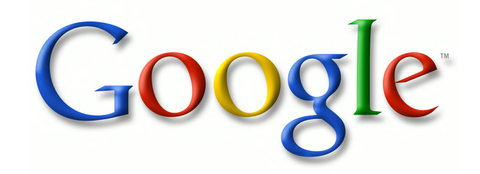


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

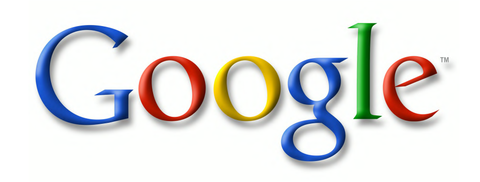
Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`




Ref. M. 31 A.
~~Main RR (47,48)~~

NOUVELLE

BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS

JUSQU'A NOS JOURS.

TOME NEUVIÈME.

—

Casenave. — Charost.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, 56.

NOUVELLE
BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS
JUSQU'A NOS JOURS,

AVEC LES RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

ET L'INDICATION DES SOURCES A CONSULTER;

PUBLIÉE PAR

MM. FIRMIN DIDOT FRÈRES,

SOUS LA DIRECTION

DE M. LE Dr HOEFER.

Tome Neuvième.

PARIS,

FIRMIN DIDOT FRÈRES, ÉDITEURS,

IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE L'INSTITUT DE FRANCE,

RUE JACOB, 56.

M DCCC LIV.

NOUVELLE
BIOGRAPHIE
UNIVERSELLE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS.

Les articles précédés d'un astérisque [*] ne se trouvent pas dans la dernière édition de la *Biographie Universelle*, et sont aussi omis dans le *Supplément*.
Les articles précédés de deux astérisques [**] concernent les hommes encore vivants.

C

CASENAVE (*Antoine*), homme politique français, né à Lambége le 9 septembre 1763, mort à Paris le 16 avril 1818. En 1792, il fut envoyé à la convention nationale par son département, dans le procès du roi. Il demanda : « 1° la réclusion de Louis et de sa famille jusqu'à la paix, « et l'exil perpétuel à cette époque ; 2° que les suffrages des membres non présents à l'instruction de l'affaire ne fussent pas comptés pour « le jugement ; 3° que, pour suppléer au défaut « de récusation des membres suspects pour « cette décision, la majorité des voix fût fixée « aux deux tiers au moins. » Plus tard, il insista vivement sur la mise en accusation de Marat. Après le 9 thermidor, il fut envoyé en mission dans le département de la Seine-Inférieure, où il resta quatorze mois. Nommé au conseil des cinq-cents en 1797 et 1798, il s'opposa aux réactions, devint membre de la commission des inspecteurs du conseil, et fut chargé, conjointement avec Cabanis, M.-J. Chénier et Alexandre Villetar, de rédiger la constitution de l'an VIII. Il fit ensuite partie du nouveau corps législatif, dont il devint président en 1810. Dans la session de 1814, il défendit la liberté de la presse, mais appuya le projet de loi relatif au payement des dettes contractées par Louis XVIII en pays étranger. Membre de la chambre des représentants en 1815, il engagea ses collègues à oublier tout intérêt particulier, pour concourir au salut commun.

Le Bas, *Dict. encyc. de la France*. — *Moniteur univ.* — *Petite Biographie convent.*

* **CASENEUVE** (*Louis* DE), médecin et littérateur français, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il fut médecin ordinaire du roi. On a de lui : *Lettres de Philostrate mises de grec en français, avec des remarques*; Tournon, 1620, in-4°; — *Hieroglyphica emblemata medica*, dans Rierius Valerianus, *Hieroglyphica*; Lyon, 1626, in-fol.

Carrère, *Bibliothèque hist. de la Médecine*. — *Catal. Biblioth. impér. de Paris.*

CASENEUVE (*Pierre* DE), théologien, jurisconsulte et lexicographe français, né à Toulouse le 31 octobre 1591, mort le 31 octobre 1652. Une connaissance approfondie des langues anciennes et de la plupart des langues de l'Europe développa chez lui un goût prononcé pour les recherches grammaticales et étymologiques. On lui doit : *Traité du franc-alleu*; Toulouse, 1641, in-4°; — *la Catalogne française*; Toulouse, 1644, in-4°, ouvrage curieux et piquant ; — *la Caritée*, ou *la Cyprienne amoureuse*, in-8°, roman ; — *Origine des Jeux Floraux de Toulouse*; 1629, in-4°. Le plus connu de tous ses ouvrages est son dictionnaire intitulé *Origine de la langue française*, qui fut publié après sa mort, à la suite de l'édition du *Dictionnaire étymologique de Ménage*; Paris, 1694, in-fol., et refondu avec le texte de Ménage dans les éditions suivantes. Entre autres ouvrages manuscrits, Caseneuve a laissé un *Traité de la langue provençale*, et une *Histoire des favoris de la France.*

Nicéron, *Mémoires*, t. XVIII. — Hern. Medonius, *Vie de P. de Caseneuve*, in *Christ. Gryphii Vitis selectis*. — Lelong, *Biblioth. historique de la France*, édit. Fontette.

* **CASENTINO** (*Iacopo* DEL), peintre de l'école florentine, né en 1293, mort en 1358. Il est aussi connu sous le nom de *Iacopo da Prato-Vecchio*. Il fut élève de Taddeo Gaddi, qui en mourant confia à ses soins ses deux fils Agnolo et Giovanni ; son style, conforme à celui de son maître, se reconnaît dans quelques figures de saints qui sont restées sur des piliers de l'église d'*Orsammichele*, à Florence, et surtout

dans les fresques assez importantes qui existent encore dans la ville d'Arezzo, où il paraît avoir principalement travaillé. Il ne reste plus rien dans cette ville de ses peintures à Saint-Dominique, à Saint-Augustin, et dans l'ancienne citadelle démolie au temps de Vasari; mais on voit plusieurs de ses fresques dans l'église supprimée de Saint-Barthélemy, et un *Saint Martin* dans la cathédrale. Vasari, dans sa première édition, dit qu'il mourut en 1358, à l'âge de 65 ans; je ne sais sur quel fondement, dans la seconde, il le fait mourir à 89 ans. Iacopo del Casentino fut enseveli dans l'abbaye de camaldules de *San-Agnolo*, près de *Prato-Vecchio*, sa patrie. E. B-n.

Vasari, *Vite*. — Oreste Brizzi, *Guida di Arezzo*.

CASES. *Voy.* LAS CASES.

***CASETTI** (*Louis-Augustin*), poëte italien, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il écrivit, sous le nom anagrammatique d'Ardano Ascetti, *la Celidora, ovvero il governo di Malmantile, poema*; Florence, 1834, in-4°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexicon*.

* **CASILLAC** (*Bernard* DE), évêque d'Albi, mort le 11 novembre 1462. Il était prévôt de Sainte-Cécile d'Albi et prieur de Fargues lorsqu'il fut élu par le chapitre le 9 décembre 1434, en remplacement de Pierre Neveu. Pendant ce temps, le pape Eugène IV donnait le même évêché à Robert Dauphin, évêque de Chartres. Bernard de Casillac en appela alors au concile de Bâle, qui reconnut son élection, et le sacra, le 12 février 1235, dans l'église des Cordeliers de Bâle. De son côté Robert recevait les bulles du pape, et prêtait serment au roi. Enfin, chacun des deux prétendants se mit en devoir de prendre possession de son évêché par les armes. D'abord Bernard de Casillac, aidé de son frère Bernard, put s'emparer de la ville; mais il fut bientôt remplacé par Robert Dauphin, qui à son tour céda la place à son compétiteur. On vit ainsi pendant vingt-cinq ans ce fait singulier de deux évêques tour à tour prêtres ou soldats, présidant au massacre, au pillage, ou remplissant leurs fonctions épiscopales et célébrant la messe dans une même église : Robert cédait la place à Casillac quand celui-ci était le plus fort, et Casillac se hâtait de s'éloigner dès que Robert remportait la victoire. La cause fut enfin portée au parlement de Paris, qui, par arrêt du 1er avril 1460, maintint Bernard de Casillac sur le siége d'Albi. Ce prélat ne jouit pas longtemps de son triomphe; il mourut dix-huit mois après, ne laissant dans son évêché que des ruines comme traces de son passage. E. D.

Gallia Christiana nova. — *Hist. génér. du Languedoc*. — Compagné, *Études histor. sur les Albigeois*.

CASIMIR, nom commun à cinq rois de Pologne, que voici :

CASIMIR Ier, surnommé *le Restaurateur*, était fils de Miétchislaf II et de Rixa, fille d'un comte palatin, et mourut le 28 novembre 1058. Durant son règne, de 1040 à 1058, il mit fin à l'anarchie à laquelle la Pologne était en proie, extirpa du milieu de son peuple les derniers restes de l'idolâtrie, et veilla à une bonne administration de la justice. La retraite dans laquelle il vivait lorsqu'on vint l'appeler au trône lui a fait donner aussi le surnom de *Moine*.

CASIMIR II, né en 1017, mort en 1094, régna de 1177 à 1194, et mérita encore davantage les éloges de l'histoire, qui lui décerna le titre de *Juste*. Il était fils de Boleslaf III. Il se fit surtout remarquer par la protection qu'il accorda au peuple contre la noblesse.

CASIMIR III, dit *le Grand*, né en 1309, mort en 1370. Il est le plus illustre des rois de Pologne, et celui dont les exemples, s'ils avaient été suivis, auraient prévenu les orages auxquels ce pays est resté presque constamment en proie après sa mort, et qui amenèrent à la fin les malheurs que toute l'Europe déplore. Il succéda, à l'âge de vingt-trois ans, à son père Vladislaf Lokiétek ou *le Bref*, prince énergique et sage, qui, après un long et triste démembrement, réunit sous son sceptre tous les petits États auxquels la dissolution de l'ancien royaume de Pologne avait donné naissance. Vladislaf avait choisi pour épouse à son fils, âgé alors de seize ans, une fille de Ghédimine, grand prince de Lithuanie, préparant ainsi entre deux peuples jusque-là ennemis cette alliance qu'un autre mariage devait cimenter plus tard.

Le long règne de Casimir (1333-1370) ne commença pas sous des auspices heureux. Le jeune prince ne s'était encore fait connaître que par une galanterie poussée à l'excès, et qui n'était arrêtée par aucun respect humain. Il avait, quoique roi chrétien, un véritable sérail. En politique il acheta cher la paix, objet de tous ses soins. Son père lui avait recommandé, en mourant, de ne jamais faire aucune concession au margrave de Brandebourg ni aux chevaliers de l'ordre Teutonique, mais de les combattre, et de s'ensevelir plutôt sous les ruines du trône que d'encourager l'ingratitude de ces étrangers, auxquels la piété de ses aïeux avait ouvert un asile en Pologne. Ce conseil ne fut pas suivi : environné d'ennemis et de dangers, Casimir III traita avec les chevaliers; et, pour sauver la Cuïavia et Dobrzyn, dont ils s'étaient emparés, il leur sacrifia la Poméranie, malgré les remontrances du pape. Trop pressé de porter remède aux abus qu'il découvrait partout dans l'administration et dans la justice, il consentit même plus tard à acheter le désistement du roi de Bohême à ses prétentions à la couronne de Pologne, et au titre qu'il en avait pris par la cession de toute la Silésie, belle et riche province qu'il aurait dû mettre toute son ambition à reconquérir. Mais c'est du côté de la Russie que Casimir III dirigea sa politique. A la mort de Boleslaf-Troïdénovitch, duc de Varsovie (1340), Casimir éleva des prétentions à la succession de ce prince, comme héritier naturel d'un vassal mort sans progéniture. Il arma avec

précipitation, prévint ses compétiteurs; et lorsqu'il parut devant Léopol, cette ville lui ouvrit ses portes, à condition que la religion du pays (grec-orthodoxe) serait respectée. Le roi de Pologne retourna à Cracovie avec des trésors considérables; et, dans une seconde campagne, il s'empara de toute la Russie-Rouge, qui fut quelque temps un sujet de discorde pour la Pologne et la Lithuanie. Mais cette conquête eut une suite plus fâcheuse et plus immédiate: les Tatars, prenant le parti des Russes mécontents, inondèrent de leurs hordes la Pologne et la Hongrie, royaumes alliés, dont Louis d'Anjou, neveu de Casimir, devait un jour réunir sur sa tête les couronnes. Les deux rois de Pologne et de Hongrie implorèrent en vain le secours de l'empereur d'Allemagne : par de sages lenteurs et en évitant d'accepter une bataille, Casimir, retranché derrière la Vistule dans un camp fortifié, évita le torrent de l'invasion, et finit par en triompher. Depuis, les Tatars ne renouvelèrent plus leur tentative.

A cette époque (1341), Casimir, veuf d'Anne de Lithuanie, épousa Adélaide de Hesse, princesse vertueuse, mais qui, dépourvue de charmes, ne put le consoler de la perte de sa fiancée Marguerite, fille du roi Jean de Bohême, qui, ne l'aimant pas, était morte de chagrin au moment où il venait pour conclure le mariage. A son tour il ne put aimer Adélaïde, et la relégua dans le château-fort de Zarnowee, où elle resta quinze ans privée de la vue de son époux. Dans l'intervalle, celui-ci fit agréer ses hommages à une jeune personne noble de Bohême, dont on lui avait vanté la grande beauté; mais elle ne céda que sous promesse de mariage, et le roi trouva un moine complaisant qui prêta son ministère à faire servir la religion à une horrible imposture. Ce religieux indigne bénit l'union des deux amants, quoique Casimir fût marié : aussi la jeune Bohême fut-elle bientôt condamnée à d'amers regrets. Plus tard, Casimir eut pour maîtresse Esther, jeune Juive qui lui donna plusieurs enfants, et qui lui arracha de grands priviléges pour les Iraélistes. Une conduite si déréglée, et qui blessait au vif le sentiment religieux de ses sujets, excita les murmures du clergé, déjà indisposé contre le roi par son refus de reconnaître l'immunité de cet ordre quant aux impôts. Après d'inutiles remontrances, l'évêque de Cracovie excommunia Casimir, et lui envoya le vicaire de son église pour lui annoncer cette mesure; mais le malheureux prêtre expia cruellement son courage, car il fut plongé dans un cachot, et ensuite, pendant la nuit, jeté dans la Vistule. Cependant, en s'humiliant devant le pape, le roi obtint d'être absous. Il ne paraît pas que sa conduite devint ensuite beaucoup plus régulière, quoiqu'il reconnût un avertissement du ciel dans une défaite que les Lithuaniens lui firent essuyer. Mais si, dans sa vie privée, Casimir III mérite le blâme le plus sévère, comme roi il égale les meilleurs souverains; il se fit pardonner ses débauches par une extrême activité, par un grand amour de son peuple, par une administration vigilante, sage et éclairée.

Nous passerons sous silence ses guerres continuelles avec les Russes, les Lithuaniens, les Bohêmes et d'autres peuples, où il eut des alternatives de succès et de revers : une de ces guerres amena pour lui de grands dangers (1352), et il ne put se débarrasser des ennemis réunis contre lui qu'à l'aide des troupes nombreuses qui lui furent envoyées par son neveu Louis, roi de Hongrie, qu'il avait fait désigner, par la diète réunie en 1339 à Cracovie, pour lui succéder au trône. Dans les intervalles de paix dont il put jouir à différentes époques de son règne, Casimir s'appliqua aux affaires intérieures de son royaume pour y introduire d'utiles réformes. Dès l'année 1347, il avait mis fin à l'arbitraire des juges par un double code de lois (pour la grande et pour la petite Pologne) rédigé par des hommes habiles, en un latin très-différent du jargon officiel alors en usage dans les chancelleries. Ce code, que la diète de Wislica (Vislitsa) avait sanctionné, n'assurait pas moins la propriété des paysans que celle des nobles; car à cette époque le serf polonais n'était pas encore hors la loi, ni même irrévocablement attaché à la glèbe : il pouvait passer d'une terre, d'une ferme à une autre, et le plus souvent il transmettait sa ferme à ses héritiers, sans qu'il fût possible de la lui enlever. Depuis, le *kméthon* perdit tous ses droits; tout recours contre son maître lui fut interdit; il resta à la discrétion de ce dernier, sans espoir de justice ni de miséricorde. Mais la mémoire de Casimir est pure de cet attentat à la dignité humaine : bien loin de consacrer le servage, ce roi populaire améliora le sort des paysans, dont il protégea la vie et les propriétés par des lois salutaires. L'esprit du siècle ne pouvait comporter plus de générosité pour les classes inférieures. Néanmoins, par trop de respect pour les droits acquis, on consacra aussi dans le *statut universel* de Wislica les prérogatives de la noblesse, que les faibles descendants de Boleslaf le Vaillant s'étaient laissé arracher; et l'on jeta ainsi les fondements de cette caste privilégiée qui ne tarda pas à tout absorber, et dont les membres, dans la suite, avaient seuls droit au titre de citoyen de la république.

Les réformes de Casimir s'étendirent encore à la bourgeoisie. Obligé, par un sentiment national respectable, d'abolir le droit de recours au tribunal de Magdebourg de tous les jugements rendus dans les affaires concernant la population des villes et des bourgs du royaume, il respecta néanmoins la législation allemande qui régissait les villes, et fonda à Cracovie un tribunal suprême, composé d'un bailli versé dans la loi teutonne, et de sept bourgeois élus par le staroste. Il releva les villes saccagées, en construisit de

nouvelles, protégea les unes et les autres par des places fortes élevées sur la frontière, fit bâtir des édifices publics, fonda des hôpitaux et dota des écoles. Il est vrai que, d'un autre côté, il nuisit au développement de la bourgeoisie, et arrêta l'essor de l'industrie et du commerce, par les avantages qu'il fit aux Israélites; avantages auxquels, après lui, les diètes se hâtèrent d'en ajouter de nouveaux, en haine des bourgeois. Mais il n'est pas juste de dire « qu'il ouvrit son royaume » à ce peuple, qui s'y multiplia de temps immémorial, et qui, avant Casimir, était déjà protégé par les lois; seulement il confirma ces dernières, et les fit insérer dans ses statuts. Le roi encouragea aussi les lettres et les arts; il posa (1347) les fondements de l'université de Cracovie, organisée à l'instar de celle de Paris. La Pologne lui doit ses premiers progrès intellectuels, et son acheminement vers une littérature nationale, fille d'une langue indigène polie et développée. Il déploya une richesse et un faste inouïs lors du mariage de sa petite-fille avec Charles IV, empereur d'Allemagne, qui fut célébré à Cracovie. Les rois Louis de Hongrie, Pierre de Chypre et Waldemar de Danemark, ainsi que les ducs de Bavière, de Schweidnitz, d'Opolié et de Masovie, y furent invités. L'or, l'argent, la soie, la somptuosité des équipages et des tables, la richesse des étoffes de Perse et d'Arabie, offraient un spectacle des plus magnifiques. Indépendamment du service des princes étrangers, on exposait pour le peuple, chaque jour, sur la place publique, des tonneaux de vin ou d'hydromel, des vases de comestibles et des sacs de farine. La dot destinée pour l'impératrice était de 100,000 florins d'or. Vingt jours s'écoulèrent en festins, en jeux, pendant lesquels on distribuait aux étrangers de somptueux présents de la part du roi, qui, surpassant ses prédécesseurs en opulence, voulut donner en cette occasion une grande idée de sa munificence royale.

Tant de grandeur, d'activité, de lumières, justifient bien la reconnaissance de ses compatriotes, et le titre que l'histoire a attaché au nom de Casimir III. Les grands, qui voyaient avec dépit sa propension pour les classes inférieures, crurent le flétrir en l'appelant *roi des paysans :* c'est son plus beau titre de gloire; malheureusement peu de ses successeurs se montrèrent jaloux de le mériter aussi.

Casimir le Grand mourut en 1370, des suites d'une chute de cheval : comme il n'avait pas de fils, sa couronne passa sur la tête du roi de Hongrie, son neveu, et l'anarchie polonaise date de cette époque. On nous peint Casimir comme chargé d'embonpoint, mais d'une stature haute; il avait des cheveux touffus et bouclés, une barbe longue; il parlait haut, mais avec peine. Après avoir trouvé la Pologne ruinée par des guerres longues et sanglantes, déchirée par les dissensions intestines et des brigandages, il la laissa tranquille, forte, riche et populeuse. « Il l'avait trouvée en bois, dit Dlugosz, et la laissa en pierre. » Mais, ajoute M. de Salvandy (Introduction à l'*Histoire de Pologne avant et sous le roi Jean Sobieski*), « de ce règne magnifique, le seul où il y eut gloire au dehors et paix au dedans, parce qu'une autorité puissante veilla sur la patrie, il ne resta bientôt que le fléau d'une population étrangère, appelée pour hâter les progrès de la civilisation et ceux de la richesse publique, mais qui ne fit que les corrompre et les étouffer. » [*Enc. des g. du m.*].

CASIMIR IV, roi de Pologne, mort en 1492. Fils de Jagellon, il n'accepta la couronne en 1447 qu'après un interrègne de trois années depuis la mort glorieuse de son frère Wladislas III, tué à la bataille de Varna. A peine élu roi, il se tint constamment dans son duché de Lithuanie. Les Polonais, mécontents de cette conduite insolite, se confédérèrent pour le maintien de l'intégrité de l'État. Le 27 mai 1454, le roi Casimir reçut à Thorn le serment de fidélité des Prussiens, qui, ayant chassé les chevaliers teutoniques, avaient demandé à devenir ses sujets. Les chevaliers luttèrent assez longtemps contre Casimir, qui l'emporta d'abord sur eux à la bataille de Malborg en 1457. Après treize années de guerres nouvelles et de pourparlers, la Prusse occidentale demeura acquise à la Pologne, et le reste fut assuré aux chevaliers teutoniques en vertu du traité de Thorn, conclu en 1466. L'année 1468 vit instituer la chambre des *nonces :* réunie au sénat, elle constituait la diète, présidée par le roi. Au sénat siégeaient les évêques, les palatins, les castellans et les fonctionnaires de l'État; et dans la chambre des nonces, les députés des districts. Ce fut encore sous le règne de Casimir IV et à la faveur de son indolence, que commencèrent les premiers empiétements de la Russie sur le territoire polonais : non content de s'emparer par surprise de Novogorod la Grande, Ivan III, grand-duc de Moscovie, conquit la république de Pskow, et enleva à la Lithuanie une partie de la Séverie et de la Russie-Blanche. Casimir ne s'émut de rien, et laissa faire. C'est dans cette inaction que le surprit la mort. [*Enc. des g. du m.*]

CASIMIR V (*Jean*), roi de Pologne, né en 1609, mort en 1672. Il était fils de Sigismond III, roi de Pologne, et de Constance d'Autriche. En 1633, époque de la mort de Sigismond, il contribua lui-même à l'élection de son frère aîné Vladislas, que sa mère voulait écarter du trône. En 1638, il s'embarqua à Gênes pour aller négocier avec Philippe III, roi d'Espagne, une ligue contre la France, et se mettre à la tête de l'armée navale dirigée contre le commerce français dans la Méditerranée. Jeté par le vent sur la côte de Provence, il fut enfermé par ordre de Richelieu au château de Sisteron, puis à Vincennes, et ne fut rendu à la liberté que deux ans plus tard, sur la demande du roi de Pologne son frère, et à la condition qu'il ne prendrait jamais les armes

contre la France. Il séjourna dans sa patrie, et vint se faire jésuite à Lorette, en Italie, en 1643; et en 1647 il fut élevé au cardinalat. A la mort du fils de son frère, il se démit de cette dignité, et en 1648, à la mort de son frère lui-même, il revint en Pologne. Il se mit sur les rangs pour la couronne, et fut élu en 1649. Relevé de ses vœux par le pape, il épousa Marie-Louise de Gonzague, veuve de son frère. Vers la même époque la Pologne fut en proie à une invasion de Cosaques, amenés, dit-on, par l'insulte qu'avait éprouvée dans ses affections de famille l'un de leurs principaux chefs, Bogdan-Chmielnicki. Les Tatars se joignirent aux Cosaques, commandés par Bogdan; ils eurent d'abord d'importants succès : la ville de Léopol fut rançonnée, Zamosc fut assiégée, et bientôt l'ennemi s'avança jusque sous les murs de Varsovie. Des transactions de peu de durée intervinrent. Une levée générale fut alors ordonnée; et le 28 juin 1651, après une bataille dont les incidents se prolongèrent pendant dix jours, Casimir demeura vainqueur; mais il ne sut pas profiter de la victoire. Bogdan, dont on n'obtint que la réduction de son armée, se révolta de nouveau : moins heureux cette fois dans la campagne qu'il entreprit, Casimir dut traiter à des conditions humiliantes. Pendant que la fortune se déclarait ainsi à l'extérieur contre la Pologne, des dissensions intestines éclataient. En 1652, la diète, convoquée par le roi Casimir pour aviser aux dangers dont le pays était menacé, fut dissoute par suite du *liberum veto*, introduit pour la première fois par Pierre Steinski, nonce d'Upita. Toute mesure de salut public fut ainsi paralysée; et, à compter de cette époque, le *liberum veto* fut admis comme loi de l'État. Une autre invasion compliqua la situation du royaume : dix-sept mille Suédois, commandés par le feld-maréchal Wittemberg, entraient dans la grande Pologne pendant que le roi de Suède lui-même, Charles-Gustave, y entrait du côté de la Prusse avec un second corps d'armée. Les deux armées opérèrent leur jonction dans la région de Kalisz. Casimir voulut négocier. Ses envoyés furent invités à aller attendre Charles-Gustave dans Varsovie. Il se retira alors sur Opoczno, et Charles-Gustave entra dans la capitale, comme il l'avait annoncé. Un orage prévint la rencontre des deux princes. Casimir eut le temps de se réfugier en Silésie; et Cracovie, qui seule parmi les villes se défendait encore, capitula en même temps que Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg, se déclarait vassal de Charles-Gustave, et que Rakocy se jetait sur la Pologne méridionale avec cinquante mille aventuriers. Charles-Gustave méditait le démembrement de la Pologne, et aux seigneurs polonais qui lui conseillaient de faire consacrer ses droits par l'élection, il répondait, en frappant la garde de son épée : « L'élection, la voilà. » lorsqu'un élan national rendit le trône à Jean-Casimir. Celui-ci signa le fameux acte de confédération de Tyszowcé, et mit le royaume sous la protection de la Vierge. A partir de ce moment les événements prennent une allure nouvelle : les palatinats se lèvent, la résistance s'organise, et les Suédois sont chassés des places fortes qu'ils occupaient. Charles-Gustave tenta alors de recouvrer ses avantages, et vainquit Czarniecki. Celui-ci triompha à son tour du roi de Suède, qui perdit Varsovie, et n'y rentra que grâce à l'appui de l'électeur de Brandebourg. Cet avantage fut balancé par Stanislas Potocki, qui battit Rakocy et lui imposa d'humiliantes conditions. Soutenu par l'Autriche, Jean-Casimir put continuer la guerre. D'autre part, Dantzig, secouru par la Hollande, résistait énergiquement; et Christian de Danemark, allié de la Pologne, opérait en Suède une utile diversion en obligeant Charles-Gustave d'y revenir, et en fournissant à Czarniecki les moyens de chasser définitivement de la Pologne l'ennemi qui la ravageait. La mort de Charles-Gustave amena le traité d'Oliwa, conclu en 1660, et garanti par la France. Deux autres traités, celui de Wehlau et de Bromberg, réglèrent les droits respectifs de la Pologne et de l'électeur de Brandebourg, qui devint souverain, de vassal qu'il était, et promit, en échange de son investiture, une foi douteuse, et des secours d'hommes et d'argent. La paix d'Andruszon, conclue en 1667, mit fin à une autre guerre, celle que la Pologne soutenait depuis si longtemps contre Bogdan Chmielnicki et ses Cosaques, et qui fut signalée par les exploits de Czarniecki, et de Lubomirski. Les troubles intérieurs qui survinrent annihilèrent les résultats féconds que la paix pouvait amener. Un *liberum veto* fit repousser la proposition faite par Jean-Casimir, inspiré en cette occasion par Marie de Gonzague, sa femme, d'assurer la survivance de la couronne polonaise au duc d'Enghien, fils du grand Condé. Ce fut pour la reine une occasion de persécution contre George Lubomirski, qu'elle accusait d'avoir inspiré Maximilien, l'auteur du *liberum veto*. Pedro Lubomirski n'eut que le temps de fuir en Silésie. Les palatinats prirent parti pour ce grand citoyen. Jean-Casimir marcha en personne contre les confédérés, et fut battu. Un traité fut conclu entre le roi et Lubomirski. Celui-ci se soumit en apparence, à la condition expresse que, du vivant de Jean-Casimir, il ne serait plus question de pourvoir à la succession au trône. Jean-Casimir prévit les malheurs que la constitution de la Pologne appellerait sur ce pays. « Dieu veuille que je me trompe! dit-il aux états assemblés en 1661; mais, si vous ne vous hâtez pas de remédier aux malheurs que vos prétendues élections libres attirent sur le pays; si vous ne renoncez pas à vos priviléges personnels, ce noble royaume deviendra la proie des autres nations. Le Moscovite nous arrachera la Russie et la Lithuanie; le Brandebourgeois s'emparera de la Prusse et de Posen; et l'Autriche, plus loyale que ces deux puissances, sera obligée de faire comme elles : elles prendra Cracovie et la petite

Pologne. » Ces paroles étaient une prophétie. De nouvelles incursions des Cosaques, la mort de sa femme, et par suite les instances de la France, qui espérait voir monter un Condé sur le trône de Pologne, déterminèrent Jean-Casimir à abdiquer en 1668. Après avoir pris congé presque en pleurant de la diète assemblée, il se retira en France, devint abbé de Saint-Germain des Prés ainsi que de Saint-Martin de Nevers. Il avait, dit-on, épousé la fille d'une blanchisseuse, Marie Mignot, déjà veuve d'un conseiller au parlement de Grenoble et du maréchal de l'Hôpital. Ce mariage, d'ailleurs contesté, a fait le sujet du vaudeville de MM. Bayard et Duport, intitulé *Marie Mignot*, joué en 1824.

Hist. gén. de Pologne d'après les historiens polonais. — Salvandy, *Histoire de Jean Sobieski* (Introduction). — Forster, *Pologne*, dans l'*Univ. pitt.*

CASIMIR (*saint*), grand-duc de Lithuanie, le troisième des enfants de Casimir IV, roi de Pologne, né le 5 octobre 1458, mort à Wilna le 4 mars 1483. Élisabeth d'Autriche, sa mère, lui donna pour instituteur Dluglosz, pieux et savant chanoine de Cracovie. Le jeune Casimir répondit aux soins qui lui furent prodigués. Il avait à peine atteint l'âge de treize ans, que les Hongrois, révoltés contre Mathias Corvin, vinrent le demander pour roi. Pour obéir à son père, il partit à la tête d'une armée; mais l'intervention du saint-siége lui permit de renoncer à cette entreprise. Retiré dès lors au château de Dobski, il se livra à tous les exercices de la piété la plus austère : l'amour pour la retraite, l'assiduité à la prière, le mépris pour les biens et les grandeurs du siècle, une charité intarissable envers les pauvres, une tendre dévotion pour la sainte Vierge et pour les mystères de la passion du Sauveur, telles furent les principales vertus de Casimir. Il mourut, dit-on, victime de sa chasteté. Le pape Léon X le mit au rang des saints, et les Polonais l'invoquent comme leur patron.

Baillet, *Vies des Saints.* — Les Bollandistes, *Acta Sanctorum.* — Ferreri, *Vita S. Casimiri.*

* **CASIMIR**, théologien français, de l'ordre des Capucins, né à Toulouse en 1634, mort en 1674. Il fut recteur de théologie depuis 1666. On a de lui : *l'Illustre Pénitente*, ou *l'histoire de Mlle le Bachelier;* Rouen, 1642 et 1680, in-12; — *Atomi philosophiæ peripateticæ, sive tum veterum tum recentiorum atomistarum placita, ubi de novo excogitatæ opiniones validissime ab eo propugnantur, et simul cursus philosophicus conficitur;* Béziers, 1674, 6 vol. in-8°; — *le Triomphe de la Croix sur les attraits de la souveraineté*, ou *la Vie du P. Jean-Baptiste d'Este, capucin;* ibid., in-8°.

Bernard de Bologne, *Bibl. Capuccin.*

* **CASIMIR** (*Jacques*), philosophe français, vivait au commencement du dix-huitième siècle. On a de lui : *Clypeus philosophiæ Thomisticæ;* Bordeaux, 1703, 8 vol. in-8°.

Catal. de la Bibliothèque de Douay.

* **CÂSÎNÂTHA**, grammairien indien, qui devait vivre dans le seizième siècle. Il est l'auteur d'un commentaire intitulé *Dhâtoumandjari.* L....s.

Westergaard, *Radices linguæ sanscritæ*, préface.

CASINI (*Domenico*), peintre florentin de la fin du dix-septième siècle. Il fut, ainsi que son frère *Valore*, élève du Passignano, et très-habile peintre de portraits. E. B—n.

Ticozzi, *Dizionario.* — Baldinucci, *Notizie.*

* **CASINI** (*Giovanni*), peintre de l'école florentine, né à Varlungo en 1689, mort en 1748. Lanzi le cite parmi les bons peintres de portraits.

Lanzi, *Storia pittorica.*

* **CASINI** (*Jean-Marie*), compositeur et prêtre italien, natif de Florence, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Après avoir reçu sa première instruction musicale dans sa ville natale, il continua ses études à Rome, sous la direction de Matteo Simonelli. Il prit ensuite des leçons d'orgue à l'école de Bernard Pasquini, et devint organiste de la principale église de Florence. Il écrivit alors sur l'orgue, et plus tard il essaya, au moyen d'une division exacte des intervalles dans les instruments à clavier, de réaliser ce qu'avaient tenté déjà Vicentino, Colonna et Doni, à savoir, le rétablissement des anciens genres de musique diatonique, chromatique et enharmonique. On a de lui : *Joannis-Mariæ Casini organi majoris ecclesiæ Florentiæ modulatoris, et sacerdotio præditi, moduli quatuor vocibus ; opus primum;* Rome, 1706; — *Fantasie e toccate d'intavolatura ; op. sec.*; — *Pensieri per l'organo in partitura;* Florence, 1714, in-fol.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens.*

* **CASINI** (*Jean-Maria*), peintre et poëte italien, natif de Florence, vivait au commencement du dix-septième siècle. On a de lui, outre beaucoup de poésies lyriques, la comédie *la Padovana;* Florence, 1617, in-8°.

Negri, *Scrittori Fiorentini* — Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

* **CASINI** (*Jean-Maria*, le second), poëte latin, natif de Florence, vivait au commencement du dix-huitième siècle. On a de lui : *Lusus poetici*; Florence, 1704.

Negri, *Scritt. Florent.* — Adelung, suppl. à Jöcher *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

CASINI (*Vittore*), peintre de l'école florentine vivait dans la moitié du seizième siècle. Il est cité par Vasari, comme l'ayant longtemps aidé dans ses travaux. E. B—n.

Vasari, *Vite*, etc.

CASIO DE MEDICI (*Jérôme*), poëte italien né en 1465 à Bologne, mort dans la même ville vers 1530. Issu d'une famille illustre, il eut une vie assez aventureuse. Après avoir exercé le métier de joaillier, il s'embarqua, pour faire un pèlerinage en Palestine, en 1497; mais il fut pris par des corsaires turcs, et conduit dans l'île de Candie, où un capitaine vénitien aida à le délivrer. De retour en Italie, il fut créé chevalier par Léon X, et ensuite poëte lauréat en 1523, par Clément VI, qui le chargea, en 1525, de la re

forme des études à l'Académie de Bologne. Tiraboschi traite de simple versificateur ce poëte choyé par les papes, en ajoutant qu'il ne fit qu'agrandir le nombre des poëtes médiocres de cette époque. On a de Casio : *Sonetti, capitoli e canzoni, raccolta prima, intitolata la Gonzaga* (nom du cardinal de Mantoue, son protecteur); Bologne, 1525, in-8°; — *Libro intitolato Bellona, nel quale si tratta di giostre, di lettere e di amore, ed in ultimo della strage di Roma in poesia*; Bologne, 1525, in-8°, et 1529, in-8°; — *Sonetti, capitoli et canzoni, raccolta seconda, intitol. la Clementina* (dédiée au pape Clément VII); Bologne, 1528, in-8°; — *le Vite de' Santi, e ciascuna ridotta in un sonetto*; ib., 1528, in-8°; — *Libri de' fasti, giorni sagri, de' quali si fa menzione in capitoli* 45, *canzoni* 7, *sonetti* 175, *e madrigali* 12; Bologne, 1528, in-8°, traduction en vers des hymnes de l'Église; — *Libro intitolato Cronica, ove si tratta di epitafi d'amore e di virtute*; ib., 1528, in-8°, contenant des détails biographiques sur beaucoup de littérateurs bolonais; — *la Vita e morte di Gesù Cristo, in canzoni* (sans date ni lieu d'impression), in-8°.

Paitoni, *Bibl. degli Volgarizzatori*, V, 191. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura italiana*, VII, 33.—Ginguené, *Hist. litt. de l'Italie*.

*CASIO DA NARNI, poëte italien, à l'égard duquel on ne possède que fort peu de renseignements. Il vivait au commencement du seizième siècle. A cette époque c'était des épopées chevaleresques que le public italien demandait aux libraires; c'était des épopées chevaleresques que les libraires demandaient aux auteurs. Casio fit imprimer à Ferrare en 1521 un poëme intitulé *la Morte del Danese*. Dans les trente-trois chants qui composent cette œuvre il s'agit des exploits d'Ogier, de Roland, et de leurs compagnons; le tout est entremêlé de facéties, de sonnets, d'églogues. A la fin de son écrit, l'auteur s'aperçoit qu'il a laissé Roland dans le ventre d'une baleine, et il promet de faire un nouveau poëme pour l'en tirer (1). Fort oubliée de nos jours, *la Morte del Danese* fut bien accueillie des lecteurs; on la réimprima en 1522 et en 1534 : malgré ces diverses éditions, elle est devenue excessivement rare, et elle ne se rencontre plus que dans les armoires d'un très-petit nombre de bibliophiles, qui la payent fort cher et ne la lisent point.

G. B.

Ginguené, *Histoire littéraire d'Italie*, IV, 552.— Tiraboschi, *Storia della lett.*

CASIRI (*Michel*), orientaliste et religieux syro-maronite, né en 1710 à Tripoli, en Syrie; mort à Madrid le 12 mars 1791. Élevé à Rome, au collége de Saint-Pierre et de Saint-Marcellin, il embrassa, en 1734, l'état ecclésiastique. Après avoir accompagné, en 1735, le savant Assemani (*voyez ce nom*) en Syrie, où ce dernier se rendit, par ordre du pape, pour assister au synode des maronites, il fit en 1738, à Rome, un rapport sur les opinions religieuses de cette secte, et fut chargé d'enseigner dans son couvent l'arabe, le syriaque et le chaldéen, la théologie et la philosophie. Il se rendit à Madrid en 1748, et y fut attaché à la bibliothèque royale. En 1749, il passa à la bibliothèque de l'Escurial, dont il fut nommé directeur quelques années après. Il était en même temps interprète du roi pour les langues orientales. Il commença en 1450 à recueillir les matériaux de la *Bibliotheca arabico-hispana*, et se fit d'abord assister par Paul Hodar, moine maronite et savant orientaliste. Mais les deux collaborateurs ne tardèrent pas à se brouiller; et Casiri, resté seul chargé du grand travail qu'il avait entrepris, ne l'acheva qu'en 1770. Il le publia sous le titre de *Bibliotheca arabico-hispana Escurialensis, seu librorum omnium manuscriptorum quos arabice ab auctoribus magnam partem arabo-hispanis compositos bibliotheca cœnobii Escurialensis complectitur, recensio et explanatio*; Madrid, 1760-1770, 2 vol. in-fol. Cet ouvrage estimé, dont certaines parties sont faibles et quelques citations inexactes, a cependant un mérite tout particulier, par les extraits d'ouvrages historiques en langue arabe qu'il renferme. Ce livre est, comme le titre l'indique, une description et une analyse de tous les manuscrits arabes que renferme la bibliothèque de l'Escurial, la plus riche de l'Europe en ouvrages de ce genre. Le second volume, qui est consacré aux géographes et aux historiens, est très-intéressant, et contient de nombreux documents sur les guerres des Maures et des chrétiens dans la péninsule hispanique.

Zenker, *Bibliotheca orientalis*.

* CASLEY (*David*), bibliographe anglais, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il fut conservateur en second de la grande bibliothèque de Londres. On n'a de lui qu'un seul ouvrage, mais qui est très-important, intitulé *A Catalogue of the manuscripts in the kings library*; Londres, 1734, grand in-4°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

CASLON (*Guillaume*), fondeur en caractères et graveur anglais, né en 1692 à Hales-Owen, dans le Shropshire; mort le 23 janvier 1766. Il fut d'abord graveur d'ornements, et fit ensuite des poinçons pour les relieurs et les imprimeurs. Bowyer les trouva si beaux, qu'il l'engagea à graver des matrices pour les caractères typographiques. Ces caractères, supérieurs à ceux de tous les autres fondeurs et bien accueillis en Angleterre, furent recherchés à l'étranger, et firent la fortune de Caslon, dont la fonderie devint une des premières de la Grande-Bretagne. Les œuvres de Selden, et l'édition du *Pentateuque* de David Wilkins, ont été imprimées avec les caractères fondus par Caslon. On en a des épreuves dans un *Specimen*; Londres, 1764,

(1) « E perchè ha lassato Orlando nella balena, il promette in l' altra opera di cavario. » Il est heureux pour le prophète Jonas que sa destinée n'ait pas dépendu de Casio da Narni.

in-8°, et 1766, in-4°. — *Guillaume* Caslon fils, mort en 1778, a soutenu la réputation de son père, dont l'établissement existe encore à Londres.

Rose, *New Biographical Dictionary*.

CASMANN (*Othon*), théologien et naturaliste allemand, mort le 1er août 1607. Il fut recteur de l'école de Stade, dans le Hanovre, puis pasteur dans la même ville. On a de lui : *Quæstionum marinarum libri II;* Francfort, 1596 et 1607, 2 vol. in-8°; — *Nucleus mysteriorum naturæ enucleatus;* ibid., 1605, in-8°; — deux éditions du traité *de Re cibaria* de Bruyerin; — plusieurs ouvrages ascétiques en latin et en allemand, peu dignes d'être cités.

Witte, *Diarium biographicum*. — Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*. — Konig, *Biblioth*.

*CASNEDI (*Charles-Antoine*), théologien italien, de l'ordre des Jésuites, né à Milan dans la seconde moitié du dix-septième siècle, mort à Lisbonne dans le premier quart du dix-huitième. Après avoir enseigné pendant quelque temps la philosophie et la théologie dans sa ville natale, il visita avec le comte de Belgar la cour de Madrid, et devint qualificateur de l'inquisition. Plus tard il se rendit à Lisbonne, et s'y éleva jusqu'à la dignité de provincial de son ordre pour toute la Lusitanie. On a de lui : *Crisis theologica in selectiores hujus et elapsi sæculi controversias;* Lisbonne, 1711.

Argelati, *Biblioth. Mediolan.*, I, 334.

*CASOLA (*Pierre*), théologien italien, né à Milan, mort dans cette ville en 1507. Il fut chanoine de la cathédrale de Milan. On a de lui : *Liber litaniarum triduanarum;* Milan, 1494; — *Rationale ceremoniarum missæ Ambrosianæ;* ib., 1498, in-4°; — *Ceremoniale missæ Ambrosianæ;* ib., 1499.

Argelati, *Bibl. Mediol.* — Sax, *Histor. typogr. Mediol.*

*CASOLANI (*Alessandro*), peintre, né à Sienne en 1552, mort en 1606. Il dut son nom au château de *Casole*, berceau de sa famille. Cet artiste occupe un rang distingué dans l'école siennoise. Le Guide en faisait le plus grand cas, et, passant à Sienne, il dit que la peinture s'était réfugiée en lui. Sa manière est variée avec un art infini, son dessin est correct, sa composition sage, sa couleur pleine de douceur et d'harmonie. On a de lui à Sienne quelques fresques à la confrérie de la Vierge sous l'hôpital, des *lunettes* à la confrérie de la Miséricorde; d'autres à Saint-Antoine abbé; et dans une salle du palais public un sujet de la vie de saint Ansan. Au cul de four de l'église de *San-Quirico e Giulietta*, est un *Christ au jardin des Oliviers*, dont le paysage ne manque point de vigueur, mais dont le Christ n'a rien de divin, et semble plutôt un moine en prière que le Sauveur du genre humain. Le même maître a peint la voûte de la nouvelle sacristie à la chartreuse de Pavie.

E. B—N.

Romagnoli, *Cenni storico-artistici di Siena*.

*CASOLANI (*Cristoforo* ou *Ilario*), peintre, né à Sienne en 1588, mort en 1661. Il fut fils et élève d'Alessandro Casolani, dont il termina les ouvrages laissés inachevés à sa mort, tels que la belle *Annonciation* de l'église Saint-François. Il peignit seul dans cette ville quelques autres tableaux, parmi lesquels on remarque les *Quarante martyrs* à Saint-Martin, et le *Saint Charles* de l'oratoire de Saint-Roch. Il se rendit ensuite à Rome, où il fut très-occupé sous le pontificat d'Urbain VIII, bien qu'il ne soit jamais parvenu à égaler son père. E. B—N.

Romagnoli, *Cenni storico-artistici di Siena*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Orlandi, *Abbecedario*.

*CASOLI (*Joseph* DE), hagiographe italien, natif d'Arezzo, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *della Vita dei SS. Lorentino e Pergentino, martiri;* Florence, 1602, in-12.

Adelung, supplément à Jöcher, *Allgem. Gelehr.-Lexicon*. — Cinelli, *Biblioteca volante*.

*CASONI (*Gui*), littérateur italien, né à Serravalle dans le Trévisan, vers la fin du seizième siècle; mort en 1640. Il fut un des fondateurs de l'Académie *degli Incogniti*, à Venise. On a de lui : *la Vita del Tasso;* — *la Magia d'Amore;* — *il Teatro poetico;* — quelques autres opuscules, dont la liste est donnée par les *Glorie degli Incogniti*. La 2e édit. des *Opere* de Casoni est de Venise, 1627, in-16.

Papadopoli, *Historia Gymnasii patavini*. — Crasso, *Elogi d'Uomini letterati*.

CASONI (*Philippe*), historien italien, natif de Gênes, vivait dans le dernier quart du dix-septième siècle et dans le premier quart du dix-huitième. On a de lui : *Vita di marchese da Spinola, prenditore di città;* Gênes, 1691, in-8°; — *della Istoria di Ludovico il Grande, dall' anno 1638 sin' all' anno 1706;* Milan, 1706-1722, 3 vol. in-4°; — *Annali della repubblica di Genova del secolo sedicesimo;* Gênes, 1708, in-fol.

Lelong, *Bibl. hist. de la France*, éd. Fontette. — Adelung, supplém. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

*CASOPERUS (*Janus-Theseus*), poëte et épistolographe latin, natif de Venise, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Il se donna lui-même, sur le titre de ses ouvrages, le nom de *Psychronæus*. On a de lui : *Sylvarum libri II;* — *Elegiarum et epigrammatum libri IV;* — *Epistolarum libri II;* — *Amorum libri IV.* Ces différents ouvrages parurent en une seule édition; Venise, 1535, in-8°.

Adelung, supplément à Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon*. — *Catal. Bibl. impér. de Paris*.

*CASOTTE (*Jean*), poëte français, né à Dijon le 20 décembre 1611, mort dans la même ville le 12 mars 1657. Il fut avocat dans sa patrie. On a de lui : *Stances sur la bataille de Rocroy, gagnée par Louis de Bourbon, et sur la naissance du duc d'Albret, son fils;* Dijon, 1643, in-4°; — *Stances sur les progrès des armes de M. le Prince;* Dijon, 1648, in-4°.

Papillon, *Biblioth. des auteurs de Bourgogne*.

CASOTTI (*Jean-Baptiste*), historien et littérateur italien, né à Prato (Toscane) le 21 octo-

bre 1669, mort le 16 juillet 1737. Il fut envoyé comme secrétaire de légation à Paris. De retour à Florence, il entra dans les ordres, et fut nommé successivement recteur du collége des Nobles, professeur de philosophie morale, de géographie, puis d'histoire, à l'université. Vers la fin de sa vie, il obtint la cure de Sainte-Marie *dell' Impruneta*, dans l'évêché de Florence. Ses principaux ouvrages sont : *Notizie storiche intorno alla vita e alla nuova edizione delle opere di monsignore Giovanni della Casa*, dans le 1er vol. des œuvres de ce dernier; Florence, 1707, in-4°; — *Memorie istoriche della miracolosa immagine di M. V. dell' Impruneta;* Florence, 1714, 1 vol. in-4°; — *Pratenses olim præpositi, nunc episcopi*, etc., dans le 3e vol. *dell' Italia sacra dell' Ughelli; — della Fondazione del regio monastero di S. Francesco degli Scarioni di Napoli;* Florence, 1722; — *Vita di Benedetto Buonmattei;* Florence et Naples, 1723.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri.* — Lami, *Memorabilia Italorum.*

*CASPARI (*Charles-Jean* DE), antiquaire et historien, mort le 16 septembre 1758 à Francfort-sur-l'Oder. Après avoir étudié à Königsberg, il prit du service dans l'armée prussienne, où il avança jusqu'au grade de lieutenant. Il mourut des blessures reçues à la bataille de Zorndorf. On a de lui : *Preussen, Polen, Cur-und Lievland in der alten und newen Regierungsgestalt, theils durch eine deutsche Uebersetzung der von einem jeden Lande abgehandelten lateinischen Disputationen, theils ober auch durch einem vermehrten Anhang einiger neuen Nachrichten, besonders von den letzten Staaten* (Tableau de la Prusse, de la Pologne, de la Courlande et de la Livonie avant et après les derniers changements survenus dans les gouvernements de ces États, etc.); Königsberg, 1756, in-4° : c'est une traduction allemande des Mémoires latins de Hatknort sur ces pays, et une réimpression de Gregorius, *Lieflandische Staatsverfassung* (la Constitution de la Livonie), avec quelques traités, assez faibles d'ailleurs, de la plume de Caspari lui-même.

Gadebusch, *Lieflandische Bibliothek.* — Adelung, supplément à Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon.*

*CASPARI (*David*), théologien luthérien et philosophe allemand, né à Königsberg le 5 mars 1648, mort à Riga le 28 février 1702. Après avoir étudié aux universités de Königsberg, Wittenberg, Iéna et Leipzig, il s'établit dans sa ville natale, où il fit des cours à l'université en 1674. En 1678 il fut nommé directeur d'une des écoles latines de Riga, et plus tard, pasteur et professeur de théologie. On a de lui : *Disp. inaug. de vita Dei, qualis ea sit ex mente Græcorum et potissimum Aristotelis;* Iéna, 1673, in-4°; — *Trias thesium philosophicarum, quarum prima de probatione existentiæ Dei; secunda, de odoribus an nutriant? adversus Patritium; tertia, de utilitatibus dialectices agit;* Königsberg, 1674, in-4°; — *Disp. quinque de fabulosis animalium affectionibus;* Konigsberg, 1675-1677, in-4°; — *de Origine et progressu Dialectices;* Riga, 1680, in-4°; — *de Dubitatione Cartesiana;* Riga, 1682, in-4°; — *de Phœnice, ave fabulosa;* ibid., 1787, in-4°; — *Dyas eclogarum de jejunio Christi quadragesimali, etc.*; ibid., 1688, in-4°; — *Ethica, sive Philosophia moralis ad mentem methodumque Aristotelis digesta;* ibid., 1695, in-8°; — *Collegium politicum XVIII disputationibus absolutum;* ibid., 1700, in-8°; — *Pr. in Sol. Breveri, superintendentis Rigensis funere*, dans Pipping, *Memor. theol. Dec. VII;* — *Prælectiones de futuri theologi studiis philologicis et philosophicis*, ouvrage posthume, publié par son fils George; Rostock, 1705, in-4°; — *Breviarium Theologiæ moralis*, ouvrage posthume, publié par le même; Rostock, 1712, in-8°.

Gadebusch, *Lieflandische Bibliothek.* — Adelung, supplément à Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon.*

*CASPARI (*George*), théologien protestant et historien livonien, né à Riga le 17 avril 1683, mort le 12 avril 1743, dans la même ville. Après un assez long séjour à Rostok, où il avait fait ses études, il devint prédicateur de la commune allemande de Riga. Plus tard, il fut nommé premier pasteur de cette ville. On a de lui : *Disputatio de descensu Christi ad inferos;* Rostock, 1704, in-4°; — *Disputatio de decoribus sanctitatis ab utero, auroræ et juventutis Messiæ;* ibid., 1708, in-4°; — *Disputationes duæ super Balthasari Rhawen theologiam polemicam;* ibid, 1708, in-4°. — Il a édité Joachim Manzel, *Schediasma historico-litterarium de superintendentibus Parchimensibus in ducato Megalopolitano;* Rostock, 1717; et Hermelin, *Tractatus de origine Livonorum;* Leipzig, 1717, in-8°.

Gadebusch, *Lieflåndische Bibliothek.*

*CASPARI (*Jean*), orientaliste allemand, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Elementa linguæ syriacæ;* Cologne, 1616, in-8°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon:*

*CASPARI (*Jean*), théologien ascétique allemand, de l'ordre des Capucins, natif de Mergentheim dans le Wurtemberg, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Saltus Gigantis divini, i. e. Considerationes devotæ mysteriorum sanctissimæ vitæ Jesu-Christi;* Wurzbourg, 1674, in-8° : cet ouvrage parut ensuite en allemand, sous le titre : *Riesensprung des grossen Sohnes des Allerhöchsten durch gottselige Betrachtungen seines Lebens, Leidens, Sterbens, und darauf erfolgter Glorie und Herrlichkeit;* Bamberg, 1683, in-8°; — *Bittliches Ansagen derer in den peinlichen Kerker der untern Welt bis zur völligen Abstattung aller Schulden verarrestirten Seelen* (Supplique des âmes enfermées dans le purgatoire jusqu'à complète expiation de tous leurs péchés); Bamberg, 1677;

— *Directorium confessariorum, exhibens solidam et selectam praxin absoluti confessarii*; Francfort-sur-le-Mein, 1691, in-12; — *Octena Mariana, seu octo coronæ stellex Mariæ in festis ejus præsentandæ, in gratiam confraternitatis Mariæ auxiliatricis connexæ*; ibid., 1692, in-12; — *Geistliche Himmels-Speiss einer gläubigen Seele in gottseligen Betrachtungen* (Nourriture céleste de l'âme, ou Méditations pieuses à l'usage des croyants); Bamberg, in-8° (sans date.)

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allg. Gelehr.-Lex.*

* **CASPARINI** (*Adam-Horace*), fils d'Eugène Casparini, constructeur d'orgues, né en Italie, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il seconda son père dans la construction du grand orgue de Goerlitz, et construisit lui-même plusieurs de ces instruments, entre autres, de 1708 à 1711, celui de Saint-Bernard à Breslau, composé de trente-un jeux avec quatre soufflets; en 1705, celui de l'église des onze mille Vierges, de la même ville, composé de vingt-trois jeux et de quatre soufflets; enfin, en 1737, celui de Saint-Adalbert de Breslau, consistant en vingt-deux jeux et trois soufflets.

CASPARINI (*Jean-Gottlob*), fils du précédent, construisit avec celui-ci l'orgue de Saint-Adalbert, et exécuta lui-même celui des dominicains de Glogau, composé de vingt-deux jeux.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens.*

* **CARPARSON** (*Jean*), littérateur et médecin, né en 1692 à Stockholm, mort en Allemagne en 1742. Sous Charles XI, il fut forcé de s'expatrier avec sa famille. Après avoir servi dans les armées de différents pays, il reçut un emploi dans l'administration des postes à Giessen. Mais il se démit bientôt après de ces fonctions, pour rentrer dans la vie privée. On a de lui les *Gespräche im Reiche der Todten* (Dialogues des Morts), dont les premiers parurent à Francfort en 1730, et les derniers en 1742: un des meilleurs est le dialogue entre Rodolphe Ier et Charles VI.

Strieder, *Hessiche Gelehrten-Geschichte* (Histoire des Savants de la Hesse.) — Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

* **CASS** (*Louis*), homme d'État américain, natif d'Exeter, dans le New-Hampshire. Il étudia le droit dans l'Ohio, débuta au barreau en 1802, et fut nommé membre de la législature de cet État en 1806. Il fit partie alors du comité nommé pour l'élaboration du projet de loi en vertu duquel on arrêta Aron Burr et ses partisans, qui complotaient la dissolution de l'Union et la séparation du sud et du nord de la république. En 1812, il fut colonel du troisième regiment des volontaires de l'Ohio, et prit part en cette qualité à l'expédition du général Hull contre les Anglais. Cass, qui, dès l'origine, proposait, sans être écouté, de porter la guerre sur le territoire canadien, y entra enfin les armes à la main, et fit abandonner aux Anglais le poste des Canards. Mais cet avantage fut stérile: le gros de l'ar mée se replia sur Malden par ordre du génér Hull, et laissa cette place importante aux Anglai Compris sans y souscrire dans cette capitula tion, Cass fut obligé de se rendre avec les sol dats sous ses ordres. Un échange de prisonnier lui permit de revenir bientôt aux États-Unis, o il fut élevé au grade de général de brigade, e chargé de la défense des frontières de l'Union. I établit dans ce but son quartier général à Détroi A la bataille de la Themse, il était aide de cam du général Harrisson. Devenu, à la paix, gou verneur du Michigan, il administra habilemen cette province, et accrut de trois millions d'are le territoire de l'Union. En 1831, sous le génér Jackson, il fut nommé ministre de la guerre, e ne quitta ce poste que pour venir remplir Paris les fonctions d'envoyé extraordinaire et d ministre plénipotentiaire des États-Unis. Il se pro nonça avec fermeté sur les questions pendante publia dans le *Galignani's Messenger* des arti cles en réponse aux assertions des journaux an glais sur la délimitation des frontières septentrio nales des États-Unis, en litige entre l'Angleterr et l'Union; il s'exprima tout aussi énergique ment sur la conduite de M. Guizot lors de l convention relative au droit de visite. Il donn sa démission par suite du traité conclu entre le deux pays, comme contraire aux principes qu'i avait professés, et revint en Amérique en 1843 Au sénat, où il représentait l'État de Michigan, se déclara contre les mesures de conciliatio proposées par Henri Clay au sujet de l'esclavag et approuva la loi relative à l'extradition des e claves, contrairement aux opinions qu'il avait pr cédemment soutenues. Cette attitude assez équi voque dans cette question, la plus difficile peu être pour l'Union américaine, a nui sans dout à la candidature du général Cass à la présidenc

Annual Register. — *Conversations-Lexicon.* — *Mon teur universel.* — Lesur, *Ann. hist.*

CASSAGNE ou **CASSAIGNE** (*Jacques*), litt rateur français, né à Nîmes en 1636, et mort e 1679. Il vint fort jeune à Paris, se fit recevoir do teur en théologie, et fut chargé par l'archevêqu Hardouin de Péréfixe de composer pour son dio cèse un sermonnaire, c'est-à-dire un recueil d sermons destiné à venir en aide aux prédicateu inhabiles. Faire des sermons pour les autres n parut pas longtemps à Cassagne une occupatio digne de son génie. Il se sentit possédé par le d mon des vers, et se mit à composer des odes, d stances, et des poésies légères. Une ode à la louan de l'Académie lui mérita, à vingt-sept ans, fauteuil de Saint-Amand, qui venait de mouri Colbert lui donna la place de garde de la Biblioth que du roi, et le nomma membre (l'un des quat premiers élus) de l'Académie des inscriptions belles-lettres; l'amitié de Chapelain lui fit obten ensuite une pension de quinze cents livres. Ma dignités et pensions n'auraient certainement p sauvé de l'oubli le nom de Cassagne. Ce fut Bo

lean qui se chargea de lui assurer l'immortalité par les vers suivants :

> Mal qui ne compte rien ni le vin ni la chère
> Si l'on n'est plus à l'aise assis en un festin
> Qu'aux sermons de Cassagne ou de l'abbé Cotin.

Ces vers se publiaient au moment même où Cassagne était désigné pour prêcher au Louvre. Ils firent sur son esprit une telle impression qu'il n'osa pas aborder la chaire. Une autre raillerie de Boileau, le célèbre « *Cassagne, as-tu du cœur ?* » de la parodie du Cid, acheva le pauvre homme, dont l'intelligence, dit-on, s'égara, et qui fut enfermé comme fou à Saint-Lazare. Nous croyons que ce fait est apocryphe. Brienne, ministre disgracié, qui fut son commensal dans sa retraite, le dément complétement ; et ce qui prouve sa véracité, c'est qu'il confia au prétendu fou la révision d'une histoire secrète du jansénisme, dont il était l'auteur. Outre les poésies éparses dans différents recueils de l'époque, on a de Cassagne une *préface* en tête des œuvres de Balzac, publiées en 1665 ; — *Traité de morale sur la valeur* ; 1674, in-12 ; — une traduction du dialogue *de l'Orateur* de Cicéron ; Paris, 1673, in-8°, et une autre de Salluste, sous le titre d'*Histoire de la guerre des Romains* ; Paris, 1675, in-8°. Il a fait aussi l'oraison funèbre d'Hardouin de Péréfixe. L. D.

Nicéron, Mémoires, XXII. — T. du Tillet, *le Parnasse françois*. — D'Olivet, *Contin. de l'Hist. de l'Acad. franç.* — Brossette, *Notes sur la troisième satire de Boileau.* — Ménard, *Hist. de Nîmes.*

CASSAGNE (l'abbé *Joseph* LA), musicographe français, né dans le diocèse d'Oléron, vivait dans le milieu du dix-huitième siècle. On a de lui : *Recueil de fables mises en musique* ; 1754, in-4° ; — *Alphabet musical* ; 1765, in-8° ; — *Traité général des éléments du chant* ; 1766, in-8° ; — *Uniclefier musical* ; 1768, in-8°. Ce dernier ouvrage est une réponse à Pascal Boyer, qui avait attaqué le système proposé par l'auteur de réduire toutes les clefs à une seule, celle de *sol*.

Fétis, Biographie universelle des musiciens.

CASSALIS (*Jacques* DE). *Voy.* CESSELIS.

* **CASSAIGNOLES** (....), homme politique français, né le 6 septembre 1753 à Vic-Fézensac, mort en 1840. Il adopta d'abord les principes de la révolution. Devenu suspect pendant la terreur, il fut incarcéré, et rendu à la liberté à la chute de Robespierre. Après avoir été membre du directoire du Gers, il fut appelé au tribunal d'Auch, et cessa ses fonctions sous le gouvernement directorial. Sous l'empire, il fit partie du tribunal d'appel d'Agen. Appelé en 1817 à siéger à la chambre des députés, il s'y fit dès lors remarquer par les sentiments libéraux qui caractérisaient ses votes et ses discours. C'est ainsi qu'il demanda la suppression de l'article 11 de la loi du 9 novembre 1815 sur les cris et livres séditieux, et qu'en 1819, lors de la discussion d'un projet de loi sur la presse, il proposa de soumettre au jury l'exclusive connaissance du fait et d'exiger huit voix pour la culpabilité. Cassaignolles, réélu en 1822, ne fit point partie de la chambre septennale. Il fut un des 221 députés signataires de l'adresse de 1830. Quoiqu'il parût vouloir se retirer de la vie politique, en 1831 il fut nommé membre de la chambre des pairs, où il se fit remarquer par la part qu'il prenait aux travaux des commissions.

Moniteur universel. — Arnault, Jouy, etc., *Biographie nouvelle des Contemporains.* — Lesur, *Ann. histor.*

CASSAN (*Armand-Jules-Léon*), archéologue et statisticien français, né à Saint-Germain-lez-Conilly le 26 mai 1803, mort à Paris le 3 février 1837. Après avoir été précepteur du fils de M. Jules de Lasteyrie et aide de camp du général la Fayette, il fut nommé sous-préfet de l'arrondissement de Mantes. On a de lui : *Lettres inédites de Marc-Aurèle et Fronton, retrouvées sur les palimpsestes de Milan et de Rome* ; Paris, 1830, 2 vol. in-8° ; — *Statistique de l'arrondissement de Mantes* ; Mantes, 1833, 1 vol. in-8° ; — *Antiquités gauloises et gallo-romaines de l'arrondissement de Mantes* ; ibid., 1835, in-8°.

Martin, *Notice nécrologique sur M. Cassan* ; Mantes, 1837, in-4°. — Quérard, *Supplément à la France littéraire.*

CASSAN (*Jacques* DE), archéologue français, natif de Toulouse, mort vers le milieu du dix-septième siècle. Il étudia le droit dans sa ville natale et à Paris, puis devint conseiller du roi et premier avocat de la sénéchaussée et siége présidial de Béziers. Son premier ouvrage fut un *Panégyrique ou discours sur l'antiquité et excellence du Languedoc* ; Béziers, Jean Pech, 1617, in-8° ; il le dédia au duc de Montmorency, alors gouverneur et lieutenant général de cette province, et le présenta lui-même aux états du pays de Languedoc, réunis en assemblée générale à Béziers. La harangue qu'il prononça à cette occasion nous a été conservée en tête de son *Panégyrique*. Jacques Cassan devint ensuite juge en la temporalité de la ville et évêché de Béziers, et, quelques années plus tard, avocat du roi au siége présidial de la même ville, puis conseiller du roi. Outre l'ouvrage que nous venons de citer, il publia : *les Dynasties*, ou *traicté des anciens rois des Gaulois et des François, depuis le déluge successivement jusques au roy Mérovée* ; Paris, Victor Leroy, 1621, in-8° : ce livre, dont il a été fait plusieurs éditions, a été également imprimé sous ce titre : *Premier fondement et progrès de la monarchie gauloise, auquel sont descrites les choses mémorables advenues depuis le gouvernement de Gomer, premier roy de France, jusques à Pharamond* ; Paris, Simon Perier, 1626, in-8° ; — *La Recherche des droicts du roy et de la couronne de France sur les royaumes, duchez, comtez, villes et païs occupés par les princes étrangers* ; Paris, 1632, in-4°. Cet ouvrage, qui attira à l'auteur de violentes attaques et des réfutations nombreuses de la part des écrivains

étrangers, a été publié dans le format in-8° à Rouen, chez François Vaultier, en 1633; et à Paris, chez Adrien Bacot, en 1646. E. D.

Catalogue de la Bibliothèque impériale. — Lelong, *Biblioth. hist. de la France*, édit. Fontette. — Sorel, *Bibl. franç.*

CASSANA (*Giovanni-Francesco*), peintre, né dans le territoire de Gênes en 1611, mort en 1691. Il fut élève de Bernardo Strozzi; mais en avançant dans la carrière il ne cessa de s'éloigner de plus en plus du style de son maître, surtout après son séjour à Venise, où il acquit un coloris moelleux et délicat. C'est de cette époque que date une *Bacchanale* qui se voit au palais du podestat, à Padoue. Appelé à la Mirandole par le duc Alexandre II, il enrichit de belles peintures non-seulement le palais ducal, mais encore plusieurs églises de cette ville, où il passa le reste de sa vie. Il laissa trois fils et une fille dignes héritiers de son talent. Il fut aussi le maître de Langetti. Le portrait de Cassana fait partie de la collection iconographique de la galerie de Florence. E. B—N.

Lanzi, *Storia pittorica*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Catalogue de Florence.

CASSANA (*Niccolo*, dit *Nicoletto*), peintre de l'école génoise, né à Venise en 1659, mort à Londres en 1714. Il fut l'élève et le fils aîné de Gio.-Francesco Cassana. Il fut regardé comme un des plus habiles portraitistes de son temps, et ceux de ses ouvrages qui existent dans la galerie de Florence prouvent que cette réputation était méritée. Il a peint aussi quelques tableaux d'histoire. Deux de ses portraits ayant été vus par la reine d'Angleterre, cette princesse l'appela à Londres, lui fit peindre toute sa famille, et lui assigna, avec le titre de son peintre ordinaire, une riche pension, qu'il conserva jusqu'à sa mort. E. B—N.

Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*.

CASSANA (*Giovanni Agostino*), frère du précédent, peintre de l'école génoise, né en 1658, mort à Gênes en 1720. On le désigne quelquefois sous le nom de l'abbé Cassana, parce qu'en effet il était dans les ordres. Il était le second fils de *Giovanni-Francesco*, et, bien que son élève, il adopta un genre et un style tout différents. Il s'adonna principalement à peindre les animaux, et il le fit avec une telle finesse que peu de peintres italiens et même de flamands peuvent lui être comparés. Il a peint aussi quelques portraits, entre autres le sien propre, qui fait partie de la collection iconographique de la galerie de Florence.

Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — *Cat. de Florence*.

* **CASSANA** (*Giovanni-Battista*), frère du précédent, peintre de l'école génoise, né à la Mirandole vers 1663, mort vers 1705. Il était le plus jeune des fils de *Giovanni-Francesco*. Il aida souvent son frère Agostino; seul, il ne peignit que des tableaux de fleurs et de fruits, habilement groupés et d'un très-bon effet. E. B—N.

Ratti, *Vite de' Pittori Genovesi*. — Lanzi, *Storia pittorica*.

* **CASSANA** (*Maria-Vittoria*), sœur des trois précédents, peintre de l'école de Gênes, morte jeune à Venise en 1711. Fille de *Giovanni-Francesco*, elle fut élève de son frère *Agostino*, et se montra digne de son maître. Sa carrière fut courte, et elle n'a laissé qu'un petit nombre de tableaux.

Ratti, *Vite de' Pittori Genovesi*.

CASSANATE (*Marc-Antoine-Alègre*), religieux espagnol, de l'ordre des Carmes, né à Tarragone en 1590, mort en 1658. Il a laissé neuf vol. de sermons et quelques autres écrits, parmi lesquels nous ne citerons que le suivant : *Paradisus carmelitici decoris*, etc.; Lyon, 1639, in-fol. Cet ouvrage, qui est une espèce de bibliothèque des carmes célèbres par leur piété ou par leurs écrits, fut censuré par la Sorbonne.

Antonio, *Biblioth. hispana nova*. — Witte, *Diarium biographicum*. — Jean Chéron, *Vindiciæ scapularis privilegiati*.

CASSANDRE (Κάσσανδρος), roi de Macédoine, fils d'Antipater, naquit vers l'an 354, et mourut vers 296 ou 297 avant J.-C. Il avait environ trente-cinq ans à la mort de son père, et commença de figurer dans l'histoire lorsqu'il alla défendre devant Alexandre, alors à Babylone, son père accusé. Selon Plutarque, il fut saisi d'un rire si immodéré à la vue toute nouvelle pour lui de l'étiquette et des génuflexions à la manière des Perses, que le roi irrité le saisit par les cheveux, et lui frappa la tête contre le mur. Quelque exagéré que puisse être ce récit, il est certain que Cassandre fut en butte à un traitement tel, qu'il lui en resta une profonde impression de terreur et de haine. Voilà sans doute l'origine de la version historique qui fait porter à Babylone, par Cassandre, l'eau empoisonnée qui aurait fait périr Alexandre. Il fut nommé chiliarque lorsque Polysperchon succéda à Antipater dans la régence de Macédoine. Mécontent de cet arrangement, il fit alliance avec Ptolémée Lagus et Antigone, et déclara la guerre à Polysperchon. L'insuccès de ce dernier à Mégalopolis, en 318 avant l'ère chrétienne, eut pour résultat de soumettre à Cassandre la plupart des États grecs, parmi lesquels Athènes. Un de ses premiers actes fut de modifier la constitution de cette cité en élevant à 10 mines les 5 fixées par Antipater, comme la somme nécessaire pour la pleine jouissance des droits de citoyen. Pendant qu'il réussissait ainsi dans le midi de la Grèce, il fut informé qu'Eurydice et Arrhidée, son mari, venaient d'être victimes de la vengeance d'Olympias, qui en même temps avait fait périr Nicanor frère de Cassandre, et cent de ses principaux partisans. Elle avait même fait exhumer Iollas autre frère de Cassandre, sous prétexte que ce prince avait empoisonné Alexandre. Cassandre était alors occupé au siége de Tégée : il le leva aussitôt pour se porter en Macédoine, quoiqu'il laissât ouvert ainsi le Péloponèse aux entre

prises du fils de Polysperchon. Après avoir enlevé à Olympias tout espoir de secours du côté d'Æacides et de Polysperchon, il assiégea cette princesse dans Pydna en 317 avant l'ère chrétienne; au printemps suivant, elle dut se rendre, et bientôt après Cassandre la fit périr. Ainsi s'ouvrait devant lui la voie au trône de Macédoine; et pour y arriver plus sûrement il fit retenir à Amphipolis Roxane, femme d'Alexandre le Grand, et son jeune fils Alexandre Ægus, et défendit de les traiter en personnes royales. Il entra pourtant dans la famille d'Alexandre par son mariage avec Thessalonica, sœur du conquérant, d'où le nom donné à la ville qu'il fit bâtir en l'honneur de cette princesse vers l'année 316. C'est encore vers cette date qu'on peut rapporter la fondation d'une autre ville appelée Cassandrée. A son retour dans les provinces méridionales, Cassandre releva Thèbes de ses ruines, vingt ans après qu'Alexandre l'eut détruite. Il reprit ensuite dans le Péloponèse quelques-unes des villes conquises en son absence par le fils de Polysperchon; il sut gagner à sa cause ce général lui-même et Alexandre, fils de ce dernier, et les détacher d'Antigone. Celui-ci, de son côté, réussit à enlever à Cassandre, en leur faisant espérer l'indépendance, toutes les cités grecques où il avait mis garnison, excepté Corinthe. A partir de ce moment, les affaires de Cassandre allèrent en déclinant jusqu'à la paix incertaine de 311, aux termes de laquelle il devait garder le pouvoir en Europe jusqu'à la majorité d'Alexandre Ægus; et d'autre part l'indépendance de la Grèce était formellement réservée et maintenue. Cependant il fit un pas de plus vers la royauté, par le meurtre de Roxane et du fils de cette princesse. La guerre recommença en 310, et cette fois Cassandre vit marcher contre lui Polysperchon et Hercule, fils d'Alexandre le Grand et de Barsine. Il n'avait plus à cette époque qu'Athènes, Corinthe et Sicyone. En 307, Athènes fut reprise par Démétrius Poliorcète, fils d'Antigone, sur Démétrius de Phalère, qui, sous le titre d'ἐπιμελητής, gardait cette place au nom de Cassandre depuis l'an 318. En 306, lorsque Antigone, Lysimaque et Ptolémée prirent le titre de roi, Cassandre fut salué de ce nom par ses sujets, quoique, suivant Plutarque, il ne se fît pas appeler ainsi dans ses lettres. En 305, pendant le siége de Rhodes par Démétrius Poliorcète, Cassandre envoya des secours aux assiégés, et tira parti de ce que Démétrius était occupé à attaquer les cités grecques pour entrer dans Corinthe et assiéger Athènes. Il leva le siége lors de la conclusion de la paix avec Rhodes par Démétrius, et se retira vers le nord de la Grèce, où Démétrius, devenu maître du midi, le poursuivit. Cassandre alors s'efforça d'obtenir la paix en opérant une diversion en Asie contre Antigone; en même temps il sollicita des secours de Ptolémée et de Séleucus. Démétrius se trouvait alors en Thessalie avec des forces considérables : appelé au secours de son père, il conclut un traité avec Cassandre, en réservant expressément et nommément l'indépendance de chacune des cités grecques; puis il passa en Asie en l'an 302. L'année suivante, 301, Cassandre se vit délivré par l'issue de la bataille d'Ipsus : de ses deux principaux ennemis, Antigone et Démétrius, le premier fut tué dans l'action, et l'autre défait. Après la bataille, les quatre autres rois, Séleucus, Ptolémée, Cassandre et Lysimaque, se partagèrent l'empire d'Antigone; la Grèce et la Macédoine échurent à Cassandre. Son entreprise sur Corfou en 299 ou 298 fut repoussée par Agathocle de Syracuse. Vers la même époque, on le trouve occupé à nouer des intrigues dans la Grèce méridionale, en même temps qu'il attaque Athènes et Élatée dans la Phocide, d'où il est repoussé victorieusement par l'Athénien Olympiodore, aidé des Étoliens. Le sort de la guerre ne favorisant point Cassandre, il encouragea Lacharès à s'emparer du pouvoir à Athènes. Mais la mort vint arrêter tous les desseins ambitieux de Cassandre. Cet homme, qu'aucune considération d'humanité ne désarmait quand il avait en vue quelque projet d'agrandissement, aimait cependant les lettres et les arts; il savait, dit-on, Homère par cœur, et la face de ses médailles porte une tête d'Hercule.

Athénée, I, 18, 19. — Plutarque, *Phocion*, *Pyrrhus*, *Démétrius*. — Diodore, XVIII, XX; XXI, *Frag.* 2. — Arrien, *Anabase*, VII, 27. — Pausanias, I, 25, 26 : X, 24. — Justin, XII, XV. — Thirlwall, *Greece*, vol. VII. — Droysen, *Geschichte der Nachfolger Alexander*.

CASSANDRE (*François*), auteur français, mort en 1695. Il savait fort bien les langues grecque et latine, faisait assez bien les vers français; mais son humeur inégale lui fit perdre tous les avantages que son talent lui eût fait obtenir. Il vécut d'une façon très-misérable. Boileau l'aimait beaucoup, et lui vint souvent en aide. C'est Cassandre que ce grand critique a pris pour le héros de sa première satire, dans laquelle il peint la retraite d'un philosophe qui abandonne Paris pour en fuir les vices; Cassandre y est désigné de la sorte :

> Damon, ce grand auteur, dont la muse fertile
> Amusa si longtemps et la cour et la ville,
> Mais qui, n'étant vêtu que de simple bureau,
> Passe l'été sans linge et l'hiver sans manteau,
> Et de qui le corps sec et la mine affamée
> N'en sont pas mieux refaits pour tant de renommée,
> Las de perdre en rimant et sa peine et son bien,
> D'emprunter en tous lieux, et de ne gagner rien,
> Sans habits, sans argent, ne sachant plus que faire,
> Vient de s'enfuir, chargé de sa seule misère.

Cassandre a traduit en français les deux derniers volumes de de Thou, et la *Rhétorique d'Aristote;* 1554 : cette traduction est fort estimée.

Boileau, *Préface sur le Sublime de Longin*. — Baillet, *Jugement des Savants*. — Brossette, *Notes sur la première satire de Boileau*. — Titon du Tillet, *le Parnasse françois*.

CASSANDRE (*George*), théologien flamand, né en 1515 dans l'île de Cadsand, mort le 3 février 1566. Il fut d'abord professeur de théologie à Bruges, puis à Gand · s'établit ensuite à

Cologne, où il s'appliqua spécialement à connaître les points qui séparaient les catholiques des protestants. Dans le but de rendre la paix à l'Église, il publia un ouvrage intitulé *de Officio pii viri in hoc dissidio religionis;* Bâle, 1561, in-8°. Cassandre déplut aux deux partis. Attaqué par les protestants, il le fut aussi par les catholiques. Toutefois, quelques princes d'Allemagne, et l'empereur Ferdinand lui-même, le jugèrent propre à terminer les différends religieux entre leurs sujets. C'est à la sollicitation de Ferdinand qu'il publia *Consultatio de articulis fidei inter papistas et protestantes controversis*. Malgré quelques propositions hardies avancées dans ses écrits, Cassandre resta constamment attaché à l'unité de l'Église. Parmi les abus dont la réforme lui paraissait nécessaire, étaient la trop grande puissance des papes, les pratiques superstitieuses introduites dans le culte des saints, des reliques, des indulgences, etc.; mais il n'attaqua jamais les dogmes de la foi. Les œuvres de Cassandre ont été réunies par de Cordes; Paris, 1616, in-fol. On y trouve, outre ses ouvrages théologiques, des *Hymnes*, des *Annotations* sur les poésies de saint Fortunat, des *Dissertations* et des *Lettres*.

Nicéron, *Mémoires*, t. 40. — Pope Blount, *Censura celebriorum auctorum*. — André, *Bibl. Belg.* — Swert, *Athenæ Belgicæ*. — Tessier, *Éloges des Savants*. — Arnold, *Kirchen und Ketzer-Historie*. — Moréri, *Dict. hist.* — *Biographie générale des Belges*.

*CASSANEA (*Jean-Joseph* DE MONDONVILLE), musicien français, né à Narbonne en 1715, mort à Belleville, près de Paris, en 1773. Le nom de Mondonville, que Cassanea accoupla au sien pour lui donner plus de relief, était celui d'une terre qui avait appartenu à sa famille. De bonne heure cet artiste se livra à l'étude du violon, et devint l'un des plus habiles exécutants de son époque; mais sa célébrité comme compositeur ne tarda pas à surpasser celle qu'il s'était acquise comme violoniste. Il débuta par des motets religieux, dont les succès lui valurent une place dans la musique du roi, et ensuite celle de surintendant de la chapelle de Versailles. Après nombre de trios, sonates et concerts, qui confirmèrent la bonne opinion que ces débuts avaient fait concevoir de son talent, il s'essaya à l'opéra. Sa pastorale d'*Isbé*, représentée en 1742, n'eut pas de succès; mais le *Carnaval du Parnasse*, joué en 1749, eut trente-cinq représentations, et fut repris plus tard. Le triomphe de ce compositeur fut l'opéra de *Tithon et l'Aurore*, représenté en 1753. — Une circonstance particulière contribua à en rehausser le succès. L'apparition à Paris d'une troupe de chanteurs italiens, en divisant les dilettanti parisiens en deux camps partisans exclusifs, l'un de la musique italienne, l'autre de la musique française, avait donné lieu aux discussions connues sous le nom de *Guerre des Bouffons*. La protection de la cour, et particulièrement de madame de Pompadour, faisait pencher la balance en faveur des compositeurs français : la première représentation de *Tithon et l'Aurore* fut le coup de grâc qui acheva la déroute du camp italien. Qu[oi] qu'il en soit, le lendemain l'Opéra françai rentrait dans les bénéfices de son monopole pa le renvoi des Italiens. *Daphnis et Alcimadure*, pastorale en patois languedocien, valut encore à Cassanea un succès d'enthousiasme e 1754, d'autant plus qu'elle fut chantée par de artistes de talent, et qui, étant originaires du mid de la France, parlaient ce langage avec facilité Reprise plus tard avec d'autres chanteurs, ell ne fut pas reçue avec la même faveur. L'auteu fut accusé d'avoir composé cet opéra avec d vieux airs languedociens. De 1655 à 1762, Cassanea dirigea le concert spirituel, et y fit exécuter de brillants motets et oratorios. D'autre opéras sont dus à ce compositeur, mais ils n'obtinrent que des succès médiocres ou nuls; c sont : *les Fêtes de Paphos*, joués en 1758; — *Psyché*, jouée à Paris en 1779; — *Thésée*, don les récitatifs étaient de Lulli, jouée en 1762; — *les Projets de l'Amour*, ballet héroïque, repré senté en 1771.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens*. — Turpi[n], *Plutarque français*.

*CASSANI (*Joseph*), hagiographe espagnol, d l'ordre des Jésuites, vivait dans la premièr moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Vida virtudes y milagros de san Stanislas Kostka* Madrid, 1715, in-8°; — *Vida, virtudes milagros de san Luis Gonzaga;* Madrid, 172[6] in-8°; — *Historia de la provincia de Compa[ñ]gni de Jesus del nuevo regno de Granada* Madrid, 1741, in-fol.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexi[con]*.

*CASSANIONE (*Jean*), paléontologue italien vivait dans la seconde moitié du seizième siècl[e]. Il est appelé Menostroliensis, nom qui se rap porte probablement à son lieu de naissance. O a de lui : *de Gigantibus eorumque reliquiis i Gallia repertis, nec non de admirandis qu[o]rumdam viribus qui ad gigantum naturan proxime accedunt;* Bâle, 1589, in-8°, et Spir[e] 1587, in-8°. Cet ouvrage fut traduit en alleman par J. Vogel, sous le titre : *Bericht von den a[l]ten Riesen*, etc.; Grolitz, 1588, in-4°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

*CASSANO (*Hugues*), hagiographe italien, d l'ordre de Cîteaux, natif de Crémone, vivait dan la première moitié du dix-huitième siècle. Il fu abbé du couvent de son ordre dans sa ville na tale. On a de lui : *Trattato elegiastico di Filoteo, monaco, sopra la vita e costumi del P. S Bernardo parafrasato e volgarizzato;* Cr[é]mone, 1720, in-8°.

Paitoni, *Bibl. degli Volgarizz.* — Adelung, supplément à Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon*.

CASSARD (*Jacques*), célèbre marin françai né à Nantes en 1672, mort en 1740 au châtea de Ham. Il commença ses services sur un co saire de Saint-Malo. En 1697, il partit pour Car thagène avec Pointis, qui, dans son rapport, l

de lui le plus grand éloge. Chargé ensuite du commandement d'un vaisseau équipé pour la course par les armateurs de Nantes, il fit des prises considérables. Louis XIV voulut le voir, le complimenta, lui donna une gratification de deux mille livres, et le nomma lieutenant de frégate. Cassard partit aussitôt, prit le commandement de la corvette *le Jersey*, et délivra la Manche des corsaires anglais qui l'infestaient. Ayant rencontré au mois de septembre 1708, près des Sorlingues, un convoi anglais de trente-cinq bâtiments, escorté par un vaisseau de guerre, il se mit en devoir de l'attaquer, bien qu'il n'eût avec lui qu'une frégate et deux corvettes. Mais le vaisseau ennemi prit la fuite en abandonnant son convoi. Cassard en amarina cinq des plus richement chargés, qu'il conduisit à Saint-Malo. Il y ragréa sa frégate, retourna dans la Manche, et prit encore huit bâtiments richement chargés.

Chargé, lors de la disette de 1709, d'aller au-devant d'une flotte de vingt-six navires qui appartenaient des blés à Marseille, il fit armer à ses frais deux vaisseaux de l'État. Les armateurs de vingt-cinq autres bâtiments qui se rendaient dans le Levant le prièrent de les convoyer; et, comme il leur conseillait d'attendre une escorte plus forte, ils lui dirent : « Nos vaisseaux seront en sûreté lorsque M. Cassard les escortera. » Après les avoir fait accompagner par *le Sérieux*, il ramenait avec *l'Éclatant* la flotte chargée de blé, lorsqu'une escadre de cinq vaisseaux anglais le rencontre, l'entoure, et l'attaque. Malgré l'infériorité du nombre, Cassard les maltraite, les bat, et les fait fuir. Pendant cette action, qui dura fort longtemps, le convoi avait eu le temps de se retirer en sûreté. Obligé de passer la nuit sur le lieu du combat pour se ragréer, Cassard fut encore attaqué le lendemain, au jour, par deux des vaisseaux qui avaient fui la veille. Mais bientôt le plus fort coula bas, et l'autre fut forcé de s'éloigner en très-mauvais état. Revenant ensuite à Toulon, Cassard y ramena encore plusieurs bâtiments anglais. Mais, le croirait-on? lorsqu'il se rendit de là à Marseille pour réclamer le remboursement de ses avances, les magistrats rejetèrent sa demande, sous le prétexte qu'il n'avait pas lui-même ramené le convoi. Il n'en fut pas moins nommé capitaine de frégate après plusieurs nouvelles courses où il se montra toujours le même.

La disette s'étant fait sentir de nouveau en 1711, on se souvint de Cassard : on le chargea d'acheter des blés à Constantinople, et, quelque temps après, il ramena un convoi qui rendit l'abondance au pays. Il était à Aix en 1712, pour son procès contre les magistrats de Marseille, quand il reçut ordre d'aller attaquer les Portugais dans leurs colonies. Ce fut pour lui une nouvelle occasion d'acquérir de la gloire. Il avait rapporté à la Martinique pour plusieurs millions de dépouilles, et y attendait la guérison de ses blessures, quand arriva de France une escadre à laquelle il eut ordre de réunir ses vaisseaux. Il fallut obéir. Après une traversée de quelques jours, on rencontra une escadre anglaise. Cassard demanda aussitôt l'ordre d'attaquer; mais le commandant, auquel ses instructions défendaient d'engager aucune action, parce qu'on négociait alors la paix, répondit par un refus. Cassard, attribuant cette réponse à la pusillanimité, justement irrité d'ailleurs de sa destitution, s'écria : « Partout où je trouve les ennemis de mon maître, mon devoir est plus fort que des ordres dictés par la lâcheté; » puis, donnant le signal aux vaisseaux de son escadre, il attaque les Anglais, les disperse, et leur prend deux vaisseaux. En arrivant à Toulon, il apprit que le roi l'avait nommé capitaine de vaisseau. La paix d'Utrecht le rendit alors à un repos dont son activité ne s'accommodait guère. Au lieu de mendier des pensions et des honneurs cependant bien mérités, Cassard ne parut à la cour que pour réclamer obstinément les sommes que lui devait le commerce de Marseille. Mais le brave marin était un courtisan malhabile; aussi assiégea-t-il en vain les antichambres, et la misère devint sa seule récompense. Un jour que Duguay-Trouin, plus heureux que lui, se promenait dans la galerie de Versailles avec quelques seigneurs, il aperçut dans un coin un homme à l'extérieur misérable, à la mine triste et rêveuse. Aussitôt il courut à lui, l'embrassa, et l'entretint longtemps. Les courtisans étonnés lui demandant qui était cet homme : « Cet homme, répondit l'illustre marin, c'est le plus grand homme de mer que la France ait à présent; c'est Cassard. Je donnerais toutes les actions de ma vie pour une des siennes. Il n'est pas connu ici, mais il est redouté chez l'ennemi; avec un seul vaisseau, il ferait plus qu'un autre avec une escadre entière. » Comment arriva-t-il qu'un tel homme mourut enfermé au fort de Ham, après y avoir langui une vingtaine d'années? C'est que, sans cesse rebuté dans ses justes demandes, il avait osé céder à son indignation, et proférer quelques paroles indiscrètes contre le cardinal de Fleury. N'était-ce pas assez pour impatienter Son Éminence, et faire oublier tous les services de *cet homme?*

Turpin, *Fastes ou tableau historique de la marine française*. — Graincourt, *Hommes illustres de la marine française*. — Le Bas, *Diction. encycl. de la France*.

CASSAS (*Louis-François*), peintre et architecte, né à Azay-le-Ferron (Indre) le 3 avril 1756, mort à Versailles le 2 novembre 1827. Après avoir étudié en Italie, il accompagna successivement Choiseul-Gouffier à Constantinople, et Lechevallier dans la Troade. Il parcourut ensuite en artiste la terre sainte, la Syrie et l'Égypte, et recueillit dans tous ces voyages de nombreux dessins et de nombreux plans exécutés avec talent, et qui servirent aux publications suivantes : *Voyages pittoresques de la Syrie, de la Phénicie, de la Palestine, de la*

basse Égypte; Paris, 1799 et suiv.; 30 livr., in-fol. (inachevé): MM. Didot avaient repris cette grande publication, lorsque tous les cuivres gravés furent détruits dans l'incendie de l'une de leurs fabriques, où ils étaient déposés. Cet ouvrage est devenu très-rare; les plans et vues de Balbek et de Palmyre sont surtout très-remarquables et très-exacts; — *Voyage pittoresque de l'Istrie et de la Dalmatie, rédigé d'après l'itinéraire de Cassas, par Lavallée*; Paris, Didot, 1800 et suiv.; 14 liv. in-fol., atl.; — *Grandes Vues pittoresques des principaux sites et monuments de la Grèce, de la Sicile, et des sept collines de Rome, dessinées et gravées à l'eau-forte, au trait, par Cassas et Bance, avec un texte par C.-P. Landon*; Paris, 1813, 40 pl. in-fol.

Cassas a créé la *Galerie de modèles d'architecture des différents peuples*, décrite par Legrand, et placée dans une salle de l'École des beaux-arts. P. Ch.

Feller, *Dict. hist.* — Nagler, *Allgem. Künstler-Lexicon.* — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France.*

CASSAS (*Victor*), publiciste français, né en 1775, mort à Paris le 16 janvier 1821. Il fut syndic de la compagnie des courtiers de commerce près la bourse de Paris. On a de lui : *Considérations sur l'établissement d'un entrepôt réel des denrées coloniales à Paris, et réponse aux objections des places maritimes*; Paris, 1816, in-4°; ibid., 1818; — *Réflexions sur l'écrit* (de Bricogne) *intitulé* Examen impartial du buguet, etc.; ibid., 1816, in-8°; — *Un mot à M. Bricogne*; ibid., 1816; — *Un mot sur l'écrit* (de Casimir Périer) *intitulé* Réflexions sur le projet d'emprunt; ibid., 1817; — *Observations sur les dernières Réflexions de M. Casimir Périer au sujet de l'emprunt*; ibid., 1817, in-8°.

Quérard, *la France littéraire.* — Beuchot, *Journal de la librairie.*

* **CASSE DE BELLECOMBE** (*André-Ursule*), littérateur français, né à Montpezat (Lot-et-Garonne) le 1er mars 1822. Il est, par sa mère, le petit-neveu du marquis de Boraille, vice-amiral de France sous Louis XV. On a de lui plusieurs ouvrages, parmi lesquels on remarque : *l'Agénois illustré*, ou *Notion sur les hommes célèbres de l'Agénois* (Bernard de Palissy, les Scaliger, Cottin, Théophile, et J. Mascaron, etc.); Agen, 1846, un volume in-4°, avec portraits; — *Mélanges littéraires* précédés d'un poëme intitulé *Gilbert*, ou *la vie est un songe*; Cahors, 1849, un vol. in-12; — *Histoire universelle*; Paris, 1852-1853, 2 vol. in-8°. La suite de ce grand ouvrage reste encore à publier.

CASSE (du). *Voy.* Ducasse.

* **CASSEANUS** (*Christophe*), philologue dont la nationalité est inconnue, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On a de lui : *Epistolarum conscribendarum methodus Libanio a nonnullis adscripta, græce et latine, interpretibus Casp. Stiblino et Chr. Casseano*; sans date ni lieu d'impression.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexicon.*

CASSEBOHM (*Jean-Frédéric*), médecin et anatomiste allemand, mort à Berlin le 6 février 1763. Il fut successivement professeur d'anatomie à Halle et à Berlin. On a de lui : *Progr. de differentia fœtus et adulti*; Halle, 1730, in-4°; — *Tractatus anatomici de aure humana*; ibid., 1730-1735, 3 vol. in-4° : cette collection de six traités sur l'anatomie de l'oreille est d'un grand intérêt pour l'histoire de la science; — *Methodus secandi musculos*; ibid., 1739, in-8°; en allemand, 1740, in-4°; — *de Methodo secandi viscera*; ibid., 1740, in-8°.

Dunkel, *Nachrichten.* — Éloy, *Dict. de la Médecine.* — Carrère, *Bibliothèque de la Médecine.*

* **CASSEGRAIN** (*N.*), physicien et professeur au collége de Chartres, est cité, dans le *Journal des savants* de 1672, comme auteur d'une lunette d'approche plus perfectionnée que celle de l'illustre Newton; mais il paraît que cette invention était due à un Anglais appelé Gregori. Cassegrain a aussi écrit une lettre sur les proportions des trompettes à parler de loin, ou porte-voix.

Jacques *Cassegrain*, médecin de Chartres, s'est fait aussi connaître comme savant observateur. En 1691, lors de la démolition de la flèche du clocher de Chartres, il fit sur les anciennes ferrures, scellées dans la pierre, des expériences qui démontrèrent que plusieurs de ces pièces avaient le poids, la couleur et la vertu magnétiques de l'aimant.

Journal des Savants, 1672-1691. — De Liron, *Bibl. Chartraine* (ms).

CASSEL (*François-Pierre*), médecin et naturaliste allemand, natif de Cologne, mort en 1821. Après avoir enseigné l'histoire naturelle dans sa ville natale, il se rendit à Gand pour y occuper une chaire de professeur ordinaire. On a de lui : *Skizzen für zoonomie* (Esquisses de Zoonomie), 1re part.; Cologne, 1808, in-8°; — *Versuch über die naturlichen Familien*, etc. (Essai sur les familles naturelles, etc.); ibid.; — *Lehrbuch*, etc. (Manuel de classification naturelle des plantes); Francfort, 1817, in-8°; — *Oratio de utilitate studii historiæ scientiarum physicarum, publice dicta antequam magistratum academicum deponeret*, 1819, dans les *Annales de l'université de Gand*.

Biographie médicale.

CASSEL (*Jean-Philippe*), historien et philologue allemand, né à Brême le 31 octobre 1707, mort le 17 juillet 1783. Il professa l'éloquence dans sa ville natale. Outre un grand nombre de dissertations et de traductions d'ouvrages anglais, on a de lui : *Periculum criticum de convenientia veteris linguæ mauretanicæ cum phœnicia, verum vocis cinnabaris etymon eruens*; Magdebourg, 1735, in-4°; — *Disquisitio critico-philol. de vocabulo phœnicio kartha, urbem designante*; ibid., 1737, in-4°; — *Observatio critico-philol. de columnis Phœniciorum*

in Mauritania; Leipzig, 1739, in-4°; — *Disquisitio de Judæorum odio et abstinentia a carne porcina*; ibid., 1739, in-4°; — *de Frisonum Navigatione fortuita in Americam sæculo sexto facta*; ibid, 1741, in-4°; — *de Navigationibus fortuitis ante Columbum in Americam factis*; ibid., 1742, in-4°; — *de l'Ancien et précieux Psautier de Brême*, en allemand; Brême, 1759, in-4°; — *Nouveaux documents sur quelques traités conclus par la ville de Brême avec les villes hanséatiques en particulier*, en allemand; ibid., 1767, in-8°; — *Recueil complet des médailles de Brême*, en allemand; ibid., 1772, 1773.

Charles, *Vie de J.-G. Cassel*. — Meusel, *Gelehrtes Deutschland*.

CASSELIUS. *Voy*. CASCELIUS.

CASSELLA (*Joseph*), astronome et mathématicien italien, né en 1755 à Cusano, mort à Naples en 1808. Il professa dans cette dernière ville l'astronomie et la mécanique. Outre quelques opuscules inédits et deux mémoires insérés dans les *Actes* de la Société italienne des sciences, on a de lui : *Opuscolo analitico*; 1788; — *Efemeridi astronomiche*; — *Osservazioni meteorologiche*, imprimées dans les Annuaires de Naples.

Tipaldo, *Biog. degli Ital. illustri*.

CASSERIO (*Jules*), anatomiste italien, né à Plaisance en 1545, mort à Padoue en 1616. Il étudia la médecine sous Fabricio d'Aquapendente, dont il avait été domestique, et remplaça ce savant professeur dans la chaire de médecine et d'anatomie de l'université de Padoue. Casserio fit faire de grands progrès à l'anatomie, et découvrit le muscle externe du marteau (oreille moyenne). Quant au muscle dit *perforé* de Casserius, il a été découvert par Fallope. On a de lui : *de Vocis Auditusque organis historia anatomica*; Ferrare, 1600, in-fol.; Venise, 1607, in-fol : la partie relative aux organes de la voix a été réimprimée seule à Ferrare, 1601, in-fol.; — *Pentestheseion, hoc est de quinque sensibus liber, organorum fabricam, actionem et usum continens*; Venise, 1609, 1627, in-fol.; Francfort, 1609, 1610, 1612, in-fol.; ibid., 1632, in-4° : cette édition a pour titre : *Nova anatomia, continens accuratam sensilium, tam humanorum quam animalium brutorum, et delineationem figuris æneis affabre depictis intuentium oculis subjectam, et descriptionem*; Francfort, 1622, in-fol.; — *Tabulæ anatomicæ LXXVIII, cum supplemento XX tabularum Dan. Bucretii, qui et omnium explicationes addidit*; Venise, 1627, in-fol.; Francfort, 1632, 1656, 1707, in-4°; — *Tabulæ de formato fœtus*; Amsterdam, 1645, in-fol.

Jacques Douglas, *Bibliographiæ anatomicæ specimen*, Lond., 1715. — Thomasini, *Elogia*. — Ghilini, *Teatro d'Uomini letterati*. — Kestner, *Medic. Gelehrten-Lexicon*. — Papadopoli, *Historia gymnasii Patavini*.

CASSIANI (*Julien*), poëte et littérateur italien, né à Modène le 25 juin 1712, mort le 23 mars 1778. Il eut la direction du pensionnat au collége des Nobles de Modène, fut nommé professeur de littérature à l'université de cette ville, et laissa la réputation d'un poëte agréable. Le marquis de Luchesini, l'un de ses élèves, a réuni ses poésies sous ce titre : *Saggio di rime*; Lucques, 1770, in-4°. Parmi ses sonnets les plus remarquables, on cite *l'Enlèvement de Proserpine*, *l'Histoire de Susanne*, *la Chute d'Icare*, etc.

Tiraboschi, *Biblioth. Modenese*.

CASSIANUS BASSUS, agronome grec, natif de Maratonyme en Bithynie, vivait dans le troisième ou le quatrième siècle. Selon l'opinion la plus probable, il est l'auteur d'un livre grec sur l'agriculture, intitulé Γεωπονικά. Jean-Alexandre de Brassicanus fit imprimer *les Géoponiques* en grec pour la première fois; Bâle, 1539, in-8°. La seule bonne édition, grecque et latine, est celle de Nicias; Leipzig, 1781, 4 vol. in-8°. Cet ouvrage a été traduit en latin par Cornarius; Venise, 1538, in-8°; Bâle, 1558, in-8°; en français, par Antoine-Pierre de Narbonne; Poitiers, 1545, in-12; Paris, 1550, in-12; en allemand, par Melchior Herren; Strasbourg, 1545, in-4°. Caffarelli a publié : *Abrégé des Géoponiques, extrait de l'édition de Nicias*; Paris, 1812, in-8°, et dans le tome XIII des *Mémoires* de la Société d'agriculture du département de la Seine.

Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biogr*.

CASSIEN (Κασσιανός, *Jules*), chef de la secte des docètes, au deuxième siècle de notre ère. Il n'avait pas fait une profonde sensation, au moins en Occident, puisque Irénée, qui écrivait à Lyon vers l'an 180, et l'auteur des *Philosophumena* (Hippolyte, évêque de Portus, ou Caïus), qui publia cet ouvrage vers l'an 220, n'ont pas parlé de lui. C'est Clément d'Alexandrie, curieux investigateur des opinions des philosophes, surtout dans leur rapport avec le christianisme, qui, vers le commencement du troisième siècle (ou plutôt en 192), a mis Cassien en lumière (1). Bien différent de Carpocrate et de son fils Épiphane, auxquels on impute des mœurs très-relâchées et l'enseignement de la communauté des femmes, Cassien ne voulait pas même de l'union des sexes, nécessaire à la propagation du genre humain. Dans un écrit sur *la Continence* ou sur *l'État d'eunuque*, il s'écriait : « Que personne « ne dise que, puisque nous sommes constitués « de manière que l'homme a été formé pour engendrer, et la femme pour concevoir, ce « commerce est conforme à l'ordre de Dieu; « car si cette disposition était divine, Dieu n'aurait pas placé les eunuques parmi les bienheureux; et le prophète n'aurait pas dit qu'ils « n'étaient pas un arbre sans fruit (2), prenant ainsi l'arbre pour l'homme que sa volonté a fait eunuque. » Il continue son attaque (3) en paroles athées, en disant : « Qui ne

(1) Strom., III, 13, § 91.
(2) Isaïe, 56, 3.
(3) Clément, III, 13, 92.

« serait en droit de faire alors le procès au « Sauveur, pour nous avoir affranchi de l'erreur « des sens, par lesquels les deux sexes se rap« prochent et s'unissent? » — « Ici, ajoute Clément, « Tatien, sorti de l'école de Valentin, s'accorde « avec Cassien. Salomé, selon celui-ci, demande « au Seigneur quand viendra le temps où se« ront connus les mystères sur lesquels elle « l'interroge. — Lorsque vous aurez foulé aux « pieds le voile de la pudeur, reprend-il, quand « deux ne feront qu'un, et quand le mâle et la « femelle ne seront ni mâle ni femelle. »

Ces paroles, dit Clément d'Alexandrie (1), ne sont pas dans les quatre évangiles qui nous ont été donnés, mais dans l'évangile selon les Égyptiens. « L'illustre Cassien, poursuit Clément, se « rapproche trop du platonisme quand il affirme « que l'âme, divine dans son principe, mais effé« minée par le désir, descend ici-bas pour la gé« nération et pour la mort. Immédiatement, et « par une interprétation forcée, Cassien attribue « à l'apôtre Paul cette opinion que la génération « doit son origine à une tromperie, quand il « dit : « Je crains que, comme Ève fut séduite par « le serpent, vos esprits ne s'éloignent de la « simplicité, qui est dans le Christ. » Clément explique ces paroles allégoriquement, ainsi que celles, « Dépouillez le vieil homme, » émanées du même apôtre, et reproche à Cassien d'avoir aussi dénaturé ce texte de la Genèse, où il est dit que Dieu fit à Adam et à Ève des tuniques de peau, en les interprétant au physique, ainsi que deux autres textes de saint Paul, qui parlent des hommes engendrés et engendrant avec la matière, tandis que leur patrie est dans le ciel. Clément les explique en ce sens que nous devons vivre dans le mariage comme non mariés, dans l'état de fortune comme ne possédant rien, dans l'état de paternité comme n'ayant que des êtres mortels. On voit avec quelle subtilité se poursuivait cette controverse; mais Clément est plus clair quand il reproche (2) à Cassien de ne voir dans le corps qu'une *apparence* (δόκησις), et d'avoir eu pour successeur un Marcion et un Valentin. On ne connaît pas autrement l'hérésie des *docètes*, à laquelle Clément d'Alexandrie (3) associe les hématites. Selon Genoude, dont la traduction est élégante sans doute, mais libre et un peu paraphrasée, ils niaient la réalité de l'incarnation, et, selon eux, Jésus-Christ n'aurait été qu'un fantôme (4).

Le premier historien de l'Église, Eusèbe, pense (5) que le Cassien dont parle Clément d'Alexandrie est l'auteur d'une chronographie. Saint Jérôme en parle aussi dans la liste des écrivains ecclésiastiques, au mot *Clément;* mais il ne l'avait pas vue. Quel rapport y avait-il entre des travaux purement historiques et les écrits mystiques de Cassien, prédécesseur de Marcion? Il est probable que ce dernier a vécu dans le temps d'Adrien, au moment où, selon Clément d'Alexandrie, apparurent les principaux hérésiarques, et où les quatre évangiles canoniques n'avaient pas encore, malgré leur supériorité, fait taire les partisans des évangiles selon les Égyptiens, selon les Hébreux et les autres. On voit, en effet, combien la tradition a varié jusqu'à l'époque où Irénée a proclamé le premier l'autorité des évangiles selon saint Matthieu, saint Marc, saint Luc et saint Jean, des épîtres des autres apôtres.

L'auteur de la chronographie a pu vivre plus tard, vers l'an 174 de notre ère.

ISAMBERT.

Matter, *Histoire du Gnosticisme*, sect. III, ch. 1er.

CASSIEN (*saint*), vivait dans le troisième siècle, et souffrit le martyre sous Dèce, ou, selon d'autres, sous Julien l'Apostat. Il fut maître d'école à Imola. Dénoncé et arrêté comme chrétien, il refusa constamment de sacrifier aux idoles. Par l'ordre du gouverneur de la province, ses élèves, que sa sévérité avait irrités, le firent expirer au milieu de longs et cruels tourments.

D. Ruinart, *Actes de saint Cassien*. — Ellies Dupin, *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*. — Baillet, *Vies des Saints*. — Prudence, dans son livre des *Couronnes*, hymne 9.

CASSIEN (*Jean*), écrivain ascétique, fondateur du monastère de Saint-Victor à Marseille, né vers 350, mort vers 433. Quelques-uns lui donnent pour patrie une ville grecque des bords de la mer Noire; d'autres pensent qu'il reçut le jour à Marseille, où il écrivit tous ses ouvrages, et où il mourut, après avoir fondé la célèbre abbaye de Saint-Victor. Les voyages aux lieux saints étaient, à cette époque de ferveur religieuse, un épisode nécessaire dans la vie de tout homme prenant part au mouvement intellectuel. Cassien, jeune encore, fut donc saisi du désir de visiter les solitudes de l'Orient. Il se rendit d'abord à Bethléem, où il resta peu de temps; puis il partit pour les déserts de la Thébaïde, berceau du cénobitisme chrétien. Il était accompagné, dans son pèlerinage, par son ami Germain, qu'on présume avoir été un jeune Gaulois. Tous deux, à la prière des solitaires de Bethléem, qui craignaient que ces âmes ardentes, séduites par la vie du désert, ne la préférassent aux combats de la foi active et militante, s'engagèrent par serment, dans la grotte du Christ, à revenir en Palestine. Ils s'avancèrent de solitude en solitude, la besace sur le dos, le bourdon à la main, cherchant dans l'Égypte chrétienne les enseignements de la sagesse nouvelle. Accueillis avec cordialité par les anachorètes, initiés par eux aux saints mystères du christianisme, ils s'oubliaient au milieu des sévères séductions de la vie cénobitique, quand le serment qu'ils avaient fait leur revint à la mémoire. Ils s'arrachèrent donc au désert,

(1) § 93.
(2) Ch. 17, § 105-106.
(3) VIII, 17.
(4) P. 678, tom. V, trad. des Pères de l'Église grecque. *Voy.* aussi note d'Heinichen sur l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe, VI, 12.
(5) VI, 12.

et repartirent pour Bethléem. Bientôt après, Cassien se fit autoriser par les Pères de cette ville à retourner en Égypte. Il y demeura dix ans; mais la supériorité de son intelligence ne permit pas qu'on l'y oubliât, comme il le désirait. Vers 404 il fut envoyé à Rome, et chargé, par les orthodoxes de Constantinople, d'une mission au sujet de la lutte contre les ariens. Peu de temps après, il alla se fixer à Marseille, et se mit à travailler à deux ouvrages; l'un, intitulé *Institution des monastères;* l'autre, *Collations* ou *Dialogues*. Ces deux ouvrages forment ce qu'on peut appeler le code des institutions monastiques. Ils furent d'abord l'unique base de la législation des cloîtres. Ils contiennent tout un système de morale, et les récits légendaires qui s'y trouvent mêlés en grand nombre en font un tableau animé et curieux de la vie religieuse de l'époque. Cassien ne donna point dans les excès de zèle qui égarèrent quelques-uns de ses contemporains. Ses écrits, qui ont fourni quelques traits à Dante, furent la lecture préférée de saint Thomas d'Aquin. Les solitaires de Port-Royal professaient pour lui un culte spécial, et c'est dans ses livres qu'ils allaient chercher les règles de la vie monastique. Arnaud d'Andilly lui a emprunté presque tous les matériaux de son ouvrage intitulé *la Vie des Pères du désert*.

Histoire litt. de la France. — Richard et Giraud, *Bibl. sacrée*. — Baillet, *Vies des Saints*. — Ellies Dupin, *Biblioth. des auteurs ecclésiastiques*. — Dom Cellier, *Hist. des auteurs ecclésiastiques*. — Photius, *Bibliotheca*. — Possevin, *Apparatus sacer*. — Vossius, *de Historicis latinis*. — Colomesc, *Gallia orientalis*. — Le Bas, *Dict. enc. de la France*.

CASSIEN (*saint*), martyrisé le 3 décembre 298. Il était greffier du prétoire à Tanger, lorsque le magistrat, Aurèle Agricola, condamna à mort saint Marcel, le centenier. Indigné de l'injustice de cette sentence, il jeta à terre la plume et le papier, fut conduit en prison, et eut la tête tranchée.

D. Ruinart, *Hist. du martyre de saint Cassien*. — Baillet, *Vies des Saints*.

CASSIEN (*saint*), évêque d'Autun, natif d'Alexandrie en Égypte, mort à Autun vers le milieu du quatrième siècle. Sa vertu le fit élire évêque d'Orthe en Égypte, ou d'Orthosie en Phénicie. Mais, sur la foi d'une vision qu'il avait eue, il passa dans les Gaules sous le règne de Constantin le Grand, vint à Autun, et succéda à Rhétice, évêque de cette ville.

Florus, *Martyrologe*. — Grégoire de Tours, *Traité de la gloire des confesseurs*. — Baillet, *Vies des Saints*.

CASSIN (*Eugène*), philanthrope français, né à Sens le 11 décembre 1796, mort le 14 février 1844. Sorti d'une famille obscure, il ne dut qu'à sa persévérance dans le travail la position honorable qu'il occupa plus tard. Après s'être fait remarquer par les soins assidus qu'il prodigua aux malades de l'hôpital de Sens, où il était entré comme employé, il vint à Paris, et devint dès lors un des membres les plus actifs, un des principaux agents de toutes les sociétés d'instruction et de toutes les associations de bienfaisance. On a de lui : *l'Almanach philanthropique;* Paris, 1826 et 1827, in-18; — *Choix de nouveaux fac-simile d'écrivains contemporains et de personnages célèbres;* ibid., 1833.

Quérard, suppl. à la *France litt.*

CASSINI, nom d'une famille italienne originaire du comté de Nice, établie en France depuis le règne de Louis XIV, et dont tous les membres, sauf un seul, se sont fait un nom dans l'astronomie. Le plus célèbre est le suivant :

CASSINI (*Jean-Dominique*), célèbre astronome, né à Perinaldo, l'ancien *Podium Reinaldi*, le 8 juin 1625, mort le 14 septembre 1712. Fils de Jacques Cassini, gentilhomme italien, et de Julie Crovesi, il fut élevé par un oncle maternel, qui l'envoya d'abord à l'école à Vallebonne, puis, deux ans après, au collége des jésuites à Gênes, où il eut, entre autres, pour maîtres le P. Caselli, depuis missionnaire aux Indes orientales, et le P. Alberti. Cassini a raconté lui-même avec beaucoup de simplicité (dans sa vie publiée par son arrière-petit-fils) les premières impressions de sa jeunesse. « Ayant entendu, dit-il, dans l'église de Saint-Ambroise (à Gênes) un panégyrique de saint François Xavier, j'en traduisis les plus beaux morceaux en vers latins; ce qui me mérita d'être nommé le prince des poëtes de ma classe, conjointement avec un autre écolier dont le père avait une grande autorité dans la république; mais, m'étant brouillé avec ce jeune homme, je perdis ma dignité. » L'écolier poëte s'exerça aussi à faire des vers sur le voyage des Mages à Jérusalem et à Bethléem, ainsi que sur les prérogatives de la ville de Gênes (1). Mais bientôt son goût pour la poésie l'abandonna, et il se sentit vivement entraîné vers l'étude des mathématiques. Laissons-le lui-même exposer ce changement qui décida sa carrière : « Il y avait alors au collége des jésuites une leçon extraordinaire de mathématiques. L'évidence que je trouvais dans les principes de cette science me la faisait préférer à toute autre; aussi j'y donnais tout le temps que me laissaient les thèses publiques, qu'on ne m'obligeait que trop souvent de soutenir. C'est surtout chez l'abbé Doria que j'eus l'occasion de me livrer plus librement à cette étude. Ce prélat, ayant entendu parler de moi, désira m'avoir chez lui, et me conduisit à son abbaye de Saint-Fructuose. Dans cette solitude j'étudiai les éléments d'Euclide; et le P. Reineri, olivétain, ayant publié ses *Tables Médicéennes*, je me mis à étudier le calcul des Tables Alfonsines, Rudolphines et autres, dont je m'étais pourvu avant de venir chez l'abbé Doria. »

Une maladie l'obligea d'aller respirer l'air natal. Il retourna à Perinaldo; mais il n'y fit pas un

(1) Quelques-unes de ses poésies latines furent imprimées avec celles de ses maîtres dans un recueil in-fol., publié à Gênes en 1646.

long séjour. S'étant lié avec Lercaro, qui devint en 1683 doge de Gênes, il lui servit de secrétaire dans son ambassade près la cour de Louis XIV. A son retour, il accompagna Lercaro dans une de ses terres, sur les frontières de la Lombardie; et ce fut là qu'un ecclésiastique corse lui prêta quelques livres d'astrologie. Cassini, alors âgé de vingt et un ans, en fit quelques extraits. « Ayant fait l'expérience, dit-il, d'une méthode astrologique très-fautive, et qui cependant avait très-bien réussi, je soupçonnai que le hasard seul avait pu justifier la prédiction; et ayant lu très-attentivement le bel ouvrage de Pic de la Mirandole contre les astrologues, je vis qu'il n'y avait rien de solide dans leurs règles, et qu'il n'y avait que l'astronomie qui méritât de l'attention. A mon retour, je fis part de mes réflexions à plusieurs de mes amis; mais je ne pus persuader le plus grand nombre, trop prévenu en faveur de l'astrologie judiciaire, ce qui donna lieu au P. Noceto de combattre cette vaine science dans les sermons qu'il fit à Saint-Ambroise. Il y réfuta particulièrement les prédictions que publiait tous les ans, en forme d'almanach, un certain Thomas Oderigo, dont les connaissances astrologiques venaient d'essuyer un cruel affront, qui avait précédé un grand triomphe. En effet, une tempête prédite dans un de ces almanachs arriva ponctuellement au jour marqué; elle fut si violente, qu'un grand nombre de personnes courut aux églises pour se préparer à la mort. Mais il fit le temps le plus calme un autre jour pour lequel le même almanach avait prédit une semblable tempête, dont l'attente avait donné lieu à beaucoup de particuliers de déserter la ville de Gênes, de peur d'être ensevelis sous les ruines. Le P. Noceto profita de ce contre-temps pour confondre son adversaire. Celui-ci, très-irrité, publia contre le jésuite un ouvrage intitulé *il Cielo aperto*, pour lequel le sénat fit enfermer l'auteur dans la tour du palais. Le P. Noceto répondit par une satire en vers italiens, commençant ainsi :

Il cielo aperto ha chiuso
Il suo spalancatore,

et dont il envoya deux exemplaires aux PP. Riccioli et Grimaldi. Mais ceux-ci n'approuvèrent point cette conduite, disant, comme Kepler, qu'on peut tolérer qu'une fille folle comme l'astrologie nourrisse une mère sage comme l'astronomie; et que, si le public était persuadé de la vanité de l'astrologie, les livres d'astronomie n'auraient plus de débit. » Voilà comment Cassini fut confirmé dans l'étude de l'astronomie, et se préparait déjà à ces travaux qui, pour parler avec Fontenelle, « nous donnent des yeux, et nous dévoilent la prodigieuse magnificence de ce monde presque uniquement habité par des aveugles. »

Bientôt sa liaison avec le physicien Bagliani, qui lui montra un sextant de Tycho-Brahé, le général Sauli, auquel il avait prédit ses succès contre le duc de Parme, et le marquis Malvasia, qu'il détourna de l'astrologie, le firent appeler à Bologne, où il remplaça en 1650 le P. Cavalieri, l'inventeur de la méthode des indivisibles, dans la première chaire d'astronomie. Ses collègues Montalbani, Ricci, Mengoli se réunissaient souvent chez lui pour tenir des conférences sur diverses expériences de mathématiques et de physique, dont les journaux de Parme rendirent compte.

La comète qui parut à la fin de 1652 exerça la première le talent observateur de Cassini. Le marquis Malvasia invita le jeune professeur à la villa de Pansano, près de Modène, où il avait construit un observatoire. Cassini marqua d'abord la configuration de cette comète avec les étoiles voisines, et en détermina la longitude et la latitude de jour en jour. « Nous fîmes, ajoute-t-il, venir de Modène des imprimeurs, qui imprimaient mon discours à mesure que je le faisais. Ce qu'il y eut de plus remarquable à cette comète, c'est qu'elle passa par notre zénith. Les observations que je fis de son cours m'autorisèrent à conclure qu'elle n'avait point de parallaxe sensible, et qu'elle était au-dessus de Saturne. Le duc François de Modène, qui était fort curieux et amateur d'astronomie, venait quelquefois à Pansano assister à nos observations et voir nos instruments. C'était pour lui plaire que le marquis Malvasia faisait imprimer mes observations à mesure que je les faisais. Dans le traité que je composai en cette occasion sur cette comète, je ne m'éloignais guère de l'hypothèse la plus commune sur la génération des comètes, avec cette différence que j'attribuais leur origine au concours des exhalaisons tant de la terre que des astres; car je supposais que chaque astre a une atmosphère qui s'étend fort loin, et qui se mêle avec les atmosphères des autres astres. Mais depuis la publication de ce traité, ayant eu le loisir de comparer ensemble les observations diverses de cette comète, dont le mouvement avait paru singulièrement inégal, je reconnus qu'il pouvait se réduire à l'égalité sur une ligne circulaire fort excentrique à la terre; et ayant vu dans ses dernières observations cette comète passer par le zénith et n'avoir point de parallaxe sensible, j'estimai fort raisonnable l'hypothèse ancienne d'Apollonius Myndien, qui supposait les comètes des astres perpétuels, dont le mouvement est si excentrique à la terre qu'elles ne sont visibles que lorsqu'elles approchent de leur périgée. »

Cassini eut bientôt une nouvelle occasion d'exercer son génie. En 1653, on répara l'église de Sainte-Pétrone à Bologne, où le dominicain Ignace Dante avait tracé, en 1575, une ligne méridienne pour avoir exactement les points d'équinoxes et de solstices, si nécessaires à la fixation des fêtes, depuis longtemps dérangées par le calendrier Julien. Cassini profita des augmentations qu'on fit à l'édifice pour prolonger cette ligne, véritable gnomon, de manière à donner

toutes les hauteurs du soleil durant toute l'année. Il invita, pour être témoins du succès de ses opérations, tous les savants de Bologne, entre autres les PP. Riccioli et Grimaldi, leur disant, dans son style poétique, « qu'il s'était établi dans un temple un nouvel oracle d'Apollon ou du soleil, et qu'on pouvait le consulter avec confiance sur toutes les difficultés de l'astronomie. » En effet, ce nouvel oracle lui donna l'obliquité de l'écliptique de 23 degrés 29 minutes, la réfraction horizontale de 32 à 33 minutes, la parallaxe du soleil d'environ 10 secondes; il lui servit aussi à déterminer la partie de la circonférence de la terre que la longueur de la nouvelle méridienne occupait dans le ciel, déterminations qui furent plus tard vérifiées par Picard. Enfin ses observations montrèrent que l'inégalité du mouvement apparent du soleil ne dépend pas immédiatement de son excentricité, qui fait que son diamètre apparent paraît plus grand au périgée qu'à l'apogée.

« Mes observations, dit le célèbre astronome, firent voir que le diamètre apparent du soleil, qui diminue en s'éloignant du périgée, ne diminue pas à proportion comme le mouvement de cet astre dans l'écliptique. Kepler l'avait déjà avancé (1); mais les astronomes, entre autres le P. Riccioli, n'avaient pu se le persuader jusqu'alors. Le savant jésuite, convaincu par mes observations, auxquelles il assistait quelquefois, revint à l'opinion de Kepler. Le tremblement assez considérable qu'éprouvait l'image du soleil, marquée sur le pavé de notre méridienne, rendait souvent difficile la détermination exacte du diamètre. Pour plus de précision j'avais soin de marquer sur le pavé les termes où arrivait l'élancement du soleil, ce qui ne laissait pas encore d'être assez difficile, à cause de la faiblesse de la lumière vers les extrémités de l'image. De là vient qu'on ne saurait établir une hypothèse du mouvement du soleil sans l'incertitude de quelques secondes (2) : cela cependant ne m'empêcha pas de reconnaître que la variation apparente du diamètre du soleil, dans son passage de l'apogée au périgée, est environ la moitié plus petite que l'inégalité du mouvement apparent dans le même intervalle de temps. »

Ces observations, sur lesquelles on calcula les tables du soleil, parurent en 1656 à Bologne, sous le titre : *Specimen observationum Bononiensium, quæ novissime in D. Petronii templo ad astronomiæ novæ constitutionem haberi cœpere*. L'auteur en fit hommage, avec un dessin de la méridienne, à la reine Christine de Suède, qui se rendait à Rome, et avec laquelle il ne cessa depuis de correspondre. Vers la même époque, son ami Lercaro, devenu doge de Gênes, vint le visiter avec toute sa famille.

(1) Dans l'énoncé de la loi « que les aires décrites par les rayons vecteurs de l'ellipse sont proportionnelles aux temps. »

(2) Ces difficultés ont été vaincues depuis par les observateurs.

Cassini fut un moment distrait de ses occupations par une négociation dont il avait été chargé, conjointement avec le marquis Tanara, auprès du pape Alexandre VII, pour régler les différends élevés entre Bologne et Ferrare sur le cours du Reno et du Pô. Il fut très-bien accueilli du pape, et traita, en présence des cardinaux, toute l'histoire du Pô d'après les anciens monuments, mais sans obtenir aucune décision. Cependant le sénat de Bologne le nomma inspecteur des eaux, et D. Mario Chigi, frère d'Alexandre VII, lui donna la surintendance des fortifications du fort Urbin. En 1663, Cassini fut chargé d'une affaire analogue, à l'occasion d'un démêlé qui s'était élevé entre le pape et le grand-duc de Toscane, relativement aux eaux de la Chiana. « On le fit ainsi descendre, comme dit Fontenelle, de la région des astres, pour l'appliquer à des affaires purement terrestres. »

Ces occupations ne l'empêchèrent pas de revenir toujours à ses travaux favoris. Pendant un de ses séjours à Ferrare, il avait imaginé une carte pour représenter les diverses apparences d'une éclipse du soleil pour tous les lieux de la terre; mais l'inquisiteur de cette ville n'en permit pas l'impression, à cause de la nouveauté. Ce fut pendant son séjour à Rome, en 1664, qu'il observa une comète, en présence de la reine Christine. Il était tellement sûr de son système, qu'après les trois premières observations (du 17 au 19 décembre) il traça sur le globe céleste la route que cette comète suivrait : le 23, il prédit qu'elle s'arrêterait dans la constellation du Bélier, et qu'après y avoir été stationnaire elle prendrait un mouvement rétrograde par rapport à sa première direction. Une nouvelle comète, qui apparut au mois d'avril de l'année suivante, le confirma dans ses calculs : il publia une table où « la comète était calculée comme l'aurait pu être une ancienne planète, » et la dédia à la reine Christine (1). « Cette princesse, ajoute-t-il, m'envoyait chercher ordinairement après le dîner avec son carrosse et un page, pour me conduire à la Lungara, où elle demeurait dans le palais du marquis Riari. Je passais là plusieurs heures avec elle dans divers entretiens sur les sciences, en attendant le soir, où la comète commençait à paraître, et où nous l'observions. Comme en présence de sa majesté j'avais la tête découverte, elle avait la bonté de m'envelopper elle-même d'un mouchoir, de peur que l'air de la nuit ne m'incommodât. »

Ce fut dans la même année de 1665, à Città della Pieve, en Toscane, qu'il reconnut, à l'aide d'une lunette donnée par Campani, les ombres que les satellites projettent sur le disque de Jupiter, lorsqu'ils passent entre cette planète et le soleil; et le premier il distingua ces ombres fu-

(1) Cette découverte de Cassini a été confirmée dans ces derniers temps par les travaux de MM. Encke et Faye, etc., sur les comètes dites *à courte période*, ou *intérieures*, dont les orbites ressemblent à celles des petites planètes.

gitives que donnent les satellites des ombres fixes qui sont les taches de Jupiter (1). Le retour périodique de ces taches lui fit découvrir que Jupiter tourne autour de son axe en 9 heures 56 minutes ($9^h 55' 21'', 3'''$, temps moyen, d'après les observations récentes de M. Airy) (2). Ce fut vers la même époque qu'il observa le premier l'aplatissement de Jupiter, et cette observation eut, d'après la remarque de David Brewster, une grande influence sur les idées de Newton touchant la figure du globe terrestre (3). Il détermina, en 1667, la rotation de Mars, qu'il trouva de 24 h. 40 minutes par l'observation de ses taches fixes, et fut conduit à supposer la rotation de Vénus peu différente de celle de Mars.

Enfin, au milieu de ses occupations d'ingénieur hydraulique, et pendant qu'il traitait avec Viviani relativement aux eaux de la Chiana, il trouva le loisir de répéter des expériences sur la transfusion du sang, question alors si controversée en France et en Angleterre, et de faire des observations fort intéressantes sur les insectes, que Montalbani a insérées dans les ouvrages d'Aldrovande.

Cassini s'acquit en peu de temps une renommée si grande, que, chaque fois qu'il passait à Florence, l'Académie *del Cimento* s'assemblait extraordinairement pour l'entendre et le consulter sur quelque problème important.

En 1668, il fit paraître ses éphémérides des satellites de Jupiter (*astres Médicéens*), travail immense en raison de la multiplicité des éléments (au nombre de vingt-cinq) déterminés alors pour la première fois. Ces éphémérides, qui avertissaient tous les astronomes du temps des éclipses des lunes de Jupiter, furent communiquées par leur auteur à l'Académie des sciences de Paris, que Colbert venait de fonder (en 1666). Ce grand ministre appela Cassini en France, comme il y avait déjà fait venir Huygens. Il lui fit offrir, par l'intermédiaire du comte Graziani, envoyé du duc de Modène, une pension du roi, proportionnée aux emplois qu'il avait en Italie. Après quelque hésitation, et avec l'agrément du pape, Cassini se rendit à Paris au commencement de 1669.

« Le roi, dit Fontenelle, le reçut et comme un homme rare, et comme un étranger qui quittait sa patrie pour lui. Son dessein n'était pas de demeurer en France; et, au bout de quelques années, le pape et Bologne, qui lui avaient toujours conservé les émoluments de ses emplois, le redemandèrent avec chaleur; mais M. Colbert n'en persista pas moins à le leur disputer; et enfin il eut le plaisir de vaincre, et de lui faire expédier des lettres de naturalité en 1673. La même année, il épousa Geneviève Delaitre, fille de M. Delaitre, lieutenant général de Clermont en Beauvoisis. Le roi, en agréant son mariage, eut la bonté de lui dire qu'il était bien aise de le voir devenu Français pour toujours. C'est ainsi que la France faisait des conquêtes jusque dans l'empire des lettres. »

C'est là que commence la seconde phase de la vie du grand astronome.

Il débuta par organiser l'Observatoire, dont il allait léguer la direction à ses descendants. Malheureusement le plan qu'il en avait tracé ne fut adopté qu'en partie (1). Avant que l'Observatoire fût en état d'être habité, il avait loué une

(1) M. Schwabe, de Dessau, a confirmé tout récemment les observations de Cassini sur les taches de Jupiter.

(2) Voici comment Cassini raconte lui-même cette découverte : « Invité un jour par Campani à venir à Monte-Citorio voir Jupiter, avec plusieurs personnes de distinction qui devaient s'y trouver, pour éprouver ses lunettes, aussitôt que je vis cet astre, j'aperçus sur son disque deux taches qui, étant comparées à la configuration des satellites résultante de celle que j'avais observée le jour précédent, me firent connaître que c'étaient les ombres des deux satellites qui parcouraient le disque de Jupiter exposé à notre vue, et dont on ne voyait point le corps. J'attendis jusqu'à ce que je visse ces deux satellites eux-mêmes sortir l'un après l'autre, avec quelque intervalle de temps, du bord occidental de Jupiter : de telle sorte que je les pus comparer avec les deux taches qui restaient en arrière et que je trouvai dans la disposition qu'elles devaient avoir, comme ombres de ces deux satellites qui cachaient au soleil de petites parties du disque de Jupiter. Depuis ce temps-là, devenu attentif à observer Jupiter au temps de la conjonction des satellites avec cette planète vue du soleil, j'ai toujours aperçu les ombres à l'endroit où elles devaient paraître : cette découverte déterminait la proportion de la distance entre Jupiter et ses satellites, à la distance du soleil et de la terre; elle se trouvait à peu près conforme à celle qui résultait des hypothèses de Copernic et de Ticho-Brahé.

(3) L'observation de Cassini qui détermine l'aplatissement de Jupiter (1/15) ne parut, il est vrai, qu'en 1691, dans les Mémoires de l'Académie des sciences, tandis que les *Philosophiæ naturalis Principia* de Newton avaient été publiés déjà en mai 1687; mais Newton pouvait certainement connaître les expériences que Richter avait faites sur l'aplatissement du globe terrestre à Cayenne, au moyen du pendule et d'après les indications de Cassini, dont la relation fut imprimée en 1679. *Voy.* Al. de Humboldt, *Cosmos*, t. III, p. 549 et 721 (note).

(1) Voici le plan tracé par Cassini : « Le bâtiment de l'Observatoire, que le roi faisait construire pour les observations astronomiques, était élevé au premier étage lorsque j'arrivai. Les quatre murailles principales avaient été dressées exactement aux quatre principales régions du monde. Mais les trois tours avancées que l'on ajoutait à l'angle oriental et occidental du côté du midi et au milieu de la face septentrionale me parurent empêcher l'usage important qu'on aurait pu faire de ces murailles, en y appliquant quatre grands quarts de cercle capables, par leur grandeur, de marquer distinctement non-seulement les minutes, mais même les secondes; car j'aurais voulu que le bâtiment même de l'Observatoire eût été un grand instrument : ce que l'on ne peut faire à cause de ces tours, qui d'ailleurs, étant octogones, n'ont que de petits flancs coupés de portes et de fenêtres. C'est pourquoi je proposai d'abord qu'on n'élevât ces tours que jusqu'au second étage, et qu'au-dessus on bâtît une grande salle carrée, avec un corridor découvert tout alentour, pour l'usage dont je viens de parler. Je trouvais aussi que c'était une grande incommodité de n'avoir pas dans l'Observatoire une seule grande salle d'où l'on pût voir le ciel de tous côtés; de sorte qu'on n'y pouvait pas suivre d'un même lieu le cours entier du soleil et des autres astres d'orient en occident, ni les observer avec le même instrument, sans le transporter d'une tour à l'autre. Une grande salle me paraissait encore nécessaire pour avoir la commodité d'y faire entrer le soleil par un trou et pouvoir faire sur le plancher la description du chemin journalier de l'image du soleil, ce qui devait servir non-seulement d'un cadran vaste et exact, mais aussi pour observer les variations que les réfractions peuvent causer aux différentes heures du jour, et celles qui ont lieu dans le mouvement annuel. »

maison et un jardin rue de la Ville-Évêque (alors hors de l'enceinte de Paris). « J'y avais, dit-il, attiré dans une maison voisine M. Couplet, qui m'avait été donné pour aide. J'aperçus là, pour la première fois, des taches dans le soleil, dont la description fut envoyée au roi à Fontainebleau (1). Par les observations de plusieurs jours, je déterminai la vitesse de leur mouvement apparent, dont j'établis une théorie qui me servit à prédire que ces taches retourneraient aux mêmes endroits du disque du soleil après une révolution de vingt-sept jours. Ceux qui les avaient observées après leur première apparition avaient jugé cette révolution à peu près d'un mois... Selon ma théorie, j'établis encore que ces taches décrivent des cercles parallèles autour des deux pôles, élevés sur l'orbite du mouvement annuel de 7 degrés et demi; mais elles ne sont pas toujours visibles par nos lunettes dans leurs retours. »

Voici l'explication qu'en donne le grand astronome; c'est toute une théorie du soleil : « J'imagine, dit-il, que comme le globe de la terre est composé de deux matières, l'une solide (le continent), l'autre liquide (les mers), de même le soleil pourrait être composé de deux matières analogues à celles du globe terrestre, dont la solide serait opaque, et la liquide serait la matière de la lumière qui couvre la plus grande partie de la matière opaque, laissant seulement en quelques endroits des pointes comme sont celles de quelques rochers, et qui constituent les taches apparentes. Il y a sans doute, comme dans nos mers, des flux et reflux qui élèvent tantôt plus, tantôt moins, cette matière lumineuse, ce qui fait augmenter ou diminuer l'apparence des taches et les transforme en diverses figures en peu de temps. Celles que nous observâmes au commencement formaient d'abord la figure d'un scorpion avec ses pattes et sa queue. Un peu après, cette partie s'est détachée, et a formé des taches plus petites, séparées les unes des autres. Elles étaient enveloppées d'une espèce de nébulosité, qui représentait à notre imagination les tourbillons qui se forment autour des pointes de rochers par les marées. Il se pourrait faire aussi que, comme dans le globe de la terre il y a des volcans qui en certains temps jettent des flammes et des cendres autour d'eux, de même il y en eût dans le soleil. Ce que nous avons observé particulièrement, c'est que plusieurs taches du soleil, dont nous avions déterminé la situation à l'égard de ses pôles, sont revenues quelque temps après dans la même partie de la surface du soleil, à peu près comme le Vésuve, vu du même endroit au ciel et venant à s'enflammer, paraîtrait de nouveau dans le disque de la terre au même point où il avait paru auparavant à l'égard des pôles de la terre, avec la même latitude et longitude géographique, déterminée dans les révolutions faites après la première apparition, ce qui rend mes conjectures aussi vraisemblables que celles du retour des mêmes planètes au même lieu du ciel après un nombre de révolutions; car ce n'est que par ce moyen que les anciens ont trouvé, par exemple, que Mercure, après avoir cessé de paraître pendant plusieurs révolutions, a été trouvé à son retour pour le même astre, et que *Phosphorus* et *Hesperus*, qui anciennement étaient censés être deux étoiles différentes, ont été reconnus pour la même planète *Vénus*. Quelques observateurs ont pris les taches du soleil pour des planètes. Tarde leur a donné le nom de *sidera Borbonia*. On peut juger, d'après ce que nous venons de dire, du peu de fondement de cette hypothèse. »

Colbert s'intéressa vivement à ces observations, alors si neuves, qu'il hâta l'installation de Cassini à l'Observatoire (le 14 sept. 1672). Ce fut dans cette année que le célèbre astronome commença une série d'observations sur Saturne, achevées en 1684, dont le résultat fut la découverte successive de quatre nouveaux satellites de cette planète, à ajouter à celui découvert par Huygens (1). On en frappa une médaille avec cette légende : *Saturni satellites primum cogniti*. Dans le même intervalle, il fit en 1672, à l'occasion d'un voyage à Cayenne pour observer la parallaxe de Mars, abandonner l'ancienne méthode qui consistait à prendre les parallaxes dans le même temps en des lieux très-différents du globe, et en inventa une autre, aujourd'hui universellement adoptée, d'après laquelle un seul observateur suffit; en se réglant sur une étoile fixe qui tient lieu d'un second observateur. Ces deux méthodes furent employées concurremment pour obtenir les parallaxes de Mars et du Soleil. Les comètes de 1677 et 1680 lui fournirent l'idée d'assigner à ses astres une route particulière dans le ciel, qu'il appelait le *zodiaque des comètes*. Précédent en quelque sorte Bradley dans la découverte de la nutation, il trouva le premier que l'axe de rotation de la lune n'est pas perpendiculaire à l'écliptique, comme on l'avait jusqu'alors imaginé, et que des positions successives dans l'espace n'étaient point parallèles entre elles. En 1683, il signala le premier la *lumière zodiacale*, et en donna une théorie d'après laquelle « cette lumière pouvait être renvoyée à nos yeux par une matière que le soleil pousserait hors de lui beaucoup au delà de l'orbite de Vénus, et dont il serait enveloppé jusqu'à cette distance. »

(1) Les taches du soleil furent découvertes non par Galilée, comme on l'a prétendu, mais par Jean Fabricius. Voy. A. de Humboldt, *Cosmos*, t. III, p. 432.

(1) *Titan*, le 1er satellite de Jupiter dans l'ordre des distances, fut découvert par Huygens en 1655; ceux découverts par Cassini s'appellent *Japhet* (le plus extérieur de tous), *Rhea*, *Tethys*, et *Dioné*. En 1789, William Herschel augmenta ce nombre en découvrant *Mimas* et *Encelade* (les plus voisins de la planète). Enfin, en 1848, *Hypérion*, l'avant-dernier satellite dans l'ordre des distances, fut découvert presque en même temps par Bon, à New-Cambridge aux États-Unis, et par Lassell, à Liverpool. Le nombre des satellites de Jupiter est donc actuellement de huit.

En 1688, à la suite de quelques recherches sur les calendriers que M. de la Loubère, ambassadeur de Louis XIV à Siam, avait rapportés de l'Inde, Cassini imagina une période qu'il appelait *lunisolaire* et *pascale*, parce qu'elle devait accorder les mouvements du soleil et de la lune par rapport à la fête de Pâques, et ramener les nouvelles lunes au même jour de notre année grégorienne, au même jour de la semaine, et presque à la même heure du jour, pour un même lieu.

En 1693, il donna de nouvelles tables des satellites de Jupiter, plus exactes que celles de 1668; et en 1695, à l'âge de soixante-dix ans, il fit un voyage en Italie, où il revit à Sainte-Pétrone sa méridienne qui s'était un peu dérangée, ce qu'il attribuait à l'affaissement de la voûte, et à ce que l'ouverture qui recevait le soleil n'était plus tout à fait dans la perpendiculaire. La méridienne qui avait été, d'après ce modèle, commencée en France en 1669 par Picard, et qui devait représenter la 45ᵉ partie de la circonférence terrestre, fut continuée en 1683 au nord de Paris par la Hire, au sud par Cassini, qui la poussa, en 1700, jusqu'au Roussillon. C'est cette même ligne, base de toutes les mesures, qui, quarante ans après, fut reprise par François Cassini et la Caille, et, cent après, par Méchain et Delambre.

Vers la fin de ses jours, le grand astronome perdit la vue, malheur qui lui fut commun avec Galilée. « Ces deux grands hommes ont, pour nous servir d'une comparaison de Fontenelle, fait tant de découvertes dans le ciel, qu'ils ressemblent à Tirésias, qui devint aveugle pour avoir vu quelque secret des dieux. » Cassini mourut à quatre-vingt-sept ans et demi, sans maladie, sans douleur, et par la seule nécessité de mourir. « Il était, ajoute Fontenelle, d'une constitution très-saine et très-robuste; et quoique les fréquentes veilles, nécessaires pour l'observation astronomique, soient dangereuses et fatigantes, il n'avait jamais connu nulle infirmité. La constitution de son esprit était toute semblable : il l'avait égal, tranquille, exempt de ces vaines inquiétudes qui sont les plus douloureuses de toutes les maladies. Sa cécité même ne lui avait rien ôté de sa gaieté ordinaire. Un grand fonds de religion aidait beaucoup à ce calme perpétuel. Les cieux, qui racontent la gloire du Créateur, n'avaient jamais mieux persuadé personne. Sa modestie naturelle et sincère lui aurait fait pardonner ses talents et sa réputation par les esprits les plus envieux. On sentait en lui cette candeur et cette simplicité que l'on aime tant dans les grands hommes, et qui cependant y sont plus communes que chez les autres. Il communiquait sans peine ses découvertes, au risque de se les voir enlever, et désirait qu'elles servissent au progrès de la science plutôt qu'à sa propre gloire. » Tel fut Jean-Dominique Cassini.

Voici la liste complète de ses travaux : *Lettre sur quelques nouvelles découvertes dans Jupiter*, dans le *Journal des Savants*, 16 février 1666; — *Lettre sur la découverte du mouvement de la planète Vénus à l'entour de son axe;* ibid., 12 décembre 1667; — *Nouvelle manière géométrique et directe de trouver les apogées, les excentricités et les anomalies du mouvement des planètes;* ibid., 2 décembre 1669; — *Relation du retour d'une grande tache permanente dans la planète de Jupiter;* ibid., 21 mars 1672; — *Observation d'une nouvelle Comète;* ibid., 11 avril 1672; — *Éclipses des satellites de Jupiter dans les derniers mois de l'année* 1676, *proposées pour la détermination exacte des longitudes des lieux où elles seront observées;* ibid., 17 août 1676; — *Avertissements aux astronomes, touchant les configurations des satellites de Jupiter ès années* 1676 *et* 1677, *pour la vérification de leurs hypothèses;* ibid., 14 septembre 1676; — *Description du mouvement qu'a fait une tache dans le soleil sur la fin de novembre* 1676; ibid., 7 décembre 1676; — *Balance arithmétique, sa description et son usage pour connaître les nombres par les poids;* ibid., 27 décembre 1676; — *Observations nouvelles touchant le globe et l'anneau de Saturne;* ibid., 1ᵉʳ mars 1677; — *Histoire de la découverte de deux planètes autour de Saturne;* ibid., 15 mars 1677; — *Nouvelle théorie de la Lune;* ibid., 10 mai 1677; — *Vérification de la période de la révolution de Jupiter autour de son axe par les observations nouvelles;* ibid., 15 novembre 1677; — *Réflexions sur les observations de Mercure dans le Soleil;* ibid., 20 décembre 1677; — *Observation de plusieurs taches et facules dans le Soleil;* ibid., juin 1678; — *Observation de l'éclipse de Jupiter et de ses satellites par la Lune, le* 5 *mai* 1678; ibid., 10 juillet 1679; — *Nouveau phénomène rare et singulier d'une lumière céleste qui a paru au commencement du printemps de* 1683; ibid., 10 mai 1683; trad. en latin dans le *Journal de Leipzig*, 1683, p. 274; — *Nouvelle découverte des deux satellites de Saturne les plus proches*, dans le *Journal des Savants*, 22 avril 1686; — *Lettre sur les observations de l'éclipse de Jupiter par la Lune, faites à Paris et à Avignon le* 10 *avril* 1686; ibid., 10 juin 1686; — *Découverte d'une tache extraordinaire dans Jupiter;* ibid., 8 juillet 1686; — *Observation de l'éclipse de Lune du* 10 *décembre* 1685; ibid., 11 novembre 1686; — *Observation des taches qui ont paru dans le Soleil les mois de mai et de juin* 1688, *avec une méthode nouvelle de déterminer avec justesse la révolution du Soleil autour de son axe;* ibid., 9 août 1688; — *la Méthode de déterminer les longitudes des lieux de la terre par les observations des satellites de Jupiter, vérifiée et expliquée;* ibid., 23 août 1688; — *la Justesse admirable de la correction grégorienne*

des cycles lunaires; ibid., 18 février 1697; — *Remarques sur le Calendrier du P. Bonjour*, dans les *Mém. de Trévoux*, septembre 1702; — *Novæ Observationes circa systema Saturni*, dans le *Journal de Leipzig*, 1686, p. 469; — *Epistola exhibens correctiones circa theoriam quinque satellitum Saturni*; ibid., 1688, p. 273; trad. dans les *Transactions philosophiques*; — *Diversæ motus periodi in Jove planeta noviter observatæ, inde a januario* 1691 *usque ad initium anni* 1692; dans les *Mémoires de l'Académie des sciences*; — *Observatio accuratæ conjunctionis cujusdam satellitum planetæ Saturni cum stella quadam fixa*; ibid., 1693, p. 407. — *Descriptio phænomeni trium solium eodem tempore super horizonte visorum*; ibid., 1694, p. 316; — *Nouvelles découvertes de diverses périodes de mouvement dans la planète de Jupiter, depuis le mois de janvier* 1691 *jusqu'au commencement de l'année* 1692; dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, 1692; — *Observation de la figure de la neige*; ibid.; — *Observations sur la longitude et la latitude de Marseille*; ibid.; — *Observation d'une conjonction précise d'un satellite de la planète de Saturne avec une étoile fixe*; ibid.; — *Observation d'un nouveau phénomène*; ibid.; — *Observations sur la conjonction de la Lune et de Mars, arrivée au mois d'avril* 1692; ibid.; — *Observation du passage de la planète de Mars par l'étoile nébuleuse de la constellation de l'Écrevisse au mois de mai* 1692; ibid.; — *Avertissement touchant l'observation de l'éclipse de lune du* 28 *juillet* 1692; ibid.; — *Observation faite en plein jour d'une éclipse de Vénus par l'interposition de la Lune*; ibid.; — *Observation de l'éclipse de lune du* 28 *juillet* 1692, *avec une méthode pour déterminer les longitudes par diverses observations d'une même éclipse, interrompues et faites en différents lieux*; ibid.; — *Éclipses du premier satellite de Jupiter pendant l'année* 1692; ibid.; — *Observations de la conjonction de Vénus avec le Soleil, arrivée le* 2 *septembre* 1692; ibid.; — *Description de l'Apparence de trois soleils vus en même temps sur l'horizon*; dans les *Mémoires de l'Académie*, 1693; — *Réflexions sur l'observation faite à Marseille, par M. de Chazelles, de l'éclipse de lune arrivée le* 22 *janvier* 1693; ibid.; — *Réflexions sur l'observation de Mercure dans le Soleil, faite à la Chine par le P. de Fontenay, jésuite, l'an* 1690, *et publiée par le P. Gouye*; ibid.; — *S'il est arrivé du changement dans la hauteur du pôle ou dans le cours du Soleil*; ibid.; — *Observations de deux parasélènes et d'un arc-en-ciel dans le crépuscule*; ibid.; — *Réponses aux demandes du P. Richaud, jésuite, sur les satellites de Jupiter*; ibid.; — *Usage des observations des RR. PP. Jésuites faites à Louvain en* 1686; ibid.; — *Réflexions sur l'observation de l'éclipse de lune faite à Goa par le P. Noël*; ibid.; — *Réflexions sur l'observation d'une éclipse de lune faite à Juthia*; ibid.; — *Réflexions sur quelques points d'astronomie*; ibid.; — *la Méthode de déterminer les longitudes des lieux de la terre par les observations des satellites de Jupiter, vérifiée et expliquée*; ibid.; — *Observations de l'éclipse de lune arrivée le* 15 *mars* 1699; dans les *Mémoires de l'Académie*, 1699; — *Du retour des comètes*; ibid.; — *Observations de l'éclipse du soleil du* 13 *septembre* 1699, et *Réflexions sur cette éclipse*; ibid.; — *Réflexions sur des observations faites en Bothnie*; dans les *Mémoires de l'Académie*, 1700; — *Comparaison des observations de la comète de* 1699, *faites à la Chine par le P. de Fontenay, avec celles qui ont été faites à Paris*; dans les *Mémoires de l'Académie*, 1701; — *Observation de la conjonction de la Lune avec l'œil du Taureau, Aldebaran, le* 19 *août* 1699; ibid.; — *Observation de l'éclipse de lune du* 22 *février* 1701; ibid.; — *Comparaison des phases principales de l'éclipse de lune du* 22 *février* 1701, *observées en diverses villes de l'Europe*; ibid.; — *Taches dans le Soleil, observées le* 2 *mars* 1701; ibid.; — *de la Méridienne de l'Observatoire royal prolongée jusqu'aux Pyrénées*; ibid.; — *des Taches observées dans le Soleil en novembre* 1700, *en mai, octobre et novembre* 1701; ibid.; — *de la Correction grégorienne des mois lunaires ecclésiastiques*; ibid.; — *Comparaison des mesures itinéraires anciennes avec les modernes*; dans les *Mém. de l'Acad.*, 1702; — *Réflexions sur l'observation d'un nouveau phénomène, faite à Rome le* 2 *mars* 1702; ibid.; — *Comparaison des premières observations de la comète du mois d'avril* 1702, *faites à Rome et à Berlin*; ibid.; — *Comète vue à l'embouchure du Mississipi en février et mars* 1702; ibid.; — *Observation de l'éclipse de lune du* 3 *janvier* 1703; dans les *Mém. de l'Acad.*, 1703; — *Observation de la même éclipse, faite à Rome par MM. Bianchini et Maraldi, comparée à celle qui a été faite à Paris*; ibid.; — *les Observations de l'équinoxe du printemps de* 1703, *comparées avec les plus anciennes*; ibid.; — *des Équations des mois lunaires et des années solaires*; dans les *Mém. de l'Acad.*, 1704; — *Observation de l'éclipse de lune du* 17 *juin* 1704; ibid.; — *Occultation de Jupiter par la Lune, observée en plein jour*; ibid.; — *Conjonction de Jupiter avec la Lune, observée le* 24 *août* 1704; ibid.; — *Observation de l'éclipse de lune du* 10 *décembre* 1704; — *Réflexions sur les observations des satellites de Saturne et de son anneau*; dans les *Mémoires de l'Académie*, 1705; — *Réflexions sur des observations du P. Laval, jésuite*; dans les *Mém. de l'Académie*, 1706; — *Observations d'une co-*

mète qui a commencé à paraître en mars 1706; ibid.; — *Observations de l'éclipse de lune du 28 avril* 1706; ibid.; — *Réflexions sur cette éclipse;* ibid.; — *Observation de l'éclipse de lune du 17 avril* 1707; dans les *Mém. de l'Académie*, 1707; — *de la Conjonction écliptique de Mercure avec le Soleil, arrivée le 5 mai* 1707; ibid.; — *des Irrégularités de l'abaissement apparent de l'horizon de la mer;* ibid.; — *Réflexions sur les observations de Mercure;* ibid.; — *Observation d'une comète qui a paru le 28 novembre* 1707; ibid.; — *Réflexions sur la comète qui a paru sur la fin de* 1707; dans les *Mémoires de l'Académie*, 1708; — *Observation de l'éclipse de Vénus par la Lune, le 28 février* 1708; ibid.; — *Observation de l'éclipse de lune du 5 avril* 1708; ibid.; — *Observation du passage de la Lune par les étoiles méridionales des Pléiades, le 10 août* 1708; ibid.; — *Réflexions sur l'observation d'une comète qui a paru à la fin de novembre* 1707, *faite à Bologne par MM. Manfredi et Stancari;* ibid.; — *Observation de l'éclipse du soleil du 14 septembre* 1708; ibid.; — *Réflexions sur les éclipses du soleil et de la lune de septembre* 1708; ibid.; — *du Mouvement apparent des planètes à l'égard de la terre;* dans les *Mémoires de l'Académie*, 1709; — *Observations de l'éclipse de lune du 13 février* 1710; ibid., 1710; — *Observation de l'éclipse de soleil du 15 juillet* 1711; ibid., 1714; — *Observation de l'éclipse de lune du 29 juillet* 1711; ibid. La réunion de ces travaux en un corps d'ouvrage serait le meilleur monument à élever à la gloire de Cassini.

F. H.

Vie de J.-D. Cassini, écrite par lui-même, dans les *Mémoires pour servir à l'histoire des sciences et à celle de l'Observatoire royal de Paris;* Paris, 1810, in-4° (p. 255-309). — Fontenelle, *Éloge de J.-D. Cassini.* — Nicéron, t. VII, p. 321; X, 236. — Lalande, *Bibliographie astronomique.* — Al. de Humboldt, *Cosmos*, t. III.

CASSINI (*Jacques*), astronome français, fils du précédent, né à Paris en 1667, mort dans sa terre de Thury le 16 avril 1756. Il fut reçu membre de l'Académie des sciences en 1694, et de la Société royale de Londres en 1696. Le recueil de l'Académie des sciences renferme de lui plusieurs mémoires importants, mais il est principalement connu par ses travaux relatifs à la détermination de la figure de la terre. Après avoir prolongé avec son père, en 1700, jusqu'au Canigou la mesure du méridien de Paris, et en avoir exécuté, en 1718, la partie septentrionale jusqu'à Dunkerque, il publia, en 1720, son livre *De la grandeur et de la figure de la terre;* Paris, in-4°. On a, en outre, de lui: *Réponse à la dissertation de M. Celsius sur les observations faites pour pouvoir déterminer la figure de la terre;* Paris, 1738, in-8°; — *Éléments d'Astronomie;* ibid., 1740, in-4°; ouvrage entrepris sur la demande du duc de Bourgogne, et traduit en latin par le P. Hell, professeur à Vienne; — *Tables astronomiques du soleil, de la lune, des planètes, des étoiles et des satellites;* ibid., 1740, in-4°.

Fouchy, *Éloge de J. Cassini*, dans l'*Hist. de l'Acad. des sciences.* — Hutton, *Mathem. and philos. Dictionary.* — Montucla, *Hist. des Mathémat.* — Delambre, *Hist. de l'Astronomie moderne.*

CASSINI DE THURY (*César-François*), astronome français, fils du précédent, né le 17 juin 1714, mort le 4 septembre 1784. Il n'avait pas vingt-deux ans quand il fut reçu à l'Académie des sciences comme adjoint surnuméraire. Les recueils de cette société contiennent beaucoup de mémoires de lui; mais un grand ouvrage qui porte le nom de sa famille fut surtout l'objet de ses soins. On avait formé le projet de faire une description géométrique de la France: le jeune Cassini conçut le plan plus étendu de lever le plan topographique du pays entier, et de déterminer par ce moyen la distance de tous les lieux à la méridienne de Paris et à la perpendiculaire de cette méridienne. Jamais on n'avait formé en physique une entreprise plus vaste et d'une utilité plus générale. Cassini eut la consolation de la voir presque entièrement achevée, et la gloire d'en avoir lui-même assuré le succès. Parmi les ouvrages de Cassini de Thury, nous citerons: *la Méridienne de l'Observatoire royal de Paris, vérifiée dans toute l'étendue du royaume, avec des observations d'histoire naturelle par Lemonnier;* 1744, in-4°; — *Additions aux tables astronomiques de Cassini;* 1756, in-4°; — *Relation de deux voyages faits en* 1761 *et* 1762 *en Allemagne, pour déterminer la grandeur des degrés de longitude, par rapport à la géographie et à l'astronomie;* 1763, in-4°; — *Relation de deux voyages faits en Allemagne, qui comprend les opérations relatives à la figure de la terre et à la géographie particulière du Palatinat, et à l'astronomie;* 1763, 1775, in-4°; — *Description d'un instrument pour prendre hauteur, et pour trouver l'heure vraie sans aucun calcul;* 1770, in-4°; — *Opuscules divers;* 1771, in-8°; — *Cartes des triangles de la France* (avec Maraldi); 1774, in-4°; — *Description géométrique de la terre;* 1775, in-4°; — *Description géométrique de la France;* 1784, in-4°.

Condorcet, *Éloge de César-François Cassini*, dans l'*Histoire de l'Académie royale des sciences.* — Montucla, *Histoire des Mathématiques.* — Hutton, *Mathématic. and philosoph. Dictionary.* — Quérard, *la France littéraire.* — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France.*

***CASSINI** (*Jacques-Dominique*, comte DE), astronome français, fils du précédent, né à Paris le 30 juin 1747, mort le 18 octobre 1845. Il succéda à son père dans la place de directeur de l'Observatoire, termina en 1793 la *carte topographique de France*, commencée par son père. Cette carte, connue sous le nom de *carte de l'Académie* et de *carte de Cassini*, a 11 mètres de haut sur 11m,33 de largeur, et se compose de

180 feuilles à l'échelle de 1/86,400 : c'est l'ouvrage le plus beau et le plus complet qui existe dans ce genre. L'*Atlas national*, publié, à partir de 1791, par Dumas, n'en est que la réduction au tiers de l'échelle. L'assemblée nationale ayant ordonné, en 1790, la division de la France en départements, cette carte servit de type à ce travail, auquel Cassini lui-même eut une part importante. Membre de l'ancienne Académie des sciences, il fit partie de l'Institut dès la formation de ce corps. Arrêté en 1793 comme royaliste, et traduit devant le tribunal révolutionnaire, il fut assez heureux pour sauver sa vie; mais il perdit ses cuivres de la carte de France, qui n'avaient pas coûté moins d'un demi-million. Retiré du monde à son château de Thury depuis 1843, il publia encore vers la fin de sa vie un petit volume de poésies. Il mourut presque centenaire. Il a publié plusieurs ouvrages estimés, entre autres : *Voyage fait par ordre du roi en 1768 et en 1769, pour éprouver les montres marines de Jul. Leroy, avec le Mémoire sur la meilleure manière de mesurer le temps en mer, contenant la description de la montre à longitude, présentée au roi, le 5 août 1766, par Leroy aîné*; Paris, 1770, in-4°; — *Manuel de l'étranger qui voyage en Italie*; Paris, 1778, in-12; — *de l'Influence de l'équinoxe du printemps et du solstice d'été sur les déclinaisons et les variations de l'aiguille aimantée*, etc.; Paris, 1491, in-4°; — *Exposé des opérations faites en France en 1787 pour la jonction des observations de Paris et de Greenwich*; Paris, 1794, in-4°; — *Déclinaison de l'aiguille aimantée*; Paris, 1791, in-4°; — *Extraits des observations astronomiques et physiques faites par ordre de S. M. à l'Observatoire royal depuis 1791 jusqu'en 1792*; Paris, 1791-1792, in-4°; — *Mémoire pour servir à l'histoire des sciences et à celle de l'Observatoire royal de Paris, suivi de la vie de Jean-Dominique Cassini, écrite par lui-même*, etc.; Paris, 1810, in-4°. Enfin on a de J.-D. Cassini un grand nombre de mémoires insérés dans le recueil de l'Académie des sciences. Parmi ces mémoires on remarque : *Observations et théorie de la comète qui a paru au mois d'août 1769, avec quelques réflexions sur les théories d'une même comète, établies dans différentes apparitions* (dans les *Mémoires de l'Académie des sciences*, ann. 1773); — *Observations de la disparition de l'anneau de Saturne, faites à l'Observatoire royal au mois d'octobre 1773*, (1775); — *Observation de l'Occultation de α du Taureau par la Lune, faite à l'Observatoire royal*; 1778; — *Mémoire sur l'Obliquité de l'écliptique, déterminée par les observations faites à l'Observatoire royal*; 1781; — *Observation du passage de Mercure sur le Soleil, faite à l'Observatoire royal de Paris le 12 novembre 1782* (1785); — *Mémoires sur la température des souterrains de l'Observatoire royal*; 1788; — *Eclipses des satellites de Jupiter, et autres observations faites à Perinaldo par Maraldi* (1791).

Dictionnaire de la Conversation. — Quérard, *la France littéraire.* — Arnault, etc., *Biographie nouvelle des Contemporains.*

CASSINI (*Alexandre-Henri-Gabriel*, comte DE), magistrat et naturaliste français, fils du précédent, né à Paris le 9 mai 1784, mort du choléra le 16 avril 1832. Il commença ses études à Juilly; et, après la suppression de cet établissement, il les acheva dans la retraite de Thury près de Clermont (Oise), sous la direction de son père. Ce fut pendant son séjour à la campagne qu'il apprit à se passionner pour l'histoire naturelle, particulièrement pour la botanique. Les *Lettres sur la Botanique* de J.-J. Rousseau, et le *Spectacle de la Nature* de l'abbé Pluche, étaient ses lectures favorites. Il revint à Paris en 1794, entra au Dépôt de la guerre, et quitta son emploi pour suivre les cours de droit dès l'ouverture des écoles en 1804. Après la réorganisation judiciaire en 1810, il fut nommé membre du tribunal de première instance de la Seine, et devint successivement vice-président de ce tribunal, conseiller et président à la cour royale de Paris, député de l'arrondissement de Clermont (Oise), conseiller de la cour de cassation (section des requêtes), et pair de France le 19 novembre 1830. Il était, depuis 1827, membre de l'Institut (Académie des sciences). Alexandre Cassini ne suivit pas la carrière où sa famille s'était illustrée, et ne se sentit jamais, dit-on, aucun goût pour l'étude de l'astronomie; tous ses moments de loisir furent consacrés à la culture de la botanique, qui lui doit de précieuses découvertes. Il a fourni au recueil de l'Académie des sciences et à plusieurs journaux scientifiques (*Magasin encyclopédique, Dictionnaire des sciences naturelles*, etc.) un grand nombre de mémoires, dont les plus importants ont été réunis et publiés par lui, sous le titre d'*Opuscules phytologiques*; Paris, 1826, 2 vol. in-8°. On y remarque surtout un travail sur la classification des *synanthérées*, où il a établi beaucoup de genres nouveaux.

Gossin, *Notice sur Alex.-Henr.-Gab. de Cassini*; Paris, 1832. — Quérard, *la France littéraire.* — Le Bas, *Dict. encyc. de la France.*

CASSIODORE (*Magnus-Aurélius*). Deux Romains ont continué parmi les Ostrogoths la gloire du nom de leur peuple et la splendeur des lettres latines : l'un par une vie toute dévouée aux grands intérêts de sa nation, l'autre par le martyre qu'il souffrit même pour eux. Ces deux hommes sont Cassiodore et Boëce. Le premier a cela de remarquable qu'il n'a pas été moins apprécié par les hommes religieux et par les moines, que par les infidèles et par les hommes indifférents pour toute religion.

Né l'an 468 de notre ère, Cassiodore n'avait que vingt et un ans lorsque Théodoric, le puissant roi des Ostrogoths, l'éleva à la dignité de ministre de sa cassette et du trésor public (*co-*

mes privatarum et sacrarum largitionum). Cette marque de haute faveur étonnera moins sans doute, quand on saura que le père de Cassiodore avait déjà rempli ces fonctions sous Odoacre, et avait été nommé par Théodoric au gouvernement de la Sicile. Mais si la chute d'Odoacre fut fâcheuse pour le père, qui, sous le règne du roi des Hérules, avait été investi des premières charges de l'État, elle ne le fut aucunement pour le fils. Celui-ci possédait des biens considérables en Sicile; et en Calabre des villes entières, une quantité de villages et d'immenses régions, habitées et exploitées seulement par ses colons et ses fermiers, lui appartenaient. Son père, comme tant d'autres sénateurs et comme l'Église elle-même, avait déjà possédé de grands biens dans les mêmes contrées, et par son influence il avait puissamment contribué à la soumission de ces provinces. Théodoric respecta leurs lois et leurs coutumes, et protégea leurs propriétés. Mais il ne pouvait le faire efficacement que par le secours de la science et de l'expérience des Latins; il trouva l'une et l'autre dans Cassiodore. Celui-ci, mis en évidence par le rang, les dignités et la fortune immense de son père, et d'ailleurs lui-même adroit courtisan, sut plaire au nouveau maître de l'Italie, habile à distinguer le vrai talent. Plusieurs envois de chevaux provenant de ses nombreux haras de la Calabre, faits par Cassiodore; ses soins à en conserver et à en propager la noble race, lui concilièrent bientôt toute la bienveillance de son nouveau souverain. Odoacre, en mettant fin à l'empire romain l'an 476, n'avait pas renversé les anciennes institutions : Théodoric, en le détrônant douze années plus tard, les remplaça, il est vrai, par d'autres; mais, pour éviter une révolution orageuse, il chercha à fondre avec prudence les anciennes lois dans les nouvelles. Il eut recours au talent de Cassiodore pour l'exécution de ce projet; et, connaissant l'influence que des phrases bien tournées exerçaient sur les Romains, il se servit de la plume de son savant ministre pour rédiger les lois avec élégance. A cheval, aux côtés du roi, Cassiodore lui faisait des rapports sur les affaires les plus importantes; puis dans le silence de la nuit il rédigeait les décisions que ce prince se contentait de parapher. Durant tout le règne de Théodoric, Cassiodore fut presque seul chargé de la direction des affaires; et telle était son influence, que la fille du roi reçut une éducation tout à fait romaine, qu'à son tour elle voulut donner à son jeune fils, au grand déplaisir des Goths, qui voyaient avec peine les mœurs des vaincus prendre le dessus sur les mœurs des vainqueurs. Cependant Cassiodore échappa aux soupçons de Théodoric, qui dans ses derniers jours ternit la gloire de son règne en prêtant l'oreille aux dénonciations que la calomnie portait contre de nobles sénateurs, contre Symmaque, Boëce et autres, et en livrant ces victimes aux persécutions, à l'exil et à la mort. L'âge avait beaucoup contribué à rendre soupçonneux le grand roi; mais il n'ignorait pas non plus que beaucoup de fanatiques orthodoxes, tolérés et protégés par lui, le haïssaient comme arien, et qu'ils entretenaient des correspondances secrètes avec la cour de Byzance, méprisable, il est vrai, mais qui avait le grand mérite d'être orthodoxe comme eux.

Après la mort de Théodoric en 525, Amalasonte, sa fille, veuve depuis quelque temps, lui ayant succédé au nom de son jeune fils Athalaric, Cassiodore, à qui elle confia les rênes de l'État, déploya dans ces circonstances difficiles son habileté ordinaire. Cependant les Goths ne lui en tinrent pas compte. Ils voyaient avec dépit leur régente, qui vivait suivant les mœurs romaines, abandonner l'administration du royaume à un Romain, et s'indignaient de l'éducation encore toute romaine qu'elle faisait donner à leur futur souverain. Ils exigèrent qu'on le laissât prendre part aux amusements des jeunes Goths de son âge, et bientôt les excès du jeune prince le précipitèrent dans une tombe prématurée. Cassiodore était alors dans toute la vigueur de l'âge; et, malgré la tendance théologique de l'époque, à laquelle il se laissait aussi entraîner, il n'avait pas encore renoncé aux affaires et aux plaisirs du monde. C'est à cette période qu'appartiennent les principaux travaux politiques qu'il publia plus tard pour l'instruction de ses concitoyens, et dans lesquels MM. Naudet, Sartorius et Manso ont puisé les matériaux de leurs ouvrages sur l'état politique et l'administration de l'empire des Ostrogoths en Italie. Amalasonte, toujours en butte à la haine de ses compatriotes, avait contracté avec la cour grecque des liens d'amitié que l'habile correspondance de Cassiodore resserrait de plus en plus; car, en cas de besoin, il voulait lui ménager ainsi la protection de l'empire grec contre ses propres sujets. Les Goths avaient forcé la reine d'accepter comme corégent et comme successeur d'Athalaric Théodat, son plus proche parent, et le chef de la famille royale. L'avénement de ce prince au pouvoir rendit la position de Cassiodore plus difficile et plus pénible. Théodat commença par éloigner Amalasonte du gouvernement, et peu de temps après (534) il la fit assassiner. Cassiodore, toujours à la tête des affaires, eut alors la mission délicate de défendre les intérêts des Romains contre les envahissements toujours croissants des Goths. Cependant pour ne point abandonner ses compatriotes dans une crise aussi pressante, et pour empêcher que leur civilisation ne fût étouffée par les Barbares, il resta attaché à Théodat comme il l'avait été à Amalasonte; et, comme celle-ci, Théodat se vit obligé de réclamer l'intervention de l'empire grec contre ses propres compatriotes. Cassiodore continuait donc avec Constantinople une correspondance si odieuse aux Goths. Au moment où Justinien menaçait l'Italie d'une restauration, et où Bélisaire, débarquant sur les côtes de Reggio,

appelait aux armes les Romains pour se débarrasser de leurs vainqueurs, le ministre de Théodat lui fit les plus brillantes propositions. Toujours infatigable, il se jeta alors entre tous les partis; et, tandis qu'il sauvait les Romains de l'anéantissement inévitable dont les menaçaient les Goths, ses lettres suppliaient les Grecs d'avoir pitié de sa malheureuse patrie. Depuis lors jusqu'à l'assassinat de Théodat en 537, et même jusque sous Vitigès, que les Goths, également irrités contre les Grecs et les Romains, n'avaient placé sur le trône que pour le mettre à leur tête dans la lutte sanglante qui se préparait, Cassiodore avait continué des efforts de jour en jour plus difficiles. Mais l'année suivante (538), lorsque les Grecs et les Goths, les Barbares et toutes les hordes sauvages dont se composait l'armée impériale, inondèrent la malheureuse Italie et y portèrent tous les fléaux d'une guerre désastreuse, qui ne devait s'éteindre que dans le sang et sous des monceaux de ruines, l'illustre Romain reconnut l'impossibilité d'être plus longtemps utile à sa patrie, et se démit enfin de ses charges. Mais il chercha alors à rendre des services d'un autre genre à cette même patrie, à son époque, et à la postérité.

Un premier coup d'œil jeté sur la correspondance de Cassiodore suffit pour nous montrer toutes les difficultés qu'entraînaient les hauts emplois sous Théodat et Vitigès. Chargé de disculper officieusement auprès de l'empereur Justinien le meurtre que son maître, le lâche Théodat, avait commis sur Amalasonte, à laquelle il avait dû tant de bienfaits et tant de témoignages d'estime, le même homme qui avait rendu des services d'un genre si différent au grand Théodoric se vit en outre obligé d'écrire de sa main les réquisitions dont on frappait les différentes parties de l'Italie pour alimenter la cuisine et le cellier du misérable Théodat. Ses lettres ne dissimulent pas qu'il rougissait de honte à l'idée de servir les plaisirs impurs d'un tel maître; ou du moins on peut tirer cette conclusion des frais d'éloquence qu'il faisait pour donner aux exigences d'un vil débauché l'apparence de besoins inséparables du rang suprême et de dépenses indispensables. Lors du débarquement des Grecs, le roi n'avait encore pris aucune mesure pour mettre Rome en état de défense; mais, craignant les Romains autant que l'ennemi, il entoura la ville d'une armée de Goths prête à réprimer toute tentative de révolte. Tour à tour on voit alors Cassiodore tranquilliser ses compatriotes, et négocier avec Justinien des conventions déshonorantes pour son maître, assez lâche pour envoyer à l'empereur, à l'insu de ses compatriotes, le sénat et l'évêque de Rome porteurs des plus humbles supplications, et chargés d'interposer leur garantie. Il lève en même temps des impôts exorbitants pour apaiser les murmures de l'armée, et préserver le pays des excès de la soldatesque, qu'il sait maintenir dans le devoir. Obligé de doubler, de tripler les impôts, il avait à prescrire aux employés du fisc et à leurs agents militaires les ménagements à prendre dans des temps déjà si malheureux, et à veiller à ce qu'ils remplissent avec modération leurs devoirs, si cruels pour la population. Cependant le plus terrible coup qui dut frapper sa belle âme, ce fut lorsqu'au nom de son maître il se vit obligé de mendier l'assistance des Francs.

La seconde période de sa vie, si importante pour l'étude du moyen âge, commença en 538, après la capitulation de Vitigès. Alors il obtint la permission de se retirer dans ses vastes domaines de la Calabre, et il employa ses richesses à fonder dans les environs de Squillace, sa ville natale, un vaste établissement monastique. Malheureusement pour lui, il atteignit un âge assez avancé pour voir que tout le bien qu'il avait fait comme ministre, Rome elle-même, sa ville chérie, et l'Italie, tout fut entraîné par le torrent de la guerre... Un triste et vaste désert fut tout ce qui resta. Néanmoins, ce que Cassiodore a créé lorsqu'il fut entré dans la vie religieuse a survécu à tant de désastres; et les règles qu'il prescrivit à ses moines eurent une bienfaisante influence sur les sciences, qui se réfugièrent alors dans le silence des cloîtres. Dans ce temps de désolation générale, la religion opéra ce que n'auraient jamais pu produire les lois les plus sages et le gouvernement le mieux combiné. Cassiodore nous apprend dans ses lettres que tout ce qui, de l'ancienne population de l'Italie, échappa au fer et à la flamme trouva un refuge dans les cloîtres et les églises, sous la protection de la crainte qu'inspiraient ces lieux saints. En ne voyant Cassiodore, dans le pillage d'une ville ou dans toute autre calamité publique, ne s'occuper souvent que de moines et de religieuses, ou d'églises et d'objets sacrés, on le croirait entraîné par un fanatisme intolérant; et cependant la suite a prouvé que toute la civilisation de l'antiquité, avec ses arts et ses sciences, n'a été conservée que grâce aux fondations du christianisme, et par ces mêmes ecclésiastiques qui paraissaient si hostiles à l'antiquité.

Ainsi s'accomplit ce miracle de la Providence, dont la puissante volonté fit succéder la lumière aux ténèbres, et surgir un nouvel édifice du sein des ruines. L'établissement que fonda Cassiodore à Squillace, et plus encore la règle qu'il prescrivit aux moines et aux clercs qui le suivirent dans cette retraite, règle qui plus tard, dans le moyen âge, fut vénérée comme l'expression de la sagesse chrétienne, font connaître les moyens par lesquels fut opéré ce prodige. En effet, Cassiodore n'exigeait pas seulement de ses moines de pieuses pratiques, de l'instruction théologique et des études consciencieuses, mais il leur recommandait surtout la culture de leurs champs, de leurs jardins et de leurs vergers. Protégés par cette crainte religieuse, commune aux Grecs comme aux Goths, ils suivirent à Squillace les

préceptes des anciens sur l'agriculture, et s'y adonnèrent avec zèle. Ces connaissances, appuyées sur l'expérience, furent importées plus tard en Angleterre et dans le pays de Galles par les moines qui s'y établirent; et lorsque des religieux anglais et italiens vinrent ensuite prêcher le christianisme aux Germains et la pénitence aux Francs, dont les mœurs se corrompaient sous les Mérovingiens, ils dotèrent les couvents qu'ils fondèrent dans ces différentes contrées non-seulement des préceptes de Cassiodore, mais aussi de toute l'expérience et de toutes les connaissances que ces disciples avaient conservées des temps anciens. Cassiodore raconte avec tristesse comment, à l'époque où il se trouvait à la tête du gouvernement, pendant que florissaient encore la jurisprudence, la rhétorique, la politique et la philosophie, il avait vu la négligence qu'on mettait à allier à l'éducation chrétienne, surtout des ministres de la religion, une instruction plus générale. Il croyait qu'après la disparition de toute autre connaissance, et dans un temps où la théologie seule régnait sur les ruines des lettres et des sciences, il était doublement nécessaire de réunir des notions générales aux études théologiques. Cassiodore a résumé ses préceptes dans son petit ouvrage *de Institutione divinarum litterarum*, et ces préceptes furent adoptés plus tard par Benoît de Nursie, fondateur de l'ordre des Bénédictins, qui en fit une règle de conduite pour ses religieux. Les premiers et les meilleurs bénédictins s'y sont religieusement conformés. Ce livre est déjà un précis de toute la scolastique du moyen âge, et l'on y indique le moyen de concilier l'étude de plusieurs branches des humanités avec les pieux exercices auxquels on se livrait à certaines heures et en certains jours. Cassiodore enseigne aux hommes religieux qu'il avait appelés près de lui dans une belle et fertile contrée, auxquels il avait ouvert un riant asile, et pour lesquels il avait formé une bibliothèque choisie des débris de celle qu'il avait possédée à Rome; il enseigne, disons-nous, à ces hommes comment, sans perdre de vue les pratiques ascétiques qui font la base de l'institution, ils pouvaient acquérir une culture intellectuelle suffisante. Ces instructions font l'objet de toute la première partie de son livre. La seconde renferme l'analyse des différentes connaissances humaines. Les 24 premiers chapitres traitent donc des sciences théologiques, et au 25e commencent les instructions qui se rapportent aux sciences profanes, que Cassiodore recommande, dans le chapitre précédent, à ses religieux, et conséquemment à tout le moyen âge. Les connaissances dont il parle ont formé, pendant tout le moyen âge, la base de l'enseignement et de la classification de la science, telle qu'elle fut suivie dans toutes les écoles catholiques jusqu'au dix-huitième siècle. C'est là ce qu'on appelait le *trivium* et le *quadrivium*. La géographie n'y est pas plus oubliée que les autres études, et il indique constamment des ouvrages dans lesquels on pouvait puiser sur une matière donnée des notions plus approfondies. Il dit à ses disciples, et ceci devait être de la plus haute importance dans le moyen âge, où son livre était regardé presque comme une loi divine, « que, bien que les travaux de la terre et les soins qu'on donne aux bestiaux pussent avoir en eux-mêmes quelque chose de mondain, ils prenaient cependant un caractère tout à fait céleste quand le moine qui s'y adonnait y trouvait les moyens d'offrir l'hospitalité aux voyageurs et de soulager les malades. » Quant aux pratiques religieuses des moines, il n'en prescrit aucune; mais il renvoie le lecteur au livre de Cassien, *de Institutione fidelium monachorum*. En revanche, il recommande aux moines, comme un des exercices matériels les plus utiles, de s'appliquer à transcrire des livres, et les exhorte à mettre le plus grand soin à copier correctement. Il les invite à se familiariser à cet effet avec les règles de l'orthographe, et leur indique les ouvrages qui peuvent les guider. Il leur donne enfin ses vues sur la grammaire, la rhétorique et la dialectique (le *trivium*), ainsi que sur l'arithmétique, la musique, la géométrie et l'astronomie (le *quadrivium*).

Les autres écrits de Cassiodore sont en partie théologiques, comme son histoire ecclésiastique et sa version des Psaumes, ouvrages indignes de son nom, qu'il composa dans sa vieillesse (de quatre-vingt à quatre-vingt-dix ans), et qui sont en partie historiques. Sa chronique n'est remarquable que par l'usage qu'on en fit dans le moyen âge. Ce n'est d'ailleurs qu'un aride répertoire de dates et de noms, plein d'erreurs et d'inexactitudes. Son histoire des Goths, en douze livres, n'est pas arrivée jusqu'à nous; et ce n'est probablement pas une grande perte pour l'histoire; car l'extrait que nous en possédons, et qui est dû à Jordanès ou Jornandès, nous prouve qu'elle est à peu près écrite de la même manière et dans les mêmes vues que celle des Lombards de Paul Warnefried, à cela près qu'il y avait moins de poésie que dans cette dernière. Cassiodore ne s'appuie point, comme l'historien des Lombards, sur des chants populaires et sur des traditions poétiques; mais il cherche néanmoins à montrer l'histoire des Goths sous le jour le plus brillant, sans s'inquiéter toujours de la vérité des faits, ou même de la vraisemblance de ce qu'il raconte.

Les lettres politiques et les rescrits de Cassiodore, qu'il publia sous le titre de *Varia* (Mélanges), sont ce qu'il a laissé de plus important pour l'histoire. C'est presque exclusivement à cette source qu'on peut puiser ce qui nous est connu de la situation et des mœurs des Romains sous la domination des Goths. Un style plein de recherche et de subtilités qui rendent quelquefois inintelligibles les choses les plus simples en elles-mêmes, des tournures et des phrases am-

bitieuses et forcées, prouvent clairement la décadence du bon goût; mais, d'un autre côté, la langue est pure et correcte, les observations ne manquent ni de finesse ni de profondeur, et excitent souvent la surprise. Comme Cassiodore passait dans le moyen âge, et même plus tard, pour une espèce de Père de l'Église, et comme son goût répondait à celui d'une époque où tout était allégorie et symbole, et où rien ne rappelait plus la simplicité des Grecs, on ne doit pas s'étonner de retrouver le cachet de son style dans toutes les correspondances politiques et dans tous les travaux des hommes d'État du moyen âge, surtout de ceux qui appartenaient au clergé, et même encore dans les écrits de Pierre des Vignes.

Le même homme qui, à peine âgé de huit ans, avait vu Odoacre mettre fin à l'empire romain d'Occident, le même devant qui avait croulé, plus tard, l'empire d'Odoacre et celui des Goths, assista aux victoires des Grecs et à l'affreuse irruption des Lombards. Il nous dit, dans la préface de son *Traité de l'orthographe*, que c'est à l'âge de quatre-vingt-treize ans, après avoir terminé sa version des Psaumes et d'autres livres théologiques, qu'il commença ce nouveau travail.

Les *Œuvres* de Cassiodore furent imprimées en 1679, à Rouen, en 2 vol. in-fol. (éd. de Garet); mais en 1721 le marquis Maffei publia à Vérone un ouvrage inédit du même auteur (*Complexiones*, ou Réflexions sur les Épîtres, sur les Actes des Apôtres et sur l'Apocalypse), et il parut alors en 1729, à Venise, une nouvelle édition des œuvres complètes. La *Vie de Cassiodore*, composée par le père de Sainte-Marthe, jésuite, a été imprimée à Paris en 1694 (près de 600 pages in-12). On trouve aussi tous les principaux événements de sa vie dans l'ouvrage remarquable de M. Manso, écrit en allemand, et intitulé *Histoire des Ostrogoths* (Breslau, 1824, in-8°). [Le professeur SCHLOSSER, de Heidelberg, dans l'*Enc. des g. du m.*]

Moller, *Dissertatio de Marc.-Aur. Cassiodoro*; Altorf, 1686. — Sainte-Marthe, *Vie de Cassiodore*; Paris, 1694. — Orelli, *Cassiodore, conservateur des livres de l'antiquité latine*; Paris, 1841. — De Buat, *Leben Cassiodor's*, dans le premier vol. des *Mémoires de l'Académie royale de Munich*. — Ritter, *Histoire de la Philosophie chrétienne*, t. II, p. 544 et suiv.

CASSITO (*Jean-Antoine*), jurisconsulte et littérateur italien, né à Bonito (principauté ultérieure) le 18 avril 1763, mort à Naples en 1822. Il se fit remarquer de bonne heure par ses talents pour la poésie, et par ses rapides progrès dans l'étude de la jurisprudence. Ses principaux ouvrages sont : une traduction italienne du *Manuel d'Épictète*, suivie d'un *Abrégé de la morale de Confucius*; Naples, 1781, in-8°; — *Notes sur le Traité de Fr.-Jo. de Angelis*; — *de Delictis et pœnis*; ibid., 1783, in-4°; — trois éditions de trente-deux nouvelles fables attribuées à Phèdre, et tirées d'un manuscrit de Perotti; ibid., 1808, 1809 et 1811, in-8° : Cassito doit surtout sa réputation à cette découverte, dont Janelli lui contesta l'honneur; — plusieurs dissertations sur divers objets d'antiquité, insérées dans le *Giornale enciclopedico napoletano*.

Giustiani, *Notice sur J.-A. Cassito*, dans les *Scrittori legali*. — Tipaldo, *Biographia degli Italiani illustri*.

CASSITO (*Louis-Vincent*), théologien et antiquaire italien, frère du précédent, né à Bonito en 1765, mort le 1er mars 1822. Il entra dans l'ordre des Dominicains, et devint prieur du grand couvent de Naples; il fut aussi doyen de l'université de Naples. Ses principaux ouvrages sont : *Institutiones theologicæ*; 4 vol. in-8°; — *Liturgia dominicana*; 2 vol. in-8°; — *Atti sinceri del martire di Cuma, S. Massimo*; — des dissertations sur des objets d'antiquité; — des discours académiques, des panégyriques et des oraisons funèbres, en latin et en italien.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*.

CASSIUS, nom d'une *gens* romaine divisée en deux branches, les *Viscellinus* et les *Longinus*. Les principaux personnages de cette grande famille sont, dans l'ordre chronologique :

CASSIUS VISCELLINUS (*Spurius*), personnage consulaire romain, mort en l'an 485 avant l'ère chrétienne. Il fut trois fois consul, et obtint deux fois les honneurs du triomphe : son premier consulat date de l'an 502; il eut alors pour collègue Opiter Virginius Tricostus. Au rapport de Denys d'Halicarnasse, il défit les Sabins près de Cures, et les vaincus furent obligés de demander la paix, et d'abandonner aux Romains une partie de leur territoire. Tite-Live ne fait pas mention de cette victoire; seulement il dit que les deux consuls firent la guerre aux Aurunces et prirent Pometia. L'année suivante, 501 avant J.-C., Cassius fut nommé général de la cavalerie sous la dictature de Lartius Flavius. Après la bataille du lac Régille, en 498 ou 496 avant J.-C., il demanda, dit-on, au sein du sénat, la destruction des villes latines; et en 498 il devint consul pour la seconde fois, avec Postumus Cominius Auruncus. C'était à l'époque de la retraite du peuple sur le mont Sacré. Il conclut alors une ligue avec les Latins; et pendant que son collègue marchait contre les Volsques, il resta à Rome pour la ratification de ce traité. Dans la même année, il consacra les temples de Cérès, de Bacchus et de Proserpine. En 486, durant le troisième consulat de Cassius avec Proculus Virginius Tricostus Rutilus, il marcha contre les Volsques et les Herniques, qui prévinrent les hostilités en demandant la paix. Cassius obtint une seconde fois les honneurs du triomphe, ainsi que le constatent les fastes Capitolins. Il conclut un traité avec les Herniques, de même qu'avec les Latins; et l'assertion de Tite-Live que Cassius priva les Herniques des deux tiers de leur pays, est au moins douteuse. Il est plus probable, au contraire, que, suivant la politique habituelle des vainqueurs, ils furent mis sur un pied d'égalité avec les Romains et les Latins. A cette époque

Cassius proposa cette première loi agraire à laquelle s'attacha son nom : c'était sans doute, sous une forme nouvelle, une loi ancienne de Servius Tullius : elle tendait à faire partager entre les plébéiens, les Latins et les Herniques compris, les terres conquises. Les patriciens, à la tête desquels se mit l'autre consul Virginius, firent la plus violente opposition au projet mis en avant par Cassius. La loi passa, mais ne reçut pas d'exécution. L'année suivante, 485, Cassius, accusé d'avoir aspiré au pouvoir suprême, fut condamné à mort ; la manière dont il subit cet arrêt est racontée diversement : il fut décapité, au rapport des uns ; précipité de la roche Tarpéienne, selon d'autres. D'après Valère-Maxime, il eut pour dénonciateur et pour juge son propre père. Fut-il réellement coupable? c'est ce qu'on ne saurait affirmer. D'après Dion Cassius, il était innocent. Tous les autres écrivains le jugent coupable.

Tite-Live, II, 17, 22, 28, 26, 41 ; I, 43. — Dion Cassius, *Fragments*. — Pline, *Hist. natur.*, XXXIV, 6. — Denys d'Halicarnasse, VIII, 68, 80. — Niebuhr, *Histoire romaine*. — Florus, I, ch. 26.

CASSIUS LONGINUS (*Quintus*), tribun des soldats, vivait en l'an 252 avant J.-C. Il fut chargé par le consul Aurélius Cotta de bloquer Lipari, avec ordre d'éviter une bataille rangée. Comme il transgressa cette injonction, il fut privé de son commandement, battu de verges, et envoyé dans une légion comme simple soldat.

Zonaras, VIII, 14.

CASSIUS LONGINUS (*Quintus*), consul, mort durant son consulat en l'an 164 avant J.-C. Il avait été préteur en l'an 167, et chargé de conduire à Albe le roi Persée. On l'a souvent confondu avec Caius-Cassius Longinus, qui fut censeur avec Messala.

Fasti Capitolini. — Tite-Live, XIV, 16, 25, 42.

CASSIUS LONGINUS (*Caius*), vivait en l'an 154 avant l'ère chrétienne. En 173 il fut un des décemvirs chargés de la répartition du territoire ligurien, et en 171 il fut consul avec P. Licinius Crassus. On lui confia le gouvernement des provinces italiennes et de la Gaule Cisalpine. Il voulut alors prendre part à la guerre de Macédoine, et s'efforça d'atteindre ce pays par l'Illyrie ; mais ayant reçu du sénat la défense d'aller plus loin, il revint en Italie. L'année suivante, pendant qu'il était lieutenant d'Hostilius Mancinus en Macédoine, il fut accusé devant le sénat, par les envoyés du roi gaulois Cincibilus, et par les Istriens, les Yapides et les Carniens, de les avoir traités en ennemis lorsqu'il voulut pénétrer en Macédoine. Sa conduite fut blâmée par le sénat, qui cependant ne donna pas de suite à l'affaire, attendu l'absence de Cassius. Celui-ci fut censeur avec Valérius Messala en l'an 154. Durant leur magistrature, ils firent construire un théâtre, dont le sénat, sur la proposition de Scipion Nasica, ordonna la démolition, comme portant atteinte à la morale publique. Cassius dirigea une accusation contre M. Caton : la défense prononcée alors par celui-ci existait encore au temps d'Aulu-Gelle.

Tite-Live, XLII, 4. 28, 32 ; XLIII, 1, 5 ; *Epitome*, 48. — Orose, IV, 20. — Pline, *Hist. nat.*, VII, 3 ; XVII, 25. — Velléius Paterculus, I, 15. — Valère-Maxime, II, 4, § 2. — Orose, IV, 20, 21. — Cicéron, *pro Domo*, 50, 53. — Appien, *Bell. civ.*, I, 28. — Saint Augustin, *de Civ. Dei*, I, 31.

CASSIUS LONGINUS RAVILLA (*Lucius*), second fils de Quintus Cassius Longinus, mort en l'an 107 avant J.-C. Il fut surnommé *Ravilla*, à cause de la couleur particulière de ses yeux (*ravi oculi*). Tribun du peuple en l'an 137, il proposa la seconde loi tabellaire (*Tabellaria*), en vertu de laquelle le suffrage par écrit devait remplacer dans les jugements criminels le suffrage oral ; la première avait été présentée par Gabinius en l'an 139. La proposition de Cassius fut mal accueillie par les patriciens, dont elle diminuait l'influence. En 127, Cassius fut nommé consul avec Cornélius Cinna, et en 125 censeur, en même temps que Cnéius Servilius Cœpio. Leur magistrature fut marquée par une sévérité peu ordinaire : témoin la condamnation de Lépidus Porcina, pour s'être fait bâtir une maison réputée splendide. Cassius Longinus Ravilla, en particulier, était si rigoureux, que son tribunal fut appelé l'*Écueil des coupables* (*Scopulus reorum*). Mais cette rigueur n'allait pas jusqu'à l'injustice. Dans les affaires qui lui étaient soumises Cassius Ravella recherchait, dit-on, avant tout, l'intérêt qui les avait fait naître. Cette réputation d'intégrité lui valut d'être chargé par le peuple, en l'an 113, d'instruire une seconde fois le procès des vestales Licinia et Marcia, accusées d'inceste et acquittées à tort par les pontifes, tandis qu'ils avaient condamné une autre vestale, Æmilia. Cassius Ravilla les condamna toutes sans distinction, et enveloppa dans la condamnation d'autres personnes. Mais ce jugement fut mal accueilli par le peuple, comme beaucoup trop rigoureux.

Festus, au mot *Ravi*. — Cicéron, *de Legibus*, III, 16 ; *Brutus*, XXV, *pro Roscio*. — Dion Cassius, *Frag.*, 92. — Tite-Live, *Epit.* — Smith, *Dictionary of Greek and Rom. Biography*.

CASSIUS LONGINUS (*Lucius*), fils de Lucius Cassius Ravilla, vivait en 104 avant l'ère chrétienne. Opposé aux patriciens, il proposa maintes lois en vue de diminuer leur pouvoir. C'est ainsi qu'il fit décider que tout sénateur condamné ou privé d'un commandement par le peuple ne pourrait plus siéger au sénat. Cette loi était surtout dirigée contre Servilius Cœpio, ennemi personnel de Cassius, et qui avait été destitué par le peuple, après avoir été vaincu par les Cimbres.

Smith, *Dict. of Greek and Rom. biog.*

CASSIUS LONGINUS (*Lucius*) (1), fils de Quintus Cassius Longinus, mort en l'an 107 avant J.-C. Il fut préteur en l'an 111, puis envoyé en Numidie pour en ramener Jugurtha à Rome. Il donna sa parole à ce fameux ennemi des Ro—

(1) Il a été confondu à tort avec Cassius Ravilla, qui n'eut aucune relation avec Jugurtha.

mains, qu'il aurait la vie sauve; et telle était la réputation d'intégrité de Cassius que Jugurtha regarda cette promesse comme émanant de la foi publique. Cassius, fut consul en l'an 101 avec C. Marius, et envoyé dans la Gaule pour s'y opposer aux Cimbres. Il fut tué par les Helvétiens dans le voisinage de Tigurinum.

César, *Bellum Gall.*

CASSIUS LONGINUS (*Caius*), fils de Cassius Ravilla et frère de Lucius Cassius, vivait en 96 avant J.-C. Il fut consul avec Domitius Ahénobarbus, quoiqu'il n'eût été ni tribun ni édile.

Cicéron, *pro Plancio*, 21.

CASSIUS (*Lucius*), proconsul de Pergame, vivait vers 88 avant J.-C. Il gouvernait la province de Pergame à l'époque où Mithridate s'empara de la Cappadoce, dont le roi fugitif demanda du secours aux Romains. Ceux-ci, engagés dans la guerre sociale, envoyèrent en ambassade au roi de Pont M. Aquilius et quelques autres; et Cassius fut chargé d'appuyer cette ambassade avec un corps de troupes. A la suite des hostilités qui s'engagèrent, Aquilius tomba aux mains du roi de Pont, et Cassius se réfugia à Apamé. On n'entendit plus ensuite parler de lui.

Appien, *Mithridate*, XV-XXI. — Tite-Live, *Epitome*, LXXVI, LXXVII, LXXVIII.

CASSIUS HEMINA (*Lucius*), historien romain, vivait l'an 146 avant J.-C. C'était vers l'époque de la destruction de Carthage et de Corinthe. Il composa un ouvrage que les écrivains qui le mentionnent appellent *Annales* ou *Histoires*. Il n'en reste que le titre du quatrième livre, appelé par Priscien : *Bellum punicum posterius*. Pline, Aulu-Gelle, Servius et Nonius citent également ces Annales, qui s'étendaient depuis les temps les plus reculés de l'histoire romaine jusqu'aux faits contemporains de l'auteur. Krause a fait une collection des passages de Cassius Hémina cités par les auteurs.

Krause, *Vitæ et Frag. vet. hist. roman.*, p. 155 — 166. — Priscien, VII, 767, éd. Putsch. — Pline, *Hist. nat.*, XIII, 13; XXIX. — Macrobe, *Saturn.* — Aulu-Gelle, XVII.

***CASSIUS LONGINUS VARUS** (*Caius*), mort vers l'an 43 avant l'ère chrétienne. Il fut consul en 73 avec Terentius Varron et Lucullus. Pour satisfaire aux réclamations du peuple, les deux consuls proposèrent la loi *Terentia Cassia*, qui ordonnait l'achat et la distribution de blés à prix réduit, en faveur du peuple. L'année suivante, 70 avant J.-C., Cassius, proconsul dans la Gaule Cisalpine, fut défait par Spartacus dans le voisinage de Modène; mais il ne succomba pas dans l'action, comme l'avance Orose. En l'an 66, il proposa la loi Manilia, qui confiait à Pompée la conduite de la guerre contre Mithridate. Il parvint à un âge avancé; et sans doute il était le même que le Varus tué à Minturnes en l'an 43 avant J.-C., car à cette époque il n'y avait pas d'autre consul portant ce surnom.

Appien, *Bell. civ.*, IV, 28. — P. Orose, *Hist.*

CASSIUS LONGINUS (*Lucius*), dont on ignore la filiation, vivait en l'an 63 avant J.-C. Il est probablement identique avec le personnage que Cicéron range parmi les juges de Cluentius. Il brigua le consulat en même temps que Cicéron, en l'an 63. Mais ayant échoué, il prit part à la conjuration de Catilina. Il proposa les mesures les plus violentes, tenta de mettre le feu à Rome, et entra en négociations avec les Allobroges. Seulement il fut assez prudent pour ne laisser entre leurs mains aucunes preuves écrites. Il quitta Rome avant eux, et put se soustraire ainsi au sort de ses complices. Il fut condamné à mort pendant qu'il était absent. On ignore si la sentence a pu être exécutée.

Salluste, *Catilina*, XVII. XLIV, L. — Cicéron, *Catilinaires*, III. — Appien, *Bell. civ.*

CASSIUS LONGINUS (*Quintus*), mort en l'an 47 avant l'ère chrétienne. Il commença et finit sa vie publique en Espagne. En l'an 54 il y vint avec le titre de questeur de l'armée de Pompée, et profita de l'absence du triumvir pour amasser dans cette contrée de nombreux trésors. Il se conduisit alors avec tant de rapacité, qu'un complot fut tramé contre sa vie. Devenu tribun du peuple en 49, il s'opposa, ainsi que son collègue Marc-Antoine, à toutes les mesures de l'aristocratie. Ils mirent leur *veto* à tous les décrets du sénat. Chassés enfin de cette assemblée par les consuls le 6 janvier de la même année, ils abandonnèrent Rome pour se réfugier dans le camp de César, et ils rentrèrent dans la ville à la suite des succès obtenus en Italie par ce grand capitaine. Cassius fut emmené par lui en Espagne, et il obtint le gouvernement de la partie supérieure de cette province après la défaite des pompéiens. Odieux aux habitants qui se souvenaient de ses exactions, il se reposa sur l'appui des soldats, qu'il gagnait à force de présents et d'argent. En même temps il reçut de César l'ordre de passer en Afrique, pour y continuer la guerre contre Juba, roi de Numidie, qui avait pris parti pour Pompée. Cette mission lui plaisait fort, comptant bien y trouver de nouvelles occasions de s'enrichir; et il rassemblait son armée à Cordoue, lorsqu'une conspiration des provinces, et dans laquelle entrèrent beaucoup de ses soldats, éclata contre lui : il reçut plusieurs blessures; et les conjurés le croyant mort nommèrent à sa place Lucius Laterensis. Mais Cassius parvint à se rétablir, étouffa la rébellion, et fit mettre à mort Laterensis et quelques autres. Le joug qui pesait sur les provinces devint alors plus pesant que jamais. Cependant deux des légions en marche pour l'Afrique se déclarèrent contre Cassius, et choisirent pour chef un certain L. Torius. Cette levée de boucliers des soldats fut suivie de l'insurrection des habitants de Cordoue, à la tête desquels se vint placer le questeur M. Marcellus Æserninus, envoyé pour les faire rentrer dans l'ordre. Ainsi pressé, Cassius fait demander du secours à Bogud, roi de Mauritanie, et à Marcus Lépidus, qui commandait dans la Gaule. En attendant, il alla se poster à

quatre mille pas de Cordoue, sur une hauteur qu'il fut bientôt obligé de quitter pour aller chercher un refuge à Ulia. Pendant que Marcellus Æserninus traçait autour de cette place des lignes de circonvallation, les troupes de Bogud arrivèrent, et Lépidus eut également le temps d'accourir. Ce dernier somma les parties belligérantes de cesser les hostilités; mais Cassius se méfiait de Lépidus, auquel il demanda de pouvoir se retirer librement. Cette faculté lui fut accordée; il s'embarqua alors à Malaga avec ses trésors. Le vaisseau sur lequel il se trouvait échoua dans une tempête, et Cassius périt lui-même à l'embouchure de l'Èbre.

Cicéron, *ad Atticum*, V, 20, 21; VI, 6, 8; VII, 3, 18; *ad Familiares*, XVI, 2. — César, *Bellum civile*, I, II, 19, 21. — Appien, *Bellum civile*, II, 33, 43. — Dion Cassius, XLI, 15, 24; XLII, 15, 16; XLIII, 29. — Tite-Live, *Epitome*, III.

CASSIUS (*Scæva*), guerrier romain, vivait en l'an 44 avant J.-C. Il était centurion dans l'armée de César, à la bataille de Dyrrachium, où il se distingua par sa valeur extraordinaire. Il perdit alors un œil, et reçut, dit-on, cent vingt autres blessures, plutôt que d'abandonner son terrain : cependant il survécut à ses blessures. Au rapport de Cicéron, il se montra partisan de César avant et après la mort du dictateur.

César, *Bellum civile*, III, 53. — Suétone, *Cæsar*, 68. — Valère-Maxime, III, 2, § 23. — Appien, *Bell. civ.*, II, 60. — Cicéron, *ad Atticum*, XIII, 23; XIV, 10.

CASSIUS LONGINUS (*Caius*), chef de la conjuration aristocratique qui ôta la vie à César, mourut l'an 42 avant J.-C. C'était un de ces hommes sobres, *maigres et à menton pointu*, que redoutait le dictateur. La cause des optimates, qu'on prenait pour celle de la liberté, le compta de bonne heure dans ses rangs. Enfant, il frappa Faustus, fils de Sylla, qui vantait non pas les services rendus par son père à l'aristocratie, mais l'absolutisme sans limite du vainqueur de Marius. Lors de l'expédition de Crassus contre les Parthes, Cassius le suivit en qualité de questeur, sauva, par une belle retraite, les débris de l'armée romaine (l'an 54 av. J.-C.), et, quelque temps après, reprit l'offensive en battant l'ennemi. Dans la guerre civile de César et de Pompée, il embrassa le parti du dernier, et, chef d'une division de sa flotte, brûla les galères césariennes dans le détroit de Messine, mais sans pouvoir empêcher que les troupes de César ne passassent en Épire. Quelque temps après, il occupait l'Hellespont à la tête de soixante-dix vaisseaux. César, vainqueur de Pompée et poursuivant son rival, s'embarqua hardiment sur une galère, sauta sur le pont du vaisseau amiral, et somma Cassius de se rendre. Cassius obéit, on ne sait au juste par quel motif, et passa bientôt pour un des amis de César, ce qui n'empêcha pas que celui-ci ne lui préférât Brutus pour la préture. Peu après, un complot se trama en silence par les soins de Cassius. Brutus y fut entraîné par l'ascendant de son beau-frère (Cassius venait d'épouser Junie) autant que par ses propres idées. On sait quel fut le succès de la conspiration. César mort, des partisans, des héritiers de son pouvoir surgirent dans Rome, prêts à venger son assassinat. Les conjurés durent fuir, et de part et d'autre les partis se préparèrent à une lutte qui devait être définitive, les partisans de César en affermissant leur puissance dans l'Occident, les amis de l'ancienne constitution en s'assurant l'Orient et toutes ses ressources. Dans ce but, Cassius, après s'être concerté avec Brutus dans Athènes, aborda en Syrie, conquit ce pays avec ses annexes, la Phénicie et la Judée, gagna la bataille navale de Laodicée, qui lui assura la libre entrée de cette ville, et reçut en grâce l'armée romaine, dont le chef Dolabella venait de se tuer; puis, toujours fidèle à son système, il punit Laodicée, qui était contraire aux républicains, en frappant une contribution sur cette ville. Il allait ensuite tourner ses armes contre l'Égypte, quand un message de Brutus le rappela. Soudain il traverse l'Asie Mineure, fait mettre à mort le roi de Cappadoce Ariobarzane III, dont la neutralité lui semble suspecte, lève une taxe de guerre sur ses sujets, et arrive à Smyrne, où l'attendait Brutus. Le résultat de la conférence fut qu'on repasserait en Europe pour s'y opposer à l'invasion des triumvirs; mais, en attendant, la prudence commandait de s'assurer complétement de l'Asie, et pour avoir un refuge, et pour s'opposer aux approvisionnements de l'ennemi. Brutus se chargea de la Lycie, Cassius de la péninsule dorique et de Rhodes. Deux victoires navales (à Cnide et à Rhodes) paralysèrent l'héroïque résistance des habitants; Cassius prit la capitale de Rhodes d'assaut, et, après quelques exécutions et quelques sentences d'exil, donna l'ordre à tous les Rhodiens de verser dans la caisse de l'armée leur argent et même leurs trésors sacrés. Six mille talents furent le prix de sa victoire. Apprenant ensuite qu'aux forces d'Octave et d'Antoine allait se joindre Cléopâtre, Cassius envoya soixante gros navires de sa flotte croiser à la hauteur du Péloponèse, et fit payer à toute l'Asie romaine dix ans d'impôt d'avance; enfin, réuni à Brutus dans Sardes, il résolut, de concert avec lui, de passer sur-le-champ en Europe. Saxa et Norbanus furent obligés de se replier à leur approche, et de rentrer dans la Macédoine. A cette nouvelle, Antoine accourut à marches forcées; Cassius et Brutus ne purent en croire leurs yeux en voyant les légions des triumvirs se déployer dans les plaines de Philippes. De part et d'autre on forma des camps. Cassius, qui savait que l'ennemi n'avait ni approvisionnements ni lieu de refuge, et qui de plus était maître de la mer, ne voulait pas livrer bataille; mais la désertion éclaircissait les rangs de l'armée des proconsuls, et Brutus d'ailleurs était impatient d'en finir. La bataille fut donc livrée: on peut en voir le récit à l'article BRUTUS. Cassius, à l'aile gauche, fut mis en déroute par Antoine tandis que Brutus était vainqueur à l'autre aile

et lui envoyait des secours. Cassius, qui était myope, prit ce renfort pour un détachement ennemi; un autre incident acheva de le tromper, et il prit le chemin de sa tente avec Pindare, son affranchi, qui sans doute le tua ou par son ordre ou sans son ordre, car on ne trouva que le cadavre du maître, et Pindare ne reparut plus. Brutus pleura sur ce corps inanimé, et lui fit en deux mots la plus belle oraison funèbre, l'appelant *ultimus Romanorum*. Il ordonna qu'il fût enterré furtivement dans l'île de Thasos, de peur que la vue des obsèques n'achevât de démoraliser l'armée. [M. PARISOT, dans l'*Enc. des g. du m.*]

Cicéron, *ad Familiares*, XV-XVII, XIV, III, VIII, et passim; *ad Atticum*, XIII, 22. — Plutarque, *Cassius*, *Brutus*. — Appien, *Bellum civile*, II, 88; IV, 114. — Dion Cassius, XL, XLVII. — Orelli, *Onomasticon Tullianum*. — Drumann, *Geschichte Roms*, etc.

*CASSIUS LONGINUS (*Caius*), fils de Caius Cassius, meurtrier de César, vivait en l'an 44 avant J.-C. Il reçut de son père la robe virile le 15 mars de l'an 44, presque au moment du meurtre de César.

Plutarque, *Brutus*, 44.

CASSIUS LONGINUS (*Lucius*), neveu du plus célèbre des Cassius, mort en l'an 42 avant J.-C. Il reçut de son oncle le gouvernement de la Syrie, lors du départ de Cassius pour opérer sa jonction avec Brutus, et il perdit la vie à la bataille de Philippes.

Appien, *Bellum civile*, IV, 63, 135.

CASSIUS PARMENSIS (1) (*Titus*), poëte romain, l'un des meurtriers de César, mort vers l'an 30 avant J.-C. Il était natif de Parme, d'où son surnom, et il prit une part active à la guerre contre les triumvirs. Après la défaite de Brutus et de Cassius, il alla joindre Sextus Pompée, et demeura avec lui jusqu'à la bataille décisive qui eut lieu entre Myla et Naulochus. Il se rendit alors à Antoine, dont il suivit la fortune jusqu'à la bataille d'Actium; puis il revint à Athènes, où, par ordre d'Octave, il fut mis à mort. Ces faits sont rapportés par Appien, par Valère-Maxime, qui mentionne qu'un mauvais génie serait apparu à Cassius et l'aurait averti de sa fin prochaine; enfin, par Velléius Paterculus. Selon cet historien, Cassius fut le dernier, comme Trebonius avait été le premier, des meurtriers de César qui périrent de mort violente. Ce Cassius *Parmensis* ne doit pas être confondu avec Cassius *Etruscus*. Celui-ci commandait dans l'action où se trouvait Horace, et il périt quelques années avant la publication des *Épîtres* du poëte. Il paraît certain que les vers suivants d'Horace s'adressaient à Cassius Etruscus, qui n'avait rien de commun avec le Cassius de Parme :

Amet scripsisse ducentos
Ante cibum versus, totidem cœnatus? Etrusci
Quale fuit Cassi rapido ferventius amni
Ingenium; capsis quem fama est esse librisque
Ambustum propriis.

(1) C'est à tort qu'on ajoute à ces deux dénominations celles de *Severus* et de *Caius* : aucune autorité ne justifie cette addition.

On a attribué à Cassius de Parme le *Thyeste* de Varus, dont celui-ci se serait emparé après en avoir fait périr l'auteur. Les vers traduits d'Orphée par Cassius, et cités par Achille Stace, sont plutôt l'œuvre de Varus que celle de Cassius. Il existe des fragments de Cassius dans l'*Anthologia* de Burmann, I, 112, édition Meyer, et dans les *Poetæ latini minores* de Wernsdorf, II, 310.

Horace, *Épîtres*, I, 4, 3. — Suétone, *Auguste*, 4.

CASSIUS PATAVIUS vivait dans la première moitié du premier siècle. Ayant osé dire dans un festin, et sans doute entraîné par l'ivresse, qu'il ne manquerait pour tuer Auguste ni de volonté ni de courage (*neque votum sibi neque animum deesse confodiendi eum*), il reçut de ce prince, pour tout châtiment, une invitation de sortir de la capitale de l'empire.

Suétone, *Auguste*.

CASSIUS SEVERUS LONGULANUS (*Titus*), orateur et écrivain satirique romain, né à Longula vers l'an 50 avant l'ère chrétienne, mort vers l'an 33 de la même ère. De basse extraction et perdu de mœurs, il se fit redouter par ses diatribes contre les premières familles de Rome. C'est à lui sans doute que s'attaque Horace dans sa sixième épode. Une accusation d'empoisonnement, qu'il dirigea en l'an 9 avant J.-C. contre Nonius Asprenas, ami d'Auguste, attira surtout l'attention générale. A la fin du règne de cet empereur, Cassius fut envoyé en exil dans l'île de Crète, à cause des libelles qu'il avait écrits contre les femmes de Rome. Il ne discontinua pas ce genre de composition, et sous le règne de Tibère (24 de J.-C.) il vit ses propriétés confisquées, et fut relégué dans l'île de Sériphe, où il mourut après vingt-cinq années d'exil et de misère. Cassius introduisit un nouveau genre d'éloquence. Le premier il s'éloigna de la manière ancienne; ses œuvres furent prohibées et leur publication ne fut permise que sous le règne de Caligula. De tous les jugements qui ont été portés à son sujet, celui de Tacite est peut-être le moins sévère. Serait-ce parce que Cassius fit la guerre aux personnages en crédit à cette époque? « Je ne nierai point, dit le grand historien romain, que Cassius Severus, le seul moderne qu'Aper ait osé citer, comparé à ceux qui l'ont suivi, ne mérite le nom d'orateur, quoiqu'en général, dans ses ouvrages, il y ait plus de véhémence que de vigueur. Du reste, il a commencé à bannir le premier toute méthode dans le plan, toute réserve, toute décence dans l'expression (*omissa modestia ac pudore verborum*). Dans l'ardeur de frapper son adversaire, il querelle plus qu'il ne combat (*non pugnat, sed rixatur*). Mais, comparé à ceux qui l'ont suivi, le même Cassius l'emporte de beaucoup sur eux, soit par la variété de l'érudition, soit par l'agrément de sa plaisanterie, soit même par la force et la vigueur. »

Tacite, *de Oratoribus*, XXVI, XIX; *Annales*, I, 72; IV, 21. — Quintilien, X, I, § 116. — Suétone, *Caligula*, 16, *Vitellius*, 2. — Pline, *Hist. natur.*, VII, 70. — Ma-

crobe, *Satyr.*, II, 4. — Saint Jérôme, *In Euseb. Chron.*; 20, 48. — Welchert, *de Lucii Vari et Cassii Parmensis vita.* — Meyer, *Orat. roman. fragmenta.*

CASSIUS BETILIENUS, Romain, contemporain de Caligula, mort en l'an 40 de l'ère chrétienne. Accusé d'avoir conspiré contre l'empereur, il fut condamné à mourir sous les yeux de Capiton, son père. En vain celui-ci insista-t-il pour qu'on épargnât à un père ce douloureux spectacle; l'empereur poussa jusqu'au bout la tyrannie, et fit expier à Capiton lui-même par la mort cette expression d un sentiment naturel. Selon Zonaras, Capiton essaya de se sauver en dénonçant, comme complices de son fils, des favoris de l'empereur, l'épouse de celui-ci, et Calliste, préfet du prétoire. Ce Cassius Betilienus était peut-être le même que Bassus Betilienus, triumvir monétal sous Auguste.

Dion Cassius, IX, 25. — Zonaras.

CASSIUS LONGINUS (*Lucius*), vivait dans la première moitié de l'ère chrétienne. Élevé avec soin, il donna de grandes preuves de capacité, et remplit, sous Tibère, les fonctions de consul. Deux ans plus tard, il fut marié par l'empereur à Drusilla, une des filles de Germanicus. Caligula, frère de Drusilla, l'enleva à Cassius, et vécut quelque temps avec elle. Plus tard, il la fit épouser à Lepidus, le compagnon de ses débauches. Il n'est plus question ensuite de ce Cassius Longinus.

Tacite, *Annales.*

CASSIUS LONGINUS (*Caius*), jurisconsulte romain, vivait en l'an 66 de J.-C. Il gouverna la Syrie en l'an 50, sous le règne de Claude, et fut chargé de conduire vers l'Euphrate le prince Meherdate, petit fils de Phraate, élevé à Rome, et que les Parthes étaient venus redemander pour le mettre sur le trône. Rome avait fait droit à cette demande, parce que, dit Tacite, « désormais rassasiée de gloire, elle en était venue au point de désirer la tranquillité même des nations étrangères. » Et, parlant de Cassius lui-même, le grand historien ajoute que ce Romain éclipsait tous les autres par sa profonde connaissance des lois. Ce qui le distinguait encore, c'était son attachement à la discipline. Il y soumettait les légions avec autant de soin et de prévoyance que s'il eût été en présence de l'ennemi. A son retour à Rome, son caractère et son opulence lui assurèrent une influence considérable. Il n'en fallait pas davantage pour se rendre suspect à Néron. L'empereur défendit d'abord à Cassius d'assister aux funérailles de Poppée; puis il adressa au sénat une harangue dont le but était d'écarter Cassius des affaires publiques en même temps que Silanus, autre victime désignée. Ce qu'il reprochait surtout à Cassius, c'était de conserver parmi les images de ses ancêtres celle du célèbre meurtrier de César, avec cette inscription : « Le guide des partis » (*dux partium*). Aux yeux de l'empereur, il y avait là un germe de guerre civile, un dessein arrêté de pousser à la révolte contre la maison des Césars. En conséquence, l'empereur provoqua contre Cassius un décret de bannissement qui fut prononcé. Cassius fut relégué en Sardaigne. « On comptait sur sa vieillesse, ajoute Tacite (*senectus ejus exspectabatur*). » Au rapport de Suétone, Cassius était, de plus, frappé de cécité. Il laissa dix ouvrages sur les lois, et des commentaires sur Vitellius et Urseius Ferox. Le *Digeste* fait mention de ces écrits. Cassius était, en jurisprudence, de l'école de Masurius Sabinus et d'Ateius Capiton.

V. R.

Tacite, *Annales*, XII, XIII, XIV, XV, XVI. — Suétone, *Néron.* — Pomponius, *de Orig. juris.* — *Digeste*, I, II, 47.

CASSIUS FÉLIX (surnommé *Iatrosophista*), médecin grec, vivait probablement au premier siècle de l'ère chrétienne. Il n'est guère connu que par une œuvre médicale intitulée Ἰατρικαὶ ἀπορίαι καὶ Προβλήματα φυσικά (*Questions de médecine et problèmes naturels*). L'ouvrage contient quatre-vingt-quatre questions, avec les solutions. Il fut publié pour la première fois à Paris, en 1541, in-12, et traduit en latin la même année (Paris), par Adrien Junius. Une édition grecque-latine a été imprimée à Leipzig en 1653, in-4°, avec les œuvres de Théophylacte Simocatta. On trouve encore le texte grec dans le premier volume des *Physici et medici Græci minores* d'Ideler. Enfin, on l'a souvent imprimé dans les éditions d'Aristote.

Fabricius, *Biblioth. græc.*, II, 169 (anc. édit.) — Choulant, *Handbuch der Bücher Kunde für die Ælters Medicin* (Manuel de la connaissance des ouvrages de l'ancienne médecine).

* **CASSIUS AGRIPPA**, théologien romain, vivait vers l'an 132. Il était contemporain de l'empereur Adrien, et fit un livre contre l'hérésie de Basilide et de son fils Isidore. On trouve dans Eusèbe un fragment de cet ouvrage.

Eusèbe, *Hist. eccl.* — Saint Jérôme, *Scriptores ecclesiastici*, 21; *Indic. Hæres.*, II. — Théodoret, *de Hæreticis.*

* **CASSIUS PUDENS** (*Avidius*), proclamé empereur vers l'an 172. Il était natif de Cyrrhus, en Syrie, et fils d'un certain Héliodore que sa grande réputation comme rhéteur avait fait nommer préfet d'Égypte. Au rapport de quelques écrivains, il était de l'ancienne famille des Cassius, dont il imitait l'austérité républicaine. Ennemi en apparence de toute domination individuelle, il chercha, dit-on, dès le règne d'Antonin, à enlever la souveraineté à cet empereur. Sous Marc-Aurèle, il prit part aux guerres que l'empire soutenait alors au dehors, et fit avec Vérus la campagne des Parthes, et s'empara des villes de Séleucie et de Ctésiphon. Puis il combattit contre les Sarmates sur le Danube. On rapporte qu'il donna alors une preuve mémorable de sévérité militaire, en faisant mettre en croix les officiers qui avaient vaincu sans avoir reçu l'ordre de combattre. Des provinces syriennes il passa en Arménie, en Arabie et en Égypte, et comprima dans ce dernier pays une révolte grave, suscitée par une horde de bandits habitant des pays marécageux. En l'an 172, il réalisa enfin le projet qu'il avait conçu depuis longtemps, et que son supérieur Vérus avait signalé : il se fit proclamer empereur. On a pré-

tendu qu'il avait été poussé à cet acte par Faustine, femme de Marc-Aurèle; mais les lettres de cette princesse prouvent tout le contraire. En peu de temps il fit tomber en son pouvoir tout le pays situé en deçà du Taurus. Trois mois plus tard, il fut assassiné par deux de ses officiers.

Dion Cassius, LXXI. — Jules Capitolin, *Marc-Antonin*. — Vulcatius Gallicanus, *Avidius, Cassius*. — Smith, *Dict. of Gr. and Rom. Biogr.*

*CASSIUS LONGINUS (*Cornélius*), poëte grec connu seulement par deux épigrammes citées dans l'*Anthologie grecque*. La première est intitulée, sur un ms. du Vatican, Κορνηλίου Λόγγου; l'autre, qui n'est pas dans la bibliothèque pontificale, porte dans l'*Anthologie planudienne* simplement le nom de Κορνηλίου. L'une de ces deux pièces est imitée de la treizième épigramme de Léonidas de Tarente.

Jacobs, *Anthologia græca*, XIII, 912.

CASSIUS BASSUS. *Voy*. CASSIANUS.

CASSIUS CHEREA. *Voy*. CHEREA.

CASSIUS DION. *Voy*. DION.

CASSIUS (*André*), médecin et chimiste allemand, natif de Schleswig, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il exerça la médecine à Hambourg, découvrit le précipité de sel d'or qui porte son nom (*Pourpre de Cassius*), découverte faussement attribuée à son père; il fut aussi, dit-on, l'inventeur de l'essence de bésoard, regardée comme un préservatif contre la peste. On a de lui : *De extremo illo et perfectissimo naturæ Opificio, de principe terrenorum sidere, auro, de admiranda ejus natura, generatione, effectibus, atque ad operationes habitudine;* Hambourg, 1685, in-8°; — *De triumviratu Intestinali cum suis effervescentiis*, dissertation inaugurale, souvent réimprimée. *Chrétien* Cassius, frère d'André, fut chancelier de l'évêque de Lubeck, et mourut le 6 octobre 1676.

Moller, *Cimbria literata*. — *Biog. médic.* — Hœfer, *Hist. de la Chimie*, II, 248.

CASSIUS (*Barthélemy*), théologien et grammairien dalmate, de l'ordre des Jésuites, né en 1575, mort en 1650. Après avoir été missionnaire dans le Levant, il fut successivement provincial à Raguse et pénitencier apostolique à Rome. On a de lui : *Institutiones linguæ illyricæ;* Rome, 1604, in-8°. Cassius a, en outre, donné en langue dalmate des *Cantiques spirituels*, 1624, in-8°; des traductions du *Rituel romain*, 1640, in-4°; et des *Épîtres et Évangiles* du Missel, 1641, in-fol. Ses autres ouvrages, écrits en latin et tous ascétiques, n'offrent aucun intérêt.

Alegambe. *Biblioth. Scriptorum societatis Jesu.*

CASSIUS (*Jean-Jacques-Joseph*), médecin français, vivait vers la fin du dix-huitième siècle. On a de lui : *Essai sur le moyen d'anéantir la contagion variolique;* Paris, 1799, in-8°; — *Précis succinct des principaux phénomènes du Galvanisme;* Paris, 1803, in-8°. A la suite de cet ouvrage, publié en société avec Larcher-Daubancourt et de Saintot, se trouvent la traduction d'un commentaire de J. Aldini sur un mémoire de Galvani, intitulé *des Forces de l'Électricité dans le mouvement musculaire*, et un extrait de l'ouvrage de Vassali Eandi : *Expériences et observations sur le fluide de l'électromètre de Volta;* Paris, 1803, in-8°.

Quérard, *la France littéraire*.

CASSIVELAUNUS, CASSIVÉLAN ou CASSIBÉLAN, chef breton, vivait dans le milieu du dernier siècle avant J.-C. Il gouvernait le pays qu'arrose la Tamise. César, prétendant que les Bretons avaient envoyé des secours aux Gaulois, les fit sommer de payer tribut aux Romains. Tous se liguèrent pour combattre l'ennemi commun; et Cassivelaunus eut le commandement des troupes. César fut battu dans la première et la deuxième descente. Mais la discorde se mit entre les Bretons; Mandaubace, roi des Trinobantes, passa du côté des Romains; et Cassivelaunus, obligé de céder à des forces bien supérieures, se retira dans les bois et s'y défendit longtemps. Enfin il offrit sa soumission. César, pressé par l'hiver, l'accepta, et se rembarqua sur les vaisseaux qu'avait épargnés la tempête. Cassivelaunus régna encore sept ans, sans être inquiété par aucune invasion étrangère.

César, *Bellum Gallicum*. — Dion Cassius, *Hist. Rom.* — Bède, *Hist. ecclésiastique*.

CASTAGLIONE ou CASTIGLIONE (*Joseph*), savant italien, natif d'Ancône suivant Rossi, et de Civita-di-Penna suivant Toppi, mort en 1616. Il cultiva la jurisprudence, la poésie et l'étude de l'antiquité, s'établit à Rome, où ses talents lui méritèrent la protection de plusieurs cardinaux, et devint gouverneur de Corneto. On a de lui plusieurs ouvrages écrits en latin. Nicéron en a donné la liste dans ses *Mémoires*; la plupart ont été insérés dans le *Thesaurus antiquitatum* de Grævius. Ils roulaient assez souvent sur les événements contemporains. Les principaux sont : *Explication de l'Inscription qui est sur la base de l'obélisque élevé à la porte del Popolo;* Rome, 1582, in-4°; — *de Antiquis puerorum Prænominibus Commentaria;* Rome, 1594, in-4°; — *Sur une Colonne antique placée dans l'église de Saint-Pierre en* 1594; — *Sur le Temple de la Paix;* — *Variæ lectiones et opuscula;* Rome, 1694, in-4°; — *sur quelques Médailles du port d'Ostie et de Trajan*; ibid., 1514, in-4°.

J.-V. de Rossi, *Pinacotheca*. — Toppi, *Bibliotheca Napoletana*. — Nicéron, *Mémoires*, t. 42. — Grævius, *Thesaurus antiquit.*

CASTAGNARES (*Augustin*), missionnaire américain, né le 25 septembre 1687 à Palta, dans le Paraguay; mort le 15 septembre 1744. Élevé par des jésuites, il entra jeune dans leur société. Destiné par ses supérieurs à prêcher la foi aux peuplades sauvages placées entre les Chiquitas et les Guaranis, il apprit leur idiome; puis, bravant tous les obstacles et les dangers d'une pareille entreprise, il réussit à convertir

une partie de la nation des Samuques. Étant ensuite passé chez les Mataguais, il avait déjà obtenu quelques conversions et se préparait à faire élever une petite église, lorsqu'il fut massacré par le cacique de la peuplade.

Feller, *Dict. hist.*

CASTAGNIZA ou **CASTANIZA** (*S.- Jean* DE), biographe et théologien ascétique espagnol, de l'ordre des Bénédictins, mort à Salamanque en 1598. Il fut prédicateur général de son ordre, aumônier de Philippe II, et censeur de théologie auprès des juges apostoliques de la foi. Ses principaux ouvrages sont : *la Vida de santo Benito;* Salamanque, 1583, in-8°; — *Historia de santo Romualdos padre y fundador del ordene Camaldulense;* 1597, in-4°. Quelques biographes lui attribuent un livre bien connu, *le Combat spirituel* (*Batalla Spiritual*); mais on sait aujourd'hui que le théatin Laurent Scupoli en est l'auteur.

Antonio, *Biblioth. hispana nova.*

CASTAGNO (*Andrea* DEL), peintre de l'école florentine, florissait au quinzième siècle. Il est impossible de fixer d'une manière positive l'époque de sa naissance et de sa mort : cependant, en indiquant les dates de 1409 à 1480, on peut être certain de s'éloigner peu de la vérité. En effet, Vasari nous apprend qu'il mourut à l'âge de soixante-onze ans, après avoir peint les portraits des membres de la conjuration des Pazzi; et on sait que cette conspiration éclata en 1478. Andrea naquit au village de Castagno, dans le territoire de Florence. Comme Giotto, comme Beccafumi, il fut d'abord gardeur de troupeaux : sa vocation lui fut révélée par la vue des travaux de peintres ambulants qui passèrent dans son pays, peignant des *Madones;* le bruit de ses premiers essais arriva aux oreilles du seigneur du lieu, Bernardotte Médicis, qui, lui ayant reconnu de véritables dispositions pour la peinture, le conduisit à Florence, et le plaça dans l'atelier d'un des premiers maîtres, que Vasari ne nomme point, mais que Baldinucci croit avoir été le Masaccio. Castagno apprit le procédé inventé par les frères Van Eyck, dont l'instruisit Dominique de Venise, qui le tenait lui-même d'Antonello de Messine. Craignant que Dominique n'en fît également part à quelqu'un de ses rivaux, Castagno l'attendit un soir au coin d'une rue, et le poignarda. L'infortuné, qui n'avait pu le reconnaître, se fit transporter dans la maison même de celui qu'il croyait son ami, et expira dans les bras de son assassin. Ce crime atroce, qui voue la mémoire du Castagno à une exécration éternelle, ne fut connu que par l'aveu qu'il en fit lui-même à son lit de mort.

Quoiqu'il ait dû surtout sa réputation à ses tableaux à l'huile, Castagno s'exerça cependant aussi à la peinture à fresque. Par malheur, beaucoup de ses ouvrages en ce genre ont disparu, souvent avec les édifices mêmes qui les renfermaient. C'est ainsi que se sont perdus ses premiers ouvrages au cloître de *San-Miniato al Monte*, à l'église et au cloître de Saint-Benoît hors de la porte, *à Pinti;* c'est ainsi qu'il ne nous reste rien de ses peintures à *Santa-Trinità*, et à l'hôpital de *Santa-Maria Nuova*, non plus que d'une *Flagellation*, son chef-d'œuvre, peinte dans un cloître de *Santa-Croce* et détruite en 1693. Au couvent de *Santa-Maria degli Angeli*, dans une cellule donnant sur le cloître dit *de Ammanatone*, on voit du Castagno un *Christ sur la croix, entre la Vierge, saint Romuald, saint Jean et saint Benoît*. Cette peinture est bien conservée, surtout dans sa partie supérieure. Les draperies des saints religieux sont belles, mais la Vierge est affreuse; elle baisse la tête, et regarde en dessous, avec une expression fausse et sournoise. Quant au Christ, les bras sont beaux, le torse est bien rendu, bien étudié; mais les jambes sont contournées, et la tête n'a rien de céleste.

On trouve aussi à Florence, sur la porte de l'oratoire de l'ancien couvent de Saint-Julien, aujourd'hui palais Colzi, une lunette renfermant le *Christ* et *plusieurs saints;* et dans la cathédrale, au-dessus de la porte qui fait face à la basse-nef de droite, la figure colossale et équestre de *Nicolas Marucci de Tolentino*, capitaine de la république florentine.

Le dernier ouvrage du Castagno fut, ainsi que je l'ai dit, une série de portraits des assassins de Laurent de Médicis, qu'il représenta pendus sur la façade du palais du podestat, avec une telle vérité, qu'on lui donna le surnom d'*Andrea degli Impiccati*, André des pendus, surnom qu'il méritait à plus d'un titre. Si jamais l'axiome de Buffon, *Le style, c'est l'homme,* fut applicable à la peinture, c'est surtout en ce qui touche Andrea del Castagno; son naturel irritable, sournois, envieux jusqu'au crime, semble se refléter dans ses œuvres. Absence complète de grâce, expression farouche, hardiesse de dessin et de composition, coloris rude et heurté, tels en sont les principaux caractères. Malgré tous ses défauts et comme homme et comme peintre, il avait usurpé dans l'estime de ses contemporains une place qu'il ne perdit qu'à la fin de sa criminelle carrière.

Castagno eut pour élèves Iacopo del Corso, Pisanella, Marchino, Pietro Pollajualo, et Giovanni da Rovezzano. E. BRETON.

Borghini, *il Riposo*. — Vasari, *Vite* — Baldinucci, *Notizie*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia pittorica*.

***CASTAGNORA Y PARÈS** (*Isidore*), musicographe espagnol, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Traité théorique sur les premiers éléments de la musique;* Cadix, 1785. Tel est le titre donné par le *Journal encyclopédique* du mois de juin 1785, p. 560; mais il est probable que l'ouvrage est écrit en espagnol.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens.*

CASTAIGNE ou **CASTAGNE** (*Gabriel* DE), alchimiste français, de l'ordre de Saint-François, mort vers 1630. Il s'adonna à l'étude de l'alchimie, et devint aumônier de Louis XIII. On a de lui : *l'Or potable qui guérit de tous maux ;* Paris, 1611, in-8° ; — *le Grand Miracle de nature métallique. En imitant icelle, sans sophistiqueries, tous les métaux imparfaicts se rendront en or fin, et les maladies incurables guariront ;* ibid., 1615, in-8° ; — *le Paradis terrestre, où l'on trouve la guérison de toute maladie ;* 1615, in-8°. Les œuvres de Castaigne, qui ne peuvent intéresser que les partisans de la philosophie hermétique, ont été recueillies en 1 vol.; Paris, 1661, in-8°.

F. Hœfer, *Hist. de la Chimie*, t. II, 331.

CASTAING (. . . .), vaudevilliste français, mort à Alençon vers 1800. On a de lui : *Vaudevilles et chansons du bouquet des moissonneurs ;* Alençon, 1783, in-8° ; — *Théâtre ;* 1791-1792, 3 vol in-12.

Brunet, *Manuel du Libraire*. —Quérard, *la France littéraire*.

CASTAING (*Edme-Samuel*), fameux empoisonneur, né à Alençon en 1796, mort le 6 décembre 1823. Il fut reçu médecin à la faculté de Paris en juillet 1821. Doué d'un caractère ardent et d'une fermeté qu'il poussait jusqu'à la ténacité, il parvint à force d'application à modifier et à corriger son naturel, de telle sorte que l'on vit une grande douceur succéder à la pétulance et à l'opiniâtreté qu'il avait montrées dans sa première jeunesse. Du reste, il était ambitieux, et dévoré de l'ardent désir de faire fortune. Il s'était adonné à l'étude des poisons, surtout des poisons végétaux. De nombreuses expériences faites sur des animaux lui avaient acquis la certitude que ces sortes de poisons ne laissent point de traces. Vers 1817, il fut accueilli avec amitié dans la famille d'un riche notaire de Paris, appelé Ballet. Cette famille se composait, en 1821, de six personnes : le père, la mère, un oncle, une fille mariée, et deux fils, Auguste et Hippolyte, tous deux avocats. C'était surtout avec ces deux derniers, plus jeunes que lui et sur lesquels il avait un grand ascendant, que Castaing avait contracté amitié. La mort vint bientôt affliger cette famille. M. et Mme Ballet moururent à cinq mois l'un de l'autre. L'oncle mourut quelque temps après. Une fort belle fortune échut alors aux enfants. Dès cet instant une plus grande intimité s'établit entre eux et Castaing. Hippolyte surtout, menacé d'une phthisie pulmonaire, s'attacha davantage à un ami qui pouvait lui être d'autant plus utile par ses connaissances en médecine que, l'ami et le médecin ne faisant qu'un, la tendresse du premier devait encore ajouter au zèle du second. Il mourut le 3 octobre 1822, dans les bras de Castaing : un brusque accident morbide l'emporta en quatre jours. Hippolyte avait confié à plusieurs personnes l'intention de déshériter son frère : après son décès l'on ne trouva aucun testament dans sa succession, et Castaing était en possession de cent mille francs. Des témoins déposèrent que cette somme fut donnée par Auguste Ballet pour prix du testament de son frère. Dix-sept jours avant la mort d'Hippolyte, Castaing avait acheté dix grains d'acétate de morphine. Le 29 mai 1823, le frère d'Hippolyte et Castaing allèrent ensemble à Saint-Cloud, et descendirent à l'auberge de *la Tête noire*, où ils occupèrent une chambre à deux lits. Le lendemain au soir, Castaing demanda du vin chaud, dans lequel il mit du sucre et des citrons qu'il avait achetés ; puis il quitta la chambre. Quand il rentra, son ami avait bu une partie du vin qui lui avait été versé, et l'avait trouvé très-mauvais, très-amer. Auguste passa une nuit fort agitée : il eut des coliques, ses jambes enflèrent ; le matin, il ne put quitter le lit. Castaing au contraire, qui était resté seul auprès de son ami, se fit ouvrir les portes à quatre heures du matin, pour faire, disait-il, un tour de parc, mais dans la réalité pour aller à Paris acheter chez un pharmacien douze grains d'émétique, et chez un autre un demi-gros d'acétate de morphine. Revenu à Saint-Cloud vers huit heures, son premier soin fut de demander du lait froid pour Auguste. Le malade prit le lait, et fut saisi de violents vomissements et de grandes coliques. On se débarrassa sur-le-champ de toutes les déjections. Auguste mourut. Tout le monde fut frappé de stupeur en voyant ce jeune homme terminer sa vie, au milieu de circonstances si extraordinaires, par une mort si subite et si effrayante. La justice informa. L'autopsie offrit les mêmes circonstances et donna lieu aux mêmes observations chez l'un et l'autre frère ; elle n'offrit toutefois aucune trace de substances vénéneuses. Plusieurs médecins célèbres déclarèrent que la mort avait pu être occasionnée par des causes naturelles, comme il était possible aussi qu'elle fût le résultat d'un empoisonnement par l'acétate de morphine. Le docteur Chaussier alla jusqu'à affirmer positivement que la mort n'avait pas été causée par le poison ; car, disait-il, ou le malade l'avait rejeté, et alors le décès ne devait pas s'ensuivre ; ou il ne l'avait pas rejeté, et dans ce cas les substances vénéneuses se seraient retrouvées ; car il ne s'était pas écoulé assez de temps pour qu'elles fussent absorbées.

Castaing, interrogé sur le motif qui lui avait fait acheter des poisons, répondit que c'était pour empoisonner des chiens et des chats dont le bruit l'incommodait, et avait surtout troublé son ami. On lui demanda l'emploi qu'il avait fait de ces poisons : il dit que, ne s'en étant pas servi, en voyant les soupçons qui s'élevaient contre lui, il les avait jetés dans les latrines ; mais ils ne furent point retrouvés.

En conséquence de tous ces faits et de toutes ces circonstances accablantes, il fut accusé d'avoir, 1° attenté à la vie d'Hippolyte Ballet ;

2° d'avoir, de complicité avec Auguste Ballet, détruit un testament; 3° enfin d'avoir attenté à la vie d'Auguste Ballet, dont il était légataire universel. Acquitté sur le premier chef de cette accusation, il fut condamné sur les deux autres, et fut exécuté à Paris le 6 décembre 1823.

Arrivé au pied de l'échafaud, il tomba à genoux, et resta près de quatre minutes en prière. Il n'eut pas la force de se relever, et deux aides de l'exécuteur furent obligés de le soutenir pour l'aider à monter sur l'échafaud. [*Enc. des g. du m.*].

Recueil des Causes célèbres. — *Journaux du temps.*

CASTALDI (*Corneille*), poëte et jurisconsulte italien, né à Feltre en 1480, mort en 1536. Il s'établit à Padoue, où il fonda un collége. Ses poésies ont été publiées pour la première fois sous le titre: *Poesie volgari e latine;* Paris, 1757, in-4° et in-8°. Ses poésies latines sont préférables à ses poésies italiennes.

Th.-J. Farsetti, *Vie de C. Castaldi*, en tête de ses poésies.

CASTALION (*Sébastien*), théologien français, né en 1515 dans le Dauphiné, mort à Bâle le 20 décembre 1563. Il s'appelait *Châteillon*, nom qu'il crut devoir latiniser, suivant l'usage des érudits du temps. Il fut lié avec Calvin, et sur sa présentation nommé professeur d'humanités à Genève. S'étant ensuite brouillé avec ce réformateur, qui le fit destituer et bannir de la ville en 1444, il se rendit à Bâle, où il obtint une chaire de grec; mais la modicité de son traitement ne lui suffisant pas pour faire subsister sa nombreuse famille, il tomba dans la misère, et se vit réduit à cultiver de ses mains un petit champ qu'il avait affermé. Outre une traduction latine de la Bible, dont la meilleure édition est de Bâle, 1573, in-fol., ses principaux ouvrages sont: *de Hæreticis, quid sit cum eis agendum variorum sententiæ*; Magdebourg, 1554, in-8°; recueil d'opuscules de différents auteurs sur le droit de discussion que les chefs de la réforme voulaient interdire à leurs disciples, après en avoir longtemps usé. Bèze y répondit par le traité *de Hæreticis puniendis;*—*Colloquia sacra;* Bâle, 1545, in-8°; cet ouvrage, purgé de tout ce qui était contraire à la foi catholique, a été publié sous ce titre: *Colloquia sacra, ad linguam simul et mores puerorum formandos;* Paris, 1748, in-12; — *De imitando Christo;* Bâle, 1563, in-16; Francfort, 1707, in-12; — *Moses latinus;* Bâle, 1546, in-8°, où l'auteur se prononce contre la peine de mort; —*Bern. Ochini dialogi triginta, in duos libros divisi, quorum primus de Messia, secundus de Trinitate, latine versi;* ibid., 1563, 2 vol. in-12; — *Theologia germanica*, en français, par l'auteur lui-même sous le nom de *Jean-Théophile*, avec le titre *Traité du vieil et nouvel homme;* — une édition de Xénophon; Bâle, 1540, in-8°; — une traduction latine de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* d'Homère; Bâle, 1561 et 1567, in-fol.;— quelques poëmes grecs et latins.

La Croix du Maine, *Biblioth. de la France*. — Pope Blount, *Censura celebrium auctorum*. — Sainte-Marthe, *Elogia Gallorum*. — Teissier, *Éloges des Savants*. — Arnold, *Kirchen und Ketzer-historie*. — Bayle, *Dict. hist.* —Richard Simon, *Histoire critique du Vieux Testament*, p 349, et *Histoire critique du Nouveau Testament*, p. 338.

* **CASTANET** (*Bernard* DE), cardinal-évêque de Porto, mort à Avignon le 14 août 1317, naquit à Montpellier, d'une ancienne famille du Rouergue. Il remplissait à Rome les fonctions d'auditeur du palais apostolique auprès d'Innocent V, lorsqu'il fut appelé à remplacer Bernard de Combret sur le siége d'Albi le 7 mars 1276. Le premier soin de Castanet en arrivant dans son diocèse fut de travailler à l'édification d'une nouvelle cathédrale; et c'est à lui que l'on doit la magnifique église de Sainte-Cécile, tant admirée des artistes. Il jeta aussi les fondements de deux couvents pour les dominicains et pour les frères mineurs de Saint-François. Chargé par Philippe le Bel de traiter auprès de Boniface VIII de la canonisation de saint Louis, il apporta dans cette négociation autant d'habileté que de prudence, et profita de son séjour à Rome pour obtenir du pape la sécularisation de son chapitre.

Bernard de Castanet passait pour un grand jurisconsulte: quelques historiens le qualifient d'*homme vénérable et d'une probité sans exemple.* Mais l'on sait aussi qu'il soumit ses diocésains au régime odieux de l'inquisition dès l'an 1285, et il exerça son zèle contre les personnes accusées d'*hérésie* et de *vaudoisie* avec une sévérité extrême. Nous voyons, dans un ancien registre, qu'il faisait alors ses procédures en qualité d'*inquisiteur de la foi dans le diocèse d'Albi*; il prenait aussi parfois le titre de *vice-régent de l'inquisiteur du royaume de France.* La rigueur de l'évêque dans ses fonctions souleva l'indignation du peuple, des consuls, du clergé même, qui porta ses plaintes à la cour de Rome. En 1308, le pape fit procéder à une enquête à la suite de laquelle Bernard de Castanet passa du diocèse d'Albi à l'évêché du Puy. Huit ans plus tard, en 1316, quand Jacques d'Euse prit possession de la chaire pontificale sous le nom de Jean XXII, ce nouveau pape céda son évêché de Porto et son chapeau de cardinal à Castanet; mais celui-ci ne resta pas longtemps en possession de ses nouveaux titres: il mourut l'année suivante.

Pendant les trente-trois années que Bernard de Castanet passa sur le siége d'Albi, il se plut à encourager les arts et les lettres. Nous avons dit quels furent les édifices dont il jeta les fondements. Ajoutons ici que la bibliothèque de la ville de Toulouse possède plusieurs superbes manuscrits faits d'après les ordres de ce prélat, et provenant de sa succession.

EUG. D'AURIAC.

Manuscrits de la Bibliothèque impériale, fonds Doat. — *Gallia christiana nova.* — *Hist. générale du Languedoc.* — G. Catel, *Mémoires de l'Hist. du Languedoc.*

CASTANHEDA (*Fernand-Lopez* DE), histo-

rien portugais, né vers le commencement du seizième siècle, mort en 1559. Il était fils naturel d'un magistrat qui fut nommé premier *ouvidor* (auditeur) de Goa; et, dès 1528, il passa dans l'Inde avec son père, sur la flotte que commandait Nuño da Cunha. Une fois parvenu dans la capitale de l'Asie portugaise, il se voua exclusivement aux recherches historiques qui intéressaient la gloire naissante de son pays; il poussait l'amour de l'exactitude, dit-on, jusqu'à entreprendre des voyages longs et difficiles, pour voir de ses propres yeux le théâtre des actions qu'il devait signaler à l'admiration de ses compatriotes. Il employa vingt ans à ces explorations laborieuses, avant de revenir en Europe. Nommé garde des archives de l'université de Coïmbre, il se fixa dans cette ville, où il mourut. Il est bien prouvé aujourd'hui que Lopez de Castanheda fut le premier dont les travaux éclairèrent le monde sur les régions orientales. Il précéda de bien peu, il est vrai, mais il précéda dans sa publication Jean de Barros, puisque son ouvrage parut dès 1551; et si l'auteur des décades sur l'Asie ne fut jamais publié en français, il n'en fut pas de même à l'égard de Castanheda. Un docte personnage qui sortait de l'université de Bordeaux, et qui était devenu en Portugal précepteur des fils du comte d'Atouguia, Nicolas de Grouchy, se chargea de le faire connaître, grâce à une version fort intelligente pour l'époque. Cette traduction fut publiée à Paris dès 1553.

Plusieurs bibliographes ont mis en doute l'existence de l'édition de 1551; nous en donnons ici le titre et la description sommaire, puisés aux meilleures sources : *Historia do descobrimento e conquista da India pelos Portuguezes, feyta per Fernão Lopez de Castanheda, e approuada pelos senhores deputados da sancta inquisição*. On trouve à la page 267 les lignes suivantes : *Foy impresso este primeiro livro da Historia da India em a muyto nobre e bal cidade de Coimbra, por Ioão da Barreyra e Ioão Aluarez, empressores del rey na mesma universidade. Acabouse aos seys dias de mes de março de* 1551. Trois ans après, ce premier livre fut donné de nouveau à Coïmbre par les mêmes imprimeurs, et l'on en détaille alors le titre, que nous ne reproduisons pas ici. Le second livre avait paru dès janvier 1552. Au mois d'octobre suivant, Barreÿra et João Alvarez mirent sous presse le troisième; puis, en 1553, suivirent les livres quatre et cinq (Car. Goth.); les six et sept, en 1554 : le huitième livre ne devait voir le jour que deux ans après la mort de l'auteur, c'est-à-dire en 1561. Castanheda est certainement plus exact ou plus sincère qu'il n'est éloquent. Ce fut lui qui enseigna à Camoëns les hauts faits qu'il immortalisa. Des ordres supérieurs firent publier il y a vingt ans, en Portugal, une édition complète sous ce titre : *Historia do descobrimento e conquista da India pelos Portuguezes;* Lisbonne, 1833, et ann. suiv; *tipografia Rollandiana*, 7 vol. petit in-4°. On a respecté dans cette édition l'orthographe du texte primitif. Nous rappellerons ici que la vieille traduction française de Nicolas Grouchy ne renferme que le premier livre. Outre son histoire, Castanheda avait laissé une sorte de roman de chevalerie désigné seulement sous le titre bien vague de *Livro de Cavalleria*. Son fils, Cyriaco de Castanheda, avait communiqué cet ouvrage de pur agrément à nombre de personnes; mais il ne fut jamais imprimé. On affirme qu'une des aventures qui y sont rapportées a été transcrite dans la troisième partie du *Palmerin d'Angleterre*, Le grand ouvrage historique du garde des archives de Coïmbre est encore consulté avec fruit.

FERDINAND DENIS.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*. — *Catalogo dos Autores*, dans le grand dictionnaire de l'Académie de Lisbonne. — Jozé Carlos Pinto de Souza, *Bibliotheca historica*, 1 vol. petit in-4°. — Jorge-Cesar de Figanière, *Bibliographia historica Portugueza;* Lisbonne, 1850. — *Memorias da Academia real das sciencias de Lisboa*, 13 vol. petit in-fol.

* **CASTAÑHOSO** (*Miguel* DE), voyageur portugais, né dans la première moitié du seizième siècle, mort après l'année 1564. Castañhoso faisait partie de cette poignée d'hommes intrépides qui suivirent D. Christovam de Gama durant son aventureuse expédition dans l'Abyssinie; il donna plus tard le récit des événements dont il avait été le témoin obligé; son livre est devenu malheureusement d'une rareté prodigieuse : il porte le titre suivant : *Historia das cousas que o muy esforçado capitão D. Christovão da Gama fez nos reinos do Preste João, com quatro cento Portuguezes que comsigo levou;* Lisbonne, 1564, in-4°. Ce récit d'un témoin oculaire peut servir à rectifier les relations d'ailleurs consciencieusement faites de Ludolphe et de la Crose : ce dernier, comme on sait, tire uniquement ses renseignements de Purchas.

Barbosa Machado, *Biblioth. lusitana*. — H. Ternaux-Compans, *Bibliothèque asiatique et africaine;* Paris, 1841, in-8°.

* **CASTANIER D'AURIAC** (*Guillaume*), magistrat français, naquit en 1702, et mourut à Fontainebleau le 3 décembre 1764. « Fils et neveu « de gens de fortune du Languedoc qui avaient « beaucoup gagné au système et sur les vais- « seaux (1), » il recueillit de la succession de son père et de son oncle, directeur de la compagnie des Indes, une fortune considérable. D'abord conseiller au parlement de Toulouse à l'âge de vingt et un ans, il s'éleva successivement aux grades les plus élevés de la magistrature. Maître des requêtes en 1729, président au grand conseil en 1746 (2), conseiller d'État en 1751, il joi-

(1) Barbier, *Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV;* Paris, 1851, t. III, p. 226-227.

(2) Il n'y avait pas d'office de premier président au grand conseil; mais, par le fait, Castanier d'Auriac en remplit les fonctions depuis l'année 1754, en vertu de

gnit à ces fonctions éminentes le titre de secrétaire des commandements de la reine. Il épousa, *presque sans dot*, une des filles du chancelier Lamoignon, et, par cette alliance avec une des familles les plus distinguées de la robe, il parvint, en quelque sorte, à jeter un voile sur l'obscurité de son origine. Les Mémoires du temps lui reprochent trop de condescendance pour les volontés du pouvoir, qui n'étaient pas toujours conformes aux strictes règles de la justice. Il n'eut de son mariage avec Marie-Louise de Lamoignon qu'un fils unique, Guillaume Castanier d'Auriac, né en 1739, lequel fut pourvu d'une charge d'avocat général au grand conseil ayant à peine atteint l'âge de dix-huit ans, et qui mourut des suites de la petite vérole au mois d'août 1762. Des succès précoces lui créèrent une réputation d'esprit qui le fit considérer comme l'auteur d'un ouvrage dans le genre de *Télémaque*, qui avait été composé pour son éducation par l'abbé Barthélemy, et intitulé : *les Amours de Carite et de Polydore, roman traduit du grec*; Paris, 1760, in-12. *La France littéraire* de 1769 et le supplément au *Dictionnaire historique* de Ladvocat le lui attribuent formellement. Beaucousin, l'un des continuateurs de la *Bibliothèque de la France* du P. Lelong, qui avait revu les épreuves du livre, était tellement persuadé que le jeune Castanier d'Auriac en était l'auteur qu'il jeta au feu, dans un accès de colère, une réimpression du même roman, publiée en 1796 (Paris, petit in-12, de 1805), sous le nom de Barthélemy. Il est bien reconnu aujourd'hui qu'il est l'œuvre de ce dernier. « On s'aperçoit aisément, dit un célèbre « littérateur (M. Andrieux), à cette chaleur vi« vifiante, à cette sensibilité exquise, à cette « harmonie du style, qui distinguent les anciens, « que ce petit poëme est l'ouvrage d'un homme « nourri de l'antiquité. » C'est en vain que le P. Pacciaudi, dans la préface de sa belle édition de *Daphnis et Chloé*, attribue aussi *Carite et Polydore* à Castanier d'Auriac. La seule conséquence à tirer de cette indication, c'est que le savant théatin partageait sur ce point l'erreur commune. J. LAMOUREUX.

France littéraire de 1769. — *Supplément au Dictionnaire historique de Ladvocat.* — Barbier, *Dictionnaire des Anonymes.* — Barbier (J.-B.-F.), *Journal hist. et anecdotique du règne de Louis XV.* — *Décade philosophique et littéraire*, quatrième trimestre, an IV.

*CASTAÑOS (don *François-Xavier* DE), duc DE BAYLEN, général espagnol, né en 1753, mort le 24 septembre 1852. Descendant d'une famille distinguée de la Biscaye, il fut l'élève du célèbre général comte Orelly, qu'il accompagna dans un voyage en Allemagne, où, à l'école de Frédéric le Grand, il étudia la tactique militaire. Il servit avec distinction en 1794, comme colonel de l'armée de Navarre, sous Caro, et fut nommé lieutenant général en 1798; mais bientôt après, ayant déplu au prince de la Paix, il fut exilé de Madrid avec plusieurs officiers. Lors de l'entrée des Français en Espagne, en 1808, Castaños (prononcez *Castagnos*) eut le commandement supérieur d'un corps d'armée près des frontières de l'Andalousie, où il défit à Baylen le général Dupont; mais, en novembre de cette même année, il perdit la bataille de Tudela. Néanmoins la régence de Cadix le nomma, en 1811, général en chef du quatrième corps d'armée, et commandant de plusieurs provinces. A la bataille de Vittoria, dont le succès fut dû en partie à sa valeur, il montra de grands talents militaires. Privé peu après de son emploi, et nommé conseiller d'État, il écrivit au ministre de la guerre : « J'ai la satisfaction de remettre près de la frontière de la France, au feld-maréchal Freyre, le commandement qu'en 1811 j'ai pris devant Lisbonne. » Après le retour de Ferdinand VII, Castaños fut nommé capitaine général de la Catalogne, et il commanda en 1815 le corps d'armée qui devait entrer en France; il résigna ses fonctions en 1816. Quand en 1823, après le renversement des cortès, il eut réussi à éloigner de lui le soupçon d'être partisan de leur constitution, le général Castaños, malgré son grand âge, fut encore une fois nommé capitaine général, et appelé en 1825 au conseil d'État, où il se montra ardent promoteur du système de modération, combattu par les carlistes. Devenu plus tard président du conseil de Castille, il se montr opposé en 1833 aux modifications au droit de succession à la couronne, projetées par le ministre Zéa Bermudez; et à partir de cette époque jusqu'en 1843 il vécut loin des affaires. Il y rentra à la chute d'Espartero, et devint tuteur de la reine Isabelle, à la place d'Arguelles. En 184 Castaños fut nommé grand cordon de la Légio d'honneur par le roi Louis-Philippe. [*Enc. des g. du m.*]

Biographie étrangère. — *Conversations-Lexicon.*

*CASTBERG (*Peter-Atke*), fondateur d l'institution des sourds-muets à Copenhague, n en Norwége en 1780, mort en 1823. Après avo fait ses études à la faculté de médecine de Copenhague, il fit un voyage en Allemagne, e France et en Italie, pour étudier l'enseignemen des sourds-muets. A son retour en 1805, il devi professeur et en 1807 directeur de l'institutio des sourds-muets. Outre un grand nombre d dissertations savantes, il a publié : *Forelosning over Dövstumme-Undervüsningens Metho* (Cours sur la méthode d'enseignement d sourds-muets); Copenh., 1818; — *Senten de inspiratione prima*; ibid., 1823; — *C Michael de l'Épée, et biographisk For* (C.-M. de l'Épée, essai biographique); Copen 1806, etc. ABRAHAMS.

CASTEL (*Jehan* DE), poëte et chroniqu français, de l'ordre des Bénédictins, vivait d le milieu du quinzième siècle. Il ne nous re de lui que le *Mirouër des pescheurs et pesc*

lettres patentes du roi qui le commettaient pour présider la compagnie

resses, en vers. Dans cet ouvrage, composé en 1468 et imprimé in-4°, sans date, ni indication du lieu de l'impression, l'auteur emploie indifféremment les langues latine et française, et tous les rhythmes possibles. Comme il y prend le titre de *chroniqueur de France*, il est probable que c'est le *Castel* dont parle Molinet, et qui, au dire de cet auteur, avait composé des chroniques perdues aujourd'hui. Il est aussi à présumer que Jehan de Castel est le même que *Jehan de Chastel*, moine franciscain de Vire, auteur d'une épître en vers imprimée vers l'an 1500.

La Croix du Maine, *Bibliothèques de la France*. — Debure, *Catalogue de la Vallière*, t. II, n° 2887. — Le Bas, *Dict. encyc. de la France*.

CASTEL (*Louis-Bertrand*), mathématicien et physicien français, de l'ordre des Jésuites, né à Montpellier le 11 novembre 1688, mort le 11 janvier 1757. Il s'adonna de bonne heure aux mathématiques et à la physique, et vint en 1720 à Paris, où il exposa dans plusieurs écrits les systèmes qu'il s'était créés sur quelques parties de ces deux sciences. Il travailla pendant trente ans au *Journal de Trévoux*, et fournit en même temps beaucoup d'articles au *Mercure*. Le *Journal de Trévoux* donne la liste des ouvrages du P. Castel. Voici les principaux : *Traité de la pesanteur universelle*; Paris, 1724, 2 vol. in-12; — *le Plan d'une mathématique abrégée*; ibid., 1727, in-4°; — *la Mathématique universelle*; ibid., 1728; — *Réponse à M. d'Anville, sur le pays de Kamtchatka et de Jeço*; ibid., 1737; — *Optique des couleurs*; ibid., 1740, in-12. Le travail qui a le plus contribué à la réputation du P. Castel est son *Clavecin oculaire*, dont il développa la théorie dans les *Journaux de Trévoux* de 1735.

L'abbé de la Porte, *Esprit, saillies et singularités du P. Castel*; Amsterdam et Paris, 1763, in-12. — Fétis, *Dict. univ. des musiciens*. — *Journal de Trévoux*, 2e vol. d'avril, année 1757. — Formey, *France savante*.

CASTEL (*René-Louis-Richard*), poëte et naturaliste français, naquit à Vire le 6 octobre 1758, et mourut à Reims en 1832, d'une attaque de choléra. Les dispositions heureuses qu'il manifesta de bonne heure pour l'étude engagèrent ses parents à l'envoyer à Paris au collége de Louis-le-Grand, où il fit d'excellentes études. Son goût, formé à l'école des anciens, se perfectionna encore par la contemplation de la nature, qui eut toujours pour lui un attrait particulier. Lorsqu'il se sentit né pour l'art des vers, il s'attacha surtout à prendre pour modèle le poëte le plus parfait de l'antiquité; et il faut bien reconnaître que si, plus tard, il parvint à imprimer à ses ouvrages un caractère de pureté, d'harmonie et de correction, il le dut à l'étude approfondie qu'il avait faite de l'auteur des *Géorgiques*. Sur la fin de sa vie, lorsque des douleurs physiques lui préparaient des nuits sans sommeil, il abrégeait, pour ainsi dire, leur longue durée en traduisant quelques passages de son auteur favori, qu'il savait par cœur, mais dont il n'osa pas entreprendre la traduction complète. Les événements de la révolution vinrent le lancer momentanément dans l'arène politique : appelé par la confiance de ses concitoyens aux fonctions, alors pénibles, de maire, il sut, par des mesures habiles, adoucir pour eux le fléau de la famine, qui sévissait sur tous les points du territoire; et, par une fermeté bien entendue, il déjoua les projets des agitateurs. Il était procureur-syndic du district de Vire, quand il fut proposé, par le corps électoral du département du Calvados, député à l'assemblée législative. Fidèle au caractère de modération dont il avait donné des preuves dans ses fonctions administratives, il vota souvent avec la minorité. Il chercha notamment à introduire des amendements moins rigoureux dans le projet de loi destiné à comprimer les troubles occasionnés par les ministres du culte insoumis.

La fin de la session rendit pour toujours Castel à la vie littéraire; et ce fut alors qu'il jeta les bases de son poëme *des Plantes*, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même. « Cet ouvrage fut « composé de l'an premier à l'an cinq. Il m'a « souvent consolé en m'occupant. Qui n'a pas « senti plus d'une fois le besoin de se réfugier « dans le sein de la nature? Comme j'ai toujours « aimé les plantes, ce fut le premier objet qui « s'offrit à ma pensée. » Le succès de ce poëme fut tel, que trois éditions en furent publiées successivement, en 1797, in-8°, 1799, in-12, et 1802, in-12. La dernière, revue avec soin, contient des corrections heureuses qui ont donné lieu aux justes éloges de l'auteur des *Mémoires pour servir à l'histoire de notre littérature*. M. Chénier, dans son *Tableau de la littérature française* a parlé de l'ouvrage avec assez de légèreté pour donner lieu de croire qu'il ne l'avait pas même lu, puisqu'il le mentionne sous le titre de *poëme des Fleurs*. Il nous paraît avoir été apprécié avec plus de justesse par l'habile traducteur d'Ovide, M. de Saint-Ange. « Le poëme « *des Plantes*, sujet neuf autant que difficile, « s'est placé de lui-même au rang des bons ou« vrages de notre temps. L'élégance la plus « pure, la grâce sans afféterie, une harmonie dé« licate qui ne sent jamais le travail pénible de « l'art, une sensibilité douce qui nous ramène à « nous-mêmes, voilà ce qui en fait le charme. » Si le poëte est toujours également correct et harmonieux, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il est faible d'invention, qu'il laisse à désirer plus de verve et de chaleur, et que le style manque parfois de nerf et de précision. Mais il ne faut pas oublier que l'absence de ces qualités est moins frappante dans un ouvrage purement didactique que dans toute autre composition poétique. *La Forêt de Fontainebleau*, poëme de moins d'étendue, que Castel fit paraître en 1805, offre les mêmes beautés et les mêmes imperfections que son premier ouvrage. Une quatrième et une cinquième édition du

poëme *des Plantes* furent publiées en 1811 et 1823, in-8°. On trouve joints à la dernière la *Forêt de Fontainebleau*, le *Voyage de Paris à Crevy en Chablais*, et un *Discours sur la gloire littéraire*, prononcé à la distribution des prix du concours général. Un mérite aussi éclatant et aussi modeste à la fois avait fait appeler Castel-au-Prytanée français (collége de Louis-le-Grand), devenu ensuite Lycée impérial, pour y professer les belles-lettres. Lorsque M. de Fontanes fut placé à la tête de l'instruction publique sous le titre de grand maître, il conféra des fonctions plus importantes à Castel, en le nommant inspecteur général de l'université. Mais la jeunesse studieuse regretta longtemps les leçons pleines de charme d'un maître qui savait éclairer son esprit et intéresser son cœur. Fontanes, qui avait aussi cueilli les palmes de la poésie, goûtait plus de plaisir dans ses entretiens littéraires avec Castel, que dans la conversation apprêtée du monde officiel. Lors de la restauration de 1814, Castel ne fut pas conservé au nombre des inspecteurs généraux ; on le chargea, par forme de dédommagement, de l'inspection supérieure des écoles militaires; mais il renonça bientôt à cet emploi, pour se livrer entièrement à la culture des lettres. L'aménité de son caractère lui avait fait un grand nombre d'amis. Il partagea ses derniers jours entre eux et sa famille. Pendant la belle saison, il habitait avec elle une maison des champs, dans la Brie. L'étude de l'histoire naturelle ne cessa pas non plus d'occuper quelques-uns de ses loisirs. On lui doit dans ce genre plusieurs publications importantes, telles qu'une *Histoire naturelle de Buffon, abrégée et classée d'après le système de Linné*, et réduite en 26 volumes in-18. Il entreprit aussi de donner un *Cours complet d'histoire naturelle*, de concert avec d'autres savants (MM. Patrin, Sonnini, Latreille, Brongniart, Bosc, etc.); il le fit paraître de 1799 à 1802, en 80 volumes in-18. Il fournit pour son contingent la partie des *Poissons*, classés par ordres, genres et espèces, d'après le système de Linné, 10 vol. in-18. Depuis la mort de Castel, on a imprimé à Reims les *Lettres* qu'il écrivit, de 1813 à 1830, *au comte Louis de Chevigné, son élève et son ami*; 1834, 3 vol. in-18. Elles portent avec elles un nouveau témoignage des douces affections qui remplissaient le cœur du poëte des plantes.

J. Lamoureux.

Palissot, *Mémoires pour servir à l'histoire de notre littérature*; 1809, in-8°, t. I. — *Biogr. des Contemporains*, par Arnault, Jay, etc., t. IV. — *Préface et notes du poëme des Plantes*. — Jullien, *Hist. de la poésie française à l'époque impériale*, t. II, p. 46. — *Documents particuliers*.

Castela (*Henri*), voyageur français, de l'ordre des Observatins, natif de Toulouse, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il partit de Bordeaux en 1600, visita Alep, Jérusalem, le Caire, le mont Sinaï, Alexandrie, et donna la relation de son voyage sous ce titre : *Saint voyage de Jérusalem et du mont Sinaï en l'an du grand jubilé* 1600; Bordeaux, 1603, in-8°; Paris, 1615, in-12. On a encore de lui : *Le Guide et adresse pour ceux qui veulent faire le voyage de Terre Sainte*; Paris, 1604, in-12; — *les Sept Flammes de l'Amour sur les sept paroles de Jésus-Christ attaché à la croix*; ibid., 1605, in-12.

Feller, *Dict. hist.*

***Castelain** (*Martin*), mécanicien belge, né à Wervick en Flandre vers la fin du seizième siècle, et mort à Anvers en 1640. Il était fils d'un charpentier; et dès l'âge de trois ans il fut atteint d'une affection qui lui enleva la vue. Errant sans cesse dans l'atelier de son père, il contracta l'habitude du maniement des outils, et, par distraction d'abord, par goût ensuite, se livra au travail du bois. Il s'exerça sur le tour, y devint très-habile, et fabriqua successivement des flûtes, des trompettes, des orgues. Les instruments sortant de ses mains étaient remarquables par leur justesse et leur bonne construction. Ils valurent bientôt une certaine réputation à Castelain, et d'autant plus qu'on sut que l'ouvrier était privé de l'usage de ses yeux. L'intelligence et l'adresse dont il donnait ainsi des preuves lui amenèrent de nombreuses et illustres visites et d'honorables sympathies. Le prince d'Orange notamment fut son ami. On raconte que le philosophe Jacques Rohault alla voir Castelain, et s'efforça, à l'aide de la parole, de lui dépeindre la lumière et de lui en faire comprendre les sensations. Il avait parlé longtemps, et Castelain avait écouté attentivement. Le philosophe comptait sur un plein succès. « Attendez, lui dit tout à coup l'aveugle, j'y suis. La lumière n'est-elle pas faite comme du sucre? » On désigne souvent Castelain sous le nom de l'*Aveugle de Wervick*.

Biog. de la Flandre occidentale.

***Castelbajac** (*Marie-Barthélemy*, vicomte de), homme politique français, né en 1776 près de Rabastens en Bigorre (Hautes-Pyrénées). Il suivit le parti de l'émigration, et fut employé activement dans l'armée de Condé. Mais ce fut en 1815 que M. de Castelbajac parut pour la première fois sur la scène politique, dans la chambre dite *introuvable*, où il fut envoyé par le collége électoral du Gard, et où il fut compté parmi les royalistes les plus exagérés. Réélu en 1816, en dépit des manœuvres ministérielles, il siégea, à côté de MM. de Villèle et de Corbière, dans cette opposition ultra-royaliste qui s'était détachée du gouvernement depuis qu'on refusait d'écouter et de suivre ses inspirations. Plus d'une fois M. le vicomte de Castelbajac eut l'occasion de se signaler, et notamment dans la discussion de la loi électorale, vers la fin de 1817. A la même époque, les colonnes du *Conservateur*, qui lui furent ouvertes, lui fournirent les moyens de développer par la voie de la presse des doctrines qui ne trouvaient plus as-

sez d'échos dans la chambre. Dans la session suivante, M. de Castelbajac, à qui les électeurs du Gard avaient retiré leur mandat, fut accueilli par le collége électoral de la Haute-Garonne, qui l'adjoignit à MM. de Villèle et de Puymaurin. Fidèle aux destinées du futur ministre des finances, il se sépara des ultra-royalistes ; et lorsque M. de Villèle fut arrivé au pouvoir, il obtint, en 1823, la direction générale des haras, de l'agriculture, du commerce et des manufactures, qu'il échangea, en 1824, contre celle des douanes. En 1827, il fut promu à la pairie ; mais en 1828 il fut remplacé dans la direction générale, et en 1830 sa nomination comme membre de la chambre des pairs fut révoquée par le nouveau gouvernement. Depuis cette époque, M. de Castelbajac vit dans la retraite la plus absolue. [*Enc. des g. du m.*]

Monit. univ. — Lesur, *Ann. Hist.*

CASTEL-CICALA. *Voy.* RUFFO.

CASTEL-FRANCO (don *Pable Sangro y de Merode*, prince DE), général espagnol, d'origine italienne, né en 1740, dans le royaume de Naples ; mort à Madrid en janvier 1815. Il suivit le roi Charles III en Espagne, se distingua au siége de Gibraltar, fut mis à la tête d'un corps d'armée en Aragon, dans la guerre de l'Espagne contre la France en 1793, et devint vice-roi de Navarre en 1795. Nommé ambassadeur d'Espagne près la cour de Vienne, il revint en Espagne en 1808, et se déclara pour la cause de l'indépendance, après l'affaire de Baylen. Mais, pour échapper à la proscription que Napoléon avait prononcée contre ceux qui ne se prononçaient pas pour son frère Joseph, il adhéra à la constitution de Bayonne en 1814. Castel-Franco rentra en grâce auprès de Ferdinand VII.

Biog. étrangère.

CASTELMELHOR (dom *João Rodriguez de Vasconcellos*, comte DE), général portugais, mort en 1658 à Ponte de Lima. Il fut gouverneur du Brésil sous Philippe IV, roi d'Espagne et de Portugal. A l'avénement de la maison de Bragance, les Espagnols l'accusèrent d'avoir voulu livrer le Brésil au Portugal, le mirent à la torture pour lui arracher des aveux, et l'enfermèrent dans le château de Carthagène. Échappé de sa prison en 1641, il se rendit auprès de Jean IV, roi de Portugal, qui lui confia d'abord le commandement d'une province, et le nomma ensuite général en chef de l'armée portugaise.

Ericeyra, *o Portugal restaurado.*

CASTELMELHOR (*Louis Souza Vasconcellos*, comte DE), homme d'État portugais, fils du précédent, vivait vers le milieu du dix-septième siècle. Ministre et favori d'Alfonse VI, il engagea ce prince à éloigner la reine-mère Éléonore de Guzman, et disposa à son gré de tous les emplois du royaume. Cependant il ne se contenta pas de ce rôle équivoque de favori d'un roi faible, il dirigea les affaires en ministre habile. Sous son administration, l'influence du Portugal grandit auprès des autres cours de l'Europe. La bataille décisive d'Ameixial, gagnée le 8 juin 1663 par Villaflor, secondé en cette occasion par le comte de Schomberg, assura l'indépendance du Portugal, que menaçait l'Espagne. Le comte de Castelmelhor garda le pouvoir pendant cinq ans. Lorsque le parti de la reine l'eut emporté, et après la déchéance d'Alfonse VI, qu'il avait cherché à empêcher, il comprit que tout était fini pour lui dans un pays où, suivant son expression, « un roi lui avait manqué. » Il passa d'abord en Italie et en France, puis il alla en Angleterre, où il songea encore, mais sans succès, à rétablir Alfonse sur le trône. Il revint mourir dans sa patrie.

Southwel, *Relation de la cour de Portugal sous dom Pèdre II*, I, 84. — Ferdinand Denis, le *Portugal*, dans l'*Univ. pitt.*, p. 332-340.

CASTELEYN (*Matthieu* DE), poëte flamand, natif d'Oudenarde, vivait dans le milieu du seizième siècle. Il composa le premier une poétique en langue flamande. On a de lui : *De Konst van Rhetoriken*, etc. (l'Art de la rhétorique appliqué à celui de faire des vers de toute espèce) ; Gand, 1555, in-12, et Rotterdam, 1716 ; on y trouve en outre, par le même auteur : *De Historie van Pyramus en Thisbe* etc. (l'Histoire de Pyrame et de Thisbé, mise en vers) ; — *De Baladen van Doormyke* (les Ballades de Tourny), en vers ; — *Diverse Liedekens* (Chansons diverses).

Swert, *Athenæ Belg.*, 558. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'hist. litt. des dix-sept provinces unies des Pays-Bas;* XII, 186. — *Biographie generale des Belges.*

CASTELL (*Edmond*), orientaliste anglais, né selon les uns en 1603, et selon d'autres en 1606, à Batley, dans le Cambridgeshire ; mort à Londres en 1685. Il se voua de bonne heure à l'étude des langues sémitiques, et ce fut pour lui que l'on créa une chaire d'arabe à Cambridge. Après avoir pris une part active à la Polyglotte de Walton, publiée en 1657 en 6 vol. in-fol., il entreprit, pour son propre compte, un ouvrage non moins important, mais plus spécial, où le linguiste puise encore aujourd'hui des renseignements précieux sur la philologie orientale. En voici le titre : *Lexicon heptaglotton, hebraicum, chaldaicum, syriacum, samaritanum, æthiopicum, arabicum conjunctim, et persicum separatim, cui accessit brevis et harmonica grammaticæ omnium præcedentium linguarum delineatio;* Londres, 1669, et avec un titre nouveau, 1686, 2 vol. in-fol. La partie syriaque en est la plus importante : elle a été imprimée à part par les soins de J.-D. Michaelis (Gœtt., 1728, 2 vol. in-4°), ainsi que l'a pareillement été la partie hébraïque, avec des additions du même savant, par Trier (Gœtt., 1790-1792, 2 vol. in-4°). Pendant dix-sept ans le docteur Castell consacra tous les jours dix-huit heures à cet immense travail, et dépensa, dit-on, à le publier 12,000 livres sterling. Il eut la douleur de voir consumer, en 1666, une partie de l'édition par l'incendie de Londres, qui lui fit

perdre aussi des manuscrits précieux et beaucoup de livres de sa bibliothèque. Après sa mort, les souris et l'humidité détruisirent encore une partie de l'édition, de manière que l'ouvrage est aujourd'hui assez rare. Ces malheurs, et l'indifférence des savants, ruinèrent Castell et compromirent même sa liberté. Il mourut à Londres, octogénaire et chanoine de Cantorbéry. [*Enc. des g. du m.*]

Wood, *Athenæ Oxonien.* — Wolf, *Historia lexicorum hebraicorum.*

CASTELLA (*Rodolphe* DE), général suisse, mort en 1775. Il entra au service de la France en 1723, fit les campagnes du Rhin en 1734 et 1735, celles de Flandre et du Rhin en 1742, se distingua dans plusieurs occasions, et devint général après avoir passé par tous les grades inférieurs. Attaqué dans Wesel, dont il avait le commandement, il s'y défendit avec vigueur, et contribua au gain de la bataille dans les plaines de Clostercamp.

* **CASTELLACI** (*Louis*), musicien italien, né à Pise en 1797. Il acquit d'abord une grande habileté sur la mandoline; puis il se fit guitariste, vint à Paris, où il trouva aisance et réputation. On a de lui plus de deux cents *œuvres* de musique pour la guitare, entre autres une *Méthode* divisée en deux parties, et des *romances*.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens.*

CASTELLAN (*Antoine-Louis*), peintre, graveur et architecte français, né à Montpellier en 1772, mort à Paris le 2 avril 1838. Il se voua d'abord à la peinture, entra en 1788 dans l'atelier de Valenciennes, et acquit bientôt pour le paysage une réputation méritée. Habile aussi en architecture, il se faisait remarquer par le bon goût de ses fabriques. Pendant la révolution, il fut quelque temps employé dans les charrois militaires; mais quand il fut rendu à ses études, il partit pour le Levant, visita Constantinople, la Grèce, les îles, l'Italie et la Suisse, recueillant partout un grand nombre de documents, de dessins, et puisant dans ces riches contrées un goût d'autant plus sûr, qu'il ne se laissait pas aller à un enthousiasme irréfléchi, et que la vue des chefs-d'œuvre étrangers ne le rendait pas injuste envers ceux de sa patrie.

Fixé à Paris dès 1804, il s'occupa de publier divers ouvrages pleins d'intérêt, où se trouvent consignés les résultats de ses voyages et de ses observations. Ils sont accompagnés de nombreuses vues dessinées et gravées par l'auteur; tels sont : *Lettres sur la Morée et les îles de Cerigo, Hydra et Zante*, 1 vol. in-8°, fig.; Paris, 1808; — *Lettre sur Constantinople*, in-8°; Paris, 1811 : ces deux ouvrages ont été réimprimés sous le titre de *Lettres sur la Morée, l'Hellespont et Constantinople*, 3 vol. in-8°, fig.; Paris, 1820; — *Lettres sur l'Italie, faisant suite aux lettres sur la Morée*, etc., 3 vol. in-8°, fig.; Paris, 1819; — *Mœurs, usages, coutumes des Ottomans*, 6 vol. in-18; Paris, 1812. Byron disait de cet excellent livre : « N'allez pas en Turquie sans avoir Castellan dans votre poche. » Castellan s'occupa aussi beaucoup de la partie technique de son art, et inventa un nouveau procédé de peinture à la cire, dont il donne la description. Retiré à Fontainebleau, Castellan consacra ses dernières années à l'étude de la théorie des beaux-arts et à l'histoire de l'art français. La mort l'empêcha de publier un livre auquel il avait travaillé longtemps; nous voulons parler de ses *Études sur le château de Fontainebleau, considéré comme l'un des types de la renaissance des arts en France au seizième siècle*. Cet excellent livre n'a paru qu'en 1840, 1 vol. in-8°. Castellan, en étudiant de bonne foi le magnifique palais de Fontainebleau, y reconnut, dit l'éditeur de l'ouvrage en question, « le type d'une école brillante et toute française, digne d'être opposée à plusieurs des écoles d'Italie, et les titres glorieux d'un grand nombre d'artistes français qui ne méritaient pas l'injuste oubli dans lequel ils sont tombés. » En effet, ce livre est le premier qui rende hommage à la vérité, et restitue aux artistes français ce que l'ignorance a trop longtemps attribué à l'étranger; et à ce titre surtout il mérite les plus grands éloges. Castellan a fourni aussi plusieurs articles à la *Biographie universelle.*

Heinecken, *Dict. des artistes.* — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France.*

CASTELLAN (*Jean* PROBACE), archéologue et historien français, né à Tourves, près de Brignoles, en Provence, le 27 décembre 1759; mort le 25 août 1837. Prêtre par vocation, il avait fait ses études au séminaire d'Aix. Pour ne point prêter le serment que la république exigeait des ecclésiastiques, il se réfugia d'abord à la campagne de Portalis, ensuite à Rome, où il se remit à des études archéologiques et à des recherches sur l'histoire de l'Église. Il revint en France en 1797, fut d'abord desservant d'une petite paroisse à Aix, puis curé de Lambesc en 1802. Ses travaux et son érudition le firent appeler en 1809 à la chaire d'histoire ecclésiastique de la faculté de théologie d'Aix. Lorsque cette chaire fut supprimée vers 1815, l'abbé Castellan consacra tous ses moments à rechercher les monuments de tout genre qui se rattachaient à l'histoire de la Provence. Les nombreux documents qu'il a recueillis et mis en ordre forment un ensemble précieux qui se distingue, sinon par le style, du moins par l'exactitude. Le grand nombre de détails, de citations, de notes, en augmente démesurément l'étendue. La partie principale, celle des églises, formerait 8 à 10 volumes in-8°. L'Académie d'Aix, dont l'abbé Castellan faisait partie, a émis le vœu que cette œuvre importante, restée manuscrite, fût publiée. Castellan a donné quelques mémoires archéologiques à l'Académie d'Aix et à la Société des antiquaires de France, dont il était membre correspondant.

GUYOT DE FÈRE.

Mémoires de l'Académie d'Aix, t. IV, année 1840. — Quérard, *la France litt.* — Le Bas, *Dict. encyclop. de la France*.

CASTELLAN (*Louis* DE), officier français, né vers 1632, mort en 1669. Il était fils d'Olivier de Castellan, qui occupait un haut grade militaire, lorsqu'il fut tué devant Tarragone en 1644. Ayant obtenu, à quinze ans, une compagnie dans les gardes françaises, Louis de Castellan devint bientôt brigadier d'infanterie. Il fut, en 1664, envoyé à Gigery, sur les côtes d'Afrique, rendit compte au roi lui-même de cette expédition dans un mémoire intéressant, et enfin fit partie de l'expédition du duc de Beaufort à Candie. Il fut tué à l'âge de trente-sept ans. Le sculpteur Girard a élevé à son père et à lui un tombeau dans l'église Saint-Germain des Prés.

Hurtaut, *Dict. de Paris*, t. I, p. 90.

***CASTELLANE** (*Esprit-Victor-Élisabeth-Boniface*, comte DE), maréchal de France, né à Paris le 21 mars 1788. Entré au service, le 2 décembre 1804, comme simple soldat au 5e léger, il franchit rapidement les grades inférieurs, fut nommé sous-lieutenant le 24 février 1806, et lieutenant le 29 janvier 1808. C'est en cette dernière qualité qu'il fit, comme aide de camp du général Mouton (depuis comte de Lobau), la campagne d'Espagne de 1808 et celle d'Allemagne de 1809; il assista aux batailles d'Abensberg, d'Eckmühl, de Ratisbonne, d'Essling et de Wagram. S'étant fait remarquer, pendant la même campagne, dans plusieurs missions qui lui furent confiées, l'empereur le nomma, l'année suivante, chevalier de l'empire, avec une dotation de 3,000 francs. Capitaine en 1810, il reçut en 1812 le brevet de chef de bataillon, pour sa conduite remarquable au début de la campagne de Russie. Il se signala à Moscou, à Smolensk, à Krasnoë, et à la Bérézina. Colonel-major du 1er régiment des gardes d'honneur le 21 juin 1813, il fit avec ce grade les campagnes de 1813 et 1814; fut appelé, le 27 septembre 1815, au commandement du 5e régiment de hussards; reçut, la même année, la croix de Saint-Louis et le grade d'officier de la Légion d'honneur. Chargé en 1822 du commandement des hussards de la garde, il prit rang, le 14 janvier 1824, dans le cadre des maréchaux de camp. C'est en cette qualité qu'il fit la campagne d'Espagne, et qu'il commanda en 1825 l'avant-garde de la division de Cadix. Il quitta l'Espagne en 1827, et fut appelé, la même année, au commandement du département de la Nièvre, qu'il n'accepta point. Membre du conseil général de l'Allier en 1829, il fut destitué l'année suivante, pour avoir appuyé de son vote un candidat de l'opposition. Réintégré après la révolution de juillet 1830, il fut chargé, par le ministre de la guerre, de l'inspection de plusieurs régiments d'infanterie et de cavalerie. Il commandait le département de la Haute-Saône lorsqu'en 1832 il fut mis à la tête d'une brigade de l'armée du Nord, avec laquelle il prit part au siége d'Anvers. Nommé lieutenant général le 9 janvier 1833, il alla diriger les opérations de la division active des Pyrénées-Orientales, chargée d'observer les mouvements de l'armée espagnole, et prit en 1835 le commandement de la 21e division militaire (Perpignan). Le 3 octobre 1837, le gouvernement récompensa ses services par la dignité de pair de France. Envoyé en Afrique à la fin de cette même année, il revint, le 18 mars 1838, reprendre son commandement à Perpignan, qu'il échangea, en 1847, pour celui de la 14e division militaire (Rouen). Dans cette dernière résidence, il contribua puissamment, après la révolution de février 1848, par son énergique fermeté, à rétablir l'ordre et la tranquillité dans cette cité industrielle et populeuse. Mis à la retraite par un décret du gouvernement provisoire, il fut rappelé à l'activité par un décret présidentiel du 30 août 1849, pour aller prendre le commandement de la 12e division militaire (Bordeaux), et, l'année suivante, le commandement supérieur des 14e et 15e, qu'il quitta, le 24 avril suivant, pour les 5e et 6e (Lyon et Besançon). La première de ces villes, qui venait d'être mise en état de siége, dut à sa fermeté d'échapper aux désordres qui auraient pu éclater après le coup d'État du 2 décembre. Le général Castellane a été nommé sénateur par un décret du 26 janvier 1852. Il vient de recevoir le baton de maréchal, dignité bien acquise par ses services et par son dévouement à l'empereur et au pays. SICARD.

Moniteur universel.

CASTELLANE (*Boniface* DE), troubadour provençal, vivait dans la première moitié du treizième siècle. Nostradamus dit, dans son *Histoire de Provence*, qu'il eut la tête tranchée en 1257, pour s'être mis à la tête des Marseillais révoltés contre Charles Ier, roi de Naples et comte de Provence. On lui attribue des poésies galantes et satiriques.

Histoire littéraire, t. XIX, p. 480-488. — Raynouard, *Choix des poésies originales des troubadours.*

CASTELLANE-NOVEJEAN (le comte, puis marquis *Boniface-Louis-André* DE), homme politique et général français, né le 4 août 1758, mort en 1837. Il fut, en 1789, député de la noblesse à l'assemblée constituante, eut le courage de se réunir au tiers-état, vota la liberté des cultes, appuya la déclaration des droits de l'homme, et demanda l'abolition des prisons d'État. Après la session, il disparut de la scène politique jusqu'en 1802, époque à laquelle il fut appelé à la préfecture des Basses-Pyrénées. Il devint ensuite pair de France et lieutenant général.

Arnault, etc., *Biographie nouvelle des Contemporains.*

* **CASTELLANI** (*Louis-François*), médecin italien, natif de Sermide, dans le voisinage de Mantoue, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Il exerça la profession médicale avec une grande distinction, et occupa à Mantoue la chaire de clinique médicale. On a de lui : *Del vetro d'antimonio incerato nella dissenteria, risposta anticritico-apologetica*; Fer-

rare, 1760, in-8°; — *Sentimento intorno alle risaie*; Faënza, 1769; — *della Insussistenza del contagio tisico*; Mantoue, 1777, in-8°; — *Vita del celebre medico Mantovano Marcello Donati*; Mantoue, 1788, in-8°; — *Sulla Polmonare tisichezza*; Mantoue, 1791, in-8°; — *China-China difesa*; Guastalla, 1794.

Tipaldo, *Biog. degl' Ital. illustri*, VI, 464. — Callisen, *Medicin. Schriftst-Lexic.*

CASTELLANUS (*Pierre* DUCHATEL ou CHATELAIN, plus connu sous le nom DE), antiquaire et médecin flamand, né en 1585 à Gerstberg, mort le 23 février 1632. Il enseigna en même temps la langue grecque et la médecine à Louvain. On a de lui : *Ludus, sive convivium Saturnale*; Louvain, 1616, in-8°; inséré dans les *Elegantiores præstantiorum virorum Satyræ*, *Cortologion, sive de festis Græcorum Syntagma*; Anvers, sans date, in-8°; — *de Mensibus atticis Diatriba*; — *Vitæ illustrium medicorum qui toto orbe ad hæc usque tempora floruerunt*; Anvers, 1618, in-8°; — *de Usu Carnium libri quatuor*; ibid., 1626, in-8°. Ces cinq derniers ouvrages se trouvent aussi dans le *Thesaurus antiquit. græc.* de Gronovius.

David Clément, *Biblioth. curieuse.* — Barbier, *Examen critique des Dictionnaires.* — André, *Bibliotheca Belgica.* — Sweert, *Athenæ Belgicæ.*

CASTELLESI (*Adrien*), prélat et littérateur italien, natif de Corneto (Toscane), vivait dans la première moitié du seizième siècle. Quoique sorti d'une famille obscure, il parvint aux premières dignités de l'Église. Envoyé par Innocent VIII en Angleterre, il sut dans cette mission se concilier la bienveillance du roi Henri VII, qui le nomma en 1503 évêque d'Herefort, et, l'année suivante, de Bath et Wells. Il fut rappelé à Rome par Alexandre VI, qui le fit son secrétaire et lui donna le chapeau de cardinal. Ce pontife, dont il paraît avoir partagé les désordres, voulait, dit-on, l'empoisonner, et s'empoisonna lui-même. Exilé par Jules II, et rappelé par Léon X, il entra dans une conspiration contre ce dernier pape, fut condamné à une amende, et s'enfuit de Rome, pour se soustraire au payement. On ne sut jamais positivement ce qu'il devint depuis. Le cardinal Castellesi fut un des premiers écrivains de l'Italie qui cherchèrent à ramener le goût de la bonne latinité, et, sous ce rapport, il a rendu d'importants services. On a de lui : *de Vera Philosophia ex quatuor doctoribus Ecclesiæ*; Bologne, 1507; — *de Sermone latino et modo latine loquendi*; Bâle, 1513; Paris, 1528, in-8°; souvent réimprimé; — *de Venatione, et Julii III iter*; Venise, 1534, in-8°; avec l'ouvrage précédent; Lyon, 1548, in-8°; — un *Recueil de poésies latines*; Lyon, 1581, in-8°.

J. Ferri, *Pro linguæ latinæ usu epistolæ adversus Alembertium* (d'Alembert); Faenza, 1771. — Pierius Valerianus, *De Infelicitate literatorum.* — Oldoini, *Athenæum Romanum.* — Bayle, *Dict. hist.* — Moréri, *Dict. hist.*

CASTELLI (*Barthélemy*), médecin italien, natif de Messine, mort vers 1607. Il occupa une chaire à l'université de sa ville natale. Son principal ouvrage est : *Lexicon medicum græco-latinum*, il a eu plusieurs éditions; la meilleure est celle de Genève, 1746.

Mongitor, *Biblioth. Napoletana.* — Van der Linden, *de Script. medicis.* — *Biographie médicale*

CASTELLI (*Benoît*), mathématicien et physicien italien, né en 1577 à Brescia, mort à Rome en 1644. Il passa sa vie dans le cloître, livré aux études mathématiques et aux travaux de l'enseignement. Élève d'un maître distingué, de Galilée, il eut lui-même pour élèves des savants, tels que Torricelli et Cavallieri. Il professa les mathématiques avec beaucoup de succès, d'abord à l'université de Pise, puis à Rome dans le collége *della Sapienza*, où il resta jusqu'à sa mort. Il était devenu abbé d'un couvent de bénédictins de la congrégation de Monte-Cassino. Ses travaux se dirigèrent principalement vers l'hydraulique, et il ne se montra pas moins habile en pratique qu'en théorie dans les travaux qu'il fit exécuter sur les lacs de Trasimène et de Bacca. Son traité *De la mesure des eaux courantes*, qui parut à Rome en 1628, a été plusieurs fois réimprimé depuis, soit séparément, soit, entre autres, dans le recueil des auteurs qui ont traité des mouvements des eaux. Malgré quelques erreurs, Castelli a rendu de véritables services à la science. Il a laissé, outre les ouvrages publiés, plusieurs mémoires inédits sur l'hydrostatique et l'hydrodynamique. Il employa déjà le pendule pour mesurer le temps dans ses expériences. [*Enc. des g. du m.*]

Vita Benedicti Castelli, Brixiensis, etc.; Dresde, 1746. — Tanfoglio, *Elogio di Bened. Castelli*; Brescia, 1819.

CASTELLI (*Gabriel-Lancelot*), antiquaire italien, né à Palerme en 1727, mort dans sa ville natale en 1791. Ses principaux ouvrages sont : *Storia di Alesa, antica città di Sicilia*; Palerme, 1753, in-4°; — *Inscrizioni Palermitane*; ibid., 1758, in-fol.; — *Siciliæ et adjacent. veter. inscript.*, etc.; ibid., 1769; — *Siciliæ populorum*, etc.; — *Veteres nummi*; 1781, in-fol.

CASTELLI (*Bernardo*), peintre italien, né à Gênes en 1557, mort en 1629. Il fut élève d'Andrea Semini et de Luca Cambiaso. Il était déjà peintre habile, lorsqu'il entreprit de parcourir l'Italie pour connaître et étudier les ouvrages des grands maîtres. C'est ainsi qu'il acquit un goût exquis qu'on admire dans ses ouvrages : ceux-ci manquent parfois de vigueur, mais on y trouve une grâce, une hardiesse, un charme de coloris, une connaissance de l'anatomie, qui leur ont conservé toute leur valeur, bien qu'ils soient excessivement nombreux à Gênes et dans presque toutes les galeries. Castelli était très-habile portraitiste, et il dut à ce genre de peinture une partie de son immense réputation, à laquelle ne contribuèrent pas peu les portraits qu'il fit des trois grands poëtes, ses contemporains et ses

amis, le Tasse, Chiabrera et le cav. Marini, qui l'ont célébré dans leurs vers. Castelli composa pour la *Jérusalem délivrée* une suite de dessins qui furent gravés par Augustin Carrache.

Ses principaux élèves furent ses trois fils Valerio, Giovanni-Maria, et Ferdinando-Giovanni.

E. B—N.

Ratti, *Vite de' Pittori Genovesi*. — Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon*.

CASTELLI (*Valerio*), peintre de l'école génoise, fils du précédent, né en 1625, mort en 1659. Trop jeune à la mort de son père Bernardo pour avoir pu recevoir ses leçons, il y suppléa par l'étude de ses ouvrages, après qu'il eut toutefois acquis quelque connaissance du dessin à l'école de Domenico Fiasella. Il passa ensuite à Milan et à Parme pour étudier les œuvres des maîtres, et se forma une manière gracieuse et large à la fois, qui tient le milieu entre le style du Corrége et celui de Giulio-Cesare Procaccini. Son génie était fécond et facile, son dessin pur et correct, son coloris plein de transparence. Il peignait les batailles avec feu, et rendait avec une grande vérité l'acharnement des combattants et les mouvements des chevaux. Malheureusement la carrière de Castello fut courte, et il fut enlevé aux arts à l'âge de trente-quatre ans. Il avait déjà beaucoup travaillé tant à l'huile qu'à la fresque. On cite parmi ses meilleurs ouvrages : *l'Enlèvement des Sabines* de la galerie de Florence, et un tableau d'autel à l'église de Recco, bourg du territoire de Gênes. E. B—N.

Ratti, *Vite de' Pittori Genovesi*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Vasari, *Vite*.

CASTELLI (*Jean*). *Voy*. CASTELLUS.

CASTELLI (*Pierre*), médecin botaniste italien, natif de Messine, mort en 1657. Il professa la médecine à Rome pendant un assez grand nombre d'années, et se rendit ensuite à Messine pour y établir un jardin botanique, dont il fut le premier directeur. Ses principaux ouvrages sont : *Chalcantinum dodecaporion, sive duodecim dubitationes de usu olei vitrioli;* Rome, 1619, in-4° ; — *Della durazione delli Medicamenti*, etc.; ibid., 1621, in-4°; — *Epistolæ de elleboro*, etc.; ibid., 1622, in-4°; — *Theatrum Floræ, in quo ex toto orbe selecti flores proferuntur* ; Paris, 1622, in-fol. — *Arte degli speziali* ; Rome, 1622, in-4°; — *Epistolæ medicinales* ; ibid., 1626, in-4°; — *Discorso delle differenze tra gli semplici freschi e secchi*; ibid., 1629, in-4°; — *de Visitatione Ægrorum pro discipulis ad praxim instruendis;* ibid., 1630, in-12 ; — *Incendio del monte Vesuvio;* ibid., 1632, in-4°; — *Discorso del elettuario rosato di Mesne*, etc.; ibid., 1633, in-4°; — *Emetica, in quibus de vomitoriis et vomitu* ; ibid., 1634, in-fol. ; — *Tripus delphicus;* Naples, 1635, in-4° ; — *Relatio de qualitatibus frumenti cujusdam Messanam delati* ; ibid., 1637, in-4° ; — *de Optimo Medico;* ibid., 1637, in-4°; — *Chrysopus, cujus nomina, essentia, usus, facili methodo traduntur;* Messine, 1638, in-4° ; — *de Hyæna odorifera zibethum gignente ;* ibid., 1638, in-4°; Francfort, 1668, in-12; — *Opobalsamum examinatum, defensum, judicatum, absolutum et laudatum ;* Naples, 1640, in-4°; — *Hortus Messanensis;* Messine, 1640, in-4° ; — *Catalogus plantarum Ætnearum*, dans la première centurie des lettres de Thomas Bartholin ; — *de Abusu circa dierum criticorum enumerationem;* Messine, 1642, in-8° ; — *in Hippocratis Aphorismorum librum primum critica doctrina per puncta et quæstiones ;* Macerata, 1646, in-12 ; 1648, in-4° ; — *Præservatio corporum sanorum ab imminente lue ex aeris intemperie anni* 1648 ; Messine, 1648, in-4° ; — *de Smilace aspera, botanico-physica sententia*, etc.; ibid., 1652, in-4°; — *Responsio chymiæ de effervescentia et mutatione colorum in mixtione liquorum chymicorum ;* ibid., 1654, in-4°. L'*Hortus Farnesianus*, publié sous le nom d'Aldini, est de Castelli.

Mandosius, *Biblioth. Romana*. — Kestner, *Medicinisches Gelehrten-Lexicon*. — *Biographie médicale*. — Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexicon*.

*CASTELLI (*Ignace-Frédéric*), auteur dramatique allemand, né à Vienne le 6 mars 1781. Il étudia d'abord le droit, qu'il laissa bientôt pour le théâtre, objet de toutes ses prédilections. Afin d'y avoir ses entrées, il se rendit assez habile sur le violon pour jouer à la place de son maître. Devenu ensuite employé aux vivres, il rima pendant les heures de loisir, et s'occupa surtout à arranger pour la scène allemande les pièces à succès du théâtre français. Il débuta dans cette voie par une comédie intitulée *Todt und Lebendig* (Mort et Vivant, 1803), qui lui fit tout d'abord une certaine réputation. Celle-ci alla croissant lorsqu'il composa, vers 1809, ses chants de guerre pour l'armée autrichienne (*Kriegslied für die Œstreichische Arme*), dont le gouvernement de son pays fit répandre des milliers d'exemplaires parmi les troupes, et qui donnèrent à leur auteur une sorte d'importance politique aux yeux des Français. Le succès de sa *Famille suisse* (*Schweizer Familie*) lui valut en 1811, de la part du prince Lobkowicz, le titre de *poëte du théâtre de la cour*, à la porte de Carinthie. En 1815, il suivit en qualité de secrétaire le comte Cavriani, cantonné en France avec un corps autrichien, et accompagna avec les mêmes attributions le comte Munch-Bellinghausen, envoyé dans l'Italie supérieure. En même temps il reprit activement ses travaux littéraires, profitant des nombreux voyages qu'il avait occasion de faire pour étudier les mœurs et les habitudes des populations. Depuis sa mise à la retraite en 1840, il vit retiré à Lilienfeld, dans une habitation où il jouit paisiblement de ses travaux. Il y a rassemblé, dit-on, 12,000 pièces de théâtre, 1,000 portraits et autographes d'acteurs et au-

teurs dramatiques, la suite complète de toutes les affiches du théâtre de Vienne depuis 1600, et 1800 tabatières. Castelli eut en Allemagne, quoique à un titre différent, le succès de M. Scribe en France; il a arrangé ou traduit plus de cent pièces de théâtre, qui ont de la gaieté et de la bonhomie. Outre les ouvrages déjà cités, on a de lui : *Die Waise und der Mörder* (l'Orpheline et le Meurtrier); Augsbourg, 1829; — *Dramatisches Sträusschen* (Bouquet dramatique); Vienne, 1809; — *Gedichte in Niederœsterreichischer Mundart* (Poésies en patois autrichien); Vienne, 1828, ouvrage qui lui assure le premier rang après Stelzhamer; — *Gedichte* (Poésies); Berlin, 1835, 6 volumes; — *Poetische Kleinigkeiten* (Bagatelles poétiques); Vienne, 1816-1826, 5 volumes; — *Wiener Lebensbilder* (Esquisses de mœurs viennoises); Vienne, 1828, 2 vol. et 1835; — *Baeren, Sammlung von Wiener Anekdoten* (Ours, ou collection d'anecdotes viennoises); — *Hundert neue Wiener Baeren* (Cent nouveaux Ours viennois); Vienne, 1844; — *Erzaehlungen von allen Farben* (Contes de toutes couleurs); Vienne, 1840, 6 vol.; — *Selam;* Vienne, 1814, 7 vol.; — *Huldigung den Frauen* (Hommage aux dames), sorte d'almanach annuel; 1823-1848; — *Der Schiksalsstrumpf* (le Destin dans un bas), Leipzig, 1818; — *Was ist denn jetzt in Wien geschehn* (Que s'est-il donc passé dans Vienne?), brochure politique, 1848; — *Der Bauer kommt vom Reichstage zurück* (le Villageois de retour de la diète), autre brochure de circonstance, tirée, ainsi que la précedente, à plus de 10,000 exemplaires. Les œuvres purement littéraires de Castelli ont été publiées par lui sous ce titre : *Sämmtliche Werke* (Œuvres complètes); Vienne, 1844, 15 vol. On y trouve *Woerterbuch der Mundart in Œstreich unter der Ens* (Vocabulaire de l'idiome autrichien au-dessous de l'Ens).

Conversations-Lexicon. — *Enc. des g. du m.*

*CASTELLINI (*Jacques*), poëte italien, natif de Florence, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On a de lui : *l'Asdrubale, tragedia;* Florence, 1562, in-8°; — *la Gallinacea, commedia in verso;* ibid, 1562, in-8°; — *il Medico, commedia;* ibid., 1562, in-12.

Negri, *Scritti Fiorentini.*

CASTELLINI (*Luc*), canoniste et théologien italien, de l'ordre des Dominicains, natif de Faënza, mort en 1631. Après avoir été vicaire général de son ordre, il devint, en 1629, évêque de Catanzaro (Calabre). Ses principaux ouvrages sont : *de Electione et confirmatione canonica Prælatorum;* Rome, 1625; — *de Canonisatione sanctorum;* ibid., 1629.

Ughelli, *Italia sacra.* — Echard, *de Script. ordinis Prædicatorum.* — Allatius, *Apes urbanæ.* — J. V. de Rossi, *Pinacotheca.*

CASTELLINI (*Sylvestre*), historien italien, natif de Vicence, mort en 1630 dans sa ville natale. Il composa, d'après des matériaux recueillis dans les archives, les *Annali di Vicenza*, en dix-neuf livres, vers la fin du dix-huitième siècle : les onze premiers livres de cet ouvrage, longtemps restés manuscrits dans les bibliothèques de la ville, furent publiés successivement en 8 vol. in-8°.

Annali di Vicenza.

CASTELLIONEUS (*Christophe*), jurisconsulte italien, né à Milan en 1345, mort à Pavie le 13 mai 1425. Il enseigna le droit à Pavie, Parme, Turin et Sienne, et fut le rival du célèbre jurisconsulte Balde, qui avait été son maître. On croit qu'il est l'auteur de plusieurs ouvrages qui n'ont pas paru sous son nom, et que Raph. Cumanus et Fulgose s'attribuèrent sans que Castellioneus s'en plaignît.

Ghilini, *Teatro d'Uomini letterati.* — Fichardi, *Vitæ Jurisconsultorum.*

CASTELLO (*Castello* DA), chroniqueur italien, natif de Bergame, vivait dans la seconde moitié du quatorzième siècle. Il a laissé une chronique de 1378 à 1407, écrite en latin d'un style barbare, et insérée dans le recueil de Muratori, *Scriptores rerum italicarum*, vol. 21.

Tiraboschi, *Storia della Letterat.*, t. V, 378.

CASTELLO (*Giovanni-Battista*), peintre, sculpteur et architecte, dit *le Bergamasco*, né à Bergame vers 1509, mort à Madrid en 1579. Dans son enfance, il fut conduit à Gênes par un certain Aurelio Buso, qui, forcé de fuir subitement de cette ville, l'y abandonna sans ressources. Un des membres de la noble famille Pallavicini, ayant pitié de sa triste position, le recueillit dans sa maison, et, après lui avoir fait enseigner les principes de la peinture, l'envoya étudier à Rome, où brillait alors le Génois Luca Cambiaso. Castello y fit des progrès si rapides, non-seulement dans la peinture, mais encore dans la sculpture et l'architecture, que bientôt il n'eut plus à craindre la comparaison avec Cambiaso : celui-ci avait peut-être un esprit plus vif, une imagination plus brillante; mais Castello avait plus d'acquis, plus de savoir. Également habiles, ces deux grands artistes, au lieu de devenir rivaux, comme cela n'arrive que trop souvent, se lièrent de la plus étroite amitié, s'aidant réciproquement de leurs conseils et même de leur pinceau. De retour à Gênes, Castello en décora les palais de magnifiques fresques, parmi lesquelles on vante surtout celles du palais Cataneo. Sa manière de composer est très-étudiée; son dessin est pur et correct; son coloris est excellent, et tient de l'école vénitienne; enfin on reconnaît dans son style l'intention d'imiter Raphaël.

Appelé à Madrid avec son ami Cambiaso par Philippe II, qui l'avait nommé son peintre, Castello y mourut après peu d'années, laissant deux fils, *Fabrizio* et *Granello*, qui, peintres et architectes ornèrent les palais royaux et l'Escurial de stucs et d'arabesques vantés par Palomino et le P. de' Santi.

Il ne faut pas confondre G.-B. Castello avec

un autre portant les mêmes prénoms, et qui fut élève de Luca Cambiaso et habile miniaturiste.
E. B—N.

Soprani, *Vite de' Pittori, Scultori e Architetti Genovesi*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*.

* **CASTELLO** (*Giovanni-Battista*), architecte, né à Bergame au commencement du seizième siècle. Vers 1558, il fut appelé à Gênes par André Doria, qui le chargea de reconstruire l'église Saint-Matthieu, à laquelle il donna la forme élégante que nous lui voyons aujourd'hui. C'est aussi sur ses dessins que furent construits le beau palais Imperiali, et plusieurs autres édifices moins importants.
E. B—N.

Ticozzi, *Dizionario*.

* **CASTELLO** (*Léonard* DE), chroniqueur, probablement espagnol, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Viage del rey Felippe IV a la frontiera de Francia, en relacion diaria*; 1667, in-4°.

Lelong, *Bibl. hist. de la France*, éd. Fontette.

CASTELLOZE (dame DE), femme troubadour, vivait au treizième siècle. « La dame de Castelloze, dit son biographe, fut d'Auvergne, noble dame, femme de Truc de Mairona : elle aima le seigneur Armand de Bréon, et composa des chansons à son sujet; c'était une dame fort gaie, bien enseignée, et très-belle : *Et era una domna mout gaia, mout ensegnada e mout bella*. » *Mout ensegnada*, c'est-à-dire, comme l'explique l'*Histoire littéraire de la France*, qu'elle lisait des romans, faisait des vers et de la musique, et surtout conversait agréablement. Ses compositions, dont trois nous ont été conservées, respirent le sentiment qui la dominait, et quelques-unes méritent d'être citées pour la grâce et la délicatesse dont elles sont empreintes. Elles peignent avec charme les gradations habituelles et les alternatives de l'amour; sa passion se répand d'abord en plaintes touchantes : « Je vous aime, dit-elle, et j'y trouve ma satisfaction; quoique tout le monde dise qu'il sied mal à une dame de faire à un chevalier des prévenances d'amour, et de le tenir constamment auprès d'elle. Ceux qui le disent ne savent pas aimer. Est bien fou qui me blâme de cet amour; il ne sait guère ce qui se passe en moi. Il ne vous vit jamais des yeux dont je vous vis, lorsque vous me dites de ne pas me mettre en peine; qu'un jour viendrait peut-être, où vous seriez à moi. La joie de ce propos est encore vive dans mon cœur. »

Comme on voit, Bréon se fait bien prier; et la dame de Castelloze d'ajouter :

« Je m'imagine sans cesse être au moment de vous posséder, vous ami, que je ne puis rendre sensible. Que vous dirai-je de plus? J'ai assiégé par toutes sortes de voies votre cœur impitoyable, sans que le siège se soit rebuté. Je ne vous le fais point dire; je vous le dis moi-même. Il n'y a plus de remède à mon mal. Je meurs, si vous ne voulez le guérir. Si vous me laissez mourir, vous ferez un grand péché devant Dieu et devant les hommes. »

Mais bientôt elle se désespère :

Jamais, dit-elle, de chanter ne devrais avoir désir;
Car, plus je chante,
Et pire me va d'amour,
Que plaintes et pleurs
Font en moi leur demeure :
Car en méchante merci
J'ai mis mon cœur et moi;
Et si dans peu je ne me retiens,
Trop j'aurai fait longue attente.

Dans le passage suivant, la dame de Castelloze exprime mélancoliquement sa jalousie :

Si j'y eusse avantage, bien vous rappelle en chantant
Que j'eus votre gant,
Que je dérobai avec grande frayeur;
Puis j'eus peur
Que vous n'en eussiez dommage
De celle qui vous captive.
Ami, c'est pourquoi sur-le-champ
Je le lui renvoyai; car bien je crois
Que je n'y ai droit
(Que no i ai poderatge).

Comme tous les cœurs sincèrement épris, la pauvre dame finit toujours par l'indulgence. « Si jamais, dit-elle, vous avez commis envers moi quelque manquement, je consens à votre pardon de bonne foi, et je vous prie que veniez auprès de moi dès que vous aurez entendu ma chanson :

(De pois qu'eus auretz auzida
ma chanson.)

« Et je vous fais assurance que vous trouverez bon visage : »

(Q'eus fatz fiansa
Sal trobetz bella semblansa.)

Deux de ces pièces ont été publiées par Raynouard. On les trouve aussi dans le *Parnasse occitanien* de M. de Rochegude. « On placera incontestablement, dit l'*Histoire littéraire*, la dame de Castelloze à côté de la célèbre comtesse de Die : leurs poésies sont, sans contredit, les chefs-d'œuvre des dames troubadours. » V. R.

Ginguené, *Hist. litt. d'Italie*, I. — *Hist. litt. de la France*, XVIII, 580-583. — Millot, *Hist. litt. des troubadours*, II. — Raynouard, *Choix des poésies des troubadours*, III, 368. — Rochegude, *Parnasse occitanien*.

CASTELLUS ou **CASTELLI** (*Jean*), médecin allemand, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *de Peste, ejusque causis, signis, præsagiis, curatione et præservatione*; Augsbourg, 1608, in-8°; — *Pharmacopæa, medicamenta in officinis pharmaceuticis usitata*, etc., 1622.

Carrère, *Bibl. litt. de la méd.*

CASTELNAU (*Pierre* DE), religieux de Cîteaux, au couvent de Fontfroide, près de Narbonne, mort le 15 janvier 1208. Il fut investi par Innocent III du titre de légat, et chargé, avec deux autres moines de son ordre, Raoul et Arnaud, l'*abbé des abbés*, de combattre par le fer et par le feu les progrès envahissants de la secte des Albigeois. Castelnau porta dans cette terrible mission un esprit roide et austère, et un caractère fougueux. Néanmoins les envoyés du pape n'obtinrent pas le succès qu'ils avaient espéré. Castelnau lui-même courut plus d'une fois le danger d'être tué par les habitants. Un jour enfin qu'il avait osé reprocher en face à

Raymond VI sa mauvaise foi et son impiété, et lancé contre lui, pour la seconde fois, l'excommunication et l'interdit, le comte, frémissant de colère, laissa échapper des paroles de vengeance qui ne restèrent pas sans effet. Castelnau, qui ne s'arrêta pas à cette menace, partit de la cour de Raymond sans s'être réconcilié avec ce prince, et vint coucher, le 14 janvier 1208, dans une petite hôtellerie au bord du Rhône, qu'il devait passer le lendemain. Il s'y trouva un gentilhomme du comte qui avait suivi Castelnau, et qui entra en dispute avec lui sur l'hérésie. Il paraît que le débat, comme il arrive presque toujours en pareille matière, s'aigrit outre mesure. Peut-être aussi Castelnau manqua-t-il de modération. Ce qui est certain, c'est que le gentilhomme tira son poignard et tua le légat.

Sismondi, *Hist. des Français*, VI, 260-270. — D. Vaissette, *Hist. gén. du Languedoc*.

CASTELNAU (*Raimond* DE), troubadour toulousain, mort vers 1274, d'une famille noble de Toulouse. Il faisait des vers en amateur, et, contrairement à l'usage de ses confrères, il visitait rarement les cours : il lui arriva même de demeurer plus de deux ans sans rien composer. Quand enfin il se remit à faire de la poésie, ce fut après avoir obtenu de sa dame une légère faveur. Six de ses compositions nous sont parvenues : quatre roulent sur l'amour seul. La cinquième est en même temps satirique, et la sixième est une satire pure et simple. Dans cette dernière pièce le troubadour attaque successivement le haut clergé, les rois, les comtes, les barons, les moines, les chevaliers du Temple et de l'Hôpital, les légistes, les marchands, les ouvriers, jusqu'aux hommes des derniers rangs. Ce qu'il dit des moines donne une idée de son ironie : « Si Dieu sauve pour bien manger et avoir des femmes, certes les moines noirs, les moines blancs, les templiers, les hospitaliers et les chanoines auront le paradis; et saint Pierre et saint André sont bien dupes d'avoir tant souffert de tourments pour un paradis qui coûte si peu aux autres. » Cette pièce se trouve en entier dans le recueil de Raynouard.

Raynouard, *Choix de poésies des Troubadours*, IV, 382. — *Hist. litt. de la France*, XIX, 558.— Millot, *Hist. litt. des Troubadours*, III.

CASTELNAU (*Michel* DE), sieur de la Mauvissière, célèbre diplomate français, né vers 1520 dans la terre de la Mauvissière (Touraine), mort à Joinville en 1592. Il était le second de sept enfants, et petit-fils de Pierre de Castelnau, l'un des écuyers de Louis XII. Son esprit juste et pénétrant, sa mémoire prodigieuse, lui firent faire de rapides progrès dans les lettres et dans les sciences. Voulant perfectionner son éducation par des voyages, il parcourut l'Italie, séjourna longtemps à Rome, prit des leçons d'art militaire sur ces champs de bataille où les Français, depuis Charles VIII, avaient obtenu tant de succès et éprouvé tant de revers. La guerre s'étant rallumée entre la France et l'Espagne au commencement du règne de Henri II, Castelnau alla demander du service dans l'armée que commandait Brissac en Piémont. Son courage et sa rare intelligence fixèrent bientôt sur lui les regards; il se concilia l'affection de François de Lorraine, grand prieur de France, et s'attacha à sa personne. Le grand prieur étant devenu général des galères en 1557, en donna une à commander à son protégé. Mais la bataille de Saint-Quentin et les désastres qui la suivirent les rappelèrent presque aussitôt tous les deux en France. Le cardinal de Lorraine, chargé seul du poids des affaires, confia à Castelnau les missions les plus importantes; le roi l'envoya même en Écosse auprès de Marie Stuart, fiancée au Dauphin (depuis François II), puis auprès d'Élisabeth d'Angleterre, dont il sut gagner l'amitié et la confiance; il obtint de cette reine qu'elle n'insisterait pas sur la reddition de Calais. Cette négociation, qui lui fit beaucoup d'honneur, fut suivie de plusieurs ambassades : d'abord en Allemagne, pour détourner les princes de favoriser les protestants; ensuite dans les Pays-Bas, pour résider près de la gouvernante Marguerite de Parme; puis en Savoie, et enfin à Rome, où Castelnau contribua à l'élection du pape Pie IV. De retour en France, il redevint marin, pour servir sous son ancien protecteur. Ce fut à Nantes, où les galères arrivèrent de la Méditerranée après le voyage le plus pénible, que Castelnau découvrit les premiers indices de la conjuration d'Amboise; il s'empressa d'avertir les ministres, qui se chargèrent d'en suivre les traces. Après la mort de François II, il accompagna Marie Stuart en Écosse, et resta un an auprès d'elle. Il combattit pour cette princesse contre ses sujets révoltés, fit plusieurs voyages en Angleterre pour la réconcilier avec Élisabeth, et donna toujours à la reine d'Écosse des avis sages, qui malheureusement pour elle ne furent pas suivis.

La guerre civile ayant éclaté en France en 1562, Castelnau y revint, et se déclara pour les catholiques; mais, au milieu des fureurs des partis, il sut garder la sagesse et la modération de son caractère. Chargé de conduire au Havre, que les protestants avaient livré aux Anglais, les troupes du roi qui étaient en garnison en Bretagne, il fut fait prisonnier dans une rencontre : échangé contre d'autres prisonniers, il alla servir au siége de Rouen, se distingua à la bataille de Dreux, s'empara de Tancarville, où il établit un magasin de vivres et de munitions qui, après le traité d'Amboise en 1563, furent d'une grande utilité pour la reprise du Havre. Envoyé de nouveau en Angleterre afin de renouer des liaisons avec cette puissance, qui avait secouru les protestants, Castelnau, par ses soins, obtint des conditions de paix favorables à la France. Philippe II ayant remplacé la gouvernante des Pays-Bas par le duc d'Albe dont le caractère dur convenait mieux à ses desseins,

Castelnau fut chargé d'aller pénétrer les intentions du nouveau gouverneur. Ce fut là qu'il découvrit le complot qu'avaient formé le prince de Condé et l'amiral de Coligny, de surprendre et d'enlever la famille royale à Monceaux (1567). Il revint aussitôt en informer les ministres, qui ne voulurent point le croire, et le blâmèrent même de son zèle. Renvoyé à Bruxelles pour demander des secours au duc d'Albe, ce ne fut qu'après les plus vives sollicitations qu'il en obtint deux mille cavaliers flamands. Après la bataille de Saint-Denis, il alla en Allemagne demander d'autres secours. Catherine de Médicis, pour récompenser ses talents et ses travaux, lui donna le gouvernement de Saint-Dizier et une compagnie d'ordonnance. Ce fut avec cette compagnie que Castelnau prit part à la victoire de Jarnac et à celle de Moncontour. En 1572, il remplit encore diverses missions en Angleterre, en Allemagne et en Suisse; en 1574, le roi Henri III le renvoya en Angleterre, où il demeura dix ans. A son retour, il annonça qu'il resterait fidèle à l'autorité légitime, et qu'il ne reconnaissait point celle de la Ligue : cette déclaration lui fit ôter son gouvernement de Saint-Dizier, et les soldats de la Ligue ravagèrent ses terres. Quand Henri IV parvint au trône, ce monarque, qui connaissait sa fidélité, l'accueillit avec les égards qu'il méritait, et lui donna des missions de confiance. Les *Mémoires* que nous avons de Castelnau (éd. de J. le Laboureur; Brux., 1731, 3 vol. in-fol.) furent composés, pendant son séjour en Angleterre, pour l'instruction de son fils; ils ne comprennent qu'une période de onze ans, depuis 1559 jusqu'à 1570; l'auteur y présente les affaires sous leur véritable jour, peint l'esprit du temps, ne dissimule les torts d'aucun parti. C'est un des meilleurs ouvrages qu'on puisse consulter sur cette époque si féconde en événements. Castelnau a encore traduit du latin de Ramus un *Traicté des façons et coustumes des anciens Gauloys*; Paris, 1559 et 1581, in-8°. On conserve, dit-on, plusieurs lettres intéressantes de lui parmi les manuscrits de la bibliothèque du Musée britannique, à Londres. [*Enc. des g. du m.*]

Le Laboureur, *Vie de Michel de Castelnau*; Paris, [illegible].

CASTELNAU (*Jacques* DE CASTELNAU-MAUVISSIÈRE, marquis DE), maréchal de France, petit-fils du précédent, né en 1620, mort à Calais le 15 juillet 1658. Il fit ses premières armes en Hollande; il leva ensuite un régiment, qu'il conduisit aux siéges de Corbie et de la Capelle. Fait prisonnier dans une embuscade, il fut enfermé dans la citadelle de Cambrai, d'où il parvint à s'échapper. Au siége du Catelet en 1638, à celui de Hesdin, au second combat de Fribourg en 1644, il reçut de graves blessures. Sa bravoure et ses exploits lui avaient déjà valu le titre de maréchal de bataille. A Nordlingue en 1645, il prit le village d'Allerheim, où fut tué Mercy, général des Impériaux. Dans cette journée, Castelnau eut deux chevaux tués sous lui, et fut blessé de six coups de feu; le roi le nomma maréchal de camp. En 1646 il fut encore blessé au siége de Mardick, ce qui ne l'empêcha pas d'assister la même année au siége de Dunkerque. En 1650, Castelnau servit en Guienne, avec le grade de lieutenant général, sous le maréchal de la Meilleraye, et au siége de Rethel sous le maréchal Duplessis. Il assista encore, sous Turenne, en 1653, à différents siéges. Après avoir combattu le comte d'Harcourt, chargé de traiter avec lui, il conclut et signa un acte par lequel Brisach fut remis au pouvoir du roi, et le comte d'Harcourt obtint l'oubli de sa rébellion. En 1665 Castelnau repoussa vigoureusement le prince de Condé, commandant l'arrière-garde espagnole, qui voulait disputer à l'armée française le passage de l'Escaut. Dans la même année, il obtint dans le Hainaut, dont il avait le commandement général, plusieurs avantages sur les ennemis. En 1656 il commanda l'armée de Flandre en l'absence de Turenne. Après la bataille des Dunes, où il rompit la cavalerie espagnole (1658), il fut blessé à mort à l'attaque du fort de Léon. Il se rendit cependant à Mardick, d'où on le transporta à Calais. Le roi lui envoya le bâton de maréchal de France, dignité dont il ne jouit que deux jours. Selon le marquis de Montglas, Castelnau était une créature de Mazarin, et lui était entièrement dévoué. [*Enc. des g. du m.*]

Cherpignon, *Oraison funèbre de Jacques de Castelnau*. — Sismondi, *Hist. des Franç.*, XXIV. — Montglas, *Mémoires*.

CASTELNAU (*Henriette-Julie* DE). *Voy.* MURAT.

CASTELVETRO (*Louis*), critique et littérateur italien, né à Modène en 1505, mort le 21 février 1571. Il se distingua de bonne heure par son savoir, mais la sévérité de ses critiques lui fit beaucoup d'ennemis; Annibal Caro fut un des plus ardents. Accusé de partager les opinions nouvelles et d'avoir traduit un livre de Mélanchthon, Castelvetro crut devoir se transporter à Rome pour se justifier et rendre compte de sa foi. Il subit plusieurs interrogatoires; mais, voyant que l'affaire prenait une tournure peu favorable, il s'échappa du couvent de Sainte-Marie, qu'on lui avait donné pour prison. Excommunié comme hérétique en 1561, il s'enfuit à Chiavenne, et de là vint à Lyon. Exposé à de nouvelles persécutions, il quitta cette ville pour se retirer à Genève, et de là à Chiavenne. Le bon accueil que l'empereur Maximilien avait fait à son frère, fugitif comme lui, l'engagea à se rendre à Vienne. La peste, qui désolait cette ville, le força de retourner à Chiavenne. Castelvetro a écrit en latin et en italien. Ses principaux ouvrages sont : *Ragioni di alcune cose segnate nella canzone di Annibal Caro : Venite all' ombra dei gran gigli d'oro*; Venise, 1560, in-8°. Cet écrit fut la cause de la querelle envenimée qui s'éleva entre Castelvetro

et Annibal Caro; — *la Poetica d'Aristotele volgarizzata*, etc.; Vienne, 1570, in-4°: l'auteur attachait beaucoup de prix à cet ouvrage; il le sauva des flammes dans un incendie qui dévora sa maison à Lyon; — *Correzioni di alcune cose nel dialogo delle lingue* (*l'Ercolano*) *del Varchi*, *ed una giunta al primo libro delle prose di messer Pietro Bembo*, *dove si ragiona della volgar lingua*; Bâle, 1572, in-4°; Modène, 1573, in-4°; — *Esaminazione sopra la rettorica* (*di Cicerone*) *a Gaio Erennio fatta*; Modène, 1653, in-8°; — *le Rime del Petrarca brevemente sposte*; Bâle, 1582; Venise, 1556, 2 vol. in-4°; — *Opere varie critiche*; Lyon (Milan), 1727, in-4°.

Muratori, *Vie de Castelvetro*, dans l'édit. des *Opere varie critiche*. — Nicéron, *Mémoires*. — Lebret, *Anecdota de Ludov. Castelvetro ejusque scriptis*. — Ginguené, *Hist. litt. de l'Italie*, VII et XIX.

CASTENDORFER (*Étienne*), constructeur d'orgues, né en Allemagne, vivait dans la seconde moitié du quinzième siècle. Il construisit un célèbre orgue à Nordlingue en 1466. L'un des premiers aussi, il introduisit l'usage des pédales, s'il est vrai, comme le rapporte Prætonius, qu'il l'appliqua à l'orgue de la cathédrale d'Erfurt, construit par lui en 1483. Il fut secondé dans ses travaux par Michel et Melchior, ses deux fils.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

CASTERA. *Voy.* DUPERRON.

CASTEX (*Bertrand-Pierre*, baron), général français, né à Pavie (Languedoc) le 29 juin 1771, mort à Strasbourg le 19 avril 1843. Il servit d'abord dans les armées des Pyrénées-Orientales, d'Italie et d'Espagne, et fut promu au grade de colonel à Iéna. Il continua de se distinguer en diverses rencontres, et fit preuve d'une intrépidité rare dans les journées d'Eylau et de Friedland. Nommé commandeur de la Légion d'honneur le 11 juillet 1807, et baron le 19 mars 1808, Castex marcha contre l'Autriche en 1809, exécuta des charges heureuses à Wagram, et fut fait général de brigade le 21 juillet 1809. Appelé, en 1812, à faire partie de l'expédition de Russie, il prit part aux diverses actions de la campagne, et fut atteint d'un coup de feu au passage de la Bérézina; à Dresde, il reçut encore un coup de sabre. Nommé général de division le 28 novembre 1813, il défendit Anvers, malgré une nouvelle blessure reçue dans un engagement contre les Russes, et continua de tenir la campagne jusqu'aux événements de Fontainebleau. Castex déposa alors ses armes; mais quand l'Europe coalisée marcha de nouveau contre nous, il accourut à la défense de la frontière, et fut licencié après le désastre de Waterloo. Appelé cependant, le 3 septembre 1817, au commandement de la sixième division militaire, puis, le 23 octobre 1817, à celui de la cinquième, il fit partie du cadre d'activité jusqu'en août 1836.

Archives de la guerre. — *Vict. et conquêtes*, t. XXI et suiv.

CASTI (*Jean-Baptiste*), poëte italien, né en 1721 à Prato (Toscane), mort à Paris en 1803. Il fut chanoine de Montefiascone, et devint poëte de la cour de Vienne après Métastase. Il voyagea en France, en Allemagne, en Russie, tantôt seul, tantôt attaché à quelque légation. Après un long séjour à Vienne, puis en Toscane, postérieurement à la mort de Joseph II, puis en France, il mourut d'une mort presque subite, laissant des œuvres aussi spirituelles que licencieuses, aussi fines de pensée que lourdes de style, quoi qu'en dise Ginguené, qui les trouvait tout à fait élégantes. Il amusa par ses propos graveleux Joseph II, qui l'aimait; il fut très-honorablement accueilli par Catherine, qu'il traita ensuite sans ménagement dans son poëme *Tartare*, poëme démesurément long et souvent ennuyeux. Joseph II riait avec lui en secret sur ce libelle lancé contre la femme « dont le cœur était aussi grand que le reste, » *che grande il core e grande avea ogni cosa*. Ses *Nouvelles galantes*, que Ginguené voudrait excuser par l'exemple de Boccace, sont un curieux mélange de saillies fort originales et de sales platitudes; le récit est moins traînant que dans Boccace, mais il tombe bien plus bas, et la pudeur en souffre plus. Ces nouvelles n'ont pas pour but de fronder les vices dominants des oppresseurs des peuples, mais de flatter tout ce qu'il y a de plus abject et de plus lâche dans l'âme humaine. Ginguené nous assure que les mœurs de ce successeur du platonique amant de Marie-Thérèse étaient régulières; cependant la tradition nous le peint enseignant la débauche à la jeunesse, et en proie à des maux dont un chanoine de Montefiascone aurait dû se préserver. Peut-être l'a-t-on traité trop durement; mais la décence n'aurait rien gâté à l'éclat de son rare talent. En effet, le drame où il se moque si bien des vanteries bavardes de M. Tullius Cicéron, et les *Animaux parlants*, poëme politique plein de verve et de sel, seront les titres les plus légitimes de sa gloire. Mais l'Italie ne l'a jamais placé et ne le placera jamais au rang de ses premiers poëtes, comme l'a cru Ginguené. Sans doute le style ne fait pas à lui seul le poëte; mais sans style peut-il y avoir de poésie véritable?

La première édition du poëme soi-disant épique *gli Animali parlanti*, en vingt-six chants, a été publiée à Paris chez Treuttel et Würtz, 1802, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage a été traduit en prose par M. Paganel père, Liége, 1818, 4 vol. in-18, et librement en vers par M. Mareschal, Paris 1819, 2 vol. in-8°. Les *Novelle galanti* ont eu plusieurs éditions à Paris : la plus complète est celle de 1804, 3 vol. in-8°. Elles ont été traduites par M. Alary, édition illustrée; Paris, 1846, in-8°. Il y en a une traduction allemande; Brême, 1817, 3 vol. Andrieux a donné dans la *Decade*, an x, t. IV, p. 162, 222 et 291, une analyse de ce poëme, et il en a traduit en vers les passages les plus spirituels. [VILLENEUVE, dans l'*Enc. des g. du m.*]

Tipaldo, *Biografia degli Ital. illustri*.

CASTIEL-Y-ARTIGUEZ (*Juan-Perez*), littérateur espagnol, frère du tiers-ordre de Saint-François, natif de Valence en Espagne, vivait au commencement du dix-huitième siècle. Fils d'un architecte, il se livra d'abord à la profession de son père : et on voit à Valence des preuves de son talent pour l'architecture. Ce fut sur la fin de sa vie qu'il s'avisa d'écrire en prose et en vers avec assez de succès pour faire regretter qu'il n'eût pas commencé plus tôt, et qu'il n'eût pas lu les auteurs classiques. On a de lui : *Recrea del alma fiel*; Valence, 1722, in-8°; — *Politica christiana, aforismos de prudencia, en verso de varios metros*; ibid., 1723, in-8°; — *Empeno de amor divino contra Lucifer Sobervio, a favor del alma amada*; ibid., 1725, in-8°; — *Breve tratado de la orthographia española*; ibid., 1727, in-8°.

Vincent Ximenès, *Vie de Castiel-y-Artiguez*. — Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

CASTIGLIONE (*Balthasar*), homme d'État et littérateur italien, né, le 6 décembre 1478, à Casatico, près de Mantoue; mort à Tolède le 2 février 1529. Il réunit la célébrité de l'homme d'État à celle de l'écrivain. Il fit ses études à Milan : ses maîtres furent Mérula pour la langue latine, et Chalcondyle pour la langue grecque; ils lui inspirèrent pour les travaux de l'esprit, et surtout pour l'élégance et la délicatesse du style, un goût qui ne se perdit point dans le tumulte des armes et dans les dédales de la politique. Castiglione fut longtemps au service des ducs d'Urbin; il fut chargé par Guidobalde d'une ambassade près de Henri VII, roi d'Angleterre. Plus tard, François-Marie le chargea de ses intérêts près de Léon X, qui le connaissait et l'aimait depuis longtemps; il devint un des ornements de cette cour brillante, où les lettres et les arts étaient cultivés avec tant d'amour. Après la mort de François-Marie, ce fut lui qui obtint de Léon X le généralat des troupes de l'Église pour Frédéric, son successeur. Clément VII l'envoya, du consentement du duc d'Urbin, près de Charles-Quint, pour traiter des importantes questions sur lesquelles Charles et Clément étaient alors divisés. Castiglione fut reçu avec les plus grands honneurs; mais, peu après son arrivée en Espagne, Rome et le pape tombèrent au pouvoir des Impériaux. Quoiqu'il fût impossible à la prudence humaine de prévoir cet événement, qu'on sait avoir été tout à fait inopiné, Castiglione le prit tellement à cœur qu'il ne fit que languir depuis. L'empereur lui-même fit son éloge en ces termes à l'un de ses neveux : « *Io vos digo que es muerto uno de los majores caballeros del mundo*. Je vous dis qu'il vient de mourir un des meilleurs chevaliers du monde. »

Castiglione, que le grand peintre d'Urbin, qui fit son portrait, consultait aussi sur ses propres œuvres, a laissé peu d'écrits, mais ils sont composés avec une rare perfection; le plus célèbre de tous est le *Cortegiano*, ou l'art de devenir un courtisan accompli. Le choix des expressions, la finesse et la grâce donnent un grand prix à ce livre, où d'ailleurs le courtisan est peint tout à fait en beau; il fut imprimé pour la première fois à Venise, 1528, in-fol., édition d'Alde; la plus belle des éditions récentes est celle de Padoue, 1733; elle n'est pourtant pas fort estimée, parce que des expressions qui avaient paru assez suspectes pour être mises à l'index y sont corrigées et défigurées. On cite aussi ses poésies en italien et en latin, modèles d'élégance, et ses *Lettere* (Padoue, 1769-1771, 2 vol. in-4°). [*Enc. des g. du m.*]

Jove, *Elogia*. — Ginguené, *Hist. littér. d'Italie*, VI et VII. — L'abbé Serassi, *Vita del Castiglione*, dans une édit. des poésies de Castiglione; Rome, 1760, in-12. — Nicéron, *Mémoires*, t. XXVI, p. 98. — Valéry, *la Science de la vie en principes de conduite traduits d'auteurs italiens*; 1842, p. 143-292. — Vernazza di Greney, *Notizia di lettere inedite di B. Castiglione*, dans les *Mémoires de l'Académie de Turin*, t. XXI. — Chasles, *Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1842, p. 567. — Budik, *Lateinische Dichter*, t. II, p. 136-138.

CASTIGLIONE (*Bonaventure*), antiquaire et littérateur italien, né à Milan en 1480, mort en 1555. Il fut inquisiteur général du Milanais. Son principal ouvrage est : *de Gallorum Insubrium antiquis sedibus*, dans le *Thesaurus antiquitatum Italicarum*, t. I.

Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon*.

CASTIGLIONE (*Jacques*), médecin italien, vivait à Rome dans la seconde moitié du seizième siècle. On a de lui : *Discorso sopra il bever fresco*; Rome, 1602.

Jöcher, *Allg. Gelehrten-Lexicon*.

***CASTIGLIONE** (*Jean-Baptiste*), le jeune poëte italien, de Milan d'après Argelati, de Florence selon Negri; mort en 1559. Il étudia le droit, et laissa : *Luogli difficili del Petrarca dichiariti*; Venise, 1532, in-8°; — *Consilia*; ibid., 1552, in-fol.; — *Allegationes*; Milan; — diverses *poésies* italiennes et latines.

Argelati, *Bibl. Mediol.* — Negri, *Scrittori Fiorentini*.

CASTIGLIONE (*Giovanni Benedetto*), dit *le Grechetto*, peintre et graveur, né à Gênes en 1616, mort à Mantoue en 1670. Il fut élève du Paggi et d'Andrea de' Ferrari; il reçut aussi quelques leçons de Van-Dyck pendant le séjour que ce grand peintre fit à Gênes. Il travailla à Florence, à Gênes, à Rome, à Venise, à Naples, à Bologne et à Mantoue, où il fut attaché au duc Charles Ier. Bien que Castiglione ait peint d'excellents tableaux d'autel, tels que l'admirable *Crèche* de l'église Saint-Luc, un des morceaux les plus célèbres que Gênes possède, il doit sa principale réputation à ses tableaux de chevalet, où il peignit des animaux, soit seuls, soit groupés dans des compositions avec une perfection que le Bassan seul a surpassée. On peut observer, dit Lanzi, entre ces deux artistes la même différence qu'entre les deux grands poëtes bucoliques Théocrite et Virgile, dont le premier est plus vrai et plus simple, le second plus savant et plus orné. Le dessin du Castiglione est élégant,

sa touche est gracieuse et facile; il savait ennoblir en quelque sorte les prairies et les forêts par la richesse et la fécondité de ses inventions, par l'expression vive et animée des passions. Ses tableaux sont nombreux dans les diverses galeries de l'Europe; le Musée de Florence, outre son portrait peint par lui-même, possède une *Bergère qui trait une vache*, *Noé introduisant les animaux dans l'arche*, *Médée rendant la jeunesse à Éson*, et *Circé métamorphosant les compagnons d'Ulysse*. A Venise, au palais Manfrin, on voit de lui les *Animaux prêts à entrer dans l'arche*; à Milan, au palais Verri, *Orphée entouré d'animaux*; à la Pinacothèque de Munich, un *Jeune More avec un lévrier et un chameau*, et *le Repos d'une caravane*; au musée de Dresde, *Jacob et Rachel*, et *deux Nègres avec des chiens*; enfin, au musée du Louvre, *Melchisédech et Abraham*, *l'Adoration des bergers*, *les Vendeurs chassés du temple*, une *Caravane*, une *Bacchanale*, et plusieurs tableaux d'animaux.

Castiglione a aussi exécuté à l'eau-forte une assez grande quantité de planches, touchées avec tant de goût et d'esprit, qu'elles seront toujours recherchées des amateurs. Les principales sont : *son propre Génie* servant de frontispice à son recueil, *Noé et ses fils rassemblant les animaux*, *Noé les faisant entrer dans l'arche*, *Rachel cachant les idoles de son père*, *la Nativité de J.-C.*, *la Fuite en Égypte*; *Diogène avec sa lanterne*, *Silène et trois satyres*, une *Basse-cour*, *un Berger conduisant son troupeau*; enfin un paysage signé *Giovanbenedetto Castiglione Gen. fec. MDCLVIII.*

Castiglione eut pour disciples Salvatore, son frère, et Francesco, son fils, qui l'imitèrent au point que leurs ouvrages lui sont souvent attribués. E. B—N.

Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Malvasia, *Pitture di Bologna*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Baldinucci, *Notizie*. — Soprani, *Vite de' Pittori Genovesi*. — Villot, *Musée du Louvre*.

CASTIGLIONE (*Jean-Honoré*), médecin italien, mort en 1679 à Milan. On a de lui : *Prospectus pharmaceuticus, sub quo antidotarium Mediolanense proponitur*; Milan, 1668, in-fol.

Kestner, *Medicinisches Gelehrten-Lexicon*. — *Biographie médicale*.

CASTIGLIONE (*Branda-François*), médecin italien, fils du précédent, mort à Milan en 1712. Son principal ouvrage est *de Spiritibus, extractis, salibus ac fucis*; Milan, 1698, in-fol.

Biographie médicale.

CASTIGLIONE (*Joseph-Antoine*), poëte et littérateur italien, mort en février 1720. Il fut chanoine de Milan, et se fit remarquer par ses talents pour la poésie. Son principal ouvrage est : *Dodici conclusioni cristiane, morali, legali e cavalleresche, sostenute contro i vani puntigli del volgo, dalla commune dottrina degli scrittori dell' onore*; Milan, 1715.

Grævius, *Thesaurus antiq. et histor. ital.*, III. — Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lex.*

CASTIGLIONE (*Lupus* DE), canoniste italien, de l'ordre des Bénédictins, natif de Florence, vivait dans la première moitié du quatorzième siècle. Il fut abbé de Saint-Miniat. On a de lui : *Allegationes*; c'est un commentaire sur les Clémentines; — des additions au traité de Petrucci, *de Pluralitate beneficiorum*.

Forster, *Hist. juris*, liv. III, ch. XXXVI. — Fabricius, *Biblioth. latina mediæ ætatis*.

CASTIGLIONE (*Pierre-Marie*), médecin italien, né vers 1594, mort le 27 octobre 1629. Il exerça la médecine à Milan. On a de lui : *Responsio ad Ludov. Septalii judicium*; Milan, 1618, in-8°; — *Admiranda naturalia ad renum calculos curandos*; ibid., 1624, in-8°; — *de Sale ejusque viribus*; ibid., 1629, in-8°.

Manget, *Biblioth. Script. Medic.* — Kestner, *Medicinisches Gelehrten-Lexicon*.

*CASTIGLIONE (*Stabbas* ou *Saba*), moraliste italien, mort à Faënza en 1554. Il prit l'habit de l'ordre de Saint-Jean en 1505, et obtint la commanderie de Faënza, où il mourut. On a de lui : *Ricordi, ovvero ammaestramenti ne i quali si ragiona di tutte le materie onorate che si ricercano ad un vero gentiluomo*; Venise, 1560; ibid., 1587, in-8°.

Argelati, *Bibl. mediol.* — Ginguené, *Hist. litt. de l'Italie*, VII, 575.

*CASTIGLIONE (*Valérien*), savant italien, né à Milan le 3 janvier 1593, mort dans la même ville en 1668. Il entra dans l'ordre des Bénédictins en 1610, et s'y distingua tellement par son éloquence, qu'il fut élevé au titre de prieur par Innocent X. Louis XIII, roi de France, et Charles-Emmanuel, duc de Savoie, firent de lui leur historiographe. Il vécut longtemps au couvent des Augustins de Turin, et mourut à Milan. On a de lui : *Clio*, poëme italien, consacré au cardinal Frédéric Borromée; Milan, 1616, in-4°; — *l'Accoglienze del Cielo*; Pavie, 1618 : c'est un recueil de poëmes italiens, publiés sous le nom académique de *il Brillante*; — *il Vino, discorso agli signori Academici Filarmonici di Verona*; Milan, 1624, in-4°; — *Elogium de gestis heroicis Caroli-Emmanuelis de Sabaudia*; Vérone, 1626; — *Relazione dell' origine del fiume Po*; Cuneo, 1627; — *Statista regnante applicato al governo del duca Carlo Emanuele I*; ibid, 1628, et Turin, 1630, in-4°; — *Lettere sul' opere di Franc. Loredano*; ibid., 1642, in-12; Venise, 1643, in-12; — *Parte del istoria della regenza di Madama Reale*; Turin, 1656; — *Ricevimenti fatti alla Reina Sueur*; ibid., 1656; — *Celestino IV Papa, Milanese, nipote di papa Urbano III, Crivello Milanese; conservato alla famiglia ed alla patria*; 1661; — *Elenchus omnium operum quæ pro serenissima domo Sabaudica vel impressa vel ms. composuit*; Turin, 1662, in-fol.; — *Istoria delle rivoluzioni del Piemonte*, in-fol., sans date ni lieu d'impression;

— des *poésies diverses* dans de nombreux recueils.

Argelati, *Bibl. mediol.*

CASTIGLIONE (.....), peintre italien, de l'ordre des Jésuites, né en 1698, mort à Pékin en 1768. Il étudia le dessin et la peinture sous des maîtres habiles, et eût pu tenir un rang distingué parmi les artistes contemporains; mais il préféra l'état religieux, entra comme simple convers chez les jésuites, et fut envoyé à Pékin, où deux empereurs employèrent son pinceau, et lui prodiguèrent les marques les plus flatteuses d'estime et de bienveillance. Ce fut d'après les plans de Castiglione, qui avait aussi des talents pour l'architecture, que Kien-Long fit construire des palais européens. Le frère jésuite mit souvent à profit la faveur dont il jouissait, pour être utile aux chrétiens dans les temps de persécution.

Lettres édifiantes.

CASTIGLIONE (duc DE). *Voy.* AUGEREAU.

CASTIGLIONI (*Carlo-Ottaviano*, comte DE), linguiste et archéologue italien, natif de Milan, mort en 1826. Issu d'une famille considérable de Milan, il se voua dès sa première jeunesse à un genre d'étude très-négligé maintenant en Italie, la numismatique, et ses premiers travaux déjà font connaître en lui une profonde instruction. Sa description des monnaies cufiques du cabinet de Brera à Milan (*Monete cufiche dell' I. R. museo di Milano*; Milan, 1819, in-4°), fait voir dans son auteur une connaissance des langues orientales et de l'histoire d'autant plus admirable, qu'il manquait de beaucoup de livres dont on pouvait se servir ailleurs. Ce fut un Italien qui reconnut le premier quel excellent parti on pouvait tirer des trésors scientifiques renfermés dans cette description : il la copia littéralement dans sa *Descrizione di alcune monete cufiche del museo di Stefano Mainoni*; Milan, 1820, in-4°. Le comte de Castiglioni crut devoir réclamer sa propriété, et publier ses *Osservazioni sull' opera intitolata Descrizione*, etc.; Milan, 1821. Il profita de cette occasion pour expliquer quelques passages obscurs de la numismatique orientale. Des travaux scientifiques de la même importance le mirent en relation avec le célèbre Angelo Maio, qui l'invita à publier, en commun avec lui, les fragments d'Ulphilas, qu'il avait découverts en 1817 parmi les palimpsestes de la bibliothèque Ambroisienne. Ces fragments parurent en 1819, sous le titre de *Ulphilæ partium ineditarum in Ambrosianis palimpsestis ab Ang. Maio repertarum, conjunctis curis ejusdem Maii et Car. Octav. Castilionæi, editio*; Milan, 1819, in-4°. Les philologues ont unanimement reconnu le mérite de ce travail. Les dissertations ou *excursus* joints à l'ouvrage sont la plupart du comte Castiglioni, et ajoutent considérablement au prix de cette édition, qui montre combien ce nouveau genre d'érudition était familier à cet écrivain. Sauf l'explication d'un cippe funéraire trouvé à Mantoue avec une inscription antique, aucun autre ouvrage du comte Castiglioni n'a été publié depuis; le mauvais état de sa santé a privé le monde savant des trésors de science qu'il aurait pu encore attendre de cet archéologue. [*Enc. des g. du m.*]

Tipaldo, *Biograf. degli Ital. illustri.*

***CASTILLA** (*Ramon*), ex-président de la république du Pérou, né à Tarapaca, dans le sud du Pérou, en 1793. Son goût pour la carrière des armes se manifesta de bonne heure, et il commença par servir dans la cavalerie espagnole; mais en 1821, à l'époque où le général San-Martin proclama l'indépendance du Pérou, le jeune Castilla, qui n'était encore que sous-lieutenant, passa dans l'armée libératrice. Il s'y fit bientôt distinguer par sa valeur, et par son enthousiasme pour la cause de l'indépendance. A la fin de la campagne, qui eut pour résultat la dernière bataille dans laquelle les Espagnols furent défaits le 9 décembre 1824, il fut nommé colonel. En 1834 on l'éleva au rang de général de brigade; et en 1845 il fut élu président de la république. Si dans les rangs inférieurs de l'armée il avait donné des preuves fréquentes d'un incontestable courage, comme chef de l'État il a montré autant de loyauté que de prudence. Le Pérou ne devra jamais oublier que c'est à lui qu'il doit la paix dont il jouit après avoir été plongé durant onze ans dans l'anarchie la plus complète. Il est jusqu'à présent le seul président du Pérou qui ait remis volontairement le pouvoir à son successeur. C'est en 1851 qu'il a déposé le haut mandat dont il était revêtu entre les mains de M. Echenique. FERD. DENIS.

***CASTILHO** (*Antonio-Feliciano* DO), poëte portugais, né à Lisbonne le 26 janvier 1800. Atteint de cécité à la suite d'une variole, il fut élevé par les soins de son frère, et parvint à s'initier dans la connaissance de l'antiquité, des sciences naturelles, et même de la jurisprudence. Mais il eut un goût prononcé pour la poésie, et se fit bientôt connaître par ses *Lettres d'Écho à Narcisse*, qui eurent un grand succès. Après la perte de sa première femme, il se maria, et alla se fixer à San-Miguel, capitale des Açores, où il fonda un collége et une société d'agriculture, et d'autres établissements utiles. Vers la fin de 1849, Castilho revint en Portugal, après un séjour d'environ deux ans aux Açores. Il vit aujourd'hui retiré à Lisbonne.

Comme poëte, Castilho est sans contredit le conservateur le plus pur et le plus harmonieux des belles formes de la langue portugaise; il a donné successivement : *Cartas de Echo e Narciso*; Coïmbra, 1836; — *A primaveira*, 2ᵉ édit.; Lisbonne, 1837; — *Anoite de Castello eos Ciumes do Bardo*; Lisbonne, 1836, in-12; — *as Metamorphoses de Publio Ovidio Nasão, poema vertido em portuguez*; Lisbonne, 1841, in-18; — *Excavações poeticas*; Lisbonne, 1844,

in-8°; — *Camões estudo historico-poetico*; Ponta Delgada, 1849, in-8°. — Ses ouvrages de prose sont : *Palavras de um crente escriptas em francez pelo senhor padre Lamennais, e vertidas em vulgar*; Lisbonne, 1836, in-12; — *Quadros historicos de Portugal*; Lisbonne, 1838, gr. in-fol., fig., publication de luxe (inachevée); — *Felicidade pela Agricultura*; Ponte Delgada, 1850, in-8°; — *Tractado de metrificaçao portugueza*; Lisbonne, 1851, in-12; — *Methodo Castilho para o ensino rapido e aprasivel de ler impresso, manuscripto e numeraçāo e do escrever*; Lisbonne, 1853, in-8°. M. Castilho a rédigé aussi pendant quatre ans la *Revista universal Lisbonense*; et c'est lui qui a été, en 1836, le promoteur le plus zélé des honneurs funèbres rendus à la mémoire de Camoëns.

FERD. DENIS.

Biographie Espagnole, publiée à Cadix en 1838. — Mademoiselle Pauline de Flaugergues, *Au bord du Tage*, 1 vol. in-8°.

CASTILHON (*Jean*). *Voy.* CASTILLON.

CASTILLEJO (*Christoval* DE), poëte espagnol, natif de Ciudad-Rodrigo, mort en 1596. Il fut secrétaire de l'infant don Ferdinand, frère de Charles-Quint, et passa auprès de ce prince la plus grande partie de sa vie. Malgré le crédit dont il jouissait alors, Castillejo se dégoûta de la cour, et alla mourir dans un monastère de l'ordre de Cîteaux, dans le royaume de Tolède. Ses poésies, qui trouvèrent de nombreux admirateurs, sont écrites en vers de cinq ou de six syllabes, et empreintes d'une grâce et d'une mélancolie inimitables. Bowring a traduit en anglais un fragment de cet écrivain dans son recueil des poëtes de l'Espagne. Les œuvres (*Obras poeticas*) de Castillejo ont paru à Anvers en 1598, et ont été réimprimées en 1615 à Alcala de Hénarès. B. FR.-M.

Antonio, *Bibl. Hisp.*, t. I, éd. in-fol. — Bowring, *Anc. poet. and Rom. of Spain.* — Ticknor, *Hist. of Spanish literat.*

CASTILLO (*Andrès* DEL), romancier espagnol, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *la Moxiganga del gusto en seis novelas*; Saragosse, 1641.

Antonio, *Biblioth. hispana nova.*

CASTILLO ou **CASTILLEJO** (*Antoine* DE), voyageur espagnol, de l'ordre des Franciscains, mort à Madrid en 1669. Désigné par ses supérieurs pour aller à la terre sainte, il visita Alexandrie, Rosette, le Caire, et parcourut tous les lieux de la Judée que tant d'événements ont rendus célèbres. On a de lui : *el Devoto peregrino, viage de tierra santa*; Madrid, 1654, in-4°; ibid., 1664, in-4°.

* Antonio, *Biblioth. hispana nova.*

CASTILLO (*Augustin* DE), peintre espagnol, né à Séville en 1565, mort à Cordoue en 1626. Il s'établit dans cette dernière ville, où l'on voit encore plusieurs de ses tableaux, tels qu'une *Conception de la Vierge*, et les peintures à fresque du couvent de Saint-Paul. Son dessin est assez correct.

Quillet, *Dict. des Peintres espagnols.*

CASTILLO-Y-SAAVEDRA (*Antonio* DEL), peintre espagnol, fils du précédent, né en 1603 à Cordoue, mort en 1667. Il fut d'abord l'élève de son père; puis il se rendit à Séville, où il travailla à l'école de F. Zurbaran. De retour dans sa patrie, il s'adonna avec ardeur au dessin et à l'étude de la nature; sa réputation était telle, que chaque seigneur de Cordoue se faisait un point d'honneur d'avoir quelques-uns de ses ouvrages. Castillo en vint à se persuader qu'il était le premier peintre de l'Espagne; mais, étant allé à Séville dans l'idée de lutter contre Murillo, la vue des chefs-d'œuvre de ce grand artiste, qu'il désespéra de surpasser, le jeta dans un tel découragement, qu'il revint à Cordoue et y mourut consumé de chagrin. Castillo serait au premier rang des peintres de sa nation, si son coloris eût répondu à la pureté de son dessin. Ses meilleurs tableaux sont : *Saint François*; *Sainte Hélène et l'Invention de la Croix*; *le Bon Larron*; un *Crucifiement de J.-C.*; un trait de la vie de saint Pélage.

Quillet, *Dict. des Peintres espagnols.*

CASTILLO (*Bernard-Diaz* DEL), historien espagnol, natif de Medina-del-Campo, mort au Mexique vers 1560. Il accompagna Fernand Cortez au Mexique en 1519, et resta dans ce pays. Indigné de ce que Gomara, dans sa *Chronique*, avait attribué à Fernand Cortez tout l'honneur de la conquête, il en écrivit lui-même l'histoire, sous le titre : *Historia verdadera de la Conquista de Nueva España*; Madrid, 1632; in-fol. Un religieux de la Merci tira cet ouvrage d'une bibliothèque particulière, où il était resté enseveli, et le publia.

Antonio, *Bibl. hispana nova.*

CASTILLO (*Diego* DE), jurisconsulte espagnol, natif de Zamora, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Ses principaux ouvrages sont : *Commentaria in leges Tauri*; Burgos, 1527, in-4°; — *Tractatus de Duello*; Turin, 1525, in-4°.

Antonio, *Bibl. hispana nova.*

CASTILLO (*Ferdinando* DEL), compilateur espagnol, vivait au commencement du seizième siècle. On a de lui : *Canconiero general de los mas principales trobadores de España*; Tolède, 1517, in-fol. Ce recueil est estimé.

Antonio, *Biblioth. hispana nova.*

CASTILLO (*Fernand* DE), historien espagnol, de l'ordre des Dominicains, né à Grenade vers 1529, mort le 29 mars 1593. Il fut prédicateur de la cour, précepteur de l'infant Ferdinand, et professeur de théologie dans plusieurs maisons de son ordre. Son principal ouvrage est : *Historia general de Santo-Domingo y de su orden*; Madrid et Valladolid, 1584 et 1592, 2 vol. in-fol.

Antonio, *Biblioth. hispana nova.* — Echard, *Scriptor. ordinis Prædicat.*

CASTILLO-SOLORZANO (don *Alonzo* DEL), poète, historien et romancier espagnol, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Ses principaux ouvrages sont : *Sala de recreation*, *Novelas* ; Saragosse, 1629, in-8° ; traduit en français par Vannel, sous le titre : *Divertissements de Cassandre et de Diane*, ou *les Nouvelles de Castillo et de Taleyro* ; Paris, 1683, 3 vol. in-12 ; — *la Garduña de Sevilla y Anzuelo de las Bolsas* ; Logrono, 1634, in-8° ; Madrid, 1661, in-8° ; traduit en français, sous le titre : *la Fouine de Séville*, ou *l'Hameçon des bourses* ; Paris, 1661, in-8° : *la Garduña de Sevilla* a été réimprimée dans le *Tesoro de novelistas españoles* ; Baudry, 1847 ; il y en a une analyse dans la *Bibliothèque des Romans*, décembre 1782 ; — *Sagrario de Valencia, en quien se incluien las vidas de los ilustres santos hijos suios, y del reyno* ; Valence, 1635, in-8° ; — *la Quinta de Laura, que contiene sei novelas* ; Saragosse, 1649, in-8°.

Antonio, *Biblioth. hispana nova*. — Lopez de Véga, *le Laurier d'Apollon*.

CASTILLON (*Michel* DE), troubadour du treizième siècle. On a peu de détails à son sujet ; on connaît de lui ce trait, qu'interrogé par Giraud Riquier sur la grave question de savoir s'il valait mieux recevoir de la part d'une dame des faveurs à la dérobée et à l'insu de tout le monde, ou être le public objet de préférences avouables, il opta pour le second parti ; et Codelet son confrère, mieux avisé, il nous semble, adopta le premier.

Raynouard, *Choix de poésies des troubadours*, V, 451. — *Histoire littéraire de la France*, XX, 604.

CASTILLON (*Antoine*), prédicateur français, de l'ordre des Jésuites, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *les Desseins de Jésus-Christ dans l'institution du saint sacrement de l'autel*, en huit sermons ; Paris, 1669, in-8° ; — *Sermons pour les dimanches et les fêtes de l'Avent* ; ibid., 1672, in-8° ; — *Panégyriques des Saints* ; 1676, in-8°.

Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

CASTILLON ou **CASTILHON** (*Jean*), littérateur français, né à Toulouse en 1718, mort dans cette ville le 1er janvier 1799. Ses ouvrages furent publiés sous le voile de l'anonyme ; les principaux sont : *Amusements philosophiques et littéraires de deux amis*, avec le comte de Turpin ; 1754, in-12 ; Paris, 1756, 2 vol. in-12 ; — *Bibliothèque bleue, entièrement refondue et augmentée* ; ibid., 1770, 4 vol. in-12 et in-8° ; — *Anecdotes chinoises, japonaises, siamoises, etc.* ; ibid., 1774, in-8° ; — *le Spectateur français* ; ibid., 1774, 1776 ; — *Précis historique de la vie de Marie-Thérèse* ; ibid., 1781, in-12. Castilhon fut un des rédacteurs du *Journal encyclopédique*, de 1769 à 1793 ; — du *Journal de Trévoux*, de 1774 à 1778 ; — du *Journal de Jurisprudence* de son frère, et du *Nécrologe des hommes célèbres de France*.

Quérard, *la France littéraire*.

CASTILLON ou **CASTILHON** (*Jean-Louis*), littérateur français, frère du précédent, né à Toulouse en 1720, mort vers 1793. Il concourut à un grand nombre d'écrits périodiques, notamment au *Journal de jurisprudence*, dont il était le directeur. Voici les principaux ouvrages dont il est seul auteur : *Essai sur les erreurs et les superstitions anciennes et modernes* ; Amsterdam, 1765, 2 vol. in-8° ; — *Almanach philosophique* ; Goa (Bouillon), 1767, in-12 ; — *Histoire générale des dogmes et opinions philosophiques, depuis les anciens temps jusqu'à nos jours* ; Londres (Genève), 1769, 3 vol. in-8° ; — *Considérations sur les causes physiques et morales de la diversité du génie, des mœurs et du gouvernement des nations* ; Bouillon, 1769, in-8° ; édit. augmentée ; ibid., 1770, 3 vol. in-12 ; — *Essai de philosophie morale, imité de Plutarque* ; ibid., 1770, in-8° ; — *les Dernières Révolutions du globe* ; ibid., 1771, in-8°. Les autres écrits de J.-L. Castilhon sont des romans et des discours académiques.

Quérard, *la France littéraire*.

CASTILLON (*Jean-François-André* LE BLANC DE), magistrat français, né à Aix le 9 mars 1719, mort le 24 février 1800. Procureur général au parlement de Provence, il fut l'un des magistrats les plus recommandables du siècle dernier, soit par ses talents comme orateur, soit par son érudition. Ses réquisitoires de 1765 sur l'étude des lois naturelles, sur les actes de l'assemblée du clergé, et celui de 1768 sur les brefs de Clément XIII, firent grand bruit à cette époque. Il montra le caractère le plus honorable dans la révolution parlementaire de 1771, et protesta vivement contre les actes du chancelier Maupeou.

Prosper, *Essais hist. sur le parlement de Provence, etc.* — Le Bas, *Dict. encyc. de la France*.

CASTILLON ou **CASTIGLIONE** (*Jean-François-Mauro-Melchior* SALVEMINI DE), géomètre et littérateur italien, né en 1709 à Castiglione (Toscane), mort à Berlin le 11 octobre 1791. Reçu docteur à Pise, il passa en Suisse, d'où il se rendit en 1751 à Utrecht, où il avait été nommé professeur de philosophie et de mathématiques. Il s'acquit une telle réputation que Frédéric II, roi de Prusse, le fit professeur de mathématiques de son école d'artillerie, puis directeur de la classe de mathématiques de l'Académie de Berlin. Ses principaux ouvrages sont : *Discours sur l'Origine de l'inégalité parmi les hommes* ; 1756, in-8° ; — *Éléments de physique de Locke, traduits en français, avec les pensées du même auteur sur la lecture et les études qui conviennent à un gentilhomme* ; Amsterdam, 1757, in-12 ; — une autre traduction de l'*Arithmétique universelle* de Newton, avec de bons commentaires ; ibid., 1751, 2 vol. in-4° ; — *Vie d'Apollonius de Tyane par Philostrate, avec les commentaires de Ch. Blount*, traduit de l'anglais ; Berlin, 1774, 4 vol. in-12 ; — *les Livres académiques* de Cicéron, traduits

en français avec des notes; ibid., 1779, 2 vol. in-8°; Paris, 1796, in-12; — *les Vicissitudes de la littérature*, traduit de l'italien de Denina; Berlin, 1786, 2 vol. in-8°. Castillon fut l'un des rédacteurs du *Journal littéraire* de Berlin, de 1772 à 1776. — Son fils, *Frédéric* de Castillon, a traduit de l'allemand *la Théorie de l'art des jardins*, par C.-L. Hirschfeld; Leipzig, 1779-1785, 5 vol. in-4°, et du grec les *Éléments d'Euclide*.

Gustave de Castillon, *Éloge de Jean de Castillon*, dans les *Mémoires de Berlin*, 1792 et 1798. — Quérard, *la France littéraire*.

***CASTILLON** (*Frédéric-Adolphe-Maximilien-Gustave*), littérateur allemand, d'origine italienne, né à Utrecht en 1778. Son nom de famille était *Salvemini*, que son père, originaire de Castiglione, changea en celui de *Castillon*. On a de Gustave Castillon : *Recherches sur le Beau, et sur son application à la musique dans la mélodie, l'harmonie et le rhythme;* Berlin, 1804.

Mémoires de l'Académie de Berlin, année 1804, 3-19. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

CASTINELLI (*Jean*), jurisconsulte et littérateur italien, né à Pise en 1788, mort en 1826. Il séjourna en France avec ses parents, que les événements politiques obligèrent en 1799 d'y venir chercher un asile, et retourna en Italie en 1806, après avoir fait de bonnes études au collége de Sorèze. Sa mort prématurée l'empêcha de terminer un grand ouvrage qu'il avait entrepris sur le *droit commercial et maritime*. Outre divers articles insérés dans l'*Anthologie*, on a de lui : un *Essai sur les lois des Romains relatives au commerce;* — un *Eloge du général Spannocchi*.

CASTLEREAGH (*Robert Stewart*). *Voy.* LONDONDERRY.

CASTOR (*Antonius*), médecin et botaniste grec, établi à Rome, mort dans un âge fort avancé vers l'an 80 de l'ère chrétienne. Selon le témoignage de Pline, il possédait un jardin botanique qu'il cultivait lui-même, et qu'il se plaisait à montrer aux amateurs et aux curieux. C'est le premier exemple connu d'un établissement de ce genre. Castor avait composé un *Herbier*, ou livre sur les plantes, qui n'est pas parvenu jusqu'à nous.

Pline l'Ancien, *Hist. nat.*, l. XX, ch. XVII, et l. XXV, ch. II.

CASTOR DE RHODES, surnommé Φιλορώμαιος, grammairien et rhéteur grec, originaire sans doute de Rhodes, de Marseille ou de la Galatie, vivait vers l'an 150 avant J.-C. Son surnom témoigne de sa partialité pour les Romains, sans qu'on puisse déterminer en quelle occasion; peut-être est-ce dans un ouvrage mentionné par Plutarque, et dans lequel Castor comparait les institutions romaines avec celles de Pythagore. Selon Suidas, il aurait été le gendre de Dejotarus, roi des Galates, qui l'aurait fait périr lui et sa femme, après avoir été dénoncé par Castor auprès de César. Suidas fait évidemment allusion à l'affaire qui donna occasion à Cicéron de plaider pour Dejotarus. Le *Castor* mentionné par Suidas est sans doute le même que celui dont parle Strabon, et que l'on appelait *Saocondarius*. Il est donc impossible qu'il y ait eu parenté entre Castor le grammairien et le roi Dejotarus. Celui qui mit en péril la vie de Dejotarus est expressément désigné comme le petit-fils de ce roi, et était fort jeune au temps de la plaidoirie de Cicéron. Un des ouvrages de notre Castor se trouve mentionné dans la bibliothèque d'Apollodore, mort vers l'an 140 avant J.-C.; d'où il résulte que Castor le rhéteur a dû vivre vers ou avant le temps d'Apollodore, au plus tard vers 150 avant J.-C., et qu'il n'a rien de commun avec celui dont il est question dans le discours de Cicéron *pro Dejotaro*. Voici, selon Suidas, la liste des ouvrages de Castor : Ἀναγραφὴ τῶν Θαλασσοκρατησάντων, en deux ivres; — Χρονικὰ ἀγνόηματα, cité dans Apollodore; — Περὶ ἐπιχειρημάτων, en neuf livres; — Περὶ πειθοῦς, en deux livres; — Περὶ τοῦ Νείλου; — Τέχνη ῥητορική, dont on trouve un morceau dans les *Rhetores græci* de Walz. Clinton attribue à Castor un autre grand ouvrage, sous le titre Χρονικὰ ou Χρονολογία, et qui n'est peut-être que le Χρονικὰ ἀγνοήματα.

Eusèbe, *Præparatio evangelica*, XX, 8; *Chronic.*, I, 13, p. 36. — Apollodore, *Bibliotheca*. — Vossius, *de Historicis græcis*, p. 202, édition Westermann. — Cicéron, *pro rege Dejotaro*. — Orelli, *Onomasticon Tullianum*. — César, *Bellum civile*. — Strabon, XII, 568. — Clinton, *Fasti hellenici*, III, 546. — Walz, *Rhetores græci*, III, 712.

CASTOR (*saint*), évêque d'Apt, né à Nîmes vers le milieu du quatrième siècle, mort le 21 septembre 419. Il était marié et avait une fille, lorsque lui et sa femme, cédant à une pieuse exaltation, se séparèrent volontairement, embrassèrent la vie religieuse, et fondèrent dans leurs propriétés, au territoire de Menerbe en Provence, deux monastères, entre lesquels ils partagèrent tous leurs biens. La fille prit le voile avec sa mère. Castor, peu d'années après, fut élu évêque d'Apt. L'abbaye de saint Castor suivait la règle des solitaires d'Égypte et de Palestine, règle qui lui avait été donnée par le célèbre Cassien, abbé de Marseille.

Hist. litt. de la France, t. II, p. 140. — Rivoire, *Vie de saint Castor*; Paris, 1768. — *Vita sancti Castoris confessoris*; Coblentz, 1835. — Le Bas, *Dict. encycl. de la France*.

CASTRACANI. *Voy.* CASTRUCCIO.

CASTRE D'AUVIGNY (*Jean* DU). *Voy.* AUVIGNY.

CASTREJON (*Antoine*), peintre espagnol, né à Madrid en 1625, mort dans la même ville en 1690. Il imita dans ses compositions la manière de Murillo. On y remarque une exécution facile, un coloris brillant, et de la correction dans le dessin. Ses principaux tableaux sont : *la Révélation du purgatoire à saint Patrice;* — une *Présentation au temple;* — *l'Archange*

saint Michel combattant le dragon. Ce tableau peut être comparé aux belles productions de l'école vénitienne.

Quilliet, *Dict. des Peintres espagnols*.

*CASTRIES (*Armand-Pierre* DE LA CROIX DE), quatrième archevêque d'Albi, né en 1659, mort le 15 avril 1746, descendait de cette noble et ancienne famille du Languedoc, dont quelques auteurs attribuent l'origine aux anciens comtes de Montpellier. Destiné, dès son enfance, à la carrière ecclésiastique, il obtint bien jeune encore le titre de docteur de Sorbonne, et fut pourvu en 1697 de l'abbaye de Val-Magne, au diocèse d'Agde. Cinq ans après, il obtint celle de Saint-Chaffre-le-Monestier, au diocèse de Puy. L'abbé de Castries devint ensuite premier aumônier de la duchesse de Berry; puis en 1717 il fut nommé archevêque de Tours, et enfin transféré au siége d'Albi le 5 novembre 1719. Le nom de ce prélat, qui fut surnommé *le bon Archevêque*, doit être conservé, à cause des soins qu'il donna à l'embellissement de son église. C'est à lui que l'on doit le bel orgue qui existe encore aujourd'hui dans la cathédrale d'Albi. Il mourut à l'âge de quatre-vingt-huit ans, et fut enseveli dans le chœur de Sainte-Cécile d'Albi.

E. D.

Massol, *Description du Tarn*. — Compayré, *Études historiques sur l'Albigeois*.

CASTRIES (*Charles-Eugène-Gabriel* DE LA CROIX, marquis DE), maréchal de France, né en 1727, mort à Wolfenbüttel le 11 janvier 1801. Il était, à l'âge de seize ans, lieutenant au régiment du Roi, infanterie. Dans les campagnes de Flandre, il commanda le régiment du Roi, cavalerie, où il était alors mestre de camp. Il était maréchal de camp lorsqu'il commanda en Corse (1756). Il passa ensuite à l'armée d'Allemagne, et fut blessé à la bataille de Rosbach. Ses services dans la campagne de 1758 le firent nommer lieutenant général; l'année suivante, il se trouva à la bataille de Minden, comme mestre de camp général de la cavalerie. Il servit encore en Allemagne en 1760, s'y distingua de nouveau, fut chargé de commander sur le bas Rhin, remporta sur les ennemis la victoire de Clostercamp, et les força de lever le siége de Wesel. Le prince héréditaire de Brunswick commandait l'armée ennemie. Cette action importante fit beaucoup d'honneur au marquis de Castries, qui fut nommé chevalier des ordres du roi, et continua de servir avec éclat dans les campagnes de 1761 et 1762. Il fut depuis nommé commandant en chef de la gendarmerie, gouverneur général de la Flandre et du Hainaut, ministre de la marine en 1780, et maréchal de France en 1783. Au commencement de la révolution, il sortit de France, et chercha un refuge auprès du duc de Brunswick, qu'il avait jadis combattu. Il commandait, en 1792, une division dans l'armée des princes, lorsque les étrangers envahirent la Champagne. Il fut enterré à Brunswick, où le duc fit élever un monument en l'honneur de son vainqueur à Clostercamp. [*Enc. des g. du m.*]

Arnault, Jouy, etc., *Biog. nouv. des Contemp.*

CASTRIES (*Armand-Charles-Augustin*, duc DE), général français, fils du précédent, né en avril 1756, mort en 1842. Il se fit connaître aux états-généraux de 1789, surtout par son duel avec Charles de Lameth, provoqué par les opinions politiques. Il émigra dans la suite; leva, au service de l'Angleterre, un corps d'émigrés qui fut envoyé en Portugal (1795); rentra en France en même temps que les princes de la famille de Bourbon, et fut nommé pair le 4 juin 1814, et lieutenant général le 22 du même mois. [*Enc. des géns du m.*]

Biographie nouv. des Contemp.

CASTRIOT. *Voy.* SCANDER-BEG.

CASTRITIUS ou CASTRITZ (*Mathias*), compositeur allemand, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On a de lui : *Nova Harmonia quinque vocum;* Nuremberg, 1569, in-4°; — *Carmina quatuor vocibus;* Nuremberg, 1571; — *Symbola principum* 4 et 5 *vocum;* ibid., 1571.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

CASTRO (*Inès* DE) *Voy.* INÈS.

CASTRO (*Alvaro Perez* DE), général espagnol, mort à Orgas en 1239. Il passa avec son père chez les Maures, qui occupaient alors une partie de l'Espagne, et combattit avec eux dans diverses occasions; mais, n'ayant pas cessé d'aimer sa patrie, il réussit à opérer un rapprochement entre le roi Ferdinand III et ses ennemis. Cette conduite généreuse le fit rappeler à la cour de Castille, et bientôt il se distingua dans plusieurs combats contre les infidèles.

Hist. d'Espagne (dans la *Collection d'Histoires complètes des États europ.*), t. II.

CASTRO (*Fernand* DE), seigneur espagnol, mort en Angleterre en 1375. D'abord favori du roi Pierre le Cruel, il se ligua ensuite contre lui pour venger l'affront fait à sa sœur Jeanne, maîtresse puis épouse de ce prince, qui l'avait répudiée. Après la mort de Pierre, avec lequel il s'était réconcilié et qu'il n'avait point abandonné dans ses revers, Castro souleva la Galice contre Henri de Transtamare, successeur de ce monarque, fut vaincu en 1371, et se réfugia en Portugal avec les débris de son armée. Forcé de quitter cet asile après la paix conclue entre la Castille et le Portugal, Castro passa en Angleterre.

Guéroult et Lavallée (*Espagne*, dans l'*Univ. pitt.*). — *Hist. d'Espagne* (dans la *Collection d'Hist. des États europ.*), t. II.

CASTRO (*Paul* DE), jurisconsulte italien, vivait dans la première moitié du quinzième siècle. Il fut ainsi nommé du lieu de sa naissance. Élève de Balde et de Christophe de Castiglione, il dut à sa pauvreté, qui ne lui permit pas de se procurer les gloses et les commentaires, une connaissance parfaite des lois romaines, qu'il étudia dans le texte. Reçu docteur à Avignon, où il disputa tout un jour au palais épiscopal et dans les écoles,

il professa successivement à Florence, à Bologne, à Ferrare, et enfin à Padoue. Decius appelait Paul de Castro *le Docteur de la vérité*. *Qui non habet Paulum de Castro*, disait Cujas, *tunicam vendat, et emat*. On a de Castro : *Comment. super Codicem, Digestum vetus et novum, et Infortiatum, cum addit. Fr. de Curte et aliorum*; Lyon, 1527, in-fol.; — *Aliquot Repetitiones juris civilis*; ibid., 1553, in-fol.; — *Consilia ex emendatione Leonardia lege*; Francfort, 1582, 3 vol. in-fol.; — *Singularia, cum addit. Saraynæ et aliorum*; ibid., 1596, in-fol.; — *Responsa, sive consilia quædam*; Amberg, 1607, in-fol.

Trithème, *de Script. ecclesiasticis*. — Fichard, *Vitæ jurisconsultorum*. — Freher, *Theatrum Eruditorum*. — Pancirolle, *de claris legum interpretibus*. — Papadopoli, *Hist. Gymnasii Patavini*.

CASTRO (*Ange* DE), jurisconsulte italien, fils du précédent, mort à Padoue en 1492; il enseigna le droit dans cette dernière ville. Son principal ouvrage est : *Aliquot consilia matrimonialia*; Francfort, 1580.

Pancirolle, *de Claris legum Interpretibus*. — Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon*.

CASTRO (*Alfonse* DE), théologien et prédicateur espagnol, de l'ordre des Franciscains, né à Zamora vers 1495, mort le 11 février 1558. Il ne tarda pas à s'élever par ses talents aux premiers emplois de son ordre, accompagna Philippe II en Angleterre, ensuite dans les Pays-Bas, où il séjourna plusieurs années. Nommé à l'archevêché de Compostelle, il se disposait à retourner en Espagne, lorsqu'il mourut avant d'avoir ses bulles. Ses principaux ouvrages sont : *Adversus omnes hæreses libri XIV*; Paris, 1534, in-fol.; Anvers, 1556, 1568; souvent réimprimés et traduits en français par Hermant; Rouen, 1712, 3 vol. in-12; — *de Justa Hæreticorum Punitione libri III*; Salamanque, 1547, in-fol.; — *de Potestate legis pœnalis libri II*; ibid., 1558, in-fol.; Paris, 1571 et 1578, in-fol.; — *de Sortilegis ac maleficis, eorumque punitione*; Lyon, 1568, in-8°. Les œuvres théologiques de Castro ont été réunies en 4 vol. in-fol.; Paris, 1565.

Antonio, *Biblioth. hispana nova*. — Moller, *Homonymoscopia*, I, 55, 562.

CASTRO (*Adrien* DE), jurisconsulte espagnol, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On a de lui : *De los Danos que resultan del Inego*; Grenade, 1599, in-8°.

Antonio, *Biblioth. hispana nova*.

CASTRO (*Alfonse* DE), missionnaire portugais, de l'ordre des Jésuites, mort en 1558. Envoyé en mission dans les Indes orientales, il y fut massacré après onze ans de séjour par les naturels des îles Moluques. D'après le récit de son martyre, il fut d'abord laissé pendant cinq jours dans un complet état de nudité, et attaché à un tronc d'arbre. Il a laissé une *relation* de sa mission; Rome, 1556.

Alegambe, *Script. Soc. Jesu*.

CASTRO (don *Alfonse Nunez* DE), historien espagnol, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Ses principaux ouvrages sont : *Historia ecclesiastica, y seglar de la ciudad de Guadalaxara*; Madrid, 1653, 1658, in-fol.; — *Coronica de los reyes de Castilla, don Sancho el Deseado, don Alonso el Octavo, y don Enrique el Primero*; ibid., 1665, in-fol.; — *Coronica gothica, castellana y austriaca, illustrada*; Anvers, 1708, 4 vol. in-fol.

Antonio, *Biblioth. hispana nova*.

CASTRO (*Alvarez-Gomez* DE), poëte et littérateur espagnol, né en 1521 dans le diocèse de Tolède, mort en 1586. Il enseigna le grec et la rhétorique à Tolède. Philippe II le chargea de corriger les œuvres de saint Isidore en les comparant avec les anciens manuscrits. Les principaux ouvrages de Castro sont : *Idyllia aliquot, sive poemata*; Lyon, 1558, in-8°; — *Recibimiento que la universidad de Alcala hizo a los reies, quando venieron de Guadalaxara*; Alcala, 1560, in-4°; — *de Rebus gestis Francisci Ximenii*; Alcala de Hénarès, 1569, in-fol.; Francfort, 1581; dans la collection des auteurs *qui res hispanicas scripserunt*; — *In S. Isidori origines*, dans l'édition des œuvres de cet auteur; Madrid 1778, 2 vol. in-fol. Castro a laissé plusieurs manuscrits.

Antonio, *Biblioth. hispana nova*. — Teissier, *Éloge des savants*, III, 184. — Franckenau, *Bibl. hisp.*, p. 19. — *Specimen bibl. Hisp. Majansianæ*, p. 71. — Clément, *Bibl. curieuse*, IX, 218.

CASTRO (*André* DE), grammairien et lexicographe espagnol, de l'ordre des Franciscains, natif de Burgos, mort en 1577. Il fut missionnaire dans les Indes occidentales. On a de lui : *Arte de aprender las lenguas mexicana y matlazingua*; — *Vocabulario de la lengua matlazingua*; — des *sermons* et une *Doctrine chrétienne*, dans la même langue.

Wadding, *Annales Minorum*. — Possevin, *Apparatus sacer*. — Antonio, *Biblioth. hispana nova*. — François Gonzague, *Vie d'André de Castro*, dans *de Origine et progressu Franciscani ordinis*.

CASTRO (*Christophe* DE), théologien espagnol, de l'ordre des Jésuites, né en 1551 à Ocana (diocèse de Tolède), mort à Madrid le 11 décembre 1615. Il enseigna la théologie dans les universités d'Alcala et de Salamanque. Son principal ouvrage est : *Commentarium in duodecim prophetas minores*; Lyon, Mayence et Anvers, in-fol.

Alegambe, *Biblioth. scriptorum societatis Jesu*. — Antonio, *Biblioth. hispana nova*.

CASTRO (*Emmanuel Mendez* DE), jurisconsulte portugais, vivait à la fin du seizième siècle. Après avoir professé le droit à Lisbonne et à Coïmbre, il vint s'établir à Madrid, où il devint avocat à la cour royale. Ses principaux ouvrages sont : *Repertorio das ordinacoes*; 1604; — *Practica lusitana*; Lisbonne, 1621, in-4°.

Antonio, *Biblioth. hispana nova*.

CASTRO (*Etienne-Rodriguez* DE), médecin portugais, né à Lisbonne vers 1559, mort en 1637. Il se rendit à Pise, et y professa pendant vingt-deux ans. Ses principaux ouvrages sont : *de*

Meteoris microscomi libri V; Venise, 1621 et 1624, in-fol.; — *de Complexu morborum tractatus*; Florence, 1624, in-8°; Nuremberg, 1646, in-12; — *Quæ ex quibus, opusculum vere aureum, ac præcipua prognoseos mysteria reserans*; Florence, 1627, in-12; souvent réimprimé; — *Philomelia*; ibid., 1628, in-8°; — *de Asitia Tractatus*; ibid., 1630, in-8°; — *de Sero lactis Tractatus*; ibid., 1631, in-8°; — *Commentarius in Hippocratis libellum de alimento*; ibid., 1535, in-fol.; — *Posthuma varietas*; ibid., 1639, in-8°; — *Castigationes exegeticæ, quibus variorum dogmatum veritas lucidatur*; ibid., 1640, in-fol.; — *Medicæ consultationes*; ibid., 1644, in-4°; — *Pythagoras*; Lyon, 1651; — *Syntaxis prædictionum medicarum, cui accessit triplex elucubratio*; — *de Chirurgicis Administrationibus*; — *de Potu refrigerato*; — *de Animalibus microscomi*; Lyon, 1661, in-4°. On a encore de lui : *de Simulato rege Sebastiano poematium*; Lyon, 1638, in-4°.

Antonio, *Bibliotheca hispana nova*. — Van der Linden, *de Scriptoribus medicis*. — Kestner, *Medicinisches Gelehrten-Lexicon*. — *Biographie médicale*.

CASTRO (*Ézéchiel* DE), médecin italien, vivait vers le milieu du dix-septième siècle. On a de lui : *Ignis lambens, rarum pulchrescentis naturæ specimen*; Vérone, 1642, in-8°; — *Amphitheatrum medicum, in quo morbi omnes quibus imposita sunt nomina ab animalibus raro spectaculo debellantur*; ibid., 1646, in-8°.

Wolf, *Biblioth. hebraica*. — *Biographie médicale*.

CASTRO (*François* DE), biographe espagnol, vivait à la fin du seizième siècle. On a de lui : *Miraculosa vida y santas obras del B. Joan de Dio*; Grenade, 1588, 1613, in-8°; Burgos, 1621, in-4°. C'est l'histoire du fondateur de la maison hospitalière de Grenade.

Antonio, *Bibliotheca hispana nova*.

CASTRO (*Francesco* DE), jurisconsulte espagnol, né dans la Galice vers 1730. On a de lui : *Discours critique sur les lois et leurs interprètes*; Madrid, 1765, 2 vol. in-4°; — *Discours critique sur les lois et leurs interprètes; inconvénients des majorats*, etc.; ibid., 1770, in-4°. Cet ouvrage fait suite au précédent; — *Dieu et la nature, abrégé historique, naturel et politique de l'univers, dans lequel, après avoir démontré l'existence de Dieu, on trace l'histoire naturelle et civile, la religion, les lois et les mœurs des nations anciennes et modernes les plus connues de l'univers*; ibid., 1780 et 1781, 7 vol. in-8°.

CASTRO (*François* DE), littérateur espagnol, de l'ordre des Jésuites, natif de Grenade, mort à Séville le 11 août 1632. On a de lui : *de Arte Rhetorica dialogi IV*; Cordoue, 1611, in-8°; — *de Reformacion christiana*; Valladolid, 1622, in-8°; Séville, 1635; — *de Syllabarum quantitate, deque versificandi ratione*; Séville, 1627.

Antonio, *Bibliotheca hispana nova*.

CASTRO (*Gabriel Pereira* DE), poëte et jurisconsulte portugais, natif de Braga, mort en 1630. Il fut sénateur à Lisbonne. On a de lui : *Decisiones supremi senatus Portugalliæ*; Lisbonne, 1611, in-fol.; — *de Manu regia Tractatus*; ibid., 1622, in-fol.; — *Ulisea, on Lisboa ædificanda, poema heroico*; ibid., 1636, in-4°.

Antonio, *Bibliotheca hispana nova*.

CASTRO (*Guillen* DE), auteur dramatique espagnol, né à Valence en 1569, mort en 1631. Son amour pour les lettres lui valut des protecteurs influents : le comte de Benavente lui donna le commandement d'une citadelle dans le royaume de Naples, les ducs d'Ossuna et d'Olivarez le traitèrent fort bien. Malheureusement pour lui, la suite de sa carrière ne répondit pas à ces débuts. Tombé en disgrâce on ne sait pour quel motif, revenu en Espagne on ignore à quelle époque, il se vit forcé, pour pourvoir aux besoins de son existence et de celle de sa seconde femme, de travailler pour le théâtre. Il paraît avoir passé à Madrid les dernières années de sa vie et avoir été lié avec Lope de Vega, qui lui dédia une de ses pièces en termes très-flatteurs. Guillen de Castro doit sa réputation hors de l'Espagne à sa *comedia* intitulée *las Mocedades del Cid*. Divisé en deux parties, ce drame, dont la marche n'est conforme ni à l'histoire écrite ni aux traditions vulgaires, présente un éclatant résumé des faits les plus honorables pour les Castilles. L'honneur national s'y retrouve tout entier avec sa valeur indomptable, sa foi enthousiaste, sa loyauté incorruptible. Le sentiment du patriotisme le plus vrai et le plus élevé y demeure sans partage. Corneille a imité cette pièce; mais il s'empressait de reconnaître, avec la plus grande loyauté, les emprunts qu'il faisait à l'auteur espagnol : il a littéralement traduit quelques-uns de ses plus beaux vers, et il a modifié la marche du drame avec la fermeté de l'homme de génie; il n'a point cherché à intéresser un public français à une nationalité étrangère; il a développé les combats pathétiques du devoir et de la passion, et il l'a fait avec une énergie, une supériorité qui n'étaient pas entrées dans les vues de l'écrivain que parfois il prenait pour guide. Les autres pièces de Guillen de Castro sont au nombre de vingt-cinq. Il s'en trouve vingt-trois dans ses *comedias* imprimées à Valence, 1621 et 1625, et deux dans un recueil intitulé *Doze comedias de IV Ingenios Valencianos*. Inconnues en France, elles ne manquent cependant pas de mérite : *Dido y Eneas*; *Enganarse engañando* (Se tromper en trompant); *Payar en propia moneda* (Payer en propre monnaie); *la Justicia en la piedad* (la Justice dans la miséricorde), sont ce qu'il a fait de mieux. Nous ne pouvons nous arrêter ici à donner une analyse, quelque succincte qu'elle fût, de ces drames, où les passions les plus vives et les plus énergiques sont retracées avec feu. Les critiques français sont tombés dans bien des erreurs au sujet des emprunts que Corneille a pu faire aux

drames espagnols dont le Cid est le héros. Voltaire, la *Biographie Michaud*, Charles Nodier, dans ses *Questions de littérature légale*, ont annoncé que Guillen de Castro était venu après J.-B. Diamante. et que la *comedia* de celui-ci, *el Honrados a su padre*, avait été fort utile à Corneille. Le fait est que Diamante n'est venu que bien après Guillen de Castro, et que c'est lui qui a largement puisé dans la tragédie de notre immortel tragique. G. B.

A. de Puibusque, *Histoire comparée des littératures espagnole et française*, t. II, p. 100-117. — A. F. Von Schack, *Histoire de l'art dramatique en Espagne*; 1845, t. II, p 428-449 (en allemand). — Ticknor, *History of spanish litterature*, t. II, p. 383.

CASTRO (*Jean* ou *Joao* DE), quatrième vice-roi des Indes, né le 27 février 1500, mort le 6 juin 1548. Il descendait de l'illustre famille des Castro, qui a son premier siége en Galice. Son père était D. Alvaro de Castro, seigneur de Boquilobo, et gouverneur de la juridiction civile de Lisbonne sous Jean II. Sa mère, dona Leonor de Noronha, appartenait aux Almeida et aux comtes d'Abrantes. D. Joao de Castro n'était pas l'aîné de la famille, et certains biographes prétendent que son père l'éloigna de lui dès sa plus tendre jeunesse. Ce qu'il y a de bien certain c'est qu'il montra au début de sa carrière le caractère le plus stoïque, et que, tout en devenant un humaniste de première force, il se livra avec une sorte de passion à l'étude des sciences mathématiques; et il y fit des progrès immenses, grâce au fameux Pedro Nunez. Sous ce professeur habile, il devint le condisciple de l'infant D. Luis, fils du roi Emmanuel; et les deux élèves du célèbre mathématicien prirent dès lors l'un pour l'autre une estime et contractèrent une affection solide, que le temps ni des destinées bien diverses ne purent jamais altérer.

A dix-huit ans, D. Joao de Castro s'embarqua pour Tanger, dont Duarte de Menezès était gouverneur; et ce fut ce capitaine illustre qui l'arma chevalier. De retour à Lisbonne, après un assez long séjour en Afrique, il accompagna l'infant D. Luis, en 1533, à cette fameuse expédition de Tunis où le prince ne put aller gagner ses éperons qu'en s'échappant furtivement de la cour. Charles-Quint fut tellement frappé de la bravoure brillante du jeune Castro, qu'il voulut l'armer lui-même chevalier. Don Joao fut obligé de décliner cet honneur qu'on ne pouvait recevoir qu'une fois, et il refusa également les récompenses pécuniaires qui lui étaient offertes par l'empereur, sous prétexte que, rémunéré par le roi de Portugal, il ne pouvait recevoir un double salaire: il commençait dès lors cette carrière d'abnégation absolue et de sublime désintéressement, qui lui donnent une si noble ressemblance avec les grands caractères des temps antiques.

De retour à Lisbonne, il reçut, le 31 janvier 1538, la petite commanderie de Saint-Paul de Salvaterra, qui dépendait de l'ordre du Christ, et il fit profession le 6 mars. Les revenus qu'il percevait comme commandeur étaient si faibles, que la nouvelle faveur qui lui était faite par Jean III semblait plutôt un hommage public rendu à son désintéressement qu'une récompense. Il se maria cependant vers cette époque avec dona Leonor Coutinho: cette noble compagne qu'il s'était choisie, et à laquelle il tenait déjà par les liens de la parenté, comprenait assez ce grand caractère pour ne pas envier d'autres biens.

Jean de Castro passa pour la première fois aux Indes avec D. Garcia de Noronha, son oncle. En arrivant à Goa, il servit contre les musulmans, parmi ces soldats d'une bravoure si fière que l'on désignait sous le titre d'*aventureiros*, et qui allaient porter des secours à Diu. Il obéissait d'abord là où il devait commander; c'est le meilleur enseignement. En 1540, il mit de côté les préoccupations du capitaine, pour prendre part comme navigateur à une expédition maritime, durant laquelle le disciple de Pedro Nunez allait utiliser ses vastes connaissances en mathématiques et en géographie. Nommé sous D. Estevao do Gama capitaine d'un galion, ce fut en cette qualité qu'il explora pour la première fois la mer Rouge, et qu'il sut prouver qu'il alliait la science la plus solide à la valeur la plus brillante. Pendant cette expédition il avait emmené son fils D. Alvaro de Castro; le héros enfant fut armé chevalier par un grand capitaine au pied du mont Sinaï. Estevao do Gama voulut rendre cet honneur au fils d'un homme qu'il mettait déjà, par la pensée, au rang des Albuquerque et des Gama.

De retour en Portugal, Jean de Castro fut nommé en 1543 commandant d'une flotte qui devait débarrasser les mers de l'Europe des corsaires qui les infestaient; enfin, le gouvernement des Indes étant devenu vacant par la démission de Martin Alfonso de Souza, Jean III nomma à ce poste important l'ancien frère d'armes de D. Luis. Ce fut, dit-on, à la recommandation de l'infant que Jean de Castro fut envoyé aux Indes; car le roi, qui l'estimait, n'avait cependant pour lui nulle sympathie. Du consentement même de Martin Affonso, J. de Castro fut nommé gouverneur par acte du 28 février; le 7 janvier de cette même année 1545, il avait été nommé conseiller de la couronne. Après avoir fait ses dispositions dernières, et avoir nommé au nombre de ses exécuteurs testamentaires dona Leonor, il partit immédiatement de Lisbonne le 24 mars, sur une escadre composée de six voiles; il arriva à Goa au commencement de septembre, et dès les premiers jours de son débarquement il obtint des avantages signalés sur les musulmans, que commandait Mahmoud, roi de Cambaia, dont les États tombèrent en grande partie au pouvoir des Portugais. Ce qui lui donna néanmoins une gloire populaire, ce qui plaça son nom à côté des plus grands noms, ce fut la lutte désespérée qu'il soutint, dans la forteresse de Diu, contre

l'énergique Khodja Sofar, puis contre son habile successeur Roumi-Khan; lutte durant laquelle il fut si admirablement secondé par ses deux fils. L'un d'eux y perdit la vie, et l'autre s'y rappela dignement le serment de chevalier qu'il avait fait au pied du Sinaï; mais Jean de Castro y gagna une renommée de valeur et de probité qui n'a pas péri encore dans ces Indes portugaises, où tout, pour ainsi dire, a péri.

Les hostilités commencent devant Diu avec l'année 1546, alors que le gouvernement est contraint de demeurer à Goa pour veiller aux expéditions lointaines que le Portugal dirige sur les Philippines. Jean de Castro envoie tour à tour ses deux fils, D. Fernando d'abord, puis D. Alvaro, combattre sous les ordres de ce Jean Mascarenhas, le seul capitaine qui puisse le remplacer; mais quand il a perdu, par le fer des janissaires, son héroïque enfant don Fernando, quand D. Alvaro, malgré des secours nombreux jetés par lui dans la cité, annonce à son père les progrès de Roumi-Khan, celui-ci part, et, grâce à un admirable stratagème qui cache à l'ennemi son débarquement, il remporte une victoire complète sur les quarante mille hommes que commande le général d'Adel-Khan, et il accomplit, aux yeux de l'armée, des prodiges de valeur sur ce champ de bataille où le chef musulman doit se cacher avant de périr.

Durant cette journée décisive, le général portugais mérite réellement le surnom que lui décernera plus tard Camoëns; c'est bien D. Jean de Castro *le fort* (1). Bientôt l'ami de saint François-Xavier se sentira assez riche de sa probité pour demander, sur le gage (2) le plus frêle, une somme qui puisse suffire à rebâtir une ville que son courage a sauvée. L'histoire dans laquelle le gouverneur des Indes offre à des marchands de Goa sa moustache comme nantissement est devenue tellement populaire, que nous nous contenterons de la rappeler ici. Il paraît d'ailleurs prouvé qu'il y eut, dans cette démarche du grand capitaine, excès de précaution, et que le butin, sur lequel il ne préleva rien, suffit complétement aux réparations nécessitées par le siége de la forteresse.

De retour à Goa après sa victoire sur Roumi-Khan, Jean de Castro eut les honneurs du triomphe. Mais il suffit de lire les détails vraiment prodigieux qui accompagnèrent cette cérémonie imposante, pour sentir combien fut sévère cette parole d'une princesse illustre, qui accusait le grand capitaine d'avoir vaincu les Maures comme un chrétien, mais d'avoir triomphé comme un idolâtre. Quoi qu'il en soit, Jean de Castro ne se reposa pas; ce fut sous son gouvernement que Jorge de Menezès s'empara de la ville de Baroche (*Baroutch*), et qu'Antonio Moniz passa à Ceylan. Adel-Khan II fut défait par ses troupes; Achem tomba au pouvoir des Portugais, et Malaca fut complétement pacifié. La réputation de Castro grandit bientôt dans tout l'Orient; et Jean III, mettant de côté ses préventions personnelles contre le grand homme, prorogea son gouvernement, en lui accordant le titre de vice-roi par lettres patentes du 13 octobre 1547. Jean de Castro ne jouit pas longtemps de cette haute faveur, et il expira entre les bras de saint François-Xavier le 6 juin 1548, ayant un peu moins de quarante-huit ans. Ses cendres, déposées d'abord à Goa, dans le couvent de San-Francisco, furent transportées en Portugal dans le courant de l'année 1576, et conduites solennellement au couvent de Bemfica, où les attendait un magnifique tombeau. D. Joao de Castro avait eu six enfants de son mariage avec dona Leonor Coutinho : D. Alvaro, l'aîné, héritier en partie de sa haute réputation, mais mort sans enfants; D. Fernando, mort à dix-neuf ans sous les murs de Diu; D. Miguel, qui mourut gouverneur de Malaca sans laisser d'héritier; dona Ignez de Castro, épouse du grand échanson de Jean III; dona Joanna de Castro, épouse de Pedro Leitao Freyre ; et dona Leonor de Castro, qui se maria à l'un de ses cousins, devenu seigneur de Boquilobo : cette dernière union fut sans postérité, et ceux qui peuvent revendiquer aujourd'hui l'honneur de descendre du grand homme proviennent du mariage de dona Ignez.

Avec Vasco de Gama, Jean de Castro est le seul de tant de capitaines illustres auquel on ait élevé dans l'Inde une statue; son effigie avait été placée au-dessus de la porte qui sert d'entrée principale à Goa. « Naguère encore, dit un honorable magistrat de l'ancienne capitale des Indes, on venait requérir la protection du héros comme on eût invoqué le secours d'un saint. » « Trois cents ans, dit M. Cabrale Albuquerque, n'ont pu effacer, même chez les Hindous, les grands souvenirs d'équité qu'a laissés le héros chrétien. « Déjà si célèbre par sa défense héroïque de Diu et par ses grandes vertus militaires, J. de Castro doit être désormais placé au rang des navigateurs et des géographes les plus éminents du seizième siècle. Mais ce n'est que depuis une vingtaine d'années qu'on a pu le juger sous ce rapport, indiqué seulement par les anciens bibliographes, qui n'avaient rien publié de ses travaux. Son routier de la mer Rouge était resté dans la bibliothèque d'Evora; mais cette ville ne possédait que la copie exécutée pour l'infant D. Luiz. Un savant bibliographe portugais, ayant appris en 1833 que l'original, écrit de la main même de l'ancien vice-roi des Indes, existait au Musée britannique, en fit prendre une copie exacte, et le publia sous le titre suivant : *Roteiro de dom Joam de Castro, da viagem que fizeram os Portuguezes ao mar Roxo no anno de 1541, commandados pelo governador*

(1) Camoëns l'appelle *Castro forte*.

(2) Ce gage, si noblement offert et si noblement accepté, appartenait en 1841 à M. J.-M.-R. de Saldanha Albuquerque Castro Riba-Fria et Pereira, alcalde mor de Cintra; il était déposé dans un riche reliquaire.

da India D. Estevam da Gama : com o sitio e pintura de todo o sino arabico em dezetete mappas ; tirado a luz pela primeira vez do manuscrito original, com o itinerarium maris Rubri pelo doutor Antonio Nunes de Carvalho, etc. ; Paris, 1833, in-8°, atl. On suppose que ce précieux ouvrage fut écrit primitivement en latin, sous une forme plus abrégée ; c'est ce qu'indique suffisamment l'*Itinerarium maris Rubri*, qui est indubitablement du même auteur. J. de Castro le rédigea plus tard en portugais, lorsqu'il vint, en 1543, se reposer de ses fatigues dans sa riante habitation de Cintra. Ce qu'il y a d'étrange, c'est que les belles cartes qui l'accompagnent, et qui sont dues également à l'illustre élève de Pedro Nunez, ne se trouvaient pas réunies au manuscrit original ; elles ont été copiées aux archives du ministère des affaires étrangères de Paris, et ont été éditées avec le plus grand soin pour accompagner le *Roteiro*. L'exploration hydrographique de J. de Castro dénote les connaissances les plus positives et les plus variées, en même temps qu'elle prouve chez celui qui l'entreprit le premier une sagacité peu commune (1). Il serait vivement à désirer que le savant éditeur remplit un engagement contracté il y a plus de vingt ans, et qu'il donnât les deux autres routiers que l'on doit à Jean de Castro ; ils sont intitulés *Viagem de Lisboa ate Goa, et Viagem de Goa a Dio*, et ils renferment probablement des documents historiques propres à éclaircir certains points de la biographie de l'illustre voyageur. FEZDINAND DENIS.

Jacintho Freyre do Andrada, *Vida de D. Joam de Castro, quarto viso-rey da India* ; Lisbonne, 1651, in-fol. — Joao de Barros, *Decada secunda da Asia livro VIII*. — Maffei, *Historiarum Indicarum lib. XIII*. — Pedro de Mariz, *Dialogos de varia historia, Dial. V*. — Joao de Lucena, *Historia do padre Francisco-Xavier*. — F. Antonio de San-Roman, *Historia general de la Yndia*. — Diogo de Couto, *Decada quinta da Asia*. — F. Soares Toscano, *Parallelos*, etc. — Pedro Barreto de Rezende, *Tratado ou epilogo de todos os visorreys*, etc. *Manuscrit de la Bibl. imp. de Paris*. — Faria e Souza, *Asia*. — Le P. Lafiteau, *Histoire des découvertes et conquêtes*, etc. — *Retratos e elogios dos varoes e donas*, etc. — Ferdinand Denis, *Portugal*.

(1) Ses observations se portent même sur des points d'histoire naturelle qui ont préoccupé la science plusieurs siècles après lui. Après avoir, par exemple, examiné les traditions diverses qui ont fait donner à ce détroit la dénomination de mer Rouge, et n'avoir constaté presque aucune différence dans la teinte de ses eaux avec celles de l'océan Indien, il s'exprime ainsi : « De la ville de *Cuaquem* jusqu'à Alcocer, c'est-à-dire sur un espace de cent trente-six lieues, la mer est parsemée d'écueils et de bas-fonds, et ces roches sont pour la plupart composées de cette pierre que l'on appelle *corail*. » Puis il constate qu'une végétation fort active se manifeste sur les bas-fonds parmi les sables et les coraux ; il en résulte, selon lui, que la mer prend dans ces parages trois teintes fort prononcées. « Mais, ajoute-t-il, s'il arrive que les écueils soient de corail rouge recouvert de mousse rougeâtre ou violette, toute la mer prend à sa superficie une teinte très-vermeille. » L'illustre observateur raconte qu'il fit plonger à plusieurs reprises sur ces bas-fonds que touchait pour ainsi dire sa petite embarcation indienne, que l'on désignait sous le nom de *catur*, et qu'on lui rapporta toujours des branches de corail ou des mousses de couleur orangée. (Voy. pour plus de détails la *Dissertation sur la coloration de la mer Rouge*, à la fin du *Roteiro*). Un habile voyageur qui semble n'avoir aucune connaissance du Roteiro de Jean de Castro, M. Léon de Laborde, se trouve complétement d'accord avec lui, lorsque dans son intéressant Glossaire il dit : « J'ai vu à marée basse et par un temps calme, nageant dans la mer Rouge, des forêts de coraux qui, à travers l'azur de l'eau, semblaient féeriques. »

CASTRO (*Jean* DE), luthiste et compositeur allemand, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il fut luthiste et maître de chapelle de Jean-Guillaume, prince de Juliers, Clèves et Berg. On a de lui : *Madrigalia et cantiones* ; Anvers, 1569, et Louvain, 1570 ; — *Sept livres de chansons* ; Paris et Louvain, 1570, in-4° ; Anvers, 1597, in-4° ; — *Flores cantionum 3 vocum* ; Louvain, 1575 ; — *Livre de mélanges contenant un recueil de chansons à quatre parties* ; Anvers, 1575, in-4° ; — *la Fleur des chansons à trois parties, contenant un recueil produit de la divine musique* ; Louvain, 1575, et Anvers, 1591 ; — *Chansons, odes et sonnets de P. de Ronsard, à quatre et sept parties* ; Louvain, 1577, in-4° ; — *Livre de chansons composées à trois parties* ; Paris, 1580 ; — *Livre de chansons à cinq parties, convenable tant à la voix comme à toute sorte d'instruments, avec une pastourelle en forme de dialogue* ; Anvers, 1586 ; — *Rose fresche, madrigali*, à trois voix ; Venise, 1591, in-4° ; — *Cantiones sacræ quas Mutetas nominant, quinque vocum* ; Francfort, 1591, in-4° ; — *Sonnets avec une chanson à neuf parties* ; Anvers, 1592, in-4° ; — *Odes III*, contenant chacune d'elle douze parties, l'une suivant l'autre, le tout mis en musique à quatre voix ; — *Sonetti* ; Douay, 1593, in-4° ; — *Buccina sacra* ; Cologne, 1593, in-4° ; — *Quintines, sonnets à cinq parties* ; Cologne, 1594, in-4° ; — *Harmonie détestable, contenant aucunes stances et chansons à quatre parties* ; Anvers, 1594, in-4° ; — *Sonnets du seigneur de la Méchinière*, mis en musique à trois parties ; Douay, 1600, in-4°.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

CASTRO (*Jean* DE), historien portugais, vivait vers le milieu du dix-septième siècle. On a de lui : *Vida de el rey dom Sebastian de Portugal* ; Paris, 1602, in-8°.

Antonio, *Bibl. hisp. nova*.

CASTRO (*Joseph-Rodriguez* DE), orientaliste et bibliographe espagnol, né dans la Galice en 1739, mort à Madrid vers 1796. Il fut bibliothécaire des rois d'Espagne Charles III et Charles IV. On a de lui : trois petits poëmes en hébreu, en grec et en latin, sur l'avénement de Charles III, recueillis en un volume sous ce titre : *Congratulatio regi præstantissimo Carolo, quod clavum Hispaniæ teneat* ; Madrid, 1759 ; — *Bibliothèque espagnole, contenant la notice des auteurs rabbins espagnols, depuis l'époque la plus reculée de notre littérature jusqu'à nos jours* ; ibid., 1781, 1786, 2 vol. in-fol. Cet ouvrage n'a pas été terminé. Castro travailla à la *Bibliotheca græca* de J. Yriarte.

Meusel, *Bibl. hist.*, t. VI, part. I, 18. — Ersch et Gruber, *Allgem. Encycl.*

CASTRO (*Léon* DE), théologien espagnol, mort en 1586. Il enseigna la théologie pendant plus de cinquante ans, et fut chanoine de Valladolid. Ses principaux ouvrages sont : *Commentaria in Esaiam, adversus aliquot commentaria et interpretationes ex rabbinorum scriniis compilatas*; Salamanque, 1570, in-fol.; — *Apologeticus pro lectione apostolica et evangelica, pro Vulgata D. Hieronymi, pro translatione septuaginta virorum contra eorum obtrectatores*; ibid., 1585, in-fol.; — *Commentaria in Oseam, ex veterum patrum scriptis qui prophetas omnes ad Christum referunt*; ibid., 1586, in-fol.

Antonio, *Bibliotheca hispana nova*. — Possevin, *Apparatus sacer*.

CASTRO (*Nicolas-Fernandez* DE), jurisconsulte espagnol, natif de Burgos, mort le 23 septembre 1670. Il fut professeur de droit à Salamanque, puis avocat fiscal à Milan. Ses principaux ouvrages sont : *Exercitationes Salmanticæ*; Salamanque, 1636, in-4°; — *Exterminium gladiatorum*; Valladolid, 1643, in-4°; — *de Milite monaco, sive de religiosis militibus*; Milan, in-fol.

Antonio, *Bibliotheca hispana nova*.

CASTRO (*Philippe* DE), sculpteur espagnol, né en 1711 à Noya (Galice), mort en 1775. Il alla se perfectionner dans son art à Rome, remporta le premier prix en 1739 à l'Académie de Saint-Luc, qui l'admit au nombre de ses membres; et, de retour à Madrid, fut, en 1752, nommé directeur de l'Académie de Saint-Ferdinand. On a de cet artiste quelques morceaux qui suffisent pour lui assigner un des premiers rangs parmi les sculpteurs espagnols du dix-huitième siècle. Il a traduit en espagnol les leçons de Benoît Varchi.

Nagler, *Neues Allgem. Künstler-Lexicon*. — Don Samaniego, *Elogio de Filipe de Castro*, dans les *Mémoires de la Société économique de Madrid*, vol. II, p. 70.

CASTRO (*Pierre* DE), peintre espagnol, mort en 1663. Il peignit la nature morte et les intérieurs, et se fit remarquer par une connaissance parfaite des règles de la perspective et du clair-obscur. Il y a de la vérité, du naturel et de l'éclat dans son coloris.

Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon*.

CASTRO (*Pierre* DE), médecin italien, mort à Venise le 14 septembre 1663. On a de lui : *Febris maligna puncticularis, aphorismitica methodo delineata*; Nuremberg, 1652, in-8°; ibid., 1662, in-12; Padoue, 1653, in-12; — *Bibliotheca medici eruditi*; Padoue, 1654, in-12; Bergame, 1742, in-8°; — *Imber aureus, seu Chilias aphorismorum ex libris Epimedion, utrumque Francisci Valesii commentariis extracta*; Ulm, 1661, in-12.

Van der Linden, *de Scriptoribus medicis*. — *Biographie médicale*.

CASTRO (*Roderic* ou *Rodriguez*), médecin juif portugais, né vers 1547, mort à Hambourg le 20 janvier 1627. Il vint s'établir dans cette dernière ville en 1596, et y professa la médecine et la philosophie. On a de lui : *Tractatus brevis de natura et causis pestis quæ anno 1596 Hamburgensem civitatem afflixit*; Hambourg, 1596, in-4°; — *de Universa muliebrium Morborum medicina, novo et antehac a nemine tentato ordine, opus absolutissimum*; ibid., 1603, in-fol.; ibid., 1616, 1628, 1662, in-4°; Francfort, 1668, in-4°; — *de Officiis medico-politicis, seu medicus politicus*; Hambourg et Cologne, 1614, in-4°, souvent réimprimé.

Moller, *Cimbria literata*. — Wolf, *Biblioth. hebraica*. — Antonio, *Biblioth. hispana nova*. — Vander Linden, *de Scriptoribus medicis*. — *Biographie médicale*.

CASTRO (*Benoît* DE), médecin allemand, fils du précédent, né à Hambourg en 1597, mort le 7 janvier 1684. Son principal ouvrage : est *Certamen medicum de venæ sectione in febre putrida et inflammatoria*; Hambourg, 1647, in-4°.

Wolf, *Biblioth. hebraica*. — Moller, *Cimbria literata*. — *Biographie médicale*.

CASTRO (*Sébastien-Gonzalez* DE), économiste espagnol, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Declaracion del valor de la plata, le y peso de las monedas antiquas de plata*; Madrid, 1658, in-4°.

Nic. Antonio, *Bibl. hispana nova*.

CASTRO SARMENTO (*Jacques* DE), médecin portugais, né vers 1692, mort à Londres en 1762. Il pratiqua la médecine dans cette dernière ville. On a de lui : *De uso et abuso das minhas agoas de Inglaterra*; Londres, 1756, in-8°; — *Materia medica physico-historica mechanica, regno mineral, parte, os regno vegetal e animal, parte 2*; ibid., 1758, in-4°; — *Lettres sur les diamants du Brésil*, dans les *Transactions philosophiques*, vol. XXXVII.

Biographie médicale.

CASTRO (*Vaca* DE), magistrat espagnol, natif de Léon, mort en 1558. Envoyé au Pérou par Charles-Quint en 1540, pour rétablir l'ordre dans cette colonie, il vainquit Almagro, en 1542, dans la plaine de Chupas, et lui fit trancher la tête sur le champ de bataille, ainsi qu'à tous ceux qui avaient eu part au meurtre de Pizarre. Plus tard, Charles-Quint, mécontent de son administration, nomma Blasco-Nunez Vela vice-roi du Pérou. A son arrivée, Vela fit arrêter Castro; mais les habitants, mécontents de cette arrestation, le firent remettre en liberté. De retour en Espagne, Castro fut arrêté par ordre du conseil des Indes, et, après une détention de cinq ans, jugé : et déclaré innocent. Charles-Quint lui rendit la charge d'auditeur de Castille.

Robertson, *Hist. of America*, II, 244-278.

CASTRUCCI (*Pierre*), violoniste et compositeur italien, né à Rome vers 1690, mort à Londres en 1769. Il fut élève de Corelli. En 1715 il vint en Angleterre avec le comte Richard Burlington, et dirigea l'orchestre de l'opéra de Londres. Il a servi de modèle à Hogarth pour la caricature de cet artiste intitulée *the Enraged mu-*

sicien; ce qui donne une idée de la passion de Castrucci pour son art. On a de lui : *Sonate a violino e violone;* Londres et Amsterdam; — *XII concertos for violino;* Londres, 1738.

CASTRUCCI (*Prosper*), frère du précédent, violoniste et compositeur, fut attaché à l'orchestre de l'opéra de Londres, et dirigea le concert de Castletavern. On a de lui : *Six solos for a violin and a bass;* Londres, in-fol.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

CASTRUCCIO-CASTRACANI, gentilhomme de Lucques, de la famille des Antelminelli, mort le 3 septembre 1328. Attaché au parti des Gibelins, il suivit ses parents en exil quand la faction contraire l'emporta. Orphelin à dix-neuf ans, il embrassa le parti des armes, et servit successivement en France, en Angleterre et en Lombardie. Ramené dans sa patrie par les événements de la guerre, il fut choisi pour chef par les Gibelins rétablis à Lucques; mais ce choix devint fatal aux deux partis : Castruccio, pour accomplir plus sûrement ses projets de vengeance, appela à son secours Uguccione de la Faggiula, seigneur de Pise. Uguccione l'aida, en effet, à écraser les Guelfes; mais il montra bientôt, en mettant la ville de Lucques au pillage, qu'il avait moins été attiré par le désir de servir l'une des factions, que par l'espoir de les réduire sous un même joug. Castruccio le seconda vaillamment dans toutes ses entreprises, surtout à la bataille de Montecatini, et néanmoins il ne tarda pas à être trompé dans sa confiance : jeté dans les fers par le fils de son adroit auxiliaire, il ne dut sa délivrance qu'à une nouvelle insurrection qui repoussa de Lucques Uguccione et tous ses satellites. Enfin, après quelques succès balancés, les Gibelins triomphèrent. Castruccio, qui, tout en tirant vengeance de ses ennemis, savait conserver une apparente générosité, se concilia les suffrages du peuple : élu gouverneur, il voulut se mettre à la tête de tous les Gibelins de la Toscane, et fit incessamment la guerre aux Florentins pendant un règne de quinze ans; il devint le conseiller le plus fidèle et l'appui le plus ferme de Louis de Bavière, dont il reçut en récompense les titres de comte du palais de Latran, de duc de Lucques, et de sénateur de Rome. Le légat du pape vengea la défaite des Guelfes avec les seules armes qu'il eût en son pouvoir. Il excommunia Castruccio, qui mourut bientôt après. Castruccio laissa plusieurs enfants en bas âge : mais aucun d'eux n'eut une heureuse fin, et la principauté de leur père fut anéantie quand la fortune des Guelfes vint à se relever. Machiavel a publié, sous le titre de *Vie de Castruccio*, une espèce de roman que traduisit en français Dreux du Radier, avec des notes, 1753, in-8°.

Nicolas Negrini, *Vie de Castruccio;* Modène, 1496; Paris, 1546, in-16. — Sismondi, *Hist. des Républiques italiennes.* — Leo, *Hist. des Republiques italiennes.* — Manucci, *Azioni di Castruccio Castracani degli Antelminelli;* Rome, 1820; in-8°; Lucques, 1843 in-8°. — Wieland, *Dissertatio de Castruccio;* Leipzig, 1779, in-4°. — Dreux du Radier, *Vie de Castruccio Castracani.*

CASTRUCCIUS (*Raphaël*), théologien italien, de l'ordre de Saint-Benoît, natif de Florence, mort en 1574. On a de lui : *Trattato di S. Cipriano di due sorte di martirio, tradotto;* Florence, 1567, in-8°; — *Trattato del sacramento dell' Eucaristia;* Venise, 1570, in-fol.; — *Libro terzo di varj sermoni di F. Agostino ed altri cattolici ed antichi dottori, tradotti ad imitazione di Galeazzo;* Florence, 1572, in-4°; — *Harmonia Veteris et Novi Testamenti.*

Negri, *Scritt. Florent.* — Ellies Dupin, *Biblioth. des auteurs ecclésiastiques.*

*CASY (*Joseph-Grégoire*), vice-amiral français, né à Auribeau (Var) le 8 octobre 1787. A l'âge de neuf ans, il abandonna le toit paternel pour s'engager comme mousse sur un bâtiment de l'État. Réclamé par sa famille, qui comprit bientôt sa vocation prononcée pour la marine, il reçut une éducation analogue à cette carrière, et s'embarqua, en 1803, sur une corvette de guerre. Nommé aspirant l'année suivante, il servit en cette qualité sur la corvette *la Gentille*, puis sur la frégate *la Pomone* et le vaisseau *l'Annibal*, avec lesquels il fit plusieurs expéditions maritimes de 1804 à 1807. Enseigne de vaisseau le 12 juillet 1808, le jeune marin prit part aux opérations de l'amiral Cosmao, chargé de ravitailler Barcelone et Tarragone; s'y distingua par sa conduite et son aptitude, et donna des preuves de talent et de valeur dans la campagne maritime de 1813. Conservé dans le service actif sous la restauration, il reçut, le 16 juillet 1816, le brevet du grade de lieutenant de vaisseau, et fut successivement embarqué sur les corvettes de charge *le Rhinocéros* et *la Ciotad*. Le ministre de la marine l'attacha, en 1819, à la division anglo-française destinée à parcourir les côtes d'Afrique. Il fit ensuite partie de la division française qui avait pour mission d'aller établir des relations amicales et commerciales avec plusieurs puissances des États-Unis. Cette campagne lui mérita la croix de Saint-Louis. Embarqué en 1823 sur la frégate *la Junon*, destinée à croiser sur les côtes de Catalogne, M. Casy devint, l'année suivante, chef d'état-major du contre-amiral Rosamel, et fit, en cette qualité, une campagne de trois ans et demi sur la frégate *la Marie-Thérèse*. Nommé capitaine de frégate en 1827, il se fit bientôt remarquer comme organisateur et comme manœuvrier; assista en 1828 à la prise de Navarin, de Coron, de Modon, et du fort de Morée; prit une part active aux expéditions d'Alger, de Tripoli et de Portugal (1830), qui lui valurent, le 9 janvier 1831, le grade de capitaine de vaisseau. Il fut appelé, en 1833, à faire partie de l'escadre anglo-française chargée de barrer aux vaisseaux russes l'entrée des Dardanelles. M. Casy était sur les côtes de Catalogne lorsqu'il reçut le commandement d'une division dirigée sur les côtes d'Afrique. C'est à

la suite de cette expédition qu'il obtint, en 1836, la croix de commandeur de la Légion d'honneur. Après de nouvelles et glorieuses expéditions maritimes en 1837 et 1838, il obtint en 1839 le grade de contre-amiral, et fut nommé major général à Toulon, poste qu'il conserva jusqu'au commencement de 1841, époque à laquelle le gouvernement le plaça à la tête d'une division de l'escadre de la Méditerranée. Chargé en 1842 et 1843 de diverses missions importantes, l'amiral Casy s'en acquitta avec son habileté ordinaire. Il devint successivement préfet maritime à Rochefort en 1844, vice-amiral en 1845, et grand officier de la Légion d'honneur en 1847. Il était membre du conseil d'amirauté lorsque le département du Var l'élut, en 1848, son représentant à l'assemblée constituante. Le 11 mai de cette année, le gouvernement provisoire lui confia le ministère de la marine, dont il se démit après les journées de juin, pour aller reprendre à Toulon ses fonctions de préfet maritime : il y présida, avec une méthode et une promptitude remarquables, aux préparatifs de l'expédition de Rome. Il a été élevé par l'empereur à la dignité de sénateur par décret du 26 janvier 1852. Il exerce les fonctions de vice-président du conseil d'amirauté. SICARD.

Moniteur universel.

CASYAPA. Nous ne parlerons pas de ce personnage ou allégorique ou mythologique que les Indiens placent à la tête de leur civilisation, et regardent comme le père de la nature : ce personnage ne peut être ramené à une existence historique. C'est aussi le nom d'un antique Bouddha, et dans le Rig-Véda quelques hymnes sont attribués à un sage nommé *Casyapa*. Le seul Casyapa qu'il nous soit permis de mentionner est celui que les bouddhistes appellent *le grand*, Mohâ-Casyapa. C'était un disciple de Bouddha : il présida le premier concile des bouddhistes, réuni après la mort de Bouddha à Râdjagriha ; cinq cents religieux s'y rassemblèrent, et arrêtèrent la première rédaction des livres bouddhistes. Casyapa fut le compilateur du livre appelé *Abhidharma* (la Métaphysique). Il devint le chef de l'une des quatre classes de l'école bouddhiste, surnommée *Vêbhachica*. C'était un brahmane converti à la foi de Bouddha. Ses disciples formèrent cinq ou six subdivisions, et furent distingués par le nom de *la grande communauté*. L...s.

Burnouf, *Introduction à l'histoire du bouddhisme*. — Saint-Julien, *Voyages de Hiouen-Thsang*.

CAT (*Claude-Nicolas* LE), chirurgien français. *Voy.* LE CAT.

*CATALAN (*Arnaud*), dit *Tremoletta*, troubadour provençal, vivait dans la première moitié du treizième siècle, au rapport de Crescimbeni. C'est de Catalan que parle le moine de Montaudon, sous le nom de *Tremoletta*. Il le maltraite assez, comme le prouve le passage suivant : « Tremoletta le Catalan, dit-il, fait de la musique insipide ; sa voix n'a nul agrément ; il peint ses cheveux comme s'il était un évaporé : »

E petnh sos peills cum s'er' auratz.

Voilà pour la personne : quant aux œuvres, on trouve neuf pièces inscrites sous le nom d'Arnaud Catalan. Il y en a quatre dans lesquelles, sous les formes de l'amour, Arnaud célèbre Béatrix de Savoie, mariée en 1210 à Raimond Béranger IV, comte de Provence. Il félicite les Provençaux sur le bonheur de posséder une princesse si accomplie :

Quand je vois son agréable visage,
Il me semble
Jouir de tout le bonheur que j'ai désiré ;
Je voudrais, tant lui plaît
Ma manière, qu'elle permît
Que d'elle je ne me partisse,
Et qu'à son gré je la servisse ;
Si bien ses beaux yeux m'ont conquis
Et son doux regard et son aimable sourire (1).

Il adressa aussi des vers à la sainte Vierge.

Raynouard, *Choix de poésies des troubadours*. — Crescimbeni, *Istoria della volg. poesia*. — *Hist. litt. de la France*, XVII, 572.

*CATALANI (*Joseph*), théologien italien, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *de Codice sancti Evangelii* ; Rome, 1733, in-4° ; — *Sacrosancta concilia œcumenica prolegomenis et commentariis illustrata* ; ibid., 1736, 4 vol. in-fol.

Adelung, supplément à Jocher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

*CATALANI (*Michel*), archéologue et biographe italien, né à Fermo (Marche d'Ancône) le 27 septembre 1750, et mort à Bologne dans les premières années du dix-neuvième siècle (2). A l'âge de seize ans, il entra dans la compagnie de Jésus ; après l'extinction de la société, il obtint un canonicat dans sa ville natale, et se livra à des recherches sur l'histoire et les antiquités de la contrée. Il recueillit un grand nombre de documents précieux qu'il sut mettre à profit en publiant successivement plusieurs ouvrages importants, dont les principaux sont : *Origini ed Antichità Fermane* ; 1778, in-4° ; — *de Ecclesia Firmana, ejusque Episcopis et Archiepiscopis comment.* ; 1777, in-4° ; — *Vita di santo Fermano, abbate dell' ordine di Santo-Benedetto* ; — *Memorie della zecca ed delle monete Fermane* ; Bologne, 1782, in-fol. ; — *de Vita et scriptis dominici Capranico, cardinalis, antistitis Firmanii, commentarii* ; Fermo, 1777, in-4° : cet ouvrage est dédié au cardinal Braschi Onesti, neveu de Pie VI ; — *Dell' origine dei Piceni dissertazione* ; Fermo, 1777, in-4° ; — *Memorie istoriche di santa Vittoria, vergine et martire romana* ; Camerino, 1788, in-4°. — Une érudition bien digérée se fait remarquer dans tous ces écrits. J. L.

(1) Nous citons le texte si gracieux des deux derniers vers :

Quar siey bel huelh m'an conquis
E'l doux esgart e'l bel ris.

(2) Le P. Caballéro s'exprime ainsi en rapportant l'époque du décès de Catalani : *Audio Catalanum obiisse Bononiæ post anno* 1800.

Caballero, *Supplementa scriptorum societatis Jesu;* 1814, in-4°. — Vecchietti, *Bibliotheca.*

***CATALANI** (*Angélique*), femme Valabrègue, cantatrice italienne, née en 1782 à Sinigaglia (États romains), morte à Paris le 13 juin 1849. Les premières années de sa vie se passèrent au couvent de Gubbio, où le cardinal Onorati l'avait placée; mais son organe s'étant développé de manière à ce qu'elle eût, dès l'âge de quatorze ans, une partie des facultés extraordinaires qui lui ont procuré tant et de si grands succès, son talent lui-même la fit en quelque sorte exclure du couvent. Le cardinal qui avait été son protecteur défendit qu'elle chantât à l'église, pour éviter le scandale des applaudissements qu'elle y recevait. Son père, riche bijoutier, ruiné dans les guerres d'Italie, la fit débuter en 1802 au théâtre d'*Argentina*, à Rome, afin de tirer parti de son talent. Le succès qu'elle obtint fut immense, et lui procura immédiatement des engagements pour les principales villes de l'Italie. Elle joua à Venise avec le célèbre chanteur Marchesi, de qui elle reçut des leçons. Après avoir parcouru l'Italie pendant trois ans, la signora Catalani se rendit à Lisbonne, où elle chanta l'opéra italien avec Crescentini et Mme Gafforini. Du Portugal, elle alla en Espagne et vint enfin à Paris, où l'enthousiasme le plus vif l'accueillit dans tous les concerts où elle se fit entendre. La même année, elle se rendit à Londres, où ses succès ne furent pas moins brillants. Mme Catalani demeura en Angleterre huit années, pendant lesquelles on prétend qu'elle gagna la somme énorme de 80,000 liv. sterl. (2 millions de fr.). Revenue à Paris après la restauration, elle obtint le privilége de l'Opéra-Buffa, qu'elle ouvrit le 2 octobre 1815 : son administration ne fut pas heureuse. Convaincue que son nom et son talent suffisaient seuls pour remplir la salle Louvois, elle se défit de tout ce qu'il y avait à son théâtre de chanteurs distingués, et ne conserva que des médiocrités autour d'elle. Forcée de résilier son privilége en 1818, Mme Catalani voyagea dans le nord de l'Europe et retourna en Angleterre, où elle demeura près de trois ans. Ayant reparu à Paris en 1825, elle ne produisit que peu d'effet, parce que son organe avait considérablement perdu de son éclat et de son étendue. C'était là en effet que résidait la plus grande partie de son mérite. Peu familière avec les secrets de l'art, elle causait plutôt de l'étonnement par des tours de force, qu'elle ne procurait à l'âme les émotions douces et profondes qu'on demande aux beaux-arts. Elle avait en outre une vocalisation vicieuse, et manquait de goût dans le choix de ses traits. Une épigramme spirituelle du temps la caractérisait en l'appelant *l'instrument Catalani*. Malgré cela, Mme Catalani s'est fait une réputation supérieure à celle de beaucoup de cantatrices bien plus distinguées : le public d'alors en Angleterre et en France surtout, où le goût et la connaissance de la musique étaient encore peu développés, se passionna pour l'artiste qui réunissait à un extérieur agréable, à un jeu plein de vivacité, une voix d'un éclat et d'une puissance extraordinaires, et dont elle tirait parti pour exécuter avec une grande pureté des trilles et des gammes chromatiques, qu'elle introduisait dans son chant avec une prodigalité qui n'était pas toujours agréable. Après avoir voyagé quelques années encore, Mme Catalani se retira avec les débris de sa fortune en Italie, près de Florence, dans une *villa* achetée en 1830. En 1849 elle vint à Paris, où elle mourut victime du choléra. [*Enc. des g. du m.*, avec addit.]

Fétis, *Biographie des Musiciens.* — *Biographie étrangère.* — *Conversations-Lexicon.*

***CATALANO** (*Antonio*), surnommé *l'Ancien*, peintre sicilien, né à Messine en 1560, mort en 1630. Il vint à Rome, où il se plut à étudier les œuvres de Raphaël et de Barocci. Il emprunta de ces maîtres une couleur fleurie et une suave transparence, qu'il joignit à un grand goût naturel. Ses ouvrages sont précieux à cause de l'heureux mélange du style de ses modèles; et l'on cite surtout sa grande toile *la Nativité*, aux Capucins du Gezzo.

Hackert, *Memorie de' Pittori Messinesi.* — Lanzi, *Storia pittorica.*

***CATALANO** (*Antonio*), dit *le Jeune*, peintre italien, né à Messine en 1585, mort en 1666. Il était élève de G.-Simone Comande. Il avait une manière spirituelle, mais très-incorrecte. Durant sa longue existence sa fécondité fut telle, qu'aujourd'hui encore ses ouvrages sont nombreux, et n'ont que peu de prix.

Hackert, *Memorie de' Pittori Messinesi.* — Lanzi, *Storia Pittorica.*

***CATALANO** (*Ottavio*), compositeur italien, né à Enna (Sicile), vivait en 1616. Il fut d'abord abbé et chanoine à Catane; sa vocation pour la musique l'emportant, il entra dans l'orchestre du pape Paul V, et devint maître de chapelle à Messine. Un des premiers, il fit usage de la basse chiffrée pour l'orgue. On a de lui : *Recueil de motets pour trois soprani, trois altos et trois ténors*; Rome, 1609; — *Sacræ cantiones* (de deux à huit voix), *cum basso ad organum*; Rome, 1616, in-4°. Catalano a laissé un *Beatus vir* et un motet à huit voix, manuscrits.

Abbé Santini, *Catalogo della musica.* — Bodenschatz, *Florilegii Portensio.* — Fétis, *Biogr. universelle des Musiciens.*

***CATALDI, CATULDI** ou **CATALDO** (*Pierre-Antoine*), mathématicien italien, né à Bologne vers 1548, mort en 1626, professeur de l'université de Bologne, où il avait enseigné durant quarante-trois ans. Après avoir donné des leçons à Florence et à Parme, il fonda à Bologne une académie de mathématiques qui est peut-être la plus ancienne que l'on connaisse; mais elle fut supprimée par ordre du sénat, on ne sait pour quel motif. Six *Tratatti di numeri perfetti*, son livre *Del modo brevissimo di trovare la radice quadra delli numeri*, ren-

ferment des idées neuves, et les germes d'importantes découvertes mathématiques. Il y a beaucoup de choses curieuses dans ses écrits sur l'algèbre, dont les principaux sont : *la Nuova algebra proporzionale*; Bologne, 1619; — *l'Algebra discorsiva numerale e lineare*; 1618; — *l'Algebra applicata*; Bologne, 1622. Ces divers écrits sont devenus fort rares. Quoiqu'il existe plus de trente ouvrages divers de ce fécond écrivain, dont l'activité était infatigable, on ne trouve son nom ni dans l'*Histoire des mathématiques* de Montucla, ni dans l'*Aperçu historique* de M. Chasles *sur les méthodes en géométrie*. Cataldi mérite une place distinguée parmi les géomètres italiens de son siècle. En plusieurs circonstances, il a devancé des mathématiciens qui jouissent d'une grande réputation. Ce fut sans contredit un homme d'un génie inventif et d'un grand savoir; il était si passionné pour la science, que plusieurs fois il fit distribuer gratis ses ouvrages dans plus de cent villes de l'Italie, pour l'instruction des ouvriers et des pauvres.

Libri, *Histoire des sciences mathématiques en Italie*, t. IV, p. 87-88. — Paitoni, *Bibl. degli Volgarrizz.*

*CATALDUS ou CATALDE (*saint*), deuxième évêque et patron de Tarente, siégeait vers 525. On n'a pas de détails authentiques sur sa vie; mais depuis sa mort il a fait en avril 1492 plusieurs apparitions qui méritent d'être rapportées. La première fois il apparut en songe à un prêtre, auquel il dit : « Allez déterrer un livre que j'ai composé, et caché à tel endroit : portez-le incessamment au roi; c'est un ouvrage qui contient les secrets du ciel. » Ce prêtre crut être abusé par ses sens, et n'obéit point à cet ordre, qui cependant se renouvela. Le curé de la cathédrale, éveillé, vit également saint Cataldus, cette fois revêtu des ornements épiscopaux : le saint lui ordonna aussi de déterrer son livre dans le plus bref délai, et de le porter au roi Ferdinand le Catholique, sous la menace d'une rude peine en cas de désobéissance. Le curé s'empressa d'obéir : dès le lendemain, il marcha processionnellement avec le peuple vers le lieu où cet écrit était enterré. On l'y trouva dans une cassette de plomb, et l'on y lut les misères qui devaient accabler bientôt le royaume de Naples. Alexander ab Alexandro en donne la description. Ce manuscrit ajoutait que les désastres présagés étaient pourtant évitables, pourvu que Ferdinand exécutât ce que saint Cataldus prescrivait, c'est-à-dire qu'il fit chasser les Juifs de son royaume. Quelque temps après, l'inquisition était essayée à Naples, dont les Juifs et les Maures venaient d'être bannis.

Alexander ab Alexandro, *Geniales Dies*, lib. III. — Jovius Pontanus, *de Sermone*, II. — Richard et Giraud, *Bibl. sacrée*, XXIV, 374.

*CATALISANO (*Gennaro*), franciscain et compositeur italien, né à Palerme vers novembre 1728, mort dans la même ville en 1793. Il reçut les premiers principes de la musique de son père, contrapuntiste instruit; puis il entra dans l'ordre des Frères Mineurs, où, après avoir fait ses études classiques, il se perfectionna dans la musique. Envoyé à Rome, il y devint maître de chapelle de Saint-André-del-Frutte. On a de lui : *Grammatica armonica fisico mattematica, ragionata sui veri principi fondamentali teoripratici*; Rome, 1781, in-4°. Ce livre n'est qu'une copie des systèmes de Mersenne, Rameau et Tartini.

Abbé Sabbatini, *gli Elementi teorici della Musica*. — Fétis, *Biographie universelle des musiciens*.

*CATALONI (*Jean-Pierre*), poëte et historien italien, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il était secrétaire du cardinal Sforze Pallavicino, membre de l'Académie des humoristes, et chanoine du Vatican. On a de lui, outre des *poésies* latines, grecques et françaises, une *Histoire du concile de Trente*.

Mongitor, *Bibl. Sic.*

*CATAMANTALÈDE, roi séquanais, père de Casticus, vivait au premier siècle avant J.-C. Il reçut le titre d'allié et ami du sénat et du peuple romain, et est mentionné par César.

César, *Bellum Gallicum*, I, 3.

*CATAN, CATTAN ou CATANES (*Cristoforo*), philosophe hermétique suisse, natif de Genève. On a de lui un traité de *Géomance, livre non moins plaisant et récréatif que d'ingénieuse invention, pour savoir toutes choses présentes, passées et à venir, avec la roue de Pythagoras; le tout mis en lumière par Gabriel du Préau*; Paris, 1577, in-4°, et en anglais, Londres, 1591, in-4°; nouvelle édit. française, 1558, in-8°.

Sinceri, *Nouveau compte-rendu d'ouvrages curieux* (en allemand). — Adelung, supplément à Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon*.

CATANAISE (LA). *Voy.* CABANE.

CATANEO (*Giac-Mario*), ecclésiastique et poëte italien, né à Navarre, mort à Rome en 1525, apprit les langues anciennes sous Merula et Démétrius, et devint secrétaire du cardinal Bandinelli de Sauli. Il cultivait avec succès la littérature, ce qui lui valut plusieurs charges avantageuses. Ses envieux cachèrent sa mort, pour avoir le temps de solliciter auprès du pape Clément VII les bénéfices dont il jouissait; ce qui donna lieu à Mirteus de lui consacrer cette épitaphe :

> Vide, viator, quanta jactura occulti
> Esset sepulcri, ne ingenii sui claris
> Pereunioribusque monumentis tectus,
> Adhuc ubique viveret Cataneus.

On a de Cataneo : *Commentaires sur Pline le Jeune*; Milan, 1506; — quatre *Dialogues* traduits *de Lucien*; — *la Ville de Gênes*, poëme dédié au cardinal Bandinelli; — *Solymis*, ou *la prise de Jérusalem*; et plusieurs autres ouvrages en prose.

Paul Jove, *Elog. doct.*, chap. 79. — Lilio Giraldo, *de Poeticis sui temporis*. — Léandre Alberti, *Descriptio Italiæ*. — Vossius, *de Historicis Latinis*. — Nicias Erythræus, *Pinacoth.*

CATANEO (*Girolamo*), ingénieur italien, né à Navarre, vivait en 1584. Il a laissé : *Opera*

nuova di fortificare, offendere e defendere, e far gli allogiamenti campali; aggiuntovi un trattato degl' esamini de' bombardieri, e di far fuochi arteficiati; Brescia, 1564, in-4°; réimprimé à Brescia en 1584 et 1608, in-4°, sous le titre : *Dell' arte militare*, traduit en français par Jean de Tournes; Lyon, 1564, in-4°, et en latin, Genève, 1600, in-4°; — *Avvertimenti et essamini intorno a quelle cose che richiede a un bombardiere*, ib., 1567, id.; — *Tavole brevissime per sapere con prestezza quanto file vanno a formare una giustissima bataglia*; ib., 1567, id.; — *Nuovo ragionamento del fabricare le fortezze*; id., 1571, id.; — *Del arte del misurare le muraglie*; Lyon, 1572 et 1608, en 2 parties in-4°; — *Modo di formare con prestezza le moderne battaglie*; ib., id., id., avec figures; — *Opera del misurare*; ib., 1572, id., id.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

CATANEO (*Pietro*), architecte italien, né à Sienne, vivait en 1567. On a de lui : *In casa de' figliuoli di Aldo*, en 4 livres; Venise, 1534, in-fol., avec figures. Ce traité fut complété en huit livres, sous le titre de *Architettura di Cataneo*; ib., 1567, in-fol., figures.

Adelung, supplément à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*. — Chaudon, *Dictionnaire universel*.

CATANEO (*Thomas*), philosophe italien, mort vers 1736. Il a laissé : *Opere postume*; Venise, 1736, in-4°, publiées par ses fils, et contenant : *Introduzione alle scienze, l'Arte del pensare; l'Oratore; tre ragionamenti sopra la esistenza delle prime verità architettoniche nella religione, nella politica et nella morale*.

Adelung, supplément à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

***CATANEUS** (*André*), natif de Tavola, savant italien du quinzième siècle. Il professa la philosophie à Florence; il reste de lui un traité de métaphysique, intitulé *Opus de intellectu et de causis mirabilium effectuum*, in-4°, sans date (Florence, vers 1485). G. B.

Documents inédits

***CATANEUS** (*Jacques*), médecin génois, vivait vers 1518. Le premier, il a recommandé les frictions mercurielles dans les maux vénériens. On a de lui : *de Morbo gallico*, imprimé dans le 1er volume de la *Collection Luisini*; Venise, 1566. Dans ce traité, Cataneus rapporte l'invasion de la maladie vénérienne en Europe à 1494.

Éloy, *Dict. de la Médecine*.

CATANI (*Damiano*), amiral génois, vivait en 1373. Au commencement du règne de Pierre II de Lusignan, les Cypriotes ayant, à l'instigation des Vénitiens, massacré tous les Génois qui se trouvaient dans leur île, Catani fut immédiatement envoyé dans les mers de Chypre pour venger cet affreux attentat. Bien qu'il n'eût que sept galères, il remporta des avantages signalés. Par des attaques rapides, il s'empara de Nicosie le 16 juin 1373, et de Paphos le 23 du même mois. Dans une surprise, soixante-dix femmes, appartenant aux premières familles de Paphos, tombèrent en son pouvoir; il renvoya ces prisonnières, malgré les murmures de ses matelots, sans permettre qu'il leur fût fait aucun outrage. « Ce n'est pas pour enlever de tels captifs que Gênes nous a envoyés ici, » répondit-il. Cette conduite, aussi noble qu'adroite, inspira aux Cypriotes la plus haute considération pour Catani, et ses négociations furent aussi heureuses que ses victoires avaient été clémentes. Chypre tarda peu à rentrer sous la domination génoise.

Uberto Polleto, *Historia Genuensis*, l. VIII, 489. — Georgius Stella, *Annales Genuenses*, p. 1104. — Sismondi, *Histoire des Républiques italiennes*, VII, 188.

***CATANIA** (*Francesco*), médecin sicilien, né à Palerme en 1598, mort dans la même ville en 1688. Il se maria en 1627, et eut un fils : ayant perdu sa femme et son enfant, il fit profession chez les jésuites de Palerme. Il a laissé : *Quæstio de medicamento purgante*; Palerme, 1648, in-4°.

Manget, *Bibliotheca scriptorum medic.*, l. III, p. 44. — Éloy, *Dictionnaire de la Médecine*.

***CATANIO** (*Francesco*), littérateur italien, né à Florence en 1465, mort en 1521. On a de lui : *de Pulchro*, en 3 livres; — *Oratio in funere Laurentii Medicis*; — *Epistolæ variæ*; — *Commentarium super Plotino, de essentia animæ*. Ces ouvrages ont été réunis en un vol.; Bâle, 1563, in-fol.

Ghilini, *Teatro d'Uomini illust.*, II, 88.

***CATANUSI** (*Placide*, et non *Philippe*) (1), jurisconsulte et littérateur français, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il professa le droit, et fut avocat au parlement de Paris. On a de lui : *Instruction à la langue italienne*; Paris, 1667, in-12; — *les Œuvres amoureuses de Pétrarque, traduites en français en prose, avec l'italien à côté*; Paris, 1669, in-12.

Catalogue de la Bibl. impériale. — Goujet, *Bibl. franç.*, VII, 324.

***CATANUTUS** (*Nicolas*), apothicaire et poëte sicilien, né à Catane en 1658. Il était très-versé en botanique, cultivait avec succès les belles-lettres, et devint membre de l'Académie de Catane. On a de lui : *Isagogicon, sive facilis introductio ad universam pharmaceuticæ artis praxim*; Catane, 1650, in-4°; et un *recueil* de poésies; Catane, 1658, in-4°.

Manget, *Bibliotheca Script. medic.*, III, 45. — Éloy, *Dict. historique de medecine*.

CATEL (*Charles-Simon*), musicien compositeur, né à l'Aigle (Orne) au mois de juin 1773, et mort Paris le 29 novembre 1830. Catel vint fort jeune à Paris, où il se livra avec ardeur à son goût pour la musique. Admis, sur la recommandation de Sacchini, à l'école royale de musique et de déclamation fondée en 1784 par M. de la Ferté, intendant des menus-plaisirs, il y étudia le piano sous la direction de Gobert, et reçut des leçons d'harmonie et de composition de Gossec. Nommé accompagnateur et professeur adjoint de cette

(1) C'est le prénom que lui donne à tort Goujet.

école en 1787, il obtint en 1790 la place d'accompagnateur à l'Opéra. La même année, le corps de musique de la garde nationale ayant été formé par Sarrette, qui devint ensuite directeur du Conservatoire, Catel fut choisi comme chef de musique adjoint à son maître Gossec, et composa un grand nombre de marches et de pas redoublés qui furent bientôt adoptés par les régiments de l'armée ; mais la première production qui fixa sur lui l'attention publique fut un *De profundis* avec chœurs, qu'il écrivit en 1792 pour les funérailles de Gouvion, major général de la garde civique. Les fêtes nationales lui inspirèrent presque toutes quelques compositions. Le peu d'effet produit en plein air par les instruments à cordes le déterminèrent à écrire des symphonies et des chœurs à grand orchestre, dans lesquels les instruments à vent seuls étaient employés ; l'*Hymne à la Victoire*, exécuté aux Tuileries le 11 messidor an II, à l'occasion de la bataille de Fleurus, fut le premier essai d'une musique de ce genre.

En 1795, lorsqu'on organisa définitivement le Conservatoire de musique, Catel fut chargé d'y professer l'harmonie. Jusque-là cette science avait été enseignée en France d'après le système de la basse fondamentale, imaginé par Rameau ; Catel débarrassa la théorie de Rameau de son échafaudage d'accords fondamentaux, et rédigea sur des bases plus simples et plus rationnelles un *Traité d'Harmonie* qui parut en 1702. Ce traité, dont M. Fétis a donné une savante appréciation, fut adopté par le Conservatoire, et a été pendant plus de vingt ans le seul guide des professeurs. Catel prit aussi une grande part à la rédaction des solféges destinés à l'enseignement des élèves. En 1810, il devint inspecteur du Conservatoire, conjointement avec Gossec, Méhul et Chérubini ; mais les événements de 1814 ayant retiré à son ami Sarette la direction de cet établissement, il donna sa démission, et n'accepta depuis lors que la nomination de membre de l'Institut en 1815.

Catel occupe une place honorable parmi nos compositeurs de musique dramatique. Il a fait successivement représenter : à l'Opéra, *Sémiramis*, 3 actes (1802) ; — à l'Opéra-Comique, *l'Auberge de Bagnères*, 3 actes (1807), et *les Artistes par occasion*, 1 acte (id.) ; — à l'Opéra, *Alexandre chez Apelle*, ballet en 2 actes (1808), et *les Bayadères*, opéra en 3 actes (1810) ; — à l'Opéra-Comique, *les Aubergistes de qualité*, 3 actes (1812), et *le Premier en date*, 1 acte (1814) ; — *le Siége de Mézières*, pièce de circonstance, avec Nicolo Isouard, Boïeldieu et Chérubini ; — à l'Opéra-Comique, *Wallace*, ou *le Ménestrel*, 3 actes (1817) ; — à l'Opéra, *Zirphile et Fleur de myrte*, 2 actes (1818) ; — et à l'Opéra-Comique, *l'Officier enlevé*, 1 acte (1819). Catel tenta d'agrandir les formes qu'avait alors l'opéra-comique proprement dit ; mais, malgré les excellents morceaux que l'on rencontre dans ses ouvrages, tels, par exemple, que le finale de *l'Auberge de Bagnères*, le trio des *Artistes par occasion* ; malgré les beautés réelles que renferment ses partitions de *Sémiramis*, des *Bayadères* et de *Wallace*, son meilleur opéra, la musique de ce compositeur n'a jamais été appréciée du public comme elle méritait de l'être. Il est vrai que, si le style en est d'une pureté remarquable, les mélodies, quoique gracieuses et élégantes, ne brillent pas toujours par l'invention. Le dégoût que Catel éprouva de son peu de succès le décida, dans un âge encore peu avancé, à abandonner le théâtre. Doué d'un esprit juste et pénétrant, il joignait à une sévère probité les qualités de l'âme la plus pure ; et jusqu'à sa mort sa bienveillance pour les jeunes artistes qui réclamaient ses conseils ou sa protection ne se démentit point un seul instant.

On trouve, dans la collection des pièces de musique à l'usage des fêtes nationales, un grand nombre de morceaux composés par Catel, notamment une ouverture pour instruments à vent, exécutée dans le temple de la Raison en l'an II de la république ; des marches et des pas redoublés ; des symphonies militaires ; l'*Hymne à la Victoire sur la bataille de Fleurus*, paroles de Lebrun ; l'hymne de guerre intitulé *le Chant du départ*, qui fut en faveur jusqu'à la fin du consulat ; l'*Hymne à l'Égalité*, paroles de Chénier, etc., etc. Le recueil des chansons et romances civiques publié en 1796 contient aussi plusieurs productions de ce compositeur. Catel s'était essayé aussi dans la musique de chambre : on a de lui six quintetti pour 2 violons, 2 altos et basse, publiés en 1797 ; trois quatuors pour flûte, clarinette, cor et basson (1798), et six sonates faciles pour le piano (1799).

Dieudonné Denne-Baron.

Documents inédits. — Fétis, *Biog. univ. des musiciens.*

CATEL (*Guillaume*), historien français, né à Toulouse en 1560, mort dans la même ville le 5 octobre 1626. Sa famille était originaire d'Écosse. Il fit ses premières études au collége de l'Esquille, puis vint à Paris étudier le droit sous Genebrard. A la mort de son père, Guillaume Catel fut nommé conseiller au parlement toulousain. Ce fut sur son rapport que Lucilio Vanini, accusé d'athéisme, fut condamné au feu en 1619. Les fonctions magistrales n'empêchèrent pas Catel de se livrer à la littérature. Il a laissé : *Histoire des comtes de Toulouse* depuis 710 jusqu'en 1274 ; Toulouse, 1623, in-fol. ; — *Mémoires sur l'histoire du Languedoc* (publiés par Catel neveu) ; Toulouse, 1633, in-fol.

Dom Vaissette, *Histoire du Languedoc*. — *Biog. Toulousaine.*

*CATEL (*Samuel-Henri*), grammairien et lexicographe allemand, né à Halberstadt le 1er avril 1758, mort vers 1835. Ministre protestant et professeur de grec au gymnase français de Berlin, il a publié de nombreux ouvrages, tels que : *les Élégies de Tibulle* (en allemand) ; Leipzig, 1780, in-8° ; — *Notice historique sur*

la fondation des colonies françaises en Prusse (en allemand); Berlin, 1785, in-8°; — *Bion, Moschus, Anacréon, et Sapho*, en vers allemands; Berlin, 1787, in-8°; — *Cabinet mathématique et physique*; Berlin, 1790-1793; — *Instruction d'un jeu historico-chronologique*; — *les Fables de la Fontaine*, en français et en allemand; Berlin, 1791-1794, 4 vol. in-8°; — *les Fables de Florian*, en français et en allemand; ibid., 1796, in-16; — *Nouveau dictionnaire de poche français-allemand et allemand-français*; nouvelle édition, Brunswick, 1796, 2 vol. in-8°; — *Exercices de prononciation, de grammaire et de construction pour faciliter aux Français l'intelligence et l'usage de la langue allemande*; 1799, in-8°.

Quérard, *la Fr. litt.* — *Galerie historique des Contempor.* — *Berliner Monatschrift*.

CATELAN ou **CATALAN** (*Laurent*), pharmacien hermétique français, vivait en 1639. Il s'occupa beaucoup de la composition des remèdes, et l'Académie de Toulouse se décida sur ses conseils à modifier la confection de la thériaque. On a de Catelan : *Démonstration de la confection alkermès*; Montpellier, 1609, in-16, et 1614, in-12, traduit en latin par Probelberger, 1660; — *Discours sur la thériaque*; Montpellier, 1614 et 1626; — *Histoire de la nature, chasse, vertus, propriétés et usage de la licorne*; Montpellier, 1624, in-8°; traduit en allemand par Guillaume Fabro; Francfort, 1625, in-8°, avec figures. — *Traité du Bézoard*, traduit en allemand; Francfort, 1627, in-8°; — *Rare et curieux discours de la plante appelée Mandragore*; Paris, 1639, in-12.

Biographie médicale.

CATELLAN (*Jean* DE), seigneur de la Masquère, jurisconsulte français, né en 1618, mort en 1700. Sa famille, originaire de Florence, compte plusieurs personnages distingués. Jean de Catellan, père de celui qui est l'objet de cet article, était doyen du parlement de Toulouse. Son fils lui succéda, fut aussi un magistrat éclairé, et a laissé : *Arrêts notables du parlement de Toulouse*; Toulouse, 1703 et 1730, 2 vol. in-4°, réimprimés avec les *Observations* de Vedel; Toulouse, 1735, in-4°.

Moréri, *Grand dictionnaire historique.*

CATELLAN DE LA MASQUÈRE (*M*[lle] *Claire-Priscille-Marguerite*), poëte française, née à Narbonne en 1662, morte à la Masquère en 1745. Elle vint, en 1697, habiter Toulouse, où son cousin, le chevalier de Catellan, était secrétaire perpétuel de l'Académie des Jeux Floraux. Quatre fois elle fut couronnée par cette société, dont elle obtint le titre de maîtresse. Les agréments de sa figure, disent les biographes, répondaient à ceux de son imagination et de son esprit. — On a conservé d'elle une *Ode* sur *Clémence Isaure*.

Prudhomme, *Biographie des femmes célèbres.* — Chaudon et Delandine, *Nouveau Dict. hist.* — Lelong, *Bibl. hist. de la Fr.* (éd. Fontette).

CATELLAN (*Jean* DE), prélat français, né à Toulouse, mort en 1725. Il fut évêque de Valence. On a de lui : *Instructions pastorales*, adressées aux nouveaux convertis; — *Antiquités de l'Église de Valence, avec des réflexions sur ce qu'il y a de plus remarquable dans ces antiquités*; Valence, 1724, in-4°, réponse très-remarquable au *Prédestinianisme* du P. Duchesne.

Quérard, *la France littéraire.* — *Journal des savants*, 1726.

CATELLAN-AUMONT (*Jean-Antoine*, marquis DE), magistrat français, né à Toulouse en 1759, mort le 14 avril 1834. Reçu à l'âge de vingt-quatre ans avocat général au parlement de Toulouse, et peu après procureur général par *interim*, il était le seizième membre que sa famille donnait à cette compagnie. Il manifesta, dès son début, cet amour de la justice et de la véritable liberté qui fut le caractère distinctif de sa longue carrière. Les anciens recueils nous le montrent contribuant à fixer la jurisprudence sur l'état civil des protestants et la légitimité de leurs enfants, qui fut définitivement reconnue, sur ses conclusions, par arrêt de 1783. Sous le ministère de Brienne, il refusa de requérir l'enregistrement des écrits qui bouleversaient la magistrature : des lettres de cachet lui ordonnèrent de se rendre au château de Lourde, d'où il ne sortit qu'après le changement du ministère. Au moment de la terreur révolutionnaire, ne voulant pas quitter le sol de la patrie, il n'échappa à la mort qu'en changeant souvent de résidence. Sous l'empire, il s'abstint de toute fonction publique; et quand, après la restauration de 1814, la place de premier président de la cour royale de Toulouse lui fut nominativement offerte, il fit une réponse que l'histoire doit enregistrer, car elle était digne de nos anciens magistrats : « Un long espace de temps « s'est écoulé, écrivait-il, depuis que j'ai abandonné la magistrature; la législation a changé. Je ne pourrais assez bien remplir tous les « devoirs de ma charge; je ne puis accepter. » M. de Catellan représenta le département de la Haute-Garonne durant les sessions de 1815 et de 1816. En 1819, il fut appelé à la chambre des pairs. Dans ces deux assemblées, il appartint à cette opinion monarchique et constitutionnelle qui avait pris au sérieux la forme de gouvernement dont la France était redevable au roi Louis XVIII. Le recueil des *rapports* du marquis de Catellan *sur les cours prévôtales*; *sur le renouvellement de la chambre des députés*; *sur la tenue des registres de l'état civil, et leur remise entre les mains du clergé*; *sur la législation de la presse*, dont il fut l'un des rapporteurs à la chambre des pairs en 1819; *sur les modifications apportées à cette législation* en 1822; enfin ses votes pleins de modération lors du procès des derniers ministres de Charles X, en 1830, montrent sa persistance dans ses opinions. Il était retiré depuis cinq ans dans sa

ville natale, quand la mort vint l'atteindre à l'âge de soixante-quinze ans. Il laissa un frère, ancien chevalier de Malte, dans lequel s'éteignit son nom, l'un des plus honorables de l'ancienne province du Languedoc. Son petit-fils, le comte de *Gramont d'Aster*, faisait partie de la chambre des pairs en 1848. H. DE B.

Biographie Toulousaine. — *Répertoire de jurisprudence.* — *Journal de la Haute-Garonne.* — 1838. *Journal des Débats*, 1838.

* CATELLANO (*François*), poëte et helléniste italien, natif de Livourne, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Raccolta degl' Inni del corpus Domini, colla loro traduzione in rime toscane*, Pise, 1749, sous le nom académique de *Cidalmo Orio*; — *Anacreonte, poeta greco, tradotto in rime toscane*; Venise, 1753, in-8°, sous le même pseudonyme; — *di Erone e di Leandro, poema greco di Museo, tradotto in verso*; à la suite de l'ouvrage précédent.

Paitoni, *Bibl. degli Volgarizz.*

CATENA (*Francesco*), jurisconsulte et poëte sicilien, né à Palerme, mort en 1673. Il avait une grande réputation d'éloquence, et cultivait les lettres avec succès. On a de lui un recueil assez singulièrement composé, sous le titre de *Canzoni Siciliane burlesche e sacre.*

Chaudon et Delandine, *Nouv. dict. hist.*

* CATENA (*Jean-Baptiste*), théologien et linguiste italien, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Il a publié : *Girol. Gigli, Lezioni di lingua toscana, raccolte da Giambat. Catena*; Venise, 1744, in-8° (troisième édition); — *Lettere del cardinale Giov. de Medici, figlio di gran duca Cosmo I*; Rome, 1752, in-4°.

Adelung, supplément à Jöcher, *Allg. Gelehrt.-Lexicon.*

CATENA (*Jérôme*), écrivain italien, né à Norcia (Ombrie), vivait en 1581. Il était secrétaire du cardinal Riario, patriarche d'Alexandrie, et a écrit : *Latina Monumenta*, en 8 livres; Pavie, 1577; — *Discours sur l'Art de traduire*, dans lequel il critique la traduction de l'*Énéide* d'Annibale Caro; Venise, 1581, in-8°; — *Vita del papa Pio V*; Rome, 1586, in-4°.

Ghilini, *Teat. d'Uomini letterati.*

CATENA (*Pietro*), humaniste et mathématicien italien, natif de Venise, vivait en 1556, et mourut en 1577. Il était docteur en théologie, et enseigna les mathématiques à Padoue. On a de lui des Commentaires sur *Aristote* et sur *Porphyre*; Venise, 1556; — *de Sphæra, lib. IV*; — *de Motu Mobili*; — *de Calculo Astronomiæ*; — *Ephemerides annorum.*

Papadopoli, *Hist. gymnas. Patav.*

CATENA (*Vincenzo*), peintre, né à Venise 1470, mort en 1530. Quoique riche, il cultiva la peinture avec assiduité, et approcha des plus grands artistes de son temps. On ne sait pas au juste quel fut son maître; mais, à en juger par ceux de ses ouvrages que l'on conserve à Venise, tels que le *Martyre de sainte Christine*, à *Santa-Maria mater Domini*; les *Trois saints*, à Saint-Jean et Saint-Paul; et la *Madone entre saint François et saint Jérôme*, à l'Académie, tableaux dans lesquels on retrouve encore la dureté de l'ancien style, on le croirait plutôt élève de Carpaccio ou des Vivarini, que des Bellini. Son chef-d'œuvre était une *Sainte Famille*, d'un style analogue à celui du Giorgione, qui faisait partie de la galerie Pesaro. Le musée de Dresde possède de lui une *Vierge avec saint Nicolas de Bari, saint Antoine, et deux saintes femmes.*

La réputation de cet artiste fut telle de son vivant, que dans une lettre citée par Morelli, et écrite de Rome le 11 avril 1520, peu de temps après la mort de Raphaël, et dans un temps où Michel-Ange était fort malade, on recommande à Catena d'être en garde contre la maladie, *parce qu'elle semble s'attacher aux grands peintres.*

Plus encore que par son talent, Catena se rendit utile à l'école vénitienne en laissant par testament une partie de sa fortune pour établir l'Académie dans un local convenable.

E. B—N.

Zanetti, *della Pittura veneziana.* — Morelli, *Notizié.* — Lanzi, *Storia pittorica.* — Ticozzi, *Dizionario.* — Viardot, *Musées d'Italie.*

* CATENACCI (le P. *Gian-Domenico*), franciscain et compositeur italien, né à Milan, mort en 1800. Il était de l'ordre de l'Observance, et fut aussi habile contrapuntiste qu'organiste distingué. Il a formé de nombreux élèves. On a de lui un livre très-remarquable de *sonates fuguées pour l'orgue*; Milan, 1791.

Fétis, *Biographie des Musiciens.*

* CATERINO (*Luigi*), savant italien, né à Saint-Cyprien, dans la Terre de Labour, le 25 juin 1786; mort à Naples le 9 mai 1834. Élevé au séminaire d'Aversa, il eut pour maîtres Marc-Antoine Diana, Félix Basile, Francesco Sabazzi, Crescenzo Bellafiore, et Solgori. En 1810, il fut appelé à la chaire de rhétorique et de langue grecque au séminaire de Pouzzoles; et en 1812 il reçut la mission d'expliquer les papiers trouvés à Herculanum, en même temps qu'il fut élu membre de l'Académie de ce nom. Il devint ensuite successivement maître de rhétorique au lycée du *Sauveur*, directeur de l'imprimerie royale de Naples, précepteur des princes du sang, et en 1824 professeur de droit canon à l'université. On a de lui : *Elementi dell' arte stenografica*; Naples, 1822. Caterino a, en outre, annoté l'ouvrage grec de Philodème, intitulé *de Vitiis*, et surtout le chapitre x, qui traite *de Superbia*. Ce travail a été publié dans le t. III des papiers d'Herculanum.

Tipaldo, *Biog. degli Ital. illustri*, VIII, 477.

CATESBY (*Marc*), naturaliste anglais, né en 1680, mort le 3 janvier 1750. Son penchant pour les sciences naturelles se manifesta de bonne heure. En 1712, il se rendit en Virginie, d'où il revint, en 1719, possesseur d'une riche collection d'objets d'histoire naturelle. En 1722, il se remit en voyage, visita la Caroline, la Floride

et les îles Bahama; et à son retour, en 1726, il s'appliqua à enrichir le domaine de la science des découvertes qu'il avait faites. C'est alors qu'il composa l'ouvrage qui l'a placé au rang des premiers naturalistes. La Société royale l'admit parmi ses membres, et son nom (*Catesbæa*) a été donné par Linné à un genre de rubiacées. On a de lui : *the Natural history of Carolina, Florida and the Bahama island, containing the figures of birds, beasts, fishes, serpents, insects and plants; Together with their descriptions in english and french, to wohich are added observations on the air, soil and water with remarks upon agriculture, grain, root*, etc.; Londres, 1731-1743, 2 vol. gr. in-fol. : ce magnifique ouvrage, en anglais et en français, est accompagné de 220 planches représentant des animaux et des plantes, dessinés avec le plus grand soin par Catesby lui-même; c'est là qu'on trouve la première description du *philadelphus coronarius* (seringat), du *calycanthus florida*, du *dodecatheon meadia*, plantes cultivées aujourd'hui dans presque tous les jardins; — *Appendix to the natural history of Carolina*; ibid., 1748, gr. in-fol. : de nouvelles éditions de l'ouvrage, plus complètes, ont été publiées à Londres en 1754 et 1771, et à Paris en 1764; — *Hortus Britannico-Americanus*; Londres, 1763; la seconde édition parut sous le titre : *Europæ Americanus, or a collection of* 85 *various trees and shrubs of north America, adapted to the climates and soils of Great-Britain, Ireland and mots parts of Europe*; Londres, 1767, in-4°; — plusieurs mémoires insérés dans les *Philosophical Transact.*, entre autres *sur les Migrations des Oiseaux de passage* (t. 44).

Meusel, *Biblioth. histor.* — Ersch et Gruber, *Allgem. Encycl.* — Rose, *New Biographical Dictionary.* — Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.* — Pulteney, *Scetches*, etc.

*CATHALA (*Jean*), compositeur français, vivait en 1683. Il était maître de musique de la cathédrale d'Auxerre. On a de lui : *Lætare, Jerusalem*, messe à 5 voix; Paris, 1666, in-fol.; — *Inclina cor meum, Deus*, messe à 4 voix; Paris, 1678, in-fol.; — *Nigra sum, sed formosa*, messe à 5 voix; id. : il n'y a pas une seule note blanche dans cette messe, par allusion au titre; — *Non recuso laborem*, messe à 4 voix; Paris, 1680, in-fol.; — *Messe syllabique en plain-chant*, à 4 voix; Paris, 1683, in-fol.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens.*

CATHALA-COTURE (*Antoine* DE), jurisconsulte et historien français, naquit à Montauban en 1632, et mourut à Auch en 1724. Il fit d'excellentes études à l'université de Toulouse, et fut destiné à la magistrature par son père, avocat général à la cour des aides de Montauban. Mais la fortune de celui-ci, entièrement compromise, ne lui ayant pas permis de conserver un emploi dont les revenus ne suffisaient plus à l'entretien de sa famille, il fut obligé de rentrer au barreau, où son talent pouvait lui offrir plus de ressources. Le fils dut suivre la carrière de son père; et, se rangeant bientôt parmi les avocats distingués du pays, il parvint à réparer en quelques années les brèches faites à la fortune paternelle. C'était surtout un sentiment de piété filiale qui l'avait guidé dans le choix d'un état lucratif, qui pût le mettre en situation d'empêcher que les derniers jours de son père s'écoulassent dans la gêne. Ses moments de loisir furent remplis par la culture des lettres; il s'attacha de préférence à l'étude du pays qui l'avait vu naître, et recueillit sur son histoire, sa topographie, sa population, etc., des renseignements qui lui fournirent la matière d'un *Mémoire sur la généralité de Montauban*, qui fut inséré, en partie, dans l'*État de la France* de Boulainvilliers. Ces recherches dignes d'intérêt appelèrent sur lui l'attention publique, et contribuèrent à le porter au poste honorable de maire de Montauban et de subdélégué de l'intendance. Pendant le cours des deux contagions qui désolèrent la Provence en 1720 et 1721, il rendit de grands services à ses concitoyens, en prenant toutes les mesures qu'il crut les plus utiles pour les préserver de ce fléau. Il fut chargé aussi par le gouvernement de la subdélégation d'Auch. Il se délassait de ses occupations sérieuses par la composition de pièces fugitives en vers; mais le poëte ou plutôt le versificateur n'obtint pas le même succès que l'administrateur. Il continua d'amasser des matériaux pour l'histoire de la contrée qui l'avait vu naître, et poursuivit son travail jusqu'à l'année 1700. Ils furent mis en œuvre par Cazamea, libraire instruit de Montauban, qui compléta le travail primitif de l'auteur, le poursuivit jusqu'en 1784, et publia le tout sous le titre d'*Histoire politique, ecclésiastique et littéraire du Quercy*; Montauban, 1785, 3 vol. in-8°, en y ajoutant quelques indications utiles, telles que le catalogue des principaux écrivains de la province, la table des comtes, des évêques de Cahors et de Montauban, une relation du siége de cette ville en 1611, et une dissertation sur le lieu de naissance du pape Jean XXII. La publication de cet ouvrage donna lieu à une singulière méprise des auteurs du *Petit dictionnaire des grands hommes* : « M. Cathala-Coture, disent-ils, vient « de nous faire passer le prospectus de son *Histoire du Quercy*. La France va être humiliée « de la gloire du Quercy, quand il aura donné la « liste des ministres, des capitaines, des prélats « et des poëtes de cette province (p. 246). » Cette bévue ne peut trouver son excuse ni sa compensation dans une plaisanterie de mauvais aloi.

J. L.

Histoire politique et littéraire du Quercy, t. III, p. 81. — Quérard, *la France littéraire.*

*CATHALAN (*Jacques*), jésuite et orateur français, naquit à Rouen le 5 mai 1671, et mourut le 7 février 1757. Ayant fait de bonnes études au collége de la compagnie de Jésus, il suivit

l'impulsion des maîtres habiles sous lesquels il s'était formé, en demandant son admission dans l'Ordre, ce qu'il obtint facilement, d'après les espérances que ses dispositions précoces avaient fait naître. Selon les règles de l'institut, il dut professer les humanités dans plusieurs colléges; puis le talent qu'il manifesta pour la prédication lui ouvrit une autre carrière, où son mérite put se développer avec plus d'éclat. C'est ainsi qu'il fut choisi par ses supérieurs pour prononcer, dans les occasions solennelles, l'oraison funèbre de plusieurs princes et princesses que la mort avait moissonnés récemment, honneur qui ne s'accordait qu'aux sujets les plus distingués de la compagnie. On lui doit, dans ce genre, l'*Oraison funèbre de Louis, dauphin* (fils de Louis XIV); Paris, 1711, in-4°. Le P. Buffier, dans son *Traité philosophique et pratique d'éloquence*, la présente comme un modèle : « Elle a, dit-il, de « grandes beautés et une grande justesse. » Il en trace le plan comme si elle eût eu pour auteur Bossuet ou Fléchier. L'*Oraison funèbre de Madame Élisabeth-Charlotte, palatine de Bavière, duchesse d'Orléans*; Paris, 1723, in-4°, offre des passages vraiment remarquables par le mouvement du style et de la pensée. Nous ne pouvons néanmoins partager l'admiration que les journalistes de Trévoux témoignent pour l'orateur, alors qu'il cherche à peindre la douleur *d'un fils, plus fils encore que héros intrépide* (le duc d'Orléans, régent). Dans l'*Oraison funèbre de Charles-Joseph de Lorraine, électeur de Trèves*, Nancy, 1716, in-fol. et in-4°, le P. Cathalan a eu l'art de faire entrer un éloge pompeux de la compagnie de Jésus et une sortie des plus virulentes contre le jansénisme, dont « son altesse a su préserver ses États. » Le P. Cathalan n'a point d'article dans les deux suppléments de la *Bibliothèque* de Ribadeneira, publiés par Cabellero, ni dans la *France littéraire* de M. Quérard.

J. Lamoureux.

France littéraire de 1769, t. I. — Buffier, *Cours des sciences par des principes nouveaux et simples*. — *Mémoires de Trévoux*, 1723.

CATHARIN (*Ambroise*), 43e archevêque de Conza, théologien italien, né à Sienne en 1483, mort à Naples (1) le 8 novembre 1553. Son véritable nom était *Lancelot* Politi. A l'âge de seize ans il prit ses degrés à Sienne, et visita ensuite les plus célèbres universités de France et d'Italie. De retour dans sa ville natale, il professa le droit, fut nommé par Léon X avocat consistorial, et accompagna ce pontife à Bologne lors de son entrevue avec François Ier de France. Dégoûté du monde, Lancelot Politi entra en 1585 dans l'ordre des Dominicains au couvent de Saint-Marc, à Florence. Ce fut alors qu'il prit le nom d'*Ambroise* par dévotion pour le bienheureux Ambroise de Sansédoine, et celui de *Catharin* en l'honneur de sainte Catherine de Sienne. Il se rendit bientôt célèbre par ses écrits, et fut envoyé en 1545 au concile de Trente. En 1547, il fut nommé 32e évêque de Minori (1), dans le royaume de Naples; puis, le 3 juin 1552, Jules III, qui avait été son disciple, le nomma à l'archevêché de Conza. Catharin mourut subitement peu après, en allant à Rome recevoir la pourpre. On cite parmi ses nombreuses productions : *Apologie pour la vérité de la foi catholique contre les dogmes impies de Luther*; Florence, 1520, in-fol.; — *Raisons pour n'en point venir à la dispute avec Martin Luther, adressées à toute l'Église*; Florence, 1521, in-4°; — *Défense de l'Immaculée conception*; Sienne, 1532, in-4°; — *Miroir des hérétiques*, contre Bernardin Ochin; Rome, 1532, et Lyon, 1541, in-8° : cet ouvrage est dédié au pape Paul III; l'auteur s'exprime ainsi à son sujet : « J'ai composé ce livre contre Bernardin Ochin; j'y dépeins au naturel cet hypocrite, et j'y découvre les fourberies de cet imposteur; » l'édition de Lyon contient un traité *sur le péché originel, la chute de l'homme, la parfaite justification par la foi et les bonnes œuvres*; — *Notes et critiques sur les commentaires du cardinal Cajetan*; Paris, 1535, in-8° : cette controverse, qui a pour sujet la *Genèse*, saint Paul et les épîtres canoniques, se fit remarquer par la vivacité avec laquelle Catharin relève les erreurs qu'il attribue à son adversaire; — *Traités de la Prescience, de la Providence de Dieu*, dans lesquels l'auteur démontre que ni l'une ni l'autre ne préjudicie au libre arbitre; — *de la Prédestination de J.-C.*; — *des Bons et des mauvais anges*; — *de la Chute de l'homme et du péché originel*; — *de la Gloire de J.-C. et de Marie*; — *de la Mort universelle de tous les hommes, et de leur Résurrection au jugement dernier*; — *de la Vérité du purgatoire, de la récompense des bons*; — *du Supplice des méchants*; — *de l'État futur des enfants qui meurent avant le baptême*; — *sur la Certitude de la gloire des saints, sur le respect qui leur est dû, et sur la confiance que l'on peut avoir en leur secours* : ces divers traités ont été publiés réunis; Lyon, 1552, in-4°; — *Neuf clefs nécessaires pour l'intelligence des livres saints*, dédié à François Ier; Lyon, 1543, in-8°; — *il Remedio della pestilente dottrina d'Ochino*; Rome, 1544, in-8°, auquel il fut répondu par *Risposta di messer Bernardino Ochino alle false calumnie e impie biastemmie di frate Ambrosio Catarino*; 1546, in-8°; — *Si la peine de mort contre les hérétiques est de droit divin*; Venise, 1547; — *Traité sur la résidence des évêques, et si elle est de droit divin*, contre Barthélemy de Cananza; Venise, 1547, in-8°; — *Défense pour les catholiques qui tiennent qu'on peut être assuré d'avoir la grâce*, et *sur la justification, contre Dominique Soto*; Venise, 1547, 2 vol. in-8°, et Lyon, 1551, in-16, et plu-

(1) Et non à Rome, comme le prétend la *Biog. Michaud*.

(1) Et non de Minorque, comme le dit la *Bibliothèque sacrée*.

sieurs ouvrages sur l'Écriture sainte et la théologie.

Voici le jugement que Dupin, dans sa *Bibliothèque ecclésiastique*, porte sur Catharin : « On ne peut douter que cet auteur n'eut de grands talents naturels et une grande lecture, beaucoup de génie, de pénétration, d'érudition, et de facilité à écrire. Il écrit même assez poliment pour un théologien scolastique ; mais il faut convenir qu'il était très-libre et même hardi dans ses sentiments, et qu'il ne se faisait point une affaire de s'écarter des opinions de saint Thomas, de saint Augustin, communes à tous les théologiens pour en embrasser de nouvelles. »

Le P. Roberti, *Bibliothèque pontificale*, III, 268. — Echard, *Script. ordin. prædic.*, II, 144. — Le P. Touron, *Hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique*, IV, 127. — Serry, *Défense d'Ambroise Catharin sur l'intention nécessaire par l'administration des sacrements*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*. — Nicéron, *Mémoires*, XXXIV.

CATHCART (lord *William* SHAW), général et diplomate anglais, né en Écosse le 17 septembre 1755, mort à Cartsfide le 17 juin 1843. Il étudia d'abord le droit ; mais, lors du soulèvement des anciennes colonies d'Amérique, il prit du service dans l'armée destinée à les maintenir dans la dépendance anglaise. De simple cornette, il s'éleva, dans cette guerre, au grade de lieutenant-colonel des gardes, qui lui fut accordé en 1781. Il était brigadier général lorsque l'Angleterre équipa, en 1793, une expédition auxiliaire pour les souverains absolus du continent qui combattaient le gouvernement républicain de France. Quoiqu'alors l'armée anglaise n'eût guère que des revers, Cathcart se distingua dans quelques affaires ; du moins les bulletins l'assurèrent. C'est surtout pendant la retraite du duc d'York qu'il fut utile aux troupes de sa nation ; il protégea l'embarquement de la cavalerie. Étant rentré dans sa patrie, il fut comblé d'honneurs et de dignités par la faveur de la cour. Le roi le nomma en 1801 lieutenant général, et l'appela, plusieurs années après, dans son conseil privé. Cathcart avait été pair d'Écosse ; le roi lui donna la dignité de vice-amiral du même pays, puis la charge de lord-lieutenant du comté écossais du Clackmanna. On compta assez sur son dévouement pour lui confier, en 1807, la mission odieuse d'enlever la flotte danoise, et de bombarder Copenhague en cas de résistance. Il partit, incendia une partie de la capitale du Danemark, et revint en Angleterre avec la flotte, mais chargé des malédictions du peuple danois, dont le gouvernement se jeta dès lors dans les bras de la France. A son retour, Cathcart, nommé vicomte, commanda pendant quelque temps les troupes anglaises en Irlande. Lorsque enfin les puissances continentales méditèrent une alliance contre Napoléon, il fut envoyé comme ambassadeur à Pétersbourg. Il accompagna l'empereur Alexandre dans la guerre en Allemagne, et resta au quartier général des trois souverains pendant toute la durée de l'invasion de la France. Il fut, en qualité de plénipotentiaire anglais, un des signataires du traité de Paris. De là il se rendit au congrès de Vienne, et signa également le traité qui fut conclu dans cette ville. Il accompagna de nouveau les souverains dans la guerre de 1815, et fut décoré des croix de presque tous leurs ordres ; enfin il retourna avec l'empereur Alexandre à Pétersbourg. Après être resté encore quelques années à son poste d'ambassadeur, il termina enfin sa carrière diplomatique, et revint en Angleterre, où il avait été créé pair du royaume. Il ne signala par aucune action remarquable sa carrière parlementaire, et dès lors l'histoire contemporaine a cessé de parler de lui.
[DEPPING, dans l'*Enc. des g. du m.*]

Conv.-Lexic. — *Moniteur universel.* — Thiers, *Hist. du consulat et de l'Empire.*

*CATHCART (*Charles* MURRAY, lord), général anglais, fils du précédent, né le 21 décembre 1783. Il fut longtemps connu sous le nom de lord Greenock. Ce fut en Espagne, sous les ordres de Wellington, qu'il fit ses premières armes, et ne quitta ce général qu'après la journée de Waterloo et la cessation de la guerre contre Napoléon. Lord Greenock fut alors appelé au commandement militaire d'Édimbourg. En 1830, nommé général major, et en 1851 lieutenant général, il fut envoyé comme gouverneur du Canada. Il est actuellement commandant du district occidental de l'Angleterre. On a de lui : *Commentaries on the war in Russia and Germany during* 1812 *and* 1813 ; Londres, 1850.

Annual register. — *Conversations-Lexicon.*

CATHELINEAU (*Jacques*), généralissime de la Vendée, né au Pin-en-Mauges, dans le bas Anjou (Maine-et-Loire), le 5 janvier 1759 ; mort le 14 juillet 1793. Son père était maçon. Marié tout jeune à Louise Godin, aussi du Pin-en-Mauges, Cathelineau exerça d'abord la profession paternelle ; puis, ayant acheté deux chevaux, il se fit voiturier-colporteur, et par là il fut connu dans le pays environnant. Il savait lire et écrire, il avait de l'intelligence, une profonde piété ; il jouissait d'une telle estime qu'on le surnommait *le Saint de l'Anjou*. Aussi quand survinrent les événements de la révolution, une grande influence lui fut acquise. Le mardi 12 mars 1793, à Saint-Florent-le-Vieil, chef-lieu du district, une émeute éclata, comme dans d'autres endroits du Bocage, au sujet de la levée de 300,000 hommes. Le lendemain matin, Cathelineau était occupé chez lui à pétrir le pain de sa famille, quand il apprit ce qui s'était passé. Sur-le-champ, dans son ardent dévouement pour la cause royaliste, il jugea qu'il ne restait qu'à s'insurger tout à fait. Quoique marié, père de cinq enfants, il sortit de sa maison, appela aux armes les gens de sa paroisse et partit à leur tête : ceux de la Poitevinière, commune voisine, se joignirent à eux. Cette troupe, qui comptait à peine deux cents hommes

la plupart armés de faux, de fourches, de bâtons, attaqua et enleva un poste placé au bourg de Jallais, avec une pièce d'artillerie. Le même jour, Cathelineau, toujours recrutant du monde en chemin, s'empara de la petite ville de Chemillé. Le 14, rejoint par Stofflet (*voyez* ce nom) avec un autre rassemblement, il marcha sur Cholet, capitale de tout le Bocage. La victoire des insurgés fut complète, et leur livra la ville et quatre pièces de canon. Dès lors ce noyau prit de l'importance, et devint ce qu'on appela *la grande armée vendéenne*.

Les affaires de Vihiers (16 mars), de Saint-Pierre de Chemillé (11 avril), de Thouars (5 mai), donnèrent de nouvelles preuves de la bravoure et de l'instinct militaire de Cathelineau. La première bataille de Fontenay (16 mai) fut perdue, faute d'avoir suivi ses conseils pour le plan d'attaque. Le 25, sur le même terrain, les Vendéens prirent une éclatante revanche. A la suite des combats de Doué et de Montreuil (7 et 8 juin), ils remportèrent, le 9, la mémorable victoire de Saumur. Les chefs vendéens réunis dans cette ville ayant senti le besoin de nommer un généralissime, un vote unanime élut Cathelineau. Voici les termes de son brevet : « Aujourd'hui, douze juin mil sept cent quatre-vingt-treize, l'an premier du règne de Louis XVII, nous soussignés, commandant les armées catholiques et royales, voulant établir un ordre stable et invariable dans notre armée, nous avons arrêté qu'il sera nommé un général en chef, de qui tout le monde prendra l'ordre. D'après le scrutin, toutes les voix se sont portées sur M. Cathelineau, qui a commencé la guerre, et à qui nous avons voulu donner des marques de notre estime et de notre reconnaissance. En conséquence, il a été arrêté que M. Cathelineau serait reconnu en qualité de généralissime de l'armée, et que tout le monde prendrait l'ordre de lui. Signé *Lescure, Bernard de Marigny, Stolflet, de la Rochejaquelein, d'Elbée, de Bonchamps*, etc. » La modestie de Cathelineau fut bien étonnée d'un tel honneur.

Après la prise de Saumur, on s'attendait à voir les Vendéens marcher sur Paris; mais la composition de leur armée s'opposait à cette entreprise. Entrés à Angers sans résistance, ils se portèrent de là sur Nantes, que défendait le général Canclaux. Une grande partie des paysans étaient rentrés chez eux, comme il arrivait après chaque affaire importante. A son arrivée devant Nantes le 29 juin, Cathelineau n'avait que 18 à 20 mille hommes au plus. Commencée à six heures du matin, l'attaque se prolongeait. Vers deux heures, Cathelineau, qui combattait à la porte de Rennes, fit, de sa personne, un dernier effort à la tête d'une troupe choisie; il se jeta tête baissée dans les retranchements ennemis, il pénétra dans le faubourg, sur la place Viarmes; il touchait à la victoire, quand il fut atteint d'une balle qui lui traversa le bras et se perdit dans la poitrine. Consternés, les Vendéens se retirèrent. Transporté à Saint-Florent, Cathelineau ne survécut à sa blessure qu'une quinzaine de jours. Une foule pleine d'anxiété se tenait devant la maison où il gisait. Un de ses parents, un villageois comme lui, annonça l'événement fatal en ces termes, d'une éloquente simplicité : « Le « bon Cathelineau a rendu son âme à celui qui « la lui avait donnée pour venger sa gloire. » Cathelineau était d'une taille vigoureuse; il avait les cheveux noirs et frisés, le teint vermeil, le regard vif, la bouche, les lèvres et le nez assez forts, la voix sonore et belle. Sa statue, œuvre de M. Molchnecht, inaugurée au Pin-en-Mauges en 1826, fut brisée en 1832 par des soldats qui occupèrent cette commune.

Les trois frères de Cathelineau, Jean, Pierre et Joseph, périrent comme lui dans la première guerre de la Vendée, ainsi que trente-trois de ses oncles, cousins, beaux-frères, neveux ou autres parents. Une de ses filles épousa le maçon Lunel, qui se distingua également par sa valeur dans toutes ces guerres. — Le fils de Cathelineau, nommé aussi *Jacques*, et né le 28 mars 1787, fut élevé par la protection de la famille la Rochejaquelein; il combattit dans les rangs des Vendéens en 1815. Sous la restauration, il fut porte-drapeau du 3e régiment d'infanterie de la garde royale; puis il passa dans la compagnie des gardes à pied, où, en 1830, il était sergent (rang de capitaine). On l'appelait *le Saint de la garde*. Lors de la tentative de la duchesse de Berry en 1832, le commandement de la Vendée angevine lui était réservé. La prise d'armes, fixée d'abord au 24 mai, ayant été différée, Cathelineau dut provisoirement se tenir caché. Sa retraite fut dénoncée. C'était la métairie de la Chaperonnière, près de Jallais. Le 27 mai, un détachement de troupe de ligne et de gendarmerie y fut envoyé. La *cache*, pratiquée sous le grenier, dans laquelle était Cathelineau avec deux compagnons, MM. de Civrac et Morisset, défiait toutes les recherches. Le métayer, nommé Guinehut, fut amené dans le grenier, accablé de mauvais traitements, et menacé de mort immédiate s'il ne livrait son hôte; il resta inébranlable. Cathelineau et ses deux amis entendaient tout; ils ne voulurent pas que cet homme dévoué se sacrifiât pour eux. Levant la trappe qui le couvrait, Cathelineau se montra : — « Ne tirez pas! » cria-t-il; « nous sommes sans armes, nous nous « rendons! » — « Ne tirez pas! » cria aussi l'officier de gendarmerie. Mais le lieutenant Régnier, du 29e de ligne, saisissant le fusil d'un de ses soldats, fit feu à bout portant, et Cathelineau tomba mort. — Il laissait plusieurs enfants, qui restaient sans moyens d'existence. Une souscription fut faite en faveur de cette famille.

TH. MURET.

Vie populaire de Cathelineau, par Th. Muret; Paris, 1845. — *Histoire des Guerres de l'Ouest*, par le même; Paris, 1848, tome

CATHÉLINIÈRE (RIPAULT DE LA), chef royaliste, habitait en 1793, lors de la grande insurrection vendéenne, la commune de Frossay, dans le pays de Retz, à deux lieues de Paimbœuf. Choisi pour chef par les paysans de ce canton, il s'empara du Port-Saint-Père et du Bourgneuf, et coopéra, le 29 mars, avec Charette (*voyez* ce nom), à l'attaque et à la prise de Pornic. Comme lui, la Cathelinière eut besoin de la trempe énergique de son caractère pour discipliner ses rudes et indociles soldats. Le 20 juin de la même année, il se joignit encore à Charette pour attaquer Machecoul : dans cette affaire, il commandait l'avant-garde, et contribua beaucoup à la victoire. Quoiqu'il se réunît ainsi, dans les occasions importantes, au chef principal de la basse Vendée, la Cathelinière resta toujours chef indépendant. La forêt de Princé était son quartier général et son refuge quand il était serré de trop près. De Paimbœuf et du camp établi près des forges d'Indret, de nombreuses colonnes le traquèrent dans cet asile. Néanmoins il déjouait encore leurs efforts et leurs recherches, quand, en février 1794, un traître le blessa grièvement d'un coup de feu au bas-ventre. La Cathelinière vint se cacher à Frossay, dans sa maison du Moulinet. Quelques jours après, le 1er mars, des soldats ennemis fouillèrent cette habitation. L'un d'eux voulut rattraper une poule qui s'était enfuie sous un pressoir; en la poursuivant, il découvrit un homme vêtu en paysan, et hors d'état de se défendre : c'était la Cathelinière. Saisi aussitôt, celui-ci ne chercha pas à déguiser son nom. Il fut embarqué sur la Loire, conduit à Nantes, et traduit devant une commission militaire. Comme ses juges lui reprochaient d'avoir fanatisé le peuple au nom de la royauté : « Et vous, » répondit la Cathelinière, « vous le fanatisez au nom de la liberté, qui n'est qu'une chimère. » Condamné à mort, il fut immédiatement exécuté. TH. MURET.

Th. Muret, *Histoire des Guerres de l'Ouest*.

CATHELINOT ou **CATELINOT** (dom *Ildefonse*), religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Vanne et de Saint-Hydulphe, collaborateur de dom Calmet, naquit à Paris en 1670, et mourut à Saint-Mihiel le 15 juin 1756 (1). Ayant fait profession, à l'âge de vingt-cinq ans, dans l'abbaye de Saint-Mansay de Toul, il fut surtout destiné par ses supérieurs au ministère de la prédication, qu'il remplit pendant plusieurs années. Mais sa véritable vocation l'entraînait plutôt vers les travaux qui faisaient la gloire des deux congrégations de Saint-Maur et de Saint-Vanne. Ses désirs furent exaucés, et il passa une partie de sa vie dans l'abbaye de Senones, dont la riche bibliothèque offrait à ses recherches d'amples et curieux matériaux. On reste pour ainsi dire stupéfait devant la longue énumération des ouvrages historiques, philologiques et théologiques qu'il entreprit sous les yeux de dom Calmet, qui en donne les titres dans sa *Bibliothèque Lorraine*. Presque tous sont restés manuscrits, aucun imprimeur n'ayant voulu se charger de leur publication, qui eût entraîné des frais considérables. On remarque parmi eux une édition d'Alcuin, enrichie de notes, et des *Hommes illustres* de Thevet, et surtout une *Bibliothèque universelle bénédictine*, en trois volumes in-folio. Le seul ouvrage de dom Cathelinot qui ait été imprimé est un *supplément à la Bibliothèque sacrée* de dom Calmet, inséré dans le quatrième volume de la première édition du *Dictionnaire de la Bible*, et refondu dans la deuxième. Il avait composé lui-même une *Bibliothèque sacrée*, en trois volumes in-folio. Il a été l'éditeur des *Lettres spirituelles* de Bossuet, publiées en 1746, in-8°, et réimprimées en 1748, sous le titre de *Lettres et opuscules de M. Bossuet*, 2 vol. in-12. Dom Cathelinot, au moment de sa mort, était bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Mihiel. On ignore ce que ses manuscrits sont devenus après la suppression des communautés religieuses. Au moment où nous écrivons cet article, il nous parvient un *Catalogue des archives de l'abbaye de Saint-Mihiel*, in-8° de 49 p., dont la vente aura lieu à Paris au mois de novembre de cette année (1853). Cette collection de cartulaires, de chartes originales et d'autres manuscrits, formée par les soins de feu M. Marchand, avocat à Saint-Mihiel, ne nous a malheureusement offert aucun des manuscrits laissés par le savant bénédictin. J. LAMOUREUX.

Dom Calmet, *Bibliothèque Lorraine*. — Barbier, *Examen critique des dictionnaires historiques*, p. 178. — *Matricula religiosorum congregationis sanctorum Vitoni et Hydulphi*; 1782, in-4°, p. 81.

(1) MM. Barbier, Weiss, Quérard et autres bibliographes ne sont d'accord ni sur la date de la naissance ni sur celle de la mort de dom Cathelinot. Cette dernière a été relevée par nous sur la matricule même de la congrégation de Saint-Vanne. (J. L.)

CATHERINE, nom commun à un grand nombre de femmes célèbres, que nous avons toutes rangées par ordre chronologique.

CATHERINE D'ALEXANDRIE, martyre vers l'an 307. Elle fut immolée durant la persécution de Maximin. Son histoire, embellie de circonstances merveilleuses, ne semble pas authentique. Au neuvième siècle on découvrit sur le mont Sinaï le cadavre intact et sans corruption d'une jeune fille, et l'opinion populaire prétendit alors retrouver le corps de sainte Catherine. Ce lieu devint un pèlerinage fréquenté; le culte et le nom de la sainte se propagèrent parmi les Grecs. Au moyen âge, les croisades firent connaître aux Latins cette vierge tant célébrée en Orient. La ville de Rouen recueillit les reliques de cette martyre, et la jeunesse des écoles la proclama sa patronne. L'Église célèbre sa fête le 25 novembre. A. B.

Bollandus, *Acta sanctor*. — Baillet, *Vies des saints*, 25 novembre.

CATHERINE DE SIENNE (*sainte*), née à Sienne en 1347, morte le 29 avril 1380. Fille d'un teinturier du nom de Jacques Benincase, elle fit vœu

de chasteté dès son enfance, ne vécut que d'herbes et de pain, et plus tard même de la communion uniquement. A l'âge de dix-huit ans, elle entra dans l'ordre de Saint-Dominique, et ne mit pas de bornes à ses mortifications. C'est ainsi qu'elle s'imposa un silence de trois ans, pendant lesquels elle ne s'entretint qu'avec Dieu et son confesseur. En même temps elle se faisait remarquer par son inépuisable charité, ne s'arrêtant pas aux secours ordinaires, et soignant les malheureux, même atteints de maladies repoussantes. Elle affirmait, dit-on, qu'elle était en commerce direct avec Jésus-Christ. Plusieurs papes, notamment Urbain VI en 1378, et Grégoire XI (1), recoururent à ses conseils. Pie II la canonisa en 1460, et l'Église célèbre sa fête le 30 avril.

Sponde, *Annales ecclés.*, ann. 1376, n° 4. — Baillet, 30 avril. — Touron, *Hommes ill. de l'ordre de Saint-Dominique*, II, 400. — Raynaldi, *Annales ecclésiast.*, 136, § 2.

CATHERINE DE BOLOGNE, religieuse italienne, née à Bologne le 8 septembre 1413, morte le 9 mars 1463. Dame d'honneur de Marguerite d'Este, elle quitta la cour de Ferrare pour se faire religieuse chez les clarisses, qui l'élurent pour leur abbesse. Elle a laissé quelques traités en latin et en italien; le plus célèbre est le *Livre des sept armes spirituelles*. A. B.

Bollandus, *Acta Sanctor.* — Baillet, *Vies des Saints*, I, 9 mars.

CATHERINE (....), femme d'Étienne, dernier roi de Bosnie, née dans la première moitié du quinzième siècle, morte à Rome en 1478. Après la conquête de la Bosnie par Mahomet II et la mort d'Étienne, décapité par l'ordre du sultan, elle se réfugia à Rome. Elle assista au jubilé de 1475 avec Christiern, roi de Danemark, Jean, duc de Saxe, Ferdinand, roi de Naples, et son épouse la reine Charlotte de Chypre. Catherine de Bosnie légua en mourant son royaume au saint-siége; mais les papes n'ont jamais fait valoir leurs droits sur cette partie de l'empire ottoman.

De Hammer, *Histoire de l'empire ottoman.* — Artaud de Montor, *Histoire des souverains pontifes romains.*

***CATHERINE DE COURTENAY-VALOIS**, impératrice de Constantinople, né en 1301, morte à Naples en octobre 1346. Elle était fille aînée de Charles de France, comte de Valois, et de Catherine de Courtenay. Fiancée au berceau en 1302 avec Hugues, fils de Robert II, duc de Bourgogne, elle n'en épousa pas moins à Fontainebleau, le 29 juillet 1313, Philippe de Sicile, prince de Tarente, qui prit le titre d'empereur de Constantinople. Après la mort de son mari, elle alla en Grèce, puis revint mourir en Italie.

Du Cange, *Histoire de Constantinople*, liv. VI et VII. — Le Beau *Hist. du Bas-Empire.*

CATHERINE DE SUÈDE (*sainte*), née vers l'an 1330, morte le 24 mars 1381. Fille d'Ulphon de Guthmarson et de sainte Brigide ou Birgitte, elle fut élevée par l'abbesse de Risberg. Mariée avec Edgard, elle vécut avec lui, et d'un commun accord, dans une entière continence. Cette conduite exemplaire lui attira les persécutions de son frère Charles. A la mort de son père Ulphon, elle alla à Rome, où se trouvait sa mère. Dans l'intervalle elle perdit son mari, et revint en Suède en 1373 avec le corps de sa mère, morte dans la capitale de la chrétienté, et vécut retirée au monastère de Saint-Watzsten, qu'elle dirigea. En 1375, elle retourna à Rome pour y faire canoniser sa mère, et n'en revint qu'en 1380. Sa fête se célèbre le 24 mars.

Bollandus, *Acta Sanctorum*, 24 mars. — Baillet, *Vies des Saints*.

CATHERINE DE FRANCE, reine d'Angleterre, née en 1401, morte en 1438. Elle était fille de Charles VI et d'Isabeau de Bavière, et épousa en 1420 Henri V, roi d'Angleterre. En conséquence de ce mariage, et conformément aux stipulations du traité de Troyes, ce prince fut proclamé régent du royaume pendant la vie de Charles VI, et son successeur après sa mort. Mais il mourut avant son beau-père (1422). Sa veuve épousa un simple gentilhomme du pays de Galles, nommé sir Owen Tudor, que le duc de Glocester fit mourir pour avoir osé épouser une reine douairière d'Angleterre. Cependant trois fils étaient nés de ce second mariage; et après les guerres civiles des deux Roses la maison des Tudor parvint à conquérir le trône d'Angleterre, qu'elle occupa pendant plus d'un siècle.

Sismondi, *Hist. des Français*, t. XII et XIII. — Michelet, *Hist. de France*, t. IV.

CATHERINE DE GÊNES, née en 1448, morte le 16 septembre 1510. Elle était de l'illustre famille des Fiesque. Mariée au comte Adorno, elle eut à souffrir de cette union, et embrassa avec ferveur, après la mort de son époux, la vie religieuse. Elle se distingua dans le cloître par ses vertus, et sa charité brilla à l'occasion de la peste qui, durant deux années, ravagea cruellement l'Italie. Clément XII la canonisa. On a d'elle deux ouvrages : *Traité du Purgatoire*; — *Dialogue entre l'âme et le corps*. A. B.

Grimaldi, *Histoire des saints de Gênes.* — Marabotti, *Vie de Catherine de Gênes*, 1551.

CATHERINE D'ARAGON, reine d'Angleterre, née en 1483, morte au mois de janvier 1536. Quatrième fille de Ferdinand d'Aragon et d'Isabelle de Castille, elle épousa en 1501 Arthur, prince de Galles, fils de Henri VII, roi d'Angleterre, qui mourut cinq mois plus tard. Pour se dispenser de rendre le douaire de la jeune princesse, et sous prétexte d'une alliance plus étroite avec l'Espagne, Henri VII fit épouser Catherine à son second fils, depuis Henri VIII, après avoir obtenu une dispense du pape à raison de la parenté des nouveaux époux. Catherine avait d'ailleurs affirmé sous serment que son mariage avec Arthur n'avait jamais été consommé. Quoiqu'il eût d'abord protesté contre cette union, Henri la ratifia à son avénement au trône en

(1) Elle insista vivement auprès de ce pontife pour qu'il rétablit à Rome le saint-siége.

1509, en faisant couronner Catherine en même temps que lui par Warham, archevêque de Cantorbéry. Elle donna à Henri trois fils et deux filles : une de ces dernières, Marie, survécut seule, et monta depuis sur le trône. Catherine était plus âgée que son mari, porté d'ailleurs depuis longtemps à d'autres amours. Mais jusqu'alors aucune de ces passions n'avait été assez impérieuse pour menacer sérieusement les droits de la reine. Il n'en fut plus ainsi lorsque Henri s'éprit d'Anne Boleyn ou Bouleyn, une des dames d'honneur de Catherine, et dont il avait déjà aimé la sœur. Anne sut adroitement exciter les désirs du roi, en même temps qu'elle lui fit comprendre que la possession de sa personne dépendait d'un mariage. Le roi commença alors à manifester des scrupules sur la validité de celui qu'il avait contracté avec Catherine; et à partir de ce moment on voit s'ouvrir cette longue période de controverses théologiques (auxquelles Henri prit lui-même part, la plume à la main) et de procédures où l'Europe fut maintes fois appelée à prononcer, et qui enfin aboutit au divorce de Henri et de Catherine, et à la séparation de l'Église d'Angleterre de celle de Rome. Quant à Catherine, elle sut allier, dans ces conjonctures si délicates et si décisives pour elle, la plus inaltérable modération à la plus constante fermeté. Wolsey fut d'abord le confident des projets du roi, et, dans un intérêt d'État, il parut entrer dans les vues de Henri, espérant marier ce prince avec Renée, fille de Louis XII. Son désappointement fut grand lorsqu'il apprit qu'il s'agissait d'Anne de Boleyn; il parut d'abord disposé à résister, puis il se résigna à être ce que le roi voulait que fussent ses serviteurs, un instrument. Catherine, informée enfin de ce qui se tramait contre elle, reprocha à Henri la bassesse de sa conduite; Henri protesta : « Il ne voulait, disait-il, que savoir la vérité et calmer, les scrupules de sa conscience. » Catherine répliqua « qu'elle était arrivée vierge dans les bras de Henri, et qu'elle ne se persuaderait jamais que pendant dix-huit ans écoulés elle eût vécu dans l'inceste. » Henri eut à lutter contre de puissantes oppositions : celle de son peuple, généralement favorable à la reine, dont on estimait le caractère, celle de Charles-Quint, neveu de Catherine; enfin celle du pape Clément VII, dont la volonté était paralysée par l'empereur. Tout devait donc se passer entre Henri et ses créatures.

Cependant la question du divorce fut portée devant Campeggio et Wolsey, légats du pape, siégeant à Londres le 31 mai 1529, en présence du roi et de la reine, assignés à cet effet. Catherine comparut, protesta, et en appela au pape. A la séance suivante, Henri siégea à la droite des cardinaux, et répondit à l'appel dans la forme accoutumée. Assise à leur gauche, la reine interpellée se leva, et protesta de nouveau en se fondant sur ce qu'elle était étrangère; sur ce que les juges possédaient dans le royaume des bénéfices accordés par son adversaire; enfin, sur sa conviction qu'elle n'obtiendrait jamais justice d'un tribunal ainsi constitué. Ces moyens ayant été jugés non recevables par les cardinaux, Catherine se lève une seconde fois, et, suivie de ses dames d'honneur, passe devant ses juges et se jette aux pieds du roi : « Sire, dit-elle, je vous supplie de me regarder en pitié, comme femme, comme étrangère, sans amis dont je sois sûre, et sans conseillers désintéressés. Je prends Dieu à témoin que je me suis toujours montrée envers vous épouse affectionnée et loyale; que je me suis fait un devoir constant de me conformer à votre volonté; que j'ai aimé tous ceux que vous aimez, que j'eusse personnellement raison ou non de le faire, qu'ils fussent mes amis ou mes ennemis. Je suis votre femme depuis nombre d'années, je vous ai donné plusieurs enfants. Dieu le sait, lorsque j'entrai dans votre lit, si j'étais vierge; et je m'en rapporte à votre propre conscience pour vous dire si cela n'était pas. Si l'on peut me reprocher la moindre faute, je consens à partir avec honte; sinon je vous prie de me rendre justice. » Après avoir prononcé ces paroles, Catherine fit une profonde révérence, et se retira. Suivie par un officier qui voulut la rappeler, elle répondit : « Je n'ai jamais jusqu'ici contrarié la volonté de mon mari, et je saisirai la première occasion pour lui demander pardon de ma désobéissance. » L'impression produite par le discours de la reine fut assez visible pour que Henri crût devoir reconnaître que « Catherine avait toujours été fidèle à ses devoirs; que la procédure actuelle prenait sa source non dans un reproche de ce genre, mais dans ses scrupules à lui. » Les prélats assemblés passèrent alors à l'examen de la cause; mais Campeggio fit encore ajourner la décision. Cranmer, depuis archevêque de Cantorbéry, engagea alors le roi à consulter les universités, même étrangères; et la plupart se prononcèrent en faveur du divorce. Impatienté enfin par les lenteurs justement préméditées de la cour de Rome, Henri suivit avec ardeur le conseil que lui donna un homme d'abord obscur, Cromwell, et dont ensuite il fit son intime conseiller, de se déclarer chef de l'Église d'Angleterre. L'obstacle que lui opposait la papauté se trouva ainsi levé, en même temps que s'accomplit la grande révolution religieuse d'Angleterre à l'ombre d'un incident provoqué par les passions fantasques du roi. Le divorce fut prononcé par Cranmer; et déjà, 25 janvier 1533 (1), avait eu lieu secrètement le mariage de Henri et d'Anne Boleyn, proclamé au mois d'avril suivant. D'abord retirée à Ampthill, Catherine se fixa définitivement au château de Kimbolton avec un établissement peu considérable (2). Sa retraite ne la mit cependant pas hors d'atteinte des persécutions de son mari. Mais ni promesse ni crainte ne purent l'engager à déposer son titre de

(1) Et non 14 novembre 1532. Nous adoptons la date donnée par Lingard.

(2) Elle n'avait même pas un cheval pour la promenade.

reine, et à reconnaître l'illégitimité de son mariage. Elle ne voulut pas non plus accepter l'asile que lui offrait en Espagne ou en Flandre son neveu Charles-Quint. De son lit de mort elle dicta une lettre adressée à Henri. Elle l'y suppliait de songer au salut; elle lui pardonnait les torts qu'il avait eus envers elle, et recommandait à sa protection paternelle leur fille Marie. Au reçu de cette lettre, Henri s'attendrit, dit-on, et versa quelques larmes. Il chargea l'envoyé d'un message de consolation pour la reine. Mais la mort venait de mettre fin aux amertumes dont la vie de cette princesse avait été abreuvée.

V. R.

Lingard, *History of England*. — Hume, *History of Engl.* — Bellard, *Mémoirs*. — Gallibert et Pellé, *Angleterre* (dans l'*Univ. pitt.*). — Legrand, *Hist. du divorce de Henri VIII*.

CATHERINE DE CARDONE, religieuse espagnole, née à Naples en 1519, morte en 1577. Chargée de l'éducation de D. Carlos, fils de Philippe II, elle abandonna cette tâche ingrate, rebutée par les mauvaises dispositions de son élève. Elle se fit carmélite, et devint la compagne et l'amie de sainte Thérèse. A. B.

Œuvres de sainte Thérèse, II.

***CATHERINE DE RICCI**, religieuse italienne, née à Florence en 1522, morte en 1589. Elle était de l'ordre de Saint-Dominique, et jouissait d'une si haute réputation de prudence et de sainteté, qu'elle fut en correspondance avec les princes, les évêques et les cardinaux les plus distingués de son temps. A. B.

Ph. Guidi, *Vie de Catherine de Ricci*, 2 vol. in-4°.

CATHERINE DE MÉDICIS, femme de Henri II, roi de France, née à Florence en 1519, morte en 1589. Elle était fille de Laurent de Médicis, duc d'Urbin, et de Madeleine de Boulogne, de la maison d'Auvergne, et comptait à peine treize ans lorsqu'elle fut amenée en France pour épouser le prince Henri, second fils de François Ier. Nièce du pape Clément VII, qui régnait alors, la jeune Italienne apportait en dot à la cour de France l'appui du Vatican. François Ier fondait de grands projets sur cette alliance, que traversèrent vainement les intrigues de Charles-Quint. L'adroit pontife avait attaqué le faible du roi de France en flattant ses goûts aventureux pour les expéditions d'Italie. Il parvint ainsi à porter sa nièce sur le trône, dans ce temps où les papes semblaient subordonner les grands intérêts de la monarchie catholique au besoin de pourvoir leurs neveux. Au moment même où François Ier tendait la main aux luthériens allemands, le pape s'embarqua sur les galères de France et aborda à Marseille (4 octobre 1533), où il voulut célébrer lui-même le mariage de sa nièce. Cent mille écus comptant et quelques apanages de la maison d'Auvergne, situés en France, formaient toute la richesse de la fille des Médicis; mais l'envoyé de Rome avait soin d'insinuer qu'à ces chétifs apports il fallait ajouter encore trois joyaux d'un grand prix, Naples, Gênes et Milan. La mort du pape, survenue l'année suivante, mit au néant ces magnifiques espérances.

La vie de Catherine, qui devait traverser cinq règnes orageux dans une période de près de soixante ans, se partage en deux moitiés bien tranchées. D'abord timide et muette étrangère à la cour de François Ier, sans prétentions et sans parti au milieu de tant de jalousies et de rivalités bruyantes; sans crédit, quoique jeune et belle, même sur le cœur de son mari, elle ne troubla d'aucune plainte la longue faveur de Diane de Poitiers, sa vieille rivale, dont l'insolence allait quelquefois jusqu'à prendre sa place. « M. de Tavannes (écrit le frère de ce courtisan), offre un jour d'aller couper le nez à Diane; mais la reine le remercie, ajoute le narrateur, et se résout à patience. »

Il semble que sa première étude ait été de s'effacer pour vivre inaperçue, de se faire pardonner son titre d'étrangère, et le peu de gloire que son alliance apportait à la couronne de France. Elle réussit, à force de diminuer son rôle, à vivre sans ennemis. Stérile encore après dix ans de mariage, elle évita pourtant d'être répudiée, et ce fut un premier chef-d'œuvre de son adresse. « Elle se fit tellement aimer, dit Brantôme, du roi son beau-père et du roi Henri, son mari, que, demeurant dix ans sans produire lignée, il y eut force personnes qui persuadèrent au roi et à monsieur le Dauphin de la répudier, car il estoit besoin d'avoir lignée en France; jamais ni l'un ni l'autre n'y voulurent consentir, tant ils l'aimoient. Aussi, dans les dix ans, selon le naturel des femmes de la race de Médicis, qui sont tardives à concevoir, elle commença à produire le petit roi François deuxiesme... Puis la reine d'Espagne naquit, et après consécutivement cette belle et illustre lignée que nous avons vue. »

Excitant peu de défiance, Catherine était à même de beaucoup voir; elle eut tout le loisir d'étudier son rôle, et de mettre à profit cette longue vie de palais. Toujours soumise en apparence, allant au devant de tous les goûts, « elle fit prière au roi son beau-père, dit encore Brantôme, de la mener toujours à la chasse quant et luy. Mais on dit qu'elle, qui estoit fine et habile, le fit bientost, d'autant pour voir les actions du roi et en tirer les secrets, et escouter et savoir toutes choses, et ce autant pour cela que pour la chasse ou plus. » Dans ce folâtre essaim de nobles filles qui suivaient les chasses galantes de Chambord, et se faisaient tour à tour, dit le chroniqueur, religieuses de Vénus et de Diane, la conduite de Catherine s'est conservée irréprochable; du moins aucune critique fondée ne s'est-elle élevée contre elle durant cette première période qui embrasse toute sa jeunesse. Elle avait trente-neuf ans, et poursuivait depuis vingt-cinq ans son muet apprentissage, quand la mort du roi Henri II, son mari (1559), appela au trône François II, son fils aîné.

Les grands services de la maison de Lorraine

sa parenté avec la jeune reine Marie Stuart, mirent le pouvoir, sous ce nouveau règne, aux mains de François de Guise et du cardinal de Lorraine, son frère. Ils s'étaient fait la personnification de la cause catholique; leur ministère devait en être le triomphe, et le supplice du conseiller Dubourg annonça vite aux protestants comment on en userait avec eux. Ceux-ci répondirent à la persécution par le complot d'Amboise, dont la fâcheuse issue ne fit qu'accroître l'autorité des deux Lorrains. Catherine ne songea point à tenir tête à ces hommes si populaires et si puissants : elle s'était rapprochée d'eux d'abord, dans le but seulement d'écarter le connétable Anne de Montmorency; mais quand elle vit, après la tentative d'Amboise, leur hauteur et leur despotisme passer toute mesure, elle songea à relever le parti protestant près d'être écrasé; elle lui tendit la main en secret, pour l'opposer au besoin à cette grandeur des Guises qui menaçait le trône. La mort de son fils François II (1560) vint seconder sa politique, et fit passer le pouvoir dans ses mains. Catherine n'avait jamais témoigné d'aversion pour les protestants : c'était même dans ces familles qu'elle avait pris la plupart de ses filles d'honneur. Indifférente à ces grands intérêts de la foi, peut-être n'eut-elle pour mobile, dans ce premier penchant, qu'un instinct de rivalité contre Diane de Poitiers, ardente ennemie des sévères huguenots.

Charles IX, le nouveau roi, avait à peine dix ans; sa mère le présenta elle-même au parlement, se fit donner la régence, et désigna pour lieutenant général du royaume le roi de Navarre, Antoine de Bourbon, caractère médiocre qu'elle espérait dominer. Elle avait auprès d'elle le chancelier L'Hôpital, qui possédait sa confiance et lui devait sa fortune; homme de modération et de haute renommée, sorti des parlements, et qui était à la tête de ce qu'on nommait le *parti des politiques*. Les idées de tolérance et de conciliation qui dirigèrent Catherine au début de son gouvernement, les préférences qu'elle eut quelque temps pour la nouvelle secte, témoignent assez de l'influence que le chancelier avait sur elle. L'Hôpital, dont la famille avait embrassé la réforme, semblait lui-même n'attendre qu'une occasion propice pour se déclarer. Les illusions qu'il pouvait avoir sur la force et la prépondérance du parti huguenot avaient sans doute frappé Catherine, lorsqu'elle écrivit au pape, au début de sa régence : « Il est impossible de réduire ni par « les armes ni par les lois ceux qui sont séparés de l'Église romaine, tant le nombre en est « grand, tant il est puissant par les nobles et « les magistrats qui ont embrassé ce parti, tant « il est uni et acquiert de force tous les jours. » Puis elle conjurait Rome de se prêter à des concessions. Des idées de conciliation, de tolérance et de paix, inspirées par L'Hôpital quant au fond, et par Machiavel quant aux moyens, tel fut le début de sa politique.

Ainsi, écarter d'abord l'inquiétante maison de Lorraine; rapprocher du trône les Condé, les Montmorency, les Châtillon, tombés en disgrâce sous le règne précédent; avoir l'œil ouvert sur tous leurs pas; mesurer leurs progrès; tenir sous main les factions ennemies, pour s'en faire au besoin un contre-poids; les laisser s'affaiblir dans leurs luttes, puis les désarmer à temps par des négociations et des trêves, pour sauver celle qu'il importait de ne pas laisser périr : tel fut l'équilibre que Catherine s'efforça de maintenir jusqu'au moment où elle jugea indispensable de placer à la tête de l'un de ces partis la royauté elle-même.

La réforme ne s'était point élevée en France à la hauteur d'une cause populaire : elle s'était arrêtée aux érudits, aux classes moyennes, surtout à la portion grave et éclairée de la bourgeoisie, sans pouvoir plonger plus avant dans les entrailles du pays. Elle rencontrait, dans le vieil esprit des parlements hostiles à Rome, de secrètes sympathies; mais sa force militante était dans les donjons. Le protestantisme comptait alors une moitié de la noblesse de France, groupée autour de quelques hautes familles qui songeaient à combattre pour leurs vieux droits sous le drapeau de l'opposition religieuse. A côté d'une foi le plus souvent sincère, on sentait remuer, sous la casaque blanche du gentilhomme protestant, l'esprit mal éteint de la féodalité. Catherine sans doute observa longtemps de quel côté se trouvaient le nombre, la force, l'intérêt de l'État et le sien : ce mélange d'idées à la fois républicaines et féodales, qui se découvraient chaque jour au fond de la nouvelle doctrine, lui parut doublement hostile au progrès de la royauté. Elle vit que l'avenir restait encore au vieux culte, puissant sur les masses par ses pompes et par ses souvenirs. Ainsi la cause des communes et celle de la royauté se rapprochèrent encore; et la secte nouvelle, qui servait de ralliement aux rancunes d'une noblesse turbulente, et menaçait la monarchie d'un morcellement nouveau, fut condamnée. L'impitoyable intérêt de la politique recourut à l'atroce expédient de la Saint-Barthélemy.

La faveur dont l'amiral de Coligny et ceux de son parti jouissaient à la cour depuis la paix de Saint-Germain (1570), l'influence que ce vieux chef de la réforme exerçait sur l'esprit mobile du jeune roi, les projets de guerres et de nouvelles alliances qu'il était parvenu à lui faire goûter, avaient inquiété Catherine; son crédit et sa politique se trouvaient à la fois supplantés. Elle renoua secrètement avec le roi d'Espagne, son gendre, que menaçaient, dans les Pays-Bas, les plans de Coligny; puis se rapprocha avec précaution des Guises, héritiers de l'ambition et de la grande popularité de leur père. L'union de sa fille Marguerite avec le roi de Navarre semblait un nouveau gage de la réconciliation des deux partis; mais on n'en était point au temps où les tran-

sactions sont possibles : les haines toutes vives encore ne demandaient qu'à s'assouvir, et ne pouvaient se désarmer que par la lutte. Le roi Charles, qu'on voyait traverser Paris au milieu d'un cortége de huguenots, y trouvait une multitude silencieuse, tandis que les acclamations étaient pour les princes lorrains. La morgue de ces gentilshommes protestants du Midi, accourus à Paris pour le mariage du roi de Navarre, le mépris qu'ils affichaient pour les pratiques catholiques leur attiraient, partout où ils se montraient, des malédictions furieuses, où se confondaient et l'hostilité du vieux culte pour la secte rivale, et celle des communes pour la gentilhommerie. Et l'on aurait tort de regarder ces violentes passions comme le seul partage des prêtres et de la multitude : elles entraînaient toute la population des villes, celle de Paris surtout. Il faut consulter les curieuses archives de la commune de Paris pour apprécier l'étendue de l'action populaire dans la sanglante catastrophe.

Quand la reine vit la royauté débordée par cette grande force, il lui sembla qu'il fallait, pour la faire rentrer dans ses limites, se placer à sa tête, et ressaisir l'initiative. « Mon fils, dit-elle au roi quand il fallut prendre un parti, voulez-vous que messieurs de Guise deviennent rois de France? » Il n'était pas besoin de stimuler beaucoup les haines populaires; il suffisait de leur ouvrir l'arène et de les laisser faire. Catherine ne songeait point à envelopper dans le massacre toute la population calviniste : elle eût voulu, dans ce guet-apens nocturne, se défaire seulement de Coligny et peut-être des Guises, les têtes puissantes des deux partis, également redoutables, l'un au principe royal, et l'autre à la dynastie. Cette sorte de transaction ne fut pas possible : un bras qu'on ne pouvait maîtriser sonnait ces autres Vêpres siciliennes, et les Guises survivants en recueillirent tous les fruits.

On attribue à Catherine la première idée de cet expédient tragique, suggéré, a-t-on dit, par Philippe II. Elle y fit avec peine consentir Charles IX, très-engoué alors de Coligny et de ses projets. Elle sut agir sur cette tête fantasque en lui montrant le péril où se trouvait sa couronne. Une fois le but marqué, elle ne recula pas devant les moyens. Sans cruauté, quoique sans entrailles, elle eût tout sacrifié pour assurer le succès d'une mesure d'État. Elle exposa les jours de sa fille, la reine de Navarre, de peur de compromettre le secret du complot. Elle lui commanda de regagner la maison de son mari à l'heure où le massacre allait commencer. Marguerite rapporte ainsi ce fait dans ses Mémoires : « Comme je faisois la révérence, ma sœur de Lorraine me prend par le bras, m'arreste, et, se prenant fort à pleurer, me dit : Mon Dieu, ma sœur, n'y allez pas! » A ce moment Catherine s'irrite, reproche à sa fille aînée son imprudence. « Quelle apparence, répond celle-ci, de l'envoyer ainsi sacrifier ? S'ils descouvrent quelque chose, ils se vengeront sur elle. » Cette altercation finit par de nouveaux ordres à Marguerite de se retirer; sa sœur l'embrasse tout en larmes : « Et moi, dit-elle, je m'en allai toute transie et toute esperdue, sans pouvoir imaginer ce que j'avois à craindre. »

L'horrible attentat de la Saint-Barthélemy fit pousser un cri d'effroi à toute l'Europe protestante. Catherine s'en glorifia près des cours catholiques, et travailla à s'en disculper près des autres. Elle briguait alors pour son fils, le duc d'Anjou, le trône électif de Pologne. Négociant à la fois avec tous les États et tous les partis, se faisant le centre de toutes les affaires, elle ouvrait le plus souvent les dépêches de ses mains, et suffisait elle-même à cette prodigieuse correspondance. « Je la vis une fois, dit Brantôme, escrire dans une après-disnée vingt pures lettres et longues. » Sachant le fond de tous les caractères, pouvant toucher le point vulnérable de chacun, elle avait des piéges et des séductions appropriés à toutes les faiblesses. C'était souvent par les filles de son cortége qu'elle attaquait et soumettait ses plus rudes ennemis; elle-même, peu accessible aux impressions de l'amour, n'utilisait guère ses charmes qu'au bénéfice de ses projets. « Elle estoit, selon Brantôme, de fort belle et riche taille, de grande majesté; toutefois fort douce quand il falloit, de belle apparence et bonne grace, le visage beau et agréable, la gorge très-belle, blanche et pleine, fort blanche aussi par le corps, et la charnure belle, et son cuir net. De plus, elle s'habilloit tousiours fort bien et superbement, et avoit tousiours quelque gentille et nouvelle intention... Elle disoit et parloit fort bon françois, encore qu'elle fust Italienne.... et faisoit fort paroistre son beau dire aux grands, aux estrangers, aux ambassadeurs qui la venoient trouver tousiours après le roi, et leur respondoit tousiours fort pertinemment, avec une belle grace et majesté. »

Catherine était douée d'un grand courage; elle voyageait dans sa litière au milieu des guerres civiles, ou courait à cheval avec intrépidité; elle assista à plusieurs siéges. « Lorsque Rouen estoit assiégé, je la vis, dit encore Brantôme, en toutes les coleres du monde, quand elle y vit entrer le secours des Anglois. Aussi poussa-t-elle fort à la roue, comme l'on dit, et ne failloit tous les jours à venir au fort Sainte-Catherine, et les canonnades et arquebusades pleuvoient autour d'elle, qu'elle s'en soucioit autant que rien. »

On s'étonne qu'un esprit de cette trempe ait eu les plus étranges faiblesses. Elle avait, comme on sait, la passion de l'astrologie; mais qu'on n'oublie pas que c'était le partage des esprits forts de ce temps. Elle croyait à la vertu des sorts et des talismans, tant l'âme la plus ferme est réduite à combler par une crédulité misérable le vide des croyances. On dit que sa vive imagination s'effrayait parfois de fantômes. « Jé-

sus ! s'écriait-elle un jour en laissant tomber son verre, n'est-ce pas l'ombre de M. le cardinal de Lorraine que je viens d'apercevoir? » C'était surtout de l'avenir et des futures destinées de sa race qu'elle se tourmentait pendant ses longues veillées passées dans le laboratoire de Ruggieri. Mais voyant à la fin cette race près de s'éteindre et son œuvre menacée de périr, le découragement la prit : elle se mit au lit, et ne se releva plus. L'abaissement fatal et continu de sa maison, l'impopularité et la honte où le dernier survivant des Valois traînait la royauté, la haine jalouse que ressentait la vieille reine pour les mignons, ses rivaux en crédit, la reportèrent vers le parti lorrain; ce fut elle qui engagea le Balafré à rentrer dans Paris à la veille de la journée des Barricades. Ce fut elle encore qui donna le temps à son fils d'en sortir, tandis qu'elle endormait Guise à dessein dans une longue conférence. Elle ne se voyait plus d'héritiers que du côté des Lorrains, et elle songeait à faire passer la couronne à son petit-fils de la branche aînée de Lorraine. « Elle n'avait plus qu'une politique de famille, a dit un historien, mais elle avait eu autrefois une politique d'État, et ce n'est pas d'après ses derniers jours qu'il faut juger l'ensemble de sa carrière. » Elle mourut à Blois, désespérée du meurtre des Guises, et prophétisant à son fils les catastrophes du lendemain.

On a dit et répété que le caractère de cette reine fameuse était encore une énigme, et que sous le réseau d'intrigues qui couvre sa longue carrière on ne découvrait ni plan fixe, ni profonds desseins; puis on a chargé à plaisir cette tête étrangère de tous les crimes de ses contemporains. Peut-être a-t-on regardé à contre-jour cette mobile et étrange figure; on l'a trop détachée de son époque, et de l'entourage qui fut le sien. Qu'on la replace au milieu de son temps, aux prises avec ses nécessités, subissant souvent, sans les partager, ses passions cruelles, ayant à lutter contre des difficultés inouïes. Elle mit en œuvre, pour y faire face, toutes les ressources de son astuce italienne, tout ce qu'elle tenait de l'expérience et des traditions de son pays. Indifférente au milieu de tant d'intérêts qui s'armaient de croyances, elle n'eut guère d'ardeur que pour penser et gouverner; elle marcha en se dépouillant toujours plus de ses scrupules, fatale et ordinaire conséquence des longues pratiques du pouvoir. Voyant autour d'elle la grandeur colossale de la maison d'Autriche, le règne florissant d'Élisabeth, l'empire ottoman qui se développait à l'abri du despotisme oriental dont elle s'émerveillait tant, il dut lui prendre aussi l'envie d'élever haut en France l'autorité royale. Détruire à la longue les résistances qui entravaient le pouvoir monarchique, constituer l'État sous cette influence souveraine, c'est la pensée qui gouverna sa vie, le rôle dans lequel elle persévéra. Ce fut l'inconstance des situations qui fit l'inconstance de sa conduite; elle ne pouvait pas tout prévoir et tout dominer; au milieu des circonstances les plus diverses, elle se conduisit diversement ; mais ses mille détours aboutissent toujours à cette route que Louis XI avait tracée et où devait entrer Louis XIV après Richelieu. Amédée Renée.

Mém. de Tavannes. — *Mém. de Castelnau.* — *Hist. univ.* de De Thou. — Davila.

CATHERINE DE BOURBON, princesse de Navarre, duchesse de Bar, née à Paris le 7 février 1558, morte à Nancy le 13 février 1604. Elle était fille d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret. En 1599, son frère Henri IV la maria avec Henri de Lorraine, duc de Bar. Elle eut quelque peine à consentir à cette union formée par la politique; une longue affection l'attachait au comte de Soissons. Aussi, lorsque Henri IV voulait lui persuader que le duc de Bar, prince souverain, était plus digne de la sœur du roi de France : « C'est vrai pour la sœur du roi, répondait-elle; mais Catherine n'y trouve pas son compte (*comte*). » Elle persista dans le protestantisme quoique son frère eût embrassé le catholicisme. Catherine comme Henri IV se faisait remarquer par des reparties vives et justes. Elle avait eu dans sa cuisine Fouquet de la Varenne, qui de cuisinier de la sœur était devenu le messager des plaisirs du frère. Il fit en peu de temps une telle fortune, que Catherine lui dit : « Je vois bien que tu as plus gagné à porter les poulets de mon frère qu'à piquer les miens. » Mlle Caumont de la Force a composé sur cette princesse un ouvrage dont les principales aventures sont historiques. Il est intitulé *Histoire secrète de Catherine, duchesse de Bar, avec les intrigues des règnes de Henri III et de Henri IV*; Nancy, 1703, in-12, et Amsterdam (Paris), 1729, in-12.

Prudhomme, *Biographie universelle des femmes célèbres.*

***CATHERINE**, femme d'Édouard II, comte de la Frise orientale, morte le 21 décembre 1610. Elle était fille du roi de Suède Gustave, et fut mariée à Stockholm en 1558. Elle se fit, dit-on, remarquer par son intelligence des questions religieuses, et prit part aux controverses si animées et si fréquentes de l'époque. Elle ne se distingua pas moins par sa charité, et écrivit des *Prières* et *Observations*, dont quelques-unes ont été imprimées.

Bertram, *Parerga Ostfriesland.*, p. 185-191.

CATHERINE DE LORRAINE, fille de Charles, duc de Mayenne, née en 1575, morte en 1618. Elle était nièce du duc de Guise, surnommé *le Balafré*. Henri IV tenta, mais en vain, dit-on, de se faire aimer d'elle.

CATHERINE DE LORRAINE, fille du duc Charles III, née à Nancy le 3 novembre 1573 (1), morte à Paris le 4 janvier 1648. Elle devint abbesse de Remiremont en 1611, après s'être faite

(1) C'est la date que donne dom Calmet. La *Biogr. univ.* porte 1578.

religieuse et avoir refusé d'épouser l'archiduc d'Autriche, depuis Ferdinand II, empereur. En 1638, elle défendit Remiremont contre Turenne. « La princesse Catherine avec les dames de son église, dit dom Calmet, se mirent les premières à l'ouvrage; » c'est-à-dire à la défense de la place.

D. Calmet, *Bibl. Lorraine.*

CATHERINE DE BRAGANCE, reine d'Angleterre, née en 1638, morte le 31 décembre 1705. Lorsqu'elle naquit, son père, depuis le roi Jean IV, était encore duc de Bragance. En 1661 elle épousa Charles II, roi d'Angleterre, auquel elle apportait en argent et en marchandises une dot de 350,000 livres sterling, indépendamment des forteresses de Tanger en Afrique, et de Bombay dans l'Inde. Ce mariage ne fut pas heureux pour la princesse : elle fut sacrifiée à mistress Palmer, depuis comtesse Castlemains, que le roi avait déjà pour maîtresse avant son mariage avec Catherine. Il exigea même que celle-ci attachât sa rivale à son service (1). « Un jour, dit Lingard, prenant la dame (telle était la manière ordinaire de la désigner) par la main, il la présenta à la reine au milieu d'une cour brillante. Catherine parvint à maîtriser un moment son émotion. Elle fit à sa rivale le plus gracieux accueil; mais, peu de minutes après, ses yeux se remplirent de larmes; le sang lui jaillit par le nez, et elle fut emportée, saisie de convulsions, dans son appartement. Le roi, irrité de ce qu'il regardait comme une offense grave, n'en devint que plus exigeant; et, après quelque résistance, la reine finit par se résigner. Elle ne se fit plus dès lors remarquer que par sa douceur et son égalité d'âme. Cependant Titus Cotes osa l'accuser de tremper dans des complots catholiques, et la chambre des communes se montra disposée à accueillir cette accusation, que la sagesse de la chambre des pairs fit avorter. » Quoi qu'en dise Hume, Catherine de Bragance était loin d'être laide. Une lettre de Charles II lui-même, adressée au chancelier, le prouve : « Ses traits, dit-il en parlant de Catherine, ne sont pas assez réguliers pour que l'on puisse l'appeler une beauté, quoique ses yeux soient beaux et qu'il n'y ait rien dans sa figure qui puisse tant soit peu déplaire. Au contraire, je n'ai jamais vu de physionomie plus agréable; et, si j'y entends quelque chose, comme je le crois, il n'y eut jamais de meilleure femme. Sa conversation, autant que je puis m'en apercevoir, est fort attachante; car elle ne manque pas d'esprit, et sa voix est très-agréable. Vous seriez bien étonné de voir comme nous avons déjà fait connaissance. En un mot, je me crois très-heureux. » Ces paroles mêmes du roi accusent toute sa légèreté de caractère. En 1693, Catherine retourna en Portugal, dont elle devint régente sous son frère D. Pèdre, qui était d'une incapacité absolue. Elle déploya dans son gouvernement une remarquable habileté. L'armée portugaise, déjà plusieurs fois victorieuse des Espagnols, eût peut-être poussé plus loin ses avantages, si la régente, en désaccord avec le prince de Brésil, ne se fût démise de son pouvoir.

(1) Nous reproduisons l'excellente traduction de M. de Roujoux, publiée sous la direction du docteur Lingard lui-même.

Hume, *Hist. of England.* — Macpherson, *Memoirs.* — Lingard, *Hist. of Engl.*

CATHERINE Ire, femme de Pierre le Grand, et après lui impératrice et autocrate de toutes les Russies, née à Germunared (Suède) en 1682 (1), morte le 17 mai 1727. On a sur l'origine de cette princesse, dont la fortune a tenu du prodige, une multitude de versions contradictoires. Le véritable nom de l'impératrice était *Marthe Rabe* (2); elle avait pour parents Jean Rabe, quar-

(1) Selon les *Mémoires secrets* de Villebois, elle naquit à Derpt (Livonie) en 1686.

(2) Selon les *Mémoires* de Villebois (p. 72), elle se nommait *Skawronsky.*

Voici ce que raconte Villebois, aide de camp de Pierre le Grand, sur les premières années de Catherine : « Elle fut baptisée, la même année (1686), dans l'Église catholique romaine et suivant les rites de cette religion, qui était celle de ses père et mère. Ces derniers, paysans fugitifs de Pologne, et qui devaient être sans aucun doute serfs ou esclaves, ainsi que le sont tous les paysans en Pologne, avaient quitté ce pays pour venir s'établir à Derpt, petite ville de Livonie, où leur indigence les avait obligés à se mettre en service pour gagner leur vie. Ils avaient ainsi subsisté du travail journalier de leurs mains, jusqu'au moment où la peste dont la province de Livonie fut affligée les détermina, dans l'espérance de se dérober aux atteintes du fléau, à se retirer dans les environs de Marienbourg. L'un et l'autre, malgré leurs précautions, moururent en peu de temps de la contagion, laissant à la garde de Dieu deux misérables enfants en bas âge. L'un de ces deux enfants, qui était un garçon âgé à peine de cinq ans, fut donné à un paysan qui se chargea de l'élever; l'autre, qui était une fille de trois ans, fut remise entre les mains du curé, autrement dit pasteur du lieu, lequel, étant aussi décédé peu de temps après, avec la plus grande partie des gens de sa maison, laissa cette misérable créature sans avoir eu le temps de donner le moindre renseignement ni sur sa naissance, ni sur la manière dont il l'avait recueillie chez lui. Elle se trouvait encore dans cette maison, lorsque M. Gluck, superintendant ou archiprêtre de la province, ayant appris la désolation que le fléau avait répandue dans la ville de Marienbourg, s'y transporta, pour procurer à ce troupeau privé de son pasteur tous les secours et soulagements spirituels qui luy étaient nécessaires dans une si grande calamité. Cet archiprêtre ayant commencé sa visite par la maison du défunt curé, y trouva cette pauvre enfant, qui, en le voyant entrer, courut à lui, le saisit par sa robe, l'appela son père, et le tourmenta jusqu'à ce qu'il lui eût fait donner à manger. Touché de compassion, ce respectable ecclésiastique demanda à qui appartenait cet enfant; et, ne trouvant dans la maison personne qui pût le renseigner à ce sujet, il fit dans tout le voisinage des perquisitions qui n'eurent pas plus de succès. Aucun habitant ne réclamant la malheureuse orpheline, il fut obligé de s'en charger et de l'emmener avec lui dans toute sa tournée. De retour à Riga, lieu principal de sa résidence, il remit cette pauvre créature à sa femme pour qu'elle en prît soin. Cette vertueuse dame, ayant bien voulu s'en charger, l'éleva auprès de ses deux filles, qui étaient à peu près du même âge, et la garda chez elle en qualité de servante jusqu'à l'âge de seize ans, temps auquel on jugea qu'elle s'ennuierait bientôt de son état. On prétend en effet que le superintendant s'était aperçu que son fils regardait cette servante d'une façon plus tendre qu'il ne convenait dans la maison d'un archiprêtre et que, de son côté, la fille n'était pas indifférente aux œillades du jeune homme, si toutefois le roman n'alla pas plus loin. Quoi qu'il en soit, ses maîtres, dans la crainte

tier-maître du régiment suédois d'Afsborg, mort en 1684, et Élisabeth Moritz, qui, de son premier mariage avec un greffier de ville, avait eu trois fils, auxquels Pierre le Grand donna dans la suite les noms de Skavronski, de Tchoglikof, etc., en les élevant à la dignité de comtes. Après son mariage contracté en Livonie, Jean Rabe partit pour la Suède, où sa fille naquit en 1682 à Germunared. Mais elle avait à peine deux ans lorsque, après la mort de son père, elle fut ramenée en Livonie par sa mère, qu'elle perdit aussi l'année suivante. La petite orpheline, dénuée de tout, fut alors dans le plus cruel abandon; un sacristain eut pitié d'elle, et la recueillit. Ce fut sans doute une charge pesante pour le pauvre homme : aussi s'empressa-t-il de céder sa pupille à Ernest Gluck, évêque protestant (*probst*) à Marienbourg en Livonie, qui la fit élever avec ses enfants. Elle épousa en 1701 un dragon de la garnison de Marienbourg, et elle n'avait pas un an de mariage, lorsque la prise du château fort de cet endroit par les Russes (23 août 1702) la sépara pour toujours de son mari, alors absent. Avant de faire sauter le magasin à poudre, le commandant de Marienbourg conseilla à Gluck de se rendre avec ses paroissiens et sa famille au camp du feld-maréchal Chérémétief pour implorer sa clémence. Celui-ci traita avec distinction le ministre qui venait à lui la Bible à la main; mais il le retint prisonnier, garda les femmes de son cortége, et l'envoya lui-même à Moscou, où il se fit connaître par des écrits et jouit d'une pension jusqu'à sa mort. Catherine, au nombre des prisonnières de Chérémétief, échut au général Bauer, dont elle fut, dit-on, quelque temps la maîtresse. Mais il paraît l'avoir bientôt cédée au prince Menchtchikof, qui l'employa au service de sa maison. Ce fut là que Marthe Rabe, alors âgée de vingt-deux ans, fut aperçue par le tsar Pierre Ier : la jeunesse et la beauté de l'étrangère firent sur lui la plus profonde impression; elle inspira le plus violent amour à son souverain, et n'eut rien à lui refuser. Bientôt elle embrassa la religion grecque, et à cette occasion elle reçut le nom de *Iékatérina Alexéïevna*, sous lequel elle figure dans l'histoire. Elle donna successivement le jour, en 1706, à une fille appelée Catherine; en 1708, à Anne, qui fut depuis duchesse de Holstein-Gottorp; et en 1709, à Élisabeth, plus tard impératrice de Russie. Loin d'abandonner la mère de ses enfants, après avoir satisfait son pénchant, Pierre, charmé de son caractère et captivé par son esprit vif et enjoué, s'attacha à elle, de plus en plus épris de sa beauté. Catherine ne le quitta plus; et, le 29 mai 1711, l'empereur de Russie éleva jusqu'à lui sa maîtresse par un mariage d'abord secret (conclu aux environs de Varsovie), mais qu'il rendit public le 19 février 1712. Il voulut alors qu'il fût célébré de ses sujets par de grandes solennités.

Cette fête fut de la part de l'empereur un acte de reconnaissance. Catherine, après leur mariage, avait accompagné son époux dans la campagne contre les Turcs. Lorsque sur le Pruth les Russes furent cernés par une armée turque quatre fois plus forte qui lui coupa les vivres, le tsar n'avait plus en perspective que la captivité ou une mort glorieuse (1) : il répugnait à sa fierté de

que, malgré la bonne éducation qui lui avait été donnée, la nature ne subjuguât sa raison au moment qu'on y penserait le moins, jugèrent à propos de la marier promptement à un jeune traban en garnison à Marienbourg. Il ne manqua rien aux formalités du mariage; et si cette cérémonie ne se fit pas avec beaucoup de magnificence, ce ne fut pas du moins sans un grand concours de monde, attiré par la curiosité de voir les nouveaux mariés. On trouve encore plus d'une personne digne de foi qui se souvient d'y avoir assisté : c'est donc inutilement que bien des gens cherchent à persuader le public que tout ce qui s'est dit à propos de ce mariage est une pure fiction. Le traban (cavalier d'élite), engagé au service du roi de Suède Charles XII, fut obligé, le surlendemain de ses noces, d'abandonner sa femme, pour aller rejoindre avec sa troupe le roi de Suède, qui l'emmena en Pologne, où il était occupé à faire une guerre vigoureuse au roi Auguste. En attendant le retour de son mari, Catherine resta chez M. Gluck, sans que son changement d'état y modifiât sa condition, c'est-à-dire qu'elle continua son service dans cette maison, jusqu'au moment où les malheurs de la guerre que les Russiens faisaient en Livonie lui ouvrirent le chemin, d'abord épineux, qui la conduisit à la fortune éclatante à laquelle elle est arrivée depuis. Le superintendant chez qui elle servait demeurait tantôt dans un endroit et tantôt dans un autre, suivant l'occurrence de ses affaires. Il se trouvait à Marienbourg lorsque cette ville fut inopinément investie et assiégée par le feld-maréchal Chérémétief, général des troupes russiennes. Quoique cette ville fût assez bien fortifiée, la garnison en était si faible que, se trouvant hors d'état de faire une honorable résistance, elle se rendit à la discrétion du vainqueur; et les habitants, pour implorer sa clémence, ayant jugé à propos de lui députer le pasteur de leur église, M. Gluck, accompagné de sa famille, et en posture de suppliant plutôt que de négociateur, alla trouver ce général dans son camp. Il faut entendre, par ce mot de famille, la femme, les enfants et les domestiques de ce prêtre. Il fut fort bien reçu par le général russien, qui, après avoir fait une magnifique peinture du bonheur des peuples qui vivaient sous la domination d'un aussi grand empereur que Pierre Ier, et avoir loué les habitants de Marienbourg du parti qu'ils prenaient de se soumettre, leur fit de belles promesses, qu'il ne songeait guère à tenir. Je n'entrerai pas dans le détail de la conduite du général quand il eut pris possession de la place; ce sont des faits étrangers à mon sujet : je dirai seulement qu'il usa tyranniquement de son droit de conquête en retenant Catherine prisonnière de guerre, pour la mettre au nombre de ses esclaves. Elle était assez remarquable par sa beauté et par la richesse de sa taille, pour qu'il l'eût distinguée au milieu de la famille de l'archiprêtre, pendant le temps que dura sa harangue; et il n'est pas étonnant qu'ayant appris qu'elle était de condition servile, il ait été tenté de se l'approprier, malgré elle et malgré les remontrances du superintendant. C'est ainsi qu'elle sortit de la maison de M. Gluck, et qu'elle entra dans celle du feld-maréchal. »

(1) Villebois rapporte à ce sujet les détails suivants :

« Le czar se vit, au moment qu'il y pensait le moins, enfermé de toutes parts dans un très-petit espace de terrain, par l'armée ottomane, composée de cent cinquante mille hommes. Il n'en avait guère que trente mille, excessivement fatigués par des marches forcées à travers des pays arides et déserts, où ils avaient manqué de tout. Il n'y avait, depuis trois jours, ni pain ni aucunes autres provisions dans son armée. La consternation y régnait, au point que les soldats, couchés sur leurs armes, n'avaient plus la force de se lever. Le czar, se croyant perdu sans ressource, et ne pouvant même attendre son salut d'une action désesperée, s'était retiré dans sa tente,

condescendre à un moyen terme et de mendier une paix honteuse, au risque de ne pas l'obtenir. Dans cette crise (juillet 1711) sa femme le sauva : d'accord avec les principaux généraux et avec le baron Chafirof, vice-chancelier, elle envoya un plénipotentiaire au camp de grand-vizir et appuya sa demande de l'envoi de ses pierreries et de ses précieuses fourrures. Elle réussit à négocier la paix à des conditions moins onéreuses qu'on ne pouvait s'y attendre, et ses prières vainquirent ensuite l'opiniâtreté de Pierre,

ni, confus, découragé, accablé de douleur, il se livrait à son abattement, sans vouloir être vu, ni parler à personne. Catherine, qui l'avait accompagné à cette expédition, entra résolûment dans sa tente, malgré la consigne qu'il avait donnée de n'y recevoir qui que ce fût, et, après luy avoir fait comprendre de quelle conséquence il était qu'il montrât plus de fermeté, elle lui dit qu'il restait un expédient à tenter avant de se livrer au désespoir. Elle luy démontra qu'il fallait conclure une paix la moins désavantageuse que l'on pourrait, en corrompant à force de présents le kaïmakan et le grand vizir; elle assura qu'elle répondait du caractère de ces deux ministres ottomans, d'après les peintures qu'en avait faites le comte Tolstoy, dans quantité de ses dépêches qu'elle avait entendu lire; elle indiqua un homme dans l'armée qui conduirait parfaitement cette affaire, ajoutant qu'il fallait, sans perdre un moment, le dépêcher au kaïmakan, afin de le sonder touchant ses dispositions secrètes. Elle sortit de la tente sans laisser au czar le temps de respirer et de répondre, et elle y rentra un instant après avec le soldat en question, auquel elle donna elle-même ses instructions, en présence de l'empereur, qui, sur l'ouverture que sa femme venait de luy faire, avait déjà commencé à reprendre ses esprits; il approuva jusqu'à ses moindres paroles, et fit partir cet homme en toute diligence. A peine fut-il hors de la tente, que, resté seul avec l'impératrice, et la regardant avec admiration, il luy dit : « Catherine, l'expédient est merveilleux ; mais où trouverons-nous tout l'argent qu'il nous faudra jeter à la tête de ces deux coquins, car ils ne se payeront pas de promesses? » — « Icy même ! luy répliqua-t-elle ; j'ay mes pierreries, et j'auray avant le retour de notre envoyé, jusqu'au dernier sol qui est dans le camp. Tout ce que je vous demande, c'est que vous ne vous laissiez pas abattre, et que, par votre présence, vous ranimiez le courage de vos pauvres soldats. Allons, venez vous montrer aux troupes. Du reste, laissez-moy faire, et je vous réponds qu'au retour de votre messager je seray en état d'accomplir les promesses qu'il aura faites aux ministres de la Porte, fussent-ils encore plus avides qu'ils ne le sont. » Le czar l'embrassa, suivit son conseil, sortit de sa torpeur, se montra et passa au quartier du feld-maréchal Chérémétef. Pendant ce temps-là, elle monte à cheval, parcourt tous les rangs, adresse la parole aux soldats, s'entretient avec les officiers et leur dit : « Mes amis, nous sommes icy dans une conjoncture où nous ne pouvons sauver notre liberté qu'en perdant la vie, ou en nous faisant un pont d'or. En prenant le premier parti, il est de mourir en nous défendant, tout notre or et nos bijoux nous deviennent inutiles; employons-les donc à éblouir nos ennemys pour les engager à nous laisser passer. J'y ay déjà sacrifié une partie de mes pierreries et de mon argent. Mais cela ne suffira pas à contenter la cupidité des gens à qui nous avons affaire. Il faut que chacun de nous se cotise, » disait-elle à chaque officier en particulier. « Qu'as tu à me donner? livre-le-moy promptement. Si nous sortons sains et saufs d'icy, tu le retrouveras au centuple, et je te recommanderay au czar, notre père. » Tout le monde, jusqu'au simple soldat, charmé de ses grâces, de sa fermeté et de son bon sens, lui apporta ce qu'il possédait. On ne vit, en un instant, dans le camp, que consolation et courage. Ces sentiments augmentèrent encore lorsque l'homme qu'elle avait député au kaïmakan revint avec la réponse qu'on pouvait envoyer au grand vizir un commissaire, avec de pleins pouvoirs pour traiter de la paix.

qui finit par signer le traité. Depuis ce moment il montra aux Russes sa femme comme leur libératrice, et il la fit couronner à Moscou en 1724. Outre les trois enfants déjà nommés, dont l'aîné ne vécut que deux ans, Catherine en donna trois autres à son époux; mais Anne, Élisabeth et Natalie survécurent seules à leur père.

Catherine, la femme, l'amie du grand homme qui l'avait tirée de la poussière, fut-elle coupable d'infidélité, et le souvenir d'une vie déréglée, à laquelle les circonstances l'avaient entraînée dans sa première jeunesse, ébranla-t-il sa vertu vers la fin de sa carrière? On l'assure; on affirme que Pierre surprit sa femme en adultère avec un gentilhomme de la chambre appelé Mœns. A la fin de 1724, Mœns fut en effet décapité, mais pour malversation; sa sœur, première femme de chambre de l'impératrice, fut exilée en Sibérie après avoir reçu cinq coups de knout, et deux de ses fils furent envoyés comme soldats à l'armée de Perse. On raconte même qu'après, l'exécution de Mœns, Pierre ayant conduit Catherine en calèche ouverte sous le gibet où la tête du malheureux était clouée, elle dit sans changer de couleur : « Quelle misère de voir les gens de cour si corruptibles! » On est allé plus loin dans l'accusation portée contre Catherine : on a prétendu qu'elle fut l'instrument de la mort de son époux, de concert avec Menchtchikof, alors presque en disgrâce; mais rien ne prouve que Pierre soit mort de poison.

Lorsque le tsar eut rendu le dernier soupir (28 janvier 1725, v. st.), on tint pendant quelques heures sa mort secrète pour assurer la succession à sa veuve. L'archevêque Théophane affirma, comme Menchtchikof, que Pierre, auquel tout le peuple avait juré qu'on s'en rapporterait à lui pour le choix de son successeur, avait jadis désigné sa femme pour occuper sa place après sa mort; les régiments de la garde se déclarèrent pour elle, et les grands ainsi que le saint-synode y adhérèrent. Catherine fut donc proclamée impératrice régnante; mais le prince Menchtchikof régna sous son nom.

Ce règne très-court, et qu'aucun événement mémorable ne signala, peut être regardé comme une continuation de celui de Pierre I[er], dont Menchtchikof avait été l'élève et le bras droit. Catherine, indolente et qui avait d'ailleurs une confiance sans bornes dans le premier créateur de sa fortune, prit peu de part aux affaires. Sa vie fut désordonnée; et ce sont sans doute ses déréglements qui précipitèrent la fin de sa vie. Elle mourut dans sa quarante-cinquième année.

Catherine était d'une taille au-dessous de la moyenne, mais très-bien prise; elle avait le teint blanc, et des yeux noirs avec des cheveux clairs, qu'elle prenait beaucoup de soin à noircir. Son élévation ne la rendit point altière; son caractère était bon; elle n'oublia jamais la famille du pasteur Gluck, son bienfaiteur, et fut obligeante et

polie envers tout le monde. Sa seule présence suffisait pour calmer les passions et quelquefois la furie de Pierre le Grand. On dit que l'impératrice ne savait ni lire ni écrire; mais cela n'est guère croyable, et l'on en jugea sans doute ainsi parce qu'elle n'avait appris le russe que par l'usage, sans le lire ni l'écrire; mais en fut-il de même de sa première langue? [*Enc. des g. du m.*]

Coxe; *Voyages en Pologne, Russie*, etc. — Bruce, *Voyages en Allemagne, Russie*. — Voltaire, *Charles XII, Hist. de Russie*. — *Mémoires secrets* pour servir à l'histoire de la cour de Russie sous les règnes de Pierre le Grand et Catherine Ire, par le sieur de Villebois, édités pour la première fois par Th. Hallez; Paris, 1853, in-8°.

CATHERINE II, impératrice de Russie, né à Stettin (Poméranie) le 2 mai 1729 (1), morte le 17 novembre 1796. Elle reçut, sur les fonts du baptême, les noms de *Sophie-Auguste-Frédérique*, qu'elle échangea plus tard, suivant l'usage de l'Église russe, contre ceux d'ÉKATÉRINA ALEXÉIEVNA (Catherine, fille d'Alexis). Alexis n'était pourtant pas le nom de son père, prince d'Anhalt-Zerbst; il s'appelait Chrétien-Auguste, et n'était encore alors que général-major au service de Prusse, quoiqu'il parvînt dans la suite au grade de feld-maréchal-général. Il résidait à Stettin comme gouverneur militaire de cette ville, même après qu'il eut succédé (1742) à son oncle dans la souveraineté du petit pays d'Anhalt-Zerbst. La mère de Catherine, Jeanne-Élisabeth, princesse de Holstein-Gottorp, n'avait que dix-sept ans lorsqu'elle donna le jour à cette fille. Un fils qu'elle eut aussi de son mariage avec Chrétien-Auguste devint, en 1747, prince de Zerbst, et en lui s'éteignit, en 1793, toute cette branche de la maison d'Anhalt.

L'éducation que reçut, à Stettin, la jeune princesse Sophie fut plus solide que brillante; on l'éleva avec une grande simplicité, et l'on ne permit pas que l'orgueil de la naissance nuisît à l'aimable enjouement et à la grâce naturelle qu'on remarqua en elle dès ses premières années. La princesse de Zerbst, femme d'esprit, belle et d'un noble caractère, dirigea elle-même cette éducation, et s'appliqua à étouffer dans sa fille toute prétention, et à lui faire contracter des habitudes simples et modestes. La petite Sophie jouait familièrement avec les enfants des bourgeois de Stettin, et elle saluait les dames de la société de sa mère en leur baisant humblement la robe. Cependant on chercha de bonne heure à orner son esprit par l'étude : sa gouvernante, une demoiselle Quardel, lui enseigna le français, et Laurent, réfugié français, lui montra l'écriture. Dans ses moments de récréation elle accompagna souvent sa mère à Zerbst, ou au château de Dornbourg, à Hambourg chez la douairière de Lubeck, mère de Jeanne-Élisabeth, à Brunswick chez sa parente la princesse de Wolfenbuttel, et quelquefois à Berlin, où elle assista, en 1742, au mariage du prince royal. Rien alors ne présageait à la jeune princesse une destinée extraordinaire. Quoique vive et enjouée, elle était peu remarquée à la cour du grand Frédéric, bien que ce roi fût attaché à sa mère par des souvenirs d'enfance.

Élisabeth, impératrice de Russie, avait désigné (1742), pour lui succéder son neveu Charles-Pierre-Ulric duc régnant de Holstein-Gottorp; elle avait appelé près d'elle ce fils de sa sœur aînée, l'avait fait recevoir et élever dans la religion grecque, et lui avait donné le nom de Pierre Fœdorovitch; l'histoire lui a consacré une page courte et lamentable sous le nom de Pierre III. Lorsque le prince eut atteint l'âge de seize ans, Élisabeth songea à le marier : elle arrêta d'abord son choix sur une jeune sœur du roi de Prusse; mais, soit que la princesse Anne-Amélie craignît d'entrer dans une cour corrompue et avilie par tous les excès, soit que Frédéric II ne consentît pas à l'abjuration toujours exigée en pareil cas, ce roi refusa poliment et désigna à Élisabeth la jeune cousine du duc de Holstein-Gottorp, Sophie d'Anhalt-Zerbst, alors âgée de quatorze ans. La proposition, agréée à Saint-Pétersbourg, fut aussitôt transmise à Stettin, et c'était une trop bonne fortune pour un petit prince de Zerbst que de placer sa fille sur un trône impérial pour qu'il ne se hâtât pas d'accepter. La jeune princesse partit donc avec sa mère pour Saint-Pétersbourg; elle y arriva en février 1744, au moment où l'autocrate venait de partir pour Moscou avec son fils adoptif. Elle l'y rejoignit : les futurs époux se virent, et le mariage fut aussitôt résolu.

A peine arrivée à Moscou, la princesse Sophie tomba gravement malade, soit que l'émotion, jointe au long voyage qu'elle venait de faire, fût supérieure à ses forces, soit que la vue du mari qu'on lui donnait eût fait sur elle une impression pénible et que l'idée de ne pas pouvoir reculer après une démarche si éclatante l'accablât. Elle ne reparut en public que le 1er mai, et alors les fêtes et les solennités se succédèrent. Puis, elle suivit aussitôt les instructions religieuses d'un prélat russe, et reçut le saint chrême dès le 10 juillet (1744). Par cette cérémonie elle entra dans le giron de l'Église gréco-russe, et de ce moment on lui donna le nom de *Catherine Alexéievna*. Les fiançailles eurent lieu le lendemain, et par un manifeste du 17 juillet suivant Catherine fut élevée au rang de grande-princesse, avec titre d'altesse impériale. La succession au trône lui fut garantie pour le cas où l'impératrice et son neveu mourraient sans postérité; mais le mariage n'eut pas lieu immédiatement, soit à raison de l'âge des fiancés, soit par quelque scrupule religieux d'Élisabeth. Au mois d'août de la même année, elle fit avec eux un pèlerinage à Kief, et après avoir rempli les devoirs que l'Église grecque impose aux fidèles, ils n'étaient plus qu'à une faible distance de Saint-Pé-

(1) Pour éviter toute confusion de date nous suivrons le calendrier Grégorien (nouveau style).

tersbourg lorsque le grand-prince fut atteint de la petite-vérole, qui prit aussitôt un caractère de malignité très-inquiétant. Il en faillit mourir, et sa figure en porta toujours les marques; depuis cette époque il inspira, dit-on, à Catherine un sentiment d'horreur qu'elle cherchait vainement à surmonter. Enfin leur union fut célébrée le 1er septembre 1745. Élisabeth, mère de Catherine, contente de son ouvrage, chercha à éclipser toutes les fêtes semblables dont on vantait le plus l'éclat et la magnificence, et rien ne fut épargné. « Jamais union ne fut plus mal assortie, dit M. de Ségur; la nature, avare de ses dons pour le jeune grand-duc, en avait été prodigue en faveur de Catherine. Il semblait que, par un étrange caprice, le sort eût voulu donner au mari la pusillanimité, l'inconséquence, la déraison d'un être destiné à servir, et à sa femme l'esprit, le courage et la fermeté d'un homme né pour gouverner. Celle-ci ne tarda pas à s'apercevoir de son immense supériorité, et les brusqueries, les manières vulgaires et soldatesques, la vie crapuleuse de son époux achevèrent de la rendre malheureuse. Pour soutenir son courage et sa vertu dans les épreuves qui l'attendaient, elle aurait eu besoin des conseils de sa mère; mais, déjà trop longtemps éloignée de sa famille, celle-ci, à la fin de l'année, retourna en Allemagne, où, dès le 16 mars 1747, elle eut la douleur de perdre son mari. Tutrice de son fils, elle fut alors chargée de la régence jusqu'à sa majorité, et, débarrassée de ce fardeau, elle alla vivre à Paris, où elle mourut le 20 mai 1780. Ainsi la grande-princesse, entourée d'écueils et de séductions, au milieu d'une cour que l'exemple de la souveraine entraînait au vice, resta de bonne heure abandonnée à elle-même; car entre elle et Élisabeth, jalouse de ses talents et de ses vertus, la confiance ne pouvait s'établir. »

Dans la solitude, en partie volontaire, en partie forcée, où vivait Catherine après son mariage, le goût pour les lettres et les arts, que la protégée de Frédéric II avait contracté dans le voisinage de Berlin, fut sa principale consolation : elle lut beaucoup, étendit ses connaissances déjà variées, développa ses talents: et ses études, jointes à ses malheurs précoces, mûrirent son jugement et donnèrent à son caractère une trempe vigoureuse. La langue russe, si difficile par sa richesse, lui devint bientôt familière; elle se montra attachée à sa nouvelle religion, et visita fréquemment les temples; elle fut affable avec le peuple, et loin de témoigner du mépris pour les mœurs russes, comme faisait Pierre, elle affectait pour les usages du pays une prédilection qui lui concilia l'amour du grand nombre. Du reste, réservée et gracieuse, elle parut aimable aux grands comme aux petits, et les violences de son époux achevèrent de lui concilier l'intérêt de tous et de la rendre l'objet des préférences populaires.

Comme grande princesse, Catherine n'eut aucune influence sur les affaires, dont son mari était tenu éloigné; cependant elle étudia l'histoire du pays, et dans les voyages que les jeunes époux firent fréquemment avec l'impératrice, en Livonie (1746), à Moscou (1748, 1752, 1753) et dans d'autres parties de l'empire, elle eut l'occasion d'étendre et de rectifier ses connaissances. Pendant neuf ans son mariage resta stérile; mais, à la grande satisfaction de l'impératrice, elle donna enfin le jour à un enfant mâle, qui reçut le nom de Paul Pétrovitch (1er octobre 1754). Comme, à cette époque, elle vivait dans une grande intimité avec le jeune comte Soltikof, et que celui-ci, après la naissance du prince, fut éloigné malgré lui et malgré Catherine, des soupçons graves s'élevèrent contre la légitimité du nouveau-né : la conduite de Pierre, son projet de le faire déclarer bâtard contribuèrent à fortifier ces soupçons. Toutefois Richer-Sérisi fait cette réflexion, que la justice nous commande de reproduire : « Soltikof était grand et beau, dit-il; Catherine a des cheveux d'un blond cendré joignait un teint qui le disputait à l'albâtre : de ce couple si heureusement conformé et que la nature avait fait dans un moment de magnificence, c'est l'amour qui devait en naître; et si la ressemblance de l'enfant avec le père dépose en faveur de Catherine, Paul Ier a les traits de Pierre III, et l'innocence de sa mère est écrite sur le front de son fils. » Ajoutons que si l'empereur Paul avait eu à se décider entre son père et sa mère, c'est Pierre qu'il aurait reconnu, c'est Catherine qu'il aurait répudiée. Cet enfant ne fut pas le seul qu'eut Catherine; en décembre 1759, elle mit au monde une fille, Anne Pétrovna, qui ne vécut pas deux ans.

Cependant sa vie longtemps si pure et formant un si parfait contraste avec la débauche qu'elle avait sous les yeux, n'était plus irréprochable, et l'impératrice, qui voyait un blâme pour elle dans la vertu de sa nièce, ressentait une secrète joie de ce changement. L'atmosphère de corruption qu'on respirait alors au palais de Saint-Pétersbourg, comme au château de Versailles, ayant fini par exercer sa contagion sur Catherine, sa délicatesse blessée lui faisait rechercher des plaisirs qui en même temps pouvaient servir sa vengeance, et le besoin d'un appui sur lequel elle pût compter en toute circonstance contribua peut-être à la jeter dans une voie dont sa réputation a cruellement souffert et qui la livra aux sarcasmes du grand Frédéric, son premier protecteur.

Soltikof fut bientôt remplacé par Stanislas Poniatowski, beau jeune homme, instruit, ardent et tendre, à qui sa bonne fortune valut alors le poste d'ambassadeur de Pologne à Saint-Pétersbourg et plus tard un trône qu'il n'eut pas la force de défendre contre les attaques du dedans et du dehors. La France prit ombrage de cette liaison intime; car Poniatowski ne cachait pas son attachement pour les Anglais, et ce fut le ministre d'Angleterre qui lui ménagea le plus souvent les rendez-vous secrets avec sa maîtresse.

Cependant Élisabeth se mourait avant l'âge, usée par la volupté ; l'intrigue se donnait près d'elle libre carrière, et depuis la naissance de Paul Pétrovitch la tsarine se laissa de plus en plus prévenir contre les parents du jeune prince. Mais le complot du chancelier Bestoujef-Rumine en faveur du jeune Paul, s'il a réellement été ourdi, avorta, et, avant de mourir (5 janvier 1762), Élisabeth réconcilia elle-même les deux époux.

On sait que, sans être mauvais prince, Pierre III fit les fautes les plus graves : la fougue de son tempérament, stimulée encore par ses excès de la boisson, l'entraînait à des actes de violence; il indiposa la noblesse par ses innovations libérales et par les préférences qu'il eut pour les étrangers, le peuple et le clergé par son indifférence pour la religion et par ses mépris pour les mœurs russes, toute la nation par son idolâtrie pour Frédéric II, qu'il appelait en public son général et son maître, dont il portait l'uniforme, dont il reçut un régiment à commander, et auquel il se vantait même, dit-on, d'avoir livré les secrets du conseil intime d'Élisabeth. Les gardes murmuraient en voyant l'empereur s'entourer uniquement d'Allemands et de sa garde du Holstein ; et au moment où il déclara la guerre au Danemark, dans le seul intérêt de son duché de Gottorp, l'armée annonça les plus mauvaises dispositions qui faisaient présager un refus de marcher. De plus, Pierre repoussait son fils, et parlait de le déshériter. Excité sans doute par la comtesse Élisabeth Vorontsof, sa maîtresse et sa compagne dans toutes ses débauches, il reprochait à sa femme ses infidélités, et se préparait à faire rompre son mariage pour placer sur le trône celle qu'il chérissait. Catherine, condamnée pour adultère, aurait été enfermée dans un couvent après avoir eu la tête rasée.

Sans excuser la révolution de 1762 et la part qu'y prit Catherine, les circonstances l'expliquent et lui ôtent en partie ce qu'elle a de plus odieux. « Indépendamment de l'incertitude de quelques personnes dignes de foi, a dit M. de Ségur avec sa réserve habituelle, relativement à la part réelle que prit Catherine à la dernière scène de cette catastrophe, j'ai toujours pensé qu'on peut, sans blesser la morale, lorsqu'on juge les grands hommes et les monarques célèbres, mettre dans la balance où l'on pèse leurs actions le poids des circonstances dans lesquelles ils se trouvaient et faire ainsi de leurs qualités et de leurs défauts une part convenable à leur époque, à leur position et aux mœurs des peuples qu'ils gouvernaient. » Et cet homme d'État ajoute : « La vérité, dont l'histoire ne doit jamais s'écarter, veut que, sans déguiser ce que la morale condamne, on reconnaisse en même temps les grands talents, les grands succès, ainsi que les qualités nobles et généreuses qui firent en quelque sorte absoudre Catherine aux yeux du monde, par l'affection de son peuple et par la gloire..... Échappée au divorce, à la prison, et parvenue au trône par l'adresse d'un esprit délié, par les attentats de quelques conjurés audacieux, elle sut se maintenir sur ce trône périlleux en y déployant la prudence d'un génie éclairé et la fermeté d'un grand caractère. »

Du reste « la conjuration était folle et mal ourdie, a dit Frédéric le Grand; le manque de courage de Pierre III, malgré les conseils du brave Munnich, l'a perdu; il s'est laissé détrôner comme un enfant qu'on envoie coucher...... Les Orlof ont tout fait; la princesse Daschkof n'a été là que la mouche vaniteuse du coche. Rhulière s'est trompé. » (Ségur, *Mémoires ou Souvenirs*, t. II, p. 133.)

Il est, en effet, douteux que l'entreprenante princesse Vorontsof-Daschkof, la sœur de la maîtresse de Pierre III, ait eu sur la marche des événements l'influence qu'elle s'attribua. Elle était, il est vrai, l'âme de la conjuration; on se réunissait chez elle, et ses conseils dirigeaient l'impératrice, dont elle était l'amie dévouée; mais sans doute les desseins des conjurés différaient des siens, car c'est pour le jeune Paul et non pour sa mère que croyaient travailler l'atamân Rasoumofski, le comte Panin, le prince Volkhonski, les deux Bariatinski et d'autres conjurés. La résolution seule des frères Orlof amena un dénoûment que ces hommes d'État n'avaient point prévu. Grégoire Orlof, officier d'artillerie et payeur de cette arme, homme beau, grand, ardent, hardi, était depuis quelques mois l'amant avoué de Catherine et prêt à se dévouer pour elle. Au jour fixé pour agir (8 juillet 1762), l'empereur était dans son château d'Oranienbaum à 34 verstes (8 lieues $\frac{1}{2}$) de Saint-Pétersbourg, et son épouse à Péterhof, plus rapprochée de la capitale de 8 verstes. Pendant que Grégoire amusait et enivrait dans la ville un agent chargé par Pierre de surveiller les suspects, Alexis, son frère, officier de la garde, partit pour Péterhof, fit en toute hâte monter en voiture Catherine et sa suivante, et prit, dit-on, lui-même la place du cocher. On entra dans la capitale, où Grégoire avait déjà soulevé les gardes, et lorsqu'on s'arrêta près des casernes du régiment d'Izmaïlof, Catherine fut reçue par des acclamations universelles. Sans perdre de temps, les frères Orlof la conduisent à l'ancienne église de Notre-Dame de Kasan, la proclament souveraine, obtiennent l'assentiment de l'archevêque de Novgorod, que Pierre avait gravement mécontenté, et persuadent le sénateur Teplof de rendre au nom de l'impératrice un manifeste déjà rédigé au nom de Paul. Le peuple, surpris, émerveillé, et croyant l'empereur mort, répond par des hourrah! et se joint aux gardes qui faisaient retentir l'air des cris de *Vive notre mère l'impératrice!* Catherine fut aussitôt conduite au palais d'hiver, où elle se montra au peuple, qui applaudissait toujours; elle fit annoncer que, mue par les prières de ses sujets et pour sauver l'État et la religion menacés, elle se chargeait de la couronne. Une note informa le corps diplomatique de son

avénement au trône, et Catherine, revêtue de l'uniforme de la garde à cheval, se mit à la tête des troupes pour marcher sur Oranienbaum, où Pierre III, malgré les sages conseils de Munnich, ne savait quel parti prendre. Son indécision perdit l'infortuné monarque; il abdiqua, fut enfermé au château de Ropcha, non loin d'Oranienbaum, et y mourut peu de jours après. La révolution du 9 juillet 1762 fut ainsi consommée au profit de Catherine II et des Orlof, qu'une éclatante fortune vint bientôt récompenser de leur dévouement. Un manifeste impérial très-étendu apprit à la Russie et à l'Europe de quelle manière la cour désirait que cet événement fût envisagé.

Cependant, quelque aimée qu'elle fût du peuple, Catherine devait son élévation bien plus à la haine qu'on portait à Pierre qu'à l'attachement dont elle était elle-même l'objet. Aussi ce peuple, lorsqu'il fit un retour sur ce qui venait de se passer, resta-t-il un instant ébranlé, confondu; des murmures se firent entendre; une partie de la garde marqua du repentir de ce qu'elle avait fait; des officiers, Khrouchof et les frères Gourief, conspirèrent; un libelle attaqua vivement l'impératrice, qui mit à prix la découverte de son auteur; des oukases contre les discours inconvenants parurent bientôt nécessaires; et, sans parler du complot de Mirovitch en faveur du malheureux Ivan Antonovitch, le succès qu'eut d'abord la rébellion du Cosak Pougatchef prouva, même dans la suite, que l'autorité de l'étrangère n'était pas affermie au point qu'elle pût rester sans inquiétude, et qu'un conspirateur entreprenant et habile n'eût pu avoir de fortes chances de succès.

Cependant Catherine II s'éleva au-dessus de toutes craintes et ferma son cœur à la défiance; mais elle se hâta d'annoncer qu'elle partirait incessamment pour Moscou, afin d'y recevoir le sacre et de s'humilier au pied des saints autels; et, en attendant, elle signala sa clémence et sa justice en rappelant de Sibérie un grand nombre d'exilés, en pardonnant au vieux feld-maréchal Munnich sa fidélité au défunt empereur, en honorant même la famille de ce dernier, en restituant à Bestoujef-Rumine ses honneurs et son rang, et au clergé, qu'il lui importait d'intéresser à son règne, les biens que Pierre III lui avait enlevés et qu'à son tour elle devait confisquer dans la suite; en comblant de biens tous ceux qui avaient pris part à son élévation, et en publiant des oukases sévères contre la corruption des fonctionnaires, etc. Après son couronnement, qui eut lieu avec pompe le 3 octobre 1762, elle abolit la torture et la chancellerie secrète d'inquisition, et interdit à jamais le cruel usage connu sous le nom de *crier le mot* et qui ouvrait un vaste champ à la dénonciation, à la calomnie, à de lâches vengeances. Tout changea dans le pays: l'administration de Catherine fut, au dire d'un témoin oculaire, calme et douce. « Comme elle n'était ni faible ni méfiante, ajoute M. de Ségur, et que chacun sous son règne gardait avec sécurité ses charges et ses emplois, l'intrigue n'avait à sa cour ni but ni activité. Aussi elle put se livrer sans inquiétude à la politique extérieure et à l'exécution des vastes desseins de son ambitieux génie. »

L'affaiblissement complet de la Pologne, sinon son anéantissement, fut un des points culminants de la politique extérieure de Catherine II : c'est au travers de ce royaume voisin qu'elle tendait à s'insinuer jusque dans le cœur de l'Europe, qui, malgré tous les efforts de Pierre le Grand, s'obstinait toujours à la repousser.. Dans le principe, les guerres contre la Turquie ne furent qu'une conséquence de ce projet, et, à leur tour, celles-ci donnèrent naissance à l'idée, caressée surtout par Patiomkine (Potemkin), de relever le trône de Byzance et de renvoyer en Asie les Ottomans énervés et déchus. Enfin, si la tsarine, l'amie de Voltaire et des encyclopédistes, prit en haine la révolution française, ce fut peut-être en grande partie à cause de l'influence qu'elle exerça sur le sort de la Pologne, avec laquelle la France ne cessait de sympathiser.

Catherine réussit dans toutes ses entreprises, et ajouta à son empire d'immenses provinces conquises sur les Polonais, sur les Turcs et sur les Tatars. Mais pour arriver à ses fins tous les moyens lui parurent bons; et l'histoire flétrira éternellement le machiavélisme qu'elle mit en œuvre pour diviser et asservir les Polonais, moyens auxquels la philosophie du dix-huitième siècle se hâta trop d'applaudir. A peine fut-elle assise sur le trône qu'elle exigea d'Auguste III qu'il dépouillât lui-même son fils et que la Courlande fût restituée à Biren, malgré l'opposition de la noblesse du duché. Elle fit la paix avec le Danemark, rassura le roi de Prusse, l'ancien conseiller de son époux, sur ses sentiments à son égard, et prétendit hautement à la reconnaissance de son titre impérial par toutes les couronnes. Lorsqu'en 1763 le trône de Pologne devint vacant, elle n'épargna ni intrigues ni violences pour l'assurer à son ancien amant, auquel elle avait promis peut-être, au temps de sa tendresse pour lui, de réaliser le songe de son enfance, qui lui présageait les plus hautes destinées; et la volonte de Catherine rencontra peu d'obstacles. Il faut dire cependant qu'à cette époque la politique russe, habilement dirigée sous les ordres de l'impératrice par le comte Panine, était encore marquée au coin de la prudence; dans la suite, elle devint plus hardie et plus violente, mais elle fut constamment couronnée de succès; et bien que la morale eût souvent à gémir de ses triomphes, elle tourna à la gloire de l'empire.

Quant à son système d'alliances, Catherine le subordonna le plus souvent à ses passions personnelles. Liée d'abord avec le roi de Prusse, elle resta longtemps fidèle à cette amitié en haine

de Marie-Thérèse, dont la vertu était choquée de ce qu'elle apprenait sur la vie privée de la tsarine; plus tard, elle entra dans une alliance intime avec Joseph II, d'abord pour accomplir ses projets sur la Turquie, et puis aussi pour se venger de Frédéric II, qui ne la ménageait pas dans ses propos.

Il serait trop long d'entrer dans le détail des événements qui amenèrent les partages successifs de la Pologne et l'insurrection de la Morée contre la Porte; nous ne parlerons pas davantage de l'apparition inattendue et des victoires de la flotte russe dans l'Archipel, ni de l'incendie des vaisseaux turcs à Tchesmé, ni des succès remportés par terre sur le Larga, le Kagoul et à Giourgevo; nous ne suivrons pas les armées moscovites à la conquête de la Nouvelle-Russie; nous ne ferons pas assister le lecteur à la défaite des Zaporogues d'une part et de l'autre à celle des Kosaks de l'Oural ou Iaïk, sous le terrible Pougatchef; nous ne le conduirons pas au fond de la Tauride, d'abord reconnue indépendante, puis convertie en province russe, ni à la prise de Khotine, aux assauts d'Otchakof, de Bender, d'Izmaïl, de Cracovie, de Praga. (*Voy.* Orlof, Panine, Roumantsof, Potemkin, Pougatchef, Souvarof, etc.)

Ces actes sont sans doute des titres de gloire pour l'impératrice; mais cette gloire ne fut pas toujours pure. Toutefois Catherine mérita à un plus haut degré la reconnaissance de son peuple et l'admiration de la postérité par l'ordre qu'elle établit dans l'administration intérieure, par les institutions dont elle dota l'empire, par les établissements d'instruction, de bienfaisance et de civilisation qu'elle y multiplia. Elle ouvrit ses États aux étrangers; elle y appela surtout des cultivateurs laborieux pour défricher les steppes et offrir au paysan russe l'exemple d'une économie rurale bien entendue; elle fit de fréquents voyages, et voulut connaître toutes les ressources de son empire et l'état réel de la population, pour asseoir sur des bases certaines la contribution personnelle et territoriale; elle réorganisa le sénat, remania l'ancienne division en gouvernements subdivisés en provinces, la remplaçant par des *lieutenances* plus nombreuses et plus régulières; elle rédigea elle-même ses immortelles instructions pour les nouveaux gouverneurs, fonda un grand nombre de villes, seconda les progrès de celles qui existaient déjà, en rebâtit plusieurs que les incendies si fréquents en Russie avaient dévorées, les embellit et augmenta leurs ressources en favorisant l'industrie et le commerce. Elle ouvrit à ses sujets un marché avec les Chinois à Kiakhta, et négocia des traités de commerce avec l'Angleterre, la France et l'Autriche. Frappée du chaos qui régnait dans les lois russes, elle résolut d'y substituer et de rendre applicable à toutes les parties de l'empire un code simple, clair et approprié à l'ère nouvelle que la Russie datait de son avénement au trône. Elle convoqua, à cet effet, des députés de toutes les provinces, rédigea elle-même le préambule du code pour qu'il servît de base à leurs travaux, et dirigea leurs premières délibérations. L'impossibilité de s'entendre et de concilier les intérêts divergents qui ne tardèrent pas à se produire mit obstacle, il est vrai, à l'exécution du projet de Catherine; mais elle n'en persista pas moins dans ses essais de réforme[1], et les édits qu'elle publia sur la noblesse et la bourgeoisie devinrent les premières lois fondamentales de l'empire. Elle seconda de toutes ses forces l'émancipation du peuple, permit aux serfs de se libérer et d'acheter des portions de terre, accorda des priviléges aux villes, mit fin à l'arbitraire des employés, et suivit d'un œil attentif tout ce qui se passait d'un bout à l'autre de ses immenses possessions. Elle fit creuser des canaux, devint la seconde créatrice de la flotte russe et envoya ses navigateurs à la recherche de pays nouveaux. Lorsque la vaccine eut offert aux peuples un heureux préservatif contre la cruelle épidémie dont on voyait les traces sur tant de visages, elle ne fut pas la dernière à en proclamer le bienfait, et, pour vaincre les préjugés d'un peuple superstitieux et routinier, elle se fit inoculer le vaccin à elle-même (1768).

Les arts et les lettres trouvèrent en elle une protectrice éclairée. Elle créa l'Académie russe (1783). Ce fut par l'ordre et aux frais de Catherine que Pallas, Gmelin, Georgi, Falk, Guldenstædt et tant d'autres voyageurs parcoururent l'empire dans toutes les directions et en étudièrent partout le sol, ses produits et ses habitants; elle s'associa à leurs travaux, et ce fut elle qui commença de sa propre main le grand *Glossaire comparatif* que Pallas publia en 1787 et dont elle avait eu la première idée. Il est curieux de lire la lettre à Zimmermann, dans laquelle Catherine rend compte elle-même de l'origine de ce travail à l'auteur du livre *de la Solitude* (1). L'Hermitage de Saint-Pétersbourg, sa demeure favorite, devint un véritable temple des arts, où elle réunit les chefs-d'œuvre de toutes les écoles de peintures, plusieurs bibliothèques (par exemple celles de Voltaire et de Diderot) et d'autres collections. Sous son règne, la capitale s'embellit des plus somptueux monuments et vit élever à Pierre le Grand la fameuse statue équestre dressée sur un immense rocher. Elle fit donner à ses petits-fils une éducation libérale dont elle-même traça le plan; de plus, elle y prit part en rédigeant une petite *Bibliothèque des grands-princes*, composée d'extraits de l'histoire de Russie, d'instructions morales, de contes (*le tsarévitch Chlore*), etc. On connaît les lettres spirituelles qu'elle écrivait au prince de Ligne et à Voltaire, qui l'appelait la *Sémiramis du Nord;* invoquant la philosophie, elle appela près d'elle d'Alembert et Diderot, et combla de faveurs ce dernier lors-

(1) Adelung, *Catharinens der Grossen Verdienste um die vergleichende Sprachenkunde*, p. 40.

qu'il vint faire briller à la cour russe son esprit et ses utopies. Grimm la tenait au courant de tout ce qui se passait dans la république des lettres, et les moindres détails de la vie de Paris, de la cour, des salons, des coulisses n'étaient pas jugés indignes de son attention. « Aspirant à tous les genres de gloire, dit le comte de Ségur, et voulant aussi cueillir quelques palmes sur le Parnasse, elle composa dans ses loisirs plusieurs comédies (1). L'abbé Chappe, en publiant son *Voyage en Sibérie*, avait amèrement décrié les mœurs de la nation russe et le gouvernement de Catherine; elle le réfuta par un livre auquel elle donna le titre d'*Antidote*. »

M. de Ségur explique cette prodigieuse activité, nous trace le tableau suivant des mœurs et du genre de vie de cette femme, que le prince de Ligne a caractérisée d'un mot en l'appelant *Catherine le Grand*. « Cette princesse ne soupait jamais, dit-il; elle se levait à six heures du matin, et faisait elle-même son feu. Elle travaillait d'abord avec son lieutenant de police et ensuite avec ses ministres. Trop entraînée par d'autres penchants, elle avait au moins la vertu de la sobriété.... Rarement à sa table, servie comme celle d'un particulier, on voyait plus de huit convives. Là, comme aux dîners de Frédéric, l'étiquette était proscrite et la liberté permise. Philosophe par opinion, elle se montrait religieuse par politique. Jamais personne ne sut avec une aussi inconcevable facilité passer des plaisirs aux affaires; jamais on ne la vit entraînée par les uns au delà de sa volonté ou de ses intérêts, ni absorbée par les autres au point d'en paraître moins aimable. Dictant elle-même à ses ministres les dépêches les plus importantes, ils ne furent réellement que ses secrétaires, et son conseil n'était éclairé et dirigé que par elle...... Le génie de Catherine était vaste, son esprit fin; on voyait en elle un mélange étonnant des qualités qu'on trouve le plus rarement réunies. Trop sensible aux plaisirs et cependant assidue au travail, elle était naturelle dans sa vie privée, dissimulée dans sa politique; son ambition ne connaissait pas de bornes, mais elle la dirigeait avec prudence. Constante non dans ses passions, mais dans ses amitiés, elle s'était fait en administration et en politique des principes fixes; jamais elle n'abandonna ni un ami ni un projet. »

Ce tableau est brillant; M. de Ségur, quelque peu courtisan, n'y fait pas la part de l'ombre, quoiqu'il ne dissimule pas qu'il y ait lieu de la faire. Cette tâche, Rhulière, Castéra et surtout Mme d'Abrantès s'en sont chargés, et l'on sait si leurs teintes sont noires, si le portrait de Catherine, tel qu'il est sorti de leurs mains, est flatteur. Sans ajouter foi à toutes les horreurs qu'ils entassent comme à plaisir, on ne peut nier que la grande souveraine ne se soit livrée, comme femme, aux excès les plus graves et les plus condamnables. Nous avons déjà parlé des premiers amants de Catherine et de la part que l'amour eut à son élévation au trône; lorsqu'elle y fut assise, elle y plaça près d'elle ses favoris, fit un scandale public de ses penchants, d'abord déguisés, et prodigua aux objets de sa préférence non-seulement les titres et les honneurs, mais les trésors et les terres de la couronne. Immodérée dans ses plaisirs, elle y porta encore la plus grande inconstance, et l'âge vint glacer ses jouissances avant qu'il eût calmé ses passions.

Dans la longue liste de ses amants (1), il en est deux qui prirent une part active à son règne, de même qu'ils avaient joué un grand rôle dans la révolution de 1762. Ce furent Grégoire Orlof et Patiomkine (Potemkin). Ils exercèrent tous les deux un immense empire sur leur souveraine, et il faut dire que cet ascendant tourna à l'agrandissement de la Russie. Catherine n'était pas encore couronnée qu'elle fit élever les cinq frères Orlof à la dignité de comtes du Saint-Empire; Grégoire devint, dans l'espace de peu de mois, chambellan, général-major, chevalier de Saint-Alexandre-Nefski et de Saint-André, lieutenant-colonel de la garde, grand-maître de l'artillerie et enfin prince. L'impératrice lui donna un appartement dans son palais et le combla de richesses. Pendant neuf ans elle fut gouvernée par lui et par ses frères; mais, lasse alors des prétentions insatiables de cette famille, elle envoya Grégoire à Moscou (1771), où il combattit la peste par de sages mesures, et ensuite (1772) au congrès de Fokchani, où se négociait la paix avec les Turcs. Dans l'intervalle, Catherine lui avait donné un successeur près de sa personne; il en fut furieux à son retour : mais son temps était passé. Différents jeunes Russes, la plupart insignifiants, mais dont la beauté avait attiré les regards de leur souveraine, se succédèrent dans la charge de favori et dans les fonctions d'aide de camp de l'impératrice. Patiomkine en fut le plus habile et le plus impérieux : il coûta à l'empire des sommes énormes, agit constamment en maître absolu, et c'est son ambition effrénée qui poussa Catherine, entièrement gouvernée par lui, quoiqu'il répondit froidement à son amour, dans ces guerres avec les Turcs qui amenèrent la conquête de la Crimée, de la Nouvelle-Russie et de la province du Caucase. Sa faveur fut d'autant plus longue qu'il ne prétendit pas régner seul sur le cœur de Catherine, pourvu qu'elle ne lui donnât pas de rival dans la direction des affaires de l'empire. Les plus grands monarques recherchèrent l'amitié de l'altier favori, dont l'ascendant sur Catherine elle-même allait au point qu'il la bravait et que souvent elle trembla devant lui. Patiomkine avait su se rendre indispensable : tout en lui dictant ses volontés, il avait l'air de ne respirer que pour la servir, flattant avec

(1) Le *Théâtre de l'Ermitage*; Paris, 1799, 2 vol. in-8°

(1) Soltikof, Orlof, Vassiltchikof, Zavadofski, Patiomkine, Rymski-Korsakof, Iermolof, Momonof, Lanstrol, Zoubof, etc.

adresse sa soif de grandeur et ses vues ambitieuses : témoin le fameux voyage en Crimée, où des villages fictifs, peuplés accidentellement, venaient, dans des déserts, se ranger, comme par enchantement, le long du chemin que parcourait la tsarine.

Victorieuse dans toutes ses guerres avec la Pologne, la Turquie, la Suède et la Perse, adorée de ses sujets et exaltée dans les pays étrangers par les écrivains comblés de ses largesses, Catherine ne cessa de porter son attention au dehors, et négligea ainsi l'achevèment de son ouvrage au dedans. La révolution française avait refroidi son zèle pour les réformes en même temps que les guerres avaient épuisé ses trésors. Son œuvre, à bien dire, n'était qu'ébauchée lorsqu'elle mourut, laissant son sceptre à un fils qu'elle avait poursuivi d'une haine dénaturée et qui s'en vengea en contrariant ses vues et en bouleversant l'ordre qu'elle avait si laborieusement établi.

Terminons cette notice par le portrait que le comte de Ségur nous a laissé de la souveraine dont il s'était concilié la faveur par son esprit, par le charme de sa conversation et par la loyauté de son caractère : « Majestueuse en public, bonne et même familière en société, sa gravité conservait de l'enjouement, sa gaieté de la décence. Avec une âme élevée, elle ne montrait qu'une imagination médiocre; sa conversation même semblait peu brillante, hors les cas très-rares où elle se laissait aller à parler d'histoire et de politique : alors son caractère donnait de l'éclat à ses paroles; c'était une reine imposante et une particulière aimable.

« La majesté de son front et le port de sa tête, ainsi que la fierté de son regard et la dignité de son maintien, paraissaient grandir sa taille, naturellement peu élevée. Elle avait le nez aquilin, la bouche gracieuse, les yeux bleus et les sourcils noirs, un regard très-doux quand elle le voulait et un sourire attrayant. Pour déguiser l'embonpoint que l'âge, qui efface toutes les grâces, avait amené, elle portait une robe ample avec de larges manches, habillement presque semblable à l'ancien habit moscovite. La blancheur et l'éclat de son teint furent les attraits qu'elle conserva le plus longtemps. » [M. SCHNITZLER dans l'*Enc. des g. du m.*]

Castera, *Vie de Catherine II*. — Charles-Joseph de Ligne, *Portrait de S. M. Catherine II, impératrice de toutes les Russies*; Dresde, 1797 in-8°. — Struve, *Vita Catherinæ II, Russorum imperatricis*. — Nic. Karamsin, *Lobrede auf Catharina II*, traduit du russe par J. G. Richter; Riga, 1820. — Took, *History of Catherina II*; Londres, 1808. — Tannenberg, *Leben Catherinens II*; Inspruck, 1797. — Auguis, *Hist. de Catherine II et de Paul Ier*; Paris, 1813. — Voltaire, *Œuvres*.

CATHERINE PAULOWNA, reine de Wurtemberg, née à Saint-Pétersbourg le 21 mai 1788, morte le 9 janvier 1819. Elle était fille de Paul Ier, empereur de Russie. Le 30 avril 1809, elle épousa le duc d'Oldenbourg, qu'elle perdit le 27 décembre 1812. A partir de ce moment, elle accompagna l'empereur Alexandre, son frère, dans les campagnes de 1813 et de 1814, et vint avec lui en France. Le 24 janvier 1816 elle épousa, à Pétersbourg, le prince royal de Wurtemberg, qui l'avait vue à Paris en 1814. Elle devint reine de Wurtemberg le 30 octobre de la même année 1816 par suite de l'avénement de son époux à la couronne, à la mort du roi Frédéric. Elle laissa deux filles issues de son second mariage. Ses biographes l'ont représentée comme douée de qualités peu communes.

Conz, *Gedaechtnissrede auf den Tod der Kœnigin Catharina von Wurtemberg* (Oraison funèbre de la reine Catherine de Wurtemberg). — Reinbeck, *Catherine reine de Wurtemberg*, ou *le Modèle des femmes couronnées* (en allemand).

CATHERINOT (*Nicolas*), jurisconsulte et philologue français, naquit au château de Susson, près de Bourges, le 4 novembre 1628, et mourut dans cette ville le 28 juillet 1688. Après avoir fait ses études en droit à l'université de Bourges, il alla se faire recevoir avocat au parlement de Paris, et suivit le barreau de la capitale pendant trois années. De retour à Bourges, il obtint la charge d'avocat du roi et de conseiller au présidial, qu'il occupa jusqu'à la fin de sa vie. Les études et les travaux du jurisconsulte ne la remplirent qu'à moitié. Dès sa plus tendre jeunesse, il avait recueilli un grand nombre de notes sur l'histoire et les antiquités du Berry; mais, au lieu d'en faire l'objet d'un ouvrage suivi et d'une certaine étendue, il eut la malheureuse idée de publier ses observations par feuilles volantes de quatre, de huit et de douze pages in-4°. C'est ainsi qu'il fit paraître de 1660 à 1688 une foule d'opuscules, non-seulement sur son pays natal, mais sur toutes sortes de matières. Le succès de ces œuvres fugitives n'ayant pas répondu à son attente, il imagina un singulier moyen de leur donner cours. « Comme ils n'étaient pas d'un grand débit et qu'aucun libraire n'eût voulu s'en charger, M. Catherinot, quand il venait à Paris, emportait avec lui quantité de ses exemplaires brochés, et passant, par les quais, il faisait semblant de regarder les vieux livres et les brochures qu'on y étale, et tirant de sa poche cinq ou six de ses exemplaires, il les mettait parmi les autres. C'est la méthode qu'il avait inventée et qu'il a continuée jusqu'à sa mort, pour immortaliser son nom. » (*Ménagiana*, t. II, p. 361.) Les bibliophiles des siècles suivants ont bien vengé Catherinot de l'indifférence de ses contemporains en recherchant avec ardeur tous ses écrits, autrefois si dédaignés. Il est vrai que leur rareté et la difficulté de les réunir, plus que leur mérite intrinsèque, ont contribué à éveiller cette tardive sympathie. Le catalogue le plus complet que nous connaissions des ouvrages de Catherinot a été donné par David Clément, dans sa *Bibliothèque curieuse*. Il en porte le nombre à 182. Les éditeurs de la *Bibliothèque historique de la France* n'en comp-

tant que 130. Les uns et les autres ont compris dans leur nomenclature les mémoires et factums publiés par Catherinot, dans des contestations privées où il était partie, ou dans celles de membres de sa famille, ce qui ne mérite aucune attention. Le duc de la Vallière n'avait pu réunir que quatre-vingt-sept pièces; le P. Nicéron en décrit cent dix-huit qui lui avaient passé par la main. On peut citer, parmi celles qui paraissent avoir encore quelque intérêt : *la Chronographie du Berry*; 1682, in-4°, de 8 p.; — *les Illustres du Berry*; 1682, de 8 p.; — *le Sanctuaire du Berry*; 1680, de 36 p.; — *les Annales typographiques de Bourges*; 1683, in-4°, de 8 p., fort imparfaites, suivant Nicéron; — *le Vray Avaric*; 1683, de 12 p. L'auteur cherche à établir que l'ancien *Avaricum* est la ville de Bourges, et non Vierzon; — *Scholarum Bituricarum inscriptio*; 1672, in-4°, de 12 p. On y trouve l'éloge de l'université de Bourges, et le catalogue des professeurs en droit et en médecine; — *Bourges souterraine*; 1685, de 8 p.; — *Vie de Mademoiselle Cujas*; 1684, de 4 p. Le jugement que M. de Valois a porté de *toutes ces paperasses*, ainsi qu'il les appelle, les caractérise suffisamment : « Il y a quelques bons endroits, « mais en petit nombre, et le reste n'est que du « fatras. » (*Valesiana*, p. 122). Il aurait pu ajouter que l'érudition de Catherinot, mal digérée, s'égarait, le plus souvent, en de vaines conjectures; que son style diffus, ses digressions et ses redites rendaient pénible la lecture de ses écrits. Voici comme lui-même s'exprime à leur sujet : « Je ne me suis jamais fait hon« neur de mes opuscules, mais seulement un « divertissement innocent. C'est ma perdrix, « comme à saint Jean l'évangéliste; mon chat, « comme à saint Grégoire pape; mon chien, « comme à saint Dominique; mon agneau, comme « à saint François; mon dogue, comme à Cor« nelius Agrippa; mon lévrier, comme à Juste« Lipse. » (*Sanctuaire du Berry*, p. 32). Le croirait-on ? ce laborieux écrivain fut aussi poëte. Il nous apprend qu'il avait fait dans sa vie plus de *cinquante mille vers, bons ou mauvais, sans ronger ses ongles et sans battre le carreau*. Il publia, de 1660 à 1664, huit livres d'épigrammes latines, qui furent encore moins goûtées que ses ouvrages en prose. Il composa aussi des livres de jurisprudence, dont le principal est intitulé *Observationum et conjecturarum libri quatuor*, in-12, qui ne furent publiés, suivant sa coutume, qu'en quatre parties distinctes. Ses *Dissertations sur le droit français*, 1663, in-4°, de 24 p., et *le Droit gratuit*, 1679, de 92 p., malgré leur peu d'étendue, sont remplies de digressions inutiles. Le *scribendi cacoethes* et la manie de compiler étaient si fort enracinés chez lui, qu'ayant été admis aux assemblées littéraires de Ménage et de Valois, il s'était muni de tablettes, pour y inscrire ce qu'il entendait dire de remarquable. Il a laissé une quantité considérable de manuscrits, dont on trouve les titres au tome II des *Pièces fugitives d'histoire et de littérature* de l'abbé Archimbaud, qui a fait aussi réimprimer dans le même volume la *Vie de mademoiselle Cujas* (p. 92 à 109). Un digne imitateur de Catherinot s'est rencontré de nos jours dans la personne de M. Auguste Hus, qui, de 1812 à 1829, a inondé le public de ses élucubrations, en feuilles volantes, sur toutes sortes de sujets, et dont l'infatigable M. Quérard lui-même a dédaigné de recueillir les titres. Recherchera-t-on un jour les écrits d'Auguste Hus comme ceux de Catherinot? Il est permis d'en douter. J. Lamoureux.

Nicéron, *Mémoires des hommes illustres*, t. XXX. — *Bibliothèque historique de la France*, t. III. — David Clément, *Bibliothèque curieuse*, t. VI. — Archimbaud, *Pièces fugitives d'histoire et de littérature*, t. II. — *Menagiana*, t. I et II. — *Valesiana*.

*CATIGNON (*Charles*), théologien et poëte français, mort à Sens le 22 janvier 1763. Il appartenait à la congrégation de Saint-Maur, dont il fit partie à partir de 1696, et professa la rhétorique à Pontleroy. Il composa des poëmes, dont quelques-uns seulement ont été imprimés; les autres sont restés manuscrits, en raison de leur caractère jugé trop mordant et satirique. Son œuvre la plus remarquable est son poëme de *l'Agriculture*.

Tassin, *Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*, II, 558.

CATILINA (*Lucius-Sergius*), né vers 109 avant J.-C. (644 de l'an de Rome), mort en 61 avant J.-C. (692 de l'an de Rome). C'est là un de ces types dont l'étude devrait être un enseignement permanent. Malheureusement les leçons du passé ne profitent guère plus aux nations qu'aux individus. On a peu de détails sur l'enfance de Catilina : on sait seulement qu'il descendait d'une ancienne famille patricienne, mais pauvre, et que, partisan de Sylla, il tua de sa main, durant les horreurs de la proscription, son beau-frère Q. Cæcilius, homme inoffensif, ainsi que Marius Gratidianus, dont il promena la tête au bout d'une pique dans la ville de Rome. Plutarque l'accuse même (*Vie de Sylla*, 32, et *Vie de Cicéron*, 10) d'avoir assassiné son propre frère avec une cruauté raffinée (1). Voici, du reste, le portrait qu'en trace son biographe, Salluste : « Catilina était doué d'une grande force d'âme et de corps, mais il avait le génie du mal et de la perversité. Dès son adolescence, les guerres intestines, les meur-

(1) Cicéron, dans le traité *De la brigue du consulat*, fait ainsi parler son frère Quintus sur la jeunesse de Catilina : « Né dans une maison en proie à l'indigence, élevé au milieu des infâmes débordements de sa sœur, grandi dans le meurtre des citoyens, il fit son début dans les affaires publiques en massacrant les chevaliers romains. Sylla l'avait donné pour chef unique à ces Gaulois dont nous ne perdrons jamais le souvenir, et qui égorgèrent alors les Titinius, les Nennius, les Tanusius. Entouré de ses satellites, cet homme assassina de ses propres mains cet excellent citoyen Q. Cæcilius, le mari de sa sœur, un chevalier romain étranger à tous les partis, ami de la paix en tout temps par sa nature, alors surtout par son âge. »

tres, les rapines, la discorde civile, le charmaient : c'étaient ses exercices de jeunesse. Son corps supportait le jeûne, les veilles, le froid au delà de ce qu'on saurait imaginer. Son esprit était audacieux, rusé, apte à prendre des formes diverses, habile à tout feindre et dissimuler, envieux du bien d'autrui, prodigue du sien, ardent dans ses passions. Il avait beaucoup de faconde, mais peu de jugement. Son imagination, tourmentée par des désirs immodérés, lui faisait tout braver. »

Il y avait là toute l'étoffe d'un homme qui, selon les circonstances, devait se faire bandit ou chef d'insurgés. Or, les circonstances lui firent jouer le dernier rôle. « Depuis la domination de Sylla, ajoute Salluste, la plus violente envie de se rendre maître de la république dominait Catilina; peu lui importait par quel moyen il y arriverait, pourvu qu'il obtînt le pouvoir (*neque id quibus modis adsequeretur, dum sibi regnum pararet, quidquam pensi habebat*). Son âme farouche était chaque jour aiguillonnée de plus en plus par l'état délabré de sa fortune et par la conscience de ses crimes. Il trouvait, en outre, un aliment à ses instincts dans les mœurs dépravées de l'État, qu'excitaient le luxe et l'avarice, deux maux exécrables et contraires (*incitabant præterea corrupti civitatis mores, quos pessuma ac diversa inter se mala, luxuria atque avaritia, vexabant*). »

Il fallait, en effet, que la dépravation des mœurs fût bien grande à Rome pour que Catilina, l'assassin de son frère, le corrupteur d'une vestale (Fabia, sœur de Terentia), désigné enfin par la rumeur publique comme le meurtrier de sa femme et de son fils (1), eût pu briguer avec succès les plus hautes magistratures.

Ce fut en 68 av. J.-C. que Catilina obtint la dignité de préteur ; et, l'année suivante, il fut envoyé comme gouverneur en Afrique. Il n'y resta pas longtemps ; car déjà en l'an 66 il était de retour à Rome, où il se mit sur les rangs pour le consulat. Les consuls désignés, P. Autronius Pætus et P. Cornelius Sylla, venaient d'être écartés, à la suite d'une condamnation en vertu des lois sur la brigue ; ils laissèrent donc le champ libre aux intrigues de L. Aurélius Cotta, de L. Manlius Torquatus et de Catilina. Mais ce dernier, accusé de concussion pendant son gouvernement, fut bientôt supplanté par P. Clodius Pulcher, qui doit sa célébrité aux plaidoyers de Cicéron. Catilina jura de se venger, et parvint facilement à faire partager ses ressentiments à un autre candidat également éconduit, à Autronius Pætus. L'échec de sa canditature consulaire fournit donc à Catilina l'occasion de tenter la réalisation des projets ambitieux qu'il méditait sans doute depuis longtemps. Car il avait eu soin de préparer d'avance ses instruments en s'attachant des bandes

(1) Catilina était accusé de s'être débarrassé de sa première femme et du fils qu'il avait eu d'elle, pour épouser la riche Aurélie Orestilla.

de satellites dignes de lui. C'était surtout parmi les jeunes gens qu'il cherchait à les recruter : « Leurs esprits, insouciants et mobiles à raison de leur âge (*molles et ætate fluxi*), se laissèrent aisément prendre à ses ruses, selon leurs penchants : il procurait aux uns des courtisanes, aux autres il achetait des chiens et des chevaux ; bref, il n'épargnait ni la dépense ni l'honnêteté pour s'assurer leur soumission et leur fidélité. Catilina avait pour ami tout débauché qui avait dissipé son patrimoine par le jeu, la table, le libertinage ; tout homme qui avait grossi ses dettes pour racheter une action criminelle ; il avait pour intime tout ce que chaque pays avait envoyé de parricides, de sacriléges, de repris de justice et de vagabonds ; à ce nombre ajoutez ceux qui ne vivaient que par le parjure ou en versant le sang des citoyens, enfin quiconque était poursuivi par l'infamie, le besoin, le remords. »

Lors même que cette peinture de Salluste serait un peu chargée de couleurs, elle suffit pour nous convaincre que Catilina s'était principalement entouré de tout ce que Rome renfermait de plus corrompu. Avec de pareils partisans un habile meneur peut tout oser : quelques centaines de ces hommes sans lendemain suffisent pour allumer d'atroces guerres civiles dans une grande cité où la faim, cette mauvaise conseillère (*malesuada fames*), et la misère coudoient l'opulence et le luxe. C'est là ce que savent très-bien les révolutionnaires de tous les temps, et on frémit en y songeant ; ils se croient tellement sûrs de réussir, qu'ils se laissent rarement décourager par plusieurs échecs. Aux complots catilinaires il faut donc opposer une vigilance cicéronnienne.

Voici quel fut le plan d'un premier complot (1). Aux calendes de janvier (an 65 avant J.-C.), les consuls nouvellement élus, L. Cotta et L. Torquatus, devaient être massacrés dans le Capitole. C. Pison, « jeune homme de condition noble, d'une extrême audace, stimulé par l'indigence et la débauche, » avait été désigné pour l'accomplissement de ce forfait. Quant aux chefs, Catilina et Autronius, ils devaient aussitôt s'emparer des faisceaux consulaires, et envoyer Pison avec une armée pour se mettre en possession des deux Espagnes. Mais ce guet-apens ayant été découvert, les conjurés ajournèrent aux nones de février l'exécution de leur attentat, qui devait être cette fois accompagnée du massacre d'une partie du sénat. Ce second complot, dans lequel Marcus Crassus et Jules César même paraissaient avoir été impliqués, échoua encore par trop de préci-

(1) Salluste nomme parmi les conjurés plusieurs sénateurs, tels que Lentulus Sura, Cassius Longinus, C. Cethegus, Publius et Servius Sylla, L. Bestia, etc. Parmi les plus impatients se trouvaient beaucoup de ces jeunes gens riches et oisifs qui, par tempérament, préféraient les choses incertaines aux choses certaines, la guerre à la paix (*qui incerta pro certis, bellum quam pacem malebant*).

pitation : « Catilina, placé à l'entrée du palais où devait se réunir le sénat, s'était trop hâté de donner le signal à ses complices. » L'affaire allait être déférée au sénat, lorsque l'intercession d'un tribun fit arrêter toute poursuite.

Encouragé par l'impunité et par la perspective d'un triomphe facile, Catilina persista plus que jamais dans ses projets criminels; seulement il se conduisit avec plus de méthode et de circonspection. Il agrandit sa sphère d'opérations en recrutant un plus grand nombre de conjurés, et organisa une vaste insurrection. Après avoir sondé les dispositions de chacun, il les réunit tous dans la partie la plus écartée de sa maison, et là il prononça ce fameux discours dont Salluste rapporte, sinon les paroles textuelles, au moins très-certainement le thème; car ce thème a été depuis exploité par tous ceux qui ont rendu le peuple complice de leur convoitise et de leurs crimes. Voici les parties les plus saillantes du discours de Catilina :

.... « De jour en jour, mon âme s'enflamme davantage lorsque je considère quelle sera notre condition future, si nous-mêmes nous ne conquérons pas notre liberté. Depuis que la république est au pouvoir du petit nombre de ceux auxquels les rois et les nations payent tribut, nous tous, braves, honnêtes, nobles ou non, nous ne sommes qu'une tourbe vulgaire, sans crédit, sans autorité, soumis à ces hommes que nous ferions trembler si la république était encore puissante. Aussi, tout le crédit, le pouvoir, les honneurs, les richesses, leur appartiennent à eux ou aux leurs. Ils ne nous laissent que le rebut, les dangers, les condamnations, l'indigence. Jusqu'à quand supporterons-nous tout cela, hommes vaillants ? Ne vaut-il pas mieux mourir par un acte de courage que de traîner dans la honte une existence misérable et sans honneur, servant de jouet à l'orgueil d'autrui ? Mais, j'en prends les dieux et les hommes à témoin, la victoire est entre nos mains. Nous avons la vigueur de l'âge et la force de l'âme; chez eux, au contraire, tout a vieilli par l'effet des années et des richesses..... Ils achètent des tableaux, des statues, des œuvres ciselées; ils abattent pour reconstruire, ils tourmentent leur argent de toutes les façons possibles; et cependant, malgré leur luxe insatiable, ils ne peuvent venir à bout de leurs richesses, tandis que la misère est assise à nos foyers : nous n'avons que des dettes au dehors; le présent nous afflige, et l'avenir nous décourage (*mala res, spes multo asperior*). Enfin que nous reste-t-il, si ce n'est un misérable souffle de vie ? Allons, réveillez-vous ! La voici cette liberté, l'objet de vos vœux. De plus, la richesse, les honneurs, la gloire est devant vos yeux; voilà l'enjeu, le prix des vainqueurs... Que vous m'employiez comme général ou comme soldat, peu m'importe : ni mon âme ni mon corps ne vous feront défaut. Je vous conduirai tous à la victoire lorsque je serai, comme je l'espère, consul, à moins que je ne m'abuse, et que vous ne soyez plus disposés à être esclaves que souverains. »

Ainsi le but était franchement avoué : il s'agissait d'appauvrir les riches pour enrichir les pauvres, mettre en haut ce qui était en bas, et *vice versa*. C'était une véritable *révolution*, dans le sens propre de ce mot. La recette n'en est pas d'hier : elle remonte, comme on vient de voir, à près de deux mille ans; et Catilina lui-même n'en est pas l'inventeur.

Les détails d'exécution peuvent varier suivant les circonstances du temps et des pays; mais le fond, le levier avec lequel on soulève les masses a été et sera toujours le même, à moins que l'organisation humaine ne vienne à changer.

Outre les partisans que Catilina avait dans Rome, il avait, au dehors, pour complices Pison, qui commandait une armée en Espagne, et Sittius Nucérinus, gouverneur de la Mauritanie. Sûr de ses dispositions stratégiques, il se remit à briguer le consulat, espérant avoir pour collègue C. Antonius, oncle du célèbre triumvir Marc-Antoine, et qui devait combattre la candidature de Cicéron. Mais les suffrages du peuple dérangèrent ce calcul : C. Antonius fut nommé consul à une très-faible majorité, et eut pour collègue Cicéron, élu à la presque unanimité, à l'exclusion de Catilina. Ce nouvel échec ne fit que l'aigrir davantage contre le parti dominant, et hâta l'exécution de ses coupables desseins.

Sur sa parole ou sur celle de ses amis, Catilina emprunta de fortes sommes d'argent, prépara clandestinement des magasins d'armes et d'autres munitions de guerre; il enrôla des soldats dans différentes parties de l'Italie, particulièrement aux environs de Fésules, sous les ordres de C. Manlius, l'un des vétérans de Sylla; il s'associa même un certain nombre de prostituées qui devaient s'entendre avec les esclaves pour incendier la ville, et égorger, à un signal donné, les citoyens les plus éminents. Parmi ces femmes, Sempronia se faisait remarquer à la fois par sa dépravation et par ses talents pour les lettres.

Catilina n'en persista pas moins à briguer le consulat pour l'année suivante (63 avant J.-C.). Mais Cicéron était déjà prévenu de tous les détails du complot par l'entremise de Fulvia, maîtresse de Q. Curius, l'un des conjurés qui avait été expulsé du sénat pour cause d'infamie. Il avait été convenu, dans un conciliabule secret, que C. Cornélius, chevalier romain, et L. Varguntéius, sénateur, se présenteraient, dans un court délai, avec des hommes armés, chez Cicéron, comme pour le saluer, et qu'ils le tueraient à l'improviste et sans défense dans sa maison. En même temps on soulèverait à la fois la population indigente de Rome et des provinces. Manlius fomenterait la guerre civile en Étrurie, Septimius de Camerte dans la campagne du Picénum, et C. Julius dans l'Apulie. Cicéron, ainsi

averti, prit ses mesures : d'abord il gagna son collègue Antonius, dont il avait lieu de se défier, en lui réservant le gouvernement de la Macédoine; puis il s'entoura lui-même d'une garde nombreuse et bien armée; enfin, au jour fixé pour les élections, il dévoila toute la conjuration, dénonça publiquement Catilina, présent, comme traître à la patrie, et fit rendre ce décret d'alarme : *Caveant consules ne quid respublica detrimenti capiat*.

Investi par ce décret d'un pouvoir dictatorial, Cicéron fit lever des troupes, envoya des généraux dans les provinces où quelques troubles avaient déjà commencé à se manifester, et promit de larges récompenses aux délateurs. L. Æmilius Paullus fut chargé de poursuivre Catilina conformément à la loi Plautia sur les attentats contre la république. Catilina, désespérant de réussir depuis le moment surtout où il n'avait pu s'emparer de la place forte de Préneste, qui devait être la base de ses opérations, essaya de se disculper. Il protesta de son innocence, invoquant le témoignage de M. Lepidus, de Q. Metellus, de M. Marcellus, de Cicéron lui-même, et se présenta devant le sénat, convoqué extraordinairement dans le temple de Jupiter Stator. Ce fut cet excès d'audace qui inspira à Cicéron la fameuse harangue commençant par ces mots : *Quousque tandem abutere, Catilina, patientia nostra?* Après que l'orateur se fut assis, Catilina demanda, la tête baissée et d'une voix suppliante, que « les pères conscrits ne conçussent pas sur son compte un soupçon précipité. » Mais, traité de parricide et d'ennemi de la patrie, il n'acheva pas son discours, et quitta l'assemblée avec la rage dans le cœur et des imprécations sur les lèvres.

Catilina tenta un dernier effort : « Il part, dit Salluste, pour le camp de Manlius ave un petit nombre de compagnons; en même temps il mande à Céthégus et à Lentulus d'accroître leurs forces par tous les moyens possibles, d'accélérer les guets-apens tramés contre Cicéron, d'organiser les massacres, les incendies et les autres forfaits de la guerre : il marchera sur la ville au premier jour avec une grande armée. » Après s'être enfui de Rome, Catilina s'arrêta quelques jours près d'Arretium, prit les insignes du commandement militaire, et gagna le camp de Manlius. A l'occasion de cette fuite, Cicéron prononça sa seconde Catilinaire devant le peuple réuni au forum, et le sénat déclara Catilina et Manlius hors la loi (1).

Il y avait alors à Rome une députation d'Allobroges, demandant depuis longtemps en vain le redressement de quelques griefs. Les confidents de Catilina profitèrent de cette circonstance pour négocier une alliance avec les chefs gaulois, qui, après quelque hésitation, dénoncèrent la trame au consul par l'intermédiaire de leur patron Q. Fabius Sanga; et, après avoir joué habilement le rôle que Cicéron leur avait tracé, celui-ci découvrit, après l'arrestation du messager de T. Volturnius au pont Milvius, toutes les menées des complices de Catilina.

Cette fois les preuves étaient positives : la culpabilité du préteur Lentulus, de Céthégus et de sept autres conjurés fut complétement établie par les témoignages irrécusables des députés allobroges et des messages interceptés. Cicéron prononça alors, au forum, sa troisième Catilinaire, et produisit, dans le peuple, une forte réaction contre le chef de la conspiration. Après quelques tentatives qui avaient été faites par la populace pour délivrer Lentulus, le sénat, sur l'avis de M. Porcius Caton et malgré l'éloquence de J. César, prononça, aux nones de décembre l'an 63, contre les coupables, la peine réservée aux traîtres.

Cette nouvelle répandit la terreur dans le camp de Catilina, qui était parvenu à réunir autour de lui une armée de cinq mille hommes, sans compter un nombre considérable de paysans, armés de bâtons et de piques. Redoutant de se mesurer avec les troupes régulières qui s'avançaient sous les ordres de C. Antonius, les insurgés rentrèrent en grande partie dans leurs foyers. Avec une poignée de fidèles, Catilina se dirigeait sur Pistoia pour passer les Apennins et se réfugier dans les Gaules, lorsqu'il fut prévenu dans ce mouvement par Métellus Céler, occupant la campagne du Picénum avec trois légions. Ainsi pris entre deux armées, il ne chercha son salut que dans un combat désespéré. Il en vint aux mains avec les troupes de C. Antonius, qui, par suite d'une maladie réelle ou feinte, avait confié le commandement à Pétréius. La mêlée fut sanglante, et Catilina tomba en voulant se frayer un chemin à travers les bataillons les plus épais : *pulcherrima morte, si pro patria sic concidisset*. (Florus.) « Son corps, ajoute Salluste, fut trouvé loin des siens, parmi les cadavres de ses adversaires, respirant encore un peu, et conservant sur ses traits cette férocité indomptable (*ferociam animi*) qu'il avait eue pendant sa vie. » Trois mille conjurés périrent ainsi les armes à la main, et la république fut préservée d'un horrible déchirement, grâce à la vigilance de Cicéron. — La conjuration de Catilina a été, depuis Crébillon, le sujet de plusieurs pièces dramatiques. F. H.

Salluste, *Catilina*. — Cicéron, *in Catilinam; pro Sulla; pro Murena; Epist. ad fam.*, I, 9. — Plutarque, *Cic.*, 10-22. — Dion Cassius, lib. XXXVI et XXXVII. — Bellet, *Hist. de la conjuration de Cat.*; Paris, 1752, in-12. — H. Wolf, *Catilinæ conjuratio ex fontibus narrata*; 1808, in-4°. — M. Mérimée, *Études sur l'histoire romaine*.

CATINAT DE LA FAUCONNERIE (*Nicolas* DE), maréchal de France, seigneur de Saint-Gratien, né à Paris le 1er septembre 1637, mort le 22 février 1712. Il fut le onzième des seize enfants que Pierre de Catinat de Vaugelay, président au parlement de Paris, eut de Catherine

(1) « Une fois la conjuration dévoilée, le bas peuple (*plebs*), qui, désireux de choses nouvelles, ne se montrait que trop favorable à l'insurrection, changea d'esprit, et se mit à exécrer les projets de Catilina, à élever Cicéron jusqu'au ciel. » (Salluste.)

Poisle, et ne prit le nom de *Catinat* qu'après la mort de Catinat d'Arcy, son frère aîné. Jusqu'à cette époque il n'avait porté que le nom de *la Fauconnerie*. Il fut d'abord destiné à la profession d'avocat, et envoyé à Tours chez un oncle lieutenant général et abbé de Saint-Julien de cette ville. Là il reçut la direction nécessaire pour se distinguer dans le barreau ; mais, ayant perdu sa première cause, il prit son état en dégoût, et voulut embrasser la carrière des armes, que d'Arcy et Croisille, ses frères, avaient déjà choisie. Il fut d'abord cornette de cavalerie au régiment de Bignan, mais pour bien peu de temps, car le maréchal de la Ferté le fit casser dans une revue, uniquement parce qu'il était fils d'un homme de robe. Cependant, comme le père de ce maréchal vivait encore et avait de grands procès au parlement de Paris, et que M. de Catinat pouvait lui être utile ou lui nuire, il força son fils le maréchal de réintégrer Nicolas de la Fauconnerie dans son grade. Peu de temps après, les cornettes furent abolis, et il fut encore forcé de se retirer. Plus tard, à l'âge de vingt-sept ans, il fut nommé aide de camp du roi ; un an plus tard, lieutenant d'une compagnie de chevau-légers, il accompagna M. de Pradel, lieutenant général des armées du roi, lorsqu'il fit rétablir l'archevêque de Mayence. En 1667, le roi marcha en Flandre, ayant sous lui Turenne. Le jeune Catinat assista au siége de Lille, et au fort de la mêlée il fit une charge vigoureuse à l'attaque d'une contrescarpe. Le roi le remarqua, et demanda qui il était. Deux de ses frères, Catinat d'Arcy et Croisille, se trouvaient à cette action. D'Arcy fut tué ; et comme il était capitaine, le roi ordonna que la compagnie restât dans la famille. Croisille fut nommé, quoique plus jeune que Nicolas ; mais il était lieutenant de la compagnie. Comme il était uni à son frère Nicolas par la plus tendre amitié, il refusa, disant que cette grâce était due à son aîné ; Catinat le sut, et s'en défendit à son tour : chacun de son côté écrivit en secret au ministre, et sollicita pour l'autre. Cette lutte de générosité se termina par la communication de ces lettres au roi par Louvois. Croisille fut nommé ; et le roi, qui avait été touché de la délicatesse de Catinat, promit de le dédommager par la suite. Ce trait, peu connu, fut peut-être une des premières causes de la fortune de Catinat.

Nous passerons rapidement sur les premières années militaires de notre héros, pour arriver à l'époque où il devint lieutenant général de l'armée du Dauphiné ; il fut successivement capitaine aux gardes françaises (1670), blessé à Maestricht en 1673, blessé de nouveau à la sanglante bataille de Senef, gagnée sur les Espagnols le 11 août 1674 : à la tête de sa compagnie, il emporta le fort de Saint-Étienne et la citadelle de Besançon. A la fin de 1676, il eut le commandement des troupes que le roi plaça dans le château de Cambrésis, pour faire le blocus de Cambrai et de Saint-Omer. En 1677, nommé brigadier d'infanterie, il se distingua dans la brillante campagne où M. de Luxembourg força Valenciennes. En 1678, il reçut le commandement de la place de Dunkerque. En 1679, il fut chargé de quelques négociations avec le duc de Mantoue ; mais l'affaire manqua par la trahison du secrétaire de ce prince. De retour de cette négociation infructueuse, Catinat fut nommé gouverneur de Longwy pour trois ans (24 mai 1679) ; mais, dès 1680, on jugea à propos de le faire passer au gouvernement de Condé, et de là (1681) à celui de la ville et citadelle de Tournay. Peu de temps après, créé maréchal de camp, il fut envoyé de nouveau pour renouer avec le duc de Mantoue un traité par lequel ce prince s'engageait à recevoir dans Casal une garnison de troupes françaises.

Le 3 février 1682, Catinat fut nommé gouverneur des armes du roi dans la citadelle et château de Casal, et des troupes qui étaient dans la ville. Il reçut, en 1685, le commandement des troupes envoyées en Savoie pour aider Victor-Amédée à chasser du Piémont les religionnaires appelés *Barbets* ou *Vaudois*. Ce fut sa première campagne comme général, et il y montra autant de bonheur que de talent. Sa conduite dans des circonstances aussi difficiles montra dès lors et le sage et le guerrier sous un jour éclatant. Il fit tous ses efforts pour ramener les Vaudois par la douceur et la persuasion ; mais, n'en pouvant venir à bout, il fallut obéir. On ne parviendra jamais à prouver que Catinat devint traître à son pays et à son roi, en désobéissant aux ordres positifs et sévères qu'il avait reçus. En 1687, il fut nommé gouverneur de Luxembourg. Il y entra le 8 février, à pied, enveloppé dans son manteau, pour épargner les cérémonies et éviter à la ville des dépenses inutiles. Cette modestie paraîtrait affectée, si Catinat n'eût soutenu toute sa vie ce caractère de simplicité. Son premier acte de commandement est de refuser l'offre que lui firent les habitants de ce qu'on appelait alors *les traitements de pays*. Ce sacrifice n'aurait rien d'admirable dans un riche seigneur ; mais on sait que Catinat, né pauvre, ne trouvait que dans son économie un supplément à la modicité de son revenu. Aussi, à la fin de cette année, il demanda au ministre de lui continuer une gratification de deux mille écus, qui, disait-il, « lui étaient de commodité les autres années ; mais celle-ci, de nécessité. »

En 1688, Catinat lève deux régiments, l'un de dragons, l'autre d'infanterie, tous deux portant son nom. Il part avec Vauban pour aller faire le siége de Philisbourg en qualité de lieutenant général des armées du roi. Cette ville se rend le 11 novembre, après dix-neuf jours de siége. Catinat y fait des prodiges de valeur. La garnison étant sortie, il la charge avec furie, la force, l'épée dans les reins, de rentrer dans ses murs. Pendant cette action, il est atteint d'une balle à la tête ; mais il n'est que légèrement blessé, son chapeau l'ayant préservé. Ce chapeau devint dans la suite l'objet de la vénération des soldats, qui aimaient

Catinat, et ne le nommaient que *le Père de la pensée*. Il mit à contribution le pays de Juliers. Mais, malgré les ordres de Louvois, qui lui avait ordonné de mettre tout ce pays à feu et à sang, il se contenta de brûler quelques maisons isolées; et les habitants eux-mêmes, vantant son humanité, dirent que tout le pays eût été brûlé, si les troupes eussent été commandées par un autre général. Ici commence la partie la plus glorieuse de la vie militaire de Catinat.

Le duc de Savoie, Victor-Amédée, s'était ligué avec l'empereur et le roi d'Espagne contre Louis XIV. Il se rendit à Venise, où il convint, avec le duc de Bavière et les autres princes de l'Empire, de rappeler les Vaudois, et de faire avec leur secours une irruption en France par la Bresse. Louis veut prévenir l'attaque du duc avant que ses forces soient accrues; il ordonne à Catinat de se rendre en Dauphiné, d'en prendre le gouvernement, d'entrer en Piémont, de soumettre le souverain par la voie des armes, s'il ne le peut pas par la voie de la négociation. Victor-Amédée voit arriver Catinat sans se déconcerter, et tempère l'ardeur de ses démarches par le prétexte d'une lettre pleine de soumission qu'il a écrite au roi de France, et dont il le charge. Catinat s'arrête, craignant de manquer une réconciliation entre deux souverains armés l'un contre l'autre. Mais bientôt instruit que ce prince n'a affecté la soumission que pour donner le temps au prince Eugène de le secourir à la tête de quatre mille Allemands, et à huit mille Espagnols de les joindre, il se jette dans les montagnes du Piémont, mettant toutes les villes à contribution et renversant tout ce qui s'oppose à ses efforts; il attaque Cavour, l'emporte d'emblée, fait tout passer au fil de l'épée; onze cents ennemis sont tués, quatre-vingts faits prisonniers, un aide de camp de Catinat perd la vie à ses côtés : mais ce n'est là que le prélude des plus sanglantes scènes. Le duc de Savoie était campé à Villefranche, et, se confiant en ses retranchements que la nature et l'art semblaient rendre inattaquables, insultait au général français. Catinat, résolu de tenter quelque entreprise, épie le premier mouvement pour lui livrer bataille. Il décampe de Cavour (17 août 1690), et marche vers Saluces, prêtant le flanc aux ennemis. Le duc le suit, le joint à Staffarde, et se poste dans un lieu avantageux. Catinat aperçoit son armée en bataille sur une grande profondeur; sa droite est couverte d'un long marais jugé impénétrable; les bords sont garnis de trois cassines séparées l'une de l'autre par des haies vives, précédées de deux larges fossés. La gauche, peu distante de la droite, a les mêmes défenses : un marais qui la couvre, absolument impraticable, règne jusqu'aux bords du Pô. Catinat voit cette position hérissée de difficultés, il l'observe de plus en plus, mais sans rien changer à sa résolution. Alors tout s'ébranle. Il emporte plusieurs de ces cassines qui couvraient les Piémontais; on pousse leur infanterie, malgré les haies et les chevaux de frise; on renverse leurs lignes de cavalerie et de dragons; on les chasse du marais. Maître de la haie qui le bordait, Catinat, l'épée à la main, tombe sur les bataillons qu'il rencontre; les ennemis plient sans pouvoir se rallier; l'infanterie, renversée dans les bois, se sauve le long du Pô, ou se retire dans les marais voisins de l'abbaye de Staffarde. Les cris de *Vive le roi! vive Catinat!* étouffent le bruit de la mousqueterie, et annoncent la victoire : la cavalerie ennemie, qui se sauve, est poursuivie jusqu'à Villefranche; onze pièces de canon, la poudre, les équipages, étendards, drapeaux, sont la proie du vainqueur; et, malgré les prodiges de valeur de l'invincible Eugène, le duc de Savoie laisse quatre mille hommes sur le champ de bataille. Catinat, exposé au plus grand feu pendant l'action, reçut plusieurs balles dans ses habits, eut un cheval tué sous lui, et une contusion au bras gauche. Il y avait une lieue et demie de distance du terrain où avait commencé la bataille à celui où elle finit.

Malgré cette victoire complète, Catinat ne se flattait pas de pouvoir faire hiverner l'armée française dans le Piémont. Victor-Amédée attendait sept mille Allemands et quatre mille Espagnols pour réparer ses pertes. Cependant le général français s'avance vers Saluces (19 août 1690), d'où les milices se retirent à son approche (20 août 1690); réduit Maconis, Cérisoles, Haute-Rive; emporte Barges (1er novembre 1690); brûle Bibiane et Luserna (2 novembre 1690); arrive au col de Féneste (9 novembre 1690), que les Piémontais abandonnent, les chasse du col de Collet; soumet Suse (12 novembre 1690) et en force la citadelle. Le duc de Savoie était bien abattu, mais non réduit; et Louvois, plus jaloux de la gloire de son maître que son maître lui-même, voulait, à quelque prix que ce fût, humilier l'orgueil de Victor Amédée, et le punir de ses insolences perpétuelles. Ce ministre, qui ne connaissait le pays où était le théâtre de la guerre que par ces plans que le burin ou le crayon substitue à la nature, propose à Catinat d'aller enlever Turin. Catinat remplace adroitement cette idée chimérique par celle de la conquête du comté de Nice, parce qu'elle était possible. Heureusement qu'elle plut à l'imagination de Louvois : Catinat la saisit, et après avoir chassé les Vaudois des vallées de Saint-Martin, de Prali, de la Pérouse, et pris Ville-Franche (21 mars 1691), Montalban (23 mars 1691), Saint-Ospitis (24 mars 1691), il marche vers la ville de Nice : plus heureux que François Ier et Soliman II, il réduit en cinq jours la ville et la citadelle (les Français entrèrent le 28 mars 1691 dans la ville, et le château, dont on avait commencé l'attaque le 29, capitula le 2 avril). Il montre ainsi de loin à la Feuillade, à Berwick et à Conti, que rien ne résiste à la bravoure du soldat français quand il est bien commandé. De là il se porte à Veillane, qui se rend (3 mai 1691); Rivoli

est pris et abandonné au pillage (3 juin 1691); Carmagnole subit la loi du vainqueur en se rendant (9 juin 1691). Après avoir fortifié cette place, Catinat repasse le Pô (août 1691); le prince Eugène le suit, dans le dessein d'attaquer son arrière-garde; mais il tombe dans une embuscade, dont il ne se retire qu'en se faisant jour à travers l'armée française. Il ne restait que la prise du château de Montmélian pour rendre le roi de France maître de toute la Savoie. Catinat l'assiége, l'emporte, et finit ainsi la campagne au milieu de l'hiver. Ce fut à ce siége qu'il vit éclater sous ses yeux une grenade avec ce sang-froid qui convient aux héros (1).

L'intérêt du duc de Savoie était d'enlever aux Français Pignerol et Suse. Catinat, qui connaissait l'importance de ces places pour la France, porte tous ses soins vers ces deux objets. Il augmente leur garnison, il fait prendre une position intermédiaire au peu de troupes qui lui reste, afin de pouvoir secourir celles qu'on attaquerait. Victor-Amédée, voyant qu'il ne pouvait rien entreprendre, s'en venge par le ravage du Dauphiné, le siége d'Embrun qu'il prend, et l'incendie de quelques villages.

Louis XIV, voulant récompenser les belles actions de Catinat, le créa maréchal de France, le nomma chevalier de l'ordre de Saint-Louis, ordre qu'il venait d'instituer cette année, et envoya à son armée les deux Vendôme pour combattre sous ses ordres. Les opérations de la campagne commencèrent à l'arrivée de ces deux princes. Catinat détacha M. de Larray et M. de Vendôme pour s'emparer de la vallée de Barcelonnette, et fermer au duc de Savoie cette porte par laquelle il était entré en France. Pour lui, il conserva son camp entre Pignerol et Suse; il crut cependant devoir abandonner la première à ses propres forces, pour se porter du côté de Suse, d'où il pouvait fermer au duc de Savoie l'entrée du Dauphiné.

Cependant Victor-Amédée forme le siége de Pignerol. Catinat, sûr du bon état de la place et de la valeur de Tessé, qui la défendait, dédaigne de la secourir. Un ordre précis change sa résolution, et pour la première fois il croit pouvoir abandonner quelque chose à la fortune d'un roi constamment victorieux. L'armée française quitte son poste, celle du duc abandonne le siége de Pignerol; et les deux armées se trouvent en présence dans les plaines de la Marsaille, inconnues jusqu'alors, et que Catinat va immortaliser. L'armée des confédérés était composée de trente mille hommes de troupes belliqueuses, commandées par des généraux renommés pour la valeur. Victor-Amédée, chef et généralissime, commandait l'aile droite, Leganez la gauche, le prince Eugène le corps de bataille. Le maréchal Catinat, soutenu non-seulement de dix-huit mille hommes, mais des deux Vendôme, s'avance. L'infanterie française, la baïonnette au bout du fusil, charge indistinctement l'infanterie et la cavalerie ennemies; la gendarmerie arrivée la veille de l'Allemagne, secondée par le feu de dix pièces de canon, fait plier l'aile gauche des ennemis : celle-ci se rallie, repousse les Français, les met en désordre. La victoire chancelle : à ce moment Catinat, perçant cette aile gauche, vient fondre sur la droite, l'attaquant par le front, et la prenant par derrière et en flanc. L'ennemi cède, succombe, et après quatre heures de combat abandonne le champ de bataille, sur lequel il laisse dix mille morts, deux mille prisonniers, trente-quatre pièces de canon, cent six drapeaux, et le brave duc de Schomberg, qui avait préféré la mort à la honte de la défaite. Cette victoire surpassa l'attente de Louis XIV, quoique habitué aux plus grands succès; les suites de cette glorieuse journée furent la désolation de toute la campagne de Turin.

Victor-Amédée ne put garder Sainte-Brigide, qu'il avait prise au commencement de la campagne, ni Pignerol, qu'il avait bombardée, ni s'emparer de Cazal, dont il avait formé le blocus. Catinat étendit les contributions dans presque tout le Piémont, mit garnison dans Saluces et Villefranche, prit Poirin, Leschalanges, Sarlemasque, dont il fit sauter le château, défit la milice piémontaise (3 novembre 1693) près de Morelta, ravitailla Pignerol et Suse, et mit son armée en quartier d'hiver.

Les campagnes de 1695 et 1696 ne furent honorables à Catinat qu'en ce que ses prudentes manœuvres parvinrent à contenir le duc de Savoie dans son propre pays, au point de ne pouvoir rien entreprendre. Depuis longtemps Catinat représentait au roi le peu d'avantage de la guerre d'Italie; mais le génie inquiet de Victor-Amédée éloignait cette paix. Cependant Louis XIV nomma Catinat ministre plénipotentiaire avec le comte de Tessé (par arrêt du 17 août 1696); et ce grand homme servit doublement la patrie en lui procurant le repos des armes (29 août 1696), et une alliance qui nous a valu Louis le Bien-aimé et Louis le Bienfaisant. Ainsi le calme fut rendu à l'Italie, et Catinat ne quitta ces contrées qu'après les avoir remplies de son nom, et y avoir laissé des monuments de sa sagesse et d'une valeur soutenue pendant dix années entières. La paix de l'Italie étant conclue, le roi nomma Catinat pour commander l'armée de la Lys; et, malgré les efforts du prince d'Orange et de l'électeur de Bavière pour secourir la ville d'Ath, Catinat prit cette ville en treize jours (5 juin 1697). La paix de Ryswick (30 octobre 1697), qui ne tarda pas, semblait assurer le repos à l'Europe. Mais à la

(1) Vers cette époque mourut Louvois, qui eut pour successeur Barbesieux. Du jour de la mort de Louvois, Louis XIV ouvre une correspondance avec Catinat. Quarante lettres (du 16 juillet au 30 décembre 1691), dont la plus grande partie est écrite de la main de ce monarque, sont autant de monuments de la confiance du souverain. On y voit ce grand roi reconnaître à chaque ligne, dans Catinat, la science du général, le zèle du sujet dévoué, et la candeur de l'honnête homme.

mort du roi d'Espagne de nouveaux troubles éclatèrent. Charles II, mort sans enfants, avait désigné pour son héritier un petit-fils de Louis le Grand. Ce monarque, jaloux de donner un roi à l'Espagne, avait accepté le testament, et Philippe V s'était assis sur le trône de Charles-Quint. L'empereur, qui croyait avoir des droits à cette succession, forma une ligue avec l'Angleterre et la Hollande pour enlever au roi de France les États qu'il avait en Italie. Eugène eut le commandement de l'armée impériale; Vaudemont et Catinat, celui des armées réunies d'Espagne et de France, sous le duc de Savoie, qui avait le titre de généralissime. Catinat se rendit à Turin, et de là dans le Milanais. Cette époque fut funeste à la France. Les Français sont battus au combat de Chiari, engagé contre le sentiment de Catinat. Après une perte de deux mille hommes, l'armée française s'enfuit (12 ou 13 novembre 1701), et repassa l'Oglio, poursuivie par les ennemis. Catinat, voulant les observer de trop près, reçut un coup de feu au bras et une contusion à la poitrine.

Les échecs continuels que les Français éprouvèrent dans cette guerre firent soupçonner à Catinat que l'habileté du prince Eugène n'y avait pas la seule part. Il osa dire un jour en plein conseil de guerre, et en face du duc de Savoie : « Non-seulement le prince Eugène est instruit à point de tous les mouvements de notre armée, et de la force des détachements qui en sortent et de leur objet, mais il l'est encore de tous les projets qui sont discutés ici. » Quelque temps après, il fit part à la cour de France de ses inquiétudes à ce sujet. Le roi ne voulut pas admettre de pareils soupçons ; et, poussé par la duchesse de Bourgogne et par madame de Maintenon, par le prince de Vaudemont et le maréchal de Villeroi, il se décida à rappeler Catinat, et à envoyer à sa place le maréchal de Villeroi. Deux lettres de Louis XIV à Catinat, écrites à cette occasion, montrent le peu de fond qu'il faut faire sur la faveur des rois. La première est pleine de reproches amers ; la seconde est d'une sécheresse désespérante. Catinat revint à Versailles, où le roi le reçut cependant avec une telle affection qu'elle inquiéta les courtisans et déconcerta les envieux; car il en eut : c'est le sort des âmes supérieures. Cimon fut accusé de folie par les Athéniens, Catinat le fut par des Français : mais son roi, conférant avec lui sur la guerre d'Italie, ne vit que de la sagesse où l'envie s'obstinait à voir de la folie. Il lui donna même le commandement de l'armée d'Alsace. Le maréchal l'accepta par obéissance. Mais le marquis de Villars ayant été détaché avec une partie de cette armée pour passer le Rhin à Huningue et se joindre à l'armée de l'électeur de Bavière, Catinat, ne pouvant plus demeurer en campagne avec le peu de troupes qui lui restait, se rendit sous Strasbourg, où il apprit sans jalousie la victoire de Fridlingue, remportée par Villars. Le maréchal demanda alors son congé; et, l'ayant obtenu, il vint se renfermer dans la terre de Saint-Gratien.

Telle fut la vie militaire de Catinat. Toujours heureux parce qu'il ne donnait jamais rien au hasard, parce qu'il distinguait la valeur de la témérité, enfin parce qu'aux talents du héros il joignait les vertus du chrétien. Dans un humble village, dans une habitation *assez peu de chose par elle-même*, comme le dit un auteur du temps (Lamartinière), échangeant son épée glorieuse et le bâton de commandement contre la serpette et la bêche, Catinat nous rappelle Scipion à Linternum, Condé à Chantilly, Lamoignon à Bâville, et d'Aguesseau à Fresnes. La religion vint le consoler dans ses disgrâces.

Les preuves que l'on donnait de l'irréligion de Catinat étaient les excès de quelques soldats dans des églises d'Italie, excès néanmoins qu'il avait punis avec une telle sévérité qu'elle paraîtrait inexcusable, si elle n'était justifiée par la loi; il avait fait brûler ceux qui les avaient commis. Ses ennemis ajoutaient qu'un général sans religion devint pour les Italiens un motif de plus d'être contraires à l'armée des deux couronnes. La calomnie contre le maréchal était portée jusqu'au fabuleux. On répandait à la cour « qu'un prêtre s'était présenté devant lui, avait élevé une hostie, et avait dit : Je viens au nom de Dieu vous maudire, vous et toute votre armée, puisque vous ne voulez pas faire porter à Dieu et à ses sacrements le respect qui leur est dû. » Mais on se gardait bien de rappeler le trait de soumission à l'Église que cet homme sage avait donné à Casal, lorsqu'il alla avec tous ses officiers demander à l'évêque de cette ville la permission de faire gras le carême pour toute la garnison française. Cette conduite plut beaucoup au pape Innocent XI, et lui fit dire que Catinat était un homme d'une rare prudence. On avait sans doute oublié de même la conduite pleine de respect pour la religion et pour les mœurs qu'il avait tenue lors du pillage du couvent de Revel, et de l'enlèvement de toutes les religieuses et de toutes les pensionnaires de ce couvent. Catinat dînait à une lieue de là, quand on lui apprit cette nouvelle. Il sort de table aussitôt, se fait accompagner de quelques troupes, trouve ces soldats qui emmenaient ces filles en croupe, et les fit toutes ramener au palais épiscopal de Saluces, avec défense, sous peine de la vie, aux soldats et aux officiers, d'en garder aucune.

Catinat n'était point courtisan, et ce fut son crime le plus grand aux yeux de l'orgueilleuse reine de la main gauche, madame de Maintenon : « Catinat, dit-elle dans une de ses lettres, mourut tranquille, ne craignant rien, n'espérant rien, ne désirant rien, et peut-être ne croyant rien. » Et c'est ce même homme qui rend le dernier soupir en prononçant ces paroles : « Seigneur, je ne puis rien par moi-même; j'ai confiance en vous, je m'abandonne à votre divine Providence! » C'est lui qui termine une lettre à son frère

en lui annonçant qu'il quitte le commandement de l'armée du Piémont (23 août 1701), par cette citation du livre de Job : *Deus dedit, Deus abstulit, sit nomen Domini benedictum*. C'est lui qui se défend, dans une lettre au maréchal de Medovi, de l'accusation d'irréligion qu'on faisait peser sur lui : « Seriez-vous donc l'ami d'un homme pervers ? » lui demande-t-il. C'est, enfin, cet homme que l'on disait si impie qui commence ainsi son testament : « Au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit. Mon Dieu, je vous recommande mon âme : faites-moi miséricorde, et me pardonnez mes péchés par votre bonté infinie. Je fais ce dernier testament parce que ma situation a changé, et que j'ai pris la résolution, sentant mes infirmités fort augmentées, de me retirer à Saint-Gratien, afin d'y finir mes jours où je puis tranquillement faire les réflexions dont j'ai besoin pour m'attirer les grâces et la miséricorde de Notre-Seigneur, ce que j'espère de sa bonté infinie ; je souhaite être inhumé dans la chapelle de Saint-Jacques, choix de mes neveux, ne voulant en aucune manière qu'il y ait du changement à la situation de cette petite tombe en forme de cœur. »

Catinat était d'une si grande simplicité dans ses vêtements et son maintien qu'un jour à l'église un bourgeois lui enjoignait de lui céder sa place. Une autre fois, qu'il se promenait dans la campagne aux environs de son château, un jeune bourgeois de Paris chassant auprès de Saint-Gratien aperçut le maréchal, et lui cria sans ôter son chapeau : « Bonhomme, je ne sais à qui appartient cette terre ; je n'ai point la permission d'y chasser, mais je vais me la donner. » Le maréchal l'écouta chapeau bas, et continua sa promenade. Le jeune homme, voyant rire des paysans qui travaillaient dans la campagne, leur en demanda le sujet ; ces bonnes gens lui répondirent : « C'est votre insolence, monsieur, de parler ainsi à Monseigneur ; s'il avait dit un mot, nous vous aurions battu. » Le jeune homme, confus, courut après le maréchal, lui demandant pardon, l'assurant qu'il ne le connaissait pas. « Il n'est pas nécessaire, répondit le maréchal, de connaître quelqu'un pour lui ôter son chapeau ; mais oublions cela : venez souper avec moi ; » ce que le Parisien n'osa accepter.

Ses parents se plaignant hautement de ce qu'il ne voulait pas accepter l'ordre du Saint-Esprit, il leur fit cette réponse remarquable : « Si je vous fais tort, rayez-moi de votre généalogie. » Sa bibliothèque était peu considérable ; ses livres principaux étaient une Bible polyglotte et un Plutarque. Aucune science ne lui était étrangère. Il faisait même de très-beaux vers, et le démon de la poésie le dominait même dans ses campagnes, malgré les détails immenses de son armée.

En 1711 ses infirmités augmentèrent. « Je sens, disait-il à Helvétius, son médecin, que le blocus se resserre. » Il mourut âgé de soixante-quatorze ans et trois mois. Il fut inhumé dans la petite église de Saint-Gratien, où l'on voit encore un écusson en bas relief où il est représenté et un marbre tumulaire, endommagé par le vandalisme révolutionnaire. Le marronnier planté de ses mains se voyait encore il y a peu d'années ; mais il est tombé de vétusté il y a quelques mois (1853). A presque tous nos grands guerriers on éleva des statues et des mausolées : Catinat n'eut jamais sur sa tombe qu'une simple pierre, dans une humble église de village ; et ce ne fut pas le roi qu'il avait servi, ce ne fut pas la patrie qu'il avait illustrée qui gravèrent une inscription sur sa tombe, ce furent des neveux.

JUL. JACQUIN, curé de Saint-Gratien.

Gazette de France. — *Mercure galant*, commencé en 1672. — *Lettres de madame de Sévigné*. — *Lettres de madame de Maintenon*. — *Pièces originales déposées à la Biblioth impériale*. — *Mémoires sur les vies et les caractères des plus illustres personnes mortes en* 1712 ; Londres, in-8°, 1718. — *Hist. militaire du règne de Louis le Grand*, par M. de Quiney, 7 vol. in-4°. — L. Anselme, *Histoire de la maison de France et des grands officiers de la couronne*. — *Hist. de Louis XIV*, par Lamartinière, 5 vol. in-4°, 1742. — Le P. Griffe, *Journal historique du règne de Louis XIV*, 14 vol. in-4°, 1755. — *Mémoires du P. d'Aviany*, 5 vol. in-12, 1755. — *Memoires pour servir à la vie de Catinat*, par M. de C. ; Paris, 1 vol. in-12, 1775. — *Éloge de Nicolas de Catinat*, discours qui a remporté le prix de l'Académie française en 1775, par La Guipe ; Paris, in-8°, 1775. — *Éloge du Maréchal de Catinat*, par M. Guibert.

CATINAT, chef de camisards. *Voy.* MAUREL (*Abdias*).

CATINEAU-LAROCHE (*Pierre-Marie-Sébastien*), administrateur et lexicographe français, né à Saint-Brieuc le 25 mars 1772, mort le 22 mai 1828. Il étudia à Poitiers, vint à Saint-Domingue en 1791, y publia un journal intitulé *L'Ami de la Paix et de l'Union*, et fut mis en jugement pour les doctrines qu'il y soutenait et qui froissaient les préjugés des colons. Les réclamations des agents du roi de France l'ayant soustrait à une condamnation capitale, il arriva au cap Français, et le seul de dix-sept autres de ses compatriotes il échappa aux massacres dont cette ville fut le théâtre. Après avoir été aux États-Unis et en Angleterre, il revint à Paris en 1797, et y composa divers ouvrages de lexicographie. Après avoir eu le malheur de voir son établissement d'imprimerie consumé dans un incendie, il fut chargé par le gouvernement de rédiger des projets de règlements relatifs à la presse et aux professions qui en dépendent. En 1809 il remplit les fonctions de secrétaire général des douanes en Autriche, et en 1810 celles d'inspecteur général en Illyrie. En 1811 et en 1812, il fut nommé chef du bureau de la librairie et chargé d'une mission analogue à ses nouvelles fonctions. Secrétaire général de la préfecture de l'Aisne en 1813 et 1814, il devint ensuite sous-préfet de Saint-Quentin et commissaire du roi pour l'administration du canal. Après les événements de 1815, Catineau-Laroche visita les États-Unis et les colonies anglaises ou espagnoles. A son retour, en 1819, il reçut la mission d'aller étudier le climat et les

ressources de la Guyane française. Revenu de ce nouveau voyage, il en publia le résultat. En 1826, il fut nommé chef de division au bureau du commerce et des colonies, et en 1828 commissaire général au ministère du commerce nouvellement créé. On a de lui : *Vocabulaire portatif de la langue française* (1797), réimprimé sous le titre de *Dictionnaire de poésie de la langue française, avec la prononciation, composé sur le système orthographique de Voltaire;* Paris, 1817, 6e édition; — *Réflexions sur la librairie;* 1807, in-8°; — avec M. Bonnet, *Observations et projet de décret sur la librairie;* 1808, in-4°; — *Notice sur la Guyane française;* Paris, 1822.

Moniteur univ. — Quérard, *la France littéraire.* — *Galerie hist. des Contemporains.*

CATINEAU (*Étienne-Pierre-Julien*), imprimeur-éditeur français, frère de Pierre-Marie-Sébastien, naquit à Saint-Brieuc en 1769, et mourut en 1825. Associé à l'imprimerie de son frère, il transporta l'établissement à Poitiers, où il fit en même temps le commerce de librairie. Les procès que lui suscita la publication de deux brochures politiques troublèrent sa raison et abrégèrent ses jours. On a de lui : *Annuaire historique, politique et statistique du département de la Vienne pour l'an XII*, 2e édition; Poitiers, 1804, in-18; le même pour 1818; — *Dictionnaire français-italien et italien-français;* Paris, 1825, 2 vol. in-12; — *Procès du général Berton;* Poitiers, 1822; accusé de compte rendu infidèle et de mauvaise foi, Catineau fut d'abord condamné, puis acquitté, après renvoi par la cour de cassation devant la cour de Limoges; — *Éloge de Cochon, comte de L'Apparent;* 1825.

Quérard, *la France littéraire.*

***CATIUS** (*Quintus*), édile romain; vivait en 210 avant J.-C. Il eut pour collègue dans l'édilité Porcius Licinus; et durant sa magistrature il fit célébrer des jeux magnifiques, dont le produit lui servit à ériger des statues de bronze près du temple de Cérès. Il fut lieutenant de Claudius Néron dans la campagne contre Asdrubal en 107 avant J.-C., et deux ans plus tard il fit partie de l'ambassade chargée de porter au temple de Delphes des offrandes prises dans le butin fait sur Asdrubal.

T.-Live, XXVII, 6, 43; XXVIII, 45.

***CATIUS**, philosophe épicurien, mort vers l'an 45 avant J.-C. Il était né dans la Gaule transpadane. Il composa un traité en quatre livres sur la Nature des Choses et le souverain bien (*de Rerum Natura et de summo bono*). Cicéron, dans une de ses lettres, fait allusion au système philosophique de Catius et à ses idées, qu'il appelle *spectra catiana;* et Quintilien le classe *in Epicureis, levis quidem, sed non injucundus auctor*. D'après les anciens commentateurs d'Horace, c'est encore de Catius qu'il serait question dans la quatrième satire du second livre, à propos d'une dissertation sur les plaisirs de la table; mais, comme il résulte du texte même de Cicéron, cette satire n'a pu être écrite que longtemps après la mort de Catius : le poëte n'a donc voulu parler que d'un gourmet appelé également Catius.

Cicéron, *Ad familiares*, XV, 16. — Quintilien, X. — Horace, II, *sat.* IV.

***CATIVULCUS** ou **CATIVOLCUS**, prince d'une partie du pays des Éburons (*Gaule Belgique*, sous les Romains, maintenant *pays de Liége*), mort en 53 avant J.-C. Lorsque Ambiorix, autre chef des Éburons, souleva les populations contre les Romains, Cativolcus fut un des premiers à réunir ses forces à celles de son collègue. Mais, trop vieux pour seconder efficacement Ambiorix et trop brave pour fuir devant César, il *s'empoisonna avec du suc d'if* (1).

César, *Bellum gallicum*, V, 30; VI, 31.

***CATLEY** (*Anne*), cantatrice anglaise, née à Londres, en 1737, morte dans la même ville, le 15 octobre 1789. Elle débuta à l'Opéra de Londres en 1767, et y eut de grands succès, mérités par sa voix charmante, son goût exquis et sa déclamation parfaite. En 1781, elle épousa le général français de Lassalle.

Fétis, *Biographie des Musiciens.*

***CATOLA** (*Hugues*), troubadour du treizième siècle. Il n'est connu que par deux tensons : dans l'une de ces pièces il prend la défense de l'Amour, accusé de mensonge et de mauvaise foi par Marcabus; dans l'autre il se sépare de sa dame, en disant qu'il faut se quitter lorsqu'on s'aime tendrement et non lorsqu'on est brouillé.

Raynouard, *Choix de poésies des troubadours*, t. V.

CATON (*Cato*), nom porté par plusieurs Romains célèbres, que voici dans l'ordre chronologique.

CATON (*Marcus Porcius*), surnommé l'Ancien, *Priscus*, ou *le censeur*, né en 232 avant J.-C. à Tusculum, aujourd'hui Frascati, dans le Latium, mort en 147 avant l'ère chrétienne. Son nom était Marcus Porcius. Le surnom de *Caton*, qui lui fut donné et qu'il transmit à ses descendants, vient du mot latin *catus*, qui signifie *sage*. Il vécut longtemps obscur et ignoré dans sa ville natale, s'adonnant à l'agriculture. A Tusculum était la cabane élevée par Manlius Curius, qui avait vaincu les Samnites et refusé leurs présents. Souvent le jeune Porcius allait la visiter, et chercher dans les lieux où avait vécu ce grand homme des leçons de désintéressement et de grandeur d'âme. Il avait dix-huit ans lorsque Rome, effrayée des progrès d'Annibal, opposa à son impétueuse valeur la prudente lenteur de Fabius Maximus. Ce fut sous les drapeaux de ce dictateur que le jeune Caton fit ses premières armes. Il combattit sous les murs de Capoue et de Tarente; et après s'être distingué au siége de cette dernière ville, que Fabius reprit aux

(1) Voilà comment tous les traducteurs ont rendu les mots : *Taxo se exanimavit*. Mais ces mots peuvent signifier aussi qu'*il se pendit à un if*. Cet arbre était d'abord très-commun dans la Gaule; puis le suc des baies d'if n'est pas un poison. (F. H.)

Carthaginois, il revint dans ses foyers reprendre ses travaux accoutumés. Dès lors on remarqua son désintéressement, son équité, l'austérité de ses mœurs. Jeune encore, il était appelé à juger des différends qui s'élevaient entre des habitants de Tusculum ou des campagnes voisines, et souvent on le vit terminer des affaires difficiles et concilier les parties. Bientôt après, le nom du jeune Porcius parvint aux oreilles de Valérius Flaccus, noble patricien, qui lui conseilla de venir s'établir à Rome. Il le fit, et osa se mêler à la foule des orateurs d'un barreau déjà célèbre à cette époque. Il fit entendre sa voix, il plaida, et sa renommée naissante lui ouvrit la route des honneurs publics. Il fut élu tribun militaire de Sicile l'an 214 avant J.-C., sous le consulat de Quintus Fabius Maximus et de Marcus Claudius Marcellus. De retour en Italie, il fut, en 207 avant J.-C. (an de Rome 545), attaché à l'armée du consul Claudius Néron, chargée de tenir en échec l'armée d'Annibal en Apulie pendant que celle de l'autre consul, Marcus Livius Salinator, se portait dans la Gaule Cisalpine au-devant d'Asdrubal. Il fit partie du corps d'élite que Claudius Néron détacha de son armée, et à la tête duquel il alla, à l'insu d'Annibal, campé devant lui, rejoindre son collègue et livrer aux Carthaginois la sanglante bataille du fleuve Métaure, près de Séna, ville d'Ombrie, dans laquelle périt Asdrubal. Il fut ensuite questeur de Publius Cornélius Scipion. Ce fut pendant cette questure (205 av. J.-C.) que commencèrent les dissentiments entre Caton et Scipion. L'armée romaine s'organisait en Sicile pour une descente en Afrique. Caton, ami d'une stricte et sévère économie, désapprouvait les dépenses que faisait Scipion. Tout à coup il quitte la Sicile et revient à Rome accuser Scipion de corrompre la discipline militaire. Il se promenait, disait-il, dans le gymnase en manteau et en pantoufles, et laissait la licence s'introduire dans l'armée. Des députés ayant été envoyés à Syracuse pour vérifier la justesse de ces accusations, Scipion réunit toute son armée et toute sa flotte, comme s'il se fût agi de combattre les Carthaginois sur terre et sur mer, et donna aux députés le simulacre d'une bataille. Il leur montra ensuite ses arsenaux, ses magasins, ses immenses préparatifs de guerre; et les députés, de retour à Rome, annoncèrent qu'il n'y avait que des éloges à donner à Scipion. Après sa questure en Afrique, il devint édile du peuple avec Helvius. Il fut ensuite préteur en Sardaigne. Parvenu au consulat en l'année 195 avant l'ère chrétienne (an de Rome 557), il eut pour collègue dans ces fonctions le même Valérius Flaccus à l'instigation duquel il était venu de Tusculum s'établir à Rome. Proconsul l'année d'après, il reconquit la Celtibérie, qui s'était révoltée, et, de retour à Rome, il triompha de l'Espagne. De nouveaux démêlés, mais cette fois suscités par Scipion, surgirent, à cette occasion, entre Caton et le vainqueur de Zama. Scipion, consul pour la seconde fois, l'an 194 avant l'ère chrétienne, voulut supplanter Caton dans l'expédition dirigée contre l'Espagne citérieure. Mais, dit un historien, bien que Scipion fût alors le premier de Rome, le sénat mit obstacle aux prétentions de Scipion, parce que « ce n'était pas le pouvoir mais la seule justice qui gouvernait la république ». Il restait à Caton à obtenir la censure, qui était alors la plus importante des magistratures. Le recensement, qui avait d'abord été la seule attribution des censeurs, se perdit bientôt dans des attributions tout autrement importantes. Les censeurs en étaient venus à exercer une autorité presque souveraine, comme si Rome avait voulu introduire dans le pouvoir civil la dictature que depuis longtemps elle avait introduite dans le pouvoir militaire. La censure fut vivement disputée à Caton. Il l'emporta sur tous ses compétiteurs (184 av. J.-C.), et eut pour collègue dans ces fonctions ce même Valérius Flaccus avec lequel, douze ans auparavant, il avait géré le consulat. La vivacité avec laquelle il s'était opposé autrefois à l'abrogation de la loi Oppia, qui limitait le luxe dans la parure des femmes, devait faire pressentir la sévérité qu'il déploierait dans les fonctions de censeur. Il sévit contre plusieurs patriciens, entre autres contre Lucius Flaminius, personnage consulaire, qu'il chassa du sénat pour avoir, lorsqu'il était dans la Gaule, frappé lui-même de la hache un condamné, afin de satisfaire la cruelle curiosité d'une courtisane. L'inflexibilité du caractère de Caton dut lui attirer bien des inimitiés ; et s'il n'y a point d'exagération dans ce que les historiens disent des persécutions qu'il eut à essuyer, il fut accusé quarante-quatre fois, et quarante-quatre fois sortit victorieux des accusations de ses ennemis. La réputation de sévérité qu'il s'attira dans l'exercice de la censure fut telle, que le surnom de *Censeur* lui resta, et l'histoire le lui a conservé. Ce fut Caton qui fit entreprendre la troisième guerre punique. Il avait été envoyé en Afrique comme arbitre du différend qui s'était élevé entre les Carthaginois et Massinissa, roi des Numides. A son retour, et après avoir rendu compte de sa mission, il conclut à la destruction de Carthage. Cet avis, combattu par Scipion Nasica, qui croyait, au contraire, qu'il était du véritable intérêt de Rome que Carthage subsistât, ne prévalut pas d'abord. Aussi, toutes les fois que, sur telle ou telle affaire, il était appelé à donner son avis dans le sénat, il ne manquait pas d'ajouter : « et je crois, en outre, qu'il faut détruire Carthage, » *cæterum censeo Carthaginem esse delendam*. Il mourut cinq ans avant la destruction de cette ville. Il avait eu deux fils : l'un, d'une première épouse, qui mourut avant son père ; l'autre, nommé Caton le Salonien, du nom de sa mère Salonia, seconde femme de Caton et fille de Salonius, son secrétaire. Ce second fils fut l'aïeul de Caton d'Utique.

Plutarque a écrit une vie de Caton. Cornélius Népos en a écrit deux : l'une se trouve dans ses biographies de généraux illustres (*Vitæ excellentium imperatorum*), l'autre, plus développée, qu'il avait écrite à la prière d'Atticus, n'est pas venue jusqu'à nous. On sait aussi que Cicéron a fait de Caton l'un des principaux interlocuteurs de son dialogue *de Senectute*.

Caton avait composé plusieurs ouvrages, dont, à l'exception d'un seul, il ne reste que quelques rares fragments. Ces ouvrages sont les suivants : *de l'Éducation des enfants* (*de Liberis educandis*), dont il ne reste qu'une seule phrase, très-obscure, dans Macrobe, l. III, c. VI. Il est probable que cet ouvrage avait été composé par lui à l'occasion de l'éducation de son fils aîné, dont il voulut se charger lui-même, bien qu'il eût chez lui un esclave instruit et très-capable de ce soin; — *Préceptes sur les Mœurs* (*Carmen de Moribus*); cet ouvrage, au lieu d'être un poëme, ainsi que son titre pourrait le faire croire, était un recueil de formules destinées à être apprises par cœur et auxquelles il était interdit de rien changer; — *Apophthegmes* (*Apophthegmata*). Plutarque, dans sa *Vie de Caton*, paraît avoir emprunté à ce recueil plusieurs bons mots, qui sont loin d'avoir tous la même valeur; — Un traité de médecine, dont le titre même n'est pas resté, et qui renfermait la formule des traitements employés par Caton dans ses propres maladies, dans celles de son fils et de ses esclaves. C'est dans ce traité qu'on rencontre cette maxime, qu'une jeunesse sénile est l'indice d'une mort précoce : *Senilem juventam maturæ mortis esse signum*. Il est à remarquer que Caton, qui écrivit ce traité, avait passé toute sa vie à se moquer des médecins grecs et à les mépriser, et que, dans une de ses lettres à son fils, il lui interdit formellement d'avoir recours à leur art : *Interdico tibi de medicis*; — *Lettres et questions épistolaires*, citées par Pline et par Aulu-Gelle. Il semble, d'après les fragments conservés, que les lettres de Caton portent tout le caractère d'un âge plus jeune que la plupart de ses traités didactiques. On s'aperçoit qu'à l'âge où il les écrivit il était encore aveuglé par le préjugé de l'ignorance, qui lui faisait repousser de Rome les arts et la philosophie de la Grèce; — *Oraisons*, *Discours*. Au siècle de César, il restait de Caton cent cinquante discours, à peu près le même nombre que ceux de Cicéron; il ne reste plus maintenant que la trace d'une soixantaine, les uns purement judiciaires, les autres purement délibératifs, d'autres, enfin, où ces deux genres se confondent. Caton est loué comme orateur par Cicéron, par Salluste, par Tite-Live, par Fronton, le précepteur de Marc-Aurèle, qui, par une exagération naturelle à un siècle de décadence, l'égalait à Cicéron; — *de l'Art militaire* (*de Re* ou *de Disciplina militari*). Il en reste quelques fragments, qu'on trouve dans Végèce (l. I, c. 8). Ce fut chez les Romains le premier ouvrage écrit sur la tactique militaire. Les Grecs eux-mêmes n'avaient guère d'ouvrages de stratégie. C'étaient les historiens qui conservaient les traditions de la science des combats. Ce fut probablement l'exemple de Xénophon qui porta Caton à écrire le traité dont il s'agit. Après Caton, Rome n'eut plus d'écrivain militaire jusqu'à Fronton et Végèce, l'un sous Marc-Aurèle, l'autre sous Valentinien II, et il paraît vraisemblable qu'ils composèrent leurs ouvrages en ayant sous les yeux celui de Caton; — *de l'Agriculture* (*de Re rustica*). De même qu'un sentiment de patriotisme dicta à Caton son traité sur l'art militaire, de même le désir d'être utile lui inspira son traité sur l'agriculture. Une édition in-8° de cet ouvrage a été donnée à Leyde, en 1590, par Jean Meursius. Le traité que nous avons aujourd'hui est-il parfaitement identique à celui qu'avait composé Caton? On en a douté quelquefois; et nous estimons que ce doute sera partagé par quiconque considérera qu'il n'existe aucune transition entre les diverses parties de cet ouvrage. Ce n'est qu'un recueil de préceptes, d'observations journalières, jetées sans ordre, la plupart erronées, bien que quelques-unes soient justes. La plupart de ces observations avaient été recueillies par Caton dans sa terre de Sabinie; — *les Origines* (*Origines*), en sept livres. Cornélius Népos, en sa biographie sommaire de Caton le Censeur, donne l'analyse des cinq premiers. Le premier livre contient les faits relatifs à l'histoire des rois de Rome; le second et le troisième indiquent l'origine des cités italiques, d'où est venu à l'ouvrage tout entier son titre d'*Origines*. Le quatrième livre a pour objet la première guerre punique; le cinquième, la seconde guerre punique et la suite des guerres ultérieures jusqu'à l'expédition de Servius Galba en Lusitanie. Il ne reste du sixième livre qu'une seule phrase. Le septième est une série de discours politiques et judiciaires. C'est dans le cinquième de ces livres que se trouve rapporté l'entretien, demeuré si célèbre, entre Annibal et Maharbal après la bataille de Cannes, qui pouvait être décisive et qui resta stérile par la faute d'Annibal, qui ne sut pas profiter de la victoire. Le soir même de la bataille, le maître de la cavalerie carthaginoise dit au vainqueur des Romains : « Envoie-moi à Rome avec la cavalerie, suis-moi à la tête de l'infanterie, et dans cinq jours je te fais souper au Capitole. » Annibal refuse. Le lendemain, il fait rappeler Maharbal : « Je veux t'envoyer avec la cavalerie. » « Il est trop tard, répond Maharbal; les Romains se sont déjà ravisés, *Sero est, jam rescivere*. » — Les divers fragments des *Origines*, épars dans les auteurs latins, se trouvent réunis à la fin de plusieurs anciennes éditions de Salluste. Ils ont été imprimés séparément à Paris, in-8°, en 1588, et en 1590, à Leyde, dans l'édition du *de re Rustica*, mentionnée plus haut.

C. Mallet.

Cicéron. — Cornélius-Népos. — Tite-Live. — Pline l'ancien. — Aulu-Gelle. — Plutarque. — C. W. Streng, *Cato Uticensis*; 1678, in-4°.

CATON (*M. Porcius Licinianus*), jurisconsulte romain, fils de Caton le Censeur, mourut en 152 avant J.-C. Il était issu du mariage de Caton le Censeur avec Licinia, d'où le surnom de *Licinianus*, qui le distinguait de *Porcius Salonianus*, son frère consanguin. Il reçut de son père une éducation digne d'un tel maître, c'est-à-dire virile autant qu'intellectuelle. Caton le Censeur ne s'en remit pas sur son savant esclave Chilon du soin d'instruire son fils; il prit la peine d'écrire à l'usage de son fils, et de sa main, un traité d'histoire et une sorte d'encyclopédie. Ainsi dirigé, Licinianus Caton devint un homme digne et sage. Il se fit d'abord soldat, et prit part, en l'an 173, à la campagne du consul Marcus Popilius Læna en Ligurie. En l'an 168 il combattit avec distinction contre Persée, à Pydna, sous le consul Paul-Émile, dont il épousa ensuite la fille, Æmilia Tertia. Blessé dans cette dernière campagne, il fut félicité de sa valeur par le consul. Il paraît qu'à la prière de son père il abandonna la vie des camps pour se livrer à l'étude des lois, où il se fit encore remarquer. Il est parlé de lui dans un passage, un peu obscur et peut-être altéré, du Digeste, où, après avoir mentionné d'autres jurisconsultes, Pomponius s'exprime ainsi sur les Catons : *Hos secutus ad aliquid est Cato. Deinde M. Cato, princeps Porciæ familiæ, cujus et libri exstant; sed plurimi filii ejus, ex quibus cæteri oriuntur*. On trouve dans Aulu-Gelle, qui donne ce qu'il y a de plus complet sur la généalogie des Catons, un passage où Apollinaris Sulpicius dit en parlant du fils du Censeur, qu'il écrivit *egregios de juris disciplina libros*. Festus cite les *Commentarii juris civilis* d'un Caton, sans doute du fils, et le compilateur Paulus fait mention de quinze livres écrits par un auteur du même nom. Cicéron blâme Caton et Brutus d'avoir inséré dans leurs *Réponses* les noms des clients qui les avaient consultés. Celse cite l'opinion de Caton au sujet des mois intercalaires; et la règle Catonienne revient souvent dans le Digeste. On sait qu'elle se résumait dans la formule suivante : *Quod initio non valet, id tractu temporis non convalescere potest*. Il est probable que ce Caton dont il est question dans le Digeste est le fils du Censeur. Quant à Justinien, il ne parle de ce jurisconsulte que par ouï-dire : *Apud Catonem bene scriptum refert antiquitas*.

Tite-Live, *Epitome*, 48. — Cicéron, *de Senectute*, 19. — Majansius, *Ad jurisconsultos*, XXX. — Harnier, *de Regula Catoniana*.

CATON (*M. Porcius*), fils aîné de Caton Licinianus, mourut en 158 avant l'ère chrétienne. Comme son grand-père le Censeur, ce fut un orateur énergique. Il composa aussi plusieurs ouvrages. En 118 il fut consul avec Q. Marcius Rex, et mourut en Afrique, où il s'était rendu probablement pour mettre fin aux différends qui divisaient les héritiers de Micipsa en Numidie.

Aulu-Gelle, XIII. — Tite-Live, *Epitome*.

CATON (*Caius Porcius*), le plus jeune des fils de Caton Licinianus, vivait en l'an 110 avant l'ère chrétienne. Cicéron parle de lui comme d'un orateur assez médiocre. Il fut consul en l'an 114 avec Acilius Balbus, et dans la même année il fut chargé du gouvernement de la Macédoine. En Thrace, il combattit sans succès contre les Scordiaques. Son armée fut taillée en pièces dans les montagnes, et lui-même il s'échappa avec peine; mais il ne fut pas tué dans cette occasion, comme le prétend Ammien-Marcellin. Pour se dédommager de ce désastre, il se livra à de nombreuses concussions en Macédoine. Plus tard, on le voit prendre part à la guerre contre Jugurtha, qui le vainquit. En 110, il se retira à Tarragone en Espagne, pour échapper aux charges qui pesaient sur lui, en raison de ses malversations. On l'a parfois confondu avec son frère aîné.

Cicéron, *Brutus*, 28. — Amm. Marcellin, XXVII, 4. — Cicéron, *pro Balbo*; *in Verrem*, III, 80; IV, 10.

CATON (*Marcus Porcius Salonianus*) (1), fils de Caton le Censeur, naquit en l'an 154 avant l'ère chrétienne. Il était issu du mariage de Caton avec Salonia, et à l'âge de cinq ans il perdit son père, qui avait alors quatre-vingt-cinq ans. Il vécut assez pour devenir préteur, et mourut dans ces fonctions.

Aulu-Gelle, XIII, 19. — Plutarque, *Caton l'ancien*, 27.

CATON (*M. Porcius*), fils de Caton Salonianus et père de Caton d'Utique, vivait au commencement du premier siècle avant l'ère chrétienne. Il fut ami de Sylla, dont il ne vit pas les proscriptions, et devint tribun du peuple. Caton mourut au moment où il se portait candidat à la préture. Cicéron mentionne une décision de ce Caton.

Cicéron, *de Offic.*, III, 19, 16. — Aulu-Gelle, XIII, 19. — Plutarque, *Cato minor*.

CATON (*M. Porcius*), fils de Caton Salonianus et oncle de Caton d'Utique, vivait au premier siècle avant l'ère chrétienne. Il fut tribun du peuple, et durant cette magistrature il se montra opposé aux projets d'Apuléius Saturninus; mais il appuya une proposition de rappeler de l'exil Metellus le Numidique. En l'an 90, lors de la guerre Sociale, il défit les Étrusques, et l'année suivante il fut consul avec Pompéius Strabo. Il perdit la vie dans une campagne contre les Marses, près du lac Fucinus, au moment même où il remportait la victoire. On attribue sa mort au jeune Marius, blessé de ce que Caton avait osé comparer ses victoires à celles de Marius l'ancien.

Tite-Live, *Epit.* — Orose, V, 17.

CATON (*Marcus Porcius*), surnommé *Uticensis*, non qu'il fût né à Utique, mais au contraire parce qu'il y trouva la mort (*a fatali sibi*

(1) Et non *Solonianus*, comme on l'a écrit ailleurs.

Utica cognomen habuit, dit Barclai), et pour le distinguer de Caton l'ancien. Caton d'Utique, arrière-petit-fils de ce dernier, naquit l'an 95 avant J.-C. Dès son enfance il montra une grande fermeté de caractère : en voyant les proscriptions de Sylla, il demandait à Sarpédon, son précepteur, une épée pour tuer le tyran. L'amitié de Caton pour Cépion, son frère du côté maternel, est célèbre. On lui demandait qui il aimait mieux : « Mon frère, répondit-il. — Ensuite? — Mon frère. — Enfin? — Mon frère. » La première dignité qu'il obtint fut celle de prêtre d'Apollon. Il se lia avec Antipater de Tyr, philosophe de la secte stoïcienne, dont la morale austère était, plus que toute autre, conforme à son génie. Il étendait aux plus petites choses l'impartialité et la justice. Lorsque les tribuns du peuple voulurent abattre une colonne de la basilique élevée par Caton le Censeur, colonne qui les gênait pour donner leurs audiences, il leur intenta un procès, qu'il gagna. Ce fut la première fois qu'il parla en public, et dès lors on put admirer en lui une éloquence âpre et véhémente comme sa vertu. Il fit ses premières armes, en qualité de simple volontaire dans la guerre des esclaves, contre le gladiateur Spartacus; ensuite il fut envoyé en Macédoine avec le titre de tribun militaire. Là il apprend que Cépion, son frère, est dangereusement malade à Énos en Thrace : il oublie tout, il s'embarque malgré les dangers de la tempête, il arrive; mais Cépion n'était plus. Caton se jeta sur le corps de son frère, et, bien que stoïcien inflexible, il témoigna la plus vive douleur et versa d'abondantes larmes. Après qu'il fut sorti de charge, il fit un voyage en Asie, où Pompée le reçut avec honneur dans la ville d'Éphèse. Nommé questeur, l'incorruptible Caton attaqua les agents de la tyrannie de Sylla, et les contraignit à rendre l'argent avec lequel on avait payé leurs forfaits. Après sa questure il aurait désiré le repos; mais il se sacrifia à sa patrie. Des ambitieux aspiraient au pouvoir suprême : Crassus, le plus riche des Romains, pensait l'acheter avec de l'or; Pompée n'osait l'usurper, et voulait qu'on le lui offrît; César, moins timide que Pompée, plus franc peut-être, prétendit y arriver en renversant les lois. La liberté était menacée; elle trouva encore des défenseurs éloquents et intrépides dans Catulus, dans Cicéron et dans Caton, qui faisaient alors la force du sénat. Lorsque Catilina conspira contre Rome, Caton prêta son appui à Cicéron, et contribua à la punition des coupables en parlant dans un sens opposé à celui de César, qui conseillait la clémence. Métellus Népos avait proposé de rappeler Pompée de l'Asie et de lui donner le commandement contre Catilina; Caton s'opposa vivement à ce projet. César, qui le craignait, parvint à soulever contre lui une partie de la multitude : nommé consul, il alla jusqu'à faire traîner Caton en prison; mais les murmures du peuple et des bons citoyens, que les intrigues de César n'avaient pas corrompus, firent ordonner sa mise en liberté. César vit alors qu'il ne lui restait d'autre parti à prendre que d'éloigner son ennemi : sous le voile d'une mission honorable, qui était plutôt un exil, Caton fut envoyé dans l'île de Chypre, pour dépouiller, sur un prétexte frivole, au nom du peuple romain, le roi Ptolémée de ses États. Le monarque s'empoisonna, et l'intègre Caton, à son retour, versa dans le trésor public les immenses richesses de l'Égypte. Il continua de s'opposer aux triumvirs. Domitius Ænobarbus briguait le consulat, et avait pour compétiteurs Pompée et Crassus; Caton, en l'accompagnant aux comices, fut blessé et faillit perdre la vie. Mais le danger qu'il avait couru ne l'empêcha pas de s'élever avec force contre la *loi Tribonienne*, qui accordait à Crassus une puissance extraordinaire. Comme il fut de nouveau conduit en prison, le peuple l'y suivit en masse, et par ce moyen le délivra une seconde fois. Peu de temps après, Caton, nommé préteur, la plus haute dignité où il soit parvenu, fit passer une loi digne de sa vertu, une loi contre ceux qui achetaient les suffrages. Lorsque la guerre civile éclata entre César et Pompée, Caton obéit à sa conscience en suivant le parti qu'il jugea le plus juste, celui de Pompée. Aussi Lucain a-t-il dit à ce sujet, dans sa *Pharsale :*

Victrix causa diis placuit, sed victa Catoni.

Après la défaite de Pharsale et l'assassinat de Pompée en Égypte, Caton prit le commandement des troupes, et s'avança vers Cyrène. Là il reçut la nouvelle que Scipion, beau-père de Pompée, arrivé avant lui en Afrique, s'était retiré chez Juba, roi de Mauritanie, où Varus avait rassemblé une armée considérable. Pour les joindre, il entreprit à travers les déserts une marche longue et pénible. La jonction des deux armées se fit à Utique. Là Scipion, rebelle aux conseils de Caton, qui l'engageait à traîner la guerre en longueur, fut défait près de Thapsus, et l'Afrique entière se soumit au vainqueur. Caton, qui voyait la cause de la liberté perdue, Caton, trop fier pour recevoir un pardon de César, se perça de son épée, après avoir lu quelques passages du *Phédon*, ce sublime traité de Platon sur l'immortalité de l'âme (l'an 46 avant J.-C.). En recevant la nouvelle de sa fin tragique, César s'écria : O Caton, je t'envie ta mort, puisque tu m'as envié la gloire de te sauver la vie! [M.-N.-A. Dubois, dans l'*Enc. des g. du m.*]

Plutarque, *Cato minor*. — Cicéron, *Ad familiares*, XV, 4-6; *Ad Attic.*, I, 18, 19, 9. — Salluste, *Catilina*, 54. — Tacite, *Hist.*, IV, 8. — Valère Maxime, VI, 2, 5. — Lucain, I, 128; II, 380. — Drumann, *Geschichte Roms*, tome V, 153.

CATON (*Marcus Porcius*), fils de Caton d'Utique et d'Atilia, mort en 48 avant J.-C. Il suivit son père lorsqu'il quitta l'Italie, et se trouva avec lui la nuit où cet illustre Romain se donna la mort. Après le meurtre de César, il s'attacha à Brutus, son beau-frère, et le suivit de Macédoine

en Asie. Il combattit et trouva la mort à Philippes. Ce Caton n'avait pas les mœurs austères de son père. Étant en Cappadoce, il visita Marphadates, dont la femme, du nom de Psyché, était d'une rare beauté. Il paraît que Caton était assez bien accueilli auprès de cette jeune femme pour qu'on pût faire cette plaisanterie ou plutôt ce calembour : que « Marphadates et Caton ne faisaient qu'une âme (Psyché) ».

Plutarque, *Cato minor*.

*CATON (*Porcius*), autre fils de Caton d'Utique, vivait dans la seconde moitié du premier siècle avant l'ère chrétienne. On ne sait rien de lui, si ce n'est qu'au commencement de la guerre civile il fut envoyé par son père auprès de Munatius Rufus, à Bruttium.

Plutarque, *Cato minor*.

CATON (*Valérius*), grammairien et poëte romain; vivait vers les derniers temps de la république. On avait prétendu qu'il était d'origine gauloise et l'affranchi d'un certain Bursenus; mais lui-même s'est défendu de cette dernière assertion comme d'une injure, dans un poëme intitulé *Indignatio*. Il ajoute qu'il était en bas âge à la mort de son père, et qu'il fut dépouillé de son patrimoine lors des troubles de l'époque de Sylla. Il étudia sous Philocomus, s'appliqua et réussit dans la poésie; puis il acquit une certaine fortune, qui lui permit de s'acheter un beau domaine à Tusculum. Mais de nouvelles pertes firent passer son bien aux mains de ses créanciers, et l'obligèrent de se retirer dans une misérable cabane, où il resta aux prises avec la pauvreté jusqu'à la fin de ses jours. Outre divers traités de grammaire, il composa des poëmes, parmi lesquels on remarquait ceux intitulés : *Lydia* et *Diana*. L'enthousiasme que produisirent ces compositions se trouve dépeint dans le distique suivant, œuvre sans doute de quelque admirateur contemporain:

> Cato grammaticus, latina siren,
> Qui solus legit ac facit poetas.

Suétone cite encore, au sujet de *Diana* et de *Lydia*, les témoignages de Ticida et de Cinna, en même temps que deux épigrammes de Furius Bibaculus. On l'appelle dans ces documents : *unicum magistrum*, *summum grammaticum*, *optimum poetam*. On trouve dans toutes les éditions des *Poetæ latini minores* 183 vers hexamètres connus sous le titre de *Valerii Catonis Diræ :* c'est un poëme consacré aux regrets et à l'indignation que lui a fait éprouver la spoliation de sa propriété, donnée à un vétéran du temps des guerres civiles. Le poëte adresse de touchants adieux aux champs qu'il lui faut abandonner, et à Lydie, la femme qu'il aime et qu'il doit plus revoir. Le poëme est dédié à Battarus :

> Battare, cycneas repetamus carmine voces.

Le poëme des *Diræ* a été imprimé pour la première fois à Rome, par Sweynheim et Pannartz, en 1469, à la suite de l'édition princeps de Virgile; on le trouve encore dans les plus récentes éditions des *Catalecta*. Il a été publié séparément à Leyde, 1652, in-12, par les soins de Christophe Arnold, qui a suivi le texte corrigé de Scaliger. Depuis il a été réimprimé à Iéna, 1826, in-4°, par Eichstaedt; à Iéna, 1828, in-8°, avec des prolégomènes par Putsch, et à Oxford, en 1838, par le D. Giles. Les *Diræ* sont aussi dans l'*Anthologie* de Burmann et dans les *Poetæ latini minores* de Wernsdorff.

Suétone, *de Illustr. Gramm.*, 9. — Burmann, *Anthologia*, II, 647.—Wernsdorff, *Poetæ latini minores*, III,14.

CATON (*C. Porcius*), dont on ignore la filiation, vivait en l'an 55 avant J.-C. On le voit d'abord opposé à Pompée. C'est ainsi qu'en l'an 59 il accusa de brigue un partisan de ce célèbre Romain. Mais les préteurs ne lui permirent pas de donner suite à cette accusation contre un favori de Pompée. Il en conçut un tel dépit qu'il appela Pompée un dictateur privé (*privatus dictator*). Tribun du peuple en 56, il détourna les Romains du dessein d'envoyer des troupes auxiliaires à Ptolémée Aulète; et pour atteindre plus sûrement ce but il gagna quelques prêtres, afin qu'ils lussent au peuple des vers sibyllins qui menaçaient Rome des plus grands dangers si elle envoyait du secours au roi d'Égypte. Dans le procès de Milon, à l'occasion du meurtre de Clodius, il avait pris parti pour ce dernier. Plus tard il se rendit utile aux triumvirs, en favorisant l'élection de Pompée et de Crassus au consulat en l'an 55 avant l'ère chrétienne. Il fut secondé en cette occasion par Nonius Sufenas, son collègue au tribunat, et accusé l'année suivante, en même temps que ce personnage, d'avoir violé les lois Junia et Licinia et la loi Fufia en proposant des lois en dehors des époques fixées. Caton, défendu par Licinius Calvus et M. Scaurus, fut acquitté.

Dion Cassius, XXXVII et XXXIX, 15. — Cicéron, *Ad Quintum fratrem*, I, 11; *Ad Atticum*, IV, 8, 6.

CATON (*Dionysius*), moraliste latin, vivait à une époque incertaine; on ne sait rien de sa vie. Il est l'auteur de distiques moraux (*Disticha de moribus, ad filium*), ouvrage différent de celui que Caton le Censeur avait écrit en prose, et qui se trouve cité par Pline et par Aulu-Gelle, sous le titre de *Præcepta ad filium* ou de *Carmen de Moribus*. Ces préceptes d'une morale pure sont conformes aux principes des stoïciens; dans le moyen âge, ils ont joui de la plus grande vogue; les manuscrits en sont très-nombreux, mais les interpolations, les incorrections y abondent. Personne, dans les écoles où ils servaient à l'éducation de la jeunesse, ne doutait que ce ne fût l'œuvre du célèbre censeur. La première édition latine qui porte une date vit le jour en 1475; elle fut suivie d'une foule d'autres. Au dix-huitième siècle on fit de ce mince livret un gros volume en le publiant *cum notis variorum;* l'édition d'Amsterdam, 1754, contient la para-

phrase grecque de Planude et de Scaliger; celle de 1759 présente une traduction en cinq langues différentes. Dès la première moitié du douzième siècle, un moine, nommé Éverard, essaya de tourner en vers français les *Distiques* de Caton; plusieurs autres poëtes les traduisirent ou les imitèrent pendant le siècle suivant. Plus tard J. Macé et Pierre Grosnet les amplifièrent, sous le titre de *Mots et sentences dorées du maistre de saigesse Caton*, et leurs traductions furent souvent réimprimées à Paris et à Lyon avant 1550. F. Hubert mit ces distiques en quatrains, et sous cette forme ils furent bien accueillis du public. Un Italien, maître Catellucio de Campania, traduisit Caton en rimes vulgaires, vers 1475; le célèbre typographe Caxton imprima dans l'abbaye de Westminster, en 1483, un Caton anglais, qui figure au rang des trésors bibliographiques du premier ordre. Ils passèrent aussi dans toutes les langues du nord de l'Europe; aujourd'hui leur existence n'est connue que des seuls érudits. G. B.

Fabricius, *Bibliotheca latina*, t. III, p. 259, et *Bibl. med. et inf. ætatis*, t. I, p. 1018. — Brucker, *Hist. crit. philosophiæ*, t. II, p. 599. — Boxhorn, *de Distichis quæ Catonis nomine circumferuntur* (Dissertation jointe aux éditions de 1735 et de 1754). — Julien Travers, *Dissertation* (en latin) *sur l'authenticité des distiques de Caton*; Falaise, 1839. — Leroux de Lincy, *Livres des proverbes français*, t. I, p. XLIII-XLVII. — G. Duplessis, *Bibliographie parémiologique*, p. 77. — J. Ch. Brunet, *Manuel du Libraire*, t. I, p. 583-586.

CATROU (*François*), prédicateur français, né à Paris, le 28 décembre 1659, mort le 18 octobre 1737. Il fut chargé de la rédaction du Journal de Trévoux, feuille périodique publiée par les jésuites et qui obtint dans le dix-huitième siècle un certain renom, tant à cause du talent de ses rédacteurs que des doctrines qu'ils attaquaient ou défendaient dans ses colonnes. Il y travailla pendant douze ans, et publia en outre plusieurs ouvrages presque oubliés de nos jours, malgré les recherches qui y sont insérées et qui ont du coûter à leur auteur : *Histoire générale de l'Empire du Mogol*; Paris, 1702; 2e édit. 1725, 2 vol. in-12; traduite en italien en 1718; — *Histoire du Fanatisme des religions protestantes, de l'Anabaptisme, du Davidisme, du Quakérisme*; Paris, 1733, 3 vol. in-12; — *Histoire Romaine*, en 12 vol. in-4° et 20 vol. in-12, traduite en italien, en espagnol, en allemand et en anglais. Cette histoire, la plus étendue que nous ayons, est riche de faits empruntés aux auteurs latins; les notes qui l'accompagnent, avec les dissertations du P. Rouillé, les gravures, les cartes et les médailles la rendent très-utile. Le style toutefois est défectueux, presque toujours inégal et souvent prétentieux; — *Traduction de Virgile*, avec des notes critiques et historiques, en 4 vol. in-12. Les traductions postérieures ont profité de celle de Catrou, et l'ont effacée complétement. A. B.

Moréri, *Dict.* — Éd. Goujet, *Mém. de Trévoux*, avril 1738. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*. — Désessarts, *les Trois Siècles de notre littérature*.

***CATRUFO** (*Joseph*), compositeur dramatique italien, né à Naples, en 1771. Il était fils d'un officier espagnol, fut admis à douze ans au conservatoire de la Pietà de Tuschini, où il suivit les cours de Tarentino, Sala Tritto et La Barbiera. En 1791 il partit pour Malte, et y fit représenter plusieurs ouvrages; mais, entraîné par les événements politiques, il prit du service dans les armées françaises, et se distingua comme adjudant de place à Diana-Marina, qu'il défendit contre une escadre anglaise; en 1804, il donna sa démission. Retiré d'abord à Genève, il y fit le premier essai de l'enseignement mutuel appliqué à la musique; cet essai lui ayant réussi, il vint en 1810 à Paris, et s'y livra à l'enseignement. Parmi les nombreux ouvrages de Catrufo, on cite : *il Corriere*, opéra buffa en 2 actes; Malte, 1792; — *Cajacciello dissertore*, id., 1 acte; ibid., 1792; — *il Furbo contro il Furbo*, id., 2 actes; Arezzo, 1799; — une *Messe* et un *Dixit* à 4 voix, avec chœur et orchestre; Arezzo, 1799; — *Christus factus est pro nobis*, avec orchestre; Genève, 1804; — *Clarisse*, opéra comique, 2 actes; Genève, 1805; — *la Fée Urgèle*, 3 actes; ibid., 1806; — *l'Amant alchimiste*; ibid., 1807; — *les Aveugles de Franconville*; ibid., 1 acte, id.; — *Recueil de Vocalises*; Milan, 1811; — *l'Aventurier*, opéra-comique, 3 actes; Paris, 1813; — *Félicie*, 3 actes; — une *Matinée de Frontin*, 1 acte; — *la Bataille de Denain*, 3 actes; — *la Boucle de cheveux*, 1 acte; — *Zadig*, 1 acte; — *l'Intrigue au château*, 3 actes; — *le Voyage à la cour*, 2 actes; — *les Rencontres*, 3 actes. Tous ces opéras comiques, représentés à Paris, furent bien accueillis du public. Catrufo a publié en outre une grande quantité de recueils et de morceaux de musique, dont la liste se trouve dans la *Biographie universelle des musiciens* de Fétis.

Fétis, *Biogr. univ. des Music.* — Quérard, *la France littéraire*.

***CATS** (*Charles*), théologien brabançon; vivait au commencement du dix-huitième siècle. Il se montra d'abord attaché à l'Église romaine; plus tard, il se rendit en Hollande, y embrassa le socinianisme, et fut emprisonné pour la traduction du Nouveau Testament, puis relâché. Il vint alors se fixer quelque temps à Emden, d'où les mêmes causes de suspicion l'obligèrent encore de se retirer. On a de lui : *Jesus Christus ist der Saaligmaker der Welt*; Amsterdam, 1697; — *Het Nieuwe Testament, of verbond von onsen heere Jesus Christus*; c'est la traduction hollandaise du Nouveau Testament, pour laquelle il fut mis en prison; ibid., 1701.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

CATS (*Jacques*), poëte hollandais, né en 1577, à Brouwershaven (Zélande), mort en 1660, à Zagvliet. Après avoir fini ses études à Leyde, il se rendit à Orléans pour y obtenir le grade de docteur. Il refusa à l'université de Leyde une

chaire qu'on lui offrit; mais il se chargea d'emplois politiques et administratifs d'une haute importance à une époque des plus critiques. En 1627 et 1631 il fut ambassadeur en Angleterre, et en 1636 et 1651 il était revêtu des hautes fonctions de grand-pensionnaire de la Hollande.

Comme poëte, Cats diffère essentiellement de ses rivaux Hooft et Vondel. La naïveté, la simplicité, la candeur le caractérisent avant tout; et ce n'est pas sans raison qu'on l'a appelé le La Fontaine hollandais. On lui a reproché une superfétation d'épithètes et d'images, des répétitions et une certaine monotonie dans les vers; mais on trouve une riche compensation à ces défauts dans un grand nombre de belles qualités empreintes dans tous ses ouvrages : la pureté de l'expression, la clarté du style, une imagination riche et féconde, une morale persuasive et sans prétention, de l'esprit et de l'âme. Malgré de si grands avantages, Cats, après avoir été longtemps lu et généralement admiré, tomba dans un oubli injuste, dont le tirèrent Bilderdijk et Feith, vers la fin du dernier siècle, en donnant une nouvelle édition de ses œuvres; Amsterdam, 1790-1800, 19 vol. in-12. Elles se composent d'allégories dans le goût de l'époque de Cats, de poésies sur les différents âges et sur diverses circonstances de la vie humaine, ainsi que sur les relations de la société, de fables, d'odes, d'idylles, etc. Une partie de ses poésies parut en langue allemande à Hambourg (8 vol., 1710-1717). Un monument qui lui a été élevé à Gand, par le sculpteur Parmentier, fut inauguré en 1829. [*Enc. des g. du m.*]

Sax, *Onomast. liter.*, IV, 836. — Sweert, *Athen. belgic.* — Foppens, *Bibl. belg.*, I, 507 — *Conversations-Lexikon.*

*CATTANEIS (*Henri* DE), jurisconsulte et humaniste italien, de Milan, vivait dans la seconde moitié du quinzième siècle. En 1475 il fut admis parmi les jurisconsultes de sa ville natale. On a de lui : *M. Tullii Ciceronis Rhetoricum opus, per spectabilem virum Henricum de Cattaneis, J. U. doctorem, diligenter emendatum*; Milan, 1479, in-fol.

Argelati, *Bibl. Mediol.* — Sax, *Hist. typogr. Mediol.*

*CATTANEO (*Danese*), sculpteur, architecte et poëte, né à Carrare, vers 1500. Après avoir appris dans sa patrie les premiers principes de son art, il passa à Venise, où il devint élève du Sansovino. Un de ses premiers ouvrages fut l'*Apollon* qui se voit au milieu de la cour de la *Zecca*, ou Monnaie de Venise, figure digne par l'invention et l'exécution des louanges qui lui ont été prodiguées. Le dieu est assis sur un globe posé sur un monticule d'or, et il tient à la main un lingot de même métal. Peut-être dans cette personnification de la monnaie d'or doit-on voir une allusion à l'opinion des philosophes hermétiques, qui croyaient voir dans l'or des rayons du soleil solidifiés. Cattaneo sculpta dans l'église Saint-Antoine de Padoue le tombeau du général vénitien Alessandro Contarini, une partie de la châsse du saint et le buste de Bembo. A Vérone, dans l'église de Sainte-Anastasie, il exécuta le mausolée de Giano Fregoso, monument moitié autel, moitié tombeau, qui laisse le spectateur indécis sur sa destination, mais que décore une belle statue du Christ. A Venise, il sculpta dans l'église de Saint-Jean-Évangéliste le tombeau d'Andrea Badouero, et à Saint-Jean-et-Saint-Paul celui du doge Loredan. Enfin, il exécuta encore un grand nombre d'autres travaux. Cattaneo fut lié avec les littérateurs et les artistes les plus distingués de son temps; il compta parmi ses amis Sansovino, Pierre Arétin, le Titien, Paul Jove, Bembo, etc. Il fut poëte aussi distingué qu'habile sculpteur, et il a laissé un long poëme en octaves, intitulé *l'Amor di Marfisa.*

E. B—N.

Cicognara, *Storia della scoltura.* — Orlandi, *Abbecedario.* — Ticozzi, *Dizionario.* — Quadri, *Otto giorni in Venezia.* — Valery, *Voyages historiques et littéraires en Italie.*

CATTANEO (*Félix*), peintre italien, natif de Milan, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Après avoir étudié le dessin, il entra à l'école spéciale de peinture tenue par Joseph Bossi, et dès lors il se fit assez remarquer par ses productions pour être envoyé à Rome comme pensionnaire du gouvernement. A son retour dans sa patrie, il s'appliqua avec ardeur à la culture de son art. On remarque dans son œuvre : un *Saint Joseph mourant*, que l'on voit à Milan; — une *Françoise de Rimini surprise avec Paolo par Lancelot.*

Tipaldo, III, p. 118.

CATTANEO (*Girolamo*), jésuite et littérateur génois, né à Barletta, en 1620, mort vers 1680. Il entra dans la Compagnie de Jésus en 1634, fut nommé historien de la république de Gênes, et occupa dans son ordre des emplois très-élevés. On est justement étonné qu'il n'ait laissé que quelques *Opuscules* et un *Paragone tra il mondo vecchio e nuovo.*

Feller, *Biographie universelle*, édit. de Furne.

CATTANEO (*Lazaro*), missionnaire italien, né à Sarzane (côte de Gênes) en 1560, mort à Hang-Tcheou en 1640. Il fit profession dans la Compagnie de Jésus, et obtint d'être envoyé en mission. Ses supérieurs l'adressèrent au P. Ricci, qui le premier porta la parole de l'Évangile en Chine. Ils fondèrent ensemble l'établissement religieux de Manco. Cattaneo exerça son apostolat pendant quarante-six ans. Il a laissé quelques ouvrages, écrits en langue chinoise et destinés à la propagation de la foi. Le principal est intitulé : *De la contrition et de la douleur des péchés.*

Alegambe, *Bibliotheca scriptorum Societatis Jesu.* — Feller, *Biographie universelle.*

CATTANEO ou CATTAN (*Christophe*). *Voy.* CATANEO.

CATTANI DA DIACCETO (*Francesco*), littérateur italien, né à Florence, le 16 novembre 1446,

mort dans la même ville, en 1522. Il fit ses études sous Marcilio Ficino, qu'il remplaça plus tard comme professeur de philosophie. On cite de Cattani, entre autres ouvrages, un traité *de Amore*, en trois livres; Venise, 1561, in-8°, précédé de sa *Vie*, par Varchi. — Les œuvres complètes de Francesco Cattani ont été éditées à Bâle, 1563, in-8°.

Feller, *Biographie universelle*, édit. de Furne. — Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexic.*

CATTANI DA DIACCETO (*Francesco*), dit le jeune, 52e évêque de Fiésole et théologien italien, né à Florence, mort le 4 novembre 1595. Il prit l'habit de dominicain dans sa ville natale, et y devint chanoine de la cathédrale. En cette qualité, il assista au concile de Trente, et fut ensuite appelé à l'évêché de Fiésole, le 15 août 1570. On a de lui : *Offices chrétiens*, traduits en italien, d'après saint Ambroise; Florence, 1558, in-4°; — *Hexaméron* de saint Ambroise; ibid., 1560, in-8°; — *Discorso dell' autorità del papa sopra il concilio*; Florence, 1562, in-8°; — *Sopra la Superstizione dell' arte magica*; Florence, ibid.

Richard et Giraud, *Biographie sacrée*, XI, 108. — Feller, *Biographie universelle*, édit. de Furne. — Jöcher, *Allgemeines Gelehrten Lexicon.*

CATTANI (*Gaetano*), missionnaire italien, né à Modène le 7 avril 1696, mort au Paraguay le 28 août 1733. Il entra dans la Compagnie de Jésus en 1719, et fut envoyé en 1729 aux missions du Paraguay, où il mourut, d'une fièvre maligne. On a de lui trois lettres, adressées à son frère Joseph, et recueillies par Muratori dans sa *Relation des missions du Paraguay*; Paris, 1754, in-12.

Tiraboschi, *Biblioteca Modenese.*

***CATTANI** (*Jean*), jurisconsulte italien, né à Anagni (ce qui l'a fait appeler parfois *Joannes de Anonia*), mort en 1457. Il professa longtemps avec éclat le droit à Bologne; il fut ensuite employé comme diplomate, et il finit par entrer dans les ordres. Successivement chanoine et archidiacre de la cathédrale de Bologne, il laissa de nombreux ouvrages, que les imprimeurs de Milan ou de Bologne répandirent à profusion avant l'an 1500. Aujourd'hui ses *Commentaires sur les décrétales*, ses *Consilia*, ses *Quæstiones juridicæ* sont, il faut l'avouer, complétement hors d'usage.

Mazzuchelli, *gli Scrittori d'Italia*, t. I, p. 11, p. 686. — Tiraboschi, *Storia letter.*, XV, 287. — Pancirolli, *Vitæ jurisconsultorum*, III, 34. — Fantuzzi, *Notizie degli scrittori Bolognesi*, I. 224.

***CATTAPANE** (*Lucas*), peintre italien, né à Crémone, vivait en 1507. Il était élève de Vincenzio. Il s'inspira surtout de la manière des Campi, et réussit assez bien dans ce genre, grâce à la franchise de son pinceau. Ses tons, un peu sombres, ne manquent pas d'originalité. On a de lui beaucoup de tableaux, entre autres *la Décollation de saint Jean*, à Saint-Donato de Crémone. Ses fresques sont inférieures à ses peintures.

G. B. Zaist, *Notizie storiche de' pittori Cremonesi*. — Oretti, *Memorie*. — Lanzi, *Storia pittorica.*

CATTEAU-CALLEVILLE (*Jean-Pierre-Guillaume*), historien et géographe d'origine française, né à Angermunde (Brandebourg) en 1759, mort à Paris en 1819. Son père, qui faisait partie d'une colonie de protestants réfugiés et accueillis en Prusse, dirigea ses premières études, et les lui fit achever à Berlin, sous la direction du pasteur Formey. Catteau-Calleville fut appelé, en 1783, à Stockholm en qualité de ministre de l'Église française réformée. En 1788 il parcourut l'Allemagne, la France, la Suisse et presque tous les pays du nord de l'Europe, dont il apprit les langues, et vint se fixer en 1810 à Paris. En 1812, nommé membre de l'Académie royale des belles-lettres, histoire et antiquités de Stockholm, il se vit en 1814 accueilli par l'Académie des sciences de la même ville. Ces distinctions prouvent suffisamment la haute opinion que Catteau-Calleville avait laissée en Suède. Ses ouvrages sont : *Vie de Renée de France, duchesse de Ferrare*; Berlin, 1781, in-8°; — *Bibliothèque suédoise, ou recueil des variétés littéraires et politiques concernant la Suède*, Stockholm, 1783-1784, in-8°; Upsal, 1789, in-8°; — *Tableau général de la Suède*; Lausanne, 1789, 2 vol. in-8°; Paris et Strasbourg, 1790, 2 vol. in-8°; — *Tableau des États danois, considérés sous le rapport du mécanisme social*; Paris, 1802, 3 vol. in-8°; — *Voyage en Allemagne et en Suède*; Paris, 1810, 3 vol., in-8°; — *Tableau de la mer Baltique, considérée sous les rapports physiques, géographiques, historiques et commerciaux*; Paris, 1812, 2 vol. in-8°; — *Histoire de Christine, reine de Suède; avec un précis historique de la Suède depuis les temps anciens jusqu'à la mort de Gustave-Adolphe*; Paris, 1815, 2 vol. in-8°; — *Histoire des révolutions de Norvège, suivie de l'état actuel de ce pays et de ses rapports avec la Suède*; Paris, 1818, 2 vol. in-8°, avec cartes.

Biographie des hommes vivants. — Quérard, *la France littéraire.* — *Galerie historique des contemporains.*

CATTENBURG (*Adrien* VAN), théologien hollandais, né à Rotterdam le 2 novembre 1664. Il était un des chefs de la secte des Arminiens ou Remontrants, et professa durant vingt-cinq ans cette doctrine. Il soutenait que Dieu dans l'élection et la réprobation a égard, d'un côté, à la foi et à la persévérance, et, de l'autre, à l'incrédulité et à l'impénitence; que Jésus-Christ est mort pour tous les hommes, sans en excepter aucun; que la grâce est nécessaire pour s'appliquer au bien, mais qu'elle n'agit pas néanmoins d'une manière irrésistible. On a de Cattenburg : *Spicilegium theologiæ christianæ Philippi a Limborch*; Amsterdam, 1726, 2 vol. in-fol.; — *Vie de Hugues Grotius* (en flamand); Amsterdam, 1727, 2 vol. in-fol.; — *Bibliotheca scriptorum Remonstrantium*; ibid., 1727, in-8°; — *Syntagma scientiæ Mosaicæ*; ibid., 1737, in-4°. Cet ouvrage est dirigé contre les athées et les déistes.

Philippe de Limborch, *Theologia christiana*. — Stoupp, *Religion des Hollandais*. — Feller, *Dictionnaire historique*.

*CATTENBURGH (*Louis-Constantin, Rabo Copes* VAN), administrateur et financier belge, né en 1771, dans le Brabant, mort vers 1840. Il entra en 1794 dans l'administration des contributions indirectes, comme inspecteur de l'arrondissement de Rotterdam. En 1798 les représentants de la Hollande le désignèrent à M. Gogel, ministre des finances de ce royaume, pour collaborer à la rédaction des nouvelles lois financières. Chargé de les appliquer dans la province de Gueldre, considérée comme la plus opposée aux nouvelles mesures, Cattenburgh y réussit, à la satisfaction générale. Nommé inspecteur des impositions indirectes pour toute la Hollande, il proposa de substituer un nouveau système d'impôts, celui de la perception sur la fabrication et l'importation, à l'ancien, qui frappait la consommation. Le nouveau système avait du moins un avantage, c'est qu'il affranchissait la masse des habitants du contact quotidien avec les agents du fisc. Ce projet ne fut pas accepté sous la période napoléonienne; mais il fit apprécier son auteur. En octobre 1815, M. Appelius, directeur général des impositions indirectes du nouveau royaume des Pays-Bas, put le mettre à exécution, sous la surveillance de Cattenburg lui-même, conservé dans sa position administrative.

Galerie historique des contemporains.

*CATTERMOLE (*George*), peintre anglais contemporain. Les productions de cet artiste, un des plus éminents de l'Angleterre, sont remarquables, bien que dans des genres très-différents. Il cultiva d'abord l'aquarelle, dans des sujets d'intérieur, des scènes militaires, qui témoignent de la fécondité de son talent et de la verve de son esprit. Il illustra ensuite les œuvres de Walter Scott par une suite de dessins gravés par C. Heath, et ici le romancier trouva dans l'artiste un habile traducteur. Chaque jour le crayon de Cattermole enrichit les *Historical annuals* d'une quantité d'ingénieux dessins, dont la gravure s'empresse de fixer les traits. Comme peinture, on cite avec éloge un grand tableau de *Luther à la diète de Spire;* cette toile donne avec une exactitude parfaite les portraits de quarante-trois personnages historiques de l'époque, reproduits d'après les œuvres des maîtres les plus célèbres des quinzième et seizième siècles. Ce morceau capital a été gravé en 1845 par Walter.

Conversations-Lexicon. — Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon*.

CATTHO (*Angelo*), quatre-vingt-quatorzième archevêque de Vienne, né à Tarente, mort à Vienne en 1494, aumônier de Louis XI. Il avait d'abord résidé à la cour de Charles le Téméraire, et il s'était lié avec Comines; lorsqu'il s'aperçut que les affaires du duc de Bourgogne commençaient à aller mal, il demanda son congé, et vint en France. Louis XI l'accueillit avec bienveillance, le nomma son aumônier, et le fit archevêque de Vienne, en 1482. Ce fut à la prière de Cattho que Comines écrivit ses Mémoires, et il y est loué pour son grand savoir et pour son habileté à *prédire l'avenir*. Il paraît en effet que Cattho avait une grande réputation à cet égard; car dans une biographie du temps, intitulée *Sommaire de la vie de Cattho*, on lit qu'il devina la mort de Charles le Téméraire. « A l'instant, dit Comines, que ledict duc fut tué, le roy Louys oyoit la messe en l'église Saint-Martin à Tours, distant de Nancy de dix grandes journées pour le moins, et à ladicte messe lui servoit d'aumosnier l'archevesque de Vienne, lequel, en baillant la paix audict seigneur, luy dyct ces paroles : « Sire, « Dieu vous donne la paix et le repos; vous les « avez si vous voulez, *quia consummatum est*. « Vostre ennemi le duc de Bourgogne est mort: « il vient d'être tué, et son armée déconfite. » Laquelle heure cottée fust trouvée estre celle en laquelle véritablement avoit été tué ledict duc. » — Cattho était, de l'aveu de plusieurs de ses contemporains, savant en médecine et en mathématiques, et habile littérateur. Sa devise était *Ingenium superat vires*.

Sainte-Marthe, *Gallia christiana*. — Chorier, *Histoire du Dauphiné*. — Mézeral, *Règne de Louis XI*. — Comines, *Préface*. — Claude Robert, *Gallia christiana*, 282.,— Denys Godefroy, *Illustration de la vie de Comines*. — Pierre Mathieu, *Histoire de Louis XI*, liv. X. — Bayle, *Dictionnaire critique*.

CATTI (*Bernardino*), appelé aussi *Lydius Cattus*, poëte italien, natif de Ravenne, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Il étudia à Padoue, et composa des poëmes latins, publiés à Venise, en 1502, sous ce titre : *Opuscula poetica*.

Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

*CATTI (*Francesco-Antonio*), chirurgien italien, né à Lucques, vivait en 1552. Il étudia spécialement l'anatomie, et a laissé : *Enchyridion Anatomes;* Naples, 1551, in-4°.

Chaudon, *Dictionnaire universel*.

*CATTIER (*Isaac*), médecin français, né à Paris, vivait en 1657. Il étudia à l'université de Montpellier, où il fut reçu docteur en 1637, et devint médecin ordinaire du roi Louis XIV. Il a publié : *Diffibulatoris morologia;* Montpellier, 1646, in-4°; — *de la Nature des Bains de Bourbon et des abus qui se commettent en la boisson de leurs eaux;* Paris, 1650, in-8°; — *Description de la macreuse;* Paris, 1651, in-8°; — *Discours sur la poudre de sympathie;* ibid., 1651, in-8° (l'auteur y réfute les partisans de cette poudre, qu'il qualifie de fous et d'extravagants; Nicolas Papin ayant répondu à Cattier, celui-ci écrivit : *Réponse à M. Papin touchant la poudre de sympathie;* Paris, 1651, in-8°); — *de Rhumatismo, de ejus natura et curatione; simulque multa, ex occasione, de natura doloris intricatissima perspicue enodantur, novisque observationibus illustrantur;* Paris, 1653, in-8°; — *Observationes*

medicæ rariores; Castres, 1653, in-12; Paris, 1657, in-8°; réimprimé, avec les observations de Pierre Borel, à Leipzig : on trouve dans cet ouvrage plusieurs observations chirurgicales et anatomiques. Cattier s'y est étendu sur le canal thoracique et sur la valvule d'Eustache. Il y donne la description du corps d'un nommé Francœur, voleur supplicié sur la roue, dont les viscères étaient tellement transposés que ceux qui sont naturellement à droite se trouvaient à gauche; — *Lettres sur les eaux de Bourbon-Lancy;* Bourbon-Lancy, 1655, in-4°;

Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine.*

CATTIER (*Philippe*), savant helléniste du dix-septième siècle, dont les principaux ouvrages sont : *Exercitationes quatuor : — de Usu græcæ linguæ ; — Utrum præstet uni tantum scientiæ studere; — An abolenda studia literarum; — Utrum præstet in dies sese exercere publice;* Paris, 1647, in-4°; — *Gazophylacium Græcorum, seu methodus intra horæ spatium addiscendi innumera vocabula græca;* Paris, 1652, in-4°, réimprimé plusieurs fois; — *Gazophylacium latinum;* Paris, 1665, in-4°; — *Jardin des racines latines;* Paris, 1667, in-4°.

Sax, *Onomast. literat.*, IV, 551.

***CATUALDA**, prince germain de la tribu des Gotones, vivait dans le premier siècle après J.-C. Il prit la fuite pour se soustraire à la tyrannie de Maroboduus; mais quand le pouvoir de ce chef commença à décliner, Catualda résolut de se venger : il envahit avec une force considérable le pays des Marcomans, et força Maroboduus à traverser le Danube, et à aller solliciter la protection de l'empereur Tibère. Il fut vaincu à son tour par les Hermundures, sous le commandement de Vibilius, fait prisonnier, et envoyé à Forum Julium (Fréjus), dans la Gaule Narbonnaise.

Tacite, *Annales*, II, 62, 63.

***CATTUREGLI** (*Pierre*), astronome italien, né en 1795, à Bologne, mort le 28 avril 1833. Il était professeur à l'université de sa ville natale, et se fit connaître par plusieurs productions scientifiques.

Feller, *Biographie universelle*, édit. de Furne.

***CATUGNAT**, chef des Allobroges, s'était jeté, l'an 62 après J.-C., sur le midi de la province romaine, dont il ravagea ou souleva les cantons. Au bruit de quelques succès remportés par le lieutenant Lentinus, il revint sur l'Isère, et fit tomber l'armée romaine dans une embuscade, où elle faillit périr tout entière. Catugnat s'étant éloigné de nouveau, le consul rentra sur son territoire, le dévasta par le fer et par le feu, et les Allobroges demandèrent la paix.

Dion Cassius, XXXVII, 47, 48. — Tite-Live, *Epit.*, c. III. — Cicéron, *de Prov. cons.*

CATULLE, poëte latin (*C. Valerius Catullus*), né, selon la Chronique de saint Jérôme, l'an 667 de Rome (86 avant J.-C.), mort vers 40 avant J.-C. Quelques savants le font naître à Sirmium, aujourd'hui Sermione, où il possédait une maison de plaisance, qu'il a chantée en assez bons vers; selon d'autres il naquit à Vérone, et cette opinion se fonde sur l'autorité d'Ovide, de Pline, d'Ausone et de Martial. Livré aux plaisirs, mais né pour les arts, issu d'une famille opulente et distinguée, Catulle promena sa jeunesse voluptueuse dans le poétique Orient; là sans doute se développèrent les talents qui l'ont placé dans cette élite d'écrivains dont Rome dut être plus fière que de ses héros. Philosophe insouciant, préférant le bonheur à la gloire, ce poëte semble ne demander à son art que la peinture de ses propres affections; il s'affranchit de toute étude sévère, et, comme l'oiseau, il ne chante que dans la saison qui l'inspire. Avec peu d'ouvrages il s'est fait un nom impérissable.

Dans le Panthéon poétique des Latins, en n'observant que l'ordre chronologique, Catulle apparaît à côté de Lucrèce. Pour l'un et pour l'autre le langage est encore empreint de rudesse : ce langage, dans sa vigueur native, convenait mieux au grand peintre de la nature : la fermeté, la concision, l'âpreté même des expressions se prêtent parfaitement à la mâle pensée de Lucrèce. Au contraire, le poëte lyrique, le chantre de la volupté, est moins libre avec l'archaïsme de son époque; aussi mêle-t-il souvent la rudesse aux accents de l'amour; on sent qu'il ne fait guère d'efforts pour assouplir la langue poétique; il se sert de l'instrument en homme habile, mais ne cherche pas à le perfectionner. Il lui manque trop souvent l'élégance continue, la délicatesse des tours, la vivacité de l'expression, qui prêtent des nuances variées aux passions, de la grâce aux sentiments les plus simples, et révèlent dans les moindres sujets la puissance magique de la poésie.

Catulle, conduit à Rome dès sa plus tendre jeunesse, y fut accueilli par les illustres amis de sa famille; il se lia avec Manlius, Cicéron, César, Plancus, Cinna, Lucrèce, Cornélius Népos, auquel il dédia ses ouvrages; il fut entouré d'un grand nombre d'hommes distingués, qui contribuèrent à sa précoce renommée. Ses œuvres ne sont point considérables, et nous n'en possédons qu'une partie, puisque Nonnius et Servius citent des vers de ce poëte qu'on ne trouve pas dans son recueil. Terentianus rapporte des fragments de poésies attribuées à Catulle, d'un mètre qu'il n'a pas employé dans ses pièces connues. Pline l'ancien parle d'un poëme de Catulle sur les *Enchantements de l'amour;* nous n'en connaissons pas un seul vers. Toutes ses compositions ne sont donc point arrivées jusqu'à nous. D'un autre côté, on lui attribue des poëmes dont il n'est pas l'auteur; tels que le *Pervigilium Veneris*, le poëme de *Ciris*, etc. : tous les doutes sur ce point ont été éclaircis. Catulle s'essaya dans plusieurs genres de poésie; cependant il redoutait les longs travaux, et l'étude sérieuse, qui les perfectionne. Il fit assez pour montrer le talent dont il était doué, mais il n'en

tira point tout le fruit qu'on pouvait en attendre; il n'étendit point les ressources de la langue poétique de son époque. Si, comme on le prétend, Catulle a connu Virgile, il ne l'entrevit qu'un moment; l'un terminait sa carrière quand l'autre commençait la sienne. Martial dit à ce sujet :

> Sic forsan tener ausus est Catullus
> Magno mittere passerem Maroni.

D'ailleurs, la perfection laborieuse du style de Virgile n'aurait pas exercé une grande influence sur l'esprit mobile et paresseux de Catulle, lui qui semble ne passer du plaisir à la poésie que pour épancher les sentiments dont son cœur est rempli; entraîné par la vivacité de son esprit, il se montre inégal dans plusieurs de ses meilleures pièces. Entre ses conceptions les disparates sont frappantes; on serait souvent porté à croire que la plupart de ses épigrammes n'appartiennent point à l'auteur élégant des *Noces de Thétys*, de *l'Épithalame*, des *Odes* et des *Élégies*. Ces épigrammes sont souillées d'images obscènes, et l'on n'y trouve que l'expression grossière d'un cynisme effronté. Les traits satiriques y sont lancés avec plus de véhémence que d'adresse, et se perdent au delà du but. Parfois le sens de sa critique désordonnée nous échappe, peut-être à cause de l'excès même de la dépravation que fronde le poëte, et que notre esprit se refuse à concevoir. S'il est en effet le peintre fidèle des mœurs de son temps, qu'était donc le peuple maître du monde? Cependant le satirique ressaisit par intervalles la dignité du talent. Il frappe avec une égale franchise la corruption de l'homme vulgaire et de l'homme illustre; il n'épargne pas le conquérant des Gaules, que le père de Catulle avait eu l'honneur de recevoir sous son toit; et il faut le reconnaître, si le grand César s'abandonna à de honteuses faiblesses, il conserva une générosité digne de sa gloire et de son génie : celui qui tenait la vie des hommes entre ses mains n'opposa que la clémence à la boutade satirique de Catulle. Votre père, lui écrivit-il, m'accueillit à sa table; venez en ami vous asseoir à la mienne. Le héros et le poëte se réconcilièrent la coupe à la main. Le satirique cessa de le poursuivre; mais sa muse, transformée en bacchante, se livra sans frein au plus grossier délire. La dépravation des mœurs publiques influe sur le langage; le poëte est entraîné par l'esprit de son siècle. Les Romains venaient alors d'emprunter au présomptueux Orient le luxe de l'opulence et la pompe des arts; mais sous cette enveloppe brillante on retrouvait les fils de Romulus. Le goût des peuples se modifie rapidement; leur caractère ne change pas.

On remarque dans le talent de Catulle deux phases distinctes : d'abord il s'attacha aux modèles grecs; c'est en les étudiant qu'il épura son goût et forma son talent. Poëte érotique et lyrique, il s'était imbu du génie de Sapho, d'Anacréon et de Callimaque : Catulle semblait être un poëte grec écrivant en latin; c'est à cette époque qu'il reproduisit le *Coma Berenices* de Callimaque; d'autres ouvrages sont dus à la même inspiration. Il emprunta souvent aux Grecs jusqu'à la forme des vers; car il introduisit dans la poésie latine plusieurs mètres convenables surtout au genre élégiaque et lyrique. On lui attribua à tort le *Berecyntia*, pièce composée, dit-on, par son ami Cécilius. Enfin, l'originalité de Catulle ne se développe pleinement que dans *Thétys et Pélée*, dans l'*Épitalame de Manlius* et quelques autres pièces d'un genre analogue. Le langage qu'il prête à la passion est toujours vrai; les nuances en sont vives et variées comme les émotions de l'âme. La puissance de son imagination est moins étendue, les mouvements du cœur sont moins bien sentis dans ses pièces appelées élégies. La chaleur du sentiment, la délicatesse des traits y sont fort rares. Tout poëte subit l'influence de son siècle, et les Romains alors ne regardaient l'amour que comme l'instinct impérieux des sens, une soif de volupté qu'il fallait étancher; et pour y parvenir tous les moyens paraissaient bons, on allait jusqu'à tolérer les plus honteuses méprises de la nature. Dans les pièces érotiques, les bornes de la décence, la retenue du langage n'ont guère été observées qu'à l'apparition de Tibulle, de Properce et d'Ovide : une des gloires de Catulle est d'avoir ouvert la route à ces maîtres. Quel que soit le degré de mérite de ses élégies, elles ont été justement appréciées par des critiques célèbres, et Racine lui-même leur accordait une place dans sa mémoire. Mais, tout en respectant ces grandes autorités, il faut convenir que ces pièces érotiques sont remplies d'une malignité mordante; elles sont rarement animées d'un sentiment tendre ou passionné; ce sont des élégies sans larmes. L'amour même s'y trouve souvent maltraité. L'ordre des idées n'y est guère plus arrêté que le plan des pièces; c'est un confus mélange de sentiments opposés et de contradiction. Par exemple, Lesbie, cette beauté qui préoccupe Catulle et l'inspire sans cesse, est alternativement une jeune fille naïve, une femme qui trompe son mari; tantôt c'est une amante tendre et pure, tantôt une artificieuse coquette; ici elle réunit toutes les perfections, là elle inspire la colère et le mépris. Tour à tour elle est, au gré du poëte, une maîtresse pudique, une courtisane éhontée; et, par une grossière ironie il lui reproche de se prêter (telle est son expression) à la lubricité des promeneurs nocturnes. Le doux nom de Lesbie, qui plaisait tant à Catulle, était-il le pseudonyme de toutes ses maîtresses? Enfin, dans les épanchements de son amour il est toujours moins tendre que spirituel. Catulle n'est véritablement touchant que dans les plaintes d'Ariane et dans l'épître à Manlius, où il déplore la mort de son frère; là sa douleur est vraie, l'expression est vive et naturelle, il émeut, il attendrit :

> ..... O misero frater adempte mihi!
> Tu mea, tu moriens, fregisti commoda, frater;
> Tecum una tota est nostra sepulta domus :
> Omnia tecum una perierunt gaudia nostra,
> Quæ tuus in vita dulcis alebat amor.

Ce style et ces sentiments profonds sont rares chez Catulle; ses beautés, sa grâce, son esprit sont mêlés à beaucoup de défauts, il faut le dire : le mérite réel de plusieurs écrivains de l'antiquité est sans doute au-dessous de leur renommée. Catulle parut à propos; son nom retentit l'un des premiers à l'époque où tous les arts, la poésie, l'histoire, les sciences commençaient à émerveiller les Romains, vainqueurs et imitateurs de la Grèce. Dans leur Olympe littéraire, l'éclat des grands dieux illumina les petits. Le temps leur éleva un piédestal; ils grandirent entourés du respect des générations. La langue interprète de leurs œuvres ne vit plus que pour la science, les lettres et la religion; ils sont les uniques représentants de l'intelligence de leur siècle; aucune rivalité ne peut s'élever dans leur sphère, aucune comparaison ne peut donc les amoindrir. Comme des demi-dieux vainqueurs du temps, on les respecte, on ne les juge plus; une même auréole entoure ces reliques du génie romain. C'est ainsi que Catulle se présente à la postérité.

On connaît peu de faits de sa vie intime; mais son penchant aux plaisirs, ses ardeurs voluptueuses exprimées dans ses vers ont donné lieu à beaucoup de conjectures : on lui a supposé des aventures analogues à ses mœurs. Des écrivains italiens, et surtout Corradini, font de Catulle un personnage romanesque : ils lui donnent la valeur, la force, la beauté. En France, vers 1690, La Chapelle a composé une espèce de roman (*les Amours de Catulle*) où il enchâsse toutes ses poésies, traduites en vers français; il place et fait agir à côté de Catulle les personnages célèbres ses amis : cette œuvre offre quelque intérêt, mais la poésie est très-faible.

Le peu de faits sérieux révélés par des commentateurs érudits sont contestés par d'autres; on ne s'accorde pas non plus sur la date de sa mort : on a prétendu qu'il était mort à peine âgé de trente ans. Scaliger affirme qu'il vécut plus de soixante et onze années; Vossius et Bayle combattent victorieusement cette assertion. Il faut en effet qu'il ait vécu à peu près quarante ans, puisqu'il parle dans ses poëmes de la défaite de Pharnace, roi de Pont, de la conquête des Iles Britanniques, de la bataille de Pharsale. Sa carrière n'a pas été longue; mais elle a traversé une époque favorable à ses succès. Une nouvelle ère s'ouvrait pour les Romains; Plaute et Térence avaient déjà suivi les traces d'Aristophane et de Ménandre. Lucrèce prêtait l'éclat de son génie poétique à la philosophie d'Épicure; Cicéron reproduisait Démosthène; Salluste, Thucydide; Virgile naissait pour égaler Homère. Dans ces jours qui fécondaient le génie des Romains, Catulle représenta le lyrisme antique, et fut ainsi rangé dans cette pléiade immortelle.

Les œuvres de Catulle furent découvertes au commencement du quatorzième siècle, à Vérone, par un poëte nommé Benvenuto Campesani. Aucun des manuscrits connus ne remonte plus haut que le quinzième siècle, et tous semblent provenir d'un manuscrit unique, probablement incomplet et défectueux, aujourd'hui perdu. L'édition princeps porte la date de 1472, sans désignation du lieu de l'impression ni du nom de l'imprimeur. Cette édition fut suivie de celle de Parme, 1472; et de celle de Venise 1475 et 1485.

Les œuvres de Catulle ont été traduites, en totalité ou en partie, dans toutes les langues. En français, la plus ancienne et la plus complète est de l'abbé de Marolle, en prose; il a ensuite retraduit Catulle en vers, à sa manière.

Pézay, en 1771, en a fait en prose une traduction incomplète. Noël, en 1803, en a donné une version complète en prose, accompagnée de remarques ingénieuses et de recherches faites avec une érudition variée. *Les Noces de Thétys et de Pélée*, en 1812, ont été traduites en vers par Ginguené, qui leur a joint des remarques pleines de goût. Mollevaut, en 1821, a traduit les Élégies de Catulle en vers; on y trouve souvent du talent et de la grâce. Héguin de Guerle a traduit une partie de Catulle en vers. Servan de Sugny a donné une version en bons vers des *Noces de Thétys*. Le Catulle publié par M. Naudet dans la *Bibliotheca classica* de Lemaire parut en 1826 sous ce titre : *C. Val. Catullus, ex ed. Fred. Guil. Dœringii, cui suas et aliorum adnotationes adjecit Josephus Naudet.* Enfin, en 1839, M. Henry Dollin de Beauvais a traduit en vers, et avec élégance, *les Noces de Thétys*.

DE PONCERVILLE.

Pline, XXXVII. — Giraldi, *Historia poetarum* — Arnauld, *Memoires sur Catulle*, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XLIX, p. [illegible]. — Fabricius, *Bibliotheca latina*. t. 1, p. 87, 100.

CATULUS, nom d'une illustre famille romaine appartenant à la *gens Lutatia* ou *Luctatia*; elle a fourni à la république romaine plusieurs hommes d'État et généraux éminents.

***CATULUS** (*Caius Lutatius*), consul en 242 avant J.-C. avec A. Postumius Albinus. A cette époque, la première guerre punique durait depuis vingt-deux ans. Les Romains possédaient presque toute la Sicile, et bloquaient leurs ennemis dans Lilybée, Drépane et le mont Éryx; mais les Carthaginois étaient maîtres de la mer. Rome, réparant les désastres des années précédentes, arma deux cents galères, joignit à cette flotte celle de ses alliés, et rassembla ainsi trois cents vaisseaux de guerre et sept cents bâtiments de transport. Ce fut avec ces forces que le consul Lutatius s'avança vers la Sicile et s'empara du port de Lilybée. Une grave blessure força le consul à rester quelque temps dans l'inaction. Carthage, s'épuisant d'hommes et d'argent, confia à Hannon une flotte de quatre cents vaisseaux, qui devait avant tout porter des secours à Amilcar et ravitailler le camp d'Éryx. Lutatius, informé de l'arrivée des Carthaginois, marcha à leur rencontre, et les atteignit près des îles Égates. Il les força au combat, et les battit. Hannon perdit cent vingt galères. C'était là le dernier

espoir de Carthage. Il devenait dès lors nécessaire de traiter, aux conditions même les plus dures, avec les Romains : il fut stipulé que les Carthaginois évacueraient complétement la Sicile, qu'ils ne feraient la guerre ni contre Hiéron et les Syracusains, ni contre leurs alliés ; qu'ils rendraient sans rançon aux Romains tous les prisonniers et les transfuges ; qu'ils payeraient, dans l'espace de vingt ans, 2,200 talents euboïques d'argent. Lutatius exigeait de plus que la garnison d'Éryx se rendit et livrât ses armes ; mais il dut, devant l'énergique résistance d'Amilcar, se désister de cette prétention. Rome ne voulut pas d'abord ratifier ce traité. On envoya en Sicile dix commissaires pour aggraver encore les conditions, déjà si dures, que le vainqueur des îles Égates avait imposées aux Carthaginois et qu'Amilcar avait acceptées. Ces commissaires, après mûr examen, approuvèrent dans son ensemble l'œuvre de Lutatius ; mais ils décidèrent que les Carthaginois payeraient sur-le-champ 1,000 talents pour les frais de la guerre et 2,000 dans les dix années suivantes, et qu'ils abandonneraient toutes les îles situées entre la Sicile et l'Italie. A son retour à Rome, Lutatius Catulus obtint les honneurs du triomphe, le 4 octobre 241 avant J.-C.

Polybe, I, 59-63. — Tite-Live, *Epitome*, 19. — Eutrope, II, 27. — Orose, IV, 10. — Valère-Maxime, II, 8. — Zonaras, VIII.

CATULUS (*Quintus Lutatius*), consul en 102 avant J.-C. avec Marius. Il avait déjà sollicité quatre fois le consulat sans succès. Au moment où il entra en charge, la plus grande consternation régnait à Rome. Les Cimbres, dans leur grande migration vers l'Occident, s'étaient réunis aux Teutons, aux Ambrons, aux Tigurins et à d'autres tribus barbares ; ils avaient dévasté le sud de la Gaule, le nord de l'Espagne, défait quatre consuls, un proconsul et détruit cinq armées romaines. Ils se préparaient à descendre en Italie. L'armée des envahisseurs se divisa en deux grandes colonnes. Les Teutons traversèrent la Provence, dans l'intention de tourner les Alpes et de suivre les côtes de la Ligurie ; les Cimbres se dirigèrent vers l'Helvétie et les Alpes Noriques, pour descendre par le Tyrol et la vallée de l'Adige dans les plaines du Pô. Catulus, qu'on avait envoyé pour défendre contre eux le passage des Alpes, désespérant de garder ces défilés, était redescendu en Italie, et s'était réfugié derrière l'Adige. Il éleva de bons retranchements des deux côtés du fleuve, afin d'en empêcher le passage. Les Cimbres transportèrent leur camp près de celui du consul, examinèrent comment ils pourraient passer la rivière, et résolurent de la combler. Coupant les tertres des environs, déracinant les arbres, détachant d'énormes rochers et de grandes masses de terre, ils les roulèrent dans le fleuve pour en resserrer le cours. Les légions, effrayées, forcèrent leur général de reculer jusque derrière le Pô. Heureusement on venait d'apprendre à Rome la victoire de Marius. Celui-ci fut en toute hâte envoyé au secours de son collègue. Sylla avait déjà rejoint Catulus, qui l'accueillit avec distinction. Les Cimbres, informés de la défaite des Teutons, provoquerent les Romains au combat. Il fut convenu entre les chefs des deux armées ennemies que la bataille se donnerait dans trois jours et dans la plaine de Verceil. De part et d'autre on fut exact au rendez-vous. A peine le combat était-il commencé qu'il s'éleva sous les pas de cette multitude un tel nuage de poussière que les deux armées ne purent se voir : Marius, qui s'était avancé pour tomber le premier sur l'ennemi, le manqua dans cette obscurité, et, ayant poussé bien au delà du champ de bataille, il erra longtemps dans la plaine, tandis que Catulus avait seul à soutenir le choc des barbares ; cependant presque tout l'honneur de la journée fut attribué à Marius. Catulus, irrité de cette injustice, devint un ardent adversaire de son ancien collègue. Il prit une grande part à la mort de Saturninus, servit avec distinction pendant la guerre civile, et embrassa le parti de Sylla. Il périt dans la grande proscription de 87. Ses amis implorèrent pour lui Marius ; mais ils n'obtinrent que cette réponse : « Il faut qu'il meure. » Le vainqueur des Cimbres s'enferma dans une petite chambre nouvellement enduite de chaux ; il y fit allumer un brasier, et périt suffoqué. Catulus était un esprit très-cultivé, profondément versé dans la littérature grecque, un écrivain renommé par la grâce et la pureté de son style. Il avait composé des discours, une histoire de son consulat et des poésies ; tous ces ouvrages sont perdus, excepté deux épigrammes. Les anciens citent deux édifices de Rome comme des *monumenta Catuli* ; ce sont le temple de *la Fortune de ce jour* (*Fortuna hujusce diei*), voué à la bataille de Verceil, et le *Portique de Catule*, bâti avec les dépouilles des Cimbres.

Plutarque, *Marius*, *Sylla*. — Appien, *Guerre civile*, I, 74. — Velleius Paterculus, II, 21. — Florus, III, 21. — Valère Maxime, VI, 3 ; IX, 12. — Pline, *Histoire naturelle*, XXXIV, 19. — Cicéron *de Oratore*, III, 8 ; *Brutus*, 35, *de Natura Deorum*, I, 28. — Aulu-Gelle, *Noctes atticæ*, XIV, 9.

CATULUS (*Quintus Lutatius*), fils du précédent, né vers 120 avant J.-C., mort en 60. Compris dans la même proscription que son père, il devint un des membres les plus éminents de l'aristocratie. Il se distingua des autres chefs de ce parti par sa modération et son désintéressement. Consul avec M. Émilius Lépidus, en 78, l'année même de la mort de Sylla, il s'opposa aux efforts de son collègue, qui avait proposé l'abrogation de tous les actes du dictateur. Lorsqu'au printemps prochain Lépidus marcha contre Rome, à la tête des restes du parti de Marius, il fut défait par Catulus au combat du pont Milvius, et forcé de se réfugier en Sardaigne, où il périt, dans une nouvelle tentative d'insurrection. Catulus ne montra pas moins d'énergie contre Pompée, mais il fut moins heureux : il ne

put empêcher le vainqueur de Sertorius de rétablir les priviléges des tribuns en 70. Trois ans plus tard Gabinius, ami de Pompée, proposa d'exterminer les pirates et de confier à l'un des généraux de la république des forces assez considérables pour les envelopper de tous côtés, avec un pouvoir absolu sur toute la Méditerranée et sur les côtes jusqu'à vingt-cinq lieues dans l'intérieur des terres. On devinait que cet immense pouvoir était destiné à Pompée. Les sénateurs se récrièrent tous, excepté César, qui appuya la proposition, pour accoutumer Rome au pouvoir d'un seul. Catulus vint étaler à la tribune, avec une emphase feinte, les rares qualités et les grands services de Pompée, suppliant le peuple de ne pas exposer sans cesse aux dangers une tête si précieuse. « Car enfin, dit-il, si vous veniez à le perdre, quel général auriez-vous pour le remplacer? » — « Vous-même, » lui répondit-on de toutes parts. Catulus dut se contenter de ce compliment, et la loi *Gabinia* fut adoptée. Censeur avec Crassus en 65, il contraria les mesures de son collègue, qui voulait rendre l'Égypte tributaire de Rome. Lors de la conspiration de Catilina, en 63, il fut un des plus vifs défenseurs de Cicéron, lui donna un des premiers le nom de Père de la patrie, et tenta de faire comprendre César sur la liste des conspirateurs. Celui-ci essaya de se venger dès le premier jour de sa préture, le 1er janvier 62. Il proposa d'enlever à Catulus sa place de commissaire pour la restauration du Capitole, brûlé pendant la guerre civile. La résistance générale de l'aristocratie fit échouer ce projet. Catulus inaugura le Capitole, et son nom resta inscrit sur les murs du temple jusqu'au nouvel incendie, arrivé sous le règne de Vitellius. Défenseur sincère du sénat, Catulus était un homme doux, honnête et loyal. Moins rigoureux que Caton, il ne manquait pas de fermeté. Sa probité était reconnue de tous les partis : on l'appelait le plus honnête homme de l'État. Son éloquence était pure, simple, élégante, pleine de dignité. Il ajouta une gloire nouvelle à celle que lui avait léguée son père, et eut l'honneur, envié de Sylla, d'inaugurer le nouveau Capitole. Plus tard l'empereur Galba se faisait gloire de descendre de Catulus Capitolinus. Mais ce sage manquait de l'éclat nécessaire pour éblouir le peuple et jouer un grand rôle politique. Il ne refusa pas d'être le chef du sénat, quelque pénible que fût cette tâche; mais le sénat le trouva insuffisant, et chercha des appuis dans des hommes d'une renommée plus brillante, comme Pompée et Crassus.

Salluste, *Catilina*, 35, 49; *Fragm.* — Tacite, *Hist.*, III, 72. — Suétone, *Jules César*, 15; *Galba*, 2. — Valère-Maxime, VI, 9. — Plutarque, *Crassus*, 13. — Sénèque, *Epist.* 97. — Dion Cassius, XXXVI.

***CATUMAND** ou **CATUMANDUS**, roi des Ligures. Dans une des nombreuses guerres de ce peuple contre Marseille, Catumand assiégeait cette ville, et il allait s'en rendre maître, lorsqu'il eut, dit-on, une vision : une femme, une déesse, à l'aspect terrible, lui apparut dans son sommeil, et se déclara la protectrice des assiégés. Aussitôt Catumand, effrayé, lui accorda la paix. Au moment où il entrait dans la ville pour adorer les dieux, il reconnut dans une statue de Minerve la déesse qu'il avait vue. C'est elle, s'écria-t-il, c'est elle qui m'a effrayé cette nuit! c'est elle qui m'a ordonné de lever le siége! Alors, détachant son collier d'or, il le passa au cou de la déesse, et, après avoir félicité les Marseillais, il s'empressa de conclure avec eux une alliance durable.

Justin, XLIII, c. 5.

CÂTYÂYANA, nom d'une famille de brahmanes issue du Viswâmitra. A cette famille appartenait sans doute le vieux grammairien Câtyâyana, qu'on identifie quelquefois avec Vararoutchi : il est considéré comme un des premiers commentateurs de Panini, et l'auteur du Vartica et du Manoramaprâcrit. Les bouddhistes ont aussi leur Câtyâyana, qu'ils surnomment *le grand* Mahâ Câtyâyana. Ce fut un des premiers disciples de Bouddha, chef d'une classe philosophique de l'école Vêbhâchica. Il était soûdra : ses disciples se divisaient en trois sections, et formaient la classe *qui a des habitations fixes*. Hiouen-Thsang le fait vivre 300 ans après Bouddha. L....s.

Wilson, *Dictionnaire sanscrit*, 1re édition, préface. — Burnouf, *Introduction à l'hist. du Buddhisme*. — Stanislas Julien, *Voyages de Hiouen-Thsang*.

CAUBLOT (*Hubert*), liturgiste français, né à Poinson-lès-Nogent, le 3 novembre 1719, mort à Langres, le 1er avril 1781. Il fut directeur du séminaire de Langres. On a de lui : *Méthode de plain-chant*; 1777, 1 vol. in-12; — *Cérémonial à l'usage du diocèse de Langres*; 1 vol. in-12.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens*.

CAUCHE (*François*), voyageur français, natif de Rouen, vivait dans le milieu du dix-septième siècle. Il publia en 1651 une des premières relations qui parurent sur l'île de Madagascar, où il avait séjourné quelque temps. Son journal, réuni à quelques autres voyages, entre autres à celui de Boulou-Baro au Brésil, à celui de Moreau dans le même pays, et à ceux de Lambert et d'Abère en Égypte, a paru sous ce titre : *Relations véritables et curieuses de l'île de Madagascar et du Brésil; savoir : Relation du voyage de François Cauche de Rouen en l'île de Madagascar, îles adjacentes et côtes d'Afrique en* 1638, *et autres pièces*; Paris, 1651, in-4°.

Cauche descendait d'une famille pauvre, et n'avait pas fait d'études; mais la simplicité de son récit inspire de la confiance. Se trouvant à Dieppe à l'âge de vingt-deux ans, il s'embarqua en qualité de soldat, sur un bâtiment commandé par Alonze Goubert, qui se proposait d'aller dans la mer Rouge et de fonder un comptoir à l'île de France. Ayant trouvé cette île occupée par les Hollandais, l'expédition dut se replier sur Madagascar, où elle mouilla, et où Cauche res-

avec un petit nombre de Français. Ses compagnons et lui parcoururent l'île dans plusieurs directions, et furent généralement bien accueillis par les indigènes. Lorsqu'une expédition fut envoyée de France pour fonder une colonie à Madagascar, Pronis, à qui en avait été confiée la conduite, voulut réunir à sa troupe Cauche et ses compagnons; mais celui-ci préféra revenir en France. Toute cette partie de son voyage est avérée; ce qui l'est moins, tout en paraissant très-probable, c'est qu'après avoir passé les îles Comores, le bâtiment sur lequel Cauche était embarqué entra dans la mer Rouge, où notre voyageur et les autres gens de l'équipage se mirent à faire le métier de pirates. S'il faut en croire Cauche lui-même, ils prirent ainsi plusieurs vaisseaux arabes ou malabares, et revinrent en Europe, après avoir touché de nouveau à Madagascar.

Flacourt, qui succéda à Pronis dans le commandement de la colonie française de Madagascar, prétend que Cauche « n'a pas bougé de Madagascar », et que ses excursions dans cette île aussi bien que son voyage dans la mer Rouge ne sont que des fables. Cependant, si Cauche avait voulu mentir, son imagination lui aurait fourni des aventures plus romanesques et surtout plus honorables que les entreprises de piraterie dont il parle. La vérité est que Flacourt, homme de distinction, ne se sentait que du dédain pour Cauche, voyageur obscur et de *basse extraction*, qui toutefois, de son aveu même, parle assez raisonnablement de Carcanossi, ville madécasse où il avait résidé. Quoi qu'il en soit, Cauche fait des habitants de Madagascar un portrait beaucoup plus flatteur que celui qu'en a donné Flacourt.

Cauche, *Relation*. — Le Bas, *Dict. encyclopédique de la France*.

CAUCHOIS-LEMAIRE (*Louis-François-Auguste*), publiciste et historien français, né à Paris le 28 août 1789. Destiné à l'instruction publique, il abandonna cette carrière, et ouvrit, en 1814, un cabinet littéraire consacré aux étudiants. Mais la publication d'un pamphlet périodique, *le Nain jaune*, dont il fut l'éditeur et l'un des rédacteurs, imprima une autre direction à son activité. Ce pamphlet ayant été supprimé par l'autorité, M. Cauchois le remplaça par le *Journal des arts et de la politique*, feuille quotidienne, qui eut bientôt le même sort que *le Nain jaune*. Il fut même forcé de s'exiler, pour se soustraire à un mandat d'arrêt. Réfugié à Bruxelles, il y publia *le Nain jaune réfugié*, et y créa ensuite un journal quotidien, sous le titre de *le Libéral*. Porté sur une nouvelle liste de proscription, il fut dirigé sur la frontière prussienne, où il devait être enfermé dans une forteresse. Il échappa en route, et parvint à se rendre à la Haye. Dans cette ville, il fit paraître, avec M. Guyet, exilé comme lui, un volume in-8° intitulé : *Appel à l'opinion publique et aux états généraux en faveur des patriotes français* (1817). Au mois de janvier 1819 il put rentrer en France, et en 1820 il devint un des rédacteurs principaux de la *Bibliothèque historique*. Une brochure *Sur le gouvernement occulte*, publiée à cette époque, le fit traduire aux assises; mais il fut acquitté par le jury. En 1821 il y fut traduit de nouveau, comme auteur des *Opuscules*, volume in-8°, composé, en majeure partie, d'articles qui avaient déjà paru : il fut condamné à un an de prison. L'arrêt en même temps, malgré la présence de l'inculpé, et parce qu'il s'était d'abord laissé condamner par défaut, maintint la saisie d'un cautionnement de 20,000 fr., qu'il avait déposé pour éviter la détention préventive. Mais, sur son pourvoi en cassation, ce cautionnement fut restitué. En 1827 M. Cauchois fut encore l'objet de poursuites, à l'occasion d'une brochure intitulée : *Sur la crise actuelle, lettre à S. A. R. le duc d'Orléans* : il eut à subir quinze mois de prison. Lors des ordonnances de juillet 1830, il fut au nombre des journalistes qui protestèrent, et fit partie des diverses réunions de citoyens qui organisèrent l'insurrection. Il accepta la décoration de Juillet; mais il refusa une pension de 6,000 fr., qui lui fut offerte de la part du roi Louis-Philippe sur sa cassette. Il refusa également toutes les propositions de places politiques qui lui furent faites. En 1832 il quitta *le Constitutionnel*, auquel il travaillait depuis douze ans, pour passer à la rédaction en chef du *Bon Sens*, journal démocratique, dont il fut un des fondateurs. Une querelle politique qui s'éleva entre ce journal et *le Réformateur*, dirigé par M. Raspail, amena un duel entre celui-ci et M. Cauchois, qui fut légèrement blessé. En 1835 il fut traduit devant les assises pour un article du *Bon Sens*; mais il fut acquitté. Après s'être retiré de ce journal, il contribua à la fondation et à la rédaction du *Siècle*; et au bout de quelques années, vers 1839, il quitta définitivement la presse périodique, pour se livrer tout entier à ses travaux sur l'histoire contemporaine. Après sa carrière de publiciste, commencée avec quelque succès, il restait sans autre ressource que son travail : il demanda et il obtint, en 1840, l'emploi de chef de section aux Archives du royaume, emploi qu'il occupe encore. En 1842 il fit paraître le premier volume d'une *Histoire de la révolution de juillet* 1830, volume qui se compose d'un tableau du mouvement démocratique pris à son origine moderne, et d'un résumé des événements de 1804 à 1830. C'est un précis de la restauration jusqu'à la fin du ministère Polignac. Deux autres volumes doivent être consacrés à ce ministère jusqu'à l'avénement de Louis-Philippe.

Indépendamment des publications que nous avons mentionnées, M. Cauchois est auteur des écrits suivants : *Lettres sur les Cent-Jours*, 1819, in-8°; — *Lettres à MM. Delavau*

et Ravignan, 1821, br. in-8°; — *De la déclaration de Laybach*, 1821, br. in-8°; — *Des Jésuites*, par D'Alembert, réimpression précédée d'un précis historique, 1821, in-18; — *Lettre au préfet de police*, etc., 1822, br. in-8°; — *Lettre à M. Bellart sur son réquisitoire contre la conspiration de La Rochelle*, 1822, br. in-8°; — *Relation des événements qui se sont passés à Colmar* (publiée sous le nom de M. Kœchlin), 1822, br. in-8°; — *les quatre Évangiles*, 1824, in-8°; — *Nouvelle lettre à M. Bellart*, 1825, br. in-8°; — *Réponse à un catholique romain*, 1825, br. in-8°; — *Lettres historiques à M. de Peyronnet*, 1827, in-8°; — *Petites lettres apologétiques à l'occasion d'une grande épître*, 1828, br. in-8°; — *Lettre à M. Thiers*, 1830, in-18; — *Lettres politiques, religieuses et historiques*, 1828-1832, 2 vol. in-8°; c'est un recueil de brochures et d'articles déjà publiés, avec commentaires et additions.

GUYOT DE FÈRE.

Renseignements particuliers. — Quérard, *la France littéraire*. — *Enc. des g. du m.* — Le Bas, *Dict. enc. de la France*.

*CAUCHOIX (*Robert-Aglaé*), opticien français, né en 1776, dans le département de Seine-et-Oise. Il est le premier qui ait employé en France avec succès le flint-glass dans les instruments d'optique. Tous les instruments de M. Cauchoix sont exécutés avec une rare perfection, et cet artiste joint à une grande habileté des connaissances théoriques fort étendues. Il a rendu à l'astronomie un service important par l'invention d'un pied propre à supporter et à mouvoir dans tous les sens les lunettes et les télescopes de toutes dimensions. C'est lui qui jusqu'à présent a fait les plus belles lunettes astronomiques, et l'une d'elles, ayant un objectif de cinq pouces de diamètre, a servi dernièrement à faire des découvertes fort importantes sur l'anneau de Saturne.

Le Bas. *Dict. encycl. de la France*.

CAUCHON. *Voy*. MAUPAS.

CAUCHON (*Pierre*), évêque de Beauvais, mort en 1443. Il prit une part active dans la lutte des partis qui divisèrent la France au commencement du quinzième siècle. Après la mort du roi Charles VI, il s'était jeté dans la faction des Bourguignons, et, par suite, il s'était montré un des amis les plus chauds et les plus dévoués de la domination anglaise. Il était évêque de Beauvais lorsque, en 1429, les habitants de la ville le chassèrent ignominieusement de son siége, parce qu'il s'était fait l'allié des ennemis de la France. Pierre Cauchon voua dès lors une haine implacable aux partisans du roi Charles VII, et bientôt il se rendit célèbre par l'acharnement qu'il mit à poursuivre Jeanne d'Arc, qui avait été prise par les Bourguignons. Jeanne d'Arc était encore au pouvoir du comte de Luxembourg lorsque Pierre Cauchon se porta comme son accusateur, et demanda le droit de la juger et de la condamner. Il s'adressa à cet effet au roi d'Angleterre, au duc de Bourgogne et à l'université de Paris. Il obtint enfin ce qu'il désirait si ardemment, et on lui confia le jugement de la Pucelle. Ce procès, qui s'instruisit et s'acheva à Rouen, souillera la mémoire de Pierre Cauchon d'une honte éternelle. Il mit tout en œuvre pour arriver à ses fins. Il employa le mensonge et la perfidie; il supposa des aveux, il falsifia les réponses; et cependant on put croire un instant que la victime qu'il poursuivait avec tant de haine allait lui échapper. Pierre Cauchon avait eu recours à un prêtre nommé Loiseleur; celui-ci, après avoir gagné la confiance de Jeanne, reçut sa confession, que deux hommes apostés recueillirent par écrit. Mais cet odieux sacrilége ne servit en rien les projets de Pierre Cauchon : la confession n'avait dévoilé aucun des crimes que l'on reprochait à Jeanne. Il prononça d'abord une sentence qui condamnait la jeune fille à une prison perpétuelle. Les Anglais et une vile populace repoussèrent ce jugement, et Pierre Cauchon fut obligé d'avoir recours à de nouvelles perfidies pour consommer l'acte infâme qui lui était demandé. Jeanne d'Arc, que l'ancien évêque de Beauvais déclara *relapse, excommuniée, rejetée du sein de l'Église*, périt enfin sur un bûcher (*voyez* l'article JEANNE D'ARC). Après cette condamnation, Pierre Cauchon vécut encore douze ans, et mourut en 1443. La haine que le peuple avait conçue contre lui se manifesta alors d'une manière si violente, que ses restes furent déterrés et jetés à la voirie.

Juvénal des Ursins, *Hist. de Charles VII*. — Sismondi, *Histoire des Français*, XIII, 181-270. — Michelet, *Histoire de France*, V. — Merler, *Annales*, l. XVI. — Belleforêt, *Annales*. — Louvet, *Antiquités de Beauvais*. — Sainte-Marthe, *Gallia christiana*. — Blanchard, *Histoire des maîtres des requêtes*. — Loisel, *Antiquités de Beauvais*. — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France*.

CAUCHY (*Louis-François*), poëte français, né à Rouen en 1755, mort en 1847. Il a publié des poésies latines, dont les plus remarquables sont : *Ode au premier consul*; in-8°, 1802; — *La Legion d'honneur*, ode, 1805; — *la Bataille d'Austerlitz*, dithyrambe, 1806; — *Nereus vaticinator*, poëme latin sur la naissance du roi de Rome, 1811. On lui doit encore d'autres pièces fugitives. Nommé, sous le consulat, archiviste du sénat, il conserva ces fonctions auprès de la chambre des pairs, avec le titre de garde des registres et de rédacteur des procès-verbaux des séances.

Le Bas, *Dict. encyclop. de la France*. — Quérard, *la France littéraire*.

*CAUCHY (*Augustin-Louis*), mathématicien français, peut-être le plus fécond de notre siècle, est né à Paris le 21 août 1789. Son père, Louis-François (voyez l'article précédent), lui donna une éducation soignée, et lui fit surtout inculquer les principes de la religion. Plus tard, les études de M. A. Cauchy eurent pour principal objet les sciences mathématiques; ce qui ne l'empêcha pas

l'acquérir en même temps de solides connaissances littéraires. En 1804 l'Institut le couronna comme l'élève des écoles centrales qui avait remporté le plus de prix au concours général; dans ce nombre était le premier prix de poésie latine. La carrière littéraire de M. Cauchy ne devait pas se borner à quelques succès universitaires; aujourd'hui encore il se délasse quelquefois de ses travaux habituels en se livrant à la culture de la poésie latine ou de la poésie française. Cependant ce n'est pas à son commerce avec les muses qu'il doit sa célébrité; car le public ne connait guère de lui qu'une pièce de vers, qui parut en [illegible], sous le titre de *Charles V en Espagne*, et qui montra d'ailleurs que la nature n'a pas refusé les trésors d'une riche imagination aux hommes qui semblent vivre exclusivement dans le domaine des abstractions les plus élevées. Ce morceau, qui ne serait pas désavoué par nos meilleurs écrivains, est profondément empreint des idées monarchiques que l'on voit dominer dans toute la vie de son auteur.

En 1805 M. Cauchy fut reçu le second à l'École polytechnique; et l'année suivante il donna de nouvelles espérances à ceux qui avaient pressenti son avenir, en publiant dans la *Correspondance sur l'École polytechnique* la solution d'un problème difficile; c'était un beau début pour un jeune homme de seize ans. Comme Pascal, comme Clairaut, il montrait de bonne heure cette rare puissance d'investigation qui fait les géomètres; mais, plus heureux que Pascal, M. Cauchy devait fournir une longue carrière, dont le terme est encore éloigné, nous l'espérons, et il avait sur Clairaut l'avantage de trouver la science au point où l'avaient amenée les travaux de ses devanciers du dix-huitième siècle.

M. Cauchy sortit le premier de l'École polytechnique, pour entrer à celle des ponts et chaussées, où il conserva le même rang. Il fut ensuite employé en qualité d'ingénieur des travaux au port de Cherbourg, vaste construction, dont le plan immortalisera le nom de Cossart. A dater de cette époque se succédèrent sans interruption les nombreuses et savantes recherches dans lesquelles M. Cauchy aborda des questions que nul n'avait encore pu résoudre. Il commença par démontrer le célèbre théorème d'Euclide sur les polyèdres. Son nom était déjà bien connu du monde savant lorsqu'en 1813 parut sa *Méthode pour déterminer a priori le nombre des racines réelles positives et des racines réelles négatives d'une équation d'un degré quelconque*. Peu de temps après il signalait d'importantes propriétés des intégrales singulières, sujet antérieurement traité par Clairaut. En 1815, la classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut lui décerna le grand prix pour son mémoire *Sur la théorie des ondes*, qui devait servir de base à une magnifique théorie de la lumière.

Lors de la réorganisation de l'Académie des sciences, en 1816, M. Cauchy fut nommé membre de la section de mécanique de cette compagnie. La même année il parvint à démontrer le théorème de Fermat sur les nombres polygones. Ses savantes leçons à l'École polytechnique, où il venait d'être nommé professeur de mécanique, exerçaient la plus salutaire influence sur l'enseignement de cette belle institution. Plein de dévouement pour ses élèves, il publia successivement pour eux son *Cours d'analyse* (Paris, 1821), ses *Leçons sur le calcul différentiel* (Paris, 1826) et ses *Leçons sur les applications du calcul infinitésimal à la géométrie* (2 vol. Paris, 1826-1828, in-4°). En même temps l'infatigable travailleur écrivait ses mémoires *Sur les intégrales définies entre des limites imaginaires* (1825); *Sur l'application du calcul des résidus à la solution des problèmes de physique mathématique* (1827); *Sur la résolution d'équations numériques et sur la théorie de l'élimination* (1829); *Sur la théorie des nombres*, etc. Ce dernier mémoire fut présenté à l'Académie des sciences le 31 mai 1830. Deux mois après éclata la révolution de Juillet. M. Cauchy, qui n'avait jamais brigué la faveur de Charles X, mais qui professait depuis sa plus tendre enfance un sincère attachement à la dynastie bourbonienne, n'écouta que la voix de sa conscience en refusant de prêter serment à la royauté du 7 août. C'était renoncer aux emplois publics qu'il occupait. Rien ne le retenant plus à Paris, il accepta les offres du roi de Sardaigne, qui le chargea d'un cours de physique mathématique à l'université de Turin. En 1833 il terminait dans cette ville la publication de ses *Résumés analytiques*, lorsque Charles X l'appela près du duc de Bordeaux, qui résidait alors à Prague. M. Cauchy dut consacrer plusieurs années à la partie scientifique de l'éducation du jeune prince. Il s'estima heureux de remplir ces fonctions : elles furent pour lui l'occasion d'une notice qu'il adressa à ses amis de France, et où, sans tenir compte des faits accomplis, il proclama hautement les principes religieux et politiques dont il ne devait jamais s'écarter.

En 1835 M. Cauchy reprit la publication de ses *Exercices de mathématiques*, qui, commencée en 1826, restait interrompue depuis 1829, et l'année suivante il fit paraître, également à à Prague, un *Mémoire sur la dispersion de la lumière*. Vers 1838, les devoirs qu'il s'était imposés étant remplis, il revint à Paris reprendre sa place à l'Académie des sciences. A cette époque le clergé cherchait à s'emparer de l'instruction publique pour en faire une arme au profit du rétablissement de la légitimité; M. Cauchy voulut se rendre utile à la cour qu'il servait en se consacrant à former des professeurs de mathématiques supérieures dans la maison professe des jésuites de la rue de Sèvres. Son refus d'adhésion au gouvernement de Louis-Philippe mettait d'ailleurs un obstacle infranchissable à sa rentrée

dans l'enseignement officiel. Ce fut même vainement que, en 1839, les membres du Bureau des longitudes nommèrent M. Cauchy leur collègue : le ministre de l'instruction publique refusa de sanctionner cette décision.

Depuis quinze ans les *Comptes-Rendus de l'Académie des sciences* attestent que l'esprit de M. Cauchy est toujours aussi fécond en ingénieuses théories. Ses communications devinrent même tellement nombreuses à une certaine époque, que leur impression obéra un moment le budget de l'Académie. Et cependant il écrivait encore dans d'autres recueils, entre autres le *Journal de Mathématiques* de M. Liouville, où il donna, en 1846, sa remarquable *Note sur le développement des fonctions en séries ordonnées suivant les puissances ascendantes des variables*. Mais force nous est de laisser très-incomplète la partie bibliographique de cette notice : la diversité des matières qu'embrassa l'esprit éminemment généralisateur de M. Cauchy lui a fait traiter un si grand nombre de questions, qu'elles ont dû former le thème d'autant de publications distinctes. L'algèbre supérieure, la théorie des nombres, le calcul infinitésimal, la mécanique, l'astronomie, la physique, en un mot toutes les branches de l'analyse mathématique pure ou appliquée ont été explorées avec succès par M. Cauchy. On peut dire qu'il a reculé les bornes du calcul intégral. Mais si les questions les plus abstraites sont celles qu'il préfère, il a d'un autre côté rendu d'importants services à des parties plus élémentaires de la science en simplifiant la théorie des asymptotes, en introduisant l'emploi des limites dans toutes les parties de la géométrie, et en donnant une élégante démonstration du théorème fondamental de la théorie des équations.

En 1848, une chaire d'astronomie mathématique ayant été créée à la Faculté des sciences de Paris, M. Cauchy fut appelé à la remplir. Mais au mois de juin 1852 il devint démissionnaire, pour refus de serment, et il ne lui reste plus d'autres titres que ceux de membre de l'Académie des sciences, de la Société royale de Londres, et de la plupart des autres académies et sociétés savantes. E. MERLIEUX.

Sarrut et Saint-Edme, *Biographie des hommes du jour*. — *Dictionnaire de la conversation*, 2e édition. — Quérard, *la France littéraire*.

* **CAUFAPÉ** (*Anicet*), médecin français du dix-septième siècle. Reçu à Montpellier, il pratiqua la médecine d'abord en France, puis en Angleterre. On a de lui : *Réflexions singulières sur le fréquent usage de la saignée;* Toulouse, 1667, in-12, et 1671, in-12; — *Nouvelle explication des fièvres, avec des observations singulières sur les matières les plus importantes pour bien exercer la médecine;* Toulouse, 1676, 2 vol. in-12.

Biographie médicale.

CAULAINCOURT (*Armand-Augustin-Louis* DE), duc de Vicence, diplomate français, naquit à Caulaincourt, village du département de la Somme, en 1772, et mourut en 1827. Son père, le marquis de Caulaincourt, était officier-général. Le fils entra au service à l'âge de quinze ans, passa par divers grades, et devint capitaine d'état-major, et aide de camp de son père. En 1792 il était en prison, lorsque la réquisition, qui l'appelait à l'armée, l'en fit sortir; il servit pendant trois ans comme grenadier. Réintégré dans son grade de capitaine en l'an III il suivit le général Aubert-du Bayet à Constantinople, en qualité d'aide de camp, et devint chef d'escadron, puis colonel d'un régiment de carabiniers, avec lequel il fit glorieusement la campagne de 1800. Après l'avénement de l'empereur Alexandre au trône de Russie, Caulaincourt fut envoyé en qualité d'agent diplomatique à Saint-Pétersbourg, et réussit à se concilier l'estime du jeune souverain. A son retour, il fut nommé troisième aide de camp du premier consul, puis général de brigade, et général de division en 1805. L'empereur le nomma ensuite son grand-écuyer, et lui conféra le titre de duc de Vicence. Toutes ces distinctions attachèrent Caulaincourt à Napoléon, qui, appréciant son attachement, l'employa dans plusieurs circonstances importantes. Il ne balança pas à l'envoyer, en 1807, comme son ambassadeur en Russie, en remplacement du duc de Rovigo. A son arrivée, le duc de Vicence ne reçut point l'accueil auquel un ambassadeur de Napoléon devait s'attendre : la foule qui avait encombré les salons du duc de Rovigo refusa de se rendre aux invitations du nouvel ambassadeur, auquel la noblesse russe imputait l'enlèvement du duc d'Enghien à Ettenheim. Mais l'empereur Alexandre mit fin à cette position embarrassante du diplomate français, et lui écrivit, en date du 4 avril 1808, une lettre dans laquelle il le reconnut pleinement justifié de l'attentat qu'on lui reprochait; et dès lors on ne repoussa plus les prévenances de l'ambassadeur de Napoléon. Le duc de Vicence jouit depuis ce moment d'un immense crédit auprès de l'empereur Alexandre, qu'il accompagna au congrès d'Erfurt en 1808, et auquel il fit souvent goûter ses conseils. L'aristocratie russe voyait avec jalousie et chagrin l'influence de l'ambassadeur français et l'extrême assurance qu'il faisait voir dans toutes les occasions. Cependant Caulaincourt n'épargna rien pour détourner de la Russie l'orage qui la menaçait; lorsqu'il vit Napoléon prodiguer les offenses à son ancien allié, il sollicita son rappel (1811), et ses représentations, si elles avaient été suivies, auraient empêché la guerre de 1812. On rapporte qu'Alexandre s'attacha tellement à l'ambassadeur français, qu'en 1814, à l'hôtel de l'Infantado (appartenant au prince de Talleyrand), où ce prince logeait à Paris, on le vit, appuyé sur le bras de Caulaincourt, entrer dans la salle à manger où se trouvaient le comte d'Artois, lieutenant général du royaume, et le duc de Berry, son fils, que le monarque russe avait seuls conviés.

On dit aussi que lorsque Napoléon mandait à son ambassadeur qu'il était venu à ses oreilles que l'armée de Volhynie n'avait pas désarmé, aux termes du traité de Tilsitt, le duc de Vicence répondait que cette armée n'existait pas. Ce ne fut qu'à l'arrivée de M. de Lauriston, qui vint lui succéder en 1811, que l'existence de cette armée cessa d'être conjecturale; elle devint évidente quand en 1812, forte de 80,000 hommes, elle vint surprendre les derrières de l'armée française.

Après l'incendie de Moscou, ce fut Caulaincourt qui accompagna Napoléon à Paris; plénipotentiaire auprès des souverains alliés durant la campagne de Saxe, il signa l'armistice de Pleswitz (juin 1813), et fut nommé plénipotentiaire français pour assister au congrès de Prague, qui n'eut d'autre résultat que la défection de l'empereur d'Autriche. Invariablement attaché à la fortune de Napoléon, il le suivit dans toute cette campagne. Le 5 avril 1813 il fut élevé à la dignité de sénateur; au mois de novembre suivant il fut nommé ministre des relations extérieures. C'est en cette qualité qu'il partit le 19 janvier 1814 pour le congrès de Châtillon. L'empereur ayant obtenu des succès, son ministre haussa les prétentions, et tout espoir de paix devint impossible. Quand Napoléon parut décidé à abdiquer, le duc de Vicence, qui avait employé tout son crédit auprès d'Alexandre pour lui obtenir les meilleures conditions possibles (et auquel Napoléon dut sans doute la souveraineté de l'île d'Elbe, qui lui fut alors assurée), signa le traité du 11 avril 1814. Peu de temps après il se retira à la campagne, et se maria avec Mme de ...y; en 1815 il reparut sur la scène politique, reçut de nouveau le portefeuille des affaires étrangères. Le 3 avril il adressa, mais inutilement, à tous les agents diplomatiques et ministres étrangers une circulaire où il représentait le nouvel avénement de l'empereur comme le plus beau des triomphes et les assurait des dispositions dans lesquelles Napoléon était de respecter les droits des autres nations. Le 2 juin il fut nommé pair, prit part aux délibérations secrètes des deux chambres, relatives à la deuxième abdication, et fut nommé membre de la commission de gouvernement. A la seconde rentrée du roi Louis XVIII, il quitta Paris, et fut d'abord inscrit sur la liste du 24 juillet, dont il fut aussitôt rayé.

Caulaincourt, sous la dynastie des Bourbons, vit se reproduire avec violence l'accusation d'avoir présidé à l'arrestation du duc d'Enghien; aussi employa-t-il tout son temps à se défendre contre les hommes passionnés que la restauration avait amenés à sa suite. Dans l'écrit qu'il publia à cette occasion, il démontra qu'il se trouvait à Strasbourg pour une autre cause, et prouva que c'était le général Ordener qui avait été chargé d'arrêter ce prince. Il appuya sa justification de la lettre d'Alexandre dont nous avons déjà parlé et dont voici le texte: « Je savais, général, « par mes ministres en Allemagne, combien vous « êtes étranger à l'horrible affaire dont vous me « parlez; les pièces que vous me communiquez « ne peuvent qu'ajouter à cette conviction. J'aime « à vous le dire et à vous assurer de l'estime « sincère que je vous porte. » ALEXANDRE.

Un écrit publié ensuite à Orléans combattit cette justification; cet écrit était intitulé : *De l'assassinat de Mgr le duc d'Enghien et de la justification de M. de Caulaincourt*. Celui-ci ne répliqua pas, pour ne point perpétuer une querelle que les passions d'alors envenimaient; mais il continua à s'envelopper dans l'obscurité où il avait vécu depuis le retour des Bourbons. Napoléon, sur son rocher de Sainte-Hélène, prit lui-même soin de faire connaître son jugement sur les hommes dont il s'était servi, et nous ne pouvons mieux faire que de répéter ses paroles sur Caulaincourt, pour le venger des souffrances morales des dernières années de sa vie: « Bassano et Caulaincourt, a-t-il dit, deux hommes de cœur et de droiture. » Cependant les soupçons que l'esprit de parti faisait planer sur lui préoccupaient le duc de Vicence, et il saisit encore dans le dernier moment de sa vie l'occasion solennelle de protester contre ces accusations. Son testament renfermait ce qui suit : « On ne ment pas à Dieu en présence de la mort: je jure que je n'ai jamais été pour rien dans l'arrestation du duc d'Enghien. » [*Enc. des g. du m.*]

Thiers, *Histoire du consulat et de l'empire*. — Bignon, *Hist. de Fr. depuis le 18 brumaire*. — Thibaudeau, *Hist. du consulat et de l'empire*. — *Mémorial de Sainte-Hélène*.

CAULAINCOURT (*Auguste-Jean-Gabriel*), général français, frère du précédent, né à Caulaincourt, le 16 septembre 1777, mort le 7 septembre 1812. Il entra au service en qualité de sous-lieutenant de cuirassiers, en 1792, et devint aussi aide de camp du général Aubert-Dubayet; il fit ensuite les campagnes du Rhin avec le grade de capitaine de dragons, puis passa à l'armée d'Italie, fut blessé à Marengo, nommé colonel, et envoyé en Espagne en 1806 avec le grade de général de brigade. Il y commanda avec succès un corps de cinq mille hommes, puis passa à l'armée de Portugal. Chargé en 1809 de tenter le passage du Tage sous les yeux des maréchaux réunis, il exécuta cette opération difficile avec une valeur, une habileté qui triomphèrent de tous les obstacles. Il fut nommé général de division à la suite de cette brillante affaire, et continua de combattre dans la Péninsule jusqu'à l'ouverture de la campagne de Russie. Il commanda le grand quartier général pendant cette malheureuse expédition, et fut tué à la bataille de Moskowa, en pénétrant, à la tête du 5e régiment de cuirassiers, dans une des principales redoutes de l'ennemi.

La Bibliothèque impériale possède, sous le titre de *Chronicon Corbeiense, ab anno* 662 *ad annum* 1329, in-fol., un ouvrage manuscrit, com-

posé au seizième siècle par un religieux de l'abbaye de Corbie, nommé *Jean* DE CAULAINCOURT, et qui était de la famille des précédents.

Ph. de Ségur, *Hist. de la campagne de Russie.* — *Moniteur univ.* — *Vict. et conquêtes des Français.* — Norvins, *Hist. de Napoléon.*

CAULET (*Étienne-François* DE), évêque de Pamiers, né en 1610, mort le 7 août 1680. Son talent et son caractère charitable le firent remarquer par l'abbé Ollier, qui le choisit pour son principal coopérateur dans l'établissement du séminaire de Saint-Sulpice, et par Vincent de Paul, qui le désigna, en 1644, pour succéder à Sponde dans l'évêché de Pamiers. Le nouveau prélat entreprit de remédier à l'état d'anarchie dans lequel les guerres de religion avaient mis le diocèse. Il y introduisit les réformes les plus salutaires, consacra aux pauvres une grande partie de ses revenus, créa des établissements pour servir d'asile aux vieillards et aux infirmes; en un mot, il se montra digne en tout point de l'opinion que Vincent de Paul s'était formée de lui. Mais les affaires du jansénisme et de la régale ne tardèrent pas à le distraire de ses occupations pastorales. De concert avec l'évêque d'Aleth, son voisin, il embrassa le parti de Port-Royal, et admit la distinction du *fait* et du *droit* sur la signature du formulaire d'Alexandre VII, distinction qui amena le schisme auquel Clément IX se proposait de mettre fin. La déclaration de 1673 ayant assujetti, en dépit de leurs priviléges, les églises de Languedoc au droit de régale, qui autorisait le roi à percevoir les revenus d'un évêché vacant, les évêques de Pamiers et d'Aleth furent les seuls qui refusèrent de s'y soumettre. Caulet défendit, sous peine d'excommunication, à tous ses chapitres de recevoir et d'installer les pourvus en régale, qu'il qualifiait du nom d'intrus. L'archevêque de Toulouse, son métropolitain, eut beau casser les ordonnances, il résista toujours, et en appela au saint-siége. L'isolement dans lequel le laissa la mort de l'évêque d'Aleth, les lettres de cachet qui furent lancées contre ses adhérents, la saisie de son temporel et de celui de ses chapitres, rien ne put l'ébranler. Cette querelle aurait pu lui devenir encore plus funeste, lorsqu'il mourut, en 1680, à l'âge de soixante-dix ans. Cependant Louis XIV montra toujours de la répugnance pour les mesures par trop violentes. Un abbé ayant fait passer de l'argent à l'évêque de Pamiers, qui se trouvait dans la détresse, un membre du conseil proposa de le faire enfermer à la Bastille, comme soutenant un rebelle. « Lorsque j'ai fait saisir le temporel de M. de Pamiers, répondit Louis XIV, je n'ai pas prétendu qu'il mourût de faim ni empêcher qu'on l'assistât. Il ne sera pas dit que sous mon règne on aura puni quelqu'un pour avoir fait un acte de charité. » On a de l'évêque de Pamiers : *Relation de ce qui s'est passé sur le différend entre M. l'évêque de Pamiers et les jésuites du collége, avec une lettre circulaire à tous les évêques de France*, 1668, in-4°; — *Inventaire des pièces concernant la régale du diocèse de Pamiers*; 1681, in-4° et in-12; — *Mémoire des ruses et des artifices dont se sont servis les chanoines de Pamiers pour éloigner la vie régulière*, resté manuscrit.

Mémoires sur la vie de M. de Caulet. — Besoigne, *Vie des quatre évêques engagés dans la cause de Port-Royal.* — Sainte-Marthe, *Gallia christiana.*

CAULET (*Jean* DE), évêque de Grenoble, petit-neveu du précédent, né à Toulouse le 6 avril 1693, mort dans la même ville le 27 septembre 1771. Il sut se concilier l'amour et la vénération de son diocèse; il était fort savant. On a de lui : *Instruction pastorale sur le sacrement de pénitence et sur la communion*; Grenoble, 1749, in-4°; — *Lettres contre les lettres* Ne repugnate *et autres écrits*, 1751, in-4°; — *Lettres sur les immunités ecclésiastiques*, 1751 et 1752, in-4°; — *Discours sur l'attentat commis par Damien contre la personne de Louis XV*; Grenoble et Paris, 1757, in-4°; — *Dissertations sur les actes de l'assemblée du clergé de* 1755, en trois parties; Grenoble, 1767 et 1768 : ouvrage qui eut peu de succès, mais qui valut à l'auteur un bref de Clément XIII. La ville de Grenoble fit l'acquisition de la bibliothèque de Jean de Caulet; cette bibliothèque, composée de vingt mille volumes, fut ainsi ouverte au public.

Annales du département de l'Isère, n° du 3 avril 1836. — Le Bas, *Dict. encyclop. de la France.* — Quérard, *la France littéraire.*

CAULIAC. *Voy.* CHAULIAC.

CAUMARTIN (*Louis* LEFÈVRE DE), magistrat français, né en 1552, mort le 22 janvier 1623. Il fut élevé en 1622 à la dignité de garde des sceaux, après avoir été successivement intendant du Poitou et de la Picardie, ambassadeur en Suisse, conseiller d'État, et président du grand conseil. La prudence et les talents éprouvés de Caumartin, qui, bien que bègue, comme le dit Brantôme, fit voir dans mainte ambassade *qu'il n'avait pas la langue empêchée*, avait décidé Louis XIII à le revêtir de la première magistrature du royaume; mais il n'en jouit pas longtemps, et il mourut en 1623, trois mois après sa nomination. Ses *Mémoires* et ses *Lettres* ont été déposés à la Bibliothèque du roi.

Moréri, *Dict. histor.* — Bazin, *Histoire du règne de Louis XIII.* — Sismondi, *Hist. des Français*, XXII, 512.

CAUMARTIN (*Louis-François* LEFÈVRE DE), magistrat français, petit-fils du précédent, né en 1624, mort le 3 mars 1687. Il fut intendant de la Champagne. Ami du cardinal de Retz, il fut le conseil et même l'agent de ce prélat pendant la guerre de la Fronde, où il joua un rôle assez important.

CAUMARTIN (*Louis-Urbain* LEFÈVRE DE), magistrat français, fils du précédent, né en 1653, mort dans la terre de Sainte-Ange le 2 septembre 1720. Il fut successivement conseiller au

parlement, maître des requêtes, intendant des finances et conseiller d'État. Digne élève du célèbre Fléchier, ce magistrat avait été lié avec les hommes les plus distingués du règne de Louis XIV, et se plaisait à raconter

> Et tous les faits et tous les dits
> Des grands hommes, des beaux esprits:
> Mille charmantes bagatelles,
> Des chansons vieilles et nouvelles,
> Et les annales immortelles
> Des ridicules de Paris.

Ces vers terminent le portrait que Voltaire, dans une de ses épîtres, a laissé de M. de Caumartin. Boileau a dit du même magistrat :

> Chacun de l'équité ne fait pas son flambeau :
> Tout n'est pas Caumartin, Bignon et d'Aguesseau.

La postérité a ratifié ces éloges. C'est à Louis-Urbain de Caumartin que l'on doit la conservation des Mémoires du cardinal de Retz et de ceux de Joly.

Saint-Simon, *Mémoires*.

CAUMARTIN (*Jean-François-Paul* LEFÈVRE DE), évêque français, frère du précédent, né à Châlons-sur-Marne le 16 décembre 1668, mort à Blois le 30 août 1733. Il fut élevé sous les yeux du cardinal de Retz, son parrain, qui avant de mourir lui résigna un de ses plus riches bénéfices. Caumartin avait à peine vingt-six ans lorsqu'il fut reçu membre de l'Académie française. Quelques mois après, l'orgueilleux évêque de Noyon (Clermont-Tonnerre) étant entré, *de par le roi*, dans cette docte société, Caumartin, chargé de présider à sa réception, lui adressa un discours qui fut pris par le public et par l'Académie elle-même pour une ironie fine et soutenue, où le directeur se moquait du récipiendaire en l'accablant de louanges. Aussi ce discours ne fut-il pas donné à l'impression. Néanmoins le roi lui en garda rancune, et l'abbé de Caumartin n'obtint un évêché qu'en 1717. Il était aussi associé honoraire de l'Académie des inscriptions.

Mémoires du cardinal de Retz. — *Lettres de Mme de Sévigné*. — Moreri, *Dictionn. historique*.

CAUMARTIN (*Jacques-Étienne*), homme politique français, né en 1760 à Châlons-sur-Marne, mort à Montpellier en janvier 1825. Il fut depuis longtemps maire de sa commune, lorsqu'en 1814 ses opinions politiques le firent destituer. Nommé député par le département de la Côte-d'Or, il se montra constamment le défenseur des libertés nationales, appuya l'amendement qui tendait à appliquer le jury au délit de presse, et à l'occasion de la discussion de la loi sur le recrutement il énonça cette proposition, si neuve et si hardie pour l'époque : « Que la Charte était de fait et de droit un véritable contrat entre la nation et le monarque; mais que celui-ci ayant stipulé seul pour les deux parties, ce que la Charte n'avait pas prévu devait s'interpréter nécessairement en faveur de la partie qui n'avait pas été consultée dans la rédaction du contrat. »

Biogr. univ., années 1817, 1819. — Lesur, *Ann. hist.*

CAUMARTIN (....), magistrat français, né vers 1785, mort en 1842. Il fut successivement juge à la cour criminelle et spéciale de la Somme, procureur impérial près le tribunal civil d'Amiens, président du même tribunal, et membre de la chambre des représentants en 1815. Élu député en 1827, il vota l'adresse des 221, se rallia à la monarchie de Juillet, et devint président de la cour royale d'Amiens.

Biographie universelle.

CAUMONT. *Voy*. FORCE et LAUZUN.

CAUMONT (*Jean* DE), jurisconsulte français, natif de Langres, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il fut de son temps un des plus célèbres avocats de Paris. On a de lui : *le Firmament des catholiques contre l'abîme des hérétiques, de quelque secte qu'ils soient, et tous leurs favorisants sont exclus du royaume de Jésus-Christ, autant que les idolâtres*, etc.; Langres, 1585, in-8°; — Un traité sur cette question : *S'il est loisible de chastier le fils pour le délit du père*, 1598; — *Avertissement au roy, pour le royaume de France*.

La Croix du Maine et Duverdier, *Biblioth. française*.

CAUMONT (*Joseph* DE SEYTRES, marquis DE), antiquaire français, né à Avignon le 29 juin 1688, mort dans la même ville le 29 septembre 1745. Ses connaissances étaient très-variées. Il se livra surtout à l'étude des monuments de l'antiquité. On a de lui : *Conjectures sur une gravure antique qu'on croit avoir servi d'amulette ou de préservatif contre les rats;* Avignon, 1733, in-8°; cette dissertation a été insérée dans le *Mercure de France*, octobre, 1733; — *Remarques sur le combat de Cupidon et d'un coq, gravé en creux sur une cornaline*, dans le *Mercure de France*.

Millin, *Voyages dans les départements du midi de la France*. — Barjavel, *Dict. de Vaucluse*.

* **CAUMONT** (*Thomas*), acteur français, né à Rouen le 4 septembre 1749, mort à la Grand'cour, commune de Sandillon (Loiret), le 25 mars 1811. Après avoir commencé par être ouvrier teinturier chez son père, puis marin, il s'engagea dans une troupe de comédiens nomades. Plus tard il fit partie de celle que dirigeait la Montansier. Il y obtenait quelque succès lorsque, en l'an IV, Molé et Mlle Contat lui firent abandonner cette troupe; il entra au théâtre de la rue Feydeau, où s'étaient formés en société plusieurs membres dissidents de l'*ancienne Comédie-Française*; il y prit l'emploi des *financiers* et des *manteaux*. A la réunion définitive qui reconstitua le Théâtre-Français, le 11 prairial an VII (1er juin 1799), Caumont fut conservé. Le voisinage de Grandménil, qui jouait les mêmes rôles que lui et dont la réputation était d'ailleurs si brillamment et si solidement établie, nuisit d'abord beaucoup à son succès dans la nouvelle société, et ce ne fut que dans les dernières années de sa carrière que le public apprécia à sa juste valeur le talent de ce comédien. Un des principaux reproches qui lui étaient adressés, et

des mieux fondés, au dire des contemporains, c'était d'avoir le ton trop bourgeois. « Ce n'est « pas, selon les critiques de l'époque, qu'il fût « précisément commun; mais il possédait une « trop grosse gaieté, et se laissait trop souvent « entraîner à des charges d'assez mauvais aloi. » Il créa peu de rôles nouveaux.

Caumont, attaqué d'une maladie grave, incurable même, n'attendit pas pour prendre sa retraite l'accomplissement des vingt années imposées par les règlements qui régissent la Comédie-Française. Il rentra dans la vie privée au commencement de 1809, et alla habiter une petite propriété qu'il avait acquise aux environs d'Orléans et où il décéda. Ed. de Manne.

Galerie des acteurs du Th. Français, par Lemazurier. — *Almanachs des Spectacles.* — *Courrier des Spectacles* de 1800 à 1810.

*CAUMONT (de), archéologue français, né à Bayeux (Calvados) en 1801. Après de bonnes études, il suivit avec succès un cours de géologie, et fonda avec son professeur, M. Lamouroux, la *Société Linnéenne de Normandie*, qui publie des mémoires estimés. Bientôt, se livrant aussi aux études archéologiques, il créa la *Société des antiquaires de Normandie*, qui a fait des recherches utiles, des fouilles intéressantes, et qui publie ses travaux dans un volume annuel. En 1825 M. de Caumont ouvrit un cours d'antiquités, dans lequel il donna aux monuments français une classification chronologique. C'est sur ce plan qu'il publia son *Cours d'antiquités monumentales*, formant 10 vol. in-8°, avec 100 planches (1836-1839). Le 4e vol., qui traite de l'architecture religieuse, fut bientôt épuisé; il fallut le réimprimer plusieurs fois. En 1835 parut une nouvelle édition des tomes IV et V, sous le titre d'*Histoire de l'architecture religieuse, civile et militaire du moyen âge*; in-8°, avec 30 planches. Une *Histoire sommaire de l'architecture religieuse*, in-8°, avec atlas in-4°, publiée en 1841, fut aussi extraite du *Cours d'antiquités*. Enfin, l'*Abécédaire archéologique*, in-8°, édité en 1850, n'est lui-même qu'une nouvelle édition du dernier ouvrage, avec quelques changements dans la forme. L'Académie des inscriptions, approuvant le mode de classification des monuments qui fait la base du *Cours d'antiquités* de M. de Caumont, lui décerna en 1832 une médaille d'or, et peu de temps après le mit au nombre de ses correspondants. En 1832, dans le but de réunir tous les hommes d'intelligence des cinq départements de la Normandie, M. de Caumont fonda l'*Association normande*, qui compte aujourd'hui 1,400 membres et qui publie annuellement ses travaux. Il mit ensuite à exécution une idée plus vaste. En voyant les résultats féconds que produisaient en Allemagne les *congrès scientifiques*, il voulut que la France fût aussi le centre de ces grandes réunions de savants de tous les pays qui viennent chaque année à un rendez-vous donné apporter le tribut de leurs idées et de leurs travaux pour le progrès des sciences, des lettres et des arts. La première session eut lieu à Caen, en 1833, et s'est continuée sans interruption, d'année en année, dans les principales villes de la France. Toujours M. de Caumont a pris une part active à ces assemblées, dont il a été souvent secrétaire ou vice-président. Vers la même époque, de concert avec plusieurs archéologues de diverses contrées de la France, il a formé la *Société pour la conservation des monuments*, association qui s'étend sur toutes les parties de la France, et qui a rendu de grands services. Outre son *Cours d'antiquités* et les ouvrages que nous en avons cités, M. de Caumont a publié des Mémoires sur la géologie de l'arrondissement de Bayeux (1824); du département de la Manche, avec une carte géologique (1825,) dans le 2e vol. de la Société Linnéenne; du département du Calvados (1828), avec une carte géologique; des Mémoires d'archéologie et d'agriculture; enfin des articles dans divers recueils scientifiques. M. de Caumont fait partie, depuis 1841, du conseil général de l'agriculture; il est membre d'un grand nombre de sociétés savantes et du comité des monuments près le ministère de l'instruction publique. Guyot de Fère.

Ch. Richelet, *Notice sur M. de Caumont.*

*CAUPH (*Guillaume*), écrivain normand du treizième siècle. Tout ce qu'on sait sur son compte, c'est que vers 1280 il mit en vers la *Coutume de Normandie*, qui venait d'être recueillie et coordonnée. Ce travail existe encore à l'état de manuscrit dans quelques grandes bibliothèques de l'Angleterre.

De la Rue, *Bardes et Jongleurs anglo-normands*, t. III, p. 219-225.

CAURIANA (*Philippe-Antoine* de), médecin et littérateur italien; vivait vers la fin du seizième siècle. Il fut professeur de médecine à Pise. On a de lui : *Discorsi sopra i primi cinque libri di Tacito*; Florence, 1597, in-4°.

Lelong, *Biblioth. hist. de la France*, éd. Fontette. — Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

CAURRES (*Jean* des), théologien et littérateur français, né en 1540 à Moreuil, mort le 17 mars 1587. Il fut successivement curé de Pernay, principal du collége d'Amiens, chanoine de l'église de Saint-Nicolas de la même ville. On a de lui : *Recueil des Œuvres morales et diversifiées de J. des Caurres*, 1575 et 1584, in-8°. La plupart des autres ouvrages de des Caurres roulent sur des sujets de piété.

La Croix du Maine, *Bibl. française.* — Bayle, *Dictionnaire historique.*

CAURROY (*François-Eustache* du), sieur de Saint-Frémin, musicien français, né en 1549 à Gerberoy, en Picardie, et mort le 7 août 1609. Originaire d'une famille noble et ancienne, il entra dans les ordres, devint chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris, et fut successivement maître de musique de la chapelle des rois Charles IX, Henri III et Henri IV; la place de surintendant

de la musique du roi fut créée pour lui en 1599. Il a joui, de son temps, comme compositeur, d'une grande réputation, qu'il méritait à plusieurs égards; on l'avait surnommé le prince des musiciens. Il fut inhumé dans l'église des Grands-Augustins, où on lui érigea un tombeau, sur lequel on lisait une épitaphe composée par le cardinal Duperron, son protecteur. On connaît de ce musicien : *Missa pro defunctis*, à cinq voix; cette messe, qui fut pendant longtemps la seule que l'on chantât à Saint-Denis aux obsèques des rois de France, n'a pas été publiée : elle existe en manuscrit à la Bibliothèque impériale de Paris; — *Preces ecclesiasticæ ad numeros musices reductæ*, lib. 1, à cinq voix; Paris, 1609; — *Precum ecclesiasticarum libri II*; Paris, 1608; — *Mélanges de musique, contenant des chansons, des psaumes et des noëls*; Paris, 1610; — *Fantaisies, à 3, 4, 5 et 6 parties*; Paris, P. Ballard, 1610. Dieudonné DENNE-BARON.

Fétis, Biographie universelle des musiciens. — De la Borde, *Essai sur la musique.*

CAUS, CAULS ou CAUX (*Salomon* DE), célèbre ingénieur et architecte français, mort vers 1635. Le peu que l'on sait de sa vie, il nous l'apprend lui-même dans les dédicaces et les *Avis aux lecteurs* placés en tête de ses ouvrages. Ainsi, d'après ses propres renseignements, il naquit en France (probablement à Dieppe ou aux environs), s'appliqua avec ardeur à l'étude des mathématiques, et fit d'Archimède, de Vitruve et d'Euclide, sa lecture favorite. Il était sans doute de la religion réformée : il quitta son pays pour se mettre successivement, en qualité d'ingénieur, au service de plusieurs princes protestants. En 1612 on le trouve à Londres, auprès du prince de Galles (le malheureux roi Charles Ier); de 1614 à 1620 il vécut à Heidelberg, à la cour de l'électeur palatin, Frédéric V, qui épousa, en 1613, la sœur du prince de Galles, et fut couronné roi de Bohême en 1619. C'est ce qui explique peut-être pourquoi des biographes anglais et allemands l'ont tour à tour réclamé pour leur compatriote. En 1624 Salomon de Caus était rentré en France; car sur le titre d'une nouvelle édition (très-rare) de *Les Raisons des forces mouvantes*, publiée à Paris dans la même année, il prend la qualification « d'ingénieur et architecte du roy » (Louis XIII). Dès ce moment les renseignements manquent sur cet éminent personnage, auquel le marquis de Worcester emprunta la découverte des propriétés de la vapeur comme force motrice. Quant à son emprisonnement à Bicêtre comme fou, c'est un conte qui peut plaire à l'imagination, mais qui est dénué de tout fondement historique.

Voilà ce que nous avons, jusqu'à présent, pu recueillir de plus certain sur la vie de Salomon de Caus, dont la mémoire a été pour ainsi dire réhabilitée par M. Arago, dans sa Notice sur l'histoire de la vapeur.

« Par une bizarrerie bien singulière, dit ce savant illustre, un homme que la postérité regardera peut-être comme le premier inventeur de la machine à feu n'est cité dans l'Histoire des mathématiques de Montucla qu'à l'occasion de son *Traité de perspective*, et encore la citation n'est-elle que de cinq mots. A peine a-t-il aussi obtenu les honneurs d'un article de quelques lignes dans les volumineux dictionnaires biographiques publiés de nos jours. La *Biographie universelle* le fait naître et mourir en Normandie. Elle dit qu'il habita quelque temps l'Angleterre, où il fut attaché au prince de Galles. Dans *Les Raisons des forces mouvantes*, Salomon de Caus prend lui-même le titre d'*ingénieur et d'architecte de Son Altesse Palatine Électorale*. Cet ouvrage fut composé, je crois, à Heidelberg; il a été imprimé à Francfort. Ces trois circonstances ont fait supposer à quelques personnes que Caus était Allemand. Mais remarquons d'abord combien il serait peu probable qu'un Allemand eût écrit en français dans son propre pays. Ajoutons que, dans la dédicace au roi très-chrétien (Louis XIII), la formule suivante précède la signature : *De Votre Majesté le très-obéissant* SUBIECT; qu'enfin on lit dans le privilége, et ceci tranche tous les doutes : *Notre bien aimé Salomon de Caus, maistre ingénieur*, ESTANT DE PRÉSENT *au service de nostre cher et bien aimé cousin le prince électeur palatin, nous a fait dire, etc....; désirant gratifier ledict de Caus comme estant* NOSTRE SUBJECT, etc. » Ainsi Salomon de Caus était Français.

Le principal ouvrage de Salomon de Caus a pour titre : *Les Raisons des forces mouvantes, avec diverses machines, tant utiles que plaisantes, auxquelles sont adjoints plusieurs desseings de grottes et fontaines, par Salomon de Caus, ingénieur et architecte de Son Altesse Palatine Électorale*, à Francfort (en la boutique de Jean Norton), 1615, in-fol. avec planches; une seconde édition parut à Paris (chez Charles Sevestre, rue Dauphine) 1624, in-fol. L'ouvrage est divisé en trois livres, dont le premier (dédié au roy très-chrestien (Louis XIII), en date de Heidelberg, 15 février 1615) (1) traite *les théorèmes et problèmes des forces mouvantes* (44 feuillets); le second (dédié à la princesse Élisabeth, femme de l'électeur palatin), *Des grottes et fontaines pour l'ornement des maisons de plaisance et jardins* (20 feuillets); le troisième, *De la fabrique des orgues* (8 feuillets). C'est dans le premier livre que l'on trouve le théorème de l'*expansion et de la condensation de la vapeur*, théorème qui devait conduire naturellement au mouvement alternatif du piston, c'est-à-dire au véritable secret des machines à vapeur. En voici l'énoncé textuel : *Les parties des éléments se meslent ensemble pour*

(1) Le privilége accordé par le roi de France est daté de Paris, 17 octobre 1614. C'est cette date sans doute qui a fait supposer à quelques bibliographes une édition de 1614.

un temps, puis chacun retourne en son lieu...
« La vapeur, continue Caus, venant à monter avec la chaleur jusques à la moyenne région, se quittent l'un l'autre, puis chacun retourne en son lieu; l'humidité retombant sur la terre, qui est ce que nous appelons pluye, et sur ce subject je representeray icy un exemple. Soit un vaisseau de cuivre bien clos et soudé tout à l'entour, auquel il y aura un tuyau dont l'un des bouts approchera du fond, autant qu'il faut pour laisser passer l'eau, et l'autre bout sortira dehors le vaisseau, auquel il y aura un robinet pour ouvrir et fermer quand besoing sera, et y aura aussi un souspiral en haut; après faut mettre de l'eau dans ledit vaisseau par le souspiral, jusques à une certaine quantité, et si le vaisseau contient trois pots, l'on y en mettra justement un pot; après faudra mettre ledit vaisseau sur le feu environ trois ou quatre minutes, et laisser le souspiral ouvert, puis retirer ledit vaisseau du feu, et un peu après faudra retirer l'eau dehors par le souspiral, et trouverez que partie de ladite eau s'est esvaporée par la chaleur du feu; après faudra remplir la mesure du pot comme il estoit auparavant et remettre l'eau dedans le vaisseau, et alors faudra bien boucher le souspiral et le robinet, et remettre le vaisseau sur le feu, aussi longtemps comme la première fois, puis le retirer, et le laisser refroidir de soy-même, sans ouvrir le souspiral, et après qu'il sera bien refroidi, faudra retirer l'eau de dedans, et y trouverez justement la même quantité que l'on y aura mise, tellement qu'il se peut voir que l'eau qui s'estoit esvaporée (la première fois que l'on a mis le vaisseau sur le feu) est retournée en eau la seconde fois que ladite vapeur a esté enserrée dans le vaisseau, et qu'il s'est refroidy de luy-même. Il se pourra encores faire une autre démonstration de cecy, c'est après que l'on aura mis la mesure de l'eau dedans le vaisseau, il faudra bien boucher le souspiral et ouvrir le robinet, puis mettre ledit vaisseau dessus le feu et mettre le pot dessoubs le robinet : alors l'eau du vaisseau s'élevera par la chaleur du feu, et sortira par le robinet, mais il s'en faudra viron la siziesme ou huitiesme partie que toute ladite eau ne sorte, à cause que la violence de la vapeur qui cause l'eau de monter est provenue de ladite eau, laquelle vapeur sortira après que l'eau sera sortie par le robinet avec grande violence. Il y aura encores un autre exemple au vif argent, autrement dit mercure, qui est un minéral coulant, lequel estant eschauffé par le feu, s'exhale tout en vapeur, et se mesle avec l'air pour un temps; mais après que ladite vapeur est refroidie, elle retourne en sa première nature de vif argent, et l'expérience le monstre, d'autant que si l'on met quelque vaisselle dorée dans une chambre où l'on aura fait esvaporer du vif argent, ladite vapeur s'attachera toute contre la dite vaisselle, et l'on trouvera après que c'est pur vif argent. Mais la vapeur de l'eau est beaucoup plus légère : aussi elle monte comme nous avons dit, jusques en la moyenne région. »

Ce théorème nous paraît encore plus important que celui qui a été particulièrement signalé par M. Arago, et qui est intitulé : *L'eau montera par l'aide du feu plus haut que son niveau*. Voici en quels termes Caus justifie son énoncé :

« Le troisième moyen de faire monter l'eau est par l'aide du feu, dont il se peut faire diverses machines. J'en donnerai ici la démonstration d'une : Soit une balle de cuivre marquée A, bien soudée tout à l'entour, à laquelle il y aura un souspiral marqué D, par où l'on mettra l'eau, et aussi un tuyau marqué B C, qui sera soudé en haut de la balle; et le bout C approchera au fond sans y toucher; après, faut emplir ladite balle d'eau par le souspiral, puis le bien reboucher et la mettre sur le feu; alors la chaleur, donnant contre ladite balle, fera monter toute l'eau par le tuyau B C. »

« Cet appareil, ajoute M. Arago, est une véritable machine à vapeur propre à opérer des épuisements. » (*Annuaire du Bureau des longitudes de* 1837, p. 234-236.)

Les autres ouvrages de Salomon de Caus sont : *Institution harmonique, divisée en deux parties ; en la première sont monstrées les proportions des intervalles harmoniques, et en la deuxième les compositions d'icelles;* Francfort, 1615, in-fol. de 47 pages; l'ouvrage est dédié à Anne, reine d'Angleterre, en date de Heidelberg, 15 septembre 1614. « La première partie, dit M. Fétis, est de peu d'intérêt pour l'art, n'étant remplie que de calculs sur les proportions des intervalles; la deuxième, qui est relative à la constitution des tons et au contrepoint, est plus utile, quoique les exemples soient en général mal écrits; » — *la Perspective, avec la raison des ombres et miroirs;* Londres (J. Norton), 1612, in-fol., avec fig. (livre très-rare). L'auteur prend ici le titre « d'ingénieur du sérénissime prince de Galles », en dédiant l'ouvrage à ce prince. Le privilége accordé par le roi de France (Louis XIII) est de 1611. Dans l'avis au lecteur, il est dit que « ce livre icy a esté faict à deux fins, l'une pour l'utilité que l'on peust tirer de cet art de perspective, l'autre du plaisir que l'on peut avoir en la spéculation, » etc.; — *Hortus Palatinus, a Friderico rege Boemiæ, electore Palatino, Heidelbergæ exstructus*, 1620, in-fol. (J. Theodore de Bry). Le titre seul est en latin : c'est un recueil de dessins et de plans du jardin de Heidelberg, précédé d'une dédicace au roi de Bohême, électeur palatin, etc. (en date de Heidelberg, 20 décembre 1619). L'électeur palatin, après son retour d'Angleterre, où il avait épousé la princesse Élisabeth, fit construire le jardin de Heidelberg sous la direction de Salomon de Caus. Dans un avis au lecteur, l'auteur donne une courte description de ce jardin, qui fut achevé dans l'espace de six mois; — *La pratique et démonstration*

des horloges solaires; Paris (H. Drouart), 1624, in-fol. de 80 pages (dédié au cardinal de Richelieu, en date de Paris, 1er juillet 1624), avec fig. Dans l'avis au lecteur, « l'ingénieur et architecte du roy » nous apprend qu'il travaillait depuis longtemps à une traduction de Vitruve, son auteur favori, et qu'il cite souvent dans ses ouvrages. F. H.

Œuvres de Salomon de Caus. — *Notice* de M. Arago, dans l'*Annuaire du Bureau des longitudes*, année 1837. — Fétis, *Biogr. universelle des musiciens*. — *Magasin pittoresque*, t. XV, XVI et XVIII (avec le portrait de Salomon de Caus, d'après l'original conservé à Heidelberg).

CAUS (*Isaac*), ingénieur français, natif de Dieppe, probablement fils du précédent, vivait vers le milieu du dix-septième siècle. Il n'est connu que par un ouvrage intitulé : *Nouvelle invention de lever l'eau plus haut que sa source, avec quelques machines mouvantes par le moyen de l'eau, et un discours de la conduite d'icelle*; Londres, 1644, in-fol. (de 32 pages), avec 26 planches. La date et le lieu de la publication manquent sur la plupart des exemplaires. Cet ouvrage est du plus haut intérêt pour l'histoire de l'hydrostatique et de l'hydrodynamique. F. H.

Ouvrage de I. Caus.

CAUSANS (*Joseph-Louis-Vincent* DU MAULÉON DE), mathématicien français, gouverneur de la principauté d'Orange, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il fut l'un des hommes les plus singuliers de cette classe de fous qui prétendent avoir trouvé la quadrature du cercle. Il raconte qu'étant simple officier aux gardes, il faisait couper une pièce circulaire de gazon, lorsque la solution du fameux problème lui vint subitement à l'esprit. Alors il annonça publiquement qu'il déposait chez un notaire trois cent mille francs, qui devaient appartenir à quiconque pourrait parvenir à lui prouver la fausseté de sa démonstration. Ce défi, on le pense bien, fut accepté par un grand nombre de personnes, et entre autres par une jeune fille, qui actionna le chevalier de Causans au Châtelet; mais le roi fit arrêter la procédure et déclara les paris nuls. Causans en appela à l'Académie des sciences, qui fut obligée de déclarer que sa démonstration était absurde d'un bout à l'autre. Mais le malheureux ne se tint pas pour battu; il écrivit à un M. de Vausenville, qui était dans le même cas que lui, pour aviser aux moyens d'obtenir le legs de cinquante mille francs fait par M. de Meslay en faveur de l'inventeur de la quadrature du cercle. Ce qu'il y a de plus bizarre dans la folie de Causans, c'est qu'il prétendait expliquer, par sa démonstration de la quadrature, les mystères du péché originel et de la Trinité. Il a laissé : *Le Spectacle de l'homme*, 1751, in-12; — *Prospectus apologétique sur la quadrature du cercle*, 1753, in-4°; — *Démonstration de la quadrature du cercle*; 1754, in-4°; — *La vraie géométrie transcendante et pratique*, 1754, in-4°; — *Dernières réflexions instructives sur la quadrature du cercle*, 1755, in-4°; — *Éclaircissements sur le péché originel*, 1756, in-8°.

Le Bas, *Dict. encyclopédique de la France*. — Quérard, *la France littéraire*.

CAUSEUR (*Jean*), paysan breton, né au village de Lanfenot, en 1638, mourut à Saint-Mathieu, près de Brest, en 1775, à l'âge de cent trente-sept ans. C'est peut-être le plus curieux exemple de longévité que présente la France. Causeur se maria à quarante ans; sa femme avait quatre-vingt-seize ans lorsqu'il la perdit : il en eut quatre filles et un garçon. Il mangeait beaucoup de laitage, et ne fit jamais excès de liqueurs spiritueuses. A cent vingt ans il se rasait encore lui-même, et allait à l'église entendre la grand'messe à genoux. Après avoir fait trois grandes maladies à différentes époques de sa longue existence, il mourut ou plutôt il s'éteignit sans douleur. Sa barbe avait été remplacée par un léger poil follet; ses yeux avaient presque disparu. On a gravé son portrait.

Le Bas, *Dict. encyc. de la France*.

CAUSEUS. *Voy.* CHAUSSE (DE LA).

***CAUSSE** (*Jean-Jacques*), général de brigade, né à Caux (Hérault) le 29 août 1751, tué au combat de Dégo le 15 avril 1796. Soldat dans le 79e régiment d'infanterie (26 février 1770), Causse arriva successivement au grade de chef du 1er bataillon du Montblanc (22 juillet 1793), et fut nommé, par les représentants Gaston et Cassaigne, chef de brigade le 4 octobre suivant. Général de brigade (25 décembre), il servit à l'armée des Pyrénées-Orientales, et contribua à la défaite des Autrichiens sur la rive gauche de la Bormida. Le nom de ce général, tué à l'âge de quarante-cinq ans, est inscrit sur les tables de bronze du palais de Versailles.

A. S... Y.

Archives de la guerre. — *Victoires et conquêtes*, tom. XXV. — *Moniteur*, an IV, p. 819.

CAUSSIN (*Nicolas*), théologien ascétique, de l'ordre des Jésuites, confesseur de Louis XIII, né à Troyes en 1583, mort le 2 juillet 1651. Il enseigna les belles-lettres à Rouen, à Paris, à La Flèche, et obtint dans la chaire des succès qui fixèrent sur lui l'attention de la cour. Le cardinal de Richelieu, mécontent du P. Gordon, confesseur du roi, jugea prudent de lui donner pour successeur le P. Caussin, dont la bonhomie ne lui inspirait pas d'inquiétude. Les jésuites virent à regret cette nomination, et essayèrent, mais en vain, d'obtenir du nouveau confesseur qu'il ne se conduirait que d'après leurs conseils. Après avoir rendu quelques services au cardinal et avoir fait cause commune avec lui pour éloigner de la cour mademoiselle de la Fayette, dont l'influence auprès du roi devenait menaçante, le P. Caussin voulut faire tomber le cardinal à son tour, et dans ce but noua des intrigues avec mademoiselle de la Fayette. Ses griefs étaient que Richelieu favorisait la circulation de divers écrits contre l'auto-

rité du pape; qu'il entretenait le trouble dans l'Église; qu'il grevait le peuple d'impôts; qu'il soutenait les Hollandais rebelles contre leur souverain légitime; enfin, qu'il formait des alliances avec les Turcs contre les princes chrétiens, et avec les princes hérétiques contre les princes catholiques. Louis XIII lui proposa de soutenir ces accusations devant le cardinal, auquel il ne fut pas difficile de se justifier. La disgrâce du P. Caussin fut la suite de l'entrevue qui avait eu lieu devant le roi. La *Gazette de France* l'annonça en ces termes : « Le P. Caussin a été dispensé par S. M. « de la plus confesser à l'avenir, et éloigné de la « cour, parce qu'il ne s'y gouvernoit pas avec la « retenue qu'il devoit, et que sa conduite étoit « si mauvaise, qu'un chacun, et son ordre même, « a bien plus d'étonnement de ce qu'il a tant de- « meuré en cette charge que de ce qu'il en a été « privé. »

Dans les lettres qu'il écrivit pour sa défense à son général, le P. Caussin attribue sa destitution au refus de révéler certaines confidences de son royal pénitent, et aux scrupules qu'il avait fait naître dans sa conscience sur sa conduite envers la reine-mère, alors retirée en pays étranger; et il reproche à ses confrères de l'avoir abandonné au ressentiment du cardinal; ils s'opposèrent cependant à son départ pour le Canada. Le P. Caussin mourut à Paris, après quatorze jours de cruelles souffrances, qu'il appelait un bain de délices en comparaison de tout ce qu'il avait souffert à la cour. Ses principaux ouvrages sont : *Symbolica Ægyptiorum sapientia;* Paris, 1618, in-4°, et 1634, in-8°; — *Apologie pour les religieux de la Compagnie de Jésus;* ibid., 1644, in-8°; — *Cour sainte*, 5 vol. in-12.

Boissard, *Icones virorum illustrium*. — Alegambe, *Bibl. script. Societatis Jesu*. — Bayle, *Dict. hist.* — Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, édit. Fontette.

CAUSSIN DE PERCEVAL (*Jean-Jacques-Antoine*), orientaliste français, né à Montdidier le 24 juin 1759, mort le 29 juillet 1835. Il vint jeune à Paris, où il apprit la langue arabe au Collége de France, sous Cardonne et Deshauterayes. Il obtint la chaire d'arabe en 1783, après la retraite de ce dernier. En 1787 il succéda à son oncle Bejot dans la place de garde des manuscrits orientaux de la Bibliothèque du roi, et la conserva jusqu'à l'époque du 10 août 1792. Le ministre Rolland la lui ôta alors, et depuis elle ne lui fut point rendue. Nommé membre de la troisième classe de l'Institut, en 1809, il fit partie de l'Académie des inscriptions et belles-lettres depuis le 21 mars 1816. Il a publié : *l'Expédition des Argonautes, ou la conquête de la Toison d'or*, poëme en quatre chants, par Apollonius de Rhodes, traduit pour la première fois du grec en français; Paris, 1796, in-8°; — *Histoire de la Sicile sous la domination des Musulmans*, par Howairi, traduit de l'arabe en français; Paris, 1802, in-8°; — *Suite des Mille et une nuits*, 2 vol. in-12; — *Tables astronomiques d'El-Younis*, traduit de l'arabe; Paris, 1810, in-4°; — divers *Mémoires*, imprimés dans le recueil de l'Académie des inscriptions. On lui doit aussi des éditions soignées de quelques textes arabes, savoir : *les Cinquante séances de Hariri*; Paris, 1818, in-4°; — *les Fables de Lokman*; ibid., 1818, in-4° : c'est la meilleure édition de ce fabuliste; — *les Sept Moallakahs*, in-4°; — *les Trois premiers chapitres du Coran*, etc. M. Caussin est mort professeur au Collége de France. Une notice sur lui, composée par M. Daunou, a été lue dans la séance annuelle de l'Académie des inscriptions, le 25 septembre 1840.

Quérard, *la Fr. litt.* — Daunou, *Notice sur la vie et les travaux des membres de l'Acad. des inscr. et belles-lettres*, sect. 2, t. XIV, Ire part., p. 165.

CAUSSIN DE PERCEVAL (*Armand-Pierre*), orientaliste français, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, fils du précédent, né à Paris en 1795. Il fut envoyé en 1814 comme élève interprète à Constantinople, et quitta cette ville en 1817, pour parcourir la Syrie. Après avoir passé une année parmi les Maronites du mont Liban, il séjourna dans les principales villes de la côte et de l'intérieur du pays, et remplit ensuite à Alep les fonctions de drogman. De retour à Paris, M. Caussin fut nommé, en 1822, professeur d'arabe vulgaire, d'abord à l'École royale des langues orientales vivantes, puis au Collége de France; et en 1824 il reçut le titre d'interprète arabe du ministère et du dépôt de la guerre. On a de lui : *Précis historique de la guerre des Turcs contre les Russes pendant les années* 1769 *à* 1774, tiré de l'historien turc Vassif-Effendi; Paris, 1822, in-8°; — *Grammaire arabe vulgaire*; Paris, 1824 et 1833, in-4°; — *Précis historique de la destruction du corps des janissaires par le sultan Mahmoud, en* 1826, traduit du turc; Paris, 1833, in-8°; — une révision augmentée du *Dictionnaire français-arabe* d'Ellious Bocthor, 2 vol. in-4°, et 2e édition, revue et augmentée; Paris, 1848 (Firmin Didot); — *Essais sur l'histoire des Arabes avant l'Islamisme, pendant l'époque de Mahomet et jusqu'à la réduction de toutes les tribus sous la loi musulmane*, 3 vol. in-8°; Paris, Firmin Didot, 1847. Cette histoire anté-islamique est le préliminaire et comme le vestibule de celle de Mahomet et de ses successeurs. Elle est le résultat d'un profond savoir et d'une étude spéciale des nombreux manuscrits que possède la Bibliothèque impériale de Paris, et particulièrement du grand ouvrage manuscrit d'Ibn Khaldoun.

Le Bas, *Dict. encyclop. de la France*. — Quérard, *la France littéraire*, et suppl. au même ouvrage.

CAUVET (*Gilles-Paul*), sculpteur et architecte français, né à Aix, le 17 avril 1731, mort à Paris, le 15 novembre 1788. Quoique destiné à la jurisprudence, il s'appliqua exclusivement à la sculpture et à l'architecture d'ornement, et y acquit bientôt assez de réputation pour être nommé sculpteur de Monsieur. Il commença la réaction

contre le genre *rocaille*, et ses dessins de frises, d'arabesques, de vases, de dessus de porte, marquent la transition du style Louis XV au style dit de l'empire. On a de lui : *Recueil d'ornements à l'usage des jeunes artistes qui se destinent à la décoration des bâtiments;* gravés par J. Leroy, M. C. Miger, Martini, Petit, Viel, Hemery, mesdemoiselles Liotier; Paris, 1777, gr. in-fol. de 64 pl. P. CH.

Quérard, *la France littéraire.*— Le Bas, *Dict. enc. de la France.*

*CAUVIN (*Thomas*), antiquaire, né à Caen, en 1762, mort au Mans, en 1846. Il entra en 1785 dans la congrégation de l'Oratoire, fut professeur à Nantes, et ensuite au Mans. La révolution en brisant toutes les institutions religieuses, interrompit sa carrière jusqu'à l'établissement des écoles centrales, où il obtint dans celle du Mans la chaire des sciences naturelles, et enfin celle d'histoire naturelle au lycée d'Angers. On a de lui : *Essais sur la statistique des divers arrondissements de la Sarthe*; — *Géographie ancienne du diocèse du Mans*, ouvrage couronné par l'Institut et dont la publication est due à M. de Caumont (1 vol. in-4°, Le Mans, 1845) : tout ce qui concerne l'histoire et l'organisation civile et religieuse y est présenté dans l'ordre chronologique avec précision, citation des textes et discussion des faits. — *Recherches sur les établissements de charité et d'instruction publique du diocèse du Mans*. Son but dans ce dernier ouvrage, est de prouver que l'ancien clergé ne méritait pas les reproches qu'on lui a faits si souvent de s'être opposé au développement des lumières. L'Académie des inscriptions, qui voulait s'associer Cauvin, procédait à son élection lorsqu'elle reçut la nouvelle de sa mort.

J. S. Trébutien, *Notice biogr. sur M. Cauvin*; Caen, 1846.

CAUX (*Gilles* DE), littérateur et poëte dramatique français, né vers 1682, à Ligneris, dans le diocèse de Bayeux, mort en 1733. Il descendait du grand Corneille par sa mère. Ses principaux ouvrages sont : *Marius*, tragédie représentée en 1715 et attribuée au président Hénault ; — quelques pièces de vers, parmi lesquelles on remarque *l'Horloge de sable, figure du monde*.

Desessarts, *Siècles littéraires.* — *Bibliothèque poétique.*

CAUX DE CAPPEVAL (....DE), poëte et critique français, né dans le diocèse de Rouen (1), au commencement du dix-huitième siècle, et mort à Manheim, en 1774. Il ne se distingua de la foule des versificateurs médiocres de son temps que par une fécondité peu ordinaire, et par une traduction latine de *la Henriade*, qui a joui de quelque estime. Plusieurs poëmes en cinq chants sortirent, à bref intervalle, de sa veine facile. Le plus remarquable est intitulé : *le Parnasse, ou essai sur les campagnes du roi*; Paris, Bissot, 1752, in-12 ; lequel ne contient pas moins de cinq à six mille vers. « Le succès « de son coup d'essai le décidera pour tenter « un coup de maître.... Rien ne déshonore tant « qu'un ouvrage de poésie quand il n'est que « médiocre. » (Préface.) Après les triomphes remportés par Louis XV, Apollon, secondé par le génie de la France, transporte le monarque dans un temple élevé sur le sommet du mont Parnasse, et lui fait passer en revue les poëtes anciens et modernes, les orateurs, les historiens, les artistes et même les danseurs de l'Opéra. On trouve à peine dans cette fable, pauvre d'invention, quelques détails heureux ; quelques vers seulement seraient dignes d'être retenus, si ce n'était leur tour bizarre. L'auteur prodigue l'éloge à ses contemporains, et jusqu'au chevalier de la Morlière et au poëte Roy.

Roy soutenait l'éclat du corps archangélique : qui s'en serait douté? Ce corps archangélique n'est autre que l'ordre des chevaliers de Saint-Michel. Caux de Cappeval publia en 1754 un autre poëme en cinq chants, mais cette fois dans le genre satirique, *l'Apologie du goût françois relativement à l'opéra, avec un discours apologétique et des adieux aux Bouffons*, in-8°. Cette espèce de pamphlet rimé est surtout dirigé contre J.-J. Rousseau et Grimm. Une estampe placée en tête de l'ouvrage représente le citoyen de Genève renversé par un coup de pied du cheval Pégase, et le petit Prophète (Grimm) fustigé vigoureusement par deux Satyres, qui le tiennent par les épaules. Dans son discours apologétique, Caux de Cappeval dit « qu'il manquoit sans doute au triomphe de la « musique françoise d'avoir été défendue par « une sœur (la poésie) qui s'intéresse tant à sa « gloire ». Il donne ensuite la relation détaillée des divisions qui éclatèrent à cette époque entre *le coin du roi* et *le coin de la reine*, et des attaques auxquelles se livrèrent les deux partis. La sœur de la musique a été fort mal inspirée dans son *Apologie du goût françois*. Grimm a donc pu dire, sans encourir le reproche de céder à un sentiment de récrimination, « qu'un « certain M. Caux de Cappeval combattit jadis « la musique italienne en fort mauvais vers. » Fréron, qui avait été loué dans *le Parnasse*, fut plus indulgent; mais Daquin, connu par son *Siècle littéraire de Louis XV*, lança contre l'auteur une critique intitulée : *Observations sur les œuvres poétiques de M. Caux de Cappeval*, 1754, in-12. La mésintelligence ne régna pas toujours entre eux, car ils entreprirent en commun la publication de *la Semaine littéraire*, journal qui parut en 1759, 4 vol. in-12. Le succès du journal et de ses vers, tant héroïques que satiriques, n'ayant pas répondu à l'attente de Caux de Cappeval, il prit la résolution de quitter son ingrate patrie, et alla s'établir à Manheim, où il fut attaché à la cour de

(1) C'est l'indication donnée par *la France littéraire* de 1769 : quoique bien vague, nous la préférons à cette formule employée par d'autres biographes, *né aux environs de Rouen.*

l'électeur palatin, Charles Théodore, qui aimait et protégeait les lettres. C'est là que fut publié, sous sa direction, le *Journal des Journaux, ou précis des principaux ouvrages périodiques de l'Europe*, dont il ne parut que huit cahiers, de janvier à avril 1760. Il fit paraître dans la même ville des *Odes héroïques et morales*, 1768, in-8°. Mais un projet plus vaste occupait sa pensée. Il s'agissait de faire passer dans la langue de Virgile ce même poëme de *la Henriade* sur lequel il s'était expliqué avec assez peu de révérence et qu'il avait comparé à une *chapelle* :

Près des temples fameux qu'ouvrait l'antiquité.

Déjà, dès l'année 1746, il avait cherché à pressentir sur son dessein les dispositions du public, en faisant insérer dans le *Mercure de France* (juin, 1746, 2[e] partie) un fragment de sa traduction accompagné d'une lettre explicative où il rendit compte des motifs qui l'avaient déterminé à entreprendre ce travail. C'était surtout le dessein de faire connaître le poëme aux nations étrangères ; et puis, ajoute-t-il, dans son style bizarre, « la langue romaine a toujours été « ma favorite ». Le fruit littéraire ne parvint à sa maturité que sous le ciel palatin. Il parut avec le titre de *Voltarii Henriados latinis versibus, q. dedicat Serenissimo Carolo Theodoro Calcius Cappavallis, ex Aulæ Palatinæ servitio*; Biponti, typis Ducalibus, et Parisiis, Lacombe, 1772, in-8° (avec le texte français en regard). Ce qui frappe d'abord dans cette version *virgilienne*, c'est la gêne que s'est imposée le traducteur, en s'attachant à rendre vers pour vers le texte français. On sent ce qu'un pareil travail devait ôter de liberté à l'allure franche d'un traducteur qui eût pu rester fidèle à l'original sans se soumettre à une entrave qui lui interdisait l'emploi de toutes les ressources de la langue poétique. On ne peut méconnaître toutefois qu'il n'ait rendu quelquefois d'une manière assez heureuse certains passages du poëme français. La Henriade latine obtint donc plus de succès que les poésies françaises du même auteur ; aussi eut-elle les honneurs de plusieurs éditions, qui parurent successivement de 1776 à 1788, à Manheim et à Paris. C'était peu de faire de mauvais vers : Caux de Cappeval eut l'idée malheureuse de songer à donner une nouvelle édition du poëme le plus justement décrié du siècle précédent. Il avait fait paraître en 1757 un prospectus par lequel il annonçait une réimpression de *la Pucelle* de Chapelain, *revue et corrigée*. Afin de donner une idée avantageuse de son savoir-faire dans ce genre, il publia en même temps le commencement du poëme, refait et accommodé pour la satisfaction des lecteurs du dix-huitième siècle. Faut-il s'en étonner ? Comparaison faite avec le début du premier chant de Chapelain, le texte original de celui-ci parut bien préférable aux transmutations que son correcteur mal avisé lui avait fait subir. Aussi les dédains et les risées du public firent justice d'une pareille entreprise. Sans doute par forme de compensation, il se fit l'éditeur de *la Simiade, ou les aventures de Micon*, poëme avec préface, 1759, in-12. Cette pâle imitation de *Vert-Vert*, attribuée à Douin de Caën, fort augmentée et revue par lui, n'eut pas un meilleur sort que les œuvres de son crû. On lui doit encore *la Prise de Berg-op-Zoom*, poëme, 1747, in-8°. Caux de Cappeval n'a point d'article dans les *Mémoires biographiques et littéraires du département de la Seine-Inférieure*, par Guilbert. J. Lamoureux.

France littéraire de 1769. — Fréron, *Lettres sur quelques écrits de ce temps*, t. XIII. — La Porte, *Observateur littéraire*. — *Mercure de France*, 1746. — Grimm, *Correspondance littéraire*, t. II et VIII.

CAUX DE BLACQUETOT (*Pierre-Jean* DE), général français, né à Hesdin le 21 décembre 1720, mort en 1792. Il était parvenu au grade de maréchal de camp, et occupait la place de directeur des fortifications, lorsqu'il prit sa retraite en 1791.

CAUX DE BLACQUETOT (*Jean-Baptiste* DE), général français, frère du précédent, né à Montreuil-sur-Mer, le 24 mai 1723, mort en Westphalie, sur la fin de 1793. Il assista à la bataille de Fontenoy, aux siéges de Tournay, de Munster, de Dillinbourg, et de Ziegenheim, et dirigea, en 1761, la belle défense de Cassel. La paix conclue, il continua de servir, et rendit comme ingénieur d'importants services. Il était au moment de la révolution lieutenant général et inspecteur des fortifications. Se voyant alors privé de ces fonctions, il se retira en Westphalie.

* **CAUX DE BLACQUETOT** (*Louis-Victor* DE), général français, fils du précédent, né à Douai en 1775, mort vers 1845. Il fut admis en 1792 à l'École du génie de Mézières, et nommé lieutenant l'année suivante. Destitué bientôt après, à cause de sa qualité de noble, il fut réintégré en 1795, avec le grade de capitaine, et fait chef de bataillon en 1799. Il rejoignit alors l'armée du Rhin, fit avec elle les campagnes de 1800, 1801, et s'y distingua plusieurs fois. Il fut chargé de la direction du génie au corps d'armée de la gauche, puis à celui du centre, et montra dans ces fonctions autant d'habileté que dans la détermination des conditions de l'armistice de Paffsdorf qu'il avait réglées avec le comte Bubna. Cependant il quitta bientôt après le service actif pour être employé au ministère de la guerre. Les Anglais menaçant Anvers, de Caux fut chargé, dans cette ville, de la direction de son arme ; il pressa, multiplia les travaux, et eut bientôt cinq à six cents pièces en batterie. Nommé colonel après cette campagne, il fut nommé au retour des Bourbons maréchal de camp, conseiller d'administration militaire et inspecteur des fortifications.

De Courcelles, *Dict. des généraux français*. — Le Bas, *Dict. encyc. de la France*.

CAVACCI (*Jacques*), historien italien, religieux de la congrégation du Mont-Cassin, né à

Padoue en 1567, mort à Venise, en 1612. Il consacra sa vie entière à l'étude, et laissa la réputation d'un des hommes les plus laborieux et les plus érudits de son temps. On a de lui : *Illustrium anachoretarum elogia*; Venise, 1625, in-4°; — *Historiæ cœnobii D. Justinæ Patavinæ libri VI, quibus Cassiniensis congregationis origo et plurima ad urbem Pataviam ac finitimas attinentia interseruntur*; Padoue, 1636, in-4°.

Papadopoli, *Historia gymnasii Patavini*.

CAVACEPPI (*Bartolommeo*), sculpteur, travaillait à Rome, sa patrie, dans la seconde moitié du siècle dernier. Son talent l'eût peut-être appelé à un rang distingué parmi les artistes ses contemporains; mais il ne produisit aucun ouvrage original de quelque importance, s'étant livré presque exclusivement à la restauration des sculptures antiques, tâche dont il s'acquittait avec le plus grand succès. Il a publié à Rome, en 1769, un recueil de statues, de bustes, et autres monuments antiques restaurés. Il était lié d'amitié avec Winckelmann, qu'il accompagna dans le malheureux voyage d'Allemagne où l'illustre antiquaire fut assassiné. E. B—n.

Cicognara, *Storia della Scultura*. — Ticozzi, *Dizionario*.

CAVAGNA (*Giovanni-Paolo*), peintre, né à Bergame, mort en 1627. Cet habile artiste put rivaliser avec son illustre compatriote le Salmeggia, et on ne peut comprendre qu'il ait été omis par Ridolfi et Orlandi. On conserve de lui de très-belles fresques à l'église Sainte-Marie Majeure de Bergame, un *Crucifiement* à la cathédrale, *Saint François* et *Daniel dans la fosse aux lions* à Sancto-Spirito, enfin plusieurs autres tableaux à Saint-Roch et dans les autres églises de la ville. Cavagna fut élève du Morone; mais sa prédilection était pour Paul Véronèse, qu'il prit toujours pour modèle. Désespérant de vaincre dans toutes les parties de l'art son rival le Salmeggia, il s'appliqua surtout au dessin, et réussit souvent à le surpasser dans les nus et à l'égaler dans la composition. Il fut le maître de Francesco Cavagna, dit le *Cavagnolo*, son fils, qui mourut jeune, vers 1630.

Tassi, *Vite de' Pittori*, etc., *Bergamaschi*.

CAVAGNAS. *Voy*. BRIQUEMAUT.

* **CAVAIGNAC**, ancienne famille française, dont un membre, *Bertrand Cavaignac*, fut anobli par Henri IV pour s'être distingué au siége de Cahors.

CAVAIGNAC (*Jean-Baptiste*), membre de la convention et du conseil des cinq-cents, né à Gordon, département du Lot, en 1762; mort à Bruxelles en 1829. Après avoir exercé les fonctions d'avocat au parlement de Toulouse, il était devenu administrateur du département de la Haute-Garonne, lorsqu'il fut envoyé par ce département à la convention nationale. Il y vota la mort de Louis XVI, et fut ensuite chargé d'une mission à l'armée des côtes de l'Ouest, où il montra beaucoup d'énergie. De retour à la convention, il en fut bientôt éloigné par une nouvelle mission, à l'armée des Pyrénées-Occidentales, aux premiers succès de laquelle il contribua. Cependant sa conduite ne fut pas alors exempte de blâme, et des plaintes nombreuses arrivèrent contre lui à la convention. Mais à son retour il se rangea du côté des thermidoriens, et ce fut peut-être cette politique qui le sauva. Une troisième mission lui fut ensuite confiée : envoyé près de l'armée de Rhin-et-Moselle, il s'y conduisit en administrateur habile et en soldat intrépide. Il était depuis peu à Paris, lorsque éclata le mouvement insurrectionnel du 1er prairial an III. On lui confia la direction de la force armée; mais il ne put empêcher l'envahissement de la convention, et il manqua d'être assassiné. Au 13 vendémiaire an IV, il fut adjoint à Barras, et contribua au triomphe de l'assemblée sur les sections insurgées. Nommé membre du conseil des cinq-cents, lors de la réélection des deux tiers, il en sortit peu de temps après par décision du sort. Cavaignac fut alors forcé, pour vivre, d'accepter un modeste emploi de receveur aux barrières de Paris; il devint ensuite administrateur de la loterie, et fut enfin nommé, après la paix d'Amiens, commissaire général des relations commerciales à Maskate, dont le souverain réclamait depuis longtemps un agent français. Il se rendit, par l'île de France et Pondichéry, dans ce port de l'Arabie; mais déjà la guerre avait recommencé entre les Français et les Anglais, et l'influence que ceux-ci avaient acquise à Maskate empêcha le commissaire français d'y être admis. A son retour en Europe, Cavaignac suivit son frère dans le royaume de Naples, où il fut chargé d'organiser l'administration de l'enregistrement et des domaines. Murat le nomma conseiller d'État; mais lorsqu'un décret impérial rappela dans leur patrie les Français employés au service de l'étranger, Cavaignac se démit de tous ses emplois, et rentra en France. Nommé pendant les Cent-Jours préfet de la Somme, il fut à la seconde restauration atteint par la loi dite d'amnistie, et forcé de s'expatrier. Il se retira alors à Bruxelles, où il mourut.

Moniteur universel. — *Petite biog. conv.* — Arnault, Jouy, etc. *Biographie nouv. des Contemporains*.

* **CAVAIGNAC** (*Jacques-Marie*, vicomte), général français, frère du précédent, né à Gordon, en 1773. Il servit avec distinction dans les armées de la république et de l'empire, et se signala particulièrement au passage du Tagliamento, pendant la retraite de l'armée d'Italie, sous les ordres de Moreau, au passage du Plugen et du Garigliano. A la bataille d'Austerlitz, Napoléon le nomma commandant de la Légion d'honneur. En 1806 il passa avec son frère au service du roi de Naples, et s'y comporta d'une manière très-brillante. Joachim Murat ayant résolu de faire une descente en Sicile, lui confia le commandement de l'un des trois corps de son armée; mais

Cavaignac seul opéra son débarquement sur les côtes siciliennes. Les autres corps de l'armée napolitaine, retenus par les vents, ne purent le suivre, et l'on fut forcé de le rappeler. Cependant, son retour devenait fort difficile, il était pressé d'un côté par la flotte anglaise, et de l'autre par les troupes de terre. Les barques sur lesquelles la division napolitaine avait été transportée mettaient déjà à la voile pour Reggio, lorsque le général Cavaignac, autant par ses exhortations que par ses menaces, arrêta le départ de la plupart d'entre elles, fit rembarquer sa division, monta dans la dernière barque, et parvint, en passant sous le feu de l'ennemi, et à la vue des deux armées, à descendre sur les côtes de Calabre sans avoir perdu un seul bâtiment. Le roi de Naples, témoin de cet heureux retour, embrassa le général Cavaignac, le félicita dans les termes les plus flatteurs, et le nomma son premier aide de camp. Il quitta ensuite Naples avec son frère, et rentra dans les rangs de la grande armée en qualité de général de brigade. Chargé du commandement de la cavalerie du onzième corps, il protégea la retraite de Moscou, et s'enferma dans la place de Dantzig avec les dix-huit cents hommes qui lui restaient, et qui concoururent avec les autres troupes de la garnison à soutenir le siége de cette ville. La place capitula enfin; mais les alliés ne tinrent aucune des conditions qui avaient été souscrites, et Cavaignac fut envoyé à Kiow comme prisonnier de guerre. Il rentra cependant bientôt après en France, et fut successivement nommé lieutenant général, chevalier et commandeur de Saint-Louis, baron de Baragne, vicomte, et enfin inspecteur général de la cavalerie.

Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France*. — Arnault, Jouy, etc., *Biog. nouvelle des contemp.*

*CAVAIGNAC (*Éléonore-Louis-Godefroy*), fils aîné du conventionnel, né à Paris en 1801, mort le 5 mai 1845. Il étudia d'abord le droit, qu'il abandonna pour les lettres et la politique. D'une opinion républicaine très-avancée, il combattit la dynastie de la branche aînée des Bourbons, et prit personnellement part aux journées de Juillet. La monarchie de la branche cadette le compta bientôt parmi ses plus dangereux adversaires. Élu capitaine de la garde nationale, il fut arrêté à l'occasion des troubles d'octobre et de décembre 1830, traduit devant le jury, et acquitté. Il fit partie de la *Société des amis du peuple*, dont il fut un des fondateurs. Après quelques nouveaux procès, dans lesquels il se trouva encore compromis, le local de cette société fut fermé. A la suite des sanglants événements de 1832, il fut de nouveau traduit devant les tribunaux; se retranchant derrière le droit d'association, consacré par la charte, il fût renvoyé de la prévention. Plus tard, la *Société des amis du peuple* fit place à la *Société des droits de l'homme*, à la formation de laquelle Cavaignac apporta la plus grande activité. Cette société nouvelle contribua aux troubles de 1834, et Cavaignac fut arrêté ainsi que d'autres affiliés, et traduit encore une fois devant les tribunaux. Condamné à une incarcération de quelque durée, il réussit à s'échapper de Sainte-Pélagie, le 13 juillet 1835, gagna l'étranger d'où il revint en 1841 par suite de la loi d'amnistie. Il prit part dès lors à la polémique de plus en plus violente de l'époque, concourut à la rédaction du journal *la Réforme*, et mourut quelque temps après, d'une maladie de poitrine. On a de lui : *Le cardinal Dubois, ou tout chemin mène à Rome*; — une *Tuerie de Cosaques, scènes d'invasion*; — quelques articles de journaux.

Monit. univ. — *Ann. hist.* de Lesur. — Quérard, *la France littéraire*.

*CAVAIGNAC (*Louis-Eugène*), général et ancien chef du pouvoir exécutif, frère du précédent, né à Paris le 15 octobre 1802. Il fit ses études au collége Sainte-Barbe, fut admis à l'École polytechnique en 1820, entra comme élève sous-lieutenant du génie à l'école d'application de Metz, et fut placé en 1824 dans le 2me régiment du génie. Il y devint successivement lieutenant en second le 1er octobre 1826, et lieutenant en premier le 12 janvier 1827. Il fit, en 1828, la campagne de Morée, où il remplit les fonctions de capitaine en second; le 1er octobre 1829 il fut nommé capitaine. Lors de la révolution de 1830, Cavaignac se trouvait à Arras : il fut le premier officier de son régiment à se déclarer pour le nouvel ordre de choses. En 1831 il était en garnison à Metz, lorsque parut le projet d'*Association nationale* : il n'hésita pas à signer cette protestation contre le système suivi par le gouvernement d'alors. Cet acte valut au jeune officier quelques mois de mise en disponibilité. Rappelé au service en 1832, il fut envoyé en Afrique et dirigé sur Oran, où il contribua aux travaux de casernement et de défense de cette place ainsi qu'à l'établissement de la route stratégique de Mers-el-Kébir. Il trouva dans diverses circonstances l'occasion de se faire remarquer : après la prise de Tlemcen (13 janvier 1836), le maréchal Clausel ayant résolu de laisser une garnison au Méchouar (citadelle de Tlemcen), Cavaignac fut placé avec le titre de chef de bataillon provisoire à la tête de cinq cents volontaires pour garder cette position périlleuse. Avec les ressources les plus faibles, il arma cinq cents Koulouglis, qui doublèrent sa petite garnison; il créa des hôpitaux, des ateliers d'armement et d'équipement, éleva des casernes, et perfectionna les moyens de défense du Méchouar. Plusieurs ravitaillements eurent lieu à diverses époques; mais leur insuffisance se faisait rapidement sentir, et la garnison se trouva souvent réduite aux plus dures extrémités, malgré l'ordre qui régnait dans les distributions et la réduction des rations. Cavaignac organisa alors de fréquentes *razzias* contre les tribus hostiles. Vers la fin de mai 1839, la garnison de Tlemcen fut enfin relevée, et le 4 août 1840 Cavaignac reçut la confirma-

tion de son grade avec le commandement du troisième bataillon de zouaves, dont le cadre fut formé des volontaires de Tlemcen. Le mauvais état de sa santé l'obligea de demander sa mise en non-activité, qui lui fut accordée. A peine rétabli, il sollicita du service, et fut replacé commandant du deuxième bataillon d'infanterie légère d'Afrique, dit des *zéphirs*. Un acte de piraterie commis par les habitants de Cherchell envers un navire français ayant nécessité un châtiment, le maréchal gouverneur dirigea une expédition contre cette ville : le deuxième bataillon d'infanterie légère d'Afrique en fit partie. Après la prise de Cherchell (15 mars 1840), le maréchal Bugeaud laissa Cavaignac et ses zéphirs pour défendre la place. Les Arabes, persuadés que la faiblesse de la garnison leur permettrait de reprendre facilement la ville, vinrent le 21 avril l'attaquer avec fureur; ils furent vigoureusement repoussés. Le 22, une nouvelle attaque eut le même résultat, grâce à l'activité et au courage du commandant, qui ne cessa nuit et jour de se trouver partout où il y avait du danger. Le 27 au soir, une masse considérable d'Arabes, sous la conduite de Ben-Arrach, vint de nouveau se ruer sur les retranchements français. De ce moment jusqu'au 2 mai ce ne furent que combats continuels. Dans la journée du 29 M. Cavaignac reçut une balle dans la cuisse. Heureusement cette blessure ne fut pas assez grave pour lui faire quitter le champ de bataille, et il put continuer par son exemple à soutenir l'intrépidité de ses soldats. Cette lutte disproportionnée se termina par la retraite des Arabes, décimés. Le 21 juin suivant, Cavaignac fut nommé lieutenant-colonel des zouaves. Le 10 novembre il fit partie de l'expédition sur Médéah, et se distingua au passage du Shaba-el-Ketta contre les Beni-Ménad (1). Les 30 avril et 25 mai il se faisait encore remarquer à la tête de ses zouaves devant Tagdempt, et le 11 août il fut nommé colonel des zouaves, en remplacement de Lamoricière, passé maréchal de camp. En 1842 il prit une part importante au combat du 18 avril dans la Mitidja et à celui d'El-Harbourg contre les Beni-Rachel (15 septembre), et reçut en 1844 le grade de général de brigade avec le gouvernement de la province d'Oran.

M. Cavaignac était encore en Afrique quand la révolution de Février éclata. Ses services, joints aux souvenirs que son frère, Godefroy, avait laissés parmi les chefs du parti alors dominant, le portèrent au poste élevé de gouverneur général de l'Algérie, avec le grade de général de division. Cette double nomination fut expédiée par le gouvernement provisoire le 2 mars 1848.

Le 20 du même mois le portefeuille de la guerre lui fut offert; mais il le refusa. Élu représentant, le 23 avril, par les départements de la Seine et du Lot, il opta pour ce dernier. La république ayant été reconnue sans opposition dans tout le territoire algérien, M. Cavaignac sollicita l'autorisation de venir remplir son mandat à Paris. Il y arriva le 17 mai, alors que la capitale était encore émue de l'attentat perpétré le 15 contre l'assemblée nationale. Deux camps se trouvaient en présence : d'un côté, les républicains modérés, partisans d'un progrès lent, mais sûr, auxquels se ralliaient dans les instants de danger les conservateurs de toutes les nuances; de l'autre, les républicains exagérés, les utopistes, entraînant avec eux un grand nombre d'ouvriers qu'aigrissait la misère et qu'exploitaient les agents des divers partis. Le sang n'avait pas encore coulé, mais chacun pressentait une collision grave. La garde nationale avait suffi jusque là au maintien de l'ordre; mais sa réorganisation avait porté la division dans ses rangs. La garde mobile, formée à peine et composée d'éléments indisciplinés, pouvait être aussi dangereuse qu'utile au moment du combat. Le gouvernement provisoire et l'assemblée, cédant à des démonstrations plus bruyantes que dangereuses, tenaient, par des motifs blâmables, l'armée éloignée de Paris. Personne ne voulait se charger du ministère de la guerre, tant on comprenait la gravité de la tâche qu'imposait ce poste. Cavaignac, sur l'invitation de la commission exécutive, se décida à l'accepter. Il y avait dévouement et courage à le faire. Il fut alors résolu qu'une garnison effective de vingt à vingt-cinq mille hommes serait réunie à Paris, et qu'une division de l'armée des Alpes viendrait se placer sur la tête du chemin de fer de Bourges. A cet effet Cavaignac fit remplacer les dépôts des régiments casernés dans Paris par des bataillons dits *de guerre*, c'est-à-dire composés de soldats exercés. D'accord avec le général Bedeau, qui alors commandait la garde mobile, il donna l'ordre de restreindre le nombre des postes occupés par celle-ci, afin de les attribuer à des troupes de ligne. En peu de jours, et sans dégarnir les frontières ou les principales villes de l'intérieur, Paris et sa banlieue immédiate comptèrent trente-deux bataillons, présentant un effectif de 29,228 hommes. Des deux côtés, ces paroles sinistres : « Il faut en finir, » avaient été prononcées. La lutte était imminente. Le licenciement des ateliers nationaux en devint le signal, et fournit toute une armée à l'insurrection. Le 23 juin, à onze heures du matin, le combat commença, terrible, sur toute une ligne qui divisait Paris en deux parties à peu près égales : les barrières de Clichy au nord et d'Enfer au sud en étaient les points extrêmes. Le centre de la bataille était l'hôtel de ville et les rues étroites qui l'entouraient alors. Deux cent vingt-et-une barricades élevées simultanément rendaient presque inexpugnable le côté de la capitale au pouvoir des insurgés. Soixante mille combattants déterminés et bien armés se pressaient derrière ces retranchements, « qui s'élevaient de toutes parts sans résistance. Était-on trahi ? Que se passait-il ? Où étaient ceux qui

(1) Rapport du maréchal Vallée, 24 novembre 1840.

devaient défendre la société violemment attaquée? On se perdait en conjectures; et l'insurrection faisait des progrès notables. Cette situation s'explique par les combinaisons et les plans du général Cavaignac. » (*Rapport de la commission d'enquête; Moniteur*, 1848, p. 1872.)

Le général Cavaignac pourvut d'abord à la sûreté de l'assemblée nationale et à la conservation de l'hôtel de ville; puis il concentra rapidement ses troupes. Au lieu de détachements isolés, il lança contre les barricades trois fortes colonnes, de manière à les faire converger vers la place de la Bastille, pour atteindre l'insurrection dans son quartier général, le faubourg Saint-Antoine. Il fit attaquer les faubourgs du nord par le général Lamoricière, le centre par le général Bedeau, et le midi par le général Damesme. Lui-même, informé que le flanc droit du général Lamoricière, engagé dans le faubourg Saint-Denis, était menacé par le faubourg du Temple, s'y porta à la tête de sept bataillons, pour opérer une diversion; mais la barricade qu'il rencontra dans le faubourg du Temple était si énergiquement défendue qu'après avoir vu les deux tiers de ses artilleurs tués sur leurs pièces avec les chevaux, il ne parvint à se dégager que par un détachement que lui envoya le général Lamoricière. Bedeau et Foucher furent blessés; l'armée perdit cent quatre-vingt-quinze hommes; et trois cent mille cartouches, formant le dépôt de l'École militaire, avaient été consommées. Le général Cavaignac envoya le colonel de Martimprey avec une forte colonne chercher de nouvelles munitions à Vincennes. Ce convoi, parti de la place de la Concorde le 23 à onze heures du soir, ne rentra que le lendemain à neuf heures du matin : il lui avait fallu parcourir trente-sept kilomètres pour éviter tout engagement avec les insurgés, qui occupaient presque toutes les barrières et les communes au nord de Paris. Le 24 et le 25 la bataille continua plus acharnée que la veille, et dura jusqu'au 26 (lundi) à neuf heures du matin. L'assemblée nationale se déclara en permanence, mit Paris en état de siége, et délégua tout le pouvoir exécutif au général Cavaignac.

La place et le cœur nous manquent pour retracer ici le tableau attristant de ces horribles journées de juin. Il nous suffira de rappeler que l'insurrection fut vaincue, grâce au patriotisme de l'armée et de la garde nationale, et la société fut sauvée d'un naufrage imminent.

Le 29 juin 1848 M. Cavaignac déposa ses pouvoirs entre les mains de l'assemblée nationale, qui déclara à l'unanimité qu'il avait bien mérité de la patrie et lui conféra de nouveau le pouvoir exécutif. Le 25 novembre 1848, un nouveau vote de l'assemblée déclara que le général Cavaignac avait bien mérité de la patrie. Cependant, malgré ce vote renouvelé, son nom ne sortit pas de l'urne du suffrage universel. Le 20 décembre 1848 le général Cavaignac descendit du pouvoir avec dignité et avec la conscience d'avoir bien servi la patrie, et alla s'asseoir dans les rangs de l'opposition républicaine modérée. Après le coup d'État du 2 décembre 1851, M. Cavaignac fut arrêté par mesure de sûreté et transporté à Ham. Il fut mis en liberté après quelques jours de détention, et demanda lui-même sa mise à la retraite. Quelque temps après, M. Cavaignac épousait Mlle Odier, fille de M. James Odier, banquier. Élu député de Paris en 1852, il refusa de prêter serment, et fut déclaré démissionnaire par un vote du corps législatif.

Son cousin, *Stanislas* (vicomte de Cavaignac), né à Paris, en 1790, est depuis 1852 général de division. AL. DE LACAZE.

Moniteur universel de 1834 à 1852.

CAVALCA (*Dominique*), théologien ascétique, de l'ordre des Dominicains, natif de Vico-Pisano, en Toscane, vivait dans la première moitié du quatorzième siècle. Il se fit remarquer par ses talents pour la prédication. Outre quelques traductions italiennes, on a de lui : *Tractato dicto Pange lingua;* Rome, 1472, in-fol. (édit. très-rare); ibid., 1751, in-8°; — *Specchio di Croce*, etc.; Milan, 1480, 1484, 1487, in-4°; Rome, 1738, in-8°; — *Frutti della lingua;* Florence, 1493, in-fol.; Rome, 1754, in-8°; — *Medicina del cuore, ovvero libro della patienza;* Florence, 1490, in-4°; Rome, 1756, in-8°; — *La disciplina degli spirituali;* Florence, 1487; Rome, 1757, in-8°; — *Espositione del simbolo degli apostoli;* Venise, 1489, in-4°; Rome, 1763, in-8°.

Échard, *Biblioth. script. ord. Prædicat.* — Paitoni, *Bibliot. degli autori antichi volgarizzati.* — Panzer, *Annales typographici.*—Crasso, *Elogj d'uomini letterati.*

* **CAVALCABO BARONI** (*Gaspare-Antonio*), peintre de l'école vénitienne, né à *Pieve di Sacco*, près Roveredo, en 1682, mort en 1759. Il fut d'abord élève de Balestra à Venise, puis, étant allé à Rome, il entra dans l'atelier de Carlo Maratta. On voit de lui dans le chœur de l'église *del Carmine* à Roveredo un très-beau tableau d'autel, représentant le *Bienheureux Simon Stoch*, ainsi que quatre autres tableaux d'un égal mérite. Les autres ouvrages de Cavalcabo, répartis dans les autres villes, montrent tous en lui un digne élève du Maratta. E. B—N.

Vannetti, *Notizie intorno al pittore Gaspar Antonio Baroni Cavalcabo di Sacco*; Vérone, 1781, in-8°.

CAVALCABO (*Ugolin*, marquis DE), seigneur de Crémone, mort le 28 juillet 1406. Après une détention de six ans, que lui avait fait subir Jean Galeaz Visconti, il fut proclamé seigneur de Crémone, se mit à la tête du parti Guelfe, et combattit les Gibelins. Fait prisonnier à Manestrio, le 14 décembre 1404, il eut pour successeur Charles Calvacabo, son parent. S'étant échappé de prison, il voulut reprendre la seigneurie de Crémone, et la guerre fût allumée. Gabrino Fondolo, soldat de fortune, qui jouissait de la faveur d'Ugolin et de Charles, s'offrit pour médiateur, les invita tous deux à un repas dans un château dont il était commandant, et les fit massacrer.

Sismondi, *Histoire des républiques italiennes.*

CAVALCANTI (*Guido*), philosophe et poëte ita-[lie]n, natif de Florence, mort dans cette ville en [13]00. Compatriote et contemporain de Dante, [don]t il fut l'ami, il se montra non moins violent [guel]fe que le chantre de l'Enfer, et, comme lui, [cul]tiva avec ardeur la poésie et la philosophie. [L]a plupart des vers qu'il a écrits sont adressés [à] une jeune fille de Toulouse, appelée Mandetta, [don]t il devint amoureux en revenant du pèleri-[nag]e de Compostelle; on les trouve dans le [...]ème livre du Recueil des anciens poëtes ita-[lie]ns, publié à Florence, en 1527, et à Venise, en [...] et 1731. Ils offrent d'assez grandes beau-[tés]; la *Canzone d'amore* (sur la nature de l'a-[mou]r) est surtout remarquable; mais une obs-[curi]té fatigante y domine. Quant aux opinions [philo]sophiques de Cavalcanti, elles le firent met-[tre a]u rang des épicuriens, ce qui de son temps [étai]t, on le sait, synonyme d'athée. Peut-être [cett]e imputation fut-elle injuste; il n'aurait fait [tou]t au plus que développer les maximes de son [...], que Dante n'a pas hésité à placer dans les [enfer]s, parmi les sectateurs d'Épicure. Caval-[can]ti mourut en 1300, d'une maladie qu'il avait [co]ntractée à Sarzane, où le parti guelfe l'avait re-[lé]gué. [*Enc. des g. du m.*]

[Gin]guené, *Histoire littéraire d'Italie*, t. I, p. 442. — [Ba]yle, *Dict. hist.*

CAVALCANTI (*Barthélemy*), littérateur et [...]cteur italien, né à Florence en 1503, mort [à Pa]doue le 9 décembre 1562. Après l'assassi-[nat] d'Alexandre de Médicis et l'avénement de [Côme] Ier, il quitta son pays, asservi, se retira [d'ab]ord à Ferrare, près du cardinal Hippolyte [d'Es]te, puis à Rome, où le pape Paul III le char-[gea] de plusieurs négociations importantes, et [finit] par se fixer à Padoue. On a de lui : *Della [t]raslazione di Polibio, e comparazione [dell'] armatura e dell' ordinanza de' Romani [e de'] Macedoni del medesimo, tradotte in lin-[gua] italiana*, écrit inséré dans un recueil de [...] d'autres ouvrages grecs sur l'art mili-[taire], par Philippe Strozzi; Florence, 1552, in-8°; [*T*]*rattati, ovvero discorsi sopra gli ottimi [reggi]menti delle repubbliche antiche e mo-[derne], con un discorso di Sebastiano Erizzo [de'] governi civili*; Venise, 1555, 1571, in-4°; [*R*]*ettorica*; ibid., 1559, in-fol.; Pesaro, 1559, [...]. Barthélemy fut l'un des jeunes Floren-[tins] qui soignèrent la célèbre édition du Déca-[méron] de Boccace, de 1527.

[Pa]patpoli, *Historia gymnasii Patavini*. — Freher, *[Theat]rum eruditorum*. — Teissier, *Éloges des savants*. — [...]erin, *Apparatus sacer*.

CAVALCANTI (*Jean*), historien florentin, [viva]it au quinzième siècle. Ses écrits renferment [des r]enseignements précieux; longtemps délaissés [dans] les dépôts publics, ils n'ont attiré que de-[puis] peu de temps l'attention des érudits. En 1821 [o]n fit paraître un extrait relatif à la prison, à [l'exi]l et au retour triomphal de Côme de Médi-[cis]; en 1838 il a paru à Florence une édition entière des *Istorie Fiorentine dall' anno* 1420-1452 (*con illustrazioni*), 2 vol. in-8°. G. B.

Gamba, *Serie di testi*, p. 322. — Lami, *Catal. biblioth. Riccardi*, p. 112. — Negri, *Scritt. Fior.*

CAVALIER (*Jean*), l'un des principaux chefs des camisards ou insurgés protestants des Cévennes, né à Ribaute, dans le bas Languedoc (département du Gard), en 1679 (selon divers biographes); mort au mois de mai 1740. Une autre version le fait naître en 1685, ce qui ne lui donnerait que dix-sept ans lors du soulèvement des Cévennes : cette date nous paraît peu vraisemblable. D'après Court (*Histoire des Camisards*), Cavalier en 1702 n'avait pas plus de vingt et un ans; c'est donc entre 1679 et 1681 qu'il faut placer sa naissance.

Fils de paysans, Cavalier, dans son enfance, garda les bestiaux chez un habitant de la commune de Vézénobre, puis il fut garçon boulanger à Anduze. Les persécutions religieuses le forcèrent, en 1701, de fuir à Genève, où il travailla quelque temps de son état. L'année suivante, il revint dans son pays. L'insurrection ayant éclaté au mois de juillet 1702, Cavalier fut un des premiers chefs, avec Roland, Castanet, Ravanel, Maurel, surnommé *Catinat*, etc. Il commanda en particulier les insurgés des environs d'Uzès, d'Alais, des cantons appelés la Gardonnenque et la Vaunage, c'est-à-dire les basses Cévennes et la plaine. Quoique Roland eût le titre de généralissime, Cavalier se plaça bientôt à côté de lui.

D'une taille peu élevée, mais robuste, le jeune chef avait une figure agréable et vermeille, les yeux bleus et vifs, des cheveux blonds tombant sur les épaules. Une foi exaltée par la souffrance lui attribuait, comme à beaucoup d'autres *prophètes* et prophétesses, des dons d'inspiration surnaturelle. Tour à tour combattant et prêchant, car, à défaut de pasteurs, les chefs des camisards en remplissaient les fonctions, Cavalier montra des talents militaires remarquables. *Les enfants de Dieu*, tel est le nom que se donnaient les insurgés, ne furent jamais en tout plus de trois mille sous les armes, et cependant ils tenaient en échec des forces considérables.

Après plusieurs combats heureux, Cavalier, trop vivement pressé, résolut de porter le théâtre de la guerre dans le Vivarais. Vainqueur à Vagnas, sur les bords de l'Ardèche (10 février 1703), il fut quelques jours après complétement battu au même lieu. On le crut mort; mais il ne tarda pas à reparaître dans les basses Cévennes. Le sanglant échec de la Tour-de-Bellot, entre Alais et Anduze (30 avril), fut de même bientôt réparé. De nouvelles recrues comblaient immédiatement les vides des combats. A Lussan, à Ners, où il eut affaire au maréchal de Montrevel en personne; aux Roches d'Aubais, à Martignargues et dans d'autres rencontres, Cavalier obtint des succès qui accrurent de plus en plus sa réputation. En vain le maréchal et l'impi-

toyable Bâville, intendant du Languedoc, redoublèrent leurs rigueurs; en vain les hautes Cévennes, quartier général des *enfants de Dieu*, furent dévastées, saccagées, brûlées. Cavalier poussait ses incursions et ses représailles jusqu'aux portes de Nîmes, où les catholiques se croyaient à peine en sûreté. Au pont de Nages (16 avril 1704), Montrevel, à la tête de cinq mille hommes d'élite, parvint à cerner l'intrépide partisan, qui en avait mille au plus. Après la lutte la plus désespérée, Cavalier se fit jour avec les deux tiers de son monde : retraite de lion, qui fut admirée par ses adversaires eux-mêmes.

Le maréchal de Villars vint remplacer Montrevel. Adoptant un système différent, il tenta la voie des négociations. Roland se refusa obstinément à ces ouvertures; mais Cavalier y prêta l'oreille. Le 12 mai 1704 une entrevue préparatoire eut lieu au pont d'Avène, près Alais, entre lui et l'un des officiers du maréchal. Quatre jours après, le 16, des otages ayant été remis à Cavalier, il se rendit à Nîmes. Richement vêtu, monté sur un beau coursier, escorté par dix-huit camisards à cheval, il fit son entrée dans la ville au milieu d'une foule immense, et il eut avec Villars, dans le jardin des Récollets, une conférence en règle. Là Cavalier, flatté de son importance, enivré des honneurs qu'on lui rendait, consentit à mettre bas les armes, et promit la soumission des camisards, parmi lesquels on recruterait un régiment pour le roi. Il eut en échange un brevet de colonel, une pension de 1,200 livres, et pour son jeune frère un brevet de capitaine. Ses soldats, auxquels il avait dissimulé les conditions du traité, furent cantonnés provisoirement dans la petite ville de Calvisson. Cavalier l'occupa pendant dix jours avec eux, célébrant le culte en toute liberté, au milieu des populations qui accouraient empressées; tolérance partielle et sans conséquence. Quand les conditions stipulées furent connues, un violent mouvement éclata contre Cavalier parmi les siens. Roland, le chef suprême, refusa de ratifier le traité. Cavalier quitta le Languedoc avec cent cinquante de ses hommes, qui s'attachèrent à sa fortune, et fut dirigé vers Neuf-Brisach. Cinquante hommes d'infanterie et cinquante dragons escortaient la troupe camisarde. Arrivé à Mâcon, Cavalier manda au ministre Chamillard qu'il avait à lui faire des communications de quelque importance. Un courrier de cabinet fut chargé de l'amener : Cavalier eut un entretien avec le ministre. Louis XIV lui-même eut envie de le voir. On fit placer Cavalier sur le grand escalier de Versailles, où le roi devait passer. Louis XIV se contenta de jeter les yeux sur lui, et haussa les épaules. Tel est du moins le récit de l'impartial Antoine Court, récit en opposition avec les Mémoires où Cavalier s'attribue les honneurs d'une audience dans laquelle il n'aurait pas craint de tenir tête au superbe monarque. Ce qu'il y a de certain, c'est que le chef cévenol refusa d'abjurer. A Paris il excita la curiosité générale. Reconduit à Mâcon, il reprit la route de l'Alsace; mais, averti qu'une fois à Neuf-Brisach il ne sortirait plus de cette forteresse, il prit le parti de s'échapper. En passant par Onans, village de Franche-Comté, à trois heures seulement de Montbéliard, lui et ses compagnons se jetèrent dans les bois, et gagnèrent la frontière suisse.

De là Cavalier se rendit à Lausanne, puis en Hollande. On y organisa, sous sa direction et son commandement, un régiment de sept cents réfugiés, qu'il conduisit en Espagne. A la journée d'Almanza, cette troupe et un régiment de l'armée française se chargèrent à la baïonnette avec une telle fureur, que l'un et l'autre furent presque détruits. Cavalier rejoignit ensuite à Nice l'armée du prince Eugène, qui pénétra dans la Provence et assiégea Toulon. Fixé plus tard en Angleterre, il s'y fit une belle position, fut major général, gouverneur de l'île de Jersey, et mourut à Chelsea, près de Londres. Il avait épousé en Hollande une fille de Mme Dunoyer, de Nîmes, connue par sa vie aventureuse, par quelques écrits et par l'inclination de Voltaire pour son autre fille. Circonstance singulière, l'ancien chef camisard devint par son mariage neveu du père Cotton, jésuite et confesseur d'Henri IV, et du père La Chaise, confesseur de Louis XIV.

Les *Mémoires de la guerre des Cévennes sous le colonel Cavalier* parurent en anglais, à Londres, en 1726. On doute qu'ils aient été écrits par Cavalier lui-même. Dans tous les cas, ils n'offrent que des matériaux confus et peu sûrs. L'ouvrage de M. Eugène Sue intitulé *Jean Cavalier* ne saurait prétendre, sous le rapport historique, à une autre valeur que celle d'un roman.

TH. MURET.

Histoire des Camisards, par Antoine Court. — *Histoire des Pasteurs du Désert*, par M. Peyrat; Paris, 1842. — *Histoire des réfugiés protestants*, par M. Ch. Weiss; Paris, 1853.

CAVALIER ou **CAVELIER**. *Voy.* LÉVESQUE.

CAVALIERE (*Baptista del*), sculpteur italien, né en 1518, mort en 1583. Il fut élève de Bandinelli, et travailla au mausolée de Michel-Ange.

Vasari, *Vite de' pitt.* — Lanzi, *Storia pittorica*.

* **CAVALIERE** ou **CAVALIERI** (....), compositeur italien, né vers 1550, mort vers 1600. Après avoir longtemps vécu à Rome, il alla remplir à la cour de Toscane les fonctions d'inspecteur général des arts et des artistes. Il est le premier dans les ouvrages duquel se rencontrent les agréments mis ensuite en usage dans la musique, tels que les *trille*, *monachine* et *simbalo*. Un des premiers aussi il imagina de joindre l'accompagnement des instruments aux voix. Enfin, il inventa ou fut un des premiers qui écrivirent *la basse continue*, accompagnée de chiffres et de signes explicatifs. Ses autres ouvrages sont : *Il Satiro*, représenté en 1590; — *la Disperazione de Filene*, même année; — *il Giuoco della cieca*, représenté en 1595; — *la Rappresentazione dell anima e del corpo*, repré-

…utée en 1600, après la mort de l'auteur et publiée …lors par Guidotti de Bologne, qui, dans l'avertis…ment de cet ouvrage, a donné une traduction …ptée, la plus ancienne connue en ce genre, des …ments dont les signes ont été employés par …valière.

…Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

CAVALIERI (*Jean-Michel*), théologien ita…n, de l'ordre des Dominicains, natif de Ber…me, mort à Bénévent en 1701. Il fut lié d'une …ite amitié avec Vincent Orsini, qui le nom…son théologal quand il devint archevêque de …évent. On a de lui : *Galleria de' sommi …tifici, patriarchi, arcivescovi et vescovi …l' ordine de' Predicatori*; Bénévent, 1796, …vol. in-4°; — *Tesoro delle grandezze del …Rosario*; 3e édit.; Naples, 1713, in-8°.

…chard, *Biblioth. script. ordinis Prædicatorum.*

CAVALIERI (*Marcel*), théologien italien, de …dre des Dominicains, frère du précédent, na…de Bergame, mort à Gravina en 1705. Après …ir été professeur de philosophie à Naples, il …fut vicaire général du cardinal Vincent Orsi…, puis évêque de Gravina, en 1690. Ses prin…paux ouvrages sont : un *Traité sur la messe*; …ples, 1686; — *Constitutions synodales*, …1693; — un *Traité de la construction des égli…ses*, en italien, réimprimé plusieurs fois.

…chard, *Biblioth. script. ordinis Prædicatorum.*

CAVALLERI ou CAVALIERI (*Bonaventure*), …mètre italien, né à Milan en 1598, mort à …logne le 3 décembre 1647. Il entra très-jeune …s un couvent d'hiéronymites de sa ville na…le. Ses heureuses dispositions déterminèrent …supérieurs à l'envoyer compléter ses études …université de Pise, où il rencontra un savant …ciple de Galilée, B. Castelli, dont les con…s devaient lui faire suivre la voie où il s'est …stré. Quoique très-jeune encore, Cavalleri …t déjà affligé d'une goutte opiniâtre, qui ne …laissait pas un instant de repos. Il s'était …que alors exclusivement livré à la théologie : …telli l'engagea à s'occuper de géométrie, pen…t qu'il trouverait un palliatif à ses douleurs …s l'attention soutenue que cette science exi…ait de lui. Son espoir ne fut pas trompé : sitôt …e Cavalleri eut fait quelques pas dans cette …ie nouvelle, il sentit qu'il était géomètre; …tes ses facultés se trouvèrent absorbées dans …profondes méditations sur la nature de l'é…tendue, et il oublia des souffrances qui devaient …heureusement augmenter chaque jour, puis…e peu de temps avant sa mort elles l'avaient …presque entièrement privé de l'usage de ses doigts. …Lorsque Cavalleri découvrit la méthode géo…métrique à laquelle il doit sa célébrité, il avait à …ne trente ans; car il a été constaté qu'il la …communiqua en 1629 aux savants et aux ma…gistrats de Bologne, de qui il sollicitait la chaire …nome vacante par la mort de l'astronome …gini. Sa demande lui fut immédiatement ac…cordée. Il possédait donc cette méthode, qu'il a nommée *méthode des indivisibles*, bien antérieurement à la publication de son exposé, qui ne parut qu'en 1635, sous le titre de *Geometria indivisibilibus continuorum nova quadam ratione promota*; Bologne; réimprimée à Bologne, 1653, in-4°. Cependant ses droits lui furent contestés par Roberval, qui réclama la priorité de cette découverte, prétendant qu'il était depuis longtemps parvenu aux mêmes résultats et qu'il ne les avait tenus secrets que pour avoir à sa disposition un moyen de résoudre facilement des questions insolubles pour les autres mathématiciens. Même en admettant la véracité de cette assertion, cela n'ôterait pas à Cavalleri le mérite de sa découverte, et le parallèle ne pourrait que lui être avantageux, puisque, ne considérant que l'intérêt de la science, aussitôt qu'il fut en possession de sa méthode, il se hâta d'en coordonner les éléments pour en faire l'objet d'une publication; tandis que Roberval, de son propre aveu, ne pensait à l'utiliser qu'à son profit personnel.

La théorie des indivisibles est un fait capital dans l'histoire de la géométrie. « Cavalleri, dit Montucla, imagine le continu comme composé d'un nombre infini de parties, qui sont ses derniers éléments ou les derniers termes de la décomposition qu'on peut en faire en les soudivisant continuellement en tranches parallèles entre elles. Ce sont ces derniers éléments qu'il appelle *indivisibles*, et c'est dans le rapport suivant lequel ils croissent ou décroissent qu'il cherche la mesure des figures ou leurs rapports entre elles. » Ce que Cavalleri nomme *indivisible*, c'est ce que de nos jours on appelle *élément différentiel*. La conception de l'*indivisible* en géométrie correspond à celle de la molécule *insécable* en chimie; seulement, le langage de Cavalleri manque quelquefois de cette rigueur mathématique si essentielle en pareil cas, et c'est ce qui a pu faire croire, même à des savants distingués, qu'il supposait les corps comme composés d'une infinité de surfaces juxtaposées, et ces surfaces semblablement formées d'une infinité de lignes, supposition vivement attaquée par le P. Guldin. Cavalleri saisit cette occasion pour exposer dans la sixième de ses *Exercitationes geometricæ*, Bologne, 1647, in-4°, le véritable esprit de sa méthode; et ses explications sont assez concluantes pour qu'un juge compétent, M. Chasles, ait dit : « Cette méthode, propre principalement à la détermination des aires, des volumes, des centres de gravité des corps, et qui a suppléé avec avantage pendant cinquante ans au calcul intégral, n'était, comme l'a fait voir Cavalleri lui-même, qu'une application heureuse, ou plutôt une transformation de la méthode d'*exhaustion*. » La méthode de Cavalleri est en effet tout aussi rigoureuse que celle d'Archimède. Ce qui l'en distingue, c'est que l'esprit du géomètre italien, s'élançant dans le domaine de l'infini, va saisir en quelque sorte le dernier

terme des opérations du mathématicien de Syracuse. Là est toute la puissance de sa conception, dont la portée est telle qu'on a pu la comparer à l'ingénieux emploi que Descartes fit de l'analyse dans les questions géométriques. Si Cavalleri eût pensé à appliquer le calcul à sa méthode, il devançait peut-être Newton dans la création du calcul différentiel. Cette application ne fut faite qu'en 1655, par Wallis, dans son *Arithmetica infinitorum*. Mais telle qu'il nous l'a donnée, la méthode de Cavalleri suffit à la gloire de son auteur.

Deux ouvrages de Cavalleri avaient précédé sa Géométrie des indivisibles : un traité des sections coniques, en italien, intitulé *lo Specchio ustorio, ovvero trattato delle settioni coniche*, Bologne, 1632, in-4°; et une trigonométrie qui parut la même année, sous le titre de *Directorium generale uranometricum*, Bologne, in-4°, et qu'il fit réimprimer, en 1643, sous celui de *Trigonometria plana ac spherica, linearis ac logarithmica;* Bologne, in-4°. Il a encore laissé une *Centuria problematum astronomicorum* et un *Compendium regularum de triangulis*, ouvrages élémentaires destinés à l'instruction de ses élèves; — enfin, un traité d'astrologie, intitulé *Rota planetaria*, Bologne, 1640, in-4°, qu'il publia à la vérité sous le pseudonyme de *Sylvius Philomantius* (amateur de la divination), et qu'on prétend lui avoir été arraché par les obsessions continuelles de ses auditeurs. Nous voulons le croire, mais nous ne pouvons que répéter avec Montucla : « Est-il quelque motif qui doive porter un philosophe et un amateur de la vérité à faire quoi que ce soit qui tende à perpétuer un préjugé? » E. MERLIEUX.

Frisi, *Éloge de Cavalleri*, 1776. — Montucla, *Histoire des mathématiques*, 2e édit., an VII, t. II, part. IV, liv. II. — Chasles, *Aperçu historique sur l'origine et le développement des methodes en géométrie*, 1837.

CAVALLERII ou **CAVALLIERI** (*Jean-Baptiste* DE), dessinateur et graveur italien, né vers 1530 (1), à Lagherino, dans le Brescian; mort à Rome en 1597 (2). C'était un graveur très-laborieux; mais ses estampes, dont on porte le nombre à près de quatre cents, sont en général peu estimées, à cause de la défectuosité du dessin et du manque d'expression. Cependant on recherche quelques suites de cet artiste, entre autres *Jésus apparaissant à saint Pierre aux portes de Rome*, d'après Raphaël, 1509; — *Suzanne au bain*, d'après Titien, 1586; — *Antiquæ statuæ urbis Romæ*, 1585-1594, petit in-fol.; — *Ecclesiæ militantis triumphus*, 1585, in-fol.; *Romanorum imperatorum effigies ;* — *Pontificum effigies*, 1588, portraits pour l'ouvrage intitulé *Vite de' Pontifici*.

Hubert, *Manuel des graveurs*. — Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon*.

CAVALLERO. *Voy.* CABALLERO.

CAVALLI (*François*), organiste et compositeur italien, natif de Venise, mort au mois d'avril 1676. Il fut maître de chapelle de l'église de Saint-Marc, à Venise, travailla pour les théâtres dès qu'ils furent établis dans cette dernière ville, fut appelé à Paris en 1660, par le cardinal Mazarin, et fit représenter son opéra de *Xercès* lors des fêtes données à l'occasion du mariage de Louis XIV. On porte à trente-huit le nombre des opéras qu'il composa de 1637 à 1668.

Pianelli, *Traité de l'Opéra*. — Fétis, *Biog. universelle des musiciens*.

CAVALLIERI (*Jean-Michel*), théologien italien, de l'ordre des Augustins, natif de Bergame, mort le 6 janvier 1757. Il a laissé plusieurs ouvrages estimés des théologiens. Les principaux sont : *Commentaria in authentica sacra rituum congregationis decreta*, *ad romanum præsertim breviarum*, *missale et rituale*, *quomodo libet attinentia*, etc.; imprimé pour la première fois à Bergame, réimprimé à Bassano, 1778, 5 vol. in-8°; — *Sopra la sacra cintura, e sua origine, e indulgence concedute a favore della medesima.*

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexicon*.

CAVALLINI (*Pietro*), peintre romain, né en 1259, mort en 1344. Il fut le premier que l'école romaine eût pu opposer avec succès aux artistes contemporains de l'école de Florence. Élève de Giotto, Cavallini rapporta dans sa patrie les premiers éléments de l'art puisés à la source la plus pure qui existât alors. C'est à Assises qu'on voit la plus étonnante de ses œuvres, et peut-être le premier exemple d'une aussi vaste composition, *d'una tale opera di macchina*, comme disent les Italiens. Dans le *Crucifiement* de Cavallini, la foule est innombrable et les expressions variées. Lanzi remarque que dans l'un des crucifiés l'artiste a montré avec assez de bonheur quelque entente de l'art des raccourcis. Les couleurs, surtout le bleu, se sont assez bien conservées. Cavallini avait peint à fresque toute l'église Saint-Marc de Florence; il ne reste plus qu'une *Annonciation* dans l'une des chapelles. Une autre *Annonciation* du même maître se voit dans la même ville à l'église d'Ognissanti. Cavallini forma deux élèves de talent, *Giovanni da Pistoya* et *Andrea da Velletri*.

E. B—N.

Lanzi, *Storia pittorica*.

CAVALLINI (*Bernardo*), peintre, né à Naples en 1622, mort en 1656. Il fut élève du *cavaliere* Massimo. Il abandonna bientôt la grande peinture, pour ne plus reproduire que des figures de petite proportion, genre dans lequel il réussit admirablement. Quoiqu'il ait vécu peu d'années, et qu'il soit mort à trente-quatre ans, épuisé par des excès de tous genres, il a laissé un grand nombre de tableaux, aussi estimés pour la naïveté de l'expression que pour le fini et la précision de la touche. Ses figures rappellent celles du Poussin, et pour le coloris, il imita non-seulement son maître et Gentileschi, qui suivaient les traces du Guide, mais aussi Rubens.

(1) 1550 dans Nagler.
(2) 1590 d'après Nagler.

Cavallini n'est pas aussi connu qu'il mériterait de l'être, ses tableaux étant restés à Naples ou étant passés en Espagne. E. B—N.

Dominici, Vite de' pittori Napoletani. — Lanzi, *Storia pittorica.* — Ticozzi, *Dizionario.*

CAVALLINI (*Frédéric-Philippe*), médecin et botaniste italien, vivait à la fin du dix-septième siècle. Il pratiqua la médecine à Malte. On a de lui : *Pugillus Meliteus*, 1389; réimprimé par Bruckmann, dans la 1re centurie des *Epistolæ itinerariæ*. Cet opuscule est la première flore de l'île de Malte.

Biog. univ. (éd. belge). — Bruckmann, *Epist. itin.*

*CAVALLO (*Marco*), poëte italien, natif d'Ancône, mort en 1520, jeune encore, victime de sa imprudence. Il composa un poëme, qui ne parut qu'après sa mort, à Venise, en 1525, sous le titre de *Rinaldo Furioso*, et dont l'idée lui avait sans doute été suggérée par l'*Orlando*, mis au jour pour la première fois en 1516. Arioste n'a pas dédaigné, dans une des éditions de son épopée badine, qu'il retouchait sans cesse, de donner des éloges (chant 42) à Cavallo, éloges que la postérité n'a pu ratifier; car le *Renaud furieux* est depuis trois siècles plongé dans le plus triste oubli. C. B.

Tiraboschi, *Storia della letteratura*, XXV, 88. — Crescimbeni, *Istoria della poesia*, IV, 8.

CAVALLO (*Tiberius*), physicien italien, né à Naples, en 1749, mort à Londres le 26 décembre 1809. En 1771 il se rendit à Londres, pour s'y livrer au commerce. Mais l'étude de la nature, vers laquelle il se sentait entraîné, lui fit abandonner ses premiers projets. Il s'adonna entièrement aux sciences physiques, et acquit une grande réputation par quelques expériences ingénieuses et nouvelles. Il est aussi l'inventeur de quelques instruments de physique. Outre un grand nombre de mémoires insérés dans les *Transactions philosophiques*, on a de lui : *A complete treatise of electricity*; Londres, 1777, in-8°; ibid., 1795, 3 vol. in-8°; — *An essay on medical electricity*; ibid., 1780, in-8°; — *Treatise on the nature and properties of air*, ibid., 1781, in-8°; — *the History of aerostation*, ibid., 1785, in-8°; — *Mineralogical tables*; ibid., 1785, in-fol.; — *A treatise on the magnetisme*; ibid., 1797, in-8°; — *An essay on the medical properties of the factitious airs*; ibid., 1798, in-8°.

Rose, *New biographical dictionary.*

CAVALLUCCI (*Antonio*), peintre de l'école romaine, né à Sermoneta, vers 1752, mort à Rome, en 1795. Il fut élève de Raphael Mengs et de Pompeo Battoni. Ses plus célèbres tableaux sont : à la cathédrale de Pise, la *Prise d'habit de saint Bona*; à Lorette un *Saint Fançois de Paule*; à Rome, *Élie*, et le *Purgatoire* à Saint-Martino di Monti. Son dernier ouvrage fut une *Vénus avec Ascagne*, qui se voit au palais Cesarini. E. B.—N.

Lanzi, *Storia pittorica.* — Ticozzi, *Dizionario.*

CAVANILLES (*Antoine-Joseph*), célèbre botaniste espagnol, né à Valence le 16 janvier 1745, mort à Madrid en mai 1804. Issu de parents pauvres, il fit ses premières études chez les jésuites, et embrassa l'état ecclésiastique. Il enseignait la philosophie à Murcie, lorsque le duc de l'Infantado, ambassadeur d'Espagne près la cour de France, lui confia l'éducation de ses enfants et l'emmena, en 1777, à Paris. Cavanilles profita d'un séjour de douze années dans cette capitale pour approfondir les sciences naturelles, et particulièrement la botanique. C'est là qu'il se fit d'abord connaître par une brochure patriotique (*Observations sur l'article* Espagne, *de la Nouvelle Encyclopédie*; Paris, 1784, in-8°); en réponse à un ouvrage de Masson de Morvilliers, qui avait représenté le peuple espagnol comme en pleine décadence. Les premiers écrits de Cavanilles sur la botanique parurent en 1785, et se succédèrent rapidement, sous le titre de : *Dissertatio botanica de Sida et de quibusdam plantis quæ cum illa affinitatem habent*; Paris, *Didot*, 1785, in-4°, avec 13 pl.; — *Dissertatio botanica de Malva serra, Malope, Lavatera, Alcea, Althæa et Malachra; accedunt Sidæ mantissa et tentamina de Malva atque Abatilonis fibris in usus æconomicos præparandis*; ibid., 1786, in-4°, avec fig.; — *Dissertatio botanica de Ruizia, Assonia, Dombeya, Pentapete, Malva visca, Pavonis, Hibisco, Laguna, Cienfuegosia, Guararibea, Pachira, Hugonia et Monsonia*; ibid., 1787, in-4°, fig.; — *Dissertatio botanica* 128 *species complectens*, 50 *tabulis incisas*; ibid., 1787, in-4°; — *Dissertatio botanica de Sterculia, Kleinhovia, Ayenia, Buttneria, Bombace, Adansonia, Crinodendro, Aytonia, Malachodendro, Stewartia et Naphæ, acc. præcedentium diss. mantissa* 36 *tabulis ære incisis ornata*; ibid., 1788, in-4°; — *Dissertatio botanica de Camellia, Gordonia, Morisonia, Waltheria, Malochia, Mahernia, Hermannia, Vrena; Halesia, Styrace, Galakia, Ferraria, Bermudiana*, etc.; ibid., 1788, in-4°; — *Dissertatio botanica de Strigilia, Sandorico, Ticorea, Ciponima, Aquilaria, Quivisia, Portesia, Turran, Melia, Suitenia, Guarea, Aquilicia, Averrhoe et Connero*, ibid., 1789, in-4°, fig.; — *Dissertatio botanica de Erythroxylo et Malpighia*; ibid., 1789, in-4°, fig.; — *Dissertatio botanica de Banisteria, Triopteride, Tetrapteride, Molina et Flabellaria*; Madrid, 1790, in-4°; — *Dissertatio botanica de Passiflora*; ibid., 1790, in-4°. Ces dix dissertations ont été réunies sous le titre : *Monadelphiæ classis Dissertationes decem*; Paris, 1785-1789; Madrid, 1790, 2 vol. in-4°. Ce recueil, qu'on trouve rarement complet, contient une description exacte et nette de toutes les espèces de plantes monadelphes; avec deux cent quatre-vingt-dix-sept gravures, dont l'auteur a tracé lui-même les dessins. Il lui valut le surnom de *Restaurateur de la monadelphie*.

De retour dans sa patrie, Cavanilles publia *Icones et Descriptiones plantarum quæ aut sponte in Hispania crescunt, aut in hortis hospitantur*; Madrid, 6 vol. in-fol., avec six cent une planches; ouvrage important, qui fait connaître un grand nombre d'espèces nouvelles, non-seulement de l'Espagne, mais de l'Amérique, des Indes et de la Nouvelle-Hollande. Il n'avait pas encore achevé cet ouvrage, quand il fut chargé par le gouvernement espagnol de parcourir la Péninsule, d'en recueillir toutes les plantes indigènes et de composer une *Flore générale de l'Espagne*. Les résultats de cette mission parurent sous le titre : *Observaciones sobre la historia natural, geografia, agricultura, poblacion del reyno de Valencia*; Madrid, 1795-1797, 2 vol, in-fol., ornés de planches et d'une carte; les renseignements qu'on y trouve intéressent à la fois les sciences naturelles, la statistique et l'archéologie. Les autres travaux de Cavanilles sont : *Coleccion de papeles sobre controversias botanicas de don Antonio-Joseph Cavanilles, con alcunas notas del mismo à los escritos de sus antagonistas*; Madrid, 1796, in-12; c'est un recueil de lettres contre les botanistes L'Héritier, Pavon et Ruiz, avec lesquels Cavanilles était en désaccord sur plusieurs points de la science (1); — *Observaciones sobre el cultivo del aroz en el reyno de Valencia, y su influencia en la salud publica*, 1796, in-4°; — *Supplemento à la Observatione sobre el cultivo del aroz*; Madrid, 1798, in-12; c'est une réponse à la critique de Vincent-Ignace Franco; — *Annales de historia natural*; Madrid, 1800 et années suivantes, in-8°. On y remarque, entre autres, quelques observations curieuses sur la rage. Cavanilles était membre correspondant de l'Institut de France; en 1801 il fut nommé directeur du jardin royal de botanique de Madrid, et réorganisa la méthode de l'enseignement de cette science. Ses leçons publiques ont été recueillies, et publiées sous le titre de *Descricion de las plantas que demonstro en las lecciones publ. de botanica de anno 1801*; Madrid, 1802, in-8°. Le professeur Viviani les a traduites en italien, à l'usage de l'école de Gènes. Cavanilles était occupé à la rédaction de son *Hortus regius Matritensis*, lorsque la mort le surprit au milieu de ses travaux. Thunberg lui a consacré le genre *Cavanilla*, qui n'a pas été généralement adopté. X.

Fischer, *Gemälde von Madrid* (Tableaux de Madrid), p. 154. — *Journal de Paris*, an XII, n° 295. — Link, *Voyage en France, en Espagne*, etc. (en allemand). — Ersch et Gruber, *Allgem. Encycl.*

CAVARINUS ou **CAVARIN**, roi des Cénons, vivait vers l'an 44 avant J.-C. Les Romains, dont la politique constante était d'étouffer dans la Gaule le principe de l'indépendance, avaient forcé la haute assemblée des Cénons, peuple de la Gaule Celtique, à reconnaître pour roi Cavarin, homme abhorré de tous, et dont le père et le frère avaient déjà exercé une odieuse domination. Cavarin ayant été peu après chassé du pays, César humilia les Cénons, le leur imposa une seconde fois, et l'emmena ensuite avec lui, comme chef de la cavalerie gauloise, dans son expédition contre Ambiorix et les Trévires.

César, *De bello Gallico*, liv. V et VII.

CAVARUS, dernier chef des Gaulois qui avaient formé des colonies dans la Thrace. Prusias, roi de Bithynie, nourrissait un profond sentiment de haine et de vengeance contre Cavarus, qui l'avait contraint à conclure avec les habitants de Byzance une paix désavantageuse. Pendant que les bandes barbares ravageaient les villes de l'Hellespont, il les attaqua; et pour leur faire perdre l'envie de repasser en Asie, il massacra les femmes et les enfants qu'ils avaient laissés dans le camp. Puis, à force d'or et d'intrigues, il excita contre ces dangereux ennemis un soulèvement général. Cavarus et tous les siens furent exterminés par les Thraces.

Sevin, *Recherches sur les rois de Bithynie*, dans le t. XVI des *Mémoires de l'académie des inscriptions*. — Polybe, lib. IV et VIII.

CAVAZZA (*Giovanni-Battista*), peintre et graveur, né à Bologne vers 1620. Malvasia croit qu'il fut élève de Jacopo Cavedone; mais il est plus probable qu'il sortit de l'école du Guide. On ne connaît aucune peinture qui puisse lui être attribuée avec certitude; mais on a de lui plusieurs estampes gravées d'après ses compositions, telles que la *Résurrection de J.-C.*, le *Christ sur la Croix*, la *Mort de saint Joseph*, et l'*Assomption*. E. B.—N.

Malvasia, *Felsina pittrice*. — Ticozzi, *Dizionario*.

CAVAZZA (*Pier-Francesco*), peintre, né à Bologne en 1675, mort en 1733. Élève du Viani, il ne fut qu'un peintre assez médiocre, et ne dut sa réputation qu'à sa profonde connaissance des estampes, dont il avait réuni une magnifique collection, qui fut dispersée à sa mort. E. B—N.

Oretti, *Memorie*. — Zanotti, *Storia dell' accademia Clementina*.

***CAVAZZANI** (*Virginie Bazzani*), femme poëte italienne, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a d'elle : *Fantasie poetiche*; Venise, 1696, in-12; — *gli Inganni dell' ozio*; ibid., 1701, in-8°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allg. Gelehrten-Lexicon*.

CAVAZZI (*Jean-Antoine*), missionnaire italien, de l'ordre des Capucins, natif de Montecuculo, dans le pays de Modène; mort à Gênes en 1692. Sur la demande du roi de Congo, il fut envoyé dans cette contrée avec plusieurs de ses confrères. Arrivés sur les côtes d'Afrique en 1654, les missionnaires ne furent pas accueillis par le roi de Congo comme ils s'y attendaient; ils pénétrèrent néanmoins dans le pays, et s'en distribuèrent les différents royaumes : celui d'Angola échut au P. Cavazzi, qui, dans l'ardeur de

(1) Le *Journal de Paris* et le *Journal de Physique* ont été les organes de cette polémique.

son zèle, manqua quelquefois de prudence. Après y avoir séjourné quatre ans, il passa dans le pays de Matamba, où il eut la consolation d'administrer les derniers sacrements à la reine Zinga; puis il alla prêcher l'Évangile dans les îles de Coanza et à Loano, d'où il revint à Rome en 1668. Dès qu'il eut rendu compte de ses missions, il retourna en Afrique sur l'invitation de la congrégation de la Propagande. Cependant les travaux apostoliques et les intempéries du climat avaient affaibli sa santé : il sollicita son rappel, et repassa en Europe. Le P. Alamandini de Bologne fut chargé par le général des capucins de rédiger les *Mémoires* de Cavazzi, à qui un long séjour dans les missions avait rendu moins familier l'usage de la langue italienne. Son ouvrage parut sous ce titre : *Descrizione dei tre regni, cioè Congo, Matamba e Angola, e delle missioni apostoliche, essercitatevi da religiosi capucini, e nel presente stile ridotta dal P. Fortunato Alamandini*; Bologne, 1687, in-fol.; Milan, 1690, in-4°. Le P. Labat a traduit cet ouvrage en français : *Relation historique de l'Éthiopie occidentale*; Paris, 1732, 5 vol. in-12.

Bernard de Bologne, *Bibl. capucin.*

CAVAZZONE (*G.-B*). *Voy.* ZANOTTI.

CAVAZZONE (*François*), écrivain et peintre italien, né à Bologne, en 1559. Outre quelques ouvrages de piété, on a de lui : *Trattato di tutte le Madonne di Bologna, designate e descritte*. L'antiquaire Magna-Vacca possédait du même artiste un manuscrit intitulé : *Trattato del san viaggio de Gierusalemme e di tutte le cose notabili de' santi luoghi*, etc.

Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon*.

CAVE (*Édouard*), journaliste anglais, né en 1691, à Newton, dans le comté de Warwick, mort en 1754. Après avoir été directeur d'un journal hebdomadaire, et s'être fait connaître par quelques écrits de peu d'étendue, il acheta une imprimerie, et fonda le *Gentleman's magazine*, recueil périodique, qui a servi de modèle à tant d'autres feuilles du même genre.

Chalmers, *New biographical dictionary*.

*CAVÉ (*Edmond-Ludovic-Auguste*), littérateur français, né à Caen le 24 décembre 1794, mort en 1852. Quelques années avant la révolution de 1830, une série de proverbes dramatiques ayant la politique pour principal sujet parut sous le titre de *Soirées de Neuilly*. Le nom de l'auteur, de Fongeray, était le pseudonyme sous lequel se cachaient M. Cavé et M. Dittmer, officier de la garde royale. L'ouvrage eut le succès qui à cette époque accueillait toute production nouvelle, et valut à M. Cavé, qui était aussi l'un des rédacteurs du *Globe*, l'honneur de faire jouer aux Variétés un vaudeville qui n'eut pas plus de trois représentations. Après la révolution de 1830, presque tous ses collègues du *Globe* arrivèrent aux postes les plus élevés : Cavé obtint la direction des beaux-arts et des théâtres au ministère de l'intérieur, et exerça une sorte de haute censure sur les pièces qui pouvaient blesser le gouvernement du roi Louis-Philippe. Après la révolution de Février il perdit sa place, et depuis le 2 décembre 1851 il occupait au ministère d'État une position à peu près analogue, lorsqu'il mourut d'une attaque d'apoplexie.

A. B.

Quérard, *la France littéraire*. — Beuchot, *Journal de la librairie*.

CAVE (*Guillaume*), historien ecclésiastique anglais, né à Pickwell, dans le comté de Leicester, le 30 décembre 1637; mort à Windsor le 13 août 1713. Fils du vicaire de la paroisse de Pickwell, il entra en 1653 au collége Saint-Jean à Cambridge, fut reçu bachelier en 1656, et maître ès arts en 1660. Il devint en 1662 vicaire à Islington, et bientôt après chapelain ordinaire de Charles II. Reçu docteur en 1672, il fut nommé en 1679 recteur d'Allhallows the Great dans Thamestreet, à Londres, et chanoine d'Oxford en 1684. Il se démit en 1689 du rectorat d'Allhallows et du vicariat d'Islington en 1691; mais il venait d'être nommé vicaire d'Isleworth, dans le Middlesex; et ce fut dans cette paisible retraite qu'il poursuivit ses patientes recherches sur l'histoire ecclésiastique. On a de lui : *Primitive christianity, or the religion of the ancient christians in the first ages of the Gospel*; Londres, 1672, in-8°; traduit en français; Amsterdam, 1712, 2 vol. in-12; — *Tabulæ ecclesiasticæ*; Londres, 1674, in-8°; Hambourg, 1675; réimprimé en 1685, avec des additions de l'auteur, sous le titre de *Cartophylax ecclesiasticus*, avec des suppléments par Colomiez, Londres, 1686, in-8°. L'édition la plus complète est de 1689, avec ce titre : *Ad G. Cave Cartophylacium paralipomena*; — *Antiquitates apostolicæ, or the history of the lives, acts, and martyrdoms of the holy Apostles of our Saviour, and the two Evangelists St. Mark and St. Luke*; Londres, 1676, 1684, in-fol.; — *Apostolici, or the history of the lives, acts and deaths and martyrdoms of those who were contemporaries with or immediately succeeded the Apostles*; Londres, 1677, 1682, in-fol.; — *Dissertation concerning the government of the ancient Church, by bishops, metropolitans and patriarchs*; Londres, 1683, in-8°; — *Ecclesiastici, or the history of the lives, acts, deaths and writings of the most eminent Fathers of the Church that flourished in the fourth century*; Londres, 1683, in-8°, 1687, in-fol.; — *Scriptorum ecclesiasticorum historia literaria*; Londres, 1688 et 1689, 2 vol. in-fol.; cet important ouvrage, auquel Cave doit principalement sa réputation, a eu plusieurs éditions successivement améliorées. La plus estimée est celle d'Oxford, 1740-1743, 2 vol. in-fol. On cite aussi les éditions de Genève, 1705, 1720. L'*Historia literaria* de Cave, avec les additions, embrasse, depuis la naissance de J.-C. jusqu'au

dix-septième siècle de l'ère chrétienne, l'histoire de tous les écrivains ecclésiastiques, l'exposé de leurs doctrines, l'appréciation de leur mérite littéraire, la liste de leurs ouvrages authentiques, douteux et supposés, inédits, perdus et imprimés, l'indication des meilleures éditions. Cave a su joindre à une érudition sûre et très-étendue une manière d'exposer les faits claire et méthodique, qui abrége les recherches et fait de son *Histoire littéraire* un des livres les plus faciles et les plus utiles à consulter sur les écrivains ecclésiastiques.

Wood, *Athenæ Oxonienses*. — *Biographia Britannica*.

CAVEDONE (*Jacopo*), peintre de l'école bolonaise, né à Sassuolo, dans l'État de Modène, en 1577; mort en 1660. Abandonné par ses parents, il vint à Bologne en 1591, entra au service d'un seigneur, qui, ayant reconnu ses dispositions pour la peinture, le fit entrer à l'école de Passarotti, d'où il alla ensuite dans celles de Baldi et des Carrache. Ceux-ci, trouvant ses progrès peu rapides, lui conseillèrent de choisir une autre profession; mais avant qu'il s'y fût décidé son talent commença à se développer, et bientôt il devint un des premiers parmi ses émules, et digne sous certains rapports de rivaliser avec ses maîtres eux-mêmes. Ennemi des raccourcis et des attitudes forcées, il choisissait les poses les plus faciles et les plus naturelles, comme étant celles qui offraient les plus belles formes et la plus agréable expression. Il dessinait les figures et surtout les extrémités avec la plus grande pureté; quant au coloris, il imita les meilleurs Vénitiens, et en approcha tellement, que quelqu'un ayant demandé à L'Albane s'il y avait à Bologne des tableaux du Titien : « Non, répondit-il; mais nous avons pour les remplacer les tableaux du Cavedone à Saint-Paul. » Les ouvrages de ce maître sont faciles à reconnaître à son coloris doré, à la manière abrégée dont il traitait les cheveux et la barbe, à la longueur des formes et aux plis des draperies, plus droits que ceux des autres élèves des Carrache. Ayant eu le malheur de perdre un fils qui donnait les plus belles espérances, Cavedone fut frappé au cœur; sa raison fut même égarée pendant quelque temps, et de ce jour il ne fit rien qui fût digne de lui. Peu à peu les amateurs s'éloignèrent de lui, et il tomba dans la plus affreuse indigence, malgré une conduite irréprochable. Exténué de besoin, il demandait en vain l'aumône; il tomba évanoui dans une rue de Bologne, et expira dans une écurie.

Ses principaux ouvrages sont : à Bologne, *la Vierge sur les nuages;* au Musée, *quatre Prophètes*, et *Saint Antoine tourmenté par les démons;* à Saint-Benoît, *l'Apparition du Christ à saint Jean;* à Saint-Jacques-le-Majeur et à Saint-Paul, *l'Épiphanie* et *la Crèche*, si vantées par L'Albane. La galerie de Florence possède son portrait peint par lui-même. On voit aussi de ce maître, à la Pinacothèque de Munich *le Christ mort pleuré par un ange*, et le même sujet en plus petit peint sur cuivre; enfin, au Louvre une *Sainte Cécile devant un orgue et levant les yeux au ciel*. E. B—n.

Tiraboschi, *Notizie degli artefici Modenesi*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Baldinucci, *Notizie*. — Viardot, *Musées de l'Europe*. — Villot, *Musée du Louvre*.

CAVEIRAC (*Jean* Novi de), théologien français, né à Nîmes, en 1713, mort en 1782. Il suivit la carrière ecclésiastique, et se fit remarquer par ses maîtres au séminaire où il étudiait la théologie. A l'époque où s'agitait la question de la tolérance à accorder aux protestants, il publia les ouvrages suivants : *la Vérité vengée;* 1756, in-12; — *Mémoire politico-critique*, etc.; 1757, in-8°; — *Apologie de Louis XIV et de son conseil sur la révocation de l'édit de Nantes, avec une dissertation sur la Saint-Barthélemy;* 1758, in-8°. Dans cette dissertation, qui a fait beaucoup de bruit, et qu'on peut mettre en regard de l'apologie de Gabriel Naudé, Caveirac prétend que la religion n'eut aucune part aux massacres; que ce fut une affaire de proscription; qu'elle ne fut pas préméditée; qu'elle ne concernait que Paris; que l'amiral de Coligny était un homme sans probité, un conspirateur dangereux, dont il était devenu nécessaire de prévenir les desseins; enfin, que la proscription atteignit à peine deux mille individus dans toute l'étendue de la France. Quant à la révocation de l'édit de Nantes, l'auteur s'efforce de prouver que cette mesure ne portait aucun préjudice à l'État; que la religion catholique et la religion réformée ne pouvaient subsister ensemble dans un État monarchique sans en troubler le repos. Caveirac prit ensuite la défense des jésuites, dans un écrit intitulé : *Appel à la raison, des écrits publiés contre les jésuites de France;* Bruxelles (Paris), 1762, 2 vol. in-12. Cet ouvrage provoqua la mise en jugement de l'auteur, qui fut condamné par contumace, au tribunal du Châtelet, en 1764, à être mis au carcan et banni à perpétuité. L'abbé Caveirac chercha un refuge en Italie, et rentra en France après la disgrâce du ministre Choiseul et la dissolution du parlement. Il fut un des antagonistes de J.-J. Rousseau, et publia à ce sujet : *Lettre d'un Visigoth à M. Fréron, sur sa dispute harmonique avec M. Rousseau;* Paris, 1754, in-12; — *Nouvelle lettre à M. Rousseau de Genève, par M.* de C.; ibid., 1754, in-12.

Fétis, *Biographie univ. des musiciens*. — Quérard, *la France littéraire*.

*CAVÉLIER (*Pierre-Jules*), sculpteur français, né à Paris, en 1814; élève de MM. David d'Angers et P. Delaroche. Il obtint le grand prix de Rome en 1842 : le sujet du concours était *Diomède enlevant le Palladium*, figure en ronde bosse. A la fin de ses cinq années, il envoya une statue de marbre, *Pénélope endormie*, qui promet un grand artiste, et qui a valu à son-auteur la médaille d'honneur de 4,000 francs lors du salon de 1849. Cette statue a été ac-

quise par M. Albert de Luynes (1). M. Cavelier a exposé : en 1838, *Jeune Grec remportant le prix de la course ;* — en 1842, *Femme grecque endormie*, statue en plâtre, récompensée d'une médaille de troisième classe ; — en 1849, *Pénélope et deux bustes ;* — en 1853, *la Vérité*, statue en marbre, achetée par le ministre d'État. Il a sculpté au Louvre *deux Renommées*, au-dessus de la porte de la galerie des antiques, dans le Jardin de l'Infante. P. CH.

Dict. de la convers. — V. Rosenwald, *Biogr. du duc de Luynes.*

CAVELIER (*Robert*). *Voy.* LA SALLE.

*CAVELLIER (....), trouvère du quatorzième siècle. On ne sait rien de positif sur la patrie de ce personnage ; et son nom se trouve même écrit de plusieurs manières différentes. Quelques auteurs le font naître en Picardie ; assertion qui, à défaut de preuves positives, se justifie par le style, dont la pureté dénote généralement l'emploi du langage alors usité dans la capitale. Il a laissé un long poëme intitulé : *Rommant de Bertrand de Gleaquin*, ou chronique de Bertrand du Guesclin. Cette chronique n'est pas seulement la vie du héros breton, c'est la première histoire écrite sur les guerres de Bretagne, sur l'expédition d'Espagne, sur les hostilités continuelles soutenues contre les Anglais, histoire sinon la plus fidèle, au moins la plus voisine, par sa date, des événements qu'elle retrace. Il faut sans doute de la patience pour lire les trente mille vers environ dont se compose cette épopée ; mais les renseignements curieux et instructifs qu'elle renferme sur des personnages célèbres, sur les mœurs et l'esprit de l'époque, la rendent digne d'examen. Cavellier n'est pas d'ailleurs sans quelque mérite littéraire ; son style se soutient généralement dans les morceaux de quelque étendue. Longtemps demeurée inédite, cette chronique a été publiée en 1839, par M. E. Charrière, d'après deux manuscrits qui se trouvent, l'un à la Bibliothèque impériale, l'autre à celle de l'Arsenal. Cette édition, en deux volumes in-4°, fait partie de la collection des *Documents inédits sur l'histoire de France*, mise au jour sous les auspices du ministère de l'intérieur, et qui se compose déjà de plus de soixante volumes. G. B.

E. Charrière, *Introduction*, en tête de son édition de la *Chronique rimée de Du Guesclin.*

CAVENDISH. *Voy.* DEVONSHIRE et NEWCASTLE.

CAVENDISH (*Henri*), célèbre physicien et chimiste anglais, né à Nice le 10 octobre 1731, mort à Londres le 24 février 1810. Il était fils de lord Charles Cavendish, et petit-fils de William Cavendish, second duc de Devonshire. Sa mère, lady Anne Grey, était fille du duc de Kent. Comme cadet de famille, Henri Cavendish était réduit pendant les premières années de sa vie à un très-modeste patrimoine. Dans la suite (1773), il devint fort riche, grâce au testament d'un oncle qui avait fait une grande fortune aux Indes, et qui lui laissa en mourant 300,000 livres sterling (7,500,000 fr.). Ce parent, ayant reconnu le mérite de son neveu, avait voulu le venger de l'oubli dans lequel on l'avait laissé. Cette fortune inespérée ne changea rien aux habitudes de Cavendish, dont l'indifférence pour les richesses, pour les avantages de la naissance et pour les distinctions sociales avaient éloigné de lui la plupart des membres de son illustre famille. Tout entier livré à l'étude des sciences physiques et chimiques, il conserva dans ses vêtements, dans ses habitudes, la simplicité qu'il s'était d'abord imposée, autant par nécessité que par goût : aussi laissa-t-il en mourant l'énorme fortune de 1,200,000 liv. sterl. (30,000,000 fr.), après avoir consacré pendant sa vie des sommes considérables à soulager les malheureux et à soutenir des jeunes gens studieux qui manquaient des ressources nécessaires pour continuer leurs études. Il avait dû aussi dépenser beaucoup d'argent pour l'établissement de son cabinet de physique, qu'il avait pourvu des instruments les plus parfaits, et pour la création d'une bibliothèque considérable, qui renfermait tous les meilleurs ouvrages des savants de son pays et des pays étrangers, bibliothèque dont la jouissance était facilement accordée aux personnes studieuses. Il légua la plus grande partie de sa fortune à son ami Blagden, et le reste fut partagé entre des parents éloignés.

C'est par son *Mémoire sur l'air factice* que Cavendish débuta dans la carrière qu'il a si brillamment parcourue. C'est dans cet écrit que fut donnée la première analyse exacte de l'air atmosphérique et que fut démontrée la présence du gaz acide carbonique, dont Cavendish fit connaître pour la première fois les principales propriétés. Mais il n'est pas exact de dire qu'il reconnut le premier que l'air n'était point un corps simple. Ce fut Jean Rey (*Voy.* M. Hoefer, *Hist. de la chimie*, t. II) qui mit sur la voie de la décomposition de l'air, en publiant ses expériences en 1630. Elles étaient tombées dans l'oubli, quand Bayen les en tira en prouvant de nouveau que les métaux augmentaient de poids pendant la calcination, parce qu'ils absorbaient un certain élément de l'air. Mais ce fut véritablement Lavoisier qui, en reconnaissant qu'une partie seulement de l'air était absorbée dans cette opération, constata que ce gaz n'était point un corps simple, et il l'analysa ; Scheele, de son côté, se livrait à la même opération, et tous deux se trompaient sur les proportions de l'oxygène, erreur que Cavendish a rectifiée.

Le premier travail de Cavendish se trouve consigné dans les *Philosoph. transactions* (année 1766-1767). On y trouve établi que l'alcali fixe absorbe, en se saturant, cinq douzièmes de son poids d'air fixe, et l'alcali volatil sept douzièmes ; que l'eau peut dissoudre un peu plus de son vo-

(1) Ce généreux amateur des arts a payé la *Pénélope* [illegible] francs ; Cavelier n'en demandait que 9,000.

lume d'air fixe (acide carbonique), et que la quantité qu'elle est capable de dissoudre est en raison de la pression et de l'abaissement de la température; enfin, que l'eau ainsi saturée d'air fixe peut dissoudre la chaux, la magnésie, le fer et le zinc. En se livrant à ces immenses recherches sur la composition de l'air atmosphérique, Cavendish reconnut que l'acide nitreux avait aussi pour éléments, comme l'air, de l'azote et de l'oxygène; mais que dans l'acide nitreux ces deux gaz sont combinés dans des proportions différentes. C'est à juste titre que l'on considère le savant anglais comme ayant fait l'importante découverte de la composition de l'eau. En effet, quoiqu'en 1776 Macquer et Sigaud-Lafond eussent observé qu'il se déposait de l'eau sur les parois des vases au-dessous desquels on faisait brûler de l'hydrogène, et qu'au commencement de l'année 1781 Priestley, en faisant détonner un mélange de gaz hydrogène et de gaz oxygène dans un vase de verre, eût aussi remarqué que les parois intérieures en étaient humides, aucun de ces chimistes n'en avait tiré la conséquence qui paraissait en découler naturellement. Ce fut donc Cavendish qui, en répétant avec soin et dans un vase clos, à la fin de l'été de 1781, l'expérience de Priestley, se procura ainsi plusieurs grammes d'eau, et put annoncer que l'eau était composée d'oxygène et d'hydrogène, ce que Lavoisier démontra bientôt après avec une telle évidence que le doute ne fut plus permis. Il n'est pas étonnant qu'après avoir bien constaté la composition de l'eau, Cavendish ait mieux fait connaître qu'on n'avait encore réussi à le faire les propriétés du gaz hydrogène, découvert au commencement du dix-septième siècle et connu sous le nom d'*air inflammable*.

Enfin, nous devons mentionner une des expériences les plus curieuses que l'on doive à Cavendish : c'est celle qu'il entreprit avec la *balance de torsion* de Coulomb, et par laquelle il démondra évidemment le mode d'action de l'attraction *en raison directe des masses*.

Les travaux de Cavendish ont tous été insérés dans les *Philosophical transactions* de la Société royale de Londres, qui l'avait reçu parmi ses membres en 1760; on en trouve une analyse détaillée à l'article CAVENDISH de l'*Encyclopædia Britannica;* ils appartiennent aux années 1766 à 1792, et se distinguent par l'exactitude des observations et par une grande perspicacité. En 1803 Cavendish fut nommé membre étranger de l'Institut national de France (Académie des sciences). Il mourut à l'âge de soixante-dix-neuf ans, et fut inhumé dans le caveau de sa famille à Derby. [*Enc. des g. du m.* avec addit.]

Gentleman's Magazine. — *Penny cyclopædia.* — Rose, *New biog. dict.* — F. Hœfer, *Hist. de la chimie,* t. II, p. 362.

CAVENDISH ou **CANDISH** (*Thomas*), navigateur anglais, né à Trimby (Suffolk), mort sur les côtes du Brésil en 1593. Il eut la gloire d'être le second navigateur anglais qui exécutât le tour du globe. Fort jeune il avait pris du service dans la marine militaire, et s'y était distingué : c'était à l'époque de la guerre entre l'Angleterre et l'Espagne. Après avoir dissipé tout son bien au jeu et dans les plaisirs, il imagina de rétablir sa fortune aux dépens des Espagnols, et obtint contre eux des lettres de marque. Il arma alors en 1585 un navire, courut les côtes de la Virginie, de la Floride et de quelques îles voisines, puis revint en Angleterre avec des prises considérables. Ce succès l'encouragea à entreprendre une seconde expédition; cette fois il voulut suivre les traces de Drake et exploiter les possessions espagnoles de la mer du Sud. Il acheta trois navires : *le Désir*, de cent vingt tonneaux; *le Content*, de soixante, et *le Hugh-Gallant*, barque de quarante, les munit de tout ce qui pouvait être nécessaire pour un voyage de longue durée, et y embarqua cent vingt-trois marins ou soldats déterminés. Cavendish partit de Plymouth le 22 juillet 1586. Sa première descente eut lieu le 25 août, à Sierra-Léone, sur les côtes de Guinée. Un de ses gens ayant été atteint d'une flèche empoisonnée, il attaqua les nègres, pilla leur ville, et remit à la voile le 6 septembre avec un riche butin. Le 1er novembre il atteignit l'île Saint-Sébastien, par 24 degrés de lat. méridionale, et longea ensuite le continent américain (la Patagonie), et le 27 il entra dans un port auquel il donna le nom de *Port-Désiré :* « Les habitants étaient des sauvages d'une taille gigantesque, dont les pieds avaient dix-huit pouces de long. » Le 7 janvier 1587 Cavendish entra dans le détroit de Magellan, et le lendemain dans une baie où il prit vingt et un Espagnols et deux femmes, qui restaient sur quatre cent trente personnes laissées trois ans auparavant par le capitaine Sarmiento. Les Espagnols montrèrent aux Anglais, dans le lieu le moins large du détroit, la carcasse de la barque abandonnée par Drake. Le 8 Cavendish jeta l'ancre à l'île des Pingouins, où ses équipages tuèrent et salèrent un grand nombre d'oiseaux. Il tourna ensuite au sud-sud-ouest, vers *Philippeville*, bâtie par les Espagnols pour défendre le passage du détroit; on y trouva quatre canons que les Espagnols avaient enfouis. Cette ville comptait quatre forts et plusieurs églises, mais elle était déserte; ses habitants y avaient mené une vie si misérable, que Cavendish changea son nom en celui de *Port Famine*. Le 14 il entra dans une baie qu'il nomma *Muscle-Cove*, à cause de la quantité de moules qu'il y trouva. Le 21 il arriva dans une autre baie, d'un beau sable, et qui reçut le nom d'*Élisabeth*. A un myriamètre de cette baie coulait une belle rivière; mais ses bords étaient habités par des cannibales, qui avaient mangé beaucoup d'Espagnols. Cavendish traversa le canal Saint-Jérôme, et, après avoir supporté un gros temps et des pluies abondantes, débarqua le 24 février dans la mer du Sud. Le 1er mars une

longue tempête dispersa la flottille. *Le Hugh-Gallant* prenant eau et privé de tout secours semblait devoir sombrer à chaque instant. Les efforts de l'équipage le tinrent à flot jusqu'au 15, où il fut rallié entre l'île Sainte-Marie et le Chili par ses deux conserves. Cavendish avait essayé de se rafraîchir à l'île de la Mocha, mais les Indiens d'Aranco s'étaient montrés si hostiles, qu'il avait dû s'éloigner au plus vite.

Le 6 mars les Anglais descendirent dans l'île Sainte-Marie; ils y furent accueillis par deux chefs indiens qui leur fournirent en abondance du blé de Guinée, des cochons, des poules, des patates et cinq cents chiens de mer desséchés. Ces Indiens lui dirent qu'en avançant dans le pays jusqu'à Aranco il trouverait autant d'or qu'il voudrait. Cavendish ne jugea pas à propos de suivre ces indications, et le 19 il jeta l'ancre près de la Conception. Le 30 il entra dans la baie de Quintero. Les Anglais s'étant avancés à sept ou huit milles dans les terres pour faire de l'eau furent attaqués par deux cents Espagnols. Après deux combats très-vifs, où il perdit douze hommes, Cavendish put compléter paisiblement ses approvisionnements. Il remit à la voile le 5 avril, et le 15 il était à Moro-Moreno, par 23 degrés de lat. sud. Le 3 mai il entra dans une baie sur les bords de laquelle se trouvent trois petites villes, Paracca, Cincha et Pisca : il s'y empara de deux riches vaisseaux espagnols ; et le 16 il prit et brûla Paita, après avoir fait un butin considérable. Le 25 il dévasta l'île de Puna, importante par ses corderies, brûla l'église, dont il enleva les cloches, et emporta six cent quarante-cinq mille livres d'or monnayé. Le 2 juin trois cents Espagnols attaquèrent les Anglais, mais ils furent repoussés. Néanmoins les pertes que Cavendish avait faites l'obligèrent à couler *le Hugh-Gallant*. Le 9 juillet, arrivé à la hauteur de la Nouvelle-Espagne, il brûla un bâtiment de 120 tonneaux, dont il prit l'équipage et le chargement. Le 26 il jeta l'ancre à Aguatulio, qu'il pilla et incendia. Le 28 Cavendish découvrit en mer *la Santa-Anna*, bâtiment de 700 tonneaux. Malgré la disproportion des forces, il le joignit et s'en empara après un combat de six heures. On y trouva 122,000 pesos d'or, de riches étoffes, du musc et toutes sortes de marchandises de prix. Cavendish mit le cap sur les îles des Larrons; et le 3 janvier 1588 il toucha à l'une d'elles, nommée *Guana*. Les naturels lui apportèrent des noix de coco, des bananes, des patates et du poisson frais, en échange de quelques produits européens. Le 15 il mouilla à Capul, l'une des Philippines; il s'y fournit d'eau, de bois et de vivres frais ; on y fit aussi le procès au pilote de *la Santa-Anna*, qui avait comploté pour livrer l'expédition aux Espagnols, et qui fut pendu. Le 24 Cavendish remit à la voile, passa le détroit situé entre Panama et l'île Négro; le 8 février il reconnut l'île de Batochina, le 14 il découvrit une douzaine d'îles basses près des Moluques; le 17 mai il doubla le cap de Bonne-Espérance; le 9 juin il était à Sainte-Hélène, et s'y rafraîchit; il remit à la voile le 20, toucha à l'île Flores le 19 août, et le 9 septembre 1588 il mouilla à Plymouth. Un pareil voyage accompli, tant de fatigues et de combats soutenus avec de si faibles moyens eussent rendu les récits de Cavendish incroyables si la preuve n'en avait pas existé dans les immenses richesses qui encombraient ses navires. La rapide dissipation de cette fortune le détermina à un troisième voyage. Il arma cinq navires, et partit de Plymouth le 6 août 1591. Assaillie par une violente tempête sur les côtes de la Patagonie, sa flottille fut dispersée, et ne put se rallier que le 8 mars 1592, dans le Port-Désiré. Cavendish entra dans le détroit de Magellan; mais, sans cesse repoussé par des vents contraires, il ne put dépasser le cap Froward : le manque de vivres et le froid firent périr une partie de son monde, et trois bâtiments le quittèrent. Contraint de renoncer à son entreprise, il fut jeté par une tempête sur les côtes du Brésil, où, attaqué par les Portugais, il dut reprendre la mer sans avoir pu se ravitailler. Il succomba misérablement, à la fleur de l'âge, pendant la traversée. ALFRED DE LACAZE.

Laët, *Hist. du Nouveau Monde*. — Van Tenac, *Hist. générale de la marine*, II, 272.

CAVENDISH-SPENCER (*Sir Robert*), marin anglais, de la famille de ce nom, né le 24 octobre 1791, mort à Alexandrie, le 4 novembre 1830. Il alla avec Nelson aux Indes orientales, et prit part à la campagne contre les flottes française et espagnole réunies. En 1807 il assista à l'expédition d'Hallowes, destinée à prendre Alexandrie et qui échoua devant Rosette; en 1808 et 1809 il se trouva au blocus de Toulon et à l'affaire de la baie de Roses. Lieutenant en 1810, il commandait en 1813 un brick qui faisait partie de l'escadrille du capitaine Usher, chargée du blocus des côtes voisines de Marseille. Ce fut Cavendish-Spencer qui conseilla la destruction, à laquelle il prit ensuite une part active, du port de Cassis, entre Marseille et Toulon. Commandant de la corvette *le Carron*, il se conduisit bravement à la bataille du 8 janvier 1810, où l'armée britannique échoua contre les lignes américaines. Lors de la paix conclue avec les États-Unis, il resta jusqu'en 1816 parmi les Indiens alliés des Anglais. En 1817 il fit partie de la mission de sir Charles Pindofs auprès du pacha de Tunis. Deux ans plus tard, en 1819, et lors de la révolte des colonies, il assista à l'expédition anglaise sur les côtes de l'Amérique méridionale. En 1823 il débattit et signa la capitulation accordée au dey d'Alger, à qui le gouvernement anglais avait demandé satisfaction d'une violation du droit des gens et que l'on avait dû bloquer. Il fut ensuite envoyé sur les côtes de Grèce et dans l'Archipel pour y protéger le commerce de ses compatriotes. Devenu momentanément secrétaire du duc de Clarence, depuis Guillaume IV, il rentra dans le service

actif en 1828, et se rendit à la station de la Méditerranée. Il resta dans ces parages jusqu'à sa mort. La marine anglaise lui doit d'utiles innovations à bord des vaisseaux. On lui attribue aussi une sorte de *Manuel* ou *Catéchisme naval*, appelé les *Quatre-vingt-dix-neuf questions*.

Rose, *New biog. dictionary*.

*CAVENNE (*François-Alexandre*), ingénieur français, né au Mont-d'Origny Sainte-Benoîte (Aisne), le 3 mai 1773. Il entra de bonne heure à l'École des ponts et chaussées, et fut admis à l'École polytechnique à l'époque de sa formation (1794). Il en sortit en l'an 5 (1797), avec le titre d'ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, et fut placé en cette qualité dans le département de la Meuse-Inférieure (Belgique). Appelé en 1810 aux fonctions d'ingénieur en chef du département de la Doire (Piémont), puis du département du Rhône, il obtint en 1825 le grade d'inspecteur divisionnaire, et celui d'inspecteur général en 1831; enfin, il fut nommé directeur de l'École des ponts et chaussées en 1842. — L'empereur l'a élevé, le 31 décembre 1852, à la dignité de sénateur. M. Cavenne est commandeur de la Légion d'honneur depuis le 7 mai 1840 et vice-président du conseil général des ponts et chaussées depuis 1848. On a de lui : *Statistique du département de la Meuse-Inférieure*; 1802, in-8°. SICARD.

Le *Moniteur universel*. — Quérard, *la France litt.*

*CAVENTOU (*Joseph-Bienaimé*), pharmacien et chimiste français, né à Saint-Omer, en 1795. Professeur à l'École de pharmacie de Paris, M. Caventou s'est fait une réputation méritée, par ses travaux sur la chimie et la pharmacologie. Outre plusieurs travaux sur les alcalis végétaux (strychnine, brucine, quinine, cinchonine), etc., on a de lui : *Analyse chimique du quinquina*; Paris, 1821, en collaboration avec Pelletier; — *Considérations chimiques et médicales sur l'eau de Selters ou de Seltz naturelle comparée avec l'eau de Selters factice*; Paris, 1826 et 1829, in-8°; — *Examen chimique des fleurs du citise des Alpes*; Paris, 1817, in-8°; — *Examen chimique de la cochenille et de sa matière colorante*, 1818, in-8°, en collaboration avec Pelletier; — *Nouvelle nomenclature chimique*; Paris, 1825, in-8°; — *Note sur la véritable origine et la nature de l'huile de croton tiglium*; Paris, 1825, in-8°; — *Observations chimiques faites dans l'analyse du calcul cystique*; Paris, 1817, in-8°; — *Recherches sur l'action qu'exerce l'acide nitrique sur la nature nacrée des calculs biliaires humains et sur le nouvel acide qui en résulte*; Paris, 1817, en collaboration avec Pelletier; — *Traité élémentaire de pharmacie théorique, d'après l'état actuel de la chimie*; Paris, 1819, in-8°; — *Recherches chimiques sur quelques matières animales saines et morbides*; Paris, 1843.

Quérard, *la France littéraire*, et supplément au même ouvrage. — Beuchot, *Journal de la librairie*.

CAVICEO (*Jacques*), littérateur italien, né à Parme, en 1443, mort le 3 juin 1511. Il embrassa l'état ecclésiastique, professa les belles-lettres à Pordenone, fut vicaire de l'archevêque de Ferrare et préteur à Sienne. Il composa un roman en prose, qui fut imprimé à Parme, en 1508, peu d'années avant la mort de l'auteur, et qui est intitulé *Il peregrino*; il y raconte les aventures de deux amants appartenant à des familles nobles de Ferrare mortellement ennemies l'une de l'autre. L'ouvrage est remarquable en ce qu'il est le premier où le récit des événements ait été placé dans la bouche des personnages mis en scène; il a d'ailleurs une teinte mystique et éminemment morale, « traictant de l'honneste et « pudicq amour, concilie par pure et sincère « vertu ». Souvent réimprimé en Italie au seizième siècle, il fut traduit en français par « maistre Françoys Dassy, contrerouleur des briz de « la maryne en Bretagne », et publié à Paris en 1527; depuis cette année jusqu'à 1540, il obtint sept ou huit éditions *réelles*, preuve de la vogue dont jouissait alors cet écrit, qui paraîtrait aujourd'hui bien insipide s'il trouvait des lecteurs. Il franchit les Pyrénées, et parut en langue espagnole à Séville, vers 1520 et en 1548. Caviceo avait écrit l'histoire de sa patrie depuis l'an 1477 jusqu'à 1482, et ce *Diarium Parmense* a été inséré dans le grand recueil de Muratori, *Rerum Italicarum scriptores*, t. XXII, p. 245. G. B.

Mélanges tirés d'une grande bibliothèque, t. X, p. 278-301. — *Nouvelle bibliothèque des romans*, an I, t. VII, p. 1. — Nicéron, *Mémoires*, t. XXIV, p. 326. — Tiraboschi, *Storia della letteratura*, t. XVII, p. 79. — M. G. Cristgau, *de J. Caviceo dissertatio*; Francf., 1741, in-4°. — Brunet, *Manuel du libraire*, I, 597. — G. Anselme, *Vie de J. Caviceo*.

CAVIGIOLES ou CAVIGIOLI (*Baptiste*), médecin italien, natif de Massaria, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Il fut le médecin de François de la Trémouille, et le suivit en France. On a de lui : *Livre des propriétés du vinaigre, moult singulier pour conserver les corps humains*; Lyon, in-8°; Poitiers, 1541, in-8° : l'auteur y vante le vinaigre comme une sorte de panacée. Un de ses compatriotes, David de Final (*David Finaliensis*), y répliqua par son *Traité de la nuisance que le vinaigre porte au corps humain*, sans doute in-8°; — *de Morbis novis cum aliquot paradoxis*; Poitiers, 1541, in-8°.

Duverdier, *Biblioth. française*.

CAVINO (*Jean*), graveur italien, mort en 1570. On le surnomma *le Padouan*, du nom de sa patrie. Il s'appliqua à contrefaire les médailles antiques, s'associa Alexandre Bassiano, et grava un grand nombre de médailles grecques et romaines, dont il inonda l'Italie. Th. Lecomte acheta une grande partie des coins du Padouan, et les légua en 1670 à l'abbaye de Sainte-Geneviève. On les trouve actuellement à la Bibliothèque impériale de Paris, au nombre de 122. Du Molinet les fit graver dans l'ouvrage suivant : *Cabinet*

de la Bibliothèque de Sainte-Geneviève; Paris, 1692, in-fol.

Nagler, Neues Allgemeines Künstler-Lexicon.

CAVIRÂDJA, poëte indien, auteur d'un ouvrage intitulé *Rághava-Pándavíya*. Ce poëme, dont chaque chant est composé sur un mètre différent, est d'une obscurité étudiée : l'intention de l'auteur a été de chanter, au gré de son lecteur, ou Râma, enfant de Raghou, ou Ardjouna, enfant de Poudou; et tout le poëme offre ainsi continuellement des phrases à double entente. On peut placer ce poëte dans le quatorzième siècle. Il est possible que *Cavirâdja* ne soit que le surnom de Viswanâtha. L... s.

Ward, *A view of the history, literature and mythology of the Indoos.*

CAVOIE (*Louis* D'OGER, marquis DE), officier français, né en 1640, mort le 3 février 1716. Il fut un des personnages les plus brillants de la cour de Louis XIV. Admirablement bien fait et d'une belle contenance, toujours recherché dans sa parure, aussi adroit que brave, il devint bientôt à la mode pour ses bonnes fortunes et ses aventures de duelliste. Cependant il ne tarda pas à faire un meilleur usage de sa rare intrépidité. En 1666 il prit du service comme volontaire dans l'armée navale des Hollandais contre l'Angleterre, et étonna Ruyter lui-même par le sang-froid avec lequel il alla couper les câbles de plusieurs chaloupes anglaises qui amenaient un brûlot droit sur le vaisseau amiral. Ce trait d'audace lui valut l'amitié de Turenne. Cavoie fit toutes les campagnes du règne de Louis XIV. Au passage du Rhin, il se signala par des prodiges de valeur; on le croyait au nombre des morts, lorsqu'on le vit tout à coup s'élancer à cheval dans le fleuve, arriver à la nage, et apporter la nouvelle du succès. Il épousa mademoiselle de Coëtlogon, qui était amoureuse folle de lui, mais pour laquelle il ne manifestait que de l'indifférence. Pour le décider au mariage, il fallut que Louis XIV intervînt et lui donnât la charge de grand-maréchal des logis de sa maison. Cependant l'avancement n'ayant pas répondu à ses espérances, à cause de l'inimitié dont le poursuivait Louvois, il se plaignit à Louis XIV, et demanda à quitter la cour. Le roi lui répondit en ces termes flatteurs : « Il y a trop longtemps que nous sommes ensemble pour nous séparer : je ne veux pas « que vous me quittiez; j'aurai soin de vos affaires. »

Cavoie était ami de Turenne et du maréchal de Luxembourg; il avait une haute réputation de loyauté et d'intégrité. Comme il protégeait les gens de lettres avec un peu d'affectation, et qu'il faisait grand bruit de sa liaison avec Racine, on l'accusait à la cour de prétentions littéraires. Louis XIV lui-même avait remarqué que Cavoie et Racine se promenaient toujours ensemble. Les voyant un jour passer sur la terrasse, il dit en souriant à ceux qui l'entouraient : « Cavoie croit devenir bel-esprit, et Ra« cine se croira bientôt un fin courtisan. »

Saint-Simon, *Mémoires*. — Le Bas, *Dict. encyc. de la France*.

CAVOLINI (*Philippe*), naturaliste italien, né à Naples, en 1756, mort dans la même ville, le 25 mars 1810. Il suivit d'abord la carrière du barreau, pour se conformer à la volonté de ses parents, et publia un ouvrage de droit sous le titre de *Progymnasma in veterum jurisconsultorum philosophiam*; Naples, 1779, in-8°. Après la mort de son père, il put se livrer sans contrainte à l'étude des sciences naturelles, et se retira au Pausilippe, dans une maison de campagne située près du rivage; là, entouré de livres et d'instruments, il s'appliqua à l'observation des zoophytes et des plantes marines. Il publia les résultats de ses recherches dans plusieurs mémoires, qui lui assurent une place distinguée parmi les savants du dix-huitième siècle. Sa vie studieuse et paisible fut troublée par l'invasion française en 1806. La villa de Cavolini fut dévastée, sa fortune détruite. Il fut dédommagé de ses pertes par la dignité de membre de l'Académie royale des sciences, et par la place de professeur d'histoire naturelle à l'université de Naples; mais il fut bientôt enlevé à l'enseignement et aux sciences par un cruel accident. Un jour qu'il se promenait sur mer à la recherche des zoophytes, les bateliers qui le conduisaient se prirent de querelle avec un soldat, qui, s'élançant sur la barque la fit chavirer. Retiré de l'eau et rapporté chez lui presque mourant, il fut pris de la fièvre typhoïde, et succomba au bout de quelques jours. Ses principaux ouvrages sont : *Riflessioni sulla memoria dell' abbate Raim. de Termeyer sopra la pulce acquajola*, dans la *Raccolta d'opuscoli scientifici*, t. I, p. 178; — *Riflessioni sulla generazione de' funghi*; ibid., t. I, p. 380; — *Memoria per servire alla storia del fico et della proficazione relativamente al regno di Napoli*; ibid., t. V, p. 219; — *Memorie per servire alla storia de' polipi marini*; Naples, 1785, in-4°; — *Nuove ricerche sulle gorgonie e sulle madrepore*; ibid., 1785, in-4°; — *Memoria sulla generazione dei pesci e dei granchi*; ibid., 1787, in-4°; l'auteur y confirma, entre autres, l'hermaphrodisme congénital du *serranus scriba*, déjà indiqué par Aristote; — un grand nombre de manuscrits, déposés en partie à l'Académie des sciences de Naples.

Dict. d'hist. naturelle, article Cavolini. — Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. III. — Th. Monticelli, *Éloge de Cavolini*; Naples, 1810, in-4°.

***CAVOUR** (*Camille*, comte DE), homme d'État sarde, naquit à Turin le 14 juillet 1809. Son père, créé comte par le roi Charles-Albert, lui avait laissé une fortune considérable, provenant de spéculations sur les grains. Aussi M. de Cavour trouva-t-il bien vite des partisans lorsqu'il fonda, de compagnie avec Balbo, *le Risorgimento*, où il s'était réservé la partie économique. Ses articles

sur le libre échange, extrêmement remarquables, le soin qu'il avait apporté surtout à les rendre attrayants à la lecture, firent porter sur le journaliste éminent l'attention générale, et le désignèrent bientôt aux suffrages des électeurs. M. de Cavour entra donc à la chambre des députés en 1849, et se rangea parmi les membres de l'opposition modérée. L'autorité de sa parole, l'étendue de ses connaissances, lui firent bientôt un parti puissant, et le roi crut, avec raison, satisfaire au vœu public en l'appelant au ministère de l'agriculture et du commerce, et en lui confiant bientôt, en outre, le portefeuille des finances. Ainsi que chacun s'y attendait, l'économiste devenu ministre essaya de faire adopter les principes du libre échange pour les conventions commerciales entre les différents États; mais une opposition très-vive se manifesta dans la chambre à ce sujet, et le projet avorta. M. de Cavour eut le mérite de ramener l'ordre et la régularité dans les finances de l'État, que les guerres du roi Charles-Albert avaient troublées et compromises. En 1852, un dissentiment s'étant élevé entre M. de Cavour et ses collègues, MM. d'Azeglio et de Foresta, le ministre des finances dut donner sa démission; mais bientôt la majorité de la chambre le fit rentrer aux affaires, où il remplaça M. d'Azeglio à la présidence du conseil. T. A. B.

Moniteur universel. — Le journal *Risorgimento.* — *Conversations-Lexikon.*

CAWTON (*Thomas*), théologien anglais, né à Colchester, en 1637, mort en 1677. On a de lui : *Dissertation on the hebrew language*; Utrecht, 1657, in-4°; — *The life of Th. Cawton*, 1662; c'est la vie de son père; — *Treatise on the divine Providence*, 1680. Cawton travailla à la *Bible polyglotte* de Walton et au *Dictionnaire* de Castell.

Rose, *New biographical dictionary.* — Wood, *Athenæ oxonienses.*

CAXES (*Patricio*), architecte et peintre italien, natif de Florence, vivait vers la fin du seizième siècle. Il passa jeune en Espagne, s'établit à Madrid, fut honoré de la confiance de Philippe II et de Philippe III, et peignit à fresque l'histoire de Joseph, dans une des galeries du Pardo. Il a traduit en espagnol le *Traité d'architecture* de Vignole, 1593, in-4°.

Quilliet, *Dict. des peintres espagnols.*

CAXES (*Eugène*), peintre espagnol, fils du précédent, né à Madrid, en 1577, mort en 1642. Il passa pour l'un des meilleurs maîtres de l'école espagnole, obtint en 1612 le titre de peintre du roi, et fut chargé de différents ouvrages pour les églises de Madrid. Ses dessins au crayon et à l'encre de Chine sont très-estimés des artistes.

Quilliet, *Dict. des peintres espagnols.*

CAXTON (*William*), célèbre typographe anglais, né vers 1412, mort en 1491. Tout ce que l'on connaît sur son enfance se réduit à un petit nombre de faits, qu'il a transmis lui-même. Malgré les troubles qui désolaient alors l'Angleterre, ses parents ne négligèrent pas son éducation. A dix-huit ans il entra comme apprenti chez Robert Large, mercier établi à Londres, et qui jouissait d'une considération telle qu'il fut appelé au poste éminent de lord-maire. Caxton se livra au même genre de commerce que son patron; il embrassait alors toutes sortes de marchandises de luxe, en y comprenant même des manuscrits. Choisi par la compagnie des merciers pour être son patron en Hollande et en Belgique, il s'acquitta avec une grande habileté de ce poste important; en 1464 il fut l'un des commissaires ou députés spéciaux envoyés par le roi d'Angleterre Édouard IV, auprès du duc de Bourgogne, afin de ratifier un traité de commerce. Il exerça à Bruges, alors centre du trafic des Pays-Bas, les fonctions de consul sous le titre de *maître et gouverneur des marchands de la nation anglaise*. Bruges était le séjour habituel de la cour du duc de Bourgogne, et Caxton eut un emploi dans la maison de Marguerite d'York, sœur d'Édouard IV et femme de Charles le Téméraire. Il y fit connaissance avec Raoul Le Fèvre, écrivain alors fort en renom, et il se passionna, comme tous ses contemporains, pour le *Recueil des histoires de Troye*, narration singulière, où les récits de l'antiquité, mêlés aux légendes les plus dénuées de fondement, se montrent sous la forme d'un roman de chevalerie. Caxton employa, ainsi qu'il le dit lui-même, et dans le but d'éviter l'oisiveté, quelques moments de loisir à traduire ce *Recueil*, travail qu'il discontinua, on ne sait pour quel motif, et qu'il reprit deux ans plus tard, à la demande de la duchesse de Bourgogne. Retardée par divers voyages, commencée à Bruges, continuée à Gand, terminée à Cologne, cette traduction ne fut achevée qu'en septembre 1471. La duchesse en accepta la dédicace, récompensa généreusement Caxton, et paraît avoir contribué aux frais de l'impression de l'ouvrage, qui parut en un volume in-folio, et qui a soulevé chez les bibliographes de longues et minutieuses discussions. Ce livre est le premier qui ait été imprimé en anglais, comme l'édition française avait été le premier livre imprimé en français; et ils offrent tous deux cette singularité, qu'ils ont été imprimés hors des pays auxquels ils étaient naturellement destinés. Poursuivant la carrière typographique et littéraire, qui paraît dès lors avoir été pleine d'attraits pour lui, Caxton fit encore plusieurs autres traductions anglaises durant son séjour en Flandre, et il en imprima une en 1474. C'est une traduction d'un livre français : *le Jeu des échecs moralisé*, d'après l'ouvrage latin de Jacques de Cerroles. Un seigneur anglais, le comte de Rivers, s'était rendu par mer d'Angleterre en Espagne en 1473, pour visiter Saint-Jacques de Compostelle, et il traduisit, afin de charmer les ennuis de la traversée, les *Dits moraux des philosophes*, recueil de sentences fort en réputation à cette époque. Caxton mit cette

traduction sous presse en 1477, à Londres, ville où il était revenu se fixer; et c'est le premier volume *daté* qui ait été imprimé en Angleterre. Protégé par Thomas Milling, évêque d'Hereford et abbé de Westminster, prélat d'une haute instruction, Caxton put établir ses ateliers dans l'abbaye de Westminster; et il y obtint la jouissance d'un local que la tradition fait encore connaître, et qui se trouve isolé des autres corps de logis. Ce fut dans cette studieuse retraite que Caxton passa ses dernières années; se livrant avec une activité infatigable à l'industrie qu'il avait importée dans la Grande-Bretagne. Il mourut à l'âge de quatre-vingts ans. Ses contemporains décernèrent à sa mémoire les plus grands éloges. Jaloux, comme il le dit lui-même, de répandre des livres capables d'instruire les ignorants dans la science et dans la vertu, Caxton s'était voué à faire passer dans la langue anglaise les livres qui jouissaient d'une haute estime. Pour se faire une idée de son activité, il faut considérer qu'en un an il traduisait plusieurs ouvrages formant chacun un épais in-folio; qu'en cinq mois il produisit un in-folio de plusieurs centaines de feuillets, dont chaque page, souvent divisée en deux colonnes et imprimée en caractères gothiques et serrés, contient beaucoup de matière. En somme, les ouvrages traduits et imprimés par Caxton sont au nombre de vingt-quatre; il y en a de plusieurs genres : romans de chevalerie, livres religieux, scientifiques et moraux; orateurs et poëtes anciens ou modernes, rien n'échappe à son zèle. Il publia vers 1475 *la Vie de Jason*, écrit dont Raoul Lefebvre lui avait encore fourni le sujet. *L'Histoire du roi Blanchardin et de la reine Eglantine*, roman chevaleresque d'après un poëme du douzième siècle, parut bientôt après : c'est un des plus rares parmi les volumes publiés par Caxton. *L'Histoire du noble chevalier Paris et de la belle Vienne* fut traduite et imprimée en 1485, ainsi que *la Vie de Charlemagne*, récit plus romanesque qu'historique, et que Caxton emprunta à la traduction française du *Miroir historial* de Vincent de Beauvais. Il avait mis au jour en 1481 l'*Histoire de Godefroy de Bouillon* : inquiet des progrès des Turcs, qui menaçaient l'Italie, il avait pour but « d'exhorter tous « les princes chrétiens, les lords, les barons, les « chevaliers, les marchands et jusqu'aux sim- « ples habitants de l'Angleterre à imiter l'exem- « ple de Godefroy de Bouillon et de ses compa- « gnons ». L'un des écrits les plus goûtés et les plus répandus du moyen âge, *la Légende dorée*, 1483, n'est pas une simple traduction du fameux ouvrage de Jacques de Voragine, mais un livre modifié selon les goûts et les idées du catholicisme anglais avant la réforme. Le comte d'Arundel, qui désirait beaucoup voir compléter ce travail, promit à Caxton pour récompense un daim en été et un autre en hiver. Nous citerons encore : *le Pèlerinage de l'âme*, 1482 ; — *le Doctrinal de sagesse*, 1489; — *le Chevalier de la Tour*, 1483 (c'est un recueil de préceptes moraux); — *l'Art et science de bien mourir*, 1492; — *l'Image du monde*, espèce d'encyclopédie composée primitivement sur le onzième siècle et mise progressivement au niveau des connaissances du temps. On doit de plus à Caxton des traductions de *la Consolation* de Boèce, des traités de Cicéron sur *la Vieillesse* et sur *l'Amitié*, des *Métamorphoses* d'Ovide, de *l'Énéide* de Virgile, des *Fables* d'Ésope. Il fit passer en anglais *le Curial* d'Alain Chartier, ainsi que le fameux *Roman du Renard*. En 1480 il mit au jour une *Chronique d'Angleterre*, dont il n'était pas l'auteur, mais dont il rajeunit le langage. Il disposa également de ses presses pour faire paraître des ouvrages d'auteurs alors célèbres, tels que *la Confession de l'amant*, par J. Gower, et deux éditions du *Pèlerinage à Canterbury*, de Chaucer. Nous laissons de côté quelques compositions mystiques, quelques livres de peu d'étendue; nous en avons dit assez pour montrer que Caxton mérite une place distinguée dans le groupe des imprimeurs illustres qui ont été des modèles de zèle éclairé et de noble activité. Venu plus tard, il se fût montré l'émule des Aldes et des Estiennes.

Comme typographe, Caxton est digne d'éloge : ses textes sont corrects; il les revoyait avec une attention soutenue; l'impression achevée, il corrigeait à l'encre rouge sur chaque exemplaire les fautes qui avaient échappé à sa vigilance. Les imprimeurs de nos jours en font-ils autant? Caxton employa exclusivement un caractère gothique qui est peu régulier, et ses impressions sont loin d'égaler celles des imprimeurs de Paris à la même époque. Il avait donné une impulsion qui ne resta point stérile. Dès 1480 Jean Letton, qu'on croit avoir été un de ses ouvriers, et en 1481 Guillaume de Malines, exerçaient à Londres la typographie. D'autres ateliers ne tardèrent pas à s'ouvrir; cependant le chiffre total des impressions du quinzième siècle datées et attribuées à Londres et à Westminster ne dépasse pas deux cents. Plusieurs villes de France du second ordre sont plus riches. Les volumes imprimés par Caxton sont excessivement rares, même en Angleterre; lorsqu'ils se rencontrent, il leur manque presque toujours le titre ou un certain nombre de feuillets. Les bibliophiles les payent des prix excessifs; il suffira d'en citer deux exemples : *le Miroir du monde*, adjugé à 350 livres sterling à la vente des livres du duc de Roxburgh en 1812, et *le Recueil des histoires de Troye*, 1060 liv. sterling (plus de 25,000 francs), à la même vente. Lord Spencer, mort en 1824, n'avait épargné ni peines ni dépenses pour réunir dans sa magnifique bibliothèque tous les Caxton qu'il avait pu découvrir : il en possédait plusieurs qui ne se trouvaient que chez lui; mais il n'avait point réussi à obtenir les vingt-quatre ouvrages

qu'il ambitionnait, et il fut obligé parfois de s'en tenir à des exemplaires où manquaient quelques feuillets. Les éditions de Carton sont très-peu répandues hors de l'Angleterre; la bibliothèque impériale de Vienne, la plus riche sous ce rapport, n'en possède que cinq. G. Brunet.

Lewis, *Life of Caxton*; London, 1738, in-8°. — Knight (Charles), *Will. Caxton, a biography*, London, 1844. — Dibdin, *Typographical antiquities*, 1810-1819, t. I et II, et *Bibliotheca Spenceriana*, t. IV. — Lowndes, *Bibliographer's Manual*, t. I, p. 370. — Temperley, *Encyclopædia of literary anecdotes*. — Leroux de Lincy, *Revue britannique*, mars 1844. — A. F. Didot, *Essai sur la Typographie*, Paris, 1851, p. 676-682. — Auguste Bernard, *Origine et débuts de l'imprimerie en Europe*, t. II, chap. 3 et 4.

CAYET (*Pierre-Victor-Palma*), polygraphe français, né en 1525, à Montrichard, en Touraine, mort le 10 mars 1610. Élève et ami de Ramus, il embrassa avec lui la réforme; et après avoir étudié la théologie à Genève, il fut nommé pasteur dans un village du Poitou. Catherine de Bourbon le fit son prédicateur, et l'emmena à Paris lors de l'entrée de Henri IV. Mais là le cardinal Duperron, par ses conseils, par ses promesses, par une argumentation victorieuse peut-être, arracha à Cayet l'engagement de rentrer dans le sein de l'Église catholique. Les calvinistes, qui se doutaient du dessein de Cayet, le citèrent à comparaître dans un synode, pour y répondre à diverses inculpations. Cayet ne parut pas, et fut déposé. Cet événement le décida tout à fait, et il fit son abjuration le 9 novembre 1595. L'année suivante il fut nommé professeur d'hébreu au collége de Navarre. En 1600 il fut ordonné prêtre, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. La mémoire de Cayet dut naturellement subir de la part des protestants les plus rudes attaques; Bayle lui-même ne le ménage pas. Mais on sait combien l'esprit de secte est porté à l'injustice, et combien les partis sont prompts à jeter à la tête de leurs adversaires les accusations de corruption, de mauvaises mœurs, d'infamie.

Les imputations auxquelles Cayet fut en butte étaient d'autant plus invraisemblables qu'elles étaient excessives. On disait qu'il s'adonnait à la magie, à la recherche de la pierre philosophale; et selon Tronchin, professeur de théologie à Genève, il fit alliance avec le diable, sous le nom de Terrier, à la condition d'être mis en état par le prince des ténèbres de battre tous ses adversaires en théologie. « Ce contrat, signé de sang, fut trouvé après sa mort, et a esté veu par plusieurs des gens du roi. » Ce qui était plus grave, mais ce qui, en dehors du récit de d'Aubigné, n'a jamais été parfaitement établi, c'est que Cayet aurait présenté au parlement un mémoire tendant au maintien des maisons de prostitution. On peut voir dans Bayle les termes, tout à fait graveleux, dans lesquels d'Aubigné fait allusion à ce prétendu écrit de Cayet. L'Estoile, qui s'est fait raconter les derniers moments de ce chroniqueur, résume assez naïvement, et dans le style du temps, toutes les absurdités dont on a chargé la mémoire du protestant converti : « Ce jour, dit-il (11 mars 1610), fut enterré, dans l'église Saint-Victor-lès-Paris, nostre maistre Victor Cayet, bon docteur et docte, mais un peu douteux, confus et brouillé en sa théologie; grand alquemiste et souffleur, comme il paraissoit à ses habits et à sa mule, qui en mangeoit souvent des oublies. On disoit aussi qu'il estudioit à la nécromancie, et que s'il eust pu atteindre à la perfection de ce bel art, après lequel il suoit et travailloit beaucoup, c'estoit la couronne de sa vie, car le diable l'eust emporté. » Après ce préambule, L'Estoile raconte, d'après l'ami de Cayet, « que ce bon docteur estant fort malade et près de sa fin, comme ceux qui l'assistoient virent qu'il n'y songeoit point et ne parloit de Dieu et de sa mère, prièrent de lui vouloir dire le danger où il estoit, afin qu'il se préparast pour penser à sa conscience ». Ce médecin s'étant excusé de cette mission, un autre fut plus hardi, et s'en trouva assez mal « à quoy aiant respondu fort rudement et en colère et demandé de quoy il se mesloit, lui dit qu'il sçavoit bien ce qu'il avoit à faire, qu'il n'en estoit pas là, et qu'on le laissast en repos sans lui en rompre davantage la teste et renvoïa mon homme de ceste façon ». Les docteurs de Navarre « estant entrés en quelque défiance de lui, à cause de sa première profession, » revinrent à la charge. Leur émissaire « se voïant rebuté de lui, et qu'il n'avoit pas grande envie d'y entendre, après ceste menace (d'avoir son corps jeté à la voirie), lui parlant toujours de recevoir Nostre Seigneur, nostre maistre Cayet lui va demander : « Et où est-il Notre Seigneur ? » — Il n'est pas ici, lui répondit l'autre, mais on vous l'apportera, et l'on vous le fera venir. — Allez-le donc querir, dit Cayet, et me le faites venir. » — Et après avoir demandé son pourpoint et ses chausses, se leva du lit; et comme il le vit entrer, se mist à genoux, disant : *Domine in te speravi; non confundar in æternum. Miserere mei, Deus; miserere mei!* Puis s'étant fait recoucher, le receut dans son lit, sans vouloir escouter ne permettre que l'autre qui le communioit lui fist aucune exhortation comme on a accoustumé de faire, disant que c'estoit assez, et qu'il se contentast; qu'il sçavoit mieux que lui ce qu'il falloit faire. Finalement lui aïant esté apportée l'extrême unction, unction qu'il n'avoit point envie d'avoir; après qu'on lui en eust oint l'estomach, comme on voulut venir aux pieds : « Eh quoy! dit-il, n'est-ce point tantost assés greasé? Depêchés-vous, je vous prie, et me laissés reposer. » Et aussitôt qu'ils eurent achevé, prenant sa couverture et s'enveloppant et cachant tout dedans, « ne voulust plus ouïr ni parler à personne, ni à prestre ni à clerc, jusques à ce qu'à quelque temps de là on le trouva là dessous mort et expiré. » L'Estoile termine par ce renseignement, que « l'abbé de Saint-Victor permit bien qu'on donnast à Cayet la sépulture dans son église; mais qu'il déclara ensuite qu'il n'eust jamais fait

cette concession, s'il avoit été informé plus tost des dernières dispositions où se trouvoit le défunt. » Tout ce qui précède semble prouver que Cayet ne fut ainsi tourmenté de tous côtés que parce qu'il blessoit les croyances de ses contemporains. La manière dont il entre en matière dans ses mémoires en est déjà une preuve. « Toutes les guerres civiles, dit-il, advenues en France depuis l'an 1560, qui commencèrent à Amboise, ont esté entreprises, tant par les catholiques que par ceux de la religion prétendue réformée (qui furent deshors appelez huguenots), sur ces beaux et spècieux prétextes de la manutention de la religion et pour le bien public. » On ne pouvait mieux rappeler le programme des partis à toutes les époques.

Les ouvrages de Cayet sont nombreux. Nous ne citerons que les principaux : *Paradigmata de quatuor linguis orientalibus præcipuis, arabica, armena, syra, æthiopica*; Paris, 1596, in-4°; — *De sepultura et jure sepulchri*; 1597, in-8°; — *Sommaire description de la guerre de Hongrie et de Transylvanie, de ce qui est advenu depuis l'automne de l'an* 1597 *jusqu'au printemps de* 1598, *entre les Turcs et les chrétiens*, traduit de l'allemand; Paris, 1598, in-8°; — *Appendix ad Chronologiam Gilb. Genebrardi*; ibid., 1600, in-8°; — *Jubilé mosaïque de cinquante quatrains sur l'heureuse bienvenue de Marie de Médicis, reine de France*; ibid., 1601, in-8°; — *Liber P. Abraham Pertisol, compendium viarum sæculi, id est mundi, lat. et hebr. versus*; ibid., 1601, in-12; — *L'Heptaméron de la Navarride, ou histoire entière du royaume de Navarre*, traduit de l'espagnol en vers français; ibid., 1602, in-12; — *La Fournaise et le Four de réverbère pour évaporer les prétendues eaux de Siloé, et pour corroborer le purgatoire contre les hérésies, calomnies, faussetés et cavillations ineptes du prétendu ministre Dumoulin*; ibid., 1603, in-8°. C'est une réponse à un factum du ministre Dumoulin; — *Histoire prodigieuse et lamentable du docteur Faust, grand magicien*, traduit de l'allemand; ibid., 1603, in-12; — *Chronologie septennaire, ou Histoire de la paix entre les rois de France et d'Espagne depuis* 1598 *à* 1604; ibid., 1605, in-8°; — *Histoire véritable comment l'âme de l'empereur Trajan a été délivrée des tourments de l'enfer par les prières de saint Grégoire le Grand*, traduite du latin d'Alphonse Ciaconius; ibid., 1607, in-8°; — *Chronologie novennaire, ou Histoire de la guerre sous Henri IV, depuis* 1589 *à* 1598 : ibid., 1608, 3 vol. in-8°.

Niceron, *Mémoires*, t. XXXV. — *Discours funèbre sur la mort de Cayet*, 1610, in-8°. — Bayle, *Dict. hist.* — Colomiès, *Gallia orientalis*. — David Clément, *Bibliothèque curieuse*, t. VI, p. 478. — Artigny, *Mémoires*, t. V, p. 135. — L'Estoile, *Mémoires et Journal*.

CAYLA (*P.*), homme politique français, natif de Fages, près Figeac (Lot), vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Reçu avocat au parlement de Toulouse quelques années avant la révolution, il accueillit ses principes avec le plus grand enthousiasme. En 1792, élu représentant du peuple à la Convention, il siégea parmi les montagnards, et contribua à faire adopter dans son département plusieurs mesures rigoureuses. Lors du procès de Louis XVI, il était absent, par indiposition, et vota le lendemain contre l'appel au peuple et le sursis. Nommé par la Convention président du tribunal de Cahors, il demeura fidèle à ses opinions exaltées, et présida en 1795 une assemblée électorale scissionnaire, qui fut bientôt dissoute par un décret du Conseil des Anciens. C. Cayla mourut quelque temps après.

H. C.

Monit. univ. — *Petite Biog. conv.*

CAYLUS (*Daniel-Charles-Gabriel de* PESTELS, DE LÉVIS, DE TUBIÈRES, DE), prélat français, né à Paris, le 20 avril 1669, mort à Rennes, le 3 avril 1754. Après avoir été reçu docteur en Sorbonne, il fut nommé, sous les auspices de madame de Maintenon, l'un des aumôniers du roi, devint grand-vicaire du cardinal de Noailles, et obtint en 1704 l'évêché d'Auxerre. C'est dans cette dernière ville que pendant le rigoureux hiver de 1709 il signala sa charité pour les pauvres. L'un des opposants à la bulle *Unigenitus*, il refusa d'accéder à l'accommodement de 1720, et fut l'un des douze évêques qui protestèrent contre la déposition de Soanen et contre la déclaration de 1730. Les ouvrages de ce prélat ont été réunis en 10 vol. in-12, qui parurent de 1750 à 1752.

Dettey, *Vie de M. de Caylus*. — *Nouvelles ecclésiastiques du* 26 *juin et du* 14 *août* 1766.

CAYLUS (*Marthe-Marguerite* DE VILLETTE, DE MURÇAY, marquise DE), née dans le Poitou, en 1673, morte le 15 avril 1729. Elle descendait du célèbre Théodore Agrippa d'Aubigné, dont son grand-père avait épousé la fille, et madame de Maintenon était sa tante à la mode de Bretagne. Madame de Maintenon s'étant mise en devoir de convertir sa propre famille, la jeune Murçay fut enlevée pendant que son père, zélé protestant, était en mer. Elle raconte elle-même, en termes piquants, comment on procéda à son abjuration. « A peine, dit-elle, ma mère fut partie de Niort, que ma tante, accoutumée de changer de religion, et qui venait de se convertir pour la seconde ou la troisième fois, partit de son côté et m'emmena à Paris. » Sur la route se rencontrèrent d'autres jeunes filles d'un âge plus fait, et que Mme de Maintenon voulait aussi convertir; mais elles se montrèrent aussi étonnées qu'affligées de voir leur jeune compagne emmenée sans défense. Pour moi, contente d'aller, ajoute Mme de Caylus, sans savoir où l'on me menait, je ne l'étais (affligée ou étonnée) de rien. Nous arrivâmes ensemble à Paris, où Mme de Maintenon vint aussitôt me chercher, et m'emmena seule à Saint-Germain. Je pleurai d'abord beaucoup; mais je trouvai le lendemain la messe du roi si belle que je consentis à me faire

catholique à condition que je l'entendrais tous les jours et qu'on me garantirait du fouet. C'est là toute la controverse qu'on employa, et la seule abjuration que je fis. » Comme on voit, le récit est peu sérieux. A cet âge et dans de telles circonstances la conversion ne pouvait pas l'être davantage. Élevée par madame de Maintenon, la jeune convertie fut mariée à treize ans, en 1686, et assez mal, parce que sa tante voulait faire acte de modestie. M. de Caylus n'était pas digne de sa femme. Il mourut en novembre 1704, sur les frontières de Flandre. On l'obligeait à tenir garnison l'hiver pour qu'il n'approchât ni de la cour ni de sa femme, et cet homme, blasé, hébété depuis plusieurs années de vin et d'eau-de-vie, dit Saint-Simon, ne demandait pas mieux, pourvu qu'il fût toujours ivre.

Quant à madame de Caylus, les écrivains du temps n'ont que des éloges à lui donner, et le plus sévère de tous, Saint-Simon, va jusqu'à l'enthousiasme. « Jamais, dit-il, un visage si spirituel, si touchant, si parlant, jamais une franchise pareille, jamais tant de grâce ni plus d'esprit, jamais tant de gaieté ni d'amusement, jamais de créature plus séduisante. »

Un de nos biographes et critiques contemporains qui se complait dans ces études de femmes, M. Sainte-Beuve, renchérit presque sur ce concert universel. « Les portraits, dit-il, qu'on a d'elle dans sa jeunesse répondent à l'idée qu'ont donnée de sa beauté Saint-Simon, l'abbé de Choisy et Mme de Coulanges. Soit en habit du matin, soit en habit de cour, ou en habit d'hiver, elle y paraît fine, mince, grande, noble, élégante et jolie, d'une taille élevée et qui a tout à fait grand air; une figure un peu ronde, une figure d'ange et où la douceur s'allie à la malice, une bouche fine où la raillerie se joue aisément, de beaux yeux où éclatent l'agrément et l'esprit : en tout, la grâce et la distinction même. Que dirai-je encore? Cette figure-là n'a qu'à choisir, elle sera tour à tour, et à volonté, Esther ou Climène. » Esther est ici une allusion à ce que Mme de Caylus raconte elle-même de la part qu'elle eut à la représentation de la tragédie de ce nom. Ce fut pour elle que Racine, charmé de sa mémoire, de sa déclamation, écrivit le prologue de *la Piété*. Elle joua successivement les autres rôles. « Toutes les Champmêlé du monde, dit l'abbé de Choisy, n'avaient point ces tons ravissants qu'elle laissait échapper en déclamant. » Et Voltaire, qui put l'entendre, assure qu'elle avait conservé la tradition de l'illustre auteur d'*Esther*. Madame de Caylus, appréciée ainsi de tout le monde, à l'exception de son mari, dont cependant elle eut le bon goût de passer sous silence les torts, se lia étroitement avec la duchesse de Bourbon, fille légitimée du roi et de Mme de Montespan, malgré les remontrances de Mme de Maintenon; et dans cette intimité elle exerça son penchant à la raillerie assez imprudemment pour qu'elle reçût l'ordre de quitter la cour. Elle se résigna facilement à cet exil, puisqu'elle s'écria : « On [s'en]nuie si fort dans ce pays-ci, que c'est être [...] que d'y vivre. » Revenue à la cour, elle d[ut se] retirer une seconde fois, par suite de ses rel[ations] avec le duc de Villeroy. Elle vint alors à Par[is, et] suivant Saint-Simon, elle voua quelque [temps] son existence au repentir et aux bonnes œu[vres]. Revenue une troisième fois, le 10 févrie[r] elle reprit toutes ses habitudes, même s[es re]lations galantes, et d'abord celle du duc d[e Vil]leroy. A la mort de madame de Mainten[on, le] duc s'installa chez Mme de Caylus : « Il ne b[ougeait] plus de chez elle, dit Saint-Simon dans s[on lan]gage incisif, et y soupait tous les soirs en [...] de *la case*, jusqu'à sa mort, dont il pensa [mou]rir de douleur, quoique quelquefois l'[un et] l'autre. » Mme de Caylus a laissé des *Sou[venirs]* édités pour la première fois par Voltaire [, Ge]nève, 1770, sous la rubrique d'Amst[erdam], puis imprimés à Paris par Auger, 1804, i[n-8° et] in-12; enfin, en 1806, par M. Renouard. [Ils font] aussi partie de la *Collection des Mémoir[es pour] servir à l'histoire de France* de Michaud e[t Pou]joulat. Le premier et le plus illustre édit[eur des] *Souvenirs*, Voltaire, les apprécie d'un co[up d'œil] et avec justesse : « Tout ce que raconte m[adame] la marquise de Caylus, dit-il, est vrai. O[n y voit] une femme qui parle avec candeur. Ses *So[uvenirs]* serviront surtout à faire oublier cette f[oule de] misérables écrits sur la cour de Louis XI[V, dont] l'Europe a été inondée par des auteurs [faméli]ques, qui n'avaient jamais connu ni cette [cour ni] Paris. » On peut ajouter que cette cande[ur n'ex]clut pas une observation pleine de fines[se fémi]nine, et qui atteint plus rapidement la vé[rité que] de graves recueils. V. [...]

Voltaire, *Souvenirs de madame de Caylus* — é[d.] Robert, 1770. — Sainte-Beuve, *Causeries du lund[i]*. — *Mémoires de l'abbé de Choisy*, dans la *Collec[tion des] Mémoires* de Michaud et Poujolat.

CAYLUS (*Anne-Claude-Philippe* [de Tu]bières, de Grimoard, de Pestels, de [Lévis,] comte de), archéologue français, né à P[aris le] 31 octobre 1692; mort le 5 septembre 17[65. Fils] de l'ingénieux auteur des *Souvenirs*, [issu] d'une famille illustre, il fut, comme [presque] tous les jeunes nobles de ce temps, desti[né à l'é]tat militaire, et fit ses premières armes a[vec dis]tinction dans la guerre de la succession [d'Espa]gne. Mais rendu à ses foyers par la paix [de Ra]stadt, le jeune comte put se livrer entièr[ement à] son goût prononcé pour les arts, le satis[faire et] l'augmenter par différents voyages entrep[ris pour] son instruction. Ainsi, après avoir visité [l'Italie,] dont il admira les chefs-d'œuvre avec tr[ansport,] il partit pour le Levant, à la suite de l'am[bassa]deur de France près de la Porte Othoma[ne. Fai]sant quelques jours à Smyrne, il profita d[e ce sé]jour pour explorer les ruines d'Éphèse e[t celles] de Colophon, connues alors de si peu [d'Euro]péens. La troupe d'un chef de brigands [nommé] Caracaïali infestait cette contrée et re[ndait ce] pèlerinage dangereux : Caylus imagina d[...]

ser au succès de son entreprise. Moyennant somme convenue, qu'ils ne devaient toucher son retour, il se remit entre les mains de de ces bandits, qui lui servirent de guides, tà loisir contenter sa curiosité scientifique. tard il visita aussi, toujours dirigé par le motif, l'Angleterre et quelques parties Allemagne. Devenu ensuite plus sédentaire, de Caylus, fixé dans la capitale, tourna son activité sur la composition d'un grand d'ouvrages, où il déploya les vastes sances qu'il avait acquises. Le plus re-able est son *Recueil d'antiquités égyp-, étrusques, grecques, romaines et gau-*; Paris, 1752-1767, 7 vol. in-4°, dont le ne parut que deux ans après sa mort. Ce à son goût et à ses soins éclairés que la publication du magnifique ouvrage la description des pierres gravées du du roi, dont il fit faire les dessins par Bouchardon; et il prit une grande de celle du *Recueil de peintures antiques à Rome; imitées fidèlement d'après coloriés par Pietre Sante-Bartoli dessinateurs* (publié par Caylus, Ma-, Barthélemy et Rive; Paris, 1783-1787, gr. in-fol. avec 60 planches). Lui-même il avec succès les arts du dessin et de la gra-. L'Académie des inscriptions et belles-lettres applaudir de l'avoir admis (1742) dans son jamais elle n'avait eu un membre plus labo-; et quarante-cinq mémoires ou dissertations le contingent de Caylus dans le recueil des de cette compagnie. Depuis 1731 il était de l'Académie royale de peinture et de re. Il grava beaucoup à l'eau-forte, renou- peinture encaustique, trouva ou retrouva moyens d'incorporer les couleurs dans le, et publia d'utiles ouvrages sur les arts. mans, des contes, d'ingénieuses bagatelles, la collection a été imprimée en 1787 sous d'*Œuvres badines*, 12 vol. in-8°, ser- de délassement au savant académicien, trouvait encore le temps d'entretenir une pondance étendue avec beaucoup d'hom- et d'artistes de divers pays.

fut un généreux protecteur pour les, et il fit également un noble usage de par la fondation de plusieurs prix aux progrès des sciences et des arts. Il rendit un plus grand service encore en con- beaucoup, par son exemple, à détruire préjugé qui semblait interdire à la élevée l'étude et l'instruction. Un peu de dans le caractère, et jusque dans son, fut le seul défaut qu'on eût à lui re-. L'envie n'y manqua pas, et on en consigna marque dans une épitaphe épigrammatique. peut reprocher au comte de Caylus, dit judicieux critique, de n'avoir pas toujours montré la vérité, qu'il cherchait de bonne foi, avoir pas toujours mis dans ses recherches toute la profondeur désirable, on ne peut lui refuser le mérite d'avoir été très-utile aux arts, non-seulement par ses talents, mais encore par son rang et sa fortune, en multipliant, par son exemple, le nombre des amateurs de la haute société. » [*Enc. des g. du m.*]

Le Beau, *Éloges de Caylus*; dans les *Mém. de l'Acad. des inscriptions et belles-lettres* (avril 1766). — Serieys, *Souvenirs du comte de Caylus*; Paris, 1805, in-8°.

CAYOT (*Augustin*), sculpteur français, naquit à Paris, en 1667, et mourut en 1722. Après avoir étudié la peinture à l'école de Jouvenet, il se livra à la sculpture, et entra dans l'atelier de Le Hongre. Il obtint deux années de suite le grand prix de sculpture, en 1695 et en 1696 : la première année, sur le sujet des *Bergers montrant Rachel à Jacob*; la seconde, sur celui de *Joseph expliquant les songes de Pharaon*. Après avoir séjourné en Italie le temps ordinaire, Cayot revint à Paris, et fut forcé d'y travailler pour Van Clève : il aida ce célèbre sculpteur pendant quatorze ans. Cependant son talent le fit recevoir à l'Académie en 1711, et en 1720 il fut nommé adjoint et professeur. Il mourut en 1722. Cet artiste fut l'un de nos bons sculpteurs de second ordre. Les *Deux anges* du maître-autel de Notre-Dame de Paris sont de lui, ainsi qu'une *Nymphe de Diane*, aux Tuileries, et une *Didon abandonnée*, qui fut son morceau de réception à l'Académie.

Nagler, *Neues Allg. Künstler-Lexicon*. — D'Argenville, *Vies des fameux sculpteurs*. — Le Bas, *Dict. encyclopédique de la France*.

* **CAYOT-DÉLANDRE** (*François - Marie*), historien et archéologue français, né le 13 mars 1796, à Rennes (Ille-et-Vilaine), mort à Vannes (Morbihan), le 7 septembre 1848. Il était encore fort jeune lorsqu'il fut nommé chef des bureaux de la direction des contributions directes, emploi qu'il conserva jusqu'à sa mort. Ses moments de loisir furent consacrés à des travaux historiques. On a de lui : *Tableau abrégé de l'histoire de France, depuis le commencement de la monarchie jusqu'à l'avénement de Louis-Philippe, roi des Français, dédié au général Lafayette*; Rennes (Molliex), et Paris, 1832. 1833, 2 vol. in-8°; — une série de documents sur l'histoire, la géographie et l'archéologie des diverses localités du Morbihan, dans le recueil intitulé : *Annuaire statistique, historique et administratif du Morbihan*, Vannes, 1833-1846, 13 vol. in-18. Ces annuaires contenaient en germe l'ouvrage dans lequel Cayot-Délandre a condensé ses études archéologiques, et qu'il a publié sous ce titre : *Le Morbihan, son histoire et ses monuments*, Vannes, A. Canderan, 1847, in-8°, avec un atlas de 20 pl. in-4° lithog. On y trouve la description d'environ 800 camps ou enceintes gallo-romaines, l'indication d'un grand nombre de voies romaines et de monuments druidiques, ainsi que l'histoire des principaux monuments des villes du Morbihan, des anciens châteaux, etc. P. L.

CAYOU-MARATH *Voy.* KAYOU-MARATH.

* **CAYTAN** (*Louis-Albert*), écrivain belge, né à Roulers, en 1742; mort en 1813. En 1774 il était curé de la paroisse de Notre-Dame à Bruges, en 1790 chanoine de la même ville et censeur de livres. Puis il devint un des trois secrétaires du vicariat général de l'évêché de Bruges, et fut associé au vicariat en 1798. Il resta vicaire général jusqu'en 1802, date de la réunion des deux diocèses de Gand et de Bruges. Les dernières années du dix-huitième siècle trouvèrent Caytan ferme et énergique au milieu des agitations résultant de la révolution française. La ville de Bruges, frappée d'une contribution de quatre millions, dont deux à prélever sur les biens du clergé, avait dû fournir des otages. Caytan fut du nombre, et eut à supporter en cette qualité à Lille une détention d'un an, à dater du 21 janvier 1795. Plus tard il refusa de prêter le serment de haine à la royauté, imposé aux prêtres par la loi du 19 fructidor an V, et se cacha pendant quelque temps. Découvert le 9 juillet 1799, on lui donna le séminaire pour prison; il en sortit en 1800. L'esprit indépendant de Caytan lui valut des persécutions jusqu'à sa mort; il refusa de chanter le *Domine salvum*, aussitôt qu'il eut connaissance de l'excommunication lancée par le pape Pie VII contre Napoléon. Pour ce motif il fut arrêté le 3 février 1812, et conduit à l'hospice des aliénés. C'est dans cet établissement qu'il mourut, sans qu'on voulût laisser pénétrer auprès de lui aucune personne autre que son confesseur.

Dans cette vie si pleine d'agitation Caytan avait su trouver la tranquillité d'esprit nécessaire pour composer et publier plusieurs ouvrages de piété et d'histoire. Paralysé du côté droit à la suite d'une attaque d'apoplexie, il s'exerça à écrire de la main gauche, et acquit la même habileté que de la main droite. On a encore de lui divers manuscrits. S.

Biographie de la Flandre occidentale.

* **CAYX** (*Remi-Jean-Baptiste-Charles*), historien français, actuellement recteur de l'Académie départementale de la Seine. Né à Cahors (Lot), le 5 juillet 1795; élève de l'École normale en novembre 1812, attaché en 1815 à la bibliothèque de l'Arsenal, chargé en 1818 par M. Royer-Collard d'une partie de l'enseignement historique au lycée Charlemagne, à la création des chaires d'histoire, puis professeur titulaire au même lycée, M. Cayx fut, en mai 1837, promu par M. de Salvandy, alors ministre, aux fonctions d'inspecteur de l'Académie de Paris. Pendant le semestre d'été de cette même année il suppléa M. Letronne dans la chaire d'histoire ancienne au Collége de France. A la fin de la session parlementaire de 1840, il fut nommé député par l'arrondissement de Cahors (*extra muros*), et fit partie de la chambre jusqu'en 1846. Dans le cours de sa vie politique, M. Cayx fut attaché chaque année à plusieurs commissions importantes, où il eut occasion de défendre les intérêts des lettres et ceux du corps enseignant. Il prit part, entre autres travaux, à ceux des commissions chargées de l'examen des projets de loi relatifs à la propriété littéraire et aux pensions civiles. En 1842, M. Cayx, qui avait été à la Bibliothèque de l'Arsenal le collaborateur de MM. Saint-Martin, Alexandre Duval et Charles Nodier, avait été élevé par M. Villemain, alors ministre de l'instruction publique, aux fonctions d'administrateur de ce bel établissement; et c'est sous sa direction que furent entrepris et accomplis les travaux qui ont agrandi cette bibliothèque et l'ont si utilement appropriée à sa destination. Depuis 1837 M. Cayx occupait dans le corps universitaire le rang d'inspecteur de l'académie de Paris. En 1845, sous le second ministère de M. de Salvandy, il fut nommé inspecteur général des études, fonctions dont il conserve encore aujourd'hui le titre honorifique. En septembre 1850, lors de la mise en vigueur de la loi du 15 mars précédent, qui vint modifier profondément la constitution universitaire et changer les circonscriptions académiques, M. Cayx se vit nommé par le prince-président, et sur la proposition de M. de Parieu, alors ministre de l'instruction publique, aux fonctions de recteur de l'académie départementale de la Seine, qu'il occupe encore aujourd'hui. — M. Cayx est auteur des ouvrages suivants : *Récits d'histoire ancienne*, in-8°, publié en 1823, avec la collaboration de M. Poirson, et approuvé par le conseil de l'instruction publique pour l'enseignement des colléges. Cet ouvrage a eu dix éditions; — *Histoire de France pendant le moyen-âge*, in-8°. Ce livre, publié en 1835, a eu trois éditions, et a valu à son auteur quelques mots flatteurs insérés par M. Daunou dans le *Journal des Savants;* — *Histoire de l'Empire Romain depuis la bataille d'Actium jusqu'à la chute de l'empire d'Occident;* 2 vol. in-8°, 1828 et 1837. Indépendamment de ces ouvrages, M. Cayx a publié diverses notices historiques. C'est lui qui a annoté les *Mémoires du maréchal de Villars*, qui font partie de la *Collection des Mémoires* de MM. Pétitot et de Montmerqué. Il les a fait précéder d'une notice de quelque étendue sur le maréchal de Villars et sur le règne de Louis XIV. M. Cayx a été l'un des collaborateurs du *Plutarque Français*. On lui doit encore deux dissertations sur le parallèle de l'histoire ancienne et de l'histoire moderne, insérées en 1827 dans le *Journal de l'instruction publique*.

C. MALLET.

Moniteur. — Journal de l'instruction publique. — la France littéraire, par Quérard.

CAZALÈS (*Jacques-Antoine-Marie* DE), membre de la première Assemblée constituante et célèbre orateur politique, né le 1er février 1758, à Grenade-sur-Garonne (Haute-Garonne), mort à Engalin (Gers), le 24 novembre 1805. Son père, M. de Cazalès, était conseiller au parlement de

oulouse, et sa mère, N. de Maury, fille d'un
evalier de Saint-Louis. Sa famille, originaire
Rouergue, quitta ce pays à la suite des guer-
de religion, et vint s'établir en Languedoc.
le prétendait être d'ancienne noblesse; mais
preuves en ayant été perdues, l'un des chefs
cette famille se fit élire sous Louis XIV ca-
oul de Toulouse, dignité qui conférait la no-
sse à ceux qui ne la possédaient pas ou aux-
ls elle était contestée. Jacques Cazalès reçut
e éducation fort négligée et très-incomplète,
dès l'âge de quinze ans il entra au service, où,
me tous les gentilshommes de son temps il
livra aux plaisirs et aux exercices militaires.
it bientôt par un travail personnel opiniâtre,
u'il prolongeait fort avant dans la nuit, récu-
r les années perdues. Il passa quelque temps
prison, dans la forteresse de Lourdes en Bi-
re, pour avoir pris part à certains actes d'op-
ion au gouvernement, à l'occasion, pense-
à la création du parlement Maupeou. Au mo-
nt de la convocation des états généraux, Jac-
s de Cazalès était capitaine dans le régiment de
gons de Deux-Ponts. L'étude qu'il avait faite
s publicistes, de Montesquieu entre autres et des
toriens anglais, avait développé sa propension
urelle pour la discussion des intérêts publics.
ngea donc sérieusement à se faire nommer
uté aux états généraux, qui devaient malgré
se transformer en une Assemblée nationale.
ès avoir échoué, d'abord à Toulouse, où on
trouva trop d'indépendance dans les idées,
uite à Cabors, il fut élu par la noblesse du
illage de Rivière-Verdun (Haute-Garonne).
alès, partisan de l'ancienne organisation de
ance, s'opposa à la réunion des trois ordres.
edoutait cette innovation, qui lui paraissait
enir toute une révolution. Des conférences
nt eu lieu dans le but de concilier les trois
res, Cazalès fut nommé commissaire par
de la noblesse. Jouissant de l'estime des
ités de son ordre, que son talent dans les
bérations lui avait acquise, il contribua beau-
à la prise de l'arrêté du 25 juin 1789, en
duquel la noblesse renonçait à ses privi-
pécuniaires. La réunion n'était point encore
ée, et la noblesse, par obéissance pour
s XVI, qui y inclinait, allait voter dans ce
quand Cazalès soutint qu'il fallait désobéir
uver *la monarchie malgré le monarque*.
ès la réunion de la noblesse à l'Assemblée
onale, Cazalès, persistant dans son opinion,
rit le chemin de sa province. Mais, arrêté à
nde, il reçut ordre de l'assemblée de se
dre dans son sein. Le rôle qu'il y joua est as-
connu. On le vit toujours sur la brèche, soit
s'agit de défendre les prérogatives de l'au-
royale sans porter atteinte à la liberté,
il se montra sans cesse le ferme et intelli-
soutien, soit qu'il fallût repousser les at-
es injustes auxquelles l'Église catholique et
intervention dans les affaires humaines
étaient alors constamment en butte. Ennemi du despotisme sous toutes les formes, il prononça un jour ces paroles : « Poursuivons la tyrannie populaire comme celle des rois; car c'est aussi un crime de lèse-nation que de livrer l'autorité royale, qui seule peut défendre le peuple du despotisme d'une assemblée nationale, comme l'assemblée nationale peut seule défendre le peuple du despotisme des rois. »

Cazalès n'était point un homme de parti. L'indépendance de son caractère répugnait aux mille petites concessions que se font habituellement les hommes politiques enrégimentés sous les mêmes drapeaux; il n'obéissait qu'à ses convictions. Aussi s'aliéna-t-il, dans différentes circonstances, l'esprit d'un grand nombre de royalistes. Un jour, par exemple, il ne craignit pas de dire : « L'hérédité du trône a été fondée par le vœu du peuple français. Je ne pense pas que le roi tienne sa couronne de Dieu et de son épée : il la tient du vœu du peuple français. » Intrépide en face de ses adversaires passionnés, il savait s'opposer au zèle quelquefois inconsidéré des députés de la droite. Il est malheureusement très-difficile aujourd'hui d'apprécier parfaitement les qualités de l'orateur, les discours qui nous sont restés de lui ayant été reproduits très-inexactement. Quoi qu'il en soit, il est constant (et tous les témoignages contemporains sont unanimes sur ce point) que l'éloquence de Cazalès produisait un grand effet sur l'assemblée. Elle se distingue principalement par des mouvements pleins de chaleur, qui décèlent une véritable inspiration. Sa discussion n'en était pas moins serrée et vigoureuse, et dénotait un esprit habitué à la méditation. La droiture de son caractère était reconnue de tout le monde, et Mirabeau n'a été qu'un écho quand il a dit qu'*il cautionnerait la loyauté de Cazalès*. Un jour, à la suite d'une discussion très-vive, il se battit au pistolet avec Barnave, qui lui fit une légère blessure au crâne. Après la fuite du roi à Varennes, Cazalès donna sa démission, et passa en Allemagne. Rentré en France, il la quitta de nouveau dès que les événements du 10 août eurent fait perdre toute espérance de sauver la monarchie. Il alla d'abord en Italie, puis en Espagne, et enfin en Angleterre, où il fit la connaissance de Burke, dont il devint l'ami. Les émigrés de Coblentz, voulant s'associer à l'Europe pour secouer le joug que faisait peser sur la France une démagogie en délire, trouvèrent dans Cazalès un conseiller et un soldat. Cette campagne de 1792 terminée, il regagna l'Angleterre, qui, ayant envoyé une escadre à Toulon, à l'effet de seconder le mouvement de cette ville, prescrivit à sir Elliot, son plénipotentiaire, de se concerter avec lui. Il n'accepta cette mission qu'avec l'assentiment de *Monsieur*, plus tard Louis XVIII, qui le chargea de l'organisation de la justice et de l'administration. Cette insurrection ayant échoué, le gouvernement anglais le nomma procureur des

biens vacants dans l'île de Saint-Domingue; mais il refusa cette charge, très-lucrative. Dès qu'il apprit en Angleterre que Louis XVI devait être mis en jugement, il s'empressa d'écrire à ce malheureux roi pour le prier de vouloir bien consentir à être défendu par lui. Il sollicita en même temps de la Convention un sauf-conduit pour se rendre à Paris. N'ayant point obtenu de réponse, il ne put accomplir cet acte de périlleux dévouement. Pendant son exil, Louis XVIII lui confia plusieurs missions importantes. Il résida quelque temps à Blankenbourg avec la famille royale, et il s'occupa officieusement, sinon officiellement, de l'éducation des jeunes princes fils du comte d'Artois.

Le 18 fructidor ayant paru aux partisans des Bourbons provoqué par une conspiration royaliste, Cazalès fut envoyé en Suisse, où se trouvaient alors plusieurs des principaux proscrits, échappés à la déportation, afin de s'enquérir des projets qu'on avait eus et des moyens dont on pouvait disposer. Cette investigation lui démontra bientôt qu'il n'y avait aucun accord entre les *fructidoriens*, et que s'ils n'avaient pas été prévenus par le Directoire, ils se seraient déchirés le lendemain de leur victoire. Bonaparte, qui voulait s'attacher toutes les illustrations, de la naissance et du talent, fit faire inutilement auprès de lui de nombreuses tentatives. Madame de Staël était dans l'erreur lorsqu'elle écrivit que Cazalès s'était rallié l'un des premiers à la dynastie de Bonaparte. Fatigué de l'exil, il demanda à rentrer en France, et il l'obtint assez facilement. A cette époque, on était en 1803, il se maria avec madame de Roquefeuil, veuve d'un officier de marine que Burke lui avait fait connaître à Londres. Propriétaire d'une petite terre qu'il avait achetée en Gascogne, près de sa ville natale, il s'occupait d'agriculture et vivait retiré au sein de sa famille. Cette existence paisible, si opposée à sa vie publique, ne dura pas longtemps. Une attaque violente de goutte remontée l'enleva promptement à ses parent, et à ses amis, qui tous l'ont dépeint comme un homme d'une haute capacité, mais assez indifférent au pouvoir et à la réputation; plus paresseux qu'ambitieux, du reste bon, loyal, plein de courage et de générosité, universellement estimé de ses adversaires politiques, qu'il était pourtant loin de ménager. Ses *discours* ont été recueillis par M. Chare en 1821, et forment un vol. in-8° qui fait partie de la collection des *Orateurs français*. La défense de Louis XVI, qu'il n'a pu prononcer, se trouve à la fin de ce livre.

A. Rispal.

Notice sur la vie de Cazalès, par M. Chare, qui précède les discours de cet orateur; Paris, 1821, in-8° — Documents communiqués. — Buchez et Roux, *Histoire parlementaire de la révolution française*. — Thiers, *Histoire de la révolution franç.* — Mignet, *Abrégé de l'Histoire de la révolution française*. — Michelet, *Histoire de la révolution française*. — Puech, *Éloge de Cazalès*, 1820, prix décerné par l'Académie des jeux floraux.

* **CAZALÈS** (*Edmond* de), fils du précédent, né le 31 août 1804, à Grenade-sur-Garonne (Haute-Garonne). Entré d'abord dans la carrière de la magistrature, il remplit les fonctions de juge auditeur à Provins, de 1827 à 1829; mais un goût très-vif pour les études historiques, philosophiques et religieuses lui fit abandonner la position qu'il occupait. Il put dès lors se livrer plus facilement à ses études favorites; et sa collaboration au *Correspondant* et à la *Revue Européenne*, qui datait déjà de quelques années, en devint plus active. Il concourut chaleureusement au mouvement catholique qui se produisit sous le gouvernement de Louis-Philippe. Nommé professeur à l'université catholique de Louvain (Belgique), M. de Cazalès y fit un cours sur l'histoire générale de la littérature, qui fut inséré, au moins en partie, dans *l'Université catholique*, recueil périodique dirigé par M. Bonnetty. Ordonné prêtre en 1843, il était lors de la révolution de février 1848 vicaire général du diocèse de Montauban et supérieur du grand séminaire de cette ville. Les électeurs de Tarn-et-Garonne l'envoyèrent à l'Assemblée nationale, où il se montra zélé défenseur des droits de l'Église et partisan déclaré de la liberté de l'enseignement. M. de Cazalès a publié en 1853 un ouvrage intitulé : *Études historiques et politiques sur l'Allemagne contemporaine*, in-8°. Il a en outre fourni des travaux d'histoire politique et de critique philosophique et littéraire à *la Revue des deux-mondes* et à *l'Univers*. Il a lu en 1844 à l'Académie catholique de Rome un *Discours sur les avantages de l'éducation religieuse dans les classes pauvres*. On lui doit une traduction de *la douloureuse Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, d'après les méditations d'Anne Catherine Emmeric, religieuse augustine du couvent d'Aguetenberg à Dulmen. Ce livre a été plusieurs fois réimprimé dans ces dernières années.

A. R.

Biographie des représentants du peuple à l'Assemblée nationale. — Quérard, *la France littéraire*, supplément. — *Renseignements particuliers.*

CAZALET (*Jean-André*), chimiste et physicien français, né en 1750, dans le Médoc, mort à Bordeaux, en octobre 1821. Il professa quelque temps la physique et la chimie à l'école centrale de la Gironde, et ne resta pas étranger aux débats politiques de l'époque. Devenu suspect de royalisme, il fut arrêté, et détenu quelques mois. Cazalet fit un grand nombre d'expériences, dont plusieurs ne furent pas sans succès. Il essaya de fabriquer en grand le sucre de betterave, et indiqua la composition d'un *flint-glass*, dont la qualité parut supérieure à celui qu'on avait obtenu jusque alors. On a de lui : *Théorie de la nature;* 1796, in-8°; — *Mémoires sur l'origine de la rage : moyens de la prévenir et de la guérir; et nouvelles vues physiologiques en réponse à une lettre du docteur Caillau;* Bordeaux, 1819, in-8°; — quelques mémoires insérés dans le *Journal de Médecine* et dans le *Journal de Physique*.

Biograph. univers.

CAZALET, poëte français, ne en 1743, mort à Pau, le 22 avril 1817. On a de lui : *Les mépri-ses, ou Lucrèce et Bradamante, conte en vers, suivi des Aveux, conte bleu en prose, et de la romance d'Actéon*; Amsterdam (Paris), 1777, in-12,

Quérard, *la France littéraire*.

*CAZE (*Jean-François*), publiciste français, né le 19 mars 1781, à Montauban (Tarn-et-Garonne), mort à Madrid, le 1er février 1851. Un voyage en Espagne lui fournit l'occasion d'entrer en relation avec le comte de Cabarrus, ministre du roi Charles IV, et plus tard ministre des finances du roi Joseph. Le comte Cabarrus appelé à Bayonne par l'empereur Napoléon en 1808, voulut que Caze l'y accompagnât. Celui-ci consentit à l'y suivre, et pendant la durée du séjour de Napoléon à Bayonne la rédaction des articles du *Moniteur* sur les affaires d'Espagne lui fut confiée. Ces articles étaient toujours revus par l'empereur lui-même avant d'être livrés à l'impression. Après le départ de Napoléon de Bayonne, Caze, étant entré au service du roi Joseph, fut nommé *contador* ou trésorier de la couronne, et peu après administrateur général de la Vieille-Castille. En 1810, l'empereur voulait réunir à la France le nord de l'Espagne jusqu'à l'Èbre et y organiser les divers services publics. Il chargea Mollien, ministre du trésor public, de l'organisation de ces services, et lui prescrivit d'appeler auprès de lui Caze, comme l'homme le plus propre à le seconder. Celui-ci quitta l'Espagne, et se rendit à Paris. Sa mission terminée, il repartit, en 1812, pour la Péninsule, où il remplaça le duc de Broglie dans les fonctions de secrétaire général du gouvernement du nord de l'Espagne. Il occupa cet emploi jusqu'à la fin de la domination française. Rentré dans la vie privée sous la Restauration, Caze n'en sortit qu'en 1830. Il accompagna en Algérie le maréchal Clauzel, en qualité de secrétaire général du gouvernement de ce pays. Il revint en France en 1831, et ce retour mit un terme à sa carrière politique. Il avait commencé sous la Restauration à se livrer à des travaux littéraires. Voici la liste des ouvrages qu'il a publiés, et dont quelques-uns ont paru sous le voile de l'anonyme : *Réflexions sur la situation de l'Espagne sous le rapport financier*; 1824, in-8°, avec un supplément; — *La Vérité sur l'Espagne*; 1825, in-8°; — *De la Congrégation des Jésuites*; 1826, in-4°; — *Les Afrancesados d'Espagne*; 1827, in-8°; — *Réfutation de l'Histoire de Napoléon par W. Scott*, 1827, 2 vol. in-12; — *Notice sur Alger*, 1831, in-8°. La plus grande partie du tome VIII des *Mémoires d'une Contemporaine* est de lui. Il a en outre traduit en espagnol l'*Histoire de Napoléon* par Norvins, ainsi que l'ouvrage du général Foy sur la guerre d'Espagne et l'*Histoire de la Révolution française* par M. Thiers.

Maurice ANGLIVIEL.

Papiers de famille. — Quérard, *la France littéraire*.

CAZE (LA). Voyez LACAZE.

CAZES (*Pierre-Jacques*), peintre français, né à Paris, en 1676, mort le 25 juin 1754. Il commença à étudier la peinture sous Houasse, mais il fut réellement l'élève de Bon Boullongne l'aîné. Il obtint en 1699 le premier grand prix de peinture, et fut reçu académicien en 1704, à son retour d'Italie. Son tableau de réception représentait *le Combat d'Hercule et d'Achéloüs*. Cazes resta dans la grande tradition de l'ecole française; son style convenait surtout à des tableaux d'histoire religieuse : aussi consacra-t-il son talent à décorer les églises de Paris d'un assez grand nombre de tableaux. Sa composition est grande, son dessin correct, et sa couleur toujours vraie et harmonieuse; on peut lui reprocher cependant de n'être pas assez varié, de reproduire trop souvent certains effets et certains types. Mais ces défauts sont compensés par de belles qualités, et c'est avec raison qu'on l'a mis au nombre de nos peintres les plus distingués. Il remplit depuis 1710 les fonctions de professeur à l'Académie, dont il fut nommé recteur en 1743, directeur en 1744, et enfin chancelier en 1746.

On voyait dans les églises de Paris un grand nombre de tableaux de cet artiste. Les principaux étaient : à Notre-Dame, *l'Hémorrhoïsse*; — à Saint-Jacques-la-Boucherie : une *Sainte Catherine* et un *Saint Jacques*; — à la chapelle de Sainte-Marie-Égyptienne : *Sainte Marie dans le désert*; *Saint Nicolas, la Vierge et l'enfant Jésus entourés d'anges*; — à Saint-Martin-des-Champs : *le Centenier, l'Annonciation*; — à Saint-Gervais : *la Multiplication des pains*; — au petit Saint-Antoine : *l'Adoration des mages*; — à Saint-Germain-des-Prés : *Saint Vincent et l'évêque Valère jugés devant Dacien, Saint Vincent et Valère traînés en prison, Saint Vincent prêchant devant l'évêque Valère, Saint Vincent ordonné diacre par Valère, une Descente de Croix, le Sacre de saint Germain, Saint Germain présentant à Childebert le plan de l'Abbaye, Clotaire guéri par saint Germain, la Mort de saint Germain, Saint Pierre guérissant un boiteux à la porte du Temple, la Résurrection de Tabithe*; — à l'hôpital de la Charité : *le Martyre de saint Pierre et saint Paul*; — à Saint-Antoine de Versailles : une *Adoration des Mages*.

Cet artiste ne fut pas seulement apprécié en France; ses œuvres étaient également recherchées en Allemagne. Voici ce qu'on lit à son sujet dans l'*Examen critique des diverses écoles de peinture*, par le marquis d'Argens : « Cazes avait un dessin correct et gracieux, un pinceau large; et peut-être ne risquerait-on rien en soutenant qu'il n'y en a jamais eu de plus beau, si l'on en excepte celui du Corrége. Sa couleur était brillante et d'une fraîcheur admirable : c'est ce qu'on peut voir dans un grand nombre de tableaux qui sont dans les églises de Paris, surtout

dans celui de *l'Hémorrhoïsse*, qui est à Notre-Dame, et dans deux qui sont dans la nef de l'église de Saint-Germain-des-Prés, dont l'un représente *Saint Pierre qui guérit le boiteux, à la porte du Temple*, et l'autre *Tabithe ressuscitée par cet apôtre*. Ce dernier tableau est si beau, qu'il suffirait pour mener lui seul son auteur à l'immortalité. La composition, le dessin, la couleur, le pinceau, tout s'y trouve dans un degré supérieur. Cazes faisait quelquefois les doigts des mains trop longs, pour leur donner plus de grâce, et il ne les caractérisait pas assez, en sorte que, craignant de rendre les doigts trop durs, il arrivait quelquefois qu'ils étaient peints d'une manière un peu lâche : c'est ce qu'on peut voir dans trois tableaux qui sont dans les salons de Sans-Souci : le premier représente *l'Enlèvement d'Europe*, le second *la Toilette de Vénus*, le troisième *Bacchus et Ariane*. Il y a dans tous ces tableaux une harmonie de couleur brillante, une composition gracieuse, et des enfants qui sont peints d'une mollesse et d'une grâce digne du Corrége. Mais de tous les tableaux de Cazes le plus beau qu'ait le roi de Prusse, c'est celui de *la Naissance de Vénus*. Cet ouvrage se trouve dans le château de Potsdam. Il y a encore, dans le palais de Charlottenbourg, trois tableaux de Cazes : l'un représente *Jésus-Christ appelant les enfants auprès de lui*, l'autre une *Cène*, peinte dans un goût admirable, soit par la couleur, soit par la mollesse du pinceau, soit par le clair-obscur qui règne dans ce tableau, dont tout le jour vient par une lampe qui pend au plancher de la salle où se fait la cène. Le troisième tableau, qui est assez grand, et dont les figures sont presque de petite nature, représente *le Jugement de Pâris*. »

Parmi les élèves de Cazes on doit citer Chardin, Parrocel fils, et le Suédois Sundberg.

Heinecken, *Dict. des Artistes*. — D'Argenville, *Abrégé de la vie des peintres*. — D'Argens, *Examen critique sur les différentes écoles de peinture*, etc., 1768, in-12.

CAZICLOU-WELAD. *Voy.* WLAD.

***CAZIN**, éditeur français, natif de Reims, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Il a publié un grand nombre d'ouvrages des auteurs français les plus estimés dans un format particulier (*format Cazin*), qui a joui d'une grande vogue. Ses éditions sont encore fort recherchées; elles se distinguent autant par la correction des textes que par l'élégance de l'exécution typographique et le choix des gravures.

CH. D'A.

Documents inédits.

CAZOTTE (*Jacques*), littérateur français, né à Dijon, en 1720, mort le 25 septembre 1792. Fils d'un greffier des états de Bourgogne, il fut élevé au collége des Jésuites. Dès ses premières années il avait montré d'heureuses dispositions pour les lettres et la poésie; cependant il ne les cultivait encore qu'en amateur, lorsque, nommé à vingt-sept ans contrôleur de la marine dans les Iles du Vent, il dut partir pour la Martinique. Revenu quelques années après avec un congé, il trouva à Paris une de ses amies d'enfance, madame Poissonnier, qui avait été choisie pour nourrice du duc de Bourgogne. Cazotte, à la demande de cette femme, composa une romance naïve (*Tout au beau milieu des Ardennes*) et une chanson grivoise (*Commère, il faut chauffer le lit*) destinées à bercer et endormir le poupon royal. Ces deux bluettes, auxquelles il ne mettait aucune prétention, firent fortune à la cour, et eurent en même temps un succès populaire. On engagea l'auteur à essayer quelque composition plus importante; et, tout en retournant aux colonies, il ébaucha son poëme en prose ou roman d'*Ollivier*, qui devait commencer sa réputation littéraire. Obligé ensuite, par l'influence fâcheuse du climat des Antilles sur sa santé, de renoncer à leur séjour et à ses fonctions, Cazotte vint habiter la métropole et recueillir l'héritage de son frère, qui lui laissait une fortune considérable. Elle fut toutefois un peu diminuée par la banqueroute du jésuite Lavalette, avec lequel il s'était lié à la Martinique. Le P. Lavalette, auquel il avait vendu ses propriétés coloniales, acquittées en lettres de change sur la compagnie, lui fit, dit-on, perdre 50,000 écus. Cependant le public accueillit avec faveur la publication d'*Ollivier*, gracieuse et spirituelle composition, que n'aurait point désavouée l'Arioste. Les jolis contes du *Diable amoureux*, du *Lord Impromptu*, et un grand nombre d'autres fictions agréables achevèrent de faire connaître Cazotte comme un écrivain rempli de trait et d'originalité. Doué d'une prodigieuse facilité, il fit un tour de force littéraire en composant dans une nuit un septième chant du poëme de la *Guerre civile de Genève*, où il avait si bien saisi, *calqué*, pour ainsi dire, la manière et le style de Voltaire, que personne ne se douta de la mystification. Déjà son conte de *la Brunette anglaise* avait été pendant quelque temps attribué au poëte de Ferney, qui ne s'en défendait pas trop.

Par une bizarrerie de notre nature, cet homme, qui avait mis dans un grand nombre de ses productions une gaieté si franche, si pétillante, se livra plus tard aux sombres rêveries, aux mystiques hallucinations de l'*illuminisme* et du *martinisme*. C'est ainsi que La Harpe prêta à Cazotte cette lugubre prédiction sur la révolution française que les gens crédules prirent d'abord au sérieux. Il fallut, pour les désabuser, que M. Boulard, l'exécuteur testamentaire de l'auteur de *Warwick*, montrât par un document authentique que La Harpe n'avait fait ici qu'une fiction dramatique.

Quoiqu'il en soit, les termes dans lesquels La Harpe reproduit cette prétendue prophétie trouveront ici leur place naturelle. C'était en 1788, à un banquet des plus joyeux, où étaient réunis plusieurs beaux esprits, grands enthousiastes de la Révolution qui s'avançait à pas de géant : « On conclut, dit le narrateur, que la révolution

ne tardera pas à se consommer, qu'il faut absolument que la superstition et le fanatisme fassent place à la philosophie, et l'on en est à calculer la probabilité de l'époque et quels seront ceux de la société qui verront le règne de la raison. Un seul des convives n'avait point pris de part à toute la joie de cette conversation, et avait même laissé tomber tout doucement quelques plaisanteries sur notre bel enthousiasme. C'était Cazotte, homme aimable et original, mais malheureusement infatué des œuvres des illuminés. Il prend la parole, et du ton le plus sérieux : « Messieurs, dit-il, soyez satisfaits, vous « verrez tous *cette grande et sublime révolu-* « *tion* que vous désirez tant. Vous savez que « je suis un peu prophète ; je vous le répète, vous « la verrez. »

Ici Cazotte veut s'arrêter; mais on le plaisante, on le presse, et Condorcet tout le premier « reçoit sa réponse mortelle », dit M. Sainte-Beuve. Voici ce dialogue : « Ah! voyons, dit Condorcet avec son air et son rire sournois et niais, un *philosophe* n'est pas fâché de rencontrer un prophète. « Vous, monsieur de Condorcet, vous « expirerez étendu sur le pavé d'un cachot; « vous mourrez du poison que vous aurez pris « pour vous dérober au bourreau, du poison que « le *bonheur* de ce temps-là vous forcera de « porter toujours sur vous. »

« Vous, monsieur de Chamfort, continue Ca- « zotte, vous vous couperez les veines de vingt- « deux coups de rasoir, et pourtant vous n'en « mourrez que quelques mois après. »

Les autres convives eurent leur tour, et c'étaient les plus illustres : Vicq d'Azyr, Bailly, Malesherbes, Roucher : « Oh! c'est une gageure, s'écrie-t-on de toutes parts; il a juré de tout exterminer. » — « Non, ce n'est pas moi qui l'ai « juré. » — Mais nous serons donc subjugués par les Turcs et les Tartares? — « Point du tout : « je vous l'ai dit, vous serez alors gouvernés par « la seule *philosophie*, par la seule *raison*. »

« Voilà bien des miracles, dit enfin La Harpe, « et vous ne m'y mettez pour rien. » « Vous y se- « rez (lui réplique Cazotte) pour un miracle « tout aussi extraordinaire : vous serez alors « chrétien. »

Cette partie de la prophétie rassure Chamfort. « Si, dit-il, nous ne devons périr que quand La Harpe sera chrétien, nous sommes immortels. »

Les femmes présentes semblaient hors de cause. « Pour ça, dit la duchesse de Grammont, nous sommes bien heureuses, nous autres femmes, de n'être pour rien dans les *révolutions*. Quand je dis pour rien, ce n'est pas que nous ne nous en mêlions un peu; mais il est reçu qu'on ne s'en prend pas à nous, et notre sexe... » « Votre sexe, mesdames (c'est Cazotte qui parle), « ne vous défendra pas cette fois ; et vous au- « rez beau ne vous mêler de rien, vous serez « traitées tout comme les hommes, sans aucune « différence quelconque. »

Alors le dialogue devint de plus en plus fatidique. Cazotte montre dans le lointain de plus grandes dames que la duchesse, des princesses, et plus encore, allant à l'échafaud.

« Vous verrez, continua ironiquement la duchesse de Grammont, qu'il ne me laissera seulement pas un confesseur? « Non, madame, vous « n'en aurez pas, ni vous ni personne. Le der- « nier supplicié qui en aura un, par grâce, sera... »

Il s'arrêta un moment : — « Eh bien! quel est donc l'heureux mortel qui aura cette prérogative? » — « C'est la seule qui lui restera, et ce « sera le roi de France! »

Le maître de la maison se leva brusquement, et tout le monde avec lui... Telle aurait été, en résumé, cette prophétie, où, au dernier mot, Cazotte se prédit à lui-même sa fin.

Si Cazotte n'avait pas prophétisé cette grande commotion, ses nouvelles idées l'en rendirent l'adversaire prononcé. Sa correspondance, saisie aux Tuileries chez l'intendant de la liste civile, le fit arrêter après le 10 août 1792. Échappé au massacre des prisons dans les journées de septembre, grâce au dévouement, aux courageuses instances de sa fille Élisabeth, le vieillard fut bientôt arrêté de nouveau et traduit devant le tribunal révolutionnaire, qui l'envoya à la mort; rapprochement de circonstances qui a inspiré ce beau vers à l'un de nos poëtes :

Des bourreaux l'ont absous, des juges l'ont frappé.

« Vieillard, lui avait dit le président du tribunal en rendant un involontaire hommage à la fermeté, au sang-froid de cet homme probe et vertueux, envisage la mort sans crainte : elle n'a rien qui puisse t'effrayer. » Cazotte le prouva en montant à l'échafaud d'un pas assuré, le 25 septembre 1792.

Ses *Œuvres morales et badines*, recueillies en 2 vol. in-8°, ou 7 vol. in-18, ont eu plusieurs éditions. En y ajoutant quelques productions plus sérieuses et le titre de *historiques et philosophiques*, on en a publié, en 1817, une édition plus complète, en 4 vol. in-8°. Ses contes arabes forment la *Suite des Mille et une nuits*, et les quatre derniers volumes du *Cabinet des fées* sont aussi une production de Cazotte, qui les retraduisit ou plutôt les imita en français d'après une version littérale et presque illisible d'un moine d'Orient, dom Chavis. [*Enc. des g. du m.* avec addit.]

Son fils, *J.-Scévole Cazotte*, servit dans l'armée des émigrés, et mourut bibliothécaire à Versailles, le 20 juin 1853. Il publia ses Mémoires sous le titre : *Témoignage d'un royaliste;* Paris, 1839, in-8°.

Son petit-fils, *J.-S. Cazotte*, est aujourd'hui vice-consul de France à Valparaiso.

La Harpe, *Œuvres*. — Gérard de Nerval, *Les Illuminés* ; Paris, 1851. — Sainte Beuve, *Causeries du lundi*, VIII, 118. — *Mem. de la baronne Oberkirch*, Paris, 1853, in-12.

CAZOUYNY ou **CAZWYNY** (*Zacharie ben-Mohammed-ben-Mahmoud*), célèbre naturaliste arabe, naquit à Cazouyn ou Casbin, ville de la

Perse (d'où son surnom), vers l'an 1210 de J.-C. (609 de l'hégire), et mourut le 7 août 1283 (682 de l'hégire). Il se vantait lui-même de descendre de l'iman Malek, qui fonda, au huitième siècle de notre ère, le rite malékite, suivi aujourd'hui dans presque tout le nord de l'Afrique. Cazouyny étudia à Bagdad, alors le centre des lumières, et séjourna quelque temps à Mossoul, où il se lia d'amitié avec un ancien ministre des enfants de Saladin, et à Damas (vers 1233), où il entretint, comme il nous l'apprend lui-même, des relations avec un écrivain mystique, nommé Mohy-eddin-ibn-Arabi. Après s'être initié à la connaissance du droit, de la géographie et des sciences naturelles, il fut appelé par le khalife de Bagdad à remplir les fonctions de cadi à Vasseth sur le Tigre et à Hilla sur l'Euphrate. Depuis la prise de Bagdad par les Tartares (en 1258) et la chute du khalifat, il vécut dans la retraite. Ce fut là probablement qu'il composa les ouvrages qui l'ont fait surnommer le *Pline des Orientaux*, et dont le plus important a pour titre : *Merveilles des choses créées et singularités des choses existantes*. Voici l'analyse qu'en donne M. Reinaud, dans l'Introduction à son excellente traduction d'Aboulféda. « L'ouvrage de Cazouyny se compose de deux parties et d'une introduction. L'introduction est consacrée à la classification générale des êtres et de leurs facultés, d'après les philosophes grecs, notamment d'après Aristote. Dans la première partie, qui est très-courte, l'auteur traite de ce qu'il nomme les choses d'en haut, et dans la seconde des choses d'en bas. Les choses d'en haut sont : le soleil, la lune, les astres, les anges, les génies, etc. Il y est aussi question des calendriers arabe, syrien, persan, des fêtes, etc. La seconde partie comprend le tableau général de la terre et les phénomènes terrestres, les météores, les vents. De là l'auteur passe à la division de la terre en sept climats, aux différentes mers et aux principaux fleuves ; il explique la cause des tremblements de terre ; il dépeint la formation des montagnes, l'origine des rivières, des sources et des puits. Il s'y rapproche de la théorie dite neptunienne, ou de Werner. Enfin la description des minéraux, des plantes et des animaux, de l'homme, sous le point de vue anatomique, intellectuel et moral, occupe à elle seule la moitié de l'ouvrage. L'auteur a mis à contribution, outre les Grecs, les écrits d'Avicenne, d'Albyrouny, la relation d'Ibn-Fozlan, d'Abou-Hamid de Grenade, d'Aldjaheh, de Massoudy et d'Ahmed de Thous. Malheureusement il n'avait pas plus de critique et de méthode que Pline : il classe les rats et les gerboises avec les insectes, etc. Néanmoins son ouvrage est fondamental, et il y aura une lacune dans la connaissance de la littérature arabe en Europe tant qu'on n'en aura pas publié une édition textuelle (1).

(1) M. Clément-Mullet s'occupe, au rapport de M. Reinaud, depuis plusieurs années à remplir cette lacune.

Les Persans en possèdent une version dans leur langue, et on trouve dans les bibliothèques, dans l'une et l'autre version, des exemplaires de choix, qui sont accompagnés d'illuminures. Malheureusement dans la plupart de ces manuscrits le texte est incomplet, le style incorrect et fourmille de solécismes. » Plusieurs fragments de cet ouvrage ont été traduits par Sylvestre de Sacy, dans sa Chrestomathie arabe. Le chapitre sur l'astronomie a été reproduit dans la *Description du globe céleste cufique* d'Assemani, dans le *Traité d'astronomie* d'Alfergani, et dans le Commentaire de Hyde sur Ouloug-Bey. Le chapitre des *Constellations arabes* a été publié dans les *Recherches sur l'origine et la signification des noms des constellations* par Ideler ; Berlin, 1809. Enfin, plusieurs fragments de la seconde partie ont été traduits par M. de Chézy, en 1806.

Un autre ouvrage de Cazouyny est intitulé : *Monuments des pays et histoire de leurs habitants* ; c'est une espèce de dictionnaire, où les noms des lieux sont rangés par ordre alphabétique, tandis que chaque climat forme un chapitre à part. L'auteur dit, dans la préface, « qu'il a consigné dans ce livre le résultat de ses lectures, ainsi que ce qu'il avait entendu dire et vu de ses yeux ». Il invoque cependant les mêmes autorités que celles du livre précédent. Les *Merveilles des pays* ne paraissent être qu'une nouvelle édition des *Monuments des pays* avec des augmentations. Le texte arabe de cet ouvrage a été publié par M. Wüstenfeld. Déjà Uylenbroek avait donné la partie qui concerne le Djebal, dans *Iracæ Persicæ descriptiones*, et M. Gildmeister la partie qui traite de l'Inde, dans *Scriptorum Arabum de rebus Indicis loci et opuscula*. F. H.

Hadji-Khalfa, *Dictionn. bibliographique*. — Casiri, *Bibl. Escurial*. — M. Reinaud, *Introduction à la Geographie* d'Aboulféda, p. CXLIV, etc.

CEA (*Didier* DE), théologien espagnol, de l'ordre des franciscains, natif d'Aguda, mort en 1640, au monastère d'Ara-cœli. Il fut commissaire général des franciscains à Rome. On a de lui : *Archeologia sacra principum apostolorum Petri et Pauli* ; Rome, 1636, in-4° ; — *Thesaurus Terræ Sanctæ, quem seraphica Minorum religio de observantia inter infideles, per trecentos et amplius annos, religiose custodit et fideliter administrat* ; ibid., 1639, in-4°.

Antonio, *Biblioth. hisp. nova*.

CÉAN-BERMUDEZ (*Don Juan-Augustin*), littérateur et critique espagnol, né à Gijon, dans les Asturies, le 17 septembre 1749, mort le 3 décembre 1829. Il s'occupa de bonne heure de tout ce qui a rapport aux beaux-arts, à la connaissance desquels l'initièrent les conseils du savant don Martin de Ulloa et les leçons de don Juan de Espinal et de don Antonio Rafael Mengs. Après avoir été pendant quelque temps secrétaire du conseil des Indes à Madrid, il se retira à Séville, où il fonda une académie des beaux-arts, que protégea et dota le roi Charles III. Cean fut l'am-

intime de Jovellanos, son compatriote. Ses principaux ouvrages sont : *Diccionario historico de los mas illustres professores de las bellas-artes en España;* Madrid, 1800, 6 vol. in-8°; source précieuse à consulter sur les peintres espagnols; — *Descripcion artistica de la catedral de Sevilla;* Séville, 1804, 1 vol. in-8°; — *Descripcion artistica del hospital del Sangre de Sevilla;* Valence, 1804, in-8°; — *Lettre sur la connaissance des peintures originales et des copies*, en espagnol; dans *la Minerva* du 21 janvier 1806; — *Carta sobre el estilo y gusto en la pintura de la escuela sevillana;* Cadix, 1806, in-8°; — *Memorias para la vida del G. M. de Jovellanos;* Madrid, 1814, in-8°; — *Dialogo sobre el arte de la pintura;* Séville, 1819, in-8°; — *Dialogue entre le cardinal de Borja et don Juan Carreno, peintre de Charles XI, sur le mérite de ses portraits*, en espagnol; dans *le Censeur* de 1820; — *Quatre dialogues entre Berruguete et Alonso Cano*, en espagnol; ibid., 1822; — *Analyse d'un bas-relief de Torregiano*, en espagnol; ibid., 1822; — *L'art de la Perspective dans les arts du dessin;* par Francisco de Milizia, traduit de l'italien en espagnol; Madrid, 1827, in-4°; — *Noticias de los arquitectos y arquitectura de España*; ibid., 1829, 4 vol. in-4°; — *Sumario de las antiguedades romanas que hay en España, en especial los pertenecientes a las bellas-artes*, ouvrage posthume; ibid., 1832, in-fol. Cean a laissé d'autres ouvrages manuscrits.

Don Sébastien de Minano, *Vie de Cean Bermudez.* — *Gazette de Madrid.* — Gueroult, *Esp., dans l'Univ. pitt.* — Tickner, *Hist. of Spanish literat.* III, 282.

CEBA (*Ansaldo*), poëte et littérateur italien, né à Gènes, en 1565; mort dans la même ville, le 12 avril 1623. On a de lui un grand nombre d'ouvrages en vers et en prose, dont voici les principaux : un discours pour le couronnement d'Auguste Doria; Gènes, 1601, in-8°; — *Rime*, ou poésies lyriques; Rome, 1611, in-4°; — *Il Cittadino di republica;* Gènes, 1617, in-fol.; Milan, 1805 et 1825, in-8°, et in-16; — *Esercizj accademici;* Gènes, 1621, in-4°, — *Il Gonzaga;* ibid., 1621, in-4°; — *il Doria*, ibid., 1621, in-8°; — Trois tragédies : *le Gemelle Capuane, Alcippo* et *la Principessa Filandra;* les deux premières font partie du *Choix des tragédies* de Maffei, Vérone, 1723, 3 vol. in-8°, et la dernière fut imprimée à Gènes en 1721, in-8°; — Deux volumes de *lettere;* Gènes, 1623, in-8°; — *Istoria Romana italiana.*

Rossi, *Pinacotheca.* — Giustiniani, *Scrittori Liguri.* — Soprani, *Scrittori Liguri.* — Oldoin, *Athenæum Ligusticum.*

CÉBÈS (Κέβης), philosophe grec, né à Thèbes, vers l'an 404 avant l'ère chrétienne. Il fut l'ami de Socrate et de Platon, qui l'a placé parmi les interlocuteurs du dialogue intitulé *le Phédon*, et qui en fait l'éloge dans une de ses lettres. Il composa, selon Diogène Laerce, trois dialogues, dont il ne nous est parvenu qu'un seul, intitulé le *Tableau* (Πίναξ). Dans cet écrit, d'un style élégant et d'une morale pure, l'auteur cherche à montrer que les vices et les malheurs des hommes viennent de ce qu'ils font consister le bonheur dans la possession des biens terrestres et des richesses. Quelques passages où l'on remarque des allusions aux doctrines de Zénon et d'Aristote ont amené divers critiques à révoquer en doute l'authenticité de cet ouvrage; des érudits judicieux ont pensé que le fond du livre était bien l'œuvre du disciple de Socrate, mais que des interpolations s'y étaient glissées dans le texte primitif. Quoi qu'il en soit, on est d'accord pour reconnaître de l'élévation, de la grâce et une intention excellente dans cette espèce d'allégorie qui retrace tous les penchants, bons ou mauvais, de la race humaine. Imprimé maintes fois à la suite de Théophraste, d'Épictète ou dans divers recueils, *le Tableau* a été publié séparément en 1689 et en 1720, par Gronovius et par Johnson, avec accompagnement habituel de longs commentaires; ces éditions ont été effacées par celle qu'a donnée Schweighæuser à Strasbourg, en 1806, in-8°; elle offre un texte soigneusement revu sur divers manuscrits. L'édition de Thieme, Berlin, 1810, contient de bonnes notes; mais elles sont en langue allemande. Gilles Corrozet avait, en 1543, fait passer en vers français l'ouvrage de Cébès; Gilles Boileau, Lefebvre de Villebrune, Belin de Ballu, Camus, Thurot, l'ont traduit en prose; il en a été publié à Madrid, en 1793, une paraphrase arabe.

G. B.

Sévin, *Histoire de l'Académie des inscriptions*, III, 137. — Caylus, même recueil, XXIX, 149. — Gasnier, même recueil, XLVIII, 455 — Schilling, *Ueber die Schrift des Cebes, genannt* Πίναξ, dans le *Magazin für Schulen*, Brême, 1790, I, 189. — Flade, *Ueber den Cebes und dessen Gemälde*, Fribourg, 1796, in-4°. — Klopfer, *Dissertationes III de Cebetis Tabula;* Zwickau, 1818-1822. — Knoll, *Kebes des Thebaners Gemälde;* Rottweil, 1840.

CECCARELLI (*Alphonse*), historien italien, natif de Bevagna, en Toscane, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On a de lui : *Dell' Historia di casa Monaldesca libri V;* Ascoli, 1580, in-4°. L'auteur de cet ouvrage fut arrêté et condamné à mort, sous le pontificat de Grégoire XIII, pour avoir altéré les pièces dont il avait fait usage.

Muratori, *Scriptores rerum italicarum.*

CECCHI (*Jean-Marie*), jurisconsulte et poëte comique italien, né à Florence, en 1517, mort le 28 octobre 1587. Il fut homme de loi, et consacra ses loisirs à la culture des lettres. Comme auteur comique, il n'est pas aussi connu, même en Italie, qu'il mériterait de l'être. D'après Jules Negri, le nombre de ses pieces s'élève à quatre-vingt-cinq, dont vingt-cinq comédies et soixante tragédies. « L'auteur, dit Ginguené, homme de loi de son métier, écrivain élégant et facile, esprit aussi fin et aussi gai que fécond, passait avec une souplesse étonnante d'un ton et d'un sujet à l'autre, d'une pièce obscène à une représentation grave et même pieuse, de *l'Assiuolo* à l'*Œdipe à Colone*, au martyre d'un saint ou à la naissance, la mort

et la résurrection du Christ; en un mot les productions de son génie et de son talent offraient, comme les mœurs de son siècle, un mélange confus de religion et de libertinage, de licence et de crédulité. » Nous ne citerons que les pièces qui ont été publiées : *la Dote, commedia in prosa;* Venise, 1558; — *l'Assiuolo;* ibid., 1550, — *la Moglie, commedia;* ibid., 1550; — *il Servigiale;* Florence, 1551; — *il Corredo, commedia in versi;* Venise, 1585; — *la Sliava;* ibid., 1585, in-8°; — *el Donzello, commedia in versi;* ibid., 1585; — *gl' Incantesimi;* ibid., 1585; — *lo Spirito;* ibid., 1585; — *lo Stufajuolo;* ibid., 1585. De ces dix comédies, la plupart tirées de Plaute et de Térence, les trois premières ont été imprimées à Venise, 1550, in-12; la quatrième à Florence, 1561, in-8°, et les six autres à Venise, 1585, in-8°. *L'Assiuolo* est la meilleure; elle fut représentée à Florence, en 1515, devant le pape Léon X. On a encore de Cecchi : *Esaltazione della Croce, rappresentazione;* Florence, 1589 et 1592, in-8°; — *la Concione, o cicolamento di maestro Bartolini dal canto dei Bischeri, sopra il sonetto (del Berni), Passere e beccafichi magri arrosti;* ibid., 1583, 1587, 1605, in-8°.

Negri, *Istoria degli scrittori fiorentini.* — *Elogj degli Toscani illustri.* — Ginguené, *Hist. litt. d'Italie,* VI, 279.

*CECCHINI (*Marius*), médecin italien, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Bilancia fatta in Roma fra li due modi di curare le ferite,* etc.; — *Elenchum lectionum anatomicarum;* Rome, 1686, in-4°.

Carrère, *Bibliothèque litt. de la médecine.*

*CECCHINI (*Pierre-Marie*), artiste dramatique et auteur comique italien, natif de Ferrare, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il fut anobli par l'empereur. On a de lui : *Trattato sopra l'arte comica, cavato dall opere di S. Tommaso e da altri santi;* Lyon, 1601; — *la Flaminia schiava, commedia;* Venise, 1612, in-12; — *Lettere facete, e memorali ed alcuni brevi discorsi intorno alle commedie, commedianti, e spettatori dell' istesso;* Venise, 1622, in-4°; — *Tratti delle moderne comedie,* etc.; Padoue, 1628, in-4°.

Cinelli, *Bibl. volante.*

CECCHINO DE' SALVATI. *Voy.* SALVIATI (*Francesco*).

*CÉCEIDÈS (Κηκείδης), d'Hermione, poëte grec, connu par la mention que fait de lui Aristophane dans sa comédie des *Nuées.* Suivant le scoliaste d'Aristophane, il est également parlé de Céceidès dans les *Panoptæ* du poëte comique Cratinus.

Suidas. — Bode, *Gesch. der Lyr. Dichtkunst der Hellen.* II. 303, note.

CECCO D'ASCOLI, célèbre encyclopédiste italien, né à Ascoli, en 1257, brûlé en 1327. Il est désigné dans toutes les biographies sous le nom que nous venons de transcrire; mais son véritable nom était *Francesco* (dont Cecco est un diminutif) STABILI. Il se livra à l'étude de l'astrologie et des mathématiques, et il professa à Bologne. On a prétendu que sa réputation comme médecin l'avait fait appeler à Avignon par le pape Jean XXII, et qu'après avoir été l'ami de Dante, il s'était brouillé avec lui; mais ces détails paraissent dénués de fondement. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'ayant été accusé d'avoir tenu des propos hostiles à la foi catholique, Cecco fut, le 16 décembre 1324, condamné par l'inquisition à des jeûnes, à des prières et à une amende de 70 livres. Cette sentence le décida à se rendre à Florence, où l'attendait un sort plus funeste. De nouvelles imprudences attirèrent sur lui toutes les rigueurs du redoutable tribunal, auquel il aurait dû se trouver trop heureux d'avoir échappé une première fois. Le 16 septembre 1327 il fut déclaré hérétique par le frère Accurse, de l'ordre des Frères Mineurs, et inquisiteur à Florence. Livré au tribunal séculier, il fut brûlé le même jour. Il paraît que les admirateurs de Dante, que Cecco avait critiqués, ne furent point étrangers à cette sentence barbare: le fanatisme littéraire se joignit à l'intolérance pour faire périr ce malheureux. Cecco laissa de nombreux ouvrages, dont la plupart sont restés manuscrits; le plus remarquable est un poëme, encyclopédie scientifique, intitulé *l'Acerba,* nom qui dérive sans doute du mot *acervus,* à cause de la multitude d'objets dont il est question dans cet ouvrage. Il n'est point achevé, et se compose de quatre livres : le premier roule sur l'astronomie et la météorologie; le second traite de l'influence des cieux, de la physionomie, des vices et des vertus; dans le troisième, il est question de l'amour des animaux, et des minéraux; le quatrième présente un grand nombre de problèmes naturels et moraux, avec leurs solutions; quant au cinquième livre, qui était destiné à la théologie, il ne faut pas s'y arrêter, puisque le premier chapitre seul a été terminé. Cecco était un homme d'un profond savoir et d'un talent fort au-dessus de la réputation qu'il a conservée. Il avait recours, chose presque sans exemple à son époque, à l'expérience et à l'observation pour découvrir des faits nouveaux; et il devait à cette sage méthode des connaissances fort avancées pour le quatorzième siècle. Il parle des aérolithes métalliques, des étoiles filantes; il explique assez judicieusement la formation de la rosée; il rattache l'existence des plantes fossiles aux révolutions du globe qui ont formé les montagnes. Il semble même avoir indiqué d'une façon assez claire la circulation du sang. La première édition de *l'Acerba,* Brescia, sans date (vers 1473), in-folio, est excessivement rare; elle fut suivie de plusieurs autres, imprimées en 1476, 1478, 1481, 1484, etc. Dans l'espace d'une cinquantaine d'années on en compta plus de vingt, preuve du succès qu'obtint alors cet ouvrage. La plupart de ces éditions sont d'ailleurs détestables; le texte est altéré presqu'à chaque

vers : les imprimeurs du seizième siècle ayant fait, par prudence, des suppressions et des modifications, c'est au texte primitif qu'il faut avoir recours. On regarde l'édition de Venise, 1510, in-4°, comme une des moins mauvaises.

G. BRUNET.

Bernini, *Storia degli Eretici*, Roma, 1707, in-folio, t. III, p. [illegible] — Nicéron, *Mémoires*, t. XXX, p. 166. — Tiraboschi, *Storia della letteratura*, t. ~~IX et X~~. — Quadrio, *Storia d'ogni poesia*, t. IV, p. 38. — Mercier de Saint-Léger, notice insérée dans le *Magasin encyclopedique*, 28 germinal an VI. — Mazzuchelli, *Scrittori d'Italia*, t. I, part. 2, p. 1151. — Carboni, *Memorie intorno ai letterati di Ascoli*, 1830, in-4°, p. 51. — Libri, *Hist. des Sciences mathématiques en Italie*, t. II, p. 191.

CECCO BRAVO, *Voy.* MONTELATICI.

CECIL (*Guillaume*), homme d'État anglais, baron de Burleigh ou Burghley, né le 13 septembre 1520, à Bourn, dans le comté de Lincoln, mort le 4 août 1598. Il étudia le droit à Cambridge et à Londres. Ayant triomphé dans une controverse avec deux prêtres irlandais sur la suprématie du pape, il gagna la faveur de Henri VIII, qui lui ouvrit une carrière brillante. Des relations de famille lui avaient donné de l'influence à la cour d'Édouard VI; et lorsqu'en 1547 l'oncle du jeune roi, Édouard Seymour, qui fut ensuite duc de Somerset, devint protecteur du royaume, il nomma (1548) Cecil secrétaire d'État. Il sut se maintenir malgré les vicissitudes de la fortune de son bienfaiteur; et quand celui-ci enfin fut renversé, en 1551, Cecil perdit à la vérité pour quelque temps sa liberté, mais bientôt après il se vit si fermement établi dans la faveur du roi que même le tout-puissant duc de Northumberland le traita avec distinction et lui rendit ses emplois. Au milieu des intrigues des factions qui divisaient la cour, il ne s'occupa que de ses devoirs. Quand Édouard lui présenta à signer l'acte qui institua Jeanne Grey héritière du trône, il refusa de faire plus que d'apposer son nom. Après la mort de ce prince, Northumberland ne put jamais décider Cecil à rédiger la proclamation en faveur de Jeanne Grey et contre Marie, qu'on traitait alors de bâtarde. Cecil profita de l'absence momentanée de Northumberland pour délivrer les membres du conseil secret enfermés dans la Tour. La plupart d'entre eux se déclarèrent pour Marie, et quelques-uns allèrent la voir le soir même. Cecil lui-même se rendit auprès d'elle, et, malgré tout ce qu'on avait fait pour la prévenir contre lui, il en fut bien accueilli. Ne voulant pas changer de croyance, il perdit à la vérité ses emplois, mais il resta en bonne intelligence avec les ministres, et fut nommé membre du parlement pour le comté de Lincoln.

Cette élection lui fournit l'occasion de manifester sa franchise et sa fermeté, jointes à une rare activité et à une sagacité admirable : aussi son influence dans les délibérations fut-elle très-grande. Il entretint une correspondance secrète avec la princesse Élisabeth, et lui donna des avis qui, dans la position critique où elle se trouvait, durent être très-précieux pour elle. Quand, en 1558, cette princesse monta sur le trône, elle le nomma membre du conseil privé et secrétaire d'État. Il prit une part active à la réforme de l'Église, comme à toutes les affaires de l'État. La faveur que lui témoignait la reine et la considération dont il jouissait auprès d'elle lui suscitèrent des envieux, parmi lesquels le comte de Leicester, favori d'Élisabeth, fut son ennemi le plus dangereux. Mais Cecil n'en sut pas moins maintenir son influence, et il continua de diriger avec beaucoup de prudence les affaires extérieures. Évitant les ruptures, il employait souvent la ruse et les négociations secrètes pour détourner les dangers qui menaçaient sa patrie. C'était une politique que rendait nécessaire alors l'état de l'Angleterre, déchirée à l'intérieur par un parti redoutable et menacée au dehors par les puissances catholiques et par l'alliance de la France avec l'Écosse. Pour neutraliser cette dernière, il y favorisa la réformation; et il paraît n'avoir pas été étranger aux troubles qui forcèrent enfin Marie Stuart à chercher un refuge en Angleterre. En 1571, une insurrection dangereuse dans le nord de l'Angleterre fut étouffée par les sages mesures de Cecil. Pour lui marquer sa gratitude, Élisabeth le nomma baron Burleigh. Lorsque la conspiration de Babington en faveur de Marie Stuart, prisonnière, eut été découverte, Cecil insista sur la condamnation de Marie. Quand la sentence fut exécutée, il parut pour quelque temps avoir perdu la faveur de la reine; mais il parvint à reconquérir toute son influence lorsqu'en 1588 la flotte *invincible* de Philippe menaça l'Angleterre. Son plan de défense porte l'empreinte de sa sagacité et de son habileté ordinaires. Il conclut aussi, et ce fut son dernier travail, la paix entre l'Angleterre et l'Espagne, malgré les projets belliqueux du comte de Sussex. Ses mœurs irréprochables, son affabilité, sa fermeté, sa prudence et son admirable activité ont été reconnues par ses contemporains; sa vie privée fut sans tache. [*Encyc. des g. du m.*]

Arthur Collins, *Vie de G. Cecil.* — Lingard, *Hist. of Engl.* — Hume, *Hist. of Engl.* — Nares, *Mem. of the life and administration of W. Cecil*, Londres, 1828-1832, 3 vol. in-4°. *Biographia Britan.* — Aikin, *General Biogr.*

CECIL (*Robert*), homme d'État anglais, fils du précédent, né en 1563, mort le 21 mai 1612. Après avoir été ambassadeur près de la cour de France, il fut élevé en 1596, par la reine Élisabeth, au poste de secrétaire d'État, et envoyé en France en 1597, pour négocier la paix entre ce royaume et l'Espagne. Comme son père, il posséda la confiance de sa souveraine jusqu'à sa mort. Antagoniste du comte d'Essex, il fut un des principaux auteurs de la perte de ce favori. Jacques I[er], qu'il avait contribué en secret à faire arriver au trône, lui fut attaché par politique, le continua dans ses emplois, et le fit successivement baron d'Essendem, vicomte de Cramborn et comte de Salysbury. La conduite de Cecil envers Essex

et Walter Raleigh lui avait attiré la haine d'un grand nombre d'Anglais. Si ces imputations, jointes à d'autres reproches moins graves, mais peut-être mieux fondés, ont entaché sa mémoire, il n'en faut pas moins convenir qu'il fut le plus habile ministre de Jacques Ier. Edmond Sawyer a inséré plusieurs lettres de Cecil dans les *Mémoires d'État*; Londres, 1725, 3 vol. in-fol., et lord Hailes a publié la *Correspondance secrète de Robert Cecil avec Jacques VI*, roi d'Écosse; Londres, 1766, in-12.

Hume, *Hist. of Engl.* — Lingard, *Hist. of Engl.* — *Biog. Brit.*

CÉCILE (*sainte*), vierge et martyre, était Romaine, d'une famille distinguée, et vivait probablement dans la première moitié du troisième siècle. Elevée dans le christianisme, elle fut obligée par ses parents d'épouser le jeune Valérien, qui ne partageait pas ses croyances religieuses; mais elle ne tarda pas à le convertir, de même que Tiburge, son beau-frère, et un officier nommé Maxime. Ils furent arrêtés et condamnés à mort comme chrétiens. Quelques jours après, Cécile eut le même sort, et mourut avec beaucoup de courage. On ne sait ni l'époque ni les circonstances de ce martyre. « Les actes de cette sainte, qui ont, dit l'abbé Feller, peu d'autorité, placent sa mort vers l'an 230, sous Alexandre Sévère. » Le nom de sainte Cécile est depuis fort longtemps dans le canon de la messe. L'église bâtie sous son invocation à Rome, *in Trastevere*, est un titre de cardinal-prêtre. Les musiciens l'ont prise pour patronne, parce qu'en chantant les louanges du Seigneur, disent les Actes de son martyre, elle joignait souvent la musique instrumentale à la musique vocale. On connaît les beaux tableaux de *Sainte Cécile*, par Raphael, le Dominiquin, Carlo Dolce et autres.

Bollandus, *Acta sanctorum*. — Tillemont, *Mémoires ecclésiastiques*. — Baillet, *Vies des saints*. — Bozius apud Surium, *Acta sanctæ Catharinæ*. — Feller, *Dict. historique*.

CÉCILE, princesse suédoise, fille de Gustave Ier, née en 1540, morte à Bruxelles, en 1627. Elle se rendit célèbre en Suède et en Allemagne par ses galanteries amoureuses, et fut réduite, sur la fin de ses jours, à vivre dans un état de misère et d'abandon.

Biographie universelle.

CÉCILE (*A. M.*), littérateur français, né en 1770, mort en 1804. On a de lui : *Geneviève de Brabant*, tragédie en trois actes, jouée avec quelque succès en 1797, et imprimée in-8°; — *Tableau historique, littéraire et politique de l'an* VI *de la république française*; Paris, an VII, in-8°; ouvrage fait sur le modèle des *Annales de la république française*, depuis l'an III, par P. X. Leschevin (6 vol. in-8°), et qui a probablement fourni à M. Lesur l'idée de son *Annuaire historique*; — *le Tasse*, tragédie en cinq actes et en vers. Le peu de succès de cette dernière pièce dérangea le cerveau de l'auteur, qui mourut à Charenton.

Le Bas, *Dict. encyc. de la France*. — *Biog. univ. et portat. des contemp.* — Quérard, *la France littéraire*.

CÉCILIEN. *Voy.* DONAT.

CECILIUS ou **CÆCILIUS STATIUS**, poëte comique latin, mort vers l'an 168 avant l'ère chrétienne. Selon Aulu-Gelle et saint Jérôme, il était Gaulois insubrien et natif de Milan. D'abord esclave, il reçut dans cette condition le surnom de *Statius*, qui lui resta après son affranchissement. Il mourut un an plus tard qu'Ennius, et deux ans avant la représentation de *l'Andrienne*, qui avait été soumise à sa critique et qui excita toute son admiration. Térence fut, dit-on, recommandé à Cecilius par les édiles, et reçu par le vieux poëte courtoisement, mais froidement. Puis, à la lecture de la première scène, Cecilius se leva enthousiasmé, et fit asseoir près de lui le jeune poëte, dont il vanta l'œuvre avec chaleur. Il ne nous est parvenu que les titres de quarante pièces de Cecilius, avec un assez grand nombre de trop courts fragments. On ne peut donc apprécier cet écrivain que sur la foi de ceux qui l'ont pu connaître. Les Romains avaient sans doute de lui la plus haute opinion, puisqu'ils le plaçaient entre Plaute et Térence. « Cecilius, dit Varron, excelle dans la conduite de son action, Térence dans le développement des caractères, et Plaute dans le dialogue ». On ne pouvait mieux rendre compte de ce qui fait le mérite connu, sinon de Cecilius, dont nous n'avons plus les éléments d'appréciation, du moins de Plaute et de Térence. Ailleurs, Varron, ajoute : « Certes Titinnius et Térence sont sans rivaux dans l'art de peindre les caractères; mais Trabea, Atilius et Cecilius méritent toutes nos sympathies. » « Ennius, dit Cicéron, est le premier des poëtes épiques, Pacuvius le premier des poëtes tragiques, et Cecilius le premier des poëtes comiques. » Cependant Cicéron critique ailleurs le latin de Cecilius, comme manquant de pureté. On connait ce vers d'Horace, qui résume le sentiment de la critique de son temps au sujet de Cecilius :

Vincere Cæcilius gravitate, Terentius arte.

Velleius Paterculus dit que le génie de la langue latine respire avec éclat dans Cecilius, Térence et Afranius. « Nous boitons dans la comédie, quoique nos aïeux vantent beaucoup Cecilius. » Ainsi s'exprime Quintilien. Selon Sedigitus, dans une épigramme reproduite par Aulu-Gelle, Cecilius, est en même temps placé pour le mérite entre Plaute et Térence. Les quarante pièces de Cecilius mentionnées plus haut appartenaient au genre des *palliatæ*, c'est-à-dire qu'elles étaient simplement traduites ou imitées des écrivains grecs de la moderne comédie. Un chapitre d'Aulu-Gelle (II, 23), où l'on compare certains passages du *Plocium* de Cecilius avec les parties correspondantes des drames de Ménandre, nous donne une idée de la manière dont s'opéraient ces imitations ou traductions. Et il faut avouer que les imitateurs étaient bien infé-

rieurs aux écrivains qu'ils mettaient ainsi à contribution.

Suétone, *Vita Terentii*. — Aulu-Gelle, II, 23; XV, 24. — Varro, *Apud Nonnium, sub verbo* Poscere. — Cicéron, *de Natura Deor*, XXIX, *de Optim. gen. dic.*, 1; *Ad Attic.*, VII, 3; *Brutus*, c. 74. — Horace, *Ep.*, II, 1, 59. — Quintilien, XI, § 99. — H. Estienne, *Fragm. veter. poet.*

*CÉCILIUS ou CÆCILIUS CALACTINUS et non KALANTIANUS, rhéteur grec, vivait au commencement du premier siècle. Il était natif de Calé-Acte en Sicile, d'où son surnom. Selon Suidas, ses parents étaient des esclaves, juifs de religion, et il avait porté avant son affranchissement le nom d'Archagathus. Il est rangé par Quintilien au nombre des rhéteurs et grammairiens grecs remarquables. On n'a pas de détails sur les leçons qu'il faisait, mais le titre d'un de ses ouvrages prouve qu'il étudiait concurremment les orateurs romains et grecs. Ses nombreux ouvrages de grammaire, de rhétorique et d'histoire, aujourd'hui perdus, jouirent d'une grande autorité au temps des empereurs.

Quintilien, III, 1, 16; V, 10; IX; I, 12. — Plutarque, *Demosthène*, 3. — Photius, *Bibl.*, p. 20, 485, 486, 489, éd. Bekker. — Plutarque, *Vie des dix orat.* — Longin, I. — Westermann, *Geschichte der Griech. Beredsamkeit.* — Smith, *Dict. of Gr. and Rom. Biog.*

CÉCILIUS MÉTELLUS. *Voy.* MÉTELLUS.

*CÉCILLE (*Jean-Baptiste-Thomas-Médée*), vice-amiral français, né à Rouen (Seine-Inférieure), le 16 octobre 1787. A l'âge de dix-sept ans il embrassa la carrière qui devait lui assigner un rang distingué parmi les officiers de la marine militaire. Entré au service comme aspirant, le 15 mai 1804, il devint enseigne de vaisseau le 14 juin 1810; se fit remarquer dans tous les engagements maritimes auxquels il prit part, et fut nommé lieutenant de vaisseau le 31 juillet 1816. Il acquit bientôt dans ce poste la confiance et l'estime de ses chefs. Capitaine de frégate le 30 octobre 1829, et capitaine de vaisseau le 17 juin 1838, il fut chargé par le gouvernement de diverses expéditions maritimes et importantes, dont il s'acquitta avec zèle et dévouement. Le 5 février 1843 il obtint la croix de commandeur de la Légion d'honneur et le brevet de contre-amiral le 2 juin de l'année suivante. Chargé d'une mission dans l'Inde, il s'en acquitta avec beaucoup d'habileté. Le 23 décembre 1847, le roi récompensa ses nombreux et utiles services en lui conférant le grade de vice-amiral. Après la révolution de Février les électeurs de la Seine-Inférieure l'appelèrent à les représenter à la Constituante, à une majorité de 130,878 suffrages. Il fit partie dans cette assemblée du comité de la marine, y vota contre le droit au travail, en faveur des deux chambres, pour le vote à la commune, pour la proposition Rateau, pour la suppression des clubs, contre la mise en accusation du ministère du 20 décembre. Appelé de nouveau à l'Assemblée législative, en mai 1849, par 108,251 voix, il y soutint la politique du président de la république contre les partis qui lui étaient opposés. Après l'élection présidentielle, le prince le nomma ambassadeur à Londres, en remplacement de M. Gustave de Beaumont, qui venait de donner sa démission. Grand officier de la Légion d'honneur le 3 mai 1849, la confiance du chef de l'État le désigna, le 6 novembre 1852, pour faire partie, du conseil d'amirauté, fonctions qu'il exerce encore aujourd'hui. Le vice-amiral Cécille a été appelé à siéger au sénat par un décret du 31 décembre suivant. SICARD.

Annuaire de la marine. — *Notes communiquées.*

*CÉCINA ou CÆCINA (*Aulus*), fils de Cécina de Volaterra, vivait en 46 avant J.-C. Auteur d'un libelle contre César, il fut exilé après la bataille de Pharsale, en l'an 48 avant l'ère chrétienne. Pour obtenir son rappel, il envoya à Cicéron un autre ouvrage, intitulé : *Querelæ*, et conçu dans un tout autre esprit. On trouve dans la correspondance de Cicéron à son adresse une longue lettre de Cécina, et en réponse trois lettres du grand orateur. En l'an 47 Cécina était en Asie, où il fut recommandé par Cicéron au proconsul P. Servilius, gouverneur de la province. De là il se rendit en Sicile, où il fut encore recommandé par Cicéron à Furfanius, qui gouvernait cette île. De Sicile il vint en Afrique, et après la défaite du parti de Pompée, en l'an 46, il se rendit à César, qui lui fit grâce. Cécina composa un ouvrage intitulé : *Etrusca Disciplina*, que Pline, dans son second livre, cite comme une de ses autorités, et dont Sénèque rappelle diverses observations sur la lumière. Au jugement de Cicéron, Cécina avait été initié par son père à la science des Étrusques et possédait un certain talent comme orateur. Selon Sénèque, il eût acquis dans ce genre une grande réputation, s'il ne s'était trouvé effacé par la supériorité de Cicéron.

Suétone, *Cæs.*, 75. — Cicéron, *Epist. ad familiares*, VI. — Senèque, *Quæst. nat.*, II, 39, 56.

CÉCINA ou CÆCINA (*Severus*), général romain, vivait au commencement de l'ère chrétienne. Il gouvernait la Mésie en l'an 6, lors de l'insurrection qui éclata dans le voisinage des provinces de Pannonie et de Dalmatie. Il se mit aussitôt en marche contre les Breuciens de Pannonie, et les défit après une longue lutte. Bientôt après il dut retourner dans la province qu'il gouvernait, pour s'opposer aux ravages des Daces et des Sarmates. L'année suivante, il remporta une nouvelle victoire sur les insurgés, qui l'étaient venus attaquer pendant qu'il allait rejoindre en Pannonie Germanicus. En l'an 14 il commanda en qualité de lieutenant de ce général, l'armée romaine envoyée dans la basse Germanie, et l'année suivante il fut dirigé par Germanicus contre Arminius. Pour opérer une diversion, il fut envoyé avec quarante cohortes dans le pays des Bructères, sur les bords de l'Amisia, et lorsque Germanicus, après en être venu aux mains avec Arminius, dans un engagement des plus vifs, mais resté

indécis, eut résolu d'opérer sa retraite, Cécina reçut l'ordre de ramener vers le Rhin la division placée sous son commandement. Attaqué sur la route par Arminius, il le défit, et put arriver sain et sauf à sa destination. En récompense de ce glorieux fait d'armes, il reçut les honneurs du triomphe. On ne le voit plus ensuite figurer sur le champ de bataille. En l'an 20, à la suite de la découverte de la conspiration de Pison, il proposa dans le sénat l'érection d'un autel dédié à *la Vengeance*, et en l'an 21 il fit une autre proposition, celle de défendre aux gouverneurs de province de mener leur femme dans leur gouvernement. Il prononça à l'appui de sa motion un discours que reproduit Tacite, et dont voici quelques passages, contenant des détails de mœurs assez curieux : « Les femmes, dit-il, avec tout leur cortége, embarrassent dans la paix par leur luxe, dans la guerre par leurs frayeurs, et transforment les légions romaines en une horde de barbares. Non-seulement ce sexe est faible, inhabile aux travaux ; il devient encore dans l'occasion cruel, ambitieux, avide du pouvoir : on le voit marcher au milieu des soldats, disposer des centurions. Une femme dernièrement a commandé l'exercice des légions et les évolutions des cohortes (*præsedisse nuper feminam exercitio cohortium, de cursu legionum*). » La proposition, combattue par Valérius Messalinus, chez qui, selon Tacite, on retrouvait quelque ombre de l'éloquence de son père, fut rejetée par le sénat.

Tacite, *Ann.*, III, 18, 33, 34.

CÉCINA (*Alienus*), appelé aussi *A. Licinius* CÆCINA, mort vers l'an 79. Il était questeur dans la Bétique à la mort de Néron, en 68, et fut un des premiers à embrasser le parti de Galba, qui lui donna ensuite le commandement d'une légion dans la haute Germanie. Cette entente entre l'empereur et Cécina ne fut pas de longue durée. Accusé d'avoir commis des détournements du trésor public, Cécina fut poursuivi par ordre de Galba ; et pour se venger il poussa ses troupes à se révolter en faveur de Vitellius. Il était aimé des légions, tant pour ses avantages physiques, qui en même temps leur imposaient, que pour sa grande facilité d'élocution. Lorsqu'il vit ses soldats parfaitement disposés à embrasser la cause de Vitellius, il se mit en marche vers l'Italie, au commencement de l'an 69, à la tête d'une armée de 30,000 hommes, dont la vingt-et-unième légion composait la meilleure portion. Il traversa et ravagea impitoyablement l'Helvétie, qui ne voulait pas reconnaître le pouvoir de Vitellius ; puis, après avoir franchi le mont connu sous le nom de grand Saint-Bernard, il s'avança sans difficulté à travers l'Italie septentrionale. Dès son entrée sur le territoire italien il adopta des mesures de discipline auxquelles on ne s'attendait pas, et défendit à ses troupes de se livrer au pillage. Mais il blessa les susceptibilités des habitants en les recevant revêtu d'un manteau de diverses couleurs à la manière des barbares. On n'était pas moins scandalisé de l'appareil pompeux que déployait sa femme Salonina, que l'on voyait, vêtue de pourpre, monter les plus beaux chevaux.

Cécina traversa ensuite le Pô, et commença l'attaque de la ville de Plaisance occupée alors par les troupes d'Othon. Mais repoussé avec perte, il dut repasser le fleuve et se retirer vers Crémone. Les soldats d'Othon étaient commandés par Celsus et par un autre général expérimenté, Suétonius Paullinus ; ces deux généraux firent échouer tous les plans de Cécina. En attendant qu'il pût être rejoint par Fabius Valens, qui venait le secourir avec une seconde division de la légion de Germanie, Cæcina se mit en embuscade vers un endroit appelé Castorum, à douze milles de Crémone ; mais son projet fut éventé, et il subit un nouvel échec. Peu après il opéra sa jonction avec Fabius Valens, et leurs troupes réunies battirent celles d'Othon à Bédriacum, et établirent ainsi le pouvoir de Vitellius en Italie. Cette malheureuse contrée fut en proie à une dévastation presque générale, d'autant que Fabius Valens se faisait donner une part dans le pillage qu'exerçaient ses soldats. Devenus maîtres de Rome, Cécina et Valens furent élevés au consulat le 1er septembre 69, et le premier de ces deux généraux fut chargé de marcher contre Antonius-Primus, qui venait de se déclarer en faveur de Vespasien et se préparait à envahir l'Italie. Il rencontra Antonius dans le voisinage de Vérone, et il eût pu aisément venir à bout des forces de ce général, s'il n'eût été décidé à déserter la cause de Vitellius. Il tenta alors de se concerter avec Lucilius Bassus, qui commandait la flotte de Vitellius et méditait également une défection. Mais lorsqu'il s'adressa à ses soldats pour leur proposer de se donner à Vespasien, ils se soulevèrent contre lui et le jetèrent dans les fers. C'est dans cette situation qu'Antonius battit l'armée dans le voisinage de Bédriacum et se disposa à mettre l'assaut devant Crémone, où les vaincus s'étaient réfugiés. Frappés de terreur à la vue des succès d'Antonius, les soldats de Cécina rendirent à ce général la liberté, et le chargèrent de faire leur paix avec l'ennemi. Cécina envoyé par Antonius auprès de Vespasien fut traité par cet empereur avec une grande considération ; mais dans l'intervalle on avait su à Rome sa défection. Il fut destitué alors du consulat par Vitellius, qui s'exprima en termes véhéments contre lui, et remplacé par Roscius Régulus. En 79 Cécina entra dans un complot contre Vespasien, et fut tué par ordre de Titus, au sortir d'un banquet donné chez l'empereur.

Tacite, *Hist.*, I, 52, 100 ; III, 13, 14, 31. — Dion Cassius, LXV, 10, 14. — Josèphe, *de Bell. Jud.*, IV, 11.

* CÉCINA ou CÆCINA (*Decius-Albinus*), écrivain satirique romain, vivait vers l'an 302. Il paraît certain qu'il fut préfet de Rome à cette époque, et que c'est à lui que furent adressées

quelques-unes des épîtres de Symmaque. On l'appelait le *Lucilius* de son temps, à cause de son talent poétique. Ce personnage a souvent été confondu avec d'autres du même nom ou vivant à d'autres époques.

Fabricius, *Bibl. græc.*, II, 712. — *Code Théodosien*, VII, titre 15. — Gruter, *Corpus inscr.*, p. CCLXXXVII.

CÉCROPS. Sur la foi de traditions historiques anciennes, mais qui pourtant ne remontent pas au-delà du deuxième siècle avant J.-C., Cécrops a été regardé comme un Égyptien de Saïs, qui, vers l'an 1580 avant notre ère, serait arrivé avec une colonie égyptienne à Akté, c'est-à-dire sur la plage où s'éleva ensuite Cécropie, ville qui reçut plus tard le nom d'Athènes. Trouvant dans l'Attique une population à demi sauvage, il lui aurait fait connaître les avantages de la vie sociale, du mariage, de la propriété, de la justice et des droits civils; il aurait réuni ces barbares en douze bourgs ou δῆμοι, leur aurait enseigné l'agriculture, la culture de l'olivier, la navigation et le commerce, et les aurait déterminés à adorer Jupiter comme le dieu suprême. On lui attribue la fondation des premiers temples, la défense d'immoler en l'honneur des dieux des êtres vivants, l'institution de l'aréopage; enfin on le regarde comme le premier roi de l'Attique et son plus ancien législateur. Cependant ni Homère ni aucun des plus anciens poëtes grecs ne parlent de Cécrops; Homère nomme, au contraire, Érechthée comme l'auteur des premiers établissements et de la civilisation en Attique. Comme dans le mythe de Cadmus, il règne dans celui de Cécrops les plus grandes contradictions, et la fable est loin d'être d'accord avec ce qu'on a donné comme étant de l'histoire. Aussi n'y insisterons-nous pas ici.

Pausanias, VIII, I, 26. — Diodore, I, 29; IX, 28. — Strabon, IX, 397. — Thirlwall, *Greece*, I, 66. — Creuzer, *Symbolique*, trad. de M. Guignaut).

CEDMON ou **CADMON**, poëte anglo-saxon, vivait au septième siècle avant J.-C. Bède est le premier écrivain qui nous l'ait fait connaître; son récit est moins une histoire qu'une naïve et touchante légende. Cedmon, né dans la Northumbrie, vivait près de Streaneshalch (Whitby). Il n'avait reçu aucune instruction et ignorait jusqu'aux premiers éléments de la musique et de la poésie. Lorsque dans les festins son tour de chanter arrivait, et qu'on lui présentait la harpe, il se levait aussitôt de table et se retirait honteux; mais une nuit une merveilleuse apparition apporta le don du chant et de la poésie au jeune Saxon, qui en fit aussitôt usage pour célébrer le Créateur de l'univers. Le bruit de ce miracle arriva jusqu'à Hilda, et cette sainte abbesse de Whitby exhorta le poëte à se faire moine et à consacrer son talent aux louanges de Dieu. Cedmon obéit avec ardeur. Il ne savait pas lire, « mais il écoutait les saintes histoires qu'on lisait près de lui, et se les remémorant, et les ruminant, il les convertissait en très-douce poësie. » (*At ipse cuncta quæ audiendo discere poterat, rememorando secum et, quasi mundum animal, ruminando, in carmen dulcissimum convertebat.*) La mort de Cedmon fut paisible comme sa vie. Il faut lire dans Bède le très-beau récit de cette fin du poëte religieux.

On place la date de la mort de Cedmon vers 680. Il fut enseveli dans le monastère de Whitby. Au rapport de Bède, il avait mis en vers toute l'histoire de la Genèse, la sortie d'Égypte, et beaucoup d'autres histoires tirées de l'Ancien et du Nouveau Testament; l'Incarnation, la Passion, la Résurrection, l'Ascension. Il avait aussi composé plusieurs poëmes sur le Jugement dernier, les peines de l'enfer, les joies du céleste royaume.

Un manuscrit de vers anglo-saxons tomba aux mains de l'archevêque Usher, qui crut y reconnaître les poésies de Cedmon, et le remit à Junius pour l'imprimer immédiatement. Cette première édition parut sous le titre suivant: *Cædmonis monachi Paraphrasis poetica Genesios ac præcipuarum sacræ Paginæ historiarum, ab hinc annos MLXX, anglo-saxonice conscripta, et nunc primum edita a Francisco Junio*; Amsterdam, 1655, in-4°. Précieux comme texte de langue, cet ouvrage n'est pas sans quelque mérite littéraire. Il manque d'art, ce qui ne doit pas surprendre, lorsqu'on songe à la date de la composition; mais il présente de la naïveté et quelques passages heureux. Le récit de la chute des anges rebelles, les discours que le poëte met dans la bouche de Satan, offrent plusieurs traits qui rappellent, de loin il est vrai, les idées de Milton. M. Benjamin Thorpe a donné une bonne édition du livre de Cedmon. Elle est accompagnée de notes, et le texte y est habilement rétabli, travail difficile, puisqu'on ne connaît qu'un seul manuscrit, en fort mauvais état. Voici le titre de cette nouvelle édition: *Cædmon's Metrical Paraphrase of parts of the Holy Scriptures, in anglo-saxon, with an english translation, notes, and a verbal index, by Benjamin Thorpe, honorary member of the Islandic literary Society of Copenhagen, published by the Society of Antiquaries*; Londres, 1832, grand in-8°.

Bède, *Ecclesiasticæ historiæ gentis Anglorum libri quinque.* — Sharon Turner, *History of the Anglo-Saxons*, 1840, t. III. — D'Israeli, *Amenities of literature*, 1842, t. I. — Thomas Wright, *Biographia Britannica literaria* (*anglo-saxon period*).

CÉDRÉNUS (Κεδρηνός, *George*), chroniqueur et moine du onzième siècle de notre ère, a écrit une longue chronique, ou tableau historique, (συνόψις ἱστωρίων) qui commence à la création génésiaque et finit à l'an 1059. Dans son prologue, l'auteur rappelle les noms des écrivains chrétiens qui ont publié des histoires abrégées du monde, à commencer par George le Syncelle; comme il n'avait ni imagination ni talent, il aurait dû se borner à rappeler les faits de l'histoire d'Orient qui avaient échappé aux écrivains antérieurs, et nous épargner plus de six cents pages qui ne sont qu'une véritable rapsodie.

Dans tout son ouvrage, il a montré, surtout sous le rapport religieux, l'esprit crédule de son temps, et il a pour ainsi dire mérité que Gibbon le citât rarement, et que le président Cousin dédaignât de le comprendre dans la traduction qu'il a donnée, sous Louis XIV, des historiens du Bas-Empire.

Aujourd'hui que les études historiques ont acquis plus de faveur, il serait à désirer qu'on le traduisit en français, et surtout qu'on éclaircit par des notes (1) ce qu'il y a de nouveau dans cette Chronique depuis le règne de Justinien. Ed.-Imm. Bekker, qui a publié en 1838, dans la Byzantine de Bonn, la dernière édition de Cédrénus (2 vol. in-8°), n'a rien ajouté aux notes de Goer, et il a peu amélioré l'édition du jurisconsulte Fabroz, publiée en 1647, in-fol. dans la magnifique collection française de la Byzantine, imprimée a l'Imprimerie royale. Cette édition, qui a reproduit la traduction latine de G. Xylander, accompagnant le texte grec (vol. in-fol., à Giedelberg, en 1566), est dédiée au cardinal Mazarin, et a été faite par ordre du chancelier P. Séguier.

Du reste, on ne sait rien de la vie de l'auteur.

ISAMBERT.

Fabricius, *Bibl. græc.* — Leo Allatius, *De Georgiis.* — Xylander et Fabroz, *Préface* de leurs éditions de Cédrène.

***CEFFI** (*Philippe*), littérateur italien, vivait dans la première moitié du quatorzième siècle. Il traduisit l'*Historia trojana* de Guido de Columna et les *Épîtres* d'Ovide; il composa à Florence, vers 1326, un traité de rhétorique intitulé *le Dicerie*, qui a été publié pour la première fois à Turin, en 1825.

Mehin, *Vita Ambrosii camaldulensis*, p. CLXXXIII. — *Antologia di Firenze*, juin et décembre 1825.

CEI (*François*), poëte italien, natif de Florence, vivait à la fin du quinzième siècle. Ses contemporains le regardèrent comme un nouveau Pétrarque. Il réussit dans les compositions du genre anacréontique. On a de lui un recueil intitulé *Sonetti, capitoli, canzone, sextine, stanze e strambotti, composte in laude di Clitia*; Florence, 1503, in-8°; ibid., 1514, in-8°.

Negri, *Istoria degli scrittori Fiorentini.* — Crescimbeni, *Storia della volgar poesia.* — Tiraboschi, *Storia della lett. Ital.*

CEILLIER (*Dom Rémi*), théologien et historien français, de l'ordre des Bénédictins, né en 1688, à Bar-le-Duc, mort le 17 novembre 1761. Il fut président de la congrégation de Saint-Vannes et de Saint-Hydulphe. On a de lui : *Apologie de la morale des Pères de l'Église contre les accusations de Jean Barbeyrac*; Paris, 1718, in-4°; — *Histoire générale des auteurs sacrés ecclésiastiques, qui contient leur vie, le catalogue, la critique, le jugement, la chronologie, l'analyse et le dénombrement des différentes éditions de leurs ouvrages, ce qu'ils renferment de plus intéressant*; Paris, 1729-1763, 23 ou 25 volumes in-4°, avec les 2 vol. de table. C'est un ouvrage qui dès l'origine a été justement estimé et recherché. On y trouve de l'exactitude et une critique judicieuse.

Calmet, *Biblioth. de Lorraine.* — Ziegelbauer, *Hist litteraria ordinis sancti Benedicti.* — Lenglet du Fresnoy, *Catalogue des hist.*; Supplément, II, p. 33. — Quérard, *la France littéraire.*

CELER, architecte romain, vivait dans la seconde moitié du premier siècle. Ce fut sur ses plans et ceux de Severus que Néron, après l'incendie de Rome, fit élever un palais, moins étonnant encore, dit Tacite, par l'or et les pierreries, embellissements ordinaires et depuis longtemps prodigués par le luxe, que parce qu'on y voyait des champs de blé et des lacs, des espèces de solitudes avec des bois d'un côté, de l'autre des espaces découverts et des perspectives. On ne voit plus que quelques ruines de ce palais aux thermes de Titus. Severus et Celer, ajoute Tacite avec quelque mauvaise humeur, mettaient leur génie et leur ambition à vouloir obtenir par l'art ce que la nature s'obstinait à refuser, et se jouaient du trésor. En effet ils avaient promis de creuser un canal navigable depuis le lac Averne jusqu'à l'embouchure du Tibre, à travers un terrain aride ou en perçant des montagnes élevées, quoique pour fournir l'eau les environs n'offrissent d'autres ressources que les marais Pontins. Néron, toutefois, qui aimait l'extraordinaire (*ut erat incredibilium cupitor*), s'efforça d'ouvrir les hauteurs voisines de l'Averne, et l'on voit encore les traces de ses essais infructueux (*manentque vestigia irritæ spei*). Ainsi du même coup de pinceau de l'historien romain se trouvent jugés l'architecte et l'empereur.

Tacite, *Annales*, XV, XLII. — Osann, *Kunstblatt*, 1830, n° 83.

CÉLERIN (*Saint*) vivait dans le milieu du troisième siècle. Il était d'une famille dont plusieurs membres avaient souffert le martyre. Lui-même fut arrêté, comme chrétien, et conduit devant l'empereur Dèce. Ce prince, étonné de la fermeté de ses réponses, le fit remettre en liberté. De retour en Afrique, Célerin fut ordonné lecteur, et continua d'édifier les fidèles par ses vertus. On a de lui deux lettres adressées à saint Cyprien; on les trouve dans la collection des lettres de cet évêque; Rome, 1471, in-fol.

Bollandus, *Acta sanctorum.* — Saint Cyprien, *Epistolæ.* — Tillemont, *Mémoires pour servir à l'hist. ecclésiastique.* — Baillet, *Vies des saints.*

***CELESTI** (*Caval Andrea*), peintre italien, né à Venise, en 1637, mort en 1706. Il étudia sous le Ponzoni; mais il n'imita point son style, s'étant formé une meilleure manière par l'étude des grands maîtres de l'école vénitienne. Ses débuts eurent un grand éclat à Venise, qui depuis longtemps n'était plus habituée à posséder de grands artistes; bientôt sa renommée se répandit dans toute l'Italie, et ce fut justice. On trouve dans les ouvrages de Célesti une grande variété de figures

(1) Ainsi que l'a fait M. V. Parezoz, quoique peut-être d'une manière trop diffuse pour le 37e livre de Nicéphore Grégoras, l'un des continuateurs de Cédrénus (*Voy.* le dernier vol. des *Notices des manuscrits*).

et d'expression, des contours largement dessinés, des paysages riants, des ajustements et des costumes gracieux et parfois aussi riches que ceux de Paul Véronèse. Malheureusement ses tableaux ont beaucoup perdu aujourd'hui, ayant poussé au noir, soit par l'abus qu'il fit de la recherche des effets de clair-obscur, soit par la mauvaise préparation des toiles qu'il employait. On cite parmi ses ouvrages les plus remarquables un sujet de l'Ancien Testament peint pour le palais des Doges, et la *Piscine probatique* à l'église de l'Ascension de Venise; la *Victoire remportée en* 1629 *par le frère Jésus-Marie sur le duc palatin du Rhin*, à Saint-Pierre *in Oliveto* de Brescia; enfin à Vicence, le *Martyre de la sainte* à l'église Sainte-Catherine, et l'*Invention de la Croix* à la cathédrale. E. B—N.

Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Orlandi, *Abecedario*. — Winckelmann, *Mahler-Lexikon*.

CÉLESTIN, cinq papes ont porté ce nom :

CÉLESTIN Ier (*Saint*), né à Rome, d'une famille alliée à l'empereur Valentinien, succéda au pape Boniface le 3 nov. 422, et mourut le 6 avril 432. Il inaugura son pontificat en réglant la question des appels portés par les prêtres et les clercs des diverses églises devant son tribunal. D'assez graves contestations s'étaient élevées, en Afrique surtout, touchant l'exercice d'un droit où de part et d'autre s'étaient glissés quelques abus; le pape régla ce point de discipline d'une manière sage et prudente. L'archevêque de Constantinople Nestorius ayant commencé à enseigner son fameux système théologique sur l'Incarnation divine, Célestin assembla un concile à Rome en 430, et y fit condamner l'hérésie de la dualité des personnes en J.-C. L'année suivante un concile général de trois cents évêques fut convoqué à Éphèse, et, par les soins du pape et de ses légats, Nestorius et ses adhérents furent solennellement anathématisés. Célestin, avant de mourir, dut encore recourir à son autorité souveraine pour sauvegarder la mémoire de saint Augustin contre les attaques de plusieurs prêtres de Marseille. Ceux-ci prétendaient découvrir des erreurs dans les ouvrages de l'évêque d'Hippone; mais le pape vengea de ces reproches la doctrine du saint docteur. On a de Célestin onze lettres, qui se rapportent aux principaux événements de sa vie. On lui attribue l'institution de plusieurs cérémonies qui se sont conservées entre autres de l'*Introit* de la messe. Il eut pour successeur Sixte III.

Baronius, *Annal. Ecclesiast*. — D. Courtaut, *Epistolæ Rom. pontif*. t. I. — Fleury, *Hist. de l'Église*, liv. IV. — Alban Butler, *Vie de saint Célestin Ier*. — Artaud, *Hist. des souv. pontifes rom*.

CÉLESTIN II (*Guido* DI CASTELLO), élu pape le 25 septembre 1143, mort en 1144. Dans son court pontificat il réconcilia avec l'Église Louis VII, qui avait encouru les censures à cause du sac de Vitry, et il exhorta vivement ce roi à la croisade. Il avait succédé à Innocent II, et eut lui-même pour successeur Luce II.

CÉLESTIN III (*Hyacinthe* ORSINI), élu pape le 30 mars 1191, malgré ses quatre-vingt-cinq ans, mort le 8 janvier 1198. Il couronna Henri VI empereur, et lui rappela ses devoirs dans la cérémonie du sacre, avec une âpre fermeté que les uns ont louée et que d'autres ont blâmée. Il donna l'investiture de la Pouille et de la Calabre à Henri, et la Sicile à Frédéric, son fils, moyennant certaines conditions, qui ne furent pas remplies loyalement. Alors ce vigoureux vieillard excommunia l'empereur et son fils; bien plus, il refusa les honneurs de la sépulture au corps de Henri jusqu'à ce que Richard Cœur de Lion, injustement lésé par ce prince, eut consenti à laisser lever l'interdit. Célestin avait pris une part très-active à la quatrième croisade, et suivit avec un intérêt constant jusque dans sa prison l'aventureux Richard. A la suite de cette croisade, il érigea en ordre religieux militaire les chevaliers de l'ordre Teutonique. Par un nouveau décret, il ordonna que les enfants offerts par leurs parents à un monastère auraient la liberté d'en sortir lorsqu'ils seraient adultes, disposition confirmée par le concile de Trente. Il avait succédé à Clément III, et eut lui-même pour successeur Innocent III. Célestin III a laissé dix-huit lettres, qui ont trait à plusieurs actes de son administration. A. BELLANGER.

Collectio pontific. Rom. Decret. t. II. — Baronius, *Annales eccles*. — Artaud, *Hist. des souv. pontifes romains*, 1 et 2.

CÉLESTIN IV, élu pape le 20 septembre 1241, mort le 8 octobre de la même année. Il s'appelait *Geoffroi Castiglione*, et appartenait à une famille noble de Milan. Chanoine et chancelier de cette ville, il fut créé par Grégoire IX prêtre cardinal de Saint-Marc, et évêque de Sabine. Après la mort de ce pontife Célestin fut élu, dans le lieu appelé *Sette-Soli*, par dix cardinaux seulement. Affaibli par l'âge, il ne survécut que dix-huit jours à son élection, et mourut avant d'avoir été consacré. Innocent IV lui succéda.

Platina, *Vitæ pontificum*. — Artaud, *Histoire des souverains pontifes*.

CÉLESTIN V (*Pierre* ANGELERIER), surnommé *de Murrone*, à cause de l'ermitage dans la montagne de ce nom, qu'il habitait depuis soixante ans quand il fut élevé à la papauté. C'est lui qui fonda l'ordre monastique des Célestins. Il naquit vers 1215, à Isernia, sur les frontières de l'Abruzze Citérieure et de la terre de Labour, au royaume de Naples, dans l'Apennin, de parents pauvres et très-pieux, et mourut le 19 mai 1296. Lui-même raconte, dans son autobiographie, qu'il était le onzième de douze enfants, comme Benjamin, et qu'après la mort de son père (Angelerier) ses frères, cultivateurs, s'opposèrent à ce qu'il fût élevé pour le sacerdoce, sous prétexte que c'était un état de fainéant, et qu'un de leurs frères, engagé dans cette carrière, y était mort moine, sans rien faire pour la famille. Mais sa pieuse mère persista dans sa résolution de lui faire donner l'éducation nécessaire pour devenir un bon religieux. Pour lui, il n'aima jamais les lettres, et dès qu'il sut lire les psaumes, il ne

voulut pas aller plus loin; et dans la suite, il interdit les études littéraires aux moines de sa congrégation. A l'âge de vingt ans, il voulut se faire ermite, et se livrer à la vie contemplative, ce qu'il exécuta après l'avoir éprouvée pendant deux ou trois ans et avoir vaincu les tentations dont il était assailli et qui devaient l'en détourner. Il n'était alors vêtu que d'une simple tunique et d'un capuchon; il se couvrait le corps d'un cilice et d'une chaîne de fer; jeûnait tous les jours, et couchait sur le bois ou sur la terre; il priait assidûment et mortifiait sa chair en se donnant la discipline. Il vivait dans la montagne, au milieu des scorpions et des plus dangereux reptiles. Ensuite, il s'en alla à Rome, où il fut ordonné prêtre, et vint s'établir au mont Murrone, qui domine la ville de Salmone au nord; il en délogea un serpent, et il occupa sa place dans une crypte qui lui plut beaucoup. Il y resta seul cinq ans; il a rendu compte de l'état d'impureté dans lequel il tombait involontairement, et qu'il crut d'abord incompatible avec celui qu'il devait avoir pour célébrer la messe; mais il fut rassuré par une révélation. Le mont Murrone ayant été mis en culture, il se retira avec deux associés, qu'il avait cru pouvoir accepter dans sa vie solitaire, au nord-est, dans le mont plus sauvage. de Majella, où il resta deux ou trois ans. Mais il revint au mont Murrone, où il se fit bâtir d'abord un oratoire, et ensuite un couvent, qu'il dédia au Saint-Esprit. La réputation de sa sainteté lui attira beaucoup de monde, et même des étrangers; il pensa à se faire une congrégation, à laquelle il imposa des règles sévères de macération, surtout à l'égard des jeunes gens, qui éprouvaient des tentations dangereuses. Dans la portion de sa vie qu'il a écrite, il fait le récit de ses cures miraculeuses et d'une famine dont il aurait délivré le pays. La date de l'érection de cette communauté remonte à 1251. Elle fut autorisée par le saint-siége (le pape Urbain), en 1264, et annexée à l'ordre de Saint-Benoît, à cause de la recommandation des conciles, qui s'opposaient à la multiplication des ordres monastiques. La popularité dont il jouit détermina le concile de Lyon, sous Grégoire X, à le confirmer, sous un chef séparé. Enfin, à son avénement à la papauté, P. de Murrone, en 1294, lui donna des statuts particuliers, et lui conféra des priviléges exorbitants, et contraires aux règles de l'Église et au bien de la religion, tels que l'exemption absolue de la juridiction des évêques dans les diocèses desquels leurs établissements seraient formés (ils étaient déjà au nombre de vingt-et-un); la faculté illimitée de choisir tous les trois ans leur supérieur et de le révoquer, sans exiger même la sanction du saint-siége; l'exemption d'impôts (déjà ils étaient très-riches); la faculté de recevoir des biens-fonds des princes et des particuliers, avec défense de les aliéner; celle de se recruter partout, et de recevoir des novices nonobstant toutes oppositions; la faculté de poursuivre comme apostats ceux qui voudraient reprendre leur liberté naturelle; le droit de sonner les cloches jour et nuit, etc. C'est le seul acte du pontificat de Célestin que le Bullaire romain ait enregistré; ses moines ont pris son nom. Les pontifes ses successeurs et le concile de Trente ont été obligés de réduire ces priviléges. En France, ces religieux, établis d'abord sous Philippe le Bel dans la forêt d'Orléans, à Anebert, et dans celle de Compiègne, au mont de Chartres, ne tardèrent pas à fonder à Paris une maison, qui devint chef de l'ordre, dit de la congrégation de France. Dès 1417 ils y possédaient vingt-trois monastères, dont les religieux se livraient principalement à la vie contemplative. Les édits de Louis XV, de 1767, 1768 et 1773, blessèrent ces religieux, en les soumettant à l'autorité des évêques, et en ordonnant la réforme des abus qui provenaient de leur relâchement; sous Louis XVI, en 1778 et 1779, ils furent supprimés, du consentement du saint-siége, et leurs biens appliqués à d'autres emplois.

Quant à Célestin, leur fondateur, il fut, à l'âge de soixante-dix-neuf ans (1), élu pape, à Pérouse, par onze cardinaux, qui depuis plus de deux ans ne pouvaient s'accorder à donner un pape à l'Église. A cette époque le pontificat romain prenait une part immense dans toutes les affaires de la chrétienté, et même en Orient. Les électeurs pleurèrent de joie quand ils furent tombés d'accord sur un homme si saint; mais quelques mois après l'incapacité du moine fut si notoire, qu'ils s'opposèrent à ses actes, et que l'un d'eux, devenu son successeur (Boniface VIII), lui dicta une formule d'abdication, dans laquelle l'humble cénobite confessait qu'à raison des infirmités de son corps, de son ignorance des affaires (*defectu scientiæ*), de la malice du public (*malignitate plebis*), et de la faiblesse de son esprit (*infirmitate personæ*), il se désistait de la papauté.

Quand, après son élection (15 juillet 1294), les commissaires des cardinaux s'étaient rendus dans sa montagne, ils le trouvèrent hérissé avec des vêtements sordides (*inculta veste horridum*), d'une pâleur livide par les macérations auxquelles il se livrait (*squalidum macie*) et inondé de larmes. Cependant il céda, disait-il, à la voix de Dieu qui l'appelait; mais il ne voulut se rendre pour son inauguration ni à Rome, ni même à Pérouse, dans les États de l'Église. Il se fit sacrer à Aquila, monté sur un âne, dont la bride était tenue par Charles II, roi de Sicile, et par son fils Martel, héritier du trône de Hongrie. Subjugué par le premier de ces princes, il quitta même Aquila pour se rendre

(1) Desportes, dans la *Biogr. universelle*, a écrit soixante-douze, mais quoique dans son abdication Célestin n'ait pas invoqué pour excuse son grand âge, nous n'avons trouvé aucun texte qui contredise la tradition généralement adoptée qu'il est mort dans sa quatre-vingt-unième année.

à Naples, au lieu de reprendre l'indépendance de sa dignité à Rome. Là il eut la faiblesse d'investir de l'archevêché de Lyon un autre fils du roi Charles, qui n'avait que vingt ans, et qui n'était ni prêtre ni tonsuré, ce qui était une violation manifeste des lois de l'Église.

On lui reproche d'avoir signé des bulles en blanc, d'avoir nommé plusieurs personnes à la même dignité ecclésiastique, et d'avoir fait des choix ineptes. Il avait nommé un cardinal après dîner, ce qui était tellement contre la règle, que les autres cardinaux réussirent à empêcher la réception du nouvel élu. Fatigué des affaires qu'il ne comprenait pas, il s'était retiré dans une cellule de bois qu'il avait fait dresser dans son palais; et quand approcha la fête de la Nativité, il nomma une commission de trois cardinaux auxquels il délégua tous les pouvoirs de la papauté. C'était abdiquer : aussi cette abdication ne se fit-elle pas attendre (13 décembre 1294). On avait fait d'abord adopter par les cardinaux une bulle par laquelle il était dit que les papes, quoique liés irrévocablement à l'Église, pouvaient abdiquer; et bientôt le cardinal Cajetano, Boniface VIII, fut élu à sa place. Ce nouveau pontife fut reçu avec les mêmes acclamations que Célestin l'avait été cinq mois auparavant, au milieu d'un concours qu'on porte à deux cent mille hommes.

Célestin se hâta de retourner dans son monastère du mont Murrone, où on l'avait pris; mais l'élection de Boniface, faite à Naples, fut contestée par le parti des Colonne, comme illégale. Le nouveau pape feignit de croire que le saint homme pourrait consentir à être replacé sur le trône pontifical; il envoya un commissaire pour l'arrêter. Celui-ci ne mit pas l'ordre à exécution, tant il fut convaincu que l'humble moine ne nourrissait aucun regret ni pensée d'ambition. Mais un second ordre fut donné par l'impitoyable Boniface. Célestin, qui en eut avis, se sauva vers la mer Adriatique, pour passer en Grèce. Après avoir erré quatre ou cinq jours à travers les bois, il arriva à Vesti, petit port de la presqu'île du mont Gargano, où il fut découvert, à la fin de mars 1295. Par un ordre concerté entre Boniface et le roi Charles II, il fut ramené prisonnier à Anagni, résidence du nouveau pape, au milieu d'une population qui protestait par ses acclamations contre l'outrage fait à ce saint homme. Nous ne parlons pas des nombreux miracles qu'il aurait faits pendant sa route et sa captivité. Boniface le fit entrer de nuit, lui fit subir un interrogatoire, et lui refusa la demande qu'il fit de retourner dans son monastère; il le fit enfermer en secret dans la tour de Fumone, entre Anagni et Ferentino où il le fit garder (depuis le mois d'août 1295 jusqu'à sa mort). Après la mort de Célestin, il lui fit rendre des honneurs, et prépara sa béatification. C'est ainsi, disent les religieux bénédictins, auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, que « dans le paganisme des tyrans ont mis quelquefois au rang des dieux leurs maîtres, qu'ils avaient fait mourir après les avoir détrônés ».

Cette béatification, Boniface était indigne de la prononcer; et ce fut son successeur, Clément V, qui en 1313 canonisa Célestin ou P. de Murrone, comme un confesseur de la foi, à cause de l'édification qu'il donna au monde par ses vertus comme religieux; car la bulle convient qu'il n'était pas fait pour gouverner les affaires de l'Église, et la postérité a ratifié ce jugement. que n'avait pas prévu le petit conclave de Pérouse.

Célestin a laissé l'histoire de la première partie de sa vie (dans un écrit trouvé dans sa cellule, au moment de son avénement à la papauté), ainsi que huit autres écrits ascétiques sans valeur, imprimés dans la Grande Bibliothèque des Pères. ISAMBERT.

Vie de Célestin, par lui-même, *Bibliot. des Pères*, t. XXV, 768. — *Vie de Célestin V*, par l'abbé D. Célestin-Toléra Sipontinus; ibid., 17 col. in-fol., par le cardinal d'Ailly, arch. de Cambray, revu par D. Lefèvre; Paris, 1539, in-4°, le tout en latin. — *Vie de Célestin V*, en italien, par Lelio-Marino, abbé général des Celestins, 1 vol. in-4°, Milan, 1637. — *Bullaire Romain* et *Ann.* de Rainaldi, t. XXII, p. 138. Voy. art. *Boniface*.

CÉLESTIN, antipape, élu le 20 décembre 1124. *Voy.* HONORIUS II.

CELESTINO (....), historien italien, de l'ordre des Franciscains, né vers 1550, à Bergame. Son principal ouvrage est : *Istoria quadripartita di Bergamo e suo territorio;* Bergame, 1617; Brescia, 1618 (ouvrage très-rare).

Biblioth. scriptorum ordinis Capuccinorum.

CELESTIUS. *Voy.* PÉLAGE.

* **CELIA** (*Madonna*), femme auteur italienne, vivait probablement dans la seconde moitié du seizième siècle. On a d'elle : *Lettere amorose scritte al suo amante;* Venise, 1565, 1628, in-8°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*

CÉLIDOINE, prélat français, mort en 451. Il fut évêque de Besançon, après saint Léonce, vers l'an 443. Saint Hilaire, évêque d'Arles, l'ayant déposé par suite de diverses accusations, celles, entre autres, d'avoir épousé une veuve et assisté à une condamnation capitale avant d'avoir été ordonné, Célidoine en appela au pape saint Léon, qui le rétablit dans son siége. C'est le premier exemple d'un appel au pape interjeté par un évêque; mais saint Hilaire n'acquiesça pas à la décision de saint Léon, et Célidoine demeura déposé. On croit que Célidoine périt en 451, lors de la prise de Besançon par Attila.

Dupin, *Bibl. des auteurs ecclesiast.* — L. P. Quesnel, *Dissert. et notes sur saint Léon.*

CELIUS ou **CÆLIUS RUFUS** (*Marcus*). *Voy.* RUFUS.

CELLAMARE (*Antoine-Giudice*, duc de GIOVENAZZO, prince DE), diplomate espagnol, d'origine italienne, né à Naples, en 1657, mort à Séville, le 16 mai 1733. Sa famille, originaire de Gênes, était d'une ancienne noblesse. Il fut élevé

à la cour de Charles II, et à l'époque de l'avénement de Philippe V il se déclara pour ce prince. En 1702 il vint avec lui combattre les Impériaux dans le royaume de Naples ; il obtint le grade de maréchal de camp après la bataille de Luzzara, fut fait prisonnier au siége de Gaète, et ne redevint libre qu'à la paix, en 1712. De retour en Espagne, il embrassa la carrière diplomatique ; nommé en 1715 ambassadeur extraordinaire à la cour de France, Cellamare prit une part active aux intrigues ourdies par les ennemis du régent. C'était manquer au caractère officiel dont on l'avait revêtu ; mais il ne faisait en cela que se conformer aux secrètes instructions de sa cour. Le premier ministre Alberoni s'était flatté de diriger assez habilement les passions haineuses du duc et de la duchesse du Maine pour rendre Philippe V le plus redoutable potentat de l'Europe ; il s'agissait de le faire déclarer régent de France, à la place du duc d'Orléans. Celui-ci devait être arrêté au milieu d'une fête ; on eût immédiatement assemblé les états généraux, de la décision desquels on se tenait sûr d'avance. Tous les mémoires du temps racontent le hasard étrange qui, presque au moment de l'exécution, fit découvrir par une courtisane un plan si hardi. Les lettres que Porto-Carrero portait à Madrid, interceptées à l'instant du départ, révélèrent tous les détails de la conjuration. Cellamare, pris à l'improviste et arrêté par ordre du régent, montra toujours beaucoup de gaieté et de présence d'esprit. Une escorte le conduisit sur les frontières ; la cour de Madrid s'empressa de le venger de l'affront qu'il venait de subir, en le nommant capitaine général de la Vieille-Castille. Il mourut à Séville, le 16 mai 1733, sans avoir cessé d'être en faveur auprès du monarque espagnol. [*Enc. des g. du m.*]

Lemontey, *Histoire de la régence et de la minorité de Louis XV*. — Vatout, *la Conspiration de Cellamare, épisode de la régence*. — De Piossens, *Mémoires de la régence*, édit. de Lenglet Dufresnoy. — Saint-Simon, *Mémoires*.

CELLARIUS, latinisé de **KELLER**, nom commun à plusieurs savants allemands, que voici dans leur ordre chronologique ou de filiation.

CELLARIUS (*Jean*), hébraïsant et théologien allemand, né en 1496, à Kundstadt, mort à Dresde, le 21 avril 1542. Son vrai nom était *Kelner* ou *Keller*. Il professa la langue hébraïque dans différentes villes d'Allemagne, et passa pour un des meilleurs prédicateurs de la réforme. On a de lui : *Isagogicon in hebræas literas* ; — *Tabulæ declinationum et conjugationum hebræarum* ; — *Epistola ad Wolffg. Fabricium de vera et constanti serie theologicæ disputationis*.

Schlegel, *Leben der Dresdnischen Superintendenten* (vie des évêques protestants de Dresde). — Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexicon*.

CELLARIUS (*Martin*), surnommé *Borrhæus*, théologien protestant, né en 1499, à Stuttgard, mort le 11 octobre 1564. Il se livra d'abord avec succès à l'étude des langues orientales. Zélé partisan de la doctrine de Luther, il entreprit de la défendre contre Stork, célèbre anabaptiste ; mais n'ayant pu trouver de réponses aux arguments de son adversaire, il s'avoua franchement vaincu, et passa dans la nouvelle Église. Pour être plus libre dans sa croyance, il se retira à Bâle, et y professa la théologie. Il paraît que sur ses vieux jours il abandonna le parti des anabaptistes. Ses principaux ouvrages sont : *Cosmographiæ elementa, commentatio astronomica et geographica* ; Bâle, 1541 ; —*de Veteris et novi hominis ortu atque natura axiomata* ; — *de Ortu, natura, usu atque discrimine eorum jubilæorum quos Deus instituit, quiquid inter hos et falsos ab adversario confectos intersit* ; — *Notæ in politica Aristotelis* ; — *Comment. in rhetorica Aristotelis* ; — *de Censura veri et falsi*.

Fischlin, *Memoria theologorum Würtembergensium*. — Adam, *Vitæ eruditorum*. — Teissier, *Éloges des savants*. — Pantaléon, *Prosopographia*.

CELLARIUS (*André*), théologien protestant, né en 1503, à Rotenbourg, mort le 18 septembre 1562. Il fut pasteur à Wiltberg, dans le Wurtemberg. On a de lui : *Von der Haltung eines Concilii* (de la tenue d'un conseil) ; — *Von Vereinigung der Christichen Religionen* (de la réunion des religions chrétiennes).

Fischlin, *Memoria theologorum Würtemberg*.

CELLARIUS (*Christian*), helléniste flamand, natif d'Isenberghe, près de Furnes, vivait au commencement du seizième siècle. Il professa d'abord la langue grecque à Louvain, et fut ensuite recteur des écoles de Berg-Saint-Vinoc. On a de lui : *Carmen de incendio urbis Delphensis* ; Anvers, 1526, in-8° ; — *Oratio pro pauperibus ut eis liceat mendicare* ; Anvers, 1530, in-8° ; — *Carmen heroicum de bello per Carolum V in Hungaria adversus Solimannum, Turcarum imperatorem, gesto* ; ibid., 1533, in-8° ; — *Oratio contra mendicitatem publicam*, ibid., 1530, in-8°. Ce discours sur la suppression de la mendicité est curieux et rare. L'auteur y rétracte l'opinion qu'il venait de soutenir dans le discours précédent. La question traitée dans ces deux discours était alors vivement débattue dans toute la Flandre. Ce fut la ville d'Ypres, dit M. Ch. Brunet, qui la première adopta la suppression de la mendicité. Le règlement publié à cette occasion est ainsi intitulé : *Forma subventionis pauperum quæ apud Hyperas, Flandrorum urbem, viget, universæ reipublicæ christianæ longe utilissima* ; Anvers, 1531, in-8°.

André, *Bibliotheca Belgica*. — Sweert, *Athenæ belgicæ*. — Ch. Brunet, *Manuel du libraire*, t. I, p. 606.

CELLARIUS (*Daniel*), géographe allemand, natif de Wiltberg, dans le Wurtemberg, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On a de lui : *Speculum orbis terrarum* ; Anvers, 1578, in-fol. C'est un atlas de cartes géographiques.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexicon*.

CELLARIUS (*Jacques*), littérateur allemand, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il appartient à la même famille que les précédents. Il professa la philosophie et l'éloquence à Lauingen. Jacques Cellarius a donné des éditions des *Epitheta* de Cicéron, du *Thesaurus Ciceronianus* de Nizolius, de la *Phraseologia linguæ latinæ* de Schorus.

Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

CELLARIUS (*André*), mathématicien, géographe et cosmographe allemand, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il fut recteur du collége de Horn, en Hollande. On a de lui : *Architectura militaris*, 1656 ; — *Descriptio Poloniæ magnique ducatus Lithuaniæ*, Amsterdam, 1659, in-12 ; — *Harmonia macrocosmica, seu Atlas universalis et novus totius universi creati*, ibid., 1661, in-fol.

Jöcher, *Allgemeines GelehrtenLexicon*.

CELLARIUS (*Christophe*), savant allemand, petit-fils de Jacques, né à Schmalkalde, le 22 novembre 1638, mort à Halle, le 4 juin 1707. Après avoir reçu une première et soigneuse éducation dans la maison maternelle (il avait perdu son père à l'âge de deux ans), il fut envoyé à l'université d'Iéna, puis à Giessen. Il s'appliqua particulièrement à l'étude des langues orientales et aux mathématiques. En 1667 il fut chargé de professer la langue hébraïque et la morale au gymnase de Weissenfels. En 1673 il fut appelé à diriger celui de Weimar, puis les gymnases de Zeiz et de Mersbourg. En 1693 il fut nommé bibliothécaire et en même temps professeur d'histoire et d'éloquence à l'université de Halle. Il prit aussi la direction du séminaire philologique de la même ville. Ses fonctions et ses études le séparaient en quelque sorte du monde. On rapporte que pendant les quatorze années qu'il passa à Halle il n'alla à la promenade qu'une seule fois. Il mourut de la pierre. Les principaux de ses nombreux ouvrages et éditions d'auteurs classiques sont : *Epistolæ Ciceronis ad famil.*; Leipzig, 1698 et 1722, in-8° ; — *Ciceronis Orat.*, XII; Iéna, 1708, — *Julius Cæsar;* Leipzig, 1705, in-8° ; — *Cornelius Nepos*, 1711, in-8° ; — *Velleius Paterculus ;* ibid., 1707, in-12 ; — *Curtius*, 1714, in-12 ; — *Plinii Epist. et Panegyr.*; ibid., 1710, in-12 ; — *Eutropius ;* Iéna, 1698, in-8° ; — *Lactantii opera ;* Leipzig, 1698, in-8° ; — *Aurel. Prudent. Clementis opera ;* Halle, 1703, in-8° ; — *Antibarbarus latinus, seu de latinitate mediæ et infimæ ætatis ;* Zeiz, 1677 ; — *Orthographia latina, ex vetustis monumentis, etc., excerpta ;* Iéna, 1704, in-8° ; — *Breviarium antiquitatum romanarum ;* Vérone, 1739 ; Halle, 1751, in-8° ; — *Grammatica Hebræa*; Iéna, 1699, in-4° ; — *Chaldaismus ;* Zeiz, 1685 ; — *Rabbinismus ;* 1684, in-8° ; — *Isagoge in linguam arabicam ;* ibid., 1678, in-4° ; — *Grammatica et Glossarium Samaritanum*, dans ses *Horæ Samaritanæ ;* Iéna, 1705, in-4° ; — *Porta Syriæ, seu novæ methodi grammaticæ;* Zeiz, 1777 ; — *Historia antiqua ;* ibid., 1685, in-12 ; — *Historia medii ævi ;* ibid., 1688, in-12 ; — *Historia nova ;* Halle, 1166, in-12 ; — *Geographia antiqua ;* Iéna, 1691 ; Rome, 1774, in-fol. ; — *Geographia antiqua et nova ;* ibid., 1709, 2 vol. in-12 ; — *Notitia Orbis antiqui ;* Leipzig, 1701-1706 et 1776, 2 vol. in-4°.

Nicéron, *Mémoires*, V, 278. — Ersch et Gruber, *Allgem. Encyclop.* — Baillet, *Jugements des Savants*, VII. — *Conversations-Lexicon*.

CELLARIUS (*Christophe*), historien allemand, fils du précédent, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Origines et successiones comitum Wettinensium usque ad Saxoniæ duces et electores qui ab illis orti sunt ;* Halle, 1697, in-4°.

CELLARIUS (*Salomon*), médecin allemand, frère du précédent, né en 1676, à Zeiz, en Misnie, mort en 1700. Il fit des recherches sur l'origine de la médecine. L'ouvrage qu'il avait préparé sur ce sujet, et que publia son père, est intitulé : *Origines et antiquitates medicæ, post præmaturum Salomonis Cellarii excessum, emendatiores auctioresque editæ a Christophoro patre ;* Iéna, 1701, in-8°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

* **CELLE** (*Pierre* DE), évêque de Chartres au douzième siècle, était né en Champagne. Il fit ses études à Paris, dans le monastère de Saint-Martin-des-Champs. Son mérite le fit élire abbé de la Celle vers 1150, et le surnom de ce monastère lui est demeuré. Il devint ensuite abbé de Saint-Remi à Reims (1162), et fit bâtir le chevet de la cathédrale. La grande piété de l'abbé Celle, sa science, sa droiture, jointes à un esprit vif, à un bon jugement, à un zèle prudent, lui valurent l'amitié des plus grands personnages de l'Église latine. Il fut en correspondance suivie avec saint Thomas de Cantorbery. Pierre de Celle succéda en 1180 à Jean de Salisbury comme évêque de Chartres. Il occupa ce siége pendant sept ans, jusqu'à sa mort (1187). Les historiographes de l'Église de Chartres en font un grand éloge. Parmi ses principaux ouvrages on cite : *Mosaici tabernaculi mysticæ expositionis libri II* (Paris, 1600, in-4°, Bilaine) ; — *de Conscientia liber*, idem. On a aussi de Pierre de Celle 169 lettres et 92 sermons manuscrits.

Dom Liron, *Bibliothèque Chartraine*, édition manuscrite (conservée à Orléans).

CELLE (DE LA). *Voy.* LA CELLE (DE).

* **CELLES** (*Antoine-Charles* FIACRE, comte DE WISHER DE), homme d'État belge, né à Bruxelles, le 8 juin 1779, mort le 3 novembre 1841. Nommé aux états généraux du Brabant, il prêta son concours actif à la conclusion du traité intervenu le 16 mai 1795, entre la république française et la Hollande, qui prononçait l'abolition du stathoudérat. Il fit partie de la première députation envoyée à Paris au premier consul Bonaparte par le Brabant. Nommé membre du conseil municipal de Bruxelles, il y fut distingué par Napoléon, qui l'appela au conseil d'État

comme maître des requêtes, puis le nomma préfet du département de la Loire-Inférieure. C'est en cette qualité qu'il fit les honneurs de la ville de Nantes à l'empereur, qui la vint visiter avec l'impératrice Joséphine en 1808. En 1810, l'empereur, mécontent des dispositions des habitants d'Amsterdam, nomma M. de Celles préfet du département du Zuiderzée, avec mission de poursuivre vigoureusement l'exécution de ses volontés, surtout à propos de la conscription, qui révoltait le flegme hollandais. Le nouveau préfet, investi de la confiance et des pleins-pouvoirs du maître, fit son devoir; ce qui lui attira la haine des habitants, qui, s'étant révoltés, allèrent même jusqu'à menacer sa vie. Favorisée par les dispositions particulières des Hollandais, l'armée russe s'empara des places fortes et du territoire, lors des grands mouvements de l'Europe coalisée, et M. de Celles, rentré à Paris, allait être nommé conseiller d'État, lorsque les événements de 1814 et la chute de Napoléon le rendirent à la vie privée. Redevenu sujet du roi des Pays-Bas, il fut nommé quelque temps après aux états provinciaux; et quoique faisant partie de l'opposition, le roi Guillaume jeta les yeux sur lui pour la négociation du concordat religieux.

La révolution belge ayant éclaté presque simultanément avec le mouvement qui renversa en juillet 1830 les Bourbons du trône de France, M. de Celles se trouva à la tête du parti qui voulait donner la couronne de Belgique au deuxième fils du roi Louis-Philippe. Le prince Léopold de Saxe-Cobourg, élu roi, au refus du monarque français, distingua M. de Celles, et le nomma son ministre plénipotentiaire en France. Il occupa peu de temps ces fonctions, et, s'étant tout à fait fixé en France, où ses filles s'étaient mariées, et favorisé de l'amitié du roi, il se fit naturaliser. Louis-Philippe le nomma conseiller d'État en 1833, et il allait être compris dans une promotion à la pairie lorsqu'il mourut.

T. Albert Blanquet.

Van-Hasselt, *Hist. de la Hollande et de la Belgique*, dans *l'Univers*. — *Le Moniteur univ.* — *Conversations-Lexicon.* — De Beaumont-Vassy, *Hist. des États Européens* (*Belgique*). — Lesur, *Ann. hist. univ.*

CELLIÈRES (*Laurent* de), littérateur français, de l'ordre des Jésuites, né en 1630, à Saint-Didier, en Velay; il fut professeur de rhétorique, de philosophie et de mathématiques à Lyon. Ses principaux ouvrages sont : *Musæ Avenionenses*, etc.; Avignon, 1665, in-fol.; — *Ars metrica, id est ars condendorum eleganter versuum;* Lyon, 1673, 1680 et 1690, in-12.

De Colonia, *Hist. littéraire de Lyon*. — Alegambe, *Bibl. script. societ. Jesu.*

CELLIEZ (*Adélaïde-Hélène-Joséphine-Charlotte*, comtesse de Rossi), femme auteur française, née à Paris, en 1778, morte à Blois, le 4 août 1822. Elle se livra à l'éducation des jeunes personnes. On a d'elle : *Traité d'Enseignement et d'Éducation, contenant des méthodes pour enseigner la lecture, la grammaire, la cosmographie, la géographie et l'histoire*, etc.; Paris, 1817, in-8°; — *Antonia Wilsen*, traduit de l'allemand de Gustave Schilling; ibid., 1820, 2 vol. in-12; — *les Anciens et les Français, ou véritables beautés de l'histoire de France et des Bourbons;* ibid., 1822, 2 vol. in-12; — *Historique de l'instruction du Chinois presenté au roi le 8 octobre* 1821; Blois, 1822, in-4°.

Quérard, *la France littéraire*.

CELLINI (*Benvenuto*), sculpteur, graveur et orfévre italien, né à Florence, en 1500, mort dans la même ville, le 25 février 1570. Il doit sa célébrité autant aux aventures de toutes sortes qu'il s'attira par son esprit querelleur et indépendant qu'aux nombreux ouvrages qu'il a laissés, surtout en orfévrerie, et qui sont aujourd'hui recherchés et vendus à des prix exorbitants. Son père avait d'abord voulu en faire un musicien; mais un duel l'obligea de quitter Florence, et une fois délivré de l'autorité paternelle, il se mit à courir de ville en ville, mettant à profit le peu de connaissances qu'il possédait en orfévrerie, et qu'il vint enfin perfectionner à Rome. Il était dans cette capitale du monde chrétien lorsque les querelles de Charles-Quint et de François Ier mirent en feu toute l'Italie. Benvenuto, avec la plupart de ses compatriotes, se fit soldat : retiré dans le château Saint-Ange avec quelques jeunes gens de la ville, il y soutint un siége en règle, et dirigea lui-même les cinq pièces d'artillerie qui défendaient cette forteresse. Il s'acquitta si bien de ce service nouveau pour lui qu'à l'en croire (car il a lui-même écrit sa vie), il tira le coup d'arquebuse qui tua le connétable de Bourbon et pointa la pièce qui enleva le prince d'Orange. Rendu à ses premières occupations par la prise du fort Saint-Ange, il retourna à Florence, et y trouva la peste, qui le força de se réfugier à Mantoue, où il fit la rencontre de son ami Jules Romain, qui le présenta au duc. Mais la mort de son père le rappela à Florence, qu'il quitta presque aussitôt pour aller à Rome travailler sous les yeux de Michel-Ange. Jeune encore, il avait fait un si grand nombre de beaux ouvrages, que son nom était déjà devenu célèbre, et que le pape Clément VII l'avait pris en grande amitié. L'empereur Charles-Quint venait d'entrer à Rome (1538) en véritable triomphateur, lorsque le saint-père lui envoya des présents magnifiques, et entre autres un missel avec une couverture en or massif, du plus riche travail et de la façon de Cellini. Selon l'usage du temps, le pape fit don à l'empereur à la fois de l'ouvrage et de l'ouvrier. Mais Benvenuto fut bientôt las d'appartenir à un si grand maître, qui savait mieux apprécier un bon général qu'un grand artiste : il lui prit envie d'aller s'offrir de lui-même au roi François Ier; et le voilà parti pour Paris. Mais là, voyant qu'il ne pouvait parvenir jusqu'au monarque, qu'il avait dans ce but suivi inutilement jusqu'à Lyon, il se décida à revenir en Italie, et n'y fut pas plus tôt qu'une invitation de Fran-

çois I[er] le rappela en France. Par malheur, le pape Paul III avait un ancien grief contre lui : il le fit arrêter et jeter dans le fort Saint-Ange, qu'il avait naguère si vaillamment défendu. Il s'agissait d'une accusation portée contre Cellini pour avoir détourné l'or et les pierreries de la tiare, qu'il avait été chargé de démonter et de fondre pendant le siége de Rome. Ne pouvant parvenir à obtenir justice et à faire éclater son innocence, il prit le parti de s'échapper de sa prison, et d'aller en France se mettre sous la protection du roi. François I[er] le combla de ses faveurs, et lui fit don de la fameuse tour de Nesle, où l'artiste établit ses ateliers, que le roi vint lui-même visiter.

Pendant tout le temps que Cellini passa en France il produisit beaucoup, et laissa divers ouvrages, qui sont parvenus jusqu'à nous; mais il eut le malheur de déplaire à la duchesse d'Étampes, à laquelle il négligea, en plus d'une occasion, de faire sa cour. Après quatre ans de lutte inégale avec la favorite, il se vit forcé de quitter la France, et retourna se fixer à Florence, mettant enfin un terme à cette vie nomade qu'il menait depuis son enfance. Le duc Côme de Médicis, admirateur de son beau talent, lui fit plusieurs commandes, parmi lesquelles on distingue encore aujourd'hui la statue de *Persée*, qui orne la place du Marché, et *le Christ* qui est maintenant dans la chapelle du palais Pitti, à Florence. Vers les dernières années de sa vie, Cellini entreprit d'écrire ses mémoires, dont il fit un livre des plus amusants et des plus originaux; mais c'était la dernière étincelle de son génie, si vaste et si varié. A compter de ce moment sa tête se perdit. Il se fit tonsurer, et prit l'habit ecclésiastique, en 1558; puis deux ans après il jeta le froc, et se maria; enfin, il mourut ignoré, le 13 février 1571. Outre les morceaux de sculpture et d'orfévrerie qu'il a laissés, et qui dénotent un artiste du premier ordre, Cellini a écrit plusieurs ouvrages sur les arts, et a mérité, grâce à un style plein de précision et d'élégance, d'être cité par l'Académie de la Crusca au nombre des classiques italiens. Ses Mémoires, traduits en allemand par Gœthe, l'ont été également en français par Farjasse; Paris, 1833, 2 vol. in-8°. [*Enc. des g. du m.*]

La Vita di Benvenuto Cellini, da lui medesimo scritta. — *Notizie litterarie dell' Accademia Fiorentina.* — Gambe, *Raccordi di Benv. Cellini*; Venise, 1871. — J. Janin, *Rev. de Paris*, 1[re] série. — De Feletz, *Cours de litt.*, IV. — *Retrospective Review*, t. IV. — De La Touche, *Revue de Paris*, I, XLIV (1832) p. 179. — Ersch et Gruber, *Allgem. Encyc.* — Ch. Brunet, *Manuel du libraire*, t. I, p. 606.

*CELLINO DI NESE (*Maestro*), sculpteur et architecte, né à Sienne, dirigeait à Pistoja en 1337 la construction de l'église de *San-Giovanni-Rotondo*, qui s'élevait alors sur les dessins d'Andrea Pisano. Le célèbre poëte et jurisconsulte Cino da Pistoja étant mort vers cette époque, Cellino fut chargé d'exécuter son mausolée, destiné par un autre artiste siennois, dont le nom est resté inconnu. C'est ce beau monument, attribué à tort par beaucoup d'écrivains à Andrea Pisano, que nous admirons aujourd'hui dans la cathédrale de Pistoja. Il se compose d'un sarcophage, surmonté d'un riche baldaquin, soutenu par des colonnes torses, et contenant sept statues représentant le savant professeur au milieu de ses élèves; le même sujet est reproduit en bas-relief sur le sarcophage lui-même.

E. B—N.

Ciampi, *Vita di Cino.* — Cicognara, *Storia della scultura.* — Tolomei, *Guida di Pistoja.*

*CELLIO (*Marc-Antoine*), astronome italien, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il professa l'astronomie à Rome, et fut membre de l'Académie des sciences physiques et mathématiques de cette ville. On a de lui : *Il Fosforo, ovvero le pietra Bolognese preparata per far rilucere fra l'ombre;* Rome, 1680, in-8°; — *Copia di lettera scritta al sig. Gio. Domin. Cassini sopra l'osservazioni de' moti ed apparenze d'una cometa veduta verso il fine di nov. dell' anno* 1680; in-4°; — *Descrizione d'un nuovo modo di trasportar qualvisia figura disegnata in carta, mediante i raggj riflessi solari in un altro foglio di carta;* ibid., 1686, in-4°.

Cinelli, *Biblioteca volante.*

CELLOT (*Louis*), théologien et historien français, de l'ordre des Jésuites, né à Paris, en 1588, mort dans la même ville, le 20 octobre 1658. Il fut successivement recteur du collége de Rouen, de celui de La Flèche, puis provincial. La Société le chargea de défendre les priviléges des réguliers contre les droits des pasteurs. On a de lui : *de Hierarchia et hierarchicis libri IX*, Rouen, 1641, in-fol : cet ouvrage fut censuré par la Sorbonne et mis à l'index à Rome; — *Horarum subcisivarum liber singularis;* Paris, 1648, in-4° : c'est une réponse au traité du docteur Hallier, intitulé *de Hierarchia ecclesiastica;* — *Historia Gothescalchi;* ibid., 1655, in-fol.; — des poésies, des panégyriques, etc., en latin.

Alegambe, *Biblioth. script. societat. Jesu.*

*CELNART (*Élisabeth-Félicie*), femme auteur française, née à Moulins, le 1[er] octobre 1796. Elle a composé de nombreux ouvrages d'éducation et pris part à la rédaction de plusieurs recueils. Ses principaux écrits sont : *la Bonne Cousine, ou conseils de l'amitié;* Paris, 1822, in-12; — *Betshali, ou la dispersion des Juifs, suivi de notes historiques;* Paris, 1825, 4 vol. in-12; — *Consolations chrétiennes, recueil de prières en vers et en prose;* Paris, 1825, in-18; — *Inquisition, poëme historique en IV chants, précédé d'un abrégé et suivi de notes sur l'histoire du saint-office;* Paris, 1824, in-18; — *Manuel complet d'économie domestique;* Paris, 1826, in-18; — *Manuel des Dames, ou l'art de la toilette, suivi de l'art du modiste et du mercier passementier*, etc.; Paris, 1826, in-18; — *Manuel des Demoiselles, ou arts et*

métiers qui leur conviennent; Paris, 1826, in-18; — *Manuel du Charcutier;* Paris, 1827, in-18; — *Manuel du Zoophile, ou l'art d'élever et de soigner les animaux domestiques;* Paris, 1827; — *la Sortie de Pension, ou la bonne Tante;* Paris, 1825 et 1830, 2 vol. in-12; — *Choix d'anecdotes anciennes et modernes*, Paris, 1827, 4 vol. in-18; — *de la Morale de l'Évangile comparée à la morale des philosophes anciens et modernes;* Paris, 1828, in-8°; — *la Garde-malade domestique;* Paris, 1829, in-18; — *l'Art de fertiliser les terres*, Paris, 1831, in-18; — *Aux femmes, quelques mots sur la peine de mort;* Paris, 1836, in-8°; — *la Feuille de trèfle, ou l'amour du devoir;* Clermont-Ferrand, 1837, in-18; — *l'Enfance conduite à Dieu, ou prières du jeune âge jusqu'à la première communion;* ibid., 1839, in-32, 2ᵉ édition; — *les Soirées du Dimanche, ou le curé de village; leçons de morale pratique;* Paris, 1842.

Quérard, *la France littéraire*, et Supplément au même ouvrage. — Beuchot, *Journal de la librairie.*

CELS (*Jacques-Martin*), botaniste français, né à Versailles, en 1743, mort le 15 mai 1806. Après avoir rempli différents emplois dans les bureaux de la ferme générale, il se livra entièrement à l'étude de la botanique et de l'agriculture, et s'attacha particulièrement à naturaliser les plantes exotiques. La pépinière qu'il forma et qu'il entretint pendant plus de vingt ans était de son temps la plus belle de l'Europe. Ventenat nous l'a fait connaître, dans un ouvrage intitulé : *Description des plantes nouvelles ou peu connues du jardin de J.-M. Cels;* Paris, 1800, in-fol. Cels a inséré des notes précieuses dans la nouvelle édition du *Théâtre d'agriculture* d'Olivier de Serres; il a publié des *avis* et des *instructions* sur diverses branches d'agriculture, notamment *sur les effets des inondations et des débordements des rivières relativement aux prairies*, etc.; Paris, 1802. Enfin il prit part à la rédaction du Code rural, et coopéra à l'ouvrage intitulé : *Coup d'œil éclairé d'une grande bibliothèque à l'usage de tout possesseur de livres*; Paris, 1773, in-8°.

Silvestre, *Discours prononcé lors de l'inhumation de J.-M. Cels.* — Cuvier, *Éloge de J.-M. Cels*, dans les *Mémoires de l'Institut*, t. VII, p. 139. — Quérard, *la France littéraire.*

CELSE (*Aurelius* ou *Aulus Cornelius* CELSUS), célèbre médecin romain, vivait dans le premier siècle de l'ère chrétienne. En tête de la plupart des manuscrits on trouve le nom de *Aurelius Cornelius*, mais un manuscrit plus ancien, de la bibliothèque du Vatican, porte en lettres romaines très-nettes : *Aulus Cornelius Celsus*. Parmi les éditions imprimées, celle d'Alde Manuce (1528) présente aussi (mais c'est la seule) le mot *Aulus*, écrit de la main d'un annotateur inconnu. C'est ainsi probablement qu'il faut lire le nom de ce médecin romain; en effet *Aurelius* était un nom de famille, et *Aulus* un prénom assez commun dans la *gens Cornelia*. Il n'est point prouvé d'ailleurs que Celse appartînt à cette dernière famille; et le nom de *Cornelius* ajouté au sien propre pourrait bien n'indiquer qu'un rapport de patronage. On ignore l'époque précise de la vie de Celse; cependant, comme il est cité par Pline, et qu'il cite lui-même Thémison, c'est entre ces deux personnages qu'il faut le placer, sous les règnes de Tibère et de Caligula, ou même à la fin de celui d'Auguste. Il est tout aussi difficile de déterminer la véritable profession de Celse; car il n'avait pas seulement écrit sur la médecine: il nous reste de lui quelques fragments d'une *Rhétorique*, et il avait écrit encore sur les lois, sur l'histoire, sur la philosophie, sur l'art militaire et sur l'agriculture. Pline le cite quelquefois, mais jamais comme médecin. On est donc tenté de voir dans Celse un savant encyclopédique, comme Varron, comme Pline lui-même, compilant, d'après les auteurs grecs, de bonnes observations sur un art qu'il n'avait point lui-même exercé : car la médecine était regardée par les Romains comme un métier, qu'ils abandonnaient aux Grecs. « C'est le seul art des Grecs, dit Pline, dont la gravité romaine ne se permette pas encore la pratique, malgré le lucre qu'elle produit. » Cependant une lecture attentive du livre de Celse ne permet guère de douter qu'il n'ait lui-même pratiqué la médecine. Voici à l'appui de cette assertion un passage qui paraît décisif : Celse parlant des heures auxquelles on doit donner à manger aux malades atteints de fièvres continues, dit que certains médecins choisissent le matin, d'autres le soir, et que lui-même attend le milieu de la nuit (*alii vespere tali ægro cibum dant.......... ob hæc ad mediam noctem decurro*). Ce texte indique bien, à ce qu'il semble, le médecin praticien, et non le savant de cabinet. La solution de ce problème ne saurait d'ailleurs rien ajouter ni ôter au mérite de l'auteur du traité *de Medicina*, et les observations curieuses dont ce livre est rempli ne perdraient point de leur prix quand il serait prouvé qu'elles n'ont pas été faites d'original, et qu'elles ont été recueillies dans les auteurs grecs.

Le traité *de Medicina* est divisé en huit livres. Après avoir résumé l'histoire de la médecine depuis Podalire et Machaon (ces médecins fabuleux célébrés par Homère) jusqu'à Thémison, Celse expose les deux systèmes qui se partageaient la médecine de son temps, celui des rationalistes et celui des empiriques. Les uns n'admettaient que l'autorité de la pratique, tandis qu'aux yeux des autres l'expérience était insuffisante, si l'on n'y joignait la connaissance intime du corps et des choses naturelles. Les rationalistes, posant en principe que le médecin doit connaître les causes occultes et prochaines des maladies, remontaient jusqu'aux principes de l'organisation, et étudiaient avec le plus grand soin la structure interne du corps humain. Ils dissé-

quaient des cadavres, et approuvaient Hérophile et Érasistrate d'avoir ouvert des criminels tout vivants, afin de saisir sur le vif les secrets de la nature, et d'arriver à connaître la situation des organes, leur couleur, leur forme, leur grandeur, leurs dispositions, leur degré de consistance ou de mollesse, l'état poli de leur surface, leurs rapports, leurs saillies et leurs dépressions. Il n'y avait pas de cruauté, selon eux, à chercher dans le supplice d'un petit nombre de criminels les moyens de conserver d'âge en âge des générations innocentes.

Les empiriques soutenaient qu'il était oiseux d'agiter la question des causes occultes, attendu que la nature est impénétrable. Posant en fait qu'on n'avait plus à découvrir de nouvelles espèces de maladies, ils en concluaient qu'on n'avait pas à rechercher une médication nouvelle. Si, disaient-ils, il se présente maintenant quelque affection ignorée, le médecin ne doit pas pour cela remonter aux causes obscures, mais examiner aussitôt de quelle maladie connue celle-ci se rapproche le plus, pour lui appliquer les remèdes qui souvent ont été suivis de succès dans des cas à peu près semblables. Ils regardaient comme inutile la dissection des cadavres, sous prétexte que la plupart du temps elle ne mettait sous les yeux que des organes changés par la mort; ils repoussaient enfin avec une indignation que Celse expose trop éloquemment pour ne pas la partager, l'affreuse habitude d'ouvrir des vivants. « Mais ce qui est cruel, c'est d'ouvrir les entrailles à des hommes vivants et de faire d'un art conservateur de la vie humaine l'instrument d'une mort atroce, surtout quand les questions qu'on essaye de résoudre à l'aide de ces affreuses violences, ou demeurent complétement insolubles, ou pourraient être éclaircies sans crime. Car la couleur, le poli, la mollesse, la dureté et les autres conditions des organes ne restent point sur le sujet qu'on vient d'ouvrir ce qu'elles étaient avant les incisions; et puisque chez ceux qui n'ont point à les souffrir, la crainte, la douleur, la faim, une indigestion, la fatigue et mille autres légères incommodités viennent souvent modifier tous ces caractères, il est bien plus à croire que les parties intérieures, douées d'une délicatesse plus grande, et qui ne sont pas appelées à recevoir la lumière, seront profondément altérées par des blessures si graves et une mort si violente. Quelle folie de s'imaginer que sur l'homme mourant ou déjà mort les choses vont demeurer les mêmes que pendant la vie! On peut, il est vrai, ouvrir à un homme vivant le bas-ventre, qui renferme des organes moins importants; mais dès que le scalpel, en remontant vers la poitrine, aura divisé la cloison que les Grecs appellent diaphragme, laquelle sépare les parties inférieures des supérieures, cet homme rendra l'âme au même instant. C'est ainsi que le médecin homicide parvient à découvrir les viscères de la poitrine et du ventre; mais ils se présentent à lui tels que la mort les a faits, et non pas tels qu'ils étaient vivants: de sorte qu'il a bien pu égorger son semblable avec barbarie, mais non pas savoir dans quelles conditions se trouvent nos organes lorsque la vie les anime. S'il en est quelques-uns cependant que le regard puisse pénétrer avant la mort, le hasard ne les offre-t-il pas souvent au médecin? Le gladiateur dans l'arène, le soldat dans un combat, le voyageur assailli par des brigands, ne sont-ils pas quelquefois atteints de blessures qui laissent voir à l'intérieur telle partie chez celui-ci, telle autre chez celui-là? Si bien que sans manquer à la prudence le praticien peut apprécier le siége, la position, l'arrangement, la forme et les autres qualités des organes, tout en ayant pour but non le meurtre, mais la guérison; et de la sorte il ne doit qu'à son humanité les lumières que les autres ne doivent qu'à des actes impitoyables. » (1)

Après cette exposition des doctrines de la médecine rationaliste et de la médecine empirique, Celse propose ses propres idées, qu'on pourrait appeler éclectiques. « Il est certain, dit-il, que la médecine, bien qu'elle ne puisse reposer sur les causes occultes et les actions naturelles, est souvent obligée de recourir au raisonnement; car c'est un art conjectural, qui dans bien des cas est trahi non-seulement par la théorie, mais encore par la pratique; en effet, la fièvre, l'appétit, le sommeil, n'ont pas une manière d'être invariable. Plus rarement, il est vrai, on observe des maladies nouvelles; mais il est évident qu'on en rencontre quelquefois...... L'analogie n'est pas toujours utile dans les affections de ce genre; quand elle peut l'être cependant, c'est encore par un procédé rationnel qu'après avoir examiné les maladies d'espèce semblable et les remèdes de même nature, on arrive à choisir celui qui convient le mieux au cas qui se présente. Le médecin doit prendre conseil, non des causes cachées, puisqu'elles demeurent enveloppées de doutes et d'incertitude, mais de celles que l'exploration peut atteindre, c'est-à-dire des causes évidentes............ Je pense que la médecine doit être rationnelle, en ne puisant cependant ses indications que dans les causes évidentes; la recherche des causes occultes pouvant exercer l'esprit du médecin, mais devant être bannie de la pratique de l'art. Je pense aussi qu'il est à la fois inutile et cruel d'ouvrir des corps vivants, mais qu'il est nécessaire à ceux qui cultivent la science de se livrer à la dissection des cadavres; car ils doivent connaître le siége et la disposition des organes, objets que les cadavres nous représentent plus exactement que l'homme vivant et blessé. Quant aux choses qui ne se révèlent que pendant la vie, l'expérience nous en instruira dans le pansement des blessures d'une manière plus lente, il est vrai, mais plus conforme à l'humanité. »

(1) Œuvres de Celse, traduction de M. des Étangs.

Dans tout son livre Celse est resté fidèle à cet esprit d'éclectisme; il a su se préserver de l'entraînement des systèmes, et maintenir son indépendance envers les plus grandes renommées. Ainsi, malgré sa vénération pour Hippocrate, qu'il proclame le plus grand médecin de l'antiquité et le père de toute la médecine, il n'hésite pas à se ranger contre lui, avec Asclépiade, qui raille le vieillard de Cos sur ses jours critiques et ses nombres pythagoriciens. Mais le tour d'Asclépiade ne se fait pas attendre; et Celse, qui le prend aussi pour modèle en beaucoup d'endroits, ne craint pas néanmoins de lui reprocher des opinions inconséquentes et mensongères. L'introduction dont nous venons de citer les passages les plus remarquables occupe la moitié du premier livre; le reste renferme des préceptes d'hygiène. Le second traite d'une manière générale de la séméiotique et de la thérapeutique. Le troisième et le quatrième livres sont consacrés aux maladies en particulier. On trouve au commencement de ce dernier un petit traité de splanchnologie qui peut servir à nous donner une idée des connaissances anatomiques des anciens. Dans les quatre derniers livres se trouve tout ce qui a rapport à la pharmacie et aux maladies chirurgicales. Les médicaments simples et composés sont exactement décrits dans la première moitié du cinquième livre; l'autre moitié et le livre suivant traitent des maladies qu'on guérissait principalement par l'application externe des médicaments. Enfin, le septième et le huitième sont consacrés aux maladies et aux opérations chirurgicales. Boerhaave a fait un magnifique éloge de cette dernière partie de l'ouvrage du savant médecin romain, qu'il appelle le premier de tous les anciens et même des modernes en fait de chirurgie. « Celse, dit M. Charles des Étangs, nous donne l'histoire de la chirurgie depuis Hippocrate. Il décrit le premier, pour nous du moins, un grand nombre d'opérations, et la taille bilatérale entre autres; il conseille aussi le premier la version par les pieds, mais seulement quand le fœtus est mort; reconnaît quelque différence entre le bassin de l'homme et celui de la femme; apprend à dilater l'orifice de l'utérus en engageant d'abord l'index, puis successivement toute la main, et dans certains cas les deux mains; opère la délivrance de la femme en faisant des tractions ménagées sur le cordon ombilical, pour éviter de le rompre, tandis que de la main droite il accompagne ce cordon jusqu'au placenta, qu'il détache.

« On arriverait sans peine à multiplier les exemples qui témoignent du bon sens pratique de l'auteur; mais ce qui est presqu'un sujet d'étonnement, c'est de rencontrer à la fois dans un livre de l'antiquité ce talent d'analyse qui tient compte des moindres détails, et ce jugement exercé qui sait placer les faits dans leur jour véritable et donner à chacun sa valeur réelle. Il est vrai que cet esprit critique, venant ensuite à juger la science dans son ensemble, conduit l'écrivain au doute et à l'incrédulité. Aussi le voyons-nous déclarer nettement que la médecine est un art conjectural, qui dans bien des cas est trahi non-seulement par la théorie, mais encore par la pratique. Néanmoins, ce n'est pas là le scepticisme aveugle des gens du monde, esprits forts que la maladie rend si faibles, mais bien le doute philosophique d'un homme éclairé, qui a le droit de douter parce qu'il sait beaucoup, et qu'il n'en poursuit pas avec moins d'ardeur la recherche de la vérité. »

A son mérite de savant et de philosophe, Celse joint un rare talent de style. Selon l'opinion générale, et malgré les efforts ingénieux de quelques commentateurs pour faire de ce médecin le contemporain d'Auguste, l'ami d'Horace, de Virgile et de Tite-Live, il florissait sous Tibère. Mais le temps de la belle latinité n'était pas si éloigné que l'exemple des grands modèles de l'art ne se fit sentir encore, surtout dans la prose, qui résiste plus longtemps aux causes de décadence. Celse avait dû apprendre l'art d'écrire dans Tite-Live, dans Varron, écrivain excellent, véritable modèle pour l'expression des choses d'érudition, dans les ouvrages philosophiques de Cicéron, où il trouvait à la fois l'exactitude, qui fait voir clairement les pensées, et le coloris, qui les anime. Il y a même quelques traits de ressemblance entre cette partie des ouvrages de Cicéron et le traité de médecine de Celse. Tous deux ont été ce qu'on a appelé de notre temps éclectiques, ce qu'au temps de Cicéron et de Celse on appelait partisans de l'Académie. Ils discutent librement tous les systèmes, et choisissent dans chacun ce qu'ils en approuvent. Celse occupe entre les médecins rationalistes et les empiriques la même place que Cicéron occupait entre les philosophes Épicure et Zénon. Il est tel passage où Celse, exprimant une idée générale, donnant un conseil d'hygiène, notant quelque influence du genre de vie des individus sur leur santé, rappelle la sagesse familière des *Tusculanes*.

Les prescriptions médicales de Celse ne sont plus de mode, ses formules ne sont plus celles de notre *Codex*; mais son excellente méthode, ses observations sur les mœurs dans leurs rapports avec la santé, tout ce qui paraît çà et là de sa profonde connaissance de l'homme, enfin tout ce qu'il mêle de philosophie pratique aux prescriptions de son art, tout cela est encore d'application. C'est peut-être la partie la plus vivante de l'ouvrage de Celse, c'est par là qu'il intéresse ceux à qui l'art de la médecine est étranger, mais qui n'en veulent pas ignorer la philosophie. Excellent écrivain aux endroits où il est observateur et moraliste, Celse laisse beaucoup à désirer pour la description exacte des phénomènes, et en général pour le langage technique, où les mots doivent avoir l'exactitude absolue des chiffres. Il est le seul auteur d'origine italique qui ait es-

sayé de façonner sa langue maternelle au joug de la science médicale. Mais aussi quels efforts! quels aveux humiliants pour la fierté romaine! Toujours privé de l'expression propre, il est obligé de définir ce qui n'a pas de nom dans sa langue; et le plus souvent, convaincu lui-même du vague et de l'insuffisance de sa définition, il appelle à son aide le *quod Græci vocant*, c'est-à-dire le mot propre, qui n'a pas d'équivalent en latin, et qui peut seul donner l'idée de ce qu'il veut décrire. *Nostris vocabulis non est*, dit-il; et ce n'est que trop vrai. Mais cette impuissance du latin ne se fait pas sentir dans ce qu'on pourrait appeler la partie littéraire du traité *de la Médecine*. Aux trois qualités ordinaires du style de Celse, concision, clarté, élégance, se joint une certaine douceur, et ce coloris modéré qui attire les yeux du lecteur sur les choses, et non sur l'esprit de l'écrivain. Celse est de l'école de Cicéron: en même temps que le devoir d'être exact le préserve de l'abondance, parfois un peu vaine, du maître, il sait éviter la sécheresse, et sans faire de la littérature médicale, il traite de la médecine en écrivain.

Celse est de tous les auteurs de l'antiquité latine celui qui a le plus souffert de l'incurie des moines et des copistes. Il est à présumer que son ouvrage étant pour eux moins facile à comprendre, leur paraissait aussi moins digne de leur attention. Mais ce qui ne saurait laisser aucun doute, c'est que les manuscrits actuellement connus nous sont venus d'une source unique, et qu'ils doivent tous émaner d'un autre manuscrit, beaucoup plus ancien, qui serait depuis des siècles égaré ou détruit. Pour s'en convaincre, il suffit de constater que tous en effet présentent une lacune semblable au chapitre xx du quatrième livre. Malheureusement, indépendamment de cette mutilation, il s'y rencontre bien d'autres fautes, qui ont exercé la patience et le savoir des éditeurs anciens et modernes. Quelles que soient encore aujourd'hui les imperfections du texte, il reste peu d'espoir de les faire disparaître; car on semble avoir épuisé tous les moyens de révision que peuvent fournir l'histoire, la médecine et la philologie, venant en aide à la collation la plus attentive des manuscrits et des éditions imprimées.

La première édition du traité *de Medicina* fut publiée à Florence, en 1478, in-fol., par Barth. Fontius. Depuis cette époque les éditions de Celse se succédèrent rapidement dans tous les pays de l'Europe, et il serait facile d'en citer plus de trente; la meilleure est celle de Léonard Targa, cet infatigable érudit qui consacra soixante ans à l'étude de Celse, et donna à quarante années de distance (Padoue, 1669, in-4°; Vérone, 1710, in-4°) deux éditions, dont la première a servi de base à presque toutes les réimpressions subséquentes. L'édition la plus récente et la plus complète est celle de Naples, 1852, 2 vol. in-8°, par S. de Renzi: elle renferme une traduction italienne, des notes, des dissertations et un *Lexicon Celsianum*. La traduction française de Ninnin, Paris, 1753, 2 vol. in-12, inexacte et mal écrite, a été reproduite sans grands changements par MM. Fouquier et Ratier; Paris, 1824, in-18; M. des Étangs en a donné une bien meilleure, et très-estimable à tous égards, dans la *Collection des auteurs latins* publiée par M. Nisard; Paris, 1847, grand in-8°. Des fragments d'un traité de rhétorique attribué à Celse ont été publiés sous le titre suivant: *Aurelii Cornelii Celsi, rhetoris vetustissimi et clarissimi, de arte dicendi libellus, primum in lucem editus, curante Sixto, a Popma Phrysio*; Cologne, 1569, in-8°; on les trouve aussi à la fin de la *Bibliotheca latina* de Fabricius.

Columelle, *de Re rustica*, I, I, 14. — Quintilien, *Institut. orat.*, XII, 11. — Pline, *Hist. natur.*, XXIX, I, etc. — Leclerc, *Hist. de la médecine*. — Haller, *Biblioth. med. Pract.* — Schilling, *Quæstio de Celsi vita*. — Choulant, *Prodromus novæ editionis Celsi*; Leipzig, 1824, in-4°. — *Handbuch der Bücherkunde für die aeltere Medicin*; Leipzig, 1840, in-8°. — C. Kissel, Celsus, *Eine historische Monographie*; Giessen, 1844, in-8°. — Des Étangs, *Introduction à sa traduction de Celse*. — *Nouvelle Revue encyclopédique*, t. III. — M. Daremberg, *Journal général de l'Instruction publique*, février et mars 1847.

CELSE (Κέλσος), philosophe épicurien, ou néo-platonicien du deuxième siècle de notre ère, fleurit en Orient, peut-être depuis le règne d'Adrien (1), si toutefois cette date ne se refère pas à sa naissance seulement, sous le règne de Marc-Aurèle et de Commode; car c'est sous le règne de ce dernier prince que Lucien de Samosate, qui se dit son commensal (ἑταῖρος) et son ami intime, lui dédia son intéressant écrit sur Alexandre, ou le faux prophète de la Paphlagonie, ce qui eut lieu après la guerre de Marc-Aurèle sur les Quades et les Marcomans, et la sanglante journée d'Aquilée, en 180. Celse n'est donc mort que vers la fin de ce siècle. — Origène l'a déclaré contemporain d'Adrien, pour le distinguer du philosophe épicurien du même nom, contemporain de Néron (2), mais il ajoute qu'il l'était aussi de ses successeurs (3).

Celse, d'après le même témoignage, a écrit non-seulement son ouvrage *Sur la vérité*, mais d'autres encore, dans lesquels il aurait manifesté les opinions d'un sectateur d'Épicure. Origène, de son côté, lui reproche aussi (4) d'avoir fréquemment invoqué les opinions de Platon; J.-Laur. Michaëlis, savant orientaliste et philologue, a conclu de l'examen attentif des opinions que lui prête Origène (5), que Celse n'était pas épicurien en effet, mais néo-platonicien, et Brucker, dans l'Histoire de la philosophie, suit la même opinion. Si l'on s'en rapporte à

(1) Jean Leclerc, dans son Histoire des deux premiers siècles de l'Église, se hasarde jusqu'à fixer l'an 131 de notre ère.

(2) Κατὰ Αδριάνον, livre contre Celse. I, 8, à la fin.

(3) Καὶ κατωτερω.

(4) Passim.

(5) *Des chrétiens avant Constantin*, 1758, § 29.

Lucien, qui vivait dans l'intimité de Celse, il aurait été plutôt épicurien; car Lucien le vante (1) pour la préférence qu'il accordait à Épicure, « cet homme véritablement saint, d'un « esprit divin, le seul qui eût avec vérité cultivé « et enseigné le beau, et délivré l'esprit de ses « auditeurs de leurs préjugés ». Eusèbe l'appelle aussi philosophe épicurien (2).

Cependant, on croit que Celse, comme Lucien, lui-même était plutôt un sceptique, qui opposait les opinions des philosophes les unes aux autres (3); mais Celse avait montré un esprit supérieur en écrivant contre la magie et en donnant à ce sujet d'utiles enseignements pour tenir les esprits en réserve, ainsi que l'en loue avec effusion Lucien (4). Cela est d'autant plus remarquable en effet, qu'on y croyait universellement encore au deuxième siècle, et qu'Origène lui-même en soutient la vérité contre Celse (5). Celui-ci avait écrit deux livres contre cette magie (6).

Il avait eu le dessein d'écrire un ouvrage sur la manière de vivre (7); mais il ne paraît pas qu'il ait eu le temps de réaliser ce dessein, car s'il l'avait fait, Origène, qui l'examine de si près, et qui écrivait un demi-siècle après lui (de 236 à 249), en aurait parlé; mais Celse avait déjà composé assez d'ouvrages pour avoir acquis une grande illustration, et pour que Lucien ait pu dire de lui (8) qu'il « l'admirait par-dessus tous, « à cause de sa sagesse, de son amour pour la « vérité, de la douceur de ses mœurs, de son « équité, de l'impassibilité de sa vie, et de son « habileté à convaincre ».

Quoique cet éloge date au plus tôt de l'an 181, il n'est pas vraisemblable, quoi qu'en dise Heinichen, que Celse eût alors composé son ouvrage sur le christianisme, dont on suppose à tort d'ailleurs que Lucien fut l'ennemi, comme il l'a été des charlatans; car il parle avec éloge d'une assemblée de chrétiens. Dans ce dernier ouvrage, Celse parlait non-seulement des Marcionites, qui n'ont pas paru avant l'an 142 de notre ère, mais de Marcellina, qui vint à Rome sous Anicet, de 157 à 168, pour y prêcher la doctrine de Carpocrate (*voy.* ce nom). Spencer et Delarue pensent (9) qu'il fut composé lors de la persécution de Marc-Aurèle, contre les chrétiens, c'est-à-dire de 163 à 183; et que c'est à cet événement que fait allusion saint Chrysostome, quoiqu'il ne nomme pas Celse (10).

Mais c'eût été un acte odieux, en opposition avec l'éloge que plus tard Lucien faisait de la douceur et de l'équité de son ami. D'ailleurs, il y en a une preuve dans ce fait qu'Irénée, si curieux de la défense de l'Église contre ses assaillants, en écrivant son grand ouvrage contre les hérésiarques, vers 180, n'a pas parlé des attaques de Celse.

L'ouvrage de Celse contre le christianisme était une conséquence de ceux qu'il avait écrits contre les systèmes de philosophie. Selon saint Augustin, il était divisé en deux livres (1). L'auteur lui avait donné le titre de *Discours véritable*, ἀληθής λόγος.

On dit (2) que nous connaissons parfaitement l'ouvrage de Celse, par la réfutation d'Origène. Il est vrai qu'Origène est modéré dans les termes; son analyse est détaillée (en huit livres), et il paraît suivre pied à pied les assertions de son habile antagoniste. Mais qui ne sait que dans une réfutation on altère toujours plus ou moins l'original, et que celui-ci perd sa force et l'enchaînement de ses preuves? Au reste, les ecclésiastiques de bonne foi, en examinant la réfutation elle-même, disent que Celse avait du génie, possédait au suprême degré tout ce que le sophisme a de plus séduisant, la hardiesse des assertions de plus imposant, et le sel de l'ironie de plus piquant. Il est le premier auteur païen qui ait écrit contre la religion de Jésus, quand elle commença à être connue parmi les Grecs (3). Cet ouvrage a paru presque aussitôt après la rédaction définitive des quatre Évangiles canoniques et leur divulgation dans le monde romain. Car Justin, qui écrivait, comme il le dit lui-même, l'an 150 de la naissance de Jésus, n'en cite aucun par le nom de ses auteurs, et n'en fait mention que sous le nom anonyme de *souvenirs* ou de *récits apostoliques*, et Tatien ne faisait guère que de publier (vers 170) l'harmonie des Quatre. Mais si l'auteur du discours véritable, Celse, a repris les objections qu'on faisait déjà du temps de Justin sur la naissance de Jésus, et que Justin avait écartées (4), et s'il niait tout le merveilleux de l'Ancien Testament, et des Évangiles, encore nouveaux, par les arguments du rationalisme, Origène a *été* fondé à reprocher à cet *ami exclusif de la vérité* sa partialité pour les scandales et les absurdités de la religion païenne. Là d'ailleurs n'était pas la puissance véritable du christianisme, que Celse ne comprenait pas, ainsi que Chrysostôme l'a indiqué en parlant de Celse lui-même, et de Balanéotès, son successeur (5). Un esprit comme celui de Celse était digne de l'apprécier comme ont fait Clément Romain, Justin le martyr, Clément d'Alexandrie, et tant d'autres partisans de la philo-

(1) § 61.
(2) *Hist. eccl.*, VI, 36.
(3) Saint Augustin, *de Hæres.*, VIII, 3, lui attribue même six volumes sur ce sujet, à moins qu'il ne s'agisse d'un autre Celse.
(4) Ibid., § 21.
(5) Liv. Ier, § 19; 22, et passim.
(6) Origène, 1, § 68.
(7) Origène, VIII, 76.
(8) Alexandre, § 61.
(9) Préface du livre d'Origène contre Celse, dans l'éd. de Lommatzch, 1845, t. XVIII, p. 4.
(10) Homélie VI sur l'Ép. aux Corinth.

(1) Liv. IV, 36.
(2) L'abbé Tabaraud, *Biogr. de Michaud*, article *Celse*.
(3) L'abbé Tabaraud, *ibid.*
(4) Dialog. contre Tryphon., 3, 67; Ire Apologie, 3, 54. Voy. Talmud de Jérusalem et de Babylone, Toldos-Jeschu, et autres écrits juifs.
(5) Hom. VI, sur l'Ép. aux Corinth., § 3.

sophie païenne. Le christianisme était la réforme du mosaïsme, le retour à l'unité de Dieu. C'était la foi à l'immortalité de l'âme, l'abolition des sacrifices du sang, le retour à la chasteté et la condamnation de toutes les corruptions qui dissolvaient la société romaine. Au reste, on ne fut pas satisfait de la réfutation d'Origène (1). Dans une lettre (2) à Pammachus et Oceanus, saint Jérôme argue d'une apologie qu'Origène aurait écrite au pape Fabien (apologie perdue), dans laquelle il fait pénitence de la témérité qu'il a eue d'écrire de pareilles choses (*talia*), et en rejette la faute sur Ambroise, qui était l'auteur de la publication. Comment ne pas croire qu'il s'agit des huit livres contre Celse (aussi bien que des autres écrits d'Origène où l'on avait relevé des passages hétérodoxes), quand on voit que ces huit livres ont été écrits à la prière de cet Ambroise, et qu'ils lui sont dédiés, comme à un ami de Dieu?

Il est vrai qu'ailleurs (3) saint Jérôme semble louer Origène de la réfutation qu'il a faite de Celse; mais on sait aussi qu'il avait loué ses autres écrits, et qu'il s'en est repenti. Rufin l'a même accusé d'avoir fabriqué cette prétendue apologie adressée au pape Fabien (4). Quoi qu'il en soit, l'ouvrage de Celse a péri, et on peut le regretter, ne fût-ce que pour se convaincre que la puissance du christianisme naissant l'emportait sur les critiques, qui ne s'attachaient qu'aux écrits évangéliques. Ce ne serait peut-être pas un travail indigne de la critique moderne que d'en réunir les fragments, comme on l'a fait pour tant d'autres écrivains.

Il ne faut confondre Celse, l'ami de Lucien, l'auteur des livres contre la magie et du discours véritable, ni avec le médecin Celse, l'Hippocrate romain, ni avec le jurisconsulte Celse, ami d'Adrien, si souvent cité dans les Pandectes, ni avec le consulaire du même nom mis à mort à Baïes par l'ordre du sénat, comme partisan du conspirateur Nigrinus (5), ni avec l'auteur latin qui a traduit du grec la conférence de Jason avec un juif d'Alexandrie, dont il ne reste que la préface. ISAMBERT.

Origène, *Adv. Cels.* — Neander, *Gesch. der Chr. Kirche.*

CELSE (*Minos*), ou *Minio Celsi*, savant italien, natif de Sienne, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Il embrassa le protestantisme, se retira dans le pays des Grisons, et s'établit ensuite à Bâle, où il devint correcteur d'imprimerie. On a de lui : *Dissertatio in hæreticis coercendis, quatenus progredi liceat; Christingæ* (Bâle), 1577 ; réimprimée sous ce titre : *de Hæreticis capitali supplicio non afficiendis*; ibid., 1584, in-8°. Celse a édité les ouvrages suivants : *Artis chemicæ principes, Avicenna atque Geber*, 1572, in-8°; — *Aurificæ artis, quem chemiam vocant, antiquissimi autores*; — *Raymundi Lulli Libelli aliquot chemici*; — *Novum Testamentum latine-gallice*, in-8°.

Schelhorn, *Amœnitates literariæ*, *Dissertation particulière de Mino Celso*; Ulm, 1748.

CELSIUS (*André*), astronome suédois, né à Upsal, en 1701, mort en 1744. Il professa l'astronomie à Upsal, fit plusieurs voyages, par ordre de son gouvernement, pour visiter les observatoires les plus remarquables, et accompagna Maupertuis, Clairaut et les autres savants français dans leur voyage à Tornéo. Outre plusieurs mémoires insérés dans les recueils des sociétés savantes, ses principaux ouvrages sont : *Dissertatio de nova methodo dimetiendi distantiam solis a terra*; 1730; — *CCCXVI observationes de lumine boreali, ab anno* 1716 *ad annum* 1732; Nuremberg, 1733, in-4°; — *Disquisitio de observationibus pro figura Telluris determinanda in Gallia habitis*; Upsal, 1738; — *Disputatio de novo in fluviis Norlandorum piscandi modo*; Stockholm, 1738; — *de Luna non habitabili*; ibid., 1740; — *de Initio anni veterum Sueo-Gothorum*; ibid., 1741; — *Lettres sur les comètes*, en suédois; Upsal, 1744.

De Hopken, *Éloge funèbre d'André Celsius*; Stockholm, 1745.

CELSIUS (*Magnus-Nicolas*), mathématicien et naturaliste suédois, né en 1621, dans l'Helsingie, mort en 1679. Il professa les mathématiques à Upsal. On a de lui : *de Plantis Upsaliæ*; Upsal, 1647, in-8°; — *Dissertatio de Thule veterum*; Stockholm, 1673, in-4°; — *Dissertatio de natura piscium in genere et piscatura*; ibid., 1676, in-4°.

Witte, *Diarium biographicum*.

CELSIUS (*Olaus*), botaniste, orientaliste et théologien protestant suédois, fils du précédent, né en 1670, mort en 1756. Il professa la théologie et les langues orientales à Upsal, fit, par ordre de Charles XI, plusieurs voyages dans les principaux États de l'Europe, et se rendit célèbre par ses recherches sur les différentes plantes dont il est parlé dans la Bible. Regardé comme le fondateur de l'histoire naturelle dans sa patrie, il fut le premier maître et le protecteur de Linné, qui a donné à un nouveau genre de plantes le nom de *Celsia*. Les principaux ouvrages de Celsius sont : *de Lingua Novi Testamenti originali*; Upsal, 1707, in-8°; — *de Synedrio judaico*; Stockholm, 1709, in-8°; — *de Helsingua antiqua*; 1713, in-8°; — *de Versionibus bibliorum Sueo-Gothicis*; Stockholm, 1710, in-8°; — *de Titulis psalmorum*; Stockholm, 1718, in-8°; — *de Legibus Hebræorum bellicis*; Upsal, 1722; — *de Hierarchia ecclesiastica*

(1) Un savant critique allemand, Henke, reproche à Origène d'avoir employé contre Celse des arguments qui n'ont d'autre force que la chaleur. Il parle de la bonne cause, et il avait fait un livre plus propre à édifier des lecteurs déjà convaincus qu'à convaincre des juges impartiaux. Il ne brillait pas, ajoute-t-il, par une discussion sévère, ni par sa dialectique. (Band. I, § 180; Schoell, *Hist. de la litt. gr.*, II, 179.)

(2) Lett. 41 (*Œuvres de saint Jérôme*).

(3) Notamment dans une lettre de l'an 400.

(4) Voy. liv. II de la Réponse de saint Jérôme à Rufin, IV, p. 408, de ses œuvres.

(5) Spart., *In Adrian.*, § 7.

primitivæ Ecclesiæ; ibid., 1722; — *de Navigatione Salomonea;* ibid., 1722, in-8°; — *de Sculptura Hebræorum;* Upsal, 1726, in-8°; — *de Hordierno statu Ecclesiæ Armenorum;* ibid., 1726, in-8°; — *Historia pyramidum Ægypti;* ibid., 1725, in-8°; — *Historia linguæ arabicæ;* — *de Monumentis quibusdam runicis;* ibid., 1727, in-4°; — *Hierobotanicon, seu de plantis Sanctæ Scripturæ dissertationes breves;* ibid., 1745 et 1747; Amsterdam, 1748, in-8°: cet ouvrage, plus exact que celui de Hiller sur la même matière, contient néanmoins plusieurs erreurs graves, ainsi que M. F. Hoefer l'a démontré (chapitre sur les plantes de la Bible, dans la *Phénicie*, etc., de l'*Univers pittoresque*).

Abraham Baeck, *Éloge d'Olaus Celsius.* — *Vita Olavi Celsii*, dans les *Mémoires de la Société des sciences d'Upsal*, t. II.

CELSIUS (*Magnus*), historien suédois, fils du précédent, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. On a de lui: *Apparatus ad historiam Sueo-Gothicam.*

CELSIUS (*Olaus*), historien suédois, frère du précédent, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. On a de lui: en suédois, *Histoire de Gustave Ier*, traduite en allemand; Copenhague, 1757, 2 vol. in-8°; — *Histoire d'Éric XIV*, traduite en français, 1777, 2 vol. in-12; — *Histoire de la bibliothèque d'Upsal.*

I. Sax, *Onomast. liter.*, V et VII.

CELSOY (*Guibert* DE), médecin français, natif de Celsoy, village du département de la Haute-Marne, mort à Paris, le 28 août 1390. Il fut professeur de médecine, devint médecin des rois Jean II et Charles V, et fit bâtir une église dans son village natal. On y voit encore son tombeau.

Charlet, *Biog. de Celsoy.*

***CELSUS** (*Albinovanus*), poëte romain, vivait au commencement du premier siècle de l'ère chrétienne. Il était secrétaire de Tiberius Claudius Néron et ami d'Horace, qui lui adressa une de ses épîtres. Celsus Albinovanus est sans doute le poëte dont il est question dans une autre épître du satirique romain; mais il n'a rien de commun avec le poëte Pedo Albinovanus, ami d'Ovide.

Horace, *Epist.* I, 8; I, 3.

***CELSUS** (*Julius*), tribun romain, vivait dans la première moitié du premier siècle. Il était tribun d'une cohorte de la ville. Condamné à mort sous Tibère, il s'étrangla avec les liens qui le retenaient captif (*in vinclis laxatam catenam in diversum tendens suam ipse cervicem perfregit*), et put éviter ainsi une exécution publique.

Tacite, *Annales*, VI, 9, 14.

CELSUS (*Julius*), tacticien romain, vivait vers la fin du premier siècle. Il est cité par Lydus, et écrivit après le règne de Néron.

Laurentius Lydus, *de Magistratibus reipublicæ romanæ*, publié par Choiseul-Gouffier; Paris, 1812.

***CELSUS** (*P. Marius*), personnage consulaire romain, vivait en 69. Il fut consul en 62 et en 64; il commanda la cinquième légion de Pannonie, avec laquelle il dut aller se joindre à l'expédition dirigée par Corbulon contre les Parthes. A la mort de Néron, en 68, Celsus, alors consul, suivit le parti de Galba, et lors du soulèvement des troupes contre cet empereur, il fut chargé de maintenir dans la fidélité le détachement de l'armée illyrienne campé dans le portique de Vipsanius. Galba mourut bientôt, et Othon arriva au pouvoir. Les partisans de ce prince lui demandaient la mort de Celsus; mais Othon, loin de le proscrire, l'admit au nombre de ses amis. Et Celsus fut aussi fidèle au nouvel empereur qu'il l'avait été à Galba. Il fut ensuite chargé avec Suetonius Paullinus et Annius Gallus de commander l'armée opposée aux généraux de Vitellius, qui s'avançaient en Italie. Cette campagne fut d'abord heureuse. Lui et ses collègues déjouèrent, aux bords du Pô, dans les environs de Crémone et de Plaisance, tous les plans de Cécina, général de Vitellius. Les choses changèrent d'aspect lors de la jonction de Fabius Valens avec Cécina et quand Othon, contrairement à l'avis de Suetonius Paullinus et de Celsus, voulut risquer une bataille. Celle de Bedriacum donna l'empire à Vitellius, qui cependant conféra à Celsus les honneurs du consulat, aux calendes de juillet 69.

Tacite, *Annales*, XV, 25; *Hist.*, I, 14, 31, 39, 45, 71, 77, 87, 90; II, 23, 33, 60.

***CELSUS** (*L.-Publicius*), consul romain, mort en 117. Il fut consul sous Trajan, qui l'estima au point de faire ériger une statue en son honneur. Il n'en fut pas de même d'Adrien, dont il était l'ennemi personnel, et qui arrivé à l'empire fit mettre immédiatement Celsus à mort, à Baies, où se trouvait ce personnage.

Dion Cassius, l. XVIII, 16; l. XIX, 2. — Spartien, *Adrien*, 4, 7.

***CELSUS** (*Juventius*), jurisconsulte romain, vivait au commencement du premier siècle avant l'ère chrétienne. Il fut disciple de Pégase, qui l'avait été de Proculus, et à son tour il eut pour disciple son fils et Neratius Priscus. Parmi les décisions émanées de lui, et qui font autorité, il en est une qui mérite d'être citée, à savoir, que la mort du légataire ou fidéi-commissaire avant le testateur n'entraîne pas la déchéance du legs. On a peu d'autres détails sur ce Celsus, quoique l'on ait beaucoup écrit à son sujet, et souvent on a attribué au père des faits qui ne concernaient que le fils.

Digeste, I, 21 et 22. — Suétone, *Tibère*, XXXIII. — *Code*, I, tit. 51. — Heineccius, *Hist. juris rom.* — Strauchius, *Vitæ veter. jurisconsult.*

CELSUS (*P.-Juventius*, et non *Julius*), jurisconsulte romain, fils du précédent, né vers l'an 67, mort vers l'an 130. Il entra avec Nerva et d'autres dans la conjuration contre Domitien. Dénoncé à l'empereur, il réussit à se sauver ainsi que ses complices en protestant de son innocence, en flattant l'empereur, en gagnant enfin le temps nécessaire pour amener la mort de Domitien. Il

...it ensuite d'une grande faveur sous Nerva et ...ien. Il était préteur au temps d'une discussion ...libre qui eut lieu entre lui et Licinius Nepos, ...sujet de l'affaire de Pomponius Rufus Varinus, dont parle Pline. Il avait alors trente-quatre ... Or, la cause de Pomponius Varinus fut plai... ...en l'an 101, ce qui confirme la date assignée ...naissance de Celsus. En 129 il fut consul ...la seconde fois. Ami d'Adrien, il siégeait au ...eil de cet empereur. Il eut son père pour maî... ...dans la science des lois, et quelques passages ...ses œuvres prouvent qu'il étudia la philoso... ...et surtout, comme il arrivait souvent aux ...consultes, la philosophie des stoïciens. Il ...de l'élégance et de la netteté dans le style, ...latinité était d'une pureté à l'abri de toute ...que. Il avait d'ailleurs étudié les écrivains ... De bonne heure il s'appliqua à la pratique ...lois. Dans les fragments qu'on a de lui on ...la preuve, par les nombreuses citations ...en fait, qu'il était parfaitement au courant ...œuvres de ses prédécesseurs. En revanche, ...souvent cité par les plus éminents juriscon... ...tels que Julien Pomponius, Ulpien et Jus... ...lui-même dans les *Institutes* et le *Code*. Il ...pénétré de son propre mérite, au point ...il émettait rarement ses avis sous la forme .... Le passage suivant du *Digeste*, qui re... ...une réponse de Celsus à une consulta... ...est un exemple de cette manière tranchante ...jurisconsulte romain : *Juventius Celsus La... ...suo salutem. Aut non intelligo de quo ...consulueris, aut valde stulta est consul... ...tua : plus enim quam ridiculum est ...are an aliquis jure testis adhibitus sit ...idem et tabulas testamenti scrip...* (*Digeste*, XXVIII, tit. 1.) Cette laconique ...te consultation passa en proverbe, à tel ... qu'on appelait *Domitianæ* les sottes ques... ...et *Celsinæ responsiones* les solutions don... ...dans le style que nous venons de citer. Cel... ...écrivit : *Digestorum libri XXXIX*, d'après ...du préteur ; sept livres sur les trente étaient ...sacrés au commentaire des lois Publia et Pa... ...ppæa. C'est le seul ouvrage de Celse dont on ...des fragments cités en entier dans les com... ...de Justinien ; — *Epistolæ*, dont Ulpien ...livre onzième (*Digeste*, IV, titre 4) ; *Quæs...* (ouvrage en dix-neuf livres, au rapport ... Ulpien) ; — *Commentarii*, dont Ulpien ...le septième livre (*Digeste*, XXXIV, tit. 2) ; *...stitutiones*, également en sept livres, ...l'ancien scoliaste de Juvénal. Gravina at... ...à Celsus, mais sans preuves suffisantes, ...*de Usucapionibus*. V. Rasenwyld.

...tien, *Adrien*, CXVIII. — Pline, *Ep.* VII, 16 ; V, 20. ...*ste*, XXVIII, tit. 2 ; XXXIII, tit., 10, et *passim*. — ..., *Orig. jur. civ.* —. Pancirole. *de Clar. leg. In-* ... p. 44. — Heineccius, *de Inventio Celso*.

...lsus (*Caius-Titus-Cornelius*), l'un des ...tyrans romains, vivait en l'an 265. Dans ...ixième année du règne de Gallien, lorsque ...usurpateurs pullulaient en quelque sorte dans l'empire romain, Celsus, qui ne s'était élevé dans la hiérarchie que jusqu'au rang de tribun militaire, et qui vivait paisiblement dans ses terres, situées en Afrique, fut proclamé à l'improviste empereur par Vibius Passienus, proconsul de la province, et par Fabius Pomponianus, général de la frontière libyenne. Cette élevation fut si soudaine qu'on ne trouva pas d'abord la pourpre nécessaire, et qu'il fallut, dit-on, qu'une cousine de Galien, du nom de Galiena, envoyât au nouvel empereur une robe empruntée à la statue d'une déesse (1). Mais la chute de Celsus fut aussi rapide que son élévation. Sept jours plus tard, il fut tué, et son corps livré en pâture aux chiens. A cette catastrophe se joignit un incident sans exemple. Les habitants de Sicca, dévoués à l'empereur Galien, pendirent en effigie son compétiteur. Les médailles attribuées à Celsus ne sont rien moins qu'authentiques.

Tribellius Pollion, *Trig. tyrann.*

* **Celsus** (*Appuleius*), médecin sicilien, natif de Centuripa, vivait dans la seconde moitié du quatrième siècle. Il fut précepteur de Valens et de Scribonius Largus. On lui a attribué l'ouvrage intitulé *Herbarum, seu de medicaminibus herbarum*, placé sous le nom d'Appuleius Barbarus. Celsus est le même sans doute que citent les *Géoponiques*.

Scribonius Largus, *de Compositione medicam.*

* **Celsus** (*Julius*), critique grec du septième siècle. Il est connu par une révision du texte des *Commentaires de César*, que l'on trouve joint à plusieurs manuscrits de cet ouvrage avec cette indication : *Julius Celsus vir, clarissimus et comes, recensui V. C. legi*. Il est résulté de cette circonstance que plusieurs écrivains modernes ont attribué à Celsus les *Commentaires* eux-mêmes. On a mis aussi sur son compte les ouvrages sur les guerres d'Afrique et d'Espagne. La première de ces deux suppositions n'est pas sérieuse, et l'autre est dénuée de toute preuve. Quant à une *Vie de César*, souvent imprimée avec les *Commentaires*, et dont Celsus aurait été l'auteur, il est prouvé qu'elle est l'œuvre de Pétrarque.

Dodwell, *Append.* à ses *Annales Quinctilianei et Statiani*, Oxford, 1698. — Schneider, *Petrarchæ Hist. Julii Cæsaris* ; Leipzig, 1827

Celtes Protucius (*Conrad*), poëte et littérateur allemand, né à Wipfelt, près de Wurtzbourg, le 1er février 1459 ; mort le 3 février 1508. Son véritable nom était *Meissel* (ciseau). Après avoir étudié la théologie et les belles-lettres à Cologne, et séjourné quelque temps à Heidelberg, où il contribua à l'établissement d'une société littéraire (*Societas rhenana*), Celtes fit le voyage d'Italie, pour assister aux leçons des plus célèbres professeurs. De retour en Allemagne, il reçut le titre de poëte impérial. Cet honneur n'avait pas encore été décerné à un littérateur

(1) Ce détail prouve qu'on avait tort de ne pas admettre que cette Galiena contribua à l'élection de Celsus.

allemand. Plus tard, Celtes devint professeur d'éloquence à l'université de Vienne et bibliothécaire de Maximilien Ier. Sax lui attribue la découverte des fables de Phèdre et de la carte de Peutinger. Les principaux ouvrages de Celtes sont : *Proseuticum ad D. Fredericum tertium pro laureo apollinari*, 1487, in-4° ; — *Ars versificandi et carminum;* Nuremberg, 1487, in-4° ; — *Quatuor libri amorum secundum quatuor latera Germaniæ;* ibid., 1502, in-fol.; — *Odarum libri quatuor;* Strasbourg, 1513, in-4° ; — *Eorum fere omnium quæ rhetores in orationem venire adserunt ex Cicerone index;* ibid., 1568, in-8° ; — *de Conscribendis epistolis;* Cologne, 1573 ; — *de Vistula fluvio, Salinaria, et de Vesontibus ac eorum venatione*, poëmes insérés dans le tome Ier des *Rerum Polonicarum scriptores;* Bâle, 1582, in-fol.; — *de Situ et moribus Germaniæ carmen;* Strasbourg, 1610, in-8°.

Adam, *Vitæ eruditorum*. — Lambec, *Historia bibliothecæ Vindobonensis*. — Vossius, *de Historicis latinis*. — Baillet, *Jugement des savants*. — Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

* **CELTILLUS**, chef arverne, vivait dans la première moitié du premier siècle avant l'ère chrétienne. Il ne nous est connu que par quelques mots du septième livre des *Commentaires de César sur la guerre des Gaules*. César le nomme parce qu'il fut père de Vercingétorix, et il ajoute qu'il avait essayé de se faire reconnaître roi par toutes les tribus celtiques, mais que les autres chefs se liguèrent contre lui et le mirent à mort. Vercingétorix dut en partie sa puissance au souvenir de son père.

César, *Comment.*, VII.

CENALIS ou **CENEAU** (*Robert*), théologien français, natif de Paris, mort dans la même ville, le 27 avril 1560. Il fut successivement évêque de Vence, de Riez et d'Avranches. Ses principaux ouvrages sont : *de Liquidorum leguminumque mensuris, seu vera mensurarum ponderumque ratione;* Paris, 1532, 1535 et 1547, in-8° ; — *Pro tuendo sacro cælibatu;* ibid., 1545, in-8° ; — *Tractatus de utriusque gladii facultate, usuque legitimo;* ibid., 1546, in-12 ; Leyde, 1558 ; — *Axioma de divortio matrimonii mosaici per legem evangelicam refutato;* ibid., 1549, in-8° ; — *Traductio larvæ sycophanticæ, petulantissimæque impietatis Calvinicæ;* ibid., 1556, in-8° ; — *Methodus de compescenda hæreticorum ferocia;* ibid., 1557, in-8° ; — *Historia Gallica;* ibid., 1557 et 1581, in-fol.

Possevin, *Apparatus sacer*. — Sainte-Marthe, *Gallia christiana*.

CENCI (*Béatrice*), surnommée *la belle parricide*, fille de Francesco Cenci, morte le 15 septembre 1599. Elle appartenait à une riche et noble famille romaine, qui dès l'an 1106 avait donné un cardinal à l'Église. Francesco Cenci, marié pour la seconde fois, maltraitait ses enfants du premier lit, et s'était même souillé, avec des bandits salariés, du meurtre de deux de ses fils qui revenaient d'Espagne. La beauté de sa fille cadette, Béatrice, excita en lui d'horribles désirs ; il la poursuivit de ses infâmes caresses, et assouvit sa brutalité. La malheureuse, au désespoir, fit part de la conduite de son père à ses parents et au pape Clément VIII (Aldobrandini); et, ne trouvant près d'eux aucune protection, elle fit cause commune avec son frère Giacomo contre un père si dénaturé, et le fit assassiner dans son sommeil. Les coupables furent découverts ; la torture arracha à Giacomo et à un frère qu'on présumait être son complice l'aveu du meurtre ; et quoique Béatrice, également soumise à la question, niât d'avoir participé à cet assassinat, ils furent tous condamnés à mort. Le pape ordonna leur supplice, malgré les efforts du savant Farinaceus, devenu célèbre par ses *Quæstiones*, et qui fit au pontife le tableau fidèle des crimes et de la vie infâme de Cenci. Tel est au moins le récit de Muratori. D'autres historiens prétendent, au contraire, que Béatrice et ses parents n'eurent aucune part au meurtre du vieux Cenci; mais que sa condamnation fut la suite d'une trame infernale, ourdie par deux bandits, ou au moins par des personnes dont ces derniers furent les dociles instruments. Ce qui est certain, c'est que Béatrice Cenci ainsi que sa belle-mère furent exécutées au moyen d'une espèce de guillotine appelée *mannaja*, que Giacomo Cenci fut assommé sous les coups d'une massue, et que le frère cadet Bernardo seul trouva grâce, en considération de sa jeunesse. Les richesses de la famille Cenci, comprenant entre autres la villa Borghèse, devenue célèbre dans la suite par ses chefs-d'œuvre de l'art, furent confisquées par le pape Paul V, issu de la maison Borghèse, pour en enrichir sa famille. On montre encore dans le palais Colonna, à Rome, un superbe tableau qui représente la malheureuse parricide. Ce tableau, qu'on attribue au Guide, a été gravé par Charavaglia. Un autre, de M. Schopin, a été vu à Paris au salon de 1835. M. de Custine fit, en 1833, une tragédie tirée de l'histoire des Cenci. [*Enc. des g. du m.*]

Muratori, *Annales*, t. X.

CÈNE. *Voy.* LECÈNE.

CENNI (*Gaétan*), paléographe italien, vivait à Rome dans la première moitié du dix-huitième siècle. Ses connaissances dans la diplomatique étaient très-étendues. Ses principaux ouvrages sont : *de Antiquitate Ecclesiæ hispanæ dissertationes;* Rome, 1740-1741, 2 vol. in-4° ; — *Monumenta dominationis pontificiæ, sive codex Carolinus, et codex Rudolphinus, chronologia, dissertationibus et notis illustrata;* ibid., 1760, 2 vol. in-4°.

Tipaldo, *Biograf. degli Ital. illustri*.

CENNI (*Jacques-Marie*), littérateur italien, né à Sinalunga, dans le territoire de Sienne, le 10 mai 1651 ; mort à Naples, le 31 mai 1692. Il

dia la jurisprudence, fut successivement se- étaire de plusieurs cardinaux, cultiva la poésie ienne, et se fit remarquer par un grand ta- nt pour l'improvisation. On a de lui : *Vita di io Cilnio Mecenate, cavaliere romano*; me, 1684, in-8°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexik.*

CENNINI (*Bernard*), ciseleur et orfévre ita- n, vivait à Florence dans le milieu du quin- me siècle. Il introduisit l'imprimerie dans la ville. Ses deux fils, Dominique et Pierre, iquèrent avec lui les poinçons, formèrent matrices, et fondirent des caractères. Le pre- r livre sorti de leurs presses, et le seul que connaisse, est un Virgile complet, sous ce re : *Virgilii Opera omnia, cum commenta- s Servii*; Florence, 1471, in-fol. Pierre Cen- i avait revu le texte de ce commentaire.

uel du libraire, au mot *Servius*. — Bandini, *Spe- en literaturæ florentinæ*, t. II, p. 190. — Audiffredi, *m editionum italicarum*. — A.-F. Didot, *Essai la typographie*.

*CENNINI (*Cennino*), peintre de l'école flo- ine, né vers 1360, vivait encore en 1437. us n'avons sur la vie de cet artiste d'autres seignements que ceux que nous trouvons le préambule de son *Traité de la peinture*, nous parlerons tout à l'heure. Il nous ap- d qu'il naquit à Colle, petite ville du Val , en Toscane, et qu'il fut pendant douze élève d'Agnolo Gaddi. Comme il dut en en- t à son école être âgé au moins de quinze , et qu'Agnolo mourut en 1387, nous devons nclure qu'il étudia sous ce maître à partir 1375, et qu'il était né vers 1360. D'un autre é, son livre étant daté de 1437, il paraît cer- n qu'il vécut environ quatre-vingts ans. Les s fresques qui nous restent de lui datent de 10; ce sont celles qui décorent la grande apelle de la *Croce di giorno*, dans l'église t-François de Volterra. Les principaux sujets t *la Mort de la Vierge*; *l'Annonciation*; *la ésentation de J.-C. au temple*; *l'Assomp- n*; *la Fuite en Égypte*; *l'Annonciation aux rgers*; *le Massacre des Innocents*; *la Dé- llation de saint Paul*; *l'empereur Héra- us à cheval portant la croix*, *et l'Entrée ce prince à Jérusalem*; *l'Invention de la ix*; *la Victoire de Constantin sur Maxence*; *le Miracle de la vraie croix*.

n attribue aussi à Cennini, mais sans preu- , une ancienne fresque qui existe à Florence s le palais de l'Académie philharmonique, *del diluvio*.

Le style de ce maître est sec et barbare, son sin est incorrect; mais il y a du feu dans sa mposition, et les draperies sont parfois assez n jetées. Quoi qu'il en soit, il a mieux mérité la postérité en écrivant son *Traité de la inture*, qui renferme une foule de renseigne- nts curieux sur les procédés employés de n temps. Le manuscrit de cet ouvrage, qui it partie de la bibliothèque Laurentienne de Florence, est intitulé : *Il libro dell' arte, fatto e composto da Cennino da Colle, a riverenza di Dio e della Vergine Maria, e di santo Eustachio, e di S. Francesco, e di S. Giovanni Battista, e di S. Antonio di Padova, e generalmente di tutti i santi e sante d'Iddio, e a riverenza di Giotto, di Taddeo, e di Agnolo, maestro di Cennino, e a utilità e bene e quadagno di chi alla detta arte vorrà pervenire*. Ce manuscrit précieux, resté longtemps inédit, a été enfin publié à Rome en 1821, en un volume in-8°, sous le titre de *Trattato della pittura, di Cennino Cennini*, par les soins du chevalier Giuseppe Tambroni, associé de l'Académie de Saint-Luc. Ce volume, tiré à un petit nombre d'exemplaires, est déjà devenu rare.

E. Breton.

Quatremère de Quincy, *Journal des savants*, septembre 1821.

CENSORINUS, nom d'une famille plébéienne de la *gens Marcia*, et qui primitivement fut appelée *Rutilus*. Cette famille prit, dit-on, le nom de Censorinus à partir de C. Marcius Rutilus, qui vivait en 265 avant J.-C. Voici les principaux membres de cette famille.

*CENSORINUS (*Rutilus*), fils de C.-Marcius Rutilus, mort vers l'an 310 avant J.-C. Devenu consul en cette année avec Q. Fabius Maximus, engagé alors dans une brillante campagne en Étrurie, il fit de son côté la guerre de Samnium, et prit la ville d'Allifa. Il fut moins heureux lors d'une autre bataille contre les Samnites, car il fut blessé dans l'action et un grand nombre de soldats y trouvèrent la mort. Il fut élu pontife en l'an 300, en vertu de la loi Ogulnia, censeur avec P. Cornelius Arvina en 294, et avec Cn. Cornelius Bassus en 265. Censorinus proposa ensuite une loi qui défendait de conférer plus d'une fois au même personnage la dignité de censeur.

Plutarque, *Coriolan*, I. — Tite-Live, *Epit.*, XVI. — *Hist. Rom.*, IX, 33, 38. — Diodore, XX, 27. — Eutrope, II, 18.

*CENSORINUS (*L. Marcius*); vivait en l'an 147 avant J.-C. Il fut consul avec M. Manilius en 149, et reçut, ainsi que son collègue, l'ordre de marcher contre Carthage. Il commanda la flotte, et Manilius l'armée de terre. Lors des négociations entre les parties belligérantes, ce fut lui qui porta la parole. Les pourparlers n'eurent aucun résultat : Carthage, sommée de se retirer à dix milles de la mer, ne pouvait rien entendre. Les consuls mirent alors le siége devant la ville. Censorinus en abandonna la conduite à Manilius, et retourna à Rome pour les comices. Il fut censeur en 147. C'est à lui que le philosophe Clitomaque dédia un ouvrage.

Appien, *Bell. Pun.*, 75-99. — Florus, II, 15. — Vell. Paterc., I, 13. — Cicéron, *Brutus*, XV, 27.; *Ad Attic.*, XII, 5.

*CENSORINUS (*C. Marcius*); vivait en 82 avant J.-C. Il fut un des chefs du parti de Marius, et se porta, à son retour d'Asie, l'un des

accusateurs de Sylla. En 87 il entra dans Rome en même temps que Marius et Cinna, et fut un des auteurs des massacres qui suivirent. Il tua le consul Octavius, première victime de la proscription, et lui fit couper la tête, qu'il envoya à Cinna. Celui-ci ordonna qu'on suspendît aux rostres ce sanglant trophée. Censorinus continua de s'associer au sort du parti de Marius, et prit une part active à la campagne de 82, qui donna la victoire à Sylla. Il avait sous ses ordres une des armées de Marius, et l'on rapporte qu'il fut défait par Pompée dans le voisinage de Sena. Plus tard, il fut chargé par le consul Carbon d'aller, à la tête de huit légions, dégager le fils de Marius, assiégé dans Preneste; mais attaqué sur la route par Pompée, il dut se réfugier sur une hauteur voisine pendant que son armée, moins quelques hommes, sous prétexte qu'il était cause de la défaite qu'elle venait d'éprouver, désertait en masse; et c'est ainsi réduit qu'il alla trouver Carbon. Lorsque celui-ci fut obligé d'abandonner l'Italie, Censorinus se joignit à Brutus Damasippus et à Carrinas; et après une inutile tentative de ces trois généraux, réunis, pour dégager Preneste, ils marchèrent sur Rome, qu'ils pensaient surprendre. Mais Sylla les suivait de près : une bataille s'engagea, et les partisans de Marius furent battus. Carrinas et Censorinus prirent la fuite, furent repris, et ramenés à Sylla, qui les fit mourir, et ordonna que leurs têtes fussent exposées devant les remparts de Preneste, afin d'avertir le jeune Marius du sort de ses partisans. Au rapport de Cicéron, Censorinus était orateur et versé dans les lettres grecques.

Appien, *Bell. civ.*, I, 71, 88, 90, 92, 93. — Cicéron, *Brutus*.

***CENSORINUS** (*L. Marcius*); vivait en l'an 39 avant J.-C. Il était un des plus chauds partisans d'Antoine. En 43 il fut préteur, et lorsqu'en 41 Antoine passa en Asie après l'arrangement des affaires de Grèce, il laissa le gouvernement de cette province à Censorinus. Celui-ci, par suite de son attachement connu pour Antoine, fut nommé consul en 39. Il paraît aussi qu'il obtint les honneurs du triomphe à l'occasion de quelques succès remportés par lui en Macédoine.

Plutarque, *Antoine*, XXIV. — Dion Cassius, XLVIII, 34.

***CENSORINUS** (*C. Marcius*); fils du précédent, mort en Asie, en l'an 2 de l'ère chrétienne. Il fut consul en l'an 8 avant J.-C., et paraît avoir été chargé de gouverner la Syrie; il est mentionné par Josèphe à l'occasion du décret d'Auguste qui assurait aux Juifs certains priviléges. Au moment où la mort le surprit, il attendait en Asie l'arrivée de C. César, petit-fils d'Auguste. Il fut regretté de tous. Velleius Paterculus l'appelle *vir de merendis hominibus genitus*.

Velleius Paterculus, II, 102. — Dion Cassius, LV, 8. — Pline, *Hist. nat.*, XXXIII, 10. — Suétone, *Vit. Horat.*

CENSORINUS, grammairien, chronologiste et naturaliste, fleurissait à Rome vers le milieu du troisième siècle, puisque son ouvrage est daté de l'an 991 de Rome, de l'an 562 de la mort d'Alexandre le Grand, et de l'an 100 du 2e consulat d'Antonin, c'est-à-dire de l'an 238-239 de notre ère (1). Cet écrit, publié sous le titre *de Die natali*, ou du jour natal, est dédié à un personnage riche et considéré, Q. Cerellius, dont il célébrait l'anniversaire de la naissance. Quoiqu'à l'état d'opuscule, ce livre a été plus qu'un autre utile à l'établissement de la chronologie ancienne; car il a servi à fixer le commencement de l'ère de Nabonassar, en établissant que l'année où il écrivait le premier jour de Thoth, mois égyptien de l'année vague, tomba le 7 des calendes du mois de juillet romain, et en fixant le chiffre de cette année. Ce fait prouve que le calendrier romain corrigé par Jules César, sur la proposition de Sosigène, astronome d'Alexandrie, et introduit par Auguste en Égypte, n'avait pas fait cesser l'usage de l'année vague, qui concourait depuis des siècles avec l'usage de l'année fixe, même chez les Égyptiens. Le même ouvrage donne aussi, par une date précise, le commencement d'autres ères; et c'est pour ce motif que Scaliger appelait (2) Censorin *eximius et doctissimus temporum vindex*, et que Daunou, dans ses doctes leçons de chronologie, les mettait en lumière (3). Cependant M. Biot l'a jugé sévèrement; Fréret l'avait aussi critiqué pour la définition que Censorin semble avoir donnée (4) de trois stades différents, en confondant le stade italique, composé de 625 pieds romains, et le stade olympique, composé de 600 pieds grecs, et en donnant 1000 pieds au stade pythique, quand ce stade, pris sur la longueur du stade de Delphe, qui était double en longueur, ne donnait en réalité que 500 pieds (5).

Quoi qu'il en soit, Censorinus a signalé à la critique les chronologies fabuleuses, en expliquant (6) quelles étaient les anomalies auxquelles a donné lieu la différence entre l'année lunaire, de 354 jours, et l'année solaire, dont on parvint de bonne heure à fixer la durée à 365 jours et un quart. Il a constaté que dans les temps les plus reculés des Égyptiens l'année se composait de deux mois lunaires; plus tard, sous le roi Ison, de quatre mois; et sous Arminos, de treize mois et cinq jours (évidemment lunaires). En Arcadie, poursuit Censorinus, on se servait d'abord d'années de trois mois lunaires (προσέληνοι), années

(1) *De Die nat.*, ch. 21.
(2) *De Emend. temp.*, liv. III.
(3) *Cours d'hist.*, t. 4, p. 218-221, éd. Didot.
(4) Fréret, dans les *Mém. de l'Académie des inscript.* t. XXIV, p. 93.
(5) V. Cartes de d'Anville et ses œuvres, éd. de Manne, t. 1. — Barbié du Bocage, *Analyse des cartes d'Anacharsis*. — Jomard, *Système métrique des Égypt.*, 1808, p. 610. — Letronne, *Memoire sur Heron*, 1816, p. 90, éd. Vincens. — Comme il n'existe pas de manuscrit de Censorin à Paris, on n'a pu vérifier si au lieu de CIↃ, il ne fallait pas lire IↃ (500) pour le stade pythique
(6) Ch. 19.

que l'on appelait saisons (ὥρας), les peuples d'Acarnanie et d'Étolie se servaient d'années de six mois.

Dans cet important ouvrage on s'occupe aussi de la durée de la gestation de l'homme, de la division de sa vie en périodes climatériques de sept en sept années et autres, et enfin de la limite de la vie, à quatre-vingts ans, ou au plus à cent ans. Enfin, il y est parlé de musique. Le style de cet écrit est clair et précis, quoiqu'on lui reproche quelques expressions peu classiques. Censorinus avait aussi composé un écrit sur les accents, qui est cité par Cassiodore et Priscien (cet ouvrage ne nous est pas parvenu); mais il n'est pas l'auteur du livre intitulé *de Naturali institutione*, publié sous le titre de fragments d'un auteur inconnu, dans l'édition de ses œuvres de 1747, encore moins des *Indigitamenta*, ou livre des pontifes, qu'un savant allemand (1) lui a attribué, quoique Censorinus lui-même dise (2) que cet ouvrage, dédié à Jules César, avait pour auteur Granius Flaccus.

Le traité *de Die natali* a paru pour la première fois à Bologne, 1497, in-fol. Les deuxième et la troisième éditions furent publiées à Leyde, 1743 et 1747 (Havercamp); la quatrième, à Nuremberg, in-8°, 1805, réimprimée en 1810; la cinquième, avec une bonne traduction française et des notes par M. Mangeard, Paris, in-8°, 1843.

On s'est demandé si Censorinus n'était pas issu de la famille patricienne des Censorinus dont parlent les annales romaines, savoir : L. Manilius Censorinus, édile et consul (Tite-Live, liv. LXVII et LXIX); L. Marcius Censorinus, préteur, consul, et triomphateur en Macédoine (Tite-Live, liv. CXL, ch. 15); et C. Marcius Censorinus, consul et ami de C. César, petit-fils d'Auguste, mort en Syrie, auquel Horace dédia la 8e ode du liv. IV, huit ans avant sa mort. Censorinus parle de ce dernier, mais n'invoque aucun lien de parenté.

ISAMBERT.

Fabricius, *Bibl. med. et inf. lat.* — Tillemont, *Hist. des emp.*, III, 200. — Walckenaër, *Notice sur Censorinus.* — Smith, *Dict. of Greek and Rom. biogr.*

CENSORINUS (*Appius Claudius*), empereur romain, vivait dans le milieu du troisième siècle. Après avoir été sénateur, deux fois consul, préfet du prétoire, trois fois préteur de Rome, quatre fois proconsul, enfin ambassadeur en Perse et en Sarmatie, se trouvant déjà vieux et boiteux d'une blessure reçue en Perse sous Valérien, il vivait retiré à la campagne dans le voisinage de Bologne, lorsqu'il fut salué empereur malgré lui, vers l'an 269, par une partie des troupes romaines, qui voulaient l'opposer à Claude II. Les soldats, mécontents de la sévérité qu'il montrait pour maintenir la discipline militaire, le massacrèrent sept jours après son élection. L'épitaphe de son tombeau, érigé à Bologne, portait cette vérité, applicable à bien des grandeurs humaines, à savoir, qu'il fut un heureux particulier et un malheureux empereur.

Trebellius Pollion, *Addition à l'histoire des trente tyrans*, chap. 32. — Tillemont, *Hist. des emp.*, III, 372.

CENTENERA (*Martin del Barco*), poëte espagnol, natif de Logrosan, dans la Vieille-Castille, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. En 1573 il fit partie de l'expédition que les Espagnols entreprirent dans l'Amérique méridionale, sur les bords du fleuve appelé depuis *rio de la Plata*, et célébra cette conquête dans un poëme intitulé : *Argentina, y conquista del rio de la Plata, y Tucuman, y otros successos del Piru*, en XXIV chants; Lisbonne, 1602, in-4°; réimprimé dans le t. III des *Historiadores primitivos de las Indias*; Madrid, 1749, in-fol. La première partie de l'œuvre est un bizarre mélange d'histoire et de géographie, et les trois derniers chants sont dédiés à Thomas Candish, capitaine général de la reine d'Angleterre; et le poëte fait de l'arrivée de ce gentilhomme, quelque peu pirate, dans le Brésil le dénouement de son ouvrage, où il n'a pas épargné le merveilleux.

Tickner, *Histor. of spanish literat.*, II, 436.

****CENTENIUS** (*C.*), préteur en 217 avant J.-C. Envoyé avec quatre mille cavaliers au secours de son collègue C. Flaminius, et engagé dans une campagne contre les Étruriens, il se posta dans un défilé, situé en Ombrie, près du lac Plestine. Ce fut là qu'après la victoire d'Annibal à Trasymène, il fut attaqué et défait par Maharbal, l'un des officiers d'Annibal. Les soldats qui ne perdirent pas la vie dans cette journée se réfugièrent sur une hauteur, d'où ils furent chassés par le vainqueur et obligés de se rendre dès le lendemain. Appien, qui seul parmi les écrivains donne la topographie du théâtre de cet engagement, confond ce Centenius avec M. Cetenius Penula.

Polybe, III, 86. — Tite-Live, XXII, 8. — Appien, *de Bello Annibal.* — Corn. Nepos, *Annibal*, IV.

***CENTENIUS** (*M. Penula*), centurion romain, vivait en 212 avant J.-C. Brave et entreprenant, il fut placé à la tête de huit mille hommes, composés de citoyens romains et d'alliés, et promit de tirer de cette expédition et de la connaissance qu'il avait du pays les plus utiles résultats. Des volontaires grossirent du double cette troupe improvisée, avec laquelle il s'avança en Lucanie, et présenta la bataille à Annibal, qui le défit complétement.

Tite-Live, XXV, 19. — Orose, IV, 16.

CENTENO (*Amaro*), voyageur espagnol, natif de Puebla de Zanabria, dans le royaume de Léon, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il voyagea dans plusieurs contrées de l'Orient, et composa l'ouvrage suivant : *Historia de las cosas del Oriente*; Cordoue, 1595, in-4°. Il fit aussi des additions à *l'Histoire des Tartares* par Hayton.

Antonio, *Biblioth. hispana nova.*

CENTENO (*Diego*), officier espagnol, né en

(1) Fuhrmann, *Manuel de litt. rom.* IV.
(2) Ch. 3.

Castille, en 1505, mort en 1549. Après avoir pris part à la conquête du Pérou et s'être distingué, en 1542, à la bataille de Chupas, il se déclara pour Gonzale, frère d'Almagro, poignarda lui-même Almendras, commandant de la province des Charcas, s'empara de l'autorité, et revint au parti du roi. Attaqué en 1546 par Carvajal, lieutenant de Gonzale, il fut, après une alternative de revers et de succès, complétement battu à Guarina, le 16 octobre 1547, échappa à la mort par une fuite précipitée, rejoignit l'armée royale, et contribua à la défaite des partisans de Pizarre. Il fut ensuite nommé gouverneur de la province de Charcas, et mourut peu après.

Herrera, *Décad.* VII, lib. VI. — *Art de vérifier les dates*, troisième partie, t. X, p. 268.

CENTLIVRE (*Suzanne*), femme auteur irlandaise, née vers 1667, en Irlande, morte le 1er décembre 1723. Elle s'est fait connaître par ses travaux pour la scène anglaise. Son père, ancien propriétaire dans le comté de Lincoln et partisan zélé du parlement contre Charles Ier, fut, après la restauration de 1660, dépouillé de sa fortune sous le nouveau roi, et se réfugia en Irlande. Suzanne n'était âgée que de trois ans quand son père mourut dans l'exil, et elle n'en avait pas encore douze quand elle perdit aussi sa mère. Poussée au désespoir par les mauvais traitements qu'elle avait à supporter de la part des personnes auxquelles son éducation était confiée, elle prit secrètement la fuite pour se rendre à Londres. En route elle rencontra un jeune homme nommé Hammond, qui, faisant ses études à Cambridge, y retournait. Frappé de la jeunesse et de la beauté de Suzanne, l'étudiant l'aborda, fit route avec elle, et lui proposa de le suivre à l'université, déguisée en homme : Suzanne accepta, et vécut quelques mois à Cambridge en société avec Hammond. Cependant, craignant que le déguisement de sa compagne ne fût découvert, Hammond l'envoya avec des recommandations à Londres, où elle épousa, à l'âge de seize ans, un jeune homme d'une famille estimable, et où, après la mort prématurée de ce premier mari, elle donna sa main à un officier qui deux années plus tard perdit la vie dans un duel. Pressée par la position malheureuse où elle se trouvait, elle eut recours au talent poétique qui s'était développé en elle de bonne heure et que ses études à Cambridge avaient fortifié. Elle écrivit d'abord une tragédie, *l'Époux parjure* (*the perjured Husband*), qui fut mise en scène en 1700. Plus tard elle monta sur la scène elle-même, et en 1706 elle épousa Joseph Centlivre, cuisinier favori de la reine Anne. Parmi ses comédies, *Monsieur mille affaires* (*the busy-body*) et *Un coup hardi pour une femme* (*A bold stroke for a wife*) furent reçues sur la scène avec les plus grands applaudissements, et s'y sont maintenues jusqu'à ce jour, ainsi que *The Wonder! a woman keeps a secret* (Quelle merveille! une femme a gardé un secret); Londres, 1714. Ces pièces ne se distinguent ni par le style ni par des caractères vrais et peints avec art; elles blessent fréquemment la délicatesse et les convenances, mais elles n'en ont pas moins de l'attrait, et charment par la vivacité de l'action comme par la richesse des traits comiques. Suzanne Centlivre était spirituelle et instruite; elle entretenait des liaisons d'amitié avec Steele, Rowe, Farquhar; mais elle s'était attiré l'inimitié de Pope par une pièce de poésie lancée contre sa traduction d'Homère, et le poëte la maltraita dans la *Dunciade*. Outre les pièces déjà citées, on a de Suzanne Centlivre: *The platonic Lady, a comedy*; 1711; — *The perplexed Lovers* (les amoureux embarrassés), comédie, 1710; — *The cruel Gift, or the royal resentment* (le don cruel, ou le ressentiment royal), tragédie, 1716. [*Enc. des g. du m.* avec addit.]

Cibber, *Lives of poets*, III, 58. — Baker, *Biog. dramat.*

CENTNER (*Godefroi*), historien allemand, né à Thorn, en 1712, mort dans la même ville, le 18 avril 1774. Il fut successivement professeur de philosophie, d'histoire et d'éloquence dans sa ville natale. Ses principaux ouvrages sont : *Historiographia, seu regulæ scribendi historiam ecclesiasticam;* Wittemberg, 1738, in-4°; — *Geehrte und Gelehrte Thorner ausser der Vaterstadt* (histoire des Thorniens qui se sont distingués hors de leur patrie); Thorn, 1763, in-4°; — *Thornischer Ehrentempel* (monument à la gloire de Thorn); ibid., 1765, in-4°.

Meusel, *Gelehrtes Deutschland.*

CENTORIO DEGLI ORTENSI (*Ascagne*), poëte et historien italien, natif de Rome, vivait dans le milieu du seizième siècle. Exilé de sa ville natale, il se retira à Milan, suivit la carrière des armes, et servit longtemps dans différents pays. Ses principaux ouvrages sont : *Amorose rime;* Venise, 1552, in-8°; — *Discorsi sopra l'arte della guerra*, imprimés séparément; Venise, 1558, 1559 et 1562. On les trouve aussi en un volume; — *Commentarj delle guerre di Transilvania*, lib. VI; ibid., 1565, in-4°; — *Commentarj delle cose d'Europa*, lib. VIII; ibid., 1569, in-4°. Ces deux derniers ouvrages sont ordinairement réunis en un seul volume; — *Peste di Milano del* 1576 *e* 1577; ibid., 1579, in-4°.

Argelati, *Script. Mediol.* — Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana.* — Ginguené, *Hist. litt. d'Italie*, VIII, 364.

***CENTUMALUS**, nom d'une famille plébéienne de la *gens Fulvia*, et dont les principaux membres, dans l'ordre chronologique, sont :

CENTUMALUS (*Cn. Fulvius Maximus*); vivait en 295 avant J.-C. Il fut lieutenant du dictateur Valerius Corvus, lors de la guerre d'Étrurie en 301, et consul en 298 avec L. Cornelius Scipion, époque à laquelle il remporta près de Bovianum un important succès sur les Samnites. Bo-

vianum tombe en son pouvoir ainsi qu'Aufidena. Il obtint d'autres avantages en Étrurie, et en 296 il fut propréteur dans la campagne qui s'ouvrit sous Fabius Maximus et P. Decius Mus, et triompha des Étrusques.

Tite-Live, X, 4, 11. 22, 26, 27, 30.

***CENTUMALUS** (*Cneus Fulvius*), vivait en 229 avant l'ère chrétienne. Il fut alors consul en même temps que L. Postumius Albinus, et dirigea avec lui la guerre d'Illyrie. Ils dispersèrent les troupes de Teuca, reine de ce pays; et lorsque cette princesse eut été réduite à se retirer avec sa suite dans une ville fortifiée appelée Rhizon, Centumalus retourna à Rome, et laissa en Illyrie son collègue avec quarante vaisseaux. L'année suivante il eut les honneurs du triomphe. C'était la première fois qu'on triomphait solennellement des Illyriens.

Polybe, II, 11, 12. — Florus, II, 5. — Eutrope, III, 4. — Orose, IV, 13. — Dion Cassius, *Fragments*, 151, édit. Reimar.

***CENTUMALUS** (*Cn. Fulvius*), probablement fils du précédent, mort en 210 avant J.-C. Il fut édile en 214 et appelé à la préture pendant qu'il exerçait encore ses premières fonctions. Devenu préteur, il reçut le gouvernement ... et le commandement de deux légions. En 211 il fut consul avec Sulpicius Galba, et garda le commandement l'année suivante. Il fut défait par Annibal, dans le voisinage de Herdonea, dans l'Apulie, et périt, lui onzième des tribuns militaires.

Tite-Live, XXIV, 43, 44; XXV, 41; XXVI, 1, 28; XXVII, I. — Polybe, IX, 6. — Eutrope, III, 14. — Orose, IV, 17.

***CENTUMALUS** (*M. Fulvius*), vivait en 192 avant J.-C. Il eut une grande part aux préparatifs de guerre faits à cette époque contre Antiochus le Grand, et fut chargé, entre autres, de diriger la construction de cinquante-neuf quinquirèmes, navires de guerre.

Tite-Live, XXXV, 10, 20, 23, 24.

CEO ou CIEL (*Violante* ou *Yolande* DO), poète portugaise, née à Lisbonne, en 1601, morte en 1693. Dès sa jeunesse elle se fit remarquer par ses dispositions poétiques, et plus tard fut appelée la dixième muse. Paul Gonçalves d'Andrades, qu'elle avait été sur le point d'épouser, fait de Ceo le plus grand éloge; et dans un volume de poésie qui nous est parvenu il parle d'elle avec honneur et la désigne sous le nom de Sylvie. A l'âge de seize ans, elle entra dans le couvent de la Rose, de l'ordre de Saint-Dominique, où l'indigence lui fit éprouver de cruelles privations; mais la comtesse ...eyra en adoucit la rigueur, et lui accorda une pension, dont la jeune religieuse fit jouir sa communauté. Violante Ceo composa pour le théâtre plusieurs pièces, qui obtinrent un certain succès; ce sont: *la Transformacion por Dios*, *El ..., esposo, y hermano*, et *la Victoria por la ...*. La première, qui fut la mieux accueillie et dont sainte Eugénie est le sujet, fut représentée en 1619, en présence du roi Philippe III. L'auteur a laissé en outre une grande quantité de poésies et son *Parnasso Lusitaneo de divinos et humanos versos*, œuvre d'un mérite incontestable et d'une extrême originalité. Quoique Violante Ceo ait vécu à une époque de décadence, ses œuvres, à part quelque exagération, plutôt inhérente à la poésie méridionale, témoignent d'un talent remarquable. Elles ont été publiées à Lisbonne en 2 vol. in-fol.; et récemment, en 1824, quelques fragments du *Parnasso Lusitaneo* ont été traduits en anglais par Bowring, et ont paru dans son ouvrage intitulé : *Ancient poetry and romances of Spain*.

B. FRESSE-MONTVAL.

Antonio, *Biblioth. hispana nova*. — Moréri, *Dictionnaire historique*. — Bowring, *Ancient poetry and romances of Spain*.

CEOLFRID ou **CEOLFIRTH**, écrivain saxon, né dans la province de Northumbrie, vers 642, mort le 25 septembre 716. En 674 il fonda l'abbaye de Wearmouth, et fut secondé dans cet établissement par l'évêque Benoît, auquel il succéda et qu'il accompagna à Rome, en 685. Pendant trente-six ans il dirigea deux abbayes, celles qu'il avait fondées, Wearmouth et Yarrow, uniquement occupé à instruire les moines placés sous ses ordres. Son école devint célèbre, et compta d'illustres disciples, parmi lesquels Bède. En 701, devenu âgé et infirme, il éprouva le désir de finir ses jours dans la ville sainte. Ses adieux aux communautés qu'il dirigeait se trouvent pathétiquement reproduits dans Bède. En vain ses moines lui remontrèrent les dangers d'un tel voyage, il n'écouta rien, et partit, après avoir béni ses administrés et leur avoir recommandé de vivre en paix et dans l'amour de Dieu. Les craintes de ses ouailles ne se vérifièrent que trop. Le saint abbé traversa à petites journées la France. En approchant de Lingonas (Langres), il se trouva dans un tel état de faiblesse que son escorte dut s'arrêter dans les champs, où il s'éteignit bientôt après. On a de lui : un *Traité de la Pâque*, adressé au roi des Pictes, et qui forme le vingt-et-unième chapitre du cinquième livre de Bède. On le trouve encore dans la biographie de Ceolfrid par Capgrave, qui l'a copié de Bède. On attribue à Ceolfrid des *Homélies* et des *Épîtres*.

Bède, *Hist. eccles.* — Capgrave, *Life of Ceolfrid*. — Wright, *Biog. brit. liter.*, I.

CEPARI (*Virgilio*), historien et théologien ascétique italien, de l'ordre des Jésuites, né en 1564, à Panicale, près de Pérouse, mort le 14 mars 1631. Il fut recteur des colléges de sa société à Florence et à Rome. Ses principaux ouvrages sont : *Vita di san Francesco di Borgia*; Rome, 1624, in-8°; — *Vita di santa Francesca, romana*; — *Vita di santa Madalena di Pazzi*; — *Vita di san Luigi di Gonzaga*; — *Vita di Giovanni Berchmans*; — *Vita di san Stanislao di Kostka*. Ces quatres dernières *Vies* ont été traduites en français, et souvent réimprimées.

Alègambe, *Bibliotheca script. Soc. Jesu.* — Quérard, *la France littéraire.*

* CEPEDA (*Fernando* DE), écrivain mexicain, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il fut membre du conseil royal de Mexico, et l'un des auteurs de la *Relacion universal legitima y verdadera del sitio de Mexico* qui fut publiée en 1637 par D. J. de Albares Serrano; Mexico, Salbago, 1637, in-fol. F. D.

Catalogue de la Bibliot. imp. — Antonio, *Biblioth. hispana nova.*

CEPEDA (*François* DE), historien espagnol, natif d'Oropesa, dans la Nouvelle-Castille, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Resunta historial de España, desde el diluvio basta el anno* 1642; Madrid, 1643 et 1654, in-4°.

Antonio, *Biblioth. hispana nova.*

CEPEDA (*Joachim Romero* DE), poëte espagnol du seizième siècle; il résidait à Badajoz, et il mit en vers ces fabuleux récits de la destruction de Troye, tous chargés d'épisodes dans le goût des romans de chevalerie, qui étaient fort en faveur au moyen âge et que Guido de Colonna avait délayés dans un poëme italien dont le succès avait été général. *La Antigua memorable y sangrienta destruycion de Troya, sacada de varios autores, repartida en diez narraciones y veinte cante*, vit le jour à Tolède, en 1583. Cet ouvrage, dont le mérite littéraire est des plus modestes, et qui ne peut offrir aujourd'hui qu'un certain intérêt de curiosité, est devenu fort rare. G. B.

Antonio, *Biblioth. hispana nova*, t. I, p. 474.

CEPEDA (*Gabriel* DE), historien espagnol, de l'ordre des Dominicains, natif d'Ocana, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Historia de la milagrosa y venerable imagen de N. S. Atocha;* Madrid, 1669 et 1670, in-4°.

Antonio, *Bibl. hisp. nova.* — Échard, *Script. ordinis Prædicatorum.*

CÉPHALAS (*Constantin*), littérateur grec, qui vivait vers le dixième siècle et à l'égard duquel on manque de renseignements; mais on lui doit la rédaction d'une *Anthologie* ou recueil d'épigrammes et poésies légères empruntées çà et là à une foule d'auteurs. Pareille tâche avait déjà été entreprise d'abord par Méléagre, puis par Philippe, par Diogène d'Héraclée, par Strabon et par Agathias; Céphalas s'acquitta avec assez peu de goût de l'œuvre dont il s'était chargé, mais il a du moins conservé une foule de compositions fugitives, parmi lesquelles il en est de gracieuses et de fort propres à jeter du jour sur les mœurs, les croyances, l'histoire littéraire de la Grèce antique. Cette *Anthologie* fut publiée par Reiske, à Leipzig, en 1754, avec un commentaire où, parmi beaucoup de choses hasardées et superflues, il se trouve des renseignements utiles. Le texte grec fut réimprimé à Oxford, en 1766, avec une préface de Warton. Quoique cette édition soit belle, les savants la recherchent peu, parce que les notes de Reiske ont été supprimées ainsi que quelques épigrammes qui effarouchèrent, à bon droit peut-être, les susceptibilités anglicanes. L'anthologie de Céphalas, divisée en trois livres, fut remaniée et étendue par Maxime Planude, qui la porta à sept livres; elle a été comprise dans les *Analecta* de Brunck, 1772, et dans les éditions de l'*Anthologie* données par J. Jacobs en 1794 et en 1813, 4 vol. in-8°, avec des notes fort étendues.

Fabricius, *Bibl. græca*, t. IV. — Chardon de la Rochette, *Mélanges*, t. I. — Jacobs, *Prolegomena ad Anthol.*, t. I.

* CÉPHALE (Κέφαλος), orateur athénien, vivait en 400 ou 402 avant J.-C. Démosthène fait mention de lui en même temps que de Callistrate, d'Aristophon l'Azénien et de Thrasybule, et Eschine le range au nombre des orateurs les plus populaires; et ajoute que dans une occasion où Céphale avait pour adversaire Aristophon d'Azénie, celui-ci, se vantant d'avoir été soixante-quinze fois acquitté d'autant d'accusations, Céphale répondit qu'il n'avait pas eu besoin d'acquittement, n'ayant jamais été accusé. Selon le scoliaste d'Aristophane, le Céphale représenté par ce poëte comme un démagogue turbulent et de bas étage n'était pas le même que celui dont parle Démosthène; mais c'est là une erreur du scoliaste, entraîné sans doute par l'estime dont Céphale était l'objet de la part de Démosthène, d'Eschine et de Déinarque. On ne pouvait guère mesurer la valeur d'un citoyen au poids des attaques dirigées contre lui par le mordant comique d'Athènes. D'après Suidas, Céphale fut le premier orateur qui composa des προοίμια et des ἐπιλόγοι. On trouve un fragment de ses ouvrages dans l'*Etymologicum magnum*. Selon Athénée, il écrivit un Ἐγκώμιον sur la célèbre courtisane Lagison Laïs, maîtresse de Lysias. Au jugement de Ruhnken, l'écrivain dont parle Athénée différait de l'orateur, par la raison, assez singulière, que le discours sur Laïs était indigne d'un homme réputé pour son éloquence.

Eschine, *contre Ctésiphon.* — Démosthène, *de Corona.*

* CÉPHALE (Κέφαλος), chef molosse, vivait en 167 avant J. C. Persécuté ainsi qu'Antinoüs par Charops, il embrassa le parti de Persée contre les Romains. On a prétendu que, pour ne pas tomber aux mains de ces derniers, il s'était donné la mort; mais Tite-Live rapporte que Céphale fut tué à la prise de la cité molosse de Tecmon, qu'il avait opiniâtrement défendue contre le Romain Anycius. Au jugement de Polybe, ce fut un homme d'un esprit solide et sage, φρόνιμος καὶ στάσιμος ἄνθρωπος.

Polybe, XXVII, 13; XXX, 7. — Tite-Live, XLIII, 18, 22; XIV, 26.

CÉPHALE, citoyen d'Athènes, d'origine syracusaine, mort en 443 avant l'ère chrétienne. Il vécut trente ans à Athènes, où il avait été appelé par Périclès, et y prit une part loyale et patriotique aux affaires publiques. Platon fait de Céphale un des orateurs de sa République. Il laissa

trois fils : Polémarque, Lysias, et Euthydème.

Platon, *République*. — Cicéron, *Ad Attic.*, IV, 16. — Lysias, *contre Eratosthène*. — Taylor, *Life of Lysias*. — Clinton, *Fasti hellen.*, p 448.

*CÉPHALION ou CÉPHALÆON (Κεφαλίων ou Κεφαλαίων), historien grec, vivait dans la seconde moitié du premier siècle. Il composa plusieurs ouvrages, parmi lesquels un, Σύντομον ἱστορικόν, ou épitomé comprenant le récit des événements depuis Ninus et Sémiramis, jusqu'à Alexandre le Grand. Il l'écrivit dans le dialecte ionien, et chacun des neuf livres dont il était composé portait le nom d'une Muse; en quoi il imita Hérodote. Il se vantait aussi d'avoir cela de commun avec Homère, qu'un voile couvrait son origine. C'est en Sicile, où il fut banni par Adrien, qu'il composa son livre.

Suidas, Κεφαλίων. — Photius, *Cod.*, 68. — Eusèbe, *Chronique*, I, 30. — Vossius, *de Hist. græc.*, p. 262.

CÉPHALON (Κεφάλων), appelé ὁ Γεργήθιος ou Γεργίθιος, du nom de Gergithe, ville du pays de Cumes, écrivain grec, connu seulement par une œuvre appelée Τρωικά, où il raconte la fortune d'Énée. Denys d'Halicarnasse l'appelle συγγραφεὺς παλαιὸς πάνυ. Athénée lui donne le nom de Céphalion, et fait observer que son histoire de Troie fut composée par Hegesianax d'Alexandrie.

Strabon, XIII, 589. — Athénée, IX, 393. — Vossius, *de Historicis græc.*

CÉPHISODORE (Κεφισόδωρος), poëte comique athénien, vivait en 402 avant J.-C. Il obtint cette année un prix. Cette date se trouve encore fixée par le titre d'anti-Laïs ('Αντιλαις), du nom de la célèbre courtisane donné à une de ses comédies. Quant à ses autres pièces connues, elles sont intitulées : 'Αμαζόνες, Τροφώνιος, 'Υς. On en trouve des fragments dans Suidas, dans Pollux et dans Athénée.

Suidas, 'Ονος ὕεται. — Pollux, VI, 173; VII, 40, 87. — Athénée, III, 119; VIII, 358; XI, 459; XII, 553; XIV, 629; XV, 667, 689.

*CÉPHISODORE, orateur athénien, vivait au cinquième siècle avant J.-C. Disciple d'Isocrate, il écrivit pour son maître une apologie dirigée contre Aristote, sous ce titre, Αἱ πρὸς 'Αριστοτέλη ἀντιγραφαί. Il s'éleva aussi contre Platon. Le scoliaste d'Aristote mentionne un écrivain du nom de Céphisodore comme auteur d'une *Histoire de la guerre sacrée*. Au jugement de Ruhnken, qui se fonde sur ce que les disciples d'Isocrate cultivaient particulièrement l'histoire, il ne s'agirait que d'un personnage identique avec l'écrivain de l'apologie. Athénée mentionne également un historien du nom de Céphisodore, natif de Thèbes, d'où peut-être il sera venu s'établir à Athènes, en qualité de μέτοικος.

Athénée, II, 60; III, 122; VIII, 359; XII, 548. — Ruhnken, *Hist. critic. orat. græc.*, § 38.

CÉPHISODORE, citoyen d'Athènes, vivait en [illegible] avant J.-C. Après avoir tardivement tenté de soustraire Athènes au pouvoir de Philippe V, fils de Démétrius, roi de Macédoine, en liguant contre lui les rois de Mysie et d'Égypte, les Étoliens, les Rhodiens et les Crétois, il eut recours aux Romains, qui lui envoyèrent une armée conduite par Atilius. Ainsi commencèrent les guerres entre Rome et la Macédoine. En 198, Céphisodore alla pour la seconde fois à Rome dans le dessein de s'opposer à Philippe.

Polybe, XVI, XVIII. — Tite-Live, XXXI.

CÉPHISODORE, célèbre peintre grec, vivait en l'an 420 avant J.-C. Il est fait mention de lui dans Pline, qui parle en même temps d'Aglaophon, de Phrylus et d'Evenor, père de Parrhasius.

Pline, XXXV, 9. — Boettiger, *Archæologie der Malerei.*

CÉPHISODORE, sculpteur. *Voy.* CÉPHISODOTE.

*CÉPHISODOTE (Κηφισόδοτος), général grec, mort en 405 avant J.-C. Il fut un des trois généraux supplémentaires chargés, par les Athéniens de commander en même temps que Conon, Adimant eet Philoclès. Il fut pris et mis à mort à la bataille d'Ægospotamos.

Xénophon, *Hellenica.*

CÉPHISODOTE, général et orateur athénien, vivait en 355 avant J.-C. En 371 il fut chargé, avec Callias, Antoclès, et d'autres, de négocier la paix avec Sparte, et plus tard, en 369, lorsque les ambassadeurs de cette dernière ville vinrent à Athènes pour y poser les termes du traité entre les deux États, les représentants athéniens voulaient que les forces de terre fussent placées sous les ordres de Sparte et les forces] navales sous celles d'Athènes. Céphisodote entraîna l'assemblée à rejeter la proposition, par ce motif que les Athéniens n'auraient en grande partie sous leurs ordres que des Ilotes. On conclut alors un autre arrangement, en vertu duquel les deux États eurent alternativement, et pour cinq jours, le commandement de toutes les forces réunies. Vers l'an 359, il fut envoyé vers l'Hellespont, où les Athéniens pensaient que l'aventurier eubéen Charidème, ami de Céphisodote, contribuerait à les rétablir dans la souveraineté de la Chersonèse. Mais Charidème tourna ses armes contre eux, et marcha sur Alopeconnésus, ville située au midi de la Chersonèse et dont Charidème avait reçu l'ordre de s'emparer, sous prétexte d'en chasser des pirates qui s'y étaient réfugiés. Céphisodote, ne se sentant pas de force à se mesurer avec cet adversaire inattendu, traita avec lui, mais à des termes si désavantageux pour les Athéniens, quoique la place leur dût rester, qu'il fut révoqué de son commandement et condamné à une amende considérable. Ce fut lui sans doute qui, en 355, s'unit à Aristophon l'Azénien et à d'autres pour Leptine contre Démosthène. Il se fit remarquer alors par son éloquence.

Xénophon, *Hell.*, VII, 1, § 12, 14; VI, 3, § 2. — Suidas, Κηφισόδοτος. — Démosthène, *Contre Leptine*, p. 50.

CÉPHISODOTE (1), célèbre sculpteur athénien, vivait en l'an 372 avant J.-C. Sa sœur était la première femme de Phocion. Il appartenait à la jeune école des artistes de l'Attique qui avaient renoncé au style grandiose de Phidias pour un genre plus animé et plus gracieux. Il est assez

(1) Et non *Céphisodore*, comme le prouvent les textes.

difficile de le distinguer d'un autre Céphisodote, venu après lui (1). Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il fut contemporain de Praxitèle. Celles de ses productions qui sont venues jusqu'à nous étaient puisées dans les événements publics ou dans des sujets religieux. C'est à cette dernière catégorie qu'appartenait un groupe en marbre pentélique, que, de concert avec Xénophon d'Athènes, il exécuta à Mégalopolis pour le temple de Jupiter Soter. Le groupe était formé par un *Jupiter Soter*, une *Diane Soteira* d'un côté, et la ville de *Mégalopolis* de l'autre. Cette œuvre, qui suivit de près la fondation de Mégalopolis (371 avant J.-C.), était sans doute destinée, ainsi que le temple, à attirer sur la ville nouvelle la protection des dieux. Vers la même date, il exécuta pour les Athéniens une statue de *la Paix, tenant dans ses bras Plutus, dieu de la richesse*. Les groupes les plus considérables de cet artiste furent les *Neuf muses sur le mont Hélicon*, et trois autres groupes achevés par Strongylion et Olympiosthène. Ces groupes étaient dus au ciseau de Céphisodote l'*ancien*, puisque Strongylion fut le contemporain de Praxitèle. Pline lui attribue deux autres statues, un *Mercure nourrissant l'enfant Bacchus*, et un *Orateur inconnu faisant un geste de la main*. Il est probable que l'admirable statue représentant *Athènes* et l'autel de *Jupiter Soter*, élevés dans l'enceinte du Pirée, étaient également l'œuvre de Céphisodote. Ce qui le ferait croire, c'est que ces chefs-d'œuvre du sculpteur athénien furent placés dans le Pirée après le rétablissement de Conon, en 393.

Plutarque, *Phocion*, XIX. — Pausanias, VIII, 30; IX, 16, § 2; IX, 30, § 1. — Pline, XXXIV, 8. — Plutarque, *Demosthène*, chap. 27.

CÉPHISODOTE le *jeune*, sculpteur athénien, fils du grand Praxitèle, vivait en l'an 300 avant J.-C. Il est rangé par Pline parmi les cinq sculpteurs en bronze de la cent vingtième olympiade. Instruit à l'école de son père, il sculpta le marbre et le bronze, mais ne s'occupa jamais de peinture. Il fut d'abord chargé, en même temps que son frère Timarque, d'exécuter à Athènes et à Thèbes certains travaux. Ils exécutèrent notamment les statues en bois de l'orateur Lycurgue, mort en 323, et de quelques autres membres de sa famille placées dans le temple d'Érechthée à l'Acropole. La base de marbre d'une de ces statues a été découverte récemment avec un autre piédestal dédié par Céphisodote et Timarque à leur oncle Théoxénide. Le peuple apprécia leur mérite, et les chargea, en 307, de l'exécution d'une statue de bronze destinée à récompenser les services de quelques citoyens. On ne sait rien de la fin de la vie de Céphisodote. Ses statues de *Latone*, *Diane*, *Esculape* et *Vénus* étaient fort admirées à Rome. Il se fit remarquer par ses bustes, et particulièrement ceux qui représentaient des *philosophes*; on sait que les anciens désignaient ainsi tous ceux qui cultivaient les sciences et les lettres. Les œuvres de Céphisodote sont perdues. La plus remarquable, le *Symplegma*, vantée par Pline, se voyait de son temps à Pergame; quelques antiquaires la trouvent reproduite ou plutôt copiée dans les *deux jeunes lutteurs* de Florence. L'hérésiarque Tatien lui reproche d'avoir représenté deux courtisanes.

Pline, XXIV, 8, § 19; XXVI, 4, § 6. — Pausanias, I, 8, § 6. — Plutarque, *Vita X Orat.* — Gall, *Statue di Firenze*, III. — Winckelmann, *Gesch. der Kunst.* — Tatien, *Adv. Græcos*.

***CEPHISOPHON** (Κηφίσοφων); vivait vers 480 avant J.-C. Il fut l'ami et le conseiller d'Euripide. On ajoute qu'il eut des relations coupables avec une des femmes du poëte, qui aurait puisé dans cette circonstance sa haine du sexe féminin; mais ce détail n'est nullement authentique, car Aristophane n'aurait eu garde d'oublier d'y faire allusion.

Aristophanes, *Ranæ*, 942, 1404, 1403. — Hartung, *Euripides restitutus*.

CÉPION ou **CÆPIO**, nom d'une famille patricienne de la *gens Servilia*, dont les principaux membres furent :

***CÉPION** (*Cneius Servilius*); vivait en 253 avant J.-C.; consul dans la même année, au moment où éclata la première guerre punique, il fit voile vers la côte d'Afrique avec son collègue C. Sempronius Blæsus. D'abord heureux dans cette expédition, composée de deux cent soixante galères, à leur retour, après avoir doublé le cap Palinure, ils furent assaillis par une tempête où périrent cent cinquante de leurs bâtiments. Ils obtinrent cependant les honneurs du triomphe pour leurs succès en Afrique.

Polybe, I, 39. — Eutrope, II, 23. — Orose, IV, 9. — Zonare, VIII, 14.

***CÉPION** (*Cn. Servilius*), petit-fils du précédent, mort en 174 avant J.-C. Il fut élu pontife à la place de Papirius Maso en 213, édile en 207, préteur en 205, et consul en 203. Il fut le dernier général romain opposé en Italie à Annibal, avec lequel il se rencontra dans les environs de Crotone. Lorsque Annibal eut quitté l'Italie, Cépion passa en Sicile, pour se rendre ensuite en Afrique. Mais le sénat ne le permit pas. On créa un dictateur, Sulpicius Galba, qui rappela Cépion à Rome. En 192 Cépion fit partie de l'ambassade envoyée en Grèce pour engager les alliés des Romains dans la guerre contre Antiochus. Il mourut victime de la peste.

Tite-Live, XXV, XXVIII, XXIX, XXX, XXXV, XLI.

***CÉPION** (*Cn. Servilius*), fils du précédent, vivait en 169 avant J.-C. Il fut successivement édile en 179 et préteur en 174, pour l'Espagne supérieure. A son retour en Italie, on l'envoya en Macédoine pour rompre l'alliance avec Persée. En 169 il fut consul avec Q. Marcius Philippus. Cépion revint ensuite en Italie, et son collègue resta en Macédoine, province dont il avait le gouvernement.

(1) Les biographes ont souvent confondu les œuvres de l'un avec celles de l'autre.

T.-Live, XL; 39; XLI; 26; XLII, 28; XLIII, 13, 14, 17. — Cicéron, *Brutus*, 20; *de Senect.*

*CÉPION (*Cn. Servilius*), fils du précédent, vivait en 125 avant J.-C. Consul en 141, il fut censeur en 125. C'est durant sa magistrature que l'on construisit l'aqueduc appelé *Aqua Tepula*.

Frontin, *de Aquaeduct.* — Cicéron, *Verres*, I, 55. — Velleius Paterculus, II, 16. — Cicéron, *Ad Attic.*, XII, 5.

*CÉPION (*Cn. Servilius*), frère du précédent, vivait en 140 avant J.-C. Consul à cette époque, en même temps que C. Lælius, il remplaça son frère Q. Fabius Maximus Servilianus dans la conduite de la guerre contre Viriathe en Lusitanie, et conseilla d'abord au sénat de revenir sur le traité conclu par son frère avec Viriathe, comme peu favorable aux intérêts de Rome. De son côté, Viriathe envoya deux affidés à Cépion, pour s'entendre au sujet de la paix. Le consul ne répondit à cette ouverture que par une violation du droit des gens. Au moyen de promesses de récompenses, il poussa les émissaires de Viriathe à assassiner leur maître. A leur retour, ils tuèrent Viriathe, pendant qu'il dormait dans sa tente, puis ils revinrent vers Cépion. Ce meurtre ne mit pas immédiatement fin à la guerre. Tantalus, élu à la place de Viriathe, dirigea contre Sagunte une expédition qui échoua. Puis il entra dans la Bétique, poursuivi par Cépion. Désespérant enfin du succès, il se rendit avec toutes ses forces au général romain, qui les désarma en leur laissant pour leur subsistance une portion de territoire. Cépion fut tué par ses soldats, irrités de son extrême rigueur.

Cicéron, *Brutus*, 13. — Appien, *Epit.*, 54. — Florus, II, 17. — Eutrope, IV, 16. — Vell. Paterculus, II, 1. — Valère Maxime, IX, 6, § 4. — Aurelius Victor, *de Viris illust.*, 71. — Diodore, XXXII, *Ecl.* 4. — Dion Cassius, *Fragm.*

CÉPION (*Quintus Servilius*), vivait en 95 avant J.-C. Préteur en 110, il eut alors le gouvernement de la haute Espagne, et propréteur en 108, il triompha des Lusitaniens. Devenu consul en l'an 106, avec Atilius Serranus, il fit une proposition tendant à rendre aux sénateurs le caractère de juges, dont les avait dépouillés la loi Sempronia, portée par C. Gracchus. Lorsque les Cimbres et les Teutons menacèrent l'Italie, Cépion eut dans son gouvernement la Gaule Narbonnaise. A cette époque les Tectosages', habitants de Tolosa (Toulouse), prirent parti pour les Cimbres. Cette ville était une des plus riches du pays, et son temple recélait des trésors considérables. Cépion saisit avec empressement le prétexte que lui offraient les Tolosains, pour s'enrichir à leurs dépens. Il pilla en même temps la cité et le temple. Plus tard, on attribua au courroux céleste provoqué par ce sacrilége la catastrophe qu'il éprouva dans sa campagne contre les Cimbres. De là aussi le proverbe au sujet des richesses mal acquises : *Aurum Tolosanum habet* (il a de l'or de Toulouse). Il fut continué dans son commandement de la Gaule l'année suivante (305), époque à laquelle quelques écrivains placent le sac de Tolosa; et pour tenir en échec les Cimbres au moyen de forces imposantes, on envoya de Rome une nouvelle armée, sous la conduite de Cn. Mallius ou Manlius et un autre personnage consulaire. Le commandement de la province fut ensuite partagé entre Cépion et Mallius. Le premier eut le pays situé à l'orient, l'autre celui situé à l'occident du Rhône. La défaite de M. Aurelius Scaurus par les Cimbres, qui suivit bientôt, détermina Mallius à prier Cépion de mettre leurs forces en commun. Celui-ci s'y refusa d'abord; mais la crainte de se voir enlever la gloire de battre les Cimbres le décida à passer le Rhône et à se joindre stratégiquement à son collègue, avec lequel il refusa de communiquer autrement. Il campa séparément, et se plaça entre Mallius et l'ennemi, de manière à en venir le premier aux mains et avoir la gloire de finir la guerre. Cette discorde entre les deux généraux leur devint fatale, et alla toujours croissant; il paraît même qu'ils agirent séparément, car Florus parle de leur défaite comme de deux événements distincts. Quoi qu'il en soit, le résultat fut le même : les deux armées furent entièrement défaites : cent mille hommes environ périrent; dix seulement (ce fait est à peine croyable) échappèrent à cette déroute, une des plus terribles qu'aient subies les Romains. Le 6 octobre, jour de cette bataille, dut être marqué en noir dans le calendrier romain. Cépion survécut à sa défaite; mais il perdit son commandement. Dix ans plus tard il fut accusé à ce sujet par C. Norbanus, et quoique défendu par L. Licinius Crassus, il fut condamné et eut ses propriétés confisquées. Il fut même mis en prison, où il mourut, dit-on; son corps fut livré à l'exécuteur public, qui le mit en pièces, et resta exposé dans cet état aux gémonies. D'après une autre version, plus accréditée, il s'échappa de prison, grâce au concours du tribun Antistius Reginus, et vécut dans l'exil à Smyrne.

Tacite, *Annales*, XII, 60. — Strabon, IV, 188. — Dion Cassius, *Fragm.*, XCVII, XCVIII. — Justin, XXXII, 111. — Orose, V, 15. 16. — Val. Maxim., IV et VI. — Cicéron, *Brutus*, *Pro Balbo*. — Plutarque, *Marius*, *Sertorius*, *Lucullus*.

*CÉPION (*Q. Servilius*), mort en 90 avant J.-C. Questeur urbain en l'an 100, il s'opposa alors, par la parole comme par la force des armes, à l'adoption de la loi *frumentaria*, proposée par le tribun L. Saturninus. Il en résulta contre lui une accusation de trahison, soutenue par T. Betucius Barrus et repoussée par L. Ælius Preconinus Stilo. En 91, Cépion passa du parti du sénat à celui des chevaliers, en se prononçant pour la loi *judiciaria* du tribun M. Livius Drusus, aux termes de laquelle les causes devaient se répartir entre les sénateurs et les chevaliers. D'abord amis au point de s'allier entre eux, Drusus et Cépion, quelle qu'en ait été la cause, devinrent dès lors ennemis déclarés et irréconciliables. Pour porter la terreur au sein du sénat, Cépion accusa deux membres, M. Æmi-

lius Scaurus et L. Marius Philippus, le premier d'extorsion (*repetundæ*), l'autre de brigue (*ambitus*). Cette double accusation n'eut pas de résultat, et Scaurus mit à son tour Cépion en cause. Ce dernier est considéré comme l'auteur du meurtre de Drusus. Il prit part à la guerre sociale, et eut avec C. Marius le commandement de l'armée, après la mort de P. Rutilius Lupus. Il remporta d'abord quelques avantages, et périt dans un piége où, sous prétexte de se rendre aux Romains, Pompædrus, chef de l'armée ennemie, l'avait attiré.

Pline, *Hist. nat.*, XXXIII, 28. — D. Cassius, *Frag.*, CIX; CX. — Florus, III, 17. — Aurelius Victor, *de Vir. illust.* Appien, *Bellum civ.* — T.-Live, *Epit.*

*CÉPION (*Crispinus*), vivait en l'an 15. Questeur de Bithynie à cette époque, il accusa de trahison Granius Marcellus, gouverneur de la province; et dès lors il devint un des instructeurs d'État, ou plutôt délateurs, sous Tibère. Il est sans doute identique avec celui que mentionne Pline comme auteur d'un ouvrage de botanique.

Tacite, *Annales*, I, 74. — Pline, *Hist. natur.*, XXI, 4. p. 10.

*CÉPION (*Fannius*), conspirateur romain, vivait dans la première moitié du premier siècle. Il conspira avec Murena contre Auguste en l'an 22. Plus tard, sous Tibère, il fut accusé du crime de lèse-majesté, condamné par contumace, et mis à mort quelque temps après.

Dion Cassius, III, — Vell. Paterculus, II, 91. — Suétone, *Auguste*, XIX; *Tibère*, VIII. —Sénèque, *de Clementia; De brevit. vit.*

CÉPION (*Coriolan-Cippico*, connu sous le nom latinisé DE), historien dalmate, né à Trau, en 1425, mort en 1493. Il servit dans la marine vénitienne, et se distingua à la défense de Scutari, dans la guerre de la république contre les Turcs, de 1470 à 1474. On a de lui : *Gesta Petri Mocenici, libri tres*; Venise, 1477, in-4°; réimprimé sous ce titre : *de Bello asiatico, libri tres*; Bâle, 1556; Venise, 1594, in-8°; traduit en italien, sous ce titre : *Della guerra de' Veneziani nell' Asia, libri tre*; Venise, 1579, in-8°. Cet ouvrage a été aussi inséré dans un recueil de pièces relatives à la guerre des Vénitiens et des Turcs; Bâle, 1544, in-8°, et dans la *Rerum Venetarum Historia*, de Bernard Giustiniani.

Foscarini, *della Litteratura veneziana.* — Daru, *Histoire de Venise*, liv. II. — Fabricius, *Bibl. latina mediæ et infim. ætatis.*

CEPOLA. *Voy.* CŒPOLLA.

*CEPOLLA ou CŒPOLLA (*Barthélemy*), jurisconsulte italien, mort à Padoue, en 1474. Issu d'une noble famille de Vérone, il fit ses études à Bologne aux frais et sous les auspices de Pierre Donati, évêque de Padoue. Ses connaissances en jurisprudence lui méritèrent la noblesse et d'autres honneurs. Ses principaux ouvrages sont : *Cautelæ causarum juris civilis*, 1572, et Hanau, 1699, in-4°; — *Consilia criminalia et civilia, libris III*; — *de Simulatis contractibus*; — *de Re militari*; — *de Servitutibus tam urbanorum quam rusticorum prædiorum*; — *de Verborum obligationibus*; — *de Jure emphyteutico*; — *de Adipiscenda et recuperanda possessione.*

Freher, *Theatrum eruditor.*

CÉPORIN (*Jacques*), philologue suisse, né en 1499, à Dynhart, près de Zurich, mort en 1525. Il fut d'abord correcteur d'imprimerie à Bâle. Appelé par Zwingle à Zurich, il y professa la théologie, le grec et l'hébreu. On a de lui : *Scholia in Dionysii Periegesin et in Arati Astronomicon*; Bâle, 1523, 1534, 1547, in-8°; — *Hesiodi Georgicon brevi scholio adornatum, epigrammata græca*; Cologne, 1533; Zurich, 1539. Céporin s'appelait *Wiesendanger*, nom allemand, qu'il traduisit en latin (*cespes* gazon).

Gesner, *Bibliotheca.*

*CÉPOY (*Thibault*), chevalier français, remplit, au commencement du quatorzième siècle, les fonctions de vicaire général de Charles de Valois à Constantinople, lorsque cette ville eut été prise par les croisés; il fit de la célèbre relation des voyages de Marco-Polo une traduction qui est restée manuscrite, et dont il existe à la bibliothèque de Berne une copie ancienne.

Sinner, *Catalogus manuscriptorum bibliothecæ Bernensis*, t. II, p. 419-486.

CERACCHI (*Giuseppe*), sculpteur, né en Corse, vers 1760, mort à Paris, en 1802. Il alla jeune à Rome étudier la sculpture, et il avait déjà acquis à la fin du siècle dernier une réputation qui ne le cédait guère qu'à celle de Canova. Lorsque Bonaparte s'empara de l'Italie, en 1796, Ceracchi vint le trouver à Milan, et lui offrit de faire sa statue; sa proposition fut agréée, mais cependant n'eut pas de suite, parce qu'à son retour à Rome l'artiste fut arraché à ses travaux par la politique. Il prit une part importante à l'établissement à Rome de l'éphémère république de 1798. Quand les Français se retirèrent l'année suivante, il fut obligé d'abandonner sa patrie et de chercher un refuge en France; mais cette leçon ne lui profita pas. Après le 18 brumaire, voyant Bonaparte marcher à grands pas vers le pouvoir absolu, il résolut de l'arrêter au milieu de sa carrière. Il conspira sa mort avec *Topino-Lebrun, Diana, Arena* et *Demerville*. Tous cinq furent arrêtés, et trouvés armés de poignards le 10 octobre 1801, à l'Opéra, ou devait se rendre le premier consul. Traduits devant le tribunal criminel, Diana fut acquitté, et les quatre autres furent condamnés à mort. Ils subirent leur peine sur la place de Grève, le 30 janvier 1802.

E. B—N.

Procès instruit par le tribunal criminel du département de la Seine contre Demerville, Ceracchi, Arena et autres, etc., recueilli par les sténographes; Paris, pluviôse an IX, in-8°. — *Moniteur univ.* — Arnault, Jouy, etc., *Biogr. nouv. des contemporains.*

CÉRAN LEMONNIER. *Voy.* LEMONNIER.

CERANO. *Voy.* CRESPI.

CERATI (*Gaspard*), littérateur et théologien italien, né à Parme, en 1690, mort le 19 juin 1769. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire,

parvint rapidement aux dignités ecclésiastiques, et voyagea en France et dans plusieurs autres États de l'Europe, pour y visiter les plus célèbres universités. Nommé prieur conventuel de l'ordre de Saint-Étienne, et proviseur général de l'université de Pise, il rendit dans cette place d'importants services aux lettres. Un seul de ses ouvrages a été imprimé, sous ce titre : *Dissertazione postuma sull' utilità dell' innesto*. Plusieurs lettres de G. Cerati se trouvent dans le *Choix de lettres*, publié par l'abbé Conti; Venise, 1812, in-8°.

Antoine Cerati, *Elogo di G. Cerati*; Parme, 1778. — Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*.

CERATIN (*Jacques*), philologue hollandais, natif de Hoorn, mort à Louvain, le 20 avril 1530. Son nom était *Tenyg*. Il prit d'abord celui de *Hornanus*, du nom de sa patrie, puis celui de *Ceratinus*, de κέρας, mot grec, qui, comme *hoorn*, signifie *corne*. Il professa les langues latine et grecque à Tournay, à Louvain et à Leipzig. On a de lui : *Lexicon græco-latinum*; 1524, in-fol.; — *de Sono græcarum litterarum*; Cologne, [illegible], in-8°; réimprimé sous ce titre : *de Recta pronunciatione litterarum pronunciatione*; Paris, [illegible], in-4°; — une version latine des deux premiers dialogues de saint Jean Chrysostome, imprimée avec la version des quatre autres; Vienne, [illegible], in-4°.

[illegible], *Bibliotheca belgica*. — Sweert, *Athenæ belgicæ*. — [illegible], *Dict. hist.* — Baillet, *Jugements des savants*.

CERCEAU (DU). *Voy.* ANDROUET.

CERCEAU (*Jean-Antoine* DU), poëte et littérateur français, né à Paris, le 12 novembre 1670, mort près de Tours, le 4 juillet 1730. Dès l'âge de dix-huit ans il entra chez les jésuites, et, à l'exemple d'un grand nombre de membres de cet ordre célèbre, il se consacra presque exclusivement à la culture des belles-lettres. Ses premiers essais, qui parurent en 1695, furent trois poëmes latins intitulés *Papiliones*, *Gallus* et *Balthazar*. Le peu de succès qu'il obtint dans ce genre l'engagea à quitter les muses latines pour les muses françaises, dont il obtint plus de faveurs. On sait que les représentations dramatiques entraient dans le système d'éducation adopté chez les jésuites. Le père Du Cerceau composa pour ces exercices un assez grand nombre de comédies et de drames, sans personnages de femmes. La dernière édition de ce théâtre a paru en 1807, en trois volumes in-12. Les deux plus remarquables de ces pièces sont *l'Enfant prodigue*, dont l'action offre, avec intérêt et convenance, le développement du texte de l'Écriture; et surtout *le Faux duc de Bourgogne*, ou *les incommodités de la grandeur*. Le sujet de cette comédie, dont le dialogue offre beaucoup de gaieté et de naturel, rappelle à la fois l'histoire du *Dormeur éveillé*, dans les *Mille et une nuits*, et les mésaventures de Sancho Pança, gouverneur de Barataria. Mais la réputation de Du Cerceau est fondée surtout sur le mérite de ses poésies diverses : elles sont en très-grand nombre, et de genres très-variés, et à un degré inférieur on y trouve les qualités qui caractérisent d'une manière plus brillante le talent de Gresset. Nous citerons comme preuve les pièces intitulées : *Sur la décadence du goût*; *Apologie de l'auteur*; *la nouvelle Ève*; *les Pincettes*; *les Tisons*, et toutes les fables, au nombre de dix. En un mot, le P. Du Cerceau est un poëte du troisième ordre, qui vaut beaucoup mieux que quelques-uns de ceux que l'on a placés au second; et selon nous Voltaire l'a jugé trop sévèrement, en disant que « ses poésies, où l'on trouve quelques vers heureux, sont du genre médiocre ». Le seul de ses ouvrages en prose qui mérite que l'on en fasse mention est *la Conjuration de Rienzi*, un vol. in-12, dont le style est rapide et pur. Du Cerceau mourut par accident, d'un coup de fusil que lui tira involontairement le prince de Conti, son élève. [*Enc. des g. du m.*].

Goujet, *Biblioth. française*. — *Éloge, de J. Du Cerceau*, dans le *Mercure* de septembre 1730. — Camusat, *Mémoires historiques et critiques*, octobre 1722. — Palissot, *Mémoires pour servir à l'histoire de notre littérature*. — Sabatier, *Les trois Siècles*. — Titon du Tillet *Parnasse français*. — M. A. Péricaud, *Essai*. — Quérard, *la France littéraire*.

CERCIDAS (Κερκιδᾶς), poète et législateur grec, natif de Mégalopolis, vivait au quatrième siècle avant J.-C. Il donna des lois à sa ville natale; et c'est lui sans doute que Démosthène appelle Cercidas l'Arcadien, et qu'il compte parmi les mercenaires de Philippe. Mais Polybe repousse cette accusation. A sa mort Cercidas se réjouit, dit Élien, de pouvoir aller retrouver les grands hommes qu'il aimait, Homère, Pythagore, Hécatée l'historien et Olympus le musicien. Stobée et Athénée font également mention de Cercidas.

Diog. Laerce, VI, 76. — Athénée, VIII, 347; XII, 554; — Stobée, IV, 48; LVIII, 10. — Élien, XIII, 20. — Démosthène, *Pro coron.* — Polybe, XVII, 14.

CERCIDAS de Mégalopolis, probablement descendant du précédent, vivait en 222 avant J.-C. En 224 il fut chargé par Aratus de négocier un traité d'alliance avec Antigone Doson, et réussit dans cette mission. A son retour il fut placé à la tête de mille Mégalopolitains de l'armée expédiée en Laconie par Antigone en 222.

Polybe, II, 48-50, 65.

***CERCO**, nom d'une famille plébéienne romaine de la *gens Lutatia*, dont les principaux membres furent :

***CERCO** (*Q. Lutatius*), mort vers 236 avant l'ère chrétienne. Il fut consul en 241, avec A. Manlius Torquatus Atticus, à l'époque où la victoire de C. Lutatius Catulus aux Égates mit fin à la première guerre Punique. Cerco, frère du vainqueur, au rapport de plusieurs écrivains, fut envoyé avec celui-ci en Sicile pour organiser cette île. Il soumit ensuite avec son collègue, et dans l'espace de six jours, les Falisques, qui avaient pris les armes contre les Romains. On s'empara de la moitié de leur pays, et leurs villes furent détruites. Cerco obtint les honneurs du triom-

phe. Censeur en l'an 236, il mourut dans l'exercice de ses fonctions.

Tite-Live, XXX, 44; Épit. XIX. — Polybe, I, 65. — Zonare, VIII, 18.

*CERCO (*Cn. Lutatius*), vivait en 173 avant J.-C. Il fit partie de l'ambassade envoyée à cette époque à Alexandrie.

Tite-Live, XLIII, 6.

*CERCOPS (Κέρκωψ), poëte orphéique grec. On ignore l'époque où il vécut. Au rapport de Clément d'Alexandrie, qui l'appelle pythagoricien, il fut auteur d'un poëme orphéique intitulé : Ἡεἰς Ἅιδου κατάβασις (la descente aux Enfers). Selon d'autres écrivains, ce poëme fut l'œuvre d'Hérodicus de Périnthe ou d'Orphée de Camarina. Épigène attribue à Cercops l'Ἱερὸς λόγος, poëme orphéique en vingt-quatre livres, composé, selon d'autres, par Théognète de Thessalie.

Clément d'Alexandrie, *Stromata*, I, 333, éd. Paris, 1629. — Cicéron, *de Natura Deorum*. — Fabricius, *Bibl. græc.* — Bode, *Geschichte der Episch. Dichtkunst der Hellenen.*

*CERDA, nom d'une ancienne famille espagnole, qui fait remonter son origine au fils aîné d'Alphonse X, roi de Castille, au prince Ferdinand, appelé de *La Cerda*, à cause d'une grosse touffe de poils qu'il avait sur les épaules. L'an 1269, ce jeune prince fut marié à Blanche de France, fille de saint Louis, avec une pompe et des réjouissances extraordinaires. Philippe le Hardi, frère de Blanche, Édouard, héritier d'Angleterre et le roi de Grenade, assistèrent à cet hymen. En 1275, Ferdinand, alors régent de Castille en l'absence de son père, mourut à Villa-Réal; on le regretta vivement, car il donnait les plus belles espérances. Il laissa deux orphelins en bas âge, *Alphonse* et *Ferdinand* : ce sont ces princes, nés sous des auspices si brillants, qui devaient subir la plus triste destinée, sous le nom d'infans de La Cerda. Sanche, second fils d'Alphonse X, doué de grands talents et dépourvu de tous scrupules, prétendit aussitôt ouvertement à la succession du trône de Castille. Non-seulement il l'emporta sur ses neveux, mais il n'eût tenu qu'à lui de se faire proclamer roi du vivant de son père. Yolande, femme d'Alphonse X, désolée de voir ses petits-fils exposés, par la faiblesse du roi, aux attaques de don Sanche, s'enfuit avec eux près de son frère, don Pèdre, roi d'Aragon, qui parut d'abord leur être favorable; ils devaient compter encore plus sur la protection de Philippe le Hardi, leur oncle maternel. Pourtant la conclusion de tous les pourparlers en leur faveur fut qu'ils resteraient prisonniers en Aragon, et que Yolande s'en retournerait seule en Castille. Blanche, leur mère, erra dans l'Aragon et dans la France, réclamant toujours en vain contre l'injustice de cette décision. Alphonse X mourut en 1283; son testament instituait Alphonse de La Cerda son héritier, et, à son défaut, Ferdinand de La Cerda. Il allait plus loin : dans sa haine contre le fils qui avait empoisonné sa vie et qui avait entraîné tous ses frères dans sa révolte, il appelait au trône, immédiatement après les La Cerda, Philippe le Hardi, petit-fils de Blanche de Castille. Une exhérédation si énergique fut regardée par les grands comme de nulle valeur : ils n'hésitèrent point entre des enfants malheureux qui languissaient depuis longues années au fond d'une forteresse de l'Aragon, et ce Sanche que ses victoires sur les Maures avaient déjà fait surnommer le Fort et le Vaillant. Mis plus tard en liberté par le roi d'Aragon, qui voulait susciter des embarras au roi de Castille, reconnus à Badajoz, puis à Talavera, les La Cerda ne purent cependant pas se maintenir en Castille; ils passèrent en France, où régnait alors Philippe le Bel. Occupé de la guerre de Flandre, le seul secours qu'il accorda à ses cousins fut une permission de lever à leurs frais des troupes dans la Navarre : ils purent ainsi guerroyer de nouveau sur les frontières de la Castille; mais ce fut toujours d'une manière malheureuse. Sanche était mort, et Ferdinand, son fils, lui avait succédé aussi paisiblement que s'il y eût eu prescription pour les droits des La Cerda. Les rois de Portugal et d'Aragon, se portant enfin pour médiateurs entre la branche deshéritée et la branche régnante, rendirent en faveur de celle-ci une sentence définitive; ils crurent pallier leur injustice en stipulant que les villes d'Albe, de Bejar, de Val-de-Corneia, seraient cédées à Alphonse pour l'aider à soutenir l'éclat de sa naissance; mais Alphonse refusa. Quelque temps après, abandonné de tous ses défenseurs, errant et sans secours, il se soumit, et accepta; c'est à dater de ce moment qu'il reçut le surnom d'Alphonse *le Déshérité*. Il s'était marié en France avec Mahaut, comtesse de Clermont, qui, suivant Mariana, aurait été du sang royal de France. Un des rejetons de ce mariage, *Charles* de La Cerda, reçut du roi Jean, après le supplice du comte d'Eu, l'épée de connétable; mais la fatalité qui pesait sur sa famille le poursuivit même en France : il fut la victime du premier attentat de ce Charles le Mauvais, qui devait en commettre tant d'autres. Comme il allait voir sa jeune épouse au château de l'Aigle, en Normandie, des assassins, soudoyés par le prince, envieux de ses honneurs, le poignardèrent. Ferdinand, frère d'Alphonse, avait épousé Jeanne de Lara, sœur et héritière de Juan de Lara, surnommé le Contrefait; il en eut une fille, qu'il maria en France au comte d'Alençon. Les ducs de Medina-Cœli, grands d'Espagne, descendent d'Alphonse de La Cerda. [*Enc. des g. du m.*]

Mariana, *Hist. d'Espagne*. — Sismondi, *Hist. des Fr.*, VIII et IX.

CERDA (*Dona Bernarda Ferreira* DE LA), femme auteur portugaise, née à Porto, en 1595, morte en 1644; elle dut la célébrité dont elle jouit à ses talents poétiques, à l'étendue et à la variété de ses connaissances. Tous les biographes en parlent comme de la merveille de son temps. Philippe III, roi d'Espagne, l'attira à sa cour, et

confia le soin d'enseigner les lettres latines infants Charles et Ferdinand. On a d'elle : *...ña libertada*; Lisbonne, 1618, in-4°; — volume de *Comedias*; — un volume de *Va... poesias y dialogos*, — *Las Soledades de ...sco*, — *Dos cristaos de S. Thome on preste ...*

...nio, *Biblioth. hispana nova*.

...RDA (*Ferdinand Murillo* DE LA), littérateur espagnol, vivait au commencement du dix-...ième siècle, dans l'Amérique espagnole. On a ...i : *Libro de conocimiento de letras y ca-...res del Piru y Mexico*, 1602.

...nio, *Biblioth. hispana nova*.

...RDA (*Jean* DE LA), biographe espagnol, ...dans la seconde moitié du seizième siècle. ...de lui : *Vida politica de todos los esta-...de Mugeres*; Alcala, 1599, in-4°.

...nio, *Biblioth. hispana nova*.

...RDA (*Jean-Louis* DE LA), littérateur et ...espagnol, de l'ordre des Jésuites, né ..., vers 1560, mort à Madrid, en 1643. Il ...dans sa ville natale la théologie, la lo-..., l'éloquence et la poésie, et se fit princi-...connaître par un commentaire sur Vir-... le premier volume de ce commentaire, ... les *Bucoliques et les Géorgiques*, ... à Madrid en 1608, fut réimprimé à ... en 1609; c'est dans cette dernière ville ...parurent successivement les tomes II et III, ...t l'*Énéide*, 1612 et 1617, in-fol. La ...ère édition est celle de Lyon, 1619, 3 vol. ... Les autres principaux ouvrages de la ... sont : une édition des *Œuvres de Tertul-... avec des notes*, Paris, 1624-1630, 2 vol. ...; — *Adversaria sacra, quibus fax præ-... ad intelligentiam multorum scripto-... sacrorum*; Lyon, 1626, in-fol.; — *de Ex-...tia cœlestium spirituum, præsertim de ... custodis ministerio*; Paris, 1631, in-8°; ... *Institutione grammatica libri quinque*, ... réimprimé.

...nio, *Biblioth. hispana nova*. — Alegambe, *Bi-... scriptor. Societatis Jesu*. — Ellies Dupin, *Bi-... des auteurs ecclésiastiques*. — Baillet, *Jugement ...*

...RDA (*Louis Valle* DE LA), publiciste espa-... de Cuença, vivait au commencement ...-septième siècle. On a de lui : *Avisos de ... y guerra*; Madrid, 1599, in-4°; — un ... *sur les monts-de-piété*, en espagnol; ibid., ... 1618, in-4°.

...nio, *Biblioth. hispana nova*.

...RDA (*Melchior* DE LA), littérateur espa-... de l'ordre des Jésuites, natif de Cifuentès, ... à Séville, en 1615. Il professa dans cette ...re ville les belles-lettres, la philosophie ...théologie. Ses principaux ouvrages sont : ...*ratus latini sermonis per topographiam, ...ographiam, prosopographiam*, etc.; Sé-... 1598, in-4°; — *Usus et exercitatio de-...trationis*; ibid., 1598, in-4°; — *Consola-... Hispanos propter classem anno* 1588 *in Angliam profectam, subito submersam*; 1621, in-4°.

Alegambe, *Bibliotheca scriptorum Societatis Jesu*. — Antonio, *Biblioth. hispana nova*.

CERDA Y RICO (*don Francisco*), savant éditeur espagnol, né vers 1730, mort en 1792. Il se rendit très-utile à la littérature espagnole, en tirant de la poussière des bibliothèques plusieurs bons ouvrages dont il donna de nouvelles éditions, et qu'il enrichit de commentaires savants et judicieux. Il a édité : l'*Expédition des Catalans et des Aragonais contre les Turcs et les Grecs*, par don Fr. de Moncade, avec carte; en 1777; — les *Mémoires historiques du roi de Castille Alphonse le Sage, et observations sur la chronique*, ouvrage posthume de don Gaspard Esdañez de Ségovie; — *la Mosquée*, poëme de Villaviciosa; — *la Diane amoureuse*, de Gaspard Gil Polo; en 1778; — les *Poésies spirituelles* du père Louis de Léon, en 1779; — *Nouvelle idée de la tragédie antique, ou éclaircissements sur la poétique d'Aristote*, par Jos. Ant. Gonzalès de Solas; — les *Œuvres poétiques* de Bern. de Robolledo; — les *Lettres philologiques et tables poétiques*, de Fr. Cascolas, en 1780; — *de la Vie et des écrits de Jos. Ginès Sepulveda*, — *Œuvres choisies, rares et inédites, des plus illustres Espagnols*; en 1781; — *Chronique du roi Alphonse VIII, dit le Noble et le Bon*; en 1782; — En 1789, les *Œuvres* d'Alphonse Garcia, de J. Christophe Calveti Stella, de Fr. Cervantes de Salazar, de Lope Félix de Vega; — *Histoire du règne des Goths en Espagne*; — *Histore des rois des Asturies et de Léon*; — *Chronique du roi Alphonse XI*; — *Discours sur les antiquités de l'Espagne*; — *Discours et harangues prononcés au concile de Trente par les prélats espagnols*; — *Commentaires des affaires relatives à l'Espagne, traitées dans le concile de Trente*. Cerda travailla aussi à la précieuse collection qui a pour titre : *Cronicas de Castilla*.

Ticknor, *Hist. of spanish literat*, III, 41.

CERDAGNE (comtes DE). Le premier comte de Cerdagne dont l'histoire fasse mention est Salomon, qui vivait vers 863; mais on ne peut donner une liste non interrompue de ses successeurs avant l'année 988. A partir de cette époque, les comtes de Cerdagne furent :

Guifred ou *Wifred*, mort le 29 novembre 1020. On connaît peu ses actes; cependant les surnoms de *père de la patrie* et de *Taillefer*, que lui donnèrent ses sujets, sembleraient prouver qu'il était aussi juste que valeureux. Il se noya accidentellement dans le Rhône.

Raymond, mort en 1068. Il assista, en 1041, au concile de Tuluje, où l'on établit la paix et la trêve de Dieu.

Guillaume-Raymond, fils du précédent, mourut en 1095. On ne sait rien d'important à son sujet. En 1075, à l'occasion d'un sacrilége commis par ses gens dans l'abbaye de Cuxa, il se

soumit à la pénitence canonique que lui avait infligée l'évêque d'Elne.

Guillaume-Jourdain alla, en 1102, à la Terre Sainte avec Raymond, auquel il succéda, en 1105, dans toutes ses terres d'Orient. Mais il ne conserva que Tortose et la forteresse d'Archon ; il mourut en 1109. Bernard, son frère, qui était resté seul maître de la Cerdagne, étant mort en 1111, *Raymond-Bérenger III*, comte de Barcelone, lui succéda à titre de plus proche parent, et réunit la Cerdagne à ses États.

Art de vérifier les dates, X, I partie. — D. Vaissette, *Hist. du Languedoc*, II, 117, 141, 148.

* **CERDIC**, roi de la Grande-Bretagne, mort en 534. Chef saxon, il arriva dans la Grande-Bretagne avec son fils, Chenrich ou Cynric, et descendit à un endroit qui fut ensuite appelé, d'après lui, Cerdicshore. Le jour même de son débarquement il joignit et défit une armée de Bretons ; et dès lors il leur fit la guerre sans interruption pendant plus de vingt-ans, avec des succès variés. Dans la première année du sixième siècle, Cerdic reçut de la Germanie un renfort commandé par Porta et ses deux fils, Biéda et Mégla, qui descendirent à un endroit appelé depuis Portsmouth. Au moyen de ce secours, il continua la guerre contre les Bretons avec plus de vigueur qu'il n'avait fait auparavant, et il remporta un si grand nombre de victoires, qu'il prit le titre de *roi*, et fonda, en l'an 519, le royaume de Wessex ou des West-Saxons. Il éprouva de la part des Bretons une résistance plus opiniâtre et plus constante qu'aucun des autres chefs saxons qui avaient fondé des royaumes dans l'île. Cette circonstance doit vraisemblablement être attribuée à Aurelius Ambrosius et au fameux prince Arthur, qui commandaient les Bretons. La dernière et la plus célèbre des victoires d'Arthur fut celle qu'il remporta en 520, à Mountbadon, près de Bath. Elle porta un si rude échec aux forces de Cerdic et de son fils, qu'ils furent plusieurs années sans faire de progrès sensibles. Mais ayant reçu un renfort du continent, ils défirent, vers 527, les Bretons à un endroit qu'on a nommé Cerdicsford. Environ trois ans après, ils firent entièrement la conquête de l'île de Wight. Après quarante ans de guerre, les provinces actuelles de Hampshire, Dorsetshire, Wiltshire, Berkshire et l'île de Wight obéirent à Cerdic. A sa mort, il fut remplacé sur le trône par son vaillant fils, Chenrich ou Cynric, qui avait partagé ses travaux et ses succès. Ce prince régna vingt-six ans, et soutint, par les victoires qu'il remporta sur les Bretons, la réputation qu'il s'était faite d'un brave et prudent guerrier. [*Enc. des g. du m.*]

Lingard, *Hist. of Engl.*, I.

CERDON (Κέρδων), philosophe, et chrétien dissident, originaire de Syrie (1), naquit vers le commencement du deuxième siècle ; et, si l'on en croit Épiphane, il aurait même connu quelques-uns des apôtres et discuté avec eux ; ou du moins il serait venu peu après Simon le Magicien, dont il avait emprunté quelque chose (1). Il avait fait quelque sensation par son enseignement, après avoir embrassé le christianisme, dont il vint faire profession à Rome, sous Hygin, huitième évêque depuis les apôtres (de 139 à 142 de notre ère (2), pendant le règne d'Antonin (3). On ne connaît ce personnage que par les récits de ses adversaires, qui, à mesure qu'ils s'éloignent de son époque, le noircissent comme hérésiarque. Ainsi, beaucoup moins impartial qu'Irénée, à peu près contemporain de Cerdon, Épiphane le peint comme un mendiant qui s'était rendu à Rome pour exploiter les chrétiens, qui les aurait trompés, et qui aurait été bientôt chassé de l'Église et de Rome. Selon Irénée au contraire, et l'interprétation donnée par Valois à son texte, souvent mutilé, Cerdon, après avoir fait profession du christianisme, aurait adopté une doctrine dissidente des orthodoxes, dans laquelle il aurait *persisté jusqu'à la fin*, en l'enseignant d'abord secrètement et ensuite ouvertement. Irénée ajoute qu'ayant été repris sur le vice de cet enseignement, il avait fini par se retirer du commerce des frères.

En quittant la religion de ses pères, protégée par l'empereur, souverain pontife, et soutenue par la pompe des cérémonies, pour adopter celle de Jésus-Christ, alors persécutée, Cerdon montra du courage, et rendit d'ailleurs hommage à une religion si supérieure par la simplicité de son culte par sa morale, et si favorable aux malheureux ; mais les récits évangéliques étaient à cette époque nombreux et contradictoires : on n'avait pas encore fait le choix de quatre évangiles canoniques, comme renfermant seuls la parole de Jésus. Les dissidences étaient donc excusables, et chacun n'était lié que par sa conscience.

On ne sait pas très-exactement en quoi consistait la doctrine de Cerdon. Il paraît néanmoins, d'après le récit assez obscur d'Irénée, qu'il séparait l'Ancien Testament du Nouveau, en ce que le Dieu de l'un n'était que le juste, et celui de l'autre le bon : le premier était inconnu ; l'autre était connu.

Selon l'auteur des *Philosophumena*, ouvrage récemment découvert (4), le Dieu annoncé par Moïse et par les prophètes n'était pas le père de Jésus, mais du Christ : il distinguait l'un de l'autre ; ailleurs cependant (5) le même écrivain dit que selon Cerdon le Christ était le fils du bon (Jésus), et qu'il avait été envoyé pour le salut des âmes, sous l'apparence humaine, mais non en chair ; car, selon lui, la chair ne peut ressusciter, et le Christ n'a pas souffert dans la passion.

Selon Épiphane, Cerdon, de l'école d'Héracléon,

(1) Épiphane *Hæres.*, 41 ; Théodoret, *Hæret. fab.*, 1, § 24.

(1) Irénée, *Contre les héres.* I, 271 ; Eusèbe, *Hist. ecclés.*, IV, 10 et 11.
(2) Irénée, ibid., et III, 4, 3.
(3) Théodoret, ibid.
(4) VII, 38.
(5) X, 17.

simon et de Saturnile, reconnaissait deux prin-
es et deux divinités. Marcion, son disciple, y
ajouta un troisième. L'une de ces divinités se-
t celle de l'Ancien Testament, de Moïse et des
phètes, le Demiurge; l'autre, inconnu, était
de Jésus, lequel n'a point été fils de Marie
revêtu de chair. Cerdon rejetait la résurrec-
de la chair et l'Ancien Testament.

aint Augustin voit (1) dans Cerdon le pré-
eur des Manichéens, et lui prête cette opinion
l y avait un dieu bon et un dieu mauvais,
is que Cerdon avait seulement fait une dis-
ion entre le Dieu des Juifs et celui des chré-
s.

l'on avait les écrits de Cerdon, on serait
éclairé à ce sujet; mais ils ont péri, ou son
gnement n'a été que verbal. Selon Théodoret,
on aurait soutenu qu'autre était le Dieu père
tre-Seigneur J.-C., inconnu des prophètes,
re le Demiurge, auteur de la loi mosaïque :
il était *le juste*, parce qu'il voulait dent
dent, œil pour œil; l'autre était *le bon*, parce
selon l'Évangile, il fallait rendre le bien
le mal et aimer ses ennemis. Marcion (du
) a été non le maître, comme le disent quel-
textes contradictoires (2), mais le disciple
don (3); il a enchéri sur lui, et a donné son
à une secte qui a effacé l'école de Cerdon (4)
MARCION), ainsi que celle de Valentin (5).

ISAMBERT.

ter, du Gnosticisme, sect. II; ch. 3. — Dissert. Languerue, apud Walcher, Leipz., 1780, in-4°. uet, Dissert. sur St. Irén. § 134, et notes de l'éd. , 1710.

CÉRÉ (*Jean-Nicolas*), botaniste français, né 1737, dans l'Ile de France, mort le 2 mai 1810. envoyé en France pour y faire ses études, à Brest comme un enfant trouvé, et de-s plusieurs années chez une femme du e. Enfin, à force de recherches, ses pa-parvinrent à le découvrir, et le placèrent au ge de Vannes, qu'il quitta ensuite pour aller tionner ses études à Paris. Il s'était d'a-destiné au génie militaire; puis la guerre éclaté dans l'Inde en 1757, il fut nommé of- de marine, fit deux campagnes sur l'escadre amiral d'Aché, et se fixa, en 1759, à l'Ile de e, où son père, mort depuis sept ans, lui laissé des biens considérables. Lorsqu'en Poivre fut nommé intendant de l'Ile de e, il trouva dans Céré un habile collabora-. Le successeur de Poivre ayant négligé ou it plusieurs plantations d'arbres à épices, aurait péri si Céré, nommé, en 1775, direc- du jardin royal de l'Ile de France, ne lui eût sé une vigoureuse résistance. Il fit à ses s frais de nombreuses pépinières de mus-s, de poivriers, de gérofliers, de canneliers; et après les avoir multipliés dans les îles de France et de Bourbon, il en envoya des plants aux Antilles, à la Guyane et à Caïenne, avec des instructions sur la manière de les cultiver. Ce fut ainsi que Céré affranchit sa patrie du tribut qu'elle payait aux Hollandais pour les productions des îles Moluques et de Ceylan. Il ne négligeait pas non plus d'acclimater à l'Ile de France et d'y multiplier les plantes et les arbres de l'Amérique, de l'Inde et de la Chine, ainsi que les fruits et les légumes de l'Europe. Le jardin botanique, dont la direction lui était confiée, passait pour une des merveilles du monde; on y cultivait plus de six cents arbres ou arbustes de diverses contrées. Aussi Céré fut-il à même de pourvoir les jardins d'Europe de toutes les productions des tropiques; la collection de plantes qu'il envoya, en 1782, à l'empereur d'Allemagne était la plus riche qui fût venue jusque alors des pays chauds. Céré accueillait avec bienveillance les voyageurs, les naturalistes, facilitait leurs recherches, et les aidait de tous ses moyens. Il était en correspondance suivie avec plusieurs savants; il envoya à Buffon, à Daubenton, à Thouin, et à la Société d'Agriculture de Paris, un grand nombre de mémoires. Cette société lui décerna, en 1788, une médaille d'or; elle fit imprimer dans son recueil de 1789 un mémoire de lui, *Sur la culture de diverses espèces de riz à l'Ile de France*. Napoléon, par un décret daté d'Austerlitz, lui confirma le titre de directeur du jardin botanique de l'Ile de France, et lui accorda une pension de six cents francs. Ce savant modeste et bienfaisant est mort à l'âge de soixante-et-douze ans. M. Dupetit-Thouars lui a consacré le genre *Cerea*, comprenant un arbre de l'Ile de France. Céré laissa trois filles : Mmes d'Houdetot, de Barante, Hortense Céré-Barbé. Cette dernière, outre quelques traductions de romans anglais, a composé une tragédie en cinq actes, intitulée *Maximien* (Paris, 1813), et des *Poésies religieuses*; Paris, 1824, in-8°.

Deleuze, Éloge de Céré, dans les *Annales du Mus. d'hist. nat.*, t. XVI. — Le Bas, *Dict. encycl. de la France*.

***CEREALIS** ou **CERIALIS** (*Anicius*), mort en 39 de J.-C. Consul en 65, lors de la découverte de la conspiration de Pison, il proposa d'élever à Néron un temple aux frais du trésor public. Il fut mal récompensé. Devenu suspect à l'empereur l'année suivante, par suite d'une pièce évidemment fausse trouvée dans les papiers de Mella, condamné précédemment, et dans laquelle Cerealis était représenté comme l'ennemi de Néron, il prévint son supplice par une mort volontaire. Il fut moins regretté que les autres, dit Tacite : on se rappelait qu'il avait trahi le secret d'une conjuration contre Caïus.

Tacite; *Annales*, XVI, 17.

***CEREALIS** (....), général romain, vivait en 70. Il commandait la cinquième légion lors de la guerre de Judée sous Titus. Il battit un certain nombre

(1) Contra Advers. et Propb., liv. II, n° 188, t. VIII.
(2) Philosoph., X, 7.
(3) Irénée, Eusèbe, saint Augustin, Épiphane, Théodoret.
(4) Tertullien, de Prescrip., passim., et 51.
(5) Irénée, III, 4, 3.

de Samaritains sur le mont Garizim, traversa l'Idumée, et s'empara d'Hébron. Il attaqua ensuite, mais sans succès, le temple de Jérusalem, et fit partie du conseil tenu par Titus avant la prise de la cité sainte.

Joseph, *Bell. Jud.*, III, 7, § 32; IV, 9, § 9; VI, 2, § 6, et c. 6, § 3.

CEREALIS ou **CERIALIS** (*Petilius*), général romain, vivait en 71. Il était proche parent de Vespasien. Lorsque celui-ci se fit proclamer empereur, Cerealis vint de Rome se joindre à Antonius, qui le chargea de commander un corps de cavalerie. Cerealis éprouva alors un échec dans une escarmouche aux environs de Rome. L'année suivante il fut envoyé sur le Rhin pour comprimer la révolte de Civilis, et s'acquitta avec succès de cette mission. Domitien, jaloux de finir cette guerre et de s'en attribuer le mérite, fit demander à Cerealis de lui remettre le commandement; mais Cerealis ne fit que rire de cette prétention, qu'il jugeait puérile. En 71 il fut envoyé en Bretagne, où il eut autant de succès qu'il déploya de capacité : il subjugua en grande partie les Brigantes, et mit en évidence le talent d'Agricola.

Tacite, *Hist.* III, IV; *Annales*, XIV, 32; *Agricola*, 8, 17. — Smith, *Dict. of gr. and Rom. biogr.*

***CEREALIS CIVICA**, personnage consulaire et sénateur romain, mort en 90. Il était proconsul de Bithynie lorsqu'il fut mis à mort, par ordre de Domitien.

Suétone, *Domitien*, X. — Tacite, *Agricola*, 42.

***CEREALIS** (*Julius*), poëte romain, vivait au premier siècle de l'ère chrétienne. Il fut ami de Martial et de Pline le jeune, qui parlent de lui, et composa un poëme sur la *Guerre des Géants*.

Pline, *Epist.*, II, 19. — Martial, *Épig.*, XI, 52.

CEREALIS, controversiste religieux, né en Afrique, et évêque de Castalis vers 487; il prit une part active aux disputes qui agitaient alors l'Église au sujet du dogme de la Trinité. Il reste de lui un écrit : *Disputatio de fide S : Trinitatis, contra Maximianum, episc. Ammonitarum, Arianum*, qui a été imprimé dans diverses éditions de la *Bibliothèque des Pères*.

Tillemont, *Mémoires*, t. XVI, p. 415. — Cave, t. I, p. 460. — Fabricius, *Bibl. mediæ latinitatis*, t. I, p. 370.

CÉRENVILLE (*Jeanne-Éléonore* DE), femme de lettres, née à Altona, en août 1738, morte à Paris, le 15 mars 1807. Fille de M. Polici, colonel au service d'Hanovre, elle épousa M. de Cérenville, qui passa au service du roi de Pologne. Madame de Cérenville joignit l'amour des arts à celui des sciences et des lettres. On a d'elle : *Vie du prince Potemkin*, publiée sous le nom de M. de la Verne; Paris, 1808, in-8°. On lui doit encore la traduction en français de quelques romans allemands.

Quérard, *la France littéraire*.

CÉRENVILLE (M[lle] DE), fille de la précédente, traductrice française. On a d'elle une traduction de l'ouvrage anglais *The Grotto of Westbury*, 1811, 2 vol. in-12, publié par le comte de la Verne.

CERESOLA ou **CERASOLA** (*Dominique*), poëte italien, né à Bergame, en 1683, mort à Rome, en 1746. Il entra, comme frère-lai, dans l'ordre des Jésuites, et annonça de bonne heure un talent particulier pour la poésie. Il avait trente ans lorsqu'il apprit le latin. Peu de temps après, il fut admis à l'académie Arcadienne, et s'y fit applaudir comme improvisateur. Ses poésies furent recueillies et publiées, après sa mort, par le jésuite Cordara, sous ce titre : *Rime sacre di Domenico Cerasola*; Rome, 1747, in-12; Gênes, 1748; Venise, 1750. On rencontre parfois dans ces poésies les tours brillants de Pétrarque, pour lequel l'admiration de Ceresola allait jusqu'à l'enthousiasme.

Cordara, *Notice sur la vie de Ceresola*, en tête du recueil des poésies de cet auteur. — Alegambe, *Bibl. script. Societatis Jesu*.

CEREZO (*Mathieu*), peintre espagnol, né à Burgos, en 1635, mort à Madrid, en 1685. Il reçut les premières leçons de son père, et vint à Madrid, où il entra dans l'atelier de J. Carreño, qui lui fit faire de rapides progrès. Le pinceau de cet artiste est large, sa couleur belle, et son dessin aussi facile que correct. Ses nombreux tableaux sont disséminés dans les églises et dans les galeries de l'Espagne. Les principaux sont : un *Saint Thomas de Villeneuve donnant l'aumône aux pauvres*; — un *Saint Nicolas de Tolentin*; — une *Visitation de sainte Élisabeth*; — les *Disciples d'Emmaüs*.

Quilliet, *Dict. des peintres espagnols*.

CERF (LE). *Voy.* LE CERF.

CERVEOL (**), jurisconsulte français, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Ses principaux ouvrages sont : *Le cri d'une honnête femme qui réclame le divorce*; Londres, 1770, in-8°; — *Droit du souverain sur les biens-fonds du clergé séculier et régulier, et de leur emploi*; Rouen, 1791, in-8°; — *la Gamalogie*; Paris, 1772, 2 vol. in-12; — *l'Intérêt des femmes au rétablissement du divorce*; Amsterdam, 1771, in-12; — *Législation du divorce*; Londres, 1769, in-8°; — *Supplément aux Mémoires de M. Pallissot*; Londres et Paris, 1775, in-8°. Le même Palissot estime que tous ces ouvrages sont « écrits avec assez de chaleur, mais trop peu de solidité ».

Palissot, *Mémoires* (édit. de 1778). — Quérard, *la France littéraire*.

CERINI (*Joseph*), poëte italien, né en 1738, à Solferino, près de Castiglione, mort à Milan, le 5 septembre 1779. Après avoir fait son cours de droit à Mantoue, il se maria, contre le gré de ses parents, et se retira à Milan, où il vécut quelque temps dans une profonde misère. Les talents qu'il déploya au barreau lui procurèrent seuls les moyens de se relever et de soutenir sa famille. On a de lui : *Dialogo fra Gracchia e Mastragora*, Milan, 1760; — *Poesie anacreontiche*, ibid., 1776, in-4°; quelques pièces de théâtre.

J. B. Corniani, *Éloge de Cerini*; Brescia, 1779.

CÉRINTHE (Κήρινθος), auteur présumé de l'Apocalypse et chef d'une des premières sectes chrétiennes en Asie. Il était contemporain de l'apôtre saint Jean : il vécut jusqu'aux temps de Trajan (98 à 117 de notre ère), et même de l'apôtre saint Pierre, s'il est vrai, comme le dit saint Épiphane, qu'il ait été cause d'une sédition à Jérusalem, au sujet de la circoncision, dont il recommandait la pratique. Mais le témoignage d'Épiphane, qui écrivait au commencement du cinquième siècle, est d'autant plus suspect qu'il place Cérinthe (1) après Carpocrate, quoiqu'il soit certain que celui-ci, avec son fils Épiphane, n'a prêché sa doctrine que vers la fin du deuxième siècle : il faudrait supposer que saint Pierre a vécu lui-même fort avant dans le second siècle, et non dans le premier, où il est mort, vers l'an 67. On doit s'en rapporter de préférence au témoignage de saint Irénée, écrivant à Lyon sous le pape Éleuthère (de 177 à 192), et dont saint Épiphane n'est guère que le copiste et le commentateur, et à celui de l'historien Eusèbe, qui l'a copié. Irénée, quoiqu'évêque de Lyon à la fin de sa vie, connaissait les hérésiarques d'Asie ; car il avait habité lui-même, et avait été disciple de saint Polycarpe, contemporain d'Anicet, de 157 à 168, sous Marc-Aurèle (2). Il tenait donc de saint Polycarpe, qui lui-même avait connu l'apôtre Jean, cette anecdote : « Un jour que Jean, disciple du Seigneur, était venu à Éphèse, pour prendre un bain, il aperçut, dans l'intérieur de l'édifice, Cérinthe, et se retira sans s'y baigner, en s'écriant : Fuyons, de peur que le bâtiment ne tombe sur nous, vu que Cérinthe, ennemi de la vérité, s'y trouve. Jean ayant aussi rencontré Marcion, qui venait à lui, en lui disant : Me reconnais-tu ? — Oui je reconnais le fils aîné de Satan. »

Eusèbe a rejeté cette tradition (3).

Saint Irénée ajoute (4) que saint Jean écrivit son Évangile pour combattre les erreurs de Cérinthe, et surtout celles des Nicolaïtes, qui prétendaient que Dieu n'avait pas tout créé, que l'un avait fait le monde, et que l'autre était père du Seigneur ; Jean avait réussi auprès des chrétiens (5). Du reste, saint Irénée parle en peu de mots du système de Cérinthe (6). « Il a, dit-il, enseigné en Asie que le monde n'avait pas été fait par le Dieu primitif, mais par une Vertu séparée et inférieure, qui ne le connaissait pas ; il a abaissé Jésus, en disant qu'il n'était pas né d'une vierge (ce qui lui paraissait impossible), mais qu'il était fils de Joseph et de Marie, à la manière des autres hommes. Jésus l'avait em-« porté sur les hommes par sa justice, sa pru-« dence et sa sagesse ; après son baptême, Dieu, « qui est universel, avait fait descendre sur lui « son Christ, sous la forme d'une colombe, et « alors Jésus avait annoncé le Dieu (alors) in-« connu, et avait accompli (toutes sortes) de ver-« tus ; enfin, le Christ était remonté au ciel, et « s'était séparé de Jésus, qui avait été supplicié « et avait ressuscité. Le Christ était resté im-« passible, parce qu'il n'existe que spirituellement. »

Clément d'Alexandrie n'a pas daigné parler de Cérinthe, qu'il a confondu sans doute avec les autres hérésiarques de son temps. L'auteur des *Philosophumena*, récemment publié (1), a confirmé (vers l'an 220) le témoignage de saint Irénée, dans deux passages à peu près identiques, dont l'un est sans doute une répétition de copiste (2) ; mais les deux témoignages s'accordent à dire que Cérinthe enseignait sa doctrine en Égypte.

Caïus, écrivain orthodoxe du commencement du troisième siècle, se fit, au témoignage d'Eusèbe (3), le censeur de Cérinthe, ainsi que Denys, évêque d'Alexandrie au quatrième siècle. Selon le premier, Cérinthe, au moyen de révélations qu'il prétendait lui avoir été faites par un grand apôtre, et même par les anges, prétendait qu'après la résurrection le règne du Christ s'établirait sur la terre, et que les habitants de Jérusalem seraient de nouveau les esclaves des plaisirs et des voluptés. Il ajoutait que l'on passerait mille années au milieu de fêtes nuptiales.

Selon le second, Cérinthe serait le véritable auteur de l'Apocalypse, qu'il a publié sous le nom de saint Jean, pour donner plus d'autorité à sa fiction. Le fond de sa doctrine consistait à soutenir que le royaume du Christ serait terrestre ; et comme il était très-adonné aux plaisirs, Cérinthe rêva que ce royaume consisterait dans la satisfaction des appétits charnels. Ailleurs Eusèbe est revenu sur le véritable auteur de l'Apocalypse, qu'une partie de l'Église orthodoxe regardait encore au quatrième siècle comme apocryphe (4).

« Quelques-uns de ceux qui nous ont précé-« dés disait l'évêque Denys du haut du siége d'A-« lexandrie, ont rejeté et réfuté l'Apocalypse « sur tous les points ; ils l'ont attaqué chapitre « par chapitre, faisant voir qu'il était dépourvu « de sens et de raisonnement ; ils se sont même « inscrits en faux contre le titre, et prétendent « qu'il n'est point l'ouvrage de Jean l'apôtre, au-« teur de l'Évangile et de l'épître catholique ; « que ce n'est point non plus une révélation, « tant est épais et grossier le voile d'ignorance

(1) Comme auteur de l'hérésie 8e, tandis que Carpocrate est auteur de l'hérésie 7e.

(2) Irénée, *contre les hérésies*, III, 3, § 4. — Lettre à Florinus, dans Eusèbe, appendix d'Irénée, édition, ..., 1853, 898.

(3) *Hist. eccl.*, III, 28.

(4) Ibid., III, 11, § 1.

(5) Ibid., § 2.

(6) Ibid., I. 26, § 1.

(1) M. Miller ; 1851, Oxford, in-8°, sous le nom d'Origène.

(2) Liv. VII, § 23, et § 21. Dans le second passage, l'auteur dit que Jésus a été *supplicié* ; mais il n'ajoute pas qu'il est *ressuscité*.

(3) *Hist. eccl.*, III, 28.

(4) Eusèbe, VII, 25.

« dont elle est couverte. Ils ajoutent que non-« seulement aucun des apôtres, mais aucun des « saints et des prêtres, n'est l'auteur de cet écrit; « mais que Cérinthe l'hérésiarque a voulu, par « ce grand nom, donner de l'autorité à une fic-« tion et accréditer son système d'un royaume « terrestre :

« Quant à moi, dit Denys, je n'oserais point « rejeter ce livre, car beaucoup de frères en font « le plus grand cas; mais comme il surpasse « ma propre intelligence, je pense qu'il révèle « un sens mystérieux et admirable dans tous « ses points... J'admire d'autant plus les choses « qu'il contient, que je ne les ai point compri-« ses.... » Il fait sentir néanmoins les différences qu'il y a entre la simplicité et la pureté de l'Évangile et de l'épître catholique, et le style ampoulé et incorrect de l'Apocalypse.

Épiphane a consacré lui-même un long article à Cérinthe et à ses disciples (1). Ce qu'il dit de nouveau, c'est la querelle que Cérinthe aurait suscitée à Jérusalem, au sujet de la circoncision; la dispersion de sa secte en Asie, surtout en Galatie; l'institution d'un baptême séparé; l'adoption exclusive de l'Évangile selon saint Mathieu, parce qu'il contient une généalogie de Jésus, selon la chair, étrangère à sa divinité. Il donne d'ailleurs à Cérinthe pour associé Mérinthus; et comme il ne sait pas si ce Mérinthus n'est pas Cérinthe lui-même, il appelle ces sectaires Cérinthiens et Mérinthiens. Moins tolérant que les écrivains orthodoxes du deuxième et du troisième siècle, qui admettaient avec les apôtres la liberté de discussion, Épiphane prodigue les qualifications les plus violentes contre cet hérésiarque et les autres. Voy. notre article CARPOCRATE.

Si Cérinthe a connu l'apôtre saint Jean, et s'est fait connaître dès le temps de Trajan, il est probable qu'il est mort au milieu du deuxième siècle. ISAMBERT.

Matter, *Hist. du gnosticisme*, 2e éd., 1838, 3 vol. — Lardner, *History of heretics*, vol. IV.

CÉRISANTES (*Marc Duncan* DE), aventurier français, né à Saumur, vers 1600, mort à Naples, en février 1648. Après avoir été précepteur du marquis de Fors, et l'avoir accompagné à la bataille de Thionville, en 1639, et au siége d'Arras, où son élève fut tué, il alla chercher fortune auprès de la reine Christine, et fut député en France, comme ambassadeur de Suède, auprès du cardinal Mazarin. Mais sa conduite légère et imprudente le fit bientôt rappeler. Il erra ensuite de contrée en contrée, se rendit à Constantinople, et alla, enfin, joindre le duc de Guise, qui s'était mis à la tête de l'insurrection de Naples. Il déploya dans cette guerre la plus grande bravoure, et à une attaque générale de tous les postes espagnols il reçut au talon une blessure dont il mourut quelques jours après.

(1) *Hérés.* 8e ou 28e.

Sismondi, *Histoire de France*. — Le Bas, *Dictionnaire encyc. de la France*.

*CERISE (*Laurent-Alexandre-Philibert*), médecin français, d'origine piémontaise, né à Aoste, en 1807. Reçu docteur à l'université de Turin, il a été autorisé à exercer la médecine en France. On a de lui : *Exposé et examen critique du système phrénologique*, etc.; Paris, 1836, in-8°; — *Déterminer l'influence de l'éducation physique et morale sur la production de la surexcitation du système nerveux et des maladies qui sont un effet consécutif de cette surexcitation*; Paris, 1841, in-4°; — *Des fonctions et des maladies nerveuses, dans leurs rapports avec l'éducation sociale et privée, morale et physique*; Paris, 1841, in-8°.

Quérard, supplément à *la France littéraire*. — Sachaille, *Les médecins de Paris*.

CERISIER (*Antoine-Marie*), historien et publiciste français, né en 1749, à Châtillon-lès-Dombes, mort dans la même ville, le 1er juillet 1828. Après avoir été attaché comme secrétaire à l'ambassade de France à la Haye, il revint dans son pays natal, fut élu député suppléant aux états généraux de 1789, et devint l'un des fondateurs de la *Gazette universelle*. Proscrit après la journée du 10 août, et jeté dans un cachot, il ne dut sa délivrance qu'au 9 thermidor. En 1814, à la restauration des Bourbons, il demanda des indemnités pour les pertes qu'il avait essuyées pendant la révolution; mais il ne réussit pas. Il échoua aussi dans le projet qu'il forma d'établir un journal à Lyon. On a de lui: *Tableau de l'histoire générale des Provinces-Unies*; Utrecht, 1777-1784, 10 vol. in-8°; — *Histoire de la fondation des colonies des anciennes républiques, adaptée à la dispute présente de la Grande-Bretagne avec ses colonies américaines*; ibid., 1778, in-8°; — *Observations impartiales d'un vrai Hollandais pour servir de réponse au discours d'un soi-disant bon Hollandais à ses compatriotes*; Amsterdam, 1778, in-8°; — *Pierre de touche des écrits et des affaires politiques*; 1779, in-8°; — *Le politique hollandais*; 1780-1785, 4 vol. in-8°; il eut pour collaborateur Crajenschot; — *Le destin de l'Amérique*; Londres, 1782, in-8°; — *Remarques sur les erreurs de l'histoire philosophique de Raynal, par rapport aux affaires de l'Amérique septentrionale*; traduit de l'anglais; Amsterdam, 1785, in-8°.

Quérard, *la France littéraire*.

CERISIERS ou **CERIZIERS** (*Père René* DE), historien et théologien ascétique, de l'ordre des Jésuites, né à Nantes, en 1609, mort en 1662. Après avoir professé dans plusieurs colléges de son ordre, il demanda et obtint sa sécularisation. Il devint ensuite aumônier et conseiller de Louis XIV. On a de lui un grand nombre d'ouvrages historiques et ascétiques, dont les principaux sont : *l'Image de Notre-Dame de Liesse, ou son histoire authentique*; Reims, 1622 et 1623, in-12;

— *Les heureux commencements de la France chrétienne sous l'apôtre de nos rois, saint Remi*; ibid., 1633, in-4°; 1647, in-8°; — *la Consolation de la philosophie* de Boëce, en vers et en prose; Paris, 1636, in-4°; 6° édit., 1640, in-12; — *Consolation de la théologie*, imprimée à la suite de la *Consolation de la philosophie* dans l'édit. de 1638; — Traduction des *Soliloques* de saint Augustin, avec les *Méditations* et le *Manuel*; ibid., 1638 : souvent réimprimée; — une traduction des *Confessions* du même; ibid., 1638, in-12; — *L'innocence reconnue, ou vie de sainte Geneviève de Brabant*; ibid., 1640, in-4°; 1643, in-12; souvent réimprimée sous différents titres; c'est la seule production du P. Cerisiers qu'on lise encore aujourd'hui; — *Réflexions chrétiennes et politiques sur la vie des rois de France*; ibid., 1641-1644, in-12; ouvrage réimprimé avec des augmentations sous ce titre : *le Tacite français, avec des réflexions*, etc.; ibid., 1643, 2 vol. in-12; — *Joseph, ou la providence divine*; ibid., 1642, in-8°; — *le Hérault français publiant les actions du maréchal de la Mothe-Houdancourt*; ibid., 1844, in-8°; — *Le héros français, ou l'idée d'un grand capitaine*; ibid., 1645, in-4°; —*L'illustre Amalazonthe*; ibid., 1645, 2 vol. in-12; — *le Philosophe français*; Rouen, 1651 et 1652, 3 vol. in-18; — une traduction de *la Cité de Dieu de saint Augustin*; ibid., 1655, in-fol.; — *l'Armée française, ou les six campagnes du roi*; ibid., 1655; — *l'Armée française*; ibid., 1660, in-12.

CÉRISY. *Voy.* HABERT.

CERMENATE (*Jean* DE), chroniqueur italien; il était notaire à Milan et vivait encore en 1336. Il a laissé un ouvrage intitulé : *Historia de situ, origine et cultoribus ambrosianæ urbis, ac de Mediolanensium gestis sub imperio Henrici VII Cæsaris, ab anno* 1307 *ad annum* 1313. Cette histoire a été insérée dans le volumineux recueil des *Scriptores rerum Italicarum*, publié par Muratori, t. IX, p. 1221. G. B.

Tiraboschi, *Storia della letteratura Italiana*, t. XI, p. 1?? — Argelati, *Bibliotheca scriptorum Mediolanensium*, I, 1??. — Muratori, *Rer. Italic. script.* IX.

CERMISONE (*Antoine*), médecin italien, natif de Padoue, mort en 1441. Il professa successivement à l'université de Pavie et à celle de sa ville natale. On a de lui : *Consilia medica CLIII contra omnes fere corporis humani ægritudines, a capite ad pedes*; Brescia, 1476; Venise, 1503, in-fol.; Lyon, 1521, in-4°.

Tomasini, *Elogia*. — Papadopoli, *Hist. gymnasii Patavini*.

*CERNITORI (*Joseph*), bibliographe italien, né à Rome, le 19 janvier 1746, et mort dans la même ville, après 1816. Reçu à l'âge de dix-sept ans dans la compagnie de Jésus, il était professeur au collége de la Société à Rome, quand la bulle de suppression en dispersa les membres. Ce fut alors qu'il devint le commensal, l'ami, et peut-être le collaborateur de Zaccaria, l'un des plus savants bibliographes de l'Italie et bibliothécaire à Modène. Ce fut sous les auspices d'un maître aussi habile, et en suivant ses leçons, qu'il parvint à acquérir des connaissances étendues en histoire littéraire. Il fut du petit nombre des membres de la Société de Jésus qui, après avoir subi la loi de son extinction, furent aussi témoins de son rétablissement, sous le pontificat de Pie VII. Il rentra dans la maison ouverte à Rome aux professeurs émérites de l'ordre, et y passa doucement ses derniers jours. On lui doit un ouvrage assez estimé, qui a pour titre *Biblioteca polemica degli scrittori che dal* 1770 *sino al* 1793 *hanno o difesi o impugnati dogmi della catolica Romana chiesa*; Rome, 1793, in-4°. Il avait publié précédemment *Della litteraria e cristiana instituzione della prima gioventù*; Rome, 1788, in-8°. Plusieurs manuscrits du P. Zaccaria se trouvaient entre les mains de Cernitori, et entre autres un *Supplément à la Bibliothèque des écrivains de la Société de Jésus* de Sothwel. Il en fit présent au P. Caballero, qui s'occupait du même travail. J. L.

Caballero, *Bibliothecæ scriptorum Societatis Jesu supplementum alterum*; Rome, 1816, in-4°.

CERONI (*Joseph*), poëte italien, né à Vérone, en 1773, mort dans la même ville, en 1814. Il regarda d'abord l'invasion des Français en Italie comme favorable à la liberté de son pays, et entra dans la carrière militaire. Mais, voyant avec regret la puissance croissante de Napoléon, il publia contre lui, en 1805, une pièce de vers, et fut mis en prison. Mis en liberté, après avoir fait sa soumission, il devint chef de bataillon dans l'armée d'Espagne. Outre la pièce de vers déjà citée, on a de lui : *La prise de Tarragone*, poëme en vers *sciolti*; Saragosse, 1811.

Tipaldo, *Biograf. degli Ital. illustri.*

CERQUEIRA ou CERQUERRA (*Louis*), théologien portugais, de l'ordre des Jésuites, né à Alvito, en 1552, mort le 15 février 1614. Il fut mis à la tête des missionnaires que Philippe II envoya au Japon. Sacré évêque avant son départ, il dirigea pendant seize ans une maison de son ordre à Nangasacki. On a de lui : *Manuale ad sacramenta Ecclesiæ ministranda*; Nangasacki, 1605, in-4°; — *Manuale casuum conscientiæ*, traduit en langue japonaise; ibid.; — *de Morte gloriosa sex martyrum qui anno* 1604 *in Japonia pro fide passi sunt*; Rome, 1607, in-8°; — *de Morte gloriosa Melchioris Bugundoni et Damiani Cæci, qui anno* 1605 *eamdem ob causam occisi sunt*; — *Litteræ ad Claudium Aquavivam, generalem præpositum, anno* 1613.

Alegambe, *Biblioth. script. Societatis Jesu.* — Antonio, *Biblioth. hispana nova.*

CERQUOZZI (*Michelangelo*), dit *Michel Angelo delle Battaglie* ou *delle Bambocciate*, peintre et graveur, né à Rome, en 1602, mort en 1660. Ainsi que l'indiquent ses surnoms, il excella à retracer les batailles, et les scènes familières que les Italiens désignent sous le nom de *bambo-*

chades. Il succéda à la réputation du Hollandais Pierre de Laar, dit le Bamboccio, auquel il fut inférieur pour le paysage, mais qu'il surpassa pour les figures, qu'il touchait avec plus d'esprit. Outre ses nombreux tableaux, il a gravé à l'eau forte quantité de compositions du même genre, fort recherchées des amateurs. E. B—N.

Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Baldinucci, *Notizie*. — Winckelmann, *Neues Mahler-Lexicon*.

CERRATO (*Paul*), poëte italien, né vers la fin du quinzième siècle, à Albe, dans le Montferrat, mort vers 1538. Il composa des poésies latines. Ses œuvres ont été recueillies et publiées sous ce titre : *Pauli Cerrati Albiensis quæ supersunt opera ;* Verceil, 1778.

Cocchis, *Vie de P. Cerrato*, dans les *Piemontesi illustri*, t. III. — Baillet, *Jugement des Savants*.

***CERRETANUS** (*Q. Aulius*), vivait en 315 avant J.-C. Il fut deux fois consul durant la guerre des Samnites : la première fois en 323, avec Sulpicius Longus, il fut chargé alors de diriger la guerre dans l'Apulie; et la seconde fois, en 319, avec L. Papirius Cursor. Il battit les habitants de Ferentinum, et s'empara de leur cité. En 315, il était maître de la cavalerie sous Fabius Maximus, sous les ordres duquel il livra bataille aux Samnites. Il fut tué dans l'action, après avoir donné la mort au général ennemi.

Tite-Live, VIII, 37; XIX, 15, 16. — Diodore, XVII, 58.

CERRETI (*Louis*), poëte italien, né à Modène, le 1er novembre 1738, mort le 5 mars 1808. Après avoir occupé dans sa ville natale les fonctions de secrétaire de l'université, il y occupa successivement les chaires d'histoire et d'éloquence. A la formation de la république cisalpine, en 1796, le Directoire le nomma membre de la commission d'instruction publique, puis ambassadeur auprès du duc de Parme. Forcé de s'expatrier lors de l'invasion de l'armée austro-russe, en 1799, il se retira en France, et ne rentra en Italie qu'après le traité de Lunéville, en 1801. En 1804 il obtint la chaire d'éloquence à l'université de Pavie, dont il fut ensuite recteur : Ceretti avait pris Horace pour modèle, et réussit dans le genre lyrique. Un recueil de ses poésies fut imprimé à Pise sans son consentement, en 1799. L'abbé Pedroni, un de ses élèves, a donné un choix de ses œuvres, sous ce titre : *Poesie e prose scelte ;* Milan, 1812, 2 vol. in-8°; ibid., 1822, in-16. On a encore de Cerreti : *Instituzioni di eloquenza;* ibid., 1811, 2 vol. in-8°.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*.

***CERRUS** (*Jean*), jurisconsulte polonais, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Il professa à Cracovie et à Lemberg, où il remplit aussi les fonctions de pasteur. On a de lui : *Epitome Pontificii ac Cæsarei juris* (sans date); — *Farraginis actionum juris civilis et provincialis Saxonici, municipalisque Magdeburgensis libri septem ;* Cracovie, 1542, in-8°, 9e édition.

Adelung, supplément à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexikon*.

***CERSOBLEPTE** (Κερσοβλέπτης); vivait en 343 avant J.-C. A la mort de Cotys, roi de Thrace, son père, il partagea le royaume avec Bérisade et Amadocus, qui probablement étaient ses frères. Il ne fit rien pour s'opposer à la cession de la Chersonèse aux Athéniens.

En 357 et plus tard il se montra quelque temps encore jaloux de l'amitié des Athéniens, dont il redoutait les forces stationnant dans l'Hellespont. A la mort de Bérisade, vers 352, il courut ou plutôt son conseiller Charidème lui suggéra le projet d'enlever leur héritage aux enfants du défunt et de s'emparer ainsi de tous les États laissés par Cotys. Pour lui faire atteindre ce but, Charidème obtint des Athéniens le singulier décret proposé par Aristocrate, et que Démosthène s'était efforcé en vain de repousser. On voit par le discours du grand orateur d'Athènes que Cersoblepte avait négocié avec Philippe une attaque combinée sur la Chersonèse; mais leur dessein échoua, par suite du refus d'Amadocus de laisser Philippe traverser ses États. Le décret obtenu par Charidème fit de Philippe un ennemi de Cersoblepte, et le porta à entreprendre en Thrace une expédition qui fut couronnée de succès. Philippe emmena en otage un fils de Cersoblepte. Lors de la conclusion de la paix entre Athènes et Philippe, en 346, Cersoblepte était encore à l'état d'hostilité avec le roi de Macédoine, qui se trouvait en Thrace à l'arrivée à Pella de la seconde ambassade athénienne. Mais il ne voulut pas revenir en Macédoine qu'il n'eût achevé de soumettre Cersoblepte. Trois ans plus tard, celui-ci fit de nouveaux efforts pour secouer le joug, et, selon Diodore, il attaqua les villes grecques de l'Hellespont. En 343, Philippe marcha de nouveau contre lui, le défit dans divers engagements, et le rendit tributaire.

Démosthène, *In Aristocr.*; *de Corona*; *de falsa Legat.* — Diodore, XVI, 71.

***CERTALDO** (*Pace da*), historien toscan, né en 1273, mort en 1332; il fut un des *Priori* de Florence et l'ami du célèbre historien Villani; il a laissé un récit détaillé d'un épisode assez curieux des annales de Florence, survenu en 1202 : *Storia della guerra di Semisonte;* cette histoire a été imprimée en 1753. G. B.

Bibliografia storica della Toscana, t. II, p. 364.

***CERTANI** (*Jacques*), biographe et théologien italien, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *la Chiave del Paradiso, cioè invito alla penitenza;* Bologne, 1673, in-4°; — *il Mose della Ibernia, cioè vita del glorioso S. Patrizio;* ibid., 1686, in-4°; — *la Vita della S. Brigeda*, traduite en allemand par Schumann; Burghausen, 1735, in-4°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexikon*.

CERTON (*Pierre*), maître de musique des

enfants de chœur de la Sainte-Chapelle de Paris, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Il est cité par plusieurs auteurs, notamment par Rabelais, comme l'un des plus habiles compositeurs de son temps. Certon fut, avec Maillard, Arcadelt, Clément-Zannequin, Mornable, les deux Vermont, Févim et du Buisson, l'un des premiers auteurs des anciens airs français connus sous le nom de *Noëls*. Le huitième livre du Recueil de motets de divers compositeurs, publié en 1533 par P. Attaignant, contient un motet à quatre voix de ce musicien sur les paroles : *O Adonai*. Burney fait un grand éloge de son motet *Diligebat autem*, inséré parmi ceux de Cipriani, lib. I; Venise, 1544. On a de Certon un recueil de trente-un psaumes à quatre voix, publié à Paris, en 1546, et un autre recueil de chansons françaises, imprimé en 1552, par Nicolas Duchemin. D. DENNE-BARON.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens*. — Rabelais, nouveau prologue du deuxième livre de *Pantagruel*.

CERTON (*Salomon*), poëte français, né vers 1550, à Gien, dans l'Orléanais, mort vers 1610. Il étudia d'abord la médecine et le droit, acheta une charge de conseiller notaire et secrétaire du roi, et se livra tout entier à la poésie. On a de lui : une traduction en vers de l'*Odyssée* d'Homère; Paris, 1604, in-8°; revue et publiée de nouveau par l'abbé Terrasson, avec la traduction de l'*Iliade* et des autres poëmes attribués à Homère; ibid., 1615, 2 vol. in-8°; — *Vers léipogrammes et autres œuvres en poésie*, etc.; Sedan, 1620, in-12. On attribue encore à Certon un poëme latin intitulé : *Geneva, carmen heroicum*, etc.; Genève, 1618, in-4°.

Goujet, *Bibl. française*. — Sennebier, *Hist. litt. de Genève*.

CERULARIUS (*Michel*). *Voy.* MICHEL.

CERUTTI (*Joseph-Antoine-Joachim*), littérateur français, d'origne italienne, né à Turin, le 13 juin 1738, mort le 3 février 1792. Il fit ses études dans sa ville natale, chez les jésuites, qui, voyant en lui un de leurs plus brillants élèves, ne négligèrent rien pour l'affilier à leur ordre. Sous tous les rapports, la compagnie n'eut qu'à se féliciter de cette acquisition. Tout en professant avec distinction dans une des chaires de leur collége de Lyon, le jeune Cerutti emporta, en une seule année, trois des prix mis au concours par plusieurs académies. On remarque surtout sa dissertation sur les républiques anciennes et modernes, couronnée à Toulouse, et qui avant que l'auteur se fût fait connaître offrit assez de mérite de style pour être attribuée à Jean-Jacques Rousseau : aussi lorsque les jésuites, vivement attaqués, durent s'occuper de leur défense, ce fut à la plume éloquente de Cerutti qu'ils se confièrent le plus. Si son *Apologie de l'institut des Jésuites*, publiée en 1762, ne parvint pas à justifier cet ordre devant les parlements et n'empêcha pas sa destruction, elle révéla du moins une âme honnête, sensible et compâtissante et, fournit une nouvelle preuve du talent de son auteur.

Cet écrit valut également à Cerutti deux grandes protections, celle du roi Stanislas et de son petit-fils le dauphin. Elles ne furent pas inutiles à sa fortune, qui s'éleva plus tard jusqu'à onze mille livres de rentes viagères. Moins heureux sous un autre rapport, le littérateur ex-jésuite, rendu au monde à l'âge de vingt-quatre ans, trouva une source de tourments dans une passion violente pour une dame de haut rang, dont les dédains blessèrent son cœur et affectèrent sa santé. L'amitié pure et vraie d'une autre grande dame de ce temps fut pour lui une puissante consolation. Retiré chez la duchesse de Brancas, dans une terre près de Nancy, il revint à ses travaux littéraires; et ce fut là qu'il composa, entre autres ouvrages, son *Poème sur le jeu d'échecs*, où les difficultés d'un tel sujet parurent vaincues avec bonheur. En 1788 Cerutti ne resta point étranger au grand mouvement des esprits vers les matières politiques. Son *Mémoire pour le peuple français* fut, avec l'écrit fameux de l'abbé Siéyès, l'un de ceux qui furent le mieux accueillis par l'opinion publique. L'auteur ne fit point partie de l'Assemblée constituante; mais on sait qu'il fut l'un de ces hommes de talent que Mirabeau avait choisis pour préparateurs de ses discours. Il fut désigné pour prononcer, dans l'église de Saint-Eustache, l'éloge de ce grand orateur : nul ne pouvait mieux remplir une semblable mission.

Cerutti s'en donna lui-même une autre, moins brillante peut-être, mais d'une utilité journalière. Il entreprit, sous le titre de *Feuille villageoise*, un journal où, se mettant sans trivialité à la portée de l'intelligence du peuple des campagnes, il lui parlait, avec une sage et patriotique modération, de ses droits et de ses devoirs. Le mérite et l'utilité de ce journal populaire furent appréciés et reçurent leur récompense, d'abord par la nomination de Cerutti à l'une des places d'administrateur du département de la Seine, puis par son élection à l'Assemblée législative; mais il ne remplit pas longtemps ces dernières fonctions. Sa fin prématurée, comme celle de grand orateur dont il avait célébré la mémoire, produisit une assez vive impression pour que l'une des rues de notre capitale reçût le nom de *Cerutti*, honneur transitoire, que lui enleva la Restauration en y substituant le nom d'un prince (*Artois*) qui devait à son tour se voir remplacer (*Lafitte*) [*Enc. des g. du m.*]

Rabbe, Boisjollin, etc. *Biog. port. des Contemporains*. — Quérard, *la France littéraire*, et supplément au même ouvrage.

CERUTUS ou **CERUTO**, médecin; *Voy.* CALCEOLARI.

***CERUTUS** (*Blancus*), littérateur italien du quinzième siècle; il était né à Vérone. Il fut docteur en droit, et, vers l'an 1480, secrétaire du cardinal Foscari. Il composa de nombreux écrits;

un seul a été publié : *Declamationum novarum libellus*; il eut en 1482 et 1485 deux éditions, à Rome et à Padoue; le style en est élégant, mais l'ouvrage n'offre aujourd'hui aucun intérêt.

G. Brunet.

CERVA (*Giovanni-Maria*). *Voy.* Bagnolino.

***CERVA** (*Louis*), historien italien, né à Cattaro, en 1455, mort à Raguse, en 1527; après avoir étudié à Paris, il entra en 1484 dans un couvent de bénédictins, à Raguse; il écrivit l'histoire de ce qui se passa sous ses yeux dans cette ville, de 1490 à 1522; ses *Commentarii*, divisés en quinze livres, ont eu, en 1584, 1603, 1627, des éditions plus ou moins complètes; la meilleure de toutes est celle de Raguse, 1784, 2 vol. in-8°, avec les notes d'Antoine Occhi.

Appendini, *Notizia sulla storia di Ragusa*, t. II, p. 79. — Valentinelli, *Specimen bibliographicum de Dalmatia*; Venetiis, 1842, 8°

CERVANTES SAAVEDRA (*Miguel*), célèbre poëte et romancier espagnol, né à Alcala de Hénarès (Nouvelle-Castille), le 9 octobre 1547, et mort le 23 avril 1616 (1). Sa famille, originaire de Galice, puis établie en Castille, était pauvre, mais appartenait à cette classe de gentilshommes qui prenaient le titre d'*hidalgos*. Les annales espagnoles en font mention dans plus d'une circonstance honorable. Miguel, quatrième enfant de Rodrigo de Cervantes et de Doña Léonor de Cortinas, nous a laissé lui-même son portrait dans le prologue de ses *Nouvelles* : « Celui que « vous voyez ici avec un visage aquilin, les che« veux châtains, le front lisse et découvert, les « yeux vifs, le nez courbe, quoique bien pro« portionné, la barbe d'argent (il n'y a pas « vingt ans qu'elle était d'or), les moustaches « grandes, la bouche petite, les dents peu nom« breuses, car il n'y en a que six sur le devant... « le corps entre deux extrêmes, ni grand ni « petit, le teint clair, plutôt blanc que brun, un « peu chargé des épaules,... etc. »

En 1568 nous le trouvons chez l'humaniste Juan Lopez de Hoyos, où il prend une part active à la composition des allégories et devises qui devaient orner le mausolée de la reine Élisabeth de Valois. Encouragé par le succès de ces premiers essais, Cervantes composa, probablement vers la même époque, le petit poëme pastoral de *Filena*, ainsi que quelques autres poésies dont il fait mention dans son *Voyage au Parnasse* (*Viage al Parnaso*). La même année il quitta l'Espagne pour suivre en Italie le cardinal Aqua-Viva (Giulio) en qualité de valet de chambre. La domesticité ne pouvait convenir à cette âme héroïque; et dès 1569 il embrassait la carrière des armes. Après avoir suivi les drapeaux de Marc-Antoine Colonna pendant la désastreuse campagne de 1570, contre Sélim II, il fut mis ainsi que sa compagnie sous les ordres de Don Juan d'Autriche, qui le 7 octobre 1571 remportait la sanglante victoire de Lépante. Cervantes était malade, mais il exigea le poste le plus périlleux, et s'y couvrit de gloire. Trois coups d'arquebuse le frappèrent, deux à la poitrine, un à la main gauche, qui fut brisée, et dont il resta estropié pendant toute sa vie. Qui le croirait? cette blessure, qui dénotait un vaillant soldat dans l'homme dont chacun admire aujourd'hui l'inimitable génie, devint un sujet de raillerie sous la plume de ses ennemis! On trouvera dans l'histoire du capitaine captif (*Don Quichotte*, 1re partie) les détails de l'infructueuse campagne de 1572, à laquelle il prit une part active. Enfin, il entra dans Tunis avec le marquis de Santa-Cruz, puis retourna en Italie, où Don Juan, au mois de juin 1575, lui accorda un congé pour revoir sa patrie, qu'il avait quittée depuis sept ans.

Cervantes avait alors vingt-huit ans. Muni de lettres de recommandation de son général et du vice-roi de Sicile, don Carlos d'Aragon, duc de Sesa, pour le roi Philippe, il s'embarqua espérant trouver en Espagne la rémunération de ses longs services; il était toujours simple soldat! Le 26 septembre de la même année, la galère qu'il montait, assaillie par une escadre algérienne aux ordres du capitan Dali-Mami, dut amener pavillon, et Miguel de Cervantes tomba en esclavage ainsi que son frère Rodrigo. Cette captivité devait durer six ans. Pendant ces six années, et sous deux maîtres successifs (Dali-Mami et Hassan-Aga), l'auteur de *Don Quichotte* fut toujours plus grand que son infortune, et, loin de se laisser abattre, il devint la terreur de ses geôliers, qu'il contraignit au respect, et fut la providence dévouée de ses compagnons d'infortune, dont il releva sans cesse le courage et les espérances.

A la suite d'une tentative d'évasion que la surveillance des Maures déjoua, lorsque les soldats du dey vinrent arrêter Cervantes et ses complices, au milieu des chrétiens surpris et domptés par la peur, il éleva seul la voix, s'écria avec une noble fermeté qu'aucun de ses malheureux compagnons n'était coupable, et réclama pour lui seul le châtiment, c'est-à-dire la mort! Vers le milieu de 1516, le père de Cervantes vendit ou engagea, pour racheter le captif, le patrimoine de ses fils, son bien propre et même la dot de ses deux filles, qui n'étaient point encore mariées. Dévouement inutile! La somme qu'il reçut fut jugée insuffisante, et Miguel la consacra tout entière à la rançon de son frère, dont la liberté fut mise à moins haut prix.

Enfin, le 20 mai 1580, le P. Juan Gil et fray Antonio de la Bella, envoyés par Philippe II, débarquèrent à Alger, munis de trois

(1) Il fut enterré, suivant sa recommandation, dans un couvent de religieuses trinitaires, situé rue *del Humilladero*. On ne connut au juste le lieu de sa naissance que deux cents ans après sa mort, et les religieuses *del Humilladero* ayant, vers 1633, changé le lieu de leur résidence, on ignore ce que devinrent les cendres de Cervantes. Nulle pierre, nulle inscription ne saurait indiquer aujourd'hui la sépulture du plus grand génie que l'Espagne ait produit.

ents ducats, fournis par la veuve de Rodrigo de Cervantes et sa fille Doña Andrea. Cette somme était encore insuffisante ; mais les *Pères rédempteurs* empruntèrent à plusieurs marchands européens, et prélevèrent pour délivrer Cervantes une large part sur le fonds commun. Le 19 septembre 1580 Miguel débarquait en Espagne. Il trouva la misère, et dut reprendre son métier e soldat dans les armées du roi. Malgré ses érieux services, son long esclavage et ses blessures, il fit la campagne de Portugal le mousquet de simple soldat à la main (1). Le 14 décembre 1584, Cervantes, alors âgé de trente-pt ans, épousa une demoiselle noble de la petite ville d'Esquivias (Castille), nommée doña talina de Palacios Salazar y Vozmediano. Le man de la *Galatée*, qui parut peu de temps nt son mariage, fut composé sous l'inspiration de son nouvel amour. Pendant les quatre nées qui suivirent, Cervantes, toujours pressé r le besoin et par la misère, s'adonna exclusivement au théâtre. Trente pièces sortirent de plume, ainsi que des intermèdes (*saynetes*), n jouait pendant les entr'actes des pièces sérieuses. « Lope de Vega, qui s'empara la monarchie comique » (*alzóse con la monarquia comica*), ainsi que le dit Cervantes lui-me, lui interdit bientôt cette ressource littéraire. Il avait alors quarante ans, et soutenait besoins d'une famille augmentée de ses deux urs et de sa fille naturelle. Il suivit à Séville conseiller des finances, Antonio de Guevara, qualité de commis aux vivres.

Après avoir gardé cet emploi pendant cinq (1588-1593), il se fit agent d'affaires. C'est à le période, et pendant son séjour à Séville, dura une dixaine d'années, que remonte la position de la plupart de ses *Nouvelles* (2). ippe II mourut, le 13 septembre 1598. A occasion Cervantes composa ce fameux net où la forfanterie des Andalous se trouve aniquement ridiculisée, et dont il est impossible de rendre parfaitement dans aucune langue ue l'espagnole le sel du trait final. Pendant l'espace de temps qui suivit son mariage, eur de la *Galatée* eut à subir d'autres douleurs que la misère et l'oubli. Il fut accusé de versations et emprisonné. Inutile de dire que ires se disculpa, sinon facilement, du moins lèrement. Le 26 septembre 1604, Cervantes t privilége du roi pour la publication de la mière partie de son *Don Quichotte*. Un seps duc de Bejar, don Alonso Lopez de Zuñiga otomayor, après quelques difficultés, daigna entir à en recevoir la dédicace. Le livre parut en 1605. On apprend par le prologue qui se trouve en tête que « ce fils maigre, jauni, fantasque... s'est engendré dans une prison, où « toute incommodité a son siége, où tout bruit « sinistre fait sa demeure ». On ignore la cause positive de ce nouvel emprisonnement, qui fut long. L'histoire du livre est mieux connue. Reçu d'abord avec indifférence, un pamphlet anonyme, attribué par quelques-uns à l'auteur lui-même, en excitant la curiosité du public, assura immédiatement son immense succès. La première partie du *Don Quichotte* fut réimprimée quatre fois pendant cette même année 1605.

Deux anecdotes nous mettront au courant de l'admiration soulevée de tous côtés par la lecture du roman et des profits qui en résultèrent pour le *Mutilé de Lépante*. Nous transcrivons le récit de M. Viardot : « Un jour Philippe III, étant au balcon de son palais, aperçut un étudiant qui se promenait un livre à la main au bord du Manzanarès. L'homme au manteau noir s'arrêtait à toute minute, gesticulait, se frappait le front avec le poing, et laissait échapper de longs éclats de rire : « Ou cet étudiant est fou, s'écria Philippe III, ou il lit *Don Quichotte*. » Cette dernière conjecture était effectivement vraie. Écoutons maintenant le chapelain de l'archevêque de Tolède, chargé de faire la censure de la deuxième partie du *Don Quichotte*, le licencié Francisco Marquez de Torres. Le fait se passe le 25 février 1615, chez l'ambassadeur de France : « A peine eurent-ils (les gentilshommes français présents) entendu prononcer le nom de Miguel de Cervantes qu'ils commencèrent à chuchoter entre eux, et vantèrent hautement l'estime qu'on faisait, en France et dans les royaumes limitrophes, de ses divers ouvrages, la *Galatée*, que l'un d'eux savait presque par cœur, la première partie du *Don Quichotte* et les *Nouvelles*. Leurs éloges furent si grands, que je m'offris à les mener voir l'auteur de ces œuvres, offre qu'ils reçurent avec mille démonstrations de vif désir. Ils me questionnèrent très en détail sur son âge, sa profession, sa qualité et sa fortune. Je fus obligé de répondre qu'il était *vieux*, *soldat*, *gentilhomme et pauvre;* à cela l'un d'eux répliqua ces paroles formelles : Eh quoi! l'Espagne n'a pas fait riche un tel homme! on ne le nourrit pas aux frais du trésor public! Alors un de ces gentilshommes, relevant cette pensée avec beaucoup de finesse : Si c'est la nécessité qui l'oblige à écrire, Dieu veuille qu'il n'ait jamais l'abondance, afin que par ses œuvres, lui restant pauvre, il fasse riche le monde entier. » On ignore si cette pensée philanthropique entra pour quelque chose dans le dédaigneux oubli de la cour de Madrid.

En 1616 parut le recueil de ses *Nouvelles exemplaires*, qui fut suivi en 1614 de la publication de son *Voyage au Parnasse* (*Viage al Parnaso*), poëme imité de Cesare Caporali. Enfin, en 1615, Cervantes obtint non sans peine,

(1) Vers cette époque il eut à Lisbonne une fille naturelle nommée doña Isabel de Saavedra, qu'il garda auprès de lui, même après son mariage. Il n'eut pas d'autre enfant.

(2) Elles ne furent publiées que beaucoup plus tard, après les deux parties du *Don Quichotte*.

du libraire Villaroel l'impression de huit comédies et autant d'intermèdes, avec une dédicace au comte de Lémos, qui fut son protecteur, ainsi que le cardinal de Sandoval. La protection de ces deux grands seigneurs fut assez pauvrement efficace, comme on a pu voir.

La même année, la deuxième partie de *Don Quichotte* faisait son entrée dans le monde, au grand désespoir, sans aucun doute, du licencié Alonso Fernandez de Avellaneda, dont nous parlerons bientôt. Miguel de Cervantes avait alors soixante-huit ans; et cependant sa plume infatigable, sentant que les jours lui étaient comptés, devenait de plus en plus féconde. Au mois d'octobre 1615 il annonçait au comte de Lémos un nouvel ouvrage, intitulé *Persilés et Sigismonde* (*Los Trabajos de Persiles y Sigismunda*); il comptait aussi terminer la *Galatée*, en y ajoutant une deuxième partie, et parlait encore de deux ouvrages nouveaux, le *Bernardo*, et les *Semaines du Jardin* (*las Semanas del Jardin*). La mort vint l'arracher à ces travaux, que la maladie, dont il souffrait depuis longtemps (une hydropisie), n'avait pu même interrompre.

Parti le 2 avril pour Esquivias, il revint expirer à Madrid, à l'âge de soixante-neuf ans. Le 18 il avait dicté une lettre au comte de Lémos, dans laquelle il lui annonçait qu'il venait de recevoir l'extrême-onction. Ainsi que le fait remarquer M. Louis Viardot, la dernière pensée de Cervantes fut un sentiment de gratitude, un tendre souvenir à son protecteur. Avant de terminer cette notice biographique, que nous regrettons d'avoir dû abréger en plus d'un endroit, nous renvoyons nos lecteurs au prologue du *Persilés* et à sa lettre au comte de Lémos; ils y verront cette douce gaieté, cette vraie résignation que peuvent seules inspirer la noblesse du cœur et la beauté de l'esprit. — Telle fut la vie du plus grand génie de l'Espagne; oublié du roi sous les drapeaux duquel il combattait à Lépante, méconnu de ses compatriotes, calomnié par ses rivaux, il sut unir les vertus les plus opposées, remplir les devoirs ou les fonctions les plus antipathiques, et du sein de sa pauvreté il légua au monde un chef-d'œuvre immortel.

La *Galatée* est le premier ouvrage important qu'ait produit Cervantes (1584). Après le *Don Quichotte*, c'est celui de ses livres que connaissent le mieux les étrangers. La traduction, ou mieux l'imitation de Florian (1783), l'avait rendue très-populaire en France. Cet ouvrage est un roman pastoral imité de la *Diana enamorada* de George de Montemayor, qui fut continuée par Gil Polo. Les Italiens avaient déjà montré un goût très-vif pour ce genre, dont le *Ninfole d'Ameta* de Boccace nous présente le premier modèle. Les romans de chevalerie et les pastorales antiques, transformées en longs ouvrages, sont ainsi devenus les deux sources principales du roman moderne. Dans la *Galatée*, qu'il composa au sujet de son mariage, Cervantes se met en scène, ainsi que ses amis, sous des noms supposés; c'est ce que Boccace avait déjà fait dans son *Ameto*, à l'exemple de Virgile, dont les *Bucoliques* sont pour la plupart allégoriques. Nous n'avons que la première partie de la *Galatée*. On reproche à l'auteur d'avoir entremêlé trop d'épisodes dans son principal récit, commencé trop d'histoires compliquées, introduit trop de personnages, et de confondre par cette quantité de faits et de noms l'imagination du lecteur, qui ne peut le suivre. On accuse aussi son style d'avoir une construction embarrassée, et par conséquent l'apparence de l'affectation.

Des trente pièces de théâtre composées par Cervantes la postérité n'a conservé le souvenir que de la *Numance* et de la *Vie d'Alger* : cela suffit pour nous donner une idée de la manière dont il conçoit le théâtre. Il tente d'entrer dans une voie nouvelle. Les auteurs espagnols luttaient alors entre les traditions nationales et l'imitation de la tragédie classique. Cervantes voulut tout réunir: les allégories, les traditions du passé, les actes de la vie présente et l'imitation de la tragédie antique. On croit du moins voir percer toutes ces tendances dans ses premiers essais dramatiques. D'ailleurs, il ne faut voir dans ses pièces qu'une série de tableaux enchaînés par un intérêt historique, mais dans des temps et souvent des lieux différents. Dans la *Numance*, il cherche à exciter l'amour de la patrie; dans la *Vie d'Alger*, le zèle pour le rachat des captifs; c'est là toute l'unité qu'il faut chercher dans ses drames. Si l'on eût suivi son impulsion, en sachant la diriger, peut-être l'Espagne eût-elle pu avoir un théâtre vraiment historique et digne à certains égards de l'antiquité. Peut-être aussi se fût-on égaré à la poursuite de la grandeur fausse et exagérée. Lope de Vega n'admit que l'élément populaire, n'écouta que sa fantaisie, traita l'histoire avec autant de liberté que la vie de chaque jour, et la tentative de l'auteur de Don Quichotte resta sans résultat.

Toutefois, son théâtre nous paraît avoir été jugé un peu sévèrement, notamment par Don Blas de Nasarre, écrivain du dix-huitième siècle, qui n'y voit que des charges ou des parodies destinées à châtier le dérèglement des auteurs dramatiques. On ne saurait nier cependant que sa *Numance* ne renferme des beautés véritables, quoique singulièrement sauvages.

Ses *Nouvelles* passent généralement pour supérieures aux ouvrages dont nous venons de parler; elles sont au nombre de douze, et parurent en 1612, sous le titre de *Novelas exemplares* : invention, composition, style, tout en effet lui appartient dans ce genre nouveau, qui convenait d'autant mieux à Cervantes, qu'il possédait éminemment le talent de conter. « Ce sont douze petits romans, où l'amour est presque toujours traité avec délicatesse, et où des aventures étranges servent de cadre à des sentiments

passionnés. » (1) Nous n'en citerons qu'une, *Rinconete y Cortadillo*, comme appartenant au genre picaresque, qui devait aboutir chez nous à un chef-d'œuvre, à *Gil Blas*. Ces romans ne sont que la transformation du roman chevaleresque en roman d'aventures. En effet, les beaux chevaliers sont devenus des intrigants ou des fripons; mais les aventures se succèdent sans interruption, et le goût espagnol se déclare satisfait.

Le Voyage au Parnasse, imité de César Caporali, et imprimé à Madrid en 1614, est écrit en *tercets* (*terza rima*). Le sujet permet à Cervantes, sous une forme allégorique, de passer en revue les poëtes de son siècle, et de les caractériser par un petit nombre de vers, que des allusions continuelles, le mélange du merveilleux et de la satire, et l'ignorance où nous sommes de la plupart des noms, rendent excessivement obscurs et fatigants pour les lecteurs. Le plus souvent on peut douter si les louanges qu'il donne sont ironiques ou sincères. En somme, malgré quelques beaux morceaux, cet ouvrage est faible. Nous n'insisterons pas sur son dernier roman de *Persiles y Sigismunda*, qui parut un an après sa mort, publié par sa veuve en 1617. Ce roman, que l'auteur préférait à tous ses autres ouvrages, tombe dans tous les excès que sa plume avait si vertement châtiés dans le *Don Quichotte*. L'action se passe dans le Nord, et en un certain royaume de Soprabisa, où Cervantes place les descriptions les plus absurdes, les aventures les plus incroyables. Ce livre, très-soigné et très-brillant de style, laisse l'esprit dans le doute sur les véritables intentions de son auteur. A-t-il voulu railler les nouvelles et les romans de son temps, comme il avait raillé dans le *Don Quichotte* les anciens romans de chevalerie? A-t-il voulu seulement, comme M. Ticknor semble disposé à le croire, écrire lui-même une sorte de roman chevaleresque, dégagé de tout ce qu'il avait dangereux dans ce genre d'ouvrages? Il est difficile de se prononcer sur ce point. S'il nous est permis de hasarder ici nos propres conjectures, nous serions tenté de croire que Cervantes, en artiste consommé, et maître de tous les secrets de son art, a essayé dans ce dernier ouvrage de déployer toute sa science d'écrivain, et n'a choisi ce sujet, en apparence ingrat, que parce qu'il était favorable à la peinture des objets naturels, aux descriptions, à l'éclat du coloris et aux harmonies de la langue espagnole. La prédilection du vieux Cervantes pour ce dernier-né de ses ouvrages suffirait seule à nous confirmer dans notre conjecture et à la démontrer.

Un mot maintenant sur le *Don Quichotte*, que nous avons rejeté à la fin, malgré l'ordre chronologique, comme l'œuvre capitale et importante par-dessus toutes. Une analyse de *Don Quichotte*, chapitre par chapitre, serait impossible. D'ailleurs, qui ne l'a lu et relu? Il fut publié en deux parties, la première en 1605, la deuxième en 1615. Ce livre fut une réaction puissante contre le genre de littérature sans vraisemblance et sans vérité qui avait envahi l'Espagne. C'est une protestation au nom du bon sens contre la fausse grandeur, l'héroïsme exagéré, l'emphase ridicule et tous les travers de l'esprit espagnol. On ne saurait nier que l'imagination abandonnée à elle-même, ne connaissant d'autre règle que sa fantaisie, et foulant aux pieds toutes les lois de la nature physique et morale, ne doive finir par énerver les esprits et dépraver les âmes en les éloignant de la vérité, qui est la source de toute force sérieuse et soutenue. Jetez les yeux sur les *Esplandian*, les *Amadis de Gaule* et *de Grèce*, les *Florismars d'Hircanie*, les *Palmerin d'Oliva*, et les *Palmerin d'Angleterre*, vous y verrez la *folle du logis* se livrer sans frein et sans mesure à des aberrations qui, pour être quelquefois saisissantes, n'en n'étaient pas moins dangereuses pour l'esprit public. Comment ne pas trouver les réalités de la vie bien mesquines, les devoirs qu'impose la société, bien fastidieux, en face de ces armées détruites en un clin d'œil, de ces géants pourfendus d'un revers d'épée, et surtout de ces amours romanesques! La langue elle-même menaçait de succomber sous un amas d'antithèses et de jeux de mots, sous une boursouflure intolérable, et dont Cervantes cite des exemples dans son roman.

Le *Don Quichotte* sauva donc momentanément la langue du déluge emphatique qui menaçait de l'envahir, et ramena l'Espagne au sentiment de la vérité. Il suffit de jeter les yeux sur le livre pour s'apercevoir qu'il est commencé avec une intention plus satirique et burlesque que ne semble l'indiquer la suite et surtout la deuxième partie. A mesure qu'il avance, Cervantes s'attache à ses deux héros, leur distribuant à chacun une portion de son âme et de sa poésie. Il dédouble sa personne, et nous la montre, ici grave, profonde, généreuse, exaltée, idéale, sous les traits de Don Quichotte; là simple, naïve, populaire, sensuelle et positive, sous les traits de Sancho Pansa : folle, bouffonne et railleuse sous ses deux faces. Les premiers chapitres font connaître les coups et mauvais traitements que reçoit le chevalier errant; plus tard il est plus ménagé, et montre mieux tout ce qu'il a en lui de bon sens, de grands sentiments et d'élévation; de même que Sancho montre plus de finesse et de tact au milieu de sa rustique naïveté. Le *Don Quichotte* n'est pas plus une attaque contre l'héroïsme et le dévouement que *le Misanthrope* n'est une attaque contre l'honneur et la vertu. Cervantes pensait à lui-même quand il faisait agir l'*Ingénieux hidalgo de la Manche*, de même que Molière parlait par la bouche d'Alceste. Nul doute que le héros blessé de Lépante, désabusé, attristé, découragé par l'oubli, l'injustice et l'ingratitude de son siècle, se rappelant les élans généreux de sa jeu-

(1) Simonde de Sismondi.

nesse, et les nobles rêves de son cœur, n'ait versé dans son œuvre un peu de cette ironie douce et créatrice du génie méconnu, qui, tout en se prenant lui-même pour type, sait pourtant n'être jamais personnel. Les romans de chevalerie ne sont plus guère connus que par la satire qui les immortalise; *Don Quichotte* vit et vivra éternellement.

Ce long roman est aussi admirable par la forme que par la peinture des caractères et la finesse des railleries. « Le style en est d'une beauté inimitable, et dont aucune traduction n'approche. Il a la noblesse, la candeur, la simplicité des *anciens* romans de chevalerie, et en même temps une vivacité de coloris, une précision d'expression, une harmonie de périodes, qu'aucun écrivain espagnol n'a égalées. Quelques morceaux dans lesquels Don Quichotte harangue ses auditeurs ont une haute célébrité pour leur beauté oratoire. Tel est son discours sur les merveilles de l'âge d'or. Dans le dialogue, le langage de Don Quichotte est soutenu; il a la pompe et les tournures antiques; ses paroles, comme sa personne, ne quittent jamais la cuirasse et le morion, et le contraste en devient plus plaisant avec les façons de parler toutes plébéiennes de Sancho Pansa. » (Simonde de Sismondi). Vers le milieu de 1614, au moment où la deuxième partie du *Don Quichotte*, annoncée dans le prologue des Nouvelles, était très-avancée, un certain Aragonais, moine de l'ordre des Prédicateurs, et vraisemblablement auteur de comédies fort maltraitées par Cervantes, fit paraître à Taragone, sous le pseudonyme du licencié Alonzo Fernandez de Avellaneda, une continuation de la première partie. Nous ne disons rien de son mérite littéraire, qui nous paraît médiocre. Le licencié Avellaneda nous montre un Don Quichotte imbécile et sans intérêt, qui, promené en compagnie de gens qu'a flétris la main du bourreau, finit par nous inspirer une sorte de dégoût. Quant à Sancho, l'effrayante capacité de son estomac le tient quitte de toutes les charmantes bouffonneries qu'il débitait si bien, et du gros bons sens qui nous séduisait. Ce qui mérite d'être remarqué dans cette œuvre, ce sont les grossières injures dont est remplie la préface. Le licencié de Tordesillas y cherche des antécédents à cette continuation, dont, malgré tous ses efforts, il ne peut se dissimuler la déloyauté. Il reproche à Cervantes ses blessures, sa vieillesse, sa misère et son isolement. Voici ses propres paroles : « Or, voilà Miguel de Cervantes, devenu vieux comme le château de S. Cervantes, et tellement maltraité par les années que tout et tous lui sont à charge; il est si à court d'amis, que lorsqu'il veut orner ses livres de quelques sonnets boursouflés, il s'en va leur donner pour auteurs, comme il le dit lui-même, le Prêtre Jean des Indes, ou l'empereur de Trébizonde, parce qu'il ne trouve pas sans doute dans toute l'Espagne *un personnage qui ne s'offense de le voir prendre son nom*, etc. »

Il est à regretter que de nos jours M. Germond de Lavigne, traducteur ingénieux et habile d'un livre sans art, ait cru devoir réhabiliter une œuvre depuis longtemps jugée et condamnée par quelques hommes de goût. Plein d'indulgence pour l'attaque d'Avellaneda, il réserve toute sa sévérité pour la réponse de Cervantes, dont il choisit d'une main malheureuse les passages qui peuvent produire une mauvaise impression. Nous extrayons du prologue de la deuxième partie le passage suivant, qui a pu échapper à l'attention de M. Germond de Lavigne.

« Ce que je n'ai pu m'empêcher de ressentir, c'est qu'il m'appelle injurieusement vieux et manchot, comme s'il avait été en mon pouvoir de retenir le temps, de faire qu'il ne passât pas pour moi; et comme si ma main eût été brisée dans quelque taverne, et non dans la plus éclatante rencontre qu'aient vue les siècles passés et présents, et qu'espèrent voir les siècles à venir. Si mes blessures ne brillent pas glorieusement aux yeux de ceux qui les regardent, elles sont appréciées du moins dans l'esprit de ceux qui savent où elles furent reçues; car il sied mieux au soldat d'être mort dans la bataille, que libre dans la fuite.... D'une autre part, il faut observer que ce n'est point avec les cheveux blancs qu'on écrit, mais avec l'entendement, qui a coutume de se fortifier par les années. »

A. Arnould.

L'édition originale de la première partie de *Don Quichotte* vit le jour à Madrid, en 1605, petit in-4°; elle fut la même année réimprimée à Valence et à Lisbonne (voy. le Catalog. de V. Salva). En 1608 Cervantes en donna à Madrid une nouvelle avec des corrections importantes et des changements considérables. En 1615 parut la deuxième partie, et en 1617 on donna la 1re édition réunie des deux parties, exécutée par Ibarra (Barcelonne). Il y eut depuis de fort nombreuses réimpressions. Voici celles qui méritent le plus d'être signalées : Londres, 1738, 4 vol. in-4°; Amsterdam, 1744 et 1755, 4 vol. in-8°, avec gravures; Madrid, 1780, 4 vol. in-4°, chef-d'œuvre de typographie (cette édition, donnée par l'Académie espagnole, a été réimprimée en 1782, 1787 et 1819, 5 vol. in-8°; cette dernière contient de bonnes notes); Londres, 1781, 3 vol. in-4°, avec le *Commentaire* de J. Bowle; Madrid, 1797, 5 vol. édition in-8°, donnée par J.-A. Pellicer (bonnes notes); Paris, 1827, in-18; types d'une finesse extrême, livre de curiosité, imprimé par J. Didot; Madrid, 1833, 7 vol. in-4°; c'est la meilleure édition de *Don Quichotte* : commentaire fort étendu de Diego Clemencin. — Quant aux traductions françaises, on possède celle d'Oudin et de Rosset, faites au dix-septième siècle : style barbare et souvent peu intelligible; celle de Filleau de Saint-Martin, diffuse et peu exacte : on en connaît plus de soixante éditions; celle de l'Aulnay, assez facile, mais incorrecte; de Bouchon-Dubournial, faiblement écrite et peu exacte.

La traduction de M. Viardot (1836, 2 vol. in-8°, avec 800 vignettes d'après Tonny Johannot; 1838, 4 vol. in-12) est préférable à ces dernières. Florian n'a pas traduit *Don-Quichotte* : il l'a arrangé et modifié en l'abrégeant de plus d'un tiers. Les Anglais ont les traductions de Motteux et de Smollet; les Allemands en comptent six. Celle de Louis Tiecke passe pour la meilleure; elle a été depuis 1815 réimprimée sept ou huit fois. Il existe des traductions italienne, portugaise, hollandaise. Diverses critiques dirigées contre l'œuvre de Cervantes ont amené des répliques et des travaux spéciaux; nous n'indiquerons que les suivants : *El Anti-Quixote*, par N. Perez: Madrid, 1805; — *Examen del Anti-Quixote*; Madrid, 1806; — *Apologia de Cervantes sobre los yerros que se le han notado en el Quixote*, por Eximeno; Madrid, 1806; — *Pericia geografica de Cervantes*, par Firmin Caballero; Madrid, 1840; — *Rambles in the footsteps of Don-Quichotte*, by Inglis; London, 1837, in-8°.

Les continuations n'ont pas manqué. Nous connaissons déjà Avellaneda (4 éditions originales; Tarragone, 1614, in-8°; Madrid, 1615, in-4°; Madrid, 1732, in-4°; Madrid, 1803, 2 vol. in-8°). Les *Adiciones à la historia de Don-Quixote*; Madrid (vers 1785); l'*Historia de Sancho Panza*; Madrid, 1793, sont des livres oubliés; et on ne se soucie pas davantage de la tentative de l'Anglais E. Ward, qui, en 1711, mit en vers l'histoire du chevalier de la Manche.

Les *Nouvelles* ou *Novelas*, 1re édition, Madrid, en 1613. Plusieurs éditions se succèdent rapidement; celle de Madrid, 1783, 2 vol. in-8°, est d'une belle exécution typographique; celle de 1822, 2 vol. in-8°, est la première édition espagnole qui ait admis la *Tia Fingida*, nouvelle restée inédite jusqu'en 1814. Saint-Martin de Chassonville, Lefebvre de Villebrune et M. Viardot ont donné des traductions des *Nouvelles* qui ont eu peu de succès en France.

Los Trabajos de Persiles y Sigismunda, dont la 1re édition date de Madrid, 1617, ont été encore plus délaissés, quoique Le Gendre de Richebourg et Dubournial aient pris la peine de les faire passer dans notre langue.

La *Galatea*, Madrid, 1584. C'est le premier ouvrage qu'ait publié Cervantes; il a souvent été réimprimé en espagnol; Florian en a donné une traduction très-libre en l'arrangeant au goût que Gesner venait d'inspirer pour le genre pastoral. Le *Viage al Parnaso*; Madrid, 1614, n'a jamais trouvé beaucoup de lecteurs, même en Espagne. Le *Théâtre* de Cervantes, formé de huit *comédies* et de huit *intermèdes*, fut publié à Madrid en 1615, et réimprimé en 1749; il n'a pas attiré l'attention des traducteurs. Il y a quelques années qu'un littérateur espagnol, M. Ad. de Castro, fit imprimer à Cadix un petit ouvrage jusqu'alors resté inconnu, *el Buscapié*. Cet ouvrage fut traduit en anglais et en allemand. D'après quelques critiques experts en pareille matière, ce serait une œuvre supposée (voir le Feuilleton de *la Presse*, 9 juin 1848.) Il nous reste à indiquer les éditions des *Œuvres réunies* de Cervantes; Madrid, 1803-1805, 16 vol. petit in-8° : cette édition n'est pas belle, et les comédies manquent. Les *Obras escogidas*; Paris, 1826, 10 vol. in-32, forment un joli recueil où se trouve le Don-Quichotte, les Nouvelles et deux comédies; l'édition publiée à Paris à la librairie Baudry, 1840-1841, 4 vol in-8°, donne les œuvres complètes d'après les meilleurs textes.

G. BRUNET.

Mayons y Ciscar, *Vida de Cervantes*; Madrid, 1750, in-8°. — J.-A. Pellicer, *Vida de Cervantes*; Madrid, 1800, in-8°. — M. Fern. de Navarette, *Vida de Cervantes*, Madrid, 1819; in-8°. (voir le *Journal des savants*, 1820, p. 534). — Th. Roscoe, *the Life and Writings of Cervantes*; London, 1839, in-8°. — Lockardt, *Life of Cervantes* (en tête de l'édition de Londres, 1822), et A. Puibusque, *Histoire comparée des littératures espagnole et française*; 1844, 2 vol. in-8°, passim. — Ticknor, *of History spanish Literature*, t. II, p. 52-119. — A. Nisard, *Revue française*, t. VII (1838) p. 299. — A. von Schack, *Geschichte der dramatischen literatur in Spanien*; 1845, t. I, p. 310-365. — L. Schüller, *Vorlesungen over Don Quixotte gehouden in het lees Museum te Utrecht*; 1841, in-8°. — Bildermann, *don Quichotte et la tâche de ses traducteurs*; Paris, 1838, in-8°. — Lista, *Lecciones de Literatura dramatica española*; 1839, t. I, p. 116. — J.-C.-L. Simonde de Sismondi, *de la Littérature du Midi de l'Europe*. — Haedo, *Historia de Argel*. — *Essai sur la vie et les ouvrages de Cervantes*, en tête de la trad. de Filleau Saint-Martin : 1823. — Mérimée, *Notice histor. sur Cervantes.*, en tête de l'édition de Sautelet 6 vol. in-8°; 1806. — Germond de Lavigne, *Avellaneda*, Paris, 1853.

CERVANTES (*Gonzalve Gomez* DE), publiciste espagnol, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il fut préfet de Tlascala, dans l'Amérique septentrionale. Il a laissé en manuscrit : *Memoriale sobre las cosas y govierno de Mexico*, *beneficio de la Plata y de la Cochinilla*.

Antonio, *Biblioth. hispana nova*.

CERVANTES (*Jean-Guillen* DE), canoniste espagnol, natif de Séville, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il fut professeur de droit canonique dans sa ville natale. Il avait entrepris un grand travail sur les lois dites *Leges Tauri*, mais il n'en publia qu'une partie, sous ce titre : *Prima pars commentariorum in Leges Tauri*; Madrid, 1594, in-fol.

Antonio, *Bibliotheca hispana nova*.

CERVANTES DE SALAZAR (*François*), littérateur espagnol, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Il n'est connu que par un recueil d'écrits sur divers sujets de morale, publié sous ce titre : *Obras que Fr. Cervantes de Salazar ha hecho, glossado y traducido; la primera es el Apologo de la ociosidad, i el trabajo intitulado Labricio Portuno*; — *Compuesto por el protonotario Luis Mexia; la segunda es un Dialogo de la dignidad del hombre, por el maestro Oliva; la tercera es la Introducion i camino par la sabiduria, compuesto en latin por suis vives*; Alcala, 1546, in-4°.

Antonio, *Biblioth. hispana nova*. — Clément, *Bibl. curieuse*.

CERVATON (*Anne*), dame espagnole, fille d'honneur de Germaine de Foix, reine d'Aragon, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Elle fut l'ornement de la cour de Ferdinand V, par ses grâces et son esprit. On trouve dans le recueil épistolaire de Luc Marineo des lettres écrites en latin par le duc d'Albe à cette dame, et les réponses qu'elle lui fit dans la même langue.

Antonio, *Biblioth. hispana nova*. — Prud'homme, *Biog. des femmes célèbres*.

CERVEAU (*René*), littérateur français, né à Paris, le 22 mai 1700, mort dans la même ville, le 15 avril 1780. Il se fit connaître par son zèle pour le jansénisme, et fut un des principaux rédacteurs du *Nécrologe des plus célèbres defenseurs et confesseurs de la vérité;* Paris, 1760-1778, 7 vol. in-12. On a encore de lui : *l'Esprit de Nicole;* Paris, 1765, in-12; — *Poëme sur le Symbole des Apôtres et sur les Sacrements*; ibid., 1768, in-12; — *Cantiques;* ibid., 1768, in-12; — *les Mystères de Jésus-Christ, expliqués en forme d'instruction;* ibid., 1770, in-12.

Quérard, *la France littéraire*.

* **CERVETTO** (*Jacques* Bassevi, dit), musicien italien, né en 1682, mort le 14 janvier 1783. Il se fit remarquer comme violoncelliste. Venu à Londres en 1728, il fut attaché au théâtre de Drury-Lane, et laissa à son fils une fortune de 20,000 livres sterling.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens*.

CERVI (*Joseph*), médecin italien, né à Parme, en 1663, mort en Espagne, au palais de Buen-Retiro, le 25 janvier 1748. Il fut premier médecin de Philippe V. On a de lui : *Pharmacopæa Matritensis*, 1730.

Biographie médicale.

CERVOLE ou **CERVOLLE** (*Arnauld* de), fameux chef de bande, surnommé l'*Archiprêtre*, né dans le Périgord, au commencement du quatorzième siècle, mort en 1366. Quoique séculier, il possédait l'archiprêtrise de Vernia. Cervole apparaît pour la première fois à la bataille de Poitiers (1356). Blessé et fait prisonnier avec le roi Jean, il fut racheté par ce prince, et revint en France l'année suivante. Les provinces, à peine débarrassées par une trêve des ravages de l'Anglais, étaient alors la proie des terribles *compagnies*. Pendant que les Navarrais infestaient la Normandie, que le Gallois *Griffith* pillait le pays entre Seine et Loire, Cervole rassembla une troupe encore plus nombreuse, et se dirigea vers le midi. A la tête de deux mille cavaliers, il passa le pont de Sorgue, et se rua avec fureur sur la Provence, que gouvernait, pour la reine Jeanne de Naples, Philippe de Tarente. De là il marcha sur Avignon. Innocent VI, tremblant de terreur, arma tous ses familiers, et écrivit au roi Jean, captif à Londres, pour le supplier de réprimer les sujets français et dauphinois qui ravageaient ses terres, et semblaient même montrer plus d'acharnement contre les personnes et les propriétés des ecclésiastiques que contre toutes les autres. « Cependant, dit Froissart, quand cil archiprêtre et ses gens eurent pillé et robé tout le pays, le pape et le collége, qui pas n'étaient assur, firent traiter devers l'archiprêtre, et vint sur bonne composition en Avignon et la plus grand'partie de ses gens; et fut aussi revéremment reçu comme s'il eût été fils au roi de France, et dîna par plusieurs fois au palais de lez le pape et les cardinaux; et lui furent pardonnés tous ses péchés, et au partir lui fit délivrer quarante mille écus pour départir à ses compagnons. Si s'espartirent ces gens-là; mais toujours tenoient-ils la route dudit archiprêtre. » Cervolles se jeta ensuite sur la Bourgogne; mais il rentra, en 1358, dans la Provence, déjà épuisée depuis dix-sept mois par les brigandages de la compagnie de la Rose, et s'empara de la ville d'Aix; car « ainsi étoit le royaume de France, de tous lez pillé et dérobé, ni on ne savoit de quelle part chevauchir que on ne fut rué sus. » En 1359 nous retrouvons notre chef de brigands au service du dauphin régent, et décoré du titre de *lieutenant général* dans le Berry et le Nivernais. Après le traité de Bréquigny (1360), il rassembla les bandes licenciées, et forma la *compagnie blanche*, ainsi appelée d'une *croix blanche* que ces nouveaux routiers portaient sur l'épaule. Arnault, à leur tête, joignant ses ravages à ceux de la peste, pilla les environs de Langres, Lyon, Nevers, s'empara de plusieurs places, et força le comte de Nevers à négocier. Le traité, conclu au mois de février 1361, fut ratifié par le roi. Cette fois, l'*archiprêtre* parut venir à résipiscence; il resta fidèle à ses engagements, car il commandait l'avant-garde de l'armée royale, qui fut battue à Brignay, par les « tard-venus », le 2 avril 1361; « et fut, dit Froissart, un bon chevalier : il vaillamment se combattit; mais il fut si entrepris et si mené par force d'armes, qu'il fut durement navré et blécé et retenu à prison, et plusieurs chevaliers et écuyers de sa route. » Mais il ne resta pas longtemps entre les mains des *tard-venus;* car en 1362 il épousa Jeanne, fille et héritière de Jean III, seigneur de Château-Villain. En 1363 on le retrouve à la tête des aventuriers bretons, qui prêtaient leur secours au comte de Vaudemont contre Jean, duc de Lorraine. Il ne se fit faute de saccager cette province; et tout le pays Messin, qu'il lâcha enfin moyennant une forte rançon, pour se rejeter sur la Bourgogne et sur la Champagne. Il servit ensuite dans l'armée de Philippe le Hardi, nouvellement créé duc de Bourgogne par le roi Jean, son père, puis dans celle que Charles V envoya en Normandie pour ravager les domaines du roi de Navarre. A la bataille de Cocherel, il commandait le troisième corps des troupes royales, composé des Bourguignons. L'archiprêtre se mit quelque temps après à la tête des seigneurs bourguignons, et les conduisit contre le comte de Montbéliard, qui avait envahi la Bourgogne. Il l'obligea à se retirer de l'autre

côté du Rhin, entra dans son comté, et y mit tout à feu et à sang. Il prêta alors au duc Philippe une somme de 2,500 livres en or; car, au métier qu'il faisait, il ne manquait pas de richesse, et le château de Vésones lui fut remis en gage, Gui de Pontallier, maréchal de Bourgogne, et le bailli d'Autun se portant caution. Chambellan de Charles V en 1365, il s'offrit à conduire les *compagnies* à la croisade contre les Turcs, et, se dirigeant vers la Hongrie, il passa d'abord par la Lorraine avec ses brigands; puis, il traversa la Champagne et le duché de Bar, pillant villes et villages, recruta en route une foule d'aventuriers, et se trouva à la tête d'une armée formidable, lorsqu'il arriva devant Metz. Les Allemands, justement épouvantés, se fortifièrent, et se mirent en devoir de l'arrêter au passage du Rhin. Alors il ravagea l'Alsace; mais les paysans de cette belliqueuse province prirent les armes, et lui firent éprouver plusieurs échecs. Chassé, traqué de toutes parts, il ramena sa troupe en France (1365), et y fut tué peu de temps après par un de ses serviteurs.

Le comte de Zurlauben, *Histoire d'Arnaut et de Cervole*, dans le *recueil de l'Académie des inscriptions*, année 1760, t. 25. — *Vitæ romanorum pontificum*, p. 614. — Raynaldi, *Annales ecclésiastiques*, 1365. — Froissart, *Chronique*. — Sismondi, *Histoire des Français*, tomes X et XI. — Michelet, *Histoire de France*. — De Barante, *Hist. des ducs de Bourgogne*, I, 27, 31.

*CERVOLLES (*Charles*, sire DE), capitaine bourguignon, vivait dans la première moitié du quinzième siècle. Sous prétexte de représailles pour des incursions commises sur ses domaines par des écorcheurs français, il ravagea la Champagne en 1441, à l'exemple de Robert de Saarbruck, surnommé le Damoiseau de Commercy, et en même temps que le bâtard do Vergy. A l'approche de Charles VII, qui, à la tête des troupes rassemblées autour d'Orléans et de Blois, obligea de se rendre les châteaux occupés par les brigands qui désolaient le pays, Cervolles vint implorer et obtint son pardon.

Monstrelet, *Chronique*, VII. — Sismondi, *Histoire des Français*, XIII. 877.

CERVONI (*Jean-Baptiste*), général français, né en 1768, à Socria, en Sardaigne, mort à la bataille d'Eckmühl, le 23 avril 1809. Il fut l'un des étrangers qui se sont le plus distingués par leur bravoure et leurs talents dans les armées de la France. Il entra très-jeune au service, se retira, et y rentra en 1792, avec le grade de sous-lieutenant de cavalerie. Bientôt après il fut nommé adjudant général, se distingua au siége de Toulon, reçut comme récompense le grade de général de brigade, et se rendit à l'armée d'Italie, où sa bravoure lui mérita les éloges de Masséna. Ce fut surtout à l'attaque du pont de Lodi qu'il se distingua : l'artillerie des Autrichiens faisait d'épouvantables ravages dans nos rangs; les soldats français hésitaient à franchir le pont. Cervoni, Dupas, Lannes et Augereau, s'élancent à la tête des colonnes, et entraînent à leur suite les troupes, électrisées par cet acte de bravoure. Cervoni continua ensuite de combattre à l'armée de Rome, et fut chargé, après l'occupation de cette ville, d'annoncer au pape que la métropole de la chrétienté n'était plus qu'une ville de l'empire français. Après avoir institué le gouvernement provisoire, il fut nommé au commandement de différentes divisions militaires; puis il rejoignit l'armée en qualité de chef d'état-major du maréchal Lannes. Toutefois, il n'exerça pas longtemps ces importantes fonctions, et fut tué à la bataille d'Eckmühl.

Victoires et conquêtes des Français. — *Moniteur universel*.

CÉSAIRE (*Saint*), né vers l'an 330, mort en 369. Issu d'une famille grecque, et dont plusieurs membres sont inscrits dans la légende, il ne démentit point son origine; il étudia les lettres et les sciences à Alexandrie, se distingua par de rapides progrès, et s'appliqua surtout à la médecine. S'étant rendu à Constantinople, où la réputation de ses talents l'avait devancé, il devint premier médecin de l'empereur Constance; place qu'il conserva sous Julien l'Apostat, successeur de ce prince. Lorsque les officiers chrétiens furent bannis de la cour de Julien, cet empereur retint Césaire, et tenta même de le gagner au paganisme; mais, après une controverse qu'il voulut soutenir avec lui en présence des courtisans, il ne put s'empêcher d'exprimer toute l'admiration dont les réponses de Césaire l'avaient frappé. Cependant Césaire, à la sollicitation de saint Grégoire le théologien, se décida à profiter d'une occasion qui s'offrit pour rentrer au sein de sa famille. Il reprit ses fonctions sous l'empereur Jovien, et devint questeur en Bythinie sous son successeur. C'est à tort qu'on lui a attribué quatre dialogues insérés dans la *Bibliotheca Patrum*.

Bollandus, *Acta sanctorum*. — Tillemont, *Mémoires ecclesiastiques*. — Ellies Dupin, *Biblioth. des auteurs ecclésiast*. — Baillet, *Vies des saints*.

CÉSAIRE DE HEISTERBACH, théologien allemand, né vers 1180, dans le diocèse de Cologne, mort vers 1240. Il étudia à Cologne, entra dans l'ordre de Cîteaux, et, après avoir passé quelque temps dans le monastère d'Heisterbach, il devint, vers 1201, prieur de Villers, dans le Brabant. Il obtint en 1210 la permission de retourner à Heisterbach, où on le chargea de la direction des novices et des frères convers. Il fit pour eux des homélies et d'autres opuscules, qu'il refusa d'abord de mettre au jour; mais il se soumit aux ordres de son abbé, qui en exigea la publication. La plupart des ouvrages de Césaire sont demeurés manuscrits, et ne trouveront sans doute jamais d'éditeur. On a de lui trois ouvrages imprimés, savoir : *Homiliæ super dominicis ac festis totius anni, sive fasciculus moralitatis*; Cologne, 1615, trois parties in-4°; ces homélies, précédées d'une épître où Césaire présente lui-même une notice de ses propres écrits, ne sont remarquables que par les faits miraculeux

qu'elles retracent à l'appui des dogmes et des leçons de morale religieuse; — *Dialogi de miraculis*; Cologne, 1481, in-fol.; ils ont été réimprimés sous le titre suivant : *Cæsarii Heisterbachensis libri XII illustrium miraculorum et historiarum memorabilium*; Cologne, 1591 et 1599, in-8°; c'est le plus connu des écrits de Césaire, mais il doit cette réputation aux contes absurdes qu'il renferme. Divisé en 735 chapitres, il contient le récit de presque autant de prodiges accomplis pour ainsi dire sous les yeux de l'auteur, et presque toujours dans des couvents de son ordre. C'est un assemblage d'apparitions, de miracles, où le diable joue un rôle aussi ridicule qu'extravagant. On y voit comment le soleil se partagea un jour en trois morceaux, et comment les démons passèrent toute une nuit à jouer à la paume avec l'âme d'un écolier qui avait dit du mal des moines de Cîteaux. Cet ouvrage a été compris dans la *Bibliotheca Patrum Cistercensium*; mais l'éditeur en a retranché les passages les plus étranges; les curieux doivent donc s'attacher aux éditions originales; — *Engelberti vitæ libri tres*; ils sont imprimés dans les *Vitæ sanctorum de Surius* (au 7 novembre); Cologne, 1618. Voici sur cet ouvrage le jugement de Daunou : « Les deux premiers livres de la vie d'Engelbert sont à nos yeux les plus remarquables productions de Césaire d'Heisterbach. Ils offrent une instruction véritablement historique. On doit savoir gré à l'auteur de n'avoir, en général, ni exagéré les mérites de l'archevêque ni trop dissimulé les fautes qui peuvent lui être reprochées. C'est même, selon l'historien, parce que la sainteté d'Engelbert n'avait pas été très-éclatante pendant sa vie, qu'il a fallu qu'elle fût manifestée par des miracles après sa mort. Ces prodiges fournissent la matière du troisième livre, auquel nous ne saurions étendre l'éloge dû aux deux premiers, et qu'on pourrait plutôt considérer comme le treizième de l'ouvrage *de Miraculis*. Dans ce long récit des merveilles opérées par l'intercession d'Engelbert, Fleury ne trouve que deux faits remarquables, l'un que les laïcs ignorants croyaient leurs vœux plus stricts quand ils les faisaient en plein air que sous un toit; l'autre, que dès lors c'était l'usage d'offrir aux tombeaux des saints des figures en cire, représentant les parties du corps guéries par leur entremise. » L'ouvrage de Césaire a été reproduit avec des notes par Gilles Gelenius, dans une compilation intitulée : *Vindex libertatis ecclesiasticæ et martyr sanctus Engelbertus cum annalibus suæ ætatis, ex archivis depromptis*; Cologne, 1633, in-4°.

Histoire littéraire de la France, t. XVIII. — Oudin, *de Scriptoribus ecclesiasticis*, t. III, p. 81 — Trithème, *de Script. eccl.* — Fleury, *Hist. eccl.*, l. LXXIX.

CÉSAIRE (*saint*), évêque d'Arles, né en 470, dans le territoire de Châlons-sur-Saône, mort le 27 août 542. Issu d'une famille noble et célèbre par sa piété, il montra dès l'enfance de grandes dispositions pour la vie ecclésiastique, et attira sur lui l'attention de l'évêque de Châlons, saint Silvestre, qui le tonsura en 488. Saint Césaire alla ensuite achever son éducation dans le monastère de Lérins, et il s'y rendit célèbre par ses austérités et par son aptitude pour la prédication et pour l'enseignement. Mais bientôt, accablé de fatigue, et sentant sa santé dépérir de jour en jour, il fut forcé de se retirer à Arles, pour se reposer et reprendre des forces. Il fut élu évêque de cette ville en 501, au milieu des acclamations du peuple, et malgré ses répugnances personnelles. Pendant quarante et un ans qu'il occupa ce siége, il fut le plus distingué et le plus influent des évêques de la Gaule méridionale. Il bâtit un hospice, fonda un monastère de filles, fit fleurir les études dans le clergé, rétablit la discipline ecclésiastique, et poursuivit avec vigueur l'arianisme des Goths et le sémi-pélagianisme. Il présida et dirigea les principaux conciles de cette époque, les conciles d'Agde en 506, d'Arles en 524, de Carpentras en 527, d'Orange en 529. Comme ennemi de l'arianisme, saint Césaire fut calomnié auprès des rois goths. Il fut exilé deux fois, en 505, par Alaric, roi des Visigoths, et en 513, par Théodoric, roi des Ostrogoths. On l'accusait d'être partisan des Francs et des Bourguignons. Cependant il ne tarda pas à être rendu à son diocèse, où il était adoré, et qu'il gouverna jusqu'en 542, époque de sa mort. Il nous reste de lui cent trente sermons, traitant presque tous de morale religieuse. Son éloquence est simple, douce, pleine d'images tirées de la vie commune, et faites pour l'intelligence du peuple auquel il s'adressait. M. Ampère, dans son *Histoire littéraire de la France*, et M. Guizot, dans son *Cours d'histoire moderne*, en ont cité plusieurs fragments remarquables.

Histoire littéraire de la France, t. III, p. 190. — Baronius, *Annales ecclésias.* — Ellies Dupin, *Biblioth. des auteurs ecclésiastiques.* — Baillet, *Vies des saints.*

CÉSALPIN (*Andrea-Cesalpino*), célèbre naturaliste et philosophe italien, né en 1519, à Arezzo, mort le 23 février 1603. Il témoigna d'abord peu d'aptitude au travail, et surtout une grande répugnance à se soumettre aux méthodes jusque alors généralement adoptées dans les écoles. Lorsqu'on se fut aperçu que les punitions ne servaient qu'à exalter son esprit, on s'attacha plus particulièrement à faire tourner au profit de la raison les sentiments de son âme indépendante et profondément sollicitée par le besoin de la gloire. Dès lors on le vit sans cesse, à la tête de ses condisciples, combattre avec les plus habiles et embarrasser jusqu'aux professeurs dans les discussions qu'il élevait sur toutes les branches des connaissances humaines. Il s'appliqua d'abord particulièrement à la médecine, et fut bientôt reçu docteur. Une fois débarrassé du joug de l'école, il donna un libre essor à sa pensée; il entra dans la carrière de l'observation, et, reprenant les doctrines philoso-

iques d'Aristote selon le vrai sens de l'au-
r, il les arracha à l'ornière de la scolastique.
e foule de disciples, curieux de l'entendre,
dopter ses idées larges, de profiter de ses ob-
rvations, se réunissaient autour de sa chaire.
livre *Quæstiones peripateticæ* (Florence,
69, in-4°) eut une vogue extraordinaire, sur-
t après les sorties virulentes de Samuel Par-
, archidiacre de Cantorbery, et de Nicolas
rel, médecin de Montbéliard. Ces deux an-
onistes mirent tout en œuvre, paroles, écrits,
nciations secrètes et manœuvres ténébreu-
, pour déférer Césalpin au tribunal de l'in-
ition, pour éloigner ses auditeurs, pour di-
er la haute considération dont il jouissait.
s perfides insinuations ne trouvèrent point
ho, et leurs tentatives, plusieurs fois renou-
s, demeurèrent sans résultat.

nique dominé par l'espèce de physique en
e de son temps, Césalpin ne se soumit pas
ùglément aux dogmes qu'elle proclamait.
i, dans son livre *Dæmonum investigatio*
tetica (Florence, 1580, in-4°), il combat
lies de la magie et de la sorcellerie. Il de-
n son époque par des découvertes impor-
, et le premier il eut le mérite de recon-
e la circulation du sang. Cette découverte,
Harvey devait plus tard compléter par une
ue série d'expériences, appartient incon-
ement à Césalpin; *les preuves sont si*
, dit Bayle, *qu'il n'y a point de chicane*
uisse les éluder. Elles se trouvent tex-
ment au liv. V, chap. 4, des *Quæstiones*
teticæ, au liv. II, chap. 17, des *Quæstio-*
medicarum, et liv. I, chap. 2, du traité
lantis.

lgré cette découverte si importante, et dont
ey ne nomme pas le véritable auteur, c'est
comme physiologiste, et, malgré ses doc-
hardies, c'est aussi moins comme philoso-
que le nom de Césalpin est célèbre de nos
. Il a vu la botanique livrée à une vaine pompe
dition et à l'exagération des vertus plus ou
réelles attribuées aux plantes; il a voulu
ener à une étude plus philosophique, la
ire sur la voie d'une exploration utile et
lir la lacune immense laissée dans le champ
bservation depuis les immortels écrits de
phraste. Pour classer les végétaux, il a in-
une méthode fondée sur leur organisation,
ncipalement en se servant des diverses par-
de la fleur et du fruit, du nombre et de la
ion des graines. Les affinités et les rappro-
ents naturels qu'il a obtenus dans cette
e, absolument nouvelle, lui ont donné la clé
milles adoptées par la science moderne et
des caractères essentiels nécessaires à l'é-
ssement d'une classification vraie, d'une no-
ature sage et progressive. On lui doit aussi
ir jeté les bases de l'anatomie et de la phy-
gie végétale par ses travaux consciencieux
organisation des graines, qu'il comparait,
avec Empédocle et le naturaliste d'Erésos, à
l'œuf des animaux, et sur leurs évolutions de-
puis l'apparition de la radicule et des feuilles
séminales ou cotylédons jusqu'à l'entier dévelop-
pement de la plante. Parfois il reconnait le sexe
dans les organes de la fleur, fait que plus tard
Linné devait établir de la manière la plus heu-
reuse et la plus poétique. Il appelle la moelle
la force vitale de la plante : c'est elle qui donne
particulièrement le fruit, dit-il, comme les au-
tres parties de la fleur proviennent de l'écorce
et du bois. Ces mêmes faits furent plus tard
développés par le législateur de la botanique mo-
derne sous le titre de *Prolepsis plantarum*,
tom. VI de ses *Amœnitates academicæ*.

Césalpin divise les plantes d'après cinq sortes
de considérations : 1° la durée vitale, 2° la si-
tuation de la radicule, 3° le nombre des graines
existant dans le fruit, soit isolément, soit renfer-
mées dans des loges, une ou plusieurs à la fois,
4° la forme et la nature des racines, et 5° l'ab-
sence des fleurs et des fruits. Ces cinq classes, dis-
tribuées en 47 sections et 940 chapitres dans son
traité *de Plantis libri XVI* (Florentiæ, 1583,
in-4°), présentent des groupes si bien caractérisés
qu'ils furent adoptés sans restriction. C'est là que
Tournefort nous dit avoir puisé les éléments des
genres dont on lui doit la création; c'est là que l'É-
cossais Robert Morison et que l'Anglais Jean Rai
sont allés prendre l'idée des rapports naturels
des espèces dont ils s'attribuent tout l'honneur.
C'est encore là que se trouvent les matériaux de
la carpologie que Gærtner, Correa de Serra,
MM. Richard et Mirbel ont poussée si loin. De
l'observation régulière des parties de la fructi-
fication doit sortir le meilleur système de classi-
fication des plantes; cette classification est exacte
en plusieurs points, mais elle demande à être
complétée. Elle ne le sera jamais qu'en présence
de la nature vivante, lorsque l'on suivra le fruit
dans tous ses développements et dans les modi-
fications que lui fait subir la loi des avortements.
Rien n'a encore été ajouté aux principes posés
par Césalpin dans le premier livre de son traité
de Plantis, relativement aux principes à suivre
pour l'établissement des familles et d'une mé-
thode essentiellement naturelle.

Ce que Césalpin a fait pour les plantes, il l'a
tenté pour les minéraux, dans son livre *de Me-
tallicis* (Romæ, 1596, in-4°); mais il n'a pas
eu le même bonheur. Nous en donnons ici l'a-
nalyse, d'après Ferd. Hoefer (*Histoire de la Chi-
mie*, t. II, p. 56) : « Le traité *de Metallicis* est
divisé en trois livres. Dans le premier, l'auteur
parle de la matière et de la composition des corps,
d'après les idées d'Aristote. Il définit les métaux
des vapeurs condensées par le froid (*metalla
sunt vapores a frigore congelati*). Il distingue
les minéraux des végétaux, en ce que les pre-
miers ne se putréfient pas, et qu'ils ne fournissent
aucun aliment propre au développement des êtres
animés; et, prévoyant l'objection qu'on pourrait

lui faire, il soutient que les coquillages que l'on trouve incrustés dans la substance de certaines pierres proviennent de ce que la mer avait autrefois inondé la terre, et qu'en se retirant peu à peu elle avait laissé des traces de son passage. Il est impossible de mieux expliquer l'origine des fossiles. L'explication qu'il donne de l'origine des eaux thermales, dont plusieurs sont si chaudes qu'on peut y faire cuire des œufs, est assez spécieuse, et a été souvent renouvelée depuis. Cette chaleur serait produite par les combinaisons qui s'opèrent au sein de la terre. On sait en effet que presque tous les corps émettent de la chaleur au moment de leur combinaison. En parlant des sels, l'auteur s'arrête sur la préparation de l'alun de Rome, qui est encore aujourd'hui recherché dans le commerce.

« Le second livre traite des pierres calcaires, des marbres, des pierres précieuses, etc. Le phénomène de la cristallisation attire particulièrement l'attention de l'auteur, qui remarque (comme caractère distinctif du règne organique et du règne minéral) que les minéraux sont seuls susceptibles de ces formes géométriques régulières qu'ils revêtent pendant la cristallisation. Lorsque nous voyons, ajoute-t-il, le nitre, l'alun, le vitriol, le sucre blanc, prendre, par la décoction dans l'eau, des formes anguleuses et devenir des hexagones, des octogones, des cubes, etc., on se demande avec étonnement pourquoi les mêmes corps cristallisent toujours avec les mêmes formes. » On se rappelle que, longtemps après Césalpin, Haüy établit comme un principe général, depuis démenti par les faits, que les substances de compositions différentes cristallisent aussi sous des formes différentes.

« Le troisième livre est consacré à la description des métaux. En parlant de la trempe du fer, l'auteur fait observer avec raison qu'il y a des eaux plus ou moins propres à cette opération importante. « On trempe aussi le fer, dit-il, afin de le durcir, dans des sucs de diverses plantes, comme dans du suc de radis mélangé de lombrics terrestres; moyen déjà proposé par Albert. » A propos du plomb, Césalpin fait une observation de la plus haute importance, et qui, jointe à d'autres observations semblables, devait plus tard conduire à la découverte de l'oxygène. *La crasse qui recouvre le plomb* (*sordes*) (exposé à l'air humide) *provient*, dit-il, *d'une substance aérienne, qui augmente le poids du métal.* Cette *crasse* qui recouvre le plomb n'est autre chose que de l'oxyde de plomb, et la substance aérienne qui augmente le poids de ce métal, c'est l'oxygène. L'auteur appelle le plomb un *savon* qui nettoie l'argent et l'or, dans la coupellation. L'usage des *crayons de plombagine* remonte sans doute au-delà du seizième siècle; Césalpin en fait le premier mention en termes non équivoques : « La pierre molibdoïde (*lapis molibdoides*) est, dit-il, de couleur noire et de l'aspect du plomb; elle est un peu grasse au toucher, et tache les doigts. Les peintres se servent de ces pierres taillées en pointe pour tracer des dessins; ils les appellent *pierres de Flandre*, parce qu'on les apporte de la Belgique. On dit que cette pierre se trouve aussi en Allemagne. » La pierre molibdoïde de Césalpin est *le graphite*, qui n'est autre chose que du charbon dans un état d'agrégation moléculaire particulier.

« Les composés mercuriels dont la connaissance était alors la plus répandue sont l'oxyde rouge, préparé avec l'eau-forte, et le sublimé blanc, qui est un poison très-corrosif (*venenum acerrimum*). L'onguent mercuriel et le précipité rouge étaient employés comme spécifiques dans le mal vénérien. A ce sujet Césalpin décrit parfaitement la salivation et les accidents occasionnés par l'administration, surtout externe, du mercure. »

La vie du botaniste d'Arezzo s'est écoulée tout entière dans le silence du cabinet, dans l'étude des végétaux, qu'il cultivait pour les soumettre plus exactement à une investigation scrupuleuse de tous les instants, et dans ses fonctions de professeur à l'université de Pise. Sa sobriété, le bon emploi de son temps et de ses hautes facultés, le mirent à l'abri des infirmités; il atteignit sa quatre-vingt-quatrième année sans se douter que la mort devait le frapper peu de temps après son établissement à Rome.

Un genre de plantes a été dédié par Plumier à Césalpin. Il est heureusement choisi : ce sont des légumineuses de l'Amérique et de l'Inde, qui réunissent à la beauté du feuillage et de la couleur des fleurs l'utilité du bois, que l'on emploie dans la teinture, sous le nom de *brésillet* et de *bois de Sappan*.

On conserve religieusement l'herbier de Césalpin au Cabinet d'histoire naturelle de Florence; il est composé de 768 espèces bien séchées, collées, et accompagnées du nom que Césalpin leur a donné et du nom vulgaire qu'elles portent dans plusieurs contrées de l'Italie. [H. THIEBAUD de BARNÉAUD, dans l'*Enc. des gens du monde*, avec addit.]

Nicéron, *Mémoires*. — Freher, *Theatrum eruditorum*. — Bayle, *Dict. hist.* — Teissier, *Éloges des savants*. — Boccone, *Museo di piante rare*, p. 125-132. — Sprengel, *Historia rei herbariæ*, I, 422. — *Dictionnaire des sciences philosophiques*, t. I, p. 477-479. — Fuchs, *Andreas Cesalpinus, de ejus ingenio*, etc., Marbourg, 1798, in-4°.

* **CÉSAR**, nom d'une branche patricienne de la *gens Julia*, une des plus anciennes familles romaines, et qui prétendait remonter jusqu'à Jules, fils d'Énée. On a émis sur l'origine du mot César les quatre opinions suivantes : 1° ce mot dans la langue des Maures signifiait éléphant, et fut donné à un Iule qui avait tué un éléphant; 2° il fut donné à un Iule qui avait été retiré par incision (*cæsus*) du sein de sa mère après la mort de celle-ci; 3° il fut donné à un Iule qui vint au monde avec une abondante chevelure (*cæsaries*); 4° le premier qui porta ce nom le dut à la couleur azurée de ses yeux (*cæsii*). De ces opinions, la troisième, donnée par

Festus, est la plus probable, bien que la deuxième ait été plus répandue parmi les écrivains de l'antiquité. Cette recherche sur l'étymologie du mot César est minutieuse; mais elle ne saurait manquer d'intérêt, puisqu'il s'agit du plus grand nom de l'antiquité, de celui qui, selon l'expression de Spartien, durera éternellement, comme le monde: *Clarum et duraturum cum æternitate mundi nomen.*

Spartien, *Æl. Ver.*, I. — Festus, au mot *Cæsar*. — Servius, *Ad Virg. Æn.*, I, 290. — Pline, *Hist. Nat.*, VII, 7. — Drumann, *Geschichte Roms.*, vol. III.

Avant d'avoir été illustrée par le dictateur, la famille Jules César avait déjà produit plusieurs hommes d'État et généraux remarquables; les principaux sont :

*CÉSAR (*Sextus Julius*), préteur en 208 avant J.-C. Il est le premier personnage historique qui ait porté le nom de César. Il obtint la province de Sicile. A son retour, il fut un des ambassadeurs qui, après la mort du consul Marcellus, furent envoyés pour demander à l'autre consul Quinctius Crispinus de nommer un dictateur, s'il ne pouvait venir lui-même tenir les comices à Rome.

Tite-Live, XXVII, 21, 22, 29.

*CÉSAR (*L. Julius*), général romain, mort en 89 avant J.-C. Il fut nommé consul en 90, au moment où éclatait la guerre sociale. Le sénat pour faire face au danger avait mis sur pied cent mille légionnaires. César, à la tête d'une partie de ces troupes, garda la Campanie, et chercha à pénétrer dans le Samnium. Mais, comme il marchait au secours d'Æsernia, ville alliée restée fidèle, il fut surpris par le chef Marse Vettius Scato, qui lui tua deux mille hommes et mit le siége devant Æsernia. Cette défaite ouvrit la Campanie aux alliés, qui vinrent assiéger Acerræ. César, qui venait de recevoir un renfort de Numides et de dix mille Gaulois, amenés par Sertorius, s'avança pour dégager cette ville. Motulus, chef des alliés, entreprit de séduire les étrangers. A la prise de Venuse, les alliés avaient trouvé dans cette ville un fils de Jugurtha nommé Oxyathas. Connaissant l'affection des Numides pour la famille de Jugurtha, il fit revêtir au jeune homme le costume des rois de Numidie, et le présenta aux Numides comme leur roi légitime. Aussitôt une foule de ceux-ci vint se presser aux côtés d'Oxyathas, et passa dans le camp des Italiotes. La défection devint telle, que César fut obligé de renvoyer ses Numides en Afrique. Les Gaulois ne furent guère plus fidèles. Encouragé par les pertes que faisait l'armée romaine, Motulus vint attaquer César jusque dans son camp. Il fut repoussé; mais les Romains avaient été si maltraités, que le consul se vit réduit à se retirer sans avoir secouru Acerræ. Au même moment Rutilius Lupus perdait contre Vettius Scato une bataille sanglante, et périssait dans la défaite. César, poursuivant toujours son projet de débloquer Æsernia, fut battu par Marius Egnatius, et perdit toute son arrière-garde dans les défilés du Samnium. Mais le génie de Marius et le bonheur de Sylla changèrent bientôt la face des affaires. César lui-même battit les alliés, qui venaient de s'emparer d'Æsernia, et leur tua huit mille hommes. Cette victoire rendit toute la Campanie aux Romains, et produisit à Rome un tel effet que les citoyens déposèrent le *sagum* (habit militaire), indiquant par là que le salut de la patrie n'était plus en question. Le sénat profita de ce retour de fortune pour se montrer généreux, sans paraître faible. Sur la proposition de J. César, il rendit la loi *Julia de Civitate*, par laquelle le droit de cité était accordé à tous les habitants des villes restées fidèles qui viendraient à Rome, dans le délai de soixante jours, déclarer devant le préteur qu'ils acceptaient les charges du *jus civitatis*. Cette habile concession devait raffermir la fidélité des uns à la république, et ébranler le dévouement des autres à la cause italienne. En 89 César fut continué dans son commandement avec le titre de proconsul; mais il mourut dès le commencement de la campagne.

Appien, *Bell. civ.*, I, 40, 42, 45, 49. — Velleius Paterculus, II, 15, 16. — Tite-Live, *Épit.* 73. — Pline, *Hist. Nat.*, II, 29; XIII, 3; XIV, 14. — Jul. Obsequens, 115. — Cicéron, *de Divin*, I, 2; *pro Fort.* 15; *pro Planco*, 21; *pro Balbo*, 8. — Florus, III, 18. — Orose, V, 18. — Festus au mot *Referri*.

* CÉSAR (*Caius Julius Strabon*), frère du précédent, mort en 87 avant J.-C. Il débuta en 103 dans la carrière politique en accusant de concussion T. Albucius, préteur de Sicile. Celui-ci fut condamné; le discours prononcé à cette occasion par César excita l'admiration et fut imité plus tard par le dictateur dans son accusation contre Dolabella. Il fut édile curule en 90, pendant le consulat de son frère et le tribunat de C. Curion. En 88 il se présenta pour le consulat, sans avoir passé par la préture. Sa candidature, vigoureusement soutenue par l'aristocratie, fut violemment repoussée par le parti populaire, et devint une des causes de la guerre civile. Les tribuns du peuple, P. Sulpicius et P. Antistius, prétendaient justement que César ne pouvait être élu sans une violation manifeste de la loi *Annalis*; et comme il persistait dans sa candidature, ils eurent recours aux armes, et empêchèrent son élection. Sylla expulsa les chefs du parti populaire; mais son départ pour l'Asie laissa le champ libre à Marius et à Cinna, qui s'emparèrent de Rome, et proscrivirent un grand nombre de citoyens, entre autres César et son frère Lucius. César faisait partie du collége des pontifes. Il était regardé comme un des premiers orateurs et poëtes de son temps. Cicéron l'a placé comme interlocuteur dans le second livre de son *de Oratore*. On reprochait cependant à son éloquence d'être moins énergique qu'élégante; on faisait le même reproche à ses œuvres poétiques. Nous avons encore les titres de deux de ses tragédies, *Adrastus* et *Tecmessa*. Les fragments

des discours de César ont été recueillis par Meyer, *Oratorum Romanorum fragmenta*.

Aulu-Gelle, IV, 6. — Appien, *Bel. civ.*, I, 72. — Valère Maxime, V. — Suétone, *Cæsar*, 55; *Caligula*, 60. — Velleius Paterculus, II, 9. — Orelli, *Onomasticon Tullianum*, II. — Welcker, *Die Griechischen Tragödien*. — Welchert, *Poet. Lat.*

* **CÉSAR** (*Lucius Julius*), consul romain, fils de L. Julius César et oncle de Marc-Antoine le triumvir, vivait vers 50 avant J.-C. Il fut nommé consul en 64, avec C. Marcus Figulus. Il appartenait, comme son frère, au parti aristocratique. En 63, dans la séance du sénat où fut discutée la punition des complices de Catilina, il vota la mort des conspirateurs, parmi lesquels cependant se trouvait son propre beau-frère P. Lentulus Sura. A partir de ce moment il disparaît de la scène politique pendant plusieurs années. On le retrouve en 52 lieutenant du grand César dans la Gaule. Il suivit son général en Italie au commencement de la guerre civile; mais, tout en abandonnant le parti aristocratique, il ne fit rien d'important pour le parti contraire. Chargé de gouverner Rome en l'absence de Marc-Antoine, qui allait réprimer une révolte des légions d'Italie, il montra beaucoup faiblesse, et ne sut pas maintenir l'ordre dans la capitale. Après la mort du dictateur, en 44, L. César garda aussi longtemps que possible la neutralité entre le parti des conspirateurs et celui d'Antoine. Il quitta Rome, et se retira à Naples, où il fut dangereusement malade au commencement de mai, comme on l'apprend de Cicéron, qui lui rendit visite. L. César revint à Rome à demi gagné au parti du sénat, et il se décida tout à fait après le départ d'Antoine pour Modène, vers la fin de l'année 44. C'est sur sa proposition que la loi agraire de Marc-Antoine fut rapportée; cependant il s'opposa aux violences du parti aristocratique, qui voulait déclarer immédiatement Antoine ennemi public. Avec la même modération, il voulut faire donner à Sulpicius, et non à Cassius ou aux consuls Hirtius et Pansa, la direction de la guerre contre Dolabella. Ces efforts du prudent consulaire pour empêcher une rupture définitive entre les deux partis furent inutiles; et lui-même, enhardi par la défaite d'Antoine, vota le premier le sénatus consulte qui déclarait celui-ci ennemi public. Porté le second sur la liste de proscription, il fut sauvé par sa sœur Julie, mère d'Antoine. Celle-ci se jeta au-devant des meurtriers, en leur criant: « Vous ne le tuerez qu'après m'avoir égorgée, moi la mère de votre général! » L. César eut le temps de fuir et de se cacher. Depuis ce moment il ne reparaît plus dans l'histoire. Homme médiocre, de peu de talent et de courage, il dut une certaine importance politique à ses liaisons de famille et à sa haute position sociale.

Salluste, *Catil.*, 17. — Dion Cassius, XXXVII, 6. 10. — César. *Bel. Gall.*, VII, 65; *Bel. civ.*, I, 8. — Appien, *Bel. civ.*, IV, 12, 37. — Plutarque, *Antoine*, 19; *Cicer.* 46. — Tite-Live, *Epit.*, 120. — Velleius Paterculus, II, 47 — Florus, IV, 6.

* **CÉSAR** (*Lucius Julius*), fils du précédent, mort en 46 avant J.-C. Il a été souvent confondu avec son père par les historiens modernes, bien que les anciens le distinguent en ajoutant à son nom les mots de *filius* et d'*adolescens*. Au commencement de la guerre civile, il se déclara pour Pompée, qui l'envoya à Araminium avec le préteur Roscius, porter des propositions de paix à César. Cette négociation échoua; reprise un peu plus tard, elle n'eut pas un meilleur succès. Cicéron, qui rencontra César à Minturnes, au moment où lui-même allait rejoindre Pompée, s'exprime dans sa correspondance, avec le dernier mépris sur le jeune ambassadeur.

Dans le courant de la même année 49, L. J. César chargé du commandement de Clupea, fut forcé d'abandonner cette place à l'approche de Curion, lieutenant du dictateur. Nous le retrouvons trois ans plus tard à Utique en qualité de proquesteur de Caton. Après la mort de celui-ci, L. J. César obtint sa grâce du dictateur, sur la recommandation expresse d'Hirtius. Il périt bientôt après. La cause de sa mort est restée inconnue. On pense qu'il périt victime de l'exaspération des soldats du dictateur.

César, *Bel. civ.*, II, 1, 8, 9, 23. — Ciceron, *Epist. ad Att.*, VII, 13, 14, 16.; *Ad Famil.*, IX, 7. — Dion Cassius, XLI, 5. 41; XLIII, 12. — Hirtius, *B. Afr.*, 88, 89. — Plutarque, *Cato Minor.*, 66. — Suétone, *Cæsar*, 75.

* **CÉSAR** (*Ciaus Julius*), grand-père du dictateur, vivait vers 140 avant J.-C. Une seule circonstance de sa vie est digne de remarque: il épousa Marcia, et donna ainsi à son petit-fils le droit de se dire descendant d'Ancus-Martius.

Suétone, *Cæsar*, 6.

* **CÉSAR** (*Caius Julius*), fils du précédent et père du dictateur, mort en 84 avant J.-C. Sa femme s'appelait Aurelia. Il fut préteur, on ne sait en quelle année, et mourut subitement, à Pise, lorsque son fils n'avait encore que seize ans. Celui-ci, pendant son édilité en 65, donna des jeux en l'honneur de son père.

Suétone, *Cæsar*, 1. — Pline, *Histor. nat.*, VII, 53; XXXIII, 3.

CÉSAR ou **CÆSAR** (*Caius Julius*) (1), le plus grand homme du monde romain, naquit en juillet de l'an 100 avant J.-C. (dans le mois *quintilis* de l'an de Rome 654), sous le consulat de C. Marius et de L. Valerius Flaccus, et fut assassiné le 15 (ides) de mars de l'an 44 avant J.-C. — Pompée et Cicéron n'étaient ses aînés que de six ans. Par sa naissance, il appartenait à la plus ancienne noblesse de Rome : sa mère

(1) En rédigeant cet article d'après les sources originales (Dion, Suétone, Plutarque, Appien, les *Commentaires* de César, etc.), nous avons pu nous assurer que les historiens et les biographes modernes n'ont pas toujours procédé à l'égard de ce grand homme avec le calme et l'impartialité nécessaires : bien des détails ont été laissés dans l'ombre, parce qu'ils contrariaient sans doute certaines opinions ou doctrines arrêtées d'avance, tandis que d'autres détails, souvent d'une authenticité contestable, ont été exagérés pour flatter quelque esprit de parti ou les passions du moment. Nous n'avons cru devoir fournir ici à l'histoire que les pièces de conviction

Aurelia descendait, dit-on, du roi Ancus Martius, et la *gens Julia* faisait remonter son origine au fils d'Énée. On ne sait absolument rien, ce qui est regrettable, sur l'enfance de César. Neveu de Marius (qui avait épousé Julie, sœur du père de César), il se lia de bonne heure avec le chef du parti populaire, qui le fit désigner, à dix-sept ans (1), pour la dignité de prêtre de Jupiter (*flamen Dialis*). Il fut témoin des sanglantes proscriptions de la guerre civile, et montra dès lors ce courage indomptable dont il devait donner plus tard des preuves si éclatantes. Après la mort de Marius, et à l'approche de Sylla, il se déclara ouvertement pour le parti vaincu, et épousa (en 83 avant J.-C.) Cornélie, fille de L. Cinna, l'un des principaux ennemis du dictateur. Sylla, qui voulait s'attacher César en lui faisant épouser sa fille, en fut vivement irrité : il lui enjoignit de répudier Cornélie, comme il ordonna à Pompée de renvoyer Antistia, et à Marius Pison de divorcer d'avec Annia, veuve de Cinna. Pompée et Pison obéirent; César, qui n'avait encore que dix-huit ans, osa seul braver la colère du redoutable dictateur. Il fut aussitôt dépouillé de sa dignité sacerdotale; son nom fut mis sur la liste des proscrits; ses biens et ceux de sa femme furent confisqués. César échappa à la mort par la fuite, se tint longtemps caché dans le territoire marécageux des Sabins, et, quoique atteint de la fièvre, il était obligé de changer chaque nuit de gîte, jusqu'à ce qu'il tomba entre les mains des soldats de Sylla. Il se racheta du chef de cette troupe, nommé Cornelius (2), et s'embarqua en toute hâte pour se réfugier en Bithynie auprès du roi Nicomède III (3). Dans cet intervalle, ses parents et amis, Mamercus Emilius, Aurelius Cotta, et les vestales elles-mêmes se réunirent pour obtenir son pardon. Sylla l'accorda avec hésitation, et en ajoutant ces paroles prophétiques : « Rappelez-vous que celui dont vous demandez le pardon anéantira un jour l'aristocratie de Rome : car il y a plus d'un Marius dans César (*Cæsari multos Marios inesse*). » (4)

César profita de son séjour en Asie pour faire sa première campagne sous le préteur M. Minucius Thermus (en 81 avant J.-C.), alors occupé au siége de Mytilène, la seule ville qui résistât encore aux Romains après la première guerre contre Mithridate. Il prit part à la prise de Mytilène (en 80 avant J.-C.), à l'aide de la flotte que lui avait fournie le roi Nicomède, et reçut en récompense, du préteur Thermus, une couronne civique. Il servit ensuite en Cilicie sous

(1) Suétone, *J. Cæsar*, cap. 1.

(2) La rançon fut de deux talents. Plutarque, *Vita Cæs.*, 1.

(3) *Non sine rumore prostratæ regi pudicitiæ; quem rumorem auxit intra paucos rursus dies repetita Bithynia, per causam exigendæ pecuniæ quæ deberetur cuidam libertino, clienti suo.* Suétone, cap. 2.

(4) Suétone, 1. Plutarque, 1.

P. Sulpicius (1) (en 78); il venait de terminer cette courte campagne, quand il apprit la mort de Sylla. Il se hâta alors de revenir à Rome.

Le consul M. Emilius Lepidus proposa de faire annuler les actes de Sylla; mais il rencontra une vive opposition dans son collègue Q. Catulus, et Rome se divisa de nouveau en deux camps. Le parti populaire essaya de relever son drapeau. César resta neutre, parce qu'il n'avait aucune confiance dans la capacité des anciens partisans de Marius, et que d'ailleurs l'occasion ne lui semblait pas encore venue pour se charger lui-même de la direction du parti. Après quelques troubles promptement apaisés, il accusa (en 77 avant J.-C.) C. Dolabella de concussion commise dans la province de Macédoine. Dolabella, consul en 81, appartenait au parti aristocratique : il fut défendu par Cotta et Hortensius, et acquitté par des juges choisis au sein du sénat en vertu d'une loi de Sylla. Cet échec même servit à rendre César plus populaire : il lui avait fourni l'occasion de révéler son talent oratoire. L'année suivante (76 avant J.-C.) il se chargea, à la requête des Grecs, de porter une accusation semblable contre C. Antonius, gouverneur de la Grèce (2); mais il ne réussit pas davantage à convaincre les juges.

Ce fut alors que César alla se retirer à Rhodes, tant pour se dérober à ses ennemis et peut-être même à ses amis, que pour se perfectionner dans l'art oratoire sous le rhéteur Apollonius Molon, qui était aussi le maître de Cicéron. Pendant la traversée, faite en hiver, il tomba, à la hauteur de la petite île de Pharmacuse (aujourd'hui *Fermaco*), entre les mains des pirates qui infestaient alors les parages de Milet. Il fut retenu prisonnier pendant quarante jours, temps nécessaire pour réunir cinquante talents (près de 300,000 fr.), somme fixée pour sa rançon. Au retour de ses compagnons, qui étaient allés à terre chercher cette somme, il fut remis en liberté. Débarqué à Milet, il équipa sur-le-champ quelques navires, et se mit à la poursuite des pirates; il s'en rendit maître, et les emmena prisonniers à Pergame, où il les fit mettre en croix, supplice dont il les avait souvent menacés en plaisantant (3). Il se rendit enfin à Rhodes, où il ne suivit que peu de temps les leçons d'Apollonius. Car, à la nouvelle de la déclaration de guerre de Mithridate, il leva spontanément des troupes, se mit à leur tête, et battit le lieutenant de Mithridate qui ravageait le territoire des alliés du peuple romain (74 avant J.-C.). Dans la même

(1) Servilius Isauricus, selon Suétone.

(2) Ces procès de tendance étaient l'épreuve ordinaire réservée aux gouverneurs de province.

(3) Au rapport de Plutarque, qui place cet événement à l'époque de sa fuite auprès de Nicomède, César passa les loisirs de sa captivité à composer des vers (ποιήματα γράφων) et à réciter des discours, traitant de barbares ou menaçant gaiement de mettre en croix ceux qui n'y applaudissaient pas. *Vita Cæs.*, cap. 2. Comparez Velleius Paterculus, *Hist. Rom.*, II, 42.

année il retourna à Rome, où l'on venait de l'élire membre du collége des pontifes (1), pendant son absence, à la place de son oncle C. Aurelius Cotta.

Dès ce moment il employa tous les moyens propres à augmenter son crédit et à se rendre populaire : affable avec tout le monde, traitant ses amis splendidement, d'un accueil gracieux, bienveillant, généreux jusqu'à la prodigalité, il eut bientôt dissipé son patrimoine, et dut recourir aux usuriers pour suffire à la somptuosité de sa table et à la magnificence de sa manière de vivre. Cicéron paraît avoir été le premier frappé de cette conduite de César, sans s'y être pourtant arrêté : « J'aperçois, disait-il, dans tous ses projets et dans toutes ses actions des vues tyranniques; mais, quand je regarde ses cheveux si artistement arrangés, quand je le vois se gratter la tête du bout du doigt, je ne puis croire qu'un tel homme puisse concevoir le dessein si noir de renverser la république (2). »

Peu de temps après, César fut élu tribun militaire en concurrence avec C. Popilius. Ce fut la première marque de l'affection que le peuple lui avait vouée. Mais pendant les trois années qui suivirent son élection (73-71 avant J.-C.), il paraît n'avoir servi dans aucune des guerres que les Romains faisaient alors contre Mithridate, Spartacus et Sertorius.

En 70 avant J.-C., sous le consulat de Pompée et de Crassus, on rapporta plusieurs des lois de Sylla qui avaient altéré la constitution de l'État. Ainsi, on rétablit le pouvoir des tribuns; on enleva au sénat le pouvoir judiciaire dont il était exclusivement investi depuis dix ans, pour le partager entre les chevaliers et les tribuns du trésor (*tribuni ærarii*). Ces changements furent obtenus surtout par l'influence de Pompée, qui depuis Sylla, dont il avait été un des lieutenants les plus dévoués, jouissait d'une grande autorité auprès du parti aristocratique. Mais cette autorité même lui avait fait des ennemis dans son propre parti; c'est ce qui l'avait déterminé à faire adopter les mesures qui devaient plaire au parti populaire. Alors pour la première fois César se rapprocha de Pompée, et obtint, de concert avec lui, le rétablissement de la loi *Plautia*, qui rappelait tous ceux qui pendant les troubles civils s'étaient attachés à Lepidus, et, après la mort de ce consul, avaient cherché un refuge auprès de Sertorius. Au nombre de ces réfugiés se trouvait L. Cinna, beau-père de César.

En 68 avant J.-C., César reçut de la faveur populaire la charge de questeur. Dans la même année, il perdit sa tante Julie, veuve de Marius, et sa propre femme, Cornélie, sœur de Cinna. Il prononça l'oraison funèbre de l'une et de l'autre, profitant de cette occasion pour relever l'origine de sa race et le courage du parti plébéien. « Par sa mère, ma tante Julie, disait-il, est issue des rois; par son père, elle remonte aux dieux immortels; car d'Ancus Martius descendaient les rois Martius, dont le nom fut celui de sa mère; de Vénus descendent les Jules, dont la race est la nôtre. On voit donc réunis dans notre famille, et la majesté des rois, si puissants parmi les hommes, et la sainteté des dieux, qui sont les maîtres des rois (1). » C'est ainsi qu'Alexandre le Grand se plaisait à se donner pour le fils de Jupiter Olympien, afin de mieux fasciner l'esprit des nations. César fit aussi porter au convoi de Julie les images (*imagines*) de Marius, qui avaient été tenues cachées depuis la dictature de Sylla. Quelques personnes du parti aristocratique s'étant récriées contre cette hardie entreprise, le peuple s'éleva contre elles, et témoigna, par les plus vifs applaudissements, son admiration pour César, qui avait le premier osé rappeler pour ainsi dire des enfers les honneurs de Marius. « C'était, de toute ancienneté, ajoute Plutarque, la coutume des Romains de faire l'oraison funèbre des femmes qui mouraient âgées; mais cette coutume n'avait pas lieu pour les jeunes personnes. César y dérogea le premier, en prononçant l'éloge de Cornélie, morte à la fleur de l'âge. Cette nouveauté lui fit honneur, et le rendit cher au peuple, qui vit dans cette piété filiale une preuve de ses mœurs douces et honnêtes (2). »

Après avoir rempli envers sa femme ce pieux devoir, César se rendit ensuite comme questeur en Espagne, sous le préteur Antistius Vetus, qu'il honora depuis toute sa vie, et dont il nomma le fils son questeur, quand il fut parvenu lui-même à la préture. C'est en visitant les assemblées de cette province, pour y rendre la justice par délégation du préteur, qu'il vit à Gades (Cadix), près du temple d'Hercule, une statue d'Alexandre le Grand, qui lui fit pousser cette exclamation : « A mon âge (César avait alors trente-deux ans) Alexandre avait déjà conquis le monde; et je n'ai encore rien fait! » — A la même époque, César rêva qu'il violait sa mère. Les devins, auxquels il avait demandé l'interprétation de ce songe, élevèrent ses espérances, en lui disant que sa mère était ici la terre, la mère commune (*alma tellus*). — Les grands hommes sont tous superstitieux.

César ne séjourna pas longtemps en Espagne : dans l'année suivante (67 avant J.-C.), il épousa à Rome Pompeïa, fille de Q. Pompeius Rufus et de Cornélie, fille de Sylla. Ce mariage l'alliait à la famille du grand Pompée, qui inclinait alors vers le parti populaire. César se ménagea ainsi les

(1) Plusieurs historiens, entre autres Velleius Paterculus, II, 44, ont confondu cette élection avec celle du grand pontife.

(2) Plutarque, *Vit. Cæs.*, cap. 6.

(1) *Est ergo in genere et sanctitas regum, qui plurimum inter homines pollent, et ceremonia deorum, quorum ipsi in potestate sunt reges*; Suétone, cap. 6.

(2) Plutarque, cap. 5. César avait eu de Cornélie une fille, qui, par la suite, fut mariée au grand Pompée.

moyens de recueillir l'héritage de l'immense autorité dont jouissait son rival. Puis, entrant dans toutes les vues de Pompée, il contribua, au grand déplaisir du parti aristocratique, à lui faire conférer des pouvoirs absolus dans la guerre contre les pirates (67 avant J.-C.) et dans celle contre Mithridate (66 avant J.-C). Chargé, dans la même année, de l'intendance de la voie Appienne, et élu édile avec Marcus Bibulus, il augmenta encore ses dettes, qui s'élevaient déjà à la somme énorme de treize cents talents (environ six millions cinq cent mille francs). Il orna le Comitium, le Forum, le Capitole, où il fit construire des portiques supplémentaires, pour étaler aux yeux du peuple une partie des nombreuses curiosités qu'il avait rassemblées. Il donna des jeux et des combats d'animaux, tantôt avec son collègue, tantôt en son propre nom; mais il en recueillit seul le bénéfice de la popularité, même pour les dépenses faites en commun. C'est ce qui fit dire plaisamment à Bibulus, se comparant à Pollux, « que de même qu'on avait coutume d'appeler du seul nom de *Castor* le temple érigé dans le Forum aux deux frères, on appelait *magnificence de César* les libéralités de César et de Bibulus (1) ». Un jour César fit combattre devant le peuple trois cent vingt paires de gladiateurs. Ses ennemis furent si épouvantés de cette multitude de batailleurs, qu'ils firent une loi expresse pour restreindre le nombre des gladiateurs qui devaient à l'avenir entrer dans Rome.

Pendant son édilité, il évoqua le souvenir de Marius, pour surexciter l'enthousiasme du peuple. Voici ce que raconte Plutarque : « César fit faire secrètement des statues de Marius et des Victoires portant des trophées, et il les plaça nuitamment dans le Capitole. Le lendemain, lorsqu'on vit ces emblèmes, tout éclatants d'or et artistement travaillés, avec des inscriptions indiquant les victoires de Marius sur les Cimbres, on s'alarma de l'audace de celui que l'on devinait facilement, et bientôt la foule accourut à ce spectacle. Les uns (partisans de l'aristocratie) disaient hautement que César aspirait à la tyrannie, en ressuscitant des honneurs qui avaient été abrogés par des lois et des décrets publics; que c'était un essai qu'il faisait pour sonder les dispositions du peuple, déjà séduit par tant de magnificence... Les partisans de Marius, de leur côté, remplirent le Capitole du bruit de leurs applaudissements; quelques vétérans même, en voyant la figure de Marius, versaient des larmes de joie; ils élevaient César jusqu'aux nues, et le disaient seul digne de la parenté de Marius. Le sénat s'étant assemblé, Catulus Lutatius se leva, et parlant avec force contre César, il prononça cette parole, si souvent répétée depuis, que César n'attaquait plus la république par des mines secrètes, mais qu'il dirigeait ouvertement contre elle toutes ses machinations. Mais César s'étant justifié auprès du sénat, ses admirateurs n'en conçurent que de plus hautes espérances, et l'encouragèrent à ne plier devant personne, en l'assurant que, soutenu de la faveur du peuple, il l'emporterait un jour sur tous ses ennemis (1) ». Ce fut alors que, soit pour échapper à ses créanciers, soit pour chercher les moyens de payer ses dettes, César voulut se faire donner par un plébiscite une mission extraordinaire en Égypte (2); mais il ne l'obtint pas, parce que le parti aristocratique avait gagné un tribun, qui opposa son *veto*.

En 64 avant J.-C., il présida, à la place du préteur, comme *judex quæstionis*, le tribunal criminel de Rome, et fit ranger parmi les meurtriers, malgré les exceptions de la loi Cornelia, ceux qui, pendant les proscriptions de Sylla, avaient reçu de l'argent du trésor public pour prix des têtes des citoyens romains égorgés. L'année suivante, il engagea F. Atius Labienus à se porter accusateur contre Rabirius, vieux sénateur, inculpé d'avoir contribué au supplice de L. Appuleius Saturninus, qui avait été, six ans auparavant (en l'an 100 avant J.-C.), pour ses menées démagogiques, déclaré ennemi par le sénat. L'arrêt rendu par César, assisté de son parent L. César, et qui condamnait Rabirius à être précipité de la roche Tarpéienne, allait être confirmé par le peuple, lorsque le préteur Metellus Celer, pour suspendre les comices, retira l'enseigne militaire du Janiculum. Cette manœuvre donna à Rabirius le temps de s'enfuir (*voy.* RABIRIUS). César fit aussi tous ses efforts pour faire passer la loi agraire proposée par le tribun du peuple Servilius Rullus; mais celui-ci, vivement combattu par Cicéron, retira son projet de loi. Dans la même année, il fit accuser comme prévaricateur C. Pison, qui avait été consul en 67 avant J.-C., puis gouverneur de la Gaule Narbonnaise. Pison fut acquitté, et jura dès ce moment à César une haine implacable.

La charge de *pontifex maximus* était devenue vacante par la mort de Q. Metellus Pius. César se porta candidat, et répandit l'argent avec une telle profusion, qu'effrayé lui-même de l'énormité de ses dettes, il dit à sa mère, en l'embrassant avant de se rendre aux comices, qu'elle ne le reverrait que grand-pontife ou banni. Aussi l'emporta-t-il sur deux compétiteurs bien redoutables, Q. Lutatius Catulus (3) et Q. Servilius Isauricus; et il eut même sur eux cet avantage, de réunir plus de suffrages dans leurs propres tribus qu'ils n'en eurent ensemble dans toutes les autres. Son élection eut lieu le 6 mars 63 avant J.-C. Peu après, il fut désigné préteur

(1) Suétone, cap. 10, et Plutarque, 5.

(1) Plutarque, cap. 6.

(2) Cette demande était fondée sur ce que les habitants d'Alexandrie avaient chassé leur roi, ami et allié du peuple romain. Suétone, 11.

(3) Catulus était surnommé le prince du sénat, *princeps senatus*. Vell. Paterc., II, 43.

pour l'année suivante; c'est vers cette époque que fut découverte la conspiration de Catilina.

Rien n'établit d'une manière positive que César ait trempé dans cette conspiration (*voy.* CATILINA). Ce qui paraît certain, c'est qu'il connaissait très-particulièrement la plupart des amis de Catilina et les chefs de cette conjuration. Cette circonstance, jointe à une grande popularité, suffisait au parti aristocratique pour le soupçonner complice, et César fit preuve d'un véritable courage lorsque seul il essaya de faire adoucir la peine des coupables. Le discours qu'il prononça à cette occasion est un chef-d'œuvre d'éloquence et de philosophie pratique. En voici quelques fragments, d'après Salluste : « Quiconque délibère sur des questions douteuses doit être exempt de haine, d'amitié, de colère et de pitié : les passions s'opposent à ce qu'on découvre facilement la vérité (*haud facile animus verum providet ubi illa officiunt*). Si vous tenez votre esprit en éveil, il est fort; si la passion s'en empare, elle domine, et réduit l'esprit à l'impuissance. Je pourrais citer bien des exemples de rois et de peuples qui, poussés par la colère ou la pitié, ont suivi de mauvais conseils; mais j'aime mieux rappeler ce que nos ancêtres ont fait avec sagesse et mesure.... La plupart de ceux qui ont dit leurs opinions avant moi se sont apitoyés avec art et magnifiquement (*composite atque magnifice*) (1) sur le sort de la république : ils ont énuméré les atrocités de la guerre et les malheurs des vaincus; les vierges et les jeunes gens enlevés, les enfants arrachés à la tendresse de leurs mères; les temples et les maisons pillés; le meurtre, les incendies.... Mais à quoi donc tend ce discours? Est-ce à vous exaspérer contre la conspiration? Ah! celui que n'a pas ému un crime si atroce, croyez-vous qu'un discours l'enflammera? Erreur! nul mortel ne trouve petits les torts qu'il reçoit; beaucoup les ressentent trop vivement. Lorsque des hommes obscurs s'abandonnent à des excès, le public l'ignore; mais quand ces excès viennent de ceux qui sont revêtus d'un grand pouvoir, tout le monde les connaît et les juge. Ainsi, c'est dans le rang le plus élevé qu'il faut le plus se surveiller : on n'y doit céder ni à la faveur, ni à la haine, ni surtout à la colère : ce qui chez les autres s'appelle emportement, s'appelle orgueil et cruauté chez ceux qui commandent. Certainement je suis d'opinion, pères conscrits, que tous les supplices sont au-dessous des crimes de ces hommes; mais la plupart des mortels ne songent qu'à ce qui devrait les toucher le moins : oubliant le mal commis par les scélérats, ils discutent plutôt le châtiment.. »

Puis, s'adressant à Silanus, consul désigné, qui avait proposé la peine de mort par strangulation, César continua : « Quand on est malheureux, la mort est la cessation de la souffrance,

(1) Trait lancé contre Cicéron.

et non un supplice... Au nom des dieux immortels, pourquoi à ta sentence n'as-tu pas ajouté qu'on leur infligerait d'abord le châtiment des verges? Est-ce parce que la loi Porcia s'y oppose?.... Qui, dites-vous, trouvera à redire au décret rendu contre les parricides de la république? Le temps, l'occasion, la fortune, dont le caprice gouverne les peuples (*fortuna, cujus lubido gentibus moderatur*). Quoi qu'il arrive, les coupables ont mérité le châtiment. Mais considérez, ô pères conscrits, le précédent que vous allez établir. Tous les mauvais exemples sont nés des bons; en effet, dès que le pouvoir tombe entre les mains de gens ineptes ou peu honnêtes, le dernier exemple, donné contre des hommes qu'on frappait avec raison, est mis en usage contre d'autres qu'on frappe injustement. Les Lacédémoniens imposèrent aux Athéniens vaincus trente magistrats pour administrer leur république. Ceux-ci commencèrent d'abord par mettre à mort, sans jugement, les citoyens les plus méchants et odieux à tous; et le peuple d'y applaudir. Ensuite, peu à peu enhardis, ils firent mourir indifféremment les bons et les méchants, et frappèrent les autres de terreur. Ainsi, Athènes, courbée sous le joug, expia cruellement sa joie stupide. De nos jours, quand Sylla, vainqueur, ordonna la strangulation de Damasippe et d'autres gens de cette sorte, qui songeait à l'en blâmer? Mais cela fut le commencement d'un massacre général; car quiconque désirait une maison, une ville, et même un simple vase ou un vêtement, faisait tous ses efforts pour que le possesseur fût au nombre des proscrits. Ainsi, ceux qui avaient applaudi à la mort de Damasippe étaient bientôt, à leur tour, traînés au supplice; et les exécutions ne cessèrent que lorsque Sylla eut gorgé de richesses tous ses partisans. Certes, je ne redoute rien de pareil de la part de Marcus Tullius (Cicéron), ni dans les circonstances actuelles; mais dans une grande cité on rencontre une multitude d'esprits différents... (1). »

Il ne fallut rien moins que l'autorité de Catulus et de Caton d'Utique pour contre-balancer l'effet que ce discours produisit sur le sénat. C'est surtout pour répondre à César que Cicéron prononça sa quatrième *Catilinaire*, où l'on remarque ces paroles, à l'adresse de son adversaire : « Si vous adoptez l'opinion de César, de celui qui, dans sa vie politique, cherche la faveur du peuple, j'aurai sans doute, à l'abri d'une telle autorité, moins à craindre des orages populaires. Si vous adoptez l'avis de Silanus, je serai peut-être troublé dans mon repos. Mais faut-il compter mes dangers quand il s'agit de l'intérêt de la république?... Nous savons maintenant quelle distance sépare la vraie popularité de la fausse, l'homme qui flatte le peuple et celui qui veut le sauver (2). »

(1) Salluste, *Catil.*
(2) Cicéron, *Contra Catilinam*, IV, 5.

Lorsque César sortit du sénat, plusieurs chevaliers romains, qui servaient de garde à Cicéron, le menacèrent de leur glaive; Curion le couvrit, dit-on, de sa toge, et lui donna le moyen de s'échapper. César ne parut plus au sénat le reste de l'année (1).

L'année suivante (62 avant J.-C.) il fut élu préteur. Le jour même de son entrée en fonctions il cita devant le peuple, comme concussionnaire, Q. Catulus, qu'on avait chargé de la construction du Capitole, incendié en 83, et il proposa d'en confier le soin à Pompée (2). C'était à la fois flatter la vanité du vainqueur de Mithridate et humilier l'aristocratie. Mais, voyant que les patriciens accouraient en foule aux comices pour lui opposer une résistance opiniâtre, il se désista de son entreprise. Ce fait, insignifiant en lui-même, préluda à de plus graves dissensions. L'un des tribuns, Q. Metellus Nepos, accusa [illegible]ment Cicéron d'avoir, lors de la conjuration de Catilina, fait mettre à mort, sans preuves [illegible]aires, des citoyens romains. Il était, dans [illegible] accusation, soutenu par César; mais Caton, qui était également tribun, arracha l'acte [illegible]ation des mains de son collègue. Tout le [illegible] fut en tumulte, et les partis en étaient venus aux mains, lorsque le sénat prit sur lui de [illegible] Metellus et César. Metellus se réfugia [illegible] le camp de Pompée. César resta pour continuer les devoirs de sa charge, en rendant la justice; mais le sénat envoya des troupes pour l'arracher de son tribunal : César ne céda qu'à la [illegible]; il congédia ses licteurs, ôta la toge prétexte, et se retira tranquillement chez lui. Le [illegible] s'aperçut bientôt qu'il était allé trop loin : le lendemain la foule s'assembla tumultueusement devant la maison du préteur, et lui offrit son appui pour le rétablir dans sa dignité. César refusa, et apaisa la multitude. Ce fut alors que les sénateurs, réunis à la hâte, lui envoyèrent une députation pour lui rendre grâce et le rétablir dans ses fonctions. Dans cette circonstance, César avait su mettre de son côté la sagesse et le droit; le peuple ne l'oublia point (3). Les patriciens cherchèrent bientôt à se venger de leur défaite. César fut désigné parmi les complices de Catilina, devant le questeur Novius Niger, par L. Vettius, et dans le sénat, par Q. Curius. Ce dernier prétendait tenir de Catilina lui-même ce qu'il avançait. Vettius s'engageait à produire la signature de César, donnée à Catilina. César parvint à triompher de toutes ces attaques : il invoqua le témoignage de Cicéron lui-même pour montrer qu'il lui avait, de son plein gré, transmis certains détails de la conjuration; il fit priver Curius des récompenses de sa délation; quant à Vettius, que le peuple avait failli mettre en pièces au pied de la tribune, il le fit mettre en prison. Il y fit conduire aussi le questeur Novius pour avoir toléré qu'on accusât devant son tribunal un magistrat supérieur à lui (1).

Cependant ses ennemis ne se tinrent pas encore pour battus : ils attaquèrent César jusque dans son foyer domestique.

Il y avait à Rome un jeune patricien, nommé Publius Clodius, fort riche et surtout très-entreprenant. Il résolut de pénétrer dans l'appartement de Pompeia, femme de César, à l'occasion des fêtes de la Bonne-Déesse. « Ce sont, raconte Plutarque, les femmes qui célèbrent cette fête; elles couvrent leurs demeures de branches de vigne, et un dragon sacré se tient aux pieds de la statue de la Bonne-Déesse. Tant que ces mystères durent, il n'est permis à aucun homme d'entrer dans la maison où on les célèbre. Les femmes, retirées dans un lieu séparé, pratiquent plusieurs cérémonies semblables à celles qu'on observe dans les mystères d'Orphée. Le jour de la fête arrivé, le consul ou le préteur (car c'est toujours chez l'un ou l'autre qu'elle est célébrée) sort de chez lui avec tous les hommes de sa maison. La femme qui en est la maîtresse l'orne avec la décence convenable. Les principales cérémonies se font la nuit, et ces veillées sont mêlées de divertissements et de musique. » La femme de César, alors préteur, devait donc cette année (62 avant J.-C.) célébrer la fête de la Bonne-Déesse. Clodius, jeune homme imberbe, prit, pour se donner l'air d'une femme, le costume d'une ménétrière (2). Il trouva les portes ouvertes, et errait de tous côtés dans le vaste édifice, lorsqu'il fut rencontré par une des femmes d'Aurelia (mère de César), qui, croyant parler à une personne de son sexe, voulut l'arrêter et jouer avec lui; étonnée du refus qu'elle en reçut, elle le traîna au milieu de la salle. Clodius se trahit par sa voix et sa contenance, et fut chassé ignominieusement. Le lendemain on disait dans toute la ville que Clodius avait commis un sacrilége et qu'il avait outragé l'honneur de César.

Persuadé que Clodius, soutenu par le parti aristocratique, ne serait pas condamné, César ne le traduisit pas en justice (3). Mais cela ne fit pas le compte des patriciens, qui auraient voulu faire du scandale (4). César répudia néanmoins Pompeia; et lorsque l'accusateur lui en demanda la raison,

(1) Plutarque, 8; Suétone, 14.

(2) « Il travaillait, dit Dion Cassius, à faire disparaître du temple de Jupiter Capitolin le nom de Catulus, qu'il accusait de concussion et auquel il demandait compte des sommes qu'il avait dépensées, et à faire confier la fin des travaux à Pompée. Quelques parties étaient inachevées, comme il arrive dans des ouvrages de cette importance; César mit ce prétexte en avant pour que Pompée eût la gloire de terminer ce temple et pour inscrire son nom à la place de celui de Catulus. » (Dion Cassius, *Hist.* [illegible], lib. XXXVII.)

(3) Suétone, 16.

(1) Suétone, 17.

(2) Selon Plutarque, la femme de César, amoureuse de Clodius, aurait été dans la confidence de cette intrigue. Mais Dion, plus croyable que Plutarque, ne mentionne pas cette particularité.

(3) Voy. les détails de cette affaire dans Cicéron, *Epist. ad Atticum*, I, 13, 14, 16.

(4) Parmi les nobles qui accusèrent Clodius se trouvaient les trois Lentulus. Valère-Maxime, IV, 2, 5.

« parce que, répondit-il, la femme de César ne doit pas même être soupçonnée (1). »

A l'expiration de sa préture, César obtint le gouvernement de l'Espagne ultérieure (en 61 avant J.-C.). Assailli par ses créanciers, qui voulaient l'empêcher de se rendre dans sa province, il eut recours à Crassus, le plus riche des Romains, qui n'était pas fâché de s'attacher César pour s'en faire un appui contre Pompée, son rival. Crassus s'engagea donc, envers les créanciers les moins patients, pour la somme de huit cent trente talents (quinze millions cent cinquante mille livres). Ainsi délivré, le propréteur partit en toute hâte, averti que le sénat allait lui faire intenter une action judiciaire sur la gestion de sa préture. C'est en passant par un misérable hameau, dans les Alpes, qu'il aurait dit à ses compagnons qu'il aimait mieux être le premier dans un village que le second dans Rome (2).

A peine arrivé dans sa province (3), il organisa ses forces militaires, mettant sur pied dix cohortes, qu'il joignit aux vingt qu'il y avait trouvées. Marchant à leur tête contre les Callæciens et les Lusitaniens, il soumit ces deux peuples, et s'avança jusqu'à la mer extérieure. Dion raconte ici avec le plus de détails les exploits pour lesquels César demanda plus tard les honneurs du triomphe.... « Il se dirigea vers le mont Herminium, et ordonna aux habitants de s'établir dans la plaine, afin qu'ils ne pussent point se livrer au pillage, en descendant de leurs demeures fortifiées par la nature; mais cet ordre n'était qu'un prétexte : en réalité, il savait bien qu'ils ne feraient pas ce qu'il demandait, et que ce refus lui fournirait l'occasion de leur déclarer la guerre. C'est ce qui arriva : ils coururent aux armes, et César les soumit. Plusieurs de leurs voisins, craignant qu'il ne fondît aussi sur eux, transportèrent au delà du Douro leurs enfants, leurs femmes et tout ce qu'ils avaient de plus précieux. César profita de ce moment pour s'emparer de leurs villes, et en vint ensuite aux mains avec eux. Ils s'étaient fait précéder de leurs troupeaux, afin de tomber sur les Romains quand ils se seraient dispersés pour les enlever; mais César, sans s'occuper des troupeaux, attaqua les barbares, et les vainquit. En ce moment, instruit que les habitants du mont Herminium avaient fait défection et se disposaient à lui dresser des embûches à son retour, il prit une autre route, marcha de nouveau contre eux, les battit et les poursuivit pendant qu'ils fuyaient vers l'Océan. Ils quittèrent la terre ferme, et passèrent dans une île; César, qui manquait de vaisseaux, resta sur le continent. Il construisit quelques radeaux, sur lesquels il fit

(1) Dion, XXXVII, 45; Plutarque, 10, 11.

(2) Plutarque, 12.

(3) C'est à cette époque que Dion et Plutarque placent les deux anecdotes citées plus haut (la statue d'Alexandre à Cadix et l'interprétation du rêve), que Suétone place, avec plus de vraisemblance à l'époque de la questure de César.

passer une partie de ses soldats, dont il perdit un grand nombre. Le chef qui les commandait ayant abordé sur une langue de terre qui touchait à l'île, les fit débarquer, persuadé qu'ils pourraient continuer la route à pied; mais, emporté en pleine mer par la violence du reflux, il fut séparé de ses soldats. Après s'être vaillamment défendus, ils périrent tous, à l'exception de Publius Scævius, qui, resté seul au milieu des ennemis, privé de son bouclier et couvert de blessures, s'élança dans les flots, et se sauva à la nage. César fit ensuite venir des vaisseaux de Cadix, passa dans cette île avec toute son armée, et soumit sans peine les barbares, qui souffraient du manque de vivres. De là il fit voile vers Brigantium, ville de la Callécie. Les habitants n'avaient jamais vu de flotte : César les effraya, dit-on, par le bruit des eaux qui battaient avec fracas les flancs des navires, et les soumit (1). »

A la gloire militaire César ajouta celle d'une sage administration : il rétablit la concorde dans les villes divisées par des factions, et s'appliqua surtout à terminer les différends entre les créanciers et les débiteurs. Il ordonna que les premiers prendraient tous les ans les deux tiers des revenus des débiteurs, et que ceux-ci auraient l'autre tiers jusqu'à l'entier acquittement de la dette. Il quitta son gouvernement, après y avoir enrichi ses soldats, qui avant son départ le saluèrent du titre d'*imperator* (2). Il arriva devant Rome au moment de l'ouverture des comices consulaires.

Les Romains qui demandaient les honneurs du triomphe étaient obligés de rester hors de l'enceinte de la ville; et pour briguer le consulat il fallait être dans Rome. Arrêté par ces lois contraires, César envoya demander au sénat la permission de solliciter le consulat par ses amis, tout en restant hors de la ville (3). Caton, armé du texte de la loi, combattit vivement cette demande, et employa le jour entier à discuter pour laisser expirer le délai fatal; « il parla, dit Appien, jusqu'au moment où le coucher du soleil força l'assemblée de se retirer, afin que rien ne pût être décidé (4). » César, n'ayant pas un moment à perdre, car les comices allaient s'ouvrir, résolut d'abandonner le triomphe, et se mit sur les rangs pour le consulat (5). Il entra dans Rome, et fit preuve d'une grande habileté en réconciliant Crassus et Pompée (6). Plutarque remarque ici avec beaucoup

(1) Dion, *Hist. Rom.*, XXXVII, 52 et 53 (t. III, p. [illegible], de l'édit. de M. Gros; Paris, Firmin Didot (1850).

(2) Plutarque, 12.

(3) Appien, *Bell. civ.*, II 8.

(4) Id., ibid. Appien ajoute que César allégua plusieurs exemples à l'appui de sa demande.

(5) Dion raconte que César renonça au triomphe à la suite d'un présage : « Il était né dans sa maison un cheval qui avait le sabot des pieds de devant fendu en deux. Ce cheval se montrait fier de porter César, et ne voulait être monté par aucun autre cavalier » (*Hist. Rom.*, XXXVII, 54.)

(6) Plutarque donne ici à entendre que César fit cette réconciliation avec éclat, au su du sénat. C'est une

de justesse que César réunit ainsi en lui seul la puissance de l'un et de l'autre. « On ne s'aperçut pas, ajoute-t-il, que ce fut cette action, en apparence si honnête, qui causa le renversement de la république. En effet, ce fut moins l'inimitié de César et de Pompée, comme on le croit communément, qui enfanta les guerres civiles, que leur amitié même, qui les réunit d'abord pour renverser le gouvernement aristocratique, et qui amena ensuite une rupture ouverte entre ces deux rivaux (1). Ce fut à l'occasion de cette alliance, qui est de fait le premier triumvirat, que Varron composa son histoire intitulée *la Bête à trois cornes* (*Tricipitina*) (2).

Voici comment Dion Cassius explique les motifs qui avaient engagé César à réconcilier Pompée et Crassus : « César, dit-il, savait que si le secours de tous les deux, ou même d'un seul, lui manquait, il ne pouvait avoir un grand crédit; et que s'il mettait l'un dans ses intérêts, l'autre deviendrait par cela même un antagoniste nuisible. D'une part, tous les hommes lui paraissaient avoir plus d'ardeur pour combattre leurs ennemis que pour soutenir leurs amis, non-seulement parce que la colère et la haine inspirent de plus énergiques efforts que l'amitié, mais aussi parce que celui qui agit pour lui-même et celui qui agit pour un autre n'éprouvent ni la même satisfaction s'il réussissent, ni la même peine s'ils échouent. D'autre part, il voyait qu'on est plus porté à susciter des obstacles à un homme et à l'empêcher de s'élever, qu'à favoriser son élévation; et cela pour diverses raisons, mais surtout parce qu'en ne lui permettant pas de s'élever, on est agréable aux autres et quelquefois utile à soi-même, tandis qu'en l'élevant on en fait souvent un embarras pour soi-même et pour les autres (3). »

César en effet connaissait parfaitement les hommes, et il savait en tirer merveilleusement parti. Flattant l'amour-propre de chacun, il fit facilement comprendre à Pompée et à Crassus qu'en unissant leurs efforts ils détruiraient le crédit que Cicéron, Catulus et Caton avaient dans le sénat. Aussi, non contents de soutenir sa candidature, Pompée et Crassus l'escortèrent, pour ainsi dire, de leur amitié jusqu'au sein des comices (4).

Il l'emporta sans peine sur son compétiteur, L. Lucceius, et fut élu consul à l'unanimité, ayant pour collègue M. Calpurnius Bibulus (60 avant J.-C. (5). César avait quarante ans lorsqu'il fut revêtu de la plus haute magistrature de Rome.

Les actes de son consulat mettent particulièrement en relief son génie politique : il prépara son élévation en organisant les éléments de forces que les guerres civiles et la conjuration Catilinaire avaient mis en effervescence. César entra en fonctions l'an 695 de Rome (59 avant J.-C.), et ordonna d'abord que l'on tiendrait un journal de tous les actes (*diurna acta*) du sénat et du peuple, et que ce journal serait rendu public. Il déclara ensuite franchement qu'il aurait à cœur les intérêts du peuple, sans néanmoins perdre de vue ceux des patriciens. Mais voici le coup de maître. La loi agraire proposée (en 63), à l'instigation de César, par Rullus et (en 60) par Flavius, avait été rejetée par l'opposition du parti aristocratique. César reprit ce projet de loi, et le modifia de manière à ne donner prise à aucune attaque. C'est là qu'il attendait ses ennemis. « Personne, ajoute Dion (qui est ici notre principal guide), n'eut à se plaindre de lui au sujet de cette loi; car la population de Rome, dont l'accroissement excessif était le prinpal aliment des séditions, fut appelée au travail et à la vie des champs. Cette loi assurait des moyens d'existence à ceux qui avaient supporté les fatigues de la guerre, ainsi qu'à tous les autres citoyens, sans causer des dépenses à l'État ni du dommage aux grands : au contraire, elle donnait à plusieurs des honneurs et du pouvoir. » Dans cette loi agraire, César faisait distribuer toutes les terres composant le domaine public, à l'exception de la Campanie, qui, à cause de sa fertilité, devait être réservée pour l'État; mais il voulait qu'aucune de ces terres ne fût enlevée de force aux propriétaires, ni vendues à un prix fixé par les commissaires chargés du partage; elles devaient être cédées volontairement et payées au prix porté sur le registre du cens. Il montrait qu'il restait dans le trésor public des sommes considérables, provenant du butin fait par Pompée, et que cet argent, conquis par les citoyens au péril de leurs jours, devait être dépensé par eux. Il n'établit point un trop petit nombre de commissaires, parce qu'ils auraient paru constituer une sorte d'oligarchie, et il ne les prit point parmi les hommes qui étaient en butte à quelque accusation, parce qu'un tel choix aurait pu être désapprouvé : il en nomma vingt, pour que les citoyens participassent en assez grand nombre à l'honneur de cette opération, et choisit les hommes les plus capables (1). Il s'exclut lui-même, comme il l'avait formellement promis, ne voulant pas que sa proposition parût dictée par un intérêt

erreur : Dion dit positivement (XXXVIII) que César tint d'abord cette réconciliation secrète.

(1) Plutarque, 13.

(2) Appien, *Bell. civ.*, IX.

(3) Dion, *Hist. Rom.*, l. XXXVII, 55 (t. III de l'édit. de M. Gros.)

(4) 'Ο Καῖσαρ ἐν μέσῳ τῆς Κράσσου καὶ Πομπηΐου φιλίας δορυφορούμενος ἐπὶ τὴν ὑπατείαν κατήχθη. (Plut., 14.)

(5) Suétone (19) raconte que César fit tous ses efforts pour se faire associer comme collègue Lucceius, du parti démocratique, à l'exclusion de Bibulus, du parti opposé; et qu'il avait mis pour condition que Lucceius, qui était fort riche, ferait, en leur nom collectif, de grandes largesses aux centuries. Les patriciens, instruits de ce marché, engagèrent Bibulus à faire aux centuries les mêmes promesses, et la plupart d'entre-eux se cotisèrent à cet effet. La corruption, ajoutait Caton, profitera au moins cette fois à la république. Bibulus fut nommé.

(1) Crassus et Pompée, entre autres.

personnel, et se contentant, disait-il, d'en être l'auteur et le promoteur (1).

César lut cette proposition en plein sénat. Puis, appelant les sénateurs individuellement par leurs noms, il demanda à chacun s'il y trouvait quelque chose à reprendre, promettant de la modifier ou même de la retirer si elle n'obtenait pas leur plein assentiment. Chacun garda d'abord le silence, n'osant l'approuver ni la désapprouver; puis tous cherchaient, sous de frivoles prétextes, à gagner du temps en ajournant l'examen de la proposition. Seul, Caton se leva pour prendre la parole; mais, au lieu d'aborder franchement la question, il se borna à voter pour le « maintien de la constitution de la république telle qu'elle était, et qu'on ne cherchât rien au delà ».

C'était là insulter gratuitement le consul, car la proposition ne touchait en rien à la constitution de la république. Pour la première fois de sa vie, César eut peine à se contenir : il ordonna l'arrestation de Caton; mais, réprimant aussitôt un mouvement irréfléchi, il révoqua cet ordre, et leva la séance, en proférant avec fermeté ces simples paroles : « Je vous avais faits juges et arbitres suprêmes de cette loi, afin que si vous y aviez trouvé à redire, elle ne fût pas portée devant le peuple; mais puisque vous n'avez point voulu procéder à une délibération préalable, le peuple seul en décidera (2). »

Dès lors, durant tout son consulat, César ne communiqua plus rien au sénat : il porta directement devant le peuple (les comices) les propositions qu'il voulait faire adopter. Cependant, pour ne pas blesser les convenances, il s'adressa d'abord à son collègue, et lui demanda son avis sur le projet de loi que le sénat avait refusé de prendre en considération. Bibulus se borna à répondre qu'il ne souffrirait aucune innovation tant qu'il serait consul. César engagea alors le peuple à joindre ses instances aux siennes pour vaincre la résistance de Bibulus. « Vous aurez la loi, disait-il à la foule impatiente, si mon collègue y consent. » Bibulus lui fit dire qu'il n'y donnerait jamais son consentement. César s'adressa ensuite à Pompée et à Crassus, les invitant à faire connaître leur opinion sur la loi. Pompée saisit avec bonheur cette occasion de parler de lui-même : « Romains, dit-il, je ne suis pas le seul qui approuve cette loi : le sénat tout entier l'a approuvée le jour où il a ordonné une distribution de terres pour mes compagnons d'armes. Cette distribution fut alors différée avec raison, parce que le trésor public était vide; mais aujourd'hui il est rempli, grâce à moi. Je crois donc juste que l'on exécute la promesse faite à ces soldats, et que les autres citoyens recueillent le fruit des fatigues supportées en commun. » Puis, parcourant une à une les dispositions de la loi, il les approuva toutes, à la grande satisfaction du peuple. César saisit ce moment pour demander à Pompée s'il le soutiendrait avec zèle contre les adversaires de la loi. Flatté de cet appel, Pompée répondit sans hésiter : « Si quelqu'un osait tirer le glaive, moi je prendrais le bouclier. » Crassus, interpellé à son tour, donna également son assentiment à la loi.

(1) Dion, *Hist. Rom.*, XXXVIII, 1 (t. III, p. 297, de l'édit. de M. Gros).

(2) Dion, XXXVIII, 3.

Fort de l'appui de ces deux patriciens d'une si grande autorité, César, en dépit des délais que Bibulus avait essayé de lui susciter, fixa le jour où la loi serait rendue, et le peuple envahit le Forum pendant la nuit (1). Bibulus s'y rendit, de son côté, avec les amis qu'il avait rassemblés autour de lui, et se dirigea vers le temple de Castor, où César haranguait la multitude. Parvenu aux degrés supérieurs de cet édifice, Bibulus essaya de parler contre la loi; mais à peine eut-il ouvert la bouche, qu'il fut précipité du haut des marches, et ses faisceaux furent brisés. Ses amis et les tribuns du peuple qu'il avait gagnés reçurent des coups et des blessures. Enfin la loi fut adoptée par acclamation. Le lendemain Bibulus, encore tout meurtri, essaya devant le sénat de la faire rapporter; mais personne n'osa le soutenir, tant l'élan populaire avait subjugué les esprits. Bibulus, tout confus, se retira chez lui, et ne se montra plus en public, jusqu'au dernier jour de son année consulaire. Renfermé dans sa maison, il faisait dire à César, par ses licteurs, toutes les fois que celui-ci proposait une loi nouvelle, qu'il prenait les augures, et que par conséquent on ne pouvait rien faire sans irriter les dieux. Aussi un tribun du peuple, P. Vatinius, voulut-il le faire mettre en prison; ses collègues s'y opposèrent, et il renonça à son pojet. C'est ainsi que Bibulus abandonna la vie politique et céda la place à son collègue (2).

Dès ce moment César régla tout dans l'État de sa seule et souveraine autorité; si bien que des railleurs dataient leurs écrits non du consulat de César et de Bibulus, mais du consulat de Jules et de César (*Julio et Cæsare consulibus*) (3). On fit aussi courir le distique suivant:

> Non Bibulo quidquam nuper, sed Cæsare factum est;
> Nam Bibulo fieri consule nil memini.
>
> (Ce que César a fait, qui d'entre vous l'ignore?
> Ce qu'a fait Bibulus, moi je le cherche encore.)

Les patriciens Metellus Celer, Caton et Favonius avaient refusé jusque alors de jurer obéissance à la loi agraire de César; mais lorsque arriva le jour où ils devaient subir la peine établie contre le refus de serment, ils le prêtèrent, « soit, ajoute le judicieux Dion, par suite de cette faiblesse hu-

(1) Bibulus avait annoncé qu'il prendrait les augures en consultant le ciel. Cette déclaration, d'après un usage antique, suffisait pour empêcher le peuple de se rendre aux comices, de crainte d'irriter les dieux.

(2) Dion, XXXVIII, 6.

(3) Suétone, 20. Dans Dion on lit : quelques citoyens, gardant le silence sur Bibulus, disaient ou écrivaient en plaisantant : *sous le consulat de Caius et de Julius César* (Γαΐόν γε Καίσαρα καὶ Ἰούλιον Καίσαρα ὑπατεύειν). *Hist. Rom.*, XXXVIII, 8.

maine qui nous rend plus prompts à faire des promesses ou des menaces que fidèles à les exécuter; soit parce qu'ils auraient été punis en pure perte et sans procurer à la république aucun avantage par une opiniâtre opposition (1). »

Le territoire de la Campanie fut donc donné aux citoyens qui avaient au moins trois enfants, et Capoue devint colonie romaine. César s'attacha ainsi la multitude, et il gagna les chevaliers, en leur faisant remise du tiers du prix des impôts à ferme. Souvent ils avaient sollicité des remises auprès du sénat; mais ils n'en avaient jamais obtenu : plusieurs sénateurs et surtout Caton s'y étaient opposés. Après avoir mis les chevaliers dans ses intérêts, César établit beaucoup d'autres lois, qui passèrent toutes sans opposition. Caton lui-même ne les combattit point (2), et lorsque plus tard, pendant sa préture, il devait en faire mention, il affectait toujours, par une singulière petitesse d'esprit, de les désigner par leur nom de *lois Juliennes*. Parmi ces lois, il y en avait, entre autres, une qui avait pour but de faire connaître, dans les discussions orageuses, non pas le suffrage de chaque individu, puisque le vote était secret, mais le suffrage collectif de chaque décurie.

Vers le même temps, César donna à Pompée en mariage sa fille Julie, quoique déja promise à Servilius Cépion, l'un de ceux qui l'avaient le plus aidé à se défaire de Bibulus. Il épousa en-suite lui-même Calpurnie, fille de L. Pison, qui devait lui succéder au consulat (3). « César, ajoute Dion, réunit ainsi de tous les côtés des éléments de sa puissance. Cicéron et Lucullus furent mécontents, et cherchèrent à faire périr César et Pompée par la main de Vettius; ils ne purent y parvenir, et coururent grand risque de périr eux-mêmes. Vettius, dénoncé et arrêté avant d'avoir pu exécuter ce projet, en nomma les auteurs. S'il n'avait point désigné Bibulus comme associé à Cicéron et à Lucullus, ceux-ci auraient certainement éprouvé un grand malheur; mais comme Vettius était accusé d'avoir voulu se venger de Bibulus, qui avait dévoilé à Pompée ce qui se tramait, on le soupçonna de ne pas dire la vérité même sur le reste, et de s'être fait l'instrument de la calomnie contre des hommes du parti contraire. Vettius fut mis en prison, et assassiné peu de temps après (1) ».

Cicéron, devenu suspect à César et à Pompée, fortifia lui-même leurs soupçons dans le discours qu'il prononça pour défendre C. Antonius, autrefois son collègue au consulat. Celui-ci, accusé d'avoir trempé dans la conspiration de Catilina, fut condamné pour sa conduite en Mysie et dans la Macédoine. C'est à ce propos que Cicéron attaqua si vivement César, auquel il imputait cette accusation : il alla jusqu'à l'insulter. « César le souffrit avec peine, ajoute Dion, et il devait en être ainsi; mais, quoiqu'il fût consul, il ne blessa Cicéron ni par ses paroles ni par ses actes. Il disait que souvent bien des hommes lancent à dessein de vains sarcasmes contre ceux qui sont au-dessus d'eux pour les pousser à la dispute, dans l'espérance de paraître avoir quelque ressemblance avec eux et d'être mis sur la même ligne, s'il leur arrive d'être eux-mêmes en butte à de pareils sarcasmes. César crut donc ne devoir entrer en lice avec personne. Telle fut sa règle de conduite envers tous ceux qui l'insultaient; et comme il voyait bien que Cicéron cherchait moins à l'offenser qu'à entendre sortir de sa bouche quelques propos injurieux, par le désir qu'il avait d'être regardé comme son égal, il ne se préoccupa point de lui, et ne tint pas compte de ce qu'il disait; il laissa même Cicéron l'insulter tout à son aise et se louer lui-même outre mesure. Cependant il était loin de le mépriser : mais, naturellement doux, il ne se mettait pas facilement en colère. Il avait beaucoup à punir, comme cela devait arriver au milieu des grandes affaires auxquelles il était mêlé; et quand il punissait, ce n'était jamais par emportement et sur-le-champ. Jamais il ne cédait à la colère : il épiait le moment propice, et frappait le plus souvent sans qu'on s'en doutât, cherchant moins à paraître se venger qu'à mettre tout dans l'état le plus favorable à ses intérêts, sans éveiller l'envie. Il punissait donc mystérieusement et lorsqu'on s'y attendait le moins, d'abord pour ménager sa réputation et ne point paraître agir inconsidérément, ensuite pour que personne ne se tînt sur ses gardes par quelque avertissement ou ne cherchât à lui faire du mal avant d'en éprouver. Quant aux événements passés, il n'en prenait souci que pour ne pas avoir à souffrir de leurs conséquences. Aussi pardonna-t-il à beau-

(1) Dion, XXXVIII, 7.

(2) Dion, ibid., 7 et 8. Suétone et Plutarque prétendent que César usa de violence à l'égard de quelques sénateurs. « Caton, dit Suétone, l'ayant un jour apostrophé, il le fit traîner hors du sénat par un licteur, et conduire en prison. L. Lucullus, après avoir bravé César, fut ensuite si épouvanté de ses menaces, qu'il lui demanda grâce à genoux. » (Suétone, 20.) Voici ce que raconte, à son tour, Plutarque (15). « Caton ayant voulu s'opposer à ses décrets, César le fit arrêter et conduire en prison, dans la pensée que Caton appellerait de cet ordre aux tribuns; mais il s'y laissa mener sans rien dire; et César, voyant non-seulement les principaux citoyens révoltés de cette indignité, mais le peuple lui-même, par respect pour la vertu de Caton, le suivre dans un morne silence, fit prier sous main un des tribuns d'enlever Caton à ses licteurs. Après un tel acte de violence, très peu de sénateurs l'accompagnèrent au sénat; la plupart, offensés de sa conduite, se retirèrent. Considius, un des plus âgés de ceux qui l'y avaient suivi, lui dit que les sénateurs n'étaient pas venus, parce qu'ils avaient craint ses armes et ses soldats. « Pourquoi donc, reprit César, cette même crainte ne vous fait elle pas rester chez vous ? » — « Ma vieillesse, repartit Considius, m'empêche d'avoir peur; le peu de vie qui me reste n'exige pas tant de précautions. » Ces prétendues violences paraissent inadmissibles : elles répugnaient au caractère de César.

(3) Ce double mariage se fit, d'après Suétone et Dion, vers la fin du consulat de César, et non pas, comme l'ont prétendu quelques historiens modernes, avant l'adoption de la loi agraire.

(1) Ces détails, rapportés ici par Dion (XXXVIII, 9), ont été dénaturés ou intervertis dans leur ordre chronologique par presque tous les historiens.

coup d'hommes qui l'avaient gravement offensé, ou ne leur infligea-t-il qu'un châtiment léger, dans la persuasion qu'ils ne lui nuiraient plus. Mais dans l'intérêt de sa sûreté personnelle, il punissait souvent avec plus de sévérité que ne le comportait la justice, disant que ce qui était fait ne pouvait ne pas être fait, et que par la rigueur des châtiments il se mettait à l'abri du danger pour l'avenir (1). »

Guidé par ces maximes, César ne tenta alors rien directement; mais il se fit de Clodius, le même qu'il n'avait pas voulu poursuivre comme adultère, un instrument contre Cicéron. Les tribuns du peuple n'étaient choisis que parmi les plébéiens; Clodius était patricien : César le fit donc, avec le concours de Pompée, passer dans l'ordre des plébéiens, et nommer tribun du peuple. Clodius ferma la bouche à Bibulus, lorsque celui-ci, à la fin de son consulat, se rendit au Forum et voulut parler de la situation présente de la république. En même temps il machina la ruine de Cicéron. Cet orateur célèbre s'était fait dans tous les rangs des ennemis implacables, « en cherchant, dit Dion peut-être avec trop de sévérité, à s'élever au-dessus des citoyens les plus éminents, en abusant jusqu'à satiété d'une liberté de langage qui ne respectait rien, en voulant être regardé comme capable de comprendre et d'exprimer ce que personne ne pouvait ni exprimer ni comprendre, en cherchant à paraître homme de bien plutôt qu'à l'être réellement. Ce fut par de semblables prétentions et en se vantant plus que tout autre, en ne mettant personne sur la même ligne que lui, en se préférant à tous dans ce qu'il disait et dans ce qu'il faisait, en croyant ne devoir vivre comme personne, que Cicéron déplut et devint insupportable, au point d'exciter la jalousie et la haine même de ceux qui l'estimaient (2). »

Clodius commença par irriter Cicéron en proposant d'abord des distributions de blé aux pauvres, puis une loi portant qu'aucun magistrat ne prendrait les grands augures (en observant le ciel) le jour où le peuple aurait une question à décider par ses suffrages. Cette loi avait pour but d'enlever d'avance à Cicéron tout moyen dilatoire dans le cas où on l'aurait mis en accusation. Cicéron fut si bien enlacé dans les trames de Clodius, que, après avoir essayé en vain de se donner quelque contenance, il alla jusqu'à consulter César et Pompée sur le parti qu'il devait prendre. Ce fut là précisément le piége où on l'attendait. César lui conseillait de s'éloigner, afin de ne point s'exposer à périr en restant à Rome; et pour que ce conseil parût tout à fait inspiré par un sentiment de bienveillance, il promit à Cicéron de le prendre pour lieutenant, disant que ce « serait pour lui un moyen de se dérober aux attaques réitérées de Clodius, non pas honteusement, comme un accusé, mais avec honneur et revêtu d'un commandement (1) ». Il importe de rappeler ici que César, après son consulat (58 avant J.-C.), avait obtenu du peuple, et de son propre choix, le gouvernement de la Gaule Cisalpine et de l'Illyrie, où il devait se rendre avec ses lieutenants (*legati*), commandant chacun une légion. A ce gouvernement il avait joint celui de la Gaule Transalpine, par un décret des sénateurs, qui, persuadés que le peuple le lui donnerait aussi, préférèrent que César le tînt de leur générosité (2). Le sénat avait aussi rejeté la demande des préteurs C. Memmius et de L. Domitius Ahenobarbus à l'effet de faire examiner les actes de l'année précédente (consulat de César). L'accusation de L. Antistius avait été également mise à néant, par l'intervention du collége des tribuns.

(1) Dion, XXXVIII, 11.

(2) Dion, *ibid.*, 12.

Or, César, au lieu de se rendre directement dans sa province, attendait avec son armée, sous les murs de Rome, le succès des intrigues de Clodius (3). Cicéron refusa le commandement qui lui était offert. Mais César savait prendre toujours si bien ses mesures, que s'il échouait d'un côté, il devait réussir de l'autre. Pompée conseilla donc à Cicéron de rester à Rome et de se venger résolument de Clodius. « César et Pompée, ajoute Dion, parlaient ainsi, non qu'ils fussent d'un avis opposé, mais pour tromper Cicéron sans qu'il s'en doutât. Il suivit les conseils de Pompée, parce qu'il n'avait contre lui aucun soupçon et qu'il mettait en lui toutes ses espérances de salut (4). » Ainsi trompé, Cicéron se conduisit comme s'il avait été certain de l'emporter sur ses ennemis. Mais le contraire arriva : pour faire adopter les lois proposées par Clodius, on tint hors des murs une assemblée du peuple, à laquelle assistait César. Cicéron, se voyant abandonné de tous ceux sur lesquels il avait compté le plus, ne se crut plus en sûreté. « Il quitta Rome malgré lui, au détriment de son honneur et de sa réputation. Avant de partir, il monta au Capitole, et y déposa comme offrande une petite statue de Minerve, à laquelle il donna le sur-

(1) Dion, XXXVIII, 15.

(2) Suétone, 22. Ce biographe ajoute : « César en éprouva une joie extrême : on l'entendit, peu de jours après, se vanter en plein sénat d'être enfin parvenu au comble de ses vœux, malgré la haine de ses ennemis consternés, et s'écrier qu'il marcherait désormais sur leurs têtes. Ce propos et beaucoup d'autres semblables, qu'on attribue à César, ont été inventés pour amuser les crédules.

On ne nous a jamais représenté César comme péchant par une intempérance de langue. Il y a des choses que les grands hommes peuvent bien penser, mais qu'ils se gardent bien de dire. Il en est de ces propos comme de ceux attribués à Napoléon, qui, entre autres, ayant entendu dire que Louis XVI était un tyran, aurait répondu « que s'il avait été tyran, il le serait encore ». (Voy. Las Cases, *Mémorial de Sainte-Hélène*).

(3) Il était interdit aux consuls qui, après l'expiration de leur autorité, étaient envoyés avec quelques légions dans les gouvernements de leurs provinces, de rester dans l'intérieur de la ville.

(4) Dion, *ibid.*, 15.

nom de conservatrice (1), puis il se dirigea vers la Sicile, dont il avait été gouverneur..... Après qu'il eut quitté Rome, on confisqua ses biens, on rasa sa maison, comme celle d'un ennemi, et on consacra la place qu'elle occupait à un temple de la liberté (2) ». On lui interdit le séjour de la Sicile, et on l'exila : il se rendit alors en Macédoine, où il essaya de dissiper sa tristesse dans les entretiens du philosophe Philiscus.

Après s'être ainsi débarrassé de Cicéron, et sûr du concours des nouveaux consuls, A. Gabinius et Calpurnius Pison, César se décida enfin à partir pour sa province, dont il avait reçu le gouvernement pour cinq ans. Il s'arrêta quelque temps à Lucques, où il apprit que L. Domitius, qui aspirait au consulat, s'était vanté publiquement d'accomplir comme consul ce qu'il n'avait pu faire comme préteur, et d'ôter, en outre, à César l'armée qu'il commandait. César fit alors venir auprès de lui Crassus et Pompée, les engageant à demander aussi le consulat, pour en écarter Domitius, et faire, de plus, proroger son gouvernement pour cinq ans; ce qui fut exécuté (3). Ainsi rassuré, il ajouta deux légions encore aux quatre qu'il avait reçues de la république, et les entretint à ses frais. Plus tard, il en forma, dans la Gaule Transalpine, une dernière, à laquelle il donna le nom d'*Alauda* (alouette); il la disciplina à la romaine, et la gratifia, dans la suite, du droit de cité.

Deux motifs surtout avaient porté César à se faire donner pour dix ans le gouvernement des Gaules (Cisalpine et Transalpine) : d'abord la facilité de communiquer avec Rome, où il entretenait de nombreux partisans, dont il fallait de temps à autre réchauffer le zèle (4); puis l'espoir de se former des soldats dévoués, joint à celui de dompter et de soumettre ces redoutables Gaulois, dont les ancêtres avaient plus d'une fois fait trembler Rome. C'est là qu'il y avait à gagner ce prestige de gloire qui séduit la multitude et peut conduire au pouvoir suprême. César n'en négligea pas l'occasion.

A dater de ce moment, César eut lui-même soin d'écrire son histoire ou d'en transmettre les documents à la postérité.

Ses immortels *Commentaires* portent l'empreinte de son génie : on y retrouve à chaque page cette promptitude, cette sûreté de jugement, cette pénétration, cette netteté d'esprit, ce calme et cette connaissance profonde du cœur humain qui l'ont rendu victorieux dans les nombreuses batailles qu'il décrit lui-même avec une simplicité inimitable, et en parlant toujours à la troisième personne. A cet égard Cicéron, dont le témoignage n'est pas suspect, car il n'avait certes pas lieu d'aimer le rival de Pompée, s'exprime ainsi : « Les Commentaires de César sont simples, clairs, élégants; l'auteur a dépouillé son style d'ornements, comme on rejette un vêtement inutile. Il n'a eu que la prétention de laisser des matériaux à ceux qui voudront écrire l'histoire. C'est un piége qu'il a tendu aux insensés qui chercheront à le parer de colifichets d'emprunt; mais sûrement il a ôté aux hommes de bon sens le courage d'écrire après lui (1). »

C'est le plus magnifique éloge qu'on ait pu faire des Commentaires de César (*Commentarii Cæsaris de Bello Gallico et de Bello civili*) (2).

La guerre des Gaulois, qui dura neuf ans, a le double attrait d'une expédition militaire et d'une expédition scientifique : tout y était nouveau pour les Romains. — César commence par diviser la Gaule en trois parties, l'Aquitaine, la Celtique ou la Gaule proprement dite, et la Belgique, d'après la configuration des bassins de la Garonne, de la Marne et de la Seine. Tout le pays était habité par une foule de petits peuples, qui se faisaient la guerre entre eux, et dont les plus faibles appelaient à leur secours, pour le malheur commun, des tribus germaniques. Ces redoutables auxiliaires ne voulaient plus quitter la Gaule, où ils se conduisaient en conquérants. D'autres, sans être appelés, vinrent bientôt grossir le nombre. C'est ainsi que les Helvétiens, les plus rapprochés de la province romaine, et qui avaient plusieurs années auparavant tué le consul L. Cassius et fait passer son armée sous le joug, quittèrent leurs montagnes pour aller s'abattre sur les riches plaines de la Gaule. Il n'y avait que deux chemins pour sortir de leur pays : l'un, par les terres des Séquanais (Franche-Comté), entre le Jura et le Rhône : c'était un défilé étroit, où un chariot pouvait à peine passer; l'autre, plus court et plus étroit, par la Province romaine, du côté du pays des Allobroges. C'est ce dernier chemin qu'ils choisirent; et ils se donnèrent rendez-vous sur la rive gauche du Rhône, le 5 avant les calendes d'avril (28 mars) de l'an de Rome 696 (59 avant J.-C.).

A cette nouvelle, César quitta Rome, et se rendit à grandes journées dans la Gaule ultérieure, fit lever des troupes et rompre le pont

(1) Cic., *Pro Domo*, 53; *Epist. ad fam.*, XII, 25; *Epist. ad Attic.*, VII, 3; *De Leg.*, XII, 17.

(2) Dion, XXXVIII, 17.

(3) Suétone, 24.

(4) Selon Suétone, « César eut grand soin de s'attacher par des services les magistrats de chaque année; et il se fit une loi de n'aider de son crédit ou de ne laisser parvenir aux honneurs que ceux qui s'étaient engagés à le défendre en son absence; condition pour laquelle il n'hésitait pas à exiger de quelques-uns d'eux un serment ou même une promesse écrite ».

(1) Cic., *Brutus*, p. 75. — Un critique moderne, Blair, a écrit tout un volume (1730, in-4°) pour démontrer que les Commentaires de César sont l'application la plus parfaite de toutes les règles du *Sublime*.

(2) Les *Commentarii de Bello Gallico* se composent de huit livres, dont les sept premiers contiennent chacun les actes d'une année. Le dernier seul n'est pas de César, mais de Hirtius Pansa, qui a rédigé aussi les livres *de Bello Alexandrino, de Bello Africano et de Bello Hispaniensi*. Les *Commentarii de Bello civili*, en trois livres, imprimés à la suite des Commentaires de la guerre des Gaules, sont de César. — L'édition *princeps* est de 1469; Rome, in-fol. L'édition la plus estimée est celle d'Oudendorp; Leyde, 1737, in-4°. Les Commentaires de César ont été traduits en grec par Planude.

de Genève. Les Helvétiens députèrent vers lui les plus nobles d'entre eux pour dire qu'ils avaient l'intention de traverser la Province sans y commettre aucun dommage, et le prier d'y consentir. César était peu disposé à accueillir leur demande; mais, pour laisser aux troupes qu'il avait commandées le temps de se réunir, il répondit qu'il y réfléchirait, en les renvoyant aux ides d'avril (15 avril). Dans cet intervalle, il employa la légion qu'il avait emmenée avec lui et les soldats qui lui arrivaient de la Province à élever depuis le lac Léman jusqu'au mont Jura, qui sépare la Séquanie de l'Helvétie, un rempart de dix-neuf mille pas (environ seize kilomètres) de longueur sur seize pieds de haut; il y joignit un fossé et des postes fortifiés. Les députés revinrent au jour marqué : il leur dit que les usages du peuple romain lui défendaient d'accorder le passage à travers la Province, et que s'ils le tentaient, il les en empêcherait par la force. Déçus dans leur espérance, les Helvétiens essayèrent alors de passer le Rhône à gué ou sur des radeaux; mais arrêtés par le rempart et les soldats romains, ils renoncèrent à cette entreprise. Il ne leur resta plus que le chemin par les terres des Séquanais, chemin si étroit, qu'ils ne pouvaient le traverser sans le consentement de ce peuple. Ils s'adressèrent donc au beau-frère de leur ancien chef Orgétorix, l'Éduen Dumnorix, « homme ambitieux et avide de changement », pour le prier d'employer son crédit auprès des Séquanais. Dumnorix réussit dans sa négociation, et obtint pour les Helvétiens le passage sur le territoire des Séquanais.

Averti de ce qui se passait, César préposa son lieutenant T. Labienus (le même qui passa plus tard dans les rangs de Pompée) à la garde du retranchement, et retourna en toute hâte en Italie, pour y lever deux légions et en retirer trois de leurs quartiers d'hiver près d'Aquilée. Puis, à la tête de ces légions, il prend par les Alpes le plus court chemin, culbute les Centrones, les Graïocéliens et les Caturiges (habitants de la Tarentaise, du mont Cenis et d'Embrun), qui voulaient lui barrer le passage, et arrive en sept journées d'Océle (Oneille), dernière place de la Province citérieure (Piémont), au territoire des Vocontiens (partie du Dauphiné), limite de la Province ultérieure ou Gaule Transalpine. De là il pénètre chez les Allobroges, puis chez les Ségusiens (habitants du Forez), premier peuple hors de la Province, au delà du Rhône (par rapport à l'Italie).

Déjà les Helvétiens avaient franchi les défilés du Jura à travers le pays des Séquanais, et ils ravageaient les terres des Éduens, amis des Romains. Trop faibles pour se défendre, les Éduens envoient demander du secours à César; au même instant, les Ambarres (habitants du Charolais), alliés des Éduens, l'informent que leurs campagnes sont dévastées, et qu'ils peuvent à peine défendre leurs villes; enfin, les Allobroges (Dauphinois) viennent se réfugier auprès de César, et déclarent qu'il ne leur reste que le sol de leurs champs (*sibi, præter agri solum, nihil esse reliqui*). Les trois quarts des Helvétiens avaient déjà passé la Saône (*Arar*), et allaient se diriger vers les Santones, peuple voisin de Toulouse, ville de la Province romaine. Aussitôt César part de son camp avec trois légions, et atteint ceux qui n'avaient pas encore passé le fleuve; il les disperse et en tue un grand nombre. Ils appartenaient au même canton ligurien qui jadis avait tué le consul L. Cassius et fait passer son armée sous le joug. Après ce combat, César fait jeter un pont sur la Saône, afin de poursuivre le reste des ennemis. Dans cette poursuite, où sa cavalerie essuya un échec, il fut abandonné par les Éduens, qui ne lui fournirent pas les subsistances demandées : Dumnorix, frère de Divitiacus, le *vergobret* (magistrat suprême) des Éduens, leur avait persuadé « de préférer la domination des Gaulois à celle des Romains, qui une fois vainqueurs de l'Helvétie les dépouilleraient eux-mêmes de la liberté (1) ». Ce même Dumnorix avait instruit les ennemis de tout ce qui se passait dans le camp des Romains, et avait été la principale cause de l'échec éprouvé. Grâce aux prières et aux larmes de Divitiacus, César pardonna au traître; mais dès ce moment il le fit garder à vue. A quelque distance de Bibracte (Autun), la capitale des Éduens, il livra aux Helvétiens une bataille sanglante : de trois cent soixante-huit mille hommes, cent dix seulement rentrèrent dans leur pays. « Il ordonna aux Helvétiens, aux Tulinges, aux Latobriges échappés du carnage, de retourner aux lieux d'où ils étaient partis. Comme ils n'avaient plus de vivres, et qu'ils ne devaient point trouver chez eux de subsistances, il chargea les Allobroges de leur fournir du blé; puis il enjoignit aux Helvétiens de relever leurs villes et leurs bourgs qu'ils avaient incendiés au moment de leur départ (2) ». On trouva dans leur camp des registres écrits en lettres grecques : ils contenaient les noms des émigrants, le nombre des hommes en état de porter les armes, celui des vieillards, des femmes et des enfants.

A la nouvelle de la défaite des Helvétiens, des députés de presque toute la Gaule vinrent féliciter César. Puis, après s'être consultés en assemblée générale, ils lui demandèrent un entretien particulier, qui intéressait leur sûreté. Ayant obtenu audience, ils se jetèrent à ses pieds tout en larmes, et imploraient le plus grand secret, tout en réclamant sa bienveillance pour l'objet de la demande qu'ils allaient lui soumettre. « Car, ajoutaient-ils, si leur démarche était connue, ils devaient s'attendre aux plus affreux tourments. » L'Éduen Divitiacus prit alors la parole, et dit « que la Gaule se divi-

(1) *Bell. Gall.*, I, 17.

(2) *Ibid.*, 28.

mit en deux partis, dont l'un avait pour chef les Éduens et l'autre les Arvernes. Après une lutte prolongée pour la suprématie, les Arvernes, d'accord avec les Séquanais, avaient appelé les Germains, dont d'abord quinze mille passèrent le Rhin. Ceux-ci, réjouis de la fertilité du sol de la Gaule et de ses richesses, en firent venir d'autres; et il s'en trouve maintenant cent vingt mille dans la Gaule. Les Éduens et leurs alliés ont plus d'une fois essayé de les combattre; mais ils ont succombé, et dans leurs défaites ils ont perdu toute leur noblesse, tous leurs sénateurs, tous leurs chevaliers; puis ils ont dû donner en otage aux Séquanais l'élite de leurs citoyens, et s'engager par serment à ne jamais implorer le secours du peuple romain. Mais les Séquanais, alliés des vainqueurs, sont encore plus malheureux que les Éduens vaincus : Arioviste, roi des Germains, s'est établi sur leurs frontières, a pris le tiers de leur territoire, et maintenant il leur ordonne de céder un autre tiers à vingt-quatre mille Harudes, qui depuis peu de mois sont venus le joindre, et demandent à s'établir. Dans peu d'années, tous les Germains, attirés par la fertilité du sol de la Gaule, auront passé le Rhin; et si César refuse son secours, il ne restera plus aux Gaulois qu'à abandonner leur pays, à l'exemple des Helvétiens, et à chercher loin des Germains d'autres demeures. »

Après le discours de Divitiacus, tous les assistants fondirent en larmes, implorant le secours de César; les députés séquanais seuls s'abstinrent d'en faire autant : Tristes et abattus, ils regardaient le sol. César, étonné, leur en demande la cause. Ils ne répondent pas, et gardent un morne silence. Il réitère sa demande, sans pouvoir tirer un mot de leur bouche. Alors Divitiacus reprend la parole : « Tel est, dit-il, le triste sort des Séquanais, qu'ils n'osent même pas se plaindre en secret ni réclamer un appui, tremblant au seul nom d'Arioviste absent, comme s'il était devant leurs yeux. » César releva le courage des Gaulois, et se dirigea vers Vesontio (Besançon), où se tenait le camp d'Arioviste. Après quelques pourparlers, où le roi des Germains montrait beaucoup d'arrogance, les deux armées se rapprochèrent. La grande taille des Germains, leur aspect terrible et menaçant épouvanta les soldats de César : « Les uns, sous divers prétextes, demandaient à se retirer; d'autres, retenus par la honte, ne restaient que pour n'être point soupçonnés de faiblesse, mais ils ne pouvaient composer leur visage ni retenir leurs larmes; tous faisaient leur testament (1). » A la vue de cette consternation générale, César harangua ses soldats, et finit par leur dire « que s'ils refusent de suivre leur général, il répondra de la dixième légion, qu'avec elle seule il se précipitera sur l'ennemi, et qu'elle sera sa cohorte prétorienne ». Ces paroles excitèrent une vive émulation : les Germains furent défaits dans une sanglante bataille, rejetés au delà du Rhin, et Arioviste (*voy.* ce nom) parvint à peine à se sauver sur un esquif (58 avant J.-C.). Après cette éclatante victoire, César mit son armée en quartiers d'hiver chez les Séquanais, et il alla lui-même dans la Gaule Citérieure tenir les assemblées.

(1) *Bell. Gall.*, I, 39.

Cependant les Gaulois, ainsi délivrés du joug des Germains, se montrèrent ingrats; car dans toutes les campagnes successives César eut sans cesse à se défendre contre des tribus qui, à peine soumises, se soulevaient dès qu'il s'en était éloigné. Du Rhin à l'Armorique, de la Province à la Belgique, ce n'était partout qu'attaques imprévues, embûches et conspirations. César fit face à tous les assaillants avec cette célérité prodigieuse qui plus tard surprit tous les citoyens de Rome, après son passage du Rubicon. Si tous ces peuples barbares, qui ont beaucoup d'analogie avec les aborigènes de l'Amérique du Nord, s'étaient plus tôt réunis sous un seul chef, comme ils le firent à Gergovie (Bourges), et à Alesia (Alise), sous la conduite de Vercingétorix (*voy.* ce nom), ils auraient pu réussir à se défaire des Romains. — Le caractère inconstant et mobile des Gaulois avait d'abord frappé César, et, chose curieuse, il traite ce caractère de véritable *infirmité* morale (*infirmitas*). Il y revient dans plusieurs passages de ses Commentaires (1). « Sachant (c'est César lui-même qui parle) combien les Gaulois changent facilement de résolutions (*quod sunt in consiliis capiendis mobiles*), et combien ils sont d'ordinaire avides de choses nouvelles (*novis plerumque rebus student*), il ne crut pas devoir se fier à leur infirmité de caractère (*infirmitatem Gallorum veritus*). » César écrivit pour la postérité : les descendants des Gaulois, malgré leur mélange avec d'autres races, peuvent encore aujourd'hui ratifier le jugement du grand Romain.

Nous n'entrerons pas ici dans tous les détails des campagnes (depuis l'an 58 jusqu'à l'an 49 avant J.-C.), où César combattit et subjugua successivement les Rémois, les Sénonais, les patrons des Parisiens, chez lesquels Labienus (*voy.* ce nom) parut le premier avec une armée romaine, les Bellovaques (habitants du Beauvoisis), les Atrébates (Artésiens), les Nerviens (pays de Hainaut), chez lesquels César faillit périr avec toute son armée, et qui furent exterminés (2), les

(1) *Bell. Gall.*, IV, 5. Comparez lib. II, 1 : *Mobilitate et levitate animi novis imperiis studebant.* — lib. III, 8 : *Sunt Gallorum subita et repentina consilia.* — Ibid., 10 : *Intelligebat omnes fere Gallos novis rebus studere et ad bellum mobiliter celeriterque excitari, omnes autem homines natura libertati studere et conditionem servitutis odisse.* — Lib. III, 19 : *Nam, ut ad bella Gallorum alacer ac promptus est animus, sic mollis ac minime resistens ad calamitates perferendas mens eorum est.* C'est exactement ce que l'empereur Napoléon disait des Français : « Ils sont prompts et irrésistibles dans l'attaque, mais ne supportent pas facilement les revers. » — Lib. IV, 13 : *Cognita Gallorum infirmitate.* Il appelait *infirmite* la mobilité et l'inconstance de l'esprit gaulois.

(2) Les Nerviens avaient fait irruption dans le camp

Ambiens (Picards), les Ménapiens (pays de Clèves), les Éburons (Liégeois), les Trévires, chez lesquels César perdit deux légions, par l'imprévoyance de ses lieutenants et par la ruse d'Ambiorix et d'Indutiomarus (*voy.* ces noms), les Turons (Tourangeaux), les Lexoviens (pays de Lisieux), les Armoricains (Bretons), etc., peuples jusque alors inconnus aux Romains, et très-jaloux de leur indépendance. Le premier il mit le pied sur le sol de la Germanie, après avoir jeté sur le Rhin un pont, dont il donne une description minutieuse, pour montrer sans doute que le conquérant de la Gaule était aussi un habile ingénieur. Il fit reculer les Ubiens et les Suèves devant les aigles romaines, et traça avant Tacite, d'une main de maître, les mœurs et les institutions des Germains, en parallèle avec celles des Gaulois (1). Enfin, par sa descente en Angleterre il ouvrit le premier la voie de la conquête de la Grande-Bretagne (2).

Durant le cours de ses brillantes campagnes, César avait perdu successivement sa mère, sa fille Julie, femme de Pompée (en septembre 54) (3), et son petit-fils. Mais dans Rome les affaires avaient pris une tournure favorable à ses desseins. La mort de Crassus, qui avait péri, en 53 avant J.-C., chez les Parthes avec presque toute son armée, avait laissé César et Pompée seuls à la tête de l'État. Pompée, qui avait jusque ici en quelque sorte prêté la main à l'élévation de son rival, ne pouvait d'abord s'imaginer que César oserait disputer la suprématie au vainqueur de Mithridate. Cependant les exploits du conquérant de la Gaule étaient dans la bouche de tout le peuple de Rome, et Pompée commençait à s'apercevoir avec chagrin qu'on laissait un peu sa gloire dans l'ombre. Les deux rivaux n'en vinrent pas encore alors à une rupture ouverte; mais il ne fallait qu'une occasion pour faire éclater la discorde; et cette occasion ne tarda pas à se présenter.

La scission entre Milon et P. Clodius (*voy.* ces noms) et le meurtre de ce dernier (52 avant J.-C.) avaient mis l'anarchie dans Rome, et le sénat, qui était d'avis de ne créer qu'un consul, désignait nommément Pompée. Les tribuns du peuple lui destinaient César pour collègue; mais, ne voulant pas quitter les Gaules avant d'avoir terminé la guerre, il s'entendit avec eux pour qu'ils lui fissent obtenir du peuple la permission de briguer, quoique absent, son second consulat (pour l'an 48 avant J.-C.). On lui accorda ce privilége par un plébiscite. César en témoigna sa reconnaissance en faisant, par ses émissaires, distribuer de l'argent au peuple, donner des festins et des jeux de gladiateurs. « Sa libéralité, dit Suétone, s'étendait jusque sur les affranchis et les esclaves, selon ce qu'ils avaient de crédit sur l'esprit de leur maître ou de leur patron. Les accusés, les citoyens perdus de dettes, la jeunesse prodigue, ne trouvaient qu'en lui un refuge assuré, à moins que les accusations ne fussent trop graves, la ruine trop complète, les désordres trop grands, pour qu'il pût y remédier : à ceux-là il disait ouvertement « qu'il leur fallait la guerre civile »...

On commençait à entrevoir avec terreur le but de tant d'entreprises, lorsque le consul M. Claudius Marcellus publia un édit par lequel, après avoir annoncé qu'il s'agissait du salut de la république, il proposa au sénat de donner un successeur à César avant l'expiration de son commandement, et de licencier l'armée victorieuse. Il demanda aussi que dans les prochains comices on ne tînt pas compte de César absent, puisque Pompée lui-même avait abrogé le plébiscite rendu en faveur de son rival (1). En effet, dans une loi que Pompée venait de porter sur les droits des magistrats, et au chapitre où il interdisait aux absents la brigue du consulat, il avait à dessein oublié d'excepter César, et lorsqu'il se présenta pour y faire la correction indiquée, la loi était déjà gravée sur l'airain et déposée dans le trésor. Non content d'enlever à César son commandement et son privilége, C. Marcellus proposa, sur une motion de Vatinius, de retirer à la colonie que César avait fondée à Néocome (*Novum comum*) le droit de cité romaine, comme étant le résultat de la violation des lois. On fit tout pour irriter César. Ainsi, Marcellus fit battre de verges un sénateur néocomien qui se trouvait à Rome, et lui dit que, n'étant pas citoyen romain, il lui imprimait cette marque d'ignominie pour la montrer à son patron (2).

César opposa à Marcellus tantôt les tribuns, tantôt Servius Sulpicius, l'autre consul. Enfin, le sénat porta un décret d'après lequel les consuls de l'année suivante (50 avant J.-C.) consulteraient au 1er mars le sénat sur les décisions à prendre relativement aux provinces consulaires. Le commandement de César devait expirer dans un an (à la fin de 49); et on se flattait que d'ici là Pompée aurait pris des mesures efficaces contre César. Les consuls futurs étaient L. Æmilius Paulus et C. Claudius Marcellus; ceux-ci et le puissant tribun C. Curion passaient pour être les partisans les plus dévoués de Pompée et du sénat. César cependant parvint, au prix d'immenses

romain, et avaient déjà mis une partie de l'armée en déroute. La plupart des centurions de la dixième légion étaient tués. Dans cette position critique, César saisit le bouclier d'un soldat, s'avance à la première ligne, appelle les centurions par leur nom (*centurionibus nominatim appellatis*), encourage les soldats, fait porter en avant les enseignes et ouvrir les rangs, pour mieux combattre à l'épée. Tout cela fut l'affaire d'un instant. — *Bell. Gall.* I, 25.

(1) *Bell. Gall.*, VI, 12-28.

(2) Florus *Hist. Rom.*, III, II, a donné un aperçu rapide et brillant de la guerre des Gaules.

(3) Après la mort de Julie, César proposa à Pompée un mariage avec sa nièce Octavie, femme de C. Marcellus, et sœur de l'empereur Auguste, tandis que lui même épouserait la fille de Pompée, fiancée de Faustus Sylla; mais ce projet de double mariage ne se réalisa point; on ignore pour quels motifs.

(1) Suétone, 27.

(2) Plutarque, 32.

gesses, à détacher du parti pompéien C. Curion et Æ. Paulus; en même temps, il fit répandre des sommes considérables parmi les principaux citoyens de Rome. L'année se passa ainsi sans que le sénat prît aucune décision. Pompée et le sénat continuaient d'entretenir la crainte que César ne fût élu consul pendant qu'il était encore à la tête de son armée. Il fut enfin décidé, sur la proposition de C. Marcellus, que César déposerait son commandement le 13 novembre (à la fin de l'année 50).

Ce décret était d'abord illégal, parce que le tribun Curion y avait opposé son *veto;* puis il était injuste, parce que le gouvernement des Gaules avait encore un an à courir. César eut donc raison de ne point obtempérer à l'ordre du sénat. D'ailleurs, on disait ouvertement dans Rome que s'il y revenait sans caractère public, on le forcerait, comme Milon, à se défendre devant des juges entourés de soldats armés; et en effet, Pompée se tenait avec plusieurs légions aux portes de la ville. Enfin, de son côté, Caton disait avec serment qu'il n'aurait de repos avant d'être parvenu à le faire condamner en justice.

Sur ces entrefaites, César s'était rendu dans la Gaule Cisalpine, au printemps de l'an 50 av. J.-C. Il y fut partout accueilli avec les plus vifs témoignages d'enthousiasme. Mais il ne s'y arrêta que peu de temps, et retourna dans la Gaule Transalpine, pour y passer en revue son armée et donner des récompenses aux plus braves de ses soldats.

Sous le prétexte de faire la guerre aux Parthes, le sénat avait ordonné que César et Pompée fourniraient chacun une légion à l'armée d'Orient. Pompée redemanda, pour cette destination apparente, la légion qu'il avait envoyée, en 53, comme renfort à César. Mais ce dernier devait ensuite lui-même fournir son contingent, ce qui enlevait par le fait deux légions, dont l'emploi n'était pas d'ailleurs très-nettement déterminé. Néanmoins, ne voulant pas encore rompre avec le sénat, il envoya les deux légions demandées, après avoir comblé de présents chacun des soldats (1). A leur arrivée, ces légions, loin d'être envoyées en Orient, reçurent l'ordre d'hiverner à Capoue.

Après le départ des deux légions, César mit le reste de ses troupes en cantonnement, quatre légions chez les Belges et quatre chez les Éduens; puis il alla lui-même établir ses quartiers d'hiver à Ravenne, dernière ville de sa province sur les frontières de l'Italie, et attendit les événements. Ce fut là que le tribun C. Curion vint l'informer exactement de l'état des affaires à Rome.

Se montrant toujours disposé à entrer en négociation avec le parti aristocratique, César envoya Curion avec une lettre pour le sénat. Dans cette lettre il offrait de résigner son commandement, à la condition que Pompée en ferait autant de son côté : « devenus ainsi l'un et l'autre simples particuliers, ils attendraient les honneurs que leurs concitoyens voudraient leur décerner; mais lui ôter son armée et laisser à Pompée la sienne, c'était, en accusant l'un d'aspirer à la tyrannie, donner à l'autre la facilité d'y parvenir (1) ». Rien de plus juste : Pompée avait pour sa part beaucoup contribué à semer la corruption et la discorde à Rome, dans le but de se faire décerner la dictature par le sénat, son complice (2); puis il faisait administrer par ses lieutenants l'Espagne et l'Afrique, qui lui étaient échues après son consulat, et il avait fait renouveler pour cinq ans son gouvernement; enfin, non content d'y entretenir des troupes aux dépens du trésor public (3), il retenait, contrairement à la constitution de la république, dans le voisinage de Rome une armée qui aurait dû être envoyée contre les Parthes.

Il fallut l'intervention des tribuns du peuple pour qu'on obtînt dans le sénat la lecture publique de la lettre de César. Les consuls demandèrent d'abord si l'on était d'avis que Pompée renvoyât ses troupes; puis, si on voulait que César licenciât les siennes. Il y eut très-peu de voix pour le premier avis, et le second les réunit presque toutes. Mais aussitôt le tribun du peuple Marc-Antoine renouvela la proposition que tous deux déposeraient à la fois leur commandement. Le tumulte que provoqua le beau-père de Pompée, Scipion, traitant César d'ennemi public, et les clameurs du consul Lentulus, qui criait que contre un brigand il fallait des armes et non des décrets, firent rompre l'assemblée. Les

(1) Selon Plutarque (32) il avait donné à chaque soldat 250 drachmes (environ 225 francs). Ce même historien ajoute que les officiers qui ramenèrent ces légions à Pompée lui firent croire, en flattant sa vanité, que les soldats ne demandaient pas mieux que d'abandonner César, qui leur était devenu odieux à cause des fatigues dont il les accablait. « Ces propos enflèrent tellement l'orgueil de Pompée, qu'il négligea de faire des levées, croyant n'avoir rien à craindre d'un ennemi tel que César. »

(1) Plutarque, (34) : « Curion, qui faisait ces offres au peuple au nom de César, fut singulièrement applaudi; et quand il sortit de l'assemblée, on lui jeta des couronnes de fleurs, comme à un athlète victorieux. »

(2) Ceux qui briguaient alors les charges dressaient des tables de banque au milieu de la place publique, achetaient sans honte les suffrages des citoyens, qui, après les avoir vendus, descendaient au Champ de Mars, non pour donner simplement leurs voix à celui qui les avait achetées, mais pour soutenir sa brigue à coups d'épée, de traits et de fronde. Souvent on ne sortait de l'assemblée qu'après avoir souillé la tribune de sang et de meurtre, et la ville, plongée dans l'anarchie, ressemblait à un vaisseau sans gouvernail, battu par la tempête. Tout ce qu'il y avait de gens raisonnables auraient regardé comme un grand bonheur que cet état si violent de démence et d'agitation n'amenât pas un plus grand mal que la monarchie. Plusieurs même osaient dire ouvertement « que la puissance d'un seul était l'unique remède aux maux de la république, et que ce remède il fallait le recevoir du médecin le plus doux, ce qui désignait clairement Pompée. Celui-ci affectait dans ses discours de refuser le pouvoir absolu, mais toutes ses actions tendaient à se faire nommer dictateur. » Plutarque, 31.

(3) Les dépenses de ces troupes montaient chaque année à mille talents (environ cinq millions de francs.)

citoyens, épouvantés de cette dissension, prirent des habits de deuil.

César fit parvenir au sénat une nouvelle lettre, encore plus modérée que la première : il offrait de tout abandonner, à condition qu'on lui laisserait le gouvernement de la Gaule Cisalpine et celui de l'Illyrie, avec deux légions, jusqu'à ce qu'il eût obtenu un second consulat (1). Mais les ennemis de César ne voulurent se prêter à aucun accommodement; et, au milieu d'un effroyable tumulte, le sénat déclara la patrie en danger, en rendant ce fameux décret : « Que les consuls, les préteurs, les tribuns du peuple, et les consulaires qui sont près de Rome, veillent à ce que la république n'en reçoive aucun dommage (2). » — Ce fut la déclaration de la guerre civile. Les tribuns du peuple Marc-Antoine et Q. Cassius opposèrent leur *veto* au décret du sénat; mais leur antique droit d'opposition fut annulé. Les tribuns eux-mêmes furent chassés du sénat; ils s'enfuirent de la ville, et se rendirent en toute hâte auprès de César.

« César (c'est lui-même qui parle) était alors à Ravenne, où il attendait une réponse à ses offres si modérées, si toutefois les hommes peuvent s'entendre équitablement et avec calme (*si qua hominum æquitate res ad otium deduci potest*) (3). »

Savoir profiter à temps des fautes d'autrui, c'est le secret des grands hommes. César le possédait à merveille : suivant la maxime qu'il faut agir vigoureusement après mûre réflexion (*priusquam incipias consulto, at ubi consulueris mature facto opus est*), il n'hésita plus; le calme qu'il avait montré jusque alors devait être celui qui précède l'orage.

Sur-le-champ il réunit ses soldats, leur exposa en quelques mots ses griefs, et surtout la violation des droits du peuple dans la personne de ses tribuns, droits qui formaient une des bases de la constitution de la république, et que Sylla lui-même avait respectés. Après leur avoir ainsi fait comprendre qu'il allait marcher contre des factieux, il se dirigea vers Arminium (Rimini), et franchit le Rubicon (Pisatello), petite rivière qui formait l'extrême limite de sa province (4).

(1) Plutarque, 35.

(2) *Dent operam consules, prætores, tribuni plebis, quique consulares sunt ad urbem, ne quid respublica detrimenti capiat.*

(3) *Bell. civ.*, I, 5.

(4) César ne dit absolument rien du passage du Rubicon, ni de cette exclamation si connue, et quelque peu théâtrale : *alea jacta est* (le sort en est jeté). C'est probablement une invention de ces historiens-poëtes qui florissent en tous temps. — Ensuite, César n'avait pas besoin, comme le raconte Suétone, d'un prodige pour se décider à passer le Rubicon : « Un homme d'une taille et d'une beauté remarquables apparut tout à coup, assis à peu de distance et jouant du chalumeau. Des bergers et quelques soldats des postes voisins accoururent pour l'entendre. César saisit l'instrument de l'inconnu, s'élança vers le fleuve, et, tirant d'énergiques accents de cette trompette improvisée, il se dirigea vers l'autre rive. « Allons, dit-il, où nous appellent la voix des dieux et l'injustice de nos ennemis : que le sort en soit jeté! » (Suétone, 32).

César n'avait avec lui qu'une seule légion, composée de cinq mille hommes d'infanterie et trois cents chevaux; il attendait les autres de la Gaule Transalpine. Il s'empara aussitôt d'Arminium, port de l'Adriatique; puis il se porta avec une rapidité merveilleuse le long de la côte : Aretium (Arezzo), Pisaurum (Pesaro), Fanum (Fano), Ancône, Iguvium (Gubio) et Auximum (Osimo), lui ouvrirent leurs portes. On aurait dit la foudre tombée du ciel. « Ce n'est pas seulement, dit Plutarque, des hommes et des femmes qu'on voyait courir éperdus dans toute l'Italie; les villes elles-mêmes semblaient être arrachées de leurs fondements pour prendre la fuite et se transporter d'un lieu dans un autre; Rome se trouva comme inondée d'un déluge de peuples qui s'y réfugiaient de tous les environs; et dans une agitation, dans une tempête si violente, il n'était plus possible à aucun magistrat de contenir la multitude par la raison ni par l'autorité; elle fut sur le point de se détruire par ses propres mains. Ce n'était partout que des passions contraires et des mouvements convulsifs; ceux même qui applaudissaient à l'entreprise de César ne pouvaient conserver le calme : ils insultaient les gens affligés, et les menaçaient de l'avenir. Quant à Pompée, on l'accablait de reproches : il était puni avec justice, lui disaient les uns, d'avoir agrandi César contre lui-même et contre la république; les autres l'accusaient d'avoir rejeté les conditions raisonnables proposées par César, et de l'avoir livré aux outrages de Lentulus. Favonius l'engageait ironiquement de frapper enfin du pied la terre : parce qu'un jour Pompée avait déclaré aux sénateurs qu'ils ne devaient s'embarrasser de rien, ni s'inquiéter des préparatifs de la guerre; que dès que César se serait mis en marche, il n'aurait qu'à frapper la terre du pied pour en faire sortir des légions (1). » — Pompée était supérieur à César par le nombre de ses troupes; mais il n'était plus maître de lui-même : les fausses nouvelles qu'on lui apportait, les terreurs qu'on ne cessait de lui inspirer, l'entraînèrent dans le torrent de la fuite générale. Il abandonna Rome, en ordonnant aux consuls et au sénat de le suivre

Ce qui rend ici César digne de l'admiration de tous les siècles, c'est que, dans sa marche victorieuse, il évita avec un soin religieux de verser le sang des citoyens romains. Dans plus d'une rencontre, il fallut toute l'énergie, tout l'ascendant du conquérant des Gaules pour contenir l'ardeur de ses vétérans, impatients de se mesurer avec les soldats de Pompée. Voilà, selon nous, la véritable grandeur de César, grandeur unique peut-être dans les fastes sanglants de l'humanité. Ce sont les partisans de Pompée qui firent les premiers couler le sang; et ce sang même honore César, car ce fut sa défaite à Dyrrachium.

(1) Plutarque, 38 et 39.

Corfinium (Santo-Perino) fut la première ville qui lui offrit quelque résistance. Elle était défendue par Domitius Ahenobarbus, le même qui devait succéder à César dans le gouvernement des Gaules. N'étant pas secouru par Pompée, il rendit la place, et tomba lui-même avec plusieurs sénateurs entre les mains de César. Parmi ces derniers se trouvait Lentulus Spinther, un des plus acharnés ennemis de César. Comme il avait tout lieu de redouter la colère du vainqueur, il le supplia humblement de lui conserver la vie. César l'interrompit, en lui disant « qu'il n'a point quitté sa province pour faire du mal, mais pour rétablir les tribuns dans leur dignité et pour rendre la liberté au peuple opprimé par une poignée de factieux (*ut populum Romanum, paucorum factione oppressum, in libertatem vindicaret* (1) ». Puis le vainqueur les remit tous généreusement en liberté, et ayant réuni à sa petite armée la garnison de Corfinium, il se mit aussitôt à la poursuite de Pompée (2). Celui-ci avait déjà résolu de passer en Grèce. Retiré à Brundisium (Brindes), il fit d'abord partir les consuls pour Dyrrachium (Durazzo) avec des troupes, et y passa ensuite lui-même après l'arrivée de César devant Brindes (17 mars 49 avant J.-C.). César renonça à le poursuivre : il manquait de vaisseaux ; puis il voulait, disait-il, battre d'abord une armée sans chef, puis un chef sans armée. Soixante jours avaient suffi pour le rendre maître de toute l'Italie, sans verser une goutte de sang. En se rendant en Espagne pour y combattre les lieutenants de Pompée, il passa par Rome, où il se munit des sommes nécessaires pour la continuation de la guerre. Il confia au préteur Lepidus la garde de Rome, laissa Marc-Antoine à la tête des troupes de l'Italie, chargea Curion de chasser Caton de la Sicile, Q. Valerius d'occuper la Sardaigne, et C. Antonius l'Illyrie. Après avoir pris ces dispositions, César quitta Rome vers le milieu d'avril pour se rendre dans la Gaule, où Marseille refusa de lui ouvrir ses portes. Il investit sur-le-champ cette ville ; mais n'ayant pu la prendre d'assaut, il ordonna à C. Trebonius et D. Brutus de continuer le siége, et se rendit en Espagne, où sa présence était plus nécessaire.

L'Espagne, échue à Pompée, était occupée par sept légions : cinq sous les ordres de L. Afranius et de M. Petreius, et deux sous les ordres de Terentius Varron, dans la Guaditane. A l'approche de César, Afranius et Petreius réunirent leurs forces, et prirent position près d'Ilerda (Lérida), ville de la Catalogne. Il faut lire les détails stratégiques de cette campagne dans le premier livre du *Bellum civile*. Après avoir essuyé d'abord quelques revers, il réduisit les deux lieutenants de Pompée à la nécessité de se rendre. Les camps des deux armées étaient si rapprochés, que les soldats pouvaient s'entretenir et se visiter réciproquement. « Les soldats d'Afranius et de Petreius profitèrent de l'absence momentanée de leurs généraux pour s'entretenir librement avec les soldats de César.... D'abord c'étaient de tous côtés des actions de grâces : ils nous remerciaient de les avoir épargnés ; puis ils regrettaient de n'avoir pas eu plus tôt recours à la clémence de César. Enfin, sur l'assurance que César épargnerait leurs généraux, Afranius et Petreius, ils s'engageaient à passer aussitôt dans le camp de César avec leurs enseignes.... Ce n'était partout qu'allégresse et félicitations : on se réjouissait d'avoir terminé une si grande affaire sans effusion de sang, et chacun applaudissait à la conduite de César. » (*Bell. civ.*, II, 74). Suivant sa promesse, César renvoya libres Afranius et Petreius ; quant à leurs troupes, une partie se débanda, et le reste suivit la fortune de César. Ce fut maintenant le tour de Varron. Celui-ci n'essaya pas même de résister, et se rendit à César dès son arrivée à Corduba (Cordoue). Ainsi en quarante jours toute l'Espagne fut soumise.

Dans cet intervalle, les succès de César furent en partie contre-balancés par les revers de ses lieutenants : après l'occupation de la Sicile, Curion était passé en Afrique, où se trouvait le parti pompéien. Il fut défait, et perdit la vie dans une bataille contre Juba, roi de Mauritanie, qui soutenait Atius Varus, lieutenant de Pompée. C. Antonius échoua en Illyrie : ses troupes furent battues, et lui-même devint prisonnier.

Après la soumission de l'Espagne, César revint dans la Gaule. Marseille ne s'était pas encore rendu ; mais le siége avait été poussé avec beaucoup de vigueur, et la ville demanda à capituler dès qu'elle apprit l'arrivée de César. Au même moment César reçut la nouvelle qu'il venait, en vertu d'une loi spéciale, d'être élevé à la dictature par le préteur Lepidus : le sénat, qui depuis le passage du Rubicon s'était lui-même dissous de frayeur, n'avait pas été consulté. César rentra donc dans Rome, non comme simple proconsul, mais comme dictateur. Il ne garda ce titre que onze jours : il l'abdiqua, après avoir tenu les comices où il fut élu consul pour l'année prochaine, avec Servilius Isauricus. Mais ces onze jours ne furent pas employés à de vains apparats : il trouva le temps de faire plusieurs lois importantes, entre autres sur les garanties réciproques du débiteur et du créancier ; il révoqua les décrets de Pompée qui avaient frappé injustement plusieurs citoyens, il rétablit dans la jouissance de leurs droits les descendants des proscrits de Sylla, et conféra le droit de cité aux Transpadans (habitants d'au delà du Pô), pour les récompenser de leur fidélité.

Après avoir déposé la dictature, César passa (en décembre 49) à Brindes : il y avait donné

(1) *Bell. civ.*, I, 22.

(2) Quand Domitius, les sénateurs et chevaliers furent en sa présence, César les garantit des insultes et des reproches de ses soldats, se plaignit en peu de mots de l'ingratitude dont la plupart d'entre eux avaient payé ses bienfaits, et les renvoya tous sans leur faire aucun mal (*dimittit omnes incolumes*). *Bello civ.*, I, 23.

rendez-vous à ses soldats, qui avaient beaucoup souffert, tant de la guerre d'Espagne que des maladies d'automne dans le midi de l'Italie.

Cependant Pompée n'était pas resté oisif : il avait employé tout l'été à lever des troupes en Grèce, en Égypte, enfin dans tout l'Orient, l'ancien théâtre de ses succès, et il était parvenu à mettre sur pied une armée de neuf légions, sans compter les auxiliaires d'infanterie et de cavalerie. Quoiqu'on ne sache pas exactement le nombre d'hommes dont se composait chaque légion, l'armée de Pompée était certainement de beaucoup supérieure à celle de César. Pompée était, en outre, maître de toute la mer ; le commandant de sa flotte, Bibulus, ne s'imaginant pas que César, privé de vaisseaux, pût venir aborder en Grèce dans la saison de l'hiver, avait fait rentrer toutes ses croisières. Pompée aurait dû cependant mieux connaître son adversaire. César réunit à la hâte tout ce qu'il avait pu trouver de barques et de radeaux, y fit monter une partie de ses troupes, quitta le port de Brindes, et vint le lendemain (4 janvier 48) débarquer sur la côte de l'Épire avec sept légions, réduites à quinze mille hommes d'infanterie et cinq cents chevaux. Il envoya aussitôt les navires pour transporter les autres légions. Mais le commandant de la flotte de Pompée avait été averti : il captura la plupart des navires, et en fit massacrer l'équipage. Une surveillance sévère, établie le long de la côte, obligea César de laisser pour lors le reste de son armée à Brindes (1).

Ainsi coupé de sa réserve, et de tous côtés environné d'ennemis, César se trouvait dans une situation critique. Mais il comptait sur ses soldats, qui l'auraient suivi jusqu'au bout du monde, et il prit hardiment l'offensive. Il s'empara d'abord d'Oricum et d'Apollonia ; puis il se dirigea, à marches forcées, vers le nord, espérant surprendre Dyrrachium, où Pompée avait déposé ses approvisionnements. Mais celui-ci atteignit cette ville avant César, et les deux arméees établirent leurs camps en face l'un de l'autre : Pompée sur la rive droite et son adversaire sur la rive gauche de l'Apsus. C'est là que le reste des troupes laissé à Brindes lui fut amené par Marc-Antoine et Fusius Calenus. Dans cet intervalle, Pompée avait occupé une colline dans le voisinage de Dyrrachium, évitant tout engagement sérieux avec les vétérans de son rival. César résolut alors de le bloquer et d'entourer la colline d'une ligne de circonvallation. Malheureusement ses troupes étaient dépourvues de vivres, et celles de Pompée étaient dans l'abondance: Il faut entendre César lui-même raconter ce que ses soldats souffraient de la disette (2) : ils étaient réduits à se nourrir d'une

(1) Ce fut pendant la tentative qu'il fit pour ramener le reste de son armée, qu'il dit au pilote épouvanté d'une tempête : « Ne crains rien, tu conduis César et sa fortune. » Plutarque, 44.

(2) *Bell. civ.*, III, 47.

espèce de racine appelée *chara* (1) « Ils en faisaient une sorte de pain ; et dans les entretiens qu'ils avaient avec les soldats de Pompée, quand ceux-ci les raillaient sur la disette où nous étions, les nôtres s'amusaient à leur jeter de ces pains pour diminuer leur courage (2). »

. Les vétérans de César paraissaient des bêtes féroces aux jeunes patriciens du camp de Pompée. Sans cesse harcelés dans leurs travaux de circonvallation, il fallait toute la puissance fascinatrice de leur général pour les retenir du combat. César, dans cette extrémité même, ne voulait pas commencer le premier à répandre le sang des citoyens romains. Cependant deux chefs gaulois, qu'il avait comblés de bienfaits, passèrent dans les rangs de Pompée. « Ces deux transfuges connaissaient les parties des retranchements de César qui n'étaient pas achevées ; ils avaient observé la distance des postes, le plus ou le moins de vigilance des troupes, suivant le caractère et le zèle de ceux qui les commandaient : ils firent part de tout cela à Pompée (3). » Ce fut la principale cause de l'échec que César éprouva à Dyrrachium : il perdit, dans une effroyable mêlée, environ mille hommes, trente-deux tribuns militaires ou centurions et trente-deux enseignes. Le transfuge Labienus fit, en les insultant, égorger publiquement les prisonniers, ses anciens camarades, dont la plupart avaient fait avec lui les campagnes de la Gaule.

Les soldats de César ressentirent une si vive douleur de leur défaite, qu'ils demandaient, en punition, d'être décimés. César les consola : il prit sa revanche dans la plaine de Pharsale. Changeant son plan de campagne, il retira toutes les garnisons, concentra ses forces, fit à l'entrée de la nuit partir tout son bagage vers Apollonia, et ne tarda pas à le suivre avec son armée, gagnant ainsi l'avance de près d'une journée sur l'armée ennemie. Après avoir déposé ses blessés à Apollonia et Oricum, il fit jonction avec son lieutenant Domitius, qui faillit être coupé de l'armée principale, et se dirigea, par l'Épire et l'Acarnanie, vers Larisse en Thessalie. Pendant cette marche, il prit d'assaut la ville de Gomphi, où il trouva des vivres ; Metropolis lui ouvrit ses portes sans résistance. Peu de jours après, Pompée entra aussi en Thessalie, où il rejoignit son lieutenant Scipion. Cette fois la rencontre fut décisive. Dans le camp de Pompée on ne doutait pas de la victoire : on s'y disputait déjà les récompenses ; on désignait « les consuls pour les années suivantes ; quelques-uns se partageaient d'avance les biens des partisans de César... Tous

(1) Probablement une espèce de souchet, *cyperus* (*c. esculentus*), voisin des *carex*, nom qui se rapproche d'ailleurs de celui de *chara*. Nous ignorons sur quelle autorité Cuvier s'est fondé pour dire que le *chara* était une espèce de chou sauvage. D'ailleurs, on ne fait pas de pain avec des choux, tandis qu'on peut en faire très-bien avec les tubercules féculents du *cyperus esculentus*.

(2) *Bell. civ.*, III, 48.

(3) *Ibid.*, 61.

ne parlaient que de leurs honneurs futurs ou de leurs vengeances privées; et, au lieu de songer aux moyens de vaincre, ils ne pensaient qu'à la manière dont ils useraient de la victoire (1). »

Il faut lire dans les Commentaires sur la guerre civile les détails de la bataille de Pharsale. Pompée avait 45,000 hommes d'infanterie et 7,000 chevaux. César n'avait que la moitié de ses forces : 22,000 hommes d'infanterie et 1,000 chevaux. Par un mouvement de retraite, il fit sortir l'armée pompéienne hors de son camp, dans un lieu désavantageux : c'était le moment qu'il attendait pour donner enfin le signal, si ardemment désiré, du combat. Le choc fut violent; les premiers javelots lancés, on s'attaqua des deux côtés à l'épée. Pompée détacha aussitôt sa cavalerie pour envelopper l'aile droite de l'ennemi. César avait prévu cette manœuvre : il fit lui-même avancer la quatrième ligne. Cette ligne, qui devait, comme il l'avait annoncé, décider du succès de la journée, était composée de la cavalerie d'élite, soutenue, dans ses interstices, par des fantassins légers, qui avaient l'ordre (*feri faciem*), de frapper avec leurs piques la face des cavaliers de Pompée, l'élite de la jeune noblesse de Rome. La déroute fut complète : Pompée s'enfuit à bride abattue, et gagna le premier port grec, où il s'embarqua avec une trentaine de compagnons, pour l'Orient.

Cette bataille (livrée le 9 août 48 avant J.-C.), qui décida du sort de la république romaine, ne coûta à César que 200 soldats. De l'armée pompéienne il périt environ 15,000 hommes, et plus de 24,000 vinrent se rendre (2). César ne donna aucun nom à cette bataille décisive; il ne nomme même pas Pharsale, comme s'il avait voulu effacer jusqu'au souvenir de la guerre civile. Après que la nouvelle de la victoire de Pharsale fut parvenue à Rome, on porta plusieurs lois qui conféraient à César, de fait, le pouvoir suprême. Quoique absent, il fut proclamé dictateur, non plus pour quelques jours, mais pour un an. Il nomma Marc-Antoine son maître de cavalerie, et entra en fonctions en septembre (48 avant J.-C.), de manière que la fin de son consulat ne coïncida pas précisément, comme on l'a prétendu, avec le commencement de sa seconde dictature. Il fut, en outre, élu consul pour cinq ans, puis investi à vie du pouvoir tribunitien, avec le droit de tenir les comices pour les élections des magistratures, à l'exception des tribuns du peuple. C'est pourquoi, pendant une année entière, il n'y eut aucune élection avant le retour de César à Rome (en septembre 47).

Après la bataille de Pharsale, il se mit aussitôt à la poursuite de son ennemi, qui s'était réfugié en Égypte. Ce fut là qu'il apprit la mort de Pompée; et à cette nouvelle il paraît avoir versé des larmes, trait qui n'est pas indigne d'une âme aussi généreuse. Il fut ensuite impliqué dans une guerre (*Bellum Alexandrinum*), qui le retint pendant sept mois à Alexandrie : la beauté de Cléopâtre, dont il eut, dit-on, un fils, nommé Césarion, paraît avoir été pour quelque chose dans ce retard du vainqueur à poursuivre ses succès. Ce fut là une dérogation flagrante à la maxime que Lucain prête à César : *Nil actum reputans si quid superesset agendum* (1). Après avoir mis Cléopâtre (*voy.* ce nom), conjointement avec son frère Ptolémée, sur le trône d'Égypte, il quitta Alexandrie (en mars 47), traversa la Syrie, et se dirigea vers le Pont pour battre un auxiliaire de Pompée, Pharnace, le fils du célèbre Mithridate qui avait défait C. Domitius Calvinus, l'un des lieutenants de César. Il atteignit Pharnace près de Zela, et le battit complétement (le 2 avril 47). Tout cela fut l'affaire d'un moment pour regagner sans doute le temps perdu. Aussi, quand il célébra sa victoire sur Pharnace, on remarqua, entre autres ornements de la pompe triomphale, un tableau où étaient écrits ces mots : *veni, vidi, vici* (je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu).

Dans la même année (en 47) il revint à Rome, et se fit réélire dictateur pour l'année suivante. Pour récompenser ses amis ou s'en créer de nouveaux, il en fit entrer un grand nombre dans le sénat ou dans le collége des prêtres (2). Il fit consuls Q. Fufius Catenas, et P. Vatinius, et se désigna lui-même avec son maître de cavalerie, Æmilius Lepidus, au consulat pour l'année d'après. Vers le même temps, il réprima une violente rébellion qui avait éclaté dans ses troupes à Capoue. Les biens de Pompée et des principaux chefs du parti aristocratique furent

(1) *Ibid.*, 89.
(2) L'empereur Napoléon fait ici l'observation suivante, extrêmement judicieuse : « Ceci est le résultat de la nature des armes : les armes de jet des anciens faisaient en général peu de mal; les armées s'abordaient tout d'abord à l'arme blanche; il était donc naturel que le vaincu perdît beaucoup de monde et le vainqueur très-peu. Les armées modernes, quand elles s'abordent, ne le font qu'à la fin de l'action, et lorsque déjà il y a bien du sang répandu; il n'y a point de battant ni de battu pendant les trois quarts de la journée; la perte occasionnée par les armes à feu est à peu près égale des deux côtés. La cavalerie, dans ses charges, offre quelque chose d'analogue à ce qui arrivait aux armées anciennes : le vaincu perd dans une bien plus grande proportion que le vainqueur, parce que l'escadron qui lâche pied est poursuivi et sabré, et éprouve alors beaucoup de mal sans en faire. Les armées anciennes se battant à l'arme blanche avaient besoin d'être composées d'hommes plus exercés; c'étaient autant de combats singuliers. C'est ainsi qu'un centurion de la dixième légion (de César) disait à Scipion, un des lieutenants de Pompée, en Afrique : « Donne-moi dix de mes camarades qui sont prisonniers comme moi, fais-nous battre contre une de tes cohortes, et tu verras qui nous sommes. » Ce que ce centurion avançait était vrai : un soldat moderne qui tiendrait ce langage ne serait qu'un fanfaron. Les armées anciennes approchaient de la chevalerie : un chevalier armé de pied en cap affrontait un bataillon » (*Précis des guerres de César*, par Napoléon, écrit par M. Marchand à l'île de Sainte-Hélène; Paris, 1836, p. 128).

(1) Voy. le livre *de Bello Alexandrino*.
(2) Salluste, dans ses Lettres, réputées à tort apocryphes, comme l'a montré M. Lerminier dans ses *Études d'histoire* (Paris, 1836), avait donné, entre autres, ce conseil à César.

confisqués et vendus à l'enchère publique.

César ne resta que trois mois à Rome. Avant la fin même de l'année 47, il se rendit, avec sa promptitude ordinaire, en Afrique pour combattre Caton et Scipion, qui avaient réussi à lever de nombreuses troupes. Quoiqu'il fût de beaucoup inférieur en forces, il prit aussitôt l'offensive. Il eut d'abord à surmonter de très-grandes difficultés; mais, ayant reçu quelques renforts, il poursuivit la campagne avec vigueur, et fit, dans la bataille de Thapsus (6 avril 46), subir aux derniers partisans de Pompée une déroute complète. Ce fut là, que Caton, ne pouvant plus défendre Utique, mit fin à ses jours (*voy.* CATON d'Utique). Toutes les villes de l'Afrique se soumirent à César (1). Dès que la nouvelle de l'issue de la guerre africaine (*Bellum Africanum*) arriva à Rome, on décréta, pour quarante jours, des actions de grâces, et on conféra à César la dictature pour dix ans, et la dignité de censeur, sous le nouveau titre de *præfectus morum*, pour trois ans.

Il ne restait plus personne pour disputer à César l'empire du monde : tous ses ennemis, du moins ouverts, étaient abattus. En le voyant revenir à Rome (fin de juillet 46), on craignait d'abord que le dictateur ne renouvelât les proscriptions de Marius et de Sylla. Mais ces appréhensions étaient vaines : César ne démentit point son caractère doux et clément. Avec une magnanimité bien rare chez les vainqueurs dans les guerres civiles, il accorda une amnistie générale, pardonna à tous ceux qui avaient porté les armes contre lui; et pour se concilier tous les esprits, il déclara hautement qu'il ne ferait désormais aucune différence entre les Pompéiens et les Césariens. Son premier soin fut de rassurer tous les citoyens sur leur vie et leurs propriétés, et d'éteindre, si c'était possible, toutes les haines. César n'avait pu jouir encore des honneurs du triomphe; il crut le moment opportun pour célébrer, dans quatre superbes triomphes, les victoires qu'il avait remportées sur les peuples ou rois étrangers dans la Gaule, en Égypte, dans le Pont et en Afrique. Ses victoires de la guerre civile en étaient exclues, d'après sa volonté expresse; l'Afrique y était représentée à cause de la victoire sur le roi Juba. A la suite de ces triomphes, il distribua de l'argent à ses soldats, fit de grandes largesses au peuple, et le divertit par des jeux magnifiques dans le cirque, par des combats d'athlètes, de gladiateurs, et par des naumachies. C'était répondre splendidement à ceux qui demandaient *panem et circenses.*

César fut aussi grand législateur qu'il s'était montré grand capitaine. Dès le commencement de l'année (46 avant J.-C), il restreignit l'extravagance du luxe qui avait gagné toutes les classes de la société. Il fit des patriciens nouveaux, augmenta le nombre des préteurs, des édiles, des questeurs. Il réduisit le gouvernement des propréteurs à un an et celui des proconsuls à deux ans. Il partagea avec le peuple le droit d'élection dans les comices; il admit aux honneurs les enfants des proscrits; il restreignit le pouvoir judiciaire à deux sortes de juges, aux sénateurs et aux chevaliers, et il supprima les tribuns du trésor, qui formaient la troisième juridiction. Il fit le recensement de la population par quartiers, et d'après les rôles des propriétaires de maisons. Il conféra le droit de cité à tous ceux qui pratiquaient la médecine à Rome, et qui y professaient les arts libéraux. Il mit un impôt sur les marchandises étrangères; il décréta que les débiteurs satisferaient leurs créanciers suivant l'estimation de leurs propriétés, et conformément au prix de ces biens avant la guerre; il répartit quatre vingt mille citoyens dans les colonies d'outre-mer; il supprima les communautés (*collegia*) de prêtres, d'augures, d'artisans, etc. (1). Mais de toutes ces réformes la plus importante, et qui s'est perpétuée jusqu'à la fin du seizième siècle, c'est la réforme, dite *julienne*, du calendrier. L'omission d'un quart de jour sur les 365 jours de l'année avait peu à peu amené dans l'ancienne année romaine une avance de trois mois sur l'année réelle; de là résultait la confusion la plus étrange dans les transactions civiles et dans les affaires judiciaires : les fêtes de la moisson ne tombaient plus en été, et celles des vendanges ne coïncidaient plus avec l'automne. Pour remédier à cette confusion, César, qui avait lui-même écrit sur l'astronomie, se fit aider par Sosigène d'Alexandrie (*voy.* ce nom).

Ce fut au milieu de ces travaux qu'il reçut la nouvelle d'une violente insurrection qui venait d'éclater en Espagne, où les fils de Pompée, Cneius et Sextus, avaient réuni une forte armée. Il partit aussitôt de Rome, vers la fin de l'an 46 avant J.-C; et vingt-sept jours après il était à Obulco, près de Cordoue, en face de l'ennemi. Cette guerre (*Bellum Hispaniense*) (2) fut promptement terminée, par la sanglante bataille de Munda (17 mars 45), où César paya de sa personne et faillit périr dans la mêlée. L'armée ennemie fut complétement défaite (3). Cn. Pompée perdit la vie quelque temps après, et Sextus parvint à s'échapper. Après avoir réglé les affaires de l'Espagne, César fut de retour à Rome en septembre de la même année, et triompha sur les fils de Pompée; il accorda aussi les honneurs du triomphe à ses lieutenants Fabius Maximus et Q. Pedius. C'est dans cette seule occasion que César semble avoir manqué de ce sentiment exquis des convenances qui le caractérisait; mais peut-être aussi avait-il des motifs qu'il nous est impossible aujourd'hui d'apprécier.

(1) *Voy.* le livre *de Bello Africano*, joint aux Commentaires de César.

(1) *Voy.* Suétone, 41 43.

(2) *Voy.* le livre du *Bellum Hispaniense*, à la suite des Commentaires de César.

(3) Plutarque remarque (61) que César remporta cette victoire le jour de la fête des Dionysiaques, le même jour où Pompée, quatre ans auparavant, était sorti de Rome à l'approche de son antagoniste.

On vit alors un spectacle qui ne s'est renouvelé que trop souvent dans l'histoire : le vainqueur trouva dans ses anciens ennemis les adulateurs les plus fanatiques. Le même sénat, qui l'avait autrefois outragé, lui offrit spontanément les honneurs qu'il n'avait encore décernés à aucun Romain : il le proclama dictateur perpétuel (*dictator perpetuus*), avec le titre d'*imperator* à vie. Tous les temples furent ornés des statues de César ; les monnaies reçurent son effigie ; le nom du mois *quintilis* fut changé en celui de *Julius* ; enfin on l'éleva au rang des dieux. La personne de César fut déclarée sacrée ; on lui donna une garde composée de sénateurs et de chevaliers, et tout le sénat s'engagea par serment à veiller à la sûreté du *père de la patrie*.

C'est ainsi que César fut revêtu du pouvoir souverain avec les formes à la fois les plus adulatrices et les plus solennelles. Il en usa d'une manière clémente, et pour le bien du peuple romain. Quelques historiens, plus favorables à la cause de Pompée qu'à la vérité, reprochent à César d'avoir traité le sénat avec dédain et d'avoir fait des actes d'autorité sans le consulter. Mais dès le commencement de la guerre civile le sénat n'était plus qu'un corps sans dignité et sans puissance : après le passage du Rubicon, il était dans le camp de Pompée ; après la bataille de Pharsale, il était aux genoux de César. Peut-on respecter ce qui se dégrade ainsi ? (1)

César roulait dans sa tête de vastes et nombreux projets d'utilité générale. Il voulait dessécher les Marais Pontins, ouvrir une issue aux eaux du lac Fucin, et percer l'isthme de Corinthe. Il voulait former une immense bibliothèque publique, composée de livres grecs et latins, et confier à Varron le soin de les acquérir et de les classer. Il voulait préparer un code nouveau, et mettre de l'ordre et de la clarté dans le mélange des lois alors existantes. Enfin, il se proposait de réprimer les Daces, qui s'étaient répandus dans la Thrace, et de porter la guerre chez les Parthes. Ce fut au milieu de ces projets que s'avancèrent les ides (15) de mars (de l'an 44 avant J.-C.). Peu de temps avant ce terme fatal, César avait nommé consul Marc-Antoine, le même qui lut le testament et montra au peuple la toge ensanglantée de la victime (1).

Nous empruntons le récit des derniers moments de César à un fragment récemment découvert de Nicolas Damascène, historien contemporain des événements qu'il raconte :

« La conjuration, qui d'abord n'était composée que d'un petit nombre de chefs, prit ensuite une extension plus considérable qu'aucune de celles qui, d'après le témoignage de l'histoire, se soient jamais formées contre un potentat. On assure que le nombre de ceux qui étaient dans le secret dépassa quatre-vingts. Parmi les plus influents on distinguait D. Brutus, l'un des plus intimes amis de César, C. Cassius et ce même Marcus Brutus qui passait à Rome pour un homme des plus vertueux. Tous, auparavant partisans de Pompée, avaient combattu contre César. Après la défaite de leur chef, et tombés au pouvoir de son rival, ils passaient leur vie dans une sécurité complète ; car nul plus que lui ne sut gagner les cœurs par la bienveillance, et y faire succéder l'espoir à la crainte. Il avait un caractère plein de douceur, qui ne savait pas garder rancune aux vaincus. Abusant de la confiance dans laquelle s'endormait César, ils s'en servaient contre lui, et l'entouraient, pour mieux cacher leurs complots, de séduisantes caresses et d'hypocrites adulations. Parmi les motifs qui poussèrent les conjurés, les uns étaient personnels, d'autres leur étaient communs ; mais tous avaient leur racine dans l'ambition ou le ressentiment. En effet, les uns espéraient, après avoir renversé César, le remplacer au pouvoir ; les autres étaient encore exaspérés des défaites qu'ils avaient éprouvées dans la guerre, de la perte de leur patrimoine ou de leurs richesses, ou même des charges qu'ils exerçaient à Rome. Mais, cachant leur colère sous des prétextes plus spécieux, ils prétendaient ne pouvoir souffrir la domination d'un seul, et ne vouloir être gouvernés que par des lois égales pour tous. Enfin, des griefs accumulés par des motifs quelconques poussèrent d'abord les plus puissants à former le complot ; plus tard, d'autres y furent attirés par des ressentiments personnels ou par esprit de parti, offrant ainsi à leurs amis une alliance et une fidélité à toute épreuve. Il y en avait, enfin, qui sans aucun de ces motifs, mais entraînés seulement par l'autorité de ces hommes illustres, s'étaient rangés de leur côté. Indignés de voir le pouvoir d'un seul remplacer la république, ils n'auraient pas cependant commencé une révolution ; mais une

(1) Montesquieu, qui, dans son jugement sur César, a beaucoup trop emprunté à Cicéron, s'exprime ainsi : « Il (César) porta le mépris jusqu'à faire lui-même les sénatus-consultes ; il les souscrivait du nom des premiers sénateurs qui lui venaient dans l'esprit. » « J'apprends quelquefois, dit Cicéron, qu'un sénatus-consulte, passé à mon avis, a été porté en Syrie et en Arménie, avant que j'aie su qu'il ait été fait ; et plusieurs princes m'ont écrit des lettres de remercîment sur ce que j'avais été d'avis qu'on leur donnât le titre de rois, que non-seulement je ne savais pas être rois, mais même qu'ils fussent au monde. » (*Epist. ad fam.* IX). « On peut voir, dit Montesquieu, dans les lettres de quelques grands hommes de ce temps-là, qu'on a mises sous le nom de Cicéron, parce que la plupart sont de lui, l'abattement et le désespoir des premiers hommes de la république à cette révolution subite qui les priva de leurs honneurs et de leurs occupations mêmes, lorsque le sénat étant sans fonctions, le crédit qu'ils avaient eu par toute la terre, ils ne purent plus l'espérer que dans le cabinet d'un seul ; et cela se voit bien mieux dans ces lettres que dans les discours des historiens. » (Montesquieu, *Sur la grandeur et la décadence des Romains*, chap. XI).

(1) Dans son testament, qu'il avait rédigé après son dernier retour de l'Espagne, César instituait pour ses héritiers les petits-fils de ses sœurs, savoir C. Octave (pour les trois quarts), L. Pinarius et Q. Pedius. Par une dernière clause, il adoptait C. Octave, et lui donnait son nom. Enfin, il léguait au peuple romain ses jardins près du Tibre, et trois cents sesterces (environ 60 fr.) par tête.

fois l'impulsion donnée par d'autres, ils étaient tout prêts à seconder ces hommes audacieux, et à partager même, s'il le fallait, leurs dangers. Un autre stimulant, c'était le concours de cette antique famille de Brutus, si fière de la gloire de ses ancêtres, premiers fondateurs de la république après avoir renversé la royauté établie par Romulus. D'ailleurs, les anciens amis de César n'étaient plus aussi bien disposés pour lui, du moment qu'ils l'avaient vu honorer à l'égal d'eux-mêmes ceux qui autrefois avaient été ses ennemis et à qui il avait fait don de la vie. Les sentiments de ces derniers étaient loin aussi d'être bienveillants; leur ancienne haine, étouffant en eux tout sentiment de gratitude, leur rappelait sans cesse, non pas les bienfaits dont César les avait comblés après leur avoir sauvé la vie, mais tous les biens qu'ils avaient perdus après leur défaite, et ce souvenir excitait leur colère. Beaucoup même, malgré les soins de César à ne jamais blesser l'amour-propre de personne, lui en voulaient de ce qu'ils lui devaient la vie : lui devoir comme un bienfait tout ce qu'ils auraient pu se donner sans peine s'ils avaient été vainqueurs, c'était là une idée qui, présente sans relâche à leur esprit, ne cessait de les affliger. En outre, même dans les diverses classes de militaires, on était loin d'être content. En effet, la plupart, après tant de campagnes, étaient rentrés dans la vie privée; et quant aux chefs, ils se croyaient frustrés des honneurs qui leur étaient dus, depuis que les vaincus avaient été incorporés dans les rangs des vétérans et recevaient les mêmes récompenses. Aussi les amis de César ne pouvaient-ils souffrir d'être mis au pair avec leurs anciens prisonniers, dont ils voyaient même quelques-uns obtenir des récompenses à leurs dépens. Plusieurs aussi de ceux qui avaient été favorisés dans les distributions d'argent ou de places étaient profondément affligés de voir que César seul avait un si grand pouvoir, tandis qu'on dédaignait tous les autres comme des gens ayant perdu toute valeur et toute influence. Enfin, César lui-même, que ses nombreuses et brillantes victoires, dont il était glorieux à bon droit, autorisaient à s'estimer plus qu'un homme, s'il faisait l'admiration du peuple, était pour les grands de Rome, et pour ceux qui aspiraient au pouvoir, un objet de haine et d'envie. C'est ainsi que se liguèrent contre lui des hommes de toutes conditions, grands et petits, amis et ennemis, soldats et citoyens. Chacun alléguait des prétextes particuliers pour entrer dans la conspiration, et s'autorisait de ses griefs personnels pour ajouter foi aux accusations d'autrui. Ils s'excitaient à l'envi entre eux, et leur confiance était réciproque en ce que chacun avait à se plaindre particulièrement de César. Voilà comment, dans une conspiration qui comptait tant d'adhérents, personne n'osa commettre une seule délation. On prétend cependant que, peu d'instants avant sa mort, il fut remis à César un billet qui contenait le récit de la conspiration. Il le tenait à la main, sans avoir pu le lire, lorsqu'il fut assassiné. Plus tard on le retrouva parmi d'autres écrits (1). »

Tous les historiens ont dit et répété depuis que César avait péri assassiné parce qu'il aspirait au titre de roi. Ils citent à leur appui des propos sans autorité, de véritables contes (2). D'ailleurs, n'avait-il pas dit lui-même aux flatteurs qui l'appelaient roi : « Je suis César, et non roi » (*Cæsar sum, non rex*). La flatterie était même maladroite; car le maître de l'empire romain devait se croire et était en effet plus qu'un roi. Au reste, l'assertion, propagée par les historiens, a été victorieusement réfutée par un grand homme, qui semble parler ici à la place de César.

« Pour justifier, dit l'empereur Napoléon, un lâche assassinat, les conjurés et leurs partisans ont prétendu que César voulait se faire roi, assertion évidemment absurde et calomnieuse, qui cependant s'est transmise d'âge en âge, et passe aujourd'hui pour une vérité historique. Si César avait eu affaire à la génération qui avait vu Numa, Tullus et les Tarquin, il eût pu avoir recours, pour consolider son pouvoir et mettre un terme aux incertitudes de la république, à des formes de gouvernement vénérées, et auxquelles on eût été accoutumé; mais il vivait chez un peuple qui depuis cinq cents ans ne connaissait pas d'autre autorité que celle des consuls, des dictateurs, des tribuns; la dignité des rois était bien méprisable, avilie. La chaise curule était au-dessus du trône : sur quel trône eût pu s'asseoir César? Sur celui des rois de Rome, dont l'autorité s'étendait à la banlieue de la ville? Sur celui des rois barbares de l'Asie, vaincus par les Fabricius, les Paul-Émile, les Scipion, les Metellus, les Clodius, etc., etc. ? C'eût été une étrange politique. Quoi! César eût cherché de la stabilité, de la grandeur, de la considération dans la couronne que portaient Philippe, Persée, Attale, Mithridate, Pharnace, Ptolémée, que les citoyens avaient vu traîner à la suite du char triomphal de leurs vainqueurs? Cela est trop absurde! Les Romains étaient accoutumés à voir les rois dans les antichambres de leurs magistrats.

« On a dit que ce n'était pas roi de Rome qu'il voulait se faire proclamer, mais roi des provinces; comme si les peuples de la Grèce, de l'Asie Mineure, de la Syrie, conservaient plus de respect pour le trône renversé sur lequel s'étaient assis Persée, Antiochus, Attale et Ptolemée, que pour la chaise curule des Lucullus, de Sylla, de Pompée et de César même : ce projet est donc tout aussi dénué de raison. César a toujours af-

(1) Nicolas de Damas, *Vie de César*, fragment découvert et publié pour la première fois en 1849; nouvelle édition (N. Piccolos), accompagnée d'une traduction française par M. A. D. (M. Alfred Didot); Paris, 1850, p. 19 et suiv.

(2) Voy. Suétone, 77, 78 · Plutarque, 66.

ścté, jusqu'au dernier moment de sa vie, les formes populaires; il ne faisait rien que par un décret du sénat; les magistratures étaient nommées par le peuple, et s'il s'arrogea la réalité du pouvoir, il avait laissé subsister toutes les formes républicaines. Il marchait sans garde, comme un simple citoyen; sa maison était sans faste; il était assidu à la tribune aux harangues, aux assemblées du peuple et au sénat. La première action de César, s'il eût voulu être roi, eût été de s'environner d'une bonne garde; il n'en fit rien, et se refusa constamment à la sollicitation de ses amis, qui, entendant frémir la faction vaincue, croyaient une garde nécessaire à la sûreté de sa personne. Quoique dictateur, il voulut être consul cette même année avec Antoine; il partagea tous les devoirs de cette charge. Les statues de Pompée ayant été renversées, il les fit relever avec éclat; il n'introduisit aucun changement dans l'esprit de son armée, qui constamment fut républicaine et dévouée au parti populaire et démocratique.

« Quelles sont les preuves qu'allèguent ses détracteurs? Ils citent quatre anecdotes, probablement fausses ou mal rendues, car Cicéron, [illegible], Velleius, n'en parlent pas; mais admettons-les comme vraies, elles ne prouvent rien. Ils disent que le 26 juin, revenant du mont [illegible] avec l'honneur de l'ovation, il fut salué par quelqu'un du peuple du nom de roi, mais que la multitude resta muette et consternée, et qu'il répondit alors qu'il n'était pas roi, mais César; que dans ce même temps un homme du peuple mit sur sa statue une couronne de laurier avec un bandeau royal; que, célébrant les lupercales, le consul Antoine, qui était un des luperques, s'approcha de César, qui était assis sur la tribune aux harangues, vêtu de sa robe triomphale et de sa couronne de laurier sur la tête, qu'il lui présenta un diadème; et que celui-ci, au lieu de le mettre sur sa tête, l'envoya au Capitole, disant que Jupiter était le seul roi des Romains; enfin, que Lucius Cotta, l'un des prêtres commis à la garde des livres sybillins, dit que les Parthes ne pouvaient être vaincus que par un roi. On a été plus loin pour indisposer les Romains : on a dit que César roi devait porter le siége de l'empire à Alexandrie ou à Ilion. Voilà pourtant les misérables fondements sur lesquels le bon Plutarque, le libelliste Suétone et quelques écrivains du parti, ont bâti un système si peu vraisemblable. Si César eût trouvé quelque avantage pour son autorité à s'asseoir sur le trône, il y fût arrivé par les acclamations de son armée et du sénat avant d'y voir introduit la faction de Pompée. Ce n'était pas en se faisant saluer du nom de roi, dans une promenade par un homme ivre, en faisant dire aux sybilles qu'un roi pouvait seul vaincre les Parthes, en se faisant présenter un diadème dans les lupercales, qu'il pouvait espérer d'arriver à son but. Il eût persuadé à ses légions que leur gloire, leur richesse, dépendaient d'une nouvelle forme de gouvernement qui mît sa famille à l'abri des factions de la toge; c'eût été en faisant dire au sénat qu'il fallait mettre les lois à l'abri de la victoire soldatesque, et les propriétés à l'abri de l'avidité des vétérans, en élevant un monarque sur le trône. Mais il prit une voie contraire : vainqueur, il ne gouverna que comme consul, dictateur ou tribun; il confirma donc, au lieu de les discréditer, les formes anciennes de la république. Après les succès qui ont suivi le passage du Rubicon, César n'a rien fait pour changer les formes de la république. Auguste même, longtemps après, et lorsque les générations républicaines tout entières étaient détruites par les proscriptions et la guerre des triumvirs, n'eut jamais l'idée d'élever un trône. Tibère, Néron, après lui, n'en ont jamais eu la pensée, parce qu'il ne pouvait pas entrer dans la tête du maître d'un grand État de se revêtir d'une dignité odieuse et méprisée. Si la couronne royale eût été utile à Auguste et à ses successeurs, ils l'eussent placée sur leur tête; mais César, qui était essentiellement Romain, populaire, et qui dans ses harangues et dans ses écrits montrait toujours la magie du peuple romain avec tant d'ostentation, ne l'eût fait qu'avec regret. César n'a donc pas pu désirer, n'a pas désiré, n'a rien fait, a fait tout le contraire de ce dont on l'accuse : certes, ce n'est pas à la veille de partir pour l'Euphrate et de s'engager dans une guerre difficile, qu'il eût culbuté les formes en usage depuis cinq cents ans pour en établir de nouvelles. Qui aurait gouverné Rome dans l'absence du roi? Un régent! un gouverneur! un vice-roi! tandis qu'elle était accoutumée à l'être par un consul, un préteur, un sénat, des tribuns.... César n'a pas voulu être roi, parce qu'il n'a pas pu le vouloir; il n'a pu le vouloir, puisque après lui, pendant six cents ans, aucun de ses successeurs ne l'a voulu. C'eût été une étrange politique de remplacer la chaise curule des vainqueurs du monde par le trône pourri, méprisé des vaincus (1). »

Les détails que Nicolas Damascène donne du meurtre de César diffèrent en plusieurs points du récit des autres historiens. Nous croyons devoir les reproduire ici sommairement :

« Jamais pour délibérer les conjurés ne se réunissaient ouvertement; mais c'était en petit nombre qu'ils se rendaient les uns chez les autres furtivement, et dans ces entrevues mille projets étaient proposés et discutés, ainsi que les moyens et le lieu où ils accompliraient une telle entreprise. Les uns proposaient de se précipiter sur lui lorsqu'il traverserait la voie sacrée, où il passait souvent; les autres étaient d'avis qu'on attendît les comices, pendant lesquels César devait nommer les magistrats dans le champ, situé de-

(1) Napoléon, *Précis des guerres de César*, écrit par M. Marchand à l'île de Sainte-Hélène, p. 213 et suiv, (Paris, 1836, in-8°).

vant la ville. Pour s'y rendre, César était obligé de traverser un pont. A cet effet les conjurés se partageraient les rôles; et après que les uns l'auraient précipité du pont, les autres seraient accourus pour l'achever. Quelques-uns assignaient l'exécution de leurs desseins au jour où devaient avoir lieu les jeux des gladiateurs, fête rapprochée, et qui permettait aux conjurés de paraître avec des armes sans exciter le moindre soupçon. Mais le plus grand nombre proposait de l'attaquer au sénat, tandis qu'il serait tout seul, et que les conjurés, au contraire, seraient en grand nombre et pourraient cacher leurs poignards sous leur robe. On ne laissait en effet entrer dans le sénat que ceux qui en faisaient partie. Du reste, la fortune contribua aussi à la perte de César, puisqu'elle lui fit désigner ce jour pour la convocation du sénat, afin de soumettre aux délibérations de cette assemblée les projets qu'il avait à lui proposer. Dès qu'arriva le jour fixé, les conjurés se réunirent tout préparés sous le portique de Pompée, lieu où plus d'une fois on les avait convoqués. La fatalité est bien puissante : les amis de César, influencés par quelques mauvais présages, voulurent l'empêcher de se rendre au sénat; ses médecins, inquiets des vertiges dont il était quelquefois tourmenté, et qui venaient de le saisir de nouveau, l'en dissuadaient de leur côté; et enfin, plus que tout autre, sa propre femme Calpurnie, épouvantée d'une vision qu'elle avait eue la nuit, s'attacha à son époux, et s'écria qu'elle ne le laisserait point sortir de la journée. Brutus se trouvait présent. Il faisait partie du complot; mais alors il passait pour un des amis les plus dévoués de César. Il lui parla en ces termes : « Eh quoi, César, un homme tel que toi se laisser arrêter par les songes d'une femme et les futiles pressentiments de quelques hommes! Oserais-tu faire à ce sénat qui t'a comblé d'honneurs, et que tu as toi-même convoqué, l'affront de rester chez toi? » Entraîné par ces paroles, César sortit de chez lui. Pendant ce temps les meurtriers se groupaient, les uns auprès du siége de César, les autres en face, et les autres par derrière. Avant l'entrée de César au sénat, les prêtres offrirent un sacrifice qui pour lui devait être le dernier. Mais il était évident que ce sacrifice ne s'accomplissait pas sous d'heureux auspices; car les devins eurent beau immoler victime sur victime, dans l'espoir de trouver quelques meilleurs présages, ils se virent à la fin forcés d'avouer que les dieux ne se montraient point favorables, et que dans les entrailles des victimes on lisait un malheur caché. César, attristé, s'était tourné alors du côté du soleil couchant : ce fut aux yeux des devins un présage funeste. Les meurtriers, qui assistaient à ce sacrifice, se réjouissaient au fond du cœur. S'appuyant sur ce que venaient de dire les devins, les amis de César renouvelèrent leurs instances pour lui faire remettre l'assemblée à un autre jour. César finit par y consentir. Mais au même moment les appariteurs se présentèrent à lui pour l'inviter à se rendre au sénat, disant que l'assemblée était complète. César consultait du regard ses amis, lorsque Brutus pour la seconde fois s'approcha de lui, et lui dit : « Allons, César, laisse là ces rêveries; ne prends pour conseil et pour augure que ta propre vertu; et, sans tarder davantage, viens traiter des affaires dignes de toi et de ce grand empire. » Après avoir prononcé ces paroles astucieuses, il lui saisit la main et l'entraîne vers la Curie, qui était tout proche. César suivait en silence. A peine les sénateurs le virent-ils entrer, qu'ils se levèrent tous en signe de respect. Déjà ceux qui allaient le frapper se pressaient autour de lui. Avant tous, Tillius Cimber, dont César avait exilé le frère, s'avance vers lui. Arrivé près de César, qui tenait ses mains sous sa toge, il le saisit par ses vêtements, et avec une audace toujours croissante, il l'empêchait de se servir de ses bras et d'être maître de ses mouvements. César s'irritant de plus en plus, les conjurés se hâtent de tirer leurs poignards et se précipitent tous sur lui. Servilius Casca le premier le frappe, en levant son fer, à l'épaule gauche, un peu au-dessus de la clavicule : il avait voulu le frapper au cou, mais dans son trouble sa main s'égara. César se lève pour se défendre contre l'assassin. Casca, dans son agitation, appelle son frère en langue grecque. Docile à sa voix, celui-ci enfonce son fer dans le flanc de César. Mais plus rapide que lui, déjà Cassius l'avait frappé à travers la figure. Decimus Brutus lui porte un coup qui lui traverse le ventre, tandis que Cassius Longinus, dans sa précipitation à joindre ses coups à ceux des autres, manque César, et va frapper la main de Marcus Brutus. Ainsi que lui, Minutius Basilus, en voulant atteindre César, blesse Rubrius Rufus à la cuisse. On eût dit qu'ils se disputaient leur victime. Enfin, César, accablé de coups, va tomber devant la statue de Pompée; et il n'y eut pas un seul conjuré qui, pour paraître avoir participé au meurtre, n'enfonçât son fer dans ce corps inanimé, jusqu'à ce que César eût rendu l'âme par ses trente-cinq blessures (1). »

(1) Nicolas de Damas, fragment cité, p. 87 et suiv. (trad. de M. Alfred Didot). « Le corps de César, ajoute Nicolas de Damas, resta quelque temps baigné dans son sang, sans que personne osât en approcher. Ceux de ses amis qui l'avaient accompagné à la curie s'étaient enfuis, et ceux qu'il avait dans la ville restaient cachés au fond de leurs demeures. Quelques-uns même, après s'être déguisés, avaient quitté Rome pour se sauver dans les champs. Parmi tant d'amis, aucun n'accourut auprès de lui, ni alors qu'on l'assassinait, ni après le meurtre accompli, excepté toutefois Calvisius et Censorinus; et encore ceux-là, après avoir opposé quelque résistance aux compagnons de Brutus et de Cassius, s'enfuirent-ils bientôt à la vue du nombre de leurs adversaires. Les autres ne songeaient qu'à leur propre sûreté. Il y en avait même qui se réjouissaient de la mort de César. Enfin, trois esclaves de César, qui se trouvaient près de là, placèrent sur une litière le corps de leur maître, et le portèrent chez lui en lui faisant traverser le Forum. Les rideaux de la litière étant levés, les bras de César pendaient hors de la portière, et l'on pouvait voir son visage couvert de

Après ce lâche assassinat, il s'éleva dans Rome une immense clameur, prélude de la guerre civile d'où sortit l'ère des Césars (1). (*Voy.* ANTOINE, AUGUSTE, BRUTUS, CASSIUS.)

Rien de plus difficile que de donner le portrait exact d'un grand homme qui a remué le monde : il faudrait supprimer les passions qu'il a soulevées. On a traité César d'ambitieux : c'est le reproche commun de l'impuissance ou de l'ingratitude. Le sénat, de complicité avec Pompée, avait ouvertement violé les lois : César se présenta pour revendiquer les droits du peuple, droits non pas imaginaires, utopiques, mais constitutionnels, séculaires ; puis, ces vétérans nombreux, établis en Italie depuis les guerres de Marius et de Sylla, attendaient tout de la grandeur de quelques hommes ; la personne de César faisait donc la sécurité des citoyens de tous les partis ; enfin, jamais homme appelé à jouer un aussi grand rôle ne fut plus doux et moins sanguinaire que César. C'est surtout pendant la guerre civile qu'il fit admirer sa modération. Pompée avait dit qu'il tiendrait pour ennemis ceux qui ne défendraient pas son parti ; César déclara qu'il regarderait comme amis ceux qui resteraient neutres. A la journée de Pharsale, il fit crier dans tous les rangs qu'on épargnât les citoyens ; et il laissa les soldats de Pompée sauver ceux qu'ils voulaient. Aucun de ses ennemis ne périt autrement que sur le champ de bataille ; il pardonna généreusement à tous ceux qui avaient survécu. Il permit à ceux dont il n'avait pas encore signé la grâce de rentrer en Italie et d'y briguer des commandements. Il releva même les statues de Sylla et de Pompée, que le peuple avait abattues. Dans toutes les conjonctures difficiles, il aimait mieux contenir les coupables que les punir. Ainsi, comme on lui dénonça un jour des réunions nocturnes de conspirateurs, il se contenta, pour tout châtiment, d'annoncer par un édit qu'il connaissait ses réunions. A ceux qui l'injuriaient dans des discours et dans des libelles, il se bornait à les avertir publiquement de ne pas continuer (1). Ses soldats l'idolâtraient, et ne craignaient rien autant que de lui déplaire : il avait coutume de les traiter de *camarades* (*commilitones*) (2), et aimait à les voir bien vêtus ; et en toute occasion il partageait leurs fatigues et leurs dangers. Après le passage du Rubicon, tous les soldats s'engagèrent, ce qui de mémoire d'homme ne s'était jamais vu pour aucun général, à le servir gratuitement, les plus riches devant subvenir aux besoins des plus pauvres. En temps de paix, il était pour eux d'une extrême indulgence. Mais à la veille de combattre, il devenait sévère et maintenait une discipline rigoureuse. Il ne leur annonçait ni les jours de marche ni les jours de combat, afin que, dans l'attente continuelle de ses ordres, ils fussent toujours prêts au premier signal. Pendant toute la guerre des Gaules, il n'y eut jamais de rébellion dans son armée. Il y en eut quelques-unes pendant la guerre civile ; mais il les apaisa sur le champ, car il ne célait jamais aux mutins. On a représenté César comme un débauché et un dilapidateur ; mais on connaît ce mot de son plus mortel ennemi, de Caton, « que de tous ceux qui avaient entrepris de renverser la république, César seul était sobre (*sobrius*) ». Au contraire d'Alexandre le Grand, il faisait un usage très-modéré de vin ; et selon Oppius, cité par Suétone, il était si indifférent à la qualité des mets, qu'un jour qu'on lui avait servi, chez un de ses hôtes, de l'huile rance, il fut le seul des convives qui ne la refusât point ou eût l'air de ne pas s'en apercevoir (3). Il aimait, tous les historiens en conviennent, beaucoup les femmes ; mais est-ce donc là ce qui lui a valu le reproche de débauché ? On a fait des satires sur ses relations avec le roi Nicomède ; mais pourquoi ses ennemis, qui avaient essayé de l'outrager jusque dans l'honneur de sa femme, n'ont-ils pas trouvé à Rome ce qu'ils sont allés chercher en Bithynie ? César n'était pas non plus un dilapidateur ni un concussionnaire ; car tandis que tous les proconsuls s'enrichissaient dans leurs provinces, César, qui avait enrichi le trésor de plusieurs millions, n'avait pas de quoi payer ses troupes au commencement de la guerre civile : tout son argent, il le donnait et ne l'amassait point. Pendant longtemps il habita une modeste maison entre l'Esquilin et le Cœlius. Là, comme à l'armée, il était exact et sévère (*domesticam disciplinam in parvis et majoribus rebus diligenter severeque rexit*) (4).

blessures. Personne ne put alors retenir ses larmes à la vue de cet homme qui naguère était honoré à l'égal d'un dieu. » (Ibid. p. 48).

On a pu voir que Nicolas de Damas, qui donne un récit si circonstancié du meurtre de César, ne mentionne pas plusieurs détails qui paraissent être de l'invention d'historiens postérieurs (Plutarque et Salluste). Ainsi, il ne dit rien de la prétendue requête de Marcellus Cimber, demandant humblement une faveur (le rappel de son frère), que César aurait rejetée (Plutarque, 71), ni des paroles grecques prêtées à César, en voyant s'avancer contre lui son fils adoptif : καὶ σὺ, τέκνον ἐμόν (et toi aussi, mon fils), ni du geste que César aurait fait en s'enveloppant de sa toge pour tomber plus décemment (Salluste, 83). Plutarque et Salluste ne parlent que de vingt-trois blessures. Ce dernier, à propos des prodiges précédant la mort de César, mentionne une comète (*stella crinita*), qui brilla pendant sept jours, et que l'on croyait être l'âme de César (Salluste, 88). Salluste raconte aussi que la veille même du jour où il fut assassiné, César aurait dit, pendant un souper chez Lépide, son maître de cavalerie, que la fin la plus désirable est une mort brusque et inopinée. Le même historien remarque, enfin, qu'aucun des meurtriers ne survécut à César plus de trois ans, et ne mourut de mort naturelle (Ibid, 89).

(1) Il est à remarquer que le nom de *César* devint par la suite synonyme de *souverain*. Il est passé même dans les langues modernes ; car en allemand *Kaiser*, (Καῖσαρ) signifie *empereur*, comme *czar* ou *tsar*, en russe.

(1) Suétone, 75.

(2) Un jour il punit ses soldats de la 10[e] légion en les appelant tout simplement « bourgeois » (*Quirites*) ; et ils en furent profondément affligés.

(3) Ibid., 53.

(4) Suétone,

Voici César, tel que nous le dépeint Suétone : Il avait la taille élevée, le teint blanc, les membres bien faits, le visage un peu plein (ce qui semble démenti par son effigie qu'on voit sur les médailles et autres monuments), les yeux noirs et vifs; il était toujours d'une heureuse santé (*valetudine prospera*), si ce n'est dans les derniers temps de sa vie, où il avait des défaillances subites et le sommeil agité : on dit même qu'il eut dans sa vie deux attaques d'épilepsie. Il avait un grand soin de son corps, et était toujours d'une mise recherchée : il se faisait soigneusement tondre, raser et même épiler. Pour cacher sa calvitie, il avait l'habitude de ramener sur le front les rares cheveux qui lui restaient; aussi fut-il très-sensible à l'honneur que lui décernèrent le peuple et le sénat de porter toujours une couronne de laurier (1). »

C'est le propre des grands hommes d'être aptes à tout : à la fois général, homme d'État, législateur, jurisconsulte, orateur, poëte, historien, architecte, astronome, mathématicien, César avait reçu de la nature les talents les plus variés, et qui lui auraient procuré une renommée durable dans toutes les carrières. Au jugement de Cicéron, qui n'aimait guère accorder aux autres la gloire qu'il revendiquait pour lui-même, il occupait le premier rang parmi les écrivains et les orateurs de son temps (2). Ses rares moments de loisir, il les passait dans la société d'hommes instruits ou dans l'étude des lettres et des sciences. Il avait lui-même composé, sur les matières les plus diverses, un grand nombre d'écrits, dont, sauf ses *Commentaires* (voy. plus haut, col. 466), il ne nous reste que les titres ou de très-faibles fragments; tels que : *Poemata :* c'étaient des essais de sa jeunesse, parmi lesquels on cite l'éloge d'Hercule (*Laudes Herculis*) et une tragédie, *Œdipus :* ces pièces furent supprimées par ordre d'Auguste (*voy.* Suétone, 56); — *Epigrammata*; trois de ces épigrammes ont été conservées dans l'Anthologie latine (n° 68-70, édit., Mayer); — *Iter*, poëme qu'il composa pendant son voyage de Rome en Espagne, avant la bataille de Munda; — *Poema astronomicum*, probablement en imitation des Phénomènes d'Aratus; — *de Astris*, livre où il traitait du mouvement des corps célestes (*voy.* Pline, *Hist. Nat.*, XVIII, 25; Macrobe, *Saturn.* I); — *Apophthegmata*, ou recueil de bons mots : il l'avait commencé dans sa jeunesse, et l'avait successivement augmenté au point d'en faire plusieurs volumes; Auguste le fit également supprimer (Cicér. *Epist. ad Famil..*, IX, 16); — *Libri Auspiciorum*, ou *Auguralia:* César avait écrit cet ouvrage pendant son pontificat; Macrobe en cite le seizième livre (*Saturn.*, I, 16; Priscien, VI); — *de Analogia*, *seu de ratione latine loquendi*, en deux livres: il dédia cet ouvrage à Cicéron, et le composa en passant les Alpes pour aller rejoindre son armée dans la Gaule Transalpine; il est souvent cité par les anciens grammairiens (*voy.* Cicéron, *Brutus*, 72; Pline, *Hist. Nat.*, VII, 80; Aulu-Gelle, *Noctes att.*, XIX, 8; Quintilien, I, 7; Suétone, 56); — *Epistolæ :* il ne reste plus de ce recueil, dont parle Appien (*Bell. civ.*, II, 79), que les lettres réunies à celles de Cicéron; — *Anti-Cato*, en deux livres; c'était une réplique au *Cato* que Cicéron avait écrit en l'honneur de la mort de Caton (Aulu-Gelle, IV, 16; Cicéron, *ad Atticum*, XII, 40; XIII, 50).

Alexandre le Grand, Annibal, Frédéric II et Napoléon avaient, au-dessous de l'âge de trente ans, remporté leurs plus brillantes victoires. César à trente ans n'avait pas encore fait la guerre; et il montra tout à coup le génie d'un des plus grands capitaines. Mêlé fort jeune aux affaires politiques, il connut bientôt à fond les hommes, et mourut assassiné, dans toute la maturité de la vie, au moment où il allait organiser son empire. Cette tâche échut à son successeur.

Les historiens modernes ont envisagé César chacun à son point de vue. Les suivre sur ce terrain, ce ne serait plus faire de la biographie, mais de la controverse; ce serait nous éloigner du plan de l'œuvre que nous avons l'honneur de diriger. Il est de la nature humaine de ne jamais voir les choses sous toutes leurs faces : chacun se passionne pour le côté qui flatte le plus ses intérêts ou ses croyances. C'est ainsi qu'il est impossible de s'entendre, et que la discorde régnera toujours sur la terre.

Voici, selon nous, toute l'importance du rôle que César a joué dans l'histoire de la civilisation.

En introduisant des Gaulois et des Germains dans le sénat, dans cette assemblée souveraine du monde, si fière et si jalouse de sa puissance, César fit la plus prodigieuse des révolutions : il détruisit la force et le prestige de la société païenne, dont le dogme suprême était l'amour de la patrie, de cette patrie qui, à Rome comme à Athènes et à Sparte, se composait d'une poignée de citoyens traitant les autres mortels, sujets ou esclaves, comme étrangers au genre humain. Dans la langue de Cicéron, le *vir bonus* est le patriote qui défend ses droits; dans la bouche de saint Augustin, ces mêmes mots ont une valeur toute différente : ils désignent l'homme qui aime ses semblables, et qui, par la charité, aspire à la cité céleste. En élevant des barbares au rang de patriciens, en conférant aux vaincus les droits du vainqueur, César, le plus clément et le plus généreux des Romains, prépara la société nouvelle, dont le Rédempteur inaugura

(1) Suetone, 45.

(2) Parmi les *orationes* de César, qui ne nous sont pas parvenus, on remarquait surtout le *Discours pour Métellus*, qu'Auguste regardait pourtant comme une copie infidèle des sténographes (Suétone, 55). Meker en a donné la liste complète dans les *Oratorum Romanorum fragmenta*. Quant aux éloges que les anciens ont faits du talent oratoire de César, voy. Cicéron, *Brutus*, 72, 74; Quintilien, X; Velleius Paterculus, II, 36; Tacite, *Annal.*, XIII, 3.

tel en s'immolant pour tout le genre humain.
n nous objectera peut-être que la conduite César fut dictée par des vues toutes politi-s, et qu'il n'y avait là rien de chrétien. Soit; s admettons sans peine que le grand oncle ugste, pas plus qu'Alexandre le Grand, rlemagne et Napoléon n'ont entendu, par s conquêtes, concourir en rien à la fraternité verselle. Mais, en reculant les limites de empire, ils n'en ont pas moins puissamment ribué à rapprocher des nations qui, d'abord ngées les unes des autres, ont gagné ensuite leux se connaître. Tel est le côté impéris-e, providentiel, de la gloire : si ce n'est point leurs intentions toutes personnelles, c'est les conséquences universelles, incalcula-s de leurs actions, dont, de leur vivant, ils aient pas eux-mêmes compris toute la por-, que les grands hommes ont été conduits, ainsi dire à leur insu et malgré eux, à servir manité. F. H.

mentarii de Bell. Gall., civ., Alex., Afric., et - Cicéron, Epist. et Orat. — Dion Cassius. — - Plutarque. — Appien. — Velleius Paterculus. Vita J. Cæsaris (œuvre de Pétrarque). — Eck-rius numm., vol. VI. — Drumann, Geschichte - bry, Hist. de la vie de Jules César; Paris, vol in-12. — Oudendorp, Oratio de litterariis studiis; Leyde, 1740, in-4°.— Montesquieu, Grandeur et décadence, etc. — Jean de Muller, Hist. (voy. ttinger, Bibliographie biographique, la liste des notices publiées sur Jules César).

SAR (*Sextus Julius*), fils d'un cousin du sar, mort vers 47 avant J.-C. Il servit l'armée du grand César pendant la cam-d'Espagne en 49, et fut un des négocia-du traité conclu avec Terentius Varron. A de la guerre d'Alexandrie, en 47, Sextus chargé d'un commandement en Syrie, fut r ses propres soldats, soulevés à l'instiga-le Cecilius Bassus.

r, Bel civ. II, 20. — Hirtius, Bel. Alex., 66. — Dion s, XLVII, 26. —Appien, Bel. civ., III, 77.

SAR (*Caius*), fils de M. Vipsanius Agrippa Julie, fille d'Auguste, né en 20 avant J.-C., le 21 février de l'an 4 de l'ère chrétienne. é ainsi que son frère Lucius par Auguste avant J.-C., il prit part à l'âge de sept avec d'autres jeunes patriciens, aux jeux s célébrés par Auguste pour la dédicace mple de Marcellus. Il accompagna, en l'an it J.-C., Tibère dans son expédition contre Sicambres. Caius et son frère furent élevés e plus grand soin par Auguste qui les des-à l'empire, et ils montrèrent de bonne heure rgueil entretenu par l'amour du prince et enthousiasme du peuple. Ils furent procla-consuls et princes de la jeunesse avant d'a-atteint l'adolescence. Nommé consul lors-n'avait pas encore quinze ans, Caius César gouverner l'Asie à l'âge de dix-neuf ans. te, roi des Parthes, venait de s'emparer Arménie; n'osant pas s'exposer à une e contre les Romains, il consentit à rendre province, et eut avec le jeune prince une entrevue dans une île de l'Euphrate, en l'an 2 de l'ère chrétienne. Caius César alla prendre possession de l'Arménie; mais, malgré le traité, il éprouva de la résistance, et fut blessé au siége d'Artagera. Il mourut des suites de sa blessure, à Limyra en Lycie.

* CÉSAR (*Lucius*), frère du précédent, né en 17 avant J.-C., mort le 20 août de l'an 2 de l'ère chrétienne. Adopté par Auguste ainsi que son frère Caius, et admis aux mêmes honneurs que celui-ci, il eut le même destin, et le devança de vingt mois dans la tombe. Il mourut à Marseille, en se rendant en Espagne.

Dion Cassius, LIV, 8, 18, 26; LV, 6, 9, 11, 12.—Zonaras, X. — Suétone, *Augustus*, 26, 56, 64, 65; *Tiberius*, 12. — Velleius Paterculus, II, 101, 102. — Tacite, *Annales*, I, 3, II, 4. — Florus, IV, 12.

CÉSAR (ou plutôt *sir Cæsar Julius*), jurisconsulte anglais, fils de César ADELMAR, d'origine génoise, médecin des reines Marie et Élisabeth, naquit près de Tottenham, en 1557, et mourut à Londres, en 1636, après avoir rempli sous Élisabeth les fonctions de maître des requêtes et de juge à la cour de l'Amirauté. Il avait accepté ces fonctions lors du procès fait à la reine Marie d'Écosse et de sa fatale exécution, en 1587. Il fut créé chevalier à l'avénement de Jacques Ier, le 20 mai 1603, et remplit les fonctions de chancelier de l'échiquier. En 1607 il fut nommé membre du conseil privé, et en 1614, sous le chancelier Ellesmère, vice-chancelier. C'était un légiste habile, qui n'avait pas seulement pris ses degrés à l'université d'Oxford, mais aussi à celle de Paris, en 1581. Il fut l'un des commissaires dans le scandaleux procès en divorce, terminé par une double sentence capitale, d'abord contre la comtesse, et ensuite contre le comte d'Essex, qui furent renvoyés à la clémence du roi. César assista le chancelier Bacon, jusqu'en 1621, époque de la condamnation et de la dégradation de cet homme éminent, dont il était devenu l'ami. Il resta investi de la confiance du chancelier Williams, son successeur, qui, d'après son inexpérience, comme ecclésiastique, dans la pratique des lois anglaises, se dirigeait principalement par les conseils du vice-chancelier. Il fut continué dans ses fonctions en 1625, sous Charles Ier, après la disgrâce de Williams, et malgré sa liaison avec Bacon, qu'il avait reçu dans sa maison : Bacon mourut dans ses bras, en 1633, abandonné par sa femme.

César mourut lui-même trois ans après, laissant la réputation d'un homme très-charitable. Un jour qu'il avait prêté sa voiture à un de ses amis, elle fut entourée des mendiants ordinaires qui recevaient assistance de sa livrée : cet ami en fut si effrayé, qu'il s'empressa de faire ramener le carrosse, pour se soustraire à leur importunité.

Contemporain d'un homme de génie tel que Bacon, et d'un des plus grands jurisconsultes anglais, de lord Coke, sir Julius César ne peut obtenir pour les ouvrages qu'il a laissés une place à côté de leurs écrits : ses manuscrits, res-

tés dans sa famille jusqu'en 1757, devaient être livrés à un marchand de fromage pour 10 liv. ster. Samuel Patterson les surenchérit dans une vente publique à plus de 300 livres, (environ 7,500 francs); mais il n'en fut rien publié, et ils ont été depuis déposés au British Museum, comme ceux de Tronchet, revêtu à peu près des mêmes dignités, à la bibliothèque de la cour de cassation. ISAMBERT.

Rose, *New biographical Dictionary*. — *Lives of the chancellors*, par lord Campbell, 1848, tom. II, p. 230, 419, 434, 443. — Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

CESARI (*Alexandre*), graveur italien, dit *le Grec*, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Michel-Ange, dont il fut le contemporain, estimait beaucoup ses ouvrages. Les principales productions de cet artiste sont : un camée représentant *la tête de Phocion ;* — un *Portrait de Henri II, roi de France*, sur une cornaline ; — une médaille représentant *le pape Paul III*, et de l'autre *Alexandre le Grand prosterné aux pieds du grand-prêtre des Juifs*.

Vasari, *Vite de pittori*.

CESARI (*Antonio*), philologue italien, né à Vérone, vers 1750, mort à Ravenne, en octobre 1828. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire, consacra sa vie entière à l'étude, et se rendit célèbre par son zèle pour la pureté de la langue italienne. Outre de bonnes éditions de plusieurs auteurs classiques de la langue italienne, notamment de Dante, on a de lui : une réimpression du *Vocabolario della Crusca;* Vérone, 1806-1809, 7 vol in-4°; — *Alcune novelle ;* Venise, 1810, in-8°; — *Bellezze della Commedia di Dante; dialoghi*, ibid., 1824-1826, 4 vol. in-8°; — plusieurs traductions : les plus estimées sont celles des odes et de l'*Art poétique* d'Horace, des *Comédies* de Térence et des *Lettres familières* de Cicéron.

Tipaldo, *Biog. degli Ital. illustri*. — Valery, *Voyage d'Italie*, t. I, p. 171.

CESARINI (*Alexandre*), prélat italien, né vers la fin du quinzième siècle, mort à Rome, le 13 février 1542. Il s'attacha à la maison de Médicis, fut créé cardinal par Léon X, et eut différentes missions à remplir sous les papes Adrien VI, Clément VII et Paul III. Cesarini passait pour un bon jurisconsulte. On a de lui : *Statuta ; — Constitutiones*.

Oldoin, *Athenæum Romanum*.

CESARINI. *Voy*. JULIEN.

CESARINI (*Virginio*), savant littérateur italien, né à Rome, en 1595, mort en avril 1624. Il avait des connaissances très-variées, et parlait avec talent sur toutes sortes de matières. Le cardinal Bellarmin le comparait au fameux Pic de la Mirandole. On n'a de lui que quelques poésies latines et italiennes, insérées dans les *Septem illustrium virorum poemata*, Anvers, 1662, in-8°.

Victor de Rossi, *Pinacotheca*. — Crasso, *Elogj d'uomini letterati*. — Allatius, *Apes urbanæ*. — Baillet, *Jugement des savants*, IV, 517. — Favoriti, *Vie de V. Cesarini*. — Tiraboschi, *Storia della letteratura*, t. XXIX, p. 223. — A. Favorinus, *Vita V. Cesarini ;* Francfort, 1677, in-8°.

***CÉSARION**, fils de César et de Cléopâtre, né en 47 avant J.-C., mort en 30 avant J.-C. Il porta d'abord le nom de Ptolémée, comme les autres princes égyptiens, et fut probablement conduit à Rome par sa mère dans le voyage qu'elle y fit en 46. César accueillit avec empressement Cléopâtre et le jeune Ptolémée et permit qu'au nom de celui-ci on ajoutât le mot de Césarion. Après la mort du dictateur, Antoine déclara devant le sénat et dans l'intention de nuire à Octave, que César avait reconnu Césarion pour son fils. Oppius, un des plus intimes amis et confidents du dictateur, écrivit un livre pour prouver le contraire, et nia que Césarion fût le fils de César. Il faut avouer que les mœurs de Cléopâtre rendent la question de paternité fort douteuse.

Grâce à l'appui prêté par Cléopâtre à Dolabella, elle obtint des triumvirs, en 42, le titre de roi d'Égypte pour Césarion. En 34 Antoine conféra au jeune prince le titre pompeux de roi des rois. Après la bataille d'Actium, Cléopâtre, voyant tout perdu, voulut l'envoyer dans l'Inde avec de grands trésors. Il avait déjà pris la route d'Éthiopie, lorsque son gouverneur Rhodon l'engagea à venir se remettre entre les mains du vainqueur, en lui faisant espérer que celui-ci laisserait le royaume d'Égypte au fils de César. Au lieu de recevoir une couronne, Césarion fut mis à mort par l'ordre d'Auguste, qui craignait sans doute un nouveau rival.

Dion Cassius, XLVII, 31 ; XLIX, 41 ; L, 1, 3 ; LI, 6. — Suétone, *Cæsar*, 52 ; *Augustus*, 17. — Plutarque, *Cæsar*, 49 ; *Anton.*, 54, 81, 82.

CÉSARIS (L'abbé *Angelo*), astronome italien, né vers 1750, mort à Milan, le 18 avril 1832. Il fut le premier astronome de l'observatoire de Milan, et fournit d'importants Mémoires aux *Éphémérides astronomiques de Milan*, qu'il rédigea pendant un grand nombre d'années, et aux *Mémoires de la Société Italienne* ainsi qu'à ceux de *l'Institut*.

Mém. de la Soc. Ital. — *Mém. de l'Institut* (*Acad. des sciences*).

CESAROTTI (*Melchior*), littérateur et poëte italien, né à Padoue, le 15 mai 1730, mort le 3 novembre 1808. Dès l'âge de douze ans il annonça les talents qu'il développa par la suite. A dix-neuf ans il était professeur de rhétorique au séminaire de Padoue, où il avait été élevé. Il venait de faire l'éducation des enfants de la maison Grimani, à Venise, lorsqu'il succéda au P. Carmeli dans la chaire de grec et d'hébreu à l'université de Padoue. Lors de l'invasion des Français en Italie, il fut chargé par le nouveau gouvernement de rédiger un plan d'études. Napoléon le combla de bienfaits, et Cesarotti lui en témoigna sa reconnaissance par un poëme en vers libres, *Pronea* (la Providence), qui fut son dernier écrit. L'édition complète des œuvres de Cesarotti, Pise, 1805-1813, 40 vol.

ou in-12, est divisée ainsi : *Saggio sulla sofia delle lingue*, 1 vol.; — *Poesie di ...an*, 4 vol.; — *Iliade in versi*, 4 vol.; — *...de in prosa*, 7 vol.; — *Relazioni academi...*, 2 vol.; — *Satire de Giuvenale*, 1 vol.; — *...o di letteratura greca*, 3 vol.; — *Demos...*, 6 vol.; — *Prose varie*, 2 vol.; — *Prose ...e*, 1 vol.; — *Poesie italiane*, 1 vol.; — *...ni di tre tragedie di Voltaire, e poesie ...*, 1 vol.; — *I primi pontifici*, 1 vol.; — *...stolario*, 6 vol.

...eri, *Mémoires sur la vie et les ouvrages de ...arotti*; Padoue, 1810. — Bramieri, *Nécrologe litt...* — Angelo Mazza, *Poème consacré à la mémoire ...Cesarotti*. — *Italie*, dans *l'Univers pittoresque*.

...ATI (*Bartholome*), compositeur ita... vivait dans la seconde moitié du seizième ... Il fut auteur de *motets*, dont quelques-uns ...érés dans le *Parnassus musicus Fer...rus* de Pergameno.

Biographie universelle des musiciens.

...LIUS. *Voy.* CASSELIUS.

...A (*Amédée* GAYET DE), littérateur et ... français, né à Sestri di Levante, en ... débuta par la poésie, puis il vint à Pa... ...taire du baron Taylor, et composa ... qui eut les honneurs de la lecture ...-Français. En 1843 il alla diriger le ... *de Maine-et-Loire*, dévoué au gouver... d'alors; et en 1848 il adressa au journal *...sentant du peuple* une lettre d'adhé... la banque d'échange fondée par M. Prou... lettre qui fait supposer que sur la question ...ique il était d'accord avec ce publiciste. En ... prit la rédaction en chef de *la Patrie*, et ... énergiquement l'acte du 2 décembre — M. de Cesena est aujourd'hui rédac... chef du *Constitutionnel*. Sous le style ...niste, on retrouve parfois encore le ... On a de lui : *Hymne sur la conquête ...*; Dijon, 1830; — *Agnès de Méranie*, ...; Paris, 1842.

..., *la France littéraire*. — Texier, *Biog. des ...* — *Documents inédits*.

...A (*Sébastien* GAYET, surnommé ...), littérateur français, frère du précé... ... en 1815, à Beaujeu. Il entra de bonne ... la carrière littéraire, écrivit dans les ... des départements, tels que *la Gla...* de Lyon, et fonda à Bordeaux le journal *...de*. Puis il vint à Paris, où il fit rece... ... 1835, à *la Gaité* un drame en prose, *la ...e*, dont l'incendie de ce théâtre em... la représentation. En 1846 il obtint pour ...vre la plus importante, sa traduction de ... une indemnité annuelle, qu'il perdit en ... par suite de la publication d'une brochure ... aux chambres pour demander *la ré...itation et la publicité de l'emploi des ...occultes destinés à l'encouragement des ...s et des lettres*, 1847. On a de lui : *les ... du psalmiste*, 1840-1841, 2 vol. in-8°; — *les Divines féeries de l'Orient et du Nord, traditions mythologiques et populaires des deux Mondes*, 1842, 1 vol. in-8°; — *Œuvres de Dante*; Paris, 1843-1853, 5 vol. grand in-8°, comprenant : *la Vie nouvelle, la divine Comédie, les Poésies amoureuses et sacrées; le Banquet*, commentaire philosophique traduit pour la première fois : l'auteur annonce un dernier volume, qui sera *le Dictionnaire* des œuvres de Dante; — *le Martyre des religieuses polonaises*, 1846; — *la Roumanie renaissante*, 1850, in-4°. V. R.

Beuchot, *Journal de la librairie*. — *Renseignements particuliers*.

CESI (*Frédéric* prince DE), naturaliste italien, né à Rome, en 1585, mort en 1630. Il montra dès sa jeunesse de rares dispositions pour l'histoire naturelle, et fonda à l'âge de dix-huit ans l'académie des *Lincei*. Nous n'avons pas les statuts de cette académie, mais nous savons qu'elle était spécialement consacrée au perfectionnement des mathématiques, de la physique et de l'histoire naturelle. Cesi donna, dit Tiraboschi, le nom de *Lincei* (lynx) aux nouveaux académiciens pour exprimer le soin avec lequel ils devaient examiner chaque chose. Les membres de cette société trouvaient dans le palais du prince Frédéric un jardin botanique, une riche bibliothèque, et un cabinet d'histoire naturelle. L'académie des *Lincei* compta dès le début plusieurs savants distingués, parmi lesquels on remarque Giovanni Terenzio, Giovanni Fabbri, Fabri Colonna, Francesco Stelluti. Le prince Frédéric ne fut pas seulement le Mécène des savants de son temps, il partagea leurs travaux. Il découvrit le premier les sporules de la fougère. S'il n'a pas inventé, comme l'ont avancé quelques personnes, le microscope et le télescope, il en a du moins propagé l'usage. On a de lui : *Apiarium*, Rome, 1625, in-fol.; — *de Cœlo*, imprimé avec *la Rosa ursina* de Christophe Scheiner; Rome, 1630, in-fol. Dans ce traité, Cesi soutient, d'après l'autorité des Pères de l'Église, que le ciel est fluide et non pas solide. Léo Allatius cite encore les ouvrages suivants, dont plusieurs semblent n'avoir jamais été imprimés : *Metallophytum*, présenté par l'auteur au cardinal Barberini et à Urbain VIII; — *Physica mathesis*; — *Naturæ theatrum*, vaste composition d'où est tiré le volume intitulé *Apiarium*, — *Universale rationis speculum*; — *Prodigiosorum omnium physica expositio*; — *Cœlestis natura exposita*; — *Moralia, Paradoxa, Monita*. Ce fut sur la proposition du prince Frédéric et par ses soins que les membres de l'Académie des *Lincei* entreprirent de commenter le grand travail de François Hernandez sur l'histoire naturelle du Mexique. Cet ouvrage avait été abrégé par Nardo Antonio Becchi, mais il n'avait pas encore paru. Frédéric Cesi fit graver toutes les planches à ses frais, et il ajouta aux notes de Giovanni Terenzio, de Giovanni Fabbri et de Fabio Colonna, des *Tabulæ philosophicæ*, essai savant, mais

très-incomplet, d'une classification générale des plantes. L'édition préparée par le prince Frédéric Cesi, et interrompue par sa mort prématurée, parut vingt ans plus tard, sous le titre de : *Francisci Hernandez nova plantarum, animalium et mineralium Mexicanorum historia, a Nardo Antonio Beccho digesta, cum notis et additamentis Joan. Terentii, Joan. Fabri, et Fabii Columnæ;* Rome, 1651, in-fol.

Janus Plancus de Rimini, *Fabii Columnæ Lyncæi* φυτοβάσανος, *cui accessit vita Fabii et Lyncæorum notitia*. — Leo Allatius, *Apes urbanæ*. — Victor de Rossi, *Pinacotheca*. — Mandosio, *Bibliotheca Romana*. — Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*, t. VIII.

* **CESI** (*Bartolommeo*), peintre, né à Bologne, en 1557, mort en 1629. Il fut élève du Grammatica; mais, trouvant que sous ce maître il ne faisait pas de progrès assez rapides, il prit pour modèles les ouvrages de Tibaldi et de Bassarotti, et se forma un style qui manque peut-être d'originalité, mais qui est agréable, simple, facile, et lui valut à Bologne et à Rome une grande réputation. Il peignait toujours d'après nature, choisissant ses modèles avec le plus grand soin, et y ajoutant peu de chose de son invention. Ses plis sont peu multipliés, ses attitudes sont mesurées, son coloris est plus agréable que vigoureux; mais il est en général plus énergique dans ses fresques. Ses tableaux d'autel à Saint-Jacques et à Saint-Martin sont pleins de grâce, et on dit que le Guide dans sa jeunesse passait des heures entières à les contempler. On cite encore parmi ses meilleurs ouvrages à Bologne, à la Chartreuse, *la Descente de croix;* aux *Mendicanti*, *Sainte Anne adorant la Vierge*, et *le Christ sur la croix entre la Vierge et saint Jean;* à Saint-Dominique, *l'Adoration des Mages et la Descente du Saint-Esprit;* à la chapelle de *Santa-Maria de Bulgari*, des *Sibylles* et des *Prophètes;* enfin au palais Fava, plusieurs sujets de *l'Énéide*.

Malvasia, *Felsina pittrice*. — Lanzi, *Storia pittorica*.

CESI ou **CESIO** (*Bernard*), naturaliste italien, de l'ordre des Jésuites, né à Modène, en 1581, mort dans la même ville, le 14 septembre 1630. On a de lui : *Mineralogia, sive naturalis philosophiæ thesauri, in quibus metallicæ concretionis medicatorumque fossilium miracula continentur*, etc.; Lyon, 1636, in-fol.

Alegambe, *Biblioth. script. Societatis Jesu*.

CESI ou **CESIO** (*Carlo*), peintre et graveur italien, né en 1626, à Antrodoco, près Rieti, mort à Rome, en 1686. Élève de Pierre de Cortone, il fut un artiste consciencieux, et combattit par ses exemples aussi bien que par ses discours la trop grande facilité, la négligence et les innovations pernicieuses mises à la mode par les élèves du chevalier d'Arpin. Le beau, disait-il à ses élèves, ne doit pas être prodigué, mais distribué dans les tableaux avec jugement et discrétion; autrement, il en est des peintures comme de certaines compositions littéraires, qui deviennent fatigantes à force de sentences et de *concetti*.

Parmi ses principaux ouvrages, nous citerons ses peintures à Sainte-Marie-Majeure et *le Jugement de Salomon*, peint dans la galerie du Quirinal, en concurrence avec les meilleurs peintres qui fussent alors à Rome.

Dessinateur sévère et correct, il a gravé à l'eau-forte et terminé au burin un grand nombre de planches, soit d'après ses propres compositions, soit d'après Pierre de Cortone, Lanfranc, le Dominiquin, le Guide, etc. Les estampes les plus connues sont une *Sainte Famille* de sa composition, *Saint André conduit au supplice* d'après le Guide, *la Cananéenne* d'après Annibal Carrache. La Galerie Farnèse en possède quarante et une pièces d'après le même; enfin la Galerie Panfili, d'après Pierre de Cortone.

E. B—N.

Ticozzi, *Dizionario*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Orlandi, *Abbecedario*.

CESI (*Innocent*), physicien italien, moine du Mont-Cassin, né à Mantoue, en 1652, mort à Pavie, le 5 août 1704. On a de lui : *Universalis harmonia mundi*, etc.; Venise, 1681, in-4°; — *Eglogæ scientiarum;* ibid., 1684; — *Meteorologia artificialis et naturalis;* Parme, 1687; — *Tractatus de antiquis Romanorum ritibus;* Bologne, 1692, in-4°; — *De meteoris dissertatio;* Mantoue, 1700.

Cinelli, *Bibliothèque volante*.

CESIO. *Voy*. CESI.

CESON ou **CÆSON** (*Quintius*), fils de Cincinnatus. *Voy*. QUINCTIUS.

CÉSONIE, ou, selon Dion Cassius, MILONIA CÆSONIA. Elle fut maîtresse, puis femme de Caligula, morte en 41 de J.-C. Elle avait trois filles issues d'un premier mariage, et n'était remarquable ni par sa jeunesse ni par sa beauté. Elle séduisit l'empereur par le déportement même de ses mœurs. Pour l'épouser, Caligula divorça d'avec Lollia Paulina. Selon Suétone, le mariage s'accomplit le jour même où Cæsonia venait d'accoucher; mais selon Dion Cassius Cesonia eut une fille un mois après avoir épousé l'empereur. Elle réussit à le captiver jusqu'au dernier moment; mais on dit qu'elle eut recours pour y parvenir à des philtres, qui contribuèrent à déranger l'esprit de Caligula. A la mort de cet empereur, on la fit périr, elle et sa fille.

Suétone, *Caligula*, 25, 33, 38, 59. — Dion Cassius, LIX, 28, 29. — Josèphe, *Antiq. Jud.*, XIX.

***CÆSONIUS** (*M.*), magistrat romain, vivait en 66 avant J.-C. Il se fit remarquer par son austère équité, qu'il prouva surtout par l'enquête à laquelle il se livra lors du meurtre de Cluentius. Il fut édile curule en 70, et probablement préteur en même temps que Cicéron, en 66.

Cicéron, *Verres; ad Atticum*.

***CESONINUS** ou **CÆSONINUS** (*Suilius*); vivait en 48; il fut enveloppé dans les accusations qui suivirent le mariage de Messaline avec C. Silius. Au rapport de Tacite, il ne dut la vie qu'à

son infamie et au rôle qu'il joua dans cette occasion (*vilitis protectus est tanquam in illo fœdissimo cœtu passus muliebria*).

Tacite, *Annales*, I, XXXVI.

CESPÈDES (*André Garcias* DE), géographe et mathématicien espagnol, vivait au commencement du dix-septième siècle. Il corrigea les cartes hydrographiques de la mer des Indes, et composa des cartes nautiques plus exactes que celles dont on s'était servi jusque alors. On a de lui : *Hydrographia y theoria de planetas*; Madrid, 1606, in-fol.; — *Libro de instrumentos nuevos de geometria muy necessarios para medir distancias y alturas*; ibid., 1606, in-4°.

Antonio, *Biblioth. hisp. nova*.

CESPÈDES (*François*), hippographe espagnol, vivait au commencement du dix-septième siècle. On a de lui : *Tradado de la Gineta*; Lisbonne, 1609, in-8° ; — *Memoria de los differentes piensos y otras advertencias para tener lucidos los cavallos*; Séville, 1624, in-4°.

Antonio, *Biblioth. hisp. nova*.

CESPÈDES (*Pablo* DE), peintre, sculpteur et écrivain espagnol, né à Cordoue, en 1538, et mort dans cette ville, en 1608. Esprit éminemment laborieux, il se livra dès son jeune âge à l'étude de l'antiquité; il savait l'hébreu, le grec, le latin, l'italien et l'arabe. Il était chanoine de la cathédrale de Cordoue. Son goût pour les beaux-arts lui fit entreprendre deux voyages en Italie, afin de s'y former par la contemplation des chefs-d'œuvre des grands maîtres. Michel-Ange paraît lui avoir servi plus particulièrement de modèle. Cespèdes se faisait remarquer surtout par la pureté de son dessin et sa parfaite entente des lois de la perspective. Il exécuta des tableaux à fresque dans l'église de la Trinité à Rome; à son retour en Espagne, il décora pareillement un grand nombre d'églises de l'Andalousie. On cite de lui une cène qui orne la cathédrale de Cordoue, et qui fait particulièrement honneur à son pinceau. Il maniait le ciseau avec non moins d'habileté. Pendant son séjour à Rome, on y découvrit une statue de Sénèque à laquelle la tête manquait. Cespèdes se chargea de la remplacer, ce qu'il exécuta avec tant de bonheur que la tête perdue ayant ensuite été retrouvée, celle sculptée par l'artiste espagnol fut jugée de beaucoup supérieure. Quant aux œuvres littéraires de Cespèdes, celles que l'on connaît sont au nombre de trois, savoir : un *Traité sur les antiquités de Cordoue*; un autre traité comparatif de la peinture chez les anciens et chez les modernes, et enfin un poëme sur l'art de la peinture. Ce poëme n'a pas été conservé en entier; mais il en reste des fragments importants, que l'on retrouve dans le *Diccionario* de Don Juan Cean, et dans le *Tesoro del Parnasso Español*, publié en 1817, par Don Manuel Joseph Quintana. Ce dernier, dans son introduction, place Cespèdes au nombre des poëtes qui, quoique de loin, ont marché sur les traces des Herrera et des Rioja. Il dit que dans plusieurs passages son poëme il rappelle le style vigoureux et pittoresque de Virgile.

S.

Quintana, *Tesoro del Parnasso Español*.

CESPÈDES Y MENEZES (*Gonsalve* DE), historien espagnol, natif de Madrid, vivait au commencement du dix-septième siècle. On a de lui : *Poema tragico del Español Gerardo, y desengaños del amor lascivo*; Madrid, 1615, in-4°; — *Historia apologetica de los sucesos de Aragon en año de* 1591 et 1592; ibid., 1622, in-4°; Saragosse, 1622, in-4°; — *Historias peregrinas, con el origen y excelencia de algunas ciudades de España*; Saragosse, 1623, in-4°; — *Varia fortuna del soldado Pindaro*; Lisbonne, 1626, in-4°; — *Historia de Felipe III*; ibid., 1631; Barcelone, 1634, in-fol.; — *Francia engañada* et *Francia respondida*; 1635, in-4°.

Antonio, *Biblioth. hisp. nova*.

CESSAC (*Voy.* LACUÉE, comte DE).

CESSART (*Louis-Alexandre* DE), ingénieur français, né à Paris, en 1719, mort en 1806. Il embrassa d'abord la carrière militaire, et se distingua aux batailles de Fontenoi et de Rocoux; mais le délabrement de sa santé le força bientôt à changer d'état, et il entra à l'École des ponts et chaussées. Il fut, en 1751, nommé ingénieur de la généralité de Tours; et, de concert avec l'ingénieur en chef de Voglie, il construisit le beau pont de Saumur, dont les piles furent fondées par caissons, sans épuisement ni batardeaux; invention hardie, que Cessart employa le premier en France, après l'avoir perfectionnée. Nommé, en 1775, ingénieur en chef de la généralité de Rouen, il fut chargé, en 1781, de la direction des travaux de Cherbourg, où l'on voulait construire un môle d'une lieue de largeur à une lieue au large. Mais une économie mesquine empêcha les beaux plans de l'ingénieur d'avoir tout le succès qu'on devait en attendre. M. Dubois d'Arnenville a publié ses manuscrits sous ce titre : *Description des travaux hydrauliques de L.-A. de Cessart, ouvrage imprimé sur les manuscrits de l'auteur*; Paris, 1806 et 1809, 2 vol. in-4°.

Le Bas, *Dict. encyclop. de la France*.

CESSOLES (*Jacques* DE), théologien et moraliste français, vivait à Reims au treizième siècle, et il était, à ce qu'on a prétendu, natif du village de Cessoles, en Picardie, dont il prit le nom. Il entra dans l'ordre des Prédicateurs, et vers 1290 il composa un ouvrage latin sur le *Jeu des échecs moralisé* : la marche des rois, des pions, des tours lui fournit des préceptes de morale qu'il applique à tous les états, à toutes les conditions de la vie. Ce livre, qui paraîtrait aujourd'hui fort ennuyeux, eut dans le moyen âge une vogue extraordinaire; les manuscrits s'en multiplièrent de tous côtés; une édition sans date, mais qui paraît avoir été exécutée dans les Pays-Bas, vers 1473, donna le texte latin, et fut promptement suivie de plusieurs autres; une tra-

duction française, qu'on regarde comme l'œuvre de Jean de Vigny, frère hospitalier au commencement du quatorzième siècle, fut imprimée en 1504, à Paris, chez Antoine Vérard, et dès l'année suivante Michel Lenoir en donna une autre édition. Une version italienne vit le jour à Milan en 1493, fut reproduite à diverses reprises, et en dernier lieu à Florence, en 1829. La traduction anglaise faite par Caxton, 1474, in-folio, regardée par quelques bibliographes comme la première production typographique avec date qui ait été exécutée en Angleterre, est un livre d'une rareté extrême; on n'a jamais vu en mettre en vente un exemplaire complet. Nous devons ajouter que le nom de l'auteur du *Liber de scacchis* ou du *Traité des échecs moralisé*, varie beaucoup dans les manuscrits; on est allé jusqu'à le transformer en *Jacobus de Thessalonia*, faisant ainsi d'un moine picard un Macédonien. D'autres manuscrits indiquent comme auteur Gilles de Rome, religieux de l'ordre de Saint-Augustin et auteur de divers ouvrages de morale.

G. B.

La Croix du Maine et Duverdier, *Bibliothèque française*, 1772, t. I, p. 93. — Prosper Marchand, *Dictionnaire historique*, t. I, p. 178. — Leber, *Bulletin du bibliophile*, 1836, p. 334. — P. Paris, *Manuscrits français*, t. V, p. 14. — Brunet, *Manuel du libraire*, t. II, p. 688.

CESTI (*Marc-Antoine*), musicien italien, natif d'Arezzo ou de Florence, mort à Rome, en 1688. Il fut un des meilleurs musiciens de son temps, contribua aux progrès de la musique dramatique, et transporta sur la scène lyrique les cantates que son maître Carissimi avait composées pour l'église. Les huit opéras qu'il fit représenter, avec succès, sur le théâtre de Venise furent aussi joués dans les grandes villes d'Italie.

Fétis, *Biographie univ. des musiciens*.

* **CESTIUS** (*Macedonicus*), natif de Pérouse, mort en 41 avant J.-C. Lors de la prise de cette cité par Auguste, il mit le feu à sa maison, et l'incendie gagna la ville, qui fut mise en cendres. Quant à Cestius, il se précipita dans les flammes, et y trouva la mort.

Appien. *Bell. civ.* V, 49. — Velleius Paterculus, II, 74.

* **CESTIUS PIUS**, rhéteur grec, natif de Smyrne, vivait peu de temps avant l'ère chrétienne. Il professa vers cette époque la rhétorique à Rome, et se fit surtout connaître par son talent dans l'art de déclamer les discours de Cicéron. Sénèque et Quintilien le mentionnent, mais sans en faire grand éloge. Aucun de ses ouvrages ne nous est parvenu.

Sénèque, *Controv.*, III, *præfat.* — Quintilien, X, 5, § 20. — Meyer, *Orat. roman. fragm.*

CESTONI (*Hyacinthe*), naturaliste et pharmacien italien, né à Santa-Maria in Giorgio, dans la marche d'Ancône, le 13 mai 1637, mort le 29 janvier 1718. Il exerça son art à Livourne. Presque tous ses écrits ont été insérés dans les œuvres de Vallisnieri. On a de lui : *Osservazioni intorno alli pellicelli del corpo umano, insieme con altre nuove osservazioni*; Florence, 1687; — *Vere condizioni della salsapari[...] del modo di conoscer la vera, e di [...] come venga adulterata, ed in quali [...] convenga, ed in quale maniere più effi[...] scritte al sign. Giovanni Inglish a Roma*; — *Vero modo di dare e preparare la chin[...]na*, etc.; — *Maravigliose scoperte dell' ori[...] di molti animalucci su le foglie de[...]voli*, etc.; ce mémoire se trouve dans l'ou[...] suivant : *Trattato di remedj per le mal[...] del corpo humano*; Padoue, 1709, in-4°; — *Dell' origine delle pulci, dall' uovo, e del[...] dell' alga marina*; — *Istoria della gran[...] kermès e di un' altra nera grana*, etc.; — *Descrizione ossia compendio del Balsam[...]nelli*; Bologne, 1696, in-12; — *Memorie [...]cernenti la storia naturale e la medi[...] tratte dalle lettere inedite di Giacinto Ce[...] al cav. Ant. Vallisnieri, opuscoli scelti*, [...]

Tipaldo, *Biographia degli Italiani illustri*, t. I, [...] — *Giornale de' letterati d'Italia*.

CETHEGUS, nom d'une famille patricie[...] la *gens Cornelia*, dont les principaux m[...] dans l'ordre chronologique, sont :

* **CETHEGUS** (*Marcus Cornelius*), m[...] 196 avant J.-C. Il était édile curule en [...] et grand-pontife dans la même année. P[...] en 211, il fut chargé du gouvernement [...] Pouille. En 209, il exerça la censure en [...] temps que P. Sempronius Tuditanus, et [...] il devint consul. Proconsul dans la Gaule [...]pine l'année suivante, il y battit, de conc[...] Varus, Magon, frère d'Annibal, et l'obli[...] quitter l'Italie. Il était renommé pour s[...]quence; Ennius l'appelait *suadæ medul[...]* Horace le cite comme une autorité pour la [...] langue latine.

Tite-Live, XXV, 2, 41; XXVII, XXIX, XXX, 18, [...]ceron, *Brutus*, 15. — Horace, *Epist.*, II, 2, 116; *Ar[...]* 50, et le scoliaste.

* **CETHEGUS** (*C. Cornelius*); vivait [...] avant l'ère chrétienne. Il fut proconsul en [...] avant d'avoir été édile. Appelé à cette ma[...]ture pendant son absence, il donna des je[...]gnifiques. En 197, lorsqu'il était consul, [...] les Insubriens et les Cénomans dans la [...] Cisalpine, et en 194 il exerça la censure. L'[...] suivante il fut chargé, avec Scipion l'Afri[...] Minucius Rufus, d'intervenir entre Massi[...] Carthage.

Tite-Live, XXXI, 49, 50; XXXII, 7, 27, 30; XXX[...] XXXIV, 44, 62.

* **CETHEGUS** (*P. Cornelius*); vivait [...] avant J.-C. Il fut édile curule en 187, pré[...] 185, et consul en 181. Ce fut sous son c[...] que l'on découvrit le tombeau de Numa. [...] qu'il n'eût pas remporté de victoire décis[...] triompha des Liguriens avec son collègue [...]philus; ce qui ne s'était pas vu jusque alo[...] 173 il fut un des commissaires chargés d[...]tage des territoires ligurien et gaulois.

Tite-Live, XXXIX, 7, 28; XL, 18; XLII. — [...] Maxime, I, 1, § 12. — Pline, *Hist. nat.*, XIII, 13. [...]

* **CETHEGUS** (*M. Cornelius*); vivait en [...]

nt J.-C. En 171 il fut envoyé dans la Gaule alpine, pour y rechercher les causes de l'a- ...ion de cette province par le consul C. Cas- ... Longinus, et en 169 il reçut la mission, en ...ité de triumvir (*coloniæ de ducendæ*), de ...porter et d'installer à Aquilée un corps de ...ons. Consul en 160, il fit dessécher une par- ...es Marais Pontins.

...-Live, XLIII, 1, 17.

...THEGUS (*P. Cornélius*); vivait en 83 ...t J.-C. (1). Ami de Marius et, comme tel, ...rit par Sylla, il se réfugia en Numidie, au- ...du jeune Marius, et l'année suivante il re- ...à Rome avec les chefs du parti. En 83 il ...ésenta à Sylla, qui lui pardonna. Quelque ...e que fût son manque de foi, il jouit ce- ...t d'un grand crédit, même après la mort ...a. Il s'entremit pour obtenir à M. Anto- ...reticus, un personnage qui ne valait guère ... que lui, le commandement des forces de ...iterranée, et Lucullus ne dédaigna pas de ...e protéger par la concubine de Cethegus ...Il brigua la direction de la guerre contre ...idate.

..., *Bell. civ.*, I, 60, 62, 80. — Plutarque, *Lucullus*

...HEGUS (*C. Cornélius*), mort en 63 ...J.-C. Il fut un des complices de Catilina, ...it de bonne heure remarquer par son ca- ...entreprenant. Perdu de dettes, et pour ...tout disposé à tremper dans un atten- ...tique, il conspira avec Catilina en l'an ...t d'être en âge pour être édile. Après le ...de Catilina de Rome, il resta sous les or- ...e Lentulus, avec mission de tuer les prin- ...sénateurs. Il fut arrêté et condamné à ...avec les autres conjurés, convaincu par le ...détention d'armes trouvées à son domicile ...la lettre signée de lui, à l'adresse des am- ...leurs allobroges. Ces expressions de Lucain : ...*vesana Cethegi* dépeignent ce conjuré; ...est probable que si le second rôle lui avait ...signé au lieu de l'être à Lentulus, Rome ...brûlée et livrée à toutes les horreurs de ...rre civile.

...te, *Catilina*. — Cicéron, *in Catilinam*. — Appien, ...

...INA (*Gutierrez* DE), poëte espagnol, ...e Séville, vivait dans le seizième siècle. ...n dans l'état ecclésiastique, et remplit à ...il les fonctions de vicaire. Quelques pièces ...poésie, éparses dans divers livres espagnols, ...regretter que ses ouvrages se soient perdus, ...ent les éloges que lui donnent plusieurs ...contemporains.

..., *Arte de la lengua castiliana y mexicana*. — ...le *Restauracion de España*.

(1) ...biographes ont évidemment confondu ce Cethe- ...ec le suivant, complice de Catilina. Il suffit de cal- ...vec soin les dates pour reconnaître l'erreur. Le ...m dont il est ici question aurait atteint plus que la ...té à l'époque où il eût fait partie de la conjuration. ...verra dans l'article suivant que ce Cethegus, qui ...ait avec Catilina n'avait pas encore atteint l'âge ...aire pour être édile curule.

CETRAS ou GERAS, mécanicien de Chalcédoine, et connu par la perfection qu'il apporta à la construction de la machine de guerre appelée le bélier, découverte par Pépbasmenas de Tyr. Les perfectionnements imaginés par Cetras consistaient à placer le bélier sur des roues, à lui donner une tête de bronze, puis à le couvrir d'une sorte de toiture, pendant que les côtés étaient garnis de peaux de buffle, destinées à garantir des projectiles les hommes chargés de le mettre en mouvement.

Vitruve, I, 10, chap. XIX. — Athénée. — Félibien, *Vie des plus célèbres architectes*.

CETTI (*François*), naturaliste italien, de l'ordre des Jésuites, né à Côme, en 1726, mort vers 1780, à Sassari, en Sardaigne. Il fut envoyé avec quelques-uns de ses confrères dans cette île pour y donner une nouvelle impulsion à l'instruction publique, et s'adonna particulièrement à l'étude de l'histoire naturelle. On a de lui : *I quadrupedi di Sardegna;* Sassari, 1774, in-8°; — *gli Ucelli di Sardegna;* ibid., 1776, in-8°; — *Anfibi e pesci di Sardegna;* ibid., 1777, in-8°; — *Appendice alla storia dei quadrupedi di Sardegna;* ibid., 1777, in-8°. Cetti a beaucoup profité des travaux d'Aguni.

Tipaldo, *Biografia degli Ital. illust.*

CETTO (*Antoine*, baron DE), diplomate allemand, né à Deux-Ponts, vers 1760, mort vers 1830. Fils d'un marchand de draps, il travailla d'abord dans le cabinet et les archives du duc Charles de Deux-Ponts; puis il émigra à Manheim avec ce prince, au décès duquel il jouit de la même faveur auprès du duc Maximilien, depuis roi de Bavière. Envoyé auprès du Directoire de France par le gouvernement de Deux-Ponts, qui désirait alors s'entendre avec la France, M. de Cetto combattit cette disposition, par le motif, qui témoignait de la justesse de son coup d'œil politique, que le gouvernement directorial était sans racine en France. A partir de ce moment, sa réputation comme diplomate fut assise en Allemagne, et c'est à lui que s'adressa Napoléon pour établir un rapprochement entre la France et la Bavière. Il fut un des créateurs les plus actifs de la Confédération du Rhin. Devenu conseiller d'État, à son retour de la mission, il passa ses dernières années dans un domaine dû à la munificence de son souverain.

Monit. univ. — *Biog. étrang.*

CETTO (*Benoît*), savant hongrois, né à Bude, en 1731. Il professa successivement les belles-lettres, la philosophie, les antiquités, les mathématiques et même la théologie, et prit une part active à la dispute littéraire qui s'éleva de son temps sur l'origine des Hongrois. On a de lui : *Jos. Inn. Desericii Hungari Nitriensis et Georg. Pray, S. J. sacerdotis, dissertationes collectæ*, etc.; Colocza, 1768-1771; — *Pars altera, qua epistola Pragana ad partem primam responsoria in examen vocatur;* ibid.; — *Pars tertia D. Deguinesii de Sinensium*

origine ab Ægyptiorum coloniis repetenda, dissertatio latine reddita, Pesth, 1771.

Horany, *Memoria Hungarorum.*

CEULEN. *Voy.* KEULEN.

CEVA (*Theobaldo*), littérateur italien, de l'ordre des Carmes, né à Turin, en 1697, mort le 8 octobre 1746. Ses principaux ouvrages sont : *Scelta di sonetti, con varie critiche osservazioni*; Turin, 1735, in-8°; Venise, 1737, in-8°; — *Scelta di canzoni compilata ed accompagnata di varie critiche annotazioni*, etc.; Venise, 1756, 1758, in-8°.

Annali letter. d'Italia, t. I, p. 21.

CEVA (*Thomas*), poëte et mathématicien italien, de l'ordre des Jésuites, né à Milan, le 20 décembre 1648, mort dans cette ville, le 3 février 1736. Il est l'inventeur d'un instrument propre à opérer mécaniquement la trisection de l'angle. On a de lui : *Opuscula mathematica*, 1699; — *le Memorie d'alcune virtù del signor conte Francesco de Lemene, con alcune riflessioni sulle sue poesie*, Milan, 1706; — Quelques poésies latines et italiennes, parmi lesquelles on distingue un poëme intitulé : *Philosophia novo-antiqua*, et un autre, ayant pour titre *Puer Jesus*, dédié à Joseph, 1690.

Alegambe, *Biblioth. scriptor. Societatis Jesu.* — *Mémoires de Trévoux*, 1738, p. 323. — Ferrari, dans la *Racolta d'opuscoli scientifici*, t. XLIV, p. 257.

CEVA (*Jean*), mathématicien italien, frère du précédent, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *De lineis rectis se invicem secantibus constructio statica*; Milan, 1678, in-4°; — *Opuscula mathematica*; ibid., 1682, in-4°; — *Geometria motus, in qua de motu tam simplici quam composito traduntur quæ ad motum aquarum explicandum utilia sunt*; Bologne, 1692, in-4°; — *Tria problemata geometris proposita, una cum ipsius ratiocinio, in gravitate omnigeni corporis ostendenda*; Mantoue, 1710, in-4°; — *De re nummaria, quoad fieri potuit, geometrice tractata*; ibid., 1711, in-4°; — *De mundi fabrica, unico gravitatis principio innixa, deque fluminibus*, etc.; ibid., 1715, in-4°; — *Hydrostatica*; ibid., 1728, in-4°.

Argelati, *Biblioth. Mediolanensis.* — Ch. Wolf, *Elementa matheseos univ.*, V, ch. I, § 32; ch. VII, § 9. — Montucla, *Hist. des mathém.* — Adelung, suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lex.*

CEVA (*Christophe*), poëte italien, frère du précédent, de l'ordre des Jésuites, mort au bourg Saint-Sépulcre, en Toscane, le 28 mai 1719. Il composa des poésies latines, dont quelques-unes se trouvent dans les *Sylvæ* de son frère Thomas; Venise, 1732.

Argelati, *Biblioth. Mediolanensis.* — Wolf, *Elem. mathet. univ.* — Montucla, *Hist. des mathém.*

CEVALLOS (*Pedro*), homme d'État espagnol, né en 1764, à Santander, mort vers 1840. Il fit ses études à Valladolid, et fut d'abord employé en qualité de secrétaire d'ambassade à Lisbonne. Il épousa dans cette ville une nièce du prince de la Paix, ce qui le fit arriver au ministère des affaires étrangères, où il fit preuve de beaucoup de prudence et de modération. Quand les plans de Napoléon commencèrent à jeter le trouble au sein de la cour de Madrid, il se rangea du côté du prince des Asturies, sur lequel reposait l'espoir de tous les patriotres espagnols dévoués à l'indépendance de leur pays. Il l'accompagna à Bayonne, et assista aux événements qui y eurent lieu. Joseph Napoléon jugea nécessaire d'attirer dans son parti un homme aussi populaire que Cevallos, qui pouvait devenir un véritable soutien de sa cause : il lui fit la proposition d'entrer à son service avec le titre de conseiller d'État au département de l'intérieur. Cevallos accepta ces offres; mais à peine fut-il arrivé à Madrid, qu'il se déclara contre Joseph, pour embrasser le parti de la junte espagnole; et, chargé des affaires de ce parti, il se rendit à Londres. Là il fit paraître en 1808 sur les affaires de l'Espagne, et principalement sur les négociations qui eurent lieu à Bayonne, cet écrit célèbre qui peut être regardé comme ayant le plus contribué à exciter contre l'agression de l'empereur des Français l'indignation de l'Europe entière et à provoquer en Espagne la résistance la plus prononcée. Pendant toute la durée de la guerre de l'indépendance en Espagne, Cevallos fut revêtu des plus importantes fonctions, et, même après le retour de Ferdinand VII, il réussit à maintenir son influence. Pour le récompenser de la fidélité dont il avait fait preuve à l'égard du roi, il fut autorisé à choisir une devise qu'il ajouterait aux armoiries de sa famille. Il choisit ces mots : *Pontifice ac rege æqui defensis*. Néanmoins il perdit bientôt après la faveur du roi, pour s'être opposé au mariage de Ferdinand avec l'infante de Portugal; la place de secrétaire d'État lui fut ôtée, et on l'envoya en qualité d'ambassadeur d'abord à Naples, puis à Vienne. En 1820 il fut encore révoqué de ce poste, et il rentra alors dans la vie privée [*Encyc. des g. du m.*]

Conversations-Lexicon.

***CEVOLI** (*Nicolas*), encyclopédiste italien, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Encyclopedia naturale*, Vienne, 1677, in-8°; — *Antigraphius ad cleri gallicani de ecclesiastica potestate declaratio Innocencio XI consecratus*; Cologne, sans date.

Adelung, supplément à Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon.*

CEZELLI (*Constance* DE), héroïne française, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. D'une ancienne famille de Montpellier, elle avait épousé Barri de Saint-Aunez, qui commandait Leucate pour le roi Henri IV. En 1570, les Espagnols, après avoir pris son mari au moment où il allait communiquer un projet au duc de Montmorency, gouverneur du Languedoc, crurent avoir bon marché de Leucate, en l'absence du gouverneur de la place. Ils ne s'attendaient

pas à être repoussés par une femme. En effet, Constance Cezelli, à la tête des assiégés et une pique à la main, chasse les assaillants de toutes les positions. On la menace de faire pendre son mari; elle répond les larmes aux yeux qu'elle fera tout ce qui dépendra d'elle pour le sauver, qu'elle offre de le racheter par tous ce qu'elle possède, mais qu'elle ne fera pour le sauver rien d'indigne de lui. Les Espagnols eurent la cruauté de tuer leur prisonnier, et levèrent ensuite le siége. Constance Cezelli s'opposa à ce que par représailles on tuât un ligueur du nom de Loupian, fait prisonnier. Digne admirateur de tant d'héroïsme, Henri IV envoya à Constance Cezelli le brevet de gouvernante de Leucate avec survivance pour le fils de cette femme courageuse.

Prudhomme, *Biographie des femmes célèbres.*

*CHABAILLE (*J.-P.*), littérateur français, né à Abbeville, en 1796. D'abord simple compositeur, puis correcteur d'imprimerie, il a consacré ses loisirs à la culture des lettres. Il est aujourd'hui attaché aux travaux historiques du ministère de l'instruction publique, et fait partie de la Société des antiquaires de France. On a de lui: *le Roman du renard, supplément, variantes et corrections* d'après les manuscrits de la bibliothèque de l'Arsenal; Paris, 1835, in-4°; — *Mystères de saint Crespin et saint Crespinien, publiés pour la première fois d'après un manuscrit conservé aux Archives du royaume;* Paris, 1836, en collaboration avec M. Dessales; — de nombreux articles dans plusieurs recueils, tels que le *Nouveau recueil des contes dits fabliaux*, par A. Jubinal.

Quérard, *la France littéraire.* — Raynouard, *Journal des savants* (juin 1836).

CHABANEL (*Jean*), archéologue français, né à Toulouse, vers 1560, mort dans la même ville, vers 1615. Docteur en théologie et recteur de l'église de la Daurade à Toulouse, il composa un assez grand nombre d'ouvrages, dont plusieurs ne parurent qu'après sa mort; les principaux sont : *Antiquités des églises paroissiales et de l'institution des recteurs et vicaires perpétuels;* Toulouse, 1608, petit in-8°; — *Sources de l'élégance françoise, ou du droit et naïf usage des principales parties du parler françois*, 1620, in-12; — *Opuscula varia de rebus ecclesiasticis et moralibus;* Bordeaux, 1620, in-8°; — *Antiquités de Notre-Dame de la Daurade à Toulouse;* Toulouse, 1621, in-12; — *de l'État et police de la même église;* Toulouse, 1623, in-12.

Biographie Toulousaine. — La Croix du Maine, *Biblioth. française.* — Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, edit. Fontette.

*CHABANNES, ancienne famille de Limousin; on prétend qu'elle remontait aux anciens comtes de Bigorre. Quoi qu'il en soit, cette famille date historiquement des premières années du quinzième siècle. Robert de Chabannes, seigneur de Charlus le Pailloux, tué en 1415, à la bataille d'Azincourt, eut trois fils : 1° *Étienne*, mort à la bataille de Crevant, en 1423; 2° *Jacques*, auteur des branches de LA PALISSE et de CURTON (1); 3° *Antoine*, tige des comtes de DAMMARTIN. C'est à ces deux lignes principales que se rapportent les personnages du nom de Chabannes auxquels nous allons consacrer ci-après quelques notices.

*CHABANNES (*Jacques* DE), grand-maître de France, seigneur de la Palice et de Curton, Charlus, Pacy, Montagu-le-Blain, etc., né vers 1400, mort le 20 octobre 1454. De concert avec son frère Antoine, dont il partagea la conduite et la destinée, Jacques fut au nombre des capitaines qui, par leur bravoure, rendirent à la France de signalés services à une époque critique et périlleuse de notre histoire. Maréchal de Bourbonnais dès 1428, il se signala au ravitaillement d'Orléans, dernier espoir de la France, assiégé et tenu en échec par les Anglais; en 1429, à Rouvray; en 1430, à Compiègne; en 1433, à la ville du mont Saint-Vincent, et le 26 juillet 1436, au combat de Saint-Denis, sous les murs de la capitale. Capitaine de Corbeil, du bois de Vincennes et de Brie-comte-Robert, de 1436 à 1438, il participa, sous les ordres du connétable de Richemont, à la prise de Montereau, et fut pourvu, en 1439, de l'office de sénéchal de Toulouse et de châtelain de Busset. Le roi, en lui accordant cet office, lui imposa pour condition de réparer les dommages que, dans ces temps d'indiscipline, le châtelain de Vincennes avait fait subir à ceux-là même qu'il devait protéger. Lors de la praguerie, en 1440, il se rapprocha du duc de Bourbon, son suzerain immédiat, et s'allia au dauphin conspirant contre son père. Ce prince rebelle ayant été vaincu, Jacques revint offrir son épée à Charles VII, qui l'accepta, et s'en servit depuis avec avantage. En 1449, Jacques prit part à la guerre de Normandie, notamment aux siéges de Valogne et de Caen. En mai 1451, il obtint l'une des grandes charges de la couronne, celle de grand-maître d'hôtel ou grand-maître de France. La même année il suivit, à la conquête de la Guyenne, Charles VII, qui lui donna, au mois de juin, la terre de *Curton*, située dans cette province et confisquée sur l'ennemi. Jacques assista à l'entrée du roi dans Bordeaux, au siége de Bayonne, et enfin à la fameuse bataille de Castillon, le 17 juillet 1453, où Talbot fut tué, et qui consomma l'affranchissement du territoire français. Jacques de Chabannes fut donc acteur, et des plus brillants, dans toute la période militaire qui, de 1428 à 1453, rendit, pour ainsi dire, à la France sa vie et sa destinée. Blessé à cette dernière rencontre, il mourut trois mois après. A. V. V.

Le P. Anselme, *Histoire généalogique de la maison de France*, t. VIII, p. 365.—Du Plessis, *les Vies de messires*

(1) La branche de Charbannes-Curton, qui produisit plusieurs guerriers et hommes d'État illustres, n'est pas encore éteinte : un de ses descendants, *M. Alexandre de Curton*, est aujourd'hui attaché à la maison de l'empereur Napoléon III.

Jacques et Anthoine de Chabannes; Paris, 1612. — Moréri, *Dict. hist.*, édit. de 1759.

CHABANNES (*Antoine* DE), comte de Dammartin, grand-maître de France, frère du précédent, né en 1411, mort à Paris, le 25 décembre 1488. D'abord page du comte de Ventadour, puis du brave Lahire, il fit ses premières armes contre les Anglais, au siége de Verneuil, et se signala au siége d'Orléans, en 1428. Il accompagna Jeanne d'Arc dans presque toutes ses expéditions, et sauva les deux places de Lagny et de Compiègne; mais il souilla ses exploits en se faisant capitaine d'*écorcheurs*, sorte de brigands qui désolaient la France, et portaient partout le pillage et l'incendie. Après avoir ravagé, de concert avec eux, la Bourgogne, la Champagne et la Lorraine, Chabannes, en 1439, fut marié par le roi à Marguerite de Nanteuil, qui lui apporta en dot le comté de Dammartin. Dès lors il s'attacha presque complétement au parti de Charles VII. Un jour que ce prince, dans un moment de gaieté, l'avait salué du titre de *capitaine des écorcheurs*, Chabannes lui répondit : « Je n'ai jamais « écorché que vos ennemis; et il me semble que « leur peau vous a fait plus de profit qu'à moi. » Son humeur violente et inquiète le porta à suivre le dauphin (depuis Louis XI) dans la guerre de *la praguerie*; mais à la paix il rentra en faveur, et par un de ces retours qui furent communs dans sa vie, il se tourna contre le dauphin, et révéla au roi une nouvelle conspiration de Louis. Charles VII ayant fait appeler son fils, celui-ci traita Chabannes d'imposteur. « Je sais, répondit « Chabannes, le respect que je dois au fils de « mon maître; mais je suis prêt à soutenir par les « armes la vérité de ma déposition contre tous « ceux de la maison du dauphin qui se présen- « teront. » Personne ne releva le défi. Lorsque le dauphin s'enfuit en révolté de la cour de son père, Chabannes, chargé de soumettre le Dauphiné et de s'emparer de la personne du prince rebelle, se rendit maître de la province, mais ne put empêcher Louis de s'évader, sous le prétexte de faire un pèlerinage à Saint-Claude et de se retirer auprès du duc de Bourgogne.

Charles VII étant mort en 1461, le dauphin, devenu Louis XI, ne tarda pas à faire repentir Chabannes de sa conduite : il le destitua de toutes ses charges, et le menaça du sort le plus rigoureux. Cependant une foule de grands personnages ayant élevé la voix en faveur du disgracié, il vint tomber aux pieds du roi, le suppliant de le faire juger selon toute la rigueur des lois. Louis XI, toujours inflexible, lui ordonna de sortir du royaume, fit saisir ses biens, et voulut qu'on instruisît son procès. Sommé de comparaître, il quitta l'Allemagne, où il s'était réfugié, et vint se constituer prisonnier à la Conciergerie, d'où on le transféra à la tour du Louvre. Mais après l'avoir fait déclarer criminel de lèse-majesté, Louis XI, *préférant miséricorde à justice*, commua la peine capitale en un bannissement perpétuel; puis il changea encore d'idée, et, au lieu de l'envoyer à Rhodes, île qui avait été désignée pour son exil, il jugea plus prudent de le tenir renfermé à la Bastille. Les favoris du roi et les ennemis personnels d'Antoine reçurent l'autorisation de se partager les biens du prisonnier.

Cependant, en 1465, Chabannes trouva le moyen de s'échapper de sa prison pour aller se joindre aux princes révoltés contre le roi. La même année, le traité de Conflans, qui mit un terme à la *ligue du bien public*, permit à Chabannes de se faire restituer ses biens. Ce premier pas fait, il eut peu de peine à se réconcilier avec Louis XI, qui connaissait par expérience son audace et ses talents militaires. L'arrêt de sa condamnation fut cassé, et en 1468, pendant la tenue des états généraux à Tours, le roi proclama son innocence par lettres patentes. Peu de temps après, Chabannes devint l'intime confident de Louis XI, qui lui accorda une faveur bien plus grande encore que celle dont il avait joui auprès de Charles VII. Ce fut à lui qu'il remit le commandement de l'armée lorsqu'il déclara la guerre au duc de Bourgogne, et Chabannes se montra digne de cette marque de confiance. Charles le Téméraire, s'étant rendu maître de la personne de Louis XI, força le roi d'envoyer à Chabannes l'ordre de licencier les troupes qu'il commandait; mais celui-ci, comprenant à merveille l'arrière-pensée du roi, refusa d'exécuter cet ordre, et sauva le roi en restant sous les armes. Il reçut bientôt de Louis XI une lettre ainsi conçue : « Monsieur le grand-maître, mon ami, vous m'a- « vez bien montré que vous m'aimez, et m'avez « fait le plus grand service que vous pouviez « faire. » Lors de l'institution de l'ordre de Saint-Michel, en 1469, Chabannes fut un des premiers nommés. A l'époque de l'expédition contre le duc de Nemours, le sire d'Albret, les comtes de Foix et d'Armagnac, il eut les pouvoirs les plus étendus, et n'en fit usage que pour soumettre les rebelles et leur pardonner. En 1471 Chabannes déploya autant d'audace que d'habileté contre Charles le Téméraire, qui avait repris les armes, et le contraignit à solliciter une trêve. Mais soit jalousie, soit défiance, Louis XI se lassa de le voir toujours investi du commandement des troupes; il cessa de l'employer, tout en lui conservant la charge de grand-maître, et il lui écrivit à cette occasion : « Je n'oublierai « jamais les grands services que vous m'avez « faits, pour quelque homme qui en veuille « parler. »

A partir de ce moment, la carrière publique de Chabannes fut terminée. Cependant, après la mort de Louis XI, Charles VIII le rappela de la retraite où il vivait, pour lui donner le gouvernement de l'Ile de France et de Paris. A. L.

Antoine de Chabannes avait été créé par Charles VII grand-pannetier de France, en 1447, puis bailli de Troyes et sénéchal de Carcassone. In-

indépendamment des terres de Dammartin et de Blancafort en Guyenne, qu'il tenait ou revendiquait du chef de sa femme, il dut encore aux libéralités du même prince les domaines de Roquefeuil et de Mairieux dans la sénéchaussée de Beaucaire. Charles VII le combla en outre de dons annuels et de pensions. Non content de ces richesses, Antoine de Chabannes fut un des courtisans, ou mieux, selon l'expression de la Thaumassière, un des *vautours de cour* qui, lorsque Jacques Cœur, en 1453, vint à tomber, fondirent sur lui comme sur une proie et se partagèrent ses dépouilles. Chargé de diriger les poursuites contre cette victime, il entra tout d'abord en possession, pour sa part, de l'opulent domaine de Saint-Fargeau, qui, bientôt réclamé par les héritiers de Jacques Cœur, devint pendant plusieurs générations, entre les familles Cœur et Chabannes, un sujet de querelles judiciaires et de violences privées. Louis XI, à partir de 1465, rendit à Chabannes tous ses biens, toutes ses pensions, toutes ses charges. Indépendamment des faveurs déjà mentionnées, il y ajouta, en 1467, la charge de grand-maître d'hôtel, les terres de Crécy en Brie, Gournay-sur-Marne, ..., Morel, Blancafort et autres, à titre de compensation; les terres de Bénévent, ..., Severac, etc., confisquées sur Jean d'Armagnac; les biens et héritage en bloc de ... de Melun, ennemi particulier d'Antoine, confisqués au profit de ce dernier; sans compter des libéralités sans nombre, qui dépassèrent celles qu'il avait reçues de Charles VII. ..., un document authentique atteste que le grand-maître mourut riche, sans ses charges et ..., de quinze mille livres de rentes foncières et de trois à quatre cent mille (1) écus de ... On a pu voir, par les détails qui précèdent, que cette faveur et cette opulence ne remontaient pas toujours aux sources les plus pures. La maison de Chabannes, comme tous les grands seigneurs de ces temps, entretenait à ses gages des historiographes spéciaux, ce qui, indépendamment du succès et de l'impunité dans ..., devait encore lui *garantir* l'estime et la gloire de la part de la postérité. La continuation de la *Martinienne* par Sébastien Mamerot, la *Chronique scandaleuse, les Vies de messires Jacques et Anthoine de Chabannes*, etc., par le sieur du Plessis; Paris, 1617, in-12, et le *...el du roy Louis XI*, par Lhermite de Soliers, sont autant de chroniques ou de compilations de mémoires domestiques, où le père Anselme lui-même a puisé la biographie de ces personnages. — La figure d'Antoine de Chabannes a été gravée, d'après son tombeau, dans les *Monuments de la monarchie française*, t. ..., planche 69.

A. V. V.

...me et Dufourny, *Histoire généalogique de la ... de France, etc.*, t. VIII, p. 382 et 869.

(1) On peut multiplier ces nombres par quarante, pour avoir l'équivalent en monnaie de nos jours.

***CHABANNES** (*Jean* DE), comte de Dammartin, fils du précédent, né vers 1442, mort vers 1502. Ce seigneur marcha sur les traces de son père, mais non par les meilleurs côtés. Il épousa en premières noces Marguerite de Calabre, bâtarde de Nicolas d'Anjou, duc de Calabre et de Lorraine. Celle-ci étant morte, il contracta un second mariage, avec Suzanne de Bourbon, fille aînée de Louis, bâtard de Bourbon. Des détails familiers, mais graves par l'enseignement historique qu'ils renferment, nous montrent l'héritier d'Antoine de Dammartin en révolte contre son propre père (1), accroissant et conservant, par des moyens peu scrupuleux, le patrimoine hétéroclite dont il se trouvait possesseur. Un manuscrit, en grande partie inédit, de la Bibliothèque Impériale, nous initie aux intrigues et aux violences incroyables que Jean mit en jeu pour s'assurer le domaine de Saint-Fargeau confisqué sur Jacques Cœur (2). De son premier mariage, il avait eu une fille nommée Anne de Chabannes, mariée en 1496 à Jacques de Coligny, seigneur de Châtillon-sur-Loire et prévôt de Paris. Le 12 juin 1500 Anne de Chabannes mourait sans enfants, léguant, par son testament en bonne forme, le quint ou cinquième partie de ses biens à son frère. Jean de Dammartin, son père, en apprenant de telles dispositions, devint furieux : il attira, sous quelque prétexte, à son château de Saint-Fargeau, Jean Guyerguenger, notaire, qui avait reçu l'acte. Arrivé là, « ung nommé Tiersac, serviteur du dit comte de Dammartin, montra audit notaire, par la fenestre d'une salle où il le tenoit, cinq ou six *morte-paye* estant aux gages dudit comte;... et craignant que ledit comte ne le fît mettre *en la grue*, comme il a fait plusieurs, qui sont demeurez impotents toute leur vie. » Le notaire, père de trois filles orphelines de mère, signa des lettres attestant que la testatrice n'avait plus sa raison et que le testament était de nulle valeur (3). Jean de Chabannes ne put jouir longtemps des fruits de cette action, car le père Anselme nous apprend que sa seconde femme était veuve en 1503.

A. V. V.

Le p. Anselme, *Histoire généalogique de la maison de* ...

(1) L'abbé de Chabannes, *Secondes additions au mémoire sur la maison de Chabannes, etc.*; Paris, 1790, in-8°, p. 66.

(2) *Les Marguerites historiales*, par Jehan Massieu, manuscrit 7292; *Voy.* P. Paris, *Manuscrits françois*, t. VII, p. 316 et suiv.

(3) Lettres de rémission de Louis XII en faveur de Jean Guyerguenger, notaire, et de Jean Bourbon, prêtre et confesseur de la testatrice, registre, n° 235, du trésor des chartes, section J des archives de l'empire, pièces 187 et 188. Le premier de ces documents ajoute que « le comte est coustumier de faire et de faire faire telz voyes de fait comme mettre les gens en la grue (instrument de torture), les descendre aux retraiz (oubliettes), les battre et oster leurs biens,... et pour fayre lesd. exceps, tient en sondit chastel de Saint-Fargeau, grand nombre de gens de toutes nacions, bannis et avollez, qu'il fait appeler *mortes-payes*, dont aucuns, par leurs démérites, n'oseroient aller par le pais. »

France, 1re édition, t. II, p. 1908; manuscrit 7292, Biblioth. Impériale; registre n° 235 du Trésor.

CHABANNES (*Jean* DE), seigneur de Vendenesse, neveu de Jacques de Chabannes, général français, né dans la seconde moitié du quinzième siècle, mort en 1524. Compagnon d'armes de Bayard et digne frère de Chabannes de la Palice, il mérita, par sa bravoure, d'être surnommé *le Petit-Lion*. « Vandenesse, dit Brantôme, étoit fort petit de corsage, mais très-grand de courage; de sorte que dans les vieux romans on l'appelait *le Petit-Lion*. » A la journée d'Agnadel, il fit prisonnier le fameux général l'Alviane, et le présenta à Louis XII sur le champ de bataille. Il prit aussi une grande part à la victoire de Marignan, et fut forcé, en 1521, de rendre la ville de Como au général Pescaire, qui lui accorda une capitulation honorable. Mais la ville ayant été livrée au pillage, par une violation manifeste des conditions signées, Jean de Chabannes en fit demander raison au général ennemi, qui, après bien des tergiversations, prit l'engagement de se battre à la première suspension d'armes. La rencontre n'eut pas lieu, Vendenesse ayant été tué peu de temps après, à la retraite de Rebec, en 1524. L'amiral Bonnivet, qui commandait l'armée d'Italie, lui avait confié la garde de l'artillerie, en lui recommandant de bien la défendre. « Oui, dit-il, je vous la garde- « rai, je vous l'assure, tant que je vivrai, ou j'y « mourrai. » Il soutenait, avec Bayard, tout l'effort des ennemis, lorsqu'ils tombèrent l'un et l'autre mortellement blessés. Deux années auparavant, à la malheureuse affaire de la Bicoque, Vendenesse s'était signalé par des prodiges de valeur.

L'abbé de Chabannes, *Mémoire sur la maison de Chabannes*; Paris, 1759. — Brantôme, *Vies des capitaines illustres*. — De Thou, *Histoire*. — Moreri, *Dictionnaire historique*. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. XVI.

CHABANNES (*Jean-Baptiste-Marie-Frédéric*, marquis DE), publiciste français, né le 17 septembre 1770, et mort en 1835. Il se fit remarquer pendant le cours d'une vie agitée par une activité peu ordinaire et un esprit singulier. Issu de la famille du célèbre maréchal de la Palice, il fut naturellement destiné à la carrière militaire. Ayant émigré au commencement de la révolution, il prit du service dans l'armée de Condé, et obtint la croix de Saint-Louis. Après le licenciement du corps, il se retira en Angleterre, où, malgré son titre de marquis, il se livra à des spéculations industrielles, qui eurent pour objet l'épuration des charbons et l'éclairage de la ville de Londres. Mais ces entreprises ne furent pas plus heureuses que les campagnes de l'armée de Condé. Le sénatus-consulte du 6 floréal an X ayant levé l'interdiction de rentrer en France prononcée contre les émigrés, M. de Chabannes se hâta de profiter de cette loi de réconciliation pour revenir dans sa patrie, où il chercha dans d'autres entreprises les moyens de rétablir sa fortune. C'est ainsi qu'aidé par Talleyrand, son parent, il obtint le 21 vendémiaire an XII un brevet d'invention pour des voitures, dont les essieux, les roues, et la manière de suspendre et de construire la caisse étaient exécutés sur de nouveaux principes. Ces voitures qui reçurent le nom de *vélocifères*, donnèrent lieu à une exploitation de messageries qui, malgré la vogue dont elles jouirent d'abord, ne purent procurer à leur inventeur des bénéfices assez positifs pour le mettre à l'abri des poursuites de ses créanciers. La restauration de 1814 vint lui ouvrir une autre carrière. Un des premiers, il se rendit à Loudres près de Louis XVIII, qui le choisit pour un de ses aides de camp, et qui le chargea de préparer les voies à son retour, et notamment de négocier avec le général Maison, commandant en chef de l'armée du Nord, qui fit bientôt après sa soumission.

M. de Chabannes ne fut pas compris dans la première promotion de pairs qui eut lieu en 1814. Pendant les Cent-Jours il se retira de nouveau à Londres, où il publia ses *Lettres à M. de Blacas*, 1815, in-4°. Il s'y déchaîne sans mesure contre l'administration et la conduite politique de ce favori. A la seconde rentrée des Bourbons, il fut appelé à faire partie de la chambre des pairs, le 17 août 1815. Ce fut alors qu'il lança contre Talleyrand un autre pamphlet, intitulé : *M. de Chabannes à M. de Talleyrand, premier ministre du roi*; Paris, 1815, in-8°. Il n'y ménage pas plus ce serviteur de tous les régimes que l'ancien ministre de la maison du roi. Dès lors il se créa une espèce d'*industrialisme*, en publiant successivement, soit à Londres, soit à Paris, une foule de pamphlets politiques, dont les bibliographes eux-mêmes ont eu peine à recueillir les titres. On trouvera l'indication d'une partie d'entre eux dans *la France littéraire* de M. Quérard et dans la *Littérature française contemporaine* de MM. Louandre et Bourquelot. Les uns et les autres n'ont pas eu connaissance des plus curieux de ces écrits; nous voulons parler du *Phare trompeur, ou la chartomanie*, in-16, publié à Londres, en 1821. Peu d'exemplaires en ont été répandus en France. Après la révolution de 1830, le marquis de Chabannes cessa de siéger à la chambre pairs; il s'en dédommagea par des hostilités sans cesse renaissantes contre les ministres et les agents de Louis-Philippe. Pamphlets, chansons, journaux (*le Régénérateur*, *la Foudre*), furent les projectiles d'une nouvelle espèce qu'il lança contre les puissants du jour. Cette guerre de partisan ne cessa que par sa mort. On peut citer encore parmi ses écrits, et comme ayant un objet moins éphémère que les autres, l'*Aperçu historique et politique des fautes commises depuis la bataille de Leipsick jusqu'à la nouvelle révolution qui vient de s'opérer*; Paris, 1814, in-8°. J. LAMOUREUX.

Biographie des hommes vivants, t. I. — *Documents particuliers.*

CHABANNES DE LA PALICE. *Voy.* PALICE (DE LA).

CHABANNES-ROCHON. *Voy.* ROCHON DE CHABANNES.

CHABANON DE MAUGRIS, poëte et musicien çais, né à Saint-Domingue, en 1736, mort 19 novembre 1780. Il fut envoyé à Rochefort ur y servir dans les jeunes cadets de la mane, et reçut bientôt le commandement d'une tterie à l'île d'Oléron; mais sa santé le força quitter le service, et il se mit à étudier les ences et les mathématiques sous Bezout, ainsi e nous l'apprend son frère dans le précis de liaison avec lui. Ses œuvres sont : *Odes Horace, traduites en vers français, avec notes*, 1773 (son frère l'aida dans ce tra-l); — *Philémon et Baucis*, ballet-héroïque, 74; — *Alexis et Daphné*, pastorale, 1775 : ec, qui avait déjà fait la musique de *Sa*-u, composa celle de ces deux ouvrages; — *Mémoire*, dans les *Mémoires de l'Acadé*-des *sciences*. Il a écrit, en outre, quelques ux pour clavecin.

et Delandine, *Dict. hist.* — Fétis, *Biogr. des musiciens.*

CHABANON (*Michel-Paul-Gui* DE), littérateur çais, frère du precédent, né à Saint-Domingue, 1730, mort le 10 juin 1792. Chabanon a pris de nous initier à sa vie, et nous donne sur -même des détails fort circonstanciés. Nature nte, enthousiaste, d'une candeur extrême, il ses premières années dans les pratiques e dévotion presque ascétique. Les menées jésuites pour se l'attacher, à sa sortie du ège, eurent un effet tout contraire, et refroi-ent singulièrement cette piété excessive. Ce-dant, son cœur resta toujours sensible : il rta le même entraînement, la même foi, la e abnégation dans les trois liaisons qu'il a; et ce n'est pas sans un léger sourire nous avons pu lire l'histoire de ses aven-es amoureuses. « Il avait bien changé dans uite, dit Fontanes; il s'était jeté dans l'ex-absolument contraire. Il ne croyait pas plus religion qu'à l'amour : il se prétendait dé-upé. » Chabanon avait des talents; il était ellent musicien, et nous le voyons, en 1775, t brillamment sa partie de violon au *Con-t des amateurs*, qui se tenait à l'hôtel Sou-, et dont le fameux chevalier de Saint-Georétait l'un des directeurs. Mais, ambition-t d'autres succès, il prit le parti courageux renoncer au monde, à la musique, de se sé-estrer et de vivre enseveli, comme il le ra-nte lui-même, dans l'étude du grec et de la érature. En 1760, l'Académie des inscriptions belles-lettres lui ouvrait ses portes. L'Académie française se montra moins facile, et le fit ttendre vingt ans. Ce fut en 1780 qu'elle le reçut, à la place de Foncemagne, de préférence à Lemierre, qui s'était déjà rencontré sur sa route, lorsqu'il fut question de donner un successeur à Gresset. « Ah! M. de Chabanon l'emportera, disait l'auteur de *la Veuve du Malabar*; il joue du violon, et moi, je ne joue que de la lyre; » une lyre un peu aigre et un peu rude, en tous cas. Mais cette première fois ils avaient échoué également et avaient dû céder la place à l'abbé Millot. Ce qui facilita étrangement l'entrée de Chabanon à l'Académie française, ce fut l'appui que lui donnèrent ceux de ses confrères des Inscriptions et belles-lettres qui étaient en même temps des Quarante. Duclos disait : « C'est un grand abus que les académies se pénètrent »; et Duclos pouvait avoir raison. Le théâtre de Chabanon est plus que médiocre; son *Éponine* est une tragédie sans invention, sans situations, sans mouvement, qui ne méritait pas mieux que l'accueil qui lui fut fait. Les deux premiers actes sont d'une longueur et d'un ennui insupportables : un mauvais plaisant, à la fin du second, s'écria : « Puisque ces gens-là ne veulent pas commencer, je m'en vais. » Il fallait que ce sujet plût particulièrement à Chabanon; onze ans après, de sa tragédie il faisait un opéra, qui fut représenté sous le titre de *Sabinus*. La musique était de Gossec. L'ouvrage ne réussit point. D'abord conçue en cinq actes, cette tragédie lyrique fut réduite à quatre, ce qui fit dire à Sophie Arnould « que le public était un ingrat de s'ennuyer, quand on se mettait en quatre pour lui plaire ». Poëte plus que médiocre, Chabanon a laissé quelques travaux littéraires, une *Vie du Dante*, entre autres, qui ne sont pas sans mérite. Mais son titre le plus sérieux se trouve dans ses *Observations sur la musique*, qu'il faut lire, et qui sont restées, au moins comme mesure de nos connaissances musicales à la fin du dix-huitième siècle.

Voici la liste des divers ouvrages qu'on a de lui : *Éponine*, tragédie, 1762; — *Éloge de Rameau*, 1764; — *Sur le sort de la poésie en ce siècle philosophe*, suivi d'une *Dissertation sur Homère*, et de *Priam au camp d'Achille*, tragédie en un acte, 1764; — *Eudoxie*, tragédie, 1769; — *Virginie*, tragédie (reçue à la Comédie-Française, mais non représentée); — *Discours sur Pindare et sur la poésie lyrique, avec la traduction de quelques odes*, 1769; — *les Odes pythiques de Pindare, avec des notes*, 1771; — *Vie du Dante*, 1773; — *Sabinus*, tragédie lyrique, 1773; — *Épitres sur la manie des jardins anglais*, 1775; — *Idylles de Théocrite, traduction en prose, avec quelques imitations en vers*, 1775; il y a une nouvelle édition à la date de 1777, où se trouve la vie de Théocrite et la traduction du poëme de Musée, précédées d'un *Essai sur les poëtes bucoliques*; — *Vers sur Voltaire et son apothéose au Parnasse*, 1779; — *Observations sur la musique, et principalement sur la métaphysique de l'art*, 1779, retouchées

et considérablement accrues sous ce titre : *de la Musique considérée en elle-même et dans ses rapports avec la parole, les langues, la poésie et le théâtre*, 1785, 2 vol. in-8° ; — *Éloge historique de L.-J.-S.-Le Féron*, 1791 ;—*Œuvres de théâtre et autres poésies*, 1788, dans lesquelles se trouvent : *l'Esprit de parti*, comédie en cinq actes, plaidoyer en faveur des Gluckistes ; *le Faux noble*, également en cinq actes ; — *La Toison d'or*, opéra ; — *Tableau de quelques circonstances de ma vie et précis de ma liaison avec mon frère Maugris*, ouvrage posthume, publié par Saint-Ange, 1795, in-8°.

GUSTAVE DESNOIRESTERRES.

La Harpe, *Correspondance*, t. I, II, III, V. — Grimm, *Correspondance*, t. III, IV, VIII, IX, X, XII, XIII, XIV. — Fontanes, *Notice sur Chabanon*. — Fétis. *Biographie universelle des musiciens*. — Quérard, *la France littéraire*. — *Galerie hist. des contemporains*. — Desessarts, *les Siècles littéraires*.

*CHABANS (*Louis* DU MAINE, baron DE), moraliste français du commencement du dix-septième siècle, très-peu connu, mais dont la vie agitée et aventureuse n'est pas indigne de quelque intérêt. Nous ignorons le lieu et la date de sa naissance ; nous savons seulement qu'il fut tué en duel par le sieur de Lenclos, père de la fameuse Ninon. Quoique Ménage l'ait appelé *soldat de fortune*, il était issu d'une noble famille, puisqu'il devint gentilhomme de la chambre du roi. Il servit comme ingénieur dans les armées françaises, et passa ensuite au service de la république de Venise, en qualité de général d'artillerie. S'il faut ajouter foi au bruit recueilli par le malin chroniqueur Tallemant des Réaux, « il « portoit l'épée ; mais on l'accusoit d'avoir été « joueur de violon et de luth. » A cette occasion Tallemant rapporte un bon mot du mathématicien Aleaume, qui, assistant à un conseil où le baron de Chabans avait prétendu qu'on pouvait faire des fortifications à bien meilleur marché qu'on ne les faisait, observa « qu'on n'était plus au temps d'Amphion, où les murailles se bâtissaient au son du violon, » ce qui avait excité le rire aux dépens du pauvre Chabans. On trouve dans les poésies de Malherbe un sonnet qu'il adressa à M. du Maine pour le remercier de l'envoi de ses *Œuvres spirituelles*. Nous n'avons pu recueillir d'autre indication sur ce livre, qui non-seulement fut l'objet des éloges du grand poëte :

Tu me ravis, du Maine, il faut que je l'avoue, etc.,

mais qui, s'il faut l'en croire, l'aurait fait renoncer à l'amour, pour ne penser qu'à Dieu. Un autre ouvrage du baron de Chabans ne put le préserver du coup déplorable qui termina ses jours ; il est intitulé : *Advis et moyen pour empêcher les désordres des duels* ; Paris, Langlois, 1615, in-8°. On ne sait pour quel sujet il se prit de querelle avec de Lenclos, qui était aussi joueur de luth. Ils se donnèrent rendez-vous près de la maison des Minimes de la place Royale ; mais avant qu'il eût pu se mettre en garde, le traître de Lenclos le perça de son épée, et dut s'enfuir en pays étranger (1). Le savant éditeur des *Historiettes* de Tallemant des Réaux observe spirituellement que Chabans semblait avoir le pressentiment de sa fin quand il composa son ouvrage sur les duels.

J. LAMOUREUX.

Tallemant des Réaux, *Historiettes* ; 2° édition. tom. V, p. 202. — *Œuvres de Malherbe*, avec les observations de Ménage ; Paris, tom. I, p. 105, et tom. III, p. 226.

CHABAUD (*Antoine*), ingénieur français, né à Nîmes, le 23 février 1727, de parents protestants, mort à Cette, le 5 août 1791. Il fit les campagnes du Nord et de Hanovre. A la premi[illegible] assemblée des notables de Nîmes, en 1760, il f[illegible] élu président du comité militaire et du directoi[illegible] du département du Gard. Nommé major en l'a[illegible] née 1777, il refusa la croix de Saint-Lo[illegible] malgré les instances du comte de Périgor[illegible] commandant de la province du Languedoc, par[illegible] qu'il fallait prêter un serment de catholicité. « [illegible] « ne serait pas permis, lui dit-il, d'écrire aut[illegible] « de la croix que je n'ai pas prêté serment. [illegible] « ne veux pas d'un honneur qui pourrait [illegible] « faire soupçonner d'un parjure. » Sur la de[illegible] mande des ministres Saint-Germain et Turgot, [illegible] présenta un projet pour joindre la Seine à l'[illegible] caut par l'Oise et la Sambre, préférable à l'a[illegible] cien, qui fut cependant adopté quand Turgot e[illegible] quitté le ministère. Le projet de Chabaud est d[illegible] dans l'*histoire des canaux* par Lalande. C[illegible] dorcet en releva le mérite dans un écrit anony[illegible] intitulé *Mémoire sur le canal*, etc. ; et réce[illegible] ment on a démontré qu'il aurait dû être préf[illegible] Comme major et lieutenant-colonel du gé[illegible] Chabaud reçut en 1783 l'ordre de se rendre [illegible] Constantinople pour fortifier cette ville ainsi [illegible] les Dardanelles et instruire les Turcs dans l'[illegible] de la guerre. Chabaud embrassa les princi[illegible] de la révolution avec sagesse. On a de lui : *Hi[illegible] toire des villes de Montmédy, Péronne, Sai[illegible] Quentin et Sedan* ; Paris, 1776 ; — *Obser[illegible] tions sur la disposition des pierres de pa[illegible] ment de maçonnerie baignées par des mas[illegible] d'eau, et particulièrement de celles qui s[illegible] exposées à la mer* ; ibid., 1787 ; — *Mémoire s[illegible] les volcans et les tremblements de terre* ; ibi[illegible] 1785. Il s'occupa d'un grand ouvrage resté in[illegible] chevé sur *la France dans ses rapports mi[illegible] taires et politiques*, et laissa plusieurs m[illegible] moires de sa composition sur le génie milita[illegible] déposés aux archives du département de [illegible] guerre. Il mourut au moment où il venait d'ê[illegible] nommé colonel directeur du génie.

Le Bas, *Dict. encycl. de la France*. — Feller, *Dict. historique*.

CHABAUD-LATOUR (*Antoine-George-Fra[illegible] çois*, baron DE), fils du précédent, homme poli[illegible] que français, membre du Conseil des Cinq-Ce[illegible] du Tribunat, du Corps législatif et de la Chamb[illegible]

(1) Ninon de Lenclos était alors fort jeune. Elle [illegible] née en 1616 ; on peut donc conjecturer que ce duel, [illegible] plutôt cet assassinat, eut lieu quelques années après.

des députés, né à Paris, en 1769, mort dans la même ville, le 20 juillet 1832. Il appartenait, comme le précédent, à une famille protestante. Il prit du service en 1788, comme lieutenant en second dans l'arme du génie, et passa en 1789 dans le régiment de Rohan infanterie. Partisan de la révolution, il devint en 1791 commandant d'une légion de la garde nationale de Nîmes. Plus tard, il fut arrêté comme fédéraliste, et condamné à mort par le tribunal révolutionnaire; mais sa femme, par un dévouement que madame de la Valette a renouvelé depuis, le fit évader au moment même où l'on dressait l'échafaud. Il rentra en France après le 9 thermidor, et vécut très-retiré jusqu'en 1797, où le département du Gard le nomma membre du Conseil des Cinq-Cents. Après le coup d'État du 18 brumaire, auquel il prit part, il fit partie de la commission chargée de rédiger la constitution de l'an VIII. Membre du Tribunat, il se prononça pour l'établissement de l'empire, comme il s'était prononcé pour le consulat. Cependant il ne tarda pas à tomber dans la disgrâce du maître de la France, parce qu'il voulut conserver son indépendance et parut désirer rester tribun. En 1813 le département du Gard le nomma au Corps législatif. A la première restauration, il fut de la commission chargée de préparer plusieurs parties de la charte, et s'opposa à l'établissement de la censure. Au retour de Napoléon, en 1815, il se retira à Nîmes, et pendant les réactions qui suivirent la dernière chute du gouvernement impérial, il défendit avec courage la cause de ses coreligionnaires. Il ne reparut à la Chambre des députés qu'en 1817, époque où il fut réélu par le département du Gard. Il vota contre les lois d'exception et contre le nouveau système électoral; depuis il ne cessa de siéger dans les rangs de l'opposition.

Le Bas, *Dict. enc. de la Franc.* — *Galerie hist. des Contemporains.*

CHABAUD (*Joseph*), oratorien, né à Soleilha, diocèse de Senez, dans la première partie du dix-huitième siècle, mort le 11 mars 1762. On a de lui: *Parnasse chrétien, ouvrage divisé en deux parties, dédié à messieurs de l'Académie de Villefranche, en Beaujolais*; Paris, 1748, 2 vol. in-12; réimprimé, Paris, 1760, in-12; — *Pièces d'éloquence et de poésie qui ont remporté le prix au jugement de l'Académie de Pau; avec un remercîment à la même Académie par M. C****; Paris, 1746, in-12.

Quérard, *la France littéraire.*

CHABEAUSSIÈRE (LA). *Voy.* LACHABEAUSSIÈRE.

CHABERT (*Joseph-Bernard*, marquis DE), amiral et astronome français, né à Toulon, le 28 février 1724, mort à Paris, le 1er décembre 1805. Il entra comme garde dans la marine le 14 juillet 1741, et fut embarqué le 25 septembre suivant sur le vaisseau *le Léopard*. Après trois autres campagnes sur *l'Aquilon*, *le Diamant* et *l'Indien*, il fut fait sous-brigadier aux gardes de la marine à Brest le 1er janvier 1746. C'est en cette qualité qu'il fit à l'Acadie, dans le cours de cette année, deux campagnes pendant lesquelles il eut lieu de reconnaître à quels dangers exposait la défectuosité de nos cartes d'Amérique. Une nouvelle campagne qu'il fit en 1747 sur *l'Émeraude* lui fournit les moyens de rectifier et de préciser la longitude de Buenos-Ayres, qu'il plaça par 6° 00' 45" O. de Paris, ce qui la fit différer de plus de trois degrés de celle qu'indiquaient les cartes alors en usage. Le résultat de ses observations, consigné dans un mémoire qu'il soumit, le 15 février 1748, à l'Académie des sciences (*Sav. étrang.*, t. Ier), motiva, le 1er avril suivant, sa nomination au grade d'enseigne. Dans les intervalles de ses trois dernières campagnes, il avait obtenu de M. de Maurepas l'autorisation de rester à Paris pour se perfectionner dans la connaissance théorique de l'astronomie, dont il se proposait de propager l'étude parmi les officiers de marine. Quand il crut avoir acquis les connaissances nécessaires à l'accomplissement de ses projets, il demanda au ministre, dans un mémoire détaillé qu'il lui remit au mois d'août 1748, à en faire l'application aux lieux mêmes qui deux ans auparavant lui en avaient inspiré l'idée; ce qui lui fût accordé. Parti de Brest, comme passager, le 29 juin 1750, sur la frégate *la Mutine*, commandée par M. de Choiseul-Praslin, il arriva devant Louisbourg le 9 août, et s'occupa immédiatement de l'installation de la barque *l'Hirondelle*, sur laquelle il fit la longue série d'observations dont l'ensemble forme le livre intitulé : *Voyage fait par ordre du roi en* 1750 *et* 1751 *dans l'Amérique septentrionale, pour rectifier les cartes de l'Acadie, de l'île Royale et de l'île de Terre-Neuve, et pour en fixer les principaux points par des observations astronomiques*; Paris, Imprim. roy., 1753, in-4°. Ce voyage contient d'excellentes observations sur l'aimant, les courants et des calculs utiles aux navigateurs; et ces observations prouvent que leur auteur était aussi bon physicien qu'astronome. Il n'avait pas encore vingt-neuf ans lorsque parut son livre, et déjà l'Académie de la marine, celle de Berlin et l'Institut de Bologne, devançant la Société royale de Londres et l'Académie de Stockholm, le comptaient parmi leurs membres. Ces distinctions stimulèrent son zèle, car dès la même année il conçut le projet de faire pour la Méditerranée ce qu'il avait fait pour les côtes d'Acadie et de Terre-Neuve. S'étant convaincu de l'insuffisance et de l'inexactitude des matériaux rassemblés par Chazelles et le P. Feuillée pour la formation d'un second volume du *Neptune français* de cette mer, il obtint, après avoir observé à Carthagène la grande éclipse de 1753, de faire sur les côtes d'Espagne et dans la Méditerranée des observations qu'il n'adressa à l'Académie qu'en 1756 (*Hist. de l'Acad.*, 1756); son travail ayant été interrompu

par la guerre, il revint à Paris, où, malgré sa jeunesse et l'infériorité de son grade, il reçut, le 2 mai 1754, le brevet de chevalier de Saint-Louis, « comme distinction particulière et marque de la satisfaction du roi pour les services qu'il avait rendus jusqu'à ce jour ».

Nommé lieutenant de vaisseau le 11 février 1756, il prit, le 24 avril suivant, le commandement de *l'Hirondelle*, faisant partie de l'escadre de M. de la Galissonnière; et lorsque ce général revint en France, après avoir réduit le fort Saint-Philippe, Chabert continua son travail sur *l'Hirondelle*, puis sur *la Topaze*, du 14 décembre 1756 au 13 avril 1757. A ces observations, insérées dans les *Mémoires de l'Académie* (1757), se joignirent l'année suivante celles qu'il fit dans le Levant sur *la Topaze*, et qui eurent pour résultat de déterminer la longitude du port de Larnaca, dans l'île de Chypre. Revenu en France, au mois de janvier 1758, il fut attaché au dépôt des cartes à Versailles, le 1er février suivant, avec mission de coordonner les matériaux qu'il avait recueillis. Le 26 septembre de la même année il fut reçu membre de l'Académie des sciences, à laquelle il lut, lors de la rentrée publique du 25 avril 1759, son *Projet d'observations astronomiques et hydrographiques pour parvenir à former pour la mer Méditerranée une suite de cartes exactes accompagnées d'un portulan sous le titre de* Neptune français, *second volume* (*Mém. de l'Acad*, 1759). Naturellement appelé à exécuter ce projet, il en poursuivit la réalisation dans deux campagnes, qui lui valurent, le 1er octobre 1764, le grade de capitaine de frégate, campagnes qu'il employa, en 1762 et en 1764, à explorer le Levant, puis les côtes de Barbarie et de Sicile. Les opérations en sont détaillées dans son *Mémoire sur l'état actuel de l'entreprise pour la rectification des cartes marines de la mer Méditerranée, et pour la formation d'un second volume du* Neptune français; *avec la description d'un nouveau moyen d'établir promptement dans sa vraie direction l'instrument des passages au méridien pendant les voyages astronomiques par mer* (*Mém. de l'Acad.*, 1766).

En 1767 et 1768 sur *l'Hirondelle*, en 1771 sur *la Mignonne*, et en 1776 sur *l'Atalante*, à bord de laquelle il transporta en Grèce Choiseul-Gouffier, resté son ami, Chabert continua ses explorations, et elles furent si abondantes, que l'habile astronome Méchain passa ensuite plusieurs années à les réduire et à les calculer. Chabert était capitaine de vaisseau depuis le 15 novembre 1771, brigadier des armées navales depuis le 9 novembre 1776, et attaché comme inspecteur aux dépôts des cartes et plans de la marine depuis le 20 mars 1773, lorsque la guerre d'Amérique l'appela à un service militaire. Embarqué, le 28 février 1778, sur le vaisseau de 64 *le Vaillant*, qu'il commanda et qui prit part, dans l'escadre du comte d'Estaing, aux affaires de la Grenade, il passa le 20 septembre 1780 sur *le Saint-Esprit*, de 80, sur lequel il participa, dans l'armée du comte de Grasse, aux combats des 29 avril, 2 juin, 5 septembre 1781, et à l'affaire du 8 même mois, où il fut blessé. Chabert, nommé chef d'escadre le 20 janvier suivant, fut chargé par M. de Vaudreuil, au mois de mai de la même année, de convoyer, avec *le Saint-Esprit* et trois autres vaisseaux de guerre, une flotte marchande de cent-vingt voiles, qui partit de Saint-Domingue et arriva heureusement en rade de Groix, le 23 juillet 1782. Ses dernières campagnes, quoique militaires, avaient eu un côté scientifique, comme l'atteste le mémoire qu'il lut à l'Académie des sciences dans son assemblée publique de Pâques 1783, et qui fut inséré dans les mémoires de cette année, sous ce titre : *Sur l'usage des horloges marines relatives à la navigation et surtout à la géographie, où l'on détermine la différence de longitude de quelques points des Antilles et des côtes de l'Amérique septentrionale, avec le Fort-Royal de la Martinique, ou avec le Cap-Français de Saint-Domingue, par des observations faites pendant la campagne de M. le comte d'Estaing en* 1778 et 1779, *et celle de M. le comte de Grasse*, en 1781 et 1782; Paris, Imp. roy., 1785, in-4°.

Chabert, qui à son retour avait repris la direction du dépôt des cartes, fut nommé commandeur de Saint-Louis le 20 août 1784 et promu vice-amiral le 1er janvier 1792. Il était depuis longtemps chevalier de Saint-Lazare. Ayant émigré, il reçut en Angleterre l'hospitalité de l'astronome Maskelyne, qui lui prodigua tous les soins dus à un confrère malheureux et distingué, et qui alla jusqu'à lui ouvrir chez son banquier un crédit illimité, dont le savant exilé ne voulut pas profiter. Il perdit la vue en 1800, par suite d'excès de travail. Rentré en France, au commencement de 1802, il fut accueilli avec la plus grande distinction par le premier consul, qui lui accorda une pension. Nommé en 1803 membre du Bureau des longitudes, il lui présenta le 4 janvier suivant une carte de la Grèce accompagnée d'une description nautique. Malgré sa cécité, il ne cessait de s'occuper des travaux qui avaient fait le charme de sa vie, et le Bureau des longitudes, pendant le peu de temps qu'il y siégea, put se convaincre combien ses lumières étaient utiles dans les discussions géographiques. Quelques jours avant sa mort, il demanda à Lalande des observations que ce dernier avait reçues d'Espagne, pour les comparer aux siennes, et l'avant-veille de sa mort il se faisait lire des passages de mémoires sur Peniscola, où il avait opéré en 1768. Profondément religieux, bienfaisant, affable envers ses subordonnés, il s'était fait aimer de tous ceux qui l'avaient connu. Il eut le mérite de faire concourir un des premiers la marine militaire aux progrès des sciences nau-

tiques, d'inspirer à ses confrères l'amour de l'étude et de leur favoriser les moyens de s'y livrer. C'est ce qui est attesté par les archives de la marine. Il ne se bornait pas à participer à ses travaux; intermédiaire entre elle et le ministre, il provoquait toutes les occasions de lui faire obtenir soit les instruments et autres objets qui ont formé le noyau du musée maritime de Brest et du musée naval du Louvre, soit les livres, cartes, plans, etc., qui ont aidé à l'accroissement de la bibliothèque de cette compagnie, devenue à la révolution la bibliothèque du port de Brest.

Indépendamment des ouvrages cités dans cette notice, il existe de Chabert divers mémoires d'astronomie, de physique et d'hydrographie, insérés dans les *Mémoires de l'Académie des sciences*, années 1757, 1758, 1760 et 1767. Le 1er mai 1806 l'empereur accorda à sa veuve, née Tascher, une pension de 3,000 fr., motivée sur les services de son mari.

P. Levot.

Archives de la marine. — *Mémoires de l'Academie des sciences.*

CHABERT (*Philibert*), médecin vétérinaire français, né à Lyon, le 6 janvier 1737, mort à l'École d'Alfort, le 8 septembre 1814. Fils d'un maréchal-ferrant, il vint à Paris se perfectionner dans l'hippiatrique, et suivit les leçons de Lafosse. Attaché à la maison du prince de Condé pendant les campagnes de Hanovre, il entra en 1763 à l'école vétérinaire que Bourgelat venait d'établir à Lyon. Appelé trois ans plus tard à l'École d'Alfort, il fut nommé successivement professeur de maréchalerie, des maladies et des opérations, inspecteur des études et directeur de l'École. Il succéda à Bourgelat, en 1780, dans la place de directeur et inspecteur général des écoles royales vétérinaires. Chabert fut nommé membre de la Légion d'honneur par Napoléon en 1805. Il était correspondant de l'Institut de France. On a de lui : *Instructions sur la péripneumonie dans les bêtes à cornes;* Paris, 1777, in-8°; — *Almanach vétérinaire;* Paris, 1782, in-12; — *Traité du charbon, ou anthrax, dans les animaux;* Paris, 1783, in-8°; — *Traité des maladies vermineuses dans les animaux;* Paris, 1783, in-8°; — *Instructions sur les moyens de s'assurer de l'existence de la morve et d'en prévenir les effets;* Paris, 1785, in-8°; — *Du sommeil;* Paris, 1796, in-8°; — *Des organes de la digestion dans les ruminants;* Paris, 1797, in-8°; —*Instruction sur la manière de conduire et de gouverner les vaches laitières;* Paris, 1797, in-8°; — *Des lois sur la garantie des animaux;* Paris, 1804, in-8°; — *Des moyens de rendre l'art vétérinaire plus utile en améliorant le sort de ceux qui l'exercent;* Paris, 1804, in-8°; — *Traité élémentaire et pratique sur l'engraissement des animaux domestiques;* Paris, 1805, in-12; — *Instructions et observations sur les maladies des animaux domestiques;* avec MM. Flandrin et Huzard; Paris, 1812-1824, 6 vol. in-8°. Chabert est encore auteur d'un *Essai sur la ferrure* et de plusieurs mémoires de médecine vétérinaire, imprimés dans les *Mémoires de la Société d'Agriculture*, dans *la Feuille du Cultivateur* et dans les *Instructions vétérinaires.*

Biographie nouvelle des contemporains. — Quérard, *la France littéraire.*

***CHABERT** (*Théodore*, baron), général français, né à Villefranche, en 1758, mort vers 1830. Il entra dans le régiment de Bourbonnais en 1774. Il fut employé, en qualité de général de brigade, dans les armées des Pyrénées-Orientales et des Alpes, et nommé député au Conseil des Cinq-Cents par le département des Bouches-du-Rhône. Il servit ensuite dans l'armée du Danube, commanda l'avant-garde de la division du Saint-Gothard, et passa dans le royaume de Naples. Rentré en France, il vota contre le consulat à vie, et ce ne fut pas la seule cause qui lui fit encourir la disgrâce de Napoléon. Employé à l'armée d'observation de la Gironde, sous les ordres du général Dupont, il commandait l'avant-garde à la malheureuse affaire de Baylen, où il eut deux chevaux tués sous lui, et fut choisi avec le général Marescot, par le conseil de guerre, pour traiter de cette capitulation, si honteusement célèbre. A son retour en France, il fut enfermé à l'Abbaye, destitué, ainsi que Dupont et Marescot, et envoyé en surveillance dans son département. Mais le noble désir d'effacer un fâcheux souvenir lui fit reprendre les armes quand de nouveaux dangers menacèrent la patrie, en 1814. Opposé aux généraux royalistes Gardanne et Loverdo, dans le département des Hautes-Alpes, il arrêta leurs progrès, et fut nommé lieutenant général par Napoléon. Il servit en cette qualité sous les ordres du maréchal Suchet, pendant le reste de la campagne, et quitta l'armée des Alpes après son licenciement, pour se retirer dans les environs de Grenoble, où il vécut dans la retraite.

Le Bas, *Dict. encycl. de la France.* — Mullié, *Dictionnaire des célébrités militaires.*

***CHABERT** (....), médecin français, du dix-huitième siècle. Il fut, en 1649, médecin de la marine et des hôpitaux, puis il pratiqua longtemps et avec succès à Marseille. On a de lui : *Observations de chirurgie pratique;* Paris, 1724, in-12.

Carrère, *Bibl. litt. de la Medecine.*

***CHABODIE** (*David*), médecin français, vivait au commencement du dix-septième siècle. Il exerça la médecine à Limoges. On a de lui : *le Petit monde, où sont représentées au vrai les plus belles parties de l'homme;* Paris, 1604, in-8°, et 1607, même format.

Carrère *Bibl. litt. de la Médecine.*

CHABOT (Famille de). Cette ancienne famille française, originaire du Poitou, est connue depuis l'an 1040. Elle se divisait en plusieurs branches, savoir : *la branche des barons*

de Retz; — celle *des seigneurs de la Grève*; — celle *des seigneurs de Jarnac*; — celle *des seigneurs de Saint-Aulaye, ducs de Rohan*; — celle *des seigneurs de Brion, comtes de Charni*; — enfin, celle *des marquis de Mirebeau*. La famille de Chabot a fourni plusieurs hommes d'épée et de robe; mais le plus célèbre de ses membres est le suivant.

CHABOT (*Philippe* DE), connu sous le nom d'amiral de Brion, comte de Charni et de Busançois, né vers la fin du quinzième siècle, mort le 1er juin 1543. Il fut élevé au château d'Amboise, avec François Ier, Anne de Montmorency et d'autres grands seigneurs de la cour. En 1524 il se jeta, avec deux cents lances et trois mille fantassins italiens, dans la ville de Marseille, assiégée par les Impériaux, qu'il obligea bientôt à lever le siége. L'année suivante, ce fut en partie par ses conseils que se livra la malheureuse bataille de Pavie, et « il fit si bien, dit Brantôme, que le roi lui donna la charge d'amiral ». En 1529 il se rendit en Italie, chargé par François Ier de faire ratifier par Charles-Quint le traité de Cambray. En 1535 on lui confia le commandement en chef de la guerre contre le duc de Savoie, et il s'empara en peu de temps de Chambéry, de Montmélian, de Turin, et de presque tout le Piémont. Malheureusement il se laissa influencer par le cardinal de Lorraine, et commit la faute de ne pas poursuivre ses succès. A son retour en France, il se mêla aux intrigues de la cour; et lorsqu'en 1541 François Ier résolut de faire rechercher juridiquement ceux qui s'étaient enrichis aux dépens de l'État, le faste de Chabot fournit à son ennemi, le connétable de Montmorency, un prétexte pour lui nuire. Il fut arrêté et enfermé au château de Melun. Une commission établie pour le juger fut présidée par le chancelier Poyet, vendu au connétable, et le 8 février 1540 Chabot, comme convaincu de concussions, d'exactions, de malversations et autres entreprises sur l'autorité royale, fut condamné à quinze mille livres d'amende, au bannissement, et à la confiscation de ses biens. Le jugement fut présenté à François Ier, qui l'approuva, mais qui, touché par les pleurs de la duchesse d'Étampes, pardonna ensuite à Chabot, le déchargea de l'amende, et le rétablit dans tous ses emplois. Peu de temps après, le connétable fut disgracié, et par ordre du roi Chabot et le cardinal de Bourbon se partagèrent les fonctions qu'il remplissait dans le ministère. Mais ce triomphe ne put faire oublier à Chabot la condamnation dont il avait été frappé. On conserve à la Bibliothèque impériale un manuscrit des *Lettres écrites en* 1525 *par l'amiral de Brion*, 2 vol. in-fol. C'est à Chabot que l'on doit l'idée de la colonie du Canada. Son tombeau, célèbre morceau de sculpture, transféré, pendant la révolution, au musée des Monuments français, est maintenant l'un des plus précieux monuments des galeries du Louvre.

Pinard, *Chronol. milit.*, t. I, p. 182. — Anselme, *Hist. chronol. des amiraux*, t. VII, p. 881. — Pasquier, *Recherches*, t. VI. — Brantôme, *Vies des grands Capitaines français*, chap. LXI. — *Mém. de Castelnau* avec les *additions* de Le Laboureur, t. II. — Gaillard, *Vie de François Ier*. — Sismondi, *Hist. des Fr.*, XVI et XVII. — *Enc. du dix-neuvième siècle*, art. *François Ier*.

CHABOT (*François*), révolutionnaire français, né en 1759, à Saint-Geniez, dans le Rouergue, mort en 1794. Fils d'un cuisinier du collége de Rhodez, il profita de la facilité que lui offrait la position de son père pour faire ses études, entra dans un couvent de capucins, et reçut la prêtrise. Mais la lecture des livres philosophiques lui fit bientôt dédaigner les pratiques religieuses auxquelles il s'était soumis dans la ferveur d'une piété exaltée. Partisan enthousiaste de la révolution, il fut un des premiers à abandonner son monastère, à la suite des décrets de l'Assemblée constituante sur les ordres religieux, et devint peu de temps après grand-vicaire du savant abbé Grégoire, évêque constitutionnel de Blois. En septembre 1791, le département de Loir-et-Cher l'envoya à l'Assemblée législative, où il siégea à l'extrême gauche. Il dénonça, avec Basire, le fameux *comité autrichien* : il attaqua d'abord Brissot, puis la Fayette, Dillon, Rochambeau, et les ministres Duportail, Montmorin et Bertrand de Molleville. Accusé par ces derniers de les avoir calomniés, il essuya, de la part du juge de paix Larivière, des poursuites que l'Assemblée arrêta, en prenant Chabot et Basire sous sa protection et en décrétant d'accusation l'agent du pouvoir exécutif qui avait osé porter atteinte à leur inviolabilité. Aux approches du 10 août, Chabot aborda l'un des premiers la question de la déchéance du roi, et s'écria qu'il ne croyait pas que l'assemblée, *en blanchissant et en savonnant le pouvoir exécutif*, pût enchaîner la volonté du peuple, parce qu'il pouvait toujours changer les institutions à son gré. Le 15, il proposa et obtint que Chalier fût rétabli dans ses fonctions d'officier municipal à Lyon; puis, il fit destituer les administrateurs du département, nommer une commission populaire pour juger *les conspirateurs des Tuileries*, et abolir les droits féodaux sans indemnité. Deux jours après, il reprocha aux royalistes constitutionnels, qui formaient le côté droit de l'assemblée, d'avoir provoqué l'insurrection du 10 août, en s'opposant au décret d'accusation contre la Fayette, et demanda que l'on mît à prix la tête de ce général, comme traître à la patrie. Le lendemain il fit la motion d'armer tous les citoyens, afin de rendre plus prompte, plus facile et plus sûre la vengeance publique contre les ennemis de la liberté, et se présenta avec empressement pour faire partie de la légion de *tyrannicides*, dont l'organisation avait été proposée par Jean Debry. Chargé le 2 septembre de protéger les prisonniers de l'Abbaye contre les massacres, il revint dire à l'Assemblée « qu'il était im-

sible d'empêcher la justice du peuple; et l'agitation était due au bruit répandu par des journalistes de l'avénement projeté d'un prince étranger sur le trône de France ». resta néanmoins fidèle au souvenir d'une ancienne liaison, et sauva la vie à l'abbé ...d, qui se trouvait au nombre des dé...

...lu à la Convention par le département de ...et-Cher, après la session de l'Assemblée lé...tive, il s'y fit remarquer dès la seconde ...(21 septembre 1792), en combattant la ...sition de Manuel, qui semblait réclamer ...le président de la nouvelle assemblée un ...onial peu conforme aux idées démocrati... Il fut pourtant accusé, sur une dénoncia... ...ministre Narbonne, d'avoir reçu de l'ar... ...de la cour, et ne sut y opposer que des ...tions. A quelque temps de là, il demanda ...on de la loi martiale, et défendit la prin... ...de Rohan-Rochefort, menacée d'un décret ...ation, en la représentant comme aliénée. ...posa, en décembre, au bannissement de ...s Bourbons, demandé par Buzot, et mani... ...cette circonstance une vive sollicitude ...ilippe d'Orléans. Il se prononça aussi ...la proposition de donner des conseils au ...dénonça Marat, comme ayant réclamé ...les derniers numéros de *l'Ami du peu*... ...établissement d'une dictature. Dans le ...de Louis XVI, il vota pour la mort, ...pel et sans sursis. Intimement lié avec ...de Thionville, il le défendit, ainsi que ..., lorsque ces deux députés furent accu... ...ès la prise de Mayence. Il appuya forte... ...la pétition qui fut présentée, le 8 février ...à la Convention par la société des Jaco... ...qui tendait à faire annuler les poursuites ...s contre les auteurs des massacres de ...bre. Chabot avait applaudi à la chute des ...ns; il proposa ensuite d'expulser du ter... ...de la république tous les aristocrates; de... ...une loi générale du *maximum*, et la ...pain à un sou la livre dans toute la ... Le 7 septembre il prononça un discours ...fermait cette étrange phrase : « Que le ...ns Jésus-Christ était le premier sans-cu... ...du monde, » et réclama, le 13, une nou... ...sur les émigrés, tellement simple, di... ...qu'un enfant pût envoyer un émigré à la ...ne. Affectant de mépriser toutes les re... ...s du luxe, et de les regarder comme in... ...bles avec la sévérité des mœurs républi..., il avait conservé et même exagéré l'ex... ...malpropreté qu'on reprochait aux ca... Il avait la tête crasseuse, le cou et la ...découverts, portait une jaquette au lieu ..., un pantalon d'étoffe grossière, et des ...pour toute chaussure. C'est sous ce cos... ...qu'il allait siéger à la Convention. Ce fut ...imagina de donner aux jeunes gens pro... ...t vêtus la dénomination de *muscadins*; ce fut encore lui qui proposa de chasser du territoire de la république tous ceux qui n'avaient pas les mains calleuses, et de donner leurs propriétés aux *sans-culottes*. Heureux s'il n'avait été qu'un fou révolutionnaire; mais Chabot était un de ces caractères abjects qui, pour la honte de l'humanité, sont accessibles à tous les genres de corruption. Une vaste conspiration, soutenue et dirigée par les émigrés et par la coalition, s'était formée dans le but de fomenter la discorde parmi les révolutionnaires les plus ardents, de les gagner à force d'or. Chabot offrait une prise facile. Junius Frey, banquier autrichien, et l'un des principaux agents de l'émigration et de l'étranger, s'empara de lui, le circonvint de toutes les manières, et pour se l'attacher d'une manière indissoluble, lui offrit la main de sa sœur, avec une dot de deux cent mille francs. Chabot accepta, et dès lors ce montagnard fougueux devint l'instrument des desseins de son beau-frère. Enivré des douceurs d'un luxe nouveau pour lui, il ne songea plus qu'à ses plaisirs. Le premier acte par lequel il signala sa trahison fut son opposition à la loi contre les étrangers. Mais les efforts qu'il fit pour en empêcher l'adoption, de concert avec les députés gagnés comme lui, ne furent pas heureux; il en conçut un mécontentement qui devint en peu de temps une haine violente, et il se jeta plus avant encore dans la contre-révolution.

Bientôt l'or de l'étranger ne suffit plus pour assouvir sa cupidité; il s'associa avec Julien de Toulouse, Delaunay et Fabre d'Églantine, pour fabriquer un faux décret relatif à la Compagnie des Indes, au moyen duquel ils réalisèrent une somme considérable. On vit alors ces faussaires insulter à la misère du peuple par leur insolente fortune. Ils recevaient de l'argent du fournisseur d'Espagne pour faire accepter ses marchés par la Convention nationale; ils en recevaient également de tous les agioteurs pour protéger leurs manœuvres. Mais enfin ces scandales éveillèrent l'attention du gouvernement, et Chabot, dans la crainte que la conspiration dans laquelle il trempait ne fût découverte, et qu'elle ne le conduisît à l'échafaud, révéla tout ce qu'il en savait au comité de salut public. Il prétendit n'être entré dans le complot que pour mieux en suivre les trames; mais le comité ne se paya point de cette raison, car si telle eût été l'intention de Chabot, il aurait pu faire des révélations dès le commencement de ses relations avec les conjurés. Il dénonça également la falsification du décret relatif à la Compagnie des Indes; mais il ne nomma que deux de ses complices, Julien de Toulouse et Delaunay d'Angers. Il se tut à l'égard de Fabre d'Églantine. Il espérait par ses aveux mériter l'indulgence du comité et sauver sa tête. Son espoir fut trompé : un mandat d'arrêt fut lancé contre lui et contre ses complices. Tous furent traduits devant le tribunal révolu-

tionnaire, condamnés à mort, et exécutés le 5 avril 1794.

Moniteur universel. — *Petite biog. conv.* — Thier, *Histoire de la revolution française.* — Mignet, *Abrege de l'histoire de la revolution française.* — De Barante, *Histoire de la Convention.*

***CHABOT** (*Louis-François-Jean*), général français, né à Niort en 1757, mort en 1837. Entré au service en 1776, il était sous-lieutenant en 1782, et capitaine en 1792. Employé la même année à l'armée du Nord, il se distingua contre les Autrichiens aux environs de Lille, puis au siége d'Anvers, à la bataille de Nerwinde et au passage de la Meuse, sous Ruremonde. Envoyé, peu de temps après, dans la Vendée, il devint général de brigade, se signala à la prise de Chollet, au combat de Châtillon, et fut élevé au grade de général de division le 29 avril 1794; il prit alors le commandement de la division du général Kléber, appelé à l'armée du Nord, passa ensuite à l'armée d'Italie, commanda la première division des troupes employées au blocus de Mantoue, et reçut la capitulation que souscrivit Wurmser. L'année suivante, il commanda dans les îles Ioniennes, et dirigea la belle défense de Corfou, place qu'il ne rendit qu'à la dernière extrémité. Envoyé ensuite à l'armée de l'Ouest, le général Chabot battit Bourmont, et le força à faire sa soumission. Il retourna en 1802 à l'armée d'Italie, passa en 1808 à l'armée de Catalogne, commanda la 9e division militaire, et rentra en 1815 dans la classe des officiers généraux en retraite.

De Courcelles, *Dictionnaire des généraux français.* — *Victoires et conquêtes des Français.* —. — *Monit. universel.* — Mullié, *Dict. des célébr. milit.*

***CHABOT** (*Louis-Antoine-Auguste*), duc DE ROHAN), général français, né le 20 avril 1733, mort à Paris, le 29 octobre 1807. Connu d'abord sous le nom de comte, puis de duc de Chabot, il ne prit celui de duc de Rohan qu'à la mort de son cousin germain Louis-Marie-Bretagne-Dominique, duc de Rohan, mort à Nice, le 28 novembre 1791. Entré (4 avril 1747) cornette au régiment de cavalerie de Rohan (depuis Enrichemont), il servit sur les côtes de Normandie, et se trouva au siége de Maestricht l'année suivante. Colonel aux grenadiers de France (25 août 1749), il passa avec le même grade au régiment royal-étranger cavalerie (2 février 1756), fit les campagnes de 1757, 1758, 1759, et se trouva (1758) aux batailles de Crevelt, de Lutzelberg et de Minden, où il chargea deux fois l'infanterie anglaise à la tête de son régiment. Le courage qu'il déploya dans cette dernière bataille lui valut la croix de Saint-Louis et le surnom de *jeune héros*, que lui donna le maréchal de Bellisle. S'étant de nouveau distingué aux affaires de Luynen (1759) et de Dillembourg en 1760, il obtint la même année le grade de brigadier, et celui de maréchal des camps et armées du roi le 25 juillet 1762. Député par l'ordre de la noblesse des états de Bretagne (1768) et élevé au grade de lieutenant général, il fut encore nommé chevalier des ordres du roi en 1783. En recevant le collier à l'âge de cinquante ans, il est le premier de sa famille qui ait consenti à déroger aux prétentions élevées par les maisons de Bouillon, de Rohan, de la Trémouille et de Chabot, persistant à refuser le titre de chevaliers du Saint-Esprit, sous prétexte qu'étant princes étrangers, ils devaient jouir des mêmes prérogatives que les membres de la maison de Lorraine, qui pouvaient être créés chevaliers des ordres du roi à vingt-cinq ans, tandis que, confondues avec toutes les autres grandes familles de France, elles ne pouvaient l'obtenir qu'à trente-cinq ans. Après avoir quitté la France (1790), il se retira à Bruxelles; mais l'état de sa santé l'ayant forcé de revenir à Paris (1792), il y mourut, à l'âge de soixante-quinze ans (1). A. SAUZAY.

De Courcelles, *Dictionnaire des généraux français.* — *Notice historique et généalogique* sur la maison de Chabot, 1834, pages 144-149. — *Moniteur*, 1798, 13 août.

CHABOT (*Gaultier*). *Voy.* GAUTIER.

CHABOT DE L'ALLIER (*Georges-Antoine*), jurisconsulte français, né à Montluçon, le 13 avril 1758, mort à Paris, le 19 avril 1819. Après avoir étudié le droit à Paris, il était depuis 1783 avocat au parlement de cette ville, quand à l'époque de la révolution, dont il avait adopté les principes avec modération, il alla dans sa province remplir les fonctions de procureur syndic du district, et ensuite celles de président du tribunal de Montluçon. Envoyé en 1792 à la Convention nationale comme député suppléant, son admission fut rejetée, les instructions qu'il avait reçues des électeurs contenant le maintien de la royauté. Néanmoins, en 1796, quand le parti [illegible]

(1) Il importe de rectifier ici une erreur commise par De Courcelles (*Dictionnaire des généraux français*) et répétée par plusieurs biographes. De Courcelles, confondant le père avec le fils, attribue au premier la fin de la vie du second. Non content de faire servir le duc Auguste de Chabot dans la garde nationale, et de lui donner pour aide de camp du général Lafayette, il finit par le faire mourir à l'Abbaye, dans la nuit du 2 au 3 septembre 1792. Le comte de Chabot massacré à l'Abbaye était son second fils, se nommait Armand-Charles-Ju[illegible] de Chabot, et était né le 25 juin 1767. La notice historique et généalogique sur la maison de Chabot s'exprime ainsi relativement à ce dernier personnage : « Le comte « de Chabot (capitaine à la suite des gardes du corps [illegible] « 1785), lors des premiers événements de la grande révo- « lution française, avait partagé les illusions de quelques « âmes généreuses dont les espérances furent depuis [illegible] « cruellement déçues. Désabusé trop tard par les terri- « bles conséquences de cet événement, le comte de Cha- « bot voulut expier son erreur : il se voua tout entier à « la défense du roi, qu'il ne voulut jamais quitter. On « cite à cet égard une anecdote touchante : Louis XVI, « qui dans les derniers temps qui précédèrent le 10 août « appréciait tout le danger que couraient ceux qui « étaient restés auprès de lui, engagea fortement le « comte de Chabot à s'éloigner, et pour l'y détermi[illegible] « lui cita l'exemple de quelques personnes. « Sire, ré- « pondit le comte, ceux dont vous me parlez n'avaient « rien à réparer. » Arrêté auprès du roi, qu'il avait dé- « fendu jusqu'au dernier moment, et transféré le 11 août « 1792 à l'Abbaye Saint-Germain-des-Prés, il y fut égorgé « lors de l'horrible massacre des prisonniers, dans la « nuit du 2 au 3 septembre 1792. Il n'avait pas été ma- « rié. »

...ontagne eut été renversé, il fut admis à sié... et après la session il devint commissaire du ...ectoire près le tribunal de Montluçon. Élu ...bre du Conseil des Anciens, en 1799, il com... avec force la loi relative à l'emprunt de cent ...ions. Il s'éleva contre la licence de la presse, ... décréter l'envoi au Directoire d'un numéro ...urnal *la Parisienne*, pour en faire pour... les auteurs. Après le 18 brumaire, Chabot, ... membre du Tribunat, fit un grand nombre ...pports sur des points importants de législa... prit une part active à la discussion du Code ... et se montra l'un des plus zélés partisans ...naparte. Président de cette assemblée lors ... communication du traité de paix d'Amiens, ...gea ses collègues à donner au premier ... un gage éclatant de la reconnaissance na... Peu de jours après, les grands corps de ... décernaient à Bonaparte le consulat à vie. ...prononça plus énergiquement encore lors... 1804 le tribun Curée proposa d'appeler ...léon au trône impérial. En 1805 il fit dé... que sur l'une des principales places de ... on élèverait, sur le modèle de la colonne ..., une colonne surmontée de la statue de ...reur. Chabot fut nommé, en 1806, inspec... général des écoles de droit, en 1807, après ...pression du Tribunat, membre du Corps ..., et en 1809 conseiller à la cour de cas... Le 3 avril 1814 il adressa au gouverne... provisoire son adhésion à la déchéance de ...reur. Il fut maintenu par Louis XVIII ... toutes ses places, qu'il ne perdit point pen... les Cent-Jours, et qu'il conserva même après ...nd retour du roi, bien qu'il eût présidé ...tation de l'Allier au champ de mai, et ...té à l'empereur l'adresse des électeurs de ...partement. Un concours était ouvert sous ...ésidence à la faculté de Paris, pour une ... de droit romain, quand il mourut, à l'âge ...uante et un ans. Chabot, qui avait peu de ... comme homme politique, était un savant ...consulte; il se distinguait par la facilité de ...élocution, son amour pour le travail, et la ...té de ses mœurs. Il a laissé les ouvrages ...ts : *Tableau de la législation ancienne ... successions, et de la législation nou... établie par le Code Civil*; Paris, 1804, ... 2e édit., ibid., 1806, in-8°; — *Commen... sur la loi du 29 germinal an XI, rela... aux successions*; Paris, 1805, 2 parties ... 5e édit., ibid., 1818, 3 vol. in-8°, sous le ... *Commentaire sur la loi des succes... formant le titre Ier du livre III du ... Civil*, réimprimé plusieurs fois, sous la ... date et sans changement; une 6e édition a ...vue et annotée par M. Pellat; Paris, 1832, ... in-8°; — *Questions transitoires sur le ... Napoléon, relatives à son autorité sur ... actes et les droits antérieurs à sa promul...tion*; Paris, 1809, 2 vol. in-4°; 2e édit., Di... 1829, 3 vol. in-8°, augmentée des notes que l'auteur avait mises sur son exemplaire de la première édition.

E. Regnard.

Monit. univer. — *Biographie nouv. des contemporains.* — Mazerat, *Notice sur Chabot de l'Allier.*

* **chabot de bouin** (*Jules*), romancier et auteur dramatique français. Ses principaux ouvrages sont, avec M. Dumanoir : *la Mouche du mari*, comédie-vaudevile en un acte; Paris, 1832, in-8°; — Avec M. Dartois : *le Fils du savetier, ou les amours de Télémaque*, vaudeville en un acte; Paris, 1832; — *Élie Tobias*, histoire allemande de 1516; Paris, 1834, 2 vol. in-8°; — *Histoire de deux sœurs*; Paris, 1835, 2 vol. in-8°; — *le Moutard des faubourgs*, vaudeville en un acte; Paris, 1836; — avec MM. Hubize et... : *Les deux Étoiles, ou les petites causes et les grands effets*, vaudeville philosophique en trois actes; Paris, 1837, in-32; — avec MM. Boulé et Desnoyers : *Rita l'Espagnole*, drame en quatre actes; Paris, 1837, in-8°; — avec M. Desnoyers : *la Maîtresse d'un ami*, comédie-vaudeville en un acte; Paris, 1840; — avec M. Cormon : *l'Hospitalité*, vaudeville en un acte; Paris, 1841; — *le Quinze avant midi*; Paris, même date.

Quérard, *la France littéraire.* — *La France dram. au dix-neuvième siècle.*

* **chabran** (*Joseph*, comte), général français, né à Cavaillon, en 1763, mort en 1843. Engagé comme volontaire en 1790, il passa par tous les grades, et fut nommé général de brigade après la bataille de Roveredo; il reçut avec son brevet un sabre d'honneur, sur la lame duquel étaient gravés ces mots : « A l'adjudant général « Chabran, avec le brevet de général de bri« gade pour les batailles de Lodi, Lonato, Rove« redo et Trente, le 10 vendémiaire an x. » Vérone venait de se révolter; Chabran fut envoyé contre les insurgés, les battit et emporta la place. La modération dont il fit preuve dans cette circonstance difficile lui valut ensuite une mission plus importante encore. Il fut chargé de réprimer les troubles qui agitaient les départements des Bouches du Rhône et des Alpes, et il y réussit par une conduite où il sut allier la fermeté et la longanimité. Après la bataille de Marengo, au gain de laquelle il avait contribué, Chabran prit le commandement du Piémont, et montra dans ce nouveau poste tous les talents d'un habile administrateur; il rétablit l'ordre dans ce pays, veilla à la sûreté des routes, et fit renaître la confiance. Une nouvelle coalition s'étant ensuite formée contre la France, Napoléon le chargea de la défense de nos côtes, de Nantes à la Gironde. Il l'appela ensuite au commandement de la 10e division militaire, et deux ans après à l'armée de Catalogne. La conduite, sage et ferme à la fois, du général Chabran, son désintéressement, son courage, lui concilièrent l'affection des habitants de Barcelone, dont il était gouverneur. Rentré en France, il prit sa retraite, et fut créé comte le 23 décembre 1814.

Mullié, *Biographie des célébrités militaires.* — *Moniteur univ.* — *Vict. et conq. des Français.*

CHABRÉE ou **CHABRÆUS** (*Dominique*), médecin et botaniste, né à Genève, vers la fin du seizième siècle, mort en 1667, selon Carrère, qui n'apporte aucune preuve à l'appui de cette date. Il exerça la profession de médecin à Yverdun, et surveilla la publication de l'*Histoire des plantes* de Jean Bauhin : *Historia plantarum universalis, auctoribus Johanne Bauhino, Johanne et Henrico Gherlero, doctoribus Basiliensibus, quam recensuit et auxit Dominicus Châbræus, doctor Genevensis. Juris vero publici fecit Fridericus Ludovicus a Graffenried*; Yverdun, 1650, 1651, 3 vol. in-fol. Chabrée, peu versé dans la botanique, s'acquitta avec beaucoup de négligence de sa tâche d'éditeur. Quinze ans après, il fit un abrégé de cette grande histoire, sans corriger aucune des erreurs qu'on y pouvait remarquer : il se contenta seulement d'y ajouter la description d'un petit nombre de plantes nouvelles, et publia le tout; comme un ouvrage de lui, sous le titre suivant : *Stirpium icones et sciagraphia, cum scriptorum circa eas consensu et dissensu*; Genève, 1666, in-fol.; ibid., 1668, in-fol.; ibid., 1677, in-fol.

Éloy, *Dict. hist. de la medecine.* — *Biographie médicale*, dans le *Dict. des sciences médicales.* — Senebier, *Hist. litt. de Genève.*

CHABRIAS, général athénien, mort en 358 avant J.-C. Il conduisit des troupes envoyées au secours de Thèbes contre Agésilas. La bataille étant déjà presque décidée en faveur de ce dernier, le chef athénien imagina une manœuvre nouvelle : ses troupes, appuyant le genou sur leur bouclier, attendirent l'ennemi la lance en arrêt. Agésilas, étonné, se retira, et plus tard, quand les Athéniens décernèrent une statue à Chabrias, devenu célèbre par ce fait, il voulut être représenté dans l'attitude qu'il avait prise pendant la bataille. Il paraît qu'avant cette action d'éclat il avait combattu à Naxos sous les ordres de Phocion, et qu'il avait pris une part très-active à cette victoire navale. Démosthène dit que Chabrias prit dans sa vie 17 villes, 70 vaisseaux, qu'il fit 3,000 prisonniers et dota le trésor de 110 talents. Nous avons peu de détails sur ses exploits; seulement on sait qu'il fit en Égypte la guerre pour son propre compte, et qu'il rétablit sur le trône Nectanabis, comme l'appelle Cornelius Nepos; d'autres veulent qu'il ait combattu pour Tachos. Il y a beaucoup de confusion dans la manière dont ces faits sont rapportés par les historiens. Dans la 97e olympiade, Chabrias fut envoyé par Athènes porter secours à Évagoras, et lui soumit toute l'île de Chypre. Cependant, la guerre éclata entre le roi de Perse et les Égyptiens. Agésilas s'était rangé du côté des Égyptiens; Chabrias s'offrit aussi, et commanda leur flotte. Aussitôt les satrapes du roi de Perse portèrent plainte contre lui, et le gouvernement d'Athènes lui fixa un délai pour rentrer dans sa patrie, le menaçant d'une condamnation à mort s'il le dépassait. Chabrias obéit, mais il ne resta pas longtemps à Athènes : accoutumé à vivre dans l'opulence, il redoutait l'envie de ses concitoyens. Cependant, il prit part à des expéditions militaires, et signala encore sa valeur à Chio. Simple soldat dans cette occasion, il eut plus d'autorité par la gloire de son nom qu'aucun des chefs. L'empressement qu'il mit à entrer dans le port pour être le premier à l'attaque lui coûta la vie : son pilote ayant obéi à ses ordres, le navire qui le portait se trouva isolé de la flotte et accablé par l'ennemi; l'équipage sauta à la mer, et rejoignit la flotte; le seul Chabrias préféra la mort, et vendit chèrement sa vie. Il périt sous l'archonte Céphisodore, en la 3e année de la 10[illegible]e olympiade. Il n'était pas moins célèbre par ses paroles que par sa valeur; il dit un jour qu'une armée de cerfs commandée par un lion serait plus redoutable qu'une armée de lions commandée par un cerf. [M. DE GOLBÉRY, dans l'*Enc. des g. du m.*]

Cornelius Népos, *Vie de Chabrias.* — Xénophon, *Helléniques.* — Diodore de Sicile, XIV, 92; XVI, 7. — Plutarque, *Phocion.* — Démosthène, *Contre Leptin.*

CHABRIT (*Pierre*), littérateur français du dix-huitième siècle, mort à Paris, en 1785. Conseiller au conseil souverain de Bouillon, et avocat au parlement de Paris, il composa un traité intitulé : *De la monarchie française et de ses lois*; Bouillon, 1783-1784, 2 vol., in-8°. Ce livre fit beaucoup de bruit à cette époque, et l'Académie française décerna à l'auteur le prix fondé par M. de Valbelle pour l'ouvrage le plus utile. Chabrit mourut jeune et pauvre. On assure qu'il s'empoisonna, désespéré de ne pouvoir payer à l'échéance une dette dont l'argent lui arriva le soir même de sa mort.

Le Bas, *Dict. encyclop. de la France.* — Quérard, *La France littéraire.*

CHABROL. Nom d'une famille française, dont les principaux membres sont :

***CHABROL** (*Guillaume-Michel*), jurisconsulte, né à Riom, en 1714, mort en la même ville le 22 février 1792. Avocat au présidial, il reçut des lettres de noblesse en 1767, et fut nommé conseiller d'État en 1780. On a de lui : *Commentaires sur les coutumes d'Auvergne*; 1784, 4 vol. in-4°; — *Coutumes locales de la haute et basse Auvergne*; 1764, in-4°; — *Observations et recherches sur l'histoire d'Auvergne*; 1764, in-4°.

Son fils fut député aux états généraux, et laissa cinq fils, qui tous ont plus ou moins marqué dans l'histoire politique des derniers temps. [*Enc. des g. du m.*]

CHABROL DE TOURNOËL (*Gaspard-François*, comte DE), fils aîné du précédent, mort en janvier 1823. Il figura comme député du Puy-de-Dôme à la chambre de 1815. Élu en 1816 par le même collége, dont il était le président, il vota constamment avec la majorité royaliste. Réélu encore en 1820, il réunissait à son titre de député

celui de maire de la ville de Riom, lorsque la mort vint le surprendre. [*Enc. des g. du m.*]

*CHABROL DE CHAMÉANE (comte DE) émigra à l'époque de la révolution, fit les campagnes de l'armée de Condé, et rentra sous l'empire en France. Il a été maire de la ville de Nevers, et envoyé à la chambre des députés de 1820, par le département de la Nièvre, où il possédait de belles propriétés. Depuis les événements de juillet 1830, il vit dans la retraite. [*Enc. des g. du m.*]

*CHABROL-CHAMÉANE (E. DE), jurisconsulte français, fils du précédent. Il a débuté au barreau, et a fait partie du ministère public au tribunal de Versailles. On a de lui : *Mémoire sur le déplacement de la population dans Paris et sur les moyens d'y remédier*, etc ; Paris, 1840 ; — *Esquisse historique de la législation criminelle*; Nevers, 1842, in-8° ; — *Dictionnaire général des lois pénales, disciplinaires et de police*; Paris, 1842-43, 2 vol. in-8° ; — *Dictionnaire de législation usuelle*, etc. ; Paris, 1844.

Quérard, *la France, littéraire.*

CHABROL DE CROUZOL (*André-Jean*, comte) (1), homme d'État français, né à Riom (Puy-de-Dôme), le 16 novembre 1771, mort à Limoges, le 7 août 1836. Il se destina dès son enfance à l'état ecclésiastique, et passa ses premières années dans la congrégation de l'Oratoire. Ayant refusé de prêter serment à la constitution civile du clergé, il fut enfermé durant la terreur avec toute sa famille, dans une maison de réclusion, et n'en sortit que dans les premiers mois de 1795. Entré dans la vie publique par les fonctions d'auditeur au conseil d'État, auxquelles il fut nommé le 25 thermidor an XI, il devint maître des requêtes en 1809, et fut envoyé dans le cours de la même année en Toscane, pour y présider le conseil souverain et extraordinaire de liquidation établi dans ce pays. Revenu à Paris, au mois de mars 1811, pour y occuper le siége de troisième président de chambre à la cour impériale, en vertu de l'organisation du mois de décembre 1810, il abandonna ce poste au mois d'août suivant, pour aller remplir les fonctions d'intendant général dans les provinces Illyriennes, où la sagesse et l'intégrité de son administration jointes à son dévouement à Napoléon lui obtinrent les éloges des généraux Bertrand et Junot, gouverneurs successifs du pays. L'invasion de 1814 le rappela à Paris, où ses services personnels, ceux de son frère, le préfet de la seine, et peut-être aussi le souvenir du rôle de leur père à l'Assemblée constituante déterminèrent Louis XVIII à le nommer, le 5 juillet 1814, conseiller d'État, et peu de jours après membre de la commission chargée de l'examen des demandes en restitution des biens non vendus.

Nommé préfet du Rhône, le 22 novembre 1814, il en exerçait les fonctions lors du débarquement de Napoléon à Cannes. Dès que la nouvelle en parvint à Lyon, la garde nationale et les troupes de ligne reçurent l'ordre de se préparer à une vigoureuse résistance; la navigation du Rhône fut interrompue et des barricades s'élevèrent sur les ponts; puis, le prévoyant préfet, voulant, à tout événement, mettre sa responsabilité à couvert, sollicita et obtint qu'un haut personnage viendrait prendre le commandement des forces destinées à défendre la ville. *Monsieur*, arrivé le 8 mars à Lyon, en était reparti presque aussitôt. Chabrol suivit cet exemple; et pendant que Napoléon entrait d'un côté, il sortait par l'autre, et gagnait Clermont, où il resta confiné pendant les Cent-Jours. A la faveur de l'oubli dans lequel on le laissait, il se rapprocha de Lyon après le désastre de Waterloo, vint au quartier général du comte Bubna, qui cernait Lyon, rentra secrètement dans la ville le 17 juillet, et reprit ses fonctions dès que les Autrichiens eurent occupé le chef-lieu du département. La seconde administration de Chabrol a laissé un souvenir sinistre parmi les populations du Rhône. Quoique d'un caractère naturellement modéré et d'une piété sincère, il ne s'opposa pas à la réaction qui, du 8 juin 1816 au 3 septembre 1817, introduisit à Lyon une nouvelle terreur, et prit prétexte de la prétendue conspiration du 22 octobre 1816 pour encombrer les cachots, mettre la guillotine en permanence dans la ville, et la laisser promener dans les campagnes. Le maréchal Marmont, arrivé à Lyon le 3 septembre 1817, ayant mis fin à cet état violent, Chabrol fut rappelé; mais le gouvernement sembla se faire un jeu de braver la douleur publique en le nommant, le 24 du même mois, sous-secrétaire d'État au ministère de l'intérieur. Le 16 juillet 1820 il reprit ses fonctions de conseiller d'État, et, après avoir été élu député du Puy-de-Dôme en 1820, il remplaça, au mois de janvier 1821, M. Barairon dans la direction générale de l'enregistrement et des domaines. Réélu député du Puy-de-Dôme en 1821, il fut bientôt après nommé pair de France (en 1824), et ministre de la marine; il marqua son passage à ce ministère par la création du conseil d'amirauté, le rétablissement des préfectures maritimes, l'organisation des équipages de ligne, l'institution d'une école d'application, la conservation des vaisseaux au moyen de couvertures mobiles, système qui a produit une économie de plus de 3,000,000 sur la dépense d'entretien du matériel, l'application aux colonies de la législation française; la reprise des grands travaux et des constructions navales; toutes choses qui rendirent plus solides les bases de l'administration maritime et permirent d'accélérer les armements que nécessitèrent l'occupation de la Morée, la bataille de Navarin et l'expédition d'Alger. Lors de la retraite du ministère Martignac, il fut appelé à faire partie du cabinet Polignac; mais il ne consentit à accepter le portefeuille des finances que vaincu par les instances de Charles X, auquel il représenta

(1) La *Biog. univ.* lui donne le prénom de *Christophe*.

dans plusieurs audiences qu'il eut de ce prince, du 2 au 6 août 1829, les dangers de la réaction que présageait la nouvelle combinaison ministérielle. Un emprunt de 80 millions à 4 pour 100 adjugé à 2 fr. au-dessous du pair, une nouvelle organisation du trésor et de toutes les administrations financières, qui réduisait de 6 millons les dépenses publiques; une réserve de plus de 60 millions assurée à l'achèvement des canaux, des routes royales, des places fortes, etc.; tels furent les principaux résultats de sa courte administration des finances, du 8 août 1829 au 18 mai 1830. Étranger depuis cette époque aux agitations de tous les partis, il consacra à l'agriculture, aux sciences et aux lettres le temps que ne réclamaient pas ses devoirs de membre de la chambre des pairs, où il se fit souvent entendre avec fruit et intérêt dans les questions de finances ou d'administration générale. Il déposa avec dignité dans le procès des ex-ministres, et parla en 1832 contre l'exil à perpétuité de Charles X, de sa famille et de celle de Napoléon. On a de lui, indépendamment de ses discours parlementaires, un écrit ayant pour titre : *Sur les événements de Lyon au mois de juin* 1817; Paris, Fain, 1818, in-8°, de 80 pag. Cette brochure, qui ne fut pas mise dans le commerce, est une réponse à l'écrit du colonel Sabrier intitulé : *Lyon en* 1817. P. LEVOT.

Biographie des contemporains. — Biographie des hommes vivants. — Moniteur universel. — Archives de la marine. — Annales maritimes, etc. 2e part., t. 2 de 1836, p. 529-532. — Lesur, *Ann. hist. univ.*

CHABROL DE VOLVIC (*Gilbert-Joseph-Gaspard*, comte DE), administrateur français, frère du précédent, né à Riom, en 1773, mort en mai 1843. Il fut destiné dès son enfance au génie militaire; mais il en fut écarté par les événements de la Révolution. Retiré dans sa famille, il se vit obligé de faire une campagne comme simple soldat; et rentré dans ses foyers, il fut enfermé avec sa famille dans une prison, d'où il ne sortit qu'à la fin de 1794. Il concourut vers cette époque pour l'admission à l'École polytechnique, obtint dans l'examen le premier numéro, et, deux ans après, sortit de l'école le premier de sa promotion. Il choisit alors les ponts et chaussées, et fut admis à faire partie de l'expédition d'Égypte, en qualité de membre de la commission des sciences et des arts. Les dangers qu'il courut dans cette campagne firent même répandre à Paris le bruit de sa mort, qui fut annoncée par les journaux. A son retour, Chabrol, qui rapportait des matériaux précieux sur les antiquités du pays et sur l'Égypte moderne, devint un des collaborateurs du grand ouvrage qui fut publié sur cette contrée par les membres de l'expédition. Il fit paraître en outre un volume in-8° *Sur les mœurs et les usages des Égyptiens modernes*, qui obtint du succès à cette époque.

Napoléon le récompensa par une sous-préfecture à Pontivy, où il projetait l'établissement d'une ville nouvelle. Chabrol en rédigea lui-même les plans, dressa ceux d'un lycée, d'une prison, d'un prétoire pour les tribunaux et d'une sous-préfecture, qui furent exécutés rapidement. L'empereur, surpris de la promptitude et de la perfection de ces ouvrages, le nomma préfet du département de Montenotte, en Italie, où il projetait aussi de grands travaux. La confiance de Napoléon dans la sagesse et dans les lumières de cet administrateur entra pour beaucoup dans la résolution qu'il prit de fixer le séjour du pape à Savone, en 1809 et 1810. Chabrol sut en effet, dans cette circonstance, accorder les formes et les convenances dues au souverain pontife avec la rigidité du service, et il parvint ainsi à se concilier la bienveillance du saint-père. A son retour, il composa une statistique du département qu'il venait d'administrer (Paris, 1824, 2 vol. in-4°, avec gravures); et tel était le mérite de cet ouvrage, que les journaux de l'époque le citèrent unanimement comme un modèle en ce genre. Chabrol était encore en congé à Paris lorsque Napoléon, revenu de Russie en 1812 et mécontent de l'administration de Frochot, lui retira la préfecture du département de la Seine pour la donner à Chabrol. La Restauration survint, et Chabrol fut conservé, en dépit de toutes les intrigues qui s'agitaient autour de lui. Nommé conseiller d'État et investi de la confiance du roi, il se dévoua tout entier aux soins de la vaste administration qu'il a dirigée pendant dix-huit ans, et se montra digne de l'estime que Louis XVIII lui témoignait. Ce prince répondit un jour aux ennemis et aux détracteurs de Chabrol : « Il a épousé la ville de Paris, et j'ai aboli le divorce. » Chabrol fut aussi l'objet de la bienveillance de Charles X, qui lui donna le grand cordon de la Légion d'honneur et le conserva dans sa préfecture jusqu'aux événements de juillet 1830.

La ville de Paris doit à son administration une grande amélioration dans les hôpitaux, dont il augmenta la dotation; l'achèvement du canal de l'Ourcq, la création des canaux de Saint-Martin et de Saint-Denis, l'entrepôt des vins, les abattoirs, plusieurs ponts, plusieurs fontaines, tous les marchés, la Bourse, plusieurs églises dans les quartiers qui en manquaient, le séminaire de Saint-Sulpice, les trottoirs, la création d'un système d'égouts qui réduisit à 15 millions une dépense évaluée auparavant à plus de 100 millions, l'élargissement de plusieurs rues, et enfin un projet d'une distribution générale des eaux de l'Ourcq dans tout Paris, projet qui allait se réaliser lorsque la révolution de Juillet vint en suspendre les travaux.

Les beaux-arts furent aussi l'objet de la constante sollicitude de Chabrol. Il créa des pensions pour les élèves qui revenaient de Rome et que leur pauvreté empêchait souvent de continuer leur carrière; il alla plus loin : il leur fit distribuer des commandes de tableaux et de

statues pour les églises et les principaux monuments de Paris, et fit éclore ainsi plusieurs talents qui seraient restés enfouis sans ces encouragements. Il remit en honneur la peinture sur verre et la peinture à fresque, et substitua aux travaux de mosaïque la peinture émaillée sur lave volcanique, invention qui lui est due, et qui doit contribuer à l'embellissement intérieur et extérieur de nos édifices. Ce fut à l'occasion de cette découverte que l'Institut l'appela en 1820 dans son sein. Non moins préoccupé de l'instruction publique, Chabrol fit construire les colléges royaux de Saint-Louis, Stanislas et Rollin, contribua à la restauration de la Sorbonne, et multiplia les écoles primaires, à ce point que le nombre des enfants, qui y était de 1,700 lorsqu'il arriva à la préfecture, dépassait 26,000 lorsqu'il la quitta. C'est lui, enfin, qui fit publier un recueil de tous les documents statistiques qui ont pu être rassemblés sur la ville de Paris, et qui forment 4 vol. in-4°. Cet ouvrage a été signalé par tous les gouvernements de l'Europe comme un monument à imiter.

Chabrol fut nommé député en 1816 par la ville de Paris; mais à la session suivante il porta son choix sur la ville de Riom (Puy-de-Dôme), dont il conserva le mandat jusqu'en 1830. Après la révolution de Juillet, il donna sa démission, et resta constamment étranger aux affaires politiques et administratives. [*Enc. des g. du m.*]

Moniteur universel. — Arnault, Jouy, etc., *Biographie nouvelle des contemporains.* — Quérard, *la France litt.*

CHABROL DE MUROL, mathématicien français, frère des précédents, naquit aussi à Riom, en 1775, et mourut en 1805. Admis à l'École polytechnique, il en fut renvoyé par un arrêté du Directoire, pour cause de refus de serment, mais il ne continua pas moins ses études sur l'astronomie. Plusieurs de ses mémoires sur les difficultés les plus ardues des mathématiques transcendantes ont été consignés dans les Mémoires de l'Académie des sciences, et lui auraient mérité une place pour laquelle il fut désigné à l'Institut, s'il n'eût pris tout à coup un nouveau parti. Entré au séminaire de Saint-Sulpice pour se dévouer aux missions étrangères, il fut destiné à aller en Chine en qualité de mathématicien, lorsqu'il mourut de consomption. [*Enc. des g. du m.*]

Mémoires de l'Acad. des sciences.

CHABROL (*Matthieu*), chirurgien français, né à Limoges, le 3 mars 1735, mort à Mézières, le 12 février 1815. Nommé chirurgien major de l'École du génie à Mézières, en 1763, il devint, en 1795, médecin en chef de l'hôpital militaire de cette ville. Il publia quelques mémoires dans les journaux de médecine, et dans l'Encyclopédie méthodique les articles *Clavicules*, *Commotion*, *Contre-coup*, *Polype à la matrice*, etc.

Boulliot, *Biographie ardennaise.*

CHABROUD (*Charles*), homme politique français, né à Vienne en Dauphiné, en 1750, mort en 1816. Il exerçait la profession d'avocat lorsque le Dauphiné donna à la France le signal de la révolution. Élu membre des états généraux par les états de Romand, il défendit souvent à la tribune la cause de la Révolution; mais ce fut surtout dans les discussions sur l'organisation du pouvoir judiciaire qu'il fit remarquer la profondeur et l'étendue de ses vues. Nommé président le 9 avril 1791, il occupait le fauteuil lorsque Louis XVI vint se plaindre à l'Assemblée d'avoir été empêché par la populace parisienne de se rendre à Saint-Cloud. L'évasion du roi le jeta ensuite parmi les adversaires les plus violents du parti royaliste; il proposa de faire juger par une haute cour les complices de la fuite du monarque, s'opposa à ce que l'on reçût la déclaration de Louis XVI et de la reine, se constitua le défenseur de quelques écrits où se trouvait exprimé *le vœu d'abolir la royauté*, et réclama les mesures les plus sévères contre les émigrés. Il prit ensuite une grande part à la discussion sur le code militaire, en qualité de rapporteur de la commission qui avait été chargée de ce travail. Bientôt après, voyant augmenter chaque jour la puissance du parti républicain, il s'efforça de mettre des obstacles à son triomphe, ce qui lui fit perdre toute popularité et finit même par lui être funeste. Décrété d'arrestation, il n'échappa qu'avec peine à l'échafaud. Rendu à la liberté, il fut appelé au tribunal de cassation, où il siégea jusqu'en 1797. A cette époque, il rentra dans la vie privée, et reprit ses fonctions d'avocat consultant. Sous l'empire, il devint avocat à la cour de cassation, au conseil d'État et au conseil des prises. Peu de mois après le retour des Bourbons, il donna sa démission. On a de lui : *Opinion sur quelques questions relatives à l'ordre judiciaire, prononcée le* 30 *mars* 1790, in-8°; — *Rapport de la procédure du Châtelet sur l'affaire des* 5 *et* 6 *octobre;* 1790, in-8°.

Galerie historique des contemporains. — *Biographie des contemp.*

CHABRY (*Marc*), peintre et sculpteur français, naquit à Barbantane ou à Lyon, en 1660, mourut dans la même ville, en 1727. Il fut élève du Puget; puis il s'établit à Lyon. La plupart de ses ouvrages ont été détruits en 1793; mais on cite parmi les plus remarquables la peinture et la sculpture du *maître-autel de l'église Saint-Antoine* à Lyon; le bas-relief de *Louis XIV à cheval*, au-dessus de l'entrée de l'hôtel de ville; le *Groupe des jets d'eau* de la place Bellecour, etc. Louis XIV le nomma son sculpteur à Lyon. Quelque temps après, Chabry fut appelé en Allemagne; mais il revint bientôt à Lyon. Son fils, *Marc Chabry*, fut aussi un sculpteur distingué : il fit pour l'église des Carmes déchaussés les *quatre Évangélistes*, *Saint Pierre* et *Saint Paul*, et quelques autres statues.

Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon.*

CHACON ou **CIACONIUS** (*Alphonse*), savant espagnol, né en 1540, à Baeça, dans le royaume de Grenade, mort à Rome, en 1599. Il entra dans

l'ordre des Frères Prêcheurs, se rendit à Rome, et fut nommé pénitencier apostolique. Très-versé dans l'histoire ecclésiastique et dans les antiquités, il montra plus de savoir que de critique. Ses principaux ouvrages sont : *Tractatus de liberatione animæ Trajani imperatoris a pœnis inferni precibus S. Gregorii P. M.;* Rome, 1576, in-fol; — *Historia utriusque belli Dacici a Trajano Cæsare gesti, ex simulacris quæ in columna ejusdem Romæ visuntur collecta;* Rome, 1576, in-fol.. avec des planches; — *De S. Hieronymi cardinalitia dignitate liber;* Rome, 1591; — *Vitæ et res gestæ pontificum romanorum et romanæ Ecclesiæ cardinalium;* Rome, 1601, in-fol.; 1630, 2 vol. in-fol.; 1677, 4 vol. in-fol. — Il composa une *Bibliothèque*, en partie copiée de celle de Gesner, et qui ne va que jusqu'à la lettre E. Cet ouvrage fut imprimé par les soins de Camusat, sous ce titre : *A. Ciaconii Bibliotheca, libros et scriptores fere cunctos, ab initio mundi ad annum* 1583, *ordine alphabetico, complectens;* Paris, 1731; in-fol :

Nicolas Antonio, *Biblioth. hispana nova.* — Nicéron, *Mémoires*, XXXVI. — Dupin, *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques.*

CHACON (*Denis-Daza*), chirurgien espagnol, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il pratiqua la chirurgie à Valladolid, et laissa : *Practica y theorica de cirurgia;* Séville, 1551, in-4°.

Antonio, *Bibliotheca hispana nova.*

***CHACON** (*Didier-Alvarez*), médecin espagnol, vivait au commencement du seizième siècle. Il pratiqua la science médicale à Séville, et laissa : *Para curar el mal de costado;* Séville, 1506, in-4°.

Carrère, *Bibl. litt. de la médecine.*

CHACON ou **CIACONIUS** (*Ferdinand*), tacticien espagnol, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il était chevalier de Calatrava. On a de lui un traité de la *Cavalleria de la Gineta*, 1605, in-fol.

Antonio, *Biblioth. hispana nova.*

CHACON ou **CIACONIUS** (*Pierre*), savant espagnol, né à Tolède, en 1525, mort à Rome, en 1581. Nommé chanoine de Séville par Grégoire XIII, et chargé par le même pape de revoir la Bible, les écrits des Pères et le décret de Gratien, Chacon commenta un grand nombre d'écrivains sacrés et profanes. Son immense érudition, qu'il ne cherchait point à étaler, fut admirée par Baronius, de Thou, Casaubon, et d'autres savants contemporains; mais ses ouvrages ne furent publiés qu'après sa mort; les principaux sont *Calendarii veteris explanatio;* Anvers, 1568, et dans Grævius, *Thesaurus antiquitatum*, t. VIII; — *Opuscula : In columnæ rostratæ C. Duilii inscriptionem explicatio; de Ponderibus et mensuris, et nummis, tam Græcorum et Latinorum, quam Hispanorum et Italorum, libri tres;* Rome, 1586, 1608, in-8°; et dans Grævius, *Thesaurus antiquitatum*, t. IV; — *de Triclinio Romano, sive de mo[...] convivandi et conviviorum apparitu, lib[...]* Rome, 1588 et 1590, in-8°; Amsterdam, 16[...] in-12.

Nicolas Antonio, *Biblioth. hispana nova.* — Du[...] *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques du sei[...] siècle.* — Baillet, *Jugement des savants.*

CHADERTON (*Laurence*), théologien ang[...] né à Chatterton, dans le comté de Lan[...] tre, en 1546, mort à Cambridge, en 164[...] appartenait à une famille catholique, et se c[...] vertit à la religion anglicane. Son savoir é[...] et l'éclat de ses prédications le firent nom[...] en 1584, recteur du collége Emmanuel, qui v[...] d'être fondé à Cambridge par le chancelie[...] Walter Mildmay. Chaderton sur la fin de s[...] résigna sa place en faveur du docteur Pre[...] et mourut à cent-cinq ans suivant quelques [...] graphes, à quatre-vingt-quinze, selon d'autr[...] laissa plusieurs ouvrages manuscrits, co[...] dans le British Museum; son traité *de Ju[...] catione coram Deo et fidei justificantis p[...] verantia non intercisa*, fut publié par An[...] Thysius, professeur de théologie à Leyde, [...] d'autres écrits sur le même sujet.

Rose; *New biographical dictionary.*

CHADJAR-EDDOUR, **CHAGERET-ED-D[...] SHAJR-ED-DUR**, sultane d'Égypte, viva[...] le milieu du treizième siècle. Esclave fa[...] du sultan êl-Melek-êl-Saleh, Chadjar-E[...] (arbre de perle) n'était pas étrangère à la [...] tique et aux fonctions du gouvernement; [...] d'une fois le sultan avait laissé entre ses [...] la haute administration de l'Égypte. A[...] mort de ce prince, le 14 novembre 124[...] assura le trône à Tourân-chah, fils d'êl-[...] êl-Saléh. Lorsque le nouveau sultan eut é[...] sacré par les Mamluks, le 6 avril 1250, les [...] pirateurs furent embarrassés pour le choi[...] souverain. Ils aspiraient tous à ce titre, e[...] prétentions semblaient ne devoir se décider [...] le sabre. L'habile Chadjar-Eddour sut déno[...] difficultés, et les amener à une solution sa[...] chirements sanglants et sans guerres int[...] Turque de naissance, esclave achetée par [...] lek-êl-Saléh, la sultane trouvait des sym[...] parmi les Mamluks, ses compatriotes, et en [...] qualité elle avait depuis longtemps des ra[...] avec les principaux émirs. Employant à [...] ces diverses influences, elle fut déclarée [...] d'Égypte par une décision sans exempl[...] l'histoire des monarchies musulmanes. [...] un des chefs mameluks, fut associé au [...] avec le titre d'atabek (tuteur ou régent) [...] commencements du nouveau règne furen[...] reux. La meilleure intelligence existait e[...] sultane et le régent; les émirs étaient c[...] d'honneurs, les impôts diminués. Cette [...] tion favorable ne dura pas. Le khalife de [...] dad refusa de délivrer le diplôme d'inve[...] en faveur de la nouvelle souveraine; il [...] aux Mamluks : « Puisqu'il ne se trouve [...] vous aucun homme capable d'être votre s[...]

j'irai moi-même vous en donner un de ma main. Ignorez-vous que notre vénéré prophète a dit : Malheur aux peuples gouvernés par des femmes! » D'un autre côté, les Mamluks de Syrie refusèrent l'obéissance à la reine d'Égypte. Aibek profita de ces conjonctures difficiles pour séparer ses intérêts de ceux de son associée, qui devint bientôt sa femme, et les émirs forcèrent Chadjar-Eddour à abdiquer après quelques mois de règne. Cette abdication ne fut que nominale. La sultane déposée régna avec plus de despotisme que jamais, sous le nom de son successeur, devenu son époux. Celui-ci tenta de s'affranchir de cette domination. Il était sur le point d'obtenir en mariage la fille de Bedreddyn-Loulou, roi de Mossoul, lorsque Chadjar-Eddour, informée de ce projet de mariage, fit assassiner son mari dans le harem, le 23 du mois de rebiul, l'an 655 de l'hégire, 10 avril 1257. Elle n'eut pas le temps de jouir de sa vengeance. Effrayée de son attentat, elle fit venir deux des principaux émirs, leur remit le sceau du sultan mort, et leur offrit sa main avec l'empire. L'un et l'autre refusèrent. La catastrophe s'était passée la nuit, dans l'intérieur du palais. Au point du jour seulement la nouvelle se répandit dans tous les quartiers du Kaire. Les Mamluks jurèrent de venger Aibek, et placèrent sur le trône Nour-êd-Dyn, fils du sultan assassiné. Le premier acte du jeune roi d'Égypte fut de faire saisir la meurtrière de son père, et de la livrer à l'odalisque dont il avait lui-même reçu le jour ; celle-ci abandonna la prisonnière à la barbarie de ses femmes, qui lui firent subir un supplice nouveau. Elles l'assommèrent à coups de leurs chaussures de bois, espèces qobquab, espèce de galoches ou sandales que portent les femmes dans l'intérieur du harem. Son cadavre, jeté nu dans les fossés de la citadelle, fut à demi dévoré par les chiens, puis déposé dans un tombe auprès de celle de Sittéh-Nefysséh.

Deguignes, *Histoire des Huns*, IV. — Abu-l-Mahassen, *Histoire d'Égypte*, dans les *Annales Moslemici*, édit. de Reiske. — Ibn-Khallekan, Joinville et Matthieu. Paris, dans Michaud, *Bibliothèque des croisades*, — Marcel, *Égypte*, dans l'*Univers pittoresque*.

CHADUC (*Louis*), antiquaire français, né à Riom, en 1560, mort dans la même ville, le 19 septembre 1638. Après avoir fait ses études à Bourges, sous la direction de Cujas, il fut pourvu, à l'âge de trente ans, d'une charge de conseiller au présidial de Riom. Tout en remplissant les devoirs de sa charge, il s'occupa des monuments de l'antiquité, et recueillit dans un voyage en Italie une collection de plus de deux mille pierres gravées. Il prépara une description de ce précieux cabinet; mais elle est restée inédite, ainsi que le traité *de Annulis*, autre ouvrage de l'antiquaire de Riom. Le cabinet de Chaduc, transporté à Paris, acheté par le président de Mesmes, cédé par ce dernier à Gaston, duc d'Orléans, finit par passer dans le Cabinet des médailles.

Mémoires de Trévoux, du mois de mars 1737. — Moréri, *Dict.*

CHADUC (*Blaise*), théologien français, fils ou neveu du précédent, né en 1608, à Riom, en Auvergne, mort à Paris, le 14 janvier 1695. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire, et fut un des prédicateurs les plus célèbres de son temps. On a de lui : *Lettre d'un théologien à un sien ami sur l'usure*; 1672, in-4° ; — *Traité de la nature de l'usure selon la loi de Dieu et la doctrine des SS. PP.*; Avignon, 1675, in-16; — un recueil de sermons sous le titre de *Dieu enfant*; Lyon, 1682, in-12.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*. — *Dict. des prédicateurs*.

CHÆREA *Voy*. CHEREA.

CHÂFÉY (*Abou-Abd-Allah-Mohammed-ben-Edris-Él-*), fondateur d'une des quatre sectes orthodoxes musulmanes, né à Ghazzah, en Palestine, l'an 150 de l'hégire (767 de l'ère chrétienne), mort en Égypte, l'an 204 de l'hégire (821 de l'ère chrétienne). Il prit le surnom d'êl-Châféy à cause de Chafé, un de ses ancêtres, qui descendait lui-même d'Abd-êl-Motaleb, aïeul de Mahomet. Ses disciples lui donnèrent le titre d'Aref-b-illah (savant en Dieu). El Châféy est le premier iman qui ait écrit sur la jurisprudence, tant civile que canonique, des musulmans, et ses décisions sont encore de nos jours adoptées en Égypte. Elles sont consignées dans trois traités intitulés *Ossoul*, *Soman et Mesned*. Le sultan Salâh-êd-Dyn, voulant déraciner des esprits du peuple les principes de la secte d'Aly, que les Fathimites avaient fait adopter à toute l'Égypte, appela au Kaire les plus habiles docteurs de l'islamisme, et les chargea d'y prêcher les dogmes orthodoxes. La secte des Chaféytes surtout reçut de lui un appui et des encouragements particuliers; dès l'an 569 de l'hégire il fonda auprès du tombeau de l'iman Chaféy un magnifique collége pour la théologie et la jurisprudence musulmanes, où il était interdit d'enseigner aucune autre doctrine que celle de cet iman, entièrement dévoué aux khalyfes de Bagdad.

Marcel, *Égypte, depuis la conquête des Arabes*, dans l'*Univers pittoresque*.

CHAFFAULT (*Pierre* DU), canoniste français, élu le 10 mars 1477 évêque de Nantes, mort le 12 novembre 1487. Il n'accepta l'épiscopat qu'à condition que les différends qui existaient depuis quarante ans entre le duc et l'évêque, au sujet du serment de fidelité, seraient terminés; ce qui eut lieu le 27 décembre 1477, à la satisfaction générale. Heureux d'avoir pu étouffer ce ferment de discorde, le prélat s'occupa avec ardeur de l'administration spirituelle de son diocèse. Il renouvela et fit observer les anciens statuts, il en dressa lui-même de nouveaux dans plusieurs synodes qu'il présida. Le clergé de son diocèse manquait de livres liturgiques; il fit imprimer à Venise un bréviaire et un missel. Le premier portait cette indication *Impressum est hoc Breviarum Venetiis, per Franciscum Renner de Hailbrunn*, *impensis Guillermi*

Touzé; 1480. Sur le missel, en caractères semi-gothiques, se lit l'indication suivante : *Impressum est hoc Missale Venetiis, cura ac industria Bartholomei de Alexandria, Andrea de Asula et Maphei de Salo, sociorum; anno salutis dominicæ.* Quelques biographes, traduisant *Venetiis* par *Vannes,* ont prétendu que ces deux œuvres typographiques, aujourd'hui fort rares, avaient été imprimées dans cette dernière ville; mais rien n'indique que l'imprimerie y fût alors connue. D'ailleurs, leur opinion a été victorieusement réfutée par le savant M. Bizeul, d'après les recherches de M. Baron du Taya, (*Biographie bretonne*, t. Ier, p. 275). Du Chaffault fit à Rome, en 1483, un voyage qui devait avoir un motif grave, puisqu'il dura près de deux ans. Momentanément soupçonné par le duc François II d'entretenir des intelligences avec Charles VIII, il fut gardé à vue pendant le siége que les Français et les barons bretons révoltés mirent devant cette ville en 1487. Il fut enfermé dans sa cathédrale, dont il fit continuer la construction, non terminée à sa mort, et à la grande porte de laquelle il avait fait placer, en 1478, les deux battants de bronze détruits pendant la Révolution. Il mourut en grande réputation de sainteté. On assura que des miracles s'étaient opérés sur son tombeau, et on alla jusqu'à l'invoquer dans des prières que cite textuellement l'abbé Travers, telles qu'il les a trouvées dans des *Heures* imprimées à Nantes en 1517, chez Jean Beaudoin, près des Carmes. — Le *Dictionnaire de Moréri*, et après lui M. Tresvaux, *Église de Bretagne*, p. 80, lui donnent le nom de *Proufilt;* c'est celui d'un chanoine de Nantes, secrétaire de notre évêque, et pour qui ce dernier fonda un anniversaire.

P. LEVOT.

Biographie bretonne.

CHAFFAULT DE BESNÉ (*Louis-Charles*, comte DU), marin français, de la même famille que le précédent, naquit le 29 février 1708, à Montaigu (bas Poitou), et mourut en juillet 1794, au château de Luzançay. Il entra jeune dans la marine, et parvint, après d'honorables services, au grade de capitaine de vaisseau. Il était capitaine de pavillon du vaisseau amiral *le Tonnant*, monté par le marquis de l'Étanduère, lors du mémorable combat du 25 octobre 1747, où il déploya un courage extraordinaire et fut blessé au visage. Le 11 mars 1757, commandant la frégate de 30 *l'Atalante*, qui faisait partie d'une division aux ordres de M. d'Aubigny, il combattit, aux atterrages de la Martinique, le vaisseau anglais de 74, *le Warwich;* il l'obligea à se rendre par l'habileté de ses manœuvres et la vivacité de son feu. M. d'Aubigny, qui dès le commencement de l'action en avait pressenti l'issue, en raison de la supériorité avec laquelle elle était engagée par le commandant de *l'Atalante*, était resté simple spectateur de la lutte, pour ne rien dérober à du Chaffault de l'honneur d'un si beau succès. Louis XV écrivit de sa main une lettre des plus flatteuses au capitaine de *l'Atalante*, et les peintres du roi représentèrent ce fait d'armes dans un tableau destiné pour la galerie de Versailles. Devenu chef d'escadre, et chargé en 1758 d'aller porter des troupes au Canada, du Chaffault partit de Rochefort, le 2 mai, avec une division composée du vaisseau de 64 *le Dragon*, qu'il montait, de quatre autres vaisseaux, dont trois armés en flûtes, d'une frégate et d'une corvette, et le 29 mai il débarqua ses troupes dans la baie de Sainte-Anne. La prise de Louisbourg et de l'Isle royale rendant sa présence inutile dans ces parages, il mit à la voile pour la France le 18 septembre. Le 27 octobre la division française, diminuée de la frégate et de la flûte, se trouvait à 66 milles dans le N.-N.-O. d'Ouessant lorsque fut signalée sous le vent une escadre anglaise de sept vaisseaux et une frégate. Du Chaffault, malgré sa grande infériorité, engagea résolument la lutte, ne se laissa pas entamer, et put continuer sa route. Séparé par un coup de vent du reste de sa division, *le Dragon* mouilla le 31 octobre sur la rade des Basques. Du Chaffault commanda plus tard, comme chef d'escadre, l'expédition dirigée en 1765 contre Larrache. Arrivé le 25 juin devant ce port, il détruisit les batteries qui le défendaient, et brûla quelques navires barbaresques, du 25 au 27 juin. Il appareilla pour Cadix le. 29, après avoir perdu 300 hommes, parmi lesquels on comptait 30 ou 40 officiers ou gardes de la marine. Après avoir commandé, encore comme chef d'escadre, en 1776, six vaisseaux et quatre frégates destinés d'abord à une expédition aux îles du Vent, mais qui fut employée à faire des évolutions, du Chaffault fut nommé lieutenant général, le 6 février 1777; il commanda en cette qualité, sur le vaisseau de 80 *la Couronne*, l'arrière-garde, devenue l'avant-garde de la flotte française, au combat d'Ouessant, le 27 juillet 1778. Grièvement blessé à l'épaule dans ce combat, il eut la douleur de voir un de ses fils tué à ses côtés. Le combat d'Ouessant fut le terme de sa carrière active; il continua néanmoins de figurer sur les listes de la marine jusqu'en 1790, époque où il fut mis à la retraite après environ soixante-dix années de services. Il vivait retiré dans son château près de Montaigu, s'y livrant à l'agriculture et à la bienfaisance, lorsqu'il fut arrêté, en 1793, par ordre du comité révolutionnaire de Nantes, et conduit au château de Luzançay, dont on avait fait une maison de détention pour les étrangers, et sous les fenêtres duquel se faisaient les noyades. Il fut péniblement impressionné par les cris des malheureux qu'on engloutissait en masse dans la Loire, et l'ébranlement qu'il en éprouva contribua plus que son grand âge et une blessure non cicatrisée à déterminer la maladie qui l'enleva après dix mois de captivité.

P. LEVOT.

Archives de la marine. — MM. Guérin et de la Peyrouse Bonfils, *Histoire de la marine.*

* CHAGAS ou FONSECA SOAREZ (*Antoine*), l'aîné, théologien portugais, né le 25 juin 1631, mort le 20 octobre 1682. Il étudia à Evora, et embrassa l'état militaire, où il ne se fit remarquer que par ses désordres. Obligé, par suite d'un meurtre qu'il avait commis, de s'enfuir à Bahia, et poussé par ses remords, il entra dans l'ordre des Franciscains, à Evora, en prenant le nom de Chagas, et s'appliqua à la théologie et à la prédication. Ses principaux ouvrages sont : *Sermoens genuinos, e praticas espirituaes*; Lisbone, 1690, in-4°; — *Ramilhete espiritual em doze Sermoens*; ibid., 1722.

Barbosa Machado, *Bibl. lusit.*

* CHAGAS (*Antoine*), le jeune, administrateur portugais, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il était de l'ordre des Franciscains de Rio-Janeiro, et procureur général de la province. On a de lui : *Estatutos municipaes da provincia da Immaculada Conceiçao do Brasil*; Lisbonne, 1717, in-fol.

Barbosa Machado, *Bibliotheca lusitana.*

CHAH *Voy.* SCHAH.

CHAHAN ou SCHAHAN, prince de Gorigos, en Arménie, né vers 1341, mort à Paris, vers la fin du quatorzième siècle. Gendre de Léon VI, dernier roi d'Arménie, il le défendit contre les Mamelouks égyptiens, qui, sous la conduite de Aschahar Oghli pénétrèrent dans la Cilicie en 1371; mais il fut vaincu et forcé de se réfugier avec son beau-père dans les montagnes inaccessibles de l'Arménie. Les Égyptiens recommencèrent la guerre en 1374. Chahan soutint un siége de neuf mois dans la forteresse de Gaban, où il s'était renfermé avec Léon VI et la famille de ce prince. Les assiégés, forcés par la famine de se rendre, furent conduits prisonniers en Égypte. Grâce à l'intervention de quelques chefs arabes, Chahan sortit de captivité vers 1380; il se rendit aussitôt auprès de Jean Ier, roi de Castille, obtint, par la médiation de ce prince, la délivrance de Léon VI, et accompagna son beau-père en France.

Eugène Boré, *Arménie*, dans l'*Univers pittoresque*.

CHAHYN-GHÉRAÏ, dernier khan de Crimée, régna depuis 1777 jusqu'à 1780. La Russie, maîtresse d'une partie de la Crimée et usant pour la première fois en 1771 de son droit de conquête, appela au trône de ce pays Saheb, prince de la famille Ghéraï. Les Tartares, malgré l'opposition de la Turquie, confirmèrent cette nomination et donnèrent pour lieutenant au nouveau prince son frère Chahyn. Au commencement de l'année 1775, une révolution renversa Saheb et mit à sa place Dewlet-Ghéraï III. Chahyn, soulevant les Nogaïs du Kouban, s'avança à la tête d'une armée de quarante mille Tartares et Circassiens, dans l'intention de revendiquer le trône pour son propre compte. Dewlet rassembla ses forces, passa dans l'île Taman, et présenta la bataille aux rebelles. Vaincu au mois de novembre 1776, il rentra précipitamment dans ses États, suivi des débris de son armée. Les Russes, à cette nouvelle, se déclarèrent ouvertement les protecteurs de Chahyn, s'emparèrent de Pérécop, et envahirent la péninsule. De son côté, Chahyn passa le détroit, et se dirigea sur Baghtchi-Séraï. Dewlet se retira alors à Constantinople, le 11 mai 1777, abandonnant à son rival un trône chancelant, qui ne subsistait plus que sous le bon plaisir des Russes. A peine installé, Chahyn entra dans la voie périlleuse des réformes, et tenta de civiliser son peuple. Il soumit les troupes à une nouvelle organisation, leur assigna une solde régulière, leur donna des *myrzas* (nobles) pour officiers, créa un corps d'artillerie et songea même à établir une manufacture d'armes; il diminua les redevances que les myrza percevaient sur les cultivateurs, et prit d'autres mesures également favorables aux progrès de la civilisation. Mais il s'adressait à un peuple que sa religion et ses habitudes rendaient ennemi de toute innovation. Au mécontentement des Tartares, premier obstacle que rencontra Chahyn, se joignit bientôt le manque d'argent. Il ne pouvait pas en emprunter à la Turquie, la Russie n'offrait que des soldats, et la Crimée était épuisée. Chahyn fit battre monnaie à un titre dont la gravité des circonstances autorisait seule l'altération; mais cette ressource précaire ne put le tirer d'embarras. La Porte intriguait sourdement pour exciter les Tartares à la révolte, et ceux-ci ne tardèrent pas à répondre à son appel. La Russie fit entrer des troupes en Crimée, sous prétexte de secourir le khan. La Turquie, à cette nouvelle, prétendit qu'il y avait violation des traités, et elle envoya dans la péninsule un corps d'armée qui se cantonna aux environs de Guslevé, petit bourg tartare, situé non loin de l'antique Cherson. On en vint bientôt aux mains; les Russes éprouvèrent d'abord quelques échecs; Chahyn reçut deux graves blessures, et fut forcé de se retirer au quartier général de ses protecteurs, tandis qu'un nommé Selym, son compétiteur, s'avançait vers Ackmetched. Les Russes prirent bientôt leur revanche : huit mille d'entre eux, sous le commandement de Chahyn, battirent complétement l'armée turco-tartare, et contraignirent Sélym à s'embarquer en toute hâte. Le khan n'avait plus à cette époque qu'une ombre d'autorité; la Russie gouvernait de fait dans les plaines de la Tauride. Le cabinet de Versailles intervint entre les parties belligérantes, et, grâce à son intervention, une nouvelle paix fut signée à Ainahly-Gavack, près de Constantinople, le 21 mai 1779. Les Russes s'engagèrent à évacuer la Crimée, et abandonnèrent au grand-seigneur le droit illusoire d'investiture et de suzeraineté spirituelle sur les khans de Crimée. Un an s'était à peine écoulé depuis les ratifications de ce dernier traité, lorsque les Turcs cherchèrent de nouveau à soulever les Nogaïs, et trouvèrent de puissants auxiliaires dans la famille même du khan, dont les deux frères, Béhader-Ghéraï et Arslan-Backty, se mi-

rent à la tête des révoltés. Cette levée de boucliers fut comprimée par l'intervention des baïonnettes russes. Alors le malheureux Chahyn, jouet de la politique et du fanatisme, trop éclairé pour ne pas voir sa position, assez sage pour en connaître les remèdes, mais inhabile à les appliquer, se résigna aux décrets de la Providence. Moyennant une pension de huit cent mille roubles, il abdiqua pour lui et sa postérité en faveur de la Russie, qui au mois d'avril 1783 entra en possession de la Crimée et du Kouban. Au commencement de l'année suivante, la Porte fut obligée, malgré sa répugnance, de ratifier ce marché; mais elle s'en vengea sur le malheureux Chahyn-Ghéraï. Peu de temps après la cession de son royaume à Catherine, ce prince, mécontent de sa position, avait demandé et obtenu un asile à Constantinople; à peine eut-il mis le pied sur le territoire ottoman, qu'il fut mis à mort par ordre du sultan.

César Famin, *Crimée*, dans *l'Univers pittoresque*. — Jouannin, *Turquie*, dans *l'Univers pittoresque*.

*CHAILLOU (*Claude* DE), sieur de Cabinot, jurisconsulte français, natif de Dreux, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Conciliatio et differentia juris controversi omnium contractuum, et methodus brevis juris addiscendi*; Paris, 1644, in-8°.

D. Liron, *Biblioth. chartraine*.

*CHAILLOU (*Jacques*), médecin français du dix-septième. Il pratiqua la médecine à Angers. On a de lui : *Recherches sur l'origine du mouvement du sang, du cœur et de ses vaisseaux, du lait, des fièvres intermittentes et des humeurs*; Paris, 1664, in-8°, et 1699, in-12.

Biographie médicale.

*CHAILLOU (*Pierre-Louis*), jurisconsulte français, né à Morlaix, en 1740, mort le 3 septembre 1806, à la résidence de Launay, en la commune de Saint-Jean-du-Doigt, près Morlaix. Selon Quérard, il fut auditeur au conseil d'État. Son mérite et ses succès au barreau de Rennes le firent choisir par le parlement pour succéder à Duparc-Poullain dans la rédaction du Journal des audiences de cette cour souveraine. Il publia, lors du procès de la Chalotais, un écrit bien pensé, auquel les circonstances donnèrent quelque importance; il est intitulé : *des Commissions extraordinaires en matière criminelle*, 1766, in-12. Le même ouvrage, contenant des augmentations et l'addition d'un discours prononcé par l'auteur, en 1764, sur l'*Étude des lois positives françaises*, fut plus tard publié sous ce titre : *de la Stabilité des lois constitutives de la monarchie en général; du rang qu'y tiennent les lois criminelles, et plus particulièrement de celles qui règlent la puissance judiciaire, qui fixent la compétence, qui assurent la permanence des tribunaux et réprouvent l'établissement de toute commission extraordinaire en matière criminelle*; Rennes, 1789, in-8°. — Miorcec de Kerdanet mentionne une réédition de cet ouvrage sous la date de 1803. P. LEVOT.

Quérard, *la France littéraire*. — Miorcec de Kerdanet, *Notice chronolog.*, etc., p. 438.

CHAINITZA, sœur du célèbre Ali-Pacha, née à Tébélen, dans l'Albanie, vers 1750, morte à Liboovo, en 1820. Fille de Véli et de Khamco, elle fut retenue quelque temps prisonnière à Cardiki avec sa mère, et exposée à des injures dont elle se vengea un demi-siècle après. (*Voy.* ALI-PACHA.) Soupçonnée d'avoir fait assassiner Castron d'Argyro, son premier mari, elle vit ses deux fils périr, probablement dans les embûches d'Ali. Le profond chagrin qu'elle en ressentit la décida à quitter Janina pour Liboovo, où elle mourut longtemps après, d'une apoplexie foudroyante.

Pouqueville, *Histoire de la regénération de la Grèce*, t. I, 11.

*CHAINVILLE (** DE), topographe français, vivait au commencement du dix-huitième siècle. On a de lui : *Pièces fugitives contenant le voyage et la description de Fontainebleau*; Paris, 1705, in-12.

Lelong, *Bibliot. hist. de la France*, édit. Fontette.

CHAIS (*Charles-Pierre*), théologien suisse, né à Genève, en janvier 1701, mort à La Haye, en octobre 1785. Élevé dans sa patrie, il parcourut la Suisse, la Lorraine, l'Alsace et la Hollande, fut reçu pasteur de La Haye en 1728, et membre de la compagnie des ministres de Genève en 1731. Prédicateur éloquent, homme du monde aimable, écrivain habile, Chais se distingua encore par sa bienfaisance. Il conçut le plan de la maison de charité fondée à La Haye par l'Église française, le fit adopter, et veilla à son exécution. On a de lui : *Le sens littéral de l'Écriture Sainte, traduit de l'anglais* (de *Stackhouse*; La Haye, 1738, 3 vol. in-8°; — *la Sainte Bible, avec un commentaire littéral composé de notes choisies et tirées de divers auteurs anglais*; La Haye, 1742, 1743, 1746, 1748, 1760, 1777, 6 vol., in-8°; — *Lettres historiques et dogmatiques sur le Jubilé et les indulgences*; La Haye, 1751, 3 vol. in-8°; — *Instruction abrégée sur les premiers principes de la religion chrétienne*; La Haye, 1752, in-12; — *Discours apologétique sur l'inoculation*; La Haye, 1754, in-8°; — *Catéchisme historique et dogmatique*; La Haye, 1755, in-8°; — *les Mœurs anglaises, traduites de l'anglais de Brown*; La Haye, 1758, in-8°; — la belle édition de l'*Histoire chronologique de France, du président Hénault*; La Haye, 1747, in-8°. Chais fournit aussi beaucoup d'articles aux vingt-cinq premiers volumes de la Bibliothèque des sciences et des beaux-arts; à la Bibliothèque raisonnée, à la nouvelle Bibliothèque germanique.

Senebier, *Hist. litt. de Genève*.

CHAISE. *Voy.* FILLEAU ET LACHAISE.

CHAISNEAU (*Charles*, l'abbé), littérateur français, né vers 1760, mort vers 1830. Il entra dans les ordres, ce qui ne l'empêcha pas de cultiver la littérature mythologique. On a de lui : *Palémon*,

pastorale; Paris, 1787, in-8°; — *Arcas, pastorale sur les assemblées provinciales*; Sens, 1788, in-8°; — *Atlas d'histoire naturelle*, ou *collection de trente-huit tableaux relatifs à la zoologie, à la botanique et à la minéralogie*; Strasbourg et Paris, 1801, petit in-fol.; — *Tableau général et méthodique d'histoire naturelle, suivant les leçons du Muséum de Paris*; Paris, 1803, in-fol.; — *Discours sur l'enseignement qui a eu lieu au collége d'Issoire*; Paris, 1806, in-8°; — *Pandore*, poëme en trois chants; Paris, 1808, in-8°; — *Mappemonde d'histoire naturelle*; Paris, 1809, in-8°; — *la Nouvelle Cythère, ou le Jardin des Tuileries, suivi d'une lettre sur la valse*; Paris, 1814, in-8°; — *Rhétorique française, basée sur les principes de l'analyse et de la composition*; Paris, 1815, in-12; — *Vie de la sainte Vierge, mère de Dieu, tirée des Saintes Écritures et des témoignages des SS. Pères, par un prêtre du diocèse de Genève* (nouv. édit.); Paris, 1821, in-12. La première édition est de 1804.

Quérard, *la France littéraire*.

CHAIX (*Dominique*), botaniste français, né à Mont-Auroux, dans le Dauphiné, en 1731, mort en 1800. Curé de Baux, près de Gap, il s'occupa particulièrement de la flore de ce pays. On a de lui : *Plantæ Vapincenses*, in-8°. Cet ouvrage a été inséré dans l'histoire des plantes du Dauphiné sous le titre de *Flore Gapençoise*.

Quérard, *la France littéraire*.

* **CHAIX-D'EST-ANGE** (*Victor-Charles*), jurisconsulte français, né à Reims, le 11 avril 1800. Fils d'un magistrat, il étudia la jurisprudence, et débuta avec succès au barreau de Paris. Parmi les affaires qui le mirent en évidence, on doit surtout citer celle de la conspiration du 19 août 1820 et le procès des *sergents de La Rochelle*, en 1821 : à une époque où la politique préoccupait si vivement les esprits dans une cause de ce genre, c'était un moyen d'arriver à la popularité et même aux honneurs. En 1829, M. Chaix-d'Est-Ange défendit avec talent M. Cauchois-Lemaire, poursuivi, puis condamné à l'occasion de la lettre adressée par cet écrivain au duc d'Orléans. Plus tard il se fit remarquer dans des procès d'une autre nature, tels que le procès du parricide Benoît, où, plaidant pour la partie civile, il obtint un triomphe bien rare dans les annales judiciaires, l'aveu du coupable; le procès de La Roncière; celui d'un autre prévenu, le jeune Donon-Cadot, qu'il eut à disculper de l'accusation de parricide. Antérieurement, en 1833, il avait été chargé par le ministre du commerce et des travaux publics, M. d'Argout, de prendre la défense de l'administration à propos de la suppression du drame de M. Victor Hugo *le Roi s'amuse*, et il avait eu pour adversaire M. Odilon Barrot et l'auteur lui-même. Élu député de la ville de Reims en 1831, 1837 et 1844, il se maintint constamment dans les rangs de l'opposition conservatrice, et se constitua le défenseur des lettres et des arts dans les discussions relatives à la propriété littéraire. Il se prononça avec la même persévérance pour la liberté individuelle, surtout en matière de prévention. Élu plus tard à l'Assemblée nationale, il s'est attaché à soutenir de sa parole et de son vote la cause de l'ordre et de la propriété contre les novateurs de 1848. M. Chaix-d'Est-Ange a plusieurs fois, et justement, obtenu le titre de bâtonnier de l'ordre des avocats. T. A. B.

La Gazette des tribunaux. — Victor Hugo, *le Roi s'amuse*. — Louis Blanc, *Hist. de dix ans*. — *Dict. de la Conversation*. — *le Moniteur universel*. — Lesur, *Ann. historique*.

CHAKA ou **CHARKA**, roi des Zoulas, né vers 1787, mort en 1829. Les Zoulas sont un mélange de plusieurs tribus cafres; ils présentent de grandes différences de mœurs et de costumes. Leur peau n'est pas même chez tous de couleur uniforme. Ainsi, les uns ont le teint cuivré des Boschjesmans des frontières de la colonie du Cap, tandis que d'autres ont la peau d'un noir de jais, comme les habitants voisins de la baie de Lagoa. En général, le brun chocolat est la couleur dominante. Les Zoulas atteignirent sous Chaka un degré de puissance qui les a rendus redoutables à la colonie du cap de Bonne-Espérance. Ce prince sanguinaire, mais énergique, était fils de Senzanakona. Devenu suspect à son père, il se réfugia près de Tingaswao, roi des Umtetwas. De retour chez les Zoulas, après la mort de Senzanakona, il s'empara du trône par le meurtre et la trahison, et s'y maintint par la plus effroyable tyrannie. Unkunginglore est la résidence actuelle du roi; c'est à proprement parler un camp volant, mais le plus grand de tous. Après avoir conquis les tribus cafres les plus proches de ses États, Chaka se préparait à attaquer celles qui avoisinent la colonie anglaise du Port-Natal, lorsqu'il tomba sous les coups de ses frères, fatigués de son despotisme sanguinaire. Dingaan et Umthlangan, assistés de Sataï, principal officier, avaient conspiré contre la vie de Chaka. Celui-ci reçut, à un jour de marché, un coup d'hassagaye dans le dos; il essaya de se relever, mais ses forces le trahirent; ses dernières paroles furent : « Que vous ai-je fait, fils de mon père? » Sataï avait ourdi cette trame sanglante en faveur du plus jeune des frères, Umthlangan. Dingaan en conçut de l'ombrage; il tua son frère de sa propre main. Sataï s'échappa, et vint vivre quelque temps dans le village d'Umthlatusi; mais il fut plus tard mis à mort par ordre de Dingaan. C'est ce dernier qui règne aujourd'hui sur les Zoulas.

Nathaniel Isaacs, *Travels and adventures in eastern Africa, descriptive of the Zoolas, theirs manners, customs*, etc.; Londres, 1836, in-8°. — Allen F. Gardiner, *Narrative of a journey to the Zoolas country, in South-Africa*; Londres, 1836, in-8°. — F. Hoefer, *Afrique Australe*, dans *l'Univers pittoresque*.

CHALAIS (Prince DE). *Voy.* TALLEYRAND.

* **CHALAS** (*Jean*), jurisconsulte français, natif de Nîmes, vivait dans la première moitié du

dix-septième siècle. Comme son père, il étudia les lois, et devint administrateur de sa ville natale. Il posséda de nombreux manuscrits, et parmi les plus précieux on doit ranger ceux qui émanaient de Pétrarque, acquis ensuite et publiés par Samuel Crispini, libraire à Lyon, sous ce titre : *Franc. Petrarchæ epistolarum familiarium variarum, sine titulo, ad quosdam ex veteribus illustriores libri XIV, opus non paucis mendis repurgatum et multis epistolis auctum. Ex vetusto codice bibliothecæ J. Chalasii*; Lyon, 1601, in-8°.

Menard, *Hist. de Nîmes*, VII, p. 703.

* **CHALARD** (*Joachim* DU), jurisconsulte français, né à La Souterraine, dans la première partie du seizième siècle, mort en 1562. Il étudia la jurisprudence, et devint avocat au grand conseil. On a de lui : *Sommaire exposition des ordonnances du Charles IX sur les plaintes des trois états de son royaume tenus à Orléans l'an* 1560; Paris, in-8°. Les imprimeurs de Lyon Benoît Rigaud et Baudin en donnèrent aussi un grand nombre d'éditions; 1567, in-16; — *Origine des erreurs de l'Église*, 1562.

Collin, *Lemovici multiplici eruditione illustres*. — Lelong, *Bibl. hist. de la Fr.*, édit. Fontette.

CHALAS (*Prosper*), écrivain français, né vers 1804, mort vers 1833. Il a publié, en collaboration avec M. Eugène de Monglave, une *Histoire des conspirations des jésuites contre la maison de Bourbon en France*; Paris, 1825, in-8°; — *Marilie, chants élégiaques traduits du portugais*; Paris, 1825, in-8°.

Quérard, *la France littér.*

* **CHALBOS** (*François*), général français, né à Cubières (Lozère), vers le milieu du dix-huitième siècle, mort à Mayence, en 1803. Il était chef de brigade lorsqu'il arriva, le 22 mars 1793, à Fontenay, où s'organisaient quelques bataillons qui composaient toute l'armée républicaine. Sincèrement dévoué à la patrie, réunissant la bravoure aux talents militaires, il remporta sur les Vendéens plusieurs avantages remarquables. Vaincu à La Châtaigneraie par des forces quatre fois supérieures en nombre, il se retira sur Fontenay, où il répara glorieusement sa défaite. Cependant Chalbos, rentré dans La Châtaigneraie, était continuellement harcelé par les Vendéens; il fut forcé de se replier sur Fontenay. Mal secondé par ses troupes, qui étaient composées en grande partie de levées en masse, il fut encore battu; mais il reprit bientôt une éclatante revanche à Châtillon et à Chollet, où les rebelles, disait Kléber, combattirent comme des tigres et les républicains comme des lions. A Château-Gonthier, la division Chalbos fut mise en déroute par la faute du général en chef Léchelle, dont l'impéritie coûta la vie à un grand nombre de guerriers, entre autres à l'intrépide Bloss. Cet officier général, blessé à la tête, ne voulant pas, disait-il, survivre à la honte d'une pareille journée, s'élança au-devant de l'ennemi, sur le pont qu'il venait de défendre comme un autre Horatius Coclès. L'armée républicaine, après cette défaite, ne voulut plus obéir à Léchelle; elle demandait à grands cris qu'on lui rendît Dubayet, ou que Kléber fût chargé du commandement; mais celui-ci refusa. « Vous « avez ici, dit-il en parlant de Chalbos, un gé« néral divisionnaire qui à l'expérience de qua« rante ans de service joint le ton du comman« dement et les formes nécessaires pour inspirer « de la confiance. Je souffrirais chaque fois que « je serais obligé de donner des ordres à un tel « homme. » On se rendit aux raisons du brave et modeste Kléber. Chalbos prit le commandement en chef par *intérim*, et le comité de salut public approuva ce remplacement. Ce général mourut commandant d'armes de la place de Mayence.

Victoires et conq. des Franç. — *Moniteur universel.* — Le Bas, *Dictionnaire encyc. de la France.*

* **CHALCIDÉE** (Χαλκιδεύς), amiral spartiate, mort en 412 avant J.-C. Chargé dans l'hiver de l'année 413 de commander la flotte lacédémonienne à la place de Mélanchridas, il accompagna, en 412, Alcibiade, qui allait provoquer à la révolte les colonies athéniennes d'Ionie. Chalcidée, croisant dans la mer Égée avec une escadre de cinq vaisseaux seulement, détermina les insulaires de Chios, d'Érythrée, de Clazomène, de Téos et de Milet à se détacher d'Athènes pour entrer dans la confédération péloponnésienne. En même temps il entama avec le satrape Tisaphernes des négociations qui amenèrent une alliance, peu durable, entre les Lacédémoniens et les Perses.

Vingt vaisseaux athéniens vinrent bloquer Chalcidée dans le port de Lada, sur les côtes de Milet. L'amiral spartiate devait être délivré par le commandant suprême des forces navales du Péloponnèse, Astyochus; mais celui-ci se trouvait retenu à Lesbos et à Chios, et avant son arrivée Chalcidée fut surpris à terre par quelques soldats athéniens, et mis à mort.

Thucydide, VIII, 6, 8, 11, 17, 24. — Smith, *Dictionary of greek and roman biography.*

CHALCIDIUS, philosophe platonicien, vivait au sixième ou, selon quelques critiques, au quatrième siècle de l'ère chrétienne. Il est qualifié sur les manuscrits du titre de *vir clarissimus*, et ces mots vagues sont les seuls détails que nous ayons sur ce philosophe. On a de lui une traduction latine de la première partie du *Timée* de Platon, avec un savant commentaire. Cet ouvrage est dédié à un certain Osius ou Hosius, regardé, mais sans preuves, par Barth et d'autres critiques, comme le même personnage que l'archevêque de Cordoue Osius qui prit une grande part aux débats du concile de Nicée en 325. Chalcidius rapporte avec respect le témoignage de Moïse, et parle, comme un croyant, de l'étoile qui annonça la naissance du Seigneur; mais le fond de ses opinions reste indécis, et

lorsqu'il touche à la religion dominante, ses paroles ambiguës attestent plutôt la prudence d'un philosophe qui ne veut pas se compromettre que la foi sincère d'un chrétien. On peut en juger par la phrase suivante : « Hebræorum sapientissimus Moyses, non humana facundia sed divina, *ut ferunt*, inspiratione vegetatus, in eo libro qui de genitura mundi censetur, etc. » Cependant on a prétendu que Chalcidius était diacre ou archidiacre de l'église de Carthage. Fulgence Planciades a dédié ses traités *Allegoria librorum Virgilii* et *de Prisco sermone* à un certain Chalcidius, qu'il appelle le plus saint des lévites; mais rien ne prouve qu'il y ait identité entre l'ami de Fulgence et le commentateur de Platon. D'après le commentaire de *Timée*, il est impossible de décider si Chalcidius était chrétien, juif ou païen; mais il est facile de conclure qu'il n'était ni dignitaire ecclésiastique ni même membre de l'Église. Son ouvrage fut publié pour la première fois sous la direction d'Augustin Justinien, évêque de Nebio en Corse, par Badius Ascensius; Paris, 1520, in-fol., avec un grand nombre de figures mathématiques fort mal exécutées. Une seconde édition, contenant des fragments de la traduction du même dialogue par Cicéron, parut à Paris, 1563, in-4°; une troisième fut publiée à Leyde, en 1617, in-4°, avec des notes et des corrections par J. Meursius. La plus récente et la meilleure édition est celle de J. A. Fabricius, placée à la fin du second volume des œuvres de saint Hippolyte; Hambourg, 1718, in-fol. Elle contient le texte revu sur un manuscrit de la bibliothèque *Bodléienne* et les notes de Meursius L. J.

Cave, *Histor. litter. ecclesiast. script.* — Funccius, *de Inerti ac decrepita linguæ latinæ senectute*.— Brucker, *Histor. crit. philosoph.*, vol. III, 4.

CHALCOCONDYLAS, par abréviation **CHALCONDYLE** (*Laonicos*); historien byzantin, naquit à Athènes, vers la fin du quatorzième siècle, mourut vers l'an 1464. Il était issu d'une famille princière; car lui-même raconte (1) que son père, premier magistrat d'Athènes, fut appelé par la veuve d'Antonios, fils de Rainerios, à partager avec elle la souveraineté de l'Attique, dont elle sollicita du sultan la survivance, vers 1430; elle lui donna mission à cet effet, avec un présent de 30,000 pièces d'or (environ 300,000 fr.). Mais à peine Chalcocondylas était-il sorti d'Athènes, que les grands de la ville, jaloux de son crédit, en expulsèrent sa famille (2), confièrent le pouvoir à Nerios et Antonios, Florentins, appelés par leur parent Antonios-Rainerios à le seconder dans son pouvoir. Chalcocondylas ne réussit pas dans sa mission auprès d'Amurat, qui le fit arrêter; il parvint à lui échapper, en abandonnant ses richesses. Il se réfugia à Byzance; là il s'embarqua sur un vaisseau, et vogua vers le Péloponnèse; mais il fut pris par ses adversaires, et livré à Amurat. Le sultan lui pardonna sa fuite, mais confisqua les 30,000 pièces d'or, dont Chalcocondylas sollicitait la restitution. Il est douteux que celui-ci ait pu rentrer dans sa patrie; car après la rupture qui eut lieu entre les usurpateurs Nerios et Antonios, et l'expulsion du premier, celui d'Antonios, il parvint, avec le secours des Florentins, à se remettre en possession d'Athènes, et fit une étroite alliance avec Amurat, dont il fut le tributaire. Chalcocondylas survécut au moins de onze ans à ce sultan; mais on ne sait où il fixa sa résidence. — Dans le préambule de ses tableaux ou *Illustrations historiques* (Ἀπόδειξις ἱστορικαί) sur l'origine et les gestes des Turcs en dix livres, l'auteur dit qu'il va raconter les événements dont il a été le témoin ou le contemporain. Il commence ses récits à l'année 1389 (1), profitant sans doute des renseignements qu'il recueillit de son père, et le termine brusquement à la campagne d'hiver de 1462 ou de 1463, ce qui indique qu'il ne survécut guère à cette époque. Son but est de raconter la *mort* des Grecs, qu'il attribue à la chute de Constantinople, qu'il décrit avec quelque détail (2), et l'histoire des Turcs, qu'il représente comme la puissance la plus formidable qu'on eût connue de son temps. Il représente la prise de Byzance comme l'événement le plus considérable de cette époque, et la compare à la chute d'Ilion; les Romains (dont il est l'adversaire) disaient que c'était une juste représaille des méfaits des Grecs, confiée par la divinité aux barbares.

Immanuel Bekker, dernier éditeur de l'ouvrage de Chalcocondylas, prétend que l'auteur affecte d'imiter Hérodote, mais qu'il est verbeux et exprime ses pensées de deux ou trois manières différentes, sans en devenir plus clair. Selon M. Boissonnade, juge compétent, son style est barbare et plein d'expressions triviales. Sa lecture est ingrate, et son texte, souvent mutilé, difficile à rétablir. Le savant orientaliste Hamaker l'avait tenté; mais il en fut tellement rebuté, qu'il l'abandonna au savant philologue de Berlin Bekker, qui l'a publié en un vol. in-8°, 1843, dans la collection byzantine de Bonn. Bekker s'est lui-même à peu près conformé à l'édition du Louvre, publiée à Paris en 1650, in-fol., avec la traduction latine de Conrad Clauser, et s'est servi en outre d'un manuscrit de Tubingue, où le prénom de Laonicos est transformé en Nicolaos. C'est sous le nom de Nicolas Chalcocondylas qu'il est cité dans Gibbon (aux derniers chapitres), et à ce qu'il paraît par Voltaire. C'est en effet à Chalcocondylas que le spirituel écrivain semble reprocher (3) le récit d'un miracle

(1) Liv. VI, p. 167, éd. du Louvre, in-f°.

(2) Si le grammairien Chalcondyle, admis à la cour de Médicis, est né à Athènes en 1424, et mort à l'âge de quatre vingt-sept ans en 1511 en Italie, il est bien probable qu'il appartient à la même famille; peut-être même est-il le fils de Laonic Chalcondyle, proscrit de sa patrie.

(1) Le livre Ier n'est qu'un exposé préliminaire.

(2) Liv. VIII, p. 214.

(3) *Essai sur les mœurs*, ch. XCII, p. 500, t. XVI, éd. Beuchot.

relatif au siége de Rhode entrepris sous Mahomet II par le vizir Mezitès-Paléologue. Mais ce siége date de 1479-1480, et Chalcondyle, qui n'en parle pas, arrête son récit à 1463. C'est donc à un autre écrivain grec que Voltaire aurait dû adresser le reproche; et il y a erreur au moins dans le nom et dans la désignation du livre.

L'ouvrage de Chalcocondylas a été publié pour la première fois en grec à Genève, 1615, in-fol., traduit en français et commenté par Blaise de Vigenères; Paris, 1567-1584, in-4°; puis par Artus-Thomas et Mézerai, 1612-1649, avant l'édition de Fabrot. ISAMBERT.

Fabricius, *Bibliotheca græca*, VII. — Smith, *Dict. of greek and rom. biography*. — Hammer, *Histoire de l'empire ottoman*.

CHALCONDYLE (*Démétrius*), grammairien grec, natif d'Athènes, proche parent ou, selon quelques écrivains, fils du précédent, est du nombre des Grecs qui, au quinzième siècle, portèrent en Italie la littérature de leur pays. Il l'enseigna à Pérouse, vers 1450; plus tard Laurent de Médicis le fit nommer professeur de langue grecque à Florence, où pendant plus de vingt ans ses leçons eurent un grand succès. Appelé à Milan en 1492, par Louis le More, il y mourut en 1510, âgé de quatre-vingt-sept ans; il eut trois fils et une fille, qui fut mariée à Janus Parrhasius. Démétrius Chalcondyle n'était point un écrivain fécond : son principal ouvrage est une grammaire grecque sous le titre d'*Erotemata*, dont la première édition, publiée à Milan vers 1493, est très-rare; elle a été réimprimée à Paris, par Gourmont, 1525, in-4°, et à Bâle, 1546, in-8°. Parmi ses compatriotes réfugiés en Italie, Chalcondyle se fit remarquer autant par la douceur de ses mœurs que par son savoir : aussi eut-il une grande influence comme professeur. Il a dirigé la publication de la première édition d'Homère, Florence, 1488; celle d'Isocrate, Milan, 1493, et celle de Suidas, 1499.

Paul Jove, *Éloges*, XXVI. — Vossius, *de Arte grammat.* — Baillet, *Jugement des savants*.

***CHALCUS** (*François-Maximilien*), savant jurisconsulte milanais, mort en 1650. Il laissa : *de Artibus generatim et arte artium speciatim disputatio philosophica*; Ingolstadt, 1610, in-4°; — des *Poésies* latines et italiennes, imprimées dans les *Varj componimenti fatti nel dottoramento del signor Ludov. Mazenta*; Pavie, 1613, in-8°.

Argelati, *Bibl. Mediol.*

***CHALCUS** (*Sigismond*), jurisconsulte italien, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il fut sénateur, et devint gouverneur de Crémone. On a de lui : *Consultatio de suspicione falsitatis ex conjecturis proveniente, quæ sufficit ad infirmanda testamenta*, dans les *Consultations* de Tranchedini, t. I; — *Consultatio de feudis eorumque natura*; Genève, 1686, in-fol.; — *Controversia qua officium causidicorum et notariorum honorificum ostenditur*, dans les *Controversiæ forenses* d'Andreoli.

Argelati, *Bibl. Mediol.*

CHALDUN. *Voyez* IBN-KHALDOUN.

CHALGRIN (*Jean-François-Thérèse*), architecte français, né à Paris, en 1739, mort le 20 janvier 1811. Il entra de bonne heure à l'École d'architecture, et y fut élève de Servandoni d'abord, puis de Boullée. Ces maîtres, qui luttaient contre le goût du temps, s'efforçaient de remettre en vigueur, dans toute leur antique pureté, les règles de l'architecture grecque. Le jeune Chalgrin fut un des premiers qui adoptèrent leurs idées; il remporta en 1758 le grand prix d'architecture, et partit pour l'Italie. De retour à Paris, il obtint la protection du ministre Bertin, qui encourageait les arts et protégeait les artistes, et le duc de la Vrillière le chargea de construire son grand hôtel de la rue Saint-Florentin. Ce fut à cette époque qu'il composa un projet d'église grecque que l'on conserve encore à l'École polytechnique. Abusé par une admiration exclusive et maladroite pour l'antiquité, il voulait simplifier le système des églises chrétiennes, et ramener leur architecture à l'unité de plan et d'ordonnance et à la forme des temples antiques. C'était d'après ces idées que Servandoni avait élevé son portail de Saint-Sulpice. Chalgrin fut chargé, en 1777, d'achever ce monument; il éleva, de 1769 à 1784, l'église de Saint-Philippe du Roule. L'Académie d'architecture l'admit, en 1770, au nombre de ses membres, et il devint bientôt après architecte de Monsieur (Louis XVIII). Enfin, il fut chargé de la restauration du Luxembourg. Mais, loin de se borner à restaurer, il voulut corriger l'œuvre de Jacques de Brosse. Il supprima un avant-corps, refit les façades, et détruisit l'admirable galerie de Rubens pour y pratiquer un escalier, qui du reste est un chef-d'œuvre.

En 1809, Chalgrin fut chargé, de concert avec Raymond, d'élever l'arc de triomphe de l'Étoile. Cette bizarre décision produisit des résultats auxquels on devait s'attendre. « Les deux artistes, dit M. Quatremère de Quincy, ne furent ou ne parurent d'accord que tant que dura l'établissement des massifs de la fondation. Leurs démêlés virent le jour dès que l'édifice sortit de terre. Chacun des deux avait un projet différent : M. Raymond avait orné son arc de colonnes engagées; M. Chalgrin avait disposé dans le sien des colonnes isolées, c'est-à-dire adossées. Au lieu de décider entre les deux dispositions, on décida que l'arc serait sans colonnes. » Chalgrin, par la retraite de Raymond, resta seul chargé d'achever ce beau monument, qui, par les grandes idées qu'il rappelle, est le principal titre de gloire de l'architecte qui en dirigea l'exécution, et qui est, après tout, l'un des meilleurs architectes des temps modernes.

Chalgrin avait fait partie de l'Académie d'architecture; il fit aussi partie de l'Institut (Aca-

démie des beaux-arts). On a de lui : *Plan, coupes, élévations et profils de l'église Saint-Pierre du Roule*, grand in-fol. (sans date).

Viel, *Notice sur J.-F.-T. Chalgrin*; Paris, 1814, in-4°.

*CHALEMOT, théologien français, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il appartenait à l'ordre de Cîteaux. On a de lui : *Series sanctorum et beatorum ac illustrium virorum ordinis Cisterciensis;* Paris, 1670, in-4°.

Adelung, supplément à Jöcher, *Allgemeines Gelehrt.-Lexicon.*

CHALIER (*Marie-Joseph*), homme politique français, né à Suze, en Piémont, en 1747, mort le 17 juillet 1793. Destiné d'abord par sa famille à l'état ecclésiastique, il étudia la philosophie chez les dominicains, et puisa à leur école cette exaltation et cette énergie qu'on le vit déployer plus tard. Déjà à cette époque il s'indignait des abus de l'état social où il vivait, de l'égoïsme du grand nombre, et souhaitait une révolution radicale, qu'il priait Dieu d'accomplir. Arrivé à Lyon fort jeune encore, il s'occupa d'études littéraires, de dessin, de commerce, et devint enfin l'associé d'un sieur Muguet. Il se mit alors à voyager pour augmenter ses connaissances, tout en servant les intérêts commerciaux de son protecteur. En 1775 il visita Constantinople et les échelles du Levant, et ces voyages eurent une grande influence sur sa destinée; il vit de près le despotisme et ses plus terribles conséquences, et il attribua à cette cause tous les maux contre lesquels il s'élevait jadis au couvent. Dès lors il se passionna pour la liberté et l'égalité, et leur voua un culte absolu. « Partout, dit-il, j'avais vu, observé et réfléchi sur le despotisme, « la tyrannie et les abus de tous genres. Au Levant, en Italie, à Naples, à Rome, à Florence, « à Gênes, à Palerme, à Cadix, à Madrid, partout je voyais le peuple opprimé, et lorsque « je me rappelais par la lecture les beaux jours « d'Athènes et de Rome, la comparaison était effroyable. » Les événements de 1789 lui firent abandonner la carrière du commerce, dans laquelle il avait toujours montré une sévère probité. Il se rendit à Paris, se lia avec Robespierre; et de retour à Lyon, il essaya de faire partager aux habitants de cette ville le patriotisme qui l'animait. Nommé notable de la ville et membre de tous les comités, il déploya partout une grande activité. L'organisation de la garde nationale, celle de la police, le règlement des finances de la ville, tout lui est dû.

Lorsque la Convention se partagea en deux camps, la Gironde et la Montagne, Chalier, fidèle à la cause démocratique, devint montagnard. Le plus grand nombre des habitants de Lyon avaient, au contraire, adopté les principes fédéralistes de la Gironde. « La liberté, leur disait-« il, chacun la veut; mais l'égalité, qui donne « des coliques, c'est autre chose. » Alors commença à Lyon la lutte entre les démocrates, peu nombreux, dominant à la commune seulement et dans la société des jacobins, et la bourgeoisie dominant au conseil départemental et dans la garde nationale. Le 28 janvier 1793, Chalier, avec trois cents hommes armés, vint jurer au pied de l'arbre de la liberté d'anéantir les aristocrates, les feuillants, les modérés, les égoïstes, les agioteurs, les accapareurs et les usuriers. Cette démonstration mit les partis en présence. Tout annonçait une crise violente. Lyon était devenu l'un des principaux foyers des intrigues royalistes. Sa proximité de la frontière, ses tendances particulières permettaient avec raison aux agents de Coblentz de croire qu'on pourrait faire soulever cette ville contre la Montagne. Chalier, les clubs et la commune, avertis, firent arrêter, dans la nuit du 5 au 6 février 1793, un grand nombre de leurs adversaires politiques, et décidèrent, dit-on, qu'il fallait les faire guillotiner révolutionnairement. Le maire, Nivière, s'opposa à ce projet, et rassembla la garde nationale. Le club lui ayant déclaré qu'il avait perdu sa confiance, Nivière donna sa démission; mais il fut aussitôt réélu par les modérés. Chalier et ses partisans, la commune et les clubs, prévoyant bien que ce succès allait donner de nouvelles forces aux royalistes et aux girondins, envoyèrent une adresse à la Convention pour obtenir l'établissement d'un tribunal révolutionnaire, le désarmement des suspects, et une levée de huit mille quatre cents hommes pour former une armée révolutionnaire. La Convention refusa, et ce refus ranima le courage des contre-révolutionnaires, et leur donna les moyens d'attaquer la municipalité, c'est-à-dire le parti jacobin. Arriva enfin la journée du 29 mai. Les jacobins furent vaincus; le champ de bataille resta aux girondins, et ceux-ci commencèrent une réaction terrible. Chalier et ses amis furent mis en jugement, malgré l'ordre de la Convention, qui voulait s'y opposer, et ils furent tous condamnés par un tribunal décidé d'avance à ne pas les acquitter. Les motifs de la condamnation étaient au nombre de douze. Le plus important était le complot tendant à faire mettre à mort les suspects, complot dont on voulait voir la récidive dans le projet d'établir un tribunal révolutionnaire. Chalier fut guillotiné le 16 juillet 1793, et sa mort fut le signal du soulèvement des Lyonnais contre la Convention.

Moniteur universel. — César Bertholon, *Notice sur Chalier*, dans la *Revue du Lyonnais*, août 1835. — Michelet, *Histoire de la révolution française.* — Thiers, *Hist. de la révolution française.* — Mignet, *Abrégé de l'hist. de la revolution française.* — De Barante, *Hist. de la Convention.*,— Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France.*

*CHALKHILL (*Thomas*), littérateur anglais du dix-septième siècle. Tout ce qu'on sait sur son compte, c'est qu'il est indiqué comme l'ami du célèbre Edmond Spencer, en tête d'un poëme pastoral intitulé *Thealma et Clearchus*, Londres, 1683. Cet ouvrage fut publié par Isaac

Walton, auteur d'un traité fameux sur la pêche à la ligne; et quelques critiques ont pensé qu'il était le véritable auteur du poëme. Quoi qu'il en soit, cette épopée, dont la scène est en Arcadie, et qui n'a jamais été terminée, ne manque pas de mérite; la versification est facile et douce; une simplicité vraie, une bonhomie attachante la recommandent au lecteur : mais la confusion des épisodes, l'absence d'incidents intéressants, le peu de liaison des faits, sont des motifs plus que suffisants pour priver de tout charme la lecture des amours de Clearchus et de sa maîtresse Thealma, fille du roi de Lemnos. G. B.

Retrospective Review, t. IV, p. 230-249.

CHALIEU (*L'abbé*), antiquaire français, né à Tain (Drôme), le 29 avril 1733, mort en 1802. Il entra dans les ordres, et se livra avec ardeur à l'étude des antiquités; on a de lui un ouvrage sur l'archéologie, publié après sa mort sous le titre suivant : *Mémoires sur les diverses antiquités du département de la Drôme et sur les différents peuples qui l'habitaient avant la conquête des Romains*; Valence, 1811, in-4°.

Millin, *Voyage dans le midi de la France*. — Quérard, *la France littéraire*.

CHALIGNY (*Les*), famille d'habiles fondeurs lorrains, dont les plus célèbres sont :

CHALIGNY (*Jean*), maître fondeur de l'artillerie de Lorraine pendant soixante ans, né à Nancy, en 1529, mort dans la même ville, le 23 mars 1615. Il fondit une grande coulevrine, longue de vingt-deux pieds. Louis XIV, après la prise de Nancy, la fit conduire à Paris, en 1670.

CHALIGNY (*Antoine*), fils du précédent, né en 1591, mort en 1660. Il acheva le cheval de bronze commencé par son frère David, mort en 1631. Ce cheval était destiné à porter la statue de Charles III, duc de Lorraine, et Antoine exécuta le modèle en terre de la statue du duc. Louis XIV s'empara du cheval, et le fit transporter à Dijon, où il servit à l'une de ses statues équestres. La statue du duc est aujourd'hui au Musée de Nancy. Antoine Chaligny fut nommé commissaire général des fontes de l'artillerie de France. Son fils *Pierre* travailla avec lui à la statue de Charles III, et lui succéda dans sa charge.

Dom Calmet, *Bibliothèque de Lorraine*. — Daniel, *Histoire de la milice française*.

CHALIN DE VINARIO (*Raymond*), médecin français, natif de Vinas, petit village du Languedoc, vivait dans la seconde moitié du quatorzième siècle. Il étudia la médecine à Montpellier, et, après avoir exercé quelque temps, se rendit à Avignon, où il fut témoin de cette peste meurtrière qui se manifesta pour la première fois en 1347, puis se renouvela en 1360, en 1375 et en 1382. Chalin a donné une description exacte de ce fléau dans un ouvrage estimé, mais dont le style se ressent de l'époque à laquelle il fut écrit. « Jacques Dalechamp, dit Éloy, à qui un chirurgien de Montpellier, appelé Guillaume Lothier, avait prêté un exemplaire manuscrit du traité de Raymond pour avoir son sentiment, avoue qu'il fut frappé de la beauté de cet ouvrage, malgré la barbarie du style; c'est ce qui le détermina à le publier à Lyon en 1552, in-16, chez Guillaume Rouillé, après l'avoir mis en meilleur latin. L'auteur paraît fort prévenu en faveur de l'astrologie judiciaire; mais c'est un défaut dans lequel il était difficile de ne pas tomber dans le siècle où il vivait. »

Éloy, *Dictionnaire de médecine*.

CHALINIÈRE (*Audebois* DE LA). Voy. BARIN.

CHALIPPE (*Louis-François-Candide*), théologien français, de l'ordre des Récollets, né à Paris, en 1684, mort dans la même ville, en 1757. On a de lui : *Oraison funèbre du cardinal de Mailly*; Paris, 1722, in-4°; — *Vie de saint François d'Assise, avec l'histoire particulière des stigmates, des éclaircissements sur l'indulgence de la portioncule*; Paris, 1727, in-4°; nouvelle édition, Avignon, 1824, 3 vol. in-12.

Lelong, *Bibliothèque historique de la France* (éd. Fontette). — Quérard, *la France littéraire*.

CHALLAN (*Antoine-Didier-Jean-Baptiste*), magistrat et homme politique français, né à Meulan, le 19 septembre 1754, mort dans la même ville, le 31 mars 1831. Procureur du roi au bailliage de Meulan au commencement de la révolution, il fut nommé en 90 procureur-syndic du département de Seine-et-Oise. Fortement attaché aux principes de la constitution de 1791, il rédigea et signa, avant le 10 août 1792, l'adresse royaliste qui fut présentée à l'Assemblée nationale par les membres composant le directoire de son département. Incarcéré pour ce fait aux Récollets de Versailles, il fut rendu à la liberté le 9 thermidor, nommé président du tribunal criminel de Seine-et-Oise, et appelé en 1798 au Conseil des Cinq-Cents. Nommé tribun après le 18 brumaire, Challan se prononça pour l'empire en 1804, et passa dans le Corps législatif après la suppression du Tribunat, en 1807. En qualité de député, il donna plus d'une fois de pompeux éloges au conquérant qui gouvernait la France; il fut cependant un des premiers à voter la déchéance de Napoléon; on prétend même qu'il proposa et rédigea l'acte du 3 avril par lequel le Corps législatif prononça cette déchéance. Challan reçut de Louis XVIII le brevet d'officier de la Légion d'honneur et des lettres de noblesse; mais il ne fut pas réélu en 1815, et vécut dès lors dans la retraite, s'occupant surtout d'agriculture et d'instruction primaire. On a de lui : *Essai historique sur la vie de L. Guill. Le Monier, médecin du roi*; Versailles, 1800, in-8°; — *de l'Adoption considérée dans ses rapports avec la loi naturelle, la morale et la politique*; Versailles, 1801, in-8°; — *la Meilleure distribution des propriétés*; Paris, 1806, in-8°; — *Réflexions sur le choix des députés*; Paris, 1814, in-8°; — *Rapport sur les divers concours pour la culture des pommes de terre*, etc.; Paris, 1818, in-8°; — *Rapport sur l'usage des*

moulins à bras; Paris, 1819, in-8°; — *Notice historique sur la vie et les travaux du marquis de Cubières*; 1822, in-8°.

Moniteur universel. — *Galerie historique des contemporains.* — Quérard, *la France littéraire.*

CHALLE (*Michel-Ange-Charles*), peintre d'histoire, architecte et mathématicien français, né à Paris, le 18 mars 1718, mort à Paris, le 8 janvier 1778. Il n'eut jamais beaucoup de réputation comme peintre, quoiqu'il ait été élu de l'Académie le 26 mai 1753. Il est bien plus connu comme architecte et comme mathématicien, et c'est à ce double titre qu'il fut nommé professeur de perspective à l'Académie, le 4 février 1753. En 1765, Louis XV le fit chevalier de l'ordre de Saint-Michel et dessinateur du Cabinet du roi. On a de lui : *Description du Mausolée érigé dans l'église de l'Abbaye royale de Saint-Denis, le* 27 *juillet* 1774, *pour les obsèques de Louis XV, le bien aimé*, etc., *sur les dessins du sieur M.-A. Challe, chevalier, etc.*; *la sculpture est faite par le sieur Bocciardi, sculpteur des Menus-Plaisirs du roi.* Cette brochure, de 24 pages in-4°, avec plusieurs planches, n'a été tirée qu'à un petit nombre d'exemplaires, et est devenue fort rare.

P. Ch.

Diderot, *Salon de* 1765. — *Archives de l'art français*, t. 1.

***CHALLE** (*Simon*), sculpteur français, né à Paris, en 1720, mort à Paris, le 14 octobre 1765, frère du précédent. Il n'a guère plus de renommée comme sculpteur que son frère aîné comme peintre. La chaire à prêcher de l'église Saint-Roch, à laquelle on reproche avec justice une extrême lourdeur, a été inventée par lui. Il avait été reçu à l'Académie le 29 mai 1756.

P. Ch.

Diderot, *Salon de* 1761. — *Archives de l'art français*, t. 1.

***CHALLERANGES** (*Ferry Pasti*, seigneur de), maréchal de France, vivait dans la seconde moitié du treizième siècle. Il eut la seconde charge de maréchal de France, instituée par saint Louis, de 1235 à 1240. Ambassadeur du roi avec Raoul de Mello (1226), pour recevoir de Jeanne, comtesse de Flandre, le château de Douai et autres places, il le fut encore une seconde fois (1243), pour écouter les propositions du comte de Toulouse. On ignore la date précise de sa nomination ainsi que le temps qu'il exerça la charge de maréchal, qui était alors temporaire. La chronologie militaire dit : « Dans trois chartes du trésor « de 1244, et quelques années après il porte en- « core le titre de maréchal. » A. S.... Y.

Pinard, *Chronol. milit.*, t. II, p. 108.

CHALLES (*Claude-François* Milliet de), savant mathématicien, né à Chambert, en 1621, mort à Turin, en 1678. Il entra dans l'ordre des Jésuites, s'appliqua particulièrement aux mathématiques, et fut nommé par Louis XIV professeur royal d'hydrographie à Marseille. Il enseigna pendant plusieurs années les mathématiques au collége de la Trinité, possédé par les jésuites de Lyon, et finit par être appelé à Turin, où il mourut. On a de lui : *Euclidis elementorum libri octo, ad faciliorem captum accommodati*; Lyon, 1660, in-12; — *Cursus, seu mundus mathematicus*; Lyon, 1674, 3 vol. in-fol. : cet ouvrage forme un cours complet de mathématiques; il est divisé en trente et un traités et cent dix-huit livres. Le vingt-deuxième traité, en 47 propositions, est intitulé *de Musica*; c'est un morceau de peu de valeur. Les propositions les plus intéressantes sont les trente-sixième, trente-huitième et trente-neuvième, qui traitent de l'archiviole, du clavecin et de la cornemuse; — *Principes généraux de la géographie mathématique*; Paris, 1676, in-12.

Lami, *Entretiens sur les sciences.* — Colonia, *Histoire littéraire de Lyon*, t. II. — Moréri, *Dict.* — Fétis, *Biographie universelle des musiciens.* — Le P. H. Ferri, *Vie de Challes*, dans le *Mundus mathematicus.*

CHALLES ou **CHASLES** (*Grégoire* de), écrivain français, né à Paris, le 17 août 1659, mort à Chartres, vers 1720. Il fit ses études au collége de la Marche avec Colbert de Seignelay, qui le fit entrer écrivain dans la marine. Challes, après s'être fait connaître comme jurisconsulte, voyagea beaucoup, et fut prisonnier des Anglais au Canada, puis des Turcs dans le Levant. C'était un homme enjoué, qui aimait la bonne chère, et surtout, comme il le disait lui-même, à se laver le gosier; c'est-à-dire qu'il était de l'école de Rabelais et, comme celui-ci, il aimait à exercer sa verve contre les moines; quelques-unes de ses saillies le firent exiler de Paris et reléguer à Chartres, où il vécut pauvrement. On a de lui : *les illustres Françaises; histoires véritables*; La Haye, 1713, 2 vol. in-12, et 1723, 3 vol. in-12; Utrecht, 1737, et La Haye (Paris), 1748, 4 vol. in-12. Ces deux dernières éditions contiennent des augmentations, qui ne sont pas de l'auteur. Le fond de ces histoires est très-intéressant : Chasles était, dit-on, le héros de plusieurs d'entre elles; — *Journal d'un voyage fait aux Indes orientales, par une escadre de M. Duquesne*, en 1690 et 1691; La Haye, 1721, 3 vol. in-12. — Challes a terminé la traduction de *Don Quichotte*, commencée par Filleau de Saint-Martin.

P. Marchand, *Dict. historique.* — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique.* — Barbier, *Examen critique des dictionnaires historiques.* — Quérard, *la France littéraire.*

CHALLINE, famille française du pays chartrain. Elle occupait au dix-septième siècle une place distinguée parmi la noblesse de robe; elle a produit plusieurs savants magistrats, entre autres :

CHALLINNE (*Charles*), jurisconsulte, vivait dans la première partie du dix-septième siècle. Il était conseiller et avocat du roi à Chartres. On a de lui : *Lettre de consolation à madame Desessarts, sur la mort de son mari.*

Chartres, 1623, in-8°; — une traduction française de la *Bibliographie politique du sieur Naudé, contenant les livres et la méthode nécessaires à étudier la politique, avec une lettre de Grotius;* Paris, 1642, in-8°; — *Panégyrique de la ville de Chartres;* Paris, 1642, in-4°. Cet éloge, qui fut prononcé en 1640, à l'audience du bailliage, est dédié à Gaston de France, duc d'Orléans et de Chartres.

CHALLINE (*Paul*), jurisconsulte, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il était avocat au parlement de Paris. On a de lui : *Notes sur les Institutes coutumières de Loysel;* Paris, 1656 et 1665, in-8°; — *les Maximes du droit français, par P. de l'Homme, avec des observations;* Paris, 1657 et 1665, in-4°; — *Méthode générale pour l'intelligence des coutumes de France;* Paris, 1666, in-8°.

CHALLINE (*Denis*), parent des précédents, avocat au parlement de Paris et poëte. On n'a pas de renseignements sur sa vie; en 1653 il fit imprimer une traduction en vers des Satires de Juvénal; assez exacte quant au sens, elle n'eut pas de succès. Cette version est accompagnée d'un *discours* qui démontre, d'après de graves autorités, l'utilité de la satire, et d'une ode *Sur la félicité du Parnasse :* tout cela ne mérite pas d'être tiré de l'oubli.

Viollet-Leduc, *Bibliothèque poétique*, t. I, p. 476. — D. Liron, *Bibl. chartraine*. — Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, édit. Fontette.

CHALLONER (*Richard*), théologien anglais, né à Lewes, dans le comté de Sussex, en 1691, mort en 1781. Élevé dans les principes du catholicisme, il vint faire son éducation au collége anglais de Douay, entra dans les ordres, et devint professeur de théologie dans cet établissement. Chargé en 1730 d'une mission religieuse en Angleterre, nommé évêque catholique de Debra, et vicaire apostolique des districts du sud, il consacra le reste de sa vie à des controverses contre les protestants. Ses principaux ouvrages sont : *Britannia sancta;* 1745, 2 vol. in-4°; — *the Catholic christian instructed in the sacraments, sacrifices and ceremonies of the church.* Ce livre est une réfutation du célèbre ouvrage du Dr Conyers Middleton, intitulé : *Conformity between popery and paganism;* — *Memoirs of missionary priests, and others, of both sexes, who suffered on account of their religion, from* 1577 *to* 1688; — *Spirit of dissenting teachers;* — *Grounds of the old religion;* — *Unerring authority of the catholic Church;* — *The city of God;* — *A caveat against methodism;* — *The devotion of the catholics to the Virgin truly represented;* — *The papist misrepresented and represented.*

Gorton, *Biographical dictionary*.

CHALLONER ou **CHALONER** (*sir Thomas*), écrivain et diplomate anglais, né à Londres, vers 1515, mort en octobre 1565. Secrétaire de sir Henry Knevet, ambassadeur d'Angleterre à la cour de Charles-Quint, il assista à la malheureuse expédition d'Alger. Sous le règne d'Élisabeth, il fut chargé de deux missions diplomatiques, l'une près de l'empereur Ferdinand, l'autre près de Philippe II, roi d'Espagne. Le plus important ouvrage de Chaloner fut publié après sa mort, sous le titre suivant : *de Republica Anglorum instaurata libri decem;* Londres, 1579, in-4°.

Biographia britannica.

CHALLONER (*sir Thomas*), chimiste anglais, fils du précédent, né en 1559, mort en 1603. Élevé à Oxford, dans les colléges de Saint-Paul et de la Magdeleine, il visita plusieurs parties de l'Europe, entre autres l'Italie, pour se fortifier dans la connaissance des sciences naturelles et de la chimie. A son retour en Angleterre, il continua ses recherches scientifiques, et découvrit des mines d'alun à Gisborough, dans le comté de York. Il venait d'être nommé précepteur de Henri prince de Galles, lorsqu'il mourut. On a de lui un traité intitulé *The virtues of nitre;* Londres, 1584, in-4°.

Wood, *Athenæ Oxonienses.*

CHALLONER ou **CHALONER** (*sir Thomas*), écrivain anglais, fils du précédent, né vers 1600, mort vers 1662. Il fut un des juges de Charles Ier, et devint membre du conseil d'État. Il fut excepté de l'*acte d'oubli*, et mourut à Middelbourg. On a de lui un traité sur la monarchie, et une dissertation dans laquelle il prétend avoir découvert la tombe de Moïse sur le mont Naboth (Lond., 1657, in-8°).

Wood, *Athenæ Oxonienses.* — *Biog. brit.*

CHALMEL (*Jean-Louis*), littérateur français, né à Tours, vers 1756, mort dans la même ville, en 1829. Il se montra partisan de la révolution, et fut appelé en 1792 aux fonctions de secrétaire général du département d'Indre-et-Loire. Venu à Paris après le 9 thermidor, il y fut nommé secrétaire général de l'administration de l'instruction publique, et porté en 1798 au Conseil des Cinq-Cents par les électeurs de Tours. Il y dénonça l'élection du directeur Treilhard comme inconstitutionnelle, signala les agents de police comme provocateurs des applaudissements des tribunes, et reprocha au Directoire d'avoir établi une odieuse inquisition autour des représentants du peuple. Associé dès lors aux hommes les plus énergiques du parti républicain, il appuya fortement la motion de déclarer la patrie en danger, et se fit remarquer parmi les plus ardents défenseurs de la constitution de l'an III, dans la fameuse séance du 18 brumaire à Saint-Cloud. Aussi Napoléon fit-il inscrire son nom sur la liste des soixante-et-un députés proscrits. Cependant Chalmel finit ensuite par le fléchir : il devint sous-préfet de l'arrondissement de Loches en 1815, et reparut à la même époque à la chambre des représentants. Lors de la seconde restauration, il se retira complétement des affaires publiques. On a de lui : *Tablettes chro-*

nologiques de l'histoire civile et ecclésiastique de Touraine, suivies de mélanges historiques relatifs à cette province; Paris, 1818, in-12; — *Histoire de Touraine, depuis la conquête des Gaules par les Romains jusqu'à l'année* 1790; Paris, 1828, 4 vol. in-8°.

Le Bas, *Dict. enc. de la France.*

CHALMERS (*Alexandre*), célèbre biographe anglais, né à Aberdeen, en 1759, mort à Londres, le 10 décembre 1834. Après avoir étudié la médecine, il quitta pour toujours sa ville natale vers 1777. Il avait obtenu la place de chirurgien en Amérique; mais en arrivant à Portsmouth il changea brusquement d'idée, se rendit à Londres, et entra dans la presse périodique. Il débuta dans le *Saint Jame's Chronicle*, sous le pseudonyme de *Senex*. Il fournit encore de nombreux articles au *Morning-Chronicle* et fut quelque temps directeur du *Moring-Herald*. Il écrivait en même temps dans plusieurs revues littéraires, et publiait de nombreux ouvrages, dont les principaux sont: *Continuation of the History of England, in letters*; Londres, 1793, 2 vol.; réimprimée en 1798, 1803, 1821; — *Glossary to Shakspeare*; Londres, 1797; — *Sketch of the isle of Wight*, 1798; — *a New edition of Barclay's english Dictionary*, 1798; — *the British Essayists, with prefaces historical and biographical and a general index*; Londres, 1803, 45 vol. Cette série des *Essayistes* anglais commence par *the Tatler* (Babillard), et finit par *the Observer* (l'observateur); — *an Edition of Shakspeare, with an abridgement of the more copious notes of Steevens and a life of Shakspeare*; Londres, 1803, 9 vol. in-8°; — *Fielding's works*; Londres, 1806, 10 vol. in-8°; — *Dr. Johnson's works*; ibid., 12 vol. in-8°. Chalmers édita aussi les *Œuvres* de Pope, *l'Histoire* de Gibbon en 1807, et les *œuvres* de Bolingbroke, 1809, 8 vol. in-8°. Mais son ouvrage le plus important est un grand *Dictionnaire biographique* (*the general biographical Dictionary*), dont les quatre premiers volumes parurent au commencement de mai 1812. Les autres volumes furent publiés de mois en mois jusqu'à mars 1817. Le dictionnaire complet forme trente-deux volumes in-8°.

Rose, *Biographical Dictionary*.

CHALMERS (*David*). *Voy.* CHAMBERS.

CHALMERS (*Georges*), polygraphe anglais, né en 1742, et mort à Londres, en 1825. Après avoir étudié le droit à l'université d'Édimbourg, il alla exercer la profession d'avocat dans les colonies anglaises de l'Amérique du Nord. Royaliste ardent, il quitta l'Amérique au début de la guerre de l'Indépendance, et revint en Angleterre. Le gouvernement anglais le récompensa de sa fidélité en l'appelant au bureau du commerce en qualité d'employé supérieur. Il exerça jusqu'à la fin de sa vie, c'est-à-dire pendant trente-neuf ans, ces laborieuses fonctions. Déjà, avant son entrée dans les services publics, il s'était fait connaître par d'intéressantes publications, parmi lesquelles nous mentionnerons les *Annales politiques des Colonies-Unies* (1880): ici l'auteur a fait preuve d'une connaissance approfondie de leur histoire, de leur législation et de leurs intérêts matériels; — un *Essai comparatif de la puissance de la Grande-Bretagne pendant le règne actuel et sous les quatre règnes précédents*; Londres, 1782, in-8°: une traduction de ce livre remarquable a paru en France, en 1789, sous le titre d'*Analyse des forces de la Grande-Bretagne*. Refondu plus tard, il a été publié à Édimbourg, en 1820, sous le titre de *Aperçu historique sur l'économie domestique du Royaume-Uni depuis les temps les plus reculés*. On y trouve des considérations économiques d'un haut intérêt sur les conséquences, au point de vue du développement de la richesse et de la puissance de l'Angleterre, des grands événements qui s'y sont succédé depuis la seconde moitié du dix-huitième siècle jusqu'au premier quart du dix-neuvième.

Les travaux purement littéraires de Chalmers sont nombreux. On lui doit: une *Vie de Daniel de Foe* (1790); — une *Biographie de Thomas Buddimon*, livre très-curieux (1794); — une édition des *Œuvres d'Allan Ramsay* (1800); avec une bonne étude sur ce poëte; — une édition des *Œuvres de sir James Stewart de Coltnes*, précédée de la vie de l'auteur (1805); — une édition des *Écrits de sir David Lindsay de Mount*, avec une préface biographique et critique (1806); — *Caledonia, or topographical and historical account of North Britain*; Edimbourg, 1807-1826, 3 vol. gr. in-4°. Le premier volume de cet ouvrage, imprimé en 1806, atteste une grande érudition et de patientes recherches. Son but était de faire une vaste étude historique et topographique de l'Écosse, depuis la conquête des Romains jusqu'à nos jours, et cette histoire devait fournir la matière de quatre volumes de 1,000 pages chacun. La partie historique proprement dite fait l'objet de ce premier volume. La période romaine, la période poétique, la période écossaise (depuis la conquête des Pictes jusqu'à l'invasion des Saxons); enfin la période écossaise-saxonne, qui finit avec l'avénement de Robert Bruce, y sont successivement traitées. Les trois autres volumes devaient être consacrés à l'histoire de chaque comté, et l'auteur était sur le point d'achever le troisième, lorsque la mort vint le surprendre. On a aussi de lui *the Life of Mary queen of Scots*; 1818, 2 vol. in-4°. Cette histoire de Marie Stuart est accompagnée de six mémoires: 1° sur les calomnies concernant la Reine d'Écosse; 2° Mémoires de François II; 3° de lord Darnley; 4° de Jacques comte de Bothwell; 5° du comte de Murray; 6° du secrétaire Maitland.

Rose, *Biograph. Dictionnary*.

CHALMERS, en latin CAMERARIUS (*Guillaume*), théologien écossais, né à Aberdeen, vers la fin du seizième siècle, mort à Paris, en 1678. Il fut élevé à Rome, dans le séminaire des Écossais, dirigé par les jésuites, et entra dans la Société de Jésus. Il revint en Angleterre en 1625, et fut amené en France par le cardinal Bérule, général de la congrégation de l'Oratoire. M. de Sancy, évêque de Saint-Malo, l'associa au gouvernement de son diocèse. On a de Chalmers : *Selectæ disputationes philosophicæ*; Paris, 1630, in-fol.; — *Ad universam Aristotelis Logicam introductio*; 1632, in-8°; — *Antiquitatis de novitate victoria, sive justa defensio præmotionis physicæ*; 1634, in-4°; — *SS. Augustini, Fulgentii et Anselmi monumenta, nunc primum ex veteribus manuscriptis erecta, et annotationibus illustrata*; Paris, 1634, in-12; — *Disputationes theologicæ de discrimine peccati venialis et mortalis*; Paris, 1639; — *Dissertatio theologica de electione angelorum et hominum ad gloriam*; Rennes, 1641, in-12.

Dupin, *Bibliothèque ecclésiastique*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

CHALMERS (*Lionel*), médecin écossais, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Il étudia à Édimbourg; puis il se rendit dans la Caroline du Sud, et pratiqua la médecine à Charlestown. On a de lui, en anglais : *Essai sur les fièvres, principalement celles du caractère continu et inflammatoire, avec une nouvelle méthode de les guérir promptement et un essai sur les crises de ces maladies*; Londres, 1768, 2 vol. in-8°; — *Essai sur la température et les maladies de la Caroline du Sud*; Londres, 1776, 2 vol. in-8°; — un *Mémoire sur l'opisthotonos et le tétanos*, dans le *Medical observations and inquiries*, traduit en français par Caullet de Veaumorel.

Medical observations and inquiries, I. — Caullet de Veaumorel, *Recueil choisi des meilleures observations de la Société des médecins de Londres*.

CHALMERS (*Thomas*), économiste anglais, né à Kilmeny, en 1780, mort le 31 mai 1847. Il fut ordonné prêtre en 1803. Esprit vif et ardent, il étudia presque toutes les branches des connaissances humaines, et fit dans quelques-unes des progrès remarquables. Ses *Sermons sur l'astronomie*, sa *Théologie naturelle*, ses *Essais de philosophie morale* témoignent notamment de la variété et de l'étendue de ses études. Pendant son séjour à Glasgow, l'un des centres industriels du Royaume-Uni, son attention se porta sur les faits économiques qui se rattachaient à l'existence d'une grande cité manufacturière. Il publia, en 1808, le résultat de ses observations à ce sujet dans une brochure intitulée *Recherches sur l'étendue et la stabilité des ressources nationales*. L'auteur soutient cette thèse singulière, que si les ressources industrielles et agricoles du Royaume-Uni recevaient tous les développements dont elles sont susceptibles, il pourrait se suffire à lui-même et se passer de l'étranger; doctrine véritablement anti-économique, dont la conséquence obligée était l'anéantissement du commerce extérieur de l'Angleterre, cette source de sa grandeur et de sa richesse. *Son économie civile et chrétienne des grandes villes* (1821) attira vivement l'attention du public. L'auteur s'y déclare l'adversaire ardent de la charité légale, et y substitue une sorte de patronage des classes aisées sur les classes pauvres, dont il avait fait avec succès l'application dans plusieurs quartiers de la ville de Glasgow. Appelé en 1823 à une chaire de philosophie morale au collége récemment fondé de Saint-André, il consigna les principaux résultats de son enseignement dans un nouvel écrit intitulé : *L'économie politique considérée par rapport à l'état moral et à l'avenir moral de la société* (1825). Une critique assez vive de ce ouvrage, où l'auteur a le tort de pousser jusqu'à leurs conséquences extrêmes des doctrines qui peuvent avoir un fonds de vérité, parut dans la Revue d'Édimbourg en 1833. Chalmers y répondit par une brochure sur la *Suprême importance de la morale pour une bonne organisation de la société*. Il y enseigne que l'instruction, mais surtout l'instruction morale et religieuse, l'épargne, les habitudes d'ordre et de tempérance, le travail, et dans les cas de chômage imprévus la charité privée, sont les seuls remèdes de la misère. Cette brochure, qui eut un succès populaire, a été réimprimée plusieurs fois. Ce fut la dernière de ses publications. Peu de temps après il fit son entrée dans la vie publique en se mettant à la tête du parti qui, dans le sein de l'Église d'Écosse, avait pris pour drapeau le principe de l'indépendance de l'Église par rapport à l'État. Ce parti, que l'appui du docteur Chalmers, alors à l'apogée de son talent de prédicateur et de controversiste, qui était immense, ne tarda pas à rendre formidable, a réussi, comme on sait, après dix années de lutte, à amener la célèbre séparation de 1843, et la formation de l'Église libre d'Écosse, dont Thomas Chalmers a été jusqu'à sa mort le chef, la lumière et l'honneur. A. LEGOYT.

Biog. brit. — *Gentleman's Magazine*.

CHALOCHET (*André*), graveur français, natif de Langres, mort à Paris, en juin 1710. Il fut graveur de plusieurs rois, celui de France notamment, et reproduisit par la gravure les sceaux de France et d'autres souverains. C'est à lui que sont dus quelques-unes des médailles frappées sous le roi Louis XIV.

Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon*.

***CHALOES** (*L.-Z.-B.*), écrivain didactique français, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui *Règle de la poésie française, avec des observations pratiques sur les règles de la versification française*; Paris, 1716, in-12.

Goujet, *Bibl. française*, III.

***CHALON** (*Jean*), musicien et graveur hol-

landais, né à Amsterdam, en 1738, mort en 1796. Déjà distingué comme musicien, il cultiva aussi les arts du dessin, de la gravure et de la peinture. Les tableaux de Rembrandt attirèrent particulièrement son attention. Cette étude constante des œuvres du grand peintre hollandais fit entreprendre à Chalon une série de gravures (arrivée au nombre de cent) que la mort l'empêcha de continuer. Ses essais ont été édités par le graveur Josi, son beau-fils.

Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon.*

* **CHALON** (*Alfred-E.*), peintre et dessinateur anglais, né vers la fin du dix-huitième siècle. Il étudia son art dans son pays natal, et devint bientôt l'émule de Leslie. Familier avec le siècle de Louis XIV et le costume de cette époque, il en reproduisit avec exactitude quelques personnages. Il peignit aussi certains types comiques immortalisés par Molière. On peut lui reprocher d'être tombé parfois dans le maniéré, et sa couleur a quelque chose d'incertain. Ses *portraits* ont été remarqués, surtout celui de lady Georgina et de Louise Roussel. Mais ici encore on retrouve le défaut déjà observé dans sa peinture historique. Quoique plus recherché peut-être par les gens du monde que Leslie, qu'il surpasse en animation et en finesse, il ne l'égale cependant pas pour l'exactitude du dessin et le coloris. On doit à Chalon des *dessins* exécutés avec Leslie et d'autres pour le recueil de Finden intitulé : *Gallery of the graces*; Londres, 1832-1834. Il a contribué aussi à la publication connue sous le nom de *Portraits of the principale female characters;* Londres, 1833, in-8°, et aux *illustrations* des Œuvres de Walter Scott, Londres, 1833, in-8°.

Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon.*

CHALLONER. *Voy.* CHALONER.

* **CHALONS** (*Nicolas* DE), linguiste français, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il était recteur de Sarzeau et grand-vicaire du diocèse de Vannes (Morbihan). On a de lui un *Dictionnaire breton-français du dialecte de Vannes;* Vannes, 1723, in-12 (ouvrage posthume, de 170 pages et de feuilles non chiffrées). Le P. Grégoire de Rostrenen en a profité pour la rédaction de son Dictionnaire celtique, in-4°; mais il ne semble pas avoir connu un autre lexique de Chalons, resté inédit, et dont l'existence nous a été révélée par le *Journal de la librairie* de 1821, p. 532, et par le *Bulletin du bibliophile de* 1837, p. 538. L'auteur lui avait donné le titre de *Dictionnaire français-breton du dialecte de Vannes, très-utile à ceux qui veulent apprendre le breton, et même pour ceux qui le savent*, etc. Ce dictionnaire, qu'un tiers avait revu et corrigé depuis la mort de l'auteur, formait, d'après la copie annoncée dans le *Journal de la librairie*, 4 vol. in-4° de 1745 pages, et, d'après la copie que mentionne le *Bulletin du bibliophile*, 4 ou 5 vol. in-8°, de 600 pages. M. de Kerdanet, p. 213 de ses *Notices chronologiques*, attribue à Chalons des *Règles sur la poésie française;* Paris, Jombert, 1716, in-12. Mais l'auteur de ce dernier ouvrage est un oratorien du même nom (*voy.* l'article ci-dessous). P. LEVOT.

Documents inédits.

CHALONS (*Vincent*), historien français, né à Lyon, vers 1642, mort en 1694. Il entra dans l'Oratoire en 1660, et fut chargé de l'éducation du fils du président de Harlay. On a de lui : *Histoire de France jusqu'à la fin du règne de Louis XIII*; Paris, 1720, 3 vol. in-12, réimprimée en 1741; — *Règles de la poésie française*, 1726; in-12.

Quérard, *la France littéraire.*

CHALOT *Voy.* VAN HOVE et TALMA.

CHALOTAIS (*Louis-René* DE CARADEUC DE LA). *Voy.* LA CHALOTAIS.

CHALUCET (*Armand-Louis*, BONIN DE), nommé évêque de Toulon en 1684, et sacré seulement en 1692, déploya un rare courage lorsque l'armée des alliés, commandée par Victor-Amédée, duc de Savoie, vint, au mois d'août 1707, mettre le siége devant cette ville. Les ennemis ne purent approcher de Toulon, défendue par des hauteurs garnies de troupes et de canons; mais la flotte qui bloquait la place par mer la bombarda, et treize bombes tombèrent sur le palais épiscopal. L'évêque ne voulut jamais s'éloigner; il consacra tous ses instants à entretenir l'union parmi les troupes, à relever le courage du peuple et des soldats, et vendit tout ce qu'il possédait pour les nourrir. Aussi l'année suivante une inscription fut-elle placée à l'hôtel de ville pour immortaliser le zèle du prélat et la reconnaissance du peuple. Chalucet, mort en 1712, a laissé quelques ouvrages de controverse et d'excellentes *ordonnances synodales;* Toulon, 1704, in-12.

Moréri, *Dictionnaire.* — Feller, *Dictionnaire historique.*

CHALUMEAU (*François-Marie*), agronome français, né à Manlay, dans le département de la Côte-d'Or, le 7 mars 1741, mort à Saint-Gauthier, près de La Châtre, en 1818. Il parcourut dans sa jeunesse l'Italie, la Hollande, l'Allemagne, la Pologne et la Russie. A son retour, des spéculations agricoles mal entendues le réduisirent presque à la misère, et il fut forcé d'accepter une place dans l'instruction publique. On a de lui : *Hymne à Catherine II*, traduit du russe de Warclaw, 1777; seconde édition, Paris, 1814, in-8°; — *Catéchisme de l'impôt pour les campagnes;* 1790, in-8°; — *Ma Chaumière;* Paris, 1790, in-8°; — *Discours sur le choix des juges;* 1791, in-8°; — *l'Adultère*, drame en trois actes et en prose; 1792, in-8°; — *Mémoire sur la culture du département de l'Indre, suiv, d'un traité de l'impôt;* 1799, in-8°; — *Première lettre aux curés;* Paris 1814, in-8°.

Quérard, *la France littéraire.*

*CHALUSSAY (*Le* BOULANGER DE), littérateur français, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On possède fort peu de détails sur sa vie, et il serait complétement oublié s'il n'avait pas eu la témérité d'attaquer Molière, en composant une comédie en cinq actes et en vers, intitulée *Élomire hypocondre, ou les médecins vengés*. L'anagramme était tout aussi diaphane que celui qu'employa Beaumarchais, par une licence non moins répréhensible, lorsqu'il livra Bergasse, sous le nom de *Begearss*, à l'animadversion du parterre. Tous les historiens de Molière ont cité cette satire; mais ils n'en ont pas fait assez usage. Elle renferme sur la jeunesse du grand ennemi des médecins des particularités curieuses; il faut faire une large part à la malignité dans ces détails biographiques, qui s'accordent presque partout avec la *Vie de Molière* par Grimarest. Le nombre de personnages qui figuraient dans cette pièce, sa confusion, sa platitude n'auraient guère permis qu'elle fût représentée : elle fut imprimée en 1670, avec un privilége du roi; mais il est permis de croire que sa réimpression du vivant de Molière ne fut pas autorisée, puisqu'on n'en connaît qu'une contre-façon faite en France et des réimpressions hollandaises. Dans cette diatribe violente on reproche à Molière d'avoir épousé sa propre fille; on affirme qu'il n'a pas écrit une seule pièce,

Où l'on puisse trouver
Le moindre trait d'esprit que l'on doive admirer;

et on lui annonce que les impiétés de son imposteur (*le Tartufe*) apprêtent des fagots déjà de tous côtés. Molière ne pouvait tolérer de pareilles impertinences; il intenta un procès à Chalussay. Cette affaire, dont les biographes n'ont pas parlé, est racontée dans la préface de la contre-façon française. Par sentence du juge de police, les exemplaires d'*Élomire* furent confisqués; mais Chalussay interjeta appel, et déclara son intention de donner aux juges pour factum une nouvelle comédie qu'il avait composée à cette occasion, et qu'il intitulait *Procès comique;* il l'annonçait d'avance comme « capable de faire devenir Molière fou dès qu'elle aurait vu le jour ». Cette comédie, dont on n'a aucune nouvelle, ne parut point sans doute. Chalussay avait obtenu, en même temps que pour *Élomire*, un privilége pour l'impression d'une autre pièce, en prose, intitulée l'*Abjuration du Marquisat*; mais elle est restée inédite. G. BRUNET.

Taschereau, *Histoire de Molière*. — Berriat Saint-Prix, *Essai sur Boileau*, p. LXVI. — Bazin, *Études sur la vie de Molière*, 1851. — Paul Lacroix, *Catalogue de la bibliothèque dramatique de M. de Soleine*, t II, p. 17.

*CHALVET, en latin *Calventius* (*Matthieu*), savant français, né à La Roche-Montez, en Auvergne, en 1528, mort à Toulouse, en 1607. Son oncle, Pierre Lizet, premier président du parlement de Paris, lui fit faire ses études sous la direction d'Oronce Finé, Tusan, Buchanan. Chalvet alla étudier le droit à Toulouse, et fut reçu conseiller au parlement de cette ville. Nommé président des enquêtes, il se montra fidèle à la cause royale pendant les troubles de la Ligue, fut député en 1603 vers Henri IV, et à cette occasion nommé par le roi conseiller d'État. Après son retour, il résigna sa place de président en faveur de son fils François Chalvet. Depuis 1554 il était juge de la poésie française et *mainteneur* des jeux floraux. Entre autres ouvrages, on a de Chalvet : *les Œuvres de Luc. Ann. Sénèque, mises en français*; Paris, Estienne Richer, 1634 et 1638, augmentées de plusieurs traités non encore vus et fidèlement traduits par J. Baudouin; Paris, 1638. Voici sur la traduction de Chalvet le jugement de Huet : *Verba verbis consentanea ut essent parum curavit, sicumque Senecam et concisum, exuberanti sermonis copia distendit.*

Scévole de Sainte-Marthe, *Éloges*, l. V. — Baillet, *Jugements des savants*. — Huet, *de Claris interpretibus*. — Moréri, *Dict.* — L'abbé Drouin, *Notice sur Chalvet*.

CHALVET (*Hyacinthe* DE), théologien français, petit-fils de Matthieu Chalvet, né le 14 septembre 1605, à Toulouse, mort dans la même ville, en 1683. Il entra fort jeune dans l'ordre des Frères Prêcheurs, et suivit en qualité d'aumônier le comte de Romorantin, qui menait quatre mille hommes au secours de la ville de Candie, assiégée par les Turcs. Il y demeura un an, partit au mois de septembre 1648 pour aller visiter les lieux saints, fut pris à son retour par les infidèles, et ne sortit de captivité qu'en 1650. Revenu à Toulouse, il fit imprimer le premier volume de son *Theologus ecclesiastes*, grand ouvrage, dont le sixième volume parut à Caen, en 1659. Il obtint en 1662 la chaire de théologie dans l'université de cette ville, et la remplit pendant quatorze ans avec un grand concours d'auditeurs. On a encore de Chalvet un ouvrage sur les *Grandeurs de saint Joseph*, et un autre sur les *Avantages de saint Dominique*.

Huet, *Origines de Caen*, ch. XXIV. — Moréri, *Dict. historique*.

CHALVET (*Pierre-Vincent*), littérateur français, né à Grenoble, en 1767, mort dans la même ville, en 1807. Il entra dans les ordres, et mourut bibliothécaire de sa ville natale. On a de lui : *Journal chrétien, ou l'ami des mœurs, de la religion et de l'égalité*; Grenoble, 1791-1792, 2 vol. in-8°; — *des Qualités et des devoirs d'un instituteur public*; Grenoble, 1793, in-8°; — *Discours sur l'utilité de l'étude de l'histoire ancienne*; Grenoble, 1798, in-8°; — *Rapport sur l'état de l'instruction publique dans le département de l'Isère*; Grenoble, 1800, in-8°; — *Éloge historique de Moreau de Vérone*; Grenoble, 1801, in-8°; — *Discours servant à l'introduction à un cours de philosophie*; Grenoble, 1802, in-8°; — *l'Éclipse*, ode; Grenoble, 1804, in-4°. Chalvet est encore auteur d'un *Mémoire sur la législation de Moïse et les mœurs des Hébreux*, d'une *Notice sur l'histoire et sur les antiquités du département*

de l'Isère. Il a été l'éditeur des *Poésies* de Ch. d'Orléans, 1803, et a donné une nouvelle édition, refondue et augmentée, de la *Bibliothèque du Dauphiné*, par Allard; cette édition est regardée par quelques bibliographes comme inférieure à l'ancienne. Il a laissé en manuscrit des mémoires historiques sur le Dauphiné, qui devaient compléter cette bibliothèque.

Rabbe etc., *Biog. univ. et port. des cont.* — Quérard, *la France littéraire*.

CHAM, l'un des patriarches, né l'an du monde 1557. Il était le second fils de Noé, et avait environ cent ans (d'après Josèphe) lorsqu'il entra dans l'arche construite par son père pour échapper au déluge. Il avait quatre fils, Chus, Myzraïm, Phut et Chanaan. Au sortir de l'arche, dit la Genèse, « Noé, étant laboureur, commença à cultiver la terre, et il planta la vigne; et ayant bu du vin, il s'enivra et parut nu dans sa tente. Cham, père de Chanaan, le trouvant en cet état, sortit de la tente, et le vint dire à ses frères. Noé se relevant de son assoupissement maudit Canaan et sa postérité. » L'Écriture témoigne que Cham demeura en Égypte, et l'Afrique reçut depuis le nom de *terre de Cham*. Ses fils peuplèrent la Phénicie, l'Éthiopie, la Libye et la Mauritanie. L'auteur du *Tharik-Thabari* prétend que la peau des descendants de Cham devint noire par l'effet de la malédiction de Noé. Certains casuistes ont vu dans cette malédiction la justification de l'esclavage de la race noire ou africaine et sa soumission aux races sémitique et caucasienne, présumées descendues des deux autres fils de Noé, Sem et Japhet. Mais cette malédiction s'appliquait surtout à Canaan et à sa postérité, qui habita la Phénicie, dont les peuples ne furent jamais noirs ni réduits à l'esclavage dans le sens qu'on attache généralement à ce mot.

Genèse, cap. VI, VII et IX. — Josèphe, *Hist.* — Saint Augustin, *Contra Faustum*, lib. II, cap. 23. — Théodoret, *Quæstiones in Genes.* — Dom Calmet, *Dictionnaire de la Bible*. — Bossuet, *Discours sur l'histoire univ.* — Winer, *Bibl. Real. Lex.*

** **CHAM** (*Amédée* DE Noé, connu sous le pseudonyme de), caricaturiste français, né à Paris, le 26 janvier 1819. Fils de M. de Noé, ancien pair de France, il fut destiné à l'École polytechnique; mais un goût décidé l'entraîna vers les arts, malgré la volonté paternelle. Élève de Paul Delaroche et de Charlet, Amédée de Noé acquit dans les ateliers de ces habiles maîtres les qualités que nous apprécions chaque jour dans ses dessins. Ce fut là aussi qu'il prit le pseudonyme biblique de *Cham*, allusion spirituelle à son nom de famille (Noé). Cham est justement regardé comme le caricaturiste le plus fécond de l'époque. Sa collaboration au *Charivari* et les nombreux albums qu'il a illustrés assurent sa réputation. A. DE LACAZE.

CHAMBARLHAC (*Jean-Jacques* VITAL DE), baron de l'Aubépine, général français, né à Étables (Haute-Loire), le 2 août 1754, mort à Paris, le 3 février 1826. Sous-lieutenant dès l'âge de quinze ans, il quitta le service en 1774, et ne le reprit qu'en 1791, époque à laquelle il fut appelé au commandement d'un bataillon de volontaires de son département. Le courage dont il fit preuve à l'armée des Alpes, lors de l'attaque des retranchements du mont Cenis, lui valut une mention particulière dans le rapport que Kellermann adressa à la Convention nationale. Colonel lors de la campagne d'Italie, le général Bonaparte le nomma général de brigade sur le champ de bataille d'Arcole. Après avoir commandé en chef le génie au siége de Kehl, en décembre 1797, Chambarlhac fut rappelé à l'armée d'Italie, qu'il quitta pour passer à celle de la Vendée. Mortagne, Nesle-sur-Sarthe, Alençon furent témoins des constantes défaites des chouans. Nommé général de division (1802), il passa pour la troisième fois à l'armée d'Italie, et sut se distinguer à Casteggio et à Marengo. Chevalier de l'ordre de la Légion d'honneur (11 décembre 1803), puis commandeur de l'ordre le 14 juin 1804, enfin baron de l'empire, Chambarlhac, à la tête d'une troupe formée de tous les militaires momentanément éloignés de leur corps, fit la campagne de Saxe. Ayant adhéré à la déchéance de Napoléon, il fut nommé par Louis XVIII chevalier de Saint-Louis (21 août 1814). A. S....Y

Archives de la guerre. — *Moniteur*. — *Vict. et conq.*, t. 2, 8, 13, 19, 23.

CHAMBER. *Voy*. CHAMBERS.

** **CHAMBERET** (*Jean-Baptiste-Joseph-Anne-César* TYRBAS DE), médecin français, né à Limoges, le 19 septembre 1779. Il embrassa d'abord l'état militaire, puis vint, en l'an VIII, étudier la médecine à Paris. En l'an XI il remporta un prix au concours général de l'École de médecine et plus tard le prix de clinique fondé par Corvisart. M. Chamberet fut alors employé dans les principaux hôpitaux de Paris, et reçu docteur en 1808. Il entra au service en 1809, en qualité de médecin adjoint, et fut successivement chargé de la direction des hôpitaux de Vérone, de Vicence, de Conegliano, de Trévise et d'Udine. De retour en France, après le désastre de Moscou, M. Chamberet fut mis à la tête d'un des hôpitaux militaires qui s'organisèrent en 1813 à Paris; il fut nommé en 1815 professeur d'hygiène et de physiologie à l'hôpital militaire d'instruction de Lille; fit partie d'une commission envoyée en 1831 pour étudier le choléra; enfin, nommé en 1840 médecin en chef à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce. Il fut mis à la retraite en 1844. M. Chamberet est l'un des rédacteurs du grand *Dictionnaire des sciences médicales* et de l'*Encyclopédie méthodique*. La *Flore médicale* lui doit sa partie thérapeutique. Il a concouru également à la rédaction du *Journal de médecine* et du *Journal complémentaire des sciences médicales*. On a aussi de lui : *Dissertation sur une maladie de la peau dési-*

gnée sous le nom de prurigo; Paris, 1808, in-4°.

Biographie des contemporains. — *Les Médecins de Paris d'après leurs œuvres*. — Quérard, *la France littéraire*.

*CHAMBERLAYNE (*Guillaume*), médecin et poëte anglais, né en 1619, mort le 11 janvier 1689. Il exerça la médecine à Shaftesbury, se déclara, durant les guerres civiles, pour la cause royale, et se trouva à quelques batailles. Il se plaint, dans ses écrits, de la position pénible où la fortune l'avait placé. Il a laissé une tragi-comédie intitulée *Love's Victory* (la victoire de l'amour), Londres, 1658, in-4°, et *Pharonnida, a heroic poem*, divisé en cinq livres de cinq chants chacun; Londres, 1659, in-4°; c'était beaucoup trop. L'ouvrage est resté oublié, bien qu'il soit loin d'être sans mérite, au jugement d'un critique éclairé, qui y trouve un sujet vigoureusement conçu, des sentiments tendres et purs, ainsi qu'une remarquable richesse d'images. L'héroïne qui donne son nom à l'ouvrage est la fille d'un roi de Morée à l'époque de la bataille de Lépante; après beaucoup de malheurs, de combats, d'événements de tous genres, elle finit par être unie à un intrépide guerrier, nommé Argulia, qui se trouve être le fils d'un monarque, et ils règnent paisiblement heureux du bonheur de leurs sujets. On a tiré de ce poëme un roman en prose intitulé *Eromena, or the noble stranger*; Londres, 1683, in-8°. G. B.

Retrospective Review, 1820; t. I, p. 21-48 et 258-271. — Granger, *Biog. hist.*, III. — Langbaine, *Lives*. — Campbell, *Specimens*.

CHAMBERLAYNE (*Édouard*), savant anglais, né à Odington, le 13 décembre 1616, mort à Chelsea, en 1703. Il étudia à Oxford, où il professa ensuite la rhétorique. Durant les guerres civiles, il parcourut diverses contrées de l'Europe, et au retour de Charles II il devint membre de la Société royale de Londres. En 1669 il accompagna en qualité de secrétaire le comte de Carlisle, ambassadeur à Stockholm, et à son retour il fut chambellan du comte de Grafton, fils naturel de Charles II. Il passa ses dernières années à Chelsea. On lit sur l'inscription tumulaire qui lui a été consacrée ce détail singulier, qu'il fit enterrer avec lui, sous une enveloppe de cire, certains ouvrages qui lui avaient appartenu, pour en assurer ainsi quelque jour l'usage à la postérité. On a de lui : *The present war parallel'd, or a brief relation of the five years civil wars of Henri VIII*; Londres, 1647; — *England Wants, or several proposals probably beneficial for England, offered to the consideration of both Houses of Parliament*; ibid., 1667, in-4°; — *the Converted Presbyterian, or the Church of England justified in some practices*; Londres, 1668; — *Angliæ notitia, or the present state of England*; ibid., 1668. La 36e édition de cet ouvrage, le premier de ce genre, porte la date de 1747; Wood l'a traduit en latin, et Neuville en français, 1629; — *An Academy or college wherein young ladies and gentlewomen may be educated*, etc.; Londres, 1671, in-4°.

Biog. brit. — Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

CHAMBERLAYNE (*John*), fils d'Édouard, savant anglais, mourut en 1724. Il étudia à Oxford, et devint membre de la Société royale de Londres. Il fut aussi chambellan du prince George de Danemark. Ses principaux ouvrages sont : *The manner of making tea, coffee and chocolate, translated from the french and spanish*; Londres, 1685, in-8°; — *A treasure of health, translated from the italian of Castor Durant de Gualdo*; ibid., 1686, in-4°; — *Oratio dominica in diversas omnium fere gentium linguas versa*; Amsterdam, 1715, in-4°, avec la collaboration de David Wilkins; — *The lives of the french philosophers* (*or members of the royal Academy of Sciences*), *translated from the french of Fontenelle*; 1721; — *The History of the reformation in and about the Low-Countries, translated from the dutch of Germ. Brands*; ibid., 1721, in-fol., 4 vol.; — *Dissertations on the most memorable events of the Old and New Testament, vol. I, containing the events related in the Books of Moses*; ibid., 1723, in-fol.; — une édition de l'ouvrage de son père, ayant pour titre *Notitiæ Magnæ-Britanniæ*.

Biographia britannica.

CHAMBERLAYNE ou CHAMBERLEN (*Hugues*), accoucheur anglais, né en 1664, mort le 17 juin 1728. Il étudia à Cambridge, et s'y fit recevoir médecin en 1690. On lui doit, dit-on, l'invention du forceps, au moyen duquel, dans certains cas déterminés, l'accouchement peut être pratiqué sans mettre en danger la vie de l'enfant. Cependant Smellie et d'autres attaquèrent l'usage de cet instrument. On a même contesté à Chamberlayne l'idée première du forceps. Venu à Paris en 1672, il n'y parvint pas à faire accepter son invention. Il alla alors en Hollande, où il la communiqua à deux praticiens éminents qui la lui payèrent largement. Sa clientèle, lorsqu'il retourna à Londres, devint considérable, et sa fortune fut bientôt faite. Ph. Bœhmer a publié une dissertation sur le forceps de Chamberlayne. Les principaux ouvrages de ce dernier sont : *Practice of midwifery*; Londres, 1665, in-8°; — *Translation of Mauriceau's Midwifery* (traduction de l'art des accouchements par Mauriceau); Londres, 1683 et 1727.

Carrière, *Bibl. de la méd.* — Rose, *New biographical dictionary*. — *Biog. médic.*

CHAMBERLAYNE (*Pierre*), médecin anglais, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Reçu docteur en médecine à Padoue, il alla résider à Oxford. On a de lui : *le Médecin des pauvres, ou le Samaritain*; — une *Apologie des bains artificiels*.

Eloy, *Dict. de la méd.* — *Biog. médic.*

*CHAMBERS ou CHAMBER, en français CHAMBRE, famille écossaise, qui vint s'établir en France dans la première moitié du quinzième siècle, et dont les principaux membres sont :

Nicole ou *Nicolas* CHAMBRE, capitaine de la garde du corps de Charles VII, composée d'Écossais. Il devint un des familiers du roi et de ses confidents les plus intimes. La grande faveur de ce personnage peu connu paraît remonter à 1444. Le roi à partir de cette époque lui accorda des dons assez considérables en terres et autres biens. En 1448, vers le mois de juin, Nicole Chambre, écuyer d'écurie du roi, acheta la seigneurie de La Guerche, située en Touraine, à peu de distance de Loches, l'une des résidences habituelles de Charles VII. Une tradition locale veut que le château de la Guerche, qui subsiste encore, ait été bâti à cette époque par le roi, pour lui servir de lieu de rendez-vous avec Agnès Sorel. Cette tradition ne saurait être admise comme exacte de tous points, Agnès Sorel étant morte en 1450, trop peu de temps après cette acquisition. Mais à peine était-elle descendue au tombeau que le roi s'éprit très-vivement d'Antoinette de Maiquelais, cousine et amie d'Agnès, qui lui succéda immédiatement dans les faveurs royales. Cette même année, 1450, La Guerche fut vendue par Nicole Chambre à André de Villequier, autre confident ou complaisant du roi, auquel Charles VII venait de *marier* la nouvelle favorite. Le château fut en effet alors restauré et décoré au nom de la dame de La Guerche, et resta pendant plusieurs siècles dans la maison de Villequier.

En 1458, *David* et *Jean* CHAMBRE servaient également comme archers du corps du roi dans la garde écossaise. Ce dernier fut naturalisé français sous Louis XI, par lettres du 12 juin 1462. VALLET DE VIRIVILLE.

Duclos, *Histoire de Louis XI*, pièces justificatives, 1444-1646. — Villeneuve-Bargemont, *Hist. de Reine d'Anjou*, 1826, in-8°, t. II, p. 273. — *Archives de l'empire*, registre des comptes n° 51, folio 128 et serie K, à la date de 1462. — *Mémorial de la chambre des comptes*, I Bourges, fol. 28 et 82; — *Collection de D. Housseau* (Bibliothèq. impér.), n° 5,772 et 5,776 ; Mss. du roi, 9037,7; pièce troisième.

CHAMBERS ou CHAMBRE (*David*), écrivain écossais, né en 1530, dans le comté de Ross, mort à Paris, en 1592. Il reçut sa première éducation au collége du roi à Aberdeen, et termina ses études à Bologne. Il revint dans sa patrie vers 1556, et entra dans les ordres. Fortement attaché à Marie Stuart, il reçut de cette princesse le titre de lord Ormond, et prit place sous ce nom dans le parlement d'Écosse pendant la session de 1564. Soupçonné d'avoir pris part à la conspiration de Bothwell contre Henri Darnley, il fut forcé de quitter l'Écosse, après la fuite de Marie Stuart, et se retira d'abord en Espagne. Il vint finir ses jours à Paris, où il composa, en français, les écrits suivants : *Histoire abrégée des rois de France, d'Angleterre et d'Écosse*; — *Recherche des singularités les plus remarquables concernant les États d'Écosse*; — *Discours de la légitime succession des femmes aux possessions de leurs parents, et du gouvernement des princesses aux empires et royaumes*; ces trois ouvrages furent publiés réunis en un volume; Paris, 1579, in-8°.

Rose, *Biographical dictionary*. — Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*. — *Journal de l'amateur de livres*, juin 1849, p. 171.

CHAMBERS (*Edmond*), chimiste anglais, vivant dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui une traduction anglaise annotée de la *Chimie* de Boerhave; 1725.

Adelung, suppl. à Jöcher. *Allgem. Gelehrt.-Lexicon*.

CHAMBERS (*Ephraïm*), encyclopédiste anglais, natif de Kendale, mort à Islington, le 15 mai 1740. Fils d'un pauvre fermier presbytérien, il commença ses études dans sa ville natale, et fut destiné à la carrière commerciale. Envoyé à Londres, et placé chez un faiseur de globes, nommé Senex, le jeune élève s'appliqua plus à la théorie de la science qu'au travail mécanique de l'ouvrier. On dit qu'il conçut dès lors le projet de son Encyclopédie, et même qu'il en rédigea plusieurs articles dans l'atelier. On ignore quand il quitta son maître, et comment il vécut jusqu'à la publication de son vaste travail. En 1728 parut à Londres la *Cyclopædia, or the dictionary of arts and sciences*, 2 vol. in-fol., que Chambers publia par souscription, au prix de quatre guinées, et qu'il dédia au roi d'Angleterre.

Si cet Anglais est le premier qui ait donné un dictionnaire des arts et des sciences sous le titre d'*Encyclopédie*, d'autres avant lui avaient employé ce titre pour des ouvrages conçus sur un plan moins étendu que le sien. Dans le seizième siècle, Oporin avait imprimé à Bâle : *Encyclopediæ, seu orbis disciplinarum tam sacrarum quam profanarum epistemon*, 1555, 1 vol. in-4°, rédigé par Paul Scalichius de Licka; et Jean-Henri Alstedius avait fait paraître en 1620, à Herborn : *Scientiarum omnium encyclopædia*, ouvrage longtemps estimé, plusieurs fois réimprimé, et dont la dernière édition est de Lyon, 1646, 4 vol. in-fol. On ne peut pas non plus revendiquer pour Chambers l'avantage d'avoir le premier conçu et exécuté le plan d'un dictionnaire des arts et des sciences. Plusieurs essais avaient été tentés longtemps avant lui, notamment par Thomas Corneille, qui en 1694 fit imprimer à Paris son grand *Dictionnaire des arts et des sciences*, 2 vol. in-fol.; et à Londres même, John Harris avait publié en 1708 un *Lexicon technicum, or an universal english dictionary of arts and sciences*, 2 vol. in-fol. Harris avait pris le titre du dictionnaire de Corneille; Chambers le prit à son tour, et c'est ainsi que dans le titre des trois dictionnaires les arts sont placés avant les sciences. On ne peut douter que Chambers n'ait mis à

contribution ses deux devanciers ; mais il étendit leur plan et le perfectionna. Si son dictionnaire avait été rédigé, comme le sont les encyclopédies modernes, par une réunion de savants et de littérateurs, ce ne serait qu'une compilation assez peu remarquable ; mais si on le considère comme le travail d'un seul homme, c'est un ouvrage prodigieux, qui mérita à son auteur l'honneur d'une tombe à Westminster. On doit encore a Chambers une traduction des Mémoires et de l'Histoire de l'Académie des sciences de Paris, en collaboration avec Martyn et sous ce titre : *A translation or abredgment of the philosophical History and Memoirs of the royal Academy of sciences at Paris*; 1742, 5 vol. in-8°. [V-VE. *Enc. des g. du m.* avec ad.]

Penny Cyclopædia. — Gorton, *Gener. biog. dict.* — Rose, *New biog. dict.*

*CHAMBERS (*Robert*), jurisconsulte anglais, né à Newcastle sur la Tyne, en 1737, mort en mai 1803. Après avoir commencé ses études dans sa ville natale, il alla les compléter, et bientôt se fit remarquer à Oxford. En 1762 il fut chargé de professer à la *Vinerian* université, placée dans le ressort de Blackstone, le droit anglais. Il refusa en 1766 les fonctions d'attorney général à la Jamaïque, et en 1773 il accepta celles, nouvellement créées, de second juge à la cour supérieure du Bengale. Telle était l'estime où ses compatriotes le tenaient, qu'on lui garda trois ans ses fonctions de professeur, et ses cours furent confiés à un suppléant. Il séjourna longtemps aux Indes orientales, y devint *chief justice*, et en 1797 président de la Société asiatique. Cependant, après vingt-cinq ans de séjour sous le climat indien, il résigna ses fonctions, et revint en 1799 dans sa patrie. Il mourut à Paris, où il s'était proposé de passer l'hiver. Chambers eut autant d'intégrité que de science.

Rose, *New biog. dict.*

CHAMBERS (*William*), architecte anglais, né à Stockholm, en Suède, en 1726, mort à Londres, le 8 mars 1796. Il descendait de la famille écossaise des Chalmers, dont les membres devinrent barons de Tartas en France. Il naquit en Suède, où son grand-père, riche marchand, était venu habiter pour exercer des réclamations contre le gouvernement de ce pays. A l'âge de deux ans, William Chambers fut ramené en Angleterre, et placé à l'école de Ripon, dans le Yorkshire. Plus tard, mais encore fort jeune, il alla en Chine en qualité de subrécargue, au service de la compagnie suédoise des Indes orientales. A dix-huit ans, et sans doute au retour de cette expédition, il étudia l'architecture, et s'acquit bientôt dans cet art une éclatante réputation. Introduit auprès du comte de Bute, il obtint, à la recommandation de ce personnage, le titre de maître de dessin du prince de Galles depuis Georges III. Il se fit d'abord connaître par la construction de la maison de campagne de lord Besborough à Rochampton et par celle de l'Observatoire de Richmond. Son chef-d'œuvre, c'est Sommerset-House, dont la façade donne sur la Tamise, mais qui est restée inachevée. A l'avénement de Georges III, il fut chargé de tracer les nouveaux dessins des jardins de Kiew. Il déploya dans cette entreprise un goût presque exageré du style chinois. Cela lui attira, et peut-être à bon droit, des critiques assez vives. On alla jusqu'à l'accuser d'avoir suivi en cela moins la réalité que l'imagination. Mais la faveur du roi lui fut toujours acquise. Il obtint de ce prince le titre de contrôleur général des bâtiments; il fut nommé architecte de l'Académie des beaux-arts, et fit partie des sociétés académiques étrangères les plus renommées. Il fut enterré à Westminster, dans la partie de l'édifice réservée aux poëtes et aux artistes. On a de lui : *Designs for chinese buildings*; Londres, 1757, in-fol., avec gravures; traduit en français sous ce titre : *Dessins des édifices, meubles, habits, machines et ustensiles des Chinois, gravés sur les originaux dessinés à la Chine par Chambers*; Paris, 1776, in-4° ; — *Treatise on civil architecture*; Londres, 1759-1768, in-fol., avec 49 planches; — *Plans, elevations, sections and perspectives of the garden of building at Kew in Surry*; ibid., 1763, in-fol., et 1769; — *Dissertation on oriental gardening*; Londres, 1772, in-4°; — *Treatise on the decorative part of architecture*; Londres, 1791, 3e éd. Chambers prit part à la rédaction du recueil intitulé : *Asiatic miscellanies.*

European magazine, 1796. — *Gentleman's magazine*, mars 1796. — Reuss, *Gelehrtes England.* — *Penny Cycl.*

*CHAMBERS (*Guillaume* et *Robert*), deux éditeurs écossais, nés à Peebles, sur les bords de la Tweed, le premier en 1800, l'autre en 1802. Ils reçurent leur première instruction à l'école de leur ville natale. D'abord obligés de lutter contre une fortune qui était loin d'être favorable, ils réunirent en 1832 le commerce de librairie, que chacun d'eux avait fait jusque là séparément, et en peu de temps ils comptèrent parmi les principaux libraires d'Édimbourg. Ils composèrent dès lors et éditèrent divers ouvrages. On a de Robert Chambers : *Traditions of Edinburgh*, 1824; — *Popular rhymes of Scotland*; — *Picture of Scotland*, ouvrages publiés vers 1830; — *History of the rebellion of* 1745; — *On ancient sea margins*; Édimbourg, 1809. On a de William Chambers : *Book of Scotland*, 1827 ; — *Gazetteer of Scotland*, 1828. Les deux frères ont édité : *Chambers Edinburgh Journal*, commencé en février 1832. Cette publication eut un grand succès : en 1851 on en vendait chaque semaine environ 60,000 exemplaires ; — *Information for the people*, 2 vol.; — *Cyclopædia of English literature*; Édimbourg, 1843-1844, 2 vol. ; — *Miscellany of useful and entertaining tracts*, 20 vol. ; — *Library for young people*, 20 vol. ;

— *Educational Use*, 70 volumes, 1851. Les deux frères contribuèrent en même temps à la rédaction de la plupart de ces ouvrages, destinés à l'instruction du peuple.

Conversations-Lexicon.

CHAMBERT (*Germain*), peintre et graveur français, né en 1784, à Grizolles (Languedoc), mort à Toulouse, le 13 février 1821. Après s'être fait remarquer dans la peinture, il voulut apprendre la gravure, travailla sans maître, et en peu d'années parvint à manier habilement le burin. Chambert fut un des premiers à accueillir la découverte de la lithographie. Il monta une imprimerie pour exploiter et perfectionner cette invention; mais la mort arrêta ses projets. Parmi les tableaux de Chambert on distingue une *Assomption*. Comme graveur, il a fait à l'eau forte un grand nombre de portraits et plusieurs planches au burin d'après Bruand, Dumège et autres peintres. On cite surtout un *Ecce Homo*, d'après Mignard.

Biographie nouvelle des contemporains. — *Biographie toulousaine.*

CHAMBERT (*Pierre*), jurisconsulte français, né à Versailles, en 1745, mort à Paris, en novembre 1805. D'abord avocat au parlement de Paris, il fut ensuite secrétaire du lieutenant civil du Châtelet et greffier en chef des criées. On a de lui : *Demetrius, ou l'éducation d'un prince*; Paris, 1790, 2 vol. in-8°, et plusieurs opuscules en vers et en prose.

Quérard, *la France littéraire.*

* **CHAMBEYRON** (*A.-M.-F.*), écrivain français, né à Lyon, vers la fin du dix-huitième siècle. Il a étudié les lettres et les sciences. On a de lui : *Épître à Lamon sur les moyens de réussir dans l'exercice de la médecine*; Paris, 1823; — *Épître à Marc-Antoine Petit*; Paris, 1824; — *Constitutions et chartes, notions élémentaires de droit politique*; Paris, 1835, in-18; — *Histoire de la Grande-Bretagne depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*; Paris, 1835, 4 vol. in-18; — *Entretiens sur l'hygiène*; Strasbourg, 1835, in-18; — *Mon oncle Balthazar, historiette faisant suite à la méthode de lecture*; Paris, 1835, in-18.

Quérard, *la France littéraire*, et supplément.

* **CHAMBOLLE** (*Adolphe*), journaliste français, né à La Châtaigneraye, le 13 novembre 1802. Il concourut en 1830, avec MM. Thiers, Mignet et Carrel, à la fondation du *National*, et signa la protestation des journalistes contre les ordonnances de juillet. Devenu ensuite secrétaire de la présidence de la Chambre des députés, il se démit de ces fonctions le jour où Casimir Périer devint ministre, et passa au journal *le Siècle*, dont il prit et garda la direction jusqu'en novembre 1848. Député de Bourbon-Vendée depuis 1838, M. Chambolle représenta, après la révolution de Février, la Mayenne et la Seine, à l'Assemblée constituante et à l'Assemblée législative, et vota avec la majorité de ces deux assemblées. Au 2 décembre 1851, il se trouva au nombre des représentants réunis et arrêtés à la mairie du dixième arrondissement. Mis en liberté le sixième jour de sa détention, il fut, après quelques mois d'exil, autorisé à rentrer en France. Depuis cette époque, M. Chambolle est resté étranger à la politique. V. R.

Documents particuliers. — Guyot de Fère, *Statist. des gens de lettres.*

CHAMBON (...), écrivain français, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Il est connu par un *Éloge historique de la raison*, prononcé dans une académie de province en 1774, in-4°. « Mon cher maître, écrivait Voltaire à D'Alembert en parlant de ce livre, le petit discours patriotique de M. Chambon a réussi chez tous les étrangers : c'est le premier éloge vrai que j'aie jamais lu. » (Lettre du 15 juin 1774.) C'est-à-dire que sans cette mention du patriarche de la littérature française au dix-huitième siècle ce livre n'eût peut-être pas échappé à l'oubli.

Voltaire, *Correspondance.*

CHAMBON (...), jurisconsulte français de la seconde moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Table des lois, arrêtés et circulaires depuis le régime constitutionnel jusqu'au 1ᵉʳ vendémiaire an* IX, grand in-8°.

Quérard, *la France littéraire.*

CHAMBON (*Antoine-Benoît*), homme politique français, tué à Lubersac, en 1793. Il était en 1789 trésorier de France à Uzerche, en Limousin. Partisan de la révolution, il fut nommé député de la Corrèze à la Convention nationale, et se lia intimement avec les girondins, particulièrement avec Gensonné. Il vota la mort du roi, avec l'appel au peuple, et devint membre du comité de sûreté générale. Les sections de Paris, dont il avait encouru la disgrâce, demandèrent vainement qu'il fût expulsé de la Convention; l'assemblée, loin de se rendre à leur désir, le choisit pour secrétaire. La proscription, qui plusieurs fois l'avait menacé, l'atteignit enfin à la suite du coup d'État du 31 mai 1793, contre lequel il s'était prononcé avec beaucoup d'énergie. Il fut déclaré traître à la patrie, et mis hors la loi. Découvert à Lubersac, près de Brives, il fut tué dans une grange où il s'était caché.

Monit. univ. — *Petite biographie des conventionnels.* — *Biogr. moderne.*

* **CHAMBON** (*François*), général de brigade, né le 20 août 1744, tué au combat de Châtillon (Vendée), le 9 octobre 1793. Entré capitaine au huitième régiment de chasseurs, il contribua à la prise de Doué sur les Vendéens, le 5 août 1793. Général de brigade le 30 septembre suivant, il marcha sur le château de Langrenière, l'un des chefs vendéens, le prit, et le livra aux flammes. Le nom de ce général est inscrit sur les tables de bronze du palais de Versailles. A. S.... Y.

Archives de la guerre. — *Moniteur*, 1793, 181, 284, 33, an II, p. 24.

CHAMBON (*Jean-Jacques*). En 1792 il fut compromis dans le vol du garde-meuble et con-

damné à mort avec un sieur Douligny. Tous deux demandèrent à faire des révélations. Un sursis leur fut accordé, et on n'entendit plus parler d'eux.

Causes célèbres. — Monit. univ.

CHAMBON (*Joseph*), médecin français, né à Grignan, en 1647, mort vers 1733. Il étudia la médecine à Aix, où il fut reçu docteur. Il se rendit ensuite à Marseille pour y pratiquer son art; mais une querelle l'obligea de quitter cette ville. Il parcourut alors l'Italie, l'Allemagne, et resta quelque temps en Pologne, où il devint médecin du roi Jean Sobieski. Chambon quitta ce prince lors du siége de Vienne, pour aller en Hollande conférer avec les sectateurs de Paracelse et de Van Helmont. Il vint ensuite à Paris, et y fut bien accueilli par Fagon, médecin du roi Louis XIV, qui ne put néanmoins le faire agréger à la faculté de médecine, Chambon refusant constamment le serment de ne donner aucun remède ordinaire, attendu, disait-il, qu'il possédait des spécifiques avec lesquels il avait obtenu des cures importantes. Il promettait seulement de ne débiter aucun des remèdes qu'on trouverait tout préparés chez les apothicaires. La faculté n'ayant pas voulu se contenter de cette promesse, Chambon obtint un arrêt du parlement qui l'autorisa à pratiquer avec le grade de licencié. Sous ce titre, il se fit une belle clientelle. Un seigneur napolitain ayant été conduit à la Bastille, M. d'Argenson, lieutenant général de police, choisit Chambon pour lui donner des soins. Bientôt mis au fait du sujet qui avait fait enfermer ce seigneur, Chambon, toujours intrigant, résolut de le faire mettre en liberté, et présenta à cet effet un mémoire à Louis XIV. Comme ce mémoire attaquait le duc de Savoie et la duchesse de Bourgogne, madame de Maintenon le communiqua à cette princesse, qui fit emprisonner l'imprudent médecin à la Bastille, où il resta deux années. Quand il en sortit, Chambon fut nommé médecin des galères à Marseille. En 1705 il se retira dans sa ville natale. On a de lui : *Principes de physique rapportés à la médecine pratique;* Paris, 1711, in-12; — *Traité des métaux et des minéraux et des remèdes qu'on en peut tirer;* Paris, 1714, in-12; il y a des détails curieux dans cet ouvrage, quoique le style en soit languissant et ennuyeux; — *Suite des Principes de physique rapportés à la médecine;* Paris, 1714-1716, 2 vol. in-12.

Lenglet Dufresnoy, *Histoire de la Philosophie hermétique.* — Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine.* — Quérard, *la France littéraire.* — *Hist. des hommes illustres de la Provence.*

***CHAMBON D'ARBOUVILLE**, général français, né à Paris, en 1725, guillotiné dans sa ville natale, le 21 messidor an II. Il était maréchal de camp. Impliqué dans la conspiration dite du Luxembourg, il fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris.

Biographie moderne.

CHAMBON DE LA TOUR (*Jean-Marie*), homme politique français, né à Uzès, vers 1750, mort vers 1800. Il était maire de sa ville natale en 1789, et fut député aux états généraux par la sénéchaussée de Nîmes. Il siégea au côté gauche de l'assemblée, mais ne prit jamais la parole. Élu en 1792 représentant du Gard à la Convention nationale, il observa le même silence, et n'assista pas au procès de Louis XVI. Après le 9 thermidor, il fut envoyé à Marseille pour rétablir l'ordre. Il se signala alors par sa haine contre les terroristes. Les compagnies de Jésus et du Soleil, encouragées par les proclamations de Chambon, usurpèrent l'autorité judiciaire, et sous le prétexte de punir les ultra-républicains, dépassèrent les excès et le fanatisme de ceux-ci. De nombreux assassinats se commirent devant les fenêtres et sous les yeux de Chambon, qui pendant ces meurtres rendait compte à la Convention des mesures qu'il prenait pour déjouer les complots révolutionnaires, et la félicitait des victoires remportées par l'ordre sur des séditieux imaginaires. Il sollicitait et obtenait ainsi l'approbation de sa conduite. Cependant, dénoncé à la fin par un grand nombre de Marseillais, sur la proposition des députés Goupilleau et Pélissier, il fut rappelé de sa mission. Chambon passa ensuite au Conseil des Anciens, où il siégea jusqu'au 18 brumaire.

Biographie nouvelle des contemporains. — Biographie moderne.

CHAMBON DE MONTAUX (*Nicolas*), médecin français, né à Brevannes (Champagne), en 1748, mort à Paris, en 1826. Il fut élu maire de Paris, le 3 décembre 1792, en remplacement de Pétion, et exerça ces fonctions jusqu'au 2 février 1793, époque où il donna sa démission. Il se maria alors avec une ancienne religieuse, et ne s'occupa plus que de son art. Ses principaux ouvrages sont : *Traité de l'anthrax, ou de la pustule maligne, avec notes et observations;* Paris, 1781, 1 vol. in-12; — *Maladies des femmes en couches et à la suite des couches;* Paris, 1784, 2 vol. in-12; — *Maladies des filles, pour servir de suite aux Maladies des femmes;* ibid., 1785, 2 vol. in-12; — *des Maladies de la grossesse;* ibid., 1785, 2 vol. in-12. Ces trois ouvrages ont été réimprimés avec additions, sous le titre de *Maladies des filles et des femmes et de la grossesse;* Paris, 1799, 8 vol. in-8°; — *Des moyens de rendre les hôpitaux utiles à l'instruction;* ibid., 1787, in-12; — *Traité de la fièvre maligne simple et des fièvres compliquées de malignité;* ibid., 1787, 4 vol. in-12; — *Observationes Clinicæ*, etc.; ibid., 1789, in-4°; — *Maladies des enfants:* ibid., 1798, 2 vol. in-8°; — *Recherches sur le croup;* ibid., 1806, in-8°; — *Traité de l'éducation des moutons;* ibid., 1810, 2 vol., in-8°. — Chambon a donné aussi un grand nombre d'articles dans l'*Encyclopédie méthodique*, quelques autres dans le *Dictionnaire d'agriculture* de Rosier, et plusieurs

moires dans la *Collection de la Société* *ale de médecine.*

graphie des hommes vivants. — Quérard, *la France* — *Biog. moderne.*

HAMBON DE MONTAUX (*augustine*), me de lettres, épouse du précédent, vivait en 9. On doit à cette dame l'invention des chauf- ttes à eau bouillante, dites *Augustines*. Elle blié : *Manuel de l'éducation des abeilles*; is, 1798, in-8°; — *Réflexions morales et tiques sur les avantages de la monar-* ; Paris. Didot aîné, 1819, in-8°.

ärd, *la France littéraire.* — Feller, *Dict. histor.*

HAMBONAS (le marquis DE), général et me d'État français, mort à Londres, en 1807. it neveu du maréchal de Biron, et avait ié une fille naturelle de M. de Saint-Floren- dont il se sépara par un procès, qui fit beau- de bruit. Devenu maire de Sens, il fut é de présenter à l'Assemblée nationale le formé par ses concitoyens pour qu'on éle- n monument aux premiers législateurs de nce; il devint en 1792 maréchal de camp rnison de Paris, et fut nommé la même ministre des affaires étrangères. Bientôt ché pour fournitures d'armes, passé entre Beaumarchais, fut signalé comme fraudu- l'Assemblée, et annulé par elle. Le 9 juillet uivant fut dénoncé par Brissot, pour n'avoir nné connaissance de l'approche des trou- russiennes, et pour s'être fait l'instrument manœuvres de la cour. Il se justifia en as- t que lui-même n'avait pas été informé d'une re certaine de l'approche des ennemis; et na le même jour sa démission avec tous ollègues, qui déclarèrent ne pouvoir plus er à l'*anarchie*. Après la journée du 10 il se réfugia à Londres, où il se fit horloger- ier. Naturellement dissipateur, il fit de mau- s affaires, et en 1805 il fut condamné à risonnement pour dettes. Il mourut dans at voisin de la misère.

raphie moderne.

HAMBONNIÈRES (*André* CHAMPION DE), sien français, mort en 1670. Il était fils de les Champion, célèbre organiste du règne uis XIII, et prit le nom de Chambonnières, lequel il est resté connu, d'une terre en dont il avait épousé l'héritière. Louis XIV mma premier claveciniste de sa chambre. n artiste n'avait atteint sa manière d'atta- les touches du clavecin et d'en tirer des aussi harmonieux. Il fut le chef d'une école le propagea jusqu'à Rameau, et dont Har- , Buret, Gautier, Couperin, d'Anglebert et gue furent les meilleurs disciples. Cham- ières a laissé six livres de pièces de clave- Paris (sans date), in-4° obl. On y distingue pièces, *la Courante* et *la Marche du ma- t de la mariée.*

is, Biographie universelle des musiciens.

CHAMBORANT (*Étienne* DE), général fran- , né en 1597, dans le haut Limousin, mort vers le milieu du dix-septième siècle. Il servit sous Louis XIII et Louis XIV, comme mestre de camp et lieutenant général des armées françaises. Pendant la campagne de 1644, il commandait la cavalerie légère sous les ordres du duc d'Enghien. Chargé, en 1646, du commandement de Philisbourg, une des places frontières les plus importantes du royaume, il refusa d'y recevoir le cardinal Mazarin, alors en exil. Le ministre ne lui en garda pas rancune, et le chargea par la suite de missions importantes. La correspodance de Mazarin et celle du grand Condé font connaître les talents militaires de Chamborant, et donnent une haute idée de son mérite.

Son arrière-petit-fils, *André-Claude de Chamborant*, servit en Allemagne, dans les armées françaises, pendant la guerre de sept ans. En 1761 il acheta, suivant l'usage du temps, un régiment de cavalerie hongroise, qui prit le nom de *Chamborant*. Ce régiment, célèbre dans nos annales militaires, est aujourd'hui le 2e de hussards. B.

Joullieton, *Hist. de la Marche.* — Le P. Anselme, *Histoire des grands officiers de la couronne.*

CHAMBORS, ancienne famille française, dont le premier nom était *la Boissière*; elle descendait de *Maurice de la* BOISSIÈRE, seigneur breton, qui fut privé de ses biens par le duc de Bretagne pour avoir suivi le parti de Louis XI. Charles VIII l'en dédommagea, en 1491, en le nommant l'un de ses maîtres d'hôtel ordinaires.

Jean de la BOISSIÈRE, son fils, épousa en 1528 Jacqueline Le Sueur, héritière de *Chambors*, et fut ainsi le premier de sa famille qui joignit à son nom celui de cette terre.

Jean, son fils, fut maître d'hôtel des rois Charles IX, Henri III et Henri IV, et mourut en 1624, âgé de quatre-vingt-dix ans. De ses quatre fils, deux avaient été tués à la bataille d'Ivri, en 1590; le troisième, qui était chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, avait péri au siége d'Amiens, en 1597; enfin, le quatrième, *Jean de la* BOISSIÈRE, seigneur de Chambors, après s'être également distingué dans les affaires où ses frères avaient péri, avait été nommé conseiller au parlement de Paris. Il mourut en 1611, laissant trois fils, dont le second, *Jean*, fut tué à l'attaque des barricades de Suze, en 1627; l'aîné, *Michel Guillaume*, assista comme volontaire au siége de La Rochelle. Nommé en 1630 capitaine d'une compagnie d'ordonnance, il se signala l'année suivante au siége de Saint-Amour, défit un régiment espagnol qui venait au secours de la place, et lui enleva un drapeau, que le roi l'autorisa à déposer dans le chœur de l'église de Chambors. Il devint l'année suivante maître d'hôtel du roi, et assista en qualité de maréchal général des logis de la cavalerie aux siéges de Saint-Omer et de Thionville. Fait prisonnier devant cette dernière ville, il fut échangé peu de temps après. La bienveillance que lui avait témoignée le comte de Soissons l'engagea à entrer

dans le parti de ce prince. Il se trouvait heureusement dans le pays de Liége, lors de la bataille de La Marfée. Il échappa ainsi à la vengeance du cardinal de Richelieu, qui, ne pouvant s'emparer de sa personne, fit détruire ses châteaux et couper tous ses bois. Chambors se retira alors à la cour du cardinal infant, puis à celle du duc de Savoie; et quoiqu'il eût été amnistié nominativement dans le traité de Mézières, il ne rentra en France qu'après la mort du cardinal. Mazarin lui témoigna autant de bienveillance que son prédécesseur lui avait montré de haine. Nommé de nouveau capitaine de cavalerie, Chambors se distingua aux batailles de Rocroy et de Fribourg et au siége de Philipsbourg. Nommé en 1645 mestre de camp du régiment de Mazarin, il fut blessé à la bataille de Nordlingen, et fait de nouveau prisonnier. L'année suivante il fut établi sergent de bataille, et servit en cette qualité au siége de Courtray. Nommé en 1647 maréchal de bataille, il assista encore aux siéges d'Armentières et de La Bassée. Il devint en 1648 maréchal de camp, et fut tué la même année à la bataille de Lens.

De ses trois fils, le second, *Louis*, fut tué à Arleu, en 1651; le troisième, *Charles-André*, mourut en 1681, des blessures qu'il avait reçues au siége de Candie; enfin, l'aîné, *Guillaume*, qui fut créé comte de Chambors par Louis XIV, se distingua à la bataille de Rethel et au combat de Saint-Antoine. Il mourut en 1734, laissant plusieurs enfants.

Guillaume, l'aîné, mort le 7 avril 1743, mena de front le métier des armes et la culture des lettres. Il fit les campagnes de 1688 et de 1701, se distingua à la bataille de Luzara, et fut nommé, en 1721, membre associé de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Joseph-Jean-Baptiste de Chambors, son frère, embrassa aussi la profession des armes, et fit avec distinction les campagnes de 1707, 1708, 1709 et 1710. Il se trouva en 1712 à la bataille de Denain, et contribua à la prise de Douai, en montant le premier à l'assaut du fort de Scarpe. Il fit ensuite les campagnes de 1713 en Allemagne et de 1719 en Espagne. Il laissa plusieurs enfants, dont l'aîné, *Yves-Jean-Baptiste*, fut créé marquis de Chambors par Louis XV. Son frère, le comte de Chambors, fut député du tiers état de Couserans aux états généraux, et signa les protestations des 12 et 15 septembre 1791.

Le P. Daniel, *Hist. de Fr.*, XII. — *Mém. de Feuquières*. — *Mém.* de *Gramont*. — Moréri, *Dict. hist.* — Le Bas, *Dict. encyclop. de la France*.

* CHAMBRAY (*Robert* DE), abbé français, né près Évreux, mort en 1393. Il était de la maison de la Ferté-Fresnel, une des premières de Normandie, et fut élu abbé de Saint-Étienne de Caen. Le pape Clément VII lui accorda, par une bulle, le droit de porter les ornements pontificaux dans son monastère et dans les autres églises qui en relevaient, même en présence de l'évêque diocésain. Ce fut du temps de Chambray que les armoiries des plus notables familles de Normandie furent peintes dans les lieux les plus apparents de l'abbaye de Saint-Étienne. C'est donc une erreur d'avoir avancé que ces blasons sont ceux des seigneurs qui accompagnèrent, en 1066, le duc Guillaume à la conquête de l'Angleterre, puisque ces armes n'ont été peintes que vers 1370, c'est-à-dire lorsque la Normandie était réunie à la France.

Feller, *Dictionnaire historique*.

CHAMBRAY OU CHAMBRAI (*Roland* FRÉART, sieur DE), savant français, natif du Mans, suivant C. Blondeau, mort dans la même ville en 1676. Le témoignage de Blondeau mérite ici toute confiance; car il était le contemporain et peut-être l'ami du sieur de Chambray. Roland Fréart avait deux frères : Jean, sieur de Chantelou, conseiller du roi et commissaire provincial en Champagne, Alsace et Lorraine; Paul, secrétaire du surintendant Sublet de Noyers. Ils appartenaient à une riche famille originaire de Picardie. M. Villenave (dans la *Biographie Universelle*) suppose que Roland Fréart était architecte. Comme le plus jeune des trois frères, il avait pris l'habit ecclésiastique, et le roi l'avait admis au nombre de ses aumôniers. Les sieurs de Chantelou et de Chambray furent chargés, en 1640, d'aller en Italie recueillir divers objets d'art pour l'ornement des maisons royales. A Rome, ils rencontrèrent Le Poussin, qu'ils décidèrent à venir en France, et qu'ils présentèrent à la cour de Saint-Germain. En 1650 le sieur de Chambray publia : *Parallèle de l'architecture antique et de la moderne*; Paris, éd. Martin, in-folio, avec des planches d'Errard. — Dans le même temps il fit imprimer une traduction des quatre livres d'*Architecture* de Palladio, et une autre traduction du traité de Léonard de Vinci *sur la Peinture*, avec des gravures d'après les dessins du Poussin. — On lui doit encore : *Idée de la perfection de la peinture démontrée par les principes de l'art*; Le Mans, J. Isambart, 1662, in-4°, et la *Perspective d'Euclide traduite en français sur le texte grec*; Le Mans, Isambart, 1663. Tous les ouvrages du sieur de Chambray sont inspirés par le même esprit : partisan déclaré des anciens, il ne voit que des écarts déréglés dans toutes les inventions de l'art moderne. S'il veut bien accepter Raphael au nombre des maîtres; s'il retrouve dans ses ouvrages la méthode, le style, le sentiment de Phidias, il proscrit Michel-Ange, comme un *extravagant*, un *fanfaron*. Tel est l'emportement de son zèle pour toutes les traditions de l'art antique. Il échangea beaucoup de lettres avec Le Poussin, et celui-ci ne désapprouvait pas trop sa manière de voir. Ils conspiraient ensemble contre Vouet et ses élèves. En 1666, le sieur de Chambray fut chargé par Colbert d'examiner les projets présentés pour l'achèvement du Louvre. Tout le monde n'ap-

uvait pas la véhémence de ses discours et ses ques contre l'école régnante; mais personne pouvait se défendre de rendre hommage à l'é-due de ses connaissances. B. Hauréau.

Ineau, *les Hommes illustres du Maine.*

CHAMBRAY (*Jacques-François* de), amiral çais, né à Évreux, le 15 mars 1687, mort à lte, le 8 avril 1756. Il entra d'abord dans l'ar-e de terre, et servit pendant deux ans sous ordres de son frère aîné. Au mois de sep-bre 1705, il revint à Malte, où une marine ulière, distincte de celle des galères, it d'être organisée. Embarqué sur un na-pour faire les caravanes exigées, il passa, 06, à la suite de deux campagnes, dans re des vaisseaux. L'année suivante, au d'Oran, attaqué par les Algériens, il se gua dans plusieurs sorties. Blessé au poi-, il eut ensuite le cou traversé d'une balle t qu'il était de tranchée au fort Saint-e. Il guérit, et fut nommé enseigne au de novembre 1707. Reçu chevalier en , il était parvenu au grade de capitaine de en 1723, et commandait la frégate *le Vincent*, lorsque, le 13 mai de la même , après quatre heures d'un combat acharné ntier, il força un vaisseau tripolitain de -huit canons à amener son pavillon. être ravitaillé à Malte, il reprit la mer, para d'une tartane. Au mois d'août de la année, dans une nouvelle sortie, il atta-n corsaire algérien de trente-six canons, et a de s'échouer à la côte entre Tanger et nt-aux-Singes. Devenu commandant du au de soixante *le Saint-Antoine*, il fit la Méditerranée et les mers du Levant une re de quelques mois, qui eut pour résultat ger ces mers des pirates d'Alger, de Tunis Tripoli, qui les infestaient. Chambray, é en 1731 lieutenant général comman-des vaisseaux de la Religion, alla attaquer rade de Damiette, avec les vaisseaux *le -Antoine et le Saint-Georges*, et deux es, quarante bâtiments turcs qui devaient dre à Smyrne et à Constantinople, sous rte de deux sultanes, l'une de soixante-dix s, portant le pavillon amiral, la seconde de nte, et il s'empara de la première, com-ée par le fameux Ali-Méhémet, après deux rs (16 et 17 août), où elle perdit près atre cents hommes de son équipage, qui mprenait cinq cents. Après être parvenu s hautes dignités de l'ordre, Chambray, e quarante-huit ans seulement, vit passer isseaux de Malte sous le commandement autre officier. Pour satisfaire son besoin vité, il demanda et obtint l'autorisation er à ses frais, dans l'île de Goze, située à lieue et demie dans le nord-ouest de Malte, ville, fortifiée de manière à empêcher le re-des insultes dont cette ville avait été l'objet a part des Turcs en 1722 et en 1725. En moins de six ans (1739-1744) le bailli y avait fondé, sous le nom de *Cité neuve de Chambray*, une ville ayant un front de fortifications du côté de l'île et bordée de l'autre par des rochers inaccessibles, sur lesquels est construit le fort Chambray. P. Levot.

Hennequin, *Biographie maritime*, t. II, p. 15-24.

CHAMBRAY (*Louis* de), marquis de Conflans, neveu du précédent, écrivain français, vivait en 1765. On a de lui : *Mémoires de la translation de l'abbaye d'Almanesche dans la ville d'Argentan*; Évreux, 1739, in-4°; — *Réponse à quelques questions pour perfectionner l'histoire et la géographie de la France*, publiée dans *le Journal de Verdun*, mars, 1755; — *l'Art de faire le cidre, avec la manière de cultiver les pommiers et les poiriers*; Paris, 1765 et 1781, in-12, réimprimé à la suite de l'*Essai sur les principes de la greffe*, de Cabanis de Salignac; Paris, 1802, in-12.

Quérard, *la France littéraire*.

*CHAMBRAY (vicomte de), chef vendéen, fusillé en 1796. Il prit une part active aux guerres civiles dans les corps royalistes. Il servit d'abord dans l'armée anglaise, puis sous les ordres de Puisaye, et enfin sous ceux de Frotté. Arrêté à Rouen, le 18 septembre 1796, on trouva sur lui des papiers qui prouvaient sa culpabilité. Il fut condamné à mort et exécuté.

Biographie moderne. — *Le Moniteur universel*.

*CHAMBRAY (*Georges* de, marquis de), général et historien français, né à Paris, en 1783, mort vers 1850. Sa famille, qui était une des plus anciennes de la Normandie, fut ruinée par la Révolution. Admis à l'École polytechnique en 1801, le jeune de Chambray passa à l'École d'application et du génie de Metz, d'où il sortit pour entrer dans le cinquième régiment d'artillerie à pied. Après avoir fait les campagnes de 1805, 1806, 1807, 1809 en Allemagne, et obtenu le grade de capitaine, il entra comme lieutenant dans l'artillerie à pied de la garde impériale. En 1811 il était capitaine dans l'artillerie à cheval de la même garde, et fit la campagne de Russie lors de la désastreuse retraite. Laissé malade à Wilna, il tomba au pouvoir des Russes, et fut envoyé dans l'Ukraine, où il eut une convalescence tellement difficile qu'il n'a jamais pu se rétablir entièrement. Rentré en France après la chute de Napoléon, il entra en 1815, comme major, dans l'artillerie de la garde royale. En 1823 on le nomma lieutenant-colonel commandant l'artillerie de Vincennes; deux ans après, il était colonel directeur de l'artillerie de Perpignan. Sur sa demande, il fut mis à la retraite à la fin de 1829, avec le titre honorifique de maréchal de camp. M. de Chambray profita de ses loisirs pour écrire une *Histoire de l'expédition de Russie*. On lui permit de puiser des renseignements au dépôt de la guerre, et surtout dans une collection de pièces que la princesse de Wagram y avait déposée à la mort de son mari.

Après un long travail, il fit paraître, en 1833, cette importante histoire en 2 volumes in-8° avec atlas. Le succès de ce récit fidèle fut européen, et nécessita, deux années après, une nouvelle édition, 3 volumes, in-8°. En 1827 M. de Chambray publia *la Philosophie de la guerre*, qui eut une 2e édition, en 1829. Il y ajouta deux nouveaux chapitres en 1835. Il a fait paraître, en outre : *Réfutation de la brochure intitulée : la Vérité sur l'incendie de Moscou, par le comte Roptoschin*; — *Quelques réflexions sur l'infanterie de nos jours*, etc.; — *Des changements survenus dans l'art de la guerre depuis* 1700, etc.; — *Examen de l'ouvrage de Carion Nisas intitulé : de l'Art de la guerre*; — *Observations sur l'introduction au Traité des grandes opérations militaires de Jomini*; — *Notes et réflexions sur la Prusse en* 1833; — *Faut-il fortifier les capitales et en particulier Paris?* — *Vie de Vauban* (dans *le Plutarque français*). Ces opuscules ont été réunis sous le titre de *Mélanges*.

G. Sarrut, *Biographie des hommes du jour*. — Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie portative des contempor.* — Quérard, *Suppl. à la France littéraire.*

CHAMBRE *Voy.* CHAMBERS.

CHAMBRE (LA). *Voy.* LA CHAMBRE.

CHAMBURE (*Auguste* LEPELLETIER DE), guerrier français, né à Vitteaux (Bourgogne), le 31 mars 1789, mort à Paris, le 12 juillet 1832. Peu de guerriers ont plus que Chambure poussé le courage jusqu'à la témérité. Quelques traits pris au hasard dans cette vie consacrée aux entreprises les plus extraordinaires suffiront pour en donner une idée. En Espagne, les troupes françaises, deux fois repoussées d'une redoute, étaient sur le point de se décourager : Chambure demande cinquante hommes déterminés, à la tête desquels il se présente à la redoute. Contre son attente, une hésitation inaccoutumée, qui trouvait toutefois son excuse dans la non-réussite de ceux qui les avaient précédés, retient immobile cette troupe avec laquelle il a promis de vaincre. Pour réveiller leur courage, Chambure jette sa bourse et sa montre dans la redoute, les offrant en récompense aux deux premiers qui y pénétreront. Sourds à la voix du gain, comme ils l'avaient été à celle de l'honneur, les cinquante hommes hésitent encore. Chambure s'y précipite seul, tue l'officier ennemi; entouré de toutes parts, il va succomber, lorsque, entraînés par le danger qui le menace, les soldats français volent enfin au secours de leur chef, déjà grièvement blessé au bras, et décident une victoire que Chambure seul avait remportée. Appelé à faire partie de la garnison de Dantzick, il fut mis à la tête d'une compagnie franche, qui reçut le surnom d'*Infernale*, sans doute à cause de l'épithète de *Diable* dont l'ennemi avait décoré Chambure, et continua à se livrer aux actions les plus périlleuses. Un jour, à la tête de ses cent hommes, il s'embarque sur de frêles esquifs, passe la Vistule, aborde au milieu de la nuit au village de Bonsac, défendu par trois mille ennemis, égorge les sentinelles, tue et blesse plus de trois cents hommes, détruit quinze mille fusées incendiaires, fait sauter les caissons, encloue quinze pièces d'artillerie, et, quoique blessé de deux coups de baïonnette, il parvient, malgré les bataillons russes qui sillonnaient tous les chemins, à rentrer dans les murs de Dantzick. Au même siége, Chambure, exténué de fatigue et de souffrance, prenait un instant de repos, lorsqu'une bombe, partie du camp du prince de Wurtemberg, tombe dans sa chambre. Insouciant du danger qu'il vient de courir, il envoie, au moyen d'un mortier, cette lettre mémorable, adressée au prince qui commandait l'armée de siége : « Prince, vos bombes ont troublé mon sommeil; « j'ai résolu de faire une sortie avec mes braves « pour enclouer les mortiers qui les ont lancées. « L'expérience vous prouvera, prince, qu'il est « toujours dangereux de réveiller le lion qui « dort. — *Minuit*, 16 *novembre* 1813, *un quart* « *d'heure avant ma sortie*. — Auguste de CHAMBURE. » Le temps limité était à peine écoulé que la redoute de Kabrunn était en son pouvoir. Ce brillant fait d'armes a été peint par M. Horace Vernet et gravé par M. Jazet. Après la capitulation de Dantzick, indigné de ce qu'on ne respectait pas les conventions de la capitulation, Chambure rendit son épée au prince de Wurtemberg, qui l'envoya prisonnier à Presbourg. De retour en France, il prit, en 1815, le commandement des voltigeurs des corps francs de la Côte-d'Or. Peu confiant dans l'issue d'un procès qui lui fut suscité (1816) par le gouvernement des Bourbons, et qui l'accusait « d'avoir, « à la tête d'un parti, dans la nuit du 18 au 19 « juillet 1815, volé sur le chemin public de la « Maison-Neuve à Rouvray une somme d'argent, « des effets d'or et d'argent, des armes et autres « objets précieux à deux officiers anglais qui se « rendaient à Paris », Chambure se retira en Belgique. Il évita ainsi de subir « la peine des « travaux forcés à perpétuité, la marque, le « carcan et les frais de la procédure, » auxquels il fut condamné, comme contumax, par arrêt de la cour de Dijon, dans ses séances des 12 et 13 décembre. Amnistié par ordonnance royale du 26 juillet 1820, il rentra en France, où il s'occupa de la publication du magnifique ouvrage intitulé : *Napoléon et ses contemporains*, illustré par de célèbres artistes, A. Deveria, Charlet, Eug. Lami, Steube, Ary Scheffer, etc. Revenu sur la scène politique à l'époque de la révolution de 1830, il fut créé chevalier de la Légion d'honneur le 21 mars 1831 et promu au grade de premier officier d'ordonnance du maréchal Soult, alors ministre de la guerre. Chambure, frappé par le choléra, mourut à Paris, à l'âge de quarante-trois ans. A. SAUZAY.

Moniteur universel. — *Victoires et conquêtes des Français.* — Desrochers, *Nécrologue* de 1832.

CHAMÉAN (*L.*), médecin français, vivait la seconde moitié du dix-huitième siècle. Il a, lors d'un voyage qu'il fit en Angleterre, *raité du scorbut*; Londres, 1683, in-12. Il que le lait comme le remède le plus efficace e cette maladie.

ire, *Bibl. de la méd.*

HAMÉLÉON ou CHAMÆLEON (Χαμαι-), philosophe péripatéticien, vivait au qua- siècle avant J.-C. Il fut disciple d'Aristote, mposa divers ouvrages sur les anciens grecs, sur l'Iliade et sur la Comédie (περὶ ίας), sur les dieux et sur les satyres. Il aussi des traités de morale. Athénée re- quelques fragments de ce philosophe, et rticulièrement l'ouvrage sur la Comédie.

e, IX, XIV. — Voss, *de Hist. græc.* — Meineke, *t. com. græc.*

MEROY (*Marie-Adrienne*), artiste cho- ique française, née à Paris, en 1779, dans la même ville, le 25 octobre 1802. it élève de Gardel, et débuta à l'Opéra le ier 1796, dans le rôle de *Terpsichore* du *Psyché*. Son talent lui mérita de nom- dmirateurs. Elle mourut de la poitrine, à tre ans; son convoi donna lieu à un scan- produisit une grande émotion, et dont eur rendit compte en ces termes :

is, 29 vendémiaire an XI (21 octobre Le curé de Saint-Roch (1), dans un de déraison, a refusé de prier pour ma- lle Chameroy et de l'admettre dans l'é- n de ses collègues (2), homme raison- instruit de la véritable morale de l'É- , a reçu le convoi dans l'église des int-Thomas, où le service s'est fait avec s solennités ordinaires. L'archevêque de ordonné trois mois de retraite au curé t-Roch, afin qu'il puisse se souvenir que hrist commande de prier, même pour ses , et que, rappelé à ses devoirs par la on, il apprenne que toutes ces pratiques tieuses conservées par quelques rituels, nées dans les temps d'ignorance, ou ar des cerveaux échauffés, dégradaient n par leurs niaiseries, ont été proscrites concordat et la loi du 18 germinal. »

x a composé sur ce sujet un opuscule , d'un esprit et d'une touche tout voltai- intitulé : *Saint Roch et saint Thomas, verture du manoir céleste à mademoi- ameroy*; Paris, an XI (1802), in-8°, réim- ous le titre : *la Querelle de saint Roch saint Thomas*; ibid.; — un anonyme a é une *Réponse de saint Roch et de saint mas à saint Andrieux*; Paris, an XI (1802), .

niteur, octobre 1802.

CHAMPFLOUR (*François* DE), théologien çais, vivait dans la première moitié du dix- septième siècle. Il était de l'ordre des Bénédictins. On a de lui : *Exécration sur le détestable parricide de Henry le Grand*, traduit du latin de Nicolas Bourbon, en vers français; Paris, 1610, in-8°; — *Funèbres cyprez sur la mort de Henri IV*, en vers; ibid., 1610, in 8°; — *la Grandeur et excellence du ciel françois sur le sacre de Louis XIII*; ibid., 1610, in-8°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

CHAMFORT ou CHAMPFORT (*Sébastien-Roch-Nicolas*), littérateur français, né en 1741, dans un village voisin de Clermont en Auvergne, mort le 13 avril 1794. Enfant naturel, il ne connut que sa mère, qu'il aima tendrement, et porta d'abord le nom de Nicolas. Il fit ses études au collége des Grassins, où un docteur de Navarre, Morabin, son premier instituteur, lui avait fait obtenir une demi-bourse. Il se rendit digne de cette faveur par ses succès à partir de la classe de troisième; en rhétorique il remporta neuf prix sur dix décernés par l'université. Au sortir de ses études, il se fit appeler *M. de Chamfort*, pour se mieux présenter dans le monde. C'était débuter par une faiblesse, qu'il justifiait de son mieux et non sans esprit. C'est ainsi qu'à l'observation du duc de Créqui, qu'un homme d'esprit est l'égal de tout le monde, et que le nom ne fait rien à l'affaire, on l'entendit un jour répondre : « Vous en parlez bien à votre aise, monsieur le duc; mais supposez qu'au lieu de vous appeler M. le duc de Créqui, vous vous appeliez M. Criquet : entrez dans un salon, et vous verrez si l'effet sera le même. » Une étourderie de jeunesse fit quitter à Chamfort le collége avant la fin de ses études. Après avoir porté quelque temps le petit collet, il entra comme dernier clerc chez un procureur, qui fit de lui le précepteur de son fils. Plus tard Chamfort remplit un emploi du même genre dans une autre maison. Doué, au rapport de ses contemporains, de l'extérieur le plus séduisant, il obtint des succès qui n'avaient encore rien de littéraire, et qui, selon l'expression de M. Sainte-Beuve, dérangeaient le bon ordre domestique. Devenu ensuite secrétaire d'un riche Liégeois, qui se piquait d'encourager les lettres, il s'aperçut bientôt que son prétendu protecteur avait simplement spéculé sur lui et cherchait à s'attribuer une partie de ses travaux. Il revint alors à Paris, en concluant « qu'il n'y avait rien à quoi il fût moins propre qu'à être un Allemand ». Attaché alors à la *Revue encyclopédique*, et chargé d'autres travaux littéraires, il vécut entre la pauvreté et le découragement, jusqu'à son premier succès littéraire. *La Jeune Indienne* fut représentée à la Comédie-Française, le 30 avril 1764. Remarquons en passant que le mois qui vit cette représentation vit aussi, à plusieurs années de distance, la mort de Chamfort. « Ouvrage d'enfant, disait Grimm, en parlant de *la Jeune Indienne*, dans lequel il y a de la facilité et du sentiment, ce qui fait concevoir quel-

(1) L'abbé Marduel.
(2) L'abbé Ramond de la Lande, curé de Saint-Thomas.

que espérance de l'auteur; mais voilà tout. » Il était de mode alors de mettre en regard la civilisation et la vie sauvage. La pièce de Chamfort portait sur un fond analogue. Au dénouement, Betty, la jeune Indienne, se civilise en épousant un Anglais, mais en l'épousant devant notaire, ce qui fait dire à Betty, qui a gardé à l'encontre des institutions sociales quelques préventions :

Quoi! sans cet homme noir, je n'aurais pu t'aimer!

En 1764, Chamfort obtint un prix d'Académie pour son *Epître d'un père à son fils sur la naissance de son petit-fils*. Son *Homme de lettres*, autre sujet de concours, ne réussit pas de même, en 1766; ce fut *le Poëte* de La Harpe qui eut la palme. Cependant Chamfort l'emporta de nouveau en 1768, à l'occasion de cette question: *Combien le génie des grands hommes influe sur leur siècle*. En 1769, son *Éloge de Molière* fut également l'objet du suffrage de l'Académie, et en 1774 une nouvelle couronne lui fut décernée pour l'*Éloge de La Fontaine*, proposé par l'Académie de Marseille. Il avait encore pour concurrent La Harpe, pour qui Necker avait fondé le prix, pensant bien que son protégé le remporterait. Cet *Éloge de La Fontaine* rapporta à Chamfort quatre mille livres, sur lesquelles deux mille envoyées par un étranger.

Dans l'intervalle de ces concours, en 1770, Chamfort avait fait représenter *le Marchand de Smyrne*. « M. de Chamfort est jeune, disait Grimm, d'une jolie figure, ayant l'élégance recherchée de son âge et de son métier. Je ne le connais pas d'ailleurs; mais s'il fallait deviner son caractère d'après sa petite comédie, je parlerais qu'il est petit-maître, bon enfant au fond, mais vain, pétri de petits airs, de petites manières, ignorant et confiant à proportion; en un mot, de cette pâte mêlée dont il résulte des enfants de vingt à vingt-cinq ans, assez déplaisants, mais qui mûrissent cependant, et deviennent à l'âge de trente à quarante ans des hommes de mérite. S'il ne ressemble pas à ce portrait, je lui demande pardon; mais j'ai vu tous ces traits dans son *Marchand de Smyrne*. » Il y a cependant dans cette comédie des traits spirituels et des épigrammes qui étaient dans le courant des idées du dix-huitième siècle. On y voit, par exemple, que le marchand d'esclaves regrette l'achat qu'il a fait d'un baron allemand, dont il n'a pu retirer aucun prix. Mêmes doléances au sujet d'un procureur et de trois abbés, achetés à la dernière foire de Tunis, et qui lui sont également restés sur les bras.

Quoique le meilleur peut-être de ses ouvrages, ce ne fut pas *le Marchand de Smyrne* qui procura à Chamfort le plus d'avantages. C'est, dit-on, en classant les tragédies du *Dictionnaire d'Anecdotes dramatiques*, publié plus tard, qu'il conçut l'idée de *Mustapha et Zéangir*, pièce qui fut pour lui la source d'une certaine fortune. Cette tragédie, que M. Sainte-Beuve appelle « le grand effort littéraire de Chamfort », d'abord représentée à la cour le 1er et le 7 novembre 1776, puis au Théâtre-Français, où elle n'eut, il est vrai, qu'une sorte de succès d'estime, lui valut cependant la protection du roi et surtout de la reine Marie-Antoinette. On lui accorda une pension de 1,200 livres sur les menus, et le prince de Condé le nomma secrétaire de ses commandements, avec 2,000 livres de pension. Chamfort abandonna bientôt ce dernier emploi, et se retira à Auteuil, où il vécut dans la société de madame Helvétius, qui l'avait protégé au temps de l'adversité. En 1781, il remplaça Sainte-Palaye à l'Académie française. Son discours de réception, prononcé le 19 juillet, est l'un des meilleurs du genre. Il écrivit vers la même époque, mais sans y attacher son nom, le *Précis des révolutions de Naples et de Sicile*, en tête du premier volume du *Voyage pittoresque de Naples et de Sicile*, par l'abbé de Saint-Non. Disposé dès-lors à vivre dans la retraite, il se lia avec une femme, plus âgée que lui, qui le rendit heureux, mais qu'il perdit six mois plus tard. Ce fut alors que le comte de Vaudreuil s'attacha à lui, et lui obtint le titre de secrétaire de madame Élisabeth. Chamfort écrivit pour cette princesse un commentaire des *Fables de La Fontaine*, dont on trouve un résumé dans les notes de l'ouvrage intitulé : *les Trois Fabulistes*, publié par Gail, en 1796, 4 vol. in-8°.

Chamfort, il en faut convenir, fut comblé par l'ancienne société. Lui-même en témoigne dans une lettre écrite des eaux de Baréges, en 1776 : « J'ai toutes sortes de raisons d'être enchanté de mon voyage. La réunion des sentiments les plus chers et les plus désirables, voilà ce qui fait depuis trois mois mon bonheur; il semble que mon mauvais génie ait lâché prise, et je vis depuis trois mois sous la baguette de la fée bienfaisante. » Cependant son esprit, déjà porté à la causticité, inclina bientôt à une misanthropie qui se traduisit en mots amers, et souvent dans un parti pris de retraite que dans sa position il lui était difficile de faire durer. Chamfort se peint plus encore peut-être dans les mots qu'il a jetés à ses contemporains et légués en quelque sorte à la postérité, que dans ses écrits. Il ne sera donc pas hors de propos de citer ceux qui sont restés. On lui opposait un jour le jugement du public sur un ouvrage : « Le public! le public! combien faut-il de sots pour faire un public? » Sa manière de classer ses amis ne manque ni de justesse ni d'esprit. « Il y a, disait-il, mes amis qui m'aiment, mes amis qui ne se soucient pas du tout de moi, et mes amis qui me détestent. »

Aux jours de sa misanthropie, il disait que « la meilleure philosophie relativement au monde est d'allier à son égard le sarcasme de la gaieté avec l'indulgence du mépris. En vivant et en voyant les hommes, ajoutait-il, il faut que le cœur se brise ou se bronze. » Peu d'hommes en effet peuvent échapper à cette alternative.

La politique lui inspira également de ces mots qui ont la valeur d'un traité ou résument toute une situation. Il embrassa d'abord avec ardeur les idées de la révolution. « Je viens de faire un ouvrage, disait-il un matin au comte de Lauraguais : — Comment! un livre? » — « Non, pas un livre, je ne suis pas si bête, mais un titre de livre, et ce titre est tout. J'en ai déjà fait présent au puritain Sieyès, qui pourra le commenter tout à son aise. Il aura beau dire, on ne se ressouviendra que du titre. » — « Quel est-il donc? » — « Le voici : Qu'est-ce que le tiers-état? Tout. Qu'a-t-il? Rien. » On voit que c'est avec une simple variante le titre de la brochure de Sieyès, cette brochure qui engendra une révolution. Cette autre parole de Chamfort : *Guerre aux châteaux, paix aux chaumières*, n'avait sans doute pas dans sa pensée la terrible portée que lui donnèrent les événements. Et ce qui le prouve, c'est qu'après avoir manifesté sa sympathie au commencement, après avoir concouru à l'œuvre, comme en témoigne le *Discours sur les Académies*, qu'il prépara pour Mirabeau (1), il s'arrêta effrayé. Ici encore les mots peignent : « Sois mon frère, ou je te tue. » C'est ainsi qu'il traduisait la fraternité que l'on proclamait alors. Il cachait si peu ses sentiments nouveaux, il se répandit en de tels sarcasmes et de si violentes épigrammes, qu'il fut dénoncé au comité de salut public, incarcéré, mais relâché quelques jours plus tard. Il était alors conservateur de la Bibliothèque nationale, et remplissait ces fonctions depuis le ministère Rolland. Il se promit de ne plus laisser porter atteinte à sa liberté; et lorsqu'on se présenta de nouveau pour l'arrêter, il passa dans son cabinet, et essaya de se brûler la cervelle; mais il ne réussit qu'à se fracasser le haut du nez, et à se crever l'œil droit. Il saisit alors un rasoir, et ne parvint pas à se couper la gorge; enfin, après s'être porté plusieurs coups au cœur et au jarret, il poussa un cri, et tomba. Aux officiers civils qui se présentèrent en même temps que les gens de l'art, il dicta la déclaration suivante : « J'ai voulu mourir en homme libre plutôt que d'être reconduit en esclave dans une maison d'arrêt. Je déclare que si, par violence, on s'obstinait à m'y entraîner dans l'état où je suis, il me reste assez de force pour achever ce que j'ai commencé. Je suis un homme libre; jamais on ne me fera rentrer vivant dans une prison. » On le guérit cependant; mais une imprudence de son médecin, dit-on, amena une rechute qui le conduisit au tombeau. — Outre les ouvrages déjà mentionnés et ceux dont on retrouvera ci-après l'indication, Chamfort composa des *poésies fugitives*, « en petit nombre, dit M. Barbier, mais variées; ce sont des épîtres morales ou badines, des contes, des fables, des épigrammes, des traductions de l'*Anthologie* et de *Martial*. On ne trouve pas parmi ces poésies plusieurs imitations d'Anacréon, de Politien, de Strada, etc., ni une *Épître à Ninon* sur les héros et les héroïnes de son siècle, ni un poëme sur *la Fronde*, qui devait être notre *Hudibras*. » Sans doute que ces écrits auront été emportés par la tourmente de l'époque.

(1) Il prêta aussi son concours à Talleyrand, et on lui attribue la rédaction du Rapport de l'évêque d'Autun sur l'instruction publique.

Chamfort ne produisit pas autant qu'il semblait l'annoncer. Il inspira les autres plus qu'il ne faisait par lui-même; et Mirabeau l'appelait une *tête électrique*. Peut-être s'abandonna-t-il trop à l'emportement des passions, dont il disait lui-même qu'il les avait détruites à peu près comme un homme violent tue son cheval. Il y a entre le physique et le moral de l'homme un si incontestable rapport, que le portrait que fait de Chamfort M. de Chateaubriand ne sera pas déplacé ; seulement ce portrait remonte sans doute à une autre époque que celle de l'altération que M. Sainte-Beuve prête à la physionomie de Chamfort : « Chamfort était d'une taille au-dessus de la médiocre, un peu courbé, d'une figure pâle, d'un teint maladif. Son œil bleu, souvent froid et couvert dans le repos, lançait l'éclair quand il venait à s'animer. Des narines un peu ouvertes donnaient à sa physionomie l'expression de la sensibilité et de l'énergie. Sa voix était flexible; ses modulations suivaient les mouvements de son âme; mais dans les derniers temps de mon séjour à Paris. elle avait pris de l'aspérité; et on y démêlait l'accent agité et impérieux des factions. Je me suis toujours étonné qu'un homme qui avait tant de connaissance des hommes eût pu épouser si chaudement une cause quelconque. » Dans la bouche de l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe*, cette dernière observation est d'une extrême justesse. Seulement; on doit ajouter au sujet de Chamfort qu'il était de ces hommes qui avaient une plus grande audace d'esprit que de cœur. Voici la liste de ses ouvrages : *la Jeune Indienne*, comédie en un acte et en vers; Paris, 1764, in-8° ; — *Épître d'un père à son fils sur la naissance d'un petit-fils*; Paris, 1764, in-8°; — *l'Homme de lettres, discours philosophique*, en vers; Paris, 1766, in-8° ; — *Éloge de Molière*, couronné par l'Académie française; Paris, 1769, in-8°; — *la Grandeur de l'homme*, ode; in-8°, Paris, 1767; — *Bibliothèque de Société*, etc., continuée par Hérissant; Paris, 1771, 4 vol. in-12; — *le Marchand de Smyrne*, comédie en un acte et en prose; Paris, 1770, in-8° ; — *Dictionnaire d'anecdotes dramatiques*; Paris, 1776, 3 vol. in-8° ; en société avec Delaporte ; — *Mustapha et Zéangir*, tragédie en cinq actes et en vers; Paris, 1778, in-8° : — *Pensées, maximes et anecdotes*; Dresde, 1803, in-8° (posthume); — *Précis de l'art dramatique ancien et moderne*; Paris, 1808, 2 vol. in-8° (posthume); — *Œuvres choisies*; Paris, 1813, in-18; ibid., 1825, 2 vol. in-32 : dans la *Bibliothèque de choix*; — *Œuvres choisies*; Paris, 1830, in-18 :

dans la *Nouvelle bibl. des classiques français*; — *Œuvres recueillies et publiées par un de ses amis* (M. Ginguené), *avec une notice sur la vie et les écrits de l'auteur*; Paris, 1795, 4 vol. in-8°; — *Œuvres* précédées d'une notice sur sa vie par M. Colnet, et augmentées de son *Discours sur l'influence du génie des grands écrivains sur leur siècle*; Paris, 1808, 2 vol. in-8°; — *Œuvres recueillies et publiées avec une notice historique sur la vie et les écrits de l'auteur*, par M. Auguis; 1824-1825, 5 vol. in-8°.

V. ROSENWALD.

Ginguené, *Vie et écrits de Chamfort*, en tête des *œuvres complètes*. — Voltaire, *Corresp.* — *Mémoires de Mme Roland*. — *Lettres de J.-B. Lauraguais*; Paris, 1802. — Mallet du Pan, *Mem. et Corresp.* — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. IV. — Arsène Houssaye, *Rev. des Deux Mondes*, 1848. — Barbier, *Bibl. d'un homme de goût*, II et V. — Desessarts, *Siècles litt.* — Châteaubriand, *Essai sur les révolutions*.

CHAMIER (*Daniel*), un des plus célèbres controversistes protestants, né dans le Dauphiné, vers 1570, et tué d'un coup de canon, au siége de Montauban, le 21 octobre 1621, au moment où sur les remparts il exhortait les assiégés à refouler les troupes royales. D'abord pasteur à Montélimart, il fut en 1612 nommé professeur de théologie à l'Académie de Montauban. Chamier était un homme d'une rare énergie et d'une érudition qui faisait l'admiration de J.-J. Scaliger. Pendant près de quarante ans il fut un des chefs du parti protestant, également prêt à prendre sa défense contre les arguments des jésuites et contre les attaques ouvertes ou secrètes de la cour. S'il ne fut pas chargé, comme le prétend Varillas, de dresser l'édit de Nantes, il fut du moins un de ceux qui, sur leurs plaintes légitimes et répétées, l'arrachèrent à Henri IV, et qui plus tard en réclamèrent constamment la loyale et entière exécution.

Le plus considérable et le plus connu de ses écrits est un ouvrage de controverse, publié après sa mort, par les soins de son fils, Adrien Chamier, et de Benoît Turretin; il porte le titre de *Panstratia catholica*; Genève, 1626, 4 vol. in-fol. Cet ouvrage, qui fut composé sur l'invitation des synodes nationaux et imprimé, en grande partie, à leurs frais, devait avoir un cinquième volume; la mort ne laissa pas à Chamier le temps de le terminer. Fréd. Spanheim fit plus tart un abrégé de la *Panstratia* sous ce titre : *Chamierus contractus*; Genève, 1643, 1 vol. in-fol. Ses autres écrits sont : *Epistolæ jesuiticæ et ad eas responsiones*; Genève, 1599, in-fol.; — *la Confusion des disputes papistes*; Genève, 1600, petit in-8°; — *Actes de la conférence tenue à Nisme entre Daniel Chamier et Pierre Caton, jésuite*; Genève, 1601, in-8°; — *de Œcumenico pontifice*; Genève, 1601, in-8°; — *la Jésuitomanie*; Montauban, 1618, petit in-8°; — *Corpus theologicum*; Genève, 1613, in-fol. Ce dernier volume renferme ses cours de théologie à l'académie de Montauban.

MICHEL NICOLAS.

Guy Allard, *Biblioth. du Dauphiné*. — P. Bayle, *Dict. hist. et crit.* — *Memoir of Daniel Chamier, minister of the reformed Church, with notices of his descendants*; London, 1852, in-8°. — MM. Haag, *la France protestante*. — Aikin, *General biog.*

*CHAMIER (*Frédérik*), romancier anglais, né à Londres, en 1796. Il entra dans la marine en 1809, et se distingua particulièrement dans les guerres d'Amérique. En 1833 il quitta la marine, pour venir remplir pendant quelque temps les fonctions de juge à Waltham-Hill. Puis il s'essaya dans le genre qui fit la vogue du capitaine Marryat, et publia des romans maritimes. On a de lui : *Ben Brace, the last of Nelson's Agamemnons*; 3 vol., Londres, 1835; — *the Arethusa*; Londres, 1836, 3 vol.; — *Life of a sailor*; Londres, 1834, 3 vol., 2e édit.; — *Trevor Hastings*; Londres, 1841, 3 volumes; — *Passion and principles*; Londres, 1842; — *Tom Bowling*; Londres, 1839, 3 vol.; — *Jack Adams*; Londres, 1838, 3 vol.; — *Review of the french revolution of* 1848; Londres, 1849.

Conversations-Lexicon.

*CHAMIL, chef caucasien. *Voy.* SCHAMYL.

CHAMILLARD (*Edme*), hagiographe français, vivait en 1763. On a de lui : *Vie de saint Edme, archevêque de Cantorbery*, tirée des manuscrits de l'abbaye de Pontigny; Auxerre, 1763, in-12.

Quérard, *la France littéraire*.

CHAMILLARD (*Étienne*), antiquaire français, né à Bourges, le 11 novembre 1656, mort à Paris, le 1er juillet 1730. Il entra, à Paris, dans la compagnie de Jésus, le 15 octobre 1673, et professa les humanités et la philosophie de 1690 à 1698. « Le père Chamillard, qu'une inclination naturelle avait porté à l'étude des médailles, en était devenu grand connaisseur, en même temps qu'antiquaire habile. Cependant le désir de posséder quelque chose d'extraordinaire, et qui ne se trouvât pas dans les autres cabinets de l'Europe, l'aveugla sur deux médailles qu'il crut antiques. La première était un *Pacatien* d'argent, médaille inconnue jusqu'à son temps, et qui l'est encore aujourd'hui. Le père Chamillard ayant trouvé cette pièce, en fit grand bruit. Pacatien, selon lui, était un tyran; mais par malheur personne avant lui n'en avait parlé, pas même Trebellius Pollio : il sortait de dessous terre après quatorze ou quinze cents ans d'oubli; la fausseté de cette médaille a été généralement reconnue depuis la mort de son possesseur. La seconde médaille sur laquelle il se trompa aussi était une Annia Faustina, grecque, de grand bronze; la princesse y portait le nom d'*Aurelia*, d'où le père Chamillard conclut qu'elle descendait de la famille des Antonins. Elle avait été frappée selon lui en Syrie, par les soins d'un Quirinus ou Cyrinus, qui descendait à l'en croire de ce Quirinus dont il est parlé dans l'*Évangile de saint Luc*. Le père Chamillard étala cette érudition dans une belle dissertation qu'il fit paraître. Mais malheureusement un antiquaire romain se dé-

clara le père d'*Annia Faustina*, et en fit voir quelques autres de la même fabrique qu'il avait fondues et réparées ensuite avec beaucoup d'art. La nouvelle qu'on en reçut à Paris mortifia le père Chamillard, qui fut dans la suite plus circonspect à décrire des médailles singulières. » (*Lettres de Beauvais aîné*; Orléans, 7 mai 1736, imprimée dans *le Mercure* du même mois.) Les principaux ouvrages du père Chamillard sont : Deux *Lettres sur les quatre médailles rares de son cabinet*; Amsterdam, 1701, in-8° : ces lettres, adressées à Bandelot, sont en français et en latin; — *Dissertations sur plusieurs médailles et pierres gravées de son cabinet*; Paris, 1711, in-4°; et un grand nombre de *Dissertations* imprimées dans le *Journal de Trevoux*, de 1702 à 1723.

Vaillant, *Numismata ærea imperatorum*. — Spanheim, *de Usu et præstantia numismatum*. — Moréri, *Dictionnaire universel*. — Quérard, *la France littéraire*.

CHAMILLARD ou **CHAMILLART** (*Gaston*), théologien français, mort vers l'an 1690. Il était docteur en Sorbonne. On a de lui : *de Corona, tonsura et habitu clericorum*; Paris, 1659, in-8°; — *Déclaration de la conduite de M. l'archevêque de Paris contre le monastère de Port-Royal*; Paris, 1667.

Dupin, *Table des auteurs ecclésiastiques* (dix-septième siècle), p. 2468. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

CHAMILLARD (*Michel* DE), financier français, né en 1651, mort le 14 avril 1721. Il fut nommé contrôleur général des finances en 1699, à la place de Pontchartrain, et ministre de la guerre en 1701, en remplacement du marquis de Barbezieux, fils de Louvois. C'était au moment où l'Europe allait se coaliser de nouveau contre la France, que Louis XIV confia à un homme aussi inhabile que Chamillard le double héritage de Louvois et de Colbert. Le ministre sentait sa faiblesse; mais Louis XIV le rassura par cette parole présomptueuse : *Je vous seconderai*; comme s'il eût pu se passer d'un ministre éclairé, et comme si sa main eût été assez puissante pour diriger toutes les affaires. On a prétendu que Chamillard avait dû l'étonnante faveur dont il jouit pendant dix ans à son adresse au billard; mais il est absurde de supposer que Louis XIV ait choisi un ministre pour un motif aussi futile. Le véritable mérite de Chamillard, c'était d'être honnête homme et d'avoir plu par sa modestie à madame de Maintenon, alors qu'il était chargé de Saint-Cyr. Mais il n'était ni politique ni guerrier, ni même homme de finance, et il se laissa toujours diriger par des subalternes. Au reste, madame de Maintenon avoue dans ses lettres que c'était un homme incapable. Elle sacrifiait donc l'intérêt de la France au désir de maintenir son influence sur l'esprit du roi; et dans ce but elle l'entourait d'hommes dont elle ne craignait rien. Saint-Simon explique l'élévation de Chamillard par des raisons analogues, qui ne donnent pas une plus haute idée de ce ministre. « Chamillard, dit-il, était très-borné, et, comme tous les gens de peu d'esprit et de lumières, très-opiniâtre, très-entêté, riant jaune avec une douce compassion à qui opposait des raisons aux siennes, et entièrement incapable de les entendre, par conséquent dupe en amis, en affaires et en tout..... Le rare est que le grand ressort de la tendre affection pour lui était cette incapacité même. Il l'avouait au roi à chaque instant; et le roi se complaisait à le diriger et à l'instruire, en sorte qu'il était jaloux de son succès comme du sien propre et qu'il en excusait tout. » On sait tous les malheurs qui accablèrent la France sous le ministère de Chamillard. Instrument des passions de la cour, il éloigna Villars des armées, l'envoya dans les Cévennes combattre les Camisards, et opposa Villeroi à Eugène et à Marlborough. Le désordre dans les finances étant devenu extrême, le ministre eut recours à ces expédients qui ne font que pallier le mal et qui augmentent la misère publique; et naturellement il ne dut pas manquer de créer des sinécures. Le bon mot qu'on lui prête à l'occasion de ces offices ne saurait couvrir le blâme que méritait une administration réduite à de si tristes moyens. « Toutes les fois, aurait-il dit au roi, que votre majesté crée un office, Dieu crée un nouveau sot pour l'acheter. » Enfin, cédant au mécontentement général, Chamillard remit le contrôle des finances à Desmarets en 1708, et en 1709 la direction de la guerre à Daniel Voisin. Il mourut, emportant la réputation d'un très-mauvais ministre, mais d'un homme honorable dans la vie privée.

Mémoires de Saint-Simon. — *Mémoires de Feuquières*. — *Journal de Dangeau*.

CHAMILLY (*Claude-Charles* LORIMIER D'ESTOGES DE), né en 1732, guillotiné à Paris, le 5 messidor an 2 (23 juin 1794). Il était premier valet de chambre de Louis XVI, et ne cessa de donner au roi des marques de fidélité et de dévouement. Il obtint d'abord d'être enfermé au Temple avec son maître, mais fut ensuite transféré à la Force. Lors du massacre des prisons, le 2 septembre 1792, les meurtriers le mirent en liberté. Louis XVI dans son testament lui adressa des remercîments, et le recommanda à la générosité de la nation. Le 9 février 1794, Chamilly, arrêté de nouveau, fut enfermé au Luxembourg, condamné à mort, et exécuté par arrêt du tribunal révolutionnaire de Paris.

Biographie moderne.

CHAMILLY (*Chevalier* DE), fils du précédent, né à Paris, en 1759, mort en 1827. Il servit d'abord comme sous-lieutenant dans royal-cavalerie, puis dans les chevau-légers. En 1778 il fut nommé valet de chambre du roi, et obtint la survivance de son père, dont il partagea les dangers et le dévouement. Détenu à la Bourbe, il fut assez heureux pour y être oublié durant la terreur et mis en liberté après le 9 thermidor. A la restauration, Louis XVIII le choisit pour son premier valet de chambre.

Weiss, *Biographie universelle*.

CHAMILLY (*Hérard* BOUTON, marquis DE), général français, mort en 1673, frère aîné du

maréchal, s'attacha dès sa jeunesse au prince de Condé, qu'il suivit dans toutes ses guerres. Plus tard, il se distingua tellement en Hollande, sous les yeux de Louis XIV, que le roi le nomma son aide de camp, et lui donna assez de place dans son estime et son amitié pour exciter la jalousie de Louvois. Chamilly devint néanmoins lieutenant général, et il allait être nommé maréchal de France lorsqu'il mourut. Il laissa un fils, qui fut ambassadeur en Danemark, de 1697 à 1702.

Paillot, *Hist. généalog. des comtes de Chamilly*.

CHAMILLY (*Noël* BOUTON, comte DE), maréchal de France, frère puiné du précédent, né à Chamilly, le 6 avril 1636; mort à Paris, le 8 janvier 1715. « Il était d'excellente famille, dit Saint-Simon; car depuis 1400 les Bouton ont toujours servi, et aucun d'eux n'a porté robe. » Entré de bonne heure au service, Chamilly gagna tous ses grades à la pointe de son épée. Dès ses débuts militaires, il prit part aux expéditions les plus aventureuses de l'époque. C'est ainsi que lorsqu'en 1664 le maréchal de Schomberg passa en Portugal avec quatre mille Français, en apparence soudoyés par le roi Jean IV, mais réellement payés de l'argent de Louis XIV, Chamilly l'accompagna en qualité de capitaine de cavalerie, et se distingua à la bataille de Villa-Viciosa, dont le succès contribua tant à affermir sur le trône la famille de Bragance. De même, lorsqu'en 1668 Louis XIV envoya sept mille hommes, sous les ordres du duc de Beaufort, au secours de l'île de Candie, Chamilly sollicita comme une faveur de faire partie de cette expédition, et il s'y conduisit encore avec distinction. A son retour en France, il fut nommé inspecteur de l'armée d'Italie, et quelques années plus tard il joua un rôle important dans la guerre de Hollande. Nommé en 1675 gouverneur de Grave, il s'illustra par une vigoureuse défense de cette petite place, que le prince d'Orange assiégeait en personne. Cette défense, qui dura quatre-vingt-treize jours, coûta seize mille hommes à l'ennemi; et si Chamilly capitula, ce ne fut qu'aux plus honorables conditions et sur les ordres du roi. Louis XIV l'autorisa, en récompense de sa belle conduite, à lui demander une grâce. Chamilly ne demanda que celle de son ancien colonel, qui était à la Bastille. Nommé lieutenant général en 1678, il ne reçut le bâton de maréchal que vingt-cinq ans après, le dimanche 4 janvier 1703. Il y avait déjà neuf maréchaux; on en créa alors dix du même coup, dans « la crainte d'en manquer, » dit Saint-Simon. Mais ce n'est ni à l'héroïque défense de Grave, ni au bâton de maréchal de France, que Chamilly doit sa grande célébrité; il la doit en grande partie au bonheur d'avoir été le héros des *Lettres portugaises*. Il traversait un jour une petite ville à la tête de son escadron, pendant qu'il servait en Portugal : de jeunes religieuses étaient venues se placer à l'un des balcons de leur couvent pour voir le défilé de la cavalerie française. L'une d'elles, nommée, à ce qu'on croit, Alcaforada, remarqua Chamilly, conçut pour lui une passion des plus violentes, et lui adressa les lettres devenues si célèbres. Les trois ou quatre dont l'authenticité paraît certaine respirent ce que l'amour a jamais dicté de plus passionné et de plus éloquent. Mais si ces Lettres montrent jusqu'où peut s'élever l'éloquence naturelle de l'amour, elles sont, d'un autre côté, la preuve de l'aveuglement de cette passion. « Chamilly, dit Saint-Simon, était à la vérité grand et assez bien fait; mais il était en même temps fort gros, et si bête, si lourd, qu'à le voir et à l'entendre non-seulement on ne comprenait pas qu'une femme se fût éprise de lui, mais encore qu'il pût avoir quelque talent pour la guerre. S'il fit son chemin malgré son excessive bêtise, c'est qu'il eut le bonheur d'épouser une femme pleine de sens et d'esprit. Appréciant son mari à sa juste valeur, la comtesse de Chamilly l'accompagnait partout, et le suppléait dans toutes ses fonctions sans qu'il y parût. Ce fut elle qui, sous le ministère de Chamillard, le remit à flot, et lui fit enfin obtenir le bâton de maréchal ». Du reste, Chamilly se comporta en véritable officier de cavalerie, dans son intrigue avec la religieuse. Il rendit d'abord flamme pour flamme; puis, au bout de quelques semaines, apprenant la nomination d'un de ses proches au grade de colonel, et voyant là une chance d'avancement, il demanda à quitter le Portugal, et, de retour en France, il eut l'insigne fatuité de montrer à qui les voulut voir, et même de faire traduire et de publier les lettres de sa maîtresse. Il mourut sans postérité.

Saint-Simon, *Mém.* — Sismondi, *Hist. des Franç.*, XXIV. — *Lettres d'amour d'une religieuse portugaise écrites au chevalier de C., officier français en Portugal*; La Haye, 1682. — Paillot, *Hist. généal. de la maison de Chamilly*. — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France*. — De Souza, *Notice bibl.*, en tête de la nouvelle édition des *Lettres portugaises*; 1824, in-12.

CHAMIR (*Éléazar*), savant arménien, né à Djoulfa, près Ispahan, vers 1720, mort à Madras, vers 1790. Il suivit à la fois la carrière des lettres et celle du commerce. Pour échapper à la guerre civile qui désola la Perse après la mort de Nadir-Chah, il alla s'établir à Madras, et y acquit de grandes richesses, dont il fit usage pour améliorer le sort de ses coréligionnaires : il fit construire pour leur usage un hôpital, une école et une imprimerie. Chamir a laissé : *Exhortation aux Arméniens à secouer le joug des Musulmans, contenant un abrégé de l'histoire d'Arménie durant les dix premiers siècles*; Madras, 1772, in-8° : la première partie de cet ouvrage est empruntée à Moïse de Khorène; — *Radmoutioun mnatsourtats haiouts tev vrats* (histoire de ce qui reste de Géorgiens et d'Arméniens); Madras, 1775, in-4°; traduit en français par de Saint-Martin et imprimé dans ses *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie*; Paris, 1818-1819, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, qui forme la suite du précédent, contient l'histoire de l'Arménie depuis 1048 jusqu'à 1290; la Bibliothèque impé-

riale en possède deux copies; — *Carte de l'Arménie et des pays voisins;* Venise, 1778, 2 grandes feuilles.

Feller, *Biographie universelle.*

* CHAMISSO (*Adelbert* ou, plus exactement, *Louis-Charles-Adélaïde* DE), naturaliste et romancier allemand, d'origine française, né au château de Boncourt, près Sainte-Menehould, le 27 janvier 1781, mort à Berlin, le 21 août 1838. Jeune encore, il suivit sa famille dans l'émigration : un sculpteur allemand, frappé de ses dispositions, lui donna les premières leçons de l'art, et quelque temps après Chamisso entra comme peintre à la manufacture de porcelaine de Berlin. Puis il devint page de la reine de Prusse, dont un de ses frères avait fait le portrait. En 1798 il entra au service de Prusse avec le grade de lieutenant, et à la paix de Tilsitt il devint professeur au collége de Napoléonville, en France. A son retour en Allemagne, il partagea son temps entre l'étude des langues et celle des sciences naturelles. Pour étendre ses connaissances dans ces deux branches du savoir humain, il prit part, de 1815 à 1818, à l'expédition entreprise par Kotzebue, sous les auspices du comte Romanzoff, et qui avait pour objet d'explorer le passage du détroit de Behring à la mer Blanche. On comptait, en s'avançant vers le pôle, atteindre le point où la formation des glaces cesserait d'être favorisée par les côtes, pour redescendre ensuite à temps à Archangel. Quoique le but n'eût pas été atteint, un tel voyage fournit à Chamisso d'amples et utiles documents. C'est ainsi qu'il recueillit plus 2,500 espèces animales et végétales, dont les deux tiers étaient nouvelles, et qu'il put se faire un vocabulaire étendu des langues comparées des îles Polynésiennes. Une île de la mer qu'il avait explorée reçut le nom de Chamisso. A son retour en Europe, Chamisso épousa Mlle de Piast, devint directeur du jardin botanique de Berlin et membre de l'Académie des sciences de la même ville. Ses ouvrages scientifiques, quoique remarquables, le firent moins connaître que ses œuvres d'imagination, notamment son *Pierre Schlemith,* dont le sujet est un homme qui court après son ombre perdue. Il s'exerça aussi dans les lettres françaises, et composa des poésies. Nous reproduisons, d'après M. Ampère, l'échantillon suivant du genre poétique de Chamisso. Il s'agit d'une dame qui a perdu un bouquet :

Bientôt je sentis cette fleur
Devenir graine dans mon cœur
Et cette graine se répandre,
Lever et croître et me surprendre,
Remplir le jardin de mon cœur.
Depuis ce jour mille pensées
Malgré moi troublent mes journées
Fleurissent pendant mon sommeil,
Se flétrissent à mon réveil,
Renaissent avec son image.....

Quoiqu'un peu hybrides pour la forme, ces vers sont assurément gracieux, et donnent une idée de la manière du poëte. Les principaux ouvrages de Chamisso sont : *de Animalibus quibusdam e classe verminum Linnæi;* Berlin, 1819; — *Tableau des plantes utiles ou délétères croissant au nord de l'Allemagne;* 1827; — *Observations et opinions recueillies dans un voyage de découvertes fait sous les ordres de Kotzebue;* Weimar, 1827; — *Dissertation sur la langue Hawaii;* Leipzig, 1837; — *Peter Schlemith,* roman en prose, 1814; traduit depuis en français, en anglais, etc., de 1815 à 1818; — *Œuvres poétiques*, comprenant *Salas y Gomez*, *odes et ballades*, *romances*, etc. Elles forment les t. III et IV des *Œuvres* complètes publiées à Leipzig, 1843, 7e édition; — une traduction d'un choix des *chansons* de Béranger, avec Gaudy; Leipzig, 1838.

Ampère, *Revue des Deux Mondes*, 15 mai 1840. — *Journal des Débats*, 29 août 1838. — *Convers.-Lexic.* — Quérard, *la France litt.* (suppl.).

CHAMONT (S). *Voy.* ENNEMOND.

CHAMORIN (*Vital-Joachim*, baron), général français, né à Bonnelles (Seine-et-Oise), le 16 août 1773, tué à Campo-Major, le 25 mars 1811. Il se distingua à la prise de Nice ainsi qu'au combat de Sospello. Capitaine des grenadiers (24 avril 1796), il fit la campagne d'Italie, et se signala à Borgo-Forte, dont il chassa l'ennemi. A cette occasion le général de division Girardon demanda pour Chamorin le grade de chef de bataillon; mais ce dernier refusa cet avancement, ne voulant pas se séparer de ses braves grenadiers. Le Pont de Ronco et la chaussée d'Arcole, où la douzième demi-brigade se couvrit de gloire, furent encore témoins de sa bravoure. Après avoir servi de 1797 à 1799 en Italie, il se trouva à la bataille de Marengo, où il eut deux chevaux tués sous lui. Aide de camp du général Sauret (7 mars 1800), puis du général Watrin (8 septembre) il se distingua lors du débarquement des Anglais dans l'île d'Elbe, ainsi qu'au passage du Mincio, où il obtint le grade de chef d'escadron. Revenu de Saint-Domingue, où il avait suivi le général Watrin, il passa chef d'escadron au 3e régiment de cuirassiers (23 janvier 1804). Chef d'escadron dans les grenadiers de la garde impériale (5 septembre 1805), il fit de 1805 à 1807 les campagnes d'Allemagne, de Prusse, et de Pologne, et se signala à Iéna, à Eylau, où il traversa deux fois les lignes ennemies, à Heilsberg et à Friedland. Colonel du 26e régiment de dragons (16 février 1807), il passa en Espagne, et se trouva à la bataille de Burgos, défit les troupes de Palafox à Calahorra, contribua à la victoire d'Ocaña, et détruisit les bandes de guerrilleros qui désolaient la Sierra Morena et l'Estremadure. Nommé général de brigade (5 mars 1811), il se disposait à rentrer en France, afin de prendre le commandement d'une brigade de grosse cavalerie, lorsque les maréchaux de Dalmatie et de Trévise, qui quittaient Campo-Major pour se rendre à Badajoz, lui conférèrent le commandement de l'arrière-garde. Voulant protéger la retraite qu'inquiétait un corps de 4,000 hommes de cavalerie anglaise

et portugaise, Chamorin, qui n'avait que 500 cavaliers, engagea le combat. S'étant jeté dans la mêlée, et accablé par le nombre, il trouva la mort sur le champ de bataille, où il fut enterré par les soins du général anglais lord Beresford qui, annonçant lui-même au général de Latour-Maubourg la perte que venait de faire l'armée française, disait « que le général Chamorin avait tenu avec un petit nombre de troupes une conduite au-dessus de tout éloge. » Le nom de ce général est inscrit sur les tables de bronze du palais de Versailles. A. SAUZAY.

Archives de la guerre. — De Courcelles, *Dict. des généraux français.*

CHAMORRO (*Juan*), peintre espagnol, vivait en 1673. Il était élève de Herrera le Vieux, et devint en 1669 président de l'Académie de peinture de Séville. Les nombreux ouvrages de Chamorro le placent en Espagne parmi les meilleurs et les plus laborieux peintres d'histoire. On cite de lui *les quatre Docteurs*, et une série de tableaux représentant *la Vie de la Vierge* exécutés pour le couvent de la Merci, à Seville.

Quillet, *Dict. des Peintres espagnols.*

CHAMOUSSET (*Claude-Humbert*, PIARRON DE), philanthrope français, né à Paris, en 1717, mort le 27 avril 1773, consacra pendant sa vie entière tous les moyens que sa position sociale et sa fortune privée mettaient à sa disposition pour améliorer le sort des ouvriers et soulager les infirmes, les malades et les pauvres. Né dans une classe distinguée, il manifesta dès son enfance les dispositions qui devaient en faire un jour l'un des philanthropes les plus actifs et les plus dévoués qui aient jamais existé. Aussitôt qu'il fut maître de sa fortune, il transforma sa maison en un hôpital, où étaient accueillis et comblés de soins des malades de tout âge et de tout sexe appartenant à la classe indigente. Là ces malades recevaient gratuitement les secours de la médecine, et à leur sortie il leur était alloué une somme qui les indemnisait du temps que leur maladie leur avait fait perdre. L'entassement dans les hôpitaux publics de malades couchés plusieurs ensemble dans le même lit, où ils s'effrayaient mutuellement par le spectacle de leurs plaies, de leur délire et de leur agonie, révolta son âme charitable, et il résolut d'offrir un exemple qui amenât l'administration publique à mettre fin à de tels abus. Il loua à la barrière de Sèvres une maison commode, et il en fit un hôpital-modèle, où chaque malade eut son lit séparé, et où les bons soins, accompagnés de la propreté, eurent pour résultat un grand nombre de guérisons. Il eut la satisfaction de voir son enseignement produire des fruits, et l'administration introduire dans les hôpitaux publics le régime auquel il avait soumis sa maison de santé. Chamousset eut la première idée de ces associations de secours mutuels si nombreuses aujourd'hui parmi les classes ouvrières, associations où chaque souscripteur, moyennant une cotisation hebdomadaire de peu d'importance, s'assure en cas de maladie les secours de la science, une indemnité en nature ou en argent, et des funérailles modestes, mais décentes en cas de décès. Nommé intendant général des hôpitaux militaires, Chamousset, malgré les devoirs que lui imposa cet emploi, ne discontinua point ses observations sur les différentes parties de l'économie publique, et il est peu d'établissements de bienfaisance créés depuis qu'il n'ait indiqués ou dont il n'ait sollicité la fondation avec ardeur. Il proposa l'institution d'une maison de prêt offrant tous les avantages des lombards et des monts-de-piété sans en avoir les inconvénients. C'est sur ses instances, et d'après ses plans, que fut créée la petite-poste de Paris; et on lui doit la première idée des compagnies d'assurance contre l'incendie. Il publia en outre un grand nombre de mémoires remplis de vues utiles sur les hôpitaux militaires, les enfants abandonnés, l'extinction de la mendicité, la police des ouvriers et domestiques, le commerce des grains, etc. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées par Cotton des Houssayes; Paris, 1783, 2 vol. in-8°.

Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France.* — Chandon et Delandine, *Nouveau dict. hist.*

CHAMPAGNE (ducs et comtes). *Voy.* LUPUS, WIMAR, HÉRIBERT, ÉTIENNE, HENRI, THIÉBAULT.

CHAMPAGNE ou **CHAMPAIGNE** (*Philippe de*), peintre belge, né à Bruxelles, le 26 mai 1602, mort à Paris, le 12 août 1674. Il montra de bonne heure une forte inclination pour la peinture, et sut dessiner longtemps avant de pouvoir écrire. Son premier maître fut un artiste médiocre, nommé Jean Bouillon; il étudia ensuite sous Michel de Bourdeaux, et apprit enfin le paysage à l'école de Jacques Fouquière. Venu à Paris, en 1621, il s'y lia d'amitié avec Le Poussin, et peu de temps après ils furent tous deux employés par Marie de Médicis, qui faisait alors peindre au Luxembourg. Duchesne, premier peintre de la reine, et qui était chargé des travaux, fit faire à Champagne quelques tableaux, dont Maugis, intendant des bâtiments, fut si satisfait, que Duchesne en devint jaloux. Champagne crut alors devoir repartir pour Bruxelles. Mais en 1628, Duchesne étant mort, il revint à Paris, sur les instances de Maugis, qui lui fit donner une pension de douze cents livres et la continuation des travaux du Luxembourg, où il fit en effet quelques plafonds. Peu de temps après il épousa la fille de son prédécesseur. C'est à la même époque qu'il peignit dans la voûte de l'église des Carmélites de la rue Saint-Jacques un *Crucifix* que l'on regardait comme un chef-d'œuvre de perspective. En 1634 il fit, par ordre de Louis XIII, un tableau représentant *la Tenue du chapitre de l'ordre du Saint-Esprit à Fontainebleau en* 1633; ce tableau fut placé dans l'église des Augustins. Louis XIII lui commanda

aussi dans le même temps, pour Notre-Dame, un tableau où il était représenté à genoux devant le Christ, en commémoration du vœu qu'il avait fait en 1630. En 1636 le cardinal de Richelieu lui fit peindre dans son palais (le Palais-Royal), l'un des côtés (1) de la galerie des hommes illustres, un plafond représentant *Apollon dominant sur les arts*, et plusieurs tableaux à sa maison de Rueil : on signale surtout la *Descente de Croix* qui fut placée dans la chapelle du château. Il fit ensuite les peintures du dôme de la Sorbonne. Ces peintures représentent *le Père éternel et les quatre docteurs de l'Église*. Ce fut alors qu'ayant perdu son fils unique, il fit venir de Bruxelles son neveu Jean-Baptiste de Champagne, qui devint son élève et fut l'héritier de ses talents. Après les peintures de la Sorbonne, il peignit une *Nativité de la Vierge* et une *Présentation*, qui furent exécutées en tapisserie; une *Assomption*, un *Saint Germain* et un *Saint Vincent*, pour l'église de Saint-Germain l'Auxerrois; une *Annonciation*, pour le Noviciat des Jésuites du faubourg Saint-Germain; une autre, pour la chapelle de l'hôtel de Chavigny à Paris; une *Nativité*, pour la cathédrale de Rouen; *la Guérison du Paralytique*, pour l'hôpital de Pontoise; la *Vision de saint Bruno*, pour la chartreuse de Gaillon. Anne d'Autriche le chargea de travaux considérables au Val-de-Grâce; on y voit de lui : *les Reines et les Impératrices qui ont été en réputation de sainteté*; la *Vie de saint Benoît*, *la Madeleine aux pieds du Sauveur*, etc. Il fit pour le couvent des Bernardins de Port-Royal une *Cène* et une *Samaritaine;* pour la maison de ville de Paris, trois tableaux où étaient représentés les magistrats de la ville. En 1654, Philippe de Champagne, ayant perdu presqu'en même temps sa femme et son fils, alla à Bruxelles, et y fit pour l'archiduc Léopold *Adam et Ève pleurant la mort d'Abel*. A son retour, il fit pour Saint-Gervais les trois tableaux (aujourd'hui placés au Louvre et au musée de Lyon) qui représentent l'apparition de saint Gervais et de saint Protais à saint Ambroise, la découverte des reliques de ces saints, et leur translation.

Champagne peignit ensuite, en 1659, avec son neveu, l'un des appartements du château de Vincennes, où il représenta *la Paix des Pyrénées* et *le Mariage du roi*. Puis il fit un *Christ donnant les clefs à saint Pierre* et une *Assomption*, pour la cathédrale de Soissons; un *Crucifix*, pour l'église de Sainte-Croix de la Bretonnerie; une *Présentation*, pour l'église de Saint-Honoré; une *Nativité de Notre-Seigneur* et une *Assomption*, pour les Pères de l'Oratoire; *Jésus-Christ délivrant les âmes du purgatoire* et *Saint Pierre délivré de prison*, pour les Jésuites de la rue Saint-Antoine; une *Vierge de pitié*, pour Sainte-Opportune; *Jésus-Christ dans le temple au milieu des docteurs*, pour les Chartreux; le *Songe de Joseph*, pour les Minimes de la place Royale; un *Ange gardien*, pour l'église des Incurables; *Saint Joseph et sainte Geneviève*, pour Saint-Severin; le *Martyre de sainte Agathe*, pour Saint-Merry. Il travailla en 1666, toujours avec son neveu, à l'appartement du dauphin aux Tuileries, où il fit son tableau de *l'Éducation d'Achille*. Enfin il fit en 1671 son dernier ouvrage, le *Portrait du président de Lamoignon*.

Philippe de Champagne excellait dans les portraits; il en a fait plusieurs de Louis XIII, de Louis XIV enfant, d'Anne d'Autriche, de Richelieu, de Mazarin, de Colbert, du chancelier Séguier, etc. Il fut le premier membre élu de l'Académie de peinture, et donna pour son morceau de réception *Saint Philippe en méditation*. En 1655 il fut nommé professeur, puis recteur. Il fit en 1668 son portrait, que l'on voit dans la galerie du Louvre : le fond du tableau est un paysage, dont le lointain présente la flèche de l'hôtel de ville de Bruxelles et les tours de Sainte-Gudule. Après avoir dit que ce portrait est un des plus beaux qu'ait faits Philippe de Champagne, Félibien ajoute : « Champagne était un homme sage et vertueux, d'un caractère doux, d'un maintien grave et sérieux et d'une conscience droite. Il était assez bel homme, la taille haute et le corps un peu gros. Il était sobre et réglé dans sa manière de vivre, et son air vénérable le faisait considérer parmi les autres peintres. C'est surtout dans la charge de recteur que Champagne a fait paraître une conduite, un désintéressement qui n'a guère eu d'exemples, partageant les émoluments de l'emploi avec ceux qui en avaient besoin, et ne voulant les recevoir que pour en faire jouir les autres ».

Philippe de Champagne travaillait avec une facilité prodigieuse; il en abusait rarement. Néanmoins on raconte que des marguilliers d'une paroisse de Paris l'ayant prié de faire le dessin, au crayon, d'un tableau de *Saint Nicolas* pour leur église, ils furent très-étonnés de voir arriver au bout de quatre où cinq jours le tableau même. Ses camarades se firent un jeu de le plaisanter sur une pareille prestesse, et lui demandèrent combien il vendrait un cent de Saint-Nicolas. Cet artiste ne fut pas un peintre de génie, et pourtant ce fut un grand peintre. Il dessinait fort bien; imitait avec exactitude la nature, savait la choisir belle, mais sans s'élever jusqu'à l'idéal. Il était très-versé dans toutes les sciences qui touchent à la peinture; et ses compositions sont en effet bien plus savantes que poétiques; elles sont irréprochables, mais n'entraînent pas. Les musées du Louvre et de Versailles, la galerie du Palais-Royal, Fontainebleau, possèdent un grand nombre de ses œuvres.

(1) Ce fut Vouet qui peignit l'autre côté.

Félibien, *Entretiens sur les plus célèbres peintres.* — Descamps, *Vies des peintres flamands*, I, 327. — Baron de Stassart, *Notices biographiques*, pag. 404.

CHAMPAGNE (*Jean-Baptiste*), ou Champagne le neveu, peintre d'histoire flamand, né à Bruxelles, en 1643, mort à Paris, en 1688. Il fut appelé à Paris à l'âge de onze ans par son oncle, dont il devint l'élève. En 1658 il alla en Italie, et à son retour il aida Philippe de Champagne dans tous les travaux que ce dernier fit à Vincennes. Il se rendit ensuite à Bruxelles, où il peignit divers tableaux; et en 1663, lorsqu'il revint à Paris, il fut reçu académicien sur son tableau de *la Valeur sous la figure d'Hercule couronné par la Vertu.* Il peignit au Val-de-Grâce la demi-coupole de la chapelle du Saint-Sacrement. En 1667 il fit le tableau du mai de Notre-Dame, et y représenta *saint Paul lapidé par les Juifs.* L'année suivante son oncle le chargea de décorer l'appartement du dauphin aux Tuileries, ne se réservant que le plafond. Louis XIV l'employa ensuite à Versailles, où il peignit un *Mercure*, divers sujets relatifs à l'histoire des lettres et des arts, dans un plafond, et toute la chapelle de la reine. Enfin, il fit, pour l'abbaye de Saint-Antoine-des-Champs, une *Apparition du Sauveur à la Madeleine.*

Descamps, *Vies des peintres flamands*, II, 269. — Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon.* — Félibien, *Entretiens sur les vies et les ouvrages des plus excellents peintres*, 1725, IV, 242.

CHAMPAGNE (*Jean-François*), professeur de l'université de Paris, né à Semur, le 1[er] juillet 1751, mort le 15 septembre 1813. Pendant cinquante-cinq ans il fut élève, professeur et directeur du collége Louis-le-Grand. Pour conserver cet établissement, au milieu des dévastations révolutionnaires, il employa plus de ruses et de stratagèmes qu'on n'en mettait pour le détruire. Ce collége survécut seul. Sous le Directoire, François de Neufchâteau l'aida à se relever. En 1803, sous le consulat, Champagne fit partie, avec Fontanes et Domaison, de la commission chargée de réorganiser les études classiques. Il consacrait ses loisirs à l'étude des auteurs anciens, et publia en 1797 une traduction, assez inexacte, de *la Politique d'Aristote;* 2 vol. in-12; et 2 vol. in-8°, nouvelle édit. revue sur le texte grec par Ferd. Hoefer; Paris (Charpentier), 1845, in-12. On a encore de lui : *la Mer libre et la Mer fermée, ou exposition et analyse du traité de Grotius intitulé* Mare Clausum, etc.; 1805, in-8°; — *Vues sur l'organisation de l'Instruction publique*, 1808, in-8°. Lorsqu'il eut pris sa retraite, Champagne se proposa de revoir sa *Politique d'Aristote*, dont quelques pensées étaient restées obscures; mais les infirmités et les douleurs presque continuelles dont il mourut l'en empêchèrent. Depuis 1797 il était membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). GUYOT DE FÈRE.

Dacier, *Disc. de récept. à l'Institut.* — Vallet de Viriville, *Histoire de l'instruction publique*, pag. 240.

CHAMPAGNEY (*Frédéric-Perrenot* DE), seigneur espagnol, né vers 1530, mort en 1595. Il était le plus jeune des enfants de Nicolas Perrenot de Granvelle, chancelier de l'empereur Charles-Quint, et montra de bonne heure un caractère vif, emporté, peu propre à réussir dans la carrière diplomatique. Son frère aîné, Antoine, cardinal de Granvelle, premier ministre de Philippe II, lui fit obtenir la charge de maître d'hôtel du roi, avec huit cents livres de pension. Plus tard, Champagney obtint une compagnie de cavalerie, et fit les guerres de Flandre et d'Allemagne. S'étant marié richement, il devint gouverneur d'Anvers, gentilhomme de la chambre de Philippe II et chef du conseil des finances de Flandre. L'extrême sévérité du roi d'Espagne lui ayant aliéné le cœur des habitants des Pays-Bas, Champagney prit parti pour les mécontents, et fut un des premiers seigneurs qui signèrent l'acte d'union contre la tyrannie espagnole. Marguerite d'Autriche, duchesse de Parme, gouvernait alors les Pays-Bas, et le cardinal de Granvelle était son premier ministre; Champagney dut à cette circonstance d'être seulement exilé en Franche-Comté. En 1573 il fut nommé chevalier d'honneur au parlement de Dôle. Sa *correspondannce*, réunie en 4 vol. in-fol., faisant partie des *Mémoires de Granvelle*, se trouve à la bibliothèque de Besançon.

Feller, *Biographie universelle*, édit. de M. Weiss.

CHAMPAGNY (*Jean-Baptiste Nompère* DE), duc de Cadore, homme d'État français, né à Roanne, en 1756, mort en 1834. Sa mère était sœur de l'abbé Terray, et, par la protection de ce ministre, Champagny obtint une bourse au collége de La Flèche. En sortant de ce collége, il fut admis à l'École militaire de Paris, et entra dans la marine. Nommé dès 1775 enseigne de vaisseau, il parvint en 1780 au grade de lieutenant de vaisseau, et fut fait major six ans après. Il comptait alors neuf campagnes, et avait assisté à cinq combats. Une blessure grave qu'il reçut à celui du 12 avril 1782 lui valut la croix de Saint-Louis. Élu député aux états généraux par la noblesse de bailliage de Montbrison, il fit partie de la minorité de son ordre qui se réunit au tiers état sur la question du vote par tête. Il fut cependant du petit nombre des nobles qui protestèrent contre l'abolition des titres héréditaires, lors de la révision de l'acte constitutionnel du 8 août 1791. Pendant les trois années de la session, constamment occupé des utiles fonctions de rapporteur du comité de la marine, il ne se fit remarquer que par le succès de sa défense du comte d'Albert de Rivers, officier général sous les ordres duquel il avait servi. Arrêté comme noble en 1793, il fut incarcéré, et ne recouvra sa liberté qu'après le 9 thermidor. Quand Bonaparte, après le 18 brumaire, voulut jeter les fondements de sa nouvelle dynastie, il rechercha de préférence les hommes qui avaient renoncé aux traditions révolutionnaires,

et s'empressa d'appeler Champagny au conseil d'État. Orateur du gouvernement au Corps législatif et au Tribunat, Champagny montra dans ses discours, toujours fort habiles, un dévouement absolu au pouvoir consulaire; aussi fut-il nommé, en juillet 1801, ambassadeur à la cour de Vienne, où la noblesse, la douceur et la réserve de ses manières firent accueillir très-favorablement le gentilhomme représentant de la république.

Le premier acte du nouvel ambassadeur avait été de prescrire aux personnes de sa suite la plus grande circonspection politique, et de leur défendre d'affecter des sentiments révolutionnaires. Il était encore à Vienne lorsque Napoléon le nomma ministre de l'intérieur (août 1804), en remplacement de Chaptal. Dans son exposé de la situation de l'empire, on remarquait ces mots, qui peuvent donner une idée de son habile adulation : « On a reconnu enfin, dit-il, « qu'il n'y avait de salut pour les grandes nations que dans le pouvoir héréditaire, que « seul il assurait leur vie politique et embrassait dans sa durée les générations et les siècles. « Le sénat a été, comme il devait l'être, l'organe « de l'inquiétude commune; bientôt a éclaté ce « vœu d'hérédité qui était dans tous les cœurs « vraiment français; il a été proclamé par les « colléges électoraux, par les armées; le conseil « d'État, les magistrats, les hommes les plus « éclairés, ont été consultés, et leur réponse « a été unanime... Napoléon a voulu rendre à la « France ses formes antiques, rappeler parmi « nous ces institutions que la Divinité semble « avoir inspirées, et imprimer au commencement « de son règne le sceau de la religion même. »

Champagny, comme ministre de l'intérieur, avait l'instruction publique et les beaux-arts dans ses attributions, lorsqu'en 1807 Napoléon le chargea de lui présenter ses vues sur *la décadence des arts et de la littérature et sur les moyens d'y remédier*. Le ministre répondit en soumettant à l'empereur les six projets de décret suivants : 1° Rétablissement de la charge d'historiographe; 2° création de poëtes lauréats et césariens; 3° tableau des ouvrages parus dans l'année, mis périodiquement sous les yeux de l'empereur, et récompenses accordées aux meilleurs de ces ouvrages; 4° encouragements divers aux sociétés savantes des départements; 5° continuation de *l'Histoire littéraire de la France*, commencée par les bénédictins; 6° établissement d'une espèce de nouveau Port-Royal, retraite destinée aux hommes de lettres qui voudraient entreprendre de grands travaux, et qui par leurs précédents écrits donneraient des espérances fondées de succès. L'étroitesse des vues qui caractérisaient la rédaction primitive de ces projets n'échappa point à l'empereur, qui les stigmatisa lui-même d'une critique aussi vive que sensée. Les deux premiers surtout, frappés au coin de ce caractère adulateur, furent complétement rejetés. Le troisième donna lieu à l'institution des *prix décennaux*; le quatrième, transformé, devint *le concours des antiquités nationales*; enfin le sixième fut l'origine de *l'École des Chartes* (1).

Le 10 août 1807 Champagny fut appelé au ministère des relations extérieures, en remplacement de Talleyrand, qui avait encouru alors la disgrâce de l'empereur. Le projet d'occuper le Portugal et l'Espagne, et de détrôner la dynastie de Philippe V, le trouva tout disposé à justifier et à seconder les vues de l'empereur, et ses actes officiels dans cette occasion, comme dans les démêlés avec le pape, témoignent de son entière docilité. Créé duc de Cadore, Champagny fit partie de la célèbre réunion de diplomates tenue à Erfurth en octobre 1808. En 1809, la guerre étant devenue imminente avec l'Autriche, il eut avec M. de Metternich un entretien dont il communiqua les résultats au sénat, en y joignant une dépêche qu'il avait adressée le 16 août 1808, au général Andréossy, ambassadeur à Vienne, ainsi que ses divers rapports à l'empereur, et la séance se termina par un sénatus-consulte qui ordonna la levée de quarante mille conscrits. Il suivit ensuite Napoléon dans la rapide et brillante campagne de 1809, et contribua à la conclusion du traité de Vienne, qui amena le mariage de l'empereur avec l'archiduchesse Marie-Louise. Malgré ses services, ses adulations et son zèle, le duc de Cadore perdit en 1811 le portefeuille des relations extérieures, pour n'avoir pas compris, dit-on, la politique de Napoléon à l'égard de la Russie. Afin qu'il ne parût pas cependant avoir encouru une disgrâce complète, on le nomma intendant de la couronne, grand-maître de l'ordre de la Réunion, enfin sénateur, le 5 avril 1813. Il était ministre secrétaire d'État de la régence, et commandait en chef une légion de la garde nationale parisienne, lors de l'invasion des étrangers en 1814. Il adhéra, le 14 avril, à la déchéance du prince auquel il avait montré tant de dévouement, et fut appelé, par une ordonnance du roi, à faire partie de la chambre des pairs. Au retour de Napoléon, en 1815, il n'en reprit pas moins l'intendance des domaines de la couronne, et accepta la pairie impériale. Après la seconde restauration, il rentra dans la vie privée. M. Decaze le comprit, en 1819, dans la fournée qui devait rendre la majorité au ministère. Après la révolution de 1830 Champagny prêta serment au gouvernement de Juillet, et vota constamment avec le centre droit.

Mémoires de Mirabeau. — Alexandre de Lameth, *Histoire de l'Assemblée constituante.* — Le Bas, *Dict. encycl. de la France.* — *Moniteur universel.* — Capefigue; *Mémoires d'un homme d'État.* — De Beausset, *Mémoires de l'intérieur du palais.*

* CHAMPAGNY (*François-Joseph-Marie-Thérèse*, comte DE), publiciste, fils du précédent, né à Vienne, le 8 septembre 1804. Collaborateur au

(1) Voy. *Histoire de l'instruction publique*, par M. Vallet de Viriville, p. 297.

Correspondant, M. de Champagny a plusieurs fois défendu avec talent, dans cette revue catholique, la liberté de l'enseignement. La *Revue des Deux Mondes* a publié de lui une série d'articles qui ont formé plus tard la première édition des *Césars*, en 4 vol. in-8°. Une seconde édition de cet ouvrage vient de paraître (1853, 2 vol. in-8°). Le tome 1er contient l'histoire des Césars jusqu'à Néron inclusivement; le 2e renferme un tableau du monde romain sous les premiers empereurs. Les institutions et les mœurs du peuple romain y sont examinées avec soin, et l'auteur a su habilement mettre en saillie les infirmités de ce peuple dont la grandeur s'amoindrit singulièrement quand on la considère avec les yeux du chrétien. On trouve dans le même livre un chapitre remarquable sur le néo-stoïcisme, qui a bien pu donner au monde quelques brillantes individualités, mais dont l'impuissance sociale serait facilement démontrée par les principes qui le constituaient, si elle ne l'était par l'irrécusable condamnation de l'histoire. On a en outre de M. de Champagny : *Un mot d'un catholique sur quelques travaux protestants*, 1844, in-8° ; — *Lettre d'un conservateur à M. Guizot sur la question d'enseignement ;* broch, in-8°. A. R.

Documents inédits. — Quérard, *la France littéraire*, supplément.

CHAMPAIGNE. *Voy.* CHAMPAGNE.

CHAMPCENETZ (*le chevalier* DE), publiciste français, né à Paris, en 1759, mort sur l'échafaud, le 23 juillet 1794. Son père était gouverneur du Louvre, et lui-même servit dans les gardes françaises, mais tout en s'occupant beaucoup plus de ses plaisirs que de ses devoirs militaires. Homme à la mode, faiseur de chansons, de bons mots, de petits vers, Champcenetz était cité dans le monde pour son esprit et son élégance. Malheureusement, chez lui la liberté de la plume et celle des mœurs allaient de pair. On a de lui, comme échantillon, une chanson dont il suffira de citer ce couplet :

Vieux parents, en vain vous prêchez :
Vous êtes d'ennuyeux apôtres :
Vous nous fîtes pour vos péchés,
Et vous vivez trop pour les nôtres.

Une autre version introduit cette variante dans les deux derniers vers :

Souvenez-vous de vos péchés,
Pour être indulgents sur les nôtres,

Dans tous les cas, et avec un degré de plus ou de moins, ce couplet donne une idée de l'excessive légèreté de principes que recouvrait chez Champcenetz, comme chez ses émules de la jeunesse dorée d'alors, l'élégance des formes et le vernis superficiel de l'esprit. Il paraît que sa hardiesse satirique lui valut quelques petits emprisonnements, et les épigrammes, qu'il ne ménageait pas à autrui, devaient lui en attirer à son tour. L'on se souvient de celle-ci, que lui décocha Rulhière :

Être haï, mais sans se faire craindre,
Être puni, mais sans se faire plaindre,
Est un fort sot calcul ; Champcenetz s'est mépris :
En recherchant la haine, il trouve le mépris.

Quand la révolution éclata, Champcenetz n'appartenait plus aux gardes françaises ; du moins, nous avons inutilement cherché son nom sur le tableau de ce corps, dans l'*État militaire de France pour l'année* 1789. Il se rangea parmi les adversaires les plus déclarés des institutions nouvelles, et tourna contre elles toute la fécondité de sa verve mordante, que la gravité croissante des événements ne put intimider ; car il serait injuste de refuser à Champcenetz le mérite du courage. Avec Rivars, Suleau, Peltier, Bergasse, le vicomte de Mirabeau, Champcenetz fut l'actif collaborateur des *Actes des Apôtres*. Ce pamphlet politique, commencé en novembre 1789, — *l'an de la liberté zéro*, est-il dit sur le titre, — se continua jusqu'en 1792. La collection forme onze volumes in-12. L'Assemblée nationale et le général Lafayette sont surtout les plastrons de toutes ces attaques en prose et en vers, qu'accompagnent des caricatures.

Champcenetz publia, en outre, divers écrits de circonstance, entre autres : *Réponse aux lettres* (de Mme de Staël) *sur le caractère et les œuvres de J.-J. Rousseau, bagatelle que vingt libraires ont refusé de faire imprimer ;* Genève, (Paris), 1789, in-8° ; — (avec Rivarol) *Petit Almanach des grands hommes de la révolution ;* 1790, in-12. Dans une brochure intitulée *les Gobe-Mouches du Palais-Royal*, Champcenetz fit son propre portrait sous le nom du *Gobe-Mouche sans-souci*. Après la journée du 10 août, il put sortir de Paris et se réfugier dans une ville voisine, à Meaux, suivant les uns, à Joigny, suivant les autres. Grâce à Journiac de Saint-Méard, sauvé si heureusement des massacres de l'Abbaye, et qui avait su se faire quelques protections influentes, il obtint un certificat de civisme, et il aurait échappé sans doute, s'il ne fût revenu témérairement dans la capitale. Ses attaques n'étaient pas oubliées du parti dominant. Saint-Méard alla le voir, et lui reprocha son imprudence. « Voilà les seuls amis qui me restent, » lui dit Champcenetz en montrant ses livres ; « je ne puis me résoudre à les abandonner. » Bientôt, arrêté, renfermé aux Carmes, il fut traduit comme conspirateur devant le tribunal révolutionnaire, et condamné à mort. Toujours fidèle à son insouciante gaieté, il demanda au féroce Fouquier-Tinville, qui remplissait les fonctions d'accusateur public, si c'était là comme à la section, et *s'il y avoit des remplaçants*. Jusqu'au dernier moment, Champcenetz soutint le même caractère. TH. MURET.

Biographie des contemporains. — Quérard, *la France littéraire*. — *Encyclopédie des gens du monde*.

* **CHAMPCHEVRIEUX** (*Guillaume* DE), écrivain religieux, né à Orléans, en 1558, mort en 1631. Il fut reçu docteur en théologie, et enseigna au couvent de la place Maubert à Paris du temps de la ligue. Mais pendant les troubles il

resta fidèle au roi, et faillit même être victime de son dévouement. Devenu provincial de son ordre, il travailla à le réformer et à étendre ses privilèges. On a de lui : *de Antiquitate et privilegiis ordinis Carmelitani* (Paris, 1627); et divers traités manuscrits.

D. Géron, *Bibliothèque du diocèse d'Orléans*, mss.

* **CHAMPCLOS** (*Pierre de* Burle de), littérateur français, né à Manosque, en 1700, mort dans la même ville, en 1780. Il entra fort jeune dans la compagnie de Jésus, d'où il sortit pour la prébende de l'église de Saint-Sauveur de Manosque. Sa vie s'écoula dans la pratique d'une vraie charité et la culture des lettres. On cite de lui : *Absolon moriens*, poëme épique; Marseille, 1724; — *Thea carmen*, poëme latin sur le thé, Grenoble, 1723. L'auteur s'y exprime ainsi:

Nam tibi tam vanas adhibere Machaonis artes
Non libeat, medicosque in pectora mittere succos,
Tristia qui postquam tetro torsere sapore
Labra, suo quatiunt misere intestina veneno.

Histoire des hommes illustres de la Provence.

* **CHAMPCORNU** (....), chirurgien français, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Traité des opérations de chirurgie, avec un traité de toutes les maladies du corps humain*; Amsterdam, 1739, 3 vol. in-8°.

Carrère, *Bibl. de la médecine.*

CHAMPCOURT (*André* de), littérateur français, né vers 1770, mort à Paris, en septembre 1823. Officier en 1791, il alla se joindre en Allemagne au prince de Condé. Rentré dans ses biens lors du retour des Bourbons, il occupa ses loisirs à la littérature. On a de lui : *Pièces fugitives et légères*; Paris, 1820, in-18; — *Histoire morale de l'éléphant*; Paris, 1821, in-18; — *Poésies légères*; Paris, 1822, in-12. On trouve dans ce volume *les Rivaux de la Courtille*, tragédie burlesque en un acte. Tous ces ouvrages n'ont été tirés qu'à un fort petit nombre d'exemplaires.

Quérard, *la France littéraire.*

CHAMPEAUX, en latin *Campellensis* (*Guillaume* de), philosophe scolastique, né au village de Champeaux, près Melun, vers la fin du onzième siècle, mort en 1121. Il étudia à Paris, sous Anselme de Laon; puis, après avoir été nommé archidiacre de Notre-Dame, il professa publiquement dans l'école de la cathédrale pendant plusieurs années, et s'acquit une grande célébrité comme dialecticien. Il compta d'abord parmi ses disciples Abailard, qui se déclara ensuite son adversaire, et le surpassa. Il se retira alors, en 1108, dans un faubourg de Paris, près d'une chapelle consacrée à Saint-Victor, et y fonda en 1113 l'abbaye de ce nom. Quelques semaines plus tard, il reprit son enseignement, et ouvrit une école où il fit des cours sur la philosophie, la rhétorique, la théologie, jusqu'au moment où il fut placé sur le siége épiscopal de Châlons-sur-Marne. Il fut mêlé alors à la fameuse querelle des investitures, et représenta Calixte II à la conférence de Mouson, en 1119. Les œuvres de Guillaume de Champeaux ne sont point toutes parvenues jusqu'à nous. On sait qu'il soutint les réalistes contre les nominalistes, et on ne connaît la nature de sa doctrine que par l'explication qu'en donne son adversaire, Abailard. Au rapport de celui-ci, l'opinion de Guillaume de Champeaux sur la présence des universaux dans tous les objets se résumait dans cette pensée, qu'une même chose existe en essence tout entière et à la fois dans chacun des individus formant un genre; de sorte qu'il n'y a entre eux aucune diversité dans l'essence, mais que la variété dépend de la multitude des accidents (*eamdem essentialiter rem totam simul singulis suis inesse individuis, quorum quidem nulla esset in essentia diversitas, sed sola accidentium multitudine varietas*). Cependant, s'il en faut encore croire Abailard, il tempéra cette opinion dans ce sens que la chose n'était pas sous chaque individu la même essentiellement, mais la même individuellement (*non essentialiter, sed individualiter*), ou, selon une autre leçon, indifférente. La modification dans le sens de cette dernière leçon est commentée dans les termes suivants par M. V. Cousin : « L'identité des individus d'un même genre, dit ce philosophe (Champeaux), ne vient pas de leur essence même, car cette essence est différente en chacun d'eux, mais de certains éléments qui se retrouvent dans tous ces individus sans aucune différence, *indifférenter*. » Les seuls ouvrages imprimés de Guillaume Champeaux sont deux traités intitulés : *Moralia abbreviata* et *de Origine animæ*, et un fragment sur l'*Eucharistie*, dans Mabillon, à la suite du tome IV des œuvres de saint Bernard. Dans le traité *de Origine animæ*, Guillaume Champeaux examine la doctrine de la damnation des enfants morts sans baptême. A ses yeux, pure et sans tache quand elle sort de Dieu, l'âme ne devient coupable que parce qu'elle s'imprègne des vices du milieu dans lequel elle descend. Que si on demande quel crime a pu valoir à l'âme d'être jetée dans un tel milieu, Champeaux répond que Dieu, ayant de toute éternité décidé l'union de telle âme à tel corps, ses décrets se doivent accomplir, quoi qu'il advienne. Le manuscrit conservé à la Bibliothèque impériale, et intitulé les *Sentences*, explique certains points de doctrine relatifs aux vertus et aux vices et à certains passages de l'Écriture. Un autre manuscrit, trouvé récemment dans la bibliothèque de Troyes, contient des fragments, parmi lesquels celui de *de Essentia Dei et de substantia Dei et de tribus ejus personis*.

D. Martenne, *Thesaurus anecdot.*, V. — *Chron.* de Landulfe. — Muratori, *Rer. Ital.*, X, 486. — *Histoire littéraire de la France*, X. — Mabillon, *Annal.*, V. — de Visch, *Biblioth. Cisterc.*, 133. — Cousin, *Documents sur l'histoire de France*.— *OEuvres inédites d'Abeilard*, introd. p. CXII. — *Dict. des sciences philosoph.* — V. Cousin, *Introduction aux OEuvres inédites d'Abailard.* — Tennemann, *Manuel de l'hist. de la philosophie.* — B. Hauréau, *de la Philosophie scolastique*, Paris, 1850.

* **CHAMPEAUX** (*Pierre-Clément*), général français, né à Courbon, le 24 mai 1767, mort le 28 juillet 1800. Entré dans la compagnie des cadets gentilshommes de l'École royale militaire avec rang de sous-lieutenant à cheval dans le régiment de chasseurs des Cévennes (12 août 1785), Champeaux, passé lieutenant (28 décembre 1786), conserva son grade lors de la formation de ce régiment (6 mai 1788), et arriva à celui de général de brigade en 1793. Suspendu par les représentants Saint-Just et Le Bas (8 novembre 1793), il fut réintégré par ordre du Directoire le 16 mars 1796. Mis à la disposition du général en chef de l'armée d'Italie, qui lui confia le commandement du septième régiment de hussards (27 mars 1797), il passa chef de brigade à la 22° division de gendarmerie, le 10 juin suivant. Frappé d'une balle à la poitrine à la bataille de Marengo (14 juin 1800), il mourut à l'âge de trente-trois ans. Le nom du général Champeaux est inscrit sur les tables de bronze du palais de Versailles. A. S....Y.

Archives de la guerre. — *Monit. univ.*, 1798, p. 281.

CHAMPEIL (*Pierre* ou *Léonard*), jésuite et théologien français, né à Treignac, en 1590, mort le 12 avril 1669. Il entra chez les jésuites à l'âge de dix-neuf ans. Sectateur zélé d'Ocham et des nominaux, il enseigna la philosophie et la théologie morale à Bordeaux. On a de lui : *Les Vérités catholiques, déclarées et prouvées selon la vraie idée qu'en ont eue les saints-pères*, etc.; Paris, Couterot, 1664, in-8°.

Vitrac, *Feuille hebd.*, 1780. — Witte, *Diarium biog.* — Alegambe, *Bibl. Soc. Jesu.*

CHAMPEIN (*Stanislas*), compositeur de musique français, né à Marseille, le 19 septembre 1753, d'une famille originaire de Grèce, mort à Paris, le 19 septembre 1830. Dès l'âge de treize ans il était maître de chapelle de la cathédrale de Payan, en Provence. Après y avoir composé quelques morceaux de musique religieuse, il vint à Paris, à l'âge de vingt-trois ans, et parvint à faire exécuter à la chapelle du roi un motet à grand chœur. Le succès qu'il y obtint fut tel qu'on le chargea d'exécuter la messe en musique pour la fête de Sainte-Cécile, qu'on célébrait dans l'église des Mathurins. En 1779 il donna son premier opéra, *le Soldat laboureur*, au théâtre du bois de Boulogne (depuis salle du Ranelagh). A partir de cette époque il produisit une série de pièces, dont la plupart eurent un grand succès, surtout *la Mélomanie* et *les Dettes*, opéras en deux actes. L'école italienne devenant à la mode, il imagina de donner au théâtre de Monsieur, dont le privilége ne permettait que la musique italienne, un opéra intitulé : *Le Nouveau Don Quichotte*, sous le pseudonyme de Ziaccharelli. Cet opéra fut vivement applaudi. Champein essaya une innovation hardie : c'était de faire de la musique sur des paroles en prose; il choisit pour cela une traduction littérale de l'*Électre* de Sophocle. A la répétition du premier acte, les suffrages unanimes encouragèrent cet essai; mais il ne put obtenir la représentation publique de l'ouvrage. Ses principaux opéras, après ceux que nous avons cités, sont : *le Baiser*, en trois actes; *Isabelle et Fernand*, deux actes; *les Fausses nouvelles*, deux actes; *les Trois Hussards*, deux actes; *Menzikoff*, trois actes; *les Ruses de Frontin*, deux actes; *les Déguisements amoureux*, deux actes; *l'Avare amoureux*, deux actes, dont il fit la musique en vingt-quatre heures. Ses partitions se distinguent par des mélodies agréables; mais ses accompagnements laissent souvent à désirer. Il fut membre de l'Institut. GUYOT DE FÈRE.

Statistique morale de la France. — *Biogr. des Bouches-du-Rhône.*

CHAMPFEU (*le comte* DE), littérateur français, né dans le Bourbonnais, en 1766, mort à Moulins, en décembre 1828. Il était sous-lieutenant dans le régiment royal-Guyenne. En 1791 il quitta la France, et fut rejoindre l'armée de Condé. Il resta en Allemagne jusqu'à ce que Napoléon eut autorisé la rentrée des émigrés. Il avait consacré le temps de son exil à des travaux littéraires et à l'étude des langues. Charles X le nomma inspecteur général des services de la maison royale. Champfeu a publié : *Histoire de la guerre de trente ans*, traduit de l'allemand de Schiller; Paris, 1803, 2 vol. in-8°; — *Expédition des Catalans et des Aragonais contre les Turcs et les Grecs au commencement du quatorzième siècle*, traduction de l'espagnol de Moncada; Ponthieu, 1824, in-8°; — *les Cent-Jours*, ode, Paris, 1825, in-8°.

Quérard, *la France littéraire.*

***CHAMPI** ou **CHAMPY** (*Jacques*), jurisconsulte français, vivait en 1641. Il était avocat au parlement de Paris. On a de lui : *la Coutume de Meaux*, annotée, in-12; — *la Coutume de Sezanne*, suivie d'une *Dissertation sur les substitutions* et de plusieurs *Questions de droit coutumier*, in-12; — *la Coutume de Melun*, annotée, in 12.

Boucher d'Argis, *Memoires.* — Moréri, *Grand Dict. historique.*

CHAMPIER, en latin **CAMPERIUS** ou **CAMPEGIUS** (*Symphorien*), médecin français, né à Saint-Symphorien-le-Château, en 1472, mort en 1533. Il reçut à Paris son instruction première, et vint étudier la médecine à Montpellier. A Lyon, où il s'établit ensuite, il obtint dans la pratique le plus grand succès. Attaché plus tard comme premier médecin à la personne du duc Antoine de Lorraine, il suivit ce prince, qui se rendait en Italie en 1509 avec le roi Louis XII, et se trouva ainsi à la bataille d'Agnadel, dont il a fait la description. Le 13 septembre 1515, il assista à la bataille de Marignan; les services qu'il rendit alors lui valurent, de la part du duc Antoine, le titre de Chevalier d'or (*eques auratus*), comme il se qualifia ensuite lui-même en tête de ses ouvrages. Sa vanité paraît au reste avoir égalé sa science; ce qui prouve que les deux se

...ent trouver ensemble. C'est ainsi qu'il se ...ait de descendre des Campegge de Bologne ...les Campesi de Pavie; et qu'après avoir ...sé Marguerite du Terrail, de la famille du ...alier sans peur et sans reproche, il avait ...il soin de faire ressortir cette alliance. Cette ...nce le rendit l'objet des attaques causti... ...de Jules-César Scaliger, qui, dans un poëme ...lé *Ata*, parle de Symphoricu Champier ...les termes suivants :

Champerius quis ille, si petit quisquam,
Respondeo, sed Scævolæ modo paucis :
...ratio mirus, insolens, tumens, turgens,
Titulo archiatri, quod Deus sit atrorum,
...m candidæ ille mentis haud tenet micam,
...arius, sed invitusque ineptusque,
...ripta alienis indidit suum nomen;
...o alterove verbulo usque mutato
...m ex officina barbarissima agnoscas,
...é si ille falsitaverit suum nomen
...pegium e Champerio. Et tacitus desmis,
...ocrite! O nee rumperis cachinnando.

...vers n'ont rien de commun avec la poésie ...de d'Auguste; mais ils ne sont pas sans ...mal. Les louanges que, d'autre part, on ...ait presque partout à Champier ne contri... ...pas peu à exalter son amour-propre. ...ué que reçu, lors de son passage à Pa... ...le corps des médecins de cette cité, il ...d'un discours fort élogieux, de la ...taque de Pisan. A son retour à Lyon, ...fut nommé conseiller échevin, en 1533, et il se montra digne de cet honneur ...services qu'il rendit. Il eut ensuite l'idée ...dation d'une école de médecine à Lyon; ...cette occasion il ne manqua pas de se ...un nouveau titre, celui d'*aggregator* ...nensis. Il contribua aussi à l'établisse... ...le collége de la Trinité dans la même ...cependant il fut exposé à des dangers sé... ...d'un soulèvement occasionné par la ...du pain. Il vit sa maison livrée au pillage, ...chercher un refuge à la cour de Lorraine. ...vrages se divisent en deux classes, ceux ...tent sur les matières diverses, notamment ...istoire, qu'il paraissait aimer, mais qu'il ...pas approfondir, et ceux qui se rattachent ...médecine. Ceux-là forment son titre sé... ...rant la postérité. Le premier il chercha ...un parallèle entre la médecine grecque ...des Arabes, et l'un des premiers aussi il ...écrire une biographie des médecins. S'il ...complétement réussi dans cette tâche, il ...tenir compte de l'état des connaissances ...où il vivait. Ses principaux ouvrages ...*la Nef des dames vertueuses*; Lyon, ...in-4°, et Paris, 1515, in-4°, gothique : il ...end quatre livres : le premier est intitulé : ...*des dames*; le second : *du Régime du* ...*ge*; le troisième : *des Prophéties des* ...*s*; le quatrième : *le Livre du vrai amour*; ...*Nef des princes et des batailles de no*... ...*, avec autres enseignements utiles et* ...*bles à toutes sortes de gens, pour cognoistre à bien vivre et mourir*; *dédiqués et envoyés à plusieurs prélats et seigneurs*; Lyon 1502, in-4°, et Paris, Le Noir, 1525, in-8°; mêlé, comme le précédent, de prose et de vers; — *Recueil ou chronique des histoires du royaume d'Austrasie ou France orientale, dite à présent de Lorraine*; Lyon, 1505, in-fol. gothique; — *Liber de quadruplici vita*, etc.; Lyon, 1507, in-fol.; — *Libelli duo : de medicinæ claris scriptoribus in quinque tractatibus divisus, quorum primus*, etc.; Lyon, 1506, in-8° (1); — *Dialogus in magicarum artium destructionem speculum, sive Epitome Galeni, seu Galenus abbreviatus, vel incisus et intersectus a Rosa gallica, continens præcepta quæ ad medicam artem rectamque vivendi formam plurimum conducunt*; Paris, 1514, in-4°; — *Epitome commentariorum Galeni in libros Hippocratis*; Lyon, 1516, in-8°; — *Medicinale bellum inter Galenum et Aristotelem gestum, quorum hic cordi, ille autem cerebro favebat, in duos libros divisum*, etc.; Lyon, 1516, in-8°; — *Paradoxa in artem parvam Galeni*; Lyon, 1516, in-8°; — *les grans Chroniques des princes de Savoie et de Piedmont, ensemble les généalogies et antiquités de Gaule*; Paris, 1516, in-fol.; — *la Vie et les gestes du preux chevalier Bayard, contenant plusieurs victoires par lui faites*; Paris, 1525, in-4° et Lyon, 1528, in-4°; — *le Myroer des apothiquaires, plus les Lunectes des cyrurgiens*; Lyon, sans date, in-8° goth.; Paris, 1539; — *Traité de l'ancienneté et noblesse de l'antique cité de Lyon et de la rébellion du populaire de ladite ville contre les conseillers de la cité et notables marchands, à cause des bleds, en 1529, traduit du latin de Pierchan*, par Théophraste du Mas (2); Lyon, 1529, in-8° goth.; réimprimé sous le titre : *Histoire des antiquités de la ville de Lyon*, etc.; 1648, in-4°; — *Hortus gallicus, in quo Gallos in Gallia omnium ægritudinum remedia reperire docet nec medicaminibus egere peregrinis, quum Deus et natura de necessariis unicuique regioni provideat*; Lyon, 1533, in-8°; — *Campus Elysius Galliæ amœnitate refertus, in quo quicquid apud Indos, Arabas et Pœnos reperitur apud Gallos reperiri posse demonstratur*; Lyon, 1533, in-8°; — *Periarchon, id est de principiis utriusque philosophiæ*; Lyon, 1533, in-8°; — *Vita Arnoldi de Villanova*, en tête des œuvres de ce médecin; Lyon, 1520, 1532, in-fol.; — *Vita Mesuæ*; Lyon, 1523, in-8°; — *Petit livre du royaume des Allobroges, dict longtemps après Bourgoigne en Viennois*, etc.; Lyon, 1529, in-8°; — *Gallicum pentapharmacum*,

(1) Un passage d'un traité intitulé *de Legum divinarum et humanarum conditoribus*, qui fait suite à cet ouvrage, a fait attribuer à Champier le livre : *De tribus impostoribus*.

(2) Champier a souvent eu recours au pseudonyme ou à l'anagramme

rhabarbaro, agarico, manna, terebinthina et sene, gallicis constans, cum Donati a Mutiis, medici Ragusani, epistola de terebinthinæ resinæ facultatibus; Lyon, 1534, in-8°.

Nicéron, *Mémoires*, XXXII. — Simler, *Epitome Bibl. C. Gesnerii*. — La Croix du Maine, *Bibl. franç.* — Pernetty, *les Lyonnais dignes de mémoire*. — *Biog. médic.* — *Catal. de la bibl. de Falconnet*. — Lelong, *Bibl. hist. de la France*, éd. Fontette. — Haller, *Bibl. chirurg.*, I; *Biblioth. anatom.*, I. — Brunet, *Manuel du libr.*, I.

CHAMPIER (*Claude*), sieur de la Faverge, Corcelles et la Bastie, historien français, fils de Symphorien Champier, né à Lyon, vers 1520. Il commença à écrire dès l'âge de dix-huit ans, et a laissé: *Singularitez des Gaules*; Paris, 1538 et 1540, in-16; Lyon, 1556, réimprimé avec le *Catalogue des villes et cités assises ès trois Gaules*, et suivi d'un *Traité des fleuves et fontaines admirables des Gaules*, traduit du latin de Symphorien Champier; Paris, 1560, in-16; Lyon, 1573; — *Traité des lieux saints des Gaules, où Notre-Seigneur, par l'intercession des saints, fait plusieurs miracles*; Lyon, 1556, in-16; traduit en italien; Venise, 1558, in-8°.

Le père Colonia, *Hist. lit. de Lyon*, II.—Lelong, *Bibl. hist. de la France*. — Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine*. — Moréri, *Grand dict. hist.* — Abbé Pernetti, *Recherches pour l'hist. de Lyon*, I, 244.

***CHAMPIER** ou **CHAMPEGIUS** (*Jean* BRUYREN), médecin français, neveu de Symphorien Champier, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il pratiqua la médecine à Lyon. On a de lui: *Averroes liber de Curandis morbis*, dans les *Collectanea de re medica*; Lyon, 1537, in-4°; — *Avicennæ de Corde ejusque facultatibus libellus*; ibid., 1559, in-8°; — *De re cibaria libri XXII*; Lyon, 1560; — *Catalogus librorum Galeni et quo hi sint ordine legendi*, dans l'ouvrage de Symphorien Champier intitulé: *Cribratio medicamentorum fere omnium*; Lyon, 1534, in-8°.

Éloy, *Dictionnaire de la médecine*. — Carrère, *Bibliothèque de la médec.* — *Biograph. médicale*.

CHAMPIGNY (*Jean*, chevalier DE), historien français, né en 1717, mort à Amsterdam, vers 1787. Après avoir achevé ses études, il embrassa la carrière des armes, et fut nommé colonel en 1747. Rentré dans la vie privée en 1763, il visita tour à tour l'Angleterre, la Russie et la Hollande, s'occupant de littérature. Il a laissé: *le Maître et le serviteur, ou les devoirs réciproques d'un souverain et de son ministre*, traduit de l'allemand de Moser; Hambourg, 1761, in-8°; — *Examen du ministère de Pitt*, traduit de l'anglais d'Almon; La Haye, 1764, in-8°; — *Réflexions sur le gouvernement des femmes*; Londres, 1770, in-8°: cet ouvrage est dédié à Catherine II; — *Lettres anglaises*; Saint-Pétersbourg, 1774-1775, 6 vol. in-8°; — *Histoire des rois de Danemark de la maison d'Oldenbourg*, jusqu'en 1622, traduit de l'allemand de J.-H. Schlegel; Amsterdam, 1776-1778, 3 vol. in-4°; — *l'État présent de la Louisiane*; La Haye, 1776, in-8°; — *Histoire abrégée de Suède depuis les rois de la maison Wasa*; Amsterdam, 1776, in-4°; — *Nouvelle histoire d'Angleterre, depuis l'origine la plus reculée de ce royaume jusqu'en 1154*; Amsterdam, 1777, 2 vol. in-4°, avec portraits. (Cet ouvrage devait avoir quinze volumes et ne s'arrêter qu'à 1780).

Quérard, *la France littéraire*.

***CHAMPIN** (*Jean-Jacques*), peintre paysagiste, né à Sceaux, près Paris, le 8 septembre 1796. Élève de Storelli et de Regnier, il s'est adonné de préférence à l'aquarelle. Champin a exposé à presque tous les salons depuis 1819; à celui de 1824, il a obtenu plusieurs médaillee d'or. Au salon de 1831, une aquarelle d'une dimension extraordinaire, représentant une *partie des côtes de Provence prise des hauteurs de Nice*, lui a fait décerner la médaille d'or de première classe. Habile dessinateur, il a exécuté un grand nombre de planches lithographiées avec une véritable supériorité, telles que *les Vues de Paris au quinzième siècle*; divers *sujets de l'Ancien et du Nouveau Testament*, traités à la manière de John Martin; la grande *Vue de Constantinople*, d'après Gudin; *les Vue d'Antibes et d'Avignon*, etc. Il a publié plusieurs suites considérables: *les Habitations des personnages célèbres contemporains*, en collaboration avec Regnier; *Paris historique*, avec texte de Charles Nodier; un *Voyage à la Grande-Chartreuse*; *le Voyage dans l'Amérique du Sud de Castelnau*, etc.; enfin une série d'excellents albums destinés à l'étude progressive du paysage. Comme dessinateur sur bois, il a pris part aux plus belles publications illustrées de l'époque; le *Magasin pittoresque*, *l'Illustration*, etc. E. BRETON.

Documents communiqués.

***CHAMPION** (*Antoine* DE), prélat suisse, quatre-vingt-quatrième évêque de Genève, mort en 1495. Il fut d'abord sénateur, ensuite président du sénat de Chambéry. Yolande, duchesse de Savoie, l'envoya en ambassade près des Suisses, et le fit ensuite grand-chancelier. Sa femme étant morte, Champion embrassa l'état ecclésiastique, et fut nommé évêque de Mondovi, en 1485. Le pape Innocent VIII l'appela à l'épiscopat de Genève en 1491. Le chapitre de Genève s'opposa à cette nomination, et désigna pour évêque Charles du Seyssel, religieux de l'ordre de Saint-Antoine du Viennois. Champion transféra à Annecy la cour de l'official, et ne consentit à rendre ce tribunal à la ville de Genève qu'après un présent de 400 florins et l'imposition faite en sa faveur des langues de tous les animaux tués à la boucherie. Champion tint en 1493 un synode pour la réformation de son diocèse. Il en publia les ordonnances sous le titre de: *Constitutiones synodales episcopatus Genevensis*; Genève, 1493, in-fol. et in-8°,

Spon, *Histoire de Genève*, I. — Besson, *Mémoires sur l'évêché de Genève*. — Guichenon, *Histoire de la maison de Savoie*, I. — Senebier, *Histoire littéraire de Genève*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*, XII, 28.

CHAMPION (*Pierre*), jésuite et biographe français, né à Avranches (Normandie), le 19 octobre 1631, mort à Nantes, le 28 juin 1701. Il entra dans la compagnie de Jésus le 18 novembre 1651, et enseigna pendant dix ans la rhétorique. Il s'embarqua ensuite comme aumônier à bord d'une flotte française destinée pour Cayenne. De retour en France, il se fixa à Nantes. Il a laissé : *la Vie du père Rigouleuc, jésuite, avec ses traités de dévotion et ses lettres spirituelles*; Paris, 1686 et 1694, in-12; Lyon, 1735 et 1739, in-12; — *la Vie et la doctrine spirituelle du père Lallemand, jésuite*; Paris, 1694, in-12; Lyon, 1735, in-12; Avignon, 1826, in-12; — *la Vie des fondateurs des maisons de retraite* (M. Louis-Eudes de Kervilio, le père Vincent Huby et mademoiselle Catherine de Francheville); Nantes, en 1698, in-8°. Dans cet ouvrage l'auteur a pris l'anagramme de *Phonamic*.

Moréri, *Dictionnaire historique*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*. — Quérard, *la France littéraire*.

CHAMPION (*François*), théologien français, de l'ordre des Jésuites, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui un poëme latin intitulé *Stagna*; Paris, 1689, dans les *Poemata didascalica*; Paris, 1749, 3 vol. in-12.

Lelong, *Biblioth. hist. de la France*.

* **CHAMPION** (*Edme*), plus connu sous le surnom du *Petit manteau bleu*, né à Châtel-Censoir (Yonne), le 13 décembre 1764, mort dans le même bourg, le 1er juin 1852. Il avait gagné une fortune considérable dans le commerce; il l'employa au soulagement des pauvres. Il faisait distribuer à tous ceux qui en demandaient des aliments chauds et substantiels, des vêtements et du bois. Pour circuler plus librement dans la foule, Champion avait adopté un costume qui le préservait du froid sans gêner ses mouvements : il couvrait ses épaules d'un petit manteau de drap bleu qui descendait jusqu'à la ceinture; de là son surnom d'*Homme au petit manteau bleu*. A. de L.

L'Annuaire de l'Yonne, 1853. — Gustave Cotteau, *Étude biographique sur Champion*.

CHAMPION DE CICÉ (*Jérôme-Marie*), prélat et homme d'État français, naquit à Rennes, en 1735, et mourut à Aix, le 22 août 1810. Issu d'une famille noble, mais peu favorisée de la fortune, il fut destiné à l'état ecclésiastique. Un de ses frères, qui avait suivi la même carrière, était devenu évêque d'Auxerre. Il put aussi prétendre à l'épiscopat; les avantages d'une instruction étendue et d'un esprit vif et pénétrant devaient autant que sa naissance lui en aplanir les voies. Il fut placé près de son frère, qui l'admit à partager les soins de l'administration diocésaine qui lui était confiée. Peu d'années après (en 1765), il fut appelé au poste important d'agent général du clergé de France, qu'il occupa, suivant l'usage, pendant une période quinquennale, à la fin de laquelle il fut pourvu de l'évêché de Rhodez. La faveur dont il jouissait à la cour le fit appeler, en 1781, à l'archevêché de Bordeaux, et en 1787 à l'Assemblée des notables. Il fut élu député aux états généraux, où il se rallia un des premiers à la majorité du clergé, qui se réunit au tiers état, et fut applaudi lors de l'appel de son nom. Nommé membre du comité de constitution, le 14 juillet 1789, il fit, le 27 du même mois, le rapport des premières opérations de ce comité, et proclama la nécessité de faire précéder le pacte constitutionnel de la déclaration des droits de l'homme. Par un contraste singulier, son frère, l'évêque d'Auxerre, qui était aussi membre de l'Assemblée nationale, rejeta comme inutile toute déclaration des droits de l'homme. Ce rapport acheva de confirmer l'opinion qu'on s'était déjà faite des sentiments patriotiques de l'archevêque de Bordeaux. Lorsque le garde des sceaux Barantin, en butte à l'animadversion publique, se vit obligé de résigner ses fonctions, ce fut sur Champion de Cicé que Louis XVI jeta les yeux pour le remplacer. Depuis le cardinal de Birague, qui fit tant de mal à la France (1570 à 1578), aucun ecclésiastique n'avait été élevé à la charge de garde des sceaux. En la conférant à l'archevêque de Bordeaux, Louis XVI sembla reconnaître comme élément du système représentatif l'influence que la majorité des assemblées délibérantes peut exercer sur le choix des ministres. Cette nomination déplut beaucoup aux partis extrêmes. Les auteurs du *Petit dictionnaire des grands hommes de la révolution* allèrent jusqu'à dire « qu'il ne s'était « laissé faire garde des sceaux que pour mieux « avilir et pour éteindre à jamais cette première « place de la monarchie ». D'autres, plus charitables, se contentèrent d'insinuer qu'il n'avait dû son élévation qu'à des influences féminines. Quoi qu'il en soit, il se maintint dans son ministère depuis le 3 août 1789 jusqu'en novembre 1790. Un jugement plus sévère encore a été porté sur lui par un historien de nos jours (l'abbé de Montgaillard), qui l'avait connu. « L'archevêque de Bordeaux montra fort peu « d'équité comme chef de la justice, et ne fut « pourvu d'aucun civisme comme Français. » Il l'accuse, en outre, d'avoir favorisé les troubles de Montauban et de Nismes, d'avoir retardé pendant des mois entiers l'envoi des décrets, et laissé circuler de faux décrets expédiés sous le contre-seing du ministère de la justice. Une partie de ces griefs donna lieu à des dénonciations et à des plaintes qui furent portées jusqu'à l'Assemblée nationale, au sujet desquelles, mandé à la barre, il donna des explications plus ou moins satisfaisantes. Après avoir été l'objet d'autres inculpations relativement à sa conduite ministérielle, il se vit obligé de remettre les sceaux entre les mains du roi. Il avait dans

l'intervalle, adressé à l'Assemblée nationale plusieurs mémoires sur le pouvoir judiciaire, sur l'organisation du conseil du roi, sur les procédures criminelles, etc. Montgaillard nous révèle aussi un fait bien grave, qu'il prétend avoir appris de Champion de Cicé lui-même; c'est que le garde des sceaux fut chargé par Louis XVI d'aller compulser les archives secrètes du parlement, pour prendre connaissance du protocole observé par les rois de France contre les résolutions d'anciens états généraux, l'intention du monarque étant de protester contre tous les décrets, sans exception. On ne peut s'empêcher de reconnaître que la position de Champion de Cicé avait été d'autant plus difficile, qu'il s'était vu obligé de prêter son concours à des actes qu'il ne pouvait approuver comme évêque. C'est ainsi qu'il avait subi la nécessité de sceller les décrets de l'assemblée nationale relatifs à la constitution civile du clergé et aux biens ecclésiastiques. Après sa retraite du ministère, l'archevêque de Bordeaux ne put conserver son siége, pour refus de serment. Craignant les persécutions, il se vit obligé de fuir en terre étrangère, où il recueillit les dédains des prélats qui n'avaient fait aucune concession à l'esprit du temps. Il vécut ainsi loin de sa patrie pendant dix années; mais cet exil finit, par suite de sa soumission au bref du pape Pie VII, du 15 août 1801, qui exhortait les titulaires des évêchés à donner leur démission. Cet empressement fut récompensé par le premier consul, qui le nomma archevêque d'Aix. Installé dans son nouveau siége en juillet 1802, Champion porta surtout son attention sur l'organisation des séminaires et les améliorations à introduire dans les établissements de charité. Sa mauvaise santé mit souvent des bornes à son zèle; il atteignit néanmoins l'âge de soixante-quinze ans, et ne succomba qu'après une longue maladie. Sans parler des mandements et lettres pastorales qu'il publia dans le cours de ses divers épiscopats, nous connaissons de lui *le Rapport fait par M. l'archevêque de Bordeaux, au nom du comité choisi par l'Assemblée nationale, pour rédiger un plan de constitution*; Paris, 1789, in-8°.

J. Lamoureux.

Moniteur de 1789 et 1790. — Montgaillard. *Histoire de France depuis la fin du règne de Louis XVI jusqu'à 1825.* — *Correspondance littéraire secrète*, 1789, in-12.

Champion du Jura (*Pierre-Félix*), prêtre et homme politique français, né vers 1740, à Charnoz, près Saint-Claude, mort à Lons-le-Saulnier, le 9 août 1804. Il était curé de Vobles lors de la révolution, et fut élu président du district d'Orgelet. Il écrivit à l'Assemblée nationale pour adhérer au décret qui ordonnait la vente des biens du clergé. Nommé, en septembre 1791, député du Jura à l'Assemblée législative, il vota le maintien des mots *Sire* et *Majesté*, appliqués au roi : « Les fondateurs de la liberté, disait-il, ne sont point des esclaves. C'est la nation qui est honorée dans la personne de son représentant héréditaire. » Le 25 juin 1792, il s'opposa à l'impression d'une adresse qui conseillait à Louis XVI de « quitter le trône, ou de soutenir mieux l'indépendance du peuple et de se laisser moins influencer par la reine ». En mars 1797 il fut élu membre du conseil des Anciens, et en avril suivant, nommé commissaire du Directoire dans le Jura. Il se servit de ses pouvoirs pour soustraire aux lois d'alors plusieurs anciens ecclésiastiques. Destitué par le Directoire en juillet 1799, le 9 novembre de la même année il fit partie du Corps législatif, et fut nommé par le consulat conseiller départemental du Jura.

Monit. univ. — *Biographie moderne.*

Champion de Nilon (*Charles-François*), jésuite et littérateur français, né à Rennes, le 1er février 1724, mort à Orléans, en 1794. Il fut reçu profès dans la compagnie de Jésus le 2 février 1757, et enseigna la théologie à La Flèche. Lors de la dissolution de sa société, il entra comme prêtre à l'église Saint-Vincent à Orléans; mais ayant refusé de prêter serment à la constitution, il dut se cacher pendant la terreur, et mourut dans sa retraite : On a de lui : *Critique posthume d'un ouvrage de Voltaire* (*les Commentaires sur Corneille*); Londres, 1772, in-8°; — *Réflexions impartiales sur les observations critiques de Clément* (deux lettres adressées à lui-même); Orléans et Paris, 1772, 2 vol. in-12; — *Morceaux choisis des prophètes*, mis en français, 1777, 2 vol. in-12; — *Amusements lyriques d'un amateur*; Paris, 1778, in-8°; — *Catéchisme pratique*; 1783, in-12; — *Nouvelles histoires et paraboles*; Paris, 1786, in-12; Lyon, 1820, in-12, et Paris, 1825, in-18.

Quérard, *la France littéraire*. — Feller, *Biographie universelle*.

Champion de Pontalier (*François*), théologien français, né à Rennes, le 21 octobre 1731, mort dans la même ville, le 10 septembre 1812. Il se fit recevoir profès dans la compagnie de Jésus le 19 septembre 1752, et vint à Paris. L'ordre des Jésuites ayant été aboli en France, Champion se retira d'abord à Orléans, près de son frère, puis à Rennes, où il s'occupa d'études théologiques. Voici les titres de ses principaux ouvrages : *Variétés d'un philosophe provincial*; Paris, 1767, in-12; — *le Trésor du chrétien, ou principes et sentiments propres à renouveler et consommer le christianisme dans les âmes*, dédié à Mme Louise de France, carmélite; Paris, 1778, 2 vol., in-12; et 1827, 3 vol., in-12; — *le Théologien philosophe*; Paris, 1786, 2 vol., in-8°; — *Nouvelles lectures de piété convenables à tous les états*; Rennes, 1804, 4 vol., in-12.

L'Ami de la religion, n° 1428; — Kerdanet, *Notices sur les écrivains de Bretagne*, p. 400. — De Boulogne, *Mélanges*, I, 89. — *Annales catholiques*. — Quérard, *la France littéraire*.

Championnet (*Jean-Étienne*), général français, né à Valence, en 1762, mort à Antibes,

le 10 janvier 1800. Quelques railleries sur l'illégitimité de sa naissance lui firent abandonner sa patrie. Il alla servir en Espagne, rentra en France en 1791, et prit parti pour la révolution. Il fut bientôt nommé chef du sixième bataillon de la Drôme, et chargé de réduire l'insurrection des girondins dans le Jura. Sa mission terminée, il joignit l'armée du Rhin, se signala dans une foule de rencontres, surtout à la reprise des lignes de Weissembourg et au déblocus de Landau, et passa à l'armée de Sambre-et-Meuse avec le grade de général de division. Il y concourut glorieusement à la bataille de Fleurus, où, assailli par des forces quadruples, il repoussa les attaques du prince Charles, culbuta la cavalerie de Kaunitz, et, s'élançant à la suite des vaincus, les tailla en pièces à Marbas, et leur enleva, après un combat sanglant, les hauteurs de Clermont. Championnet, qui avait employé les loisirs de la mauvaise saison à des méditations et à des études topographiques qui devaient assurer ses succès, fut chargé de tenter le passage du Rhin. Dusseldorf, Wurtzbourg, Altenkirchen, furent tour à tour témoins de sa valeur et de son habileté. Il se disposait à poursuivre vivement les Autrichiens, lorsque les préliminaires de Leoben vinrent arrêter ses succès. Mais le Directoire ne le laissa pas oisif; il lui confia le commandement de l'une des ailes de l'armée destinée à agir contre l'Angleterre. L'expédition n'eut pas lieu, mais il n'en battit pas moins les Anglais qui, débarqués à Blackenberg, étaient venus bombarder Ostende. En 1798, le Directoire le tira de l'armée de Hollande pour lui donner le commandement en chef de l'armée de Rome; mais bientôt il se vit obligé, avec ses 13,000 hommes, de se replier devant les 60,000 Napolitains que Mack poussait devant lui. D'un autre côté, 7,000 Anglais débarquaient à Livourne. Championnet, néanmoins, ne se déconcerta pas, et trouva dans son courage et son génie les moyens de faire face à tout. Bientôt il rentra en vainqueur dans Rome, fit investir Capoue, et s'empara de Gaëte. Après la capitulation de Capoue (10 janvier 1799), il put songer à la conquête de Naples; et en effet, le 23 janvier il fit son entrée dans cette ville. Il s'empressa de pacifier la multitude, et d'organiser la république parthénopéenne; mais ces institutions ne devaient pas avoir une longue durée, et le général en chef lui-même éprouva la disgrâce du Directoire à la suite d'un arrêté qui, pris par le général, chassait de Naples un commissaire du gouvernement, coupable de concussion. Championnet, destitué, fut traduit devant un conseil de guerre, traîné de brigade en brigade jusqu'à Milan, et de là à Grenoble, où il resta incarcéré jusqu'au moment où la révolution du 30 prairial an VII le rendit à la liberté. Les nouveaux directeurs le nommèrent général en chef d'une armée des Alpes, qu'il lui fallut réorganiser tout entière. Ses premières opérations furent heureuses; il se disposait à poursuivre ses succès, lorsque fut livrée la funeste bataille de Novi. Chargé de remplacer Joubert, il recueillit les colonnes qui avaient échappé au feu ennemi, et s'établit avec elles dans le littoral de Gènes. Il s'y trouva bientôt acculé dans la position la plus difficile, sans munitions, sans argent, en face d'un ennemi nombreux. Il désespérait du salut de son armée, quand le retour de Bonaparte vint relever son courage. Il mit aussitôt cette nouvelle à l'ordre du jour, envoya sa démission au Directoire, dans une lettre où il signala le jeune général comme le seul homme qui pût sauver l'Italie. Cependant le 18 brumaire eut lieu. Championnet, que ses convictions républicaines rendaient peu favorable à ce coup d'État, et dont la douleur et la honte avaient d'ailleurs brisé l'âme, demanda avec instances son remplacement. Il l'obtint, et se retira à Antibes, où il mourut.

Moniv. univ. — *Vict. et Conq.* — Thiers, *Hist. de la révolution française.* — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France.*

* CHAMPIONNIÈRE, et non CHAMPRONNIÈRE, comme on l'a écrit par erreur (*Lucas*) officier vendéen, établi à Brains, commune du comté Nantais, mort vers 1830. Lors du soulèvement royaliste, en mars 1793, les paysans d'alentour le mirent à leur tête. Avec cette troupe, qui comptait environ 1,500 hommes, Lucas Championnière se porta sur le bourg du Pellerin, au bord de la Loire : il s'en empara, ainsi que d'un navire mouillé dans le fleuve. Deux petites pièces de canon, trouvées à bord de ce bâtiment, furent conduites en triomphe au Port-Saint-Père. Lucas Championnière continua de commander les insurgés du pays de Retz, en partage avec La Cathélinière et Guérin l'aîné. Comme eux, il coopérait avec Charette, et il s'attacha particulièrement à ce général. Charette avait en lui une confiance entière. Un jour, Lucas Championnière lui exprimait des doutes sur la bonne foi du gouvernement britannique à l'égard des Bourbons. — « Je crois peu, » répondit Charette, « au « désintéressement des Anglais; mais je saurai « jouer Pitt comme j'ai joué la Convention. » Dans l'organisation de l'armée de Charette, en 1795, Lucas Championnière avait le grade de major de la division du pays de Retz : il fut un des officiers qui restèrent jusqu'à la fin dévoués à la fortune de leur chef. Sous la Restauration, Lucas Championnière siégea dans la chambre élective comme député de la Loire-Inférieure. Il fit partie du tribunal d'honneur, composé d'anciens officiers royalistes, qui eut à prononcer sur la conduite de La Roberie, poursuivi depuis trente ans par l'accusation d'avoir livré Charette aux républicains. Le 20 avril 1826, une décision motivée lava La Roberie de cette imputation infamante. Lucas Championnière mourut peu de temps avant la révolution de Juillet, laissant des mémoires, que l'on dit curieux, sur la guerre de la Vendée, et notamment sur Cha-

rette et sa campagne si remarquable dans l'hiver de 1793 à 1794. Ces Mémoires sont jusqu'à présent restés inédits. TH. MURET.

Th. Muret, *Histoire des guerres de l'ouest*.

* **CHAMPIONNIÈRE** (*Paul-Lucas*), fils du précédent, jurisconsulte français, né à Nantes, le 2 mai 1798, mort à Paris, le 6 avril 1851. Il fut membre du conseil général de la Seine-Inférieure. Il a écrit spécialement, et avec talent, sur les matières d'enregistrement. On a de lui : *Traité des droits d'enregistrement*, Paris, 1835, 6 vol. in-8°, en collaboration avec M. Rigaud ; Supplément à ce traité, 1851, in-8° ; — *Nouveau Dictionnaire des droits d'enregistrement, de timbre, d'hypothèque et des contraventions aux lois du notariat* ; Paris, 1841, in-8°. Cet ouvrage, publié séparément, forme en même temps le tome V du précédent ; — *Manuel du chasseur, précédé de l'histoire du droit de chasse* ; Paris, 1844, in-18 ; — *Du droit des riverains à la propriété des eaux courantes* ; 1845, in-8°. M. Championnière a pris part depuis 1829 à la rédaction du Journal le *Contrôleur de l'enregistrement*, et il a fondé le *Journal des communes*.

Le Contrôleur de l'enregistrement. — *Gazette des tribunaux*. — Quérard, Suppl. à *la Fr. litt.* — Guyot de Fère, *Statist. des gens de lettres*.

CHAMPLAIN (*Samuel* DE), géographe et hydrographe français, fondateur de Québec et gouverneur de la Nouvelle-France (aujourd'hui Bas-Canada), né à Brouage, dans la dernière moitié du seizième siècle, mort à Québec, en décembre 1635. Il suivit pendant les dernières guerres de la Ligue le parti d'Henri IV, qui lui accorda une pension en récompense de ses services. La paix l'ayant obligé à cesser ses courses sur les côtes de Bretagne, il fit aux Indes orientales un voyage de deux ans et demi, au retour duquel le commandeur de Chastes, gouverneur de Dieppe, pourvu de lettres patentes du roi qui l'autorisaient à continuer les découvertes de Jacques Cartier et à fonder des établissements dans les pays explorés par ce navigateur, lui offrit de faire partie de l'expédition commandée dans ce double but par M. de Pont-Gravé. Champlain, après avoir préalablement demandé et obtenu l'agrément du roi, partit de Honfleur, avec de Pont-Gravé, le 15 mars 1603, et arriva heureusement au petit havre de Tadousac, situé dans le fleuve Saint-Laurent, à quatre-vingts lieues de son embouchure. Y laissant leurs navires, les deux intrépides chefs de l'expédition remontèrent le Saint-Laurent avec cinq matelots, dans une petite barque, et poussèrent jusqu'au saut Saint-Louis, où Cartier s'était arrêté dans son second voyage. Ils quittèrent alors leurs barques, et pénétrèrent dans l'intérieur des terres, où Champlain, soit par lui-même, soit avec l'aide des renseignements que lui fournirent les naturels du pays, dressa une carte des lieux qu'il avait visités, et l'accompagna d'un discours ou relation ; après quoi Pont-Gravé et lui revinrent à Tadousac. Bientôt après ils firent voile pour Honfleur, où à leur arrivée ils apprirent que le commandeur de Chastes était mort. Aussitôt débarqué, Champlain se rendit à la cour, et tenant la promesse qu'il avait faite à Henri IV, avant son départ, il lui présenta le récit de son voyage, qui fut immédiatement publié sous ce titre : *des Sauvages, ou voyage de Samuel Champlain*, etc.; Paris, 1603, in-8°. La lecture de ce voyage impressionna le roi, qui résolut de faire poursuivre l'entreprise interrompue par la mort de M. de Chastes, dont il concéda le privilége au sieur de Mons, gentilhomme saintongeais, lequel avait déjà fait, par simple curiosité, un voyage à Tadousac. Son dessein était de chercher un pays plus au sud que le Canada, pour le coloniser. Le roi en favorisa l'accomplissement en lui faisant expédier, le 8 novembre 1603, des lettres patentes qui le nommaient vice-amiral et lieutenant général de S. M. dans la partie de l'Acadie nommée autrefois Norimbergue, avec plein pouvoir de faire la paix ou la guerre, de se livrer au commerce des pelleteries depuis le 40e jusqu'au 46e degré de latitude nord, à l'exclusion de tout autre, et de concéder des terres jusqu'au 54e degré. Champlain accepta l'offre que lui fit de Mons pour l'accompagner. Le navire qui les portait appareilla du Havre le 7 mars 1604, et arriva à la côte d'Acadie le 6 mai. Champlain employa les trois années qu'il passa dans le pays, soit à seconder de Mons et son lieutenant Pont-Gravé dans leurs ébauches de colonisation, soit à faire sur les côtes, et même assez avant dans l'intérieur des terres, de nombreuses explorations, dont il a consigné le résultat dans la relation de ses voyages, contenant une description de la côte méridionale de l'Acadie et celle de la Baie-Française, comprise entre cette presqu'île et le continent américain, qu'il avait prolongés jusqu'à quelques lieues dans le sud du cap Cod ou cap Blanc (Saint-Louis).

Revenu en France, et débarqué à Saint-Malo, à la fin de septembre 1607, il n'y séjourna que six mois. De Mons, qui avait obtenu la continuation de son privilége et organisé une société pour l'exploiter, délégua ses pouvoirs à Champlain, qu'il choisit pour son lieutenant, et qui, nommé « géographe et capitaine pour le roi en la marine », fut investi du commandement de deux navires armés à Honfleur. Champlain ayant avec lui Pont-Gravé, comme capitaine de l'un de ces navires, partit d'Honfleur, le 13 avril 1608, et mouilla le 3 juin en rade de Tadousac, à une lieue du port du même nom « qui est, dit-il, comme une avance à la rivière de Saguenay ». Quoiqu'il se fît alors dans ce port un grand commerce de pelleteries, comme il ne pouvait contenir qu'un petit nombre de navires, que les hivers y étaient très-rigoureux, et que d'ailleurs le pays était aride, Champlain préféra se fixer dans un endroit qu'il avait remarqué à son précédent voyage, et auquel les naturels donnaient le nom de *Québec* : ce nom dans leur langue voulait

dire *détroit* ou *rétrécissement*, sans doute à cause du rétrécissement subit du Saint-Laurent en cet endroit. Champlain y arriva le 3 juillet 1608, et malgré un rude hivernage, qui lui enleva vingt de ses compagnons, des magasins et des maisons entourées de jardins s'élevaient au printemps suivant. Telle fut l'origine de la capitale de la Nouvelle-France. Ces travaux de colonisation locale n'empêchèrent pas Champlain, dans les premiers mois de 1609, de remonter le Saint-Laurent et d'y reconnaître un grand nombre d'îles ou de rivières. S'embarquant, lui troisième, sur un canot indien, il pénétra résolument chez les Iroquois, à la tête des Algonquins, leurs ennemis. Après avoir assuré la victoire à ses alliés, il donna son nom au lac sur les bords duquel la bataille s'était livrée, et s'en éloignant, il descendit la rivière des Iroquois (depuis *Richelieu*), rentra dans le Saint-Laurent, et revint à Québec. Peu de temps après, animé du désir de consolider et d'étendre l'établissement dont il venait de jeter les fondements, il se décida à venir demander au roi les secours nécessaires; et ayant laissé pour gouverner, en son absence, un homme fort entendu, nommé Pierre Chavin, il arriva en France au mois d'octobre 1609. Revenu au Canada l'année suivante, il battit de nouveau les Iroquois à l'embouchure de leur rivière. Vers le même temps, stimulé par le faux rapport d'un Français qui avait hiverné chez les sauvages, mais plus encore par les découvertes d'Hudson, Champlain s'occupa activement de chercher, en parcourant les pays au nord du Saint-Laurent, une route pour aller en Chine et dans l'Inde en passant par le nord de l'Amérique; une excursion qu'il fit dans ce but à la rivière d'Otawa fut sans résultat, parce que, parvenu à 47° de latitude, c'est-à-dire à 75 lieues marines des côtes de la baie où les Anglais avaient pénétré, il renonça à aller plus avant, d'après ce que lui dirent les naturels du pays.

S'il avait été utile d'explorer les contrées voisines, et surtout de nouer avec les sauvages des relations propres à les empêcher d'entraver l'accroissement de la colonie, il devenait urgent de s'occuper des moyens immédiats d'en assurer le développement. C'est ce que fit Champlain en défrichant Mont-Réal et un îlot voisin, qu'il fortifia. Mais, manquant de bras et de moyens matériels, il vint, à deux reprises (1611 et 1612), en chercher en France. Bien lui prit, dans le second de ces voyages, de se faire donner les pouvoirs de lieutenant du prince de Condé, investi du titre de lieutenant général de la Nouvelle-France : ces pouvoirs lui servirent d'égide pour repousser les prétentions des associés de M. de Mons, qui voulaient l'évincer et lui substituer Pont-Gravé. Pendant les quatre années que durèrent ces démêlés, Champlain fit divers voyages au Canada. Dans celui de 1615, il amena avec lui des religieux de l'ordre des Récollets, qui l'aidèrent dans son œuvre en répandant la foi chrétienne dans la colonie. Quant à lui, reprenant son projet de découvrir un passage au nord de l'Amérique, il remonta une seconde fois la rivière Otawa, s'avança dans l'ouest, tantôt en canot, tantôt par terre, et parvenu au lac Huron, il en côtoya les bords au sud-est. Il se dirigea ensuite au sud, et vint par terre jusqu'au lac Ontario, qu'il traversa; après avoir dirigé les Hurons dans la guerre qu'ils faisaient aux Iroquois, il passa l'hiver au milieu des populations algonquines, dont il étudia à fond les mœurs et les usages. Il ne les quitta que le 20 mai 1616, pour regagner Québec, où il arriva après quarante jours de route. Au mois de juillet suivant, ayant laissé à Pont-Gravé le soin de diriger les affaires de la colonie, il repassa en France, et débarqua à Honfleur, le 10 septembre. Ces fréquents voyages en France lui étaient commandés par l'intérêt de son entreprise. De loin il n'obtenait rien : tout ce que pouvait faire le prince de Condé, c'était de prêter son nom; mais, occupé d'intrigues de cour et dépourvu de toute autorité, il ne pouvait ni être secondé par le gouvernement ni maintenir la bonne harmonie entre les associés, qui, par jalousie les uns des autres, laissaient Champlain manquer de tout. Ce dernier lutta pied à pied contre les obstacles qu'on lui suscita pendant quatre ans. Enfin, en 1620, le prince de Condé ayant cédé sa vice-royauté à son beau-frère le maréchal de Montmorency, et celui-ci ayant choisi pour le représenter en France M. Dolu, homme probe et zélé, Champlain, persuadé que la Nouvelle-France allait changer de face, se décida à y conduire sa famille. Une nouvelle compagnie, qui se forma l'année suivante, le nomma lieutenant général pour le vice-roi de la Nouvelle-France. Rassuré sur l'avenir, il redoubla d'ardeur. Les progrès de la colonie avaient jusque là été nuls, et ils furent encore lents; car lorsqu'en 1624 il obtint de la compagnie les fonds qu'il demandait depuis quatre ans pour commencer à fortifier Québec et l'entourer de remparts, on n'y comptait pas plus de cinquante maisons. Des dissensions entre l'ancienne et la nouvelle compagnie ayant eu pour résultat de le priver du secours dont il avait un besoin indispensable, force lui fut de revenir le solliciter en personne, vers l'automne de 1624. Le duc de Ventadour, qui avait succédé à M. de Montmorency, lui promit de satisfaire à ses demandes, et le confirma dans son gouvernement; mais il eut encore bien des difficultés à surmonter, et il ne put partir de Dieppe qu'au mois d'avril 1626. A son retour à Québec, il poussa activement les travaux du fort qui défendait la ville, et en construisit un autre à sept ou huit lieues au-dessous, à l'endroit appelé le cap Tourmente. L'année suivante, les événements prouvèrent qu'il avait sagement agi en s'occupant de ces travaux. En effet, les Anglais, prenant prétexte du siége de La Rochelle, envoyèrent au Canada six vaisseaux et quelques

autres bâtiments sous les ordres du Dieppois David Kertk, calviniste exilé, qui s'avança jusqu'à Tadousac, brûla les maisons du cap Tourmente, en enleva les bestiaux, et envoya sommer Champlain, le 8 juillet 1628, de se rendre « plutôt de courtoisie que de force ». Champlain, après avoir pris l'avis des notables de Québec, dont la population ne s'élevait pas encore à deux cents personnes, fit à cette sommation une réponse à la fois ferme et prudente, qui décida Kertk à s'éloigner. Toutefois, ayant rencontré à la sortie du Saint-Laurent, une flottille qui venait ravitailler Québec, il l'attaqua et s'en empara. La colonie se trouva ainsi privée de secours et de vivres, dont elle avait un besoin urgent. Pour comble de malheur, la récolte fut mauvaise; et quand, un an après, Kertk et deux de ses frères revinrent avec des forces plus considérables, les seize colons qui secondaient Champlain dans la défense du fort étaient réduits à se nourrir de racines trouvées dans les bois, et n'avaient pas de quoi tirer plus de deux ou trois volées de quelques canons. Toute défense étant impossible, Champlain capitula, mais avec dignité : la convention qu'il signa le 20 juillet sauvegarda les intérêts des colons.

Deux mois avant ces événements, la paix avait été conclue entre la France et l'Angleterre. A son arrivée à Londres, Champlain protesta contre la légalité de la prise de Québec; et l'ambassadeur de France entama des négociations que Richelieu appuya de l'armement de six vaisseaux. L'Angleterre, ne voulant pas recommencer la guerre, signa à Saint-Germain-en-Laye, le 29 mars 1630, la restitution du Canada, dont Champlain reprit le gouvernement en 1633. Richelieu, qui avait la ferme résolution d'assurer son établissement, lui procura tous les moyens d'atteindre ce but. De ce moment Québec, qui jusque là n'avait été qu'une bourgade, prit l'importance d'une ville. Les sauvages, que les mauvais traitements des Anglais en avaient tenus éloignés, accoururent dès qu'ils apprirent le retour de celui qu'ils appelaient leur père, et, répondant par un absolu dévouement à la bonté qu'il leur montra toujours, ils le secondèrent avec ardeur dans ses travaux. Champlain mourut à Québec, au mois de décembre 1635, peu de temps après y avoir assisté à la fondation d'un collége destiné à élever les enfants du pays dans la religion chrétienne et à les familiariser avec nos mœurs et notre langage.

Champlain possédait toutes les qualités nécessaires à un colonisateur. D'un tempérament robuste, qui lui permettait d'endurer toutes les fatigues et de braver impunément les dangers, il joignait à ces avantages physiques les moyens de se concilier les populations indigènes par son habileté à ne les point froisser, par sa vigilance à satisfaire ou à prévenir leurs besoins, par le soin qu'il eut toujours d'être juste et bon envers elles. Son énergie et sa présence d'esprit dans le péril concouraient à les subjuguer. En un mot, ce fut un véritable fondateur; et son nom est inséparable de celui de Jacques Cartier, dont il féconda et continua les découvertes.

Indépendamment du premier voyage de Champlain, publié en 1603, et déjà cité, on a : *les Voyages et découvertes... en la Nouvelle-France ès années* 1615 à 1618; Paris, Collet, 1619, 1620 et 1627, in-8°, fig.; — *les Voyages de la Nouvelle-France occidentale, dite Canada, faits par de Champlain...; et toutes les découvertes qu'il a faites en ce pays depuis* 1603 *jusqu'en* 1629, *ensemble la relation de tout ce qui s'est passé en la Nouvelle-France en* 1631, etc.; Paris, P. Lemure ou Collet, 1632, in-4°, fig.; édition très-recherchée, où se trouvent la *Doctrine chrétienne* du P. Ladesme, en français, avec la traduction canadaise du P. Brébœuf (d'abord imprimée à Rouen, 1610, in-8°), et aussi l'*Oraison Dominicale* et autres prières en canadais, par le P. Massé. M. Brunet (*Manuel du libraire*, tom. Ier p. 628) doute de l'existence d'une édition de 1640, in-4°, désignée par la *Biographie universelle* comme la meilleure de ces Voyages; au moins ne l'a-t-il trouvée mentionnée dans aucun des bons catalogues qu'il a consultés. Peut-être ne s'agit-il que d'un titre rafraîchi. Quant à l'édition de Paris, août 1830, 2 vol. in-8°, faite sur celle de 1632, elle a été peu soignée et n'a pas de figures. Les récits de Champlain sont empreints d'un certain caractère de vérité; mais ils accusent parfois chez leur auteur trop de crédulité. Les contes ridicules qu'il avait admis légèrement dans les premières éditions de ses voyages avaient motivé ce reproche, qui a cessé d'être fondé depuis qu'il les a fait disparaître de l'édition de 1632. Il a donné à la fin de cette édition un *Traité de la marine et du devoir d'un bon marinier*, dans lequel il a rassemblé toutes les connaissances que possédaient les marins de son temps, connaissances très-défectueuses, puisque l'astrolabe et l'arbalestrille étaient les seuls instruments dont on se servît pour l'observation des latitudes, et que pour la construction des cartes marines on faisait seulement usage de relèvements obtenus à l'aide de la boussole et de distances estimées à vue d'œil. Le *Traité de la marine* nous apprend aussi que le *loch*, instrument employé en Angleterre depuis 1570 pour mesurer le sillage ou route du navire, n'a commencé à l'être que vers 1630 par les marins français, qui jusque là se bornaient à estimer à l'œil leur route et la distance des objets. Champlain a contribué à perfectionner la navigation en propageant l'usage de cet instrument, en en donnant la description et en indiquant les moyens de s'en servir.

P. Levot.

Relation de la Nouvelle France; par Pierre Biard, jésuite; Lyon, 1616, in-12. — *Histoire de la Nouvelle France*, de Marc Lescarbot et du P. Charlevoix. — *Histoire de Dieppe*, par M. Vitet.

CHAMPMESLÉ (*Marie* DESMARES), actrice française, née à Rouen, en 1644, morte en 1698. Elle était la petite-fille d'un président au parlement de cette ville, qui déshérita son fils pour un mariage conclu sans son agrément. La jeune Marie chercha dans ses avantages physiques, dans ses heureuses et précoces dispositions pour la scène, des ressources que la maison paternelle ne pouvait lui offrir. Elle entra au théâtre de sa ville natale, et épousa l'un des acteurs de cette troupe, *Charles Chevillet*, sieur *de Champmeslé*.

Les talents de l'un et de l'autre les firent bientôt appeler à Paris. Tous deux y débutèrent avec succès, en 1669, au théâtre du Marais, et continuèrent avec le même bonheur leur carrière dramatique, d'abord sur le théâtre de l'hôtel de Bourgogne, puis sur celui de la rue Guénégaud. Le mari, qui jouait dans les deux genres, tragique et comique, plus goûté toutefois dans le dernier, composa, en outre, quelques petites pièces assez agréables : *le Florentin*, *la Coupe enchantée*, qu'à la vérité il fit en société avec La Fontaine, et *les Grisettes*, ou *Crispin chevalier*, sont les meilleurs de ces ouvrages.

La Champmeslé (ce *la*, peu galant, désignait alors toutes les comédiennes mariées ou non) n'était pas un de ces talents supérieurs qui n'ont besoin que d'eux-mêmes pour se placer à leur rang; mais elle avait de l'esprit naturel, de l'amabilité, de la grâce, et cette docilité modeste qui n'est pas toujours le partage des personnes de sa profession : elle sut apprécier le bonheur de recevoir des leçons de Racine. Formée, on peut dire même stylée par lui, elle éclipsa toutes ses rivales, et obtint tous les suffrages, surtout dans les rôles que lui confia ce grand poëte. Des témoignages certains nous en restent dans les lettres de Mme de Sévigné (1), dans les vers de La Fontaine à la célèbre actrice, en lui dédiant son conte de *Belphégor*; enfin, dans ces vers du satirique fameux, devenu son panégyriste :

> Jamais Iphigénie en Aulide immolée
> Ne coûta tant de pleurs à la Grèce assemblée
> Que dans l'heureux spectacle à nos yeux étalé
> En a fait sous son nom verser la Champmeslé.
> (BOILEAU.)

Cette femme, qui exprimait si bien l'amour, fut aussi une de ses ferventes prêtresses. Elle eut, dit-on, l'auteur de *Phèdre* non-seulement pour maître, mais pour amant; et un mauvais jeu de mots, que nous a conservé la tradition, nous apprend que cette passion fut *déracinée* dans son cœur par le *tonnerre*, c'est-à-dire par le comte de Clermont-Tonnerre. Le sieur de Champmeslé eut successivement ou même simultanément bien d'autres rivaux, s'il faut s'en rapporter à l'épigramme, passablement libre, que se permit sur ce sujet le chaste Boileau :

> De six amants contents et non jaloux.
> Qui tour à tour servaient madame Claude,
> Le moins volage était Jean son époux, etc.

Lorsque les divers théâtres de Paris où l'on représentait la tragédie et la comédie furent réunis, en 1680, la Champmeslé y fut conservée pour jouer les premiers rôles tragiques. Elle avait plus de cinquante ans lorsqu'elle quitta la scène, et n'en comptait que cinquante-quatre quand elle mourut, à Auteuil, où elle s'était retirée. [M. OURRY, dans l'*Enc. des g. du m.*]

Les frères Parfaict, *Histoire du Th.-Français*. — Guilbert, *Mémoires biographiques de la Seine-Inférieure*. *Encyclopédie méthodique*. — Lemazurier, *Galerie des acteurs*.

CHAMPMESLÉ (*Charles* CHEVILLET, sieur DE), auteur et comédien français, né à Paris, mort dans la même ville, en 1701. Il était fils d'un marchand de rubans, et débuta sur le théâtre de Rouen. Il devint auteur de plusieurs pièces dramatiques, qu'il composa seul ou en société avec La Fontaine. Le principal mérite de ses comédies consiste surtout dans la peinture fidèle des petits ridicules de la société bourgeoise. Les situations en sont intéressantes, les incidents heureux et plaisants, le style badin et enjoué, mais excessivement négligé. Presque tous les dénoûments sont manqués ou mal amenés. Il fut frappé de mort subite, trois ans après la mort de sa femme, et au moment où il venait de faire dire une messe de *Requiem* pour celle qui, comme épouse, l'avait si souvent trompé (*voy.* l'article précédent). Champmeslé a composé les pièces suivantes : *les Grisettes, ou Crispin chevalier*, comédie en un acte et en vers, 1671; — *l'Heure du Berger*, pastorale en cinq actes et en vers, 1672; — *la Rue Saint-Denis*, comédie en un acte et en prose, 1682; — *le Parisien*, comédie en cinq actes et en vers, 1682; — *les Fragments de Molière*, comédie en deux actes et en prose, 1684; — *le Florentin*, 1685; en collaboration avec La Fontaine; — *la Coupe enchantée*, 1688; id.; — *le Veau perdu*, 1689; id.; — *Je vous prends sans verd*, 1693, ibid.; — *La Veuve*, comédie en un acte et en prose, 1699. Les œuvres de Champmeslé ont été imprimées à Paris, 1742; 2 vol. in-12

Les frères Parfaict, *Histoire du Théâtre-Français*. — Lemazurier, *Galerie historique des acteurs*. — Ourry, *Encyclopédie des gens du monde*. — Guilbert, *Mémoires biographiques de la Seine-Inférieure*.

CHAMPOLLION le jeune (*Jean-François*), célèbre orientaliste français, né le 23 décembre 1790, à Figeac (départ. du Lot), mort à Paris, le 4 mars 1832. Élève de son frère, il montra dès son enfance les plus heureuses et les plus précoces dispositions pour l'étude des langues grecque et latine et pour le dessin; il copiait, en guise de récréation, les alphabets hébreu, syriaque, éthiopien, et s'adonnait à l'étude de l'hébreu, ainsi qu'à celle des médailles, dont la bibliothèque de son frère renfermait les prin-

(1) Voici comment s'exprime madame de Sévigné : « Racine fait des comédies pour la Champmeslé : ce n'est « pas pour les siècles à venir; si jamais il n'est plus « jeune, et qu'il ait cessé d'être amoureux, ce ne sera « plus la même chose. »

cipaux ouvrages. On attribua même le défaut dans la position de son œil gauche à ses lectures pendant la nuit à la lumière d'une lampe mal placée pour l'éclairer. Les inspecteurs généraux des études ayant été frappés de son aptitude et de son savoir, il fut nommé élève du gouvernement au Lycée, institution que le premier consul venait d'établir, et il sut faire marcher de front l'étude approfondie de l'hébreu, du chaldéen, du syriaque, de l'éthiopien et surtout de l'arabe. Il traduisit plusieurs parties de la Bible; il fit aussi un extrait méthodique des géographes arabes; enfin, voulant se faire auteur, il composa *Sur les Géants de la Bible* un mémoire pour démontrer que leurs noms, ramenés à l'étymologie hébraïque, étaient ceux des phénomènes naturels personnifiés et mis en scène. En 1806, cette dissertation fut envoyée à Millin, qui engagea le jeune orientaliste à venir à Paris. Plus tard on trouva dans les papiers de l'auteur la copie de ce mémoire, sur laquelle il avait écrit de sa main : *ma première bêtise.*

On s'occupait alors beaucoup de l'Égypte. Fréret, l'abbé Barthélemy et autres savants avaient dit que la langue copte était l'ancienne langue des Égyptiens. Le jeune lycéen pensa que les noms antiques des provinces et des villes de l'Égypte devaient appartenir à cette langue; qu'en recueillant ceux qui se trouvent dans les auteurs grecs et latins, en dépouillant d'autres noms de leur enveloppe arabe et hébraïque et les appliquant aux localités, on pourrait reconstruire ainsi la géographie de l'Égypte pendant le règne des Pharaons; il recueillit les matériaux nécessaires, arrêta le plan de l'ouvrage, dont il rédigea l'introduction, et il y exposa l'objet de ses recherches, qu'il résuma dans une carte dressée et dessinée de sa main. Cette introduction fut lue, le 1er septembre 1807, à l'Académie de Grenoble par l'auteur, alors âgé de seize ans. Sur la recommandation du préfet, M. Fourier, qui avait fait partie de l'expédition d'Égypte, entretenait le jeune Champollion dans l'étude de ce merveilleux pays. Son frère le conduisit à Paris, où M. Fourcroy l'accueillit favorablement. Mis alors en rapport avec les savants et littérateurs tels que Millin, Langlès, Silvestre de Sacy, Chezy, Van Praet, amis de son frère, il profita de leurs conseils, et consacra toutes les journées à l'étude et aux leçons du Collége de France, de l'école des langues orientales ou au milieu des manuscrits de la Bibliothèque impériale, enrichie alors des manuscrits coptes provenant de la congrégation de la Propagande de Rome. La langue copte était l'objet principal de ses études. A cette époque il reçut de Londres la gravure de l'inscription hiéroglyphique de Rosette. Son examen le convainquit qu'au moyen de la langue copte on devait parvenir à lire les inscriptions hiéroglyphiques. Il se créa donc une grammaire copte, qui fut l'objet de ses soins persévérants, et qui est restée en manuscrit dans la collection appartenant au gouvernement (1) ainsi que le Dictionnaire copte, qu'il augmenta jusqu'à ses derniers moments.

Après s'être perfectionné dans la connaissance de l'arabe, du persan et du sanscrit pour comparer les idiomes asiatiques entre eux, il commença en 1808 à pénétrer dans le secret de l'écriture hiéroglyphique, et en comparant les signes d'un papyrus démotique avec ceux de l'inscription de Rosette, il découvrit les vingt-cinq lettres égyptiennes mentionnées par Plutarque. Dès lors il prit l'habitude d'écrire avec ces caractères démotiques ses notes personnelles et familières, ou même à transcrire des textes coptes, et à en composer comme exercice de cette langue, qu'il cherchait à se rendre de plus en plus familière. C'est même sur une de ces compositions coptes écrites en caractères antiques qu'un savant académicien s'est trompé en la publiant comme un texte égyptien de l'époque des Antonins (2).

En 1809, à la création de l'université impériale, Champollion fut nommé professeur d'histoire à la faculté des lettres de Grenoble, et c'est du haut d'une chaire de province que furent mises en circulation les nouveautés que les plus curieuses recherches et les plus importantes découvertes de l'Europe savante et des voyageurs contemporains avaient acquises à la science, le tout appuyé de textes orientaux traduits pour la première fois. En 1811 il publia ses *Observations* sur le catalogue des manuscrits coptes du musée Borgia (ouvrage posthume de Zoega). Il y fit remarquer un fragment contenant une série de *Recettes contre les maladies de la peau*, dont l'huile et le charbon sont la base curative (3).

Pour imprimer l'ouvrage sur la géographie primitive de l'Égypte, des caractères coptes et grecs furent achetés à Paris et portés à Grenoble, et en mai 1811 trente exemplaires de l'Introduction suivie du Tableau géographique tout entier, en furent détachés. Ce prodrome, qui fit une grande sensation à Paris, ainsi que les articles détachés, *Memphis* et *Thèbes*, furent une prise de possession des recherches de Champollion. L'ouvrage parut dès 1814; son titre annonçait un travail général sur toutes les institutions égyptiennes, géographie, religion, langue, écriture, histoire de *l'Égypte sous les Pharaons ;* mais les deux volumes publiés ne contenaient que la *Description géographique*. Les matériaux pour les autres parties étaient amassés soigneusement ; les documents nouveaux, tirés des ruines de l'Égypte, étaient commentés, et l'auteur osa dire alors : « Cette étude suivie fortifie chaque jour davantage l'espérance flatteuse, illusoire peut-être, qu'on retrouvera enfin sur ces tableaux où l'Égypte n'a

(1) Par un coupable abus, cette grammaire a été imprimée à Rome après la mort de l'auteur. Voy. *Notice sur deux grammaires coptes publiées en Italie*, par Champollion-Figeac, juin 1842, in-8°.

(2) *Revue archéologique* du 15 mai 1848.

(3) *Magasin encyclopédique*, octobre 1811. La traduction complète de ce morceau copte avec les commentaires de Champollion existe parmi ses manuscrits.

peint que des objets matériels, les sons de la langue et les expressions de la pensée (1). » M. de Fontanes, grand-maître de l'université, écrivit alors à l'auteur : « Vos savants travaux feraient oublier votre âge si l'on n'aimait à se le rappeler pour leur trouver encore un nouveau prix. » Sa notice sur les odes gnostiques coptes, attribuées à Salomon (2), suivit de près ce grand ouvrage présenté et dédié au roi. Par suite des troubles politiques d'alors (1815), Champollion dut se retirer avec son frère à Figeac, et c'est là qu'il refit son Dictionnaire copte et qu'il commença la transcription de sa Grammaire Copte, le tout formant 5 vol. in-4°, admirablement copiés de sa main. Chaque mot, selon les trois dialectes, y est rangé sous la racine mise à sa place alphabétique, laquelle est suivie de ses dérivés, de ses composés et de nombreux exemples corroborés par d'exactes citations ; il fit une seconde rédaction de ce Dictionnaire, en 4 volumes, qui reçut ensuite de fréquentes additions faites à Paris, à Turin, à Rome et en Égypte. L'un et l'autre ainsi que le manuscrit de la Grammaire copte font partie de la collection appartenant au gouvernement. De retour à Grenoble en 1818 ainsi que son frère, celui-ci comme bibliothécaire et Champollion comme professeur d'histoire et de géographie (3), il donna ses observations sur les fragments coptes en dialecte baschmourique publiés par M. Engelbreth à Copenhague ; il y émettait sur l'origine et la constitution de ce dialecte une opinion dans laquelle il a toujours persisté.

Peu de temps après il revint à Paris, apportant la collection des tableaux de signes égyptiens qu'il avait fait lithographier à Grenoble. Dans l'Introduction il démontre que les signes *hiératiques* du système égyptien ne sont qu'une tachygraphie ou forme abrégée des signes *hiéroglyphiques* ou signes-portraits, que ces caractères tachygraphiques conservaient la même valeur que les signes dont ils étaient l'abrégé, et que leur nombre et leur valeur étaient semblables dans les deux systèmes. « C'était déjà, dit Silvestre de Sacy, un bon coup de pioche dans le filon égyptien, » en entendant la lecture que fit Champollion à l'Académie de son mémoire *Sur l'écriture hiératique*, qui fut suivi d'un travail semblable *Sur l'écriture démotique*. Ces deux mémoires, ainsi que l'*Analyse méthodique du texte démotique de Rosette*, que Silvestre de Sacy regardait comme le plus prodigieux effort de divination et de génie, font partie de la collection du gouvernement. Écrits de sa main, ils constatent l'authenticité de ses découvertes, et les emprunts qui peuvent lui avoir été faits sont autant de dettes envers sa mémoire (4). C'est le 17 septembre 1822 que Champollion lut à l'Académie des inscriptions son célèbre mémoire publié sous le titre de *Lettre à M. Dacier* (Paris, Firmin Didot frères, in-8°), où il prouva, par un recueil de cartouches extraits des monuments égyptiens, qu'il y lisait incontestablement les noms de *Ptolémée*, *Alexandre*, *Bérénice*, *Arsinoé*, *Cléopatre*, etc., ainsi que le mot *autocrator*, et l'alphabet des hiéroglyphes était découvert. Le roi Louis XVIII, informé de cette découverte le soir même, envoya quelques jours après à l'auteur une tabatière avec le chiffre royal en diamants.

Lorsque l'Angleterre éleva quelques controverses, non pas sur la certitude de la découverte de Champollion le jeune, mais sur sa priorité, le savant français fit l'examen impartial de ces prétentions, et deux puissants esprits, Silvestre de Sacy (1) et Arago (2) prononcèrent sur le litige, et décidèrent que la manière de procéder adoptée par Champollion était essentiellement différente des conjectures du docteur Thomas Young, s'égarant dans une fausse direction, et que la découverte de la véritable route appartenait au savant français. Quant aux autres systèmes opposés aux théories de Champollion, nous n'en parlons pas, parce qu'on n'en parle plus.

Dans une suite de mémoires lus à l'Institut (avril, mai et juin 1823), Champollion exposa successivement les trois éléments du système graphique des Égyptiens, *figuratif*, *idéographique* et *alphabétique*, la constitution individuelle de leurs signes, et les lois de leurs combinaisons. Ces mémoires réunis formèrent le grand ouvrage publié aux frais de l'État en 1824 sous le titre de *Précis du système hiéroglyphique des anciens Égyptiens*, dédié au roi. Il est regrettable que la publication du *Panthéon Égyptien* n'ait pas été entièrement terminée : ce qui en a paru forme 2 vol. in-4°.

En 1824, avec la protection du roi de France, Champollion arrivait à Turin pour examiner la magnifique collection du consul français Drovetti, acquise par le roi de Sardaigne, et aussitôt il annonçait la découverte du célèbre papyrus royal ou chronologique (3). De retour en France après un voyage à Rome, M. de Blacas, zélé protecteur des lettres et des sciences, le chargea de faire un rapport sur la collection d'antiquités égyptiennes déposée à Livourne par le consul d'Angleterre Henri Salt ; et sur ce rapport l'acquisition en fut faite par le Musée de Paris. Après avoir procédé à l'embarquement des divers objets qui la composaient, Champollion retourna à Rome y continuer ses études, et c'est alors qu'il publia, en 1824 : *Première et seconde lettre au duc de Blacas*, relatives au musée égyptien de Turin (Paris, Didot, in-8°) ; ouvrage

(1) *Préface de l'Égypte sous les Pharaons*, Grenoble, 1814.
(2) *Magasin encyclopédique*, avril 1815.
(3) *Idem*, année 1818.
(4) *Ex ungue leonem*, disait de lui le célèbre abbé Peyron, de l'Académie de Turin.

(1) *Journal des Savants*, mars 1825.
(2) *Notice sur la vie et les ouvrages du docteur Th. Young* (*Mémoires de l'Académie des sciences*).
(3) *Bulletin des sciences historiques*, novembre 1824 et notice sur ce papyrus par M. Champollion-Figeac, *Revue archéologique*, octobre et novembre 1850, janvier 1851.

dans lequel les principes exposés dans le *Précis du système hiéroglyphique* sont appliqués avec succès à l'interprétation de monuments historiques des plus anciennes époques; — en 1825, *Catalogue des papyrus égyptiens de la Bibliothèque Vaticane, mis en italien et publié avec des additions par le cardinal Mai ;* Rome, Imprimerie du Vatican, in-fol.; — *Lettre à M. Z...* en réponse à une critique plus que littéraire de l'abbé Lanci; Rome, in-8°; — en 1826, *Rapport au duc de Doudeauville, ministre de la maison du roi sur la collection de Livourne;* Paris, in-8°; — *Lettre au duc de Blacas sur le système hiéroglyphique de MM. Spohn et Seyffart* (Florence, Piatti, in-8°); — *Notizia sopra un bassorilievo* (représentant l'enfance de Sésostris) *della collezione del sign. Salt*, lue à l'Académie de Livourne et imprimée dans l'Anthologie de Florence. Il fit aussi à Naples et à Florence le catalogue des monuments égyptiens des collections royales. La seconde édition de son *Précis du système hiéroglyphique*, revue avec soin, parut en 1828, par les soins de son frère, à l'Imprimerie royale. Le pape Léon XII l'avait chargé de publier de nouveau les obélisques de Rome. Les dessins en furent faits et gravés, mais l'ouvrage resta inachevé (1). A son retour à Paris, il trouva le musée égyptien du Louvre créé par un acte royal qui l'en nommait conservateur et en même temps le chargeait d'un cours d'archéologie égyptienne au milieu même des monuments du Louvre (2). Leur classification, réglée par Champollion, fut adoptée dans tous les musées égyptiens. Il suivait avec attention la marche des études égyptiennes dans les autres pays, sujet qui par son essence est à la portée d'un petit nombre d'esprits; car c'est l'étude même des premiers efforts de l'entendement humain qui cherche à se manifester par des signes. Il indiquait les erreurs dangereuses et aussi les faux systèmes, tel celui des *hiéroglyphes acrologiques*, imaginé par un Grec-Russe, M. Goulianof et prôné par Klaproth (3); telle est encore la prétendue affinité de la langue copte avec les langues du nord de l'Asie et du nord-est de l'Europe, supposée par le même Klaproth; ou bien il résumait l'état de la science comme il le fit dans son *Aperçu des résultats historiques de la découverte de l'alphabet hiéroglyphique*, publié en mai 1827. Enfin, par ces publications sommaires, il ajoutait de nouveaux éléments aux rudiments de la science, comme on le voit dans sa *Lettre à M. Letronne* sur les noms *Pétéménon* et *Cléopatre* de la momie rapportée par M. Cailland (4), et dans sa *Notice sur le papyrus hiératique et les peintures en émail* de la même momie (1). Ces travaux lui firent décerner par Charles X le titre d'officier du service de première classe de la maison du roi, titre qui lui donnait les entrées et un rang à la cour. Mais ce qui l'occupait exclusivement c'étaient les préparatifs de son voyage en Égypte, auquel le roi et M. de Blacas portaient le plus vif intérêt. Un bâtiment de la marine royale fut mis à sa disposition. Sept dessinateurs et un architecte furent attachés à cette mission scientifique. Le texte des lettres qu'il adressa à son frère, et qui furent imprimées en 1833 (2), est la meilleure relation de ce mémorable voyage en Égypte et en Nubie au delà de la seconde cataracte jusqu'à Ouadialfah.

A son retour à Paris, en mars 1830, il communiqua à l'Académie des inscriptions, dont il était devenu membre en mai de la même année, sa magnifique collection de dessins, en indiquant successivement l'époque et la destination des monuments qu'ils reproduisaient. L'année suivante il lut son important *Mémoire sur les signes employés par les Égyptiens dans leurs trois systèmes graphiques à la notation des principales divisions du temps* (3). Par une ordonnance royale du 18 mars 1831, la chaire d'Archéologie égyptienne fut créée pour lui au Collége de France. Pour se livrer plus entièrement aux grands travaux qu'il voulait publier et se soustraire aux entretiens avec les savants les plus éminents de tous les pays, qui consumaient son temps, il se retira dans le Quercy; et c'est là qu'il rédigea et écrivit, avec la perfection qu'on lui reconnait en calligraphie égyptienne, la *Grammaire égyptienne* et le *Dictionnaire hiéroglyphique*. Le premier de ces deux ouvrages, qui résument les prodigieux travaux de Champollion, est depuis vingt ans le guide de tous ceux qui ont fait quelques progrès dans la voie tracée par le savant français.

Le plan de la publication du grand ouvrage résultat de son voyage en Égypte était arrêté et les matériaux classés d'après ce plan. Il se proposait de « composer un tableau de l'état antique de la civilisation égyptienne, et de rétablir l'histoire de l'Égypte selon le témoignage irrécusable des monuments originaux contemporains des événements ». La forme didactique avait été adoptée, et les dessins n'étaient que les preuves à l'appui du texte, le tout distribué en quatre sections: 1° État civil, arts et métiers, 2° Monuments historiques, 3° Monuments de la religion et du culte, 4° Tableaux astronomiques; formant un total de 400 planches et 10 volumes de texte. Le prospectus fut publié à la fin de 1831; mais il est le dernier écrit de l'auteur: à la suite d'une pre-

(1) On a abusé plus tard de ces matériaux; voyez *Notice sur l'ouvrage intitulé : Interpretatio Obeliscorum urbis Romæ*, 1842, un vol. in-fol.; par M. Champollion-Figeac, qui a démontré cet abus.

(2) Rapport au roi et ordonnance du 15 mai 1826.

(3) Analyse critique de cet ouvrage par Champollion jeune (avril 1827).

(4) Letronne, *des Représentations zodiacales de l'antiquité.*

(1) Paris, Imprimerie royale, 1827, in-8°.

(2) Vol. in-8°, avec planches, imprimé chez Firmin Didot frères et depuis longtemps épuisé.

(3) 68 pages in-4°, et planches, publié par son frère dans le vol. XI des *Mémoires de l'Académie.*

...ière attaque d'apoplexie dont il fut atteint en ...écembre, il mourut trois mois après, âgé de qua...nte et un ans. Prévoyant sa fin prochaine, il ...ploya les deux premiers mois de l'année 1832 ...retoucher sa grammaire égyptienne, qu'il remit ...son frère en lui disant : « Voilà, j'espère, ma ...rte de visite à la postérité. » Peu de funérail...s furent honorées par un plus grand concours. ...s amis et les élèves qui l'avaient suivi en ...ypte le pleurèrent, parce qu'ils l'avaient trouvé ...jours bon, indulgent, droit, simple, généreux, ...me il avait été dans ses études sincère et in...able de s'attribuer ce qui appartenait à au...i. L'homme valait encore plus que le savant. ...s souvenirs se mêle celui du disciple infidèle ...i avait soustrait une partie de ses manuscrits, ...en abusa; mais sa mort, survenue bientôt, les ...ua à la science (1).

...r une loi du 24 avril 1833 l'acquisition des ...scrits de Champollion fut faite par l'État, et ...ivisa à leur publication, qui fut exécutée par ...oins de son frère (de 1834 à 1848), chez ... Firmin Didot frères. Le conseil de sa ville ...lui fit ériger, sur la place principale de Fi..., un monument, dont l'Institut composa les ...ptions (2). On lit au musée royal de Turin, ...mémoration de Champollion, cette ins...: *Honori et memoriæ*, etc. Le roi Louis-...e ordonna que le buste du célèbre orien... fit partie du musée de Versailles, et en ... M. Baroche, ministre de l'intérieur, en fit ...ter des copies pour la ville de Figeac, le ...e de Grenoble, et la Bibliothèque de l'Ins.... Champollion fut recherché par les acadé...les plus célèbres. Il était chevalier de la Lé... d'honneur, et se contenta de ce modeste .... Sa vie et ses ouvrages sont appréciés par ... illustres juges : « Depuis la naissance des ...res, peu d'hommes ont rendu à l'érudition ... services égaux à ceux qui consacrent le nom ... Champollion à l'immortalité » (Silvestre de ...cy). « Ses découvertes auront la durée des ...numents immortels qu'elles nous ont fait ...naître » (Châteaubriand).

A. F.-D. (*d'après des papiers de famille*).

...estre de Sacy, *Notice lue à la séance publique* ...stitut du 2 aout 1833. — *Journal des savants*. ...Walckenaër et Letronne, *Discours prononcés à* ...sèques (Recueil de l'Institut). — *Le Moniteur* ... les journaux au mois de mars 1832. — *Le Globe*, ... 1828, n° 104, et 1829, n° 10. — *Revue de Paris*, 1832, ... — Coquerel, *Critique du Système hiéroglyphique*. ...eriani, *Anthologia di Firenze*, n° 30. — Dujardin, ...*iéroglyphes et la langue égyptienne*, dans la *Revue* ...*Deux Mondes*, 15 juillet 1836. — *L'Interprétation* ...*hiéroglyphes*, ibid., 15 juin 1837. — F. de Saulcy, *de* ...*le des hiéroglyphes*, ibid., 15 juin 1846. — Greppo ...é), *Essai sur le Système hiéroglyphique de Cham*...; 1829, in-8°. — Champollion-Figeac, *Égypte an*..., p. 27 à 168 et 163 à 167 (dans l'*Univ. pittor.*).

(1) *Notice sur les manuscrits autographes de Cham*...*lion le jeune perdus en l'année* 1832 *et retrouvés en* ...; par Champollion-Figeac; Paris, Firmin Didot, ..., in-8°.

(2) *Notice sur le monument Champollion élevé à Fi*...*c*, par le Baron Chaudruc de Crazannes, 1836, in-8°.

CHAMPOLLION-FIGEAC (*Jean-Jacques*), archéologue français, né à Figeac (Lot), en 1778. Il fut d'abord conservateur de la Bibliothèque de Grenoble et professeur de littérature grecque à la faculté des lettres de cette ville. Devenu ensuite conservateur des manuscrits de la Bibliothèque impériale de Paris, il fut destitué en 1848. Replacé en 1849 à la bibliothèque du palais de Fontainebleau, il est encore aujourd'hui bibliothécaire de l'empereur. Ses principaux travaux sont : *Lettre à M. Fourier, sur l'inscription grecque du temple de Denderah en Égypte*, 1806, in-8°; — *Antiquités de Grenoble, ou histoire ancienne de cette ville, d'après ses monuments*, 1807, in-4°; — *Nouvelles recherches sur les patois ou idiomes vulgaires de la France*; 1809; — *Notice d'une édition de la Danse macabre antérieure à celles qui sont connues des bibliographes*; 1811; — *Nouveaux éclaircissements sur la ville de Cularo, aujourd'hui Grenoble*; Paris, 1814, in-8°; — *Annales des Lagides, ou Chronologie des rois grecs d'Égypte, successeurs d'Alexandre le Grand*, ouvrage couronné par l'Institut; 1819, 2 vol. in-8°; — *Supplément aux Annales des Lagides*; in-8°; — *Nouvelles recherches sur la ville gauloise d'Uxellodunum*; 1820, 1 vol. in-4°; — *Notice sur le cabinet des chartes et diplômes de l'histoire de France*; Paris, 1827, in-8°; — *Résumé complet de chronologie générale et spéciale, contenant*, etc.; Paris, 1830, gr. in-32; — *Charte de commune en langue romane pour la ville de Grealou en Quercy, publiée avec la traduction française et des recherches sur quelques points de l'histoire et de la langue romane en Europe et dans le Levant*; Paris, 1830, in-8°; — *l'Ystoire de li Normant et la chronique de Robert Guiscart, par Aimé, moine du Mont-Cassin; publiée pour la première fois, d'après un manuscrit français du treizième siècle*; Paris, 1835, in-8°; — *les Tournois du roi René, d'après les manuscrits et les dessins originaux de la Bibliothèque royale*; 1827-1828, in-fol.; — *Fragment inédit de la fin du huitième siècle relatif à l'histoire de Charlemagne*; Paris, 1837, in-8°; — *Chartes latines sur papyrus du sixième siècle de l'ère chrétienne*; Paris, 1837, in-fol.; — *Hilarii versus et ludi, publié d'après un manuscrit inédit de la Bibliothèque royale de Paris, avec une préface critique*; Paris, 1838, in-12; — *l'Égypte ancienne et moderne*; Paris, 1840, in-8°, dans l'*Univers pittoresque*; — *Paléographie universelle, collection de fac-simile d'écritures de tous les peuples et de tous les temps*, par M. Silvestre, *accompagnée d'explications historiques et descriptives* par MM. Champollion-Figeac et Aimé Champollion fils; Paris, 1839-1841, 4 vol. in-fol. avec planche; — *Notice sur les manuscrits autographes de Champollion le jeune perdus en l'année* 1832 *et retrouvés en*

1840; Paris, 1842; — *Documents inédits tirés des collections manuscrites de la Bibliothèque royale et des Archives ou des bibliothèques des départements;* Paris, 1842-1843, 4 vol. in-4°; — *Traité élémentaire d'archéologie;* Paris, 1843, 2e éd. 2 vol. in-32; — *Traité élémentaire de chronologie*, in-32; — *Écriture démotique égyptienne;* Paris, 1843, in-4°; — *Fourier et Napoléon; l'Égypte et les Cent-Jours, Mémoires et documents inédits;* Paris, 1844. — M. Champollion-Figeac a édité les *Œuvres* de Fréret (le premier volume seul a paru, chez MM. Firmin Didot, et on regrette vivement que cette importante publication qui devait contenir les écrits inédits de Fréret ait été interrompue), et publié des lettres inédites de Fénelon. Il a travaillé en outre à plusieurs recueils tels que le *Dictionnaire de la conversation*, le *Magasin encyclopédique*, la *Revue encyclopédique*, le *Bulletin des sciences historiques*, la *Partie littéraire du Moniteur*, etc. — On peut aussi considérer comme des services rendus aux sciences son professorat à l'École des chartes pendant vingt ans, et la part active qu'il prit, pendant les voyages de son frère, à l'acquisition de la collection égyptienne de Livourne, à la fondation du musée égyptien, au rétablissement et à la réorganisation de l'école des chartes, dont le conseiller de Rives fut le promoteur, aux travaux de l'illustre Dacier, secrétaire de l'Académie des inscriptions, pour lequel il prépara les notices sur les académiciens morts de 1817 à 1830 et la partie historique des volumes V à X des Mémoires de cette savante compagnie. Il coopéra aussi à la collection des *Documents historiques* publiée par le gouvernement, à laquelle il a donné six volumes in-4°; et depuis la mort de son frère, à la publication des matériaux de son *Voyage* en 4 volumes grand in-folio, de la *Grammaire égyptienne*, du *Dictionnaire hiéroglyphique*, des *Notices descriptives des monuments*, et du mémoire *Sur la notation des divisions du temps*, dans le Recueil de l'Académie.

Son fils, *Aimé* Champollion-Figeac, a édité, avec des notes, divers ouvrages ou mémoires, parmi lesquels on remarque : *Mémoires de Pierre de Lestoile, d'après les manuscrits autographes inédits, précédés d'une notice;* Paris, 1837, 2 vol. in-8°; — *Mémoires de Brienne, Montrésor, Fontrailles, La Châtre, Turenne et du duc d'York, précédés de notices et accompagnés d'un grand nombre de documents inédits;* Paris, 1838, 1 vol. in-8°; — *Mémoires inédits de François de Lorraine, duc de Guise, et d'Antoine du Puget;* Paris, 1839, 1 vol. in-8°; — *Mémoires d'Omer Talon et de l'abbé de Choisy, avec des notices et des fragments inédits;* Paris, 1839, 1 vol. in-8°; — *Mémoires inédits de Pierre Lenet sur le grand Condé, d'après le manuscrit autographe;* Paris, 1840, 1 vol. in-8°; — *Mémoires du cardinal de Retz, publiés pour la première fois sur le manuscrit autographe;* Paris, 1837 et 1842, in-18; — *Les poésies du duc d'Orléans, publiées sur le manuscrit de la bibliothèque de Grenoble, conféré avec ceux de Paris et de Londres, et accompagnées*, etc.; Paris, 1842, in-12 et in-8°; — *le Cardinal de Retz après la Fronde;* Paris, 1843; — *Louis et Charles d'Orléans, et leur influence sur leur siècle;* 2 vol. et planches, in-8°.

Quérard, *la France littéraire*. — *Dictionnaire de la conversation*. — *Documents particuliers*.

*CHAMP-REPUS (*Jacques* DE), littérateur français, vivait à la fin du seizième siècle. On ne sait rien de sa vie. Il fit imprimer à Rouen, en 1603, une tragédie d'*Ulysse*, où l'on retrouve l'inspiration de l'école de Ronsard et de Dubartas. Pour exprimer une période de vingt années, le poëte dit que :

> Le journalier brandon a roulé dans les cieux
> Quatre lustres entiers son coche radieux.

Cette pièce est si rare que la *Bibliothèque du Théâtre-Français*, 1768, 3 vol., n'en fait pas mention; cependant cette *Bibliothèque* est l'inventaire de la collection dramatique qu'avait formée le duc de la Vallière et qu'il s'était efforcé de rendre aussi complète que possible.

Catalogue de la Bibliothèque dramatique de M. de Soleinne, t. I, p. 187.

*CHAMPROND (*Jacques* DE), jurisconsulte français, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il fut nommé conseiller au parlement de Paris en 1570, et président aux enquêtes en 1581. On a de lui : *Psalterium juste litigantium* (le Psautier des bons plaideurs), Paris, 1597, in-8°.

D. Liron, *Bibliothèque chartraine*.

CHAMPRONNIÈRE. *Voy.* CHAMPIONNIÈRE.

CHAMPS (*Étienne* AGARD DE), jésuite et théologien français, né à Bourges, en 1613, mort à La Flèche, le 31 juillet 1701. Il enseigna la théologie au collége de Reims à Paris, et eut pour disciple Armand de Bourbon, prince de Conti. Le P. de Champs fut trois fois provincial et député de son ordre auprès du pape. On a de lui : *Disputatio theologica de libero arbitrio*, publiée sous le nom d'Antoine Ricard; Paris, 1642, in-12, et 1646, in-4°; — *Responsio ad Theriacam Vincentii Lenis;* Paris, 1648, Cologne, 1650 : c'est une réponse aux objections de Libert Froidmont, qui avait attaqué le livre *de Libero arbitrio;* — *le Secret du jansénisme découvert;* 1651; — *de Hæresi janseniana, a sede apostolica merito proscripta, libri tres;* dédié au pape Innocent X; Paris, 1654, in-fol., et 1728, 2 parties, in-fol.; — *Quæstio facti;* Paris, 1660. L'auteur examine dans cet écrit si les jésuites sont les seuls qui aient soutenu la doctrine de la probabilité; — *Sanctus Augustinus, theologorum Aristoteles, sive de sancti Augustini in rebus theologicis auctoritate oratio*, publié dans les *Selectæ orationes panegyricæ PP. Societatis Jesu;* t. II, Lyon, 1667; — *Neuf lettres sur la grâce*, adressées au prince de Conti et suivies de *Réponses;* Cologne, 1689, in-12;

Moréri, *Dictionnaire historique*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

CHAMPS (DES). *Voy*. DESCHAMPS.

* **CHAMPVALLON** (*Judith* CHABOT DE LA RINVILLE, femme de Jean-Baptiste de Lost, sieur DE), actrice française, morte le 21 juillet 1742. Elle débuta au Théâtre-Français le 7 décembre 1695, par le rôle de *Pauline*, dans *Polyeucte*, et devint l'une des meilleures actrices de son temps pour les rôles *chargés*. Ses principales créations sont : *Mme la Ressource*, dans *le Joueur*; — *la Comtesse*, dans *le Double Veuvage*; — *la Marquise*, dans *la Réconciliation normande*; — *Junon*, dans *Momus fabuliste*; — *la Présidente*, dans *le Mariage fait et rompu*; — *la Joueuse*, dans la pièce de ce nom de Dufresny, etc.

Lemazurier, *Galerie historique des acteurs du Théâtre-Français*, II, 74. — *Biographie des femmes célèbres*.

* **CHAMPVILLE** (*Gabriel-Léonard-Hervé* DUBUS DE), acteur français, mort à Paris, en germinal an X. Il était neveu de Préville, et débuta heureusement au Théâtre-Français, le 7 mai 1783. Lorsque, sous la Terreur, les acteurs de la Comédie-Française furent incarcérés, Champville partagea le sort de ses collègues; mais, plus heureux qu'eux, il obtint facilement sa liberté. Il s'en servit aussitôt pour implorer en leur faveur la pitié de Collot-d'Herbois, qui avait été aussi acteur. « Va-t'en, lui répondit celui-ci : tes camarades et toi, vous êtes tous des contre-révolutionnaires; la tête de la Comédie-Française sera guillotinée, et le reste déporté. » Le 9 thermidor empêcha cette funeste prophétie de s'accomplir. Champville était court et gros, d'une figure large et comique; il ne possédait pas un excellent ton, ne prouvait pas une grande finesse d'intentions, mais ses lazzis; sa caricature et son sang-froid excitaient toujours la gaieté. Il était excellent dans les Crispins, les Frontins et surtout dans Pourceaugnac.

Lemazurier, *Galerie historique des acteurs du Théâtre-Français*, p. 185.

* **CHANADI** (*Demetrius*), biographe hongrois, vivait au seizième siècle. Conseiller du roi de Hongrie Jean II, il écrivit en vers la vie de ce prince, sous le titre : *Historia de vita et morte universaque fortunæ alea illustris principis ac d. Johannis II, regis Hungariæ*, etc.; Debrezsen, 1577.

Horanyi *Memoria Hungar*.

CHANCEL. *Voy*. LA GRANGE CHANCEL.

* **CHANCEL** (*Jean-Nestor*), général français, né à Angoulême, en 1754, guillotiné le 3 mars 1794. Il s'éleva du rang de simple soldat au grade de général de brigade, et servit en cette qualité sous Dumouriez. Lors de la défection de ce dernier, Chancel resta fidèle à la France; mais bloqué aussitôt dans Condé, il fut obligé de se rendre aux Autrichiens. Échangé l'année suivante, le commandement de Maubeuge lui fut confié; mais étant resté dans l'inaction au moment où le chef du camp retranché sous cette ville attaquait les Autrichiens, il fut traduit devant le tribunal révolutionnaire de Paris, et condamné à mort comme traître.

Biographie moderne. — *Monit. univ.*

CHANCELOR ou **CHANCELLOR** (*Richard*), navigateur anglais, mort en 1556, sur les côtes d'Écosse. Lorsque la compagnie anglaise formée par Sébastien Cabot, pour la découverte d'un passage au Cathay par le Nord de l'Europe, eut résolu de faire une nouvelle tentative, elle arma et munit de tout ce qui pouvait contribuer au succès de cette dangereuse entreprise trois vaisseaux, dont le commandement fut confié à sir Hugh Willoughby, marin expérimenté, ayant sous ses ordres les capitaines Richard Chancelor et Corneille Durforth. L'expédition partit de Ratcliffe le 20 mai 1553. Surpris par une violente tempête près des îles Loffoden (1), les bâtiments se séparèrent. Ceux de Willoughby et de Durforth, après avoir erré dans les glaces et les brumes, furent jetés sur les côtes de la Laponie orientale, et tous ceux qui les montaient périrent misérablement. Richard Chancelor, plus heureux, atteignit Wardœhuus, point convenu de ralliement, et y attendit quelque temps ses compagnons de voyage. Convaincu ensuite qu'il était dépassé, il remit à la voile en maintenant sa course au Nord, et navigua si loin dans cette direction, « qu'il arriva, rapporte-t-il, dans une mer où il n'y avait plus de nuit ». Enfin, il entra dans un vaste golfe (la mer Blanche), où il atterrit près d'un monastère du nom de Saint-Nicolas, situé à l'embouchure d'une rivière (la Dwina). Ce fut dans ce lieu que bientôt après on jeta les fondements de la ville d'Archangel. Les habitants apprirent à Chancelor que leur pays faisait partie de la Moscovie, gouvernée alors par le czar Ivan IV Vassiliewitch. Malgré la distance, Chancelor n'hésita pas à se rendre à Moscou. Il y fut parfaitement reçu du czar, qui promit de grands priviléges aux Anglais, s'ils pouvaient lui procurer par mer les marchandises qu'il ne tirait que très-difficilement par la voie de la Pologne; ce fut la base des rapports commerciaux qui s'établirent entre l'Angleterre et la Russie. Au printemps suivant (1554), Chancelor échangea sa cargaison contre des produits moscovites, et revint en Angleterre, où il forma une société dite du Commerce de Moscovie. En 1553, Chancelor fit avec trois navires un nouveau voyage à Archangel. Il était accompagné de deux agents anglais, qui conclurent, ainsi qu'ils en avaient la mission, et à la satisfaction des deux pays, un traité de commerce avec Ivan IV. Chancelor remit ensuite à la voile pour l'Angleterre, emmenant avec lui un plénipotentiaire moscovite. Des quatre vaisseaux qu'il commandait, trois périrent corps et biens, l'un sur les côtes de Norvège, l'autre en quittant Drontheim et l'*Édouard-Bonaventure*, que montait Chancelor

(1) Archipel de l'Océan glacial, composé de cinq grandes îles et situé sur la côte occidentale de Norvège, par 67' 30" de lat. N.

dans la baie de Pitsligo (côte orientale d'Écosse), le 10 novembre 1556. L'infortuné capitaine fut englouti par les flots avec un grand nombre de ses compagnons. Le quatrième navire, qui portait l'ambassadeur russe, échappa seul au naufrage. ALFRED DE LACAZE.

Hackluyt, *Collection of voyages and discoveries*, I. — Frédéric Lacroix, *Régions circumpolaires*, dans l'*Univers pittoresque*, III, 188. — Aug. Duponchel, *Collection choisie des Voyages autour du monde*, I, 88.

CHANCOURTOIS (*Louis*), compositeur français, né en mai 1785. Il entra au Conservatoire de musique le 25 frimaire an IX, et obtint les prix de piano et d'harmonie. On a de lui : *la Ceinture magique*, opéra-comique en un acte, représenté au Théâtre-Feydeau en 1818; — *Charles XII*, opéra en trois actes, représenté au Théâtre-Feydeau en 1819; — *le Mariage difficile*, opéra en un acte, 1823; la faiblesse du livret nuisit à la musique, qui ne manquait pas de mélodie; — *la Duchesse d'Alençon*, opéra-comique en un acte, représenté au théâtre de l'Opéra-Comique le 13 mai 1824 : cette pièce n'obtint pas de succès.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens*.

* **CHAND**, historien et poëte hindou, vivait à la fin du douzième siècle. Il est l'auteur de l'histoire de Prithwi-Râdjâ (*Prithwi-Radjâ-Tcharitræ*), dernier roi hindou de Dehli. Chand était le poëte de Pithaura ou Prithwi-Râdjâ, dont il a chanté les exploits et les malheurs. En célébrant son prince, il trouve le moyen de célébrer les familles nobles du Radjastan. Son poëme, à ce qu'il paraît, est divisé en soixante-neuf livres. On doit encore à Chand un autre ouvrage, intitulé *Djaya-Tchandra-Pracâsa*, écrit, comme le premier, dans le dialecte de Canoje. Ce poëte s'appelle autrement *Tchandra* ou *Tchandrabhâta*.

Tod, *Annales du Radjastan*. — Garcin de Tassy, *Histoire de la littérature hindoustani*, t. I.

CHANDIEU ou **SADEEL** (nom hébraïsé) ou **ZAMARIEL** (*Antoine* LA ROCHE DE), théologien protestant, né au château de Chabot, dans le Mâconnais, en 1534, mort en février 1591. Envoyé à Paris pour faire ses études, il eut un précepteur qui lui inspira le goût des doctrines nouvelles en matière de religion. A Toulouse, où il étudia le droit, il eut pour condisciples des protestants, qui augmentèrent son enthousiasme pour leur communion. Calvin et de Bèze, qu'il vit ensuite à Genève, se prirent d'affection pour lui, et opérèrent définitivement sa conversion. Revenu à Paris, à l'occasion d'un procès de famille, il y fut recherché dans les assemblées des calvinistes. Cédant alors aux conseils du ministre genevois Colonge, il laissa le droit pour la théologie, devint ministre lorsqu'il n'avait encore que vingt ans, et fut attaché au service de l'église calviniste de Paris. Un an plus tard, surpris avec ses coréligionnaires au moment où ils tenaient une assemblée de nuit dans la rue Saint-Jacques, il réussit à se sauver pendant que cent cinquante autres personnes étaient arrêtées. Ce fut alors qu'il composa un écrit destiné à repousser les calomnies répandues au sujet des réunions des protestants. Arrêté plus tard, par suite de la découverte qui eut lieu chez lui de quelques autres ouvrages de controverse, il fut enlevé de sa prison par Antoine de Navarre, conseillé en cela par la reine Jeanne, sa femme. Il profita de sa liberté pour aller exercer son ministère à Orléans et dans le voisinage de Paris. De retour dans cette dernière ville, il présida le premier synode protestant qui y eût été convoqué, et dont le résultat fut la rédaction d'une *confession de foi* présentée au roi par l'amiral Coligny, avec une préface de Chandieu. Chargé, à la mort du roi Henri II, d'inviter le roi de Navarre à revenir à Paris, il eut la satisfaction de voir ce prince se rendre à ses conseils. De nouvelles agitations religieuses lui firent ensuite, pendant quelque temps, mener une vie errante et tourmentée. Cependant il assista à plusieurs synodes, notamment à celui d'Orléans, qu'il présida en 1562. Il se décida enfin, pour trouver quelque repos, à se retirer à Berne, puis à Genève, où il fut admis parmi les ministres ordinaires. Objet de l'estime du roi de Navarre, il vint, sur l'invitation de ce prince, passer trois ans à la cour. Il officia à la bataille de Coutras, en 1587; mais sa mauvaise santé ne lui permit pas de continuer plus longtemps un genre de vie qui épuisait ses forces, et il retourna à Genève. Quelque temps après, il fut encore enlevé à sa retraite, pour aller, au nom du roi de Navarre, accomplir une mission auprès des princes d'Allemagne. Revenu à Genève en 1589, il ne s'occupa plus que de son ministère. Ses principaux ouvrages (1) sont : *Histoire des persécutions et des martyrs de l'Église de Paris depuis l'an* 1557 *jusqu'au* règne de Charles IX; *Lyon*, 1563, in-8°; — *la Métamorphose de Ronsard en prêtre, ou le temple de Ronsard*; pour réfuter l'assertion de ce poëte que les malheurs publics étaient du fait des protestants. Les œuvres complètes de Chandieu, roulant en grande partie sur des matières de controverse, ont été publiées sous le titre : *Antonii Sadeelis Chandæi, nobilissimi viri, opera theologica*, etc.; Genève, 1592, 1 vol. in-8°, et 1615, même format.

Jacques Lectius, *Vita Ant. Sadeelis*, en tête des œuv. compl. — Bayle, *Dict.* — Senebier, *Hist. litt. de Genève*. — Nicéron, *Mémoires*, XXII.

CHANDLER (*Édouard*), théologien irlandais, mort en juillet 1750. Il fit ses études à Cambridge, devint évêque de Litchfield en 1730, et plus tard il fut appelé au siége de Durham. On a de lui : *A defence of christianity, from the prophecies of the Old Testament*; Londres, 1725, in-8°; en réponse à l'ouvrage de Collins intitulé : *Discourse of the grounds and reasons of the christian religion*; — *Sermons*; *Chro-*

(1) Il a publié la plupart de ses ouvrages sous les pseudonymes hébreux de *Sadeel* ou de *Zamariel*.

ological Dissertation, en tête de l'*Ecclesias-ticus* d'Arnold.

Hutchinson, *History of Durham*.

CHANDLER (*Richard*), archéologue anglais, é en 1738, mort à Tilchurst (Berkshire), le 9 février 1810. Il fit ses études à Oxford. Après y voir publié les *Marmora Oxoniensia*, dits d'*Arundel*, 1763, in-fol., magnifique édition, où il ne borna pas à relever les erreurs de ses prédécesseurs, mais où il combla aussi avec beaucoup de bonheur plusieurs lacunes dans la chronologie des marbres de Paros, la Société des *dilettanti* l'envoya en Orient avec la mission de faire des recherches et des collections d'antiquités, en commun avec les peintres Revett et Pars, et on lui confia la direction du voyage. Il parcourut, de 1764 à 1766, les îles Ioniennes, l'Attique, l'Argolide et l'Élide. Il revint en Angleterre avec une riche collection, fut nommé recteur à Tilchurst, et publia, en 1769, le premier volume de ses *Ionian Antiquities*, 1 vol. grand in-fol.; le deuxième volume ne parut qu'en 1800. Ses *Inscriptiones antiquæ, pleræque nondum editæ, in Asia Minori et Græcia, præsertim Athenis, collectæ*; Oxford, 1774, 1776, 2 vol. in-fol., prouvent qu'il n'a été surpassé par personne dans l'art de bien lire les anciennes inscriptions, de les copier exactement et de les compléter avec succès. Son ouvrage intitulé *Travels in Asia Minor* (voyage dans l'Asie Mineure), Oxford, 1775, dont le second volume, publié en 1776, porte le titre de *Travels in Greece*, a été en quelque sorte complété par son *History of Ilium or Troy, his neighbouring countries and Chersonesian coast*; Londres, 1802 : ce n'est là que l'extrait d'un plus grand ouvrage, que Chandler avait projeté.

Les *Travels in Asia Minor* et *in Greece* (2 vol. grand in-4°, fig.) ont été traduits en français, avec des notes, par Servois et Barbié du Bocage; Paris, 1806, 3 vol. in-8°. [VILLENAVE, dans l'*Encycl. des g. du m.*]

Chaudon, *Vies des plus. personn. célèb.*, II, 104. — Ersch et Gruber, *Allgem. Encycl.*

CHANDLER (*Samuel*), théologien anglais, né à Hungerford, en 1693, mort le 8 juin 1766. Fils d'un ministre de l'endroit, il fit ses études à Bridgewater et à Gloucester; et tel fut son succès de ses premières prédications, que la paroisse de Prikham le choisit d'enthousiasme pour son pasteur. La perte d'une partie de sa fortune, à la suite de spéculations malheureuses, le détermina ensuite à ouvrir à Londres une boutique de librairie, sans abandonner pour cela ses fonctions de prédicateur. Quelques années plus tard, il laissa les affaires pour remplir l'office de prédicateur dans Old Jewry, à Londres. Il garda cette position jusqu'à sa mort. Ses principaux ouvrages sont : *Vindication of the christian religion*; Londres, 1725 et 1728, in-8°; ouvrage dirigé contre les doctrines de Collins; — *Reflexion on the conduct of the modern deist*; ibid., 1728, in-8°; — *Vindication of the antiquity and authority of Daniel prophecies, and their application to Jesus-Christ*; ibid., 1728, in-8°; — *a Paraphrase and critical commentary of the prophecy of Joel*; Londres, 1733, in-4°; — *Defence of the prime ministry and character of Joseph*; ibid., 1743, in-8°; — *Critical history of the life of David*; Londres, 1766, 2 vol. in-8° (posthume); — une traduction anglaise de l'*Historia inquisitionis* de Limborch; Londres, 1731 et 1736, 2 vol. in-4°; — Une édition de *Cassiodori Complexiones in Epp. et Acta Apost. et Apocalyps.*; Londres, 1722, in-8°; — *Sermons*; 1768, 4 vol. in-8°, édités par le docteur Amory; — *Paraphrase and Notes on the Epistle of S. Paul to the Galatians*, etc.; 1771, un vol. in-4°.

Biog. brit. — Aikin, *General dictionary*.

CHANDLER (*Marie*), sœur de Samuel Chandler, femme poëte anglaise, née à Malmsbury, en 1687, morte le 11 septembre 1745. Fille d'un ministre qui vint ensuite demeurer à Bath, elle s'appliqua à racheter par les qualités de l'esprit celles du corps, dont la nature l'avait privée. Elle composa des poésies, parmi lesquelles on cite *Description of Bath* (Description de Bath), qui eut le suffrage de Pope. Elle entreprit aussi un poëme sur la nature et les attributions de Dieu; mais la mort ne lui permit pas de terminer cette œuvre.

Cibber, *Lives of english poets.*, V, 345.

CHANDLER (*Thomas* BRADBURY), théologien américain, de la secte des épiscopaux, né à Woodstock, dans les États-Unis, en 1725, mort dans le New-Jersey, en 1790. On a de lui : *Appel au public en faveur de l'Église d'Angleterre en Amérique*, 1767; pour répondre aux attaques de Chauney de Boston contre l'Église épiscopale; — *Défenses* du précédent écrit; 1769 et 1771; 1805.

Biogr. univ.

*CHANDON (*Renaud*), jurisconsulte français, vivait dans la première moitié du seizième siècle. On a de lui : *Responsum quo planum fit non esse amplius dubitandum quin mortuo romano pontifice adhuc omnino duret potestas legati Franciæ, etiam quoad facultates specialiter concessas ultra principale legationis officium*; Paris, 1534, in-4°.

Lelong, *Bibl. hist. de la France*; éd. Fontette.

CHANDOS (*John*), capitaine anglais du quatorzième siècle, contribua puissamment aux succès d'Édouard III, dans ses guerres de France. Il commandait un des corps de l'armée anglaise à la bataille de Poitiers, où il décida la victoire. « Allons, mon prince, cria-t-il au jeune Édouard, ils branlent; la journée est à nous! Marchons au roi de France; je vous le livre prisonnier, car il est trop courageux pour fuir ». Chandos et Duguesclin étaient deux nobles adversaires, pénétrés d'estime l'un pour

l'autre, rivaux en grandeur d'âme comme en talents. A la bataille d'Auray, qui donna le duché de Bretagne à la maison de Montfort, Chandos et Duguesclin, qui commandaient les deux armées ennemies, prirent des dispositions semblables, et Duguesclin ne trouva rien à dire à celles de Chandos, ni Chandos à celles de Duguesclin; mais la fortune fut aux Anglais. « Allons, messire Bertrand, rendez-vous; la journée n'est pas vôtre! » lui dit son adversaire. Duguesclin étant tombé une seconde fois aux mains des Anglais, à la bataille de Navaret (1367), Chandos sollicita vivement sa mise en liberté près d'Édouard, et se porta garant de la rançon. Après la paix de Brétigny, dont il avait conduit les négociations, Chandos devint lieutenant général du roi d'Angleterre dans les provinces de Guienne. A la reprise des hostilités, il porta ses armes dans le Languedoc, l'Auvergne et le Berry. Il fut tué dans une rencontre, au pont de Lussac, près de Poitiers. [*Amédée* RENÉE, dans l'*Enc. des g. du m.*]

Sismondi, *Bibl. hist. de Fr.*, X — Michelet, *Hist. de Fr.*

* CHANDOUX (... DE), médecin et chimiste français, mort en 1631. C'était un de ces esprits libres qui parurent en assez grand nombre dans le commencement du dix-septième siècle, et qui se déclarèrent adversaires de la scolastique. Ardent dans la recherche d'une philosophie nouvelle, l'éloquence avec laquelle il développait ses idées prévenait en faveur de ses principes. Sa réputation s'agrandit tellement, que le cardinal de Bagni, nonce du pape, lui assigna une conférence, à laquelle assistaient le cardinal de Bérulle, Descartes, le père Mersenne et beaucoup d'autres personnes distinguées. Chandoux y parla avec tant d'art, de grâce et de force, que l'applaudissement fut général. Descartes seul ne partagea pas l'opinion générale. Chandoux se livra presque complétement à la chimie, et s'appliqua surtout à la décomposition des métaux. La France était alors désolée par de nombreux malfaiteurs, qui, profitant des troubles du royaume, fraudaient par divers moyens les lois sur la fabrique et le titre des monnaies. Louis XIII, pour réprimer ces abus, établit à Paris dans l'arsenal une chambre spéciale de justice; Chandoux y fut traduit, comme coupable d'altération et de falsification de métaux servant à la fabrication des monnaies. Malgré son éloquence et ses nombreux protecteurs, il fut condamné comme faux monnayeur, et pendu en place de Grève.

Baillet, *Jugements des savants*, I, 160 et 230. — Moréri, *Grand dictionnaire historique*.

CHANDRAGOUPTA. *Voy.* TCHANDRAGOUPTA.

* CHANET (*Pierre*), médecin français, établi à La Rochelle, prit part aux controverses philosophiques du dix-septième siècle. Il écrivit d'abord un livre contre les sceptiques : *Considérations sur la Sagesse de Charron;* Paris, Legroult, 1644, in-12. Il attaquait dans ce livre Charron et son maître, Montaigne : Sorbière prit leur défense, et ne ménagea pas l'agresseur. Dans le même livre, Chanet s'exprimait sur l'instinct des bêtes en des termes qui n'avaient pour elles rien de trop flatteur : c'est à cette occasion qu'il fut réprimandé par Cureau de la Chambre. Mais, dans son apologie des bêtes, Cureau de la Chambre allait trop loin; c'est ce que Chanet s'efforça de prouver dans l'écrit suivant : *de l'Instinct et de la connaissance des animaux;* La Rochelle, de Gouy, 1646, in-8°. On lui doit encore : *Traité de l'esprit de l'homme et de ses fonctions;* Camusat, 1649, Paris, in-8°. B. H.

Arcère, *Histoire de La Rochelle.*

CHANFAILLY L'ORPHELIN, théologien français, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *l'Antiquaire de la ville d'Alençon;* 1 vol. in-16.

Lelong, *Biblioth. hist. de la France*, édit. Fontette.

CHANFARY. *Voy.* SCHANFARA.

*CHANGARNIER (*Nicolas-Anne-Théodule*), général français, né à Autun (Saône-et-Loire), le 26 avril 1793. Élève distingué de l'École de Saint-Cyr, il en sortit en 1815 avec le grade de sous-lieutenant; mais le gouvernement formant alors les compagnies des gardes du corps, composées de jeunes gens de noblesse ou tout au moins appartenant à la haute bourgeoisie, il fut incorporé comme simple garde dans ces cohortes privilégiées. Il passa ensuite en qualité de lieutenant au 60e de ligne, qui prit part à l'expédition d'Espagne de 1823, et se distingua dans les journées de Jorda et de Caldès, où avec un faible détachement il dispersa un gros de cavalerie espagnole.

La révolution de 1830 trouva M. Changarnier inscrit aux rôles du 1er régiment de la garde royale. Il fut, dit-on, quelque temps indécis sur l'opportunité de redemander du service. Il obtint cependant sa réintégration dans les cadres, passa en Afrique avec le grade de capitaine, et fit partie, avec le 2e léger, de l'expédition de Mascara. Nommé ensuite chef de bataillon, il eut occasion de se signaler bientôt par un de ces faits d'armes qui mettent en évidence le courage et le sang-froid du guerrier. Une expédition dirigée par le maréchal Clausel contre Achmet-Bey concentra devant Constantine, après des difficultés inouïes, provenant surtout de l'état avancé de la saison, une armée trop peu considérable, et qui après deux jours d'attaque fut forcée de se mettre en retraite sur Bone. Le 24 novembre 1836 vit s'accomplir une retraite de quarante lieues au milieu de périls sans cesse renaissants, sous le feu de la mousqueterie d'ennemis cachés et infatigables, secondés en quelque sorte par les éléments, et qui causaient à l'armée des dommages sérieux et grandissant d'heure en heure. Enfin, harcelé, criblé, décimé, le bataillon-Changarnier obéit à la voix de son chef, qui commanda la manœuvre du carré. « Allons, mes amis, dit avec énergie le commandant, voyons une bonne fois ces gens-là en face! Ils sont six mille, et nous sommes trois cents;

la partie est égale. » Et aussitôt un feu bien nourri dispersa les hordes d'Achmet, et débarrassa de ces Parthes modernes l'armée tout entière, qui put se retirer en paix dans ses quartiers d'hiver.

Promu au grade de lieutenant-colonel, juste récompense de sa belle conduite, M. Changarnier fit partie de l'expédition des *Portes de Fer*; puis, devenu colonel du 2[e] léger, il combattit successivement les Hadjoutes près de la Chiffa, et les Kabiles à Oued-Halley, et se distingua dans plusieurs rencontres. Après cette campagne il fut nommé officier de la Légion d'honneur. L'expédition de Médéah, dans laquelle eut lieu l'attaque du fameux col de Mouzaïa et celle du Chéliff, toutes deux accomplies en 1840, lui valurent le grade de maréchal de camp. Après plusieurs autres faits d'armes dignes de ceux qui viennent d'être mentionnés, le général fut blessé près de Médéah, à la tête de l'arrière-garde qui protégeait le ravitaillement de cette place. Le 19 septembre 1842, dans un ravin de l'Oued-Fodda, il fut enveloppé par douze cents Kabiles, n'ayant lui-même qu'un petit nombre d'hommes et de chevaux; la situation était des plus critiques: dominé par des hauteurs inaccessibles, il ne pouvait surmonter le danger que par un effort suprême. Le général retrouva son ardeur de 1836; et la vigueur d'une charge de cavalerie décida du salut de la petite armée. M. Changarnier commandait une colonne du centre, sous les ordres du maréchal Bugeaud, lors d'une expédition destinée à rejeter dans les montagnes de l'Ouarensénis les Kabiles d'Abd-el-Kader, et qui réussit; puis il réduisit la portion du Dahara qui environne Tenez : presque toutes les tribus qui donnaient asile et secours à l'émir se soumirent à nos armes. Sa conduite durant cette expédition motiva, le 9 août 1843, sa nomination au grade de général de division.

En 1847, M. le duc d'Aumale, gouverneur général de l'Algérie, fit élever M. Changarnier au commandement de la division d'Alger. Ce fut entre les mains du général qu'au mois de février 1848 le jeune prince résigna ses fonctions de gouverneur général, en attendant l'arrivée du général Eugène Cavaignac, appelé au commandement supérieur par le gouvernement provisoire de la république.

M. Changarnier revint à Paris : M. de Lamartine l'avait nommé ambassadeur à Berlin. Mais la présence du général était nécessaire dans la capitale : il eut à soutenir le 16 avril le choc des manifestations dont Paris était alors le théâtre, et qui ce jour-là menacèrent l'existence du gouvernement. Il remplaça en mai le général Cavaignac dans le gouvernement de l'Algérie, et, après cinq mois de tentatives de colonisation, il rentra en France, appelé par les suffrages des électeurs de la Seine à l'Assemblée nationale. Cette espèce d'inactivité ne dura pas longtemps; car les événements qui se succédèrent bientôt devaient nécessairement le mettre en évidence. Investi par le général Cavaignac, à la suite de l'insurrection de juin 1848, du commandement supérieur de la garde nationale de Paris, il fut maintenu dans ce poste lors de l'avénement du prince Louis-Napoléon à la présidence de la république. A ce commandement se joignit bientôt celui de toutes les troupes formant l'armée de Paris, alors forte de plus de cent mille hommes. M. Changarnier manifesta toujours la plus énergique opposition aux efforts de l'émeute et du parti extrême de l'Assemblée législative. On doit rappeler surtout son attitude dans les journées des 29 janvier et 13 juin 1849. A cette dernière date, une manifestation imposante par le nombre et destinée à faire éclater une collision sanglante, fut dispersée et anéantie en quelques minutes, tandis que les chefs en attendaient l'issue au Conservatoire des arts et métiers, où ils s'étaient réunis. Cependant, dès cet instant le général Changarnier prit une attitude d'opposition. Il témoigna ostensiblement, particulièrement à la séance du 3 juin 1851, de sa résolution de protéger l'Assemblée nationale contre toute mesure imprévue. L'histoire a enregistré le résultat de cet antagonisme, et le général Changarnier a été impuissant à prévenir les changements acceptés par la France. M. Changarnier a été exilé de France, à la suite des événements du 2 décembre 1851.

T. ALBERT BLANQUET.

Moniteur universel. — *L'Algérie moderne.* — Lesur, *Ann. hist.* — Lamartine, *Hist. de la révolution de* 1848.

CHANGEUX (*Pierre-Jacques*), écrivain français, né à Orléans, le 26 janvier 1740, mort le 3 octobre 1800. Après de brillantes études au collége des jésuites de La Flèche, il vint à Paris. Un penchant irrésistible le portait vers la philosophie spéculative et vers les sciences. Invité à traiter pour l'*Encyclopédie* l'article *Réalité*, ses méditations sur ce sujet se formulèrent en un principe fondamental : « Dans la constitution présente de l'homme, les extrêmes se touchent sans se confondre, et la réalité ne se trouve que dans le milieu entre ces deux extrêmes. » Le développement de ce principe, et son application successive à toutes les branches des connaissances humaines, donna naissance au *Traité des extrêmes*. La profondeur des recherches, la nouveauté des aperçus, valurent au jeune auteur les éloges de D'Alembert, de Condorcet, de Condillac. Buffon lui écrivait : « J'ai lu, monsieur, votre bel ouvrage avec une vive satisfaction, et j'en verrai l'auteur avec encore plus de plaisir. » En 1776 l'*Encyclopédie* consacrait quatre pages in-fol. à l'analyse du *savant ouvrage de M. Changeux*. En 1773 il publia la *Bibliothèque grammaticale, ou nouveaux mémoires sur la parole et l'écriture*, On y trouve aussi des aperçus profonds, des idées neuves, mais parfois un peu d'obscurité. Les sciences exactes et naturelles ne plaisaient pas moins à Changeux que les travaux métaphy-

siques. On lui doit d'intéressants mémoires sur les *phénomènes barométriques*, sur ceux de la *chaleur*, sur l'*étiolement des plantes*, etc., ainsi que d'ingénieux instruments de physique, parmi lesquels on remarque le *barométrographe*, destiné à noter par des traces sensibles les variations barométriques et les moments précis où elles se manifestent; Louis XVI en agréa l'hommage, et le plaça dans son cabinet de travail. Changeux avait fait des poésies, et notamment des fables; si l'on en juge par de nombreux témoignages contemporains et par quelques fragments échappés à la perte regrettable de ses manuscrits, ses fables, qu'assaisonnait toujours un grain de philosophie, « étaient charmantes, « remplies de grâce et de naïveté, et elles rappe- « laient le souvenir de La Fontaine ». (Lettre du comte de Milly, 14 juillet 1784.) La vie de Changeux fut toujours simple et studieuse; son caractère était modeste et désintéressé. Il refusa constamment de se présenter aux suffrages de l'Académie des sciences : « Mieux vaut savoir que paraître, » disait-il souvent. — Effrayé des excès de la révolution, il se retira dans un domaine de famille qu'il possédait près d'Orléans; il y consacra ses dernières années à l'étude et à l'amitié, et s'y éteignit paisiblement, au milieu des siens, le 3 octobre 1800, à l'âge de soixante ans. On a de lui : *Traité des extrêmes, ou éléments de la science de la réalité;* Paris, 1767, 2 vol. in-12; — *Bibliothèque grammaticale abrégée, ou nouveaux mémoires sur la parole et l'écriture;* Paris, 1773, in-8°; — *le Barométrographe et autres machines météorographiques;* Paris, 1781, in-8°; — *Météorographie, ou l'art d'observer d'une manière commode et utile les phénomènes de l'atmosphère;* Paris, 1781, in-8°; — *Description des nouveaux baromètres à appendices;* Paris, 1783, in-8°.

Encyclopédie, articles *Extrême; Réalité*. — *Journal des savants*. — *Biographie orléanaise*.

CHANGE. *Voy.* DUCHANGE.

***CHANGI** (*Pierre* DE), moraliste français, né à Dijon, vers 1503, mort en 1563. Il suivit quelque temps la carrière des armes, puis la quitta pour se livrer à l'étude. Il a laissé : *Très-briève et fructueuse institution de la Vertu d'humilité, avec une épître de F. Bernard, touchant le négoce et gouvernement d'une maison;* Paris, 1539, in-16; — *Institution de la femme chrétienne, tant en son enfance, que mariage et viduité, ainsi que l'office du dit mari*, traduit du latin de Louis Vivès; Lyon, 1543, in-16; — *Instruction chrétienne pour femmes et filles, mariées et à marier : de la paix et union qu'elles doivent moyenner et entretenir en mariage;* Poitiers, 1545, in-16; — *Sommaire des singularités de Pline, traduit du seizième livre de sa nouvelle Histoire;* Lyon, 1546 et 1586, in-16.

La Croix du Maine et Duverdier, *Bibliothèques françaises*. — Bayle, *Dictionnaire critique*. — Papillon, *Biblioth. des auteurs de Bourgogne*.

CHANLAIRE (*Pierre-Grégoire*), géographe français, né à Vassy (Champagne), en 1738, mort à Paris, en 1817. Il était attaché à l'administration des eaux et forêts, au bureau topographique du cadastre. On a de lui : *Atlas national de France*, avec les départements de la Belgique, du Rhin, du Piémont, de la Savoie et de la république de Gênes; Paris, 1790-1811; 108 cartes; in-fol.; — *Itinéraire des étapes, indiquant les lieux de passage de toutes les troupes en France*, en collaboration avec L'Espagnol; Paris, 1796, in-8°, avec cartes; — *Cartes physiques et politiques de la Suisse*, en collaboration avec Mentelle; Paris, 1798, 4 feuilles; — *Organisation judiciaire du territoire du tribunal d'appel de Paris;* 1800, grand in-8°; — *Atlas de la partie méridionale de l'Europe, dressé sur la méridienne de Paris;* Paris, 1801, 54 cartes in-fol.; — *Nouvel Atlas de la France, divisée par départements, arrondissements et cantons, conformément à la loi du 8 pluviôse an* IX; Paris, 1802, in-4°, avec 102 cartes; — *Tableau de la division de six nouveaux départements du Piémont*, en collaboration avec P.-L. Herbin; 1803, in-4°; — *Atlas général de France en départements, conformément aux traités de Paris;* 1818, in-fol. de 86 cartes; — *Atlas national portatif;* Paris, 1818, in-4°, avec 86 cartes.

Biographie nouvelle des contemporains. — Quérard, *la France littéraire*.

***CHANLECY** (*Jean-François*), historien français, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Series egregiorum facinorum in Gallia præstitorum, a principibus Lotharingiæ a Frederico, anno* 1259. *Accedunt laudes Claudii Primi, ducis Guisiæ;* Paris, 1623, in-12.

Lelong, *Biblioth. histor. de la France*, éd. Fontette).

***CHANNEY** (*Jehan* DE), typographe français, vivait en 1527; il était docteur ès-arts et licencié en droit. Il imprima d'abord à Lyon, puis s'établit à Avignon. Les rares et belles éditions de ce typographe l'ont fait surnommer *l'Elzévir d'Avignon*. Parmi les ouvrages sortis de ses presses on cite : *la Manière de enter et planter ès jardins plusieurs choses bien estranges;* sans date (vers 1508), petit in-12, gothique; Avignon; — *le Giroflier aux dames, ensemble le dit des douze sibylles;* Avignon, 1509, petit in-8°, gothique; — *Varia responsa juris super titulis De constitutionibus, de rescriptis et donationibus*, par Ripa de Sannazar; Avignon, 1522, grand in-8°.

Rivet, *Histoire littéraire de la France*, VIII, 677. — Brunet, *Manuel du libraire*, III, 334. — *Annuaire de Vaucluse de* 1840, p. 97. — Charles Nodier, *le Livre des Cent et un*, I (*le Bibliomane*). — Barjavel, *Dictionnaire historique de Vaucluse*.

***CHANNEY** (Dom *Maurice*), nommé souvent par erreur *Chamnée* et *Chancée*, chartreux et écrivain anglais, mort à Richmond, le 12 juil-

t 1581. Il avait pris l'habit monastique dans la
ison de l'Annonciation près Londres, et fut
moin des persécutions de Henri VIII contre les
holiques orthodoxes. Dix-huit chartreux,
mpagnons de Channey, furent suppliciés, et
-même, relégué en 1536 au monastère de Sainte-
gitte, se vit obligé de signer la confession de
de Henri VIII. Il fut ensuite exilé, et se retira
s les Pays-Bas, où il devint prieur de la Char-
se de Bruges. Il était visiteur de la province
ngleterre et prieur du couvent de Schène
qu'il mourut. Il a laissé : *l'Histoire des
rtreux martyrisés en Angleterre; Historia
uot nostri sæculi martyrum, cum pia, tum
m jucunda, nunquam antehac typis ex-
a*; Mayence, 1550, in-8°. Cet ouvrage est
idé des *Vies et morts de Jean Fischer,
que de Rochester, et du chancelier Thomas
us*.

in, *Table des auteurs ecclésiastiques du seizième*
, p. 1280. — Moréri, *Grand dictionnaire histo-*
— Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

CHANNING (*William-Ellery*), né à New-
port de Rhodes-Island (Amérique du Nord),
ril 1780, mort à Bennington, le 2 octobre
, l'un des principaux chefs de l'unitaria-
américain. Après des études brillantes à
ège (Massachusets), il se consacra, à
rois ans, au ministère sacerdotal, dans
glise dissidente de Boston, et ne l'a pas
é depuis 1803 jusqu'à sa mort. Sa popula-
s'est accrue pendant ces quarante années,
son éloquence, sa charité, son amour de la
ation et ses vertus chrétiennes. Il est de-
le réformateur et le chef des anciens uni-
, par l'impartialité avec laquelle il s'ex-
a toujours à l'égard du catholicisme. Il a
oyé sa vie à éclairer et à moraliser les ou-
, à combattre les idées d'envie, qu'on
rit trop souvent dans leur esprit contre les
s supérieures, et à leur démontrer que
eur bonne conduite et l'amour du travail
uvent jouir de tout le bonheur départi à
ce humaine. Il était convaincu qu'en les
ant il dissiperait en eux les préjugés qui
e partout les exposent aux déceptions et
nir l'instrument des partis. Les ouvrages
a composés dans ce but, fort répandus de-
longtemps en Amérique, ont été propagés
la Grande-Bretagne et dans l'Allemagne.
ment la lecture ordinaire des familles d'ou-
, et leur propagation y fait un bien im-
, en combattant le socialisme et les pas-
révolutionnaires. On vient de les traduire
ançais (1).

anning a commencé en 1809 par attaquer
reurs du calvinisme (2), dominant en cette
ville, au point de vue de son intolérance et des rigueurs que cette secte attribue à la Divinité envers la race humaine, rigueurs telles que bien peu pourraient être sauvés. Aux arguments tirés de quelques textes exagérés de l'Ancien Testament, Channing oppose l'opinion générale du christianisme sur la bonté de Dieu. Il invoque l'inspiration de la conscience et de la raison; et sans discuter ces textes, il pense que l'argument moral l'emporte ici de beaucoup sur la théologie. Il se félicite de ce qu'aujourd'hui la majorité de ceux qui professent le calvinisme rejettent, dans la pratique, les exigences des symboles du seizième siècle. En 1810 et en 1812 il s'éleva contre les progrès du système militaire et de la guerre, et prêcha les doctrines de la paix. En 1814 il félicita le monde sur la chute de ce despotisme. Dans deux sermons prononcés en octobre 1813, il fait une profession de foi aussi chrétienne que peuvent la désirer les plus fervents adorateurs de Jésus-Christ (1). En 1815, lors de l'ordination d'un ministre unitairien, à Salem (2), il établit fermement cette doctrine, que la religion du Christ doit être enseignée de manière à ce qu'elle soit toujours d'accord avec la raison et le sentiment moral. « Les livres saints, dit-il, ont été écrits dans des langues étrangères, en divers temps et à des époques très-reculées. Leurs auteurs ont employé des formes vives, poétiques, et de nature à produire une forte impression sur les âmes; ce ne sont pas des textes de lois : il faut donc retrancher souvent au langage figuré, et ramener le lecteur à une interprétation simple et raisonnable. Autrement, et si on les prend à la lettre, il y a des choses inexplicables, et que la conscience morale aussi bien que la raison repousseraient. Ce serait nuire à la religion et fournir des armes au scepticisme. Le ministère sacerdotal doit, au contraire, aplanir ces difficultés, pour conquérir au christianisme les esprits disposés à la résistance. »

La même année (3) il s'éleva avec force contre une tentative faite à cette époque aux États-Unis pour retrancher de la foi chrétienne les unitairiens, parce que dans l'interprétation du Nouveau Testament et dans la pratique de la primitive Église ils n'admettaient pas que Jésus-Christ eût été assimilé au créateur, et en concluaient qu'il était assujetti, comme fils de l'homme, aux misères de l'humanité. Sans discuter la question au fond, Channing fit voir que cette intolérance frapperait bientôt les Arminiens, qui croient au salut de tous ceux qui mettent leur confiance en Jésus-Christ, sans autre condition; elle frapperait également les Calvinistes, leurs persécuteurs, qui font Dieu auteur du péché, et qui sont condamnés à leur tour par les catholiques, pour la négation des mystères. Cette intolérance n'irait à rien moins qu'à dissoudre la

Un petit vol. in-12, de 312 pages, avec une introd.
pages. Ses œuvres complètes ont été imprimées à
res (2 vol. in-8°) par le révérend Maclellan, en 1851,
ès l'édition originale de Boston de 1880 et les écrits
rieurs de l'auteur.
Tom. Ier, p. 160-172.

(1) Tom. II, p. 536-552.
(2) Ibid., p. 503-513.
(3) Ibid., p. 380-800.

société chrétienne, à détruire la liberté de croyance, et à ressusciter le système des édits, conciles, professions de foi; elle aboutirait à l'inquisition. Il soutint qu'il avait droit, avec ses coréligionnaires, de se prévaloir du titre de chrétiens, puisqu'ils tiraient leur croyance de Jésus-Christ. Leurs antagonistes n'ont pas le droit de se dire supérieurs, soit en doctrine, soit pour la régularité de leurs mœurs et de leur vie.

Le danger qu'il redoutait fut écarté par son éloquent appel aux sentiments chrétiens de la nation américaine, et l'intolérance perdit le terrain qu'elle croyait avoir acquis. En 1819, en effet, il publia la réfutation (1) des objections qu'on faisait contre l'unitarianisme : « On nous accuse, dit-il, de nier la divinité de J.-C. Mais qu'entend-on par ce mot? Si c'est la divinité de sa mission, les unitairiens y croient aussi fermement que personne. Seulement, ils ne pensent pas que Jésus soit le Dieu suprême qui a créé le monde. Ils ne comprennent pas le système trinitaire. On nous accuse en second lieu de ne pas croire à la chute de l'homme, qui l'aurait rendu coupable avec toute sa race devant Dieu. En effet, les unitairiens ne croient pas à cette culpabilité absolue; ils sont convaincus que Dieu ne l'a pas prononcée, et que le sacrifice d'un Dieu pour les racheter du péché originel est désavoué par la raison et par l'Écriture Sainte elle-même. On leur reproche d'espérer le salut par leurs actions, et non par la grâce. Sans doute, ils attachent le plus haut prix aux bonnes actions, comme rapprochant le plus l'homme de la Divinité; mais ils ne comptent pas sur ce mérite seul, et ils invoquent aussi la grâce de Dieu. Nous sommes, dit-on, plutôt des professeurs de morale que des ministres de religion. Oui, répond-il, nous attachons un grand prix à la prédication des vertus morales, et nous différons en cela des autres sectes, dont les ministres croient avoir tout dit quand ils ont expliqué la Trinité; mais nous parlons aussi de Dieu, de Jésus-Christ et de ses œuvres. La cinquième objection consiste à soutenir que les unitairiens sont moins pieux que les trinitaires et les calvinistes, et qu'ils affaiblissent l'esprit de religion. Les unitairiens sont convaincus, au contraire, que leur doctrine est plus attrayante que celle de leurs rivaux et fait plus de prosélytes au christianisme. La religion consiste plutôt en bonnes actions qu'en paroles. Ces affectations de sainteté, ces rigueurs, ces excès de zèle sont blessants. Les pratiques de la charité et de la douceur sont plus conformes au véritable esprit du christianisme; et le temps n'est pas éloigné où ceux qui n'emploieront d'autres armes pour enseigner la vérité religieuse seront regardés comme plus pieux que ceux qui traversent les terres et les mers pour la propagande. La sixième objection consiste à dire que l'unitarianisme tend à rejeter la révélation et conduit à l'infidélité : au contraire, il a produit les hommes qui ont le mieux combattu l'impiété et servi le christianisme. Pour ne parler que des plus modernes, on peut citer Locke, Priestley et tant d'autres antitrinitaires, qui ont été des unitairiens avérés et les plus puissants adversaires de l'incrédulité. L'unitarianisme, en dégageant le christianisme de certaines additions, a servi aux progrès de la foi en Jésus-Christ. La septième et dernière objection est qu'il ne procure pas autant de consolation dans les malheurs de la vie et contre la terreur de la mort, à quoi Channing répond que les unitairiens insistent avec une énergie particulière sur l'indulgence de Dieu dans le pardon des offenses, sur son amour paternel envers l'humanité tout entière, et sur la doctrine de l'immortalité de l'âme. »

(1) T. II, p. 361-370.

Cette analyse nous permet de passer rapidement sur les autres écrits religieux de Channing. En 1820 il publia un sermon *sur la nécessité sociale de la religion* (1); en 1821, *sur l'évidence de la religion chrétienne et sur ce qu'on doit entendre par la révélation* (2); en 1823, *sur l'utilité qu'il y a d'opposer une littérature nouvelle et religieuse à celle du moyen âge* (3); en 1825, *sur la découverte d'un écrit de Milton, relatif à la doctrine chrétienne et à la liberté qu'ont les chrétiens de juger les Écritures.* (4) Mais ce qu'il faut surtout citer, c'est l'examen qu'il a fait en 1829 du caractère et des œuvres de Fénelon (5). A cette occasion il reproche aux protestants leur intolérance envers le catholicisme, qui a produit une âme si chrétienne, un écrivain qui fait l'admiration de l'univers, et tant d'autres grands hommes qu'il énumère, Pascal, Descartes, etc. — De 1836 à 1842, Channing n'a cessé de poursuivre son œuvre religieuse, et de persister dans son esprit de conciliation. Nous ne pouvons oublier qu'il fut aussi l'un des ardents promoteurs de l'abolition de l'esclavage, dont il a célébré l'anniversaire dès 1840. En Angleterre on connaît une grande société unitairienne. En 1817 elle a même publié la quatrième édition d'une traduction du Nouveau Testament sur la base de celle de l'archevêque Newcome (6). En 1840 elle tenait ses séances Saint-Swithin-Lane, à Londres. Il est vrai que les anglicans refusent en quelque sorte aux membres de cette société le nom de chrétiens; mais elle compte des personnages politiques parmi ses adhérents. En France, où la liberté de conscience est assez avancée dans les mœurs, on peut professer cette opinion. Ce sont des unitairiens qui en 1831 ont fait la profession de foi *Uni Deo*; en 1835 ils se sont établis à Marseille, sous la direction de W. H. Fierness; et en 1844

(1) T. II, p. 552-560.
(2) T. II, p. 561-576.
(3) T. Ier, p. 112-131.
(4) Ibid., p. 1 .
(5) Id., p. 87-111.
(6) 1 vol. in-8°, de 626 p.

a été publié un curieux ouvrage sous le titre *État religieux de la France et de l'Europe* (1).

Aujourd'hui la Société de l'alliance chrétienne universelle, dans son appel aux chrétiens de toutes les communions, professe ouvertement les opinions de Channing, quand elle dit « que les *Credo* particuliers sont devenus douteux; toutes les autorités humaines soi-disant infaillibles sont ébranlées; que toutes les prétendues orthodoxies chancellent ». Elle ajoute que personne désormais ne rétablira telle quelle l'Église catholique, apostolique et romaine; que personne ne maintiendra l'immuable conservation de tous les dogmes de l'Église grecque, et que personne ne ressuscitera réellement la confession d'Augsbourg ou celle de La Rochelle. » Ces faits prouvent la gravité de l'œuvre de Channing, et justifient le rang qu'on lui assigne parmi les réformateurs les plus hardis.

ISAMBERT.

Vie de Channing, en anglais, par son neveu. — *Essai sur la vie et les ouvrages de Channing*, en tête de ses *Œuvres*, par M. Éd. Laboulaye, Comon, 1754. — Catalogue des écrits unitariens, publié par la Société de Londres, liste de ses membres; in-8°, 1836, et années suiv. — Documents inédits.

CHANORRIER ou **CHANORIER** (*Antoine*), sieur de MÉRANGES, ministre et théologien protestant, vivait en 1556. Il fut envoyé par l'Église de Genève à celle de Blois en 1558; l'année suivante il fut nommé pasteur à Orléans. Ménage rapporte qu'il dit un jour en prêchant, et qu'on fit sur cette action le proverbe : *Faire méranges*, pour *rendre gorge*, restituer. Chanorrier a publié *La Légende des prêtres et des moines, découvrant leurs impiétés secrètes, composée en rime et divisée en chapitres*; Genève, 1556, et Paris, 1560, in-8°.

Ménage, *Origines françaises*. — Bèze, *Hist. eccl.*, I. — La Croix du Maine et Duverdier, *Bibl. françaises*. — Senebier, *Hist. litt. de Genève*, II, 109. — Bèze, *Histoire ecclésiastique*, II.

CHANOT (*François*), luthier français, né à Mirecourt, en 1787, mort à Brest, en 1823. Il était fils d'un fabricant d'instruments de musique. Il entra à l'École polytechnique, et fut admis ensuite dans le corps des ingénieurs de la marine. Au retour des Bourbons, ses opinions le firent mettre en demi-solde et sous la surveillance de la police. Retiré dans sa ville natale, il se mit à réfléchir sur la construction des instruments qu'il voyait fabriquer dans l'atelier de son père, et trouva que le meilleur moyen de faire entrer en vibration les diverses parties d'un violon était de conserver, autant qu'il était possible, les fibres du bois dans leur longueur; les fibres courtes favorisant la production des sons aigus, les fibres longues celle des sons graves. Partant de ce principe, il fit un violon légèrement bombé, aux éclisses presque droites, et, au lieu d'échancrer l'instrument, il en déprima les côtés par un mouvement doux. Pour favoriser autant que possible la mise en vibration de la table d'harmonie, il attacha les cordes à la partie inférieure de cette table. Le violon Chanot fut essayé par plusieurs artistes éminents, et déclaré, par un rapport de l'Institut, n'être pas inférieur aux instruments sortis des mains de Stradivari et de Guarneri; mais l'expérience n'a pas confirmé ce jugement: les violons construits d'après le système de Chanot sont considérés maintenant comme de médiocres instruments, sujets à devenir durs ou sourds lorsque toutes les parties ont acquis leur aplomb. Quelque temps après, Chanot fut rétabli dans le cadre d'activité des ingénieurs de la marine.

Monit. univ., 22 août 1817. — Savart, *Mémoire sur la construction des instruments à archet*, p. 38. — Fétis, *Biographie universelle des musiciens*.

***CHANSIERCES** (DE), littérateur français, vivait au commencement du dix-huitième siècle. On a de lui : *les Aventures de Néoptolème, fils d'Achille*; Paris, 1718, in-12, et 1747, in-12; — *Dissertation sur la rime*, dans les *Mémoires de littérature de Moletz*; — *l'Idée d'un roi parfait, dans laquelle on découvre la véritable grandeur, avec les moyens de l'acquérir*; Paris, 1723, in-12.

Goujet, *Bibliothèque française*, III.

CHANSONNETTE (*Claude*), jurisconsulte, *Voy.* CANTIUNCULA.

CHANTAL (*Sainte Jeanne-Françoise* FREMIOT DE), née à Dijon, en 1572, morte à Moulins, le 13 décembre 1641. Fille de Bénigne Fremiot, président à mortier au parlement de Dijon, elle annonça dès son enfance une grande piété; et on raconte que toute petite elle interpella de la manière la plus vive un gentilhomme protestant qui se trouvait chez son père, et jeta au feu des bonbons qu'il lui donnait, en lui disant avec vivacité : « Monsieur, voilà comme les hérétiques brûleront dans l'enfer. » De ce zèle précoce au fanatisme il n'y a qu'un pas; madame de Chantal ne le franchit pas, nous disent ses biographes, qui assurent que sa dévotion fut toujours contenue dans les plus sages limites. A l'âge de vingt ans, la jeune Françoise Fremiot épousa Christophe de Rabutin, baron de Chantal, qui mourut au bout de huit années de mariage. Le caractère de madame de Chantal, sa piété exaltée, la portaient vers la retraite et la vie contemplative; c'était avec peine, et seulement pour plaire à son mari, qu'elle s'était mêlée au monde, dont les futiles obligations lui paraissaient avec raison d'une importance bien inférieure à celles de la maternité. Devenue libre, elle renonça tout à fait au monde, et se consacra complétement à l'éducation de ses enfants et au soulagement des malheureux. Nourrissant avec constance l'idée de se renfermer dans un cloître, madame de Chantal avait pourtant résolu de ne le faire qu'au jour

(1) 1 vol. in-8°; 1856.

où l'établissement de ses enfants rendrait inutile sa présence auprès d'eux. Saint François de Sales lui avait souvent parlé du projet d'établir de nouveaux couvents de filles, selon la règle de Saint-Augustin, et elle s'était bien promis d'en être la fondatrice. Voyant, en 1610, le sort de ses enfants fixé selon ses désirs, elle se retira, avec deux pieuses filles, à Annecy, où elle fonda le premier monastère de l'ordre de la Visitation. Elle prit alors le nom de *Mère de Chantal*, et la renommée de sa piété s'étendit du peuple à la cour, de telle sorte qu'Anne d'Autriche, en 1641, désira vivement la voir; ce qui l'obligea à se rendre de Moulins, où elle vivait alors, à Saint-Germain-en-Laye, où se trouvait la cour. Madame de Chantal mourut à Moulins; ses religieuses et le peuple la considérèrent comme une sainte. Béatifiée en 1751, elle fut canonisée en 1767; et depuis ce temps l'Église catholique l'honore sous le nom de *sainte Chantal* (1). On a publié un recueil de ses lettres; Paris, 1660; in-8°, 1823, édit. Blaise; 1833, 2 vol. in-8°, où l'on remarque surtout la manière dont elle parle de saint François de Sales. Selon M. Sainte-Beuve, elle s'est exprimée au sujet de cet homme vertueux, mieux que Bossuet, et elle a écrit avec des paroles plus distinctes, plus pénétrantes et plus vives. « Ceux, ajoute ce judicieux écrivain, qui ont pu se permettre quelque vaine et froide raillerie sur la liaison du saint évêque et de cette forte et vertueuse femme n'avaient pas lu, j'aime à le croire, la 121e des Lettres de Mme de Chantal (édit. Blaise). On n'a jamais mieux fait le portrait d'un esprit, ni rendu aussi sensiblement des choses qui semblent inexprimables. »

Son fils, le baron de Chantal, tué en 1627, en défendant l'île de Ré contre les Anglais, fut le père de la célèbre madame de Sévigné.

Vie de J.-Fr. Fremiot, baronne de Chantal, par Beaufils; 1752, in-12. — Maupas du Tour, *Vie de J.-Fr. Fremiot de Chantal;* Paris, 1758, in-8°. — Jannart, *Abregé de la vie de sainte Chantal;* Paris, 1752, in-12. — Dollone, *Deux panégyriques de la B. M. de Chantal;* Paris, 1752. — *Vie de sainte Fremiot de Chantal:* Orleans, 1752. — *Éloge historique de sainte Frémiot de Chantal;* Paris, 1768, in-12. — *Biographie des femmes célèbres*, — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi* (*saint François de Sales*).

***CHANTECLAIR**, en latin **CANTOCLARUS** (*Charles* DE), jurisconsulte et traducteur français, mort à Paris, en 1620. Il occupa la charge de maître des requêtes. C'était un latiniste distingué. On a de lui : *Juliani imperatoris de Cæsaribus sermo, græce cum latina versione subjuncta et annotationibus Caroli Cantoclari*; Paris, 1577, in-8°; — *Leonardi Aretini excerpta ex Historia Gothica Prisci, latine interpretata;* Paris, 1606, in-8°; — *de Legationibus Dexippi Atheniensis, Eunapii Sardiani, excerpta, latine, intreprete et notatore Carolo Cantoclaro*; Paris, 1610, in-8°; — *Historiarum a pace constituta anno 1598 liber primus Caroli Cantoclari, libellorum supplicorum magistrorum decani;* Paris, 1616, in-4°.

Baillet, *Jugement des savants*, n° 896. — Moréri, *Grand dictionnaire historique*.

(1) Le dépôt des archives de la préfecture de Troyes contient des documents étendus sur saint François de Sales, sainte Françoise de Chantal et sur l'ordre des Visitandines. *Voy. Archives historiques du département de l'Aube*, Troyes et Paris, 1841, in-8°, p. 176-200 (V.).

***CHANTELAUZE** (*Jean-Claude-Balthazar-Victor* DE), homme d'État français, né à Montbrison (Loire), en 1787. Il suivit la carrière du barreau, et fut successivement substitut du procurer du roi dans sa ville natale, avocat général à la cour de Lyon (en 1815), procureur général à la cour de Douay (en 1826), et premier président à la cour de Grenoble (en 1829). Élu député en 1827, il manifesta plus d'une fois son attachement aux *libertés nationales*. Rapporteur de la commission chargée de l'examen de la proposition de M. de Conny tendant à soumettre à une nouvelle élection les députés qui accepteraient du gouvernement une place rétribuée, il se montra favorable au projet, et combattit l'amendement par lequel on prétendait établir une exception en faveur des ministres. Cependant les idées monarchiques prirent bientôt le dessus dans les convictions de M. de Chantelauze, et peut-être les paroles suivantes, extraites d'un de ses discours prononcés en 1829, expliquent-elles la part qu'on lui a vu prendre aux fatales ordonnances de juillet 1830. « Au milieu de la paix la plus profonde, disait-il, il y a une sorte de maladie et de fermentation qui mine les bases de la tranquillité publique.... Chacun est tourmenté par une inquiétude sans objet, par un sentiment vague d'instabilité. Le pouvoir, considéré d'une manière absolue, abstraction faite des hommes qui l'exercent ou l'ont exercé, s'affaiblit et décline de plus en plus. »

A l'ouverture de la session de 1830, les ministériels le portèrent candidat pour la présidence de la chambre ; il obtint, dans deux scrutins successifs, 116 voix; et le 19 mai 1830 il fut nommé garde des sceaux, que M. de Courvoisier venait de résigner entre les mains du roi. Dès lors il s'associa à la politique du cabinet présidé par le prince de Polignac. Soumis à la réélection en conséquence de cette nomination, il réunit encore une fois les suffrages du collège de Montbrison. M. de Chantelauze signa avec ses collègues les ordonnances de juillet, et rédigea seul le rapport au roi qui parut en même temps qu'elles.

Le 26 le ministre de la justice notifia au procureur général près la cour royale de Paris l'ordonnance par laquelle la capitale était mise en état de siége, en lui prescrivant de se conformer aux conséquences légales qui dérivaient de cette mesure. Le 29 il se rendit à Saint-Cloud, et de là il suivit le roi à Rambouillet. Après l'abdication de Charles X, il partit avec MM. de Peyronnet et de Guernon-Ranville dans la direction de Tours, se sépara d'eux, et fut arrêté non

loin de cette ville. La même prison réunit bientôt les trois voyageurs, et le 26 août ils en furent extraits ensemble pour être conduits au donjon de Vincennes. Leur procès fut instruit et jugé par la chambre des pairs; M. de Chantelauze montra dans son interrogatoire et pendant les débats le plus grand calme, et sa fermeté ne l'abandonna pas un instant. M. Sauzet le défendit avec beaucoup de talent. Le 22 décembre fut prononcé le jugement qui condamna M. de Chantelauze à la prison perpétuelle. Remis en liberté par le roi Louis-Philippe, il vit dans la retraite la plus profonde. [*Enc. des g. du m.*].

Biogr. univ. — Lesur, *Ann. hist. univ.* — *Dict. de la conv.* — A. de Vaulabelle, *Hist. des deux Restaurations.* — de Lamartine, *Hist. de la Restauration.* — Lu... *Hist. de la Rest.*

CHANTELOU (*Claude*), en latin CANTALUPUS, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né en 1617, mort à Paris, le 28 novembre 1664. Il était fils de Louis Chantelou, maréchal-ferrant à ..., près Sablé, en Anjou, comme nous l'apprend Ménage, dans la seconde partie de l'*Histoire de Sablé*. Il fut d'abord novice à Fontevrault; mais bientôt il sortit de cette maison avec cinq de ses confrères. Il y eut procès à l'occasion de leur fuite. L'abbesse de Fontevrault, Jeanne de Bourbon, prétendit les ramener sous sa discipline, et l'affaire fut portée devant le grand-conseil. Le P. Niquet, historien de Fontevrault, raconte que le procès fut gagné par l'abbesse; dom Tassin, dans son *Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur*, dit que le grand-conseil se montra favorable aux fugitifs. Quoi qu'il en soit, au mois de février 1640, Claude Chantelou, âgé de vingt-trois ans, faisait profession de la règle de Saint-Benoît à Saint-Louis de Toulouse, monastère de la congrégation de Saint-Maur. Il vint plus tard à Saint-Germain-des-Prés, et fut chargé par ses supérieurs de revoir quelques éditions des Pères. On lui doit la *Règle de Saint-Basile*, publiée par Frédéric Léonard, en 1660, in-8°, et les *Sermons de saint Bernard*, publiés en 1662, in-4°. On le désigne Claude Chantelou comme l'auteur de la *Carte bénédictine*, mise au jour en ... sous le nom de Fr. Le Chevalier, et du recueil intitulé : *Bibliotheca Patrum ascetica, selecta veterum Patrum de christiana et religiosa perfectione opuscula*; 1661-1664, en ... volumes in-4°. Il fut aussi un des collaborateurs de Luc d'Achery pour le *Spicilegium*, et de Mabillon pour les *Acta*. Dom Tassin doit être consulté sur les œuvres manuscrites de Chantelou.

B. H.

Le Cerf, *Bibliothèque des auteurs de la Congrég. de Saint-Maur.* — Dom Tassin, *Hist. littéraire de la congrégation.* — B. Hauréau, *Histoire littéraire du Maine*, t. I, p. 27.

CHANTELOUVE (*François* GROSSOMBRE DE), auteur français du seizième siècle; il était né à Bordeaux, d'une famille distinguée, et il fut chevalier de Malte. C'est tout ce qu'on sait à son sujet. Il est auteur d'une pièce de théâtre qui fut imprimée à Lyon, en 1575, et qui est remarquable, non sous le rapport du talent, mais comme indice des passions de l'époque. Cette œuvre, mal écrite et sans plan bien arrêté, a pour titre : *Tragédie de feu Gaspard de Coligny, contenant ce qui advint à Paris le 24 août 1572.* L'amiral est représenté sous un aspect odieux, et comme un conspirateur qui prépare, avec ses complices, l'assassinat du roi, des Guises, des catholiques. Un des personnages mis en scène, Arnaud de Cavagne, s'écrie, avec une joie féroce :

Combien nous tuerons de ces cordeliers ras !
Combien de capelans ! combien de prieurs gras?

Puis, voyant avec douleur que sa rage est impuissante, il ajoute :

Ces prestres, cardinaux et toute la prestaille,
Que tant je mesprisois, que je tuois jadis,
Sont morts, et sans douleur vivent en paradis.

Charles IX, dit-on, ne demandait pas mieux que de pardonner, mais la fureur des rebelles le mit dans la nécessité funeste de les prévenir. On doit à Chantelouve une autre tragédie, intitulée *Pharaon* : c'est l'histoire de Moïse, depuis sa naissance jusqu'à la traversée de la mer Rouge. L'édition originale de cette pièce, Paris, 1575, est si rare, que M. de Soleinne n'avait pu la placer dans son immense collection dramatique. Comme preuve des inconvénients auxquels on s'expose en parlant de livres qu'on n'a pas vus, nous ferons observer que La Monnaye, qui était pourtant un écrivain instruit et judicieux, n'ayant pu se procurer les œuvres de Chantelouve, a cru qu'il était calviniste, et que *Pharaon* et la *Tragédie des Rebelles* étaient une seule et même pièce.

Bibliothèque du Théâtre-Français, 1766, t. I, p. 206. — Capefigue, *la Réforme et la Ligue*, t. III, p. 243.

CHANTE-MERLE (*Abbé* DE), *Voyez* HEAUVILLE (d').

CHANTEREAU-LEFEBVRE (*Louis*), jurisconsulte et historien français, né à Paris, le 12 septembre 1588, mort dans la même ville, le 2 juillet 1658. Il mérite d'être compté au nombre des hommes les plus savants de son temps dans l'histoire et la chronologie. Il sut joindre à une profonde érudition une aptitude peu ordinaire dans l'exercice de plusieurs fonctions importantes, qui lui furent confiées sous le règne de Louis XIII. D'abord intendant des fortifications en Picardie, puis intendant des gabelles, il fut chargé de l'évaluation de la principauté de Sedan, que le duc de Bouillon venait de céder à la France, pour échapper à l'accusation de haute félonie. Il fut ensuite envoyé comme intendant des finances dans les duchés de Lorraine et de Bar. La conduite légère et tortueuse du duc Charles IV avait fourni à Louis XIV des prétextes plus ou moins spécieux pour envahir la Lorraine et y établir sa domination. Ses commissaires cherchaient tous les moyens de venir en aide à la raison du plus fort, soit par l'enlèvement et la spoliation des archives où étaient déposés les titres de la maison régnante, soit par des écrits où ses droits anciens et nou-

veaux étaient attaqués. Chantereau-Lefebvre se distingua parmi ces agents dévoués du roi très-chrétien et de son ministre. Il composa un ouvrage intitulé : *Droits de la couronne de France sur le duché de Lorraine;* mais on n'en publia que la première partie, sous le titre de *Considérations historiques sur la généalogie de la maison de Lorraine;* Paris, 1641, in-fol., avec la carte du royaume d'Austrasie. Il y a des recherches curieuses dans cet ouvrage, qui est surtout destiné à combattre le système qui faisait descendre la maison de Lorraine de celle de Charlemagne. Les deux autres parties, restées manuscrites, se trouvaient à la Bibliothèque du roi. D'autres livres dans le même esprit furent publiés successivement par Chantereau-Lefebvre : *Questions historiques : Si les provinces de l'ancien royaume de Lorraine doivent être appelées terres de l'Empire?* Paris, 1644, in-8°. — *Dissertation historique concernant le mariage d'Ansbert et de Blithilde, prétendue fille de Clotaire Ier ou II;* Paris, 1647, in-4°. Après sa mort, son fils Pierre mit au jour un *Traité des fiefs et de leur origine, avec les preuves;* Paris, 1662, in-fol., ouvrage plein d'érudition, mais où l'on trouve à reprendre quelques opinions paradoxales. Nous apprenons de l'abbé de Marolles que tous les mardis il se tenait chez Chantereau-Lefebvre une espèce d'académie, où l'on s'occupait principalement de chronologie ; aussi remarquons-nous dans la liste des ouvrages qu'il a laissés manuscrits, et qui se trouvaient à la Bibliothèque du roi, suivant l'indication donnée par les continuateurs du P. Lelong, une *Chronologie* en trois volumes in-fol. On remarque également parmi eux un *Traité de la Loi Salique.* S'il faut s'en rapporter au jugement du baron d'Auteuil, auteur d'une *Histoire des missions d'État,* « Chantereau a été « celui qui a le plus curieusement développé les « mystères de la Loi Salique. » — Chantereau-Lefebvre était président des trésoriers de France de la généralité de Soissons lorsqu'il mourut.

J. Lamoureux.

Moréri, *Dictionnaire historique,* édition de 1759. — Marolles, *Mémoires,* t. 2, p. 116. — Lelong, *Bibliothèque historique de la France.*

CHANTEROLLE** (Mademoiselle de), femme auteur française, vivait en 1779. On a d'elle : *Réflexions sur les erreurs, les abus et les ridicules de la société;* Paris, 1778, in-12; — *Aspect philosophique;* Paris, 1779, in-12; suivi de *Melle de Ch. à messieurs les auteurs de l'Esprit des journaux,* sur la critique qu'ils ont faite de son *Aspect philosophique.*

Quérard, *la France littéraire.* — *Biographie des femmes célèbres.*

CHANTOCE (Sire de), prince de Bretagne, *Voy.* Gilles de Bretagne.

CHANTONAY (*Thomas* Perrenot de), homme d'État espagnol, né le 22 mai 1514, à Besançon, mort à Anvers, en 1575, était l'aîné des enfants du chanceller de Granvelle. La haute faveur dont jouissait son père le fit parvenir rapidement dans la carrière des honneurs. En 1560, Philippe II, qui voulait s'ériger en protecteur des catholiques de France, envoya Chantonay pour surveiller Catherine de Médicis. L'ambassadeur, appuyé par les Guises, entra parfaitement dans l'esprit de ses fonctions, et joua à la cour le rôle d'un ministre d'État, donnant des avis, louant, improuvant, corrigeant les projets, et n'épargnant pas d'importunes remontrances.

Lorsque, en 1562, l'Espagne eut décidé qu'il fallait que les chefs du parti protestant fussent éloignés de la cour, ce fut Chantonay qui fit part à la reine de cette exigence. Quoique Catherine sollicitât son rappel et lui prodiguât les affronts, il fut maintenu encore deux ans dans son ambassade, fut employé en 1565 auprès de l'empereur Maximilien II, et obtint la permission de se retirer à Anvers. Le recueil intitulé *Mémoires de Condé* renferme (II, 1-210) un assez grand nombre de *lettres* écrites par Chantonay pendant sa mission en France. Lenglet-Dufrénoy les a tirées d'un manuscrit in-fol. appartenant à l'abbé de Rothelin, et déposé aujourd'hui à la Bibliothèque impériale. La bibliothèque de Besançon conserve les *Mémoires et lettres* de son ambassade en Allemagne, 1565-1571, 9 vol. in-fol.

Anquetil, *Esprit de la Ligue,* I. — *Mémoires pour servir à l'histoire du cardinal de Granvelle,* I, 182. — *Mémoires de Condé,* II. — Sismondi, *Hist. des Français,* XVIII.

CHANTRE (le), *Voy.* Le Chantre.

CHANTREAU (*Pierre-Nicolas*), littérateur français, né à Paris, en 1741, mort à Auch, le 25 octobre 1808. Il habita pendant plus de vingt ans l'Espagne, et fut chargé en 1792 de sonder les dispositions des habitants de la Catalogne au sujet de la France. Il s'acquitta avec succès de cette mission importante et secrète. En 1797 Chantreau fut élu membre de l'Académie royale de Madrid. En 1803 il fut nommé professeur d'histoire à Auch. Il a laissé : *Arte de hablear bien frances, a grammatica completa, devidada en tres partes; trata la primera de la pronunciacion y de la ortografia; la secunda de la analogia y valor de las voces; y la tercera de la construccion y sintaxis;* Madrid, 1784, in-4°; Paris, 1824, in-8°; — *Dictionnaire national et anecdotique, pour servir à l'intelligence des mots dont notre langue s'est enrichie depuis la Révolution,* sous le pseudonyme de *M. l'Épithète, élève de feu Beauzée, Politicopolis,* 1790, in-8°; — *Voyage dans les trois royaumes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, fait en* 1788-1789; Paris, 1792, in-8°; — *Lettres écrites de Barcelone à un zélateur de la liberté qui voyage en Allemagne;* Paris, 1792 et 1796, in-8°; — *Voyage philosophique, politique et littéraire, fait en Russie dans les années* 1788 *et* 1789, traduit du hollandais; Paris, 1794, 2 vol. in-8°, avec figures (la traduction est supposée); — *Essai didactique sur la forme que doivent avoir les livres élémentaires faits*

pour les écoles nationales; Paris, 1795, in-8°; — *Tables chronologiques qui embrassent toutes les parties de l'histoire universelle*, traduites de l'anglais de John Blair et continuées jusqu'en 1795; Paris, 1797, in-4°; — *Système analytique des notions qu'il faut acquérir pour connaître complétement l'histoire d'une nation et le plan à suivre pour l'écrire;* Paris, 1799, in-12; — *Tables analytiques et raisonnées des matières contenues dans les œuvres de Voltaire;* Paris, 1801, 2 vol. in-8°; ces tables ont été souvent réimprimées à la suite des *OEuvres de Voltaire*; — *de l'Importance de l'étude de l'histoire, et de la vraie manière de l'enseigner;* Auch et Paris, 1802, in-8°; — *Mappemonde chronographique, indiquant l'origine, la fondation, la durée et les révolutions des empires, royaumes et républiques dont il est fait mention dans l'histoire ancienne et moderne;* Paris, 1803, une feuille in-fol.; — *Science de l'histoire, contenant le système général des connaissances à acquérir avant d'étudier l'histoire et la méthode à suivre quand on se livre à ce genre d'étude;* Paris, 1803, 3 vol. in-4°, avec deux tableaux explicatifs; — *Notice élémentaire sur l'origine, la fondation et les changements qu'ont éprouvés pendant leur durée les empires dont il est fait mention dans l'histoire ancienne et moderne, pour servir à l'étude de la Mappemonde chronographique;* Paris, 1804, in-8°; — *Tablettes chronologiques de l'histoire de France;* Fontainebleau, 1806, in-8°; — *Éléments d'histoire militaire, divisés en éléments historiques et biographie militaire;* Paris, 1808, 2 vol. in-8°; — *Histoire de France abrégée et chronologique, depuis la première expédition des Gaulois jusqu'en septembre* 1808; Paris, 1808, 2 vol. in-8°.

Biog. nouv. des contemporains. — Ersch, *Gelehrtes-Frankreich.* — Quérard, *la France littéraire.*

*CHANTREY (Sir *Francis*), sculpteur anglais, né en 1782, mort en 1841. Il débuta dans la gravure; puis, se sentant appelé à une partie plus haute de l'art, il vint à Londres, où Nollekens, qui occupait alors le premier rang dans la sculpture, lui prêta l'appui le plus noble et le plus désintéressé. Chantrey ne démentit pas les prévisions de son protecteur, et fut bientôt parmi les plus célèbres. L'Académie royale l'admit dans son sein en 1818, et depuis ce moment jusqu'à sa mort, pendant vingt années, Chantrey fut sans rival en Angleterre pour la sculpture monumentale. Dans une carrière de triomphes il y a peu d'incidents à rapporter. En 1837 il fut créé baronnet, la plus haute distinction publique à laquelle un artiste anglais puisse prétendre. Chantrey parvint aussi à une fortune très-considérable, dont à sa mort il a disposé en très-grande partie dans l'intérêt du développement de l'art en Angleterre. La plupart des œuvres dues au ciseau de Chantrey sont monumentales; il a produit aussi quelques compositions de moindre grandeur, et où les proportions se prêtent davantage à l'expression poétique. Mais il paraît n'en avoir possédé le sentiment qu'à un degré très-inférieur. La statue de lady Louisa Russell, fille du duc de Bedford, à Woburn-Abbey, et les enfants endormis de la cathédrale de Lichfield ont été exécutés d'après les dessins de Hothard. Ce dernier morceau, qui est sans contredit son plus bel ouvrage en ce genre, mérite par sa grâce exceptionnelle une partie de l'immense réputation qu'il a obtenue en Angleterre. Il y a aussi dans Woburn-Abbey deux reliefs tirés d'Homère, les Adieux d'Hector et d'Andromaque, et Pénélope tenant l'arc d'Ulysse. Ils ont été dessinés dans les 29e et 30e planches de la collection des marbres de Woburn-Abbey; mais ils donnent une idée peu favorable du génie poétique de Chantrey. Le docteur Wagen les qualifie de compositions lourdes et peu savantes, et il ne traite pas moins sévèrement la statue de lady Russell. — Comme sculpteur, Chantrey mérite une place élevée, et quelques-unes de ses œuvres même le mettent au premier rang. L'une des plus belles est la statue de William Pitt, dans Hanover-Square, à Londres. Il y a aussi dans Westminster-Abbey plusieurs beaux marbres de lui: Francis Hoorner, sir T. Raffles, Lutton, sir John Malcolm et la belle statue de Canning, qui est peut-être son chef-d'œuvre. On compte encore parmi ses compositions les plus remarquables: Washington, dans la maison des États, à Boston; Spencer Percival, à l'église de Tous les Saints, à Northampton; James Watt, à l'église de Aston, près Birmingham; sir Edward Hyde et l'évêque Heber, à Calcuta; Mountstuart Elphinstone et sir Charles Forbes, à Bombay; et le docteur Bathurst, dans la cathédrale de Norwich.

Les bustes de Chantrey sont très-nombreux, et ils offrent une galerie presque complète des hommes célèbres que l'Angleterre a produits de notre temps. Il a exécuté aussi quelques statues équestres en bronze, mais en petit nombre, et qui ne sont pas généralement des travaux du premier ordre. Malgré d'incontestables mérites, elles laissent à désirer, surtout dans la correction et la vigueur de la pose des chevaux. Un de ses derniers et de ses plus heureux essais dans ce genre est la statue de Wellington, qui est aujourd'hui devant le Royal Exchange à Londres. Bien que doué de facultés brillantes et l'un des plus remarquables sans contredit parmi les sculpteurs de nos jours, Chantrey ne peut être placé au rang des artistes de génie. Sa réputation, qui a été immense en Angleterre, repose sur des qualités précieuses; mais il est probable qu'elle ne fût jamais parvenue à un si haut degré dans un pays où les arts auraient atteint un plus complet développement.

Catalogues of the exhibition of the Royal-Academy.

— Wagen, *Künstler und Kunstwerke in England.* — *Penny Cyclopedia.*

CHANUT (*Pierre*), homme d'État français, né à Riom, en 1600, mort à Paris, en juillet 1662. Il suivit la carrière diplomatique, et fut successivement, de 1645 à 1649, ambassadeur de France en Suède, auprès de la reine Christine, puis ministre plénipotentiaire à Lubeck en 1650, et enfin ambassadeur en Hollande en 1653. A son retour, il devint conseiller du roi. Durant son séjour en Suède, Chanut avait gagné la confiance de Christine, qui lui confia son projet d'abdiquer, et entretint toujours avec lui une correspondance. Ce fut par ses conseils que cette princesse attira Descartes à sa cour, et ce fut lui qui, après la mort du grand philosophe, renvoya son corps en France. On trouve de Chanut une lettre à Descartes, sur diverses questions de philosophie, parmi les manuscrits de la Biblioth. impériale de Paris (fonds Saint-Germain-Harlay, n° 244, p. 317). « Chanut, dit un de ses contem- « porains (Wiquefort), était un des plus savants « hommes de son temps; il s'exprimait parfaite- « ment en la plupart des langues, tant vivantes « que mortes; il avait beaucoup voyagé et pro- « fité de ses voyages : aussi peut-on dire que de « tous les ministres qui se trouvèrent à Lubeck, « il n'y eut que lui qui y fit figure; c'était un « ambassadeur de première classe. » On conserve aux manuscrits de la Bibliothèque impériale la correspondance de P. Chanut pendant son ambassade en Suède et à Lubeck, de 1645 à 1653. On y trouve, entre autres, une lettre à Descartes (manusc. Saint-Germain-Harlay, n° 244, p. 317). Pierre Vinage de Vaucienne en a publié un abrégé sous le titre de *Mémoires et négociations de M. Chanut depuis l'an* 1645 *jusqu'en* 1655; Paris, 1676, 3 vol. in-12.

Wiquefort, *le Livre de l'ambassadeur.*

CHANUT (*Pierre-Martial*), fils du précédent, ecclésiastique et traducteur français, mort le 13 novembre 1695. Il était abbé d'Issoire, aumônier de la reine Anne d'Autriche et visiteur général des carmelites. On a de lui : *Seconde apologie de Justin pour les chrétiens*, traduction du grec; Paris, 1670, in-12, sous le pseudonyme de Pierre Fondet, et en 1686, sous le véritable nom de l'auteur; — *Catéchisme du concile de Trente;* Paris, 1673, in-12; — *Vie et Œuvres de sainte Thérèse*, écrites par elle-même, et traduites de l'espagnol; Paris, 1691, in-8°.

Baillet, *Jugement des savants*, n° 974. — *Journal des savants*, 16 décembre 1674. — Feller, *Dictionnaire historique.*

CHANVALON (*Abbé* DE), oratorien et agronome français, mort en Provence, en 1765. Il avait des connaissances très-étendues en agriculture, et a laissé : *Manuel des champs, ou recueil instructif, contenant tout ce qui est le plus utile pour vivre à la campagne avec agrément;* Paris, 1764 et 1780, in-12; Liége, 1786, in-12.

Quérard, *la France littéraire.* — Lelong, *Bibl. hist. de la France.*

CHANVALON (*Jean-Baptiste*-THIBAUT DE), savant français, né à la Martinique, vers 1725, mort à Pontorson, en 1785. Il étudia à Paris l'histoire naturelle et la physique sous Jussieu et Réaumur, et fut admis à l'académie de Bordeaux. Nommé en 1751 membre du conseil supérieur de la Martinique, Chanvalon fut chargé de faire la statistique de cette île. Il y travailla cinq années, et s'embarqua en 1757 pour revenir en France; mais le bâtiment qu'il montait fut capturé par les Anglais, et Chanvalon demeura quelque temps prisonnier. A son retour à Paris, il fut nommé par le duc de Choiseul à l'intendance de Cayenne, sous les ordres du chevalier de Turgot, gouverneur de la France équinoxiale. Chanvalon ayant reconnu l'impossibilité des plans proposés par Turgot pour la colonisation de la Guyane, se démit de ses fonctions, et revint en France en 1765. De son côté, Turgot l'accusa d'avoir amené la ruine de la colonie par son incurie. Chanvalon fut mis à la Bastille, le 21 février 1767, puis condamné à une détention perpétuelle; ses biens furent séquestrés au profit des habitants de Cayenne. Il en appela de cet arrêt, et prouva son innocence. En 1776 il fut réintégré dans ses biens, obtint une indemnité de 100,000 livres, la charge de commissaire général des colonies et une pension annuelle de 10,000 livres. Il a publié : *Voyage à la Martinique;* Paris, 1763, in-4°, avec une carte. Ce voyage est divisé en trois parties : la première est consacrée aux observations météorologiques faites par l'auteur dans les six derniers mois de 1751; dans la seconde Chanvallon s'attache particulièrement à la topographie, et dans la troisième il traite des mœurs des habitants.

Barbier, *Bibl. d'un homme de goût*, IV. — Lelong, *Bibl. hist. de la France*, éd. Fontette.

CHAO-HAO, deuxième empereur historique de la Chine, mort 2513 avant J.-C. Il était fils de Hoang-ti (*souverain jaune*), et lui succéda l'an 2597 avant J.-C. Sous son règne le culte pur d'une être suprême unique se corrompit; la pensée primitive et traditionnelle se matérialisa dans les pompes extérieures des sacrifices; une musique nouvelle fut inventée. Cet empereur cependant ne négligea pas les intérêts de son empire. Il ouvrit des chemins dans les montagnes, et fit nettoyer le lit des rivières; il établit un règlement, encore en vigueur, qui prescrit des costumes particuliers pour les divers genres et degrés de *mandarinat* ou commandement. Le *Toung-hoang* (phénix chinois, qui ne se montre que pendant le règne des bons princes) devint l'emblème des mandarins lettrés, qui le portent encore sur la poitrine; les mandarins d'armes prirent, selon leur classe, des dragons, des lions, des tigres, etc. Chao-Hao gouverna quatre-vingts ans; son neveu Tchouen-Hio lui succéda.

G. Pauthier, *Chine*, dans l'*Univers pittoresque*, I, 30.

CHAO-KANG, empereur chinois de la 1re dynastie, nommée Hia, né en 2118 avant J.-C., mort en 2057. Il était fils de Siang, qui fut dé-

ané en 2126 avant J.-C., par son ministre Y. autre usurpateur, Han-Tsou, renversa Y, et le massacrer ainsi que Siang. L'impératrice in, veuve de Siang, échappa seule à la destruction de la famille impériale. Elle se sauva à Yu-ing, et y accoucha de Chao-Kang. Pour le soustraire aux poursuites de Han-Tsou, Min fit guiser son fils en berger, et le fit élever dans montagnes. Devenu adulte, Chao-Kang se fit connaître de Mi, gouverneur de Yn, qui lui ma ses deux filles en mariage, et lui fournit une mée avec laquelle, l'an 2079 avant J.-C., le ce attaqua Han-Tsou, le fit prisonnier et livre à mort. Remonté sur le trône de ses an-, Chao-Kang eut un règne brillant, et con-ta plusieurs alliances avantageuses avec des étrangers. Il régna vingt-deux ans, et laissa ne à son fils Ti-Chou.

Pauthier, *Chine, dans l'Univers pittoresque*, I, 80.

AO-YONG, philosophe et littérateur chi-mort en 1077. Il était fils de parents pauvres, il s'adonna avec tant de goût à l'étude, qu'en d'années sa réputation scientifique lui valut des dignités les plus brillantes : Chao-les refusa, plus jaloux, disait-il, de jouir repos et de sa liberté que de tous les de la fortune. En effet ce philosophe à Lo-Yang (aujourd'hui Kaï-Fong), dans cabane isolée, exposée aux rigueurs des , se nourrissant de riz et de grossiers . Il appelait sa rustique demeure *l'antre tranquille joie*. C'est là qu'il se livrait à l'explication des *Koua* ou *Trigrammes* Fou-Hi : ce sont trois lignes, qui combinées ensemble en font soixante-quatre, ou plutôt une seule ligne droite irrégulièrement bri-placée sur trois rangs. Les mandarins affir-que l'empereur Fou-Hi a tracé dans ces rieux signes les huit symboles expliquant création et le système naturel. Chao-Yong a it sur les *Koua* un ouvrage très-estimé, in-: *Hoang-ky-king-ché*, en soixante volu-. Les autres écrits de Chao-Yong ont été re-is en vingt volumes, sous le titre de *Ki-i*. L'empereur Chin-Tsoung décerna à ce ui le titre de *docteur sans tache*, et fit gra-sur sa tombe que depuis plus de mille ans philosophe n'avait égalé Chao-Yong par la deur de la science ou l'éclat de la vertu.

Pauthier, *Chine, dans l'Univers pittoresque*, I, 26.

APEAUVILLE ou CHAPEAVILLE (*Jean*), logien et historien belge, né à Liége, le 5 jan-1551, mort dans la même ville, le 11 mai 1617. udia d'abord à Liége et à Cologne, puis à l'u-rsité de Louvain, où il prit le grade de doc-en théologie. De retour dans sa ville natale, it nommé en 1578 examinateur synodal, et née suivante curé de Saint-Michel et chanoine l'église de Saint-Pierre. Il enseigna alors la logie dans plusieurs séminaires, et montra plus grand dévouement pendant la peste qui la Liége et ses environs en 1581. Il devint ensuite successivement inquisiteur de la foi, chanoine de la cathédrale, grand-pénitencier, grand-vicaire du prince-évêque Ernest de Bavière, archidiacre, et prévôt du chapitre de Saint-Pierre. Chapeauville était honnête, grave et laborieux, mais il ne sut pas se préserver des erreurs de son siècle. Nommé l'un des commissaires chargés de l'examen des faits reprochés à Jean Delvaux, sous-prieur de l'abbaye de Stavelot, accusé « de magie et d'être l'un des chefs des bandes de sorciers qui désolaient le pays de Stavelot par leurs assemblées nocturnes, » il concourut à la décision qui déclarait coupable ce malheureux moine, et le livrait au bras séculier. Chapeauville a laissé plusieurs ouvrages, dont les principaux sont : *Tractatus de casibus reservatis*; Liége, 1596, in-8°, Louvain, 1637, in-12; — *Vita et miracula sancti Perpetui, episcopi Trajectensis*; Liége, 1601, in-8°; — *Tractatus de necessitate et modo ministrandi sacramenta tempore pestis*; Mayence, 1612, in-8°; — *Qui gesta pontificum Tungrensium, Trajectensium, et Leodiensium scripserunt, auctores præcipui, ad seriem rerum et temporum collocati*; Liége, 1612-1616, 3 vol. in-4° (la dédicace à Ferdinand de Bavière, prince-évêque de Liége, est signée *Chapeauville*). Cet ouvrage, justement estimé, est une collection d'historiens originaux de Liége, avec des notes critiques. Le troisième volume contient une histoire des évêques de Liége, depuis Évrard de la Marck jusqu'à Ferdinand de Bavière, par Chapeauville, qui y donne une relation détaillée du procès du moine Jean Delvaux. Après la mort de l'auteur, un abrégé de sa vie fut mis en tête du premier volume des exemplaires non vendus, et l'ouvrage reçut, avec la date de 1618, le titre suivant : *Historia sacra, profana, nec non politica, in qua non solum reperiuntur gesta pontificum Tungrensium, Trajectensium ac Leodiensium, verum etiam pontificum Romanorum atque imperatorum, et regum Franciæ usque ad Ludovicum XIII, Galliæ et Navarræ regem christianissimum.* E. Regnard.

Sweert, *Athenæ belgicæ*. — Valère André, *Bibliotheca belgica*. — Nicéron, *Mémoires*.

* **CHAPELAIN** (*André*), en latin *Andreas Capellanus*, écrivain français du douzième ou treizième siècle. On ne sait rien de sa vie. Son œuvre principale indique qu'elle fut composée *a magistro Andrea, Francorum aulæ regiæ capellano*; par maître André, chapelain de la cour du roi de France. Telle est l'origine du nom (1) sous lequel il est connu dans l'histoire littéraire du moyen âge. Il nous paraît vraisemblable que la cour à laquelle notre chapelain était attaché fut celle de Philippe-Auguste (1180-1223).

L'ouvrage auquel se rattache le souvenir de

(1) A cette époque les noms étaient encore individuels, et les surnoms qui désignaient les personnes sont devenus noms de famille.

cet écrivain a pour titre : *de Arte amatoria et reprobatione amoris* (de l'art amoureux et de la réprobation de l'amour) : c'est sans contredit le document le plus instructif que l'on puisse consulter sur les mœurs et la doctrine galantes du moyen âge, parmi les classes élevées de la société. L'auteur annonce qu'il l'a écrit pour répondre aux instances d'un jeune gentilhomme nommé Gautier, qui au moment d'entrer dans le monde s'était adressé au chapelain pour être éclairé de ses avis et de ses lumières. Ce traité, écrit en latin, se compose de deux parties non-seulement distinctes, mais qui se servent mutuellement d'antithèse. La première, de beaucoup la plus étendue, se divise en deux livres subdivisés en de nombreux chapitres. L'auteur expose dans cette première partie, tantôt sous la forme de fictions, tantôt sous la forme de dialogue, en quoi consiste l'amour, quelles sont ses diverses nuances ou espèces, dans quelles conditions il peut exister, etc., etc. La doctrine qui s'y trouve développée, avec un art ingénieux et des plus subtils, est loin de répondre à ce que le lecteur pourrait attendre d'un ministre de l'Église. Elle s'éloigne singulièrement de l'austérité chrétienne et du type de constance que l'on regarde généralement comme le modèle idéal de l'amour chevaleresque. Le libre essor des sympathies et la mobilité des affections s'y trouve, au contraire, consacré et même glorifié dans les termes les plus étranges. C'est là que se rencontrent les trait les plus originaux et les plus caractéristiques, aussi bien que les plus anciens, relatifs aux *cours d'amour*, institution purement académique, ou fictive, et nullement judiciaire, dont le caractère véritable n'a été qu'entrevu par M. Raynouard et par les écrivains qui l'ont suivi sur cette matière. — La seconde moitié de l'ouvrage, qui contient la *Réprobation de l'amour*, offre la contre-partie de la première. L'auteur y conclut, en s'adressant à son jeune pupille, que l'amour des dames ne peut le conduire qu'à sa damnation éternelle, et le dissuade instamment d'aimer. Ce second plaidoyer en sens inverse est une revue paradoxale, véhémente, au moins autant que l'autre, de tous les vices que nos satiriques ancêtres attribuaient, par excellence, à la plus belle moitié du genre humain.

Il existe en France deux manuscrits de *l'Art amoureux* : l'un, conservé à la Bibliothèque impériale de Paris, n° 8758; l'autre à la Bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier, n° 217.

Après avoir été plusieurs fois traduit en Italie et en Allemagne, ce livre fut imprimé : 1° pour la première fois, sous le titre de *Tractatus amoris*, etc., 38 feuillets in-fol., sans lieu ni date; 2° par un médecin nommé Hartliebe, sous ce titre erroné : *Das Buch Ovidii von der Liebe* (le livre d'Ovide sur l'amour); Augsbourg, 1482; plusieurs fois réimprimé depuis. L'édition la plus commune est, 3° celle qui fut donnée par Dethmar Muhler : *Erotica, seu amatoria Andreæ Capellani regii*, etc.; Dortmund, 1610, in-8°, reproduite en 1614.

A. Vallet de Viriville.

Raynouard, *Choix des poésies des troubadours*, 1817, in-8°, t. II, p. LXXIX-CXXIV. — *Histoire littéraire de la France*, tome XXI, p. 320. — *Revue de Paris*, 1853, juillet-août, pages 191 et 369.

CHAPELAIN (*Jean*), littérateur et poëte français, né à Paris, en 1595, mort en 1674. Son père, qui était conseiller garde-notes, aurait voulu le voir embrasser la carrière du notariat; mais sa mère, rêvant sans doute pour le jeune homme les destinées brillantes de Ronsard, qu'elle avait connu autrefois, voulut qu'il suivît la carrière ingrate des lettres. Chapelain, soutenu, encouragé par la volonté maternelle, se mit avec ardeur à l'étude, apprit sans maître, outre le grec et le latin, l'italien et l'espagnol, et étudia même la médecine. Comme le vieux poëte du seizième siècle que sa mère lui proposait pour modèle, il devait faire une haute fortune, et être considéré durant sa vie comme le prince des écrivains de son époque. Mais, moins heureux que lui, il devait assister aux funérailles de sa gloire; Boileau en deux ou trois hémistiches démolissait sa renommée, comme il devait, avec quelques mots d'une critique plus superficielle que juste, condamner Ronsard et avec lui tout le passé poétique de la vieille France, à deux siècles d'oubli et de dédain. Chapelain, lorsqu'il eut terminé ses études, enseigna pendant quelque temps l'espagnol à un jeune seigneur, et devint ensuite le précepteur de deux fils de M. de la Trousse, grand-prévôt de France. Il resta dix-sept ans attaché à cette famille, qui confia à sa probité la gestion de sa fortune. Pendant toute cette période de sa vie, il ne publia rien; et cependant il avait acquis, sans rien produire, une certaine autorité littéraire. Le cavalier Marini, étant venu en France pour y faire imprimer son poëme de l'*Adonis*, crut devoir le consulter, et Chapelain fit une préface pour ce livre. Il donna ensuite une bonne traduction de *Gusman d'Alfarache*, et publia successivement quatre odes, l'une adressée à Richelieu, en 1657, les autres au duc d'Enghien, au comte de Dunois, et au cardinal de Mazarin (1646). La première seule, au témoignage de Boileau, a une certaine valeur poétique. Tel est avant la publication de *la Pucelle* tout le bagage littéraire du poëte. Il est assez mince, et cependant il avait suffi pour lui conquérir la première place parmi les écrivains de son époque et pour lui procurer gloire et fortune. Le cardinal, auquel il enseigna la règle des trois unités dramatiques, lui donna, en témoignage de sa satisfaction, une pension de mille écus. Chapelain fut un des premiers membres de l'Académie française, et fit déterminer le genre de travaux dont la société nouvelle aurait à s'occuper : il dressa le plan d'un dictionnaire et d'une grammaire de l'Académie, et, par ordre de Richelieu et au

...rde la société dont il faisait partie, il fit la cri-
...e du *Cid*. C'était un excellent homme que ce
...hant poëte : noble cœur, caractère indé-
...dant, mettant volontiers la haute position
...l avait acquise au service de ceux-là même
...l'attaquaient le plus violemment, et sachant,
...r conserver sa liberté, refuser de hautes et
...rables fonctions, qui auraient séduit l'or-
...l de bien d'autres. Ainsi, M. de Montausier,
...verneur du dauphin, songeait à faire de
...pelain le précepteur de ce prince; mais le poëte
...a, malgré toutes les instances. En 1632 le
...al de Noailles veut l'emmener à Rome en
...é de secrétaire d'ambassade, et il refuse
...re. Mais que M. de Colbert lui demande, en
..., de lui faire sur la situation des hommes de
... de son temps un mémoire destiné à gui-
... roi dans la distribution des pensions
..., aussitôt Chapelain se met à l'œuvre,
...ment et sans prétention, en une prose qui
...iniment mieux que ses vers; il attire les
... du roi indistinctement sur ses amis et
...versaires, louant le mérite là où il se
..., disant de Montmor, qui avait fait sur son
... certaines épigrammes latines très-mor-
... : « Il a beaucoup d'esprit, et il l'a plus
... dans plusieurs épigrammes latines
...ucoup d'autres choses; » recommandant
... l'auteur des vers suivants :

> ...ous attendions de Chapelain
> Une pucelle
> Jeune et belle;
> ...gt ans à la forger il perdit son latin;
> Et de sa main
> Il sort enfin
> Une vieille sempiternelle.

... à répéter que « Corneille est un prodige
...t l'ornement du théâtre français. » Racine,
...ait plus tard se ranger du côté de ses rail-
... lui demanda conseil dans sa jeunesse sur
... : *la Nymphe de la Seine;* non-seulement
...ain lui donna le conseil qu'il demandait,
...il lui fit obtenir une gratification de cent
...et une pension de six cents livres.
...ssat a publié, en 1726, les *Mélanges de
...ture tirés des lettres manuscrites de
...lain*. C'est en parcourant ce recueil qu'on
... rendre compte de la véritable valeur de
...e dont nous étudions la vie. Il y a en
...ans ces Mélanges un remarquable mérite
...re; la critique y est extrêmement bien-
...e, et le style fait regretter que l'auteur
... toujours écrit en prose. On comprend
... véritable sens de ce fameux passage de
... :

> ...uer Chapelain! ah! c'est un si bon homme!
> ...ac en fait l'éloge en cent endroits divers :
> ... vrai, s'il m'eût cru, il n'eût point fait de vers :
> ... tue à rimer; que n'écrit-il en prose?
> ... se que l'on dit!

...pelain, tout bonhomme qu'il était, devint
... vieillesse d'une avarice sordide, si tou-
... les railleurs, en s'acharnant après les lam-
... de sa renommée, n'ont pas singulièrement
exagéré ses défauts et ses ridicules. Riche de la pension royale, riche de la pension de mille écus que lui faisait le duc de Longueville, et que ce prince doubla pour le consoler de la chute de son grand poëme, il se refusait même le nécessaire. « Nous étions, dit Ménage, assez mal avec Chapelain, Pélisson et moi; Pélisson, après sa conversion, voulant se réconcilier avec lui, veut me prendre pour l'accompagner, me disant qu'il fallait aussi que je me réconciliasse. Nous allâmes chez lui, et je vis encore à la cheminée de M. Chapelain les mêmes tisons que j'y avais vus il y avait environ douze ans. »

Ce récit de Ménage n'a-t-il pas toute l'apparence d'un méchant trait satirique? L'habit du riche pensionnaire était, dit-on, tellement rapiécé, qu'il lui avait valu le surnom de Chevalier de l'Araignée. Un jour, il se rendait à l'Académie, lorsqu'un violent orage le surprit en route; une rue qu'il devait traverser était inondée. On lui offrit pour deux liards le passage sur une planche; par avarice, il aima mieux entrer dans l'eau. Il y gagna une fluxion de poitrine, et en mourut. N'oublions pas que Chapelain avait alors soixante-dix-neuf ans, âge où il est si naturel de mourir, qu'on se prend, en y songeant, à douter fortement de la vérité de l'anecdote. Après sa mort, on trouva chez lui cinquante mille écus.

Le poëme de *la Pucelle* fut publié en 1656. L'auteur avait mis vingt ans à le composer; et le privilége pour la publication avait été obtenu par lui en 1646; « Notre cher et bien aimé Chape-« lain, y est-il dit, nous a fait remontrer qu'il « a composé un poëme héroïque et autres ou-« vrages de vers et de prose, lesquels il est sol-« licité de donner au public. » Chapelain avait su si bien tenir en haleine la curiosité du public durant ces vingt années d'enfantement poétique, il avait si habilement exalté l'enthousiasme autour de son œuvre inconnue, qu'en dix-huit mois six éditions consécutives des douze premiers chants de son poëme furent publiées (1).

C'était, du reste, au point de vue typographique une œuvre admirable que l'édition princeps de *la Pucelle*, un grand in-fol. enrichi de quinze gravures de dimension, d'une trentaine de vignettes et de culs-de-lampe, et d'un magnifique portrait du duc de Longueville, auquel le poëme était dédié, gravé par Nanteuil d'après Charlemagne; en un mot, un fort beau livre.

Mais le poëme? Les douze premiers chants parurent! Douze cents vers ne devaient seulement jamais voir le grand jour (2). Enfin la mon-

(1) La bibliothèque Mazarine conserve encore aujourd'hui l'exemplaire de cette première édition qui fut offert par l'auteur au cardinal Mazarin, fondateur de cette bibliothèque. Il est relié avec la plus grande richesse, et porte les armes brodées en relief du cardinal. On lit au frontispice la *dédicace* ou *envoi* manuscrit et autographe de Chapelain. (V.)

(2) Le manuscrit complet de *la Pucelle* en vingt-quatre chants, corrigé de la main de l'auteur, et précédé d'une préface autographe existe à la Bibliothèque impériale, S. F. nº 677, 3. On connaît, en outre, diverses copies

tagne était accouchée d'une souris, et au bout de dix-huit mois il n'y eut plus trace d'enthousiasme autour de l'œuvre. « C'est parfaitement beau, disait madame de Longueville, mais c'est bien ennuyeux. » Trois ans après cette publication, les épigrammes de Montdor, de Linière, de Furetière, et surtout les satires de Boileau, avaient fait de Chapelain « législateur du Parnasse » le Chapelain que nous connaissons. Et l'arrêt de Boileau resta sans appel; car *la Pucelle* est sans contredit l'une des plus indigestes élucubrations qui soient jamais sorties d'une tête humaine.

L'auteur, en composant *la Pucelle*, ne songea point, bien qu'il y paraisse au premier abord, à chanter la France affranchie du joug étranger par la vierge inspirée. Un tel sujet lui paraissait sans doute trop peu poétique. Il a jugé à propos de donner dans sa préface une explication allégorique de son œuvre. « Ce qu'il veut faire, c'est présenter un tableau vivant de toutes les bonnes et mauvaises passions de l'homme, se disputant tour à tour l'empire de l'âme, et réconciliées par la grâce divine. La France est l'âme de l'homme en guerre avec elle-même; le roi Charles, la volonté portée au bien par sa nature, mais facile à entraîner au mal; la Pucelle, la grâce divine, etc., etc. » Nous renonçons à entraîner le lecteur dans le dédale de ces fantaisies grotesques. Le célèbre évêque d'Avranches a cependant trouvé excellent ce plan bizarre. Pour l'appréciation du style, il faut s'en rapporter pleinement aux satires de Boileau, qui n'a pas été trop sévère. On a encore de Chapelain une *Paraphrase sur le Miserere*, qu'il publia en 1666.

DANICOURT.

Saint-Marc Girardin, dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 septembre 1838. — Voltaire, *Siècle de Louis XIV; Correspondance*. — Goujet, *Biblioth. française*. — Descssarts, *les Siècles littér.*

CHAPELAIN (LE). *Voy.* LE CHAPELAIN.

CHAPELIER (LE). *Voy.* LE CHAPELIER.

CHAPELLE (LA). *Voy.* LA CHAPELLE.

CHAPELLE (*Claude-Emmanuel* LHUILLIER), poëte français, né en 1626, à la Chapelle-Saint-Denis, près Paris, d'où lui vint le surnom qu'il a gardé, mort à Paris, en septembre 1686. C'était le fils naturel de François Lhuillier, maître des requêtes à Paris et conseiller au parlement de Metz, qui le fit légitimer en 1642, et l'éleva comme son héritier. Gassendi, qui fréquentait la maison du conseiller, donna au jeune homme des leçons de philosophie auxquelles prirent part Molière et Bernier. A la mort de son père, arrivé en 1652, Chapelle se trouva à la tête d'une fortune considérable, et se livra sans réserve à son penchant pour le plaisir et l'indépendance, deux passions qui formaient le fond de son caractère. Le grand monde l'accueillit bien, de grands seigneurs le recherchèrent; mais il ne put jamais sacrifier à ses engagements avec la haute société une heure du plaisir qu'il trouvait avec ses égaux ou ses inférieurs. Vivement pressé par le duc de Brissac d'aller passer quelque temps avec lui à Brissac, sur les bords de la Loire, Chapelle y consent, et part avec lui. En passant à Angers, il va demander à dîner à un chanoine de ses amis. Là, en feuilletant un vieux *Plutarque*, il tombe sur un chapitre intitulé : *Qui suit les grands, serf devient.* Il court aussitôt chez le duc de Brissac pour s'excuser de l'accompagner plus loin, et, mettant Plutarque en avant, il parvient à se dégager sans rompre. Une autre fois, le prince de Condé l'invite à dîner. En attendant l'heure du repas, Chapelle fait un tour de promenade et rencontre des joueurs de mail qui le prennent pour arbitre sur un coup douteux. Il prononce, et satisfait tellement tous les joueurs, qu'ils le retiennent, et l'invitent à dîner. Cette invitation lui fait oublier celle du prince, près duquel il s'excuse ainsi : « En vérité, monseigneur, dit-il, c'étaient de bien bonnes gens « et bien avisées à vivre que ceux qui m'ont donné « à souper. » Chapelle fut ami de Racine, à qui il donna plusieurs fois d'excellents conseils. Il le fut aussi de Molière, son ancien condisciple, qu'il aida dans la composition de quelques-unes de ses comédies. Cette collaboration, toutefois, était assez bornée, et ne dura pas longtemps, s'il faut en croire le trait suivant. Molière, pressé pour sa pièce *les Fâcheux*, chargea Chapelle de lui faire la scène de Caritidès. Or, la composition que ce collaborateur improvisé lui apporta était si mauvaise, que Molière le menaça de la montrer à tout le monde s'il laissait encore croire qu'il travaillait à ses pièces. En effet, la composition d'une scène devait être au-dessus de Chapelle. Un trait joyeux, une situation bouffonne, voilà tout ce qu'il pouvait offrir au grand écrivain. Ses qualités propres, il les a réunies dans l'œuvre qu'il a faite avec Bachaumont, fils, comme lui, d'un homme de robe; « œuvre, dit Voltaire, pleine de naturel, de facilité, d'enjouement et d'esprit » :

> Qui du plus charmant badinage
> Est la plus charmante leçon.

Un autre mot de Voltaire peint d'un trait les habitudes de Chapelle. « C'est ici, dit-il, en parlant du séjour de ce dernier à Sully, que Chapelle a demeuré, c'est-à-dire s'est enivré deux ans de suite. Je voudrais bien qu'il eût laissé dans ce château un peu de son talent poétique; cela accommoderait fort ceux qui veulent vous écrire. » (*Lettre à Chaulieu*, 15 juillet 1717.)

Entièrement livré au plaisir, Chapelle ne pouvait traiter la littérature plus sérieusement qu'il ne l'a fait dans son *Voyage*. Un jour Boileau, le rencontrant dans la rue, le priait de mettre au moins dans les vers où il chantait le plaisir, du respect humain. « J'ai résolu de me corriger, « dit Chapelle : je sais la force de vos raisons; « pour achever de me persuader, entrons ici, « vous me parlerez plus à votre aise. » Et ce disant, il le fait entrer dans un cabaret, demande

manuscrites des douze derniers chants. Voy. Brunet *Manuel du libraire*, éd. de 1843, au mot *Chapelain*. (V.)

une bouteille de vin, puis une autre, et Boileau, toujours prêchant, toujours buvant, finit par s'enivrer lui-même. Au reste, la grande affaire pour Chapelle fut de bien vivre; et il a donné assez bien l'idée et l'exemple de son genre de talent dans ces petits vers adressés par lui à Boileau, qui lui avait reproché sa négligence :

Tout bon fainéant du Marais
Fait des vers qui ne coûtent guère.
Pour moi, c'est ainsi que j'en fais,
Et si je les voulais mieux faire,
Je les ferais bien plus mauvais.
Mais pour notre ami Despréaux,
Il en compose de plus beaux.

Les poésies de Chapelle ont été recueillies avec celles de Bachaumont.

Chapelle a souvent été confondu avec son quasi-homonyme l'académicien *La Chapelle*, auteur des *Amours de Catulle*, et cette confusion dicta à Chaulieu l'épigramme suivante à propos d'une édition du *Voyage de Bachaumont et de Chapelle*.

Lecteur, sans vouloir t'expliquer
Dans cette édition nouvelle
Ce qui pourrait t'alambiquer
Entre Chapelle et La Chapelle,
Lis leurs vers, et dans le moment
Tu verras que celui qui si maussadement
Fit parler Catulle et Lesbie
N'est pas cet aimable génie
Qui fit ce voyage charmant,
Mais quelqu'un de l'Académie.

Voltaire, *Siècle de Louis XIV*; *Corresp. gén.*— *Éloge de Chapelle*, par d'Alembert. — Le Bas, *Dict. encyc. de la France*.—Desessarts, *Siècles littéraires de la France*.

*CHAPELLE (*Jean-Baptiste-Amand*), acteur français, né à Rouen, vers 1763, et mort à Chartres, le 23 décembre 1823. Il fut d'abord attaché au greffe du parlement de Rouen, puis, lors de la suppression de ce parlement, il vint à Paris chercher des moyens d'existence, et se laissa embaucher dans la troupe de comédiens que Mlle Montansier exploitait à Versailles. Piis et Barré, fondateurs du Vaudeville, qu'ils venaient d'élever rue de Chartres, sur l'emplacement du Wauxhall d'hiver, et qui y a subsisté jusqu'au moment de son incendie (18 juillet 1838), l'appelèrent au nombre de leurs acteurs. Il y joua les rôles de Cassandre et de Père-Dindon. Chapelle se fit peut-être plus connaître par sa crédulité, devenue proverbiale, que par son talent de comédien. Nous choisissons, entre d'autres, une anecdote à l'appui : Un de ses camarades lui avait raconté qu'il était parvenu à apprivoiser une carpe, au point de s'en faire suivre, comme ferait un chien, et qu'en un jour d'orage la carpe se noya en voulant sauter un ruisseau. « Quel « malheur! s'écria Chapelle, je croyais que les « carpes nageaient comme des poissons! » — Chapelle avait été pendant plusieurs années marchand épicier, en même temps qu'acteur.

Ed. de Manne.

Brazier, *Hist. des petits théâtres*. — *Almanach des spectacles*. — *Documents inédits*.

*CHAPELLE (*Pierre-David-Augustin*), musicien français, né à Rouen, en 1756, mort à Paris, en 1821. Il vint à Paris très-jeune, fut vingt ans violiniste à la Comédie-Italienne, d'où il passa au Vaudeville. Il se fit d'abord entendre dans les concerts spirituels, puis se livra à la carrière dramatique; mais sa musique est généralement faible et décolorée. On a de lui : *la Rose*, opéra en un acte, Théâtre-Beaujolais, 1772; — *le Mannequin*; ibid.; — *le Bailli bienfaisant;* id., Comédie-Italienne, 1779; — *l'heureux Dépit;* id., 1785; — *le double Mariage;* id., 1786; — *les deux Jardiniers*; id., 1787; — *La Vieillesse d'Annette et Lubin;* id., 1789; — *la Famille réunie;* id., 1790; — *la nouvelle Zélandaise;* id., Ambigu Comique, 1793; — *la Huche;* id., Théâtre de la Cité, 1794. La musique instrumentale de Chapelle se compose de *six concertos* pour violons, *six duos* pour violons, un *rondo* pour violon, un livre de *sonates* et quelques *airs variés*, gravés et publiés successivement à Paris.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens*.

CHAPELLE (l'Abbé...), littérateur français, né à Arinthod (Franche-Comté), le 11 novembre 1733, mort à Paris, le 10 février 1789. D'abord professeur de philosophie, il devint directeur de l'hôpital de la Salpêtrière à Paris. Il a publié l'*Histoire véritable des temps fabuleux confirmée par les critiques qu'on en a faites;* Liége et Paris, 1779, in-8°, réimprimée à la suite de l'*Histoire véritable des temps fabuleux* de Guérin du Rocher; Paris, 1824, 5 vol. in-8°.

Journal historique et littéraire, 15 août 1780, p. 601, et 15 avril 1786, p. 575. — Quérard, *la France littéraire*.

CHAPELLE (de la), *Voy*. Lachapelle.

*CHAPELLE-DE-JUMILHAC (dom *Pierre-Benoît*), théologien français, bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Saint-Jean-Ligoure, mort le 22 mars 1682. Après avoir été visiteur de la province de Bretagne en 1651, de celle de Toulouse en 1654, assistant du général de son ordre en 1657, et supérieur de plusieurs monastères, il se retira à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, où il finit ses jours. On a de lui : *la Science et la pratique du Plain-Chant, où tout ce qui appartient à la pratique est établi par les principes de la science, et confirmé par le témoignage des anciens philosophes, des Pères de l'Église, entre autres de Guy Aretin et de Jean de Mars;* Paris, 1677.

Vitrac, *Feuille hebd.*, 1780.

CHAPELON (*Antoine*), surnommé Mamon, et Chapelon (*Jacques*), poëtes français, vivaient aux dix-septième et dix-huitième siècles. Le premier était père et le dernier grand-père du suivant. Ils composèrent des poëmes en patois forésien, édités à la suite de la *Collection des œuvres* de l'abbé Chapelon, en 1779.

Goujet, *Bibliothèque française*.

CHAPELON (l'abbé *Jean*), poëte français, fils d'Antoine et petit-fils de Jacques, naquit à Saint-Étienne, vers 1646, et mourut le 9 octobre 1695. Il étudia à Montbrison chez les oratoriens. A son retour d'un voyage en Italie, qu'il fit à vingt

ans, il se rendit à Paris, y profita de l'occasion de s'instruire, et revint se livrer à la poésie dans sa ville natale. Il prit pour sujet particulier de ses vers l'épidémie qui en 1694 ravagea Saint-Étienne. Ses poésies ont été publiées par un compatriote, E. C., sous le titre de *Collection complète des œuvres de messire Jean Chapelon, prêtre et sociétaire de Saint-Étienne;* 1779, 1 vol. in-8°. On trouve dans ce recueil : vingt-deux *Noëls* en vers français; dix *Noëls* en patois forésien; des *Poésies* diverses, dans le même patois.

Biographie univ. (édit. belge).

CHAPERON (*Jean*), poëte français, vivait en 1549. Il a laissé : *le Dieu garde Marot* et autres poésie; 1537, in-16; — *le Courtisan, nouvellement traduit de langue ytalicque en vulgaire françois;* Paris, 1537, in-8°; — *le Chemin de long estude de dame Christine de Pise, trad. de la langue romane en prose françoise, par Jehan Chaperon, dit lassé de repos;* Paris, 1549, in-12.

La Croix du Maine et du Verdier, *Bibl. franç.*

CHAPERON (*Nicolas*), graveur français, né à Châteaudun, en 1596, mort à Paris, en 1647. Il étudia d'abord la peinture dans l'atelier de Simon Vouet; puis il se donna exclusivement à la gravure à l'eau-forte. Il fit, comme tous les artistes, le voyage traditionnel d'Italie, et s'arrêta à Rome, où il grava les loges du Vatican connues sous le nom de *Bible de Raphael*. Cette œuvre, composée de 52 planches, parut en 1638 : ce sont de bonnes copies, régulièrement bien dessinées : mais on y chercherait en vain cette pureté de style qui est le caractère de l'école romaine. Le graveur avait placé, par modestie, son portrait dans un petit cartouche, au pied du buste du divin Raphael. A son retour de Rome, Chaperon s'établit à Paris, où il grava plusieurs estampes remarquables par une pointe très-spirituelle. Il composait avec beaucoup d'imagination : plusieurs pièces originales, représentant des *Bacchanales,* fourmillent de curieux détails. On y voit par exemple un *Silène à cheval sur un bouc*. Il grava aussi une *Vierge présentant le sein à l'enfant Jésus*. Enfin, on a de lui deux portraits de Henri IV : dans le premier, ce prince est représenté à l'âge de quarante-deux ans, dans un cadre de sculpture antique; on voit au bas du portrait, dans une vignette en forme de bas-relief, le roi blessé par Châtel. Cette épreuve est très-rare. Il existe un autre portrait de Henri IV gravé par Chaperon, en 1595; dans celui-ci, on voit au-dessus du cadre un sujet de bataille. Les amateurs recherchent moins cette gravure que la première.

Les monogrammes les plus ordinaires de Chaperon sont les initiales NCF. — NCHF. C. B.

Basan, *Dictionnaire des graveurs*. — Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon.*

CHAPAS (seigneurs DE), en latin *de Capis* ou *de Cappis*. *Voy.* CHAPPES.

CHAPMAN (*Frédéric-Henri* DE), amiral dois, mort en 1808. Il s'occupait spécial de la construction des vaisseaux, et se rend Angleterre pour y étendre ses connaiss mais il devint bientôt supérieur aux plus ingénieurs anglais. Gustave III lui confia rection des chantiers de la marine su Chapman fit construire en peu d'années quatre vaisseaux de ligne, et mit sur respectable les anciens bâtiments. Il a *Traité de la construction des vaisseaux,* traduit en français par Lemonnier; Paris, in-fol., et par Vial de Clairbois; Paris, in-4°, avec notes et figures.

Quérard, *la France littéraire*. — Feller, *Biog universelle*. — Rose, *New biographical diction*

CHAPMAN (*George*), poëte anglais, 1557, mort en 1634. Il occupe après peare un des premiers rangs parmi les dramatiques qui fleurirent dans la Gra tagne sous le règne d'Élisabeth et sous Jacques I[er]. Il étudia dans les universités ford et de Cambridge, se rendit à Londres lia avec les littérateurs les plus célèbres poque. Sa vie, grave et studieuse, lui l'estime générale. Il écrivit vingt pièces tre, dont seize ont été imprimées. *Le M aveugle d'Alexandrie,* la première en représenté en 1598; de là jusqu'à 1619 rut dix-sept, et deux furent imprimées longtemps après la mort de l'auteur; elle presque toutes fort bien accueillies du Mais dans une comédie dont le titre po traduire par : *En route pour l'Orient wards*), Chapman et ses collaborateurs sage des collaborateurs était déjà connu) maladresse de lancer contre les Écossais mordants; ce qui déplut si fort au roi qu'il fit mettre les auteurs en prison. pièces de Chapman se rapportent à des év survenus en France, et qu'il ne perdi temps pour transporter sur la scène *d'Amboise; la Vengeance de Bussy d'A* et *la Conspiration de Charles, duc de* Il y a beaucoup d'emphase et d'affectat ces drames, et parfois de véritables mais les découvrir est une tâche pé comédies de Chapman valent mieux que gédies; l'une d'elles : *Rien que des F Fools*) est une imitation de Térence; les anglais en font un grand éloge : ils y reco des caractères bien soutenus, un dialo mé, de l'intérêt, une versification riche *Les Larmes d'une Veuve* (*Widow's T* frent le mélange, assez singulier, de la des vers dans la même pièce. Elle est l'histoire, si connue, de *la Matrone d'É* ne manque pas de gaieté. Chapman a do traduction des œuvres entières d'Hom *Iliad of Homer translated*; Londres, date, in-fol.; — *Homer's Odyssey* *Battle of Frogs and Mice, translated*;

, in-fol. Si le poëte-traducteur manque d'har-
je, s'il est souvent rude et peu attrayant, du
il conserve parfois le feu du chantre d'A-
, et, bien moins élégant que Pope, il est
fidèle. Enfin, Chapman fit passer en anglais
ème de Musée sur les *Amours d'Héro et
andre*; il écrivit une traduction d'Hésiode,
est demeurée inédite. G. B.

pective Review., t. III, 172; IV, 333; V, 315. —
, *Lives of english poets.*

APMAN (*George*), instituteur écossais,
Alvah (comté de Banff), en 1723, mort à
bourg, en 1806. Après avoir étudié à Banff et
rdeen, il devint successivement instituteur
et à Dalkeith; puis, après avoir été maître
et maître principal à Dumfries, il aban-
ses fonctions en 1774, se retira dans une
étudia le droit, et se fit recevoir docteur
matière. Enfin, il établit une impri-
à Édimbourg. On a de lui : *a Treatise
cation*; 1773, in-8°; — *Hints on the
ion of the lower ranks of the people
e appointment of parochial school-
s*; — *Advantages of a classical edu-
— Collegium Bengalense*, poëme latin
phiques.

biogr. dict.

MAN (*John*), théologien anglais, né à
sey, en 1704, mort le 14 octobre 1784.
ministre, il se voua à l'état ecclésiastique
oir étudié à Éton et à Cambridge. Il fut ar-
e de Sudbury et trésorier de Chichester.
contre Antony Collins, au sujet des
es de Daniel et contre Middleton pour
e le docteur Waterland. Ses principaux
s sont : *Eusebius, or the true chris-
defense against a late book entitled
ral philosopher*; Cambridge, 1739, 1741,
itive antiquity explained and vindi-
Londres, 1732, in-8°.

, *General biog. dict.*

PMAN (*Samuel* (1)), chirurgien anglais,
dans la seconde moitié du dix-huitième
il s'occupa particulièrement des accouche-
et des maladies des organes génitaux.
e lui : *a Treatise on the improvement
wifry*; Londres, 1733, in-8°, et 1759; —
*to Douglas's Short account of the
f midwifry*; Londres, 1737, in-8°; — *a
e on the venereal disease, contining
cular account of the nature, cause,
nd the cure of the several venereal
ers, both local and universal*; ibid.,
in-12.

, *Bibl. de la médecine.* — Éloy, *Dictionnaire
decine.*

PMAN (*Thomas*), philologue et théologien
, né à Billingham, en 1717, mort en 1760.
a à Richmond et à Cambridge, et devint,
avoir rempli d'autres fonctions sacerdo-
recteur de Kirby-sur-Blower, dans le
Yorkshire, en 1749. Plus tard, il s'éleva encore dans la hiérarchie. On a de lui : *Essay on the roman senate*, 1750.

(1) ... l'appelle *Edmond*.

Rose, *New biographical dictionary.* — Adelung, supplément à Jöcher, *Allg. Gelehr.-Lex.*

CHAPONE (*Esther*), femme auteur anglaise, née à Twywell, dans le Northamptonshire, en 1727, morte à Hadley, le 25 décembre 1801. Son nom de famille était *Mulso*. Elle eut un talent précoce, et à neuf ans, dit-on, elle écrivit un roman. Quoique contrariée dans sa vocation par sa mère, elle apprit l'italien et le français, de manière à pouvoir lire les chefs-d'œuvre des deux langues. Son début littéraire fut une Ode à la Paix (*Ode to Peace*), adressée à miss Carter, à l'occasion d'une traduction d'Épictète annoncée par celle-ci. Puis, elle écrivit l'Histoire de Fidelia (*Story of Fidelia*), qu'elle envoya à l'éditeur de l'*Adventurer*. Londres était son séjour habituel; cependant, en 1770 elle accompagna en Écosse mistress Montague, et en 1773 elle publia ses *Letters on the improvement of the mind*. On a encore d'elle : *Miscellanies*. Ses *OEuvres complètes* ont été publiées en 1807, 2 vol. in-8°.

Rose, *New biographical dict.*

***CHAPONEL D'ANTESCOURT** (*Raymond*), augustin et théologien français, né en 1636, mort le 25 novembre 1700. Il était chanoine régulier de la congrégation de Sainte-Geneviève et prieur-curé de Saint-Éloy de Roissy. On a de lui : *Traité de l'usage de célébrer le service divin en langue non vulgaire, et de l'esprit avec lequel il faut lire l'Écriture Sainte pour en profiter*; Paris, 1687, in-12; — *Histoire des chanoines, ou recherches historiques critiques sur l'ordre canonique*; Paris, 1699, in-12; — *Examen des voies intérieures, contre les nouveaux mystiques*; Paris, 1700, in-12.

Richard et Giraud, *Biographie sacrée.* — Quérard, *la France littéraire.*

***CHAPONIER** (*Alexandre*), peintre et graveur genevois, mort en 1805. Il se distingua d'abord dans la peinture sur émail; puis il abandonna cet art pour se livrer à la gravure. Il adopta la manière anglaise dite *pointillé*, et publia plusieurs planches d'après Huet et autres maîtres. On remarque surtout dans son œuvre, *le Remède*, d'après Challes, et *Io et Danaé*, d'après Regnault.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire hist.* — Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon.*

***CHAPOT** (*Jean*), théologien français, de l'ordre de Saint-François, natif de Châlons en Bourgogne, mort le 27 février 1631. On a de lui : *Vie et miracles de saint François de Paul*; Nancy, 1621.

Papillon, *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne.* — Le Long, *Bibl. historique de la France.* éd. Fontette.

***CHAPOTOL** (...), mécanicien français, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il se fit connaître par son habileté à confectionner des instruments de mathématiques. Le

Journal des savants mentionne de lui les travaux suivants : *Niveau de lunette qui porte la preuve avec soi* ; 1680 ; — *Pentagone, ou nouvel instrument pour prendre les angles accessibles*, 1684 ; — *Niveau d'une nouvelle invention*, 1686.

Journal des savants, années, 1680, 1684 et 1686.

CHAPOTON ou **CHAPPOTON**, auteur dramatique français, vivait en 1640. D'après quelques fragments de ses pièces, reproduits par les frères Parfaict, il était fort mauvais poëte, bien qu'il eût reçu des éloges de Beaudouin, Beys, Rotrou, Colletet, Rouvière, Regnault, Maréchal et autres auteurs du temps. Chapoton a fait représenter : *le véritable Coriolan*, tragédie en cinq actes, 1638 ; *le Mariage d'Orphée et d'Euridice, ou la grande journée des machines*, tragédie en cinq actes, 1643. Le sous-titre de cette pièce explique le succès qu'elle eut lors de ses reprises en 1648 et 1662.

Les frères Parfaict *Histoire du Théâtre-Français*, V, 438, et VI, 101.

CHAPOUR ou **CHAPPOUR**, roi de Perse *Voyez* SAPOR.

CHAPPE D'AUTEROCHE (*Jean*), astronome français, oncle des suivants, né à Mauriac (Auvergne), en 1722, mort en Californie, en 1769. Ayant embrassé la profession ecclésiastique, il put, dans cet état paisible, se livrer à son goût dominant pour l'astronomie. Devenu membre de l'Académie des sciences, il fut, en 1760, désigné par cette compagnie pour aller à Tobolsk observer le passage de Vénus sur le Soleil, qui était déjà annoncé pour le 6 juin 1761. Parti peu de temps après, il n'arriva au terme de son voyage que vers la fin d'avril 1761, après avoir éprouvé des fatigues incroyables et surmonté de grands obstacles. Qu'on se représente en effet un voyageur parcourant au milieu de la saison la plus rigoureuse de l'année les déserts de la Sibérie, et ayant à lutter non-seulement contre un froid excessif, mais encore contre la difficulté de transporter à travers des chemins impraticables un grand nombre d'instruments de précision, qui exigeaient d'autant plus de soin que la détérioration d'un seul d'entre eux pouvait rendre inutile ce voyage pénible ; et, par-dessus tout cela, l'incertitude de ce but même : il suffisait en effet d'un brouillard ou d'un simple nuage pour rendre l'observation impossible. Chappe, arrivé à Tobolsk, observa une éclipse de soleil qui lui donna 4° 23′ 4″ pour différence des méridiens de Paris et de Tobolsk. Il fit ensuite les préparatifs nécessaires pour l'observation dont il était chargé, et attendit le 6 juin, comme il le dit lui-même, avec la plus vive inquiétude. Ce jour tant désiré, et cependant si redouté, arriva enfin : le soleil se leva exempt de nuages, et Chappe put exécuter les travaux qui étaient à la fois le but et la récompense de son voyage. Rentré en France au bout de deux ans, il publia la relation de son *Voyage en Sibérie* fait en 1761 (2 vol. grand in-4°, atlas in-fol. ; Paris, 1768). Dans cet ouvrage, qui ne conti[...] seulement des observations scientifiques, [...] Chappe se borne souvent à copier ses [...] ciers ; il parle de choses qu'il n'a point v[...] celles qu'il a observées l'ont été avec b[...] de légèreté : aussi ses ennemis ne manq[...] ils pas de mettre en doute l'exactitude [...] observations astronomiques. Quelques [...] peu favorables à la Russie lui attirè[...] vive critique, attribuée à l'impératrice [...] rine II et au comte Chouvalof, et q[...] pour la première fois à Amsterdam, 2 vol[...] 1771, sous le titre d'*Antidote, ou exa[...] mauvais livre intitulé : Voyage de[...] Chappe*. Un second passage de Vénus [...] Soleil lui fit entreprendre le voyage de [...] fornie, accompagné de Dol et Medin, [...] de marine et astronomes du roi d'Espag[...] après son arrivée dans ce pays, il fut [...] d'une maladie contagieuse. Les efforts [...] il se livra durant sa convalescence, pou[...] ver une éclipse de lune, occasionnèr[...] rechute qui le conduisit au tombeau. [...] servations furent publiées par Cassini, [...] titre de *Voyage de la Californie*, Pari[...] in-4°.

P. Vallot, *Encycl. des gens du monde*. — *Chappe d'Auteroche*, par Grandjean de F[...] les *Mém. de l'Académie de Paris*, 1769. — *Ga[...] çaise, ou portraits des hommes illustres* ; [...]

CHAPPE (*Claude*), ingénieur et [...] français, neveu du précédent, né à [...] (Maine), le 23 janvier 1805. Il héri[...] passion de son oncle pour les scienc[...] son infatigable ardeur pour le travail, [...] pliqua de bonne heure à la physique [...] mécanique. A peine âgé de vingt ans, il [...] *Journal de physique* des articles plei[...] rêt. Le désir de communiquer avec [...] amis, dont l'habitation éloignée de [...] apportait un obstacle à leurs relations [...] lières, lui fit inventer une machine qu'[...] *télégraphe*, et dont les différentes [...] étaient les signes d'autant d'idées. La f[...] lui donna cet instrument d'annuler, p[...] dire, la distance qui le séparait de ses [...] la rapidité avec laquelle il leur comm[...] ses pensées, lui fit sentir toute l'im[...] que le gouvernement pourrait retir[...] pareille invention, pour transmettre d'[...] nière aussi sûre que rapide les nouvel[...] ordres à de très-grandes distances. Il [...] donc à perfectionner son télégraphe, [...] senta à la Convention nationale. Sa [...] très-ingénieuse, qui lui permettait de [...] ter une idée par un seul signe, rarem[...] deux, lui attira les éloges de la pl[...] membres de cette assemblée. L'essai e[...] en 1793. Une victoire, la prise de Cond[...] première nouvelle transmise par cette [...] La Convention, ayant décrété aussitôt [...] ville porterait désormais le nom de Nord[...] reçut avant la fin de la séance l'avis q[...]

…t était parvenu, proclamé, et que déjà des …emplaires imprimés de la délibération circu…lait dans les rangs de l'armée. L'enthousiasme … au comble, et l'on décida que Chappe pren…drait le titre d'*ingénieur télégraphe*. Plusieurs …onnes prétendirent alors avoir eu l'idée du …graphe, et contestèrent à Chappe le mérite de …invention; mais leurs assertions n'empêchèrent …le gouvernement de lui confier l'exécution de … lignes télégraphiques. Les dégoûts et les …tés que lui suscita cette belle invention, …bstacles de tous genres qu'il eut à surmonter … l'adoption de son instrument, furent la … d'une sombre mélancolie qui le conduisit …mbeau par une mort violente. Quoique … de transmettre la pensée à de grandes …nces à l'aide de signaux ne soit pas nou… Chappe conservera la gloire d'avoir rendu …le une invention que la multitude et l'inu…tilité des méthodes proposées avant lui sem… devoir mettre au rang de ces découvertes …ques en théorie et inexécutables dans …que. La méthode de Chappe est aujour…d'hui remplacée par la télégraphie électrique. …UER, *Encycl. des g. du m.*]

…tr, *Hist. des découvertes*. — *Moniteur univ.* … Chappe, *Hist. de la télég.*

…PPE (*Ignace-Urbain-Jean*), ingénieur …, frère du précédent, né à Rouen, en … mort en 1828. Après avoir fait ses études, … dans les finances, et fut nommé député … Sarthe à l'Assemblée législative. Il avait …p aidé Claude Chappe dans les perfec…tionnements apportés au télégraphe; l'un et l'au…t sollicitèrent l'autorisation de faire l'essai de …découverte; cette permission leur fut accor…dée le 4 avril 1793. Ils disposèrent d'abord leur …il sur un des pavillons de la barrière de …; mais il fut détruit nuitamment. Un … poste établi à Belleville, dans le parc …argeau, fut brûlé par la populace ameu…tée. Cependant les frères Chappe ne se décou… point, et réussirent à faire un certain … d'expériences. Les résultats obtenus …été reconnus satisfaisants, en 1794 une …e ligne télégraphique fut établie de Paris à … autres lignes furent successivement exécu… Paris à Strasbourg (1797); de Lille à Dun… (prolongement) (1798); de Paris à Brest …; de Paris à Lyon (1799), avec prolon…ts sur Turin et Milan en 1805 et Venise en … de Metz à Mayence en 1813; de Lyon à … (embranchement), en 1814; de Paris à … (1823). En 1793 Chappe aîné avait été …administrateur des lignes télégraphiques, …ment avec ses frères Claude et Pierre; …rva cette position jusqu'en 1823, époque …elle il fut mis à la retraite. Il a publié: …re *de la télégraphie*; Paris, 1824, 2 vol. … dont un de planches.

…, *Biographie universelle*. — *Dictionnaire de la* …sation. — Quérard, *la France littéraire*.

CHAPPELL (*Guillaume*) (1), théologien anglais, né à Lexington, dans le Nottinghamshire, en 1512, mort en 1649. D'une école de grammaire il passa à l'université de Cambridge, et bientôt il se fit remarquer par son talent pour la controverse. Cela le rendit même assez désagréable à Jacques Ier, lors d'une visite de ce prince à l'université. D'abord promu par l'archevêque Laud à diverses fonctions ecclésiastiques, il devint en 1638, grâce au comte de Strafford, évêque de Cork, Cloyne et Ross. Dès lors il fut en butte aux attaques des partis opposés, puritain aux yeux des uns, papiste selon les autres. On alla jusqu'à le priver de sa liberté, qu'il recouvra moyennant une caution de 1,000 livres sterling. Après d'autres ennuis, d'autres démarches et voyages, il vint à Derby, où il mourut. On a de lui: *Methodus concionandi* (art de prêcher); — *Use of the Holy Scripture*; 1653; — Son autobiographie, écrite en latin et publiée après sa mort; — Des ouvrages de morale publiés en français, également après sa mort, tels que: *la Pratique des vertus chrétiennes*, traduite par Mlle Durel, 1669, in-12, et 1719; *l'Art de vivre content*, traduit par un anonyme, ouvrage attribué tantôt à Baskel, tantôt à Abdias Walker.

Quérard, *la Fr. litt.* — Rose, *New biog. dict.*

CHAPPELOW (*Léonard*), orientaliste anglais, né en 1683, mort en 1768. Élevé à Cambridge, il devint, en 1720, professeur de langue arabe. Ses principaux ouvrages sont: Une édition annotée, augmentée et corrigée de l'ouvrage de Spencer: *de Legibus Hebræorum ritualibus*; 1727, 2 vol. in-8°; — *Elementa linguæ arabicæ*, 1730; ouvrage tiré en grande partie d'Erpenius; — *a Commentary on the Book of Job*; 1752, 2 vol. in-4°: Chappelow prétend dans ce travail que Job écrivit lui-même en arabe un poëme traduit plus tard par quelque écrivain hébreu; — *the Traveller*, en anglais, d'après le *Togsaï*, poëme arabe, composé par Ibn Ismael, traduit en latin et annoté par Pocock, en 1661, et mis en vers ïambiques par Chappelow; 1758, in-4°; — Une édition augmentée des *Two Sermons* de l'évêque Bull, sur l'état de l'âme immédiatement après sa retraite du corps; 1765, in-8°; — *Six assemblies, or ingenious conversations of learned men among the Arabians*; 1767, in-8°; recueil déjà publié par Pocock, en 1661. On y trouve en partie l'œuvre de Hariri de Basra.

Rose, *New biog. dict.*

CHAPPES, famille de Champagne, qui remonte à 752. Parmi ses membres on remarque:

CHAPPES (*Pierre* DE), mort en 1336; il fut conseiller au parlement de Paris, chanoine et trésorier de Laon, puis évêque de Chartres.

(1) En rapprochant les dates, on trouve que ce Chappell est identique avec celui dont il est question, d'une manière incomplète, dans la *Biographie universelle*, et qui fut également évêque de Cork.

Jean XII le nomma, en 1327, prêtre-cardinal du titre de Saint-Clément.

Morért, *Grand dictionnaire historique.* — Le Bas, *Dict. encyclop. de la France.*

CHAPPEVILLE (*Pierre-Clément*) vivait en 1750. Il était capitaine dans le régiment de Vexin, et publia le *Nouveau traité de vénerie et de fauconnerie;* Paris, 1750, in-8°. Cet ouvrage est très-rare; son véritable auteur est Antoine Gaffet, sieur de La Brisardière, gentilhomme de la vénerie royale.

Richard Lallemand, *Bibliothèque thérauticographique*, p. 148. — Quérard, *la France littéraire*, III, 282.

* **CHAPPLE** (*Samuel*), compositeur anglais, né en 1775, à Crediton (Devonshire). Il devint aveugle à seize mois, et apprit de bonne heure le violon et le piano de James de Crediton, aveugle comme lui. Chapple fut nommé, en 1795, organiste de Ashburton. On a de lui : *Trois sonates pour piano avec accompagnement de violon;* Londres; — *Onze chansons;* ibid.; — *Un Glee;* ibid.; — *Douze antiennes* en partition; — *Douze plains-chants;* — *Antienne pour le couronnement de Georges IV;* Ashburton, 1821.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

CHAPPON (*Pierre*), médecin français, né à Clermont, en 1749, mort à Paris, le 24 avril 1810. Il était membre de la Société d'histoire naturelle de Paris. Il fut un des plus violents adversaires de la vaccine. On a de lui : *l'Inoculation de la petite vérole renvoyée à Londres, ou les deux Candides, avec des notes sévèrement critiques sur le traitement moderne de la petite vérole, sur l'inoculation et la vaccination;* Paris, an IX (1801), in-8°; — *Traité historique des dangers de la vaccine, suivi d'Observations et de réflexions sur le rapport du comité central de vaccine;* Paris, 1803, in-8°.

Quérard, *la France littéraire.*

CHAPPONEL D'ANTESCOURT (*Raymond*). *Voy.* CHAPONEL.

CHAPPOT (*Matthieu-François*), médecin français, né au Puy-en-Velay, vers 1720, mort à Paris, le 31 juillet 1791. Il fut reçu docteur à Montpellier, et a publié : *Système de la nature sur le virus écrouelleux, ou médecine empyrique*, 1er volume; Toulouse, 1779, in-8°. Chappot allait publier un second volume, lorsque la mort le surprit.

Quérard, *la France littéraire.*

CHAPPRON (*Nicolas*), Voy. **CHAPERON.**

CHAPPRONNAYE (*Chenel* DE LA). *Voy.* CHENEL.

*__CHAPPUIS__ ou **CHAPUIS** (*Claude*), poëte français, né à Amboise, mort en 1572. Il était chanoine de Rouen, valet de chambre et garde de la Bibliothèque royale. On a de lui : *l'Aigle qui fait la poule devant le coq*, poëme patriotique sur la conquête de Landrecy, que François Ier prit en personne sur Charles-Quint, en 1543; — *Blasons anatomiques du corps des femmes*, recueil de poésies; Lyon, 1537, et Paris, 1543, in-16; — *Panégyrique récité au roi François Ier;* Paris, 1538, in-8°; — *Discou[rs] de la cour*, en vers; Paris, 1543, in-16, [...] Rouen, in-8°. Tous ces ouvrages sont fort ra[res].

Gaillard, *Histoire de François Ier.* — Feller, *Biog[ra]phie universelle.* — Guilbert, *Mémoires biograph[iques] de la Seine-Inférieure.*

* **CHAPPUIS** (*François*), médecin fran[çais], né à Lyon, vivait en 1548. Il exerça la méd[ecine] à Genève, et a laissé : *Sommaire contenant c[er]tains et vrais traités contre la peste, la m[a]nière de préserver les sains, contregu[érir] les infects et ceux qui servent les mal[ades], de guérir les frappés et de nettoyer les li[eux] infects, les moyens d'y procéder par m[éde]cines, saignées, ventouses, cautères ou [...]toires; le tout traité si familièrement, q[ue] chacun, en cas de nécessité, se pourra p[...] soi-même;* Genève, 1548, in-8°.

Senebier, *Histoire littéraire de Genève*, I, 344.

CHAPPUIS ou **CHAPPUIZY** (*Jean-Étie[nne]*), littérateur genevois, né à Genève, en 1749. A[près] une jeunesse dissipée, dont les conséquen[ces le] forcèrent à s'éloigner de sa patrie, il se re[tira à] Morey (Franche-Comté), et fut réduit à c[opier] des écritures pour vivre. En 1782 il essay[a de] rentrer à Genève, et s'associa à une m[aison] de commerce; mais il ne tarda pas à [quitter] cette position, et il partit pour la Hollande[, où il] devint secrétaire du baron de Capellen. C[elui-ci] étant venu en France, Chappuizy l'y suivit[, et se] fixa à Sèvres, près Paris. On a de lui : *les [...] de l'adversité, ou mémoires de J.-É. C[hap]puizy;* Amsterdam, 1787, in-8°; — *les [...]tiens paternels*, publiés dans *l'Esprit des [jour]naux;* avril 1788; — *Œuvre patriotiq[ue, ou] projet de constitution pour Genève;* [...] in-8°; — *les Soirées d'un solitaire, ou c[onsi]dérations sur les principes constituti[fs des] États;* Paris, an V (1797), in-8°.

Quérard, *la France littéraire.*

* **CHAPPUS** (. . . .), économiste fr[ançais], vivait dans la première moitié du dix-ne[uvième] siècle. On a de lui : *Histoire abrégée d[es ré]volutions du commerce, ou précis hist[orique] et raisonné des changements que le co[mmerce] a éprouvés à l'occasion des transmigr[ations], des conquêtes, des nouvelles découver[tes et] des révolutions politiques, depuis le co[mmen]cement du monde jusqu'à nos jours;* [...] 1802, in-12.

Dictionn. de l'économie politique. — Qué[rard, la] *France littéraire.*

CHAPPUYS (*Antoine*), littérateur fr[ançais], né à Grenoble, vivait en 1561. Il a p[ublié les] ouvrages suivants, devenus très-rares : *De[scrip]tion de la Limagne d'Auvergne*, en f[orme de] dialogue, trad. de Gabriel Symeoni; Lyon, [...] in-4°, avec fig. Le passage que voici do[nne une] idée de l'esprit et du style de l'auteur : « Q[u'est-]ce que l'homme? Le meilleur et pire de t[ous les] animaux.... La femme? Objet de co[ncupis]cence, amour et haine précipitée et s[ans me]sure. La femme chaste? La non-évente[...]

qui étant offensée ne se met pourtant à mal faire ; qui peut et ne veut pas ; qui hait l'argent, l'huys et les fenêtres ; qui ne se soucie des banquets, bals, ne accoustremens ; qui boit plus d'eau que de vin ; qui n'écoute les messages, ni ne reçoit lettres, ni présens des amans. .. La femme sage ? La dernière à parler et la première à se taire. » Cette garantie du moins vaut mieux que celle de ne boire que de l'eau ; — *le Combat de Hiéronimo Mutio, justinapolitain*, avec les *Réponses chevaleresques* du même auteur ; Lyon, 1561, in-4°, et 1582, in-8°.

La Croix du Maine et Duverdier, *Bibliothèques françaises*.

CHAPPUZEAU (*Samuel*), littérateur français, né vers 1625, mort en 1701. Il vit le jour à Genève, de parents indigents ; puis il vint à Paris chercher fortune, n'y réussit nullement, passa en Allemagne, fut tour à tour ou à la fois auteur, professeur, médecin ; obtint la place de gouverneur des pages du duc de Brunswick, et finit par mourir à Zelle, aveugle et pauvre. Ses nombreux ouvrages sont oubliés ; personne ne lit son *Europe vivante*, 1666 ; — sa *Relation de la maison électorale et de la cour de Bavière*, 1667 ; — sa médiocre traduction des *Colloquia* d'Érasme, 1662, etc. Il rédigea les deux premiers volumes des *Voyages* de Tavernier, Paris, 1682, in-4°, ; et il gâta un texte naïf et simple en y ajoutant les prétendus ornements de son mauvais style. Les seuls écrits de Chappuzeau qui trouvent encore grâce aux yeux des bibliophiles sont ses pièces de théâtre. Leur mérite littéraire est fort mince : il y a un peu d'invention, mais les vers sont pitoyables. Les Elzévirs ont imprimé une ou deux de ses comédies, et cette circonstance seule leur donne de la valeur. Afin de tirer meilleur parti de ses productions, Chappuzeau en changeait les titres lorsqu'il les réimprimait, de façon à pouvoir les dédier à quelque nouveau Mécène. Sa tragi-comédie de *Damon et Pythias* devint *les Parfaits amis ; le Riche mécontent, ou le noble imaginaire* se métamorphosa en *le Partisan dupé*. Spéculant sur la hardiesse d'un titre, il mit au jour, en 1663, *le Cercle des femmes, ou le secret du lit nuptial, en six entretiens comiques*, suivi de l'*Histoire de l'hyménée, ou les mystères secrets du lit nuptial* ; Paris, 1666. Malgré tout ce qu'a d'audacieux un pareil frontispice, l'ouvrage est tout simplement la mise en prose du *Cercle des femmes*, comédie en vers, dédiée à la duchesse palatine de Simmern, et ce *Cercle* lui-même était, sauf quelques très-légers changements, la reproduction de l'*Académie des femmes*, publiée deux ans auparavant, dédiée à M. d'Espernay et représentée au théâtre du Marais. G. B.

De la Porte et Clément, *Anecdotes dramatiques*. — Parfaict, *Histoire du Théâtre-Français*. — *Bibliothèque du Théâtre-Français*, t. III, p. 47. — *Catalogue de la bibliothèque dramatique de M. de Soleinne*, t. I, p. 282. — Senebier, *Histoire littéraire de Genève*, II, 229.

* **CHAPSAL** (*C.-P.*), grammairien français, naquit vers la fin du dernier siècle. D'abord secrétaire de l'auteur de la *Grammaire des grammaires*, Girault-Duvivier, il s'est fait connaître lui-même par d'utiles et classiques travaux sur les mêmes matières. On a de lui : *Nouveau dictionnaire grammatical, où l'on trouve les solutions des difficultés de la langue sur l'orthographe, sa prononciation et sa syntaxe* ; Paris, 1808 ; 2 vol. in-8° ; — *Principes d'éloquence de Marmontel mis en ordre et augmentés de plusieurs articles* ; Paris, 1809, in-8° ; — avec M. Noël : *Leçons d'analyse logique* ; Paris, 1842, in-12, 14[e]. éd. ; — *Syntaxe française* ; Paris, 1841, in-12, et 1843, in-12 ; — *Modèles de littérature française, ou choix de morceaux en prose et en vers tirés des meilleurs écrivains depuis le seizième siècle jusqu'à nos jours* ; Paris, 1841, 2 vol., in-12 ; — Avec M. Noël : *Leçons d'analyse grammaticale* ; Paris, 1827 et 1842, in-12, 16[e] éd. ; — avec M. Noël : *Nouveau traité des participes, accompagné d'exercices progressifs sur le participe passé et sur le participe présent* ; Paris, 1843, 10[e] édition, in-12 ; — avec le même : *Nouvelle grammaire française, sur un plan très-méthodique, avec de nombreux exercices* ; Paris, 1844, in-12 ; 37[e] édition. Cet ouvrage a fait la fortune des auteurs.

Quérard, *la France littéraire*, et Suppl. du même ouvrage. — Guyot de Fère, *Statist. des gens de lettres et des savants*.

CHAPT ou **CHAT** de **RASTIGNAC** (*Famille*), *Voy.* RASTIGNAC (DE).

CHAPTAL (*Jean-Antoine*), comte DE CHANTELOUP, chimiste français, né à Nogaret (Lozère), le 4 juin 1756, mort le 30 juillet 1832. Il fut l'un des hommes dont le savoir a le plus profité à la vie pratique et l'un des plus honorables caractères de notre époque. Il dut à un oncle, fort riche, sa première éducation, son état et les fondements de cette grande fortune à laquelle il est parvenu. Cet oncle, médecin à Montpellier, l'appela auprès de lui, et le fit entrer comme étudiant à la Faculté, dont il était lui-même un des professeurs. Peyre donnait alors des leçons de chimie au Jardin des Plantes à Montpellier. Chaptal y puisa les premières notions de cette science, qui dès lors devint l'objet principal de ses études. Il fut reçu docteur en 1777, et se rendit à Paris. Ses progrès furent rapides et ses succès brillants. En 1781 il revint à Montpellier, où sa réputation l'avait devancé. Les états du Languedoc fondèrent en sa faveur une chaire de chimie à l'École de médecine. A cette époque la théorie de Lavoisier s'élevait sur les ruines de celle de Stahl : Chaptal l'avait avidement adoptée ; il développa dans son cours les principes de la nouvelle doctrine avec une clarté, une méthode et une facilité d'élocution remarquables. Le jeune professeur était loin de considérer la chimie comme une science de pure curiosité : il pensait avec raison qu'on pou-

vait la rendre utile par des applications aux diverses branches de l'industrie et des arts. Aussi lorsque, par la mort de son oncle, il fut devenu possesseur d'une fortune très-considérable, il forma plusieurs établissements qui bientôt prirent le premier rang parmi ceux de ce genre. Sa fabrique d'acides minéraux devint un laboratoire d'où sortirent des produits chimiques précieux pour l'art de guérir; dans son atelier de teinture du coton en rouge d'Andrinople, cette couleur, par un procédé nouveau, acquit plus d'éclat et de fixité. Les états du Languedoc l'ayant chargé de vivifier par ses connaissances en chimie les divers projets d'améliorations qu'ils avaient conçus pour la prospérité de la province, il parvint à naturaliser la barille (soude) d'Alicante dans le midi de la France. Par ses conseils et par ses soins, des fabriques d'alun, de soude, de céruse et de sel de Saturne s'établirent ou se perfectionnèrent. Le gouvernement crut devoir récompenser tant d'utiles travaux par des lettres de noblesse et le cordon de l'ordre de Saint-Michel.

Chaptal adopta toutes les idées de la révolution; mais il en désapprouva hautement les excès. Lors de la lutte qui s'établit entre les députés de la Montagne et ceux de la Gironde, Chaptal, qui partageait l'opinion de ces derniers, publia un écrit intitulé: *Dialogue entre un Montagnard et un Girondin*. Cet écrit, plein d'énergie, amena son arrestation après le 31 mai; mais ses amis obtinrent facilement son élargissement. Il partit pour Paris, où son habile activité rendit à l'État des services importants. Nommé directeur des ateliers de salpêtre de Grenelle, il donna une impulsion rapide à la fabrication de ce sel, devenu d'une indispensable nécessité; il fut désigné peu de temps après pour réorganiser l'École de médecine, où il professa la chimie jusqu'en 1797, époque à laquelle il se fixa définitivement dans la capitale.

Le 18 brumaire ouvrit à ses talents une carrière plus brillante: le premier consul s'entourait de toutes les illustrations; Chaptal, nommé d'abord conseiller d'État, reçut le portefeuille de l'intérieur après la retraite de Lucien. Sous le nouveau ministre, le commerce fut spécialement protégé et obtint de nouvelles garanties; on établit des chambres de commerce; des encouragements furent accordés aux arts et à l'industrie, les manufactures se multiplièrent, la culture de la betterave et du pastel acquirent plus d'extension. Chaptal créa des écoles de métiers; le Conservatoire des arts et métiers lui dut d'utiles collections et un enseignement spécial pour les procédés nouveaux. Les hospices furent libérés de leurs dettes; Chaptal en augmenta les revenus par divers moyens, et la condition des malades fut singulièrement améliorée; il chercha par toutes sortes de voies à propager l'heureuse découverte de Jenner, et institua la Société de vaccine. Enfin, il ne s'opéra rien de grand et d'utile en adminis-

tration qu'on ne reconnût l'influence d'un m[illegible]
nistre à vues généreuses et fécondes, protect[illegible]
éclairé des arts et ami de son pays. Quelq[illegible]
dégoûts, dont il ressentit profondément l'a[illegible]
tune, vinrent troubler sa carrière ministéri[illegible]
L'instruction publique fut confiée à Fourcr[illegible]
d'autres démembrements eurent lieu dans son
nistère. Chaptal donna sa démission en 1804 (1)
fut regretté des savants, des hommes de lettr[illegible]
des artistes, qu'il avait toujours noblement p[illegible]
tégés. La même année le comte de Chante[illegible]
(il prenait ce titre, du nom d'une belle terre é[illegible]
en majorat) entra dans le sénat conservateu[illegible]
en fut nommé le trésorier. En 1813 et 18[illegible]
était commissaire extraordinaire à Lyon, [illegible]
avait été envoyé pour rassurer les esprits, [illegible]
veiller les intrigues des ennemis du gouve[illegible]
ment et organiser la résistance à l'enne[illegible]
retour de Napoléon de l'île d'Elbe, en 1815, [illegible]
veilla toutes ses sympathies pour le g[illegible]
homme: Chaptal accepta la direction du [illegible]
merce et des manufactures. Louis XVIII, [illegible]
seconde rentrée, punit ce dévouement en r[illegible]
Chaptal du nombre des pairs. Toutefois, il r[illegible]
à la chambre quelques années après; il y [illegible]
comme dans le conseil d'État et dans le mini[illegible]
l'organe habituel des intérêts du commer[illegible]
de l'industrie. En 1816 il fut nommé me[illegible]
de l'Institut (Académie des sciences), et le r[illegible]
de cette compagnie renferme plusieurs d[illegible]
mémoires.

Chaptal a laissé un grand nombre d'ouvr[illegible]
qui tous se font remarquer par l'élégance du [illegible]
par une méthode rigoureuse et une grande c[illegible]
Quelques-uns ont vieilli, comme vieilliss[illegible]
livres qui traitent d'une science dont c[illegible]
jour agrandit le domaine; mais ils peuve[illegible]
core, surtout sa *Chimie appliquée aux* [illegible]
(Paris, 1806, 4 vol. in-8°), être consultés [illegible]
fruit. Il est peu de parties essentielles de l'é[illegible]
mie domestique, de l'agriculture et des a[illegible]
n'aient fixé son attention, qu'il n'ait che[illegible]

(1) Chaptal avait succédé immédiatement, comme [illegible]
teur général de l'instruction publique, à Gingu[illegible]
avait rempli ces fonctions sous le Directoire. Chap[illegible]
exerça du 24 décembre 1799 (3 nivôse an VIII) [illegible]
mars 1802 (20 ventôse an X), avec le titre de co[illegible]
d'État chargé de l'administration de l'instruc[illegible]
blique. A cette dernière date, il fut remplacé p[illegible]
derer, qui bientôt céda la même place à Fourc[illegible]
partir du 6 novembre 1800, Chaptal suppléa Luc[illegible]
naparte comme ministre de l'intérieur, et lui s[illegible]
en titre le 21 janvier 1801. Lors de l'avène[illegible]
Chaptal aux affaires, la Convention, commença[illegible]
fice par le faîte, n'avait reconstruit que l'in[illegible]
supérieure. « Un premier plan de réorganisatio[illegible]
rale fut rédigé par Chaptal et lu au conseil d'É[illegible]
inséré au *Moniteur* du 19 brumaire an XI (10 dé[illegible]
1800) et numéros suivants. A côté de l'initiative [illegible]
surveillance du gouvernement, l'auteur de ce [illegible]
revendiquait avec force la liberté « pour chacu[illegible]
« vrir aussi des écoles et d'y admettre les ca[illegible]
« tous ceux qui n'auront pas pour l'instituteur [illegible]
« le dégré de confiance nécessaire ». Le p[illegible]
Chaptal, écarté, alla grossir le nombre des co[illegible]
infructueuses élaborées par ses prédécesseurs. » [illegible]
toire de l'Instruction publique, par M. Vallet de V[illegible]
page 291.)

améliorer et sur lesquelles il n'ait publié des traités pleins d'intérêt et d'aperçus nouveaux. Ainsi sont sortis de sa plume : l'*Art de gouverner les vins* ; — un traité *Sur la culture de la vigne* ; — l'*Art du teinturier* ; — l'*Art du dégraisseur* ; — un *Essai sur le blanchiment* ; — *Sur le perfectionnement des arts chimiques en France* ; — un grand nombre d'articles dans les journaux de chimie ; — la *Chimie appliquée à l'agriculture*, qui fut son dernier ouvrage (Paris, 1823, 2 vol. in-8° ; 2e édit., 1829).

Chaptal aimait passionnément la chimie, et dans les applications qu'il faisait de cette science, il avait toujours pour but la prospérité de son pays. De là provenait cet abandon généreux des découvertes et procédés nouveaux qu'il se faisait un plaisir de communiquer à tous ceux qui venaient le consulter ; il les excitait à en profiter en leur détaillant avec franchise tous les avantages qu'il en retirait lui-même. De cruels revers ont affligé sa vieillesse : de cette immense fortune amassée par tant de travaux, il n'est resté que de faibles débris. Telle ne devait pas être la récompense d'une carrière si longue, si active et si bien parcourue. [*Enc. des g. du m.*, avec addit.].

Julia-Fontenelle, *Éloge de Chaptal, prononcé à la Société des sciences physiques de Paris*, in-18. — Flourens, *Éloge historique de J.-A. Chaptal*, prononcé à l'Académie des sciences, 28 décembre 1835. — *Monit. univ.* — Thiers, *Hist. du consulat et de l'empire.* — *Dict. de l'écon. politique.*

CHAPUIS (*Claude*). *Voy.* CHAPPUIS.

CHAPUIS (*Gabriel*), historien français, né à Amboise, en 1546, mort à Paris, en 1611. Il succéda à Belleforest dans la place d'historiographe de France. Le nombre de ses ouvrages, traductions et œuvres originales s'élève à près de soixante-quinze. Nous citerons seulement les plus importants : *Histoire de Primaléon de Grèce*, traduit de l'espagnol ; Paris, 1572-1583, in-8° ; — *Amadis de Gaule* ; traduit aussi de l'espagnol ; Lyon, 1575-1581, 21 vol. in-16 ; — *les Mondes célestes, terrestres et infernaux*, augmentés du *Monde des cornuz*, etc. ; Lyon, 1583, in-8° ; — *les Secrets de nature* ; Lyon, 1584.

Duverdier, *Bibliothèque française.* — Nicéron, *Mémoires*, XXIX.

***CHAPUIS** (*Grégoire-Joseph*), chirurgien et homme politique belge, né à Verviers, le 11 avril 1761, décapité le 2 janvier 1794. Il fit ses études dans sa ville natale, et entra aide-chirurgien dans les dragons de Matha, d'où il obtint la permission de venir se perfectionner à Paris. Lorsque la révolution liégeoise éclata en 1789, Chapuis fut élu officier municipal ; mais il fut contraint de quitter Verviers après la bataille de Nerwinde et la retraite de l'armée française commandée par Dumouriez. Les partisans de César-Constantin-François de Hœnsbrœck d'Oest, prince-évêque de Liége, ayant découvert le refuge de Chapuis, il fut conduit dans les prisons de Liége, où il fut détenu neuf mois, durant lesquels on épuisa sans succès tous les moyens de prouver sa culpabilité. Néanmoins une sentence de mort fut rendue contre lui. En voici le texte :

« En cause.

« Monsieur de Fréron, procureur général de
« son Altesse Celsissime, contre Grégoire-Jo-
« seph Chapuis, prisonnier :
« Le trente décembre mille sept cent quatre-
« vingt-treize, vus les actes par nous les esche-
« vins de la justice souveraine de la cité-pays de
« Liége, condamnons Grégoire-Joseph Chapuis,
« prisonnier, à être conduit au lieu du supplice,
« pour illec avoir la teste tranchée des épaules,
« *pour l'exemple d'autres.* »

Le 2 janvier 1794 Chapuis fut conduit à Verviers, enchaîné sur une charrette. Arrivé sur la place des Récollets, le bourreau s'en empara : sept coups n'ayant pas suffi pour abattre sa tête, l'exécuteur fut forcé de la scier à deux mains ! Un an après on célébrait à Verviers l'anniversaire de la mort de Chapuis. Un cénotaphe lui fut élevé, et la place de son supplice prit le nom de *place du Martyr*.

Comte de Becdelièvre, *Biographie liégeoise.* — *Biographie générale des Belges.*

***CHAPUS** (*Eugène*), littérateur français, naquit à la fin du dernier siècle. On a de lui : *Essai critique sur le théâtre anglais, publié d'après des notes anglaises* ; Paris, 1827, in-8° ; — *le Caprice* ; Paris, 1831, 2 vol. in-12 ; — avec M. Victor Ch. : *Titime, histoire de l'autre monde* ; Paris, 1833, in-8° ; — *la Carte jaune, roman de Paris* ; 1836, 2 vol. in-8° ; — *Les Chasses de Charles X, souvenirs de l'ancienne cour* ; Paris, 1837, in-8° ; — avec M. Vidal : *aux Bains de Dieppe* ; 1838, 2 vol. in-12 ; — *Cinq nouvelles* ; 1840, in-12 ; — *Deux heures de canapé* ; 1842 ; — *Théorie de l'élégance* ; 1844 ; — *le Roman des duchesses* ; 1844, 2 vol. in-8°.

Quérard, *la France littéraire.*

***CHAPUSET** (*Jean-Charles*), mécanicien allemand, né à Altorf, le 25 septembre 1694, mort en 1767. Issu d'une famille française réfugiée, il fut élevé dans le culte de ses pères, étudia à Altorf, vint à Halle en 1715, et s'appliqua avec ardeur à l'étude des mathématiques et de la philosophie. En 1719 il alla professer à Œhringen, et en 1726 il fut attaché à l'administration du pays. Revenu à Nuremberg, il y enseigna la langue française, se livra à diverses expériences mathématiques, et fut chargé de dresser le cadastre de la principauté de Hohenlohe. On a de lui : *Kurze und gründliche Anweisung die runden eisernen Œfen zu verbessern und verbesserte zu giesen*, démonstration brève et approfondie sur la manière de perfectionner les poêles ronds en fer et sur la manière de les couler après l'obtention de ce perfectionnement) ; Nuremberg, 1745 ; — *Syntaxe françoise pour les Allemands* ; ibid., 1747.

Will, *Nürnb. Gelehrt.-Lexic.* — Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexicon.*

CHAPUYS (*Claude*), chirurgien français, né

à Saint-Amour (Franche-Comté), mort dans sa patrie, en 1620. Il exerça sa profession en Franche-Comté, et a publié : *Traité des cancers, tant occultes qu'ulcérés;* Lyon, 1607, in-12. Cet ouvrage est rempli de formules, dont plusieurs sont composées d'arsenic ou de sublimé corrosif, afin d'enlever la tumeur par l'activité des remèdes; — *De infelicissimo successu cauterii potentialis brachio applicati*, suivi de *De gravissimo tumore brachii, ex cancro mamillæ progenitò;* Oppeinheim, 1619, in-4°; Francfort, 1646, in-fol. avec les observations de Fabrice de Hilden.

Portal, *Histoire de l'anatomie et de la chirurgie.* — Fabrice de Hilden, *Opera omnia.* — Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine.*

*CHAPUYS-MONTLAVILLE (*Benoît-Marie-Louis-Alceste*, baron DE), administrateur français et sénateur, né à Tournus (Saône-et-Loire), le 19 septembre 1801. Élu député en 1832, il siégea en cette qualité jusqu'en 1848, et vota avec l'opposition. Partisan du suffrage universel substitué au suffrage restreint, il fit tous ses efforts pour faire passer dans la constitution cette modification importante. Les 22, 23 et 24 février, il déclara à la tribune qu'il était du devoir de l'opposition de prêter au gouvernement un appui loyal et immédiat. Au milieu du tumulte qui signala la dernière séance de la chambre, il vota la régence de la duchesse d'Orléans. N'ayant pu être réélu à la Constituante et à l'Assemblée législative, il employa ses loisirs à défendre, dans le *Journal de Saône-et-Loire*, les principes d'ordre et d'autorité. Nommé préfet de l'Isère, le 2 décembre 1849, il combattit l'influence des socialistes. Lors de l'inondation de 1851, il se fit remarquer par sa sollicitude pour ses administrés : on lui doit aussi la fondation et la création de caisses de secours en faveur des vieillards pauvres, des fonds de réserve pour assurer des pensions de retraite aux gardes champêtres et forestiers du département de l'Isère. Appelé à la préfecture de la Haute-Garonne, il y pratiqua les mêmes améliorations. Les principaux actes de son administration à Toulouse consistent dans le rétablissement des croix, enlevées en 1831, et dans un arrêté préfectoral qui prescrit l'observation du dimanche dans les limites des lois et des règlements sur cette matière. L'empereur, pour récompenser les services de cet habile administrateur, lui a conféré, par décret du 4 mars 1853, la dignité de sénateur. On a de M. de Chapuys-Montlaville : *Lettres sur la Suisse et le pays des Grisons;* Paris et Lyon, 1826, in-8°; — *Histoire du Dauphiné;* Paris et Lyon, 1827, 2 vol. in-8°; — *Vie publique et privée de M. de Lamartine;* Paris, 1843, in-8°, édition illustrée par Th. Fragonard; Paris, 1843; — Des brochures de circonstance, parmi lesquelles : *De la nécessité d'alléger les charges publiques et des moyens à prendre pour améliorer le sort des classes laborieuses;* 1832; — *Études sur Timon;* 1838; — *Mazagran*, récit, 1841. SICARD.

Saint-Edme et Sarrut, *Biog. des hommes du jour*, III. — Quérard, *la France litt.* et suppl. — *Monit. univ.* — Lesur, *Ann. hist. univ.*

CHARAS (*Moïse*), médecin français, né à Uzès, en 1618, mort à Paris, le 17 janvier 1698. Il étudia la chimie à Orange, vint ensuite à Paris, où il se fit d'abord connaître par ses travaux sur la thériaque. Nommé démonstrateur de chimie au Jardin du roi, il quitta cet emploi, que son attachement à la religion réformée ne lui permettait point de garder, et il se retira en Angleterre, où le roi Charles II l'accueillit avec bonté. Il se rendit ensuite en Hollande, et exerça la médecine à Amsterdam, avec tant de succès, que l'envoyé d'Espagne le sollicita de se rendre à Madrid pour y donner ses soins au roi Charles II, dont la santé était depuis longtemps chancelante. Charas, craignant l'inquisition, s'y refusa d'abord; il céda ensuite. Ses craintes ne tardèrent pas à se réaliser : les médecins de la cour, jaloux de ses succès, le dénoncèrent à ce tribunal, et l'accusèrent d'avoir fait sur les vipères un travail qui avait détruit une croyance des habitants de Tolède : ces malheureux s'étaient jusque alors exposés volontairement à la morsure de ces reptiles, parce qu'un de leurs archevêques leur avait fait croire que dans une étendue de douze lieues autour de leur ville, les vipères qui auraient une fois jeté leur venin le perdraient pour toujours. Incarcéré par suite de cette dénonciation, Charas, en danger d'être brûlé vif, prit le parti d'abjurer le protestantisme. Il revint alors en France. Louis XIV, pour lui témoigner la satisfaction que lui causait sa conversion, agréa, en 1692, sa nomination à l'Académie des sciences. Charas mourut âgé de quatre-vingts ans. Il a laissé : *Pharmacopée royale galénique et chimique;* Paris, 1672, 2 vol. in-8°, et 1753, in-4°; Lyon, 1752, 2 vol. in-4°, avec additions; en anglais, 1678, in-fol.; en latin, Genève, 1684, in-4°; — *Traité de la thériaque;* Paris, 1668, in-12; — *Thériaque d'Andromaque;* 1668 et 1685, in-12; — *Expériences sur la vipère*, 1669 et 1694; Paris, in-8°.

Journal de Verdun, mars 1778. — Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine.* — *Mém. de l'Acad. des sciences.* — Cap, *Éloge de Moïse Charas;* Paris, 1840. — *Biographie médicale.* — Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexic.*

*CHARBONNEL (*Joseph-Claude-Marguerite*, comte), général français, né à Dijon, le 24 mars 1775, mort à Paris, le 10 mars 1846. Il fit ses premières armes aux siéges de Lyon et de Toulon, et gagna devant cette dernière place le grade de capitaine (22 février 1794). Cité avec éloges à la prise de Luxembourg, il assista ensuite au siége d'Ehrenbreitstein, puis au passage du Rhin, près de Neuwied, et fut désigné pour faire partie de l'expédition d'Égypte. Il fut nommé chef de bataillon sur le champ de bataille des Pyramides, et chargé du commandement de l'artillerie du Caire. Après avoir armé le château,

et mis en état de défense les bouches du Nil, Charbonnel fut atteint, à Rosette, d'une ophthalmie qui l'obligea de revenir en Europe. Dans la traversée, il fut pris et conduit à Janina, dont l'air salubre lui rendit bientôt l'usage de la vue. Le fameux Ali voulut le retenir à son service, et s'aida de ses lumières dans deux expéditions; mais Charbonnel trouva le moyen de s'évader, et aborda à Corfou. Malheureusement il ne put échapper à la surveillance du gouverneur turc. Il fut arrêté et mené à Constantinople, d'où il regagna la France en 1803. Il fut nommé presque aussitôt colonel du 6e régiment d'artillerie légère, et fit la campagne de 1805. Il passa l'année suivante en Prusse, se distingua à Iéna, au passage de l'Oder, et à ceux de la Vistule, de la Narrew et du Bug. En Prusse, en Pologne, en Espagne, en Russie, partout enfin où il fut appelé, il donna des preuves de courage et d'habileté. Nommé général de division le 15 mars 1813, à la suite des sages mesures qu'il sut prendre dans la désastreuse retraite de Moscou, il prit part aux batailles de Lutzen, de Bautzen, et combattit à Görlitz et à Leipzig. Il fit ensuite la campagne de France. A l'avénement des Bourbons, il devint inspecteur général d'artillerie. Nommé pair de France le 25 décembre 1841, il prit part en cette qualité, le 22 mai 1843, à la discussion du projet de loi sur la police de la chasse; et le 15 juillet 1845 il fit un rapport sur un projet de loi relatif à l'établissement d'un bassin à flot à Saint-Nazaire. Le comte Charbonnel était membre du comité d'artillerie lorsqu'il mourut. Son nom est inscrit sur le côté ouest de l'Arc-de-Triomphe de l'Étoile.

Gourgaud, *Nécrologie*, dans le *Moniteur universel* du 28 mars 1846. — Mullié, *Biographie des célébrités militaires*. — Le Bas, *Dict. encyc. de la France*.

CHARBONNET (*Pierre-Mathias*), littérateur français, né à Troyes, en 1733, mort à Paris, le 9 février 1815. Il fit ses études à Paris, embrassa l'état ecclésiastique, devint professeur de troisième, puis de rhétorique au collége Mazarin. En 1762 il remporta le prix des maîtres ès arts à l'université. En 1781 il fut élu recteur de l'université de Paris, et continué l'année suivante. Il fut ensuite nommé inspecteur des écoles militaires. A la révolution, Charbonnet prêta le serment à la constitution et accepta plusieurs fonctions municipales. Après le 10 août 1792, il fut chargé de la surveillance de la famille royale enfermée au temple; les opinions sont partagées sur la manière dont il remplit cette mission difficile. Lors de l'organisation des écoles centrales, Charbonnet obtint une place de professeur dans l'Aube, et plus tard fut appelé avec la même qualité au collége Charlemagne, où l'âge le força à prendre sa retraite. Ruiné une première fois par la dépréciation des assignats, une seconde par l'invasion de 1814, Charbonnet mourut fort pauvre. Ses principaux ouvrages sont : *Éloge prononcé par la Folie devant les habitants des Petites-Maisons*; Avignon, 1760, in-12; C'est une critique ingénieuse des folies du marquis de Bacqueville; — *Oratio habita in comitiis generalibus universitatis*, latin et français; Paris, 1784, in-8°; — *Iconicæ in palatio Luxemburgo porticus, dictæ* Galerie de Rubens, *poetica descriptio*; Paris, 1814, in-8°; — *Cours de Thêmes sur l'histoire de France, à l'usage des humanités*; Paris, 1822, in-12.

Mounot de Sangles, *Éloge de l'abbé Charbonnet*; Besançon, 1831. — Quérard, *la France littéraire*. — Desessarts, *les Siècles littéraires*.

CHARBONNIER (*Antoine-René*), jurisconsulte et agronome français, né en 1741, mort à Châlons-sur-Marne, le 19 décembre 1820. Il avait été procureur au parlement de Paris, et devint membre de la Société d'agriculture de la Marne. En 1808, il fonda le *Journal d'annonces et nouvelles de Châlons-sur-Marne*, qui prit en 1811 le titre de *Journal du département de la Marne*. Il a publié : *Théorie pratique du Code de Procédure civile, en ce qui concerne l'instruction, et de l'exposé des motifs servant de commentaires à ces lois*; Paris, 1807, 2 vol., in-8°.; — *l'Art d'améliorer les mauvaises terres et principalement les terres crayeuses et légères du département de la Marne*; Châlons, 1815, in-8°.

Caquet, *Recueil de la Société d'agriculture de la Marne*, 1820. — *Annuaire de la Marne*, 1822. — Mahul, *Annuaire nécrologique*, 1821. — Quérard, *la France littéraire*.

***CHARBONNIER** (*François*), vicomte d'Arques, poëte français, né en Anjou, vivait en 1526. Il était secrétaire de François Ier, alors duc de Valois, et fut l'éditeur du *Recueil des poésies de Guillaume Cretin*, son ami. On a de Charbonnier : *Stances* à Olivier de Magny *sur la mort de Salel*; —*Stances* à monseigneur d'Avausen *Sur les vers de l'ombre de Salel*. Ces deux pièces se trouvent à la suite de la *Traduction de l'Iliade* par Salel, édition de 1571.

Goujet, *Bibliothèque française*, X, 21. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique*.

CHARBONNIÈRES (*Alexis* chevalier DE), littérateur français, né en Auvergne, vers 1778, mort à Paris, le 19 septembre 1819. Il était parent de l'abbé Delille, et servit comme officier de cavalerie dans les premières années de la révolution. Nommé secrétaire général de l'administration du Piémont en 1806, il fit plus tard partie des gardes d'honneur de l'empereur. Il était membre de l'Académie des sciences de Turin. On a de lui : *la Journée d'Austerlitz, ou la bataille des trois empereurs*, drame historique, en trois actes et en vers; Paris, 1806, in-8° (le Tribunat, auquel ce poëme fut offert, en fit faire une mention honorable); — *l'Indécis*, comédie en un acte et en vers; Paris, 1812, in-8° : cette pièce fut jouée aux Français avec succès ; — *Opuscules poétiques de Pope, Buckingham, et Roscommon*, traduits

de l'anglais en vers français; Paris, 1812, in-18: c'est une traduction fidèle, mais dans laquelle on désirerait trouver plus de vigueur; — *Essai sur le sublime*, poëme en trois chants, suivi de *Poésies diverses*, annoté par Mme de Genlis; Paris, 1814, in-8°; — *Éléments de la littérature française jusqu'au milieu du dix-septième siècle*; Paris, 1817, in-8°.

Biographie nouvelle des contemporains. — *Galerie historique des contemp.* — Quérard, *la France littéraire.*

CHARBUY (*François-Nicolas*), professeur et littérateur français, né à Paris, vers 1715, mort en 1788. Il fit ses études au collége Mazarin, et fut nommé professeur d'éloquence à Orléans. On a de lui : *Partitions oratoires de Cicéron*, suivies de *Remarques sur l'élocution* et du *Discours de la Divination*, *contre Q. Cecilius*; Paris, 1756, in-12; — *Abrégé chronologique de l'histoire des Juifs*; Paris, 1759, in-8°; — *Aurelia liberata a puella vulgo dicta Jeanne d'Arcq*, poëme en trois chants, avec la traduction française de Meré; Orléans, 1782, in-8°; — *Épître* en vers latins *sur un Voyage à Paris*, traduite librement en français par P.-L. Bérenger et publiée dans le *Recueil amusant des voyages*, tome IV; Paris, 1783-1784.

Chaudon et Delandine, *Dict. univ.* — Quérard, *la France littéraire.* — Desessarts, *les Siècles littéraires de la France.*

CHARCE (LA). *Voy.* LA CHARCE.

***CHARDAVOINE** (*Jean*), musicien français, né à Beaufort (Anjou), vivait en 1576. On a de lui : *Recueil de chansons en mode de vaudevilles, tirées de divers auteurs, avec la musique de leur chant commun*; Paris, 1575, in-16; — *Recueil des plus belles chansons modernes, mises en musique*; Paris, 1576.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

****CHARDIGNY** (*Pierre-Joseph*), sculpteur français, né à Aix, en 1794. Élève de Cartellier et de Bosio, il a exécuté en 1831, pour Barcelone, la *Statue* en bronze *du roi d'Espagne Ferdinand VII*. En 1835 il fit une statue du même monarque pour la ville de Grenade. Cette statue est aussi en bronze, et a dix pieds de haut.

Annuaire artistique des artistes français, 1836. — Dussieux, *les Artistes français à l'étranger.*

CHARDIN (*Jean*), voyageur français, né à à Paris, le 16 novembre 1643, mort près de Londres, le 15 janvier 1713. Il était fils d'un riche joaillier de la place Dauphine, qui l'éleva dans la religion protestante et lui donna une éducation très-rare alors dans la classe marchande. A cette époque l'Inde et la Perse avaient fait de grands progrès dans la culture des arts, particulièrement en ce qui concerne les pierreries, les armes, la bijouterie; et le haut degré de prospérité auquel ces contrées étaient parvenues y faisait vivement rechercher les objets du même genre fabriqués en Europe. Chardin, tourmenté du désir de voyager, offrit à son père d'aller tenter en Asie quelques opérations relatives au commerce des diamants. Il s'associa à cet effet avec un négociant de Lyon nommé Raisin, et partit en 1665 pour les Indes orientales. Il se rendit directement en Perse, traversa ce royaume, et, sans s'arrêter, s'embarqua pour Surate, à Ormuz, sur le golfe Persique. Son séjour y fut de peu de durée. L'année suivante il était de retour à Ispahan, capitale de la Perse. La connaissance qu'il s'empressa d'acquérir des idiomes en usage dans ces contrées le mit à même de traiter directement ses affaires. Accueilli par le schah Abbas II, qui, par lettres patentes, le nomma son *marchand*, et dès lors mis en relation avec les personnages les plus puissants du royaume, il put recueillir une foule de renseignements sur le gouvernement, les mœurs et les usages de la Perse. Grelot, habile dessinateur, qu'il avait pris en passant à Constantinople, l'accompagnait dans ses nombreuses explorations, et reproduisait les sites, les monuments, les costumes, les cérémonies dignes d'être remarquées. C'est ainsi que Chardin visita deux fois les célèbres ruines de Persépolis, et en rapporta plusieurs vues fort belles, et surtout fort exactes. Il revint en France en mai 1670, y séjourna quinze mois, et publia le *Récit du couronnement du roi de Perse Soliman III*; Paris, 1671, in-12.

« Durant ce temps, raconte-t-il, je m'étais convaincu que la religion dans laquelle j'avais été élevé m'éloignait de toutes sortes d'emplois, et qu'il fallait ou en changer ou renoncer à tout ce qu'on appelle honneurs et avancement. Chacun de ces partis me paraissait dur : on n'est pas libre de croire ce que l'on veut. Je songeai donc à retourner aux Indes, où, sans être pressé de changer de religion, je ne pouvais manquer de satisfaire une ambition modérée, parce que le commerce y est un emploi si honorable que même les souverains le font ouvertement. » Chardin avait été chargé par le feu roi de Perse Abbas II de faire confectionner en Europe plusieurs bijoux de prix dont le monarque avait dessiné les modèles; il les fit exécuter. Il rechercha en outre ce que l'Europe possédait de plus beau en pierres de couleurs, en perles, et en corail travaillé; il en fit orner de riches ouvrages d'orfévrerie, des montres, des horloges, des armes; et, muni de nombreuses lettres de recommandation, il partit une seconde fois, le 17 août 1671, avec son associé Raisin. Le 10 novembre ils s'embarquèrent à Florence sur un vaisseau hollandais, et n'arrivèrent à Smyrne que le 7 février suivant, après avoir souffert du froid, de la faim et des tempêtes. Le 9 mars ils étaient à Constantinople, qu'ils quittèrent le 17 juillet, sur une saïque turque allant à Caffa (1), port de Crimée, sur la mer Noire. Afin d'éviter les avanies qui ruinaient alors le commerce levantin, ils se

(1) Autrefois *Theodosia*, dans la *Chersonèse Taurique*, sur le *Pont-Euxin*. Caffa appartenait aux Génois dans le treizième siècle; en 1475 Mahomet II s'en rendit maître; les Russes le possèdent depuis 1770. C'est l'entrepôt des pelleteries du Nord, des étoffes de la Perse et des denrées de l'Inde.

faisaient passer pour des *papas* francs (missionnaires européens). Ils côtoyèrent une partie de la Circassie, et eurent plusieurs occasions de commercer avec ses habitants, à peu près sauvages (1). Ils étudièrent ensuite les mœurs des Abcas (2), peuple voisin des Circassiens et aussi voleurs que ces derniers. Le 10 septembre ils débarquèrent à Ysgaour (3), port de Mingrélie, et résolurent de continuer leur route par terre, malgré l'état de guerre où se trouvait alors la Mingrélie (4), que les Turcs envahissaient. Chardin et sa fortune coururent les plus grands dangers. Enfin, il s'arrêta à Sipias, dans un couvent de théatins, où il reçut la visite de la *dédopale* (princesse) de Mingrélie.

« La princesse, dit Chardin, me fit mille questions sur ma qualité et sur mon voyage. Je disais que j'étais capucin, et je parlais et j'agissais toujours en religieux; mais il ne me parut pas que sa majesté le crût, car la plupart de ses questions étaient sur l'amour. Elle me faisait demander si je n'en sentais point, si je n'en avais jamais senti; comment il se pouvait faire qu'on n'eût point d'amour et qu'on se passât de femme. Elle poussait cet entretien avec un merveilleux plaisir; toute sa suite s'épanouissait là-dessus. Pour moi, qui me désespérais, j'eusse voulu que la princesse et sa suite eussent été bien loin de moi. Elle me fit demander pourquoi il ne venait pas en Mingrélie de ces ouvriers européens qui travaillaient si bien les métaux, la soie et la laine, et pourquoi il ne venait que des moines, de quoi l'on n'avait que faire et que l'on ne désirait point. Je fus bien étonné de cette question; et je laisse à penser la confusion dont cette demande couvrait les pauvres théatins qui étaient là. J'y pris beaucoup de part; car cela s'adressait pareillement à moi. Je répliquai que les artisans d'Europe ne travaillaient que pour le gain, et que les religieux ayant en vue le salut des âmes n'hésitaient pas à quitter leur pays pour apporter si loin la parole de Dieu. Elle me fit répondre qu'elle avait dit cela en riant. Elle me parla encore de mariage, et me dit qu'elle me ferait voir en peu de jours la femme qu'elle me voulait donner. Je lui répondis que les religieux ne se mariaient point, et je m'inclinai pour cacher l'épouvante où me jetait sa menace. La princesse aperçut par malheur, en lui faisant la révérence, que sous la méchante robe que je portais j'avais du linge plus blanc et plus fin qu'on n'en a en Mingrelie. Elle s'approcha de moi, me prit la main, me retroussa la manche jusqu'au coude, et me tint quelque temps le bras en s'entretenant bas avec une de ses femmes. L'action de cette dame ne me donnait point de joie; elle avait beau me sourire, la peur ne me quittait point. Je ne savais comment en user devant tant de monde avec une femme en qui je voyais la qualité de souveraine et l'effronterie d'une courtisane. Elle s'adressa alors au père Zampi, théatin, et lui dit « Vous me trompez tous les deux. » Puis elle nous tourna le dos. »

(1) Ils étaient connus autrefois sous le nom de *Zagéens*: Pomponius Méla les nomme *Sargaciens*. Aujourd'hui les Turcs les appellent *Tcherkés*.

(2) Procope les nomme *Abasci*. C'est aujourd'hui l'Abassie, au sud du Caucase.

(3) Isgaur ou Iskuriah, autrefois la fameuse *Dioscorias*, puis *Sebastopolis* et *Soteriopolis*. C'est aujourd'hui un lieu désert.

(4) *La Colchide* des anciens, l'*Odych* des Turcs, entre le Caucase et la mer Noire.

Deux jours après cette visite intéressée, la cellule de Chardin fut envahie par des soldats mingréliens. Tous ses effets, ses instruments, ses livres, ses papiers furent pillés et lui-même fort maltraité. Il avait eu heureusement la précaution d'enfouir ses plus riches bijoux. Grâce au dévouement des théatins, il put s'échapper; mais il tomba entre les mains de l'armée turque, et fut rançonné de nouveau. Le 28 novembre il s'embarqua à Anarghie, côtoya la principauté de Guriel (1) et le royaume d'Imirette, puis débarqua à Gonie, que Calchondyle nomme *Gorca;* il traversa avec beaucoup de fatigues le Caucase, et, après de nombreuses avanies, arriva enfin à Tifflis, capitale de la Géorgie, le 17 décembre 1672. Cette province était alors gouvernée par un prince particulier, mais tributaire du roi de Perse. Chardin se trouva donc enfin en sûreté. A l'aide des capucins de Tifflis, il put envoyer chercher la partie de sa fortune restée cachée à Sipias. Son associé la lui amena heureusement, et ils continuèrent leur route. Le 7 mars 1673 ils arrivèrent à Érivan, première ville de la Perse, et l'une des plus importantes, visitèrent ensuite Tauris, Com, Cachan; puis, le 24 juin, ils atteignirent Ispahan, capitale de la Perse, après un voyage de près de vingt-trois mois. Chardin demeura quatre années en Perse, occupé presque autant de ses recherches géographiques que de son commerce. Il visita une dernière fois l'Inde, et, après avoir réalisé une fortune considérable, il s'embarqua à Schiras, sur le golfe Persique, doubla le cap de Bonne-Espérance, et revint en Europe en 1677. Les persécutions exercées en France contre les protestants le déterminèrent à se fixer en Angleterre. Arrivé à Londres, le 14 avril 1681, le 24 du même mois le roi Charles II lui conféra, de sa main, la dignité de chevalier (*esquire*), et le même jour Chardin épousa une Française, native de Rouen, réfugiée en Angleterre et calviniste comme lui. En 1683 il fut envoyé en Hollande par Charles II, comme agent de la Compagnie anglaise des Indes orientales. Il travailla alors à la relation de ses voyages et en publia la première partie en 1686; Londres, 1 vol. in-fol. orné de dix-huit belles gravures. Ce ne fut qu'en 1711 qu'il mit au jour la relation complète de ses voyages, sous le titre de : *Journal du voyage du chevalier Chardin en Perse et aux Indes orientales par la mer Noire et par la Col-*

(1) Gourie ou Gouriel, partie méridionale de la Colchide ancienne.

chide; Amsterdam, 3 vol, in-4°, et 10 vol. in-12, avec un grand nombre de figures. Cette relation a acquis et mérité une grande célébrité. Toutes les parties de la Perse sont décrites avec une telle exactitude; les ressorts de son administration civile et militaire sont développés avec tant de sagacité; sa législation civile et religieuse est traitée avec une érudition si profonde; le tableau des costumes, des mœurs, de l'industrie, des sciences, des arts des Persans, est tracé avec tant de vérité et des détails si intéressants, que tous les voyageurs modernes, en même temps qu'ils ont rendu hommage à la véracité de Chardin, ont fait l'éloge de la profondeur et de l'étendue de ses recherches: sa connaissance des classiques lui permit de contrôler sur les lieux mêmes les citations des historiens et des géographes de l'antiquité, et de les rectifier ou de les compléter. Grâce à lui, la Perse fut mieux connue de son temps qu'aucun État de l'Europe même. Le premier parmi les modernes, il a constaté l'influence du climat sur l'homme; mais, moins systématique que Montesquieu, il n'a pas attribué à cette influence des effets aussi étendus que l'a fait cet écrivain célèbre. Le style de Chardin se fait remarquer par une admirable simplicité.

ALFRED DE LACAZE.

Boucher de la Richardière. — Nicéron, *Mémoires*, t. XXVI. — Langlès, *Voyage du chevalier Chardin en Perse*. — William Smith, *Voyages autour du monde*, X.

CHARDIN (*Jean-Baptiste-Simon*), peintre français de nature morte et de genre, né à Paris, en 1699, mort à Paris, le 6 décembre 1779. Fils d'un menuisier, Chardin manifesta dès son enfance un goût prononcé pour les arts du dessin, et parvint seul à se faire peintre; aussi sa manière, qui procède par empâtements successifs, et qui a donné naissance à toute une école, lui appartient en propre, et diffère complétement des traditions de l'Académie. Il a peint d'abord des animaux et des fruits, puis des scènes familières, qui ont été bien souvent reproduites par la gravure. Quelques tableaux de Chardin que possède le Musée du Louvre donnent une juste idée du charme de son coloris et de l'heureuse disposition de ses petites scènes. On y peut voir aussi son portrait, peint au pastel par lui-même. Il fut reçu de l'Académie le 25 septembre 1728.

P. CH.

Diderot, *Salons de* 1761, 1765 *et* 1767. — Watelet, *Dict. des arts*. — Ch. Blanc, *Histoire des peintres*.

***CHARDINI**, nom italianisé de **CHARDIN** (*Louis-Amand*), compositeur et chanteur français, né à Rouen, en 1755, mort à Paris, le 1er octobre 1793. Il débuta à l'Opéra de Paris en 1780 comme baryton. Il se fit remarquer par la pureté de son chant, mais il jouait froidement; son plus beau rôle fut celui de *Thésée* dans *Œdipe à Colonne*. Il embrassa le parti de la révolution avec chaleur, et était capitaine dans la section de *Marat*. Chardini a mis en musique les romances d'*Estelle* et de *Galathée* de Florian. Il a composé et fait représenter les opéras suivants: *le Pouvoir de la nature*, un acte, Théâtre-Beaujolais, 1786; — *la Ruse d'amour*, id., ib., id.; — *le Clavecin*, id., ib., 1787; — *l'Anneau perdu et retrouvé*, id., Comédie-Italienne, 1787; — *Clitandre et Céphise*, id., Théâtre-Beaujolais, 1788; — *Annette et Basile*, mélodrame; — *le Retour de Tobie*, oratorio.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens*.

***CHARDON** (...) jurisconsulte français, né à Auxerre, le 18 juillet 1762, mort le 15 décembre 1846. Il était avocat au parlement lors de la révolution, et fut nommé ensuite juge au tribunal d'Auxerre, qu'il présida de 1821 à 1845. On a de lui: *de l'Usure dans l'état actuel de la législation;* Paris, 1823, in-8°; — *Traité du vol et de la fraude en matière civile et commerciale;* id., 1827, 3 vol. in-8°; — *Traité du droit d'alluvion, ou examen approfondi des droits de l'État et des riverains sur les atterrissements naturels et accidentels des fleuves, rivières et ruisseaux;* Avalon et Paris, 1830, in-8°, avec 15 planches; — *Histoire d'Auxerre jusqu'à la convocation des états généraux;* Paris et Auxerre, 1834-1835, 2 vol. in-8°; — *Réformes désirables et faciles dans les lois sur la procédure civile;* Auxerre et Paris, 1837, in-8°; — *Traité des trois puissances, maritale, paternelle et tutélaire;* Paris, 1842-1843, 3 vol. in-8°.

Feller, *Biogr. univ.* — Quérard, *la France littér.* et supplément au même ouvrage. — A. Dalloz, *Dict. de jurisprudence*.

CHARDON (*Charles-Mathias*), bénédictin et théologien français, né à Ivoy-Carignan (Lorraine), le 22 septembre 1695, mort à Saint-Arnould-de-Metz, le 20 octobre 1771. Il prit l'habit de l'ordre réformé de Saint-Benoît le 3 juillet 1712, dans l'abbaye de Saint-Vanne à Verdun. Il fut chargé du noviciat, et professa la rhétorique, la philosophie et la théologie à Noviles-Moines près Rethel. Il possédait le grec, l'hébreu et le syriaque, avec une grande connaissance de l'histoire ecclésiastique. Il fut destitué en 1730, à cause de son opposition à la bulle *Unigenitus*. On a de lui: *Histoire des sacrements, ou de la manière dont ils étaient célébrés et administrés dans l'Église et de l'usage qu'on en a fait depuis les Apôtres jusqu'à présent;* Paris, 1745, 6 vol. in-12; trad. en italien, Brescia, 3 vol. in-4°; — *Histoire des variations dans la discipline de l'Église*, (manuscrit); — *Contre les incrédules modernes* (manuscrit).

Dom Calmet, *Biblioth. lorraine*. — Richard et Giraud, *Bibl. sacrée*. — Quérard, *la France litt.* — Boulliot, *Biogr. ardennaise*.

CHARDON (*Daniel-Marc-Antoine*), magistrat et publiciste français, né à Paris, en 1730, mort vers 1795. Il était en 1760 lieutenant particulier au Châtelet. Nommé en 1763 intendant de Sainte-Lucie, il administra cette colonie jusqu'à sa réunion au

gouvernement de la Guadeloupe. Maître des requêtes en 1764, Chardon fut rapporteur de l'affaire Sirven, et, malgré ses conclusions, la confiscation des biens des accusés fut maintenue. En 1768 Chardon fut envoyé en Corse comme intendant et premier président du conseil supérieur. En 1777 on le nomma procureur général près du conseil royal des prises, et en 1787 membre du comité d'administration de la marine et commissaire pour la visite des ports; enfin, en 1790 il était doyen des maîtres des requêtes. On a de lui : *Discours sur la retraite de M. d'Argouges, lieutenant civil*, 1762, in-8°; — *Essai sur la colonie de Sainte-Lucie*; Neufchâtel, 1779, in-8° ; — *Mémoires sur la Corse*, (inédits) ; — *Code des prises, ou recueil des édits sur la course en mer et l'administration des prises*; Paris, 1784, 2 vol. in-4°.

Voltaire, *Lettre à Damilaville*, 16 février 1767. — Lelong, *Bibl. hist. de la France*, n° 39764. — Quérard, *la France litt.*

* **CHARDON** (*Gervais*), théologien français, né à Froid-Fond, près de Château-Gontier, mort le 21 décembre 1686. Il professa tour à tour la philosophie et la théologie à Saint-Nicolas d'Angers. Quand s'élevèrent les contestations sur la grâce, il défendit vaillamment le parti de son protecteur, l'évêque d'Angers, Henri Arnaud, et se fit un nom parmi les adversaires les plus déclarés des thèses molinistes. Aussi fut-il exilé, le 9 juillet 1676, dans la ville de Riom. La persécution ne put l'abattre : il mourut en exil, protestant toujours avec une égale énergie contre le triomphe des nouveaux pélagiens. Il laissa un cours de théologie en quatre volumes, qu'il n'avait pu faire imprimer. B. H.

B. Hauréau, *Hist. litt. du Maine*, t. II, p. 410.

* **CHARDON DE COURCELLES** (*Étienne*), médecin français, né à Reims, mort à Brest, en 1780. On a de lui : *Manuel des dames de charité, ou formules de remèdes faciles à préparer*, etc.; Paris, 1741 et 1816, in-8°; — *Manuel de la saignée*; Paris, 1746 et 1763, in-12; — *Abrégé d'anatomie*; Brest, 1751; et Paris, 1753; — *Manuel des opérations de chirurgie, pour l'instruction des élèves chirurgiens de la marine de l'école de Brest*; 1756, in-8° ; — *Élixir américain, ou le salut des dames par rapport à leurs maladies particulières*; Châlons, 1771, in-8°, et 1787, in-12;— *Mémoire sur le régime végétal des gens de mer*; Nantes, 1780, in-8°.

Quérard, *la France littéraire*.

CHARDON DE LUGNY (*Zacharie*), prêtre et théologien français, né en 1643, mort le 23 juin 1733. Sa famille était protestante. Il entra fort jeune dans les pages de Louis XIV, et Bossuet opéra sa conversion au catholicisme. Chardon prit ensuite les ordres, fut attaché à la paroisse de Saint-Sulpice, et devint député du roi et du clergé de France pour les controverses. On a de lui : *Traité de la religion chrétienne*; Paris, 1697, 2 vol. in-12; — *Recueil des falsifications que les ministres de Genève ont faites de l'Écriture Sainte, en leur dernière traduction de la Bible*; Paris, 1707, in-12; — *Nouvelle méthode pour réfuter l'établissement des églises prétendues réformées et de leurs religions*; Paris, 1731, in-12; — *Remarques historiques sur l'église de Saint-Sulpice*, publiées dans le *Journal des savants*, année 1697, p. 179.

Richard et Giraud, *Bibl. sacrée*. — Quérard, *la France littéraire*.

CHARDON DE LA ROCHETTE (*Simon*), philologue et bibliographe français, né en 1753, dans le Gévaudan, mort à Paris, le 18 septembre 1814. Il se fit remarquer de bonne heure comme habile helléniste. Un voyage qu'il fit, en 1773, pour visiter les bibliothèques d'Italie lui valut l'amitié de plusieurs savants étrangers; l'un d'eux, le célèbre Amaduzzi, lui proposa d'être l'éditeur de deux nouveaux chapitres de Théophraste qu'il venait de découvrir. Mais Chardon, qui venait de se procurer à grand'peine et à grands frais une copie du fameux manuscrit palatin de l'*Anthologie*, ne put accepter cette offre, et revint à Paris, où il forma, avec d'Ansse de Villoison, une liaison que la mort put seule interrompre. A l'époque de la révolution, Chardon de la Rochette fut nommé inspecteur des bibliothèques nouvellement créées dans les départements; il devint ensuite l'un des principaux collaborateurs du *Magasin encyclopédique* de Millin, et eut quelque part à la publication de la *Bibliothèque des romans grecs*, qui parut en 1797. Il se disposait, en 1808, à publier son grand travail sur l'anthologie, travail qui devait former neuf volumes grand in-8°, et contenir, outre le texte du manuscrit palatin, avec une version latine, de nombreuses notes et variantes, ainsi que la bibliographie complète de tous les poëtes mentionnés dans ce recueil. Malheureusement cette entreprise fut encore ajournée, et Chardon de la Rochette mourut avant qu'elle eût même reçu un commencement d'exécution. Il avait publié comme auteur : des *Mélanges de critique et de philologie*, 1812, 3 vol. in-8° ; et comme éditeur : *Vie de la marquise de Courcelles, écrite en partie par elle-même, et pour la suite, tirée des papiers du président Bouhier, suivie de ses lettres et de la correspondance italienne de G. Leti avec cette dame*, etc.; Paris, 1808, in-12; — Une nouvelle édition de *Sémélion, histoire véritable du marquis de Belle-Isle*, 1807; — Une *Histoire secrète du cardinal de Richelieu*, 1808; — Une *Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, par Marais; 1811. Chardon de la Rochette a laissé en outre un grand nombre de manuscrits.

Breghot, *Archives du Rhône*, VI, 96. — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France*. — Quérard, *la France littéraire*. — Barbier, *Bibl. d'un homme de goût*, V, 212.

* **CHARDRY** ou **CHARDERY**, trouvère anglo-

normand, du treizième ou du quatorzième siècle. On croit qu'il était né dans le comté de Gloucester, en Angleterre; il composa divers ouvrages, qui sont encore inédits, à l'exception de quelques fragments; nous mentionnerons *le petit Clet*, dialogue entre un vieillard et un jeune homme au sujet des vicissitudes de la vie; — une *Vie des sept frères dormants*, où il met en vers une ancienne et pieuse légende fort connue; une *Vie de saint Josaphat*, rédigée d'après l'histoire, si bien accueillie au moyen âge, du sage Barlaam et de Josaphat, fils d'un roi d'Éthiopie. Chardry n'a pas un grand mérite poétique; mais comme interprète des idées et des goûts de son époque, il n'est pas à dédaigner.

De la Rue, *Bardes et Jongleurs*, t. III, p. 197. — Roquefort, *État de la poésie française*, p. 268. — Francisque Michel, *le Roman de la Violette*, préface, p. XLVI. — *Archæologia, Dissertation on the lives and works of several anglo-norman Poets of the* XIII *century, Chardery*; XIII, 234.

***CHARELLI** (*Benoît*), théologien italien, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Memorie sacre della città di Messina*; Messine, 1705, in-4°.

Walck, *Bibl. théol.*

CHARENCY (*Guillaume*), théologien français, natif de Saint-Sauveur de Cresset, probablement de la famille du suivant, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il fut chanoine de sa ville natale. On a de lui : *la Clef du sens littéral et moral de quelques psaumes de David.*

Feller, *Dictionnaire historique.*

CHARENCY (*Guillaume*), jurisconsulte français, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Conseiller au parlement de Grenoble, il a publié : *Pratique judiciaire, tant civile que criminelle*; 1658, in-8°. Ouvrage peu recherché.

Biographie universelle.

CHARENTON (*Joseph-Nicolas*), jésuite français, né à Blois, en 1659, mort à Paris, le 10 août 1735. Il entra dans la compagnie de Jésus en 1675, et voyagea aux Indes comme missionnaire. De retour en France, il habita tour à tour Orléans, Nantes et Paris. On a de lui : *Entretiens de l'âme dévote sur les principales maximes de la vie intérieure*, traduits de deux opuscules de Thomas à Kempis; Paris, in-12, Pierre et Jean Hérissant, 1706. Les deux opuscules de Thomas sont *Soliloquium animæ* et *Vallis liliorum*; — une traduction française de l'*Histoire générale d'Espagne* du P. Mariana, avec des notes et des cartes; Paris, 1725, 6 vol. in-4°. La préface et les notes du P. Charenton méritent d'être lues, aussi bien que la traduction : tout en critiquant Mariana en quelques endroits, il le justifie de la plupart des reproches qu'on fait à cet historien. Sa traducdion est dédiée au roi d'Espagne Philippe V, qui l'avait encouragé à l'entreprendre.

Barbier, *Bibl. d'un homme de goût*, IV. — Desessarts, *les Siècles litt.* — *Journal des savants*, juin et novembre 1725. — D. Liron, *Bibl. chartr.* — Quérard, *France littéraire.*

CHARÈS (Χάρης), général athénien, né vers
avant J.-C., mort vers 330. Il fut envoyé en
au secours des Phliasiens, attaqués par les A
diens, les Argiens et la garnison thébaine
Sicyone. Rappelé, après quelques succès, il r
un commandement contre la ville d'Orope
son absence du Péloponnèse permit aux Ar
et aux Sicyoniens de reprendre le dessus.
rès, nommé en 361 successeur de Léosthène,
venait d'être défait par Alexandre de Ph
débarqua à Corcyre, et prêta son appui à
faction oligarchique qui renversa la démoc
Cette étrange démarche souleva contre les
niens le parti vaincu, sans leur concilier la
de l'oligarchie triomphante, et entraîna pou
la perte de l'île, qui profita de la guerre
pour se séparer de sa métropole. En 358,
rès, envoyé en Thrace en qualité de gén
avec plein pouvoir, força Charidème à r
le traité conclu par lui avec Athè
Chargé, l'année suivante, de diriger la
sociale, il reçut pour collègues dans le com
dement, après la mort de Chabrias, Iphic
Timothée. Ceux-ci ayant, selon Diodore,
à cause d'une tempête, de risquer un
ment, Charès les accusa auprès du peu
les fit mettre en jugement. Cornelius
prétend que Charès attaqua l'ennemi,
gré le mauvais temps, fut battu, et reje
ses collègues la faute de sa défaite. Souten
ses accusations contre Timothée et Ip
par Aristophane l'Athénien, il resta seul
du commandement. Comme il manquait
gent, il fut forcé, pour entretenir ses
naires, de se mettre à la solde d'Artaba
trape révolté de l'Asie occidentale. Les
niens, qui d'abord avaient approuvé sa co
lui ordonnèrent, sur les plaintes d'Artaxerx
de rompre avec Artabaze. En 353, quelq
nées après la fin de la guerre sociale, il fut
contre Sestos, qui refusait de se soumettre
gré la cession de la Chersonèse aux Ath
En 357 il s'empara de cette ville, mass
hommes, et vendit comme esclaves les
et les enfants. Pendant la guerre d'Olyn
349, Charès, mis à la tête des mercenai
voyés au secours des Olynthiens, ne
et fut remplacé par Charidème; mais ce
grâce ne fut pas de longue durée, car
suivante il fut rétabli dans son command
Il remporta quelques avantages sur les
naires de Philippe, et célébra ses mé
succès par une magnifique fête qu'il do
Athéniens avec l'or enlevé sacrilégem
temple de Delphes, et dont une partie avai
entre ses mains. En 346 nous le retr
chargé encore d'un commandement en Th
mais tandis que Philippe marchait contre
soblepte, Charès, qui aurait dû arrêter le
cédoniens, disparut avec ses mercenaires,

héniens furent forcés d'envoyer une escadre à recherche de leur général, qui, attiré par l'es- du butin, s'était sans doute engagé dans que expédition particulière. A partir de ce nent on perd de vue Charès pendant plu- s années. Il résida probablement à Sigée, selon Théopompe, était sa demeure favorite, il pouvait se livrer plus facilement qu'à es à ses habitudes de luxe et de débauche. 341, un discours de Démosthène nous re Charès exerçant une grande influence Athéniens, et toujours porté à la guerre, il soutenait les attaques de Diopithe Philippe. En 340 il fut nommé général rmée envoyée au secours des Byzantins; ceux-ci, par défiance, refusèrent de le rece- Il n'entreprit rien contre Philippe; et tous ploits se bornèrent à piller les alliés es. Cette conduite le fit rappeler et rem- par Phocion, qui obtint de brillants succès. envoyé en 338 au secours d'Amphissa, cu par Philippe ainsi que le général Proxène. Démosthène ne dit rien de éfaite dans sa réplique à Eschine, qui en fait mention; mais il signale deux ren- avantageuses aux Athéniens. Cette même Charès fut un des chefs de l'armée athé- à la funeste bataille de Chéronée. Il par- utefois à rejeter la responsabilité de ce dé- sur un de ses collègues, Lysiclès, qui fut mné à mort. Charès fut, selon Arrien, un néraux qu'Alexandre voulut se faire livrer la prise de Thèbes; son nom cependant trouve pas sur la liste donnée par Plu- . Lors de l'invasion d'Alexandre en Asie, , Charès, qui résidait probablement à Si- un de ceux qui vinrent sur la route faire leur cour au jeune conquérant. Il qu'il ne fut pas bien accueilli; car nous le bientôt après commandant pour Darius ison de la ville de Mitylène, dont Pharna- Autophradate s'étaient emparés en 333. forcé de se rendre aux Macédoniens, et de ce moment il ne reparaît plus dans re. On pense qu'il finit ses jours à Sigée. me général, Charès, toujours prêt à prodi- utilement sa vie, a été justement accusé érité. Cependant, sans posséder aucun ta- litaire supérieur, il fut peut-être l'homme temps le plus capable de commander les mercenaires que les Athéniens oppo- à leurs ennemis. En politique il était inti- lié avec Démosthène; et le grand dut subir une alliance qui le compro- . Charès pillait les amis encore plus que les ennemis de sa patrie, amassait mmes immenses, qu'il employait à acheter ateurs et à satisfaire ses goûts de luxe; chant aucun de ses vices, il riait publique- de la vertu austère de Phocion. Mais les iens, qui ne voulaient ni se battre ni payer qui se battaient pour eux, étaient bien forcés de tout supporter d'un général qui, sans qu'il leur en coûtât rien, trouvait moyen d'entre- tenir ses mercenaires. Venu à une époque où Athènes inclinait déjà vers la décadence, Charès fut un de ces hommes dont l'influence immo- rale est à la fois un symptôme et une cause de la chute d'un État.

Plutarque, *Phocion*, V. — Théopompe, dans les *Frag- menta hist. græcor.*, tom. I. — Isocrate, *de Pace*. — Eschine, *de Falsa legatione*. — Suidas, Χάρητος ὑποσχέσεις. — Xénophon, *Hellenica*, VII. — Démosthène, *de Falsa legatione*. — Arrien, *Anabasis*.

*CHARÈS (Χάρης) *de Mytilène*, officier de la cour d'Alexandre. Il portait le titre d'*Isangèle* (εἰσαγγελεύς), et sa charge consistait à intro- duire les étrangers auprès du roi. Il écrivit sur les campagnes et la vie privée d'Alexandre une histoire ou plutôt une collection d'anecdotes (Περὶ Ἀλέξανδρον ἱστορίαι). Athénée et Plutarque nous ont conservé quelques fragments de cet ou- vrage, qui était divisé en dix livres. Les frag- ments de Charès ont été publiés avec une tra- duction latine dans les *Script. Alexandri M. Fragmenta*, à la suite de l'*Anabasis d'Arrien*.

Athénée, III; V, X, XI, XII. — Plutarque, *Alexandre*. — Pline, *Historia naturalis*, XII, XIII. — Aulu-Gelle, V, 2.

CHARÈS *de Linde*, statuaire grec, né à Linde, dans l'île de Rhodes, florissait vers 300 avant J.-C. Élève favori de Lysippe, initié par lui à tous les secrets de l'art, il devint un des pre- miers statuaires de Rhodes; on peut même le regarder comme le chef de l'école de sculpture dans cette île. Pline cite parmi les ouvrages de cet artiste une tête colossale que Lentulus, ami de Cicéron, apporta à Rome et plaça dans le Ca- pitole. Le chef-d'œuvre du statuaire de Linde était une statue du Soleil, laquelle, sous le nom de colosse de Rhodes, passait pour une des sept merveilles du monde. C'était la plus grande des cent statues colossales du Soleil qui ornaient l'île de Rhodes, et dont chacune, selon la remarque de Pline, avait rendu célèbre l'endroit où elle avait été érigée. Les anciens varient sur les di- mensions de cette œuvre, mais ils s'accordent tous à lui donner plus de cent cinq pieds. Pline, qui, s'il n'avait pas vu la statue lui-même, répé- tait évidemment le récit d'un témoin oculaire, prétend que peu de personnes pouvaient embras- ser le pouce du colosse et que ses doigts étaient aussi grands que des statues ordinaires. Les membres gisant sur le sol ressemblaient à des cavernes, et on y voyait de grosses pierres pla- cées dans le creux du bronze pour consolider la statue. Il avait fallu douze ans pour l'élever, de 292 avant J.-C. jusqu'à 280, et elle avait coûté trois cents talents. Cet argent provenait de la vente des machines de guerre que Démétrius abandonna aux Rhodiens après avoir été forcé de lever le siége de leur ville. Le colosse était posé à l'entrée du port; mais rien n'indique qu'il fût placé de manière à ce que les vaisseaux pas- sassent à pleines voiles entre ses jambes. Aucun

écrivain de l'antiquité ne parle de cette circonstance, qui paraît être de l'invention de Vigénère. Le colosse, cinquante-six ans après avoir été érigé, fut renversé et mis en pièces par un tremblement de terre, en 224 avant J.-C. Un oracle défendit aux Rhodiens de le relever, et ses débris restèrent sur le sol jusqu'en 923. Moawiah, général du khalife Othman IV, les vendit à un juif d'Émèse, qui les emporta sur neuf cents chameaux. D'après le nombre de chameaux employés à transporter les fragments du colosse, Scaliger a calculé que le poids total devait être de 700,000 livres. Si on songe que le statuaire dut couler son œuvre par fragments, qu'il fallut ajuster ces fragments suivant les lois de l'équilibre, et les composer suivant les règles de la perspective, on n'hésitera pas à accorder à Charès un rang éminent parmi les artistes inventeurs. Il existe des médailles de Rhodes qui représentent la tête du Soleil entourée de rayons, probablement d'après la statue de Charès, ou de toute autre statue colossale du Soleil. On trouve dans l'*Anthologie* deux épigrammes sur le colosse de Rhodes. Sur ces épigrammes et sur la question si Lachès acheva l'ouvrage commencé par Charès, *voy.* JACOBS.

Pline, *Hist. nat.*; XXXIV, 7, 18. — Plutarque, *Démétrius.* — Strabon, XIV. — Philon le Byzantin, *de Septem orbis miraculis.* — Eckhel, *Doct. num.* — Jacobs, *In Anthol. comment.*, I, 2; III, 2. — Böttinger, *Andeutungen zu 24 Vorträgen über die Archäologie*, p. 199-201.

CHARETTE DE LA CONTRIE (*François-Athanase*), général vendéen, né dans la paroisse de Couffé, près Oudon (aujourd'hui département de la Loire-Inférieure), le 21 avril 1763, mort le 29 mars 1796. La famille Charette, connue en Bretagne dès le quatorzième siècle, se divise en plusieurs branches. Celle à laquelle appartenait le général était distinguée par le nom de *La Contrie*, à cause du manoir ainsi appelé, dans lequel il naquit. Son père, capitaine d'infanterie, étant en garnison aux Vans, dans le Vivarais, y avait épousé Mlle Lagarde de Monjus, d'une famille noble de ce pays.

Charette annonça dès son enfance un caractère énergique et déterminé. Après ses études, faites au collége des oratoriens d'Angers, il entra, en 1779, dans la marine, fit la guerre d'Amérique, et parvint au grade de lieutenant de vaisseau. Quand la révolution éclata, il donna sa démission, quoiqu'il eût très-peu de fortune. Il épousa peu après Mme Charette de Boisfoucaud, veuve d'un de ses parents. Elle était riche, mais plus âgée que lui. Il n'eut d'elle qu'un enfant, mort au berceau, et les événements, joints à la différence de caractère, ne tardèrent pas à les séparer. Charette, que l'on appelait le *chevalier Charette*, comme cadet de la famille, émigra d'abord; mais il rentra bientôt en France. Au 10 août, il était parmi les défenseurs des Tuileries. Échappé à grand'peine, il revint en Bretagne, et se retira dans sa terre de Fonte-Clause, à deux lieues de Machecoul. Il y vivait isolé, ne s'occupant que de chasse, quand, en
1793, les paysans des environs, qui s'étaient s
levés, vinrent le chercher pour le mettre à l
tête. Charette ne céda qu'à leur insistance, p
sée jusqu'aux menaces.

L'attaque et la prise de Pornic (29 mars)
le premier combat de Charette. Son comm
ment dans l'origine ne s'étendit que sur
paroisses voisines de Machecoul. Cette vil
le théâtre de sanglantes réactions, que Cha
n'était pas encore à même d'arrêter. Le pe
de ces cantons était moins doux, moins d
que celui de l'Anjou et du haut Poitou, et C
rette eut besoin vis-à-vis de ses propres
dats de l'indomptable énergie qui le caracté
Machecoul fut repris par le général Beysser,
retomba, le 20 juin, au pouvoir de Cha
Cette victoire, qui lui livra dix-huit pièc
canon et six cents prisonniers, lui donna de l
portance, et affermit son autorité. Il devi
lors le chef de tout le pays appelé la basse
dée, qui s'étendait de l'embouchure de la
au Marais du bas Poitou inclusivement, e
puis la mer jusqu'aux rivières de la Maine
Lay. Le 29 juin, lors de l'attaque de Nantes (
CATHELINEAU), Charette fit, sur la rive g
du fleuve, une diversion inutile. Le 14 a
eut part, avec la grande armée vendéen
l'attaque de Luçon, où les royalistes fure
tus. Le mois suivant, la redoutable garni
Mayence, envoyée dans l'ouest, sortit de N
commença par envahir la basse Vendée,
para de Machecoul, de Légé, de Montaig
poussa Charette jusqu'à Tiffauges, où il
jonction avec la grande armée. Les troi
toires de Torfou, de Montaigu et de Sai
gent (19, 21 et 22 septembre) signalèrent
réunion, que rompirent des discussions c
par le partage du matériel conquis à Sai
gent. Rentré sur son territoire, Charette en
11 octobre, par un hardi coup de main, l
Noirmoutier; mais il se tint isolé de la g
armée, au moment où l'effort général et co
de l'ennemi l'accablait à Mortagne, à Cho
la poussait au delà de la Loire. En décem
la même année, Charette se porta vers la
Vendée, pour y recruter les hommes q
vaient point passé le fleuve. En chemi
conseil tenu aux Herbiers confirma ent
mains le commandement en chef, qui ne lui
appartenu jusque alors que par consentem
cite. Arrivé à Maulévrier, Charette y re
La Rochejaquelein, qui arrivait d'outre-Lo
qui était beaucoup plus connu dans ces c
Mal engagée, à ce qu'il paraîtrait, par Ch
l'entrevue des deux généraux fut peu c
(*voy.* LA ROCHEJAQUELEIN). Charette re
dans la basse Vendée.

Le 2 janvier 1794, Noirmoutier retom
pouvoir des républicains avec une garnis
mille hommes, qui, malgré la capitulatio
égorgée en masse. Les *colonnes infernales*

menaient partout le massacre et l'incendie. Manquant de tout, réduit, dans la saison la plus rigoureuse, à se cacher au fond des bois avec quelques hommes d'élite, Charette en sortait lorsqu'on le croyait perdu, reformait un rassemblement, enlevait des convois, surprenait et écrasait des cantonnements. Un coup de feu qu'il reçut au bras ne ralentit pas son infatigable activité. A Chauché, le 2 février, trois colonnes furent battues le même jour. Le 6, Charette fondait sur Légé, dont il tailla en pièces la garnison. Quelques voitures transportaient à la suite du chef royaliste ses blessés, ses provisions, les effets militaires conquis sur l'ennemi; car il n'avait aucun lieu de dépôt, aucune retraite sûre. Le général Haxo, intrépide et habile officier, s'était attaché sans relâche, pour en finir, aux traces de Charette; il l'atteignit enfin, le 19 mars 1794, au bourg des Clouseaux; mais, après une action très-vive, les républicains furent mis en déroute, Haxo lui-même fut tué; victoire signalée, qui couronna dignement cette étonnante campagne d'hiver.

Quelques-uns des chefs de la haute Vendée, revenus d'outre-Loire, s'étaient refait des commandements : Stofflet dans le pays angevin, Marigny vers Bressuire, Pouzauges et Cerizay, Sapinaud de la Sèvre nantaise jusqu'à la Maine, entre Marigny et Charette. Un plan d'opérations dans la Vendée angevine fut combiné entre ces quatre généraux. Il fut convenu qu'aucun ne se séparerait de ses collègues, sous peine de mort. Irrité de certains procédés envers lui et ses soldats, Marigny s'éloigna. Il fut mis en accusation et jugé par défaut, Charette remplissant les fonctions de rapporteur. La peine capitale fut prononcée; mais ce fut seulement deux mois après que Marigny fut arrêté et fusillé par des soldats de Stofflet (*voyez* les articles STOFFLET et MARIGNY). Il n'est pas probable que Charette voulût réellement la mort de son frère d'armes, car peu de jours auparavant il lui avait fait offrir un asile.

Depuis cet événement, Charette et Stofflet se partagèrent la Vendée. Le second avait réuni à son commandement celui de Marigny, et Sapinaud, subordonné à l'influence de Charette, ne jouait qu'un rôle secondaire. Quelques expéditions furent tentées en commun par Charette et Stofflet, notamment l'attaque de Challans, qui ne réussit pas. La discorde ne tarda pas à se mettre entre eux, et elle fut près d'arriver à des hostilités ouvertes.

Les républicains, fort affaiblis, se tenaient sur la défensive, dans des camps retranchés. Charette, les 10 et 14 septembre, attaqua et enleva les deux principaux, à La Roulière et à Fréligné. Après cette double victoire, il s'occupa, presque sans être troublé, de l'organisation du pays où il commandait. Il créa des compagnies régulières, noyau d'armée permanent : il donna, le 12 octobre 1794, un *règlement* qui constituait un code complet, civil, administratif et judiciaire. En un mot, la basse Vendée forma comme un gouvernement dont Charette était, au nom du roi, le chef suprême. Le bourg de Belleville était son quartier général et sa résidence habituelle; mais les femmes et le jeu y tenaient trop de place, et témoignaient des goûts de Charette, âpre au plaisir comme au combat.

Depuis le 9 thermidor, la république, désespérant de réussir par la force, était disposée à tenter les voies conciliantes. Une créole qui habitait Nantes, madame Gasnier-Chambon, femme aimable, et qui s'était fait bien venir des commissaires de la Convention, servit d'intermédiaire entre eux et Charette. Des conférences s'ouvrirent au château de la Jaunaie, à quelques lieues de Nantes, et le 17 février 1795 un traité dans les formes fut signé. Le libre exercice du culte était proclamé; on formait une garde territoriale de deux mille Vendéens, soldés par le trésor public, et qui ne pourraient être employés hors de leur pays; les bons signés par les chefs de la basse Vendée et par Sapinaud, qui adhérait à ce traité, devaient être remboursés jusqu'à concurrence de deux millions; des secours et indemnités étaient accordés pour réparer les ravages de la guerre. En outre, il paraît avéré que des articles secrets promettaient la remise du jeune Louis XVII entre les mains des Vendéens. Cette promesse, en tous cas, n'était pas sérieuse, et il est douteux que Charette ait pu y croire.

Le 26 février, le général vendéen, la cocarde blanche au chapeau, entra en grande pompe à Nantes avec le général Canclaux et les représentants aux cris de : *Vive la paix! Vive Charette!* Mais une contrainte visible régnait dans ce rapprochement de circonstance, et dès le lendemain Charette reprit la route de Belleville. Le traité de la Jaunaie avait soulevé une vive opposition chez plusieurs de ses officiers; il leur fit entendre que cette paix n'était qu'apparente et ne changeait rien à ses dispositions. Il est certain que les deux partis la considéraient comme une simple trêve, dont chacun avait besoin et profiterait de son mieux.

Bientôt les républicains se plaignirent de ce que Charette ne désarmait pas : Charette protesta contre des violations du traité, des arrestations de plusieurs de ses officiers et de ses soldats, qu'on refusa de lui rendre. L'agence royale établie à Paris, qui multipliait sans fruit de maladroites intrigues, prétendait diriger les mouvements de la Vendée : elle exagérait, dans ses correspondances avec les princes, les ressources de Charette, si bien qu'on devait s'étonner au dehors qu'il eût consenti à traiter. Le comte d'Artois envoyait de Londres au général royaliste des ordres positifs de recommencer la guerre, pour seconder les grands débarquements d'émigrés près de s'effectuer en Bretagne. Le fils de Louis XVI avait succombé presque la veille du jour fixé, dit-on, pour sa délivrance.

Le 26 juin, Charette, devant ses soldats réunis, proclama solennellement Louis XVIII, et annonça la reprise d'armes, qu'il accompagna d'un manifeste virulent. Le 27, le camp des Essarts, établi, selon Charette, contrairement aux articles de la Jaunaie, fut attaqué et enlevé. Ce succès fut suivi de plusieurs autres. Mais Stofflet, qui avait fait le 2 mai sa paix particulière, demeurait inactif, et le débarquement de Quiberon aboutissait à la plus affreuse catastrophe. Aux fusillades de Vannes et d'Auray, Charette répondit par des représailles sur ses prisonniers, signifiant aux représentants que désormais telle serait son inflexible loi.

Le comte d'Artois, depuis longtemps appelé par les Vendéens, fit annoncer à Charette qu'enfin il allait débarquer en Poitou. Une expédition anglaise, portant, avec le prince, un millier d'émigrés, était prête à partir. Le comte d'Artois envoyait à Charette le cordon rouge, qu'avait précédé, au mois de juillet 1794, le brevet de lieutenant général. Le débarquement du prince devait avoir lieu le 24 septembre. Avec neuf à dix mille hommes animés du plus vif enthousiasme, Charette se porta vers la côte, au point indiqué : c'était le village de La Tranche, près du Pertuis Breton; mais les voiles anglaises, retardées, ne parurent pas. Sur les instances de Guérin l'aîné, un de ses plus braves lieutenants, qui voulait profiter de cette réunion de forces, Charette permit l'attaque du bourg de Saint-Cyr, où les républicains étaient retranchés. Cette attaque (25 septembre) fut repoussée avec perte; Guérin y fut tué. Charette rentra dans le Bocage. Quatre jours après, l'expédition anglaise vint mouiller près de l'île d'Yeu; et le 2 octobre le comte d'Artois y prit terre. Malgré l'échec de Saint-Cyr, les Vendéens l'attendaient de jour en jour; mais le prince, dominé par d'incapables ou lâches conseillers, passa tout le mois d'octobre en vaines hésitations. Enfin, M. de Grignon, son aide de camp, vint notifier à Charette la fatale nouvelle que le débarquement était ajourné, que le frère du roi retournait en Angleterre. Le don d'un magnifique sabre avec cette devise : *Je ne cède jamais*, était une bien faible compensation pour un mécompte si amer. — « Dites au « prince, répondit Charette, navré, qu'il m'envoie « l'arrêt de ma mort. Il ne me reste qu'à me cacher « ou à périr les armes à la main : je périrai. » Le 18 novembre, l'expédition repartit, emportant le dernier espoir des royalistes.

Ce fut dans le même temps que Charette fut sollicité, par une missive secrète de Dumouriez, de se rallier aux intérêts de la famille d'Orléans, dont ce général était le plus actif agent. Ces ouvertures obtinrent pour toute réponse un refus aussi bref qu'énergiquement exprimé.

Charette dès ce moment était perdu, et tout son courage, toute sa constance ne pouvaient que retarder sa chute. Le général Hoche commandait en chef, depuis peu, les armées républicaines de l'ouest; elles venaient de se g sir de bataillons nombreux et aguerris, r disponibles par la paix avec l'Espagne. C binant avec habileté la force et la ruse, doyant des espions et des traîtres, négocia soumissions particulières, Hoche réduisit b tôt Charette à l'extrémité. Celui-ci était à de ressources; ses meilleurs officiers tomb autour de lui, ou déposaient les armes. Les sans, que le général républicain avait s ménager, cédaient à ses promesses ou au d ragement, trop concevable, qui s'emparait d Charette n'avait plus qu'un faible noyau d' mes déterminés, avec lesquels il livrait c sur combat et tenait trente mille homm échec. Le 5 décembre il obtint encore un a tage partiel à La Thibaudière; il enleva un le 9 aux Quatre-Chemins, lieu toujours p aux Vendéens; mais dans une autre affai troupe fut dispersée. M. de Couëtus, son l nant (*voy.* ce nom) essaya de négocier. arrêté et fusillé. Le 28 décembre, à La R Charette éprouva encore un échec. Pour Stofflet à reprendre les armes, il voulut s sur son territoire; mais surpris à La Bru le 2 janvier 1796, il échoua dans cette ten Quand, trois semaines plus tard, Stofflet r enfin la paix, ce ne fut que pour succomb

En ce moment, Charette, épuisé, pou sans relâche, n'ayant pas deux cents ho avec lui, imposait encore à ce point que lui faisait offrir son libre départ pour l'étra avec toutes les personnes qu'il désignerai plus, la jouissance de ses revenus dans sidence qu'il aurait choisie. Charette reje propositions, décidé qu'il était à mourir que de céder. Le 21 février sa petite trou atteinte à La Bégaudière. Dans cette affai tué son frère, qui, revenu d'émigration, rejoint récemment; un de ses cousins, Ch de la Colinière, périt dans le même c Réduit à cette extrémité, Charette, le 20 n'envoyait pas moins ses pouvoirs à l'abb nier pour le représenter à Londres et sollici cabinets alliés la reconnaissance de Louis X

Enfin, le 23 mars, n'ayant plus que trente hommes, exténué par la fatigue et par la f Charette se voit assailli à La Prélinière, co de Saint-Sulpice, par une colonne que com dait l'adjudant général Valentin. Après une suite à outrance de deux heures et demie, perd plusieurs de ses compagnons, il vient ber, au bois de La Chaboterie, commune Brouzils, dans une autre colonne, condui Travot. Là il se défend encore, reçoit un de feu à la tête, un coup de sabre qui lui trois doigts de la main gauche; il tombe, saisi. Transporté au château de Pont-de- puis à Angers, il fut ensuite conduit par la à Nantes. Il y arriva le 27 mars. Le lende il fut inhumainement traîné à pied, malgré blessures, dans les principaux quartiers, au

lieu d'une nombreuse escorte, comme pour effacer le souvenir de son entrée triomphante de l'année précédente. Le 29, traduit devant une commission militaire, il entendit sa sentence de mort avec sa fermeté accoutumée. Il fit ses adieux à sa sœur, à sa belle-sœur et à sa tante, à qui on permit de le visiter, et reçut les secours spirituels d'un prêtre constitutionnel; mais un ecclésiastique non assermenté devait se trouver à une fenêtre d'une maison désignée, sur le chemin du cortége fatal; et Charette reçut en passant sa bénédiction muette. L'arrêt fut exécuté le jour même, à cinq heures du soir, sur la place Viarmes, en présence d'une foule immense et de cinq mille hommes rangés en bataille.

Le 6 mai suivant, un service solennel fut célébré pour Charette au quartier général de l'armée de Condé, cantonnée dans le Brisgau; Louis XVIII, qui venait d'y arriver, prononça une allocution en l'honneur de celui qu'il avait appelé, dans une de ses lettres, *le second fondateur de la monarchie*. Charette était d'une taille moyenne et bien prise; il avait le nez un peu relevé, les pommettes et le menton saillants, les lèvres minces et serrées, les yeux bruns et vifs, la physionomie et l'attitude énergiques, la voix claire et cassante. Sa statue fut inaugurée à Légé en 1826, et renversée après la révolution de Juillet, comme celle de Cathelineau.

TH. MURET.

Vie de Charette, par Le Bouvier-Desmortiers. — *Histoire des guerres de l'ouest*, par Th. Muret. — Thiers, *Hist. de la rév. franç.* — *Moniteur univ.* — Mignet, *Abrégé de l'histoire de la révolution française*. — De Barante, *Hist. de la Conv. nat.*

*CHARETTE DE LA CONTRIE (*Athanase*, baron DE), neveu du précédent et chef vendéen, né en 1796, mort le 16 mars 1848. Son père, lieutenant au régiment de Viennois lors de l'émigration, avait servi à l'armée de Condé, et fut tué, comme on l'a vu, dans la Vendée. Le baron de Charette naquit à Nantes, où vivait retirée sa mère, femme d'un admirable et simple courage. Au premier retour des Bourbons, il entra dans les gardes du corps. Lors des Cent Jours, lui et son frère, Ludovic de Charette, prirent part au soulèvement royaliste de l'ouest; Athanase sur la rive droite de la Loire (division d'Ancenis), Ludovic en Vendée, où il fut mortellement blessé à l'affaire d'Aizenay. A la nouvelle de ce funeste événement, Athanase de Charette revint en hâte près de sa mère, pour lui donner quelques consolations. — « Mon enfant, » lui dit-elle après l'avoir embrassé, « je « n'ai plus que toi; mais ton devoir te rappelle, « retourne te battre. »

Créé pair de France en 1823, le baron de Charette fut plus tard colonel des cuirassiers de Berry (4me régiment de cette arme). Il épousa Mlle d'Issoudun, l'une des filles que le duc de Berry avait eues en Angleterre, et qui trouvèrent une seconde mère dans sa veuve. Particulièrement attaché à cette princesse, le baron de Charette, en 1830, suivit la branche aînée en exil; mais au mois de juin de l'année suivante il revint secrètement dans les départements de l'ouest, pour coopérer au mouvement armé qui s'y préparait. Dans l'organisation générale, il avait en partage le pays commandé autrefois par son oncle, et qui devait former le troisième corps vendéen. Ce fut là qu'arriva la duchesse de Berry, au mois de mai 1832. Le baron de Charette fut son fidèle compagnon, dans les périls de ses courses aventureuses. L'ordre du soulèvement, donné d'abord pour le 24 mai, fut ajourné au 4 juin. Dans cet intervalle, des prises d'armes partielles, et dès lors sans résultat, eurent lieu sur quelques points où le contre-ordre n'était pas parvenu; diverses arrestations et découvertes faites par le gouvernement achevèrent de paralyser l'insurrection, qui n'avait plus le 4 juin aucune chance de succès. Le 6, le baron de Charette, avec six cents hommes seulement, livra un combat acharné au village du Chêne-en-Vieille-Vigne, tandis que se passait à quelques lieues de là le mémorable fait d'armes de La Pénissière. Après ces engagements et quelques autres, les insurgés durent se disperser. Le baron de Charette revint cependant, le 26 juin, rejoindre à Nantes la duchesse de Berry, cachée dans cette ville; mais une insurrection nouvelle étant reconnue impossible en ce moment, il parvint à s'embarquer et à regagner la terre étrangère. Après avoir habité Lausanne pendant plusieurs années, l'amnistie politique permit au baron de Charette de rentrer en France. Fixé à La Contrie, dans ce domaine consacré par ses souvenirs de famille; il l'habita jusqu'à sa mort. Il a laissé six fils. Le baron de Charette a publié : *Quelques mots sur les événements de la Vendée en* 1832, *en réponse à l'ouvrage de M. Johanet* (*la Vendée à trois époques*); Paris, 1840, in-8°, de 66 pages. — *Réponse à la brochure du marquis de Goulaine;* Paris, 1840, in-8°, de 24 pages. Ces deux brochures sont relatives à la polémique soutenue par le baron de Charette au sujet de l'opportunité du mouvement de l'ouest en 1832 et des causes qui en compromirent le succès. — *Journal militaire d'un chef de l'ouest, contenant la vie de Mme la duchesse de Berry en Vendée*, in-8°, de 162 pages; Paris, 1842. Cette relation renferme des détails d'un vif intérêt pour l'histoire. TH. MURET.

Journal militaire d'un chef de l'ouest. — *Renseignements particuliers*. — Louis Blanc, *Hist. de dix ans*. — *Monit. univ.* — Lesur, *Ann. hist. univ.* — Quérard, *supplément à la France litt.*

*CHARGER (...), compositeur français, vivait en 1749. Il était attaché à la musique du prince de Conti, et a publié *le Pouvoir de l'amour*, cantatille, et un livre de *Sonates en trios pour violons;* Paris, 1749, in-4°, oblong.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens*.

CHARIBERT. *Voy.* CARIBERT.

CHARIDÈME (Χαρίδημος), général grec, né à Orée, dans l'île d'Eubée, vers 400 avant J.-C.,

mort vers 340. Si on en croit les invectives, plus éloquentes peut-être que véridiques, de Démosthène, Charidème, né dans une basse condition, commença par être simple soldat, devint capitaine d'un vaisseau de pirates et ensuite commandant d'une troupe de mercenaires; ce fut en cette qualité qu'il entra au service d'Athènes, sous Iphicrate, général de l'armée envoyée contre Amphipolis en 367. Lorsque, au bout de trois ans, cette ville convint de se rendre et, pour gage de sa promesse, livra des otages, ils furent confiés à Charidème, qui malgré les ordres de Timothée, successeur d'Iphicrate, les rendit aux Amphipolitains, et passa au service de Cotys, roi de Thrace, alors en guerre avec les Athéniens. En 360, lorsque Timothée méditait une nouvelle attaque contre Amphipolis, Charidème se mit à la solde des Olynthiens, qui se préparaient à défendre cette ville; mais en se rendant par mer dans la Chersonèse de Thrace, il fut capturé par la flotte des Athéniens, et consentit à combattre pour eux contre les Olynthiens. Après la mort de Timothée, il entra au service de Memnon et de Mentor, qui soutenaient par les armes la cause de leur beau-frère Artabaze, emprisonné par Autophradate; mais, au lieu de les servir loyalement, il ne songea qu'à ses intérêts, et s'empara pour son propre compte de Scepsis, de Cebren et d'Ilion. Se voyant bientôt assiégé par Artabaze, qui venait d'être relâché, il demanda du secours aux Athéniens, en leur promettant de les aider à reprendre la Chersonèse. Mais avant l'arrivée de la flotte athénienne, commandée par Céphisodote, Artabaze laissa Charidème libre de repasser en Europe. Celui-ci se rendit auprès de Cotys, dont il épousa la fille. Après la mort de ce prince, Charidème, devenu tuteur de Cersobleptes et des autres enfants de Cotys, disputa, soit par les armes, soit par la diplomatie, la possession de la Chersonèse aux Athéniens, et arracha à Céphisodote un traité contraire aux intérêts d'Athènes. Forcé par Athénodore d'abandonner la Chersonèse, il revint bientôt sur cette cession, et obtint de Chabrias un traité encore plus défavorable aux Athéniens que ne l'était celui de Céphisodote, mais il fut rejeté par les Athéniens. Après de longues et inutiles négociations, Charès, entrant enfin dans l'Hellespont avec des forces considérables et les pleins pouvoirs de commandant *autocrate*, obligea Charidème à ratifier le traité d'Athénodore. Les partisans que cet aventurier d'Orée comptait parmi les orateurs d'Athènes transformèrent en don volontaire la cession qui lui avait été imposée, et, persuadant au peuple qu'il devait la Chersonèse à Charidème, obtinrent pour celui-ci le droit de cité et une couronne d'or. Ces événements se passaient probablement vers 357. En 352, malgré la vigoureuse opposition de Démosthène et de ses amis, le peuple décréta que Charidème était inviolable, et déclara justiciables d'Athènes tous ceux qui attenteraient à la vie de cet aventurier. En 349, il remplaça Charès à la tête des troupes athéniennes envoyées au secours d'Olynthe; mais, comme son prédé- seur, il se fit remarquer beaucoup plus par luxe, son insolence et ses pillages, que par exploits. A partir de ce moment Chari disparaît de l'histoire; car c'est à tort qu'on identifié avec un autre Charidème, orateur a nien. (Voyez l'article suivant.)

Démosthène, *Contra Aristocratem*. — Théo dans les *Fragm. hist. græc.*, vol. I. — Mitford, *Gr* chap. 48. — Thirlwall, *Greece*, vol. V et VI.

CHARIDÈME, orateur athénien, né vers avant J.-C., mort en 333. En 358, il fut en avec Antiphon en ambassade auprès de Phi roi de Macédoine, sous prétexte de conf l'amitié qui régnait entre ce prince et Ath mais en réalité pour traiter secrètement lui de la restitution d'Amphipolis aux Athé à condition que ceux-ci laisseraient de leur le roi de Macédoine prendre Pydna. C'est fameux secret diplomatique (θρυλούμενόν ἀπόρρητον) dont parle Démosthène à la sa seconde Olynthienne. Ce fut, à ce qu'on ce même Charidème que les Athéniens, s'ils avaient pas été détournés par le parti de cion, voulaient charger de la défense de ville après la bataille de Chéronée; ce fut lui qui, se trouvant, comme ambassadeur, cour de Macédoine lors du meurtre de Phi en 336, transmit à Démosthène la pre nouvelle de cet événement. C'était un des qu'Alexandre voulait se faire livrer après truction de Thèbes, et seul, malgré les in de Demade, il ne put obtenir son pardon forcé de quitter la Grèce. Il se retira au Darius, qui le fit mettre à mort quelques avant la bataille d'Issus. L'orateur at avait exaspéré le monarque en l'avertiss les troupes asiatiques, malgré leur nomb pourraient pas résister aux soldats d'Ale Diodore représente Charidème comme jo d'une haute faveur auprès de Philippe de doine; mais ou ce détail n'est pas exact, rapporte à quelque autre Charidème, car qui fait le sujet de cet article était l'ami d mosthène, et appartenait au même parti que ce grand orateur.

Démosthène, *Olynthiaca*, II, *ad finem*. — Théo dans les *Fragmenta histor. græc.*, t. I. — Plu *Phocion*, *Démosthène*. — Diodore, XVIII, 18, rien, *Anabasis*, I, 10.

***CHARIDÈME**, médecin grec, un d ciples d'Érasistrate, vivait au troisième avant J.-C. On croit que le médecin Her était son fils.

Cœlius Aurelianus, *de Morbis acutis*.

***CHARICLÈS**, médecin grec ou d' grecque, comme son nom l'indique, vi Rome, dans le premier siècle de l'ère chré On ne connaît de sa vie que le fait suivant, porté par Tacite. « Tibère, dit cet his avait un médecin habile, nommé Chariclès, sans avoir la charge de traiter le prince

maladies, lui donnait souvent des conseils. Chariclès, alléguant des affaires, se leva pour sortir, et, prenant la main de l'empereur, sous prétexte de la baiser, il lui tâta le pouls adroitement : son intention n'échappa point à Tibère; car sur-le-champ il ordonna un nouveau festin, et resta à table plus longtemps que de coutume. Cependant Chariclès assura Macron que les forces s'éteignaient et que ce prince n'avait pas plus de deux jours à vivre; dès ce moment on précipita les conférences à la cour, et les dépêches pour les généraux et les armées. » C'est probablement à ce Chariclès qu'appartiennent certaines formules médicales conservées par Galien.

Tacite, *Annales*, VI, 50. — Suétone, *Tiberius*, 72. — Galien, *de Compos. medicament. sec. locos*.

CHARILLUS ou **CHARILAÜS** (Χαρῖλαος, Χάριλλος), roi de Sparte, fils de Polydecte, et le septième prince de la famille des Eurypontides, vivait vers 800 avant J.-C. Selon Plutarque, son nom lui vint de la joie causée par un acte de justice de son oncle Lycurgue, qui plaça sur le trône cet enfant nouveau-né, privé de son père avant sa naissance, et le fit reconnaître roi par les Spartiates. D'après le même historien, les réformes tentées par Lycurgue alarmèrent d'abord Charillus pour l'autorité royale; il finit cependant par se rassurer, et coopéra activement aux projets de son oncle. Ce récit ne s'accorde pas avec l'assertion d'Aristote, qu'un gouvernement aristocratique fut établi sur les ruines de la tyrannie de Charillus, et Plutarque semble se contredire lui-même en prétendant que le pouvoir royal avait perdu toute sa force lorsque Lycurgue commença de réformer la constitution de Sparte. On peut voir sur ces contradictions l'hypothèse de Thirlwall. Charillus fit la guerre aux Argiens dont il dévasta le territoire, et aida son collègue Archélaüs à s'emparer de la ville d'Agys. Il fut moins heureux dans son expédition contre Tégée. Les femmes de cette ville prirent les armes, et s'embusquèrent au pied du mont Phylacteris. Les Spartiates et les Tégéates en étaient venus aux mains, et la victoire, longtemps disputée, était encore indécise, lorsque les femmes, sortant de leur embuscade, fondirent tout à coup sur les Lacédémoniens, et les mirent en fuite. Charillus fut fait prisonnier, et renvoyé sans rançon, après avoir prêté le serment, qu'il oublia bientôt, de ne jamais faire la guerre aux Tégéates.

Thirlwall, *Greece*, vol. I. — Pausanias, III, 2, 7; VIII, 48. — Clinton, *Fasti hellenici*. — Hérodote, I, 68. — VIII, 131.

***CHARISIUS** (Χαρίσιος), orateur grec, contemporain de Démosthène, vivait au quatrième siècle avant J.-C. Il mit sa plume au service d'autres orateurs, et s'attacha surtout à imiter le style de Lysias. A son tour, il eut pour imitateur Hégésias. Ses discours existaient encore au temps de Quintilien et de Rutilius Lupus. Ils devaient avoir un mérite réel, puisqu'on les attribua parfois à Ménandre. On en trouve deux extraits dans Rutilius Lupus.

Cicéron, *Brutus*, 83. — Rutilius Lupus, I, 10; II, 6. — Ruhnken, *ad Rutil. Lup.*, I, 10. — Westermann, *Geschichte der Griechischen Beredsamkeit*.

***CHARISIUS**, théologien grec, vivait dans la première moitié du cinquième siècle. Il fut prêtre de l'église des Philadelphes. Lorsque peu de temps avant le concile général d'Éphèse, tenu en 431, Jacques et Antoine, prêtres de Constantinople et nestoriens, vinrent à Philadelphie, avec des lettres de recommandation d'Anastase et de Photius, et eurent assez d'influence sur le clergé et les laïques qui venaient de renoncer aux erreurs des *Quartodecimani* pour les décider à souscrire à une confession de foi mêlée de nestorianisme, Charisius osa seul s'opposer à cet acte, et par cette raison il fut excommunié, comme hérétique. Traduit devant le concile d'Éphèse, Charisius accusa à son tour Anastase, Photius et Jacques, et fit une profession de foi qui s'accordait avec celle de Nicée, et de manière à se disculper de tout reproche d'hérésie. On trouve, en grec et en latin, dans les *Sacrosancta concilia* les pièces de ce procès théologique; Paris, 1671, in-fol.

Labbe et Cossart, *Sacrosancta concilia*, III. — Cave, *Hist. literar.*, éd. de Londres, 1688, in-fol. — Neander *Kirchen Geschichte*, II, 2.

***CHARISIUS** (*Aurelius Arcadius*), jurisconsulte romain, vivait probablement vers la première moitié du quatrième siècle. Il est, avec Modestinus, au nombre des derniers jurisconsultes cités au Digeste et dont Jacques Godefroy, faisant allusion à cette belle et suprême période de la jurisprudence romaine, dit si bien : *Hic oracula jurisconsultorum obmutuere*. Dans les quatre-vingts ou quatre-vingt-dix ans qui suivirent Modestinus, à moins qu'on n'excepte Aquila et Furius Anthianus, on ne trouve guère de jurisconsultes qui aient mérité une mention dans le vaste recueil de la législation romaine. Il est certain, en ce qui concerne Charisius et Hermogénien, qu'ils furent postérieurs à Modestinus, et le premier précéda sans doute l'autre. C'est en effet Hermogénien qui dans l'*Index Florentin* est placé à la dernière date. Charisius cite d'ailleurs Modestinus avec éloge; mais ce qui précise mieux encore les dates, c'est que dans un autre passage du Digeste, Charisius constate qu'il n'est plus permis d'en appeler des sentences du préfet du prétoire. Or, cet appel fut en effet aboli sous Constantin-le-Grand, en l'an 331, et les termes mêmes dans lesquels s'exprime Charisius font supposer que l'empereur vivait au moment où le jurisconsulte écrivait. Le Digeste appelle parfois ce dernier Arcadius : *Arcadius qui et Charisius*. Le nom de Charisius n'était point rare dans les derniers temps de l'empire romain; sur les médailles on le trouve écrit *Carisius*, peut-être dérivé du grec χάρις. S'il en faut croire Panciroli, ce fut à Charisius que Carus, Carinus et Numérien adressèrent, sous le nom d'Arcadius, un rescrit, en l'an 283. Au rapport du même commentateur, la constitution adressée par Dioclétien et Maximien, en 302, à un juris-

consulte du nom d'Arcadius Chresimus, le fut en effet à Charisius; il s'agirait seulement de rectifier une altération de nom. Ces conjectures peuvent ne pas être dénuées de fondement; mais elles donnent à Charisius une longévité peu probable. On trouve dans le Digeste plusieurs extraits des ouvrages de Charisius; quatre sont empruntés à son traité des témoins (*Liber singularis de testibus*); un passage est tiré du traité des charges civiles (*Liber singularis de muneribus civilibus*), et un autre du *Liber singularis de officio præfecti prætorio* (le traité de l'office du préfet du prétoire). La rubrique du dernier passage cité par le Digeste appelle Charisius *magister libellorum*, et Cujas, en induisant que Charisius remplit quelque emploi sous Constantin, conjecture que ce jurisconsulte fut chrétien. Seulement, ce n'était pas là une conséquence nécessaire : on sait que même sous le jeune Valentinien les païens, en grand nombre, étaient investis des plus hautes charges de l'État. Le latin de Charisius prouve le déclin de la langue de son temps, témoin ces expressions, de source bien suspecte : *Participales*, *regimentum*, *incunctabile*, *munus camelasiæ*. On sent que Rome ouvrait alors ses portes aux barbares.

V. ROSENWALD.

Digeste, XXII, tit. V; I, tit. II; L, tit. IV; XLVIII, tit. XVIII, et passim. — *Code*, II, VII, et IX. — Jacques Godefroy, *Manuale juris*, I, 7. — Panciroli, *de Claris juris interpret.* — Cujas, *Obss.*, VII, 2. — Ritter, *ad Heineccii Histor. juris roman.* — Rau, *de Aur. Arc. Charisio, vet. jurisc.* Leipzig, 1778.

CHARISIUS (*Flavius Sosipater*), grammairien latin, natif de la Campanie, vivait vers le cinquième siècle; il reste de lui des *Institutiones grammaticæ*, divisées en cinq livres, qui nous sont parvenues mutilées par l'âge (une partie du premier et une du cinquième livre manquent), et ont été imprimées pour la première fois à Naples, en 1532, par les soins de J.-.P Cymenius; elles ont reparu dans les recueils des grammairiens latins édités par Patichius, en 1615, et par Lindemann à Leipzig, en 1840 (in-4°, tom. IV). Sans avoir une grande importance, elles renferment quelques détails utiles, en même temps qu'elles se font remarquer par la scrupuleuse exactitude avec laquelle l'auteur cite ses autorités.

G. B.

Fabricius, *Bibliotheca latina*, t. III, p. 394. — Niebuhr, *de Editione Charisii et Dosithei*, dans les *Annales* (en allemand), de Jahn, 1826, p. 390. — Funccius, *de Inerti ac decrepita linguæ latinæ senectute*, IV, § 2. — Osann, *Beitræge zur Griech. und Ræm. Litteraturgesch.*

CHARITON, conspirateur sicilien, vivait à Agrigente, au sixième siècle avant l'ère chrétienne. Étroitement lié avec Ménalippe ou Mélanippe, lorsqu'il vit celui-ci résolu de donner la mort à Phalaris, craignant pour la vie de son ami, il se chargea seul de frapper le tyran. Arrêté et appliqué à la torture, il refusait héroïquement de faire connaître son complice, lorsque Mélanippe survint, et avoua à Phalaris que le premier il avait conçu l'idée du meurtre; frappé de ce double dévouement des deux amis, Phalaris leur fit grâce, à la condition de quitter la Sicile.

Élien, *Varia hist.*, II, 4.

***CHARITON**, médecin oculiste, vivait vers le second siècle de l'ère chrétienne. Galien et Aétius nous ont conservé une de ses formules médicales. Il est aussi cité dans une ancienne inscription latine.

Galien, *de Antid.*, II, 13. — Kühn, *Additam. ad Elench medic. vet. a. J. A. Fabricio, etc., exhibitum*; Leipzig, 1826, in-4°. — *Index medicorum inter Græcos Romanosque*; Leipzig, 1829, in-4°.

CHARITON (Χαρίτων), d'Aphrodisie, romancier grec, dont la biographie est demeurée inconnue. Le nom qu'il se donne à lui-même en tête de son roman paraît supposé, et fabriqué avec les deux mots grecs Χαρις et Ἀφροδίτη. L'époque et la condition de cet écrivain sont aussi douteuses que son nom. Il se dit le secrétaire (ὑπογραφεύς) de l'orateur Athénagoras : c'est une allusion évidente à cet orateur syracusain mentionné par Thucydide comme l'adversaire politique d'Hermocrate. La fille d'Hermocrate est l'héroïne du roman de Chariton. Cet ouvrage, divisé en huit livres, a pour sujet les amours de Chæreas et de Callirrhoé; il est intitulé : Χαρίτωνος Ἀφροδισέως τῶν περὶ Χαιρέαν καὶ Καλλιῤῥοὴν ἐρωτικῶν διηγημάτων λόγοι ή. Ce roman commence par le mariage de l'héroïne, bientôt suivi de son enterrement. Elle revient à la vie dans son tombeau, est enlevée par des voleurs, et finit, après de nombreuses aventures, par être rendue à Chæreas. Les incidents du roman de Chariton sont naturels et agréables le style en est simple et même élégant; mais l'ouvrage, en somme, est inférieur à ceux d'Achille Tatius, d'Héliodore, de Longus et de Xénophon d'Éphèse. Nous avons dit qu'on ne savait rien de la vie de Chariton; c'est par conjecture seulement que quelques critiques le placent entre le cinquième et le neuvième siècle de l'ère chrétienne. Il paraît être, avec Xénophon d'Éphèse, le dernier écrivain grec qui ait composé des romans en prose.

Les Amours de Chæreas et de Callirrhoè ont été publiées pour la première fois, et d'après un seul manuscrit, par Jacques Philippe d'Orville, avec une traduction latine et des notes par Reiske; Amsterdam, 1750, 3 vol. in-4°. Les notes que d'Orville joignit aussi à l'agréable quoique médiocre roman de Chariton sont dix fois plus longues que le texte, et beaucoup plus intéressantes; c'est un des meilleurs commentaires qui existent sur aucun auteur ancien. « Son ouvrage le plus considérable, dit M. Boissonade, en parlant de d'Orville, est une édition du roman de Chariton d'Aphrodisie, auquel il a joint un commentaire immense, plein de choses excellentes, mais trop souvent étrangères à l'auteur. M. Beck dit qu'il est indispensable à quiconque veut connaître à fond la nature et le caractère de la langue grecque; et selon Larcher, les remarques de

d'Orville doivent être recherchées par toutes les personnes qui ont du goût pour les lettres grecques et latines. » — « Les digressions immenses de d'Orville, ajoute le même critique, contiennent des trésors de critique; c'est une mine d'observations, de corrections, de leçons diverses sur la plupart des auteurs grecs; et l'utilité de ce livre est telle, qu'il n'y a pas de philologue qui ne l'ait ou ne doive l'avoir, qu'il a fallu le réimprimer et qu'il faudra le réimprimer encore, honneur qu'obtiennent rarement et avec raison ces gros commentaires. »

Les notes de d'Orville ont été réimprimées avec des additions par Beck; Leipzig, 1783, in-8°. Parmi les éditions du texte grec, on cite surtout celle de Venise, 1812, in-4°; — *Les Amours de Chæreas et de Callirrhoé* ont été traduites en allemand par Heyne, Leipzig, 1753; par Schneider, Leipzig, 1807; en anglais, par Becket et de Hondt, 1764; en italien par Giacomelli, Rome, 1752; en français, par Fallet, Paris, 1785, in-8°; ibid., 1784, 2 vol. in-12; par Larcher, Paris, 1763, 2 vol. in-12. La traduction de Larcher a été réimprimée plusieurs fois, entre autres dans la *Bibliothèque des romans grecs;* Paris, 1797, et dans la *Collection des romans grecs* par Merlin, Paris, 1822, où elle occupe les volumes IX et X. L. J.

Fabricius, *Bibliotheca græca*, t. VIII, p. 150. — *Journal étranger*, décembre 1755. — *Bibliothèque des dames, Romans*, t. VI et VII. — Chardon de la Rochette, *Mélanges*, t. II, p. 81-86. — Villemain, *Essais sur les romans grecs*. — Schœll, *Hist. de la littérature grecque*, t. VI, p. 249. — Boissonade, articles *d'Orville* et *Longus* dans la *Biog. universelle*.

CHARITON, moine grec du douzième siècle, fut élevé au partriarcat de Constantinople en 1177, sous Manuel Comnène, et occupa ce siége pendant onze mois.

Baronius, *Annales*, ann. 1177-1184.

CHARITON (Saint). *Voy.* SAINT CLÉMENT D'ANCYRE.

***CHARIZI** ou **AL HARIZI** (*Jehuda ben Salomon ben*), rabbin et poëte espagnol, natif de Xérès, mort vers 1235. Instruit dans les écoles rabbiniques, si renommées alors en Espagne, il étudia les lettres et la philosophie des musulmans. La poésie arabe fut l'objet de sa prédilection; et ses œuvres hébraïques portent l'empreinte de cette poésie. Il reproduisit d'abord dans la langue de la Bible le chef d'œuvre du poëte arabe Hariri, intitulé les *Makamat* (Séances). Puis, il passa en Orient, et y composa, en prose rimée, son œuvre à lui, sous le titre de *Takhemoni*. A l'exemple de Hariri, il divisa son ouvrage en *Séances*, au nombre de cinquante; de même que le poëte arabe fait connaître les mœurs musulmanes et le degré de culture intellectuelle des Arabes, Charizi instruit le lecteur de la vie littéraire et religieuse de ses coréligionnaires. Le *Takhemoni* a été imprimé à Constantinople, 1578; à Amsterdam, 1729. On a en outre de Charizi une traduction de l'arabe en hébreu du *Guide des Égarés* de Maïmonide et du commentaire de la *Mischna* par ce célèbre rabbin.

Conversations-Lexicon.

CHARKE (*Charlotte*), femme auteur anglaise, morte en 1760. Fille du célèbre Colley Cibber, elle reçut une éducation virile. Mariée ensuite à un habile musicien, du nom de Charke, elle dut bientôt se séparer d'avec un homme dont la conduite la rendait malheureuse. Elle se fit artiste dramatique, et pendant quelque temps elle trouva des ressources et le succès dans cette profession. Mais des difficultés avec l'administrateur du théâtre l'obligèrent de chercher des ressources dans une troupe de comédiens ambulants. Charke mourut dans la plus profonde misère, et a laissé une autobiographie sous ce titre : *Narrative of the life of miss Charlotte Charke;* Londres, 1785, in-12.

Rose, *New biographical dictionary*. — *History of Henry Dumont., esq., and miss Charlotte Charke*.

CHARLAS (*Antoine*), prêtre et théologien français, né à Couserans, mort à Rome, le 7 avril 1698. Il fut supérieur du séminaire de Pamiers, puis adjoint au gouvernement ecclésiastique de ce diocèse, et se fit remarquer par son opposition à l'application de la *régale*. Cette loi donnait aux rois de France, comme gardiens et défenseurs des prérogatives des églises de leurs États, le droit de jouir des revenus des évêchés vacants et de disposer des bénéfices n'ayant point charge d'âmes, tant que le nouvel évêque n'avait pas prêté serment de fidélité et satisfait aux formalités requises en France. Le parlement de Toulouse condamna au feu les écrits de Charlas, et lui-même se sauva à Rome pour éviter l'emprisonnement. Ses principaux ouvrages sont : *Tractatus de libertatibus Ecclesiæ gallicanæ;* Liége, 1684, et Rome, 1720, 3 vol. in-4°; — *Causa Regaliæ penitus explicata adversus Dissertationem Natalis Alexandri de Jure Regaliæ;* Liége, 1685, in-4°.

Feller, *Dict. hist.* — Chaudon, *Nouveau dictionnaire universel*. — Richard et Giraud, *Bibl. sacrée*.

CHARLEMAGNE. *Voy.* CHARLES Ier.

***CHARLEMAGNE** (*Jean-Armand*), acteur et auteur dramatique français, naquit au Bourget (Seine), le 30 novembre 1759, et non en 1753, comme le disent quelques biographes, et mourut à Paris, le 6 mars 1838. Son père était épicier. Armand fut destiné de bonne heure à l'état ecclésiastique; et à peine sorti du collége Mazarin, où il avait fait d'assez bonnes études, il prit le petit collet; mais, se sentant peu de vocation pour la théologie, il quitta le séminaire au bout de quelques mois, et entra comme cinquième ou sixième clerc chez un procureur au Châtelet. L'instabilité de son humeur ne lui permettant pas de s'y maintenir longtemps, il déserta l'étude, s'engagea dans le régiment de MONSIEUR, et fit comme simple soldat la guerre de l'indépendance de l'Amérique. En 1783, Charlemagne revint en France, où, rendu à la vie privée, il s'adonna aux recherches agricoles, et publia plusieurs brochures d'écono-

mie politique et industrielle. Ce n'est qu'en 1793 qu'étant déjà âgé de trente-quatre ans, il songea à travailler pour le théâtre. Il a donné un assez grand nombre de pièces, la plupart écrites en vers; on y remarque l'entente de la scène, de l'esprit et, disent les critiques du temps, « une versification facile et souvent heureuse, qui distingue les ouvrages de cet auteur ». Il fit jouer au Théâtre-Molière, en 1795, une pièce intitulée : *le Souper des Jacobins*, qui obtint un succès de vogue, dû autant à son propre mérite qu'à l'esprit de réaction. Outre quelques ouvrages dramatiques, Armand Charlemagne a composé deux romans : *l'Enfant du crime et du hasard*; 1803, 4 vol. in-12; et *Les trois B..., ou aventures d'un boiteux, d'un borgne et d'un bossu*; 1804, 4 vol. in-12. — C'est à tort que les continuateurs de *la France littéraire* lui ont attribué *Timon Alceste, ou le Misantrope moderne,* roman philosophique, avec préface de J. Janin; Paris, 1834, 2 vol., in-8°. L'auteur de ce livre n'a de commun avec A. Charlemagne que la ressemblance du nom. Cet homme de lettres avait rédigé, de 1802 à 1804, l'*Almanach des Muses;* on y trouve plusieurs pièces fugitives de sa composition. Un autre recueil, *les Veillées des Muses*, en renferme également un grand nombre. Dans les dernières années de sa vie, Armand Charlemagne, qui avait contracté l'abus des liqueurs fortes, était accablé d'infirmités. Parvenu à un âge avancé, et peu prévoyant de sa nature, il serait tombé dans un dénûment absolu sans l'assistance qu'il ne cessa de rencontrer chez son frère, négociant des plus recommandables. Voici la liste de ses ouvrages : *l'Adoption villageoise, ou l'écouteur aux portes*, comédie en un acte et en prose; 1793; — *l'Agioteur*, comédie en un acte, en vers (1796); — *l'Amour romanesque*, opéra-comique en un acte; — *les Descendants du Menteur*, comédie en trois actes, en vers, 1805; — *les Écoliers*, comédie en un acte, en prose; — *la Fille à marier*, comédie en un acte, en vers, 1793; — *le Fou supposé*, comédie en un acte, en prose, 1803; — *l'Homme de lettres et l'homme d'affaires*, comédie en un acte, en vers, 1795; — *l'Insouciant*, comédie en un acte, en vers libres, 1793; — *la Journée des dupes*, comédie en cinq actes, en vers, 1816; — *le Mélodrame aux boulevards*, facétie littéraire, etc., par Placide le Vieux, 1809; — *M. de Crac à Paris*, gasconnade en un acte, en vers libres, 1793; — *les Paroles et la Musique*, comédie-vaudeville en un acte, 1799; — *le Père aveugle*, comédie en deux actes, 1793; — *la petite Maison de Thalie*, prologue d'ouverture, 1801; — *la Soirée de Vaugirard*, pièce anecdotique, en un acte, en vers, 1797; — *le Souper des Jacobins*, comédie en un acte, en vers, 1795, réimprimée plusieurs fois; — *le Testament de l'oncle*, comédie en trois actes, en vers, 1806; remise au théâtre en 1822, et en un acte; — *le Voyageur fataliste*, comédie en trois actes, en vers, 1806; — *les Voyageurs*, comédie en trois actes, en vers, 1800; — *Deux bossus*, conte, 1798; — *Instruction sur l'usage des moulins à bras*, 1803; — *Observations de quelques patriotes sur la nécessité de conserver les monuments de la littérature et des arts* (anonyme), 1794, in-8°; avec MM. Chardin et A. A. Renouard. — *Plan d'impositions*, 1790, in-8°; — *Poésies fugitives*, 1801, in-12. On lui attribue encore un *Essai sur la séduction*, inséré dans les *Hommes démasqués*, roman de Labenette, 2 vol. in-12. E. DE MARNE.

Quérard, *la France littéraire*. — *Almanachs des spectacles*. — *Cours de littérature dramatique*, de Geoffroi.

CHARLEMONT (*James* CAULFIELD), homme politique et littérateur irlandais, né à Dublin, le 18 août 1728, mort le 4 août 1799. Second fils du vicomte de Charlemont, il fut élevé dans la maison paternelle. On lui fit visiter ensuite la Hollande, l'Allemagne et l'Italie. A Turin, où il étudia pendant une année, il fit connaissance avec David Hume, alors secrétaire de l'ambassade d'Angleterre. De Turin il se rendit à Bologne et dans d'autres villes; puis il alla à Constantinople, parcourut la Grèce et l'Asie Mineure, et partout sur son passage il recueillit avec soin tous les documents propres à l'éclairer sur les antiquités, les mœurs et les usages de chaque pays. A son retour dans sa patrie, il alla siéger à la chambre des pairs d'Irlande, et en 1763, par suite de la part qu'il prit à la répression de la rébellion dont l'Irlande fut alors le théâtre sous la vice-royauté du comte de Northumberland, il fut créé comte de Charlemont. Il se lia particulièrement avec Burke, Gérard Hamilton, Flood et d'autres personnages considérables. A Londres, où il vint en 1764, il fut introduit auprès de Johnson, Goldsmith, Reynolds et Hogarth, qu'il protégea ensuite généreusement. Il présida la société d'amateurs qui inspira à Chandler le projet de voyager en Grèce et dans l'Asie Mineure, et favorisa la publication de la relation de son voyage. En 1770 il prit parti avec Flood contre l'administration du lord Townshend; en 1775 il contribua à assurer l'élection de Grattan par le bourg de Charlemont; et grâce à cet appui, le célèbre orateur put faire, le 11 décembre de la même année, son entrée à la chambre des communes. Charlemont fut placé à la tête des volontaires irlandais qui en 1778, et pendant la guerre d'Amérique, s'associèrent pour défendre le pays contre une invasion étrangère, en l'absence des forces régulières, expédiées au dehors. En 1779 le nombre de ces volontaires montait à 42,000. Charlemont fut nommé membre du conseil privé en 1783, et en 1786 il fut élu président de l'Académie royale irlandaise, qu'il enrichit d'utiles mémoires. On a de lui : *Original letters*, 1820, in-4°. C'est un volume de correspondance contenant ses lettres et celles

de Burke et d'autres adressées à Flood. Il a laissé en manuscrit: *History of Italian poetry*, depuis Dante jusqu'à Métastase.

Hardi, *Life of the earl of Charlemont*. — Rose, *New biog. dict.* — Gorton, *General biog. dict.*

CHARLES (en latin *Carolus*, en allemand *Karl*), nom commun à un grand nombre de souverains de différents pays. Les empereurs sont placés en tête; les rois ou princes sont rangés par ordre alphabétique de pays.

I. EMPEREURS.

CHARLES Ier ou **CHARLEMAGNE**, corruption de *Carolus Magnus*, c'est-à-dire *Charles* ou *Karl le Grand*, empereur d'Occident, né le 2 avril 742, mort le 28 janvier 814 (1). Il paraît pour la première fois dans l'histoire en l'année 768. Pepin venait de mourir ; et, dans une assemblée générale, les Francs partagent son vaste empire entre ses deux fils, Charles et Carloman. Mais l'accord des deux frères dura peu. On dit que Didier, roi des Lombards, travaillait à les désunir : il est aussi permis de supposer que l'ambition de Charles, plus forte que son affection fraternelle, inspirait à Carloman des inquiétudes bien fondées. Quoi qu'il en soit, Carloman étant mort en l'année 771, sa femme et ses fils traversent les Alpes, et vont chercher un asile à la cour lombarde. Tout le royaume des Francs reconnut alors un seul maître. Charles ne tarda pas à montrer qu'il était digne d'une aussi haute fortune. Éginhard le représente sous ces traits : « Il était gros et robuste de corps. Sa taille était élevée, quoiqu'elle n'excédât pas une juste proportion ; car il est certain qu'elle n'avait pas plus de sept fois la longueur de ses pieds. Il avait le sommet de la tête arrondi, les yeux grands et vifs, le nez un peu long, de beaux cheveux blancs, et la physionomie riante et agréable. Aussi régnait-il dans toute sa personne, soit qu'il fût debout, soit qu'il fût assis, un air de grandeur et de dignité ; et quoiqu'il eût le cou gros et court et le ventre proéminent, il était d'ailleurs si bien proportionné, que ces défauts ne s'apercevaient pas. Sa démarche était ferme, et tout son extérieur présentait quelque chose de mâle ; mais sa voix claire ne convenait pas parfaitement à sa taille (2). » On retrouve dans ce portrait le fils de Pepin : le corps robuste, établi sur de solides assises, et le cou gros, dominé par de fortes épaules, rappellent le farouche dompteur des taureaux et des lions. C'est là ce que Charlemagne a retenu du vieil homme. L'homme nouveau se révèle dans ses yeux grands et vifs, sa taille élevée, le sourire de sa physionomie, la dignité de son maintien, la mâle fermeté de sa démarche. Voilà bien le port et le visage de ce conquérant législateur, que M. Augustin Thierry nous représente au moral : « Homme double d'esprit, Romain et Germain à la fois » (*Récits des temps mérovingiens*, t. 1, p. 276). Ajoutons que dans l'un et dans l'autre rôle il eut une égale grandeur.

Charles fit sa première campagne contre les peuples d'Aquitaine (770). Hunold, leur chef, fut battu par les Francs, et se réfugia chez les Vascons. Mais, ne voulant pas quitter ces provinces sans étouffer dans l'Aquitaine tous les germes de la rébellion, Charles fit savoir à Loup, prince des Vascons, qu'il devait sur-le-champ livrer Hunold ou se préparer lui-même à combattre. Loup écouta les avis de la prudence, remit Hunold captif aux mains de Charles, et sans plus tarder rendit hommage, pour son propre compte, à la souveraineté des Francs. Un succès si grand et si rapide inaugura brillamment le nouveau règne. Pepin laissait en mourant sa puissance menacée par trois ennemis également redoutables, les Aquitains, les Saxons, les Lombards. Cédant, non sans de longues hésitations et de vifs regrets, aux conseils de sa mère, Charles avait épousé la fille de Didier, roi des Lombards, pour assurer ses frontières du côté de l'Italie. Les Aquitains vaincus, il ne lui restait donc plus qu'à soumettre les Saxons : il ne tarda pas à les joindre. En 772 il était déjà sur leurs terres, leur prenait Heresbourg, et détruisait leur idole, qui, sous le nom barbare d'Irminsul, représentait, dit-on, la figure du guerrier Arminius.

L'année suivante il se dirigeait vers la Lombardie. Didier avait témoigné qu'il désirait vivre en paix avec le fils de Pepin ; mais il entendait, en lui donnant sa fille, ne pas être contrarié dans l'exécution de ses projets sur les marches italiennes. Il se trompait : la monarchie des Francs avait pris avec la papauté des engagements qui devaient prévaloir sur les combinaisons de la diplomatie lombarde. Menacé par les armes de Didier, Adrien Ier réclame l'appui de Charlemagne. Celui-ci, qui n'avait pas longtemps conservé pour femme la belle mais stérile Désirée, convoque, à la voix du pape, tous les guerriers de sa race, et leur donne rendez-vous sous les murs de Genève. Le mont Cenis est franchi : des masses innombrables de Germains se précipitent sur le versant oriental des Alpes, et Didier, surpris par cette vive attaque, va s'enfermer à la hâte dans les murs de Pavie.

Il faut ici laisser parler le moine de Saint-Gall : « Il y avait, dit-il, depuis quelques années à la cour du roi lombard un noble Franc, nommé Ogger, qui s'était réfugié dans ces lieux, fuyant

(1) On connaît le lieu de sa mort : c'est le palais d'Aix-la-Chapelle ; mais il est vraisemblable qu'on discutera longtemps encore sur le lieu de sa naissance. L'anonyme de Saint-Gall désigne Aix-la-Chapelle, Godefroid de Viterbe Ingelheim sur le Rhin, d'autres Saltzbourg dans la haute Bavière, ou Carlstadt en Franconie. Il est entendu qu'on fait valoir les plus fortes preuves pour justifier les prétentions rivales de toutes ces villes. L'auteur supposé des *Annales de Pepin et de Charlemagne*, Éginhard, raconte qu'en l'année 742 Pepin se rendait en Aquitaine, allant combattre le duc Hunold : c'est ce que rapporte, à peu près dans les mêmes termes, la Chronique de Rhéginon ; mais ni l'un ni l'autre de ces historiens dignes de foi ne dit en quel lieu se trouvait alors l'épouse légitime du roi Pepin, la chaste Bertrade. Leur silence a servi de prétexte à toutes les conjectures.

(2) Éginhard, *Vita Caroli Imperat.*, trad. de M. Teulet.

la juste colère du très-terrible empereur. Ayant appris l'arrivée du redoutable Charles, ils montent sur une tour élevée, du haut de laquelle leurs regards embrassent un vaste horizon. Apparaissent les machines de guerre, près desquelles tout l'attirail de Darius et de César n'aurait été qu'un léger équipage. Alors Didier dit à Ogger : — « Charles n'est-il pas au milieu de cette grande « armée ? » — « Non, répond Ogger ; il ne vient « pas encore. » A la suite s'avancent les épaisses phalanges des fantassins, tirés de toutes les provinces de l'empire. — « Certes, s'écrie le roi « lombard, Charles est là-bas, marchant la tête « fière devant ses troupes ». — « Non, répond « Ogger ; pas encore, pas encore. » — Alors Didier commence à pâlir, et à dire : « Hélas ! que « ferons-nous donc s'il arrive avec un plus grand « nombre d'hommes ? » — « Tu verras, répond « Ogger, en quelle compagnie il vient te rendre « visite ; mais je ne sais guère ce qu'il adviendra « de nous. » Tandis qu'ils parlaient, se présentent les gardes, milice qui jamais n'a connu le repos. — « Cette fois, c'est bien Charles », dit le Lombard épouvanté ! « Pas encore, réplique Ogger. » On voit défiler ensuite le cortége des évêques, des abbés, des clercs de la chapelle royale, avec leurs servants... — « Descendons, « s'écrie Didier, et courons nous cacher dans les « entrailles de la terre, loin de la face d'un si « terrible ennemi. » A quoi le guerrier franc, qui avait, en de meilleurs jours, appris à connaître la puissance de l'incomparable Charles, s'empresse de repondre : « Lorsque tu verras la mois-« son frissonner au milieu des plaines, le Pô et « le Tésin inonder les murailles de la ville de « leurs flots marins hérissés de piques de fer, « tu pourras dire que Charles arrive. » Il n'avait pas achevé ces mots quand s'éleva tout à coup, vers le couchant, une nuée au flanc noir, qui changea la clarté du jour en d'épaisses ténèbres... Alors apparut Charles, l'homme de fer, *ferreus Carolus*, la tête ornée d'un casque de fer, les bras enserrés dans des brassards de fer, la poitrine, les épaules couvertes d'une cuirasse de fer, agitant une pique de fer dans sa main gauche, et la droite étendue, comme toujours, sur son invincible épée... Ogger dit alors à son compagnon : — « Le voilà celui que tu as cher-« ché si longtemps (1). »

Cette mise en scène est très-dramatique ; nous lui trouvons encore un autre mérite, celui d'offrir un tableau fidèle des grandes expéditions de Charlemagne, une exacte image de cet immense attirail de balistes, de catapultes, de soldats à pied, à cheval, de ducs, de margraves, de comtes, de clercs, séculiers et réguliers, dont l'ensemble composait au huitième siècle une armée franque. Le jeune chef de toute cette milice nous paraît aussi très-bien dessiné par le rude crayon de l'annaliste anonyme. On comprend que Didier, malgré sa fierté, malgré tout son courage, dut être écrasé par un tel ennemi. Charles assiégea Pavie pendant six mois, sans faire beaucoup de progrès. Il douta même un instant du succès de son entreprise, et se rendit alors dans la ville de Rome, auprès du pape Adrien, pour lui demander le concours de ses prières. Enfin, à son retour, Didier se rendit, déposa les insignes des rois ses ancêtres, et, par les ordres de Charlemagne, alla finir ses jours au monastère de Corbie, sous la robe noire d'un moine bénédictin. La puissance lombarde semblait anéantie ; cependant elle voulut renaître. A peine Charlemagne eut-il quitté l'Italie qu'Adalgise, fils de Didier, souleva de nouveau tout le pays, et vit accourir à son aide les ducs de Spolète, de Frioul, et de Bénévent (776). Le roi des Francs revint sur ses pas, et, par la terreur qu'inspira sa présence, dispersa toutes les bandes ennemies. L'insurrection s'était étendue jusqu'aux frontières de l'État romain. Pour surveiller de plus près cette nation fière de ses glorieuses origines, et qui, dans son abaissement, donnait encore aux Francs le nom de barbares, Charles établit roi de Lombardie le second de ses fils légitimes, Pepin, né de la belle et pieuse Hildegarde. Le pape Adrien conféra le même jour à ce jeune prince, en l'année 781, l'onction royale. Son gouvernement ne fut pas toujours tranquille ; mais où la paix régnait-elle alors, sans être au moins troublée par quelques alarmes ?

Charlemagne eut affaire en l'année 775 aux plus constants ennemis de son repos, les farouches Saxons. Dès l'abord il fit contre eux une grande expédition, à la tête d'une armée semblable à celle qu'il avait conduite sous les murs de Pavie. Éginhard nous dit en effet qu'elle était composée de toutes les forces du royaume, *totis regni viribus*. Estimant qu'il ne parviendrait jamais à soumettre ce peuple indocile, s'il ne lui inspirait, en frappant de grands coups, une suffisante terreur, Charles convoqua tous ses fidèles dans la ville de Duren, passa le Rhin, envahit du premier élan Sigisbourg, Heresbourg, et vint se heurter, sur les rives du Weser, contre l'armée des Saxons, qui l'attendait en ces lieux pour lui défendre le passage. Cette armée culbutée, Charles traversa le Weser, parcourut en vainqueur le pays occupé par les Saxons, massacra tout ce qui lui présenta quelque résistance, dévasta toutes les places qui ne se pressèrent pas assez de lui envoyer des otages, et ne revint pas vers l'Austrasie, où il aimait à prendre ses quartiers d'hiver, sans avoir achevé cette grande campagne. Mais tout ce carnage ne lui profita guère. L'année suivante (776) il fallut encore revenir aux mêmes lieux. Les Saxons avaient repris Heresbourg, et tenaient la citadelle de Sigisbourg assiégée. Charlemagne les visita de nouveau. « Il serait difficile, dit Éginhard, de raconter combien de fois, vaincus et suppliants, les Saxons se soumirent à la volonté du roi Charles, livrèrent

(1) Monachus Sangall., *de Rebus bellicis Car. Magni.*

des otages, et reconnurent les gouverneurs qu'on leur imposait; quelquefois même, entièrement abattus et domptés, ils renoncèrent au culte de leurs idoles. Mais autant ils étaient faciles et empressés à contracter ces engagements, autant ils se montraient prompts à les violer. » Cette lutte dura trente-trois ans. Charles conduisit ou envoya contre les Saxons, toujours rebelles, environ vingt armées; à l'horreur des batailles il ajouta l'horreur des massacres : le même jour quatre mille cinq cents Saxons furent livrés au fer des guerriers francs, et tous égorgés sans aucune pitié. Des légions de missionnaires chrétiens entreprirent aussi, par ses ordres, mais sans plus de succès, la soumission de ce peuple idolâtre, qui ne voyait et ne pouvait guère voir dans les cérémonies du baptême que l'hommage imposé à une race conquise par une race conquérante. Un jour Charles se vit obligé, pour pacifier les rives de l'Elbe, toujours agitées par quelque soulèvement nouveau, de faire transporter et disperser dans les Gaules dix-mille de ces turbulents voisins, et d'établir ensuite dans leur pays des colonies gauloises. Mais il ne les soumit tout à fait qu'après les avoir réunis aux Francs par un acte solennel, et les avoir admis à partager tous leurs droits, comme formant avec eux un seul peuple. On regrette que l'histoire de cette longue guerre ait été si brièvement racontée par les chroniqueurs contemporains. Combien nous serions avides de mieux connaître les mœurs, les traditions, les superstitions religieuses, toutes les causes de l'héroïque résistance du peuple saxon! C'était la vieille Germanie luttant contre la nouvelle; celle-ci devait triompher, et celle-là succomber : telle est la loi des vicissitudes humaines. Nous savons du moins que ni le courage ni l'esprit de conduite ne manquèrent aux Saxons dans leur constante révolte; ils eurent même à leur tête des chefs dignes d'occuper une grande place dans l'histoire : l'intrépide Witikind causa bien assez de soucis à Charlemagne pour mériter de passer avec lui jusqu'à la plus lointaine postérité.

En l'année 777 Charles recevait à Paderborn un chef sarrasin, nommé, dit-on, Ibn-al-Arabi, qui venait solliciter la protection des armes franques contre le nouveau khalife de Cordoue, Abd-el-Rhaman, s'engageant à livrer, en échange de cette protection, toutes les places sarrasines des Pyrénées. Une telle entreprise devait sourire à Charlemagne. S'il ne connaissait guère les Maures d'Espagne, il savait du moins qu'ils étaient de race africaine, et que Pepin, son père, avait conquis sur eux Narbonne et toute la Septimanie. Ces motifs étaient assez puissants pour l'engager à les combattre. Il ne faut pas voir dans Charlemagne un exterminateur passionné de toutes les nations infidèles : il s'efforçait toujours de mettre la religion du côté de la politique; mais il ne fit peut-être aucune guerre de religion. On ne doit pas trop le croire sur parole quand, vainqueur des Huns, il se félicite d'avoir étouffé l'arianisme dans les forêts de la Pannonie : ne se montrait-il pas dans le même temps jaloux d'établir d'intimes relations entre la cour d'Aix-la-Chapelle et celle de Constantinople? Ainsi, dans les légendes héroïques du treizième siècle, on nous le représente allant en Espagne écraser l'islamisme, et frémissant de rage, durant cette campagne, à la vue du moindre sectateur de Mahomet, quand nous le voyons, dans les fidèles annales de l'histoire, recherchant l'amitié du khalife de Bagdad, Haroun-al-Raschid, et entretenant avec lui l'échange le plus régulier d'ambassadeurs, de missives et de présents. Mais il voyait dans les musulmans d'Espagne de redoutables voisins, qui n'étaient pas de sa race, et qui, récemment chassés des Gaules, pouvaient avoir conservé le désir d'y rentrer. Écoutant donc les propositions d'Ibn-al-Arabi, il passa les Pyrénées (778), prit Pampelune et Saragosse, et reçut de nombreux otages. Mais on connaît l'issue malheureuse de cette expédition. Inigo-Garsias, qui commandait aux Vascons de la Navarre, Fruela, qui régnait sur ceux des Asturies, et Loup sur ceux des Gaules, s'unirent secrètement, et se portèrent à la rencontre des Francs, qui traversaient, revenant d'Espagne, la vallée de Roncevaux et le col d'Agnetta. Ils attaquèrent leur arrière-garde, et en firent un grand carnage. C'est là que périt Roland, préfet des marches de Bretagne, si célèbre dans les poëmes du moyen âge. A la nouvelle de ce désastre, Charlemagne revint sur ses pas, culbuta les Vascons, fit pendre Loup, et partagea la Vasconie gauloise entre les fils de ce tributaire indocile. Ces agitations avaient gagné l'Aquitaine; mais comme on n'y avait pas pris les armes, il n'était pas nécessaire d'y porter la terreur. Charles crut qu'il était plus sage de comprimer par des mesures pacifiques les éléments de trouble qui survivaient dans cette province à la défaite d'Hunold. Sa femme, l'aimable Hildegarde, venait de lui donner un troisième fils. Pour flatter l'orgueil des Aquitains, Charles fit de leur pays un royaume, et en nomma roi Louis, le jeune fils dont il apprenait la naissance. Trois ans après, cet enfant couronné se rendait dans ses États. Il était porté dans un berceau; quand le cortége arriva dans la ville d'Orléans, qui marquait au nord la frontière de l'Aquitaine, le roi Louis, revêtu d'habits de guerre proportionnés à sa taille, fut placé sur un cheval, et conduit en cet équipage jusqu'à Toulouse. Charles n'était pas assez imprudent pour l'envoyer seul dans son royaume : il le faisait accompagner par le sage Arnold, et par un nombreux cortége de comtes austrasiens, qui se partagèrent avec quelques Romains dévoués le gouvernement du pays. Humbert fut établi dans la ville de Bourges, Abbon eut sous ses ordres le pays de Poitiers, Widbod Périgueux, Segwin Bordeaux, Haimon Alby, Rother Limoges, etc., etc. Ainsi l'Aquitaine fut pacifiée;

mais la frontière méridionale de ce royaume eut encore plus d'une fois à subir les incursions des Maures. On compte sept expéditions faites sous le règne de Charlemagne contre les Sarrasins d'Espagne. Ils reparurent dans la Septimanie, prirent Narbonne, et s'avancèrent jusque sous les murs de Toulouse; mais leurs succès furent bientôt changés en revers.

Charlemagne eut plusieurs fois à combattre les Bretons. Mais il n'alla pas les chercher au-delà des flots; il redoutait l'Océan, et s'arrêtait devant cette frontière. Cependant il possédait quelques navires, comme nous l'apprennent les circonstances de l'expédition conduite en 807, par le comte Burchard, sur les côtes de l'île de Corse. Ses engagements avec les Bretons eurent lieu sur le continent, dans l'Armorique. Les Armoricains formaient une peuplade tributaire, qui n'avait jamais accepté le joug de la servitude. Plusieurs fois ils tentèrent de s'affranchir. Charles envoya contre eux, en 796, le sénéchal Andulf, qui leur fit assez durement expier cette prétention à l'indépendance, qu'Éginhard appelle une *opiniâtre perfidie*.

Le plus difficile à contenir, ou, pour employer le langage des historiens francs, le plus perfide des chefs tributaires était le baivare ou bavarois Tassillon, ancien allié des Lombards, qui avait pour femme Huitburge, une des filles de Didier. Dès le règne de Pepin, il avait conspiré contre les Francs avec ses puissants voisins, les Lombards, les Slaves et les Huns, Avares ou Abares. Pepin l'avait amené devant les autels et sur les tombeaux de saint Denis, en France, de saint Germain de Paris, de saint Martin de Tours, et il l'avait fait jurer d'être à jamais fidèle à la maison d'Herstall. Mais Tassillon avait bientôt oublié ces serments. Charlemagne avait depuis longtemps résolu de le réduire à l'obéissance, quand, vers l'année 787, il s'offrit à ce prince, qui savait tour à tour être clément et sévère, une occasion de le châtier. C'était un habile artisan d'intrigues : on le voit dans le même temps appeler les Avares du fond de leurs retraites, et proposer à Charlemagne de conclure avec les Francs une paix durable. Ignorant encore le mouvement des Avares, Charles se montre favorable aux propositions d'accommodement; mais quand il s'agit de signer un traité, les envoyés de Tassillon hésitent, demandent des délais, et déclarent qu'ils ne sont pas munis de pouvoirs suffisants pour conclure une aussi grosse affaire. Alors la fraude éclate. Le pape, dont le Bavarois avait invoqué la médiation, le déclare anathème, et justifie par avance tous les homicides que le roi des Francs pourra commettre en Bavière, en y allant chercher une légitime vengeance. Charles se rend aussitôt dans la ville de Worms, y convoque une assemblée générale du peuple franc, expose devant cette assemblée tous ses griefs contre Tassillon, et pénètre dans la Bavière avec trois armées. La résistance était impossible : Tassillon se soumet, livre comme otage son fils Théodore avec douze autres notables bavarois, et ne demande que le droit de paraître devant des juges. Les juges le condamnent, le roi lui pardonne, et il va finir ses jours dans un monastère (788).

Mais les Avares avaient, à son appel, franchi leurs retranchements, et ils ne devaient pas y rentrer sur une simple sommation. Ce peuple, descendu vers le même temps que les Goths des hautes régions de l'Asie, s'était arrêté dans sa course sur les bords du Danube, au milieu des forêts humides de la Styrie et de la Pannonie. On racontait mille fables sur son origine, ses mœurs et son gouvernement. Il était la terreur des Dalmates et des autres nations répandues sur les bords de l'Adriatique : les Francs eux-mêmes considéraient comme un ennemi redoutable ce peuple, qui ne connaissait aucun des travaux de la paix, et qui s'était rendu puissant et riche par une longue pratique du brigandage. Charlemagne ayant appris qu'ils avaient à la fois envahi le Frioul et la Bavière, envoya contre eux deux armées, et les mit en déroute. Mais on ne pouvait les anéantir d'un seul coup; ils devaient être toujours une menace contre les possessions orientales des Francs, tant qu'ils n'auraient pas été vaincus au sein de leurs profondes retraites, défendues, dit-on, par neuf cercles de camps retranchés et de robustes palissades. Charlemagne forma cette entreprise, et pendant huit années les Francs furent aux prises avec les Avares. Son fils Pepin eut la gloire de terminer cette guerre. En l'année 796 le chef ou *chagan* des Avares se présentait devant l'invincible Charles, dans son palais d'Aix-la-Chapelle, recevait le baptême et prêtait le serment de fidélité. La Pannonie avait été tellement dévastée, durant ces huit années d'une guerre sans trêve, qu'il y restait à peine quelques vestiges d'une habitation humaine. Les grands trésors du chagan étaient entassés dans sa demeure royale appelée *Ring*. Maîtres de cet asile, qui passait pour inexpugnable, les Francs en rapportèrent tout ce qu'il contenait. Les yeux de Charlemagne et de ses guerriers furent éblouis à la vue de tant de richesses : « Jusque alors, dit Éginhard, les Francs pouvaient être regardés comme pauvres; mais après cette guerre ils furent riches. »

Tandis que Pepin guerroyait contre les Avares, Charlemagne poursuivait au-delà de l'Oder, sur les rives de la Baltique, les Slaves-Vélétabes, appelés Wilzes dans la langue des Francs. Ces peuplades était toujours en armes, et, se croyant protégées contre le ressentiment de Charlemagne par la distance qui les séparait de ses quartiers d'hiver, elles n'épargnaient pas les tribus soumises à la domination franque. Il fallait pour aller les combattre traverser la Saxe, toujours inquiète, et pénétrer au delà sur des terres inconnues, où l'on ne savait guère quels obstacles, quels périls on allait rencontrer. Charlemagne ras-

semble une de ses grandes armées, passe le Rhin à Cologne, s'avance vers l'Elbe, jette sur ce fleuve deux ponts, qu'il fortifie, craignant sans doute de voir les Saxons accourir sur ses traces, et le voilà rendu sur les bords de l'Oder, où personne ne se présente à sa rencontre. Le fer et le feu ravageant tout le pays, les populations, saisies de terreur, vont chercher un asile, bientôt envahi, dans les bois, dans les marais; l'immense armée des Francs ne rencontre que des bandes de fugitifs. Quand enfin Charlemagne arrive sous les murs de Dragawitum, le roi des Slaves, nommé Wiltza, vieillard à la blanche chevelure, se présente à lui suivi des principaux de la nation, offre des otages, et s'engage par serment à subir la loi des Francs (789).

Les Sorbes, les Moraves, les Danois, les Grecs, les Sarrasins d'Italie éprouvèrent aussi la force de ses armes. Voici dans quels termes Éginnard établit l'inventaire des conquêtes de Charles: « Son père Pepin lui avait transmis le royaume des Francs, déjà considérable et puissant; mais il l'augmenta presque du double. En effet, avant lui, le territoire de la nation franque comprenait seulement cette partie de la Gaule qui s'étend du Rhin à la Loire, et de l'Océan à la mer Baléare, et cette partie de la Germanie qui, comprise entre la Saxe et le Danube, le Rhin et la Saale, est habitée par les Francs orientaux. En outre, les Allemands et les Bavarois étaient soumis aux Francs. Par les guerres que nous avons rappelées, Charles conquit l'Aquitaine, la Vasconie, et la chaîne des Pyrénées jusqu'à l'Èbre, fleuve qui prend son origine dans la Navarre, traverse les champs les plus fertiles de l'Espagne, et va se jeter dans la mer Baléare, près de Tortose. Il conquit de plus l'Italie tout entière, depuis Aoste jusqu'à la Calabre inférieure, aux frontières des Grecs et des Bénéventins; ce qui forme un territoire de plus d'un million de pas. Il conquit en outre la Saxe, partie considérable de la Germanie; la Saxe, dont le territoire est, dit-on, égal en largeur à celui des Francs et double en longueur; puis les deux Pannonies, la Dacie, sur l'autre rive du Danube; l'Istrie, la Liburnie et la Dalmatie, si ce n'est les villes maritimes, que, par un traité d'alliance et d'amitié, il abandonna volontairement à l'empereur de Constantinople; enfin, toutes les nations barbares et sauvages qui habitent entre le Rhin et la Vistule, l'Océan et le Danube, et qui, à peine semblables par le langage, sont tout à fait étrangères les unes aux autres par les mœurs et le caractère. Il les dompta et les rendit tributaires. Les principales sont les Valatabes, les Sorbes, les Abodrites, les Bohémiens. Il réduisit celles-ci par les armes, les autres offrirent leur soumission (1). »

M. Guizot compte cinquante-trois expéditions entreprises sous le règne de Charlemagne.

(1) *Vita Caroli Magni*, ch. xv.

Ajoutons que, pour la plupart, elles furent très-meurtrières. Quand les grandes masses que nous représentent les armées du huitième siècle se précipitaient les unes sur les autres, combattant avec la hache, la massue, ou le glaive, chaque coup faisait une victime, et le vainqueur s'avançait sur des monceaux de cadavres. Tant de sang versé n'a-t-il donc eu d'autre résultat que d'accroître le territoire des rois Francs et d'ajouter au nombre de leurs sujets ou de leurs tributaires? Charlemagne partage avec Alexandre la gloire d'avoir introduit des mœurs plus douces, une pratique plus avancée de l'existence civile, partout où il a porté ses armes. Avec lui le christianisme pénétrait jusqu'aux dernières plages de l'Europe; avec le christianisme, la civilisation gallo-romaine. Le titre d'illustre conquérant ne suffit pas à Charlemagne : c'est le créateur d'un ordre nouveau, c'est le fondateur de l'empire d'Occident.

Quelques historiens hésitent à croire que Charlemagne ait ambitionné la couronne impériale; ils supposent que le pape Léon lui décerna ce titre par reconnaissance sans avoir demandé son consentement. Cela n'est guère vraisemblable. Charles pouvait se faire couronner empereur par ses vétérans, à l'exemple des anciens Césars; mais il eût commis, en tranchant ainsi la plus grosse question de son temps, la plus grave des maladresses. La papauté était déjà par le fait ce qu'elle prétendit plus tard être par le droit, l'arbitre suprême de l'autorité spirituelle. Charles devait recevoir de ses mains les insignes de la puissance impériale; il le comprit, « avec une intelligence parfaite des temps nouveaux (1) ». Il y eut même dans sa conduite ce raffinement de prudence, qu'il voulut paraître surpris lorsque Léon III versa l'huile sainte sur sa tête et posa sur son front la couronne d'or. Cette cérémonie eut lieu dans la ville de Rome, l'an 800, le jour même de la fête de Noël.

Nous avons sommairement raconté les guerres de Charlemagne. Il nous reste à faire connaître que chez lui l'homme d'État était au moins égal au héros.

Lorsqu'il avait reçu de son père mourant l'héritage qu'il avait tant agrandi, il n'avait pas trouvé, comme on le soupçonne, le principe d'autorité reconnu dans toutes les parties du royaume, dans toutes les classes de la hiérarchie civile. Les leudes de Pepin avaient de vieilles habitudes d'indépendance, avec lesquelles ce prince rude et fier était lui-même obligé de composer : ils n'exécutaient pas ses ordres sans les avoir approuvés. Charlemagne ne les soumit pas sans beaucoup de peine à une plus étroite discipline. Sous son règne éclatèrent trois grandes révoltes, qui toutes eurent pour chefs de puissants personnages; et s'il sévit contre eux avec rigueur, c'est que l'intimidation était né-

(1) T. Lavallée, *Hist. des Français*, t. I, p. 188.

cessaire. Un ancien usage semblait autoriser le droit de conjuration contre la puissance souveraine : un capitulaire de l'année 805 (1) nous fait connaître les peines réservées par Charlemagne aux auteurs et aux complices de ces agitations séditieuses. Jaloux de voir toutes les dignités de l'État relever de la sienne, Charlemagne mit en œuvre toutes les ressources, et nous dirons même tous les artifices de son esprit, naturellement doué d'une grande prévoyance, pour organiser l'ordre, c'est-à-dire l'unité dans l'administration de son vaste empire. Aux titres militaires il attacha des fonctions civiles, comme Pepin l'avait déjà fait; mais il prit soin de ne pas perpétuer ces fonctions dans les mêmes mains. S'il ne pouvait refuser des bénéfices, c'est-à-dire des possessions territoriales, aux guerriers qui l'avaient le mieux servi sur les champs de bataille, il voulut du moins que ces bénéfices fussent temporaires, et il s'interdit à lui-même la faculté d'en accorder plusieurs à un seul comte. S'il leur confia l'administration de la justice, il fit siéger avec eux, au nombre des juges, des clercs des deux ordres, et les fit surveiller régulièrement par des commissaires spéciaux (*missi dominici*), choisis pour la plupart dans le clergé. Le recueil de ses lois est plein de dispositions habilement dictées, qui toutes tendent à contenir, à réprimer l'arbitraire des comtes. Un capitulaire de l'année 779 condamne à la perte de tous leurs honneurs les juges qui se seront montrés dociles aux conseils de la haine ou de l'intérêt (2); un autre leur défend de venir siéger au plaid s'ils ne sont à jeun (3); tout mauvais comte, lisons-nous ailleurs, doit être dénoncé à l'empereur (4). Et ces dénonciations avaient des suites. Charles aimait à rendre la justice : les officiers de son palais devaient aider de leurs conseils les pauvres gens qui, de toutes les parties de l'empire, arrivaient le deuil sur le visage et la plainte sur les lèvres; ils devaient même, au besoin, rédiger leurs requêtes et les présenter à l'empereur. Celui-ci jugeait tous les jours quelques causes; la nuit même, au rapport d'Éginhard, il se levait plusieurs fois, jetait sur ses épaules un manteau de chambre, faisait introduire dans ses appartements quelques plaideurs ou quelques plaignants, et se prononçait, comme en plein tribunal, sur l'affaire qui venait en appel devant sa juridiction (5). Malgré toutes ces précautions, il y eut de nombreux abus : la barbarie des mœurs, les préjugés que portent avec elles toutes les races conquérantes, l'immense étendue de l'empire et la difficulté des communications furent de grands obstacles à l'établissement d'une bonne police, au redressement de tous les griefs. Mais n'est-ce pas assez pour la gloire de Charlemagne que d'avoir fait à cet égard tout ce qu'il pouvait faire?

C'est un fait très-considérable, dans la vie de Charlemagne, que sa réforme des mœurs et même des lois ecclésiastiques. Personne n'avait, de son temps, une plus haute idée de la puissance spirituelle; on peut même dire que les évêques de Rome, les papes auxquels il eut affaire, attendaient, exigeaient moins de déférence qu'il ne leur en accorda. Quand il ne pouvait, par un acte de sa volonté, tout résoudre, il prenait soin d'avertir le pape, de l'interroger, d'attendre son avis; et comme il ne négligeait pas d'agir sur lui par voie d'influence, il affectait de paraître soumis à ses ordres. Éclairés, comme nous le sommes aujourd'hui, par les leçons de l'expérience, nous trouvons même que, par la constance et, si l'on peut ainsi parler, l'universalité de ses hommages, il offrit plus d'un argument historique aux plaidoieries de Bellarmin et des autres défenseurs de l'omnipotence papale. Ainsi, lorsque éclatèrent ses démêlés avec Tassillon, duc de Bavière, c'est lui-même qui, soumettant à l'Église une question toute civile, pria le pape Adrien de se prononcer entre le roi des Francs et l'un de ses leudes insoumis. On le blâmera moins d'avoir appelé les évêques à ces grandes assemblées appelées conciles ou synodes, où furent successivement discutées et résolues, sans aucune distinction d'ordre spirituel et d'ordre temporel, toutes les affaires de l'État. On l'approuvera sans réserve d'avoir presque toujours envoyé des abbés, des évêques, dans les provinces où s'élevaient des murmures contre des juges iniques, des intendants infidèles, des ducs et comtes oppresseurs de l'orphelin et de la veuve. Il ne pouvait faire mieux représenter la puissance souveraine que par ces moines, ces prélats, toujours plus éclairés et en général plus désintéressés que les dignitaires de l'ordre civil.

On se fera une juste idée de la corruption qui régnait alors dans toutes les classes de la hiérarchie administrative, en lisant le poëme composé par Théodulfe, évêque d'Orléans, sur son voyage dans la Narbonnaise. Il arrive avec le titre de *missus*, chargé de réparer beaucoup d'injustices et de désordres, dont le bruit était parvenu jusqu'aux oreilles du roi. Aussitôt tout le monde s'empresse autour de lui, et toutes les mains offrent des présents. « Celui-ci, dit Théodulfe, me promet une coupe de cristal et des perles de l'Orient si je le rends maître du domaine d'autrui; celui-là me présente un pesant amas de sous d'or sur lesquels sont tracés des caractères arabes, ou des sous d'argent revêtus d'inscriptions latines, si je consens à lui livrer des métairies, des champs, des maisons. Un autre attire secrètement à lui mon notaire, et, de sa voix la plus basse, il lui dit ces mots qu'on doit me redire : « Je possède un vase enrichi

(1) Baluze, *Capitul. reg. Franc.*, t. I, p. 423.
(2) Dom Bouquet, *Historiens de France*, t. V, p. 647.
(3) Ibid., p. 664.
(4) Ibid., p. 673, 675.
(5) Éginhard, *Vita Caroli imperatoris*, c. XXIV.

« d'anciennes figures, d'un métal pur et d'un « poids qui n'est pas médiocre, etc., etc. » Théodulfe, jaloux de conserver sa réputation d'honnête homme, repousse tous ces présents; mais il dénonce ouvertement parmi les corrupteurs de la conscience publique un *missus* qui l'avait précédé dans les murs de Narbonne. Entendons maintenant Alcuin signalant à Charlemagne les mêmes abus : « Le jugement de Dieu est mis sous le présent qu'on reçoit; la sportule fait varier la justice sur les lèvres du vieillard. Témoin, on reçoit des présents, et puis on court à la bouteille : c'est la sacrilége ivrognerie qui purge un accusé... Les voleurs se promènent et pillent en toute impunité, et ceux qui devraient venger les crimes y prennent part. Que ce désordre ait un terme, ô roi ! » — Ce noble langage est celui de l'Église au neuvième siècle. Théodulfe, évêque d'Orléans, Alcuin, abbé de Saint-Martin de Tours, figurent bien en scène pour les deux ordres du clergé. Charlemagne, qui les recherchait l'un et l'autre, ne se contentait pas de goûter le mérite de leur esprit, le charme de leur entretien : il se montrait encore docile à leurs avis, et ce fut constamment une de ses plus laborieuses affaires que la poursuite des juges prévaricateurs. Nous lisons ces mots dans l'exorde de son premier capitulaire : *Hortatu omnium fidelium nostrorum, et maxime episcoporum ac reliquorum sacerdotum consultu*... Les évêques eurent toujours en effet la plus considérable et la plus heureuse influence dans ses conseils.

Cependant Charlemagne ne se dissimulait pas que ses clercs avaient beaucoup à gagner, tant sous le rapport des mœurs que sous le rapport de la science. Aussi voit-on que la réforme du clergé des Gaules et de la Germanie fut une de ses préoccupations principales, une des entreprises les plus considérables de son règne. Les évêques, les abbés allaient en armes non-seulement à la chasse, mais à la guerre; plusieurs d'entre eux passaient même pour d'intrépides guerriers, qui n'avaient aucune horreur du sang et pouvaient disputer à tout le monde, après le combat, l'honneur des meilleurs coups. Un des premiers capitulaires de Charlemagne, qui porte la date de l'année 769, leur défendit de marcher le glaive au côté, d'aller à la guerre, de répandre le sang des chrétiens ou des païens, et même d'entretenir, pour la chasse, des chiens, des vautours et des faucons (1). Les actes qui suivirent nous prouvent qu'il y eut dans les deux ordres du clergé un véritable soulèvement contre cette sage ordonnance. Charlemagne se vit obligé d'expliquer publiquement dans quelle intention il l'avait dictée : il dit alors qu'en dispensant le clergé du service militaire, il avait prétendu l'honorer et non pas l'abaisser. Mais cette excuse ne fut pas elle-même favorablement accueillie : les protestations continuèrent, et l'usage prévalut longtemps encore dans plusieurs provinces sur les formelles prescriptions de la loi.

(1) Dom Bouquet, *Historiens de France*, t. V, p. 645.

Il y avait alors dans les mœurs des personnes ecclésiastiques beaucoup d'autres écarts. Charlemagne s'efforça de les réprimer tous par des décrets, où se trouvent particulièrement nommés et définis les abus, les graves abus qu'il menaçait de poursuivre avec une juste sévérité. Comme tous ces désordres avaient pour cause principale l'ignorance des clercs, on le vit très-occupé de les instruire. Pour la plupart, ils ne savaient ni la grammaire ni la rhétorique, et quand on leur recommandait ces études, ils se voilaient la face, comme s'ils avaient entendu tenir un discours impie. On possède deux témoignages curieux de leurs étranges scrupules. L'un est la préface du commentaire de Smaragde sur Donat, où l'on voit le bon abbé de Saint-Mihiel promettre à ses moines de prendre tous ses exemples dans les livres saints, pour ne pas offenser leurs oreilles avec des citations empruntées aux œuvres profanes de Virgile et de Cicéron. L'autre est la lettre circulaire de Charlemagne aux évêques et aux abbés de la Gaule, publiée par dom Bouquet, dans son recueil des *Historiens de la France* (1) « C'est plaire à Dieu, dit l'empereur, que de bien vivre; mais c'est encore une façon de lui plaire que de bien parler. Peut-on sans l'outrager chanter ses louanges dans un discours hérissé de solécismes et de barbarismes ? » Voilà pour la grammaire. Voici maintenant pour la rhétorique. « Les Saintes Écritures sont extrêmement riches d'ornements littéraires; on y rencontre à chaque pas des tropes, des images, des mots pris dans le sens figuré. Les comprendra-t-on si l'on n'a pas étudié l'art d'écrire, si l'on ne connait ni les règles ni les licences de la belle diction? » Tels sont les arguments de Charlemagne. Plus on les trouvera subtils, plus on sera convaincu qu'il avait besoin de faire de grands efforts pour amener ses clercs à supporter la lecture de Donat et de Cicéron. Comment auraient-ils été soucieux de connaître ces auteurs païens, quand beaucoup d'entre eux étaient même incapables de réciter de mémoire les prières les plus usuelles? Il fallut, du temps même de Charlemagne, l'intervention simultanée des évêques et du roi pour obliger un grand nombre de curés à savoir par cœur le psautier, les oraisons, les formules canoniques de la cérémonie du baptême.

On sait combien de soucis et d'embarras lui donna la réforme du plain-chant: Comme il avait, ainsi que l'atteste le moine de Saint-Gall, un goût très-vif pour la psalmodie (2), il s'affligeait

(1) T. V, p. 621.

(2) Voici l'anecdote que raconte à ce propos le moine de Saint-Gall : « Parmi les hommes attachés à la chapelle du très-docte Charles, personne ne désignait à chacun les leçons à réciter, personne n'en indiquait la fin, soit avec de la cire, soit par quelque marque faite avec l'ongle; mais tous avaient soin de se rendre assez familier ce qui devait se lire, pour ne tomber dans aucune

de remarquer les plus grandes divergences entre les chants de ses clercs. Une dispute s'étant élevée, aux fêtes de Pâques de l'année 787, entre les chantres romains et les chantres gaulois de sa chapelle, il appela devant lui les chefs des deux phalanges belligérantes, et leur dit : « Où faut-il, à votre jugement, aller chercher l'eau la plus pure ? A la source, ou dans les ruisseaux ? » — « A la source ! répondirent-ils d'une seule voix. » — « Allez donc, répliqua Charlemagne, à la source de saint Grégoire, car il est manifeste que les uns ou les autres vous avez corrompu le chant ecclésiastique. » Prié par Charlemagne d'envoyer en France des chantres de sa chapelle, le pape lui fit présent de quelques hommes habiles; mais suivant le moine de Saint-Gall, c'étaient de grands fourbes, qui, pour s'amuser aux dépens de leurs rustiques élèves, s'avisèrent d'introduire de nouvelles anomalies dans le chant des églises diverses dont on leur confia le gouvernement ; de telle sorte que tout alla bientôt de mal en pis.

On accuse Charlemagne d'avoir plus d'une fois empiété sur le pouvoir spirituel. C'est un fait incontestable. Il fit des règlements pour la discipline ecclésiastique, convoqua, présida des conciles, publia des canons, et dicta même des articles de foi. On le vit un jour, comme nous l'apprend une de ses lettres, entrer dans une église, interroger des enfants qu'on allait admettre au baptême, les renvoyer à leurs familles comme indignes de recevoir ce sacrement, et tancer durement le prêtre qui se préparait à les baptiser, malgré leur ignorance (1). Ce qu'il fit au sujet des images est bien plus grave encore. Le concile de Nicée avait prescrit l'adoration honoraire des images ; mais comme on agitait encore dans les Gaules cette question délicate et pleine d'embûches, Charlemagne crut devoir rassembler à Francfort les évêques de son obédience, et recommencer avec eux l'examen de l'affaire. Le concile de Francfort se prononça nettement contre la décision du concile de Nicée. Ce fut un grand scandale; mais le plus grand fut une lettre de Charlemagne au clergé des Gaules, où l'on lit ces mots : « J'ai pris place parmi les évêques *comme arbitre;* nous avons vu, et, par la grâce de Dieu, nous avons arrêté ce qu'il faut croire. » Il est assurément impossible d'excuser un tel langage : tous les principes d'ordre sont bouleversés et confondus lorsque le chef civil intervient *comme arbitre* dans les controverses religieuses. Le pape Adrien eut donc grandement raison de casser les articles du concile de Francfort.

On s'accorde à voir dans Charlemagne un grand législateur. Le recueil de ses lois ne forme pas, à proprement parler, un code, c'est-à-dire un ensemble dont toutes les parties sont distribuées dans un ordre méthodique. Il y règne, au contraire, la plus grande confusion. Mais que l'on néglige l'ensemble, pour considérer les détails. Que de prudence, et cependant combien de nouveautés ! A la passion de l'ordre Charles joint le sentiment de la justice; c'est par là qu'il est novateur. Mais, d'un autre côté, nul ne connaît mieux les mœurs et les traditions différentes de tous ses peuples; nul ne sait mieux accommoder les principes abstraits aux choses réelles; et voilà le secret de son éminente sagesse. L'histoire morale et politique de son temps est tout entière dans les capitulaires de Charlemagne. On y trouve les plus curieux détails sur les droits et les devoirs publics des personnes, l'économie de l'existence civile, l'organisation de la société religieuse, l'administration des domaines publics. Nous signalerons comme le plus curieux de ces documents le capitulaire *de villis fisci*, qui vient d'être commenté par M. Guérard.

Ces *villa* sont les métairies de la couronne, et Charles prescrit de quelle manière elles doivent être administrées par ses intendants. Les gens attachés à la glèbe du roi composent *sa famille*, et Charles les protège d'abord par ce décret : « Que personne n'envoie notre famille en pauvreté; qu'aucun de nos intendants ne se permette d'envoyer notre famille en servitude, de lui imposer à son profit quelque corvée, quelque pénible travail; qu'aucun de nos intendants ne reçoive des gens de notre famille un cheval, un bœuf, une vache, un agneau... » A ces dispositions protectrices Charles ajoute des règlements économiques où les détails abondent, et la précision de ces détails rend le capitulaire *de villis* le plus curieux de tous les documents administratifs de la période carlovingienne. On a souvent disserté sur les vastes plans conçus par le génie militaire de Charlemagne; mais on a moins fait remarquer l'exquise sagesse de ses ordonnances civiles. Il faut croire, cependant, qu'il était au moins aussi jaloux de se montrer habile administrateur que puissant guerrier. Il n'y a peut-être pas un de ses capitulaires où il n'ait inséré quelque disposition économique. Nous ferons remarquer en passant un assez curieux article d'un capitulaire de l'an 805. Charles accorde à regret le maintien des anciens péages sur les ponts, sur les marchés; il reconnaît, toutefois, que ces redevances fiscales peuvent être justifiées par certains services rendus aux voyageurs et aux marchands; mais il prohibe énergiquement

faute, quand on leur ordonnait à l'improviste de dire une leçon. L'empereur montrait du doigt ou du bout d'un bâton celui dont c'était le tour de réciter, ou qu'il jugeait à propos de choisir, ou bien il envoyait quelqu'un de ses voisins à ceux qui étaient placés loin de lui. La fin de la leçon, il la marquait par une espèce de son guttural. Tous étaient si attentifs quand ce signal se donnait que, soit que la phrase fût finie, soit qu'on fût à la moitié de la pause, ou même à l'instant de la pause, le clerc qui suivait ne reprenait jamais au-dessus ni au-dessous, quoique ce qu'il commençait ou finissait ne parût avoir aucun sens. Cela, le roi le faisait ainsi pour que tous les lecteurs de son palais fussent les plus exercés, quoique tous ne comprissent pas bien ce qu'ils lisaient. » *Des faits et gestes de Charles le Grand*, part. II, traduction de M. Guizot.

(1) *Epistola ad Garibaldum*, dans le *Recueil* de dom Bouquet, t. V, p. 630.

toute taxe établie sur les ponts, sur les chemins, au pur et simple profit du seigneur, c'est-à-dire du tyran qui l'exige. Ne trouve-t-on pas que ces maximes d'économie politique sont au neuvième siècle assez nouvelles, ou, comme on dit, assez avancées? Les règlements de Charlemagne sur la monnaie sont aussi pleins de vigueur et de sagesse. Comme on fabriquait partout des pièces d'or ou d'argent qui n'avaient ni le poids ni la valeur que leur prêtait une trompeuse apparence, il voulut que toutes les pièces mises en circulation dans le royaume fussent frappées dans son palais (1). Il faut encore le féliciter d'avoir, par une mesure fort simple, supprimé la mendicité dans toutes les provinces de ses États : « Au sujet des mendiants qui vont errant à travers les campagnes, nous ordonnons, dit-il, que chacun de nos fidèles nourrisse ses pauvres, avec le produit de son bénéfice ou de son patrimoine, et leur interdise d'aller mendier en tous lieux (2). » Ces exemples peuvent suffire pour montrer l'esprit d'organisation que Charlemagne portait dans tous les détails.

Nous ne manquerons pas de rappeler ce que fit Charlemagne pour développer parmi ses agrestes sujets le goût des lettres et des arts. C'est en parcourant l'Italie, durant sa première campagne contre les Lombards, qu'il éprouva lui-même le besoin d'acquérir quelque savoir. Nous n'hésitons pas à croire qu'il était alors fort ignorant; mais ayant rencontré dans les villes lombardes divers docteurs qui parlaient assez élégamment la langue latine, professaient l'art de composer des vers, interprétaient couramment les Saintes Écritures, et donnaient sur le mouvement des astres, la forme de la terre, les divisions de l'année, le retour des saisons, des explications empruntées à d'anciens auteurs, il se montra tout à coup très-avide de connaître ce qu'ils enseignaient. Alcuin paraît avoir été, parmi tous ces maîtres, celui que Charlemagne estima le plus. C'était un Anglo-Saxon, né dans la ville d'York, résidence ordinaire des rois de Northumbrie. Cette ville possédait une école fameuse, pourvue d'une riche bibliothèque. Alcuin en était le régent principal, et il se recommandait par des connaissances peu profondes il est vrai, mais du moins très-variées. Charlemagne l'ayant prié de venir à sa cour, Alcuin déclara d'abord qu'il avait des engagements, des devoirs à remplir envers son évêque, envers son roi, et qu'il ne pouvait ainsi changer de patrie. Cependant les sollicitations, chaque jour plus pressantes, de Charlemagne triomphèrent enfin de ses scrupules; il suivit le vainqueur des Lombards en Austrasie.

C'est lui qui fut le véritable créateur de l'école du palais : institution aulique dans ses commencements, qui devint bientôt vraiment nationale, quand les élèves de cette école allèrent, par les ordres de l'empereur, propager jusqu'aux terres les plus lointaines les connaissances qu'ils avaient acquises sous la discipline des maîtres palatins. Charlemagne assistait à leurs leçons, avec toute sa famille et toute sa cour. C'était à la fois une école et une académie. Tous les personnages admis aux conférences ordinaires avaient pris des noms païens ou juifs, afin sans doute que le professeur pût librement les admonester sous ces noms empruntés. Charlemagne était appelé *David;* Gisèle sa sœur, *Lucie;* Gisèle sa fille, *Délie;* Rothrude, une autre de ses filles, *Colombe;* Liutgarde, une de ses femmes, *Ava;* Angilbert, son principal confident, *Homère;* Alcuin, *Flaccus;* Théodulfe, évêque d'Orléans, *Pindare;* Riculfe, docteur de race franque, *Damœtas;* Éginhard, intendant des bâtiments royaux, *Béséléel;* Ricbod, *Macaire*, etc., etc. Après Alcuin, les maîtres les plus considérables de l'école du palais furent Pierre de Pise, Paul Diacre, auteur de *l'Histoire des Lombards* et de la *Chronique des évêques de Metz*, et Clément l'Hibernien, habile sophiste, qui possédait quelques traditions de l'école d'Alexandrie. On a voulu trouver dans cette académie palatine le premier établissement de l'université de Paris; c'est une pure fiction. Il faut toutefois reconnaître que l'enseignement donné dans cette école était à peu près universel. On y professait la grammaire, la rhétorique, la logique, l'arithmétique, l'astronomie, l'histoire, le chant, la médecine, sans négliger, ainsi qu'on le suppose bien, la théologie. Comme les éléments de ces diverses sciences se trouvaient dans les écrits laissés par Cassiodore, Isidore de Séville et Martianus Capella, il suffisait de les interpréter avec quelque intelligence, et de joindre au texte classique de ces abréviateurs des emprunts faits à des auteurs moins connus.

C'était assurément un des plus vifs désirs de Charlemagne que de voir prospérer dans les Gaules et la Germanie l'étude des lettres sacrées et des lettres profanes. « Ah! disait-il un jour, si j'avais seulement autour de moi douze clercs instruits dans toutes les sciences, comme l'étaient Jérôme et Augustin! » Maître Alcuin lui répondit : « Quoi! le Créateur du ciel et de la terre n'a pas fait d'autres hommes semblables à ceux-là, et vous voulez en avoir une douzaine? » (1) Charlemagne a-t-il en effet tenu cet étrange propos et formé ce vœu, plus que téméraire? On peut en douter. Mais veut-on des preuves de son zèle, de sa passion pour le progrès des études, on n'a qu'à les chercher dans un petit volume composé par le chanoine Jean de Launoy, sous le titre de : *de Celebrioribus scholis a Carolo Magno fundatis*. Et il ne s'est pas contenté de travailler à l'instruction des autres; il a voulu se faire inscrire lui-même, par les historiens futurs, au nombre des savants de sa cour.

(1) *Capit.*, ann. 805; Baluze, *Capit.*, t. I, p. 423.
(2) *Capit.*, ann. 806; Baluze, t. I, p. 451.

(1) Le moine de Saint-Gall, *des Faits et gestes*, etc., etc., liv. I.

A-t-il donc mérité ce renom? Quelques discoureurs, trop enclins au paradoxe, ont osé soutenir, s'appuyant sur un passage d'Éginhard mal interprété, que Charlemagne ne savait pas même écrire. On pouvait s'épargner la peine de les réfuter. Il est certain que Charlemagne acquit une assez grande expérience des lettres latines, et n'ignora pas tout à fait les lettres grecques. Il eut aussi quelques notions d'astronomie, d'histoire et de théologie. Autant qu'il nous est permis d'apprécier son mérite personnel en pleine connaissance de cause, d'après quelques lettres originales et divers écrits vraisemblablement retouchés par Alcuin, Théodulfe, Éginhard et d'autres, nous accorderons volontiers à Charlemagne ce titre de docteur qu'il paraît avoir si vivement ambitionné. La plupart des bibliographes ont, après Jean de Tritheim, décerné libéralement le même titre à bon nombre de moines contemporains, auteurs de vers barbares, de compilations ou d'hagiographies, qui n'étaient certainement pas aussi lettrés que Charlemagne. Éginhard et le moine de Saint-Gall nous apprennent encore qu'il n'avait pas moins de goût pour les arts que pour les lettres. Nous désignerons au nombre des palais construits par ses ordres ceux d'Ingelheim, de Nimègue et d'Aix-la-Chapelle. Le palais d'Aix-la-Chapelle a longtemps passé pour le chef-d'œuvre de l'architecture civile au huitième siècle. On y voyait de grands portiques, de splendides galeries, de vastes salles pour les assemblées, des appartements pour tous les officiers de la maison impériale, et, dans la partie inférieure de cet immense bâtiment, des voûtes profondes sous lesquelles venait s'entasser la cohue des lites royaux, des solliciteurs, des plaideurs en appel, et des soldats de la garde, les gardes du corps de Charlemagne, *custodes corporis*, comme ils sont nommés dans les titres. Les décorations intérieures du palais d'Aix-la-Chapelle étaient d'une grande richesse. On y trouvait des meubles sculptés, des vases d'or et d'argent, et divers ustensiles rehaussés de pierres précieuses, qui furent distribués après la mort de Charlemagne, selon les termes de son testament, aux vingt et une métropoles de l'empire. Éginhard donne aussi quelques détails sur la construction de la basilique d'Aix-la-Chapelle, qui servit de modèle à la plupart des édifices religieux construits dans les Gaules au neuvième siècle. Charlemagne fit en outre élever sur le Rhin, près de Mayence, un pont de bois de cinq cents pas de longueur. On parle encore d'un immense canal, commencé par lui, mais non pas achevé, qui devait unir l'Océan au Pont-Euxin, en confondant les eaux du Rhin et du Danube.

Quelques mots encore sur la vie privée, sur les mœurs et les habitudes de Charlemagne. Il affectait, nous dit-on, une grande simplicité dans son costume. Éginhard nous le représente vêtu, comme les anciens Francs, d'un sayon ou manteau bleu, découpé sur les côtés; au-dessou[s de] ce manteau, une tunique bordée de soie; su[r les] jambes, des chaussettes de lin ornées de b[ande]lettes; aux pieds, des brodequins dorés; [à la] ceinture, un baudrier d'or ou d'argent. Le m[ême] historien loue sa frugalité. Il ne supportai[t pas] facilement les jeûnes imposés par l'Églis[e, et] même, ainsi que le rapporte plaisamme[nt le] moine de Saint-Gall, il s'efforçait de tricher [avec] elle; mais, d'ailleurs, ses repas étaient [d'une] grande modestie, puisqu'ils se composaient [sim]plement de quatre mets et d'un rôti. Il [buvait] peu, trois fois au plus dans un repas, [et avait] horreur de l'ivrognerie (1). « Tandis qu'il [était à] table, ajoute son biographe, il prêtait l'o[reille à] quelque chant musical ou à quelque lectu[re; il] se faisait lire les histoires, les récits des g[randes] actions du temps passé. Il aimait les liv[res de] saint Augustin, et particulièrement celui [qui a] pour titre : *de la Cité de Dieu* (2). » Co[mme il] n'était pas né pour le repos, ses plaisirs pr[éférés] étaient la natation et la chasse. Durant l'[été il] allait se plonger dans le Rhin, aux yeux [de sa] cour et faire admirer son adresse dans ce[t exer]cice, où il surpassait tout le monde (3). [En hi]ver, il prenait des bains chauds. Nous pos[sédons] le récit poétique d'une chasse faite par [Charles] et toute sa suite dans un bois [voisin] d'Aix-la-Chapelle (4). C'est un morce[au qui] rappelle beaucoup, par la solennité de la [mise] en scène et la richesse peu variée des détail[s,] des rhapsodies homériques. On y voit co[mment] Charlemagne, ses fils, ses filles elles-m[êmes] avaient la passion de la chasse, et avec q[uel ap]parat toute la famille impériale se mett[ait en] campagne pour aller chercher un sang[lier au] fond de ses sauvages retraites. Ce n'était p[as seu]lement un divertissement, c'était une gra[nde fête] pour toute la cour. Les grands s'y rendaie[nt dans] leurs plus beaux habits, accompagnés d[e tous] leurs serviteurs. On ne reproche qu'un e[xcès à] Charlemagne; mais, il faut le reconnaît[re, on] lui fait ce reproche avec quelque amertum[e: il] aima trop les femmes, *plusculum mulie[ribus deditus]* *fuit* (5). On raconte même qu'un moine d[e Rei]chenau, nommé Wetin, eut, après la m[ort de] Charlemagne, une vision où ce grand pri[nce lui] apparut sévèrement châtié, pour cet uniqu[e mé]fait, par la justice divine. Il ne lui avait pas, [en] vérité, épargné les provocations.

Quand les historiens distinguent les fe[mmes] légitimes et les concubines de Charlemag[ne, ils] sont un peu trop subtils. Charlemagne se [maria] neuf fois; il admit successivement au parta[ge]

(1) « Quippe qui ebrietatem in qualicumque h[omine,] nedum in se ac suis plurimum abominabatur. » [Vita] *Car. Mag.*, c. XXIV.

(2) *Vita Caroli Magni*, c. XXIV.

(3) « Frequenti natatu corpus exercens; cujus adeo [peri]tus fuit, ut nullus ad justi valeat anteferri. » [...] *Vita Car. Mag.*, c. XXII.

(4) Dans le *Recueil* de dom Bouquet, t. V, p. 388 et s[uiv.]

(5) Dom Bouquet, t. V, p. 399, note.

sa couche neuf femmes de condition différente, mais reconnues au même titre par l'Église, sinon comme reines, du moins comme épouses. Il quitta la première, Himiltrade, en 749 pour prendre Désirée, fille de Didier, roi des Lombards. En 750 il répudia celle-ci, comme stérile, et proclama reine l'aimable Hildegarde, de la race des Suèves, qui comptait parmi ses ancêtres le héros Godefroid, duc des Allemands. Hildegarde mourant à Thionville, en 783, Charles offrit sa main à la Germaine Fastrade, fille du comte Rodolphe. Ses autres femmes furent Lintgarde, Maltegarde, Gersuinde, Reine et Adalinde. Cette série de mariages itératifs accuse évidemment les mœurs de Charlemagne : il donnait aux gens de sa cour un très-mauvais exemple; nous apprenons sans étonnement que cet exemple fut suivi par ses filles, qui toutes, ou presque toutes, eurent de secrètes intrigues. Mais Charlemagne leur pardonna ces écarts, parce qu'il les aimait tendrement.

Les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* ont scrupuleusement analysé tous les ouvrages laissés par Charlemagne, ou du moins publiés sous son nom. Le plus considérable est le recueil de ses *Capitulaires*, qui sont au nombre de soixante-dix environ. Ils ont été d'abord rassemblés, quatorze ans après la mort de Charlemagne, par Ansegise, abbé de Saint-Wandrille. Plus tard, vers le milieu du neuvième siècle, Benoît, diacre de l'église de Mayence, fit à la compilation d'Ansegise des additions considérables : c'est lui qui forma le recueil, en sept livres, qui fut imprimé pour la première fois à Paris, en 1548, par les soins de Jean du Tillet, évêque de Saint-Brieuc. L'édition la plus complète des *Capitulaires* de Charlemagne est celle de Baluze; Paris, 1677, 2 vol. in-fol. Il y manque cependant quelques pièces, qu'on trouvera dans la *Monarchia imperialis* de Goldast, le *Museum italicum* de Mabillon et l'*Amplissima collectio* de Martène et Ursin Durand. Les *Lettres* de Charlemagne offrent aussi beaucoup d'intérêt. Dom Bouquet en a publié vingt et une dans le tome V de ses *Historiens de France*. On suppose que plusieurs de ces lettres furent signées par Charlemagne, après avoir été rédigées par Alcuin, par Théodulfe, par Smaragde et par d'autres docteurs. Nous restituerons sans difficulté aux mêmes personnages le plus grand nombre des divers *Poëmes* attribués à Charlemagne par de complaisants éditeurs. Charlemagne a dû faire des vers; mais il est à peu près impossible de distinguer aujourd'hui, dans les œuvres poétiques de ses contemporains, ce qui peut être de sa plume. Quant aux *Livres Carolins*, traité théologique sur le culte des images, c'est vraisemblablement un travail de plusieurs mains; mais il paraît incontestable que Charlemagne a pris une part importante à la rédaction de ce traité. Il l'envoya, du reste, sous son propre nom au pape Adrien. La première édition des *Livres Carolins* est de Jean du Tillet, 1549, in-16. B. HAURÉAU.

Don Bouquet, *Recueil des hist. de France*, t. V. — Duchesne, *Hist. de France*, t. II. — Éginhard, *OEuvres*, édition de M. Teulet. — Monachus Sangallensis, *de Gestis Caroli Magni, libri II*. — Sagittarius (Casparus), *Bella Caroli Magni cum Saxonibus*. — Donatus Acciaiolus, *de Vita Caroli Magni commentarius*. — La Curne de Sainte-Palaye, *Notice d'un manuscrit* intitulé : *Vita Caroli Magni* (Mém. de l'Acad. des inscrip. et belles-lettres, t. VII, p. 280). — Arn. Scheuffer, *Caroli Mag. imp. vitæ togatæ lib. I*. — Reinerus Reineccius, *Annales de Gestis Car. Magni*. — J. H. Bocrisius, *Dissertatio de eruditione Caroli Magni*. — *Hist. littér. de France*, t. IV. — Leclerc de la Bruère, *Hist. du règne de Charlemagne*. — Gaillard, *Hist. de Charlemagne*. — F. Monnier, *Alcuin et son influence*. — B. Hauréau, *Charlemagne et sa cour*.

CHARLES II. *Voy.* CHARLES LE CHAUVE, roi de France.

CHARLES III, dit le **GROS**, empereur d'Allemagne et roi de France, né vers 832, mort le 12 janvier 888. Il était fils de Louis *le Germanique* et petit-fils de Louis *le Débonnaire*. A la mort de son père, contre lequel il s'était révolté en même temps que ses frères Carloman et Louis, il se partagea avec eux les États paternels, et les posséda seul à leur mort. Couronné empereur par le pape Jean VIII, il se montra peu digne d'un titre que Charlemagne avait porté si haut. C'est ainsi qu'au moment de triompher des Normands, qui avaient envahi la Lorraine, et qu'il tenait assiégés dans une de leurs places, il acheta d'eux la paix au prix de 2,400 livres d'argent pesant, et céda à leur roi Godefroi la Frise occidentale, à la condition de défendre contre ses compatriotes les embouchures du Rhin, de la Meuse et de l'Escaut. L'Allemagne s'indigna, et la spoliation qu'il exerça envers les fils des margraves d'Autriche excita en Bavière la guerre civile. Il ne traita pas mieux les ducs Guy et Béranger, et s'arrogea le droit de modifier l'administration de la justice dans les terres appartenant au saint-siége. La régence qu'il exerça en France sous la minorité de Charles *le Simple* ne compte pas non plus parmi les pages honorables de la vie de Charles *le Gros*. L'armée qu'il envoya pour repousser les Normands, qui s'étaient avancés jusque sous les murs de Paris, fut battue, et arrivé avec une autre armée près de Montmartre, il traita de nouveau à des conditions honteuses avec l'ennemi. Pour donner une apparence de satisfaction à ses sujets de toutes nations, révoltés de tant de lâchetés accumulées, il voulut sacrifier son ministre Luitvard, en se déshonorant encore par l'accusation d'adultère qu'il porta contre l'impératrice Richarde, dont il prétendait Luitvard complice. L'impératrice se justifia par l'épreuve du fer rouge, et se retira dans une abbaye fondée par elle. Quant à Luitvard, réfugié près d'Arnoul, duc de Carinthie, il décida ce prince à se révolter contre l'empereur, qui fut déposé dans une assemblée des princes et grands de l'empire et sous la menace des troupes amenées par Arnoul. Charles

ne fit plus que languir ensuite. Retiré à l'abbaye de Reichenau en Souabe, il y fut, dit-on, étranglé par ses propres domestiques; et tel était vers cette époque son dénuement, qu'il n'avait pour vivre que les aumônes de l'archevêque de Mayence. Cet empereur n'eut jamais qu'une passion (et ce n'est pas la passion des grands hommes) celle de la table (1).

Annales Bertiniani. — *Annales Fuldenses*. — *Annales Vedastini*. — Sismondi, *Hist. des Français*, III. — Michelet, *Hist. de France*. — Henri Martin, *Hist. de Fr.*

CHARLES IV, empereur, de la maison de Luxembourg, né le 16 mai 1316, mort à Prague, le 29 novembre 1378. Il fut élevé à Paris. Son père, Jean de Luxembourg, roi de Bohême, célèbre dans l'histoire par son esprit chevaleresque, périt à la bataille de Crécy. Après la mort de Louis de Bavière en 1347, Charles de Luxembourg, déjà héritier du royaume de Bohême et élu empereur par cinq électeurs depuis le 19 juillet 1346, se flattait de prendre sans obstacle possession du trône impérial; mais il fut d'abord déçu dans son espérance.

Aux yeux des mêmes électeurs, il n'était qu'un serviteur du pape, qui ne lui avait déféré la couronne des Romains qu'au prix de toutes sortes d'humiliations; et il y avait à peine dix ans que l'Allemagne avait pris à la diète de Rens des mesures efficaces contre les prétentions du saint-siége. Aussi l'archevêque de Mayence, destitué par Clément VI, les électeurs de Brandebourg et du Palatinat, le duc de Saxe-Lauenbourg, qui s'arrogeait le droit de suffrage, se réunirent à Lahnstein, déclarèrent nulle l'élection de Charles de Luxembourg, et choisirent pour empereur Édouard III d'Angleterre, beau-frère de leur dernier suzerain. Mais ce monarque, alors en guerre avec la France, ne profita de cette élection que pour s'assurer la neutralité du roi de Bohême, et refusa la couronne. Il y eut encore une élection perdue, celle du landgrave de Missnie, Frédéric le Sévère, et le comte Günther de Schwarzbourg, qui devait le remplacer, mourut de poison peu après son élection, et, s'il faut en croire les ennemis de Charles, par l'ordre de ce prince. Charles fit alors beaucoup d'efforts pour se réconcilier avec les électeurs : il épousa la fille de l'électeur palatin, donna le Tyrol au duc Rodolphe d'Autriche, et fut enfin nommé à l'unanimité et sacré à Aix-la-Chapelle. Contrairement à sa promesse, il fit aussitôt transporter en Bohême les insignes de l'Empire, et il engagea son beau-père à soumettre à la suzeraineté de la Bohême une partie du haut Palatinat. En 1354 Charles IV se rendit à Rome pour se faire sacrer par le pape; mais il acheta cette fa[veur] par des concessions qui lui attirèrent le ri[di]cule et le mépris. Après avoir été sacré roi d'I[talie] à Milan, il confirma aux Visconti [la] jouissance de leur usurpation, et fit aussi [de] grandes concessions aux Florentins et aux V[éni]tiens. Déjà couronné à Milan, il vint à Rome, [où il] fut sacré par un délégué du pape, mais n'y r[esta] qu'un jour, promettant même de ne pas re[mettre] le pied en Italie sans l'autorisation expresse [du] pape. Méprisé des Guelfes, maudit par les [Gi]belins, il retourna en Allemagne, où il fit p[ublier] *la Bulle d'or*, qui est restée jusque dans ces [der]niers temps la base du droit public des [Alle]mands. Ce fut un service signalé qu'il re[ndit à] l'Empire; mais il le fit oublier par la fai[blesse] qu'il eut de consentir à grever l'Allemagne [d'un] impôt au profit du saint-siége. Il ne t[rouva] d'autre moyen pour apaiser l'indignation [pu]blique que de parler d'une réforme de l'É[glise]; et après avoir mécontenté tous les Ét[ats de] l'Empire, il indisposa contre lui le pape, q[ui pro]clama aussitôt la destitution de l'emp[ereur]. Cette menace porta Charles à de nouvel[les fai]blesses, qui ne purent qu'augmenter le mé[pris où] il était tombé. Aussi, sous son règne l'Al[lema]gne fut-elle troublée par des bandes de br[igands] qui infestèrent le pays, sans que l'empere[ur] l'en débarrasser; et ce fut aux princes [et aux] villes qu'il en abandonna le soin. L'Ital[ie fut] de même agitée : l'anarchie, la guerre [...] tourmentèrent ce malheureux pays, et le[s Vis]conti s'emparèrent de tout le Milanais; B[...] Visconti menaçait même de soumettre [...] entière. Charles, invité par le pape Urb[ain à] passer les Alpes, y arriva avec des forc[es con]sidérables, et ne profita de tous ses av[antages] que pour faire couronner sa quatrième [femme] Élisabeth de Poméranie, souscrivant e[ncore] des obligations onéreuses envers le saint[-siége]. Pendant son séjour en Italie, il trafiqua [de plu]sieurs villes et d'États entiers qu'il céda a[ux plus] offrants. Il retourna en Allemagne, ch[argé de] richesses, mais aussi du mépris public [et de la] malédiction de ses alliés.

Autorisé par le pape Grégoire XI à [faire] nommer son fils Venceslas roi des R[omains], Charles se servit de ses trésors pour ach[eter les] votes des électeurs, et leur céda en outre d[es por]tions de territoire. Il chercha vainement à [s'op]poser à l'alliance que firent entre eux le[s villes] du royaume, sous le nom d'*alliance de S[ouabe]*; il accorda de nouveaux priviléges au cl[ergé]; l'Empire était près de sa ruine quand C[harles] mourut. Son règne fut marqué par l[a fon]dation des universités de Prague et de V[ienne], où les arts et les lettres fleurirent, et p[ar une] horrible persécution contre les juifs. C'est [Char]les IV qui le premier donna et vendit de[s let]tres de noblesse.

Villani fait de cet empereur le portrai[t que] voici : « Il était d'une taille moyenne et [...]

(1) Les monnaies attribuées à Charles le Gros sont des deniers ou des oboles. A l'exception d'une seule, qui porte d'un côté une croix, avec la légende : CARLVS IMPERATOR, et de l'autre l'image d'un temple, avec les deux mots : XRISTIANA RELIGIO; toutes ces monnaies, frappées à Arles, à Béziers, à Nîmes et à Uzès, présentent d'un côté le monogramme de Charles, avec le nom de la ville où elles ont été frappées, et de l'autre une croix, avec le nom du roi.

contrefait, de manière que la tête et le cou se portaient beaucoup trop en avant. Il avait le visage large, les yeux grands, les joues saillantes et épaisses, la barbe et les cheveux noirs, le front chauve. Ses vêtements étaient faits de bon drap; il portait un habit descendant jusqu'aux genoux, sans broderies ni ornement, qu'il tenait toujours entièrement boutonné. Sa santé continuelle ne fut troublée qu'une seule fois, par une courte maladie. Dans la cinquante-sixième année de son âge, il perdit sa première dent, qui lui repoussa aussitôt après. Lorsqu'on lui adressait un discours, une harangue, il avait coutume de rompre en petits morceaux des baguettes d'osier, promenant alternativement ses regards d'un assistant à l'autre, sans jamais les fixer sur l'orateur, dont cependant il ne perdait pas une parole. » Outre les *Apophthegmes* de Charles IV, recueillis par Le Pogge et publiés dans les *Scriptores rerum germanicarum* de Freher II, on a de Charles IV : *Commentaria de vita Caroli IV, Bohemiæ regis, postea imperatoris IV*, également dans Freher, *Script. rer. bohemic.* [*Enc. des g. du m.*, avec addit.]

Charles Greschien, *de Majestate carolina seu constitutionibus Caroli IV, quibus regnum Bohemiæ formandum ornandumque censuit*, 1617, in-fol. — Matt. Villani, *Istorie florent.* — Pelzel, *Geschichte Kaiser Carls IV*; Prague, 1780; *Apologie Kaiser Carls IV.* — Schurzfleisch, *Dissertatio quod Carolus IV non dissipaverit Imperii patrimonium, quatenus pertinet ad regnum Arelatense*; Wittemberg, 1684, in-4°.

CHARLES-QUINT, empereur d'Allemagne et roi d'Espagne (premier du nom), né à Gand, le 24 février 1500, mort au monastère de Saint-Just (Estramadure), le 21 septembre 1558. Il était fils de Philippe le Beau, archiduc d'Autriche, et de Jeanne la Folle (seconde fille de Ferdinand d'Aragon et d'Isabelle de Castille) et petit-fils de l'empereur Maximilien. La mort précoce de don Juan, fils unique de Ferdinand et d'Isabelle et de leur fille aînée, reine de Portugal, ainsi que les dispositions dernières de Ferdinand le Catholique, mort le 23 janvier 1516, le rendirent héritier de l'empire le plus vaste qu'un monarque ait possédé depuis Charlemagne. A l'âge de six ans Charles perdit son père, qui mourut trois mois après avoir été reconnu avec Jeanne comme roi et reine de Castille, et avoir fait proclamer son fils prince des Asturies. Bien que les soins de sa première éducation eussent été confiés à sa tante Marguerite d'Autriche et à Marguerite d'York, veuve de Charles le Téméraire, toutes deux princesses d'une grande habileté, sa constitution physique et ses facultés intellectuelles ne se développèrent que très-tard. Pendant les premières années de son règne, on le regarda généralement comme un prince faible et peu entreprenant. Sa première passion fut la chasse. Lorsque, à la mort de Philippe, les Flamands appelèrent à la régence l'empereur Maximilien, celui-ci donna à son petits-fils pour gouverneur Guillaume de Croy, seigneur de Chièvres, et pour précepteur Adrien d'Utrecht. Le premier l'initia peu à peu aux affaires de l'État, et l'attention qu'y apportait son élève ne contribua pas peu à lui donner cette gravité, cette réserve qui plus tard lui attacha les Espagnols. Toutefois, il les blessa d'abord en prenant, à la mort de Ferdinand, par le conseil des Flamands qui l'entouraient, le titre de roi, sans qu'il lui eût été légalement conféré par les cortès. D'après les lois fondamentales, ce titre appartenait à Jeanne tant qu'il n'avait pas été révoqué d'une manière publique et officielle. Aussi ce premier acte fut-il considéré par les Espagnols non-seulement comme une violation de leur privilége, mais comme un empiétement sur les droits de sa mère. Toutefois, l'influence de Ximenès, que Ferdinand avait nommé régent pendant la minorité, parvint à faire sanctionner ses droits à la couronne, le 13 avril 1516.

Les premières années d'un règne qui devait être si glorieux furent remplies par des troubles et des résistances intérieures. Une révolte des communes contre les seigneurs fut apaisée par Ximenès, qui saisit cette occasion d'abaisser la noblesse et d'en diminuer la puissance. En 1517, malgré les conseils des Flamands, Charles se rendit en Espagne, où il aborda, le 13 septembre, à Villaviciosa dans les Asturies, et l'année suivante il fit son entrée à Valladolid, où il avait convoqué les cortès de Castille. Mais tel était l'attachement des Castillans pour la fille d'Isabelle, qu'il ne put se faire proclamer roi que conjointement avec sa mère, dont le nom devait être placé le premier dans tous les actes publics, et en Aragon il lui fallut vaincre une résistance plus opiniâtre encore.

Sur ces entrefaites la mort de l'empereur Maximilien (12 janvier 1519) laissa vacant le trône impérial : bien qu'il eût pour concurrent François Ier, roi de France, Charles fut choisi par le collége des électeurs (28 juin 1519). La nouvelle de son élection ne fut pas reçue avec plaisir par les Espagnols, qui prévoyaient dès lors que l'on verserait leur sang et dépenserait leurs trésors dans des guerres lointaines. Le clergé castillan s'opposa à la perception des dîmes que le pape Léon X avait permis de lever sur les biens ecclésiastiques, sous prétexte de faire la guerre aux infidèles. Le royaume de Valence refusa au roi des subsides, et déclara en même temps qu'il ne le reconnaîtrait qu'autant qu'il se présenterait en personne; et lorsqu'il convoqua ensuite les cortès de Castille à Compostelle, ce ne fut qu'avec les plus grandes peines qu'il put triompher de leur résistance et obtenir d'elles le *donativum*, ou *droit de joyeux avénement*, qui était usité en pareille circonstance. Après avoir ainsi recueilli les sommes nécessaires à son voyage, il s'embarqua pour les Pays-Bas, le 22 mai 1520, voulant de là se rendre en Allemagne. Avant son départ, il avait confié la régence à Adrien d'Utrecht; choix malheureux, qui augmenta encore la haine que l'on portait aux étrangers. Il sentait alors que les princes de l'Europe

ne verraient pas sans jalousie, et peut-être sans crainte, tant de couronnes réunies sur une même tête : aussi dès ce moment songea-t-il à se procurer des alliés. Dans ce but, il relâcha d'abord en Angleterre, et sut, en gagnant Wolsey, détacher Henri VIII de l'alliance de François Ier. Il continua ensuite son voyage, et le 23 octobre il se fit couronner empereur à Aix-la-Chapelle. Son premier acte fut de convoquer à Worms, pour le commencement de l'année suivante, une diète qui devait spécialement s'occuper des moyens les plus propres à étouffer les nouvelles idées religieuses que Luther avait jetées dans le monde. Charles s'y trouva en personne; cette assemblée, après beaucoup de lenteurs, ne produisit qu'un décret de condamnation contre le réformateur, et Charles, qui voyait bien que la paix dont jouissait l'Europe n'était que précaire, abandonna bientôt ces querelles de religion pour s'occuper des alliances qu'il avait à former. Dans cette vue il conclut, par l'intermédiaire de don Manuel, son ambassadeur à Rome, un traité avec Léon X.

Bientôt de nouvelles complications surgirent. Le fils de Jean d'Albret envahissait la Navarre, à la tête d'une armée française. Du côté des Pays-Bas, Robert de la Marck, qui avait levé des troupes en France, déclara la guerre à l'empereur, qui envoya contre lui le comte de Nassau. Celui-ci s'empara en quelques jours de la principauté de Bouillon, excepté de Sedan. Mais comme il était évident qu'un si petit prince n'était entré en campagne que d'après les instigations de François Ier et dans l'espoir fondé d'en être secouru, l'empereur donna l'ordre à son général d'entrer en France. Celui-ci prit Mousson et assiégea Mézières, qu'il aurait peut-être aussi forcé de se rendre si cette place n'avait été défendue par un vaillant chevalier. Enfin, pour terminer une guerre qui ne semblait promettre aucun résultat, on tint un congrès à Calais (5 août 1521) sous la médiation du roi d'Angleterre, qui avait confié ses pouvoirs au cardinal Wolsey. Mais ce congrès n'aboutit à rien, et après la rupture des négociations le cardinal rejoignit l'empereur à Bruges, où, au nom de son maître, il conclut avec lui une ligue contre François Ier. Les deux souverains devaient attaquer la France, Henri du côté de la Picardie, Charles sur la frontière d'Espagne, chacun avec 40,000 hommes; et pour sceller leur union, ce dernier devait épouser la princesse Marie, fille unique du roi d'Angleterre.

Pendant qu'ils se liguaient ainsi pour l'avenir, le Milanais était le théâtre de la guerre. Lautrec, qui y commandait les Français, déploya son habileté ordinaire; mais les Impériaux, réunis aux troupes papales, s'emparèrent de Milan, qui leur fut livrée par la faction gibeline. Parme et Plaisance furent rendues à l'Église, et à la fin de la campagne il ne restait plus à la France que Crémone, le château de Milan et quelques forts de peu d'importance. Bien que la mort de Léon X (2 décembre 1521) vînt dissoudre la ligue, la campagne suivante fut encore désastreuse pour les Français. Lautrec, battu à La Bicocque par P. Colonna, revint en France, et après son départ tout se rendit aux impériaux, excepté la citadelle de Crémone.

Heureusement pour les ennemis de l'empereur, l'état des affaires en Espagne vint absorber l'attention qu'il donnait aux affaires d'It[alie]. A son retour, Charles trouva son royaume en proie à la guerre civile : Tolède et les a[utres] villes de la Castille s'étaient révoltées contre [leurs] seigneurs, et avaient mis à leur tête Juan de [Pa]dilla[1], fils aîné du commandeur de Castille, g[en]tilhomme plein de courage, d'ambition et [de] talent. Ségovie, Burgos, Zamora, imitèrent [cet] exemple. Les Ségoviens battirent les tro[upes] royales; Fonseca fut repoussé de Medina-Campo, et bientôt après Valladolid se j[oignit] aux mécontents. Adrien d'Utrecht, trop f[aible] pour résister à une insurrection aussi puiss[ante], licencia ses troupes; mais les communes, dev[enues] plus hardies, formèrent une confédération [qui] s'appela *la sainte junte*. Charles-Quint, q[ui se] trouvait alors dans les Pays-Bas, alarmé, [non] sans raison, de leurs progrès, adjoignit à Ad[rien] comme co-régents, l'amiral Fadrique E[n]... et le connétable de Castille, don Inigo de [Ve]lasco, hommes aussi habiles qu'expérim[entés]. L'insurrection ne finit que par la mort de [Pa]dilla. La réaction eut des suites funestes [pour] l'Espagne; car ces cités en perdant leur ... et leurs priviléges, perdirent aussi leur c[om]merce et leur population.

L'empereur, à peine de retour en Es[pagne] (octobre 1522), trouva la révolution comp[rimée] sur tous les points, et put songer à form[er une] nouvelle ligue contre François, avec d'a[utant] plus d'espoir qu'en ce moment le roi de F[rance] était abandonné de tous ses alliés. Dans la [cam]pagne suivante, dont le Milanais fut enc[ore le] théâtre, l'incapacité de Bonnivet (*voyez* ce [nom]) procura aux Impériaux de nouveaux et ... succès, mais qui sur d'autres points fur[ent ba]lancés par des revers. L'armée anglaise fut [repous]sée par La Trémouille, pendant que les Alle[mands] étaient repoussés de la Bourgogne et les [Espa]gnols de la Guienne. L'année suivante, Bo[nnivet] ayant de nouveau perdu tout le Milanais, l'[empe]reur conçut le projet d'envahir la France. P[ar ses] ordres, un corps de 18,000 hommes, com[mandé] par Pescaire et le connétable de Bourbo[n, pé]nétra en Provence (août 1524), mais il fu[t bien]tôt forcé à la retraite. François Ier, ébl[oui par] ces succès passagers, et tourmenté touj[ours de] la fatale idée de reconquérir le Milanais, s[e mit] en marche l'année suivante avec une nouv[elle] armée. Cette campagne désastreuse se te[rmina] par la bataille de Pavie, où le roi de Fr[ance fut] fait prisonnier. L'empereur commença d[ès lors] à former des projets qui contrastaient sin[guliè]rement avec sa modération apparente, p...

il aurait sans doute exécutés sans la pénurie son trésor. Il effraya ainsi ses alliés, et sur- Henri VIII, qui voyait avec inquiétude une sance désormais sans contre-poids en Europe. ley, que Charles-Quint avait bercé de l'es- d'être nommé pape, reconnaissant, après élections successives, qu'il avait été le jouet romesses trompeuses, détacha Henri de l'al- e impériale. Les Italiens en même temps blaient pour la perte de leur indépendance. craintes ne furent que trop tôt confirmées : ues intrigues d'un gentilhomme italien, ié Morone, révélées à l'empereur par Pes- , lui fournirent l'occasion de déclarer Sforza ble de forfaiture et déchu de tous ses droits Milanais. Par suite de cette déclaration, re s'empara de tout le duché, excepté de ne et de Milan, qui furent étroitement blo- Charles abusa de sa victoire en traitant son rec une cruauté insultante ; cette conduite François Ier une impression si douloureuse, vie même fut en danger. Ce fut Alors seu- que l'empereur se détermina à lui faire une et sèche visite dans sa prison de Madrid ; même temps, comme s'il avait trop fait, il le connétable de Bourbon avec des mar- ques de déférence. Le roi captif voulut signer sa couronne en faveur de son fils. résolution désespérée, qui aurait ôté à tous les fruits de sa victoire de Pavie, à se relâcher de sa rigueur et à con- traité de Madrid (14 janvier 1526). s en ratifia les conditions, bien que dures liantes ; mais auparavant il avait pro- être l'obligation d'exécuter une conven- rquée par la force et les mauvais traite- et le pape Clément VII le délia ensuite rments. Ce pontife était alors chef no- me ligue formée contre l'empereur, mais roduisit aucun résultat.

le temps après la signature du traité de (12 mars 1526), Charles-Quint épousa fille d'Emmanuel, roi de Portugal.

nt que l'empereur dissolvait la nouvelle mée contre lui, Bourbon, acharné con- ys, repoussait dans le Milanais l'armée , mais sans pouvoir profiter de ses suc- troupes, auxquelles il était dû un ar- sidérable, se mutinèrent. Alors il les devant Rome, qui fut prise d'assaut et es une cruauté qui fit oublier les hor- nt elle avait été victime lorsque, plu- cles auparavant, elle fut la proie des Le pape, obligé de se rendre, fut re- sonnier au nom de l'empereur et au mé- toutes les lois. Aussi, lorsqu'on apprit de Rome et la manière dont le souve- ife avait été traité, ce fut dans toute un cri d'indignation contre Charles- ui feignit alors d'en ressentir une vive La guerre se fit avec des succès di- elle aurait été totalement à l'avantage de la France, si l'on n avait commis la faute de mécontenter Doria, qui passa avec ses galères au service de l'empereur. Au milieu de tant de guerres ruineuses, le désir de la paix devenait général. Marguerite d'Autriche, tante de l'empereur, et Louise, mère de François Ier, eurent ensemble plusieurs entrevues, qui amenèrent la paix de Cambrai (5 août 1529). Alors Charles-Quint visita l'Italie, et, pour donner un témoignage public de sa modération, remit les Médicis en possession de Florence et pardonna à Sforza, qu'il maria même à sa nièce, fille du roi de Danemark. Après la publication de ces traités, il se fit couronner à Bologne roi de Lombardie et empereur des Romains, par Clément VII. Il avait choisi pour demeure dans cette ville une maison de laquelle il pouvait visiter le pape sans être aperçu, et l'on remarqua que dès ce moment il voulut tout traiter par lui-même.

On conçoit facilement qu'au milieu de tant de complications il n'avait pu donner aux affaires d'Allemagne qu'une attention secondaire. Là les progrès de la réforme religieuse avaient cependant créé de graves embarras. En 1530 il parut en personne à la diète d'Augsbourg ; et bien que la profession de foi du parti de la réforme fût rédigée par la plume conciliatrice de Melanchthon, il était aisé de voir que toute réconciliation était désormais impossible. Les sévères décrets de la diète, loin d'intimider les princes protestants n'aboutirent qu'à leur faire sentir davantage le besoin d'être unis. Telle fut l'origine de la ligue de Schmalkalden. Cette confédération fut vue par les États d'Allemagne avec d'autant plus de plaisir qu'ils commençaient à redouter la puissance de Charles, qui précisément à cette époque venait, malgré les protestations de l'électeur de Saxe, de faire choisir pour roi des Romains son frère Ferdinand.

Jusque là l'empereur avait tout fait par ses généraux. Pour repousser Soliman, qui s'avançait vers Vienne à la tête de 30,000 hommes, il se mit pour la première fois (1532) à la tête de son armée. Ce fut encore à cette époque qu'il conduisit l'expédition qui débarqua en Afrique, vainquit Barberousse, et rétablit Muley-Hassem sur le trône de Tunis.

A son retour en Europe, il retrouva de nouvelles semences de guerre. François Ier, en dépouillant de ses États le duc de Savoie, un des princes de l'Empire, avait déjà rendu les hostilités inévitables, lorsque la mort de Sforza (24 octobre 1535) vint donner au roi de France l'occasion de renouveler ses prétentions sur le Milanais. L'empereur, après avoir lancé contre son rival un manifeste rempli d'invectives, envahit la Provence à la tête d'une armée formidable, commandée par Antonio de Leyva, sous lequel servaient le marquis del Guasto, le duc d'Albe et Ferdinand de Gonzague ; on lui opposa le maréchal de Montmorency. Après avoir en vain assiégé Marseille, les Impériaux furent obligés

de se retirer avec honte, et Charles fut tellement mortifié de cet échec que, pour ne pas s'exposer à la raillerie des Italiens, il fit voile directement pour l'Espagne. En même temps une de ses armées était repoussée sur la frontière de Picardie, et l'autre ne pouvait pénétrer en Champagne. Après une campagne dans les Pays-Bas, qui remplit une partie de l'année 1537 et se termina sans résultats décisifs, la reine de Hongrie et la reine mère conclurent une trêve de dix mois, et ensuite tout ce que put faire le pape aux conférences d'Aix, où les deux souverains se rendirent en personne, mais sans se voir, fut d'obtenir une trêve de dix ans. Après l'entrevue d'Aigues-Mortes, Charles retourna en Espagne. Les mutineries de ses troupes dans le Milanais, en Sicile, en Afrique, où elles se révoltaient pour être payées, lui servirent de prétexte pour convoquer à Tolède les cortès de Castille; mais elles lui refusèrent tous subsides. Alors Charles ne se fit pas scrupule de détruire violemment la vieille constitution espagnole, en excluant de cette assemblée les prêtres et les nobles. A ces embarras intérieurs vint s'ajouter la révolte des Gantois, qui ne voulaient point payer les impôts votés par les états. L'empereur se détermina alors à demander au roi de France le passage à travers son royaume. Celui-ci l'accorda; mais dès qu'il fut dans les Pays-Bas, Charles oublia l'imprudente générosité de son rival.

Après avoir soumis les Gantois et les avoir dépouillés de leurs priviléges, il tourna son attention vers les affaires d'Allemagne. La diète de Haguenau, puis celle de Worms, n'amenèrent aucune conciliation, et les décrets de la diète de Ratisbonne (1541) déplurent également aux deux partis. Si l'empereur ne donna à ces querelles de religion qu'une attention secondaire, c'est qu'il était déjà exclusivement occupé de l'entreprise qu'il méditait contre Alger. Après avoir visité l'Italie et eu à Lucques une entrevue avec le pape, il s'embarqua malgré les conseils de Doria. Les événements justifièrent la sagesse de ce vieux marin. A peine l'empereur était-il en Afrique, qu'un ouragan épouvantable détruisit sa flotte et son armée. Il était temps qu'il revînt en Europe; le meurtre par le marquis del Guasto, gouverneur du Milanais, de deux ambassadeurs de François Ier donnait à ce prince une juste occasion de renouveler les hostilités. La première année fut mêlée de succès et de revers; la seconde, Charles, dont le trésor était épuisé, fit reconnaître Philippe son fils pour son successeur, et obtint des cortès de Castille et d'Aragon le droit de *joyeux avénement*. Il conclut ensuite avec Henri VIII une ligue offensive et défensive. Après la campagne des Pays-Bas, alarmé de la vigueur et de l'activité de François Ier, il voulut faire agir contre lui tout le corps germanique, et à cet effet il convoqua la diète de Spire (1544). Pour gagner les princes protestants, il fit aux nouvelles idées des concessions assez larges; en sorte que par reconnais-

sance on lui vota pour six mois un corps de 24,00
hommes de pied et 400 chevaux. En même tem
il se rapprochait de l'Angleterre, et détachait
Danemark de l'alliance de François Ier. Bien q
son armée eût été complétement défaite à Cé
soles par le duc d'Enghien, il n'en pénétra
moins en France; mais après la prise d'Épern
de Saint-Dizier et de Château-Thierry, il
obligé de se retirer, faute de provisions et d
gent pour payer ses troupes, dont il n'était
sûr. Après la paix de Crépy, l'empereur, bien
souffrant de la goutte, se rendit à la diète
Worms (1545). Les protestants, qui le voy
à cette même époque soutenir les chanoin
Cologne contre leur archevêque et pour
les protestants dans les Pays-Bas, conçure
vives alarmes, qui ne firent que se conf
par la réunion du concile de Trente et
préparatifs de Charles. Un conflit était inévi
l'empereur, qui le savait bien, mit en jeu
son habileté pour amuser ses adversair
après les décrets du concile et l'excommu
tion de l'archevêque de Cologne, il com
les hostilités comme exécuteur des arr
souverain pontife. En même temps il fais
trêve avec Soliman et négociait avec le
La diète de Ratisbonne lui servit encore à
du temps, et il aurait surpris ses advers
si le pape, dans sa précipitation, n'eût
les secrets de la ligue et appris par là aux
protestants qu'il était temps de songer à l
lut. Après avoir vainement recherché l'a
des Vénitiens, des Suisses, de François Ier
Henri VIII, les princes protestants entrè
campagne avec une nombreuse armée. La
et le peu de concert de leurs opérations les
Au lieu d'agir, ils négocièrent, et donnère
Charles le temps de rassembler des tr
de recevoir d'Italie des secours du pap
lorsqu'ils voulurent faire des propositio
toute réponse on les mit au ban de l'Empir
donc attribuer la dissolution précoce de l
au manque d'unité, et surtout à l'électeur
prince courageux, résolu, mais esprit
d'une nonchalance qu'une grande obésit
sang épais contribuaient encore à au
Maurice, gendre du landgrave de Hesse
homme dont Mélanchthon avait deviné le
s'unit avec l'empereur, et envahit l'élect
Saxe. Cette diversion porta un coup mor
confédérés, et, après avoir fait des propo
qui furent rejetées, ils licencièrent leurs t
et furent obligés de recevoir les condi
plus dures. L'empereur aurait poussé p
ses opérations sans la conspiration de F
dont Gênes fut alors le théâtre (1547).
un coup si hardi qu'il crut que Fiesq
pour alliés non-seulement le duc de Pa
pape, mais encore le roi de France. E
celui-ci négociait à la fois avec les prot
Soliman, le pape, les Vénitiens, les ro
nemark et d'Angleterre; il rétablissait

les ses finances et levait des troupes en Suisse
dans son royaume. Charles, vivement alarmé
ces préparatifs, fut sauvé par ce bonheur qui
l'ait accompagné dans toutes ses entreprises.
nçois, son rival, l'âme de toutes ces confédé-
ns, mourut à Rambouillet, le 31 mars 1547.
lors, n'ayant plus rien à redouter de cette
, l'empereur poursuivit ses opérations en Al-
gne. La campagne fut courte; elle se termina
la bataille de Mühlberg et par la captivité de
teur, qui fut remis ensuite à une commission
ale composée d'Espagnols et présidée par le
d'Albe; il fut condamné à mort, au mépris
constitution et des lois germaniques. Les
es allemands empêchèrent que cette sen-
nique ne reçût son exécution; mais l'em-
r retint prisonnier Jean-Frédéric et mit Mau-
possession de son électorat. Il déshonora sa
n non-seulement par sa cruauté envers
ur, mais aussi par sa duplicité. Le land-
de Hesse, qui s'était rendu auprès de lui
faire sa soumission, fut retenu prisonnier
épris de la parole donnée. Non content
r ainsi fourni des preuves publiques de sa
ise foi, Charles se rendit odieux à l'Alle-
e par ses exactions et ses violences. En
nt à Augsbourg pour y présider la diète
y avait convoquée, il s'empara par force
glises, les fit purifier, et rétablit partout
s de l'Église romaine. Pendant ce temps,
éral qui commandait ses troupes en Italie
ait complice de l'assassinat de P. L. Far-
fils du pape, et prenait possession de
nce, qui faisait alors partie du patrimoine
nt-Pierre. Dans l'espoir de terminer toutes
relles de religion, Charles présenta (1548)
ète une déclaration rédigée par Pflug, Hel-
Agricola, et qui reçut le nom d'*Interim*,
qu'elle contenait des dispositions transi-
. Bien que ce compromis fût également
rouvé par les protestants et par les catho-
, l'empereur parvint, en employant tour à
adresse et les menaces, à le faire accepter
ler par les membres de la diète; mais ce
pas sans de vives résistances. Jean de
bourg-Anspach et l'électeur le rejetèrent,
ne put vaincre l'opposition des villes im-
s qu'en leur enlevant leur constitution et
privilèges et en les contraignant par la
et la cruauté. Il se rendit ensuite dans les
Bas pour y faire également recevoir l'*In-*
, et aussi pour y faire proclamer son fils
me son héritier et son successeur. Mais
n'était pas encore satisfait : une nouvelle
fut tenue à Augsbourg, pour sanctionner et
renforcer les dispositions de l'*Interim*,
le assemblée, déjà soumise par la terreur,
été unanime dans son obéissance, si Mau-
e Saxe n'avait, par sa protestation, com-
à dévoiler les projets qu'il méditait pour
ir. Cependant, malgré toute sa puissance,
es ne put faire reconnaître pour empereur
son fils Philippe: d'une dignité élective les Allemands ne voulurent jamais faire une dignité héréditaire. Maurice, tout en prenant Magdebourg et en faisant exécuter avec rigueur les dispositions de l'*Interim*, amusait Charles par des promesses d'attachement et de fidélité. Enfin, quand tout fut prêt, il demanda encore une fois solennellement la liberté du landgrave. Sur le refus de l'empereur, il rejoignit ses troupes, cantonnées en Thuringe, et commença les hostilités. Sans la mutinerie de ses soldats, cette campagne se serait terminée par la prise de l'empereur, qui ne dut son salut qu'à un délai de quelques heures. Surpris à Inspruck, d'où il surveillait le concile de Trente, il se sauva en litière par des chemins détournés. Cette guerre eut pour résultat le traité de Passau (1552), le premier où le libre exercice de la religion protestante fut ouvertement reconnu. L'empereur, après avoir signé cette paix à contre-cœur, put alors tourner son attention du côté de la France, où il voulait recouvrer Metz, Toul et Verdun, qu'il avait perdus dans la dernière guerre. Henri II s'étant déclaré pour les États de l'Empire, Charles investit Metz avec une puissante armée; mais elle fut si vaillamment défendue par le duc de Guise qu'il fut obligé de lever le siége, et dans la campagne suivante quelques succès dans les Pays-Bas compensèrent à peine la perte de Sienne et de Piombino et une descente des Turcs sur les côtes du royaume de Naples. Pendant que sur divers points la guerre se continuait sans résultats décisifs, Charles mariait Philippe à Marie, reine d'Angleterre. Le traité de mariage fut conclu en 1554. Après avoir acquis par cette alliance un nouveau royaume pour son fils, il fit, mais en vain, de nouveaux efforts pour lui assurer la couronne impériale. Les Allemands furent inflexibles, et au moment où le pape et le roi de France venaient de se liguer contre l'empereur, son abdication rendit tous leurs projets inutiles.

La goutte le tourmentait plus que jamais. A l'âge de quarante ans il avait reçu les premières atteintes de cette maladie; depuis ce moment il sentit toujours ses forces décroître. Résolu d'abdiquer le pouvoir, il assembla les états à Bruxelles, le 25 octobre 1555, et leur fit part de sa résolution; il résigna aussi, le 15 janvier 1556, le sceptre d'Espagne, et ne se réserva qu'une pension de 100,000 couronnes. Enfin, ayant perdu l'espoir de faire passer la couronne impériale sur la tête de son fils, il la déposa en faveur de Ferdinand, roi des Romains, et s'embarqua pour l'Espagne (17 septembre 1556). Il choisit pour sa retraite le monastère de Saint-Just, près de Placenzia, en Estramadure, appartenant à un ordre d'Hiéronymites, et il y entra, le 24 février 1557. Il y occupait un logement de six chambres, et n'avait gardé que douze domestiques. Dans cette retraite, il se promenait quelquefois à cheval, suivi d'un seul serviteur à pied, cultivait son jardin ou recevait quelques

gentilshommes du voisinage. Tels étaient, après ses exercices de piété, ses passse-temps habituels. Il aimait aussi beaucoup à s'occuper de mécanique avec Turriano, artiste distingué en ce genre qu'il avait déterminé à l'accompagner, et il fit de vains efforts pour mettre parfaitement d'accord deux pendules qu'il avait fabriquées. Les douleurs de la goutte, l'austérité de la vie monastique, les mortifications auxquelles il se soumettait, l'avaient fait tomber dans une profonde mélancolie. Enfin, il voulut célébrer de son vivant ses propres funérailles; mais, soit fatigue, soit l'impression que la cérémonie fit sur son âme affaiblie, il mourut, âgé de cinquante-huit ans six mois et vingt-cinq jours (1). Bien qu'attaché sincèrement au culte de ses pères, il préféra cependant presque toujours les intérêts de sa puissance à ceux de la religion; il avait ordonné qu'aucune bulle du pape ne fût promulguée dans son royaume sans sa permission. En cela, il avait surtout en vue le royaume de Naples, sur lequel les souverains pontifes avaient toujours eu des prétentions et où le clergé pouvait facilement entraver la marche de son gouvernement. Quoique pendant le temps de son règne il ait peu versé le sang des protestants, il est probable que s'il eût gouverné plus longtemps, il aurait été aussi cruel envers eux que le fut son fils Philippe. Il voyait clairement que la nouvelle religion avait eu pour résultat de contrarier l'exécution de ses projets favoris. Dans un codicille annexé à son testament, il recommande, il ordonne même à son fils « de conserver toujours intact le dépôt de la foi catholique, de poursuivre les hérétiques avec la dernière rigueur et de ne leur accorder aucune grâce. »

Charles-Quint était plein de dignité dans ses manières, élégant dans ses mœurs, lent à prendre une résolution et prompt à l'exécuter. Son esprit était plein de ressources; il se possédait parfaitement, et montra dans toutes les circonstances, et surtout dans le malheur, la plus grande fermeté. Nul mieux que lui ne connaissait les hommes, nul ne savait mieux les faire servir à l'accomplissement de ses projets. Charles-Quint, qui visait à la monarchie universelle, ayant pu supporter des guerres si longues et si dispendieuses, on a cru longtemps que ses revenus étaient énormes et que l'or de
l'Amérique coulait à flots vers l'Espagne;
il est facile de prouver, même par des chiffr
que ses possessions héréditaires et ses conqu
ne lui fournissaient pour toutes ses grandes
treprises que des sommes relativement
médiocres. Voici l'état de ses revenus : 1°
Espagne, les biens de la couronne et l'impô
dixième rendaient quelque argent; mais les
miers furent peu à peu engagés, et le seco
aboli par Ximenès, comme trop odieux et
difficile à percevoir. Les douanes, y comp
droits perçus sur les soies de Grenade et
passage des moutons, le monopole du se
confiscations et les rentes des trois grandes
trises, donnaient annuellement de 920,
1,000,000 de ducats au plus, car l'Aragon
nistrait lui-même ses revenus. 2° Dans les
Bas, les douanes d'Anvers, les droits sur l
et le vin, l'impôt fixe et celui de la consom
fournissaient 1,250,000 ducats. 3° Le du
Milan, où le gouvernement avait, co
Espagne, le monopole du sel, en ra
400,000. 4° En Sicile, les douanes et les
prélevés sur les grains donnaient un rev
nuel de 250,000 ducats. 5° Le royaume de
était pressuré davantage : outre des droit
portation et d'exportation, il fallait a
encore ceux de consommation. Les mout
passaient les montagnes pour aller hiver
la Pouille payaient un fort droit à la do
Foggia; il y avait de plus un impôt sur les
principalement onéreux pour les pauv
temps de Charles-Quint, toutes ces perc
donnaient environ 1,000,000 de ducats.
venus divers présentent donc environ
de 4,000,000. Mais comme toutes ces re
étaient loin de pouvoir suffire aux be
fallait en créer de nouvelles par des
additionnels. Ainsi, la Castille donnait
trois ans 300 cuentos (par an 267,300
la Sicile faisait un don gratuit de 75,000
le royaume de Naples, bien qu'obéré, d
en dix-sept ans (de 1535 à 1552) 5,185,
cats, ce qui portait annuellement le
tuit à 300,000 ducats. Dans le Milan
villes donnaient en outre par mois 25,000
c'était ce qu'on appelait *le mensuel*,
les Pays-Bas le *schildzahlen*, contrib
rendait 500,000 ducats. La nécessité for
pereur à s'adresser aux états d'Arag
après les plus vives sollicitations, p
enfin un subside annuel de 400,000 duc
ces sommes, bien que considérables pour l'
ne donnaient encore des ressources q
les besoins ordinaires; il fallut donc
d'autres impôts. Depuis 1558 les cortès
tille fournirent 400,000 ducats, sous le p
de construire des ponts, des palais, de
resses; on tira des Siciliens des subsides
dinaires. Naples augmenta peu à peu son
tivum, le Milanais son *mensuale*; les
Bas donnèrent par an 400,000 ducats.

(1) « Vers deux heures du matin, le mercredi 21 septembre, l'empereur sentit que ses forces étaient épuisées et qu'il allait mourir. Se prenant lui-même le pouls, il remua la tête comme pour dire : « Tout est fini. » Il demanda alors aux religieux de lui réciter les litanies des agonisants et à Quijada d'allumer les cierges bénits. Il se fit donner par l'archevêque le crucifix qui avait servi à l'impératrice dans le suprême passage de la vie à la mort, le porta à sa bouche, et le serra deux fois sur sa poitrine. Puis, ayant le cierge bénit dans la main droite, que soutenait Quijada, tendant la main gauche vers le crucifix, que l'archevêque avait repris et tenait devant lui, il dit : « C'est le moment! » Peu après, il prononça encore le nom de Jésus, et il expira, en poussant deux ou trois soupirs. » (M. Mignet, *Journal des savants* mars 1854.)

... été l'empereur, qui cultivait toujours l'a-
...tié du pape, obtenait souvent de lui de pou-
...oir lever des impôts sur les biens ecclésias-
...ques, et de vendre des bulles *cruzada*, qui
...onféraient la permission de manger à certains
...urs des œufs et du lait; tout Castillan devait
...n acheter. Ce revenu ne peut s'évaluer; mais,
...en qu'il fût assez élevé, ces ressources auxi-
...ires, qui pouvaient monter tout au plus à
...00,000 ducats, étaient encore insuffisantes.
... 1526, pour repousser les attaques de Fran-
...s Ier, Charles dut prendre la riche dot de
...n épouse Isabelle de Portugal. En 1529, afin
... pouvoir aller en Italie, il vendit aux Por-
...is, pour une somme considérable, les pré-
...ions de la Castille sur les Moluques. Enfin,
...il des emprunts; mais, quoiqu'il tînt rigou-
...sement ses engagements, le crédit public
...ut tellement ébranlé que l'on payait des inté-
... de 20 et de 30 pour 100. Cavallo dit qu'en
..., sur les 920,000 ducats de revenu de la
...ille, 800,000 étaient engagés; ceux de Na-
..., de Sicile et des Pays-Bas l'étaient en grande
...ie, et ceux du Milanais l'étaient totalement.
... la fin de son règne, les impôts réguliers
...aient à peine pour couvrir les intérêts de la
...épublique; il fallut alors payer comme im-
... ordinaires des contributions qui dans le
...cipe n'étaient que provisoires. Les revenus
...Amérique étaient non-seulement irréguliers,
... bien moins considérables qu'on ne l'a cru
...ant longtemps. Ce n'est que sous Philippe II
... les galions arrivèrent en Espagne avec leurs
...es cargaisons; d'après Andréa Navagero, le
...*ito* (impôt du cinquième) ne rapportait par
...e 100,000 ducats. En 1550, cinq ans après
...écouverte des mines de Potosi, on n'estimait
...à plus de 400,000 ducats ce que l'empereur
... annuellement de l'Amérique, et d'après le
...oignage de Huygen van Huiscoten, cette
...me se trouva doublée pour la première fois
...1570, douze ans après la mort de Charles.
...ano évalue la recette annuelle entre 400 et
...,000 scudi, et Tiepolo nous assure que ce
...ut qu'en 1567 qu'elle atteignit ce dernier
...re. Les comptes de don Augustin de Zarate,
... en 1543 fut envoyé au Pérou et à la Terre-
...e comme percepteur général, nous ap-
...ent que de 1533 à 1548 les possessions
...icaines ne donnèrent à Charles, terme
...n, que 360,000 ducats par an. S'il put
...orter des guerres si dispendieuses, il le dut
... Pays-Bas, qui non-seulement lui payaient
...us forts impôts, mais qui lui votèrent sou-
... des subsides extraordinaires. En Allemagne
...les n'avait qu'une couronne élective, et re-
...it des vassaux de l'Empire des secours plu-
...n hommes qu'en argent. Du reste, ce que
...ètes lui votèrent fut peu considérable, et
...que toujours consommé dans le pays même.
...utre Philippe II, Charles-Quint avait eu
...abelle, fille du roi Emmanuel de Portugal,
deux filles; il laissa en outre plusieurs enfants naturels. On attribue à l'empereur Charles-Quint un petit ouvrage inédit, découvert par M. Gachard, archiviste du royaume de Belgique: c'est la prise de Tunis, écrite par lui à la reine Marie, sa sœur, douairière de Hongrie, gouvernante générale des Pays-Bas, et datée de Tunis, 23 juillet 1535. Ses *Instructions* à Phillippe II ont été traduites en français par Am. Teissier; La Haye, 1700, in-12. [DE LA NOURAIS, dans l'*Enc. des g. du m.*]

Ulloa, *Vita di Carolo V*; Venise, 1589. — Robertson, *History of the reign of the emp. Charles V*. — Leti, *Vita del invittissimo imperatore Carolo V*. — Dolce, *Vita di Carlo V*. — Sandoval, *Historia de la vida y hechos del imperador Carlos V*. — Vera, *Epitome de la vita y hechos del emperador Carlos V*. — Masenius, *Historia Caroli V*. — Stirling, *the Cloister life of the emperor Charles the Fifth*. — A. Pichot, *Charles-Quint*; Paris, 1854. — Mignet, *Charles-Quint*, *Journ. des Sav.*, mars 1854.

CHARLES VI, empereur d'Allemagne, né le 1er octobre 1685, mort le 20 octobre 1740. Il était second fils de l'empereur d'Allemagne Léopold Ier et dernier rejeton mâle de la famille de Habsbourg. Son père le destina au trône d'Espagne; cependant le roi Charles II, aussi le dernier des Habsbourgs en Espagne, avait, par son testament, institué pour héritier de la couronne d'Espagne Philippe, duc d'Anjou, quoique la maison de Habsbourg-Autriche eût des droits fondés sur cet héritage. On sait qu'après la mort de Charles II, qui eut lieu le 1er novembre 1700, le duc d'Anjou (Philippe V) avait pris possession du trône d'Espagne. L'Angleterre et la Hollande firent une alliance pour s'y opposer; l'empire d'Allemagne, le Portugal et la Savoie se joignirent à cette alliance contre la France. Charles, proclamé en 1703, à Vienne, roi d'Espagne, passa par la Hollande en Angleterre, et de là il se rendit, en 1704, avec 12,000 hommes, dans la péninsule, presque entièrement occupée par les Français. Ayant débarqué en Catalogne, il parvint à s'emparer de Barcelone; mais bientôt Philippe V vint l'y assiéger. Les Français allaient prendre la ville d'assaut, et Charles paraissait ne pouvoir échapper à la captivité. Cependant il fit une vigoureuse résistance, à la tête d'une garnison à peine forte de 2,000 hommes, jusqu'à l'arrivée de la flotte anglaise, impatiemment attendue, et qui débloqua le port et la ville. Tour à tour vainqueur ou vaincu, Charles pénétra deux fois jusqu'à Madrid, et en fut deux fois chassé; dans cette résidence, il s'était fait proclamer roi en 1706, sous le nom de Charles III. Lorsque ensuite il fut obligé de se renfermer dans les murs de Barcelone, il apprit, en 1711, la mort de son frère Joseph Ier. D'après le testament de Léopold, cet événement plaça sur la tête de Charles la double couronne de Charles-Quint. Ses droits sur l'Espagne en devinrent plus sûrs, mais les alliés ne voulurent pas voir tant de puissance concentrée dans une seule maison.

Charles, reconnu en Autriche, retourna en Allemagne, et y apprit son élection comme em-

pereur. Il fut couronné à Francfort, au mois de décembre 1711. L'année suivante il obtint aussi à Presbourg la couronne de Hongrie. Il ne renonça pas au titre de roi d'Espagne, et fit continuer la guerre de la succession de cette monarchie par le prince Eugène de Savoie. Cependant, après la bataille de Denain, les alliés firent la paix avec la France, à Utrecht, en 1713, sans que l'empereur pût y mettre obstacle. Il signa donc lui-même l'année suivante la paix de Rastadt, qui lui assura la possession de Milan, de Mantoue, de la Sardaigne et des Pays-Bas.

Lorsqu'en juin 1715 les Turcs déclarèrent la guerre à Venise, l'empereur entreprit la défense de cette république. Vainqueur d'abord, grâce aux talents du prince Eugène, il fut pourtant obligé, lorsque les Espagnols menacèrent l'Italie, de faire la paix (à Passarowicz, 1718), qui toutefois augmenta son empire. Il fut engagé dans une nouvelle guerre par les machinations du cardinal Alberoni, premier ministre de Philippe V; mais la retraite de ce même ministre fit cesser les hostilités en 1720. Charles n'avait pas de descendance mâle. Voulant assurer la couronne à sa fille Marie-Thérèse, à l'exclusion des filles de Joseph Ier, il négocia avec les puissances pour faire reconnaître sa *pragmatique sanction*, qui régla ce point litigieux. Les sacrifices ne lui coûtèrent pas pour atteindre son but. L'empereur profita ensuite de quelques années de paix pour fonder divers établissements, entre autres une compagnie du Levant. Il fit construire des routes, des ports et des vaisseaux. Ce prince, ami de la paix, fut presque toujours en guerre. Après la mort d'Auguste II, roi de Pologne, en 1733, Charles, de concert avec la Russie, se déclara pour le fils de ce prince; mais la France et l'Espagne se déclarèrent pour Stanislas Lesczinski; de là une guerre sanglante, qui se termina en 1735, par la perte des Deux-Siciles et d'une partie du duché de Milan. En 1737, son alliance avec la Russie l'entraîna dans une guerre avec la Turquie. Sans déclaration préalable, les Autrichiens envahirent la Servie et occupèrent Nissa. Cependant trois campagnes furent malheureuses, et Charles signa en 1739 la paix de Belgrade, qui lui fit perdre la Valachie et la partie autrichienne de la Servie, dont la ville de Belgrade elle-même dépendait. Du reste, Charles demeura fidèle aux principes de sa maison, qui faisaient consister la politique à favoriser le clergé, les moines, l'aristocratie et la féodalité. Charles VI s'occupait de remédier au délabrement de ses finances, lorsqu'il mourut, par suite d'une indigestion de champignons. En rapportant le fait, Voltaire remarque, comme on le voit souvent dans ses ouvrages, que cette petite cause a changé la face des événements en Europe. Il venait de faire élire roi des Romains son gendre, le grand-duc de Toscane (*voy.* FRANÇOIS Ier et MARIE-THÉRÈSE). [*Encycl. des g. du m.*]

Journal des événements survenus dans l'Empire ainsi qu'à Francfort-sur-le-Mein, avant, pendant et après l'élection et le couronnement de Charles VI (en allemand); Francfort, 1712, in-fol.; — Zschackwitz, *Leben und Thaten Kaiser Caroli VI*; Francfort, 1723. — Foscarini, *Arcane memorie ossia segreta historia del regno di Carolo VI.*

CHARLES VII (*Charles-Albert*), empereur d'Allemagne, né le 6 août 1697, à Bruxelles, mort à Munich, le 20 janvier 1745. Son père, Maximilien-Emmanuel, électeur de Bavière, était gouverneur des Pays-Bas espagnols. Charles-Albert passa sa jeunesse à la cour impériale, et commanda le corps auxiliaire envoyé par son père contre les Turcs. En 1722 il épousa la fille cadette de Joseph Ier, après avoir renoncé au droit que ce mariage pouvait lui donner à la succession des États d'Autriche. En 1726 il devint, à la place de son père, électeur de Bavière; il protesta alors contre la reconnaissance de la pragmatique sanction de Charles VI, consentie en 1732 par la diète de Ratisbonne, et il entra en alliance avec la Saxe. Quoique Charles-Albert eût adhéré à la pragmatique sanction après la mort de Charles VI, en 1748 il refusa de reconnaître Marie-Thérèse comme héritière de cet empereur, lui opposant ses propres prétentions, fondées sur le testament de Ferdinand Ier. Il conclut en mai 1741, à Nympfenbourg, une alliance avec la France et l'Espagne; la première de ces puissances lui fournit un corps de troupes assez considérable. Il avança sur Ling, et s'y fit prêter hommage comme archiduc d'Autriche. Le cardinal Fleury, qui ne voulait pas permettre le démembrement de l'Autriche, et le manque d'artillerie et de munitions de guerre, empêchèrent Charles d'aller jusqu'à Vienne; mais il s'empara de Prague, et s'y fit couronner roi de Bohême. Élu ensuite empereur à l'unanimité, il fut couronné à Francfort, le 21 février 1742, par son frère l'électeur de Cologne. Mais les troupes victorieuses de Marie-Thérèse occupèrent Munich, après avoir ramené à l'obéissance toute la haute Autriche; elles reprirent aussi la Bohême, et obligèrent Charles VII à se réfugier à Francfort. Il ne put retourner dans sa résidence que lorsque Frédéric II, roi de Prusse, eut attaqué (22 mai 1744) la Bohême, et à la suite des succès du général bavarois Seckendorf. Il mourut épuisé de chagrins et de maladie. Son fils Maximilien-Joseph lui succéda dans son électorat, et se hâta de reconnaître Marie-Thérèse. [*Enc. des g. du m.*]

Conversations-Lex. — Moser, *Staatshistorie Teutschlands unter der Regierung Carl's* VII. — Voltaire *Siècle de Louis XV.*

II. CHARLES PRINCES D'ALLEMAGNE.

A. *Autriche.*

CHARLES (*Charles-Louis*), archiduc d'Autriche, né le 5 septembre 1771, mort le 30 avril 1847, fils de l'empereur d'Allemagne Léopold II, et oncle de l'empereur d'Autriche actuel, feld maréchal général. Il commença sa carrière militaire en 1793 dans le Brabant, où il commanda

l'avant-garde du prince de Cobourg, et où il se distingua par des actions d'éclat. Il fut bientôt après nommé gouverneur des Pays-Bas, grand' croix de l'ordre de Marie-Thérèse, et en 1796 feld-maréchal de l'Empire, chargé du commandement en chef de l'armée autrichienne et de celle de l'Empire sur le Rhin. Il eut quelques succès sur Moreau près de Rastadt, battit Jourdan près d'Amberg et de Würzbourg, porta le désordre dans l'armée française, obligea les généraux Jourdan et Moreau à repasser le Rhin, et prit Kehl au milieu de l'hiver de 1797. Cependant le général Bonaparte triompha en Italie : l'archiduc Charles fut appelé sur cet autre théâtre de la guerre, au mois de février de la même année; mais au mois d'avril suivant les préliminaires de la paix furent signés à Léoben. Après le congrès de Rastadt, qui se sépara sans avoir rien fait, l'archiduc Charles se mit de nouveau à la tête de l'armée (1799), battit le général Jourdan en Souabe, et se distingua surtout à l'affaire de Stockach. Bientôt après, envoyé contre Masséna en Suisse, il déploya de grands talents militaires; mais sa santé, délabrée, le força en 1800 de quitter cette carrière. Il fut alors nommé gouverneur général de la Bohême. Sa retraite de l'armée y jeta la consternation, car aucun général ne possédait au même degré la confiance du soldat. Vainqueurs à Hohenlinden, les Français pénétrèrent en Autriche : alors l'archiduc reparut à la tête d'une armée formée par lui, et qu'il anima d'un nouveau courage. Cependant Charles accepta les préliminaires de la paix, qui fut conclue peu après à Lunéville. Appelé ensuite au ministère de la guerre, ses talents se montrèrent sous un nouveau jour et d'une manière brillante. En 1802, la diète de Ratisbonne voulut, sur la proposition du roi de Suède, lui faire ériger un monument à titre de sauveur de l'Allemagne; mais le prince déclina cet honneur. Charles résigna (1804), en faveur de l'archiduc Antoine, son frère, les fonctions de grand-maître de l'ordre Teutonique, dont il était revêtu. Dans la campagne de 1805, il commanda en Italie une armée autrichienne opposée à Masséna; et pendant que Napoléon pénétrait dans l'intérieur de l'Autriche, l'archiduc remporta sur le maréchal la victoire de Caldiero, et ramena son armée pour protéger les provinces non encore envahies par les aigles françaises. Après la paix de Presbourg, il devint chef du conseil de guerre aulique et généralissime de toutes les armées autrichiennes. En 1809 il entra en Bavière avec le gros de l'armée, et s'y trouva en face de la grande armée française, commandée par Napoléon en personne. Après une bataille qui dura cinq jours, dans laquelle de part et d'autre on combattit avec une égale valeur, les Autrichiens furent obligés de céder; mais le 21 et le 22 mai l'archiduc prit sa revanche, dans la bataille livrée près d'Aspern, en face de Vienne, où il obligea les Français de repasser le Danube après avoir essuyé de grandes pertes. Quoique l'issue de la bataille de Wagram, une des plus grandes de l'histoire contemporaine, fût malheureuse pour les Autrichiens, il est cependant vrai de dire qu'ils y combattirent vaillamment pendant les deux jours qu'elle dura, et qu'ils eurent quelquefois l'avantage; l'archiduc Charles y reçut une blessure. Il se retira en bon ordre, tout en combattant, jusqu'à Znaïm, où un armistice fut conclu. L'archiduc déposa bientôt après le commandement, et n'a plus depuis reparu à la tête des armées. Seulement, en 1815, après le retour de Napoléon de l'île d'Elbe, il fut quelque temps gouverneur de la forteresse de Mayence. La même année il épousa la princesse Henriette de Nassau-Weilbourg, qui mourut en 1829, et lui laissa quatre fils et deux filles.

Le nom du prince Charles est célèbre dans les fastes de la stratégie, et l'empereur Napoléon en faisait le plus grand cas. On a de lui, en allemand, deux excellents ouvrages: *Principes de la stratégie expliqués par les opérations de la campagne d'Allemagne en* 1796 (Vienne, 1814, 3 vol., avec une carte et 11 plans), et *Histoire de la campagne d'Allemagne et de Suisse en* 1799 (Vienne, 1819, 2 vol., avec atlas in-fol.). [*Enc. des g. du m.*]

Conversations-Lexicon. — Duller, *Erzherzog Carl*; Vienne, 1844-1845. — Schneidawind, *Carl Erzherzog von Œsterreich und*, etc.; Bamberg, 1840. — *Monit. univ.* — Thiers, *Hist. du consulat et de l'emp.* — *Mémor. de Sainte-Hélène.*

B. *Bade.*

CHARLES-FRÉDÉRIC, margrave, puis grand duc de Bade. *Voy.* BADE.

CHARLES-LOUIS-FRÉDÉRIC, petit-fils du précédent. *Voy.* BADE.

C. *Bavière.*

CHARLES-ALBERT, électeur de Bavière, roi de Bohême et empereur d'Allemagne. *Voy.* CHARLES VII.

*CHARLES-THÉODORE, électeur palatin et de Bavière, mort le 16 février 1799. Il succéda en 1778 à Maximilien-Joseph dans l'électorat de Bavière. Quoique appuyé par l'Autriche, il fut obligé de disputer le gouvernement à Charles II, duc de Deux-Ponts, que soutenait la Prusse. Le traité de Teschen, conclu le 13 mai 1779, mit fin au litige.

Art de vérifier les dates. — Cellini, *Éloges de Charles-Théodore, électeur palatin*; Manheim, 1768. — Wundt, *Carl Theodor's Verdienste*, etc.; Manheim, 1794, in-8°.

D. *Brunswick.*

CHARLES Ier, duc de Brunswick-Wolfenbutel. *Voy.* BRUNSWICK.

E. *Cassel.*

CHARLES, landgrave de Hesse-Cassel, né le 3 août 1654, mort le 23 août 1730. Il succéda le 21 novembre 1670 à son frère Guillaume VII. En 1673, il épousa Marie-Amélie, fille de Jacques, duc de Courlande. Charles jouit d'une paix constante : il avait du goût pour les arts, et Cas-

sel lui doit beaucoup d'embellissements. Son fils Frédéric lui succéda.

Art de vérifier les dates.

CHARLES, prince de Hesse, né à Schleswig, en 1744, mort en 1836. En 1766 il fut nommé lieutenant du roi de Danemark en Norvège, et en 1767 lieutenant du roi dans les duchés de Schleswig et de Holstein. En 1774 il devint feld-maréchal, et en 1814 feld-maréchal général. On a de lui : *Mémoires sur la campagne de* 1788 *en Suède;* Copenhague, 1789.

Erslew, *Almindeligt Forfatter-Lexicon.*

* **CHARLES**, landgrave de Hesse-Philippsthal, né le 23 septembre 1682, mort le 7 mai 1770. Il servit d'abord en Danemark, et passa ensuite dans les armées françaises, où, le 18 mars 1721, il fut créé lieutenant général des armées du roi Louis XV. Il fut reconnu landgrave à la mort de Philippe, en juin 1721. Le 24 novembre 1725, il épousa Caroline, fille de Jean, duc de Saxe-Eisenach. Son fils Guillaume lui succéda.

Art de vérifier les dates.

F. *Holstein.*

CHARLES Ier ou **CHARLES-FRÉDÉRIC**, duc de Holstein-Gottorp, né à Stockholm, le 19 avril 1700, mort en 1739. Il n'avait que deux ans lorsqu'il succéda à son père, Frédéric IV; sa tutelle fut confiée à son oncle Christian-Auguste. En 1705, l'occupation de l'évêché de Lubeck donna lieu à de nouvelles querelles avec le Danemark, que la médiation de l'Angleterre termina, l'année suivante, en faveur du Holstein; car Christian-Auguste fut mis en possession de cette souveraineté, autrefois épiscopale. De nouvelles difficultés, qui ne tardèrent pas à s'élever, furent aplanies par la convention de Hambourg, signée en 1712. Mais le Holstein-Gottorp se vit bientôt après engagé dans la guerre qui s'était rallumée, en 1709, entre le Danemark et la Suède. Après avoir battu les Danois à Gadebusch, le 20 décembre 1712, et incendié Altona, le général suédois Steenbock entra dans le Holstein, et un traité secret, du 21 janvier 1713, lui ouvrit les portes de Tœnningen, où il établit ses quartiers le 15 février. Le Danemark occupa alors le Schleswig et le Holstein, fit raser Tœnningen (1714), et traita le duché en pays ennemi. Le régent s'enfuit à l'étranger, avec le jeune duc, et ils y restèrent jusqu'en 1720, où fut conclue la paix de Friedrichsbourg. Charles-Frédéric recouvra le Holstein, mais il perdit la partie du Schleswig sur laquelle avaient régné ses ancêtres Ce fut en vain qu'il s'adressa aux grandes puissances européennes pour se la faire restituer; il vit même lui échapper la couronne de Suède, sur laquelle il avait des droits, en sa qualité de fils de la sœur aînée de Charles XII. Le duc épousa, en 1725, la princesse Anne de Russie, fille aînée de Pierre le Grand; mais cette princesse mourut trois ans après, et sa perte lui enleva l'espoir de recouvrer le Schleswig par l'influence de la Russie. Cette dernière puissance, de concert avec l'Autriche, en garantit même la possession au Danemark, en 1732. On assigna, il est vrai, au duc une indemnité de deux millions de thalers; mais il la refusa hautement. [*Enc. des g. du m.*]

Chopin, *Histoire de Russie* (dans l'*Univ. pitt.*).

CHARLES II ou **CHARLES-PIERRE-ULRIC**, duc de Holstein-Gottorp, et empereur de Russie, fils du précédent. *Voy.* PIERRE III.

G. *Mecklenbourg.*

CHARLES-LÉOPOLD, duc de Mecklenbourg-Schwerin, né le 26 novembre 1679, mort à Dœmitz, le 28 novembre 1747. Il succéda en 1713 à son frère Frédéric-Guillaume, et prit parti pour Pierre le Grand, dont il avait épousé une nièce (fille d'Ivan V), contre le roi de Suède, Charles XII. Épuisé tour à tour par les Suédois, les Danois, les Saxons et les Russes, le Mecklenbourg refusa enfin de payer les énormes contributions dont le duc le frappait pour satisfaire à l'avidité de ses alliés moscovites. La cause fut portée devant la cour impériale, et, en 1728, Charles VI prononça la déchéance de Charles-Léopold. Son frère, Christian-Louis, fut nommé administrateur du duché et, en 1732, commissaire impérial. L'année suivante, le prince dépossédé voulut essayer de reconquérir le pouvoir; mais sa tentative échoua complétement. Cependant la tranquillité ne fut entièrement rétablie qu'à sa mort.

Ludlof, *Manuel de l'histoire du Mecklenbourg.* — Lutzon, *Histoire pragmatique du Mecklenbourg.* — *Art de vérifier les dates.*

* **CHARLES**, duc de Mecklenbourg-Strelitz, né en 1785. Il était frère de la princesse Louise, célèbre reine de Prusse, épouse de Guillaume III. A l'école militaire de Berlin, il passa successivement par tous les grades, et arriva, en 1813, à celui de général-major. Depuis il se fit remarquer aux affaires de Goldberg (23 août 1813), de Katzbach (26 août), de Wartenburg (3 octobre), de Mœckert (16 octobre), et dans cette dernière il reçut, à la tête de son régiment, une blessure grave, qui l'éloigna pour quelque temps de l'armée. A la fin de l'année 1813, le roi de Prusse le nomma lieutenant général, et en 1825 général de l'infanterie. Ce fut sous les ordres du duc Charles que la garde royale entra dans Paris en 1815, et il en a conservé depuis le commandement. Nommé en 1817 membre du conseil d'État, il fut chargé de le présider dès l'année 1825, et en devint, en 1827, président titulaire. Outre ses talents politiques et militaires, on lui attribue celui de la poésie, et on le regarde comme l'auteur de quelques pièces de circonstance jouées à la cour de Prusse et d'une partie de la correspondance sur Berlin, écrite en 1821. [*Enc. des g. du m.*]

Ludlof, *Manuel de l'hist. du Mecklenbourg.*

H. *Saxe.*

CHARLES, duc de Saxe-Weimar. *Voy.* SAXE-WEIMAR.

I. *Waldeck.*

CHARLES-AUGUSTE-FRÉDÉRIC, prince de Waldeck, né le 24 septembre 1704, mort le 29 août 1763. Il fut d'abord capitaine au service de Prusse. En mai 1728 il succéda à son frère Christian, et passa dans les armées autrichiennes. Il y devint feld-maréchal et propriétaire d'un régiment d'infanterie. En 1741 il épousa Christine, fille de Christian III, duc de Deux-Ponts, et commanda en 1747 dans les Pays-Bas en qualité de général des Hollandais. Son fils Frédéric lui succéda.

Art de vérif. les dates.

J. *Wurtemberg.*

CHARLES Ier (*Alexandre*), duc de Wurtemberg, né le 24 janvier 1684, mort le 12 mars 1737. Il se déclara pour l'empereur Léopold, et eut part aux actions les plus importantes dans la guerre de la succession d'Espagne. Il se signala aux batailles de Cassano, en 1705, et de Turin, en 1706, défendit avec courage en 1713 Landau contre le maréchal de Villars, et se distingua dans la guerre contre les Turcs depuis 1716 jusqu'en 1718. Il était chevalier de la Toison d'Or, feld-maréchal, conseiller aulique, gouverneur de Belgrade et commandant général du royaume de Servie lorsqu'il succéda à Louis-Éberhard, comme duc de Wurtemberg. Il avait épousé, le 1er mai 1727, Marie, fille d'Anselme, prince de la Tour et Taxis.

Art de vérifier les dates. — Voltaire, *Siècle de Louis XIV*. — Sismondi, *Histoire des Français*, XXII et XXIII.

CHARLES II (*Eugène*), dit *le Père du peuple*, duc de Wurtemberg, fils du précédent, né le 11 février 1728, mort le 24 octobre 1793. Il n'avait que neuf ans lorsqu'il succéda à son père, sous la tutelle de sa mère et de Charles-Rodolphe, duc de Wurtemberg-Neustadt. Charles-Eugène fut élevé à la cour de Frédéric II, roi de Prusse, et commença à gouverner le 7 janvier 1744. Son règne, tout pacifique, fut consacré à la prospérité de son pays. Il fit faire des progrès considérables à l'agriculture et à l'éducation des bêtes à laine. Il créa de nouvelles routes, encouragea les arts et le commerce, fonda des caisses d'assurances, des établissements de bienfaisance en faveur des pauvres, des orphelins et des soldats, ouvrit des bibliothèques publiques, et fonda l'université de Stuttgard, appelée la *Caroline*.

Risbeck, *Voyage d'Allemagne*, I, 16-17. — *Art de vérifier les dates.*

III. ANGLETERRE.

CHARLES, rois d'Angleterre. Il y en eut deux, fils et petit-fils du premier des Stuarts.

CHARLES Ier, né le 29 novembre 1600, à Dumferling, en Écosse, mort le 30 janvier 1649. Il était le second fils d'Anne de Danemark et de Jacques Ier, auquel il succéda en 1625. A la mort de Henri, son frère aîné (1612), il était devenu prince de Galles. Son père voulut obtenir pour lui la main de l'infante, fille de Philippe III : on sait quelle fut la romanesque issue de cette négociation ; Charles, entraîné par le comte de Buckingham, se rendit furtivement à la cour d'Espagne, dans l'espoir de hâter une union, dont le projet, toutefois, finit par échouer devant des rivalités de ministres. Plus tard (1625), il épousa Henriette-Marie de France, fille de Henri IV.

Le premier acte de son règne fut la convocation du parlement, dont il attendait des subsides, que rendaient indispensables la rupture avec l'Espagne et le fardeau d'une dette considérable. La situation politique de l'Angleterre à cette époque était remarquable, et mérite d'être étudiée. Placée dans des circonstances particulières, Élisabeth avait dû favoriser le protestantisme et prêter les mains à son établissement ; elle avait bien senti qu'elle perdait par là de précieuses garanties de son autorité absolue, mais elle avait espéré les retrouver dans la hiérarchie et les formes de l'Église anglicane. Soigneuse de persécuter le puritanisme naissant, elle avait étouffé les conséquences immédiates d'une révolution qui devait porter ses fruits plus tard. Quant à ses parlements, elle sut réprimer avec hauteur leurs velléités d'indépendance. Cet héritage de Henri VIII, si sévèrement administré par sa fille, ne passa que dilapidé des mains de Jacques à celles de Charles. A l'avénement de ce dernier, l'un des traits les plus remarquables de la physionomie politique du pays était le caractère indécis et vague des droits reconnus au peuple, de la législation commune, du rôle des parlements, de l'autorité royale elle-même ; toutes les attributions, toutes les prérogatives se confondaient dans un désordre inexprimable, faute de limites rigoureusement tracées. La nation cependant commençait à acquérir la conscience de sa force et surtout de ses droits ; l'esprit d'indépendance religieuse s'élevait hardiment contre l'Église établie, dont on comprenait le rôle gouvernemental, et le parlement, fidèle organe des appréhensions et des ressentiments populaires, ayant, au milieu de l'incertitude de ses attributions, retenu le droit de consentir les impôts, se sentait porté à user d'une arme si puissante. De son côté, le roi, épris à l'égal de ses prédécesseurs de la fiction du droit divin, penchait par instinct d'absolutisme vers le catholicisme, que du reste il n'aimait pas ; plus tard, s'étonnant et s'irritant de l'autorité rivale des parlements, il les combattit avec trop peu de probité dans le choix des moyens, et tomba dans le gouffre de ces révolutions que n'évitent point les sociétés où le droit méconnu veut enfin parvenir à la puissance du fait.

Le parlement, assemblé le 18 juin 1625, avait fait acte d'indépendance et manifesté son aversion pour le favori Buckingham en refusant les subsides nécessités par l'état des affaires ; et Charles, alarmé de ces manifestations déjà si hostiles, s'était hâté de dissoudre la législature. Un nouveau parlement (1626) alla plus loin, et

Buckingham fut accusé de haute trahison. Le prince répondit à ces attaques par des menaces et par une seconde dissolution. La lutte ainsi commencée, on pouvait dès lors prévoir que la volonté royale, hautaine, capricieuse, irrésolue, ne prévaudrait point contre la ferme détermination du parti populaire. Cependant la guerre avec l'Espagne continuait; d'infructueuses hostilités avaient été follement commencées contre la France, en dépit d'un manque total de ressources pécuniaires; les amendes pour des offenses puériles, les impôts illégaux exaspéraient le peuple, et la convocation d'un troisième parlement fut jugée nécessaire (1628). Cette assemblée se hâta de protester contre les mesures auxquelles le prince s'était vu forcé de recourir, et chercha une garantie durable contre de semblables abus du pouvoir dans la fameuse *pétition des droits* (*petition of rights*, 27 mars 1628); ce fut là une importante limitation des priviléges royaux. Mais ce n'était pas assez. Buckingham allait être de nouveau poursuivi, lorsqu'il fut assassiné. Alors on trouva d'autres griefs, et les communes entreprirent d'arracher à la couronne le pouvoir de lever les taxes dites de *tonnage* et de *poundage*, qui constituaient la moitié de son revenu. En même temps des mesures de rigueur furent réclamées contre le clergé arminien et contre les papistes. Sur tous ces points Charles était décidé à ne pas céder. En effet, au moment où allait commencer une discussion dont l'issue n'était pas douteuse, l'ajournement fut ordonné; une scène de violence et de désordre s'ensuivit : le président fut retenu sur son siége, et l'on vota à l'unanimité une remontrance hardie; la dissolution survint immédiatement (1629). Charles résolut dès lors de gouverner à l'avenir sans le secours des parlements. La paix fut conclue avec la France et l'Espagne, et une tranquillité apparente signala plusieurs années, pendant lesquelles les esprits travaillèrent sourdement. Les tentatives insensées du fanatique Laud pour rétablir graduellement le papisme en Angleterre, l'influence fâcheuse de la reine sur son époux, les levées illégales d'impôts, étaient autant de motifs d'une irritation croissante; le peuple sentait avec terreur que, dans l'absence des parlements et d'une constitution écrite, il ne possédait point de garantie contre l'autorité royale; enfin l'arbitraire sanglant de la chambre étoilée, les persécutions dirigées contre les puritains et les chefs du parti populaire, couvrant d'opprobre cette période du règne de Charles Ier, préparèrent une réaction, réaction de la violence contre l'illégalité, que l'on peut condamner, mais qui ne doit point surprendre.

Les événements d'Écosse firent éclater ce feu caché. Fanatique de l'épiscopat, Charles avait multiplié les attaques les plus décisives contre les formes presbytériennes de l'Église écossaise, dans le dessein d'y faire triompher la liturgie anglicane : ce fut là, dit Welwood, « le brandon qui mit les deux royaumes en flammes ». D'un bout de l'Écosse à l'autre, les presbytériens se levèrent pour défendre une institution qu'ils regardaient comme sacrée, et, proclamant leur fameux *covenant*, ils prirent incontinent les armes et entrèrent en Angleterre. Dans ces circonstances, Charles se vit forcé de convoquer un parlement (1640); mais cette assemblée, sympathisant avec les Écossais opprimés, occupée d'ailleurs exclusivement de ses propres griefs, ne lui fut d'aucun secours; il en prononça la dissolution, et, dénué de ressources, obligé de reculer devant des sujets rebelles, embarrassé dans d'inextricables difficultés, la fin de l'année n'était pas arrivée qu'il dut surmonter encore une fois sa répugnance. Ce fut le 3 novembre que s'ouvrit le *long parlement*, à jamais célèbre dans l'histoire.

Thomas Wentworth, comte de Strafford (*voy.* ce nom), de patriote ardent devenu royaliste dévoué, semblait alors posséder toute la faveur du souverain, qui venait de le nommer généralissime des forces d'Angleterre. Aussitôt le parlement résolut de diriger ses premiers coups de ce côté-là : une accusation capitale fut lancée contre Strafford, et Charles ajouta un crime à ses fautes en trahissant son ministre. C'est ainsi que poussées à l'offensive par les attentats du trône, les deux chambres s'arrogèrent une juridiction qui ne leur avait pas encore appartenu, et consacrèrent ce sanglant privilége par l'exécution de leur victime. Le roi depuis longtemps, et de mille manières, était sorti de la légalité : le parlement n'hésita pas à le suivre dans cette carrière désespérée qu'il devait fournir jusqu'au bout. Après avoir assuré son existence par le bill de *triennalité* et par un vote qui enlevait à la couronne le droit de prorogation et de dissolution, l'assemblée procéda à abolir l'épiscopat et les formes anglicanes, pour y substituer le presbytérianisme, alors généralement accueilli par les esprits, grâce à l'influence de l'alliance écossaise et au zèle des puritains. Cependant les événements se pressaient : les Écossais, après avoir obtenu un secours de 300,000 liv. sterl. en vertu d'un *bill d'assistance fraternelle*, venaient de se débander et de retourner dans leur pays, lorsqu'une insurrection générale, accompagnée d'horribles massacres (1641), éclata en Irlande. Le parti populaire ne manqua pas d'attribuer ce mouvement catholique au roi, qu'acheva de compromettre une grave tentative contre le parlement; et la *remontrance* solennelle des communes vint consommer l'œuvre de résistance et d'envahissement commencée par la *pétition des droits*. C'est alors que Charles, accompagné d'une partie de sa noblesse (car l'esprit démocratique avait aussi gagné les pairs), se décide à prendre les armes et entre en campagne à la tête de forces assez considérables; le parlement, de son côté, nomme un comité exécutif, et orga-

mise une armée : la guerre civile éclate (1642).

Ici commence une longue suite d'opérations militaires, que nous ne pouvons suivre. Les deux premières campagnes tournèrent à l'avantage des royalistes; bientôt les Écossais, incapables de rester neutres dans une lutte où le presbytérianisme jouait un si grand rôle, entrèrent pour la seconde fois en Angleterre les armes à la main. De temps à autre des négociations, à la vérité, eurent lieu; mais outre plusieurs prétentions exorbitantes, le parlement, jaloux d'usurper le pouvoir exécutif, réclamait le commandement des forces militaires du royaume; la monarchie ne pouvait y consentir sans suicide. Enfin, malgré la diversion opérée par les succès courts et brillants de Montrose en Écosse, la bataille de Naseby et la reddition de Bristol (1645) portèrent un coup décisif au parti royaliste. La reine et le prince de Galles passèrent en France, et Charles, embrassant dans cette extrémité une résolution moins prudente que chevaleresque, se remit lui-même aux mains des Écossais, dont il espérait exciter la générosité par cette démarche; il se trompait, et fut livré par accommodement au parlement anglais (1647). Après la victoire, les ennemis de la royauté se divisèrent. Les presbytériens parlaient de modération; mais dans leurs rangs mêmes s'était formé un nouveau parti, dégoûté de leur intolérance, animé à beaucoup d'égards des vues les plus larges, épris de théories républicaines, ambitieux de les réaliser. Tels étaient les *indépendants* : inférieurs en nombre dans le parlement, l'armée leur était dévouée; leur valeur, leur habileté avaient décidé le succès de la dernière campagne; la crainte d'une réaction, la haine de la monarchie et de l'épiscopat les entraînaient à rompre avec le passé. Quant à leurs chefs, dont quelques-uns, comme Cromwell, furent poussés sans doute par une ambition hypocrite, mais dont les autres, tels que Vane, Ludlow, Milton, restèrent animés d'un esprit d'indépendance et de piété plus noble, il faut les considérer comme l'élite de la révolution. Leurs plans furent bientôt formés. L'armée, après s'être saisie de la personne du roi, fut dirigée contre le parlement; elle lui fit subir plusieurs éliminations successives, et consomma l'usurpation du pouvoir. Les modérés et les extravagants, les presbytériens et les niveleurs furent également comprimés; enfin, on résolut de procéder juridiquement contre Charles. Vainement les Écossais, effrayés des progrès de la révolution et surtout du sort de leur *covenant*, prirent-ils de nouveau les armes : Cromwell les écrasa à Preston (1648). La chambre des communes déclara le roi coupable de haute trahison, et les pairs s'étant récusés, une haute cour de justice fut saisie du procès. Charles déclina opiniâtrément la compétence du tribunal, et puisa ses moyens de défense dans son droit divin et dans la fiction gouvernementale, que *le roi ne peut mal faire*. Il parut, d'après les dépositions des témoins, qu'il avait cherché à gagner tour à tour les différents partis. Enfin, le malheureux prince, « condamné à mort comme tyran, traître, meurtrier, ennemi de la communauté, » eut la tête tranchée, dans sa quarante-neuvième année. Il mourut plein de courage et de fermeté. « Il ne fallut pas longtemps, dit M. Macaulay, pour qu'il devînt manifeste que ces zélateurs politiques et religieux, à qui on doit attribuer cet acte, avaient commis non-seulement un crime, mais une faute. Ils avaient en effet fourni à un prince connu jusqu'alors de son peuple, surtout par ses défauts, l'occasion de déployer sur un grand théâtre, aux yeux de toutes les nations et de tous les siècles, quelques-unes des qualités qui attirent insensiblement l'amour et l'admiration des hommes, c'est-à-dire le courage d'un brave gentilhomme et la patiente douceur d'un chrétien pénitent. Ils se vengeaient de telle sorte que l'homme dont toute la vie n'avait été qu'une suite calculée d'attaques contre les libertés anglaises semblait mourir martyr de ces libertés. Les longues souffrances de son règne, ses innombrables perfidies, tout fut oublié. Son souvenir s'associa dès lors dans l'esprit de la grande majorité de ses sujets avec ces institutions libres qu'il avait durant tant d'années cherché à détruire, car elles avaient péri avec lui; et dans le morne silence d'une société subjuguée par les armes, sa voix seule les avait défendues. Dès le jour de sa mort commença une réaction en faveur de la monarchie et de la famille exilée, réaction qui ne cessa que lorsque le trône fut rétabli dans sa dignité première. » Charles laissait six enfants. Peu de jours après l'exécution fut publié l'*Eikon Basilikè*, livre célèbre, dont M. Malcolm Laing a dit, que « s'il eût paru une semaine plus tôt, il aurait sauvé le roi », Charles en passait généralement pour l'auteur. D'autres écrits de sa plume ont été réunis et publiés par Samuel Browne, à La Haye, 1651. [*Enc. des g. du m.*, avec addit.]

[1] Guizot, *Histoire de la révolution d'Angleterre, depuis l'avénement de Charles Ier jusqu'à la restauration de Charles II* (Paris, 1826 et 1827, t. I et II.). — *Histoire du long parlement*, etc. — D'Israeli, *Life and character of Charles Ier*; Londres, 1828, 2 vol. in-8°. — Brodie, *History of the british empire, from the accession of Charles I to the restauration*; Édim., 1824, 4 vol.). — Fellowe, *Historical sketches of Charles the First, Cromwell, Charles II*; Lond., 1828, in-4°, et *the Trials of Charles I and of some of the regicides*; Lond., 1832, in-12. — Macaulay, *Histoire de l'Angleterre*, (traduit en français par M. J. de Peyronnet); Paris, 1853, 1er vol.

CHARLES II, fils aîné de Charles Ier et de Henriette de France, né en 1630, mort en 1686. Encore enfant, il vit éclater l'orage des guerres civiles où s'abîma une première fois le trône des Stuarts. Quand le roi entra en campagne pour regagner à la pointe de l'épée le terrain qu'il avait perdu dans les luttes du parlement, le jeune prince de Galles fit ses premières armes dans les rangs du parti *cavalier*. Mais il n'attendit pas le

dénoûment de cette terrible lutte : il alla, comme sa mère, chercher un abri en France.

Le coup de hache qui abattit la tête du roi Charles Ier brisa en même temps sa couronne, et sa famille fut proscrite d'Angleterre; mais l'Écosse et l'Irlande s'épouvantèrent. L'Écosse surtout, en voyant tomber cette tête de roi, se souvint avec un remords qu'elle l'avait vendue, et que c'était d'elle qu'était parti le signal de la rébellion contre ces vieux Stuarts qu'elle avait donnés au trône d'Angleterre. Elle rappela le prince de Galles, et le proclama roi (1651) : il jura d'être fidèle au *covenant* et de corriger ses mauvais principes; mais il avait trop à faire pour contenter ses sujets puritains, pour concilier son humeur légère avec leur sombre fanatisme. L'Écosse entière prêchait, jeûnait, cherchait le Seigneur, et Charles II ne cherchait rien que le plaisir. Le peu d'enthousiasme qu'il apportait aux prédications et les délassements qu'il se permettait après scandalisaient déjà ses rigides sujets, quand Cromwell, après s'être rendu maître du mouvement de l'Irlande, marcha sur l'Écosse. Charles livra bataille à Worcester, et fut vaincu. Il s'enfuit à grand'peine, seul et déguisé; il nous raconte lui-même sa fuite romanesque (*Mém. de Charles II*), ses marches nocturnes en compagnie d'un pauvre paysan, son accoutrement bizarre, son long séjour au haut d'un chêne, tandis qu'on le cherchait en bas, ses mésaventures en passant un soir près d'un moulin, puis dans la forge d'un maréchal, qui lui demanda, en ferrant ses chevaux, ce qu'était devenu ce scélérat de Stuart. Il traversa ainsi l'Angleterre jusqu'au bord de la mer, où il s'embarqua. Au milieu de tant de périls, il trouva encore moyen, si l'on en croit quelques contemporains, d'enlever la fille d'un vieux gentleman, pour donner à son roman un dénoûment digne de lui.

De retour en France, il rejoignit sa famille proscrite, partageant ses humiliations et sa détresse, souvent réduit, comme Henriette d'Angleterre, sa sœur, à rester au lit tout le jour, *faute d'un fagot pour échauffer sa chambre*, où à se promener des « après-dînées entières dans les galeries du Louvre, » exposé aux insultes du peuple et aux menaces de ses créanciers. Il sollicita la main d'une nièce de Mazarin, qui lui fut refusée; mais il eut le plaisir de la revanche un peu plus tard. Il prêta l'oreille un instant au projet d'épouser une fille de Cromwell. Après avoir tour à tour résidé à Cologne, puis à La Haye, vivant des secours de son oncle le prince d'Orange, il revint à Paris, où Mazarin lui refusa une audience.

La fortune des Stuarts était au plus bas, quand un de ces retours inespérés et subits dans les destinées humaines les reporta au trône d'Angleterre. La fidèle Écosse fut encore leur providence. Cromwell n'était plus, et ne laissait rien après lui, ni un homme pour s'asseoir à sa place, ni une institution pour maintenir l'état répu[...] cain. Les partis étaient las et leurs chefs [...] pour la plupart; tout se trouvait comme ap[...] et préparé par la main de fer du dictateur ([...] MONK). Le nouveau roi débarqua au bruit [...] acclamations; l'espoir et l'enthousiasme lui f[...] cortége jusqu'à Londres, où il fit son entrée le [...] mai 1660, jour anniversaire de sa naissance. [...] était jeune et de belle apparence; on aima à [...] voir ces airs de grâce royale et d'élégante p[...] larité. Dix ans de malheurs avaient passé su[...] souvenir des Stuarts et avaient effacé leurs t[...] on pouvait croire que cet enseignement sé[...] leur profiterait. Mais le malheur n'instruit g[...] que les grandes âmes.

M. Macaulay a fait de Charles II un beau [...] trait, dont nous citerons les principaux pas[...] « La nature l'avait doué d'une bonne intelli[...] et d'un bon caractère : son éducation ava[...] telle qu'on devait s'attendre à ce que son [...] développé le formerait à toutes les qualités [...] bliques et privées. Il avait traversé tous les [...] sards de la fortune; il avait vu les deux cô[...] la nature humaine..... Il savait par expé[...] quelle bassesse, quelle perfidie, quelle i[...] titude peut se cacher sous les dehors obséqu[...] des courtisans; tout, au contraire, il [...] trouvé la vraie noblesse d'âme sous l'humbl[...] des plus pauvres paysans. Sorti d'une telle [...] on devait s'attendre à ce qu'un jeune h[...] qui ne manquait ni de capacité, ni de qu[...] aimables, deviendrait un bon et un grand [...] Charles devint un homme de sociables di[...] tions, de manières polies et engageant[...] conversation spirituelle, abandonné sans m[...] à ses penchants sensuels, passionné pou[...] amusements frivoles, incapable d'abnégati[...] d'efforts, sans foi dans l'attachement ou la [...] des hommes, et aussi peu désireux de [...] mée qu'insensible aux reproches. Selon [...] hommes et femmes étaient à vendre; mais [...] ques-uns se faisaient marchander mieux [...] d'autres, et quand le vendeur était très-a[...] obstiné, alors la chose s'appelait de quelqu[...] populaire..... L'amour de Dieu, l'amour [...] patrie, l'amour de la famille, l'amitié, é[...] des phrases de même valeur, des syno[...] délicats et commodes, signifiant amour de [...] même..... Il faut savoir gré à Charles de n[...] être devenu misanthrope, malgré l'opinion [...] avait de l'espèce humaine. Il ne voyait [...] dans les hommes que ce qui était haïssabl[...] pourtant il ne les haïssait pas; il était [...] assez humain pour qu'il lui fût désagréable de [...] leurs souffrances et d'entendre leurs plai[...] La nonchalance de Charles était telle, q[...] mais peut-être on n'en vit autant chez un h[...] aussi sensé que lui. Il était esclave sans être [...] des misérables, hommes et femmes, do[...] voyait le cœur jusqu'au fond, qu'il s[...] merveille n'avoir aucune affection pour lui et [...] indignes de sa confiance, et qui lui arrach[...]

par leurs cajoleries, titres, places, domaines, secrets d'État et pardons. Il donna beaucoup, et n'eut pourtant jamais ni les joies ni la renommée de la bienfaisance. Il lui était pénible de refuser; mais il ne donnait jamais spontanément. Aussi ses libéralités ne tombaient pas sur ceux qui les méritaient le mieux, ou qu'il aimait le plus, mais sur le plus effronté et le plus importun solliciteur qui obtenait une audience. »

Charles s'était fait précéder d'un décret d'amnistie; son manifeste, daté de Breda, y ajoutait à peine quelques vagues promesses, *sous son vouloir et bon plaisir royal*. Le parlement accepta pour le pays le *gracieux* pardon du maître, et lui remit la couronne sans condition, laissant indécise cette question des droits dont la révolution était sortie et qui restait dans l'avenir comme le point noir d'un orage nouveau. Quelques voix s'élevèrent pourtant, et firent entendre qu'il serait honteux que tant de sang eût été versé pour rien; elles furent étouffées au milieu de cette tempête d'enthousiasme servile. Il n'y eut qu'à laisser faire un parlement qui s'ingéniait à tous les genres de bassesses, comme pour expier les torts d'indépendance de ses prédécesseurs. Le roi se déchargea sur lui de toute responsabilité, et se crut même obligé d'intervenir pour apaiser son zèle.

La réaction précipita son cours : l'armée, caressée d'abord, fut licenciée; l'épiscopat et tous ses abus furent relevés; le corps de Cromwell fut arraché aux tombes de Westminster, traîné à Tiburn sur une claie et enterré sous le gibet. On inventa pour les juges du feu roi les plus atroces supplices : « Vos entrailles, disait la sen« tence, vous seront arrachées vives, et on les « brûlera sous vos yeux. »

Mais le plus fort de la réaction tomba sur l'Écosse presbytérienne : là point d'amnistie qui limitât les vengeances, car on fit valoir cette circonstance que l'acte d'oubli n'avait nommé que l'Angleterre.

Charles n'avait rapporté de son exil que quelques vices de plus. La réaction fut aussi rapide dans les mœurs que dans les lois; bientôt l'Angleterre changea d'aspect. Du rigorisme extrême des mœurs républicaines, de la chasteté farouche, fruit de l'exaltation religieuse, on se jeta dans la dissolution la plus effrénée. Ce règne passa comme une longue orgie, entre deux révolutions, comme pour justifier leurs rigueurs.

Toutes les mesures d'État sous ce règne semblent partir d'un mobile unique : le besoin d'argent. Ni une liste civile de 30 millions (1,200 mille livres sterling), la plus forte dotation qu'ait jamais possédée la couronne d'Angleterre, ni les sommes énormes votées à titre d'humbles offrandes à chaque membre de la famille royale, ni les subsides du parlement frauduleusement détournés, ni les pensions secrètes de Louis XIV, ne suffisaient aux besoins de cette cour. L'espoir d'un grand pillage fit déclarer la guerre à la Hollande en 1666. Puis l'Angleterre vit son roi, engagé publiquement dans une alliance contre la France, jouer en secret le rôle d'espion et de traître aux gages de Louis XIV. Cet indigne trafic de l'honneur et des intérêts nationaux partait d'un conseil occulte. Le comte de Clarendon, chef du ministère, fatigué de ces menées, céda la place à la faction qui prit le pouvoir sous le nom de ministère de la cabale ou des libertins. Ce fut alors que Charles, au grand étonnement de l'Angleterre, entra ouvertement dans l'alliance de Louis XIV, et, de concert avec lui, attaqua de nouveau la Hollande (1672). Il avait commencé la guerre par un trait de piraterie, le pillage d'une flotte marchande en pleine paix. Gagner par sa docilité l'argent de Louis XIV, faire main basse sur le commerce hollandais, ou détourner au moins une partie des fonds votés pour la guerre, ce fut là toute sa politique.

La chambre des communes existait toujours : il fallait à la restauration son *long parlement*, comme la république avait eu le sien; mais ce parlement, si éprouvé, si unanimement servile, toucha enfin la borne devant laquelle il s'arrêta. Un noyau d'opposition, grossissant toujours, finit par y dominer.

Charles n'avait point d'enfants de sa femme Catherine de Portugal, et le duc d'York son frère (depuis Jacques II) se trouvait l'héritier du trône. Sa conversion publique à la foi catholique donnait de vives alarmes à l'Église anglicane, car on savait tout l'emportement de son zèle religieux. L'inquiétude était à son comble, quand des lettres saisies dans les papiers du prince découvrirent ses relations avec les cours de France et de Rome; quelques jésuites étaient les meneurs de cette intrigue, dont le but était de restaurer le culte catholique et la royauté absolue. Une sorte de vertige alors s'empara de la nation; le com lot était réel, mais on y ajouta des fables extravagantes. Des révélateurs se présentèrent; ils avaient beau jeu, on était disposé à tout croire sur *l'effroyable conspiration papiste*. On les récompensa comme les sauveurs du pays; c'était offrir un appât à la délation et à l'imposture : aussi les sauveurs se présentèrent-ils en nombre.

Le roi laissa exiler son frère et consommer de nombreux supplices. Puis les communes votèrent l'acte du *test* et un bill d'exclusion contre l'héritier du trône.

Charles résista à demi, et voulut composer avec son parlement : il proposa de « rogner les ongles à son successeur papiste ». Les communes tinrent bon, et furent dissoutes; un second parlement, plus hostile encore, fut cassé de nouveau, et le fils de Charles Ier se décida à gouverner sans contrôle. S'étant fermé toute voie régulière pour la levée des impôts, cette royauté aux expédients, habituée à faire argent de tout, et qui avait commencé par vendre Dunkerque à Louis XIV, se traîna au milieu d'une pénurie

croissante, luttant toujours contre les complots et confondant avec d'obscurs conspirateurs les Russel et les Sidney (*voy.* ces noms). Ces deux nobles têtes, que Charles fit tomber, sont comme la borne qui marque la fin de ce règne, qu'une plume brillante a défini : *Vingt-six ans de débauche sous des fourches patibulaires.*

Charles II possédait un esprit facile et pénétrant, longuement aiguisé dans l'intrigue (1). Sa conversation avait un grand charme, et sa politique usait souvent de ce moyen de séduction. Lorsqu'un débat menaçant s'annonçait à la chambre des lords, il s'y rendait, amusait tout un cercle par sa causerie, son persiflage, sa bonhomie captieuse; il jetait ainsi la distraction dans l'assemblée, et souvent il amenait le débat à ses fins. Du reste, les affaires lui donnaient de l'ennui : ce n'était que harcelé par les embarras ou les besoins qu'il faisait un effort pour s'en occuper un instant; puis il se replongeait dans ses grossières ivresses. Sa folle prodigalité n'avait pour excuse ni bonté de cœur ni générosité native; on n'en voit nulle trace du moins dans sa vie égoïste et sensuelle. « Jamais, disait le brillant Dorset, le compagnon de ses orgies, je ne découvris en lui l'étincelle d'amitié ou de générosité. » On dit qu'au dernier moment il se déclara catholique. Charles reçut en effet l'extrême-onction des mains d'un moine bénédictin nommé John Huddleston. Celui-ci fut introduit dans la chambre du mourant par un escalier dérobé, « qui, dit M. Macaulay, servit plus d'une fois à l'introduction de personnages d'un caractère tout différent. » S'il était capable d'une foi quelconque, il eut soin d'attendre pour la produire qu'il n'eût plus de couronne à compromettre ni d'existence à déranger.

Nous empruntons à M. Macaulay le récit des circonstances curieuses qui précédèrent la mort de Charles II. « Whitehall avait rarement présenté un aspect tout à la fois aussi gai et aussi scandaleux qu'un certain dimanche soir, le 1er février 1685. Quelques personnages graves qui s'y étaient rendus, selon l'usage, pour présenter leurs hommages au souverain, et qui s'attendaient qu'en un pareil jour la cour aurait une tenue décente, furent frappés, au contraire, d'étonnement et d'horreur. La grande galerie du palais, admirable monument de la magnificence des Tudors, était encombrée de joueurs et de gens de plaisirs. Le roi, entouré de trois femmes, dont la beauté faisait l'orgueil de trois nations, comme leurs vices en faisaient la honte, bavardait et folâtrait avec elles. C'était Barbara Palmer, duchesse de Cleveland, qui conservait encore, quoique sur le retour, quelques restes de cette beauté superbe et voluptueuse qui vingt ans auparavant gagnait tous les cœurs; c'était la duchesse de Portsmouth, dont les traits enfantins et doux respiraient la vivacité française; enfin,

(1) Walter Scott nous l'a fait connaître, avec ce talent qui lui était propre, dans le roman : *Peveril of the Peak.*

Hortense Mancini, duchesse de Mazarin et ni
du grand cardinal, complétait ce groupe..... P
dant que Charles folâtrait ainsi avec ses
sultanes, le page français d'Hortense ch
quelques vers amoureux; et autour d'une g
table, couverte de monceaux d'or, une ving
de courtisans jouaient aux cartes. Déjà le
s'était plaint qu'il ne se sentait pas bien; au
per, il n'eut pas d'appétit, et la nuit il d
mal; cependant il se leva de bonne heu
lendemain, selon son habitude.

« Charles était à peine sorti du lit, qu
assistants s'aperçurent que sa prononciation
indistincte et que sa pensée s'égarait. Plu
gentilshommes étaient réunis comme d'ha
pour assister à la toilette du roi. Il fit un
pour leur adresser quelques paroles aim
mais son apparence livide les surprit et le
fraya; bientôt sa figure devint noire, ses
tournèrent, il poussa un cri, chancela, et
dans les bras de Thomas lord Bruce. »

AMÉDÉE RÉNÉ

Memoirs of Sam. Pepys. — Armand Carrel, *E*
de la contre-révolution en Angleterre, sous Ch
et Jacques II. — *Collection de Mém. sur la*
d'Angleterre, traduits par M. Guizot. — Morley, *C*
ter of king Charles II; Londres, 1660. — Augu
glicus, *or a compendious view of the life an*
of king Charles II; Londres, 1686. — Cormick, *L*
of king Charles II. — Halifax. *Character of Ch*
Londres, 1792. — Romney, *Diary of the times of*
les II, etc.; Lond., 1843. — Macaulay. *Histoire d*
terre depuis l'avénement de Jacques II (trad
M. Jules de Peyronnet); Paris, 1853, 1er vol.

CHARLES-ÉDOUARD STUART (*Louis*
lippe-Casimir), dit *le Prétendant*, né à
le 31 décembre 1720, mort à Florence,
janvier 1788. Fils aîné de Jacques III et
princesse Sobieska, petite-fille de Jean So
il fut élevé par le chevalier de Ramsay
lord Murray, comte de Dunbar. Son enfa
bercée en quelque sorte avec l'espérance
restauration de sa famille sur le trône d
terre. La mort de l'empereur Charles VI p
vorable à ses projets, et les ministres de Lo
eux-mêmes se montrèrent disposés à y
les mains. Un mot du cardinal de Tencin,
à Charles-Édouard, détermina en quelq
le plan de campagne du jeune prince. «
tentez-vous, dit le prélat, de passer sur u
seau vers le nord de l'Écosse? Votre se
sence pourra vous former un parti et une
alors il faudra bien que la France vous do
secours. » Ce conseil s'accordait avec les
sitions du descendant des Stuarts. P
Rome le 9 janvier 1744, il s'embarqua à
sur un bâtiment espagnol, et après avoir t
une escadre anglaise, il aborda le 23 ja
Antibes, près du golfe Juan, réservé à
un jour plus célèbre encore, par une
tentative, non moins hardie. A Paris, o
trouva bientôt, Charles-Édouard fut arr
des hésitations, des obstacles, peut-être s
par la diplomatie anglaise, jusqu'en 1745
guisé en prêtre irlandais, et suivi de h

mes dévouées, il sortit de Saint-Nazaire, près Nantes, le 4 juillet de la même année, em-qué sur *la Doutelle*, frégate de 35 canons. è à sa diposition par M. Walsh, négociant ir-lais, établi à Nantes. *La Doutelle* était es-te du vaisseau *l'Élisabeth*, armé en course un négociant de Dunkerque, et frété par Walsh. « C'était alors l'usage, dit Voltaire, le ministère de la marine prêtât des vais-x de guerre aux armateurs et négociants, yaient une somme au roi, et qui entrete-t l'équipage à leurs dépens pendant le s de la course. Le ministre de la marine et lui-même ignoraient à quoi ce vaisseau de-rvir. » Le 4 juillet, les deux navires ren-rent le vaisseau de guerre anglais *le Lion*, aqua sans succès *l'Élisabeth*. Charles-rd eût voulu prendre part au combat; capitaine Walsh l'en empêcha : « Mon-l'abbé, lui dit-il, votre place n'est pas ici; dez à la chambre des passagers. » Cepen-n eut un premier malheur à déplorer : le is d'O, commandant de *l'Élisabeth*, fut près avoir échappé à trois autres bâti-anglais, *la Doutelle*, qui portait le pré-t, jeta l'ancre à Ardna-Murcham, le 18 1745. Au moment du débarquement, un t planer sur la frégate. « Prince, dit le s de Tullibardine, un de ses compagnons, voilà un excellent augure. Le roi des x vient saluer l'arrivée de votre altesse en Écosse. » L'entreprise ne trouva pas l chez les montagnards l'accueil qu'elle y contré spontanément un siècle plus tôt. ouvons-nous faire ? dirent au prince les ha-d'un petit canton appelé Le Moidart : nous point d'armes; nous sommes dans la é, nous ne vivons que de pain d'avoine, et ivons une terre ingrate. » — « Je partage-pauvreté et je vous apporte des armes, » le prince. Des réponses de ce genre et les ions du prétendant devaient triompher ières hésitations. Il fut joint par quel-es de ces tribus ou clans des montagnes ltaire a reproduit en quelques lignes ra-complètes l'état politique, et dont Wal-tt fait si admirablement connaître les C'étaient les Macdonald, les Fraser, les, et d'autres. La claymore sortit enfin du, et le pibroc se fit entendre dans la e. On se rallia autour d'un morceau de ricolore (blanc et rouge, bordé de bleu), re d'étendard, et l'on donna lecture d'un e du roi Jacques, par lequel il déférait e à son fils. Charles-Édouard compta le 1,500 à 2,000 hommes, qu'il arma de de sabres. Il informa les rois de France gne de son débarquement; les deux sou-répondirent en le traitant de frère, et lui nt plusieurs fois des secours d'argent es. L'absence du roi George et le peu es régulières qu'il y avait alors en Angleterre favorisaient la marche du prétendant. Avec un petit nombre d'hommes (trente montagnards environ), il prend quatre-vingts Anglais appartenant au régiment de Sainclair, envoyé contre lui. « Toujours à pied, dit Voltaire, à la tête de ses montagnards, vêtu comme eux, se nourrissant comme eux, il traverse le pays de Badenoch, le pays d'Athol, le Perthshire, s'empare de Perth, ville considérable d'Écosse (septembre 1745). » Il ne lui restait alors de l'argent apporté de France (environ 48,000 fr.) qu'une seule pièce d'or. Proclamé à Perth régent d'Angleterre, de France (selon le vieil usage), d'Écosse et d'Irlande, pour son père Jacques III, et joint par le duc de Perth et George Murray, qui lui amenaient des troupes, il entra à Édimbourg le 17 septembre. Le gouverneur s'était retiré dans le château, qui tint seul. Éperdu, le prévôt de cette ville, Archibald Stewart, se présente à Charles-Édouard, et demande ce qu'il faut faire. « Tomber à ses genoux et le reconnaître, » répondit un habitant. C'est ce qui eut lieu.

La victoire de Preston-Pans, remportée le 20 septembre sur John Cope, parut mettre le comble aux succès croissants du prétendant. Il ne sut ou ne put profiter de sa fortune. Au lieu de marcher sur Londres, il resta à Édimbourg, employant son temps à faire des proclamations, à passer des revues en attendant les secours qui lui devaient venir de France. Ils lui furent en effet expédiés, mais en armes et en argent seulement, par un agent secret du nom d'Éguilles (frère du marquis d'Argens).

Après avoir mis à prix (30,000 liv. sterling) la tête de Charles-Édouard, après avoir cherché à le rendre odieux, en lui attribuant des projets et des actes qui étaient loin de la pensée de ce prince, la cour de Londres songea enfin à s'opposer sérieusement aux progrès de la révolution. De son côté, Charles-Édouard s'empara de Carlisle, et, encouragé par les nouvelles de France, il marcha sur Manchester, qu'un de ses détachements, composé, s'il en faut croire un témoin, d'un tambour, d'un sergent et d'une femme ivre, occupa le 15 novembre. Lorsqu'on arriva à Derby, un conseil funeste l'emporta sur les résolutions du prince; il fut décidé que l'on ne pousserait point plus avant. « Charles-Édouard, dit un de ses historiens, M. Amédée Pichot, pleura de rage et de désespoir quand il eut supplié en vain ses capitaines de revenir sur une résolution si funeste à sa cause. » Le duc de Cumberland se mit alors à sa poursuite, puis il remit le commandement à Hawley, tenant pour facile la défaite de Charles-Édouard. Mais les montagnards l'emportèrent encore à Cliftonmoor (18 décembre), et ils continuèrent de se retirer par Carlisle, Dumfries, Hamilton et Glasgow. Ils l'emportèrent encore à Falkirck (janvier 1746) sur le même général, quoique celui ci eût repris Édimbourg. Les Anglais comprirent alors que la retraite de Charles-Édouard était purement volontaire.

C'est à cette date que se place l'amour du prince et de Clémentine Walkenshaw, épisode qui, avec quelques autres du même genre, et dont Walter Scott donne une si gracieuse idée, forment une page curieuse de l'histoire et du caractère du prétendant. Volontiers les femmes embrassent les causes où le malheur et l'héroïsme marchent de front : Clémentine ne fut donc pas la seule enthousiaste de Charles-Édouard ; il vit combattre virilement sous ses ordres ! Jenny Cameron, qu'il appelait son *joli colonel*, Lady Mackintosh et la châtelaine de Moy, dont le courage le sauva d'une surprise. Cependant le prince venait de se retirer à Inverness, où il espérait avoir le temps de continuer ses succès à la saison nouvelle ; mais le duc de Cumberland passa la Spey, et le vint forcer d'accepter cette bataille, devenue célèbre sous le nom de Culloden, où Charles-Édouard fut vaincu (14 avril 1746), et qui détruisit sans retour toutes ses espérances. « Le prince, légèrement blessé, dit Voltaire, fut entraîné dans la fuite la plus précipitée... A Culloden, ajoute cet historien, une action entre 11,000 hommes d'un côté, et 7 à 8,000 de l'autre, décida du sort de trois royaumes. Charles-Édouard dut passer à la nage une rivière à trois milles d'Inverness ; et de l'autre bord il put voir les flammes au milieu desquelles périssaient plusieurs centaines de montagnards, dans une grange incendiée par les vainqueurs ; il put même entendre les cris des victimes. » Des femmes qui faisaient partie de l'armée écossaise, quatre furent prises. Au rapport de Voltaire, une seule réussit à s'échapper. Il serait superflu de raconter les excès des vainqueurs ; ils se résument dans le nom de *boucher*, donné à Cumberland et que l'histoire a recueilli des lèvres des vaincus. « La victoire avait été décisive, dit Lingard, peu prévenu d'ailleurs en faveur de Charles-Édouard : il eût fallu pour la rendre glorieuse user d'humanité envers les vaincus ; mais les Anglais se montrèrent impitoyables. »

Jusqu'ici la vie du prétendant avait été d'un puissant intérêt historique ; à partir de cette défaite on la voit tourner au roman d'aventures. Des ruines du fort Auguste, où il s'était retiré avec Sullivan, Sheridan et quelques autres, il arriva, après quelques jours de marche, au port d'Arizaig, au nord-ouest de l'Écosse. Toujours poursuivi, il quitta cet endroit, au moment même où deux armateurs de Nantes lui amenaient de l'argent, des hommes et des vivres. Un instant il croit trouver un asile dans la petite île de Stomay ; mais à peine est-il sur le rivage, qu'il apprend qu'un détachement de l'armée de Cumberland est dans l'île. Il passa la nuit dans un marais. Au point du jour il se remit en mer, sans vivres et sans savoir de quel côté se diriger. A deux milles de là, il se trouva avec les amis restés fidèles à son infortune, en présence de vaisseaux ennemis. Il s'échoua alors (étrange et unique moyen de salut !) entre des roche[s] sur le rivage d'une île déserte et presque i[n]bordable. Un peu d'eau-de-vie, quelques p[ois]sons secs, laissés par des pêcheurs, servir[ent] la nourriture des fugitifs en attendant l'él[oigne]ment des vaisseaux anglais. D'île en île, [il ar]riva à celle de West, où Charles-Édouard a[vait] pris terre en venant de France. A peine s'y [re]posait-il, que l'arrivée des milices du duc de C[um]berland l'obligea de se cacher trois jours et [trois] nuits dans une caverne. Une autre île [lui] offrit un refuge pendant huit jours. Il [eut] pour toutes provisions un peu d'eau-de-v[ie], pain d'orge et du poisson salé. Le malh[eureux] équipage dut alors se remettre en mer ; o[n] pendant la nuit. « Ils erraient sur le riva[ge], Voltaire, n'ayant pour habits que des [lam]beaux déchirés de vêtements à l'usa[ge des] montagnards. » Ici se rencontre sur les [pas du] prince le dévouement admirable de Flora [Mac]donald : elle lui procura un passeport, [le dé]guisa sous les habits d'une servante atta[chée à] sa personne, et réussit à lui faire quitter l[es Hé]brides. Au sortir d'une caverne où il étai[t], il parvint enfin à s'embarquer sur le navir[e fran]çais *le Conti*, et le 29 septembre 1746 il [entra] dans le port de Roscoff, près de Morl[aix, en] Bretagne. En descendant du bâtiment, il [s'age]nouilla, et remercia Dieu. Les sympathie[s ne lui] manquèrent pas en France : Paris l'accu[eillit et] le fêta d'abord. Mais à la suite du traité [d'Aix-]la-Chapelle il reçut l'ordre de sortir du ro[yaume]. Arrêté, sur son refus, il fut enfermé à Vin[cennes], puis conduit jusqu'à la frontière.

« Depuis ce temps, ajoute le célèbre [auteur] du *Siècle de Louis XV*, Charles-Édo[uard se] cacha au reste de la terre. Que les [hommes] privés qui se plaignent de leurs petites [infor]tunes jettent les yeux sur ce prince et [ses] ancêtres. » En 1766, à la mort de son [père], et après avoir, dit-on, visité deux fois [secrète]ment Londres, le prétendant, qui eût [, ce] semble, en avoir assez de ses tentat[ives de] royauté, notifia aux divers cabinets so[n inten]tion de prendre le titre de roi. Il s'appel[ait alors] le *comte d'Albany*. Il épousa vers la mê[me époque] que la princesse de Stolberg-Gedern, [née à] Mons, en 1752. Il avait trente ans de plus [que sa] femme. Son mariage fut malheureux : i[l de]vait être infortuné dans cette vie, mar[qué en] quelque sorte au coin de la fatalité anti[que. La] princesse quitta un jour le toit conju[gal, ac]cusant son mari de vices grossiers, et sur[tout d'i]vrognerie. Il y avait sans doute exagér[ation ;] il est probable que le principal grief était [la diffé]rence d'âge. A la suite de cet abandon, C[harles-]Édouard appela auprès de lui le fruit [de son] premier amour, la fille que lui avait [donnée] Clémentine Walkenshaw, et en mourant [la] recommanda à la bienfaisance d'un autre [roi] de la fortune, le roi Louis XVI. Henri-[Benoît,] frère de Charles-Édouard, officia sur s[...]

il. Le silence de la religion et du tombeau t clore ainsi le destin des Stuarts.

V. ROSENWALD.

litaire, Siècle de Louis XV. — John Lingard, *Hist. ngl.* — Amédée Pichot, *Hist. de Charles-Édouard, nier prince de la maison des Stuarts.* — Château-nd, *les Quatres Stuarts.* — Alfieri, *Mémoires.*

IV. ESPAGNE.

HARLES Ier. *Voy.* CHARLES-QUINT.

HARLES II, fils de Philippe IV et de Ma-ne d'Autriche, né en 1661, mort en novembre . Il n'avait que quatre ans lors de la mort de père, en 1665. Philippe IV dans ses derniers ents avait confié la régence, pendant la mi-té de son héritier futur, à la reine douai-et à un conseil, où celle-ci eut soin de ne admettre que des hommes dévoués à ses its, à l'exclusion de don Juan d'Autriche, tard royal qui par ses victoires avait ac-une grande popularité, et qui seul en effet fait respecter l'Espagne au dehors. Par cette n même la régente le redoutait et l'éloignait ffaires. Elle appela au conseil de régence confesseur, Allemand, le père Neidhard, le avait déjà nommé grand-inquisiteur. intrigues ne réussirent qu'à moitié; car Juan, fort de l'appui de ses troupes et de l'o-n publique, marcha sur Madrid, et força ine d'éloigner son confesseur et de lui er à lui-même la vice-royauté d'Aragon.

arles II dès qu'il fut parvenu à l'âge de , voulut aussi échapper à la tutelle de sa , sans se sentir pourtant la force de se rner lui-même. A peine âgé de quinze ans, déroba à la surveillance de la régente, se a majeur, appela don Juan au conseil, et sa mère d'aller chercher une retraite dans uvent. Le jeune prince laissa gouverner le vaillant capitaine; mais il le perdit bien-; après sa mort il négligea le soin des af-, confiant le ministère à des favoris, per-it à sa mère de reprendre son influence, fermant dans son palais pour s'occuper de s futiles, les seules pour lesquelles il se quelque goût. L'Espagne avait intrigué en e pendant la minorité de Louis XIV; la e prit sa revanche sous le règne du débon-Charles II. A aucune époque peut-être ne n'avait été aussi tristement gouvernée, les rois précédents n'eussent pas mon-coup de capacité. Après les victoires de XIV, l'Espagne dut s'estimer heureuse en 1678, par le traité de Nimègue, qui lui coûta la Franche-Comté et plu-ies des Pays-Bas. A la suite de ce traité, II reçut des mains du vainqueur pour Louise, fille du duc d'Orléans et nièce s XIV. Cette princesse prit quelque as-sur l'esprit faible du roi, qui du reste l'aversion pour les Français. Madame de emme de l'ambassadeur de France à Ma-rivit comme un secret à Paris que « ni le roi, ni les deux reines, ni le ministre n'avaient aucun crédit ». Il faut lire les lettres de cette am-bassadrice pour avoir une idée de la vie insipide qu'on menait alors à la cour d'Espagne, où l'on avait des nains pour soutenir la conversation, et où les amants attendaient une procession pour s'entretenir librement avec leurs maîtresses. Ac-cablée d'ennui, la reine mourut, en 1689.

Même avant cet événement, l'Espagne, in-quiète sur les Pays-Bas, avait consenti à faire partie de la coalition formée contre Louis XIV, qui menaçait la Hollande. Après la mort de la reine, l'Autriche domina ouvertement dans le cabinet de Madrid, et cette fois Charles II se fit donner une femme par l'empereur d'Allemagne: c'était la sœur de ce souverain, Anne, veuve de l'électeur palatin. Tout dévoué alors au sys-tème politique de l'Autriche, Charles II prit les armes contre Louis XIV; mais il ne sut guère défendre son royaume, que les troupes françaises envahirent en 1694; déjà elles avaient pénétré jusqu'à Barcelone, lorsqu'en 1697 la paix de Ryswik délivra Charles II de ce danger. Sa santé s'étant altérée et lui ayant fait pressentir qu'il ne laisserait pas d'héritier direct, il fit, sous l'in-fluence de sa femme et de l'Autriche, qui la di-rigeait, un plan pour régler le partage de ses États: il laissait l'Espagne et les Indes au fils aîné de l'électeur de Bavière, petit-fils de Mar-guerite d'Espagne et neveu de la reine Anne; Louis, dauphin de France, devait avoir les Deux-Siciles et les autres possessions de l'Es-pagne en Italie, à l'exception du duché de Mi-lan, qui devait échoir au second fils de l'empe-reur d'Allemagne. Selon Voltaire, ce fut à l'insu du roi que la diplomatie, probablement sur le projet du ministre Torcy, partagea en 1698, à La Haye, la monarchie espagnole. Ce projet de-vint nul par la mort du principal héritier, le prince de Bavière. En conséquence, un nouveau plan fut dressé, d'après lequel l'archiduc d'Au-triche devait avoir l'Espagne et les Indes; on voulait joindre à la part du dauphin de France la Lorraine, dont le duc aurait été dédom-magé par le Milanais. Ce second plan ne con-venait ni à l'Autriche ni à la France, qui con-voitaient chacune tout l'immense héritage du roi d'Espagne. Charles II approchait du tombeau au milieu des intrigues diplomatiques relatives à sa succession. On cherchait à effrayer son imagination pour lui arracher un testament fa-vorable aux vues de l'Autriche. Tout fut mis en usage pour agir sur son esprit hébété; on ne respecta pas même la sépulture des morts. Les gens raisonnables de la cour s'en indignè-rent, et forcèrent le malheureux prince à ren-voyer le capucin allemand qui devait l'exor-ciser. Cependant les sollicitations diplomatiques n'en furent pas moins pressantes. Charles II, obligé de se prononcer, au lieu de consulter les cortès, mises de côté par la dynastie autri-chienne, prit l'avis du pape et des hommes

d'État de son royaume; et quoique attaché, à cause de son origine, aux intérêts de l'Autriche, il se décida pourtant, d'après leur conseil, en faveur de Philippe de Bourbon, duc d'Anjou, petit-fils de la sœur aînée du roi. Le parti autrichien avait fini par perdre son ascendant, à cause de la maladresse de ses agents. Cependant il l'aurait emporté peut-être sans les troupes que la France envoyait vers les Pyrénées. Ce fut au mois d'octobre 1700 que Charles II institua, par un troisième testament, le petit-fils de Louis XIV son successeur, et il ne survécut qu'un mois à cet acte important. Avant de mourir, il désigna une junte composée de la reine et de plusieurs ecclésiastiques et laïcs pour régir le royaume jusqu'à l'arrivée de Philippe V.

Charles II fut le dernier rejeton de la dynastie dégénérée des princes d'Autriche en Espagne. Il était temps que cette race finit; car il semblait qu'elle ne fût plus capable de produire des hommes dignes d'un trône aussi important que celui d'Espagne. Aussi sous Charles II cette puissance déchut considérablement; il laissa aux Bourbons un pays sans industrie et sans agriculture, sans instruction, sans marine, vivant des richesses extorquées aux colonies d'outre-mer, se laissant gouverner par des moines, et n'ayant plus qu'un très-faible revenu, payé en mauvaise monnaie. [*Enc. des g. du m.*]

Testament et codicille de Charles II, fait le 2 octobre, avec plusieurs pièces concernant ledit testament; Paris, 1700, in-4°. — *Entretien de Marforio et de Pasquin sur le testament de Charles II*; Amsterdam, 1700 (très-rare). — *Spain under Charles II; extraits from the corresp. of Alexandre Stanhope, british ministre at Madrid from* 1690 *to* 1700, publiés par Mahon; Londres, 1840, in-8°. — *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, publiées par M. Mignet, dans les *Documents inédits sur l'hist. de Fr.*, II et III. — *Lettre de madame la marquise de Villars, ambassadrice en Espagne dans le temps du mariage de Charles II, roi d'Espagne, avec la princesse Marie-Louise d'Orléans*, etc.; Paris, 1759. — *Mém. du maréchal de Villars.* — *Mém. de Saint-Simon.* — Lavallée et Gueroult, *Espag.*, dans l'*Univ. pitt.*

CHARLES III, roi d'Espagne, fils de Philippe V et d'Élisabeth Farnèse, né en 1716, mort en décembre 1788. Il n'avait encore que quatorze ans lorsque son père l'envoya à l'armée d'Italie pour occuper la Toscane, dont le gouvernement était vacant par suite de l'extinction des Médicis. Puis, à l'âge de dix-huit ans, il reçut la mission d'occuper Naples et de gouverner ce pays avec le titre de roi des Deux-Siciles, que lui céda son père. Il fallut acheter cet honneur par une victoire sur l'armée allemande, qui fut battue en effet à Bitonte. Maître de Naples, l'infant alla soumettre la Sicile. Il fut formellement reconnu roi par le traité de Vienne, en 1730; mais il ne jouit pas de sa royauté avec beaucoup de tranquillité: obligé de soutenir l'armée espagnole en Italie, il fut menacé du bombardement de Naples par une flotte anglaise qui ne lui laissa que deux heures pour se décider. Charles, cédant à la crainte, promit de se détacher de l'alliance espagnole; mais, ne regardant pas comme obligatoire une
promesse qu'on lui avait arrachée par les me-
naces, il se hâta de mettre les côtes de Naples
en état de défense. Prémuni alors contre les at-
taques de la marine anglaise, il renoua avec l'Es-
pagne, et marcha au secours des troupes de
père. Après la mort de Philippe V, l'infant Char-
les continua de gouverner le royaume de Naples
qui devait rester son partage, tandis que
frère aîné, Ferdinand, régnait en Espagne;
ce dernier mourut en 1759, sans laisser d'en-
et Charles se rendit dans sa patrie pour rec-
ce brillant héritage. Avant de partir, il
roi des Deux-Siciles le troisième fils qu'il
eu de son mariage avec Marie-Amélie de S
et lui remit l'épée que Louis XIV avait
à Philippe V, en le plaçant sur le trône
pagne. Il destinait la couronne qui venait
échoir à son fils puîné, à cause de l'imbé-
de son fils aîné Philippe, sujet à des att-
épileptiques.

En débarquant à Barcelone, Charles III
dit à cette ville ses anciens privilèges
paux et commerciaux, que les rois lui
enlevés dans les guerres civiles, acte qui
gardé comme étant de bon augure pour
gne. On savait d'ailleurs que Charles III
gouverné Naples avec beaucoup de sage-
était déjà connu comme un prince doux et
poussant point, comme la plupart de ses
cesseurs, les réformes utiles, analogues
grès de la raison humaine. Son règne
ces espérances. Il introduisit l'économie
finances, obérées par la prodigalité et par
ciance des rois précédents; il fit remise
boureurs de ce qu'ils devaient au fisc;
fournit des grains pour ensemencer leurs
dans la suite, des colons suisses furent
peupler et à cultiver des terrains
dans la Sierra-Morena. Ces colonies
encore; mais, quoique dirigées par un
éclairé, Paul Olavidès, elles n'ont pas
entièrement à l'attente du gouverne-
1756, l'Espagne, entraînée par la Fran-
la guerre avec l'Angleterre, voulut forcer
tugal à se détacher de l'alliance de la Gra-
tagne et à entrer dans celle de la Fran-
envahit les frontières portugaises;
dant ce temps l'Angleterre lui prit
Philippines et les richesses que les
colonies espagnoles apportaient à la mé-
elle dut se féliciter encore, à la paix
de ne perdre que les Florides.

Depuis ce temps les réformes utiles
reprises dans l'intérieur, malgré l'oppo-
clergé, qui voyait ses intérêts menacés
regardait comme un devoir de bon cath-
protester contre tout changement. Il y e
des troubles à Madrid. Le palais du roi
des gardes valonnes massacrées, des cris
contre le ministre favori Squillace, qui
proscrire les chapeaux rabattus et les m
d'autres signes menaçants, engagèrent

les III à se réfugier à Aranjuez et à renvoyer le favori, pour apaiser le peuple. Comprenant parfaitement que l'existence de l'ordre des jésuites n'était plus en rapport avec le temps où il vivait, Charles ne balança pas d'imiter la France, en supprimant ces moines dangereux, qui, déjà maîtres du Paraguay, attiraient à eux le commerce du Pérou; mais, du reste, il n'eut garde de toucher aux richesses immenses du clergé espagnol. Il avait, lors de son avénement, défendu à l'inquisition de prendre aucune décision importante sans l'autorisation du gouvernement : ...des, obsédé de sollicitations puissantes, ré... cet ordre, et laissa persécuter plusieurs ...es estimables. Il introduisit la tactique ...ne dans l'armée, et sous le ministère de Florida-Blanca les finances reçurent des améliorations notables. A la mauvaise monnaie de ...les II en fut substituée une autre, de meilleur aloi; le commerce des grains fut rendu libre; des sociétés d'économie publique furent ...ées; une banque, qui reçut le nom de ...e de Saint-Charles, fut établie à Madrid, la direction en fut confiée à un Français habile, le ...e de Cabarrus (*voy.* ce nom), qui fit établir ... la Compagnie commerciale des Philippines. Les arts et les sciences furent également ...agés et protégés, et Madrid, ville jadis ...e et sale, prit un autre aspect sous ce règne. ... agrandi la marine, Charles III voulut ...e fin à la piraterie des Algériens, qui infestaient constamment les parages de l'Espagne, et ...a une flotte pour les châtier. Cette tentative, ...fois renouvelée, échoua : les uns disent que ...ix fait d'un Irlandais, nommé Oreilly, pour commander la flotte blessa l'orgueil castillan; ...es assurent que l'Angleterre et la Hollande fournirent aux Algériens les moyens de repousser l'attaque des Espagnols.

...gouvernement fut plus heureux dans la ...e qu'alluma l'insurrection des colonies ...aines contre l'Angleterre, guerre dans laquelle Charles III, après avoir d'abord hésité et ... sa médiation, finit pourtant, en 1779, par ...liguer un manifeste et par envoyer sa flotte ...agir, conjointement avec la flotte française, ...les Anglais. On prétend que pour décider ...s III le cabinet de Versailles lui avait fait ...r la possession de la Jamaïque. L'Espagne ...oint cette belle colonie, mais la Floride fut ...e ainsi que l'île de Minorque; il est vrai ...es conquêtes ne furent obtenues que ...ant de grands sacrifices. La France aida ...e l'Espagne à assiéger Gibraltar; mais cette ...ve échoua contre la position forte de la ... La paix de 1783 ayant rendu disponible ...a flotte, Charles III reprit le projet de ...r les forbans algériens; malheureusement, ...ne ne seconda pas plus que les autres ...s efforts louables : tout ce qu'il put obtenir, ce fut un traité par lequel, en 1783, les ...iens s'obligèrent à respecter la marine espagnole. Un autre traité fut conclu avec la Turquie, pour le commerce du Levant. A l'intérieur, les réformes continuèrent, grâce aux Campomanès, aux Jovellanos, aux Florida-Blanca et à d'autres Espagnols éclairés qui jouissaient de la confiance du roi. Un code fut préparé, et les travaux du canal d'Aragon occupèrent beaucoup d'indigènes, qui auparavant passaient leur vie à mendier.

Malgré tous les soins que réclamait le gouvernement de ses États, Charles III trouvait encore le temps de se livrer à sa passion pour la chasse : ce divertissement lui coûtait à la fois beaucoup de temps et beaucoup d'argent, à cause des frais des battues et des indemnités qu'on payait aux propriétaires des champs ravagés par le gibier. On prétend que, pour tuer plus de gibier à la fois, Charles faisait quelquefois tirer à coups de canon sur les troupes d'animaux rassemblés à grand'peine par ses gens. Après la perte de son fils Gabriel, prince studieux, qui semblait destiné à hériter de toutes les qualités de son père, Charles III, depuis longtemps veuf, ne fit plus que languir; il mourut à l'âge de soixante-treize ans. Il est sans contredit le seul roi d'Espagne qui au dix-huitième siècle se soit efforcé de se tenir à la hauteur de son époque. [*Enc. des g. du m.*]

Cabarrus, *Elogio de D. Carlos III*; Madrid, 1789 in-4°. — Beccatini, *Storia del regno di Carlo III*; Paris, 1796, in-8°. — Lavallée, et Gueroult, *Espagne*, dans l'*Univ. pitt.*

CHARLES IV, roi d'Espagne, né à Naples, en 1748, mort à Rome, le 28 novembre 1819. Il était fils et successeur de Charles III, et n'eut de son père que la bonhomie et la passion de la chasse, à laquelle il se livrait chaque jour comme Charles III. On l'avait marié de bonne heure à Marie-Louise de Parme, sa cousine. Quoiqu'elle fût assez belle de figure, l'infant parut d'abord indifférent pour elle ; mais dans la suite elle prit un tel empire sur lui qu'elle sut se faire donner les plus grandes marques de confiance, et que Charles IV fut le seul homme de ses États qui ne vît point des écarts de conduite évidents pour tout le monde. Le roi a conservé jusqu'au dernier moment cette confiance sans bornes dans la vertu de sa femme. Dès que ce prince, appelé au trône après la mort de Charles III et de son frère aîné, don Ferdinand, eut pris, en 1789, les rênes de ses vastes États, le système de gouvernement changea; on négligea le bien commencé par le roi précédent, et l'on tomba dans la vieille routine. A la vérité, on convoqua les cortès, oubliées sous les règnes précédents, et Charles IV reçut les hommages des représentants de la nation; mais dès que ces cortès s'avisèrent de parler de leurs anciens droits, le roi les congédia, pour ne plus jamais les convoquer.

Cependant, de grands changements s'opéraient en France, où la représentation nationale fut rétablie sur de nouvelles bases. Florida-Blanca avait

perdu son crédit; Aranda conserva le sien encore quelque temps, et l'Espagne refusa d'entrer dans la coalition des princes absolus contre la France. Lors du procès fait à Louis XVI et à sa famille, Charles IV, ayant conservé des relations pacifiques avec la république française, fit des démarches pour sauver ce prince, et à cet effet il mit des sommes considérables à la disposition de son ministre à Paris. Mais ces démarches étant restées infructueuses, Charles IV, appuyé par l'opinion publique en Espagne, se montra l'ennemi des républicains : aussi les troupes françaises pénétrèrent dans les provinces espagnoles, et il fallut leur demander la paix. On l'obtint au prix de la partie espagnole de Saint-Domingue. Celui qui la signa au nom de Charles IV était alors l'homme tout-puissant en Espagne, le fameux Godoy, que la reine avait distingué parmi les gardes du corps, et qu'elle avait élevé successivement aux grades et honneurs de lieutenant général, de duc d'Alcudia et de ministre des affaires étrangères. Après avoir conclu avec la France le traité de 1795, il reçut le titre de prince de la Paix. Il ne lui manquait plus que d'entrer dans la famille royale : le roi, qui partageait l'engouement de la reine pour ce favori, lui donna en mariage sa propre nièce, Marie-Thérèse de Bourbon. Le prince de la Paix sortit, à la vérité, du ministère en 1798, mais il continua de diriger les affaires, on pourrait presque dire de régner au nom de Charles IV. Une alliance offensive et défensive avec la France avait suivi le traité conclu à Bâle en 1795. Cette alliance obligea le roi d'Espagne, quelques années après, à faire la guerre au Portugal, quoique le prince du Brésil fût devenu son gendre. Charles la fit cesser bientôt après ; mais il n'en fallut pas moins la continuer par mer contre l'Angleterre : la perte de la flotte espagnole au combat de Trafalgar et l'anéantissement du commerce maritime en furent les tristes suites. Cependant le roi, ne se mêlant presque de rien, laissa tout faire à sa femme et à leur favori commun. Une haine violente s'était déclarée entre Godoy et le prince des Asturies; elle s'envenima au point que le favori songea sérieusement à dépouiller Ferdinand de son droit à la couronne. Charles IV demeura d'abord en paix avec Napoléon, élevé au trône impérial, et n'entra point dans les vues de l'Autriche, qui déclara la guerre à la France en 1805; mais l'année suivante, lors de la guerre commencée par la Prusse, une proclamation hostile lancée par le prince de la Paix indigna Napoléon : « il jura, dit M. de Pradt, que les Bourbons d'Espagne le lui payeraient ». Ce serment ne l'empêcha pourtant pas, en 1807, de faire un traité secret avec Charles IV, pour partager le Portugal entre la reine d'Étrurie et Godoy, à l'exception de trois provinces, qu'on devait réserver jusqu'à la paix générale. Une armée française devait passer les Pyrénées, pour opérer conjointement avec les troupes espagnoles, et occuper le Portugal, dont on avait disposé, comme nous l'avons dit; enfin, le roi d'Espagne devait prendre le titre d'empereur des Amériques. Le seul article de ce traité qu'on exécuta, ce fut le déplacement de la reine d'Étrurie, qui perdit son petit royaume italien sans jamais recevoir un pouce de terre en Portugal. Pour gage de sa bonne foi, Charles IV avait mis à la disposition de Napoléon 16,000 hommes de bonnes troupes, qui furent envoyées ensuite en Danemark, pour les empêcher de prendre part aux affaires de leur pays.

Toutes ces nouveautés augmentèrent la haine du prince des Asturies et de la nation contre le favori. Don Ferdinand, pour s'assurer l'appui de Napoléon, lui demanda en mariage la fille de Lucien Bonaparte. Ne pouvant douter que le prince des Asturies ne travaillât à sa chute, le prince de la Paix voulut le prévenir : il donna aux intrigues du prince les apparences d'une conspiration contre la vie et le trône de Charles IV. En 1808, Ferdinand fut arrêté, et Charles IV apprit par un manifeste à ses sujets, et par une dépêche à l'empereur Napoléon, que son fils avait voulu l'assassiner et s'emparer de sa couronne. Alors Ferdinand, effrayé de sa position, écrivit à son père pour lui exprimer son repentir et implorer son pardon : aussitôt une nouvelle proclamation apprit aux Espagnols que la voix de la nature avait pris le dessus dans l'âme de ce fils rebelle, et que le monarque lui pardonnait, mais que le procès continuerait d'être instruit contre ceux qui avaient entraîné Ferdinand dans leur complot.

Sur ces entrefaites, les troupes françaises qui étaient entrées en Espagne pour agir contre le Portugal se dirigèrent sur Madrid; des bruits divers couraient sur les intentions secrètes de Napoléon. Le prince de la Paix résolut de se retirer avec la cour en Andalousie, et au besoin de la conduire en Amérique. Quand le peuple sut ce projet, une émeute éclata dans Madrid. En butte à la haine publique, le favori se cacha; abandonné à lui-même et tourmenté par les frayeurs de la reine, Charles IV, qui du reste ne reçut aucune insulte, eut peur à son tour, et voyant le peuple se prononcer en faveur de son fils, il abdiqua la couronne, et chercha seulement à sauver le favori et la reine; mais se repentant immédiatement après cette démarche, il adressa au grand-duc de Berg, déjà maître de Madrid, une protestation contre son abdication, qu'il représentait comme lui ayant été arrachée par la violence.

Napoléon était depuis quelque temps résolu à détrôner les Bourbons d'Espagne, comme il avait détrôné ceux de Naples ; les derniers événements le décidèrent à hâter l'exécution de son projet. La famille royale fut attirée à Bayonne : déjà avant l'arrivée de Charles IV, Napoléon essaya d'arracher à Ferdinand la renonciation à la couronne; cependant le nouveau roi persista dans ses refus. Tout changea à l'arrivée de

harles IV et de sa femme. « On voyait, dit un oin oculaire, M. de Pradt, on voyait un mme qui se sentait roi partout où il était. Il les Français comme il aurait fait à l'égard de famille. On fut frappé de la hauteur de sa sta-, de l'air de bonté empreint sur sa figure, la rondeur de ses manières; la teinte de son ge et de ses cheveux, le caractère de ses traits sa physionomie retraçaient tout à fait la race 'il était issu. Seul au milieu de l'Espagne, un geur l'aurait reconnu pour un Bourbon et un Français. »

tent d'avoir obtenu au moins ce résultat, le prince des Asturies ne régnât pas plus lui, Godoy détermina aisément le vieux roi ouveler son abdication, et cette fois en fa-de Napoléon. En présence de l'empereur, les IV et sa femme accablèrent le fils récal-t des reproches les plus amers. La scène violente, que Napoléon en conserva une mpression : Charles IV lui parut vénérable e le vieux Priam; mais la reine menaçant propre fils de l'échafaud lui fit horreur. nand garda le silence; il écrivit ensuite au e lettre dans laquelle il exposa les condi-sous lesquelles il était prêt à lui restituer ne, faisant sentir en même temps que sans vention des cortès aucune cession ne pour-e valable. La réponse à cette lettre fut dic-r Napoléon. Charles IV y déclarait que les s en étaient venues au point que la main nte de Napoléon pouvait seule sauver l'Es-. A l'égard des cortès, il disait, ou plutôt léon lui faisait dire qu'il fallait tout faire le peuple, et rien par lui. Charles IV de lui-ne s'était jamais élevé à de si hautes maxi-le politique; il vivait dans une telle igno-qu'il ne connaissait même pas sa nation, se flattait que sa proclamation aux Espa-endue à Bordeaux suffirait pour que toute e se donnât sans réplique à un maître r. Isolé et cerné de toutes parts, Ferdi-abdiqua aussi. » Napoléon conclut alors Charles IV un traité par lequel il promet-donner en échange des immenses cessions par le roi d'Espagne, le château de Cham-et un revenu de 6,000,000 de francs au roi reine, avec une rente de 400,000 francs nts et aux infantes. L'ex-roi devait ha-Compiègne sa vie durant. Dom Cevallos que Charles IV n'a pu abandonner ainsi its, ceux de sa famille et de sa nation, y avoir été contraint par la violence; mais Pradt est persuadé que les conseils du favori, ulait empêcher le prince des Asturies de r sur un trône perdu pour lui-même, ont ire à la résolution d'un roi et d'une reine voyaient que par ses yeux. Le monarque abattu en signant, tandis que la reine ait de joie.

carrière publique et politique de Charles IV cette abdication inconcevable. Depuis 1808 jusqu'en 1811 il séjourna d'abord à Compiègne, puis à Marseille, où il vécut d'une manière très-retirée, sans perdre jamais sa confiance dans un homme qui les avait tous entraînés dans l'abîme, et dont la société lui était aussi nécessaire qu'à la reine. Avec la permission de Napoléon, dont il dépendait entièrement, le vieux roi alla ensuite s'établir à Rome avec sa petite cour. Lorsque Ferdinand fut remonté sur le trône, il se réconcilia avec son père. Un parti, dégoûté du despotisme et de la mauvaise foi de Ferdinand, aurait voulu déterminer Charles IV à reprendre la couronne; mais le vieux roi n'aspirait plus qu'au repos. Après la mort de la reine (1818), il se trouva malheureux, et ne lui survécut que peu de temps.

Charles IV surpassait peut-être en bonté ses prédécesseurs, et pourtant aucun d'eux n'a attiré autant de maux sur sa patrie: c'est qu'il n'avait aucune des qualités nécessaires à un souverain dans les temps difficiles. Avec son règne finit aussi l'empire des Espagnols sur le continent de l'Amérique et commença une ère nouvelle dans le régime des cortès. [M. DEPPING, dans l'*Enc. des g. du m.*].

Thiers, *Hist. du consulat et de l'empire.* — *Monit. univ.* — Lavallée et Gueroult, *Espagne*, dans l'*Univ. pitt.* — Paquis et Dochez, *Hist. de l'Esp.*, d'après Aschbach., etc., II.

V. FRANCE.

CHARLES MARTEL, ou *Karl le Martel*, fils de Pepin d'Héristal, duc d'Austrasie et maire du palais des rois francs, né en 689, mort en 741. On ne saurait trop dire quelle était la condition de sa mère; elle avait nom Alpaïde, et n'était sans doute qu'une concubine, puisque la véritable épouse de Pepin s'appelait Plectrude. Cette puissante maison d'Austrasie avait déjà toutes les allures de la royauté barbare, qui se faisait un privilége de cette sorte de polygamie, sur laquelle l'Église fermait encore les yeux. Mais ce n'est pas à l'illégitimité de sa naissance qu'il faut imputer la disgrâce dont Pepin frappa son fils Charles, qu'il déshérita et jeta en prison avant de mourir. Tous ces fils de diverses origines étaient également aimés de leur père, qui trouvait à tous le même droit d'hérédité. Le vieux duc d'Austrasie avait d'autres griefs contre son fils. On lit dans les chroniques qu'un jour l'évêque Lambert, se trouvant assis à la table du duc, aux côtés d'Alpaïde, l'outragea cruellement : le saint homme refusa de bénir sa coupe, et sortit en lançant l'anathème et le mépris sur la vie peu édifiante de la pauvre femme; mais elle avait un frère, alors grand-domestique du palais, qui, pour venger l'outrage fait à sa sœur, s'en alla de nuit avec des meurtriers investir la maison de l'évêque à Liége : il le surprit en prière, et le tua. A quelque temps de là, Grimoald, fils de Pepin, passant par Liége, alla se prosterner sur le tombeau du martyr, et, comme lui, fut frappé d'un coup

mortel pendant sa prière. Charles et sa mère eurent-ils quelque part à ce meurtre? Ce fut sans doute la pensée du vieux duc d'Austrasie, qui distribua son vaste héritage entre ses petits-fils, et ne légua à Charles qu'un cachot, dans la forteresse de Cologne. Ce fut un enfant de six ans, bâtard de Grimoald, qu'il créa maire du palais de Neustrie, sous la tutelle de son aïeule Plectrude. Maître de la Neustrie depuis la victoire de Testry, il usait déjà de sa charge comme d'une royauté héréditaire. Le monarque et le maire se trouvaient de même âge. « C'était, dit Montesquieu, un fantôme sur un fantôme. »

Mais la Neustrie ne respecta pas longtemps les dispositions testamentaires de son ancien chef : elle chassa le nouveau maire et son entourage, et les poursuivit jusqu'au cœur de l'Austrasie. Assaillis à la fois par les Neustriens et les Frisons, leurs alliés, les Austrasiens, dans leur détresse, se ressouvinrent du bâtard renfermé à Cologne : ils coururent à sa prison, et l'en tirèrent pour le proclamer duc. Ils l'avaient connu brave déjà quand il combattait aux côtés de son père. Charles marche à l'ennemi, est repoussé d'abord, mais bientôt répare son échec par deux victoires, et poursuit les Neustriens jusqu'à Paris. Libre pour un instant de ce côté, il se porte en hâte sur le Rhin, taille en pièces les Frisons, et porte le fer et la flamme jusqu'au pays de Saxe. Telle était la situation de l'Austrasie, à demi gauloise, à demi germaine. C'était une marche ouverte à la descente des peuples d'outre-Rhin, et le plus souvent assaillie encore sur tous ses flancs par ses voisins de la Gaule. Ainsi, tandis que Charles combat sur le Weser, la Neustrie arme de nouveau, demande des secours à Odon d'Aquitaine en lui offrant des présents et la royauté. Les deux armées réunies menacent l'Austrasie d'une autre irruption. Mais Charles, accouru à temps, arrête à Soissons ces forces coalisées, et les rejette en déroute jusqu'à Orléans. Rinfred ou Rainfroy, nouveau maire de Neustrie, est dépouillé de sa charge par le vainqueur, qui s'en empare et se trouve maître de toute la France du Nord. Charles prend des mains de son prédécesseur le fantôme mérovingien Chilpéric II, et le fait en même temps figurer comme roi d'Austrasie.

Mais la tâche de Charles était rude : il n'était puissant qu'à la condition de toujours combattre et de toujours vaincre. C'est le midi maintenant qui va l'assaillir. Les Sarrasins, maîtres de l'Espagne, débordaient de toutes les issues des Pyrénées, et, dans la fougue de leur bouillant apostolat, prenaient les villes de l'Aquitaine à la course de leurs chevaux. Déjà Narbonne, Nîmes, Bordeaux, Carcassonne étaient prises ou brûlées; l'étendard du prophète flottait sur les remparts d'Autun. Charles rassembla son armée, prit à sa solde un grand nombre de ces barbares d'outre-Rhin qu'il avait vaincus, et franchit la Loire, qui servait à peine de barrière

aux Sarrasins. La rencontre eut lieu dans les
plaines de Poitiers; c'est là que l'émir Abdé-
rahman (*voy.* ce nom) déploya ses brillants et
rapides escadrons contre les masses profond[es]
des fantassins francs et leur pesante cavaleri[e].
Dans cette rencontre décisive de deux religi[ons]
armées, dans cette entrevue formidable de d[eux]
races d'hommes si différentes, dans cette ch[oc]
de l'Orient contre l'Occident, l'imagination p[o]-
pulaire a dû voir un immense carnage: [les]
Arabes, au dire des chroniqueurs, laiss[èrent]
375,000 morts dans les plaines de Poitiers. Q[uoi]
qu'il en soit, Charles sauva l'Occident et [la]
chrétienté, et fit rétrograder la conquête ar[abe].
L'année suivante il pourchassa les Sarra[sins]
dans tout le midi, donnant de terribles as[sauts]
aux villes qui tenaient pour eux. Ces Arabes [en]
effet avaient trouvé dans la Septimanie [et la]
Provence un accueil favorable, qui tenait [sans]
doute à la haine qu'avaient pour les Fra[ncs]
tous ces peuples du midi. Charles, après [plu]-
sieurs irruptions au delà de la Loire, [où il]
porta la dévastation, se retourne vers le R[hin]
dont les Frisons ravageaient les rives : il l[es at]-
taque chez eux, brûle leurs forêts, leurs te[mples],
leurs idoles, et, secondé de l'intrépide a[pôtre]
Winfrid (*voy.* saint. Boniface), il soumet [une]
partie de ces barbares au christianisme. Il d[onne]
après cela de rudes leçons aux téméraires [voi]-
sins qui profitent de ses absences pour le[s bra]-
ver; il ramène la Bourgogne à l'obéissan[ce et]
au repos, renverse le duc d'Aquitaine, [qui]
avait déjà sauvé des Arabes, et impose à [son]
fils le serment de foi et hommage. Enfin [les]
Allemands, les Bavarois, les Saxons se [coa]-
lisent contre lui : il les disperse et les châ[tie];
de 718 à 739 il pénètre six fois dans leur p[ays].

Ce furent cette valeur et cette activit[é ter]-
rible qui valurent à Charles son surno[m de]
Martel ou Marteau. Comme un marteau [d'arme]
en effet, il tombait sur ses ennemis et les [écra]-
sait de ses coups rapides. Il releva l'espri[t mi]-
litaire, qui s'était assoupi dans la Gaule [durant]
tout le septième siècle. Pour encourag[er ce]
mouvement, et s'assurer le dévouement [des]
gens de guerre, et fixer en Gaule ses re[crues]
d'outre-Rhin, pour les opposer à la doubl[e in]-
vasion du nord et du midi, il fit passer [dans]
leurs mains une partie des possessions du c[lergé].
Il augmenta l'ascendant de la race austras[ienne]
dont il était issu, et rendit encore de la vi[gueur]
à la Gaule énervée; en favorisant ain[si le]
mouvement germanique, il prépara une [gé]-
nération guerrière aux règnes belliqueux d[e Pé]-
pin et de Charlemagne, ses descendants. C['était]
une recrudescence de l'esprit barbare. [En]
donnant les terres de l'Église à ses leudes [bar]-
bares, Charles leur confia aussi les di[gnités]
ecclésiastiques. L'Église et la société retomb[èrent]
aux mains de la force brutale; mais les cir[cons]-
tances faisaient un besoin de cette force ma[té]-
rielle pour opposer une digue au torrent des

vasions et constituer définitivement un État dans la Gaule.

Ni les grands services que ce rude champion rendit à la chrétienté en sauvant l'Occident de l'invasion musulmane, ni la part qu'il prit à la conversion des Allemands, ni son intervention salutaire dans les démêlés de Rome avec les Lombards, ni les riches offrandes qu'il fit encore au tombeau des Apôtres, n'ont pu apaiser les ressentiments de l'Église contre l'envahisseur de ses biens et le perturbateur de sa discipline : sa mémoire est restée chargée d'anathème. C'était une vision commune au huitième siècle que celle des tourments qu'endurait Charles Martel au fond de l'enfer. On lit que saint Eucher, évêque d'Orléans, absorbé un jour dans la prière et la contemplation céleste, eut une révélation de l'autre vie, et entrevit Charles Martel aux dernières profondeurs de l'enfer. Le saint homme interrogea l'ange qui lui servait de guide, et l'ange répondit que c'était par sentence des saints, qui au jugement dernier tiendront la balance avec le Seigneur, que Charles Martel était voué aux tourments éternels, pour avoir dépouillé les églises de leurs biens, ayant ainsi chargé imprudemment sa tête de tous les péchés de ceux qui les avaient dotées. De retour en ce monde, le saint évêque fit part de sa vision à saint Boniface et à Fulrad, abbé de Saint-Denis, chapelain du roi Pepin ; affirmant, comme preuve de la vérité de sa révélation, que le corps du sacrilége ne devait plus être dans son tombeau : ils se rendirent au lieu de la sépulture de Charles, et, l'ayant fait ouvrir, le cercueil fut en effet trouvé vide, tout noirci comme par des flammes, et il en sortit un serpent.

L'homme qui avait tant vécu pour la guerre, et dont la vie est si pleine de combats, mourut dans son lit, en l'an 741, à l'âge de cinquante-trois ans. Il laissa trois fils, Carloman, Pepin et Griffon ; il eut les deux premiers d'une femme austrasienne et le troisième d'une captive allemande. Il fit deux parts de ses États, assigna l'Austrasie à Carloman et la Neustrie à Pepin, Griffon n'eut qu'un faible apanage. On a vu dans les dotations que fit Charles Martel à ses compagnons de guerre l'origine des fiefs de la seconde race. [Am. RENÉE, dans l'*Enc. des g. du m.*]

Éginhard, *Ann.* — *Contin. de Frédégaire.* — *Ann. Fuldenses.* — Hincmar, *Epist.* — Sismondi, *Hist. des Franç*, II, 168-171. — Guizot, *Essais sur l'hist. de France*, 2e essai, p. 67-85. — Michelet, *Histoire de France.* — D. Vaissette, *Hist. du Languedoc.* — Henri Martin, *Hist. de France.*

CHARLES I ou LE CHAUVE, roi de France, puis empereur, fils de Louis le Débonnaire et de sa seconde femme, Judith, né le 13 juin 823, à Francfort-sur-le-Mein, mort en 877. Il reçut d'abord le titre de roi d'Alémanie. Cette faveur, qui modifiait les dispositions que Louis avait prises à l'égard des trois fils d'Ermengarde, causa les troubles qui amenèrent sa déposition à Verberie (833). Charles, qui venait en outre de recevoir le royaume d'Aquitaine, confisqué sur Pepin Ier, fut alors enfermé dans le monastère de Prüm. Rétabli en 835 dans la plénitude de sa puissance, Louis rendit l'Aquitaine à Pepin, en y joignant le Maine ; mais, diminuant la part de Lothaire, il investit le fils de Judith tout à la fois de l'Alémanie et de l'ancien royaume de Bourgogne, de la Provence et de la Septimanie. En 838 l'Alémanie revint à Louis le Germanique, tandis que Pepin céda le Maine au jeune Charles. La mort de Pepin, survenue la même année, engagea Louis à faire Charles roi d'Aquitaine. Les peuples de cette contrée couronnèrent Pepin II, et Louis ne comprima que faiblement cette résistance à ses volontés. En perdant son père, en 840, Charles avait donc deux ennemis à combattre : Lothaire, qui, comme fils aîné du Débonnaire, aspirait à la totalité de l'empire de Charlemagne, et Pepin II, qui, comme fils de Pepin Ier, était soutenu par les Aquitains. Pour soumettre le premier, qui déjà le pressait sur les bords de la Loire, mais qui tout à coup manqua de courage pour lui livrer bataille, il s'unit à son frère Louis le Germanique, menacé comme lui par les prétentions de Lothaire. La jonction des deux armées eut lieu à Troyes, par la faute de Lothaire, un peu après la bataille du Rhin ; le 22 juin 841 elles se trouvèrent en présence de l'armée impériale, à Fontenai ou Fontenailles, en Puisaye. Lothaire, vainement supplié par ses frères de négocier, livra bataille le 25, et fut défait. Plus de 100,000 hommes restèrent, dit-on, sur la place, et l'empire, privé de l'élite de ses guerriers, n'eut plus de forces à opposer aux Normands. Cependant les vainqueurs ne surent pas profiter de la victoire, et l'année suivante Lothaire les serra de près. Dans ce péril, Louis et Charles renouvelèrent leur alliance, qui fut jurée par eux et par leurs armées dans les langues populaires de la Gaule et de la Germanie ; Louis jura en langue romane ou romance, Charles en langage germanique. C'est là ce fameux serment premier monument de l'origine de la langue française. Les deux frères allèrent ensuite à Worms, et renforcés par des troupes que leur amenait Carloman, ils franchirent la Moselle pour s'emparer d'Aix-la-Chapelle. Alors Lothaire, consentant à les entendre, eut avec eux une entrevue dans une île de la Saône ; et l'année suivante (843) le traité de Verdun régla le partage définitif de l'empire. La part de Charles fut la partie de l'empire de Charlemagne comprise entre l'Océan d'une part, la Meuse, l'Escaut, la Saône, le Rhône et la Méditerranée de l'autre. Cette part comprenait l'Aquitaine et la partie des marches d'Espagne qui n'avait pas secoué le joug. Pepin II était sacrifié par ses trois oncles ; mais, ne pouvant le réduire, Charles reconnut, en 844, Pepin roi de l'Aquitaine méridionale (Toulouse et la Septimanie). En 847 la guerre recommença, pour durer jusqu'en 851. Pepin finit ses jours dans l'abbaye

de Saint-Médard de Soissons. Pendant ce temps les Normands, appelés par Pepin et par le comte de Nantes, portaient le ravage sur toutes les côtes, et même à l'intérieur de la France. En vain Charles essaya de se défendre contre ce fléau : malgré quelques victoires, il n'y réussit qu'en leur prodiguant des sommes énormes, et encore ne les écartait-il que pour un temps.

En 863 Charles voulut intervenir dans le partage que firent des États d'Arles Louis II et Lothaire II. En 869, à la mort de ce dernier, il s'empara de tout le royaume de Lorraine, puis fut contraint de le partager, par le traité de Mersen (870), avec Louis le Germanique, qui céda sa part à Louis II. En 875, cet empereur ayant lui-même perdu la vie, Charles prévient de vitesse Louis le Germanique, et grâce au pape Jean VIII dérobe en quelque sorte la couronne impériale. Pendant ce temps Louis le Germanique triomphe de Charles dans son propre palais ; puis il meurt au sein de la victoire, et ses trois fils partagent ses États. Charles essaya de les dépouiller ; mais le combat d'Andernach met au grand jour sa faiblesse (876). L'année suivante il s'avance vers l'Italie, où le pape l'appelle contre les Sarrasins, et il meurt au mont Cenis, empoisonné, dit-on, mais sans preuve et même sans vraisemblance, par le juif Sédécias, son médecin.

Voici les détails que l'on donne, d'après les chroniqueurs, sur les derniers moments de Charles le Chauve. « Arrivé, dit Sismondi, dans la montagne, à un lieu nommé Brion, il y fut atteint d'une fièvre violente, qui le força à s'arrêter et à faire venir sa femme auprès de lui. Il y fut soigné par un médecin juif attaché à sa personne, et nommé Sédécias. Les juifs, qui étudiaient alors en Espagne, dans les universités des Arabes, avaient en médecine des connaissances fort supérieures à celles des Francs ; mais ils étaient, pour cette raison même, en butte à la haine et à la jalousie d'un peuple ignorant et superstitieux. Sédécias fut accusé d'avoir donné, le 26 septembre, un poison à Charles-le-Chauve, sans qu'on indiquât aucun motif pour le déterminer à ce crime, qui devait lui enlever toute sa fortune, en le privant de son bienfaiteur. Charles mourut cependant le 6 octobre, et son corps subit presque aussitôt une décomposition si rebutante, qu'après de vains efforts pour le conduire au tombeau des rois à Saint-Denis, on fut obligé de le laisser sept ans dans le cimetière d'un couvent à Nantua, avant de pouvoir transporter ses os au dernier lieu de leur repos » (1).

Sous le règne de Charles le Chauve les évêques furent plus puissants que sous son père, et Hincmar, archevêque de Reims, fut vraiment le pape et le roi de France. Mais les ecclésiastiques sont impuissants à défendre la France contre les pirates du Nord. Alors renaît l'ère des guerriers, et la féodalité commence. De toutes parts, e dépit des capitulaires royaux, les châteaux s'é lèvent, les seigneurs arment le peuple. De fait l fiefs étaient héréditaires ; les comtés, les off à la nomination du roi le deviennent aussi p l'acte de Chiersi, de 877, digne complément ceux de Coulène, de 863, de Mersen, de 851, Chiersi, de 856. Boson, beau-frère de l'empe qui l'a nommé duc d'Italie, convoite déjà la s veraineté ; il s'y achemine en épousant Erm garde, fille de Louis II. Robert le Fort, plé Saxon peut-être, se signale par des exploit commence la tige qui doit, dès 887, alterne le trône avec les Carlovingiens. — Charle Chauve eut deux femmes, Hermentrude e childe. De la première il eut Louis le Bègue, lui succéda et ne régna que deux ans. Parm chétives poésies en l'honneur de ce prince a remarqué un tautogramme de 300 vers, tous les mots commencent par un C. [*Enc. g. du m.*, avec addit.] (1)

Éginhard, *Annales*. — D. Vaissette, *Hist. gén Languedoc*. — Sismondi, *Histoire des Fr.*, II. — *Hist. de Fr.* — Henri Martin, *Hist. de France*.

CHARLES II, dit *le Gros*, roi de France, 832, petit-fils de Louis le Débonnaire, par le Germanique, reconnu comme roi de Fr la fin de janvier 885. Il fut déposé le 1 vembre 887, et mourut le 12 janvier 888. CHARLES III, *empereur d'Allemagne*.)

CHARLES III, dit *le Simple*, roi de F né le 17 septembre 879, mort à Péronne, le tobre 929. Il naquit six mois après la m Louis le Bègue, son frère, en 879. Il fut ex trône à cause de sa grande jeunesse, même la mort de Louis III (882) et de Carloman

(1) *Annales Bertiniani*, p. 124. — *Fuldenses*, p. 183. — *Metenses*, p. 203.

(1) Trois monuments, trois peintures de peuvent être consultés avec intérêt, si ce n'est autant de *portraits*, du moins à titre de renseig iconographiques et pittoresques, sur la pe Charles le Chauve. La première de ces peintures le frontispice d'une magnifique bible qui se c encore en 1839 chez les bénédictins de Saint-C Rome. L'ensemble a été gravé, d'après une copie sur l'original pour Mabillon, dans Montfaucon, *M de la monarchie françoise*, t. I, p. 29, planche Une réduction coloriée, représentant le roi s partie de l'ouvrage de Millin, *Monuments fran dits*, t. I, planche VI. On trouvera dans le texte et 6, l'exposé de la controverse à laquelle a d cette attribution. La seconde se voit en tête d de prières écrit par ordre de Charles le Chauve et qui a pris place récemment dans le musée d *rains* au Louvre. Cette image a été gravée fois, notamment dans Baluze, *Capitularia reg corum*, 1677, in-fol., t. II, page 1278, et dans con, *Monuments de la monarchie françoise*, planche XXVI (en bas à gauche, pour le lect troisième sert de frontispice à une autre gra connue sous le nom de *Bible de Charles le* qui fut offerte à ce prince en 869 par le comte abbé commendataire de Saint-Martin de To composition tout entière a été reproduite en dans le somptueux et magnifique ouvrage (de M. le comte de Bastard, *les Peintures des crits*. Elle a été gravée dans Baluze, volume d entre les pages 1276 et 1277, et dans Montfaucon, cité, planche XXVI, à droite. — Voy. aussi *d'archéologie*, par MM. Martin et Cahier, 1847- page 211. (V.).

ses deux frères. Cependant Charles le Gros, qu'on lui substitua, ne fut toléré que trois ans sur le trône; mais sa déposition (887) ne rendit pas la couronne au légitime héritier. Eudes, comte de Paris, se fit conférer le pouvoir : la France, suivant les partisans du comte, avait besoin d'un bras fort pour arrêter les Normands. Il n'agit d'abord que comme régent; mais bientôt on vit qu'il se regardait comme souverain. Des conspirations se formèrent en faveur de Charles, qui, sacré à Reims en 893, alla à Worms implorer l'empereur Arnould, dont il reconnut presque la suprématie. Arnould pourtant ne fut pas fidèle à cette alliance; mais Zuintibold de Lorraine et Charles gênèrent assez Eudes par leurs incursions pour qu'enfin (895) ce prince, attaqué d'un autre coté par les Normands, laissât à Charles la Neustrie, ou France septentrionale (entre la Seine, l'Océan et la Meuse). Trois ans après, la mort d'Eudes laissa Charles sans compétiteurs (898) : il augmenta son royaume par l'acquisition de la Lorraine (911). Cependant les incursions des Normands continuaient sans cesse; Rollon, leur chef, qui avait pris position à l'embouchure de toutes les grandes rivières de la France, ravagea toute la Bretagne, pilla Angers et Saint-Martin de Tours, remonta la Seine, la Saône, rançonna la Bourgogne, pénétra à Clermont, se montra à Sens, ruina de fond en comble Fleury-sur-Loire (901-907). Réveillés par tant de désastres, les seigneurs français marchèrent contre Rollon, et le battirent sous les murs de Chartres; mais ces avantages étaient trop faibles pour empêcher les Normands de reparaître. Charles prit le seul parti qui fût désormais capable de faire cesser leurs ravages : ce fut de les attacher au sol. Par le traité de Saint-Clair-sur-Epte, il leur céda la partie de la Neustrie qui prit le nom de Normandie, reconnut Rollon, leur chef, duc de cette contrée sous sa suzeraineté, et lui donna en mariage Gisèle, sa sœur (912). En même temps les Normands reçurent le baptême. Mais les Normands n'étaient pas les ennemis les plus formidables de Charles : de toutes parts on ne cherchait que l'occasion de se dérober à l'unité de puissance; les grands haïssaient surtout Haganon, habile et fidèle ministre, qui voulait relever la royauté. En 923 ils se liguent contre Charles, prennent Laon, déclarent le roi déchu du trône, et font sacrer, par l'archevêque de Reims, Robert, frère d'Eudes. Sans se décourager, Charles lève des troupes en Lorraine, accourt en Picardie, livre la bataille de Soissons, la perd, mais tue son ennemi de sa main (923). Il n'en a pas moins la douleur de voir un autre membre de sa famille, le duc de Bourgogne, Raoul, recevoir la couronne et la Lorraine se donner aux Allemands. Il cherche alors à se rapprocher de la Normandie : Raoul lui barre le chemin. Enfin, il s'adresse à l'empereur Henri l'Oiseleur, qu'il lie à sa cause en cédant la Lorraine; mais en même temps, séduit par les protestations de Herbert II, comte de Vermandois, il se laisse attirer dans Péronne, et y est retenu (924). Le parti de Charles fut anéanti. Plus tard des querelles d'intérêt divisèrent Herbert et Raoul; le premier s'unit à Hugues le Grand, et ils rendirent (927) une ombre de liberté à Charles. Mais bientôt celui-ci fut renvoyé dans la tour de Péronne (928); et ce fut alors Raoul qui tira de nouveau l'infortuné roi de sa prison. Charles mourut à Péronne, la même année. Son imprudente confiance en Herbert lui valut, dit-on, le nom de *Simple*. Il serait injuste d'en conclure qu'il fut le plus incapable des Carlovingiens. Son tort fut de ne pas avoir la force de résister à un siècle qui ne voulait plus ni de la monarchie ni des Carlovingiens. De sa seconde femme, Ogive d'Angleterre, il eut un fils, Louis d'outre-Mer, qu'une troisième restauration carlovingienne appela sur le trône, en 936. [*Enc. des g. du m.*]

Sismondi, *Hist. des Fr.*, III. — Michelet, *Hist. de Fr.* — Henri Martin, *Hist. de Fr.* — Belleforest, *Hist. des neuf Charles*. — Scharzfleisch, *Disquisitio de divisione imperii Carolini*; Wittenberg, 1683, in-4°.

CHARLES IV, *le Bel*, troisième fils de Philippe le Bel, né en 1294, mort à Vincennes, le 31 janvier 1328. Il porta le titre de comte de la Marche avant son avénement au trône. Philippe le Long avait fait exclure de la succession à la couronne, en vertu de la prétendue loi salique, la fille de Louis le Hutin (1316); Charles fit de même exclure celles de Philippe le Long, et devint roi (1322). Cette fatalité attachée à la race de Philippe le Bel devait aussi tomber sur lui, et priver sa fille de son héritage pour le transporter sur la tête de Philippe de Valois. Charles, comme ses deux frères, réunit les deux royaumes de France et de Navarre. Son règne ne fut que de six ans. Des exactions de tous genres le signalèrent; ce fut la période de la fiscalité. Girard La Guette, ministre des finances sous Philippe le Long, mourut de la torture qui lui fut appliquée, et ses biens furent confisqués; les *Lombards* furent chassés, et dépouillés des richesses qu'ils avaient gagnées en France; les mauvais juges et les seigneurs qui s'emparaient des biens des particuliers perdirent les leurs au profit du trésor royal; de nouvelles altérations des monnaies contribuèrent encore à le remplir. Cependant Charles IV rendit quelques ordonnances pour adoucir le sort des lépreux et des juifs. A l'instigation d'Isabelle, sa sœur, femme d'Édouard II, roi d'Angleterre, il avait usurpé l'Aquitaine, et Charles de Valois, son oncle, avait soumis l'Agénois (1324). Isabelle vint elle-même négocier la paix (1326), la conclut, et reparut en Angleterre, suivie d'un corps de troupes à l'aide duquel elle enleva le trône et la vie à son mari. Quelques hostilités pourtant eurent lieu encore en 1327. Charles, appuyé par le pape, essaya de se faire nommer empereur au préjudice de Louis de Bavière, et même se rendit (1325) à Bar, où quelques princes d'Allemagne devaient aller conférer avec lui. Il n'y trouva que Léopold

d'Autriche, et revint cacher en France la honte de sa fausse démarche. Charles le Bel s'était marié, en 1307, à Blanche de Bourgogne, qui, convaincue d'adultère, fut, comme sa belle-sœur Marguerite, tonsurée, puis enfermée au château de Gaillard-d'Andely. En 1322 il épousa Marie de Luxembourg, qui mourut deux ans après, et en 1325 il prit pour troisième femme Jeanne d'Évreux, qu'il laissa enceinte en mourant. Jeanne mit au monde une fille, et Philippe de Valois se fit proclamer roi de France. Le royaume de Navarre revint à la fille de Louis le Hutin, mais sans les comtés de Brie et de Champagne. [*Enc. des g. du m.*] (1).

Froissart, *Chron.*, 19. — Jean Villani, *Chron.* — *Chron. de Nangis.* — *Ord. des rois de Fr.* — Oudegherst, *Chron.* — Nicol. Trivetti, *Cron.* — Sismondi, *Hist. des Français*, IX. — Michelet, *Hist. de Fr.* — Henri Martin, *Hist. de France.*

CHARLES V, surnommé *le Sage* (2), roi de France, fils de Jean et de Bonne de Luxembourg, né à Vincennes, le 21 janvier 1337, mort à Vincennes, le 16 septembre 1380. Il joua un rôle politique du vivant de son père. Il n'était encore que duc de Normandie lorsqu'il prit, après la fameuse bataille de Poitiers et pendant la captivité de son père, le titre de lieutenant du royaume (1356), et convoqua les états généraux de la langue d'Oïl à Paris, pour leur demander des levées et des subsides. Ceux-ci répondirent par des doléances et des requêtes, qui semblèrent dures aux oreilles du prince; car elles n'allaient à rien moins qu'à mettre près de lui, pour partager ou plutôt pour diriger l'administration, un conseil de quatre prélats, douze chevaliers et douze bourgeois. Le dauphin eut recours aux états provinciaux, qui furent plus faciles à donner des hommes et de l'argent, mais qui proclamèrent de même la nécessité d'opérer des réformes. Des fêtes ruineuses, insensées, absorbèrent bientôt les sommes votées, et les extorsions multipliées de toutes parts par les nobles dans leurs terres pour lever leur rançon ou celle de eurs parents prisonniers causèrent l'affreuse révolte de la Jacquerie. Assemblés de nouveau en 1357, les états généraux de la langue d'Oïl se montrèrent animés de l'amour du bien public, mais moins maniables encore qu'en 1356. Moyennant l'expulsion de vingt-deux ministres ou serviteurs de la cour, diverses garanties contre les abus, le droit donné aux états de s'assembler deux fois par an, même sans convocation, et de nommer trente-six commissaires, qui pendant la vacance des états assisteraient le dauphin dans la défense du royaume, ils promettaient de lever pour lui 30,000 hommes et lui accordaient un subside à cet effet, mais en se réservant la garde et la distribution de l'argent. Robert le Coq, évêque de Laon, était, avec Étienne Marcel, prévôt des marchands de Paris, l'âme de cette assemblée, et pour auxiliaire naturel ils avaient le roi de Navarre Charles le Mauvais, qui, en sa qualité de petit-fils de Louis le Hutin, aspirait à la couronne de France. Le dauphin feignit de souscrire aux volontés des états; mais il garda ses conseillers, empêcha secrètement la rentrée des impôts, et quitta Paris, qu'il regardait comme une prison, pour se rendre à Pontoise. Les maux publics continuèrent; les brigandages auxquels toutes les campagnes étaient en proie le forcèrent de revenir à Paris. Charles de Navarre, un moment captif, redevint libre : la veille les états généraux d'Oïl s'étaient assemblés de nouveau (novembre 1357), et la noblesse et la bourgeoisie se trouvaient pour la seconde fois en présence. L'opinion parisienne était contre les conseillers du dauphin. Marcel imposa aux bourgeois des couleurs nationales (rouge et bleu), fit tuer en plein jour les maréchaux de Champagne et de Normandie, et força le dauphin lui-même, comme pour le soustraire à la fureur du peuple, à porter les couleurs parisiennes. Du reste, il avait si peu de haine contre l'exercice légitime et régulier du pouvoir qu'en même temps il l'engageait à prendre le titre de régent. Charles vit qu'il fallait temporiser. Les nobles et les prêtres ne tardèrent pas à voir de mauvais œil la prééminence de la bourgeoisie, et des dissensions s'élevèrent; des états provinciaux, travaillés par le dauphin, blâmèrent la marche tracée par les états généraux. Ceux-ci furent convoqués à Compiègne, où seulement Paris et dix-huit bailliages refusèrent d'envoyer leurs députés. Le roi Charles le Mauvais, à qui le corps des échevins avait ôté la charge de capitaine général de Paris, assiégea la capitale, et se lia par un traité avec Marcel. Sachant combien il était important que le roi de Navarre ne fût pas dans le camp ennemi, il négociait avec lui, lorsqu'un parti, mu sans doute par le dauphin, cria tout haut à la trahison et assassina le prévôt. Le lendemain le régent, débarrassé de son plus dangereux antagoniste, entrait en triomphe à Paris, appuyé sur le bras de Maillard, l'assassin de Marcel (1358). Une réaction cruelle eut lieu contre les partisans du gouvernement des états généraux. Mais si d'une

(1) Charles le Bel étant mort en 1328, son corps fut inhumé à Saint-Denis, son cœur aux Jacobins de Paris, et ses entrailles à l'abbaye de Maubuisson, près Pontoise. Cette division des dépouilles royales, dont l'usage s'était établi au treizième siècle, s'appliqua également à Jeanne d'Évreux, troisième femme de Charles, lorsque celle-ci vint, en 1370, à plus de quarante ans de distance, rejoindre son époux dans le tombeau. La basilique de Saint-Denis conserve encore la double statue de marbre blanc qui représente l'un et l'autre de ces personnages. Celles qui ornaient leur sépulture à Maubuisson ont été récemment acquises par les dames carmelites de la rue de Vaugirard à Paris, et placées dans leur nouvelle église conventuelle. Mais la statue de Charles le Bel y passe indûment pour une image de saint Louis et la statue de Jeanne pour celle de Blanche de Castille (*voy.* Guilhermy, *Monographie de Saint-Denis*, 1848, in-12, fig., page 272). Il y avait également aux Carmes de la place Maubert à Paris une statue de Charles le Bel et une autre de Jeanne d'Évreux. Elles ont été décrites et gravées par Millin, *Antiquités nationales*, 1791, in-4°, article XLVI, *Carmes de la place Maubert*, tome IV, planche VIII et page 40. (V.).

(2) Ce mot signifie ici *Sapiens*, le *Savant*.

part la trêve de Bordeaux avait suspendu les hostilités entre l'Angleterre et la France (1357), de l'autre le roi de Navarre pillait toujours les campagnes, et, maître de Mantes, de Melun, de la Normandie, affamait à son gré Paris. Le traité de Pontoise entre les deux Charles ne produisit aucun effet, et la guerre avec les Anglais se ralluma. Jean, prêt à tout sacrifier pour faire cesser sa captivité, avait conclu le fameux traité de Londres. Le régent en fut effrayé; malgré sa haine pour les états généraux, si redoutables à la royauté, il les convoqua, fit rejeter par eux ce traité honteux, et cette fois obtint des troupes et de l'argent sans conditions. Aussitôt la Picardie fut ravagée; Reims, Bourg-la-Reine virent l'ennemi devant leurs murs. Cependant, les succès de l'Anglais se bornaient à des dévastations. Charles voulait qu'on évitât tout engagement et que l'on se contentât de suivre de près et d'inquiéter les déprédateurs. Edouard III comprit enfin qu'il ne pourrait conquérir la France, et conclut en 1360 le traité de Brétigny, bien dur encore, mais plus doux pourtant que celui de Londres. La rançon de Jean était réduite à 3,000,000 d'écus d'or; et la France, privée au nord de Calais, Boulogne, le Ponthieu, au sud des provinces de Guienne, Querci, Rouergue, Périgord, Agénois, Angoumois, Poitou, Saintonge, devenues domaines anglais non feudataires de la France, conservait du moins la Normandie, l'Anjou, le Maine, la Touraine, que naguère exigeait le vainqueur. Jean revint en France quatre mois après; et ici se termine la première régence de Charles. Quatre ans plus tard, le retour de Jean à Londres donna de nouveau la régence à Charles, à qui bientôt après (8 avril 1364) la mort de son père laissa la couronne.

Alors on voit se développer le caractère de ce prince, insensible aux maux de son peuple, sans doute à cause des craintes qu'il avait senties dans sa lutte avec les bourgeois, mais habile dans l'art d'attendre les événements et d'en profiter, de surprendre ses ennemis, de les amuser et d'employer l'intrigue et l'or quand la force ouverte ne pouvait le servir aussi efficacement. Mantes et Melun sont enlevés au roi de Navarre; Dugueslin, *pour étrennes de la noble royauté de son maître,* gagne la bataille de Cocherel sur les Navarrais et fait leur chef, le captal de Buch, prisonnier. Le comté de Longueville donné au vaillant Breton, le duché de Bourgogne confirmé à Philippe le Hardi, annoncent à Charles le Mauvais que toutes ses réclamations de ce côté seront vaines. Bientôt de la Normandie la guerre passe en Bretagne; la bataille d'Auray, perdue par la France, amène le traité de Guérande (1365), favorable, il est vrai, à la maison de Montfort, mais qui ferme pour l'instant une des plaies de la France. L'année suivante, un autre traité, conclu avec le roi de Navarre, promet à Charles Montpellier comme indemnité. En même temps les *grandes compagnies*, qui depuis la paix de Brétigny ravagent la France, passent en partie, par les soins du roi Charles, au service du marquis de Montferrat, ou vont se faire tailler en pièces en Alsace; ce qui en reste se réunit autour du comte Henri de Transtamare et de Duguesclin, qui a été pris par les Anglais à Auray, mais dont la rançon a été payée par le roi. Tous ces aventuriers passent en Espagne (1367), détrônent Pierre le Cruel, puis, lorsque le Prince Noir fait une contre-révolution dans la Castille en faveur de ce fils d'Alphonse XI, ils envahissent la Guienne. De retour dans ce pays, le Prince Noir en prend beaucoup à sa solde, et, après s'être épuisé pour eux, les renvoie en France. Depuis longtemps Charles avait des intelligences avec les provinces autrefois françaises. Enfin, en 1363, il accueille leurs plaintes, et cite le prince de Galles à comparaître devant le parlement de Paris. Saint-Paul et Châtillon surprennent le Ponthieu; les ducs d'Anjou et de Berry marchent sur la Guienne; le Quercy se révolte; en Normandie, le duc de Bourgogne, sans combattre, tient l'ennemi en échec. Vainement les Anglais négocient en Flandre; la fille du comte de Flandre est donnée au frère du roi, Philippe le Hardi, duc de Bourgogne. En 1370 le parlement condamne Édouard, et confisque l'Aquitaine. En attendant que l'on exécute l'arrêt, Duguesclin détruit les forces anglaises débarquées en Picardie; bientôt le Prince Noir s'embarque malade, mourant, et va languir en Angleterre. L'entrevue de Vernon prévient la rupture possible avec le roi de Navarre, et lui donne définitivement Montpellier (1370). Une alliance avec le roi d'Écosse Robert Bruce prépare des embarras aux Anglais au sein même de leur île (1371). Les Castillans battent une flotte anglaise devant La Rochelle. L'année suivante, La Rochelle, Poitiers se donnent à la France, et la bataille de Ghizei (1373) achève la ruine des Anglais, expulsés du Poitou; le captal de Buch est fait prisonnier pour la seconde fois. Dugesclin alors envahit la Bretagne, et en quelques semaines la soumet complétement. Monfort se réfugie à Londres, et Calais, Bordeaux, Bayonne, sont les seules villes que désormais l'Anglais possède en France. Alors la trêve de Marziac ou Moissac (1374) suspend la guerre en Aquitaine; et, en dépit de quelques hostilités en 1377 et 1378, amène les conférences de Bruges et une trêve nouvelle. Édouard III venait de mourir; Richard II était mineur. Charles venait de prendre tout le comté d'Évreux au roi de Navarre, qui s'allia, mais inutilement, aux Anglais, et leur donna Cherbourg pour prix d'une alliance que paralysa la trêve de Bruges.

La fin du règne de Charles se passa en partie à guerroyer contre quelques grandes compagnies que l'Angleterre excitait sous main et sur qui Duguesclin mourant conquit Châteauneuf-de-Randon; en partie à pacifier le Languedoc, soulevé par la rapacité du duc d'Anjou, la

Flandre, en guerre avec son duc Louis II, et la Bretagne, que Charles avait prématurément réunie à la France, et qui alors rappela son duc Jean IV (de Montfort). Ces deux provinces étaient encore en pleine révolte quand Charles mourut, âgé seulement de quarante-trois ans.

Plusieurs de ses ordonnances sont remarquables : c'est lui qui fixa la majorité des rois de France à quatorze ans; il augmenta les priviléges et la juridiction de l'université; il fonda la Bibliothèque royale (aujourd'hui impériale), qui lors de sa mort comptait trois cents manuscrits. Il construisit la Bastille, plutôt contre les Parisiens, qu'il avait appris à craindre, que contre l'ennemi. Il s'efforça de faire tomber les états généraux en désuétude, et n'assembla que des états provinciaux. Ses conseillers furent bien choisis, mais l'administration fut silencieuse et murée. Du reste, il fut perfide et cruel : l'accusation arbitraire du jeune prince de Navarre, le supplice de Dutertre et de Durue, l'ordre qu'il exigea du prince captif pour se faire livrer frauduleusement les villes du comté d'Évreux, en sont des preuves. Nous avons vu combien il s'embarrassait peu des dévastations que l'ennemi faisait souffrir à ses sujets. « Laissez faire, disait-il à ses conseillers; avec toutes ces fumées ils ne m'enlèveront pas mon héritage. » Quant aux monnaies, qu'il avait altérées pendant sa régence, il les respecta religieusement pendant son règne; il avait senti qu'à cette inaltérabilité tenait l'état prospère de ses finances. Relativement à son temps, on peut dire qu'il aimait les lettres. C'est pour lui que fut composé *le Songe du Vergier*. Aussi son nom de *Sage*, qu'on est tenté de prendre pour le synonyme de l'*El Discreto* de Philippe II, a été expliqué par *savant*. L'*Éloge de Charles V* par La Harpe fut couronné par l'Académie française en 1767, et semble aujourd'hui un médiocre ouvrage. L'abbé de Choisy a publié une *Vie de Charles V* (Paris, 1784, in-4°). [*Enc. des g. du m.*, avec addit.] (1).

(1) Le corps de Charles V fut inhumé à Saint-Denis, son cœur à Notre-Dame de Rouen, et ses entrailles à Maubuisson (*voy.* la notice iconographique de CHARLES IV). Il avait épousé, en 1349, Jeanne de Bourbon, morte le 6 février 1378. Cette princesse fut inhumée à Saint-Denis, et ses entrailles reçurent la sépulture dans le chœur des Célestins de Paris. Chacune des maisons religieuses que nous venons de nommer éleva respectivement à la mémoire de ces hôtes mortuaires des monuments de l'art, qui servirent à perpétuer les traits de ces personnages. L'église de Saint-Denis renferme actuellement deux statues de Charles V. La première, provenant de l'église des Célestins, le représente debout. Elle est placée dans le chœur de la basilique, où elle passe pour l'image de saint Louis, et reçoit les honneurs appropriés au rang qu'on lui attribue. La seconde, couchée et placée dans la crypte, sur le tombeau de Charles V, est la même qui décora primitivement la sépulture royale. Indépendamment de ces deux morceaux excellents, on en connaît un nombre considérable, qui peuvent servir à confirmer et à éclairer ces notions iconographiques. M. de Guilhermy, dans sa *Monographie de Saint-Denis*, a rassemblé, page 285, l'indication des portraits *sculptés* (de Guilhermy, ouvrage cité, pages 159 et suivantes). Montfaucon, aux endroits ci-dessus indiqués, repro…
par la gravure divers portraits peints de cette …
et renvoie aux sources originales. Enfin, un …
nument de ce genre, et d'un grand intérêt, est …
puis peu au Musée impérial du Louvre. Il provi…
cathédrale de Narbonne, et consiste en une tap…
satin blanc, peinte en grisaille, et représentant …
jets religieux. On y remarque les portraits, évi…
contemporains, de Charles V et de Jeanne de …
agenouillés, dans l'attitude des donateurs. (V.).

Froissart, *Chron.* — Math. Villani, *Istorie for.* —
forest, *Hist. des neuf Charles.* — Simondi, *Histo…*
Français, IX, 3. — *Ord. des rois de France.* — …
Nangii. — Michelet, *Hist. de Fr.* — H. Martin, *Hi…*
Fr. — E. Roy, *Hist. de Charles V*; Tours, 18..

CHARLES VI, dit *l'Insensé* ou *le Bien …*
roi de France, fils du précédent, naquit à Pa…
3 décembre 1368, et mourut dans la même v…
21 octobre 1422. Le premier il avait porté …
de dauphin. Il avait moins de douze ans à l…
de son père, et sa minorité fut marquée p…
prétentions opposées de ses oncles, les ducs …
jou, de Berry, de Bourgogne et de Bourb…
premier de ces princes n'eut rien de plus p…
au moment où Charles V expirait, que d'e…
les trésors amassés par l'économie de ce r…
pendant on s'accorda sur ces deux poin…
Charles VI serait sacré immédiatement, et q…
aurait pas de régence, mais une tutelle gé…
les ducs de Bourgogne et de Bourbon. L…
de Berry eut le gouvernement du Langue…
le duc d'Anjou, qui avait besoin d'arge…
réaliser ses projets sur Naples, fut laissé …
session de tout ce qui avait appartenu …
roi : lingots, vaisselle, numéraire, il mit l…
sur tout. Il fallut bientôt s'adresser au peupl…
demander de nouveaux impôts. Mais à pe…
t-on proclamer la taxe nouvelle. « Un …
monta à cheval, dit un ingénieux historien, …
chelet, sonna de la trompette ; et quand …
rieux s'assemblèrent, il dit le mot fatal, et …
à toute bride à travers les pierres qui vo…
les malédictions. » On y revint à deux foi…
plus de succès. La résistance devint alar…
Un collecteur ayant osé, par exemple, de…
un sol à une marchande de cresson (*quæ …*
gallice nuncupatur, dit le religieux de …
Denis), le collecteur fut assommé. L'évê…
principaux bourgeois de Paris et même …
vôt, abandonnèrent la ville. Les émeutie…
raient les rues avec des *maillets*, qu'ils …
enlevés de l'arsenal et qu'ils faisaient to…
la tête des collecteurs, d'où le nom de …
tins, qu'ils ont gardé dans l'histoire. C…
arrive toujours, des excès déplorables …
rent ces agitations populaires. Rouen, Co…
et d'autres villes se soulevèrent de même …
dut composer avec les *maillotins*, en a…
l'heure du châtiment. Le Languedoc eut …
chins : ils tuaient les nobles, les prêtres …
ceux qui n'avaient pas les mains dures …
leuses : *qui nimirum leves manus et …*
losas haberent, dit encore le religieux de …
Denis. Enfin, la Flandre avait ses *cha…*
blancs. Les *Ciompi* de Florence suiva…

cardeur de laine, et un couvreur menait le peuple de Londres. C'était comme un incendie universel. « L'on craignait, dit Froissart, que toute gentillesse ne périt »; et ce mot du naïf chroniqueur fait connaître la cause de ces commotions populaires. La réaction commença bientôt : le duc de Bourgogne, résolu de rétablir en Flandre le comte Louis, son beau-père, fit aisément comprendre au roi de France qu'il y allait de l'honneur de la noblesse de combattre ces manants. Les nobles de France accoururent, et Charles VI gagna la bataille de Roosebeke, le 27 novembre 1382. Ypres et Courtray furent pris; Bruges ne tint pas, et se rendit. Gand fut assiégé, et d'horribles représailles suivirent le triomphe de la noblesse; Paris en éprouva le contre-coup. Au retour du roi, les oncles dépouillèrent la ville de ses franchises, confisquèrent les biens des bourgeois, et les forcèrent de composer un à un, moyennant des taxes énormes. Les autres villes, telles que Rouen, Reims, Châlons, Sens, Orléans, Troyes, furent aussi maltraitées que Paris.

Le 17 juillet 1385, Charles VI épousa, à Amiens, Isabeau, fille du duc Étienne de Bavière-Ingolstadt; elle n'avait que quatorze ans, et ne savait pas le français. Le roi, l'ayant trouvée à son gré, avait voulu que le mariage fût célébré immédiatement. Bientôt les campagnes de 1384-1385 achevèrent la soumission de la Flandre. On fit ensuite des armements considérables, destinés à une descente en Angleterre; mais les obstacles naturels et l'avarice du duc de Berry rendirent purement comminatoires tous ces préparatifs contre ces étrangers, maîtres de plusieurs forteresses en France. Ils ravageaient l'Aunis, pendant que le connétable Olivier de Clisson s'efforçait de ranimer les partisans de Charles de Blois, pour inquiéter Jean de Montfort, allié de l'Angleterre. Le moment eût été favorable, grâce aux discordes qui agitaient ce dernier pays; mais une trêve de trente-huit mois fut conclue en 1389. Dans l'intervalle, en 1388, Charles VI avait frappé à l'intérieur un coup aussi décisif que louable, si les malheurs qui devaient peser longtemps encore sur le royaume ne l'eussent laissé sans résultat : il avait renvoyé ses deux oncles paternels et déclaré qu'il régnerait désormais par lui-même. A la suite d'un voyage dans le midi de la France, en 1390, il ôta au duc de Berry le gouvernement du Languedoc. Conseillé par son frère, le duc d'Orléans, il rappela les ministres de Charles V, Bureau de la Rivière, Jean de Noviant, Clisson, que ses oncles et les grands appelaient dérisoirement les *marmousets*. D'un caractère assez doux et disposé à l'humanité, mais livré à la dépense et aux plaisirs, Charles avait déjà donné des marques d'une certaine altération d'esprit. Un événement inattendu amena bientot un dérangement complet de ses facultés, et qui devait entraîner pour lui et son royaume une longue suite de misères et de calamités.

Clisson, haï du duc de Bretagne, venait d'être assassiné à Paris par Pierre de Craon, seigneur angevin (13 juin 1392), d'après les suggestions du duc. Le meurtrier s'était enfui en Bretagne; le roi marcha contre le duc, qui refusait de livrer le meurtrier, et prit la route du Mans. C'était dans les jours d'été, au mois d'août; le roi chevauchait, vêtu de velours noir, le chaperon d'écarlate sur la tête; les princes le suivaient à distance : presque seul il traversait les tristes forêts du Maine. Soudain se présente à sa vue un homme de mauvaise mine, vêtu d'une cotte blanche, et qui, se jetant à la bride du cheval du roi, crie d'une voix formidable. « Arrête, noble roi, ne passe outre, tu es trahi! » (*Non progrediaris ulterius, insignis rex, quia cito perdendus es.*) (1)

Forcé de lâcher la bride, cet homme, cette apparition, suivit encore le roi, en faisant toujours entendre le même sinistre avertissement. Le roi sortait de la forêt pour entrer dans une plaine sablonneuse que brûlaient les rayons du soleil, quand un page endormi laissa tomber sa lance sur le casque d'un autre page. Le roi s'effraye, tire l'épée, court sur le duc d'Orléans, en s'écriant : « Sus aux traîtres! ils veulent me livrer. » Le duc réussit à échapper à la fureur de Charles; mais celui-ci avait tué quatre hommes avant qu'on fût parvenu à l'arrêter. Saisi par un de ses chevaliers, il fut désarmé et couché à terre. Ses yeux égarés ne reconnaissaient plus personne : tout le monde l'entoura, même les ambassadeurs d'Angleterre, ce qui déplut fort, particulièrement au duc de Bourgogne, qui, par un sentiment louable, se montra courroucé de ce qu'on avait laissé voir le roi en cet état aux ennemis de la France. Ses oncles reprirent de nouveau la tutelle, et chassèrent les *marmousets*. Rares furent dès lors les intervalles lucides du malheureux roi, qui revenant à lui déplorait son asservissement. Un accident survenu à l'occasion d'un bal de noces amena une rechute terrible. Le roi et plusieurs chevaliers s'étaient déguisés en satyres. Pour plus de vraisemblance, on avait cousu sur eux une toile enduite de poix résine et au-dessus on avait collé une toison d'étoupes. On eut l'idée malheureuse, pour faire peur aux dames, de mettre le feu à ces étoupes, et les satyres flambèrent, sans pouvoir se dégager de leur prison de toile. La duchesse de Berry couvrit le roi de sa robe, et le sauva; les autres brûlèrent, et mirent trois jours à mourir. A partir de ce moment, Charles, tantôt confié à des médecins habiles, tantôt livré à de prétendus sorciers, fut en proie à une démence plus violente que jamais. Il soutenait qu'il n'avait point d'enfant, qu'il n'était pas marié, qu'il n'était pas roi de France, et qu'il s'appelait George, et non pas Charles. « Mes armes, disait-il, sont un lion percé d'une épée » (*asserens se Geor-*

(1) Le religieux de Saint-Denis.

gium vocari, et in armis leonem gladio transforatum se deferre) (1). Quand la raison lui revenait, il rendait d'utiles ordonnances, protégeait les juifs, et s'efforçait d'éteindre la guerre civile. Pour distraction, il allait voir jouer les Mystères, dont les confrères de la Passion donnaient des représentations, rue Saint-Denys; ou bien on lui mettait dans les mains des figures « qui, d'abord immobiles, dit M. Michelet, prirent mouvement, et devinrent des cartes ». Peintes au commencement, elles furent ensuite imprimées. La reine avait déserté le lit conjugal : on donna au roi pour maîtresse une jeune fille, appelée depuis la *petite reine*, et connue sous le nom d'Odette de Champdivers. Son père était marchand de chevaux, et il paraît qu'il fallut la récompenser largement. On lui donna deux maisons, l'une à Créteil, l'autre à Bagnolet. Odette eut de Charles une fille, qui fut mariée à un gentilhomme poitevin appelé Harpedenne. On raconte que, même dans ses moments de fureur, Charles traitait instinctivement avec douceur la fille du marchand de chevaux.

La rivalité du duc de Bourgogne et du duc d'Orléans fit bientôt éclater de nouvelles calamités. Le premier était le plus riche prince de la chrétienté; et il accrut son illustration en se croisant contre les Turcs. La noblesse de France alla guerroyer avec Jean sans Peur. Glorieusement défaits à Nicopolis, en 1396, les nobles revinrent dans leur patrie, après avoir racheté leur liberté par d'énormes rançons. En 1404 Jean sans Peur succéda à son père, qui venait de mourir; et en 1405 il voulut s'emparer de la personne du roi. Il y eut entre les deux rivaux une réconciliation, qui ne dura pas; mais le duc d'Orléans s'étant vanté d'avoir eu les bonnes grâces de la duchesse de Bourgogne, Jean sans Peur résolut de frapper cet imprudent. Le lendemain d'un repas de réconciliation, le mercredi 23 novembre 1407, Louis d'Orléans revenait de souper chez la reine, qu'il visitait fréquemment. Il était huit heures du soir. Suivi de deux écuyers, et vêtu d'une simple robe de damas noir, Louis traversait, en chantonnant et en jouant avec son gant, la rue Vieille du Temple, quand il fut attaqué à coups de hache et d'épée par plusieurs hommes masqués. « Qu'est ceci? D'où vient ceci? » s'écria-t-il; et il tomba. Cet assassinat, réprouvé de tous, trouva cependant un apologiste, un Normand, le cordelier Jean Petit, qui osa soutenir dans une thèse en douze points, en l'honneur des douze Apôtres, qu'il était permis de tuer un tyran. Quelque temps après, le duc de Bourgogne se rétablit un peu dans l'esprit du peuple par la victoire de Hasbain, qu'il remporta sur les Liégeois, révoltés contre Jean V, leur évêque (1408). Revenu à Paris, il y consentit à la paix de Chartres, dite la *paix fourrée;* et de 1408 à 1410 il gouverna le conseil du roi, et par là toute la France. Bientôt eut à compter avec un autre ennemi, le beau-père de Charles d'Orléans, le comte d'Armagnac, le plus puissant seigneur des Pyrénées. Celui-ci vint avec ses Gascons jusqu'aux environs de Paris, rançonnant et torturant les villages. On leur coupait le nez et les oreilles; et on renvoyait ensuite se plaindre « à leur roi ca- à leur idiot ». Puis les Armagnacs firent des- fres à l'Angleterre; en quoi ils furent plus imités par les Bourguignons. Le duc de Bourgogne s'appuya d'abord sur le petit peuple Paris, et fraternisa avec la puissante corpo- tion des bouchers de cette ville (1411). C ainsi qu'on le vit assister un jour aux obsè- du boucher Legoix; il alla plus loin encore jusqu'à toucher dans la main au bourreau peluche. Enfin, il obligeait ses gentilshomm- se faire les instruments de Caboche et de de Troyes (1413). En proie aux excès d- derniers, Paris opposa les charpentiers au- chers, et ouvrit ses portes aux Armagnacs. bouchers s'enfuirent. En vertu du traité d'A- le duc de Bourgogne fut obligé de recon- le pouvoir assuré aux Armagnacs par le de Pontoise, en 1414.

Au milieu de ces déchirements il ne man- pour mettre le comble aux malheurs France, que la domination étrangère : le ment était favorable; et Henri V, roi d'A- terre, le saisit. Il débarqua sur la côte de mandie, s'empara d'Harfleur, et battit les çais à Azincourt, le 21 octobre 1415. Il a- en présence la noblesse accourue sous l- dres du connétable d'Albret, l'un des ch- parti d'Armagnac, et les frères mêmes de Bourgogne. Malheureusement le con- avait mal pris ses dispositions : plaine terrain labouré, et détrempé par la plui- chevaux ne pouvaient se mouvoir, et les a- anglais n'eurent que la peine de viser ce- ses immobiles. Le duc Charles d'Orléa- dès lors pouvait si bien dire, après sa « Rien ne m'est plus, plus ne m'est rien, fait prisonnier, alla passer vingt-cinq de captivité en Angleterre. Le dauphin probablement empoisonné, mourut le 2 cembre de la même année; et Charles frère, âgé de quatorze ans seulement, lui céda dans son titre. Charles laissa le d'Armagnac régner dans Paris avec s- mille Gascons et prendre le titre de conn- Le duc de Bourgogne promettait bien de il était à Lagny, et tardait toujours; si b- les Parisiens disaient de lui : « Jean de L- qui n'a hâte. » Reléguée à Tours en 1416, Isabeau fit cause commune avec les Bo- gnons. Cependant Henri V poursuivait se- quêtes; et l'impopularité des Armagnac- menta d'autant. Les Bourguignons pu- venir; et les Armagnacs furent massacrés populace en 1418. Le connétable, le ch-

(1) Le religieux de Saint-Denis.

six évêques, furent enveloppés dans ce massacre, qui se renouvela en 1419. A ces horribles discordes vinrent se joindre la famine et la peste, qui enlevèrent plus de 40,000 personnes. Le duc de Bourgogne eût voulu alors la paix; mais les Armagnacs l'assassinèrent, sous les yeux du dauphin, au pont de Montereau, où ils l'avaient attiré sous prétexte d'une conférence, le 10 septembre 1419. Le fils de Jean sans Peur, Philippe le Bon, prit alors parti pour les Anglais: il leur livra Paris; et Henri V se fit signer du roi, privé de sa raison et depuis longtemps étranger à tout ce qui se passait, le traité de Troyes, qui lui donnait une fille de Charles VI en mariage et la succession au trône de France. Henri, après avoir trôné à l'hôtel Saint-Paul et à Vincennes, mourut deux mois avant Charles VI, le 31 août 1422. Tel était l'état d'isolement où languissait le roi de France, qu'à son dernier moment il n'avait auprès de lui que son chancelier, son premier chambellan et un petit nombre de serviteurs; un seul prince suivit son convoi à Saint-Denis (1), et c'était le duc de Bedford, fils d'Henri V. Telle était la situation de la France. Outre les fléaux naturels, dont il a été fait mention, tout était division dans ce malheureux royaume; et l'Église elle-même, partagée entre les prétentions de trois aspirants à la papauté, sentit le besoin de ramener l'ordre et de se réformer en se réunissant en concile, dans la ville de Constance (1414-1418).

Tant de désastres n'arrêtèrent pas la marche intellectuelle de la France : Jean Froissart, Juvénal des Ursins, Charles d'Orléans, Clémengis et le grand docteur de l'Église, Jean Gerson, empêchèrent l'esprit français de suivre le sort du royaume. La corruption et le désordre avaient tout perdu; la foi et la pureté devaient tout régénérer. La vierge d'Orléans allait paraître. V. Rosenwald.

Le Religieux de Saint-Denis (édition de M. Bellaguet). — Monstrelet, *Chronique*. — Juvénal des Ursins, *Histoire de Charles VI*. — Le Laboureur, *Histoire de Charles VI*; Paris, 1663, in-fol. — l'Abbé de Choisy, *Hist. de Charles VI*. — Belleforest, *Histoire des neuf Charles*. — Mlle de Lussan (Baudot de Juilly), *Histoire de Charles VI*. — Saint-Remy, *Histoire de Charles VI*. — Sismondi, *Histoire des Français*. — De Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne*, t. V. — Michelet, *Histoire de France*, IV. — Henri Martin, *Hist. de France*.

CHARLES VII, dit *le Victorieux* ou *le Bien Servi*, roi de France, né le 22 février 1403, en l'hôtel de Saint-Paul à Paris; mort le 22 juillet 1461, à son château de Mehun-sur Yèvre, près Bourges. Ce prince était le cinquième fils de Charles VI, roi de France, et d'Isabelle de Bavière. Il porta d'abord le titre de comte de Ponthieu, et fut fiancé, le 18 décembre 1413, à Marie d'Anjou, fille de Louis II, duc d'Anjou, roi de Sicile, et d'Yolande d'Aragon; sa fiancée était née en septembre 1404. La politique présida seule à cette union, et le mariage des deux enfants, qui vécurent dès 1413 rapprochés l'un de l'autre, s'accomplit en 1422. Le 5 avril 1416, Jean, dauphin, quatrième fils et l'aîné des enfants survivants de Charles VI, mourut, empoisonné, à Compiègne : on accusa de cette mort Louis d'Anjou, beau-père de Charles, comte de Ponthieu. Ce dernier devint ainsi dauphin, c'est-à-dire héritier présomptif d'une couronne à laquelle il ne paraissait pas appelé par l'ordre de sa naissance. Il fut ensuite créé duc de Touraine (15 juillet 1416), lieutenant général du royaume (6 novembre 1417) et duc de Berry (17 mai 1419). Sa part au gouvernement, quoique peu active, avait toutefois suffi dès le début pour exciter contre lui l'odieuse hostilité de sa mère, dont il avait, de concert avec le connétable d'Armagnac (*voyez* Bernard VII, comte d') combattu les vues et la conduite. Lors de la fameuse entrée des Bourguignons à Paris, au premier bruit de l'émeute dans la nuit du 28 au 29 mai 1418, Tanneguy du Châtel, prévôt de Paris, courut à l'hôtel Saint-Paul, où dormait le dauphin, et l'emporta tout nu dans le drap de son lit, comme un enfant, jusqu'à la Bastille.

De là Charles se retira successivement à Bourges, à Poitiers, dans le Languedoc, fidèle, comme on voit, tout d'abord à l'existence nomade qu'il mena pendant le reste de sa vie. Dès le 24 juin 1418, il prit de lui-même la qualité de régent, et par lettres du 21 septembre institua le parlement à Poitiers. Il y fut également suivi par quelques membres de l'Université. Le trésor des chartes et les autres autorités furent établis à Bourges, siége nominal du gouvernement.

Charles fut présent, le 10 septembre 1419, à la mort tragique de Jean sans Peur, duc de Bourgogne, amené sous prétexte d'entrevue dans un guet-apens et assassiné sous ses yeux. Ce crime, affreuse représaille du meurtre de Louis d'Orléans, devait entraîner à sa suite les plus graves calamités publiques (1). Charles expia par quinze ans d'angoisses et d'épreuves la faute, impardonnable, d'avoir toléré cette vengeance. Cet événement mit le comble aux embarras politiques dans lesquels le jeune prince se trouvait engagé. Le traité de Troyes, signé le 20 mai 1420, à l'instigation de sa mère,

(1) La statue de Charles VI se voit encore dans les caveaux funéraires de cette basilique. Le manuscrit de la Bibliothèque impériale n° 8070 (Lavallière 77), intitulé *les Demandes de Salmon*, contient, en tête du livre XVI, un portrait, peint, de ce prince. Cette image a été reproduite par différents éditeurs, et notamment dans les exemplaires illustrés du livre de Salmon, qui fait partie de la collection Crapelet, grand in-8°. Il existe en outre diverses effigies historiques de ce prince. *Voy.* Montfaucon, *Monuments de la monarchie françoise*, tome III, planches IX et XI; Millin, *Antiquités nationales*, tom. I, page 30 et planche III, figure 2; Guilhermy, *Monographie de Saint-Denis*, page 285. (V. de V.)

(1) François Ier, passant par Dijon, voulut, dit-on, voir le crâne de Jean sans Peur, inhumé dans la sainte chapelle des ducs de Bourgogne. Un chartreux montrait au roi, sur la boîte osseuse, la trace, encore visible (un moulage en plâtre de cette tête existe à Bruxelles), du coup de hache qui lui avait donné la mort : « Sire, lui dit-il, c'est par là que les Anglais sont entrés en France. »

donna la main de sa sœur Catherine à Henri V, roi d'Angleterre, et le déshérita de la couronne, au profit de cet étranger. Le monarque britannique, ainsi investi d'un héritage à conquérir, se mit en route. Il marchait à pas de géant vers ce but, lorsque la mort vint frapper coup sur coup Henri V (le 31 août) et le roi de France Charles VI (21 octobre 1422). Le duc de Bedford succéda véritablement à son frère sous le nom du jeune Henri VI, son neveu et pupille, âgé d'environ dix-huit mois.

Roi de France en droit, roi de Bourges par le fait, Charles VII, couronné en novembre 1422, à Poitiers, dut à son tour conquérir son propre royaume. L'ennemi poursuivit le cours de ses succès. Les troupes du dauphin perdirent successivement les batailles de Crevant (juillet 1423), de Verneuil (17 août 1424). Ces désastres furent loin d'être compensés par l'avantage remporté, en 1423, à La Gravelle (*voy.* Aumale [*Jean* d'Harcourt, comte d']) et par la levée du siége de Montargis, en 1427. Le 12 octobre 1428, les Anglais, déjà maîtres des trois quarts de la France, vinrent au cœur du royaume assiéger Orléans, comme pour donner le coup de grâce à leur proie et en achever la conquête. Cependant Charles VII, sans ressort et sans énergie, et bien que de plus en plus éprouvé par les coups répétés de l'infortune, pliait sous le destin. Futile, insouciant au bord du précipice, il passait sa vie errant de château en château et de jardin en jardin, ivre en même temps de frivolités et réduit à la détresse; confiant son sceptre à une série inépuisable de parasites, de favoris, et son sort à la fatalité. Lui-même avait renoncé, depuis la bataille de Verneuil, à autoriser sa défense. L'héroïque résistance des riverains de la Loire, où s'étaient pour ainsi dire, à ce moment suprême, concentrés l'âme et le sang de la France, ne put lutter indéfiniment contre le nombre et le malheur. La journée des *Harengs* (12 février 1429) vint anéantir la dernière espérance qui reposait sur ces champions d'une nationalité près de périr.

Les choses en étaient là lorsqu'une jeune fille, née à cette extrémité de la France qui regardait l'Allemagne, et sur la frontière belligérante, comme pour mieux sentir les blessures de sa patrie, lorsque l'immortelle Jeanne Darc, vint, sous ses pauvres habits de paysanne, trouver à Vaucouleurs le capitaine du roi, Baudricourt, et lui dit qu'elle avait, de par Dieu, mission de sauver son pays. Elle le fit. Arrivée devant Orléans à travers mille obstacles, en huit jours elle leva le siége de cette ville (8 mai 1429) et changea la face des affaires. Un instant, devenue l'arbitre de l'autorité ou du commandement, comme l'organe et l'instrument visibles de la Providence, elle entraîna le roi à Reims, changeant un périlleux voyage en une suite de conquêtes, et le fit sacrer dans cette métropole le 17 juillet de la même année. De là elle voulait marcher droit sur Paris et conduire à son palais ce roi qui, le front ceint de la couronne et marqué de l'onction sacrée, n'avait point encore recouvré sa capitale. Ici la résistance et les mauvaises passions que Jeanne avait rencontrées dès le principe au sein même des conseils du roi finirent par triompher des forces de l'héroïne (*voy.* l'article Darc [*Jeanne*]), sans épuiser toutefois son courage et son dévouement. Le roi avait accueilli d'abord avec défiance, puis accepté sans aucun enthousiasme le secours étrange et divin qu'était venue lui offrir cette jeune fille. Lorsqu'elle fut vaincue par les intrigues et les actes d'hostilité intestine de ses ministres, dénigrée par leurs calomnieuses déclamations, persécutée par leurs menées, et abandonnée par leur perfidie, Charles détourna d'elle ses yeux; il recommença de ne pas voir au delà du mur qu'élevait devant ses regards un concert intéressé d'ambitions et de médiocrités. Livrée à l'abandon, et comme mise au ban dès le retour de Paris (septembre 1429), Jeanne fut prise à Compiègne (le 23 mai 1430), où elle combattait sans commandement. Au moment même où la victime tombait par un sacrifice sublime et volontaire, le premier ministre du roi la taxait publiquement de frivolité, d'insubordination et d'orgueil (1). Jeanne fut brûlée à Rouen, le 30 mai 1431. Sa détention et son procès avaient duré plus d'une année. Pendant tout ce temps, le chancelier de France, Renaud de Chartres, archevêque de Reims, ne tenta pas un acte d'autorité, à titre de métropolitain, envers son suffragant Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, qui fut, comme on sait, l'âme de cette abominable procédure; Charles VII ne tenta pas auprès du pape un recours contre les clercs prévaricateurs qui poursuivaient l'innocente victime.

Cependant, l'impulsion donnée par la Pucelle survécut à sa perte et à son supplice. Les troupes de Charles VII, toujours livrées à l'anarchie, à l'indiscipline, mais guidées et soutenues par l'élan national, continuèrent une lutte avantageuse contre les Anglais. Vers la fin de 1432, La Trémouille (*voy.* ce nom), favori en exercice du roi, et qui avait dû sa faveur, comme ceux qui l'avaient précédé (*voy.* Beaulieu [Le Camus de]), à un coup de hasard, fut renversé par un coup de main (*voy.* *Arthur* III de Richemont). La disparition de ce ministre, qui depuis cinq années tenait le jeune roi sous une tutelle déplorable, fit place à de meilleurs conseils (*voy.* Coetivy et Brézé). Un concours d'événements multiples et de causes compliquées produisit les résultats les plus considérables. La fortune, lasse enfin de poursuivre les Français, se tourna contre leurs adversaires. Henri V, le lion britannique, n'avait laissé dans la personne d'Henri VI qu'une timide et imbécile brebis.

(1) Lettre de Renaut de Chartres, chancelier de France, adressée aux habitants de Reims, sur la prise de la Pucelle; *Procès*, etc., in-8°, 1849, t. V, p. 168.

La division se mit à la fois entre les princes anglais d'une part, de l'autre entre les Anglais et les Bourguignons.

Vers le même temps, une véritable métamorphose, sujet admirable d'observation pour l'historien, s'accomplit dans le caractère et la conduite propres de Charles VII. Peu à peu ce frivole jeune homme, qui semblait retenu dans les lisières d'une perpétuelle enfance, le prince qui naguère, selon l'expression de Pierre Fenin, « ne s'armoit mie voulentiers et n'avoit point chier la guerre s'il eust pu s'en passer, » se montra sérieux, appliqué, doué d'une rare persévérance et d'un vrai courage personnel. La raison se fit jour tardivement, mais calme et puissante, dans cette âme longtemps troublée. Le traité d'Arras (22 septembre 1435), fruit de négociations opiniâtres et habilement dirigées, rompit enfin la ligue impie de Philippe le Bon, prince français, avec l'Angleterre. Il fut en même temps un gage de réconciliation et d'oubli entre deux branches de la famille royale, qui avaient respectivement de grands torts à se pardonner. Dès l'année suivante (avril 1436) Paris rouvrit ses portes au roi de France. Dans l'intervalle, Jean duc de Bedford, et Anne de Bourgogne, sa femme, étaient morts, comme pour ensevelir dans un même tombeau le symbole d'une alliance qui avait été si funeste. L'unité du commandement, en ralliant les forces nationales, décuplait leur valeur. Au siége de Montereau, en 1437, et peu après (1442) à celui de Pontoise, Charles, payant de sa personne, s'enfonça dans l'eau des fossés, pour de là s'élancer aux échelles, l'épée à la main, marchant à la tête des Dunois, des Saintrailles, et autres capitaines, qui saluèrent en lui leur roi et qui se connaissaient en bravoure. Une trêve honorable (20 mai 1444) couronna ces avantages progressifs. Il y eut surtout depuis lors jusqu'en 1450 environ une période qu'on peut regarder comme une des plus belles et des plus mémorables de la monarchie.

Après cette trêve la France, rendue enfin à la paix, à la prospérité, sembla sortir d'une longue nuit de désastres, de sang et de ruines, pour se ranimer d'une vie nouvelle. Là où depuis plus de trois générations le sol était soumis à l'invasion périodique d'ennemis sans cesse renaissants, à ses cruautés et à ses ravages, les routes, sillonnées par des voyageurs et des marchands, offraient une sécurité merveilleuse. Les chaumières, les édifices, sortirent des décombres accumulés; les champs furent rendus à l'agriculture et les villes à l'industrie. L'armée jusque là n'était qu'un amalgame de hordes sans unité, sans drapeau fixe, sans patrie. De 1439 à 1448 (1), des ordonnances successives organisèrent d'abord la cavalerie, puis l'infanterie. L'armée devint permanente, et propre à remplir sa mission : elle devint comme le bouclier et l'égide de tous. D'autres actes de l'autorité réglèrent successivement l'assiette et la perception de l'impôt, la gestion des finances, la justice, et les diverses branches de la haute administration (1). Jacques Cœur, sous le pavillon du roi, envoya ses galères aux rivages les plus lointains de la Méditerranée, et créa en France, avec un succès prodigieux, le commerce maritime. Vers la fin de 1448, les Anglais, fatalement inspirés, rompirent de nouveau par la prise de Fougères la foi jurée. Douze mois suffirent pour recouvrer entièrement et à main armée la province de Normandie. En 1453 la Guienne était redevenue définitivement française; et les Anglais, de leurs immenses conquêtes, ne possédaient plus que Calais.

(1) Voy. *Bibliothèque de l'École des chartes*, tom. VIII, pages 122 et suiv.

La fin du règne, marquée de plusieurs taches, telles que le sacrifice ingrat de Jacques Cœur et d'autres désordres, qui rappelaient les tristes commencements de Charles, vit toutefois se maintenir et se confirmer les progrès et les avantages que nous venons d'indiquer (2). En 1457 non-seulement le dernier des Anglais avait évacué le territoire, mais Pierre de Brézé porta l'offensive en opérant une descente à Sandwich, sur les côtes d'Angleterre. Le duc d'Alençon, en 1458, fut jugé solennellement par la cour des pairs et reconnu coupable de haute trahison, pour avoir entretenu des intelligences avec les ennemis. Charles VII, nourri au milieu des schismes dynastiques et des dissensions princières, fut aussi la victime du fléau propre aux races régnantes. Il avait été uni à une épouse (Marie d'*Anjou*) pieuse, débonnaire, ornée des plus pures et des plus modestes vertus (3). Entouré d'une famille nombreuse et chérie, il trouva toutefois dans l'aîné de ses fils, qui devait être Louis XI, comme une source vi-

(1) *Voy. Ordonnances des rois de France*, tom. XIV.

(2) Quoique l'éducation première de ce prince paraisse avoir été fort négligée, « il avoit vive et fresche mémoire », et devint « historien grant, beau racompteur, bon latiniste et bien saige (savant) en conseil. » (G. Chastelain; voy. *Biblioth. de l'École des chartes*, tome IV, p. 78). Dans les dernières années de sa vie, outre les chroniqueurs connus de son règne (Jean Chartier et le hérault Berry), il entretenait autour de lui avec les titres de *conseillers*, *cronizeurs*, ou en les pourvoyant de divers offices, des clercs instruits, qu'il employait à des compilations historiques. Tels furent les auteurs du nom de Robert Blondel, Noël de Firbois, Jehan Domer et autres. (*Voy.* les *Comptes de l'argenterie du roi* et *de la reine*, aux Archives de l'empire, registres nos 51 et 54, années 1454 et 1458; *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie;* Caen, 1850, t. XIX, in-4°, p. 210, et l'*Histoire généalogique de la maison de France*, par Anselme et Dufourny, t. I, p. 117.

(3) Charles VII eut de Marie d'Anjou douze enfants, dont quatre fils et huit filles. Deux de ces princes moururent en bas âge. Indépendamment de Louis XI, qui lui succéda, un seul fils lui resta dans la dernière partie de sa vie, et lui survécut (*Charles* duc de Berry). Charles VII laissa en outre d'Agnès Sorel trois filles naturelles, qui furent reconnues et légitimées : Charlotte, l'aînée, épousa Jacques de Brézé; Marie, la seconde, devint femme d'Olivier de Cœtivé; Jeanne, la troisième, fut mariée à Antoine de Bueil, comte de Sancerre.

vante d'amertumes et de douleurs, qui empoisonnèrent son existence et qui en hâtèrent le terme. Défiant à l'excès, et assiégé, dans sa propre demeure, par les agents et les émissaires du dauphin, il se persuada que ce dernier avait résolu de le faire empoisonner. Il se refusa, en conséquence, à prendre aucune espèce de nourriture. Lorsque les instances réitérées de ses médecins, qu'il écoutait volontiers, et de ses serviteurs les plus proches triomphèrent enfin de ses résistances, il était trop tard, et cette abstinence prolongée lui fit perdre la vie, à l'âge de cinquante-neuf ans.

Charles VII était dans sa jeunesse « un moult bel prince (1) » d'une conversation affable, éloquente et polie. Ses avantages physiques l'abandonnèrent dès l'âge mûr. Il avait les jambes faibles et cagneuses, la barbe et les cheveux ras, suivant la mode du temps; la bouche grande, le nez long, les yeux saillants, petits et troubles (2). La vue d'un étranger suffisait pour l'intimider (3). Il aimait la solitude ou plutôt la retraite; il y recherchait une société intime et le plaisir (4). Les femmes exercèrent de tout temps un grand ascendant sur sa conduite et sa destinée. Yolande d'Aragon, sa belle-mère, puis sa belle-sœur Isabelle ou Isabeau de Lorraine (*voyez* ces noms), princesses d'un grand mérite et d'un esprit distingué, lui servirent souvent de guide en sa jeunesse. On peut leur attribuer avec assurance (en y comprenant le connétable de Richemont depuis 1424) le peu de mesures sages, prévoyantes ou louables, qui marquèrent le commencement de son administration ou de son règne. En 1425, l'une des révolutions de palais accomplies sous les auspices de ces femmes et du connétable de Richemont eut pour effet de renvoyer « Jeanne Louvette, femme du seigneur de Joyeuse, laquelle avoit esté longuement fort en la grâce du roy, elle estant damoiselle en l'ostel de la

(1) *Chronique* de Pierre de Fenin, 1422.

(2) Il existe deux très-bons portraits de Charles VII, peints à l'huile et d'après nature. Le premier, où il est représenté plus jeune que dans l'autre, appartient à M. Duclos, amateur distingué, à Paris. L'autre est au Musée du Louvre. Il a été chromolithographié par mes soins dans *le Moyen Age et la Renaissance*, t. V.

(3) « Estoit morigéné assez, et sobre à table; mès de nul ne povoit être regardé, souverainement de gens non congneus (connus); car de cesty-là ne se bougeoient ses yeulx, et en perdoit contenance et mengier. De mesme n'estoit nulle part seur, nulle part fort, craignoit toujours morir par le glaive, par jugement de Dieu, parce que présent fut en la mort du duc Jehan... Ne s'osoit logier sur ung plancier, ny passer un pont de bois, à cheval, tant feust bon. » (G. Chastelain, chroniqueur contemporain, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, tome IV, p. 78) Ce dernier genre de frayeur lui venait d'un accident qu'il avait éprouvé en 1422, peu de temps avant sa royauté. Se trouvant un jour à La Rochelle, en conseil, le plancher du logis s'effondra tout à coup. Charles vit périr ainsi sous ses yeux Jacques de Bourbon, seigneur de Préaux, et d'autres personnes de ses proches. Mais lui « demoura tout assis en sa chaière » (Chronique manus. 10,297, *Biblioth. impér.*, fol. 120).

(4) Henri Baude, *Portrait du roy Charles VII*, etc., 1853; in-8°, p. 7 et 8.

royne (1). » L'influence d'Agnès Sorel est au
célèbre que diversement appréciée. La premi
condition pour en bien juger est de réunir des
tions encore obscures et de se reporter aux h
bitudes morales du siècle (2). La date de ce
liaison ne saurait remonter à une époque plus
cente que celle de 1434. Agnès eut sur le roi
grand ascendant, jusqu'à sa mort, qui eut l
en 1450. Bien que cet ascendant fût absolu
sans bornes, il ne s'exerça point, comme on
vit tant de fois depuis, par une sorte de cab
occulte et d'usurpation frauduleuse de fonct
publiques. Agnès inspira, mais ne gouverna pa
Douce, bienveillante à tous et retirée, sa
ne se révélait, et l'histoire ne connaît ses
directes, que par des actes d'une piété douce
maine, charitable et par de modestes bienf
Elle avait neuf ans quand eut lieu la catast
de Montereau : le traité d'Arras, qui s
cette catastrophe, fut un des premiers ac
la période glorieuse que nous avons sign
qui coïncida exactement avec la durée
faveur d'Agnès. D'autres suggestions
siennes entouraient Charles VII lorsqu'il
donna la Pucelle, qui mourait pour le s
Mais Agnès était aux côtés de ce prince
que, rentré la veille en possession de sa c
il nomma Jean Darc arpenteur du roi (3)
mier signe de remords et d'un honorable r
à l'égard d'une victime illustre. Agnès ve
peine d'expirer, et son influence durait
quand Charles VII inaugura son autorité
Normandie, qui venait de lui être ren
ordonnant la solennelle réhabilitation
roïne (4). On peut faire une observati
blable à l'égard de Jacques Cœur. Ce C
quinzième siècle fut immolé à l'envie,
après la mort d'Agnès Sorel. L'un des
actes de celle-ci fut au contraire un tém
signalé de son estime en faveur de l'h
gentier, qu'elle nomma l'un de ses ex
testamentaires, sous la présidence du r
deux autres des personnages les plus
rables du royaume. Agnès Sorel étant
Charles VII souilla le souvenir de sa f
déshonora sa vieillesse par des amours
blesse et sans excuse.

(1) Chroniques de Nicolle Gilles. Le nom de
moiselle est défiguré dans les imprimés,
forme de Jeanne *Bonnette*. Elle était fille de
vet, président de Provence, qui lui-même était
des *gouverneurs* du roi.

(2) Voy. *Bibliothèque de l'École des char*
t. XI, pages 297 et 477, et la *Revue de Paris*, j
1853, p. 378.

(3) Ce petit fait, inconnu jusque ici des hist
consigné dans la *Table des Mémoriaux*, I, Bo
Archives de l'empire, sous la date de 1436.
était frère de Jacques Darc, laboureur, père
celle.

(4) Charles VII fit son entrée à Rouen le 10
1449. Agnès Sorel mourut à Jumiéges, le neuf
La commission royale pour procéder à la r
procès de condamnation de la Pucelle fut
Rouen le quinze du même mois. Voy. Quich
cès, etc., t. II, p. 2.

es faiblesses humaines et le portrait que avons esquissé pourront contribuer à amoin- ou à déchirer le masque d'emprunt que gination et le roman ont souvent placé sur sage de Charles VII. Il restera néanmoins st l'histoire une grande et mémorable fi- . A partir d'un certain moment, ces taches homme privé furent impuissantes à corrom- 'œuvre du roi. Charles ne fut pas, comme dit, l'inerte témoin des merveilleux événe- s qui s'accomplirent sous ses yeux. Sa longue té eut pour expiation de précoces souffran- t il enfanta dans la douleur une œuvre sé- et durable. Nous l'avons déjà montré par es exemples (1). Au moment où l'empire llait succomber, il ouvrit, par ses rapports e Levant, la série moderne de relations, iplomatiques (2) que commerciales (3), la France et l'Orient. Le premier il pres- et commença la réunion en un seul code tes les lois et coutumes locales (4). Il ne it point de lui que l'art créé par Gutten- passât immédiatement de l'inventeur à la . Aussitôt qu'il fut informé de la décou- le l'imprimerie, il envoya secrètement en gne l'agent le plus habile qu'on pût lui ir à cet effet, et le chargea de se faire ini- la pratique du nouvel art (5). Mais sa urvenue à peu de temps de là, priva le royaume des heureux fruits de cette mission. — On peut, pour apprécier l'importance de son règne, comparer entre eux l'héritage qu'il reçut de Charles VI et celui qu'il transmit à son successeur. Dans l'histoire de l'Europe, le règne de Charles VII marque la fin du moyen âge : c'est de là que date pour la France l'unité de la nation et de la patrie.

VALLET DE VIRIVILLE.

Godefroy, *Recueil de Charles VII*, 1661, in-folio. — *Histoire de Charles VII* (par Baudot de Juilly), 1754, 2 vol. in-12. — *Choix de chroniques et mémoires sur l'histoire de France*, collection du *Panthéon littéraire*, 1836 et années suivantes, grand in-8°, comprenant : Pierre Fenin, Guillaume Gruel, Olivier de la Marche, Georges Chastelain, Monstrelet, Jacques Duclerc, Lefèvre Saint-Remy, etc. — *Nouvelles recherches sur Henri Baude*, suivies du *portrait du roi Charles VII*, etc.; Paris, 1853 in-8°. — Chroniques manuscrites de Thomas Bazin, Robert Blondel.

CHARLES VIII, dit *l'Affable*, roi de France, fils de Louis XI, né à Amboise, le 30 juin 1470 (1), mort dans la même ville, le 7 avril 1498. Il fut proclamé roi en 1483. Sa jeunesse laissait le champ libre aux partis qui se disputaient le pouvoir. Sa sœur, Anne de Beaujeu (*voy.* ce nom), dissipa ces orages politiques, gouverna au nom du roi, vainquit en Guienne, en Bretagne, en Picardie les princes qui lui disputaient le gouvernement (1486), retint deux ans en prison le duc d'Orléans, pris à la bataille de Saint-Aubin (1488), tint enfermé pendant huit mois Comines dans une cage de fer, et conclut la paix avec le duc de Bretagne à Sablé. Au dehors, Anne de Beaujeu soutenait les états de Flandre contre l'empereur Maximilien (1484), qui se vit arrêté par la France dans ses succès. Agé de vingt ans, le roi se délia de la tutelle de la dame de Beaujeu, et prit Dunois pour guide. Par son conseil, il rejeta la main de la fille de Maximilien, et prit pour femme (6 déc. 1491) Anne de Bretagne, mariée déjà par procuration à ce roi des Romains. Par cet acte de haute politique, contraire toutefois aux lois de l'Église, Charles s'assura l'héritage de la Bretagne.

gré l'inconvenance de cette comparaison sous rapports, Charles VII devenu l'arbitre et le mo- souverains de son temps offre plus d'un point le avec *saint Louis*. En montant sur le trône, l'Église de France livrée à l'anarchie et la pa- hée par le schisme. Sa pragmatique sanction fonda les principes de jurisprudence qui furent, invariablement depuis cette époque, considérés les véritables bases du droit public en cette délicate.

ives *historiques du département de l'Aube*, de la préfecture n° 7, à Troyes; Archives du de la marine, à Paris.

1447 le soudan d'Égypte transmit entre autres Charles VII, par les mains de Jean de Village, eur du roi et patron des galères de Jacques service de table en porcelaine chinoise. (Voy. *l'introduction en France de la porcelaine de* ans l'*Athénæum français* de 1853, page 613.)

onnance donnée à Montils-lès-Tours, en avril *rdonnances des rois de France*, tome XIV; . Voy. Klimrath, *Travaux sur l'histoire du droit* , t. II, p. 135.

III octobre M. IIIIc. LVIII, le roy ayant sceu re Guthemberg, chevalier, demeurant à Mayence l'Allemagne, avoit mis en lumière l'invention r par poinçons et caractères, curieux de tel roy avoit mandé aux généraux de ses monnoies ner personnes bien entendues à la dite taille oyer au dit lieu secrètement soy informer de la e et invention, entendre, concevoir et appren- d'icelles; à quoy fut satisfait au dit sieur roy, olas Janson (*voy.* l'article JANSON) fut en- it le dit voyage que semblablement de parve- telligence du dit art et exécution d'iceluy aud. , dont premier a fait devoir du dit art d'im- au dit royaume de France. » (Ms. de la Biblio- le l'Arsenal; Histoire, n. 467, p. 163 et 409.) Janson était maître de la monnaie de Tours. e Janson, très-probablement son frère, rem- à la même époque auprès de Charles VII les d'orfèvre et valet de chambre du roi. Au *mois* 1468, le *marquis de Baude* (margrave de Bade), venu d'*Allemagne* en ambassade vers le roi de France, à Vendôme, s'en retourna vers le Rhin. Lorsque l'ambassadeur prit congé de Charles VII, ce prince lui fit présent de nombreuses pièces d'argenterie fournies par Guillaume Janson. (*Comptes de Charles VII*, registre 51, aux Archives du palais Soubise. Voy. aussi le recueil de Godefroy, *Histoire de Charles VII*, p. 477.) Ces faits nouveaux et leur coïncidence jettent une lumière décisive sur le point controversé que nous touchons ici. (*Voy.* Aug. Bernard, *de l'Origine et des débuts de l'imprimerie en Europe*; Paris, 1853, in-8°, tom. II, p. 273 et suivantes.)

(1) Charles VIII est un des princes dont la filiation légitime a été contestée : « On l'a tenu, et y avoit apparence, pour fils supposé, du consentement du roy » (Louis XI) « et de la reine, pour servir à esteindre les troubles et oster les prétentions de Charles » (duc de BERRY, *voy.* ce nom), « frère du roy, et aussi on dit que le dit Charles estoit fils d'un boulanger d'Amboise. Je l'ay ainsi apris de feu messire Renaut de Beaune, archevesque de Bourges et puis de Sens, qui en avoit des mémoires escrits à la main de ce temps-là. » (Note manuscrite, tracée, vers 1637, par un homme de lettres sur les marges d'un exemplaire imprimé de Bouchet, *Annales d'Aquitaine*; Poitiers, 1524, in-fol.; Bibliothèque impériale de Paris, *Réserve* L 856, folio xliij). (V.)

Après ses guerres dans le duché de Bretagne, Charles résolut de secourir Ludovic le Maure, menacé par le roi de Naples, et de faire valoir contre ce dernier les droits transmis par la maison d'Anjou aux Valois sur le royaume de Naples. Déjà même Charles rêvait la conquête de l'empire d'Orient, qu'il pensait ravir aux Turcs, récemment arrivés en Europe, et il se faisait céder par André Paléologue tous ses droits au trône de Constantinople. Dans cet espoir, il se hâte de signer les désastreux traités d'Étaples (avec Henri VII), de Narbonne (avec Ferdinand), de Senlis (avec Maximilien), rendant à ceux-ci la Cerdagne, le Roussillon et la Franche-Comté, promettant à celui-là 745,000 écus d'or en quinze ans. — Ici commence l'époque des guerres françaises en Italie et en même temps un nouvel art militaire. La pesante gendarmerie, l'artillerie devenue mobile en furent les éléments. Charles VII emmena 30,000 hommes, sans argent, sans vivres, sans réserve; malade dans Asti, il emprunta à la duchesse de Savoie ses diamants, et les mit en gage pour satisfaire ses soldats. D'abord pourtant tout lui réussit. Il franchit le mont Genèvre : tous les vieux gouvernements d'Italie croulent à son approche; Pise chasse les Florentins, Florence les Médicis (1494); Rome voit son pape Alexandre VI se réfugier au château Saint-Ange, livrer et empoisonner le prince turc Zizim, dont Charles comptait se servir pour diviser les Turcs. Enfin, Naples est occupé. Ces triomphes ont lieu en quelque sorte sans coup férir. « Les Français, s'écrie Borgia, n'ont eu qu'à venir ici la craie à la main, pour y marquer leurs logements. » Ce n'est pas assez pour Charles d'avoir reçu du pape l'investiture des royaumes de Naples et de Jérusalem, il prend le titre et les ornements d'empereur d'Orient, et ses lis, qui flottent dans Otrante, menacent les Turcs.

Mais bientôt il mécontente tous les Napolitains; il méconnaît les services des partisans de la maison d'Anjou, et annonce qu'il va restreindre les juridictions féodales; gouvernements, emplois, il donne tout à ses condottieri. Trois mois ne sont pas encore passés, et les Napolitains, blessés par l'orgueil et irrités par la galanterie française, souhaitent leur départ. Une ligue se forme sans mystère, ligue qui réunit l'Aragon, la Castille, le pape, Venise, Milan et l'empereur Maximilien. Charles laisse alors 5,000 hommes pour garder sa conquête, traverse l'Italie avec précaution, rencontre au revers des montagnes, à Fornovo, les ennemis, qui lui ferment obstinément le passage, les disperse par quelques charges de cavalerie, délivre le duc d'Orléans, assiégé dans Novare, et rentre en France, ne laissant aucune trace de son expédition. Un mois suffit à Gonsalve de Cordoue pour reconquérir le royaume, qui passa bientôt à Ferdinand le Catholique. Charles VIII pensait à une nouvelle descente en Italie, lorsqu'il mourut, à l'âge de vingt-sept ans, sans laisser d'enfants (1) : son f
unique, Charles-Orland, était mort en 14
âgé de trois ans, et les deux autres que
donna la reine n'avaient vécu que quelq
mois. Le duc d'Orléans lui succéda sous le n
de Louis XII. « Ledit roi, dit Comines (VIII,
ne fut jamais que petit homme de corps et
entendu ; mais étoit si bon, qu'il n'est point
sible de voir meilleure créature. » On d
qu'il sût écrire. Son libertinage hâta sa mo
se croyait un paladin, et l'on ne peut d
qu'il fût brave. Sa douceur, sa générosité,
on, étaient extrêmes. On assure que deux
ses domestiques moururent du regret d
mort. [M. PARISOT, dans l'*Enc. des g*
m., avec addit.] (2).

Comines, *Mémoires*, liv. VII et VIII. — Th. G
Hist. de Charles VIII. — Foncemagne, *Mém.*
cadémie des inscriptions, XVI et XVII. — Phil
Ségur, *Hist. de Charles VIII.* — Antoine Varill
de Charles VIII; Paris, 1691. — *Extraits des r*
du parlement touchant les plaintes de Louis, du
léans, contre l'enlèvement des roi Charles VIII
comtesse de Beaujeu, en 1484, avec des observat
Sevil de Cinq-Cieux, Paris, 1652. — O. de Sai
Vergier d'honneur de l'entreprise et voyage de
du roi Charles VIII.

CHARLES IX, roi de France, second
Henri II et de Catherine de Médicis,
Saint-Germain-en-Laye, le 27 juin 1550,
rut le 30 mai 1574. Il reçut le titre de d
léans, et monta sur le trône le 5 décembre
à la mort de François II, son frère. Le r
ce roi de dix ans s'ouvrit sous les plus
auspices : déjà les deux cultes, ou plutôt
partis politiques qui sous prétexte de rel
partageaient la cour et le royaume, av
gnalé ces sourdes haines qui devaient p
produire tant de crimes et de calamités. L'
de Charles fut témoin des efforts de la
sa mère, pour maintenir l'autorité royale

(1) « La chronique mesdisante dit que le
renge estant demeuré seul sur la galerie du jeu
du chasteau d'Amboise avec le roy, lui donna
du pommeau de son espée sur le chignon du c
le blessa si bien, qu'il ne parla jamais, et mour
paillace incontinent après. Et à ce fut incité
duc d'Orléans, lequel avoit toujours tenu que C
estoit enfant supposé de Louis XI et estoit fils
langer d'Amboise. Je l'ay apris et leu dans les
de feu messire Renaud de Beaune, archevesque
l'un des premiers et des plus doctes et éloque
de son temps et doyen du conseil de Henry I
France, de glorieuse mémoire. » (Note
1697, volume coté L, feuillet lix.)

(2) Il existe au Musée du Louvre, sous le nº
d'Italie, livret de 1849), un charmant portrait
Léonard de Vinci, qui a longtemps été consid
gravé, comme étant celui de Charles VIII. Tout
reconnaît aujourd'hui que ce portrait représ
ce prince, mais un de ses familiers et con
Charles d'Amboise, grand-maître, amiral et
de France, né en 1473 et mort en 1511. Divers
et médailles dignes de foi nous ont conservé l'
thentique de Charles VIII. Elles ont été repro
la gravure dans les ouvrages ci-après désign
trouvera l'indication des sources et monum
naux. Montfaucon, *Monuments de la monarch*
çoise, tome IV, page 87 ; planches I, II, III, IV
de numismatique et de glyptique, etc.; *Médai*
çaises, 1re partie, planche III, figure 3 ; *Méd*
liennes, 2e partie, figures 3, 4, 5 et 6. (V).

choc des factions ; son cœur et son intelligence se formèrent parmi les tempêtes civiles à cette politique de ruse et de dissimulation qui devient souvent le châtiment de ceux qui y ont recours. D'humeur naturellement emportée et brutale, il se plia, sous la direction de Catherine, aux exigences d'une position qu'il pouvait à peine maîtriser, et se fit insensiblement ce caractère mêlé d'emportement et d'astuce qui rend raison, ce semble, de quelques particularités d'une courte vie, assez mal comprise par la plupart des historiens. La tenue des états d'Orléans, le fameux édit de janvier, le colloque de Poissy, la première guerre civile terminée par une brusque pacification, sont des faits de cette minorité de Charles IX qui appartiennent à la carrière politique de sa mère (*voy.* CATHERINE DE MÉDICIS). C'est à peine s'il est roi quand est reconnue, en 1563, au parlement de Rouen, sa majorité ; il n'atteignait pas encore en effet sa quinzième année ; et loin d'être appelé aux affaires par une mère avide de pouvoir, il la voyait seconder en lui ces penchants du jeune homme qui excluent les devoirs du roi.

Ce fut peu de temps après la déclaration de sa majorité que Charles commença cette longue tournée au travers du royaume qui eut pour dernier terme la fameuse entrevue de Bayonne ; là Philippe II réussit, par l'organe du duc d'Albe, à faire pencher vers son système d'extermination à l'égard du protestantisme cette cour, flottante encore. C'est effectivement à partir de cette époque qu'on voit Charles se prononcer d'une manière plus vive contre les chefs de la réforme. Il avait été frappé, en parcourant la France, des moyens de résistance qu'ils semblaient préparer dans la prévision d'hostilités nouvelles. De bonne heure il s'était habitué à regarder comme des ennemis de sa couronne ces adhérents de la foi de Calvin, qui, en butte à d'odieuses persécutions de la part des masses catholiques, cherchaient en eux-mêmes une protection que le pouvoir était impuissant à leur offrir. Une fois on l'entendit dire : « Le duc d'Albe a raison : des têtes si hautes sont dangereuses dans un État ; l'adresse n'y sert plus de rien, il faut en venir à la force ! » Cependant le parti appelé *politique*, le parti de la conciliation, celui auquel Catherine appartenait par faiblesse et le chancelier de L'Hôpital par vertu, parvint encore à balancer ces résolutions funestes et à maintenir quelque temps une sorte d'équilibre entre les deux opinions extrêmes. La défiance et l'aversion étaient dans tous les esprits ; néanmoins la paix n'était que partiellement troublée. Les événements des Pays-Bas devinrent pour les réformés français, de plus en plus inquiets sur les intentions de la cour, le signal d'une nouvelle prise d'armes. Leurs mouvements avaient été si rapides, que peu s'en fallut que le roi lui-même ne fût enlevé dans Meaux par le prince de Condé. La guerre s'engagea donc : Charles, alors âgé de dix-huit ans, et qui manifestait des inclinations martiales, fut détourné, assure-t-on, de commander lui-même l'armée catholique par la reine mère, qui craignit de le voir ainsi échapper à sa tutelle. Quoi qu'il en soit, après une courte pacification, amenée par les politiques, les hostilités recommencèrent avec plus d'acharnement. Alors le parti de la paix reconnut l'inutilité de ses efforts, et L'Hôpital, son principal organe, dont la noble parole avait souvent exercé une heureuse influence sur les volontés du jeune roi, se retira.

Deux années d'une guerre qui couvrit le pays de sang et de ruines semblèrent avoir épuisé la fureur des combattants, et de part et d'autre on éprouva le désir de la paix ; elle fut conclue à à Saint-Germain, en 1570. On a dit qu'elle n'avait été qu'un piége tendu aux calvinistes pour amener les horribles massacres de 1572 : rien ne justifie une telle opinion. Le traité fut fait et signé par les ordres exprès de Charles IX, qui donna à Henri de Mesmes, l'un des négociateurs, des instructions secrètes, différentes de celles que lui avait remises le conseil ; il paraît constant que les idées de ce prince avaient pris alors une autre direction. Jaloux des victoires que venait de remporter son frère le duc d'Anjou, impatient du joug de Catherine, se défiant des Guises non moins que des chefs protestants, il tournait sa pensée vers les Pays-Bas, où de secrètes intrigues appelaient déjà l'influence française ; il semblait concevoir la pensée de transporter au dehors, pour assurer la paix intérieure, le feu des dissensions religieuses. Sous l'inspiration de cette politique nouvelle, qui était celle des principaux hommes d'État de l'époque, Charles donna satisfaction aux plaintes des protestants relativement à l'inobservation des édits ; il les appela auprès de lui, et pour cimenter l'union entre les deux partis, en même temps qu'il épousa Élisabeth d'Autriche, fille de Maximilien, contrairement au vœu de l'Espagne, il négocia le mariage de sa sœur Marguerite avec le jeune Henri de Bourbon, alors chef des calvinistes, et celui de son frère, le duc d'Alençon, avec la reine d'Angleterre, leur principal appui. De telles démarches ôtèrent toute défiance aux principaux chefs de la réforme ; Coligny se rendit auprès du roi, qui le reçut comme un ami, et lui donna plusieurs fois le nom de père, disant : « Nous vous tenons maintenant, vous ne nous quitterez pas quand vous voudrez ! » paroles qu'on répéta après la Saint-Barthélemy, pour faire douter de la sincérité de cet accueil. Devenu membre du conseil, Coligny fit de rapides progrès dans la confiance du roi ; les gentilshommes calvinistes accoururent alors auprès de lui pour partager son triomphe : ce fut comme une sorte de réaction protestante, qui ruinait l'influence des Guises, et dont le peuple, attaché aux vieilles croyances catholiques, s'indignait. Alors les conseils de Catherine résolurent d'amener une collision nouvelle, et tel fut sans doute le but du coup d'arquebuse tiré sur

l'amiral le 22 août. Charles sentit toute la portée d'une telle tentative d'assassinat; en apprenant cet événement il jeta avec fureur la requête qu'il tenait à la main, et s'écria : « Mort de Dieu ! je ne serai donc jamais tranquille! » Puis il courut chez Coligny, et lui prodigua les assurances d'attachement. Cet attentat avait, selon les vœux de ses instigateurs secrets, excité une agitation générale : les calvinistes se répandaient en menaces imprudentes, et la bourgeoisie parisienne, les halles, les faubourgs n'attendaient qu'un signal pour faire preuve de ce zèle fanatique dont tant d'esprits étaient alors animés. C'est pour sortir de cet état de crise que fut définitivement arrêté, par Catherine et ses détestables conseillers, ce projet de massacre conçu dès longtemps, selon toute apparence, comme un remède auquel il faudrait quelque jour recourir. Le fatal projet fut brusquement révélé au roi, depuis deux jours plongé dans de cruelles perplexités; on lui peignit le parti calviniste menaçant sa couronne et sa vie. Ainsi pressé et circonvenu, Charles IX consentit, dans un de ces mouvements frénétiques où l'emportait son caractère, à une action qui voue éternellement son nom à l'infamie : « Qu'on tue donc l'amiral, s'écria-t-il, et avec lui tous les huguenots, afin qu'il n'en reste un seul qui me le puisse reprocher ! » Ainsi fut amenée la sanglante catastrophe du 24 août 1572. Quelques documents contemporains y font figurer le prince lui-même, arquebusant ses malheureux sujets d'une fenêtre du Louvre : rien, il faut le dire, n'est plus douteux que ce fait aux yeux de la saine critique historique. Quoi qu'il en soit, deux jours après l'événement, Charles tint un lit de justice dans lequel il dénonça d'un ton brusque et farouche le prétendu complot qui l'avait obligé de recourir à cette effroyable exécution; des dépêches conformes furent adressées à l'étranger. Le misérable monarque croyait, en se mettant à la tête de la réaction catholique, comprimer les Guises, terrifier le calvinisme et éviter ainsi la guerre civile. Elle se renouvela néanmoins deux fois pendant le peu de temps qu'il eut à vivre, et de son lit de mort il put prévoir les longs malheurs qui devaient encore peser sur la France. Il expira, suivant les catholiques, des suites d'une petite vérole négligée, suivant les calvinistes, d'une sorte de transsudation sanguine, effet de la justice divine. D'après le procès-verbal de l'autopsie, signé par A. Paré, Charles mourut phthisique.

Charles IX était grand de taille, mais un peu voûté; il avait le visage pâle, l'œil vif, le geste brusque, et portait le cou un peu de travers. Il aimait excessivement les exercices violents, et se livrait à la chasse avec ardeur; on rapporte aussi qu'il avait fait établir au Louvre une forge, à laquelle il travaillait assidûment. Il alliait toutefois à ces goûts le culte de la poésie et des lettres. Ses mœurs furent celles des Valois; il eut de Marie Touchet le comte d'Auvergne, qui se signala dans les règnes suivants par sa turbulence et sa perfidie. Il se félicitait, dit-on, en mourant, de ne pas laisser un fils héritier de cette royauté qui avait été accompagnée pour lui de tant d'agitations et de misères. (*Voy.* Catherine de Médicis, Coligny, L'Hôpital, Guise.)

Charles IX composa un livre intitulé *La Chasse royale*, qui ne fut imprimé que sous le règne de Louis XIII (1625), in-8°. Ce savant ouvrage, divisé en 29 chapitres, et que la mort empêcha son auteur d'achever, jouit encore de quelque estime. Amyot en a fait un grand éloge.

On a de Charles IX des vers bien supérieurs à ceux de Ronsard, dont il fut le disciple. Ce qui ne semblait pas promettre un prince qui écrivait à ce poëte :

> L'art de faire des vers, dût-on s'en indigner,
> Doit être à plus haut prix que celui de régner.
> Tous deux également nous portons des couronnes;
> Mais, roi, je les reçus : poëte, tu les donnes....
> Ta lyre, qui ravit par de si doux accords,
> Te soumet les esprits dont je n'ai que le corps;
> Elle t'en rend le maître, et te fait introduire
> Où le plus fier tyran n'a jamais eu d'empire.

C'est Ronsard lui-même qui nous a conservé ces vers et d'autres encore qui lui furent adressés par Charles IX.

Qui aurait pu deviner l'ordonnateur du massacre des sectateurs d'une religion nouvelle dans le prince qui donnait, en 1560, *par grâce spéciale, pleine puissance et autorité royale*, un *privilége* pour réimprimer les Psaumes de Marot, déjà depuis longtemps censurés par la Sorbonne, et dont François Ier avait suspendu l'impression, en défendant à Marot de continuer son travail ? Charles IX, en accordant ce privilége, déclarait « les-dits Psaumes traduicts selon « la vérité hébraïque, et mis en rime françoise et « bonne musique, comme a esté bien veu et co- « gneu par gens doctes en la Sainte Escriture et « aussi en l'art de musique ». On doit remarquer encore que la version de Marot est précédée d'une préface de Calvin, où on lit ces mots : « Dire qu'on puisse prier (en latin) sans « entendre, c'est une grande mocquerie; c'est « une trop grande impudence à ceux qui ont « introduit la langue latine dans les églises. »

Ce fut Charles IX qui fixa, par un édit, au 1er janvier le commencement de l'année. [*Enc. des g. du m.*, avec additions].

Varillas, *Histoire de Charles IX*. — Des Portes, *Discours somm. du règne de Charles IX, ensemble de sa mort et d'aucuns de ses derniers propos*; Paris. — Belleforest, *Hist. des neuf Charles*. — Sorbin de Sainte-Foy, *Hist. de la vie, mœurs et vertus du roi Charles IX*; Paris, 1574. — Nic. Favier, *Recueil pour ... de Ch. IX*; Paris, 1574. — Nic. Neufville de Villeroi, *... d'Estat*; 1622 et 1628. — Sismondi, *Hist. des ...* — H. Martin, *Hist. de Fr.*

Charles X, ou plutôt Charles de Bourbon-Vendôme, né en 1517, mort à Tours, le ... 1590. Il était le cinquième fils de Charles de Bourbon et de Françoise d'Alençon, et par conséquent frère d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, époux de Jeanne d'Albret et ...

[...]ri IV. Il était archevêque de Rouen et car-[...] en 1589, lorsque l'assassinat de Henri III eut [...] disparaître, avec le dernier des Valois, le [...] rejeton mâle de Philippe III. La cou-[...] alors revenait de plein droit aux Bour-[...]. Mais aux yeux de la Ligue l'orthodoxie était [...] condition rigoureusement nécessaire pour [...], et en conséquence Mayenne, excluant [...] IV comme indigne, fit déclarer roi Char-[...] X, par arrêt du parlement de Paris. Ce [...] était alors en prison à Fontenay-le-Comte: [...] Mayenne se fit-il en même temps conférer [...]tenance générale du royaume jusqu'à la [...]tion du roi. On assure que Charles X n'ac-[...] la couronne que pour la transmettre à son [...], et qu'à la nouvelle de son élévation il écri-[...] sa main à Henri pour le reconnaître son [...]ain légitime. Cette lettre n'ouvrit pas les [...] de sa prison; mais elle le fit transférer [...], où il mourut, n'ayant porté que pendant [...] d'un an le vain titre de roi. [*Enc. des g.* [...]] (1).

[...]ndi, *Hist. des Fr.* — Henri Martin, *Hist. de Fr.*

[...]ARLES X, roi de France, quatrième fils [...]uphin fils de Louis XV et de Marie-Jo-[...] de Saxe, né à Versailles, le 9 octobre 1757, [...] le 6 novembre 1836. Il reçut en nais-[...] les prénoms de *Charles-Philippe* et le [...] de *comte d'Artois*, et fut confié, comme [...]res, à la direction honnête, mais molle [...]prévoyante, du duc de la Vauguyon; il [...] pour précepteur M. du Coëtlosquet, [...] de Limoges. D'un caractère ouvert et gé-[...], d'un esprit vif et éminemment français, [...]térieur fait pour séduire, sans ambition et [...]spoir probable d'arriver au trône, le comte [...] consuma dans une dissipation fastueuse [...] les premières années de sa vie. Dé-[...], de même que ses frères, de toute éduca-[...]litaire, il ne montra aucune aptitude pour [...]ail, et son instruction, fort limitée (2), se [...] de cette indifférence. Le comte d'Artois [...] à Versailles, le 16 novembre 1773, Marie-[...] de Savoie, sœur cadette de la comtesse [...]vence, femme de son frère, princesse es-timable, mais peu propre par les agréments de sa personne et de son esprit à fixer l'inconstance de ses goûts. Les infidélités du comte d'Artois eurent un éclat fâcheux, à une époque où la vie privée des princes commençait à provoquer une sévère et malveillante inquisition. On citait parmi ses favorites Mlle Guimard, première danseuse de l'Opéra, et surtout Mlle Duthé, courtisane célèbre (1). Insensiblement ces désordres firent place à une vie plus régulière. Cette heureuse révolution fut, à des titres divers, l'œuvre de deux femmes. Par l'attachement qu'elle inspira à son beau-frère, par les innocentes distractions qu'elle sut répandre sur la monotonie de la cour, la dauphine Marie-Antoinette affaiblit en lui le goût des plaisirs frivoles; et la passion constante que le jeune Charles-Philippe ressentit dès cette époque pour la comtesse de Polastron acheva de donner à ses penchants une direction plus sérieuse. Cependant, la malignité publique fut ramenée sur son compte par un incident regrettable. Le 3 mars 1778, jour de mardi gras, le comte d'Artois accompagnait au bal de l'Opéra Mme de Canillac, ancienne dame de compagnie de la duchesse de Bourbon, lorsqu'ils rencontrèrent cette princesse elle-même, masquée comme eux et appuyée sur le bras du duc de Bouillon. La duchesse de Bourbon s'étant livrée à quelques railleries sur Mme de Canillac, qu'elle avait éloignée par un motif de rivalité conjugale, le comte d'Artois répondit par des propos offensants. La duchesse, irritée, répliqua en termes amers pour le prince, qu'elle affecta de méconnaître; celui-ci, ne pouvant dominer un accès d'emportement, aplatit sur le visage de sa cousine le masque qui le couvrait. On se figure la colère et la confusion de la duchesse. Malgré l'intervention pacifique de Louis XVI, une rencontre dut avoir lieu entre le comte d'Artois et le duc de Bourbon. Les deux princes, accompagnés de leurs capitaines des gardes, se rendirent à la barrière du Cours, et croisèrent le fer pendant quelques instants dans une allée du bois de Boulogne. Enfin, un coup plus vif porté par le comte d'Artois ayant fait chanceler son adversaire, on mit fin au combat, et les deux champions s'embrassèrent. Ce dénoûment ne satisfit qu'imparfaitement l'opinion publique; mais ses sévérités s'adressèrent surtout au comte d'Artois, qui perdit en cette circonstance une grande partie de la faveur qu'il s'était acquise jusque alors par la grâce de ses manières et la générosité de ses sentiments. Cependant la guerre venait d'éclater entre la France et l'Angleterre, et notre marine s'était unie à la marine espagnole pour bloquer Gibraltar. Ce blocus fut converti bientôt en un siége régulier, et le comte d'Artois obtint du roi son frère la permission d'y assister. Il partit au mois

[...] cardinal de Bourbon, dit Charles X, décida, par [...] 15 décembre 1589, que l'on cesserait à partir [...]vier suivant, de frapper des *francs* et des *demi-*[...] nom de Henri III, et que l'on commencerait [...] à son nom des *écus* et des *demi-écus au so-*[...] *quarts d'écu*, des *demi-quarts d'écu d'argent*, [...] *douzains*, aux mêmes titres que sous le rè-[...]cédent. Les quarts d'écu présentent d'un côté [...] de France, accostées du chiffre IIII; et de [...] croix fleurdelisée. Ils doivent être rangés, [...] francs de Charles X, parmi les plus belles mon-[...] France, et ils sont fort recherchés des ama-[...] poinçons à l'effigie de Charles X furent dépo-[...] bureau de la cour des monnaies le 21 janvier [...] mois après, Henri IV décria ces monnaies [...] lettres datées du camp de Chelles, le 21 mai [...] adressées à la chambre des comptes séant à

[...]gré son peu de goût pour les travaux de l'esprit, [...] d'Artois aimait les gens de lettres; plusieurs, [...] l'abbé Delille, durent à sa bienveillance de [...] encouragements.

(1) On disait à son occasion que le comte d'Artois, ayant une indigestion de gâteau *de Savoie*, venait tous les soirs prendre *du thé* au Palais-Royal (séjour de cette courtisane).

d'août 1782, traversa Madrid, et se réunit au bout de quelques jours au petit nombre de Français et d'étrangers qu'avait attirés le désir de prendre une part plus ou moins active aux opérations. Le comte d'Artois se montra fréquemment au feu, et faillit plusieurs fois, de même que le duc de Bourbon, qui s'y trouvait également, être atteint par les projectiles des assiégés. On connaît l'issue malheureuse de cette expédition. Les batteries flottantes du chevalier d'Arçon, soumises à une épreuve précipitée, furent misérablement consumées par les feux de la place, dont l'amiral Howe réussit à effectuer le ravitaillement.

Né sur les marches du trône, mais rapproché de la condition privée par l'inconsistance et la légèreté de ses goûts, le comte d'Artois n'avait déployé aucun caractère politique, quand les premiers signes précurseurs de la révolution française vinrent à se manifester. Ce prince avait applaudi avec plus d'entraînement que de prévoyance au rappel des parlements ; mais à l'assemblée des notables de 1787, dont il présidait un bureau, il se prononça contre la plupart des réformes réclamées par l'état des esprits ; et cette opposition emporta les restes de sa popularité. Chargé par le roi son frère de faire enregistrer à la cour des aides les dernières lois fiscales, il fut accompagné dans cette démarche (17 août) par les huées et les coups de sifflet de la multitude, et ses gardes se virent obligés de lui ouvrir un passage. L'attitude du comte d'Artois prit un caractère encore plus tranché lorsque vint à s'agiter la fameuse question de la double représentation du tiers état. Le bureau qu'il présidait opina à l'unanimité pour la négative, tandis que celui que dirigeait le comte de Provence fut le seul qui se montra favorable à cette innovation. Ce fut en quelque sorte le point de départ des dissentiments qui s'établirent entre les deux frères, et qui prirent plus tard les caractères d'une mésintelligence plus marquée. On doit reconnaître que dans cette rivalité, tantôt intestine, tantôt ouverte, l'avantage de la droiture, sinon celui des lumières, fut du côté du comte d'Artois, et que sa vie présenta du moins le mérite d'une unité rare dans la carrière des hommes politiques. Ce prince, dans un accord constant avec la reine, dès le début de la révolution, se prononça en toute occasion pour l'intégrité du pouvoir monarchique. A l'exemple des autres princes de la famille royale, il signa la déclaration par laquelle l'ordre nobiliaire s'engageait à supporter, dans une entière égalité, les charges publiques ; mais il fut un des conseillers les plus véhéments de la séance royale du 23 juin 1789, dont l'avortement fit faire un si grand pas à la révolution. La prise de la Bastille, en consommant le triomphe du parti populaire, rendit sa position de plus en plus difficile, et Louis XVI, dans l'intérêt même de leur sécurité respective, l'exhorta à quitter la France. Le comte d'Artois partit secrètement de Versailles dans la nuit du 16 au 17 juillet, accompagné de ses deux fils, les ducs d'Angoulême et de Berry, des trois princes de la maison de Condé et de l'élite de s[...] familiers. De Bruxelles il se rendit à Turin, [...] la comtesse d'Artois ne tarda pas à le rejoindre. Ainsi commença cette vie de l'émigration, qui [...] devait être, pour lui comme pour son frère, qu'[...] suite non interrompue d'illusions et de disgr[...] Après avoir groupé sans succès autour de [...] quelques nobles émigrés, et répandu dans [...] midi de la France des agents et des procl[...] tions, le comte d'Artois repassa les Alpes, [...] rendit à Venise, puis à Mantoue, où il eut, [...] mai 1791, une conférence avec l'empereur [...] pold d'Autriche, qu'il s'efforça d'émouvoir [...] veur de Louis XVI et de Marie-Antoinette, [...] la position s'aggravait de jour en jour. Leur [...] tive d'évasion, si misérablement déconcert[...] l'événement de Varennes, ne servit qu'à re[...] rer les liens d'une captivité qui avait com[...] aux funestes journées d'octobre et n'eut d'[...] terme que l'échafaud. Le comte de Prov[...] qui, plus heureux que son frère, avait [...] gner le territoire étranger, apprit à Namur [...] restation de la famille royale. Il man[...] comte d'Artois de venir le rejoindre à Bru[...] L'entrevue des deux princes mit en rel[...] déplorable antagonisme que la diversité des [...] nions et des intérêts avait établi entre les [...] frères, et qui devait compliquer d'une m[...] si déplorable les embarras de la situati[...] comte de Provence disputait avec une [...] tieuse ténacité à la défiance de Louis X[...] titre de régent, qu'il prétendait tenir de la [...] vité de ce monarque, et les démarches [...] du comte d'Artois n'étaient pas vues san[...] brage par le roi et la reine, qui appréhe[...] l'importance politique qu'il pourrait tirer [...] succès. Il existait de plus une inimitié pr[...] entre le baron de Breteuil, agent de Lou[...] auprès des cours étrangères, et le co[...] Calonne, conseiller intime du comte d'[...] Tandis que la division, compagne du m[...] affaiblissait ainsi les dernières ressources [...] monarchie expirante, les souverains étr[...] prenant enfin en sérieuse considération l[...] de Louis XVI, songeaient à le secourir p[...] démonstration qui imposât à l'esprit révo[...] naire. La conférence de Pilnitz eut lieu [...] 1791), et le comte d'Artois, qui s'y était [...] avec le fidèle Calonne, ne négligea rien po[...] tretenir ces dispositions. Mais la déclarati[...] fois menaçante et timide, qui sortit de cett[...] férence n'eut d'autre effet que d'enhardir [...] tion anarchique, de mécontenter Louis XV[...] lorsqu'elle lui parvint avait déjà acc[...] constitution, et d'entraîner ce prince à u[...] veu éclatant et formel des démarches d[...] frères. Sur ces entrefaites, l'Assemblée na[...] rendit deux décrets qui enjoignaient aux p[...] de rentrer en France dans le délai de deux [...] et plaçaient leurs biens sous le séquestre.

ne tinrent aucun compte de ces sommations naçantes, et considérèrent le désaveu de leur re comme un acte destitué d'indépendance rsonnelle.

La campagne de 1792 s'ouvrit dans des cirstances défavorables pour la coalition. La art des cabinets européens n'y avaient pris ne part. Gustave de Suède, ce partisan dé de la cause des Bourbons, venait de périr le fer d'un assassin; Léopold était mort, es ministres dirigeants d'Autriche et de e inclinaient faiblement à la guerre. Cette de monarchique puisait dans la présence concours de l'aristocratie française un cate d'agression féodale plus propre à servir intimider le parti révolutionnaire. Un corps l de gentilshommes français, espèce de lon sacré, formé dans l'électorat de Trèves, les auspices et par les soins du comte d'Ardevait être placé sous son commandement t; mais, par égard pour les volontés fors de Louis XVI, ce corps fut licencié avant te en campagne, et l'on décida que les émi combattraient isolément et comme simples aires. Tout ces contre-temps portèrent leurs . La courte campagne de 1792 se termina inexplicable retraite de l'armée prussienne; quelques avantages partiels couronnèrent forts des généraux autrichiens, la guerre entale, entretenue avec mollesse, cessa r aucune chance sérieuse au rétablissement monarchie. Le comte d'Artois s'éloigna éâtre de la lutte, et rejoignit son frère à n en Westphalie. Ce fut là que les deux s apprirent l'affreuse catastrophe du 21 janprésage trop fidèle des autres immolations faction démagogique réservait à la France. ort de Louis XVI créait aux deux frères ituation nouvelle. Ils comprirent que le phe de leur cause dépendait avant tout du e de leurs prétentions particulières, et se rent de ne rien entreprendre désormais un commun accord. L'impératrice Cathede Russie, qui n'avait cessé de témoigner rdente sympathie pour la maison de Bour, travaillait à former une ligue redoutable s le gouvernement révolutionnaire, et n'éit pour y parvenir ni les exhortations ni romesses de subsides. Une telle alliée n'était négliger. Le comte d'Artois partit pour la e, au mois de février 1793, accompagné incipaux officiers de sa maison. Il fut reçu par le comte de Repnin, gouverneur de la ce, et le comte de Zubow, aide de camp mpératrice. Il se rendit bientôt à Péters, où l'attendait la plus splendide hospitalité. tzarine fit don d'un million à l'armée de é, et mit près de cinq millions à la disposition armées coalisées. Enfin, elle offrit au comte tois, au milieu d'un grand appareil, une épée chie de diamants, qui avait été bénie dans la édrale de Pétersbourg et dont la lame portait cette inscription : *Donnée par Dieu pour le roi*.

Mais de telles démonstrations convenaient mal aux habitudes, plus aristocratiques que belliqueuses, du comte d'Artois. Il reçut, dit un témoin oculaire, l'épée de la czarine comme un homme peu disposé à s'en servir, et repartit pour Hamm, où son séjour ne fut interrompu que par quelques apparitions au camp du duc d'York, établi à Arnheim. Le comte d'Artois motiva cette inaction sur le refus que fit le ministère anglais de demander les subsides nécessaires pour solder les troupes que Catherine avait promises à la coalition. Vaincue et désunie, cette ligue formidable n'entretenait plus qu'avec tiédeur une guerre entreprise avec une confiance si présomptueuse. Ce fut alors que l'attention des princes commença à se tourner vers cette contrée dont les héroïques efforts, trop longtemps négligés, avaient néanmoins suffi pour tenir en échec pendant quelques mois les forces de la Convention. La grande Vendée n'existait plus, mais Charette et Stofflet étaient encore debout, et le cabinet britannique promettait de seconder de nouveaux efforts par sa puissante assistance. La déplorable tentative de Quiberon trahit les espérances du parti contre-révolutionnaire, mais sans le décourager. Une nouvelle et imposante expédition, préparée par les démarches actives du comte de Puisaye, fut résolue, et les ministres anglais Pitt et Windham appelèrent le comte d'Artois à y prendre une part personnelle, de préférence à son frère, dont les vues ambitieuses et l'esprit délié leur portaient ombrage. Ce prince partit de l'île de Jersey, le 25 août 1795, à la tête d'un corps nombreux d'émigrés, auxquels s'étaient joints les chasseurs d'York, 500 hullans britanniques et 2,000 fantassins anglais commandés par lord Moira. Après quelques jours de relâche dans l'île d'Houat et dans la baie de Quiberon, la flotte, placée sous les ordres du commodore Warren, aborda le 29 septembre à l'île d'Yeu, rade étroite et peu sûre. Puisaye avait fait dresser en Bretagne un relevé approximatif duquel il résultait que cette province pourrait mettre sur pied 60,000 hommes, dont 45,000 convenablement armés. Tout fut commandé pour marcher au premier signal. Le comte d'Artois fit annoncer sa présence à Charette et à Stofflet, en invitant le premier à lui désigner un point de débarquement et à le soutenir par des forces suffisantes. Stofflet, de son côté, députa au prince deux de ses officiers pour l'informer qu'il mettait à sa disposition l'armée angevine, et qu'un soulèvement général aurait lieu s'il voulait débarquer à portée de cette armée. Fidèle aux recommandations de *Monsieur*, titre que portait le comte d'Artois depuis que la mort récente du dauphin (8 juin) avait investi Louis XVIII de ses droits au trône, Charette réunit un corps de 15 à 18,000 hommes, et attendit de nouvelles instructions pour s'avancer à sa rencontre. Mais, dans l'intervalle, de timides conseils avaient

prévalu dans l'esprit du prince. Le général poitevin apprend avec surprise, avec douleur, que tout débarquement est suspendu, et que les Anglais attendent un moment plus opportun : « Dites au prince, s'écrie-t-il, qu'il m'envoie l'arrêt de ma mort; j'ai 15,000 hommes aujourd'hui autour de moi, demain je n'en aurai pas 300. » Il s'éloigna, dit un historien, en maudissant la déloyauté britannique, qui lui était déjà trop connue. Quelques jours plus tard, mieux éclairé peut-être sur les véritables causes de ce funeste contre-temps, Charette adressa à Louis XVIII cette lettre, tristement célèbre, dans laquelle il accusait hautement son frère d'avoir, par son inconcevable défection, compromis sans retour la cause à laquelle il s'était si généreusement dévoué (1). L'évacuation de l'île d'Yeu par le comte d'Artois fut en effet le dernier coup porté à l'insurrection vendéenne. La Vendée, pacifiée par la mort de Charette et de Stofflet, permit au Directoire la libre disposition de 100,000 hommes, qui, répartis entre les armées d'Italie et d'Allemagne, consommèrent la défaite de cette coalition de 1792, dont la fastueuse assistance avait été plus funeste qu'utile à la cause royale.

Monsieur passa quelques jours encore en démonstrations stériles sur les côtes de l'ouest, puis il se rembarqua le 18 novembre à bord du *Jason*, et reprit la route d'Angleterre. Il alla habiter quelque temps en Écosse ce château de d'Holy-Rood dont les murs devaient, trente-cinq ans plus tard, abriter son dernier exil, et revint, à la rupture de la paix d'Amiens, se fixer définitivement à Londres. Il y déploya envers les émigrés français, dans la mesure restreinte de ses ressources, cette hospitalité gracieuse, si bien assortie à son caractère, dont il se fit pardonner ainsi les indécisions et les défaillances. Ce fut à Londres qu'il accueillit avec une généreuse cordialité, au mois de février 1800, les trois fils du duc d'Orléans, à leur retour des États-Unis. Ces princes trouvèrent en lui un intercesseur empressé auprès de Louis XVIII; et son intervention ne demeura pas sans influence sur la part que leur fit le gouvernement britannique dans les secours que sa munificence mesurait aux réfugiés français. Ce fut également à Londres que le comte d'Artois recueillit les derniers soupirs de la comtesse de Polastron, qu'il avait tant aimée, et qu'il lui jura, avec une fidélité qui ne s'est jamais démentie, qu'elle serait sa dernière faute et son dernier amour. La comtesse d'Artois mourut en 1806, à Klagenfurth, où elle résidait depuis plusieurs années. Le duc de Berry vint après cet événement rejoindre son père en Angleterre; son frère aîné, le duc d'Angoulême, qui avait épousé (à Mittau) l'héroïque fille de Louis XVI, ne se réunit à eux qu'à la fin de 1807, époque où Louis XVIII débarqua sur le sol de la Grande-Bretagne.

(1) *Mémoires* du comte de Vauban.

Les destinées de la France semblaient à jam[ais] fixées sous le bras victorieux et ferme du gra[nd] capitaine qu'elle s'était donné pour chef. [...] ce que n'avaient pu faire en 1792 et en 1793 [...] efforts accumulés de la coalition européenne, [...] témérités de l'empereur Napoléon l'accompli[rent]. Les convulsions désespérées de la valeur et [...] génie n'opposèrent qu'une impuissante barri[ère] à l'irruption des armées étrangères. Des né[go]ciations habilement conduites, l'indifférence [de] la population, qui laissa un champ libre [aux] partisans de la maison de Bourbon, enfin [l'in]flexibilité de Napoléon, amenèrent les sou[ve]rains alliés à répudier toute transaction av[ec la] famille impériale. Le rappel de l'ancienne dy[nas]tie devint la conséquence naturelle de leur [dé]termination. Ce fut à Nancy que le comte [d'Ar]tois, qui avait quitté l'Angleterre dans les [der]niers jours de janvier 1814, apprit de la bo[uche] du baron de Vitrolles ce changement de fo[rtune] inespéré. Il se dirigea immédiatement sur P[aris], reçut aux portes de cette ville les membre[s du] gouvernement provisoire, ayant à leur tê[te le] prince de Talleyrand, et fit le 12 avril 1814 [son] entrée dans la capitale, au milieu des acc[lama]tions et des hommages de la population. [La] France avait accepté avec joie une dynasti[e qui] lui apportait avec la paix européenne tou[tes les] libertés dont elle était depuis si longtemps [pri]vée. Cette heureuse rénovation ne pouv[ait se] produire sous des dehors plus favorable[s que] ceux d'un prince signalé dès sa jeunesse co[mme] le modèle extérieur de la chevalerie fran[çaise]. Parmi les mots heureux attribués au comte [d'Ar]tois, on se plaisait à citer celui-ci : « Rien [n'est] changé en France, il n'y a qu'un Franç[ais de] plus. » Cependant l'allégresse publique n'ét[ait pas] sans mélange. Par des stipulations inévi[tables] sans doute, mais humiliantes pour l'orgueil [natio]nal (23 avril), toutes les places fortes co[nqui]ses depuis 1792 venaient d'être cédées av[ec un] immense matériel aux puissances alliés. C[es im]pressions pénibles furent momentanément [effa]cées par l'allégresse universelle; mais elle[s du]rent plus tard alimenter le méconteneme[nt des] partis que le retour des Bourbons avait fr[appés] dans leurs intérêts ou leurs espérances. [...] ces germes d'opposition, *Monsieur* fut ac[cueilli] avec un enthousiasme vif et sincère par l[es dé]partements de l'est et du midi de la France [qu'il] parcourut pendant le mois d'octobre. Les [...] de Lyon et de Marseille surtout se fire[nt re]marquer par la chaleur de leurs démonstr[ations]. Les sentiments conciliants, l'esprit d'à-p[ropos] du prince conquirent tous les suffrages. [...] tandis qu'une partie de la population fra[nçaise] saluait ainsi par d'éclatants hommages le [retour] des Bourbons, l'esprit de mécontentem[ent et] de sédition fermentait dans d'autres ra[ngs de] la société. Quelques actes imprudents, [quel]ques paroles téméraires habilement expl[oités] avaient semé l'inquiétude parmi les acqué[reurs]

s biens nationaux et les classes agricoles; mée, humiliée de ses revers et blessée de elques intrusions maladroites, affectait de r dans la dynastie restaurée un produit de conquête et de confondre avec l'invasion ngère l'intervention pacifique qui en avait uci les calamités.

La faction révolutionnaire songeait à faire tour-'à son profit ces symptômes de désaffection, qu'une entreprise soudaine, le débarquement apoléon sur les côtes de Provence, vint don-un autre cours aux événements. Au premier de cette tentative, dont il ne comprit pas bien avité, le roi envoya à Lyon le comte d'Ar-et ordonna au duc d'Orléans de l'y suivre rès. Il espérait que les efforts réunis de ces t princes imprimeraient un élan salutaire à pulation et retiendraient les troupes dans le ir. Mais l'un et l'autre furent bientôt con-us de l'inutilité de leur démarche. Le comte tois fit un vain appel à la fidélité de la gar-L'occupation de Grenoble par la garde im-le acheva de rendre toute défense impos-. *Monsieur* quitta Lyon, avec le maréchal lonald, au moment même où les éclaireurs de léon commençaient à déboucher de la Guil-it. Le 16 mars il accompagna Louis XVIII léance royale où ce monarque et son frère ent fidélité à la charte constitutionnelle. Ce ent de *Monsieur* était tardif; mais l'étroite t des deux princes, en présence des mal-qui menaçaient la patrie, produisit une ssion favorable sur l'opinion publique. Le e d'Artois et le duc de Berry passèrent la ère pour rejoindre le roi à Gand, presque me temps que le duc d'Angoulême dispu-avec moins de succès que de courage les ments méridionaux à la domination im-le.

comte d'Artois n'eut aucune importance os-le à la cour de Gand; il favorisa comme déplorable nécessité, après le désastre de rloo, la transition de Fouché au ministère. la seconde Restauration mit bientôt en pré-deux lignes de conduite fortement tran-. L'une, prenant son point d'appui dans ation littérale de la charte, consistait à iser par certains ménagements l'hostilité inte du parti qui avait fait ou soutenu la tion des Cent-Jours; l'autre, répudiant transaction avec les ennemis du trône, vou-que la Restauration usât de tout l'ascendant puisait dans cette dernière épreuve pour r à jamais, par des mesures énergiques, e des révolutions. La première politique le qu'adopta Louis XVIII; la seconde, vi-nt inspirée par la chambre des députés de , eut pour partisans tous les princes de la le royale, excepté le duc d'Angoulême, et représentant direct *Monsieur*, héritier mptif du trône.

puis l'ordonnance du 5 septembre 1816, sur-tout, jusqu'à la mort du duc de Berry, l'histoire du gouvernement intérieur de la France n'est en quelque sorte que celle de la scission qui s'établit entre les deux frères. Une des conséquences de la politique de Louis XVIII avait été de se rapprocher des hommes plus ou moins opposés à la Restauration et d'écarter ceux de ses partisans dont le zèle exalté contrariait l'application de son système; le comte d'Artois lui-même fut privé de son commandement général des gardes nationales de France, et ses deux fils, les ducs d'Angoulême et de Berry, se virent momentanément exclus de la chambre des pairs. Dans une note présentée au roi le 23 janvier 1818, *Monsieur* signala avec respect, mais avec force, les dangers auxquels la monarchie lui paraissait exposée par ce système de gouvernement; il s'éleva contre la persécution qui atteignait les amis du roi et de la royauté, contre le mépris des institutions monarchiques et l'accueil fait aux doctrines subversives de l'ordre social : « La source de toutes ces erreurs, dit-il, est dans la confusion des effets de la révolution avec ses causes morales : les ministres ont cru que la sanction accordée par la charte aux intérêts matériels de la révolution les autorisait à garder un ménagement qu'ils ont souvent poussé jusqu'au respect envers les causes qui ont donné naissance à ces intérêts; ils ont confondu le principe et la conséquence.... C'est ainsi qu'on a creusé par degrés l'imminent abîme au bord duquel est aujourd'hui placé le trône, etc. »

Ces considérations ne manquaient pas de justesse; mais le grand désavantage de la ligne adoptée au pavillon Marsan était d'être répudiée par la plupart des hommes politiques de cette époque méticuleuse et inexpérimentée. Excepté M. de Châteaubriand, génie vain et incommode; excepté le baron de Vitrolles, esprit sagace et cultivé, et quelques autres, l'entourage intime du prince se composait de personnages médiocres, étrangers aux affaires, et la fraction politique à laquelle ils appartenaient inspirait de justes ombrages, par l'exagération de ses prétentions ou de ses doctrines. Ajoutons que le souverain auquel s'adressaient ces représentations était infirme, âgé, amoureux de repos, jaloux de son autorité, peu soucieux de préparer l'avenir de son successeur par des luttes et des sacrifices, et qu'enfin il n'avait jamais manifesté la même répulsion que son frère pour les hommes et les principes de la Révolution. En présence de tels obstacles, il n'appartenait qu'aux événements d'émouvoir l'insouciance du vieux monarque. L'élection du régicide Grégoire, la conspiration militaire du 19 août, les troubles intérieurs de la capitale, les révolutions de Naples et d'Espagne, et surtout l'assassinat du duc de Berry (13 février 1820), témoignèrent du désordre effrayant des esprits. L'inconsolable père se crut autorisé à déclarer au roi qu'il ne rentrerait plus aux Tuileries que son frère n'en eût

éloigné le favori à l'imprévoyance duquel on attribuait tous ces maux. M. Decazes fut nommé ambassadeur en Angleterre, et l'harmonie parut se rétablir au sein de la famille royale. A ce retour de satisfaction vint s'ajouter (29 septembre) la naissance presque miraculeuse du duc de Bordeaux, second fruit de l'union contractée quatre ans auparavant par l'infortuné fils de *Monsieur* avec la princesse Caroline de Naples. Un ministère pris dans la nuance monarchique modérée des deux chambres fut appelé aux affaires, et pour la première fois depuis 1815 deux royalistes purs, MM. de Villèle et Corbière, eurent entrée au conseil. Les hommes que l'excès de leur zèle pour la Restauration avait fait écarter des emplois publics y furent rappelés; M. de Châteaubriand fut pourvu de l'ambassade de Berlin, et les modifications récemment apportées à la loi d'élection commencèrent à porter d'heureux fruits. Mais les exigences immodérées du parti ultra-royaliste reparurent avec sa puissance. Pour la seconde fois, le duc de Richelieu, qui présidait le ministère, rompit ouvertement avec eux, et *Monsieur*, se regardant comme délié par cette rupture des engagements qu'il avait pris avec lui, cessa de l'appuyer. L'adresse de 1821 fut le terrain sur lequel se réunirent les oppositions coalisées; le cabinet succomba, et donna sa démission en masse. Louis XVIII fut vivement blessé de la conduite de son frère, et le lui témoigna en termes amers; mais la résistance n'était plus de saison: tout paraissait mûr pour un changement complet de situation, et le 14 décembre MM. de Villèle, Corbière et de Peyronnet formaient la tête d'un nouveau ministère.

Cette date fut celle de la véritable influence politique, et l'on peut dire gouvernementale, du comte d'Artois. Bien qu'il ne comptât dans le nouveau cabinet aucun de ses conseillers intimes, si ce n'est peut-être le vénérable Mathieu de Montmorency, ce ministère s'était formé de son plein aveu; il répondait suffisamment à ses vues politiques, qui n'allaient à rien autre, nous le croyons du moins, qu'à l'établissement d'une monarchie représentative assez puissamment constituée pour n'avoir rien à redouter des entreprises révolutionnaires. Tous les esprits sages convergeaient à ce résultat; mais sa conquête était difficile, en présence d'une opposition susceptible, ambitieuse, toujours disposée à prêter les couleurs d'une odieuse réaction à toute tentative faite pour améliorer les institutions sociales ou pour rasseoir sur des bases solides les pouvoirs publics si violemment ébranlés. La guerre d'Espagne, heureusement accomplie en dépit des clameurs et des efforts de l'opposition libérale, fut le premier acte considérable du nouveau ministère. Ce grand événement eut pour effet de conquérir à la Restauration l'armée, longtemps indécise, et d'imprimer à l'opinion publique, malgré la stérilité définitive de ses résultats, une forte impulsion monarchique. Ma[illegible] ce succès trouva sa propre compensation [illegible] l'étourdissement même qu'il inspira au parti [illegible] liste et dans les imprudences regrettables [illegible] entraîna le pouvoir qui l'avait préparé. Des [illegible] d'un autre âge prirent cours; la puissance [illegible] dotale, si antipathique à une nation belli[illegible] et sceptique, reçut des encouragements i[illegible] pestifs, et ces faveurs, étendues au p[illegible] mystérieux et indéfini qu'on appelait [illegible] *congrégation*, émurent les sollicitudes d'[illegible] indifférent à l'existence des sociétés sec[illegible] des complots qui s'y fomentaient. Des dé[illegible] condamnables eurent lieu pour corromp[illegible] d'argent, dans la presse indépendante, la [illegible] la plus vitale du gouvernement représent[illegible] ordre réprouvé par les lois du royaume [illegible] la faveur d'une tolérance suspecte. E[illegible] présentation d'un projet de loi sur la ré[illegible] des rentes alarma les intérêts matériels [illegible] vertit en un antagonisme irréconciliable [illegible] tance puissante que le nom, la plume, l[illegible] tion de Châteaubriand prêtaient au cab[illegible] il avait remplacé le comte de Montmore[illegible] fut au milieu de ces agitations que Louis [illegible] exhala une vie dont les dernières années [illegible] lement circonvenues, avaient apparten[illegible] à lui qu'à son successeur, et dont le der[illegible] fut cette loi de septennalité qui déçut si [illegible] ment les espérances qu'elle avait fait [illegible] prétend que les accents suprêmes du m[illegible] mourant exhortèrent son successeur à [illegible] politique de *louvoyement* à laquelle, « p[illegible] reux que Henri IV, il devait la faveur de [illegible] dans son lit, et à ménager la couronne [illegible] petit-fils ».

Le comte d'Artois touchait à sa soix[illegible] tième année quand il monta sur le trôn[illegible] septembre 1824. Il promulgua à son av[illegible] plusieurs actes de clémence, et donna [illegible] éclatant de ses bonnes intentions en s'ab[illegible] nant, par la suspension de la censure, à l[illegible] sance formidable et capricieuse de la pr[illegible] riodique. Il fit le 27 septembre son entré[illegible] à Paris, au milieu d'un enthousiasme d[illegible] niversalité n'avait pas été égalée peut-[illegible] puis le 12 avril 1814. Dans une revue de l[illegible] nationale et des troupes qu'il passa au Ch[illegible] Mars trois jours après, comme les lanci[illegible] taient le peuple qui se pressait sur son p[illegible] « Mes amis, point de hallebardes! » [illegible] t-il; mot heureux, qui fut comme l'inau[illegible] du nouveau règne. Enfin, par un acte d[illegible] politique ou de conciliation généreuse, C[illegible] accorda au duc d'Orléans et à sa famille [illegible] d'*Altesse royale*, et sa bienveillance act[illegible] lut quelques mois plus tard consacrer, [illegible] disposition spéciale de la loi de finances, [illegible] titution, provisoirement faite par Louis X[illegible] 1814, à cette maison, de ses biens co[illegible] pendant la révolution.

A cette ère de conciliation, qui avait dé[illegible]

dans le pays une immense prospérité matérielle, succédèrent bientôt de nouvelles agitations. Le ministère fournit aux accusations de théocratie un regrettable grief, par le projet de loi qui décernait des peines exorbitantes au crime, presque imaginaire, du sacrilége. Cependant ces dispositions rigoureuses passèrent à une forte majorité. Les susceptibilités libérales s'émurent avec moins de raison du projet de loi, éminemment politique, qui affectait un milliard à l'indemnité des émigrés dépouillés par les confiscations révolutionnaires. La discussion fut âcre, passionnée, et révéla toute la profondeur de l'antagonisme qui subsistait entre les deux classes de la société auxquelles la révolution avait fait une part si inégale. Cependant, cette œuvre réparatrice fut consacrée dans l'une et l'autre chambre par un nombre imposant de suffrages, et l'habileté financière de M. de Villèle pourvut à son accomplissement sans aggraver d'une manière sensible les charges de l'État.

Le sacre de Charles X suivit de près la clôture de la session. Cette imposante solennité eut lieu dans la cathédrale de Reims, le 29 mai, avec le cérémonial employé pour Louis XVI, dont une sage tolérance, toutefois, avait retranché certaines formules en arrière de l'esprit du siècle. Le nouveau monarque quitta Reims le 1er juin, et rentra le 6 à Paris, dont l'accueil parut généralement moins démonstratif qu'il n'avait été neuf mois auparavant. Cependant l'allégresse populaire éclata dans les fêtes qui eurent lieu à cette occasion et auxquelles présida une munificence largement entendue.

Ces fêtes n'apportèrent qu'une diversion momentanée aux querelles des partis. Deux organes de l'opposition, *le Constitutionnel* et *le Courrier Français* s'élevèrent avec une nouvelle ardeur contre les tendances ultramontaines du pouvoir et l'introduction des jésuites. Ils furent acquittés par la cour royale de Paris; et cette décision, fortifiée par l'apparition du *Mémoire à consulter*, où M. de Montlosier dénonçait, dans un style si passionné, les prétendus envahissements du *parti prêtre*, accrut encore l'agitation des esprits. Le ministère concourut à l'entretenir par la présentation d'un projet de loi qui rétablissait dans le droit d'aînesse un privilége éteint depuis trente-six ans, et qui fondait une sorte d'aristocratie territoriale sur la base éphémère du payement de l'impôt; mais le succès ne couronna qu'une partie de cette conception impopulaire. Les cérémonies du jubilé, célébrées pour la première fois depuis l'ouverture du dix-neuvième siècle, fournirent de nouvelles armes à la malignité publique. On colporta des caricatures où la majesté royale était insultée par les travestissements les plus grotesques, et des pièces de cinq francs circulèrent avec l'effigie de Charles X surmontée d'une calotte de jésuite. La malveillance s'empara avec un égal avantage de la nomination de M. Tharin, évêque de Strasbourg, prélat estimable, mais dévoué aux jésuites, au poste de précepteur du duc de Bordeaux. Enfin, le ministère s'attira de nouvelles et puissantes inimitiés par la proposition d'une loi tendant à réfréner, par des pénalités excessives et des dispositions tracassières, les écarts de la presse. Cette œuvre, ironiquement désignée sous le nom de loi *d'amour*, n'avait d'autre tort que de devancer une époque où l'expérience elle-même proclamerait la nécessité d'une répression plus sévère. Les esprits les plus graves, tels que MM. Royer-Collard et Portalis, les royalistes les plus dévoués, tels que MM. Michaud, de La Bourdonnaye et Bacot de Romans, s'unirent pour repousser ce projet, dont le retrait fut signalé à Paris et dans plusieurs grandes villes par des réjouissances auxquelles la multitude prit une part alarmante.

Une circonstance plus fâcheuse encore contribua à aliéner au gouvernement de Charles X l'affection de la capitale. Le 29 avril, à l'occasion de l'anniversaire de son entrée à Paris, ce prince voulut passer une grande revue de la garde nationale. Elle eut lieu au Champ-de-Mars, et de chaleureuses acclamations, mêlées de quelques cris de : *Vive la charte! A bas les ministres!* saluèrent sa présence. Mais quelques compagnies qui retournaient dans leurs quartiers firent entendre, sous les croisées des ministères des finances et de la justice, des vociférations injurieuses. On réunit aussitôt le conseil, et le licenciement immédiat de la milice citoyenne fut résolu. Cette mesure impolitique, et dont les conséquences ultérieures ont été si fatales, produisit à Paris une rumeur qu'accrut et contint le rétablissement de la censure. Mais cette dernière mesure n'était que le prélude d'une détermination plus grave : la dissolution de la chambre des députés. Ce fut à son retour d'un voyage dans les départements de l'Oise, de l'Aisne et du Nord, où il avait été accueilli avec un empressement marqué, que Charles X rendit l'ordonnance qui la prononçait. Ce parti était devenu indispensable par la nécessité de neutraliser l'opposition croissante de la chambre des pairs au moyen d'une promotion nombreuse dont les éléments ne pouvaient être pris que dans la chambre élective. Mais il fut loin de répondre aux espérances du ministère. La tactique des deux oppositions combinées triompha des séductions et des efforts de l'administration, et ce succès fut célébré à Paris par des démonstrations populaires auxquelles se mêlèrent quelques mouvements insurrectionnels, dont la répression fit couler le sang de plusieurs citoyens. On supposa même assez généralement que l'autorité, par une tolérance perfide, avait provoqué cette douloureuse collision, pour effrayer les électeurs, qui n'avaient point encore voté; mais cette supposition ne fut autorisée par aucune preuve. L'importante nouvelle de la victoire de Navarin (18 octobre), qui préparait si énergiquement la libéra-

tion de la Grèce, n'apaisa que momentanément l'agitation des esprits.

Le ministère de Villèle, ouvertement menacé par la composition de la nouvelle chambre, se retira, et le 4 janvier 1828 un cabinet composé de MM. de La Ferronnays, Portalis, de Martignac, Roy, Hyde de Neuville, de Caux, Feutrier, de Vatimesnil, fut appelé aux affaires. Ce cabinet, pris collectivement, n'était point dans les inclinations personnelles de Charles X, qui ne l'admettait que comme une concession faite à l'esprit libéral et aux rancunes intéressées de la contre-opposition royaliste. Il pressentait avec raison que le nouveau ministère ne pourrait se maintenir qu'aux dépens de sacrifices funestes à la considération, sinon à l'existence du pouvoir monarchique, déjà miné de toutes parts. Cependant Charles X se prêta loyalement à cette nouvelle épreuve. Sur l'avis d'une commission spéciale, il régularisa le régime des petits séminaires, en écartant de leur enseignement les membres qui appartenaient à la corporation des jésuites; il rappela les disgraciés du précédent régime, nomma à la présidence de la chambre élective M. Royer-Collard, l'organe le plus accrédité de l'opinion constitutionnelle, et fit présenter aux chambres un projet de loi qui soumettait la confection des listes électorales aux garanties les plus sévèrement calculées. Ces concessions n'empêchèrent point la chambre des députés de flétrir de la qualification de *déplorable*, dans son adresse, le ministère que Charles X avait soutenu de ses efforts personnels, et auquel la France était redevable de plusieurs années de prospérité. Les chambres accordèrent avec empressement au cabinet l'autorisation d'un emprunt de quatre millions, destiné à subvenir aux éventualités qui pourraient naître des démêlés alors existant entre la Porte et la Russie, par suite de l'insurrection de la Grèce. La conséquence de ce subside fut la courte mais brillante expédition de Morée, et par elle l'affranchissement définitif du sol hellénique, résultat que Charles X n'avait cessé d'appeler de ses vœux et de provoquer par les plus nobles encouragements. Charles X garda d'ailleurs une entière neutralité dans la guerre allumée entre les deux puissances orientales. Le czar, reconnaissant, promit, dit-on, au roi de France que en cas de guerre européenne, il l'aiderait à reconquérir les provinces situées sur la rive gauche du Rhin. Cette conquête rappelait trop les exploits de la révolution française pour flatter beaucoup Charles X; mais il était trop amoureux de popularité pour ne pas accepter une extension territoriale qui mettrait quelques journées de plus entre Paris et l'étranger (1). Des préoccupations d'un autre ordre emportèrent bientôt ces perspectives flatteuses.

Les événements se pressaient, et la stérilité du système de concessions essayé par le nouv[eau] ministère devenait de plus en plus manifeste. [...] projet de loi qui abolissait le privilége roy[al] [...] la création des journaux, qui supprimait la c[en]sure et les procès de tendance, n'attira au c[abi]net que les sarcasmes du côté gauche, et M. P[or]talis prophétisa avec trop de vérité que ces [exa]gérations entraîneraient tôt ou tard le pays [à] chercher le repos à l'abri du pouvoir arbitr[aire]. Malgré l'adoption de ce projet, Charles X ép[rouva] un vif abattement de cette résistance opi[niâtre] et commença à se persuader qu'il ne parvi[endrait] à la surmonter qu'à l'aide d'un cabinet [...] énergiquement constitué pour dominer des [em]barras qu'il n'était pas en son pouvoir d[e ré]soudre. Il fut affermi dans cette pensée par [l'ac]cueil universellement favorable qu'il reçut [dans] les départements de la Lorraine et de l'Al[sace] sur la fin d'août et au commencement de [sep]tembre. Il se persuada que la masse de la n[ation] conservait pour la royauté un attachem[ent qui] ne demandait qu'à être soutenu par le con[cours] des pouvoirs publics. Cependant, il rés[olut de] soumettre à une dernière épreuve cette p[olitique] de conciliation qui servait de bannière [...] d'hommes honorables, et accepta la prop[osition] que lui firent ses ministres de dresser u[n pro]gramme de la conduite à tenir pendant la [session] qui allait s'ouvrir. Ce projet fut présenté [...] par M. Portalis. Il énonçait la nécessité [de mo]dérer l'ardeur des partis par des concess[ions ...] personnes sagement entendues, et indiq[uait ...] point jusqu'où pouvaient s'étendre les sa[crifices] de la couronne sans péril pour ses prérog[atives]. Le discours du trône fut conçu dans cet [esprit], et tout porte à croire que Charles X était [...] d'y demeurer fidèle, lorsqu'une de ces rés[olutions] capricieuses qui appartiennent trop souv[ent aux] grandes assemblées, vint bouleverser tou[te son] économie. M. de Martignac présenta à la c[hambre] des députés, le 9 février 1829, deux projet[s] destinés à organiser l'administration com[munale] et l'administration départementale. Q[uelques] jours après, la chambre, contre l'avis [du mi]nistère, accorda la priorité du débat au [projet] de loi départementale; et le maintien d[es con]seils d'arrondissement, réclamé par le m[inistère] et combattu par la commission, fut le [...] point soumis à la discussion. Le côté ga[uche en] masse opina pour le projet de la commis[sion], cette opinion, protégée par le vote ou l'[absten]tion systématique des membres de l'[extrême] droite, obtint la majorité. Le projet de[...] aussitôt retiré; la rupture entre la cha[mbre et] le ministère devint dès lors complète. La [...] ne sembla plus se prolonger que pour [...] à M. de Martignac, poussé à bout par les [exagé]rations du côté gauche, ce sinistre pr[...]ment : « Nous marchons à l'anarchie ! »

La dissolution du cabinet était imm[inente]. Avant de prendre aucun parti, le roi crut [devoir] s'adresser au dévouement éclairé de M. [...]

(1) Documents inédits.

lard et le consulter sur le choix d'un ministère. Royer-Collard répondit que « dans l'état de sion des esprits, aucune combinaison n'était e de la majorité, et que le roi pouvait com- r son conseil sans crainte d'avoir à se dire l eût pu mieux choisir (1) ». Ces paroles rent les irrésolutions de Charles X, et le mi- tre Polignac fut constitué (8 août). Ce mi- re se composait pour la plupart d'hommes s noms profondément impopulaires, et par même impuissants à tirer sans violence yauté de l'étroite impasse où elle était si eureusement engagée.

t déchaînement presque général accueillit espèce de provocation adressée par la con- à toutes les fractions du parti constitu- l. L'acquittement du *Journal des Débats*, était rendu l'organe de cette impression; sociations formées pour le refus de l'impôt, voyage du général Lafayette à Lyon, for- nt ces éléments d'opposition. Le cabinet, sé d'abord de MM. de Polignac, de Bour- , de Labourdonnaye, d'Haussez, de Cha- bourvoisier, de Montbel, s'était modifié par aite de M. de La bourdonnaye et l'ad- n de M. de Guernon-Ranville. Ce fut et état qu'il affronta, le 2 mars, la session ive par un discours où Charles X annon- ferme résolution « de surmonter les ob- que de *coupables manœuvres* pourraient r à son gouvernement »; défi prématuré, ique, auquel la chambre élective répondit le trop fameuse adresse des 221, où, tout stant de sa fidélité au roi, elle refusait ment son concours à un ministère dont acte répréhensible n'avait encore signalé ment. Le roi entendit, dans la salle du de la bouche de M. Royer-Collard, ce le offensant; il y répondit avec dignité, et a les chambres. Mais cette mesure ne fut préambule de la dissolution de celle des , qui prévalut le 21 avril dans le conseil, e longs débats, dont Charles X encouragea ndance par la plus bienveillante atten- . Le ministère subit à cette occasion un ment partiel. MM. de Chabrol et Cour- furent remplacés par MM. de Peyronnet telauze, et M. Capelle entra au conseil titre, nouvellement créé, de ministre des publics (19 mai).

t époque d'agitations et d'alarmes laissera e brillante dans l'histoire par l'expédi- lger, entreprise pour venger une injure e, en dépit des prédictions sinistres de la libérale et des menaces du ministère ique. Ce fut le 14 juin que la flotte, diri- r l'amiral Duperré, débarqua sur le sol les troupes royales, que commandait le de Bourmont, ministre de la guerre. t par la victoire de Staoueli sur les hau- teurs qui dominent Alger, le général en chef fit investir sans délai et canonner avec vigueur le château de l'Empereur, dont la prompte reddition amena le dey à des propositions pacifiques. Nulle détermination n'avait été prise encore par le gou- vernement sur le sort de cette brillante conquête, lorsque Paris et la France devinrent le théâtre des graves événements qu'il nous reste à retracer.

Aucune intention arrêtée de coup d'État, quoi qu'on ait dit, n'avait présidé à la forma- tion du ministère du 8 août. Charles X fut insen- siblement conduit à cette idée par les périls de sa situation et par l'impuissance où il crut être de sauver à tout autre prix la dignité royale, étroitement engagée entre son imprudent mani- feste et la menaçante adresse des 221. Cepen- dant, la pensée d'une déviation momentanée de la charte ne prit de consistance réelle dans son esprit que lorsqu'une dernière épreuve, celle des élections générales, préparées par une pro- clamation personnelle de ce prince, eut achevé d'y jeter l'accablement. En présence de ce ré- sultat formidable, la plupart des ministres offri- rent leur démission; elle fut hautement repous- sée. Les propositions les plus contradictoires se croisèrent pendant quelques jours dans le conseil. Enfin, le principe et les dispositions des ordon- nances de juillet, qui soumettaient la presse à une police sévère et modifiaient profondément le système électoral, prévalurent après plusieurs séances d'une discussion souvent incohérente et parfois orageuse, et M. Chantelauze fut chargé de la rédaction du rapport destiné à leur servir de préambule. Un secret absolu fut gardé sur ces délibérations. Le 25, jour fixé pour la signature de ces actes suprêmes de la couronne, le cabinet se réunit à Saint-Cloud, sous la présidence du roi, en présence du dauphin, qui leur donna une adhésion silencieuse. Charles X provoqua à plu- sieurs reprises l'assurance que les mesures qu'on allait sanctionner n'excédaient point les limites de la charte, et déclara que son intention était de rentrer dans ses prescriptions littérales aussitôt que l'effervescence des esprits serait calmée. Au moment de signer, il s'arrêta, courba sa tête sur ses deux mains, et parut absorbé quelques ins- tants dans une méditation profonde; puis, pre- nant la plume, « Plus j'y pense, dit-il, et plus je demeure convaincu qu'il est impossible de faire autrement (1). » Il fut arrêté qu'en cas de mouvement populaire le maréchal Marmont, ma- jor général de la garde en exercice, serait nommé gouverneur de la première division et chargé à ce titre de toutes les dispositions à prendre. Mais l'insuffisance des précautions militaires de- vait paralyser le peu de bonne volonté qu'il ap- portait au succès de ces mesures extra-légales; les forces disponibles, concentrées dans l'étendue de la division, n'excédaient pas dix-neuf mille hommes de toutes armes.

lletin inédit des séances du conseil.
lletin inédit des séances du conseil.

(1) *Bulletin inédit des séances du conseil.*

La première impression produite à Paris par les ordonnances du 25 juillet fut la stupeur, la seconde fut celle de la résistance. Dès le 27 au matin les exécutions opérées contre les journaux réfractaires ameutèrent une foule curieuse, animée; l'évacuation des ateliers de plusieurs grands industriels fournit bientôt les germes d'une formidable insurrection; les commis des magasins, la jeunesse des écoles vinrent en grossir les forces, tandis que ceux des députés qui se trouvaient à Paris travaillaient à en régulariser l'élan par des protestations dont le ton pacifique se trouva bientôt en arrière des événements. Les tribunaux, de leur côté, favorisèrent l'opposition des feuilles périodiques. La populeuse rue Saint-Honoré, la place de la Bourse et bientôt les abords du quartier Saint-Denis furent le théâtre des premiers engagements. Dans la matinée du 28 l'insurrection se propagea rapidement sur les différents points de la capitale, mise en état de siége par le gouvernement. Malgré l'infériorité relative de leur nombre (1), les insurgés, favorisés par l'avantage des positions retranchées, protégés par l'inaction des troupes et le vice des dispositions stratégiques, tinrent en échec les forces militaires. Dans la soirée, Charles X, sortant enfin d'une sécurité fatale, prescrivit au maréchal Marmont de réunir ses troupes sur le Carrousel et la place Louis XV, et de n'agir qu'avec des masses. L'évacuation de l'hôtel de ville, qu'occupait le général Talon, fut une fâcheuse conséquence de cet ordre intempestif.

La journée du 29 juillet s'annonça sous des auspices plus favorables à la cause royale. Il y eut un moment de trêve entre l'insurrection, découragée par la lenteur de ses progrès, et le maréchal, las de la prolongation de cette sanglante lutte. Mais ces espérances de pacification furent bientôt détruites par la prise inopinée du Louvre, et par la retraite précipitée des troupes. Ces événements consommèrent le triomphe de la rébellion; l'invasion successive des Tuileries, des Invalides, de l'Archevêché, du Musée d'artillerie, de la caserne de Babylone, priva le gouvernement royal de tout point d'appui dans la capitale, et partout ses emblêmes, arrachés et foulés aux pieds, firent place aux couleurs révolutionnaires. Cependant deux dignitaires, MM. de Sémonville et d'Argout, bien pénétrés des calamités auxquelles la France et l'Europe entière allaient être exposées par l'ébranlement de la dynastie, s'étaient rendus dès le matin à Saint-Cloud pour s'efforcer de les conjurer. Introduit auprès de Charles X, M. de Sémonville supplia ce prince, dans les termes les plus pressants, de révoquer les fatales ordonnances et d'accorder un pardon général aux révoltés. Charles X se montra longtemps inflexible; il ne céda que quand le grand-référendaire [illegible] parler les périls qui menaçaient la dauphine, [illegible] sente; vivement ému, le roi promit d'assem[illegible] son conseil. Sur ces entrefaites, parvint au [illegible] teau la foudroyante nouvelle de l'évacuati[illegible] Louvre. Le conseil se réunit sous l'impr[illegible] de cet événement; après de vifs débats, [illegible] révocation des ordonnances du 25 fut [illegible] dée, et on arrêta que MM. de Mort[illegible] et C. Périer seraient chargés de compo[illegible] nouveau cabinet. Le dauphin, nommé co[illegible] dant général de l'armée de Paris, s'élança [illegible] rencontre des troupes, qui se repliaient sur [illegible] logne et Saint-Cloud. MM. de Sémonvi[illegible] d'Argout prirent l'engagement d'aller fair[illegible] naître sur-le-champ aux chefs du parti [illegible] les résolutions qui venaient d'être ado[illegible] Tous deux avant de partir se rendirent, [illegible] M. de Vitrolles, auprès du roi pour recev[illegible] dernières instructions. L'attitude de ce [illegible] était empreinte d'une noble résignation : [illegible] d'utile au bien de la France, leur dit-il [illegible] gnité, ne sortira de tout cela. » En co[illegible] affectueusement le grand-référendaire, [illegible] échapper à voix basse ces paroles prophé[illegible] « Allez, Sémonville, mais vous arrivere[illegible] *tard.* » Ce fut sans succès en effet que [illegible] Sémonville porta à la commission munici[illegible] l'hôtel de ville les dernières résolutio[illegible] Charles X. Il fut écouté sans contradictio[illegible] sans bienveillance. Restait un dernier [illegible] la cour dans l'intervention du duc de Mor[illegible] qui n'avait accepté qu'après une vive ré[illegible] le poste auquel Charles X s'était vu co[illegible] l'appeler. Mais ce ministre n'obtint qu'à u[illegible] avancée de la nuit la remise des ordo[illegible] délibérées le matin au conseil, et ce[illegible] fit perdre à sa mission tout l'avantag[illegible] pouvait en attendre dans l'état d'in[illegible] où flottaient encore les esprits. Rien [illegible] modérer l'essor de l'insurrection vict[illegible] et déjà livrée tout entière aux inspirati[illegible] ennemis de la légitimité. (*Voy.* Lafayet[illegible]

Dès la matinée du 30, les hauteurs [illegible] Cloud avaient commencé à se couronn[illegible] surgés en armes. La ville de Versailles [illegible] trée dans le mouvement, et l'attitude d[illegible] pes qui entouraient le roi se ressentait [illegible] l'inaction de la cour, surprise par une [illegible] tion si vive et si spontanée. Rien de sati[illegible] n'arrivait de Paris. La duchesse de Ber[illegible] n'avait abandonné qu'avec peine, sur les [illegible] tations du roi, l'idée d'aller présenter [illegible] aux Parisiens, conjura son beau-père d[illegible] Saint-Cloud. La famille royale partit le 3[illegible] à deux heures du matin, pour Trianon, [illegible] dauphin arriva bientôt après, suivi de[illegible] d'armée qui avaient résisté à la contagion [illegible] discipline et de la défection. Mais Trian[illegible] commençait à ne plus être un abri [illegible] le roi donna à une heure l'ordre du [illegible] pour Rambouillet. Ces retraites success[illegible]

(1) M. Alex. Delaborde déclara plus tard à la tribune (11 nov. 1830) que ce nombre n'avait pas excédé *huit mille* hommes.

rent le découragement dans l'armée, et portèt les derniers coups à la cause royale. Ce fut ambouillet que la dauphine rejoignit Charles X, travers mille périls, auxquels elle n'avait appé qu'à la faveur d'un déguisement. Le, perdant tout espoir de traiter avec le gouvement provisoire, résolut de faire appel à ratitude de son cousin, le duc d'Orléans, qui, une entrevue récente avec M. de Mortel, s'était prononcé avec beaucoup d'énergie aveur du principe de l'hérédité monarchique. un premier acte du 2 juillet, il l'investit du de lieutenant général du royaume; et cette ation fut bientôt suivie d'un parti plus me encore. Ce fut sa propre abdication, le dauphin, docile aux volontés de son père, mpagna du sacrifice de ses prétentions nelles. Charles X chargeait son cousin de proclamer l'avénement du duc de Bordeaux ne, et de communiquer ses intentions au diplomatique. Mais ces déterminations pestives ne pouvaient avoir d'autre effet que solider par un titre légal les pouvoirs dont d'Orléans était déjà investi par l'empire vénements. Ce prince, engagé dès le 31 avec les chefs du parti révolutionnaire, ne tenait pour ainsi dire plus à lui-même; les X n'en obtint pas d'autre satisfacue celle d'une réponse secrète, conçue es termes fidèles et affectueux. Cependant, r était entourée à Rambouillet d'une arposante et dévouée, et semblait attendre d ferme l'issue des négociations. Une ésespérée pouvait s'engager d'un moment e. Le gouvernement songea à la prévenir voyant à Rambouillet cinq commissaires de décider le départ du roi. M. de Colun d'eux, se présenta seul à Charles X, usa de recevoir ses collègues, et déclara ement qu'il ne s'éloignerait qu'autant que nières volontés auraient reçu leur accoment. La nouvelle de cette résistance mit a rumeur. Le général Lafayette fit battre atement le rappel, afin de rassembler ents hommes par chaque légion de la nationale pour marcher sur Rambouillet. instant dix mille hommes furent sur pied; ait toutes les voitures disponibles, et cette mprovisée se mit en marche sous les du général Pajol, du colonel Jacqueminot Georges de Lafayette, recrutant en route s ignobles auxiliaires, attirés par l'espoir ge. La témérité même de cette expédition e succès. Charles X reçut avec amertume iciateurs de la veille; cependant il prêta attention aux représentations de M. Barlui objecta que, pour le succès même de pérances futures, il devait éviter que le son petit-fils fût souillé du sang français. échal Maison insista pour une prompte reen déclarant que les commissaires étaient par soixante à quatre-vingt mille hommes.

Il reproduisit cette assertion dans un entretien secret qu'il eut avec le roi; le duc de Raguse, également consulté, inspira quelques alarmes à Charles X, sur les dispositions de l'armée, et conseilla au roi de se retirer derrière la Loire pour y faire proclamer Henri V. Vivement combattu entre ses inquiétudes et son devoir, l'infortuné monarque espéra trouver plus de liberté d'esprit sur un point plus éloigné de la capitale, et fit prendre à son cortége la route de Maintenon. C'était un premier pas dans la voie de l'exil. A son arrivée, en effet, Charles X annonça l'intention de s'embarquer à Cherbourg et de faire voile pour l'Angleterre. Il composa son escorte de ses gardes du corps à cheval, de la gendarmerie d'élite et de deux pièces d'artillerie, et congédia tout le reste de l'armée. Cette entrevue suprême fut touchante; un grand nombre d'officiers brisèrent leurs épées, malgré l'exhortation que Charles X fit à tous de se rendre à Paris et d'y porter leur soumission au lieutenant général du royaume.

Le cortége royal vint coucher le 7 à Mellerault, séjourna le 8 et le 9 à Argentan, traversa Condé-sur-Noireau, le Val-de-Vire, Saint-Lô. A quelques lieues de Carentan, les commissaires qui précédaient les voitures furent avertis qu'un rassemblement nombreux de gardes nationaux et de paysans, avec de l'artillerie, avait projeté de s'emparer du roi et des princes, auxquels la malveillance imputait l'intention de gagner la Vendée pour y organiser la guerre civile. D'énergiques exhortations de M. Barrot dissipèrent ces démonstrations, plus inspirées que spontanées, et auxquelles Charles X opposa une sérénité qui ne s'était jamais démentie durant ce lugubre voyage. Ce fut à Valognes, où il arriva le 14 au soir, que le roi fit ses adieux aux gardes du corps qui l'avaient suivi, et dont les noms furent, par son ordre, inscrits dans les archives de la famille royale. Il embrassa avec effusion les officiers chargés de lui remettre les étendards de chaque compagnie : « Je les reçois sans tache, leur dit-il, et j'espère que le duc de Bordeaux vous les rendra de même un jour. » La plupart de ces militaires voulurent donner à Charles X un dernier témoignage de leur fidélité en l'accompagnant jusqu'au lieu de son embarquement.

La famille royale arriva le 16 août, vers deux heures, en vue du port de Cherbourg, où deux navires américains, le *Great-Britain* et le *Charles-Caroll* avaient été disposés pour sa traversée. Deux bâtiments de guerre français, désignés pour l'escorter, avaient reçu des instructions sévères dans le cas où Charles X voudrait se diriger sur la Hollande ou sur l'une des îles de la Manche. Une foule immense, mais calme et silencieuse, garnissait les quais, les remparts et les édifices. Le roi était vêtu d'un frac et d'un pantalon bleu et coiffé d'un chapeau gris; mais la dignité de ses manières per-

çait à travers la simplicité de son costume. Sa physionomie, de même que celle de la dauphine, portait l'empreinte d'une pieuse résignation. Il remercia affectueusement les commissaires des égards qu'ils avaient eus pour lui, les entretint de ses affaires personnelles, et leur déclara qu'il ne désirait rien que de ne pas être à la charge de la France ni d'aucune puissance étrangère. Dix-huit personnes s'embarquèrent à la suite de la famille royale. Le capitaine Dumont-Durville donna le signal du départ. Le 17, à deux heures, on mouilla devant Porstmouth, et le gouverneur de cette ville vint avec empressement visiter les augustes passagers. « Voilà, lui dit Charles X, la récompense des efforts que j'ai faits pour rendre la France heureuse; j'ai voulu tenter un dernier moyen pour y rétablir l'ordre et la tranquillité; les factieux m'ont renversé! » La famille royale fit voile pour Cowes, où elle demeura en rade jusqu'au retour du marquis de Choiseul, que Charles X avait envoyé à Londres pour y négocier au sujet de sa résidence. Le résultat de cette démarche ne lui fut connu que le 20 août. Le gouvernement britannique accordait à l'illustre proscrit l'autorisation de débarquer en Angleterre, mais comme simple particulier, et sans qu'il pût réclamer aucun des honneurs dus à la royauté. Le malheureux prince endura avec calme cette dernière insulte de la fortune. Il prit aussitôt le titre de *comte de Ponthieu*, et le dauphin celui de *comte de Marnes*. Le 22, à huit heures du matin, les deux princes descendirent à Cowes, d'où ils s'embarquèrent avec les princesses à Weymouth, dans le dessein de se rendre ensuite à Holy-Rood, où l'hospitalité royale leur accordait un asile. En se séparant du commandant français, Charles X l'entretint de ses espérances futures, et lui déclara « que jamais son petit-fils ne rentrerait en France avec l'appui des baïonnettes étrangères ».

Depuis son débarquement sur les côtes d'Angleterre jusqu'à sa mort, la vie de Charles X cesse d'offrir un intérêt historique. Presque exclusivement vouée à la pratique des devoirs religieux et des œuvres de bienfaisance, elle s'écoulait sans amener d'autres distractions que la promenade, ou la chasse, seul exercice qui eût conservé quelque attrait pour le vieux roi. La constance de cette uniformité ne fut guère interrompue, durant six années, que par les nombreux visiteurs qui venaient porter à l'auguste banni leurs hommages, leurs souvenirs ou leurs espérances. A Lullworth, à Holy-Rood, comme à Buschtierad ou au Hradshin, sur le sol britannique comme dans les États autrichiens, cette vie patriarcale, assortie d'ailleurs à la médiocrité de ses ressources, concilia à Charles X les bénédictions et les respects des populations. Après avoir successivement établi pendant plusieurs années son domicile dans ces différents manoirs, il forma en 1836 le

projet de se fixer à Goritz, ville heureuse
située entre l'Allemagne et l'Italie. La prés
du choléra l'obligea à s'arrêter quelque te
dans une terre qu'il avait achetée à Kirchb
près de la petite ville de Budweiss. Mais con
l'épidémie, en s'éloignant de Goritz, commen
à envahir Budweiss, Charles X jugea con
nable de donner suite à son premier projet
partit pour Goritz le 8 octobre 1836, et y
prit avec une sorte d'entrain les habitudes d
vie d'émigration. Il venait d'atteindre sa soix
dix-neuvième année. « Ma vie, disait-il,
plus longue que celle de mes ancêtres; ma
cruels malheurs et trente années d'exil
souvent rendue bien amère. » Le 1er nove
Charles X éprouva les premières attein
fléau qu'il avait cru fuir. Il assista néanmo
l'office du jour et à celui du lendemain.
le 4, jour de sa fête, à la suite d'une l
audience qu'il avait donnée à un de ses a
ministres, son malaise augmenta, des vo
ments se déclarèrent et des crampes vi
envahirent jusqu'à la région du cœur. M
les soins impuissants du docteur Bougon
célèbre Marcolini et les secours spiritu
cardinal de Latil et de l'évêque d'Hermop
déclara devant eux et devant les perso
sa maison qu'il pardonnait de grand c
tous ceux dont il avait eu à se plaindre
novembre, à une heure du matin, la
royale fut avertie par le docteur Boug
son vénérable chef n'avait plus que q
instants à vivre. Ce fut en présence de
membres, agenouillés autour de son
le pieux monarque rendit à une heure e
le dernier soupir, dans la quatre-vingti
née de son âge. Son corps fut déposé le
vembre dans l'église du couvent des
cains, qui domine la ville de Goritz, a
d'une foule nombreuse et d'un cortège
de tous les familiers de son dernier ex
finit ce prince, qui racheta par des qua
contestables les préjugés et les faiblesses
éducation, et qui, par la sincérité et la
de ses vertus, mérita un sort bien rare
rois : celui de conserver sur le trône et
disgrâce de véritables amis. A. Boul

Monit. univ. — *Mémoires* du baron de Bezenv
Mallet du Pan, — de Weber. — *Tirés des
d'un homme d'État*; — du comte de Vaub
comte de Puisaye. — *Louis XVI*, par M. Dro
Vendée militaire, par M. Crétineau-Joly. —
de la Restauration, par un homme d'Ét
par M. Lubis. — *Études historiques*, etc., par
de Polignac. — *Annuaire historique* de Lesur,
— *Chronique de Juillet*, par L. Rozet. — *Hi
deux Restaurations*, par Ach. de Vaulabelle
*moires pour servir à l'histoire de la révo
1830*, par Alex. Mazas. — *Mémoires, souvenirs
dotes sur l'intérieur du palais de Charl*
Th. Anne. — *Dix jours de 1830*, par Ach
— *La Garde royale pendant les événem
juillet au 5 août 1830*, par un officier emplo
major. — *Questions de juridiction parlem*
par M. de Peyronnet. — Lamartine, *Hist. de la
tion*. — *Dernière époque de l'histoire de C*
par M. de Montbel. — *Journal de Dumont-D*

is XVIII, Charles X, Louis-Philippe, leur vie, r règne et leur mort encore inédit.

CHARLES Ier ET II, DUCS DE BOURBON, phins d'Auvergne, etc. Voy. Bourbon.

A. DUCS DE BOURGOGNE.

CHARLES LE TÉMÉRAIRE, duc de Bourgo-, fils de Philippe le Bon et d'Isabelle de Por-l, né à Dijon, en 1433, tué devant Nancy, en 7. Il porta d'abord le titre de comte de rolais; on le vit à vingt ans près de son père, mbat de Rupelmonde, déployer ce fougueux ge qui fut plus tard son seul guide. Le chro-, en rappelant ses premiers faits d'armes, dit encore que le bon duc, au moment de aille de Gavres, voulut éloigner son fils à d'un message qu'il lui fit porter à sa mère; le jeune homme revint à toute bride pour le t. Louis XI, réfugié, du vivant de son père, ur de Bourgogne, y avait été le joyeux com- du jeune comte; mais Louis XI une fois né devint son adversaire obligé. Il avait s ses intérêts les seigneurs de Croï, favo- vieux duc, et par leur entremise faisait ires à petit bruit aux dépens du futur hé- de la Bourgogne et des Flandres. Il était déjà n à acheter les villes de la Somme à prix t, et il travaillait ainsi par ses affidés à dé- er pièce à pièce l'héritage du Bourguignon, le duc tomba malade, ce qui dérangea tous ojets. Le jeune Charles força les portes, et menaçant au chevet de son père. Les Croï t en vain, et s'enfuirent. Le vieillard, flot- abord, finit par tomber sous l'ascendant de peu traitable, qui fut bientôt le vrai maître du nement. On le vit l'un des premiers, enrôlé Louis XI dans la ligue du bien-public, ttre en route, à la tête d'une grosse armée). Il essaya d'entrer à Paris par un coup in; mais à l'approche du roi, qui s'en re- vainqueur du duc de Bourbon, Charles la Seine, et rencontra l'armée royale à Mont- ce fut un choc, une mêlée plutôt qu'une e. A défaut de dispositions, le Bourgui- paya de sa personne, et poussa à l'aven- in de tous les siens, si bien qu'il manqua pris. Comme il poursuivait des fuyards, eux, serré de près, se retourna et lui donna n épieu dans la poitrine; assailli de plu- cotés, il reçut un coup d'épée à la gorge, son salut à un de ses hommes d'armes. is, l'honneur de la journée lui resta. Le gea, voulant se rapprocher de Paris, tan- son adversaire, plus chevaleresque qu'ha- prenait possession du champ de bataille, t sonner et crier aux carrefours du camp : il étoit quelqu'un qui le requit de bataille, prêt à le recevoir ». En se portant rapi- t sur Paris, où il se laissa devancer par XI, il est présumable qu'il en eût fermé s au roi, et qu'il eût terminé tout avant vée de ses alliés. Il marcha à la rencontre ducs de Berry et de Bretagne; et tous les trois réunis firent le siége de Paris. Louis XI, voyant le danger grandir, ne songea plus qu'à l'écarter en traitant. Il subit de dures conditions (traité de Conflans, 1466) : son beau cousin de Charolais, comme il l'appelait, recouvra pour sa part les villes de la Somme, avec Boulogne et Guignes en sus. Pendant les négociations, Charles reprit Péronne et Beauvais. Au moment même du départ, il exigea mieux encore : « Il fit signer au roi une promesse de mariage entre lui, Charolais, qui avait trente-deux ans, et la fille aînée du roi, qui en avait deux. Elle devait lui apporter en dot la Champagne et diverses accessoires. Pour consoler l'époux d'attendre si longtemps sa future, il fallut que le roi lui donnât le Ponthieu. »

Ainsi pourvu, Charles marcha sur la Flandre, où Louis XI avait noué des intelligences. Liége et Dinant étaient en révolte; ces orageuses communes avaient fait irruption dans les comtés de Brabant et de Namur. Le comte, plus maître que son père du gouvernement et de l'armée, terrifia Liége et lui fit souscrire une paix désastreuse (janvier 1466). Il reparut quelques mois après, et ce fut le tour de Dinant (1466), la ville des forgerons et des batteurs de cuivre, flanquée de quatre-vingts tours; il la foudroya par sa terrible artillerie, la fit brûler, piller et raser impitoyablement. Les Liégeois, sortis de leurs murs, au nombre de trente mille, n'osèrent affrontrer pourtant cette armée débandée, soûle de pillage, ivre de débauches, et dont ils auraient eu bon marché. L'orage écarté, ils reprirent les armes, après la mort de Philippe le Bon, sur les instigations de Louis XI. Le duc Charles envoya ses hérauts publier la guerre partout le pays, l'épée d'une main, et une torche de l'autre, guerre à feu et à sang. Le duc pénétra dans ce pays de Hasbain, où son aïeul Jean sans Peur avait aussi combattu les gens de Liége. Il assiégea Saint-Tron (1467), que trente mille Liégeois vinrent secourir aussitôt. Vainqueur, Charles marcha sur Liége, qui se rendit à discrétion; il fit abattre un pan de mur pour y rentrer par la brèche; il l'épuisa d'argent, la désarma, lui enleva ses juridictions, ses priviléges, et démantela ses fortifications. Tous ces sanglants et rapides succès enflèrent le cœur du Bourguignon; il ne vit plus rien capable de lui faire obstacle, et se lança alors dans les plus vastes projets. Laborieux, infatigable, il travailla à donner à tant de pays différents cette cohésion qui leur manquait. Il rêva l'unité comme l'agrandissement de ses États. Le bon duc son père avait vécu au milieu des fêtes : sa cour, magnifique et joyeuse, changea d'aspect avec son fils; elle garda son cérémonial, elle resta sans égale pour l'opulence, mais avec un air d'austérité. Il réforma, ordonna; « il veilla et estudia en ses finances.... Il se travailloit soi et ses gens outrageusement. » Tandis qu'il s'étayait de la chevalerie et de l'esprit féodal contre Louis XI, on voit percer dans ses or-

donnances, dans son administration, les tendances de l'esprit moderne. Il se tourna vers l'Angleterre, et chercha dans la maison d'York un autre appui contre le roi de France, qui s'efforçait de réparer ses pertes. Nonobstant son traité de mariage avec la fille de Louis XI, on le vit avec surprise, lui qui était Lancastre par sa mère, épouser une fille d'York, la sœur d'Édouard, sacrifiant les haines du sang à ses calculs. Inquiété par cette alliance et menacé d'une descente des Anglais, Louis XI se porta à la plus étrange démarche : il demanda au duc un sauf-conduit, et s'en alla le trouver à Péronne. C'était jouer le coup le plus chanceux, le plus téméraire ; c'était agir comme le Bourguignon lui-même. Il se mit à la merci de son ennemi au moment où ses intrigues excitaient de nouveau les Liégeois à la révolte. Lorsque cette nouvelle, exagérée à dessein par les ennemis du roi, parvint au duc, il entra en fureur. Pendant quatre jours, il flotta indécis sur le sort qu'il ferait à son prisonnier. « Le premier jour, dit Comi-« nes, ce fut tout effroi et murmure par la ville ; « le second jour le dit duc fut un peu refroidy : « il tint conseil la plupart du jour et partie de « la nuit. Le roy faisoit parler à tous ceux qu'il « pensoit pouvoir l'aider, et ne failloit à pro-« mettre.... A ce conseil dont j'ai parlé y eut « plusieurs opinions. La plupart disoient que la « sûreté qu'avoit le roy lui fust gardée... Autres « vouloient sa prise rondement, sans cérémo-« nie..... Cette nuict qui fust la tierce, ledict duc « ne se dépouilla onques ; seulement, se coucha « par deux ou trois fois sur son lit, et puis se « pourmenoit (car telle étoit sa façon quand il « étoit troublé). Je couchai ceste nuict en sa « chambre, et me pourmenoy avec lui plusieurs « fois. Sur le matin se trouva en plus grande « colère que jamais, en usant de menaces et « prêt à exécuter une grande chose. Toutefois, « il se réduisit, en sorte que si le roi juroit la « paix et vouloit aller avec lui à Liége, il se « contenteroit. »

Si désastreuse que pût être pour l'honneur de Louis XI cette dernière clause du traité, ce ne fut pas tout ce qu'il lui en coûta pour se tirer des mains de son hôte. Cette malencontreuse équipée fut pour lui un nouveau *bien-public ;* il en sortit plus maltraité encore.

Louis XI, trop heureux d'échapper à tout prix de « cette grosse tour où jadis un comte de Vermandois avoit fait mourir un roi de France », consentit à marcher contre ses amis. « Grande et terrible punition et méritée du jeu perfide que Louis XI avait fait de Liége, la montrant pour faire peur, l'agitant, la poussant, puis, retirant la main... Eh bien, cette main déloyale, prise en flagrant délit, il fallait que le monde entier la vît égorger ceux qu'elle poussait, qu'elle déchirât ses propres fleurs de lis qu'arboraient les Liégeois, que Louis XI mît dans la boue le drapeau de la France. Après cela, maudit, abomi-

nable, infâme, on pouvait laisser aller l'hom qu'il allât en France ou ailleurs. Seulem pour se charger de faire ces grands exem pour se constituer ainsi le ministre de la j tice de Dieu, il ne fallait pas voler le voleur gibet. C'est justement ce qu'on tâcha de faire (1 On peut se demander, avec l'historien que citons, si la grande colère du Bourguignon fut pas en partie jouée. Les intrigues de Liége, le rôle qu'y jouaient ses envoyés é notoires depuis un mois ; le duc en devait informé quand il délivra le sauve-conduit, les termes d'ailleurs étaient absolus : « y pouvez venir, demeurer et séjourner, et en retourner sûrement, à vostre bon pl toutes les fois qu'il vous plaira sans que empêchement soit donné à vous, pour q cas qui soit ou puisse advenir. » Selon C nes lui-même, le duc savait dès cette é et s'était plaint au cardinal Ballue que « Liégeois faisoient mine de se rebeller, à « de deux ambassadeurs que le roy leur « envoyés pour les solliciter de ce faire.... « respondit Ballue que les dicts Liége « l'oseroient faire... (2) » Le duc, très a rant des intrigues du roi et du soulèv qui avait déjà commencé, n'en donna pas sa parole écrite à Louis XI. Les nouvelle reçut pendant l'entrevue le poussèrent à il en fallait peu pour exaspérer sa viole profita de la circonstance et de la p Louis XI pour le dépouiller. Il étalait ce des prétentions chevaleresques ; il affic loyauté des anciens preux, il invoquait féodale ; mais à Péronne la tentation se grande, et le politique avide l'emporta chevalier. Les deux acteurs de la pièce comme échangé leurs rôles.

Réconciliés en apparence, ils se mi route pour Liége. La ville était sans m et osa pourtant résister. L'avant-garde logée dans les faubourgs, fut surprise par les Liégeois. Les deux princes fure qués même dans leurs quartiers. Six cen mes résolus tombèrent sur eux à dix he soir. Le duc était au lit ; une douzaine d' veillaient autour de lui, jouant aux dés. par le tumulte, et armés en hâte, les de ces furent sauvés par leurs gens. L'a résolu, contre l'avis du roi ; mais la f Bourguignon ne souffrait nul retard. S les trompettes sonnèrent, il s'élança d miers. C'était un dimanche, et les Lié pouvaient croire qu'on les attaquât à jour. « La nappe étoit mise, dit le chroni

(1) Michelet, *Hist. de France*, t. VI ; « On dit-il, dans le recueil des ordonnances trente in-fol. remplies d'actes datés, du même jour (bre), de concessions croissantes, qu'on dirait d'heure en heure. »

(2) La Bibliothèque impériale possède l'original pièce, qui est écrite de la main de Charles (Ms. Baluze, 9675, B.).

s toutes les maisons, et l'on se disposoit à
er, quand l'ennemi entra de partout. Ce fut
long pillage et un carnage affreux. » Liége fut
olie et rasée comme Dinant.

e rapprochement forcé des deux rivaux ne
pas de longue durée. La guerre des deux
es, qui dévastait l'Angleterre, fut une occa-
de rupture pour eux. Le duc, toujours
mpt à l'attaque, commença le premier les
lités. Cependant le roi était arrivé à son but,
amener à lui une partie des grands feuda-
s: une trêve d'un an fut conclue. Mais le duc,
piration de la trêve, se laissa prendre au
urvu, et se vit enlever par les gens du roi
ns, Roye et autres villes de Picardie (1471).
s nouvelles il se réveilla terrible, et mit
n et l'arrière-ban sur pied. Il s'était fort
é de son état militaire, d'équiper ses com-
ies, et on s'étonne qu'il n'ait pas adopté le
me des troupes d'ordonnances créé par
les VII, qui donnait au roi une armée tou-
s prête. Il conserva, comme moins oné-
peut-être, le système des milices féodales,
osées de gens vivant chez eux, s'exerçant
e, allant chaque mois aux revues et tou-
prêts à partir. En outre des Anglais, il prit
solde des Italiens et autres étrangers, fit
ler tous ses peuples, et soumit à une rude
ine grands et petits. Il n'y avait point d'ar-
e comparable à la sienne. A la tête d'un
ment formidable, le duc marcha sur la
e, et reprit plusieurs de ses villes. Le roi
de son côté des forces à peu près égales;
il était peu enclin à remettre tout au ha-
d'une bataille. Il trouvait plus sûr de ga-
à petit bruit les amis de son cousin de
gne, et il y réussit assez bien. Charles,
n commerce dur et hautain, ses emporte-
, sa volonté brutale et sans réplique, semait
r de lui la désaffection et la terreur. Les
gris, ou avisés, et ceux qui voyaient loin,
e Comines, quittaient son service pour se
r au roi, qui caressait et payait bien. Le duc
ait grands et petits; il frappait ses gens
erre; sa discipline était terrible : dans une
, il tua un homme d'armes mal équipé,
e eût fait un chef de barbares. Charles mit
ge devant Amiens, et y échoua; mais après
ourte trêve il revint plus furieux, emporta
s, et fit couper le poing à toute la garni-
entra à cheval dans l'église, encombrée de
, et dit : « J'ai de bons bouchers avec moi;
une belle vue. » Il fondit de là sur la Nor-
ie, portant la flamme sur son chemin. Il
t emporter Beauvais en passant; mais il
ouva arrêté court : les femmes, les enfants
e y firent des merveilles. Voulant donner
ut, malgré l'avis de tout son monde, il y
t quinze cents hommes, et fut contraint de
uper. Il se jeta sur d'autres villes, y por-
sa vengeance, et ne laissant rien debout où
ssait. Ce dévastateur s'arrêta devant Rouen, où il ne réussit pas mieux qu'à Beauvais; puis il revint sur ses pas, achevant de tout mettre en cendres, et harcelé dans sa retraite par les gens du roi.

A la suite de tant d'échecs, Charles tourna d'un autre coté son inquiète politique. Il se fit céder à prix d'argent la succession de Gueldre, et acheva d'en prendre possession par les armes. Son ambition était de faire ériger en royaume ses vastes États. Il voulait reconstruire, mais en l'arrondissant, l'antique royaume de Bourgogne. Ses premiers succès lui avaient enflé le cœur. Il se voyait à la tête d'une véritable monarchie, et pourtant il n'était que le vassal d'un roi. Ce malaise de son orgueil suffirait pour expliquer sa vie, ses efforts acharnés, ses projets fantastiques. Parmi ces rêves singuliers était celui de prendre la vallée du Rhin, puis la Suisse, puis le Milanais et le reste. Il voulait de là dominer l'Allemagne et conduire une grande croisade contre les Turcs. Tous ces projets inquiétèrent les Suisses, déjà travaillés par Louis XI, et ils firent une ligue défensive avec les villes du Rhin. Charles alors voulut se faire couronner roi, et l'empereur Frédéric consentit à le voir à Trèves, en promettant à ce solliciteur incommode ce bandeau royal auquel il aspirait. Déjà les apprêts étaient faits pour la cérémonie; l'église était tendue, la couronne, le sceptre, le trône, étaient exposés aux regards, quand Charles apprend que pendant la nuit l'empereur, malmené par lui, s'est enfui en bateau (1473). C'était un terrible affront. Outré de se voir joué de la sorte, le duc se prépara à la guerre contre l'empereur. Mais par ses desseins précipités et son insatiable ambition, il se mit sur les bras un nouvel adversaire : convoitant tout en même temps, il prétendit à la succession de Lorraine. Le jeune duc René II osa lui déclarer la guerre, le tenant sans doute pour fort compromis par tant d'ennemis qu'il s'était faits : la France, l'Empire, la Lorraine, les Suisses étaient tournés contre lui. Charles laissa échapper l'alliance de l'Angleterre, pendant qu'il s'évertuait au siége de Neuss sur le Rhin, avec un acharnement tel qu'il ne se coucha pas une fois dans les dix mois que dura ce siége (1474). Il en vint aux mains avec l'empereur, qui amena cent mille hommes au secours de la place, et repoussa les assaillants. Le duc fut plus heureux contre Nancy, et mit la main sur la Lorraine, après quoi il tourna ses efforts contre les Suisses. Il espérait, une fois maître de leurs montagnes, s'ouvrir un débouché dans le Milanais. Il alla mettre le siége devant Granson, qui se rendit, fit traîtreusement pendre ou noyer dans le lac des hommes qu'il avait reçus à composition; il fit faire cette exécution par des prisonniers mêmes, en les contraignant par ses mauvais traitements à remplir l'office de bourreaux : « Ce fut, dit l'historien de la Suisse, le dernier jour de l'honneur de Charles et de sa prospérité. » Bientôt l'armée des Suisses descendit des

hauteurs, hérissée de piques, de longues hallebardes, formant d'épais carrés, entre lesquels était l'artillerie : aux dernières pentes, ils s'agenouillèrent tous, se découvrirent et prièrent; puis ils fondirent comme un torrent sur les Bourguignons. Le duc, contre l'avis des plus sages, s'était porté à leur rencontre au pied des monts. Son avant-garde fut culbutée par cette rude descente des montagnards. Bientôt les trompes se firent entendre de nouveau dans le lointain. C'était une nouvelle armée qui tombait des montagnes. « A ce moment, dit Müller, mugit par trois fois le taureau d'Ury annonçant la mort, et l'on entendit le retentissement étrange de la trompe d'Unterwalden...... « Quel est, demanda le duc, ce peuple sauvage ? Sont-ce aussi des confédérés? — Monseigneur, répondit un prisonnier, ce sont là seulement les vrais anciens Suisses des hautes montagnes, les hommes qui ont battu les Autrichiens; voilà les bourgmestres de Schaffouse, de Zurich.... » Le duc s'écria. « Qu'adviendra-t-il de nous, puisqu'un petit nombre nous a tant fatigués ? » Les gens de Bourgogne, déjà ébranlés, furent pris d'épouvante, et s'enfuirent. En vain le duc les rappelait avec outrages, les frappant à coups d'épée, la déroute fut prompte et complète; il n'y eut pas d'autre combat. Le terrible duc, entraîné lui-même dans la déroute, « jeta un dernier regard sur ses quatre cents pièces d'artillerie, sur ses antiques richesses, sur la magnificence de sa maison, traversa au galop, avec cinq compagnons seulement, l'un des passages du Jura,... poussé moins par l'ennemi que par sa rage ». On rapporte que le fou du prince, qui courait à ses cotés, lui criait, en souvenir du grand Annibal, l'un de ses héros : « Monseigneur, nous voilà bien *Annibalés*. »

Ce grand coup porté à sa réputation militaire grossit la ligue de ses ennemis. Cependant il ne renonça pas à une revanche. Il épuisa tous ses pays, et remit sur pied plus de trente mille hommes. Rentré sur les terres suisses, il vint assiéger Morat. Les cantons rassemblèrent leurs contingents, et lui opposèrent aussi trente mille hommes, auxquels se joignit la cavalerie de Lorraine, car les confédérés suisses s'étaient choisi pour général René de Lorraine, impatient de recouvrer son duché. L'armée descendit de Berne vers Morat, et aborda le camp des Bourguignons. Son jeune général (il avait vingt-cinq ans) était habile et de sens plus rassis que le duc de Bourgogne. Il trompa son ennemi par une fausse attaque, et après des assauts terribles, les Suisses firent irruption dans les retranchements ennemis. Charles avait parmi ses capitaines le grand-bâtard de Bourgogne, excellent homme de guerre, qui avait le coup d'œil et la dextérité qui manquaient à son frère, et qui lui ouvrit en maintes occasions des avis prudents. Plus que personne il opposait des raisons calmes à ses volontés furieuses, et l'avertit du vice de ses dispositions à Morat. Mais le duc, qui n'écoutait rien, ne voulut pas sortir de son camp et prendre posi[tion]
dans la plaine, où sa cavalerie aurait prévalu. La
terreur se répandit dans ce camp : le carnage
fut grand ; l'artillerie fut prise et tournée co[ntre]
les Bourguignons; une partie de cette ar[mée]
éperdue se noya dans le lac. Le duc, près d[e]
voir la retraite coupée, n'eut que le temp[s de]
fuir, abandonnant tout derrière lui, comm[e à]
Granson.

Les vainqueurs profitèrent de cette dé[faite]
pour attaquer la Lorraine. Nancy tomba en [leur]
pouvoir; mais le duc de Bourgogne avai[t de]
braves et dociles sujets : il offrit la noble[sse à]
tous les bourgeois qui voudraient s'armer, [et]
fit en quelques semaines une troisième ar[mée.]
Il accourut en Lorraine, et mit le siége d[e]
Nancy (1477). C'était en hiver : sa fréné[sie ne]
connaissait plus d'obstacle. Il s'entêta dev[ant la]
place par un temps meurtrier ; le froid, les [ma-]
ladies, les misères du siége mettaient les
hors de combat. Le duc René pendant ce t[emps]
implorait les Suisses, ses amis ; il revint à la [tête]
de vingt mille hommes forts et résolus. Ch[arles,]
réduit à trois mille à peine, les attendit de
ferme avec son incorrigible obstination. Le g[rand-]
bâtard fut d'avis de ne pas hasarder une b[ataille]
impossible; il était l'un des rares surviva[nts de]
ces sanglantes défaites qui châtièrent san[s a-]
battre l'orgueil du chef de sa maison. E[n]
jusqu'au bout à l'orageuse destinée de ce
il se trouva encore à son appel devant N[ancy;]
il y plaida avec chaleur pour les pris[onniers]
lorrains que le duc fit massacrer sans pitié e[t]
sans politique; puis il prit son rang, et f[it son]
devoir en bon capitaine. Charles avait d[onné la]
veille un dernier assaut, et la garnison av[ait,]
dans une sortie, venir brûler une partie
camp. Comme il s'armait de grand m[atin, le]
lion en or qui formait le cimier de son
vint à se détacher et tomba. Charles y
présage, et dit : *Ecce magnum signum!*
il entendit mugir le taureau d'Ury, e[t se]
souvint de Granson et de Morat. Il pa[ssa]
sa troupe, monté sur un cheval noir, et se
centre. La neige tombait à flocons épa[is;]
Suisses se prosternèrent pour baiser la te[rre gla-]
cée. Ils eurent bientot tourné l'une des a[iles des]
Bourguignons, qui fut rompue ; le reste ne
pas longtemps. On chercha durant pl[usieurs]
jours ce que le duc était devenu ; il n'était p[as au]
nombre des fuyards, et personne ne l'av[ait vu]
tomber dans la bataille ; mais un page ass[ura qu'il]
avait été tué, et indiqua le lieu où son corp[s devait]
être. On l'y trouva en effet, nu, couché
ventre, le visage attaché aux glaçons du ma[rais; sa]
tête était fendue de la bouche à l'oreille,
de pique lui traversait la cuisse, un autre
des reins. Le duc de Lorraine le fit p[orter à]
Nancy; on l'exposa sur un lit de parade,
jeune duc René, prenant la main du mort, l[ui dit :]
« Dieu ait votre âme; mais vous nous av[ez fait]
moult de maux et de douleurs. ».

Par qui fut tué Charles le Téméraire? On n'a recueilli que des bruits populaires à ce sujet. On soupçonna du meurtre un capitaine italien à qui le duc avait donné un soufflet (*voy.* Campo-Basso); d'autres prétendirent que le cheval du prince s'étant abattu sur un ruisseau gelé, un gentilhomme lorrain courut à lui, et le frappa, comme il cherchait à se relever sous sa lourde armure. « Sauve le duc de Bourgogne! » cria le blessé; mais ce gentilhomme, étant sourd, crut entendre : Vive Bourgogne! et s'élançant une seconde fois sur l'inconnu, il lui fendit la tête d'un coup de sa hache d'armes.

Charles était instruit, sérieux, laborieux; il parlait cinq langues, et savait à fond le latin, ce qui était alors chose rare parmi les princes. Il était justicier, ordonné; cet homme sans pitié dans la guerre était charitable, « donnant à tout povre qu'il rencontroit.... Il jeûnoit tous jeûnes »; comme Louis XI et beaucoup d'autres, il portait des reliques sur lui, alliant la dévotion avec le luxe; car il était, nous dit Comines, « fort pompeux en habillements, et même un peu trop..... Il avoit grande et triomphale cour sur tous les ducs du monde. » Il était d'une constitution robuste, de moyenne taille; fils d'une Portugaise, il avait le teint basané de sa mère, les cheveux et les yeux noirs, le nez aquilin, le visage long, le menton saillant. Quant au caractère, il tenait de Jean sans Peur, son grand-père. Appliqué à toutes sortes de lectures, passionné pour l'antiquité comme pour la chevalerie, il y prit le goût du grandiose, avec un esprit d'imitation dangereux. La contagion passa jusque dans ses mœurs; et, s'il en faut croire ses ennemis, il aurait imité l'antiquité, même dans ses plus mauvais exemples. Il savait par cœur l'histoire d'Alexandre. « Jamais il ne se couchoit qu'il ne fist lire deux heures devant lui les hautes histoires de Rome, » dit Olivier de la Marche, gouverneur de sa maison. « Il ordissoit plus d'entreprises que trente vies d'homme n'eussent sçu faire. » Il s'évertuait ainsi pour être grand, quoiqu'il n'eût pas, prétend Comines, « assez de sens ni de malice ».

Sa position était fausse, et il le sentait. Il se trouvait trop grand pour être en sûreté; la tâche demandait le génie d'un grand homme, et Charles n'en avait que l'ambition. En lui finit cette maison de Bourgogne, qui représentée par un autre chef (Louis XI, par exemple) eût peut-être compromis les destinées de la France et le développement de son unité (1). Amédée Renée.

Ph. de Comines, *Mém.* — Olivier de la Marche, Châtelain, *Chron.*, Paradin. — Jean de Muller, *Hist. de la Conféd. suisse.* — De Barante, *Hist. des ducs de Bourgogne.* — Michelet, *Hist. de France*, VI. — Sismondi, *Hist. des Français*, XIII et XIV.

B. Ducs de Bretagne.

CHARLES DE BLOIS OU DE CHATILLON, duc de Bretagne, tué le 29 septembre 1364. Il était frère puiné de Louis, comte de Blois, et fils de Marguerite, sœur de Philippe de Valois. Il épousa, en 1337, Jeanne de Penthièvre, fille de Gui de Bretagne; les conditions du mariage furent que Charles prendrait le nom, le cri et les armes de Bretagne, et qu'il succéderait au duc Jean III, qui n'avait pas d'enfants. En conséquence, la plupart des seigneurs et des barons lui prêtèrent foi et hommage, comme à l'héritier présomptif du prince régnant.

Mais Jean de Montfort, frère du duc de Bretagne, prétendait aussi hériter de ses États; toutefois, il dissimula jusqu'à la mort de son frère (1340). Alors il s'empara des trésors du duc, et se fit proclamer son successeur. De son côté, Charles de Blois fit valoir ses droits; et il s'éleva entre les deux prétendants une guerre longue et sanglante. Jean de Montfort avait pour lui le peuple des villes et des campagnes, et il était soutenu par Édouard, roi d'Angleterre. Charles avait pour partisans la plupart des barons et prélats, et il implora l'appui de Philippe de Valois. Les deux princes furent cités devant la cour des pairs; ils s'y présentèrent tous deux. Mais Jean de Montfort s'apercevant, à la manière dont il fut reçu de Philippe de Valois, que sa cause était jugée d'avance, s'enfuit aussitôt en Bretagne. Cependant le procès s'instruisit; et les pairs, réunis à Conflans, décidèrent, en 1341, en faveur de Charles de Blois. Aussitôt le duc de Normandie, fils aîné du roi, entra en Bretagne, à la tête

(1) Le type martial du *Téméraire* s'est en quelque sorte popularisé dans le domaine des arts, grâce aux monuments nombreux qui nous ont conservé son image. Le musée de Bruxelles possède, sous le n° 316, un portrait de ce prince, assez bon, quoique rélativement moderne. Le comte de Charolais figure, dit-on, dans un tableau peint par Hemling de 1462 à 1467, qui représente le duc de Bourgogne faisant hommage à Notre-Dame de Boulogne. (Voy. *Annales archéologiques* de Didron, tome VI, pages 260 et 265.) Sa statue couchée se voit à Bruges, sur le magnifique tombeau dont il y a un moulage en plâtre au Musée du Louvre à Paris, sculpture de la Renaissance. Divers autres portraits, non moins précieux et beaucoup moins connus, subsistent dans les peintures de quelques manuscrits ayant appartenu à ce prince, ou exécutés par ses ordres. Ils nous le montrent aux divers âges de sa vie. Nous allons signaler les principaux, par ordre chronologique : 1° Manuscrit exécuté en 1449 : Chroniques de Hainault; Bibliothèque royale de Bruxelles, n° 9242, tome 1er, folio 1. 2° Manuscrit daté de 1465 : portrait de Charles et d'Isabelle de Bourbon, son épouse; livre d'Heures de la Bibliothèque royale de Copenhague. Une copie amplifiée de ces deux portraits (Charles et Isabelle), copie peinte sur parchemin, se trouve au département des Estampes de la Bibliothèque impériale de Paris; Gaignières, *Maisons étrangères*, tome I, pages 35, 36 et 37. Elle a été gravée dans Montfaucon, *Monuments de la monarchie françoise*, tome III, planche LXIV (*voy.* Léon de Laborde, *Ducs de Bourgogne*, tome II des *preuves*, page LXXXVIJ). 3° Manuscrit exécuté de 1467 à 1470 environ; Bibliothèque impériale de Paris, 8340 (*Chronique de Chastelain*), folio CXIJ, verso; reproduit dans Gaignières, *Maisons étrangères*, tome I, page 34. *Voyez* aussi planches gravées de l'abbé Rive, vers 1782; planche XIV, d'après un manuscrit du duc de La Vallière; et la collection publiée par M. des Hesner, à Mannheim, depuis 1840 environ, intitulée *Tradition des Chriestlichen Mittelalters*, etc., in-4° tome II, planche 54; d'après un manuscrit de Darmstadt. (V).

d'une nombreuse armée; le comte de Montfort, contraint de se réfugier dans la ville de Nantes, fut fait prisonnier, et conduit dans la tour du Louvre. Cet événement semblait devoir mettre fin à la guerre; mais elle fut continuée par la comtesse, dont le grand caractère et le courage en cette circonstance ont fait l'admiration de tous les historiens contemporains. Cependant Charles de Blois s'empara de Rennes, et vint mettre le siége devant Hennebon, où cette princesse s'était enfermée. La ville était réduite à l'extrémité, et allait être forcée de capituler, lorsqu'une armée anglaise, arrivant tout à coup dans le port, vint forcer les assiégeants à se retirer. Le comte de Montfort, sorti de prison en 1343, à la faveur d'une trêve, mourut en 1345, laissant son fils unique, Jean de Montfort, sous la tutelle de sa mère. La guerre n'en continua pas moins avec des succès divers jusqu'en 1346, où Charles de Blois fut, à son tour, fait prisonnier à la bataille de Laroche-Dérien. On le conduisit en Angleterre, et il fut enfermé dans la tour de Londres. Jeanne de Penthièvre suivit alors l'exemple que lui avait donné la comtesse de Montfort, et continua la guerre avec une semblable activité. Quant à son époux, il ne put obtenir sa liberté qu'au bout de trois ans, moyennant une rançon de trois cent cinquante mille écus. Pendant sa captivité, le jeune comte de Montfort avait épousé Jeanne, fille d'Édouard III.

On proposa alors aux deux prétendants de partager la Bretagne. Charles répondit d'abord qu'il voulait tout ou rien; cependant, en 1364, il céda aux instances des barons, et consentit au partage. Un traité fut préparé à cet effet, et les signatures étaient déjà données, quand Jeanne de Penthièvre, informée du résultat des négociations, écrivit à son mari qu'elle l'avait prié de défendre son patrimoine, et qu'il ne devait pas le remettre en arbitrage quand il avait les armes à la main. Charles envoya aussitôt sa rétractation; et la guerre recommença avec une nouvelle fureur. Mais dès ce moment il sembla que la fortune l'eût abandonné : il n'éprouva plus que des revers, et la bataille d'Auray, livrée le 29 septembre 1364, décida enfin du sort de la Bretagne. Les deux armées s'y étaient préparées par la prière; la mêlée fut horrible. Charles y fit en vain des prodiges de valeur; le bataillon au milieu duquel il combattit, et où se trouvaient avec lui Duguesclin et Beaumanoir, fut enfoncé, et déjà il était prisonnier, lorsqu'un Anglais lui plongea son épée dans la gorge. On trouve dans les chroniques du temps une autre version sur la mort de Charles de Blois. Suivant les auteurs de ces chroniques, ce prince, après avoir été fait prisonnier, aurait été conduit à Jean de Montfort, qui lui aurait fait trancher la tête en sa présence. Nous avons raconté d'abord l'opinion la plus généralement admise.

Charles de Blois était brave et généreux, mais d'une piété plus vive qu'éclairée. Aussi les seigneurs de son parti disaient-ils qu'ils avaient un chef né pour être moine, et n… pour gouverner un État. Après sa mort, on trouva revêtu d'un cilice de crin. Le bruit répandit que des miracles avaient lieu sur son tombeau, et une enquête fut ordonnée par le pape Urbain V pour sa canonisation. … elle fut interrompue par ordre de Grégoire … et à la prière de Jean de Montfort, qui craignait de passer pour un impie et un persécuteur … l'ennemi qu'il avait vaincu était présenté com… un saint aux hommages des peuples.

Froissart, *Chron.* — D. Lobineau, *Hist. de Bret.* — *Contin. Nangii.* — Sismondi, *Hist. des Fr.*, t. X et XI. — Michelet, *Hist. de Fr.*, t. III.

C. COMTES DE FLANDRE.

CHARLES Ier, dit *le Bon*, treizième comte de Flandre, assassiné à Bruges, le 2 mars 11… était fils de Canut IV, dit *le Saint*, roi de Danemark, et d'Adèle, fille de Robert le Frison, c… de Flandre. Il fut élevé à la cour de son aïeul maternel, et fit un voyage en Terre Sainte. En … Baudouin VII, dit *à la Hache*, comte de Fl… lui fit présent du comté d'Encre, après l'av… levé à Hugues II de Champ d'Avesne, co… Saint-Pol. Nommé en 1118 régent de Fl… pendant l'absence de Baudouin, Charles é… Marguerite, fille de Renaud II, comte de … mont en Beauvoisis, et reçut en dot le … d'Amiens. La même année il amena des t… au roi de France Louis VI, dit *le Gros*, … alors en Normandie contre les Anglais. En … Baudouin, en mourant, nomma Charles s… cesseur. Les états de Flandre le recon… mais il trouva un compétiteur dans Gu… d'Ypres, bâtard de Philippe, deuxième … Robert le Frison. Guillaume, appuyé de … douin III, comte de Hainaut, de Hug… comte de Saint-Pol, de Thomas de Mar… ron de Coucy, de Clémence, duchesse … thier, et de Gauthier II, comte d'Hesdin, … une partie de la Flandre. Charles leva pr… ment une armée, défit ses ennemis en pl… rencontres, confisqua les seigneuries de … ques-uns, entre autres le comté d'Hesdin, … obligea à demander la paix. En 1124, Baud… roi de Jérusalem, ayant été fait prisonn… les Turcs, les seigneurs du pays, mécon… ce monarque, invitèrent Charles à venir l… placer : il refusa leur offre. L'année s… les princes d'Allemagne lui députèrent G… comte de Namur, et le chancelier de … ric Ier, archevêque de Cologne, pour l… le trône de Germanie, vacant par la … l'empereur Henri V. Le conseil de Flandre … gnant de perdre son souverain, le décida à … cette dignité : la famine régnait alors; la … et la prudence de Charles rendaient sa p… plus que jamais précieuse à ses sujets. En …

comte de Flandre accompagna Louis le Gros ns son expédition d'Auvergne. A son retour, périt victime d'une conspiration organisée par famille Érembald, qui se trouvait lésée dans intérêts par une ordonnance relative au recen-ent des individus nés libres et de ceux nés s. Le prévôt Bertulfe Érembald et son neveu chard se mirent à la tête des conjurés, sur-nt le comte de Flandre dans l'église de -Donatien de Bruges, et l'assassinèrent. L'É-honore le comte Charles le Bon d'un culte e, le 2 mars, jour de sa mort. (1)

ltier de Térouane, *Hist. de la vie et du martyre Charles le Bon, comte de Flandre*; Paris, 1818, in-8°, e par Jacques Sismond. — Langtenbeck. *Bibl.*; da-. — Vredius, *Sigilla comitum Flandriæ*, 1639, p. 10. n Prising, *Chron.*, lib. VII, cap. 17, p. 148. — Su-*Chronique de France*, p. 818.

D. Comtes d'Eu.

ARLES dit d'*Artois*, comte d'Eu, prince g, pair de France, etc., né vers 1393, le 25 juillet 1472. Il porta aussi les titres gneur de Saint-Valery et de Houdain rtois. Charles était le seul fils de Phi-d'Artois, comte d'Eu, et de Marie de , qui épousa depuis Jean, duc de Bourbon. nonça de bonne heure pour le parti d'Or-et fut armé chevalier par le duc de Bourbon, 4, au siége d'Arras. L'année suivante, il ndait à Azincourt une partie de l'avant-. Fait prisonnier à cette funeste journée, emmené en Angleterre, avec les autres captifs et la fleur de la chevalerie de s VI. Henri V, roi d'Angleterre, attachait nd prix à cette capture; car mourant, teau de Vincennes, en 1422, il fit venir de lui Jean son frère, duc de Bedford, recommanda de ne pas se dessaisir du d'Eu avant que le jeune Henri VI eût sa majorité. Charles d'Artois en effet risonnier pendant vingt-trois années, et fut changé, en 1438, contre le duc de Sommer-sonnier de Charles, duc de Bourbon, frère du comte d'Eu. De retour au sein de sa pa-comte d'Eu fut accueilli avec bienveillance roi Charles VII, qui lui fournit l'occasion de l'État de plusieurs manières, et l'entoura consolante faveur. En 1439 Charles assista tats d'Orléans, et représenta le roi au e qui fut célébré à Saint-Omer, entre le de Charolais et Catherine de France, e qui devait sceller la réconciliation du que avec le duc de Bourgogne. Il s'en-l'année suivante, ainsi que le duc de on et le comte du Maine, à faire rentrer en grâce Louis XI, alors dauphin, qui s'était ré-volté contre son père. Charles s'associa égale-ment aux grandes actions militaires de ce règne; il fut présent aux siéges de Mantoue, de Tartas, de La Réole, où il fut grièvement blessé; à la campagne de Normandie et à celle de Guyenne. Entre autres récompenses, Charles VII le fit lieutenant général pour le roi dans cette der-nière province et le créa pair de France, par lettres données à Vendôme, au mois d'août 1458.

Le comte d'Eu fut un des rares serviteurs de Charles VII qui après avoir joui des bonnes grâces de ce prince les conservèrent encore de la part de Louis XI. Lors de la *ligue du bien public*, le comte d'Eu prit parti pour le souverain, et s'efforça de ramener à cette cause le duc de Bretagne. Il devint en 1465 gouverneur de Paris; il servit aussi en Picardie avec le comte de Nevers, et fut un des commissaires nommés par les états. Il mourut sans posté-rité (1). VALLET DE VIRIVILLE.

ns le nom de Charles le Bon M. de Gaignières t copier et placer dans sa collection un por-possédait alors le président Richardot. Cette nte au cabinet des estampes de la Bibliothèque le; elle a été gravée par Montfaucon, *Monuments monarchie françoise*, tome II, planche XI, et re-en chromolithographie par M. Seré, dans *les ptuaires*, 1852, in-4°. Le costume de cette figure ue le quatorzième siècle. (V.)

Chronique manuscrite des comtes d'Artois et d'Eu, Bibl. impér., Duchesne, n° 48, pages 181-182. — Duchesne, *les Œuvres d'Alain Chartier*, etc., 1617, in-4°, p. 821. — Anselme, *Histoire généal. de la maison de France*, t. I, p. 380. — Godefroy, *Recueils de Charles VI et de Charles VII*. — *Documents inédits*. — *Mélanges*, t. II, p. 234, 243, 264.

CHARLES DE LORRAINE. *Voy.* LORRAINE.

E. Comtes du Maine et d'Anjou.

CHARLES DE VALOIS, comte du Maine et d'Anjou, prince français, troisième fils de Phi-lippe le Hardi, né le 12 mars 1270, mort le 16 décembre 1325. Il reçut en apanage, sous le titre de comte de Valois, les quatre châtellenies de Crespy, La Ferté-Milon, Pierre-Fonds et Be-thizy-Verberie. En 1284, il reçut du pape Mar-tin IV, qui venait de les retirer à Pierre d'Ara-gon, l'investiture du royaume de ce nom, la ville de Valence et le comté de Barcelone. L'expédition que Philippe le Hardi fit en Catalogne pour y installer son fils échoua, et le roi revint mourir en France. En 1290, Charles épousa Margue-rite, fille de Charles *le Boiteux*, roi de Naples, qui le fit renoncer à toutes prétentions sur l'A-ragon. Il en fut dédommagé par les comtés d'An-jou et du Maine. Chargé, lors de la guerre entre la France et l'Angleterre, de dégager le conné-table de Nesles, enfermé dans Bordeaux, il s'empara de Saint-Sever et de La Réole. Il passa ensuite en Flandre, où Guy de Dampierre, qui s'était donné aux Anglais, se rendit à lui, à la condition de garder son comté. Le roi n'ayant point ratifié cette convention, Charles se retira de la cour. Devenu veuf, il épousa Catherine de Courtenay, petite-fille de Baudoin II, dernier empereur de Constantinople. Il vint ensuite en

(1) Charles d'Artois fut inhumé avec sa première femme, et représenté, ainsi qu'elle, en marbre sur son tombeau, dans sa chapelle seigneuriale de Saint-Laurent d'Eu. Ces deux effigies historiques ont été gravées dans les *Monuments de la monarchie françoise*, de Montfau-con, tome III, planche LXIIJ, figure 4.

Italie, où il fut reconnu empereur d'Orient par Boniface VIII, qui l'établit son vicaire en Italie, sous le titre de *défenseur de l'Église*, avec droit de prélever des décimes sur les revenus du clergé. Après avoir chassé de Florence les gibelins, qui comptaient Dante parmi leurs chefs, Charles de Valois marcha avec Charles *le Boiteux* contre Frédéric d'Aragon, son compétiteur. Il fit rentrer sous la domination de la maison d'Anjou la Calabre et la Pouille, conquit une partie de la Sicile; mais une épidémie le vint forcer de souscrire une paix avantageuse à Frédéric. Rappelé par Philippe le Bel, il revint en Flandre, et contribua à la victoire de Mons-en-Puelle. A Lyon, où, l'année suivante, il assista au couronnement de Clément V, qui lui avait promis l'Empire d'Allemagne, mais qui fit porter les suffrages sur Henri de Luxembourg. Charles de Valois eut part aux dépouilles des templiers, dont il prit les terres situées sur ses domaines, quoiqu'il n'eût pas contribué à la condamnation de cet ordre fameux. Ce fut le comte du Maine qui gouverna en réalité après la mort de Philippe le Bel. On sait que, pour complaire à la noblesse, il laissa mourir Enguerrand de Marigny, ce qui lui fut ensuite un sujet de remords. Il conquit une partie de la Guienne, au retour des hostilités contre les Anglais, et mourut quelque temps après. Il fut inhumé aux Jacobins, de Paris, entre ses deux premières femmes (1), et son cœur aux Cordeliers, à côté de la comtesse de Saint-Paul, sa troisième femme. Il passait pour le plus grand capitaine de son siècle. On dit de lui qu'il fut *Fils de roi, frère de roi, oncle de trois rois, père de roi et jamais roi.*

Sismondi, *Histoire des Français*. — Michelet, *Hist. des Français*.

CHARLES Ier et **CHARLES II**. *Voy*. CHARLES DE NAPLES.

***CHARLES III**, comte du Maine, né au château de Montils-lès-Tours, le 14 octobre 1414, mort à Neufoy, le 10 avril 1473. Il était troisième fils de Louis II d'Anjou, roi de Naples. En 1432, Charles VII, roi de France, lui confia l'administration des finances du royaume. Charles de Mortain obtint, le 4 août 1440, du roi René, son frère, la cession du comté du Maine, avec les seigneuries de Château-du-Loir, la Ferté-Bernard, Mayenne et Sablé; en 1443, le roi lui donna le gouvernement du Languedoc. Cependant ces divers États étaient en la possession des Anglais. Charles III, avec l'aide du comte de Dunois, reprit successivement Le Mans, Mayenne, Beaumont-le-Vicomte, et força le général angl[ais] François de Surienne, à lui remettre toutes [les] autres places du Maine. Charles III fut un [des] rares favoris du roi Charles VII que Louis [XI] conserva près de lui. Lorsque la *ligue du bien public* commença à se former, le comte se [dé]clara pour Louis, qui l'envoya en 1465 défe[ndre] la Normandie, menacée par le duc de Bret[agne]. Il commanda, le 16 juillet de la même an[née], à la bataille de Montlhéry, un corps des tr[oupes] royales, avec lequel il prit la fuite au com[men]cement de l'action. Cette lâche désertion [irrita] vivement Louis, qui lui ôta le gouvernem[ent du] Languedoc. La disgrâce de Charles III aur[ait eu] des suites plus fâcheuses si le roi René [n'eût] apaisé le roi, en se portant caution de la [fidé]lité de son frère pour l'avenir. Charles sui[vit en] Italie son frère Louis III, roi de Napl[es, et] s'y maria avec Cambella Ruffo, dont il [n'eut] pas d'enfants. De retour en France, il [épousa] Isabelle de Saint-Pol, qui lui donna u[n fils,] Charles, qui succéda à son père, et une [fille,] Louise, qui devint la femme de Jacques [d'Ar]magnac, duc de Nemours (1).

Anselme et Dufourny, *Histoire généalogique [de la] maison de France*, tome I (table), et tome III, [p...] — Godefroy, *Histoire de Charles VII*, etc., [...] à 422. — Comines, *Mémoires*, édit. Dupont, [...] p. 27, 45, 81. — Villeneuve Bargemont, *Histoire [de René] d'Anjou*, 1825, in-8°, tom. II, p. 343.

CHARLES IV, comte du Maine et d'[...] duc de Calabre, né en 1436, mort à Ma[...] le 12 décembre 1481. Il était fils de Char[les III,] comte du Maine, et fut élevé à la cour [de son] oncle René le Bon, roi de Sicile, comte d[e Pro]vence, duc de Bar et d'Anjou, qui l'insti[tua son] héritier universel. A la mort de René, e[n 1480,] Charles IV reçut l'hommage des sei[gneurs;] il comptait également succéder à son [oncle] dans le comté d'Anjou; mais le roi Lo[uis XI] s'en empara, prétendant que, faute d'hoir[s mâles] en ligne directe, ce comté devait, com[me apa]nage, revenir à la couronne. Charles IV [ne fit] aucune démarche pour s'opposer à cette [usurpa]tion, et l'Anjou, irrévocablement réuni à [la cou]ronne, ne fut plus qu'un titre d'apanage [donné] aux fils puînés des rois de France. Mais [René,] duc de Lorraine et de Bar, petit-fils d[e René] par sa mère Yolande, revendiqua à la [fois l'An]jou au roi de France et la Provence à Ch[arles.] Pour appuyer ses réclamations, il entra [en Pro]vence à la tête d'une armée. Louis XI [envoya] un corps de troupes à l'aide de Charles [qui] dispersa facilement les Lorrains. C'était p[our lui-]même que Louis XI travaillait. Voyant q[ue Char]les IV traînait une vie languissante, [...]

(1) La statue qui le représente, et qui décorait son tombeau dans cette église, nous a été conservée; elle existe à la basilique de Saint-Denis, dans la crypte ou église inférieure. Millin (*Antiquités nationales*, tome IV, article des *Jacobins de la rue Saint-Jacques*, planche VI, figure 4) et M. Ch. Fichot (*Monographie de Saint-Denis*, par M. Guilhermy, 1848, in-12, page 259, n° 64), ont donné la gravure de cette figure. Voy. aussi Montfaucon, *Monuments de la monarchie françoise*, tome II, planche XLVII.

(1) On connaît deux portraits, fort intére[ssants, qui] nous retracent l'image de Charles d'Anjou. L[e premier] consiste en une médaille de François Laur[ana, qui] fait partie du cabinet de M. Crignon de Mont[...] a été gravée par les soins de cet archéolog[ue...] est une miniature *d'envoi*, peinte dans un e[...] de la *Rhétorique* de Fichot, imprimée à Paris, [...] qui représente l'auteur offrant son livre au [...]

Palamède-Forbin, premier ministre de ce prince, et vint à bout, par son entremise, de se faire instituer héritier universel de Charles IV par un testament passé le 11 décembre 1481. Charles IV mourut le lendemain, à peine âgé de quarante-cinq ans. Après sa mort, Louis XI se mit en possession de la Provence et du Maine, ainsi qu'il avait fait de l'Anjou. René protesta de nouveau, et la question resta indécise pendant le reste du règne de Louis XI, qui demeura toujours en jouissance par provision. Charles VIII trancha la discussion en annexant à perpétuité la Provence à la couronne, par lettres patentes d'octobre 1486. Cependant, jusqu'en 1789 la Provence n'était pas regardée comme province de France. Les arrêts du parlement d'Aix se rendaient *par le roi, comte de Provence*, et les rois de France, dans leurs édits publiés en ce pays, prenaient la qualité de comtes de Provence et de Folcalquier.

Art de vérifier les dates. — *Ord. des rois de France.* — *Mém. de* Comines, liv. VII.

VII. NAVARRE.

CHARLES Ier, roi de Navarre. *Voy.* CHARLES IV, dit *le Bel*, roi de France.

CHARLES II, dit *le Mauvais*, roi de Navarre, comte d'Évreux, né en 1332, mort en 1387, était l'arrière-petit-fils de Philippe le Hardi, roi de France, et de Marie de Brabant. La branche à laquelle il appartenait parvint au trône de Navarre par le mariage de Philippe d'Évreux, son père, avec Jeanne de France, fille de Louis le Hutin. Charles, surnommé *le Mauvais*, était âgé de dix-sept ans quand il succéda au trône de Navarre. Il fut sacré à Pampelune, le 27 juin 1350, et épousa, en 1353, Jeanne de France, fille aînée du roi Jean. « Ce prince, dit, Mézerai, avait toutes les qualités qu'une méchante âme rend pernicieuses, l'esprit, l'éloquence, l'adresse, le courage, la libéralité. » Élevé à la cour de Philippe de Valois, il y fut le plus brillant des princes et des chevaliers. Il était beau, rempli de savoir, de séduction, de grâce; et l'histoire n'a pas de nom plus sinistre, plus frappé de réprobation. Quelques troubles éclatèrent en Navarre à son avénement : il les réprima avec une férocité qui étonna même dans un temps si farouche. Mais ce fut surtout par ses intrigues et par ses desseins ténébreux qu'il devait causer le plus de maux : poussé par la vengeance, il déchaîna sur la France la guerre civile et l'invasion, parce que le roi Jean l'avait persécuté et poursuivi de sa haine. La loi salique, tombée en oubli depuis près de mille ans, avait été invoquée tout à coup pour l'écarter du trône dont Jeanne de France, mère de Charles, était l'héritière la plus proche. Mais Charles ne se résigna pas sans peine à courber la tête devant les Valois. Il mit en jeu toutes ses ruses contre un pouvoir qui semblait usurpé. Jean, pour le surveiller de près, lui avait donné sa fille, mais sans cesser de voir dans son gendre un rival, et pour l'irriter encore davantage, il enrichit le connétable Charles de la Cerda aux dépens du roi de Navarre, qui fit assassiner ce favori. Charles avait un parti nombreux dans tout le royaume; il était fort surtout en Normandie, et avait de bonnes garnisons dans ses châteaux. Le roi, ne pouvant l'atteindre, feignit de lui pardonner; et pour mieux assurer sa vengeance, il attendit. Le dauphin Charles, étant à Rouen, convia un jour à un repas le roi de Navarre et quelques seigneurs. Au milieu du festin, le roi Jean parut tout à coup : il était parti d'Orléans la veille, et avait fait à cheval soixante lieues sans s'arrêter. « Le roi vint, dit Froissart, jusqu'à la table où il seioit, lança son bras dessus le roi de Navarre, le prit par sa kuene (peau), et le tira moult roide contre lui en disant : « Or sus, traître, tu n'es pas digne « de seoir à la table de mon fils. Par l'âme de « mon père, je ne pense à boire ni à manger « tant comme tu vives. » En vain le dauphin, à genoux, disait à son père, en pleurant : « Ah, « monseigneur, pour Dieu, vous me déshono « rez! Que pourra-t-on dire et recordier de moy, « quand j'avois le roy et ses barons prié de dîner « chez moi, et vous les traitez ainsi! On dira que « je les auroi trahis; et si ne vis oncques en « eux que bien et courtoisie... » Passa le roi avant, et prit une massue de sergent, et s'en vint sur le comte de Harcourt, et lui donna un grand horion entre les épaules, et dit : « Avant, traître « orgueilleux, passez en prison à mal estrine; « par l'âme de mon père, vous saurez bien « chantier quand vous m'échapperez. » — Jean, ayant fait alors venir le roi des Ribauds, fit massacrer les seigneurs qui avaient accompagné le roi de Navarre. Jean accusait son gendre d'avoir séduit le dauphin et de l'avoir engagé dans un complot contre lui. « Rien n'est plus absurbe, dit Sismondi, que la supposition de ce complot. »

Le roi de Navarre, traîné à Paris, et renfermé au Louvre, où Jean eut d'abord la pensée de le mettre à mort, y endura la plus cruelle captivité : « Au châtel du Louvre, dit encore Froissart, narrateur de cette époque, on lui fist moult de malaises et de peur; car tous les jours et toutes les nuits, cinq ou six fois, on lui donnoit à entendre qu'on le feroit mourir une heure, qu'on lui trancheroit la tête l'autre, qu'on le jetteroit en un sac en Seine. Il lui convenoit là tout ouïr et prendre en gré, car il ne pouvoit là faire le maistre. Et parloit si bellement et si doucement à ses gardes, toujours en soi excusant si raisonnablement, que ceux qui ainsi le découvroient et traitoient par le commandement du roi de France en avoient pitié. »

Charles, après la défaite de Poitiers et la captivité de Jean, parvint à s'évader du fort où il était détenu. Les bourgeois de Paris allèrent à sa rencontre jusqu'à Saint-Denis. Intéressant par ses malheurs, très-séduisant par ses discours, son beau visage et sa courtoisie, Charles de Navarre fut en grande faveur auprès des Parisiens :

du haut d'une tribune il harangua le peuple assemblé au Pré-aux-Clercs. Il parla longtemps en latin sur un texte de l'Écriture, et prêcha après en langue vulgaire, et si longtemps, dit le chroniqueur de Saint-Denis, qu'on avait soupé dans Paris quand sa harangue finit. Le dauphin, piqué d'émulation, voulut à son tour haranguer la foule et se montrer quelque peu clerc aussi. Mais le Navarrais ne se borna pas à joûter d'éloquence avec son cousin, il leva des troupes et courut en Normandie pour ressaisir ses bonnes villes et ses forteresses : chemin faisant il prêcha à Rouen, et s'y fit applaudir des bourgeois. La bourgeoisie en effet s'était engouée de ce personnage, convaincue qu'elle était sans doute que son droit avait été méconnu. Elle espérait en lui pour délivrer le pays, ravagé par les grandes compagnies, et pour tenir en échec le parti de la cour. Mais le Navarrais n'avait, comme les autres, que le pillage à offrir à ses soldats. Maître de la Seine et de la Marne, il ravagea les terres de l'Ile de France, brûlant les bourgs, enlevant les châteaux. Quoique champion de la cause populaire, il courut sus à la Jacquerie, qui lui avait tué quelques chevaliers. Il tomba sur une troupe de ces paysans près de Clermont : il en périt trois mille dans ce combat. Il fit couronner d'un trépied de fer rouge le roi des Jacques, qui était tombé dans ses mains : sa popularité dans le parti bourgeois en fut très-compromise. Le suspectant d'intelligence avec le dauphin, on lui retira le titre de capitaine général de Paris. Mais le prévôt Marcel, l'âme des états et de la commune, avait besoin du roi de Navarre, dont il s'était servi d'abord contre le dauphin; Marcel plus tard avait compté sur lui pour approvisionner Paris, dont il occupait les abords. S'étant donc livré au Navarrais, il le débarrassa de ses ennemis, les maréchaux de Champagne et de Normandie, qu'il fit égorger aux pieds mêmes du dauphin. Il envoyait toutes les semaines à ce roi des bandits deux charges d'argent pour payer ses troupes, et avait de fréquentes entrevues avec le prince, qui toujours « l'engageoit, dit Froissart, à se bien pourvoir d'or et d'argent, et à l'envoyer hardiment à Saint-Denis; qu'il lui en rendroit bon compte ». Compromis de tous les côtés, soupçonné de concussion et de trahison, Marcel, n'ayant plus que Charles pour dernière ressource, prit ses mesures pour lui livrer les clefs de Paris. Mais sa tentative échoua, et Charles, trompé dans son attente, s'en dédommagea en recommençant ses courses et ses pillages. Il avait autour de lui des aventuriers de toute nation, Anglais, Gascons, Navarrais, et secondé par son frère, Philippe de Navarre (1), ils

(1) Philippe de Navarre, comte de Longueville, servit la politique et les vengeances de son frère. Complice du meurtre de Charles d'Espagne, il refusa de se rendre dans Rouen, à l'invitation du dauphin où le roi de Navarre fut arrêté. Après ce guet-apens, il défia le roi Jean, et lui jura une haine mortelle. Allié constant des Anglais, il refusa d'être compris dans tous les traités que fit son

avaient fini par enlever tous les château[x] qui commandaient la Seine et les avenues de [Pa]ris; tous deux étaient de rusés et vi[goureux] chefs de compagnie. On lit dans Froissart: faisoient, ces Navarrois, de telles app[ertises] d'armes, qu'on s'émerveilloit comment il[s] osoient entreprendre; car, quand ils avoient un châtel ou une forteresse, si fort qu'il [fût] ils ne se doutoient point de l'avoir, et ch[evau]choient bien souvent sur une nuit trente lie[ues] prenoient à la fois au point du jour les ch[evaliers] et les dames en leur lit, dont ils les rançon[noient] et puis les boutoient hors de leurs mai[sons].

Ainsi, ne pouvant être roi de France, C[harles] de Navarre se fit le roi des routiers. Les V[alois] le traitèrent comme un ennemi public, et [finirent] par justifier tous leurs traitements : ils lui [avaient] fait perdre les comtés de Champagne et de [Brie,] puis celui d'Angoulême, plus important q[ue son] petit royaume des Pyrénées; enfin la suc[cession] de Bourgogne lui fut refusée en 1363 : [on ne] pouvait remettre ce grand fief aux mai[ns d'un] homme si suspect. Le roi Jean, revenu [de] captivité, s'en empara, quoique ce fût un [fief fé]minin, dont l'héritier légitime était le [roi de] Navarre, par sa mère, fille de Margu[erite de] Bourgogne. Charles, tourmenté d'ambition [et irrité] contre les Valois, qui le frustraient de se[s héri]tages, eut maintes fois recours aux é[trangers.] Il passa sa vie dans la guerre et les c[omplots.] Retourné en Navarre, en 1361, il conser[va son] esprit inquiet et son goût d'entreprises [hasar]deuses; peu chanceux du côté de la Fr[ance, il] tourna ses vues ailleurs, et fit deux c[ampagnes] avec don Pèdre le Cruel contre le roi [d'Ara]gon. S'étant aliéné tous ses voisins, il s[entit la] nécessité de se rapprocher du roi de Fr[ance au] moment où ses frontières furent attaqué[es par le] roi de Castille. Il se rendit à Paris, où il [fit hom]mage à Charles V pour tous ses dom[aines en] France, et lui laissa ses deux fils en o[tage.]

Tous les genres de crimes imputés a[u roi de] Navarre ont trouvé créance dans l'histo[ire; son] nom a suffi pour tout justifier. On l'acc[usa d'a]voir tenté d'empoisonner le roi, d'avoir [...] la reine. La pâle figure de Charles V s[emblait] dénoncer à tous les regards contempora[ins] des forfaits du roi de Navarre, dont p[lusieurs] serviteurs, mis à la torture, accusèrent leur [maître.] On le condamna sur de tels aveux. Il [faut se] souvenir pourtant que ses deux fils étai[ent] en otage à la cour de France. Son intér[êt était] donc de faire la paix de ce côté, tandis q[ue l'in]térêt de Charles V était de rendre le roi [de Na]varre odieux, afin d'avoir un prétexte pour [...]

frère Charles le Mauvais avec la cour de France[...] un habile capitaine que ce féroce partisan; il [...] tactique, était fécond en ruses, et savait se dér[ober par] des marches savantes, aux forces qui l'envelopp[aient. Sa] retraite de Saint-Valery, au milieu de l'armée d[u con]nétable, est un des beaux faits de guerre du [temps. Il] mourut à trente ans, en 1364. Son comté de Long[ueville] fut donné à Duguesclin.

fiefs de la Normandie. Il les fit attaquer en effet et enlever par Duguesclin et le duc de Bourgogne, qui prirent tout, hormis Cherbourg. Charles au même moment était attaqué en Navarre par l'infant de Castille. Sans armée pour résister, prêt à perdre ses deux États à la fois, il traita avec les Anglais, leur livra Cherbourg, et fut secouru par eux en Navarre. Ces prétextes, qui avaient servi à dépouiller Charles le Mauvais sous Charles V, furent encore mis en œuvre sous le règne de Charles VI. On publia qu'il voulait empoisonner le roi, son frère et tous les princes; on livra encore à la torture un de ses valets; puis on mit la main sur tout ce qu'il possédait encore. La politique s'est attachée à prêter des crimes à ce roi de Navarre, assez chargé déjà de ses véritables méfaits. Un historien célèbre, Sismondi, en fait voir le peu de vraisemblance. « On avait fait de son nom, dit-il, un épouvantail pour tous les enfants. » On prêta à sa mort même des circonstances sinistres : on répandit que Charles le Mauvais s'étant couché dans un drap mouillé d'eau-de-vie, une bougie l'enflamma, et qu'il y fut brûlé. « Vécut ledit roi trois jours, dit le moine de Saint-Denis, criant et brayant, et en de très-grandes et âpres douleurs, et disoit-on que c'étoit une punition divine. » Un évêque, qui fut le ministre de Charles le Mauvais, écrivait, au contraire, à la reine Blanche, sa sœur, que « sa mort, survenue sans douleurs et sans angoisses, avoit paru comme un avant-goût de la joie des bienheureux ».

Charles le Mauvais, s'il mourut en odeur de sainteté, n'a pas reçu l'absolution devant l'histoire. Ce fut un prince fatal à la France, et qui gardera le surnom que ses contemporains lui ont donné. Il fut, il est vrai, la victime des Valois; mais il a trop pris soin de justifier leurs rigueurs. Il était cependant mieux doué qu'aucun prince de son époque. Peut-être qu'assis sur le trône de France, d'où la loi salique l'avait exclu, il eût réussi dans de grands desseins, et eût rempli le rôle de Louis XI un siècle plus tôt. AMÉDÉE RENÉE.

Continuateur de Nangis. — *Chroniques de Saint-Denis*. — Froissart. — Secousse, *Hist. de Charles le Mauvais*.

CHARLES III, dit *le Noble*, roi de Navarre, né à Mantes, en 1361, mort le 8 septembre, en 1425. Il avait épousé, le 27 mai 1375, Léonore, fille de Henri II, dit *le Magnifique*, roi de Castille. Il fut couronné roi de Navarre à Pampelune, le 25 juillet 1390. Le 9 juin 1404, il fit avec Charles VI, roi de France, un traité par lequel il renonçait à ses prétentions sur les comtés de Champagne, de Brie, et d'Évreux, recevant en échange le duché de Nemours. Charles III régna quarante ans, et se fit remarquer par ses belles qualités. (1)

Art de vérifier les dates.

CHARLES IV, roi de Navarre, prince de Viane, comte de Barcelone, né le 19 mai 1421, empoisonné le 23 septembre 1461. Il était fils de Jean II, roi de Navarre et d'Aragon, et de Blanche, fille et héritière de Charles III, dit *le Noble*, roi de Navarre. Il épousa, en 1439, Inès, fille du duc de Clèves. Le 3 avril 1441 la reine Blanche mourut, en laissant la couronne à Charles de Navarre, son légitime successeur; mais Jean II la conserva, au détriment de son fils, et se remaria en secondes noces, à Jeanne de Castille, femme ambitieuse et vindicative. Charles de Navarre était doux, paisible, cultivait les lettres, et pour ne pas porter ombrage à son père, se tenait éloigné des affaires : sa belle-mère, non contente de l'abandon volontaire qu'il faisait de son patrimoine, ne cessait de lui susciter des ennuis. Un jour, entre autres, qu'elle donnait un festin à Frédéric, amiral de Castille, son père, elle prétendit que Charles de Navarre remplît à table les fonctions de maître d'hôtel. Charles, indigné, s'y refusa, et poussé à bout par les mauvais procédés de Jeanne et de l'amiral, fit remontrer au roi Jean combien il était injuste qu'une étrangère gouvernât le royaume de Navarre à son préjudice; que jusque là il n'avait agi que par égard pour son père, mais qu'il avait résolu d'administrer lui-même les États qui lui appartenaient. Jeanne, ne voulant pas abandonner sa proie, suscita des séditions parmi les Navarrais, et se ligua avec les Grammont, qui étaient depuis longtemps en querelle avec les Beaumont. Le royaume se divisa en deux partis : Charles eut d'abord des succès, et se fit reconnaître roi; mais son père s'étant joint à ses ennemis, le 23 octobre 1452, Charles fut défait, pris et enfermé au château de Tafalla. Il fut mis en liberté l'année suivante, par l'intercession du roi de Castille. Peu de temps après, la guerre ayant recommencé, Charles, aidé de sa sœur, dona Blanche, s'empara de Saint-Jean-Pied-de-Port et d'une grande partie de la Navarre. Jean II déshérita Charles et Blanche, et appela au trône de Navarre dona Léonore, sa fille cadette, épouse de Gaston IV, comte de Foix. Battu à Estella, Charles, laissant à Jean de Beaumont le soin de défendre les places qui tenaient encore pour lui, se retira d'abord en France, puis passa en Italie, auprès de son oncle paternel, Alphonse V, dit *le Sage*, roi d'Aragon. Ce monarque, prenant en main les intérêts de son neveu, se rendit médiateur entre le père et le fils; il allait les réconcilier, lorsqu'il mourut, à Naples, en 1458, laissant Jean II héritier des royaumes d'Aragon, de Valence, de Sicile et de Sardaigne. Charles, se trouvant sur les lieux, fut sollicité par les Sardes et les Siciliens de prendre la couronne, qu'il refusa, se contentant de faire reconnaître le gouvernement de son père; et Jeanne, occupée de soumettre l'Aragon, laissa respirer la Navarre: Charles, réconcilié avec son père, fut proclamé

(1) Son image, placée sur les vitraux de la cathédrale d'Évreux, a été gravée dans Montfaucon, *Monuments de la monarchie françoise*, tome III, planche XLIX figure 1; voy. *ibid.*, planche XXXII, figure 2. (V.)

comte de Barcelone, et se fit tellement aimer des Aragonais, que Jean en prit ombrage. Excité de nouveau par Jeanne et l'amiral, il crut devoir faire arrêter son fils à Barcelone, le 2 décembre 1460; mais une révolte qui éclata aussitôt l'obligea à lui rendre la liberté. Charles n'en jouit pas longtemps; quelques mois après il mourut empoisonné; sa sœur Blanche eut le même sort peu après. Les Catalans voulurent venger leur comte : unis aux Navarrais, ils déclarèrent la guerre à Jean II, et forcèrent Gironne pour y massacrer Jeanne, qui n'échappa qu'après avoir couru les plus grands dangers.

Charles de Navarre méritait un meilleur sort; il joignait aux qualités du cœur une grande érudition. Il a traduit en espagnol les *Éthiques* d'Aristote; il a laissé aussi l'*Abrégé chronologique des rois de Navarre* et plusieurs *poésies*. Marc Osias a composé sur les malheurs de ce prince, dont il était l'ami, un poëme en langue limousine. Ce poëme est rempli d'intérêt, de traits d'esprit et de bonnes maximes.

Zurita, *Anales de Aragon*. — Mézerai, *Hist. de France*. — *Art de vérifier les dates* (*Rois de Navarre*), VI, 806. — Sismondi, *Hist. des Français*, XIV

VIII. NAPLES.

CHARLES D'ANJOU, roi de Naples et de Sicile, comte d'Anjou et de Provence, né de 1220 à 1226, mort en 1285. Il était le neuvième et dernier fils du roi Louis VIII, et de Blanche de Castille. Louis IX, son frère, lui destina l'héritière de Provence, et lui confia une armée pour aller disputer la belle Béatrix à ses rivaux. Louis IX préparait alors sa pieuse expédition. Déjà plein d'ambition et de vastes projets, Charles songeait aussi à la Terre Sainte, mais en politique plus qu'en chrétien. Il rêvait, de ses ports de Provence, à de grands établissements en Orient. Il s'embarqua, et prit terre en Égypte (1249), où il s'élança avec le roi à travers les vagues, et se trouva enveloppé sur le rivage par les Sarrasins; il fondit sur eux, en ordonnant de frapper au poitrail des chevaux. Bientôt il marcha sur le Caire avec le roi et ses croisés. Dans le delta du Nil, où ils se virent enfermés deux mois, Charles d'Anjou fut chargé de la garde du camp au midi. Des nuées de Sarrasins tourbillonnaient autour d'eux, et faisaient pleuvoir le feu grégeois nuit et jour. « Deux fois, dit Joinville, les machines de guerre ou chats-châteaux que gardoit Charles, comte d'Anjou, frère du roi, furent incendiés en plein jour, dont il étoit si hors de sens, qu'il se vouloit aller férir au feu pour l'éteindre, tant il en fut courroucé. » Ayant franchi le canal du midi, les croisés livrèrent bataille près de la Massourre (1250), où fut tué le comte d'Artois. Charles d'Anjou combattit près du roi. Le camp des Sarrasins fut forcé et pris; mais ceux-ci revinrent à la charge, et le comte d'Anjou fut fait prisonnier dans la retraite avec le roi. A son retour en France, Charles trouva la plupart des villes du midi en révolte; les municipalités pro-

vençales s'étaient, à l'exemple de celles de l'I-
talie, constituées en républiques. Secondé par
frère Alphonse, Charles attaqua d'abord la répu-
blique d'Avignon, et la remit sous son j
puis il assiégea Arles, qui eut le même sort.
seille aussi s'était faite indépendante; et elle
tint son pardon qu'en sacrifiant ses libertés (12

Le comte d'Anjou et de Provence, dev
bras droit de la régente pendant le séjour
en Palestine, exerçait dans tout le royau
grande autorité. Marguerite, comtesse de
dre, le pressa de prendre en main la ca
ses enfants d'un second lit contre leurs
Charles embrassa cette querelle, et atta
Hainaut, que lui offrait la comtesse pour p
ses services (1254). Le retour de saint Lo
fin à cette guerre. Il fit consentir les partie
traité par lequel le comte d'Anjou reno
Hainaut moyennant une indemnité d'arge
tourné en Provence, Charles, dur et avi
avec sa belle-mère, Béatrix de Savoie, une q
d'intérêts qui s'envenima par les armes,
s'apaisa encore par l'intervention de saint

Marseille pendant l'absence de son s
avait repris ses allures indépendantes. A
nouveau siége (1259), le comte, dit Nang
au milieu de la cité, couper le chef à to
qui avaient ému le peuple.

Déjà Charles avait étendu la main s
partie du Piémont; il nourrissait de plus
projets sur l'Italie. La mort de l'e
Conrad IV venait de laisser le trône de
un enfant; mais Rome avait juré la rui
maison de Souabe, et Urbin IV, après d
pourparlers, offrit l'investiture à Charles
qui partit sur ses galères provençales, n'a
trente voiles, et passa, grâce à d'épais
lards et à des tempêtes, à travers la flo
line des Pisans. Il entra dans le Tibre,
Rome, et fut couronné roi de Sicile au
(1265). La croisade fut prêchée contre
ou Mainfroy, le bâtard de Souabe, son
Bientôt l'armée des croisés arriva de
ayant en tête la comtesse d'Anjou et B
Flandre, son gendre. Elle comptait a
5,000 chevaux, 15,000 fantassins et 10
balétriers. Charles aussitôt marcha sur
(1266). Il enleva au passage plusieur
resses, et atteignit son rival à quelques m
Bénévent. Ce Manfred était d'un sang
et impatient d'une victoire qui rafferm
ronne ébranlée. Peut-être eût-il usé les f
son rival en reculant de ville en ville;
aima mieux courir les chances d'un com
qu'il vit l'attitude de son ennemi, Charles
porté, cria à ses chevaliers : « Venu est
que nous avons tant désiré ! » Charles
était un peu supérieur en nombre à son ri
fantassins de part et d'autre engagèrent l'
Les archers sarrasins de Manfred, plus
plus rapides, harcelèrent vivement les F
mais les Italiens s'enfuirent, et Manfred

dans la mêlée, par un chevalier qui ne le connaissait pas.

Le vainqueur fut reçu dans Naples en souverain. Selon l'usage des conquérants, il partagea un grand nombre de fiefs et châteaux entre ses compagnons d'armes, et il rançonna durement le pays. Puis il courut à Florence, pour y soutenir les guelfes, ses amis. S'étant fait octroyer le titre de vicaire général en Toscane, il donna la chasse aux émigrés gibelins, qu'il poursuivit sur le territoire de Pise, où il emporta plusieurs châteaux de vive force. Pour mettre la dernière main à sa conquête de Naples, Charles attaqua les postes sarrasins qui tenaient encore sur les frontières. Il assiégeait Luceria, quand un nouvel adversaire accourut d'Allemagne, et traversa l'Italie : c'était le jeune Conradin, fils de l'empereur Conrad et neveu de Manfred. Ce dernier rejeton des princes de Souabe intéressa l'Italie : les gibelins se pressèrent sous sa bannière, la Sicile se souleva au bruit de son nom. Il traversa la Lombardie, la Toscane, Rome même au milieu des populations attendries. Les deux rivaux, se précipitant l'un vers l'autre, se heurtèrent près d'Aquila, dans les plaines de Taglia-Cozzo. Plus de cinq mille chevaliers, la fleur de la noblesse du Rhin, entouraient le prince de Souabe. En les voyant passer du haut de son château de Viterbe, le pape avait dit à ses cardinaux : « Ce sont des victimes qui se laissent conduire au sacrifice. » Et pourtant, Charles d'Anjou n'avait à leur opposer que trois mille hommes de cavalerie; mais ce champion de l'Église eut recours à une ruse: il fit revêtir de ses habits et de ses ornements royaux un de ses capitaines, qui lui ressemblait de taille et de visage. Puis, il fit engager le combat avec deux divisions, tandis que lui-même, caché au fond d'un ravin, avec huit cents de ses meilleurs chevaliers, attendait l'issue de la bataille. Les chances étaient pour Conradin : il était trois fois supérieur en nombre, et les Allemands, les Italiens, enflammés pour sa cause, enfoncèrent en un instant le faible corps qui osait les affronter. Alors le bruit se répandit que Charles, reconnaissable à ses habits royaux, venait d'être tué près de sa bannière abattue : c'était en effet le lieutenant du roi, qui avait joué son rôle jusqu'à la mort. Les gibelins, sûrs de la victoire, ne songèrent plus qu'à dépouiller les morts et à poursuivre les fuyards. Charles parut à ce moment : sa troupe, pleine d'impatience et de fureur, renversa tout, et enleva le champ de bataille à ses adversaires dispersés. On connaît le tragique dénouement de l'entreprise : Conradin, vendu par un traître, comme il abordait le rivage pour passer en Sicile, fut livré à Charles d'Anjou, qui, fanatique sombre et implacable politique, voyant dans son ennemi l'ennemi de Rome, et croyant servir son intérêt comme sa foi, envoya à l'échafaud ce rejeton des empereurs dont il avait pris l'héritage. Rien ne désarma son cœur de bronze : il voulut être le témoin du supplice; mais quand le juge lut au condamné sa sentence, Robert, le gendre de Charles d'Anjou, s'élança vers l'échafaud, et s'écria, en frappant le juge de son épée : « Il ne t'appartient pas, misérable, de condamner à mort si noble et si gentil seigneur. » Conradin avant d'expirer jeta son gant dans la foule. Ce gant fut relevé et porté à don Pèdre d'Aragon.

Après s'être rassasié de supplices, Charles mit à la voile pour la croisade, où son frère Louis IX l'attendait. Ce furent sa politique et l'intérêt de ses établissements qui dirigèrent vraisemblablement les croisés vers Tunis. Quand il aborda en Afrique, la peste avait déjà éclaté dans l'armée, et il prit terre le jour même où saint Louis expirait; il y resta deux mois, négociant avec le roi de Tunis, pour rétablir un tribut qu'il avait autrefois payé à la Sicile. C'est là ce qui retenait le comte d'Anjou en Afrique. Enfin, ayant obtenu ce qu'il voulait, il partit avec un trésor que la mer engloutit dans la traversée. Charles, toujours à ses projets, songeait à tourner la croisade vers Constantinople, pour disputer aux Paléologues ce trône de l'Orient, quand une tempête effroyable fit périr la plupart de ses soldats; le reste, poursuivi par la peste, atteignit les ports à grand'peine, sur un petit nombre de vaisseaux.

Charles d'Anjou possédait la Provence et la Sicile; il était l'arbitre de toute l'Italie : souverain au midi, protecteur des villes guelfes au nord, il y avait supplanté l'empereur d'Allemagne, et il voulait détrôner l'empereur d'Orient. Il y préparait ses voies par la Grèce, et s'empara de Saint-Jean-d'Acre pour arriver au trône de Jérusalem. Ses ports lui donnaient l'empire de la Méditerranée. Tant de puissance et tant de projets ambitieux causèrent à la fin de l'inquiétude à Rome, et le favori de l'Église perdit son appui. On dit aussi que Nicolas III, qui était du noble sang des Orsini, et qui avait l'orgueil de sa race, offrit une de ses nièces à Charles pour un de ses petits-fils. « Croit-il donc, répondit Charles d'Anjou, parce qu'il porte une chaussure rouge, que son sang soit digne de se mêler avec le mien ? » Ces mots furent rapportés au pape, qui, dans sa colère, fit alliance avec Rodolphe de Hapsbourg pour mettre Charles aux prises avec le roi de Sicile.

Prenant en main les droits de l'empereur, le pape, devenu gibelin, dépossédà l'ami des guelfes des prérogatives et des pouvoirs qu'il s'était arrogés sur la haute Italie. Charles obéit, rendit tout sans murmurer, et étonna Rome par sa modération et sa patience; aussi le pape, qui voulait le pousser à bout, s'écria, déconcerté : « A la vaillance de la maison de France, à l'adresse de celle d'Espagne, il joint la retenue dans le langage, qu'il a apprise à la cour de Rome. Jamais nous ne pourrons triompher de lui. »

La mort du pape Nicolas III délivra le roi de

Sicile d'un redoutable ennemi, et il prit ses mesures pour s'assurer de son successeur. Après cinq mois de brigues et de cabales, Charles fit enfoncer à Viterbe les portes du conclave, enlever deux cardinaux ses ennemis, et les jeta en prison. Ce coup de main lui donnant la majorité, il fit élire un Français, Martin IV, qui se donna tout entier à celui de qui il tenait la tiare : il le nomma sénateur de Rome, puis excommunia l'empereur Paléologue, pour préparer la route de Constantinople à son ami. Charles était prêt à porter en Grèce une armée, quand la terrible nouvelle des Vêpres siciliennes vint le surprendre à Rome, où il était alors. Il en fut si atterré, qu'il s'écria ; « Sire Dieu ! puisqu'il t'a plu de m'envoyer la fortune contraire, qu'il te plaise aussi que ma décadence ne se fasse qu'à petits pas. »

Le sceptre de Charles d'Anjou avait pesé lourdement pendant dix-huit ans sur la Sicile : il l'avait écrasée d'impôts ; il avait spolié les familles, et distribué aux Français les plus beaux domaines. Il avait noyé dans le sang la révolte des villes qui s'étaient soulevées pour Conradin.

Don Pèdre d'Aragon, mêlé aux complots des Siciliens, avait mis en mer une flotte puissante pour appuyer le soulèvement. Couvrant ses apprêts du prétexte d'une croisade, il attendait sur les côtes d'Afrique le moment favorable d'aborder en Sicile. Charles d'Anjou, tout occupé de la Grèce, avait manqué de vigilance et d'attention d'un autre côté. Sa flotte, formée de cent vingt galères était à l'ancre dans le port de Brindes, pour ses projets sur l'Orient. Ce ne fut qu'au bout de trois mois qu'il put aborder en Sicile ; il débarqua devant Messine avec cinq mille gendarmes et un gros corps d'infanterie. La ville, après plusieurs assauts, implora une amnistie, en offrant sa soumission. Charles lui fit réponse de se défendre à toute extrémité. Il voulait, dans sa haine, l'emporter de vive force et l'avoir à merci. Mais cette fureur de vengeance lui coûta son royaume. Don Pèdre d'Aragon, débarqué à Trapani et couronné roi de Sicile, fit passer dans Messine cinq cents Almogavares, montagnards intrépides, qui entrèrent demi-nus dans la place en l'escaladant de rocher en rocher ; à force d'audace, de patience et de ruses, ils prolongèrent la résistance tandis qu'un terrible adversaire s'avançait vers Charles d'Anjou : c'était Roger dell' Oria, le plus fameux des hommes de mer du temps. Il entra dans le détroit avec la flotte d'Aragon ; les galères, armées en guerre, étaient prêtes au combat. Charles, ne s'attendant pas à l'attaque, n'avait que des bâtiments de transport, tous désarmés. A l'approche de Roger, il embarqua à la hâte son armée, et repassa le détroit en frémissant. A peine débarqué, l'amiral aragonais attaqua ses galères près du rivage de Calabre, et brûla tout sous ses yeux. Charles, hors de lui, poussait des cris de fureur devant l'incendie de sa flotte, et mordait, dans son délire, son sceptre, qu'il tenait dans sa main. Vaincu sans avoir pu combattre,

Charles n'eut plus confiance qu'en lui-même ; voulut faire dépendre tout de son épée, et il d… au roi d'Aragon un combat à outrance, avec couronne de Sicile pour enjeu. L'Espagnol … cepta avec joie ; ils convinrent par traité … trouver à Bordeaux le 15 de mai 1283, … avec cent chevaliers, sous la garantie du roi d'… gleterre ; celui qui manquerait au rendez-… s'engageait d'être partout honni comme trait… chevalier felon. Charles vint faire à Paris … paratifs de combat ; ses talents, sa valeur … royaumes conquis l'avaient rendu popul… France : sa haute fortune semblait rej… le pays ; tous les chevaliers accoururent. D… premier bruit des événements de Sicile … comtes d'Alençon et d'Artois, ses neveux, … tous leurs vassaux et force seigneurs, étai… tis pour l'Italie. Charles d'Anjou, qui avait … plus de soixante ans, entra dans Bordeaux … ses cent chevaliers couverts de superbes ar… et il y attendit le roi d'Aragon. Le jour fixé … et don Pèdre ne parut point : peut-être n'… il accepté que pour gagner du temps. … toutefois rapporte qu'il vint à Bordeaux, … déguisé, se présenta au maréchal d'Ang… et déclara que le champ clos ne lui était … fisamment garanti, il se tenait pour dégag… promesses, après quoi il gagna au galop l… d'Aragon. Charles, trompé, reprit la route … ples, avec l'espoir de se venger par une b… mais il n'avait plus à compter sur la f… Quant il parut avec ses galères proven… vue de Gaète, il apprit que son fils, le p… Salerne, avait hasardé la veille une bat… mer, où il avait été vaincu et fait pris… « Que n'est-il mort ! s'écria le père, puisqu'… à nos commandements. » Charles réunit … cent-dix navires, et se prépara à passer … cile. Mais sa confiance en lui-même avait … il était frappé du sentiment de sa décad… hésita, négocia, et laissa passer la saison. … de chagrin, il tomba malade à Foggia, et … rut. Charles d'Anjou croyait n'avoir j… que pour la gloire de Dieu ; car à son lit … il disait à l'hostie : « Sire Dieu, je crois … que vous êtes mon Sauveur.... Je fis la … royaume de Sicile moins pour mon p… pour servir la sainte Église. »

On est frappé de ce portrait de Charle… jou tracé par Villani : « Il était sage … preux dans les armes, sévère et redo… tous les siens, magnanime et de hautes p… qui s'égalaient aux plus grandes entrepri… branlable dans l'adversité, ferme et fidè… ses promesses, parlant peu et agissant be… ne riant jamais, décent comme un r… zélé catholique, prêt à rendre la justice, … ses regards. Sa taille était grande et nerv… couleur olivâtre, son nez fort grand... Il … mait presque point... Jamais il ne prit pl… mimes et aux troubadours. » Tel était … de saint Louis. Deux grandes figures du …

ge, saint Louis et Charles d'Anjou sont mme les deux types opposés (1).

AMÉDÉE RENÉE.

Rymer, *Acta publ.* — Matth. Paris. — Saint-Priest, *Hist. de la conq. de Naples par Charles d'Anjou.* — mondi, *Hist. des Fr.*, VI, VIII. — Michelet, *Hist. de* , II. — Villani, *Storie Fiorent.*

CHARLES II, dit *le Boiteux*, roi de Naples, du précédent, né en 1248, mort à Casanova, mai 1309. Il portait sous le règne de son père itre de prince de Salerne. Ayant été fait prinier par les Aragonais, dans un combat naval en 1284, devant Messine, et son père, Char-Ier, étant mort pendant cette détention, Ro- II, comte d'Artois, fut nommé régent du me de Naples. La guerre continua avec des ès variés. En 1288, Édouard IV, aux longues es, roi d'Angleterre, Philippe IV, dit *le Bel*, e France, et le pape Nicolas IV, s'emèrent si efficacement à la délivrance de les le Boiteux, qu'Alphonse, roi d'Aragon, ndit la liberté, mais aux conditions suis : que le roi de Naples lui donnerait en trois de ses fils et soixante seigneurs proux, qu'il payerait trente mille marcs d'ar- qu'il engagerait Charles de Valois à se r de ses prétentions sur l'Aragon, et qu'il tirait à ce que le pape investît Jacques on du royaume de Sicile. Charles le Boiint en France prendre possession de la nce, de l'Anjou et du Maine, dont il était in; puis il se fit sacrer à Rieti, le 29 89, par le pape Nicolas IV, avec les titres de Sicile, de Pouille et de Jérusalem. Il deuir aussi la Hongrie, par son mariage avec œur de Ladislas IV, roi de Hongrie, mort nts; mais il céda ce royaume à son fils aîné, Martel. Charles le Boiteux contribua beau- l'élection de Célestin V à Pérouse, et l'aida es desseins contre les templiers. Au rap- Muratori, « ce prince n'avait point d'égal a libéralité, sa probité, sa clémence; qui le firent extrêmement regretter de ses et principalement des Napolitains, qu'il mblés de bienfaits, et dont il avait dé- ville d'un grand nombre d'églises et de ères ». Selon Paul Jove, au contraire, Charait d'une passion effrénée pour les femmes, e indécence sans exemple dans ses habits : rler, ajoute-t-il, de sa laideur et de la ité de son corps.

(1) la mort de Charles d'Anjou, son corps fut la cathédrale de Naples, où il reposé, sous un ment de marbre blanc. Son cœur fut envoyé t des Jacobins de Paris, où il reçut isolément eurs de la sépulture. En 1326, Clémence de reine de France et sa nièce, comme femme de utin, fit placer dans l'église des Jacobins une éraire et couchée, de marbre blanc, représenère de saint Louis. Cette statue subsiste à is. On trouve aussi une statue de ce prince, assis, bits du Sénateur au Capitole, à Rome. (*Voyez Costumes italiens*, etc., tome I, planche V, et ges *d'archéologie*, par Martin, 1847-1849, in-4°, (V.).

Henri Sédule, *Vie de Charles II.* — Zurita, *Anales de la corona de Aragon.* — Villani, *Istorie Fiorentine.* — Bouche, *Histoire de Provence*, liv. IX. — Le père Anselme, *Histoire généalogique des maisons de France.* — Sismondi, *Histoire des Français*, IX, ch. 20. — *Nouvelle histoire de Provence*, III, p. 111 et 118.

CHARLES III, DURAZZO, dit *de la Paix* et *le Petit*, roi de Naples et de Hongrie, né en 1345, assassiné à Bude, le 8 février 1387. Il était fils de Louis de Duras ou Durazzo, comte de Gravina, que la reine Jeanne Ire de Naples avait fait mourir en prison pour rébellion. Cette reine avait ensuite adopté Charles Durazzo pour son fils; mais elle l'avait désavoué le 23 juin 1380, au profit de Louis, duc d'Anjou, père de Charles V, roi de France. Charles Durazzo était alors au service de Louis le Grand, roi de Hongrie, ennemi implacable de Jeanne (1). Excité par le pape Urbain VI et par le roi de Hongrie, Charles Durazzo leva une armée, et se mit en route pour envahir le royaume de Naples. En passant à Rome, il y fut couronné par le pontife. Il fit son entrée à Naples le 16 juillet 1381, et battit les troupes de la reine, dont il fit prisonnier le quatrième mari, Otton de Brunswick. Jeanne s'étant remise à la générosité du vainqueur, celui-ci la pressa de confirmer son adoption; mais elle s'y refusa. Alors il la relégua au château de Muro, où il la fit étouffer entre des matelas, le 22 mai 1382. Le débarquement de Louis d'Anjou vint empêcher Charles Durazzo de régner paisiblement. Il soutint pendant deux années une guerre désavantageuse; mais la mort de son compétiteur (11 octobre 1384) vint terminer la lutte en sa faveur. Urbain VI était alors à Nocera, dans le royaume de Naples, tranchait du souverain, et intriguait même pour donner la couronne à son neveu Butillo. Charles était malade; désireux de veiller de près un hôte aussi dangereux, il invita le pontife à venir à Naples. La réponse fut que la coutume était que les rois vinssent aux pieds des papes, mais non pas que ceux-ci allassent trouver les rois. Marguerite, femme de Charles, voulant contraindre le saint-père à retourner dans ses États, défendit alors le transport des vins à Nocera. Urbain, indigné, fulmina solennellement une sentence d'excommunication contre Charles Durazzo et sa femme, et mit leur royaume en interdit. Une guerre s'ensuivit; mais elle fut poussée mollement de part et d'autre. En 1385, les seigneurs hongrois, mécontents de la régence d'Élisabeth, veuve de Louis le Grand, invitèrent Charles à prendre le gouvernement. Il accourut en Hongrie, et s'y fit couronner roi, à Albe Royale, le 31 décembre 1386; mais le 5 février suivant il fut assassiné à Bude, par ordre et en présence d'Élisabeth. Il survécut trois jours à ses blessures; comme il était excommunié, son corps resta sans sépulture jusqu'en 1391.

(1) Cette reine avait fait étrangler, le 18 septembre 1345, à Averse, son premier mari, André de Hongrie, frère de Louis le Grand.

Muratori, *Annal.*, VIII, 407; *Giornale napolit.* F. XX; *Script. rer. ital.*; — *Histoire des Deux-Siciles*, II, 271.

CHARLES IV DE NAPLES ou **Ier D'AUTRICHE**, roi de Naples, de Sicile et d'Espagne. *Voy.* CHARLES-QUINT, empereur.

CHARLES V, roi de Naples, de Sicile et d'Espagne. *Voy.* CHARLES II d'Espagne.

IX. PARME.

CHARLES Ier, duc de Parme et de Plaisance. *Voy.* CHARLES III, roi d'Espagne.

***CHARLES II** (*Louis de Bourbon*), infant d'Espagne, prince de Lucques, archiduc de Parme, né le 23 décembre 1799, fils du roi Louis d'Étrurie et de Marie-Louise, fille du roi d'Espagne Charles IV; il devint roi d'Étrurie, sous la tutelle de sa mère, le 27 mai 1803. Ce royaume, de création récente, fut annexé à la France le 10 décembre 1807, et dès 1805 le duché de Lucques avait été accordé à la princesse Bacciocchi, sœur de Napoléon. Par suite de la paix de Paris et des actes du congrès de Vienne, il fut décidé que le duché de Lucques resterait jusqu'à la mort de l'impératrice Marie-Louise à l'ex-reine d'Étrurie et à ses enfants; qu'alors il ferait retour à la Toscane, tandis que ceux-ci entreraient en possession du duché de Parme. Devenu majeur, le duc Charles prit les rênes du gouvernement. En 1848 le duché de Lucques éprouva le contre-coup des agitations qui régnaient dans le reste de l'Italie : on demanda une constitution; le duc consentit à la formation d'une garde civique. Puis il s'enfuit, laissa le gouvernement à une régence; et sous la condition de recevoir, jusqu'au moment où il deviendrait duc de Parme, une rente de 1,200,000 lire, il abdiqua et céda le duché de Lucques à la Toscane. Quelque temps après la mort de Marie-Louise, il prit possession de Parme et de Plaisance, et établit le 20 mars 1848 une régence, qui fut remplacée le 9 avril par un gouvernement provisoire. Il abandonna ses États le 19, et le 14 mars 1849 il déclara par un manifeste qu'il abdiquait en faveur de son fils, Charles III. L'ex-duc avait le goût des voyages.

Conversations-Lexicon. — *Monit. univ.* — Lesur, *Ann. hist. universel.*

***CHARLES III** (*Ferdinand-Joseph-Victor-Balthasar* DE BOURBON), fils du précédent, duc de Parme et de Plaisance, né le 14 janvier 1823, mort le 26 mars 1854. En vertu de l'acte d'abdication de son père, daté de Weistropp (Saxe) le 14 mars 1849, il lui succéda, et rentra dans ses États, alors occupés par les Autrichiens, le 25 août suivant. Il avait épousé en 1845 Louise-Marie-Thérèse de Bourbon, fille du dernier duc de Berry et sœur du comte de Chambord. D'une conduite qui, dit-on, n'était pas tout à fait irréprochable, il fut assassiné dans une rue de Parme, sans qu'on ait pu saisir le coupable.

Conversations-Lexicon. — Lesur, *Ann. hist.*

X. SAVOIE ET SARDAIGNE.

***CHARLES Ier**, *le Guerrier*, duc de Savoie, à Carignan, le 29 mars 1458, mort à Pig rol, le 13 mars 1489. Il était frère de son pr décesseur le duc Philibert Ier, dit *le Chas* dont le règne fut aussi court que malheure et qui mourut sans enfants. Ce prince, app au trône à l'âge de quatorze ans, était doué plus nobles qualités, courageux, chevaleres généreux, ami de la justice; mais sa mauv étoile prévalut presque constamment da destinée, et il ne régna que fort peu de te Louis XI, obéissant aux vues politiques et teleuses que tout le monde connaît, se ch de la tutelle du jeune prince (qui passa ses mières années à la cour de France). Le roi sit l'évêque de Genève pour gouverneur et tenant général du duché de Savoie propr dit, ou, en d'autres termes, des provinces si de ce côté des Alpes; car déjà à cette é le Piémont appartenait aux descendants d rold et d'Humbert aux Blanches Mains. C dant le comte de Bresse, oncle du jeune du content de n'avoir pas été nommé tuteur d neveu, entra en rébellion ouverte, et alla rin s'emparer de la régence. Mais il ne p maintenir, et dut céder au roi de France, q naça d'envahir le pays dont se compose d'hui le département de l'Ain. De bonne le jeune duc montra un caractère plein énergie que ne semblait point annoncer blesse de son tempérament. L'évêque de G étant mort, le pape Sixte IV nomma d'aut successeur de ce prélat, mais Charles ref le reconnaître, et de plus le fit chasser de l

Devenu libre, par la mort de Louis XI, passa les Alpes, et prit solennellement po de Turin, capitale de ses États. Il eut combattre le marquis de Saluces, ancien taire du Dauphiné et conséquemment de la et ne tint pas compte des représentat Charles VIII; toutefois, il se borna à hum ennemi, et fit preuve de magnanimité et mence. Ce jeune et beau prince, à l'esp tivé, fut un des premiers de sa race qui rent le titre de *roi de Chypre*, *de Jér et d'Arménie*, conservé jusqu'à ce jour.

Les biographes ont omis de dire que Charles fut l'hôte sympathique et l'ami heureux prétendant turc Djem ou Zi sonnier des chevaliers de Rhodes, et qu' désir de le faire évader de la command Rumilly, où il était provisoirement déte également laissé dans l'oubli un autre moins intéressant, à savoir que notre Bayard fit ses premières armes à la cour Charles, en qualité de *page-chevaucheur*, y reçut le sobriquet familier de *Piqu* qu'il avait coutume de crier : *picques!* Bien que le duc Charles n'eût pas mon grande déférence aux conseils du roi de Charles VIII, il ne laissa pas d'aller lui

cour à Lyon. « Mon cousin, lui dit le monarque, qui pensait l'intimider, je suis fort aise de vous voir à Lyon ; car si vous eussiez négligé de venir, je me proposais d'aller vous voir moi-même, en très-nombreuse compagnie, dans vos États, où il est vraisemblable qu'une telle visite n'eût pu que vous causer du dommage. » — « Sire, répondit résolument le duc, tout mon regret, à votre arrivée dans mes États, eût été de ne pouvoir vous y faire l'accueil que mérite un aussi grand prince que vous ; du reste, soit ici, soit ailleurs, je serai toujours prêt à vous prier de disposer de moi et de tout ce qui m'appartient comme de tout ce qui peut dépendre de vos sujets. »

Bayard, que son oncle l'évêque de Grenoble avait amené au duc, à Chambéry, fut présenté par ce dernier au roi de France, qui désira que Charles *lui en fît présent*. Ainsi, ce voyage décida de l'avenir et de la gloire du *bon chevalier sans Peur et sans Reproche*.

De retour à Turin, le duc Charles tomba malade tout à coup, et se fit transporter à son château de Moncalier pour respirer un air plus pur ; de là il alla à Pignerol, où il mourut, à l'âge de trente-et-un ans.

Charles II avait l'humeur mélancolique, et depuis les orages de sa tutelle il s'était donné pour blason particulier *un Soleil se levant au milieu d'une tempête*. Il eut pour femme Blanche de Montferrat. ALFRED DE BOUGY.

Guichenon, *Hist. de la royale maison de Savoie*. — *Chronique* de Paradin. — Chorrier, *Hist. du Dauphiné*. — *le Loyal Serviteur*. — S. Champier, *Hist. de Bayard*. — J.-L. Vincent, *Hist. de Savoie, de Piémont, Sardaigne*. — *Album du Dauphiné* (art. *Rochechinard*), par M. du Boys).

* **CHARLES-JEAN-AMÉDÉE** ou **CHARLES II**, duc de Savoie, né en 1489, mort en 1497. Il succéda, fort jeune, au précédent, et eut pour tutrice sa mère, Blanche de Montferrat, dont les historiens s'accordent à vanter la capacité et les talents. Les comtes de Genève et de Bresse avaient brigué la régence, et ce dernier obtint d'être chargé de l'éducation du jeune souverain, et remplit les hautes fonctions de lieutenant général de Savoie concurremment avec l'archevêque d'Auch.

Charles-Jean-Amédée, qui n'avait que cinq ans lors du passage de Charles VIII à Turin, monta un joli petit cheval pour aller avec sa mère à la rencontre du roi de France. « Blanche, dit un historien moderne, fit au roi l'accueil le plus distingué, et lui prêta des sommes énormes ainsi que ses diamants. Elle lui fit aussi présent d'un cheval d'un si grand prix, qu'il passait, selon Comines, *pour n'avoir pas son pareil dans le monde*. C'est le cheval que le roi montait lorsqu'il combattit avec tant de valeur à Fornoue. » Trois ans après, étant tombé de son lit, il mourut des suites de cette chute.

ALFRED DE BOUGY.

Pingon, *Chron.* — Guichenon, *Hist. de la maison royale de Savoie*. — Chorrier, *Hist. du Dauphiné*. — J.-L. Vincent, *Hist. de Savoie*.

* **CHARLES III**, dit *le Bon*, duc de Savoie, né au château de Chazey, en Bugey, le 10 octobre 1486, mort à Verceil, le 16 septembre 1553. Il hérita du trône, laissé vacant par son frère Philibert II, mort sans enfants. Ce prince, qui vécut soixante-sept ans et régna quarante-neuf ans, eut à subir de grands désastres ; placé entre deux rivaux acharnés et redoutables, Charles-Quint et François Ier, il les ménagea, prit parti ensuite tantôt pour l'un, tantôt pour l'autre, et perdit quelques provinces de ses États ; ce qui lui causa le vif chagrin dont il mourut. Ayant d'abord favorisé le roi de France, son oncle, il subit les représailles des Impériaux, et se vit enlever quelques places ; mais il obtint plus tard de Charles-Quint le comté d'Aoste, et dès lors, cessant de tergiverser, il embrassa ouvertement la cause de l'empereur. Charles eut le déplaisir de voir Genève et Lausanne secouer son autorité, s'allier aux cantons suisses, puis quelque temps après embrasser la religion protestante. Il entra d'abord en vainqueur dans Genève, ville tributaire, sinon tout à fait sujette, déploya un certain appareil militaire, et fit arrêter Pécolat, chef de l'insurrection. Mais celui-ci, prévoyant qu'il serait soumis à la torture, et craignant que l'excès de la souffrance ne lui arrachât des aveux compromettants pour tous les autres conjurés, se coupa la langue sans hésiter. Ce fait est digne des temps antiques. La démonstration du duc contre Genève, le renversement des portes de la ville et l'ordre qu'il donna d'enlever aux cloches leurs battants ne firent qu'exaspérer des esprits déjà travaillés par les idées de liberté, l'influence du voisinage de la Suisse et la réforme religieuse. Charles, qui avait épousé en 1521, à Lisbonne, Beatrix, fille d'Emmanuel, roi de Portugal, adopta cette devise, au temps de ses désastres : *Spoliatis arma supersunt*, devise supportée par un bras armé. Vaine menace ! le duc ne put pas même repousser dans leurs limites les Valaisans, qui s'étaient emparés d'une partie de la province du Chablais, sur le littoral du lac de Genève (1505). Avant cette époque calamiteuse la devise du duc était purement chrétienne : *Nil deest timentibus Deum*.

Charles III fit de nouveaux statuts pour l'ordre de l'*Annonciade*, fondé par un de ses prédécesseurs (Amédée VI, surnommé *le Comte Vert*). Il l'avait ainsi appelé en l'honneur de l'Annonciation, et en modifia les emblèmes. On doit à ce même prince l'institution de l'ordre militaire des saints Maurice et Lazarre, dont les chevaliers portent un ruban vert. ALFRED DE BOUGY.

Pingon, *Chronique*. — S. Guichenon, *Hist. génér. de la royale maison de Savoie*. — N. Chorrier, *Hist. du Dauphiné*. — J.-L. Vincent, *Hist. de Savoie*.

CHARLES-EMMANUEL Ier, dit *le Grand*, duc de Savoie, né à Rivoli, le 12 janvier 1562, mort à Savillan, le 26 juillet 1630. Il succéda, en 1680, à son père, Philibert-Emmanuel, dit *Tête de Fer*, et épousa, le 11 mars 1585, Catherine d'Autriche,

fille de Philippe II, roi d'Espagne. En 1588, voulant profiter des troubles de la France, Charles-Emmanuel surprit le Château-Dauphin, sous prétexte d'empêcher Lesdiguières, chef du parti protestant dans le Dauphiné, de s'en emparer. Il le garda peu : Lesdiguières, réuni à La Valette, le lui enleva presque aussitôt. Le duc de Savoie s'introduisit ensuite dans Carmagnole, et occupa le marquisat de Saluces. Henri III, pour en arrêter les progrès, engagea les Suisses et les Genevois à lui déclarer la guerre. Le duc fit la paix avec les Suisses, qui lui avaient enlevé le Faucigny, et poussa vivement les Genevois. Henri III étant mort, Charles-Emmanuel se mit sur les rangs pour lui succéder, comme fils de Marguerite, fille de Henri II, et intrigua dans le Dauphiné et la Provence. Le parlement de Grenoble rejeta ses sollicitations; mais les ligueurs de Provence le reconnurent, en 1590, pour leur gouverneur. Il évacua alors le pays genevois pour prendre possession de sa nouvelle dignité. Aix le reçut, le 17 novembre 1590, comme le libérateur de la patrie. Lesdiguières et La Vallette, ayant réuni leurs protestants aux catholiques restés Français, battirent le duc à Sparron, à Pont-Charra, à Vinon, et le forcèrent à évacuer la Provence. En 1597, Charles-Emmanuel fit bâtir le fort Barraux à la vue de Lesdiguières. Henri IV se plaignant de l'inaction de son général, Lesdiguières lui répondit : « Votre Majesté a besoin d'un bon fort à Barraux, pour tenir en bride la garnison de Montmélian. Puisque le duc de Savoie veut bien en faire la dépense, il faut le laisser faire. Dès qu'il sera en état de défense, je vous promets de le prendre sans qu'il en coûte rien à votre épargne. » Il tint parole l'année suivante, et prit le fort Barraux par escalade. Charles-Emmanuel, obligé de faire la paix, en 1599, céda à la France le Gex, le Bugey et le Val-Romey. Le duc essaya de s'emparer de Genève par trahison, le 22 décembre 1602; mais ses soldats furent tués ou pendus comme voleurs. En 1609, une nouvelle tentative fut aussi infructueuse. En 1610, le duc de Savoie conclut à Brussol un traité d'alliance contre l'Espagne avec Henri IV; mais celui-ci étant mort, la régente de France abandonna Charles-Emmanuel, qui fut obligé de s'humilier devant l'Espagne. En 1612, à la mort de François duc de Mantoue, gendre de Charles-Emmanuel, ce dernier revendiqua et conquit le Montferrat; mais l'Espagne l'empêcha de pousser plus loin ses succès. Soutenu par la France, après quatre ans de guerre, il signa un traité à Pavie, le 9 octobre 1617. En 1619, après la mort de l'empereur Mathias, Charles-Emmanuel se mit sur les rangs pour lui succéder; mais Ferdinand d'Autriche fut plus adroit, et l'emporta. En 1623, la Savoie, Venise et la France conclurent un traité contre l'Espagne au sujet de la Valteline. A cette ligue, en 1624, en succéda une autre, contre les Génois. Charles-Emmanuel réclamait le marquisat de Zuccarello,
vendu aux Génois par Ferdinand II, et la Fran
cherchait tous les moyens d'occuper les for
espagnoles. Lesdiguières et le duc de Savoie e
vahirent l'État de Gênes ; mais la discorde s'
tant mise entre eux, les Français se retirèr
et les Génois reprirent leurs places. En 16
Charles-Emmanuel favorisa la conjuration
Vachero, contre la noblesse de Gênes; mais
avorta. La même année, après la mort de
cent II, duc de Mantoue, le duc de Savo
déclara pour l'Autriche, croyant gagner le M
ferrat; mais cette fois encore ses espérances
trompées. Enfin, Louis XIII lui déclara la g
et la Savoie entière ainsi qu'une partie du
mont furent conquises par le duc de Montm
et le marquis d'Effiat. Charles-Emmanu
mourut de chagrin.

Il reste de ce prince quatre monume
son goût pour les lettres : la Bibliothèque
rin, le livre *des Parallèles*, *le grand Hé*
et l'*Yeonoscomie*.

Art de vérifier les dates, XVII. 1re partie, p
— Codreto, *Ulivo prodigioso, ovvero historia pa*
del gran Carlo Emmanuale I, duca di Savoja,
zin, *Hist. du règne de Louis XIII*. — Sismondi,
des Fr., XX-XXIII.

CHARLES-EMMANUEL II, duc de Sa
né le 20 juin 1634, mort le 12 juin 1675.
reconnu en 1638, après la mort de Franço
cinthe, son frère. Les princes Maurice et T
ses oncles, continuèrent de disputer la rég
la duchesse mère Christine : la paix des
nées, conclue en 1659, rétablit la tranqu
Savoie. En 1672, Charles-Emmanuel f
la conjuration de Raphael della Torre con
nes. Ce qui doit immortaliser la mém
Charles-Emmanuel, ce sont les travaux
d'utilité publique qu'il fit exécuter dans ses

Art de vérifier les dates, 1re partie, XVII,
glar, *Notitia regiæ celsitudinis C. . oli Emman*
Subaudiæ ducis, etc.; 1680, in-fol. — Sismond
des Fr., XXIII.

CHARLES-EMMANUEL III, roi de Sar
né à Turin, le 27 avril 1701, mort en 1
succéda en 1730 à son père, Victor-Amé
et occupa le trône pendant quarante-trois
mérita la réputation d'un prince guerr
même temps que celle d'un excellent admi
teur. La paix de Vienne, en 1735, où il
comme allié de la France et de l'Espag
convention de Worms, par laquelle il se r
cha de Marie-Thérèse, en 1743, lors de la
de la succession d'Autriche, lui procurè
nouveaux agrandissements, par la cess
Novare et de quelques autres districts d
nais. Ce prince, à qui sa sagesse mérita
rope une grande considération politique,
ses États à une prospérité remarquable. U
veau code, connu sous le nom de *Corp*
rolinum, fut publié par ses soins en 17
pape lui-même dut respecter la fermeté
jaloux de ses droits de souverain, et lui r
naître le droit de nommer à toutes les dig
clésiastiques, de soumettre le clergé à l'im

de subordonner à sa sanction l'exécution des bulles pontificales. [*Enc. des g. du m.*]

Sabatier de Castres, *Abrégé hist. de la vie de Marie-Thérèse, etc., et de Charles-Emmanuel III*; Paris, 1778. — F... (T. de), *Eloge hist. de Charles-Emmanuel III*, Milan, 1839.

CHARLES-FÉLIX (*Joseph-Marie*), roi de Sardaigne, né à Turin, le 6 avril 1765, mort à Turin, en 1831. Il était quatrième fils de Victor-Amédée III, et reçut en naissant le titre de duc de Gênes. Lorsque les troubles révolutionnaires atteignirent sa famille, il la suivit en Sicile, et devint vice-roi de cette île en 1799, au départ de Victor-Emmanuel, son frère. En 1807, Charles-Félix épousa Marie-Christine de Naples, sœur de Marie-Amélie, femme de Louis-Philippe, roi des Français. Il était à Modène en 1821 quand la révolution de Piémont éclata. Il succéda alors à Victor-Emmanuel, forcé d'abdiquer; mais il n'accepta le titre de roi qu'après s'être assuré de l'abdication volontaire de son frère. Il mourut sans postérité, après avoir régné sans beaucoup d'éclat.

Moniteur universel. — *Conversations-Lexicon.* — Lesur, *Ann. hist.*

CHARLES-ALBERT-AMÉDÉE, roi de Sardaigne, né le 2 octobre 1798, mort le 28 juillet 1849. Il était fils du prince Charles-Emmanuel de Savoie-Carignan et de la princesse Marie-Christine, fille du duc Charles de Saxe et de Courlande. Il succéda, en 1800, à son père dans le gouvernement des possessions piémontaises et françaises de sa maison, sous la tutelle de sa mère, mariée en secondes noces au prince de Montléart. Ses liens de parenté avec la maison de Saxe ayant souvent appelé sa mère à Dresde, Charles et sa sœur, Marie-Élisabeth, aujourd'hui femme de l'archiduc Reynier d'Autriche, y reçurent une éducation soignée. Charles-Albert épousa en 1817 l'archiduchesse d'Autriche Marie-Thérèse, fille du grand-duc Ferdinand de Toscane, vécut depuis dans ses domaines en Piémont, et jusqu'en 1821, où des troubles éclatèrent en ce pays, il ne prit aucune part aux affaires politiques. Parmi les nobles et les officiers auteurs de l'insurrection qui éclata à cette époque, et dont plusieurs approchaient du prince, quelques-uns avaient l'intention de le placer à la tête du gouvernement; il accueillit, dit-on, leurs propositions, et, après quelque hésitation, entra dans leurs vues. Victor-Emmanuel, roi de Sardaigne, abdiqua le 13 mars de la même année, et, en attendant l'arrivée de son successeur Charles-Félix, qui n'avait pas d'enfants, il nomma régent Charles-Albert, que le congrès de Vienne avait aussi reconnu comme héritier de la couronne de Sardaigne, dans le cas où la branche aînée de Savoie viendrait à s'éteindre dans la descendance mâle. Le prince de Carignan déclara alors adopter la constitution des cortès d'Espagne, jura de l'observer, et institua une junte provisoire. Mais une armée autrichienne s'étant mise en marche contre le Piémont, et Charles-Félix ayant déclaré nuls, à Modène, où il faisait alors sa résidence, tous les actes rendus depuis l'abdication de son frère, Charles-Albert quitta secrètement Turin le 21 mars, sans laisser la moindre instruction à la junte instituée par lui; il alla à Novare, résigna la régence, et se rendit au quartier général autrichien, d'où il vint ensuite à Modène. Le nouveau roi lui ayant défendu de paraître à sa cour, il se retira à Florence. Plus tard il alla en France, et servit, en 1823, comme volontaire dans l'armée du duc d'Angoulême en Espagne. A son retour, en 1824, il lui fut permis de reparaître à Turin, et nommé en 1829 vice-roi de Sardaigne, il s'établit pour quelque temps à Cagliari; mais peu de mois après on le revit à Turin.

Après la mort du roi Charles-Félix, arrivée le 27 avril 1831, Charles-Albert monta sur le trône de Sardaigne. Quelque grandes que fussent les espérances conçues lors de son avénement, et que justifièrent les premiers actes de son règne, Charles-Albert, dominé d'une part par les difficultés de sa position vis-à-vis de l'Autriche, et de l'autre ayant à lutter contre les exigences du carbonarisme, adopta des maximes contraires aux vœux de la partie libérale de la nation. Son gouvernement prit dès lors contre des hommes suspects pour leurs opinions politiques des mesures sévères, qui pouvaient bien étouffer les troubles pour le moment, mais non réconcilier les esprits. Il y eut donc des conspirations, et par suite des mesures de répression qui semblaient s'accorder peu avec le passé du prince. Mais lorsque l'effervescence se fut calmée, il réalisa le projet qu'il avait conçu de donner à son pays une armée nationale, organisée à la manière française. L'Autriche reclama, mais en vain. L'ère de liberté qui sembla devoir se lever sur l'Italie lors de l'avénement d'un nouveau pape fut pour Charles-Albert une occasion de donner à la Sardaigne une constitution. Une garde civique fut organisée; les émigrés de 1821 furent amnistiés, et la presse put s'occuper des matières qui jusque alors lui avaient été interdites. Charles-Albert obtint et mérita les honneurs d'une popularité qui voyait en lui le régénérateur de l'Italie. La révolution de Février 1848 eut immédiatement son contre-coup au delà des Alpes. On se battit à Milan; et le 23 mars l'avant-garde de Charles-Albert passa la frontière. Confiant dans sa propre force, il repoussa toute idée de secours venu du dehors : *l'Italia fara da se*, disait-il; et ses premières campagnes semblèrent justifier cet honorable mais imprudent sentiment national. En effet, il enleva une à une jusqu'à l'Adige toutes les positions occupées par l'ennemi. Mais, disséminée sur une étendue de 300 kilomètres, l'armée italienne fut tout à coup attaquée au centre par 60,000 Autrichiens, au moment où elle se trouvait isolée des autres corps. Vingt-quatre heures durant, on se battit à Custozza et à Villa-Franca. Après des prodiges de valeur, et accablés de fatigues, tandis que l'ennemi

se renouvelait par les troupes venues de Vérone, les Italiens durent enfin abandonner le champ de bataille. Le 4 août il rentra à Milan avec ce qui lui restait de troupes, entièrement désorganisées d'ailleurs, et manquant de pain. La capitulation de Milan, qu'il avait d'abord conçu l'espoir de défendre, suivit bientôt. La journée de Novare (23 mars 1849), où l'armée sarde, conduite par le général polonais Chrzanowski, fut détruite, acheva de ruiner les espérances que l'Italie avait fondées sur ses forces. Charles-Albert abdiqua en faveur de Victor-Emmanuel II, son fils, se retira à Oporto, et y mourut, d'une maladie de foie, quelque temps après. Ses restes furent rapportés à Turin, où une statue lui a été justement élevée. Charles-Albert avait favorisé les beaux-arts : le premier il institua des expositions publiques; il ne fit pas moins d'efforts pour donner de l'essor au commerce. Ce fut un roi chevaleresque, animé des meilleures intentions pour son peuple, mais dans l'impuissance de les réaliser.

Charles-Albert, chef de la dynastie de Savoie-Carignan, a laissé deux fils : *Victor-Emmanuel* (voy. ce nom), aujourd'hui roi, né le 14 mars 1820, et *Ferdinand*, duc de Gênes, né le 15 novembre 1822. [*Enc. des g. du m.*, avec add.]

Convers.-Lexic. — *Monit. univ.* — Cibrario, *Gli ultimi giorni di Carlo-Alberto a Oporto ;* Turin, 1850.

XI. SUÈDE.

CHARLES Ier OU VII (1) **SVERKERSSON**, mort en 1168. Le premier il prit le titre de roi des Suédois et des Goths. Il vainquit le prince danois Magnus Henriksson, qui avait assassiné le vieux Sverker, père de Charles, et que la généalogie comprise dans la *Loi de Vestrogothie* ainsi que plusieurs historiens citent comme roi. Après avoir gouverné, dit-on, avec sagesse, Charles fut assassiné à Visingso, par Canut, fils de saint Eric, à la mort duquel Charles aurait contribué.

Geyer, *Hist. de la Suède.*

***CHARLES VIII CANUTSSON**, d'abord régent, puis roi de Suède, mort en 1441. Après l'accomplissement de sa régence, il fut mis sur le trône par voix d'élection, en juin 1448. Son premier soin fut d'attaquer le roi déposé, Éric, qui, retiré dans l'île de Gothland, exerçait des pirateries sur les côtes de Suède et de Danemark. Ainsi pressé, Éric abandonna l'île de Gothland au roi danois Christiern, et alla finir ses jours en Poméranie. Le 21 octobre 1449, Charles Canutsson fut élu roi de Norvège; mais les états l'obligèrent de renoncer à cette couronne lorsque son compétiteur Christiern se fut fait sacrer roi de son côté. Plus tard, en 1451 et 1457, Charles Canutsson eut encore à lutter contre le roi de Danemark, excité par l'archevêque d'Upsal, et contre ce prélat lui-même, qui le battit, le contraignit de s'enfermer dans Stockholm, puis de se réfugier à Dantzig. Remplacé par Christiern, qui se brouilla avec l'archevêque, Charles fut rappelé en 1464; mais il fut battu de nouveau par ce prince de l'Église, ré-concilié avec Christiern. Enfin, en 1465, il fut encore obligé d'abandonner la couronne, et reçu en compensation le gouvernement de Finla... A la mort de l'archevêque, en 1467, Charles ... vint une troisième fois en Suède, où il fut ... core attaqué par le roi de Danemark, que ... Sture, parents de Charles, obligèrent de re... gner son pays. Le roi de Suède mourut peu ... temps après.

Geyer, *Hist. de la Suède.* — Le Bas, *Suède et Nor...* dans l'*Univ. pitt.*

***CHARLES IX**, roi de Suède, né le 4 oct... 1550, mort à Nykôping, le 8 novembre 1611. T... sième fils de Gustave Vasa et duc de S... manie, il fut élu roi de Suède par les état... Linköping en 1600; mais il n'accepta la cour... qu'en 1604. Le 27 septembre 1605 il fut d... par les Polonais devant Riga, qu'il assiégeait. ... règne fut agité par les guerres continuelles ... soutenait contre le Danemark, la Pologne ... Russie, et le chagrin que lui causa le refus ... diète d'accorder les subsides que ces gu... nécessitaient dérangea son esprit et hâ... mort. On lui dut d'utiles améliorations : la c... tion d'une armée permanente, des ordonn... destinées à régulariser l'administration. Il d... aussi une puissante impulsion au commerc... à l'industrie.

Geyer, *Hist. de la Suède.* — *Art de vérifier les d...* — Le Bas. *Suède et Norvège*, dans l'*Univ. pitt.*.

CHARLES-PHILIPPE, duc de Suderma... Néricie et de Wermeland, fils du précédent, ... 1601, à Revel (Estonie), mort à Narva, en ... Il était frère de Gustave-Adolphe. En 1611, ... gence de Novogorod fit offrir à Charles-Ph... la couronne, mais en exigeant qu'il prît im... tement la direction des affaires. La cour s... voulut attendre l'assentiment de Moscou. D... ces pourparlers, Michel Romanow se fit cour... empereur de Russie, et déclara la guerre ... Suédois. En 1614, Charles-Philippe renonça ... mellement à ses prétentions sur la Russie.

Art de vérifier les dates.

CHARLES-GUSTAVE X, roi de Suède, ... Nyköping, le 8 novembre 1622, mort le 2... vrier 1660. Il étudia à Upsal, voyagea en Fr... en Allemagne et en Suisse, rejoignit l'arm... Torstenson en 1642, et assista aux batail... Jenkau et de Leipzig. Plus tard il représ... reine Christine, sa cousine, aux conférences ... eurent lieu pour l'exécution du traité de W... phalie. A son retour en Suède, en 1650, il y ... loin des affaires jusqu'à l'abdication de Chri... en 1654. A son avénement, le royaume était ... d'une dette de 10 millions, les recettes ne s... taient qu'à 800,000 écus, ce qui fit dire au nou... roi que s'il eût été instruit de cet état de ch... il n'aurait pas accepté la couronne. A elle s...

(1) Au rapport de l'historien Geyer, c'est la nomenclature des rois fabuleux imaginés en partie par Johannes Magnus, qui a fait de Charles Sverkersson le septième du nom parmi les rois de Suède, et l'usage a consacré cette erreur.

Christine avait 200,000 écus de pension. Jamais ennemi, disait de cette princesse le vieil Oxenstiern, n'avait plus coûté à la Suède. Elle avait tout enlevé : les tapisseries, le mobilier, et n'avait laissé qu'un vieux lit. Il fallut emprunter une batterie de cuisine; et lors du banquet donné à l'occasion du couronnement du nouveau roi, on n'eut à offrir aux bourgeois que des assiettes d'étain et aux paysans que des écuelles de bois. Quant à Charles-Gustave, on peut le ranger parmi ces rois qui ont fait la guerre pour la guerre, et que Bossuet appelait si bien « des ravageurs de provinces ». Il commença par la Pologne, qu'il envahit en juillet 1655, sous le frivole prétexte que Jean-Casimir avait protesté contre son avénement au trône. Il prit dans la même année Varsovie, Cracovie, Thorn, Elbing, Posen et Kalisch, et Jean-Casimir dut se réfugier en Silésie. La Pologne donna alors ce déplorable spectacle d'une partie de la noblesse se rangeant du côté du vainqueur, tandis que l'autre était punie de sa fidélité par le bannissement et la confiscation. Une bataille de trois jours fut livrée près de Varsovie, du 19 au 21 juillet; et les Suédois, secondés par l'électeur de Brandebourg, remportèrent une victoire dont le résultat fut stérile. La guerre contre le Danemark succéda à celle de Pologne, et tira Charles-Gustave des embarras qu'elle lui suscitait. Cette fois le Danemark avait pris l'initiative, et le roi de Suède s'empara dans le courant de l'année 1657 de toutes les possessions continentales du roi de Danemark. Cette guerre continua ainsi pendant les trois dernières années du règne de Charles-Gustave. Passant d'île en île sur une mer glacée, il pénétra jusqu'au cœur du Danemark, et déjà il menaçait Copenhague, lorsque la paix, ménagée par les autres puissances, fut enfin conclue le 7 mars 1658 par l'intermédiaire de la France : elle eut pour résultat l'abandon au profit de la Suède des provinces de Halland, de Scanie, de Bleckinge, de l'île de Bornholm et autres portions de territoire; il fut convenu en outre que les vaisseaux suédois ne seraient soumis à aucun péage, à aucune visite, lorsqu'ils passeraient le Sund et le Belt, fermés aux flottes des autres nations. Charles-Gustave eût poussé plus loin ses conquêtes s'il n'eût dû s'arrêter devant les représentations des autres puissances, ce qui témoigne du progrès des idées d'équilibre entre les rois. C'est ainsi qu'à la proposition de partager le Danemark faite par le roi de Suède aux Hollandais et aux Anglais, Cromwell répondit que les temps barbares où l'on avait vu anéantir la nationalité d'un peuple étaient heureusement éloignés.

Avec un caractère comme celui de Charles-Gustave la paix ne pouvait pas être de longue durée. Après avoir assuré le roi de Danemark de son affection et de son amitié, il se montra inopinément en Séelande, et refusa de terminer la guerre par un combat singulier, ainsi que le lui proposait le roi de Danemark. Il attaqua Copenhague, qui se défendit vaillamment et qu'une flotte hollandaise vint secourir. D'autres secours, émanés des Polonais, et d'autres ennemis de Charles-Gustave survinrent, et lui-même pressait sa réconciliation avec la Pologne, pour pouvoir librement attaquer la Norvège, quand une fièvre chaude l'enleva, à Gothenbourg.

Samuel-Puffendorf, *de Reb. gest. Caroli-Gustavi*; Nuremberg, 1696. — Lundblad, *Hist. Caris X*. — *Art de vérifier les dates*. — Le Bas, *Suède et Norvège*, dans l'*Univ. pitt.*

CHARLES XI, roi de Suède, né le 24 novembre 1655, mort à Stockholm, le 15 avril 1697. Il succéda, le 23 février 1660, à son père, Charles-Gustave, sous la régence d'Hedwige, sa mère, et d'un conseil. Le 3 mai suivant fut conclue avec la Pologne la paix d'Oliva : on cédait à la Suède l'Estonie, une partie de la Livonie et l'île d'Oesel; de plus, Jean-Casimir renonçait à ses prétentions à la couronne de Suède; et le 7 juin il conclut un nouveau traité avec le Danemark, confirmatif de celui de Roskilds, sauf le retour de Drontheim et de Bornholm aux Danois, moyennant une indemnité. En 1661 un traité de paix fut conclu avec la Russie, sur la base du *statu quo ante bellum*. Charles XI, élevé avec négligence (il ne savait pas lire à vingt ans), s'était livré avec les jeunes gens de son âge à une vie désordonnée; à son retour de l'armée, il était à peine en état de déchiffrer les suppliques qu'on lui présentait. Au mois de décembre 1672 Charles prit les rênes du gouvernement. Excité et presque contraint par la France, il fit entrer, au mois de janvier 1672, une armée, sous les ordres du général Wrangel, dans le Brandebourg. Le Danemark et la Hollande venaient au secours de cet électorat; et l'amiral Tromp remporta le 11 juin de la même année, au sud d'Oeland, sur les Suédois, une victoire qui fut suivie de la prise de plusieurs places. Charles se mit alors lui-même à la tête de ses troupes; et le 14 décembre il remporta sur les Danois la bataille de Lund, où le roi de Danemark fut mis en fuite. Après avoir remporté d'autres avantages, notamment à Landskrona, il réussit à chasser entièrement les Danois de la Scanie; mais en revanche ceux-ci s'emparèrent de Marstrand, sur la frontière de Norvège, et dans l'intervalle, le 11 juin 1678, la flotte suédoise avait été battue par l'amiral danois Juel. Charles perdit aussi les places qu'il avait en Poméranie; mais elles lui furent rendues, en vertu du traité de paix signé à Saint-Germain-en-Laye, le 17 septembre 1679, entre le Danemark, la Suède et le Brandebourg.

A la suite d'une double convocation des états en 1680 et 1682 et de leur consentement, Charles XI réduisit le pouvoir des sénateurs. Le conseil du royaume devint un simple conseil du roi; et il fut décrété que toutes les terres séparées de la couronne depuis 1609 y seraient de nouveau réunies. Cette mesure atteignait surtout la noblesse. Les autres ordres supportaient si im-

patiemment les priviléges dont elle abusait, qu'ils finirent par se dessaisir de leurs propres droits au profit de Charles, comme cela résulte des termes mêmes d'une déclaration des états en date du 9 décembre 1682 : « Les états ont décidé que toutes les formes de gouvernement avec leurs additions nécessaires ne seraient plus considérées comme liant le roi, mais qu'il serait le maître de les changer selon son bon plaisir; ils ont reconnu qu'il est nécessaire pour le bien du royaume qu'il ne soit obligé de suivre aucune forme de gouvernement, pourvu qu'il s'astreigne à gouverner selon les lois et statuts du royaume; que s'il arrive qu'il gouverne avec le consentement du sénat, il ne sera censé le faire que volontairement et en vertu de son bon et juste discernement. De sorte que S. M., en qualité de roi revêtu du suprême pouvoir de gouverner son royaume, conformément aux lois et aux statuts, comme un héritage qu'il tient de Dieu, n'est responsable de son autorité qu'à Dieu. » Des déclarations de ce genre sont rares dans les annales des peuples; un siècle plus tard une autre et plus puissante assemblée devait tenir en France un langage bien différent! Cet abandon de tous droits par les états de Suède a été réprouvé éloquemment par un publiciste anglais : « Elle mérite bien de souffrir tous les maux de la tyrannie, dit Sheridan, la nation capable de forger ainsi ses propres chaînes et d'établir le despotisme par ses lois. » Le roi, on doit le reconnaître, usa dans l'intérêt du pays de son pouvoir illimité. La dette fut payée en peu d'années, l'arriéré des traitements civils et militaires fut soldé, la flotte réorganisée, et en 1693 on put se dispenser de recourir à des subsides extraordinaires. Charles ne frappa jamais d'impôts que ceux votés par les états; et tous les ans il publiait un compte-rendu détaillé des recettes et des dépenses. Il protégea surtout les paysans contre l'arbitraire des officiers royaux; et pour tout voir par lui-même, il faisait de nombreux voyages. Au dehors les relations de la Suède avec la France devenaient plus que froides. Charles XI était blessé de la manière immorale dont la cour de France avait établi son influence à Stockholm, et les prétentions du cabinet de Versailles sur le duché de Deux-Ponts n'avaient pu qu'accroître les dispositions peu bienveillantes du roi de Suède. Celui-ci contint avec vigueur les Danois, qui tentaient parfois de rentrer dans le Holstein. En 1681 il contracta une alliance avec la Hollande, et en 1688 il envoya dans ce pays 6,000 hommes, qui y séjournèrent jusqu'en 1698. Sous ce prince la Suède s'accrut de dix comtés, de soixante baronnies et d'une infinité de terres. Il laissa plusieurs millions de rixdalers. Durant sa minorité, on avait rendu en matière commerciale et maritime d'excellentes ordonnances, qui antérieures à celles de Louis XIV ne le leur cèdent en rien. A la mort de Charles XI on avait terminé la rédaction de la moitié d'un code général, poursuivie avec une rema-
quable persévérance.

Ésaïe Puffendorf, *Anecdotes de Suède, ou l'hist. se*
des changements survenus dans la Suède sous le règ
de Charles XI; La Haye, 1716. — *Art de vérifier l*
dates. — Le Bas, *Suède et Norvège*, dans l'*Univ. pi*

CHARLES XII, roi de Suède, né à Stockho
le 27 juin 1682, tué à Frédérikshall, le 30 n
vembre 1718. Il fit de fortes études dans l
langues, dans l'histoire, la géographie, et d
les mathématiques, et acquit bientôt une gr
facilité à parler l'allemand, le latin et le fr
çais. La *Vie d'Alexandre* par Quinte-Cur
sa lecture favorite. Son père étant mort en 1
Charles, quoiqu'il n'eût alors que quinze ans,
déclaré majeur par les états de Suède.

Le jeune prince montra d'abord peu de d
positions pour les affaires; mais il aimait b
coup les exercices gymnastiques, et il avait
tout beaucoup de penchant pour la chasse
ours. Le moment parut favorable aux voisi
la Suède, jaloux de la prépondérance q
avait acquise dans le Nord, pour humilier
rival, Frédéric IV, roi de Danemark,
guste II, roi de Pologne, et le tsar Pierre
s'unirent par une alliance menaçante po
Suède. Les troupes danoises envahirent le
du duc de Holstein-Gottorp; et ce prince,
frère de Charles XII, vint à Stockholm
implorer l'appui du roi. Charles, qui
beaucoup le duc, proposa au sein du c
d'État des mesures énergiques contre le
mark, et s'embarqua à Carlscrona en mai
Trente vaisseaux de ligne suédois et plu
autres bâtiments, soutenus par une escadre
hollandaise, parurent devant Copenhague.
les, dans son impatience, se jeta à la mer,
jusqu'à la côte, et prit terre le premier. L
nois, inférieurs en nombre à leur enne
retirèrent. Copenhague allait être assiégée,
la paix, conclue le 8 août 1700, vint
le duc dans tous les droits dont on avait
le dépouiller. Ainsi se termina la premi
treprise de Charles XII, entreprise où il
autant d'intelligence et de bravoure que de
téressement. C'est alors qu'il adopta le g
vie auquel il est resté fidèle jusqu'à la fin
jours, et qui le fortifia contre tous les rever
vains amusements lui devinrent odieux; il
de sa table le vin et les superfluités. Sou
pain seul fut sa nourriture, et au besoin so
teau étendu par terre lui tenait lieu de lit. Sa
robe se composait d'un seul habit bleu, av
boutons de cuivre; il portait des bottes for
montaient jusque au-dessus des genoux
gants de buffle. Il était indifférent pour l
et jamais une femme n'eut de pouvoir sur

La paix conclue avec le Danemark lui p
de tourner ses armes contre le roi de P
et le tsar de Russie; le premier assiégeait
l'autre menaçait Narva et les provinces su
situées le long du golfe de Finlande. Charl
fit débarquer 20,000 hommes en Livoni

marcha au-devant des Russes, qu'il trouva au nombre de 50,000 dans un camp retranché, sous les murs de Narva. Environ 10,000 Suédois se angèrent, le 30 novembre 1700, en bataille sous le feu des Russes, et le combat commença. ierre avait dès la veille quitté le camp, sous étexte de chercher du renfort. En moins d'un art d'heure le camp fut emporté d'assaut. Plus 18,000 Russes restèrent sur la place ou se rent dans le fleuve; les autres furent pris ou ersés. Après cette victoire, Charles, franchis t la Duna, marcha contre les Saxons, et les quit également.

Il était alors en mesure de faire une paix glo se, qui l'aurait rendu l'arbitre du Nord; mais se laissa entraîner en Pologne, pour détrô Auguste II, en profitant du mécontente d'une partie de la nation polonaise. Au e chercha vainement à parer le coup par la des négociations; en vain la comtesse de igsmark essaya le pouvoir de ses charmes désarmer le héros suédois : Charles ne t ni négocier avec le roi ni parler à la com e. La guerre continua, et après la victoire issow, toute la Pologne fut occupée par les is (1703). Le cardinal-primat déclara le vacant, et l'influence de Charles XII fit er la couronne à Stanislas Lesczinski. Au se croyait en sûreté dans son électorat de ; mais Charles l'y poursuivit, et lui dicta, en , les conditions de la paix d'Altranstadt, par lle Auguste dut lui livrer le Livonien Patkul, ministre de Pierre le Grand à Dresde, et qui l'auteur de la coalition dont Charles XII s'é vu menacé. Le roi de Suède fit mourir sur e son ancien sujet. On eut de la peine à lier cette vengeance excessive avec la gran d'âme naturelle à Charles, qui fit preuve t son séjour en Saxe de la plus grande mo on et qui fit observer à ses troupes la plus e discipline. Avant de quitter l'Allemagne, gea et obtint de l'empereur la liberté de ience pour les luthériens de Silésie.

septembre 1707, les Suédois, au nombre ,000 hommes, bien disciplinés et bien mon quittèrent la Saxe : 6,000 restèrent pour rotection du nouveau roi de Pologne, et les, avec le restant des troupes, marcha sur Moscou. Arrivé près de Smolensk, il gea de plan, séduit par les promesses que aisait le hetman des Cosaks, Mazeppa, et l'espoir de rallier ces milices à sa cause, il rigea vers l'Ukraine. Mais Pierre dévasta pays, et Mazeppa, proscrit, ne put tenir sa esse. La fatigue, le froid, les combats con ls affaiblirent beaucoup l'armée de Charles, wenhaupt, qui devait amener des renforts ivonie, arriva avec peu de troupes, déjà ées par la longueur de la route et par les mouches. Les Suédois assiégeaient la ville Poltava, lorsque Pierre accourut à la tête 70,000 hommes. Grièvement blessé à l'épaule dans une reconnaissance, Charles, dans la bataille qui eut lieu le 27 juin ou le 8 juillet (n. st.) 1709, fut obligé de se faire porter sur un brancard, sans pouvoir, sur tous les points menacés, animer les soldats par sa présence. Cette circonstance, qui s'aggravait du manque d'harmonie entre les deux généraux, Renskœld et Lœwenhaupt, empêcha les Suédois de déployer toute leur tactique, et donna la victoire aux Russes. Charles vit ses meilleurs généraux, le comte Piper, son ministre, et ses plus braves soldats tomber au pouvoir de l'ennemi, et il fut obligé de prendre la fuite avec Mazeppa, accompagné seulement d'une faible escorte. Forcé de faire plusieurs milles à pied malgré sa blessure, il arriva à Bender, sur le territoire turc, où on lui fit un bon accueil.

Les ennemis du roi de Suède profitèrent de sa défaite : Auguste révoqua le traité d'Altranstadt, Pierre pénétra dans la Livonie, et Frédéric de Danemark débarqua en Scanie. La régence de Stockholm prit aussitôt des mesures pour protéger les anciennes frontières de la Suède. Le général Stenbock, à la tête d'un corps de miliciens et de paysans, expulsa les Danois de la Scanie, après les avoir battus près de Helsingborg. On fut moins heureux contre les Russes, qui s'avançaient dans la Finlande.

En attendant, Charles XII négocia avec la Porte, et, ayant réussi à faire renvoyer les ministres contraires à ses projets, il décida la Turquie à déclarer la guerre à la Russie. Les deux armées se trouvèrent en présence le 1er juillet 1711. Pierre fut près de sa ruine, quand le courage et la prudence de sa femme (*voy.* CATHERINE Ire) amenèrent une paix dans laquelle il ne fut pas question de Charles. Celui-ci n'en combina pas moins de nouveaux plans à Bender, cherchant toujours à intéresser la Turquie en sa faveur; mais les agents russes, non moins actifs que les siens, parvinrent à le rendre suspect à à la Porte, en insinuant qu'il avait le projet de s'emparer de la Pologne pour lui-même, et non pour le simulacre de roi qu'il y avait établi, et qu'ensuite il ferait alliance avec l'empereur d'Allemagne pour faire la guerre aux Othomans. Alors le sérasquier de Bender reçut ordre d'engager Charles à quitter cette ville, et, en cas de refus, de l'amener mort ou vif à Andrinople. Charles, peu accoutumé à se voir intimer des ordres, et craignant d'ailleurs de tomber entre les mains de ses ennemis, se mit en mesure de résister. Attaqué par les Turcs à Varnitsa, petit endroit dans le voisinage de Bender, il se défendit, avec environ trois cents hommes qui formaient sa suite, contre tout un corps de troupes, et ne céda que pas à pas. Le feu ayant pris à la maison où il se trouvait assiégé, il allait la quitter, quand, embarrassé dans ses éperons, il tomba et fut pris. Ses sourcils étaient brûlés par la poudre et ses vêtements ensanglantés. Quelques jours après ce combat désespéré, Stanislas arriva à Bender

pour obtenir qu'il souscrivît au traité que les circonstances l'avaient forcé de conclure avec Auguste II; mais Charles XII refusa son consentement. Les Turcs conduisirent leur prisonnier à Demotika, près d'Andrinople. Après y avoir passé au lit deux longs mois, lisant, écrivant et feignant une maladie, il se convainquit qu'il n'avait pas de secours à espérer de la Porte : en conséquence, il se décida à partir, et envoya des agents porter ses adieux à Constantinople. Il se mit en route, déguisé et accompagné de deux officiers. Accoutumé aux privations, Charles, à cheval jour et nuit, traversa rapidement la Hongrie et l'Allemagne, et la vitesse avec laquelle il voyageait était telle qu'un seul des deux officiers put le suivre.

Le 22 novembre 1722, après minuit, il arriva, affaibli et les traits décomposés, devant Stralsund. Il se fit annoncer comme venant de la Turquie et chargé de dépêches importantes, et fut aussitôt conduit devant le commandant. Celui-ci s'informa de la santé du roi, mais en recevant la réponse il reconnut son maître au son de sa voix. Aussitôt il saute en bas de son lit, et embrasse les genoux du roi. La nouvelle de son arrivée se répandit bientôt dans la ville, qui fut illuminée instantanément. Bientôt après Stralsund fut assiégé par une armée combinée de Danois, de Saxons, de Prussiens et de Russes. Charles fit pendant le siége des prodiges de valeur; mais lorsque, le 23 décembre 1715, on fut obligé de capituler, il se rendit à Lund en Scanie, et prit des mesures pour protéger la côte; puis il attaqua la Norvège.

Il eut alors pour conseiller et pour confident le baron de Gœrtz, homme entreprenant et plein d'esprit. Celui-ci lui donna le conseil de mettre Pierre le Grand dans ses intérêts, en coûtât-il des sacrifices; puis de s'emparer de la Norvège et de débarquer ensuite en Écosse pour expulser George I[er], qui s'était déclaré contre lui. Gœrtz se chargea en même temps de créer des ressources nouvelles. Déjà le tsar était gagné, une partie de la Norvège conquise, et les affaires de la Suède commençaient à prendre une tournure favorable, lorsque, le 30 novembre 1718, Charles fut tué au siége de Frederikshall, d'un coup de feu qui l'atteignit à la tête, pendant que, placé près du parapet, il inspectait les travaux. On le trouva mort dans cette position, la main à l'épée; dans sa poche était le portrait de Gustave-Adolphe et un livre de prières. On regarde comme certain que ce n'est pas de la forteresse, mais du camp suédois, que partit le projectile (un très-léger boulet) qui lui ôta la vie. Le roi Charles-Jean lui a fait ériger, en 1818, un monument à la place même où ce héros a succombé.

Après la mort de Charles XII, la Suède disparut du rang des grandes puissances. Charles nourrissait de vastes projets : il voulait donner un grand développement à la marine suédoise, imprimer un nouvel essor à l'industrie et au commerce. Pendant son séjour à Lund en Scanie, il avait eu de fréquents entretiens avec les professeurs de l'université, et il avait souvent assisté aux exercices publics sur la géométrie, les mathématiques et l'histoire. Plusieurs savants entreprirent, sous ses auspices, des voyages en Grèce et en Asie. L'amour de la justice, la bravoure et la fermeté furent les principaux traits de son caractère; sa fermeté, toutefois, dégénéra souvent en obstination. Le malheur ne sut jamais l'abattre, mais il ne supporta pas... être le bonheur avec la même égalité d'âme. Ses nobles qualités, parmi lesquelles nous av... déjà signalé son extrême tempérance, son g... amour du travail, sa simplicité parfaite, ne... rent pas sans mélange de défauts : on lui rep... chait surtout la hauteur et la témérité.

Nordberg, *Konung Karls XII hist.* — Adle... *Hist. milit. de Charles XII.* — Voltaire, *Hist. de C... les XII; Hist. de Russie sous le règne de Pi... Grand.* — *Conversations-Lexicon.*

CHARLES XIII, roi de Suède, second fi... roi Adolphe-Frédéric et de Louise-Ulrique, ... de Frédéric le Grand, né le 7 octobre 1748, ... le 5 février 1818. Nommé grand-amiral de S... au berceau, il avait sa carrière toute tracée : ... son éducation fut-elle dirigée spécialement ... l'étude des sciences nautiques; et il fut envo... croisière dans le Cattégat. En 1765 il fut no... président honoraire de la Société des sci... d'Upsal. La mort d'Adolphe-Frédéric le r... d'un voyage qu'il avait entrepris pour visi... principaux États de l'Europe; et lorsque ar... révolution de 1772, il prit parti pour le roi, ... frère. Gustave III, pour lui montrer sa recon... sance, le nomma gouverneur général de S... holm et duc de Sudermanie. Deux ans ap... épousa Hedwige-Élisabeth-Charlotte, pri... de Holstein-Gottorp. Dans la guerre con... Russie, en 1788, il eut le commandement ... rieur de la flotte, battit les Russes dans le ... de Finlande, et ramena sans accident la f... Carlscrona, dans la saison la plus dange... il fut nommé ensuite gouverneur de la Fin... avec le privilége de se composer une ga... trabans, et en 1789 Gustave III lui co... commandement de Stockholm pendant l'or... diète de cette année-là. En 1792, la de... volonté de son frère, mort assassiné, p... duc de Sudermanie à la régence du roya... il procura à la Suède la paix avec to... États, fit une alliance avec le Danemark ... protéger la navigation dans les mers du N... fonda un musée, une académie militaire po... élèves, et se concilia l'estime générale. En... la majorité du jeune Gustave mit fin aux de... fonctions de tuteur et de régent, dont le p... Charles s'était acquitté avec probité et dou... démit loyalement au terme fixé. Il vécut ... dans la retraite, à sa terre de Rosersberg, ... qu'à la révolution du 13 mars 1809. Les é... ments qui s'ensuivirent étant encore peu é... cis et d'une haute gravité historique, nou... vons entrer ici dans quelques détails : ...

u'on va lire sont puisés à des sources authen-iques, et nous pourrions citer à l'appui des oms illustres.

Le 12 mars 1809, Gustave-Adolphe, instruit fin de la marche d'Adlersparre sur Stockholm, solut de quitter la capitale. Dès le 13 au matin, prince Charles reçut de son neveu l'ordre de préparer au départ. Tout disposé à obéir, il ccupait d'arrangements dans sa bibliothèque, ns se douter de ce qui se passait ailleurs, sque son aide de camp de confiance (M. de emain, émigré français, depuis lieutenant éral en retraite en France), vient lui an-ncer que le roi était arrêté. Le prince saisit épée et ses pistolets, dans la crainte qu'on veuille l'arrêter aussi. M. de Suremain lui nce qu'au contraire on viendra lui propo-l'administration du royaume. Le duc de Su-manie la refuse avec indignation; mais on lui résente « que la monarchie est perdue s'il re-se le pouvoir dont son neveu a si mal usé; l'ennemi est dans le pays et marche sur kholm, que dès lors un prince suédois ne refuser de combattre, et que pour com-re avec succès il faut qu'il gouverne. » Alors rince n'hésite plus. Le duc de Sudermanie, inistrateur général provisoire, convoque les ; réorganise l'armée, et les Russes s'arrêtent. 10 mai, les états assemblés proscrivirent ocablement, à l'unanimité, Gustave IV et escendance. Ils présentèrent, le 6 juin, à inistrateur général une nouvelle constitu-, reçurent son serment de l'observer, et le mèrent roi de Suède, sous le nom de les XIII. Le 18 janvier ces mêmes états raux lui donnèrent pour successeur éventuel rince Christian de Holstein-Augustenbourg, prit le nom de Charles-Auguste. Le 17 sep-re suivant Charles XIII signa la paix; ce e eut d'honorable lui fut dû, ce qu'elle eut éible était la conséquence inévitable des du gouvernement déchu. L'héritier pré-ptif étant mort le 28 mai 1810, il fallut lui mer un successeur. Charles XIII voulait ce n prince de Holstein devait vouloir, un prince ette maison, le frère du défunt; mais le pays ifestait son vœu pour un des maréchaux de oléon Ier, le prince de Ponte-Corvo. Le roi ait résister, mais il céda, et, au bout de ques mois, il disait ce qu'il a si souvent ré- : « Dieu m'a récompensé magnifiquement oir sacrifié mes sentiments personnels au de mon peuple. Les Suédois m'ont donné fils tel qu'il me le fallait pour être le plus eux des pères et des souverains. »

es Suédois étaient en 1810 une nation pauvre, iliée et affaiblie à tel point, qu'elle ne de- plus espérer de compter parmi les puis-ces. Deux ans après, leur commerce était déjà spère. Charles XIII voyait son alliance re-erchée par les plus puissants monarques. La ssie et l'Angleterre faisaient la paix sous ses auspices, et dans la quatrième année de son règne le vieux monarque, l'ancien grand-amiral de Hogland, devait à son fils adoptif la joie de se trouver sur sa flotte devant les côtes de Norvège et de renouveler, disait-il, connaissance avec les boulets. Dans cette même année le roi de Suède ceignit sa tête de l'antique couronne norvégienne, que le prince royal lui apporta, payant ainsi d'une seconde couronne l'adoption qui lui en avait promis une. Plus de 20 millions de francs étant acquis à la Suède par les négociations du prince royal, elle put se libérer entièrement de la dette étrangère. Ainsi, quatre ans après cette mémorable élection, la Suède avait repris son droit politique et militaire, « et le génie de mon fils, disait Charles XIII, a marchandé la guerre sur chacune des larmes que la gloire coûte aux familles ».

Charles XIII vit alors quatre années de prospérité. Le prince royal gouvernait; mais le roi s'en apercevait à peine : jamais emploi ne fut donné que par son expresse volonté. Le roi régnait dans le vrai sens du mot; si un ministre ou un courtisan l'oubliait, le prince royal le lui rappelait sévèrement. Les Suédois virent avec admiration le guerrier français prodiguer à leur roi, âgé et infirme, les soins d'intérieur les plus touchants et les plus suivis; plier toutes ses habitudes à celles du vieillard, et gagner jusqu'à la tendresse des deux vieilles reines et de la princesse Sophie-Albertine, mère et tantes de Gustave IV. Que de fois, au cercle de la reine, ils ont vu les traits du bon vieux roi s'épanouir, quand le prince royal, après les travaux de la journée, venait, sans jamais y manquer, lui consacrer la soirée! En marchant appuyé sur le bras de son fils adoptif, « mon Antigone, disait Charles XIII, en souriant, est un gagneur de batailles ».

Charles XIII mourut à l'âge de soixante-dix ans; les Suédois l'avaient aimé de cet amour que leur inspiraient ses vertus et la reconnaissance qu'ils devaient à son patriotisme. [*Enc. des g. du m.*]

Geyer, *Hist. de la Suède*. — Le Bas, *Norvège et Suède*, dans l'*Univ. pitt.*

CHARLES-JEAN XIV (*Jean-Baptiste-Jules* BERNARDOTTE), roi de Suède et de Norvège, chef d'une nouvelle dynastie, né à Pau, le 26 janvier 1764, mort le 8 mars 1844. Fils d'un avocat, mais ayant peu de goût pour la carrière paternelle, il s'engagea dans le régiment royal-marine, et s'embarqua de Marseille pour la Corse: il avait alors dix-sept ans; l'année 1789 ne le trouva encore que sergent-major. Sous-officier en 1790, il sauva son colonel un jour d'émeute à Marseille. A partir de cette époque son avancement fut rapide : colonel sous Custine, il fut nommé général de brigade par Kléber. A Fleurus, en 1794, il était à la tête d'une division. On le vit se distinguer presque partout sur la Lahn, sur le Rhin, à Mayence, à Neuhof, au passage de la Rednitz, à la prise d'Altorf, à Neumark et sur le Mein. Sa parole et son exemple

entraînaient le soldat : « Allons les reprendre, » dit-il un jour en jetant ses épaulettes dans les rangs ennemis, et tous de s'élancer sur ses pas. « La république, lui écrivait alors le Directoire, est accoutumée à voir triompher ceux de ses défenseurs qui vous obéissent. » Après la bataille de Neuwied, Bernadotte, chargé de conduire à l'armée d'Italie deux mille hommes de celle de Sambre-et-Meuse, se trouva pour la première fois en présence de Bonaparte; et l'impression qu'il en ressentit se résume dans ce mot caractéristique, qui en même temps tenait de la prophétie : « Je viens de voir, dit-il, un homme de vingt-six à vingt-sept ans, qui veut avoir l'air d'en avoir cinquante, et cela ne me présage rien de bon pour la république. » Quant à Bonaparte, le jugement exprimé n'était pas plus sympathique : « C'est, disait-il, en parlant de Bernadotte, une tête française sur le cœur d'un Romain. » Placé à l'avant-garde de l'armée, et au moment du passage du Tagliamento, on entend Bernadotte dire ses à soldats : « Mes amis, n'oubliez pas que vous sortez de l'armée de Sambre-et-Meuse, et que l'armée d'Italie vous regarde. » Noble émulation de gloire, et qu'il justifia en contribuant au succès de la campagne, en chassant l'ennemi de Godroïppo, de Palma-Nova, de Gradisca, de Gorizia, enfin, en poursuivant le prince Charles dans la Carniole jusqu'à Laybach, dont il s'empara. Il traversa ensuite le mont Léoben, et vint retrouver Bonaparte au moment où allait se livrer la bataille qui devait entraîner la signature des préliminaires de la paix.

Envoyé à Paris avec les drapeaux enlevés à l'ennemi, il était porteur d'une lettre où le général Bonaparte s'exprimait ainsi : « Cet excellent général (Bernadotte), qui a fait sa réputation sur les rives du Rhin, est aujourd'hui un des officiers les plus essentiels à la gloire de l'armée d'Italie : je vous prie de vouloir bien le renvoyer le plus tôt possible; vous voyez dans le général Bernadotte un des amis les plus solides de la république, incapable, par principes comme par caractère, de capituler avec les ennemis de la liberté, pas plus qu'avec l'honneur. » Bernadotte revint à l'armée d'Italie. Après le coup d'État du 18 fructidor, il trouva Bonaparte au château de Passeriano, et lui conseilla la paix. « Quel est l'avis du Directoire? — Juste l'opposé du mien. — Pensez-vous qu'on me fournisse longtemps les moyens de faire la guerre? — Non ; la nation désire la paix, et le Directoire ne tient à la guerre que pour prolonger son existence. » A la suite de cet entretien, Bonaparte signa le traité de Campo-Formio, et porta lui-même ce traité à Paris. Arrivé à Milan, il retira à Bernadotte la moitié des troupes venues des bords du Rhin, et lui prescrivit de ramener en France le reste. Ce procédé et ce qu'il soupçonnait des projets ultérieurs du général Bonaparte portèrent Bernadotte à demander au Directoire un commandement aux îles de France, de la Réunion, dans l'Inde ou dans les nouvelles possessions acquises dans la mer Ionienne, ou de l'emploi dans l'armée de Portugal, ou enfin sa retraite.

Désigné alors pour commander l'armée d'Italie à la place du général intérimaire Berthier, il se disposait à se rendre à son poste, lorsqu'un nouvel arrêté l'appela à l'ambassade de Vienne. Il fut à la hauteur de cette mission : accu[sé de] permettre à ses officiers et à sa suite de ne p[orter] qu'à l'intérieur de l'hôtel la cocarde tricolore, [il] fit arborer, sur l'ordre qui lui en fut donné, [l'é]cusson de la république sur la porte de l'h[ôtel] de l'ambassade. Les drapeaux tricolores q[ui y] figuraient occasionnèrent une émeute, d[ont sa] bravoure et son sang-froid conjurèrent les [dan]gers. Au renouvellement des hostilités qui [sui]virent le congrès de Rastadt, et que Bernadotte accusait Bonaparte d'avoir fomentées, il re[çut] le commandement de la 8e division mil[itaire] et l'ambassade de La Haye. « Je vous prie, [écri]vit-il à cette occasion aux Directeurs, d'a[gréer] le tribut de ma gratitude. Vous aurez just[ement] senti que la réputation d'un homme qui a [con]tribué à placer sur son piédestal la statue [de la] liberté est une propriété nationale. » Dans [ces] circonstances, laisser Bernadotte sans em[ploi] c'eût été le blâmer de sa conduite courag[euse] dans l'affaire du drapeau : il fut donc nomm[é gé]néral en chef de l'armée d'observation du [Bas-]Rhin, et débuta par le bombardement de [Phi]lipsbourg et la prise de Manheim. Reve[nu à] Paris, il épousa Mlle Clary, fille d'un négo[ciant] de Marseille, belle-sœur de Joseph Bonap[arte.] Quelques années auparavant elle avait été [de]mandée en mariage par Bonaparte; mais le [père] avait, dit-on, répondu : « C'est bien assez [d'un] Bonaparte dans la famille. »

Le 15 messidor an VII, Bernadotte fut c[hargé] du portefeuille de la guerre. On sait dans [quel] état déplorable se trouvaient alors les armé[es de] la république et les progrès de l'ennemi. Le [nou]veau ministre de la guerre ranima d'abor[d les] espérances du soldat. A sa voix, la garde n[atio]nale se réorganise, des légions se forment [sur le] Rhin et Moselle, des bataillons de vétérans [rem]placent les régiments chargés de défend[re les] frontières, et la cavalerie s'accroît de qu[arante] mille chevaux. En même temps ordre est d[onné] au général en chef de l'armée du Rhin de p[asser] le fleuve et de menacer Ulm en se portant [sur] l'Ems. Mais la majorité du Directoire, son [pré]sident Sieyès en tête, était hostile à Bernadotte, que l'on trouvait trop républicain : il dut [se re]tirer d'un département où il avait essayé de [faire] le bien. Son opposition aux desseins de B[ona]parte se résume dans ces paroles qu'il lui a[vait] adressées, au moment où le général pré[parait] le 18 brumaire! « Je conçois la liberté a[utre]ment que vous, et votre plan la tue. Je ne [suis] que simple citoyen : depuis trois semaines [j'ai] ma retraite comme militaire; mais si je re[çois] des ordres de ceux qui ont encore droit de m['en]

lonner, je combattrai toute tentative illégale contre les pouvoirs établis. »

L'empire fit du général républicain un maréchal et un prince (de Ponte-Corvo); mais le ressentiment ne demeura pas moins au fond des relations entre le nouveau chef de la France et Bernadotte. Mis à la tête du corps d'observation placé au nord de l'Allemagne, le maréchal établit son quartier général à Hambourg. C'était le moment où Gustave IV était précipité du trône de Suède. Le duc de Sudermanie prit les rênes du gouvernement, sous le nom de Charles XIII; et la diète avait désigné pour succéder à ce prince, affaibli par l'âge, le prince de Holstein-Augustenbourg, quand le nouvel élu mourut mystérieusement en se rendant d'Helsingborg à un camp de plaisance formé dans la Scanie. Dans ces circonstances, et au milieu des intrigues d'une élection nouvelle et surtout des efforts du roi de Danemark pour se faire élire, la diète offrit la perspective d'une couronne au prince de Ponte-Corvo. Il était momentanément à Paris, lorsque cette nouvelle lui fut annoncée; et Bonaparte, à qui il en fit part, après avoir essayé, mais en vain, de faire signer au maréchal la déclaration de ne jamais porter les armes contre la France, lui dit enfin : « Partez; que les destins s'accomplissent! » Et les destins s'accomplirent. Bernadotte vint en Suède avec deux millions de francs, avancés par Napoléon. Le 20 octobre 1810 le prince de Ponte-Corvo arriva à Elseneur, et y abjura le catholicisme, et le 20 du même mois il eut à Helsingbourg une première entrevue avec le roi Charles XIII; le 31 il fut présenté à la diète, et le 5 novembre une déclaration royale annonçait aux Suédois l'adoption du prince de Ponte-Corvo. Il prit, après avoir prêté serment comme prince de Suède et héritier du trône, le nom de *Charles-Jean*.

Le règne de l'ancien maréchal commence, on peut le dire, à partir de ce moment; car dès lors il fut chargé par Charles XIII de la direction des affaires. Il épousa tout d'abord les intérêts du pays qu'il était appelé à gouverner; il en résulta en même temps aussi un antagonisme entre Charles-Jean et sa première patrie. Le blocus continental lésait les intérêts de la Suède. Jusqu'en 1813 une correspondance entre les deux souverains, qui ne fut pas absolument hostile. Et quoique le gouvernement suédois eût cédé à la volonté de Napoléon en déclarant la guerre à l'Angleterre, cependant Charles-Jean écrivit à l'empereur le 19 novembre : « En me décidant à accepter la succession à la couronne de Suède, j'avais toujours espéré, Sire, de concilier les intérêts du pays que j'ai servi fidèlement et défendu pendant trente années avec ceux de la patrie qui venait de m'adopter. A peine arrivé, j'ai vu cet espoir compromis, et le roi a pu remarquer combien mon cœur était douloureusement combattu entre son attachement à Votre Majesté et le sentiment de mes nouveaux devoirs. Dans une situation si pénible, je n'ai pu que m'abandonner à la décision du roi. » (Suivent les considérations qui devaient détourner la Suède de la déclaration de guerre exigée par l'empereur.) « Mais toutes ces considérations, Sire, ont disparu devant le désir de satisfaire Votre Majesté. Le roi et son conseil ont fermé l'oreille au cri de la misère publique, et l'état de guerre avec l'Angleterre a été résolu, uniquement par déférence pour Votre Majesté et pour convaincre nos calomniateurs que la Suède, rendue à un gouvernement sage et modéré, n'aspire qu'après la paix maritime. Heureuse cette Suède, jusqu'à présent si mal connue, si elle peut obtenir en retour de son dévouement quelque témoignage de bienveillance de la part de Votre Majesté. »

Si d'une part, indépendamment d'une incompatibilité de caractères qui date de loin, Bernadotte ne voulait rien déserter de ce qu'il regardait comme ses nouveaux devoirs, d'autre part Napoléon ne voulait faire aucune concession. Les puissances ennemies de l'empereur des Français songèrent à profiter de cet antagonisme; les conférences d'Abo en 1812 s'ouvrirent, et l'accession de la Suède à la coalition y fut arrêtée entre l'empereur Alexandre, Charles-Jean et le plénipotentiaire anglais. En ce qui concernait la restitution de la Finlande ou d'une compensation, telle que la Norvège, il se contenta de la parole de l'empereur Alexandre, comme il le dit à ce souverain. Plus tard, il fallut conquérir la Norvège. C'est au refus de Napoléon de dépouiller de cette province le Danemarck que le prince royal de Suède signa le traité d'Abo. Cependant il semble qu'il ne voulait point pousser les choses à l'extrême, et que, se souvenant de sa naissance, il aspirait au rôle de médiateur. « Je connais, écrivait-il à Napoléon, le 23 mars 1813, les bonnes dispositions de l'empereur Alexandre et du cabinet de Saint-James pour la paix. Les calamités du continent la réclament, et Votre Majesté ne doit pas la repousser. Possesseur de la plus belle monarchie de la terre, voudra-t-elle toujours en étendre les limites et léguer à un bras moins puissant que le sien le triste héritage de guerres interminables? Votre Majesté ne s'attachera-t-elle pas à cicatriser les plaies d'une révolution dont il ne reste plus à la France que le souvenir de sa gloire militaire et des malheurs réels dans son intérieur? Sire, les leçons de l'histoire rejettent l'idée d'une monarchie universelle, et le sentiment de l'indépendance peut être amorti, mais non effacé du cœur des nations. Que Votre Majesté pèse toutes ces considérations et pense réellement à une paix générale, dont le nom profané a fait couler tant de sang Je suis né dans cette belle France que vous gouvernez, Sire : sa gloire et sa prospérité ne peuvent jamais m'être indifférentes; mais sans cesser de faire des vœux pour son bonheur, je défendrai de toutes les facultés de mon âme et les droits du peuple qui m'a

appelé et l'honneur du souverain qui a daigné me nommer son fils. Dans cette lutte entre la liberté du monde et l'oppression, je dirai aux Suédois : Je combats pour vous et avec vous, et les vœux des nations libres accompagneront nos efforts. En politique, Sire, il n'y a ni amitié ni haine, il n'y a que des devoirs à remplir envers les peuples que la Providence nous appelle à gouverner. Leurs lois et leurs priviléges sont des biens qui leur sont chers ; et si pour les leur conserver on est obligé de renoncer à d'anciennes liaisons et à des affections de famille, un prince qui veut remplir sa vocation ne doit jamais hésiter sur le parti à prendre. Pour ce qui concerne mon ambition personnelle, j'en ai une très-grande, je l'avoue : c'est celle de servir la cause de l'humanité et d'assurer l'indépendance de la presqu'île sandinave. »

Après la bataille de Lutzen et l'armistice qui suivit cette brillante victoire des Français, Charles-Jean joignit, avec 30,000 Suédois, l'armée alliée sous les murs de Berlin, et repoussa à Juterbock le corps d'armée du maréchal Ney. Ce fut lui encore qui à Leipzig décida du sort de cette bataille, si funeste pour les armes françaises. Alexandre et le roi de Prusse l'embrassèrent sur la place de Leipzig et l'appelèrent leur libérateur. Autorisé alors par la coalition à s'emparer de la Norvège, Charles-Jean se contenta de forcer le Danemark à la ratification des stipulations d'Abo et à l'abandon de la Norvège, en vertu du traité de Kiel en date du 14 janvier 1814. On dit, et cela n'est pas invraisemblable, qu'il se croyait réservé par les alliés à remplacer Napoléon sur le trône de France. Sa lenteur à rejoindre la grande armée alliée et les termes de la proclamation dont il se fit précéder en France confirmeraient cette supposition. Paris accueillit mal l'ancien prince de Ponte-Corvo, mais sa nouvelle patrie le revit avec transport.

Après l'abdication de Napoléon, la Norvège fut abandonnée à Charles-Jean par le prince Christian de Danemark, qui avait tenté en vain de s'y rendre indépendant. Le nouveau roi consentit cependant à reconnaître la constitution d'Eidswold, que les habitants s'étaient donnée quelques mois auparavant. Pendans les Cent-Jours, Charles-Jean ne voulut pas se mêler des affaires de la France. « Déclarer la guerre à une nation contre laquelle nous n'avons maintenant aucun grief, écrivait-il au comte de Lœvenhjelm (*voy.* ce nom), ne serait-ce pas s'interdire les avantages d'un système que nous prescrivent à la fois notre position géographique, nos relations commerciales et notre organisation politique? Il ne s'agit que de replacer les choses dans leur état primitif en partant du traité de Paris, qui a terminé la guerre entre la France et la Suède et mis fin à la coalition. » Si cette attitude témoignait chez le prince de Suède quelque rancune vis-à-vis des puissances alliées, celles-ci manifestaient également à son égard moins de bienveillance. L'empereur d'Autriche et d'autres souverains exprimaient le vœu de voir triomp[her] aussi en Suède le principe de la légitimité, et l[e] fils de Gustave-Adolphe protesta contre une a[b]dication qu'il prétendait arrachée par la viole[nce]. C'est alors que Charles-Jean déclara avec di[gnité] aux puissances garantes du traité de Kiel q[u'il] se retirerait le jour où il serait dégagé de [ses] serments par les diètes suédoise et norvégi[enne]. Cependant, malgré ces dispositions malveilla[ntes], nonobstant la protection accordée par l'emp[ereur] de Russie au jeune Gustave Wasa et le ma[riage] d'une fille de Gustave IV avec un prince d[e la] maison de Bade, Charles-Jean put succéd[er à] Charles XIII, le 5 février 1818, sous le no[m] de Charles-Jean XIV ; le 11 mai suivant i[l fut] couronné à Stockholm, et le 7 septembre à D[ron]theim. A part quelques orages parlement[aires] dans le northing norvégien, les années d[e son] règne, qui inaugura une dynastie nouvelle, c[omp]tent parmi les plus heureuses de l'histoi[re des] rois de Suède. Agriculture, commerce, c[rédit] public, tout se ranima sous le gouverneme[nt de] Charles XIV. On lui doit aussi des tr[avaux] considérables d'utilité publique. Une rout[e pra]tiquée dans les Alpes Scandinaves lia la [Suède] et la Norvège, et le canal de Gothie unit l[a Bal]tique à la mer du Nord. Il fit peut-être [peu] pour la culture intellectuelle du pays. D[ans les] dernières années de son règne, une opp[osition] sérieuse, qui avait à sa tête le prince Oscar, [com]battit les actes du vieux roi : cet ancien g[énéral] républicain était absolu et très-attaché à [l'éti]quette. Frappé d'apoplexie le 26 janvier, [il put] lutter six semaines encore contre la malad[ie qui] l'emporta. Il eut pour successeur son f[ils le] prince Oscar (*voy.* ce nom).

Coupé de Saint-Donat et Roquefort, *Mém. pour à l'histoire de Charles XIV Jean, roi de Su[ède et] Norvège*; Paris, 1820. — Touchard-Lafosse, [...] *Charles XIV*. — Héricourt, *Étude biog. sur [Char]les XIV*, 1844, in-8°. — Sarrans, *Hist. de Ber[nadotte]*; Paris, 1845. — *Monit. univ.* — Lesur, *Ann. hist.* [...] *Mémorial de Sainte-Hélène*. — Schlegel, *Ueber [Napo]leon Buonaparte und den Kronprinzen von [Schwe]den*. — Thiers, *Hist. de la rév. franç.*; le mê[me], *du consulat et de l'empire*. — Geijer, *Konung Ka[rl] Johan Historia.*

---

*CHARLES (*Simon*), magistrat fran[çais, né] vers 1396, mort après 1456. Il s'atta[cha de] bonne heure au parti de Charles VII. [En ...] il portait le titre de maître des requêtes, [fut] envoyé en ambassade par le roi près l[a répu]blique de Venise. De retour en Fra[nce au] mois de mars de la même année, il repri[t auprès] du roi ses fonctions de conseiller et les [conti]nua pendant le reste du règne. Il devint [succes]sivement chevalier et président de la c[hambre des] comptes. Revêtu de ces deux titres, il [fut en] 1446 nommé commissaire avec le comte [de Du]nois et autres grands personnages pour [traiter de] la prolongation des trêves en Normandie [et de la] préparation d'une paix définitive avec [les An]glais. En 1455 il fut entendu comme [...]

de l'enquête qui précéda la réhabilitation eanne Darc; et son témoignage nous fait conre quelques particularités intéressantes sur ission de cette héroïne. V.

ès de condamnation, etc., t. III, p. 114 et suia. — Manuscrit de la Bibliothèque impériale : Baluze, 81,1; folio 25, verso; Cabinet des titres, Dossier les.

HARLES (*Antoine*), horloger allemand, gine française, né à Montauban, le 28 mai Il exerça à Magdebourg son état, sur lel publia différents ouvrages. On a de lui : *oire historique sur une nouvelle sorte de res à répétition inventées par M. Julien y et imitées par Antoine Charles*; Magg, 1751, in-8°; — *Mémoire sur les avanque le public pourrait tirer de l'étament de l'horlogerie dans les États du sur les moyens d'y parvenir*; Magde, 1751, in-8°; et en allemand, ibid., même

ng, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexicon.*

ARLES (*Claude*), médecin français, né à en 1576, mort le 21 juin 1631. Il fut reçu r en 1606, devint professeur de chirurgie lége royal de France et doyen de la Fa-On n'a de lui qu'une dissertation : *An eriæ utilis purgatio?* et un cahier de dictées en 1613 au Collége de France. ier est conservé à la Bibliothèque impéus le titre de : *Tractatus de lue venerea.*

aphie médicale.

RLES (*Claude*), peintre lorrain, né à en 1661, mort en 1747, fut recteur et proà l'Académie de peinture et de sculpture ville, puis héraut d'armes et peintre ordu duc Léopold. Il travailla neuf ans à ous Carle Maratte, résida quelque temps et revint se fixer dans sa ville natale, où t. Parmi ses tableaux, tous fort estimés lus en Lorraine, on remarque le *Coulent de saint Sigisbert*; *le Banquet ivres*, qui décorent l'un et l'autre le le la cathédrale de Nancy; — l'*Assomp-la Vierge*, *Notre-Dame de Pitié*, à lise Saint-Sébastien; — *Saint Pierre de la prison par l'Ange*, pour l'église t. CH. HÉQUET.

Hist. de Lorraine. — Michel, *Biog. des hom-de la Lorraine.* — *Biog. univ.* — Calmet, *Bibl.* ine.

RLES (*Jacques-Alexandre-César*), phyançais, né à Beaugency, le 12 novembre ort à Paris, le 7 avril 1823. Il quitta de eure sa ville natale pour se rendre à à il obtint un modeste emploi dans les . La découverte du paratonnerre par i avait dirigé les esprits vers l'étude des ènes naturels. Charles se consacra sans à la physique expérimentale; il y apporr dextérité incomparable, et le succès it à donner des démonstrations publie nombre de ses auditeurs s'accrut rat; il les attirait par une élocution facile et brillante; il les retenait par l'étendue et la variété de l'instruction. Il ne se bornait pas à des effets médiocres, mais s'efforçait d'exciter l'attention par la grandeur des résultats. Dans ses expériences microscopiques, il produisait un grossissement énorme; s'il observait la chaleur rayonnante, il en montrait les effets à de très-grandes distances; dans ses leçons sur l'électricité, il foudroyait un animal. Dès qu'un orage s'annonçait, on voyait Charles diriger vers le ciel son appareil électrique; il faisait descendre du sein des nuages des milliers d'étincelles formidables, de plus de douze pieds de longueur, et qui éclataient avec un bruit pareil à celui des armes à feu. Les leçons publiques de Charles étaient données dans le plus beau cabinet de physique de l'Europe. On remarquait dans ces assemblées brillantes un grand nombre d'étrangers, de femmes célèbres, de savants illustres, parmi lesquels on cite Volta et Franklin. Ce dernier fut souvent frappé de l'extrême habileté du professeur. « La nature, disait-il, ne lui refuse rien; il semble qu'elle lui obéisse. » Cet enseignement de la physique acquérait chaque jour dans la capitale un nouveau degré d'intérêt, lorsqu'une découverte éclatante et inattendue vint frapper les esprits. On apprit que les frères Mongolfier avaient construit, à Annonay, une enveloppe légère, de forme sphérique, de cent dix pieds de circonférence, qui, étant gonflée par le feu, s'était élevée dans l'air avec une force de cinq cents livres, était ensuite parvenue à la hauteur de mille toises, et avait parcouru, en dix minutes, une distance horizontale de douze cents toises. Un cri de surprise et d'admiration s'éleva dans toute l'Europe. On commença à concevoir les espérances les plus extraordinaires; il semblait que l'époque était arrivée où le génie de l'homme allait enfin entrer en possession des régions de l'atmosphère. L'inventeur des aérostats, Joseph Mongolfier, avait gonflé son ballon avec de l'air dilaté par la chaleur; mais cet air échauffé n'étant que deux fois plus léger que l'air atmosphérique, il fallait, suivant ce procédé, donner à l'aérostat de très-grandes dimensions, outre que la proximité du foyer exposait incessamment l'appareil au plus grand danger. Charles appliqua aux mongolfières un perfectionnement qui lui fait partager avec les inventeurs la gloire de cette découverte. Il entreprit d'appliquer aux étoffes de taffetas un enduit imperméable et de gonfler l'appareil à l'aide du gaz hydrogène, qui est quatorze fois plus léger que l'air atmosphérique. Cette expérience mémorable eut lieu au Champ de Mars, le 2 août 1783. Elle eut un plein succès. L'aérostat parvint en deux minutes à cinq cents toises de hauteur : il se perdit d'abord dans un nuage, reparut ensuite, et continua de s'élever, malgré une forte pluie. Il descendit, peu de temps après, à la distance de cinq lieues.

Après que Pilâtre de Rosier et le marquis d'Arlandes se furent pour la première fois

élevés dans les airs, au moyen d'un ballon gonflé à l'air chaud, Charles entreprit aussi, avec Robert, un voyage aérostatique. Ces hommes intrépides partirent du Jardin des Tuileries, avec un ballon de 26 pieds de diamètre, gonflé de gaz hydrogène, et s'élevèrent à une hauteur de 7,000 pieds. Ils redescendirent dans la plaine de Nesle, au bout de quelques minutes, après avoir fait un trajet de neuf lieues environ; puis, Robert étant sorti de la nacelle, Charles remonta une seconde fois, et s'éleva à une hauteur de plus de 1,500 toises. Louis XVI avait été informé de ce projet; cédant à une vive inquiétude, il exigea que le lieutenant de police s'opposât à l'ascension; mais la défense fut éludée, on ne sait trop comment, et lorsqu'il apprit ensuite le succès de cette entreprise hardie, le roi accorda à l'audacieux aéronaute une pension sur sa cassette. En 1785 Charles obtint un fauteuil à l'Académie des sciences et un logement au Louvre.

Comme tous les novateurs, il fut en butte aux traits de l'envie : on l'accusa d'avoir voulu enlever à l'inventeur des mongolfières le mérite de sa découverte; on s'efforça de montrer le procédé de l'air inflammable comme inutile et même dangereux, et l'un des hommes les plus doux et les plus inoffensifs fut longtemps exposé à des contradictions pénibles, et perdit le repos, si nécessaire aux études scientifiques.

En ce temps-là il y avait à Paris un demi-savant, qui préludait à ses odieuses doctrines politiques par de ridicules attaques contre les ouvrages de Newton. Les paradoxes de son imagination confuse semblaient déjà attester le désordre de son esprit. Il se présenta un jour dans le cabinet de Charles pour l'entretenir de ses prétendues découvertes. Le savant professeur n'était pas de son avis; une discussion assez vive s'engagea, et l'interlocuteur, à bout de bonnes raisons, tira son épée. Charles n'était pas armé, mais, dans la force de l'âge et excité par l'imminence du péril, il saisit rapidement son adversaire, le terrassa et brisa son épée sous ses pieds. Il paraîtrait même que Charles infligea au malencontreux visiteur une correction que Fourrier n'a pu qualifier en propres termes dans son éloge académique. Le personnage si mal mené devait prendre un jour une part affreuse à nos discordes civiles : c'était Marat! Qu'on juge des craintes de Charles, et surtout de ses amis, lorsque, peu d'années après, les malheurs publics rendirent son adversaire si redoutable! Heureusement que son injure était de celles dont on n'ose pas tirer vengeance. Il ne fut cependant pas hors de danger pendant la tourmente révolutionnaire. Il avait obtenu de la munificence royale un logement au Louvre; son cabinet de physique occupait une partie de la galerie d'Apollon. Lorsque le château des Tuileries fut envahi, le 10 août 1792, les séditieux pénétrèrent dans ces appartements : Charles, environné tout à coup d'une multitude furieuse, se nomma, rappela ses ascensions aérostatiques, qu'avai[ent] eu tant de témoins; il montra au plafond la celle dont il s'était servi, et peut-être dut-i[l son] salut à l'impression singulière que causa ce [sou]venir. Sitôt que les temps redevinrent meil[leurs] Charles reprit avec succès le cours de ses e[xpé]riences. Il étudia surtout la dilatation des g[az et] publia d'intéressants mémoires sur ce sujet. [On] lui doit aussi l'invention du *mégascope* e[t de] plusieurs ingénieux instruments de physi[que et] d'optique. Il entra un des premiers dans la [nou]velle Académie des sciences, lors de la cré[ation] de l'Institut, et devint par la suite bibl[iothé]caire de cette société. Il était toujours [prêt] pour coopérer aux travaux communs à l'[Aca]démie des sciences et à celle des beaux-a[rts. Il] professait, en outre, la physique au Con[serva]toire des arts et métiers. Son cabinet ét[ait un] des plus beaux de l'Europe. Le gouvern[ement] en fit l'acquisition, mais lui en laissa la j[ouis]sance jusqu'à la fin de ses jours.

Charles avait ressenti depuis plusieurs [années] les attaques de la pierre : le mal fit des p[rogrès] rapides, et dépassa bientôt toutes les res[sources] de l'art. Il endura avec la résignation d[u sage] une opération qui était presque sans esp[oir et] mourut trois jours après. Charles fut re[mplacé] à l'Académie par Fresnel. La petite v[ille de] Beaugency, fière à juste titre d'avoir d[onné le] jour à ce savant physicien, a placé so[n buste] dans une des salles de son hôtel de ville.

Charles s'est rendu célèbre plus par s[es cours] que par ses mémoires. Ses succès com[me pro]fesseur durèrent plus de trente ans. Il é[tait] surtout comme expérimentateur; et lors[qu'on le] félicitait sur son habileté, il répondait « [sa] dextérité n'était qu'apparente, et qu'elle [était le] fruit d'un travail opiniâtre. » On l'a vu [souvent] passer des journées entières à étudier [une ex]périence qui à sa leçon ne devait durer q[ue peu de] minutes. Charles a peu écrit; presque [tous ses] travaux nous ont été transmis par M. B[iot dans] son *Traité de physique expérimentale [et ma]thématique*. Cet illustre savant, en déd[iant ce] magnifique ouvrage à Berthollet, rend h[ommage] à la bienveillance de Charles, qui lui a [commu]niqué une foule de détails utiles que s[on expé]rience et son talent lui avaient suggér[és. Plus] loin (t. I, p. 189) il s'exprime ainsi : « O[n a sans] doute à regretter beaucoup d'autres [genres] d'observations et d'expériences, que M. [Charles] avait seulement destinées pour ses leçon[s publi]ques, et qui n'ont point été publiées. » U[ne des] plus belles découvertes scientifiques de [Charles] c'est la loi de l'égale dilatabilité des ga[z. On at]tribue ordinairement cette découverte [à Gay-]Lussac; mais il suffit de se reporter au [mémoire] publié par ce dernier, pour décider la q[uestion.] Gay-Lussac déclare lui-même que Cha[rles avait] depuis longtemps reconnu l'égale dil[atabilité des] gaz, et l'avait rendue sensible dans u[n appa]reil construit pour son riche cabinet; m[ais]

vait pas cherché à mesurer avec exactitude l'étendue absolue de leur dilatation. Les expériences de Charles ont porté sur l'air, l'oxygène, l'hydrogène et l'acide carbonique.

Nous retrouvons encore Charles dans le domaine de l'électricité. Il répète l'expérience du cerf-volant de Franklin, en s'attachant à éviter, par d'ingénieuses dispositions, les dangers qu'elle pouvait présenter, et dont l'intrépide Reichmann avait été la victime; il étudie le paratonnerre, et l'Académie, consultée par le ministre de la guerre, en 1823, sur la question de savoir à quelle distance s'étend l'action protectrice d'un paratonnerre, admet l'opinion de Charles, et répond qu'un paratonnerre protége autour de lui un espace circulaire d'un rayon égal au double de sa hauteur.

En optique, on doit à Charles deux découvertes remarquables. Le *mégascope*, qui amplifie les objets déjà grands, comme le microscope amplifie les plus petits, nous vient de lui; il a construit aussi le premier *goniomètre* par réflexion. M. Babinet a perfectionné cet instrument, et l'a rendu propre à déterminer avec plus de rigueur encore les valeurs des angles que font entre elles les faces des cristaux.

Bon musicien, Charles fit également des recherches en acoustique. Mais ses travaux les plus importants, les plus laborieux, sont ceux qui se rapportent aux densités des corps solides et liquides. Il perfectionna l'aréomètre imaginé par Farenheit, et l'appliqua, sous le nom d'*hydromètre-thermométrique*, à la recherche du maximum de densité de l'eau et à la détermination des densités de l'eau aux diverses températures. Avec le même instrument, un peu modifié (*aréomètre-balance*), il détermina aussi les densités d'un grand nombre de corps solides.

Si les travaux de Charles ne le placent pas au premier rang parmi les physiciens, il faut reconnaître cependant qu'ils portent le cachet d'un esprit sage et d'une intelligence supérieure. Toutes les questions que ce physicien a attaquées, il les a toujours résolues d'une manière complète. Fourrier dit de lui : « On remarquait que, soit dans les arts, soit dans les occupations les plus vulgaires, il n'entreprenait rien qu'il ne l'achevât correctement, avec élégance, justesse et précision. » CH. BRAINNE.

Mémoires de l'Académie des sciences (1828). — *Biographie des hommes illustres de l'Orléanais* (1852).

CHARLES (*René*), médecin français, né à Prény-sur-Moselle, au commencement du dix-huitième siècle, mort en 1752. Il fut directeur des eaux minérales de Bourbonne-les-Bains, sur lesquelles il a publié plusieurs mémoires, puis professeur et recteur de la faculté de Besançon. Ses principaux ouvrages sont : *Questiones medicæ circa thermas Borbonienses*; Besançon, 1721, in-8°, et 1749; — *Quæstiones medicæ circa acidulas Bussanas*; Besançon, 1738, in-4°; *Observations sur différentes espèces de fièvres*, etc.; Besançon, 1743, in-12; — *Observations sur les cours de ventre et la dyssenterie*; Besançon, 1741, in-4°; — *Quæst. med. circa fontes medicatos Plumbariæ*; ibid., 1746, in-4°. CH. HEQUET.

Michel, *Biog. des hommes marquants de la Lorraine*. — Quérard, *la France littéraire*. — Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine*. — D. Calmet, *Bibl. de Lorraine*.

CHARLES (*Claude-Aimé*), jésuite et prédicateur français, fils de *René*, né à Besançon, en 1768, mort dans la même ville, en 1719. Il entra dans la compagnie de Jésus, et s'y fit remarquer par son talent oratoire. Il a laissé, entre autres morceaux d'éloquence : *Entrée solennelle de monseigneur Joseph de Croissans, archevêque d'Avignon, faite le* 17 *décembre* 1742; Avignon, 1743, in-4°; — *Oraison funèbre du comte de Gisors, gouverneur du pays Messin, prononcé le* 9 *août* 1758; Metz, in-4°.

Biograph. univers. éd. belge.

CHARLES (*M.*), médecin français, né à Clermond-Ferrand, vivait dans le milieu du dix-huitième siècle. Il a laissé des *Mémoires* manuscrits *pour servir à l'histoire des plantes d'Auvergne, et principalement de celles qui croissent aux environs de Gannat en Bourbonnais*. Ces mémoires ont été acquis par la Société littéraire de Clermont-Ferrand, et n'ont pas été publiés.

Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine*. — Hérissant, *Bibliothèque physique de la France*. — Lelong, *Biblioth. hist. de la France*, éd. Fontette.

CHARLES DE SAINT-BERNARD, religieux feuillant, né en 1597, mort le 14 mars 1621. Il fonda le monastère de Fontaine. *La vie de Charles de Saint-Bernard* a été publiée sous le pseudonyque de Tournemeule, feuillant; Paris, 1622, in-8°.

Ch.-J. Morozzo, *Cistercii reflorescentis Historia*, part. 3, page 3.

CHARLES DE SAINT-PAUL, historien ecclésiastique français, mort le 15 septembre 1644. Son nom de famille était *Vialart*: il devint général des feuillants, et fut nommé en 1640 évêque d'Avranches. On a de lui : *Geographia sacra, sive notitia antiqua diœcesium omnium patriarchalium, metropoliticarum et episcopalium Ecclesiæ, veteris Ecclesiæ, ex sanctis conciliis et patribus, historia ecclesiastica, et geographis antiquis collectæ*; Paris, 1641 : dans une autre édition, imprimée à Rome, 1666, in-8°, et à Amsterdam, 1703, in-fol., on y a joint les notes critiques d'Holstenius sur cette géographie et quelques pièces qui ont rapport aux quatre patriarcats; — *Mémoires du cardinal de Richelieu*, avec diverses réflexions politiques; Paris, 1640, in-fol.

Dupin, *Table des auteurs ecclésiast.* (dix-septième siècle). — Baillet, *Journal des savants* (1668), p. 37 et 1700. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*. — Lelong, *Bibl. historique de la France*, édit. Fontette.

***CHARLET** (*Étienne*), général français, né à Dijon (Côte-d'Or), le 8 avril 1756, mort le 27 novembre 1795. Congédié faute de taille

du régiment du roi (1773), il entra simple soldat dans le régiment Penthièvre, le 7 février 1774, où il devint caporal (21 mars 1775), et sergent-fourrier le 26 mars 1776. Il s'embarqua pour l'Amérique, où il fit les campagnes de 1780 à 1783. Chargé (5 novembre 1782) de conduire à l'hôpital Sainte-Marie, en Espagne, un grand nombre de soldats français malades, le vaisseau *la Flore*, qui les portait, vint à se briser en vue de Cadix. Frappé par la maladie et la terreur, personne n'osait se dévouer pour aller chercher un secours; Charlet, n'écoutant que son courage, se jette dans une barque, et à travers mille périls il aborde la côte, et parvient à amener un moyen de sauvetage à ses compagnons, qui n'avaient plus aucun espoir. Un certificat, délivré par le général Pérignon le 23 janvier 1795, relate en ces termes le fait et la récompense. « Le 5 novembre 1782, il « (Charlet) a sauvé, près Cadix, plus de cent « de ses frères d'armes malades, près de périr « dans un naufrage, ce qui lui a mérité un té« moignage éclatant de la satisfaction du ministre « au nom du tyran et une médaille d'or pour « récompense, qu'il a offerte à la Convention « nationale le 13 ventôse deuxième année répu« blicaine. Il en a reçu la mention honorable. » Congédié en 1786, il prit du service dans le neuvième bataillon de la cinquième division de la garde nationale de Paris, et devint capitaine. Ayant donné sa démission lors de la réclusion des officiers, il servit en qualité de lieutenant dans la gendarmerie nationale de Paris, du 19 juin 1791 au 13 août 1792; alors il entra comme capitaine dans la légion des Pyrénées. Général de brigade le 4 octobre 1793, et de division le 23 décembre suivant, il contribua au passage de la Fluvia, tant de fois disputé par les Français et par les Espagnols. Passé à l'armée d'Italie, il détruisit les retranchements de Campo-Pietri, prit à l'ennemi 3 canons, 400 fusils et 500 hommes, et, de concert avec le général Laharpe, il culbuta les Austro-Sardes à Rocca-Barbena. Il fut blessé mortellement au combat de Loano, le 24 novembre 1795. Le nom de ce général est inscrit sur les tables de bronze du palais de Versailles. A. SAUZAY.

Archives de la guerre. — De Courcelles, *Dict. des généraux français.*

CHARLET (*Jean-Baptiste*), historien français, né à Langres, le 29 août 1650, mort le 5 octobre 1720. Il fut successivement chanoine de la collégiale de Grancey-le-Châtel, prieur d'Ahuy-lez-Dijon, et en 1717 doyen de Grancey. Il consacra une partie de sa vie à des études historiques et biographiques, dont il n'y a d'imprimé que l'*Éloge et épitaphe en vers de messire François Rouxel de Medavy, archevêque de Rouen;* Rouen, 1692. Les autres écrits, inédits, de Charlet sont entre les mains de M. T. P. de Saint-Fergeux.

Biographie universelle.

***CHARLET** (*Nicolas-Toussaint*), pein
dessinateur et lithographe français, né à Pa
le 20 octobre 1792, mort à Paris, le 29 déce
1845. Fils d'un dragon de Sambre-et-Me
Charlet ne reçut qu'une éducation très-nég
il débuta dans la vie par un médiocre emp
la mairie du deuxième arrondissement : il
chargé d'enregistrer et de toiser les jeunes rec
et c'est là qu'il a peut-être pris quelques-uns
types qu'il a reproduits plus tard. Ses op
bonapartistes, la part active qu'il prit à la
fense de la barrière de Clichy, lui firent p
sa place en 1816. C'est alors qu'il entra
l'atelier de Gros, et, forcé de produire
vivre, il débuta par une lithographie
garde meurt, et ne se rend pas » qui
aussitôt un nom. Les dessins et les aq
de Charlet se succédèrent alors rapide
et, inspirés par les mêmes sentiments,
rent la même popularité que les odes d
ranger.

Géricault s'était senti pour le talent de C
une grande sympathie : les deux arti
lièrent d'une vive amitié, et firent ens
voyage d'Angleterre. Nous emprunter
Magasin pittoresque les deux citatio
vantes, qui nous paraissent dignement
cier l'œuvre de Charlet. « Sa muse,
peu vivandière, se fourvoie volontiers
lieu des verres et des pots. Naïve, b
railleuse, elle vole de l'école au cabaret.
quelle que soit la vivacité de son allure,
souillée, elle anoblit tout ce qu'elle to
la franchise, la finesse de l'observation
la vulgarité d'un crayon constamment
et ferme. Charlet a été longtemps dans
dessin un représentant des souvenirs p
de la France : il a su sentir et reprod
originalité les sentiments, les regrets, le
et l'allure du peuple, soit dans les cam
milieu des villes conquises, soit après
au milieu des travaux des champs et de
Sa caricature n'est jamais une satire
c'est une observation vraie et plaisante d
qui amusent, sans montrer la dégrad
l'homme. Le comique de Charlet est
bon; il cherche plutôt à égayer par
traste, l'allure et le langage de certain
tions et de certains personnages, q
plaisir d'étaler les vices et les ridic
sables. C'est pourquoi en excitant le
il fait aimer cependant ceux qu'il met
tous ces *grognards*, ces *enfants de*
ces *gamins* qu'il a crayonnés et fait p
une originalité si piquante. Dans les
tures de Charlet, la forme légère, co
grotesque, cachait presque toujours
ment sérieux, l'amour de la patrie,
liberté, des sympathies pour notre g
litaire..... » Nous ajouterons que
Épisode de la campagne de Russ
posé au Salon de 1836, Charlet s'

premier coup au rang des premiers peintres. n tableau a toute la vigueur d'exécution, de la hauteur de style des plus belles pages toriques. Il a été moins heureux dans *le pas- e du Rhin par Moreau*, tableau commandé l'ancienne liste civile pour le Musée de Ver- les. Toutefois, ces deux toiles feront toujours retter que la mort n'ait pas laissé le temps harlet de développer le grand côté de son st.

n œuvre lithographique se compose de près deux mille pièces; il a produit en outre un bre très-considérable d'aquarelles, de sépias, dessins et d'eaux-fortes, et son atelier était li d'ébauches à l'huile. A sa mort, il tra- it à une publication : *L'empereur et la e impériale*, dont il n'a pu terminer que e dessins. PAUL CHÉRON.

ARIN, *Notice nécrologique sur N.-T. Charlet;* 1847, in-8°; — *Discours prononcés sur la tombe harlet*, Paris 1846, in-8°; — *Magasin pittoresque*, et sept. 1846; — *Musée des familles*, mars — *Rev. contemp.*, 1854.

ARLETON (*Gautier*), médecin anglais, né évrier 1619, à Sheptonmalet (Sommerset), à Jersey, en 1707. Il fit ses études à Ox- , puis s'étant destiné à la médecine, il fut docteur en février 1642, et devint médecin harles Ier. En septembre 1689 il entra dans iété royale de Londres, et fut élu prési- du collége des médecins de cette capitale. de Charleton : *Spiritus Gorgonicus vi saxipara exutus*, ou *de Causis*, *signis atione lithiaseos diatriba;* Leyde, 1650, : l'auteur rapporte dans cet ouvrage oduction des pierres des reins et de la à la combinaison des particules terrestres nes; il vante comme spécifiques de ces es la carotte sauvage et le suc de bou- — *Exercitationes physico-medicæ*, ou omia animalis novis in medicina hypo- bus superstructa et mechanice expli- Londres, 1658, in-12; Amsterdam, 1659, ; La Haye, 1681, in-12. On a ajouté à dernière édition un traité de Guillaume intitulé : *de Secretione animali cogi-* Cet ouvrage a paru en anglais, sous le : *Natural history of nutrition, life voluntary motion;* Londres, 1659, in-4° : r ne croit pas que les artères commu- nt immédiatement avec les veines; il ad- des espaces intermédiaires, et adopte le me de l'explosion du sang pour expliquer uvement du cœur; il dit que dans l'inspi- il se fait un vide dans la poitrine qui dé- e les poumons à se dilater; enfin, il affirme l'enfant respire dans le ventre de sa mère. *Exercitationes pathologicæ, in quibus borum pene omnium natura, generatio,* *ex novis anatomicorum inventis se- inquiruntur;* Londres, 1661, in-4°; — *ertationes duæ de anatome cerebri pueri elo tacti, et de proprietatibus cerebri humani;* Londres, 1665, in-4°; — *Onomasticon zoicon, plerorumque animalium differentias et nomina propria pluribus linguis exponens; cui accedunt mantissa anatomica et quædam de variis fossilium generibus;* Londres, 1668 et 1671, in-4°; Oxford, 1673, in-fol., et sous le titre d'*Exercitationes de differentiis et nominibus animalium;* Oxford, 1677, in-fol., avec plusieurs planches. — *de Scorbuto liber singularis, cui sub finem accedit epiphonema in medicastros;* Londres, 1672, in-8°; Leyde, 1672, in-12; — *Inquiries into human nature;* Londres, 1680; in-4°. On y trouve trois dissertations sur la nutrition, et trois autres sur la vie, la fièvre et le mouvement musculaire. — *Three anatomic lectures concerning the motion of the blood through the heart and arteries; the organic structure of the heart; and the efficient cause of the hearts' pulsation;* Londres, 1683-1684, in-4°. — *Inquisitiones medicophysicæ de causis catameniorum sive fluxus menstrui; necnon de uteri rheumatismo, seu fluore albo; in qua etiam nervose probatur sanguinem in animali fermentescere numquam;* Londres, 1685, in-8°. Charleton a laissé aussi plusieurs autres ouvrages ou manuscrits sur l'athéisme, la puissance de l'amour, la force de l'esprit, l'immortalité de l'âme, etc.

Nicéron, *Mémoires*, XVIII, 110. — Éloi, *Dict. hist. de la médecine.* — Feller, *Dictionnaire historique.*

CHARLEVAL (*Charles-Jean-Louis* FAUCON de RY, seigneur DE), poëte français, né en Normandie, vers 1613, mort à Paris, en 1698. Il naquit avec un corps très-délicat et un esprit qui lui ressemblait. Il fut un homme aimable et un écrivain gracieux. Scarron disait de lui « que les muses ne le nourissaient que de blanc-manger et d'eau de poulet ». Charleval avait pourtant adressé à Mme Scaron, qui fut ensuite Mme de Maintenon, ce quatrain :

> Bien souvent l'amitié s'enflamme;
> Et je sens qu'il est malaisé
> Que l'ami d'une belle dame
> Ne soit un amant déguisé.

On raconte de Charleval un trait fort honorable : ayant appris que M. et madame Dacier, ne pouvant vivre à Paris, voulaient se retirer à Castres, il alla leur porter une somme de dix mille livres en or, et la leur donna sous la seule condition qu'ils ne partiraient pas. On a de lui : des *Poésies* consistant en *stances, épigrammes, sonnets et chansons*. Ce recueil tomba entre les mains du président de Ry, neveu de Charleval, qui ne voulut point le publier, prétendant que le titre d'auteur ne convenait point à un homme de qualité. Lefèvre de Saint-Marc fit imprimer plus tard ce recueil, en un volume in-18; Paris, 1759. C'est à Charleval qu'on doit la fameuse *Conversation du maréchal d'Hocquincourt et du P. Canaye*, imprimée dans les œuvres de Saint-Évremont; Amsterdam, 1761, in-12.

Goujet, *Bibliothèque française*. — Feller, *Dictionnaire historique*. — Le Bas, *Dict. encyclopédique de la France*.

CHARLEVOIX (*Pierre-François-Xavier* DE), jésuite et voyageur français, né à Saint-Quentin, le 29 octobre 1682, mort à La Flèche, le 1er février 1761. Il s'embarqua à La Rochelle, en juillet 1720, pour les missions du Canada. Arrivé à Québec, vers la fin de septembre, il remonta le fleuve Saint-Laurent, fit une excursion dans le pays des Illinois, et descendit le Mississipi jusqu'à son embouchure, pour aller de là à Saint-Domingue; mais son navire fit naufrage à l'entrée du canal de Bahama. Toutefois, plus heureux dans un second voyage, il arriva à Saint-Domingue en 1722, et revint en France au mois de décembre de la même année. Choisi pour travailler au *Journal de Trévoux*, il remplit cet ouvrage, pendant vingt-deux ans, d'excellents extraits. On a de lui : *Histoire et description du Japon*; Rouen, 1715, 3 vol. in-12; réimprimée plusieurs fois; — *Histoire de l'île Espagnole, ou de Saint-Domingue*; Paris, 1730, 2 vol. in-4°; — *Histoire de la Nouvelle-France*; Paris, 1744, 3 vol. in-4°; — *Histoire du Paraguay*; Paris, 1756, 3 vol. in-4°.

Feller, *Dictionnaire historique*. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel*. — Le Bas, *Dict. encyclop. de la France*.

CHARLIER (*Gilles*), connu sous le nom latinisé *Ægidius Carlerius*, théologien français, né à Cambray, mort à Paris, le 23 novembre 1473. Il était docteur au collége de Navarre à Paris, et enseignait la théologie. Il fut nommé doyen de l'église de Cambray en 1431, et assista en 1433 au concile de Bâle. Le concile l'envoya à Prague en qualité de légat, pour tâcher de convertir les hussites. Charlier y disputa pendant quatre jours contre Nicolas Taborit, chef des schismatiques. De retour en France, Charlier fut élu doyen de la faculté de théologie de Paris. On a de lui : *Sporta fragmentorum*; Bruxelles, 1478 et 1479, 2 vol. in-fol. (très-curieux pour l'impression), et plusieurs ouvrages inédits, entre autres *Scutum veritatis* (Louvain) et *Commentaires* sur les quatre livres des Sentences de Lombard (Bruxelles et Lille).

Toppens, *Bibliotheca belgica*, I, 128. — Baluze, *Miscellanea*, III, 301. — Dupin, *Table des auteurs ecclésiastiques* (quinzième siècle). — Richard et Giraud, *Biographie sacrée*.

CHARLIER (*Charles*), avocat et homme politique français, né à Laon, mort en février 1797. Il fut envoyé en 1792 à l'Assemblée législative par le département de l'Aisne, et siégea ensuite à la Convention, où il se montra ardent révolutionnaire. Ce fut lui qui, après avoir proposé la vente des biens des émigrés, demanda que ceux d'entre eux que l'on arrêterait sur le territoire de la république fussent fusillés dans les vingt-quatre heures. Il vota la mort du roi sans appel, et voulait faire juger la reine par les tribunaux ordinaires, comme une autre femme. Il se déclara contre les députés de la Gironde, prit une part active à la révolution du 31 mai 1793, poursuivit Brissot de sa haine, et prit énergiquement la défense de Marat et de ses œuvres. Regardant les fournisseurs comme la cause de la détresse et par suite des revers des armées, il s'en rendit accusateur, et obtint contre Perrin de l'Aube, chargé de l'examen des marchés, une condamnation qui le fit mourir de désespoir. Charlier s'unit ensuite aux ennemis de Robespierre pour opérer le 9 thermidor; mais il n'en persista pas moins à appuyer sur la nécessité de la continuation du système de terreur et des taxes révolutionnaires. Soupçonné, en mai 1795, d'avoir pris part aux complots anarchistes, on dédaigna de diriger contre lui des poursuites. Quelque temps après il siégeait au Conseil des Cinq-Cents, et proposait sérieusement que tous ses collègues eussent toujours le poignard à la main. Il était dans une complète démence, et préludait par d'extravagantes motions à l'accès de fièvre chaude à la suite duquel il se brûla la cervelle. [Dict. *Enc. des g. du m.*]

Thiers, *Histoire de la révolution*. — Buchez et Roux, *Histoire parlementaire*.

CHARLIER (*Pierre-Jacques-Hippolyte*), liturgiste français, né à Paris, en 1757, mort à Saint-Denis, le 25 juin 1807. Il fit ses études au séminaire de Saint-Magloire, fut ordonné prêtre en 1783, et M. de Juigné, archevêque de Paris, le prit pour secrétaire et bibliothécaire. Il a eu plus tard la cure de Saint-Denis, mais sans rétribution. Charlier a coopéré à l'édition du *Bréviaire* imprimé par ordre de M. de Juigné, et a mis en tête une *Théorie du plain-chant*, imprimée séparément, avec corrections; Paris, 1786 et 1806, in-12. Il a traduit en vers latins le poëme de *la Religion*, et un abrégé du P... de l'abbé Revers.

Notice biographique sur l'abbé Charlier; Paris, in-8°. — Fétis, *Biographie universelle des musiciens*.

CHARLIER (*Jean*), philosophe français. *Voy.* GERSON.

CHARLOTTE DE SAVOIE, reine de France, née en 1445, morte à Amboise, le 1er décembre 1483. Fille puînée de Louis, duc de Savoie, et d'Anne de Chypre, promise à Frédéric de ..., elle avait à peine six ans (1450) lorsque le dauphin Louis, fils de Charles VII, voulant se fortifier contre son propre père, avec lequel il était en désaccord, demanda au duc la main de sa fille. Cette proposition d'alliance, plus honorable que la première, fut bien accueillie par le duc. Le dauphin, ayant consulté Charles VII et l'ayant trouvé contraire à ses vœux, lui envoya Chausson et Blosset pour l'instruire des avantages de l'union proposée, à savoir ... écus de dot et les troupes nécessaires pour conquérir le Milanais. Ces offres ne décidèrent pas le roi, et le dauphin passa outre à la conclusion de son mariage. Olivier de

luche et après lui Dreux du Radier reconn'à tort que cette alliance eut lieu *presque* *ugré* le dauphin, sur les instances du duc de urgogne, qui n'accorda refuge à Louis dans États et pension de 12,000 écus qu'à conn d'épouser la princesse de Savoie, sa coue. Louis ne se retira en Bourgogne que cinq après la conclusion définitive du mariage 56). Le dauphin donna ses pouvoirs à Yves de eaux et à Aymar de Poisieu, dit Capdorat, r aller en Savoie arrêter ces articles. Le bâ d'Armagnac, sénéchal de Dauphiné, et Ane Colombier, général des Galères, se rent ensuite à Genève, où fut signé, le 14 fér 1450, la contrat, ratifié à Chalant, le 23 ême mois. Le duc donnait à sa fille 200,000 d'or, de 70 au marc, savoir 15,000 payables gnant, 15,000 en conduisant la princesse, 0 après la célébration des noces, 15,000 les chaque année jusqu'à parfait payement 50,000 restant, assignés sur les gabelles de et les entrées de Verceil. Le dauphin assuà sa femme 10,000 écus de douaire, seulet après la consommation du mariage. La daue devait renoncer à l'âge de douze ans à succession de ses père et mère. Le dause rendit dans les premiers jours suivant (commencement de l'année 1451) ambéry, pour la célébration du ma. La veille le roi envoya, afin de s'y op, un hérault, qui fut reçu avec des déstrations de vaine politesse. La cérémonie plie, la jeune dauphine resta chez son père l'âge nubile. Outre le don graduit ordi, les états lui accordèrent un droit de x avénement de 21,000 florins.

arlotte, à la cour de Savoie, s'occupa proment de pieux exercices, d'arts libéraux, ésie, de peinture et de musique, suivant it que les historiens lui ont reconnu, jus1457, où, âgée de quinze à seize ans, elle enée vers son époux, aux Pays-Bas, et riage consommé à Namur. Louis, alors rédans les États du duc de Bourgogne, après épuisé la bourse de tous ses serviteurs, ençant à fatiguer son allié, s'ennuyant lutte inutile contre l'autorité royale et de longue vie de son père, ne devait pas se ter très-agréable mari. Charlotte sans doute t pas assez aimable pour fixer un cœur volage que celui du dauphin. « Elle n'époint de celles où il devoit prendre grand r », dit Comines, qui l'a connue particulment, » mais au demeurant fort bonne ». Néanmoins, jeune et riche, sa convere et surtout sa dot aidèrent beaucoup à ger les chagrins de son époux.

uis, devenu roi, oublia les inclinations de premier état, et haïssant les maisons de Sa et de Bourgogne autant qu'il les avait ai, méprisa également sa femme. Charlotte ortait avec patience les dédains; les bizarreries, les mauvais traitements et l'inconstance du roi. Louis ne remplit guère ses promesses de mariage ni même le vœu, plus solennel, de fidélité conjugale fait après la mort de François, duc de Berry, son troisième enfant. D'après le récit de Seyssel et de Brantôme, il ressentit peu d'affection pour son épouse, quoiqu'il la crût sage et vertueuse et l'exceptât de la mauvaise opinion qu'il avait de toutes les femmes; mais, selon son caractère soupçonneux et défiant, « il la tint toujours bien petitement accompagnée et mal accoutrée, comme une simple demoiselle, la plupart du temps en quelque château, tantôt à Amboise, tantôt à Loches, où il alloit la voir quelquefois »; il la laissait là, « avec petite cour, à faire ses prières, et lui s'alloit promener et donner du bon temps ». Cette captivité, un peu adoucie par des pratiques studieuses, dura vingt ans.

Cependant le désir d'être père et de laisser la couronne de France à un fils rapprochait nécessairement les époux, et obtint à Charlotte quelques égards. Ainsi, elle fut pendant plusieurs années de tous les voyages que le roi fit à Orléans, Rouen, Tours, Poitiers, Amboise. Elle fit, en septembre 1467, à Paris, une entrée brillante, dont on trouve la description dans la chronique de Jean de Troyes. La reine, venue de Rouen par bateau, reçue au Terrain, près Notre-Dame, par le parlement, le corps de ville, les officiers, les personnes de rang, l'évêque de Paris, les enfants de chœur de la Sainte-Chapelle, « qui disoient de beaux virelais, chansons et autres bergerettes fort mélodieusement », fit sa prière à la cathédrale, et fut reconduite dans son bateau jusqu'aux Célestins, où des *hacquenées* la menèrent avec ses dames au palais des Tournelles (maintenant Place-Royale). Ce jour-là on représenta deux mystères et on offrit à la reine « un cerf fait de confitures » avec ses armes pendues au col. Les jours suivants furent marqués par des réjouissances et des festins offerts au roi et à la reine. Ils assistèrent aux noces de Nicolas Balue, frère du cardinal, et de Bureau, fils du sieur de Monglat. Avant le souper, offert à la reine par le premier président Dauvet, à l'hôtel de Bourbon, Charlotte ne put entrer, à cause du temps et d'une indisposition, dans un des quatre bains préparés pour les dames principales de la fête, selon les usages du temps; elle fut remplacée, selon la même coutume, par une bourgeoise de Paris, Perrette de Châlons.

Louis XI paraissait d'ailleurs fort attentif pour sa femme lors de ses grossesses et de ses nombreux accouchements; il lui montrait beaucoup de respect et d'estime, à défaut de confiance et d'affection. Lorsqu'elle donna naissance à des princes, il signala sa joie par les témoignages les plus éclatants. Enfin, certains biographes ont assuré qu'elle eut beaucoup de part au traité que conclut Louis XI avec le duc de Normandie, à l'échange de ce duché avec celui

de Guienne, et qu'elle fut l'auteur de la réconciliation des deux frères. Ces faits, non suffisamment établis d'ailleurs, prouveraient que son mari avait tort de l'appeler « plutôt Bourguignonne que Française ».

Charlotte fonda vers 1472, à Paris, le couvent des religieuses de l'Ave-Maria, de l'ordre de Saint-François. Cette maison possédait son portrait, que Mézerai a donné, et qui la représente avec une figure longue et un peu mâle, le nez rond et long du bout, le menton du même genre, assez avancé, la bouche petite et les yeux de moyenne grandeur. Au rapport du même auteur, elle avait dans sa jeunesse « le visage assez beau, les yeux gais, le teint un peu brun, mais la taille trop petite »; quant au caractère, « l'esprit fort modéré, mais ferme et résolu, le jugement mûr et fort net ». Charlotte passa les derniers jours de sa vie dans un abandon de plus en plus grand, reléguée en Dauphiné, ou selon quelques-uns en Savoie. Louis XI, la tenant toujours en dehors des affaires, même après lui, ordonna en mourant, selon Gaguin, Seyssel et Brantôme, qu'elle demeurât éloignée de son fils Charles VIII, et exilée au château de Loches. La dame de Beaujeu, régente, devait être fort embarrassée de l'exécution de cet ordre, lorsque sa mère mourut, à Amboise, trois mois après son mari (1483), âgée seulement de trente-huit ans, et fut enterrée, selon son désir, à Notre-Dame de Cléry, près du roi son mari, « digne des regrets de la cour, si la vertu y était regrettée », dit Duclos.

Charlotte de Savoie fut mère de trois princes : Joachim, Charles VIII, François, duc de Berry, et de trois princesses : Louise, Anne, dame de Beaujeu, Jeanne, reine de France.

A. DE MARTONNE.

Mémoires de Comines, liv. VI, ch. 13. — *Chroniques de France*, d'Enguerrand de Monstrelet, de Georges Chastelain, de Jean de Troyes, d'Olivier de la Marche, de Gaguin, Scandaleuse et Martinienne. — Claude de Seyssel, *Parallèle de Louis XI et de Louis XII*. — Brantôme, *Vies des dames galantes*, t. II. — Bayle, *Dict. histor. et critique*. — *Sommaire recueil des mœurs de Louis XI*, dans les *Lettres d'Estienne Pasquier*, t. I, p. 182. — *Vie et histoire de Louis XI*, par Dubaillan (liv. XI), Pierre Matthieu, Varillas, Duclos, Baudot de Guilly.

Mss. : *Notices du règne Louis XI*, par l'abbé Français de Camps, portefeuille 128-148 du recueil de Fontanieu, in-4°, Bibl. impér. — *Hist. de Louis XI* (attribuée à Claude Maupoint), in-fol., Bibl. du prince de Condé. — — *Id.*, par Joachim Le Grand, in-fol., 2 vol.

CHARLOTTE, reine de Chypre, morte à Rome, en 1487. Elle était fille de Jean III, roi de Chypre, et d'Hélène, princesse de Morée. Elle épousa d'abord Jean de Portugal, duc de Coïmbre, qui mourut empoisonné, par l'ordre d'Hélène, en 1457. Charlotte succéda à son père, le 5 août 1458, et épousa, le 7 octobre 1459, Louis, comte de Genève, prince de peu de sens, de mauvaise mine et d'une complexion faible. Au retour du couronnement des époux, la haquenée qui portait la reine s'étant cabrée, le diadème de celle ci tomba; ce qui fut regardé comme un funeste présage. Jacques, frère naturel de Charlotte, bien qu'il eût embrassé l'état ecclésiastique et renoncé à la couronne, se rendit au Caire, et obtint du soudan d'Égypte Mélec-Ella, la souveraineté de Chypre à titre de vassal. Le soudan lui fournit son armée navale, avec laquelle il débarqua, en 1460, près de Nicosie. Charlotte et son époux se renfermèrent dans Cérines, place maritime, et soutinrent un siége de quatre ans. Louis perdit courage, et se sauva en Savoie. La reine, se voyant sans ressources, se retira à Rhodes, puis à Rome, où elle fit donation de son royaume à son neveu Charles, duc de Savoie.

Étienne de Lusignan, *Hist. de Chypre*. — Guichenon, *Hist. de Savoie*. — Dom Clément, *Art de vérifier les dates*, première partie, V, 185.

CHARLOTTE-ÉLISABETH, dite la *princesse Palatine*, née à Heidelberg, en 1652, morte à Saint-Cloud, en 1722. Elle était fille du comte palatin Charles-Louis, femme en secondes noces de Philippe, duc d'Orléans, et mère du régent. Son mariage avec le duc d'Orléans fut célébré le 16 novembre 1671; elle n'avait pour dot que 32,000 florins d'Allemagne, que la maison palatine ne put payer que vers 1680; et la veille du mariage elle avait abjuré le protestantisme. À la mort de son frère Charles, comte palatin du Rhin, elle éleva sur la plus grande partie des domaines de ce prince des prétentions que Louis XIV menaçait d'appuyer les armes à la main, et qui précipitèrent la signature de la ligue d'Augsbourg (9 juillet 1686). Plus tard ces prétentions furent encore mises en avant par Louis XIV; et le règlement en fut soumis à des arbitres. Louis XIV avait pour cette princesse une amitié fondée sur l'estime; mais elle était peu aimée à la cour, à cause de sa franchise et de la droiture de son caractère. On sait l'énergique opposition qu'elle fit au mariage de son fils, le duc de Chartres, avec Mlle de Blois, fille naturelle de Louis XIV. Ce qui se passa alors, et que Saint-Simon reproduit avec une touche qui les en particulière donne une idée assez exacte du caractère de la princesse. On était chez Mme de Maintenon. M. de Chartres, Mlle de Blois et Madame (la princesse) s'y trouvaient. « Madame, dit Saint-Simon, se promenoit dans la galerie avec Châteauthiers, sa favorite; elle marchoit à grands pas, son mouchoir à la main, pleurant sans contrainte, parlant assez haut, gesticulant et représentant bien Cérès après l'enlèvement de sa fille Proserpine... Au souper le roi offrit à Madame de presque tous les plats qui étoient devant lui; elle les refusa d'un air de brusquerie, qui jusqu'au bout ne rebuta point l'air d'attention et de politesse du roi pour elle. Le lendemain toute la cour fut chez Monsieur, chez Madame et chez le duc de Chartres, mais sans dire une parole : on se contentoit de faire la révérence, et tout s'y passa en grand silence. On alla ensuite attendre à l'ordinaire

levée du conseil dans la galerie à la messe du roi. Madame y vint; monsieur son fils s'approcha d'elle, comme il faisoit tous les jours, pour lui baiser la main. En ce moment Madame lui appliqua un soufflet si sonore qu'il fut entendu de quelques pas, et qui, en présence de toute la cour, couvrit de confusion ce pauvre prince et combla les infinis spectateurs, dont j'étois, d'un prodigieux étonnement. »

M. G. Brunet a publié en 1853 les *Lettres inédites de la princesse palatine*, traduites de l'allemand.

Saint-Simon, *Mém.* — Sismondi, *Histoire des Français*, XXV-XXVII. — Sainte-Beuve, *Monit.*, 1853.

CHARLOTTE DE GALLES (la princesse). *Voy.* CAROLINE.

CHARLOTTE DE BOURBON. *Voy.* CARLOTTA.

CHARMEIL (*Pierre-Marie-Joseph*), médecin français, né à Mont-Dauphin, le 6 août 1782, mort à Charenton, en 1830. Fils d'un chirurgien en chef de l'hopital militaire de Metz, il commença de bonne heure ses études médicales, et fit à seize ans sa première amputation. Il joignit peu après l'armée des Grisons, comme aide-major, revint à Metz en cette qualité, et devint chirurgien-major des lanciers de la garde impériale. En 1814 il fut replacé chirurgien adjoint à Metz et professeur de troisième classe. En 1820, il fut l'un des fondateurs de l'Académie des sciences médicales de la Moselle. Un vif chagrin s'était emparé de Charmeil lorsqu'il avait vu sa carrière brisée par le retour des Bourbons. Pour se consoler, il se livra avec emportement à l'étude; mais ses facultés l'abandonnèrent, et sa famille se vit forcée de le faire admettre à Charenton, où il mourut. On a de Charmeil : *Essai sur la convalescence*; Paris, Didot jeune, 1812, in-4°; — *Recherches sur les métastases, suivies de nouvelles expériences sur la régénération des os*; Metz, 1821, in-8°, avec atlas in-4°. Charmeil a laissé en manuscrit 8 vol. in-4° sur la médecine du cœur et de l'esprit, et plus de trois mille observations sur les affections syphilitiques.

Callisen, *Med. Schriftsteller-Lexicon.* — Quérard, *la France littéraire.*

CHARMETTON (*Jean-Baptiste*), chirurgien français, né à Lyon, en 1710, mort dans la même ville, le 27 janvier 1781. Il fut reçu maître chirurgien dans sa ville natale en 1743, et devint chirurgien de l'hopital général, professeur d'anatomie et associé de l'Académie de chirurgie de Paris. On a de lui : *Mémoire sur cette question : déterminer ce que c'est que les remèdes dessiccatifs et caustiques, expliquer leur manière d'agir*; Lyon, 1748, in-12. Ce mémoire fut couronné par l'Académie de chirurgie de Paris; — *Essai théorique et pratique sur les écrouelles*; Avignon, 1752, in-12, couronné par l'Académie de chirurgie de Paris et réimprimé sous le titre de *Traité des écrouelles*; Lyon, 1755, in-12.

Docteur Figuet, *Précis de la vie de M. Charmetton*, 1781. — Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine.* — *Biographie médicale.* — Quérard, *la France littéraire.*

CHARMIDÈS (Χαρμίδης), philosophe athénien, né vers 450 avant J.-C., mort en 404. Il était cousin de Critias et oncle du coté maternel de Platon, qui, dans le dialogue auquel il a donné le nom de Charmidès, nous le montre comme un aimable jeune homme, d'une surprenante beauté. Après avoir dissipé les biens considérables que son père lui avait laissés, il s'attacha à Socrate, et se livra à l'étude de la philosophie. Il possédait, d'après Xénophon, un mérite plus qu'ordinaire; mais par une défiance excessive de lui-même il priva Athènes des services qu'il aurait pu lui rendre comme homme d'État. Cependant après la prise d'Athènes par les Spartiates et la destruction de la démocratie, il consentit à être un des dix magistrats que Lysandre établit dans le Pirée pour gouverner conjointement avec les Trente de la ville. Il périt à Munychia, dans le premier combat que les exilés, commandés par Thrasybule, livrèrent aux magistrats athéniens.

Platon, *Charmides.* — Xénophon, *Mém.*, III, 6; *Hell.*, II, 4.

***CHARMIDÈS**, philosophe grec, mort vers 50 avant J.-C. Élève du Carthaginois Clitomaque, et ami de Philon de Larisse, il passe pour avoir fondé avec ce dernier la quatrième école académique. Il se fit remarquer par son éloquence et par l'étendue et la sûreté de sa mémoire. Ses opinions philosophiques ne différaient pas de celles de Philon.

Cicéron, *Tuscul. Disput.*, l. I, c. 24; *de Oratore*, l. II, c. 88. — Quintilien, *Inst. orat.* — Pline, *Hist. nat.*, l. VII.

***CHARMILLON** (*Jean*), ménestrel français, né en Champagne, vers le milieu du treizième siècle. Il fut élu roi des ménestrels de la ville de Troyes, en 1295. C'est la plus ancienne nomination de ce genre qu'on ait trouvée. Cependant, il y a lieu de croire que cette charge avait été créée déjà à la cour, et qu'on y trouvait avant Philippe le Bel un roi des ménestrels aussi bien qu'un roi des hérauts d'armes, un roi des ribauds, etc. La charge de roi des ménestrels s'est en tous cas conservée, puisqu'on retrouve en 1315 une ordonnance de l'hotel des rois de France faisant mention sous ce titre d'un nommé Robert.

Revue musicale, 6e année, p. 194. — Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

CHARMIS (Χάρμις), médecin empirique, né à Marseille, à la fin du premier siècle avant l'ère chrétienne, vint s'établir à Rome sous le règne de Néron, et se fit un nom en attaquant les différents systèmes de médecine alors pratiqués à Rome et en leur substituant celui qu'il avait créé. Ce système, comme nous l'apprend Pline l'ancien, consistait dans l'usage exclusif des bains froids. « J'ai vu moi-même, ajoute Pline, des vieillards, hommes consulaires, se soumettre aveuglément aux bizarres ordonnances de ce

médecin, et se féliciter d'avoir pris des bains froids au cœur de l'hiver. Sénèque lui-même se louait de l'emploi de ces bains au mois de janvier. » Charmis se faisait payer pour ses ordonnances un prix exorbitant; et il amassa ainsi de grandes richesses.

Pline, *Hist. nat.*, XXIX, 6. — Sénèque, *Epist.*, 83 et 53. — *Histoire littéraire de la France*, I, 211.

CHARMOYS (*Martin* DE), sieur de LANZÉ, né en 1605, mort en 1661. Il était secrétaire du maréchal de Schomberg et amateur très-éclairé des beaux-arts. En 1648, aidé du célèbre peintre Lebrun, Charmoys fonda l'Académie de peinture et de sculpture, qui s'assembla chez lui et y dressa ses premiers règlements. Il établit dans son hotel un cours gratuit de géométrie par Chauveau, d'anatomie par Quatroulx, et un de perspective par le graveur Abraham Bosse.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel.*

CHARNACÉ (*Hercule-Girard*, baron DE), diplomate et militaire français, que les biographes ont regardé jusque ici comme né en Bretagne, parce qu'il était fils d'un conseiller au parlement de Rennes, naquit en Anjou, à la fin du seizième siècle, et mourut le 12 septembre 1637. Il épousa en 1619 Jeanne de Maillé-Brézé, et devint par ce mariage allié de la maison de Richelieu. Ayant eu le malheur de perdre sa femme quinze mois après, il en ressentit un tel chagrin qu'il tomba malade, et sa maladie fut si grave qu'elle dégénéra en une paralysie qui dura trois ans. Il attribua sa guérison à un vœu qu'il avait fait à la sainte Vierge, et pour l'accomplissement duquel il donna deux mille livres qui devaient être employées à construire le grand autel de l'église des Carmes d'Angers. C'est vraisemblablement cette paralysie qui a donné lieu à l'abbé Deslandes, grand-archidiacre et chanoine de Tréguier, d'écrire (*Mercure galant*, novembre 1693) que Charnacé étant en Allemagne auprès de Gustave, y apprit la mort de sa femme, et que la commotion causée par cet événement lui fit perdre la parole pour toute la vie. Il a suffi à Bayle de rappeler les négociations auxquelles Charnacé prit part ensuite, pour démontrer l'absurdité de cette fable. Lorsque Charnacé fut entièrement guéri, il employa six années à visiter les principales cours de l'Europe. Le cardinal de Richelieu, sachant qu'il avait eu de longs rapports avec Gustave-Adolphe, roi de Suède, eut de fréquentes conférences pendant le siége de La Rochelle avec Charnacé, qui lui parla de ce prince comme d'un homme de génie, et lui expliqua les divers sujets de mécontentement qu'il avait reçus de la cour de Vienne. Richelieu, résolu à s'allier avec Gustave, confia à Charnacé le soin de cette négociation, sans toutefois lui donner aucun caractère public qui pût alarmer la maison d'Autriche. Le roi de Suède, chez qui la valeur n'excluait pas la prudence, ne voulut pas s'engager à porter la guerre en Allemag[ne] sans être assuré que la France emploie[rait] toutes ses forces pour le seconder, ce qui n'[en]trait pas dans les vues du cardinal. La p[re]mière tentative de Charnacé ne produisit a[u]cun effet. Le cardinal prit alors le parti [de] l'envoyer à Munich, pour détacher l'électeur [de] Bavière des intérêts de l'empereur, et de là à [la] cour du roi de Danemark, pour l'empêcher [de] faire la paix avec Ferdinand. Elle fut né[an]moins conclue à Lubeck, le 27 mai 1629, [sans] la participation des envoyés du roi de Su[ède] que l'empereur avait refusé d'admettre aux [con]férences. Charnacé, voulant tirer parti de [cette] exclusion, se rendit à l'armée de Gustave, d[ans la] Prusse polonaise, où ce prince faisait la g[uerre] avec beaucoup de succès à Sigismond, r[oi de] Pologne. Ayant trouvé Gustave fort irrité c[ontre] l'empereur, dont il se croyait méprisé, Char[nacé] ne chercha point à le calmer. Il lui rappel[a au] contraire, les outrages qu'il avait reçus [de la] cour de Vienne, et lui suggéra l'idée de p[orter la guerre] en Allemagne, où les protestants l'atten[daient] comme un libérateur. Le roi, flatté d'un [rôle si] glorieux, se détermina à se venger de F[erdi]nand; mais comme avant de lui déc[larer la] guerre il fallait terminer celle qu'il avait [com]mencée contre Sigismond, il conclut av[ec ce] dernier, le 15 septembre 1629, une trê[ve de] six ans, dont Charnacé fut le médiateur. [L'en]voyé français suivit Gustave dans la n[ouvelle] guerre, et le 23 janvier 1631 il conclut [avec] ce prince au camp de Berwalde, dans [l'élec]torat de Brandebourg, le traité où furent [jetés] les fondements de la longue et utile allia[nce qui] a existé entre la France et la Suède. Il [con]tinua ses fonctions diplomatiques aup[rès de] Gustave jusqu'à la mort de ce prince, ar[rivée à] Lutzen, le 18 novembre 1632. Il avait a[ussi né]gocié avec l'électeur de Bavière, à Mu[nich, selon] Wicquefort (*l'Ambassadeur et ses fon[ctions]*, t. II, p. 249), mais avec peu de succ[ès, « à] « cause de la mauvaise humeur de S[aint-É]« tienne, parent du P. Joseph; qui, es[tant ja]« loux de voir en cette cour-là un pl[us habile] « homme que lui, traversoit toutes ses n[égocia]« tions, au grand préjudice des affaires d[e] « leurs maistres ». Lorsque les Espag[nols ten]tèrent, en 1634, de conclure avec la H[ollande] une trêve qui leur eût permis d'envoyer [aux] cours plus considérables à l'empereur [pour] l'aider à vaincre les Suédois et à ruiner l[es pro]testants d'Allemagne, Richelieu envoya [Char]nacé à La Haye, où il conclut, le 5 av[ril] avec le prince d'Orange, stathouder, u[n traité] d'alliance entre la France et la Hollande, par lequel cette dernière puissance s'eng[ageait à] continuer la guerre contre l'Espagne. [Par ce] traité, Louis XIII s'obligea à lever et [entretenir] un régiment dont Charnacé fut nommé [colonel,] et une compagnie de cavalerie dont il [eut le] commandement comme capitaine. Ce fut

double qualité d'ambassadeur et de colonel qu'il assista au siége de Bréda, entrepris malgré ses avis par le prince d'Orange, auquel il avait conseillé, dans l'intérêt commun des alliés, d'assiéger une place plus importante, « en quoi, dit Wicquefort, il avait lui-même plus d'intérêt qu'il ne croyait, puisque ce siége devait lui être fatal ». — Il fut tué dans la tranchée, le 1er septembre 1637. Le P. Daniel (*Histoire de France*, t. XV, p. 68) dit que Charnacé, qui avait autant de valeur que de capacité, et qui se chargeait volontiers de conduire les travaux les plus difficiles, se trouvant le 1er septembre, vers les neuf heures du soir, au quartier du prince d'Orange, s'avança fort près d'un bastion, sous lequel on faisait une mine, pour examiner le travail et faire attacher un pont de jonc qui devait servir à traverser le fossé. Il reçut à la tête un coup de mousquet, dont il mourut sur-le-champ, entre les bras de M. de Puygnion, capitaine français. D'autres historiens racontent différemment la mort de Charnacé. Il représentait au prince d'Orange, disent-ils, qu'il s'exposait trop. « Si vous avez peur, lui dit le prince, vous pouvez vous retirer. » Blessé de cette réponse, Charnacé s'élança soudain vers la brèche, où il reçut le coup de mousquet. Cette version est la plus accréditée. Il fut beaucoup regretté; car « on ne peut l'avoir « connu, dit Wicquefort, que l'on n'ait aussi « connu son habileté; et il donna des preuves « de son courage quand il se fit tuer dans la « tranchée, au siége de Bréda ». Il était alors conseiller d'État, gentilhomme de la chambre, maréchal de camp et gouverneur des ville et château de Clermont en Ergone. L'ancien évêque de Troyes, Bouthillier, avait dans sa bibliothèque huit recueils de mémoires, de minutes de lettres, de dépêches du baron de Charnacé et de lettres qui lui furent adressées depuis 1625 jusqu'en 1637, par le cardinal de Richelieu, le P. Joseph, Subtil-Desnoyers, secrétaire d'État, et Léon de Bouthillier, comte de Chavigny, surintendant. Tous ces recueils forment dix volumes in-fol. On conserve à la Bibliothèque impériale un autre recueil des *Lettres des sieurs de Charnacé, Brasset et de la Thuillerie, au sieur de la Rorté, employé pour le service du roi en Allemagne, Suède, Pologne et Danemark, depuis* 1635 *jusqu'en* 1643, ms. in-fol. P. LEVOT.

Mercure galant. — Wicquefort, *l'Ambassadeur.* — Bayle, *Dictionnaire historique.* — Le P. Daniel, *Histoire de France.* — *Documents particuliers.*

CHARNAGE. *Voy.* DUNOD.

CHARNES (*Jean-Antoine* DE), chanoine et littérateur français, né à Villeneuve-lez-Avignon, en 1641, mort le 17 septembre 1728. Il éleva un des fils de Louvois, ministre de Louis XIV, et devint doyen du chapitre de Villeneuve-lez-Avignon. Charnes était homme de goût, d'une société aimable et d'une plaisanterie fine. Il eut beaucoup de part aux agréables *Gazettes de l'Ordre de la Boisson*, dont il était membre. On a de lui : *Conversations sur la princesse de Clèves*, roman; Paris, 1679, in-12; — *Vie du Tasse;* Paris, 1690, in-12.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel.*

***CHARNIÈRES** (*N...* DE), marin français, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. On le croit né et mort au château de Preuil, près Doué (Maine-et-Loire). Il entra fort jeune dans la marine, comme garde, le 10 octobre 1756. Lorsque le mauvais état de sa santé l'obligea à quitter le service, le 1er janvier 1775, il avait fait sept campagnes, une expédition scientifique et participé à un combat où il avait reçu une blessure. Nous pensons qu'il survécut peu à son admission à la retraite : c'est ce qu'autorise à croire un passage d'une lettre du 8 août 1774 que lui adressait au château de Preuil le secrétaire de l'Académie royale de la marine, dont il faisait partie. Après lui avoir exprimé les félicitations et l'adhésion de cette compagnie au sujet de son élection comme associé de l'Institut de Bologne, le secrétaire ajoutait que la compagnie était bien touchée de ce que le dépérissement de sa santé l'empêchait de continuer la campagne des Terres-Australes (celle du *Roland*, où il avait été embarqué en 1773 et 1774, dans l'expédition de Kerguélen) et de multiplier ses observations sur le mégamètre, qui n'auraient pu que contribuer à la perfection de la navigation. Ce jeune officier, digne auxiliaire de Chabert dans le mouvement qu'il avait imprimé aux sciences et aux arts nautiques, a laissé : *Mémoire sur l'observation des longitudes en mer, publié par ordre du roi;* Paris, Imprimerie royale, 1767, in-8° ; — *Expériences sur les longitudes faites à la mer en* 1767 *et* 1768, *et publiées par ordre du roi;* Paris, Imprimerie royale, 1768, in-8°; — *Théorie et pratique des longitudes en mer, publiées par ordre du roi;* Paris, Imprimerie royale, 1772, in-8° ; — *Discours lu à l'Académie royale des sciences, le* 30 *août* 1769, inséré dans le *Recueil des savants étrangers* de cette académie. Ces divers ouvrages sont le résultat des observations faites des distances de la lune aux étoiles, et des calculs auxquels s'était livré l'auteur pour rectifier l'estimation des pilotes obtenue jusque alors au moyen de pratiques défectueuses et incertaines. On y trouve la description du mégamètre, ou héliomètre perfectionné de Bouguer, dont le pilote Véron avait inspiré la première idée à Charnières, idée que ce dernier avait fécondée. Non-seulement il y faisait connaître sa méthode de calculer les observations et d'en déduire la longitude, ainsi que les moyens de se servir de son instrument; mais il donnait encore les principales tables employées par les marins pour ces sortes de calculs, et même la correction de la parallaxe de la lune relativement à l'aplatisse-

ment de la terre, dont Lalande avait donné la théorie et les formules dans son grand traité d'astronomie. On conserve au Dépôt général des cartes et plans de la marine un ouvrage manuscrit de Charnières, intitulé : *Traité des évolutions navales*, in-4° (pl.) P. LEVOT.

Archives de la marine et de l'Académie royale de la marine. — *Astronomie de Lalande.*

CHARNOCK (*Jean*), publiciste anglais, né en 1756, mort en 1807. Fils de Jean Charnock, qui fut un avocat éminent, il fut d'abord élevé à Winchester, puis il alla compléter ses études à Oxford, où il sentit naître sa vocation littéraire. Au sortir de l'université, il étudia la tactique militaire et navale, sans autre secours que ses notions en mathématiques et un petit nombre d'ouvrages. Il dessinait aussi avec habileté. Après avoir servi volontairement dans l'armée navale, il rentra dans la vie privée; mais bientôt ses affaires s'embarrassèrent, et il mourut en prison. Ses principaux ouvrages sont : *the Rights of a free people* (les droits d'un peuple libre); 1792, in-8°; — *Biographia navalis*, 1794; 6 vol. in-8°; — *a Letter on finance and on national defence;* 1798; — *History of marine architecture*, 3 vol. in-4°; — *Life of lord Nelson*, 1806; — *Loyalty, or invasion defeated*, 1810.

Rose, *New biographical dictionary.*

CHARNOIS (*Jean-Charles* LEVACHER DE), littérateur français, né à Paris, vers 1750, massacré le 2 septembre 1792. Il était gendre du célèbre comédien Préville, et commença sa carrière littéraire en rédigeant le *Journal des théâtres*, fondé, en 1776, par Lefuel de Méricourt. Il fut ensuite chargé de rendre compte des spectacles dans le *Mercure*. En 1791, MM. Delandine et Fontanes se l'adjoignirent pour la rédaction du *Modérateur*. Les doctrines qu'il y défendait lui furent fatales. Après la journée du 10 août, la foule se porta à sa maison, la pilla, et Charnois, traîné à l'Abbaye, fut une des victimes des journées de septembre. On a de lui : *Clainville et Adélaïde de Saint-Alban*, nouvelle; Paris, 1782, in-12; — *Ésope à la Foire*, comédie épisodique en un acte et en vers; Amsterdam et Paris, 1782, in-8°; — *Costumes et annales des grands théâtres de Paris*, au lavis et coloriés; Paris, 1786 à 1789, 7 vol. in-4°; — *Histoire de Sophie et d'Ursule*, roman; Londres et Paris, 1788, 2 vol. in-12; — *Recherches sur les costumes et sur les théâtres de toutes les nations, tant anciennes que modernes;* Paris, 1790 et 1802, 2 vol. in-4°, ornés de 55 gravures (ouvrage non terminé).

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel.* — Quérard, *la France littéraire*, V, 246.

CHAROBERT ou **CHARLES-ROBERT**, roi de Hongrie, né en 1292, mort à Vicegrad, le 16 juillet 1342. Il était fils de Charles-Martel, prince de la maison d'Anjou. En 1300 le pape Boniface VIII le proposa pour roi aux Hongrois; mais ceux-ci ne l'acceptèrent qu'en 1312. Charobert avait pour concurrent Wenceslas, fils du roi de Bohême. Boniface VIII manda devant lui les deux compétiteurs; et, quittant tout à coup les intérêts de Charobert, qu'il avait soutenu jusqu'alors, prit parti pour Wenceslas, déclarant le trône de Hongrie héréditaire et non électif. Ce changement ne fit qu'aigrir les esprits, les Hongrois ne voulant pas reconnaître au pape le droit de disposer de leur royaume. Le 10 août 1 Clément V, successeur de Boniface VIII, une bulle, datée de Poitiers, qui accordait la couronne à Charobert, et envoya le cardinal G de Montefiore en Hongrie pour la faire exécuter. Cette mission réussit; et enfin le 27 août Charobert fut reconnu à l'unanimité par la hongroise. La sagesse de son gouvernement concilia l'affection de ses sujets. Cependant 1326, un seigneur hongrois, Félicien Z tenta de massacrer le roi et sa famille, qui chappèrent à ce furieux qu'avec de nombreuses blessures. Charobert attaqua en 1330 B vaivode de Valachie; mais, s'étant engagé les montagnes valaques, son armée fut t pièces et lui-même faillit être pris. Ce n'empêcha pas Charobert de rendre suite Barazat son tributaire, ainsi que les rains de Servie, de Transylvanie, de Bos Bulgarie et de Moldavie.

L'Art de vérifier les dates, t. VII, 486.

CHAROLAIS (comte DE). *Voy.* CHAR TÉMÉRAIRE.

CHAROLAIS (*Charles* DE BOURBON, DE), né à Chantilly, en 1700, mort à P 1760. Il n'avait que dix ans quand il per père, Louis III, prince de Condé. Son é fut très-négligée; abandonné de bonne à lui-même, il ne connut de guide que son tère, violent et emporté. Tout jeune, il se cruel envers les animaux, qu'il se plaisait turer. Son premier acte politique fut la qu'il présenta, en 1718, à Louis XV, conjoi avec le duc de Bourbon et le prince de requête qui eut pour résultat de faire les droits accordés au duc du Maine et de Toulouse comme princes légitimés. le comte de Charolais quitta secrète France, et alla en Hongrie servir comme taire contre les Turcs, dans l'armée du pr gène. Il ne rentra point en France à la Passarowitz, et voyagea en Italie, puis vière. Le duc de Bourbon fit courir le bruit conspirateurs réfugiés en Espagne l'att et que Philippe V lui destinait la royauté logne. Le régent, inquiet, s'empressa de ler, l'admit au conseil de régence, et le nomma verneur de la Touraine. Le comte de C persista dans les désordres de sa jeunesse, tira l'attention sur lui que par des actes férocité inouïe. Comme les autres seigne vés sous la régence, il s'abandonnait à bauche effrénée; mais elle ne le satisfai s'il n'y mêlait la cruauté; ses orgies étaie

vent sanglantes. La duchesse d'Orléans, dans une de ses lettres (8 mars 1721) rapporte l'horrible façon dont il brûla une de ses maîtresses, Mme de Saint-Sulpice, après l'avoir enivrée complétement. La princesse peint aussi les mœurs des Condé : « On ne peut, dit-elle imaginer tout ce qu'il y a de méchanceté et d'ambition dans le troisième des princes du sang. Aussi longtemps que M. le duc de Bourbon a espéré tirer de l'argent de mon fils, il l'accablait de protestations d'attachement et de dévouement; maintenant, qu'il n'a plus rien à gagner avec lui, il s'est mis entièrement contre lui, et il s'est réuni à son ennemi le plus inhumain, son beau-frère, le prince de Conti, ainsi qu'à son frère, le comte de Charolais; mais pour ce dernier, ce n'est pas une chose étonnante, après le commerce infâme qu'il entretient continuellement, et sans aucune honte, avec le prince de Conti, qui est cependant son beau-frère, ce prince ayant épousé la sœur du comte. C'est une chose horrible et inouïe; je m'étonne que Paris n'ait pas encore été englouti en punition des choses affreuses qui s'y commettent chaque jour. » En 1724[1], le comte de Charolais n'ayant pu séduire la femme d'un de ses valets, parce qu'elle aimait son mari, tua celui-ci, pour ne plus rencontrer d'obstacle à ses désirs. Plus tard, on le vit à plusieurs reprises précipiter des toits, à coups de mousquet, des ouvriers couvreurs pour prouver son adresse et repaître ses yeux de leur agonie. Afin d'éluder toute poursuite, il demanda sa grâce à Louis XV. « La voilà, répondit le roi; mais je vous avertis qu'en cas de récidive, la grâce de celui qui vous tuera est signée d'avance. » En 1740 le comte de Charolais devint tuteur de son neveu le prince de Condé, et montra dans sa gestion de l'ordre et du désintéressement. Il mourut sans être marié.

Saint-Simon. *Mémoires*, XIV, 166, 277, 380. — Lemontey, *Histoire de la Régence*, I, ch. 7, p. 290. — Soulavie, *Mémoires de Richelieu*, V, ch. 3, p. 29. — Voltaire, *Histoire du parlement de Paris*, ch. LIX. — Lacretelle, *Hist. du dix-huitième siècle*.

*CHAROLAIS (Mlle DE), sœur aînée du précédent, née en 1695. Elle avait l'esprit caustique et faisait les vers et les chansons avec grâce. Agée de vint-deux ans, elle fut la première à détourner Louis XV de l'amour de sa femme, et ne craignit point de s'associer d'une manière scandaleuse aux débauches nocturnes du roi, « afin de l'empêcher, disait-elle, de vivre plus longtemps en bourgeois ».

Soulavie, *Mémoires de Richelieu*, IV, p. 188, et V, c. 7, p. 75. — Lacretelle, *Histoire du dix-huitième siècle*, II, liv. VI, p. 60. — Sismondi, *Hist. des Français*, XXVIII, 27.

CHARON (Χάρων), de Lampsaque, historien grec. D'après Tertullien, il était antérieur à Hérodote; selon Suidas, il florissait sous le règne de Darius, fils d'Hystaspe, vers la 79[e] olympiade, 464 avant J.-C. Mais comme Darius mourut en 485, on a proposé de corriger le texte, probablement fautif, de Suidas, et de lire au lieu οθ' (79[e] olymp.) ξθ' (69[e]), ce qui placerait la vie de Charon vers 504 avant J.-C. Il est sûr du moins que ses ouvrages sont postérieurs à 464; car, au rapport de Plutarque, il y est fait mention de la fuite de Thémistocle en Asie en 465. Voici d'après Suidas la liste des ouvrages de Charon : Αἰθιοπικά; — Περσικά; — Ἑλληνικά; — Περὶ Λαμψάκου; — Λιβυκά; — Ὅροι (ὧροι?) Λαμψακηνῶν; — Πρυτάνεις ἢ Ἄρχοντες οἱ τῶν Λακεδαιμονίων; — Κτίσεις πόλεων; — Κρητικά; — Περίπλους ὁ ἐκτὸς τῶν Ηρακλείων στηλῶν. Les fragments de Charon ont été publiés par Creuzer; Heidelberg, 1806, et par Ch. et Th. Müller, *Fragment. histor. græc.*; Paris, F. Didot, 1841.

Suidas, *au mot* Charon. — Tertullien, *de Anima*. — Vossius, *de Histor. Græc.*

CHARON, citoyen thébain, vivait dans le quatrième siècle avant J.-C. Il s'exposa à un grand danger en cachant dans sa maison Pélopidas et ses complices lorsqu'ils revinrent à Thèbes, en 379, avec l'intention de délivrer cette ville de la domination spartiate et du gouvernement oligarchique. Charon prit lui-même une part active à cette entreprise; et après ce succès, il fut béotarque avec Pélopidas et Mellon.

Xénophon, *Hellenica*, V. — Plutarque, *Pélopidas*, 7, 13; *de Genio Socratis passim*.

*CHARON (*Viala*), général français, né à Paris, le 29 juillet 1794. A peine âgé de dix-neuf ans, il entra à l'École d'application de l'artillerie et du génie, à Metz, et avec le grade de lieutenant en second dans le corps du génie. Il prit part à la défense de Metz en 1814, fit partie du 6[e] corps de l'armée du Nord en 1815, et assista à la bataille de Waterloo. Nommé capitaine en 1821, le jeune Charon fit partie de l'expédition d'Espagne en 1823, se signala au siége de Pampelune. Il quitta la péninsule en 1828, pour rentrer en France et y être employé dans diverses places de guerre. Il fit avec distinction les campagnes de 1831 et 1832 à l'armée du Nord, et se fit particulièrement remarquer au siége d'Anvers, qui lui mérita, le 14 janvier 1832, la décoration d'officier de la Légion d'honneur. Chef de bataillon le 31 décembre 1835, il fut successivement désigné pour commander le génie à Bougie, à Oran et à Alger, où il remplit les fonctions intérimaires de directeur des fortifications. M. Charon prit une part active dans plusieurs combats en Afrique, notamment à ceux de Bougie (1835 et 1836), à la défense de Blidah, aux expéditions de Cherchell, de Médéah et de Miliana. Sa brillante conduite dans ces diverses affaires lui mérita plusieurs citations à l'ordre du jour de l'armée. Nommé lieutenant-colonel le 22 janvier 1839, et colonel directeur titulaire à Alger le 21 juin 1840, il fut désigné pour commander en chef l'arme du génie en Afrique. C'est en cette qualité qu'il assista, de 1841 à 1844, aux expéditions de Taydempt, de Mascara, du Chétif et des Flitas. Nommé maréchal de camp le 24 juin 1845, il rentra en France peu de temps après. Il fut promu au grade de général de division le 10 juillet 1848, et nommé grand-officier

de la Légion d'honneur en 1851. Le général Charon est aujourd'hui président du comité des fortifications, et fait partie de celui de l'Algérie. L'empereur Napoléon III l'a appelé à siéger au sénat, par décret du 31 décembre 1852.

SICARD.

Biographie des sénateurs.

CHARONDAS (Χαρώνδας), législateur et moraliste grec, né à Catane, en Sicile, vivait dans le sixième siècle avant J.-C. Il donna des lois à sa patrie et aux autres villes fondées par les Chalcidiens en Sicile et en Italie; savoir : Zante, Naxos, Leontini, Eubœa, Mylæ, Himère, Callipolis et Rhegium. On n'a pas de détails sur sa vie, on ignore même la date de sa naissance et celle de sa mort; mais il vivait certainement avant 494, c'est-à-dire avant le règne du tyran Anaxilaüs, qui détruisit dans Rhegium la législation de Charondas. Ces faits, qui ne sont pas douteux, réfutent suffisamment le récit de Diodore. Suivant cet historien, des colons grecs, après avoir fondé Thurium sur les ruines de Sybaris, chargèrent Charondas, le plus sage et le plus savant d'entre eux, de donner des lois à la ville naissante. Mais la fondation de Thurium est de 443, et celui qu'on donne pour législateur à cette ville vivait un siècle auparavant. Quant aux fragments de la législation thurienne cités par Diodore, ils ne sauraient, comme l'a démontré Bentley, appartenir à Charondas; car les lois de celui-ci étaient aristocratiques, au rappport d'Aristote, tandis que la constitution de Thurium était démocratique (πολίτευμα δημοκρατικόν), selon le témoignage de Diodore lui-même. D'après un passage d'Aristote, heureusement corrigé par Bentley, Charondas établit le premier les inscriptions de faux (ἐπίσκηψις); or, le droit de poursuivre les faux témoins étant en vigueur à Athènes longtemps avant 443, Charondas, qui le premier introduisit ce droit dans les législations grecques, est certainement très-antérieur à la fondation de Thurium, et ne peut avoir donné des lois à cette ville. Peut-être a-t-il existé deux législateurs du même nom, l'un à Catane, l'autre à Thurium. Il est plus simple de croire que les Thuriens adoptèrent, en la modifiant, la législation établie par Charondas de Catane dans plusieurs républiques de l'Italie et de la Sicile.

Diodore termine l'histoire de son faux Charondas par le récit suivant : « Charondas avait défendu à tout citoyen de se présenter en armes à l'assemblée du peuple; cependant lui-même, par une distraction singulière, y vint un jour son épée au côté. Aussitôt un Thurien s'écria : « Tu violes la loi que tu as établie. » « Non, répondit Charondas, je la confirme par mon exemple; » et il se perça aussitôt de son épée. On raconte la même chose de Dioclès de Syracuse et de Zaleucus. On a dit de Charondas, comme de presque tous les législateurs antiques et de Numa Pompilius lui-même, qu'il était disciple de Pythagore; mais cette assertion ne s'appuie sur aucune preuve. Il est possible cependant que les lois de Catane et de Rhegium aient été rem- niées, comme celles de Locres, par les philoso- phes de l'école de Pythagore. Parmi les frag- ments de lois que Stobée nous a conservés les attribuant à Charondas, un seul peut ê regardé comme authentique, puisqu'il se tr aussi dans Théophraste. Il est relatif aux t actions commerciales. Charondas déclare les marchés doivent se faire au comptant que la loi n'a pas à veiller sur les intérêts créanciers. Cette prescription a été adoptée Platon dans ses *Lois*. Les lois de Char étaient probablement en vers. Les fragments tribués au législateur de Catane ont été re lis par Heyne, dans le tome II de ses *Opus Academica*; Göttingue, 1768, in-8°.

Bien que les fragments conservés par St et Diodore soient d'une authenticité fort dou il ne sera pas inutile de les rappeler en les r mant, puisqu'ils nous font connaître sinon la l du moins l'esprit d'une des plus célèbres lég tions de l'antiquité. « Le préambule de Char est empreint, comme celui de Zaleucus, d'un fond sentiment religieux. Le législateur com par rappeler cette vérité éternelle, que Dieu e cause et la fin de toute chose; il veut qu hommes aient en vue dans toutes leurs a la Divinité, à laquelle ils ne peuvent échapp que le second mobile de leur conduite s désir de l'estime publique et la crainte de l' mie. « Si ces sentiments qui répriment nos sions, dit-il, sont étouffés, l'injustice et la l amènent bientôt la ruine de l'État. » Char prononçait une sorte d'excommunication c les citoyens notés d'infamie. On ne peuv leur fournir des secours, ni leur parler, participer soi-même à leur flétrissure. L gislateur recommande l'amour de la j et de la vérité, le respect des lois, des m trats et des vieillards, l'union dans les fa et dans la cité. Il prescrit l'hospitalité au de Jupiter. Il ordonne au riche de sec comme ses propres enfants ceux qui sont venus pauvres par la faute de la fortune, e par suite de leur paresse et de leurs désor Il recommande aux vieillards de former la j nesse par leurs conseils, et surtout par l exemples. « Là, dit-il, où le vieillard est sans p et sans foi, les enfants et les petits-enfants c servent la tradition de l'impudence. L'im dence traîne à sa suite l'injustice, et celle-ci mort. Honte au citoyen qui ose surpasser p luxe de sa maison celui des temples ou des a édifices publics ! Ce qui appartient à tous d toujours l'emporter en richesse et en beauté su qui n'appartient qu'à un seul (1). » C'était le p cipe des anciennes républiques, qu'en toute c constance l'individu doit s'effacer devant la co munauté. Charondas s'occupe avec le plus g

(1) Diodore, t. II, trad. de M. Ferd. Hoefer.

in de tout ce qui concerne la pureté des mariages les devoirs imposés aux deux époux. L'adulte et tout commerce illicite étaient considérés comme des crimes publics. Le législateur me-çait les coupables de la vengeance terrible des dieux, dont le pouvoir s'étendait, selon lui, que dans l'intérieur de toutes les maisons. rondas allait jusqu'à condamner les secondes ces. Il déclarait incapables d'avoir part à ministration des affaires publiques ceux qui ès avoir eu des enfants d'une première femme épouseraient une seconde, les enfants étant re vivants. Les citoyens atteints et con-cus de calomnie étaient condamnés à ne pa-re en public qu'avec une couronne de bruyère, le emblème de leur crime. Ce symbole d'in-ie était si redouté, que pour y échapper lques citoyens s'exilèrent, d'autres se don-nt la mort. Charondas, pour maintenir les rs publiques, avait établi des écoles dont les res étaient entretenus aux dépens de l'État. Il rivait de condamner à une forte amende ceux étant intéressés à prévenir la corruption de s enfants ou de leurs parents, ne l'avaient fait. L'administration des biens des orphelins rtenait aux parents du côté paternel, et la e du pupille aux parents du coté de la mère. premiers, qui étaient appelés à l'héritage le cas de la mort du mineur, avaient inté-faire valoir son bien; les autres ne devant s en hériter, ne pouvaient être soupçonnés nter à sa vie. La plupart des législateurs mnaient à mort ceux qui avaient déserté poste ou refusé le service militaire. Cha-s se contenta d'ordonner qu'ils resteraient jours exposés sur la place publique, en ha-e femme. Ainsi, ces anciens législateurs, els Cicéron a rendu un si juste hommage, ployaient pas toujours les peines maté-s; ils comptaient surtout sur le respect de la ié et sur les sentiments de l'honneur. Aussi lois, religieusement conservées, firent-elles temps la force et la gloire des villes qui les nt adoptées. L. J.

tote, *Polit.*, II, 10, 12. — Cicéron, *de Legibus*, II, 6; *ad Attic.*, VI, 1. — Diodore de Sicile, XII, 12. Stobée, *Sermones*, 48. — Diogène Laerce, VIII, 16. blique, *Vita Pythag.*, 7. — Sainte-Croix, *Mémoi-r Charondas*, dans les *Mémoires de l'Académie scriptions et belles-lettres*, t. XLII. — Bentley, ris. — Smith, *Dictionary of greek and roman phy.* — Yanoski, *Italie ancienne*, dans l'*Univers sque.*

CHARONDAS. *Voy.* CARON (LOYS LE).

***CHAROPS** (Χάροψ), chef épirote, vivait dans le deuxième siècle avant J.-C. Il se déclara pour les Romains dans leur guerre contre Philippe V, et leur envoya un berger pour guider une partie de l'armée romaine sur des hauteurs qui dominaient la position des Macédoniens. Ceux-ci furent forcés d'abandonner les défilés de l'Épire. Charops fut envoyé par ses compatriotes en ambassade auprès d'Antiochus le Grand, qui hivernait alors à Chalcis, dans l'île d'Eubée. Il représenta au roi de Syrie que les Épirotes, étant plus exposés aux attaques de Rome qu'aucun autre peuple de la Grèce, ne pouvaient se déclarer pour lui que lorsqu'il serait en état de les défendre. Charops resta toute sa vie l'allié des Romains, et il envoya son petit-fils à Rome pour y faire son éducation.

Polybe, XVII, 3; XVIII, 6; XX, 3; XXVII, 12. — Tite Live, XXXII, 6. — Plutarque; *Flum.* 4.

***CHAROPS**, petit-fils du précédent, mort en 157 avant J.-C. Élevé à Rome, il se montra à son retour parmi ses compatriotes un des plus zélés partisans des Romains; mais là finit sa ressemblance avec son grand-père, que Polybe appelle χαλὸς κἀγαθὸς. Charops, força par ses calomnies deux des principaux chefs épirotes, Antinoüs et Cephalus, à se déclarer pour Persée. Après la défaite des Macédoniens, il fut un de ceux qui accoururent auprès de Paul-Émile, pour le féliciter sur la victoire de Pydna, et demander au vainqueur la proscription et l'exil des partisans de la Macédoine. Il usa avec la dernière barbarie du pouvoir qu'il venait d'acquérir par de pareils moyens. « Jamais, dit Polybe, il n'exista un plus grand monstre de cruauté. » Aussi cruel que rapace, il fut assisté dans ses déprédations par sa mère, Philotis. Les violences de Charops excitèrent l'indignation même à Rome; et lorsqu'il s'y représenta pour se faire confirmer dans son autorité, il n'obtint pas de réponse favorable, et ne fut reçu par aucun des premiers hommes de la république. A son retour en Épire, il falsifia le décret du sénat. Polybe, faisant mention, à la date de 157, des divers fléaux dont la Grèce fut délivrée, dit que Charops mourut à Brindes cette année même.

Polybe, XXX, 10, 14; XXXI, 8; XXXII, 21, 22.

CHAROST (*Armand-Joseph de Béthune*, duc DE). *Voy.* BÉTHUNE.

FIN DU NEUVIÈME VOLUME.

ERRATUM. Dans le tome VIII, col. 409, lig. 55, au lieu de 1715, lisez 1725.

NOUVELLE
BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS

JUSQU'A NOS JOURS.

TOME DIXIÈME.

—

Charpentier. — Cochran.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, 56.

NOUVELLE

BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS
JUSQU'A NOS JOURS,

AVEC LES RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES
ET L'INDICATION DES SOURCES A CONSULTER;

PUBLIÉE PAR

MM. FIRMIN DIDOT FRÈRES,

SOUS LA DIRECTION

DE M. LE Dr HOEFER.

Tome Dixième.

PARIS,

FIRMIN DIDOT FRÈRES, ÉDITEURS,
IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE L'INSTITUT DE FRANCE,
RUE JACOB, 56.

M DCCC LIV.

NOUVELLE
BIOGRAPHIE
GÉNÉRALE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS.

Les articles précédés d'un astérisque [*] ne se trouvent pas dans la dernière édition de la *Biographie Universelle*, et sont aussi omis dans le *Supplément*.
Les articles précédés de deux astérisques [**] concernent les hommes encore vivants.

C

CHARPENTIER (.....), grammairien français, né à Biennes (Ardennes), vers 1740, mort à Saint-Pétersbourg, vers 1800. Il partit fort jeune pour la Russie, et y devint professeur de l'Académie impériale. Aidé de M. Marignan, il traduisit la grammaire russe de Lomonosow, sous le titre : *Éléments de la langue russe, ou méthode courte et facile pour apprendre cette langue conformément à l'usage;* Saint-Pétersbourg, 1768 et 1795, in-8°.

Boulliot, *Biographie ardennaise*.

CHARPENTIER (.....), auteur dramatique français, né à Paris, mort dans la même ville, en 1730. Il était secrétaire du lieutenant de police Hérault, et a composé pour le théâtre de la Foire plusieurs opéras-comiques, faiblement écrits, mais où il se trouve de la gaieté. Voici les titres des principaux : *les Aventures de Cythère*, 1715; — *Qui dort dîne*, 1718; — *Jupiter amoureux d'Io*, 1719.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel*.

CHARPENTIER (*François*), archéologue et littérateur français, né à Paris, le 15 février 1620, mort dans la même ville, le 22 avril 1702. Destiné d'abord au barreau, il abandonna ensuite cette carrière pour suivre celle des lettres, vers laquelle le portait un penchant prononcé. Il se fit remarquer de Colbert, et celui-ci le chargea, lorsqu'il conçut le dessein de former la Compagnie des Indes, d'en exposer le projet au roi, ce qu'il fit dans un ouvrage intitulé : *Discours d'un fidèle sujet du roi touchant l'établissement d'une compagnie françoise pour le commerce des Indes orientales*. Les vues de Colbert ayant été agréées par Louis XIV, Charpentier fut chargé de composer une relation sur l'établissement nouvellement fondé ; relation qu'il mit à la suite de son discours. Lorsque éclata, au sein de l'Académie française, la fameuse querelle des anciens et des modernes, Charpentier se rangea au nombre des partisans de Perrault, et il eut sa bonne part des sarcasmes que Boileau lança contre eux. Il fut également maltraité par lui, ainsi que par Racine, à propos des inscriptions de la grande galerie de Versailles, dont il était l'auteur. Il avait composé ces inscriptions en français : le premier il s'était élevé, avec beaucoup de raison, contre l'usage de rédiger en latin les inscriptions des monuments publics ; mais il avait mis dans celles qui devaient expliquer les tableaux de Lebrun une emphase de si mauvais goût, qu'il fallut les effacer et les remplacer par d'autres, plus simples, que fournirent Boileau et Racine, non sans donner leur avis sur les premières. Boileau, dans son *Discours au Roi*, dit de Charpentier, auteur d'une *églogue royale* :

> L'un, en style pompeux habillant une églogue,
> De ses rares vertus te fait un long prologue,
> Et mêle, en se vantant soi-même à tout propos,
> Les louanges d'un fat à celles d'un héros.

Dans les nombreux ouvrages de Charpentier, on trouve de l'érudition, de l'art, des traits ingénieux ; mais on lui reproche à bon droit de la lourdeur et de la diffusion. Ces deux défauts règnent dans tout le discours qu'il prononça à l'Académie pour la réception de Bossuet. Toutefois, il reste à Charpentier l'honneur d'avoir travaillé avec Colbert à des plans de prospérité publique; une part importante dans les travaux auxquels on doit cette belle suite de médailles sur les événements du grand règne, et le mérite d'avoir revendiqué pour les inscriptions publiques les droits de la langue nationale. Ses principaux titres littéraires sont un *Traité de la peinture parlante;* explication des tableaux de la galerie de Versailles; Paris, 1684, in-4°; —

une *Vie de Socrate*, accompagnée des *Dits mémorables* du philosophe ; Paris, 1650, in-12 ; — une *Défense de l'Excellence de la langue françoise ;* Paris, 1695 ; — une traduction de la *Cyropédie* de Xénophon ; Paris, 1659, Amsterdam, 1661, in-12.

Desessarts, *les Siècles littéraires*. — Querard, *la France littéraire*.

CHARPENTIER (*François-Philippe*), mécanicien français, né à Blois, le 3 octobre 1734, mort dans la même ville, le 22 juillet 1817. Son père, ouvrier relieur, essaya de lui faire donner une instruction solide ; mais il ne put continuer longtemps les sacrifices qu'il fit d'abord pour l'instruction de son fils ; et celui-ci, obligé de quitter des études commencées avec succès, fut placé à Paris, chez un graveur en taille-douce. L'élève devint bientôt plus habile que le maître. Porté par un penchant irrésistible vers l'étude de la mécanique, il découvrit un procédé pour la gravure au lavis et en couleur, qui lui valut un logement au Louvre et le titre de mécanicien du roi. Les principaux ouvrages qu'il a exécutés en ce genre sont : *Persée et Andromède*, d'après Vanloo ; une *Décollation de saint Jean*, d'après Le Guerchin ; le *Berger*, la *Mendiante*, une *Descente de croix*. Charpentier imagina d'employer le miroir ardent pour fondre les métaux sans le secours du feu ; puis il inventa un nouveau système de pompes à incendie, une machine à forer les métaux, et une autre propre à graver les dessins pour les fabricants de dentelles. Il perfectionna aussi les fanaux des phares. Le roi Louis XVI, pour le récompenser de ses découvertes, lui offrit une pension et la place de directeur de l'établissement des fanaux. Mais le savant et modeste mécanicien ne voulut pas sortir de sa retraite ; il refusa également les propositions très-avantageuses qui lui furent faites par l'Angleterre et la Russie. Privé par la révolution de son logement au Louvre, Charpentier exécuta, sous le Directoire, un instrument pour percer six canons de fusil en même temps et une machine à scier six planches à la fois. Cette invention lui fut payée 24,000 francs, et lui valut le titre de directeur de l'atelier de perfectionnement. On cite encore de lui la main artificielle qu'il fit pour La Reynière ; une presse à contre-épreuve des lettres pour Jefferson ; un instrument pour s'arracher les dents, etc. Il serait trop long de dresser le catalogue complet de toutes les inventions utiles et ingénieuses qui sortirent de la tête féconde de cet artiste, « dont toutes les machines, dit le *Moniteur*, ont un caractère d'originalité et décèlent un génie inventeur ». Cependant Charpentier mourut pauvre, chez sa fille aînée, qui avait recueilli sa vieillesse. C'est que l'habile mécanicien, simple et désintéressé, ne sut jamais exploiter ses découvertes. Nous avons vu qu'il refusa les offres de Louis XVI, celles de l'Angleterre et de la Russie ; il lui arriva plusieurs fois de donner une de ses inventions à quelque ami dans l'embarras, en lui permettant d'y attacher son nom. Il fut même plusieurs fois la dupe d'intrigants qui savaient s'attribuer tout l'honneur et tous les avantages de ses découvertes.

Moniteur universel, 29 août 1811. — *Biographie ve[...]léanaise*.

CHARPENTIER (*Henri-François-Marie*), général français, comte de l'empire, né à Soisso[...]
en 1769, mort à Origny (Aisne), le 14 octo[...]
1831. Il fit, en qualité de capitaine de vol[...]
taires, les campagnes de 1792 et 1793 à l'arm[...]
du nord, et se distingua sur la Sambre en 179[...]
notamment le 10 juin, où il obtint le grade [...]
colonel sur le champ de bataille. Il passa [...]
1799 à l'armée d'Italie, et fut créé général [...]
brigade sous les murs de Vérone. Rentré [...]
France, à cause de ses blessures, il fut cha[...]
du commandement de la 15e division milita[...]
En 1800 il fit la campagne d'Italie sous le p[...]
mier consul, et fut nommé général de divi[...]
et chef d'état-major de l'armée. Employé [...]
1805 dans l'armée de Naples, il fit ensuite [...]
différentes campagnes d'Allemagne, et fut c[...]
comte de l'empire après la bataille de W[...]
gram. Il fit aussi avec distinction les cam[...]
gnes de Russie et de Saxe, et soutint digne[...]
sa réputation pendant la campagne de Fra[...]
en 1814. Après la seconde restauration, il [...]
employé comme inspecteur d'infanterie.

De Courcelles, *Dict. des généraux français*. — Le [...] *Dict. encycl. de la France*.

CHARPENTIER (*Hubert*), fondateur [...]
tablissements ecclésiastiques, né à Coulom[...]
en 1565, mort à Paris, en 1650. Il fonda le p[...]
rinage de Notre-Dame de Geraison, au pied[...]
Pyrénées ; celui des missionnaires de Notre-D[...]
de Betharram, au bas d'une montagne no[...]
Calvaire, dans l'évêché de Lescar ; et la co[...]
gation des prêtres du Calvaire, sur le Mo[...]
lérien, près de Paris. Charpentier fut l'a[...]
l'abbé de Saint-Cyran, et avait des rel[...]
avec les solitaires de Port-Royal.

Giraud et Richard, *Biblioth. sacrée*.

CHARPENTIER (*Jacques*), en latin *Car[...]*
tarius, médecin et philosophe français, [...]
Clermont dans le Beauvoisis, en 1524, m[...]
Paris, le 1er février 1574. Après avoir ache[...]
humanités à Paris, il s'attacha pendant cin[...]
à l'étude de l'éloquence, et passa ensuite à [...]
de la philosophie. Il fit tant de progrès [...]
cette science, qu'il fut chargé de l'enseign[...]
collége de Bourgogne. « Ses leçons, dit É[...]
procurèrent tant de réputation, que jamais [...]
vit un concours d'écoliers si prodigieux. Il [...]
présentait de toutes nations, et en si grande f[...]
qu'une partie de la rue en était pleine, [...]
dans les temps les plus fâcheux de l'ann[...]
Après avoir professé avec un tel succès pe[...]
seize ans, Charpentier vint étudier la mé[...]
cine à Paris, et fut reçu docteur dans la Fa[...]
de cette ville : il en fut élu doyen au mois [...]
novembre 1568. Il obtint en 1566 la chaire [...]

mathématiques au Collége royal (Collége de France), et fut nommé médecin de Charles IX. Partisan et commentateur d'Aristote, il se trouva en opposition avec Pierre Ramus, adversaire déclaré du grand philosophe grec. Selon Moréri, Charpentier défendit ses opinions avec trop de chaleur. On l'accuse même d'avoir participé au meurtre de Ramus dans la journée de la Saint-Barthélemy. Ce fait, s'il est vrai, est un singulier exemple d'intolérance en matière de philosophie. Charpentier survécut peu à son malheureux rival. « Il tomba, dit Éloi, dans une mélancolie que rien ne put dissiper, et qui le plongea dans la phthisie, dont il mourut, au mois de janvier 1574. » On a de lui : *Descriptio universæ naturæ ex Aristot.*; *de putredine et coctione*; Paris, 1562, in-4°; — *Ad expositionem Disputationis de methodo, contra Thessalum Ossatum responsio*; Paris, 1564, in-4°; — *Orationes contra Ramum*; 1566, in-8°; — *Epistola in Alcinoum*; 1569, in-8°; — *Libri XIV, qui Aristotelis esse dicuntur, de secretiore parte divinæ Sapientiæ secundum Ægyptios, ex arabico sermone*, etc.; Paris, 1572, in-4°; — *Comparatio Platonis cum Aristotele in universa philosophia*; Paris, 1573, in-4°.

Moréri, *Grand dictionnaire historique*. — Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine*. — *Biographie médicale*.

CHARPENTIER (*Jean-Frédéric-Guillaume*), minéralogiste allemand, né à Dresde, le 24 juin 1738, mort le 27 juillet 1805. Il professa les mathématiques à l'Académie des mines de Freiberg en 1766. En 1784 il devint directeur des mines d'alun de Schwemsal, en Prusse; puis il alla en Hongrie pour y étudier et expérimenter la méthode d'amalgamation (*Amalgamir-Méthode*), et à son retour il fut chargé de diriger, d'après son plan, l'établissement de Freiberg. Il fut anobli par l'empereur Joseph, en 1791. En 1800 il devint vice-directeur, et en 1801 directeur des mines. Ses principaux ouvrages sont : *Mineralogische Geographie des Kursächsischen Landes* (géographie minéralogique de la Saxe électorale); Leipzig, 1778; — *Beobachtungen ueber die Lagerstætte der Erze* (observations sur les gîtes des minerais); Leipzig, 1799; — *Beitræge zur geognostischen Kenntniss des Riesengebirgs* (documents sur la géologie de la montagne des Géants); Leipzig, 1804.

Conversations-Lexicon.

CHARPENTIER (*Louis*), littérateur français, né à Brie-Comte-Robert, vivait en 1776. On a de lui : *Lettres critiques sur divers écrits de nos jours contraires à la religion et aux mœurs*; Londres (Paris), 1751, 2 vol. in-12; — *la Décence en elle-même, dans les nations, dans les personnes et dans les dignités, prouvée par les faits*; Paris, 1767, in-12; — *Contes moraux*; Amsterdam, 1767, 2 vol. in-12; — *Nouveaux Contes moraux, ou historiettes galantes et morales*; Paris, 1767, 3 parties in-12; — *l'Orphelin normand, ou les petites causes et les grands effets*; Amsterdam et Paris, 1768, 3 vol. in-12; — *Essai sur les causes de la décadence du goût relativement au théâtre*; Amsterdam et Paris, 1768, in-12; — *Mémoires d'un citoyen, ou code de l'humanité*; Paris, 1770, 2 vol. in-12; — *Essais historiques sur les modes et sur les costumes en France*; Paris, 1776, in-12.

Quérard, *la France littéraire*.

CHARPENTIER (*Jean-Jacques* Beauvarlet). *Voy.* Beauvarlet.

CHARPENTIER (*Marc-Antoine*), musicien français, né à Paris, en 1634, mort dans la même ville, en 1702. Il se rendit à Rome très-jeune, dans le dessein d'y étudier la peinture. Un jour il entra dans une église, et entendit un motet composé par Carissimi. Il avait quelque connaissance en musique; et dès ce jour il abandonna la peinture pour se faire musicien. Carissimi lui donna des leçons, et en fit un des plus habiles compositeurs de son temps. Les morceaux qu'il écrivit en Italie lui attirèrent même une si grande réputation dans ce pays, qu'on l'y surnomma le phénix de la France. De retour dans sa patrie, il fut nommé *maître en la chapelle de Monseigneur*; mais Lulli, qui redoutait un rival, fit si bien, que le roi retira cette place à Charpentier et la joignit à celle de son maître de chapelle et de maître de chapelle de la reine, que Lulli possédait déjà. Charpentier accepta alors la place de maître de la musique de mademoiselle de Guise, et composa d'excellents morceaux. Insensiblement il changea de manière, et composa de la musique pleine d'harmonie et d'effets jusque alors inconnus en France. Ce style nouveau et tout différent de celui auquel Lulli avait accoutumé les oreilles lui attira de la part des ignorants le nom de « compositeur dur et barbare ». Le duc d'Orléans, depuis régent, le choisit cependant pour maître, et lui donna l'intendance de sa musique. Dégoûté du théâtre par l'injustice publique et la jalousie de Lulli, Charpentier ne voulut plus composer que de la musique sacrée. Il fut nommé maître de chapelle de l'église du collége et de la maison professe des jésuites de la rue Saint-Antoine, à Paris, où tous les amateurs de bonne musique se rendaient en foule pour l'entendre. Il devint ensuite maître de la musique de la Sainte-Chapelle, et mourut après avoir professé pendant quarante ans.

Charpentier a composé plusieurs opéras; son son meilleur ouvrage est *Médée*. On y trouve des morceaux fort bien faits, et particulièrement un usage très-heureux des instruments de l'orchestre. Il a composé aussi la musique du *Malade imaginaire*, faussement attribuée à Lulli. On a, enfin, de lui plusieurs recueils d'airs à boire, des motets à une, deux, trois et quatre parties, des messes, etc. [*Enc. des g. du m.*]

Fétis, *Biographie universelle des musiciens*.

CHARPENTIER (*Paul*), littérateur français, né à Paris, le 30 janvier 1696, mort à Lagny, le

28 avril 1773. Il entra dans l'ordre des Petits-Augustins, et y devint provincial. On a de lui : *Histoire du siége de Rhodes*, trad. du latin de Guichard, publiée dans le *Mercure* d'avril 1766; — *Lettre encyclique sur les affaires d'Espagne;* Paris, 1767, in-12, et deux poëmes inachevés sur l'horlogerie et la fabrication du papier.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel*. — Barbier, *Examen des dictionnaires historiques*. — Quérard, *la France littéraire*.

CHARPENTIER (*René*), sculpteur français, né à Paris, en 1580, mort dans la même ville, le 15 mai 1723. Il était élève de Girardon, et fut reçu à l'Académie de peinture. Girardon employa cet artiste à la sculpture du tombeau de sa femme, à Saint-Landry. On estime particulièrement les travaux que Charpentier a exécutés dans l'église Saint-Roch à Paris, entre autres le tombeau du comte Rangoni.

Feller, *Dictionnaire historique*. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel*.

CHARPENTIER, en latin **CARPENTARIUS** (*Pierre*), jurisconsulte français, né à Toulouse, mort vers 1586. Il se déclara, étant encore fort jeune, en faveur de la réforme, se rendit à Genève, et y enseigna le droit; il se brouilla avec Bèze et les autres chefs du calvinisme; puis, après avoir quitté Genève, « mécontent et sans dire adieu à ses créanciers », dit Bayle, il vint à Paris en 1572, et offrit bientôt le spectacle étrange d'un protestant justifiant la Saint-Barthélemy. Cette apologie parut sous le titre de *Lettre qui monstre que les persécutions des Églises de France sont advenues, non par la faulte de ceux qui faisoient profession de la religion, mais de ceux qui nourrissoient les factions et conspirations*. Composé en latin, traduit en français (probablement par l'auteur lui-même), cet écrit vit le jour en septembre 1572, quelques semaines après la Saint-Barthélemy. De graves accusations y sont lancées contre les chefs du parti de la réforme, accusés de se servir du prétexte de la religion pour couvrir leurs projets de révolte contre le roi. F. Lortis, auquel la *Lettre* était adressée, y répondit l'année suivante. L'attaque et la réponse furent reproduites en 1574 dans le 1[er] volume des *Mémoires sur l'estat de la France sous Charles IX*. Les calvinistes n'épargnèrent pas les injures et les reproches à Charpentier. Voici dans quels termes de Thou, traduit par Jurieu, s'exprime au sujet de Charpentier : « Un nommé Pierre Charpentier, qui étoit de Toulouse, et qui avoit publiquement enseigné le droit à Genève, étant entré fort avant dans la familiarité de Bellièvre, se sauva chez lui pendant le massacre avec plusieurs autres personnes distinguées... Pour s'accommoder à la fortune, et par un effet de son humeur, qui luy faisoit défendre le parti où son parti l'obligeoit d'entrer, il commença à se déchaîner, non contre les auteurs du massacre, ni contre l'horrible boucherie qu'ils avoient faite, mais contre ce qu'il appeloit la cause, c'est-à-dire contre la faction des protestants, pour laquelle il témoignoit une grande [...] reur et qu'il disoit que Dieu avoit juste[...] punie pour tous ses désordres, parce qu'elle [...] toit servie du prétexte de la religion pour cou[...] son esprit de sédition et de révolte. »

Après ce préambule, le sévère historien [...] qu'on jugea Charpentier « fort propre p[...] dessein qu'avoient le roy et la reine de [...] le massacre le mieux qu'ils pourroient. Il [...] chargea volontiers de cette commission, et [...] avoir reçu une somme d'argent qu'on luy d[...] et de grandes promesses qu'on luy fit de l'[...] à de grandes charges, promesses qu'on luy [...] ensuite religieusement, quelque indigne qu[...] fust, il partit de Paris, etc. » Il n'en faut p[...] vantage pour avoir une idée de la manière [...] ses adversaires le jugeaient. Il laissa dire, [...] vint avocat du roi au grand conseil. On i[...] l'époque exacte de sa mort.

Leber, *Catalogue de la bibliothèque*, t. II, p[...] *Bulletin du bibliophile*, 1836, p. 188. — Bayle, [...] *historique*. — De Thou, *Hist.*, livre LIII. — J[...] *Livre de la relig. des Jésuites*. — La Croix du Main[e] [...]

*CHARPENTIER (*Jean-Pierre*), [...] français, né le 20 juin 1797, à Saint-Prest [...] et-Loir). Il fit ses études à Paris, au lycée [...] (Louis le Grand); puis, après avoir trave[rsé] différents degrés du professorat, occupa [...] sivement la chaire de rhétorique aux [...] Louis-le-Grand et Saint-Louis. Agrégé de [...] culté de Paris, il y suppléa pendant onze [...] 1833 à 1844, M. Leclerc, dans la chaire [...] quence latine. Devenu, en 1843, inspec[teur] [...] l'Académie de Paris, il exerça pendant [...] nées ces fonctions, dont il conserve actuel[lement] dans sa retraite, le titre honorifique. O[n a de] lui : *Études morales et historiques sur [...] térature romaine*; 1 vol. in-8°, 1829; [...] *sai sur l'histoire littéraire du moye[n âge]*; 1 vol. in-8°, 1833; — *Tableau historiq[ue de la] littérature française aux quinzième et s[eizième] siècles;* 1 vol. in-8°, 1835; — *Tert[ullien et] Apulée;* 1 vol. in-8°, 1839; — *Histoi[re de la] renaissance des lettres en Europe, [...] zième siècle;* 2 vol. in-8°, 1843; — *[...] les Pères de l'Église;* 2 vol. in-8°, 185[...] dépendamment de ces ouvrages, M. Ch[arpentier] est auteur d'un *Discours* qui a rempor[té le prix] proposé au meilleur mémoire sur ce[tte ques]tion : *A laquelle des deux littératures [...] ou grecque, la littérature française [...] le plus redevable;* 1828, in-8°, de 48 [...] a, de 1836 à 1838, publié, en collabo[ration avec] M. Burette, des *Cahiers d'histoire litt[éraire an]cienne et moderne*, qui contiennent, [...] parties dues spécialement à la plume de [...] pentier, l'*Abrégé de l'histoire de la [...] grecque;* 1 vol. in-12, 1837. Il a dir[igé la pu]blication des classiques latins (textes) [...] publiée par M. Panckoucke sous le titre [...] *scriptorum latinorum Bibliotheca;* in-[...] 1838. — Il a donné dans la *Bibliothèque* [...] *çaise* du même auteur une traduction [...]

coliques et des *Géorgiques* de Virgile, *des Lois et de l'Invention* de Cicéron (ce dernier ouvrage en collaboration de M. E. Greslou); une traduction des cinquante-cinq premières épîtres de Sénèque et de divers fragments d'Horace. Enfin, il a donné dans la *Bibliothèque latine-française* une notice littéraire sur Ovide. Ces différents écrits se recommandent par la sûreté de l'érudition et par la pureté du goût.

C. MALLET.

Renseignements particuliers. — Quérard, *Littérature française contemporaine.*

CHARPENTIER-COSSIGNY. *Voy.* COSSIGNY.

CHARPY, dit SAINTE-CROIX (*Nicolas*), aventurier et visionnaire français, né à Sainte-Croix (Bresse), mort vers 1670. Voici ce qu'en dit Mézerai : « Il avoit été secrétaire de M. de Cinq-Mars, et étoit hors de son service quand il fut arrêté à Narbonne. Il s'étoit mêlé de bien des choses. En 1648 il avoit fait un faux sceau. Deux de ses compagnons furent pris; un mourut en prison, l'autre s'évada durant la guerre par un trou de la Conciergerie avec quatre-vingts autres prisonniers. Ils avoient accusé Charpy, qui fut pendu en effigie à la Grève. Il se tint caché pendant près d'un mois dans une cave, jusqu'à ce que la cour se fut enfuie la nuit de Paris. Dans ce désordre, il gagna les frontières, et alla en Savoye, où il se fit nommer Sainte-Croix. Depuis il est revenu en France, est fort bien à la cour et un des sous-ministres. Il est tombé en dévotion enthousiastique, et fait le prophète. » Dom Calmet dit que Charpy était prêtre et théologien. On a de lui : *Le Hérault de la fin des temps, ou histoire de l'Église triomphante*; Paris (sans date), chez Guillaume Desprez, in-4°, de 8 pages; — *L'ancienne nouveauté de l'Écriture Sainte, ou l'Église triomphante en terre*; Paris, 1657, in-8°. L'auteur établit dans cet ouvrage qu'il doit se faire prochainement une réformation générale de l'Église, et que tous les peuples sont sur le point d'être convertis à la vraie foi. Ces merveilles devaient s'accomplir par un certain lieutenant de J.-C., de la race de Juda, auquel s'appliquaient les plus claires prophéties du Messie. Charpy annonçait que l'Anti-Christ devait naître dans le dix-septième siècle, et qu'après avoir excité une cruelle persécution contre l'Église, sa puissance serait détruite par le lieutenant du Christ; que sous le règne de ce lieutenant les Juifs se convertiraient à la foi chrétienne; qu'ils rebâtiraient le temple de Jérusalem, et deviendraient les maîtres de la terre; qu'enfin deux mille ans après l'Ascension de J.-C., tous les hommes seraient rétablis dans la justice originelle, et qu'ils passeraient sans mourir de la terre au ciel. Charpy tire toutes ces prédictions du rapport qu'il y a entre le corps naturel de J.-C. et son corps mystique, qui est l'Église; et comme il admet que J.-C. est ressuscité quarante heures après sa mort, et qu'il a apparu huit heures après à ses disciples, il en conclut qu'il enverra son lieutenant au bout de quarante heures et viendra en personne après la quarante-huitième, c'est-à-dire après deux mille ans, à prendre mille ans pour vingt-quatre heures. Voilà l'analyse de l'ouvrage de Charpy, qui fut réfuté par Arnauld, ans des *Remarques sur les principales erreurs d'un livre intitulé l'Ancienne nouveauté*, avec un *avertissement* de Nicole; Paris, 1665, in-8° (très-rare), et 1735, in-12. On a encore sous le nom de Sainte-Croix Charpy : *Catéchisme eucharistique en deux journées*; Paris, 1668, in-8°. Dans le recueil des Harangues de Brice Bauderon de Senecé, imprimé en 1685, on voit trois lettres de Nicolas Charpy de Sainte-Croix.

Moréri, *Grand dictionnaire historique*, IX, 72. — Dupin, *Table des auteurs ecclésiastiques* (dix-septième siècle), n° 2296. — Dom Calmet, *Dictionnaire de la Bible*. — Papillon, *Biblioth. des Auteurs de Bourgogne.*

CHARPY (*Gaétan*), théatin et littérateur français, né à Mâcon, en 1683. Il était de la congrégation des Théatins, dont il devint le supérieur à Paris. On a de lui : *Vie du B. Gaétan de Thienne, fondateur des clercs réguliers*; Paris, 1657, in-4°; — *Elogium cardinalis Mazarini apologeticum, seu historiæ Gallo-Mazarinæ compendium*, en prose quarrée; Paris, 1658, in-8°; — *Histoire de l'Éthiopie orientale*, trad. du portugais de Jean de Santo, dominicain; Paris, 1684, in-12. — *Relation de la mission faite en France par les théatins* en 1644 (manuscrit).

Moréri, *Grand dictionnaire historique*, IX, 72. — Papillon, *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne.*

CHARPY (*Jean* DE), abbé de Sainte-Croix, poëte français, vivait vers le milieu du dix-septième siècle. L'abbé de Marolles, dans le dénombrement des auteurs qui est à la fin de son *Discours sur les Œuvres d'Ovide*, le cite comme son ami. On a de lui : *Paraphrase*, en vers, *des Lamentations de Jérémie* et plusieurs pièces sur des sujets de piété ou à la louange de *Louis XIV.*

Moréri, *Grand dictionnaire historique.*

CHARPY DE SAINTE-CROIX (*Louis*), littérateur français, vivait en 1689. Il était de la famille du précédent, et a été souvent confondu avec lui. On a de Louis Charpy : *Le juste Prince, ou le miroir des princes en la vie de Louis XIII*; Paris, 1638, in-4°. — *Paraphrase du psaume* LXXI, *sur la naissance du dauphin*, in-4°; — *Épître à l'hiver sur le voyage de la reine de Pologne*, in-4°; — *Abrégé des grands, ou de la vie de tous ceux qui ont porté le nom de grands*, en vers latins et français; Paris, 1689, in-4°.

Moréri, *Grand dictionnaire historique.*

CHARREL (*Pierre-François*), homme politique français, mort à Constance, en 1817. Il accueillit avec enthousiasme les principes de la révolution. Il accepta à Grenoble des fonctions municipales, fut envoyé, en septembre 1792, comme député de l'Isère à la Convention

nationale; il vota la mort de Louis XVI. Il passa au Conseil des Cinq-Cents, et en sortit en mai 1797. Réélu en 1799, il entra au Corps législatif formé par Bonaparte, et y siégea jusqu'en 1803. Rentré dans la vie privée, la loi contre les régicides le força en 1816 de se réfugier en Suisse, où il mourut, dans l'indigence.

Petite biographie conventionnelle. — *Biographie moderne.* — *Galerie des contemporains.*

CHARRI (*Jacques* PREVOST, seigneur DE) gentilhomme languedocien, assassiné à Paris, le 30 décembre 1563. Il s'était distingué par sa valeur dans les armées françaises dès les premières guerres de François Ier. Le maréchal Blaise de Montluc l'aimait beaucoup, et le regardait comme un des meilleurs officiers de son temps. Il en était aussi un des plus sévères, à ce que rapporte Boivin de Villars. Dans un combat où Charri défit avec quelques hommes trois cents Allemands de la garnison de Crescentino, il abattit d'un revers d'épée le bras du capitaine de cette troupe, quoiqu'il fût couvert d'un brassard et d'une manche de mailles; ce bras fut porté tout armé à l'amiral Bonnivet, qui admira la force de ce coup. En 1563, la reine Catherine de Médicis forma pour la garde du roi Charles IX un régiment de dix enseignes de gens de pied français, et en donna le commandement à Charri, qui fut le premier maître de camp des gardes françaises, dont l'institution remonte à cette époque. Charri, enflé d'orgueil, commença dès lors à braver Dandelot, colonel général de l'infanterie française, et à ne plus vouloir le reconnaître pour son supérieur, prétendant ne recevoir d'ordres que du roi directement. Ils eurent une querelle assez vive à ce sujet sur l'escalier du Louvre. Brantôme avertit dès lors, à ce qu'il affirme, Charri qu'il se perdait, « les grands étant en effet toujours entourés de gens empressés à embrasser leurs querelles et exercer leurs vengeances ». Un gentilhomme protestant du Poitou, attaché à Dandelot, Chastelier-Pourtaut, se souvint tout à coup qu'il devait venger son frère, tué en duel par Charri quatorze ans auparavant, à La Mirandole. Il se cacha dans la boutique d'un armurier, sur le pont Saint-Michel, avec le brave de Mourans, un soldat aux gages de Dandelot, nommé Constantin et onze autres. Au moment où Charri entra sur le pont, accompagné par deux de ses officiers, Chastelier s'élança sur lui avec ses satellites, en lui criant : « Souviens-toi, Charri, du tort que tu m'as fait; » et lui plongeant son épée dans le corps, il la tourna par deux fois pour rendre la plaie mortelle. Un des compagnons de Charri fut aussi tué; après quoi, les meurtriers se retirèrent lentement par le quai des Augustins au faubourg Saint-Germain, où des chevaux les attendaient pour les mettre en sûreté. » — « Le roi et la reine et la plupart de la cour, ajoute Brantôme, ne doutoient nullement que M. Dandelot n'eust suscité et persuadé le coup, dont plusieurs l'excusoient pour n pouvoir être patient des bravades et insolen du dit Charri. Toutefois, cette cause dem indécise, et aussi que rien ne put vérifier prouver, et ne fut autre chose de ce meurtr

Montluc, *Commentaires.* — Boivin du Villars, *Histoire des guerres du Piémont.* — Brantôme, *des Co de l'infanterie françoise*, IV, 279. — D'Aubigné, *toire universelle*, IV, ch. 3, p. 202. — La Popelinière, *toire de France*, liv. X, fol. 378. — De Thou, *Hist* liv. XXXV, p. 429.

CHARRIER (*Marc-Antoine*), homme tique français, né à Nabinals (Gévaudan), 1753, exécuté à Rhodez, le 17 août 179 était fils d'un notaire de Mende, fut reçu à Toulouse, s'engagea dans le régiment de bonnais, et fit trois ans la guerre en Co reprit ensuite la charge de son père. En il fut élu député aux états généraux par le état du Gévaudan, et signa les protestatio 12 et 15 septembre 1791. Entraîné p agents des princes émigrés, il souleva q bandes de royalistes dans la Lozère. D d'accusation le 12 avril 1792, il se réfugi les montagnes jusqu'en mars 1793, épo laquelle il prit l'offensive, défit les troupes blicaines en trois rencontres, s'empara de vejols, puis de Mende, et fit insurger to Lozère. Ces troubles furent rapidement a cerné de toutes parts, vendu par un d parents, Charrier tomba aux mains des ré cains. On le conduisit devant le tribunal nel de l'Aveyron, qui le condamna à mort, août 1793. L'exécution eut lieu le lendem

Biographie moderne.

CHARRIER DE LA ROCHE (*Louis*), français, de la famille du précédent, né à le 17 mai 1738, mort le 17 mars 1827. docteur le 15 mars 1764, il ne tarda être nommé grand-vicaire de Lyon et rant de l'officialité. Charrier passait po attaché au parti janséniste, ainsi que Muntozet, archevêque de Lyon, dont il grand-vicaire. Mgr de Marbeuf, ayant p session du siége de Lyon, ne contin Charrier dans les fonctions que celui-c plissait auprès de Mgr de Montozet. Élu aux états généraux par le clergé de Charrier commença à se montrer lors d testations et réclamations contre le déc 13 avril 1790, concernant la religion Dans cette circonstance, il se sépara de jorité de ses collègues, et publia une *lettre*, qui fut attaquée par Mauthot, d *Examen de l'Ultimatum* de Bertholle polémique produisit une nouvelle broch Charrier, sur le *Culte public de la nationale catholique en France*; partisan de réformes modérées, exh clergé à ne point les repousser. En prêta le serment à la constitution c clergé, et fut nommé évêque consti dans le département de la Seine-Inféri

publia en cette qualité plusieurs pastorales sur le nouvel ordre de choses, sur la nécessité de la conciliation entre les partis, etc., ainsi qu'une circulaire, approuvée par Gobel et autres évêques constitutionnels, ayant pour but de prémunir les curés de son diocèse contre les brefs du pape. Le 26 octobre 1791 Charrier adressa sa démission aux électeurs du département; et il écrivit en même temps une lettre à plusieurs de ses confrères pour les inviter à suivre son exemple. Rentré dans son pays, Charrier publia un *Examen du décret du 27 août 1791*, qui considérait le mariage comme un contrat civil, où l'on trouve de bonnes réflexions sur le célibat ecclésiastique et contre le divorce. Après la Terreur, il se réconcilia avec le saint-siége, et depuis ce moment ses rapports avec les constitutionnels cessèrent entièrement. Nommé évêque de Versailles en 1802, puis premier aumônier de Bonaparte en 1804, Mgr Charrier assista au concile de Paris qui eut lieu en 1811. Outre les publications signalées dans le cours de cette notice, on a de lui : *Réfutation de l'instruction pastorale de l'évêque de Boulogne sur l'autorité spirituelle*, 1791, in-8°; — *Questions sur les affaires présentes de l'Église de France*, 1792, in-8°. A. R.

Ami de la religion

*CHARRIER (Mme *Édouard*), née Boblet, née à Paris, en mars 1797, institutrice française. Élève de MM. Lemare et Biajoli, elle a fondé, en 1826, les cours d'émulation pour les jeunes personnes. Ses principaux ouvrages sont : — *Analyses grammaticales, avec de nombreux exercices*; Paris, 1833, in-12; — *Cours complet d'orthographe*; Paris, 1846 et suiv. T.

Quérard, *Biographie des contemporains*.

*CHARRIÈRE (*Ernest*), littérateur français, né à Grenoble, en 1805. Il a complété ses études par des voyages, et a publié : *Sainte-Hélène, ou souvenir d'un voyage aux Grandes-Indes*, poëme lyrique; Paris, 1826, in-4°; — *la Chute de l'empire*, drame-épopée, précédée de *Considérations sur l'avenir de l'Europe*; Paris, 1836; — *Chronique de Bertrand du Guesclin par Cuvelier*, complétée par E. Charrière, au moyen d'une chronique bretonne de Guillaume de Saint-André; Paris, F. Didot, 1839, 2 vol. in-4°; — *Description des hordes et des steppes des Kirghiz-Kazaks ou Kirghiz-Kaïssaks*, trad. du russe d'Alexis de Levchine; Paris, Imprimerie royale, 1840, grand in-8°, avec planches et cartes : c'est une monographie complète et très-curieuse des Kirguises; — *la Politique de l'histoire*; Paris, 1841-42, 2 vol. in-8° : ce livre contient d'intéressants détails sur les peuples slaves; — *Négociations diplomatiques entre la France et le Levant* : cet ouvrage, en cours de publication, a obtenu le prix Gobert, décerné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1853. Il fait partie, ainsi que la chronique de du Guesclin, de la *Collection des documents inédits relatifs à l'histoire de France* publiés, à partir de 1834, sous les auspices du gouvernement.

Dubeux, *Tartarie*, dans l'*Univers pittoresque*, p. 119. — Quérard, *la France littéraire*. — Louandre et Bourquelot, *la Littérature française contemporaine*.

CHARRIÈRE (*Joseph* de la), médecin français. *Voyez* La Charrière.

CHARRIÈRES (Mme Saint-Hyacinthe de), romancière, née en Hollande, vers 1740, morte le 27 décembre 1805, près de Neuchâtel, en Suisse. Elle sortait d'une famille noble, mais sans fortune. Jeune encore, elle écrivait déjà en français avec une netteté et un naturel remarquables; elle lisait avec avidité les meilleurs auteurs et les appréciait avec finesse. Au retour d'un voyage qu'elle fit en Angleterre, en 1766, elle épousa M. de Charrières, gentilhomme vaudois, et elle le suivit dans la Suisse française. Établie à Colombin, à une lieue de Neuchâtel, elle observa les mœurs du pays; et elle les peignit avec bonheur et avec une douce sensibilité dans des écrits auxquels elle ne songea d'abord que pour occuper ses loisirs. Son premier roman, les *Lettres Neuchâteloises*, parurent en 1784. Nous renvoyons pour cet ouvrage à la longue analyse qu'en a donnée M. Sainte-Beuve. Cet ingénieux critique regarde ces lettres (qui ne forment qu'une centaine de pages) comme une petite perle dans le genre naturel : « A défaut, dit-il, de passion proprement dite, un pathétique discret et doucement profond s'y mêle à la vérité railleuse, à la vie familière prise sur le fait. Quelque chose du détail hollandais, mais sans l'application ni la minutie, et avec une rapidité bien française. » Deux ans après, en 1786, parut *Caliste, ou lettres écrites de Lausanne*. « Pas de drame, des citations très-simples et un intérêt attachant. » Divers ouvrages suivirent; de petites comédies, des contes, des diminutifs de roman. Mme de Charrières composait pour elle et ses amis, au jour le jour et sans prétention. On distingue dans tout ceci son roman des *Trois Femmes*, « bien remarquable philosophiquement, bien agréable; c'est un roman du Directoire, mais qui se peut avouer et relire, même après toutes les restaurations ». — Cette femme spirituelle eut une vieillesse assez triste; mais elle renferma stoïquement sa plainte. Elle était liée avec Benjamin Constant, alors fort jeune, et de 1787 à 1795 une correspondance pleine d'intérêt, de révélations piquantes, de vues parfois amères et toujours justes sur la société, s'échangea entre eux. Madame de Charrières connut aussi madame de Staël : les lettres qu'elles s'écrivirent sont restées dans l'ombre. Il faut reconnaître chez cette personne, qui a longtemps et injustement été oubliée, une des femmes les plus distinguées du dix-huitième siècle, parfaitement originale de grâce, de pensée et de destinée; née en Hollande et vivant en Suisse, elle

fut, par l'esprit et par le ton, de la plus pure littérature française. G. Brunet.

Sainte-Beuve, *Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1839, et *Portraits de femmes*, 1844, p. 381-428; Notice sur la correspondance entre Mme de Charrières et Benjamin Constant, même *Revue*, 15 avril 1844, et dans l'édition de *Caliste*; Paris, 1845.

*Charrin (*Pierre-Joseph*), publiciste et auteur dramatique français, né à Lyon, le 2 février 1784. Depuis 1819 il a été successivement attaché à la rédaction des journaux *le Mémorial dramatique; la Renommée; le Mentor; la France commerciale; le Constitutionnel; le Galignanis Messenger*, etc. Ses principaux ouvrages sont : *la Forteresse de Riotercero, ou les Espagnols au Paraguay*, mélodrame en trois actes; Paris, 1805; — *le Roi de trèfle et le roi de pique*, folie, un acte; ibid., avec Alexandre Bernos; — *Abenhamet et Zoraïde, ou les amants de Grenade;* mélodrame en trois actes, 1806, in-8°; — *Vivaldi, ou le neveu criminel*, mélodrame en trois actes, 1806, in-8°; — *Elle est à moi*, comédie en un acte, 1807, in-8°; — *la Jardinière de Vincennes*, vaudeville, id.; — *mes Loisirs*, recueil de poésies; 1807, in-18; — *le Cimetière de village*, élégie imitée de l'anglais de Gray, suivie de *poésies diverses;* 1808, in-8°; — *Chansons et Poésies;* 1808 et 1828, in-8°, 5 gravures; — *Tobie, ou les Captifs de Ninive*, poëme couronné à l'Académie de Niort; 1810, in-12; — *le Mémorial dramatique;* 1810-1819, 13 vol. in-24; — *le Savant de société, ou petite encyclopédie des jeux familiers;* 1816 et 1823, 2 vol. in-12, 6 fig.; — *le Passe-Temps d'un Momusien*, chansons et poésies; 1817, in-18; — *les Soirées de famille;* recueil philosophique; 1817, 3 vol. in-12; — *Mahomet II, ou les captifs vénitiens;* mélodrame, en trois actes, avec Joseph du Saulchoy; — *le Conteur des Dames, ou les soirées parisiennes;* 1822 et 1824, 2 vol. in-12, fig. et musique; — *l'Hermite rôdeur, ou observations sur les mœurs et usages des Anglais et des Français au commencement du dix-neuvième siècle*, imité de l'anglais de Thomas Skinner Surr; 1823, 2 vol. in-12; — *Album poétique, ou recueil de romances et de chansons*, etc.; 1824, in-18; — *Confessions d'un homme de cour, contemporain de Louis XV*, révélations historiques sur le dix-huitième siècle; 1830, 5 vol. in-12; — *le Savetier et l'Apothicaire*, folie-vaudeville à spectacle, avec Tournemine et E. Decour; 1833, in-8°.

Biographie portative des contemporains. — Quérard, *la France littéraire*. — Ch. Louandre et Bourquelot, *la Littérature française contemporaine*.

Charron (*Pierre*), philosophe français, né à Paris, en 1541, mort dans la même ville, le 16 novembre 1603. Il était fils d'un libraire, père de vingt-cinq enfants. Il étudia le droit à Orléans, et fut reçu docteur à Bourges, où il se fixa, dans le but d'exercer la profession d'avocat. Mais il s'en trouva dégoûté au bout de six ans, et embrassa l'état ecclésiastique. Il fit, à la suite de l'évêque de Bazas, Arnaud de Pontac, plusieurs missions dans la Gascogne et le Languedoc, avec un succès qui le fit nommer théologal à Agen, à Bordeaux, à Cahors et à Condom, et lui valut la place de prédicateur ordinaire de la reine Marguerite. La célébrité commençait à s'attacher à son nom ne put distraire de l'accomplissement d'un ancien [illegible] celui d'entrer dans un ordre religieux. La [illegible] monastique eût offert un asile convenable à [illegible] spéculations philosophiques : ses quarante-[illegible] ans lui en fermèrent l'entrée. Refusé pour [illegible] motif par les Chartreux, puis par les Céle[illegible] il reprit ses prédications à Angers d'abord, [illegible] à Bordeaux. Ce fut dans cette dernière ville [illegible] se lia avec Montaigne, qui y remplissait alors [illegible] fonctions de maire. Leur amitié devint étroite [illegible] ne se démentit jamais. Le livre de *la Sagesse* [illegible] bien de l'école de Montaigne, quoiqu'il n'ait [illegible] le même charme de style que les *Essais* [illegible] mort seule put séparer les deux amis. Mo[illegible] gne, en expirant dans les bras de Charron [illegible] pria de porter désormais les armes de [illegible] mille; et Charron, dans son testament, [illegible] tous ses biens au beau-frère de Montaigne [illegible] mourut d'une attaque d'apoplexie. Charron [illegible] ria souvent dans ses goûts et dans ses id[illegible] avocat d'abord, puis théologien, nous l'[illegible] vu aspirer ensuite à l'état monastique, et [illegible] devenir exclusivement philosophe. Les ou[illegible] que nous avons de lui nous donnent, [illegible] leurs dates, l'histoire chronologique de ce[illegible] riations. En 1594 il publie son livre *des* [illegible] *Vérités*, ouvrage où il prouve contre les [illegible] qu'il y a une religion; contre les païens [illegible] juifs, etc., que de toutes les religions, la [illegible] tienne est la seule véritable; contre les [illegible] tiques, qu'il n'y a de salut que dans l'Église [illegible] tholique; et dès l'année suivante il fait p[illegible] un ouvrage purement philosophique, le [illegible] *de la Sagesse*. Cette fois c'était si bien le [illegible] penseur qui avait parlé plutôt que le [illegible] gien, et il y avait dans ce livre tant de p[illegible] où se trouvaient exprimées des pensées [illegible] thodoxes, que Charron fut en butte à [illegible] lentes attaques. En vain corrigea-t-il [illegible] chapitres; en vain publia-t-il, en 1600, [illegible] *tation des hérétiques*, avec un recueil [illegible] anciens discours chrétiens sur la divinité, [illegible] tion, la rédemption et l'eucharistie; en [illegible] mort, qui vint le frapper tout à coup en [illegible] sembla-t-elle devoir désarmer ses ennemis [illegible] teur et son ouvrage furent poursuivis p[illegible] versité, par le parlement et les jésuites. L[illegible] rasse, jésuite, appela Charron *le patriarche* [illegible] *esprits forts*, et voulut le faire passer [illegible] athée. L'abbé de Saint-Cyran releva ce [illegible] attaques pouvaient avoir d'injuste et d[illegible] Lors de la mort de Charron, le parlement [illegible] concert avec la faculté de théologie, se d[illegible] à supprimer le *Traité de la Sagesse*, quand [illegible]

sident Jeannin, chargé par le chancelier de le revi-ser, y fit des corrections, au moyen desquelles il fut réimprimé en 1604, avec la vie de l'auteur. Cet ouvrage est le plus célèbre de ceux qu'a publiés Charron. C'est un traité assez complet de morale, écrit avec une grande liberté et un vif amour de la vérité. On reconnaît chez l'auteur de l'élévation dans l'esprit, de la hardiesse dans la pensée, de la passion pour le bien et le vrai; mais on doit blâmer dans son ouvrage une sobriété exagérée de toute espèce d'ornement; sa sagesse est trop nue : quelques ornements simples ne feraient qu'en relever la grâce naturelle. Il y a loin de la recherche à l'élégance : celle-ci convient partout. On regrette plus d'une fois en lisant Charron qu'il n'ait pas emprunté aux épîtres de Sénèque, qu'il déclare avoir été son guide, quelque chose de leur vivacité, de leur originalité, de leur parure même; on regrette qu'il n'ait pas suivi de plus près un autre modèle, qu'il ne nomme pas, mais qu'il a sans cesse devant les yeux : nous voulons parler de Montaigne. Autant le style de celui-ci est rapide, brillant, original, autant celui de son ami est uniforme et triste.

Malgré la fermeté, la clarté, le nombre et la précision, qui sont les qualités distinctives des écrits de Charron, nulle part la philosophie de cet auteur n'a *cette forme gaie, libre, joyeuse, relevée, enjouée même*, dont il nous parle imprudemment quelque part. Il croit avoir secoué le joug de la scolastique : oui, pour la liberté d'examen; mais, du reste, il rappelle sans cesse cette école, dont il avait reçu les leçons dans sa jeunesse. Que de divisions dans son ouvrage! que de subdivisions! Ses arguments, ses définitions, ses distinctions sont innombrables. L'esprit s'embarrasse dans ce dédale de compartiments inutiles; il se fatigue à suivre ces mille petites avenues par où le promène l'auteur, au lieu de lui marquer une voie large et directe pour le conduire au but. Quoi qu'il en soit, à en juger par le *Traité de la Sagesse*, Charron semble au fond n'avoir eu d'autre religion que celle de la conscience et de la nature; et on trouve chez lui des propositions qui font voir que si cet ecclésiastique se conformait, dans la conduite de sa vie, aux croyances humaines, il portait dans la vie spéculative une grande indépendance d'esprit. Il dit quelque part : « La religion n'est tenue que par moyens humains, et est toute bâtie de pièces maladives. » Il dit encore : « Bien que l'immortalité de l'âme soit la chose la plus universellement reçue, elle est la plus faiblement prouvée, ce qui porte les esprits à douter de beaucoup de choses. » Avant que Rousseau n'eût présenté la vie sauvage comme la condition légitime et regrettable de l'humanité, Charron s'était plaint de ce que les hommes n'allaient pas nus et qu'ils s'embarrassaient de la pudeur. On voit que ce naturalisme, préconisé plus tard par d'Holbach et Rousseau, se trouve en germe ainsi que bien d'autres idées hardies dans les écrits de nos *bons aïeux*.

Les principales éditions du *Traité de la Sagesse* sont : celle de Genève, 1777, 3 vol. in-18; celle de Paris, Bastien, 1783, 2 vol. in-8°; celle de Paris (François-Ambroise Didot aîné), 1789, 3 vol. in-12; celle de A.-A. Renouard, 1802, 4 vol. in-8°, avec portrait.

Brucker, *Historia philosophiæ*, t. IV, p. 512. — Reimann *Historia atheismi*, p. 405. — Nicéron, *Mémoires*, t. XVI, p. 217-227. — Buhle, *Hist. de la philosophie*, trad. franç., t. II, p. 782-789. — Mongin, article dans l'*Encyclopédie nouvelle*. — *Dictionnaire des sciences philosophiques*, t. I, p. 487-492. — Bayle, *Dict. hist. et critique*. — Luchet, *Analyse raisonnée de la Sagesse de Charron*; Amsterdam (Paris), 1763, in-12. — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France*.

CHARTARI (*Vincent*). *Voy.* CARTARI.

***CHARTIER** ou **CHARRETIER**, en latin *Auriga* et *Quadrigarius*, nom d'une ancienne famille française. Suivant une généalogie dressée vers la fin du dix-septième siècle (1), *Alain Chartier*, fiscalin ou receveur du fisc pour le roi de France Philippe Ier, épousa Tiphaine (ou Épiphanie) Lemaire, l'une des cinq filles d'Eudes Lemaire, connu dans l'histoire pour avoir obtenu du même roi, en 1085, des priviléges insignes et héréditaires. Cet Alain aurait eu pour descendant *Geoffroy Chartier*, du village de Boissy-le-Sec, près d'Étampes, oncle d'*Étienne Chartier*, seigneur dudit Boissy, lequel, exécutant les volontés de son oncle Geoffroy, et en y joignant ses propres libéralités, aurait fondé le collége de Boissy à Paris, qui subsista jusqu'à la Révolution française. Étienne, si l'on en croit cette généalogie, aurait été père d'*Alain Chartier* (deuxième du nom d'Alain), poëte célèbre, et contemporain de Charles VII. Bien que l'identité de famille entre les fondateurs du collége de Boissy et les descendants du poëte ait eu force légale jusqu'en 1789, nous sommes loin de nous porter garant de cette filiation et encore moins de ces origines. Un fait plus certain, c'est que vers la fin du quatorzième siècle une famille normande du nom de *Chartier* s'illustra dans la personne des trois frères *Alain*, *Jean* et *Guillaume*, qui tirèrent cette famille de l'obscurité et fondèrent même en sa faveur une sorte

(1) Il existe plusieurs éditions, exemplaires ou versions, peu conformes entre eux, de cette généalogie. En voici l'indication bibliographique : 1° *Généalogie de la famille des fondateurs de la maison et collége de Boissy*, etc.; Paris, veuve Denis-Langlois, 1680. 33 pages, in-4°, typographiées. 2° *Abrégé chronologique de la fondation et histoire du collége de Boissy, avec la généalogie de la famille de ses fondateurs*; 1724; réimprimés en 1762 par les soins de M. Chevillard, principal de collége, in-fol., texte gravé sur cuivre, suivi de planches généalogiques, gravées sur cuivre, et une table typographiée. 3° *Généalogie des alliances de la famille Chartier, fondatrice du collége de Boissy*, etc.; rouleau de toile de deux mètres environ de longueur, sur lequel a été collée bout à bout une épreuve coloriée des diverses planches généalogiques de Chevillard. Les trois documents qui précèdent se conservent aux Archives de l'empire, dans le carton M. 92 (*collége de Boissy*). — 4° *Généalogie de la famille Chartier, d'après les mémoires, entre autres, de M. Hubert, chanoine d'Orléans*; écriture du dix-huitième siècle. Cabinet des titres de la Bibliothèque impériale (manuscrits). (V).

d'élévation durable (1). Nous consacrerons successivement à chacun de ces trois frères une notice spéciale.

CHARTIER (*Alain*), écrivain français, la plus grande renommée littéraire du quinzième siècle. La date de sa naissance, ainsi que celle de sa mort, est incertaine. La Monnaie place en 1457 l'époque où il termina ses jours; André Duchesne et Étienne Pasquier, en 1458; d'autres la font remonter à l'année 1449, et disent qu'il fut inhumé à l'église des Antonins d'Avignon, où l'on voyait son épitaphe. Ce qui est certain, c'est qu'il ne vivait plus en 1463, puisque Jean de Guerchy, bailli d'Auxerre, mort à cette époque, écrivit alors ces vers :

> Maître Alain, duquel Dieu ait l'âme,
> Lequel cy gist sous une lame (2).

La vie d'Alain Chartier présente de grandes analogies avec celle de Ronsard. Comme le poëte du seizième siècle, il est de ces écrivains exceptionnels que la fortune et la gloire accueillent dès leur jeunesse et conduisent à travers la vie au milieu d'un long cortége de joies, mais dont la postérité, compensation posthume de cet excès de bonheur, ensevelit les œuvres dans un oubli dédaigneux. A peine sorti de l'université de Paris, Alain commence à se faire connaître, et dès lors son existence entière n'est plus qu'un triomphe. Il est successivement secrétaire des rois Charles VI et Charles VII; plus tard, s'il faut en croire Daniel Chartier, l'un de ses descendants, il devint chanoine de Paris, et envoyé comme ambassadeur en Écosse; il aurait même été, d'après lui, dès l'origine de sa fortune, secrétaire de Charles V, et aurait ainsi joui de la faveur de trois rois.

On disait de lui qu'il était *un des plus beaux esprits et des plus laids hommes de son siècle*. Ses œuvres étaient tellement admirées, qu'un jour Marguerite d'Écosse, femme du dauphin de France, qui fut depuis Louis XI, passant par une salle où il était endormi, lui donna un baiser sur la bouche dans son sommeil; et

(1) *Simon Chartier*, petit-fils ou petit-neveu du poëte Alain, mourut en 1524. Son fils *Matthieu*, mort en 1559, eut pour fils un autre *Matthieu*, mort en 1598. Ces trois personnages occupèrent successivement un rang distingué dans le barreau et dans la magistrature parisienne. La fille du dernier, nommée *Marie Chartier*, épousa Édouard Mole, président à mortier, père du célèbre Matthieu Molé, garde des sceaux et premier président du parlement de Paris à l'époque de la Fronde.

(2) Alain Chartier est mentionné comme mort dans le roman du *Cœur d'amour espris*, ouvrage daté de 1457. On y trouve un personnage, nommé *Désir*, qui montre à *Cœur l'hospital d'amours*, et lui dit :

> L'ens verrez maint épitacle (épitaphe)
> . . . .
> Ung y a, de fresche mémoire,
> Qui fut homme digne de gloire;
> Ce fut maistre Alain Charretier
> Qui tant sceust d'*amours* le mestier,
> qu'il en fist les tres plus beaux ditz,
> Qu'oncques puis son temps furent ditz.

(*Le Roman du Cœur d'amour espris*, dans les *Œuvres de René d'Anjou*, édit. Quatrebarbes, 1846, in-4°, t. III, p. 96, 102 et 132.) (V.)

comme, rapporte Bouchet (*Annales d'Aquitaine*), les seigneurs de sa suite lui exprimaient leur étonnement qu'elle eût pu donner un baiser à un homme si laid : « Ce n'est pas à l'homme, répondit la princesse, que j'ai donné ce bai[ser], mais *à la précieuse bouche de laquelle so[nt] issus et sortis tant de bons mots et vertu[euses] sentences*. »

On comprend, du reste, jusqu'à un cert[ain]
point, quand on a vu les œuvres d'Alain Ch[ar]-
tier, l'admiration passionnée de ses contem[po]-
rains pour cet écrivain. C'est presque touj[ours]
dans les hautes classes de la société que [les]
idées nouvelles, lorsqu'elles se présentent [sous]
une forme pacifique, trouvent leurs prem[iers]
adeptes, et qu'elles en sont accueillies et pr[...]
Alain Chartier, qui s'adressait à un public de c[...]
à des artistes, à des savants et à des poëtes, [...]
certainement l'un des précurseurs les plus [...]
quents des grands réformateurs du seiz[ième]
siècle. Ainsi, son livre intitulé : *Traité de l'[Es]-*
pérance, ou consolation de la foi et de [la]
charité, est un réquisitoire énergique cont[re les]
désordres de la discipline cléricale : on est s[...]
d'y trouver des idées d'une hardiesse singu[lière],
d'y lire, par exemple, une apologie très-nette[ment]
formulée du mariage des prêtres (1); on l'est[ime]
tout de l'ordonnance régulière de la phrase, [...]
vigueur de l'expression et de l'ampleur magi[...]
du style, quoique les formes de ce vieux lan[gage]
soient parfois choquantes pour le lecteur mod[erne].

Mais Alain Chartier est aussi un esprit p[...]
dément national. Dans un temps où la F[rance]
presque tout entière était aux mains des [An]-
glais, il fit le *Quadriloque invectif*, sor[te de]
discussion dont les interlocuteurs sont *Fr[ance]*,
Noblesse, *Peuple*, et *Clergé*, et qui est un [...]
au patriotisme fatigué de la nation. Peu [...]
la bataille d'Azincourt il publia *le Lay des [qua]-*
tre dames, poésie conçue dans la même p[...]
puis il donna *le Bréviaire des nobles*, *la [Bal]-*
lade de Fougières, que les Anglais, [...]
ennemis de France, prirent pendant les tr[êves]
comme parjures.

On conçoit qu'Étienne Pasquier, qui lui [con]-
sacre le chap. 16, liv 6, de ses *Recherch[es his]-*
toriques, le compare à Sénèque; que [...]
Fabry, curé de Méray, le propose à imiter [...]
jeunesse curieuse de la poésie franç[aise];
qu'Octavien de Saint-Gelais, que Clément [...]
le louent comme écrivain et comme poëte. [...]
uns, qui étaient des libres penseurs, il [...]
plaire nécessairement par l'indépendance [...]
idées; à tous, comme étant celui de leurs [...]
ciers à qui la langue française était le p[lus re]-
devable de ses progrès. Alain Chartier, [...]
reste une plus grande valeur comme pro[sateur]
que comme poëte, bien qu'il y ait de fort[...]
choses au milieu du long bavardage de ses [...]
Il passe pour l'inventeur du rondeau décim[...]

(1) Voy. *Œuvres d'Alain Chartier* (édition D[...] 389).

Les ouvrages en prose d'Alain Chartier sont : *L'Espérance, ou consolation des trois vertus Foi, Espérance et Charité; — le Curial*, ouvrage fort court, et qu'on a souvent confondu, dans les anciennes éditions, avec le premier, bien qu'il en soit évidemment fort distinct. Les éditions complètes d'Alain Chartier contiennent encore, sous son nom, une *Histoire de Charles VI et de Charles VII*. André Duchesne la lui attribue formellement; mais on est d'accord aujourd'hui pour reconnaître qu'elle n'est pas de lui, mais d'un héraut d'armes, nommé *Gille Le Bouvier, dit Berry*.

Les ouvrages poétiques ont pour titre : *le Bréviaire des Nobles*. Jean Le Masles, qui a commenté ce poëme, assure que l'on obligeait les pages et les jeunes gentilshommes à en apprendre et réciter chaque jour quelques fragments aussi exactement que les prêtres font de leur bréviaire. On a souvent confondu ce poëme d'Alain Chartier avec un livre du même nom, de d'Allencé, gentilhomme angevin; — *le Livre des quatre dames ; — le Débat du réveille-matin ; — la belle Dame sans mercy ; — le Lay de paix, baillé à monsieur le duc de Bourgogne ; — la Ballade de Fougières ; — le Régime de fortune, en sept ballades ; — le Débat des deux fortunes d'amour*. On a douté que ce poëme fût de Chartier. Goujet cite comme preuve de sa paternité la conclusion du poëme, où il est dit qu'il a été composé par *maître Alain*; mais cette preuve est insuffisante, car nous savons, par les renseignements fournis par Daniel Chartier, qu'il y avait à l'époque où vivait notre auteur deux écrivains portant comme lui le nom d'Alain. Du reste, le poëme en question a eu plusieurs titres; on l'a nommé aussi *le Débat des deux fortunes* et *le Débat du gras et du maigre*.

L'œuvre de Chartier comprend encore nombre de rondeaux, ballades, lays, regrets, etc.; mais, de l'avis de Clément Marot, il y a dans les éditions complètes quelques poëmes, tels que *le Parlement d'amour, l'Hôpital d'amour, la Complainte de saint-Valentin Grandson*, etc., qui ne lui appartiennent pas.

Daniel Chartier cite, enfin, de lui plusieurs ouvrages en langue latine : *Epistola Alani Aurigæ de Detestatione belli gallici et suasione pacis ; — Invectiva contra ingratum amicum ; — Epistola ad universitatem post egressum regis Caroli ab eadem civitate ; — Dialogus familiaris de instante desolatione gallicæ calamitatis*. L'auteur des poésies publiées sous le nom de Clotilde de Surville attribue à Alain Chartier : une traduction des *Nuits attiques* d'Aulu-Gelle; — *la Fleur de belle Rhétorique*; — Un traité *Sur la nature des feux de l'enfer*, et un autre *Sur les ailes des Chérubins*. M. Barbier (*Dict. des Anonymes*) lui attribue à son tour les *Demandes d'amour* (Paris, Michel Lenoir, in-4°).

La Croix du Maine cite comme la première édition des œuvres de notre auteur celle qui fut publiée en 1526, à Paris, chez Galliot-Dupré; mais il en avait paru une en 1525, Paris, in-4°, sous ce titre : *Les faits et dits de maître Alain Chartier, contenant en soi douze livres ;* titre erroné, car ce volume est en réalité divisé en dix-sept livres. Il paraît que ce n'est pas même la première édition connue, et qu'il en existe deux autres in-fol., gothique, datant des années 1484 et 1489. Le *Quadrilogue invectif* fut imprimé à Bruges, séparément, par Collard-Mansion, 1487. Nous connaissons encore une édition de 1529, conforme à celle de 1526 ; une de 1533, publiée chez Corrozet; enfin, en 1617, André Duchesne en publia une dernière à Paris, in-4°, la plus exacte et la plus complète, augmentée d'une préface historique sur la personne et les écrits de l'auteur, et dédiée par André Duchesne à Matthieu Molé, descendant par sa mère d'Alain Chartier. Citons, enfin, une édition séparée du traité de *l'Espérance* et du *Curial*, confondus sous un même titre; — *le Curial*, publié à Paris, 1582, in-fol., chez René Chevillot, par les soins de Daniel Chartier, sieur de la Boulardière, Orléanais, et dédiée à monsieur Matthieu Chartier, seigneur de Lafus et de Allainville, conseiller au parlement de Paris. Nous n'avons vu mentionner nulle part l'existence de ce volume, qui contient une notice historique de Daniel Chartier sur la vie de son aïeul. L. DANICOURT.

La vie et les œuvres d'Alain Chartier sont encore aujourd'hui mal connues. L'erreur de Duchesne, qui, adoptant une opinion antérieurement reçue, avait imputé à ce poëte la chronique du héraut *Berry*, fut assez promptement rectifiée; mais les conséquences de cette erreur ont subsisté, en ce sens que les divers éléments biographiques tirés de cette chronique et rassemblés par Duchesne, comme se rapportant à *l'auteur*, ont continué d'être attribués à Chartier, tandis qu'ils appartiennent à *Berry*. De plus, l'édition des œuvres donnée par Duchesne contient d'autres pièces qui ne sont pas d'Alain Chartier : autre source d'erreurs et de méprises. Enfin, les nombreux manuscrits d'Alain Chartier qui nous sont restés renferment une dernière classe d'écrits qui n'ont point été réunis à ses œuvres imprimées, et dont il est cependant l'auteur. Pour compléter la notice littéraire qui précède, nous allons indiquer ci-après les principaux points sur lesquels devrait porter ce travail de *distinction* et de *restitution*. Le peu de notions biographiques certaines que nous possédons sur notre poëte sont extraites, pour la plupart, de ses œuvres. Nous commencerons donc par exposer une analyse succincte de ces œuvres, en suivant l'ordre chronologique ; nous terminerons par quelques renseignements nouveaux touchant la vie de l'auteur.

Œuvres. — Elles se composent premièrement de divers opuscules en langue latine : *Sur la sortie de Paris par le dauphin* (1418); — *Ha-*

rangue aux Hussites, par Alain Chartier, ambassadeur du roi de France à Prague, vers 1419; — *Sur les maux de la guerre*, vers 1420; — *A son frère Guillaume*, avant que celui-ci entrât à la cour, deux lettres, entre 1425 et 1430; — lettre à un prince d'Allemagne *Sur la Pucelle* (1), juillet 1429; etc. Ses écrits en français les plus importants sont les suivants : *Le livre des quatre dames*. La date de cet opuscule, postérieure à 1415, ne saurait être très-éloignée de ce millésime. Quatre dames, par des fortunes diverses, ont perdu chacune leur *amy* à la funeste journée d'Azincourt; l'un y est mort en brave; l'autre y a été pris; le troisième a disparu, perdu dans la presse; le quatrième a fui lâchement. De ces quatre veuves, le poëte, dans sa noble et ingénieuse fiction, montre que le plus grand deuil est pour la dernière; — *le Quadriloque-invectif* porte avec lui la date de 1422; c'est un dialogue inspiré aussi à son auteur par un juste sentiment de douleur patriotique, entre *France*, *le Peuple*, *le Chevalier et le Clergé*; — *l'Espérance, ou consolation des trois vertus, c'est assavoir* Foy, Espérance, *et* Charité; en prose et en vers. Cette pièce, qui débute ainsi :

Au dixième an de mon dolent exil,

a donné lieu aux interprétations les plus erronées. Le poëte fait ici allusion à l'invasion de la Normandie par les Anglais (de 1415 à 1418), qui le réduisit, ainsi que beaucoup de ses malheureux compatriotes (*voyez* les articles Basin [*Thomas*] et Blondel [*Robert*]), à un dolent exil. C'est donc vers 1428, à l'instant même où la Providence suscitait Jeanne Darc, que l'auteur de *l'Espérance* faisait entendre ce nouvel appel aux sentiments les plus élevés de la nation; — *le Curial*, composé vers 1430, n'est autre chose qu'une traduction en français, par l'auteur lui-même, de la deuxième lettre latine qu'il adressait à son frère (*voy.* ci-dessus). Les vices de la cour et du temps sont bien peints dans ce curieux tableau; — *le Lay de paix, baillé à monseigneur de Bourgogne*, dut précéder le traité d'alliance et de réconciliation passé en 1435, à Arras, entre Charles VII et Philippe le Bon; — enfin *la Ballade de Fougières, que les Anglois prindrent pendant les trefves*, fait allusion à la surprise de cette ville, qui eut lieu en mars 1449. La plupart de ces pièces se trouvent dans le recueil de Duchesne, ou ailleurs, mais sans ordre, et quelques-unes d'entre elles, ainsi que d'autres, sont restées manuscrites. On trouvera dans le *Manuel du libraire* de M. Brunet, au mot *Chartier*, et mieux encore, dans *Alain Chartier, étude bibliographique*, etc., par M. Mancel, Bayeux, 1849, in-8°, p. 43, une liste à peu près complète des diverses éditions qui ont été données jusqu'à ce jour de cet écrivain célèbre. La Bibliothèque impériale de Paris possède à elle seule plus de quarante manu[scrits] des œuvres d'Alain Chartier, qui ne sont [pas] rares non plus dans les autres dépôts littér[aires]. Les meilleurs de ces manuscrits sont, pour [les] œuvres latines, ceux qui portent, à la Bi[blio]thèque impériale, les n°s 5961 et 8757; pour [les] œuvres françaises : 6796, 7215? 7274, ... (*Voy.* P. Pâris, *les Manuscrits françois*, tome I, p. 232, et t. VII, p. 251.)

Alain Chartier était né à Bayeux, et, ... la croyance locale (1), dans une maison, qui [sub]siste encore, à l'angle des rues Saint-André ... Goulet. On ignore l'année précise de sa nais[sance], mais elle peut être placée à coup sûr de 1... 1390 environ. Alain vint faire ses études à l'[Uni]versité de Paris. Surpris, au moment où ... avait terminées, par les désastres de sa pr... natale, il s'attacha de bonne heure à la ... de Charles, dauphin, qui fut depuis Charl[es VII]. Vers 1420, il fut retenu par ce prince en q[ualité] de clerc, notaire et secrétaire des financ[es]. ... ce titre on le voit figurer pour des sommes ... fortes, et comme ayant bouche en cour, d... document authentique (2) qui s'étend de 1... 1423. Il paraît que Chartier avait déjà r... sous le règne précédent, des missions i[mpor]tantes. Si l'on en croit un autre docume[nt que] nous citerons bientôt, il obtint aussi, ... l'usage, et cumulativement avec les f... royales, des bénéfices et dignités ecclésia[stiques], tels qu'une prébende et l'un des archidi[aconés] à Notre-Dame de Paris. Indépendamm[ent de] ses harangues et autres compositions en ... savante, Alain s'était livré avec succè[s, dès] sa jeunesse, à divers essais littéraires. L[es cir]constances vinrent donner à ces œuvres, ... légères, un champ de plus en plus vaste ... véritable importance historique. Moins é... que Robert Blondel, mais ayant sur l... vantage de parler à ses contemporains l... national, il fit entendre au prince dont ... le familier, à la cour et aux esprits cult[ivés de] son temps, dont il fut l'idole littéraire, ... gage constamment digne du vrai poëte; ... tribua ainsi pour une part à la régénéra[tion mo]rale et politique de sa patrie. On peut ... dans ses chants comme les échos, ou ... prophétie poétique des grands faits de c... Ses derniers vers stigmatisent l'imprudenc[e et l'inva]sion des Anglais, et leur annonce une ... tion imminente. En effet, les Anglais fure[nt chas]sés en 1450 de la Normandie, et peu d... après de la France entière. Les écrits du p... taisent sur ce triomphe, qui couronna l'œ... l'indépendance nationale et qui rendit ses ... à sa propre famille. Nous voyons dans ... circonstance une des meilleures consid... qui nous portent à regarder comme auth... une épitaphe latine, découverte au dix-...

(1) Voy. Quicherat, *Procès*, etc., t. V, p. 131.

(1) Mancel, p. 24.

(2) *Comptes de la chambre aux deniers du* ... Archiv. de l'emp., reg. n° 30., fol. 19, v°.

[...]ée en l'église de Saint-Antoine d'Avignon, et [...]tée par l'abbé Expilly, dans son *Dictionnaire [gé]ographique*. Cette épitaphe, dont le style a [sa]ns doute été *rajeuni* par rapport à l'époque [où] mourut l'homme dont elle célèbre la mé[mo]ire, est le seul document qui nous instruise [de] la date de sa mort et de quelques particula[rit]és de sa vie. La voici traduite en français : [«Ci]-gît Alain Chartier, illustre par ses vertus, sa [scien]ce et son éloquence, né à Bayeux, en Nor[man]die; archidiacre de Paris, conseiller du roi, [et] ambassadeur près l'empereur et plusieurs [aut]res rois; qui composa du style le plus élé[gan]t divers ouvrages, et s'endormit enfin dans le [Seign]eur en cette ville d'Avignon, l'an de l'In[carn]ation 1449 (1). » VALLET DE VIRIVILLE.

[Gou]jet, *Bibliothèque française*, t. IX, p., 187-177. — [De] la Rue, *Bardes et jongleurs*, t. III, p. 341 — Coupé, [Soir]ées littéraires, t. XV, p. 163-180 — G. Mancel, *Alain [Char]tier, étude bibliographique et littéraire*, 1849, [...]. — Violet-Leduc, *Bibliothèque poétique*, I, 67.

[C]HARTIER (*Jean*), frère puîné du précé[den]t, chroniqueur, natif de Bayeux, mort vers [...]. Il entra probablement jeune à l'abbaye [roya]le de Saint-Denis, près de Paris, et devint [chan]tre de ce monastère. L'abbaye de Saint-[Denis] conservait dans son trésor le corps des [chron]iques de la monarchie, qui faisait foi en [mat]ière d'histoire. Depuis Suger, un religieux [du co]uvent avait toujours été, de règne en règne, [char]gé de continuer ces annales. Jean Chartier [rem]plit cette fonction officielle pour la période [de] Charles VII. Dans un compte déjà cité (*voy.* [...]sus, col. 18, note), Jean Chartier figure [à c]ôté de son frère comme l'un des commen[saux] et familiers du dauphin, attachés à sa per[sonn]e, au mois d'octobre 1422 (2). Or, comme [la ch]ronique de cet écrivain embrasse le règne [...]r, il y a lieu de croire que c'est en qualité [de c]hroniqueur que Jean Chartier fut dès lors [com]pris dans la dépense de la maison royale.

[La] chronique de Jean Chartier est son prin[cipa]l titre au souvenir de la postérité; lui-[mêm]e s'est peint au vif dans l'exercice de ses [fonct]ions, en nous racontant à propos du siége [d'Hon]fleur, en décembre 1449, les quelques dé[tails] qu'on va lire : « Ce siége fut ainsi conduit [par] les seigneurs que dit est. Ce que je, frère [Jeh]an Chartier, chantre de Saint-Denis en [Fran]ce, et chroniqueur de France, certifie avoir [veu], et y avoir esté présent, endurant de grandes [froid]ures et souffrant beaucoup de vexations, [com]bien que j'estois sallarié et défrayé pour les [desp]ens, tant de moy, que de mes chevaux, [par] l'ordonnance et volonté du roy comme de [tout] temps estoit et est encore accoustumée (3). » [Il ne] faut demander à l'auteur de cette chro[niqu]e ni élévation de pensée, ni indépendance [de] sentiment, ni originalité de style, ni talent littéraire remarquable, ni même une complète exactitude. Quant à la liberté ou à la pénétration de son jugement, Jean Chartier nous a laissé dans la page qui suit celle que nous venons de citer un passage tout à fait caractéristique. C'est lorsque le bon religieux, ayant à s'expliquer sur la liaison de la belle Agnès avec le roi, déclare qu'après avoir examiné par serment divers chevaliers, écuyers, physiciens, ou médecins, chirurgiens et autres, il a trouvé « ... que... oncques ne la virent toucher par le roy au-dessous du menton (1) ». Mais cette naïveté même fait le principal intérêt de son témoignage; car on y trouve plus ou moins habilement reproduits, sous une forme en quelque sorte officielle, non-seulement les faits choisis par le roi pour être confiés à l'histoire, mais le sens ou le jour sous lequel il entendait qu'ils fussent appréciés. Louis XI avait des raisons pour entretenir à son service un autre chroniqueur que celui de son père. Aussi, dès l'avénement de ce prince au trône en 1461, Jean Chartier fut-il remplacé dans les fonctions qu'il avait jusque là remplies.

Il est probable qu'il survécut peu de temps à cette disgrâce, et l'on ne trouve plus à partir de cette époque aucune trace de son existence. L'œuvre de Chartier a été fondue dans la collection des textes connus sous le nom de *Grandes chroniques de Saint-Denis*. Il existe à la Bibliothèque impériale de Paris plusieurs manuscrits de l'ouvrage spécial de Jean Chartier; le meilleur et le plus beau porte le n° 8350. Godefroy a publié ce livre dans son *Recueil de Charles VII*, mais, selon son habitude, avec peu de respect pour tout ce qui constitue la forme propre de l'original. L'abbé de Guasco, *Dissertations historiques*, etc., Tournay, 1751, in-12, tome I, page 173, attribue également à Jean Chartier une histoire manuscrite des différends entre les rois de France et d'Angleterre.

Denys Godefroy, *Histoire de Charles VII* par Jean Chartier, etc., Paris, 1661, in-folio. — *Mss. de la Biblioth. imp.* 8350, 8298, 9676, Colb., 2, a; Harlay, 9; N. D. 137; Saint-Germain, 1839 et 1840.

CHARTIER (*Guillaume*), évêque de Paris, frère puîné du précédent, né à Bayeux, vers 1400, mort dans sa ville épiscopale, le 1er mai 1472. Guillaume, comme son frère Alain, et probablement sur la recommandation de ce dernier, fut élève de l'université de Paris : Charles VII y pourvut à l'aide de ses libéralités, témoin ces vers de Martial d'Auvergne :

> Le feu bon roy, esmeu de bonne cole,
> Tenoit des clercs et bourciers à l'eschole,
> Et fut jadis son eschollier premier
> Le bon évesque de Paris Charretier.

Après avoir acquis le grade de licencié en droit civil et canon, il tenta de s'ouvrir avec le crédit du poëte une carrière dans les fonctions publiques. En 1432 il fut appelé par Charles VII à professer la jurisprudence canonique à l'uni-

[(1)] *Voy.* le *Dictionnaire géographique* d'Expilly, au [mot] AVIGNON.
[(2)] Archives de l'empire, registre 50, fol. 44.
[(3)] Dans Godefroy, *Recueil de Charles VII*, p. 190.

(1) Dans Godefroy, *Recueil de Charles V*, p. 191.

versité de Poitiers, nouvellement créée. Il devint bientôt curé de Saint-Lambert près Saumur et chanoine de Tournay. Puis, la capitale étant rentrée sous l'obéissance de ce même prince, il fut successivement nommé chanoine de la cathédrale en 1436, conseiller au parlement de Paris, chancelier de Notre-Dame, et enfin évêque de ce siége le 4 décembre 1447. Ce prélat s'acquit dans ses fonctions une haute réputation de science et de vertu. Il s'entremit avec l'archevêque de Reims pour apaiser la querelle entre les mendiants et l'université. En 1455, il fut un des commissaires délégués par ordre ou par permission du pape à l'effet de poursuivre juridiquement la réhabilitation de Jeanne Darc. En sa qualité de juge, il obtint un des exemplaires originaux de ce procès historique. Ce manuscrit, légué par l'évêque pour être conservé, *enchaîné* selon l'usage, dans la bibliothèque du chapitre de Notre-Dame, subsiste encore de nos jours (1). En 1459, l'évêque de Paris prit part à l'assemblée de Mantoue, réunie par Pie II contre les Turcs, et y prononça une harangue, dont le texte manuscrit nous est également parvenu (2). Louis XI étant monté sur le trône en 1461, Guillaume Chartier reçut solennellement ce prince, au seuil de sa cathédrale, et fut d'abord admis avec faveur dans ses conseils; mais cette faveur ne fut pas de longue durée. Lors de l'entrevue des princes et de la réunion de Saint-Maur en 1465, à l'occasion de la ligue du *bien public*, l'évêque de Paris écouta les propositions des ligueurs, et se montra disposé à leur ouvrir les portes de cette ville. Mais le roi, informé de ces dispositions, accourut pour mettre à temps la main sur la capitale, et garda au prélat une rancune que la mort même de ce dernier, survenue sept ans après, ne put assouvir. Guillaume Chartier, ayant été enlevé aux regrets et à l'estime publics, fut honorablement inhumé dans sa cathédrale. Aussitôt le roi écrivit aux échevins de Paris une lettre dans laquelle, rappelant la conduite qu'avait tenue en 1465 le défunt, il flétrissait sa mémoire; plus tard il ordonna que l'épitaphe qui glorifiait le souvenir de l'évêque fût effacée, pour faire place à la mention du grief qu'il avait conservé contre lui. Mais en 1483, Louis XI étant mort à son tour, l'épitaphe fut restituée sur la sépulture du vertueux évêque. La collection Gaignières nous a conservé un dessin enluminé du tombeau. Le prélat y est représenté sur une lame de cuivre jaune, jadis placée au milieu de l'entrée du chœur. Sa figure est accompagnée de ses armes et de l'épitaphe en question, qui a été imprimée dans divers ouvrages.

VALLET DE VIRIVILLE.

Mémoires de Comines, liv. Ier, ch. VIII. — Du Boulai, *Historia universitatis Parisiensis*, t. V, p. 869 et 876. — *Gallia christiana nova*, t. VII, col. 150. — *Mss. de la Bibl. imp.*, Gaignières, 174, fo 201; *Titres généalogiques*, au mot CHARTIER, etc.

(1) Biblioth. Imp., fonds de Notre-Dame, no 133.
(2) Même bibl., ms. 8576, lat., fo 178.

CHARTIER (*René*), médecin français, naquit en 1572, à Vendôme, suivant dom Li... et l'abbé Goujet, et selon Guillaume Duval, à Montoire, en Vendomois, et mourut le 29 oct... 1654. Il étudia tour à tour les belles-lettres, ... philosophie, la jurisprudence, les mathéma... ques, la théologie et la médecine. Il s'était ... connaître par plusieurs tragédies latines, ... il fut chargé d'un cours de belles-lettres au ... lége d'Angers. Quelque temps après, il ensei... les mathématiques à Bordeaux, et la ... rique à Bayonne. Il quitta Bayonne, pour ... étudier l'histoire naturelle dans les gorges ... Pyrénées. On le vit ensuite à Paris, suiv... cours de l'École de médecine, et se faire ... voir bachelier en 1606. Voici le titre de l... de ses thèses pour le baccalauréat : *La f... est-elle un animal imparfait, un mon... une aberration de la nature?* On aimait ... ces thèses facétieuses. Chartier obtint le gra... licencié le 19 mai 1608 et les insignes du ... torat le 28 août de la même année. Il occ... la chaire de pharmacie en 1610; en 16... fut nommé médecin des Dames de France, ... de Henri IV, en 1613 médecin ordinaire de ... Louis XIII, et enfin, en 1617 il succéda à Éli... de La Font dans la chaire de chirurgie du C... royal. Sept ans après il alla en Espagne, ... de madame Élisabeth, mariée à Philippe ... voyagea ensuite en Italie, où le roi de Savo... faisait un honorable accueil; et plus tard, e... gleterre, où l'appelait une de ses anciennes ... tes, madame Henriette-Marie, devenue l'é... de Charles Ier. Chartier mourut d'une a... d'apoplexie, à l'âge de quatre-vingt-deux ...

On doit à R. Chartier la première éditi... Scolies de Dure sur le traité des Maladies in... de Jacques Houllier : *Ludovici Dureti Sc... ad Jacobi Hollerii librum de Morbis inte...* Paris, 1611, in-4°. Il a publié pour la premi... les œuvres de Barthélemy Pardoux : *Bar... mæi Perdulcis Universa medicina, ex ... rum principum sententiis consiliisque co...* Paris, 1630, in-4°. Suivant l'abbé Goujet, ... encore édité la chirurgie d'Étienne Gour... Si les éditions de Chartier furent estimées ... traductions le furent plus encore. On a co... de lui attribuer la traduction du traité de ... dius sur les fièvres : *Palladii de Feb... concisa synopsis*; Paris, 1646, in-4°; cep... le véritable auteur de cette traduction es... Chartier, fils de René. L'ouvrage princi... René Chartier, son premier titre à l'esti... érudits, est sa traduction de Galien et d'H... crate : *Hippocratis Coi et Claudii Galeni ... gameni archiatron opera*; Paris, 1639-... en treize volumes in-folio. Les neuvième, di... et onzième volumes de cette importante é... tion furent publiés vingt-cinq ans après la ... de Chartier, par les soins de Blondel et de ...

moine. M. Littré la juge en ces termes : « L'édition de Chartier est très-incommode, à cause du nombre des volumes et du mélange des livres d'Hippocrate avec ceux de Galien; mais, du reste, elle m'a semblé mériter plus de faveur qu'on ne lui en accorde ordinairement (*Œuvres d'Hippocr.*, trad. de M. Littré, t. I, p. 549). »

B. HAURÉAU.

Dom Liron; *Bibl. chartraine.* — Guill. Duval, *Collège de France.* — Goujet, *Hist. du Collège royal.* — B. Hauréau, *Hist. litt. du Maine*, t. III.

CHARTIER (*Jean*), médecin français, fils aîné du précédent, né à Paris, en 1610, mort en 1662. Il fut reçu docteur de la Faculté de médecine de Paris en 1634. Il devint médecin du roi et professeur ordinaire. On a de lui : *Paladii de Febribus concisa synopsis*; Paris, 1646, in-4°; — *la Science du plomb sacré des sages, ou de l'antimoine, où sont décrites ses rares et particulières vertus, puissances et qualités*; Paris, 1651, in-4°. Cet ouvrage ralluma la querelle sur l'antimoine; il indisposa d'autant plus la Faculté qu'il attaquait les opinions des vieux docteurs et se moquait de leur ignorance, dans la figure allégorique qui se voit au frontispice avec ce quatrain :

Le hibou fuit la clarté vivifique :
Et bien qu'il ait lunettes et flambeaux,
Il ne peut voir les secrets les plus beaux
De l'antimoine et du vin émétique.

Guy-Patin fit rayer Chartier du tableau de la Faculté, en 1651; mais Paul Courtois l'y rétablit, en 1653.

Éloy, *Dict. hist. de la méd.*

CHARTIER (*Philippe*), médecin français, frère du précédent, né à Paris, en 1633, mort le 25 août 1669. Il fut reçu bachelier en 1654. Il obtint une chaire au Collége royal, et fut nommé médecin du roi. Il fut rayé, comme son frère, du tableau de la Faculté pour s'être montré partisan de l'antimoine; il intenta un procès à la compagnie, mais il n'en vit pas la fin, car il mourut, d'indigestion, quelques jours avant le prononcé du jugement.

Éloy, *Dict. hist. de la médécine.*

***CHARTIER** (*Jean*), peintre et graveur français, né à Orléans, dans les premières années du seizième siècle, mort vers 1586. Il n'est connu que par son livre *les Blasons de vertu*, suite de dix planches gravées et publiées par lui, à Orléans, en 1574, et quelques autres pièces d'un dessin très-maniéré. P. CH.

La Croix du Maine, *Bibl. franç.* — Robert Dumesnil, *le Peintre graveur français*, V.

***CHARTON** (*Charles-François*), général français, né à Boucq (Meurthe), le 16 novembre 1765, tué au combat de Castellazzo, le 12 septembre 1796. Après avoir fait partie de la garde nationale de Versailles de 1789 à 1792, il entra sous-lieutenant au 28ᵉ régiment d'infanterie le 12 juin; le 12 août suivant, 1793, il se trouva aux prises des camps de Pérus, de Limière (8 juin), à l'attaque du camp des Fourches (12 juin), à la retraite du Belvédère (1ᵉʳ août), à l'attaque du Tel (22 octobre) et à la prise de Toulon (le 19 décembre). Nommé adjudant général le 20 décembre 1793 et général de brigade le 26 mai 1795, il passa à l'armée d'Italie, où il fut tué, à l'âge de trente-et-un ans. Le nom de ce général est inscrit sur les Tables de bronze du palais de Versailles. A. S..... Y.

Archives de la guerre.—*Moniteur*, 1792; p. 216, an III, p. 261. — *Biographie moderne.*

* **CHARTON** (*Édouard*), publiciste français, né à Sens, le 11 mai 1807. Il étudia le droit à Paris, et fut reçu avocat en 1827. Deux ans après, il devint rédacteur en chef du *Bulletin de la Société pour l'instruction élémentaire*, et du *Journal de la Société de la morale chrétienne*. En 1833 il fonda le *Magasin pittoresque*, qu'il n'a point cessé de diriger; cet intéressant recueil, composé actuellement de 21 volumes (ornés de gravures sur bois d'une exécution remarquable), traite de toutes les matières utiles à connaître, et a obtenu un succès mérité. Après la révolution de février 1848, M. Charton remplit les fonctions de secrétaire général du ministère de l'instruction publique, et fut élu (par le département de l'Yonne) membre de l'Assemblée constituante, où il proposa de n'accorder le droit d'électeur qu'aux citoyens sachant lire et écrire. En avril 1849 il fut élu par l'Assemblée constituante membre du conseil d'État (section de législation), d'où il sortit le 2 décembre 1851. M. Charton a été collaborateur de la *Revue encyclopédique*, du *Bon Sens*, du *Temps*, du *Monde*, de l'*Encyclopédie nouvelle*, etc. Il a fondé, avec MM. Paulin et Dubochet l'*Illustration*, et il a publié le *Guide pour le choix d'un état*; Paris, 1842, in-8°; — *les Voyageurs anciens*; ibid., 1853, in-8°; — *Les voyageurs du moyen-âge*, 1854, in-8. X.

Documents particuliers.

***CHARTRAIN** (*N...*), musicien et compositeur belge, né à Liége, mort en 1793. Il entra comme violiniste à l'Opéra en 1772, et se fit remarquer par son exécution ferme et hardie. On a de lui : *le Lord supposé*, opéra-comique en un acte, Comédie-Italienne, 1776 (point de succès); — *quatre Quatuors pour violons, alto et basse*; Paris, Sieber; — *trois Concertos pour violons*; id.; — *six Symphonies à huit parties*; id.; — *six Duos pour violon et alto*; id. La bibliothèque du Conservatoire de musique de Paris possède la partition manuscrite *d'Alcione*, opéra non représenté.

Comte de Becdelièvre-Hamel, *Biographie liégeoise*, II, 508. — Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

***CHARTRAN** (*J.-H.-S.*), général français, né à Carcassonne, en 1779, mort en 1816. Il entra au service à l'âge de quatorze ans, fit les campagnes de 1794 et 1795 dans l'armée des Pyrénées-Orientales, passa à celle d'Italie, après la paix de Bâle, et se distingua en diverses rencontres. Il servit ensuite sur le Rhin, à la grande armée, et fut fait colonel en 1813. Vainqueur, le 28 juillet, de six mille Russes, qui essayèrent

en vain de l'arrêter dans les gorges de Pirna, il assista le 30 à la bataille de Culm, se fit jour au milieu des colonnes ennemies, leur enleva cinquante-deux officiers supérieurs, dégagea son général de division et une partie des troupes tombées en leur pouvoir. Nommé général de brigade pour ces deux beaux faits d'armes, il fut mis à la demi-solde par les Bourbons. Au retour de l'empereur, Chartran fut chargé du commandement du département de l'Aude, et rencontra, en se rendant à sa destination le baron Trouvé, avec lequel il eut une entrevue, dont le détail, publié dans une intention coupable, produisit plus tard l'effet qu'on en attendait. Mis à la tête d'une brigade de voltigeurs de la garde, il combattit vaillamment à Fleurus et à Waterloo. Dans cette dernière bataille, il attaqua des hauteurs qui paraissaient inexpugnables. Repoussé trois fois, il revint trois fois à la charge, et emporta la position. Obligé de faire sa retraite, il l'exécuta en bon ordre, se rendit sous les murs de la capitale, passa la Loire, et revint à Paris après le licenciement. Envoyé d'abord en surveillance à Lille, puis arrêté, traduit devant une commission militaire, il fut condamné à mort et exécuté. Il avait alors trente-six ans, comptait vingt-deux années de service, vingt-deux campagnes, et un grand nombre d'actions d'éclat. Les habitants de Lille lui ont élevé un monument par souscription.

Le Bas, *Dict. encyc. de la France.* — Mullié, *Biographie des célébrités militaires.*

* **CHARTRES** (comtes et ducs DE). Plusieurs princes des maisons de Blois et d'Orléans ont porté ce titre. *Voy.* ORLÉANS.

* **CHARTRES** (*Renaud* ou *Regnauld*, Reginaldus *de*), cardinal-archevêque de Reims, chancelier de France, né vers 1380, mort le 4 avril 1444. Il était fils de Hector de Chartres, grand-maître enquêteur des eaux et forêts de Normandie et Picardie, etc., et de Jeanne d'Estouteville. Après avoir acquis le grade universitaire de licencié ès lois, il devint d'abord chanoine, puis doyen de Saint-Pierre de Beauvais (1406). En septembre 1404, il fut condamné avec son frère, Pierre de Chartres, « pour quelque insulte « faite au bailli de l'évêque de Beauvais (1) ». Peu de temps après, le pape Jean XXIII le fit son camérier référendaire, et le chapitre de la cathédrale de Beauvais le nomma évêque par voie d'élection. Mais Renaud de Chartres ne prit pas possession de ce siége, et fut élevé en janvier 1414 à l'archevêché de Reims. En 1415 il se rendit au concile de Constance, et reçut la même année à Beauvais l'empereur Sigismond, lors de sa venue en France. Issu d'une ancienne famille attachée au service des rois de France, il embrassa de bonne heure le parti du dauphin, qui fut depuis Charles VII. Président de la chambre des comptes avant 1415, membre du conseil privé, il fut nommé, par lettres du 16 août 1418, lieutenant du roi et du dauphin en Languedoc, Lyonnais et Mâconnais. Son père, Hector de Chartres, avait péri la même année, en défendant le parti Ar-magnac, sous les coups des Bourguignons, maîtres de la capitale. Le 28 mars 1424, Renaud de Chartres se vit accorder une première fois la charge de chancelier de France. Mais il la re quelques mois après, le 6 août, entre les m de Martin Gouge, son prédécesseur. En 14 Charles VII l'envoya comme *orateur d'o dience* auprès du pape Martin V, à qui l'a pape Clément V disputait le souverain pontific

(1) Anselme, *Histoire généalogique de la maison de France*, tome VI, p. 300.

Le 8 novembre 1428 Renaud de Chartres reçut une seconde fois de Charles VII les sceaux de France, ainsi que le titre de chancelier : il occu cette éminente position et partageait avec Geo de la Trémouille le gouvernement de l'État, l que Jeanne Darc se présenta devant Charles V à Chinon. Renaud de Chartres fut au nom des personnages qui, avant de souffrir le roi agréât les services de la jeune insp commencèrent par faire subir à celle-ci une s d'examen et d'enquête. Le chancelier se tro à Orléans pendant le siége mémorable de t il se dirigea sur Blois pour y préparer le co de ravitaillement destiné aux assiégés et do conduite fut remise à la Pucelle.

Renaud de Chartres, fort engoué de lui-m exerça avec quelques favoris un ascendant clusif sur l'esprit du roi. Il vit tout d'abord œil jaloux ce nouveau conseiller de la cou que la Providence envoyait en la personne d jeune héroïne auprès de Charles VII po sauver. Les mesures énergiques, soudaines traordinaires que conseillait la Pucelle, t blaient et contrariaient à chaque pas les vues ou les calculs d'une politique quine et intéressée. Le chancelier, une fois p par les événements, les suivit à contre-c à sa manière. Sans cesse intimidé par le stacles, il attendait tout de son habileté négociateur. Jeanne marchait droit au fai siégeant et prenant les villes. Lors du si Troyes, devant la résistance des habit chancelier venait d'ouvrir en conseil l'a battre en retraite, lorsque Jeanne, surv tout à coup, opina pour un nouvel ass promettant la victoire. Elle tint parole, tifia son conseil. Ces incidents se re lèrent plus d'une fois pendant la courte de la carrière de la libératrice, et lui nèrent de plus en plus les sympathies d mier ministre. Jeanne fut faite prisonni guerre le 23 mai 1430, devant la place de piègne, alors occupée de vive force par les çais, et assiégée depuis sept mois par les guignons. Dans sa passion pour les voies matiques, Renaud de Chartres, au mois d bre précédent, avait voulu, contre le gré d bitants, livrer la ville de Compiègne au d Bourgogne, comme un gage propre à c les bonnes grâces du duc en faveur du

France. Le jour où l'héroïne tomba au pouvoir des ennemis, Renaud écrivit aux habitants de Reims une lettre dont l'analyse a été conservée à l'histoire, et que l'histoire doit flétrir. « Il donna advis de la prise de Jehanne la Pucelle devant Compiègne, et comme elle ne vouloit croire conseil, ains (mais) faisoit tout à son plaisir; qu'il estoit venu vers le roy ung jeune pastour, gardeur de brebys des montaignes de Gévaudan en l'éveschê de Mande, lequel disoit ne plus ne moins que avoit faict la Pucelle, et qu'il avoit commandement de Dieu d'aller avec les gens du roy. . . et que Dieu avoit souffert prendre Jehanne la Pucelle, pour ce qu'elle s'estoit constituée en orgueil, et pour les riches habitz qu'elle avoit priz; et qu'elle n'avoit faict ce que Dieu luy avoit commandé, ains avoit faict sa volonté. » (1) L'auteur de cette lettre, qui osait railler l'héroïsme, était digne de son suffragant, Pierre Cauchon (évêque de Beauvais), sur le territoire duquel la Pucelle avait été prise, et qui revendiqua le droit de la juger. Il n'usa pas même d'une remontrance envers ce suffragant, pour lui enlever sa victime (2). Ministre de Charles VII, il se garda de lui conseiller un recours au pape, pendant les douze mois qui s'écoulèrent entre l'arrestation de Jeanne et son supplice.

Cependand Renaud de Chartres sut se ménager jusqu'à sa mort la confiance et les faveurs croissantes du monarque. Le 17 juillet 1429 il avait, comme archevêque de Reims et premier pair de France, sacré le roi. Au mois de septembre suivant, il fut adjoint à Charles de Bourbon et au comte de Vendôme, pour le gouvernement de l'Ile de France et du Beauvoisis. Son crédit personnel, si ce n'est son influence politique, survécut même aux révolutions de palais qui, en détruisant successivement les favoris du roi, finirent par dessiller les yeux de ce prince et le firent entrer dans des voies nouvelles. Renaud de Chartres présida comme négociateur ou comme pontife aux unions de Charles de Bourbon (1424) avec Agnès de Bourgogne; de Louis, dauphin (juin 1436), avec Marguerite d'Écosse; d'Iolande, fille du roi (août 1436), avec Amédée IX de Savoie; de Catherine, sœur de la précédente princesse (juin 1438), avec le comte de Charolais, plus connu sous le nom de Charles le Téméraire; et de Charles d'Orléans (novembre 1440) avec Marie de Clèves. Indépendamment des bénéfices ecclésiastiques ci-dessus mentionnés, Renaud de Chartres eut encore le prieuré commendataire de Saint-Pourçain, transféré en 1435 de Reims à Embrun (translation que du reste il n'accepta point); puis il fut administrateur des églises d'Agde (1435) et d'Orléans (1439), reçut enfin, le 28 décembre de cette dernière année, la pourpre romaine des mains du pape Eugène IV, sur les instances du roi de France. En 1435 il fut un des plénipotentiaires qui signèrent le célèbre traité d'Arras, par lequel fut consommée la réconciliation du monarque Français avec le prince bourguignon. En avril 1444, une sorte de congrès définitif s'ouvrit à Tours pour arrêter les bases d'une trêve qui devait être perpétuelle entre la France et l'Angleterre. Le cardinal chancelier s'était rendu à Tours pour prendre part aux négociations, lorsqu'il mourut subitement, peu de jours avant la signature du traité.

VALLET DE VIRIVILLE.

Gallia christiana nova, tome IX, colonnes 135 à 137. — Anselme et Dufourny, *Histoire généalogique de la maison de France*, tome VI, page 399. — J. Quicherat, *Procès de la Pucelle et aperçus nouveaux sur l'histoire de Jeanne Darc* (Paris 1841-1850, 6 volumes in-8°).

(1) Extrait de la lettre originale de Renaud de Chartres, fait par Jean Roger, chroniqueur du seizième au dix-septième siècle. Voy. Quicherat, *Procès de la Pucelle*, t. V, page 168.

(2) Pierre Cauchon, voué, comme on sait, aux Anglais, assouvissait contre la vierge innocente une vindicte particulière: Au retour de Reims, en 1429, la présence de la Pucelle et l'élan national qu'elle entraînait avaient suffi pour susciter à Beauvais l'insurrection des habitants: ceux-ci après avoir expulsé Pierre Cauchon, leur seigneur à la fois temporel et spirituel, arborèrent immédiatement le drapeau du roi de France. Telle était la source de son animosité personnelle. Renaud de Chartres, s'il avait été pourvu d'une âme élevée, devait se sentir lié envers la Pucelle par une obligation tout opposée; car c'était elle aussi qui avait reconquis Reims sur les Anglais, et qui, en restituant la cité du sacre au roi de France, avait rendu à Renaud de Chartres sa patrie et son siége métropolitain.

CHAS (*J.*), jurisconsulte et compilateur français, né à Nîmes, vers 1750, mort vers 1830. Il fit ses études chez les jésuites, puis vint à Paris, où il exerça la profession d'avocat. Le manque de clientelle le força à chercher dans la littérature des moyens d'existence. Peu d'écrivains ont atteint la fécondité de Chas et la facilité avec laquelle il a su trouver des termes élogieux pour chacun des gouvernements qui se sont succédé en France depuis 1784, époque à laquelle Chas publia son premier ouvrage. Malgré tant d'abondance et de flexibilité, Chas est mort de misère, après avoir vécu plusieurs années de la charité publique. Ses principaux écrits sont: *J.-J. Rousseau justifié, en réponse à M. Servan*; Neufchâtel, 1784, in-12; — *Réflexions sur les immunités ecclésiastiques, considérées dans leur rapport avec les maximes du droit public et l'intérêt national*; Paris, 1788, in-8°; avec l'abbé de Montignon; — *Esprit, maximes et principes de Fontenelle*; 1789, in-12; — *Esprit, maximes et principes de D'Alembert*, 1789, in-12; — *Esprit, maximes et principes de Thomas*; 1789, in-12; — *Esprit, pensées et maximes de l'abbé Maury, député à l'Assemblée nationale*; 1791, in-8°; — *Histoire philosophique et politique des révolutions d'Angleterre jusqu'à la paix de* 1783; Paris, 1799, 3 vol. in-8°; — *Tableau historique et politique de la dissolution et du rétablissement de la monarchie anglaise, depuis* 1625 *jusqu'en* 1702; ibid., 1799, in-8°; — *Histoire politique et philosophique de la révolution de l'Amérique septentrionale*; ibid., 1800, in-8°; — *Sur Bonaparte, premier consul de la répu-*

blique; 1801, in-8°; — *Tableau historique et politique des opérations militaires et civiles de Bonaparte*; 1801, in-8°; — *Parallèle de Bonaparte et de Charlemagne*; 1802, in-8°; — *Réflexions sur l'Angleterre*; Paris, 1803, in-8°; — *Réflexions sur l'hérédité du pouvoir souverain*; ibid., 1804, in-8°; — *Coup d'œil d'un ami de la patrie sur les grandes actions de Napoléon, depuis ses opérations militaires à Toulon jusqu'à son avénement au trône*; ibid., 1805, in-8°; — *Coup d'œil rapide sur Schimmelpenninck, grand pensionnaire de la république batave*; ibid., 1805, in-8°; — *Éloge de Malesherbes*; ibid., 1808, in-8°; — *Sur la souveraineté*; ibid., 1810, in-8°; — *Introduction au Tableau historique des révolutions d'Angleterre, depuis la descente de Jules César jusqu'au traité d'Amiens, en 1802*; ibid., 1813, 1816, in-8°; — *Manuel des rois, ou des droits et des devoirs de la souveraineté*; ibid., 1816, in-8°; — *Tableau historique des constitutions civiles et religieuses de l'Angleterre et de leurs variations*; ibid., 1816, in-8°; — *des Gouvernements représentatifs et mixtes*; ibid., 1817, in-8°; — *Portrait de Cromwell*; ibid., 1817, in-8°; — *Biographie des pairs et des députés du royaume de France qui ont siégé dans les deux dernières sessions*; ibid., 1820, 2 vol. in-8°; — *Biographie des faux prophètes vivants*; ibid., 1821, 2 vol. in-8°. Ces faux prophètes sont les apologistes de Bonaparte, au nombre desquels l'auteur avait cependant figuré lui-même.

Desessarts, *les Siècles littéraires*. — Quérard, *la France littéraire*.

CHASE (*Samuel*), jurisconsulte et homme politique américain, né dans le Maryland, le 17 avril 1741, mort le 19 juin 1811. Il reçut sa première instruction à Baltimore, et étudia les lois à Annopolis. Bientôt il se fit remarquer comme orateur. Nommé en 1774 au congrès général de Philadelphie, par suite de son opposition à l'acte du timbre, il siégea dans cette assemblée pendant plusieurs années. Il dénonça la trahison de Zubly, délégué de la Géorgie; et en 1776 il fut chargé avec Franklin et Carroll d'une mission dans le Canada. Ses efforts contribuèrent aussi à faire adhérer à la déclaration d'indépendance le Maryland, d'abord opposé à cette déclaration, et qui lui avait défendu de voter dans ce sens. En 1780 il vint en Angleterre, et y recouvra pour la même province 650 dollars sur une somme plus forte, prêtée à la banque d'Angleterre. C'est alors qu'il connut Pitt, Fox et Burke. Il revint à Baltimore en 1786, et y reçut du colonel Howard un présent de dix lots de terre. Après avoir été *recorder* à Annapolis, il fut nommé, en 1788, juge président de la cour de Baltimore, et en 1791 membre de la convention du Maryland chargée de l'examen de la constitution des États-Unis. En 1791 il fut élu *chief-justice* de la cour générale du Maryland. Il déploya dans ces [...] ses fonctions une grande fermeté; on cite [...] son attitude lors d'une émeute, en 1794; [...] craignit pas dans cette occasion de faire [...] ter les chefs, qui étaient des hommes très-[...] laires. En 1796 il fut élu juge-adjoint à la [...] suprême des États-Unis, et remplit ces fonc[...] pendant quinze ans. Accusé, en 1804, de malv[...] tion, par suite d'une de ces dénonciations [...] trop communes dans les gouvernements [...] cratiques, il fut acquitté par le sénat, le [...] 1805. Ensuite il reprit ses fonctions de juge. [...] permit d'inscrire sur sa tombe que son [...] jour de sa naissance et celui de sa mort.

Biographie des contemporains.

CHASLES (*François-Jacques*), juris[...] français, vivait en 1725. Il était avocat [...] lement de Paris, et a laissé : *Dictionnaire [...] versel chronologique et historique de ju[...] police et finance, distribué par ordre [...] tières, contenant l'indication des édits [...] tres patentes, et arrêts du conseil d'[...] rendus depuis 1600 jusques et y c[...]* 1720; Paris, 1725, 3 vol. in-fol.

Lelong, *Bibliothèque historique de la France* ([...] tette), II, 27,861.

CHASLES (*Grégoire* ou *Robert*). [...] CHALLES.

CHASLES ou **CHÂLES** (*Louis*) (1), [...] tionnel, né à Chartres, en 1754, mort [...] Après avoir étudié à Paris, il embrassa l'[...] clésiastique, et occupa la chaire de rhéto[...] collége de sa ville natale. Une sortie [...] contre la philosophie du dix-huitième s[...] fit remarquer par M. de Conzié, archev[...] Tours, qui lui conféra un canonicat au [...] de sa cathédrale. Lorsque éclata la révo[...] fonda avec son frère *le Correspondant*, [...] monarchique, et travailla à la rédaction [...] *du roi*, par l'abbé Royou. Mais ayant éch[...] près des électeurs, il changea brusquem[...] pinion, renonça à l'état ecclésiastique, [...] rangea parmi les apôtres de la révolution [...] avoir été principal du collége et maire [...] de Nogent-le-Rotrou, il fut élu député d'[...] Loir en 1792. Il siégea à la Convention [...] bancs les plus élevés de la montagne, [...] nombre des adversaires prononcés de la [...] royale. Il vota la mort de Louis XVI sa[...] ni sursis. Envoyé comme commissaire à [...] du Nord, il fut blessé à la jambe par un é[...] bus, à la bataille d'Hondschoote, et re[...] Convention faire un rapport de sa mission [...] du 15 mars 1794). Du jour où les jaco[...] sèrent de dominer à la Convention, il to[...] l'obscurité. Après la chute de Robespierre [...] dénoncé comme fauteur de troubles à [...] enfermé au château de Ham. Amnistié [...] du 4 brumaire an IV, il fut, en considé[...] son ancienne blessure, admis à l'hôtel [...]

(1) *Pierre-Jacques-Michel*, d'après la *Biog[...] des contemporains*, par Arnault, Jouy, etc.

lides. Pendant les Cent-Jours, comme il n'avait pas accepté de place ni signé l'acte additionnel, il ne fut point atteint par la loi qui bannissait les régicides. Il est mort en 1826, et a laissé manuscrits des *Mémoires sur la révolution*.

Moniteur univers. — Arnault, Jouy, etc. *Biogr. nouv. des contemp.* — *Petite biog. conv.* — Le Bas, *Dictionnaire encyc. de la France.*

* CHASLES (*Victor-Euphémion-Philarète*), publiciste français, fils du précédent, né le 8 octobre 1799, à Mainvilliers, près de Chartres. Il entra à l'âge de quinze ans dans une imprimerie de la rue Dauphine, et fut impliqué avec son patron dans un de ces nombreux complots que vit surgir l'année 1815. L'apprenti typographe fut conduit en prison, d'où le fit sortir, au bout de deux mois, l'intervention de Châteaubriand. A cette époque il passa en Angleterre pour y achever son apprentissage. Le savant typographe Valpy, chez lequel il fut envoyé, le chargea de la réimpression des auteurs classiques. Après être resté sept ans en Angleterre, M. Chasles fit un voyage en Allemagne pour y étudier la littérature. Après son retour en France, il devint secrétaire de M. de Jouy; on prétend même qu'il n'a pas été étranger à la rédaction des *Ermites* de cet académicien. Dans la lutte des romantiques et des classiques, M. Chasles ne s'enrôla sous aucune bannière. Il fit mieux : les ouvrages des écrivains du Nord, dont les partisans de la nouvelle école parlaient beaucoup sans les connaître, furent étudiés, analysés et appréciés par lui; et il est un des écrivains français qui ont le plus servi à répandre la connaissance des littératures anglaise et allemande. Sa collaboration au *Journal des Débats* et à la *Revue des Deux Mondes* lui a valu une chaire de littérature étrangère au Collége de France et une place de conservateur à la bibliothèque Mazarine. Il n'y a presque pas de publications littéraires françaises dans lesquelles ne se trouvent quelques productions de M. Chasles. La multiplicité de ses travaux aurait épuisé l'esprit de bien des gens; elle a laissé le sien aussi vif, aussi actif que jamais. Outre sa collaboration aux diverses revues et journaux de Paris, M. Chasles a envoyé et envoie encore en Russie et aux États-Unis des correspondances littéraires. Connaissant très-bien la langue anglaise, il a même écrit dans cet idiome pour les revues d'outre Manche des articles de critique littéraire. De toutes les publications périodiques qui renferment les travaux de M. Chasles, la *Revue britannique* est peut-être celle à laquelle M. Chasles en a le plus fourni. On sait que ce recueil n'est pas une reproduction textuelle des articles qu'elle emprunte aux principales revues anglaises; elle les accommode au goût français, et cette tâche ingrate, qui demande beaucoup de sagacité, a été accomplie avec succès par M. Chasles. Les articles qu'il a publiés dans les nombreux journaux ou recueils auxquels il a coopéré ont été réunis et publiés sous le titre général d'*Études* : ils forment onze volumes, dont voici la division : *Études sur l'Allemagne*; 1 vol.; — *sur l'Amérique*; 1 vol.; — *sur l'Angleterre au dix-neuvième siècle*; 1 vol.; — *sur l'Antiquité*; 1 vol.; — *sur le dix-huitième siècle en Angleterre*; 2 vol.; — *sur l'Espagne*; 1 vol.; — *sur les Mœurs et les hommes au dix-neuvième siècle*; 1 vol.; — *sur le Moyen Age et les premiers temps du christianisme*; 1 vol.; — *sur la Révolution d'Angleterre*; 1 vol.; — *sur le seizième siècle en France*; 1 vol.; — *sur Shakspeare, Marie Stuart et l'Arétin*; 1 vol. On a encore du même écrivain : *Caractères et paysages*; 1833, in-8°; — une traduction des œuvres de Jean Paul Richter, et beaucoup de préfaces ou d'introductions à des livres français et étrangers.

A. R.

Documents communiqués. — *La France littéraire, supplément.*

* CHASLES (*Michel*), géomètre français, né à Épernon (Eure-et-Loir), le 15 novembre 1793, entra à l'École polytechnique en 1812. La théorie des surfaces du second degré, qui lui doit aujourd'hui tant de belles découvertes, fut l'objet de ses premiers travaux, qui parurent dans la *Correspondance sur l'École polytechnique*, années 1813 et 1815. Jusque alors on n'avait de la double génération de l'hyperboloïde à une nappe par une ligne droite que la démonstration analytique de Monge : M. Chasles en donna, à son entrée à l'École polytechnique, une démonstration purement géométrique, qui prit aussitôt place dans l'enseignement. A la même époque, d'autres recherches le conduisaient à établir différents théorèmes dont M. Poncelet a fait usage dans son *Traité des propriétés projectives des figures*; Paris, in-4°, 1822. C'est dans les principaux recueils scientifiques, tels que le *Journal de l'École polytechnique*, les *Annales de mathématiques* de M. Gergonne, la *Correspondance mathématique et physique* de M. Quételet, les *Nouveaux mémoires de l'Académie de Bruxelles*, le *Journal de mathématiques* de M. Liouville, les *Comptes-Rendus de l'Académie des sciences*, la *Connaissance des temps*, etc., qu'il faut suivre la trace de M. Chasles. Ses différents mémoires *Sur l'attraction des ellipsoïdes* (dans le 25e cahier du *Journal de l'École polytechnique*, année 1837, et dans les *Comptes-Rendus de l'Académie des sciences*, t. 8), et ses théorèmes généraux *sur l'attraction des corps de forme quelconque* (Additions à la *Connaissance des temps* pour 1845), où il apprend à construire des couches infiniment minces jouissant des propriétés des couches électriques formées à la surface des corps conducteurs, lui donnent une place distinguée parmi les analystes; mais c'est surtout dans les recherches de géométrie pure que nous aimons à voir son esprit généralisateur étendre tout en les simplifiant les plus importantes théories. On

trouve une sorte de résumé de ses travaux jusqu'en 1837 dans un livre qu'il fit paraître alors sous le titre d'*Aperçu historique sur l'origine et le développement des méthodes en géométrie, particulièrement de celles qui se rapportent à la géométrie moderne, suivi d'un mémoire sur deux principes généraux de la science, la dualité et l'homographie;* Paris, in-4°. Cet ouvrage, auquel a donné lieu la question suivante, proposée par l'Académie de Bruxelles : « On demande un examen philosophique des différentes méthodes employées dans la géométrie récente, et particulièrement de la méthode des polaires réciproques », avait été couronné par cette académie en 1830; mais son auteur ne le livra à l'impression qu'après y avoir fait de nombreuses additions. Aussi l'*Aperçu historique* n'est pas seulement une histoire savamment écrite des différentes méthodes géométriques employées jusqu'à nos jours; dans trente-quatre notes qui l'accompagnent (p. 271 à 571), M. Chasles aborde d'importantes questions : il donne une extension considérable à la théorie de l'involution de six points qui prend son origine dans un théorème de Desargues; il établit les bases d'une nouvelle théorie des sections coniques et des surfaces du second degré; etc.

Avant M. Chasles le champ de la géométrie pure se trouvait restreint dans un grand nombre de cas. Malgré les efforts tentés par Carnot dans sa *Géométrie de position*, toutes les fois qu'une question était susceptible de recevoir l'application du principe des signes, l'analyse seule pouvait établir la généralité de la proposition. Mais la certitude de cette généralité était souvent acquise au prix d'une complication qui rendait certaines questions presque inabordables. C'est qu'il fallait alors recourir dans ces questions à des éléments qui ne s'y trouvent pas placés naturellement, c'est-à-dire à un système de coordonnées. Par un ingénieux algorithme, M. Chasles est parvenu à introduire le principe des signes dans la géométrie pure, et même à y faire entrer sans la moindre difficulté la considération des imaginaires. Il a ainsi créé une nouvelle branche des mathématiques caractérisée par l'uniformité de la méthode. Pour en donner une faible idée, il nous suffira de dire que non-seulement M. Chasles déduit immédiatement d'un principe unique toutes ces belles propriétés des sections coniques connues sous les noms de théorèmes de Pappus, de Desargues, de Pascal, de Newton, de Carnot, de Brianchon, etc., mais encore qu'il en établit une foule d'autres, à l'aide de ce même principe et d'une certaine loi de corrélation. En 1841 M. Chasles avait été nommé professeur d'astronomie et de mécanique appliquée à l'École polytechnique. Les brillantes découvertes que nous venons de signaler ne tardèrent pas à faire sentir le besoin d'une chaire consacrée à leur enseignement. Cependant, ce n'est qu'en 1846 qu'elle fut créée à la Fac[ulté] des sciences, sous le nom de chaire de géom[étrie] supérieure. M. Chasles, naturellement appe[lé à] la remplir, coordonna alors les éléments de ce[tte] science, dont il a publié la première partie [dans] un *Traité de géométrie supérieure;* Pa[ris,] 1852, 1 vol. in-8°. Quoique ce livre suffise p[our] exposer la généralité de la méthode, il ne r[en]ferme pas encore les applications aux sec[tions] coniques que le savant professeur expose [dans] son cours, et qui, publiées en partie dans [diffé]rents mémoires, feront sans doute l'objet [d'un] second volume. Du reste, M. Chasles ne s'[arrê]tera pas à ces courbes; car il a déjà montr[é dans] deux notes insérées dans les *Comptes-Re[ndus] de l'Académie des sciences* (30 mai et 2[…] 1853) que sa méthode peut atteindre les [courbes] des degrés supérieurs.

Par ses recherches historiques M. Cha[sles a] rendu d'autres services à la science. Da[ns l'A]*perçu historique*, on remarque des idée[s nou]velles sur la signification des porismes d'E[uclide] et une explication de la partie géométriq[ue des] ouvrages des Hindous, qui annoncent ch[ez l']auteur une profonde érudition. Dans ce[t] ouvrage et dans une *Histoire de l'ari[thmé]tique;* Bachelier, in-4°, 1843, extrai[t des] *Comptes-Rendus de l'Académie des sci[ences],* en s'appuyant sur un passage de Boèce[, et] analysant plusieurs traités de l'*Abacus*, [princi]palement celui de Gerbert, il a établi l'[origine] pythagoricienne de notre système de numé[ration] que l'on croyait exclusivement emprunté a[ux Ara]bes. M. Libri lui ayant opposé quelques c[…] tirées de l'*Arénaire* d'Archimède, M. Cha[sles ré]pondit par un savant commentaire sur ce[…] dans lequel il démontra que « aucune des o[pé]rations arithmétiques qui se trouvent dans [l'Aré]*naire* n'autorise à penser qu'Archimède [ait] connu le système de numération décrit p[…] sous le nom d'*Abacus*. »

M. Chasles est depuis 1851 membre [de l'A]cadémie des sciences. La même année […] démis de ses fonctions à l'École polyte[chnique] pour se livrer tout entier aux travaux […] clame la chaire qu'il remplit à la Fac[ulté des] sciences. E. MERLIE[UX].

Dictionnaire de la conversation, 2e édition.—[…] des travaux mathématiques de M. Chasles ([…]

*CHASLES DE LA TOUCHE (*Théod[ore-Gas]ton-Joseph*), historien et littérateur fra[nçais, né] à Teil (Ille-et-Vilaine), le 19 février 17[…] dans la ville de Palais, à Belle-Île-en[-Mer, le] 13 avril 1848. Il consacra à la culture [de l'his]toire et des lettres les moments de loisir [que lui] laissaient ses fonctions administratives [...] et de membre du conseil municipal de […]. On a de lui : *Notes sur quelques m[…] de la Bretagne;* dans le *Compte-Rendu [des tra]vaux de la Société des sciences, arts [et belles-]lettres de Mâcon*, 1823, p. 107 et suiv[…] *la Langue Celto-Kimrique est celle* […]

laient tous les habitants de la Gaule; dans les *Mémoires de l'Académie de Dijon* (1843-1844); — *Considérations sur les services que les Grecs ont rendus aux lettres depuis la fondation de Constantinople par Constantin, en 328, jusqu'à sa prise par Mahomet II, en 1453*; dans le *Lycée armoricain*, t. VII, p. 341-376. Il a laissé plusieurs travaux manuscrits, entre autres un long mémoire relatif à la Bretagne, et particulièrement à l'histoire de Belle-Ile. Ce mémoire, dont il s'occupait lorsque la mort est venue le frapper, était presque terminé; il pourrait facilement l'être à l'aide des matériaux qu'il avait rassemblés. La publication de ce travail, désirée des Bretons, serait un juste hommage à la mémoire de son auteur. P. Levot.

Impartial de Dinan du 20 juin 1848.

CHASOT ou **CHAZOT DE NANTIGNY** (*Louis*), généalogiste français, né à Saulx-le-Duc (Bourgogne), en août 1692, mort le 29 décembre 1755. Il vint de bonne heure à Paris, et fut chargé de l'éducation de plusieurs jeunes seigneurs. Il cultiva l'étude de l'histoire et surtout la science de la généalogie. En 1749 il fut chargé de la partie généalogique du *Dictionnaire universel* de Moréri. Il mourut aveugle. On a de lui *Tablettes géographiques, contenant un abrégé des quatre parties du monde, un dictionnaire géographique*, etc.; Paris, 1725, in-12; — *Généalogies historiques des anciens patriarches, rois, empereurs et de toutes les maisons souveraines jusqu'à présent*; Paris, 1736-1738, 4 vol. in-4° (ouvrage inachevé); — *Tablettes historiques, généalogiques et chronologiques*; Paris, 1749-1757, 8 vol. in-24; — *Tablettes de Thémis*; Paris, 1755, 2 vol. in-24; — *Abrégé de la généalogie des vicomtes de Lomagne, avec une dissertation sur la branche de Candale*; Paris, 1757, in-12.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel*. — Quérard, *la France littéraire*. — Lelong, *Bibliothèque hist. de la France*, éd. Fontette.

CHASSAGNE (La). *Voy.* La Chassagne.

* **CHASSAIGNAC** (*E*...), médecin français, né à Nantes, en 1805. Reçu docteur à Paris en 1835, il a été successivement agrégé et prosecteur à la Faculté, vice-président de la Société anatomique, et chirurgien du bureau central des hôpitaux. On a de lui : *de la Structure du col du fémur, étudiée spécialement sous le point de vue de l'anatomie pathologique*; Paris, 1835, in-8°; — *de la Circulation veineuse*; Paris, 1835, in-8°; — *le Cœur, les artères et les veines, leur texture et leur développement*; Paris, 1836, in-8°; — *Œuvres chirurgicales complètes d'Astley Cooper, traduites de l'anglais* (avec M. Richelot); Paris, 1835-1837, fort vol. in-8°; — *Appréciation des appareils orthopédiques*; Paris, 1841, in-8°; — *des Plaies à la tête*; Paris, 1842, in-8°. On a encore de M. Chassaignac des mémoires *Sur la distribution des nerfs dans le système musculaire*; — *Sur les ruptures de l'utérus*; — *Sur le tissu fibreux*; *sur le système fibreux ganglionnaire*, etc. Il fut aussi au nombre des collaborateurs que s'était adjoints M. Cruveilhier pour la rédaction de son *Traité d'anatomie*.

Sachaille, *les Médecins de Paris*. — Ch. Louandre et Bourquelot, *supplément à la France littéraire*.

CHASSAIGNON (*Jean-Marie*), littérateur français, qui se fit remarquer à la fin du dix-huitième siècle, par des ouvrages bizarres, produits d'un cerveau en délire, naquit à Lyon, en 1735, et mourut à Thoissey, département de l'Ain, en 1795. Sa famille était connue à Lyon pour se livrer, de toute ancienneté, au commerce de l'épicerie, dont les bénéfices lui avaient procuré une certaine aisance. Il fit d'excellentes études au collége des Jésuites de Lyon; nous trouvons dans un chapitre de son ouvrage principal (1) quelques détails, non dépourvus d'intéret, sur son séjour au pensionnat de la compagnie. Les succès classiques qu'il obtint lui montèrent l'imagination, et l'entraînèrent de bonne heure dans une voie bien différente de celle que les traditions de famille lui tenaient ouverte. Il nous a tracé lui-même (2) le tableau des tristes vicissitudes que les aberrations de son esprit lui firent essuyer. Après avoir fui de la maison paternelle pour se rendre à Genève, et s'être fait arrêter comme voleur, il fut placé par son père dans plusieurs maisons religieuses, dont il s'échappa encore pour errer dans les campagnes. On parvint néanmoins à le faire recevoir au séminaire de Saint-Sulpice; mais la mobilité de ses impressions ne lui permit pas de persister dans cette éphémère vocation : il revint à Lyon, où il prit le seul parti qui convînt à ses dispositions naturelles et à la trempe de son esprit : il se fit écrivain, dans l'intention de réformer les défauts de son siècle et de gourmander les vices des particuliers. Ses premiers pas ne furent point heureux; il s'avisa de lancer un pamphlet contre deux prêtres et un magistrat, qui avaient, selon lui, méconnu les devoirs de leur état. Décrété de prise de corps pour ce libelle diffamatoire, il fût obligé de se réfugier en Savoie. Mais, après un exil plus ou moins long, il parvint, *pour un peu d'or*, à obtenir son absolution. Il se rendit ensuite à Paris, pour y découvrir le *prophète*, ou le *régénérateur*, dont certains illuminés, tels que Saint-Martin, Mesmer, etc., avaient annoncé la venue. Après bien des recherches dans les églises et quelques conventicules, il ne trouva point ce régénérateur. La révolution qui éclata bientôt après se chargea de la mission; mais il ne voulut point lui reconnaître ce caractère. Balancé entre ses penchants pour la cause de la liberté et son horreur pour les crimes dont elle avait été le prétexte, ce dernier sentiment l'emporta, et c'est sous cette inspiration qu'il écrivit un livre

(1) *Cataractes de l'imagination*, t. III, p. 81. Ce chapitre est intitulé : *Ma confession; mon horoscope, scènes inouïes*.

(2) *Les nudités, ou les crimes du peuple*; Paris et Lyon, 1792, in-8°, p. 234, et suivantes.

plein d'une énergie sauvage, qu'il intitula, *les Nudités, ou les crimes du peuple;* Paris et Lyon, 1793, in-8°. C'était, dans sa pensée, une espèce d'antidote au fameux ouvrage de La Vicomterie sur les crimes des rois. Il s'y élève aussi contre les persécutions dont le clergé dissident était l'objet, et contre les moteurs des troubles révolutionnaires de Lyon, et notamment Chalier. Mais comme les sentiments les plus divers se combattaient dans son cœur, il prit la défense de ce même Chalier, qui avait été son condisciple, lorsque celui-ci, ayant comblé la mesure de ses excès révolutionnaires, fut traduit devant le tribunal criminel de Rhône-et-Loire. — *L'offrande à Chalier, ou idées vraies et philosophiques tracées à la hâte, et offertes à son défenseur, par un homme libre et un ami des hommes;* (Lyon), 1793, in-8° de 30 p., ne put préserver le disciple de Marat de la condamnation capitale qui fut prononcée contre lui et exécutée. Peut-être cet écrit apologétique sauva-t-il Chassaignon de l'application des *mesures acerbes* qui furent prises ensuite contre les malheureux Lyonnais. Après la mort de son père, il s'était retiré dans un modeste domaine, situé à Thoissey, département de l'Ain, dont il avait hérité, et il y faisait habituellement son séjour, sans cesser d'avoir un domicile à Lyon. Il ne fut pas moins porté sur la liste des émigrés. Cette circonstance donna lieu à une pétition très-originale, qu'il adressa aux représentants Charlier et Pocholle, et dont M. Breghot du Lut nous a conservé le texte (1). « Comme on sait, dit le réclamant, que les penseurs ont l'âme cosmopolite, les affections vagabondes, les conceptions vastes, l'imagination ailée et *émigrante*, on s'est diverti à mettre mon nom sur la liste des émigrés, et cette petite malice ne tend à rien moins qu'à me faire mourir de faim et de soif. » Cette citation suffit déjà pour donner un aperçu de l'ordre d'idées qui règne dans son principal ouvrage, et des formes extraordinaires de style employées par l'auteur, nous voulons parler des *Cataractes de l'imagination, déluge de la scribomanie, vomissement littéraire, hémorrhagie encyclopédique, monstre des monstres;* par Épiménide l'inspiré, dans l'antre de Trophonius, au pays des visions; 1779, 4 vol. in-12. Ce titre seul caractérise suffisamment une œuvre de délire, où les sujets les plus disparates sont traités avec une originalité de conception qui est encore effacée par celle du style. L'auteur déclare avoir voulu marcher sur les traces de Montaigne; mais il ne lui ressemble que par la fréquence des citations. L'examen et la critique des écrivains célèbres du siècle de Louis XIV et du dix-huitième siècle forment en grande partie le fond de la composition. L'*Épiménide*, mal inspiré, se complaît à découvrir des taches dans Boileau, Racine, etc.; en revanche, il fait tous ses efforts

(1) *Mélanges biographiques et littéraires relatifs à l'histoire de Lyon;* Lyon, 1828, in-8°, p. 400.

pour élever Pradon, Chapelain et Scudéri ... rang des grands poëtes. Il tombe à bras ... courci sur les auteurs contemporains, tels ... Marmontel, La Harpe, etc.; tantôt il exalte V... taire, tantot il le déchire. Les amateurs de li... bizarres recherchent un ouvrage qui à ce ge... de mérite joint celui de la rareté, ayant été ... primé. On cite parmi les autres écrits de C... saignon : *Éloge de la Brotrade* (poëme de ... lien Pascal), *par un enthousiaste;* Ge... (Lyon), 1779, in-12; — *les États générau... l'autre monde, vision prophétique;* — *le ... État rétabli pour jamais dans tous ses ... par la résurrection des bons rois et la ... éternelle des tyrans;* Langres (Lyon), 1... in-8°; — *Étrennes à messieurs les rédact... du Courrier de Lyon;* Autun (Lyon), 1790, i... — *les Ruines de Lyon;* Ode (1794), in-... 7 pag. « Ces ouvrages, dit M. Breghot du ... « sont devenus fort rares, et contiennent la ... « part, au milieu de beaucoup de folies, ... « choses très-sensées et très-spirituelles. » ... Chassaignon avait laissé beaucoup de manu... parmi lesquels se trouvait une tragédie de C... *well;* mais son frère, épicier à Lyon, les ... vir à envelopper les marchandises de com... merce.

J. LABOUR...

Breghot du Lut, *Mémoires biographiques et li... res;* 1828, in-8°. — Guillon, *Histoire du siége de ...* 2 vol. in-8°. — *Cataractes de l'imagination.* — *... dités, ou les crimes du peuple.*

CHASSANÉE. *Voy.* CHASSENEUX.

CHASSANION (*Jean* DE), historien ... çais, né à Monistrol (Velay), vivait en 15... était protestant. On a de lui : *de Gig... eorumque reliquiis atque iis quæ ante ... aliquot nostra ætate in Gallia reperta;* Bâle, 1580, in-8°; Spire, 1587, in-8°; — ... *toire mémorable des grands et merv... jugements et punitions de Dieu;* 158..., — *Histoire des Albigeois, touchant le... trine et leur religion, contre les faux ... qui ont été semés d'eux;* Genève, 1595...

Lelong, *Bibliothèque historique de la Fra...* Fontette), II et IV.

CHASSANIS (*Charles*), moraliste fr... né vers 1750, à Nîmes, mort en 1802. ... avoir fait de bonnes études, il suivit la ... de sa famille, le commerce, et consacra ... sirs aux lettres. On a de lui : *La Mor... verselle, tirée des livres sacrés, rédig... la jeunesse, avec des citations;* Paris, ... in-8°; — *Essai historique et critiq... l'insuffisance et la vanité de la mor... anciens, comparée à la morale chré...* traduite de l'italien de don Gaétan ... Paris, 1792, in-12 (traduction suppos... *du Christianisme et de son culte,* con... *fausse spiritualité;* Paris, 1802, in-12.

Quérard, *la France littéraire.*

CHASSÉ (*Claude-Louis-Dominique* ... seigneur du Ponceau, chanteur français, ... Rennes, en 1698, mort à Paris, le 27 ...

1786. En 1720, il entra dans les gardes du corps; mais son père ayant été ruiné par le système de Law et l'incendie de Rennes, Chassé, que la nature avait doué d'une taille avantageuse, d'une figure agréable et d'une belle voix de basse, se décida à débuter à l'Opéra, en août 1721. Faible chanteur, mais acteur excellent, il eut bientôt effacé ses prédécesseurs; et le role de *Roland*, qu'il créa avec une supériorité incontestable, mit le sceau à sa réputation. Il était si pénétré de ses rôles, qu'un jour, ayant fait une chute sur la scène, il cria aux soldats qui le suivaient : « Marchez-moi sur le corps. » En 1738 Chassé abandonna le théâtre, et se rendit en Bretagne, dans l'espoir d'y rétablir la fortune de sa famille; mais n'ayant point réussi, il rentra à l'Opéra en juin 1742, par le role d'*Hylas* dans *Issé*. On fit alors sur lui cette épigramme :

Avez-vous entendu Chassé
Dans la pastorale d'*Issé* ?
Ce n'est plus cette voix tonnante,
Ce ne sont plus ces grands éclats,
C'est un gentilhomme qui chante
Et qui ne se fatigue pas.

Néanmoins, J.-J. Rousseau dit de lui : « Cet excellent pantomime, en mettant toujours son art au-dessus de lui, et s'efforçant toujours d'y exceller, s'est mis ainsi lui-même fort au-dessus de ses confrères : acteur unique et homme estimable, il laissera l'admiration et le regret de ses talents aux amateurs de son théâtre, et un souvenir honorable de sa personne à tous les honnêtes gens. »

En 1757 Chassé prit définitivement sa retraite. Il jouissait depuis 1736 de la pension de musicien de la chambre du roi (100 livres) que Louis XV lui avait accordée d'office. On a de lui un *Recueil de chansons bachiques*, publié à Paris.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique universel*. — Fétis, *Biographie universelle des musiciens*. — J.-J. Rousseau, *Correspondance*. — Watkins, *Nouveau dictionnaire universel*, trad. de l'anglais par L'Écuy; Paris, 1808.

*CHASSÉ (*David-Henri*, baron), général hollandais, né à Thiel (Gueldre), en 1765, mort à Bréda, en mai 1849. Son père, major au service de l'évêque de Munster, avait, comme protestant, quitté sa patrie pour s'établir en Hollande. Chassé, reçu au service des Pays-Bas en 1775, fut nommé lieutenant en 1781, et capitaine en 1787. Lors de la révolution hollandaise, il prit parti pour les patriotes, et se réfugia en France quand ce parti succomba, par suite de l'intervention prussienne. Il prit du service en France, et fut nommé en 1793 lieutenant-colonel. En 1795 il rentra dans sa patrie avec l'armée de Pichegru, qu'il quitta pour servir de nouveau la Hollande, et prit part, en 1796, à la campagne d'Allemagne sous le général Daendels. Lorsque, cette même année, les Anglais tentèrent un débarquement sur la côte de la Hollande, Chassé résista, à la tête d'un régiment de chasseurs, pendant plusieurs heures à des forces anglaises supérieures. Il prit part ensuite de nouveau à la campagne d'Allemagne, se trouva au siége de Wurtzbourg, enleva une batterie autrichienne, et dans le combat du 27 septembre 1800 fit prisonnier un détachement de 400 hommes. En 1803 il fut nommé colonel, et enfin, en 1806, major général. Dans la guerre d'Espagne il se distingua par beaucoup d'habileté et de courage : comme il avait une prédilection pour l'attaque à la baïonnette, les soldats l'appelèrent le *général baïonnette*. En 1808, le roi Louis-Napoléon lui confia le commandement des troupes hollandaises destinées à l'armée d'Espagne. Malgré de nombreuses difficultés et la défense opiniâtre que fit la Biscaye, il se fraya un chemin jusqu'à Madrid. Il se distingua ensuite à la bataille d'Almonacid de Zorita. La part glorieuse qu'il prit à différentes victoires, et notamment à celle d'Ocaña, lui valut le titre de baron et une dotation de 10,000 fr. de rente annuelle. Par sa bravoure il sauva un corps d'armée du général d'Erlon, qui s'était laissé enfoncer dans un col des Pyrénées. En 1813, s'étant joint à la grande armée, il combattit le 27 février, à Bar-sur-Aube, contre les Prussiens, et fut grièvement blessé.

Après les événements de 1814, Chassé retourna dans sa patrie, où Guillaume I[er] le nomma lieutenant général des troupes des Pays-Bas. A la bataille de Waterloo, il se montra reconnaissant de cette distinction; il sauva, de concert avec le général Van der Smissen, une batterie anglaise que déjà la vieille garde avait fait taire, et contribua au dénouement de la bataille par une vigoureuse attaque à la baïonnette. Alors il fut investi du commandement de la quatrième division militaire des Pays-Bas, dont Anvers était le siége, et ce fut à ce poste qu'il signala encore sa fidélité, sa courageuse résolution et son expérience de la guerre. La ville s'étant déclarée pour la révolution qui venait de s'accomplir à Bruxelles, le baron Chassé se retira dans la citadelle, qu'il défendit d'abord contre les Belges (27 octobre 1830), par un bombardement dont on lui a fait un crime, mais que ses devoirs militaires lui commandaient, et ensuite (du 29 novembre au 23 décembre 1832) contre les Français. Pour récompenser son courage, le roi des Pays-Bas le nomma général en chef de l'infanterie. Après la prise de la citadelle, le baron Chassé resta prisonnier des Français, qui rendirent hommage à sa conduite; il fut interné à Dunkerque. Une convention conclue le 21 mai 1833 mit fin à sa captivité. Depuis ce moment, il vécut dans la retraite jusqu'à sa mort. [*Enc. des g. du m.*, avec addit.].

Conversations-Lexicon. — De Beaumont-Vassy, *Histoire des États européens* (Belgique). — *Moniteur universel*. — Lesur, *Ann. hist. univ.* — Van Hasselt, *Belgique et Hollande*. — Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie portative des contemporains*.

CHASSEL (*Charles*), sculpteur, né à Nancy,

en 1612, mort à Paris, dans un âge avancé. Il excellait surtout dans la sculpture en petit, et on cite comme son chef-d'œuvre un *crucifix* de bois conservé au musée de Nancy. Par ordre d'Anne d'Autriche, il exécuta une armée entière, infanterie, cavalerie, artillerie et machines de guerre pour servir à l'éducation militaire du jeune Louis XIV; ce singulier travail lui valut le brevet de sculpteur du roi. E. B—N.

Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon.*

CHASSEL (*Remi-François*), sculpteur français, petit-fils du précédent, né à Metz, en 1666, mort le 5 octobre 1752. Dès l'âge de dix ans, il vint à Paris, étudier sous Lecomte, sculpteur du roi. Il travailla à Versailles avec Boulogne, Coustou et Desjardins. De retour en Lorraine, le duc Léopold Ier le nomma professeur à l'Académie de peinture de Nancy. Chassel composa un grand nombre d'ouvrages, qui ont presque tous disparu, et dont les principaux étaient : aux Minimes de Nancy, *le monument funèbre du président Cueillet*; — dans l'église des Carmes de la même ville, une *Piété* et une *Charité*; — dans l'église des dames du Saint-Sacrement, le *mausolée de François-Josias Bousmard*; — le *Génie des beaux-arts*, groupe destiné à une fontaine publique; — le *Christ* formant le devant d'autel de la chapelle ducale, dans l'église des Cordeliers de Nancy. Presque tous les ouvrages de Chassel étaient en marbre blanc ou en pierre de Savonnières.

Dom Calmet, *Bibliothèque lorraine*, p. 271. — *Temple des Messins*, 144. — Lionnais, *Histoire des villes vieille et neuve de Nancy*, II, p. 301. — Bégin, *Biographie de la Moselle.*

CHASSELOUP-LAUBAT (*François*, marquis), général français, né à Saint-Sornin (Charente-Inférieure), le 18 août 1754, mort à Paris, le 6 octobre 1833 (1). Lieutenant d'artillerie à sa sortie de l'École des Mézières (1774), il passa en 1781 dans le corps du génie, se trouva en 1792 aux affaires de Givet; il fut chargé de la direction des travaux de Montmédi lors du siége de cette place par les Prussiens. Lieutenant colonel en récompense des talents qu'il avait montrés à la bataille d'Arlon, Chasseloup-Laubat se rendit à l'armée de Sambre-et-Meuse pour prendre le commandement du siége de Maëstricht. Les services qu'il rendit lui valurent le grade de colonel. Appelé à l'armée d'Italie, il fut chargé de la direction des siéges de Milan et de Mantoue, ainsi que de la réparation des fortifications de Pizzighitone. Les champs de bataille du Conato, Castiglione, Solpherino, Rivoli et Arcole, où il déploya autant de talent que de courage, l'élevèrent au rang de général de brigade. Pendant que les plénipotentiaires français et étrangers négoci[...] à Rastadt une paix dont les prélimi[...] avaient été signés à Léoben, Chasseloup-L[...] s'occupa de tracer les limites de l'Autric[...] des nouveaux États créés en Italie; et, de r[...] en France, il établit la ligne de défense du [...] Rhin, depuis Mayence jusqu'à Nimègue. [...] 1799, il retourna en Italie, et prit le com[...] dement en chef du génie. L'armée franç[...] commandée par Schœrer, accablée par [...] mille Austro-Russes, se voyait forcée de s[...] plier derrière l'Adda, et il ne restait qu'u[...] moyen d'empêcher l'ennemi de pénétr[...] France : c'était d'occuper l'Appennin et de co[...] Gênes. Mais des difficultés sans nombre s'[...] saient à cette exécution : il fallait faire [...] lieues dans les montagnes et par des route[...] praticables. Chasseloup-Laubat fit tracer e[...] jours une route de neuf lieues à travers l'A[...] nin; et l'armée, dont Moreau venait de pr[...] le commandement, put opérer sa retraite e[...] ordre. Cette action lui valut (19 décembre [...] le grade de général de division. Appelé ([...] à la grande armée qui marchait contre la P[...] il rendit les plus grands services, par l[...] vaux immenses qu'il fit sur les bords de l[...] de l'Oder, de la Vistule, aux têtes de [...] de Praga, de Sicrock, de Modelin, et par [...] rection qu'il donna à ceux du siége de D[...] Envoyé de nouveau en Italie (1808), il [...] tous ses soins sur les fortifications de pl[...] places importantes, et il reçut en récom[...] (30 juin 1811) le grade de grand-officier [...] Légion d'honneur et la charge de conseill[...] tat en service ordinaire (section de la gu[...] Après avoir fait partie de l'armée de [...] (1812), il fut appelé au sénat (5 août 181[...] fut chargé de l'inspection des places for[...] l'Italie. Se sentant trop âgé pour reprend[...] service pendant les Cent-Jours, Chasselou[...] bat, qui avait adhéré à la déchéance de [...] léon, fut élevé (4 juin 1814) à la dignité [...] de France par Louis XVIII. Appelé à fa[...] tie de la commission qui devait juger le [...] chal Ney, il se prononça contre la com[...] tion. Ce général, qui était grand' croix de l[...] de la Réunion, commandeur de l'ordre de [...] Louis, et grand-cordon de la Légion d'ho[...] (5 août 1813) obtint le titre de marq[...] 1818, et mourut aveugle, à l'âge de soixa[...] neuf ans. Son nom est gravé sur l'arc de t[...] phe de l'Étoile, côté sud. A. S...

Son fils, le comte *Justin-Napoléon-S*[...] ancien ministre de la marine, est aujo[...] membre du corps législatif.

Archives de la guerre. — *Dictionnaire des gé[...] français.* — *Victoires et conquêtes*, t. II, VI, XII[...] XVI, XVII, XXI.

CHASSENEUX (*Barthélemy* DE), sei[...] de Prelay, jurisconsulte et magistral, [...] Issy-l'Évêque, près d'Autun, en août 1[...] mort à Aix, en avril 1541. Il avait étudié le [...]

(1) Un de ses ancêtres, *Jean-Nathanael* Chasseloup-Laubat, né en 1660, qui avait fait les campagnes de Flandre, sous le maréchal de Luxembourg, eut une jambe emportée à Nerwinde; en 1693. Son fils, *Jean*, né en 1711, se distingua, sous le maréchal de Saxe, à Fontenoy, à Raucoux, à Lawfeld.

à Dôle, puis à Poitiers, et enfin à Turin, sous Claude Seyssel. Il fut, à l'âge de vingt-et-un ans, nommé maître des requêtes du cardinal Charles d'Amboise, que Louis XII avait envoyé dans le Milanais pour y commander, et l'année suivante il prit à Pavie le grade de docteur en droit. De retour en France, Chasseneuz reçut de Guy de Rochefort des lettres de maître des requêtes honoraire; mais après la mort de ce chancelier, il se retira en Bourgogne, y exerça la profession d'avocat, devint en 1508 avocat au bailliage d'Autun, en 1531 conseiller au parlement de Paris, et l'année suivante, premier président ou plutôt unique président du parlement de Provence. Ayant été accusé de malversation par l'avocat général Laugier, son innocence fut reconnue, en 1535, par la commission devant laquelle il avait été renvoyé. La même année le roi l'appela dans son conseil, afin d'y travailler à l'ordonnance donnée à Is-sur-Tille pour la réformation de la justice. Il était encore à la tête du parlement d'Aix lorsque fut rendu, le 18 novembre 1540, le fameux arrêt qui condamnait au feu par contumace un certain nombre d'habitants de Cabrières et de Mérindol, confisquait leurs biens, bannissait leurs femmes et leurs enfants du royaume, et ordonnait la ruine de leurs maisons. C'était un reste des anciens Vaudois, que la fermentation causée par les doctrines de Luther avait rendus suspects. Chasseneuz obtint un ordre du roi portant que ces infortunés seraient entendus; mais, après sa mort, le président d'Oppède, son successeur, fit exécuter l'arrêt dans toute sa rigueur. Les plus horribles cruautés furent alors commises par les troupes royales.

Les ouvrages de Chasseneuz ont pour titres : *Commentaria in consuetudines ducatus Burgundiæ principaliter, et totius fere Galliæ consecutive;* Lyon, 1517, in-4°, goth.; Paris, 1534, in-4°; Genève, 1649, in-fol.; la dernière édition est de Paris, 1717, in-4°; — *Catalogus gloriæ mundi;* Lyon, 1529, in-fol.; goth. (dédié au chancelier Duprat); Francfort, 1579, édition moins correcte; Genève, 1649, in-fol. Cet ouvrage, tombé dans un oubli profond, règle les rangs et les préséances, et contient des recherches sur les offices, dignités et charges de la couronne; — *Consilia;* Lyon, 1531-1638, in-fol.; ce sont des consultations sur des matières de jurisprudence. Chasseneuz est auteur des vers latins dans les *Épitaphes des rois de France qui ont régné, depuis le roi Pharamond jusques au roi François Ier de ce nom*, etc.; Bordeaux, sans date, in-12. Le P. Lelong lui attribue à tort l'ouvrage entier. Les vers français qu'il renferme ont été imprimés à Poitiers, 1531, in-4°, sous le nom de *Jean Bouchet*, qui en est le véritable auteur.

E. Regnard.

De Thou, *Historia*, tom. I, lib. VI, p. 189, édit. de Genève. — Bouche, *Histoire de Provence*, tom. II, p. 614 et suiv. — Bouhier, *Histoire des commentateurs de la Coutume du duché de Bourgogne*, en tête de ses *Œuvres de jurisprudence*, édit. de Dijon, 1787. — Nicéron, *Mémoires*, tom. III et X.

CHASSEPOL ou **CHASSIPOL** (*François* DE). Cet auteur, sur lequel on manque de détails biographiques, paraît avoir été chargé par Colbert d'un travail sur les finances publié sous le titre de : *Traité des finances et de la fausse monnaie des Romains*, suivi de la *Manière de discerner les médailles antiques de celles qui sont contrefaites*, par Guillaume Beauvais; Paris, 1740, in-12. On attribue au même Chassepol deux romans intitulés : l'*Histoire des grands vizirs*, Paris, 1677, 3 vol. in-12, et l'*Histoire nouvelle des amazones;* Paris, 1678, 2 vol. in-12.

Journal des savants, 1740, p. 291; — Barbier, *Dictionnaire des ouvrages anonymes*. — Brunet, *Manuel du libraire* — Quérard, *la France littéraire*.

***CHASSET** (*Charles-Antoine*, comte), homme politique français, né à Villefranche, le 25 mai 1745, mort vers 1830. Avocat et maire à l'époque de la Révolution, il fut nommé membre de l'Assemblée constituante, fit décréter la suppression des dîmes, et fut envoyé avec le général Custine et Regnier en mission dans les départements du Haut et du Bas-Rhin et des Vosges. En 1792 il devint membre de la Convention nationale, vota, dans le procès de Louis XVI, la détention pendant la guerre et le bannissement après la paix, et ensuite se prononça contre le sursis. Après le 31 mai 1793, il sortit de France, devint aide-chirurgien sur un vaisseau anglais, et aide-chirurgien à Toulon pendant l'occupation anglaise. En 1795, il rentra en France, où il venait, quoique absent, d'être nommé membre du Conseil des Cinq-Cents. Il fit ensuite partie du Conseil des Anciens; et à l'époque du 18 brumaire an VII (1799) il s'attacha au parti du général Bonaparte, ce qui lui valut son admission au sénat conservateur, le titre de commandeur de la Légion d'honneur, la dignité de comte de l'empire et celle de comte titulaire de la sénatorerie de Metz. Après la seconde restauration, il fut compris dans la loi du 12 janvier 1816, au nombre des conventionnels dits *votants;* mais il obtint peu après l'autorisation de rentrer en France.

Biographie moderne. — *Galerie des contemporains.* — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France.*

CHASSIGNET (*Albert*), historien français, vivait dans le dix-septième siècle. Il était bénédictin, et a composé l'*Histoire de tous les monastères du comté de Bourgogne*, restée manuscrite; — l'*Histoire des maisons de l'ordre de Cluni; du Prieuré de Vaux-sur-Poligny*, etc.

Lelong, *Bibl. hist. de la Fr.* (éd. Fontette), I, 11,682, 11,783, 12,994.

CHASSIGNET (*François*, baron DE), homme d'État autrichien, d'origine française, né à Besançon, en 1651, mort vers 1716. Il entra au service de l'Autriche, où il s'éleva jusqu'au grade de général. L'empereur Léopold lui confia l'éducation

de son fils aîné (depuis Joseph Ier). En juillet 1701 il fut envoyé à Naples pour exciter une révolte contre la domination de Philippe V, roi d'Espagne, et contre les Français, ses alliés. Une conspiration redoutable fut organisée par les soins de Chassignet : son explosion, fixée au 19 septembre, fut différée au 5 octobre. Ce retard la fit découvrir : le duc de Medina-Celi, alors vice-roi pour l'Espagne, prit aussitôt toutes les mesures nécessaires pour faire avorter le plan des conspirateurs. Ceux-ci, se voyant prévenus, appelèrent le peuple à l'insurrection, mais sans succès. Chassignet fut arrêté, transporté à Paris, et écroué à la Bastille; il en sortit en 1714, par la paix de Rastadt; l'empereur Charles VI le nomma conseiller d'État.

Renneville, *Histoire de la Bastille*, Ier, 114, et II, 404.

CHASSIGNET (*Jean-Baptiste*), poëte français, né à Besançon, vivait en 1620; il eut pour maître le savant Huet, et il puisa dans les leçons de ce guide éclairé un grand amour pour les lettres. Ses poésies sont en général empreintes de mélancolie. On lui doit, entre autres, deux poëmes intitulés : *Mépris de la vie et consolations contre la mort;* Besançon, 1594, in-12; — *Paraphrases sur les cent cinquante Psaumes de David;* Lyon, 1613, in-12. Ces compositions ne sont pas sans quelque mérite, et rappellent le genre de Malherbe.

Goujet, *Bibl. franc.*

* **CHASSIN** (*Jean-Simon*), marin français, né à l'Ile-Dieu, en 1754, tué le 16 nivôse an VI. Il monta comme matelot, en 1778, à bord de la gabarre *le Compas*, et fut nommé capitaine de frégate le 10 pluviôse an V, après avoir gagné tous les grades intermédiaires par des actions d'éclat ou des missions importantes. Le 16 nivôse an VI, Chassin escortait sur la corvette *le Chéry* un convoi se rendant de Rochefort à Brest, lorsqu'il fut attaqué par plusieurs bâtiments anglais. Accosté par la frégate *Pomon;* il n'hésita pas à combattre, malgré l'infériorité de ses forces. Après une vive canonnade, il tomba mortellement atteint; mais son équipage, électrisé par son exemple, continua une défense héroïque, qui ne cessa que lorsque les batteries du *Chéry* furent submergées. Pendant ce temps le convoi, forçant de voiles, échappa aux ennemis. Les Anglais, ne pouvant sauver la corvette française, recueillirent son équipage, et, par une exception honorable pour les deux nations, le mirent en liberté, après avoir rendu les honneurs funèbres à son commandant. Bonaparte, premier consul, accorda une pension à la veuve de Chassin. Cet officier était auteur de : *Relevé des côtes de la ci-devant Bretagne et moyens faciles de les mettre en état de défense;* Rochefort, an III, in-8°, avec cartes; — *Essai sur la construction et l'armement des bâtiments destinés à la course;* Brest, an V, in-8°; — *de l'Utilité des pièces dites de chasse et des moyens d'assurer leur tir;* Rochefort, ibid.; et plusieurs autres ouvrages sur la science ... restés manuscrits ou déposés aux Archives ... Marine.

Le Bas, *Dictionnaire encyclop. de la Franc*. — Tenac, *Histoire de la marine*.

CHASSIPOL. *Voy.* CHASSEPOL.

CHASSIRON (*Pierre-Matthieu-Martin* ... littérateur français, né en 1704, à l'île d'O... mort à La Rochelle, en 1767. Il fut trésor... France, et conseiller d'honneur au présidial ... Rochelle. On a de lui : *Réflexions sur le c... que larmoyant;* Paris, 1749, in-12 : cet ... fit quelque sensation à l'époque où il ... L'auteur blâme le goût de ses contemp... pour le comique larmoyant, et veut les ra... aux traditions classiques de l'ancienne co... On doit encore à Chassiron l'*Histoire des ... vaux de l'Académie de La Rochelle*, dont ... l'un des fondateurs. On la trouve en tê... premier recueil des *Mémoires* de cette s... Paris, 1747, in-8°.

Les trois siècles de la littérature françaie. — ...rard, *la France litt.*

CHASSIRON (*Pierre-Charles-Martin* ...ron DE), économiste français, fils du préc... né à La Rochelle, le 2 novembre 1753, ... Paris, le 15 avril 1825. Il fut maître d... quêtes et trésorier au bureau des finances ... ville natale. Partisan des réformes promis... la Révolution, il en adopta les principes, ... il en blâma les excès. Arrêté comme sus... ne dut sa délivrance qu'au dévouement ... femme. En 1797, le département de la ... rente-Inférieure l'envoya au Conseil des A... Au 18 brumaire, Chassiron fut admis d... commission législative, et passa ensuite ... bunat, où il appuya les divers projets pré... par le gouvernement, et réclama vivem... lois protectrices de l'agriculture. A la diss... du Tribunat, il devint conseiller à la co... comptes. On a de lui : *Lettres sur l'agric... du district de La Rochelle et de ses en...* 1796, in-12; — Deux *Lettres aux culti... français sur les moyens d'opérer un ... nombre de desséchements par des pr... simples et peu dispendieux;* Paris, ... in-8°; — *Richard converti, ou entreti... les objets les plus importants du code ...* ibid., 1801, in-8° — *Essais sur la légi... et les règlements nécessaires aux cour... et rivières non navigables et flottables, ... qu'aux desséchements à faire ou à co... en France;* ibid., 1818, in-8°. Chassiron ... inséré plusieurs articles dans le *Nouveau ... complet d'agriculture* et dans la nouv... tion du *Cours d'agriculture* de Rozier.

Silvestre, *Éloge de Chassiron*, dans les *Mém... Société d'agriculture de 1826*.

* **CHASTAINE** (*Léonard*), chirurgien ...çais, né à Mussidan, dans le Périgord, le ... vembre 1715. Après avoir étudié dans ... natale, puis à Bordeaux et à Paris, il fut e... en 1738 à l'hôpital de Lille, où il devint

chirurgien-major en 1744. Il servit ensuite au même titre dans les armées françaises, et fut nommé correspondant de l'Académie de chirurgie. On a de lui : *Lettres à M. Cambon, premier chirurgien de la princesse Charlotte de Lorraine, pour servir de réfutation à une lettre de Van der Gradit, chirurgien et pensionné pour la ville de Lille;* sans indication de date ni de lieu d'impression; — *Lettres sur la Lithotomie;* Paris, 1768, in-8°.

Éloy, *Dict. de la méd.*

CHASTE (... DE), gouverneur français, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il fut gouverneur de Dieppe et d'Arques. Catherine de Médicis l'envoya, en 1583, avec une compagnie d'infanterie dans l'île de Tercère, pour y soutenir les intérêts d'Antoine, prieur de Crato, récemment élu roi de Portugal. Cette expédition ne fut pas heureuse. En 1603, de Chaste forma à Rouen une compagnie pour continuer les découvertes déjà faites au Canada. Il mourut au moment où il se disposait à partir lui-même pour cette contrée. La relation du *Voyage à Tercère*, par de Chaste, fait partie du deuxième volume du recueil de Thévenot.

Thévenot, *Relation de divers voyages curieux*.

*CHASTEAU, en italien CASTELLI (*Guillaume*), graveur français, né à Orléans, le 18 avril 1635, mort à Paris, le 15 septembre 1683. Il étudia à Paris les principes du dessin, et fit ensuite *son tour d'Italie*. Il parcourut successivement Gênes, Parme, Venise et Florence. A Rome, il se lia d'amitié avec Frédéric Greuter, qui le détermina à renoncer à la palette pour le burin. Les portraits de prélats et de pontifes et les estampes qu'il a gravées en Italie sont signés de son nom italianisé, *Castelli*. Il séjourna quelque temps à Lyon, avant son retour à Paris, où il fut protégé par Colbert, qui le pensionna et le fit entrer à l'Académie de peinture. Il a gravé surtout d'après Le Poussin et les maîtres italiens. On cite parmi ses gravures : *le Ravissement de saint Paul*, d'après Poussin; — *l'Assomption de la Vierge*, d'après Annibal Carrache; — *la Manne au désert;* — *Saint Paul recouvrant la vue*, d'après P. de Cortone; — *le Martyre de saint Étienne*, d'après Carrache; — *la Guérison des deux aveugles de Jéricho*, d'après Poussin; — *le jeune Pyrrhus soustrait aux recherches des Molosses qui avaient tué son père Æacide*, d'après le même; — *la Mort de Germanicus*, d'après le même; — quelques tableaux d'après Lebrun. Ses estampes à l'eau forte sont préférables à ses gravures burinées : sa manière y est plus libre, plus pittoresque, et il est à regretter qu'il ne se soit pas exclusivement livré à ce genre.

C. BRAINNE.

Basan, *Dictionnaire des graveurs*.

CHASTEL ou CHÂTEL (*Jean*), régicide, né en 1575, mort le 29 décembre 1594. Il était fils d'un marchand drapier de Paris. On sait qu'il attenta à la vie du roi Henri IV. Voici comment L'Estoile, très-explicite sur cet événement, le raconte, à la date du 27 décembre 1594. « Le mardy 27 de ce mois, comme le roy, revenant de son voyage de Picardie, fust entre tout botté dans la chambre de madame de Liancour, aïant autour de lui le comte de Soissons, le comte de Saint-Pol et autres seigneurs, se présentèrent à sa majesté, pour lui baiser les mains, messieurs de Ragni et de Montigni. Ainsi qu'il les recevoit, un jeune garçon, nommé Jean Chastel, âgé de dix-neuf ans, ou environ, fils d'un drappier de Paris, demeurant devant le Palais, lequel avec la troupe s'estoit glissé dans la chambre et avancé presque auprès du roy sans estre aperceu, tascha avec un cousteau qu'il tenoit d'en donner dans la gorge de sa majesté. Mais pour ce que le roy s'inclina à l'heure, pour relever ces seigneurs qui lui baisoient les genoux, le coup, conduit par une secrète et admirable providence de Dieu, porta au lieu de la gorge, à la face, sur la lèvre haute du costé droit, et lui entama et couppa une dent. A l'instant le roy, qui se sentist blessé, regardant ceux qui estoient autour de lui, et aïant advisé Mathurine, sa folle, commença à dire, « Au diable soit la folle ! elle m'a blessé ». Mais elle, le niant, courust tout aussitost fermer la porte, et fut cause que ce petit assassin n'eschaspast. Lequel aïant esté saisi, puis fouillé, jetta à terre son cousteau, encores tout sanglant, dont il fut contraint de confesser le fait sans autre force. Alors le roi commanda qu'on le laissast aller, et qu'il lui pardonnoit ». Le même jour, Henri annonça aux villes du royaume, dans les termes suivants, le danger auquel il venait d'échapper. « Un jeune garçon, nommé Jean Chastel, fort « petit, et âgé de dix-huit à dix-neuf ans, s'étant « glissé dans la chambre, s'avança sans être quasi « aperçu, et nous pensant donner dans le corps « du cousteau qu'il avoit, le coup ne nous a porté « que dans la lèvre supérieure du côté droit, et « nous a entamé et coupé une dent. Il y a, Dieu « merci, si peu de mal, que pour cela nous ne « nous mettrons pas au lit de meilleure heure. » Lorsque le roi fut informé que Chastel avait été élevé par les jésuites, il s'écria : « Fallait-il « donc que les jésuites fussent convaincus par « ma bouche ! » On les accusa en effet d'avoir inspiré ce forfait, auquel Chastel aurait été poussé par le curé de Saint-André, en expiation des honteux désordres de sa vie. Mais, interrogé le lendemain 28 décembre, « il deschargea du tout les jésuistes, dit encore L'Estoile, mesme le père Guéret, son précepteur, dit qu'il avoit entrepris le coup de son propre mouvement et que rien ne lui avoit poussé que le zèle qu'il avoit à sa religion, de laquelle Henry de Bourbon (car il appeloit ainsi le roy) étoit ennemi; qu'il n'estoit en l'église jusques à ce qu'il eust l'approbation du roy ». L'exécution de Chastel eut lieu le surlendemain de l'attentat. Nous laissons encore parler l'auteur du *Registre journal de Hen-*

ri IV: « Le jeudi 29 Chastel, après avoir esté mis à la question ordinaire et extraordinaire, qu'il endura sans rien confesser, fist amende honorable, eust le poing couppé, tenant en sa main l'homicide cousteau duquel il avoit voulu tuer le roy, puis fust tenaillé et tiré à quatre chevaux en la place de Grève à Paris, son corps et ses membres jettés au feu et consommés en cendres, et les cendres jettées au vent ». Comme cela se pratiquait d'après la législation d'alors, la famille du régicide fut enveloppée dans la procédure.

L'Estoile, *Mém. et Journal*. — De Thou, *Hist*. — Sismondi, *Hist. des Fr.*, XXI.

CHASTEL (*François-Thomas*), littérateur français, né à Pierrefitte, dans le Barrois, le 30 janvier 1750, mort au commencement de notre siècle. Il se rendit de bonne heure en Allemagne, et devint professeur de langue française à l'université de Giessen. On a de lui : *l'Oracle, ou essai d'une méthode pour exercer l'attention de la jeunesse par des jeux en demandes et en réponses*, par madame de Lafite, traduit du français en allemand; Offenbach, 1771, in-8°; — *Petit recueil de fables, contes et petits drames, avec une table alphabétique des mots, termes et expressions contenus dans ce livre, et les remarques nécessaires sur la syntaxe et le génie de la langue;* Giessen, 1778, 1784, in-8°; — *Chansons de table*, d'après Claudius et le comte de Stolberg, et deux petites pièces de Bürger, mises en vers français avec l'original; ibid., 1785, in-8°; — *Introduction à la lecture des ouvrages en vers français, suivie d'utiles et d'agréables rapsodies, recueillies sur le Parnasse français, avec les éclaircissements nécessaires*, en allemand; ibid., 1788, 3 vol. in-8°; — *Essai d'une grammaire, augmentés du traité de l'étymologie et de la syntaxe française, avec des tables;* Francfort et Leipzig, 1792, in-8°; — *Alphabet d'histoire naturelle;* Offenbach, 1792, in-8°; — *Tu as cessé de souffrir, infortuné monarque*, etc., complainte allemande sur les malheurs de Louis XVI, traduite en français; Giessen, 1793, in-8°; — *Recueil de petits mémoires sur les sciences, arts et métiers les plus nécessaires*, en allemand et en français; Francfort, 1794, in-8°.

Autobiographie, dans l'*Histoire littéraire de la Hesse*, par Strieder.

CHASTEL (*Pierre-Louis-Aimé*, baron), général français, né en 1774, à Vergi, dans le Chablais, mort à Genève, le 16 octobre 1826. Il s'enrôla, en 1792, dans la légion des Allobroges, prit part aux diverses actions qui eurent lieu dans les Alpes, sur la Durance, puis sous les murs de Toulon. A la paix de Campo-Formio, Chastel, qui avait fait preuve de bravoure à l'armée des Pyrénées-Orientales et en Italie, fut envoyé en Égypte. Ce fut dans une des excursions auxquelles nos généraux furent entraînés par la poursuite de Mourad-Bey, que Chastel découvrit le fameux zodiaque de Denderah, qui fut plus tard transporté en France, et ... l'objet d'une si vive polémique. Revenu en ... avec le grade de chef d'escadron, digne ... de ses services, il assista aux journées d'... d'Austerlitz, fit les campagnes de Prusse et ... Pologne, déploya dans toutes les rencontres ... rare capacité et un courage à toute épreuve ... fut fait colonel, et appelé à l'armée d'Esp... Créé général de brigade sur la demande du ... réchal Soult, il se distingua à la bataille ... Wagram, et fut élevé en 1812 au grade de ... néral de division. L'empereur, à qui le ... militaire du baron Chastel n'avait pu éch... lui confia le commandement d'une divisi... cavalerie forte de quatre mille hommes, à ... tête de laquelle il poussa des reconnais... lointaines, et se distingua dans plusieurs ... sions, notamment à la bataille de la Mosk... où les charges qu'il exécuta ébranlèrent le ... du général Doktorow, et à Goerlitz, en ... où le corps d'armée de Murat, dont il ... partie, eut à lutter contre 25,000 cav... 40,000 hommes d'infanterie et une art... nombreuse. La présence de l'ennemi sur ... ritoire français sembla doubler l'énergie de ... tel. Il rassembla sous les murs de Paris ... ce qu'il put trouver de troupes disponibles ... les dépôts, et combattit avec sa valeur ... naire. Sa division et celle du général ... soulle, faisant partie du corps du duc ... guse, furent repoussées jusqu'à la barri... Ménilmontant. En 1815, Chastel fit par... deuxième corps de l'armée, qui comba... Belgique avec un courage digne d'un autre ... Rentré dans la vie privée après les Cent-... il vivait au sein de l'étude et entouré d'... ciété choisie, lorsqu'en 1820, on ne sa... quelle manœuvre, il fut signalé comme ... la tête d'un complot qui aurait eu pour b... lèvement du duc d'Angoulême à son p... dans les environs de Lons-le-Saulnier. A ... occasion, le baron Chastel dirigea une p... en calomnie contre le *Drapeau blanc*, d... diteur responsable fut condamné par ju... rendu sur appel à Bourg, le 18 mai 1820. Il ... depuis lors dans la retraite à Ferney-V...

Le Bas, *Dict. encyclop. de la France*. — De C... *Dict. des généraux français*. — *Victoires et c*...

CHASTEL (DU). *Voy*. DUCHATEL.

CHASTELAIN (*Georges*), dit *l'Advent*... chroniqueur et littérateur bourguignon, ... 1403, mort le 20 mars 1475. Georges, ... Jean Chastelain, extrait de la noble ... de Gavre et de Mamnes, vit le jour, ainsi ... nous l'apprend lui-même, « en l'impérial ... d'Alost en Flandres (1) ». A l'âge de ... il commença des études littéraires, qu'il ... rompit pour suivre la carrière des armes. ... jeune encore, il fit son entrée dans le ... servit comme écuyer. Georges, alors ...

(1) *Chronique* (édition Buchon.), *Panthéon* ... page 4 et *passim*.

tard, visita la France et l'Angleterre; il suivit les grands événements de cette époque, sur les lieux mêmes qui leur servirent de théâtre, et fut personnellement lié avec des principaux acteurs. C'est ainsi qu'il connut Charles VII, les seigneurs de son sang ou de sa cour, la Pucelle et la plupart des personnages considérables de son temps. Le duc de Bourgogne, Philippe le Bon, son suzerain, se l'attacha particulièrement. Vers 1443, Georges quitta le service militaire, et vécut désormais dans l'intimité de ce prince, avec le titre de pannetier, puis d'*orateur* ou littérateur, puis enfin de chroniqueur officiel de la maison de Bourgogne. La cour de Philippe le Bon était alors sans rivale, même en France, pour la pompe, le luxe, la richesse extérieure; pour le nombre et le talent des officiers, littérateurs et artistes qui en relevaient l'éclat. La triple qualité dont Georges Chastelain y fut revêtu indique assez déjà l'estime et la renommée dont il jouissait. Personnellement attaché au *grand duc de l'occident*, il le servait de sa parole et de sa plume en plus d'une circonstance. Tantôt il dirigeait les représentations dramatiques destinées à l'amusement du prince (1) et des courtisans, qu'il charmait lui-même par des compositions nombreuses et très-goûtées. Tantôt il s'employait en négociations politiques et diplomatiques, auprès du roi de France (2) et d'autres souverains. Tantôt il se livrait, dans sa demeure, à la rédaction de la Chronique officielle (3). Vers 1455, Georges Chastelain publia un opuscule en vers, dont le titre n'est pas connu, mais dont le texte nous a été conservé (4). Bien que conçu dans des termes fort graves et surtout très-obscurs, cet écrit, empreint de la morgue et de la hauteur *bourguignonnes*, fut regardé en France comme attentatoire à la dignité du souverain et de la noblesse. L'indignation, toute politique du reste, qu'il suscita faillit mettre en péril la sûreté personnelle de l'auteur, et le contraignit à se justifier par une sorte de réplique en prose (5).

(1) « A Georges Chastelain pour convertir et employer en certains habillements pour aucuns jeux par personnages que icelui seigneur (Philippe le Bon) a fait jouer par-devant lui en la ville de Nevers, 13 livres. » (Comptes des dépenses du duc, pour l'an 1454; dans *les Ducs de Bourgogne*, par M. Léon de Laborde, 1849, in-8°; *preuves*, tome Ier, page 417, n° 1500.)

(2) « A Georges Chastelain, escuier, pannetier de monseigneur (le duc), pour reste d'un voyage par lui fait en France, pour les besognes et affaires de mon dit seigneur... CX livres VIIJ sols. » (Comptes de l'an 1459, *Ibid.*, n° 1836.)

(3) « A Georges Chastelain, dit de Mamines, *chroniqueur* de mon dit seigneur, la somme de vingt livres, en considération de certaine maladie qui lui est naguère survenue, et ainsi aidier à se défraier de la dite ville de Bruxelles et s'en retourner avec mon dit seigneur en la ville de Gand. » (Comptes du 1er octobre 1460 au 30 septembre 1461, *Ibid.*, n° 1844.)

(4) Il se trouve reproduit dans le morceau intitulé *Exposition de Georges Chastelain sur vérité mal prise*. (Voyez les *Œuvres de Chastelain*, dans le *Panthéon litt.*, pag. 515 et suivantes.)

(5) *Ibidem.*

C'est à la même époque également, et sur la requête de Philippe le Bon, qu'il commença de rédiger son grand monument historique (1). Charles le Téméraire, qui succéda à son père en 1467, continua au chroniqueur en titre sa confiance et ses bonnes grâces; il se plut même à augmenter en sa faveur les effets de cette libéralité. En 1473, le duc tenant à Valenciennes un chapitre de la Toison-d'or, conféra la chevalerie à Georges Chastelain, avec le titre d'*indiciaire*, « comme à celui qui démonstroit par escripture authentique les admirables gestes des chevaliers et confrères de l'ordre (2) ». Dès le commencement du nouveau règne de ce duc, Chastelain s'était retiré à Valenciennes. Là, dans cette même ville qu'avait illustrée la plume de Froissart, en compagnie de Jean Molinet, son disciple et son continuateur, Georges Chastelain poursuivit son œuvre commencée (3). Il y joignit de nouvelles productions, telles que le *Panégyrique de Philippe le Bon* (4); le *Temple de Boccace, ou consolation adressée à une reine d'Angleterre infortunée* (Marguerite d'Anjou); *la Récollection des merveilles advenues en nostre temps* (5), et d'autres ouvrages restés interrompus. Il mourut dans cette même ville, et fut inhumé en l'église collégiale de Notre-Dame de la Salle-le-Comte, où il avait fondé, au prix de quatre livres tournois de rente, *la solemnité de Saint-Georges, à l'honneur de tous chevaliers* (6).

Nous allons donner ci-après un relevé, aussi exact que possible, des œuvres *littéraires* et *historiques* de Chastelain, en commençant par les premières.

Œuvres littéraires : — *les Épitaphes de Hector et d'Achillès, avec le jugement d'Alexandre le Grand* (7); — *Louanges de la*

(1) Chronique de Chastelain, volume cité, *Introduction*, page 4.

(2) *Histoire de Valenciennes*, par Simon Le Boucq, manuscrit de la bibliothèque de cette ville; dans Buchon, *Œuvres de Chastelain* (*Panthéon litt.*), page CXII, v°.

(3) Voyez le manuscrit de la Bibliothèque impériale n° 8349, fol. CXIJ, v°.

(4) « A Jehan Chenebaut, serviteur de Georges Chastelain, la somme de soixante sols, quand il a naguères apporté à mon dit seigneur (Charles le Téméraire), en la ville de Brouxelles, ung livret de par son dit maistre, touchant le trespas de feu de très-noble memoire monseigneur le duc Philippe, fait le XIXe jour du dit mois de juillet... » (Compte de 1467; Laborde, ouvrage cité, *Ibid.*, n° 1926.)

(5) Dernière strophe.

(6) *Panthéon*, volume cité, page XIIJ. Le manuscrit 8349 de la Bibliothèque impériale, qui contient un fragment de la grande chronique de Chastelain, est orné au feuillet CXIJ, verso, d'une vignette exécutée avec un talent des plus remarquables. La figure placée à droite, et au premier plan de cette composition, nous montre Georges Chastelain présentant son livre au nouveau duc, et nous offre peut-être un portrait ressemblant du chroniqueur. Elle a été reproduite dans Gaignières, *Maisons étrangères*, t. I, p. 34.

(7) Manuscrit de la Bibliothèque impériale n° 7686, fol. 22 et suivants. Cet ouvrage a été imprimé deux fois

très-glorieuse Vierge (1) ; — *les douze Dames de Rhétorique* (2) ; — *Cent épistres* ; — *les deux Félicités* ; — *le Livre des trois divers Nobles* ; — *le Livre des humaines grâces* ; — *le Livre des Périls du monde* (3) ; — *le Livre du père à son fils* ; — *le Livre du faux amoureux* ; — *le Livre de la cause des infortunes* ; — *le Livre des abusements de cour* (4) ; — *le Livre de la tranquillité des courages* (5) ; — *L'épitaphe de messire Jacques de Lalaing* (6) ; — *Le mystère*, par personnages, *de la France présentée au deffunt roy Charles VIIe de ce nom* (7) ; — *Épistre* (8) *à Castel* (religieux de Saint-Denis, chroniqueur officiel de Louis XI) ; — *le Lion bandé*, panégyrique en vers de Philippe le Bon (9) ; — *le Mirouer des nobles* (10) ; — *l'Oultre d'amour* (11) ; — *Ballades*, rondeaux, poésies diverses (12).

vers 1525. (Voyez *Panthéon litt.*, volume cité, page XXXVIIJ, note 1.)

(1) Manuscrit 3605 de la Biblioth. impér., imprimé à Valenciennes, vers 1500 ; in-4° de quelques feuillets. Un exemplaire de cet opuscule rarissime, vendu, Heber, 18 livres sterling 10 shellings, se trouve à Paris, dans la bibliothèque de M. Jérôme Pichon, sous ce titre : *S'ensuivent les chansons Georgines*. (Voyez Brunet, *Manuel*, 1842, tome I, page 642.)

(2) Manuscrits de la Bibliothèque impériale de Paris 7892 (de la Gruthuse) et 206 (voyez Buchon, *Panthéon litt.*, volume cité, page XXXVI, et manuscrit n° 783, Gérard, de la Bibliothèque de La Haye ; imprimé par M. Louis Batissier, Moulins, 1838, grand in-4°, figures. Les principaux auteurs de cet ouvrage sont Jean Robertet et Montferrand, correspondants littéraires et ici collaborateurs de Chastelain.

(3) On connait une ancienne composition intitulée les *Périls* ou *les douze Périls d'Enfer*. Voyez dans cette biographie (BLONDEL [*Robert*]), tome VI, col. 290), et Paulin Paris, *Manuscrits français*, etc., tome IV, page 164.

(4) Un autre contemporain de Georges Chastelain, le roi René d'Anjou, est l'auteur d'une composition intitulée *l'Abusé en cour*.

(5) On ne connait des articles 4 à 18 de la présente énumération, que ces titres, mentionnés par Chastelain lui-même (voyez *Panthéon litt.*, volume cité, page 523). Jean Molinet indique aussi comme étant de son maître d'*innumérables cantiques*, *mètres virgiliens*, *chansons orphéynes* (ou *georgines*, voyez ci-dessus, *Louanges*, etc.), *proverbes salomoniques* ; *tragédies*, *comédies* et *sentences prosaiques*. « Grand plenté de ses œuvres », ajoute-t-il « sont demeurées imparfaites » (*Panthéon litt.*, volume cité, page XXIJ).

(6) Manuscrit de la Bibliothèque royale de La Haye, Gérard, n° 783 ; imprimé plusieurs fois, à la suite de la *Chronique de Lalaing*, notamment dans l'édition de cette chronique faisant partie du *Panthéon litt.*, 1842, volume de *Comines*, etc., page 726.

(7) Manuscrit Gérard 783 ; publié par M. A. Jubinal, *Lettres à M. le comte de Salvandy sur la Bibliothèque de La Haye*, etc. ; Paris, 1846, in-8°, pages 30, 218 et suivantes.

(8) Manuscrit de la Bibliothèque impériale de Paris, Célestins, n° 47, fol. 64 et suivants, avec la réponse de Castel. Manuscrit de la Bibliothèque royale de La Haye, Gérard, n° 783. *Voy.* Reiffenberg, *Notice sur Chastelain* (indiquée à la fin de cet article), page 110.

(9) Manuscrit, Bibliothèque impériale, 9837, 14 (Delamarre), à la fin ; manuscrit de la Bibliothèque de La Haye, Gérard, n° 783.

(10) Manuscrit Gérard 783. Cf. Buchon, *Panthéon litt.*, volume cité, page XXIV.

(11) Voyez Buchon, *Ibidem*.

(12) Manuscrits, Bibliothèque impériale, Célestins, 47, fol. 80, 7066 ; supplément français, n° 607, fol. 129 ; voir

Œuvres historiques : — *Exposition* [...] *Georges sur vérité mal prise* (1) ; — *le Temple de Boccace, ou d'aucuns nobles malheu*[...] *reux* (2) ; — Opuscule en prose sur le traité [...] Péronne, passé en 1468 (3) ; — *Déclaration* [...] *tous les hauts faits et glorieuses adventures* [...] *duc de Bourgogne*, suivie de l'*Éloge de Charl*[...] *le Hardy* (4) ; — *Récollection des merveil*[...] *advenues en nostre temps* (5) ; — *la Grand* [...] *chronique* de Georges Chastelain, *ou livre* [...] *tous les haulx et grans faits de la chrétien*[...] *souverainement de ce noble royaume* [...] *France et de ses dépendances, depuis l'an* [...] (1420) *jusques à maintenant* (1474), etc. [...]

Georges Chastelain fut en littérature un[...] ces renommées aujourd'hui complétement é[...] sées et dont l'éclat non-seulement est d[...] un mystère, mais peut encore passer pour [...] problème. Salué des applaudissements san[...] serve de ses contemporains, il semble [...] Chastelain n'ait pas même connu parmi [...] de rivaux. Meschinot et Jean Robertet, [...]

aussi les numéros 7385, 8417 et 10,025 B ; Biblioth[...] de La Haye, Gérard, n° 783 : Voyez Jubinal, *Lettr*[...] tées, page 30. — On trouvera dans les *Lunett*[...] *princes*, Paris, Biguen, 1500, in-12, page signée [...] suivantes, parmi les œuvres de Jean Meschinot, [...] cinq *princes* ou canevas de ballades, composé[...] Georges Chastelain. On attribue à notre auteur le[...] *de l'Instruction du jeune prince* (Ms. 19 de la [...] roy. de Bruxelles ; imprimé en 1517, à la suite du [...] *ple*, etc.), et le *Passe-temps Michault*, qui paraît [...] de *Pierre* Chastelain. *Voy.* Notice de M. Reiffenberg [...] citee, page 220, et le *Manuel du Libraire*, 1842, to[...] page 643, tome III, page 286.

(1) Manuscrit de la Bibliothèque royale de Bru[...] signalé par M. Buchon (sans le numéro), *Pant*[...] *litt.*, *OEuv. de Chastelain*, page XVIII ; imprimé d[...] même volume, pages 513 et suiv.

(2) Désigné aussi sous ce titre : *le Livre de l'in*[...] *tance de Fortune* ; manuscrits de la Bibl. imp. [...] ris, 7,427, 7,385 ; imprimé avec d'autres pièces [...] titre : *le Temple Iehan Boccace* ; Paris, Galliot-Dupré [...] in-fol. *Voy.* Buchon, *Panth. litt.*, *OEuvr. de Chast*[...] pages XXVII à XXXVI.

(3) Manuscrit unique et inédit de la Bibliothèque [...] Tournay. *Voy.* Buchon, *ibidem*, pages XVI, XX, XX[...] 120, note 1.

(4) Manuscrit de la Bibl. imp. n° 9,837, 14, Dela[...] M. Buchon a donné une courte notice de ce ma[...] dans le volume cité du *Panthéon*, pages XXXIV et [...] Il en a publié le texte dans le même volume, page[...] suivantes.

(5) Lorsque cette pièce parut en *France*, elle n'y [...] reçue qu'avec des corrections, à cause de l'esprit [...] *guignon* qui l'avait inspirée. Il en existe une d[...] version, l'une originale et entière, l'autre corrigée [...] l'esprit *français*. Le texte complet de la première se [...] dans les manuscrits de la bibliothèque royale de [...] les n° 617 B, 5620 et autres. Ce texte a été publ[...] M. Reiffenberg dans le tome X de son édition des [...] *de Bourgogne*, par M. de Barante. M. J. Pichon poss[...] exemplaire imprimé de la chronique militaire et [...] de Charles VII, par le hérault *Berry*, Paris, Fr[...] Regnault, 1528, in-fol. A la fin du volume se trouve [...] version *française* manuscrite de la *Récollection*. [...] chon l'a publiée à la suite de la version originale, [...] le volume du *Panthéon* qui contient les *Œuvres* [...] *Chastelain*, page XLV et suivantes.

(6) Nous consacrerons ci-après à cet ouvrage [...] développements bibliographiques. — On a [...] attribué à Chastelain la *Chronique de Lalaing*, qui [...] partient à *Charrolois, le hérault et le Chevalier* [...] dont le véritable auteur est Olivier de la Marche.

oracles de leur temps tout à fait oubliés de nos jours, mettent simplement Georges le poëte au-dessus de Térence et au rang d'Homère (1). Afin que le lecteur puisse apprécier à son tour la valeur de ces éloges, nous extrairons des œuvres poétiques de Chastelain un court spécimen, que nous choisirons avec impartialité :

BALLADE.

Soufle, Triton, en ta buoce argentine !
Muse, en musant en ta douce musette,
Donne louange et gloire célestine
Au dieu Phébus, à la barbe roussette,
Quand du vergier où croist mainte noisette,
Où fleurs de lys vaseni par millions,
Accompaigné de mes petits lyons,
Ay combattu l'universel araigne
Qui m'a trouvé, par ses rébellions,
Lyon rampant (2) en croppe de montaigne (3).

Ces rapprochements faits par Jean Robertet peuvent sembler actuellement incroyables; ils ne prouvent cependant que deux choses : la première, c'est qu'en 1470 l'éducation littéraire de nos aieux, connue sous le nom mérité de *renaissance*, n'était point encore accomplie; la seconde est que dans tous les temps les exagérations et les défauts les plus choquants, chez les hommes de talent et d'esprit une fois en possession de la célébrité, ne suscitent pas de la part de la foule une vogue moins suivie ni un engoûment moins passionné que leurs qualités les plus véritables.

Georges Chastelain en effet était homme de talent et d'esprit. Il l'a prouvé surtout ailleurs que dans ses œuvres de pure imagination. Aussi laisserons-nous ces dernières (et nous pensons en agissant ainsi servir sa mémoire) au sein de l'éternelle paix qui leur est due; nous réserverons à sa *Chronique*, à son véritable titre d'honneur devant la postérité, l'espace restreint que nous pouvons ici lui consacrer. On a vu que Georges Chastelain avait été requis par son maître de dresser une sorte de mémorial universel de leur temps (1420-1474). Georges répondit activement à cette prescription; et le peu qui nous est resté de son ouvrage est propre à nous faire concevoir pour la partie perdue des regrets égaux à l'estime que nous inspire la partie conservée. Son histoire, à en juger par ses débris, fut tracée dans des proportions colossales. Au lieu de se borner, comme la plupart des chroniqueurs ses contemporains, à écrire sous la dictée d'un seul maître, ou de recopier servilement une semblable dictée, Georges Chastelain, on le voit (1), n'avait réuni ces documents *partiels* que comme de simples matériaux qu'il devait fondre et combiner avec le produit de ses explorations personnelles, et qu'il devait contrôler à l'aide de son intelligence et de sa critique. Aucun écrivain du quinzième siècle ne lui est comparable sous ce premier rapport. Quant à l'impartialité (lui-même ne prétendait pas à l'indépendance) de ses jugements, Chastelain à cet égard ne se fit faute, et nous voudrions le croire sur parole (2), ni de sincères efforts, ni d'habiles protestations. Serviteur d'un potentat redoutable et sensible aux compliments, doué d'un talent remarquable pour l'éloge, et sans pair pour la satire, Georges Chastelain, en faisant brûler pour Philippe le Bon un perpétuel encens, se livra carrière aux dépens du roi de France : double jeu d'un profit certain, car cette seconde manière de flatter n'était pas, à coup sûr, la moins goûtée du duc de Bourgogne. Georges avait d'ailleurs pour auxiliaires en cela jusqu'à ses défauts littéraires. Le miel épais de sa rhétorique lui servit à merveille pour édulcorer le sel de véritables pamphlets; et grâce aux plis traînants de son style, à la fois pompeux et confus, il sut envelopper et faire pénétrer jusque sous les yeux du souverain (3) qu'il attaquait ses diatribes politiques. D'une autre part, le chroniqueur bourguignon s'assurait ainsi la faveur de la postérité, toujours avide de révélations et même de médisances. Qu'on nous permette, à l'appui de ces observations, de citer un fragment encore peu connu. C'est le portrait de Charles VII, tracé par cette main de maître :

« Cestuy Charles septiesme, de qui les hystoires entre les autres ses devanciers sont à

(1) Entre les vifs en obtiens la couronne
Pour escripre soit en prose ou en vers.
Sur la terre que la mer environne
Nul autre escript au tien, cler, ne folsonne.
. . . .
En toy reluist la satyre de Perse,
De Juvénal, aussi celle d'Orace;
Ton élégant parler Térence *perse* (perce?)
. . . .
Ton excellent, exquis et joyeux stille
Qui n'est de riens plus bas que de Virgille
. . . .
Tu ressambles Gorgias Léonin,
En oraison Pline second ou Tulle,
En histoire Tite Live ou Justin
Et Saluste, qui fit le *Jugurtin*;
Pour commenter te rens équal à Jule;
Nul autre escript le tien point ne recule;
Avec les bons, soit Lactance ou Homère,
Te puis logier, car fils es de leur mère.
(J. Robertet à G. Chastelain, dans les *Douze dames de rhétorique*, 1838, in-4°; feuilles 5, 6, 7.)

Jean Meschinot s'exprime ainsi :

O Georges, des autres le maistre
En la Rhéthorique science, etc.
(*Les Lunettes des princes*, ibidem, L. iiij.)

(2) *Le lion rampant* est la principale pièce héraldique des nombreux quartiers qui composaient l'écu de Philippe le Bon.

(3) *Voy.* la pièce entière, dans le volume cité du *Panthéon*, p. XXXVI.

(1) Volume du Panthéon, *Proesme*, page 4.

(2) « Si requiers et supplie aux lisans, de quelque party qu'ils soient, François, Bourgoingnons ou Anglois, que de sur moy leur plaise oster toutes partialités, suspicions et faveurs, et en juger tel que me proteste : léal François avec mon prince, *osant prononcer vérité contre mon maistre où besoing sera*, et non me faingnant (feignant), de meismes contre François ny Anglois, desquels la gloire n'est à estaindre pour l'ung party ny l'autre, mais à chascun garder sa porcion selon l'advenir (l'aventure) et fortunes des cas. » (Introduction, page 4 de l'édition du *Panthéon littéraire*.)

(3) Voy., *l'exposition de Georges sur verité mal prise*.

esmerveiller pour les choses qui en son temps furent inopinables, à proprement le descripre au vif selon que Nature y avoit ouvré, pas n'estoit des plus espéciaulx de son œuvre; car moult estoit linge, et de corpulence maigre. Avoit feble fondacion et estrange marce, sans porcion; visage avoit blemme, mais spécieulx assez; parolle belle et bien aggréable et subtille, non de plus haulte oye. En luy logoit ung très-beau et gracieux maintien. Néantmoins aucuns vices soustenoit, souverainement trois : c'estoit *muableté*, *diffidence*, et au plus dur et le plus, c'estoyt *envye* pour la tierce.... Or, est vray que cestuy roy Charles, en ses jeusnes jours, se trouva inportuné beaucoup et moult oppressé de ses ennemis, tellement que les derrenières bornes de son réaulme luy estoient ostées; ès quelles encore Fortune lui estoit escharsse assez, et luy tenoit moult aigre l'esperit par maintes diverses tribulacions et adversitez, tous les jours nouvelles, tant du lez de ses ennemis Burgugnons et Anglez, qui aigrement le comprimoient, comme de ses propres gens mesmes, Routiers, Escotz, Espagnolz, Lombars, qui donnoient sur ly par haussage. En quoy, dévot à Dieu alors se monstra assez, mès corrigé peut estre de la volunté de Dieu d'aucuns ses délitz... Il parvint en la fin plus haultement que pieça n'avoit fait roy, mès non pas tant seullement en clarté de ses vertus, mès par adjoustance aucune de ses vices, qui luy rendoient fruict et félicité par inconvénient; comme on pourroit dire que sa malheure et que ceulz qui gouvernoient son fet estoient cause de sa successive malédiction en salut, entendu que de diverses mains et par diverses natures d'ommes sa gloire a esté bastie et mise sus, et que de sa personne luy mesmes n'estoit pas homme belliceux. N'estoit robuste ny animeux homme pour faire de main propre, ne cerchoit mesmes l'estour ny rencontre; ains, non asseuré entre cent mille, se fut espoventé d'un homme seul non congneu. Mais avoit des grâces à l'encontre, que de sages et vaillans s'accompagnoit voulontiers et s'en souffroit conduire, aus quelz par dessus leur sens continuellement il adjoustoit nouvelle invencion : par quoy ce qu'il perdoit en vaillance, que naturellement n'avoit de luy mesmes, ce recouvroit-il en sens. De quoy il prouffitoit aux vaillans, et estoit vraysemblable que le sens qu'avoit de nature lui avoit été renfforcé encore au double, en son estroicte fortune par longue constraincte et périlleux dangiers qui forcément luy aguisèrent les esperits (1). »

On ne connait jusqu'à présent que trois fragments de la chronique de Chastelain, qui devait remplir six grands volumes in-folio. La première s'étend de 1419, et même, en comprenant une sorte de liminaire, elle remonte à l'année 1407, puis s'arrête à 1422. La seconde rep[...] à 1461, et se poursuit, avec des lacunes ou [...] tilations graves, jusqu'en 1474. Ces deux [...] trémités laissent entre elles un grand vide, [...] correspond exactement au règne de Ch[...] les VII (1). La matière qui les compose a [...] successivement (2) éditée par M. Buchon. [...] 1839, M. Paul Lacroix a signalé (3) dans [...] manuscrit 176 de la Laurentienne de Flo[...] une nouvelle portion de l'œuvre de Ch[...] lain, qui paraît identique pour le fond, [...] que dissemblable par des variantes g[...] avec le contenu du manuscrit 256 de la B[...] thèque d'Arras, découvert par M. J. Quich[...] en 1841. Autant qu'on en peut juger p[...] nalyse critique (4) due à ce dernier écriv[...] ces fragments présentés par les deux ma[...] crits d'Arras et de Florence se rapportent [...] reusement au règne de Charles VII, et pe[...] servir à diminuer la vaste lacune qu'e[...] plore. Mais il ne paraît pas qu'ils form[...] récit complet et suivi, ni surtout qu'ils p[...] combler totalement cette lacune.

VALLET DE VIRIVILLE.

Mss. 8348 et 8349 de la Bibliothèque impér[...] Paris (5); 256 de la Bibliothèque d'Arras; 176 de [...] bliothèque Laurentienne de Florence. — Buchon, [...] tion des *Chroniques nationales* et du *Panthéon* [...] *raire*. — Lacroix, *Dissertations sur l'histo[...] France*, t. VII. — Quicherat, *Bibliothèque de l[...] des chartes*. — Pontus Heuterus, *Rerum bu[...] carum libri VI*; La Haye, 1639, in-8°. — Goujet, [...] *thèque françoise*, tome IX, page 398. — Reiff[...] *Notice sur Georges Chastelain*, à la suite des *D[...] Bourgogne*; Bruxelles, 1836, in-8°.

CHASTELAIN (*Claude*), liturgiste fra[...] né à Paris, vers 1639, mort dans la même [...] le 20 mars 1712. Il fut chanoine de la [...] drale de Paris. Il fit une étude spéciale [...] liturgie, des rites et des cérémonies de l'E[...] et voyagea dans ce but en France, en [...] en Allemagne, étudiant partout avec s[...] usages de chaque église, et visitant tout c[...] y avait de curieux dans les lieux où il p[...] On a de lui : *Un vocabulaire hagiolo[...]* dans le *Dictionnaire étymologique* de [...] nage; — Une *Vie de saint Chaumont*; [...] 1699, in-12; — *le Martyrologe romain* [...]

(1) *Fragments inédits publiés* dans la *Bibliothèque de l'école des chartes*, tome IV, p. 77.

(1) Tout porte à croire que des raisons politiqu[...] tribuèrent à prohiber en France, pendant et a[...] règne de ce prince, la chronique bourguignonne [...] donc hors de l'ancienne France, et dans les riches [...] littéraires ayant appartenu à la maison de Bo[...] Autriche, que l'on peut espérer de découvrir et q[...] a commencé de retrouver les parties qui manquen[...] précieux ouvrage.

(2) Collections des *Chroniques nationales*, 18[...] et du *Panthéon littéraire*, 1837, gr. in-8°.

(3) *Dissertations sur quelques points cur[...] l'histoire de France*, in-8°; Paris, Techener, [...] Réimprimé dans les *Mélanges* de M. Champoll[...] geac, collection in-4° des *documents inédits*, t[...] III, page 307 et suivantes.

(4) *Bibliothèque de l'École des chartes*, tome IV[...] et suiv. La Société de l'histoire de France pos[...] copie du manuscrit d'Arras, préparée pour l'imp[...] par feu M. Buchon et qu'elle se propose de publie[...]

(5) Ils contiennent les fragments de 1407 à 1422, [...] 1461 à 1474.

duit en français, avec des notes; ibid., 1705, in-4°; ouvrage non terminé; — *le Martyrologe universel*, avec des additions et des notes; ibid., 1709, in-4°; — *Relation de l'abbaye d'Orval*, insérée dans l'*Histoire des ordres monastiques*, du P. Hélyot. Chastelain est l'auteur principal du *Bréviaire de Paris*, publié en 1680. Ce livre ayant été l'objet de quelques critiques, il y répondit par un écrit intitulé : *Réponse aux remarques*, etc.; Paris, 1681, in-8°:

Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.* — Goujet, *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques du dix-huitième siècle*, t. I.

CHASTELAIN (*Jean*), médecin français, natif d'Agde, mort en 1715. Il fut professeur de médecine à Montpellier. On a de lui : *Traité des convulsions et des vapeurs*; Paris, 1691, in-12.

Carrère, *Bibl. litt. de la médecine.*

CHASTELAIN (*Jean-Claude*), conventionnel français, né le 4 décembre 1747, mort à Subligny, en octobre 1824. Député à la Convention par le département de l'Yonne, il se fit remarquer par la modération de ses opinions, vota dans le procès de Louis XVI pour la détention et le bannissement à la paix, et dans le dernier appel, se prononça pour le sursis. Arrêté et mis en prison, comme l'un des signataires de la protestation du 31 mai 1793, il recouvra la liberté après la mort de Robespierre, devint membre du Conseil des Cinq-Cents, et fut nommé juge au tribunal de Sens, après le 18 brumaire. On a de lui : *Pacte social combiné sur l'intérêt physique, politique et moral de la nation française et autres nations*; Paris, 1795, in-4°.

Petite biographie convent.

CHASTELARD (*Pierre* DE BOSCOSEL DE), poëte français, né vers 1540, mort en 1563. Il était de la famille du chevalier Bayard, et originaire du Dauphiné. D'abord page du connétable de Montmorency, il fut attaché ensuite à la maison du maréchal Damville. Il eut les défauts et les qualités des gentilshommes de son temps : spirituel, courageux, duelliste, indifférent en matière de religion et poëte à ses moments d'amour et de loisir. « Chastelard, dit un de ses historiens, M. Dargaud, était un des héros du Pré-aux-Clercs; et en ce temps-là c'était un grand prestige à la cour et à la ville, auprès des femmes de qualité et des princesses. » Il eut aussi l'amitié du grand poëte de l'époque, Ronsard, qui encouragea ses débuts dans la langue des muses. Il apporta à la reine Marie Stuart, revenue en Écosse, les regrets de son maître en poésie, et se chargea du présent d'un buffet de vaisselle d'argent, du prix de deux mille écus, envoyé par Marie à Ronsard, avec cette inscription : « A Ronsard, l'Apollo françois. » Malheureusement Chastelard ne se contenta pas de ce rôle inoffensif d'intermédiaire; subissant l'influence irrésistible de Marie Stuart, il devint amoureux de cette princesse; et, légèreté inexcusable, puisque cet amour était sans issue, Marie encouragea le jeune gentilhomme. Celui-ci lui adressa des vers qui recèlent une passion profonde et comme un pressentiment de martyre. Il en est quelques-uns qui méritent d'être reproduits. Après l'invocation d'usage, Chastelard continue en ces termes :

> O déesse,
> Ces buissons et ces arbres
> Qui sont entour de moy,
> Ces rochers et ces marbres
> Sçavent bien mon émoy;
> Bref, rien de la nature
> N'ignore ma blessure,
> Fors seulement
> Toi, qui prends nourriture
> En mon cruel tourment.
> Mais s'il t'est agréable
> De me voir misérable
> En tourment tel,
> Mon malheur déplorable
> Soyt sur moy immortel.

« Marie répondit à ces vers, dit l'historien que nous avons déjà cité; elle embrâsa les sens, elle exalta l'imagination du pauvre gentilhomme, elle lui donna la fièvre et le délire. Chastelard, éperdu, décidé à tout, se cacha sous le lit de la reine, dont les dames le découvrirent. » Marie pardonna; elle alla plus loin, elle encouragea de nouveau cet imprudent amour, et Chastelard s'oublia jusqu'à la folie. Il se glissa dans le cabinet de toilette, et de là, pour la seconde fois, jusque sous le lit de la reine d'Écosse, à Burnt-Island. Il fut encore découvert par Marie elle-même, selon les uns, et de nouveau par les femmes de la princesse, selon d'autres. Cette fois Marie sacrifia à l'opinion publique ce malheureux, dont elle avait causé l'égarement : elle se refusa à toutes les instances qui lui demandaient la grâce de Chastelard; elle n'accorda même pas une commutation de la peine de mort prononcée contre Chastelard; et pour comble de cruauté, cette femme, qui plus tard eût eu besoin qu'on usât de clémence envers elle, fit effacer, dit-on, les deux vers suivants, qu'une main inconnue avait gravés sur un des lambris de sa chambre :

> Sur front de roy
> Que pardon soit.

Chastelard fut conduit à la Tolbooth. C'est en vain qu'Erskine, un de ses amis, tenta de le faire évader. Quant à lui, il se résigna à son sort, et fut courageux jusqu'à la fin. « Si je ne suis pas sans reproche, comme mon aïeul, disait-il, comme lui du moins je suis sans peur. »

« Le jour venu, dit Brantôme, Chastelard ayant été mené sur l'échafaud, avant de mourir print en ses mains les hymnes de monsieur de Ronsard, et pour son éternelle consolation se mit à lire tout entièrement l'hymne *de la Mort*, qui est très-bien fait et propre pour ne point abhorer la mort, ne s'aidant autrement d'aucun autre livre spirituel ni de ministre ni de confesseur. »

Les quatre vers suivants du poëme que l'infortuné condamné récita s'accordaient tristement avec sa situation :

> Le désir n'est rien que martyre,
> Content ne vit le désireux,
> Et l'homme mort est bien heureux ;
> Heureux qui plus rien ne désire.

Au moment où la corde fatale l'allait étreindre, Chastelard se recueillit, puis, se tournant vers le château d'Holy-Rood, où habitait celle qui le dévouait à la mort, il s'écria : « Adieu, toi si belle et si cruelle, qui me tues et que je ne puis cesser d'aimer ! » Le cadavre du supplicié resta exposé tout un jour à la curiosité du peuple.

« Marie, ajoute M. Dargaud, n'apprit pas cette exécution sans une émotion profonde ; et l'on observa qu'elle descendait plus fréquemment dans son parc, sous l'empire du remords sans doute et d'un remords bien tardif. »

V. ROSENWALD.

Chalmers, *Life of Mary, queen of Scots*. — Knox, *Hist. of reform.* — Dargaud, *Histoire de Marie Stuart*, t. I. — Mignet, *Histoire de Marie Stuart*. — Le Laboureur, *Mémoires de Castelnau*. — Brantôme, *Mémoires*.

CHASTELER (*François-Gabriel-Joseph*, marquis DU), antiquaire, homme d'État belge, né à Mons, le 24 mars 1744, mort à Liége, le 11 octobre 1788 (1). Il était chambellan de l'empereur, gouverneur-prévôt du district de Binche et conseiller d'État. Membre de l'Académie des sciences et belles-lettres de Bruxelles, il enrichit le recueil des mémoires de cette savante compagnie de plusieurs traités d'un véritable intérêt : le tome V renferme : *Sur les médailles romaines trouvées près de Casteau* (Hainaut) ; — *Sur les médailles trouvées à Rianwels* (Hainaut) ; — *Sur la déesse Nehallenia* ; — *Description de quelques manuscrits de la Bibliothèque impériale de Vienne relatifs aux Pays-Bas* ; — *Éloge de l'abbé Suger* ; — *la Chronique latine de Gislebert, chancelier de Baudouin V, comte de Hainaut*. Du Chasteler a publié en outre : *Généalogie de la maison de Chasteler* ; Bruxelles, 1768, in-fol., et 1774, in-8° : cet ouvrage, dans lequel l'auteur élevait la prétention d'appartenir à la maison de Lorraine, lui suscita des tracasseries qui troublèrent le repos de sa vie ; — *Mémoire sur la question relative aux émigrations des Belges dans les pays lointains, et à leurs effets sur les mœurs et le caractère national*, couronné par l'Académie de Bruxelles en 1778 ; Bruxelles, 1779, in-4°.

Baron de Stassart, *Notices biographiques*. — Quérard, *la France littéraire*.

CHASTELER (*Jean Gabriel-Joseph-Albert*, marquis DU), général belge au service de l'Autriche, fils du précédent, né à Mons, le 22 janvier 1763, mort à Venise, le 10 mars 1825. Fort jeune encore, il obtint une sous-lieutenance dans le corps du génie, à l'époque de la guerre de la succession de Bavière, en 1778 ; il profita de dix années de paix pour visiter soin toutes les provinces de la domination trichienne et se rendre familiers les dialect usage dans ces différentes contrées. Il à pouvoir faire l'application de ses conna acquises, et par ses talents il seconda le Duhamel de Gerlonde pour la construct forteresses de Josephstadt et de Theresi en Bohême. Il se signala pendant la guer Turquie en 1789, et sa conduite à l'a Belgrade, sous les yeux de Laudon, lui la croix de Marie-Thérèse. Il obtint même temps le grade de major, et fut dans les négociations avec le grand-vizir mistice lui permit de dresser la carte de V et il passa vers la fin de 1790 aux Pays-B le grade de lieutenant-colonel. Nommé co 1792, et commandant de Namur, dont il de rétablir les fortifications, que l'empere seph avait fait raser, on lui amena le Lafayette et vingt-deux officiers français, major comte d'Harnoncour avait fait arrêter dans les environs de Roche Ardenne, quoiqu'ils déclarassent n'être sur le territoire autrichien que pour y cher un asile. Le marquis du Chast éclater dans cette circonstance des se de courtoisie et d'humanité qui lui firent coup d'honneur, mais qui déplurent à la Vienne, dont les ordres rigoureux ne pas à reléguer dans la forteresse d'Ol fayette ainsi que les trois autres mem l'Assemblée constituante, Latour-M Alexandre de Lameth et Bureau de P novembre 1792, il eut à défendre, sous dres du général Moitelle, non la ville de presque démantelée et dont les portes f vertes à la première sommation, mais delle, qui soutint contre le général quinze jours de tranchée ouverte. Pris guerre conformément à la capitulation, ler fut conduit à Reims, où l'on eut po plus grands égards. Un cartel d'échange mit de rejoindre l'armée autrichienne au où s'ouvrait la campagne de 1793. Ses dans les plaines d'Altenhoven, à Neer à Famars, au siége de Valenciennes, où sept blessures sans quitter le poste d neur, lui valurent le brevet de géné Ce n'était plus seulement comme offici nie qu'il servait : on le vit, à la sanglant de Wattignies, charger à la tête de la avec une impétuosité sans égale. La c de 1794 le plaça sous les ordres du Clerfayt, dont il seconda les opérations nière à mériter toute sa confiance ; et de novembre 1795, par sa brillante des lignes de Mayence, il contribua ment à la délivrance de ce boulevard magne. Chargé d'une mission diplo Saint-Pétersbourg en 1798, il fit décider

(1) Et non en 1789, comme l'indique la *Biographie universelle*.

conde coalition et l'envoi de Suwarow en Italie pour y commander en chef.

Élevé au grade de lieutenant général, Chasteler exerça pendant la campagne de 1799 les fonctions de quartier-maître général de l'armée austro-russe. Les journées de Magnano, de l'Adda, de la Trebbia, de Novi, mirent complétement le sceau à sa réputation. Blessé dangereusement (et c'était pour la treizième fois) devant la forteresse de Tortone, il fut contraint d'abandonner un poste qu'il occupait avec tant de distinction. En 1800, il fut envoyé dans le Tyrol, cette province si jalouse de ses priviléges et tout à la fois si dévouée à l'Autriche, qui s'était constamment fait un devoir de les respecter. Ses manières affables l'y rendirent bientôt populaire; les milices tyroliennes furent organisées par ses soins, et tout fut disposé pour la meilleure défense du pays.

Chasteler profita de la paix, en 1802, pour se rendre à Paris. Le premier consul l'accueillit avec empressement, et fit lever le séquestre apposé sur ses biens en Belgique, où l'administration révolutionnaire avait porté son nom sur la liste des émigrés. L'archiduc Charles le choisit, en 1805, pour chef d'état-major de l'armée qu'il commandait en Italie, et ses bonnes dispositions furent admirées généralement. L'archiduc, sur le point d'être tourné par suite des défaites éprouvées en Allemagne, résolut de s'ouvrir une retraite à travers le Tyrol. Chasteler, pour assurer le succès de cette évolution hardie, n'hésita pas à marcher au-devant de la division bavaroise du général Deroi, qu'il mit en pleine déroute au défilé de Strub, puis, rencontrant le corps de Marmont, il parvint à le repousser de Gratz. Commandant de Cohorn en 1808, il en fit relever les fortifications avec une célérité sans exemple. L'année suivante, au mois d'avril, secondé par le général Hormayr, il se jeta dans le Tyrol. Personne ne possédait mieux que lui les qualités propres à exciter l'enthousiasme de ces braves montagnards. Aussi s'empressèrent-ils d'accourir à sa voix, et bientôt les Français furent contraints de se retirer vers Sterzingen. S'étant porté sur Inspruck avec la majeure partie de ses forces, toujours croissantes par l'insurrection générale, huit mille prisonniers avec armes et bagages tombèrent en son pouvoir. Il se dirigea pour lors vers le Tyrol italien, délogea Baraguey-d'Hilliers de Trente, et lui fit subir un nouvel échec à Volano. C'est ainsi que, par d'habiles manœuvres, Chasteler parvint à se mettre en communication avec l'archiduc Jean. Cependant Napoléon, irrité de ce qui se passait dans le Tyrol, avait dès le 5 mai publié un ordre du jour portant « que le nommé Chasteler, soi-disant général au service d'Autriche, et moteur de l'insurrection du Tyrol, serait traduit devant une commission militaire aussitôt qu'il serait prisonnier, et passé par les armes dans les vingt-quatre heures comme chef de brigands. » Cet ordre du jour, si peu conforme aux principes admis par les nations civilisées, indigna l'archiduc Charles, et provoqua de part et d'autre une correspondance remplie de furibondes menaces, qui fort heureusement pour l'honneur de la civilisation du dix-neuvième siècle ne s'exécutèrent point.

Chasteler était maître de presque tout le Tyrol, lorsque le maréchal Lefebvre vint l'attaquer avec des forces supérieures. Après une entière défaite à Woergel, le 13 mai, il se vit contraint de se retirer, emmenant avec lui quelques centaines de chasseurs tyroliens, qui, réunis à des volontaires de la Carinthie et à un petit corps de troupes autrichiennes, lui permirent de tenir en échec l'ennemi devant Clagenfurth. La paix se fit à la suite de la bataille de Wagram, et l'empereur d'Autriche récompensa ses derniers services par le collier de commandeur de l'ordre de Léopold; il avait obtenu celui de commandeur de Marie-Thérèse en 1800.

Chasteler quitta Theresienstadt, dont il était gouverneur, pour servir comme feldzeugmeister (général d'artillerie) pendant les campagnes de 1813 et de 1814. Il fit également contre le roi Murat, en 1815, la courte campagne dont il avait fait approuver le plan à Vienne, où son souverain, désireux d'avoir ses conseils, l'avait mandé. Ses nombreuses blessures, qu'il faut attribuer non-seulement à l'ardeur de son intrépidité naturelle, mais encore à sa vue, tellement basse, qu'il distinguait avec peine une troupe à cinquante pas, lui rendaient nécessaires quelques années de repos : le gouvernement de Venise lui fut conféré. C'était un poste de confiance, et qui ne laissait pas d'avoir ses difficultés, car comment se faire pardonner par l'aristocratie vénitienne la perte de son indépendance, de son autorité toute-puissante? Il réussit du moins, par la bienveillance de son caractère et par l'équité de ses actes, à conquérir l'estime générale. Il mourut, non dans une de ses terres près d'Ath, en 1820, comme l'affirme la *Biographie universelle* du général Beauvais, mais à Venise, le 10 mars 1825 (1). Un monument, sur lequel sont inscrits ses principaux faits d'armes, lui fut élevé dans cette ville, en 1827. Le marquis du Chasteler, très-versé dans la connaissance des sciences exactes, cultivait aussi la littérature et la poésie légère. Nous avons eu sous les yeux deux de ses romances (2), fort agréables, bien qu'un peu d'afféterie s'y fasse remarquer.

BARON DE STASSART.

(1) La date indiquée dans la *Biographie des frères Michaud* (le 7 mai 1825) est inexacte.

(2) Elles faisaient partie d'un recueil de musique qu'une de mes sœurs avait remis à sa fille aînée en la plaçant au pensionnat de Charleville. Ce livre ne contenait aucune chanson contraire à la plus scrupuleuse décence : néanmoins, les bonnes religieuses, scandalisées d'y voir paraître quelquefois le mot AMOUR, ne crurent pas devoir s'en tenir à la demi-mesure adoptée pour les éditions *ad usum Delphini*; elles firent du tout un bel *auto-da-fé*.

Zeitgenossen, 1re série, n° 6. — *Conversations-Lexicon* — *Biog. étrangère.* — *Galerie historique des contemp.*

CHASTELET (*Paul* Hay du), publiciste français, né à Laval, en 1593, mort à Paris, le 16 avril 1636. Il fut d'abord avocat général au parlement de Rennes, et parut ensuite à la cour. Matthieu de Morgues, qui fut son constant adversaire, nous le représente (*Remontrance de Caton chrétien*) remplissant à la cour de Henri IV un emploi déshonnête; mais c'est évidemment une calomnie. En 1627, il osa prendre la défense de Montmorency-Boutteville, qui, malgré les édits, avait tiré l'épée contre Des Chappelles, en plein jour, au milieu de la place Royale. Richelieu lui reprocha d'avoir fait l'apologie d'un aussi grand coupable; cependant Paul du Chastelet rentra bientôt dans les bonnes grâces du cardinal. Comme c'était un écrivain plein de verve et suffisamment instruit des affaires de l'État, on le chargea de composer divers libelles contre la maison de Savoie, perfide ennemie de la maison de France, et il se distingua dans cette polémique. Il avait obtenu la charge de maître des requêtes. Choisi dans sa compagnie pour être un des juges du maréchal de Marillac, il poussa l'oubli de ses devoirs jusqu'à publier contre l'accusé, durant le procès, un libelle infamant. Divers biographes prétendent qu'il agit de telle sorte pour se faire récuser, ne voulant pas condamner le maréchal et n'osant pas l'absoudre. Mais, comme on l'a prouvé, c'est une justification très-mauvaise et d'ailleurs très-mal fondée. Marillac, voyant du Chastelet siéger parmi ses juges, l'apostropha dans les termes les plus énergiques. « Quant à « Chastelet, dit-il, j'ai horreur, messieurs, de « le voir assis parmi une si honorable compa- « gnie, sur ces fleurs de lys, et qu'il ait pouvoir et « main-levée sur ma vie et mon honneur, quand « bien je n'aurois à lui reprocher que cette prose « infâme dont il est l'auteur.. » Richelieu lui-même fut obligé de sacrifier le coupable aux scrupules de l'opinon publique : trois jours avant la fin du procès, du Chastelet, arrêté, fut conduit prisonnier au château de Villepreux. Mais il n'y resta pas longtemps : le cardinal avait besoin de lui. « Il avait, avons-nous dit ailleurs, l'esprit rapide, mais léger : il concevait promptement les affaires; mais il n'avait pas le jugement et la prudence qui sont nécessaires pour les bien conduire. Richelieu l'appelait familièrement son *lévrier*, et quand il l'employait, ce n'était pas dans les négociations importantes; mais s'agissait-il de défendre un des actes de son administration, ou de suivre par mille détours la trace dissimulée d'un crime d'État, telles étaient les affaires auxquelles le sieur du Chastelet lui semblait propre, et dont il le chargeait volontiers. » En 1635, ayant été chargé d'établir le parlement de Pau, il exerça l'intendance de la justice dans l'armée royale. Élu membre de l'Académie française, il en fut le premier secrétaire. On a de lui : *la Seconde Savoisienne*, primée avec *la Première*, à Grenoble, Marniols, en 1630, in-8° (cette *Seconde Sa sienne* est souvent attribuée à Bernard de chignevoisin, sieur de Guron : la *Premièr* d'Antoine Arnaud); — *Prose impie contre deux frères Marillac* (dans le *Journal de chelieu*, seconde partie, p. 58); — *Discour roy touchant les libelles faits contre le vernement de son Estat*; Paris, 1631, (réimprimé dans le *Recueil de diverses pour servir à l'histoire*); — *les Entretien Champs-Élysées*; Paris, 1631, in-8°; — *l'I cence justifiée en l'administration des faires*; Paris, 1631, in-8°; — *Observation la vie et la condamnation du maréch Marillac et sur le libelle intitulé : Rela de ce qui s'est passé au jugement de procès*; Paris, 1633, in-4° et in-8° (réim dans le *Recueil de diverses pièces*); — *cueil de diverses pièces pour servir à toire*; Paris, 1635, in-fol. (les pièces qui posent ce *Recueil* ne sont pas toutes vrage); — *Discours d'Estat sur les escr ce temps* (Préface du *Recueil*, publiée ment); Paris, 1635, in-8°; — *Mercure d'E ou recueil de divers discours d'Estat*; 1635, in-12; — *Satyre contre la vie de* (imprimée dans un Recueil de Sercy); — *aux absents de la cour* (dans le même et souvent attribuée à Théophile); — *vations sur la vie et la mort du ma d'Ornano*; 1643, in-4°. B. Hauréau

Pélisson, *Hist. de l'Acad. franç.*, t. I. — Fontette, *Historiens de France*, t. II. — N. D *Bibliographie du Maine*. — B. Hauréau, *Hist. du Maine*, t. III.

***CHASTELET** (*Daniel* Hay du), frère du précédent, membre de l'Académie fr né à Laval, le 23 octobre 1596, mort dans ville, le 20 avril 1671. Paul Chastelet porter l'épée, Daniel fut destiné par ses à l'Église. Il fut successivement abbé co taire de Chambon et doyen de Saint-T laissa en mourant divers écrits sur l tières théologiques et sur les mathém mais le marquis du Chastelet, son ne brûla. B.

Pélisson, *Hist. de l'Acad.*, t. I.

CHASTELET (*Paul* Hay du), fils d taire de l'Académie, historien et publici çais, né vers 1630 : on ignore la date de Comme il portait le même prénom que on les a souvent confondus. Nous resti fils les ouvrages suivants : *Traité de tion de monseigneur le dauphin*; Pa in-12; — *Histoire de Bertrand du G connétable de France*; Paris, 1666, in *Traité de la guerre*; Paris, 1668, in *Traité de la politique de France*; 1669, in-12; réimprimé sous le titre : *Tr partie du Testament politique du car Richelieu*; Amsterdam, 1689, in-12.

on, à l'occasion de cet ouvrage mis à la Bastille pour quinze jours. B. H.

Miorcec de Kerdanet, *Notices chronologiques*.—N. Desportes, *Bibliographie du Maine*. — B. Hauréau, *Hist. litt. du Maine*, t. III.

CHASTELLUX ou **CHASTELLUS** (*Claude* DE BEAUVOIR), vicomte d'Avallon, maréchal de France, mort le 12 mars 1453. Conseiller et chambellan du duc de Bourgogne Jean sans Peur, par lettres du 15 juin 1409, il servit l'année suivante en qualité de chevalier banneret « ayant en sa com« pagnie cinq chevaliers bacheliers, cent dix « écuyers, deux trompettes et trois menestriers ». Après avoir contribué en 1414 à la levée du siége de Lamothe de Bar-sur-Aube, qu'assiégeait le bailli de Chaumont, il fut commis le 8 octobre 1417, avec Guy de Bar et Gérard de la Guiche, au gouvernement des villes de Mantes, Pontoise, Meulan, Poissy « pour les garder contre les ennemis du « duc de Bourgogne ». Aidé de Claude de Chastelluz, de Guy de Bar, bailli d'Auxois, de Jean de Villiers, sire de l'Isle-Adam, tous chevaliers et officiers de Jean sans Peur, et « accompagnez « d'environ deux cents hommes d'armes, ils en« trèrent entre une heure et deux après minuit « (29 mai 1418) dans Paris, par la porte de « Saint-Germain-des-Prez ; quelques-uns allè« rent à l'hostel du roy à Saint-Paul, et y demeu« rèrent pour sa garde, et d'autres allèrent en la « rue Saint-Honoré, pour arrêter le duc d'Arma« gnac ». Le service signalé qu'il venait de rendre au duc de Bourgogne le fit créer maréchal de France le 2 juin 1418, à la place de Pierre de Rieux de Rochefort, qui tenait pour Charles dauphin, depuis Charles VII, puis le 10 septembre suivant il fut nommé lieutenant et capitaine général du duché de Normandie « pour réduire à l'obéis« sance les places occupées tant par les Anglois « que par ceux qui tenoient le parti de la mai« son d'Orléans ». Destitué de sa charge de maréchal le 22 janvier 1422 par Henri V, roi d'Angleterre, il ne cessa pas de continuer ses services au duc de Bourgogne et au roi d'Angleterre, et combattit en 1423 au siége de Crevant contre le connétable d'Écosse, qu'il fit prisonnier. Après avoir été nommé le 26 février 1445 par Charles de Bourgogne au gouvernement de ses terres du comté de Nevers, il mourut, et fut enterré dans l'église cathédrale d'Auxerre, où une statue lui fut érigée. A. S....., Y.

Pinard, *Chronol. milit.*, t. III, p. 149. — Anselme, *Hist. génér. et chronol. de la maison de France*, t. VII, p. 1-4. — De Barante, *Hist. des ducs de Bourgogne*.

CHASTELLUX (*François-Jean*), chevalier et ensuite marquis (1) DE), littérateur, voyageur et militaire français, naquit à Paris, en 1734, et mourut dans la même ville, le 28 octobre 1788. Sa naissance marqua sa place dans les rangs élevés de l'armée ; entré au service à l'âge de quinze ans, il n'en avait que vingt-et-un lorsqu'il devint colonel du régiment que quittait son frère, et qui portait son nom ; il fut ensuite colonel du régiment de Guyenne, et servit dans toutes les campagnes qui se firent en Allemagne de 1756 jusqu'à la paix conclue en 1761, entre les puissances belligérantes. Brigadier d'infanterie en 1769, il parvint au grade de maréchal de camp, et fut du nombre des officiers généraux qui firent partie de l'expédition envoyée en 1780 au secours de l'Union Américaine, et remplit dans l'armée de Rochambeau les fonctions de major général. Ce fut avec la même distinction qu'il servit dans l'autre hémisphère. Il sut faire marcher de front la culture des lettres avec l'accomplissement des devoirs de son état. Cette alliance des armes et des lettres, moins rare autrefois qu'on ne le croit communément, fut doublement glorieuse pour lui. S'il sacrifia au goût du temps, en composant quelques poésies légères et des comédies destinées à être jouées en société, ces distractions d'un esprit dont l'activité avait besoin de s'exercer en plus d'un genre, ne le détournèrent pas d'études plus sérieuses, qu'il dirigea surtout vers l'examen des vicissitudes que le sort de l'humanité avait éprouvées, en remontant le cours des siècles. Ses recherches sur cette matière importante donnèrent lieu à la publication de l'ouvrage principal qui a fondé sa réputation, et qui parut en 1772, sous ce titre : *De la Félicité publique, ou considérations sur le sort des hommes dans les différentes époques de l'histoire* ; Amsterdam, 2 vol. in-8°. Il se proposa surtout de prouver que la condition de l'espèce humaine s'est améliorée en raison directe de l'accroissement des lumières. Étant jeune encore, il s'était entretenu avec l'abbé Mably sur ce sujet, qu'ils envisageaient l'un et l'autre d'une manière différente : l'abbé n'assignait d'autre cause au bonheur des nations que la bonté des mœurs publiques ; le chevalier le fondait sur le progrès de l'esprit des sciences et des arts. Ce dissentiment entre deux philosophes dignes de s'entendre produisit les *Entretiens de Phocion* et le livre *de la Félicité publique*. Toutes les vues de l'auteur ne frappent pas également par leur justesse ; mais si elles paraissent quelquefois plus ingénieuses que conformes à la réalité, on ne peut méconnaître l'art avec lequel il a mis en œuvre d'importants matériaux, qu'une érudition bien dirigée avait su réunir. L'ouvrage, dont on ne sentit d'abord pas tout le mérite, eut une seconde édition, augmentée, Amsterdam, 1776, 2 vol. in-8°, et fut traduit en allemand, en anglais et en italien. Voltaire, qui s'était passionné pour le livre, lors de son apparition, le mit sans façon au dessus de l'*Esprit des Lois* (1). Il chargea son exemplaire de notes,

(1) Le chevalier de Chastellux ne prit le titre de marquis qu'en 1784.

(1) M. de Malesherbes avait dit que *la Félicité publique* était digne du grand-père de M. de Chastellux (le chancelier d'Aguesseau). Voltaire, enchérissant sur cet éloge, écrit, le 10 mars 1775, à l'auteur, avec lequel il avait noué une correspondance : « Et moi, j'ai l'insolence de vous « dire que votre grand-père, tout votre grand-père qu'il

qui ont été publiées pour la première fois par M. Renouard, dans la nouvelle édition qu'il a donnée, en 1822, 2 vol. in-8°. Ces notes n'ont pas d'importance, et ne consistent qu'en formules très-brèves, qui apportent peu d'éclaircissements au texte. Cet ouvrage ouvrit au chevalier de Chastellux les portes de l'Académie française; il y fut reçu le 27 avril 1775, à la place de M. de Châteaubrun. « Il fut accueilli du public presque « avec autant d'enthousiasme que M. de Males- « herbes l'avait été le jour où il parut pour la « première fois dans cette assemblée (1). » Son discours de réception *Sur le goût* fut trouvé long, et n'obtint pas le même succès que sa personne. Le directeur de l'Académie était alors M. de Buffon, qui répondit au récipiendaire dans ce style magnifique dont il avait le secret. Tout en blâmant le fade usage des compliments usités en pareille circonstance, il combla M. de Chastellux de louanges. Il présenta comme un modèle de goût l'écrit de Chastellux intitulé *Essai sur l'union de la poésie et de la musique* (1763, in-12), et mentionna avec éloge ses *Vies de quelques grands capitaines*, dont nous avons vainement cherché l'indication dans toutes les bibliographies. L'expédition d'Amérique à laquelle le chevalier prit part lui fournit l'occasion de rédiger le Journal de deux voyages qu'il entreprit, l'un de Newport à Philadelphie et à Portsmouth, et l'autre dans la Virginie, la Pensylvanie, etc. La première partie sortit des presses d'une imprimerie particulière établie à bord de l'escadre de Rhode-Island, et ne fut tirée qu'au nombre de 24 exemplaires, in-4°. Après son retour en France, l'auteur, cédant aux instances de ses amis, consentit à donner une édition complète de son travail, intitulé : *Voyages dans l'Amérique septentrionale, dans les années* 1780, 1781 *et* 1782; Paris, Bault, 1786, 2 vol. in-8°. Une édition subreptice et morcelée avait été faite précédemment par un imprimeur de Cassel, en 1 vol. in-8°. L'ouvrage complet et rectifié obtint un succès que n'altéra point la critique acrimonieuse qu'en fit Brissot de Werville. L'intérêt du sujet et le talent du narrateur le font lire encore aujourd'hui avec beaucoup d'intérêt. Parmi les autres écrits du chevalier de Chastellux, il faut citer le *Discours sur les avantages et les désavantages qui résultent pour l'Europe de la découverte de l'Amérique*, objet du prix proposé par M. l'*abbé Raynal* (2), par M. P**, vice-

« est, en était incapable, malgré son génie et son élo- « quence. »

(1) *Mémoires secrets de la république des lettres*, t. 30.

(2) Nous avons sous les yeux une lettre autographe inédite de M. le marquis de Chastellux, en date du 3 juillet 1788, par laquelle nous apprenons « que ce dis- « cours ayant été publié avant l'époque fixée pour le « jugement que l'Académie de Lyon devait prononcer, « il en est résulté qu'elle n'a plus voulu couronner aucun « des ouvrages qu'elle avait entre les mains, quoiqu'elle « eût paru très-satisfaite de plusieurs d'entre eux. » Il ajoute qu'il obtint aussi le suffrage de M. l'abbé Raynal, lui-même.

consul à E**; Londres et Paris, 1787, in-8°. Malgré l'éloge que La Harpe a fait de ce discours, nous pensons que le sujet n'a pas été assez approfondi, et que le style de l'auteur, souvent emphatique, fait regretter qu'il n'ait pas préféré cette noble simplicité qui se fait remarquer dans ses voyages; — *Éloge d'Helvétius*, 1774, in- — Il a traduit de l'italien d'Algarotti l'*Essai sur l'Opéra*; Paris, 1773, in-8°, et de l'anglais de David Humphreys le *Discours en vers adressé aux officiers et soldats des armées américaines*; Paris, 1786, in-8°, avec le texte en regard de la traduction. — Il a été l'éditeur du *Recueil de comédies* de la marquise de G... Il a fourni plusieurs articles pour le supplément de l'Encyclopédie, et entre autres celui de *Bonheur public*, qui fut supprimé par le censeur, l'abbé Faucher, parce que le nom de Dieu ne s'y trouvait pas une seule fois. C'est un excès de censure perfectionné, que les plus habiles en ce genre n'ont pas osé imiter. Quelques bibliographes (MM. Barbier et Quérard) attribuent à Chastellux deux écrits en faveur de l'in... tion que nous croyons plutôt être l'œuvre de son frère aîné. Vers la fin de 1787, le marquis de Chastellux épousa miss Plunkett, d'origine irlandaise, dont il avait fait la connaissance aux eaux de Spa. Ce mariage tardif ne fut pas heureux : une année ne s'était pas écoulée qu'il fut rompu par la mort du marquis. Tous les mémoires du temps s'accordent à reconnaître qu'il était doué des qualités les plus solides et les plus aimables, qui le faisaient rechercher à la cour et à la ville. On joint quelquefois à la dernière édition de *la Félicité publique* une notice parue huit mois après, sur le mariage de Chastellux, par le comte Alford de Chastellux; Paris, Renouard, 1822, in-8°. J. Lamoure...

Documents inédits. — Grimm. *Correspondance littéraire.* — *Mémoires secrets*, etc.

CHASTENAY-LANTY (*Gérard-Louis*, comte de), homme politique français, né ... sarois, en Bourgogne, le 30 janvier 174..., le 20 avril 1830. Après avoir suivi quelque temps la carrière des armes, et voyagé pour son instruction dans différentes contrées de l'E..., il revint en Bourgogne. Envoyé aux états généraux par la noblesse du bailliage de Châtillon-sur-Seine, il approuva d'abord les opérations de Necker, se montra partisan du nouvel ordre de choses, se réunit au tiers état, et prêta serment de fidélité à la nation le 24 juin 1791. Lors de la fuite de Louis XVI, il changea d'opinion politique, protesta contre l'abolition de la noblesse, et se retira dans ses propriétés, où il se fit chérir par sa bienfaisance. Arrêté sous le régime de la terreur et traduit devant le tribunal révolutionnaire de Paris, il dut sa délivrance moins sa ... Réal qu'aux témoignages de reconnaissance que lui prodiguèrent les malheureux qu'il avait secourus. Au 18 brumaire, le comte de Chastenay fut nommé membre du conseil du département

de la Côte-d'Or, et en 1811 envoyé au Corps législatif par les électeurs de son arrondissement; en 1814 il adhéra à la déchéance de Napoléon.

Galerie hist. des contemp.

CHASTENAY-LANTY (*Henri-Louis*, comte DE), officier français, fils du précédent, né à Paris, le 8 juillet 1772, mort le 5 mai 1834. Il entra fort jeune dans les gardes du corps, et fut sous-lieutenant dans la garde constitutionnelle de Louis XVI. Incarcéré en 1794, il sortit de prison au 9 thermidor. En 1814 il porta à Louis XVIII le décret de son rappel. Officier supérieur des chevau-légers de la garde, colonel en 1815, Chastenay-Lanty fit la guerre d'Espagne en 1823. En 1832 il fut élevé à la dignité de pair de France.

Moniteur universel.

CHASTENAY LANTY (*Victorine* DE), femme de lettres, sœur du précédent, née vers 1770, morte vers 1830. On a d'elle : *les Mystères d'Udolphe*, traduit de l'anglais d'Anne Radcliff; Paris, 1797, 1808-1819, 4 vol. in-12; — *Calendrier de Flore, ou étude de fleurs d'après nature*; Paris, 1802-1804, 2 vol. in-8°; — *du Génie des peuples anciens, ou tableau du développement de l'esprit humain chez les peuples anciens*; ibid., 1808, 4 vol. in-8°; — *les Chevaliers normands en Italie et en Sicile, et considérations générales sur l'histoire de la chevalerie, et particulièrement sur celle de la chevalerie en France*; ibid., 1816, in-8°.

Galerie historique des contemporains. — Quérard, *la France littéraire.*

* **CHASTENET DE PUYSÉGUR** (*Armand-Marie-Jacques*), général et physicien français, mort en 1825. On a de lui : *Appel aux Savants observateurs du dix-neuvième siècle de la décision portée par leurs prédécesseurs contre* le magnétisme animal, etc.; Paris, 1813, in-8°; — *les Fous, les insensés, les maniaques et les frénétiques ne seraient-ils que des somnambules désordonnés*; Paris, 1812, in-8°; — *Intérieur d'un ménage républicain*, pièce en vaudevilles; 1794, in-8°; — *la Journée des dupes, pièce tragi-politique-comique, représentée sur le Théâtre-National par les grands comédiens de la patrie*, 1789, in-8°, pièce attribuée aussi à Bergasse; — *le Juge bienfaisant*, comédie en trois actes, 1799, in-8°; — *le Magnétiseur amoureux*; Paris, 1824, 2 vol. in-12; — *du Magnétisme animal considéré dans ses rapports avec diverses branches de la physique générale*; Paris, 1804-1807, in-8°, et 1820, avec des notes de D'Espréménil; — *Mémoire pour servir à l'histoire du magnétisme animal*; 1784, et 1820, 3e éd. in-8°; — *Recherches, expériences et observations physiologiques sur l'homme dans l'état du somnambulisme naturel et dans le somnambulisme provoqué par l'acte magnétique*; Paris, 1813, in-8°.

Quérard, *la France littéraire.* - Brunet, *Manuel du libraire.*

CHASTILLON ou **CHATILLON**, ancienne famille française, divisée en un grand nombre de branches, dont les principales étaient :

Les comtes de *Saint-Pol et de Blois*, de 1235 à 1291;

Les comtes de *Blois*, de 1291 à 1386;

Les comtes de *Penthièvre*, de 1337 à 1434.

Eudes, fils de *Milles*, qui, sous le nom d'*Urbain II*, fut le premier des papes français. (*Voy.* URBAIN II.)

Hugues, comte de Saint-Pol et de Blois, vivait dans la seconde moitié du treizième siècle. Il était en possession de ces deux comtés en 1227.

Renauld, qui suivit à la croisade Louis le Jeune, vivait au douzième siècle. Il devint prince d'Antioche, par son mariage avec Constance, fille de Bohémond II, se rendit fameux par ses brigandages, et finit par tomber entre les mains de Saladin, qui lui fit trancher la tête.

Jean de CHASTILLON, comte de Chartres et de Blois, qui reçut en 1271, de Philippe III, dit *le Hardi*, le titre glorieux de garde, tuteur et défenseur de ses enfants et de l'État.

Gaucher de CHASTILLON, comte de Crécy et de Porcean, connétable de France. Il naquit en 1250, fut créé connétable de Champagne en 1286, et commanda les troupes de cette province partout où elles se trouvèrent. Il mit en fuite, en 1291, l'armée de Henri, comte de Bar, gendre du roi d'Angleterre; se battit en héros à la funeste journée de Courtray, le 11 juillet 1302, et fut nommé par Philippe le Bel connétable de France, après la mort de Raoul de Clermont de Nesle, tué à cette bataille. Il contribua beaucoup, en 1304, au gain de la bataille de Mons-en-Puelle; en 1317, il fit couronner roi de Navarre, à Pampelune, Louis, fils aîné de Philippe le Bel, et depuis roi de France, sous le nom de *Louis X*, dit *le Hutin*. Ce prince lui confia alors les affaires les plus importantes. Gaucher de Chastillon assista au sacre de Philippe le Long et à celui de Charles le Bel, qui le choisit, en 1324, pour l'un de ses exécuteurs testamentaires. Il signa comme commissaire, au nom du roi, les traités de paix faits avec l'Angleterre, en 1325 et 1326; en 1328, il commanda l'armée française à la bataille de Mont-Cassel, où les ennemis furent entièrement défaits, et il mourut l'année suivante.

Alexis-Madeleine-Rosalie de Bois-Rogues, duc de CHASTILLON, né en 1690, fut successivement colonel d'un régiment de dragons, inspecteur général de la cavalerie, maréchal de camp et lieutenant général. Il commandait en cette qualité la cavalerie française à la bataille de Guastalla, où il fut dangereusement blessé. Ses vertus et l'estime dont il jouissait à la cour le firent choisir, en 1735, pour être gouverneur du dauphin, fils de Louis XV. Il fut créé duc et pair en 1736, et lieutenant général au gouvernement de Bretagne en 1739. Lors de la maladie de Louis XV, il conduisit le dauphin à Metz, et fut exilé peu de temps après, sous prétexte qu'il

avait fait cette démarche sans en avoir reçu l'ordre du roi. Il revint de son exil en 1747, mais ne reparut plus à la cour. Il mourut en 1754.

Louis Gaucher de Chastillon, son fils, fut le dernier mâle de sa maison. Il mourut en 1760, et ne laissa que deux filles, les duchesses d'Uzès et de la Trémouille.

André Duchesne, *Histoire générale de la maison de Chastillon*, 1621, in-fol. — *Art de vérifier les dates*. — Moréri, *Dictionnaire historique*.

CHASTILLON. *Voy.* Charles de Blois.

CHASTILLON-SUR-LOING, nom d'une ancienne famille française; elle a fourni à l'histoire plusieurs illustrations, parmi lesquelles l'amiral de Coligny, son frère *Odet*, dit le cardinal de *Chastillon* (*voy.* Coligny), et Dandelot (*voy.* ce nom).

CHASTILLON (*Claude*, et non *Nicolas*), ingénieur français, né à Châlons-sur-Marne, en 1547, mort en 1616. Il fit d'abord de rapides progrès dans le dessin et la géométrie, pour lesquels il avait beaucoup de goût. Il n'aimait pas moins les voyages, qui devaient contribuer à ses études d'artiste. Ces voyages il les fit presque toujours à pied. Les reproches incessants que lui valurent ses fréquentes absences de la maison paternelle la lui firent déserter un matin. Il entra alors chez un architecte en tournée; plus tard il exécuta quelques plans avec assez d'habileté pour qu'il fût nommé topographe du roi Henri IV, en 1580. Il profita de son emploi pour reproduire les scènes variées de l'époque : siéges, batailles, charges, etc. Il parcourut la France, la Suisse, la Savoie et une partie de l'Italie. Lorsqu'il avait quelque plan à lever, il ne craignait pas de s'exposer aux balles et à la mitraille pour exécuter son œuvre. Le passage suivant, emprunté à la *Briève chronologie ou sommaire des temps*, par Gaillard, un de ses contemporains, témoigne de son intrépidité. « Le roi, dit le chroniqueur, fait entreprinse sur Chartres, et s'en rend maître à l'aide du sieur de Chastillon, lequel y monstra sa valeur et industrie ». Chastillon a laissé plus de trois cents vues de châteaux, de villes, de batailles. Un grand nombre de ces pièces portent la date de 1612; la plupart ont été exécutées antérieurement. J. Boisseau, possesseur des planches, en exécuta, en 1641, un nouveau tirage, en y joignant d'autres vues. Deux éditions datées de 1648 et de 1655, et dont les épreuves sont surchargées aux premiers plans, se rencontrent plus facilement que les impressions primitives. En fait de texte, il n'a été imprimé qu'une table. Ce recueil précieux, que l'on retrouve à la section des Estampes dans la Bibliothèque impériale de Paris, reproduit seul les vues de vieux châteaux et de monuments dont il ne subsiste plus de traces; aussi est-il fréquemment et utilement consulté. Il est intitulé : *Topographie françoise, ou représentation de plusieurs villes, bourgs, chasteaux, forteresses, vestiges d'antiquité, maisons mo-dernes, et autres du royaume de France, les dessins de défunt Claude Chastillon, ingénieur du roi*; Paris, chez Jean, ... de la reine, avec privilége de quarante ... 1648, 1 vol. Un des plus complets biographes ... Claude Chastillon, M. Grouet, a vu à la bi-thèque de Reims un plan du pont de Rouen ... la main et de la façon de Chastillon, daté 1608. On prétend aussi que ce fut par les ... sins et sous la conduite de cet artiste que ... exécutés les plans de la place Royale et du P... Neuf de Paris.

Grouet, dans *l'Écho du monde savant*, 1842. — *J... nal de Rouen*, nov. 1844.

CHATEAU (*Guillaume*), graveur. *V...* Chasteau.

CHATEAUBRIAND (*François-Auguste*, ... comte de), célèbre écrivain et homme d'État ... çais, né à Saint-Malo, le 14 septembre 1768, ... Paris, le 4 juillet 1848. Fils d'Auguste de Ch... briand, seigneur comte de Combourg, et d'... line-Jeanne-Suzanne de Bedée, il était le d... de dix enfants, dont six vécurent, quatre s... et un frère, Jean-Baptiste, comte de Ch... briand, l'aîné de tous. Il reçut le titre de chev... et fut destiné à la marine royale. Ses pre... années se passèrent à Saint-Malo, près d... mère et de ses sœurs. L'incident le plus re... quable de son enfance fut la vive et délicat... tié qu'il ressentit pour la quatrième de ses s... « négligée comme lui, dit M. Sainte-Beuve ... veuse et souffrante, et qu'il nous peint d'... l'air malheureux, maigre, trop grande po... âge, attitude timide, robe disproportionnée, ... un collier de fer garni de velours brun a... et une toque d'étoffe noire sur la tête. » ... sœur s'appelait Lucile; et ces premières i... sions d'enfance se retrouvent, mais transf... par le génie poétique, dans les belles pages de ...

Mis au collége à Dôle, le jeune Château... s'appliqua aux mathématiques, sans beauc... goût, mais non sans succès, et étudia av... de plaisir les classiques grecs et latins. ... compléter son instruction au collége de R... « où il hérita du lit de Parny, » et eut pour c... ciples Moreau et Limoëlan. De Rennes il s... dit à Brest, où il devait s'embarquer. Après ... rêvé un moment un voyage aux Indes ... tales, il partit brusquement pour le châte... Combourg, et déclara qu'il renonçait à ... rine. Ses parents décidèrent qu'il embra... l'état ecclésiastique, et l'envoyèrent ache... études à Dinan. Les années que Château... passa à Dinan et à Combourg, incompl... occupées par des études irrégulières, dé... pèrent les habitudes rêveuses de son ... l'ardeur sombre, la timidité et l'indépe... de son caractère. Il a lui-même raconté, ... une minutie pleine d'intérêt, la vie qu'il ... alors, et des littérateurs éminents de notre ... l'ont peinte d'après lui.

Mais cette oisiveté ne pouvait se prolonger indéfiniment. Nommé sous-lieutenant dans le régiment de Navarre, Châteaubriand se rendit, en passant par Paris, à Cambrai, où ce régiment tenait garnison. En 1786, il fut rappelé à Combourg, par la mort de son père. Il revint ensuite dans la capitale, et fut présenté officiellement à la cour. Ce fut pour la première fois que le nom, si illustre depuis, de Châteaubriand parut dans une feuille publique. La *Gazette de Fance*, du 27 février 1787, publia à cette occasion une note ainsi conçue : « Le comte Charles d'Haute-Feuille, le baron de Saint-Marsault et le chevalier de Châteaubriand, qui précédemment avaient eu l'honneur d'être présentés au roi, ont eu le 19 celui de monter dans les voitures de Sa Majesté et de le suivre à la chasse. » Mais Châteaubriand ne profita pas de sa présentation à la cour pour solliciter de l'avancement : il se souciait fort peu de la carrière militaire, et songeait à se faire un nom par des productions littéraires. Bien qu'introduit dans le grand monde parisien par son frère aîné et par une de ses sœurs, Mme de Farcy, il vivait presque aussi solitaire qu'à Combourg, relisant les classiques, étudiant le grec avec ardeur, et voyant quelques hommes de lettres, tels que Lebrun, Parny, Chamfort, de Flins, La Harpe, Delille de Sales. Il se trouvait en Bretagne lorsque les premiers troubles de la révolution agitèrent cette province. Il se hâta d'accourir à Paris pour voir de près le grand mouvement qui soulevait cette capitale. Il vit la prise de la Bastille, les scènes odieuses des 5 et 6 octobre, la fédération de 90. Si les idées du jeune Châteaubriand, son caractère, naturellement indépendant et même frondeur, le rapprochèrent un moment de la cause révolutionnaire, son indignation l'en détacha promptement. « La révolution m'eût entraîné, dit-il, si elle n'eût commencé par des crimes : je vis la première tête portée au bout d'une pique, et je reculai. Jamais le meurtre ne sera à mes yeux un objet d'admiration et un argument de liberté. Je ne connais rien de plus servile, de plus méprisable, de plus borné qu'un terroriste. N'ai-je pas rencontré plus tard toute cette race de Brutus au service de César ! » Il ne faudrait pas d'ailleurs voir dans Châteaubriand à cette époque un homme politique; lui-même a raconté quelle était sa principale préoccupation en 1790. « A force d'intrigues et de soucis, dit-il, je parvins, par la protection de Delille de Sales, à faire insérer dans l'*Almanach des Muses* une idylle (*l'Amour de la campagne*), dont l'apparition me pensa faire mourir de crainte et d'espérance. » On peut lire dans l'*Almanach des Muses* de 1790 ce premier essai d'un poëte de vingt-deux ans. Il est impossible de voir même un germe de talent dans cette fade poésie; mais elle fait un contraste si piquant avec la destinée du futur ministre, que nous en citerons les derniers vers. Le jeune poëte, *inquiet et sensible*, après avoir déclaré qu'il veut *terminer sa carrière* près d'un *fleuve*, qu'il ne nomme pas, mais dont il célèbre l'*onde enchanteresse*, continue ainsi :

Rentré dans la nuit des tombeaux,
Mon ombre, encor tranquille et solitaire,
Dans les forêts cherchera le repos.
Au séjour des grandeurs mon nom mourra sans gloire;
Mais il vivra longtemps sous les toits de roseaux;
Mais d'âge en âge en gardant leurs troupeaux,
Des bergers attendris feront ma courte histoire :
« Notre ami, diront-ils, naquit sous ce berceau,
« Il commença sa vie à l'ombre de ces chênes;
« Il la passa couché près de cette eau,
« Et sous les fleurs sa tombe est dans ces plaines. »

Ces vers, qui semblent un écho affaibli des idylles de Léonard et de Berquin, prouvent qu'à ce moment Châteaubriand n'avait pas encore conscience de son propre génie poétique, si original et quelquefois si étrange. Il entrait dans la littérature par l'imitation et copiait sans succès des modèles insignifiants. Heureusement, il ne tarda pas à quitter Paris, et son début poétique n'eut pas de suite. La capitale était alors agitée par des commotions quotidiennes, qui en rendaient le séjour insupportable à tous ceux qui ne partageaient pas les passions du moment. Le jeune gentilhomme breton, qu'aucun devoir n'y retenait, en partit pour aller découvrir le passage au nord-ouest de l'Amérique en retrouvant la mer polaire. Ce projet avait tout ce qu'il fallait pour séduire une jeune imagination, puisqu'il était vague et grandiose. Il se prépara à ces pérégrinations lointaines en passant quelque temps sous les ombrages de Combourg. « Au printemps de 1791, raconte-t-il, je dis adieu à ma respectable mère, et je m'embarquai à Saint-Malo; je portais au général Washington une lettre de recommandation du marquis de La Rouairie. Celui-ci avait fait la guerre de l'indépendance en Amérique; il ne tarda pas à devenir célèbre en France par la conspiration royaliste à laquelle il donna son nom. J'avais pour compagnons de voyage de jeunes séminaristes de Saint-Sulpice, que leur supérieur, homme de mérite, conduisait à Baltimore. Nous mîmes à la voile; au bout de quarante-huit heures nous perdîmes la terre de vue, et nous entrâmes dans l'Atlantique. » Après avoir failli se noyer dans la traversée, Châteaubriand descendit à Baltimore, et partit sur-le-champ pour Philadelphie. Là il eut l'honneur de causer et de dîner avec Washington. Ce grand homme s'étonna des projets du jeune voyageur, parla des difficultés de l'entreprise. « Mais, lui répondit vivement Châteaubriand, il est moins difficile de découvrir le passage polaire que de créer un peuple comme vous l'avez fait ! — Bien ! bien ! jeune homme ! » dit Washington en lui tendant la main.

Châteaubriand visita ensuite New-York et Boston; puis, remontant la rivière d'Hudson, il fit voile pour Albany. De là il se rendit chez les Iroquois, chez les Sauvages du Niagara, parcourut les lacs du Canada, l'intérieur des Flo-

rides, la nation des Natchez, celle des Muscogulges, celle des Hurons. Un jour, s'étant rapproché des défrichements américains, il trouva, dans une ferme bâtie de troncs d'arbre, un journal anglais qui lui apprit la fuite de Louis XVI et son arrestation à Varennes. « Je crus, dit-il, entendre la voix de l'honneur, et j'abandonnai mes projets. » Il revint donc en France. Il n'avait trouvé ni passage au nord-ouest ni mer polaire; mais il avait découvert une littérature nouvelle, la littérature du dix-neuvième siècle. En présence d'une admirable et vierge nature, il avait senti s'éveiller en lui le génie poétique; mais pour avoir pleine conscience de ses forces, pour oser se produire avec toute son originalité, pour pouvoir, en un mot, créer une littérature, il avait encore besoin de dix ans d'épreuves et d'études.

A peine de retour en France, Châteaubriand se maria à Saint-Malo. « Mes sœurs, dit-il, se mirent en tête de me faire épouser Mlle de Lavigne. Je ne me sentais aucune qualité de mari... Lucile aimait Mlle de Lavigne, et voyait dans ce mariage l'indépendance de ma fortune. Faites-donc, dis-je. Chez moi l'homme public est inébranlable, l'homme privé est à la merci de quiconque veut s'emparer de lui; et pour éviter une tracasserie d'une heure, je me rendrais esclave pendant un siècle. » Ce mariage n'empêcha pas Châteaubriand d'émigrer. La pieuse, vertueuse et spirituelle Mme de Châteaubriand n'occupa jamais qu'une place médiocre dans la vie de son mari. Celui-ci, aussitôt arrivé à Paris, fit ses préparatifs de départ pour Coblentz. L'argent lui manquait, car la dot de Mlle de Lavigne avait été constituée en assignats. Un notaire lui prêta douze mille francs. Il en perdit presque aussitôt dix mille cinq cents au jeu; avec les quinze cents qui lui restaient, il partit. Il quitta Paris avec son frère, le comte de Châteaubriand. Arrivés à Bruxelles, les deux frères se séparèrent, et le plus jeune se rendit sur les bords du Rhin, pour se joindre à l'armée prussienne qui envahissait la France. On trouva qu'il venait bien tard; il eut beau faire observer qu'il arrivait tout exprès de la cataracte du Niagara; « il fut au moment de se battre pour obtenir l'honneur de porter un havresac ». Il ne put même rentrer dans son régiment de Navarre, et prit parti dans les compagnies bretonnes qui allaient au siége de Thionville. Vêtu d'un uniforme blanc, la giberne et le sac au dos, sur l'épaule un fusil *sans chien*, il partit avec ses camarades pour aller restaurer le trône. Mais les émigrés rencontrèrent sur la frontière des soldats républicains aussi braves qu'eux, plus enthousiastes, et mieux commandés. On sait que le sort ne fut pas favorable aux royalistes. Après avoir escarmouché pendant quelques jours devant Thionville, ils durent suivre le mouvement de retraite des Prussiens au mois d'octobre 1792, et furent licenciés. Blessé à la cuisse au siége de Thionville, atteint à la fois d'une maladie contagieuse et d'une affreuse [illegible] vérole, Châteaubriand fut laissé pour mort [illegible] un fossé. Des gens du prince de Ligne le je[illegible] dans un fourgon. Des femmes de Namur lui [illegible]nèrent du pain, du vin et une couvertu[illegible] laine. On le déposa ensuite à l'entrée de B[illegible]les, et il alla quêtant de porte en porte un a[illegible] « A Bruxelles, dit-il, aucun hôtelier ne me v[illegible] recevoir. Le juif errant, Oreste populaire q[illegible] complainte conduit dans cette ville,

> Quand il fut dans la ville
> De Bruxelle en Brabant,

y fut mieux accueilli que moi, car il avait [illegible] jours cinq sous dans sa poche. Je frapp[illegible] ouvrait; en m'apercevant on disait : Pa[illegible] passez! et l'on me fermait la porte au ne[illegible] me chassa d'un café. Mes cheveux pendai[illegible] mon visage, masqué par ma barbe et mes [illegible] taches. J'avais la cuisse entourée d'un [illegible] de foin; par-dessus mon uniforme en loq[illegible] portais la couverture de laine des Namur[illegible] nouée à mon cou, en guise de manteau. Le [illegible]diant de l'Odyssée était plus insolent, m[illegible] tait pas si pauvre que moi. » A la fin cepe[illegible] grâce à six cents francs qu'il reçut de so[illegible] il se fit admettre dans le taudis d'un b[illegible] fut soigné tant bien que mal, et partit po[illegible] rejoindre les royalistes bretons réunis à J[illegible] Il fit le voyage dans la cale d'une petite b[illegible] « Le gros temps, dit-il, le défaut d'air e[illegible] pace, le mouvement de la mer, achevère[illegible] puiser mes forces; le vent et la marée [illegible] obligèrent de relâcher à Guernesey. C[illegible] j'étais près d'expirer, on me descendit à te[illegible] on me mit contre un mur, le visage tourn[illegible] le soleil pour rendre le dernier soupir. La [illegible] d'un marinier vint à passer; elle eut p[illegible] moi, elle appela son mari, qui, aidé de d[illegible] trois autres matelots anglais, me transpor[illegible] une maison de pêcheur, où je fus mis d[illegible] bon lit. C'est vraisemblablement à cet acte [illegible]rité que je dois la vie. Le lendemain on m[illegible] barqua sur le sloop d'Ostende. Quand n[illegible] rivâmes à Jersey, j'étais dans un complet [illegible] Je fus recueilli par un oncle maternel, le c[illegible] Bedée, et je demeurai plusieurs mois ent[illegible] et la mort. Au printemps de 1793, me [illegible] assez fort pour reprendre les armes, je p[illegible] Angleterre, où j'espérais trouver une direc[illegible] princes; mais ma santé, au lieu de se r[illegible] continua de décliner; ma poitrine s'entr[illegible] respirais à peine. D'habiles médecins c[illegible] me déclarèrent que je traînerais ainsi q[illegible] semaines, peut-être même quelques mo[illegible] être quelques années, mais que je devai[illegible] cer à toute fatigue, et ne pas compter [illegible] longue existence. » Dans cet exil de Lo[illegible] jeune émigré resta longtemps sans argent [illegible] ressource. Il faut lire dans ses *Mémoires* [illegible]cription du galetas qu'il habitait, rue [illegible] Bone. « Mon lit, dit-il, consistait en un [illegible] et une couverture. Je n'avais point de [illegible]

nd il faisait froid, mon habit et une chaise, tés à ma couverture, me tenaient chaud, n cousin de La Bouetardaye, chassé, faute de ement, d'un taudis irlandais, quoiqu'il eût un violon en gage, vint chercher chez moi abri contre le constable. Un vicaire bas-breton lui prêta un lit de sangle. La Bouetardaye t conseiller au parlement de Bretagne : il ne sédait pas un mouchoir pour s'envelopper la ; mais il avait déserté avec armes et bagages, c'est-à-dire qu'il avait emporté son bonnet é et sa robe rouge, et il couchait *sous la pre*, à mes côtés. Facétieux, bon musicien, t la voix belle, quand nous ne dormions pas, sseyait tout nu sur ses sangles, mettait son et carré, et chantait des romances en s'accompagnant d'une guitare qui n'avait que trois es. »

s jours où il faisait froid, les deux amis, uvant allumer de feu, demeuraient au lit. ssèrent une fois plusieurs jours sans r. Quand Châteaubriand passait dans la ue devant une boutique de boulanger, il lait, et se tenait aux murs, tout près de ouir. Son compagnon de chambre, perdant e, se frappa de plusieurs coups de canif, et *le point* d'en mourir. Heureusement le l vint à leur secours. Châteaubriand reçut e argent de sa famille, et le pamphlétaire er, un de ces hommes à ressources qui t alors la fortune des émigrés, lui offrit r déchiffrer de vieux manuscrits, dans rovince chez un ministre anglican, M. Ives, ait besoin d'un secrétaire. Vivant intimedans la famille du ministre, lisant Dante et que avec la charmante Charlotte miss Ives, t aimer de la jeune fille. Mais lorsque e Ives, devinant cet amour, vint offrir au étranger de faire partie de leur famille, il ne put répondre que par ce mot : *Je suis* ; et il partit, laissant après lui des regrets urait dû sans doute prévoir et prévenir.

vint à Londres reprendre ses traductions les libraires, et ses leçons de français. é les embarras extrêmes de sa position, il pa en même temps de réunir des matépour le grand ouvrage qu'il méditait, ouqu'il commença à écrire en 1794, qu'il fit er en 1796, et qu'il publia en 1797 chez ire de Boffe, sous ce titre : *Essai histo-, politique et moral sur les révolutions nes et modernes, considérées dans rapports avec la révolution française.* ur cet ouvrage le jugement de M. de Carné : nt le jour au travail de manœuvre qui ait vivre, consacrant les nuits à des études érantes, il enfantait mille projets d'out carressés et abandonnés tour à tour. , du milieu de ces fugitives pensées, il une idée politique imposante : il lui donna rps dans son esprit, et conçut le projet re un livre. Il ne s'agissait de rien moins que d'ouvrir les annales de tous les peuples, anciens et modernes, et de montrer la nature humaine constamment la même, constamment soumise aux mêmes lois, poursuivant les mêmes espérances, et toujours détournée de son but par les mêmes passions ; il s'agissait, enfin, d'établir que les révolutions ne valent pas ce qu'elles coûtent, et que l'humanité fut dans tous les siècles soumise aux mêmes conditions de doute, de désenchantement et de despotisme. L'idée était hardie et neuve... L'essai est écrit au point de vue sceptique, et reproduit contre la religion révélée les objections qui avaient cours de son temps ; et pourtant il perce à chaque page des sympathies, vagues encore, mais très-réelles, vers de meilleures et de plus douces espérances. Châteaubriand, en jugeant les grandes réputations du dix-huitième siècle, fit preuve d'une remarquable liberté d'esprit ; et si ses conclusions sont décevantes, si l'histoire de l'humanité apparaît dans ce livre sous un jour désespérant, c'est qu'il est impossible de ne pas la voir ainsi quand on n'est pas chrétien et qu'on est de bonne foi. »

Ce livre n'obtint pas grand succès en Angleterre, et passa tout à fait inaperçu en France. Châteaubriand l'avait adressé à Delille de Sales, philosophe matérialiste, et à Ginguené, sceptique républicain. Ce fait en dit bien assez sur l'esprit de l'*Essai*. Le royaliste s'y laisse à peine deviner, et le chrétien ne s'y aperçoit pas du tout. Mais un triste événement allait ramener Châteaubriand aux croyances chrétiennes. Lui-même a raconté sa conversion avec une simplicité et une émotion qui prouvent combien elle fut sincère. « Ma mère, dit-il, après avoir été jetée à soixante-douze ans dans des cachots, où elle vit périr une partie de ses enfants, expira sur un grabat où ses malheurs l'avaient reléguée. Le souvenir de mes égarements répandit sur ses derniers jours une grande amertume. Elle chargea en mourant une de mes sœurs de me rappeler à cette religion dans laquelle j'avais été élevé. Ma sœur me manda les derniers vœux de ma mère ; quand la lettre me parvint, au delà des mers, ma sœur elle-même n'existait plus ; elle était morte aussi des suites de son emprisonnement. Ces deux voix sorties du tombeau, cette mort qui servait d'interprète à la mort, m'ont frappé : je suis devenu chrétien ; je n'ai point cédé, j'en conviens, à de grandes lumières surnaturelles ; ma conviction est sortie de mon cœur : j'ai pleuré, et j'ai cru. »

Ce fut dans toute l'ardeur de cette conversion soudaine que Châteaubriand conçut et ébaucha le *Génie du Christianisme*. Les proscriptions de fructidor venaient d'exiler à Londres un poëte élégant, un critique exquis, Fontanes, qui compâtit aux souffrances de Châteaubriand et devina son génie. « Travaillez, travaillez, mon cher ami, lui disait-il ; devenez illustre, vous le pouvez, l'avenir est à vous. » Encouragé par

cette voix prophétique, l'obscur exilé travaillait avec ardeur au *Génie du Christianisme*, « S'il est, dit-il, des effets rétroactifs et symptomatiques des événements futurs, j'aurais pu augurer le mouvement et le fracas de l'ouvrage qui devait me faire un nom aux bouillonnements de mon esprit et aux palpitations de mon cœur. » Mais pour fleurir, cette gloire, que Châteaubriand pressentait vaguement, avait besoin du sol natal; un désir invincible de revoir la France s'empara du proscrit. Au début du consulat, les lois rigoureuses contre l'émigration subsistaient encore, bien que Bonaparte en eût fort adouci l'application. Il fallut se procurer un passeport sous un nom étranger. Le ministre de Prusse en donna un sous le nom de *Lassaigne*, habitant de Neufchâtel. « Je me glissai dans ma patrie, dit Châteaubriand, à l'abri d'un nom étranger, caché doublement dans l'obscurité du Suisse Lassaigne et dans la mienne. »

Ce fut au printemps de 1800 que Châteaubriand revit sa patrie après huit ans d'exil. Il s'arrêta aux Thernes, près de Paris. Fontanes vint l'y prendre, et le conduisit dans un entresol de la rue de Lille, à côté de la rue des Saints-Pères. « On m'adressa, dit Châteaubriand, à M. Migneret (libraire), qui consentit à se charger de l'impression du *Génie du Christianisme* et à me donner quelque chose pour vivre. Après avoir fait viser son passeport à la police sous le nom de Lassaigne, et obtenu un permis de séjour à renouveler de mois en mois, Châteaubriand, installé dans son entresol, se livra tout entier à l'achèvement de son œuvre, ne sortant de sa retraite que pour aller dans les rues, sur les places, dans quelques salons, étudier, sous tous ses aspects, cette société qui se reformait après la révolution. Il débuta cette année même par quelques pages insérées dans *le Mercure*. C'était un article au sujet de l'ouvrage que Mme de Staël venait de publier sous le titre : *la Littérature considérée dans ses rapports avec la société*. Encouragé par le succès de cet article, l'écrivain se décida enfin à détacher du *Génie du Christianisme* et à livrer au public, en 1801, l'épisode d'*Atala*, dont la préface contient le récit des circonstances qui avaient conduit l'auteur à chercher dans la foi chrétienne la paix et la lumière de l'âme. « Atala, dit M. de Carné, arracha à l'Europe un long cri d'étonnement et d'admiration, et jamais étincelle ne courut plus rapidement. D'innombrables éditions, des traductions dans toutes les langues, popularisèrent en peu de mois le nom de Châteaubriand, de Lisbonne à Saint-Pétersbourg. Le Grec lut Atala sur les ruines des Propylées, et l'on dit même que les sultanes pleurèrent la fille de Simaghan, dans la solitude des harems. Mais *Atala* n'était que l'éblouissante aurore qui annonçait la levée de l'astre. » Le succès d'*Atala* détermina l'auteur à recommencer *le Génie du Christianisme*, dont deux volumes étaient déjà imprimés et prêts à paraître. C'e[st] dans une campagne de la Sologne, chez Mme [de] Beaumont, à Savigny, près de Juvisy, au mi[lieu] de la poésie des champs, du silence des bois, des jouissances de l'amitié, que fut réel[lement] achevé cet ouvrage immortel. Il parut en 18[02] avec *René*, qui y figurait ainsi qu'*Atala* à t[itre] d'épisode. La publication de ces ouvrages une révolution morale et littéraire. Insuffi[sant] comme démonstration, le *Génie du Christia-nisme* est une œuvre trop brillante, trop poé[tique], trop environnée de séductions enchanteresse[s], de grâces frivoles, pour qu'on puisse le reg[arder] comme un traité religieux. Mais ce livre retre[mpa] les âmes, fatiguées par tant de déchirements, [par] des croyances élevées et consolantes, et les rel[eva] par des espérances sublimes. Il eut donc une [véri]table influence morale sur la société ; il exerç[a une] action encore plus grande sur les lettres. [Malgré la variété] de formes diverses que notre littérature [avait] revêtues, pendant deux siècles du dével[oppe]ment le plus riche et le plus actif, n'avai[t pas] épuisé l'ordre entier des sentiments et des [idées] de l'humanité. Il restait tout un côté de l'[âme à] exploiter pour l'éloquence et la poésie. J[usque-] là les impressions qui naissent des beau[tés de] la nature, des richesses variées de la cré[ation,] n'avaient occupé qu'une faible place dans [notre] littérature. Fénelon avait surtout étudié [et senti] les charmes de la campagne dans Homère[; nos] plus illustres contemporains avaient dé[tourné] des champs leurs regards fascinés par la [splen]deur de la vie sociale et le luxe des cour[s; les] poètes du dix-huitième siècle n'avaient fa[it de] leurs bergeries que la plus ridicule contr[efaçon] de la vie pastorale. La nature attendait [encore] des peintres. En outre, toutes ces nuanc[es du] sentiment, toutes ces idées délicates et fu[gitives,] ingénieuses et fantastiques, qui naissent [de la] partie la plus brillante et la plus capri[cieuse] de l'imagination, que la raison n'adm[et que] par une sorte de tolérance, mais dans [les]quelles on trouve tant de douceur à se l[aisser] à se perdre quelquefois, et qui ont pour [nous] un charme indéfinissable de mystère et [de rê]verie, tout cela était resté en dehors [de la] poésie profonde et touchante sans dou[te de] nos grands maîtres du dix-septième siècle, toujours éminemment raisonnable, et pl[us] ironique et froide au dix-huitième siècle. [Châ]teaubriand était destiné à porter la m[ain sur] toutes ces cordes laissées muettes jus[qu'alors.] Il avait eu, il est vrai, dans cette tâche [deux] deux illustres prédécesseurs, Rousseau [et Ber]nardin de Saint-Pierre; mais elle était r[éservée] surtout à son imagination brillante et rêv[euse, à] son talent ingénieux et poétique. D'ailleurs [ces] sentiments et ces idées ne devinrent d[omi]nants dans la société que lorsque les ancienne[s bar]rières élevées par le luxe et l'étiquette [entre] l'homme et la nature furent tombées de [toutes] parts, et que la destruction des croyances

certitude de l'avenir, les maux éprouvés par chacun dans les convulsions sociales, eurent disposé les âmes à la rêverie, aux caprices de l'imagination et à la mélancolie des souvenirs. Nous avons expliqué le succès du *Génie du Christianisme*, d'*Atala*, de *René*, œuvres originales et durables (1), où des recherches de sentiment, des traits plus brillants que naturels, des hardiesses au-dessus de la prose, sont suffisamment rachetés par une éloquence émue et fière, par la peinture attendrissante des passions, par l'expression naïve et poétique des sensations les plus intimes du cœur, par la vérité imposante ou gracieuse de tous ces tableaux de la nature que, dans son souvenir, l'auteur avait rapportés de ses pèlerinages lointains. L'admiration gagna le nouveau chef de l'État lui-même : il est vrai que par ses tendances religieuses, ou du moins par cette prédication poétique qui ramenait les esprits au catholicisme, Châteaubriand devenait, sans le vouloir, l'un des auxiliaires de la politique du premier consul. En 1803 il fut nommé secrétaire de légation à Rome, et le 29 novembre de la même année ministre de France près la république du Valais. Il ne garda pas longtemps cet emploi. En apprenant, au mois de mars 1804, la nouvelle de la mort du duc d'Enghien, il donna sa démission, et se remit tout entier à ses méditations et à ses travaux d'écrivain. Ce fut vers ce temps qu'il eut la douleur de perdre la sœur charmante qui avait été la muse de sa jeunesse. Mariée et veuve, de plus en plus tourmentée par le malheur, Lucile, « que la nature avait créée uniquement pour souffrir », avait fini par avoir, dit son frère, le génie, le caractère et la folie de J.-J. Rousseau. « Nature angélique, dit M. de Loménie, inquiète et sombre, esprit troublé, cœur aimant, mélange inexplicable de folie, de grâce, de mélancolie et de poésie, Lucile cherchait parfois à soulever, à analyser en quelque sorte les nuages qui obscurcissaient son esprit. Elle écrivait à son illustre frère les lignes suivantes : « J'ai dans la tête mille idées contradictoires de choses qui semblent exister et qui n'existent pas, qui ont pour moi l'effet d'objets qui ne s'offriraient que dans une glace, dont on ne pourrait par conséquent s'assurer, quoiqu'on les vît distinctement. » Quand Châteaubriand lui recommandait de soigner sa santé, elle répondait : « Pourquoi ma santé? Je suis comme un insensé qui édifierait une forteresse au milieu d'un désert. »

« La mort de Lucile fut aussi triste que sa vie. Durant un voyage de Châteaubriand en 1804, quittant le cloître où elle vivait, elle s'en alla mourir dans une retraite inconnue; un vieux serviteur, auquel elle avait été confiée, suivit seul son cercueil. Quand Châteaubriand revint, le vieux serviteur était mort, et le frère ne put pas même retrouver les cendres de sa sœur. « Elle m'a quitté, s'écrie-t-il, cette sainte de génie; je n'ai pas été un seul jour sans la pleurer. Lucile aimait à se cacher; je lui ai fait une solitude dans mon cœur : elle n'en sortira que quand je cesserai de vivre.... La mort de Lucile atteignit aux sources de mon âme; c'était mon enfance au milieu de ma famille, c'étaient les premiers vestiges de mon existence qui disparaissaient. »

Châteaubriand, par les trois ouvrages dont nous venons de parler, était entré en pleine possession de son génie et de la gloire; il conçut le plan d'une épopée qui devait être la démonstration dramatique et vivante de la thèse développée dans le *Génie du Christianisme*, et faire victorieusement ressortir la supériorité poétique et morale de la religion chrétienne, en l'opposant, par un contraste perpétuel, à tous les enchantements du paganisme, à toutes les leçons de la sagesse antique. Il avait déjà formé le plan des *Martyrs*; mais il voulait voir les lieux qui devaient servir de théâtre aux scènes de son épopée, et teindre son imagination de leurs couleurs. Il se résolut, dans ce but, à de nouveaux voyages. « Je voulais aussi, dit-il, accomplir le pèlerinage de Jérusalem. » Nous croyons qu'en parlant ainsi, Châteaubriand fut sincère; mais, de son aveu, la visite aux lieux saints n'était pour lui qu'un but secondaire, et ne venait qu'après le besoin de recueillir des images et des éléments de description pour une œuvre poétique. Par là se trahit assez la différence qui existe entre ce pèlerin de notre âge et les pèlerins d'autrefois; par là on peut assez voir que Châteaubriand, catholique consciencieux sans doute, a été par-dessus tout poëte, et que l'imagination est chez lui le premier aliment de la foi. Parti de Paris le 13 juillet 1806, il alla s'embarquer à Trieste; il parcourut la Grèce, l'Asie Mineure, la Judée; puis il s'avança sur les côtes d'Afrique, campa sur les ruines de Carthage, et s'embarqua pour l'Espagne, où il visita les ruines de l'Alhambra. Il revint en France après une année entière passée dans cette excursion hardie, où il rencontra plus d'un péril. *Les Martyrs*, dont bien des pages avaient été écrites d'avance sous le ciel de la Grèce ou au milieu des sables du désert, parurent en 1809. On sait combien de critiques furent soulevées par ce livre, et à quelle longue polémique son apparition donna lieu; on sait que malgré la confiance qu'il eut dans son talent, l'auteur perdit un instant courage, et eut besoin d'être consolé et rassuré par l'amitié et le goût de M. de Fontanes. Le jour du triomphe arriva bientôt cependant, et *les Martyrs* furent placés parmi nos monuments littéraires, à un rang glorieux qu'ils conserveront. Il n'en est pas moins vrai que beaucoup des critiques essuyées alors par Châteaubriand étaient justes et le sont encore. On en fit de très-fondées sur le choix du

(1) « *Le Génie du Christianisme*, a dit M. Thiers (*Histoire du consulat et de l'empire*) vivra comme ces frises sculptées sur le marbre d'un édifice vivent avec le monument qui les porte. »

sujet : non qu'il faille, avec Boileau, interdire absolument au poëte les sujets chrétiens, ce qui serait proscrire Dante et Milton; mais lorsqu'au milieu d'un siècle peu croyant, une imagination plus poétique que religieuse met en jeu les mystères de la foi et fait agir les puissances célestes dans une œuvre en prose d'un caractère indécis entre le roman et l'épopée, il est impossible que ces objets divins ne perdent pas de leur sublime grandeur et de leur mystérieuse sainteté, que même ils ne paraissent pas rapetissés et profanés par les ingénieuses combinaisons qui les mettent en œuvre. Pour ouvrir aux imaginations le ciel ou l'enfer des chrétiens, il faut avoir la foi de Dante et de Milton, il faut parler comme eux la langue des poëtes, et s'adresser à des âmes disposées par le sentiment religieux à suivre le vol du génie. Le ciel et l'enfer de Châteaubriand, et toutes les scènes où il fait apparaître l'Éternel ou ses ministres, ne produisent d'illusion sur personne, et ne sont que de belles études de style. Qu'on lui ait aussi objecté avec beaucoup de raison que le paganisme n'était plus à l'époque de Constantin tel qu'il le représente, et qu'un Démodocus, parlant le langage de Nestor, était au quatrième siècle de l'ère chrétienne un personnage impossible; qu'on lui ait reproché non moins justement d'avoir trop multiplié les événements et les horizons de son poëme, et décrit, pour soutenir l'intérêt, trop de tableaux divers, il n'importe, car après tout il est peu d'ouvrages qu'on lise avec plus de charme; il n'est personne qui ne soit entraîné par la magie de ce langage si coloré, si souple, si harmonieux, par ces peintures fraîches et vivantes qui mettent sous nos yeux la Rome des empereurs, les forêts de la Gaule, les assemblées des catacombes et les retraites de la Thébaïde, par cet accent de sensibilité qui prête tant d'intérêt au chaste amour de Cymodocée et au délire de Velléda.

En 1811 parut l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*, qui est peut-être l'ouvrage de Châteaubriand où la forme est le plus constamment rigoureuse et pure, et où le goût a le moins de taches à relever. Napoléon, qui avait durement traité le poëte, et qui en 1807 lui avait enlevé la propriété du *Mercure* à l'occasion d'un article sur le *Voyage en Espagne* de M. de Laborde, où il avait cru voir des allusions offensantes, sembla disposé à faire sa paix avec lui, et fit les premières avances en chargeant le ministre de l'intérieur, M. de Montalivet, de témoigner à l'Institut sa surprise de ce que le *Génie du Christianisme* n'était pas même mentionné dans le rapport sur les prix décennaux. En 1811 Châteaubriand fut désigné pour occuper à l'Institut le fauteuil vacant par la mort de Marie-Joseph Chénier; mais des difficultés qui s'élevèrent au sujet du discours qu'il devait prononcer le déterminèrent à ne pas accepter le fauteuil académique. Il faut avouer que l'Institut, dans son empressement à se rendre au désir expri
par le maître, avait manqué de tact, et que ce
tait pas à l'auteur du *Génie du Christian*
à faire l'éloge d'un homme dont il était séparé
le dissentiment politique le plus complet et par
inimitié littéraire. La fermeté avec laquelle
refusa dans cette circonstance à des concess
dont la faveur impériale eût été le prix, ac
encore les sympathies qu'il avait inspirées au
blic. Mais bientôt les Bourbons revinrent de l'

« Dès que le sol, dit M. de Noailles, a
tremblé sous les pas des soldats étrangers, M
Châteaubriand avait pris la plume. Deux s
ments agitaient à la fois son âme : l'horreur
l'oppression qui pesait sur la France, et l'i
gnation de la voir exposée à être partagée.
flattant que cette invasion pourrait s'ar
avant d'avoir atteint ses derniers résultats,
pays se séparait du héros dont la gloire lui
tait si cher, il préparait en silence et au pé
sa vie un écrit qui offrît à la France, en ce
ment suprême, un noble refuge dans l'au
modifiée selon les temps, sous laquelle a
vécu nos aïeux. C'est cet écrit qui devint l
mense brochure *de Bonaparte et des B*
bons. « Non, s'écriait l'auteur dès les prem
paroles, non, je ne croirai jamais que j'écri
les ruines de la France! Il ne périra point
sera point divisé, ce royaume que Rome
rante enfanta au milieu de ses ruines, com
dernier essai de sa grandeur. » L'auteur s
vrait tout entier à l'entraînement d'une éloq
passionnée, qui ne lui laissait pas le sang
nécessaire pour être impartial; il se répand
invectives contre la tyrannie, avec la foug
Démosthène dans ses plus véhémentes p
piques : puis il faisait reparaître aux yeu
Français l'illustre maison de France qui av
longtemps régné sur notre pays, et il s'eff
de prévenir les nouvelles générations en f
de cette famille qui leur était inconnue. »

Ce fut par cette brochure que Châteaub
entra dans la carrière politique. « Cette vie
tique, dit M. Sainte-Beuve, peut se divis
trois temps : 1° du 30 mars 1814 au 6 juin
la période royaliste pure; 2° du 6 juin 182
de son renvoi du ministère, jusqu'à la ch
la Restauration, la période libérale, en cont
tion ouverte avec la première; 3° la péri
royalisme et de républicanisme après juillet
quand Châteaubriand dit à la duchesse de B
pour l'acquit de sa conscience! *Votre fil*
mon roi, et qu'il donne en même temps une
à Carrel, une autre à Béranger, et prend
vance ses précautions avec la république fu
Louis XVIII, qui avait dit de la brochure *de B*
parte et des Bourbons, qu'elle lui avait val
armée, ne se mit guère en peine d'en récomp
l'auteur. Le prince était classique et libér
Châteaubriand passait pour n'être ni l'un ni l'
Le roi le nomma ministre en Suède, et s
faire une épigramme en envoyant l'apôtre d

légitimité à la cour de Bernadotte. Le nouvel ambassadeur allait partir pour Stockholm, lorsque Napoléon, débarquant en France, marcha sur Paris. Châteaubriand suivit Louis XVIII à Gand, fut nommé ministre d'État, et rédigea en cette qualité son *Rapport au roi* sur l'état de la France, morceau trop poétique pour être vrai, et chef-d'œuvre littéraire plutôt qu'ouvrage politique.

La seconde restauration lança Châteaubriand dans la sphère de la politique active. Ici le publiciste et l'homme d'État remplacent chez lui le littérateur et le poëte. Il serait trop long de raconter toutes les vicissitudes par lesquelles il passa dans cette vie nouvelle. M. de Loménie les a résumées en quelques pages excellentes, vives, colorées, que nous citerons, parce qu'elles offrent un tableau sympathique, mais impartial, de la vie politique de Châteaubriand sous la Restauration. « Après Waterloo, Châteaubriand conserva son titre de ministre d'État, mais refusa d'accepter un portefeuille en compagnie de Fouché. Trois partis se disputaient alors le terrain : les ultra-royalistes voulaient le roi moins la charte, les libéraux la charte moins le roi, les modérés l'un et l'autre. Par ses sympathies, ses convictions, les instincts de son génie, Châteaubriand tenait essentiellement à ce dernier parti; et pourtant, entraîné par sa haine du régime impérial, par la violence même de ses derniers écrits, ou par je ne sais quelles sympathies de personnes, il se trouva d'abord enrôlé sous les drapeaux des plus fougueux partisans du trône et de l'autel. Toutefois, dans cette position équivoque, Châteaubriand ne fit pas complète abdication de lui-même. Deux grands principes ont constamment resplendi comme deux flambeaux sur sa vie politique. Partout et toujours Châteaubriand a défendu de sa parole et de sa plume l'intégrité du gouvernement représentatif et la liberté de la presse. Mu par une idée de poëte, il s'était alors mis en tête de faire l'éducation constitutionnelle des hommes de l'émigation et de les rallier à la charte. Malheureusement, dans l'espoir d'arracher des concessions à des esprits ombrageux et peu favorables aux institutions nouvelles, il concéda beaucoup de son côté; de là bon nombre d'inconséquences, que plusieurs lui ont vivement reprochées; de là l'appui qu'il prêta, au nom des libertés publiques, à cette chambre réactionnaire de 1815, ennemie de toutes les libertés; de là cette singulière mosaïque de doctrines constitutionnelles et de systèmes décrépits qui se rencontre dans son ouvrage *de la Monarchie selon la charte*.

« Après avoir nettement posé les principes du gouvernement représentatif, rompu définitivement avec l'ancien régime, et miraculeusement entrevu la révolution de Juillet dans l'article 14 de la charte, Châteaubriand procède par voix d'exclusion absolue contre les hommes de la république et de l'empire, s'indigne dans le chapitre 42 qu'on mette sur la même ligne le soldat mort pour le roi dans les champs de la Vendée et le soldat mort à Waterloo pour la patrie, accepte, dans le chapitre 52, comme bonnes les choses de la Révolution, et repousse sans distinction les principes et les hommes qui les ont faites; redemande à grands cris pour le clergé une propriété particulière, la tenue des registres de l'état civil et le monopole de l'instruction publique à tous les degrés.

« La lutte une fois engagée, Châteaubriand la soutient avec ce style nerveux et coloré qui n'est qu'à lui. Le journalisme devint dans ses mains une arme puissante, et le ministère Decazes chancela sous les coups que lui porta *le Conservateur*. L'assassinat du duc de Berry détermina sa chute. Au moment même où un député venait en pleine tribune accuser le ministre de complicité avec l'assassin, Châteaubriand, emporté par la fougue de sa polémique, s'oublia jusqu'à écrire sa fameuse phrase! *Les pieds lui ont glissé dans le sang.* Le royal ami de M. Decazes ne la lui pardonna jamais.

« A l'avénement du ministère Villèle, Châteaubriand fut nommé d'abord ambassadeur à Berlin, puis à Londres; en septembre 1822 il passa les Alpes pour représenter la France au congrès de Vérone. Dans cette assemblée des rois, Châteaubriand plaida chaudement, mais en vain, la cause des Hellènes, défendit les intérêts de la France au sujet de la guerre d'Espagne, et revint bientôt remplacer M. de Montmorency aux affaires étrangères. C'est ici le point le plus éclatant de sa carrière politique. On a écrit partout que le congrès de Vérone avait imposé la guerre d'Espagne à M. de Villèle, et que M. de Villèle l'avait imposée à son collègue. Or, Châteaubriand a prouvé que le congrès n'a jamais voulu la guerre, que M. de Villèle s'en souciait peu, et que lui seul l'avait désirée et décidée. Dans quel but? Le voici; laissons parler Châteaubriand lui-même : « Qu'on s'imagine Ferdinand régnant d'une manière raisonnable à Madrid, sous la verge de la France; nos frontières du midi en sûreté, l'Ibérie ne pouvant plus vomir sur nous l'Autriche et l'Angleterre; qu'on se représente deux ou trois monarchies bourbonniennes, en Amérique, faisant à notre profit le contre-poids de l'influence et du commerce des États-Unis et de la Grande-Bretagne; qu'on se figure notre cabinet redevenu puissant au point d'exiger une modification dans les traités de Vienne, notre vieille frontière recouvrée, reculée, étendue dans les Pays-Bas, dans nos anciens départements germaniques, et qu'on dise si pour de tels résultats la guerre d'Espagne ne méritait pas d'être entreprise. » On trouvera peut-être beaucoup de poésie dans ce plan, mais nul du moins n'en méconnaîtra le patriotisme et la grandeur.

« Huit mois s'étaient à peine écoulés depuis

la reddition de Cadix et la délivrance de Ferdinand, lorsque l'homme à qui la Restauration devait ce peu de gloire fut tout à coup chassé comme *un valet qui aurait volé la montre du roi sur la cheminée*. M. de Villèle le jalousait, Louis XVIII ne l'aimait pas : il avait refusé de soutenir la *conversion des rentes*, qu'il désapprouvait; il n'avait voulu du *renouvellement septennal* qu'avec le changement d'âge; il était populaire, M. de Villèle ne l'était pas; les rois étrangers lui envoyaient des cordons, M. de Villèle n'en recevait pas; il était tenace et fier comme un Breton, M. de Villèle souple et rusé comme un enfant de la Gascogne. Il fut incivilement éconduit. L'injure était grande; la vengeance égala l'injure. Coriolan passa aux Volsques, Châteaubriand s'arma de sa plume, et planta sa tente dans le *Journal des Débats*. Le chef de la phalange royaliste de 1818 connaissait mieux que personne le côté faible de ses anciens soldats. Réduction des rentes, censure, loi du sacrilége, dissolution de la garde nationale, toutes les mesures ministérielles furent criblées à jour. En vain M. de Villèle appela à son secours toutes les ressources d'un esprit subtil, en vain il s'accrocha à son portefeuille avec la rage du désespoir : après trois ans d'une lutte acharnée, il fut précipité des hauteurs du ministère par son formidable ennemi. Châteaubriand n'avait pas prévu toutes les conséquences du combat : en rompant des lances avec un ministre de la Restauration, il faisait la guerre à l'homme, et non à la chose. Or, il advint que la jeunesse ardente qui se pressait sur ses pas confondit l'homme et la chose dans une haine commune. Le ministère Martignac fut un temps d'arrêt dont Châteaubriand profita pour aller à Rome tenir cour plénière d'illustrations et méditer sur le néant des grandeurs humaines. A l'avénement du ministère Polignac, il envoya sa démission d'ambassadeur. la Lutte recommença; on sait comment elle se termina. Quand il apprit les fatales ordonnances, Châteaubriand était à Dieppe; il accourut en toute hâte : il arrivait trop tard. Au moment où il franchissait les barricades pour se rendre à la chambre des pairs, on le reconnut, on l'entoura, et ces mêmes hommes qui venaient de chasser les Bourbons portèrent en triomphe le vieux serviteur, hélas! trop vengé, qui s'en allait tenter pour eux un dernier et inutile effort. »

Quelques jours après, à la tribune de la chambre des pairs, Châteaubriand prononça un magnifique discours en faveur du duc de Bordeaux. Il refusa de prêter serment à Louis-Philippe, renonçant ainsi à son siége dans la chambre des pairs et à sa pension de douze mille francs. En 1831 il fit paraître un nouvel ouvrage, intitulé *de la Restauration et de la monarchie élective*, dans lequel on lisait cette étrange phrase : « Je suis bourbonnien par honneur, royaliste par raison et par conviction, républicain par goût et par caractère. » La proposition faite aux cham[bres] d'une loi qui bannissait la branche aînée [des] Bourbons et la captivité de la duchesse de B[erry] fournirent encore à Châteaubriand la matière [de] plusieurs brochures plus ou moins légitim[istes]. Arrêté pendant quelques jours en 1832, il [fut] défendu par M. Berryer, et acquitté. Ses voy[ages] à Prague, ses pèlerinages à la *cour de l'e[xil]* en 1833 et 1834, furent les derniers actes im[por]tants de sa vie politique. A partir de ce mom[ent] il s'occupa surtout de la rédaction et de la r[évi]sion de ses *Mémoires d'outre tombe*. Il [était] déjà rentré dans la carrière littéraire par la [pu]blication de quelques ouvrages poétiques et [his]toriques.

En 1825, il fit paraître, dans l'édition de[s] œuvres complètes, *les Natchez*, œuvre d[e sa] jeunesse. Aussi informe dans son genre, [et] plein d'idées audacieuses et incohérentes [que] l'*Essai sur les révolutions*, le poëme [des] *Natchez* étincelle parfois des plus gr[andes] beautés. Là se trouvent René, Atala, Cha[ctas]; là toutes les créations favorites du poëte [ont] reçu leur premier souffle de vie; mais il s['est] fait de les en retirer plus tard pour les fai[re pa]raître dans des ouvrages plus sagement ord[onnés] que cette épopée des déserts, où les mœurs sauvages sont loin d'offrir la poésie et l'i[ntérêt] dont l'auteur les a crus susceptibles. Le dé[noû]ment de ce bizarre poëme, à force de vouloi[r être] terrible, est devenu d'une révoltante atroc[ité].

Dans ses *Études ou discours histor[iques] sur la chute de l'empire romain, la nais[sance] et l'invasion des barbares*, Châteaub[riand] a posé les premières assises d'un grand é[difice], comme ces conquérants de l'antiquité qui [lais]saient du moins des traces gigantesques de [leurs] campements dans les lieux où ils ne pou[vaient] fonder leur domination. Il avait conçu un[e nou]velle histoire de France sur un plan v[aste et] neuf. L'idée fondamentale de cet ouvrag[e, idée] plus grandiose peut-être qu'orthodoxe, ét[ait que] le christianisme n'est point une religion [immo]bile et inflexible; qu'il marche avec l'h[omme,] qu'il admet dans son sein tous les dével[oppe]ments de l'humanité. Le début des *Études*, [écrit] dans la grande manière de l'auteur, est [im]posant; mais si l'on poursuit cette lect[ure, on] éprouve quelque désenchantement. Les [idées] neuves et profondes ne manquent pas; mai[s peut-]être s'en trouve-t-il encore plus qui sont [hasar]dées et bizarres; l'imagination du poëte [a] présidé au choix et à l'emploi des matéri[aux, plus que] l'exactitude et la sévère critique de l'hi[storien]. Tout en admirant ce style qui conserve to[ujours] sa teinte originale et son grand caractère, [on] désirerait moins d'antithèses, une te[ndance] moins constante à l'effet.

Dans la dernière partie de sa vie, [Châ]teaubriand publia encore un *Essai sur la [litté]rature anglaise*, une traduction du *Pa[radis] perdu*, *le Congrès de Vérone*, et la *V[ie]*

Rancé. Dans ces œuvres imparfaites on reconnaît encore l'auteur du *Génie du Christianisme*, mais l'incohérence des idées rappelle trop souvent l'auteur de l'*Essai sur les révolutions.* Châteaubriand, qui sous la Restauration et sous le règne de Louis-Philippe avait souvent prédit l'avénement de la république, put la saluer de ses regards mourants ; il eut la douleur de voir les journées de juin, et mourut au milieu du deuil général qui couvrait la capitale. Sa dépouille mortelle fut conduite à Saint-Malo, et déposée dans la sépulture qu'il s'était depuis longtemps choisie lui-même, sur une petite île voisine, appelée le *grand Bé* : c'était là son île de Sainte-Hélène. Ses funérailles furent admirables. M. Ampère, dans une lettre à l'Académie, en a fait un beau récit, dont nous citerons le dernier trait. « Il semble, dit-il, que le génie du peintre incomparable fût empreint dans ce spectable magnifique, et qu'à lui seul parmi les hommes il ait été donné d'ajouter après sa mort une page splendide au poëme immortel de sa vie ». L. J.

M. de Loménie, auquel nous avons déjà emprunté quelques citations pour l'article qui précède, a bien voulu détacher d'un travail inédit sur Châteaubriand la page suivante, que nous nous empressons de reproduire ici :

« Il est arrivé à Châteaubriand ce qui arrive à presque tous les hommes qui ont imposé longtemps l'admiration à leur siècle ; l'époque qui suit leur mort est celle où ils sont jugés le plus sévèrement : on dirait que nous éprouvons le besoin de nous dédommager d'une longue adulation par une rigueur excessive. C'est ainsi qu'on a vu des écrivains qui avaient épuisé pour Châteaubriand vivant toutes les formules de l'enthousiasme et du respect changer brusquement d'attitude, et, sans s'inquiéter du contraste, toiser Châteaubriand mort, avec une familiarité aussi rude qu'inattendue. A la vérité, l'auteur du *Génie du Christianisme* laissait en mourant un ouvrage qui donnait prise à la critique. L'homme qui avait le plus soigné sa gloire et l'à-propos de ses œuvres se voyait obligé de laisser publier son livre de prédilection, ses *Mémoires*, à une mauvaise heure, sous un mauvais jour et dans les conditions les plus contraires à un succès ; forcé, comme il le dit, d'*hypothéquer sa tombe*, il avait dû, avec une douloureuse amertume, connue de tous ceux qui l'ont approché, livrer à des créanciers impatients un ouvrage écrit pour l'avenir, et que l'avenir pourra seul apprécier avec impartialité, car ces mémoires, pleins de génie et de passion, blessaient à la fois tous les partis et toutes les influences du moment. Rédigés à des époques différentes et sous des impressions diverses, ils offraient une certaine incohérence de tons dont l'effet ne pouvait être atténué que par une publication simultanée et complète, et ils paraissaient morcelés en feuilletons dans un journal. Travaillées avec amour par un grand artiste, ces pages, destinées à un public calme et en état de goûter une œuvre d'art, voyaient le jour au milieu d'une crise sociale qui ébranlait toutes les existences et étaient parcourues à la hâte sur la table d'un café par des lecteurs en proie à mille agitations, à mille anxiétés. De là un double résultat, également fâcheux pour les *Mémoires d'outre tombe* : d'un coté, le déchaînement de tous ceux que Châteaubriand blessait dans leurs affections politiques, dans leurs sentiments de famille ou dans leurs prétentions personnelles, soit par des jugements hostiles, soit par un silence qui semblait injurieux à la vanité de plusieurs ; et d'un autre côté, chez la masse des lecteurs, trop de préoccupations étrangères pour ne pas accepter avec une facilité indifférente les récriminations intéressées et les arrêts sévères des critiques plus ou moins mécontents.

La postérité remettra à leur place les *Mémoires d'outre tombe :* la postérité n'a point de rancunes à satisfaire ni de représailles à exercer contre le génie; elle sait discerner ses erreurs, mais elle ne le méconnaît pas, et elle a pardonné à Saint-Simon et à J.-J. Rousseau bien plus d'injustices, bien plus de prétentions, bien plus de défauts qu'elle n'aura à en pardonner à Châteaubriand. Le grand grief des critiques de nos jours contre les *Mémoires d'outre tombe* consiste dans l'excès de personnalité qu'ils reprochent à l'auteur. Il est incontestable que Châteaubriand n'est pas modeste ; mais quand on a pendant cinquante ans tenu le sceptre de la littérature, n'est-on pas un peu excusable de manquer d'humilité, et s'il est vrai, comme dit La Rochefoucauld, « que ce qui nous rend la vanité « des autres insupportable, c'est qu'elle blesse la « nôtre, » à voir le soulèvement de plusieurs écrivains contre *l'intolérable amour propre* de Châteaubriand, ne dirait-on pas que chaque mérite qu'il s'attribue est un vol qu'il leur fait ?

L'auteur du *Génie du Christianisme* n'a certainement pas échappé à la grande infirmité de notre époque. Il a eu sa part, et une assez forte part, d'égoïsme et d'orgueil. Mais ceux qui ont pu l'étudier de près dans sa vieillesse, à cet âge où les traits du caractère deviennent, comme les traits du visage, plus accentués et plus saillants, ceux-là savent tout ce qui se mêlait de noblesse d'âme et de sincère défiance de soi-même à cet égoïsme et à cet orgueil qu'engendrent les séductions de la gloire.

Paraître sous un beau jour devant la postérité, voilà la pensée dominante de toute la vie de Châteaubriand. Lorsque tant d'autres illustres ne songent qu'à tirer parti de leur renommée dans l'intérêt d'une jouissance déterminée et immédiate d'ambition ou d'amour-propre, ou encore dans l'intérêt de leur bien-être ici-bas, et à arranger leur existence de manière à la rendre aussi agréable, aussi douce que possible, Châteaubriand n'hésita jamais à tout sacrifier, non-seulement des intérêts ou des ambitions, mais peut-être aussi quelquefois des convenances et des devoirs du

moment, à cette constante préoccupation de l'avenir. Qu'on juge comme on voudra cette soif de gloire humaine, de même nature que celle qui dévorait Alexandre lorsqu'il s'écriait : « O Athéniens! combien il en coûte pour être « loué de vous. » Qu'on préfère à une passion de ce genre une ambition encore plus désintéressée et plus pure, celle qui consiste à se dévouer tout entier à la cause qu'on estime la plus juste, à se condamner au besoin pour l'accomplissement d'un devoir, non-seulement à tous les sacrifices dans le présent, mais même à l'oubli de la postérité, on sera dans le vrai. Mais il faut convenir aussi que cet ardent besoin de se survivre sous une belle forme n'est pas une maladie si commune de nos jours, et que c'est déjà pour un homme une distinction rare que d'en être atteint.

A cette passion de Châteaubriand qui le portait sans cesse à courtiser l'avenir aux dépens du présent, il faut joindre un trait de caractère qui explique la tristesse profonde, tranchons le mot, la *morosité* de sa vieillesse. Cet homme, si rétif à l'admiration d'autrui, n'était rien moins que présomptueux quant à l'opinion qu'il avait de lui-même. Il croyait peu, il est vrai, au génie de ses contemporains et à la durée de leur gloire, mais il doutait presque autant de son propre génie, et la crainte d'être enseveli dans le commun naufrage des réputations de son siècle, et de manquer le but de toute sa vie, faisait le tourment secret de ses derniers jours. Ceux qui ne l'ont pas connu sont tentés d'attribuer à un déguisement de la vanité les nombreux passages de ses Mémoires où il fait allusion à l'incertitude et à la fragilité de sa renommée, tout en s'efforçant de la consolider de son mieux ; ceux qui l'ont vu de près savent à quoi s'en tenir sur la sincérité de ses inquiétudes. Le sentiment religieux, quoique très-vif dans cette âme d'artiste, ne fut jamais assez fort pour lui faire prendre résolûment en mépris la destinée de son nom. Ajoutons à cela que son caractère se prêtait peu à des diversions qui l'eussent éloigné de cette idée fixe; point d'enfants, un intérieur froid et triste, aucun de ces goûts divers qui aident les vieillards à se traîner doucement jusqu'à la tombe. L'unique distraction de sa vie consistait à passer chaque jour deux ou trois heures à l'*Abbaye aux Bois*. Pour tout autre que pour lui cette distraction eût été le bonheur, car il se trouvait là sous la charmante influence de la meilleure et de la plus aimable des femmes, de Mme Récamier, dont l'existence entière était consacrée à chercher les moyens de désennuyer ce Louis XIV de la littérature, aussi ennuyé que le grand roi.

Tant que la vieillesse ne lui fit point trop sentir ses atteintes, Châteaubriand résista de son mieux aux impulsions de ce caractère malheureux, qu'il tenait, dit-il, *de Dieu et de sa mère ;* chaque jour, à la même heure, avec l'exactitude d'une horloge, les habitants de la [illegible] de Sèvres le voyaient passer, élégamment v[illegible] en redingote courte, une badine à la main, [illegible] dirigeant vers la grille de *l'Abbaye aux B*[illegible] mais lorsqu'il fut peu à peu envahi par les [illegible]firmités de l'âge, lorsqu'au lieu d'arriver à p[illegible] *l'Abbaye*, il fallut d'abord venir en voiture, [illegible] qu'après avoir gravi assez lestement l'escal[illegible] lui fallut s'aider d'une canne, et lorsque en[illegible] jambes refusant tout service, on dut le m[illegible] dans un fauteuil, porté à bras par deux d[illegible]tiques, cette caducité, si odieuse à sa po[illegible] imagination, le fit s'abandonner tout e[illegible] une profonde et incurable mélancolie. A m[illegible] que ses facultés faiblissaient, il se repli[illegible] lui-même, et, ne voulant pas qu'on vît s[illegible]prit subir comme son corps la pression d[illegible]nées, il s'imposait le silence, et ne parlait [illegible] que plus (1).

Cette vieillesse taciturne et triste offr[illegible] spectacle douloureux ; mais elle avait aus[illegible] que chose d'imposant, qui commandait le r[illegible] Ce n'était ni la vieillesse égoïste et aff[illegible] Voltaire, ni la vieillesse égoïste et ca[illegible] Goethe ; c'était une vieillesse égoïste aussi[illegible] d'un égoïsme plus élevé et moins présom[illegible] l'égoïsme d'un génie qui a travaillé cinqu[illegible] pour vivre dans la mémoire des hommes, [illegible] souffre parce qu'il doute de sa gloire, [illegible] que le présent ne l'intéresse plus, par[illegible] l'avenir l'inquiète. Et cependant si un é[illegible] de notre siècle peut compter sur l'avenir, [illegible] ce pas Châteaubriand ?

LOUIS DE LOM[illegible]

Nous donnons ici la liste bibliograph[illegible] écrits de Châteaubriand, dans leur ord[illegible]nologique, et en ne citant que la premi[illegible]tion de chaque ouvrage ; — *Essai his*[illegible] *politique et moral sur les révolutio*[illegible]*ciennes et modernes, considérées dan*[illegible] *rapports avec la révolution françai*[illegible]dres, 1797, 2 parties in-8° ; — *Atala*, [illegible] *amours de deux sauvages dans le* [illegible] Paris, 1801, in-18 ; — *Génie du C*[illegible]*nisme, ou les beautés de la religio*[illegible]*tienne ;* Paris, 1802, 5 vol. in-8° ; — [illegible] *René*, qui formaient deux épisodes du G[illegible] *Christianisme*, en furent détachés, et [illegible] réunis, pour la première fois, à Paris, 180[illegible] — *les Martyrs, ou le triomphe de la* [illegible] *chrétienne ;* Paris, 1809, 2 vol., in-8° ; — [illegible]*raire de Paris à Jérusalem et de Jér*[illegible] *à Paris ;* Paris, 1811, 3 vol., in-8° ; — [illegible]*naparte et des Bourbons ;* Paris, 1814, [illegible] — *Réflexions politiques sur quelqu*[illegible] *du jour et sur les intérêts de tous les* [illegible]

(1) A cette époque, Béranger voyait souvent [illegible]briand, et causait avec lui dans l'intimité. [illegible]teaubriand ne manquait jamais de dire au [illegible] nier : « Venez donc, monsieur Béranger, [illegible] les jours ; car vous avez seul le pouvoir de [illegible] mon mari. » (*Note du directeur.*)

çais; Paris, 1814, in-8°; — *Mélanges de politique*; Paris, 1816, 2 vol. in-8°; — *de la Monarchie selon la charte*; Paris, 1816, in-8°; — *Mémoires, lettres et pièces authentiques touchant la vie et la mort du duc de Berry*; Paris, 1820, in-8°; — *Œuvres complètes*; Paris, 1826-1831, 31 vol. in-8° : outre les ouvrages cités plus haut, et un grand nombre de brochures politiques et d'articles littéraires, cette édition contient deux ouvrages jusque alors inédits : *les Natchez*, dans les vol. XIX et XX, et les *Aventures du dernier des Abencerrages*, dans le XVIe vol.; — *de la Restauration et de la monarchie élective*; Paris, 1831, in-8°; — *Études ou discours historiques sur la chute de l'empire romain.... suivis d'une analyse raisonnée de l'histoire de France*; Paris, 1831, 4 vol. in-8°; — *de la Nouvelle proposition relative au bannissement de Charles X et de sa famille*; Paris, 1831, in-8°; — *Aux électeurs*; Paris, 1831, in-8°; — *Courtes explications sur les 12,000 fr. offerts par Mme la duchesse de Berry*; Paris, 1832, in-8°; — *Mémoire sur la captivité de Mme la duchesse de Berry*; Paris, 1833, in-8°; — *Voyage en Amérique, en France et en Italie*; Paris, 1834, 2 vol. in-18; — *Lectures des Mémoires de M. de Châteaubriand, ou recueils d'articles publiés de ces Mémoires, avec des fragments originaux*; Paris, 1834, in-8°; — *Essai sur la littérature anglaise*; Paris, 1836, 2 vol., in-8°; — *le Paradis perdu de Milton, traduction nouvelle*; Paris, 1836, 2 vol., in-18; — *le Congrès de Vérone*; Paris, 1838, 2 vol., in-8°; — *Vie de Rancé*; Paris, 1844, in-8°; — *Mémoires d'outre tombe*; Paris, 1849-1850, 12 vol. in-12. Il est inutile d'ajouter que les ouvrages de Châteaubriand ont été traduits dans toutes les langues de l'Europe. L. J.

Châteaubriand, *Œuvres complètes*; *Mémoires d'outre tombe*. — Cousin d'Avallon, *Châteaubriantana*. — Rabbe et Boisjolin, *Biographie des contemporains*. — Sarrut et Saint-Edme, *Biographie des hommes du jour*, t. III. — L. de Loménie, *Galerie des contemporains illustres*, t. I; *Châteaubriand et ses Mémoires*, dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 juillet et 1er septembre 1848. — L. de Carné, article *Châteaubriand*, dans le *Dictionnaire de la conversation*. — Scip. Marin, *Histoire de la vie et des ouvrages de M. de Châteaubriand*; 1833, 2 vol. in-8°. — Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*, t. I; *Causeries du lundi*, t. I et II. — Edgar Quinet, article sur *Châteaubriand*, dans la *Revue de Paris*; 1834, 4 vol. — Marcellus, *Correspondance diplomatique*; Paris, 1853. — Vinet, *Études sur la littérature française du temps de l'empire*. — Noailles et Patin, *Discours sur Châteaubriand*, dans le *Recueil des Discours lus à l'Académie*, 1840-1849; 1re partie. — G. Desnoiresterres, *Châteaubriand et son époque*, dans le journal *la Semaine*, 20 et 27 août 1848. — Quérard, *la France littéraire*. — Louandre et Bourquelot, *Supplément à la France littéraire*, de Châteaubriand — Cantu, *Discorso*; Milan, 1835. — De Vaulabelle, *Hist. des deux restaurations*. — M. Demogeot, *Histoire de la littérature française jusqu'en 1830*. — M. Villemain, *de la Littérature en France durant les quinze années de la Restauration*, dans la *Revue des Deux Mondes*, numéro du 1er mai 1854.

CHATEAUBRIANT (*Françoise* DE FOIX, comtesse DE), dame française, favorite de François Ier, roi de France, née vers 1495, morte le 16 octobre 1537. Issue d'une famille qui avait possédé la couronne de Navarre avant qu'elle passât dans les maisons d'Albret et de Bourbon, Françoise épousa Jean de Laval-Montmorency, déjà en possession de la seigneurie de Châteaubriant en Bretagne, sur les confins de l'Anjou. En ne consultant que l'histoire de François Ier par Varillas et les Mémoires de Hévin, on pourrait discuter longtemps sur les vertus ou sur la galanterie de Mme de Châteaubriant, et même sur le genre de sa mort. Varillas, suivi par les romanciers et les auteurs dramatiques, la fait venir à la cour malgré son mari, auquel on a dérobé un anneau dont la vue doit déterminer la comtesse à le rejoindre : elle arrive, devient maîtresse de François Ier, en est abandonnée pour la duchesse d'Étampes, et repart ensuite pour son château, où dans un bain son mari lui fait ouvrir les veines. L'annaliste breton, au contraire, nie la liaison de Mme de Châteaubriant avec le roi, et conséquemment le meurtre, qui ne serait plus motivé. Brantôme, cité par Bayle et ses contemporains doit inspirer beaucoup plus de confiance; son récit se compose d'événements simples. Françoise, cousine de Gaston de Foix, neveu de Louis XII, dont les frères, Lautrec et Lesparre, étaient établis à la cour, y avait paru du temps d'Anne de Bretagne, qui l'avait mariée au comte de Châteaubriant, en lui faisant, comme parente des conjoints, le don de 20,000 fr. François Ier, ce *gros garçon*, comme l'appelait Louis XII, était enclin à l'amour : quand il se vit roi d'une cour si *gentiment corrompue*, il ne manqua pas d'adresser ses vœux à la dame la plus distinguée par sa beauté, son esprit et son rang. Soit qu'il parvînt à plaire, soit que l'ambition décidât Françoise en sa faveur, l'intimité de leurs relations ne fut point mise en doute : la comtesse portait publiquement des joyaux que lui donnait le roi, quoiqu'ils fussent chargés de devises amoureuses que la complaisante Marguerite de Valois composait à la prière de son frère, et par son crédit faisait excuser les fautes que Lautrec et Lesparre, plus braves qu'habiles, commettaient à la tête des armées françaises en Aragon et en Italie. On l'accusa d'avoir été sensible en même temps à l'amour du roi, à celui de l'amiral Bonnivet et même du connétable de Bourbon, aimé de la duchesse d'Angoulême, qui haïssait déjà dans Françoise la favorite de son fils et qui s'en vengea en appelant auprès d'elle Mlle d'Heilly. Celle-ci, non contente de supplanter Mme de Châteaubriant dans le cœur du roi, exigea encore qu'il lui fît redemander ces joyaux si bien *ouvrés*, qui témoignaient de tant d'amour et dont Françoise continuait à se parer. La comtesse n'exécuta qu'imparfaitement cet ordre si peu chevaleresque : elle fit fondre les bijoux, et les remit réduits en lingots au gentilhomme venu pour les réclamer, en lui disant : « Assurez au roi

que le poids y est; quant aux devises, elles sont empreintes dans mon cœur : c'est là qu'il doit les chercher. » A quoi le roi répondit : « Cette femme a plus de courage que je n'en aurais attendu de son sexe. Allez, reportez-lui son or; je lui en aurais donné le double pour les devises. » Et ce double poids, comme valeur, eût été encore fort peu de chose. Bouchet et Brantôme rapportent que Mme de Châteaubriant était une des trois femmes qui, lors de l'entrevue de François Ier et de Clément VII à Marseille, firent demander une dispense pour faire gras en carême. Le duc d'Albanie, chargé de cette commission, imagina qu'il valait mieux réclamer en leur nom la permission de transgresser, *sans pécher*, le sixième commandement du Décalogue, si bien que lorsqu'à l'audience du saint-père ces dames insistèrent pour être affranchies *trois fois par semaine* de la loi commune, le pape entra dans la plus étrange colère, et se trouva fort heureux, après une explication, de n'avoir à se relâcher que sur un point de discipline. Cette plaisanterie, qui prouve avec quelle légèreté on traitait Mme de Châteaubriant, explique aussi l'humeur que fit éclater son mari lorsqu'il n'eut plus à craindre qu'elle fût protégée par le roi. La malheureuse Françoise, rentrée sous la domination de l'époux dont elle avait déshonoré le nom, ayant perdu sa fille unique, vécut dans son château de Bretagne, si maltraitée par cet époux, qu'il fut généralement accusé d'avoir terminé ses jours par un poison dont elle mourut. En vain a-t-on nié une jalousie exercée sur une femme de soixante-deux ans; en vain a-t-on rappelé le monument que le comte de Châteaubriant fit élever à sa femme et que Marot et Nicolas Bourbon ornèrent chacun d'une épitaphe : la mort de Françoise fut toujours attribuée à son mari, et le don qu'il fit de tous ses biens au connétable de Montmorency semble confirmer l'opinion qu'il redoutait les poursuites de la justice.

Mme de Murat, Lesconvel et d'autres ont publié des romans historiques sur les amours de la comtesse de Châteaubriant. [Mme la comtesse BRADI, dans l'*Enc. d. g. d. m.*]

Varillas, *Histoire de François Ier*; — Bayle, *Dict. critique*; Châteaubriand, *Études histor.* — *Enc. du dix-neuvième siècle*, *art.* François Ier. — Brantôme, *Mém.* — J. Niel, *Portraits et personnages les plus illustres du seizième siècle*; 1848, in-fol.

CHATEAUBRUN (*Jean-Baptiste* VIVIEN DE), auteur tragique français, né à Angoulême, en 1686, mort le 16 février 1775. En 1714 il fit jouer une tragédie de *Mahomet II*, que celle de Lanoue sur le même sujet a fait oublier. Attaché plus tard, comme maître d'hôtel, à la maison du duc d'Orléans, fils du régent, il craignit, en travaillant pour le théâtre, d'effaroucher ses scrupules religieux. Il continua bien de composer des tragédies, toutes imitées des auteurs grecs et latins, objets de ses études continuelles, mais il les gardait en portefeuille. Le duc étant mort, Châteaubrun; alors sexagénaire, n'eut plus la même réserve à garder envers son fils, dont il avait été sous-précepteur. En 1754, après un silence de quarante ans, il fit jouer *les Troyennes*, qui eurent du succès. L'auteur s'y est heureusement inspiré d'Euripide. Si la pièce est peu régulière et écrite d'une manière inég elle offre un morceau d'éclat, celui des pr phéties de Cassandre, et plusieurs traits situation et de sentiment. Elle dut beaucoup outre à Mlles Clairon et Gaussin dans les r de Cassandre et d'Andromaque. Parmi les i tateurs secondaires de Racine, Châteaubrun un de ceux qui offrent par moments un é de ce grand maître. Plus régulier que lui d ses plans, Campistron, par exemple, n'a guère ces traits heureux du cœur que *les Troyen* présentent.

Philoctète (1755) et *Astyanax* (1756) virent *les Troyennes*. Le premier de ces vrages obtint un accueil assez favorable, ma se soutint pas longtemps; le second ne fut qu'une seule fois. Châteaubrun avait com deux autres tragédies, *Antigone* et *Ajax*. laissa dans un tiroir ouvert; et comme il de dait un jour à son domestique s'il n'avait p deux gros cahiers de papier : « — Oui, Mon « répondit le domestique; mais je m'en « servi pour envelopper ces côtelettes de « que vous aimez tant. » Châteaubrun pri losophiquement cette disgrâce, bien morti pour un poëte. Reçu à l'Académie frança 1753, il prolongea sa carrière jusqu'à l'â quatre-vingt-neuf ans. Le duc d'Orléans, s cien élève, lui faisait une pension de deux écus. Quoiqu'il n'eût, du reste, aucune fo Châteaubrun légua une rente de cinq cents à chacune de ses deux nièces et une de trois à chacun de ses deux domestiques, en pri duc, son ancien élève, de se charger de ces rentes, comme dernier témoignage bontés. Non-seulement le prince répondi appel, mais encore il ajouta douze cents pour chacune des nièces. Les Œuvres d de Châteaubrun ont été publiées avec de Guymond de la Touche; Paris, 1814, 1 volume in-18, stéréotype. Th. M

Dictionnaire des théâtres.

CHATEAUFORT. *Voyez* BOYSEAU.

CHATEAUNEUF (L'abbé DE), musici français, originaire de Savoie, mort à P 1709. Il fut le parrain de Voltaire. On a *Traité de la musique des anciens*; Paris, in-8°, ouvrage posthume.

Fétis, *Biogr. universelle des musiciens.*

CHATEAUNEUF (L'ÉPINE DE), poète plomate français, né vers 1753, mort à bourg, en 1800. Cousin de Dumouriez, d'abord la carrière militaire; mais il l'aba pour entrer dans celle des consulats, et cessivement chancelier de Peyssonel à S à Tripolitza, consul par intérim de la

consul à Tripoli de Syrie, consul général à Tunis, et enfin résident de la France à Genève. Lorsque Dumouriez se fut expatrié, Châteauneuf quitta ce dernier poste, se retira en Hollande, et se fit libraire à Hambourg. On a de lui : *Idylles de Théocrite mises en vers français, suivies de quelques idylles de Bion, Moschus et autres auteurs plus modernes*; — Amsterdam, 1794, in-8°; — *Paraboles de l'Évangile, mises en vers français*; 1795, in-4°.

Desessarts, *Siècles littéraires*.

CHATEAUNEUF (*Renée* DE RIEUX, dite *la Belle*), dame française, favorite du duc d'Anjou, depuis Henri III, naquit vers 1550, d'une noble famille de Bretagne, et mourut vers 1587. Elle fut placée comme fille d'honneur auprès de Catherine de Médicis; et son étonnante beauté, qui pendant longtemps fut proverbiale à la cour, lui attira les hommages de Charles IX et du duc d'Anjou, depuis Henri III, dont elle fut la maîtresse pendant plusieurs années. Ce prince lui adressa, par l'entremise de Desportes, le *rimeur* de la cour, une foule de sonnets qui roulent tous sur sa beauté, et en particulier sur sa blonde chevelure. Devenu roi de France, Henri III, s'unissant à Louise de Vaudemont, bien que, d'après le malicieux Tallemant des Réaux, il eût eu *quelque envie* d'épouser sa favorite, proposa la main de la belle Châteauneuf au comte de Brienne, simple cadet de famille; celui-ci, néanmoins, refusa un mariage qui, disait-il, le déshonorait en lui assurant la faveur du roi, et fut obligé de quitter la cour. Cependant mademoiselle de Châteauneuf craignait peu les charmes de la jeune reine; elle se crut même assez sûre de sa puissance pour oser braver cette princesse dans un bal; et le roi se vit forcé de la punir de cette insolence en l'éloignant de la cour. Par dépit, et peut-être par amour, elle épousa un Florentin nommé Antinotti, qu'elle poignarda dans un accès de jalousie. L'ancien amour du roi la fit absoudre de ce crime, et plus tard, après avoir, suivant Tallemant des Réaux, refusé la main du prince de Transylvanie, qui avait envoyé demander une fille de la cour de France, elle épousa Philippe Altoviti, capitaine des galères, que Henri III créa baron de Castellane. Ce second mari périt encore de mort violente : il fut assassiné par Henri d'Angoulême, grand-prieur de France, contre lequel il avait conspiré. Depuis cette époque (1586), l'histoire perd la trace de mademoiselle de Châteauneuf, et l'on ne sait même pas la date précise de sa mort.

Saint-Edme, *Histoire des favorites*. — Tallemant des Réaux, *Historiettes*. — Le Bas, *Dict. encycl. de la France*.

CHATEAUNEUF-RANDON (le comte *Alexandre* DE), révolutionnaire français, mort en 1816. Il fut d'abord capitaine dans les dragons du comte d'Artois, et gentilhomme de ce prince; député par la noblesse de la sénéchaussée de Mende aux états généraux, il y vota constamment avec le côté gauche, et fut à la fin de la session nommé l'un des administrateurs du département de la Lozère. Renvoyé par le département à la Convention, il vota la mort de Louis XVI sans sursis et sans appel. Après avoir signalé son zèle à la montagne, à côté de Marat et de Robespierre, il devint membre du comité de salut public, et eut à remplir plusieurs missions, notamment à Lyon, où il se montra plus féroce que Couthon. Le Directoire l'employa comme général de brigade, et lui donna le commandement de la place de Mayenne. Après le 18 brumaire, Châteauneuf-Randon fut nommé préfet des Alpes-Maritimes, et révoqué peu de temps après.

Monit. univ. — *Galerie hist. des contemporains.* — Arnault, etc., *Biographie nouvelle des contemporains*.

CHATEAU-REGNARD (ROUSSELET, marquis de). *Voyez* CHATEAU-REGNARD.

CHATEAUROUX (*Marie-Anne*, duchesse DE), favorite de Louis XV, morte le 8 décembre 1744. Veuve à vingt-trois ans du marquis de la Tournelle, qu'elle avait épousé en 1734, elle regarda comme une des attributions de sa noble et antique famille d'être à son tour maîtresse de Louis XV, ainsi que l'avaient été mesdames de Mailly, de Vintimille, et de Lauraguais, ses sœurs. La fidélité que pendant plusieurs années Louis XV garda à son épouse contrariait beaucoup de courtisans, et la plus grande partie d'entre eux concourut à priver cette princesse d'une tendresse dont madame de Mailly devint le premier objet dans l'ordre illégitime. Se supplantant successivement, les demoiselles de Nesle furent enfin représentées dans le poste de favorite par la marquise de la Tournelle, qui se fit nommer dame du palais de la reine, et exigea que son titre fût changé en celui de duchesse de Châteauroux. Le roi y consentit, ajoutant 80,000 livres de rentes à la dignité, et faisant mettre dans les lettres patentes que *le mérite personnel et les vertus* de madame de la Tournelle *étaient les seuls motifs des grâces qu'il lui accordait*. Madame de Châteauroux crut faire oublier son déshonneur et son avidité en inspirant au roi le désir de la gloire. Après la mort (1743) du cardinal de Fleury, premier ministre, madame de Châteauroux, qui avait fait son guide du duc de Richelieu, après l'avoir eu pour amant, engagea le roi à présider ses conseils et à commander ses armées en personne. Quant à l'économie, que plusieurs croyaient une vertu royale, la favorite ne s'en souciait guère, témoin les 1,200,000 fr. qu'elle fit dépenser à Choisy, dont le séjour lui plaisait. Louis XV, craignant les remontrances d'Orry, son contrôleur général, lui fit remettre le mémoire, qu'il n'avait osé lui donner, et fut agréablement surpris quand l'habile ministre lui dit : « Sire, je suis étonné de la modicité de la somme, et j'ai mis en réserve pour cet objet 1,500,000 fr. » Si Madame de Château-

roux eût aimé la gloire (1), on aurait réservé cet argent pour pousser plus vivement la guerre que la France allait soutenir contre l'Angleterre et contre la reine de Hongrie : elle crut suffisant au succès de nos armes de mener le roi visiter les places fortes de la frontière, depuis Dunkerque jusqu'à Metz, annonçant qu'il allait prendre le commandement de son armée d'Alsace. Louis XV partit de Paris au mois de mai 1744: la duchesse le suivait; mais pour éviter le scandale de leur réunion dans chaque ville où séjournait le roi, on perçait des murailles ou l'on construisait des cloisons de planches : ce qui laissait ignorer au public l'heure des communications, mais en fournissait les preuves les plus ostensibles. Menin, Ypres, Furnes, le fort de Kenoque, furent pris sous les yeux du roi, et ces succès avaient déjà sensiblement touché les Français, lorsqu'à Metz il tomba malade, d'une fièvre maligne, à la suite des fatigues de cette campagne et des excès de table auxquels il se livrait fréquemment. Les églises de Paris se remplirent alors de toute la population : on n'entendait que cris et prières, et le surnom de *bien aimé* fut unanimement décerné au prince qui par quelques actes de courage venait de ranimer l'amour de ses sujets. La reine, dont la cassette était vide, emprunta mille louis à Villemur, receveur général des finances, afin de partir sur-le-champ pour Metz, où madame de Châteauroux, assise au chevet du roi, recevait de nouvelles assurances de sa tendresse; mais le 14 août le duc de Chartres et l'évêque de Soissons ayant appris au monarque que ses jours étaient en danger, il consentit, sur les représentations de l'évêque à renvoyer sa favorite, et, selon l'usage du temps, demanda pardon à ceux qui l'entouraient du scandale qu'il avait donné. Dans son trajet de Metz à Paris, madame de Châteauroux, qui s'était à grand'peine procuré une des voitures du maréchal de Bellisle, fut accablée d'injures par le peuple des campagnes, et ne se déroba aux mauvais traitements dont on la menaçait qu'en prenant des chemins détournés ou en traversant à pied et inconnue plusieurs villages. La longueur de la convalescence du roi, les sentiments que parurent lui inspirer la douleur et les soins de la reine, laissèrent croire un instant que madame de Châteauroux était bannie pour jamais. *Les dévotes de la cour*, disent quelques Mémoires, *mirent des rubans verts à leurs cornettes*. Mais la sage Lesczinska, âgée de quarante et un ans et mère de dix enfants, ne pouvait guère lutter contre une jeune et belle femme, aux yeux d'un roi beaucoup plus désireux de charmes que de vertus. Le maréchal de Richelieu, qui ne se piquait point de délicatesse, imagina des parties de chasse dans lesquelles le roi revit madame de Châteauroux; elle reprit tout son empire, et exigea une réparation éclatante pour ce qu'elle appelait l'*af-front* reçu à Metz. M. d'Argenson (d'aut... disent M. de Maurepas), qui lui avait sig... son exil, fut chargé de lui annoncer son rapp... A cette nouvelle, les poissardes s'écrièrent: *Puisque le roi la reprend, il ne trouvera p... un* pater *sur le pavé de Paris!* Qu'aurai... dit si l'on avait su que madame de Châteaur... obtenait aussi sa nomination de surintend... de la maison de la jeune dauphine, que l'on ...tendait? Mais la mort s'opposa à cette pre... de la faiblesse du roi et de l'effronterie de la ...vorite. A peine avait-on appris qu'elle était ... pelée à la cour, que madame la duchess... Châteauroux, atteinte d'un mal aussi violent ... subit, expira (1744), non sans que ses e... mis, et ils étaient nombreux, fussent acc... de l'avoir empoisonnée (1). Le roi la regr... et les dames de Pompadour et du Barry, ... lui succédèrent, aussi ambitieuses et plus av... n'ayant ni l'élévation d'esprit ni la digni... madame de Châteauroux, la firent aussi ... gretter par la nation. On a publié à Paris, 1806, 2 vol. de ses lettres, et madame So... Gay a donné sous le titre de *Madame la ... chesse de Châteauroux* un roman plein ... térêt. [Mme BRADI, dans l'*Enc. des g. du* ... avec addit.]

Voltaire, *siècle de Louis XV*. — Soulavie, *Mém... Richelieu*. — *Mém. pour servir à la vie de Volt...*

CHATEIGNERAIE (*François de* Viv... seigneur de la), chevalier français, né en ... mort le 13 juillet 1547. Il eut pour p... François Ier, fut élevé à la cour, et se fit re... quer de bonne heure par une force phy... extraordinaire, par une rare habileté à ... les exercices du corps, et par une brillan... leur dans les combats, particulièrement ... journée de Cérisoles. Mais on lui reproch... insultante présomption. « Il n'avoit que ce... mauvais, dit lui-même son neveu Brant... qu'il étoit trop haut à la main et querelle... Des propos indiscrets l'ayant brouillé ave... de Chabot, seigneur de Jarnac, ils deman... l'un et l'autre au roi la permission de se b... à outrance; François Ier ne voulut ja... consentir. A la mort de ce monarque, Ja... sollicita de nouveau cette permission aup... Henri II, qui l'accorda. Le combat eut li... champ clos, dans le parc de Saint-Germ... Laye, le 10 juillet 1547, en présence du ... d'un grand nombre de seigneurs. Contre l'a... des spectateurs, la Chateigneraie succomb... l'effet d'un coup de revers que son adve... lui porta au jarret, et qui s'appelle enco... *coup de Jarnac* : sa vie était au pouvo... vainqueur. Jarnac se jeta trois fois aux ... du roi, en le suppliant d'accepter le don ...

(1) Une preuve curieuse de la futilité de la duchesse, c'est le motif qui lui fit demander et obtenir le renvoi d'Amelot, ministre des affaires étrangères : il avait à s'exprimer une difficulté qui déplaisait à la favorite.

(1) Dans ses moments de fièvre, elle accusait ... lièrement Maurepas.

lui faisait de la personne de son adversaire. Le roi dit enfin au vainqueur : « Vous avez combattu comme César et parlé comme Cicéron », et fit porter la Chateigneraie dans sa tente pour être pansé; mais l'humiliation que celui-ci éprouvait le jeta dans un tel désespoir, qu'il arracha tous les appareils mis sur sa blessure. Ce combat en champ clos fut le dernier duel autorisé.

Vieilleville, *Mémoires*. — Brantôme, *Mémoires*.

CHATEIGNERAIE (L'abbé DE LA) vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Connaissance des arbres fruitiers*; Paris, 1692, in-12.

Biographie universelle.

CHÂTEL. *Voy.* CHASTEL.

CHÂTEL. *Voy.* DUCHATEL.

CHÂTEL (*Lambert* DE), en latin *Lambertus* de CASTELLO, jurisconsulte français, vivait dans la seconde moitié du treizième siècle. Il naquit dans un bourg du Thymerais, anciennement appelé Chastel, en latin *Castellum*, et plus tard Châteauneuf. Châtel fut un de ceux qui se livrèrent avec le plus d'ardeur à l'étude du droit romain. Il professa lui-même le droit civil à Paris, et compta parmi ses disciples Raoul de Coloumelle, qui lui dédia, vers 1290, le livre *de Translatione Imperii*. C'est à tort que Dupin fait adresser cette dédicace à un Lambert de Castille. Quant à Lambert du Châtel, il a sans doute écrit aussi, mais rien de lui n'est venu jusqu'à nous.

Dreux du Radier, *Éloges hist. des hommes illustres du Thymerais*. — *Hist. litt. de la Fr.*, XXI, 1817. — *Journal de Verdun*, mars 1751.

CHÂTEL (*François* DU), peintre flamand, né à Bruxelles, en 1626, mort vers 1680. Cet artiste, que l'on compare à Gonzalez Coquez, fut élève de David Teniers, et adopta d'abord le genre de son maître; mais il l'abandonna, pour ne peindre que des assemblées, des bals et des portraits. « Son dessin est correct, dit Descamps, sa couleur excellente, sa touche fine, et il entendait très-bien la perspective et avait l'intelligence du clair-obscur. » Le tableau le plus considérable de Du Châtel représente *le roi d'Espagne qui reçoit le serment de fidélité des états de Brabant et de la Flandre*, en l'année 1666. Il a vingt pieds de longueur, sur quatorze de hauteur : on y compte plus de mille figures.

Descamps, *Vies des peintres flamands et hollandais*.

* **CHATEL** (*Ferdinand-François*), fondateur de l'Église dite catholique-française, né à Gannat, en Bourbonnais, le 9 janvier 1795. Ses parents, dénués de fortune, le placèrent chez un tailleur pour lui faire apprendre ce métier. Suivant avec une grande régularité les offices religieux, le jeune Châtel fut remarqué par un ecclésiastique de sa paroisse, qui, ayant songé à le faire entrer dans les ordres, le mit à ses frais au petit séminaire de Montferrand. Après avoir étudié la théologie au grand séminaire, dirigé par les sulpiciens, Châtel reçut la tonsure à vingt ans, les ordres mineurs six mois après, le sous-diaconat l'année suivante, et en 1818 la prêtrise. D'abord vicaire de Notre-Dame de Moulins, il s'exerça à la prédication, pour laquelle il avait quelques dispositions. Deux ans après il obtint la cure de Monetay-sur-Loire, et de là, au bout de six mois, passa en qualité d'aumônier dans le vingtième régiment de ligne, puis dans le deuxième régiment de grenadiers à cheval de la garde royale jusqu'en 1830. De 1823 à 1830 il prêcha dans la plupart des églises de la capitale. Quelque temps avant la révolution de Juillet, l'abbé Châtel écrivit dans *le Réformateur*, dans *l'Écho de la religion et du siècle*, où ses inexactitudes théologiques pouvaient faire pressentir le futur novateur. Après avoir réuni plusieurs prêtres mécontents dans sa maison, rue des Sept-Voies, il leur fit part de ses projets. Tel fut le germe de la tentative d'innovation de l'abbé Châtel. Les prosélytes s'étant accrus, l'établissement fut transféré rue de la Sourdière, ensuite rue de Cléry, enfin rue du faubourg Saint-Martin. « Le peuple et le clergé, ayant été réunis, » le nommèrent *évêque-primat* de la nouvelle Église. Le maître des Templiers, Fabre-Palaprat, le consacra en 1831. Voici un des articles du *Credo* de l'abbé Châtel : « Je crois que la morale de Jésus-Christ est si sage, que sa vie a été si pure et son zèle si ardent pour le bonheur des hommes, que ce grand personnage doit être regardé comme un modèle de vertus et honoré comme un homme prodigieux. » Le fondateur de cette parodie évangélique a lui-même résumé ainsi sa doctrine : « La loi naturelle, toute la loi naturelle, rien que la loi naturelle. » Mais des schismes ne tardèrent pas à surgir (*Voy.* AUZOU). C'est en 1842 seulement qu'un arrêté de police fit fermer le lieu de réunion du sieur Châtel, qui, d'après les termes de ce document, aurait proféré « des outrages envers la morale publique, » etc. L'abbé Châtel obtint ensuite du gouvernement un emploi dans le service des postes. La révolution de 1848 vit reparaître M. Châtel, qui mit son éloquence au service de la cause des femmes opprimées. Orateur assidu du club présidé par madame Niboyet, on l'entendit plusieurs fois plaider la cause du divorce, une des thèses favorites de ces conciliabules. On a de lui : *Sermon à l'ouverture de la nouvelle Église française*, br. in-8°; — *Profession de foi de l'Église catholique française, précédée de l'Église romaine, ou de l'éducation anti-nationale des séminaires*, in-8°; — *Catéchisme à l'usage de l'Église catholique française*, 1833, in-8°, plusieurs fois réédité; — le *Code de l'humanité, ou l'humanité ramenée à la connaissance du vrai Dieu et au véritable socialisme*; 1838, in-8°; — *A la Chambre des Députés*, 1843, in-fol. Il existe en outre de lui un grand nombre de discours, particulièrement *contre le célibat des prêtres, sur les abus de la confession, sur*

l'excellence de la loi naturelle, sur la vocation de la femme, etc. A. R.

Biographie du clergé contemporain. — Biographie des hommes du jour. — La France littéraire, supplément.

CHATELAIN. *Voy.* CHASTELAIN.

CHATELAIN (*Jean-Baptiste*), dessinateur et graveur anglais, né à Londres, en 1710, mort dans la même ville, en 1771. Il fut un habile graveur de paysages. Sa touche est libre et facile, et son exécution pleine d'esprit. Il avait, dit-on, le caractère brusque et ne travaillait que lorsque le besoin l'y contraignait. On a de lui un grand nombre d'estampes d'après Gaspard Poussin, Marco Ricci, Pietro de Cortone, Nicolas Poussin, et divers paysages de sa composition. Il a travaillé à plusieurs œuvres en société avec Vivarès, son ami et élève de Lebas, et prit part à la collection de paysages publiée en 1747 par Boydell. Parmi ses productions on cite : un *Paysage* d'après Cortone, avec cette légende : « Suivez-moi ; je vous ferai pêcheurs d'hommes » ; 1766 ; — un *Paysage* d'après Poussin, représentant *une Tempête et l'histoire de Pirame et Thisbé ; — Paysage italien*, d'après C. Lorrain et Vivarès.

Nagler, *Neues Allgem. Künstler-Lexicon.* — Basan, *Dict. des graveurs.* — Rose, *New biogr. dictionary.*

CHATELAIN (*René-Théophile*), publiciste français, né à Saint-Quentin, le 19 janvier 1790, mort à Paris, le 20 mars 1838. Il embrassa de bonne heure la carrière des armes, en 1808, et fit avec distinction les campagnes d'Espagne, de Russie, d'Allemagne et de France, dans la cavalerie. Il échappa, comme par miracle, aux désastres de la campagne de Russie, et traversa avec son cheval la Bérésina. Il obtint la décoration de la Légion d'honneur en 1813, et il était lieutenant de cavalerie lors du licenciement de l'armée en 1815. Son cœur comme son esprit furent indignés des outrages que prodiguaient alors à l'armée française d'anciens émigrés, qui n'avaient guère servi qu'à la suite des armées étrangères et soutenaient les prétentions féodales de l'ancien régime. Il prit la plume, et se livra à la polémique, d'abord pour venger ses compagnons d'armes, et ensuite dans l'intérêt de la liberté constitutionnelle, éclairé par les relations que ses succès littéraires lui procurèrent avec les hommes éminents de l'opposition, Foy, Sébastiani, Benjamin Constant, Casimir Perrier, Chauvelin, duc de Choiseul. Il avait publié en 1817 : le *Voyage d'un étranger en France* et *Quelques abus dans le système religieux ;* — en 1818, *le Paysan et le Gentilhomme* (trois éditions) ; — *le Seizième siècle revenu en* 1817 ; — *Entretiens sur le caractère que doivent avoir les députés ;* — en 1819, une brochure sur les élections. Plusieurs de ces écrits, très-piquants, et d'un sel attique, furent poursuivis. Chatelain, qui avait d'ailleurs travaillé au *Censeur*, au *Nouvel Homme gris*, et à *la Renommée*, devint en 1819 le rédacteur en chef du *Courrier français*, dont il devint le co-gérant en 1828. Dans cette carrière du journalisme, il se distingua par son désintéressement, sa fermeté et son talent net et incisif, et il se fit une haute réputation dans la presse. Il avait été des premiers à protester contre les ordonnances de 1830. Aussi, après la révolution de cette époque, Louis-Philippe voulut converser avec lui, et lui fit des offres d'emploi. Chatelain préféra garder son indépendance : il prévoyait une sorte de réaction et de nouvelles luttes. Bi... (l'aîné), qui avait longtemps été le collaborateur du *Courrier français*, a dit sur sa tombe que Chatelain « était resté dans la presse périodique « tantôt pour s'élever contre quelque oppression, « tantôt pour flétrir quelque apostasie ».

Chatelain, atteint d'une maladie organique qui pendant plusieurs années lui fit éprouver de cruelles souffrances, avait toujours refusé de s'allier aux hommes violents qui voulaient renverser la monarchie. Il avait horreur du ... du régime de 1793 ; aussi, malgré la vivacité et la persévérance de son opposition, il eut d'... amis, qui ont voué un culte à sa mémoire. ... ouvrage le plus remarquable est le livre des *Lettres de Sidi Mahmoud*, écrites pendant le séjour en France de ce personnage ; Paris, ... in-12 ; c'est dans ces lettres que Chatelain a souvent imité avec succès les *Lettres persanes* et prouvé la délicatesse ingénieuse de son ... On lui doit encore l'introduction au *Résumé de l'histoire de Portugal*, par Rabbe, ... supérieur à l'ouvrage principal. Enfin, il a ... à la traduction des chefs-d'œuvre des ... étrangers. ISAMBERT.

Biographie des contemporains.

CHATELET (DU). *Voy.* DUCHATELET.

CHATELET-LOMONT (Duc DU), *voy.* ...TELET-LOMONT.

CHATELET (*Charles-Louis*), peintre révolutionnaire français, né à Paris, en 175..., ... en 1795. Il débuta par la peinture, mais ... pas remarquer dans sa profession. Il em... avec ardeur la cause de la révolution, ... avec Robespierre et les chefs des jacobins, ... partie du tribunal révolutionnaire, et s'a... toutes les vengeances de cette époque. ... condamné après le 9 thermidor, et par ... la réaction qui suivit cette journée, il ... peine capitale.

Moniteur universel.

CHATELLAIN (*Jean* DE), prédicateur ...mand, de l'ordre des Augustins, natif de ...nay, vivait dans les premières années du ...zième siècle ; il prêcha avec succès dans les ...cipales villes de France et de Lorraine. ... d'avoir manifesté publiquement des opinions ...vorables au luthérianisme, il fut arrêté, ... gré la protection que lui accordèrent les ma...trats de Metz, condamné au feu, comme ...tique et relaps. D. Calmet lui attribue la *Chro...nique de la ville de Metz*, en rimes ; ... 1698, in-12 ; c'est à tort : elle est de Jean C...

Calmet, *Biblioth. de Lorraine*. — Goujet, *Biblioth. poétique*.

* **CHATELLARD** (*Jean-Jacques*), mathématicien français, de l'ordre des Jésuites, né à Lyon, le 21 décembre 1693, mort à Toulon, en 1756. Il fut professeur d'hydrographie dans cette dernière ville. On a de lui : *Éléments de mathématiques à l'usage des ingénieurs*, 3 vol. in-12.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

CHATENIER (*Bernard*), prélat français, natif de Montpellier, mort à Avignon, le 14 août 1317. Il se fit remarquer par ses connaissances en droit civil et canonique, s'établit à Rome, et y exerça longtemps la charge d'auditeur du sacré palais, sous le pontificat de Grégoire X. Après avoir été chapelain du pape et archidiacre dans l'église de Narbonne, il fut nommé à l'évêché d'Alby, en 1276. Nicolas V le chargea d'informer dans le diocèse de Lodève contre ceux qui avaient usurpé les biens ecclésiastiques, et Philippe le Bel l'envoya à Rome pour y poursuivre la canonisation de saint Louis. En 1306 Châtenier passa de l'évêché d'Alby à celui du Puy-en-Velay. Le pape Jean XXII le créa cardinal en 1316.

Sainte-Marthe, *Gall. christ*. — Frizon, *Gall. purpurata*.

CHATILLON (*Nicolas-Claude*), littérateur français, né à Rouen, le 14 août 1776, mort à Paris, le 7 janvier 1826. Il consacra à la culture des lettres les loisirs que lui laissait un modeste emploi dans les bureaux de l'administration de la loterie. On a de lui : *Épître aux muses*, couronné, en 1821, par l'Académie des jeux floraux; — *le Duelliste*, poëme élégiaque, couronné, en 1823, par l'Académie d'Arras; — *le Philosophe à table*; Paris, 1824, in-8°; — *la Chemise*, conte; — *les derniers Adieux du poëte*; Paris, 1825, in-8°; — *l'Incognito*; ibid., 1825, in-8°; — Quelques compositions dramatiques et des chansons de circonstance.

Amanton, *Notice sur N. C. Châtillon*, dans le *Recueil de l'Académie de Dijon*, 1828.

* **CHATIZEL DE LA NÉRONNIÈRE** (*Pierre-Joseph*), théologien français, né à Laval, en 1733, mort à Angers, en 1817. La province du Maine le choisit, en 1789, pour un de ses représentants aux états généraux. Il fut ensuite vicaire de la Trinité de Laval, puis curé de Soulaines, dans le département de Maine-et-Loire. On a de lui : *Traité du pouvoir des évêques sur les empêchements du mariage*; Paris, 1789, in-12. La doctrine de cet ouvrage a été combattue par Maultrot. On attribue à Chatizel de la Néronnière : *Lettre de M..., curé du diocèse d'Angers, au père Vialar, évêque intrus du département de la Mayenne* (1791); in-8°; — et *Lettre adressée au T. S. P. Pie VI, évêque de Rome et souverain pontife de l'Église universelle, par le clergé catholique des diocèses du Mans et d'Angers*; Londres, sans date, in-8°. Cette lettre avait été d'abord imprimée dans le *Journal ecclésiastique* de Barruel, juin 1792.

N. Desportes, *Bibliographie du Maine*.

CHATRE. *Voy*. LA CHATRE.

CHATTERTON (*Thomas*), littérateur et poëte anglais, né à Bristol, le 20 novembre 1752, mort le 24 août 1770. Il perdit son père trois mois avant de naître. Confié à l'âge de cinq ans à un maître d'école de charité, qui avait succédé à un emploi du même genre occupé par le père, le jeune Chatterton fit d'abord peu de progrès, et fut renvoyé à sa mère comme une intelligence épaisse, incapable d'une plus forte instruction (*a dull boy, and incapable of further instruction*). Le maître assurément manquait de pénétration. Rentré dans la maison de sa mère, Chatterton avait six ans lorsqu'il parvint à connaître les lettres qu'on lui fit lire dans un vieux livre de musique manuscrit, pour lequel l'enfant s'éprit de passion; et dès lors ses progrès furent aussi rapides qu'ils avaient été lents jusque alors. A huit ans il entra à l'école de charité Colston de Bristol, et resta sept ans dans cet établissement, où il composa tout d'abord de petites pièces de vers, surtout des poëmes satiriques. Le 1er juillet 1767, il quitta l'école, et entra comme clerc chez un nommé Lambert, attorney (procureur) à Bristol. Ainsi que l'eût fait un clerc d'avoué en France, Chatterton chercha dans la publicité une distraction à ses occupations nouvelles, et adressa au journal de Bristol, dirigé par Félix Farley, des articles qui attirèrent tout d'abord l'attention. Au mois d'octobre 1768, à l'occasion de l'inauguration d'un nouveau pont à Bristol, il inséra dans la même feuille, et d'après un vieux manuscrit, à ce qu'il disait, une description des moines qui les premiers avaient traversé l'ancien pont (*a Description of the fryars first passing over the old bridge, taken from an ancient manuscript*). Interrogé sur la manière dont il s'était procuré ce document, Chatterton ne voulut d'abord pas répondre; pressé plus vivement, il déclara que son père ayant trouvé des papiers de ce genre dans l'église de Redcliff, où ils étaient déposés dans le coffre dit *de Canynge*, ils étaient naturellement tombés dans sa possession. Quelque temps après il fut mis en relation avec un antiquaire appelé Catcott et un M. Barrett, occupé à écrire une histoire de Bristol. Il donna au premier comme l'œuvre du moine Rowley des poëmes, selon toute apparence, de sa seule composition, tels que *the Bristow tragedy; Rowley's Epitaph upon M. Canynge's ancestors*. A l'entendre, ce Rowley était un moine du quinzième siècle, protégé par Canynge, riche marchand de la même époque. Et quant à M. Barrett, Chatterton lui fournit une description de chaque église ou chapelle de Bristol, description qu'il assurait avoir également trouvée parmi de vieux parchemins. Il paraît certain qu'il s'était appliqué à imprimer à ces papiers les caractères ordinaires de la vétusté. Le succès de ces supercheries littéraires excita l'ambition de Chatterton, et il proclama ses espérances dans quelques-unes de ces publications.

En même temps il se mit à étudier d'autres branches des connaissances humaines; mais les études de l'antiquaire occupèrent toujours la première place.

Cependant, il composa divers écrits en vers et en prose, des écrits satiriques surtout, et dont quelques-uns parurent dans les journaux et revues de l'époque, particulièrement dans le *Town and country magazine*.

Au mois de mars 1769, il s'adressa à Horace Walpole, fils du ministre Robert Walpole, et lui offrit une liste de peintres qui auraient autrefois existé à Bristol, liste que, suivant le système déjà adopté par lui, il présenta comme l'ayant découverte, en même temps que de vieux poëmes. Walpole accepta d'abord avec empressement; puis il se montra moins bienveillant, soit qu'il suspectât l'authenticité de la découverte de Chatterton, soit qu'elle lui parût peu importante; peut-être aussi parce que le jeune antiquaire insistait trop pour voir sa position améliorée. Walpole laissa les lettres de Chatterton sans réponse. Chatterton demanda alors, en termes qui témoignaient combien il se trouvait blessé du procédé, que ses manuscrits lui fussent rendus, et le grand seigneur les renvoya sous enveloppe, sans autre réponse. Le découragement succéda bientôt chez l'écrivain inexpérimenté aux espérances qu'il avait conçues, et dès lors il songea au suicide. Il laissa échapper ce projet sinistre devant la famille de M. Lambert, son patron. On trouva même son testament, conçu en termes qui le peignent tout entier; cette pièce débutait de la manière qui suit : « Ceci est la dernière volonté et le testament de moi Thomas Chatterton, de la cité de Bristol, sain de corps, par la grâce de mon dernier chirurgien. Quant à mon esprit, c'est au coroner et au jury à en juger; seulement, je les prie de noter que les maîtres passés en fait d'intelligence à Bristol me traitent de fou. Si je commets aujourd'hui un acte de folie, il est simplement conforme au reste de ma vie, taxé comme empreint de ce caractère. » Puis il annonçait que sa mort était fixée au lendemain soir, avant huit heures. La lecture de cette pièce, qui témoignait ou d'un commencement d'égarement d'esprit, ou, ce qui était plus vraisemblable, d'une misanthropie ironique, extraordinaire à l'âge de Chatterton, effraya M. Lambert, qui le congédia. Il vint alors à Londres, où les libraires lui firent d'encourageantes propositions. « Je débuterai par les lettres, écrivait-il : les promesses qu'on m'a faites me donnent lieu d'espérer que j'y réussirai; si, contre toute attente, je me trouvais déçu dans mes espérances, je me ferais ministre méthodiste. Comme toujours la crédulité est la déesse régnante, c'est chose facile que de créer une secte nouvelle (1). Si cette ressource me fait défaut, il m'en restera une dernière, le pistolet » (*If that too should fail me, my last and final ressource is a pis- tol*). Cependant, ses premières lettres à sa m[ère] et à sa sœur respirent l'enthousiasme. « [Me] voici placé enfin, y lisait-on, et comme je le dé- sire. Quelle magnifique perspective! » Il écri[vait] pour l'opposition, quoique, disait-il, la fortun[e se] trouvât dans le parti contraire. Malheureuse- ment aussi, il ajoutait « qu'il serait un p[auvre] écrivain celui qui ne saurait pas écrire pour [les] deux partis ». Évidemment le sens moral [était] peu développé chez Chatterton, si son intelli- gence était précoce; et ce qui le prouve enc[ore], c'est ce compte écrit de sa main et trouvé [au] dos d'une brochure politique à l'adresse [du] lord-maire Beckford, son protecteur. Il sup[pute] dans cette pièce, en forme de *Doit et Avoir*, [les] résultats, en ce qui le concerne, de la mort [ré]cente de ce seigneur :

Perdu par sa mort sur cet essai.	1l 11
Gagné en élégies.	2l 2s
En essais.	5l 3s
. . . .	5l 5s
Je me réjouis de sa mort pour. .	3l 13

Si ce compte n'était pas une mauvaise [plai]santerie, il n'émanait pas d'un grand cœur, m[ême] en faisant la part des hauteurs que Chatt[erton] aurait pu essuyer chez les personnages [qu'il] voyait. Quoiqu'il écrivît beaucoup, il n'a[vait] pas d'aisance, et le désespoir vint encore s'a[sseoir] au seuil du jeune littérateur. Au mois de j[uin] 1770, il quitta son logement de Shore[ditch] pour venir demeurer *Brook-Street*, *Hol[born]*, où, réduit à la dernière misère, il s'empoi[sonna]. Il avait dix-sept ans et neuf mois. Comm[e son] génie, son extérieur s'était développé d'une ma- nière précoce. Ses yeux étaient perçants, [l'un] des deux beaucoup plus que l'autre. Sa [tenue] était simple, et son affection pour ses p[arents] était sans bornes. Malgré des inégalités de [carac]tère incontestables, Chatterton était do[ué de] facultés peu ordinaires; il ne lui manquait [peut-]être que le sentiment du devoir. On s[ait que] M. Alfred de Vigny a fait de Chatterton le [héros] d'un drame, représenté le 1er février 1835, [après] l'avoir pris pour héros d'une de ses Nou[velles]. M. de Vigny est un admirateur de Chat[terton]. Quoique l'histoire soit plus que la poésie te[nue de] mesurer son admiration, il faut reconnaît[re avec] beaucoup d'égards le jugement porté par [l'au]teur de *Stello* est fondé. Nous le citons en [entier] comme l'éloquent résumé de la vie de Ch[atter]ton. « Il venait d'avoir onze ans et d[emi, dit] M. de Vigny. Cette tendre voix jette so[n pre]mier cri; et c'est l'indignation qui le lui a[rrache], à la vue d'un prêtre qui a changé de r[eligion] pour de l'argent. Un humble assistant ou [sous-]maître de l'école, nommé Thomas Philip[s, l'é]coute et l'encourage. Il part, il est poëte, il [...] Il fait des élégies, des poëmes, une pro[...] lyrique, un poëme héroïque et satiriqu[e (la] *Consuliad*), un chant dans le goût d'O[ssian] (Gorthmund). A quatorze ans il a imprimé [...]

(1) On est presque effrayé de cette précoce expérience des hommes et des choses.

volumes. Il étudie, il examine tout, astronomie, physique, musique, chirurgie, et surtout les antiquités saxonnes. Il s'arrête là, et s'y attache. Il invente Rowley; il se fait une langue du quinzième siècle. Et quelle langue! une langue poétique, forte, pleine, exacte, concise, riche, harmonieuse, colorée, enflammée, nuancée à l'infini, retentissante comme un clairon, fraîche et énergique comme un hautbois, avec quelque chose d'agreste et de sauvage qui rappelle la montagne et la cornemuse du pâtre saxon. Or, avec cette langue savante, voici ce qu'il a fait en trois ans et demi: *la Bataille d'Hastings*, poëme épique en deux chants; — *Œlla*, tragédie épique; — *Godwyn*, tragédie; — *le Tournoi*, poëme; — *la Mort de sir Charles Bawdin*, poëme; — *les Métamorphoses anglaises*; — *la Ballade de Charité*; trois poëmes intitulés: *Vers à Lydgate*; — trois Églogues; — *Élinoure et Juga*, poëme; — deux poëmes sur *l'église de Notre-Dame*; — l'épitaphe de Robert Caning, et son histoire: — c'est-à-dire un ensemble de plus de 4,000 vers. Et ce qu'il a fallu joindre de savoir à l'inspiration donnera à quiconque l'étudiera sérieusement un étonnement qui tient de l'épouvante. Pic de la Mirandole, ce savant presque fabuleux, fut moins précoce et moins grand. Chatterton, s'il ne fût mort de son désespoir, fût mort de ses travaux. » — Les poésies attribuées à Rowley ont été publiées à part, par Tyrwhitt, qui croyait assez à leur authenticité; Londres, 1777, in-8°, et par un nouvel éditeur, Milles, sous ce titre: *Poems supposed to have been written at Bristol in the 15th century by Thomas Rowley, priest, with a commentary in which the antiquity of them is considered and defended*; Londres, 1782, in-4°. Les Œuvres choisies de Chatterton ont paru sous le titre: *Chatterton's miscellaneous Poems*; Londres, 1778, in-8°; et les Œuvres complètes, intitulées, *Works, with the author's life, by G. Gregory*; Londres, 1802, 3 vol. in-8°. Elles ont été traduites en français par M. Pagnon, et publiées en 1839, avec une notice de M. Callet. V. R.

Dix, *Life of Chatterton*. — Gregory, *Life of Chatterton*. — *Biog. brit.* —; Campbell, *Specimens*, VI. — *Monthly review*, avril et mai 1771. — Villemain, *au Tableau de la litt. au seizième siècle*. — De Vigny, *Stello*.

CHAUCER (*Godefroy*), célèbre poëte anglais, né en 1328, mort le 25 octobre 1400. On manque complétement de détails au sujet de sa famille; les uns ont cru qu'il était le fils d'un tavernier, d'autres le regardent comme issu de parents nobles. Il dit lui-même qu'il était né à Londres. Il reçut une bonne éducation; et l'on a cru pouvoir conclure de quelques passages de ses écrits qu'après avoir étudié dans une université, il avait entrepris d'assez longs voyages. Ce qui est sûr, c'est qu'il parvint à pénétrer à la cour d'Édouard III, et qu'il obtint la faveur de ce monarque: d'importantes missions lui furent confiées; le roi le qualifie de *scutifer noster* (notre écuyer) dans l'acte qui l'accrédite auprès de la république de Gênes. Cette mission fournit à Chaucer l'occasion de voir Pétrarque; plus tard, il fut envoyé auprès du roi de France, Charles V, pour traiter du renouvellement de la paix et du mariage du prince de Galles, Richard, avec Marie, fille du roi de France; cette négociation échoua complétement. Édouard, satisfait toutefois de son chargé d'affaires, lui alloua diverses pensions, s'élevant à 50 ou 60 livres sterling par an, somme alors considérable; il lui accorda de plus un pot de vin (*pitcher*), qui devait lui être remis chaque jour par l'échanson royal, et il le nomma contrôleur des laines et des vins dans le port de Londres. La patente de nomination stipule que ledit Godefroy est tenu de résider toujours à Londres, d'exercer en personne, et non par délégué, toutes les fonctions de sa charge, et d'écrire de sa propre main tous les états (*rolls*) « relatifs à cet emploi. » Ces fonctions laissèrent toutefois au poëte le temps d'écrire autre chose que des documents de comptabilité douanière; il se trouva riche, et vécut quelque temps d'une façon splendide. Mais les choses changèrent d'une manière fort triste, puisqu'on le trouve plus tard adressant une requête à Richard II, pour que ce monarque le protège contre ses créanciers. Les causes de l'infortune de Chaucer sont peu connues; on pense qu'ayant pris parti dans les troubles qui agitèrent alors la cité de Londres, il se trouva, ainsi que les adhérents du duc de Lancastre, dans les rangs des vaincus. S'étant enfui dans les Pays-Bas, il y devint la proie de la misère, revint à Londres, et y fut jeté en prison; mais Richard II le fit mettre en liberté, et lui accorda des places et une pension de 20 livres sterling; toutefois l'emploi lucratif de contrôleur des douanes ne paraît pas avoir été rendu à Chaucer.

Il jouissait de toute la faveur du duc de Lancastre, et de Jean de Gand, fils d'Édouard III. Confident de l'amour de ce prince pour sa cousine, Blanche de Lancastre, il célébra dans ses vers les charmes et les vertus de la duchesse. Malgré son attachement pour Blanche, et bien qu'après sa mort il épousât Constance, fille de Pierre le Cruel, roi de Castille, Jean de Gand eut toujours une vive passion pour une jeune personne, Catherine Ronet, qui devint lady Swinford, fut séparée de son mari, et finit par se marier à Jean lui-même, lorsque celui-ci fut devenu veuf pour la seconde fois. Chaucer, qui avait épousé Philippa, sœur de Catherine, se trouva ainsi allié à la famille royale; et le fils de son beau-frère s'assit sur le trône de la Grande-Bretagne, sous le nom de Henri IV, grâce à une révolution en faveur de la maison de Lancastre. Chaucer, arrivé à la vieillesse, ne profita pas des événements pour reparaître à la cour; il s'était retiré dans son château de Dunington, où il termina paisiblement sa vie. C'est dans cette retraite qu'il composa plusieurs de ses ouvrages, et notamment les *Contes de Canterbury*, regardés avec raison

comme son chef-d'œuvre. Ce poëme célèbre ne compte pas moins de dix-huit mille vers; il a pour sujet la réunion de vingt-neuf personnes (non compris Chaucer lui-même), que le hasard rassemble un soir dans une auberge d'un faubourg de Londres, et qui forment le projet de se rendre en pèlerinage au tombeau de saint Thomas Becket, à Cantorbery. Elles appartiennent à toutes les classes de la société; il y a parmi elles un chevalier, « toujours bon et loyal », qui s'est battu pour la cause de la Croix en Égypte, en Lithuanie, et partout; son fils, « jeune écuyer, toujours envieux et cherchant partout le plaisir; » une prieure, « gaie et pleine de grâce »; un frère quêteur, « gars folâtre et gaillard »; un marchand, un meunier, un marin, un cuisinier, etc.. Les portraits de tous ces individus sont tracés avec finesse et avec une intention satirique. Pour passer le temps durant la soirée qui précède le jour du départ, chacun raconte une histoire : plusieurs de ces histoires sont des sujets empruntés à Boccace ou aux fabliaux, d'autres sont pris dans l'histoire romaine, d'autres dans la légende; il en est qui paraissent de l'invention de Chaucer. Les sujets graves et plaisants sont entremêlés avec art; des récits un peu lestes, et qui maltraitent le mariage (selon l'usage des écrivains de l'époque), sont à côté de narrations sérieuses et morales. Le style naïf du moyen âge prête à ces contes un charme particulier; ils font les délices des Anglais, qui y trouvent une foule de détails curieux sur les mœurs de leurs ancêtres. Ils ont moins d'intérêt pour les étrangers, qui seraient souvent rebutés de leur longueur; aucune traduction ne saurait d'ailleurs en donner une idée exacte. Un peintre habile, Stothurd, a retracé la cavalcade des pèlerins de Cantorbery dans un tableau qui a été accueilli avec enthousiasme, et qui a été reproduit dans une gravure très-répandue dans la Grande-Bretagne. Les autres ouvrages de Chaucer sont bien moins célèbres et bien moins goûtés que ses *Contes;* il suffira de signaler rapidement les principaux :

Troilus et Cresséide, espèce de poëme épique, en cinq livres, imité du *Filostrate* de Boccace, rempli d'épisodes, de combats et d'amours dans le genre chevaleresque; — le *Roman de la Rose*, traduction libre d'un fameux ouvrage français: Chaucer n'a point scrupuleusement suivi l'original; il l'amplifie quand il lui plait, il y met du feu et de la vie; — la *Légende des bonnes femmes*, panégyrique des dames les plus célèbres : le livre de Boccace *de Mulieribus claris* en a fourni le sujet; — *le Testament d'amour,* en prose : on y remarque que le poëte fait de l'Amour une déesse, et non un petit dieu; — *l'Assemblée des sots*, imitation bizarre du Songe de Scipion par Cicéron; — *le Palais de la Renommée,* composition empruntée à l'un des *Triomphes de Pétrarque,* et que Pope a rendue populaire, en l'imitant et en le paraphrasant; — *la Cour d'amour*, production médiocre; — *la complainte du Chevalier Noir* se rap[porte] aux amours de Jean de Gand avant [son] mariage avec Blanche de Lancastre, do[nt la] fin prématurée est l'objet des regrets exp[rimés] dans le *Livre de la duchesse*. Quelques [autres] ouvrages, de peu d'étendue, quelques [...] dont l'authenticité est contestée, n'ont pas b[esoin] d'être mentionnés ici. — Observateur judi[cieux,] Chaucer n'a en vue que des réalités; po[ëte es]sentiellement pittoresque et dramatique, il [...] d'une façon aussi vive que naturelle; ses [per]sonnages sont peints d'après nature, et [carac]térisés de manière à ne pouvoir être oubl[iés. Il] ne ménage pas le clergé; il l'attaque main[tes fois] avec une hardiesse qui s'explique dès q[u'on] sait qu'il était ami du fameux Wicklef, q[ui vou]lut, cent cinquante ans environ avant L[uther,] mais sans le même succès, entreprendre [en An]gleterre l'œuvre de réforme qu'accom[plit le] moine allemand. Du reste, l'animo[sité de] notre poëte ne se borna pas toujours [à des] coups de plume; car dans sa jeunesse [il fut] condamné à deux shellings d'amende pour [s'être] permis de battre un cordelier. Les éditio[ns ori]ginales des ouvrages de Chaucer, imprim[ées par] Caxton et autres anciens typographes a[vant] la fin du quinzième ou au commencem[ent du] seizième siècle, sont des volumes excessi[vement] rares et d'un prix exorbitant. L'édition [donnée] par John Ury, 1721, in-folio, n'est pas s[ans mé]rite; mais elle a été effacée par celle [mise au] jour par le savant Th. Tyrwhitt; L[ondres,] 1775, 5 vol. petit in-8°; réimprimée à O[xford,] 1798, 2 vol. in-4°, et, avec quelques amélio[rations,] en 1822 et en 1830, 5 vol. in-8°. — Une [édition] correcte et soignée, avec une vie de C[haucer] écrite par un savant judicieux (sir Ha[rris Ni]cholas), en 6 vol. in-8°, a paru en 1845, [faisant] partie de l'*Aldine collection of british* [...] publiée par le libraire Pickering.

G. Brun[et].

Godwin, *Life of Chaucer, with memoirs* [...] *of his friend John of Gaunt, duke of Lan*[caster, with] *an essay on the english manners, opinions* [...] *ture during the 14th century;* London, 18[03,] 2 [...] 1804, 4 vol. in-8°. — Warton, *History of engli*[sh poetry,] t. II, p. 127-224. — Lardner, *Literary and sci*[entific men] *of England*, 1836, t. I, p. 128-172. — Villemain, [...] *littérature (moyen âge)*, t. II, p. 206-212. — H[arris Nico]las, *Life of G. Chaucer*. — Todd, *Illustr. o*[f the lives] *and writings of Gower and Chaucer;* Lon[don, ...] in-8°. — D'Israeli, *Amenities of literature,* [...] — *Retrospective-review*, t. IX, p. 172. — [...] *review*, juin 1818. — Delécluze, *Revue fran*[çaise,] 1838. — *Chaucer and his times*, article in[séré dans la] *British quarterly review*, n° 5, février 1846, in-[...] teaubriand, *Essai sur la litt. angl.* — Gom[...] *sur Chaucer* (*Monit. univ.*, 1847, p. 2868).

CHAUCHEMER ou **CIAUCHEMER**, et [...] **CHEMER** (*François*), théologien franç[ais, né à] Blois, mort le 6 janvier 1713. Il entra [à l'âge] de quinze ans dans l'ordre de Saint-Do[minique,] et fut envoyé à Paris, dans le couvent [de Saint-] Jacques, pour y faire ses études. Il s'y [distingua] par la subtilité de son esprit et sa facili[té d'élo]cution. Il fut reçu docteur en théologie [...]

était acquis une telle renommée par ses sermons, qu'il fut nommé prédicateur du roi, avec pension de 300 livres. En 1678 il fut élu ...cial pour Paris, et en 1687 prieur du ... couvent de Paris. Il employa ses dernières ... à composer des ouvrages, dont la plupart ... demeurés manuscrits.

...principaux ouvrages imprimés sont : *Traité ... sur les avantages de la mort chré...e, avec des exhortations, des actes et des ... propres à aider les fidèles à bien ...ir*; Paris, 1707, 2 vol. in-12; — *Sermons ... mystères de la religion chrétienne*; ..., 1709, in-12.

...rd, *Biblioth. script. ordinis Prædicatorum*, II. — ...seux, *Note sur les lettres de Bayle*, II. — D. Li..., *Bibliothèque chartraine* (manusc.). — Lelong, *Bi...que historique de la France*, édit. Fontette.

...AUCHON (...), théologien français, vi... la seconde moitié du dix-huitième siècle. ... de lui : *la Journée sainte*; Paris, 1742, ... — *Réflexions sur la nécessité, les effets ... avantages de la discrétion*; Le Mans, ... in-12.

...ires de Trévoux, octobre 1763. — B. Hauréau, ... litt. du Maine, t. IV. — Richard et Giraud, ...ree.

...AUDES-AIGUES (*Jacques-Germain*), ...ste français, né Santhia, près Turin, le ...er 1814, mort en 1846. Il fut élevé à Gre..., et vint, en 1832, à Paris, pour suivre ...rière des lettres. Dès 1836 il écrivit dans ...*ronique de Paris*, et prit part à la ré... de *l'Artiste*, de la *Revue de Paris*, de ...*sse* et du *Siècle*. Chaudes-Aigues, comme ...e, avait pris pour modèle M. Gustave ...e. Il a laissé : *Élisa de Kialto*; Paris, ... in-8°; — *les Écrivains modernes de la ...e*; Paris, 1841, in-18. C'est un recueil ...les publiés dans différents journaux.

V. R.

...rd, *la France littéraire* (suppl.). — Beuchot, ... de la librairie.

...AUDESAIGUES (*Charles-Barthélemi*), ...ur et poëte français, né à Paris, le 14 ... 1799. D'abord enfant de chœur à Saint-..., il entra au Conservatoire en 1812. Malgré ...tion pour la musique, ses parents lui firent ...dre l'état d'horloger, qu'il continua jus... 1831. A cette époque, il débuta brillam... dans les concerts; le premier, il y intro...it le genre comique et la chansonnette. ...esaigues excelle dans ce genre, essentielle... français; on distingue parmi ses nom...s créations : *Jean-Jean romantique*; — ...*e de madame Gibout*; — *la Lettre de Du...*; — *la Valse du petit François*; — *la ...e à Jean Beauvais*; — *l'Éducation à la ...acques*; — *le Langage des cloches*; — et ...*t le Boursier*. On a de lui : *la Chanson ...refois et la Chanson d'aujourd'hui*, ... publié par divers journaux; et différentes ...s légères.

Le Ménestrel, 12 mars 1837. — *Journal de l'Oise*, 24 mars 1863.

CHAUDET (*Antoine-Denis*), sculpteur français, né à Paris, le 31 mars 1763, mort le 19 avril 1810. Il débuta dans les arts à une époque où les mauvaises doctrines avaient la vogue en France. A vingt-et-un ans il remporta le grand prix sur un bas-relief à plans multipliés, dont le sujet était *Joseph vendu par ses frères*, dans lequel il introduisit des bergers, des troupeaux, des arbres, des lointains chargés de détails; mais à Rome son goût s'épura : les ouvrages de Michel-Ange, de Raphael, les monuments de l'antiquité, ses liaisons intimes avec Drouais, son compatriote et son émule, furent autant de sources où il puisa cette sagesse de composition, ce grand caractère, cette exécution spirituelle et facile qui distinguent ses meilleurs ouvrages. De retour dans sa patrie, en 1789, il exécuta pour le Panthéon un groupe de *l'Émulation de la Gloire*. En opposition de style et de *faire* avec les productions de l'époque, cet ouvrage ne fut pas goûté; on ne lui rendit justice que quand l'école de David eut dessillé les yeux des artistes. Son *Œdipe enfant secouru par un berger*; son *Cyparisse pleurant un faon chéri*; son *Cincinnatus*; son *Amour présentant une rose à un papillon, ou séduisant l'âme par l'attrait du plaisir*, resta imparfait et fut achevé sous la direction de Cartellier; son *Paul et Virginie*, admiré de Bernardin de Saint-Pierre lui-même; sa figure de *la Sensibilité*, ou, si l'on veut, de *la Surprise*, sous les traits d'une jeune fille qui s'étonne, qui devient rêveuse en touchant une sensitive; un *Bélisaire* en bronze; la statue de *la Paix*, en argent, placée au château des Tuilleries; celle de *Napoléon*, si bizarrement costumé, qui surmontait la colonne de la place Vendôme avant 1815; plusieurs bas-reliefs dans l'intérieur de la cour du Louvre, et celui du Musée, où il a représenté *la Peinture*, *la Sculpture* et *l'Architecture*, sont les ouvrages qui perpétueront son souvenir et le maintiendront, non au premier rang des sculpteurs de notre siècle (car il fût plus spirituel que profond; plus tendre, plus gracieux que sévère et correct), mais parmi les artistes dont les productions aimables doivent plaire dans tous les temps. Comme peintre, Chaudet n'a pas manqué d'un certain mérite; son tableau d'*Énée et Anchise*, bien que faible de coloris et de pinceau, comme sont ordinairement ceux des artistes qui ont plus volontiers exprimé leurs pensées sur le marbre que sur la toile, est un ouvrage digne d'éloges sous le rapport de la composition et de l'étude des formes; ses compositions pour le *Britannicus*, l'*Esther* et l'*Athalie*, gravées dans la belle édition in-folio de Racine donnée par P. Didot; enfin ses articles sur le vocabulaire des arts du Dictionnaire de l'Académie, sont des témoignages de l'étendue et de la variété de son savoir, comme de la sagacité de son esprit. C'est en

1805 que Chaudet fut nommé membre de la classe des beaux-arts de l'Institut. [*Enc. des g. du. m.*]

Biographie des Contemporains. — Nagler, *Neues Allgem. Künst -Lexicon.*

CHAUDET (*Jeanne-Élisabeth*, née GABIOU), femme peintre française, épouse du précédent, née en 1767, morte vers 1830. Elle s'est fait un nom parmi les femmes qui se sont adonnées à la peinture des sujets familiers. On a gardé le souvenir de cette *Jeune Fille montrant à lire à un chien*, du salon de 1798, chef-d'œuvre de naïveté enfantine; d'*une jeune Fille mangeant du lait en présence d'un chien* qui fait la révérence pour en obtenir, exposé en 1812, année où Mme Chaudet obtint un prix d'encouragement. Croyant corriger le défaut de son mari, qui fut son maître, et dont les ouvrages étaient ternes, gris, monotones, elle affecta le clair, le brillant, le lumineux, et franchit bientot la ligne qui sépare la fraîcheur du factice. Ses derniers tableaux sont roses et blancs, et faibles de contours. Mme Chaudet a laissé de beaux portraits, parmi lesquels il faut citer celui de Mme Gérard.

Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon.* — *Livrets des Salons.*

CHAUDON (*Louis-Mayeul*), littérateur et biolexicographe français, naquit à Valensoles, près de Riez, dans les Basses-Alpes, le 20 mai 1737, et mourut à Mezin (département de Lot-et-Garonne), le 28 mai 1817. A la suite d'excellentes études, qu'il termina dans les colléges de Marseille et d'Avignon, il embrassa l'état religieux, et donna la préférence à la congrégation de Cluny, de l'ordre de Saint-Benoît. Les facilités qu'il devait y trouver pour se livrer à son goût pour les recherches d'érudition, autant qu'une vocation spéciale, déterminèrent son choix. Il s'était d'abord essayé dans la poésie, en publiant une *Ode sur la Calomnie*, 1756, in-8°, et une autre *aux Échevins de Marseille*, 1757, in-8°; mais il eut le bon esprit de sentir que la nature ne l'avait pas créé poëte, et qu'il ferait un emploi plus utile des connaissances étendues qu'il avait acquises, en les appliquant à des travaux historiques, philosophiques et littéraires. Le public ne tarda pas à recueillir le fruit de cette nouvelle disposition du jeune bénédictin. Un *Dictionnaire historique portatif* avait été publié, dès l'année 1752, par l'abbé Ladvocat, bibliothécaire de la Sorbonne. Cet ouvrage, qui n'était qu'un abrégé du grand dictionnaire de Moréri, avait obtenu un succès qui tenait moins au talent de l'abréviateur qu'à la forme analytique sous laquelle il avait réduit à des proportions plus modestes les énormes in-folio de Moréri et de ses continuateurs. Dom Chaudon, qui avait reconnu l'insuffisance et les imperfections de ce travail, conçut le projet de composer un autre dictionnaire portatif, qui s'éloignerait également de la prolixité de Moréri et de la sécheresse de Ladvocat. Ce nouveau Lexique fut imprimé à Avignon, en 1766, sous la rubrique d'Amsterdam, c Marc-Michel Bey, 4 vol. in-8°. L'auteur v lant éluder l'obligation où il se serait trou soumettre le livre à l'approbation de la co gation dont il faisait partie, annonça sur frontispice que c'était l'ouvrage d'une so *de gens de lettres*. Cette prétendue so rendit dans la préface un compte vrai e tisfaisant des vues qu'elle s'était propos de la marche qu'elle avait suivie. Le m principal de l'œuvre consistait dans la m tion et l'impartialité des jugements que l portait sur les actions des hommes et su productions de l'esprit, non que ces juge fussent toujours avoués par le goût, ou c mes à une saine appréciation des choses; alors qu'ils n'entraînaient pas l'adhésio semblaient plutôt provoquer, par leur convenable, l'examen que la contradictio assez grand nombre d'erreurs de détai échappent inévitablement dans des ouvra ce genre, s'y faisaient aussi remarquer; ces défauts ne purent attiédir l'intérêt qu semble de la composition excita général ni balancer le succès qu'elle obtint, tel que neuf éditions consécutives (sans co les contrefaçons, tant en France qu'à l'étra furent mises au jour de 1766 à 18 deuxième fut publiée à Rouen, par les de l'abbé Saas, qui lui-même avait fait p une critique du Dictionnaire de Ladvoca Les autres furent imprimées successive avec des corrections et des additions ch roy, à Caen, 1773, 6 vol. in-8°; 1783, 1789, 9 vol., et chez Bruyset; à Lyon, 13 vol. M. Delandine eut part à celle-ci, pour les articles qui concernent les hom la révolution. La neuvième et dernière é publiée par Prud'homme, avec le consei de Chaudon (Paris, 1810-1812, 20 vol. in-8 pas joui de l'estime qu'avaient méritée l cédentes, à raison des nombreuses fautes défigurent. L'éditeur avait eu à sa disp des matériaux importants, et notamme de quatre mille notes des abbés Brotier cier-Saint-Léger; d'autres savants philolog que Haillet de Couronne, Grégoire, Marro lui avaient fourni d'amples docume doit sans doute attribuer à la précipitati laquelle cette publication fut faite les err bévues dont elle fourmille, à tel point q bile critique Ginguené la considérait co *recueil le plus complet de quiproquos graphiques que l'on connût*. Au surp travail propre de Chaudon fut souvent contribution par d'autres écrivains. Le teurs de l'Encyclopédie de Genève s' modèrent sans façon des articles *Annibal toine le triumvir*, *Auguste*, et dom C

(1) *Lettres d'un professeur de Douay à un seur de Louvain sur le Dictionnaire histo Ladvocat*; Douay, 1762, in-8°.

se plaignit surtout de l'abbé Feller, ex-jésuite, qui avait publié, en 1781, un autre Dictionnaire historique « qui n'est tout uniment qu'une « réimpression du sien, à l'exception de quel- « ques additions, de quelques changements qui « tiennent à une partialité révoltante, et de quel- « ques injures dont l'auteur a cru devoir gra- « tifier celui qu'il dépouillait (1). » Les recherches auxquelles dom Chaudon avait dû se livrer l'amenèrent à reconnaître que plusieurs philosophes du dix-huitième siècle, et surtout Voltaire, n'avaient pas apprécié comme ils devaient l'être un certain nombre d'hommes célèbres de tous les temps. Ses observations donnèrent lieu à la publication d'un livre intitulé : *Les Grands Hommes vengés, ou examen des jugements portés par M. de Vaxa, et par quelques autres philosophes sur plusieurs hommes célèbres, par ordre alphabétique ;* Amsterdam et Lyon, 1769, 2 vol. in-8°. Malgré les efforts de l'auteur pour ne pas sortir des bornes de la modération, il se sent entraîner par la nature de son sujet, et laisse échapper contre ses adversaires plus d'une épithète injurieuse. Bien lui en prit de se cacher sous le nom de *Des Sablons ;* car il eût peut-être partagé le sort de Nonotte et de Patouillet, que le patriarche de Ferney avait immolés à son ressentiment, comme il aurait infailliblement encouru le *veto* inquisitorial de sa congrégation s'il eût mis son nom au *Dictionnaire historique*. Il s'était déjà engagé dans la carrière de la polémique, en publiant le *Dictionnaire anti-philosophique*, 1767-1769, 2 vol. in-8°, réimprimé en 1783, sous le titre d'*Anti-Dictionnaire philosophique*. Il revint ensuite à des occupations purement littéraires, et mit successivement au jour *l'Éloge historique du R. P. Michel-Ange Marin, minime, avec le catalogue de ses ouvrages ;* Avignon, 1769, in-12 ; — *le Chronologiste Manuel*, 1766 et 1770, in-12 ; — *l'Homme du monde éclairé ;* Paris, Moutard, 1774 et 1779, in-12 ; — *Leçons d'histoire et de chronologie ;* Caen, 1781, 2 vol. in-12 ; — *Nouveau Manuel épistolaire ;* Caen, 1785, in-12 ; Paris, 1786, 2 vol. in-12 ; — *Éléments de l'histoire ecclésiastique ;* Caen, 1785, in-12, et 1787, 2 vol. in-12. On lui doit comme éditeur le *Dictionnaire historique des auteurs ecclésiastiques, avec le catalogue de leurs ouvrages ;* Lyon (Avignon), 1767, 4 vol. in-12 : il attribuait cet ouvrage *à un prêtre gascon*, qui n'avait pas voulu se faire connaître ; — les *Mémoires pour servir à l'histoire de Voltaire ;* Amsterdam et Paris, 1785, 2 vol. in-12, paraissent avoir été publiés par lui. Il avait préparé les matériaux d'une *Bibliothèque de l'homme de goût*, qu'il remit à son frère (*voy.* l'article suivant). La congrégation de Cluny ayant été supprimée en 1787, dom Chaudon alla fixer son séjour dans la petite ville de Mezin, et se fit tellement estimer de ses nouveaux concitoyens, qu'ils firent exécuter son portrait par un habile artiste et l'inaugurèrent dans la salle principale de la mairie. Il avait atteint sa soixante-treizième année quand il perdit l'usage de l'œil droit, ce qui lui fit prendre le titre de *Demi-Quinze-Vingt*. Il fut frappé ensuite d'une cécité complète, infirmité cruelle pour celui qui avait toujours vécu entouré de ses livres et contracté l'habitude du travail. Des accès de goutte aggravèrent son état ; et cependant il prolongea ses jours au delà de la quatre-vingtième année.

J. LAMOUREUX.

Chaudruc de Crazannes, *Notice sur dom Chaudon* (*Annales encyclopédiques*, 1817). — Quérard, *la France littéraire*. — Préfaces des diverses éditions du *Dictionnaire historique*.

CHAUDON (*Esprit-Joseph*), littérateur français, frère du précédent, naquit à Valensoles, en 1738, et mourut en 1800. Il fit profession dans la congrégation de l'Oratoire ; et après avoir enseigné les humanités dans plusieurs colléges de cet institut, il renonça à la vie cénobitique, pour se livrer exclusivement à la culture des lettres. Il publia plusieurs ouvrages utiles, dont le plus connu est la *Bibliothèque d'un homme de goût, ou avis sur le choix des meilleurs livres en notre langue, en tous les genres de sciences et de littérature*, par L. M. D. V. ; Avignon, 1772, et Amsterdam, 1773, 2 vol. in-12. Dom Chaudon, son frère, avait réuni sur ce sujet des matériaux qu'il lui avait remis, ne pouvant les employer lui-même, occupé qu'il était de recherches historiques et chronologiques. Il se chargea seulement de revoir le travail de celui-ci, auquel il ajouta plusieurs chapitres, « qu'il « est facile de reconnaître, dit M. Barbier, au « style plus serré et plus concis que celui des « autres ». Dom Chaudon contribua aussi aux frais de l'impression. Le même livre subit ensuite plusieurs transformations, entre les mains de l'abbé de la Porte, de Desessarts, et en dernier lieu de M. Barbier, qui publia, conjointement avec Desessarts, une nouvelle édition, 1808, 5 vol. in-8°, considérablement augmentée et améliorée. On regrette seulement de ne pas trouver dans le discours préliminaire la moindre mention des deux estimables Chaudon, qui eurent la première pensée de l'ouvrage et le mérite de son exécution. On doit à Esprit Chaudon un autre livre, non moins utile ; c'est le *Dictionnaire interprète-manuel des noms latins de la géographie ancienne et moderne ;* Paris, Lacombe, 1778, in-8°. On ne peut en dire autant des *Flèches d'Apollon, ou nouveau recueil d'épigrammes ;* Londres et Paris, 1787, 2 vol. in-18. Ce n'est, en grande partie, qu'un assemblage de pièces choisies, prises dans les *Annales poétiques*, les *Almanachs des Muses*, etc.

(1) Peignot, *Répertoire bibliographique universel*, p. 421. L'auteur du discours préliminaire de la *Biographie universelle*, M. Auger, trop *Philinte* en cette circonstance, n'a pas voulu se prononcer entre l'effronté plagiaire et le savant dépouillé. Que ne suivait-il l'exemple du bon et loyal Peignot !

Cela n'a pas empêché les éditeurs du *Petit dictionnaire des grands hommes*, peu scrupuleux sur l'exactitude des faits, de regarder Chaudon comme l'auteur de ce recueil, et d'une *Chanson de table qu'on ne saurait assez chanter*. On lui attribue *les Imposteurs démasqués et les usurpateurs punis, ou histoire de plusieurs aventuriers qui, ayant pris la qualité d'empereur, de roi, de prince, etc., ont fini leur vie dans l'obscurité ou par une mort violente;* Paris, 1776, in-12. Les *Imposteurs insignes* de l'historiographe Rocoles, publiés en 1683, et plusieurs fois réimprimés, paraissent avoir fourni les matériaux de cette compilation.

Les deux Chaudon eurent un troisième frère, qui embrassa aussi la profession monacale et se fit capucin, sous le nom de père Maïeul. Il mit au jour la *Vie du bienheureux Laurent de Brindes;* Avignon, 1784, et Paris, 1787, in-12. Si cette biographie pèche par le défaut de critique, on a vanté l'élégance de son style. Aussi l'auteur fut-il admis à l'Académie des Arcades de Rome. On n'a pu recueillir sur lui d'autres renseignements. Il n'a d'article dans la France littéraire de M. Quérard qu'au nom de Maïeul. J. LAMOUREUX.

Barbier, Dictionnaire des anonymes. — *Quérard, la France littéraire.*

CHAUDRON-ROUSSEAU (*George*), homme politique et administrateur français, mort après 1816. Procureur-syndic du district de Bourbonne-les-Bains en 1791, il fut élu, au mois de septembre de cette année, membre de l'Assemblée législative par le département de la Haute-Marne. En 1792 il vint siéger à la Convention, et vota, sans appel et sans sursis, la mort de Louis XVI. Envoyé en mission dans les départements après le 31 mai 1793, il y déploya une grande ardeur révolutionnaire. A son retour à Paris, il devint secrétaire de la Convention, et fit décréter que les membres de la commission populaire de Bordeaux seraient traduits devant le tribunal révolutionnaire. Quelques mois après le 9 thermidor (1794) il s'opposa à ce qu'on réintégrât dans leurs fonctions législatives les conventionnels exclus au 31 mars 1793, et s'appuya sur ce qu'il aurait saisi à Bordeaux une correspondance prouvant que ces députés avaient voulu rétablir la royauté dans la personne du fils de Louis XVI. Arrêté le 9 août 1795, pour abus de pouvoir durant ses missions, il fut amnistié par la loi du 26 octobre suivant, puis employé en qualité de commissaire du pouvoir exécutif. Après le 18 brumaire an 8 (9 novembre 1799), il fut nommé inspecteur des forêts. La loi dite d'*amnistie*, du 12 janvier 1816, l'exila de France; et il mourut quelques années plus tard.

Moniteur universel. — *Petite biographie conv.* — Arnault, Jouy, etc., *Biographie nouvelle des contemporains.*

***CHAUDRON-ROUSSEAU** (*Pierre-Guillaume*), général français, fils du précédent, [né] à Bourbonne-les-Bains, le 15 novembre 1775, [tué] à la bataille de Chiclana, le 5 mars 1811. [Élu] commissaire des guerres le 10 mars 1793, [il] passa à l'armée des Pyrénées-Occidentales [en] qualité de lieutenant au 1er bataillon de la [lé]gion des Montagnes, et fut nommé par les [re]présentants du peuple près de cette armée [ad]joint aux adjudants généraux. Comme adj[udant] général chef de brigade, il se distingua [à] « l'armée des Pyrénées-Occidentales (22 j[uin] « 1795), au passage de l'Èbre à Miranda, « par sa présence d'esprit et son intrépi[dité]; « conserva à l'armée une brigade que la [pré]« sence de l'ennemi, infiniment supérieur [en] « nombre et soutenu par un corps co[nsidé]« rable de cavalerie, avait ébranlée et mi[se en] « déroute. Il la rallia, et chargea à sa tête [l'en]« nemi, qui fut repoussé une seconde fo[is au-] « delà de l'Èbre, culbuté, mis en fuite, et [ne] « reparut plus. » Envoyé par Hoche à l'arm[ée des] côtes de l'Océan, Chaudron-Rousseau, à l[a tête] de quatre mille hommes, étouffa la nouvelle [insur]rection de Stofflet, et contribua à la soum[ission] des principaux chefs vendéens. Réformé [lors] de la suppression de cette armée (1er sept[embre] 1796), il reprit du service le 5 juin 1799. [Réin]tégré dans son grade de chef de brigade a[djudant] général (14 mars 1800), il fit les camp[agnes] d'Italie, de la république Cisalpine, de [...] et de Hanovre. Général de brigade (2[...] [no]vembre 1808), il passa au 1er corps de l'[armée] d'Espagne, et se distingua à la bataille [de] [...]laveira de la Reina ainsi qu'à Casala de S[...] où, à la tête du 16e régiment d'infanterie [...] il culbuta à la baïonnette quatre mille e[nnemis] auxquels il prit quatre pièces de canon. [Le nom] de ce général est inscrit sur les tables de [bronze] du palais de Versailles. A. SAUZ[AY].

Archives de la guerre. — *Moniteur univ[ersel].* — Arnault, Jouy, etc., *Biographie nouvelle des co[ntempo]rains.*

***CHAUDRUC** *de Crazannes* (*Jean-[...] Marie-Alexandre*), antiquaire et [...] français, né au château de Crazannes, [près] Saintes, le 21 juillet 1782. D'abord avoca[t, il de]vint sous-préfet à Figeac, membre de la [Société] des antiquaires de France et d'autres co[rps sa]vants. Ses principaux ouvrages sont : *A[ntiqui]tés de la ville de Saintes et du dépar[tement] de la Seine-Inférieure inédites ou no[uvelle]ment expliquées;* Paris, 1820, in-4°, [...] couronné par l'Institut; — *Le Bonheur, [...] à Eugénie;* Paris, 1810, in-8°; — *No[tice sur] les antiquités de la ville d'Agen et d[es...] de Nitiobriges;* Paris, 1820; — *No[tice sur] les antiquités de la ville de Saintes, [décou]vertes en* 1815 *et* 1816; Paris, 1817, in-[...] *Lettre à M. le chevalier Millin, sur u[ne mé]daille gauloise inédite et quelques [monu]ments trouvés à Saintes en* 1816 *et* 18[...] [fai]sant suite à la notice précédente; Paris, [...]

°; — *Recherches historiques, littéraires* *ritiques sur la Novempopulanie ou troi-* *e Aquitaine*; 1811, et dans le *Magazin en-* *pédique*; — *Voyage de Sorèze à Auch*; *ttre sur Bagnères-de-Luchon, en prose* *s vers*; Paris, 1802, in-12; — de nom- *Discours* et *Mémoires*, parmi lesquels : *rtation sur Silius Italicus*, et traduction n de quelques passages de son poëme de *nde guerre Punique*; dans les *Mémoires* *Athénée du Gers*; — *Notice sur la* *edebout ou pierre écrite de Châtellerault* *les antiquités d'Aiguillon* (le pays des *riges*); dans les *Mémoires de l'Académie* *ences de Toulouse*.

rd, *la France littéraire*.

UFFEPIÉ (*Jacques-Georges* DE), bio- et prédicateur protestant hollandais, e française, né à Leuwarden, le 9 no- 1702, mort à Amsterdam, le 3 juillet Il exerça successivement les fonctions ur dans les églises de Flessingue, de d'Amsterdam, et se fit remarquer par pour la prédication. Outre quelques tra- s de l'anglais, notamment d'une partie *toire du monde* par Sam. Shuckford, et *istoire universelle*, in-4°, du t. XV au V, on a de lui : *Nouveau Diction- historique et critique*; Amsterdam, 756, 4 vol. in-fol. : ce dictionnaire, an- omme un supplément ou une continua- celui de Bayle, se compose d'environ cents articles : plus de six cents sont de l'anglais; les autres sont entièrement fepié ou retouchés par lui : c'est un ou- le à consulter, et qui renferme de bons ements; — *Vie de Pope*, à la tête de *res diverses*; Amsterdam, 1754, 7 vol. bid., 1767, 8 vol. in-12; — *Sermons des-* *prouver la vérité de la religion chré-* *par l'état du peuple juif*; Amsterdam, in-8°; — *Sermons sur divers textes*; 787, 3 vol. in-8°.

Bibliothèque historique de la France, édit. — Quérard, *la France littéraire*. — Deses- *Siècles littéraires*. — Sax, *Onomastic. literar.*

FOURRIER (*Jean*), peintre français, 672, mort à Paris, le 29 novembre 1757. ste entendait assez bien la perspective, essa avec succès. Ses meilleurs tableaux *la Cascade de Saint-Cloud*; — *une* *ne au clair de la lune*; — *une Bar-* *pêcheurs surprise par la tempête*.

Neues Allgemeines Künstler-Lexicon.

AUGY (*Françoise-Madeleine* DE), e française, religieuse de l'ordre de tion, morte en 1682. On a d'elle : *Vies* *tre premières mères de l'ordre de la* *ion*; Annecy, 1659, in-4°; — *Vies de huit* *les mères religieuses de l'ordre de la* *tion*; ibid., 1659, in-4°; — *Vies de huit* *uses de l'ordre de la Visitation*; ibid., 1659, in-4°; — *Vies de neuf religieuses de l'or-* *dre de la Visitation*; ibid., 1659, in-8°; — *An-* *née sainte des religieuses de la Visitation*; ibid., 1686, 3 vol. in-4°.

Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, édit. de Fontette.

CHAULIAC, CAULIAC ou CHAULIEU (*Gui* DE), chirurgien français, natif de Chauliac, vivait dans la seconde moitié du quatorzième siècle. Son nom était emprunté au lieu de sa naissance, village du Gévaudan, sur les frontières d'Auvergne. Il étudia la médecine à Montpellier, où il suivit principalement les leçons de Raymond de Molières; puis il se rendit à Bologne, où il s'attacha surtout au professeur Bertruccio, que, dans son ouvrage, il appelle souvent son maître. Il revint ensuite exercer la médecine à Lyon, puis, après avoir fait dans cette ville un assez long séjour, il se rendit à Avignon, où il fut successivement médecin des trois papes Clément VI en 1348, Innocent VI (1) et Urbain V en 1363. C'est dans cette ville et dans la même année qu'il composa son traité de chirurgie, sous le titre de *Inventarium, sive collectorium partis chirurgicalis medicinæ*, imprimé pour la première fois, suivant Haller, à Bergame, en 1498, ou, suivant Merklein, à Venise, en 1490, dans le recueil de *Chirurgiæ Tractatus septem*, in-fol.; on en a publié plusieurs abrégés en latin et en français pendant les seizième et dix-septième siècles. Cet ouvrage a été commenté par S. Champier, par Foulon, et traduit en français par Laurent Joubert sous le titre de *Grande chirurgie*, avec des annotations et un vocabulaire d'Isaac Joubert, fils du traducteur; Lyon, 1592, in-8°. Cet ouvrage, plus qu'aucun autre, a contribué à faire de la chirurgie un art méthodique et régulier. « Il n'y a pas encore cent ans, dit Lorry (dans les *Mémoires* d'Astruc), que les livres de Gui de Chauliac étaient les livres classiques des chirurgiens; ces livres étaient leur guide, et, par analogie à son nom, ils l'appelaient leur *Guidon*. En effet, sa pratique industrieuse éclaircit les procédés obscurs des anciens, en ajoute de nouveaux, et les confirme par des observations et par des principes sûrs. Ses écrits chirurgicaux ne sont pas surchargés des fatras obscurs de méchante théorie dont tant d'écrits postérieurs ont été gâtés; ils tendent droit au but, et le grand art des précautions y est exposé avec une circonspection également éloignée de la timidité et de l'imprudence. »

C'est Gui de Chauliac qui nous a laissé la description de la peste qui ravagea en 1348 une grande partie de l'Europe. Cette épidémie, qui se montra d'abord dans l'Inde, désola les provinces de l'Orient pendant trois ans. Ses ravages durèrent pendant sept mois à Avignon, où elle parut

(1) Il parle de ce pape dans la description qu'il fait de la peste qui se renouvela en 1360; il ajoute même qu'il était alors à Avignon, quoiqu'il ne dise rien de l'emploi qu'il occupait à la cour du pape.

sous des symptômes différents. Pendant les deux premiers mois, c'était une fièvre violente avec crachement de sang; elle fit périr en trois jours tous ceux qui en furent atteints. Le reste du temps, la fièvre fut continuée avec des charbons et des abcès, principalement aux aines et sous les aisselles. La malignité de cette seconde fièvre ne fut différente de la première qu'en ce qu'elle n'emportait les malades qu'au bout de cinq jours; mais vers la fin de son règne elle devint plus traitable. Chauliac en fut attaqué à Avignon quand elle était sur son déclin; il languit pendant six semaines entre la vie et la mort, mais il échappa, à la faveur d'un bubon qui prit une tournure favorable et suppura.

Avant Gui de Chauliac les cataplasmes, le vin, les emplâtres et les onguents étaient presque les seuls remèdes employés contre les maux qui demandaient l'opération chirurgicale. On ne pratiquait alors aucune de ces méthodes que les Grecs et les Arabes avaient détaillées avec plus ou moins de précision; Chauliac les remit en usage, et mérita particulièrement le titre de restaurateur de la chirurgie. « Cette réforme, ajoute Éloy, lui fit beaucoup d'honneur; elle fut même d'autant plus utile au public, que, médecin et chirurgien tout ensemble, il ne l'avait entreprise qu'à la faveur de la mûre expérience dans laquelle il avait vieilli. C'est cette expérience qui lui apprit à se servir à propos du trépan, pendant que d'autres n'osaient l'employer. Il fit encore fort heureusement la suture du tendon, il enleva une partie du cerveau, et guérit son malade; il inventa plusieurs instruments; dans le cas d'amas de pus dans la poitrine, il n'hésita pas à faire l'opération de l'empyème; il fit celle de la fistule à l'anus; et dans la cataracte, il tenta de rétablir la vue par l'abaissement du crystallin. Il ne faut cependant point croire que sa pratique fut toujours sans défaut : il passa témérairement à la castration dans la cure de la hernie, et à la suture après l'opération de la taille. On lui reproche encore d'avoir donné tête baissée dans les erreurs de l'astrologie judiciaire; mais on pourrait l'excuser par cette confiance aux influences des astres qui était le vice de son siècle plutôt que celui de son esprit. » — L'époque précise de la mort de ce médecin n'est pas plus connue que celle de sa naissance.

Astruc, *Mémoires*. — *Biograph. médicale*. — Éloy, *Dictionnaire de la médecine*.

CHAULIEU (*Guillaume* Amfrye de), poëte français, né en 1639, à Fontenay, dans le Vexin normand, mort le 27 juin 1720. Il vint de bonne heure habiter Paris. Ses parents en avaient fait un ecclésiastique; le grand-prieur de Vendôme, trouvant chez lui des goûts analogues aux siens pour le plaisir, la bonne chère et la poésie, en fit un opulent abbé. Il eut pour plus de 30,000 livres de rentes en bénéfices, et jamais bénéficiaire ne satisfit moins à la loi canonique de la résidence. Il avait fixé la sienne à Paris : là, dans une jolie maison qui faisait partie de l'enclos du Temple mangeait gaiement le bien de l'Église avec société choisie de gens de lettres et d'ai épicuriens. On y voyait réunis les deux p de Vendôme, ses bienfaiteurs; le marq La Fare, son ami et son émule dans la légère; le jeune Voltaire, qui rêvait la en donnant quelques-uns de ses instants volupté. La gaieté insouciante, la phil *horacienne* de l'abbé de Chaulieu ajout charme de ces réunions. Paresseux ave suivant l'expression d'un homme d'esp plus actifs, il trouva néanmoins le te composer un assez grand nombre de peti ces de vers, souvent remplies de négl mais dont plusieurs ont aussi de la grâ la facilité. Ces bagatelles lui firent u grande réputation parmi des lecteurs q taient point encore blasés sur la poésie et auxquels les chefs-d'œuvre de Volta ce genre n'en avaient point jusque alors naître la perfection. Toutefois, ces suc tiques ne lui valurent point les honneurs teuil académique, qu'il avait brigués : s'en consola avec une gaieté plus fran celle de Piron. Il ne fit point d'épigramme l'Académie; mais il continua de compo deux plaisirs, parfois entre deux accès d quelques-unes de ces bluettes qui l'a surnommer *l'Anacréon du Temple*.

Parvenu à un âge avancé, l'abbé de C conservait encore les goûts et la vivac jeunesse, et à quatre-vingts ans il eut table passion pour la femme spirituelle tour à tour sous les noms de Mlle de L de Mme de Staal. Quelquefois cependant mélancoliques venaient l'assaillir, sur à ses infirmités habituelles se joignit Mais, modifiées par son épicuréisme, blèrent prêter plus de charme à ses vers. C'était vraiment le chant du cette petite pièce semi-élégiaque sur champêtre de Fontenay, où l'on comme un pressentiment, les vers qui

> Fontenay, lieu délicieux,
> Où je vis d'abord la lumière;
> Bientôt, au bout de ma carrière,
> Chez toi je joindrai mes aïeux.

Et le poëte ajoutait :

> Beaux arbres qui m'avez vu
> Bientôt vous me verrez mourir!

Cependant, ce ne fut pas sous leur qu'il termina sa longue carrière : il Paris, dans sa maison du Temple, à l' tre-vingt-un ans; mais d'après ses der lontés, ses restes furent transportés à pour y être inhumés.

Les vers suivants du *Temple du* nent de Chaulieu une idée assez juste

> Sa vive imagination
> Prodiguait, dans sa douce ivresse,
> Des beautés sans correction
> Qui choquaient un peu la justesse
> Et respiraient la passion.

[illegible] critique éminent de nos jours, M. Ville[illegible], a assigné à Chaulieu sa véritable place [illegible] l'histoire littéraire, par les lignes sui[illegible] : « Lorsque, dans la gravité du siècle [illegible] Louis le Grand, à côté de cette poésie cor[illegible] et majestueuse, le brillant abbé de Chau[illegible] laissait échapper dans des vers pleins de [illegible] et de feu ces rêves d'une vie libre et [illegible], et opposait presque seul à la philosophie [illegible] de son temps sa philosophie sensuelle, [illegible] poëte aussi. Un élève le suivit, et le de[illegible] dans la voie hardie qu'il avait ouverte : [illegible] merveilleux élève fut Voltaire. » La meilleure [illegible] de ses œuvres est celle de Lefèvre de [illegible]Marc; Paris, 1750, 2 vol. in-12. Précédem[illegible] on avait publié : *Poésies de Chaulieu et* [illegible] *Fare*; Lyon, 1724, in-8°; — *Œuvres di*[illegible] *de Chaulieu et de La Fare*, édition De[illegible]; Paris, Amsterdam, 1733, 1740, 2 vol. [illegible] On a publié récemment (1850), *Lettres* [illegible] *de l'abbé de Chaulieu, précédées d'une* [illegible] *par M. le marquis de Béranger*. [*Enc.* [illegible] du m., avec add.]

[illegible], *Notice sur Chaulieu*; dans la *Galerie fran*[illegible] dans la *Revue encyclopédique*. — Voltaire; *Cor*[illegible] *Temple du goût, et passim*. — Desessarts, *les* [illegible] *litt*. — Quérard, *la France littéraire*. — Sainte-[illegible] *Causeries du lundi*, I. — Le Bas, *Dict. encycl.* [illegible] *France*.

[illegible]ULMER, et non CHAUMER ou CHOMER [illegible]les), littérateur français, né en Normandie, [illegible] 1680. Il fut lié avec les gens de lettres de [illegible]mps, et s'exerça dans presque tous les [illegible] de littérature, sans réussir dans aucun. [illegible]ncipaux ouvrages sont : *Abrégé de l'his*[illegible] *de France*; Rouen, 1636, in-8°; Paris, [illegible] vol. in-12; — *la Mort de Pompée*, tra[illegible] Paris, 1638, in-4°; — *le Nouveau-Monde*, [illegible]*mérique chrétienne*, avec le *Supplément* [illegible]*régé des Annales ecclésiastiques* (de [illegible]); ibid., 1663, in-12; — *Tableau de* [illegible], *Asie, Afrique et Amérique*; ibid., [illegible] vol. in-12; — *les Épîtres familières de* [illegible], traduites en français; ibid., 1664, 2 vol. [illegible] — *l'Abrégé des Annales ecclésiastiques* [illegible]*ronius*, par le P. Aurèle, traduit en fran[illegible] ibid., 1664, 6 vol. in 12; ibid., 1673, 9 vol. — *Magnus apparatus poeticus*; ibid., in-4°; — *Nouveau dictionnaire des lan*[illegible] *française et latine*; ibid., 1671, in-4°.

[illegible], *Examen critique des dict*. — Les frères Par[illegible] *Histoire du Théâtre-François*.

[illegible]ULNES (ducs DE), nom d'une illustre fa[illegible] française, qui se rattache aux maisons [illegible] et *d'Albert*. Le premier duc de Chaulnes [illegible] maréchal Honoré d'Albert (*voy.* l'article [illegible]ous), fils d'Honoré d'Albert, seigneur de [illegible], Cadenet et Brantes, et frère de Charles [illegible] de Luynes (*voy.* LUYNES).

[illegible]ULNES (*Honoré* D'ALBERT, duc DE), ma[illegible] de France, mort le 30 octobre 1649. Il [illegible] et le membre le plus célèbre de la [illegible] de Chaulnes. Frère de Charles-Albert [illegible]nes, favori de Louis XIII et connétable de France, il parut à la cour sous le nom de *Cadenet*, et dut à la puissante protection de son frère les bonnes grâces du roi et un avancement rapide. Nommé successivement, et à de courts intervalles, mestre de camp, puis lieutenant général du gouvernement de Picardie, il devint enfin maréchal de France en 1619, et fut créé duc de Chaulnes et pair de France en 1621. Il commanda avec le maréchal de la Force, en 1625, l'armée de Picardie, et repoussa, en 1635, les Espagnols, qui avaient fait invasion dans cette province, dont il avait été nommé gouverneur en 1633. Il se distingua au siége d'Arras, se démit en 1643 du gouvernement de Picardie, et fut nommé à celui de l'Auvergne, qu'il garda jusqu'à sa mort.

Anselme, *Hist. généalogique*, etc. — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France*.

CHAULNES (*Charles* D'ALBERT D'AILLY), général français, fils du précédent, né en 1625, mort le 4 septembre 1698; il prit le titre de duc de Chaulnes après la mort de son frère aîné. Il fut nommé lieutenant général en 1653, puis envoyé trois fois en ambassade à Rome, et exerça en 1673 les fonctions de ministre plénipotentiaire à Cologne. Il était gouverneur de Guienne lorsqu'il mourut, sans laisser de postérité.

Sismondi, *Histoire des Fr.*, XXV, XXVI.

CHAULNES (*Louis-Auguste* D'ALBERT-D'AILLY, duc DE), maréchal de France, né le 22 décembre 1676, mort le 9 novembre 1744. Connu d'abord sous le nom de Vidame d'Amiens, il entra aux mousquetaires au mois de novembre 1693. Successivement lieutenant au régiment d'infanterie du roi (1er avril 1694), capitaine (18 mai 1695), il servit à l'armée de Flandre, et se trouva à la prise de la ville d'Ath, le 5 juin 1697, et fut aide de camp du duc de Bourgogne à l'armée d'Allemagne, en 1701. Le chevalier d'Albert, son frère, étant mort, il obtint (17 juillet 1701) un régiment de dragons, avec lequel il alla rejoindre l'armée d'Italie, et combattit à Chiari. Étant passé sous-lieutenant de la compagnie des chevau-légers de la garde du roi (9 mars 1702) il se démit de son régiment de dragons, et se trouva à la journée de Nimègue et au siége de Tongres, qui se rendit le 10 mai 1703. Brigadier (2 novembre 1704), il assista au siége d'Huy, et combattit à Ramillies, le 23 mai 1706. Maréchal de camp (19 juin 1708), il se signala à Oudenarde, en forçant les passages occupés par les ennemis, qui tenaient toute la cavalerie de l'aile droite enveloppée, et il fut blessé à la bataille de Malplaquet. Le comté de Chaulnes ayant été érigé en duché-pairie par lettres données à Marly, en octobre 1711, il prit dès lors le titre de duc, sous lequel il combattit à l'affaire de Denain ainsi qu'aux prises de Marchiennes, de Douay, du Quesnoy et de Bouchain. Nommé par le régent lieutenant général des armées du roi (8 mars 1718), il reçut de Louis XV le collier de l'ordre du Saint-Esprit, le 3 juin 1724. S'étant démis (8 janvier 1729), en faveur de son fils, de la

compagnie des chevau-légers, il obtint les gouvernements d'Amiens et de Corbie. Appelé à l'armée du Rhin, il servit au siége de Philisbourg, le 22 juin 1734. Créé maréchal de France le 11 février 1741, il ne fut jamais employé en cette qualité. A. SAUZAY.

Pinard. *Chronol. milit.*, t. 3, p. 304.

CHAULNES (*Michel-Ferdinand* D'ALBERT D'AILLY, duc DE), général et savant français, fils du précédent, né le 31 décembre 1714, mort le 23 septembre 1769. Il s'adonna avec ardeur aux sciences physiques, pour lesquelles il fit des dépenses considérables. C'est ainsi qu'il rassembla beaucoup d'objets curieux trouvés en Chine, en Grèce et en Égypte, ou des vases étrusques. Lorsqu'on adopta les plateaux de glace à la place des machines électriques à globe de verre, de soufre ou de résine, ce fut cet amateur de la science qui fit élever la plus grande machine et une batterie telle qu'il ne s'en était pas encore vu, et dont on se servit pour produire des effets pareils à ceux de la foudre. De Chaulnes fut reçu, en 1743, membre honoraire de l'Académie des sciences. Le Recueil de l'Académie des sciences et le Journal de physique contiennent de lui plusieurs mémoires intéressants. Les folles dépenses de sa femme le ruinèrent, et sa conduite scandaleuse le fit mourir de chagrin. Ses ouvrages sont : *Nouvelles méthodes pour diviser les instruments de mathématiques*; 1768, in-fol.; suivies de la *Description d'un microscope et de différents micromètres destinés à mesurer des parties circulaires ou droites avec la plus grande précision*; — des *Mémoires* dans le Recueil de l'Académie des sciences.

Éloge de Chaulnes, [*Mémoires de l'Académie des sciences*.

CHAULNES (*Marie-Joseph-Louis* D'ALBERT D'AILLY, duc DE), fils de Michel-Ferdinand, chimiste français, né en 1741, mort en 1793. Il porta d'abord le titre de duc de Picquigny. Colonel à vingt-quatre ans, il se retira bientôt du service pour s'adonner aux sciences naturelles. On lui doit d'utiles recherches. En 1775, il se fit connaître en prouvant que l'air méphitique des cuves de brasserie n'est que de l'acide carbonique. Au moyen de moussoirs destinés à agiter l'eau au-dessus des cuves contenant la bière en fermentation, il fournit le moyen d'obtenir de l'eau acidulée. Il indiqua de même les moyens d'extraction et de purification des sels contenus dans l'urine. En saturant d'acide carbonique les alcalis au-dessus d'une cuve de bière, il enseigna le moyen de les faire cristalliser. Il proposa de secourir les asphyxiés, en leur administrant sous des formes diverses l'alcali volatil, et il expérimenta sur lui-même sa découverte. « Quand vous me verrez tomber, dit-il à son valet de chambre, vous me retirerez du cabinet et vous me donnerez des secours, comme je vous ai enseigné à le faire. » C'est ce qui eut lieu : le valet de chambre sauva à temps un maître qui s'exposait à devenir un martyr de la science. Il eut de violents démêlés avec Beaumarchais, et se porta même envers lui à des voies de fait; ce qui les fit enfermer tous deux, le duc de Chaulnes à Vincennes, et Beaumarchais au For-l'Évêque. On a de lui : *Mémoire sur la véritable entrée du monument égyptien qui se trouve à quatre lieues du Kaire, près de Sak...* Paris, 1783, in-4°. Cet ouvrage est le fruit d'un voyage de l'auteur en Égypte, en 1765; — *Méthode pour saturer l'eau d'air fixé*, in-4°.

Feller, *Biographie universelle*, édit. Weiss.

CHAULNES (*Anne-Joseph* BONNIER, duchesse DE), fille de Joseph Bonnier, baron de la Mosson, et femme de Michel-Ferdinand d'Albert d'A..., duc de Chaulnes, morte vers 1787. Elle épousa le duc en 1734, se prit d'abord de quelque ... pour les sciences, qui faisaient la réputation de son mari, et s'y fit initier. Plus tard on la vit ... à tour se livrer aux pratiques d'une dévotion excessive ou à des écarts scandaleux. Elle ruina sa maison, abreuva d'amertume l'existence du duc de Chaulnes, et à soixante-cinq ans elle contracta un nouveau mariage, disproportionné, excentrique, comme tous les autres actes de sa vie.

Le Bas, *Dictionnaire encyclop. de la France*.

***CHAUMEAU** (*Jean*), seigneur de La... du Portail-Milly, archéologue français, ... vers le milieu du seizième siècle. Il était ... au siége présidial de Bourges, et consacra ses moments de loisir à l'étude de l'archéologie. On a de lui : l'*Histoire de Berry*, contenant *l'origine, antiquités, gestes, prouesses, priviléges et libertés des Berruyers, avec particulière description du dit pays*; Bourges, ... in-fol. L'auteur y fait remonter la fondation de Bourges à l'an 1792 du monde, 134 du ... et donne à cette ville (en 1562) 3,733 ans d'existence. H. de ...

Archives du Cher; minutes. — *OEuvres de ... not*, 1656-1688.

CHAUMEIX (*Abraham-Joseph* DE), ... français, né à Chanteau, près d'Orléans, ... 1730, mort à Moscou, en 1790. Il acquit une certaine célébrité dans le dernier siècle, par le zèle ardent et inconsidéré qu'il mit à combattre les philosophes du temps et leurs doctrines. Ses contemporains manquèrent envers lui d'impartialité, les uns en le décriant, les autres en l'exaltant outre mesure. Nous éviterons ces deux excès, et nous aurons de plus l'avantage de rapporter quelques particularités de la vie de Chaumeix que les biographes nos devanciers n'ont pas connues. Son père, ingénieur des fortifications de Metz, s'était retiré du service dans sa terre du Chanteau, avec le grade de ... corps royal du génie. Il avait deux fils, dont ... capitaine d'infanterie, fut tué à la bataille de Fontenoy. Le plus jeune, trop faible de santé pour suivre la carrière militaire, embrassa l'état d'homme de lettres, où l'on peut dire qu'il mourut ...

les armes à la main. Fort de la protection du dauphin (1), qui voulait bien l'admettre à des entretiens particuliers, et entendre la lecture de ses ouvrages, il se croyait assuré de son avenir. Des engagements qu'il avait pris pour quelques amis compromirent sa fortune, et la mort prématurée du prince acheva de détruire ses espérances. Mais il avait levé l'étendard contre les philosophes, et surtout contre les auteurs de l'Encyclopédie. Dès lors il dut s'attendre à des représailles que sa polémique aggressive devait naturellement provoquer. Ses *Préjugés légitimes contre l'Encyclopédie, et essai de réfutation de ce dictionnaire, avec l'examen critique du Livre de l'Esprit;* Paris, 1758, 8 vol. in-12, soulevèrent contre l'auteur des adversaires redoutables par le talent et l'influence qu'ils exerçaient sur l'opinion. Soutenu par le clergé et quelques personnes puissantes, il fit d'abord tête à l'orage; mais ceux qu'il nommait *les encyclopédistes* ne tardèrent pas à prendre leur revanche, et dirigèrent contre lui l'arme du ridicule, qui ne blesse jamais légèrement, en France surtout, quand elle est maniée par des athlètes aussi aguerris dans ce genre que l'abbé Morellet et Voltaire. Le premier donna le signal de l'attaque par la publication d'un pamphlet virulent, intitulé : *Mémoires pour Abraham Chaumeix contre les prétendus philosophes Diderot et D'Alembert;* Amsterdam (Paris), 1759, in-12 (2). Le poëte de Ferney acheva la déconfiture du malheureux Chaumeix, en lui dédiant, au nom de Catherine Vadé, la satire si mordante du *Pauvre Diable*. Au surplus, il ne faut pas ajouter la moindre foi aux calomnies répandues contre Chaumeix par ses ennemis, et dont Voltaire se fit l'écho, en répétant qu'il avait été convulsionnaire, vinaigrier, maître d'école, qu'il avait épousé sa servante, etc. Quoique écrit avec une espèce d'énergie, son livre contre l'Encyclopédie serait tombé de lui-même, parce qu'il est rempli de tirades déclamatoires, et que si un certain nombre d'observations critiques paraissent fondées, elles devaient perdre leur crédit par les développements hors de mesure que l'auteur leur avait donnés. Il aurait fallu d'ailleurs un talent bien supérieur au sien pour balancer le succès d'une entreprise à laquelle la faveur publique s'attachait d'une manière si prononcée.

(1) Il faut ajouter cette circonstance à toutes celles qui ne permettent pas d'admettre l'assertion, plus que hasardée, d'Horace Walpole, qui dans ses Mémoires prétend que « le dauphin était un philosophe moderne, dans toute l'étendue du mot ».

(2) *Les Mémoires de l'abbé Morellet* gardent le silence sur cette publication. Devons-nous croire à la déclaration qu'il avait faite à M. Barbier qu'il n'en était pas l'auteur? Le savant bibliographe n'en a pas moins persisté à la lui attribuer : seulement, on lit le mot *douteux* à côté de la mention de l'ouvrage dans la table alphabétique des auteurs cités au *Dictionnaire des Anonymes*. Le témoignage de La Harpe, qui devait savoir mieux qu'un autre à quoi s'en tenir, ne nous laisse aucune incertitude sur ce point. (Voy. sa *Correspondance littéraire*, t. III, p. 283.

Chaumeix ne trouva pas non plus dans le parti opposé aux philosophes tout l'appui que méritait son zèle. Découragé, inquiet pour le présent, alarmé sur l'avenir, il prit la résolution de quitter sa patrie, et d'aller chercher en Russie un calme d'existence qu'il ne pouvait plus trouver sur le sol natal. Il fut accueilli par l'impératrice, qui, malgré son penchant pour les philosophes, ne crut pas que leur ennemi, dont elle sut apprécier le mérite, fût indigne de ses bienfaits. Elle le chargea de l'éducation des enfants de plusieurs familles distinguées. Nous apprenons par une lettre qu'elle écrivit à Voltaire que Chaumeix était devenu tolérant, et qu'il avait même rédigé un factum contre des capucins qui avaient refusé la sépulture à un Français mort subitement, *sous prétexte qu'il n'avait pas reçu les sacrements*. Il est en ce genre un fait encore plus honorable pour Chaumeix, et qui mérite d'être rapporté. A son arrivée en Russie, il vit avec effroi qu'on ne donnait pas la sépulture aux pauvres, et que leurs restes étaient jetés dans les champs, confondus avec ceux des animaux; son âme honnête fut révoltée d'un pareil état de choses, et il ne craignit pas de porter à l'impératrice elle-même les plaintes de l'humanité outragée. Loin d'être offensée d'une pareille liberté, la czarine reconnut la justesse de ses représentations, et rendit une ordonnance par laquelle des mesures décentes furent prises pour l'inhumation des pauvres. Séparé de sa femme (1) et de sa fille, qui ne purent aller le rejoindre, Chaumeix éprouvait loin d'elles la privation des douceurs de la famille. Sa constitution délicate ne put supporter les rigueurs d'une température hyperboréenne; il succomba, jeune encore. Feu M. Dusaulchoy, ancien rédacteur du *Journal de Paris*, qui l'avait connu particulièrement, a fait l'éloge de ses qualités estimables. « Il était simple comme un « enfant, sensible à l'excès; il ne pouvait voir « un malheureux sans être attendri jusqu'aux « larmes et sans se dépouiller pour lui. » Les entraînements d'une tête exaltée ne purent altérer ses généreux penchants, mais ils lui attirèrent beaucoup d'ennemis. C'est sans trop de fondement, ce nous semble, que quelques bibliographes lui ont attribué plusieurs autres écrits anonymes contre les philosophes, et entre autres la *Petite Encyclopédie; ou dictionnaire des philosophes, ouvrage posthume d'un de ces messieurs*; Anvers, 1772 et 1781, in-8°. Il est possible qu'une partie des matériaux de ce livre ait été tirée de ses *Préjugés légitimes;* mais il fut étranger à leur mise en œuvre, car il était parti pour la Russie depuis l'année 1765. Un autre ouvrage dans le même genre, qui lui appartient, est intitulé : *les Philosophes aux abois, ou lettres à messieurs les Encyclopédistes;* (Paris) 1760, in-12. On le regarde généralement comme l'auteur du *Sentiment d'un inconnu sur l'O-*

(1) Madame Chaumeix était fille d'un négociant de Lille, et non la servante de son mari.

racle des nouveaux philosophes, pour servir d'éclaircissement et d'errata à cet ouvrage; dédié à M. Voltaire; Paris, 1760, in-12. Peut-on croire que ce même Chaumeix, si cruellement bafoué par Voltaire, ait pu écrire un livre en faveur de celui-ci, et se déchaîner contre l'abbé Guyon, un des siens, qui avait composé l'*Oracle des nouveaux philosophes?* L'invraisemblance d'une pareille attribution nous autorise suffisamment à la révoquer en doute. — Chaumeix a coopéré à la rédaction de plusieurs ouvrages périodiques, tels que *le Censeur hebdomadaire*, publié par Daquin. On lui attribue un *Nouveau Plan d'études, ou essai sur la manière de remplir les places dans les colléges que les jésuites occupaient ci-devant.* J. LAMOUREUX.

Laporte, *Observateur littéraire*, 1760. — Quérard, *la France litt.* — Voltaire, *le Pauvre Diable*, et *correspondance avec Catherine II.* — Dusaulchoy, *Notice sur Abraham de Chaumeix*, 1789.

CHAUMETON (*François-Pierre*), médecin français, né le 20 septembre 1775, à Chouzé-sur-Loire, en Touraine, mort le 10 août 1819. Après avoir été successivement chirurgien dans les hôpitaux militaires, pharmacien au Val-de-Grâce et médecin de l'armée de Hollande, il obtint sa retraite, et vint à Paris, où il fut associé à plusieurs entreprises littéraires et scientifiques. Outre plusieurs articles fournis au *Magasin encyclopédique*, à la *Bibliothèque médicale*, aux *Annales de la médecine politique de Kopp* et aux Journaux scientifiques les plus répandus, on a de lui : *Essai médical sur les sympathies;* Paris, 1803, in 8°; — *Essai d'entomologie médicale;* Strasbourg, 1805, in-4°; — *Flore du Dictionnaire des sciences médicales;* 1813-1820, 8 vol. in-8°. Chaumeton eut aussi quelque temps la direction du *Dictionnaires des sciences médicales.*

Virey *Notice sur la vie et les ouvrages de Chaumeton.*

CHAUMETTE (*Antoine*), chirurgien français, né à Vergesac, dans le Velay, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il pratiqua la chirurgie dans sa ville natale. On a de lui : *Enchiridion chirurgicum externorum morborum, remedia, tum universalia, tum particularia brevissime complectens*, etc.; Paris, 1560, in-12. Cet ouvrage, souvent réimprimé et traduit en plusieurs langues, n'est qu'un précis de tout ce que l'auteur avait lu sur l'art chirurgical dans les livres écrits avant lui. Ce précis est fait avec méthode et clarté.

Astruc, dans son traité *de Morbis venereis.* — Carrière, *Biblioth. de la médecine.* — Éloy, *Dict. de la médecine.*

CHAUMETTE (*Pierre-Gaspard*), révolutionnaire français, né à Nevers, le 24 mai 1763, mort le 13 avril 1794. Il fut successivement mousse, timonnier, copiste et clerc de procureur à Paris. Il travailla ensuite au journal de Prud'homme, puis devint un des orateurs les plus en vogue parmi les révolutionnaires qui s'assemblaient dans le jardin du Palais-Royal. Lié avec

les plus violents patriotes, il fit partie de la com-
mune insurrectionnelle qui s'installa elle-mêm
le 9 août 1792, et fut nommé, au mois de se
tembre de la même année, procureur de c
commune. Chaumette acquit alors une a
grande influence, et contribua puissamment à
journée du 31 mai, en formant à l'archev
une réunion de commissaires de sections
organisèrent l'insurrection contre les Giron
Il entreprit ensuite de pousser la révolution
les plus abominables excès. Il commença p
taquer ouvertement la religion, en se mett
la tête d'une députation de prêtres qui vin
la barre de la Convention nationale abjurer l
croyances; puis il institua ces odieuses proce
où l'on faisait brûler les ornements et les tab
des églises. « Le peuple, disait-il, à l'inst
« de son ami Cloots, doit être le dieu des
« nationales, et il n'y en a pas d'autre. » C
dant, attaqué vivement par Robespierre au
de ses prédications athéistes, il se rétra
face du danger, et déclara qu'il recon
l'existence d'un Être suprême. Ce fut l
inventa et fit adopter par les ultra-révol
naires la mode de porter des sabots. Tou
quoiqu'il fût l'ennemi le plus acharné des
priétaires et des riches, il combattit comme
chique une pétition présentée contre les
chands par Jacques Roux, auquel il re
de donner ainsi le signal de la violation d
priétés. Poussé par son substitut Hébert
sa propre ambition, il conçut ensuite le
de renverser la Montagne, qui selon lu
incapable d'organiser la république et mé
les aristocrates. Une insurrection fut d
au club des cordeliers et à la section
mais la commune désapprouva cette t
Les jacobins firent cause commune avec l
vention, et les conspirateurs furent arrêt
la nuit du 13 mars. Chaumette ne fut pas
sonné en même temps qu'Hébert; cep
quelques jours après il fut aussi traduit
le tribunal révolutionnaire, condamné à m
exécuté. Chaumette a été par tous les
voué à l'exécration de la postérité.

Arnault, etc., *Biographie nouvelle des co
rains.* — *Monit. univ.* — Thiers, *Hist. de la ré*
Mignet, *Abrégé de l'hist. de la rév. fr.* — L
Dict. encyc. de la France.

CHAUMETTE DES FOSSÉS (*Jean-Ba
Gabriel-Amédée*), diplomate, né à Paris
juin 1782, mort en mer, le 4 octobre 1841.
avoir fait de bonnes études, il entra à l'É
langues orientales, et suivit, en 1803, le
Brune, qui se rendait à Constantinople
ambassadeur. Il fut successivement
vice-consul à Bucharest, consul à Tra
Bosnie, consul à Stettin, puis à Goth
De 1823 à 1825, il fit un long et pénible
à travers la Norvège, la Laponie, et la
septentrionale; il revint en France par
Stockholm et Londres. En 1826, passant
au Midi, il fut envoyé à Lima comme co

néral et chargé d'affaires] auprès de la république du Pérou. Après quinze ans de séjour en Amérique, il put revenir dans sa patrie ; mais, voyageur infatigable, il voulut d'abord visiter les États-Unis. Une fièvre pernicieuse, contractée dans les parages insalubres de l'isthme de Panama, l'enleva à bord du navire sur lequel il s'était embarqué. Ami de l'étude et doué d'une mémoire puissante, M. Chaumette des Fossés connaissait plus de vingt langues ; il parlait presque toutes celles de l'Europe, et il était versé dans les dialectes orientaux. Il avait mis à profit ses voyages pour réunir une précieuse collection d'ouvrages sur les langues, la littérature et l'histoire de la Scandinavie et de l'Amérique du Sud. Il publia en 1822 son *Voyage en Bosnie dans les années* 1807 *et* 1808 ; il écrivit aussi un *Essai sur le commerce de la Norvège* et divers mémoires. Il avait réuni les matériaux d'un travail important sur l'histoire du Pérou et du Chili ; mais il ne lui fut pas donné de l'achever. G. B.

Roux de Rochelle, *Bulletin de la Société de géographie*, mars 1842.

CHAUMOND (*Saint*). *Voy.* ENNEMOND.

CHAUMONOT (*Joseph*), missionnaire italien, de l'ordre des Jésuites, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il vécut pendant plus de cinquante ans au milieu des naturels du Canada. En 1642 il était chez les Hurons, au nord du lac Érié. En 1643 il visita une autre tribu, au sud de la première. En 1655 il voyagea chez les Onondagas, parmi lesquels il opéra d'importantes conversions. Chaumonot fut le fondateur de la maison de Lorette, trois lieues au nord de Québec, et y rassembla beaucoup d'Indiens Hurons. Il écrivit une grammaire de leur langue.

Biog. Univ.

CHAUMONT (*Hugues* DE, dit *le Borgne*), connétable de France, mort en 1138. Il fut connétable sous Louis VI et Louis VII. C'est en cette qualité qu'il confirma au nom du premier de ces deux rois, en 1111, les priviléges de l'abbaye de Saint-Denis; et en 1128 et 1134 il accorda des chartes aux prieurés de Saint-Samson d'Orléans et de Saint-Martin des Champs de Paris. Il alla aussi à la croisade, comme la plupart des seigneurs de son temps.

Le P. Anselme, *Hist. générale des maisons de France*. — Moréri, *Dict. hist.*

* **CHAUMONT** (DENISOT DE), valet de boucherie, l'un des chefs de cette faction de cabochiens qui, sous le règne désastreux de Charles VI, fit à Paris de si « *merveilleuses besoingnes* ». La populace mutinée contraignit le duc de Bourgogne à confier à Chaumont le commandement et la garde des ponts de Saint-Cloud et de Charenton, commandement qu'il partagea avec Simon Caboche. L'anonyme de Saint-Denis l'appelle *infâme écorcheur de bestes*. Il fut aussi nommé, avec Guillaume Legoix, Henri de Troyes, fils du chirurgien, et le même Caboche, commissaire pour asseoir, en 1413, sur les bourgeois de Paris un emprunt forcé, qui fut exécuté avec une extrême rigueur, et dont les commissaires firent profit, comme le luxe qu'ils déployèrent ensuite le prouva. En 1414, Chaumont suivit le duc de Bourgogne dans le comté de Tonnerre, où ce prince se rendait pour punir Louis de Châlons, son feudataire, dont il avait fait instruire le procès.

Religieux de Saint-Denis. *Mém.* —, Sismondi, *Hist. des Fr.*, XII.

CHAUMONT (*Charles* D'AMBOISE, seigneur DE), guerrier français, né en 1473, mort le 11 février 1511. Il était neveu du cardinal d'Amboise, qui le nomma gouverneur de Milan. En 1506, lorsque Louis XII, cédant trop facilement aux conseils du cardinal, prêta des secours au pape Jules II contre ses propres alliés, ce fut Chaumont qui commanda les troupes chargées de prendre Bologne. L'année suivante il dirigea le siége de Gênes. A la bataille d'Agnadel, il était à la tête de l'avant-garde. En 1510, conservant son crédit, malgré la mort de son oncle, l'auteur de sa fortune, il eut le commandement des troupes qui guerroyèrent pour le compte du duc de Ferrare et de l'empereur; et l'histoire lui reproche d'avoir traité quelquefois les vaincus avec une horrible cruauté. Le 12 octobre, il investit Jules II dans Bologne, et l'aurait enlevé, si le rusé pontife n'eût recouru à des négociations trompeuses pour échapper au danger. Bientôt après, le pape s'empara de La Mirandole. Chaumont, auquel le roi avait associé dans le commandement le vieux et brave maréchal Trivulzio, devait venger avec éclat ces échecs; mais cette tâche était au-dessus de ses forces. Inhabile tacticien, opiniâtre et jaloux de son collègue, il essuya de nouveaux revers, qui le jetèrent dans une profonde mélancolie. Il était, du reste, bourrelé de remords d'être forcé de combattre le pape, et terrifié de se voir sous le coup d'une excommunication. Il était déjà bien malade de chagrin quand une chute du haut d'un pont hâta les progrès de son mal. Transporté à Correggio, il envoya solliciter le pape de lever les censures qu'il avait encourues; mais il mourut avant que l'absolution fût arrivée (1).

Sismondi, *Hist. des rép. ital.*, XIV; *Hist. des Franç.* — Le Bas, *Dict. encyc. de la France*.

CHAUMONT (*Jean* DE), controversiste français, né vers 1583, mort le 2 août 1667. Il fut garde des livres du Cabinet du roi de France et conseiller d'État ordinaire. Ses principaux ouvrages sont : *l'Aréopagite défendu contre Edme Aubertin, ministre à Charenton*, etc.; Paris, 1640, in-8°; — *la Chaîne de diamants ;* ibid., 1684, in-8° ; écrit bizarre, dans lequel l'auteur s'attache à réfuter ceux qui attaquent ces paroles de la consécration : *Ceci est mon corps*.

Nicéron, *Mémoires*, t. 40, p. 193.

(1) Son portrait à été peint par Léonard de Vinci, et se voit au Musée impérial du Louvre (*écoles italiennes*, n° 298). Il a été gravé dans Thevet, *Hommes illustres*, 1584, in-fol. au feuillet 179. (Voy. CHARLES VIII, note iconographique.) V.)

CHAUMONT (*Paul-Philippe* DE), théologien français, fils du précédent, mort à Paris, le 24 mars 1697. Il embrassa l'état ecclésiastique, s'adonna à la prédication pendant plusieurs années, succéda à son père dans la charge de garde des livres du Cabinet, et fut reçu membre de l'Académie française en 1654, quoiqu'il n'eût aucun titre littéraire. Nommé à l'évêché d'Apt, en 1671, il donna sa démission en 1684, et revint demeurer à Paris, où il se livra plus que jamais à l'étude. Chapelain, dans sa *Liste de quelques gens de lettres françois vivant en* 1662, a dit de lui : « Chaumont, ne manque pas d'esprit, et a assez le goût de la langue. On n'a pourtant rien vu de lui qui puisse lui faire honneur. S'il ne prêche bien, il prêche et hardiment et facilement. Le désir de la fortune l'a engagé à des bassesses au-dessous de sa naissance, et à un certain air d'agir qui lui a fait tort; mais c'est plus par manque de jugement que par malignité naturelle ». On a de Chaumont : *Réflexions sur le christianisme enseigné dans l'Église catholique;* Paris, 1693, 2 vol. in-12.

Nicéron, *Mémoires*, t. XL, p. 191.

CHAUMONT (*Le chevalier* DE), voyageur et diplomate français, né vers 1640. Il fut envoyé, en 1685, par Louis XIV en qualité d'ambassadeur auprès du roi de Siam. Il fut bien accueilli, reçut de grands honneurs, et signa avec les ministres siamois un traité dans lequel étaient stipulés les intérêts du commerce français et surtout ceux de la religion catholique. Peu de temps après, il prit à bord de son vaisseau et amena à Brest, le 18 mai 1686, les deux ambassadeurs siamois, qui devaient flatter la vanité de Louis XIV. L'époque de la mort du chevalier de Chaumont est ignorée. Il avait écrit la *Relation* de son voyage, imprimée à Paris, en 1686, in-12.

Choisy, *Mémoires*. — Reboullet, *Histoire du règne de Louis XIV*. — Étienne Gallois, *l'Expédition de Siam au dix-septième siècle;* dans le *Moniteur universel*, des 10, 11, 12 et 13 août 1853.

* **CHAUMONT** (*Denis*), missionnaire français, né à Éragny, près Gisors, le 16 novembre 1752, mort le 25 août 1819. Après avoir fait ses études théologiques au séminaire des Trente-trois, il entra en 1775 au séminaire des missions étrangères. Déjà depuis six ans il était employé dans la province du Fo-Kien, en Chine, quand on le rappela, en 1784, pour être directeur du séminaire de Paris. En 1792, il passa en Angleterre, où il ne cessa de se vouer aux intérêts des missions catholiques. Pendant la Révolution, il fut chargé de la correspondance avec les missionnaires. A son retour en France, en 1814, ses confrères le choisirent pour supérieur du séminaire, à la tête duquel il est resté jusqu'au moment de sa mort.

A. R.

Ami de la religion.

CHAUNAY-DUCLOS. *Voy.* DUCLOS.

CHAUNCY (*Charles*), théologien anglais non conformiste, né en 1592, mort en 1672. Il étudia à Westminster et à Cambridge. D'abord nommé professeur d'hébreu, il fut écarté de cette ch par le vice-chancelier William, qui la d pour un de ses parents, puis il devint pr de grec. Il écrivit dans cette langue l' placée en tête de la *Critica sacra* de Leigh. tard, il fut ministre à Marstow et vic Ware. Il témoigna dès lors son opposition doctrines de l'*established Church* (Égli blie). Traduit devant la cour de la haute mission (*high commission-court*), puis W. Laud, évêque de Londres, pour avoir dire que la prédication de l'Évangile devait supprimée, il fut contraint de signer de soumission en latin. Ainsi persécuté, rendit dans la Nouvelle-Angleterre, où il joint au ministre de l'endroit. Il fut voyé dans une autre localité, appelée Sc y exerça pendant douze ans les fonctions torales. Pressé de revenir en Angleterre de la république, il préféra les fonctions recteur ou président du collége d'Harvard, garda depuis 1654 jusqu'à 1672.

Rose, *New biographical dictionary*.

CHAUNCY (*Henri*), antiquaire anglais, 1632, mort en 1719. On a de lui : *His antiquities of Hertfordshire;* Londres, in-fol. : ouvrage estimé et rare.

Rose, *New biographical dictionary*.

CHAUPY (*Capmartin-Bertrand* DE), rateur et antiquaire français, né vers 17 Grenade près de Toulouse, mort à Paris, en Il embrassa l'état ecclésiastique, et vint à où il se mêla aux querelles du clergé parlement. Craignant d'être poursuivi auteur de quelques écrits condamnés, il dit à Rome, et y demeura vingt ans, occ recherches archéologiques. Il revint à P 1776, rapportant une collection de méd de livres précieux, et continua quelque préparer le grand ouvrage qu'il prome l'ancienne Italie; mais il finit par l'aba pour reprendre la plume en faveur du dont l'existence politique était de plus menacée. A l'époque de la Révolution, chercher un asile à Sens, où il laissa temps les plus difficiles, avant de rentrer On a de lui : *Observations sur le ref fait le Châtelet de reconnaître la ch royale en France;* 1754, in-4°, et in- *Réflexions d'un avocat sur les remont du parlement du* 27 *septembre* 1756, *du grand conseil;* Londres (Paris), 175 — *Découverte de la maison de ca d'Horace;* Rome, 1767-1769, 3 vol. in- commentateurs modernes du poëte mis ce travail à profit; — *Philosophie tres, qui aurait pu tout sauver; voltairienne, qui n'a pu que tout perdre* ris, 1789-1790, in-8°.

Quérard, *la France littéraire*.

CHAUSSARD (*Pierre-Jean-Baptiste*), rateur français, dit *Publicola*, né à Paris

octobre 1766, mort dans cette ville, le 9 janvier 1823. Il avait fait ses études au collége de Saint-Jean-de-Beauvais, sous la direction du savant auteur de l'*Origine des cultes*, qui devint son ami. A peine âgé de vingt-et-un ans, Chaussard fit imprimer une *ode*, qui concourut pour le prix de l'Académie française, *sur le dévouement du duc de Brunswick* (1787). Il se fit recevoir avocat au parlement, et, criminaliste imberbe, il publia en 1789 une *Théorie des lois criminelles*, qu'il adressa à l'Assemblée nationale. Il avait embrassé la révolution avec ardeur, et à l'instar de Pâris, depuis greffier en chef du tribunal révolutionnaire, qui avait quitté son nom pour prendre celui de *Fabricius*, Chaussard échangea le sien contre celui de *Publicola*. En 1791 il fit paraître sa *Lettre d'un homme libre à l'esclave Raynal*, et *la France régénérée*, pièce en vers et à spectacle. En 1792 parut son livre *de l'Allemagne et de la maison d'Autriche*, ouvrage acheté et distribué par le gouvernement, réimprimé avec des changements, même dans le titre, en 1799 et en 1800. Vers la fin de 1792, Chaussard fut chargé par le ministre Lebrun d'aller révolutionner la Belgique. Il partit pour Bruxelles, avec le titre de commissaire du conseil exécutif. Tandis qu'il travaillait à amener l'acte de réunion à la France, il se trouva plusieurs fois en présence de Dumouriez, qui ne l'a pas épargné dans ses Mémoires. Ce général rapporte que, le 11 février 1793, il trouva la ville d'Anvers dans la consternation; que le commissaire Chaussard venait de casser tous les magistrats, d'ordonner leur arrestation, et aussi celle de soixante-sept notables de la ville; que le général Marrassé, refusant d'exécuter cet ordre, répondit gaiement au commissaire, qui lui reprochait de se conduire en vizir : « Allez, monsieur Chaussard, je ne suis pas plus vizir que vous n'êtes Publicola! » Et Marassé le fit partir sur-le-champ.

Après son retour à Paris, Chaussard fut nommé secrétaire de la mairie, et bientôt après secrétaire général de l'instruction publique. Il avait publié un traité de l'*Éducation des peuples* (1793), et des *Mémoires historiques et politiques sur la révolution de la Belgique et du pays de Liége*; 1793, in-8°.

Lorsque le directeur La Révellière voulut fonder une religion nouvelle, Chaussard s'en déclara l'apôtre, et, oubliant qu'il avait proclamé, dans une pièce de vers, que *le peuple seul est Dieu*, il monta en chaire, dans l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, et prêcha le nouveau dieu des théophilanthropes. Puis il fit successivement imprimer *l'Esprit de Mirabeau*; 1797, 2 vol. in-8°; — un *Essai philosophique sur la dignité des arts* (1798); — son *Coup d'œil sur l'intérieur de la république française, ou esquisse des principes d'une révolution morale* (1799); — *le nouveau Diable boiteux, ou tableau philosophique et moral de Paris* (1799, 2 vol. in-8°); — *les Fêtes des courtisanes de la Grèce*, annoncées par l'auteur comme *Supplément aux Voyages d'Anacharsis et d'Anténor* (trois éditions, 1801, 1803, 1820, 4 vol. in-8°) : ouvrage assez superficiel et souvent licencieux; — *Héliogabale, ou esquisse morale de la dissolution romaine sous les empereurs* (1803, in-8°). Ce ne fut pas sans doute pour la publication de ces deux derniers ouvrages (l'auteur avait gardé prudemment l'anonyme) que cette même année 1803 il fut nommé professeur de belles-lettres au lycée de Rouen, d'où il passa bientôt à celui d'Orléans: il avait des titres plus honorables dans les odes patriotiques *Sur la paix, Sur le combat d'Algésiras*, etc., et surtout dans sa traduction de l'*Histoire des expéditions d'Alexandre*, par Arrien (1802, 3 vol. in-8°, et atlas in-4°).

Chaussard avait été reçu membre de la Société philotechnique en 1811. Il venait alors de publier, sous le titre d'*Épître sur quelques genres dont Boileau n'a point fait mention dans son Art poétique*, son meilleur ouvrage, qu'il retravailla depuis, et dont il fit un poëme en quatre chants, sous le titre de *Poétique secondaire, ou essai didactique sur les genres dont il n'est pas fait mention*, etc.; 1817, in-12.

A l'époque de la Restauration, il était titulaire de la chaire de poésie latine à Nîmes, et il en touchait les appointements, quoiqu'il eût obtenu de résider à Paris, comme chargé de travaux classiques pour l'université. Il fut bientôt écarté du corps enseignant, sans pension, et dès lors il ne s'occupa plus que de littérature. On peut citer encore parmi les nombreux ouvrages de Chaussard, son traité *Sur les monuments publics et la magistrature des édiles* (1800, in-8°); — *Jeanne d'Arc* (1806, 2 vol. in-8°); — *Heur et malheur, ou trois mois de la vie d'un fou et d'un sage* (1806, 2 vol. in-12); — *le Pausanias français, état des arts en France à l'ouverture du dix-neuvième siècle* (1807, in-8°); — *les Anténors modernes, ou voyage de Christine et de Casimir en France*, etc. (1807, 3 vol. in-8°). Chaussard était occupé quand la mort le surprit, d'une traduction en vers des *Odes d'Horace* et de celle d'un *Choix de poésies lyriques de Schiller*.

Comme poëte, Chaussard suivait les traces de Lebrun, dont il était admirateur enthousiaste; mais avec l'énergie du Pindare français, il n'avait ni sa verve dithyrambique ni ses fougueux écarts; et quoique dans ses odes la force remplace la grâce, elles ont eu un légitime succès. Celle qui est intitulée *l'Industrie et les arts* a été trois fois réimprimée, in-8° et in-4°. [VILLENAVE, dans l'*Enc. des g. du m.*]

Héreau, *Notice sur Chaussard*. — *Revue encyclopédique*, t. XI. — Mahul, *Annuaire nécrologique*, année 1824.

CHAUSSÉE (*Pierre-Claude-Nivelle* DE LA), *Voy.* LA CHAUSSÉE.

CHAUSSIER (*François*), médecin français, né à Dijon, en 1746, mort le 9 juin 1828. La réputation de ce savant modeste, infatigable et consciencieux n'a pas été égale à son mérite réel, quoiqu'il ait été professeur de la Faculté de Médecine, de l'École polytechnique et de l'hôpital des femmes en couches, et membre de l'Académie des sciences. Chaussier reçut dans sa ville natale sa première éducation; il prit le titre de docteur en médecine à Besançon, et revint bientôt dans sa patrie, où il fit des cours à l'académie sur l'anatomie, la physiologie, la chimie et la matière médicale. L'étude des sciences naturelles appliquées fut pour Chaussier un besoin de toute sa vie, comme elle fut la source de la gloire qu'il s'acquit comme professeur. Il était déjà avantageusement connu en Bourgogne lorsqu'en 1794 il fut appelé à organiser l'École de santé, où peu de temps après il occupa la chaire d'anatomie et de physiologie, qu'il remplit jusqu'à l'ordonnance de dissolution (1823). Son enseignement a laissé de profonds souvenirs à l'École de Paris, et tous les élèves de cette école savent ce qu'ils doivent aux leçons judicieuses et savantes de l'homme qui portait tant de lumière sur tous les sujets qu'il entreprenait de traiter. Comme praticien, Chaussier eut également de grands succès; mais c'est surtout comme professeur et comme savant qu'il mérite d'être signalé à la postérité. Bien qu'il n'ait laissé qu'un petit nombre d'écrits peu étendus, il n'est pas en quelque sorte un point des sciences médicales sur lequel il n'ait dirigé ses recherches, sans parler encore des travaux relatifs à l'agronomie, à l'administration, etc. Travaillant sans cesse, Chaussier suffisait à tout, et la précision et la méthode qu'il apportait dans ses expériences sont telles, qu'on ne saurait lui reprocher d'avoir mis en circulation ou accrédité des erreurs. Les faits! toujours les faits! telle aurait pu être sa devise. Il voulait qu'on fût exact dans les mots comme en tout le reste, et il a laissé une nomenclature anatomique qui aurait dû être adoptée. Ses *Tables synoptiques* sont un ouvrage de la plus haute importance, et dans lequel la science presque entière se trouve résumée avec une admirable netteté. Les travaux de Chaussier en physiologie sont nombreux et ont servi de base à tous les traités publiés depuis vingt-cinq ans sur cette science, tandis que leur auteur n'a jamais pris le soin de les rassembler systématiquement. Il en a été de même de ses recherches sur la médecine légale, dont il a traité toutes les questions de détail dans des consultations nombreuses, qui lui étaient soumises, et dont les décisions étaient accueillies comme des oracles par les tribunaux. Sa position de médecin de la Maternité lui fournit les matériaux d'importantes observations sur la grossesse, sur les dimensions du fœtus, et sur l'accouchement, de même que sur les maladies dont le fœtus peut être affecté dans le sein de sa mère.

C'est dans les journaux scientifiques du
c'est dans les thèses et les ouvrages de
ciples qu'il faut chercher les *œuvres* de C
sier, de cet homme qui a tant fait et ta
faire; car peu d'hommes ont aussi bien
compris la mission du professeur. Il ne
nait pas à jeter du haut de sa chaire
çons aux jeunes gens ; il les aimait, il s
sait à s'en entourer, à les diriger dans le
des, à les associer à ses travaux, à leur i
des recherches à faire, travaux dans le
les aidait puissamment, et dont il leur l
tout l'honneur. Chez lui avaient lieu,
tous les soirs, des réunions d'élèves lab
et les conférences familières dans lesq
contractaient le goût de la science positive.

Chaussier avait dans ses mœurs une
quakérienne; quoiqu'il fût riche, son co
sa maison étaient de la plus parfaite si
Grâce à cette manière de vivre, et m
immenses occupations, il vécut exemp
mités, et toujours jeune par l'esprit,
l'âge de quatre-vingt-deux ans. On a
Description de l'aérostat de l'Acad
Dijon, par MM. de Morveau, Ch
et Bertrand; Dijon, 1784, in-8°; —
de traiter les morsures des animaux
et de la vipère, suivie d'un précis sur
tule maligne; Dijon et Paris, 1785,
Consultation médico-légale sur une ac
d'infanticide; Dijon, 1785, in-4°; — *Obs*
sur la manière de transporter les
blancs et instruction sur la manière d
les graines de mûrier; Ibid., 1786,
Exposition sommaire des muscles,
classification et la nomenclature mé
adoptées au cours d'anatomie de Dij
1789, in-8°; Paris, 1797, in-4°; —
sur quelques abus dans la constit
corps et collèges de chirurgie, et p
rement sur l'abus des droits, prér
privilèges attachés à la place de pr
rurgien du roi; Dijon, 1789, in-8°; —
vations chirurgico-légales sur un
portant de la jurisprudence crim
jon et Paris, 1790, in-8°; — *Instru*
l'usage des remèdes que le départe
Côte-d'Or envoie dans les campag
1792, in-8°; — *Tables synoptiques*
1799-1814-1826; — *Discours pro*
séances publiques de la Maternit
1805, 1806, 1807, 1808-1813, in-8°; —
tion sommaire de la structure et d
rentes parties de l'encéphale ou
ibid., 1807, in-8°; — *Recueil des pr*
des opérations chimiques et pharm
qui ont été exécutées aux jurys mé
1809 à 1810; 11 cahiers in-4°; —
tions médico-légales sur une accus
poisonnement par le sublimé corro
riate de mercure sur-oxydé, suivi
notice sur les moyens de reconnaîtr

constater l'existence de ce poison; Paris, 1811, in-8°; — *Recueil anatomique à l'usage des jeunes gens qui se destinent à l'étude de la chirurgie, de la médecine, de la peinture et de la sculpture*; ibid., 1820, in-4°; le même ouvrage, sous le titre : *Planches anatomiques à l'usage des jeunes gens*; ibid., 1823, in-4°; — *Considérations sur les convulsions qui attaquent les femmes enceintes*; ibid., 1824, in-8°; — *Recueil de mémoires, consultations et rapports sur des objets de médecine légale*; ibid., 1824, in-8°; — *Mémoire médico-légal sur la viabilité de l'enfant naissant*; 1826, in-8°. Les dissertations suivantes sont attribuées à Chaussier : *Sur les avantages de la paracentèse pratiquée dès le commencement de l'hydropisie abdominale*; Paris, an II, in-8°; — *la Paracentèse, dans le cas d'ascite primitive, est-elle le moyen sur lequel la médecine puisse le plus compter?* ibid., 1804, in-4°; — *de la Chlorose*; ibid., 1804, in-4°; — *Sur l'anévrisme*; ibid., 1805, in-4°; — *Sentences et observations d'Hippocrate sur la toux; propositions sur divers objets de médecine*; ibid., 1805, in-4°; — *Sur quelques cas d'érosion de l'estomac*; ibid., 1806, in-4°; — *Sur l'infanticide*; ibid., 1811, in-4°; — *Manière de procéder à l'ouverture des cadavres*; ibid., 1814, in-4°; — *Sur les érosions et perforations spontanées de l'estomac*; ibid., 1809, in-4°; — *Sur l'ecchymose, la sugillation, la contusion, la meurtrissure*; ibid., 1814, in-4°; — *Sur les hémorrhoïdes*; ibid., 1814, in-4°; — *Considérations médico-légales sur deux articles du Code pénal*; ibid., 1819, in-4°. Chaussier a encore inséré des mémoires dans plusieurs feuilles périodiques. Une édition complète des œuvres de Chaussier serait un véritable service rendu à la science. [*En. des g. du m.*, avec addit.]

Biographie médicale. — Quérard, *la France litt.*.

CHAUVEAU (*François*), dessinateur et graveur français, né à Paris, en 1621, mort à Paris, le 3 février 1676. Il commença par étudier la peinture dans l'atelier de Laurent de Lahire, puis il s'essaya dans la gravure au burin; mais, doué d'une fécondité prodigieuse, il l'abandonna bientôt pour l'eau-forte, dont la rapidité répondait mieux à son besoin de produire. Basan fait monter à plus de trois mille le nombre des pièces de cet artiste. On trouve de tout dans son œuvre, des sujets mythologiques, historiques, religieux, des portraits, des frontispices de livre, gravés d'après ses propres dessins ou les tableaux de Raphaël, du Poussin, de Lesueur, de Lebrun, de J. Romain, du Tintoret, etc. Nanteuil a gravé d'après Chauveau les portraits de *Charles Ier* et de *Richelieu*. Ses planches sont en général peu estimées, et on lui reproche de nombreuses fautes de dessin et une certaine sécheresse dans le trait. Il fut nommé de l'Académie le 14 avril 1663, et laissa cinq fils, dont le plus jeune fut sculpteur. P. Ch.

Hubert et Rost, *Manuel des amateurs*, t. VIII. — Fontenay, *Dictionnaire des artistes*. — Heinecken, *Dict. des artistes*.

CHAUVEAU (*René*), scupteur français, fils du précédent, né à Paris, en 1663, mort à Paris, le 5 juillet 1722. Il étudia dans l'atelier de Caffieri, et son étonnante facilité le fit remarquer de Colbert, qui lui donna le logement aux Gobelins. Des discussions avec son beau-père, Cuucci, dessinateur italien, lui firent abandonner la France pour la Suède, où il resta sept années. De retour à Paris, il travailla beaucoup à la composition et à la sculpture des ornements du Palais de Versailles, et décora de ses œuvres les châteaux d'un grand nombre de seigneurs. Il mourut, dit-on, du chagrin que lui avait causé la perte de sa fortune. Si Chauveau, doué de la même fécondité que son père, a beaucoup produit et joui de son vivant d'une grande vogue, il n'a rien laissé qui soit digne de lui survivre.
P. Ch.

Papillon, *Éloge de R. Chauveau*; Paris, 1723, in-4°. — Fontenay, *Dictionnaire des artistes*.

CHAUVEAU-LAGARDE (*Claude-François*), avocat et magistrat français, né à Chartres, le 21 janvier 1756, mort à Paris, le 29 février 1841, par suite d'une maladie gagnée aux obsèques de Napoléon. Fils d'un barbier, il devint avocat au parlement de Paris, et avait débuté d'une manière brillante au barreau, par la facilité de son élocution, lorsque éclata la révolution de 1789. Dans un écrit publié à cette époque, sous le titre de *Théorie des états généraux, ou la France régénérée*, il suivit le torrent favorable à la révolution. Mais la timidité de son caractère l'empêcha de la servir; et il se borna à l'exercice de sa profession. En 1793 il défendit le général Miranda, et le fit acquitter au tribunal révolutionnaire. Il fut moins heureux dans la défense de Brissot, son compatriote; dans le procès de Charlotte Corday, il fut réduit au silence par l'héroïsme de l'illustre accusée, qui avoua qu'elle avait voulu débarrasser la France d'un monstre tel que Marat. Il invoquait en sa faveur l'indulgence du tribunal, en se fondant sur l'exaltation qui avait troublé sa raison; elle l'interrompit pour dire qu'elle avait agi avec calme et réflexion. Chauveau n'ajouta que quelques paroles pleines d'à-propos (*voy.* CORDAY (Charlotte)). Pour lui donner une preuve de son estime, elle le chargea d'acquitter une petite dette qu'elle avait faite à la prison, et que la confiscation dont elle était frappée lui ôtait les moyens de payer. Quelques mois après il fut nommé d'office, avec Tronçon-Ducoudray, le 14 octobre, pour défendre la reine Marie-Antoinette devant le tribunal révolutionnaire (1). Le rôle d'un avocat en pareille circonstance était bien circonscrit, si on ne voulait s'exposer aux derniers dangers. Hébert le dénonça à la Société des Jacobins pendant le procès. Chaumette et Collot d'Her-

(1) *Monit.* du 16 octobre 1793 (an II), n° 35, 36, 37, 39.

bois le signalèrent d'une manière très-périlleuse alors. Après la condamnation de cette reine infortunée, Chauveau-Lagarde fut mandé devant un comité révolutionnaire, pour déposer des secrets qu'elle lui aurait confiés. L'avocat répondit qu'il n'en avait aucun; et pour désarmer ces tigres, il déposa une mèche de cheveux, comme la seule récompense qu'il eût reçue de la noble victime, et il en demanda acte. Cet acte lui fut reproché dans la suite, et il s'en expliqua dans sa *Note historique sur le procès de Marie-Antoinette et de madame Élisabeth*; Paris, 1816. On dit que la duchesse d'Angoulême n'en conserva pas moins une grande bienveillance à celui qui avait assisté sa mère dans ce moment suprême. Mais il n'en fut pas récompensé, comme Tronchet l'a été pour une assistance analogue dans le procès de Louis XVI, ainsi qu'on l'a appris par une lettre récemment publiée, ni surtout comme Desèze, nommé premier président de la cour de cassation pour sa plaidoirie, quelque insuffisante qu'elle ait été. Chauveau-Lagarde, défenseur de l'abbé Brottier devant la commission militaire de 1797, illégalement instituée pour juger des accusés civils, estimé au barreau, avocat au conseil depuis 1806, président du conseil de cet ordre en 1824, n'a été nommé conseiller à la cour de cassation que le 17 mai 1828, à la mort de son ancien confrère Desèze. On a cité de lui son plaidoyer de 1826 pour Bissette, Fabien et Volny, condamnés de la Martinique; on n'aurait pas dû oublier celui qui avait été dès 1824 associé à leur défense, qui ne l'avait pas abandonnée pendant que le ministre Peyronnet retenait les pièces pendant deux ans, et qui parvint seul à en faire ordonner l'apport, et à trouver dans la législation coloniale elle-même les moyens de faire casser (le 30 septembre) cette illégale et inique condamnation; car c'est le seul que les innocentes victimes aient reconnu.

A. DE SÉCHERVILLE.

Lettre sur les événements des Antilles françaises en 1824, par M. Isambert; Paris, septembre 1850, in-8°; — *Mémoires pour les hommes de couleur*; par Bissette, 1824-1830. — *Lettre du* 21 *décembre* 1825. — *Notice par M. Doublet de Boisthibault, avocat*, 1841.

CHAUVELIN (*Germain-Louis* DE), magistrat français, né en 1685, mort à Paris, le 1er avril 1762. Il s'éleva par son mérite aux fonctions de garde des sceaux, où il remplaça, en 1729, le ministre Armenonville, et de secrétaire d'État au département des affaires étrangères de 1727 à 1737. Né avec un génie actif et pénétrant, il devint l'homme de confiance du cardinal de Fleury, sur lequel il avait une grande supériorité. Ce fut grâce à son habileté qu'une guerre médiocrement conduite, et marquée par le honteux abandon de la Pologne, se termina par le traité de Vienne, le seul acte glorieux du règne de Louis XV. Néanmoins une intrigue de cour le fit disgracier par le premier ministre, aux yeux duquel on le représentait comme un homme avide de lui succéder. Après lui avoir reproché, dans une lettre du 22 février 1737, de rompre les [...] sures adoptées par le roi pour l'affermisse[...] de l'Europe et la tranquillité des peuples, le [...] dinal exila Chauvelin, d'abord à Bourges, p[...] Issoire, dans les montagnes de l'Auvergne. [...] cien ministre n'obtint que peu de temps [...] sa mort la permission de rentrer à Paris.

D'Argenson, *Mém.* — Flassan, *Diplom. Fra*[...] Le Bas, *Dict. encyc. de la France.*

CHAUVELIN (*François-Claude*, m[...] DE), général français, fils du précédent, [...] Versailles, en 1774. Il servit avec distincti[...] Italie, sur le Rhin et en Flandre, fut [...] maréchal de camp en 1745, ministre pl[...] tentiaire du roi à Gênes, et commanda[...] troupes françaises envoyées en Corse. Lieu[...] général en 1749, ambassadeur à la cour de [...] en 1753, il obtint en 1760 une des deux [...] de maître de la garde-robe du roi. Il mou[...] bitement, dans l'appartement et sous les y[...] Louis XV, dont il faisait la partie de jeu. [...] fut, dit-on, vivement impressionné par ce[...] subit du marquis; mais, au rapport des his[...] il éprouva moins de douleur que d'épo[...] On connaît du marquis de Chauvelin q[...] vers faciles et agréables.

Bachaumont, *Mém. secrets*, IV. — Soulavie, [...] *Richelieu*, IX.

CHAUVELIN (*François-Bernard*, m[...] DE), homme politique français, fils du pré[...] né à Paris, le 29 novembre 1766, mort [...] même ville, en avril 1832. Il comptait pa[...] ancêtres des guerriers, des prélats et q[...] uns de ces magistrats honorables dont l'i[...] dance individuelle constituait à peu prè[...] l'opposition de l'ancien régime, et en [...] pour ainsi dire une monarchie tempéré[...] vertu d'un ou de plusieurs hommes d'É[...] oncle, abbé et conseiller-clerc au par[...] s'était fait remarquer dans la grande a[...] l'expulsion des jésuites, et avait subi, [...] fluence de la redoutable société, un lon[...] sonnement et diverses autres persécutio[...] père avait rempli avec distinction [...] fonctions diplomatiques. Membre d'une [...] aussi riche en hommes de talent qu'en [...] de caractère, François de Chauvelin s[...] parfaitement à de pareils antécédents.

La révolution de 1789 le trouva lié au [...] la cour, non-seulement par sa naissance [...] encore par sa position spéciale, puisq[...] nait de succéder à son père dans la ch[...] maître de la garde-robe; mais M. de Ch[...] ne s'en associa pas moins à cette élite [...] blesse qui sut devancer par ses sacrifices [...] gences du temps et les rendre ainsi m[...] Trop jeune pour exercer une action pol[...] jaloux de coopérer, autant que le lui p[...] son âge, à l'œuvre révolutionnaire, il [...] service, et fut nommé aide-de-camp du m[...] Rochambeau; mais, appelé aux affaires p[...] vocation caractérisée, il ne tarda point à [...]

la carrière militaire, sans s'y être distingué
ement que par le rigoureux accomplissement
es devoirs.
rs le mois d'avril 1792, il fut envoyé à
lres pour y représenter la France et déter-
r, de concert avec M. de Talleyrand, son
lor, la neutralité du cabinet de Saint-James
la guerre générale qui menaçait d'éclater.
égociation eut son plein effet ; et quoique ce
lat ait été compromis par les événements
rieurs, il n'en resta pas moins un titre de
pour ceux qui parvinrent à le conquérir.
s les obstacles ont été levés par le zèle
iré et franc de M. de Chauvelin, » dit le
teur de cette époque. Et plus loin il ajoute :
reconnait là la prudente habileté qui a tou-
rs si heureusement servi le patriotisme de
de Talleyrand. » Néanmoins, il faut bien
der de confondre dans une complète unité
es et de principes ces deux hommes d'État.
rs on pouvait préjuger, à certaines nuances
ntielles, qu'il existerait plus tard entre eux
res dissentiments. Aussi le roi d'Angleterre
istocratie traitèrent-ils M. de Talleyrand
un des leurs, et marquèrent-ils à chaque
on de la défiance à son collègue : l'un conti-
se servir du vocabulaire consacré, et par-
nom du roi très-chrétien, tandis que
ne connaissait d'autre titre à Louis que
le roi des Français. Mais quand il n'y eut
'un principe en France, il ne demeura
ministre de France à Londres : ce fut
lin qui notifia au gouvernement anglais
du 10 août et la suspension de Louis XVI.
nseil exécutif de la république, regar-
hauvelin comme un démocrate ardent et
é, le maintint à ce poste de confiance,
la suspicion qui résultait dans ce temps-
e origine nobiliaire ; il y demeura jusqu'à
t du roi, en janvier 1793. La nouvelle de
ement ayant décidé le ministère anglais
re toute espèce de négociation (24 jan-
près avoir déjà contesté le caractère offi-
ministre de la république (31 décembre
, il reçut l'injonction de se retirer. A son
à Paris, Chauvelin fut nommé à la léga-
Florence, poste que MM. de Sémonville
ret venaient d'abandonner ; mais il fut
comme eux de se retirer, lord Hervey
menacé le grand-duc de bombarder Li-
si dans les vingt-quatre heures il ne
sortir l'agent français de sa résidence.
en France, ses services ne purent pré-
Chauvelin du sort commun à ceux de sa
il fut incarcéré pendant onze mois, et ne
délivrance qu'à la journée de thermidor.
'affaire du 18 brumaire, nommé par le
membre du Tribunat, Chauvelin, qui res-
alors avec la majorité de la nation le be-
une organisation forte et stable, appuya
d le gouvernement dans ce qui tendait à le
mer et à régulariser son action. Plus tard,
il sortit du Tribunat, et fut nommé préfet de la Lys (chef-lieu, Bruges). Appelé au conseil d'État par l'empereur, il y déploya une rare entente des affaires, et parmi tant de capacités administratives si éminentes, il sut se faire une réputation particulière par des travaux remarquables, tels que son rapport sur l'organisation des ponts et chaussées, rapport sur lequel fut basé le décret du 16 décembre 1811. Enfin, la conquête partielle de l'Espagne s'étant effectuée, Napoléon choisit pour régir civilement ces contrées Chauvelin, qui partit avec le titre d'intendant général de la Catalogne. Les événements de 1814 condamnèrent d'abord Chauvelin au repos ; mais en 1815 Louis XVIII, malgré les précédents révolutionnaires du marquis, rendant hommage à son incontestable réputation d'homme d'affaires, le porta sur la liste des conseillers d'État honoraires. Chauvelin fut envoyé en 1817, par le département de la Côte-d'Or, à la chambre des députés, où il prit place parmi les plus ardents champions de la cause nationale. Chauvelin échoua aux élections de 1824 ; il fut réélu en novembre 1827, et donna deux ans après sa démission. Retiré à Citeaux, près Nuits, dans l'ancienne abbaye, dont il avait fait l'acquisition, il voulut faire succéder à sa vie diplomatique, administrative et parlementaire une existence industrielle, et entreprit sur une assez vaste échelle quatre espèces de fabrications ; mais il ne lui fut pas donné de briller dans cette nouvelle carrière. Il mourut du choléra, pendant un voyage à Paris. [*Enc. des g. du m.*]

Bertrand de Molleville, *Mém.* — *Monit. univ.* — Lesur, *Ann. hist. univ.* — Arnault, etc., *Biographie nouvelle des contemporains.*

CHAUVELIN (*Henri-Philippe*), théologien français, frère de François Claude, né vers 1716, mort le 14 janvier 1770. Il ambitionna de bonne heure d'être chef d'opposition. C'est ainsi qu'il ne craignit pas de proposer et fit adopter par le parlement des remontrances contre les lettres de cachet (1753). Plus tard il fut l'un des artisans les plus actifs de la ruine des jésuites. Déjà, en 1750, il s'était signalé par plusieurs écrits dans la grande affaire des immunités. Ayant fait rendre, en 1753, au parlement de Paris un arrêté par lequel cette cour déclarait qu'elle ne pouvait sans manquer à son devoir optempérer à l'ordre du roi qui lui avait enjoint de suspendre toutes poursuites concernant le refus des sacrements, Chauvelin fut, avec trois de ses collègues, arrêté le 9 mai et enfermé au mont Saint-Michel. Rendu à la liberté, il commença contre les jésuites une série d'attaques qui, le 9 mai 1767, aboutirent au bannissement de ces religieux. Il retomba ensuite dans l'obscurité.

Lelong, *Biblioth. hist. de la France*, edit. Fontette. — Voltaire, *Siècle de Louis XV*. — Sismondi, *Hist. des Français*, XXIX.

CHAUVELOT (*Sylvestre*), mathématicien français, né à Beaune, en 1747, mort vers 1832.

Il était capitaine du génie à l'époque de la révolution. Après l'arrestation du roi Louis XVI, il émigra, fit en 1792 la campagne des princes, obtint un congé, s'établit à Brunswick, et rentra en France vers 1805. On a de lui : *Introduction à l'électricité*, etc.; Madrid (Bayonne), 1788, in-8°; — *le Livre des vérités, contenant les causes directes de la révolution française, avec une analyse raisonnée des missionnaires français* (les révolutionnaires); Brunswick, 1795, in-8°; — *Lettre à Kant sur l'épouvantable abus que l'on pourrait faire de ses opinions*; ibid., 1797, in-8°; — *Nouvelle introduction à la géométrie, ou théorie exacte et lumineuse de l'étendue*; ibid., 1802, in-8°.

Arnault, etc., *Biographie nouvelle des contemporains.*

CHAUVENCI (*Louis de Loos*, comte de Chini, sire DE), seigneur flamand, vivait à la fin du douzième siècle. Il se rendit célèbre par le tournoi qu'il donna à Chauvenci-le-Château, entre Stenay et Montmédi. Les vers que ce tournoi inspira à un trouvère contemporain, Jacques Bretex, ont été imprimés sous ce titre : *les Tournois de Chauvenci*; Valenciennes, 1836, in-8°, et le P. Ménestrier en a cité des fragments.

Ménestrier, *de l'Usage et de l'origine des armoiries*, p. 272. — *Biogr. univ.*, édit. belge.

CHAUVIER (*Claude-François-Xavier*), homme politique français, né en 1748, à Lure, en Franche-Comté, mort dans la même ville, le 26 février 1814. Il pratiqua la médecine dans sa ville natale. Député à la Convention nationale par le département de la Haute-Saône, il y vota la détention de Louis XVI, sans appel et sans sursis. A la fin de la session, il passa au conseil des Cinq-Cents.

Petite biographie convent.

* **CHAUVIN** (....), navigateur français, natif de la Normandie, vivait au seizième siècle. Le marquis de La Roche ayant échoué dans son expédition à la Nouvelle-France, Chauvin, à l'instigation de Pont-Gravé, sollicita et obtint d'Henri IV le privilége exclusif de faire à la Nouvelle-France le commerce des pelleteries, avec toutes les prérogatives qui avaient été concédées à La Roche. Ayant équipé quelques navires d'un faible tonnage, il remonta le fleuve Saint-Laurent jusqu'à quatre-vingt-dix lieues de son embouchure, et débarqua à Cadausac, point où les Indiens venaient vendre chaque printemps les fourrures qu'ils avaient recueillies pendant l'hiver. A l'issue d'un second voyage, il revint en France, laissant une partie de ses équipages dans une habitation où ils périrent presque tous misérablement; ceux qui échappèrent aux maladies ou à la famine durent la vie à l'assistance des sauvages. Chauvin, qui songeait plus à faire le commerce qu'à créer un établissement, fit encore deux voyages à Cadousac, et mourut sans avoir pu terminer le second. P. LEVOT.

M. Lescarbot et le P. Charlevoix, *Histoire de la Nouvelle-France.*

CHAUVIN (*Étienne*), philosophe et théologien protestant, né à Nîmes, le 18 avril 16[...] mort à Berlin, le 6 avril 1725. A la révoc[ation] de l'édit de Nantes, il se réfugia à Rotter[dam] où il fonda un pensionnat et où il desservit [pen]dant quelque temps l'église wallonne. [...] il fut chargé de suppléer Bayle, empê[ché par] une longue maladie de donner ses leç[ons de] philosophie, et il paraît que son enseig[nement] fut assez goûté pour qu'il conçût l'esp[oir de] succéder à cet homme célèbre dans le c[as où il] ne pourrait plus remonter dans sa chaire. [L'é]lecteur de Brandebourg, qui, avec autant [d'ha]bileté que de générosité, cherchait à attirer [dans] sa capitale les plus savants d'entre les [protes]tants réfugiés, l'ayant nommé en 1695 p[rofes]seur de philosophie et inspecteur du collège [fran]çais, Chauvin s'établit à Berlin (1), où ses c[onnais]sances lui acquirent bientôt une juste c[onsidé]ration. La Société royale des sciences [de cette] ville l'admit dans son sein peu après sa [fonda]tion, et trouva en lui un de ses memb[res les] plus actifs et les plus utiles. Chauvin fut [à Ber]lin le représentant du cartésianisme, e[t se] livra surtout à l'étude de la physique, da[ns l'in]tention de combler les lacunes que ce[tte doc]trine présentait encore de ce côté.

On a de Chauvin : *Theses de co[...] Dei*; in-12, sans date et sans nom de lie[u], d'après Ménard (2), imprimé à Nîmes [...] la révocation de l'édit de Nantes; — *L[exicon] rationale, sive thesaurus philosophic[us or]dine alphabetico digestus*; Rotterdam, [...] in-fol.: plusieurs éditions, dont la meille[ure est] celle de Leuwarden, 1713, in-fol., avec [...] On peut considérer cet ouvrage comme [un dic]tionnaire de la philosophie cartésienne. C['est un] travail immense, dans lequel ont puisé, [...] autant que dans le dictionnaire de Ba[yle, les] historiens de la philosophie antérieurs à [...] et Brucker lui-même; mais il est d'une [lecture] fatigante, à cause de l'aridité d'un sty[le] scolastique; — *Nouveau Journal des sa[vants]*; Rotterdam et ensuite Berlin, 1694-169[8], in-8°; — *de Nova circa vapores hy[...]* dans les *Miscellan. Berolin.*; — *Le[ttre tou]chant David Guiraud*; dans la *Bibl[iothèque] germanique*, t. III. MICHEL NICO[LAS].

Ménard, *Histoire de la ville de Nismes*, [...] Bayle, *Lettres*. — Bartholmess, *Histoire de l'A[cadémie] de Berlin*, t. I. — MM. Haag, *la France protest[ante]*.

* **CHAUVIN** (*Pierre*), philosophe et [théolo]gien protestant, confondu avec le précé[dent par] la plupart des biographes, et apparten[ait pro]bablement à une famille de ce nom [...]

(1) Une de ses filles, Hélène Chauvin, épous[a le] savant J. Barbeyrac, qui fut professeur au collège [fran]çais, de 1697 à 1710.

(2) *Histoire de la ville de Nismes*, t. VII, p. [...]

de Toulouse. Il se réfugia également en Hollande, après la révocation de l'édit de Nantes, et il fut pasteur de l'église française de Norwich. On a de lui : *de Religione naturali liber in tres partes divisus, ubi falsa repellantur, vera probantur et orthodoxarum ecclesiarum fratres ad concordiam vocantur*; Rotterdam, 1693, in-8°. Cet ouvrage, destiné à établir que la religion révélée a son fondement dans la religion naturelle, et à inviter à la tolérance les aigres théologiens de cette époque, souleva une vive opposition et fit accuser son auteur de naturalisme. Il se défendit dans un écrit intitulé : *Éclaircissements sur un livre de la religion naturelle*; Rotterdam, 1693, in-8°. Parmi ceux qui l'attaquèrent, soit avant soit après la publication de ce dernier ouvrage, il faut citer de Vrigny, Winkler, J.-F. Buddens et Schoer.

Un autre *Pierre Chauvin*, médecin à Lyon, dans la seconde moitié du dix-septième siècle, n'est connu que par une *Lettre à madame de Senozan, sur les moyens dont on s'est servi pour découvrir les complices d'un assassinat commis à Lyon le* 5 *juillet* 1692; Lyon, 1693, in-12, lettre reproduite et réfutée par le P. Pierre Lebrun, dans son *Histoire critique des pratiques superstitieuses*; Paris, 1750, t. III, p. 1-49 et 191-288.

MICHEL NICOLAS.

Acta eruditorum, 1692, p. 499-505, 1694, p. 412-423, et 423-429. — Walch, *Biblioth. theolog. selecta*, t. I, p. 758, 780, 783. — MM. Haag, *la France protestante*.

* CHAUVINEAU ou CHAVINEAU (*André*), théologien français, de l'ordre des Franciscains, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *le Tableau de la mort peint sur l'heureuse fin du P. Ange de Joyeuse*; Tours, 1608, in-8°; — *la Mort d'un prince chrétien, tirée sur les dernières actions et paroles de Louis de Lorraine, cardinal de Guise*; Paris, 1623, in-12; — *Lettre d'un solitaire au roi, princes et seigneurs, faisant la guerre aux rebelles*; Poitiers, 1628, in-8°.

Lelong, *Bibl. hist. de la France*, éd. Fontette.

* CHAUX (*Pierre*), homme politique français, né à Nantes, le 1er juillet 1755, mort le 26 novembre 1817, à La Roche, commune de Doulon (Loire-Inférieure). Fils d'un négociant, il se fit d'abord connaître désavantageusement par deux banqueroutes en 1784 et 1789, ce qui ne l'empêcha pas d'être élu, en 1792, capitaine de la compagnie de la garde nationale de Nantes dite de Cincinnatus. L'année suivante il se battit bravement dans les rangs du bataillon de Meuris, à la défense héroïque de Nort. Nommé, au mois d'avril 1793, membre de la première commission de surveillance instituée à Nantes par Fouché et Villars, il fit ensuite partie du comité révolutionnaire qui succéda à cette commission. L'un des exécuteurs des ordres sanguinaires de Carrier, à qui il n'opposa aucune résistance, il concourut avec lui à l'enrôlement des brigands organisés sous le nom de *Compagnie Marat*, et facilita les meurtres, noyades et spoliations ou atrocités de tous genres qui ont marqué le passage du sinistre proconsul à Nantes. Traduit devant le tribunal criminel révolutionnaire de la Seine, au mois de vendémiaire an III, il rejeta la responsabilité de tous ces crimes sur Carrier et ses infâmes satellites, sous les poignards desquels le comité nantais avait dû, disait-il, délibérer et agir. Il fit triompher ce système de défense, qu'il produisit très-souvent et avec une grande véhémence pendant les débats. Le tribunal le déclara, il est vrai, convaincu d'être auteur ou complice d'avoir donné au concierge de la maison d'arrêt de Sainte-Claire l'ordre d'en extraire et de faire transporter à une galiote tous les prisonniers qu'il jugerait en état d'être transférés; d'avoir imposé des taxes vexatoires, comprimé l'énergie des citoyens, ordonné et signé des arrestations arbitraires, et violé les droits de propriété; mais comme le tribunal déclara en même temps qu'en se rendant coupable de tous ces faits, il n'avait ni abusé de ses fonctions ni agi avec des intentions criminelles et contre-révolutionnaires, il fut acquitté. L'histoire ne peut certainement se dispenser de protester contre ce scandaleux acquittement; toutefois, s'il lui est impossible d'absoudre ou même d'excuser Chaux, l'impartialité lui fait un devoir de ne pas le confondre en tous points avec ses collègues Goullin, Grandmaison, etc. Elle doit surtout mettre en regard des actes hideux énumérés plus haut d'autres actes de Chaux, qui le montrent sous des faces bien différentes, et donnent à penser que cet homme, dont le ressentiment était excité par les affronts que lui avaient fait essuyer ses deux banqueroutes, s'est ainsi trouvé préparé à seconder Carrier; tant il est vrai que le fanatisme politique, alors surtout qu'il est doublé de la peur et de la haine, détermine les actes les plus pervers. Chaux, en 1789, avait fait un rempart de son corps à un noble poursuivi par la populace, qui allait le mettre en pièces; il avait élargi ou évité de faire arrêter certaines personnes; il avait acheté à bas prix, et cédé sans bénéfice, aux fermiers qui craignaient de ne pas les conserver, six métairies de la commune d'Orvault, vendues nationalement; il s'était chargé de deux orphelins vendéens, et avait nourri une femme et deux enfants pendant la détention du chef de cette famille; enfin, il semble, d'après une lettre de sa mère, qu'il était bon fils, bon mari et bon père. Il paraît qu'il sentit plus tard l'aiguillon du remords : c'est du moins ce qu'on peut inférer de sa réponse à un jeune homme qui essayait de le ramener sur son passé : « Jeune homme, puissiez-vous ne jamais vous trouver, jeune et ardent, dans ces terribles journées où nul n'est maître de soi!... Dieu vous garde de vous livrer à cette épreuve! » Un profond soupir avait seul été ajouté à ces

paroles, où le nom de Dieu avait été prononcé avec une expression dont l'interlocuteur de Chaux avait été profondément ému. Il a publié à l'occasion de son procès : *Chaux, membre du comité révolutionnaire de Nantes, aux représentants du peuple français, au peuple français lui-même, à l'opinion publique et à tous les vrais amis de la liberté*; Nantes (1794); — *Avis au peuple : lisez et apprenez ce que faisaient les Nantais qui sont en jugement pendant que vous combattiez les Brissot, les Buzot et autres scélérats pour le triomphe de la cause de la liberté*; Nantes, Knapen (1794), in-4°. Les six premières pages de cette brochure, datée du 24 fructidor an II, reproduisent le *procès-verbal* (12 *juin* 1793) *des dix-huit sections de la ville de Nantes, formées en assemblées primaires, en vertu d'une pétition présentée par un grand nombre de citoyens pour délibérer sur les événements qui ont eu lieu à Paris le* 31 *mai dernier*, 1er, 2 *et* 3 *juin présent mois*. Chaux fait suivre ce procès-verbal des articles de la loi du 17 septembre 1793, contenant l'énumération des catégories de suspects dont les comités révolutionnaires étaient chargés de dresser les listes, et il conclut à ce que le peuple de Nantes soit consulté à l'effet de savoir si le comité a bien ou mal agi en envoyant à Paris les cent trente-deux Nantais. P. Levot.

Documents inédits. — Procès du comité révolutionnaire; au Moniteur et dans le *Bulletin du tribunal criminel révolutionnaire. — Commune et milice de Nantes*, par Meillnet, etc.

CHAUX. *Voy.* La Chaux.

CHAVAGNAC (*Christophe* de), guerrier français, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il commanda dans Issoire pour Henri IV en 1577. Assiégé par le duc de Guise avec des forces supérieures, il fut forcé de se rendre; mais il ne le fit qu'après des prodiges de valeur. Son aïeul *Maurice* de Chavagnac, gouverneur du Limousin sous Charles VIII, avait été tué, en 1499, en défendant Naples contre Gonzalve de Cordoue.

Anselme, *Histoire généalogique*, etc. — Le Bas, *Dict. encyc. de la France.*

CHAVAGNAC (*Gaspard*, comte de), officier français, petit-fils du précédent, né en 1624, à Bresle, en Auvergne; il servit longtemps en France, passa en Espagne et ensuite en Autriche, où l'empereur le nomma son ambassadeur en Pologne. A la paix de Nimègue, il rentra dans sa patrie. On a de lui des *Mémoires*; Besançon, 1699, 2 vol. in-12; édition corrigée, Paris, 1700; avec des notes critiques, Amsterdam, 1701, 2 vol. in-8°.

Lelong, *Bibliothèque hist. de la France*, édit. Fontette.

CHAVANE (*François-Xavier*), jurisconsulte français, né à Nancy, en 1707, mort dans la même ville, en mars 1774. Il professa le droit à l'université de Nancy. On a de lui : *Manuductio in elementa juris romani, juxta ordin[em] institutionum Justiniani disposita*; Nan[cy], 1773, 2 vol. in-12.

Quérard, *la France littéraire.*

CHAVANNES (*Alexandre-César* de), th[éo]logien protestant suisse, né en 1723, mort [en] juillet 1800. On a de lui : *Conseil sur [les] études nécessaires à ceux qui aspirent [au] saint ministère, ou introduction à l'[étude] de la théologie*; Lausanne, 1771, in-8°; — [Essai] *sur l'éducation intellectuelle, avec le p[lan] d'une science nouvelle*; ibid., 1787, in-8°; *Anthropologie, ou science générale de l'hom[me] pour servir à l'étude de la philosophie [et des] langues*; ibid., 1799, in-8°.

Quérard, *la France littéraire.*

* **CHAVARLANGES** (*Antoine* de), sta[tisticien] français, vivait dans la première moitié du [dix-] septième siècle. On a de lui : *Extrait abrégé de la quantité des provinces, des v[illes,] bourgs et paroisses qui sont dans la Fr[ance]*; Paris, 1639, in-12.

Lelong, *Bibl. histor. de la France.*

CHAVES (*Nulfo* de), capitaine esp[agnol,] vivait dans la seconde moitié du seizième [siècle.] Il pénétra le premier, en 1557, dans la [pro]vince appelée aujourd'hui de *Chiquitos* [ou] *Matogrosso*, y prit connaissance des mi[nes] qui s'y trouvaient, et battit les peuplades q[ui vin]rent l'attaquer, entre autres les Traba[...]. Ayant obtenu le titre de lieutenant d[u] même pays, il en prit possession avec u[n] détachement de troupes, et y fonda en 15[..] ville de Santa-Cruz de la Sierra.

Feller, *Biographie universelle*, édit. de M. We[iss].

CHAVES (*Jérôme* de), chronographe [espa]gnol, natif de Séville, vivait dans le mi[lieu du] seizième siècle. On a de lui une tra[duction] en espagnol du traité *de Sphæra* [de] Sacrobosco, avec des additions et des [...]; Séville, 1545, in-4°; — *Repertorio [de los] tiempos*; ibid., 1554 et 1580.

Antonio, *Biblioth. hispana nova.*

CHAVES (*Emmanuel* de Silveira [Pinto] de Fonseca, comte d'Amarante, marq[uis de]), célèbre général portugais, natif de V[...] en Portugal, mort à Lisbonne, le 7 [...] 1830. Issu d'une famille de la provi[nce de] Tras-os-Montes, il a jeté quelque écl[at sur] l'histoire des dernières années du règne [de] Jean VI, et a contribué plus que perso[nne au] triomphe passager du parti attaché à l'[ancien] ordre de choses. Au commencement de l'[année] 1823, lorsque les Français entraient en [Espagne] pour soustraire le roi à l'influence des c[ortès,] le parti absolutiste, qui jouait en Port[ugal le] même rôle que le parti opposé à la con[stitution] espagnole, appelait de tous ses vœux la [déli]vrance du roi Jean VI, l'anéantissem[ent des] nouvelles cortès et de la constitution de[...]. Le marquis de Chaves, croyant le m[oment] opportun pour donner le signal de la c[...]

volution, rassembla tous ses domestiques et ses partisans à Villaréal, lieu de sa naissance, leur distribua des armes, et adressa aux Portugais, à la date du 23 février, une proclamation par laquelle il les appelait aux armes. Cette proclamation fut reçue avec enthousiasme par les habitants de Villaréal, et le comte d'Amarante, profitant de ce premier moment d'effervescence, marcha avec quelques soldats, réunis sous ses drapeaux par un nom devenu célèbre dans la guerre contre les Français, sur la petite ville de Chaves, capitale de la province de Tras-os-Montès, où la garnison, forte de 800 hommes, se déclara en sa faveur. C'est là que fut d'abord établi le siége de la contre-révolution, qui ne tarda pas à faire d'assez nombreux prosélytes, surtout dans cette province, où la famille des Silveyra jouissait d'une grande influence et de propriétés territoriales considérables. Le comte d'Amarante s'occupa tout d'abord d'organiser une régence ou junte provisoire, à la tête de laquelle il plaça l'archevêque de Braga. Une insurrection fut organisée dans toute la province; on recruta un grand nombre de déserteurs de l'armée; et le comte d'Amarante eut bientôt sous ses ordres 2 à 3,000 hommes, auxquels il donna le titre pompeux d'armée régénératrice. A Lisbonne, par un décret en date du 4 mars, il fut privé de tous ses titres et honneurs. Mais tandis que le général de Rego s'emparait de Villaréal, et lui coupait toute espèce de communication avec le reste du royaume, le comte d'Amarante remportait, le 13 mars, une victoire complète sur un de ses lieutenants, auprès de Santa-Barbara, et gagna encore le régiment entier de Va... La guerre se prolongea jusqu'au moment (avril) où le comte d'Amarante prit le parti de se retirer avec environ 4,000 hommes sur le territoire d'Espagne, du côté de Valladolid. Là il réunit sa troupe à celle du curé Mérino; puis il se rendit au quartier général de l'armée française et offrit au duc d'Angoulême ses services, qui furent refusés sous prétexte que la France n'était pas en guerre avec le Portugal. Le général de Rego le suivit sur le territoire espagnol, sur lequel les traités conclus avec les constitutionnels lui donnaient le droit de pénétrer; mais la crainte de se commettre avec l'armée française le força de se retirer et de prendre position sur la frontière.

L'insurrection paraissait entièrement comprimée, et le gouvernement constitutionnel plus affermi que jamais, par suite de ces derniers événements, lorsque la révolte d'un régiment, placé en observation aux frontières, sous les ordres du brigadier Souza de Sampayo, parent des Silveyra, vint ranimer tout à coup les espérances des absolutistes et compromettre de nouveau l'existence des cortès. Le régiment marcha le 27 mai sur Villafranca, et dans la nuit du même jour l'infant don Miguel, échappé du palais où son père était gardé par les cortès, vint le rejoindre, précédé d'une proclamation qui appelait les Portugais à la délivrance de leur roi. Les personnages les plus importants s'empressèrent d'aller à Santarem offrir leurs services à l'infant don Miguel. Le succès prompt et inespéré dont cette entreprise fut suivie a fait supposer, non sans raison, que la reine, retenue aussi dans un de ses châteaux, sous la surveillance active des cortès, avait, à travers les embarras de sa captivité, organisé et dirigé ce mouvement décisif. En effet, quelques jours s'étaient à peine écoulés, que le général Sépulvéda, gouverneur de Lisbonne, avait rejoint l'infant, et que le roi lui-même, entraîné par les soldats et par la populace, avait été se réfugier à Villafranca, tandis que les membres des cortès cherchaient un asile, avec toutes leurs familles et tous leurs biens, à bord des flottes étrangères. De ce jour (2 juin 1823) la contre-révolution fut consommée, et le 5 le roi rentra dans Lisbonne suivi de l'infant don Miguel, qu'il nomma généralissime de l'armée portugaise. Tous les partisans du nouvel ordre de choses furent largement récompensés; la famille des Silveyra ne fut pas oubliée dans la distribution des honneurs, et le comte d'Amarante, réintégré dans tous ses titres et émoluments, fut en outre nommé *marquis de Chaves*, en mémoire du lieu où la contre-révolution avait été proclamée pour la première fois; ce titre fut accompagné d'une dotation en terres, de la valeur de 6,000 cruzades de rentes *pour trois vies*. Le nouveau marquis de Chaves fit son entrée triomphale dans Lisbonne à la tête de sa petite armée de 3,000 hommes, et pour elle fut frappée, par ordre du roi, une médaille portant cette légende : *Fidélité héroïque des Tramontanos*.

Depuis cette époque jusqu'à la fin du règne de Jean VI, le marquis de Chaves ne paraît pas avoir pris une part directe aux affaires politiques du pays, ni même à la nouvelle révolution qui causa l'exil de l'infant don Miguel et la disgrâce de la reine (9 mai 1824). La promulgation de la constitution libérale de don Pedro fut le signal d'une seconde insurrection, plus redoutable encore que la première. Tandis que les Anglais débarquaient à Lisbonne pour prêter leur appui au parti constitutionnel, le marquis de Chaves, à la tête de 8 à 10,000 insurgés seulement, mais secondé par la population presque tout entière des provinces de Tras-os-Montès et de Beira, relevait l'étendard de l'absolutisme (9 janvier 1827). Mais le comte de Villaflor, envoyé contre lui avec une force d'environ 7,000 hommes, l'attaqua près de Conche de Beira, et, après une lutte acharnée, le força de chercher retraite sur le territoire espagnol. Un mois ne s'était pas écoulé que le marquis de Chaves, avec une petite armée forte d'environ 4,000 hommes d'infanterie, 500 chevaux et 10 pièces d'artil-

lerie, rentrait, par Ruivaès, dans la province du Minho. Il était accompagné de sa femme, qui prenait un grand intérêt au succès de cette entreprise. D'abord il marcha sur Porto, et n'en était plus qu'à 10 milles, quand Villaflor, ayant opéré le 2 février sa jonction avec le marquis d'Angeja, général en chef des troupes de la régence, les insurgés se virent attaqués le 4 dans toutes leurs positions, et, après une longue résistance, furent obligés de fuir, en laissant un grand nombre des leurs sur la place. Un seul coup semblait avoir anéanti l'insurrection; mais la saison pluvieuse vint à propos à son secours, et paralysa les mouvements de l'armée constitutionnelle. Tandis que le marquis d'Angeja cherchait les insurgés aux frontières de Galice, Tellès Jordao, lieutenant du marquis de Chaves, rentrait en Portugal d'un autre côté, mais pour se voir repoussé encore une fois. Le marquis, loin de se laisser intimider par la supériorité de ses ennemis, méditait une nouvelle attaque, lorsque, le 20 février, ses troupes se mutinèrent, l'abandonnèrent en grande partie, et se rendirent au marquis d'Angeja. Les débris des rebelles entrèrent en Espagne, où leur désarmement fut opéré. Cette échauffourée du marquis de Chaves avait cependant préparé les voies aux amis de l'ancienne constitution; et tandis qu'il fuyait devant les soldats de la régence, une nouvelle révolution, causée autant par le mécontentement qu'excitait le séjour des Anglais sur les bords du Tage, que par la prolongation de l'absence de la reine dona Maria, éclata dans Lisbonne, le 30 avril, aux cris mille fois répétés de : *A bas la constitution! vive le roi don Miguel!* C'était la première fois que ce nom était aussi hautement prononcé. Don Pedro croyait pouvoir tout apaiser en ôtant la régence à l'infante Isabelle pour la donner à son frère don Miguel, qu'il fiançait en même temps à la reine dona Maria. Mais il était trop tard. A compter de l'entrée de don Miguel en Portugal (22 février 1828), le marquis de Chaves disparut de la scène politique, où il n'est plus question de lui qu'à l'occasion d'un décret rendu quelques jours avant l'ouverture des cortès, le 23 juin, et qui permettait à sa petite armée de rentrer sur le territoire portugais. Mais cette fois les récompenses ne furent pas prodiguées comme en 1824, et le marquis de Chaves, atteint d'une aliénation mentale, dont les premiers symptômes s'étaient manifestés plusieurs années auparavant, mourut deux mois après la reine-mère.

[M. DÉADDÉ, dans l'*Encyc. des g. du m.*]

Lesur, *Ann. hist. univ.* — Lavallée et Gueroult, *l'Espagne*, dans l'*Univ. pitt.*

*CHAVÈS (*J.*), musicographe français, né à Montpellier, vers 1770, mort en 1808. A quinze ans il composa la musique de l'opéra d'*Énée et Lavinie*. A Paris, où il vint après son mariage, il dissipa au jeu sa fortune et celle de sa femme, plus considérable encore, et fut obligé d'ent[rer] comme prote dans l'imprimerie musicale Oli[vier] et Godefroy, où il composa le *Rudiment* [de] *musique, par demandes et par réponses*; P[aris,] in-4°, sans date, quelques *sonates* et des [ro]*mances*. Il perdit de nouveau au jeu le pro[duit] de ces publications, et se noya de désespoir.

Fétis, *Biog. univ. des musiciens.*

*CHAVIGNAUD (*Pierre-Léon*), péda[gogue] français, né à Saintes (Charente-Inférieure) [en] 1791, mort en avril 1833. Il fut profess[eur de] grammaire et de mathématiques aux collèg[es de] Châteauroux, de Saintes, etc. Il publia : *P[rin]cipes gradués de lecture*; 1820; — *His[toire] de France, en vers lyriques*, 1824; — *G[ram]maire française, en vers*, 1825; — *Arit[hmé]tique, en vers*, 1830; — *Charte en vers*;

Rainguet, *Biographie Saintongeaise.* — Qu[érard,] *France littéraire.* — *Documents inédits.*

CHAVIGNY (*Jean-Aimé* DE), astrologue [fran]çais, né à Beaune, vers 1524, mort vers 1[6..] cultiva l'astrologie judiciaire, vaine science [dont] il avait reçu des leçons du célèbre Nostrad[amus.] Ses principaux ouvrages sont : *Les Larm[es et] soupirs sur le trépas très-regretté de [An]toine Fionée Bizontin*; Paris, 1582, in-[..]; *La première face du Janus français*, [conte]*nant les troubles de France depuis* 15[.. jus]*qu'en* 1589; — *Fin de la maison Valé[sienne,] extraite et colligée des centuries et com[men]taires de Michel Nostradamus*; en l[atin et] en français; Lyon, 1594, in-8°; nouvelle é[dition] augmentée, sous ce titre : *Commentai[res sur] les Centuries et pronostications de* [Michel] *Nostradamus*; Paris, 1596, in-8°; — [*Les*] *Pléiades, divisées en sept livres, pri[ses des] anciennes prophéties et conférées avec* [les ora]*cles de Nostradamus*; Lyon, 1603-160[6,]

Papillon, *Biblioth. des auteurs de Bourgogne.* [— Gou]jet, *Bibl. poétique.* — La Croix du Maine, *Bibl.* [...] — Lelong, *Biblioth. hist. de la France*, édit. F[ontette.] — Teissier, *Catalogus auctor. et bibl.*

CHAVIGNY ou CHAVIGNARD (*Théod[ore]*), diplomate français, né à Beaune, mort à P[aris, le] 26 février 1771. Ce fut, au rapport de ses c[ontem]porains, un des grands et des plus habil[es poli]tiques du dix-huitième siècle, réputation [qu'il] qu'il avait aussi à l'étranger. Il fut suc[cessive]ment envoyé extraordinaire en Italie, en E[spagne] et en Angleterre, puis ministre plénipot[entiaire] à la diète de l'Empire à Ratisbonne, mini[stre] près du roi d'Angleterre en 1731, envoyé e[xtraor]dinaire en Danemark, ambassadeur en P[ortugal,] à Venise et en Suisse en 1751. Lors du [...] d'Amelot, en 1744, tout le détail des [affaires] étrangères retomba sur lui. Ce fut par s[es soins] que se négocia à Francfort le traité d'[union] défensive entre l'empereur Charles VII, le [roi de] Prusse, l'Électeur Palatin et la régence de [Hesse-]Cassel, pour contraindre la reine de Ho[ngrie à] reconnaître l'empereur et à lui rendre se[s états] héréditaires. Le ministre Vergenne fut le [...] et l'élève de Chavigny.

Le Bas, *Dict. encycl. de la France.*

CHAVIGNY. *Voy.* BOUTHILLIER.

CHAVIV (*Moïse*), rabbin portugais, vivait dans la seconde moitié du quinzième siècle. On a de lui divers ouvrages de grammaire, de philosophie et de théologie. Il publia aussi le commentaire d'Aben Hezra sur le *Pentateuque;* 1488.

De Rossi, *Dizzionario degli autori ebrei.*

CHAVIV (*Jacob-Ben*), rabbin de Zamora, vivait dans la seconde moitié du quinzième siècle. Obligé de quitter l'Espagne, en 1492, il se retira à Salonique, en Macédoine. Il est auteur d'un ouvrage intitulé : *Hain Israel* (Fontaine d'Israel); ce livre, fort estimé des Hébreux, et souvent réimprimé avec des commentaires, parut pour la première fois à Constantinople, en 1511.

Genebrard, *Collectanea de rebus Christi reg.*, dans la *Chronica minor*, du même auteur; Paris, 1572.

CHAVIV (*Hévi-Ben*), rabbin, fils du précédent, mort vers 1550. Il se fit remarquer dans les écoles de Salet et de Jérusalem. On a de lui : *Consultations légales*, en hébreu; Venise, 1565, in-fol. Il acheva le *Haïn Israel* de son père.

Rossi, *Dizzion. degli aut. ebrei.*

CHAWER, ou **CHAOUER**, ou **SANAR**, ou **SAOUAR** (1), vizir égyptien, mort vers 1169. D'une famille arabe très-ancienne, il fut nommé gouverneur du pays supérieur par Thélaï, surnommé *Saleh*, fils de Rozzyk, qui s'aperçut trop tard de l'excessive ambition de Chawer, tout en recommandant à son fils de ménager cet homme; mais Adel destitua Chawer, qui passa en Syrie, et implora le secours de l'atabek Noureddyn pour reconquérir le pouvoir dont il avait été dépouillé. Noureddyn profita de cette occasion pour s'immiscer dans les affaires d'Égypte. Il chargea un de ses émirs, Chyrkoueh, de reconduire en Égypte le vizir, afin de le rétablir dans sa dignité. Dargham, qui avait remplacé Chawer dans le vizirat, s'adressa aux Francs, et leur offrit le double du tribut qu'il leur payait auparavant; mais il n'eut pas le temps de voir venir le secours qu'il attendait : battu par Chyrkoueh, il fut tué dans le faubourg du Caire, auprès de la mosquée de Sitteh Nefysseh, et Chawer fut rétabli dans toutes ses dignités. Mais, comme cela se rencontre si souvent dans l'histoire d'Orient, il voulut se débarrasser de ses protecteurs, dont il pénétra d'ailleurs les desseins. Chyrkoueh, campé près du Caire, répondit à la sommation qu'il reçut du vizir de retourner en Syrie, par l'envoi d'un corps de troupes qui s'empara de Belbéys et de toute la province de Chargyeh. Chawer s'adressa alors aux chrétiens, et leur proposa de s'unir à lui pour chasser de l'Égypte l'ennemi commun. A cet appel le roi de Jérusalem Amaury vint joindre son armée à celle de Chawer; après cette jonction, l'armée franco-égyptienne porta le siége devant Belbéys, où Chyrkoueh s'était retranché, et resta plus de deux mois devant cette place. Puis, apprenant que Noureddyn s'avançait au secours de son lieutenant, qui l'ignorait encore, elle offrit à Chyrkoueh de lui laisser quitter l'Égypte, à la condition de rendre ses prisonniers : Chyrkoueh accepta. En Syrie, où il se rendit ensuite, il rencontra Noureddyn partout victorieux, et lui indiqua les moyens de conquérir l'Égypte. Il y rentra lui-même, au mois de Raby-el-Aouel, 562 de l'hégire (1166 de l'ère chrétienne). Quand Chawer vit Chyrkoueh sur le point de s'emparer du Caire, il prit le parti d'y faire entrer les croisés, qui exigèrent de lui le renouvellement des traités et l'augmentation du tribut annuel promis à Amaury. Un à-compte de 200,000 dynars (3,000,000 fr. de notre monnaie) fut payé immédiatement, et le vizir promit un payement pareil sous un court délai. Après des rencontres où le succès s'était trouvé balancé, l'armée des croisés et des Égyptiens en vint aux mains avec les Syriens, dans une bataille qui dura un jour, et cette armée, quoique supérieure en nombre, fut entièrement défaite. Déjà maître de la haute Égypte, Chyrkoueh alla soumettre la basse, et se fit ouvrir les portes d'Alexandrie. Quant aux Francs, ils étaient retournés au Caire. Les hostilités furent terminées par un traité, en vertu duquel les croisés devaient évacuer l'Égypte et Alexandrie rentrer au pouvoir de Chawer. Après s'être fait payer de nouveau 100,000 dynars (1,500,000 francs de notre monnaie) pour sortir du Caire, et en se réservant d'y laisser une garnison, les Francs rentrèrent cependant en Égypte, sous la conduite d'Amaury, qui prit Belbéys et en massacra les habitants. Chawer implora de nouveau le secours de Noureddyn, qui lui envoya une seconde fois Chyrkoueh. Déjà Amaury campait aux portes du Caire; le vizir le fit consentir alors moyennant 1,100,000 dynars, à s'éloigner. Mais pendant que Chawer traitait ainsi avec les croisés, le khalife, fatigué de la domination de son vizir, offrit à Noureddyn, pour en être délivré, le tiers des revenus de l'Égypte et le remplacement de Chawer par Chyrkoueh. Celui-ci vainquit les croisés, entra au Caire au milieu de l'allégresse des habitants, et présenta ses hommages au khalyfe El-Added, qui le revêtit d'un manteau d'honneur et lui fit de riches présents. Chawer, jaloux du succès de Chyrkoueh, songeait à attirer ce dernier dans un guet-apens; mais il fut prévenu par les Syriens, qui le saisirent dans leur camp et le chargèrent de chaînes. Le khalyfe, instruit de cette arrestation, demanda la tête du vizir, et les Syriens la lui portèrent. Le palais de Chawer fut pillé par la populace, et sa dignité passa à Chyrkoueh, qui lui-même mourut bientôt après.

Guill. de Tyr. — *L'Égypte moderne*, dans l'*Un. pitt.*

CHAYER (*Christophe*), littérateur français, né à Villeneuve-le-Roi, le 26 janvier 1723. Il fut curé dans le diocèse de Sens. On a de lui : *le Commentateur amusant, ou anecdotes très-curieuses, commentées par l'écrivain le plus célèbre de notre siècle;* 1759, in-12; —

(1) C'est le nom que lui donne Guill. de Tyr.

les Vues et entreprises des citoyens charitables ; 1759, in-12 ; — *l'Amour décent et délicat* ; 1760, in-12 ; — *le Chansonnier agréable ;* 1760, in-12 ; — *les doux et paisibles Délassements de l'amour ;* 1760, in-12 ; — *Journal de la Charité ;* 1760 ; — *le Théâtre du monde* ; 1760, in-12 ; — *Paraphrase en vers du Stabat mater,* in-12.

Quérard, *la France littéraire.*

CHAZAL (*Jean-Pierre*), conventionnel français, né au Pont-Saint-Esprit, le 1er mars 1766, mort le 23 avril 1840. Avocat à Toulouse au commencement de la révolution, puis représentant du département du Gard à la Convention, il vota dans cette assemblée la mort du roi, mais avec sursis. Il fit ensuite cause commune avec les Girondins, vota le décret d'accusation contre Marat, et signa avec Rabaud-Pomier une adresse des habitants du Gard contre la révolution des 31 mai, 1er et 2 juin 1793. Quoique poursuivi par Barère, son ennemi personnel, il réussit à échapper à la proscription. Après la chute de Robespierre, il poursuivit à son tour les jacobins de son département, qui l'avaient porté à la Convention, et devint membre du comité de salut public. Entré au Conseil des Cinq-Cents, il s'associa à la politique de Sieyès, et contribua au coup d'État du 18 fructidor an V. Dans la journée du 19 brumaire, il remplaça le président Lucien Bonaparte au fauteuil. Nommé ensuite membre de la commission intermédiaire, il prit part à la rédaction de la constitution consulaire, et passa ensuite au Tribunat. Il s'y fit remarquer par une certaine opposition, proposa de faire succéder l'État à la place des collatéraux du troisième degré, combattit en 1801 la réduction des justices de paix, et attaqua le projet de création de tribunaux spéciaux. Au mois de décembre de la même année, il vota contre le Code civil ; et en 1802 il fit partie du Tribunat, et en fut éliminé à raison de son opposition systématique. Cependant en 1802 il fut appelé à la préfecture des Hautes-Pyrénées. Destitué à la chute de Napoléon, en 1814, il fut nommé préfet du Finistère au retour de l'empereur, et destitué de nouveau à la seconde restauration. Atteint en même temps par la loi du 12 janvier 1816, il se retira en Belgique. Il revint en France en 1830, et mourut lors d'un voyage à Bruxelles. On a de lui : *J.-P. Chazal à ses anciens collègues les membres du Tribunat ;* Paris, 1802, in-8°.

Moniteur universel. — *Biographie moderne ou galerie historique.* — *Petite biographie conv.*

* **CHAZAL** (*Antoine*), peintre et dessinateur français, né à Paris, en 1793. Il est élève de Misbach pour la figure, de Bridault pour le paysage, et de Van Spaendonck pour les fleurs. On lui doit les belles planches du *Traité des accouchements* par Maygrier, de l'ouvrage *Sur les veines* par Breschet, de l'*Ovologie humaine* par Velpeau, de l'*Embryogénie comparée* par Coste, de l'*Anatomie pathologique* par Cruveilhier, les dessins historiques du *Voyage* de Duperrey, les dessins de la *Monographie des crocus* par Gay (inédits), les dessins de la *Flore des Canaries* par Webb, quarante études de plantes médicinales (aquarelles) pour l'école de médecine de Lexington (États-Unis), les planches de la *Flore pittoresque*, etc., etc. Outre ces ouvrages, qui suffiraient pour valoir à leur au[teur] une réputation méritée, on doit enco[re à] M. Chazal des tableaux d'histoire, des table[aux] de fleurs et de fruits, diverses gravures, et [des] peintures sur porcelaine et sur émail. Nou[s ci]terons parmi ses tableaux d'histoire *Saint [Jo]seph* et *Notre-Dame de Bonne Mort*, dan[s l'é]glise de Saint-Amable de Riom : un *Saint [Ni]colas* et une *Sainte Catherine*, pour la cha[pelle] d'un château près d'Abbeville, et parmi s[es] tableaux de fleurs nous signalerons le *Tom[beau] de Van Spaendonck*, orné de fleurs, e[xposé] en 1831. Parmi les gravures de M. Cha[zal on] remarque le *Portrait du cardinal de La* [...] et plusieurs planches de fleurs. M. Chazal e[st un] des peintres les plus distingués du Muséum [d'his]toire naturelle à Paris. Sa femme s'est fai[t con]naître dans les lettres sous le nom de [...] *Tristan*. (*Voy.* ce nom.)

Le Bas, *Dictionnaire encyc. de la France.* — [...] *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon.*

CHAZAL (*N.*, baron), général belge, [...] 1808, dans le nord de la France. Il avai[t ...] ans lorsque sa famille, à la chute de Na[poléon], alla s'établir en Belgique. Destiné à la c[arrière] commerciale, il reçut une éducation co[nforme] à la profession qu'il devait embrasser, et [...] marchand de drap à Bruxelles. Entraîné [...] vorisé par les événements de 1830, il fut [...] successivement intendant général de l'[...] commandant d'un régiment d'infanterie, [...] de brigade et général de division. Grâce [...] connaissances spéciales, grâce surtout [...] tendances libérales, il obtint, en 1847, l[e porte]feuille de la guerre, se montra supérieur [...] les dangers de la terrible crise de 18[48 ...] donna sa démission en 1850. Cette d[émission] fut sans doute le résultat du méconte[ntement] de la garde nationale, qu'avait indisposé[e l'into]lérance du ministre envers un Français, [...] d'une brochure injurieuse à ce corps. [...] quitta même le service militaire, par su[ite ...] provocation qu'il avait adressée à un [...] mais ce fut pour peu de temps ; car il est [aujour]d'hui commandant de la 4e division mi[litaire à] Mons, et jouit de toute l'estime du roi L[éopold].

Conversations-Lexicon.

* **CHAZAN** (...), auteur dramatique [...] de la première moitié du dix-septième s[iècle] n'est connu que par une pièce en cinq [actes] en prose : *la Supercherie d'amour*, [...] Paris, en 1627. C'est un imbroglio qui [...] que pas d'une certaine verve ; un [...] fanfaron y est livré à la risée du public,

de plaisanterie alors fort en vogue. Telle est la rareté de cette comédie, que M. de Soleinne, qui pendant plus de quarante années n'avait épargné ni peines ni argent pour réunir une bibliothèque dramatique *complète*, avait été forcé de l'inscrire parmi ses *desiderata*.

Bibliothèque du Théâtre-Français, 1768, I, 388.

CHAZELLES (*Jean-Matthieu* DE), astronome français, né à Lyon, le 24 juillet 1657, mort le 16 janvier 1710. Dès l'âge de dix-huit ans il travailla, sous la direction de J.-D. Cassini, au prolongement de la méridienne et à la grande carte géographique, en forme de planisphère, de l'Observatoire. Nommé professeur d'hydrographie à Marseille, en 1685, il prouva, dans les campagnes de 1686, 1687 et 1688, qu'il était aussi habile dans la pratique que savant dans la théorie de son art, dressa une nouvelle carte des côtes de Provence, et donna pour la première fois, en 1690, le spectacle de quinze galères qui naviguèrent sur l'Océan et allèrent jusqu'à Torbay en Angleterre. Après avoir recueilli un grand nombre d'observations sur les côtes du Ponant, il visita la Grèce, la Turquie et l'Égypte, mesura les pyramides dans le but de constater l'invariabilité des méridiennes, et crut reconnaître, suivant Fontenelle, « que les quatre côtés de la plus grande étaient exposés aux quatre régions du monde ; » mais des mesures récentes et plus exactes prouvent que l'alignement des cotés de cette pyramide décline vers l'ouest de 0° 19′ 58″. Chazelles avait été reçu à l'Académie des sciences en 1695. Les fonctions du professorat, les travaux académiques et le projet d'un ouvrage qui devait présenter une description générale des cotes de la Méditerranée, occupèrent les neuf dernières années de sa vie. On a de lui un grand nombre de *Cartes*, dans le *Neptune français* ; et quelques *Mémoires*, dans les *Mémoires* de l'Académie des sciences.

Fontenelle, *Éloge de J.-M. Chazelles*, dans les *Mémoires de l'Académie*, 1710. — *Histoire des Lyonnais dignes de mémoire*. — Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, édit. Fontette.

CHAZELLES (*Laurent* (1)), magistrat et horticulteur français, naquit à Metz, le 28 juillet 1724, et mourut dans la même ville, le 28 mai 1808. Son père, secrétaire de la chancellerie établie près le parlement de Metz, et receveur des finances, le destina à la magistrature. Il fallut passer par le barreau pour y arriver, et le jeune Chazelles fut d'abord avocat. En 1752 il fut pourvu d'une charge de conseiller au même parlement, et deux ans après il fut élevé au rang de président à mortier. Partagé entre les devoirs de son état, l'étude des plantes et le soin de leur culture, il fit construire dans sa terre de Lorry-devant-le-Pont, près de Metz, un château et des serres magnifiques, qu'il peupla de végétaux les plus rares, et qui attirèrent pendant quarante ans, dit M. Teissier, « les étrangers qui visitèrent avec « un égal intérêt le domaine de Colombon, « planté par un autre Messin, le baron de « Tschudy ». Dom Pierron, dans son poëme intitulé : *Templum Metensibus sacrum*, 1779, in-8°, p. 185, célèbre les jardins de Lorry, en ces termes :

. . . . . Ditius hortis
Lorriacis quidquam vix magna Lutetia cernit.

On doit au président de Chazelles la traduction du *Dictionnaire des jardiniers* de Miller ; Paris, Guillot, 1789 et suivantes, 8 vol. in-4°, avec des notes. Lui-même se fit le continuateur du *Prince des jardiniers* (c'est le titre qu'en Angleterre on donnait à Miller), en mettant au jour, en 1790 (Metz, 2 vol. in-4°), un supplément au dictionnaire, qui comprenait surtout la description et le mode de culture des plantes découvertes depuis la publication de l'ouvrage de Miller ou omises par lui. Il avait gravé les planches dont il l'accompagna, afin de donner la figure des espèces les plus rares qui avaient fleuri sous ses yeux. Un frontispice gravé, à la tête du neuvième volume, représentait la vue du château, des jardins et des serres de Lorry-devant-le-Pont. Il poussa l'amour des plantes jusqu'à enluminer lui-même les planches de plusieurs exemplaires. Il avait profité des loisirs que lui avait laissés la suppression du parlement de Metz, de 1771 à 1775, pour mettre la dernière main à sa traduction de Miller. Il célébra par une fête splendide, donnée dans son château, le rétablissement de cette compagnie. Il fit partie, dès sa création, de la Société royale des sciences et arts de Metz, établie en 1760, et en fut plusieurs fois le directeur. Pendant nos discordes civiles, il ne quitta pas sa retraite de Lorry, et dut sa tranquillité à l'estime générale qu'il inspirait, et à l'étude paisible de la nature, qui servit de sauve-garde à plus d'un personnage éminent. Après le 18 brumaire, il fut nommé membre du conseil général du département de la Moselle, dont il présida les cinq premières sessions. Il termina à l'âge de quatre-vingt-quatre ans une carrière aussi honorablement remplie. J. LAMOUREUX.

Teissier, *Essai philologique sur les commencements de la typographie à Metz*. — Bégin, *Biographie de la Moselle*. — Michel, *Histoire du parlement de Metz*. — *Documents particuliers*.

(1) Il ne portait que ce seul prénom. C'est par erreur que MM. Teissier et Bégin lui ont donné ceux de *Laurent-Marie*. M. du Petit-Thouars, rédacteur de l'article CHAZELLES DE PRISY de la *Biographie universelle* (tome VIII, p. 318), a confondu sous ce nom deux personnages différents. Chazelles de Prisy est entièrement étranger à la publication du *Dictionnaire des jardiniers*.

CHAZELLES DE PRISY (...), magistrat français, mort dans la nuit du 9 au 10 août 1792 (1). Doyen des présidents à mortier du parlement de Metz, il fut nommé en 1790 président de la

(1) Il a longtemps été confondu avec Laurent de Chazelles, erreur que nous avons rectifiée à l'article de ce dernier. (J. L.)

comptabilité nationale instituée pour remplacer la chambre des comptes. Il fut massacré aux Tuileries dans la nuit du 9 au 10 août.

Bégin, *Biogr. de la Moselle.*

*CHAZET (*André-René-Polydore* ALISSAN DE), littérateur français, né à Paris, le 23 octobre 1775, mort en 1844. Secrétaire en 1792 de M. de Mackau, ambassadeur de France en Suisse, il fut à son retour compris dans la liste des déportés. Au 18 fructidor, il échappa à ce danger, s'adonna aux lettres, se fit auteur dramatique, et surtout écrivain de circonstance. D'abord opposé à Napoléon, il chanta ensuite Marie-Louise, soutint les opinions royalistes sous la Restauration, et devint rédacteur de *la Quotidienne* en 1815, puis l'un des fondateurs de la Société des *Bonnes lettres*. Dans ses dernières années, il ouvrit des séances littéraires. On a de lui entre autres ouvrages *l'Amant soupçonneux*, comédie en un acte et en vers; Paris, 1805, avec Lafortelle; — *la belle Hôtesse*, comédie en un acte; Paris, 1806, en collaboration avec Vallée; — *le Bouquet de roses, ou le chansonnier des Grâces;* Paris, 1800; — *le Conciliateur, ou trente mois de l'histoire de France;* Paris, 1824, in-8°; — *la double Méprise*, comédie en un acte et en prose; Paris, 1810, in-8°; — *Éloge de P. Corneille;* Paris, 1808, in-12; — *Éloge de La Harpe;* Paris, 1805, in-8°; — *Esprit de l'Almanach des Muses depuis sa création;* Paris, sans date, 2 vol. in-18; — *les Femmes officiers, ou un jour sous les armes*, comédie en un acte et en prose (mêlée de vaudevilles); Paris, 1818, sous le pseudonyme d'Edmond et en collaboration avec Dubois; — *Il faut un état, ou la revue de l'an* VI, comédie-vaudeville en un acte; Paris, 1798; — *Louis XVIII à son lit de mort;* Paris, 1824, in-8°; — *la Lyre d'Anacréon, ou choix de romances, rondes de table et ariettes de théâtre;* Paris, 1800-1803, 3 vol. in-12; — *le Mari juge et partie*, comédie en un acte et en vers; 1808, in-8°; — *la Nuit et la Journée du* 29 *septembre* 1820, ou *Détails authentiques de tout ce qui s'est passé le jour de la naissance de M. le duc de Bordeaux;* Paris, 1820, in-8°; — *les Russes en Pologne, tableau historique depuis* 1762 *jusqu'à nos jours, avec la traduction polonaise en regard;* Paris, 1812, in-8°; — *des Mœurs, des lois et des abus, tableaux du jour, précédés de la vie de M. de Montyon*, 1829, in-8°; — *Mémoires, souvenirs, œuvres et portraits;* Paris, 1837; — *Charles X, esquisse historique;* Paris, 1837, in-18.

Quérard, *la France littéraire.* — Rabbe, Boisjolin, etc., *Biog. portat. des contemp.*

CHÉRYB-BEN-ZÉID. *Voy.* SCHABIB.

*CHECCHI (*Renier*), musicien italien, né à Pise, en 1749, mort à Livourne, vers 1815. Lorsque Napoléon créa la société italienne des sciences, lettres et arts, Checchi fut nommé membre de la section musicale. Il était déjà maître de chapelle de la cathédrale de Livour[ne]. Il a composé beaucoup de morceaux de mu[sique] religieuse et plusieurs opéras, parmi les[quels] on remarque *l'Eroe cinese*. On a aussi de [lui] une collection de *Partimenti* pour l'ensei[gne]ment de l'harmonie.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

*CHECCOZZI (*Jean*), littérateur et anti[quaire] italien, né à Vicence, le 21 juin 1691, m[ort] dans la même ville, le 13 février 1756. Il [fut] d'abord chanoine dans sa ville natale. En 1[...] il devint professeur d'histoire ecclésiastiq[ue à] Padoue. La manière obscure dont il s'expri[mait] l'ayant fait soupçonner d'hérésie, il fut [mis] quelque temps en prison et perdit sa place. [Ses] principaux ouvrages sont : *de Historia e[ccle]siastica;* Venise, 1727, in-4°; — *Dissert[azione] sopra l'antica idolatria de' boschi*, da[ns les] *Dissertaz. acad. dell' acad. Etrusca;* — [...]*rum veterum gemmarum Musei Oliveri[i ex]plicatio;* dans les *Simbole Goriane.*

Annal. letter. d'Italia, t. II, p. 221.

CHEDEAUX (*Pierre-Joseph*), éco[nomiste] français, né à Metz, le 31 août 1767, mort [à Pa]ris, le 17 avril 1832. Destiné de bonne heu[re au] commerce, il alla l'étudier à Lyon. De r[etour] dans sa patrie, il jeta les premières bases [d'un] grand établissement de soierie, et écrivi[t plu]sieurs mémoires pour améliorer l'état du [com]merce et en signaler les entraves. App[elé en] 1813 au conseil général du commerce de F[rance,] il fut nommé maire de Metz en 1815, et s[e con]duisit de manière à gagner l'estime de ses [conci]toyens. Sous la Restauration, Chedeaux, [...] sollicitant plusieurs fois inutilement la d[...]tion, continua avec succès ses grandes [entre]prises commerciales. Ses produits manu[factu]riers obtinrent des distinctions et des mé[dailles] de première classe, décernées aux expo[sitions] départementales de 1823, 1826; à celle du [Lou]vre de 1827, et à l'exposition départemen[tale de] 1828, une médaille d'or. Ses principaux ou[vrages] sont : *Réflexions sur la nécessité d'étab[lir des] entrepôts sur tous les points prin[cipaux] de la France, et particulièrement à [...]* Paris, 1819, in-8°; — *Opinion de M. [Che]deaux, de Metz, ... sur la question d[es en]trepôts intérieurs*, etc.; Paris, de l'Impr[imerie] royale, 1819, in-4°; — *Projet d'établiss[ement] d'une foire européenne à Metz;* Metz, [...] in-8°.

Bégin, *Biogr. de la Moselle.* — Quérard, *la [...] litt.* (supplément).

CHEDEL (*Pierre-Quintin*), graveur [et des]sinateur français, né à Châlons-sur-Ma[rne, en] 1703, mort dans la même ville, en 1762. [Après] avoir fait ses études dans sa ville natale, [il vint] à Paris pour apprendre la peinture ch[ez ...]moine, d'où il sortit pour entrer chez L[e] Cars. Mais il n'imita guère la grande et [...] manière de cet artiste, et s'adonna excl[usive]ment à la gravure de petits sujets à l'eau-

dont il a laissé un nombre considérable. Portraits, sujets d'histoire et de sainteté, paysages, batailles, on trouve de tout dans son œuvre, et surtout des frontispices et des gravures pour les libraires. Son burin est fin et spirituel, et ses compositions pleines d'action. Le mauvais état de sa santé, qui n'avait jamais été bonne, sa vue, qui s'affaiblissait tous les jours, lui firent quitter son art et se retirer dans sa ville natale, où il mourut. P. Ch.

Fontenai, *Dict. des artistes*. — Heinecken, *Dict. des artistes*.—Huber, *Manuel des amateurs*, t. VIII.

*CHÉDOTEL, navigateur normand, dont on ignore les lieu et époque de naissance et de décès, s'était acquis la renommée d'un habile pilote, et était surtout réputé avoir une parfaite connaissance des côtes de la Nouvelle-France, lorsque le marquis de La Roche (*voy.* ce nom) le choisit, en 1598, pour diriger l'expédition qu'il conduisait dans ce pays et dans les contrées voisines, dont le roi Henri IV lui avait donné l'investiture. Chédotel ne démentit pas sa réputation. Arrivé à l'île de Sable, par 44° 12 nord, environ à vingt-cinq lieues sud du cap Breton, il débarqua sur cette terre stérile et inhospitalière une cinquantaine des hommes que La Roche avait emmenés avec lui, et qui pour la plupart étaient des misérables tirés des prisons de France, d'où ils n'auraient dû sortir que pour marcher à la potence ou ramer sur les galères. Chédotel étant allé ensuite reconnaître les côtes de l'Acadie, et n'ayant pu, à son retour, aborder à l'île de Sable, d'où les vents et les tempêtes l'éloignèrent constamment, ces tristes éléments de colonisation, abandonnés à eux-mêmes, vécurent pendant sept ans de la vie des sauvages. En 1605, un arrêté du parlement de Rouen ayant enjoint de les rapatrier, à la charge par eux de donner pour prix de leur passage la moitié des fourrures et autres objets qu'ils pourraient posséder, Chédotel alla les chercher; parvenu à l'île de Sable, il ne retrouva que douze de ces malheureux, qu'il rançonna tellement qu'il ne leur laissa rien. Arrivés en France dans un complet dénuement, ils furent présentés à Henri IV, qui fit compter cinquante écus à chacun d'eux et les déchargea de toute poursuite judiciaire. P. Levot.

Marc Lescarbot et le P. Charlevoix, *Hist. de la Nouvelle-France*.

CHEFFONTAINES (*Christophe*), en bas-breton *Penfentenion*, et en latin *A Capite fontium*, théologien français, né dans l'évêché de Léon, en basse Bretagne, vers 1532, mort à Rome, le 26 mai 1595. Il entra dans l'ordre des Cordeliers, enseigna la théologie à Rome, et fut élu général de son ordre en 1571. A la fin de son généralat, en 1571, il fut créé archevêque de Césarée par le pape Grégoire XIII, et exerça les fonctions de l'épiscopat dans le diocèse de Sens, en l'absence de l'archevêque titulaire, le cardinal de Pellevé, qui résidait ordinairement à Rome En 1587 Cheffontaines fut accusé de prêcher une doctrine contraire à celle de l'Église, et se rendit à Rome pour se justifier. Dans le court espace de cinq années, il vit cinq papes: Sixte-Quint, Urbain VII, Grégoire XIV, Innocent IX et Clément VIII. Ces changements fréquents l'empêchèrent de faire approuver ses doctrines par le saint-siége; mais il reçut des souverains pontifes des marques de bienveillance qui imposèrent silence à ses ennemis. On a de lui : *la Défense de la foi de nos ancêtres, contenant quinze chapitres, où sont déclarés les stratagèmes et ruses des hérétiques de notre temps;* Paris, 1570, in-8°, traduit par l'auteur sous le titre de *Fidei majorum nostrorum defensio, qua hæreticorum sæculi nostri astus ac stratagemata deteguntur;* Anvers, 1575; Venise, 1581, in-8°; — *la Défense de la foi de nos ancêtres, où la présence réelle du corps de Notre-Seigneur est prouvée par plus de trois cent cinquante raisons;* Paris, 1571, et 1586, in-8°, traduit par l'auteur sous le titre de *Defensionis fidei majorum nostrorum liber secundus, in quo veritas corporis Christi in Eucharistiæ sacramento demonstratur et probatur;* Rome, 1576; Cologne, 1587, in-8°; — *Réponse familière à une épître écrite contre le libre arbitre et le mérite des bonnes œuvres, par laquelle on donne une couverture d'accord, fort aisée et amiable, pour vider tous les différends et controverses qui sont entre les chrétiens touchant lesdites matières;* Paris, 1571, in-8°, traduit en latin par l'auteur sous le titre de *Consultatio epistolæ cujusdam contra liberum arbitrium et merita;* Anvers, 1576, in-8°; — *Chrétienne confutation du point d'honneur, sur lequel la noblesse fonde aujourd'hui ses querelles et monomachies, déduite en un traité de quatre chapitres, et, outre ce, en trois dialogues ensuivants;* Paris, 1568, 1571 et 1579, in-8°; — *Perpetuæ Mariæ virginis ac Josephi, sponsi ejus, virginitatis catholica defensio;* Lyon, 1578, in-8°; — *Compendium privilegiorum fratrum Minorum;* Paris, 1578, in-8°; — *Apologie de la confrérie des Pénitents, érigée et instituée en la ville de Paris par Henri III;* Paris, 1583, in-8°; — *de la Vertu des paroles par lesquelles se fait la consécration;* 1585, in-8°; — *Varii tractatus et disputationes correctionis nonnullarum communium opinionum theologiæ scholasticæ;* Paris, 1586, in-8°. La première partie de cet ouvrage fut mise à l'index, et valut à Cheffontaines les accusations d'hétérodoxie dont nous avons parlé plus haut.

Moréri, *Dictionnaire hist.*

*CHÉGARAY (*Michel-Charles*), magistrat et homme politique français, né à Bayonne (Basses-Pyrénées), en 1802. Il fit ses études au collége de Henri IV et à l'École de droit de Paris, puis fut successivement nommé juge-auditeur au tribunal de Bayonne en 1826, substitut

du procureur du roi dans la même ville et à Orthez en 1827, procureur du roi à Montbrison (Loire) en juillet 1830, substitut du procureur général à la cour royale de Lyon en décembre de la même année, procureur du roi également à Lyon en juin 1832, avocat général près la cour des Pairs par ordonnance royale insérée au *Moniteur* du 16 avril 1834, pour porter la parole dans le procès fameux des accusés politiques de Lyon, Saint-Étienne et Paris; procureur général près la cour royale d'Orléans le 20 décembre 1835, près celle de Rennes le 20 juin 1837, et avocat général à la cour de cassation en juillet 1843. Élu député par l'arrondissement de Bayonne en novembre 1837, il fut constamment réélu jusqu'en février 1848. En 1849 il fut élu membre de l'Assemblée législative. Révoqué à la suite de la révolution de Février, il fut en 1852 réintégré dans ses fonctions, et devint en janvier 1853 conseiller à la cour de cassation. Il est depuis 1838 membre du conseil général de son département. Entre autres travaux importants présentés par M. Chégaray, soit à la chambre des députés, soit à l'Assemblée législative, nous citerons de lui le premier rapport sur la réforme postale, ceux sur les banques coloniales, sur le crédit foncier et la réintégration des magistrats de la cour des comptes revoqués en 1848.

C. Henri Laurent.

Moniteur univ. — Lesur, *Ann. hist. univ.* — *Biogr. des hommes marquants.* — *Insurrection de Lyon*, par le docteur Monfalcon.

CHEHAB-EDDYN (*Ahmed*), historien arabe, natif de Fez, vivait dans le quinzième siècle de l'ère chrétienne. On a de lui un *Abrégé de l'histoire universelle*.

Silvestre de Sacy, *Notices et extraits des manuscrits*, t. II.

CHEHAB-EDDYN (*Abdel-Rahman*), historien arabe, né à Damas, l'an 599 de l'hégire, 1300 de J.-C., mort l'an 665 de l'hégire, 1267 de J.-C. On a de lui : *Ahzar al-roudhatain* (Fleurs des deux parterres) : c'est une histoire de Nour-ed-dyn et de Salâh-ed-dyn (Saladin); — deux *Abrégés de la chronologie de Damas*, et une *Histoire des Obaïdites*.

Berthereau, *Histoire des croisades*.

CHEIBANY (*Aboul-Abbas-Ahmed-Ben-Yahya*), surnommé *Tsalab-el-Nahoui*, écrivain arabe, né l'an 200 de l'hégire, 815 de l'ère chrétienne, mort l'an 291 de l'hégire (910). On a de lui plusieurs ouvrages de rhétorique et de grammaire, entre autres : *Fassyh*; — *Recueil de proverbes*; — *Explication des poëtes*; — *Recueil des mots que le monde prononce mal*; — *Commentaire sur le Coran*.

Ibn-Khilcan, *Vies des hommes illustres de son temps*.

CHEKE ou **CHEEKE** (sir *John*), écrivain anglais, né à Cambridge, en 1514, mort à Londres, le 13 septembre 1557. Élevé au collége Saint-Jean à Cambridge, il fut, à vingt-cinq ans, nommé professeur de grec à l'université de cette ville. Il tenta de rétablir l'ancienne et véritable prononciation grecque; mais il éprouva une vive résistance de la part du chancelier de l'université, Étienne Gardiner, évêque de Winchester. Chargé avec sir Anthony Cook d'enseigner le latin au prince Édouard, il jouit sous le règne de son élève d'une faveur éclatante; fut créé baronet en 1551 et secrétaire d'État en 1553. Sous le règne de Marie, Cheke se compromit, par zèle pour la réforme, dans la conspiration de Jeanne Gray, et fut forcé de s'enfuir sur le continent. Après avoir erré dans plusieurs contrées de l'Europe, et avoir professé pour vivre le grec à Padoue et à Strasbourg, le savant anglais fut arrêté près de Bruxelles, le mai 1556, et transporté à la Tour de Londres. Il ne racheta sa vie que par le désaveu le plus formel de ses opinions protestantes; mais il survécut peu à cette conversion forcée. On a de lui une traduction latine des deux homélies de saint Chrysostome, *Contra observationem Novilunii*, et *de Dormientibus in Christo*; Londres, 1543, in-4°; — une traduction latine des six homélies du même père sur le *Destin et la Providence de Dieu*; Londres, 1547; — *de Obitu doctissimi et sanctissimi theologi domini Martini Buceri, epistolæ duæ*; Londres, 1551, in-4°; — *de Pronuntiatione græcæ potissimum linguæ disputationes*; Bâle, in-8°; — *de Superstitione, ad regem Henricum*. Cet ouvrage, placé par l'auteur à la tête de sa traduction du traité de Plutarque sur le même sujet, a été traduit en anglais par W. Elstob. Cette traduction a été publiée par Strype, à la fin de sa vie de Jean Cheke; Londres, 1705, in-8°.

Rose, *Biographical dictionary*.

* **CHELARD** (*Hippolyte-André-Jean-Baptiste*), musicien-compositeur, né à Paris, février 1789, fut admis à l'âge de douze ans dans une classe de violon du Conservatoire, et reçut ensuite des leçons de composition de D... et de Gossec. En 1811 il remporta au concours de l'Institut le premier grand prix de composition, et partit pour Rome comme pensionnaire du gouvernement. Pendant son séjour en Italie, il se livra avec ardeur à l'étude des œuvres de Palestrina, sous la direction du savant abbé Baini, et écrivit plusieurs morceaux de musique religieuse; il fit aussi représenter à Naples, en 1815, *Casa da vendere*, son premier opéra, qui plus tard, en 1820, fut joué à Paris, sur le Théâtre-Italien. Après un repos de quelques années, M. Chelard donna, au mois de juin 1827, au grand Opéra, *Macbeth*, tragédie lyrique en trois actes, paroles de Rouget de Lisle. Cet ouvrage, dans lequel on remarque un trio de sorcières de l'effet le plus vigoureux et des chœurs d'une large et belle facture, refait en quatre actes et représenté l'année suivante à Munich, où il obtint un succès qui valut au compositeur sa nomination de maître

chapelle du roi de Bavière. Depuis lors M. Chelard a donné à Paris, sur le théâtre de l'Opéra-Comique, *la Table et le logement* (1830), et successivement à Munich, *Minuit*, trois actes (1831), *l'Etudiant* (1832), traduction du livret de *la Table et le logement*, dont la musique avait été presque complétement refaite, et *le Combat d'Hermann* (1835). Cet artiste jouit en Allemagne d'une haute réputation musicale. Indépendamment des ouvrages qui viennent d'être cités, il a écrit une messe solennelle, qui a été exécutée à Paris, dans l'église de Saint-Roch, des chœurs, des cantates, un *Chant grec*, qu'il fit entendre en 1826 à Paris, dans un concert donné au Waux-Hall au bénéfice des grecs, et des solféges à quatre voix publiés à Paris, chez H. Lemoine. DENNE-BARON.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens*.

CHELEBI. *Voyez* TCHELEBI.

CHELLERI (*Fortuné*), musicien, d'origine allemande, né à Parme, en 1668, mort à Cassel, en 1757. Après avoir fait représenter avec succès plusieurs opéras en Espagne et en Italie, il entra, en 1725, au service du landgrave Charles de Hesse-Cassel, qui lui conféra le titre de maître de chapelle. Le successeur du landgrave, Frédéric I[er], qui était en même-temps roi de Suède, le confirma dans son emploi de maître de chapelle, et le fit venir à Stockholm en 1731; mais le climat de Suède ne convenant pas à la santé de Chelleri, celui-ci retourna à Cassel, et fut nommé conseiller de cour. Ses principaux ouvrages sont : *la Griselda;* Plaisance, 1707; — *il Gran Alessandro;* Crémone, 1708; — *la Zenobia in Palmira;* Milan, 1711; — l'*Atalanta;* Ferrare, 1713; — l'*Alessandro tra gli Amazoni;* Venise, 1715. — *la Caccia in Etolia*, 1715; — *Penelope;* Venise, 1716; — l'*Amalasunte, regina de' Goti;* Venise, 1718; — *Alessandro Severo;* Brescia, 1718; — *l'Arsacide;* Venise, 1719; — *la Pace per amore;* Venise, 1719; — *il Temistocle;* Padoue, 1720; — *Tamerlano;* Trévise, 1720; — *l'Innocenza diffesa;* Venise, 1721; — *Zenobia e Radamisto;* Venise, 1722; — *Amor della patria*, 1722.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens*.

***CHELLES** (*Jean* DE), architecte, ou, comme on disait jadis, maître maçon, construisit, en 1257, le portail méridional de Notre-Dame de Paris. E. B.-N.

Documents inédits.

***CHELLINI** (*Nicolas*), jurisconsulte italien, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Decisiones S. Rotæ romanæ coram Christo Peutingero, ab. a.* 1639-1654; Rome, 1673, in-fol.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

CHEMIAKA (*Dmitri-Jouriévitch*), usurpateur russe, né vers le commencement du quinzième siècle, mort en 1453. Son père, Joury-Dmitrovitch, oncle du grand-duc de Moscovie Vassili III, enleva la couronne à son neveu, et la lui restitua, pour la lui reprendre une seconde fois. La mort de Joury rendit le trône au prince légitime, qui ne tarda pas à se brouiller avec ses cousins, et fit crever les yeux à l'un d'eux, Vassili Kossoï. Chemiaka attendit avec impatience le moment de venger son frère et de reprendre les projets ambitieux de Joury. Il en trouva l'occasion dans l'invasion des Tartares, qui venaient de fonder le royaume de Kasan. Makhmet, chef de la horde d'Or, s'empara de Nijni Novgorod, et marcha sur Moscou. Vassili, rassemblant une armée, força l'ennemi à se retirer. Le printemps suivant, la guerre recommença; l'armée russe, peu nombreuse, fut battue, et le grand-duc fait prisonnier avec les principaux boiards, en 1445. Chemiaka fit avec le vainqueur un traité dans lequel il était stipulé que le grand-duché deviendrait le partage du fils de Joury, et que le prince captif serait condamné à un esclavage perpétuel. Malgré ces conventions, Vassili fut rendu à la liberté et rentra dans ses États. Il n'y fut pas longtemps en sûreté : Chemiaka, Jean de Mojaïsk et Boris de Tver le firent enlever dans le monastère de la Trinité, et enfermer à Ouglitch, après lui avoir fait crever les yeux. Chemiaka, maître du grand-duché, détruisit la prépondérance moscovite, par la séparation des apanages jadis indépendants, et mécontenta tout le monde par ses injustices et ses cruautés. Quelques boyards tentèrent de délivrer le prince détrôné, et, n'ayant pu réussir, ils s'enfuirent en Lithuanie, où un grand nombre de mécontents vinrent les joindre. Troublé par la crainte plutôt que par les remords, Chemiaka rendit la liberté à l'aveugle, lui fit de riches présents, et lui donna la ville de Vologda. A peine libre, Vassili, quittant la résidence qui lui avait été fixée, se rendit à Tver, s'unit au prince de cette ville et à une horde de Tartares, et rentra dans Moscou le 17 février 1447, après en avoir chassé l'usurpateur. Celui-ci fit sa soumission, mais elle ne fut pas de longue durée. Il reprit les armes en 1449. Vassili confia le commandement de ses troupes au boyard Obolenski, qui battit les rebelles près de Galisch, dans le gouvernement actuel de Kostroma, et força leur chef à se retirer à Novgorod. Il y mourut empoisonné, le 23 juillet 1453. La joie que fit paraître Vassili à cette nouvelle ne laisse guère de doute sur l'auteur du crime. Malgré des qualités brillantes, Chemiaka avait, par son ambition et ses crimes, mérité son sort, et on disait qu'il fut justement puni, si l'assassinat pouvait jamais être une juste punition.

Karamsin, *Histoire de Russie*. — Chopin, *Russie*, dans *l'Univers pittoresque*.

CHEMIN (*Jean-Baptiste*), curé de Torneville, diocèse d'Évreux, né le 26 novembre 1725, mort le 15 mars 1781. On a de lui : *Vie de saint Mauxe et de saint Vénérand, martyrs;* Évreux, 1752, in-12.

Quérard, *la France littéraire*.

CHEMINAIS DE MONTAIGU (*Timoléon*),

prédicateur français, né à Paris, le 3 janvier 1652, d'une famille ancienne dans la robe, mort le 15 septembre 1689. Il entra chez les jésuites, à l'âge de quinze ans, et après avoir perfectionné ses études dans le sein de cette docte société, il alla professer la rhétorique à Orléans. Ses sermons lui firent bientôt une brillante réputation d'éloquence; mais la faiblesse de sa santé fut un obstacle à l'ardeur de son zèle et aux progrès de sa réputation. Ses infirmités l'empêchèrent de prêcher l'Avent devant la cour de Louis XIV, qui avait voulu l'entendre. Cependant il n'abandonna entièrement ses fonctions que lorsque la force lui manqua pour ce ministère. Il se voua alors tout entier au soulagement des pauvres, et fit preuve, dans ses dernières années, de la charité la plus active et la plus dévouée. Voici le portrait que le P. Bretonneau trace de ce charitable prédicateur : « Il avait toutes les qualités qui rendent un homme très-aimable, une probité exacte, un naturel obligeant, une candeur admirable, une humeur douce et gaie jusque dans le fort de la douleur, une conversation charmante. » On a de Cheminais]: *Sermons*, publiés par le P. Bretonneau; Paris, 1690, 2 vol. in-12; 1693, 3 vol.; 1729, 5 vol.; — *Sentiments de piété;* Paris, 1691, in-12, réimprimés en 1734 et 1736.

Bayle, *République des lettres*, septembre 1686. — Moréri, *Grand dictionnaire historique*. — Quérard, *la France littéraire*.

*CHEMINEAU (*Jean*), général français, né dans le département de la Charente, en 1775, mort à Poitiers, en 1852. Soldat dès l'âge de seize ans, il se distingua au pont du Var, le 10 prairial an VIII, et fut nommé chef de bataillon sur le champ de bataille. Major en l'an XI et combattant en Italie sous les ordres de Masséna, il fut nommé membre de la Légion d'honneur. En 1807, il se distingua d'une manière toute particulière au siége de Dantzig; à Friedland il commandait la brigade de grenadiers du général Cohorn; aussi en 1808 fut-il nommé colonel du soixante-seizième régiment de ligne, fait baron de l'empire et gratifié d'une dotation. En 1811 il fut attaché à l'armée de Portugal, avec le grade de général de brigade, et à la malheureuse affaire des Arapiles il sauva par son courage, à l'arrière-garde, les restes de l'armée française. En 1813, à la grande armée, il fut mis à l'ordre du jour pour sa belle conduite au combat de Weissenfèls. A la bataille de Lutzen il perdit la jambe; mais l'empereur lui donna le grade de général de division, le cordon de commandeur et le commandement de l'importante place de Strasbourg. Aux Cent-Jours il commandait les deux subdivisions de la Vienne et des Deux-Sèvres. Le nom du général Chemineau est, comme récompense de sa carrière militaire, inscrit sur l'arc de triomphe de l'Étoile.

MARIGNY.

Journal de la Vienne, 15 juin 1852. — *Documents inédits*. — Général Foy, *Hist. de la guerre de la Péninsule, sous Napoléon*.

CHEMNITZ ou CHEMNITZIUS (*Mart*...), théologien protestant allemand, né en 15.. Treuenbritzen, dans la marche de Brande... mort à Brunswick, en 1586. Il fut d'abord ... d'école à Wriezen, sur l'Oder, fit des ... sur les revenus de sa place, alla contin... études à Wittenberg, s'adonna aux ma... tiques et à l'astronomie, et devint, en 1547... teur de l'école de la cathédrale à Kœnig... Nommé bibliothécaire du duc Albert, il s'... qua dès lors à l'étude de la théologie. ... succombé, en 1553, dans les disputes qu... avec Osiander sur la grâce, il retourna à ... tenberg, et y fit des cours publics sur les ... *communes* de Mélanchthon. Depuis 15.. fut successivement prédicateur et surin... ecclésiastique à Brunswick. En 1585 il ... sa démission de cette dernière place. Ses ... paux ouvrages sont : *Repetitio sanæ d... de vera præsentia corporis et sangui... mini in cœna sacra;* Leipzig, 1564; — ... *logiæ Jesuitarum præcipua capita;* 1562; — *Examen concilii Tridentini;* ... fort, 1585, 4 vol. in-fol.; — *Loci the...* ibid., 1591; — *Tract. de indulgentiis*, ... en français; Genève, 1599, in-8°; — ... *doctrinæ Prutenicæ;* en collaborati... Mœrlin; — *Harmonia evangelica;* Fr... 1600-1611.

Jöcher, *Allem. Gelehrten-Lexicon*.

CHEMNITZ (*Philippe Bogeslav* DE), ... politique allemand, petit-fils du précéd... Stettin, le 9 mai 1605, mort en 1678, ... stadt, en Suède. Il quitta le service de ... lande pour passer à celui de la Suède ... conseiller et historiographe de la reine C... et fut anobli en 1648. On a de lui : *de ... status in imperio nostro romano-... nico*, etc.; 2ᵉ édit., Freystadt, 1647, ... ouvrage parut sous le nom de *Hippolyt... pide;* — *Der königl. Schwed. in Deut... geführte Krieg* (la guerre des Suédois ... magne); Stuttgart, 1648-1652.

*CHEMNITZ (*Christian*), théolog... tant allemand, petit-neveu du précéd... 1615, à Konigsfeld, mort à Iéna, le 3 j... il fut successivement ministre à Weim... fesseur de théologie à Iéna. Ses princ... vrages sont : *Brevis instructio futuri ... ecclesiæ;* — *Dissertationes de prædest...*

Möller, *Cimbria Litt*.

CHEMNITZER (*Iwan-Iwanowitz*), ... russe, né en 1744, à Saint-Pétersbo... à Smyrne, le 20 mars 1784. Il quitta l'é... médecine pour suivre la carrière mi... l'abandonna en 1769, et entra dans le ... élèves mineurs. Au retour d'un voyag... magne, en France, en Hollande, qu'il ... l'un de ses protecteurs, il fut nommé ... d'une fonderie, fonctions auxquelles il ... en 1781. Il se rendit bientôt après à ...

avec le titre de consul général, et y tomba dans une profonde mélancolie, à laquelle il succomba. Chemnitzer fut le premier qui, sans aucun modèle préexistant, donna à la fable un caractère de nationalité et d'actualité. Il n'a pas de rival pour la facilité des vers, la vivacité du dialogue, la naïveté de l'expression, l'art et la perfection de l'exposition. Les deux meilleures éditions de ses fables sont celles de Moscou, 1836, et de Saint-Pétersbourg, 1847.

Conversations-Lexicon. — Otto, *Lehrbuch der russischen Litteratur*, p. 181.

CHEMS-EDDYN, fondateur de la dynastie des Molouk-Curt (Princes-Curt), né dans la première partie du treizième siècle, mort l'an 676 de l'hégire, (1277-8 de J.-C.). Il succéda, vers 1245, à son aïeul, gouverneur du Khoraçan, et profita des troubles qui suivirent la mort de Djenghuyz-Kan pour se rendre indépendant. Il résista à Houlagou, petit-fils du conquérant tartare; mais sous le règne d'Abaka-Khan, fils d'Houlagou, Chems-Eddyn fut fait prisonnier et conduit à Tauris, où il mourut. Après lui, sept princes de sa famille régnèrent sur le Khoraçan, jusqu'à la conquête de cette province par Timour-Lenk, en 1383.

D'Ohsson, *Histoire des Mongols.* — D'Herbelot, *Bibliothèque orientale.*

CHENARD (*Simon*), acteur et chanteur français, né à Auxerre, le 20 mars 1758, mort vers 1831. Il était fils d'un menuisier, commença par être enfant de chœur, puis s'engagea dans une troupe de province. En 1782 il débuta à l'Opéra, qu'il quitta pour la Comédie-Italienne, où il créa, en 1783, les rôles de *Jacques* dans *les Trois Fermiers*, de *Dorimont* dans *la fausse Magie*, de Blaise dans *la Colonie*, et *d'Alexis* dans *le Déserteur*. La Comédie-Italienne ayant pris le nom d'Opéra-Comique, Chenard en devint l'un des sociétaires directeurs. Sa belle basse-taille, son jeu vrai et plein de sentiment, l'ont placé au nombre des meilleurs artistes de la scène lyrique française. Il jouait en outre parfaitement du violoncelle; c'est pour faire valoir son talent sur cet instrument que fut composé *le Concert interrompu*.

Biographie des acteurs de Paris.

*** CHENAVARD** (*Aimé*), peintre ornemaniste français, né à Lyon, en 1798, mort à Paris, en juin 1838. Il a écrit sur son art, qu'il avait exercé avec succès. On a de lui : *Nouveau recueil de décorations intérieures, contenant des dessins de tapisseries, tapis*, etc., *la plupart exécutés dans les manufactures royales;* Paris, 1833-1835, suite de 42 pl., gravées par l'auteur, formant sept livraisons in-fol.; — *Album de l'ornemanisme, recueil composé de fragments d'ornements, dans tous les styles et dans tous les genres;* Paris, 1835.

Quérard, *la France littéraire*, suppl.

*** CHENAVARD** (*Paul*), peintre français, né à Lyon (Rhône), le 9 décembre 1808. Après avoir étudié chez MM. Hersent et Ingres, il séjourna longtemps en Italie. Déjà connu par son *Jugement de Louis XVI* et par une esquisse représentant Mirabeau répondant au marquis de Dreux-Brézé, il fut chargé, après la révolution de Février, de cinquante grandes compositions surmontées d'une frise et de quatre mosaïques circulaires pour la décoration monumentale du Panthéon. Il choisit un bien vaste sujet, et voulut représenter l'histoire de la civilisation depuis la Genèse jusqu'à la révolution française. Quand le Panthéon fut rendu au culte catholique, vingt cartons, de onze pieds sur quinze, étaient terminés, et prouvent combien le peintre était digne du choix. Pour donner une idée de cette œuvre immense, à laquelle il faut espérer que l'artiste ne renoncera pas, nous dirons que parmi les sujets terminés se trouvent : *le Déluge; — la Mort de Zoroastre; — la Guerre de Troie; — la Mort de Socrate; — le Passage du Rubicon; — la Poésie italienne; — le Siècle de Louis XIV;* et les trois cartons exposés au salon de 1853 : *Auguste ferme les portes du Temple de Janus; — Attila arrêté devant Rome; — les Commencements de la Réforme.* Chacun de ces tableaux brille surtout par le style et la clarté de la composition : l'esprit n'hésite pas un instant à en comprendre le sujet, et l'auteur, tout en restant fidèle à la donnée philosophique qu'il s'est imposée, n'est jamais sorti des pures conditions de la peinture.

« Nous retrouvons dans les cartons de Chenavard, dit M. G. Planche, toutes les qualités que nous avions admirées dans le *Jugement de Louis XVI* et dans *Mirabeau répondant au marquis de Dreux-Brézé.* C'est la même vérité, la même énergie exprimées par un crayon plus savant et plus habile. Quant à la pensée qui circule dans cette vaste série, je n'hésite pas à dire qu'elle prouve chez M. Chenavard une connaissance profonde de l'histoire et la notion précise des conditions qui régissent la peinture. »

Nous ne savons quelle destination pourra, par la suite, être donnée à ce travail si considérable; mais nous espérons qu'il nous sera conservé par la gravure. M. Chenavard a été décoré à la suite de l'exposition de 1853.

PAUL CHÉRON.

G. Planche, *Peintres et sculpteurs*; t. 2. — *Revue des Deux Mondes*, 15 janvier 1852. — Nagler, *Neues Allg. Künstler-Lexicon.*

CHÊNEDOLLÉ (*Charles-Julien* PIOULT DE), poëte français, né à Vire, le 4 novembre 1769, mort le 2 décembre 1833. Son père était membre de la chambre des comptes de Normandie, et sa mère, Suzanne Julienne des Landes, appartenait à une ancienne famille du Bocage. Chênedollé était le nom d'un étang auprès duquel le futur poëte allait promener ses rêves d'enfant. Après avoir reçu sa première instruction au collége des Cordeliers de Vire, il fut envoyé chez les Oratoriens à Juilly, où il resta de 1781 à 1788; et dès lors il lut avec ardeur les chefs-d'œuvre consacrés. Peut-être n'étudia-t-il pas assez les anciens. Parmi les modernes, Buffon, Gessner et Bernar-

din de Saint-Pierre étaient ceux qu'il préférait. Un écrivain qui a étudié Chênedollé de près et sur les papiers de famille, M. Sainte Beuve rapporte que, dans son enthousiasme, Chênedollé, s'appuyant du titre de compatriote, demanda à l'auteur de *l'Arcadie* l'envoi de la fin de cet ouvrage. « Fussions-nous nés sous le même pommier, écrivit Bernardin, je ne pourrais répondre à votre désir sur l'article des fragments de *l'Arcadie*, qui ne sont pas publiés; ce sont choses trop délicates pour être ainsi confiées à la poste, et vous saurez peut-être un jour jusqu'à quel point va la délicatesse et la susceptibilité d'un auteur. » Tout le monde a éprouvé ces exaltations d'adolescent, glacées ensuite par la réalité.

Le poëte s'annonçait; mais l'explosion de 1789 imprima d'abord un autre cours à la carrière de Chênedollé. Au mois de septembre 1791, il émigra, et participa ensuite à deux campagnes dans l'armée des princes. Il séjourna en Hollande en 1793 et 1794. L'année 1795 marqua dans ses souvenirs par des émotions terribles. Poussé par l'armée française victorieuse, il passa la nuit du 21 janvier sur la mer couverte de glace, et arriva à Hambourg, où il fit connaissance avec Rivarol, pour lequel il éprouva un enthousiasme extraordinaire. « Ce fut, dit M. Sainte-Beuve, la grande aventure intellectuelle de sa jeunesse. » Cependant ils se brouillèrent plus tard, « parce que l'esprit y avait plus grande part que le cœur ». Vers la même époque, Chênedollé connut à Hambourg Klopstock, auquel il lut une ode intitulée *l'Invention*; Hambourg, 1795, in-8°, écrite à la louange de l'auteur de *la Messiade*. « Je lui trouvai, dit-il, en parlant de ce dernier, la candeur d'un enfant et le génie d'Homère. » En même temps Chênedollé faisait insérer dans *le Spectateur du Nord* d'autres compositions dans le même genre, entre autres une ode intitulée : *Michel-Ange, ou la renaissance des arts*. Ces productions diverses ne furent publiées en France que vingt-cinq ans plus tard. Chênedollé inséra aussi dans le même journal quelques articles en prose : un *Essai sur les traductions* (juillet 1797); une analyse du poëme des *Plantes* de Castel (juin 1797). Il quitta Hambourg, et vint en Suisse en 1797. Il ne pouvait manquer d'y visiter une autre célébrité, Mme de Staël, qu'il vit à Coppet; il y fit aussi connaissance avec Mme de Montolieu. « Ses vers, disait de lui Mme de Staël, sont hauts comme les cèdres du Liban. » Il y avait dans cette appréciation quelque chose de plus féminin que cela n'était habituel chez l'auteur de *Corinne*. Elle fit rayer Chênedollé de la liste des émigrés par Fouché, qui reconnut en lui un de ses élèves de Juilly. A Paris, où il passa trois années, 1799-1802, Chênedollé connut l'auteur du *Génie du Christianisme*, avec lequel il eut ensuite une fréquente correspondance (1), et la sœur de cet écrivain déjà célèbre, présente à la mémoire de

(1) M. Sainte-Beuve en cite des pages intéressantes.

tous les admirateurs de *René*, Mme de C
qu'il fut sur le point d'épouser et dont la
lui fut si justement amère. Il se lia aussi av
plupart des autres célébrités contempor
notamment Joubert et Fontanes, et put voir
buter un écrivain, M. Villemain, qui devait
tôt se placer au premicr rang de la littér
C'est en 1807 que Chênedollé fit paraître
poëme intitulé *le Génie de l'homme*, im
plusieurs fois depuis (la 4e édition a été p
en 1825). On citera ici, pour donner
de la manière du poëte, et comme la rés
les vers qui suivent :

> En voyant l'homme nu réduit à sa faiblesse :
> Qu'une voix nous eût dit : « Accroissons sa vites
> « Qu'en franchissant les mers il voie en d'autres
> « Qu'il soumette la foudre et désarme les cieux;
> « Qu'il dispose à son gré des étoiles polaires;
> « Que la foudre en ses mains, terrible ou tutélai
> « Frappe ses ennemis ou, dans des jeux plus d
> « Perce l'oiseau léger, qui fuit en vain ses coups
> « Que Saturne pour lui soit captif sous le verre
> « Que sa pensée arrive aux deux bouts de la ter
> « Et qu'il soit invisible et présent en tout lieu »
> On se fût écrié : « Vous en faites un dieu. »
> Et toutefois, vainqueur d'innombrables obstacle
> Des arts autour de lui rassemblant les miracle
> Au sceptre social soumettant l'univers,
> L'homme a réalisé tous ces projets divers.

Assurément, et tout en tenant compte d
ques inégalités, ces vers sont à la haut
sujet et dignes d'un siècle qui a vu tant
couvertes, dues au *génie de l'homme*,
de Dieu, faut-il ajouter. Il est rare q
soit justement apprécié par ses contem
quoiqu'il fût supérieur à la plupart des
tions d'alors, le poëme n'eut pas à l'épo
son apparition tout le succès qu'en
l'auteur. En 1808 parut un autre ouvr
Chênedollé, intitulé : *Esprit de Rivar*
Joubert appelait *Rivarollet* dans une
lettres (1er septembre 1807). Après av
couru avec succès aux Jeux floraux, Ch
fut nommé professenr à Rouen, en 1810,
pecteur de l'académie de Caen, en 1812.
il songea à l'Académie; mais il se vit
des candidats qui firent plus activement
propos leurs démarches. A l'époque de l
de *la Muse française* (1823), il fut un
dont on s'empressa de demander la colla
C'était au début de la querelle entre les
ques et les *romantiques*. Chênedollé ne
que les innovations réprouvées par la r
1830 il fut élevé aux fonctions d'inspe
néral de l'université. Ici vient se placer
qui honore Chênedollé. Quand Charles
rendant à Cherbourg, passa dans le v
habitait le poëte, celui-ci fut présent s
sage du souverain détrôné. « Le secon
dit M. Louis Blanc, traversant l'île de
après la perte d'une couronne et à la
supplice, une jeune fille lui vint offrir
ce genre de consolation ne manqua pas
de Louis XVI. Au Val-de-Vire, des femm
vieillards, des enfants, sortis de la mai

Chênedollé, accoururent sur le chemin, tenant des branches de lis, qu'ils donnèrent aux fugitifs, famille d'un poëte saluant celle d'un roi sur la route de l'exil. » « Ainsi que je l'ai assez marqué, dit M.. Sainte-Beuve, Chênedollé, dans le cours de sa vie, en venant trop tard et le lendemain, manqua souvent l'occasion; qu'on n'aille pas dire que cette fois il la manqua encore : noble poëte, il l'avait trouvée. »

Chênedollé avait fait paraître en 1820, sous le titre d'*Études poétiques*, le recueil de ses anciennes odes, avec addition de quelques pièces nouvelles, parmi lesquelles *le Dernier jour de la moisson*; — *le Tombeau du jeune laboureur*; — *la Gelée d'avril*. On retrouve dans la plupart de ces compositions ce vif sentiment de la nature qui fit le caractère de Chênedollé, comme poëte et comme homme privé, et qu'il eût dû écouter uniquement dans le choix de ses compositions. Les vers suivants, qui peignent la campagne au printemps, confirment ce jugement :

Le froment, jeune encor, sans craindre la faucille,
Se couronnait déjà de son épi mobile,
Et, prenant dans la plaine un essor plus hardi,
Ondoyait à côté du trèfle reverdi;
La cerisaie en fleurs, par avril ranimée,
Emplissait de parfums l'atmosphère embaumée.
Et des dons du printemps les pommiers enrichis
Balançaient leurs rameaux empourprés ou blanchis.

C'est un tableau peint d'après nature. Il faut citer encore comme une pièce pleine de langueur et de charme, *le Clair de lune de mai*. Il y a comme un souvenir des plus gracieuses élégies de l'antiquité dans les vers suivants :

Parais, ô lune désirée,
Monte doucement dans les cieux;
Guide la paisible soirée
Sur ton trône silencieux.
Amène la brise légère
Qui, dans l'air, précède tes pas,
Douce haleine, à nos champs si chère,
Qu'aux cités on ne connaît pas;
A travers la cime agitée
Du saule incliné sur les eaux,
Verse ta lueur argentée
Flottante en mobiles roseaux.
Que ton image réfléchie
Tombe sur le ruisseau brillant
Et que la vague au loin blanchie
Roule ton disque vacillant.

Le style est si souvent l'homme, que Chênedollé sera peut-être mieux connu par ces citations; et c'est à ce titre, et pour le peindre tout entier, que l'on rapprochera de ce qui précède le fragment suivant, tiré de son journal, à la date du 28 août 1823. « J'ai revu aujourd'hui avec délices, y dit-il, tous les travaux de la moisson : j'ai vu scier, j'ai vu lier, j'ai vu charrier. Rien ne me plaît comme de voir un atelier de moissonneurs dans un champ; j'aime à voir les jeunes garçons se hâter et défier les jeunes filles, qui scient encore plus vite qu'eux; j'aime à entendre le joyeux babil des moissonneurs; j'aime à entendre les éclats de rire des jeunes filles, si gaies, si folles, si fraîches; j'aime à les voir se pencher avec leurs faucilles, au risque pour elles de montrer quelquefois une jambe mieux faite et plus fine que celle de nos plus belles dames. Cette vue irrite les désirs dans le cœur du jeune homme; on fait une plaisanterie, et la gaieté circule à la ronde :

Verbaque aratoris rustica discit Amor.

J'aime à voir le métayer robuste lier la gerbe et l'enlever au bout du rustique trident; j'aime à voir le valet de la ferme qui la reçoit debout au haut du char des moissons, et le char comblé s'ébranler pesamment dans la plaine. J'aime à voir glaner le pauvre. Laissez-lui quelques épis de plus :

Laissez à l'indigent une part des moissons.

J'aime tous les travaux champêtres; j'aime à voir labourer, semer, moissonner, planter, tailler, émonder les arbres, aménager les forêts. Je jouis du blé vert, et j'en jouis en moisson. En mars, je ne connais rien de beau, de riant, de magnifique, comme un beau champ de blé qui rit sous les premières haleines du printemps. » On croit lire une page de Virgile ou de Théocrite.

En 1832, Chênedollé résigna ses fonctions universitaires pour se livrer tout entier à son amour des champs et d'une studieuse retraite. Il n'eut pas le temps d'achever les œuvres importantes qu'il avait commencées. Outre les ouvrages cités, on a de Chenedollé : *Éloge de la Neustrie*; ode, 1826; dans les *Mémoires des Antiquaires de la Normandie*; — une édition des *Œuvres complètes de Rivarol*; 1808, 5 vol. in-8°, entreprise avec M. Fayolle; — la révision de la traduction des *Œuvres de Shakspeare*, par Bruguière de Sorsum. Chênedollé avait entrepris une épopée qu'il projetait d'intituler : *Titus, ou Jérusalem détruite*, et qu'il méditait depuis vingt années. V. ROSENWALD.

Châteaubriand, *Mémoires d'outre tombe*. — Sainte-Beuve, *Rev. des Deux Mondes*, 1er et 15 juin 1849. — Louis Blanc, *Hist. de dix ans*. — Joubert, *Pensées et corresp*. — A. Desplaces, *Rev. de Paris*, mai 1840. — *Biogr. univ. et portat. des contemp*. — Barbier, *Bibl. d'un homme de goût*.

CHENEL DE LA CHAPPRONAYE (*Jean*, sieur), écrivain breton, né vers la fin du seizième siècle, descendait du célèbre Jean de Beaumanoir. Il visita une partie de l'Europe, et à son retour en France, il fit imprimer : *les Révélations de l'hermite sur l'état de la France*; 1617, in-8°, fig., rare. Ce livre est très-singulier : l'auteur y prétend réformer l'usage du duel; et pour parvenir à ce but, il propose l'établissement d'un ordre de chevalerie dont tous les membres, bons gentilshommes, braves et adroits aux armes, feraient vœu de ne jamais accepter de cartel, et de poursuivre les duellistes connus. Louis XIII lui permit de porter la marque distinctive de cet ordre, qui consistait en une croix émaillée de rouge, représentant d'un côté l'effigie de saint Louis, et de l'autre celle de sainte Madeleine. « J'offre le combat, disait au roi le « fondateur, contre celui qui voudra tenir le « parti du duel (seul à seul, les armes à la main,

« en place qu'il vous plaira nous ordonner), afin « de maintenir que le duel est une action in« digne d'un homme de bien et d'honneur, d'un « fidèle François et d'un homme de courage. » Les statuts de cet ordre, dont La Chappronaye paraît avoir été le seul membre, ont été imprimés à Nantes, en 1614.

Lelong, *Bibliothèque hist. de la France*, II, éd. Fontette. — Le Bas, *Dict. encyclopédique de la France*.

CHENEVIÈRES ou **CHENNEVIÈRES** (*François* DE), écrivain français, né en 1699, à La Rochefoucauld, petite ville de l'Angoumois, mort en 1779. D'abord héraut d'armes, puis inspecteur général des hôpitaux militaires, il est moins connu par ses ouvrages que par l'amitié dont l'honora Voltaire. On a de lui : *Détails militaires dont la connaissance est nécessaire aux officiers, et principalement aux commissaires des guerres*; Paris, 1742, 4 vol. in-12; — *Loisirs* de *M. de......*; La Haye (Paris), 1762, 2 vol., in-12.

Grimm, *Correspondance littéraire*, 1764.

CHENEVIX (*Richard*), littérateur et chimiste irlandais, d'origine française, né dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, mort en 1830. Il se distingua par une grande variété de connaissances, et par une rare flexibilité d'esprit. C'est moins cependant à ses productions littéraires qu'à ses œuvres scientifiques qu'il doit sa réputation. On a de lui : *Remarques sur la nouvelle nomenclature chimique établie par les néologues français*; Londres, 1802, in-12; — *Observations sur les systèmes minéralogiques*; dans le t. LXV des *Annales de chimie*, 1808; — Plusieurs mémoires dans les *Transactions philosophiques* : *Observations et expériences sur l'acide muriatique oxygéné, ainsi que sur quelques combinaisons de l'acide muriatique dans ses trois états; Analyse du corindon et de quelques substances qui l'accompagnent; Analyse des arséniates de cuivre et de fer ainsi que du cuivre octaédrique de Cornouailles; Observations et expériences sur la poudre du docteur James, avec une méthode de préparer par la voie humide une substance analogue; Observations sur la nature chimique des humeurs de l'œil; Recherches sur la nature du palladium; de l'Action réciproque du platine et du mercure*; — dans le Journal de Nicholson : *Analyse d'une nouvelle variété d'or natif; Expérience pour déterminer la quantité de soufre contenue dans l'acide sulfurique; Recherches sur l'acide acétique et sur quelques autres acétates*; — dans le Journal des Mines : *Analyses de la trémolite; du sulfate de chaux anhydre, naturel et artificiel; du cuivre arséniaté; de la télésie et du corindon; de la gangue du corindon de l'Inde; du feldspath en masse; du feldspath retiré du sable de Ceylan; de la fibrolite; du thallite qui accompagne le corindon de l'Inde*. Parmi ses écrits littéraires on re[...] *les Rivaux mantouans*, comédie; et *Henri* [...] tragédie, non représentées.

Rose, *New biographical dictionary*.

CHÉNIER (*Louis* DE), historien franç[...] à Montfort, en Languedoc en 1723, m[...] 26 mai 1796. Il appartenait à une famille [...] naire du Poitou. Il perdit de bonne heure [...] père et sa mère, abandonna à sa sœur tous [...] biens, et partit pour Constantinople, où il [...] gea bientôt après une maison de comm[...] qu'il abandonna ensuite pour s'attacher [...] comte Desalleurs, ambassadeur de France [...] de la Porte. Après la mort de ce derni[...] géra les affaires de la marine et du com[...] jusqu'en 1764. Il avait épousé, en [...] Mlle Santi-l'Homaka, belle et spirituelle [...] que. De retour en France, en 1765, il a[...] pagna, deux ans après, le comte de Br[...] que le roi envoyait en Afrique pour co[...] un traité avec l'empereur de Maroc, et il d[...] dans cette mission une grande habileté. N[...] consul général, puis chargé d'affaires de F[...] près de cette puissance barbaresque, il [...] dans sa patrie en 1784, et fut, malgré l[...] à la retraite. Il s'occupa alors de coordo[...] nombreux matériaux qu'il avait recueilli[...] ses voyages, et fit paraître ses ouvrag[...] l'Orient, compilations qui, bien que tr[...] perficielles pour la partie historique, m[...] cependant toute confiance pour les ren[...] locales. Lors de la révolution, Chénier [...] membre du premier comité de surveill[...] la ville de Paris. Au 31 mai 1793, il se [...] favorable aux Girondins. Aussi ni ses [...] ni ses efforts ne purent-ils sauver de [...] André Chénier, son fils, dont la mort [...] sienne. On a de lui : *Recherches hist[...] sur les Maures et l'histoire de l'em[...] Maroc*; Paris, 1787, 3 vol. in-8°; — [...] *tions de l'empire Ottoman, et obser[...] sur ses progrès, sur ses revers et sur [...] présent de cet empire*; Paris, 1789, in[...] produit sous le titre d'*Histoire des révo[...] de l'empire Ottoman jusqu'à la mort [...] tan Abdul-Hamed*; Paris, 1808, in-8°.

Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la Fr*[...]

CHÉNIER (*Constantin-Xavier* DE), [...] Louis Chénier, et l'aîné des quatre frères [...] nom, naquit à Constantinople, en 1760, et [...] à Paris, le 9 février 1837. Revenu en Fra[...] sa famille, il fit ses études à Paris, et rem[...] 1778 le prix d'honneur de l'université [...] buta dans la carrière diplomatique com[...] crétaire de son père, alors consul de Fran[...] le Maroc. Après avoir été successivem[...] sul en Espagne, en Italie, en Grèce et en [...] il fut mis à la retraite sous l'empire.

CHÉNIER (*André-Marie* DE), célèbre [...] français, fils de Louis Chénier, né à [...] tantinople, le 29 octobre 1762, mort à P[...] 7 thermidor an II (25 juillet 1794). A[...]

France à l'âge de deux ans, il fut conduit à Carcassonne, près d'une sœur de son père. Il passa neuf ans sous le beau ciel du Languedoc, avec son frère Marie-Joseph, recevant de sa mère des leçons qui l'initiaient à la connaissance de la langue grecque et lui donnaient le goût des littératures anciennes. En 1773 il fut placé, ainsi que Marie-Joseph, au collége de Navarre, où ses deux autres frères Constantin et Sauveur l'avaient précédé. Tout en perfectionnant son éducation classique, il s'exerçait déjà dans la poésie française. Il nous apprend lui-même que dès le collége il traduisit des fragments de Sapho et quelques passages des *Bucoliques* de Virgile. Il ne reste de ces premiers essais qu'une traduction, assez faible, de deux vers de Sapho. En traduisant les anciens, André Chénier se préparait à les égaler, et il méditait, bien jeune encore, à peine au sortir du collége, les œuvres originales qu'il n'acheva pas, et dont les admirables fragments ont suffi pour immortaliser son nom. Il faisait confidence de ses projets et de ses vers à un cercle d'amis, dont les plus intimes étaient les frères Trudaine, ses camarades de collége, les frères de Pange, le marquis de Brazais, Lebrun. Celui-ci, poëte lui-même, encouragea les premières tentatives d'André Chénier, et lui adressa dès le début cette magnifique prédiction que l'avenir ne devait pas démentir :

> Oui, l'astre du génie éclaira ton berceau,
> La gloire a sur ton front secoué son flambeau.

Vers la fin de 1782, André Chénier, nommé sous-lieutenant dans le régiment d'Angoumois, alla tenir garnison à Strasbourg. Là se conservaient, au milieu de la décadence générale des études, les traditions sévères de l'érudition allemande; là vivait Brunck, et les *Analecta* de ce savant helléniste semblent avoir été le livre favori d'André Chénier, celui que, selon le précepte d'Horace, il feuilletait nuit et jour. Malgré les moyens d'instruction que lui offrait cette ville, le jeune poëte ne put supporter plus de six mois la vie de garnison, et, renonçant à la carrière militaire, il revint à Paris. Lui-même a peint avec beaucoup de charme dans ses premières *élégies* la vie d'études et de plaisirs qu'il menait alors. Il ébauchait de grands poëmes, et composait des *idylles*, charmant mélange de souvenirs classiques et d'inspiration. Les plus connues sont : *le Mendiant*, *l'Aveugle*, « touchante et sublime idylle, dit M. Villemain, qui semble une page d'un manuscrit grec, mais traduite par quelque chose de mieux qu'un moderne »; l'idylle si pure du *Jeune malade*, où, selon le même critique, « les plus charmants souvenirs de la Grèce, l'ardeur de la tendresse d'une mère, le désespoir et la joie de l'amour sont retracés avec une grâce sans égale et une ineffable harmonie ».

Une maladie grave vint interrompre les études du jeune poëte; se croyant près de sa fin, il s'écriait, dans de touchants adieux à ses amis :

> Je meurs ; avant le soir j'ai fini ma journée.

Mais il était réservé à une mort plus tragique. Il se rétablit, et, pour achever sa guérison, les Trudaine l'emmenèrent avec eux dans un long voyage. Parti vers la fin de l'automne de 1784, il visita la Suisse, l'Italie, l'Archipel, Constantinople, et ouvrit ainsi la route de l'Orient à ces autres grands poëtes, Châteaubriand, Byron, Lamartine. Il revint à Paris en 1786, et reprit avec une ardeur nouvelle ses travaux littéraires. Il ressentit pour la spirituelle et brillante Mme de Bonneuil un amour qu'il a immortalisé dans des élégies dont « rien dans notre langue, dit M. Villemain, ne surpasse la douceur gracieuse et passionnée ». Même dans ces œuvres intimes où il chante ses propres impressions, André Chénier se souvient sans cesse des anciens; il imite en général Properce, imitateur lui-même de Callimaque et de Philétas ; mais, loin de se borner à ce modèle, il demande à toutes les littératures, et surtout aux poëtes de l'*Anthologie* grecque, des tableaux ou du moins des cadres heureux pour ses impressions personnelles. Initié par une longue étude à tous les secrets de l'antiquité, il trouve chez les anciens « ce naturel, ce gracieux abandon, cette variété de tons, cette simplicité expressive, cette franchise du sentiment, qui n'a d'autre ornement que sa vivacité et son tour hardi : qualités exquises, que les auteurs de la fin du dix-huitième siècle étouffaient sous la lourde parure d'une banale élégance ! » Si admirables que soient les élégies d'André Chénier, elles n'étaient pour lui qu'un délassement; il réservait toutes ses forces pour des poëmes qu'il n'eut pas le temps d'achever, et dont nous allons étudier les fragments, trop peu nombreux.

Si on laisse de côté l'*Amérique*, qui semble n'avoir été qu'un projet vague, et l'*Art d'aimer*, qu'il ne faut pas séparer des *Élégies*, il reste *l'Invention*, *Hermès*, *Suzanne*. Le premier de ces poëmes est complet; des deux autres nous avons des fragments et des notes. « Ce précieux essai, dit M. Villemain, en parlant du poëme de *l'Invention*, renferme les vues les plus justes sur l'audace légitime du talent, sur les routes véritables de l'invention, sur cette espèce de fidélité infidèle qui s'attache aux derniers imitateurs des premiers modèles. Il ne méconnait pas la gloire des grands génies de la France, mais il leur souhaite de vrais imitateurs, c'est-à-dire des imitateurs qui ne leur ressemblent pas. » André Chénier en effet ne veut pas que l'on copie les anciens; il veut que l'on s'inspire de leurs écrits, pour produire comme eux des œuvres originales; ce qu'il demande à l'antiquité, ce ne sont ni des sujets ni des pensées, mais l'enthousiasme, le feu

poétique. Là, dit-il, en parlant des anciens :

> Là, Prométhée ardent, je dérobe les feux
> Dont j'anime l'argile et dont je fais des dieux.

Et dans cet autre passage, que nous citerons parce qu'il résume toute la théorie littéraire de l'auteur de *l'Invention* :

> O terre de Pélops ! avec le monde entier
> Allons voir d'Épidaure un agile coursier
> Couronné dans les champs de Némée et d'Élide !
> Allons voir au théâtre, aux accents d'Euripide,
> D'une sainte folie un peuple furieux
> Chanter : *Amour, tyran des hommes et des dieux !*
> Puis, ivres des transports qui nous viennent surpren- [dre ;
> Parmi nous, dans nos vers, revenons les répandre ;
> Changeons en notre miel leurs plus antiques fleurs ;
> Pour peindre notre idée, empruntons leurs couleurs ;
> Allumons nos flambeaux à leurs feux poétiques ;
> Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques.

Dans son poëme d'*Hermès*, André Chénier voulait profiter des progrès des sciences pour refaire au point de vue moderne le poëme de Lucrèce *Sur la nature des choses*. Il nous reste de cette ambitieuse tentative des fragments précieux, et des notes plus précieuses encore, dans lesquelles l'auteur nous fait connaître le sujet, le plan et les principales divisions de son ouvrage. Nous empruntons à M. Sainte-Beuve une courte analyse de ce poëme ébauché. « Il devait avoir trois chants, à ce qu'il semble : le premier sur l'origine de la terre, la formation des animaux, de l'homme; le second, sur l'homme en particulier, le mécanisme de ses soins et de son intelligence, ses erreurs depuis l'état sauvage jusqu'à la naissance des sociétés, l'origine des religions; le troisième, sur la société politique, la constitution de la morale et l'invention des sciences. Le tout devait se clore par un exposé du système du monde selon la science la plus avancée. »

L'*Hermès* était conçu d'après les doctrines irréligieuses du dix-huitième siècle. Prenant Buffon pour guide dans la partie scientifique, André Chénier se rapproche singulièrement de Lucrèce pour la hardiesse des idées. Un poëte contemporain, Chênedollé, qui avait recueilli auprès des de Pange et de Brazais des détails intimes sur l'auteur d'*Hermès*, a écrit cette phrase significative : « André Chénier était athée avec délices. » Dieu en effet, il faut le reconnaître, est absent du poëme d'*Hermès*, ou du moins il n'y apparaît pas distinct de l'ensemble des choses.

En même temps qu'André Chénier, sur les traces de Buffon et de Lucrèce, tentait de donner à la France un poëme didactique conçu absolument en dehors des idées chrétiennes, il faisait taire tous ses préjugés philosophiques, et empruntait à la *Bible* le touchant épisode de Suzanne pour en faire le sujet d'un poëme narratif. De cette composition, qui ne semble pas avoir été poussée fort loin, il ne reste aujourd'hui qu'une belle invocation, qui prouve combien André était pénétré des beautés poétiques et religieuses de son sujet, quelques vers jetés en passant, et des notes qui indiquent le pl[an du] poëme. Cette composition devait être div[isée en] six chants. Sans altérer en rien le récit bi[blique,] l'auteur l'avait disposé de manière à sout[enir l'in]térêt et à ménager des péripéties dramatiq[ues. Les] vides laissés par l'action devaient être rem[plis par] des descriptions, qui, en retraçant, d'après l[a Bi]*ble* et Hérodote, les mœurs, le climat et l[es mo]numents de l'Assyrie, auraient piqué la c[urio]sité et reposé l'esprit du lecteur. Au m[oyen] d'épisodes naturellement rattachés au su[jet, le] poëte se proposait d'imiter quelques beau[x en]droits qui l'avaient particulièrement frapp[é dans] la *Bible*, l'histoire de Joseph, par exemple, [le] Cantique des Cantiques. Enfin, dans l'emp[loi du] merveilleux, il prenait Milton pour guide, e[t, plus] sévère que les poëtes chrétiens de la r[enais]sance, il n'avait jamais recours aux fictio[ns my]thologiques.

Telles étaient les œuvres qu'André C[hénier] ébauchait vers l'âge de vingt-cinq ans, et q[u'il ne] devait pas achever. A ses amis, qui s'inqui[étaient] de le voir disperser son talent sur plusi[eurs ou]vrages au lieu d'en terminer un, et qui le [pres]saient de donner au public quelque tém[oignage] éclatant de son génie, il répondait, se com[parant] au fondeur qui prépare à loisir les moul[es où il] doit couler ses statues :

> Moi, je suis ce fondeur : de mes écrits en foule
> Je prépare longtemps et la forme et le moule,
> Puis sur tous à la fois je fais couler l'airain.
> Rien n'est fait aujourd'hui, tout sera fait dem[ain.]

Mais ce demain ne vint pas, ou s'il vint, [il fut] rempli par d'autres préoccupations.

La famille d'André Chénier le pressait [de se] faire une position : son père insistait po[ur qu'il] tentât la carrière diplomatique; mais il [hésitait] pour cela aliéner sa liberté, dire adieu à [sa mo]deste et indépendante existence. André [se] plaint de cette *dure nécessité*, dans de[s vers] énergiques, où il se montre obsédé par d[es pen]sées de suicide :

> Souvent, las d'être esclave et de boire la lie
> De ce calice amer que l'on nomme la vie ;
> Las du mépris des sots qui suit la pauvreté,
> Je regarde la tombe, asile souhaité.

Il a exprimé toute l'amertume de s[es] dans l'admirable idylle de *la Liberté*, é[crite au] mois de mars 1787. En faisant contr[aster la] gaieté gracieuse du chevrier avec les i[mpréca]tions désespérées du berger, en montrant [com]ment les mêmes objets peuvent paraître [tristes] ou charmants, selon qu'on les regarde [avec les] yeux d'un homme libre ou les yeux d'[un es]clave, André Chénier a composé un c[hef-] d'œuvre de notre langue, en même temp[s qu'il] nous faisait sur l'état de son âme à cett[e époque] les plus précieuses révélations.

Au mois de décembre 1787, il pa[rtit pour] l'Angleterre en qualité de secrétaire d['ambas]sade. Malgré la bienveillance de l'amba[ssadeur,] M. de la Luzerne, il passa à Londres des [jours] pénibles, dans l'isolement et l'inaction. Su[...]

l'occupait si peu qu'il s'abstînt d'abord de toucher ses appointements. Il fallut pour l'y décider l'insistance et presque un ordre formel de M. de la Luzerne. Il aurait pu se distraire par l'étude de la littérature anglaise; mais parmi les poëtes anglais il n'admirait guère que Milton; il trouvait de belles scènes dans Shakspeare, et pas une belle pièce, et il invitait les poëtes français à « fuir la pesante ivresse des durs chanteurs du Nord nébuleux. Enfin, au printemps de 1790, il se dégagea de sa position diplomatique, et revit la France, alors en pleine révolution. Dans le terrible mouvement qui venait de faire tomber en ruines toute la vieille société, il apportait plus d'ardeur que d'expérience, un très-vif amour de la liberté, une haine non moins vive de l'anarchie. Ces dispositions libérales et modérées étaient celles de ses amis, les de Pange, les Trudaine, Brazais, Regnault de Saint-Jean-d'Angely, Sieyès, Condorcet, le marquis de Pastoret. Il fut introduit par eux dans la Société de 89, club brillant qui réunissait dans de somptueux salons du Palais-Royal les membres les plus éclairés, les plus modérés, les plus riches, les plus aristocratiques en un mot du parti révolutionnaire. Charmés de l'ardeur du jeune poëte, ses amis se servirent de lui comme d'un secrétaire, et le chargèrent de rédiger et de signer de son nom inconnu, et par cela même moins compromettant, un écrit qui fut comme le manifeste de la Société de 89. Cet écrit, qui a pour titre : *Avis aux Français sur leurs véritables ennemis*, parut dans le N° XIII du *Journal de la Société de* 89. Il porte la date de Passy, 24 août 1790. André Chénier s'y montra dès l'abord ce qu'il sera dans cette lutte ardente de deux années, ami passionné de la liberté, ennemi non moins passionné de la violence. Toute sa pensée peut se résumer ainsi : la révolution étant juste, doit triompher par des moyens justes, et les véritables ennemis de la liberté sont ceux qui veulent l'établir par la force brutale et inique. André démontre cette thèse, fort raisonnable, avec beaucoup de verve, mais aussi avec d'imprudentes invectives contre les partisans de la violence. « J'ai goûté, dit-il, quelque joie à mériter l'estime des gens de bien en m'offrant à la haine et aux injures de cet amas de brouillons corrupteurs que j'ai démasqués. J'ai cru servir la liberté en la vengeant de leurs louanges. Si, comme je l'espère encore, ils succombent sous le poids de la raison, il sera honorable d'avoir, ne fût-ce qu'un peu, contribué à leur chute. S'ils triomphent, ce sont des gens par qui il vaut mieux être pendu que regardé comme ami..» Cette brochure, modérée au fond, mais très-provoquante par la forme, valut à son auteur les compliments et une médaille du roi Stanislas, qui la fit traduire en polonais, et beaucoup d'injures de la part de Camille Desmoulins, qui rédigeait alors les *Révolutions de France et de Brabant*.

En se séparant d'une manière aussi tranchée du parti du désordre, André Chénier n'en gardait pas moins tout son enthousiasme pour les conquêtes de la révolution; il les célébrait encore en 1791 dans un *Dithyrambe sur le Jeu de Paume*, adressé au peintre David. Le poëte y reproduit les idées déjà exprimées dans l'*Avis aux Français*, et répète la belle et inutile recommandation de ne pas *venger la raison par des crimes*. Pour donner un coloris poétique aux événements qu'il célèbre, André Chénier prodigue les images les plus hardies; il use largement des coupes irrégulières, des déplacements de césure, des hémistiches inégaux, des rejets, des enjambements d'un vers à l'autre, et même d'une strophe à l'autre, de toutes les licences, enfin, si sévèrement interdites à notre versification depuis Malherbe et Boileau. Par son allure rapide, par les nombreuses digressions qu'un lien réel, quoique insensible, rattache au sujet principal, le *dithyrambe sur le Jeu de Paume* rappelle, plus peut-être qu'aucune autre composition lyrique de notre langue, les odes de Pindare. Ce poëme semble avoir été peu remarqué : la modération des idées et l'étrangeté du style l'éloignaient également de la faveur du public. Le moment d'ailleurs n'était pas à la poésie, et André revint à la prose. Il se présenta, dans les derniers mois de 1791, devant les électeurs de la Seine, comme candidat pour l'Assemblée législative; il échoua, et dut se contenter des journaux pour défendre ses idées.

Dans la lutte trop inégale que le parti constitutionnel soutenait contre les Girondins et les Jacobins, alors leurs alliés, il combattit toujours au premier rang. Le 26 fevrier 1792 il publia, dans le *Journal de Paris*, un long article où il accusait la Société des amis de la constitution (Jacobins) d'être la cause des désordres qui troublaient la France et arrêtaient l'établissement de la liberté. Selon lui, pour dire le contraire il fallait être « un fripon ou un imbécile ». Marie-Joseph Chénier, membre du club des Jacobins, ne pouvait avoir sur leur compte la même opinion que son frère, et il se trouvait peu flatté d'être compris dans une de ces deux catégories. Dans une note, convenable d'ailleurs, il déclina toute communauté d'opinion avec son frère. La dispute en serait restée là si elle n'eût été envenimée par un des rédacteurs du *Journal de Paris*, qui commenta d'une manière injurieuse la réponse de Marie-Joseph. Celui-ci, qui n'était pas doué d'une grande patience, riposta avec vivacité, et réfuta, mais avec beaucoup d'égards, l'article de son frère, dans une lettre datée du 7 mars, et insérée dans le *Moniteur* du 11 mai. André ne se tint pas pour battu; dans une réponse fort vive, il maintint toutes ses attaques, et les aggrava en ajoutant à ses invectives générales une allusion piquante à l'adresse de son frère : il dit que « Marie-Joseph pouvait beaucoup louer sans l'aimer une société qui disposait de cette

partie des succès littéraires dont la nature est d'avoir besoin des applaudissements de la multitude ». Ces paroles étaient une allusion évidente au succès de *Charles IX*. Marie-Joseph, qui avait assez bien supporté les attaques au sujet de la politique, s'irrita dès qu'il se sentit piqué dans son amour-propre d'auteur; il releva vertement les paroles de son frère, dans une lettre insérée au *Moniteur* du 19 juin 1792, et donna à entendre que la colère d'André contre les Jacobins pouvait bien être le dépit d'un candidat évincé. La famille se hâta d'intervenir entre les deux frères, qui furent brouillés quelques mois seulement. Mais le souvenir de cette polémique ne s'effaça pas. Les royalistes s'en firent trois ans plus tard une arme contre Marie-Joseph; les révolutionnaires s'en servirent en 1792 contre André, et le traitèrent de *fratricide*, sotte injure que le noble poëte repoussa avec une froide et dédaigneuse indignation. Cette déplorable polémique fut entrecoupée par une autre, plus grave encore dans ses conséquences, puisqu'elle fut une des causes les plus probables de la mort d'André Chénier. Quarante-cinq soldats du régiment suisse de Châteauvieux avaient été condamnés aux galères, pour s'être révoltés et avoir pillé la caisse du régiment; ils furent amnistiés, et les Jacobins, sur la proposition de Collot d'Herbois, résolurent de leur donner une fête, à laquelle la municipalité de Paris eut le tort de s'associer. André s'éleva avec énergie contre ces honneurs décernés à l'indiscipline; il qualifia cette fête de *scandaleuse bacchanale*, de *bambochade ignominieuse*, et la stigmatisa dans un iambe, chef-d'œuvre d'ironie. Célébrant à sa manière les Suisses révoltés, il demanda les honneurs divins pour les *clients de Collot d'Herbois*, ces *quarante meurtriers chéris de Robespierre*. Ces noms sinistres de Collot d'Herbois et de Robespierre ne se rencontrent que cette seule fois dans les écrits d'André Chénier, qui luttait surtout contre le parti girondin.

La révolution du 10 août, en renversant la royauté, mit fin à la carrière politique d'André, qui essaya de se consoler des maux de la patrie par la culture des lettres. A l'aimable poëte Wieland, qui s'informait de ce qu'il faisait dans la révolution, il répondait, à la date du 19 octobre 1792, « qu'il était bien déterminé à se tenir toujours à l'écart, ne prenant aucune part active aux affaires publiques, et s'attachant plus que jamais, dans la retraite, à une étude approfondie des lettres et des langues antiques ». En annonçant cette détermination, André Chénier promettait plus qu'il ne pouvait tenir; il ne devait être maître ni de sa pitié ni de son indignation. Le procès de Louis XVI, en excitant au plus haut point dans son âme ces deux sentiments, le ramena dans l'arène politique. Il prit à la défense du malheureux monarque une part réelle, bien que difficile à préciser. Il servit, à ce

qu'il semble, de secrétaire à M. de
et rédigea quelques pièces de la défense. Il
para pour demander l'appel au peuple un
de lettre qui ne fut pas adopté : les défen
préférèrent la lettre très-simple qu'on lit
Moniteur à la noble et éloquente
digée par André Chénier. Tant de fatigues
douleurs avaient altéré sa santé; il
temps en temps passer à Versailles,
petite maison que son frère lui avait loué,
semaines vouées, dit M. Sainte-Beuve, à
ditation, à la rêverie, à la poésie. Un
licat l'avait repris, et le consolait de ses
tristesses par sa blessure même. Il en a
bré l'objet dans des pièces adorables,
nom de *Fanny*. Mais la plus belle (s'il
choisir), la plus complète des pièces d'
Chénier, est celle qu'il composa vers ce
et qui commence par cette strophe :

O Versaille, ô bois, ô portiques !
Marbres vivants, berceaux antiques,
Par les dieux et les rois Élysée embelli,
A ton aspect dans ma pensée,
Comme sur l'herbe aride une fraîche rosée,
Coule un peu de calme et d'oubli.

On y voit, dans un rhythme aussi neuf
monieux, le sentiment de la nature et
solitude, d'une nature grande, cultivée et
pompeuse, toute peuplée de souvenirs
deur auguste et de deuil, et comme
attristée d'un majestueux abandon. Il y a
royale dans toute sa gloire, puis, tout à
le mystère d'un réduit riant et studieux
ronné de rameaux, et propice au
poëte, au rêve de l'amant. Car il aime,
il espère, il va chanter comme autrefois
source d'harmonie va de nouveau abon
son cœur et sur ses lèvres. Mais tout
devant ses yeux lui repasse l'image des
publiques, et alors le sentiment ver
stoïque revient dominer le sentiment
et tendre. L'homme *juste et magn*
réveille, et la vue des innocents égorg
rompt son bonheur. Tel est, dans cette
rable pièce, l'ordre et la suite des idées
chacune revêt tour à tour son expression
propre, l'expression hardie, à la fois
naïve. »

Ce sentiment d'indignation, qui faisait
André Chénier de son bonheur et pres
vie, anime toute l'*ode à Charlotte Cor*
poëte s'écrie en s'adressant à la meurt
Marat :

Seule tu fus un homme, et vengeas les
Et nous, eunuques vils, troupeau lâche et
Nous savons proférer quelques plaintes de
—Mais le fer pèserait à nos débiles mains !

Ce même sentiment se reproduit avec
nergie encore dans une page trouvée
papiers du poëte, et qu'on peut
testament. « Il est las, dit-il en parlant
même, de partager la honte de cette
mense qui en secret abhorre autant

mais qui approuve et encourage, au moins par son silence, des hommes atroces et des actions abominables. La vie ne vaut pas tant d'opprobre. Quand les tréteaux, les tavernes et les lieux de débauche vomissent par milliers des législateurs, des magistrats et des généraux d'armée qui sortent de la boue pour le bien de la patrie, il a, lui, une autre ambition, et il ne craint pas de démériter de la patrie en faisant dire un jour : Ce pays qui produisit alors tant de prodiges d'imbécillité et de bassesse produisit aussi un petit nombre d'hommes qui ne renoncèrent ni à leur raison ni à leur conscience; témoins des triomphes du vice, ils restèrent amis de la vertu, et ne rougirent point d'être gens de bien. Dans ces temps de violence, ils osèrent parler de justice; dans ces temps de démence, ils osèrent examiner; dans ces temps de la plus abjecte hypocrisie, ils ne feignirent point d'être des scélérats pour acheter leur repos aux dépens de l'innocence opprimée, ils ne cachèrent point leur haine à des bourreaux, qui, pour payer leurs amis et punir leurs ennemis, n'épargnaient rien, car il ne leur en coûtait que des crimes; et un nommé André Chénier fut un des cinq ou six que ni la frénésie générale, ni l'avidité, ni la crainte ne purent engager à ployer le genou devant des assassins couronnés, à toucher des mains souillées de meurtres, et à s'asseoir à la table où l'on boit le sang des hommes. »

La mort que le poëte provoquait avec cette généreuse impatience ne devait pas se faire attendre. Le 17 nivôse an II (6 janvier 1794), il se trouvait à Passy, chez Mme de Pastoret, quand le sieur Guénot, porteur d'un ordre du comité de sûreté générale, se présenta pour arrêter cette dame. André Chénier voulut s'y opposer, et Guénot ordonna de l'arrêter lui-même. André se réclama de la Section de Brutus (quartier Montmartre), dont il avait un certificat de civisme, et refusa de signer l'interrogatoire qu'on lui fit subir. Guénot obtint du comité révolutionnaire de Passy l'ordre de le faire conduire à la maison de détention du Luxembourg. L'ordre était si irrégulier, que le concierge du Luxembourg refusa de recevoir le prisonnier. Celui-ci, ramené devant Guénot, fut envoyé à Saint-Lazare et admis sans difficulté. Il ne fut cependant écroué que le 19 nivôse. Pendant cette journée seulement d'intervalle du 18 nivôse, il eût été possible d'obtenir la mise en liberté du prisonnier. Une fois écroué, il n'eut plus d'espoir que dans l'oubli; car l'écrou ne pouvait être levé que par un ordre du comité de sûreté générale de la Convention nationale. Le père d'André Chénier, s'appuyant sur ce fait que son fils avait été arrêté sans ordre supérieur, demanda qu'il fût mis en liberté. Cette supplique resta sans effet; mais elle n'eut pas, comme on l'a dit, pour résultat d'envoyer André à l'échafaud, puisqu'elle précéda de plusieurs mois sa mise en jugement. En entrant à Saint-Lazare il s'était dit qu'il fallait s'accoutumer à l'oubli. Un sentiment, mélange délicat de pitié et d'amour, vint le distraire et le consoler un peu de sa captivité. Il célébra la duchesse de Fleury, plus connue sous le nom de comtesse de Coigny, prisonnière comme lui, dans cette ode admirable de *la Jeune Captive,* dont M. Villemain a dit si justement : « C'est un des chefs-d'œuvre de la poésie moderne, c'est la plus pure des élégies tendres, c'est un style dont la richesse, pleine de symboles et d'images, a quelque chose de riant et de nouveau comme la jeunesse. » Mais l'amour n'inspirait pas seul le poëte dans les cachots de Saint-Lazare. André trouvait dans son indignation des accents d'une terrible énergie, pour flétrir les oppresseurs de la France. Il ne voulait pas mourir, disait-il,

Sans percer, sans fouler, sans pétrir dans leur fange,
Ces bourreaux barbouilleurs de lois.

Il voulait survivre à tant *de brigands abhorrés,*

Pour cracher sur leurs noms, pour chanter leur supplice.

Ces cris d'indignation, que le poëte ne savait pas contenir, eussent suffi pour le signaler aux espions qui surveillaient jusqu'aux moindres paroles des prisonniers, quand bien même le souvenir de la polémique du *Journal de Paris* ne l'aurait pas assez désigné aux vengeances du comité de salut public. Le 6 thermidor il fut transféré de Saint-Lazare à la Conciergerie, et son acte d'accusation lui fut signifié. Cet acte, daté du 3 thermidor, avait été rédigé avec tant de négligence, que des faits relatifs à un des frères du poëte, Sauveur Chénier, qui venait d'être arrêté dans le département de la Somme par l'ordre d'André Dumont, furent portés à la charge d'André Chénier. Celui-ci était désigné comme ancien chef de brigade dans l'armée de Dumouriez. Ainsi Fouquier-Tinville envoyait les prisonniers à la mort sans constater leur identité. André Chénier signala probablement cette incroyable confusion, car les faits relatifs à Sauveur se trouvent rayés dans la minute de l'acte d'accusation. Le lendemain, 7 thermidor, André comparut devant le tribunal révolutionnaire avec quarante-quatre autres accusés, divisés en deux catégories. Depuis que la loi du 22 prairial avait supprimé toute défense, les prétendus jugements du tribunal révolutionnaire se bornaient à la lecture d'un acte d'accusation collectif, à un rapide interrogatoire et à une constatation, souvent fort imparfaite, de l'identité de l'accusé. Après les deux ou trois heures nécessaires pour remplir ces deux dernières formalités à l'égard des quarante-cinq accusés, trente-huit furent condamnés à mort. Le poëte Roucher et André Chénier, qui faisaient partie de la première catégorie, ainsi que le baron de Trenk, le comte de Montalembert, le comte de Créqui, furent condamnés comme « convaincus de s'être rendus les ennemis du peuple, en participant aux crimes de

Capet et de sa famille, en approuvant le massacre du Champ de Mars, en écrivant contre la liberté et en faveur de la tyrannie, en entretenant des intelligences avec les ennemis de l'État, en discréditant les assignats; en conspirant dans la maison d'arrêt dite Lazare, à l'effet de s'évader, et ensuite dissoudre, par le meurtre et l'assassinat des représentants du peuple, et notamment des membres du comité de salut public et de sûreté générale, le gouvernement républicain, et de rétablir la royauté ». Les jugements du tribunal révolutionnaire étaient exécutoires sur-le-champ. Les condamnés furent aussitôt dirigés sur la barrière de Vincennes (aujourd'hui barrière du Trône), place choisie pour les exécutions. En descendant l'escalier de la Conciergerie, André Chénier se frappa le front, et dit : « Pourtant j'avais quelque chose là. » Il prit place à côté de Roucher. D'après le récit touchant, mais peu vraisemblable, de M. de Latouche, les deux amis charmèrent leurs derniers moments en récitant la première scène d'*Andromaque*; suivant une autre tradition, tandis que Roucher s'étourdissait lui-même par de bruyantes paroles, André, silencieux, tout entier à ses suprêmes pensées, paraissait insensible aux clameurs de la foule qui se pressait, irritée ou compatissante, autour du funèbre cortége. André Chénier fut guillotiné le second après Roucher, à six heures du soir. Trois jours après, à la même heure à peu près, sur la place de la Révolution, Robespierre et ses complices montaient sur l'échafaud.

André Chénier avait pu craindre que son œuvre, longtemps élaborée, mais restée inachevée, ne périt avec lui. Cette crainte ne se réalisa pas. Le 20 nivôse an III, moins de six mois après la mort du poëte, la *Décade* publia *la jeune Captive*, avec cette note : « André Chénier avait beaucoup étudié, beaucoup écrit, et publié fort peu. Fort peu de gens aussi savent quelle perte irréparable ont faite en lui la poésie, la philosophie et l'érudition antique. » *Le Mercure* publia *la jeune Tarentine* dans son numéro du 1er germinal an IX. M. de Châteaubriand cita de courts et gracieux fragments des *Idylles* dans une note du *Génie du Christianisme*. Millevoye, dans les notes de ses *Élégies*, publia des fragments du poëme d'*Homère*. Ces citations, sans donner toute la mesure du génie d'André Chénier, en faisaient connaître la portion la plus exquise. C'était assez pour intéresser vivement le public. Dans la *Galerie historique des contemporains*, recueil biographique, daté de Bruxelles 1818, on lit ces lignes, qui prouvent que même avant la publication des œuvres d'André Chénier son nom et son génie n'étaient point inconnus : « Dans ces premiers essais d'un talent moissonné à son aurore, on reconnaît l'étude et le sentiment de l'antiquité. *La Tarentine* et quelques autres églogues, dont les journaux ont depuis cité des fragments, sont infiniment au-dessus de tout ce que la Fra
avait possédé jusque alors dans ce genre de co
position. C'est la naïve simplicité de Théo
jointe à la douce mélancolie de Virgile. » L
œuvres d'André Chénier, remises à M. de Lat
che, qui les revit et les prépara pour l'impressi
avec un soin digne des plus grands éloges, p
rurent enfin en 1819. Elles surpassèrent de b
coup l'attente du public, et obtinrent un su
qui depuis est toujours allé croissant. Les li-
mites d'un recueil biographique ne nous p
mettent pas de rechercher quelle influence A
dré Chénier a exercée sur notre littérat
quelle place il doit occuper parmi les poè
notre siècle. Sur ces deux points nous ne p
vons que renvoyer aux écrits de nos meil
critiques et historiens littéraires. Un des
éminents, M. Sainte-Beuve, nous semble
résumé les jugements des contemporains
vancé celui de la postérité, lorsqu'il a dit
dré Chénier « qu'il était un des maîtres
poésie française au dix-neuvième siècle, et
plus grand classique en vers depuis Raci
Boileau ».

Depuis 1819 les éditions des œuvres d'A
Chénier se sont rapidement succédé; en
la liste : *Œuvres complètes*, précédées
notice par un anonyme; Paris, Baudouin f
1819, in-8°; — *Poésies*, précédées d'une
par Henri de Latouche; ibid., 1820, in-
Œuvres complètes, nouvelle édition;
1822, in-18; — *Œuvres anciennes et p*
mes, revues, corrigées et mises en or
M. Robert; Paris, Guillaume Nepveu,
2 vol. in-8°; — *Poésies posthumes et in*
précédées d'une notice par H. de La
Paris, Renduel et Charpentier, 1833,
2 vol. in-8°; — Les mêmes, édition p
plète que les précédentes; Paris, Char
1839, in-18, avec un portrait. Cette
améliorée dans des réimpressions succ
laisse cependant encore à désirer. Il se
de scruter les papiers d'André Chénier,
tirer les fragments (on sait qu'il en r
peuvent offrir quelque intérêt. Le texte
devrait être sévèrement revu sur les
crits et restitué partout où il a été alt
éditeurs. On a encore publié d'André C
Œuvres en prose, augmentées d'u
nombre de morceaux inédits, précéd
notice historique par le bibliophile Ja
ris (Gosselin), 1840, in-18; — *Po*
François Malherbe, avec un comment
dit par André Chénier; seule édition
publiée par M. de Latour; Paris, Ch
1842, in-12. Cette édition a été faite
exemplaire de Malherbe, édition Barb
exemplaire annoté par André Chénier,
trouve en la possession de M. de La
commentaire d'André Chénier, consiste
très-courtes, mais très-vives et tr
quables. Elles attestent un goût aussi f

hardi et un sentiment très-élevé de la véritable poésie lyrique. LÉO JOUBERT.

Moniteur universel, 1794. — *Galerie historique des contemporains.* — H. de Latouche, *Notice sur André Chénier.* — Bibliophile Jacob, *Notice historique sur André Chénier.* — Lemercier, *Revue encyclopédique*, 1820. — Raynouard, *Journal des savants*, 1819. — Loyson, *Lycée*, 1819. — Sainte-Beuve, *Critiques et portraits*, tom. II, V; *Portraits contemporains*, t. III; *Causeries du lundi*, t. IV. — Villemain, *Littérature au dix-huitième siècle.* — Gustave Planche, *Revue des Deux Mondes*, 15 janvier 1838. — Quérard, *la France littéraire.* — M. Simonet, *la Pléiade, nouvelle Encyclopédie littéraire et biographique*, n° 1, mars 1854.

CHÉNIER (*Marie-Joseph*), poëte français, frère du précédent, né à Constantinople, le 28 août 1764, mort à Paris, le 10 janvier 1811. Conduit en France l'année même de sa naissance, il passa ses premières années à Carcassonne, auprès d'une tante paternelle. Placé ensuite à Paris, au collége de Navarre, « il y reçut, dit Daunou, une éducation si précoce et si rapide, qu'aussitôt qu'elle fut terminée il sentit le besoin d'étudier tout ce qu'on venait de lui apprendre ». A peine âgé de dix-sept ans, Marie-Joseph entra, comme officier de dragons, dans la carrière militaire. Pendant deux années de garnison à Niort, il recommença toutes ses études; et comme il n'avait plus de professeur, il fit en peu de temps des progrès solides. Mais il ne tarda pas à se dégoûter du métier des armes; il fallait à l'inquiète activité de son esprit une autre direction, un plus grand théâtre, et il vint se fixer à Paris. Déjà tourmenté de son obscurité, et avec la présomption de son âge, trop pressé de se produire, il fit jouer au Théâtre-Français un drame en deux actes, intitulé *Edgar, ou le page supposé*, et qui, suivant La Harpe, « fut sifflé dès la première scène » (*Corresp. litt.*). L'auteur condamna lui-même son ouvrage, et se garda de le faire imprimer; mais il ne se laissa point abattre par un premier échec. Sa tragédie d'*Azémire* fut représentée, le 4 novembre de la même année, sur le théâtre de la cour à Fontainebleau : « J'avais alors vingt ans, dit l'auteur dans sa lettre à M. de Pange; et comme il faut encourager les jeunes gens, la pièce fut sifflée d'un bout à l'autre : jamais pareille aventure n'était arrivée à Fontainebleau. » *Azémire* fut jouée le surlendemain à Paris, où, quoique accueillie moins défavorablement, elle n'eut que quatre représentations. Les critiques se partagèrent sur cet ouvrage : La Harpe, si souvent passionné, si souvent injuste, et que de nombreuses chutes auraient dû rendre plus modeste, ne vit dans *Azémire* qu'*une misérable rapsodie*, tandis que Palissot éleva beaucoup trop haut son mérite. Ce qu'il fallait dire, dans l'intérêt même de Chénier, c'est que, malgré de très-grands défauts dans le plan et dans le style, *Azémire* annonçait dans une floraison précoce des fruits qui mûriraient dans l'avenir.

Quelques pièces de vers publiées en 1787 et 1788, une *ode* sur le dévouement du prince de Brunswick, une *épître* à son père, un poëme *Sur l'assemblée des notables; le Ministre et l'homme de lettres; Dialogue entre l'homme de lettres et le public*, satire contre Rivarol, qui venait de publier sa facétieuse impertinence de l'*Almanach des grands hommes*, commencèrent la réputation poétique de Chénier.

La chute de la Bastille avait ébranlé le trône, et les journées des 5 et 6 octobre venaient de le montrer déjà penchant vers sa ruine, lorsque *Charles IX* parut sur la scène française. Cette pièce fit rapidement grandir la réputation de Chénier, et commença celle de Talma. Trois années d'intervalle séparèrent la première représentation d'*Azémire* (4 novembre 1786) de celle de *Charles IX* (4 novembre 1789); mais cette dernière pièce avait été composée assez longtemps auparavant, puisque le discours préliminaire de Chénier porte la date du 28 août 1788. Le succès fut prodigieux, et la foule se portait aux représentations. C'était une idée hardie de mettre la Saint-Barthélemy sur la scène et d'y faire paraître un cardinal bénissant les poignards pour un vaste assassinat. Disciple enthousiaste de Voltaire, Chénier voulut faire des tragédies philosophiques; il mit le fanatisme en action et les maximes de la liberté en scènes dialoguées. En s'empressant pour voir le drame, c'était aussi la révolution qu'on allait applaudir. En 1790, les représentations ayant été suspendues par le conseil de l'hôtel de ville, les Comédiens français présentèrent, le 27 septembre, une requête tendant à « obtenir l'ordre ou la permission, par écrit, de donner Charles IX », et le même jour Bailly, maire de Paris, signa l'autorisation demandée. *Charles IX* reprit sa vogue, et il en parut plusieurs traductions en allemand et en d'autres langues.

Chénier donna en 1791 deux autres tragédies, *Henri VIII* et *Calas*. La première est remplie d'un pathétique déchirant : « Quand on la veut critiquer, dit M. Daunou, il faut commencer par essuyer ses larmes, veiller sans cesse à les retenir, et résister non moins courageusement aux impressions qui résultent des mouvements et de la beauté du style. » Un autre habile critique, M. Tissot, en reconnaissant dans *Henri VIII* « un pathétique vrai, qui fait couler de douces larmes », ajoute : « On n'y respire ni la verve d'Eschyle, ni la majesté de Sophocle, ni la profonde éloquence d'Euripide. » Mais une pièce où tout cela respirerait serait le chef-d'œuvre des chefs-d'œuvre, et pour n'être pas ce chef-d'œuvre, l'*Henri VIII* de Chénier n'en est pas moins digne de beaucoup d'estime. C'est par cette tragédie que fut faite, rue de Richelieu, l'inauguration du Théâtre de la République.

La tragédie de *Calas* n'eut que trois représentations; le spectacle en fut trouvé si déchirant que l'auteur avouait lui-même avoir dépassé le but. *Caïus Gracchus* fut représenté le 9 février 1792. Le fameux hémistiche : *des lois, et*

non du sang! qu'on applaudissait avec enthousiasme, « quand, dit M. Daunou, le sang coulait à grands flots sur les ruines de toutes les institutions sociales, » fit interdire la représentation de cette pièce, toute républicaine. Le conventionnel Albitte accusa en plein théâtre, à haute voix, devant 1,500 spectateurs, Chénier d'être un ennemi de la liberté. La tyrannie répondit : *Du sang, et non des lois!* elle proscrivit la pièce, et résolut la proscription du poëte. Le 27 janvier 1793 fut donné à l'Opéra *le Camp de Grand-Pré*, divertissement lyrique en un acte, dont Gossec avait fait la musique. Une *ronde* de cette pièce devint et resta longtemps un des chants joyeux des armées françaises. Le 9 février fut jouée sur le Théâtre de la République la tragédie de *Fénelon ;* elle eut un grand succès dans ces temps difficiles. « J'ai cru, disait Chénier, qu'en nos jours mêlés de sombres orages, lorsque les mauvais citoyens prêchent impunément le brigandage et l'assassinat, il était plus que temps de faire entendre au théâtre cette voix de l'humanité qui retentit toujours dans le cœur des hommes rassemblés. » Une partie du succès de *Fénelon* fut due à Monvel : cet habile tragédien se montra si pathétique et si vrai, il produisit un tel enthousiasme, que le marquis de Fénelon, s'y laissant entraîner, alla trouver l'acteur et lui fit don de l'anneau pastoral de l'archevêque de Cambrai, comme pour ajouter à l'intérêt du drame et rendre plus complète l'illusion de la scène. J'ai vu sous le consulat, non sans étonnement, l'anneau de Fénelon au doigt de Monvel, qui, par une singularité non moins remarquable, était alors propriétaire de l'ancien Paraclet d'Héloïse et Abélard. Il y avait de la vertu et du courage à montrer au théâtre en 1793 le plus touchant modèle de la philosophie chrétienne et de l'humanité. Lorsque Chénier fit réimprimer sa pièce, en 1802, il la dédia à son ami M. Daunou; et dans une longue et savante épître, après avoir rapidement tracé l'histoire de l'art dramatique chez les anciens et chez les modernes, et avoir établi quel est son but (résumé par lui en deux mots : *instruire* et *plaire*), il ajoute : « Il m'était doublement honorable d'avoir publié *Charles IX* sous la royauté et *Fénelon* sous la tyrannie démagogique. » Le fait est que Chénier fut alors, comme il le rappelle à son ami, dénoncé dans les clubs et dans les journaux; qu'il vit ses tragédies bannies du théâtre : Fénelon et Calas *comme fanatiques*, Henri VIII et Charles IX *comme royalistes*, Caïus Gracchus *comme suspect d'aristocratie*.

La tragédie de *Timoléon*, en trois actes, avec des chœurs, musique de Méhul, ne fut représentée qu'après la chute de Robespierre (le 25 fructidor an III, selon l'édition de 1820). L'auteur continuait de donner au théâtre les leçons d'humanité qu'il avait déjà présentées sans succès dans *Caïus Gracchus*, dans *Fénelon*, et qui, manifestant en lui le courage de ses opi-nions, rendent odieusement ridicules les ca-lomnies dont il fut si longtemps poursuivi. osait dire :

La tyrannie, altière et de meurtres avide,
D'un masque révéré couvrant son front livide,
Usurpant sans pudeur le nom de liberté,
Roule au sein de Corinthe un char ensanglanté...
Il est temps d'abjurer ces coupables maximes :
Il faut des lois, des mœurs, et non pas des victimes

Ces vers étaient applaudis avec transport. comité de salut public se hâta de faire suspe les représentations. Tous les manuscrits de pièce, qui n'était pas encore imprimée, fu saisis et brûlés; une seule copie échappa recherches; elle fut conservée par Mme Ves et servit, en 1795, pour l'impression de cette gédie.

Ce fut peu de temps après la proscriptio *Timoléon* qu'André Chénier périt sur l'écha Tout entier à sa douleur, Marie-Joseph se renoncer aux travaux dramatiques, et ne les prit, longtemps après, qu'une seule fois, en par une tragédie de *Cyrus*, qui n'eut qu'u présentation. L'avénement de Cyrus au des Mèdes était une allusion au couron de Napoléon. Cette pièce, où, dans de vers, le talent dramatique brille de peu d' fut une erreur que ne couvrit pas la gloire augmenta le nombre des ennemis de Ch sans lui attirer la faveur du nouveau m

Chénier avait été membre de la Conv nationale, du Conseil des Cinq-Cents, et gea dans le Tribunat. Ses travaux pol pendant dix ans de législature (depuis le 2 tembre 1792 jusqu'au 7 mars 1802), ont quefois besoin d'être vus dans leur époque être bien jugés. Il fit partie des comités de truction publique, de sûreté générale, de public; il présida la Convention et le Cons Cinq-Cents. De 1803 à 1806 il fut inspect néral de l'instruction publique.

Voici une faible esquisse des travaux q vent honorer et protéger sa mémoire les calomnies qui troublèrent sa vie et en cipitèrent le cours. Ami de l'ordre, il mença par demander, dans les premiers de la Convention, le maintien des lois non gées et des pouvoirs non révoqués. Il de le rappel des députés mis hors la loi, a fatale journée du 31 mai, et fit accord pension de 1,200 livres à la mère de Gi pré, rédacteur du *Patriote français* et du 31 mai; il fit un rapport pour le dé ment de ceux qui avaient participé aux de la tyrannie pré-thermidorienne; il des peines contre les infracteurs de la 3 ventôse sur la liberté des cultes, des nités à accorder aux députés proscrits; senta et fit adopter, en septembre 1795, le qui rapporta l'acte d'accusation contre M. leyrand et autorisa sa rentrée en France; manda l'exécution rigoureuse des lois c

wcation au meurtre; l'amnistie des délits ré-
tionnaires, etc. On ne peut qu'indiquer som-
rement tout ce qu'il fit pour l'instruction pu-
ue, pour les sciences, les lettres et les arts.
t sur son rapport qu'à la fin de 1793 fut
été l'établissement des écoles primaires. En
3 il s'éleva contre la destruction des livres et
objets d'art sous prétexte qu'ils étaient em-
es de féodalité, et il fit rendre un décret ré-
if de ces actes de vandalisme. Il prononça
ieurs discours sur l'instruction publique.
l'an II, l'Institut de musique (le Conser-
re) fut établi et organisé d'après ses rap-
et ses projets. Il prit part à l'organisa-
le l'Institut national des sciences et des arts,
par la loi du 3 brumaire an IV (25 oc-
1795), et les six premiers membres de la
n de *Poésie* (3e classe, *littérature et*
-arts) furent nommés dans l'ordre sui-
Chénier, Lebrun, Delille, Ducis, Collin-
ville, Fontanes. Chénier appuya la fixation
des élèves de l'École polytechnique. Il fit
ours, des motions ou des rapports sur
blissements publics, sur la multiplicité
ittres, sur le réveil des sciences et des
sur la liberté de la presse; et il faut dire
ur cette dernière question on le vit à
époques varier, et qu'il mérita de s'en-
mettre en opposition avec lui-même. Il
que le peintre David, détenu par décret,
du à la liberté pour reprendre ses pin-
Il fit accorder des pensions aux veuves
s hommes célèbres, Goldoni et le chi-
Dessault. Il avait demandé à la Conven-
s honneurs nationaux pour Descartes;
au Conseil des Cinq-Cents un rapport
même sujet, quand l'Institut national
primé le vœu que les cendres du philo-
français fussent déposées au Panthéon.
la l'intérêt de la Convention sur les tra-
littéraires de Fougens, de Millin, et sur
ages de Forster. Enfin, ce fut sur son
que, le 3 janvier 1795, la Convention
300,000 fr. de secours, qui furent re-
ntre 116 savants, littérateurs et artistes,
lesquels figuraient toutes les notabilités
ques, littéraires et artistiques du temps.
sérieusement maintenant, en présence de tous
, un vote, quelques motions, quelques dis-
ui étaient dans l'esprit d'une époque où l'on
guère d'homme de talent qui fût exempt
tion? Le résultat d'ensemble de toute la
ique de Chénier n'est-il pas qu'il voulut
s, *et non du sang*, la gloire, et non
ie dans la république; qu'il combattit
rage cette anarchie sur la scène et à
ne; qu'exposé à la haine des factions,
d'être proscrit par elles, il était dans
pour leur arracher des victimes?
ier dit dans son épître à Daunou : « Je
craint de laisser longtemps anonyme *le*
du départ, que les fiers accents de Mé-
hul ont rendu cher à nos guerriers victorieux. »
Qui ne sait que ce chant célèbre a été après *la Marseillaise* l'hymne populaire qui a eu le plus de succès? Méhul en composa l'air dans une soirée de salon, et il l'écrivit sur un des coins de la cheminée, au milieu du bruit et des conversations. Les chants nationaux de Chénier commencent en 1792, par son *hymne* pour la fédération; il fut suivi du *chant* pour les sections de Paris sur l'acceptation de cette constitution de 1793 qui à peine décrétée fut remplacée par le gouvernement révolutionnaire. En 1794 parurent l'*Hymne à la Raison*, *l'Hymne sur la reprise de Toulon*, l'*Hymne à l'Être suprême*, *le Chant du départ*, *le Chant des victoires*. Vinrent ensuite l'*Hymne à J.-J. Rousseau*, l'*Hymne du 9 thermidor*, l'*Hymne du 10 août*, et plus tard l'*Hymne pour la pompe funèbre du général Hoche* et *le Chant du retour*, exécuté à la fête donnée à Bonaparte (1797) avant son embarquement pour l'Égypte. Tous ces chants furent composés pour des fêtes nationales.

Parmi les poésies lyriques de Chénier, nous ne citerons que son *Ode sur la mort de Mirabeau* (1791, in-8°) et l'*Ode sur la situation de la république française durant l'oligarchie de Robespierre et de ses complices* (1794). Après avoir fait connaître les œuvres dramatiques que Chénier fit représenter pendant sa vie, il nous reste à parler de celles qui n'ont été imprimées qu'après sa mort : *Brutus et Cassius, ou les derniers Romains*, tragédie en trois actes, avec une épître dédicatoire à son frère, terminée par ces lignes touchantes : « Puisse cet ouvrage sévère obtenir l'estime des gens de lettres! puisse-t-il obtenir la vôtre, mon cher frère! Ce n'est pas seulement aux liens du sang qui nous unissent que j'en fais hommage, c'est à l'amitié qui nous unit plus étroitement, c'est à l'amour des lettres qui nous unit encore, et surtout c'est à votre mérite, dont je connais toute l'étendue »; — *Philippe II*, tragédie en cinq actes, dont le sujet est la mort de don Carlos; — *Tibère*, tragédie en cinq actes : c'est peut-être la meilleure pièce de l'auteur; — *Œdipe roi*, tragédie en cinq actes, avec des chœurs; — *Œdipe à Colonne*, tragédie en cinq actes, aussi avec des chœurs; — *Électre*, tragédie non terminée, et dont les deux premiers actes, avec des chœurs, ont seuls été achevés. Ces trois dernières pièces ne sont que des traductions (en vers) de Sophocle, que Chénier préférait à tous les poëtes de l'antiquité, et dont il se proposait de traduire ainsi tous les ouvrages. « L'un de ses plus ardents désirs, dit Daunou, était de voir un jour les poëmes de Sophocle représentés par les acteurs du Théâtre-Français sur le théâtre de l'Opéra, dont les artistes auraient exécuté les chœurs. Ces spectacles pouvaient selon lui contribuer à nous faire mieux connaître ceux de la Grèce »; —

Nathan le Sage, drame en trois actes et en vers, imité de Lessing; — *les Portraits de famille*, et *Ninon*, comédies en plusieurs actes et en vers, non terminées, et dont on n'a recueilli que de longs fragments. Toutes les pièces de Chénier ont été réunies en 1818, 3 vol. in-8°, et ce *théâtre* est précédé de la *notice* de Daunou.

S'essayant dans tous les genres, Chénier fit des élégies (*la Promenade à Saint-Cloud*), des discours et des dialogues en vers, des dithyrambes, des imitations d'Ossian; une traduction, en vers dissyllabiques, de l'*Art poétique* d'Horace; une traduction du *Cimetière de campagne*, de Gray; de petits poëmes, parmi lesquels on distingue *le Vieillard d'Ancenis*, sur la mort du général Hoche (1798); un poëme didactique *Sur les arts*, dont le premier chant est seul terminé; un poëme épique non achevé, qui a pour titre *la Bataviade*, imprimé pour la première fois à Bruxelles, en 1816, in-8°, avec d'autres poésies inédites et sous le titre d'*Œuvres diverses*, par les soins du général Mellinet; des épîtres satiriques, dont les plus connues sont : l'épître sur *la Calomnie* (1797) et l'*Épître à Voltaire*, 1806 (ces deux pièces ont été souvent réimprimées); un assez grand nombre d'autres satires : *le Docteur Pancrace* (1797), *le Concile de Constance*, pièce très-rare (on a prétendu même qu'il n'existait que l'épreuve de l'édition préparée par l'auteur); *Conférence théologico-politique entre Pie VI et Louis XVIII* (1798); *les nouveaux Saints* (1801, six éditions); *les Miracles*, conte dévot (1802, quatre éditions); *petite Épître à Jacques Delille* (1802); *les deux Missionnaires, ou La Harpe et Naigeon* (1803), etc. La satire est le genre où Chénier a le mieux réussi. « Que faire, écrivait-il à M. Daunou (en lui dédiant sa nouvelle édition de *Fénelon*, 1802), que faire au milieu de tant d'ennemis littéraires, politiques, religieux? Continuer sa route avec courage, mépriser les calomnies, écouter les critiques, même injustes; profiter des critiques judicieuses, fussent-elles gâtées par les injures;... respecter le public, cultiver à la fois l'art de penser et l'art d'écrire. » Mais Chénier ne put suivre cette sage règle de conduite dans son entier : il ne sut pas *mépriser les calomnies*, et tandis qu'elles tuaient rapidement sa vie, il se vengeait en poëte plein de verve et d'énergie dans un corps défaillant; il renvoyait à ses ennemis des traits désolants, qui les poursuivent encore dans la tombe. Cependant plus d'une fois, dans son exaspération, Chénier fut injuste, et « c'est là, dit M. Daunou, le plus grand tort que lui aient fait ses ennemis ». Ce tort, il le reconnut souvent dans les dernières années de sa vie, et on le vit « disposé à toutes les réconciliations qu'on ne lui rendait pas impossibles ».

Ses ouvrages en prose sont moins nombreux que ses ouvrages en vers; le plus considé[rable] et le plus digne d'estime est son *Tableau his[torique de l'état et des progrès de la lit]térature française depuis* 1789, demandé [par] Napoléon à l'Institut, qui chargea Chénier [de ce] travail. Il en lut une analyse, faite par lui-[même] à une séance du conseil d'État, en présence [du] chef de l'État, qui lui témoigna sa haute [satis]faction (27 février 1808). Ce livre a eu plus[ieurs] éditions; c'est un beau travail, qui dénot[e] qui trouva dans son auteur une grande [force de] talent, de vastes connaissances, un jug[ement] élevé, un goût sûr, une impartialité rare [et dif]ficile. Chénier sut rendre justice à ses en[nemis] les plus implacables; il oublia les outrag[es des] uns, l'ingratitude des autres : c'était une [ven]geance plus digne de lui, et son livre e[st un] monument qui honore à la fois son esp[rit,] son cœur, sa mémoire et les lettres.

En 1806 et 1807 il traça, dans un co[urs] à l'Athénée de Paris, la première parti[e du] tableau historique de la littérature franç[aise,] la langue et des divers genres en pros[e et en] vers qui ont été cultivés en France ju[squ'à la] fin du règne de Louis XII. L'histoire d[es sei]zième, dix-septième et dix-huitième siè[cles de]vait former trois autres parties de ce g[rand ou]vrage; il en avait tracé le plan dans une [...] introduction, qui fut imprimée en 1806; On doit regretter qu'il n'ait pu ni le t[erminer] ni faire imprimer qu'une faible parti[e de ce] qu'il en avait composé. Ses leçons sur l[es *Fa*]*bliaux* et sur les *Romans français* o[nt] été publiées. Nous citerons encore l'[...] *Discours sur les progrès des connai[ssances] en Europe et de l'enseignement pu[blic en] France*, qu'il prononça en 1801, en q[ualité de] membre du jury d'instruction du départ[ement de] la Seine.

Le dernier écrit de Chénier, « tracé, [dit Dau]nou, d'une main mourante, mais avec [...] vigueur et la grâce de son talent, » [...] dans le recueil des discussions de l'In[stitut na]tional *Sur les prix décennaux*. Il [...] pour un de ses anciens ennemis, D[...] prix de littérature didactique; il appr[écia avec] une impartialité remarquable le *Cours [de litté]rature* de La Harpe, qui était aussi [son en]nemi. Les contemporains admirèrent [...] dirent; les haines littéraires, qui ne s'[éteignent] même pas toujours dans la tombe, s'[...] devant l'écrivain qui allait y descend[re ...] ennemis s'inclinèrent devant la haute[ur de son] talent et de son caractère.

Chénier avait remis à Mme de Les[...] signée dans ses œuvres sous le nom d[...] une partie de ses manuscrits, dont l[es prin]cipaux étaient des traductions de la *P[oétique]* d'Aristote, de la *Vie d'Agricola* et des [*Mœurs*] *des Germains*, de Tacite; du *D[ialogue]* *sur les orateurs*, attribué à Quint[ilien;] l'*Art poétique* d'Horace (en vers fr[ançais ...]

le *Cours de littérature* fait à l'Athénée; le *Tableau de la littérature française depuis 1789 jusqu'en* 1808, et plusieurs discours en vers. Un procès s'éleva, en 1816, entre la donataire et les héritiers de Constantin-Xavier et de Louis-Sauveur, frères de Chénier. La principale question était de savoir si les manuscrits non encore publiés d'un homme de lettres étaient assujettis aux lois de la transmission des biens et ne pouvaient être donnés que par acte notarié, ou bien s'ils étaient des papiers domestiques, des propriétés naturelles et indépendantes de la loi civile, pour la transmission desquelles une donation manuelle suffit. La donataire perdit sa cause; et bientôt parut le *Théâtre complet* de Chénier, 1818, 3 vol. in-8°, dont le dernier est composé de pièces posthumes. Le premier volume est précédé de la *notice* de M. Daunou, qui dès 1811 avait paru avec le catalogue imprimé de la riche bibliothèque de son ami. Les *Œuvres complètes* furent publiées (1823-1826) en 8 vol. in-8°, où, avec la notice de M. Daunou, s'en trouve une autre, écrite par Arnault. Cette édition fut encore enrichie par M. Lemercier d'une savante analyse du théâtre de Chénier; car si Chénier eut le malheur d'avoir des ennemis implacables et de s'en faire lui-même un assez grand nombre par une certaine roideur de caractère, par des traits passionnés et des critiques amères, il eut aussi la consolation de se voir entouré d'illustres amis, qui ne s'éloignèrent point du lit de ses longues douleurs, et qui avaient su apprécier tout ce qu'il y avait dans cette âme ardente et dans ce haut talent, qui fut si tourmenté, de nobles facultés et de sentiments généreux. [M. VILLENAVE, dans l'*Enc. des g. du m.*]

Ch. Labitte, *Revue des Deux Mondes*, 15 janvier 1844. — Garat, *Notice sur la vie et les ouvrages de M. J. Chénier*. — Lingay, *Éloge de M.-J. Chénier*. — Arnault, *Sur J. Chénier*.

* CHÉNIER (*L.-J.-G.* DE), neveu des précédents, jurisconsulte militaire français, né le 14 septembre 1800. On a de lui: *Manuel des conseils de guerre, ou recueil alphabétique des questions de droit militaire*; Paris, 1831, in-8°; — *Guide des tribunaux militaires, ou législation criminelle de l'armée, contenant, avec des notes et des commentaires explicatifs, le texte entier des lois, décrets*; Paris, 1838, 2 vol. in-8°.

Quérard, *la France littéraire, supplément*. — Beuchot, *Journal de la librairie*.

CHENOT (*Adam*), médecin néerlandais, né en 1721, à Luxembourg, mort le 9 mai 1789. En 1755 il se dévoua courageusement au soulagement des pestiférés de Cronstadt, et fut nommé ensuite *physicus contagionis* (médecin d'épidémie) à Hermanstadt. En 1773 il devint protomédecin de Siebenburg. On a de lui: *Tractatus de peste*; Vienne, 1766, in-8°; traduit en allemand, Dresde, 1776, in-8°; — *Historia pestis transilvanicæ annorum* 1770 et 1771, ouvrage posthume; Bade, 1799, in-8°. On avait déjà publié en 1798 les écrits que Chenot avait laissés *Sur les établissements de police médicale dans la peste*.

Biographie néerlandaise.

* CHENOT (*Claude-Bernard-Adrien*), ingénieur français, né en septembre 1803, à Bar-sur-Aube. Il fit ses premières études au Lycée de Nancy, et vint les terminer à Paris, au collége de Saint-Louis. En 1820 il entra à l'École des mines de Paris, et au sortir de cette école il fut attaché au secrétariat général de la direction des ponts et chaussées, dont son parent, M. Becquey, était directeur général. Il quitta plus tard ce poste pour aller en Auvergne exploiter des mines, dont il devint concessionnaire avec M. de Forget; presque toutes les mines actuellement exploitées dans ce pays ont été ouvertes par lui ou avec son concours. En 1826 il fut demandé par le duc de Raguse pour des études métallurgiques à Châtillon, et on le voit dès cette époque prendre un brevet pour la fabrication directe du fer en traitant le minerai en poudre, mêlé de charbon, sur une sole de four à réverbère. Dès cette époque aussi M. Chenot aborda la question de transformation des combustibles en gaz, et particulièrement du bois pour chauffer les fourneaux à réverbère. En 1832 il établit chez lui, dans la Haute-Saône, un appareil de son invention pour la fabrication des éponges métalliques de fer, qui produisit déjà alors une grande sensation parmi les maîtres de forges, et M. Thiriat, ingénieur en chef des mines de la Haute-Saône, en fit mention dans la statistique de ce département. Après avoir terminé en Auvergne quelques affaires d'intérêt, il vint se fixer à Clichy-la-Garenne, près de Paris, où il s'engagea dans la voie d'applications et de découvertes dont voici le résumé succinct. A partir de 1842, après différents travaux sur les gaz, sur les huiles de schiste, sur les sulfates de plomb, sur la navigation par réaction, dont il posa les principes dans un brevet d'invention, il entra dans une série de recherches des plus importantes, relatives à un système général de métallurgie nouvelle, et dont les premiers résultats parurent à l'exposition industrielle de 1849. « La matière à l'état d'éponge, disait alors l'auteur, est la plus grande puissance à laquelle puissent avoir recours le chimiste, le physicien et le mécanicien pour des actions d'une rapidité, d'une précision et d'une étendue comparables à celles de la nature, pour *oxyder* et *réduire*, deux mots qui renferment toutes les actions naturelles et humaines, par conséquent toutes les sciences et tous les arts. En effet, ajoute-t-il, *dégager* la *chaleur* par *oxidation* et *l'absorber* par *réduction* en donnant lieu à des courants *électro-chimiques* et *électro-dynamiques*, qui répartissent rapidement les effets locaux dans l'univers, tel est le grand mécanisme qui fonctionne dans la nature par les actions des corps à l'état *naissant* ou *d'épon-*

ges. La science de la fabrication des éponges métalliques doit donc désormais servir de base non-seulement à l'art métallurgique, mais à tous les autres. »

Ce fut dans ce sens que M. Chenot poursuivit des recherches, et qu'il se créa d'abord de nouveaux moyens pour ses applications. Ainsi, il imagina un système de *normalisation* des combustibles, qui repose sur l'emploi des alcalis pour faire passer à l'état soluble les sels insolubles de soufre et de phosphore que contiennent ces combustibles. Il imagina aussi un système complet de génération de gaz par l'emploi des éponges; puis un système de transformation des combustibles en gaz, système qui sert de base à un nouveau mode de production des métaux, dans lequel l'économie de combustible ne sera peut-être pas moins des neuf dixièmes. Enfin, il a inventé une machine, qu'il appelle *électro-trieuse*, et qui a pour effet de ramener les minerais bruts au maximum de richesse et de pureté; il a imaginé enfin un système de génération et d'application nouvelle de l'électricité. Indépendamment des éponges des métaux usuels, il obtient celles des métaux dits terreux, tels qu'aluminium, calcium, silicium, barium, etc., et il les fait entrer dans différentes combinaisons, particulièrement dans l'acier, auquel il donne par là des propriétés remarquables. — Tel est l'aperçu très-rapide des importants travaux que M. Chenot, malgré sa santé délabrée (1), poursuit encore avec un zèle digne des plus grands encouragements.

Comptes-rendus de l'Académie des sciences. — *Documents particuliers.*

* CHENTREL (*Jacques*), sculpteur français, vivait au milieu du seizième siècle. Il fut au nombre des artistes qui travaillèrent au magnifique mausolée de François Ier. E. B—N.

CHENU (*Jean*), jurisconsulte français, né à Bourges, le 29 décembre 1559, mort le 16 décembre 1627. Reçu avocat au parlement de Paris, il exerça toute sa vie cette profession à Bourges, se partageant entre le travail du barreau et la composition de différents ouvrages; les plus importants sont : *Privilèges octroyés à la ville de Bourges, avec les annotations de Jean Chenu*; Paris, 1603, in-8°; — *Stylus ecclesiasticæ jurisdictionis archiepiscopi Bituricensis, reformatus in concilio anni* 1584, *cum notis J. Chenu*; Paris, 1603, in-8°; — *Archiepiscoporum et episcoporum Galliæ chronologica historia*; Paris, 1621, in-4°; — *Chronologia historica patriarcharum, archiepiscoporum Bituricensium et Aquitaniarum primatum*; Paris, 1621, in-4° : c'est la réimpression d'un ouvrage déjà inséré dans le *Stylus ecclesiasticæ jurisdictionis*.

Nicéron, *Mémoires des hommes illustres.* — Lelong, *Bibliothèque historique de la France.*

(1) M. Chenot s'est empoisonné dans plusieurs expériences, notamment avec l'oxyde de carbone, dont il a l'un des premiers signalé les dangers.

* CHENU (*Pierre*), graveur à la pointe et au burin, né à Paris, en 1718, mort vers 1780. ... de Le Bas, il a laissé un grand nombre de planches, d'après divers maîtres, assez es... en général. Nous citerons parmi les p... ceux de *Diderot* et de *Mme Favart*; et p... les sujets, *le Forgeron, les Amusemen... matelots*, d'après *D. Teniers*; — *le B... ger, le Buveur*, d'après *Van Ostade*, etc.
P. Ch.

Heinecken, *Dictionnaire des artistes.* — Huber et ... *Manuel des amateurs de l'art*, t. VIII.

* CHENU (*Jean-Charles*), naturaliste ... çais, né à Metz, en 1808. Il étudia la méde... Paris, entra en 1829 dans la chirurgie mil... et fut attaché en 1834 à un régiment de cav... Ayant été appelé, pendant un séjour à C... sonne à donner des soins à M. Gabriel De... alors préfet de l'Aude, il dut à la recomm... de son client la direction de la plus riche ... tion de coquilles qui soit connue dans le m... et qui appartient à M. Benjamin Delessert, ... aîné du premier. Plus tard, grâce à la ... protection, M. Chenu a été nommé inspect... sources minérales ferrugineuses de Pas... sont la propriété de MM. Delessert. On a d... *Rapport sur le choléra-morbus*; Par... 1835, in-8°; — *Essai sur l'action thé... tique des eaux ferrugineuses de Pass...* des notes par M. Isid. Bourdon; Paris, ... 2e éd., in-12; — *Essai pratique sur l... thérapeutique des eaux minérales, su... précis analytique des sources miné... males connues*; Paris, 1841, 3 vol. in-8°; ... *lustrations conchyliologiques*, ou, etc.; ... 1842-1845, in-fol.; — *Souvenirs d'un ... dans l'Inde*, exécuté de 1834 à 183... sur les notes de M. A. Delessert; 1 vol.

Sachaille, *les Médecins de Paris.* — Q... *France littéraire*, supplément.

CHÉOPS ou CHEMMÈS, et CHEPHR... d'Égypte. Nous ne possédons sur ces ... que les renseignements peu authentiq... rodote. Suivant cet historien, Chéops ... prince impie et tyrannique; il ferma l... ples, et força tous les Égyptiens à ... pour lui. Il fit construire la grande pyr... Ghizé. L'argent venant à lui manquer, ... procura en prostituant sa fille. Celle-... contente de recueillir une somme qu'... ne précise pas, se fit apporter une p... chacun de ses amants, et rassembla ... matériaux suffisants pour la construct... des pyramides. Chéops régna cinqu... CHEPHREN, son frère et son successeur, ... moins cruel que lui. Il bâtit la seconde p... de Ghizé, et régna cinquante-six ans. ... inutile de discuter de pareilles légendes. L... sont encore plus incertaines que les ... Larcher, Chéops et Chephren vivaient v... avant J.-C., et les pyramides, d'après M. ... pollion-Figeac, furent construites sous les ...

premiers princes de la quatrième dynastie, c'est-à-dire vers l'an 5,000 avant J.-C.

Hérodote, l. II, 124-128. — Diodore de Sicile, l. I, 63-64. — Larcher, *Traduction d'Hérodote*. — Champollion-Figeac, *Égypte ancienne*, dans l'*Univers pittoresque*.

CHEOU-SIN ou **TCHEOU**, dernier empereur de la seconde dynastie chinoise appelée *Chang*. Son règne, qui dura depuis 1154 avant J.-C. jusqu'à 1122, fut une suite de crimes et de débauches. Un de ses courtisans lui offrit une jeune fille, nommée Ta-ki, la plus belle de l'empire, mais en même temps la plus méchante et la plus cruelle. Elle acquit une grande influence sur le roi, et lui persuada qu'il ne pouvait devenir souverain absolu que par la terreur. Inventant un genre de supplice inconnu jusque alors, elle fit fondre un cylindre d'airain, que l'on faisait rougir à un grand feu, puis on forçait le patient à l'embrasser jusqu'à ce que sa chair fût consumée. Un des ministres du roi, aussi vicieux que son maître, lui offrit sa fille, qui était fort belle, mais qui fut encore plus vertueuse, car elle résista avec un courage héroïque aux brutalités du roi. Celui-ci, furieux de cette résistance inaccoutumée, massacra la jeune fille de ses propres mains, et l'ayant coupée en plusieurs morceaux, il les fit servir à la table de son père. Un autre ministre, nommé Pi-kan, indigné de cette atroce barbarie, fit au tyran des remontrances qui furent punies de mort. Cheou-sin, joignant l'ironie à la cruauté, s'écria : « Ton discours est véritablement le discours d'un sage; il est digne de la grande réputation dont tu jouis. Mais on dit que le cœur d'un sage est percé de sept trous. Je ne sais sur quoi une pareille tradition peut être fondée : il faut que je voie par moi-même ce qui en est. Qu'on lui ouvre le ventre, et qu'on m'apporte son cœur; je veux l'examiner. » Il fit ouvrir le corps d'une femme enceinte pour voir l'enfant qu'elle portait dans son sein. Un jour, voyant passer à gué un ruisseau par quelques personnes, dans une froide matinée d'hiver, il ordonna de leur couper les jambes, pour voir en quel état était la moelle de leurs os. Ces cruautés extravagantes provoquèrent un mécontentement général; une révolte éclata, sous le commandement d'un chef feudataire nommé Wou-Wang. Mais Cheou-sin n'en continua pas moins ses débordements. Le peuple fut accablé d'impôts pour subvenir aux dépenses insensées du tyran et de Ta-ki. Celle-ci fit construire une tour de marbre, appelée Lou-taï, Tour des cerfs, dont les portes étaient de jaspe. L'intérieur, magnifiquement décoré, avait un tiers de lieue de largeur, sur deux cents mètres d'élévation, monument qui coûta dix ans de travail, et que Ta-ki enrichit d'une infinité de choses précieuses. Quand il fut achevé, elle y fit allumer une si grande quantité de flambeaux, que leur clarté égalait celle du jour. Elle s'enfermait dans ce magnifique palais six mois entiers, ne s'occupant qu'à varier ses plaisirs et épuisant tous les genres de débauche. La révolte devint bientôt générale. Wou-Wang, avec de bonnes troupes, arriva sur les bords du Hoang-ho, et disposa tout pour le passage du fleuve. Cheou-sin, de son côté, se mit à la tête d'une armée nombreuse, mais remplie de mécontents. La bataille se donna dans la plaine de Mou-je. Cheou-sin fit preuve de courage, mais son armée fut mise en déroute. Il courut à sa capitale; et, vêtu de ses habits royaux, il monta dans la Tour des cerfs, où étaient renfermés ses trésors. Là, après s'être paré de ses bijoux les plus rares, il se jeta dans un incendie qu'il avait fait préparer, et dans lequel il périt comme Sardanapale. La favorite tomba entre les mains de Wou-Wang, qui lui fit trancher la tête.

Pauthier, *Chine*, dans l'*Univers pittoresque*.

***CHÉPOY** ou **CÉPOY** (*Thibaut*, sire DE), ou **CEPOY**, amiral de France, mort avant janvier 1316. Chevalier du diocèse de Beauvais, amiral et grand-maître des arbalétriers de France, Chepoy rendit de grands services au roi Philippe le Bel, auquel il conserva le château de Saint-Macaire (Gironde). « 300 livres de rentes sur le trésor, reversibles sur ses hoirs, » furent la récompense que le roi lui donna, en mai 1296. Attaché à la maison de Charles de Valois, frère du roi, il accompagna ce prince dans le voyage qu'il fit dans la Pouille, et reçut à son retour (vers 1305) de Louis, fils aîné de Philippe le Bel, un hanap couvert (grande tasse à boire), pesant cinq marcs d'argent. Maître des arbalétriers dès 1304, il exerça la charge d'amiral de la mer lors de l'expédition de Romanie pendant les années 1306, 1307 et 1308. « Il prenoit 30 sols de gages par « jour pour sa personne, 15 sols pour chaque « chevalier, et 7 sols 6 deniers pour chaque « écuyer. » A. S....Y.

Anselme, *Hist. généal. des amiraux*, t. VII, p. 739, t. VIII, p. 8.

***CHÉPOY** (*Jean*, seigneur DE), amiral de France, vivait au milieu du quatorzième siècle. Il fut commis, avec Eustache de Montigny, pour commander les galères que le roi Philippe VI de Valois envoya contre les Turcs. Suivant Du Cange, après s'être signalé dans le commandement des galères que le pape et le roi envoyèrent en Grèce, il eut une grande part à la victoire que les princes chrétiens remportèrent sur les Turcs; mais, d'après Belleforest, « loin d'avoir eu des « succès, les François qui furent avec lui en Le-« vant y ayant été mal reçus, et mal fait leurs « affaires, ils s'en revinrent en France en 1335. « Chepoy fut pris devant le château de Maucon-« seil, près Noyon, dans une émotion survenue « contre les nobles, fut mené au château de « Creil, d'où il ne sortit qu'après avoir payé une « somme de 4,400 saluts d'or, pour lesquels il « vendit une partie de ses terres, et s'en retour-« nant chez soi, il mourut à Cathenoy, où il gît. »

Anselme, *Hist. généal. des amiraux*, t. VII, p. 744. — Du Cange, *Hist. de Constantinople*, p. 284.

CHÉRADAME (*Jean*), savant français, d'une famille originaire d'Argentan, vivait au commen-

cement du seizième siècle. On lui donne aussi quelquefois le nom d'Hippocratès et celui de Charmurius. Il fut un des premiers professeurs de grec au Collége royal (Collége de France), fondé par François Ier. On a de lui : *Grammatica isagogica;* Paris, 1521, in-4° : un abrégé de cet ouvrage fut publié par l'auteur, sous le titre d'*Introductio alphabetica;* Lyon, 1537, in-8°; — *Lexicon græcum;* Paris, 1523; — *In omnes Erasmi chiliades epitome per Ad. Barlandum, cum additamentis et accurata Cheradami recognitione*, 1526; — *Alphabetum linguæ sanctæ mystico intellectu refertum;* 1532, in-8°.

Sax, *Onomasticon litt.*

CHÉRADAME (*Jean-Pierre-René*), médecin français, né à Argentan, en 1738, mort le 24 août 1824. Il fut l'un des rédacteurs du *Codex medicamentarius*.

CHERCHEMONT (*Jean* DE), trésorier de l'église de Laon, fut chancelier de France sous Philippe le Long, en 1320, et privé de son emploi à la mort de ce prince, en 1321. Charles le Bel le rétablit deux ans après, et il conserva cette place jusqu'à sa mort, arrivée en 1328. Charles le Bel l'avait nommé un de ses exécuteurs testamentaires:

Anselme, *Hist. généal.*

CHERCHEMONT (*Jean* DE), prélat français, neveu du précédent, né au commencement du quatorzième siècle, mort le 26 janvier 1373. Appelé d'abord à l'évêché de Troyes, puis transféré à celui d'Amiens, il devint chancelier de France sous Philippe de Valois.

Moréri, *Dictionnaire historique.*

CHÉRÉA (*Cassius*), meurtrier de Caligula, vivait dans le premier siècle de l'ère chrétienne. Il se fit remarquer pour la première fois dans la révolte des légions de Germanie. Les soldats, à la nouvelle de la mort d'Auguste, massacrèrent leurs centurions. Chéréa, le glaive à la main, se fit jour à travers les révoltés, et parvint à se sauver. Il était tribun dans les cohortes prétoriennes, lorsqu'il conçut le dessein de tuer le prince insensé et sanguinaire qui régnait sur l'empire romain. Il associa à ce dessein Cornelius Sabinus et quelques autres patriciens, et fixa pour le temps de l'exécution les jeux célébrés en l'honneur d'Auguste. Le quatrième jour de ces jeux, 24 janvier, 41 après J.-C., les conjurés massacrèrent l'empereur, qui revenait du théâtre au palais par une galerie étroite. Chéréa, qui avait porté le premier coup, échappa à la fureur de la garde germaine. Après avoir fait mettre à mort Césonie, femme de Caligula, il appuya de toutes ses forces la décision du sénat qui venait de décréter le rétablissement de la république, et reçut des consuls, pour mot d'ordre, le mot *liberté*. Le lendemain tout changea. Les prétoriens proclamèrent Claude. Le nouvel empereur ordonna aussitôt le supplice des conspirateurs. Chéréa montra en mourant beaucoup de courage, et demanda à être exécuté avec le même fer dont il avait [...] Caligula.

Tacite, *Annales*, l. I. — Josèphe, *Antiquités jud.* XIX, 1-4. — Suétone, *Caligula*, 56-58; *Claude*, [...] Dion Cassius, l. IX, 29. — Zonaras, XI, 7. — Sénèque, *Constantia*, 18. — Aurelius Victor, *Cæsar*, 3.

***CHÉRÉAS** (Χαιρέας), Athénien, fils [...] chestrate. Envoyé en 411 avant J.-C. p[...] peuple de Samos et l'armée athénienne [...] dans cette île, pour annoncer à Athènes q[...] tentative faite à Samos en faveur de l'oli[...] venait d'être réprimée, il arriva au m[...] même où venait d'être établi le gouvern[...] oligarchique des Quatre-cents. Menacé d'[...] rêté, il parvint à s'échapper, se rendit à [...] et, par la peinture exagérée de la tyrann[...] quatre cents, décida ses compagnons d'[...] à se prononcer pour la démocratie.

Thucydide, l. VIII, 74, 86.

CHÉRÉAS, historien grec : on ignore à [...] époque il vivait; on sait seulement qu[...] antérieur à Polybe. Suivant ce dernier, [...] cits de Chéréas ne sont pas de l'histoi[...] des bavardages dignes d'une boutique de [...] (οὐ γὰρ ἱστορίας, ἀλλὰ κουρεακῆς καὶ [...] λαλιᾶς ἐμοί γε δοκοῦσι τάξιν ἔχειν καὶ δύ[...]

Polybe, III, 20.

CHÉREAU (*François*), graveur fran[...] à Blois, en 1680, mort à Paris, le 15 av[...] Élève de Pierre Drevet, il fut un des [...] biles graveurs français. Ses portraits [...] sont tout à fait remarquables, et parm[...] celui de *Louis Pécour*, maître de ball[...] près R. Tournières, est regardé comme [...] d'œuvre. Ses sujets historiques sont tr[...] burin hardi et savant, et ses planches [...] heureuse harmonie de ton. Il fut reçu [...] démie le 26 mars 1718, et était à [...] graveur du cabinet du roi. De son œuv[...] nombreux, nous ne citerons que *S[...] dans le désert*, d'après *Raphael;* — [...] *Cécile*, d'après *P. Mignard*, et le [...] d'*Élisabeth-Sophie Chéron*, d'après e[...]

P. CH.

Heineken, *Dictionnaire des artistes.* — [...] *Dict. des artistes.* — Hubert et Rost, *Manuel des amateurs*, t. VIII.

CHÉREAU (*Jacques*), dit le *jeune*, élève du précédent, né à Blois, en 1[...] à Paris, en 1759. Il eut presque autant [...] que son aîné, quoiqu'en général ses [...] soient moins estimées. Après un voya[ge en An]gleterre, qui lui réussit peu, il vint [...] Paris, et, à la mort de son frère, il s[...] commerce d'estampes, que continu[...] après lui. Nous citerons parmi les pl[...] pièces de J. Chéreau : *la Belle J[...]* d'après *Raphael*, et les *Portraits d[...] d'Orléans*, régent de France, et de G[...] roi d'Angleterre. P[...]

Heinecken, *Dictionnaire des artistes.* — Rost, *Manuel des amateurs*, t. VIII.

CHÉREBERT. *Voy.* CARIBERT.

CHÉREFFEDDIN. *Voy.* CHÉRIF-ED-[...]

* **CHÉRÉMON** (Χαιρήμων), poëte tragique athénien, vivait vers 380 avant J.-C. On ne sait rien de sa vie. Les poëtes comiques Eubule et Éphippe attaquèrent souvent ses ouvrages, et avec raison, autant que nous pouvons en juger par les fragments qui nous restent de cet auteur. Poëte de décadence, imitateur des défauts d'Euripide, il s'écarta de la grandeur simple d'Eschyle et de Sophocle, confondit les genres, et mêla, comme Euripide dans *Alceste*, des scènes comiques à la tragédie. Aussi est-il mentionné avec le titre de poëte comique, par Suidas, Eudocia et le scoliaste d'Aristote (*Rhétorique*, III). Non content d'altérer la tragédie par un pareil mélange, il surchargea ses pièces de descriptions qui, sans tenir essentiellement au sujet, pouvaient amuser le lecteur. Aristote appelle justement ces hors-d'œuvre plus ou moins brillants et poétiques ἀργὰ μέρη (portions oiseuses). Les tragédies de Chérémon, descriptives et lyriques plutôt que dramatiques, étaient, d'après Aristote, moins faites pour le théâtre que pour la lecture; mais on ne peut conclure de l'épithète de ἀναγνωστικός (propre à être lu), donnée par l'auteur de la *Rhétorique* à Chérémon, que les pièces de celui-ci ne furent jamais représentées. Voici les titres de celles dont il nous reste des fragments : Ἀλφεσίβοια, Ἀχιλλεῦς, Θερσιτοκτόνος, ou Θερσίτης (ce titre semble indiquer un drame satyrique), Διόνυσος, Θυέστης, Ἰώ, Μινύας, Ὀδυσσεὺς, Τραυματίας, Οἰνεύς, Κένταυρος. On ignore si ce dernier ouvrage, qu'Aristote appelle une *rhapsodie* composée de toutes sortes de vers, et Athénée un *drame polymètre*, était une tragédie, une comédie ou un drame satyrique. On trouve dans l'*Anthologie* trois épigrammes attribuées à un certain Chérémon, qui est mentionné aussi dans *la Couronne* de Méléagre, et probablement le même que le poëte tragique.

L. J.

Suidas, au mot Χαιρήμων. — Eudocia, Ἰωνία, dans les *Anecdota græca* de Villoison. — Welcker, *Die Griech Trag.* — Meineke. *Histor. crit. com. græc.* — Ritter, *Annot. in Arist. Poet.* — Heeren, *de Chæremone, Trag. vet. Græc.* — Jacobs. *Additamenta animadver. in Athen.* — Bartsch, *de Chæremone poeta tragico*.

* **CHÉRÉMON**, littérateur alexandrin, vivait vers le milieu du premier siècle après J.-C. Grammairien, philosophe et historien, administrateur de la bibliothèque d'Alexandrie ou du moins de la partie de la bibliothèque située dans le temple de Sérapis, il fut un des précepteurs de Néron. Son principal ouvrage était une histoire d'Égypte. Porphyre (*de Abstinent.*, IV, 6) et saint Jérôme (*C. Jovianum* II) nous ont conservé un fragment intéressant de ce livre. Chérémon avait aussi écrit des traités *Sur les hiéroglyphes* (Ἱερογλυφικά), *Sur les comètes* (περὶ Κομητῶν), *sur les Conjonctions* (περὶ Συνδέσμων).

Eusèbe; *Præpar. evang.*, V, 10. — Suidas, aux mots Χαιρήμων, Διονύσιος Ἀλέξανδρος, Ὠριγένης, Αἰγαῖος, Ἱερογλυφικά. — Fabricius, *Bibliotheca græca*. — Smith, *Dictionary of greek and roman biography*.

* **CHÉRÉPHON** (Χαιρεφῶν), philosophe athénien du dème de Sphette, né vers 480 avant J.-C., disciple et ami de Socrate, souvent cité avec éloge dans les ouvrages de Xénophon et de Platon; il est plus connu encore par les sarcasmes d'Aristophane. Il demanda à l'oracle de Delphes quel était le plus sage des hommes, et reçut cette réponse célèbre : Sophocle est sage, Euripide plus sage, et de tous les hommes Socrate est le plus sage.

Σοφὸς Σοφοκλῆς· σοφώτερος δ' Εὐριπίδης;
ἀνδρῶν δὲ πάντων Σωκράτης σοφώτατος.

Banni d'Athènes à l'avénement des trente tyrans, Chéréphon rentra dans sa patrie après le rétablissement de la démocratie, en 403 avant J.-C. Un passage de Platon (*Apologie*) semble indiquer que cet ami de Socrate était mort à l'époque du jugement de son maître.

Xénophon, *Memor.*, — Platon, *Apol.*, *Charm.* *Gorg.* — Stalbaum, *ad Plat. Apol.* — Athénée, V. — Aristophane, *Vesp.*, 1412; *Nub.*, 105, 145, 157, 831, 1448; *Av.*, 1296, 1564.

CHÉRI (*Rose*). *Voy.* CIZOS.

CHÉRILE (Χοιρῖλος ou Χοίριλλος). Quatre poëtes grecs ont porté ce nom. Ils ont été souvent confondus par les historiens de la littérature; nous les distinguerons d'après A. F. Näke (*Cherili Samii quæ supersunt*; Leipzig, 1817, in-8°).

CHÉRILE d'Athènes, poëte tragique, né vers 548 avant J.-C., mort vers 464. Contemporain de Thespis, de Phrynichus, de Pratinas, d'Eschyle, il semble avoir lutté dans sa vieillesse contre le jeune Sophocle. Il commença à concourir pour la couronne tragique en 523, à une époque où Athènes, grâce à la présence de Simonide, d'Anacréon, de Lasus et d'autres poëtes, était devenue le centre de la poésie grecque. Le début de Chérile eut lieu douze ans après celui de Thespis, douze ans avant la première victoire de Phrynicus. En 499 nous voyons Chérile compétiteur, et probablement vainqueur d'Eschyle. En 483, après une carrière dramatique de quarante ans, il obtenait encore des succès; il n'est même pas impossible qu'il ait, comme le prétend un historien anonyme de Sophocle, disputé le prix à ce dernier poëte, qui remporta sa première victoire en 468. M. Welcker croit que le concurrent de Sophocle était, non Chérile, mais un fils de ce poëte.

Nous ne savons presque rien de Chérile, sinon qu'il conquit et garda la faveur populaire. Il donna cent cinquante pièces, et remporta treize victoires, c'est-à-dire autant qu'Eschyle. De ce chiffre élevé de pièces on peut induire que l'usage des *tétralogies* remonte pour le moins à Chérile. En effet, comme on ne représentait de pièces nouvelles que deux fois par an, ce poëte n'aurait pu en faire jouer un aussi grand nombre, s'il n'en avait donné plusieurs à la fois. On ne saurait dire que les pièces de Chérile furent écrites et non représentées; le contraire plutôt

serait vrai. Du moins il est probable que ce poëte le premier écrivit ses tragédies; encore ne les écrivit-il pas toutes.

Selon Suidas, Chérile inventa les masques et les costumes de théâtre (τοῖς προσωπείοις καὶ τῇ σκευῇ τῶν στολῶν ἐπεχείρησε). Cette invention a été attribuée à chacun des premiers poëtes tragiques, et on n'a aucune raison de l'adjuger définitivement à Chérile plutôt qu'à ses prédécesseurs. Celui-ci n'apporta aucune modification essentielle à la forme inventée par Thespis. Le premier grand changement vint d'Eschyle, qui introduisit dans ses pièces un second acteur, et par cette innovation décisive, que Chérile dut certainement adopter, constitua réellement la tragédie. Quant à la séparation opérée par Pratinas entre le drame satirique et la tragédie, elle a été quelquefois attribuée à Chérile sur l'autorité de ce vers d'un ancien poëte :

Lorsque Chérile était roi dans les satyres,

Ἡνίκα μὲν βασιλεὺς ἦν Χοιρίλος ἐν σατύροις.

Mais il faut, à ce qu'il semble, entendre par par ces mots dans les *satyres*, ἐν σατύροις, non les *drames satyriques*, mais les chœurs tragiques. Le nom de Chérile est mentionné dans un curieux fragment du *Linus* d'Alexis. Linus, précepteur d'Hercule, met entre les mains de son élève les livres dont celui-ci doit faire sa lecture habituelle.

Voici Orphée, Hésiode, une tragédie, Chérile, Homère, Épicharme, des écrits de toutes espèces....

'Ορφεὺς ἔνεστιν, Ἡσίοδος, τραγῳδία,
Χοιρίλος, Ὅμηρος, Ἐπίχαρμος, συγγράμματα
Παντοδαπά.

Ces vers indiquent un poëte pour chaque genre de poésie : Orphée pour les hymnes religieux, Hésiode pour le poëme didactique, Homère pour l'épopée, Épicharme pour la comédie; mais que signifient ces mots, *une tragédie Chérile?* Les critiques, qui n'esquivent pas la difficulté en prétextant une erreur de copiste, et en corrigeant le texte, répondent que Chérile représente ici le drame satyrique; ce n'est qu'une conjecture. Peut-être s'agit-il dans ce passage d'Alexis de Chérile de Samos, et est-il fait allusion à la gourmandise de ce poëte (ὀψοφαγία), puisque Hercule finit par choisir un ouvrage sur l'*art culinaire* (ὀψαρτυσία). Pausanias cite l'Ἀλόπη de Chérile à propos d'une généalogie mythologique. Cette brève mention est tout ce que nous savons sur les pièces de ce poëte. Les grammairiens latins parlent d'un vers appelé *chérilien* (—⏑⏑—⏑⏑———⏑⏑—⏑⏑—), lequel est un hexamètre auquel a été retranchée la syllabe finale. On ne peut supposer que ce mètre soit de l'invention de Chérile; car il ne porte jamais chez les grammairiens grecs le nom de ce poëte. Peut-être ne doit-il le nom de *chérilien* qu'au vers cité plus haut Ἡνίκα μέν...., et qui est le plus ancien vers existant de ce mètre. L. J.

Welcker, *Die Griech. Tragöd.* — Suidas, au m… Χοιρίλος, Αἰσχύλος, Πρατίνας. — Cyrill. *Jul*… — Eusèbe, *Chronique*, cl. 74, 2. — Syncell. — … *Metris*, p. 2, 633, éd. Putsch. — Meineke, *Frag. com.*… — Pausanias, I, 14. — Gaisford, dans son édition… *phæstion*, p. 253-254.

CHÉRILE de Samos, auteur d'un poëme … sur les guerres des Grecs contre Darius et … Selon Suidas, il était contemporain de Pan… et jeune homme (νεανίσκος) à l'époque des g… médiques, vers la 75e olympiade, 480 … J.-C. Cette date est impossible. Chérile … encore en 404, c'est-à-dire 76 ans plus … loin d'avoir atteint à cette dernière époqu… trême vieillesse que supposeraient les par… Suidas, il faisait encore des vers, et Lys… comblait d'honneurs et de prévenances p… tenir de lui des éloges poétiques. Suidas … leurs semble se contredire en donnant à e… que Chérile était plus jeune qu'Hérodote, … fut, dit-on, l'esclave favori (οὕτινος αὐτὸν … δικὰ γεγονέναί φασιν). Nous avons peut-ê… cette ligne l'explication de l'erreur de S… qui de la liaison de Panyasis et de Chéri… Hérodote aura conclu que les deux p… étaient à peu près du même âge. On peut … la naissance de Chérile vers 470. Il fut … Samos. Après avoir résidé quelque tem… d'Hérodote, qui lui inspira le goût de la p… se rendit à la cour d'Archélaüs, et mour… 399. Chérile, au rapport d'Athénée, r… d'Archélaüs quatre mines par jour, et dé… cette somme en bonne chère (ὀψοφαγία)… aux autres détails donnés par Suidas, … rapportent à un poëte contemporain d'Ale… Quelques critiques font naître Chérile à I… à Halicarnasse, et cette assertion ne … pas celle qui fait du même personnage un … de Samos.

On a conjecturé que le poëme de Ché… la guerre médique était intitulé Περσικά. … vrage était remarquable du moins par … C'était la première tentative faite pour … dans un poëme épique des événements … porains. Jusque là l'épopée avait tenu lieu … toire, qui n'existait pas encore; pour la p… fois, elle entrait en lutte contre l'histoire, … nait de naître. Grâce à Hérodote, la vi… cette dernière ne fut pas douteuse. Des fr… des Περσικά ont été conservés par Aristote … III, 14), Strabon (VII), Joseph (*Contr.*… I, 22). L'ouvrage de Chérile eut d'abord … coup de succès, et l'auteur fut admis da… *non épique*. Il en fut rejeté par les gra… d'Alexandrie, et remplacé par Antimaque, … l'autorité de Platon, qui, d'après Héra… Pont, préférait de beaucoup Antimaque à … rile. L…

Suidas, au mot Χοιρίλος. — Étienne de By… mot Ἰασσός. — Photius, *Lexique* au mot … τροπόν. — Proclus, *Commentaire sur le Timée* … *ton*. — Athénée, VIII.

CHÉRILE, poëte épique, né probable… Iasos, vivait vers 340 avant J.-C. Poëte …

d'Alexandre, il resta trop au-dessous du héros qu'il voulait célébrer; ses tentatives impuissantes furent punies par le ridicule, et son nom, tristement célèbre, est resté synonyme de mauvais poëte. Horace a dit de lui :

Gratus Alexandro regi magno fuit ille
Chœrilus, incultis qui versibus et male natis
Rettulit acceptos, regale nomisma, Philippos;
Epist., II, I, 232-234.

Sic mihi, qui multum cessat, fit Chœrilus ille
Quem bis terque bonum cum risu miror.
Ars poet., 357-358.

Il est évident, par le premier de ces deux passages, que nous pouvons rapporter à Chérile d'Iasos ce que Suidas a dit par erreur de Chérile de Samos, qu'il recevait un statère d'or pour chaque vers de son poëme. Cependant, si libéralement qu'Alexandre récompensât les flatteries poétiques de Chérile, il ne pouvait, si nous en croyons le scoliaste Acron, cacher le mépris qu'elles lui inspiraient. J'aimerais mieux, disait-il, être le Thersite d'Homère que l'Achille de Chérile. D'après le même scoliaste, Alexandre était convenu avec son poëte officiel de lui donner une pièce d'or pour chaque bon vers, un soufflet pour chaque mauvais. L'infortuné poëte reçut pour tous ses vers sept pièces d'or, et un si grand nombre de soufflets qu'il en mourut. Cette historiette, assez plaisante, est certainement fausse. Suidas, qui confond toujours les deux derniers Chérile, attribue à celui de Samos un poëme intitulé Λαμιακά. Mais si ce poëme avait pour sujet, comme le titre semble l'indiquer, la guerre lamiaque, il ne peut appartenir qu'au contemporain d'Alexandre. Des ouvrages de ce dernier Chérile il ne reste qu'une traduction grecque de la fameuse épitaphe de Sardanapale. LÉO JOUBERT.

Strabon, XIV. — Athénée, VIII. — Brunck, *Analecta*, I, 188. — Jacobs, *Animadv. in Anthologiam*, vol. I.

CHÉRILE, esclave du poëte comique Ecphantide, l'assista quelquefois dans la composition de ses ouvrages.

Hesychius, aux mots Ἐκκεχοιριλωμένη et Χοιρίλος Ἐκφαντίδος. — Meineke, *Histor. crit. com. græc.* — Gaisford, dans son édition d'*Hephæstion*, p. 98.

CHÉRIN (*Bernard*), généalogiste français, né à Ambonville, en Champagne, le 20 janvier 1718, mort à Paris, le 21 mai 1785. Généalogiste et historiographe des ordres de Saint Lazare, de Saint-Michel et du Saint-Esprit, Chérin se fit remarquer par l'étendue de ses connaissances et la sévérité consciencieuse de ses recherches.

Chaudon et Delandine, *Nouveau dictionnaire hist.*

CHÉRIN (*Louis-Nicolas-Henri*,) généalogiste et général français, né à Paris, en 1762, mort le 14 juin 1799. Après avoir publié plusieurs ouvrages généalogiques, il embrassa l'état militaire, et obtint un avancement rapide. Adjudant général à l'armée du Nord en 1793, il contribua à faire échouer les projets de trahison de Dumouriez, et fut récompensé de sa fidélité par le grade de général de brigade. Ami et chef d'état-major de Hoche, il servit sous ce général à l'armée des côtes de l'Ouest, et le suivit en 1797 à l'armée de Sambre-et-Meuse. Nommé le 3 septembre 1797 commandant en chef de la garde du Directoire exécutif, il concourut au succès de la journée du 4 du même mois (18 fructidor an V). Sur la demande du général Masséna, commandant en chef de l'armée du Danube, il remplaça, en mai 1799, le général Ernouf dans l'emploi de chef de l'état-major général de cette armée, avec laquelle il fit la campagne de Suisse. Les Autrichiens ayant attaqué le 2 juin le camp retranché des Français à Zurich, Chérin se mit à la tête d'un escadron, et chargea vigoureusement les ennemis; mais au milieu de l'action il reçut un coup de feu, dont il mourut, le 14 du même mois.

On a de lui : *Généalogie de la maison de Montesquiou-Fezensac*; Paris 1784, in-4°; — *La noblesse considérée sous ses différents rapports dans les assemblées générales et particulières de la nation*; Paris, 1788, in-8°; — *Abrégé chronologique d'édits, déclarations, règlements, arrêts et lettres patentes des rois de France de la troisième race, concernant le fait de noblesse*; Paris, 1788, in-12.

De Courcelles, *Dictionnaire historique et biographique des généraux français.* — Quérard, *la France littéraire.*

CHÉRISEY (*Louis*, comte DE), général français, né à Metz, en 1667, mort dans la même ville, en 1750. Il appartenait à une famille très-ancienne, et combattit en Allemagne sous les maréchaux d'Asfeld et de Coigny. En 1738, Louis XV le créa lieutenant général malgré son âge avancé. Chérisey servit encore en 1742 et 1743, signala son courage par divers faits d'armes, fut blessé deux fois à la journée d'Ettingen, et, à peine guéri, alla commander sur la Sarre, sous les ordres de Coigny, puis en Flandre, sous le maréchal de Noailles. Ses fils et petits-fils ont tous suivi la carrière militaire; l'un de ces derniers, maréchal de camp en retraite, a commandé un régiment de la garde royale; l'autre, capitaine d'état-major, a donné sa démission en 1830.

Le Bas, *Dict. encycl. de la France.* — Bégin, *Biographie de la Moselle.*

CHERLER (*Paul*), poëte latin moderne, né à Bâle, vivait dans le seizième siècle. On a de lui : *Encomium urbis Basileæ, carmine heroico*; Bâle, 1577, in-4°; — *Ecclesiæ et academiæ Basiliseæ luctus, hoc est epitaphia, seu elegiæ funebres 32 virorum illustrium et juvenum qui in urbe et agro Basileo peste interierunt anno* 1554; Bâle, 1565, in-4°.

Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

CHERLER (*Jean-Henri*), médecin et botaniste de Bâle, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Marié à la fille de Jean Bauhin, il se fortifia à l'école de ce célèbre botaniste, et son nom figure à côté de celui de son beau-père en tête des ouvrages suivants : *Johannis Bauhini et Johannis Henrici Cherleri Historiæ plantarum generalis novæ*

prodromus; Yverdun (Ebroduni), 1619, in-4°; — *Historia plantarum universalis nova et absolutissima, cum consensu et dissensu circa eas, auctoribus Joh. Bauhino et Joh. Cherlero*, etc., publiée après la mort de Bauhin et de Cherler, par Chabrée et Graffenried; Yverdun, 1650-1651, 3 vol. in-fol. Le genre *Cherleria*, consacré à la mémoire de Cherler par Haller, a été adopté par Linné et par la plupart des botanistes.

Éloy, *Dict. hist. de la méd.* — *Biog. médic.*

CHÉRON, famille française, dont plusieurs membres se sont distingués dans les arts et dans les lettres. Les principaux sont:

***CHÉRON** (*Henri*), peintre en émail et en miniature, né à Meaux, mort à Lyon, en 1677. Ses portraits peuvent être mis au nombre des bons qui ont été faits de son temps, et les amateurs recherchent encore ses émaux. D'une conduite assez irrégulière, Chéron abandonnant sa femme et ses enfants, s'enfuit à Lyon, où il est mort.

CHÉRON (*Mlle Élisabeth-Sophie*), fille du précédent, née à Paris, le 3 octobre 1648, morte à Paris, le 3 septembre 1711. Son père, reconnaissant les heureuses dispositions d'Élisabeth pour les arts du dessin, les favorisa de tout son pouvoir. A quatorze ans elle était déjà célèbre, et fut appelée à l'abbaye de Jouarre, pour y faire les portraits de la supérieure, des princesses d'Épinoy et des Ursins. Son père était protestant et sa mère catholique : entourée de soins et d'amitié par les religieuses, encouragée par sa mère, elle revint à Paris abjurer entre les mains de M. de Poussé, curé de Saint-Sulpice. Elle était à peine âgée de seize ans, quand son père abandonna sa famille, et lui en laissa toute la charge. Elle fut reçue à l'Académie, sur la présentation de Lebrun, le 11 juin 1672, et trois ans avant sa mort elle avait épousé M. Le Hay, ingénieur du roi. Mlle Chéron peignait également bien le portrait et l'histoire. La composition, le dessin, la couleur sont également estimés dans ses œuvres. Elle dessinait beaucoup d'après l'antique, et d'après les camées et les pierres gravées, qu'elle reproduisait en grand. « Sa manière de dessiner, dit d'Argenville, était de laver au bistre, d'arrêter les contours au pinceau, et de les relever au blanc d'une manière aussi propre qu'intelligente. Souvent elle se servait de sanguine avec un petit lavis de bistre. Ses études étaient toutes au crayon de sanguine bien manié, haché et croisé comme la gravure : le goût de l'antique, que cette habile main a su conserver, la fera distinguer facilement. » On cite parmi ses tableaux : *la Fuite en Égypte*; — *la Vierge endormie*; *l'Annonciation*; — *Saint Thomas d'Aquin*; — un nombre très-considérable de portraits, et surtout le sien, qu'elle a gravé elle-même, et qu'on peut voir à Versailles.

Ursule et Jeanne de La Croix, nièces de son mari et ses élèves, Ch. Simonneau, B. Picart, J. Audran, etc., ont gravé d'après elle. Mlle Ch[éron] a gravé elle-même : *Sainte Cécile*, d'a[près] Raphael; — *Saint Romuald*, d'après [An.] Carrache; — une *Descente de croix*; — [une] *Bacchanale*, et un livre à dessiner en tr[ente-six] pièces.

Mlle Chéron fut aussi musicienne et p[oète]; elle fut reçue en cette qualité à l'Académie [des] *Ricovrati* de Padoue, sous le nom d'*Erato*, [en] 1699. On a d'elle : *Essay de psaumes et [can]tiques mis en vers et enrichis de figures* [par] Mlle ***; Paris, 1694, in-8°, avec un po[rtrait] et vingt-cinq planches dessinées et gravées [par] son frère Louis Chéron : il existe de ces gra[vures] deux états différents; — *les Cerises renv[ersées]*, poëme héroïque; Paris, 1717, in-4°, imp[rimé à] la suite de la *Batrachomyomachie*, trad[uite en] vers par Boivin.

CHÉRON (*Louis*), fils et frère des [précé]dents, né à Paris, en 1660, mort à Lon[dres en] 1723. Ses dispositions pour la peinture fu[rent fa]vorisées par son père d'abord, puis par sa [sœur,] qui pendant dix-huit ans l'entretint en It[alie, où] il exécuta beaucoup de copies. A son re[tour à] Paris, il obtint de grands succès, et déc[ora de] nombreuses habitations particulières, [aujour]d'hui détruites. Sa religion (il était prot[estant]) qui lui ferma les portes de l'Académie, [lui fit] abandonner, en 1695, la France pour l'Ang[leterre,] où il n'eut pas moins de vogue.

Louis Chéron est cependant peu estimé [comme] peintre : le dessin est la seule chose à lou[er dans] ses œuvres, et il n'excellait guère qu'à f[aire des] pastiches. Il est beaucoup plus digne [d'estime] comme graveur, et il maniait également [la] pointe et le burin. Outre les sujets p[our les] Psaumes de sa sœur, on doit citer de l[ui :] *Juifs captifs en Babylone*; — et quat[re sujets] du Nouveau Testament, publiés à L[ondres.] J. Mariette, N. Tardieu, N. Dupuis, A. [...] Van der Gucht, ont gravé d'après lui.

PAUL C[HÉRON.]

Fermel'huis, *Éloge de madame Le Hay*; [...] in-4°. — De Piles, *Abrégé de la vie des p[eintres.]* — D'Argenville, *Abrégé de la vie des peintres*. — Fontenay, *Dict. des artistes*. — Heinecken, *Dict. des artistes*. — Watelet, *Dict. de peinture*, t. IV. — Rost, *Manuel des amateurs*, t. VIII. — Robert-Dumesnil, *le Peintre graveur français*, t. III. — Du[ssieux,] *Artistes français à l'étranger*. — Mariette, *A[becedario],* publié par MM. Chennevières et de Montaiglon.

***CHÉRON** (*Charles-Jean-François*), [graveur] en médailles, né à Nancy, en 1643, [mort à Pa]ris, le 18 mars 1698. Comme beaucou[p de Lor]rains, il alla se fixer à Rome, où il [obtint] la charge de premier graveur du pape. Louis XIV le détermina à venir à Paris [pour] graver ses médailles. Il lui donna le lo[gement au] Louvre et une pension. Chéron fut reçu [à l'A]cadémie le 3 août 1696. On a gravé d'[après lui] quelques portraits, parmi lesquels [...] ceux du Bernin et de Le Bouthillier [de Rancé,] abbé de la Trappe.

P. C[HÉRON.]

Heinecken, *Dict. des Artistes*.

*CHÉRON (*Jean*), théologien français du dix-septième siècle. Il fut docteur en théologie et provincial des Carmes de la province de Gascogne, et a publié : *Privilegiati scapularis, et visionis S. Simonis Stockii vindiciæ; Burdigalæ*, 1648, in-8°; — *Examen de la théologie mystique;* Paris, 1657, in-8°. P. CH.

Catalogue de la Bibl. impériale.

CHÉRON (*Louis-Claude*), littérateur français, né à Paris, le 28 octobre 1758, mort à Poitiers, le 13 octobre 1807. Fils d'un administrateur des forêts; il fut nommé en 1790 membre de l'administration départementale de Seine-et-Oise, et l'année suivante député à l'Assemblée législative. La modération de ses opinions le fit incarcérer pendant la Terreur. Rendu à la liberté après le 9 thermidor, il fut appelé en 1798 au Conseil des Cinq-Cents, refusa de s'y rendre, et s'occupa exclusivement de l'étude des lettres jusqu'à l'année 1805. Nommé alors préfet de la Vienne, il mourut dans l'exercice de ses fonctions. On a de lui : *le Poëte anonyme*, comédie en deux actes et en vers, non représentée; Paris, 1785, in-8°; — *Caton d'Utique*, tragédie en trois actes et en vers, imitée de l'anglais d'Addisson; Paris, 1789, in-8°; — *le Tartufe de mœurs*, comédie en cinq actes et en vers, imitée de la pièce de Sheridan intitulée : *the School for scandal;* Paris, 1805, in-8°. C'est le plus important et le plus soigné des ouvrages de Chéron, qui le remania à différentes reprises, et le fit paraître successivement sous les titres de *l'Homme à sentiments*, du *Moraliseur*, enfin de *Valsin et Florville*, avant de lui donner celui de *Tartufe de mœurs*, sous lequel il obtint un succès mérité; — *Conduite du maire de Paris* (Péthion) *à l'occasion de la Société des feuillants;* 1792, in-8°; — *Réponse à A.-P. Montesquiou sur les forêts nationales, suivie d'un projet de loi sur l'administration forestière;* 1797, in-8°; — une traduction des *Leçons de l'enfance* par miss Maria Edgeworth; Paris, 1803, 3 vol. in-16, avec le texte en regard; — *Traduction des lettres sur les principes élémentaires d'éducation, par Élis. Hamilton;* ibid., 1803, 2 vol. in-8°; — *Tom Jones, ou histoire d'un enfant trouvé*, traduite de H. Fielding; ibid., 1804, 6 vol. in-12.

Galerie historique des contemporains. — Quérard, *la France littéraire.*

CHÉRON (*François*), littérateur français, frère de Louis-Claude, né à Paris, en 1764, mort à Paris, le 16 janvier 1828. Il débuta par des articles intéressants insérés, en 1792, dans le *Journal de Paris*, que rédigeaient alors André Chénier et Roucher. Arrêté pendant la Terreur, il fut rendu à la liberté après le 9 thermidor, et prit une part assez active à la réaction royaliste qui suivit cette journée. Président de la section du Roule, le 13 vendémiaire, il fut proscrit par le parti vainqueur, et éprouva des persécutions qui se prolongèrent jusqu'au commencement du consulat. Il remplit jusqu'à la Restauration les fonctions de chef de division au trésor public, fut nommé en 1814 censeur de la *Gazette de France*, directeur du *Mercure* en 1815, censeur du *Constitutionnel* en 1816, et enfin commissaire du roi près le Théâtre-Français. On a de lui : *du Haut Cours, ou le contrat d'union*, comédie en cinq actes et en prose; Paris, 1801, in-8°, en collaboration avec Picard; — *Napoléon, ou le Corse dévoilé, ode aux Français;* Paris, 1814, in-8°; — *Sur la liberté de la presse;* Paris, 1814, in-8°; — *Tribut d'un Français, ou quelques chansons faites avant et depuis la chute de Bonaparte;* Paris, 1814, in-8°.

Galerie historique des contemporains. — Quérard, *la France littéraire.*

*CHÉRON (*Auguste-Athanase*), chanteur français, né en 1760, à Guyancourt, mort en 1829. Il débuta en 1779, et les applaudissements qu'il reçut du public décidèrent sa réception. A une belle voix de basse-taille Chéron joignait une figure intéressante et une taille majestueuse. Parmi les rôles dans lesquels il s'est distingué, on doit citer Agamemnon dans *Iphigénie en Aulide*, le pacha dans *la Caravane*, le roi d'Ormus dans *Tarare*, et surtout *Œdipe à Colone*. A cette époque l'art du chant était inconnu en France, et l'on criait bien plus qu'on ne chantait : Chéron, très-bon musicien et possédant une voix facile, se mit le premier à ne point crier, et c'est à ce titre surtout qu'il a droit à occuper une place dans l'histoire de l'art. Il quitta le théâtre en 1808.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

CHÉRON (*Anne*). *Voy.* BREMONT (*Gabrielle*).

*CHERRIER (*Claude*), littérateur français, né dans la seconde moitié du dix-septième siècle, mort en juillet 1738. Censeur de la police, il publia les ouvrages suivants : *l'Homme inconnu, ou les équivoques de la langue, dédié à Bacha Bibolquet;* Dijon, 1713, in-12; — *Polissonniana, ou recueil de turlupinades, quolibets, rébus, jeux de mots, allusions, allégories, pointes, expressions extraordinaires, hyperboles, gasconades, bons mots et plaisanteries;* Amsterdam, 1725, in-12. Ce recueil de facéties n'est pas aussi indécent que son titre semble l'indiquer.

Quérard, *la France litter.*

CHERRIER (*Sébastien*), littérateur français, né à Metz, le 11 mai 1699, mort près de Paris, vers 1780. Chanoine régulier, curé de Neuville et de Pierrefitte, il s'occupa beaucoup de l'instruction de la jeunesse. On a de lui : *Méthode familière pour les petites écoles, contenant les devoirs des maîtres et des maîtresses d'école, avec la manière de bien instruire;* Toul, 1749, in-12; — *Méthodes pour apprendre à lire aisément et en peu de temps, même par manière de jeu et d'amusement, aussi instructives pour les maîtres que commodes aux pères et mères, et faciles aux enfants,*

avec les moyens de remédier à plusieurs équivoques et bizarreries de l'orthographe françoise; Paris, 1755, in-12; cet ouvrage, le meilleur de l'auteur, présente un examen critique des différentes méthodes mécaniques inventées pour faciliter aux enfants l'art de lire et d'écrire. La même année Cherrier fit imprimer les *Alphabets*, sous le titre suivant : *Alphabets latins et français, extraits des Méthodes nouvelles; — Manuel des maîtres et maîtresses d'école, et Grammaire françoise, tirée des meilleurs auteurs*, 1755; — *Histoire et pratique de la clôture des religieuses selon l'esprit de l'Église et la jurisprudence de France;* Paris, 1764, in-12; — *Équivoques et bizarreries de l'orthographe françoise;* Paris, 1766, in-12.

Bégin, *Biogr. de la Moselle.* — Quérard, *la France littéraire.*

*CHERRIER (*Charles-Joseph* DE), officier et historien français, né le 6 mars 1785, à Neufchâteau (Vosges). Il fut remarqué dès ses jeunes années par Georges Cuvier, qui lui donna des leçons et l'encouragea à suivre la carrière vers laquelle l'illustre savant se plut à le diriger. Mais, lors de la campagne d'Austerlitz, un brevet d'officier envoyé au nom de l'empereur renversa ses projets d'étude. Abandonnant les sciences naturelles, Cherrier rejoignit son régiment. Nommé plus tard, après avoir fait les campagnes de Calabre et d'Italie, chef d'escadron au 4e corps de la grande armée et attaché comme aide de camp au général comte Bertrand, il fit sous les ordres de ce fidèle ami de l'empereur les campagnes de Saxe et d'Allemagne. Lieutenant colonel en 1815, il se trouva avec le 1er régiment de chasseurs de la vieille garde, qui forma à Waterloo ce dernier carré qu'on laissa seul sur le champ de bataille. M. de Cherrier passa en 1817 dans l'administration, où il resta jusqu'en 1830, sans cesser d'appartenir à l'armée. Dès le lendemain des journées de Juillet il envoya sa démission, et fut dépouillé de son grade militaire pour refus de serment à la nouvelle royauté. Renonçant alors aux emplois publics, il se livra à l'étude de l'histoire, fouilla les archives et les bibliothèques de France, d'Allemagne et d'Italie, et publia, en 1841, le premier volume de l'*Histoire de la lutte des papes et des empereurs de la maison de Souabe, de ses causes et de ses effets, ou tableau de la domination des princes de Hohenstauffen dans le royaume des Deux-Siciles jusqu'à la mort de Conradin.* Cet ouvrage, qui est aujourd'hui terminé, forme 4 vol. in-8°. On y trouve un exposé exact des faits et une appréciation philosophique des événements généralement saine. Peut-être pourrait-on reprocher à l'auteur une tendance trop marquée pour la cause des empereurs. A. R.

Documents particuliers.

*CHERSA (*Tommaso*), biographe italien, né à Raguse, le 2 avril 1782, mort le 11 juillet 1826. Versé dans les langues anciennes, connaiss[…] bien l'italien, le latin, l'anglais et le franç[…] Chersa voyagea en Italie dans les premi[…] années du dix-neuvième siècle, et se lia a[…] plusieurs littérateurs célèbres de ce pays. On […] de lui : *della Vita e delle opere de monsig[…] Giorgio Ferrich*, discorso; Raguse, 1819; […] *della Vita e degli scritti di Didaco P[…] altramenti detto Jacopo Flavio Eb[…] commentario;* Florence, 1826; — *degli il[…]tri Toscani stati in diversi tempi a Rag[…] commentario;* Padoue, 1828.

Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, t. III.

CHERSIPHRON (Χερσίφρων) ou, suiva[nt un] passage de Pline, CTÉSIPHON, archite[cte de] Cnosse en Crète, vivait vers 600 avant [J.-C.] De compagnie avec son fils Métagène, il [bâtit] ou commença de bâtir le grand temple de [Diane] à Éphèse. Le culte de Diane existait pr[…]ment à Éphèse avant l'établissement de la [colo]nie ionienne, et déjà à cette époque recul[ée la] déesse devait avoir un temple; mais cet [édifice] était sans doute devenu insuffisant, lorsqu[e vers] 600 avant J.-C., les Grecs ioniens entrep[rirent] d'ériger un nouveau temple qui fût le ce[ntre de] leur culte national, comme le temple de [Junon] à Samos était le centre religieux des c[olonies] doriennes. Pour préserver l'édifice des t[remble]ments de terre, il fut construit au milieu [d'un] marais dont le fond fut consolidé avec de[s cou]ches de charbon couvertes de laine. Ce [moyen] fut indiqué par Théodore de Samos. L'[ouvrage] avança lentement, et les colonnes ne fur[ent éle]vées que quarante ans plus tard, vers 5[…] sus, au rapport d'Hérodote, en fournit un[e …] C'est peut-être à cette date qu'il faut p[lacer la] vie de Chersiphron, puisque c'est à lui […] fils Métagène que les écrivains ancien[s attri]buent l'érection des colonnes et l'arc[hitrave.] Lorsque Strabon prétend que le temple f[ut …] par un autre architecte, il veut parler [de] la colonnade, qui ne pouvait être élev[ée …]lonté, mais des cours qui entouraient l[e …] Le temple fut définitivement achevé p[ar Dé]métrius et Pæonius d'Éphèse, 220 [ans en]viron après les premières fondations; […] fut bientôt après brûlé par Érostrate, […] même de la naissance d'Alexandre le [Grand,] 356 avant J.-C. Il fut rebâti avec plus [de ma]gnificence encore aux frais de tous les […] l'Asie Mineure. On prétend qu'Alexa[ndre offrit] de payer ce que coûterait la restauration [du tem]ple, à condition que son nom y serait in[scrit; les] Éphésiens répondirent que ce n'était pa[s …] qu'un dieu fît des offrandes aux a[utres …] L'architecte du nouveau temple fut D[…] Cet édifice a maintenant entièrement d[isparu,] excepté quelques restes des fondations. […] Pline, comme les autres écrivains de R[ome …] ait évidemment confondu les deux c[…] cependant sa description a du prix, p[arce que le] nouveau temple fut très-probablement […]

les mêmes fondements et sur le même plan général que l'ancien. On trouve aussi dans Vitruve une description qui s'appuie sur un ouvrage attribué, sans vraisemblance, à Chersiphron et à Metagène. Il existe des médailles sur lesquelles on voit représentée la principale façade du temple, qui était, selon les termes de l'architecture antique, octostyle, diptéral, diastyle, et hypacthral. Élevé sur un soubassement de dix marches, il formait un parallélogramme de 425 pieds de long sur 220 de large. Ses colonnes, au nombre de 127, avaient 60 pieds de haut, et étaient faites de marbre blanc, dont une carrière avait été découverte à quatre milles du temple par un berger nommé Pixodare. Trente-six colonnes étaient sculptées (peut-être les cariatides de la *cella*). D'après un passage de Pline, une de ces sculptures était du grand statuaire Scopas. Les colonnes étaient d'ordre ionique. Parmi les blocs de marbre qui composaient l'architrave, quelques-uns avaient 30 pieds de long. Pour placer ces blocs énormes, Chersiphron et Métagène durent inventer plusieurs machines ingénieuses, qui mettaient ces deux architectes au premier rang des mécaniciens de l'antiquité. Le temple d'Éphèse passait pour une des sept merveilles du monde, et il est célébré dans beaucoup de petites pièces de l'*Anthologie* grecque, entre autres dans deux épigrammes d'Antipater de Sidon. L. J.

Pline, *Hist. nat.*, VII, 38; XVI, 87; XXXVI, 14. — Vitruve, III, 2; VII, *præf.* — Strabon, XIV. — Tite-Live, I, 45. — Diogène Laerce, II, 9. — Philon de Byzance, *de VII orbis miraculis*. — Hirt, *Tempel der Diana von Ephesus*; Berlin, 1807; *Geschichte der Baukunst*, avec une restauration du temple, planche VIII. — Rasche, *Lex. univ. rei num.*, s. v. Ephesia, Ephesus, — Eckhel, *Doct. num. veth.*, II.

CHÉRUBIN (*Le Père*), physicien français, natif d'Orléans, vivait au dix-septième siècle. Il entra dans l'ordre des Capucins, se livra à la culture des sciences exactes, et perfectionna divers instruments d'optique et d'acoustique. On voit par une de ses lettres, datée du 27 février 1675, que dans une expérience faite en présence de l'un des généraux de son ordre, il fit « entendre très-distinctement à quatre-vingts pas de distance, et discerner les voix des particuliers dans une multitude qui parlaient ensemble, quoique dans le milieu on ne les pût aucunement entendre, car ils ne parlaient qu'à voix basse, et néanmoins on n'en perdait pas une syllabe ». Le supérieur de l'ordre défendit à Chérubin de divulguer cette invention, presque incroyable, sous prétexte qu'elle pouvait devenir dangereuse. On a de lui : *la Dioptrique oculaire, ou la théorique, la positive et la mécanique de l'oculaire dioptrique en toutes ses espèces*; Paris, 1671, in-fol.; — *la Vision parfaite, ou le concours des deux axes de la vision en un seul point de l'objet*; Paris, 1677, in-fol.; — *la Vision parfaite, ou la vue distincte*; Paris, 1681, in-fol.; — *Effets de la force de la contiguïté des corps, par lesquels on répond aux expériences de la crainte du vide et à celles de la pesanteur de l'air*; Paris, 1679, in-12; — *l'expérience justifiée pour l'élévation des eaux, par un nouveau moyen, à telle hauteur et en telle quantité que ce soit*; Paris, 1681, in-12.

Hautefeuille, *Lettre à M. Bourdelot, sur le moyen de perfectionner le sens de l'ouïe.* — Feller, *Dict. hist.*

CHÉRUBIN DE MORIENNE (*Le Père*), religieux italien, né vers le milieu du seizième siècle, mort à Turin, en 1606. Il entra dans l'ordre des Capucins, et travailla à la conversion des calvinistes du Chablais. On a de lui : *Acta disputationis habitæ cum quodam ministro hæretico, circa div. eucharistiæ sacramentum*; 1593.

Biblioth. Capucin.

CHERUBINI SANDOLINI (*Le Père*), capucin, d'Udine, vivait au seizième siècle. On a de lui un ouvrage sur la gnomonique, intitulé : *Taulemma Cherubicum catholicum, universalia ac particularia continens principia, sive instrumenta ad horas omnes italicas, bohemicas, gallicas atque babylonicas diurnas atque nocturnas dignoscendas, et ad componendum per universum orbem earum multiformia horologia, exquisitissimum*; Venise, 1598, 4 vol. in-fol.

Biblioth. Capucin.

CHERUBINI (*Laerzio*), historien italien, né à Norcia, dans le duché de Spolette, en Ombrie, au seizième siècle, mort vers 1626. Il fut en faveur à la cour de Rome sous le pontificat de Sixte-Quint et des papes suivants jusqu'au commencement de celui d'Urbain VIII. Il recueillit les constitutions et les bulles des papes depuis Léon Ier, et en forma le recueil que nous avons sous le non de *Bullaire* (*Bullarium*). — *Angelo-Maria* CHERUBINI, son fils, moine du Mont-Cassin, fit beaucoup d'additions à cet ouvrage, et le publia tel que nous l'avons aujourd'hui. D'autres y ont fait de nouvelles additions. Laerzio laissa un autre fils, nommé *Alexandre* CHERUBINI. Ce dernier savait les langues anciennes, cultiva particulièrement la philosophie de Platon, et traduisit quelques ouvrages du grec en latin. Le *Bullarium magnum* s'étend jusqu'à Benoît XIV, et forme 19 vol. in-fol. Les premiers volumes parurent à Rome, en 1617; l'ouvrage fut réimprimé à Lyon, 1655, 1673, et à Luxembourg, 1742. — CHERUBINI (*Flavio*), de la même famille, a donné un *Abrégé du Bullaire* (*Compendium Bullarii*); Lyon, 1824, in-4°.

Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.* — Rossi, *Pinacothèque.* — Jacobillus, *Bibl. Umbriæ.*

CHERUBINI (*Luigi-Carlo-Zanobi-Salvatore-Maria*), célèbre compositeur, né le 8 septembre 1760, à Florence, mort à Paris, le 15 mars 1842. Il avait à peine atteint sa sixième année lorsque son père, qui tenait le piano au théâtre de la *Pergola*, commença à lui enseigner la musique. A l'âge de neuf ans, il fut confié aux soins de Barthélemy Felici et de son fils Alexandre Felici, et travailla ensuite avec Pierre Bizzari

et Joseph Castrucci; ses progrès furent si rapides qu'à treize ans il avait déjà fait exécuter une messe solennelle de sa composition. D'autres ouvrages, écrits, pour l'église et pour le théâtre, pendant le cours des années suivantes fixèrent bientôt l'attention de Léopold, grand-duc de Toscane, qui lui accorda en 1778 une pension pour aller à Bologne achever de former aux leçons de Sarti un talent qui s'annonçait sous de si heureux auspices. Cherubini passa quatre ans avec Sarti, et dut aux conseils de ce maître non-seulement les profondes connaissances qu'il acquit dans tous les genres de compositions scientifiques, mais aussi ce sentiment délicat des beautés de style que l'on puisait alors dans les écoles d'Italie. Sarti lui confiait la composition des seconds rôles de ses opéras, exerçant ainsi son élève à mesurer ses forces en public. Cherubini était encore sous la direction de Sarti lorsqu'en 1780 il donna à Alexandrie *Quinto Fabio*, son premier opéra; à l'âge de vingt-quatre ans, sept autres ouvrages, représentés à Florence, à Livourne, à Rome et à Mantoue, l'avaient déjà placé parmi les maîtres de l'art dans l'opinion de son pays. Appelé à Londres en 1785 pour y remplir les fonctions de compositeur du Théâtre royal, il y écrivit *la finta Principessa*, opéra-bouffe en deux actes, et fit représenter *Giulio Sabino*, qu'il avait refait en partie, ainsi que divers ouvrages de Cimarosa et de Paisiello dans lesquels il intercalait de délicieux morceaux de sa composition, notamment dans *el Marchese di tulipano*, de Paisiello. Dans une excursion qu'il fit en France pendant les vacances théâtrales, Viotti, qu'il avait connu en Angleterre, le décida à venir se fixer à Paris, et le conduisit chez Marmontel, qui lui remit le manuscrit de *Démophon*, tragédie lyrique en trois actes. En retournant à Londres, Cherubini se trouvait donc déjà engagé envers la France, qu'il devait bientôt adopter pour seconde patrie. Enfin, après avoir fait représenter à Turin, dans l'hiver de 1788, *Ifigenia in Aulide*, qui fut accueillie avec enthousiasme, il revint à Paris, et donna au mois de décembre de la même année *Démophon*, sur le théâtre de l'Opéra. Cette dernière partition, dans laquelle le compositeur semblait abandonner la manière italienne, qu'il avait suivie jusque alors, n'eut point de succès, bien qu'elle se distinguât par une pureté de style, un éclat d'instrumentation inconnus en France : elle ne brillait peut-être pas assez par l'inspiration pour triompher de la froideur d'un poëme complétement dépourvu d'intérêt; cependant elle annonçait une nouvelle école. Tout en produisant pour la scène française, à laquelle il voulait désormais se consacrer tout entier, Cherubini se trouva rappelé à la scène italienne. Léonard, coiffeur de la reine Marie-Antoinette, ayant obtenu le privilége d'un théâtre italien, s'associa Viotti, qui organisa la troupe la plus parfaite qu'on eût encore entendue; Cherubini fut chargé de la direction de tout ce qui concernait la musique. Les *Bouffes*, comme on les appelait alors, occupèrent successivement de 1789 à 1792 diverses salles de spectacle, et Cherubini fit entendre les meilleurs opéras d'Anfossi, de Paisiello, de Guglielmi, de Cimarosa, ajoutant dans la plupart de ces ouvrages des morceaux de sa composition, qui excitaient l'admiration générale; on remarque particulièrement parmi ces morceaux le délicieux quatuor *Cara, da voi dipende*, inséré dans les *Viaggiatori felici*, et le charmant trio : *Son tre, sei, nove*, placé dans l'*Italiana in Londra*. Si l'on compare ces productions avec *Démophon*, on voit que l'auteur possédait alors deux manières très-distinctes, l'une simple et gracieuse, appartenant à l'école de Cimarosa et de Paisiello, l'autre sévère, plus harmonique que mélodique, riche de détails d'instrumentation et portant en elle-même le germe de toute une révolution musicale. Cette seconde manière se dessine bien plus encore dans l'opéra de *Lodoïska*, représenté le 18 juillet 1791, sur le théâtre Feydeau. Jusque là on avait ignoré tout l'effet que peuvent produire ces grandes combinaisons harmoniques et instrumentales dont Mozart avait donné l'exemple dans son *Don Juan*, en les unissant aux mélodies les plus neuves, les plus heureuses, les plus originales. Ces révélations du génie, stériles encore pour l'Allemagne elle-même, étaient restées étrangères à la France, et il n'est pas douteux que Cherubini n'ait dû qu'à ses propres inspirations le style qu'il venait d'inaugurer. *Lodoïska* était pour les artistes l'éclatant manifeste d'un art nouveau; aussi vit-on bientôt les hommes de talent que la France possédait alors, Méhul, Steibelt, Lesueur, Berton et Grétry, prendre part, chacun avec son degré d'individualité, à cette transformation, qui, embrassant à la fois et le chant et l'orchestre, donna naissance à la musique d'*effet*. D'autres ouvrages de Cherubini, *Élisa, ou le mont Saint-Bernard*, où l'on trouve ce chœur de moines cherchant des voyageurs ensevelis sous la neige, et qui est empreint d'un tel caractère de vérité, qu'on dit en l'entendant : « Cette musique fait grelotter », *Médée*, *l'Hôtellerie portugaise*, et les *Deux Journées*, opéra représenté au mois de janvier 1800, et dont le succès devint rapidement populaire, achevèrent la révolution musicale commencée par *Lodoïska*.

Cependant, malgré la haute réputation dont il jouissait en France, en Italie, en Angleterre et surtout en Allemagne, Cherubini était loin d'avoir un sort digne de son mérite. Lors de la création du Conservatoire de musique, en 1795, il avait été nommé l'un des trois inspecteurs des études; et les émoluments de cette place, insuffisants pour les besoins d'une nombreuse famille, composaient à peu près tout son revenu. A cette cause permanente de tristesse vint se joindre une autre, qui ne cessait d'agir sur son organisation nerveuse : Napoléon avait

rsonne du compositeur et pour sa musique, s'il trouvait trop bruyante, un éloignement s'il ne négligeait aucune occasion de manifes-r. Laissé à l'écart comme un homme médiocre, erubini prit pendant quelque temps son art en goût; néanmoins, il donna en 1803 au grand éra *Anacréon, ou l'amour fugitif*, et l'année vante le ballet d'*Achille à Scyros*. Au milieu ses travaux, qui ajoutaient à sa renommée s ajouter à sa fortune, Cherubini, contraint songer à son existence, accepta un engage-nt qui lui était offert pour aller à Vienne écrire opéra destiné au Théâtre impérial. Il arriva s cette ville au commencement de 1805, et mit aussitôt au travail; mais tout à coup, la rre éclatant entre la France et l'Autriche, les ées françaises envahissent Vienne, et forcent pur de François II à s'éloigner. Napoléon ap-nd que Cherubini est dans un coin de la capi-, occupé à terminer sa partition de *Faniska*; fait appeler, et lui dit : « Puisque vous voilà, sieur Cherubini, nous ferons de la musique mble; vous dirigerez mes concerts. » Il y eut effet une douzaine de soirées musicales à nè et à Schœnbrun, et chaque fois ces con-s donnaient lieu entre l'empereur et l'artiste s discussions musicales, à la suite desquelles eux interlocuteurs se séparaient sans s'être ucune concession sur leurs opinions. Enfin, s avoir fait représenter, au commencement 806, son opéra de *Faniska*, qui fut accueilli enthousiasme par les connaisseurs, Che-i, que Haydn et Beethoven avaient proclamé mier compositeur dramatique de son temps, t obligé de revenir à Paris, où l'état de sa s le condamna au repos. Cependant, en 1809, nt aux instances de quelques amis, il donna e théâtre des Tuileries son charmant opéra n de *Pimmalione*. A la représentation de uvrage, l'empereur, que l'émotion avait é en entendant la grande scène chantée par entini, demanda avec vivacité le nom de eur, et parut surpris quand on le lui dit; il n'en résulta aucune amélioration dans t du compositeur. Cherubini sentit le décou-ment renaître dans son âme; l'affection ner-s dont il avait déjà éprouvé une première ie reparut avec un caractère plus sérieux; sombre tristesse s'était emparée de lui sous ire de l'idée qu'il ne pouvait plus composer musique, lorsqu'une circonstance imprévue tout à coup le rendre à son art et révéler en s nouveau genre de talent. Il avait été con-au château du prince de Chimay par M. Au-son élève et son ami. Là, tout le monde musicien; Cherubini était le seul qui ne pât pas de musique : il s'était pris de pas-pour l'étude de la botanique, et ne songeait herboriser. Ses hôtes le prièrent instam-d'écrire une messe qu'ils désiraient exécu-ns l'église de Chimay. Cherubini, après longtemps résisté, finit par céder. Ce fut à cette occasion qu'il produisit son admirable messe à trois voix, en *fa*, chef-d'œuvre du genre, qui le plaça bientôt au premier rang des compositeurs de musique sacrée, en signalant un nouvel art, dont les développements accomplis plus tard caractérisent la troisième époque de la vie artistique du compositeur. Jusque alors la musique d'église, telle que l'avait conçue l'ancienne école romaine, avait été traitée comme l'émanation d'un sentiment pur, dépouillé de toute passion humaine; Cherubini voulut, au contraire, que sa musique exprimât le sens dramatique des paroles, et, dans la réalisation de sa pensée, il sut allier les beautés sévères du contre-point et de la fugue à l'expression dramatique soutenue de toutes les richesses de l'instrumentation.

L'heure d'une tardive justice avait enfin sonné pour Cherubini. A son retour de l'île d'Elbe, l'empereur le nomma chevalier de la Légion d'honneur; en outre, à la même époque, le nombre des membres de l'Académie des beaux-arts ayant été augmenté, il entra à l'Institut. En 1816, Louis XVIII le nomma surintendant de sa musique conjointement avec Lesueur. Depuis lors, Cherubini, qui avait pris congé de la muse lyrique par son bel opéra des *Abencerrages*, représenté en 1813, se livra presque exclusivement à la musique religieuse, et écrivit pour la chapelle du roi un nombre considérable de compositions sacrées, parmi lesquelles on remarque notamment sa *messe solennelle du sacre de Charles X* et sa messe de *Requiem*. Il avait soixante-dix ans lorsque la chapelle royale fut supprimée, par suite de la révolution de 1830. Pour tout autre c'eût été le signal de la retraite; mais il aimait trop son art pour l'abandonner, et s'y rattacha doublement par le théâtre et par l'église, en faisant représenter en 1833 son grand opéra d'*Ali-Baba*, ouvrage rempli de beautés du premier ordre, qui sentent encore la fraîcheur de la jeunesse, et en composant en 1836, pour ses propres funérailles, une seconde messe de *Requiem*, qui, quoique très-remarquable, est toutefois de beaucoup inférieure à la première. Ce n'était pourtant là qu'une faible partie des travaux qui remplirent la dernière période d'une existence aussi laborieuse. Attaché dès le principe, comme on l'a vu plus haut, au Conservatoire de musique en qualité d'inspecteur des études, nommé plus tard professeur de composition, et en 1822 directeur de cet établissement, fonctions qu'il remplit avec un zèle infatigable jusqu'à la fin de sa carrière, Cherubini avait résumé dans un corps de doctrine les leçons qu'il avait données à ses élèves, et publia en 1835, sous le titre de *Méthode de contre-point et de fugue*, ce travail dont les exemples sont des modèles de style qu'on ne trouve que dans les productions de l'ancienne école d'Italie. La faculté de produire ne s'éteignit en lui qu'avec la vie, et peu de temps avant sa mort il composait, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, un *canon* à trois voix pour son ami M. In-

gres, dont le pinceau venait de reproduire avec tant de bonheur les traits du célèbre musicien.

Cherubini avait l'âme noble et fière; jamais il ne fit de concession au goût changeant du public. Pour lui l'art était l'art lui-même, et pendant soixante ans il resta inébranlable dans ses convictions. Quelques critiques ont reproché à sa musique de ne pas assez briller par la mélodie; mais n'y eût-il, parmi tant d'autres chefs-d'œuvre que nous pourrions citer, que le duo de l'opéra d'*Épicure*, la grande scène de *Pimmalione*, le délicieux air des *Abencerrages*, celui d'*Anacréon* : *Jeunes filles aux regards doux*, et le chœur si suave: *Dors noble, enfant*, qui termine l'opéra de *Blanche de Provence*, ces morceaux suffiraient à eux seuls pour justifier le compositeur d'un semblable reproche. Comment se fait-il qu'avec une aussi grande renommée, il soit resté à la scène si peu d'ouvrages de Cherubini? Il faut en rechercher la cause dans les poëmes dénués d'intérêt, canevas mal bâtis et misérablement écrits, sur lesquels il a presque toujours travaillé. Ce qui prouve qu'il ne lui a manqué que de meilleurs poëmes pour obtenir des succès plus populaires, c'est l'enthousiasme qu'excita à son apparition son opéra des *Deux Journées*, et qui se soutint pendant plus de deux cents représentations successives. Cherubini est peut-être le seul compositeur auquel il ait été donné d'innover dans toutes les parties de son art sans jamais dévier des règles qui le constituent et sans que la sévérité du style nuisît aux sublimes inspirations de son génie. C'est surtout dans ses compositions religieuses que se trouvent ses plus beaux titres de gloire.

Ce compositeur a écrit dans tous les genres une quantité prodigieuse de musique, dont une grande partie est restée inédite. Il avait pris soin de réunir jusqu'aux moindres productions sorties de sa plume, et dans cette longue suite de manuscrits autographes on trouve jusqu'à des couplets pour des fêtes de famille et même des contredanses. Voici la liste de ses principaux ouvrages : Opéras : *Quinto Fabio*, à Alexandrie (1780); *Armida*, à Florence (1784); — *Messenzio*, à Florence (1782); — *Adriano in Siria*, à Livourne (1782); — *Quinto Fabio*, refait à Rome (1783); — *lo Spozzo di tre femine*, à Rome (1783); — *l'Idalide*, à Florence (1784); — *Allessandro nelle Indie*, à Mantoue (1784); — *la finta Principessa*, à Londres (1785; — *il Giulio Sabino*, à Londres (1786). — Divers morceaux, dans *il Marchese di tulipano*, à Londres (1786); — *Ifigenia in Aulide*, à Turin (1788); — *Démophon*, à Paris (1788); — Plusieurs morceaux dans l'*Italiana in Londra*, dans *i Viaggiatori felici* et dans d'autres opéras italiens (1789-1790); — *Lodoiska*, trois actes, au théâtre Feydeau (1791); — *Koukourgi*, trois actes, inédit (1793); — *Élisa, ou le mont Saint-Bernard*, trois actes, au théâtre Feydeau (1795); — *Médée*, trois actes, au même théâtre (1797); — *la Mort du général Hoche*, un acte (1797); — *l'Hôtellerie portugaise*, au théâtre Fav[illegible] (1798); — *la Punition*, un acte, au théâtre [illegible]tansier (1799); — *la Prisonnière*, au m[illegible] théâtre, en société avec Boïeldieu (1799); — *Épicure*, avec Méhul (1800); — *les Deux J*[illegible]*nées*, trois actes, au théâtre Feydeau (1800); [illegible] *Anacréon, ou l'amour fugitif*, deux ac[illegible] l'Opéra (1803); — *Achille à Scyros*, b[illegible] en trois actes, à l'Opéra (1804); — *Fan*[illegible] trois actes, à Vienne (1806); — *Pimmal*[illegible] un acte, au théâtre des Tuileries (1809); — *Crescendo*, un acte à l'Opéra-Comique (18[illegible] — *les Abencerrages*, trois actes, à l'Opéra (18[illegible] — *Bayard à Mézières*, pièce de circonstance, [illegible] collaboration avec Catel, Boïeldieu et [illegible] (1814); — *Blanche de Provence*, opéra en [illegible] actes, composé à l'occasion du baptême du d[illegible] Bordeaux, en collaboration avec Paër, B[illegible] dieu, Berton et Kreutzer (1821); — *Ali B*[illegible] trois actes, à l'Opéra (1833), ouvrage da[illegible] quel Cherubini a employé une partie de la [illegible] sique de la partition de *Koukourgi*. — Mu[illegible] religieuse : Motet à 8 voix, en deux chœurs[illegible] *Credo* à 8 voix réelles, en deux chœurs; — [illegible] sieurs motets à 4 et 5 voix avec orgue, [illegible] posés en Italie; — Messe à 3 voix, ch[illegible] orchestre, en *fa*, publiée à Paris, chez [illegible] — Seconde messe solennelle, à 4 voix, ch[illegible] orchestre; id.; — Troisième messe solen[illegible] 4 voix, chœur et orchestre; id.; — Me[illegible] *Requiem* à 4 parties, en chœur, avec orch[illegible] id.; — Quatrième messe solennelle, en [illegible] voix, chœur et orchestre; id.; — Plusieurs [illegible] inédites écrites pour la chapelle royale; — [illegible] *verum corpus*, à 3 voix, cor solo et orch[illegible] Paris, chez Petit; — *Iste dies*, à 4 voix [illegible] chestre; id.; — *O sacrum convivium*, à [illegible] et orchestre; id.; — *O salutaris hosti*[illegible] voix de soprano, avec quatuor et orgue; i[illegible] *Ave Maria*, pour voix de soprano et org[illegible] — *Lauda, Sion*, à 2 voix et orgue; id.; — *T*[illegible] *ergo*, pour 5 voix et orgue; id.; — *Sanct*[illegible] *lutaris*, pour voix seule et orgue; id.; — [illegible] *noster*, à 4 voix, orchestre et orgue; id.; — [illegible] *panis*, à voix seule et orgue; id.; — Offertoi[illegible] *date Dominum*, à 4 voix et orchestre; V[illegible] Hasslinger; — *Confirma hoc, Deus*, à 3 [illegible] orchestre; — *O fons amoris, spiritus*, à 4 [illegible] et orchestre; — *Inclina, Domine*, à [illegible] ties et orchestre; — *Adjutor et susceptor* [illegible] à 4 voix et orchestre; — Offertoire, [illegible] *bémol*; — *O Deus, ego amo te*, solo po[illegible] d'alto, quatuor et contre-basse; — *Lauda*, [illegible] *mea, Dominum*, pour soprano et orc[illegible] Vienne, Diabelli; — *Pater noster*, en [illegible] voix et orchestre; id.; — Cantates : *la P*[illegible] *vera*, à 4 voix et orchestre; Paris, A. P[illegible] Chant sur la mort de Haydn, à 3 voix [illegible] chestre; Paris, Frey; — Six nocturn[illegible] voix et piano; id.; — Douze canons, à 2, [illegible] voix, id.; — Musique instrumentale : Une [illegible]

phonie à grand orchestre, en *ré*, et une ouverture en *sol*, morceaux écrits pour la Société philharmonique de Londres; — Sonate pour 2 orgues, inédite; — Fantaisie pour le piano, id.; — Trois quatuors pour 2 violons, alto et violoncelle; Paris, Paccini. Cherubini a écrit un grand nombre de leçons pour les solféges du Conservatoire; sa *Méthode de contre-point et de fugue* a été publiée en 1835, à Paris, chez Maurice Schlesinger. DIEUDONNÉ DENNE-BARON.

Raoul-Rochette, *Notice sur la vie et les ouvrages de Cherubini*. — Fétis, *Biographie universelle des musiciens*. — M. Miel, dans le *Moniteur universel*, 24, 25, 28 août 1842.

*CHERVIN (*Nicolas*), médecin français, né en 1783, à Saint-Laurent-d'Oingt, près de Lyon, mort en 1843, à Bourbonne-les-Bains. Il s'est principalement occupé de la non-contagion de la fièvre jaune. A cet effet, il visita en 1813 les hôpitaux militaires de Mayence, et de 1819 à 1828 l'Amérique et l'Espagne, n'épargnant ni soins ni démarches pour résoudre le problème qu'il s'était posé, et à l'occasion duquel il a écrit une infinité de rapports, de lettres, de pétitions et de brochures, sans laisser toutefois sur cette matière aucun ouvrage complet. Il était depuis 1832 membre de l'Académie royale de médecine. On lui doit entres autres : *Recherches médico-philosophiques sur les causes de la polygamie dans les pays chauds*; Paris, 1812, in-4°; — *Examen du principe de l'administration en matière sanitaire*; Paris, 1827, in-8°; — *Rapport lu à l'Académie de médecine, au nom de la commission chargée d'examiner les documents du docteur Chervin concernant la fièvre jaune*; Paris, 1828, in-8°; — *Examen critique des prétendues preuves de la contagion de la fièvre jaune, en réponse à M. Pariset*; Paris, 1828, in-8°; — *de l'Origine locale et de la non-contagion de la fièvre jaune qui a régné à Gibraltar*; Paris, 1830, in-8°; — *de l'identité de nature des fièvres d'origine paludéenne, à l'occasion de la fièvre jaune de la Martinique*; Paris, 1849, in-8°. JANNE-LAFOSSE.

Recueil des thèses de l'École de médecine, année 1812. — *Dict. de la Conversation*, tome 2e du supplément; page 474. — *France litt.* de Quérard, *supplément*. — *Moniteur du* 27 août 1843, page 2083.

*CHÉRY (*Philippe*), peintre français, né à Paris, le 15 février 1759, mort le 28 février 1838. Ses parents virent avec regret son goût décidé pour les arts; toutefois, ils consentirent à le placer chez Vien. Bien qu'il n'eût alors que quatorze ans, il comprit que l'instruction était le plus utile auxiliaire de l'art, et il entreprit de refaire ses études. Il passait les jours à peindre, et consacrait une partie des nuits à étudier le grec et le latin, et bientôt il put lire dans leur langue les écrivains d'Athènes et de Rome. Son premier ouvrage fut une *Annonciation*, qui attira sur lui l'attention de l'Académie; quelques autres sujets religieux traités par lui, entre autres une *Décollation de saint Jean*, pour l'église de Carentan, fixèrent sa réputation. Sa fortune lui permettait de travailler pour la gloire seule. Le marquis de Villette lui commanda un *Martyre de saint Étienne*, qu'il devait lui payer trois mille francs : l'artiste n'épargna rien, ni temps ni travail. « Vous dépen« sez plus que je ne vous donne, lui dit un « jour le marquis. — Qu'importe? répondit le « peintre, je ne me suis pas engagé à vous « rendre juste la monnaie de vos mille écus? »

Vien, de retour de Rome, vint voir son ancien élève, et le trouva terminant ce tableau, dont il fut tellement satisfait, qu'il engagea le jeune artiste à se présenter à l'Académie pour s'y faire admettre comme agréé. Mais Chéry, voulant mériter cette distinction par des travaux plus importants, composa sa *Mort d'Alcibiade*, dont l'esquisse fut mise par Vien sous les yeux de l'Académie. Cette compagnie, confirmant toutes les espérances du jeune homme, arrêta que ce sujet serait traité par lui sur une toile de grande dimension. Ce tableau, rapidement terminé, fut exposé au salon de 1791, et placé sous le n° 1er. Il n'est pas inutile de rappeler ici que ce n° 1er était une distinction ordinairement attribuée au premier peintre du roi. Vien étant alors revêtu de ce titre, Chéry se défendit d'un honneur qui lui semblait un empiétement sur les droits de son maître, et l'Académie, charmée de cette modestie, le nomma agréé. Cependant la révolution avait éclaté : Chéry, plein d'enthousiasme pour la liberté et nourri de l'histoire des républiques anciennes, accepta les idées nouvelles avec ardeur, et consacra son talent et sa vie au triomphe de cette cause. Au 14 juillet, il marcha contre la Bastille à la tête d'une compagnie de gardes françaises qui l'avait choisi pour son chef. Il monta à l'assaut l'un des premiers. Blessé à la tête, il fut obligé de subir l'opération du trépan. A peine guéri, il partit comme volontaire et gagna les épaulettes de capitaine sur le champ de bataille. De retour à Paris, et compromis dans l'affaire du duc d'Orléans, il fut arrêté, et ne recouvra la liberté qu'après le 9 thermidor.

Le gouvernement ouvrit, en 1794, un concours entre les artistes; chacun avait le choix du sujet. Chéry peignit un *soldat s'élançant au-devant d'un coup de sabre destiné à son général*, épisode des guerres de la Vendée. Il obtint le second prix; le premier avait été décerné à Gérard. Chéry avait toujours compris noblement et la révolution et l'influence sociale des beaux-arts. Aussi le Directoire, qui, comme gouvernement révolutionnaire, comprit très-bien l'action qu'un aussi puissant moyen pouvait exercer sur les masses, le chargea de faire un tableau dont le but était de ramener le peuple au calme et au respect des lois. L'artiste peignit *Charondas* mourant pour donner l'exemple de ce respect. Le tableau fut exposé en plein air sur la place Vendôme, devant l'hô-

tel du ministre de la justice. L'artiste fut ensuite nommé maire de Charonne et de Belleville, puis chef de la police civile et militaire dans le département de la Seine. Au 18 brumaire, il somma, d'après les ordres du Directoire, le général Bonaparte de venir rendre compte de sa conduite. Celui-ci le fit exiler. Quant au tableau de Charondas, il fut mis en pièces. L'orage passé, Chéry rentra dans Paris, et exposa, en 1802, *Mercure devenant amoureux d'Hersé* (tableau qui est passé en Angleterre), et un *David jouant de la harpe devant Saül*. En 1803 un concours eut lieu pour la représentation de la paix d'Amiens. « Chéry, dit « M. Huard, qui avait célébré en vers cet évé- « nement, transporta son poëme sur la toile, « et sa composition obtint le prix. » En 1804 il fit plusieurs tableaux religieux, et en 1806 plusieurs portraits de personnages célèbres. En 1812 il exposa *la Naissance* et *la Toilette de Vénus*. La même année, le gouvernement le chargea de représenter la distribution des récompenses militaires faite par Napoléon sur le champ de bataille d'Iéna. L'empereur, satisfait du tableau, en demanda une copie réduite pour son cabinet. La chute de l'empereur suspendit ce travail, et le tableau fut détruit; aussi Chéry disait-il : « Je compte les événements poli- « tiques par mes tableaux crevés. » En 1815 il fut arrêté comme patriote exalté, et eut beaucoup de peine à recouvrer la liberté. Lorsque la révolution de 1830 arriva, fidèle à ses souvenirs, le vieux peintre fit son tableau (aujourd'hui en Angleterre) de *Thrasybule rendant au peuple d'Athènes ses lois démocratiques*. Mais la fortune continua à lui être contraire : oublié et pauvre, Chéry vivait du produit de quelques leçons : dans l'hiver de 1838, il était malade et sans bois. Un faible secours qu'il reçut, après l'avoir demandé au roi Louis-Philippe, dont il avait essayé jadis de sauver le père au péril de sa vie, vint adoucir ses derniers moments. Il mourut pauvre et fier de la carrière qu'il avait parcourue.

Le Bas, *Dict. encyc. de la France*.

CHERYF-ED-DYN-ALI, le *mollah* ou docteur, historien persan natif d'Yezd, vivait au quinzième siècle, sous le règne d'Ibrahim-Sultan. On a de lui : Une histoire de Tamerlan (Timour-Lenk), intitulée : *Zefer Naméh fy ouacayi emyr Timour*. Cet ouvrage a été traduit par Pétis de La Croix, sous le titre de : *Histoire de Timur-Bey*, connu sous le nom de grand Tamerlan, empereur des Mogols et Tartares, avec des notes historiques et cartes géographiques; Paris, 1722, 4 vol. in-12.

Pétis de La Croix, *Histoire de Timur-Bey*. — William Jones, *Histoire de Nader-Chah*.

CHÉSEAUX (*Jean-Philippe-Loys* DE), physicien suisse, né à Lausanne, en 1718, mort à Paris, le 3 novembre 1751. Petit-fils du célèbre Crouzas, il marcha sur ses traces. Savant presque universel, également versé dans l'astronomie, la géométrie, la théologie, le droit, la médecine, l'histoire, la géographie, les antiquités sacrées et profanes, il fut associé aux Académies des sciences de Paris, de Gœttingue et de Londres. On a de lui : *Essai sur la physique*; Paris, 1743, in-12 : l'auteur n'avait que dix-sept ans lorsqu'il écrivit cet ouvrage; — *Traité de la comète qui a paru en décembre 1743 jusqu'en mars 1744, contenant, outre les observations de l'auteur, celles de Cassini et de Celsius*, *drini, avec diverses observations et dissertations astronomiques sur les instruments*, etc.; Lausanne et Genève, 1744, in-8°; — *Dissertations critiques sur la partie prophétique de l'Écriture Sainte*; Paris, 1751, in-12; — *Discours philosophiques sur la physique et l'histoire naturelle*; Paris, 1762, in-8°; — *Mémoires posthumes sur divers sujets d'astronomie et de mathématiques*, avec des *tables du moyen mouvement du soleil et de la lune*; Lausanne, 1764, in-4°. On a encore de Chéseaux un *Essai sur la population du canton de Berne*, inséré dans les *Mémoires de la Société économique de Berne*; 1766. Il a composé presqu'à lui seul la *Carte de l'Helvétie ancienne*, en quatre feuilles, insérée dans les *Mémoires sur l'histoire ancienne de la Suisse*, par C.-G. Loys de Bochart; 1749.

Seigneux de Correvon, *Vie de Chéseaux*. — Quérard, *la France littéraire*. — Ersch et Gruber, *Allgem. Encycl.*

CHESEL (*Jean* VAN), peintre flamand, né en 1644, mort à Paris, en 1708. A la fois peintre de paysage et d'histoire, il alla chercher fortune en Espagne, travailla pour Louise, épouse de Charles II, et pour Marie-Anne de Neubourg, seconde femme de ce prince. Il devint même peintre en titre de cette dernière. Il fut chargé, après la mort de Charles II, d'aller faire à Versailles le portrait de Philippe V.

Descamps, *Vies des peintres flamands*.

CHESELDEN (*Guillaume*), chirurgien anglais, né en 1688, à Burrow on-the-Hill, dans le comté de Leicester, mort à Bath, le 10 avril 1752. Après avoir rapidement achevé son éducation classique, il commença à quinze ans ses études médicales, sous le célèbre Guillaume Cowper. A vingt-trois ans il entreprit un cours d'anatomie, qu'il continua avec beaucoup de succès pendant vingt ans, et fut nommé en 1711 membre de la Société royale. Il succéda à son maître Ferne, en qualité de chirurgien de l'hôpital Saint-Thomas, devint premier chirurgien de la reine Caroline et associé étranger de l'Académie de chirurgie de Paris. Cheselden n'a peut-être jamais été surpassé pour la dextérité et le bonheur des opérations. Il ne perdit que deux malades sur quarante-deux qu'il tailla dans l'espace de quatre années. Sauveur Morand, chirurgien français, qui s'était rendu de Paris à Londres pour visiter son confrère, assure lui avoir vu faire l'opération de la pierre en cinquante-quatre

secondes. Les ouvrages de Cheselden sont : *the Anatomy of human body;* Londres, 1713, in-8° : cet ouvrage, souvent réimprimé du vivant et après la mort de l'auteur, a été longtemps regardé en Angleterre comme le meilleur manuel d'anatomie ; la onzième édition est de 1778 ; — *Treatise on the high operation of the stone*; Londres, 1723, in-8° : ce traité, qui recommande la taille au haut appareil, fut attaqué par Douglas, inventeur de cette méthode ; celui-ci accusa Cheselden de plagiat, dans un écrit intitulé : *Lithotomus castratus, or M. Cheselden's Treatise on the high operation examined;* Londres, 1723, in-8°. Ces deux ouvrages ont été traduits en français par Noguez : *Nouvelle manière de faire l'opération de la taille pratiquée par Douglas, avec ce qu'a écrit Rousset, le traité de Cheselden, etc.*; Paris 1724, in-12. Cheselden ne tarda pas à abandonner cette méthode, et suivit celle de Nau (méthode latérale), qu'il perfectionna ; — *Osteography, or anatomy of the bones;* Londres, 1733, in-8°. Ce traité d'ostéologie, imprimé avec magnificence, fut encore attaqué par Douglas, dans ses *Remarks on a late pompous work;* Londres, 1735, in-8°. On trouve dans les *Transactions philosophiques* plusieurs mémoires de Cheselden. Le plus remarquable, publié en 1728, a pour objet les sensations d'un jeune homme de quatorze ans, aveugle dès l'enfance et recouvrant la vue à la suite d'une opération. Ce mémoire, souvent cité par les praticiens, prouve que Cheselden était aussi habile observateur que chirurgien.

Hutchinson, *Biography medical.* — Aikin, *General biography.* — Éloy, *Dict. hist. de la médecine.*

CHESNAY (*Alexandre-Claude* Bellier du), érudit français, né en 1739, mort en 1810. Après avoir été lieutenant des maréchaux de France et censeur royal, il fut élu député à l'Assemblée législative et maire de Chartres. Il fut un des éditeurs de la *Bibliothèque universelle des dames*, et publia les 66 premiers volumes de la *Collection universelle des Mémoires particuliers relatifs à l'histoire de France;* Paris, 1785-1790, in-8°.

Quérard, *la France littéraire.*

CHESNAYE (*Nicolas* de la), écrivain français, vivait au commencement du seizième siècle. On le suppose auteur d'un ouvrage intitulé : *la Nef de santé, avec le gouvernail du corps humain, la condamnation des banquets, et traité des passions de l'âme ;* Paris (Vérard), in-4°, sans date ; Paris (Michel Lenoir), 1511, in-4°.

Duverdier, *Bibl. française*, au mot Nef. — Feller, *Dictionnaire historique*, édition Weiss.

CHESNAYE ou CHENAYE DESBOIS (*François-Alexandre Aubert* de la), polygraphe français, né à Ernée, dans le Bas-Maine, le 17 juillet 1699, mort à Paris, à l'hôpital, le 29 février 1784. Nous le voyons d'abord embrasser la vie religieuse, prendre le cordon de Saint-François, et le déposer quelque temps après pour courir en Hollande et se mêler à toutes les controverses dont la ville de La Haye était le théâtre. Il revint dans la suite à Paris, où il vécut misérablement, travaillant à la journée pour des libraires, qui le payaient mal, ou pour les feuilles des abbés Granet et Desfontaines. La Chesnaye-Desbois avait de la facilité, de la verve, et n'était pas même dépourvu de quelque aptitude pour les travaux qui demandent de l'étude, des recherches, de la réflexion ; mais il n'en tira pas tout le parti convenable. La liste de ses ouvrages est fort longue. Les voici dans l'ordre où ils furent publiés : *Correspondance historique, philosophique et critique entre Ariste, Lisandre et quelques autres amis, pour servir de réponse aux* Lettres juives (du marquis d'Argens) ; La Haye, 1737-1738, 3 vol. in-12 ; — *Lettre à Mme la comtesse D..., pour servir de supplément* à Amusement philosophique *du P. Bougeant ;* 1739, in-12 ; — *l'Astrologue dans le puits*, à l'auteur de la *Nouvelle astronomie du Parnasse français* (de Neuville Montador) ; 1740, in-12 ; — *Pamela* (traduct. de Richardson) ; Londres, 1742, 2 vol. in-12 ; — *Lettres amusantes et critiques sur les romans en général, anglois et françois, tant anciens que modernes;* Paris, 1743, in-12 ; — *Lettre à M. le marq. de... sur la* Mérope *de M. de Voltaire* (ou bien encore sous ce titre : *Lettre sur la* Mérope *de Voltaire et celle de Maffei*) ; Paris, 1743, in-8° ; — *le Parfait cocher* (ouvrage du duc de Nevers, mis en ordre et publié par La Chesnaye-Desbois) ; Paris, 1744, in-8° ; — *Lettres critiques, avec des songes moraux sur les songes philosophiques de l'auteur des* Lettres juives ; Amsterdam, 1745, in-12 ; — *Dictionnaire militaire, ou recueil alphabétique de tous les termes propres à la guerre;* Paris, 1745-1746, 2 vol. in-12, avec un supplément d'un volume ; — *Lettres hollandoises, ou les mœurs des Hollandois ;* Amsterdam, 1747, 2 vol. in-12 ; — *Dictionnaire universel d'agriculture et de jardinage;* Paris, 1751, 2 vol. in-4° ; — *Éléments de l'art militaire par d'Héricourt* (édition nouvelle donnée par La Chesnaye-Desbois) ; Paris, 1752-1758, 6 vol. in-12 ; — *Almanach des corps de marchands;* 1753 et années suivantes ; — *Ordre naturel des oursins de mer et fossiles*, traduction du latin de Théod. Klein ; Paris, 1754, in-8° ; — *Doutes et observations de M. Klein sur la revue des animaux faite par le premier homme*, autre traduction d'après le même ; Paris, 1754, in-8° ; — *Système naturel du genre animal, par classes, familles et ordres, d'après la méthode de Klein, Artedi et Linné;* Paris, 1754, 2 vol. in-8° ; — *Étrennes militaires ;* 1744-1759, in-24 ; — *Dictionnaire généalogique, héraldique, chronologique et historique des maisons de France;* première édition, Paris, 1757-1765, 5 vol. in-4° ; seconde édition, avec trois volumes de Bodier ; Paris, 1770-1786, 15 vol. in-4°,

sous le titre de *Dictionnaire de la noblesse*; — *Œuvres militaires, dédiées au prince de Bouillon, par M. de Sionville;* Charleville et et Paris, 1757, 4 vol. in-12; — *Dictionnaire raisonné et universel des animaux;* Paris, 1759, 4 vol. in-4°; — *Calendrier des princes, ou état actuel de la noblesse de France et des maisons souveraines de l'Europe;* Paris, 1762-1781, série de volumes in-16 et in-12, dont les derniers sont intitulés : *Étrennes de la noblesse; — Dictionnaire domestique portatif;* Paris, 1762-1763, 3 vol. in-8°; — *Dictionnaire historique des mœurs, usages et coutumes des François;* Paris, 1767, 3 vol. in-8°; — *Dictionnaire historique des antiquités, curiosités et singularités des villes, bourgs et bourgades de France;* Paris, 1769, 3 vol. in-12.

B. Hauréau.

Barbier, *Dict. des anonymes.* — B. Hauréau, *Histoire littéraire du Maine*, t. IV.

CHESNE (Du). *Voy.* Duchesne.

CHESNEAU (*Jean*), secrétaire du chevalier d'Aramont, ambassadeur de François I[er] à Constantinople, écrivit le récit de son voyage sous le titre suivant : *Voyage de M. d'Aramont à Constantinople, en l'année* 1546, *écrit par Jean Chesneau, son secrétaire.* Cet ouvrage, qui se trouvait dans la bibliothèque de Baluze, n° 94, est aujourd'hui à la Bibliothèque impériale.

Lelong, *Biblioth. histor. de la France*, édit. Fontette.

CHESNEAU (*Nicolas*), en latin *Querculus*, littérateur français, né à Tourteron, près de Vouziers en Champagne, mort à Reims, le 19 août 1581. Chanoine de Saint-Symphorien, il publia plusieurs ouvrages d'histoire et de poésie. Les principaux sont : *Hexastichorum moralium libri duo;* Paris, 1552, in-fol.; — *Epigrammatum libri duo, hendecasyllaborum liber, et sibyllinorum oraculorum periocha;* Paris, 1552, in-4°; —*Nic. Querculi in fortunam jocantem carmen heroicum, universam belli apud Belgas gesti historiam complectens;* Paris, 1558, in-8°; — *Avis et remontrances touchant la censure contre les anti-trinitaires*, traduit du latin du cardinal Hosius; Reims, 1573, in-8°; — *Psalterium decachordum Apollinis et novem Musarum;* Reims, 1575, in-8°; — *Traduction de l'histoire de l'Église de Reims, de Flodoard;* Reims, 1581, in-4°.

Lelong, *Bibl. hist. de la France;* éd. Fontette. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

CHESNEAU (*Nicolas*), en latin *Quercetanus*, médecin français, né à Marseille, en 1601, mort vers la fin du dix-septième siècle. Docteur de la Faculté de médecine de Toulouse, il publia les ouvrages suivants : *Discours et abrégé des vertus et propriétés des eaux de Barbotan, en la comté d'Armagnac;* Bordeaux, 1628, in-8°; — *Pharmacie théorique;* Paris, 1660, in-8°; — 1682, in-4°; — *Observationum medicinalium libri quinque, quibus accedit ordo remediorum alphabeticus ad omnes fere morbos conscriptus, sicut et epitome de natura et* [illegible]
bus luti et aquarum Barbotanensium; [illegible]
1672, 1683, in-8°; Leyde, 1719, 1743, in-[illegible]

Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine* [illegible]

***CHESNECOPHORUS** (*Jean*), médecin [illegible]
dois, né dans la seconde moitié du [illegible]
siècle, mort en 1635. Il fut le premier [illegible]
seur de médecine établi par le gouvern[illegible]
l'université d'Upsal. On a de lui : Une *In*[illegible]
tion, en langue suédoise, *sur la conduite* [illegible]
voyageurs doivent tenir lorsqu'ils tra[illegible]
un pays ravagé par l'épidémie; Stock[illegible]
1613, in-8°; — *Dissertatio physica de* [illegible]
Upsal, 1614, in-8°; — *Dissertatio de* [illegible]
Upsal, 1615, in-8°; — *Dissertatio de* [illegible]
rationali ejusque facultatibus; Upsal, [illegible]
in-8°; — *Dissertatio de plantis;* Upsal, [illegible]
in-8°; — *Isagoge meteorologica;* Upsal, [illegible]
in-8°; — *Dissertationes de physiologiæ* [illegible]
titutione; de principiis corporum natu[illegible]
internis et externis; de affectionibus [illegible]
rum naturalium internis; de temp[illegible]
mundo; de stellis in specie; de ecli[illegible]
et lunæ; de elementorum qualitati[illegible]
temperamentis; de metallis; de chry[illegible]
de lapidibus; de succis concretis et te[illegible]
ciosis; de plantis; de partibus humani [illegible]
ris similaribus; de partibus humani [illegible]
ris inservientibus facultati natur[illegible]
humoribus et spiritibus; Upsal, 16[illegible]
de philosophiæ et logicæ definitione [illegible]
sione ex sententia Ramæorum; de [illegible]
qualitatibus; Upsal, 1625, in-8°; — [illegible]
in genere; de vegetativa in specie; [illegible]
sentiente; de sensibus externis; de [illegible]
internis; de somno, somniis et vi[illegible]
animæ sentientis facultate motiva; [illegible]
ma rationali; de intellectu et v[illegible]
Upsal, 1626, in-8°; — Ἐγκυκλοπαιδεία [illegible]
phiæ Socratico-Rameæ, succinctis [illegible]
bus aphoristice comprehensa; Up[illegible]
in-8°; — *Dissertatio de philosophia* [illegible]
de distributione dialectica, deque [illegible]
generibus; Upsal, 1629, in-8°; — [illegible]
tio de natura; Upsal, 1632, in-4°.

Biographie médicale.

CHESNECOPHORUS (*Jean*), méd[illegible]
dois, né dans la province de Néricie, [illegible]
Upsal, en 1655. Il était fils du préc[illegible]
lequel on l'a quelquefois confondu. Il [illegible]
professeur de médecine à l'université [illegible]
On a de lui un grand nombre de d[illegible]
publiées en partie avec son père, [illegible]
principales ont pour titres : *Diss.* [illegible]
physiologiæ constitutione; Upsal, 16[illegible]
— *Diss. physica de affectionibus* [illegible]
naturalium internis; ibid., 1624, in-8°; [illegible]
de temperamentis; ibid., 1624, in-8°; [illegible]
de partibus humani corporis inser[illegible]
facultati naturali; ibid., 1624, in-8°; [illegible]
de somno, somniis et vigilia; ibid., 16[illegible]
— *Diss. medica de causticis;* ibid., 16[illegible]

Kestner, *Medicinisches Gelehrten-Lexicon.* — *Biographie médicale.*

CHESNECOPHORUS (*Nicolas* ou *Niels*), publiciste suédois, natif de la province de Néricie, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il étudia à Marbourg, où il devint professeur et docteur en droit. En 1602 il fut élevé par le roi de Suède Charles IX à la dignité de chancelier. Il remplit en 1610 et 1611 diverses missions diplomatiques en Danemark et en Allemagne. Il proposa, dit-on, au roi de prononcer la déchéance de ses droits et titres contre tout gentilhomme qui n'aurait pas fait assez de progrès dans les sciences. On a de lui : *Epistola adversus antiquarium Wittenbergensem*; 1598; — *Skäl och orsaker, hvarföre sveriges Rikes ständer afsagt K. Sigismond sveriges krona* (Exposé des motifs qui ont engagé les états de Suède à ôter la couronne au roi Sigismond). Cet ouvrage est l'apologie de Charles IX, oncle de Sigismond.

Gezelius, *Biograph. Lexicon.* — Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem Gel.-Lexicon.*

CHESSÉ (*Robert*), prédicateur français, du temps de la ligue, se déclara ennemi forcené de Henri IV, après la mort de Henri III. Son ordre l'ayant envoyé en qualité de gardien des cordeliers à Vendôme, il contribua, lorsque cette ville eut été livrée au duc de Mayenne, à soutenir l'exaltation des habitants. Le roi vint en faire le siége au mois de novembre 1589, et l'emporta d'assaut. Chessé fut saisi dans la chaire même de Saint-Martin, et pendu à l'instant par les soldats du duc de Biron. Voyant qu'on manquait de cordes, il détacha lui-même celle qui lui servait de ceinture, pour aider à son supplice. Les cordeliers le regardèrent comme un saint et un martyr. En 1789 sa tête était encore attachée à la tribune de l'orgue de l'église de Saint-Martin.

Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France.*

CHESSEL. *Voy.* CASSELIUS.

CHESTERFIELD (*Philippe-Dormer-Stanhope*, comte DE), né à Londres, en 1694, mort en 1773, célèbre homme d'État et écrivain anglais. Il débuta sous les auspices de son grand-oncle, lord Stanhope, l'un des moteurs de la révolution de 1688, et qui devint ministre sous George Ier. Presqu'au sortir de l'école de Cambridge, il entra aux communes, tandis que son père siégeait à la chambre des lords. Le crédit de son grand-oncle le poussa dans la faveur du prince de Galles, qui plus tard devint George II. Après plusieurs voyages à Paris, où il remplit fort jeune une mission politique, Chesterfield se trouva l'un des modèles reconnus de la société anglaise pour l'esprit et les manières. Aux communes, où il débuta, et plus tard à la chambre des lords, où l'appela la mort de son père, il se fit écouter avec faveur; il y porta les qualités d'esprit qui donnaient tant de charme à son commerce d'homme du monde, un tact et une facilité singulière, toutes les grâces du geste et de l'élocution. A en juger par ce qui est resté de ses discours, il ne paraît pas qu'il ait visé aux grands succès de tribune. Il ne fut pas de la taille des Chatham et des Pulteney; la véhémence, les éclats de la passion, tout l'appareil de la guerre oratoire, lui répugnaient naturellement; mais s'il n'avait pas de quoi entraîner une assemblée, il avait mille secrets pour l'intéresser, pour y faire aimer sa parole, qui n'y franchissait guère le niveau d'une conversation, mais d'une conversation exquise, soutenue par la connaissance des affaires, et où le jugement gardait toujours l'équilibre sous les grâces de l'esprit. Il ne raisonne jamais mieux, disait un contemporain, que lorsqu'il est le plus spirituel.

Chesterfield devint bientôt l'un des orateurs en renom du parti whig. Le chef de ce parti, le célèbre Walpole, était aux affaires; Chesterfield y entra bientôt, fut ambassadeur en Hollande et réussit dans sa négociation; aussi fut-il rémunéré de ses services : il reçut l'ordre de la Jarretière, et fut nommé grand-maître de la maison du roi. Mais ses rapports avec Walpole furent troublés plus d'une fois par des dissentiments et des résistances, qui aboutirent à une rupture. Lord Chesterfield, à côté de sa morale sceptique, de ses habitudes de cour, de la souplesse et de la facilité de ses mœurs, garda toujours, si non une foi bien vive en politique, du moins un honneur et une dignité de conduite supérieurs à tout intérêt d'ambition. Tombé en disgrâce à la cour, où il cessa de paraître, il soutint résolument son rôle à la chambre des lords. Il y devint l'âme de cette fraction des whigs qui, scandalisés des succès de leur chef, se détachèrent du ministère pour passer à l'opposition. Chesterfield soutint cette guerre pendant dix ans. Après la chute de Walpole, il accepta l'ambassade de Hollande (1744). Il s'agissait de décider cette république à rompre sa neutralité et à prendre parti pour l'Angleterre contre la France. Son habileté consommée, son influence et ses anciennes relations dans le pays, le rendaient plus propre que personne à mener cette affaire. Il y réussit en effet; ce coup de maître lui rendit les bonnes grâces du roi. Lord Chesterfield reçut à son retour la vice royauté d'Irlande, où il marqua son passage par des réformes, et fit aimer sa trop courte administration. La guerre, qui durait depuis huit ans entre les puissances, touchait à sa fin (1748); le traité d'Aix-la-Chapelle était près de se conclure, et ce fut à la veille de ce repos de l'Europe que le comte Chesterfield, devenu secrétaire d'État en quittant Dublin, se retira de son plein gré. Il renonça aux affaires, n'ambitionnant plus rien, dit-il, que l'*otium cum dignitate*. Il ne se fit plus entendre au parlement qu'à de rares intervalles.

On a extrait des recueils et des publications périodiques de nombreux échantillons de sa critique morale et littéraire, des poésies légères, etc., etc., qui ont formé, sous le titre

de Mélanges, deux volumes in-4°. Il a été composé, en outre, d'autres recueils de ses discours et de ses écrits politiques; puis une vaste collection de lettres, divisée en trois livres; écrits de toutes sortes, d'un tour agréable et pleins de traits échappés à sa veine, ou butinés dans une érudition qui ne manquait ni de choix ni d'étendue, quoique très-circonscrite par les préjugés littéraires de son temps. Mais cette facilité continue est souvent prolixe, et se ressent des habitudes d'improvisation de l'auteur : c'est le sans-façon du grand seigneur. Le temps a dérobé à ces pages presque tout leur intérêt et leur valeur. Un seul ouvrage, les *Lettres de lord Chesterfield à son fils*, ont conservé la célébrité de son nom; le spirituel lord n'avait pas compté sur cette planche de salut pour sa mémoire. Ces lettres n'ont vu le jour qu'après sa mort, et, ce qui paraît hors de doute, c'est qu'il n'eut jamais l'idée de mettre la postérité en tiers dans ses confidences paternelles, de l'introduire dans cette espèce de cabinet de toilette où il costumait à si grands frais le fils qu'il voulait faire l'héritier de son rôle et de ses succès. Ce fut une surprise faite à la vie domestique, et la réussite vint en partie de là; mais le scandale alla de pair avec le succès. Le rigorisme anglican s'effaroucha d'une pédagogie si mondaine, de tant d'importance donnée à certains accessoires de l'éducation, d'une morale si accommodante, et de concessions si larges faites au plaisir et à l'ambition. La liberté grande avec laquelle il parle des manières anglaises scandalisa bien plus encore ces libres penseurs, qui se vengèrent de Chesterfield en répétant le mot de Johnson : « Sa seigneurie prêche à son fils les mœurs d'une courtisane et les manières d'un maître à danser. » Pour qui verrait en effet dans ces lettres un système d'éducation générale, il y aurait fort à se récrier sans doute; mais faut-il détourner l'œuvre du but et des intentions de l'auteur? Lord Chesterfield pensa-t-il jamais à faire la théorie d'une éducation universelle? son élève est-il, comme l'élève de Rousseau, le futur citoyen d'une société imaginaire? Non, assurément : lord Chesterfield élève son fils pour son temps, pour sa condition, en vue d'une carrière toute d'exception. Il entreprit de le former pour le grand monde, pour la tribune et pour les ambassades. En présence de tous les obstacles que devait lui susciter sa naissance, dans un pays comme l'Angleterre surtout (car ce fils était illégitime), le père n'a qu'une pensée, c'est de le rendre capable d'en triompher, à force de talents et de ressources. C'est là son tourment, et ce qui explique peut-être le soin vraiment héroïque qu'il apporta à l'entreprise. C'était réparer ses torts de père autant qu'il était en son pouvoir. Et on ne saurait pousser plus loin l'expiation! De son cabinet de secrétaire d'État ou de vice-roi d'Irlande, lord Chesterfield trouve le temps et la liberté d'esprit pour se faire le répétiteur des

études de son fils. Bientôt le père fut
de ce côté : le jeune homme, envoyé sur le
tinent pour s'y perfectionner par les
montra de l'application et des connaissances
coces. Ce n'était là toutefois qu'une
l'œuvre; la partie solide en était assurée,
le côté brillant, l'éducation mondaine
beaucoup moins. Pour celle-ci, Chesterfield
s'en fiait guère au digne précepteur
de son fils; il se chargea donc de ce
cours. Mais il semait dans une terre
rêve était de faire de son fils un ministre,
teur, un homme accompli, enfin de
dynastie d'élégance et de courtoisie.
un rêve! En vain le pauvre père lui
angoisse : « Les grâces, les grâces!
pas les grâces! Si vous y mettez quelque
elles seront, disait-il, plus vite à
femme qui a quelque vertu et quelque
tion. » Stanhope, hélas! ne put jamais
la vérité de la comparaison paternelle.
pirait à aucune conquête, si ce n'est à
quelque Elzévir ou de quelques
son cabinet d'antiquaire.

Mais il restait encore au pauvre père
pérance, c'était Paris : c'était là qu'on
croire encore au miracle d'une
Chesterfield se rappelait à quelles
redevable de l'avoir formé lui-même.
fée parisienne ne pouvait-elle opérer
charme sur son fils! Il arriva donc à Paris
recommandé que jamais, remis aux
plus habiles maîtres, n'ayant que le
toute prescription, pour toute étude. «
soupers, les bals, lui écrivait son
maintenant vos écoles et vos
sacrifiez plus qu'aux grâces,
hécatombes de livres. » Et ailleurs : «
tôt, disait-il, avec un bon sens qui
Montaigne, lisez plutôt dix hommes
vieux livres. » Mais ce qu'il appelait
vœux, c'était une *belle passion*, et
à ce résultat tant désiré, que ne
pauvre père? Il suit son fils de l'œil
ses démarches, l'anime, le pousse,
il deviendrait au besoin amoureux pour

Telles furent pour lord Chesterfield
de sa difficile paternité; il alla jusqu'à
même ce gauche et indolent chevalier,
tenté de combattre; sa vieille
vit beaucoup, pour prendre, malgré
et son âge, les fonctions du plus
plus empressé des écuyers. Dira-t-on
vouement alla trop loin? Mais il
part des circonstances, cette part que
field fit toujours. Après plusieurs
ration, Chesterfield ne résista plus au
enfin des choses par ses propres yeux.
sa plume pour peindre l'état d'anxiété
l'approche de cette entrevue. « J'attends
ment, dit-il, aussi tremblant qu'une
attend la première nuit de ses noces.

hope enfin arrive en Angleterre, et le pauvre père éprouve la plus cruelle des déceptions. Mais ce ne fut pas tout : un autre mécompte devait encore frapper Chesterfield dans son amour-propre paternel. Ce fils ne réussit pas mieux avec les hommes qu'il n'avait fait avec les femmes. En vain s'était-il appliqué au droit public dans les cours d'Allemagne, il s'en revint de tous ses voyages échouer complétement à la chambre des communes, que lui ouvrirent la bourse et le crédit de son père. Il n'y eut plus pour Chesterfield alors que le rôle d'homme résigné, et il fit envoyer son fils comme résident dans quelques petites cours d'Allemagne.

La correspondance paternelle ne se relâcha pas durant cette dernière période, et c'est la politique qui en fait à peu près tous les frais. On y remarque un contraste frappant avec les autres lettres. L'intérêt s'y élève souvent à la hauteur de l'histoire. La scène y est animée par des luttes pleines d'ardeur. Pitt, depuis le comte de Chatham, livre ses batailles au parlement; le roi Frédéric livre les siennes; c'est le drame de la guerre de sept ans avec toute l'émotion du moment. Mais les luttes de parti dans l'arène parlementaire sont le spectacle favori de ce vieil athlète. Cette partie des lettres de Chesterfield suffit à faire connaître sa portée comme homme d'État. Le coup d'œil qu'il jette sur les événements, sur la situation des États de l'Europe, est d'un politique éminent; il prédit de très-loin la ruine de la Pologne et la révolution française. Certes, lord Chesterfield ne fut pas seul à en avoir le pressentiment; mais la date à laquelle il parle doit être remarquée (1753), non moins que la solennité prophétique du langage, qui n'était pas ordinaire chez lui. « Tout ce que j'ai jamais rencontré dans l'histoire, dit-il, de symptômes avant-coureurs des grands changements et des révolutions existe et s'augmente de jour en jour en France. » — Lord Chesterfield essuya dans un âge peu avancé toutes les infirmités de la vieillesse. Un de ses maux dut lui être particulièrement cruel : il fut frappé de surdité; lui dont l'oreille athénienne avait tant goûté les jouissances de la conversation, il fut obligé de se retirer dans le silence et la solitude; mais jusqu'à la fin possédé du besoin de plaire et d'être compté, il continua de tous côtés ses correspondances, toujours leste, toujours spirituel. Une nouvelle collection de ses lettres diverses a été publiée il y a quelque temps. On y retrouve sa grâce, ses agréments, sa verve; mais son caractère achève de s'y laisser voir : caractère faussé par la vie sociale et les besoins de la vanité, âme sèche, esprit sceptique, le plus délicat enfin de tous les égoïstes. « Chesterfield, a dit un de nos critiques, fut l'élève de Fontenelle pour le style, de Hobbes pour la philosophie, de La Rochefoucauld pour l'observation. Les ouvrages de lord Chesterfield ont pour titre *Advice to his son*, Paris, 1815, in-8°; traduit en français, sous le titre de l'*Art de vivre heureux dans la société*; Lausanne, 1781, in-12; Dresde, 1799, in-8°; — *his Letters written to his son*; Paris, 1789, 4 v. in-8°, et 1815, 4 v. in-12; traduites en français, sous le titre de *Lettres de lord Chesterfield à son fils*; Amsterdam et Paris, 1776, et Coulommiers, 1812, 4 v. in-12; — *a Choice selected from the letters of the late earl of Chesterfield to his son*; Paris, 1822, in-12. AMÉDÉE RENÉE.

Penny-Cyclopædia. — Marty, *Life of lord Chesterfield*. — Lord Oxford, *Works*, vol. I, p. 533.

CHÉTARDIE (*Joachim-Trotti* DE LA), théologien français, né en 1636, au château de La Chétardie, diocèse de Limoges, mort à Paris, le 1er juillet 1714. Après avoir demeuré plusieurs années au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, et étudié en Sorbonne, où il se distingua par ses talents, il fut nommé à la cure de Saint-Sulpice. En 1702 on lui offrit l'évêché de Poitiers, mais il ne voulut point l'accepter. Il avait fait une étude suivie de l'Écriture et des saints Pères; les instructions qu'il faisait régulièrement à ses paroissiens sont pleines d'onction et de solidité. Clément XI, qui avait pour sa personne et pour ses ouvrages une estime singulière, chargea le cardinal Palucci, nonce en France, de l'assurer du cas qu'il faisait de ses talents et de ses vertus. Le pape adressa à La Chétardie un bref daté du 1er juillet 1713, dans lequel il dit : « Nous lisons volontiers vos « ouvrages, convaincu qu'ils ne contiennent qu'une « doctrine saine et solide, et qu'ils ne respirent « que la piété et l'attachement à l'Église et au « saint-siége. Nous désirons vivement que vous « soyez bien persuadé que rien ne peut nous être « plus agréable que de trouver les occasions de « vous marquer nos sentiments d'estime et le « grand cas que nous faisons de votre vertu et de « votre probité. » Les sollicitudes pastorales n'avaient pas empêché La Chétardie de publier plusieurs ouvrages, dont voici les titres : *l'Apocalypse expliquée par l'histoire ecclésiastique*; Paris, Giffart, 1702 et 1707, in-4° : « on « y admire, disent les journalistes de Trévoux, « autant l'érudition de l'illustre auteur que sa « pénétration. Ce judicieux et savant commen- « taire sur la partie la plus obscure de l'Écriture « Sainte sert encore plus à éclaircir le livre qu'à « l'orner »; — *Catéchisme, ou abrégé de la doctrine chrétienne*, ci-devant intitulé : *Catéchisme de Bourges*; — *Homiliæ in Evangelia, in quatuor partes divisæ*; Paris, Mazières, 1707, 4 vol, in-12. Selon les journalistes de Trévoux, « personne n'a mieux compris « que l'auteur en quoi consiste la perfection et la « véritable beauté de l'homélie »; — *Retraite pour les ordinants, ou traité des dispositions qu'on doit apporter aux ordres*; Paris, Mazières, 1707, 2 vol. in-12; — *Entretiens ecclésiastiques, tirés de l'Écriture Sainte, du Pontifical et des saints Pères, ou suite de la Retraite pour les ordinants*; Paris, Mazières, 1712, 2 volumes in-12. Ces deux ouvrages sont très-

estimables, par la netteté et l'érudition qui y règnent. A. D.

Biographie des hommes illustres du Limousin, 1836.

CHÉTARDIE (Le chevalier DE LA), littérateur français, neveu du précédent, mort au commencement du dix-huitième siècle. On a de lui : *Instructions pour un jeune seigneur, ou l'idée d'un galant homme;* Paris, 1700, in-12; — *Instructions pour une jeune princesse, ou idée d'une honnête femme;* Paris, 1701, in-12; Amsterdam, 1708, avec l'*Éducation des filles* de Fénelon.

Vitrac, *Feuille hebd.*, 1781.

CHÉTARDIE (*Joachim-Jacques Trotti*, marquis DE LA), diplomate français, né le 3 octobre 1705, mort le 1er janvier 1759. Après avoir débuté, dès l'âge de seize ans, dans la carrière militaire, il fut nommé vers 1727 à l'ambassade d'Angleterre. Le bonheur avec lequel, malgré sa jeunesse, il occupa cette haute position lui valut d'autres missions diplomatiques, en Hollande et en Prusse. Enfin, en 1740, il fut envoyé à Saint-Pétersbourg. Anne Ivanovna régnait encore, ou plutôt Biren régnait sous le nom de cette faible princesse. La Chétardie, qui trouva le favori très-hostile à la France, résolut de le renverser; mais quelques mois plus tard le maréchal de Munich lui en épargna la peine, et fit arrêter Biren, qui après la mort d'Anne avait pris le titre de régent. La Chétardie ne trouva pas Munich et la nouvelle régente mieux disposés pour la France que le duc de Courlande. Cependant la guerre venait d'éclater en Allemagne, à la suite de la mort de Charles VI. Il était très-important de priver de l'appui de la Russie l'héritière de Charles VI, déjà soutenue par l'Angleterre. Pour arriver à ce but il fallait renverser la régente et Munich. La Chétardie favorisa donc le parti d'Élisabeth, prodigua l'argent, et, au moyen de Lestocq, chirurgien français attaché à la maison de la fille de Pierre le Grand, il dirigea toute l'intrigue qui porta cette princesse au trône. Après le succès du complot, il fut le premier à présenter au peuple la nouvelle impératrice, et fut nommé chevalier de Saint-André et de Sainte-Anne. Sa faveur ne fut pas simplement politique. Élisabeth, voluptueuse à l'excès, et qui selon le maréchal de Munich n'était contente qu'autant qu'elle était amoureuse, admit dans son intimité le jeune ambassadeur. La Chétardie se déroba bientôt à cette fantaisie impériale, et partit pour la France en 1742. Son départ laissa le champ libre aux agents de Vienne et de Londres, dont le diplomate français avait jusque là déjoué les plans. Le chancelier Bestoujef fut acheté par l'Angleterre, et travailla à rapprocher la Russie et l'Autriche. D'Allion, qui remplaça La Chétardie dans les fonctions délicates de ministre de France en Russie, fut loin d'exercer sur l'impératrice la même influence que son prédécesseur, et les négociations languirent entre ses mains inexpérimentées. Le cabinet de Versailles renvoya, sur la demande d'Élisabeth elle-même, La Ch[illegible] à Saint-Pétersbourg. Tout le monde cr[illegible] disgrâce de Bestoujef, qui néanmoins p[illegible] se maintenir. La mission de l'ambassadeur [illegible] pour objet principal de faire servir l'[illegible] de la Russie à la pacification de l'Europe, [illegible] tagée alors entre les intérêts de Charles [illegible] ceux de Marie-Thérèse. Déjà le diplom[illegible] çais avait persuadé à l'impératrice d'a[illegible] traité de Varsovie en qualité de mé[illegible] lorsque Bestoujef résolut de traverser ce[illegible] ciations. Il fit assassiner un courrier de l'[illegible] sadeur, et interpréta ses dépêches dans [illegible] si défavorable qu'Élisabeth renvoya sur-le-[illegible] La Chétardie. Celui-ci fut exilé à son r[illegible] France, en punition de son échec diplo[illegible] Cette disgrâce ne fut pas de longue durée [illegible] avoir servi quelque temps à l'armée d'I[illegible] qualité de lieutenant général, il fut [illegible] comme ambassadeur auprès du roi de S[illegible] en 1749. Pendant la guerre de sept ans, L[illegible] tardie obtint un commandement import[illegible] mourut à Hanau.

Lévesque, *Hist. de Russie*. — Chopin, [illegible] l'*Univers pitt.*

CHETWOOD (*Guillaume-Rufus*), [illegible] dramatique anglais, né au commenc[illegible] dix-huitième siècle, mort en 1766. Apr[illegible] été quelque temps libraire à Covent-G[illegible] fut pendant vingt ans souffleur au th[illegible] Drury-Lane. A force de voir jouer des [illegible] il devint, sinon acteur lui-même, du m[illegible] assez bon professeur de déclamation. Il [illegible] aussi quelques pièces de théâtre, savo[illegible] *Stock-Jobbers, or the humours of E[illegible] alley;* 1720, in-8°; — *South-Sea;* 17[illegible] — *Lover's opera;* 1729, in-8°; — *Gener[illegible] mason;* 1731, in-8°. On a encore de C[illegible] une médiocre histoire du théâtre, sous [illegible] de *A general History of the stage.*

Biographia dramatica.

CHETWOOD (*Knightly*), théologien [illegible] né à Coventry, en 1652, mort en 17[illegible] prébendier de Wells, recteur de Broad [illegible] dans le comté de Glocester, archidiac[illegible] il fut appelé par Jacques II au siége [illegible] de Bristol en 1688. La révolution, qu[illegible] presque aussitôt, lui enleva cette dig[illegible] qu'il eût été consacré évêque. Sous [illegible] Anne, il fut fait doyen de Glocester, et [illegible] pait encore cette place lucrative lorsq[illegible] rut. On a de lui : la *Vie de Wentworth* [illegible] *de Roscommon;* — la *Vie de Virgile* [illegible] *face* placée en tête des *Bucoliques* [illegible] duction de Virgile par Dryden; — la [illegible] *Lycurgue*, traduite de Plutarque, dans [illegible] duction générale de cet auteur publiée [illegible] bridge en 1683; — un discours à la ch[illegible] communes et un grand nombre de petits [illegible]

Gorton, *General biographical dictionary.*

CHEVALET (*Antoine*). *Voy.* [illegible]

* **CHEVALIER** (*Étienne*), [illegible] trésorier de France, né vers 1410, [illegible]

3 septembre 1474. Il était fils de Jean Chevalier, sécrétaire du roi en 1423. Étienne commença par servir en qualité de secrétaire et maître de la chambre aux deniers, parmi les officiers du connétable Artus de Richemont. Nous le trouvons revêtu de ce double titre, dans un compte (1) authentique de 1434. Attaché jeune encore au service du roi lui-même, il fut ensuite et successivement maître des comptes clerc (2), le 15 août 1449; contrôleur de la recette générale des finances du roi et trésorier de France, le 20 mars 1452. Étienne sut se concilier la confiance de ce prince, qui l'admit dans son intimité et lui conserva jusqu'à son dernier jour une faveur parti culière. En 1445, Étienne Chevalier fit partie de l'ambassade qui se rendit en Angleterre pour négocier la paix, sous l'autorité du comte de Vendôme, prince du sang (3) et d'autres grands personnages du royaume. En 1450, Agnès Sorel en mourant désigna Étienne Chevalier, avec Jacques Cœur et Robert Poitevin, sous la surintendance du roi, comme exécuteurs de ses dernières volontés. Les ordonnances des rois de France et beaucoup d'actes inédits du trésor des chartes, de 1442 à 1461, principalement relatifs aux finances, portent le visa, la signature ou la mention d'Étienne Chevalier, soit comme notaire du roi, soit comme trésorier de France, soit enfin comme membre du grand conseil. Charles VII en mourant lui donna un témoignage suprême de sa distinction, en le nommant à son tour parmi ses exécuteurs testamentaires. Après la mort de Charles VII, il vint à Paris; et le 4 août 1464 il se dirigea vers le château de Mehun-sur-Yèvre, où se trouvait encore la dépouille mortelle du roi, afin de lui donner la sépulture. Mais le gouverneur de Montargis l'arrêta, par ordre de Louis XI. Cependant, Étienne Chevalier fut du petit nombre des hommes de bien qui, après avoir loyalement servi le père, trouvèrent grâce auprès du fils. Le roi le fit bientôt relâcher, lui rendit ses places, ses pensions, et ne tarda pas à l'employer dans ses propres affaires. Ce fut lui qui, en 1463, réunit et porta, comme trésorier de France, au duc de Bourgogne, au nom du roi et par les mains du comte d'Eu, les quatre cent mille écus, montant du rachat des villes de la Somme. Louis XI, en 1465, se servit encore d'Étienne Chevalier, lors de la ligue du *bien public*, et lui témoigna sa satisfaction, en soupant chez son trésorier, dans un hôtel élégant que celui-ci avait fait construire à Paris, rue de la Verrerie, entre les rues du Renard et Barre-du-Bec. Étienne Chevalier fut également chargé par Louis XI d'une ambassade auprès du pape Paul II, en 1470. Il mourut, enfin, dans toute sa prospérité, après avoir obtenu la survivance de ses riches emplois en faveur de Jacques Chevalier, son fils, qui perpétua son opulence en même temps que sa postérité.

Étienne Chevalier était originaire de Melun; il posséda et porta le titre des seigneuries d'Éprunes, du Vignau et du Plessis-le-Comte, situées dans le Melunois. Il avait épousé Catherine, fille de Dreux-Budé, garde du trésor des chartes et secrétaire audiencier de la chancellerie royale. Catherine mourut jeune, et le précéda dans le tombeau, le 24 août 1452. Étienne Chevalier s'acquit de son vivant une renommée durable et dont les traces sont encore sensibles, par la manière libérale dont il employa sa fortune et par les monuments des arts dont il avait le goût (1). Il fut honoré comme le bienfaiteur de Notre-Dame de Melun, qu'il enrichit d'une statue d'argent doré représentant la Vierge-mère et de beaucoup d'autres joyaux ou meubles sacrés. C'est à lui, selon toute vraisemblance, qu'il faut rapporter l'érection des monuments de Loches et de Jumièges consacrés à la sépulture d'Agnès Sorel et le monument funéraire de Charles VII à Saint-Denis. L'église de Notre-Dame de Melun a possédé jusqu'à la révolution française un riche dyptique, peint sur bois, qui représentait d'un côté une Notre-Dame (2), et de l'autre Étienne Chevalier, agenouillé devant saint Étienne, son patron.

Suivant une tradition, fort inexacte sans doute, cette image de la Vierge aurait été peinte sous les traits et à la ressemblance d'Agnes Sorel (3). Lui-même fut inhumé dans cette église, et fut représenté, ainsi que sa femme, sur une

(1) *Compte particulier de Robin Denisot, receveur des ventes des bois des forêts de Vouvent et de Mairevent, pour très-haut et très-puissant prince monseigneur le comte de Richemont*, etc., *commençant à la Saint-Jehan Baptiste l'an mil IIII^c XXX;.. et finissant à semblable feste... mil IIII^c XXXV.*

« A Estienne chevalier, secrétaire et maistre de la chambre aux deniers de mondit seigneur, par assignation à lui faicte par lettres de mondit seigneur.... pour convertir au paiement des gaiges des officiers de mondit seigneur,... la somme de cinq cens vingt livres tournois... pour un an seulement, commençant à Pasques l'an mil IIIIe XXX iiij... et finissant à semblable feste. » (Ms. de la Bibliothèque impériale, supplément français, n° 1144, fol. 39.)

(2) La distinction des conseillers clercs et conseillers laïques était dès lors purement *d'ordre* et nominale. Ses lettres de provisions portent : « Nonobstant qu'il soit *lay*. » (Voy. Godefroy, *Hist. de Charles VII*, page 882.)

(3) La relation inédite et très-curieuse de cette ambassade nous a été conservée dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale de Paris, n° 9037,7 (Baluze), feuillets 45 à 57. Cette relation paraît être écrite ou annotée de la main de *Guillaume* COUSINOT (*voy.* ce nom) et d'Étienne Chevalier.

(1) Ce goût des arts paraît s'être transmis héréditairement, avec les charges financières, parmi les descendants de cette famille. J'ai vu au Mans, en 1848, dans le cabinet de M. d'Espaulard, un très-beau plat émaillé du seizième siècle et signé Courtois, aux armes des Chevalier, dont le principal emblème était une licorne assise.

(2) Chromolithographiée dans le *Moyen âge et la renaissance* de Séré; tome V, d'après une copie du musée Van-Ertborn à Anvers; n° 106 du livret de ce musée.

(3) Voy. l'ouvrage intitulé *Portraits des personnages français les plus illustres du seizième siècle*, par J. Niel; Paris, Lenoir, 1848 et années suivantes, in-fol.; tome II, article GOUFFIER (Artus), *Digression sur quelques effigies d'Agnès Sorel.*

lame de cuivre jaune. Son portrait avait été également peint dans un livre d'Heures fort précieux, qui contenait en outre l'effigie du roi Charles VII (1). Quarante feuillets détachés et ornés, de ce manuscrit historique, sont aujourd'hui en la possession de M. G. Brentano La Roche, à Francfort-sur-le-Mein (2).

VALLET DE VIRIVILLE.

Godefroy (Denys), *Histoire de Charles VII, roy de France*, etc.; Paris, imprimerie royale, 1661, in-fol.; figures. — Grésy (Eugène), *Recherches sur les sépultures récemment découvertes en l'église Notre-Dame de Melun, suivies d'une dissertation sur les prétendues amours d'Agnès Sorel et d'Étienne Chevalier, Melunois*; Melun, Michelin, 1845, in-8°, figures. — M. de Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne*, 1825, tome VIII, pages 263 et 335.

*CHEVALIER (*N.*), musicien français, vivait à la fin du seizième et au commencement du dix-septième siècle. Musicien de la chambre de Henri IV, et l'un des vingt-quatre violons de la bande de Louis XIII, il fut un des plus habiles compositeurs de son époque, pour la musique instrumentale, et surtout pour la musique de ballet. De 1587 à 1617 il composa trente-trois ballets pour les fêtes qui furent données au Louvre, à Fontainebleau et à Tours, par Henri IV, Louis XIII, la reine Marguerite et Marie de Médicis.

Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France*. — Fétis, *Biographie universelle des musiciens*.

CHEVALIER (*Antoine-Rodolphe*), philologue français, né à Montchamps, près de Vire, en 1507, mort en 1572. Il apprit l'hébreu sous Vatable, se fit protestant, et fut appelé en 1559 à l'Académie de Genève pour y enseigner cette langue. Nommé bourgeois de Genève, il fut rappelé à Caen par ses compatriotes en 1564; revint à Genève en 1565, et obtint en 1567 un congé définitif pour retourner à Caen. Des persécutions religieuses l'empêchèrent de séjourner longtemps dans cette ville. Il passa en Angleterre, où il enseigna, dit-on, le français à la reine Élisabeth. Il professa quelque temps l'hébreu à Cambridge, retourna encore à Caen, qu'il quitta de nouveau à la suite de la Saint-Barthélemy, et alla mourir à Guernesey. On a de lui : *Rudimenta linguæ hebraicæ*; Genève, 1567, 1590, 1592, in-8°; — *Notæ in Thesaurum linguæ sanctæ*, de Pagnin. Ces notes estimées se trouvent avec celles de Jean Mercier et Corneille Bertram dans les éditions du Trésor de Pagnin faites à Lyon en 1575, in-fol.; Genève, 1614, in-fol.; — *Epistola divi Pauli ad Galatas, syriace litteris hebraicis cum versione latina Antonii Cevallerii*, à la suite de
la grammaire hébraïque; — *Targum hiero*
lymitanum in Pentateuchum, *latine*;
versione Ant. Cevallerii, dans la Bible p
glotte d'Angleterre, dans l'an 1657; — *Tar*
pseudo-Jonathanis in Pentateuchum lati
nunc primum editum, ex versione An
Cevallerii, dans la même Bible polyglotte
Targum Jonathanis in Josue, Judices,
Regum, Isaiæ, Hieremiæ, Ezechielis et
minorum Prophetarum, latine, ex ve
Alphonsi de Zamora, a Benedicto Aria
tano recognita, et ab Antonio Ceva
emendata; ibid. Chevalier a fait encore e
hébraïques l'épitaphe de Calvin, qui se t
avec les *Poésies* de Bèze, imprimées à Ge
en 1597.

Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire de*
mes illustres. — Senebier, *Hist. littéraire de G*

CHEVALIER (*François-Félix*), litté
français, né à Poligny, en 1705, mort en
Maître des comptes à Dôle et membre de
démie de Besançon, il consacra une grande
de sa vie à l'étude des antiquités de sa vi
tale, et publia le résultat de ses recherche
le titre suivant : *Mémoires historiques s*
ville de Poligny; Lons-le-Saulnier, 1767-
2 vol. in-4°.

Quérard, *la France littéraire*.

CHEVALIER (*Guillaume* DE), poète
çais, né dans la seconde moitié du seizième
mort vers 1620. Attaché à la cour d'He
il publia quelques ouvrages médiocres
n'ont aujourd'hui d'autre prix que leur
savoir : *le Décès, ou la fin du monde*,
en trois visions; Paris, 1584, in-8°; —
nommée sur la naissance de monsei
dauphin; Paris, 1601, in-4°; — *la Fr*
l'accident arrivé à Leurs Majestés le
1606; — *Philis*, tragédie en trois
1609; — *la Vertu sur le tombeau d'*
1610; — *les Ombres de défunts sie*
leaux et de Fontaine, où il est
traité des duels, et des moyens de l
cher entièrement; et de la vaillance,
exactement montré en quoi elle c
1660.

La Croix du Maine et Duverdier, *Biblioth.*,
Goujet, *Bibl. française*. — Colletet, *Vies* (
des poètes français, à la bibliothèque du Lo

CHEVALIER (*Guillaume*), poète
né au commencement du dix-septième
Saint-Pierre-le-Moûtier, en Nivernais,
1670. Docteur en médecine, il cultiva
avec peu de succès. On a de lui : *Œ*
mélanges poétiques, où les plus cu
retés et diversités de la nature
maine sont traitées en stances,
sonnets et épigrammes; 1647, l
livre ne tient pas tout ce que promet
« Une anagramme, dit Goujet, un a
grand nombre de petits vers, enfermés
fleurs de lis, à qui le poëte donne le
zarre de *stance pyramidale*, le

(1) Voy. Godefroy, *Recueil de Charles VII*, page 880-1; B. de Montfaucon, *Monuments de la Monarchie françoise*, tome III, planches XLVII, figure 2, et LIV, figure 10; Grésy, *Recherches sur les sépultures*, etc., planches lithographiées 1, 3, 4 et 5.

(2) Voy. *La Renaissance des arts à la cour de France*, etc., par le comte Léon de Laborde, Paris 1850, in-8°, page 168; et Heffner, *Trachten des Christlichen mittel alters*; Mannheim, 1848 et années suivantes, in-4°, tome II, planche 5 et page 5.

louange du roi, forment une bonne partie de ce volume »; — *la Poésie sacrée, ou mélanges poétiques, en vers latins et français, élégies, etc., traitant des mystères de Notre-Seigneur Jésus-Christ, des panégyriques et vies des saints, des grands-jours tenus à Clermont en Auvergne*; Paris, 1669, in-12.

Goujet, *Bibliothèque française*, t. XVI, p. 83.

*CHEVALIER (*Ignace*), historien français, mort vers la fin du dix-septième siècle, après l'année 1668. Il était sous-prieur de la communauté d'Évron, dans le bas Maine, quand il fut chargé de former un cartulaire avec les titres conservés dans le chartier de l'abbaye. Ce cartulaire est aujourd'hui à la bibliothèque du presbytère d'Évron. Ignace Chevalier rédigea lui-même, d'après les pièces qu'il avait recueillies, une *Histoire de l'abbaye de N.-D. d'Évron*, qui est demeurée manuscrite. On peut la consulter à la Bibliothèque impériale; *Résidu de Saint-Germain*, paquet III, n° 8. B. H.

Gérault, *Notice historique sur Évron*. — B. Hauréau, *Hist. litt. du Maine*, t. III.

CHEVALIER (*Jean*), littérateur français, né à Poligny, en 1587, mort à La Flèche, le 4 décembre 1644. Préfet du collége des jésuites de La Flèche, il composa les ouvrages suivants, qui lui assurent une place distinguée parmi les poëtes latins du dix-septième siècle : *Lyrica in Patres Societatis Jesu in oram Canadensem transmittendos*; La Flèche, 1635, in-4°; — *Prolusio poetica, seu libri carminum heroicorum, lyricorum, variorumque poematum*; La Flèche, 1658, in-8°; réimprimé sous le titre de *Polyhymnia, seu variorum carminum libri septem*; La Flèche, 1647, in-8°.

Lelong, *Biblioth. hist. de la France*, édit. Fontette.

CHEVALIER (*Jean*), écrivain français, né en 1610, dans le Perche, mort à l'île Saint-Christophe, en 1649. Il était de l'ordre des Jésuites, et publia : *Réponse d'un ecclésiastique à la lettre d'une dame religieuse de Fontevrault, sur un libelle imprimé sous ce titre : Factum pour les religieux de Fontevrault, touchant les différends dudit ordre*; Paris, 1641, in-4°; — *Vie de Robert d'Arbrissel, fondateur de l'ordre de Fontevrauld*; La Flèche, 1647, in-8° : c'est une traduction de l'ouvrage latin écrit par Bauldru, évêque de Dol, sous le titre de : *Fontis-Ebraldi Exordium, complectens opuscula duo, cum notationibus de vita Roberti de Arbrisello*.

Lelong, *Bibl. hist. de la Fr.*, édit. Fontette.

*CHEVALIER (*J.*), auteur comique et acteur français, mort en 1674. On manque de détails sur sa biographie; il fit partie de la troupe qui jouait au théâtre du Marais, et ses écrits ne donnent pas une excellente opinion de la régularité de ses mœurs. Il a composé diverses pièces de théâtre qui ont été imprimées de 1661 à 1668; plusieurs d'entre elles, *la Disgrâce des domestiques, le Cartel de Guillot, les Galants ridicules, le Soldat poltron*, sont en vers de quatre pieds; *l'Intrigue des carrosses à cinq sous* est curieuse, parce qu'elle rappelle l'entreprise du marquis de Roanez, qui en 1662 obtint un privilége pour l'exploitation de voitures à cinq sous, partant à heures fixes et allant d'un quartier de Paris à l'autre. C'étaient les *Omnibus*, qui depuis ont réussi avec éclat; mais au dix-septième siècle ils disparurent bientôt, ne laissant d'autre trace que la pièce de Chevalier, jouée avec un succès passager; — *les Amours de Calotin*, 1664, renferment quelques détails sur Molière. Le théâtre de Chevalier est d'ailleurs rempli de quolibets indécents, d'équivoques inconvenantes, de trivialités qu'on tolérerait à peine sur des tréteaux du dernier ordre; il montre combien le goût du public parisien était peu délicat au commencement du règne de Louis XIV.

Bibliothèque dramatique de M. de Soleinne, t. I, p. 317.

CHEVALIER (*Jean-Damien*), médecin français, né à Angers, vers 1700, mort en 1770. Reçu docteur à la Faculté de médecine de Paris en 1718, il se fit connaître par ses démêlés avec Silva, au sujet de la saignée, et fut envoyé à Saint-Domingue avec le titre de médecin du roi. On a de lui : *Réflexions critiques sur le Traité de l'usage des différentes saignées, principalement celle du pied, par Silva*; Paris, 1730, in-12; — *Ergo a diversa causa moventur cerebrum et dura meninx*; Paris, 1736, in-4°; — *An vini potus salubris? dissertatio*; 1745, in-8° ou in-4°; — *Lettre à M. Desjean, sur les maladies de Saint-Domingue*; Paris, 1752, in-12; — *Lettres sur les plantes de Saint-Domingue*; Paris, 1752, in-8°; — *Chirurgie complète*; Paris, 1752, 2 vol. in-12.

Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine*. — Quérard, *la France littéraire*.

*CHEVALIER (*Jacques-Louis-Vincent*), ingénieur-opticien français, né à Paris, en 1770, mort vers 1840. Il améliora considérablement les instruments de mathématiques, et surtout les instruments d'optique. Il est le premier qui ait exécuté le microscope achromatique dont Euler avait donné la théorie, et qui soit parvenu à achromatiser le microscope solaire à *focus* variable.

Le Bas, *Dict. encyc. de la France*.

*CHEVALIER (*Jean-Gabriel-Auguste*), ingénieur-opticien français, né à Mantes-sur-Seine, en 1778, mort en février 1848. Il succéda à son père et à son oncle, opticiens, établis depuis soixante ans à la tour de l'Horloge, à Paris. On lui doit, dans la fabrication des lunettes, du baromètre et du chronomètre, quelques inventions et perfectionnements, pour lesquels il reçut des mentions honorables aux expositions de l'industrie. Il a publié : *Instruction sur l'usage des cadrans solaires horizontaux et universels*; Paris, 1805, in-8°; — *Instruction sur la manière de se servir de la chambre obscure*.....; — *le Conservateur de la vue*; Paris, 1810; — *Essai sur l'art de l'ingénieur en instruments de physique en verre*; 1819, ibid., in-8°.

GUYOT DE FÈRE.

Guyot de Fère, *Statist. des lettres et des sciences*.

CHEVALIER (*Nicolas*), antiquaire français, né à Sedan, dans la seconde moitié du dix-septième siècle, mort vers 1720. Ministre protestant, il fut forcé, par la révocation de l'édit de Nantes, d'aller vivre en Hollande. On a de lui : *Histoire de Guillaume III, roi d'Angleterre, par médailles, inscriptions et autres monuments;* Amsterdam, 1692, in-fol.; — *Description d'une antique pièce de bronze, avec une description de la chambre des raretés de l'auteur;* ibid., 1694, in-12; — *Dissertation sur les médailles frappées sur la paix de Ryswick;* ibid., 1700, in-8°; — *Lettre écrite à un ami d'Amsterdam, sur la question si l'an* 1700 *est le commencement du dix-huitième siècle, avec un almanach perpétuel, frappé en médailles;* ibid., 1700, in-12; — *Description de la pièce d'ambre gris que la chambre d'Amsterdam a reçue des Indes orientales, pesant* 182 *livres, avec un petit traité de son origine et de sa vertu;* ibid., 1700, in-4°; — *Explication de deux calendriers perpétuels, composés suivant le Vieux et le Nouveau Testament;* ibid., 1700, in-8°; — *le Jubilé universel de l'an* 1700, *publié par la bulle d'Innocent XII, du* 28 *mars* 1699, *ou considérations sur cette bulle pour montrer l'abus des jubilés qui se célèbrent depuis quatre cents ans dans l'Église romaine;* ibid., 1701, in-4°; — *Description de la chambre des raretés de la ville d'Utrecht;* 1707, in-fol., réimprimé sous le titre de *Recherches curieuses d'antiquités reçues d'Italie, de Grèce et d'Égypte, et trouvées à Nimègue, à Santen, à Wittenbourg, à Britton et à Tongres, contenant aussi un grand nombre d'animaux, de minéraux, de plantes des Indes, qu'on voit dans la chambre des raretés d'Utrecht;* Utrecht, 1709, in-fol.; — *Relation des campagnes de l'an* 1708 et 1709; Utrecht, 1709, in-fol.; 1711, in-4°; — *Relation des fêtes données par le duc d'Ossone en* 1713, *pour la naissance du prince Ferdinand de Castille;* Utrecht, 1714, in-8°.

Quérard, *la France littéraire.*

CHEVALIER (*Paul*), théologien hollandais, mort le 7 mars 1796. Professeur de théologie et d'histoire ecclésiastique à l'université de Groningue, il a publié *Six discours ecclésiastiques sur quelques vérités fondamentales de la morale*, 1770.

Feller, *Biographie universelle*, édit. de M. Weiss.

CHEVALIER (*Thomas*), chirurgien anglais, né dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, mort en 1824. Professeur d'anatomie et de chirurgie au collége royal de médecine à Londres, il publia les ouvrages suivants : — *Introduction to a Course of lectures on the operations of surgery;* Londres, 1801, in-8°; — *a Treatise on gunshot-wounds;* ibid., 1801, in-12.

Rose, *Biographical dictionary.*

*CHEVALIER (N.), ingénieur-mécanicien à Paris, mort le 24 décembre 1800, fut emplo[yé] en 1794, par le comité de salut public, à la [fa]brication des poudres. Il offrit alors à la [Con]vention un fusil portant huit charges, [et se] trouva compromis, après le 9 thermidor, [dans] l'insurrection du 12 germinal. Ayant in[venté] une fusée inextinguible, il en fit publiqu[ement] l'essai le 30 novembre 1797. Ses opinions r[épu]blicaines le firent, sous le consulat, jeter e[n pri]son, où il était encore lorsque éclata la co[nspiration] de la *machine infernale*. Quoique le mi[nistre] de la police, Fouché, ne pût guère se tr[omper] sur les véritables auteurs de l'attentat, il [feignit] de croire que le coup partait des jacobi[ns.] Chevalier fut traduit devant une commi[ssion] militaire, condamné et mis à mort comme [com]plice d'un crime qui n'était ni le sien ni [celui] de son parti.

Le Bas, *Dict. encyclop. de la France.*

*CHEVALIER (*Michel*), célèbre écon[omiste] français, est né à Limoges, le 13 janvier [...] A dix-huit ans il fut admis à l'École po[lytech]nique, et en sortit deux ans après, pour [entrer] à l'École des mines. Il était attaché, com[me in]génieur, au département du Nord, lorsqu[e éclata] la révolution de 1830. Doué d'une ima[gination] vive et d'un cœur généreux, il se laissa, [comme] tant d'autres, séduire par la célèbre for[mule du] saint-simonisme : *A chacun selon sa [capa]cité; à chaque capacité suivant ses œ[uvres].* Il fit adhésion à la doctrine en adressant, et le 25 septembre 1830, au journal le [Globe,] son organe officiel, deux articles, dont l[e pre]mier était intitulé : *la Marseillaise;* le s[econd :] *Dieu est l'architecte des nations.* Q[uelque] temps après il accepta la direction de c[e jour]nal, renonçant ainsi à une carrière adm[inistra]tive aussi sûre qu'honorable. Nul à cet[te épo]que, parmi les adeptes, n'avait en effet au [même] degré les aptitudes diverses que récla[mait une] semblable position : chaleur du style, [activité] infatigable, puissance de travail peu co[mmune,] connaissances positives et variées, M. [Cheva]lier avait toutes les qualités nécessaire[s pour] donner un grand éclat à la prédication qu'il allait entreprendre. On sait quel[le fut la] destinée du saint-simonisme : l'autorité, [après] avoir longtemps assisté inactive à ces [attaques] continuelles contre la religion, l'État, la [propriété] et la famille, après avoir toléré au del[à de ce] que permettait la liberté, même au l[endemain] d'une révolution faite en son nom, les [...] représentations de la rue Monsigny, qui [...] donner un avant-goût des destinées de la [femme] libre, l'autorité s'émut enfin devant une [...] d'emprunt qui s'adressait surtout aux [...] bourses, à l'épargne de l'ouvrier. Les s[cellés fu]rent apposés sur la maison de la rue Mon[signy ...] des poursuites dirigées contre les mem[bres du] *sacré collége*. Ainsi renvoyés de l'établi[ssement] qu'ils avaient fondé au centre de Paris, [...] de leur moyen de propagande le plus effica[ce ...]

saint-simoniens se retirèrent dans une maison isolée au sommet de la rue Ménilmontant. Ils y continuaient leurs prédications et travaillaient en même temps à la rédaction d'une sorte de testament de la doctrine sous le titre du *Livre nouveau*, lorsque, à la suite de dénonciations plus ou moins fondées sur des scènes d'une moralité douteuse dont leur nouvel asile aurait été le théâtre, la justice, provoquée en outre par les théories de plus en plus étranges du *Globe* sur la famille, se décida à une mesure de rigueur qui devait être le coup de grâce de la secte. La maison de Ménilmontant fut fermée à son tour, et le *père suprême* dut comparaître, avec ses *cardinaux*, devant la cour d'assises, sous la double accusation 1° d'avoir commis, dans un certain nombre de numéros du *Globe*, le délit d'attaque à la morale publique; 2° d'avoir sans autorisation préalable, et en violation de l'art. 291 du Code pénal, formé une réunion permanente de plus de vingt personnes. Déclarés coupables par le jury, ils furent condamnés à une détention plus ou moins longue, et M. Michel Chevalier notamment à un an de prison, comme auteur ou éditeur responsable des articles incriminés. Cette condamnation acheva ce que la vive réaction du bon sens public, un instant surpris par la nouveauté de la doctrine et le rôle des *apôtres*, avait vigoureusement commencé. Les membres de la famille se séparèrent pour rentrer dans le monde, où ils ont eu des fortunes diverses, et le saint-simonisme passa du domaine des faits dans le domaine de l'histoire. Après l'expiation de sa peine, dont le gouvernement avait abrégé la durée de moitié, M. Chevalier, convaincu de la nécessité de se rattacher à cette société dont il avait été le plus véhément adversaire, eut la bonne idée de se ressouvenir de son ancien état et d'aller frapper à la porte du ministère des travaux publics, où le rédacteur en chef du *Globe* n'avait pu faire oublier le jeune et brillant ingénieur du département du Nord. Toutefois, comme l'administration ne pouvait, sans violer certaines convenances, le réintégrer immédiatement dans le service actif, M. Thiers, sur la proposition de M. Legrand, sous-secrétaire d'État, le chargea d'aller étudier aux États-Unis les voies de communication et surtout la question des chemins de fer, qui se levait alors, avec un certain éclat, à l'horizon du monde industriel. M. Chevalier partit vers la fin de 1832. Des diverses villes qu'il parcourut dans son voyage, il adressa au *Journal des Débats* une série de *Lettres sur l'Amérique du Nord*, qui attirèrent vivement l'attention. C'était la première fois que la constitution, les mœurs, la vie politique, la vie industrielle de ce peuple aux grandes et mystérieuses destinées étaient étudiés avec cette sûreté de coup d'œil, avec cette sagacité pénétrante. A son retour, après une absence de deux ans, pendant lesquels il avait visité l'Amérique septentrionale, le Mexique et La Havane, il réunit ces *lettres*, et en composa deux volumes, avec une introduction, qui furent publiés en 1836. Cette publication valut à son auteur les suffrages spontanés des hommes les plus éminents. M. Gallatin lui fit dire que c'était *le tableau le plus graphique et le plus vrai de l'état social de l'Amérique*. M. de Humboldt lui écrivit que son livre pouvait être considéré « comme un traité de la civilisation des peuples de l'Occident ».

Les *Lettres sur l'Amérique du Nord* devaient être suivies de *Lettres sur l'Amérique espagnole*, dont le *Journal des Débats* avait publié des fragments; mais elles sont restées jusqu'à ce jour dans le portefeuille de l'écrivain, peut-être pour n'en jamais sortir. Cette même année (1836), il reçut du gouvernement la mission d'aller étudier en Angleterre les effets de la crise commerciale qui s'était déclarée aux États-Unis. Trois jours après son arrivée à Londres, il fit, en revenant la nuit d'une séance du parlement avec M. de Bourqueney, alors chargé d'affaires de France, une chute de voiture très-grave, qui mit pendant quelque temps sa vie en danger. Ce ne fut qu'après quelques mois de séjour dans le midi, et aux eaux des Pyrénées, qu'il put se rétablir complétement. En 1838 M. Chevalier publia, sous le titre *des Intérêts matériels en France*, un second ouvrage, dont le succès égala, s'il ne le dépassa, le succès des *Lettres sur l'Amérique du Nord*. Ce livre, que l'on peut considérer comme le programme des grandes améliorations dans l'ordre des intérêts matériels dont le ministère de M. Molé voulait doter le pays, est une étude à grands traits, vivement empreinte de la riche imagination de l'auteur, des avantages que devaient assurer à la France l'achèvement de ses voies de communication fluviales, terrestres ainsi que l'ouverture d'un vaste réseau de chemins de fer. Ces deux publications avaient fait à M. Chevalier une réputation qu'il n'a peut-être pas accrue depuis; aussi personne ne fut-il surpris lorsqu'en 1840 le gouvernement l'appela à la fois au conseil d'État, au conseil supérieur de l'agriculture et du commerce et à la chaire d'économie politique, laissée vacante au Collége de France par M. Rossi, nommé membre du conseil royal de l'université. Quelques mois après, il fut, en outre, promu au grade d'ingénieur en chef des mines.

M. Chevalier sembla vouloir reconnaître en quelque sorte ces diverses faveurs et confirmer les titres qu'il s'y était faits, en publiant, peu de temps après, son grand ouvrage sur l'*Histoire et la description des voies de communication aux États-Unis*. Ce vaste travail, qui s'adresse à la fois à l'ingénieur et à l'homme d'État, est l'exposé méthodique des recherches les plus détaillées, les plus minutieuses sur les routes, les canaux, les chemins de fer de l'Union-Américaine, sur leur histoire, les conditions techniques de leur établissement, leur prix de revient, leur produit net et brut, les droits, taxes,

péages attachés à leur exploitation, leur influence sur l'industrie et le commerce, sur le développement des relations sociales, enfin sur les progrès de la civilisation morale et matérielle dans ce pays privilégié. Conciliant les soins qu'avait exigés une publication aussi considérable avec les exigences de son enseignement au Collége de France et de son concours aux délibérations du conseil d'État, M. Chevalier trouvait encore le temps de préparer pour le *Journal des Débats*, à la rédaction duquel il était attaché depuis la fin de 1835, pour les matières industrielles et d'économie sociale, de nombreux articles, qui le firent classer de bonne heure parmi nos publicistes les plus féconds et les plus substantiels. Le domaine de la politique pure ne lui restait pas pour cela étranger ; il en donna la preuve par la publication de sa *Lettre à M. Molé sur* ou plutôt *contre les fortifications de Paris*. A notre sens, M. Chevalier n'aurait peut-être pas dû intervenir dans une question étrangère à ses études, et qui ne pouvait être débattue utilement que par les hommes spécialement chargés des intérêts de la défense nationale. Ajoutons que l'opinion a décidément prononcé contre lui, et qu'aujourd'hui *Paris place de guerre* est plus que jamais l'un des titres les plus considérables de M. Thiers à l'estime du pays.

Le cours de M. Chevalier au Collége de France réunissait une jeunesse nombreuse, avide d'entendre le successeur de l'homme éminent qui, en acceptant la chaire de J.-B. Say, n'était pas resté inférieur aux glorieuses traditions de ce maître de la science en France. Le premier volume de son *Cours d'économie politique* parut en 1842, sous le nom de M. Broët, son collaborateur au *Journal des Débats*. Le professeur y développe les thèses suivantes : « La liberté est liée à l'industrie ; — L'élévation de toutes les classes de la société est liée au développement de la puissance productive ; — Réfutation des objections élevées contre l'accroissement de la production ; — Les machines ; leur rôle dans les travaux industriels ; — *Idem*, réponse aux objections ; — *Idem*, leurs inconvénients ; — Il faut accroître la production ; — de la balance du commerce ; — Situation monétaire de la France ; — Des voies de communication : routes, canaux, chemins de fer. » Le deuxième volume, publié en 1844, est consacré à l'examen des questions ci-après : « Comparaison des voies de communication entre elles ; — De l'intervention du gouvernement dans les travaux publics ; — De l'application de l'armée aux travaux publics ; de la production ou de la concurrence et de l'association. » Le troisième, imprimé en 1850, sous le sous-titre *la Monnaie*, est le traité le plus complet qui existe sur la matière. Les renseignements historiques surtout y abondent, et sont habilement choisis. Peut-être seulement regrettera-t-on dans quelques chapitres de ce livre, si plein de faits et d'idées, l'absence de ces séduisantes qualités de style qui disting[uent] les autres publications de l'auteur.

En 1845 M. Chevalier fut élu député, [...] l'appui du gouvernement, dans un des collég[es de] l'Aveyron. Sa conduite à la chambre fut [...] vée et modeste. On ne le vit point rech[ercher] l'occasion de prendre la parole, et lorsqu'il [fut] amené à parler, ce fut toujours dans des [dis]cussions où ses études spéciales lui permet[taient] d'intervenir utilement. Mais les électeu[rs de] l'Aveyron (où sont établies, comme on sa[it, les] grandes forges de Decazeville), inquiets des [doc]trines de libre échange que leur représ[entant] commençait à soutenir à cette époque [dans] le *Journal des Débats*, et lui attribu[ant à] tort dit-on, un article fort remarqué, [dans le]quel cette feuille demandait une forte ré[duction] des droits sur les fers, ne renouvelèr[ent pas] son mandat en 1846. A partir de ce m[oment] M. Chevalier n'hésita plus à arborer le [dra]peau du libre échange, et il entra dans [cette] nouvelle voie avec l'ardeur impétueuse q[ui ca]ractérise toutes ses convictions. Activem[ent mêlé] à l'*agitation* dont les doctrines de libert[é com]merciale furent l'objet en France en 1847, [il par]tagea avec M. Bastiat et M. Ch. Coquelin [la di]rection du mouvement.

La révolution de Février vint tout à co[up im]poser silence aux économistes, pour suc[céder aux] orateurs et des discussions d'une autre [...] Pendant que la société politique, ébranlé[e sur] sa base, se voyait imposer une forme d[e gou]vernement pour laquelle, de l'aveu mê[me des] vainqueurs, elle n'était point encore mû[re, la] société industrielle entendait avec effroi [un mem]bre influent du gouvernement renouvele[r contre] elle, du haut d'une tribune officielle, [en face] d'un auditoire d'ouvriers sans ouvrage [et sans] pain, les mêmes anathèmes que, dix-h[uit ans] auparavant, le saint-simonisme lui avait [lancés.] M. Chevalier (et c'est l'acte le plus h[onorable] de sa vie publique) ne craignit pas d'e[ntrer en] lice avec un adversaire qui disposait d[es sym]pathies d'une foule aigrie et de toute [la puis]sance d'un gouvernement dictatorial. D[ans une] série d'articles de la *Revue des Deux* [Mondes,] intitulés *Question des travailleurs*, [il atta]qua les doctrines du Luxembourg sur l'[organi]sation du travail avec l'autorité irrésis[tible de la] science, de la raison et des faits, ne [laissant] aucun doute dans les esprits sur leur [impossi]bilité pratique et sur les immenses dang[ers qu'elles] les faisaient courir à l'organisation socia[le. Il con]tinua cette savante et courageuse dé[fense des] droits du capital et du travail dans ses [Let]*tres sur l'organisation du travail*, ad[ressées au] *Journal des Débats* et publiées plus t[ard sous] la forme d'un volume qui eut rapidem[ent plu]sieurs éditions. M. Chevalier paya, com[me on pou]vait s'y attendre, de sa chaire au Co[llége de] France cette libre manifestation de sa p[ensée sur] la question la plus menaçante pour [...]

pour les intérêts de la production, pour la civilisation tout entière, qui ait surgi après Février. L'Institut (Académie des sciences morales et politiques) en l'appelant, en 1851, dans son sein commença l'œuvre de réparation d'une rigueur imméritée et impolitique. Elle fut achevée par le prince-président, qui réintégra le savant économiste dans sa chaire du Collége de France et l'appela au conseil d'État en 1852. Aussi M. Chevalier se fit-il un devoir, lorsque le prince visita, en 1852, le midi de la France, d'aller le féliciter à la tête du conseil général de l'Hérault, dont il était président, et nous devons dire que la franchise et l'élévation du langage qu'il tint dans cette circonstance lui auraient valu, s'il ne l'avait possédée déjà, l'estime du chef de l'État. Aujourd'hui M. Chevalier se partage entre les travaux du conseil d'État et de l'Institut, son enseignement au Collége de France et sa collaboration au *Journal des Débats*, à la *Revue des Deux Mondes* et au *Journal des économistes*. Parmi ses titres scientifiques les plus récents, nous citerons son *Examen du système commercial connu sous le nom de système protecteur*, où il défend le principe du libre échange, principalement par des considérations tirées de la morale et de la liberté. Nous devons également mentionner sa savante polémique, dans les revues et à l'Institut, avec M. Léon Faucher, sur les conséquences probables de la baisse du prix de l'or par suite de l'affluence extraordinaire de ce métal précieux en Europe depuis la découverte des mines californiennes et australiennes. On sait que M. Chevalier soutenait que cette baisse appelle un prompt remède dans les États où l'or sert de monnaie; et que M. Faucher, au contraire, considérait cette baisse comme un simple incident, dont l'effet doit diminuer progressivement, sans apporter dans la circulation un trouble sérieux.

Voici la liste exacte des publications de M. Chevalier : *Lettres sur l'Amérique du Nord, avec une carte des États-Unis d'Amérique;* Paris, Ch. Gosselin 2 vol. in-8°, 1836; 2e édition, 1837; 3e édit., 1838; — *des Intérêts matériels en France : travaux publics, routes, canaux, chemins de fer;* Paris, Ch. Gosselin, 4e édition, 1839, in-18; — *Histoire et description des voies de communication des États-Unis et des travaux qui en dépendent;* Paris, Ch. Gosselin, 1840, 2 vol. in-4°, avec un atlas in-folio et une *table analytique et alphabétique des matières*; publiée en 1851, chez Capelle; — *Cours d'économie politique fait au Collége de France;* Paris, Capelle, 1842-1850, 3 vol. in-8°; — *Lettre à M. Molé sur les fortifications de Paris;* 1840, in-8°; — *Essais de politique industrielle, souvenir de voyage : France, république d'Andorre, Belgique, Allemagne;* Paris, Ch. Gosselin, 1848, in-8°; — *l'Isthme de Panama, suivi d'un aperçu sur l'isthme de Suez;* ibid., 1844, in-8°, avec une carte; — *de l'Industrie manufacturière en France;* Paris, Capelle, br. in-18; — *Lettres sur l'organisation du travail, ou études sur les principales causes de la misère et sur les moyens proposés pour y remédier;* Paris, Capelle, 1848, un fort vol. grand in-18; — *Question des travailleurs : l'amélioration du sort des ouvriers, les salaires, l'organisation du travail;* Paris, Guillaumin et comp., 1848, br. in-16; — *la Liberté aux États-Unis;* Paris, Capelle, 1849, in-8°; — *Examen du système commercial connu sous le nom de système protecteur;* Paris, Guillaumin et comp., 1851, 1 vol. in-8°. A. LEGOYT.

Documents particuliers.

CHEVALIER (*Pierre*). *Voy.* THÉVENOT (Melchisédech).

CHEVALLIER. *Voy.* LELIÈVRE.

CHEVANES (*Nicolas*), écrivain français, né à Autun, dans la seconde moitié du seizième siècle, mort à Dijon, vers 1654. On a de lui : *Mausolée dressé à la mémoire de M. César-Auguste de Bellegarde, baron de Termes;* Lyon, 1621, in-4°; — Ἀνέδρασμα, *sive de duplici unius episcopi in eadem diœcesi sede, disquisitio juridico-historica*, cité par de la Mare, dans son *Conspectus histor. Burg.* Le même de la Mare cite encore trois écrits composés par Chevanes pour la défense des religieux de Cîteaux contre ceux qui voulaient introduire la réforme dans cette abbaye.

Papillon, *Bibl. des auteurs de Bourgogne.*

CHEVANES (*Jacques-Auguste*), jurisconsulte français, fils du précédent, né à Dijon, le 18 janvier 1624, mort le 29 novembre 1690. Reçu avocat en 1645, pourvu en 1648 d'une charge de secrétaire du roi en la chancellerie près le parlement de Dijon, il se distingua au barreau, et s'occupa spécialement des affaires ecclésiastiques. Il voyagea en Italie, et se trouvait à Venise dans le temps du célèbre tremblement de terre arrivé à Raguse le jeudi saint de l'année 1667. On a de lui : *Coutumes générales du pays et duché de Bourgogne, avec les annotations de M. Bégat, président, et du sieur de Pringles, avocat audit parlement, revues, corrigées et augmentées de plusieurs arrêts, auxquels on a ajouté les notes de M. Charles du Moulin;* 1665, in-4°; — des vers grecs et latins en tête des *Dialogues* de Charles Fevret *de claris Fori Burgundici oratoribus*; — une lettre latine, ibid.; d'autres vers latins en tête du *Traité de l'abus* du même Fevret, 1654; — Relation (inédite) du tremblement de terre arrivé à Raguse en 1667. Le conseiller de la Mare, dans son *Conspectus histor. Burg.*, attribue à Chevanes les ouvrages suivants : *Pietas, seu de vita et scriptis Nicolai Chevanei, J. C. divionensis, parentis sui, liber;* — *de Vita et scriptis Caroli Fevreti, J C. divionensis, commentarius;* — *de Joannis Menesterii, insignis nostra ætate apud nos antiquarii, vita,*

moribus et scriptis, epistola; — Joannis Lacurnæ, rerum capitalium in Arneto Ducensi præfectura quæsitoris, vitæ breviarium; — Histoire de la Sainte-Chapelle du roi à Dijon, de sa liberté, de ses prérogatives, justifiée par les titres tirés des archives de l'église, du trésor des chartres de France, et de la chambre des comptes de Dijon.

Bouhier, *Histoire des commentateurs de la Coutume du duché de Bourgogne.* — Papillon, *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne.*

CHEVANES (*Jacques*), religieux français, frère du précédent, né à Autun, vers 1608, mort en 1678. Il entra dans l'ordre des Capucins, et s'adonna aux travaux de la chaire. On a de lui : *Les entretiens curieux d'Hermodore et d'un voyageur inconnu, divisés en deux parties, par le sieur de Saint-Agran*; Lyon, 1634, in-4° : l'auteur n'était encore que novice lorsqu'il composa cet ouvrage, pour la défense de l'état religieux contre Camus, évêque de Belley, qui y répondit, en 1635, par les *Éclaircissements de Méliton sur les Entretiens; — Conduite des illustres, ou les maximes pour aspirer à la gloire d'une vie héroïque et chrétienne*; Paris, 1657, 2 vol. in-4°; — *les Justes espérances du salut, opposées au désespoir du siècle*; Lyon, 1657, 2 vol. in-4°; — *Harangue funèbre de Louis-Gaston-Charles de Foix de la Valette, duc de Candale*; Dijon, 1658, in-4°; — *Oraison funèbre de Jean-Baptiste-Gaston de France, fils d'Henri le Grand*; Lyon, 1660, in-4°; — *L'amour eucharistique victorieux des impossibilités de la nature et de la morale, contenant plusieurs discours pour l'octave du Saint-Sacrement*; Lyon, 1666, in-4°; — *l'Incrédulité savante et la crédulité ignorante, au sujet des magiciens et des sorciers, avec la réponse à un livre intitulé : Apologie pour les grands personnages qui ont été faussement soupçonnés de magie*; Lyon, 1671; in-4°.

Vie de saint François d'Assise; Dijon, 1676, in-4°; — Wading, *Scriptor. ord. Min.* — Papillon, *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne.*

CHEVARD (....), archéologue français, né à Chartres, vers 1748, mort dans la même ville, le 9 mai 1826. Après avoir été longtemps notaire, il quitta cette profession pour s'appliquer à l'étude des antiquités de sa ville natale. On a de lui : *Histoire de Chartres et du pays chartrain*; 1802, 2 vol. in-8°.

Feller, *Biogr. univ.*, édit. de M. Weiss.

CHEVASSIEU D'AUDEBERT, médecin français, vivait à Versailles au commencement de notre siècle. Il concourut à la rédaction des *Éphémérides médicales*, et publia les ouvrages suivants : *Exposé des températures, ou les influences de l'air sur la constitution et les maladies de l'homme et des animaux et ses effets dans la végétation*; Paris, 1803, en trois tableaux in-fol.; — *Exposé des températures, dans lequel on traite par aphorismes des divers états de l'atmosphère et de l'influ[ence] des airs et des pays sur l'homme, les [ani]maux et les plantes*; Paris, 1803, in-fol.; — *des Exanthèmes épizootiques, et particu[liè]rement de la clavelée et de la vaccine r[ap]prochée de la petite vérole humaine*; Pa[ris,] 1804, in-8°; — *des Inondations d'hiver [et] d'été, ou traité de l'humidité par rapp[ort à] l'homme et aux animaux*; Paris, 1806, in-[8°.]

Quérard, *la France littéraire.*

CHEVASSU (*Joseph*), théologien françai[s, né] à Saint-Claude, en Franche-Comté, le 6 nov[embre] 1674, mort dans la même ville, le 25 octobre [...] Nommé curé de la paroisse des Rousses, [dans] le diocèse de Saint-Claude, il publia, en g[ardant] l'anonyme, les ouvrages suivants : *Catéch[isme] paroissial*; Lyon, 1726, in-12; — *Médit[ations] ecclésiastiques tirées des épîtres et év[angiles] qui se lisent à la sainte messe tous les [dimanches] et les principales fêtes de l'année*; Lyon, [...] 4 vol. in-12; 1743, 5 vol. in-12; Besançon, [...] 5 vol. in-12; — *Méditations chrétienne[s ...] une pratique de piété*; Lyon, 1746, in-[...] *Méditations sur la Passion*; Lyon, 1746, i[n-...] — *Abrégé du Rituel Romain, avec [ins]tructions sur les sacrements*; Lyon, [...] in-12; — *Prônes pour tous les diman[ches de] l'année*; Lyon, 1753, 4 vol.; — *Médit[ations] sur les vérités chrétiennes et ecclésiast[iques]* par M***, curé du diocèse de Saint-C[laude]; Lyon, 1751, 5 vol.; 1763, 1781, 6 vol. in[-...]

Éloge de Chevassu, du P. Joly; dans l'*Hist[oire de la] prédication.* — Quérard, *la France littéra[ire.]*

CHEVERT (*François* DE), général fr[ançais,] né à Verdun-sur-Meuse, en 1695, mort à [...] en 1769. Il appartenait à une famille fort [...] et devint orphelin presqu'en naissant. [À l'âge] de onze ans, il suivit un régiment qui p[assait à] Verdun, et parvint, malgré sa jeunesse, à [s'y] engager. En 1710 (il n'avait alors que [...] ans) il fut nommé sous-lieutenant da[ns le ré]giment de Beauce. En 1741 il était par[venu au] grade de lieutenant-colonel, après avo[ir passé] successivement par tous les grades i[ntermé]diaires. C'est en cette qualité qu'il fit [la cam]pagne de Bohème. Au siége de Prague, [il com]mandait les grenadiers choisis pour l'[assaut.] Au moment où l'on posait la première [échelle,] il assembla les sergents de son détach[ement et] leur dit : « Mes amis, vous êtes tous [braves,] « mais il me faut ici *un brave à trois [poils]*. » « Le voilà, » ajouta-t-il en s'adressant [à un] sergent au régiment d'Alsace. « Camarad[e, con]tinua-t-il en montrant à Pascal l'angle [...] d'un bastion, « tu monteras le prem[ier, je te] « suivrai. Le factionnaire te criera *qui* [...] « va là) ? ne réponds rien. Il lâchera so[n] « fusil, et te manquera; tu tireras, et le t[ueras]. » La chose arriva comme il l'avait dit. [...] entra le premier dans la ville. Le roi le [fit] brigadier. Lorsque le maréchal de B[elle-Isle] quitta Prague avec son armée, dans la n[uit ...]

au 17 décembre 1742, Chevert y fut laissé avec dix-huit cents hommes seulement, les malades et les convalescents. Avec une aussi faible garnison, il soutint le siége quelque temps. Mais enfin, ne pouvant plus résister, il voulut au moins sortir avec les honneurs de la guerre. Il écrivit au prince Lobkowitz, général en chef de l'armée autrichienne, qu'il allait faire sauter la ville, et périr sous ses décombres avec la garnison et les habitants, si on ne lui accordait pas une capitulation honorable. Il obtint tout ce qu'il demanda. Il servit ensuite avec distinction en Dauphiné et à l'armée d'Italie. Il fut créé maréchal de camp en 1744, et lieutenant général en 1748. En 1757, grâce à une habile manœuvre qu'il commanda, il décida le succès de la bataille d'Hastenbeck. A la tête de seize bataillons et des volontaires, il reçoit l'ordre d'attaquer le bois qui couvre la gauche des ennemis : il aperçoit le marquis de Brehant, colonel de Picardie ; il le prend par la main, et lui dit : « Jurez-moi, foi de chevalier, que vous et votre régiment vous vous ferez tous tuer jusqu'au dernier plutôt que de reculer. » L'ennemi, protégé par l'épaisseur de la forêt, tire impunément sur les Français. Laval-Montmorency, Bussy tombent morts, avec un grand nombre d'officiers. Chevert parcourt les rangs ; quelqu'un lui fait observer qu'il a oublié de prendre sa cuirasse : « Et ces braves n'en ont pas ! » dit-il en montrant ses grenadiers. Il se met à leur tête, enfonce les ennemis, les contraint à quitter les sommités du bois pour descendre dans la plaine et d'abandonner le champ de bataille. Chevert cessa d'être employé en 1761, à cause de sa vieillesse. Il avait été nommé commandeur en 1754, et grand'croix de Saint-Louis en 1758. Il fut enterré à Saint-Eustache, où on lit encore aujourd'hui cette épitaphe, attribuée à Diderot.

Sans aïeux, sans fortune, sans appui,
Orphelin dès l'enfance,
Il entra au service à l'âge de onze ans ;
Il s'éleva, malgré l'envie, à force de mérite,
Et chaque grade fut le prix d'une action d'éclat.
Le seul titre de maréchal de France
A manqué, non pas à sa gloire,
Mais à l'exemple de ceux qui le prendront pour modèle.

Éloge hist. de Chevert; dans le *Mercure de France*; 1769. — Courcelles, *Dict. hist. et biographique des généraux français*. — Sabatier, *Galerie française*, t. III. — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France*.

CHEVERUS (*Jean-Louis-Anne-Madeleine* LEFEBVRE DE), cardinal français, né à Mayenne, le 28 janvier 1768, mort le 19 juillet 1836. Issu d'une des meilleures familles de Mayenne, M. de Cheverus se distingua, dès sa première jeunesse, par son esprit, sa piété et ses heureuses dispositions. Sa mémoire était prodigieuse, et pendant tout le cours de ses classes il obtint les plus brillants succès. Tonsuré à douze ans, et l'année suivante nommé prieur de Torbechet, avec le titre d'aumônier extraordinaire de Monsieur, frère du roi, il entra au collége Louis le Grand en 1780, pour y continuer ses études. Il devint ensuite, par la voie des concours, élève du séminaire de Saint-Magloire, dirigé par les Pères de l'Oratoire. En 1790, à l'âge de vingt-trois ans, il fut ordonné prêtre, alors que les biens du clergé étaient envahis, le serment prescrit et qu'il n'y avait plus à attendre que la pauvreté, la persécution et la mort. Nommé chanoine du Mans, puis vicaire et peu après curé de Mayenne, avec les pouvoirs de vicaire général, il refusa de prêter le serment exigé, et se réfugia successivement à Laval et à Paris, d'où il passa en Angleterre. Traqué par la police, il se trouvait sous un déguisement près du couvent des Carmes lors des massacres des 2 et 3 septembre. Ayant refusé les secours du gouvernement anglais, il se vit obligé de donner des leçons de mathématiques ; puis, devenu plus habile dans la langue, il exerça à Londres le saint ministère. Au moment de la malheureuse expédition de Quiberon, M. de Cheverus voulut accompagner l'évêque de Dol, qui l'avait nommé son grand-vicaire. Renonçant généreusement à son patrimoine, il partit ensuite pour le Nouveau-Monde, où l'attendaient dans la ville, toute protestante, de Boston d'immenses travaux à accomplir. Cette tâche n'était point au-dessus de son zèle, et il put répondre au saint-siége, qui l'avait interrogé sur le succès de sa mission : « Dans ce pays, où il y a peu d'années l'Église catholique était un objet d'anathème, le nom de prêtre un objet d'horreur, on nous considère, on nous aime, on pense honorablement de nous, on se conduit de même. » Jouissant de la confiance universelle, recherché comme littérateur, il refusa la plus brillante cure de Philadelphie, et après avoir fondé une église à Newcastle, il passa chez les sauvages de Pénobscot et de Passamaquody, dont il avait appris la langue.

Après trois mois de séjour parmi ces peuplades, pendant lesquels M. de Cheverus supporta avec la plus évangélique patience des privations de toutes sortes, il retourna à Boston, où sévissait la fièvre jaune. Tandis que les ministres protestants se cachaient au loin pour échapper au fléau, il se dévoua généreusement pour tous. Cette conduite augmenta encore la considération dont il jouissait déjà. Ayant ouvert une souscription pour l'érection d'une église à Boston, le président de la république se fit porter le premier sur la liste. Peu de temps après, il se fit également admirer et chérir par les protestants de Northampton (1801). En 1808, promu par Pie VII à l'évêché de Boston et sacré malgré lui premier évêque de cette ville, il disait, en montrant aux étrangers sa petite chambre, mal meublée : « Vous voyez mon palais épiscopal ; il est ouvert à tout le monde. » Vivant d'aumônes, il accueillait à sa table frugale tous ceux qui s'y présentaient. Ses fonctions épiscopales ne l'empêchaient pas de confesser, de catéchiser et d'aller chaque année passer trois mois chez les sauvages de Pénobscot. Les protestants l'invitaient à prêcher

dans leurs temples. Ses conférences publiques avec les docteurs des autres communions avaient répandu parmi les protestants cette opinion générale qu'il avait plus de science que leurs ministres. Un grand nombre de conversions furent le fruit de ces entretiens, où M. de Cheverus ne faisait pas moins admirer sa charité que son esprit. Devenu comme une seconde providence pour les colons français réfugiés à Boston, il refusa la coadjutorerie de Baltimore. A cette époque il fonda un couvent d'ursulines et accueillit des trappistes exilés. Ses innombrables travaux ayant altéré sa santé, le grand-aumônier de France lui envoya les lettres royales qui le nommaient à l'évêché de Montauban. Comme il avait laissé en Amérique tout ce qu'il possédait, les principaux habitants de Boston, catholiques et protestants, formèrent par souscription un fonds assez considérable, qu'ils lui offrirent à son départ pour lui permettre de supporter les frais du voyage. Sa réception à Montauban (1823) fut des plus brillantes. La grande inondation qui désola cette ville en 1826 lui offrit l'occasion de donner une nouvelle preuve de son dévouement. Après avoir contribué personnellement de tout son pouvoir à sauver les malheureux, il leur dit : « Mes amis, le palais épiscopal est à vous, venez-y tous; je partagerai jusqu'à mon dernier morceau de pain. » Il reçut de Charles X une indemnité de 6,000 fr., qu'il fit distribuer aux pauvres. En 1826 il abandonna le siége de Montauban pour aller occuper celui de l'archevêché de Bordeaux. Il reçut presqu'en même temps sa nomination de pair de France. A Paris il jouissait de la plus haute estime à la cour et à la ville. On accourait de tous côtés pour le voir et l'entendre. Charles X aimait à s'entretenir avec lui, et songeait dès lors à le nommer cardinal. Les ordonnances de 1828, contre lesquelles il refusa de protester, furent pour lui la source d'amères contrariétés. Rentré à Bordeaux, il allait lui-même évangéliser les pauvres de la campagne dans la saison de l'hiver. Peu de temps avant la révolution de Juillet, Mgr de Cheverus fut nommé conseiller d'État et commandeur de l'ordre du Saint-Esprit. Pendant la crise révolutionnaire il sut conserver la paix dans son diocèse. Il eut assez d'autorité pour détourner le gouvernement nouveau de l'intention que celui-ci avait manifestée de soumettre le clergé à l'obligation du serment de fidélité. A l'époque du choléra, M. de Cheverus transforma en hospice son palais archiépiscopal, sur lequel on lisait ces mots : *Maison de secours*. Sa parole suffit pour dissiper parmi le peuple les soupçons d'empoisonnement et apaiser une sédition qui s'était déclarée au dépôt de mendicité. L'œuvre des petits Savoyards, les salles d'asile, l'institut des *Sœurs de la Présentation* naquirent ou se développèrent sous l'influence de son zèle et de sa charité. En le nommant cardinal, le 1er février 1836, le souverain pontife lui adressa les lettres les plus honorables. Vers cette époque, à la suite d'un ... cent soixante et un orphelins furent adopt... sa voix. Les statuts qu'il donna à son dio... rent le dernier acte de son administra... mourut à l'âge de soixante-huit ans, à la ... d'une attaque d'apoplexie. Outre les qualités ... nentes que possédait M. de Cheverus, et qu... récit qui précède a faiblement indiquées, il n'... pas inutile d'ajouter qu'il avait un esprit d'... rare distinction et un goût très-vif pour les b... œuvres de la littérature, tant ancienne que m... derne. On a de lui : *Statuts du diocèse ... Bordeaux, suivis d'une instruction sur l'... ministration temporelle des paroisses*; 1... in-8°. A. R.

La Biographie du clergé contemporain. — *Vi... cardinal de Cheverus*, par M. Huen Dubourg. — ... *des hommes du jour*.

* **CHÉVIGNÉ** (*Augustin-René-Christ...* comte DE), général français, né à Saint-... (Vendée), le 11 juillet 1737, mort le 10 nov... 1805. Page de la petite écurie du roi Lo... (1er juillet 1753), il passa lieutenant au ré... de Bauffremont le 25 juin 1756, fit comme ... taine la campagne d'Allemagne, de 1760 à ... Successivement colonel aux grenadiers de F... (3 janvier 1770) et au régiment provin... Senlis (4 août 1771), il fut nommé mes... camp au régiment des cuirassiers (18 avril ... et colonel du régiment provincial d'artil... Strasbourg le 1er mars 1778. Maréchal de ... (9 mars 1788), il commanda en qualité de ... tenant du roi au Port-Louis et à Lorient ... avril 1789. Promu au grade de lieutenant-... ral le 19 mars 1792, il fut réformé lors d... ganisation des états-majors faite par le c... de salut public, le 15 mai 1793. Chevig... avait fait les guerres de 1792 à 1793 ... 13e division militaire, fut admis à la re... 24 septembre 1797. A. SAUZAY.

Archives de la guerre.

CHEVILLARD (*André*), religieux f... de l'ordre des Dominicains, né à Renne... la première partie du dix-septième siècle ... en Amérique, le 26 mai 1682. Envoyé p... fois en qualité de missionnaire dans les ... sions françaises d'Amérique, il publia d... tervalle de ses missions l'ouvrage ... *Les desseins de son éminence de Ri... pour l'Amérique. Ce qui s'y est passé ... remarquable depuis l'établissement d... nies, et un ample traité du naturel, ... religion et des mœurs des Indiens ... et de la terre ferme;* Rennes, 165... Dans ce livre, curieux du moins en ce q... l'histoire ecclésiastique, on trouve le réc... conversion d'un grand nombre d'Indiens ... 3,069 hérétiques arrivés de France et ... la foi catholique par les soins des D...

Échard, *Scriptores ordinis Prædicatorum.*

CHEVILLARD (*François*), poète f... natif d'Orléans, mort à Bourg-la-Rei... 1678. Il fut chanoine de Sainte-Croix ...

léans, et devint curé de Saint-Germain. Il publia, avant l'apparition de Malherbe, un volume de poésies, où l'on remarque quelques étincelles de génie; on peut en juger par cette strophe, tirée d'une ode en l'honneur du saint-sacrement de l'autel :

Tombeau de la philosophie,
Escueil des superbes esprits,
Abysme où se trouvent surpris
Ceux que la raison fortifie;
Flambeau qui n'a de la clarté
Que pour luire à l'humilité;
Miroir où la divine essence,
Se montrant à ses confidents,
Leur fait trouver par sa présence
Un refuge au milieu des divers accidents.

Être né poëte et s'appeler Chevillard, c'était jouer de malheur; aussi ses amis essayèrent-ils de modifier son nom par d'ingénieux anagrammes. A force de retourner le nom malencontreux de François *Chevillard*, ils finirent par y trouver (à peu près) : *Celui-là fait Ronsard*.

Chevillard excellait surtout dans le genre élégiaque, à une époque où ce genre de poésie n'était pas encore beaucoup en vogue. Sa muse, dit-il, était bilieuse et *songearde*. On peut en juger par la pièce intitulée *Plaintes d'un mélancolique*, son œuvre dernière, et où nous avons remarqué cette stance, que l'on dirait échappée de la poitrine de Gilbert :

Je me plais aux lieux mortuaires;
Les gibets et les cimetières
Me sont d'agréables séjours,
Car ces lieux jonchés de cadavres
Sont autant de ports et de havres
Où l'on prend terre pour toujours.

Mais l'œuvre principale de Chevillard, du moins la plus longue, est *la Mort de Théandre, ou sanglante tragédie, dédiée aux âmes fidèles*. Ce n'est pas encore une tragédie, mais ce n'est déjà plus un mystère, et l'action, bien que très-décousue, se renferme, tant bien que mal, dans les quelques jours de la passion et de la mort de Jésus-Christ. On a fait imprimer sous son nom : *l'Entrée pompeuse et magnifique d'Alphonse d'Elbène en son église, écrite en quatre langues, françoise, italienne, espagnole, et latine*; Orléans, 1638, in-4°; — *les Portraits parlants, ou les tableaux animés*; 1646, in-8°; — *Épitaphe du révérend Père en Dieu M. Michel Lefèvre, docteur de la Société de Sorbonne*; Orléans, 1659; in-4°.

D. Géron, *Bibliothèque du diocèse d'Orléans* (ms.) — *Biographie orléanaise*, t. I.

CHEVILLARD (*Jean*), généalogiste français, vivait dans la première partie du dix-huitième siècle. On a de lui : *le Grand armorial, ou cartes de blason, de chronologie et d'histoire*; Paris, sans date, in-fol. Il a laissé manuscrit un ouvrage intitulé : *Recueil de blasons et armoiries des prévôts des marchands, échevins, procureurs du roi, greffiers, receveurs, conseillers et quarteniers de la ville de Paris, mis en ordre chronologique, depuis* 1268 *jusqu'en* 1729, *avec une table alphabétique et blasons coloriés*.

Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, édit. Fontette.

CHEVILLARD (*Jacques*), généalogiste français, fils du précédent, vivait au dix-huitième siècle. On a de lui : *la France chrétienne, ou l'état des archevêchés et évêchés de France*; Paris, 1693, in-4°; — *Cartes géographiques, tables chronologiques, et tables généalogiques, avec des avertissements pour apprendre la géographie et l'histoire de France*; Paris, 1693, in-fol.; — *Idée générale de l'histoire de France, contenue en quatre instructions*; Paris, 1699, in-12; — *Dictionnaire héraldique gravé*; Paris, 1723, in-12; — *Armorial de Bourgogne et de la Bresse*; Paris, 1726, in-fol.; — *Blasons des gentilshommes de Bourgogne*; Paris, 1726, in-4°; — *Noms, qualités et armes des gouverneurs, capitaines et lieutenants généraux de la ville, prévôté et vicomté de Paris*; Paris, 1731, in-fol.

Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, édit. Fontette. — Quérard, *la France littéraire*.

CHEVILLARD (*Louis*), généalogiste français, probablement de la même famille que les précédents, né en 1680, mort en 1751. On a de lui : *Nobiliaire de Normandie, contenant le catalogue des noms, qualités, armes et blasons des familles nobles de cette province*; grand in-fol., sans texte. Ce recueil est recherché. Selon plusieurs biographes, Louis Chevillard est le même que Jacques Chevillard.

Le Bas, *Dict. encycl. de la France*. — Lelong, *Bibl. hist. de la France*, édit. Fontette.

CHEVILLIER (*André*), érudit français, né à Pontoise, en 1636, mort à Paris, en 1700. Docteur et bibliothécaire de Sorbonne, il joignit à l'amour des lettres beaucoup de piété et de charité. On lui doit la conservation du précieux volume intitulé : *Speculum humanæ salvationis* (aujourd'hui à la Bibliothèque impériale), qu'il acheta pour quelques pièces de monnaie au milieu de plusieurs livres de rebut. Il a publié : *In synodum Chalcedonensem, dissertatio de formulis fidei subscribendis*; Paris, 1664, in-4°; — *l'Origine de l'imprimerie de Paris, dissertation historique et critique, divisée en quatre parties*; Paris, 1694, in-4° : « cet ouvrage, dit Nicéron, est curieux et plein de grandes recherches; » — *le grand Canon de l'Église grecque, traduit du grec, avec des notes et l'abrégé de la vie de sainte Marie d'Égypte, pour l'intelligence de ce canon*; Paris, 1699, in-12. Cette traduction ou plutôt cette paraphrase d'un ouvrage attribué à André de Jérusalem, évêque de Candie, est dédiée à Mme de Miramion.

Dupin, *Table des auteurs ecclésiastiques*. — Maittaire, *Annales typographici*. — Moréri, *Dictionnaire historique*. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*. — Brunet, *Manuel du libraire*, au mot *Speculum*.

CHÈVRE DE LA CHARMOTTE (*François*),

historien français, né à La Charmotte, près de Sésanne, le 29 novembre 1697, mort le 23 juin 1783. Il entra dans les ordres, et, tout en remplissant les devoirs de son ministère, il s'occupa de recherches historiques. On a de lui : *Recherches critiques et littéraires, sur l'ancienne châtellenie, baronnie, duché et doyenné de Villemaur, pour servir à l'histoire générale de Champagne*, 2 vol. in-fol., conservés en manuscrit aux archives de la ville de Troyes.

Feller, *Biographie universelle*, édit. de M. Weiss.

CHEVREAU (*Urbain*), littérateur français, né à Loudun, le 20 avril 1618, mort dans la même ville, le 15 février 1701. Très-studieux et d'humeur indépendante, il repoussa tout ce qui pouvait gêner sa liberté, refusa d'entrer dans les ordres, et resta célibataire. La première partie de sa vie se passa en voyages, dont on ne connaît guère ni les motifs ni les circonstances. On le trouve à Stockholm au commencement de l'année 1652, secrétaire des commandements et ordonnateur des fêtes de la reine de Suède Christine. De retour à Loudun, au mois de juillet 1656, il y resta jusqu'à la fin de l'année 1662. Il était au commencement de 1663 à Cassel, et au mois de février 1664 à Copenhague, où le roi de Danemark l'avait engagé à venir. Après un mois ou six semaines de séjour dans cette ville, il retourna à Cassel, se rendit bientôt après à Zell et à Hanovre, puis à Brunswick, et enfin à Heidelberg, près de l'électeur palatin Charles-Louis, qui le prit pour conseiller. Il décida la princesse palatine Élisabeth-Charlotte à se faire catholique, et prépara ainsi le mariage de cette princesse avec Monsieur, frère de Louis XIV. Rentré à Paris en 1678, il fut fait d'abord précepteur, puis secrétaire des commandements du duc du Maine. Chevreau, plusieurs années avant sa mort, se retira à Loudun, et passa le reste de sa vie entre les travaux littéraires, les exercices de piété et la culture des fleurs. « Je fais plus d'état, disait-il, de six anémones et de six tulipes bien panachées que de toutes les fleurs de rhétorique. » On a de lui : *l'Amant, ou l'avocat dupé*, comédie en cinq actes et en vers; Paris, 1637, in-4°; — *la Lucrèce romaine*, tragédie; ibid., 1637; — *la Suite et le mariage du Cid*, tragi-comédie; ibid., 1638, in-12; — *Gésippe et Tite, ou les deux amis*, tragi-comédie; ibid., 1638, in-4°; — *Coriolan*, tragédie; ibid., 1638; — *l'Innocent exilé*, tragi-comédie; Paris, 1640, in-4°, sous le pseudonyme de Provais; — *les Véritables frères rivaux*, tragi-comédie; Paris, 1641; — *Lettres*; Paris, 1642, in-8°; — *Scanderberg*, roman; 1644, 2 vol. in-8°; — *l'École du sage, ou le caractère des vertus et des vices*; Paris, 1644, et 1664, in-12. Une partie de cet ouvrage est tirée de Joseph Hall, que Chevreau traduit en certains endroits et paraphrase dans d'autres; le chapitre de la gloire est une imitation du latin de Meursius; — *Nouvelles lettres*; Paris, 1646, in-8°; — *Considérations fortuites*, ouvrage traduit de l'anglais de Jo[seph]
Hall; Paris, 1648, in-12; — *Hermiogène*,
man; Paris, 1648, 2 vol. in-8°; — *le T*
de la fortune; Paris, 1651, in-4°; — *Tra*
tion du traité de la Providence de Th
ret; Paris, 1652, in-12; — *Instructions* c
tiennes, traduites de saint Jean Chrysost
Paris, 1652, in-12; — *Poésies*; Paris,
in-12, et La Haye, 1716. Les vers de Che
sont très-médiocres au point de vue poéti
mais ils contiennent des détails intéressan
la cour de Christine; — *Histoire du m*
Paris, 1686, 2 vol. in-4°; La Haye, 1687,
in-12; Paris, 1689, 5 vol. in-12; La Haye,
5 vol. in-12; Paris, 1717, 8 vol. in-12,
fausse indication d'Amsterdam : cette hist
une compilation faite à la hâte, et Chevre
accusé d'avoir pillé le *Theatrum histo*
theoretico-practicum de Chrétien Ma
Œuvres mêlées; La Haye, 1697, in-12; —
vræana; Paris, 1697-1700; Amsterdam,
2 vol. in-12.

Ancillon, *Mémoires concernant les vies et les*
gés de plusieurs modernes. — *Mémoires de Tr*
mars 1701. — Nicéron, *Mémoires pour servir*
toire des hommes illustres, XI, XX. — Baillet
ments des savants.

CHÈVREMONT (*Jean-Baptiste* DE),
teur français, né en Lorraine, vers 1640,
Paris, en 1702. Il entra dans les ordres,
courut l'Europe, l'Asie et l'Afrique. A so
il publia un assez grand nombre d'ouvrag
les plus importants sont : *la Connaiss*
monde; voyages orientaux; nouvelle
ment historique, contenant l'histoire
tina, sultane disgraciée; Paris, 1695,
— *la France ruinée; par qui et co*
1695, in-12; — *le Christianisme écla*
les différends du temps, en matière
tisme; Amsterdam, 1700, in-8°; — *l'*
tuel de la Pologne; Cologne, 1702, in-

Lelong, *Biblioth. histor. de la France.*

CHEVRET (*Jean*), moraliste franç
Meulan, le 15 mars 1747, mort dans l
ville, le 15 août 1820. Il fut employé
bliothèque du roi pendant cinquante-
On a de lui : *Épître à l'humanité* e
trie en particulier, sur le bon ordre
de la véritable liberté; Paris, 1789,
Manuel des citoyens français (ouvr
torique et politique), *suivi de plus*
tres relatives à l'éducation; ibid., 17
— *de l'Amour et de sa puissance*
ou développement de ses œuvres da
ture et dans nos cœurs; ibid., 1791,
de l'Éducation dans la république,
moyens de prospérité et de gloire;
in-8°; — *Étrennes à la jeunesse fr*
ibid., 1792, in-8°; — *Principe univ*
ducation, ou motif obligatoire d'union
corde, de paix, etc.; ibid., 1792, in-8°
vres philosophiques, politiques, mo
d'éducation; ibid., 1789-93, in-8°; —

rappelé à lui-même et au principe universel des êtres, de la science et du vrai bonheur ou explication du tableau central. La première édition ou plutôt la première ébauche de cet ouvrage parut en 1791, sous le titre de *Tableau central des opinions et de l'éducation publique.*

Quérard, *la France littéraire.*

* CHEVREUL (*Michel-Eugène*), célèbre chimiste, membre de l'Institut, est né à Angers, le 31 août 1786. Son père, médecin de province assez distingué pour que le docteur Pariset, secrétaire de l'Académie de médecine, lui ait consacré un de ses Éloges de fin d'année, prit un soin très-attentif de son éducation. M. Eugène Chevreul fit ses études à l'école centrale d'Angers, où il rencontra pour rival son compatriote Béclard, le savant professeur d'anatomie. Il s'établit entre ces deux adolescents d'un grand avenir une lutte qui servit à les fortifier l'un et l'autre, et qui leur inspira prématurément le goût de la gloire. M. Chevreul a souvent reconnu avec quelque fierté les progrès qu'il avait dus à cette longue concurrence, qui le laissa plus d'une fois vaincu, mais d'où il était sorti vigoureux et infatigable; tandis que Béclard, promptement parvenu à la célébrité, grâce à une élocution facile et à sa puissante mémoire, n'a joui de sa haute situation que pendant peu d'années, des efforts excessifs ayant lassé son intelligence et abrégé ses jours.

M. Chevreul vint à Paris en 1803. Il avait dix-sept ans, et, dès lors très-réfléchi, il savait déjà ce qu'il voulait et par quelle voie l'obtenir. Il apprit la chimie sous Vauquelin. C'était le meilleur maître, le conseiller le plus sincère et le plus désintéressé protecteur. En 1810, et n'ayant que vingt-quatre ans, il devint aide naturaliste au Muséum, place qui en chimie avait une telle importance, qu'elle a cessé de subsister, des professeurs en ayant pris de l'ombrage. Quelques années après on le nomma professeur des sciences au collége Charlemagne, puis officier de l'université, examinateur à l'École polytechnique, et enfin directeur des teintures et professeur de chimie spéciale aux Gobelins, où des innovations en fait de couleurs associées signalèrent sa science pratique, son influence commençante, son goût judicieux. En 1826 M. Chevreul succédait à Proust dans la section de chimie de l'Académie des sciences; et trois ans plus tard, Vauquelin étant mort, il obtenait au Jardin des plantes la chaire de chimie appliquée, que son maître avait illustrée par un enseignement incomparable. Plus récemment M. Chevreul était nommé membre de la Société royale de Londres, promu dans l'ordre de la Légion d'honneur, et associé à un grand nombre de corps savants, où sa juste renommée avait devancé son affiliation. Telles sont les principales récompenses de publications et de découvertes dont nous n'avons encore rien dit.

M. Chevreul fonda tout à coup sa réputation par un ouvrage analytique sur les corps gras d'origine animale. Cet ouvrage, commencé huit ou neuf ans avant d'être intégralement publié, a fait époque dans la science par sa méthode rigoureuse et philosophique; et dans les arts, par la multitude de ses applications et la grandeur de ses résultats. A combien d'industries ses recherches, si exactes, n'ont-elles pas donné naissance, et combien d'autres ont été par elles utilement métamorphosées! Sans elles on ne connaîtrait pas la bougie stéarique, qui s'est si rapidement substituée à la bougie de cire, et qui lutte déjà de prix et d'usage avec d'autres éléments d'éclairage plus grossiers. On ignorerait sans cet ouvrage et l'emploi de l'acide oléique pour la préparation des laines à tisser, et ces imitations des essences des plantes, origine d'un nouveau commerce qui s'universalisera de plus en plus. Aussi ne doit-on ni regretter ni s'étonner si M. Chevreul, alors âgé de soixante-six ans, a reçu de la Société d'encouragement, en 1852, un prix de 12,000 francs, fondation du marquis d'Argenteuil, pour son ouvrage sur les corps gras publié depuis trente ans et en partie connu depuis quarante. « Ce prix, lui dit publiquement M. Dumas, la Société d'encouragement se sent honorée de pouvoir vous le décerner. Il consacra l'opinion de l'Europe sur des travaux servant de modèle à tous les chimistes. C'est par centaines de millions qu'il faudrait nombrer les produits qu'on doit à vos découvertes. Le monde entier se livre à leur fabrication, et trouve dans leur emploi de nouvelles sources de salubrité et de bien-être.... » A ces éloges magnifiques, M. Chevreul répondit avec émotion que sans doute ce n'était pas lui que l'on couronnait, mais que c'était sa méthode, ayant pour guide l'amour de la vérité. « Vous récompensez en moi, ajoutait M. Chevreul, la méthode que j'ai choisie de bonne heure pour la compagne inséparable de mes travaux, et à laquelle je dois mes succès; cette méthode, je suis heureux et fier de la voir couronner en ce jour, un des plus beaux de ma vie. »

M. Chevreul n'a pas borné là ses travaux. On lui doit un Cours de chimie appliquée à la teinture, et un ouvrage remarquable sur la loi du contraste simultané des couleurs et des assortiments entre objets colorés. Cette dernière production atteste en M. Chevreul un puissant degré de réflexion philosophique, et une grande aptitude à généraliser, à rendre scientifiques les observations les plus familières. Depuis 1828 l'auteur faisait aux Gobelins, sur l'association des couleurs, un cours fort abstrait, qui n'était bien compris que par un petit nombre d'adeptes. On prétendait avant lui qu'il ne fallait disputer ni sur le goût ni sur les couleurs. Cette opinion était devenue proverbiale. M. Chevreul nia la justesse du proverbe et de l'assertion, et il composa une espèce d'esthétique à l'usage des teinturiers, des fabricants et des artistes. La ville de Lyon, qui avait eu pour préfet le comte

de Gasparin, ami de M. Chevreul, apprit de cet administrateur le parti que la fabrique lyonnaise pourrait tirer de ces idées nouvelles; et dès 1842 le ministre du commerce invitait M. Chevreul à se rendre à Lyon pour y professer ses opinions sur la gradation des nuances colorées, leur alliance, leur opposition, théorie dont les applications pratiques sont incalculables. Le cours qu'il ouvrit à Lyon dans cette conjoncture avait spécialement pour sujet les effets optiques des étoffes de soie. Dans l'exposition de sa doctrine, l'auteur prend pour point de départ des cylindres métalliques contigus, envisagés sous quatre aspects différents : selon qu'ils sont parallèles ou perpendiculaires au plan des rayons lumineux qui les frappent et selon que l'observateur tourne la face ou le dos au jour. Il examine ensuite si c'est la chaîne ou la trame du tissu qui reflète plus particulièrement la lumière. Cette longue étude de M. Chevreul rappelle involontairement la féconde simplicité des expériences de Newton, mêlant ensemble des sables de sept couleurs, les exposant au soleil dans un certain éloignement, et démontrant ainsi que les sept couleurs primitives, disséquées par le prisme, régénèrent une lumière blanche par leur exacte réunion. La théorie sur les soies a été imprimée en 1846, aux frais de la chambre de commerce de Lyon, et l'exposition universelle de Londres, en 1851, l'a glorifiée par des éloges et des récompenses.

Parmi cette multitude de mémoires et d'articles que M. Chevreul ne cesse de publier depuis quarante ans, soit dans les *Annales de chimie* et dans les Recueils de l'Institut ou du Muséum, soit dans le *Dictionnaire des sciences naturelles*, le *Journal des savants*, et ailleurs, on a lieu de distinguer un écrit de médiocre étendue, où l'auteur étudie les réactions chimiques qui intéressent l'hygiène des cités populeuses. Ici, M. Chevreul applique à la production des épidémies d'anciennes observations faites par lui sur les eaux minérales. Il a soin de rappeler que la présence des matières organiques dans des eaux sulfatées transforme les sulfates en sulfures fétides, surtout dans des eaux souterraines, que leur profondeur soustrait au contact de l'atmosphère. La même immixtion des matières organiques dans le sol des villes a pour résultat une exhalation de gaz sulfhydrique, ces corps ou ces émanations organiques ayant le pouvoir de transformer les sulfates en hydrosulfates. A cette occasion, M. Chevreul étudie au point de vue des causes d'insalubrité, dans une cité considérable, la nudité du sol, le pavage, les puits, les cimetières, les égouts, les fondations et les murs des édifices. Il examine avec le même soin l'influence qu'exercent sur l'assainissement des grandes populations le renouvellement de l'air, les cours d'eau et la végétation. Plus l'oxygène abonde dans une atmosphère accessible, et moins est redoutable la sulfuration de la sélénite, qui, à Paris surtout, nous envahit de toutes

Il suit de ces derniers travaux, qui remont 1819, que M. Chevreul a beaucoup à reven dans la théorie récente des eaux sulfureuses accidentelles, comme aussi dans l'utilité dé trée de charbonner les tonneaux qui renferm l'eau potable dans un voyage de long cours.

M. Chevreul, que quelques personnes trouvé piquant de surnommer *tardilo* parce qu'en effet il a le débit tardif d'un p s'est constamment signalé par une activit venue rare depuis G. Cuvier. On le voit cesse faire des lectures à l'Institut, dont il nistre habilement les sérieuses affaires. Il p la Société centrale d'agriculture, dirige vent l'administration du Jardin des pl prend grand souci des exhibitions de l'ind ordonne et dirige la teinturerie des Gobel fait scrupuleusement chaque année deux c cours de chimie, dont il s'applique à renou matière. Bien plus, homme du monde, et à se conformer au conseil de Boileau :

> C'est peu qu'être agréable et charmant dans un
> Il faut savoir encore et converser et vivre,

M. Chevreul se montre dans quelques sal personne ne cause plus volontiers et a abandon plus aimable. Il a même avec le ce trait de ressemblance, qu'il prend pl communiquer dans le tête-à-tête des qui ne sont encore qu'ébauchés.

Depuis longtemps M. Chevreul a le p il n'en fait pas mystère, de publier une h de la chimie, sa science de prédilection, à laquelle se rattachent les découvert son génie et sa renommée européenne. dans ce projet par M. Hoefer, dont l' avait pour titre *Histoire de la Chimie les temps les plus reculés jusqu'à nos j* pour date 1842, et pour conséquence le M. Chevreul accueillit ces deux vol un empressement qui tenait de la symp leur consacra, dans l'espace de sept quatorze articles successifs dans le *Jour savants*. C'est qu'en effet M. Hoefer dans son livre une foule de documents ou rares, des textes et des traductio teurs anciens qu'un professeur très occ rait difficilement puisés aux sources p tant l'érudition a de peine à s'allier science tout expérimentale. Loin donc trarier M. Chevreul, cette laborieuse p a dû naturellement intéresser son esp conder ses desseins.

L'histoire de la chimie, telle que M. H présenta, pénètre jusqu'aux obscurités chimie, superstitieuse origine de la chi table. Or, l'alchimie elle-même se trou nairement associée, dans les ouvrages traitent, aux autres sciences dites occultes vreul a compris cette connexité, et il a sement abordé l'histoire de ces rêveries fois. Il a commencé par rendre compt

Histoire de la magie et des prodiges, publiée depuis de nombreuses années, par feu Eusèbe Salverte, et il a critiqué cet ancien ouvrage avec autant de vivacité que s'il était fait d'hier. M. Chevreul conteste à E. Salverte sa compétence. Selon lui, il n'a pas qualité pour expliquer des prodiges ou des miracles par les secrets naturels de la science, elle dont la puissance ne saurait être appréciée que par des hommes qui la connaissent expressément et l'ont scrutée sans cesse et par état. M. Chevreul exigerait même que l'historien d'une science s'y fût signalé par quelque découverte, afin de mettre à l'abri des contestations son aptitude à juger des découvertes d'autrui. Après quelques autres écrits préliminaires, M. Chevreul a vaillamment pénétré dans les souterrains des sciences occultes. Il a fait l'histoire des tables tournantes, frappantes ou parlantes, l'histoire de l'astrologie, de la baguette divinatoire, etc.; nous croyons sincèrement que c'est un malheur. Et en effet, ce n'est jamais sans danger pour la foule et pour la vérité qu'un esprit profond et judicieux, qu'un homme honorable et accrédité comme M. Chevreul, paraisse abonder dans des superstitions dès longtemps condamnées par les philosophes. Lui qui a tant agrandi le champ des vérités utiles, comment se fait-il qu'il *semble* donner des arrhes à des pratiques de déception, et que ce soit de sa main illustrée que de crédules ignorants reçoivent le peu de lumière qui les guide.

Les ouvrages publiés par M. Chevreul ont pour titre : *Recherches sur la teinture;* dans les T. XI, XV et XVI des *Mém.* de l'Institut;— *Considérations générales sur l'analyse organique et sur ses applications;* dans les *Annales de chimie;* — *Leçons de Chimie appliquée à la teinture, faites à la manufacture royale des Gobelins;* Paris, 1831, 2 vol. in-8°; — *de la Loi du Contraste simultané des couleurs, et de l'assortiment des objets coloriés, considéré d'après cette loi dans ses rapports avec la peinture, les tapisseries des Gobelins;* Strasbourg et Paris, 1839, in-8°. ISIDORE BOURDON.

CHEVREUSE (*Marie de Rohan*, duchesse DE), née en 1600, morte en 1679. Elle était fille d'Hercule de Rohan, duc de Montbazon, et de Madeleine de Lenoncourt. A l'âge de dix-sept ans elle épousa le connétable Charles d'Albert, duc de Luynes; libre au bout de quatre ans, elle se remaria à Claude de Lorraine, duc de Chevreuse, et ce n'est à proprement parler que de cette seconde époque qu'on peut dater sa vie politique. Les intrigues de parti étaient alors pour les femmes une affaire de mode; elles mettaient leur esprit et leur beauté au service de leurs entreprises. Mme de Chevreuse, favorisée à un degré éminent sous ce double point de vue, mit en action tous ses moyens d'influence, et se passionna si bien pour ce jeu de conspirations que l'amour n'était pour elle qu'un moyen, et la politique le but; elle y rapportait son existence entière, vivant dans la confiance et l'intimité du cardinal de Retz et autres nobles perturbateurs du temps. Son activité, sa pénétration, son énergie lui acquirent parmi les mécontents l'importance qu'elle ambitionnait, et lui valurent d'être associée à la haine implacable que portait la reine Anne d'Autriche à l'altier Richelieu. Dès lors l'attention de celui-ci se porta sur elle, et pendant un moment elle eut l'honneur de lui donner de l'inquiétude. Dans les rencontres qui résultèrent de cette lutte, il y eut des rapprochements, que sa roideur et ses préoccupations immenses ne purent, dit-on, mettre à l'abri des séductions irrésistibles de la duchesse. Mais celle-ci, sachant bien que le rôle de maîtresse de Richelieu ne menait pas à la direction des affaires, qu'il se réservait exclusivement, préféra le rôle d'ennemie, avec la somme de direction que lui confiaient les mécontents. Elle recommença donc la guerre, si bien que, poussé à bout et revenu de sa faiblesse passagère, le cardinal lança contre elle un ordre d'arrestation, auquel elle n'échappa qu'en traversant la Somme à la nage, et en se réfugiant en Angleterre. Il suffira d'un fait pour constater l'importance réelle de cette femme intrigante : c'est que Louis XIII, ce prince si pacifique, si clément, si peu accessible au ressentiment, eut soin, à son lit de mort, dans sa déclaration de la régence, de désigner la duchesse individuellement comme une personne dangereuse, qu'il croyait devoir excepter de la grâce générale par lui accordée à ceux qui avaient troublé son règne. La mort de Richelieu l'ayant rassurée, Mme de Chevreuse revint d'exil, et reprit contre Mazarin son système d'attaques opiniâtres. La mort seule put lui faire abandonner ces trames et ces conjurations auxquelles elle s'était vouée, employant à de si tristes fins les dons précieux de grâce et de beauté qu'elle avait reçus de la nature, pour plaire sans doute et non pour intriguer. Comme elle ne laissa pas d'enfants de son second mariage, les fils du premier lit obtinrent l'investiture du duché de Chevreuse. [LAVERGNE, dans l'*Enc. des g. du m.*]

Retz, *Mémoires*. — Bazin, *Histoire de la France sous Louis XIII.*

CHEVREUSE (La duchesse DE), née en 1785, morte en 1813. Nommée dame du palais de l'impératrice Joséphine, la duchesse ne sut pas plier son esprit, naturellement frondeur, aux habitudes de la nouvelle cour, et blessa l'empereur par des propos inconsidérés. Elle fut exilée à quarante lieues de Paris, et se retira à Lyon, où elle mourut. Les amis de la spirituelle duchesse demandèrent vainement sa grâce à l'empereur, qui répondit à leurs sollicitations : « Je ne veux pas d'impertinente chez moi. » On a de Mme de Chevreuse une nouvelle historique, intitulée : *François de Mentel;* Paris, 1807, in-12.

Mémoires de la duchesse d'Abrantès.

CHEVRIER (*François-Antoine*), littérateur et pamphlétaire, né à Nancy, vers 1720, mort à

Rotterdam, le 2 juillet 1752. Issu d'une honorable famille de Lorraine (son père était secrétaire du roi), Chevrier reçut une brillante éducation et fit d'excellentes études, dont il ne devait pas tirer le meilleur parti pour les lettres et pour lui. On le vit servir un instant, en qualité de volontaire, dans le régiment de Tournaisis; mais il s'aperçut vite qu'il était plus fait pour tenir une plume qu'une épée. Toutefois, dans ses mains la plume allait ressembler fort à un stylet. Son *Histoire des hommes illustres de Lorraine* le fit bannir à perpétuité de son pays. L'on dit même qu'il fut condamné aux galères pour ses calomnies. Il se sauva à Paris, publia des brochures où l'obscénité se mêlait à la personnalité la plus amère, fit représenter cinq ou six opéras-comiques à la Comédie-Italienne, et s'attira pour ses œuvres sans aveu les foudres de Fréron, auquel il n'osa répondre que plus tard. Il fut enfin forcé de quitter la France, et se retira en Allemagne, puis à La Haye. C'est dans cette ville qu'il composa son *Colporteur*, le seul ouvrage de lui qu'on lise encore. Ce libelle, où il ne garde aucune mesure, est écrit avec plus d'esprit et de verve qu'il ne s'en rencontre habituellement dans ces productions honteuses; il s'y trouve parfois, bien que chargés, des portraits vrais de cette époque déréglée qui devait payer si cher ses désordres et ses scandales. Ne se sentant pas suffisamment en sûreté à La Haye contre les démarches du gouvernement français, Chevrier se réfugia à Rotterdam. Peut-être eût-il dû s'éloigner davantage, et se trouvait-il encore trop près d'ennemis dont il avait tout à redouter. Il périt tout à coup, emporté par une indigestion, qui venait si merveilleusement à point que les naïfs seuls crurent à la réalité de la maladie. « On dit que les hautes puissances, écrit Favart, dans sa correspondance au comte Durazzo (15 août 1762), ne pouvant se dispenser d'acquiescer à la demande qui leur avait été faite, mais ne voulant point en même temps déroger aux priviléges de la liberté de la Hollande, ont trouvé le moyen de concilier les choses, en expédiant à M. Chevrier un passeport pour l'autre monde. On assure qu'il a été empoisonné dans un plat d'épinards, et qu'il est tombé roide mort, au moment qu'on est venu l'arrêter pour le livrer à l'ambassadeur de France. » Chevrier avait quarante-deux ans. Ses effets, dont on fit l'inventaire, se résumaient en trois ducats, une montre et quelques nippes. Il a laissé : *Recueil de ces Dames;* 1745, in-12; — *Bibi, conte traduit du chinois, par un Français, Mazuli;* vers 1746, in-12; — *Histoire de l'île de Corse;* Nancy, 1749, in-12; — *Cargula*, parodie de Catilina; 1749, in-12; — *Voyage de Rogliano;* 1751, in-8°; — *Maga-Kou, histoire japonaise;* 1752, in-12; — *Cela est singulier; histoire égyptienne, traduite par un rabbin;* 1752, petit in-12; — *Essai historique sur la manière de juger les hommes;* Paris, 1752, in-12; *Mémoires pour servir [illegible] l'histoire des hommes illustres de Lorraine [illegible] avec une réfutation de la bibliothèque [illegible] raine de dom Calmet;* 1754, 2 vol. in-12; [illegible] *Histoire de la campagne de 1757 sur le [illegible] Rhin, dans l'électorat de Hanovre et [illegible] pays conquis;* Francfort, 1757-1758, in-8°; [illegible] *Histoire civile, militaire, ecclésiastique, [illegible] litique et littéraire de Lorraine et de [illegible]* Bruxelles, 1758, 7 vol. in-12; — *Réponse [illegible] roi de Prusse à son frère;* 1758, in-4°; [illegible] *Dialogue du prince royal de Prusse [illegible] maréchal de Schwerin;* in-4°; — *Dia[illegible] entre le prince d'Isembourg et le baron [illegible] Horn;* in-4°; — *Réponse aux lettres [illegible] prince d'Isembourg;* — *le Point d'app[illegible] toutes les cours de l'Europe, avec l'his[illegible] des campagnes de 1756 et 1757;* Liége, [illegible] 5 vol. in-12; — *la Nouvelle du jour*, com[illegible] en un acte et en vers; Dresde, 1759, in-[illegible] *histoire de la vie de H. Maubert, soi-[illegible] chevalier de Gouvest, gazetier à Brux[illegible]* Londres, 1761, in-8°; — *Testament po[illegible] du maréchal de Belle-Isle;* Amsterdam, [illegible] in-12; — *Vie politique et militaire du [illegible] chal de Belle-Isle;* La Haye, 1762, in-[illegible] *le Codicille et l'esprit, ou commentaire [illegible] maximes politiques du maréchal de [illegible] Isle;* 1762, in-12; — *Anecdotes cri[illegible]* Londres (Bruxelles), sans date, in-12; — [illegible] *histoire véridique, avec la clef;* La [illegible] 1767, in-12; — *Œuvres complètes de [illegible]* Londres (Bruxelles), 1774, 3 vol. in-12, [illegible] mant : *le Colporteur, histoire morale [illegible] tique*, sans date; — *Almanach des gen[illegible] prit, par un homme qui n'est pas [illegible] même;* 1762; — *Amusements des dames [illegible]* (Bruxelles); 1763; — *les Ridicules du [illegible]* 1752; — *Vie du fameux père Norbert [illegible] capucin, connu aujourd'hui sous le [illegible] l'abbé Platel;* 1762. (Dans le troisième [illegible] l'on a glissé *les Nouvelles libertés de [illegible] Essai sur les mémoires de N. Guillaum[illegible]* opuscules qui ne sont pas de Chevrier.) [illegible] a fait représenter au Théâtre-Italien : *le [illegible] des théâtres, le Retour du goût, la [illegible] gne, l'Épouse suivante, les Fêtes pari[illegible] la Petite Maison* et *le Réveil de Thali[illegible]* trouve dans les œuvres de Voisenon.

GUSTAVE DESNOIRESTE[illegible]

Grimm, *Correspondance*, t. I, 111. — [illegible] *respondance*, t. II. — Barbier, *Dictionnaire [illegible] nymes.* — Quérard, *la France littéraire.*

CHEVRIÈRES (*J.-G.* DE), écrivain [illegible] vivait dans la première partie du dix-[illegible] siècle. On a de lui : *Abrégé chronolog[illegible] l'histoire d'Angleterre;* Amsterdam, [illegible] 7 vol. in-12; — *Images des héros et des [illegible] hommes de l'antiquité*, traduit de l'[illegible] Canini; ibid., 1731, in-4°; — *Vie de Phili[illegible] roi d'Espagne*, traduite de l'italien de G[illegible] Leti; ibid., 1734, in-4°; — *Vie de S[illegible]*

gui de Pologne; Londres, 1741, deux vol. in-12. Quelques personnes attribuent cet ouvrage à de Cantillon, le même probablement dont on a un *Essai sur la nature du commerce*.

Barbier, *Dictionnaire des ouvrages anonymes*. — Quérard, *la France littéraire*.

CHEYNE (*George*), médecin écossais, né en 1671, mort à Bath, en 1742. Élève du docteur Archibald Pitcairn, il se fit connaître à la fois comme médecin et comme mathématicien, et fut reçu membre de la Société royale de Londres. On a de lui : *Fluxionum methodus inversa, sive quantitatum fluentium leges generaliores*; Londres, 1704; — *Philosophical principles of religion*; Londres, 1706, in-8°; — *a New theory or account of acute and slow continued fevers, an essay concerning the improvements of the theory of medecine*; Londres, 1722, in-8° : dans cet ouvrage Cheyne insiste beaucoup sur l'utilité de la diète; — *Essay on the true nature and true method of curating the gout, written for the use of Richard, with an account of the nature and qualities of Bath waters*; Londres, 1722, in-8° : régime végétal, lait, exercice et purgatifs, tels sont les moyens qu'il recommande contre la goutte; — *Essay on health and long life*, Londres, 1725, in-8°; traduit en français, Bruxelles, 1727, in-12; 1755, in-12; en latin, Londres, 1726, in-12; Paris, 1742, in-12. Haller regardait ce traité comme le meilleur qui eût été fait sur la santé des gens de lettres et des personnes faibles; — *de Fibræ natura, ejusque laxæ seu resolutæ morbis*; Londres, 1725, in-8°; Paris, 1742, in-8°; — *the English malady, or a treatise of nervous diseases of all kinds, as spleen, vapours, lowness of spirits, hypochondriacal and hysterical distempers*; Londres, 1734, in-8° : Cheyne recommande pour ces maladies la diète et les toniques, tels que le quinquina et les ferrugineux; — *Essay on regimen of diet, with four discourses medical, moral and philosophical*; Londres, 1740, in-8°; — *Natural method of curing the diseases of the body and the disorders of the mind, depending of the body*; Londres, 1742, in-8°; traduit en français; Paris, 1749, 2 vol. in-12; — *An account of himself and ol his cures*; Londres, 1753, in-8°.

Biographia britannica. — Haller, *Bibliot. med.* — *Dictionnaire des sciences médicales*.

CHEYNELL (*François*), théologien protestant, né à Oxford, en 1608, mort à Preston, dans le comté de Sussex, en 1665. Après être entré dans les ordres et avoir officié quelque temps à Oxford, il se déclara, en 1640, pour le parlement, et devint un des ennemis les plus vifs de l'épiscopat. Il fut un des théologiens choisis en 1646 pour aller convertir l'université d'Oxford, et fut récompensé du zèle qu'il déploya à cette occasion par la présidence du collége Saint-John. Forcé bientôt d'abandonner cette place, il reçut en échange le rectorat de Petworth, dans le comté de Sussex. Auteur de plusieurs ouvrages qui attestent une vaste lecture, Cheynell n'est guère connu aujourd'hui que par sa conduite à l'égard de Chillingworth. En 1643, tandis que Laud était prisonnier à la tour, Cheynell publia un livre intitulé : *the Rise, growth and danger of socinianism* (l'Origine, les progrès et le danger du socinianisme), dans lequel il accusait de socinianisme plusieurs théologiens éminents de son temps, entre autres Laud, Hales d'Éton, Chillingworth, et attaquait surtout le livre que ce dernier avait donné six ans auparavant, sous le titre de : *the Religion of protestants, a safe way to salvation*. En 1644, il raconta les derniers moments de Chillingworth dans un ouvrage intitulé : *Chillingworthi novissima, or the sickness, heresy, death and burial of William Chillingworth*. Chargé par le parti presbytérien de convertir ce célèbre théologien anglican, Cheynell s'acquitta de cette commission avec une brutale et ridicule intolérance. Non content d'avoir hâté par d'intempestives exhortations la fin de Chillingworth, il refusa de l'enterrer, et résolut, en revanche, d'enterrer *the Religion of protestants*. Il se rendit aux funérailles ce livre à la main, et le jeta dans la fosse en prononçant quelques paroles d'anathème. Chassé de son rectorat à l'époque de la Restauration, Cheynell alla mourir, presque fou, dans un obscur village du comté de Sussex.

Rose, *New biog. dict.*

CHÈZE (*René* DE LA). *Voyez*. LA CHÈZE.

CHÉZY (*Antoine*), ingénieur français, né à Chalons-sur-Marne, en 1718, mort en 1798. Admis à l'école des ponts et chaussées en 1757, il fut nommé sous-ingénieur en 1761 et ingénieur en chef en 1763. Il dirigea les travaux de nivellement pour le canal de Bourgogne, d'après ses plans, et contribua, avec Péronnet, à la construction, si remarquable, des ponts de Neuilly, de Mantes et de Tréport. Chézy écrivit plusieurs mémoires, dont, par un excès de modestie, il refusa l'impression; un seul, sur les minéraux, a paru dans le t. V du Recueil des savants étrangers de l'Académie des sciences. Prony a publié de lui la *Méthode pour la construction des équations indéterminées relatives aux sections coniques*; 1798, in-4°.

GUYOT DE FÈRE.

Chaudon et Delandine, *Nouveau dict. hist.*

CHÉZY (*Antoine-Léonard* DE), célèbre orientaliste français, fils du précédent, né à Neuilly, en 1773, mort à Paris, en 1832. Son père le destinait à suivre la carrière d'ingénieur, et déjà même le jeune Chézy y avait fait quelques progrès, quand son goût l'entraîna vers l'étude des belles-lettres et particulièrement vers les langues orientales. En peu de temps il acquit, sous les auspices de MM. de Sacy et Langlès, une connaissance parfaite de l'arabe et du persan, à laquelle il joignit des notions étendues sur la littérature grecque, latine, allemande, anglaise, italienne, et

un sentiment exquis des délicatesses de la langue française, qu'il écrivait avec élégance. A cette heureuse réunion de connaissances il ajouta encore la botanique et la physique, réminiscences utiles de ses premières études, qui lui fourniront mille applications ingénieuses, dont la trace se retrouve dans tous ses ouvrages. En 1798 M. de Chézy, déjà attaché au ministère des relations étrangères, fut reçu dans la savante cohorte qui devait accompagner Napoléon en Égypte; mais, atteint à Toulon d'une fièvre maligne, il fut obligé de revenir à Paris, où sa santé se rétablit lentement, tandis qu'il apprenait sans jalousie, mais non sans regret, les brillants succès que ses jeunes amis obtenaient chaque jour en Égypte. Attaché en 1799 au cabinet des manuscrits orientaux de la Bibliothèque nationale, il déploya un zèle éclairé dans le classement des manuscrits arabes et persans dont les victoires de nos armées venaient d'enrichir la France; et l'arrivée de M. A. Hamilton, membre de l'Académie de Calcutta, qui obtint en 1803 la permission d'examiner les manuscrits indiens, éveilla dans l'âme de Chézy la première idée d'étudier le sanscrit. Cette idée, une fois conçue, fut suivie avec une ardeur infatigable, et ni l'exiguïté des moyens (il n'avait en mains ni dictionnaire ni grammaire), ni les obstacles suscités par la guerre, qui fermait l'Inde à tout vaisseau français, ni l'affaiblissement graduel de sa santé, altérée par une vie trop sédentaire, ne purent l'arrêter dans sa nouvelle étude.

Redoublant de courage à chaque difficulté, et s'élevant constamment d'un résultat à l'autre, il devina l'indien avec moins de ressources encore que M. A. Rémusat, son illustre émule, n'en avait eu pour deviner le chinois. Enfin, leurs nobles efforts reçurent leur récompense, et une ordonnance du roi Louis XVIII créa, en janvier 1815, deux chaires au collége de France destinées à l'enseignement du sanscrit et du chinois. Nommés chevaliers de la Légion d'honneur, élus membres de l'Institut, MM. de Chézy et Rémusat paraissaient devoir vivre heureux et unis, entourés de l'amitié de leurs collègues et des respects de leurs élèves, quand la mort de M. Langlès, conservateur des manuscrits de la Bibliothèque royale, nécessita entre eux un choix dont les suites furent funestes à M. de Chézy. Ses droits, qui étaient les plus anciens, ayant été méconnus, il en conçut un chagrin profond, qu'augmentaient encore les regrets d'une union dont les commencements seuls avaient été heureux. Déjà à cette époque Mme Helmina de Chézy (*voy.* l'art. suivant), connue en Allemagne par ses ouvrages littéraires, ne se trouvait plus avec son mari, qui, resté seul, attristé, languissant, ne sentit cependant pas s'éteindre dans son cœur le feu sacré dont il brûlait pour la science. S'éloignant de la Bibliothèque royale, mais continuant avec zèle ses cours de sanscrit et de persan, il composa depuis 1824 jusqu'en 1832, époque de sa mort, la plupart des ouvrages qui, en charmant ses loisirs, ont contribué à illustrer son nom et à le placer au premier rang parmi les orientalistes de notre siècle. On a de lui : *Extrait du livre des Merveilles de la nature, par Mohammed*...; Paris, 1805, in-8°; — *Medjnoun et Leïla*, traduit du persan de *Djami*; Paris, 1807, 2 vol. in-8°; — *Yadjanadatta Badha*, ou la mort d'*Yadjanadatta*, épisode traduit du *Ramayana*, poëme sanscrit de Valmiki; Paris, 1814, in-8°; nouvelle édition, avec le texte, une analyse grammaticale, très-détaillée, et d'une traduction latine littérale par J.-L. Burnouf; Paris, Didot, 1827, in-4°; — *Discours prononcé au Collége royal de France, à l'ouverture du cours de langue et de littérature sanscrites*; Paris, 1815, in-8°; — *Théorie du sloka, ou mètre héroïque sanscrit*; Paris, ... in-8°; — *la Reconnaissance de Sacountala*, drame sanscrit et pracrit de Calidasa, publié pour la première fois, en original, sur un manuscrit unique de la Bibliothèque du roi, accompagné d'une traduction française; Paris, ... in-4°. M. de Chézy a laissé en manuscrit une *Chrestomathie persane*, une *Chrestomathie sanscrite*, une *Grammaire sanscrite*, un *Vocabulaire sanscrit, pracrit et français*, la traduction de l'épisode persan de Roustem et Sôhras, et celle de *l'Ermitage de C*..., une analyse du *Ramayana*, et des Mé... En 1831 il avait publié, sous le pseudonyme d'Apudy, une traduction de *l'Anthologie ... tique d'Amrou*. Son chef d'œuvre est la traduction de *Sakountala*, imprimée aux frais de la Société asiatique de Paris. Les qualités distinctives de M. de Chézy sont, dans cet ouvrage comme dans tous les autres, une connaissance profonde de la langue indienne, qu'il possédait au point d'y composer lui-même des vers pleins d'élégance et d'harmonie, une exactitude scrupuleuse dans la comparaison des textes, un tact exquis dans le choix des ..., et surtout un instinct poétique qui lui faisait comprendre et souvent deviner, dans les auteurs qu'il entreprenait de traduire, les intentions les plus délicates, les images les plus suaves et les plus légèrement dessinées, ... communiquait à son style un coloris gracieux et pur.

M. de Chézy, homme de bien, savant consciencieux, ami bienveillant et fidèle, ... en 1832 à une attaque de choléra; il a ... la tombe des Champollion, des Rémusat, ... Cuvier, et comme eux il sera toujours ... comme une des gloires scientifiques de la ...

[Eichoff, dans l'*Enc. des g. du m.*]

Sylvestre de Sacy, *Notice biographique sur ... Chézy*, dans les *Mémoires de l'Académie des ... tions et belles-lettres*, nouvelle série, t. XII. — ... *des savants*, 1832. — Quérard, *la France lit...*. — Ch. Louandre et F. Bourquelot, *la Littérature française contemporaine*.

*CHÉZY (*Wilhelmine-Christine* DE), veuve du célèbre orientaliste de ce nom, a pris, sous le nom de *Helmina von Chezy*, une place distinguée dans la littérature allemande contemporaine. Née à Berlin, le 26 janvier 1783, du baron Charles-Frédéric de Klencke, officier au service du Danemark, et de Caroline-Louise Karsch, elle ne tarda pas à suivre les traces de sa mère et de son aïeule, si connue en Allemagne sous le nom de *Karschin*. Élevée cependant sous les yeux de sa mère, dans la retraite la plus profonde, elle resta étrangère aux usages du monde, et ne reçut qu'une instruction fort imparfaite; mais, douée d'une âme vive et impressionnable, qui n'avait pu se développer dans la solitude de la maison paternelle, la jeune fille contracta une tendance mélancolique. Mariée à l'âge de seize ans au baron de Hastfer, elle fut bientôt légalement autorisée à s'en séparer. Le long et ruineux procès de son divorce l'ayant laissée seule et sans fortune, elle rejoignit à Paris, en 1802, la comtesse de Genlis, qui l'avait connue dans son enfance et qui lui offrait dans ses lettres « un asile et des soins maternels ». Ce fut alors que la jeune Helmina confia ses premiers essais à l'*Eunomia*, sous le titre de *Empfindungen und Erfahrungen einer jungen Deutschen in Paris* (Impressions et souvenirs d'une jeune Allemande vivant à Paris). Comme elle ne se sentit pas heureuse auprès de sa protectrice, la rédaction des *Mélanges français*, publiés par Cotta, lui procura une honorable indépendance. Elle fit en 1803 la connaissance de M. de Chézy, et contracta bientôt de nouveaux liens. Mais Mme de Chézy n'y trouva pas encore le bonheur qu'elle cherchait; elle quitta son mari en 1811, et retourna en Allemagne avec ses deux fils. La campagne de 1813 lui fournit l'occasion de déployer un grand dévouement. Assistée de plusieurs familles de Darmstadt, elle soigna pendant une grande partie de l'hiver plus de six cents Français et autres soldats blessés et attaqués du typhus. Son zèle philanthropique lui suscita un procès avec l'administration des Invalides prussiens, parce qu'elle lui avait reproché d'indignes procédés envers les braves qui s'étaient fait mutiler pour leur patrie; mais elle fut honorablement acquittée par la commission, dont le célèbre Hoffman avait dirigé l'instruction. Depuis lors elle vécut d'abord à Berlin et à Dresde, puis à Vienne et dans les environs. Chargée en 1826, par l'impératrice d'Autriche, de distribuer des secours aux pauvres habitants des montagnes de la haute Autriche, elle consacra quatre années à cette belle mission, dont elle a consigné les intéressants détails dans *Norika*, une de ses dernières publications, prohibée depuis peu par le gouvernement autrichien.

Les poésies lyriques et les romances de Mme de Chézy ont obtenu dans tout le Nord un vrai succès. Son poëme d'*Euryanthe* (Vienne, 1823) fut immortalisé par l'admirable musique de Weber, et plusieurs de ses romances ont inspiré à Joseph Dessauer des airs gracieux. *La vie et les arts sous Napoléon Ier* (Weimar, 2 vol. in-8°, 1816) fut prohibé à Paris, on ne sait trop pourquoi. En 1808 elle commença à publier à Rudolstadt sa *Thalie et Melpomène françaises*. Plusieurs *Poésies orientales* et son *Recueil de poésies lyriques et d'imitations du persan*, Heidelberg, 1812, 2 vol. in-8°, précédèrent ses *Œuvres choisies;* Heidelberg, 1817, 2 vol. in-8°, qui contiennent, sous le titre d'*Emma*, un roman du temps de l'émigration et des invasions ennemies. Ses *Novellen* (Chemnitz, 1820-1821, 2 vol. in-8°), sa légende de *Sainte Cécile* et ses *Trois roses blanches* surtout, ont révélé en Mme de Chézy un talent poétique très-remarquable. Sa *Rosamunde*, drame, avec chœurs et musique de François Schubart, a été représentée à Vienne et à Munich, en 1824, avec un véritable succès. Dans ses *Aurikeln*, Berlin, 1817, 1 vol. in-8°, et dans les *Stundenblumen*, Vienne, 1824, 4 vol. in-12, apparaissent une série de romans et de nouvelles, tous frappés au cachet de leur spirituel auteur. Les compositions lyriques et érotiques de Mme de Chézy, semées dans tous ces *keepsakes* de l'Allemagne, témoignent d'ailleurs de la verve brillante et facile de sa plume. Ses deux derniers ouvrages sont *Norika*, manuel des voyageurs dans les Alpes de la haute Autriche; Munich, 1833, 1 vol. in-8°, et *Herzenstœhne auf Pilgerwegen*, Sulzbach, 1833, 2 vol. in-8°, qui, outre les poésies de l'album du voyage de Mme de Chézy, contient une nouvelle édition des *Trois roses blanches* et de la *Sainte Cécile*. [*Encyc. des g. du m.*]

Conversations-Lexicon.

*CHÉZY (*Guillaume* DE), fils des précédents, littérateur et romancier allemand, né le 21 mars 1806. Ses premières années s'écoulèrent à Heidelberg, Darmstadt et Aschaffenbourg. De 1815 à 1823 il séjourna à Cologne, Berlin et Dresde, et de 1823 à 1829 il se fixa à Vienne. Il étudia le droit à Munich, et en 1847 il alla habiter Fribourg en Brisgau. En 1850 il concourut à Vienne à la rédaction de la Gazette autrichienne (*Œstreichischen Reichszeitung*). Ses principaux ouvrages sont : *Wanda Wielopolska*, roman; Stuttgard, 1831; — *Der Fahrende Schüler* (l'Étudiant en voyage); Zurich, 1835; — *Der fromme Jude* (le Pieux israélite); Stuttgard, 1845, 4 vol.; — *Das Ritterthum in Bild und Wort* (la Chevalerie dépeinte et racontée); Stuttgard, 1848; — *Camoens*, tragédie; Baireuth, 1832; — *Petrarca*, drame; ibid., 1832.

Conversations-Lexicon.

CHIABRERA (*Gabriel*), célèbre poëte italien, né à Savone, dans l'État de Gênes, le 8 juin 1552, mort dans la même ville, le 14 octobre 1637. Envoyé à l'âge de neuf ans à Rome, où il commença ses études, sous la direction d'un de ses oncles, il suivit les leçons de Muret, se

lia avec Paul Manuce et Sperone Speroni, et fit quelque temps partie de la maison du cardinal Cornaro. Contraint par une querelle avec un gentilhomme romain de quitter Rome, il rentra dans sa patrie, et mit à profit les loisirs de sa retraite forcée en cultivant la poésie. Chiabrera raconte lui-même qu'insulté, il se vengea de sa propre main, fut proscrit pendant plusieurs mois, parvint ensuite à apaiser toute inimitié et jouit d'un long repos (*la sua mano fece sue vendette, e molti mesi ebbe a stare in bando: quietossi poi ogni nimistà, ed ei si godette lungo riposo*). A l'âge de cinquante ans, il épousa Lelia Pavese, et n'eut pas d'enfants de ce mariage. Ferdinand I[er], grand-duc de Toscane, le duc de Savoie Charles-Emmanuel, Vincent de Gonzague, duc de Mantoue, le pape Urbain VIII, comblèrent le poëte d'honneurs, sans pouvoir le décider à quitter sa paisible retraite.

Chiabrera disait de lui-même : « Je suis l'exemple de mon compatriote Christophe Colomb; je veux trouver un nouveau monde ou périr. » S'il ne réalisa pas cette ambitieuse prétention, il eut du moins l'honneur d'être le premier poëte lyrique de son temps. Admirateur enthousiaste des anciens, il imita Pindare et Anacréon mieux peut-être qu'aucun autre poëte moderne. Moins heureux dans ses imitations d'Homère et de Virgile, il publia quelques poëmes épiques, aujourd'hui oubliés, tandis que ses poésies lyriques sont encore justement appréciées. On a de lui : *Poesie liriche*; Gênes, 1586, 1587, 1588, in-4°. Les meilleures éditions de ce recueil sont celles de Rome, 1718, 3 vol. in-8°; de Venise, 1731, 4 vol. in-8°; Livourne, 1781, 5 vol. in-12; — *la Gotiade, o delle guerre de' Goti, canti* 15, *in ottova rima;* Venise, 1582, in-12; Naples, 1604, in-4°; Venise, 1608, in-12; — *la Firenze, canti XV, in verso sciolto;* Florence, 1615, in-4° et in-8°; — *l'Almedeida, canti X, in ottava rima;* Gênes, 1620, in-4°; — *Il Ruggiero, canti XXIII, in verso sciolto;* Gênes, 1653, in-12; — *Poemetti;* Florence, 1598, in-4°; — des comédies pastorales (*Favole boscareccie*), savoir, *Alcippo;* Gênes, 1604, in-12; — *Gelopea;* Venise, 1607; — *Maganira;* Florence, 1608, in-8°; — *Erminia,* tragédie; Gênes, 1622, in-12.

Tiraboschi, *Storia della letterat. italiana*, VIII. — Ghilini, *Teatro d'uomini letterat.* — Larcher, *Lives of literary und scientific men of Italy*, t. II, p. 63. — Zirardini, *l'Italia*, p. 163.

CHIARAMONTI (*Jean-Baptiste*), littérateur italien, né à Brescia, le 2 mars 1731, mort dans la même ville, le 22 octobre 1796. Élève du savant biographe Mazzuchelli, il se fit connaître dès sa jeunesse par une érudition variée. On a de lui : *Cicalata in lode dei Fichi;* Venise, 1757, in-8°; — *Operette e lettere del canonico Paulo Gagliardi;* Brescia, 1757; — *I sette salmi penitentiali transportati alla volgar poesia;* Trente, 1759, in-8°; — *Dissertazione sul paterno impero degli antichi Romani*, imprimée dans le t. 5 de la *Nuova Raccolta d'opuscoli scientifici et filosofici;* Venise, 17[illegible]; — *Sopra il commercio, sulle Accademie letterarie Bresciane*, et quelques autres dissertations dans les *Dissertazioni istoriche, scientifiche ed erudite, recitate nell' adunanza Mazzuchelli;* Brescia, 1765; des notices biographiques sur Luigi Marcello, Jean Pierre B[illegible]tini, François Lana.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lex.*

CHIARAMONTI (*Scipion*), astronome italien, né à Césène, dans la Romagne, le 22 juin 1[illegible], mort le 6 octobre 1652. Il fit ses études à P[illegible] et à Ferrare, et se rendit habile dans la philosophie et les mathématiques. Il enseigna quelque temps la première de ces sciences à [illegible]. Il exerça aussi des fonctions publiques dans sa ville natale. A l'âge de quatre-vingts ans, ayant perdu sa femme Virginie de Abbatibus, il embrassa l'état ecclésiastique, et se retira dans la congrégation de l'Oratoire. Il écrivit beaucoup sur l'astronomie, la philosophie et l'histoire. Ses principaux ouvrages sont : *Anti-Tycho, in quo contra Tychonem Brahe, et nonnullos alios, rationibus eorum ex opticis et geometricis principiis solutis, demonstratur cometas esse sublunares, non cœlestes;* Venise, 1621, in-4°; attaque contre Tycho-Brahe fut réfutée par Kepler et Galilée; — *Anti-Philolaüs, in quo Philolaüs redivivus de terræ motu et solis ac fixarum quiete impugnatur, necnon [illegible] eadem de re Copernici confutatur et [illegible] defensiones rejiciuntur;* Césène, 1643; — *Cæsenæ historia, libris XVI, ab initio civitatis ad hæc tempora, in qua totius [illegible] dum Italiæ status describitur;* Césène, [illegible] in-4°; — *Commentaria in Aristotelem de iride, de corona, de parheliis et virgis;* Césène, 1654, in-4°.

Nicéron, *Mémoires.* — G. Libri, *Histoire des sciences math. en Italie.*

CHIARANTANO (*Paul*), antiquaire italien, né à Piazza, en Sicile, en 1613, mort le 2[illegible] 1701. Il entra dans l'ordre des Jésuites, professeur de philosophie et de théologie, se fit remarquer par ses connaissances [illegible] dans les mathématiques et les langues [illegible]. On a de lui : *Piazza, città de Sicilia, antiqua;* Messine, 1654, in-4°, réimprimé dans le 10[e] vol. du *Thesaurus antiquitatum* de Grævius; quelques écrits sont restés inédits.

Chaudon et Delandine, *Nouv. dict. universel.*

***CHIARELLI** (*Benoît*), théologien [illegible], vivait dans la première moitié du dix-[illegible] siècle. On a de lui : *Riflessi morali [illegible] tragici avvenimenti;* Messine, 1688, in-[illegible]; — *Chemica filosofica, ovvero problemi [illegible] sciolti in usu morali;* ibid., 1696, in-[illegible]; — *Panegirici sacri;* ibid., 1701, in-4°; — [illegible]*rie sacre della città di Messina;* ibid., in-4°; — *la Bellezza della divina [illegible];* Palerme, 1709, in-12; — *l'Amabilità [illegible];* ibid., 1713, in-12.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lex.*

CHIARI (*François - Raimer*), littérateur [illegible], natif de Pise, mort à Venise, en 1750. [illegible] a de lui : *Pratica del calendario;* Venise, 1710, in-8°; — *Lettere scelte volgarizzate;* ibid., 1731, in-12; — *le Pistole familiari di Cicerone tradotte;* ibid., 1740, in-8°; — *la Medicina statica di Santo[rio], co' comentarj di Mart. Lister aggiuntevi aforismi d'Ippocrate;* ibid., 1743, in-12; — *Instituzioni di Giustiniano imperatore, [tradotte];* ibid., 1745, in-12; — *della Medicina [di Aur]. Corn. Celso libri otto tradotti;* ibid., [illegible], 2 vol. in-8°.

[illegible] *Bibl. degli volgarizz.*

CHIARI (*Giuseppe*), sculpteur italien, né à [illegible], vivait à la fin du dix-septième siècle. [Les] ouvrages de cet habile artiste sont presque [tous] restés dans sa patrie; ainsi à l'oratoire de [San]-*Giovanni Nuovo* on conserve de lui deux [statues] de bois, et trois autres se voient dans [la chapelle] de Jésus à Saint-Dominique. Chiari [travailla] aussi le marbre, et on lui attribue le [tombeau] de l'évêque Alessandro Litta, placé dans [la chapelle] de la *Madonna del Popolo,* dans la [cathéd]rale. E. B—N.

[illegible], *Dizionario*

CHIARI (*Giuseppe*), peintre italien, né à [Rome] en 1654, mort en 1727. Il fut élève de Carlo [Marat]te, dont il se montra toujours le fidèle imi[tateur]. Après la mort de son maître et celle du [illegible], il termina les ouvrages qu'ils avaient [laissés] inachevés. Ce fut aussi à lui que furent [confiés] tous les travaux dont ces maîtres eussent [été char]gés. Chiari a peint un grand nombre de [tableaux] de chevalet répartis dans les galeries [d'Italie] et d'Angleterre. Parmi ses tableaux [d'autel] on cite une *Adoration des Mages,* à [Santa] Maria del Suffragio; parmi ses fres[ques, c]elles du palais Barberini et de la galerie [illegible], ouvrages dans lesquels il s'est montré [ex]act et judicieux, qualités rares chez les [peintres] à fresque. E. B—N.

[illegible] *pittorica.* — Ticozzi, *Dizionario.*

[CHIARI] (L'abbé *Pierre*), poëte italien, né à [illegible], au commencement du dix-huitième [siècle, m]ort dans la même ville, en 1788. Sa vie [n'offre] point d'incident remarquable; elle fut [litt]éraire, et rien n'en troubla la tranquil[lité, si c]e n'est quelques rivalités avec Goldoni [illegible]. Quoique revêtu du titre de poëte du [duc de M]odène, c'est à Venise que l'abbé Chiari [a fixé] son séjour, et c'est là qu'il fit jouer [en] douze ans plus de soixante comédies. [Goldoni s]eul avait égalé sa fécondité, sa place [est m]arquée parmi les premiers écrivains de [illegible]; mais tout en sachant répandre de [l'intérêt] dans ses pièces et trouver des plans [illegible], il est trop dépourvu de verve et de [sentim]ent pour mériter d'être placé si haut. [Nous ne l]'égalerons pas même à Goldoni, ce ri[val avec] lequel il lutta plus d'une fois corps à [corps. Co]mme lui, il avait adopté pour ses pièces le vers de quatorze syllabes appelé *martellien;* comme lui, il fit paraître Molière sur la scène. L'un ayant donné la *Sposa persiana,* l'autre composa la *Schiava chinese,* puis *le Sorelle chinese.* L'abbé Chiari prétend, dans ses préfaces, qu'il ne compte pas moins de partisans que son rival, et que leurs pièces à tous deux ont un égal succès; cependant il nous semble qu'on ne peut faire la comparaison de leurs œuvres sans que la foi en cette assertion ne soit un peu ébranlée. Les pièces de Goldoni se jouent encore; celles de Chiari sont presque tombées dans l'oubli. Il s'essaya aussi dans le genre tragique; mais les quatre tragédies qu'il composa ne purent se soutenir au théâtre. Enfin, on a de lui quelques romans assez jolis, dont les plus connus sont : *la Giuocatrice di lotto* et *la Cantatrice per disgrazia;* sa *Bella pellegrina* est tirée de *l'Écossaise* de Voltaire; il a fait sur le même sujet une pièce qui est la dernière de son recueil. Le théâtre de l'abbé Chiari a été publié à la fois à Venise et à Bologne, de 1759 à 1762, 14 vol. in-8°. Sa *Cantatrice per disgrazia* a été traduite en français par de Lagrange, sous le titre de : *Adrienne, ou les aventures de la marquise de N.-N.;* Paris, 1768, 2 vol. in-12. On a en outre de Chiari : *l'Uomo, lettere filosofiche;* Venise, 1755, in-4°; — *la Filosofia, per tutte lettere scientifiche, in versi;* ibid., 1756, in-8°. [Louise OZENNE, *Enc. des g. du m.*, avec add.]

Tipaldo *Biografia degli Ital. illustri,* VII. — *Conversations-Lexicon.* — Ersch et Gruber, *Allgem. Encyclopädie.*

CHIARINI (L'abbé *Louis*), philologue italien, né dans le district de Montepulciano, en Toscane, le 26 avril 1789, mort à Varsovie, le 28 février 1832. Après avoir achevé à Pise son éducation, commencée au séminaire de Montepulciano, et débuté dans la carrière littéraire par quelques poésies italiennes, il fut appelé en Pologne par son compatriote Ciampi, et dut à la protection du ministre de l'instruction publique Stanislas Potocki une chaire de langues et d'antiquités orientales à l'université de Varsovie. Profitant des précieux documents que lui fournissait l'érudition allemande, il dirigea principalement ses études du côté de l'archéologie hébraïque, et résolut de traduire le Talmud en français. L'annonce de cette traduction, qui devait paraître sous les auspices de l'empereur Nicolas, souleva de vives réclamations parmi les catholiques et les juifs. La *Revue encyclopédique* de Paris, qui avait d'abord applaudi à l'intention de Chiarini, la désapprouva ensuite, dans un savant et sévère article de M. Arthur Beugnot. Forcé par la révolution polonaise de renoncer à son projet de traduction, Chiarini mourut en prodiguant ses soins aux cholériques et aux blessés entassés dans les hôpitaux de Varsovie. On a de lui : *Observations sur un article de la* Revue encyclopédique, *dans lequel on examine le projet de traduire le Talmud de Babylone;*

Paris, 1829, in-8°; — *Théorie du judaïsme appliquée à la réforme des Israélites de tous les pays de l'Europe, et servant en même temps d'introduction à la version du Talmud de Babylone;* Paris, 2 vol. in-8°.

Capet, *Notice sur Chiarini*, dans l'*Anthologie de Florence*. — Tipaldo, *Biog. degli Ital. illustri*, VII. — *Revue encyclopédique*, t. XXX, XXXVIII, XLIII.

CHIAROMONTE (*Jérôme*), médecin empirique italien, vivait au dix-septième siècle. Il inventa une drogue connue sous le nom de *poudre de Baida*, qu'il donna comme un spécifique contre toutes sortes de maladies, et s'enrichit en la débitant dans les principales villes d'Italie. Pour faire valoir sa découverte, il écrivit les opuscules suivants : *la Fenice della medicina; discorso fisico-naturale circa la polvere magistrale;* Florence, 1620, in-4°; — *Dichiarazioni contro il sommario metodo di don Gio.-Antonio Bianchi et contro il discorso di Piet.-Francesco Giraldini sopra la sua ritrovata polvere, che fa stimata belzuar minerale;* Gênes, 1627, in-4°; — *Compendio del suo elixir vitæ, ridotto in polvere;* Gênes, 1628, in-4°; — *Osservazioni e brieve discorso del contagiose male di Canna;* Naples, 1637, in-4°.

Cinelli, *Bibl. volante*, t. II.

CHIARUGI (*Vincent*), médecin italien, né dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, mort vers 1822. Attaché à l'hôpital Saint-Boniface à Florence, il s'occupa spécialement des maladies mentales et cutanées. On a de lui : *Trattato medico della pazzia, in genere ed in specie, trattato medico-analitico, con una centuria di osservazioni;* Florence, 1793-1794, 3 vol., in-8°; — *Nuovo metodo di somministrare l'opio esternamente per frizioni;* Florence, 1798, in-8°; — *Saggio teoretico-pratico sulle malattie cutanee sordide, osservate nel R. Spedale di Saint-Bonifacio di Firenze;* Florence, 1799, 2 vol. in-8°; — *Saggio di ricerche sulla pellagra;* Florence, 1814, in-8°.

Callisen, *Medicinisches Schriftsteller-Lexicon.*

***CHIAVERINI** (*Louis*), médecin italien, né à Palène, dans l'Abruzze citérieure, le 3 mai 1777, mort à Naples, le 26 mars 1834. Après avoir étudié la médecine à Naples, il vint à Paris compléter ses connaissances médicales, et passa trois ans dans cette ville. Rappelé dans sa patrie en 1815, il fut nommé professeur de nosologie générale, de thérapeutique, et de matière médicale à l'École royale vétérinaire. Son principal ouvrage est intitulé : *Saggio d'istoria filosofica dell' origine, de' progressi et dello stato attuale della medicina;* Naples, 1825, in-8°.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, III.

***CHIAVISTELLI** (*Jacopo*), peintre italien, né à Florence, en 1618, mort en 1698. Élève du Colonna, il fut l'inventeur d'un genre de décoration d'un goût plus sévère et plus pur que celui adopté par la peinture à fresque de son temps. On conserve de lui à Florence quelques beaux ouvrages, parmi lesquels on remarque le salon du palais Cerretani, *la Gloire de saints*, ... *Maddalena de' Pazzi*, à Sainte-Marie des ... ges; un *Saint André d'Avellino*, à Saint-Ga... et une *Sainte Cécile*, à Saint-Félix. Il a p... aussi à l'huile un grand nombre de tableaux ... perspective. Il a formé de nombreux élèves, ... que Rinaldo Botti, Lorenzo del Moro, ... detto Fortini, Angiolo Gori, et Giuseppe T... qui ont soutenu la gloire de son école.

E. B—n.

Lanzi, *Storia pittorica*. — Orlandi, *Abecedario*. — Fantozzi, *Nuova guida di Firenzi.*

CHICHELE ou **CHICHELEY** (*Henri*), ... gien anglais, né à Higham Ferrers, dans le c... de Northampton, en 1362, mort à Canterb... le 12 avril 1443. Après avoir étudié à Oxf... droit civil et ecclésiastique, il entra d... ordres, et devint chapelain de l'évêque M... qui le nomma archidiacre de Salisbury. A l'... nement de Grégoire XII, Chichele, ch... Henri IV, roi d'Angleterre, pour aller f... le nouveau pontife, fut, pendant son v... nommé évêque de Saint-David, et cons... 1407, à Sienne, par le pape lui-même. D... après il siégea comme député au concile d... et en 1413 il accompagna le comte de W... dans ses ambassades à la cour de Fra... celle de Bourgogne. L'année suivante, A... archevêque de Canterbury, mourut, et C... lui succéda dans la dignité de primat d'... terre. Il poussa Henri V à entreprendre la ... qui plaça quelque temps ce prince sur l... de France, il couronna la reine Ca... Londres, en 1421, et baptisa bientôt ... malheureux prince que la mort pré... d'Henri V plaça, en 1422, sur le trône ... terre. Pendant la minorité d'Henri VI, C... quoique conseiller privé, ne prit aucune p... dissensions politiques, et réserva son ... pour les affaires ecclésiastiques. Sans ... au-dessus des idées de son siècle, il s'... moins par sa modération; et s'il s'op... vigueur aux partisans de Wiclef, il rés... faiblesse aux prétentions du pape ... Malgré cette indépendance à l'égard d... de Rome, Chichele ne fut pas moins ... défendre les priviléges ecclésiastiques, ... communia le lord Strange, qui avait tu... glise de Saint-Dunstan un serviteur de ... Trussel. En 1442, à l'âge de quatre-ving... demanda à Eugène IV la permission de ... l'archevêché de Canterbury; mais il mou... d'avoir reçu la réponse de Rome.

Biographia Britannica.

CHICESTER. Voy. PELHAM.

CHICOT (...), gentilhomme gascon, ... *le bouffon*, né vers 1550, mort vers 15... tacha à Henri IV, qu'il amusait par ses ... qu'il servait avec courage. Voici ce qu'on ... le *Thuana* au sujet de Chicot : « C'é... Français, grand bouffon et fort vaillant. ...

comte de Chaligny au siége de Rouen; et le prenant, ne lui dit point qui il étoit, et voyant le roi, lui dit : « Tiens, je te donne ce prisonnier, qui est à moi. » Le comte, se voyant pris, donna un grand coup d'épée sur la tête de Chicot, dont il mourut quinze jours après, par mauvais régime. Il y avoit dans la chambre où il étoit malade un soldat qui se mouroit. L'on fit venir le curé du lieu pour le confesser, qui ne le voulut point absoudre, pour ce qu'il avoit suivi le roi, qui étoit de la religion. Chicot se leva de son lit en colère, battit outrageusement le curé, et le jeta à coups de pied hors de la chambre. Il disoit la vérité aux grands de la cour avec toute liberté. Il étoit de Gascogne et avoit été au maréchal de Villars. Il mourut riche. » — Chicot joue un rôle comique, bien tracé, dans *la Dame de Montsoreau*, un des meilleurs romans de M. Alex. Dumas.

De Thou, *Hist. sui temporis.*

* **CHICOYNEAU** (*Michel*), médecin français, né à Blois, vers 1626, mort en 1701. Élève de la faculté de Montpellier, il obtint les chaires d'anatomie et de botanique, l'intendance du jardin royal et la dignité de chancelier de l'École. Il paraît qu'il dut spécialement ces faveurs à la protection de Vallot, premier médecin du roi. La faculté s'opposa vainement à cette cumulation d'emplois. Chicoyneau garda non-seulement toutes ses places, mais il les transmit à ses fils.

Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine.*

CHICOYNEAU (*François*), médecin français, fils du précédent, né à Montpellier, en 1672, mort en 1752. Reçu docteur à la Faculté de médecine de Montpellier, le 10 mars 1693, il obtint, le 23 juin de la même année, la survivance des charges que ses frères, morts prématurément, avaient occupées. « Chicoyneau, dit Éloy, était bien fait, avait un air noble et prévenant, était doué d'une mémoire très-heureuse, et récitait de bonne grâce ses leçons, qu'il apprenait par cœur; quoiqu'il ne fût ni un anatomiste ni un botaniste de premier ordre, il charmait tout le monde, et il en savait assez pour les écoliers qu'il était chargé d'instruire. Il était exact à remplir ses fonctions, d'un accès facile pour ses auditeurs, très-honnête pour les professeurs, avec qui il vivait dans la plus grande amitié et la plus parfaite union, et dont il était généralement aimé. Il avait continué à vivre de cette manière près de vingt ans, lorsqu'il commença à s'attacher à la pratique, où il tint bientôt le premier rang. Tout le monde s'empressait à avoir pour médecin un homme qui était conseiller de la cour des aides, chancelier de la Faculté, très-assidu auprès de ses malades, et qui ne voulait point d'honoraires. » Chirac, beau-père de Chicoyneau, le désigna en 1720 au régent, qui lui confia une mission médicale pour Marseille, alors ravagé par la peste. En 1731, Chirac fit appeler son gendre à la cour pour être médecin des enfants de France. Au bout de neuf mois, la place de premier médecin étant devenue vacante par la mort de Chirac, le roi la donna à Chicoyneau, qui accompagna Louis XV dans toutes ses campagnes, et mérita à la fois la confiance de son maître et l'estime de la cour. On a de lui : *An ad curandam luem veneream frictiones mercuriales in hanc finem adhibendæ ut salivæ fluxus concitetur;* Montpellier, 1718, in 8°; — *Observations et réflexions touchant la nature, les événements et le traitement de la peste de Marseille;* Lyon et Paris, 1721, in-12;—*Lettre de M. Chicoyneau pour prouver ce qu'il a avancé dans ses observations;* Lyon, 1721, in-12; — *Oratio de contagione pestilenti;* Lyon, 1722, in-4°; — traduit en français, Montpellier, 1723, in-8°; — *Traité des causes, des accidents et de la cure de la peste, avec un recueil d'observations, et un détail circonstancié des précautions qu'on a prises pour subvenir aux besoins des peuples affligés par cette maladie, ou pour la prévenir dans les lieux qui en sont menacés;* Paris, 1744, in-4°.

Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine.* — De Fouchy, *Éloge de Chicoyneau.*

CHICOYNEAU (*François*), médecin français, fils du précédent, né à Montpellier, en 1699, mort dans la même ville, le 2 juin 1740. Reçu docteur à la faculté de Montpellier, il obtint la survivance des places de son père. Homme d'esprit, et très-aimable, il a laissé des mémoires manuscrits, « dans lesquels on trouve, dit Éloy, l'observateur exact ainsi que l'écrivain élégant. » Ces mémoires sont intitulés : *Sur l'instabilité des étamines de certaines plantes;* — *Sur les mouvements particuliers que présentent les fleurs des chicoracées.*

Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine.*

CHIERICATO (*Jean-Marie*), canoniste italien, né à Padoue, en 1633. Il entra dans les ordres en 1656. Ses principaux ouvrages sont : *Decisiones sacramentales;* 1757, 3 vol. in-fol.; — *Via Lactea, sive institutiones juris canonici;* — *Discordiæ forenses;* Venise, 1787.

Adelung, supplément à Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon.*

CHIESA (Della), famille piémontaise qui a fourni à la littérature italienne plusieurs écrivains, dont les principaux sont :

CHIESA (*Gioffredo* Della), chroniqueur, né à Saluces, en 1394, mort à Paris, en 1453. Secrétaire et conseiller de Louis Ier, marquis de Saluces, il écrivit une *Chronique* de sa patrie. Cet ouvrage est resté inédit.

CHIESA (*Agostino Francesco* Della), jurisconsulte, né à Saluces, en 1520, mort à Lyon, en 1572. Nommé par le roi de France vicaire général du comté d'Asti, et collatéral dans le parlement royal de Turin, il composa un traité *de Privilegiis militum.*

CHIESA (*Ludovico* Della), historien fils du précédent, né à Saluces, en 1568, mort vers 1620. Il fut sénateur et conseiller d'État de Charles-Emmanuel Ier, duc de Savoie. On a de lui : *Compendio delle storie di Piemonte;*

Turin, 1601, in-4°; 1608, in-4°; — *de Vita et gestis marchionum Salucensium, Viennensium, Delphinorum et comitum Provinciæ, catalogus, Genevæ comites, etc.*; Turin, 1604, in-4°.

CHIESA (*Francesco-Agostino* DELLA), historien, neveu du précédent, né à Saluces, en 1593, mort vers le milieu du dix-septième siècle. Conseiller et historiographe de Victor-Amédée, il fut évêque de Saluces. On a de lui : *Catalogo degli scrittori Piemontesi, Savojardi è Nizzardi*; Turin, 1614, in-4°; — *Theatro delle donne letterate*; Mondovi, 1620, in-8°; — *Histoire chronologique des prélats nés dans les États souverains du Piémont*; Turin, 1645, in-4°; — *Corona reale di Savoja*; Coni, 1655-57, 2 vol. in-4°.

CHIESA (*Giovanni-Antonio*, comte DELLA), jurisconsulte, frère du précédent, né à Saluces, en 1594, mort dans la même ville, en 1657. Il fut conseiller d'État et président du sénat de Nice. On a de lui des *Observations sur la pratique du barreau.*

Durandi, *Piemontesi illustri.* — Rossoto, *Syllab. script. Pedem.*, p. 199. — Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana.*

* **CHIESA** ou **CESA** (*Matteo*), peintre italien, né à Bellune, travaillait dans sa patrie au quatorzième siècle. Il a laissé dans le baptistère de cette ville quelques peintures à la détrempe, plus ou moins bien conservées, qui attestent ses efforts pour approcher de la perfection, et qui donnent à croire qu'il peut être élève du Giotto, qui séjourna longtemps à Padoue. E. B—N.

Ticozzi, *Dizionario.*

CHIESA (*Silvestro*), peintre italien, né à Gênes, en 1625, mort en 1657. Il fut élève de Luciano Borsone, dont il se fit chérir autant par son caractère, bon, franc et jovial, que par ses rares dispositions. Il s'était déjà fait connaître par quelques compositions, et surtout par d'excellents portraits, de la plus complète ressemblance, quand il fut enlevé prématurément par cette peste, si fatale aux arts, qui ravagea Gênes en 1657. E. B—N.

Orlandi, *Abbecedario.* — Soprani, *Vite de' pittori Genovesi.*

CHIÈVRES DE CROY. *Voy.* CROY.

CHIFFLET (*Claude*), jurisconsulte franc-comtois, né à Besançon, en 1541, mort à Dôle, le 15 novembre 1580. Il fut professeur en droit à l'université de Dôle. On a de lui : *de Substitutionibus; de portionibus legitimis; de jure fideicommissorum; de secundo capite legis Aquiliæ, disquisitio*; Lyon, 1584, in-8°; — *de Ammiani Marcellini vita et libris Rerum gestarum; item status reipublicæ romanæ sub Constantino Magno et filiis*; Louvain, 1627, in-8°; — *de Numismate antiquo liber posthumus*; Louvain, 1628, in-8°. Ce traité des monnaies anciennes a été réimprimé avec une dissertation de Thomas Chifflet *de Othonibus æris*; Anvers, 1656, in-4°; avec l'ouvrage de Rodolphe Capellus, intitulé *Num[...] phylacium Luderianum*; Hambourg, 1[...] in-fol., et dans le premier tome du *Novus T[...] saurus antiquitatum romanarum* de Salle[...]

Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des [...] mes illustres*, XXV.

CHIFFLET (*Jean-Jacques*), médecin fr[...] comtois, frère du précédent, né à Besançon, [...] 1550, mort dans la même ville, vers 16[...] laissa un ouvrage que son fils publia, so[...] titre suivant : *Singulares ex curationib[...] cadaverum sectionibus observationes*; P[...] 1612, in-8°. Voici le jugement qu'Éloy port[...] cet ouvrage, rare et curieux. « Il y a asse[z de] fit à lire ce que Chifflet a écrit sur les o[uver]tures des cadavres; mais on se dégoûte b[ien] de ces observations, lorsqu'on voit que l'a[uteur] attribue la mort de la plupart des mala[des à] l'influence des astres. »

Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine.*

CHIFFLET (*Jean-Jacques*), médecin f[...] comtois, né à Besançon, le 21 janvier 1588, [...] en 1660. Après avoir étudié la médecine à [...] à Montpellier et à Padoue, il visita p[lu]sieurs parties de l'Europe, et fut nommé à son [...] en Franche-Comté, en 1614, médecin de [Besan]çon. Député par sa ville natale vers l'a[r]chiduchesse Isabelle-Claire-Eugénie, souver[aine des] Pays-Bas, il resta quelque temps près d[e cette] princesse en qualité de premier médecin, [...] envoyé par elle en Espagne au roi Phili[ppe IV,] qui le nomma son médecin, et le charg[ea d'é]crire l'histoire de l'ordre de la Toison d'O[r. De] retour en Flandre, et après la mort de l['archi]duchesse Isabelle, en 1633, il devint prem[ier mé]decin du cardinal Ferdinand, gouvern[eur des] Pays-Bas. Les ouvrages de Chifflet sont : [...] *in puella helvetica mirabilis physic[...] sis*; Besançon, 1610, in-8°; — *D[...] libri duo priores*; Paris, 1612, in-8°; — [...] *tio, civitas imperialis, libera, Sequ[...] metropolis*, etc.; Lyon, 1618, in-4°; — [...] *legitimo concilii Eponensis observatio*[...] 1621, in-4°; — *Lacrymæ prisco ritu* [...] *exequiis ser. archiducis Alberti Pii,* [...] *rum principis*; Anvers, 1621, in-4°; r[...] dans le recueil intitulé : *Tumulus Alb[erti Ar]chiducis Austriæ*; Anvers, 1622, in-4°; [...] *Linteis sepulchralibus Christi serva[...] sis historica*; Anvers, 1624, in-4°; — [...] *Iccius Julii Cæsaris demonstratus*; [...] 1626, in-4°; — *Unitas fortis a marc[...] Leganes provinciis belgicis nomine* [...] *lippi IV proposita anno 1627, illustr[...] ticis sapientium dictis*; Anvers, 1628, in[...] *Insignia gentilitia equitum ordinis* [...] *Aurei*, etc., en latin et en français; [...] 1632, in-4°; — *Acia Cornelii Celsi prop[...] gnificationi restituta*; Anvers, 1633, in[...] *Germinianæ matris sacrorum titul[...] chralis explicatus, et verus exequi[...] tus una detectus*; Anvers, 1634, in-4°;

primé dans le premier tome du *Novus Thesaurus antiquitatum romanarum* de Sallengre; — *de Morte præcellentis viri D. Francisci de Pax, archiatri primarii, epistola*; Anvers, 1640, in-4°; — *Dissertatio militaris de vexillo regali in Castellensi pugna Francis erepto*; Anvers, 1642, in-4°; — *Recueil des traités de paix, de trêve, de neutralité, entre les couronnes d'Espagne et de France, depuis le traité de Madrid, en* 1526, *jusqu'en* 1611; Anvers, 1643, in-4°; — *Vindiciæ hispanicæ*; Anvers, 1643, in-4° [: cet ouvrage, dirigé contre la famille des Capétiens, fut réfuté par Marc-Antoine Dominicy, dans un livre intitulé *Assertor gallicus contra Vindicias hispanicas*; Paris, 1646, in-4°; — *Prælibatio de terra et lege Salica*; Bruxelles, 1643, in-8°; — *Ad Vindicias hispanicas lumina nova genealogica de stemmate Hugonis Capeti, adversus Assertorem gallicum*; Anvers, 1647, in-fol. : cet ouvrage et quelques autres, dans lesquels Chifflet répond aux réfutations de Marc-Antoine Dominicy, de David Blondel, furent recueillis sous le titre suivant : *Opera politico-historica*, etc.; Anvers, 1650, in-fol.; — *de Ampulla Remensi nova et accurata disquisitio*; Anvers, 1651, in-fol. Chifflet traite de fable l'histoire de la sainte Ampoule, et prétend qu'Hincmar, archevêque de Reims, en fut l'inventeur. Ce traité sur la sainte Ampoule fut réfuté par Jacques Alexandre Letenneur, et donna lieu à une longue polémique; — *Pulvis febrifugus orbis Americani ventilatus*; Anvers, 1653, in-8° : c'est un traité contre le quinquina, que les jésuites avaient apporté du Pérou à Rome, en 1650; — *Anastasis Childerici I, Francorum regis, sive Thesaurus sepulchralis Tornaci Nerviorum effossus, et commentario illustratus*; Anvers, 1655, in-4°; — *Lilium Francicum veritate historica, botanica et heraldica illustratum*; Anvers, 1658, in-fol.; — *Mémoires des siècles passés contre le faux Childebrand*; Bruxelles, 1659, in-4°.

Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, XXV.

CHIFFLET (*Pierre-François*), théologien et antiquaire, frère du précédent, né en 1592, à Besançon, mort à Paris, le 11 mai 1682. Il entra dans la compagnie de Jésus à l'âge de dix-sept ans, et professa pendant plusieurs années la philosophie, l'hébreu et l'Écriture Sainte. Appelé par Colbert à Paris, en 1675, il fut nommé conservateur du médaillier du roi. On a de lui : *de la Pratique quotidienne de l'amour de Dieu, et de la dévotion envers la Vierge, les anges et les saints*; Dôle, 1629, in-12; — *Fulgentii Ferrandi Carthaginiensis opera, cum notis*; Dijon, 1649, in-4°; — *Scriptorum veterum de fide catholica quinque opuscula*; Dijon, 1656, in-4°; — *Lettre touchant Béatrix comtesse de Châlon*; Dijon, 1656, in-4°; — *Manuale solitariorum, ex veterum Patrum Cartusianorum cellis depromptum*; Dijon, 1657, in-4°; — *de Ecclesia S.-Stephani Divionensis antiquitate*; Dijon, 1657, in-8°; — *S. Bernardi, Clarevallensis abbatis, genus illustre assertum*; Dijon, 1660, in-4°; — *Paulinus illustratus, sive appendix ad opera et res gestas S. Paulini, Nolensis episcopi*; Dijon, 1662, in-4°; — *Victoris Vitensis et Vigilii Tapsensis, provinciæ Bisacenæ episcoporum, opera*; Dijon, 1664, in-4°; — *Histoire de l'abbaye et de la ville de Tournus*; Dijon, 1664, in-4°; — *Dissertationes tres : de uno Dionysio; de loco et tempore conversionis Constantini Magni; de S. Martini Turonensis temporum ratione*; Paris, 1676, in-8°. Dans la première de ces dissertations, Chifflet prétend prouver que saint Denis l'aréopagite est le même que l'apôtre de la France; — *Bedæ presbyteri et Fredegarii scholastici concordia, ad senioris Dagoberti definiendam monarchiæ periodum, atque ad primæ totius regum Francorum stirpis chronologiam stabiliendam*; Paris, 1681, in-4°.

Sotvel, *Scriptores Soc. Jesu*. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, XXV.

CHIFFLET (*Philippe*), théologien et antiquaire, frère des deux précédents, né à Besançon, le 10 mai 1597, mort vers 1663. Il fit ses études à Louvain, sous Erycius Puteanus (Henri Dupuis), avec lequel il fut toujours lié depuis d'une étroite amitié. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il devint chanoine de Besançon, prieur de Belle-Fontaine, abbé de Ballerne, grand-vicaire de Claude d'Achey, archevêque de Besançon. Il fut aussi aumônier de la princesse Isabelle-Claire-Eugénie et du prince Ferdinand, infant d'Espagne. On a de lui : *Le Phœnix des Princes, ou la vie du pieux Albert mourant, dépeinte par l'épître d'André Trévise et par la paraphrase d'Eryce Putean*; Bruxelles, 1623, in-fol.; — *Histoire du prieuré de Notre-Dame de Belle-Fontaine*; Anvers, 1631, in-4°; — *le Siége de Bréda*, traduit du latin du P. Herman Hugo; Anvers, 1631, in-fol.; — *Concilii Tridentini canones et decreta*; Anvers, 1640, in-12; — *Thomæ a Kempis* de Imitatione Christi *libri quatuor*; Anvers, 1647, in-12; — *Deux lettres touchant le véritable auteur du livre de* l'Imitation de Jésus-Christ, *publiées avec un avis de Gabriel Naudé sur le factum des bénédictins*; Paris, 1651, in-8°.

Dupin, *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, XXV.

CHIFFLET (*Laurent*), théologien et grammairien, troisième frère de Jean-Jacques, né à Besançon, en 1598, mort à Anvers, le 9 juillet 1658. Il entra dans la Société de Jésus en 1617. Après avoir professé les humanités et la philosophie, il s'appliqua à la prédication, et devint un zélé missionnaire. Ses principaux ouvrages sont : *Idea præcipuorum actuum ad invocandum misericordiæ Matrem*; Bruxelles, 1640; — *Historia miraculosæ curationis, cælestis*

vocationis, missionis apostolicæ et gloriosæ mortis patris Marcelli-Francisci Mastrillii, e Societate Jesu; Douai, 1640, in-8°; — *Epitome panègyrica præcipuarum laudum S. S. Ignatii et Xaverii*, traduit de l'italien en latin; Bruxelles, 1648, in-12; — *Exercices spirituels;* Anvers, 1653, in-12; — *Essai d'une parfaite grammaire de la langue françoise;* Anvers, 1659, in-8°.

Sotvel, *Scriptores Societatis Jesu.*

CHIFFLET (*Jules*), historien, fils aîné de Jean-Jacques Chifflet, né à Besançon, vers 1610, mort dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Après avoir étudié à Louvain les belles-lettres sous Henri Dupuis, et le droit sous Diodore Tuldenus, il se rendit à Bruxelles, où il s'appliqua à la langue hébraïque. De retour à Besançon, il fut nommé chanoine de cette ville, prieur de Dampierre dans la Franche-Comté, et enfin grand-vicaire de l'archevêque de Besançon. Philippe IV l'ayant appelé à Madrid en 1648, le fit chancelier de l'ordre de la Toison d'Or. On a de lui : *Histoire du bon chevalier Jacques de Lalain, frère et compagnon de l'ordre de la Toison d'Or, écrite par George Chastelain* (1), *et mise nouvellement en lumière par Jules Chifflet;* Bruxelles, 1634, in-4°; — *le Voyage du prince don Ferdinand, infant d'Espagne, cardinal, et ses expéditions depuis l'an* 1632 *jusqu'à son entrée à Bruxelles en* 1634, traduits de l'espagnol de Diego de Aedo et Gallart; Anvers, 1634, in-4°; — *Audomarum (Saint-Omer) obsessum et liberatum anno* 1638; Anvers, 1640, in-12; — *Traité de la maison de Bye;* 1644, in-fol.; — *les Marques d'honneur de la maison de Tassis;* Anvers, 1645, in-fol.; — *Aula sancta principum Belgii;* Anvers, 1650, in-4°; — *Breviarium historicum Velleris Aurei;* Anvers, 1652, in-4°.

Moréri, *Grand dictionnaire historique.* — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, XXV.

CHIFFLET (*Jean*), antiquaire, fils de Jean-Jacques, né à Besançon, vers 1612, mort à Tournay, le 27 novembre 1666. Il entra dans les ordres, et s'appliqua particulièrement à la langue hébraïque. On a de lui : *Apologetica Parænesis ad linguam sanctam;* Anvers, 1642, in-4°; — *Consilium de sacramento Eucharistiæ ultimo supplicio afficiendis non denegando;* Bruxelles, 1644, in-4°; — *Palmæ cleri Anglicani;* Bruxelles, 1645, in-8°; — *de Sacris inscriptionibus, quibus tabella D. Virginis Cameracensis illustratur lucubratiuncula;* Anvers, 1649, in-4°; — *Apologetica dissertatio de juris utriusque architectis, Justiniano, Triboniano, Gratiano, et S. Raymondo;* Anvers, 1651, in-4°; — *Joannis Macarii Abraxas, seu apistopistus quæ est antiquaria de gemmis basilidianis disquisitio, commentariis illustrata;* Anvers, 1657, in-4°; — *Ann[...] pontificius Pio papæ II adsertus;* Anv[...] 1658, in-4°; — *Vetus imago Deiparæ in j[...] pide viridi inscripta Nicephoro Boto[...] Græcorum imperatori, nunc primum edit[...]* 1661, in-4°; — *Aqua Virgo, fons Romæ c[...] berrimus et prisca religione sacer, opus a[...] litatis M. Agrippæ in vetere annulari gem[...]* 1662, in-4°, et dans le 4e vol. du *Thesau[...] antiquitatum romanarum* de Grævius; *J[...] cium de fabula Joannæ papissæ;* Anv[...] 1666, in-4°.

Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, [...] Fontette. — Brunet, *Manuel du lib.*

CHIFFLET (*Henri-Thomas*), antiquaire, [...] de Jean-Jacques, vivait vers le milieu du [...] septième siècle. Chapelain de Christine, r[...] Suède, il s'occupa beaucoup d'antiquités, et [...] blia sur ce sujet la dissertation suivante : *de O[...] nibus æreis*, imprimée avec une seconde é[...] du *de Antiquo numismate* de Claude Ch[...] et réimprimée dans le premier volume du N[...] *Thesaurus antiquitatum romanarum* de [...] lengre.

Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des [...] mes illustres.*

CHIFFLET (*Gui-François*), petit-fils [...] Claude Chifflet, vivait vers le milieu du [...] septième siècle. On a de lui : *Dissertatio [...] nonica utrum aliquid juris competat [...] tri archiepiscopo Bisuntino, circa visit[...] nem ecclesiæ Dolanæ;* Dôle, 1652, in-12.

Lelong, *Bibliothèque historique de la France.*

CHIFFLET (*Étienne-Joseph-François-[...] vier*), jurisconsulte français, né à Besanç[...] 8 décembre 1717, mort le 20 septembre [...] Président à mortier au parlement de Dij[...] opina, en 1760, pour l'enregistrement des [...] veaux impôts. Sa docilité lui valut, en 177[...] de l'organisation des nouveaux parlemen[...] place de premier président de celui de Bes[...] En 1775 il fut nommé premier président d[...] lement de Metz. On a de lui : dans les m[...] de l'Académie de Besançon, les ouvrage[...] vants : *Dissertation sur l'origine du m[...] Franche-Comté;* — *Examen d'une dis[...] tion de Droz sur le douaire des femm[...] bles en Franche-Comté;* — *Note su[...] aqueduc romain;* — *Observations s[...] lois des Bourguignons.*

Lelong, *Bibl. hist. de la France*, éd. Fontette.

CHIFFLET (*Marie-Bénigne-Ferréol-[...] vier*), fils du précédent, homme politique [...] çais, né à Besançon, le 21 février 1766, m[...] Montmirey, le 13 septembre 1835. Consei[...] parlement de Besançon, en 1786, il émig[...] 1791, passa dans les Pays-Bas, d'où il v[...] joindre à l'armée des princes sur les b[...] Rhin, et fit avec elle la campagne de 17[...] létudinaire et privé d'un bras, il qui[...] armes, et reprit ses études de jurisprudence, [...] compléta en Allemagne. Lorsqu'il put rev[...] France, il y recouvra une partie de sa fo[...]

(1) Cet ouvrage n'est pas de Chastelain, mais du hérault Charrolois. (V.)

et fut nommé en 1811 président à la cour impériale de Besançon. Député du Doubs en 1815, il siégea à l'extrême droite, et se prononça pour les mesures les plus anti-libérales; il alla même plus loin que les ministres d'alors. Lors de la proposition de la loi d'amnistie du 12 janvier 1816, il demanda sinon la confiscation des biens de ceux qui seraient condamnés, du moins que l'État s'indemnisât sur leur fortune des dommages qu'ils avaient causés. Le 13 janvier, il conclut, comme rapporteur, à l'adoption de la proposition Castelbajac, tendant à autoriser le clergé à recevoir des dotations en fonds de terre. Il se prononça et vota pour l'élection par canton, pour la restitution au clergé de ses biens non vendus, enfin pour l'abolition du divorce. Redevenu, après une non-réélection, député en 1820, il vota, le 7 mai 1821, pour la modification de l'article 351 du Code d'instruction criminelle, et, le 12 du même mois, pour l'augmentation des pensions ecclésiastiques; il appuya aussi le projet de loi tendant à l'achèvement des canaux de navigation. Le 21 novembre de la même année il fut élevé à la première présidence de la cour de Besançon. En 1822, lors de la discussion du projet de répression des délits de la presse, il déploya cette même ardeur rétrograde qu'on lui connaissait depuis longtemps; cependant il consentit au retranchement de l'article ayant pour but de punir plus sévèrement les outrages à la religion de l'État que ceux dirigés contre un autre culte chrétien. Lors de la discussion de la loi relative à l'indemnité des émigrés, il fit déclarer la capacité de l'héritier à réclamer le bénéfice de la loi Rapporteur de celle du sacrilége (5 avril 1825), il conclut à l'adoption. Le 5 novembre de la même année il fut nommé pair de France. Il prit part, dans la nouvelle assemblée à laquelle il appartenait, à la discussion du projet de loi relatif au duel (mars 1829) et à celle sur la contrainte par corps, à l'occasion de laquelle il vota pour la contrainte envers les tireurs de lettres de change. Éliminé de la chambre des pairs en 1830, il résigna la présidence de la cour de Besançon, et se retira dans son domaine à Montmirey, pour ne plus se livrer qu'à l'étude.

Monit. univ., 1815-1830-1830. — Lesur, *Ann. hist. univ.* — *Galerie historique des contemporains.*

*CHIFLET (...), habile sculpteur français du dix-huitième siècle. Il s'était déjà fait connaître par des travaux remarquables, quand il fut chargé, conjointement avec Guibal, d'ériger sur la place de Nancy le grandiose et magnifique monument de Louis XV si malheureusement détruit à la révolution. E. B—N.

Cicognara, *Storia della letteratura.*

CHIGI (*Fabio*), pape. *Voy.* Alexandre VII.

*CHILD (Sir *Josiah*), économiste anglais, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Nommé, sous Charles II, directeur de la Compagnie des Indes, il contribua, selon quelques historiens, par des mesures entachées de trahison, aux pertes qu'éprouva cette compagnie. Il a traité, avec une supériorité bien rare de son temps plusieurs parties de l'économie politique. On a de lui : *Brief observations concerning trade and the interest of money;* Londres, 1668, in-4°; réimprimé sous le titre de *a New discourse of trade;* Glascow, 1751, in-12. Cet ouvrage a été traduit en français par Gournay et Butel-Dumont, sous le titre : *Traité sur le commerce et sur les avantages de la réduction de l'intérêt de l'argent*, suivi d'un *Traité contre l'usure par Thomas Culpeper;* Paris, 1754, in-12. « Les intentions des auteurs (Child et Culpeper) étaient bonnes, dit M. Blanqui; mais ils n'avaient pas une juste idée des causes véritables de la baisse du taux de l'intérêt, puisqu'ils supposaient que cette hausse et cette baisse dépendent de la volonté du gouvernement. »

Rose, *New biographical dictionary.* — Barbier, *Examen des dictionnaires hist.* — *Dictionnaire de l'économie politique.*

*CHILD (*William*), musicien anglais, né à Bristol, en 1605, mort à Londres, au mois de mars 1696. Élève d'Elway-Bevin, organiste de la cathédrale de Bristol, il devint organiste de la chapelle royale de Saint-Georges à Oxford, et l'un des membres de la musique de Charles II. On a de lui : *Psalms for three voices, with a continued bass either for the organ or theorbo;* Londres, 1639.

Burney, *Hist. of music.* — Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

CHILDEBERT Ier, roi des Francs, troisième fils de Clovis, et le second de son mariage avec Clotilde, né vers 495, mort en 558. Il eut en partage le royaume de Paris, qui lui échut en 511. La bravoure jointe à la cruauté forme le principal trait de son caractère; des guerres d'ambition occupent tout son règne. Il se joignit, en 523, à ses deux frères, Clotaire et Clodomir, pour faire la guerre à Sigismond, roi des Bourguignons. Ce prince fut vaincu, et la Bourgogne, qui depuis près de cent vingt ans était constituée en royaume, fut démembrée (534). Clodomir périt dans cette expédition. Son royaume revenait à ses enfants; mais ils n'avaient pour se défendre contre l'avidité de leurs oncles que leur aïeule Clotilde. « Childebert, voyant que sa mère avait porté toute son affection sur les fils de Clodomir, en conçut de l'envie; et craignant que, par la faveur de la reine, ils n'eussent part au royaume, il envoya secrètement vers son frère, le roi Clotaire, et lui fit dire : « Notre mère « garde avec elle les fils de notre frère, et veut « leur donner le royaume; il faut que tu viennes « promptement à Paris, et que, réunis tous « deux en conseil, nous déterminions ce que « nous devons faire d'eux, savoir si on leur cou- « pera les cheveux, comme au reste du peuple, « ou si, les ayant tués, nous partagerons entre « nous le royaume de notre frère. » Fort réjoui de ces paroles, Clotaire vint à Paris. Childebert avait déjà répandu dans le peuple que les

deux rois étaient d'accord pour élever ces enfants au trône. Ils envoyèrent donc, au nom de tous deux, à la reine, qui demeurait dans la même ville, et lui dirent : « Envoie-nous les en« fants, que nous les élevions au trône. » Elle, remplie de joie, et ne sachant pas leur artifice, après avoir fait boire et manger les enfants, les envoya, en disant : « Je croirai n'avoir pas perdu « mon fils, si je vous vois succéder à son « royaume. » A leur arrivée, les enfants furent pris aussitôt et séparés de leurs serviteurs et de leurs gouverneurs ; on les enferma à part, d'un côté les serviteurs, et de l'autre les enfants. Alors Childebert et Clotaire envoyèrent à la reine Arcadius, portant des ciseaux et une épée nue. Quand il fut arrivé près de la reine, il les lui montra, en disant : « Tes fils, nos seigneurs, « ô très-glorieuse reine, attendent que tu leur « fasses savoir ta volonté sur la manière dont il « faut traiter ces enfants ; ordonne qu'ils vivent « les cheveux coupés, ou qu'ils soient égorgés. » Consternée à ce message, et en même temps émue d'une grande colère, en voyant cette épée nue et ces ciseaux, elle se laissa transporter par son indignation, et ne sachant, dans sa douleur, ce qu'elle disait, elle répondit imprudemment : « Si on ne les élève pas sur le trône, j'aime mieux « les voir morts que tondus. » Mais Arcadius, s'inquiétant peu de la douleur de la mère, et ne cherchant pas à pénétrer ce qu'elle penserait ensuite plus réellement, revint en diligence près de ceux qui l'avaient envoyé, et leur dit : « Vous pouvez continuer, avec l'approbation de la reine, ce que vous avez commencé ; car elle veut que vous accomplissiez votre projet. » Aussitôt Clotaire, prenant par le bras l'aîné des enfants, le jeta à terre, et, lui enfonçant son couteau sous l'aisselle, le tua cruellement. A ses cris, son frère se prosterna aux pieds de Childebert, et lui saisissant les genoux, lui disait avec larmes : « Secours-moi, mon très-bon père, « afin que je ne meure pas comme mon frère. » Alors Childebert, le visage couvert de larmes, dit : « Je te prie, mon très-cher frère, aie la gé« nérosité de m'accorder sa vie ; et si tu veux « ne pas le tuer, je te donnerai pour le racheter « ce que tu voudras. » Mais Clotaire, après l'avoir accablé d'injures, lui dit : « Repousse-le « loin de toi, ou tu mourras certainement à sa « place ; c'est toi qui m'as excité à cette affaire, « et tu es si prompt à reprendre ta foi ! » Childebert, à ces paroles, repoussa l'enfant, et le jeta à Clotaire, qui, le recevant, lui enfonça son couteau dans le côté, et le tua, comme il avait fait à son frère. Ils tuèrent ensuite les serviteurs et les gouverneurs ; après qu'ils furent morts, Clotaire, montant à cheval, s'en alla, sans se troubler aucunement du meurtre de ses neveux, et se rendit avec Childebert dans les faubourgs. La reine, ayant fait poser les petits corps sur un brancard, les conduisit, avec beaucoup de chants pieux et des lamentations, à l'église de Saint-Pierre, où on les enterra tous deux de la même manière. L'un des deux avait dix ans, l'autre sept. « Ils ne purent, dit Grég[oire de] Tours, prendre le troisième, Clodoald, q[ui fut] sauvé par le secours de braves guerriers[. Dé]daignant un royaume terrestre, il se con[sacra à] Dieu, et s'étant coupé les cheveux de sa [propre] main, il se fit clerc. Il persista dans les [bonnes] œuvres, et mourut prêtre. » Childebert e[t Clo]taire se partagèrent ensuite les États de [leurs] neveux. Mais ils ne furent pas longtemps [d'ac]cord ; leur haine éclata après la mauvais[e issue] d'une expédition qu'ils avaient faite en[semble en] Espagne, et dans laquelle ils avaient p[erdu la] moitié de leurs troupes. Childebert ravag[ea] les États de Clotaire, et excita Chram[ne à se] révolter contre son père. Mais bientôt [il] mourut, à Paris (558) ; et comme il ne [laissait] pas d'enfant mâle, ses États revinrent [à Clo]taire, qui devint alors le seul roi des Fr[ancs].

CHILDEBERT II, roi d'Austrasie, fi[ls de Si]gebert et de Brunehaut, né vers 570, [mort en] 596. Il fut proclamé en 575, sous la tut[elle de sa] mère, qui lors de sa captivité fut re[mplacée] dans l'administration du royaume par un [conseil] de régence composé de seigneurs aus[trasiens]. Peu de temps après que Childebert eut [pris lui-]même les rênes de l'État, la mort de [son oncle] Gontran l'appela à la succession des r[oyaumes] de Bourgogne, d'Orléans, et d'une p[artie de] celui de Paris ; mais son règne fut de c[ourte du]rée : il mourut empoisonné, à l'âge de [vingt-six] ans, au moment où il se préparait à con[quérir la] Neustrie. Il laissait deux fils : Thierry, [qui eut] le royaume de Bourgogne, et Théod[ebert, qui] devint roi d'Austrasie (2).

CHILDEBERT III, dit *le Juste*, [fils de] Thierry I[er], roi des Francs, né vers 683, [mort en] 711. Il fut proclamé en 695, à la mort [de Clo]vis III, son frère ; mais, de même que [ses] prédécesseurs, il ne régna que de nom. [Le véri]table roi fut Pepin le Gros ou d'Héri[stal], avec le titre de maire du palais, eut tou[te l']autorité souveraine. Childebert III m[ourut], laissant un fils, Dagobert, qui porta a[près] lui, le titre de roi (3).

(1) On ne connaît de Childebert I[er] qu'une [monnaie :] c'est un très-beau *triens*, publié par Bou[teroue et Le] blanc, et qui présente d'un côté le nom [et l'effigie d'un] d'un buste armé d'un bouclier. CHILDEBE[RTVS REX], et au revers un chrisme ansé et accosté de[...] sur un globe, avec la légende ARELAT. CIV[...]

(2) On connaît de Childebert II un tiers [de sou] frappé en son nom, en Auvergne, ainsi que l'i[ndiquent les] grandes lettres AR. initiales de ARVERNIS C[...] autre pièce, au revers de laquelle on voit un [...] des caractères que l'on n'a pu encore déchi[ffrer exac]tement. On attribue encore à Childebert II u[ne pièce de] bronze, dont le champ présente d'un côté EL[...] et de l'autre un chrisme dans un feuillage, [...] une autre pièce, où on lit le nom de THEOD[...] pourrait tout aussi bien appartenir à Théod[ebert ...] qu'aux princes mérovingiens du même [...] espèce de cuivre qui figure dans la série [...]

(3) Nous ne connaissons aucune monnaie [qu'on] puisse attribuer avec certitude à ce prince.

Grégoire de Tours, *Histor.* — Frédegaire, *Chron.* — Augustin Thierry, *Récits des temps mérovingiens.* — Sismondi, *Histoire des Français*, 1, 2. — Michelet, *Hist. de France*, I. — Henri Martin, *Hist. de France.* — Le Bas, *Dict. encyc. de la France.*

CHILDEBRAND, prince franc, vivait vers le milieu du huitième siècle. Selon le continuateur de Frédégaire, il était fils de Pepin d'Héristal et d'Alpaïde, et frère de Charles Martel. Ce personnage, qui est un des plus insignifiants de l'histoire de France, est cependant un de ceux dont on s'est le plus occupé. Il combattit les Sarrasins avec Charles Martel, fit le siége de Narbonne, et intervint dans les querelles de ses neveux, après la mort de Charles. A partir de 741, les annales et chroniques ne parlent plus de lui; mais les généalogistes sont venus, qui l'ont illustré en voulant faire de lui un des ancêtres de la dynastie capétienne. Les plus grands érudits du siècle dernier se sont engagés dans des discussions interminables, pour démontrer la descendance carlovingienne de Robert le Fort, l'ancêtre avoué et reconnu des Capétiens. En se rattachant à Childebrand, Duchesne, Du Bouchet, les Sainte-Marthe, Le Cointe, etc., y ont consacré toute leur érudition, aidée de toutes les subtilités de la dialectique. Pauvre sujet d'escrime pour des hommes si estimables! Mais de tout temps les érudits se sont passionnés pour des questions n'ayant de valeur que celle que leur donnait leur préoccupation. Adrien Valois a eu le bon esprit de réfuter toute cette généalogie d'invention moderne, et c'est aujourd'hui un point en dehors de la discussion. Ce n'est pas tout. Childebrand fut encore, au dix-septième siècle, le héros d'un poëme épique; mais il y a longtemps que Boileau a fait justice du poëte et du poëme, par deux vers que tout le monde connaît. On trouvera le résumé de toutes les discussions relatives à Childebrand dans la préface du tome X de la collection des historiens de France, et aussi dans un mémoire de Foncemagne.

Le P. Anselme, *Hist. généalogique*, t. I. — Sainte-Marthe, *Hist. généalogique de la France*, l. XI. — *Collection des historiens de France*, t. X. — Foncemagne, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. X.

CHILDÉRIC. Trois rois des Francs ont porté ce nom, savoir :

CHILDÉRIC Ier, roi des Francs, fils de Mérovée, mort en 481. Il succéda à son père en 458. La dissolution des mœurs de ce prince ayant provoqué les ressentiments des hommes libres du royaume, il se vit forcé de quitter ses États et de chercher un asile dans la Thuringe, auprès d'un roi dont il séduisit la femme; et la royauté fut déférée, suivant les vieilles chroniques, au maître de la milice des Romains.

« Il s'abandonna, dit Grégoire de Tours, à une honteuse luxure, déshonorant les femmes de ses sujets; et ceux-ci, indignés de ces outrages, le détrônèrent. Ayant découvert qu'on en voulait même à sa vie, il se réfugia dans la Thuringe, laissant dans son pays un homme qui lui était attaché, pour qu'il apaisât, par de douces paroles, les esprits furieux. Il lui donna aussi un signe pour qu'il lui fît connaître quand il serait temps de retourner dans sa patrie, c'est-à-dire qu'ils divisèrent en deux une pièce d'or, que Childéric en emporta une moitié, et que son ami garda l'autre, disant : « Quand je vous enverrai « cette moitié, et que les deux parties réunies « formeront la pièce entière, vous pourrez reve« nir en toute sûreté dans votre patrie. » Étant donc passé dans la Thuringe, Childéric se réfugia chez le roi Bizin et sa femme Basine. Les Francs, après l'avoir détrôné, élurent pour roi, d'une voix unanime, Ægidius (1).... Celui-ci était déjà dans la huitième année de son règne, lorsque le fidèle ami de Childéric, ayant secrètement apaisé les Francs, envoya à son prince des messagers pour lui remettre la moitié de la pièce qu'il avait gardée. Celui-ci, voyant par cet indice certain que les Francs désiraient son retour, et qu'ils le priaient eux-mêmes de revenir, quitta la Thuringe, et fut rétabli sur le trône. Tandis qu'il régnait, Basine abandonna son mari pour venir auprès de Childéric. Celui-ci l'épousa, et en eut un fils, qu'on appela du nom de Clovis, et qui lui succéda (2).

CHILDÉRIC II, second fils de Clovis II et de Bathilde, né en 649, mort en 673. Roi d'Austrasie en 660, il réunit tout l'empire des Francs en 670, à la mort de Clotaire III, son frère, et par la retraite de Thierry. Ébroïn, maire du palais, ayant voulu mettre ce dernier sur le trône, fut rasé et confiné dans un monastère, et le

Childebert, qui se lit sur des triens frappés dans deux localités de Bourgogne désignées par les légendes du revers, PETRA FECIT et BONIS, n'est ni celui de ce prince ni celui d'un roi du même nom. Il désigne le monétaire, ainsi que les légendes MEROVEUS, d'une monnaie de Châlon-sur-Saône, et CHULDERICUS MON., d'une pièce frappée à Metz.

(1) Les Francs, en prenant pour chef Ægidius, ne firent sans doute que suivre l'ancien usage de se mettre au service des généraux romains. « Le vrai de tout cela, dit M. de Châteaubriand en racontant l'exil de Childéric, c'est qu'il alla à Constantinople, d'où l'empereur le dépêcha en Gaule pour contre-balancer l'autorité suspecte d'Ægidius. »

(2) On a découvert en 1654, à Tournay, un tombeau où étaient déposés, à côté d'un squelette, une assez grande quantité d'objets précieux, entre autres une épée dont la poignée était garnie d'une feuille d'or, une hache d'armes ou francisque en fer, beaucoup d'abeilles en or, cent médailles d'or, d'empereurs du Bas-Empire, la plupart contemporains de Childéric, et deux cents médailles d'argent des premiers empereurs. On a supposé que ce tombeau était celui de Childéric. Les objets qu'il contenait, donnés d'abord à l'archiduc Léopold-Guillaume d'Autriche, alors gouverneur des Pays-Bas, passèrent, après la mort de ce prince, à l'électeur de Mayence, qui, en 1668, en fit présent à Louis XIV. Ces monuments avaient été déposés au Cabinet des antiques de la Bibliothèque du roi; une bonne partie d'entre eux a été soustraite par des malfaiteurs en 1832, entre autres un anneau d'or où se voyait une tête gravée en creux, que l'on regardait comme un portrait barbare de Childéric. On n'en possède plus qu'une empreinte en plâtre. L'ensemble de ces objets a été décrit et gravé par Chifflet (voy. *Jean-Jacques*), *Anastasis, Childeric*, etc., 1655, in-4°, et par Montfaucon *Monuments de la monarchie françoise*, tome II. (V.)

prince enfermé dans l'abbaye de Saint-Denis. Childéric, devenu maître absolu du royaume, se conduisit d'abord par les conseils de Léger, évêque d'Autun. Mais ce prélat perdit bientot sa confiance, et il le fit enfermer avec Ébroïn au monastère de Luxeuil. Childéric se rendit alors odieux aux grands, en ne tenant aucun compte de leurs priviléges. Bodillon, l'un d'eux, fut par ses ordres attaché à un poteau et fouetté comme un esclave. Cet outrage fit naître une conspiration. Le même Bodillon, chef des conjurés, l'assassina dans la forêt de Livri, près de Chelles; il était à peine âgé de vingt-quatre ans. La reine Bathilde, alors enceinte, et Dagobert, leur fils aîné, encore enfant, ne furent pas épargnés. Leur autre fils, Daniel, échappa seul à ce massacre (1).

CHILDÉRIC III, le dernier des princes de la dynastie mérovingienne, mort en 755. Après la mort de Charles Martel, Carloman et Pepin se partagèrent son vaste empire; le premier eut l'Austrasie, le second la Neustrie et la Bourgogne. Mais Pepin, né Austrasien, et parlant toujours la langue germanique, était considéré, par les peuples sur lesquels il devait régner, comme un étranger. « Ils ne lui obéissaient qu'à regret, et peut-être avaient-ils fait entendre quelque plainte de ce qu'il ne restait plus de roi auquel ils pussent demander justice, lorsqu'ils étaient opprimés par le maire du palais. Pepin, pour les satisfaire, tira de quelque couvent un dernier Mérovingien, qu'il nomma Childéric III (742). On ne sait ni son âge ni son origine; mais il est probable que Pepin, fidèle à la politique de ses prédécesseurs, fit dans cette occasion choix d'un enfant. La plupart des chroniqueurs parlent pour la première fois de Childéric III au moment de sa déposition (2). » Mais dix ans après, Pepin, que la retraite de son frère Carloman avait rendu maître de toute la monarchie des Francs, trouvant son autorité assez bien établie, députa vers le pape Zacharie, Burchard, évêque de Wirtzbourg, et le prêtre Fulard, son chapelain, « pour l'interroger, dit Éginhard, sur les rois qui existaient alors en France, et qui n'avaient que le nom de rois sans aucune puissance royale. Par eux, le pontife répondit qu'il valait mieux que celui-là fût roi qui avait la puissance royale (1) ». Pepin fut élevé sur un bouclier, dans une assemblée de la nation qui fut tenue à Soissons, au mois de mars, et Childéric III, ayant été solennellement déposé, reçut la tonsure ecclésiastique, et fut enfermé au couvent de Sithin, nommé depuis Saint-Bertin, à Saint-Omer, où il mourut.

Grégoire de Tours, *Hist.* — Frédégaire, *Chron.* — Éginhard, *Annales*. — Le P. Anselme. *Hist. généal.* — Augustin Thierry, *Récits des temps mérov.* — Sismondi, *Hist. des Français*. — Le Bas, *Dict. encyclopédique de la France*.

CHILDREY (*Josué*), astrologue et philosophe anglais, né en 1623, mort en 1670. Il commença ses études à Rochester, et les acheva au collége de la Madeleine à Oxford. Pendant la révolution il ouvrit une école à Feversham, dans le comté de Kent, et à la restauration il devint chapelain de Henry lord Herbert. En juin 1663 il fut nommé archidiacre de Salisbury. On a de lui : *Indago astrologica;* 1652, in-4°; — *Syzygiasticon instauratum, or an ephemeris of the places and aspects of the planets*; Londres, 1653, in-8°; — *Britannica Baconica, or the natural rarities of England, Scotland, and Wales, historically related according to the precepts of lord Bacon*; Londres, 1661, in-8°.

Rose, *New biographical dictionary*.

***CHILIANI** (*Balthasar*), médecin allemand, né à Cobourg, en 1636, mort en 1712. Il fut médecin de la ville d'Eisfeld, en Franconie. On a de lui : *Unterricht, wie man sich bey hitzigen Fiebern und Hauptkrankheiten zu verhalten* (Instruction sur les traitements à employer dans les fièvres chaudes et dans les maladies de tête); 1690, in-4°.

Adelung, supplément à Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon*.

***CHILIEN**, moine bénédictin du [illegible] siècle. Il habitait le monastère d'Inis-K[illegible] Hibernie. On lui doit une *Vie de sainte* [illegible] en vers latins, que l'on trouve dans le [illegible] février, p. 100, de la collection de B[illegible]

N. [illegible]

Don Ceillier, *Hist. générale des auteurs* [illegible] Bollandus, *Acta sanct.* (février).

CHILLAC (*Timothée* DE), poëte français du seizième siècle. Il obtint la couronne [illegible] dès l'âge de vingt ans. En tête de son recueil de poésies, il se fit graver avec les [illegible] cette distinction. Ce recueil, qui fut publié en 1599, in-12, contient *les Amours d'*[illegible] *les Amours de Lauriphile, la Lili*[illegible]*çoise, bouquets et tombeaux*. Toutes [illegible] sies sont fort médiocres; quelques-[illegible] honorables pour Chillac, sont conser[illegible]

(1) C'est à Childéric II que l'on attribue généralement les *triens*, et les *sols* sur lesquels on voit au droit la légende HILDARRICVS REX, puis un buste tourné à droite et revêtu d'un paludamentum ou manteau sous une arcade; au revers, une croix accostée des lettres MA, initiales de MASSILIA (Marseille), dont le nom se trouve inscrit en toutes lettres sur la légende. Cette représentation d'un buste sous une arcade est unique dans la série mérovingienne. On connaît d'ailleurs d'autres *sols* et d'autres *triens* de la même ville qui ne présentent que le type ordinaire, c'est-à-dire le nom du roi autour de son buste, les lettres MA accostant la croix, et la légende MASSILIE CIVITATIS. Nous devons encore mentionner ici un beau tiers de sou frappé au nom de Childéric II et de son frère Clotaire, et qui porte d'un côté les mots CHILDERICVS REX autour d'un buste, et de l'autre CLOTARIUS REX autour d'une croix. Les lettres MA, qui accompagnent cette croix, prouvent que cette pièce a été frappée à Marseille. On y remarque d'ailleurs le mot CONOB, légende énigmatique des dernières monnaies romaines, dont on a donné tant d'explications différentes. Enfin, on connaît de Childéric des *triens* frappés à Metz, et présentant d'un côté l'effigie du prince avec son nom, et de l'autre la légende METTIS CIV autour d'une croix ansée.

(2) Sismondi, *Hist. des Français*, t. I, p. 155.

(1) Éginhard, *Annales*, t. V, p. 197.

mémoire ou plutot à l'apothéose de Gabrielle d'Estrées.

Goujet, *Bibl. française.*

CHILLEAU (*Jean-Baptiste* Du), prélat et théologien français, né le 7 octobre 1735, au château de Carrière, en Poitou, mort le 26 novembre 1824. Il entra de bonne heure dans les ordres. Aumônier de Marie Leczinska, et plus tard de Marie-Antoinette, il fut nommé en 1781 évêque de Châlons-sur-Saone. A l'époque de la révolution il s'opposa de toutes ses forces aux réformes religieuses tentées par l'Assemblée constituante, et émigra. Il protesta en 1803, avec quarante-huit autres évêques, contre le concordat de 1801. Cependant, après sa rentrée en France, en 1814, il donna sa démission d'évêque de Châlons. Il fut nommé archevêque de Tours en 1819, et pair de France en 1822. On a de lui : *Lettre pastorale sur le schisme*, 15 décembre 1790; — *Instruction pastorale* sur le même objet, suivie d'un *Avertissement sur l'élection des évêques constitutionnels d'Autun et de Dijon*; — *Lettre pastorale* contenant le bref de Pie VI, du 13 avril 1791. Ces écrits ont été réimprimés dans la *Collection ecclésiastique*, publiée par l'abbé Guillon, sous le nom de l'abbé Barruel.

Monit. univ., 1803, 1814, 1819, 1822. — Guillon, *Collect. ecclés.*

CHILLIAT (*Michel*), imprimeur-libraire de Lyon, mort à Paris, vers 1698. Il était venu s'établir dans cette ville vers 1695. On lui a attribué les ouvrages suivants, dont il avait été simplement l'éditeur : *le Triomphe de la miséricorde de Dieu sur un cœur endurci, ou les confessions de l'Augustin de France converti, écrites par lui-même*; Paris, 1682, 1686, in-12; — *l'Amour à la mode, satyre historique*; Paris, 1695, in-12 : c'est un ouvrage de Mme de Pringy; — *la Censure des vices et des manières du monde*; Lyon, 1696, in-12; — *Méthode facile pour apprendre l'histoire de Savoie*; Paris, 1697, in-12; — *Granicus, ou l'isle galante, nouvelle historique, par François Brice*; Paris, 1698, in-12.

Barbier, *Examen critique des dictionnaires historiques.*

CHILLINGWORTH (*Guillaume*), théologien anglais, né au mois d'octobre 1602, à Oxford, mort le 30 janvier 1644. Tout en achevant ses études dans sa ville natale, au collége de la Trinité, il se livra à la polémique religieuse avec la témérité du jeune homme. Un jour qu'il disputait avec un célèbre jésuite nommé Jean Fisher, celui-ci lui posà cet argument : « Il faut un juge infaillible qui soit vivant; or ce juge ne se trouve que dans l'Église romaine : donc l'Église romaine est la seule et vraie Église; donc on ne peut se sauver que dans sa communion. » Chillingworth, qui avait alors dix-sept ans, se déclara vaincu par ce syllogisme, et embrassa la religion catholique. Pour assurer cette conversion précipitée, Fisher envoya son jeune néophyte à Douai, au collége des jésuites. Chillingworth, au bout de six mois, revint dans sa patrie, et rentra dans l'Église anglicane, grâce surtout aux instances et aux arguments de Laud, depuis archevêque de Cantorbery. Ces variations rapides rendirent le jeune théologien suspect aux sectes religieuses qui agitaient l'Angleterre; mais il donna dans divers écrits des gages de son dévouement aux doctrines protestantes. Il refusa quelque temps de signer les trente-neuf articles de l'Église anglicane; mais ses scrupules ne tinrent pas contre les places de chancelier du chapitre de Salisbury et de prébendier de Brixworth, dans le comté de Northampton. Il signa les articles, et garda ces deux bénéfices jusqu'à sa mort. Pendant la révolution il resta fidèle à la cause royale, et montra même des talents d'ingénieur au siége de Glocester. Voyant qu'on manquait de munitions pour pousser le siége, il fournit l'idée de quelques machines, à la manière des *tortues* des anciens Romains (*testitudines cum pluteis*) pour donner l'assaut à la place. Quelques mois après, il tomba entre les mains des parlementaires, et mourut à Chichester. Par un singulier hasard, il fut assisté ou plutôt tourmenté à ses derniers moments par un de ses antagonistes ordinaires, François Cheynell (*voyez* ce nom), théologien honnête, mais rigide jusqu'au fanatisme. Les accusations que ce docteur intolérant fit entendre sur la tombe de Chillingworth n'étaient pas d'ailleurs sans fondement, car celui-ci répondait à un ami qui l'interrogeait sur l'arianisme. « Tout homme qui examinera les disputes de l'arianisme ne pourra s'empêcher de confesser, ou du moins penchera fort à croire que la doctrine d'Arius est la vérité, ou du moins n'est pas une hérésie damnable. » L'ouvrage le plus connu de Chillingworth est intitulé : *The religion of Protestants, a safe way to salvation, or an answer to a book entitled Mercy and Truth, or charity maintained by catholics*; Oxford, 1638, in-fol.; trad. en français, Amsterdam, 1730, 3 vol. in-12. Ce livre, dédié à Charles Ier, est une réfutation des apologies catholiques publiées par le jésuite Mathias Wilson sous le nom d'Edward Knoll. La meilleure édition des œuvres de Chillingworth est celle du docteur Birch, 1742, in-fol.

Des Maizeaux, *Histoire de la vie et des écrits de Chillingworth.* — Wood, *Athenæ oxonienses.* — Kippis, *Biog. brit.* — *Penny cyclop.*

CHILMEAD (*Edmond*), érudit anglais, né à Slow in-the-Wold, dans le comté de Glocester, en 1611, mort à Londres, le 1er mars 1654. Après avoir fait ses études au collége de la Madeleine à Oxford, il fut nommé, en 1632, chapelain de l'église du Christ; mais en 1648 cette place lui fut enlevée par les parlementaires. Il fut forcé pour vivre d'établir des concerts hebdomadaires à Londres, dans Aldersgate street. On a de lui : *de Musica antiqua græca*, à la fin de l'édition d'Aratus donnée par Jean Fell; Oxford, 1672, in-8°; — *Joannis Antiocheni cognomento Malalæ historiæ chro-*

nicæ libri XVI, e manuscripto bibliothecæ Bodleianæ nunc primum editi, cum interpretatione et notis, publié par Humphred Hodius; Oxford, 1691, in-8°; — *Catalogus manuscriptorum græcorum in bibliotheca Bodleiana pro ratione auctorum alphabeticus*, resté inédit. On a encore de Chilmead les traductions suivantes en anglais : *Traité des Globes* de Robert Huez; Londres, 1639, in-4°; — *Traité de l'essence et guérison de l'amour*, de Jacques Ferrand, médecin d'Agen; Londres, 1640, in-8°; — *des Talismans*, par Gaffarel; Londres, 1650, in-8°; — *Sur la monarchie espagnole*, par Campanella; Londres, 1654, in-4°.

Burney, *Hist. of music*. — Wood, *Athenæ oxonienses*. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*.

CHILON (Χείλων), un des sept sages de la Grèce, vivait dans le sixième siècle avant J.-C. Né à Sparte, d'un père nommé Damagète, il fut nommé éphore dans sa patrie, la première année de la LVIe olympiade (556 avant J.-C.). On rapporte qu'il mourut de joie en apprenant que son fils venait d'obtenir aux jeux olympiques le prix du pugilat. Diogène Laerce nous a conservé plusieurs maximes de morale pratique qui justifient la réputation de sagesse de Chilon; il prétend aussi que ce philosophe composa des poëmes élégiaques.

Diogène Laerce, I, 68-73. — Platon, *Protagoras*. — Diodore de Sicile, *Extraits des vertus et des vices*. — Hérodote, I, 59; VII, 235. — Pline, *Histoire naturelle*, VII, 32.

CHILONIS ou **CHÉLONIDE**, fille de Léonidas II, roi de Sparte, et femme de Cléombrote, vivait vers 250 avant J.-C. Lorsque Léonidas, alarmé des poursuites de l'éphore Lysandre, se réfugia dans le temple de Minerve, Chilonis, abandonnant son mari, qui venait d'être élevé sur le trône, accompagna son père dans l'exil à Tégée. Léonidas remonta bientôt sur le trône, et Cléombrote à son tour fut forcé de chercher un refuge dans le temple de Neptune. Chilonis s'associa à la mauvaise fortune de son mari, et après l'avoir sauvé de la vengeance de Léonidas, elle l'accompagna dans l'exil. « De sorte, dit Plutarque, que si Cléombrote n'avait pas été corrompu par l'ambition, l'amour de sa femme lui aurait fait trouver l'exil préférable à la royauté. »

Plutarque, *Agis*, 11, 12, 16, 18.

CHILPÉRIC Ier, fils de Clothaire Ier, né en 539, mort en 584 de J.-C. Il devint roi de Soissons en 561, à la mort de son père. Il se montra tout d'abord avide, fourbe, querelleur : il voulut s'approprier le trésor de son père, que l'on gardait dans la résidence de Braine; mais ses frères le forcèrent à partager. En 562, il envahit les États de son frère Sigebert, et lui prit Reims, sa capitale; repoussé à son tour, il perdit Soissons, et fut sur le point d'être dépouillé de tous ses États. Chilpéric ne s'était encore allié qu'à des femmes de basse extraction; à l'exemple de Sigebert, il voulut avoir pour épouse une princesse du sang royal, et il épousa Galsuinthe, sœur de [illegible] haut. Mais Frédégonde, l'une des ancienne[s con]cubines du roi, n'avait rien perdu de l'[illegible] qu'elle exerçait sur lui. Bientôt Galsuinthe [illegible] de mort violente; Frédégonde devint reine, [illegible] guerre se ralluma plus furieuse entre la [illegible] et l'Austrasie. En 576, Sigebert victorieux [illegible] détrôner Chilpéric. Celui-ci tremblait; mais [Fré]dégonde eut recours au poignard, et [illegible] fut assassiné. Dès lors l'ascendant de cette [illegible] fut encore plus grand sur Chilpéric : elle [illegible] immoler, les uns après les autres, tous [illegible] qu'il avait eus d'autres femmes; elle [illegible] ses rivales jusqu'à la mort; enfin, elle anim[a son] mari contre Grégoire de Tours, contre [illegible] contre tous ceux qu'elle haïssait. Tous les [illegible] de Chilpéric ont été inspirés par elle. Ce [illegible] théologien, lettré, bel esprit, était trop [illegible] pour être féroce. Les *Récits mérovingi[ens]* [de] M. A. Thierry nous montrent parfaitem[ent le] mélange de faiblesse innée et de cruauté [illegible] qui composaient le caractère de Chilpéric, [illegible] tifient parfaitement ce mot si vrai des édit[eurs de] la Collection des historiens de France, en [illegible] de ce prince : *Uxorius magis quam* [illegible] (t. II, p. 115). Chilpéric fut assassiné à [illegible] par ordre de Frédégonde. Il était âgé de [illegible] cinq ans. Son fils Clotaire II lui succéda.

CHILPÉRIC II, mort en 720. Il fut [illegible] roi en 715, après la mort de Dagobert [illegible] dit qu'il était fils de Childéric II, [illegible] 673; mais le passage suivant de la [illegible] d'Erchambert rend cette filiation douteuse. « Francs occidentaux, dit cet auteur, [illegible] « roi un clerc nommé Danihel, qu'ils [illegible] « Chilpéric; car la descendance des rois [illegible] « à manquer, ils sont dans l'usage de [illegible] « celui qu'ils trouvent le plus proche des [illegible] « vingiens. » Chilpéric, secondé par [illegible] Raimfroi, essaya de lutter contre Charl[es Mar]tel, mais il fut vaincu, et mourut en 720.

Grégoire de Tours. — Augustin Thierry, *[Récits mérovin]giens*. — Sismondi, *Histoire des Français*. [illegible] chelet, *Histoire de France*. — Henri Martin, [*Histoire de*] *France*. — Le Bas, *Dict. encyc. de la France*.

CHIMAY (*Thérèse* CABARRUS, [illegible] CARAMAN et princesse DE), née à [illegible] l'an 1775, morte au château de Chimay, [illegible] janvier 1835. Elle était fille du comte de [Cabar]rus, ministre des finances en Espagne. [illegible] fort jeune à M. Devin de Fontenay, [illegible] parlement de Bordeaux, elle ne trouva [illegible] bonheur dans ce mariage, et fit [illegible] divorce. Devenue libre et livrée bien [illegible] core à elle-même, elle vécut quelque [illegible] Bordeaux, où, après avoir suivi, [illegible] légèreté peut-être, le torrent et les [illegible] tionnaires, elle fut jetée, en un moment [illegible] tion, dans les prisons de la ville. [illegible] puté alors en mission dans le départem[ent de la] Gironde avec Ysabeau, entendit faire [illegible] éloges de la beauté de cette jeune [illegible] il voulut la voir, et en devint épe[rdument]

reux. Il la protégea, la fit mettre en liberté, et, après lui avoir rendu ce service, il lui offrit sa main. A Paris, Mme Tallien exerça une telle influence sur ce conventionnel, de plus en plus épris des charmes de sa compagne, que c'est à elle que l'on doit l'énergie qu'il montra au 9 thermidor an II, et qui amena la chute de Robespierre et du règne de la Terreur, au moment même où Thérèse devait accompagner Tallien à l'échafaud. Son salon devint bientôt célèbre, et elle fut l'ornement des cercles les plus brillants du temps de la révolution. Bientôt après, Tallien, devenu malheureux par des chagrins domestiques et voyant que sa femme avait oublié ce qu'il avait fait pour elle, partit pour Londres, l'oubliant à son tour, et puis il accompagna Napoléon en Égypte. Revenu à Paris, il trouva Thérèse décidée à demander son divorce, qui fut prononcé peu de temps après. Elle épousa, en 1805, M. de Caraman, qui devint bientôt prince de Chimay, et dont elle eut quatre enfants, et vécut depuis alternativement à Paris, à Nice et dans son château de Chimay, ancienne pairie du Hainaut, qui devint en 1750 la propriété des comtes de Caraman. La princesse de Chimay était l'une des plus belles femmes de son temps, et l'on peut dire qu'elle réunissait à cette beauté éblouissante beaucoup d'esprit, une amabilité et une générosité peu communes. Elle fut l'amie de madame Récamier, de l'impératrice Joséphine, et des généraux Barras, Hoche et Bonaparte. Les services qu'elle a rendus à l'humanité la mettent au rang des femmes célèbres; ses ennemis mêmes lui ont dû l'adoucissement de leur sort, et plusieurs d'avoir échappé à la proscription. Elle a sauvé de la mort la femme du général Valence, qui depuis a dit si ingénieusement : « Si l'on a donné à Mme Bonaparte le surnom de *Notre Dame des Victoires*, on doit donner à Mme Tallien celui de *Notre Dame de Bon Secours*. » Ce fut par un jeu de mots cruel que de mauvais plaisants osèrent changer cette qualification en celle de *Notre Dame de Septembre*, comme pour faire allusion aux massacres de septembre, auxquels on accusait Tallien d'avoir pris part, et qui avaient eu lieu à une époque où Mme de Fontenay n'avait peut-être jamais encore entendu parler de son futur époux. [*Enc. des g. du m.*]

Thiers, Mignet, etc., *Hist. de la rév. franç.*— Mme d'Abrantès, *Mémoires.*

CHIMENTELLI (*Valerio*), archéologue italien, vivait au dix-septième siècle. Professeur de langue grecque d'abord à l'université de Florence, puis à celle de Pise, il publia dans cette dernière ville une dissertation intitulée : *Marmor Pisanum de honore bisellii*. Cet opuscule a été réimprimé dans le septième vol. du *Thesaurus antiquitatum romanorum* de Grævius.

Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*, VIII.

***CHIMINELLO** (*Vincent*), physicien italien, né à Marostica, en 1741, mort à Padoue, en 1815. Il étudia le droit, pour se conformer à la volonté de ses parents, mais ses dispositions le portaient vers les sciences. Son oncle maternel Toaldo, professeur de géographie physique et astronomique à l'université de Padoue, et Ricci Zanoni furent ses guides dans l'étude des mathématiques et de l'astronomie. Après la mort du premier, Chiminello lui succéda. Il continua les importants travaux de son oncle sur la météorologie. Un grand nombre de mémoires de Chiminello ont été insérés dans les recueils suivants : *Atti dell' Accademia di Padova*; *Atti della Societa italiana*.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, VIII.

CHINARD (*Joseph*), sculpteur français, né à Lyon, en 1756, mort en 1813. Issu d'une famille pauvre, il fut d'abord élève de l'école gratuite de dessin dirigée à Lyon par Nonotte, puis il entra dans l'atelier du sculpteur Blaise. Quelques travaux lui ayant été confiés par le chapitre de l'église Saint-Paul de Lyon, il en consacra le produit au voyage de Rome. Pendant son séjour dans cette ville, il remporta en 1786 le premier prix de sculpture au concours ouvert par l'Académie de Saint-Luc pour un *Persée délivrant Andromède*. Copiant un grand nombre de statues antiques, il se forma à la fois la main et le goût. De retour dans sa patrie, en 1789, il fit l'année suivante, jour de la fête de la Fédération, célébrée aux Brotteaux, une statue colossale de la *liberté*. En 1791 il retourna à Rome; là deux petits groupes qu'il exécutait dans l'esprit de la révolution, dont il avait embrassé les principes avec ardeur, le rendirent suspect au gouvernement pontifical, qui le fit enfermer au château Saint-Ange, d'où il ne sortit que le 13 novembre 1792, après deux mois de captivité. Chinard s'empressa de quitter l'Italie; mais hélas! c'était tomber de Charybde en Sylla: lui qui avait été emprisonné à Rome comme sans-culotte, fut arrêté en France comme contre-révolutionnaire, et ne dut son salut et sa liberté qu'à la protection d'un de ses juges, auquel il avait envoyé un groupe représentant l'*Innocence sous la forme d'une Colombe se réfugiant dans le sein de la Justice*. Malgré cela, tant que dura la révolution, Chinard concourut par son talent à l'éclat de toutes les fêtes nationales. En 1800 il fit un troisième voyage en Italie, et à son retour il fut nommé membre de l'Académie de Lyon, et bientôt après correspondant de l'Institut de France. En 1807, un décret impérial lui conféra le titre de professeur à l'école spéciale de dessin de Lyon, et il en exerça les fonctions jusqu'à sa mort; enfin, en 1808 il reçut au salon la grande médaille d'or.

Les principaux ouvrages de Chinard sont : *Persée et Andromède*, groupe en plâtre, la *Justice*, et *Diane préparant ses traits*, exposés en 1800; *Hébé versant le Nectar*, et *la Paix*, groupe en terre cuite, exposés en 1802; un *buste du prince Eugène*, exposé en 1806; plusieurs

bustes et des bas-reliefs pour un arc de triomphe à Bordeaux, exposés en 1808; *la Victoire donnant la couronne*, *Otriade mourant sur son bouclier*, *l'Amour réveillé par Psyché*, *Niobé frappée par Apollon*, *l'Illusion du bonheur*, *Phryné sortant du bain*, exposés en 1810; une statue colossale et en marbre de *la Paix*, exécutée en 1811 pour la douane de Marseille; une *statue de Carabinier* pour l'arc de triomphe du Carrousel; enfin le modèle de la statue du général Cervoni, destinée au pont de la Concorde et exposée en 1812.

E. B—N.

Gabet, *Dictionnaire des artistes de l'école française au dix-neuvième siècle.*

*CHINARRO (*Daniel*), historien italien, né à Trévise, vers 1370; il fut d'abord changeur, et de 1407 à 1419 il exerça les fonctions de conseiller privé. Il a laissé une histoire en italien de la guerre entre Venise et Gênes, qui dura de 1378 à 1381. Cet ouvrage a été inséré dans les *Scriptores rerum italicarum* (liv. XV, p. 699), recueillis par Muratori. G. B.

Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*, t. XI, p. 128.

*CHINCHON (*Bernard Perez* DE), théologien espagnol, né à Gandia (Jaen), dans le royaume de Valence, vivait au seizième siècle. On voit par la préface d'un de ses ouvrages (*Anti-Alcoran*) qu'il fut quelque temps au service de Jean Borgia, duc de Gandia. Il devint chanoine de l'église collégiale de Valence. On a de lui: *Historia de la sucedido desde el anno de* MDXXI *hasta* MDXXX, *sobre la restitution de Francisco Sforcia en Milan*; Valence, 1536, in-fol.; — *Espejo de la vida humana* (Miroir de la vie humaine); Grenade, 1587, in-8°; — *Anti-Alcoran, sive contra errores sectæ Mahometanæ*; Salamanque, 1595.

N. Antonio, *Bibliotheca hispana nova.*

CHINIAC DE LA BASTIDE (*Matthieu*), littérateur français, frère de Pierre Chiniac, né en 1739, à Alassac, mort en 1802. Il suivit, comme son frère, la carrière du barreau. Il était en 1800 magistrat de sûreté du cinquième arrondissement de Paris. On a de lui: *Histoire de la littérature française, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, avec un tableau des arts dans la monarchie*; Paris, 1772, 2 vol. in-12. Cet ouvrage, fait en collaboration avec Dussieux, est un abrégé de l'*Histoire littéraire de la France*, publiée par les bénédictins de Saint-Maur. Les deux premiers volumes, les seuls qui aient paru, vont jusqu'à l'an 426; — *Dissertation sur les Basques*; Paris, 1786, in-8°. Cette dissertation devait faire partie d'une traduction des *Commentaires* de César, qui est restée inédite.

Galerie des contemporains. — Quérard, *la France littéraire.*

CHINIAC DE LA BASTIDE DU CLAUX (*Pierre*), littérateur français, né à Alassac, en Limousin, le 5 mai 1741, mort dans les premières années du dix-neuvième siècle. D'a
destiné à l'état ecclésiastique, il quitta bi
cette carrière pour le barreau. Il occupa pe
la révolution plusieurs places dans la magi
ture, et devint, vers 1796, président du tri
criminel de la Seine. Il étudiait le droit lor
publia le *Discours* de l'abbé Fleury *sur les*
bertés de l'Église gallicane, avec un com
taire par M. l'abbé de C. de L.; Paris,
in-12. Ce commentaire, plein d'érudition,
trop partial en faveur du jansénisme, atti
jeune éditeur des critiques auxquelles il ré
par plusieurs dissertations sur les droits du
siége, et les libertés de l'Église gallicane.
les autres publications de Chiniac, les plu
portantes sont: *Discours sur la nature*
dogmes de la religion gauloise, *ser*
préliminaire à l'histoire de l'Église galli
Paris, 1769, in-12; — *Histoire des*
de Pelloutier, nouvelle édition, revue, c
et augmentée; Paris, 1770 et 1771, 8 vol.
ou 2 vol. in-4°; — *Histoire des capitu*
des rois de la première et de la seconde
Paris, 1779, in-8°: c'est une traduction
préface des *Capitularia* de Baluze; — *C*
laria regum Francorum de Baluze,
édition, revue et augmentée; 1780, 2 v
fol.; — *Essai de philosophie morale*;
1802, 5 vol. in-8°.

Galerie des contemporains. — Quérard, *la*
littéraire.

CHINIAC DE LA BASTIDE (*Jean-B*
moraliste français, né en 1745, mort
On a de lui: *le Miroir fidèle, ou en*
d'Ariste et de Philandre, avec la cri
plan d'éducation de J.-J. Rousseau;
et Paris, 1766, in-12.

Quérard, *la France littéraire.*

CHIN-KOUNG, empereur de la Chi
céda à Fou-Hi, 3,218 environ avant J.-C
d'après les annales chinoises, l'histoire
la légende de ce prince. Il inventa la c
apprit aux hommes à cultiver les c
sema les cinq sortes de blé; alors le p
prit à se nourrir de grains. Il leur ap
à tirer du sel de l'eau de la mer. On di
un livre sur l'art militaire, et qu'il é
à la guerre: « Il établit des marchés
fit arriver tous les peuples du monde,
massa toutes les marchandises de l'u
les échangeait mutuellement, et ens
se retirait dans sa contrée. » On lui att
l'invention de la médecine. « Ce fut lui
tingua toutes les plantes, et en d
diverses propriétés. Il composa des
la fertilité de la campagne, inventa u
belle lyre, et une guitare ornée de pi
cieuses, pour adoucir les mœurs du p
rappeler à la vertu. Il sacrifiait au Su
prême dans le temple de la lumière.
un char traîné par six dragons, il
premier la figure de la terre: il lui trouv

li de l'est à l'ouest sur 850,000 *li* du nord au sud. Les proportions de ces deux nombres fabuleux (en supposant la mesure de longueur dont il est ici question la même que le *li* actuel chinois, qui est de $\frac{1}{10}$ de lieue) sont remarquables; car on sait que le diamètre de l'équateur, ou rayon équatorial, est plus long que celui des pôles, ou rayon polaire, de 10,910 toises, selon les derniers calculs de M. L. Saigey. Mais ce que l'on regarde comme certain, c'est que le *li* ancien chinois était plus petit que le *li* actuel. Dans l'impossibilité de déterminer la valeur du *li* ancien chinois, il n'en résulte pas moins ce fait curieux : *la différence des deux rayons cités*, différence qui suppose évidemment l'aplatissement de la terre vers ses pôles, quoique dans des proportions plus fortes, il est vrai, que celles des calculs modernes.

Pauthier, *la Chine*, dans l'*Univers pittoresque*.

CHIN-TSOUNG, empereur de la Chine, régna de 1573 à 1619. Il n'avait que dix ans lorsqu'il succéda à son père Mo-Tsoung. Il se fit remarquer par la droiture de son caractère, et par son esprit vif et pénétrant, qui le rendit habile dans les sciences chinoises. Il ordonna que désormais ce serait aux frais du souverain que les jeunes licenciés de toutes les provinces se rendraient à la capitale pour y subir l'examen où l'on confère le titre de docteur; il assistait lui-même à cet examen. Tous les jours, dès quatre heures du matin, il lisait les requêtes qu'on lui avait présentées, et y répondait sur-le-champ. Il ordonna, pour la commodité du public, que l'on imprimerait, une fois par chaque saison de l'année, le nom, le degré et la patrie de chaque mandarin ou fonctionnaire de l'empire; et cet usage s'observe encore exactement aujourd'hui. Il fit exécuter d'immenses travaux pour diriger le cours des fleuves et irriguer le sol, mais, malgré ses soins, la sécheresse fit de grands ravages sous son règne. Chin-Tsoung eut aussi à soutenir de longues guerres. En 1594, les Japonais envahirent la Corée. Le roi de ce pays, contraint de prendre la fuite, envoya aussitôt des ambassadeurs en Chine pour demander des troupes auxiliaires. Ces secours furent immédiatement envoyés, et les Japonais essuyèrent une défaite complète. Chin-Tsoung fut moins heureux contre les Tartares Mantchous. Ceux-ci se bornèrent longtemps à faire des incursions sur le territoire chinois; mais enfin ils se crurent assez forts pour s'emparer des villes, et en 1618, après avoir publié un curieux manifeste, dans lequel ils énuméraient sept griefs capitaux contre la dynastie régnante des Ming, ils envahirent l'empire chinois. Ils s'emparèrent d'abord du Liao-Toung, et pénétrèrent ensuite dans le Pé-Tchili, qu'ils soumirent presque tout entier. Ils se disposaient même à attaquer la capitale de l'empire, lorsqu'ils furent repoussés par les troupes chinoises et forcés de se retirer dans le Liao-Toung. Le chef des Mantchous se déclara hautement empereur de la Chine, sous le nom de Thian-Ming (*décret du ciel* ou *décrété par le ciel*). Ce prince a reçu de ses descendants, empereurs de la Chine, le titre posthume de Taï-Tsou (*le grand ancêtre de la dynastie*). C'est en effet à l'année 1616 de notre ère que la *Table chronologique de tous les souverains qui ont régné en Chine*, publiée en 1767 par ordre de l'empereur Khien-Loung, de la dynastie tartare mantchoue, qui renversa celle des Ming, place le commencement de sa dynastie, en indiquant cependant, en seconde ligne, les règnes simultanés des derniers empereurs des Ming. En 1619, Chin-Tsoung opposa aux Tartares une armée de six cent mille hommes, soutenue de douze mille auxiliaires envoyés par le roi de Corée. La victoire, longtemps indécise, resta à Thian-Ming, qui marcha sur Pé-king. A l'approche de l'armée tartare, la consternation fut si grande dans la capitale, que l'empereur résolut de se retirer à Nan-King. Son premier ministre lui représenta que cette fuite augmenterait le courage et l'audace des ennemis, et occasionnerait de grands troubles dans l'empire. Chin-Tsoung hésitait encore à quitter Pé-king, lorsque la mort l'enleva à ses cruelles perplexités.

Ce fut sous le règne de cet empereur que les premiers missionnaires jésuites pénétrèrent en Chine, pour y prêcher le christianisme, et qu'ils éprouvèrent aussi leur première persécution. Le P. Michel Royer entra en Chine en 1581. En janvier 1601, le P. Matthieu Ricci arriva jusqu'à la cour de Chin-Tsoung. Après la mort de ce missionnaire, arrivée en 1610, Chin-Kio, gouverneur de Nan-king, excita en 1615 la première persécution contre les chrétiens. Ceux des missionnaires qui n'avaient pas été pas mis à mort ou transportés à Macao furent forcés de se cacher. La persécution ne cessa que deux ans après la mort de Chin-Tsoung.

Pauthier, *la Chine*, dans l'*Univers pittoresque*. — Le P. Alvarez Semedo, *Histoire universelle de la Chine*. — Le P. Couplet, *Tabula genealogica trium familiarum imperalium monarchiæ Sinicæ*.

CHIOCCARELLI (*Barthélemy*), historien napolitain, né en 1580, mort en 1646. On a de lui : *Antistitum Ecclesiæ neapolitanæ catalogus, ab apostolorum tempore ad annum* 1643, in-fol., sans date; — *de Illustribus scriptoribus qui in civitate et regno Neapolis ab orbe condito ad annum* 1646 *floruerunt*, ouvrage posthume, publié par Jean-Vincent Meola; Naples, 1780-81, 2 vol. in-4°.

Meola, *Bartholomæi Chioccarelli vita*, en tête de son édition du *de Illustribus scriptoribus*.

CHIOCCO (*André*), médecin italien, né à Vérone, dans la seconde moitié du seizième siècle, mort le 3 avril 1624. Il professa la médecine à Vérone; il est surtout connu comme adversaire de Telesio. On a de lui : *de Balsami natura et viribus juxta Dioscoridis placita carmen*; Vérone, 1596, in-4°; — *de Cœli Veronensis clementia*; ibid., 1597; in-4°; — *Questionum*

philosophicarum et medicarum libri tres; ibid., 1593, in-4°; Venise, 1604, in-4°; — *Psoricon, seu de scabie, libri duo, carmine conscripti*; Vérone, 1593, in-4°; — *Commentarius quæstionum quarumdam de febre mali moris et de morbis epidemicis; Item disputatio de sectione venæ in obstructione ab humorum qualitate*; Vénise, 1614, in-4°; — *Musæum Francisci Calceolarii junioris, a Benedicto Ceruto incœptum, et ab Andræa Chiocco perfectum*; Vérone, 1622, in-fol. « Cet ouvrage, dit Éloy, contient les différentes sortes de corail, les coquillages, les dépouilles de plusieurs petits animaux, les fruits étrangers les plus rares, les fossiles; et tout cela est représenté par des figures, dont la plupart sont excellentes. C'est dommage qu'on ait tant cité les anciens dans les explications, et qu'on ait si souvent employé leurs propres termes pour exprimer des choses qui pouvaient être rendues avec plus de précision et de grâce »; — *de Collegii Veronensis illustribus medicis et philosophis, qui collegium, patriam et bonas artes illustrarunt*; Vérone, 1623, in-4°.

Eloy, *Dictionnaire historique de la médecine.*

*CHIODAROLO (*Giovanni-Maria*), peintre bolonais, florissait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il fut un des meilleurs élèves du Francia, et il ne fut inférieur ni à l'Aspertini, ni à Innocenzio d'Imola; malheureusement il suivit de trop près les traces de son maître, et ne sut pas se défaire entièrement de la sécheresse de l'ancien style. E. B-n.

Orlandi, *Abbecedario.* — Malvasia, *Felsina pittrice* — Lanzi, *Storia pittorica.* — Ticozzi, *Dizionario.*

*CHIOMARA, héroïne grecque, épouse du tétrarque galate Ortiagon, dont Polybe, Plutarque et Tite-Live ont célébré la vertu. La défaite que ses compatriotes avaient éprouvée au mont Olympe, l'an 189 avant J.-C., l'avait rendue prisonnière des Romains. « Les captives gauloises, dit M. Amédée Thierry, avaient été placées sous la garde d'un centurion avide et débauché, comme le sont souvent les gens de guerre. La beauté de Chiomara était justement célèbre; cet homme s'en éprit. D'abord il essaya la séduction; désespérant bientôt d'y réussir, il employa la violence; puis, pour calmer l'indignation de sa victime, il lui promit la liberté. Mais, plus avare encore qu'amoureux, il exigea d'elle, à titre de rançon, une forte somme d'argent, lui permettant de choisir entre ses compagnons d'esclavage celui qu'elle voudrait envoyer à ses parents, pour les prévenir d'apporter l'or demandé. Il fixa le lieu de l'échange près d'une petite rivière qui baignait le pied du côteau d'Ancyre. Au nombre des prisonniers détenus avec l'épouse d'Ortiagon, était un de ses anciens esclaves : elle le désigna, et le centurion, à la faveur de la nuit, le conduisit hors des postes avancés. La nuit suivante, des parents de Chiomara arrivèrent près du fleuve, avec la somme convenue en lingots d'or; le Romain les attendait [...] mais seul avec la captive, car il n'avait mis [...] la confidence aucun de ses compagnons. P[...] qu'il pèse l'or qu'on vient de lui présenter, C[...] mara, s'adressant aux deux Gaulois d[...] langue maternelle, leur ordonne de tirer l[...] sabres et d'égorger le centurion. L'ordre [...] aussitôt exécuté. Alors elle prend la tête, [...] veloppe d'un des pans de sa robe, et va rejoi[...] son époux. Heureux de la revoir, Orti[...] accourait pour l'embrasser; Chiomara l'a[...] déploie sa robe, et laisse tomber la tête d[...] main. Surpris d'un tel spectacle, Ortiago[...] terroge; il apprend tout à la fois l'outrage [...] vengeance. « O femme! s'écria-t-il, que la f[...] « lité est une belle chose! — Quelque cho[...] « plus beau, reprit celle-ci, c'est de p[...] « dire : Deux hommes vivants ne se va[...] « pas de m'avoir possédée. » L'historien P[...] raconte qu'il eut à Sardes un entretien av[...] femme étonnante, et qu'il n'admira pas [...] la finesse de son esprit que l'élévation et l[...] gie de son âme.

Amédée Thierry, *Histoire des Gaulois*, t. I. — [...] XXII. — Plutarque, *de Mulierum virtute.* — [...] Maxime, VI. — Tite-Live, XXXVIII, 12.

CHION (Χίων), philosophe grec, viv[...] 350 avant J.-C. Fils de Matris, noble c[...] d'Héraclée, sur le Pont, il fut un des d[...] de Platon. Avec l'aide de Léon ou L[...] d'Euxénon et d'autres jeunes gens nob[...] mit à mort Cléarque, tyran d'Héraclée, en [...] La plupart des conspirateurs furent tués [...] champ par les gardes du tyran, les au[...] rent pris au bout de quelques jours, et p[...] dans les tortures. Héraclée retomba [...] cruelle tyrannie de Satyrus, frère de C[...] Nous avons sous le nom de Chion treize [...] fort remarquables, mais évidemment sup[...] Elles semblent avoir été composées par [...] philosophe platonicien des premiers s[...] l'ère chrétienne. Imprimées pour la prem[...] dans la *Collection des lettres grecques* [...] par les Alde, Venise, 1499, in-8°, elle[...] rent séparément, par les soins de Casel[...] tock, 1583, in-4°, et avec une traduction [...] ibid., 1584, in-4°. Une édition plus co[...] fondée sur une nouvelle recension des [...] crits, avec notes et index, fut publiée p[...] Cober; Leipzig et Dresde, 1765, in-[...] meilleure édition des *Lettres* de Chion [...] qu'a donnée J.-C. Orelli, dans le m[...] lume que les *Fragments* de Memnon; [...] 1816, in-8°. Elle contient le texte grec, [...] duction latine de Caselius, les *prolégo*[...] A.-G. Hoffmann, la préface de Cober, l[...] de Cober, Hoffmann et Orelli.

Memnon, dans les *Fragmenta historicorum*[...] *rum*, t. III. — Justin, XVI, 5. — A.-G. Hoffmann[...] *gomena ad Chionis Epist. græc.* — Smith, [...] *of greek and rom. biography.*

*CHIONIDE, auteur comique grec, [...] Athènes dans le cinquième siècle avant [...]

ère. Il fut l'un des premiers qui travaillèrent pour le théâtre, et il avait fait représenter plusieurs de ses pièces avant que n'éclatât la guerre des Perses. Il n'est parvenu jusqu'à nous que les titres de trois de ses comédies, *les Héros*, *les Perses*, et *les Mendiants* (encore cette dernière composition lui est contestée), et quelques vers épars dans Athénée, quelques mots que d'infatigables philologues ont glanés dans les lexicographes. G. B.

Fabricius, *Bibliotheca græca*, II, 482. — Bode, *Gesch. der drammatischen Dichtkunst der Hellenen*, II, 30.

CHIRAC (*Pierre*), célèbre médecin français, né à Conques (Aveyron), en 1650, mort le 1er mars 1732. Destiné à l'état ecclésiastique par ses parents, qui étaient pauvres, il fit à Rhodez de modestes études, et se rendit ensuite à Montpellier pour y étudier la théologie. Placé en qualité de précepteur chez le chancelier de l'université, Chicoyneau, qui l'avait distingué parmi ses condisciples, il y prit le goût de la médecine, et renonça sans regret à une carrière pour laquelle il ne s'était jamais senti beaucoup de vocation. Reçu docteur en 1682, Chirac, qui avait fait de l'anatomie l'objet spécial de ses recherches, se mit à enseigner cette science, qu'il regardait comme la base la plus solide de l'art de guérir. Nommé en 1687 à une chaire de médecine, grâce au crédit de Chicoyneau, le jeune professeur justifia par le succès de ses leçons la faveur qu'il venait d'obtenir. Mais les paisibles fonctions du professorat ne pouvaient suffire à son immense besoin d'activité, et il se faisait nommer en 1692 médecin des armées en Catalogne. Ayant à traiter à la suite du siége de Rosas une épidémie de dyssenterie où échoua l'ipécacuanha, il substitua avec succès à ce remède, encore nouveau, le lait coupé avec la lessive de sarment de vigne : traitement qui n'a pas eu d'imitateurs, que je sache. A peu de distance de là, Chirac, dont la réputation s'étendait de jour en jour, était appelé à Rochefort, où sévissait une épidémie de fièvres pestilentielles désignées sous le nom de *mal de Siam*, et il y déployait un dévouement au-dessus de tout éloge. Persuadé que l'autopsie pouvait seule lui révéler les causes et la nature d'une maladie jusque alors peu étudiée, il ouvrit ou fit ouvrir sous ses yeux quatre à cinq cents cadavres. Toujours sur la brèche, l'intrépide Esculape ne pouvait échapper au fléau meurtrier qui faisait tant de victimes autour de lui : il fut frappé ; mais d'avance il avait tracé d'une main sûre le traitement auquel il voulait être soumis, et dont l'exécution devait être confiée à un simple chirurgien. Il eut l'honneur d'avoir réussi, et, ce qui vaut mieux encore, le bonheur de survivre. Sa convalescence, longue et difficile, ne fut pas perdue pour la science : elle lui permit de recueillir les matériaux de son *Traité des fièvres malignes*. On ne comprend pas que Chaumeton, l'auteur de la notice consacrée à ce médecin dans la biographie Michaud, et d'autres écrivains après lui, aient passé sous silence cette belle page de la vie de Chirac. Par un inconcevable oubli, Chaumeton ne cite pas même le remarquable ouvrage dont ces faits furent l'occasion.

De retour à Montpellier, après une absence de plusieurs années, Chirac remonta dans sa chaire, et trouva la même faveur dans son auditoire. Ce n'est pas qu'il brillât par la méthode ni par l'élocution ; mais il était rare qu'il ne portât pas la lumière dans les questions qu'il traitait. Lors même que ses idées étaient paradoxales ou communes, l'air d'autorité, le ton convaincu avec lequel il les développait les faisait passer pour choses nouvelles et profondes. Des discussions scandaleuses s'élevèrent à cette époque entre quelques médecins et lui, pour des motifs assez futiles, et à l'occasion de travaux de peu de valeur. Chirac, il faut le dire, n'y eut pas toujours l'avantage. Emporté par son caractère violent et par une ombrageuse vanité, il manqua à la fois de dignité et de modération. Mais laissons là de puérils débats, indignes du mérite et de la gravité des hommes qui y figurèrent, et suivons Chirac dans la nouvelle et brillante carrière qui va s'ouvrir devant lui. Appelé en 1706 par le duc d'Orléans, depuis régent, à le suivre dans ses campagnes d'Italie et d'Espagne, et nommé médecin du prince, qu'il avait guéri d'une blessure dangereuse reçue au poignet, le professeur de Montpellier, dont l'ambition n'était pas médiocre, et qui se sentait poussé par le vent de la fortune, vint se fixer à Paris, où il obtint bientôt une vogue prodigieuse. Ici se place un trait de la vie de Chirac que nous n'aurions garde d'oublier, car il suffirait à lui seul pour honorer sa mémoire. C'était en 1720 ; la peste ravageait Marseille, livrée, par la terreur qu'inspirait le fléau, au plus affreux abandon. C'est alors que le médecin du duc d'Orléans, âgé de soixante-dix ans, et arrivé au faîte des honneurs, de la réputation et de la fortune, voulut aller offrir en personne à la cité désolée le secours de son expérience et de son dévouement. Il fallut pour l'empêcher de partir que son illustre client lui en intimât l'ordre. Le prince ne lui laissa pour dédommagement que le soin de présider à toutes les mesures qui pourraient être prises pour secourir les Marseillais ; et Chirac dut se résigner à envoyer à sa place le fils de son ancien protecteur, Chicoyneau, devenu son gendre. Nommé successivement associé libre de l'Académie des sciences, surintendant du Jardin des plantes et premier médecin de Louis XV, qui l'avait anobli, ce grand praticien poussa jusqu'à l'âge de quatre-vingt-deux ans son active carrière, s'occupant de son art jusqu'aux derniers moments de sa vie. Il mourut à Marly, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, d'une fluxion de poitrine.

Chirac a été jugé diversement. Élevé par les uns à la hauteur d'un réformateur, il n'aurait, selon d'autres, dû sa renommée qu'à des succès

de cour. Était-ce donc un homme ordinaire que celui qui aux doux loisirs du professorat préférait l'héroïque champ de bataille de Rochefort? qui, dans une position où l'on n'a plus rien à désirer, et lorsque l'âge lui faisait une nécessité impérieuse du repos, voulait encore, athlète en cheveux blancs, se jeter vaillamment au milieu de la contagion? Était-ce un esprit vulgaire que celui qui, bravant l'inimitié de Facultés puissantes, avait conçu la pensée d'une académie de médecine sur le plan de celle qu'on institua cent ans plus tard? qui, secouant d'orgueilleux préjugés de corporation, avaitcompris la nécessité de réunir la médecine et la chirurgie? qui, enfin, peu de temps avant sa mort, donnant sa dernière pensée à la science, consacrait une partie de sa grande fortune à la réception gratuite des médecins-chirurgiens et à la fondation de deux chaires, dont l'une destinée à l'enseignement de l'anatomie comparée, à l'importance de laquelle bien peu avaient songé jusque alors? Comment ces idées novatrices n'eussent-elles pas trouvé des antagonistes ardents dans cette partie du corps médical dont elles atteignaient les priviléges, dont elles heurtaient tous les préjugés? Convenons-en toutefois, Chirac ne fit rien pour désarmer l'envie. Son orgueil, son dédain pour l'antiquité, ses emportements et ses allures despotiques, le ton brusque et absolu qu'il portait dans la discussion et jusque chez ses malades, plaidaient mal sa cause, et n'étaient guère de nature à rallier à ses idées des collègues jaloux de ses succès. Aussi, malgré le crédit de Chirac et l'opiniâtreté qu'il mettait dans la poursuite de ses projets, les innovations qu'il tenta aboutirent-elles à un avortement. L'académie de médecine ne fut pas fondée; on ne reçut plus après sa mort de médecin-chirurgien à Montpellier, et ses héritiers, sans respect pour ses dernières volontés, frustrèrent la science de ses legs. Néanmoins les idées de Chirac conservèrent, même après sa mort, une certaine influence sur la pratique, comme on peut s'en convaincre en lisant Bordeu. Mais ceci nous amène à considérer Chirac sous un autre aspect. Nous avons essayé jusque ici de faire connaître l'homme d'action et d'initiative; il nous reste, pour apprécier le théoricien, à exposer les propositions fondamentales contenues dans son *Traité des fièvres*, le seul de ses ouvrages qui mérite de nous occuper.

Rebuté par l'obscurité des théories pathogéniques de ses prédécesseurs, et plaçant l'autorité des faits bien au-dessus de celle des noms, Chirac, quoique professant la doctrine des mécaniciens-humoristes, pensa que l'observation des malades, dégagée de toute théorie préconçue, et l'étude des lésions cadavériques surtout, pouvaient seules lui fournir d'utiles révélations sur une maladie qui faisait, par la rapidité de sa propagation, celle de sa terminaison, et par l'étendue des désordres pathologiques, le désespoir de la médecine. Bien qu'il accorde au sang une influence capitale sur la production du mal, il n'en [illegible]
clame pas moins que toutes les maladies [illegible]
siége spécial dont on doit chercher la trace [illegible]
les principaux viscères. Toute maladie [illegible]
nant en effet, dit-il, d'une mauvaise dispo[illegible]
des organes ou des fluides qui altèrent les fo[illegible]
tions de ces organes, les différences qu'on obs[illegible]
entre les maladies ne peuvent provenir que [illegible]
la différence de ces dispositions. Il faut [illegible]
écarter ces idées de *malignité*, de *qualités* [illegible]
culles, auxquelles on a vainement cherch[illegible]
donner une forme sensible, mais qui en [illegible]
servent plutôt à voiler l'ignorance de ceux [illegible]
les emploient qu'elles ne donnent une idée [illegible]
des lésions matérielles d'où résulte la ma[illegible]
Or, ces lésions, on doit les chercher dans [illegible]
davre, car il y a identité de nature entre la [illegible]
de la maladie et celle qui produit les lé[illegible]
dont celle-ci est accompagnée et suivie. [illegible]
plus : ces lésions peuvent passer par une [illegible]
de degrés, sans pour cela changer de natu[illegible]
qui prouve combien il est inutile de mul[illegible]
le nombre des maladies, lorsque la cau[illegible]
spécifiquement la même. La médecine est [illegible]
qui ne peut avoir d'autre objet que les [illegible]
qui sont à la portée des sens : tout [illegible]
n'est point de leur ressort ne la regarde [illegible]
Le médecin ne peut s'engager à ramener [illegible]
normal que celles des modifications des [illegible]
ou des fluides qui se traduisent d'une [illegible]
sensible : principe qui a entre autres [illegible]
celui de débarrasser la thérapeutique d'u[illegible]
de remèdes mal conçus, mal assortis et [illegible]
ment adoptés. Appliquant ces idées [illegible]
à la détermination du typhus qu'il avait [illegible]
yeux, Chirac crut devoir, dit-il, « change[illegible]
de cette maladie en celui de disposition [illegible]
matoire des viscères ou d'inflammation [illegible]
veau, comme la plus constante dans ces [illegible]
et comme celle qui se déclarait plus [illegible]
ment que l'inflammation des autres vi[illegible]
Il en déduit la nécessité de recourir [illegible]
sions sanguines.

Ces idées, très-remarquables pour le [illegible]
qu'on retrouve en partie dans le sy[illegible]
Broussais (*voy.* ce nom), prouvent, bien [illegible]
ne puissent être acceptées aujourd'hui [illegible]
bénéfice d'inventaire, que s'il n'y a [illegible]
Chirac l'étoffe d'un réformateur, on y [illegible]
moins de ces pressentiments de génie [illegible]
noncent et préparent les voies nouv[illegible]
lesquelles la science va entrer. Ce que [illegible]
célèbre était le moins, c'était un écriv[illegible]
de moins méthodique que son plan, [illegible]
plus obscur et de plus incorrect que [illegible]
ce qui a fait supposer à des écrivains, [illegible]
d'ailleurs à le méjuger, que le *Traité* [illegible]
malignes, qui ne parut qu'après la [illegible]
auteur, devait à ses éditeurs le mérite [illegible]
sition plus claire et d'une forme [illegible]
Voici le titre complet de cet ouvrage : *Tr*[illegible]
fièvres malignes et pestilentielles [illegible]

à Rochefort en 1694, *avec des consultations sur plusieurs maladies*; 1 vol. in-12, Paris, 1742. Les autres publications de ce médecin méritent à peine une mention, quoique dans toutes on trouve des idées originales. Les principales sont: des *Observations sur la nature et le traitement des plaies*, traduites en français par Fizes; 1 vol. in-12, 1742. L'auteur s'y montre partisan d'un traitement simple et de la réunion par première intention; — une lettre *Sur la structure des cheveux*; Montpellier, 1668, in-12. Chirac y démontre l'analogie de la structure des poils avec celle des plumes. Dr. C. SAUCEROTTE.

Notice sur Chirac, par Fontenelle; dans les *Mémoires de l'Acad. des sciences*, 1732. — Astruc, dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de la Faculté de Montpellier*. — Gautheron, dans les *Éloges des acad. de Montpellier*, recueillis par Desgenettes.

*CHIRARDECCI (*Chérubin*), historien italien, natif de Bologne, vivait au commencement du dix-septième siècle. On a de lui : *Storia di Bologna*; Bologne, 1ère partie, 1596 et 1605, in-fol.; ibid., 2me partie, 1669, in-fol.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

CHIRINOS (*Ferdinand* DE SALAZAR), théologien espagnol, né à Cuença, vers la fin du seizième siècle, mort en 1640. Il entra dans l'ordre des Jésuites, devint directeur du duc d'Olivarès et prédicateur de Philippe IV; mais il refusa toujours les dignités ecclésiastiques. On a de lui : *Expositionem in Proverbia Salomonis*; Paris, 1619, in-fol.; — *Defensionem pro immaculata Deiparæ Virginis conceptione*; Alcala, 1618; Cologne, 1621 et 1622; Paris, 1625; — *Practica de la frequente comunion*; Madrid, 1622, in-8°.

N. Antonio, *Bibliotheca hispana nova*.

CHIRINOS (*Jean*), religieux trinitaire espagnol, né à Grenade, vivait au seizième siècle. On a de lui : *Sumario de las persecuciones que ha tenido la Iglesia desde su principio*; Grenade, 1593, in-4°.

N. Antonio, *Bibliotheca hispana nova*.

CHIRINOS (*Pierre*), jésuite espagnol, né à Ossuna, en 1556, mort à Manille, en 1634. Il passa une grande partie de sa vie aux îles Philippines. Dans un voyage qu'il fit à Rome en qualité de procurateur de sa province, il publia une relation des travaux des jésuites dans les Philippines, sous le titre suivant : *Relacion de Filipinas, y lo que en ellas ha hecho la compania de J. H. S.*; Rome, 1604, in-4°.

N. Antonio, *Bibliotheca hispana nova*.

*CHISCHKOF (*Alexandre Séménovitch*), homme d'État et littérateur russe, né en 1754, mort vers 1840. Après avoir reçu l'éducation des cadets de la marine, il fit de nombreux voyages comme officier de cette arme, et en même temps il s'appliqua à l'étude de la langue et de la littérature nationales. Bientôt il donna une traduction russe de la *Bibliothèque des enfants* de Campe, des *Idylles* de Gessner, et composa un grand nombre de poésies fugitives, un drame intitulé *Névolnitchestvo* (l'Esclavage), etc. Mais il ne perdit pas de vue sa carrière spéciale : en 1795 il publia en russe l'*Art nautique* de Romme, Saint-Pétersbourg, 2 vol. et un *Dictionnaire maritime trilingue*, en anglais, français et russe, ibid., 2 vol.; en 1800 une *Collection de journaux de marine*, 2 vol., et une *Notice historique sur les vaisseaux*. En 1802 Chischkof fit paraître, toujours dans la langue de son pays, le *Traité sur l'ancien et le nouveau style russe*, ouvrage classique, destiné à défendre l'idiome national contre l'invasion étrangère, à le rappeler à ses origines, à le développer suivant son esprit et sa base naturelle, et qui, après avoir eu trois éditions en russe, a été traduit en allemand; Saint-Pétersbourg, 1826 et 1827, 2 vol. in-8°. Quelques additions à cet ouvrage furent publiées en 1834. M. Chischkof fit imprimer de plus la traduction de quelques chapitres du *Lycée* de La Harpe, des *Dialogues sur la littérature* et une traduction en prose de la *Jérusalem délivrée*; Saint-Pétersbourg, 1818, 2 vol. in-8°. Nommé président de l'Académie russe en 1806, il rédigea depuis les *Nouvelles* de cette compagnie, et les enrichit d'excellents mémoires philologiques. M. Chischkof s'éleva dans la marine de grade en grade jusqu'à celui d'amiral; il occupa aussi des positions élevées dans l'administration. Nommé en 1812 secrétaire d'État, c'est-à-dire secrétaire du conseil de l'empire, il fut admis dans ce conseil en 1820, et en 1824 il succéda au prince Alexandre Galitsine dans la direction de l'instruction publique et des cultes étrangers; car les affaires du culte *orthodoxe* et national furent alors rendues au saint-synode. On a reproché au nouveau ministre une tendance rétrograde; mais cela ne doit pas s'entendre dans un sens absolu : M. Chischkof contestait seulement l'utilité d'une instruction trop avancée donnée aux classes inférieures. Cependant le discours qu'il prononça sur cette matière le 23 septembre 1824 fit une sensation pénible en France et dans d'autres pays. Il quitta le ministère en 1828, sans doute à raison de son grand âge, et honoré des marques de reconnaissance de son souverain. [*Enc. des g. du m.*]

Conversations-Lexicon.

*CHISENHALE (*Édouard*), historien anglais, vivait dans le milieu du dix-septième siècle. On a de lui *a Catholic history, collected out of Scriptures, councils*, etc.; Londres, 1653, in-8°.

Granger, *Biogr. hist.*

CHISHULL (*Edmond*), théologien et antiquaire anglais, né à Eyworth, dans le comté de Bedford, en 1670, mort le 18 mai 1733. Il fit ses études à Oxford, au collége du Corps du Christ, et obtint en 1698 la place de voyageur instituée par ce collége. Il passa quatre années en Orient, avec le titre de chapelain de la factorerie anglaise de Smyrne. De retour en Angleterre, il fut nommé, en 1708, vicaire de Walthamstow, dans

le comté d'Essex, et en 1711 un des chapelains ordinaires de la reine. On a de lui : *Gulielmo Tertio, terra marique principi, invictissima in Gallos pugna navali nuperrime devictos, carmen heroicum;* Oxford, 1692 : c'est un poëme sur la bataille navale de La Hogue; — *a Charge of heresy maintained against M. Dodwell's late epistolary, discourse concerning the mortality of the soul;* Londres, 1706, in-8°; — *Inscriptio Sigæa antiquissima* βουστροφηδὸν *exarata, commentario historico-grammatico-critico illustrata; notarum ad Inscriptionem Sigæam appendicula, addita a Sigæo altera Antiocheni Soteris inscriptione;* Londres, 1721, in-fol. : ces deux inscriptions se retrouvent dans les *Antiquités asiatiques* du même auteur; — *Dissertatio de nummis quibusdam a Smyrnæis in medicorum honorem percussis,* à la suite de l'*Oratio Harvæiana* du docteur Mead; 1724; — *Antiquitates asiaticæ christianam æram antecedentes, ex primariis monumentis græcis descriptæ, latine versæ, notisque et commentariis illustratæ. Accedit monumentum latinum Ancyranum;* Londres, 1728, in-fol.

Biographia britannica. — Rose, *New biographical dictionary.*

CHISI (*Martin*), médecin italien, vivait à Crémone au milieu du dix-huitième siècle. On a de lui : *Lettere mediche;* Crémone, 1749, in-4°.

Carrère, *Bibl. de la médecine.*

CHI-TSOU ou **HOU-PE-LIE**, empereur de la Chine, fondateur de la vingtième dynastie, appelée la dynastie des *Youan* ou Mongols, régnait dans le treizième siècle de J.-C. Il s'appelait de son nom tartare *Khoubilai-Khan*, et était petit-fils de Tchinghis-Khan, qui avait commencé la conquête de la Chine. Il fut le premier des conquérants étrangers auquel les historiens chinois donnent le titre d'empereur. Ils placent la première année du règne de ce prince, qu'ils appellent Youan-Chi-Tsou (premier ancêtre impérial des *Youan*), à l'année 1260 de notre ère; mais ils font régner simultanément les derniers empereurs de la dynastie des *Soung*. Un de ceux-ci, Li-Tsoung, pour repousser les Tartares orientaux, appela à son secours les Tartares occidentaux; ceux-ci furent vainqueurs, et mirent fin à l'empire des *Kin* ou Tartares orientaux, qui avait eu neuf rois dans l'espace de cent dix-sept ans. Ce que Li-Tsoung aurait dû prévoir en appelant les Tartares mongols au secours de l'armée chinoise arriva. Ces barbares introduits dans l'intérieur de l'empire prirent goût à la civilisation chinoise, et après avoir repoussé et détruit d'autres barbares, ils firent comme eux, et établirent un nouvel empire dans les provinces du nord de la Chine. Chi-Tsou, qui était leur chef et qui s'était rendu habile dans les sciences et dans la littérature chinoise, s'attacha ses nouveaux sujets par l'estime dans laquelle il tint les gens de lettres et par les honneurs qu'il rendit à la mémoire de Khoung-Tseu. Pendant que l'empe-reur tartare assurait ses anciennes conquêtes [illegible] cette habile politique et en préparait de nouvel[illegible] Tou-Tsoung, neveu et successeur de Li-Tsoung, songeait plus aux plaisirs qu'au salut de l'empi[illegible] et s'abandonnait à toutes sortes de dé[illegible]ches. Ses ministres lui firent inutilement [illegible] représentations, et plusieurs d'entre eux, voy[illegible] que les Soung marchaient à une ruine i[illegible]table et prochaine, se retirèrent dans l'em[illegible] du Nord. Les armées de Chi-Tsou réali[illegible] successivement tous ses projets de conq[illegible] elles s'étaient répandues dans les provinces [illegible] Yun-Nan, du Chen-Si et du Sse-Tchouan. [illegible] dit que quatre cent mille personnes furent [illegible] à mort dans la capitale de cette dernière [illegible]vince. Le Hou-Kouang fut ensuite envahi[illegible] presque toutes les villes ouvrirent leurs p[illegible] au vainqueur. Ce fut vers ce temps que M[illegible] Polo, le célèbre marchand vénitien, ent[illegible] Chine et parcourut les plus belles provinc[illegible] cet empire. Dans la relation de son voya[illegible] décrit des choses si extraordinaires pour [illegible]rope, qu'on regarda longtemps ses récits c[illegible] fabuleux. Ti-Hien ou Koung-Tsoung, qui su[illegible] en 1275 à Tou-Tsoung, n'était guère pr[illegible] empêcher la ruine des Soung. C'était un e[illegible] qui ne régna qu'un an. Sa mère, qui ét[illegible] gente, envoya des ambassadeurs à l'em[illegible] tartare pour demander la paix, même au[illegible]ditions les plus humiliantes. Chi-Tsou rép[illegible] « Votre famille ne doit son élévation au tr[illegible] la Chine qu'à l'enfance du dernier prince [illegible] dynastie précédente. Il est juste que les p[illegible] de la dynastie des Soung, qui ne sont au[illegible] des enfants, cèdent la place à une autre [illegible]tie »; et en même temps il envoya une ar[illegible] sept cent mille hommes conquérir les pro[illegible] méridionales de la Chine qui n'étaient p[illegible]core en son pouvoir. Pe-Yeu, un de ses [illegible]raux, s'empara de l'empereur enfant, q[illegible] mourir prisonnier dans un désert de la T[illegible] Deux de ses frères, Touan-Tsoung et Ti-P[illegible] lui succédèrent de 1276 à 1278, n'eure[illegible] qu'un fantôme d'empire et de puissance. [illegible]mier, fuyant la marche victorieuse de l[illegible] tartare, s'embarqua sur ses vaisseaux a[illegible] grands de la cour et cent trente mille [illegible] qui lui restaient. Il se rendit par mer d[illegible] dans la province de Fo-Kien, puis sur le[illegible] de la province de Kouang-Toung (Canton[illegible] mourut, âgé de onze ans. La flotte chinoise [illegible] été jointe par la flotte tartare, un comb[illegible]glant eut lieu; la flotte chinoise fut vain[illegible] mise dans une déroute complète. Le prem[illegible]nistre Lo-Sieou-Sse, à qui le jeune e[illegible] avait été confié, voyant qu'il n'y ava[illegible] d'espoir de salut, prit le jeune prince, [illegible] dix-huit ans, entre ses bras, et se précip[illegible] lui dans la mer, en disant : « Il vaut mieux [illegible]rir libre que de déshonorer les ancêtres [illegible] de nous par une honteuse captivité. » L[illegible]

ratrice se donna la mort de la même manière. Un autre général, qui commandait une partie de la flotte chinoise, passa à travers les vaisseaux ennemis, et s'efforça d'aborder sur quelque rivage; mais il ne put vaincre la violence des vents, et une affreuse tempête, qui semblait aussi avec tous les éléments vouloir hâter la ruine complète de la dynastie des Soung, le fit périr avec tout son équipage. On dit que dans cette fatale journée plus de cent mille Chinois trouvèrent la mort, soit par le fer, soit dans les flots, où beaucoup d'entre eux se précipitèrent de désespoir. Ainsi finit, en 1279, la dynastie des *Soung*. La grande monarchie chinoise qui venait de s'écrouler avait déjà une existence de près de quatre mille ans, et dix-neuf dynasties indigènes avaient occupé le trône, lorsque la Chine fut forcée d'obéir pour la première fois à des souverains étrangers. — Chi-Tsou montra toutes les qualités d'un fondateur d'empire. Assisté de trois sages ministres, Yao-Tchou, Hin-Heng et Téou-Mo, il s'attacha à repeupler les villes et les provinces dévastées par la guerre, et publia d'excellents règlements sur l'administration publique et sur l'armée. Il réorganisa aussi le tribunal des mathématiques et d'astronomie, et fit venir à sa cour des savants et des gens de lettres de toutes les nations. Parmi ces littérateurs, venus de l'Inde, de la Perse, de la Transoxane et même de l'Europe, on remarque le célèbre Marco-Polo de Venise, qui séjourna plusieurs années en Chine et fut, dit-on, pendant trois ans gouverneur d'une province méridionale de ce pays. Ce fut aussi sous le règne de Chi-Tsou que le *lamanisme* s'introduisit en Chine. Mais ce prince ne se contentait pas d'organiser l'immense empire dont il s'était emparé, il voulait encore l'agrandir. Il envoya une expédition militaire et navale pour soumettre le Japon. Cet armement, qui se composait de quatre mille vaisseaux et de cent mille hommes, fut dispersé et en partie submergé par une violente tempête; le reste fut détruit par les Japonais. Forcé par ce désastre et par le mécontentement des grands et du peuple de renoncer à ses projets sur le Japon, Chi-Tsou se dédommagea par la conquête de la Tartarie orientale et de plusieurs contrées de l'Asie. Il mourut dans son palais de Ta-Tou ou Péking, ville qu'il avait bâtie en 1267, pour servir de résidence aux princes de la dynastie tartare, après avoir accompli d'aussi grandes choses que les premiers conquérants de l'antiquité et des temps modernes.

Jamais peut-être il n'exista un empire aussi vaste que celui qu'il sut réunir sous sa domination. Son autorité finit par s'étendre depuis la mer Glaciale jusqu'au détroit de Malacca. Il recevait des tributs de l'Inde, des États de l'Asie occidentale, et même de l'Europe, où les armées mongoles, sous la conduite de Tchinghis-Khan et de ses successeurs, avaient porté la terreur et la désolation. Il se vit maître paisible de la Chine, du Pégou (Mian), du Tibet, des deux Tartaries, du Turkestan et du pays des Oïgours; Siam, la Cochinchine, le Tonquin et la Corée lui payaient tribut. Les princes de sa famille, qui régnaient en Moscovie, en Assyrie, en Perse, dans le Khorassan, et dans la Transoxane, ne faisaient rien sans son consentement. Sous son règne, la Perse et les ports qui sont sur les côtes de Malabar, de Coromandel, et sur celles de l'Arabie, faisaient un grand commerce par mer avec la Chine. Chi-Tsou, né barbare, sut comprendre et agrandir la civilisation. Les historiens chinois lui reprochent une superstition excessive, l'amour des femmes et de l'argent, un attachement ridicule pour les *lamas* ou bonzes du Tibet. Ils l'accusent d'avoir fait périr trop de monde dans les guerres du Japon et du Gannan (le Tonquin et la Cochinchine), et d'avoir trop élevé aux emplois les étrangers occidentaux. Mais ces étrangers, qui de tous les pays du monde étaient accourus pour prendre part à la conquête du plus ancien, du plus vaste et du plus riche empire de l'univers, ces étrangers ont toujours regardé le règne de Chi-Tsou comme un des plus glorieux qui aient jamais existé.

Pauthier, *Chine*, dans l'*Univers pittoresque*. — Gaubil, *Histoire de Tchinghis-Khan et de toute la dynastie des Mongols*. — Marco-Polo, *Voyages*.

CHI-TSOUNG, onzième empereur de la dynastie chinoise des Ming, né en 1507, mort en 1566. Il succéda en 1521 à son père, Wou-Tsoung. Les commencements de son règne donnèrent des idées favorables de la sagesse de son gouvernement. Il lisait de temps en temps lui-même les suppliques qu'on lui adressait; mais on lui reproche d'avoir trop aimé la poésie. Dans un temps de disette, il voulut qu'on l'avertît de ses fautes s'il en avait commis, et il fit tirer du trésor impérial des sommes considérables pour soulager les populations. Il fit réparer la grande muraille. Les bonzes s'emparèrent bientôt de son esprit, et il se livra tout entier aux rêveries et aux fourberies des deux sectes qui régnaient simultanément en Chine; il envoya même des exprès dans toutes les provinces pour lui chercher le breuvage de l'immortalité. L'année dix-huitième de son règne, il eut l'intention d'abdiquer le pouvoir souverain en faveur de son fils; mais les grands de sa cour l'en détournèrent, et le pressèrent vainement, dans différentes suppliques, de détruire entièrement les sectes de Fo et de Lao-Kiun. Loin de se conformer à ces conseils, l'empereur, sans doute à l'instigation des bonzes, renouvela l'édit du fondateur de sa dynastie, qui ordonnait de ne donner au grand philosophe Koung-Tseu que le titre de *Sian-sse*, c'est-à-dire de *maître* ou *docteur des temps passés*. Il ordonna en outre que les statues de ce sage fussent réduites en cendres, et que l'on ne pût conserver que ses seules tablettes mémoratives. Dans l'année 1550, les Tartares s'approchè-

rent de la capitale de l'empire avec une armée de soixante mille hommes; mais cette armée fut battue et mise en fuite par les troupes chinoises. En 1553, des pirates, sous la conduite d'un chef nommé Hoang-Tchi, infestèrent les côtes de la Chine avec une flottille de cent bâtiments. Deux ans après, les Japonais, qui jusque alors avaient payé tribut à l'empire, commencèrent à se rendre indépendants et à faire la guerre aux Chinois. Les incursions des Japonais furent repoussées; mais si l'empereur fut heureux contre les ennemis extérieurs, il souleva le mécontentement général en prodiguant l'argent, soit pour bâtir des palais, soit pour fournir aux frais des extravagantes cérémonies des bonzes et des partisans du breuvage de l'immortalité. Ce breuvage, qu'on disait descendu du ciel, n'empêcha pas Chi-Tsoung de mourir, à l'âge de cinquante huit ans.

Pauthier, *Chine*, dans l'*Univers pittoresque*. — Couplet, *Monarchiæ Sinicæ tabula chronologica*.

CHITTENDEN (*Thomas*), homme d'État américain, né en 1730, à East-Guilfort, dans le Connecticut, mort le 24 août 1797. Il exerça pendant longtemps l'emploi de juge de paix dans le comté de Litchfield; mais le désir d'augmenter sa fortune, insuffisante pour une nombreuse famille, le conduisit, en 1774, dans le New-Hampshire, appelé depuis Vermont, et alors presque désert. Lorsque ce pays se déclara indépendant, le 16 janvier 1777, Chittenden en fut nommé le premier gouverneur. Pendant la guerre de l'indépendance, il ne se prononça ouvertement pour aucun parti, et correspondit avec les Anglais, sans se compromettre vis-à-vis des *insurgents*. Cette politique équivoque préserva du moins le Vermont des ravages de la guerre. Chittenden quitta la carrière politique en 1796.

Americ Biograph.

CHIUSOLE (*Adam*), littérateur italien, né à Chiusole, en 1728, mort à Roveredo, en 1787. Après avoir achevé ses études à Sienne, chez les jésuites, il cultiva avec succès les beaux-arts, et mérita l'estime du pape Benoît XIV et du grand Frédéric. Sans avoir de grands talents, il fut un amateur éclairé de peinture, de poésie et de musique. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : *Componimenti poetici sopra la pittura trionfante; — dell' Arte pittorica libri VIII, coll' aggiunta di componimenti diversi; — de' Precetti della pittura libri IV*, en vers; — *Itinerario delle pitture, sculture et architetture più rare di molte città d'Italia.*

Chaudon et Delandine, *Dict. hist. univ.*

CHIUSOLE (*Antoine*), compilateur italien, né à Legara, en 1679, mort à Roveredo, en 1755. Il fut quelque temps professeur de mathématiques à Salzbourg. On a de lui : *Geometria commune, legale, esposta in pratica colle sue dimostrazioni; — Genealogia delle case più illustri di tutto il mondo, da Adamo, in quà, rappresentata su* 325 *tavole, colle sue dichiar*… *accanto per dar lume alla storia; — Ge*… *logia moderne delle case più illustri di t*… *il mundo, distesa sino all' anno* 1746; — … *Mondo antico, moderno e novissimo, o*… *breve trattato dell' antica e moderna g*… *grafia, con tutte le novità accorse circa la* … *tazione de' domini*. Ces compilations, plu… fois réimprimées, sont assez inexactes; m… l'époque où elles parurent, c'était ce q… avait de mieux dans ce genre.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Le*… — Chaudon et Delandine, *Dict. hist. universel.*

* **CHIUSOLE** (*Antoine*), géographe it… vivait dans la première moitié du dix-hu… siècle. On a de lui : *Il Mondo antico, mod*… *e novissimo, ovvero breve trattato dell' a*… *e moderna geografia*; Venise, 1716, in-8°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgemeines Ge*… *Lexicon.*

CHIUSOLE (*Marc-Azzon*), littérateur … lien, né à Arco, en 1728, mort à Chiusole, p… Roveredo, en 1765. Il fut à la fois jurisc… et poëte. On a de lui : *Saggio poetico di* … *traduzioni, e morali sonetti, coll' agg*… *d'alcuni componimenti per la mem*… *inondazione dell' Adige del* 1757; — *la* … *sione di N.-S. Gesù Cristo cavata sp*… *mente dal Vangelo di santo Matteo*, in … *rima, con alcuni sonetti morali.*

Chaudon et Delandine, *Dict. hist. universel.*

CHIVALET (*Antoine*), ou Chevalet, … dauphinois, né aux environs de Vie… s'exerça, vers le commencement du s… siècle, dans la composition des *mystères* … *ralités*, seul genre dramatique alors … Mais un seul de ses ouvrages est venu j… nous, et il fut publié après la mort de l'a… il a pour titre : *la Vie de saint Chri*… *élégamment composée en rime franç*… *par personnages*; Grenoble, 1530, in-4°. … le plus rare des mystères ; on n'en conn… quatre ou cinq exemplaires, et on les a vu… ger aux prix de 1115 et 1180 fr. aux … de M. de Soleinne et du prince d'Essling. … vrage, composé d'environ 20,000 vers et d… quatre journées, est un curieux monume… naïve littérature de l'époque; les mots l… grossiers y abondent; les quolibets, les b… neries les plus répréhensibles se mêlent … scènes prétendues pieuses; la légende … d'ailleurs scrupuleusement suivie, et le … converti reçoit la couronne du martyre. U… vouement aussi édifiant faisait pardo… libertés étranges, qui ne scandalisaient al… sonne. G. …

Les frères Parfaict, *Histoire du Théâtre-Fr*… t. III, p. 1-26. — *Bibliothèque du Théâtre-Franç*… p. 93-96. — Berriat-Saint-Prix, *Mémoires de la S*… *antiquaires*, tom. V.

CHIVERNY. *Voy.* HURAULT.

CHIVOT (*Marie-Antoine-François*), … latin moderne, né à Roye, en Picardie, v… du dix-septième siècle, mort à Paris, le 9…

bre 1752. Il fut professeur de seconde et ensuite de rhétorique au collége de Montaigu. On a de lui une ode intitulée : *In sacram Ludovici XV inaugurationem* ; — un *poëme latin* imprimé en tête des œuvres de Le Beau.

Chaudon et Delandine, *Dict. hist. universel.*

CHIVOT (*Marie-Antoine-François*), érudit français, né en 1752, à Roye, en Picardie, mort dans la même ville, en 1786. Il consacra sa vie à la composition d'un ouvrage intitulé : *de l'Esprit ou de la filiation des langues*. Une mort prématurée l'empêcha d'achever ce grand travail, et les matériaux qu'il avait rassemblés passèrent entre les mains de Villoison. On ne sait ce qu'ils sont devenus.

Feller, *Biographie universelle*, édit. de M. Weiss.

CHLADNI (*Ernest-Florent-Frédéric*), inventeur d'instruments de musique et physicien allemand, d'origine hongroise, né à Wittenberg, le 30 novembre 1756, mort à Breslau, le 4 avril 1827. Après avoir fait de bonnes études à l'école de Grimma, il se consacra à la jurisprudence, d'abord dans sa ville natale, puis à Leipzig, où il prit le titre de docteur en philosophie et en droit. Après la mort de son père, il suivit le penchant qui l'entraînait vers les sciences naturelles, auxquelles jusque là il avait donné tous ses loisirs. A l'âge de dix-neuf ans, ayant étudié la musique comme art d'agrément, il remarqua que la théorie du son était fort peu avancée relativement aux autres parties de la physique, et il résolut de combler cette lacune. La physique et les mathématiques appliquées spécialement à la musique le mirent en état d'ouvrir de nouvelles voies à la théorie et à la pratique de cet art. A partir de 1787, il se fit une grande réputation par ses travaux sur le son, l'écho et le ton, et c'est de cette époque que datent ses *Découvertes sur la théorie du son* et son *Essai d'une meilleure exposition de la science des tons*, mémoire adressé à la société des Curieux de la nature, de Berlin. Ses principaux écrits sont le *Traité d'acoustique* (Leipzig, 1802, in-4°, pl.), dont il publia lui-même une traduction française, refondue (Paris, 1809), et dans lequel il a présenté avec détail l'histoire de ses découvertes en acoustique. Plus tard parurent ses *Nouveaux essais sur l'acoustique* (Leipzig, 1817) et ses *Essais sur l'acoutisque pratique et sur la construction des instruments* (ibid., 1822). Chladni est l'inventeur de l'*euphone* et du *clavicylindre*, instruments curieux, qui lui ont mérité les suffrages des connaisseurs dans les dix ans de voyages qu'il fit en Hollande, en France, en Italie, en Russie et en Danemark, après avoir en outre parcouru les capitales de l'Allemagne. Ces voyages scientifiques valurent à la *Gazette musicale* plusieurs articles pleins d'intérêt sur la musique et les musiciens. En 1812 Chladni revint dans sa ville natale, où il se consacra à de nouvelles études. Il a aussi présenté des recherches sur les aérolithes ou météores ignés, dont les phénomènes, tels que la flamme, la fumée, le bruit, etc., n'ont selon lui que peu de rapport aux phénomènes électriques, avec lesquels on les confond fréquemment. S'étant convaincu que ces météores ne sont point telluriques, mais cosmiques, il s'efforça d'établir cette opinion dans deux traités classiques *Sur l'origine de la masse de fer trouvée par Pallas et d'autres masses analogues*, Riga, 1794, et *Sur les météores ignés*, Vienne, 1819 : il y fait voir que les relations de chutes de masses de pierre ou de fer ne sont pas des mensonges, mais bien des observations d'un phénomène véritable, et que ces masses météoriques n'appartiennent point à la terre, mais nous viennent d'une atmosphère différente de la nôtre. Chladni fut un des savants les plus laborieux et l'un de ceux qui ont rendu à la science le plus de services réels, par des recherches exactes et ingénieuses. [*Enc. des g. du m.*]

Fétis, *Biographie universelle des musiciens*. — *Conversations-Lexicon*. — *Neuer Nekrolog der Deutschen*, 1827, p. 353-358.

CHLADNI (*Martin*), théologien protestant hongrois, né en 1669, à Cremnitz, mort à Wittenberg, le 12 septembre 1725. Obligé de quitter la Hongrie avec son père, il se retira en Saxe, et devint professeur de théologie à Wittenberg. Il a écrit en latin et en allemand. Ses principaux ouvrages sont : *Dissertatio de Ecclesiis Colchicis, earumque statu, doctrina et ritibus* ; Wittenberg, 1712, in-4° ; — *Dissertatio theologica quæ revelationes Brigittæ excutit* ; ibid., 1715, in-4° ; — *de Fide et ritibus Ecclesiæ græcæ hodiernæ* ; — *de Diptychis veterum* ; — *Epistola de abusu chemiæ in rebus sacris*.

Ranft, *Leben der chursächsischen Gottesgelehrten*. — Werner, *Programma academ. in funere M. Chladenii* ; Wittenberg, 1725.

CHLADNI (*Jean-Martin*), théologien protestant allemand, fils du précédent, né en 1710, mort à Erlangen, le 10 septembre 1759. Il publia, de 1754 à 1756, un journal hebdomadaire de questions sur la Bible, et composa plusieurs autres ouvrages en latin et en allemand, dont les principaux sont : *Logica practica, seu problemata logica* ; Leipzig, 1741, in-8° ; — *Programma de fatis bibliothecæ Augustini in excidio Hipponensi* ; ibid., 1742, in-8° ; — *Opus cula academica* ; ibid., 1741 et 1750, 2 vol. in-8° ; — *Vindiciæ amoris Dei puri adversus subtilissimas Fenelonii corruptelas* ; Erlangen, 1757, in-4°,

Nova acta hist. eccles. — Heinsius, *Kirchen Hist.*

CHLADNI (*Ernest-Martin*), jurisconsulte allemand, frère du précédent, né en 1715, mort à Wittenberg, en 1782. Il fut professeur de droit féodal dans cette dernière ville. On n'a de lui que quelques dissertations académiques, dont les principales sont : *Delineatio æquitatis prætoriæ* ; Wittenberg, 1727, in-8° ; — *de Gentilitate, seu juribus gentilitiis veterum Romanorum* ; ibid., 1738, in-4° ; Leipzig, 1742, in-4° ;

— *Ambitus elegantioris jurisprudentiæ dimensus*; Wittenberg, 1747, in-4°.

Weidlich, *Ietzlebende Rechtsgelehrte*. — Meusel, *Gelehrtes Deutschland*. — *Programma academ. in funere E.-M. Chladenii*; Wittenberg, 1782.

*CHLADNI (*Juste-George*), jurisconsulte allemand, frère du précédent, né à Ubigau, en 1701, mort à Dresde, le 9 juin 1765. Il fut nommé professeur de droit féodal à Wittenberg, et, en 1734, conseiller à la cour d'appel de Dresde. Il n'a écrit que des dissertations, dont les principales sont : *de Successione anomala in feudo, præsertim Imperii*; Wittenberg, 1725, in-4°; — *de Jure debitoris circa electionem in causis alternativis*; ibid., 1725, in-4°; — *de Arbitrio judicis in commutandis pœnis*; ibid., 1728, in-4°; — *de Renunciatione litis in causa sponsaliorum*; ibid., 1728, in-4°; — *de Jure redintegrandi clientelas exemtas*; ibid., 1731, in-4°.

Weidlich, *Ietzlebende Rechtsgelehrte*.

*CHLAPOWSKI (*Désiré*), général polonais, né en 1788, dans le palatinat de Pozen. Lors de la première entrée des Français en Pologne, il s'enrôla dans l'armée nationale. Nommé officier d'ordonnance de l'empereur Napoléon, il assista en cette qualité à l'affaire de Burgos en Espagne, et à celles de Ratisbonne, de Wagram et de Znaïm, en Autriche. En 1812 il était déjà lieutenant-colonel, et ce fut lui qui, à la bataille de Krasnoï, commanda, sous les yeux même de l'empereur, les escadrons de service. En 1813, il se distingua encore au combat de Reichenbach; mais voyant que Napoléon, malgré tout le sang que les Polonais avaient versé pour lui, ne songeait nullement à leur patrie, il donna sa démission, et se retira à Paris. Après les événements de 1814, la partie de la Pologne où se trouvait le patrimoine de Chlapowski ayant été dévolue au roi de Prusse, il renonça à tout service public pour se livrer exclusivement à l'agriculture. La révolution du 29 novembre 1830 l'arracha à ces paisibles travaux. Dès le commencement de l'année 1831, il partit pour Varsovie, où on lui confia d'abord le commandement d'une brigade de cavalerie, à la tête de laquelle il remporta quelques succès sur l'ennemi, principalement à Rozan, sur le Narew. Les Lithuaniens le recevaient comme un libérateur; mais ils ne purent lui fournir d'abord qu'un faible secours, leurs principales forces s'étant portées du côté de la Samogitie. A Gabrielow il fut rejoint par Oginski et Matusévicz, qui les premiers saluèrent le drapeau national arrivé des bords de la Vistule. Ce fut une fête patriotique dont Chlapowski était le héros. Son nom sortait de toutes les bouches; toute la Lithuanie remettait son sort entre ses mains.... Cependant, après la bataille d'Ostrolenka, Gielgud se vit obligé de passer en Lithuanie : la supériorité de son grade et le nombre considérable de troupes qu'il avait sous ses ordres lui donnaient de droit le commandement suprême de l'expédition dans ce pays, commandement que Chlapowski avait seul e
jusque alors. Il rejoignit Gielgud à Zeymy,
le chagrin de se voir réduit à se ranger sous
ordres d'un homme incapable de faire agir un
d'armée. Leur tentative sur Vilna échoua. L
rivée du corps de réserve de Tolstoï, auque
généraux polonais laissèrent le temps de
renforcer ceux de Sacken et de Kourouta,
aux Russes une immense supériorité. L'a
polonaise, forcée à la retraite et désorg
par l'incapacité de son général en chef,
Chlapowski, son chef d'état-major, n'
remplacer ni aider de ses conseils, se jeta v
Samogitie. Repoussée de Szawlé, elle fut
gée à Kurszany, et l'ancien détachement de
powski se retrouva de nouveau sous les
immédiats de ce général, que l'armée lith
tout entière gémissait de ne plus avoir po
Mais accablé de fatigues, dégoûté du rôle
daire auquel on l'avait réduit, il préfér
duire ses soldats en Prusse, où il espérait
du repos. Pour la première fois, ils s
malgré eux leur général, qui, se croyant
suivi de près par l'ennemi, se hâta de g
frontière. Les Prussiens, ne voyant p
Russes derrière lui, témoignèrent hautem
surprise et leur indignation, et exigèrent,
de lui permettre l'entrée de leur territoi
rendit compte de son étrange cond
Kosaks se montrèrent enfin derrière l
Chlapowski jeta son sabre aux landw
engagea son détachement à suivre son e
Chlapowski, forcé d'abandonner le cam
la fin même de la quarantaine, se rendit à
pour obtenir son pardon du roi de Pru
vit retiré dans ses terres. [*Enc. des g.*

Conversations-Lexicon.

*CHLINGENSBERG (*Hermann-A
Marie*), jurisconsulte allemand, vivait
première moitié du dix-huitième siècle.
fessa le droit à Ingolstadt. On a de lui
de jure hofmarchiali; Ingolstadt, 173
— *Consiliorum et responsorum ci
mi II*; Nuremberg, 1734, in-fol.; — *Co
et responsorum criminalium tomi I*
1738, in-fol.; — *Collegia juris patrii
cessum summarium, cum annexis*,
1749; — Plusieurs dissertations.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-*
— Weidlich, *Ietzlebende Rechtsgel.*

*CHLOPICKI (*Joseph*), général po
en Podolie, en 1772. Il embrassa dès s
la carrière des armes, et il fut p
en 1792, comme le prouve sa signature
au bas de l'acte de remercîment adre
époque au prince Joseph Poniatowski
mée polonaise. En 1794, il combattit a
valeur dans l'affaire de Raclawice que K
l'embrassa à la vue de l'armée. Après l
définitif de sa patrie, ne voulant p
sous le joug, Chlopicki passa en Fr
rôla dans les légions polonaises, et fut

adjudant-major du 2e bataillon de la 1re légion. La campagne d'Italie en 1799 lui valut le grade de chef de bataillon. En 1807 Napoléon le nomma commandant du 1er régiment de la Vistule, qui l'année suivante fut envoyé en Espagne. La guerre de la Péninsule servit à développer les talents militaires de Chlopicki. Le 24 juin 1808, envoyé, avec 1,000 hommes et un canon seulement, du côté d'Epila, il dispersa le corps de Palafox, lui prit quatre canons, et fit une foule de prisonniers. Au siége de Saragosse il s'empara, le 2 juillet, du couvent de Saint-Joseph, et y fut grièvement blessé, le 4 août. Après la prise de Saragosse, Chlopicki prit une part active aux campagnes d'Aragon, de Valence et de Catalogne, sous les ordres du maréchal duc d'Albuféra, et fut nommé général de brigade dans la division Laval. En 1810, il vengea, sur le général espagnol Villacampa, la destruction d'un détachement français, et, après l'avoir complétement battu, il s'empara de Campilla et de Molina. Bientôt après, envoyé par Suchet pour comprimer l'insurrection que les généraux Carabajol et Villacampa organisaient sur les frontières de la Castille, Chlopicki, avec sept bataillons et 400 chevaux, remporta une victoire complète, le 31 octobre, près d'Alventozo; et quelques jours après il chassa les Espagnols de leurs positions sur les hauteurs de Furte-Santa. Après cette expédition, il rejoignit sa brigade dans l'Aragon, fut de nouveau envoyé contre le célèbre Mina, l'atteignit près de Biola, le poursuivit jusqu'à Cozeda, et le força d'évacuer la province d'Aragon. Obligé de marcher sur Saragosse, Suchet laissa le général Chlopicki, dont l'activité, la fermeté et la capacité lui inspiraient une grande confiance (*Mém.* de Suchet), pour surveiller la rive droite de l'Èbre et pour empêcher que Mina ne lui coupât sa ligne de communication avec la France. Enfin, au siége de Sagonte, Chlopicki contribua beaucoup au gain de la bataille livrée sous les murs de cette ville au général anglais Blacke.

La campagne de 1812 rappela vers le nord les régiments polonais : Chlopicki partit, et son départ, dit Suchet (*Mém.*), priva l'armée d'Espagne d'un officier de mérite, fait pour s'élever au premier rang. Pendant la désastreuse guerre contre la Russie, Chlopicki commandait les quatre régiments de la Vistule, faisant partie de la division Claparède, et il fut blessé à la bataille de Smolensk. Après la chute de Napoléon, l'empereur Alexandre, nouveau roi de Pologne, le nomma, en 1814, général de division; mais, ne pouvant se faire aux fantaisies du grand-duc Constantin, Chlopicki donna sa démission en 1818, et quitta le service, malgré les instances réitérées du grand-duc et de l'empereur lui-même.

Depuis ce temps, Chlopicki vivait dans la retraite, lorsque la révolution de 1830 le plaça inopinément à la tête des affaires polonaises. Le désir de recouvrer l'ancienne indépendance, plus encore que la violation de la charte de 1815 et l'arbitraire du gouvernement russe, donna en Pologne naissance aux associations secrètes. Chlopicki n'en faisait point partie; mais les associés, jetant les yeux sur lui, le désignèrent pour chef de la révolution future, sans qu'il s'en doutât. L'opinion publique fut travaillée dans ce sens; on faisait hautement l'éloge des talents du général, et pendant la nuit du 29 novembre le peuple le nomma unanimement son chef, quoiqu'il ne se montra que le surlendemain. Alors, s'emparant du pouvoir auquel les vœux unanimes de la nation l'appelaient, Chlopicki, le 5 décembre 1830, se proclama *dictateur* jusqu'à l'ouverture de la diète, qui ensuite le maintint dans cette dignité et lui conféra, le 20 décembre, à l'unanimité (moins la seule voix de Théophile Morawski, nonce de Kaliscz) le pouvoir discrétionnaire. Mais la dictature du général, en paralysant les effets et en arrêtant la marche de la révolution, fut plus que nuisible à la cause polonaise. Malgré tout son patriotisme, il méconnut le dévouement et le courage dont sa nation était capable; vieilli sous les armes, n'ayant de confiance que dans les masses, il méprisa trop les jeunes conscrits que l'espoir d'une patrie renaissante faisait accourir sous les armes; enfin, partageant l'opinion commune qui faisait de la Russie un colosse à peu près invincible, Chlopicki avant même d'agir désespéra du succès, s'effraya de la responsabilité qui pesait sur lui, et, reculant devant le danger, plaça toute sa confiance dans les négociations et la clémence de l'empereur Nicolas. D'ailleurs, peu fait aux affaires gouvernementales, il se laissa diriger par le prince François Drucki-Lubecki (*voy.* LUBECKI), ministre des finances, dont l'opposition se bornait à des protestations contre la violation de la charte de 1815, tandis que la nation, repoussant cette charte même, s'était soulevée pour reconquérir son ancienne indépendance. Chlopicki mit donc hors de question les provinces envahies, et se renferma dans les étroites limites du royaume créé par le congrès de Vienne. Se fiant aussi beaucoup trop aux négociations entamées avec la cour de Saint-Pétersbourg, il n'osa prendre aucune mesure qui, paraissant hostile, pourrait offenser l'empereur. Enfin, celui-ci déclara que, sans entrer dans aucune sorte d'engagement avec le gouvernement révolutionnaire, il exigeait une soumission prompte et sans conditions de la part des Polonais. La diète rejeta avec indignation une pareille proposition; alors la guerre devint inévitable, et Chlopicki se démit du pouvoir, le 23 janvier 1831, sans avoir rien fait pour pouvoir la soutenir, et au moment où les Russes, franchissant le Boug, envahissaient le territoire du royaume. Il ne consentit même pas à conserver le commandement de l'armée. Le prince Radziwill fut nommé général en chef; mais le commandement resta néanmoins dans les mains de Chlo-

picki, qui se trouvait à l'armée en qualité de simple volontaire. Ce fut lui qui conseilla d'éviter tout combat décisif et qui fit adopter le plan d'une campagne strictement défensive; ce fut lui aussi qui commanda dans les sanglantes journées des 19, 20 et 25 février, dans les plaines de Grochow. Là, oubliant son indécision, Chlopicki redevint lui-même et déploya une vigueur et un courage sans pareils. Mais malheureusement il ne prêtait l'assistance de son génie que par un caprice passager : il était tantôt général en chef, tantôt simple volontaire sans mission. Le 25 février, après avoir eu trois chevaux tués sous lui dans cette seule journée, il fut blessé aux deux jambes par les éclats d'un obus. Cette blessure, jetant le découragement dans l'armée, fut cause que les Polonais ne purent retirer tout l'avantage de cette bataille et poursuivre l'ennemi, qui se repliait en désordre sur Siedlce. Après le 25 février, Chlopicki, souffrant de ses blessures, se retira à Cracovie, et y vécut sans prendre aucune part aux événements postérieurs de la révolution polonaise. Il est inscrit sous le nom, mal orthographié, de *Klopiski* sur l'arc de Triomphe de l'Étoile. [*Enc. des g. du m.*]

Conversations-Lexicon.

CHLUMCZANSKI (*Wenzel-Léopold*), savant et vertueux prélat allemand, né le 15 novembre 1759, mort le 14 juin 1830. Il fut d'abord successivement chapelain à Klæsterte, pasteur à Gartity, puis à Prague, chancelier du chapitre métropolitain et évêque suffragant de cette dernière ville. Appelé en 1802 au siége de Leitmeritz, il donna l'exemple de toutes les vertus d'un évêque de la primitive Église, fit d'abondantes aumônes, et introduisit de grandes améliorations dans l'enseignement ecclésiastique. L'empereur, voulant récompenser ce *père des pauvres*, comme il l'appelait lui-même, lui donna le titre de conseiller intime, et lui offrit l'archevêché de Lemberg; mais le modeste prélat refusa cette dernière faveur. « Je serais, dit-il, un pasteur étranger à la langue de mon troupeau. » Promu, en 1814, à l'archevêché de Prague, il consacra presque tous ses revenus au soulagement des classes pauvres, protégea toutes les entreprises utiles, et fit ouvrir deux écoles, l'une à Rakonitz, pour les arts et métiers, l'autre à Reichemberg, pour les opérations commerciales.

Augsburger Allg. Zeitung, 1830.

*CHMEL (*Joseph*), historien morave, né à Olmütz, le 16 mars 1798. Il annonça de bonne heure son penchant pour les études historiques; l'histoire de son pays fut surtout l'objet de ses recherches, et l'appui bienveillant que lui procura Michel Ferneth lui permit de se rendre à Vienne pour puiser dans les archives de cette ville les documents nécessaires à son histoire de l'empereur Frédéric IV (*Geschichte Kaiser Friedrich's IV;* Hambourg, 1840-43, 2 vol.), et en général pour tout ce qui se rapporte à l'histoire de l'Autriche au moyen âge. En 1834 le prince de Metternich et le com... Kolowrat lui firent conférer le titre de deu... archiviste de Vienne. Il devint premier ar... viste en 1840; et en 1846, lors de la réor... sation des archives de l'État, il fut nommé v... directeur de cet établissement. Ses princip... ouvrages sont : *Die Handschriften der ... bibliothek zu Wien* (Extraits et catalogue... manuscrits de la Bibliothèque impériale... Vienne); Vienne, 1840-41, 2 vol.; — *Mat... lien zur Œstreichischen Geschichte* (Maté... pour servir à l'histoire d'Autriche); Vienne, ... 1840, 2 vol.; — *Regesta chronologico-di... matica Ruperti, regis Romanorum*; 183... *Regesta chronologico-diplomatica Frid... Romanorum imperatoris;* Vienne, 1838-... 2e partie; — *Der Œstreichische Gesch... forscher* (l'Historien autrichien); Vienne, ... 1840; — *Die Acten-stücke zur Gesch... Kroatiens und Sclavoniens in den J...* 1526 *und* 1527 (Pièces relatives à l'hi... de la Croatie et de la Sclavonie en 15... 1527); Vienne, 1846; — *Herberstein's Ge... schaftsreise nach Spanien* 1519 (Amba... d'Herberstein en Espagne en 1519); Vi... 1846. Ces deux derniers ouvrages form... tomes I et II des archives d'Hapsbourg (*H... burgischen Archives*). Membre de la co... sion chargée par l'Académie des scie... Vienne de préparer les archives hist... d'Autriche, et devenu en même temps ... de ce recueil, Chmel en fait paraître ... 1848 deux cahiers par an.

Conversations-Lexicon.

*CHMELNITZKY (*Nicolaï Ivano...*), poëte comique russe, né à Saint-Péter... le 11 août 1789, mort dans la même ville, ... Il entra d'abord au ministère des affaires... gères en qualité d'interprète, et fut envoy... sieurs fois en courrier dans diverses cou... gères. Il prit part à la guerre de 1812, ... aide de camp de Koutousof, et eut en... temps à remplir quelques missions d... tiques. En 1814 il fut nommé chef de la... cellerie du gouverneur général Milora... Appelé, en 1839, aux fonctions de gouve... Smolensk, il obtint de l'empereur un mi... roubles, et répara en partie les désast... cette ville avait éprouvés dans la guerre ... Nommé gouverneur d'Archangel, en ... quitta ce poste un an après pour cause d... et se retira à Saint-Pétersbourg. Chmeln... livra au genre comique, prit pour mod... lière et Regnard, et traduisit d'abord en... en vers iambiques de six pieds le T... *l'École des femmes*. La représentation... deux pièces donna au théâtre russe ... rection nouvelle, que suivirent plusieurs... comiques. Chmelnitzky n'était pas un... mais il avait assez de talent pour ... comme poëte original, dans la comédie. S... est pur, et son vers est particulièrem...

pour l'époque où il écrivait. Du naturel dans les plans, et de la facilité dans leur exécution, un dialogue toujours noble, mais parfois des situations forcées, telles sont les qualités de ses pièces dramatiques, dont les principales sont : *Goworum* (le Babillard); — *Vosdouschnyïé Zàmki* (les Châteaux en Espagne); *Nierœschitelny* (Sept jours de fête dans la semaine, ou l'irrésolu); — *Karantine* (la Quarantaine); — *Aktiorri mésehdou soboïou* (les Acteurs entre eux); — *Russki Faust* (le Faust russe); — *Tzarskoïé slowo* (la Parole du Tsar); — *Sinowi Bogdan Chmelnitzki, ili prisojedinjénie malorossii* (Fils de Bogdan Chmelnitzky, ou l'incorporation de la petite Russie). Les œuvres complètes de Chmelnitzky ont paru à Saint-Pétersbourg, 1849, 3 vol. in-8°.

Conversations-Lexicon.

CHMIELECIUS ou **CHMIELNIK** (*Martin*), médecin polonais, né à Lublin, le 5 novembre 1559, mort le 3 juillet 1632. Reçu docteur, en 1587, à l'université de Bâle, il y obtint, en 1589, une chaire de logique, qu'il occupa vingt-et-un ans, et ensuite une chaire de physique, qu'il conserva jusqu'à sa mort. On a de lui : *Dissertatio de humoribus;* Bâle, 1619, in-4°; — *de Elementis;* ibid., 1623, in-4°; — *Epistolæ medicinales*, insérées dans la *Cista medica* de Jean Hornung; Nuremberg, 1625, in-4°.

Van der Linden, *de Scriptoribus medicis.*

CHMIELNICKI (*Théophile* ou *Bogdan*), fameux Cosaque, né en 1593, mort le 27 août 1657. Il était fils d'un gentilhomme polonais, Michel Chmelnicki, qui, banni de sa patrie pour quelques méfaits, se réfugia en Ukraine, où il se maria et acquit une grande considération. Le jeune Chmelnicki, dont les Cosaques avaient plus d'une fois admiré la bravoure, fut député par eux, après leur défaite à Kumeyki, en 1638, au roi Wladislas IV, pour lui annoncer qu'ils se soumettaient de nouveau à la Pologne. Il plut à la cour de Wladislas, et obtint la charge de secrétaire des cosaques zaporogues. Il reçut en outre, du grand-général Koniecpolski, une vaste étendue de terres, dont l'exploitation lui procura des revenus considérables. En butte, à cause de sa fortune, à la jalousie d'un des courtisans de Koniecpolski, il devint suspect, fut bientôt traité comme révolté, et perdit ses domaines. Son fils essuya même publiquement de mauvais traitements. Chmielnicki, n'ayant pas obtenu justice du roi, se retira chez les Cosaques, les excita à se venger de l'oppression que les rois de Pologne faisaient peser sur eux, réunit une armée considérable, et fit alliance avec le khan des Tatars, Islan-Gheraï. Après avoir battu les Polonais dans deux grandes batailles, il ravagea la Lithuanie, la Volhynie, la Podolie et la Russie rouge, pénétra jusqu'à Leopol et à Zamosc, et revint en Ukraine avec un immense butin. Après la mort de Wladislas, Jean Kasimir offrit à Chmielnicki la dignité de hetman des Cosaques sous la suzeraineté de la Pologne : pour toute réponse, Chmielnicki fit arrêter les envoyés du roi; mais le khan des Tatars ayant abandonné son alliance, il se soumit pour quelque temps. Il ne tarda pas à lever de nouveau l'étendard de la révolte. Les Polonais battirent enfin les Cosaques à Beresteczko, et des négociations s'ouvrirent entre les deux nations. Alors Chmielnicki se plaça, en 1654, sous la suzeraineté de la Russie avec les Cosaques fidèles à sa fortune. De là la guerre qui s'éleva entre la Russie et la Pologne. La paix fut conclue à Androssowo, en 1667, et la Pologne céda à la Russie Kiow, Smolensk, et toute l'Ukraine en deçà du Dnieper.

Conversations-Lexicon.

CHODKIEWICZ (*Jean-Charles*). Ce fut sous le règne de Wladislas-Jagellon qu'un des fils de Michel Bercyko-Chodzko prit le nom de Chodzkowicz ou Chodkiewicz, qui donne origine à cette famille, à laquelle appartient aussi celle des Chodzko. *Jean-Charles*, l'un des plus célèbres généraux de la Pologne, né en 1560, en Lithuanie, mort le 27 septembre 1621, parcourut dans sa jeunesse plusieurs pays de l'Europe, et de retour dans sa patrie, contribua à réprimer les révoltes fréquentes des Kosaks. En 1600 il fut nommé grand-général de Lithuanie. A cette époque le fanatisme religieux du roi Sigismond III, après lui avoir fait perdre la couronne de Suède, entraîna la Pologne dans une malheureuse guerre avec cette puissance. Chodkiewicz, chargé de la conservation de la Livonie, remporta en 1605 une victoire près de Kirckholm sur la Dzwina, où 3,700 Polonais mirent en déroute 14,000 Suédois, commandés par le roi Charles IX en personne. Lorsque, avant cette bataille, on cherchait à l'intimider en lui parlant du grand nombre des ennemis : *Notre sabre les comptera!* répondit-il; et il ordonna de sonner la charge. Dans les guerres de Moskou occasionnées par les faux Démétrius, Chodkiewicz soutint dignement sa réputation de grand capitaine. Enfin, après le désastre de Ceçora, où périt le grand Zolkiewski, Chodkiewicz, qui était alors grand-général de la couronne et de Lithuanie (unique exemple de la réunion de ces deux dignités dans une seule personne), remporta une victoire signalée sur les Turcs, près de Chocim, le 7 septembre 1621, força le sultan Osman à demander la paix, et mourut n'ayant jamais été blessé ni vaincu dans sa longue et glorieuse carrière. [*Enc. des g. du m.*]

Adam Naruszewicz, *Vie de Ch. Chodkiewicz.*

CHODOWIECKI (*Daniel-Nicolas*), peintre et graveur polonais, né à Dantzig, le 16 octobre 1726, mort à Berlin, le 7 février 1801. Jeune encore, et pour subvenir aux besoins de sa mère, restée veuve et sans fortune, il s'adonna avec ardeur à la peinture en miniature, dont son père lui avait appris les premiers éléments. S'étant rendu à Berlin, en 1743, pour y apprendre le commerce auprès d'un de ses oncles, il con-

sacra encore ses loisirs à la peinture, et peignit surtout des miniatures sur des tabatières. L'Académie de Berlin, dont il attira l'attention par une petite gravure, *le Jeu de dés*, le chargea de graver les figures de l'almanach qu'elle publiait alors chaque année. Chodowiecki grava différents sujets qui avaient rapport à la guerre de sept ans, par exemple, *les Prisonniers russes à Berlin*. L'*Histoire de la vie de Jésus-Christ*, peinte en miniature avec une rare perfection, popularisa tellement son nom, qu'il consacra dès lors tous ses instants à dessiner et à graver. Les gravures de l'ouvrage de Lavater sur la *Physiognomonie*, des œuvres de Basedow et de l'Almanach de Gotha, furent exécutées d'après ses dessins. Il en exécuta lui-même quelques-unes. A cette époque il ne paraissait pas en Prusse un livre pour lequel Chodowiecki ne fît au moins une vignette. Aussi son œuvre se compose-t-il de plus de 3,000 planches. On en trouve la liste complète dans le catalogue de Jacoby, Berlin, 1814, et dans celui de la collection de Veith, Leipzig, 1835. Comme peintre, Chodowiecki a laissé peu de vastes compositions. On ne cite guère de lui qu'un tableau représentant *les Adieux de Calas à sa famille*. Les deux tableaux de genre *le Coup du coq* et *Collin-Maillard*, que l'on voit au musée de Berlin, sont aussi de lui. Chodowiecki est en Allemagne le créateur d'une nouvelle application de l'art, c'est-à-dire de la représentation des figures modernes, avec une vérité de physionomie, une vivacité d'expression et une gaieté douce tout à fait uniques dans leur genre.

Conversations-Lexicon. — Nagler, *Neues Allgem. Künstler-Lexicon*.

*CHODZKO (*Ignace* BOREYKO), littérateur et prédicateur polonais, né dans le palatinat de Wilna, à Mysa, en 1720, mort en 1792. Il entra dans l'ordre des Jésuites, et en 1773, après la suppression de cet ordre, il devint recteur du collége de Zodziszki, chanoine de Smolensk, et collaborateur du célèbre historien Naruszewicz. En 1774 il publia à Wilna, in-4°, les *Fables de Phèdre* en langues polonaise et française, avec le texte latin.

Documents particuliers.

*CHODZKO (*Ignace* BOREYKO), littérateur polonais, né à Dzievietnié, le 15 janvier 1795. Il étudia à l'université de Wilna, et devint président du tribunal civil du district de Zawiley, enfin curateur des écoles du même district dans le gouvernement de Wilna. Il a publié, par séries de cahiers, un ouvrage remarquable, intitulé *Tableaux de la Lithuanie*. La première série parut en 1840, et la dernière en 1854; l'ensemble de ces *Tableaux de la Lithuanie* forme quatorze volumes in-12, publiés chez Adam Zawadzki, à Wilna.

Documents particuliers.

*CHODZKO (*Léonard* BOREYKO), historien et littérateur polonais, né à Oborek, sur la Bérézina, dans l'ancien palatinat de Wilna, le 6 novembre 1800. Il étudia à l'université de Wil[na] où il obtint le grade de licencié ès lettres. A[tta]ché dès 1819 au prince Oginski, en qualité [de] secrétaire, il parcourut presque toute l'Eur[ope] et vint se fixer à Paris en 1826. A l'époque [de] la révolution de 1830, il fut capitaine aide-[de-]camp de Lafayette, et devint membre des pri[nci]paux comités polonais. Il a successivement r[em]pli les fonctions d'employé à la Bibliothèque [de] l'université à la Sorbonne, de sous-bibliothécai[re à] Sainte-Geneviève, et de bibliothécaire au mi[nis]tère de l'instruction publique à Paris. On a de l[ui]: *Histoire des légions polonaises en Itali[e] [sous] le commandement du général Dombrow[ski]*; Paris, 1829, 2 vol. in-8°; — *les Polonais en [Ita]lie, tableau historique, chronologique et [géo]graphique*, etc.; Paris, 1829, in-fol.; — *Esq[uisse] chronologique de l'histoire de la littéra[ture] polonaise*; Paris, 1829, in-fol.; — *Table[au de] la Pologne ancienne et moderne, sous les [rap]ports géographique, statistique, géolog[ique]*, etc.; Paris, 1830, 2 vol. in-8°; réimpri[mé à] Bruxelles, trad. à Leipzig en allemand, à Li[...] en italien; — *Coup d'œil historique et mili[taire] sur la guerre actuelle entre la Russie [et la] Pologne*; Paris, 1831, in-8°; — *Histoire [...]tique de la Lithuanie depuis la réuni[on à la] Pologne, en 1386, jusqu'à son insurrecti[on de] 1831*; Paris, 1831, in-8°; — *Tableau histo[rique] et chronologique des révolutions natio[nales] de la Pologne*; avec A. Jarry de Mancy; [...] 1831-1832, in-fol., traduit en anglais; — [...] *géographique, statistique et routière [de la] Pologne, et atlas des sept partages de [la Po]logne*; Paris, 1831-1846, in-fol.; — G[...] *carte historique et géographique des [...] dissements de la Russie de 1682 à 183[...]* [Pa]ris, in-fol.; — *Notice biographique sur [Kos]ciuszko*; Fontainebleau, 1837, in-18. — [...] *biographique sur Joachim Lelewel*; [...] 1834, in-8°; — *la Pologne historique, litt[éraire,] monumentale, pittoresque et illustrée, [...] nes historiques, monnaies, médailles, [...] mes, armes, châteaux, églises, cultes, [...] légendes, traditions populaires, finan[ces, in]dustrie, commerce, poésie, beaux-ar[ts]*; [Pa]ris, 1834-1847, 3 vol. gr. in-8°, à deux co[l.], avec gravures, plans et cartes. M. Cho[dzko a] en outre collaboré à un grand nombre de [publi]cations qui concernent particulièrement [la Po]logne. FERD. DEN[IS].

*CHODZKO (*Alexandre* BOREYKO), [...] liste polonais, né à Krzywicze, le 11 juillet [...] Après avoir étudié à Wilna les langues ori[entales] il fut envoyé en Perse, où il résida depu[is ...] jusqu'en 1841, remplissant les fonctions d[e drog]man et de consul. Il revint en Europe dans l[...] de 1841, et il vit aujourd'hui retiré en F[rance.] On a de lui: *Specimens of the popular p[oetry] of Persia, as found in the adventures [and] improvisations of Kurroglou*; — *the* [...]

ministrel of Northern Persia; London, 1842, in-8°; — *de l'Élève des vers à soie en Perse*; Paris, 1843, broch. in-8°; — *le Théâtre en Perse*; Paris, 1845, gr. in-8°; — *le Guilan, ou les marais Kaspiens*; Paris, 1851; — *Excursions aux pyles Kaspiennes*; Paris, 1851; — *le Khoraçan et son héros populaire Buniad-Hezzaré*; Paris, 1852; — *le Déçati, ou code religieux des Mahabadiens*; Paris, 1852; — *Grammaire persane, ou principes de l'Iranien moderne, accompagnés de facsimilés pour servir de modèles d'écriture et de style pour la correspondance diplomatique et familière*; Paris, 1852, Imp. nat., in-8°.

FERD. DENIS.

Documents particuliers.

* **CHOERREZ** (*Antoine*), théologien ascétique italien, de l'ordre des Franciscains, natif de Milan, mort le 17 juin 1684. On a de lui : *Herois Alcantarentis virtutes*; Crema, 1670, in-4°; — *Disinganno del mondo*; Milan, 1674, in-8°; — *Vita di S. Fausto, martire*; ibid., 1674, in-8°; — *la Donzella sfortunata*; ibid., 1677; — *Trionfi del rosario*; ibid., 1677; — *Regina Ester*; ibid., 1678, in-8°; — *Vita di S. Rosa di Viterbo*; ibid., 1681, in-8°; — *Plusieurs ouvrages de piété* (inédits).

Argelati, *Bibl. mediol.*

CHŒRILUS. *Voy.* CHÉRILE.

CHOFFARD (*Pierre-Philippe*), dessinateur et graveur français, né à Paris, en 1730, mort dans la même ville, le 7 mars 1809. Resté orphelin à dix ans et sans fortune, il entra chez un graveur de géographie, nommé Dheulland, qui lui enseigna les éléments de son art; mais, trouvant trop borné le genre de son maître, il se mit à composer et à graver des cartouches pour orner les cartes et les plans. Il se livra avec une telle application à l'étude du dessin, qu'il fut bientôt en état de composer de charmantes vignettes, qui firent l'ornement des belles éditions de ce temps. Parmi ses estampes on remarque : les planches d'Herculanum pour le *Voyage pittoresque* de l'abbé de Saint-Non; — la *Vue du pont d'Orléans*; — une des planches des *Batailles de la Chine*, d'après le dessin de Jean Damascenus, missionnaire; — les vignettes et culs-de-lampe pour les *Œuvres de J.-J. Rousseau*, *les Contes* de La Fontaine, les *Métamorphoses* d'Ovide, le *Voyage de la Grèce*. On a encore de Choffard : *Notice historique sur l'art de la gravure*; Paris, 1805, in-8°; réimprimée en 1809, en tête de la nouvelle édition du *Dictionnaire des graveurs* de Basan.

Ponce, *Notice sur Choffard*, dans l'*Annuaire de la Société des arts graphiques*. — Dingé, *Notice nécrologique sur P.-P. Choffard*.

CHOFFIN (*David-Étienne*), littérateur français, né à Héricourt en Franche-Comté, le 3 octobre 1703, mort en janvier 1773. Il se rendit à l'âge de dix-neuf ans à Stuttgard, pour y terminer ses études, et devint en 1724 gouverneur des enfants de l'un des officiers des chasses du duc de Wurtemberg. Il fut ensuite professeur de langues vivantes à l'école des orphelins et à l'université de Halle, et occupait encore à sa mort ces deux emplois. Sous l'influence du ministre Jean-Frédéric Nardin, qui avait pris soin de sa première éducation, il avait adopté les principes religieux des Herrnhutes, ou frères Moraves. Ses principaux écrits ont pour titres : *Abrégé de la vie de divers hommes illustres et des grands capitaines*; Halle, 1748, 2 vol. in-8°; 5e édit., ibid., 1769, 2 parties, in-12; — *Amusements philologiques*; ibid., 1749-1750, 2 vol. in-8°; — *Grammaire élémentaire*; ibid., 1753, in-8°; — *Recueil de fables*; ibid., 1754, in-8°; — *Grammaire française* (et allemande) *à l'usage des dames*; Berlin, 1756, in-8°; — *Dictionnaire français-allemand et allemand-français*; Halle, 1759, 2 vol. in-8°; réimprimé sous le titre de *Nouveau Dictionnaire du voyageur*; Francfort, 1780, 2 vol. in-8°; — *Monument à l'honneur de Gellert*; 1770, in-4°; — *Amusements littéraires, tant en prose qu'en vers*; 1772, in-8°. Choffin a donné, en outre, une édition de la vie de Baratier, par Formey, Leipzig, 1755, et une de la vie de Jean-Frédéric Nardin, par J.-J. Duvernoy, avec des notes; Halle, 1759, in-8°.

E. REGNARD.

Duvernoy, *Éphémérides du comté de Montbéliard*, p. 379. — Quérard, *la France littéraire*. — Feller, *Biog. universelle*, édit. de M. Weiss.

CHOIN (*Louis-Albert-Joly* DE), théologien et prélat français, né à Bourg, en Bresse, le 22 janvier 1702, mort le 16 avril 1759. Il fut d'abord grand-vicaire du diocèse de Nantes. Nommé évêque de Toulon, en 1738, il rappela, par son zèle vif et pur, les premiers temps de l'Église, et introduisit de sages réformes dans son diocèse, qu'il édifia par la simplicité de ses mœurs et par la constante pratique d'une charité ardente. Ce prélat fut plusieurs fois député aux assemblées du clergé. Outre un grand nombre de mandements, on a de lui : *Instruction sur le rituel*; Lyon, 1778, 3 vol. in-4°. Cet ouvrage peut en quelque sorte tenir lieu de bibliothèque théologique à un ecclésiastique. Le cardinal Gousset en a donné une nouvelle édition, avec notes et dissertations; Besançon, 1828, 6 vol. in-8°.

Feller, *Biogr. univers.*

CHOIN (*Marie-Émilie-Joly* DE), favorite du dauphin, fils de Louis XIV, née d'une famille noble, à Bourg, en Bresse, morte en 1744. Elle vint à la cour sous le patronage de la princesse de Conti. Sa figure n'était pas régulière, mais elle avait de beaux yeux, de l'esprit, de la douceur, et des manières pleines de dignité : le dauphin, fils de Louis XIV, en devint éperdument amoureux, et ne pouvant, à ce qu'on croit, en faire sa maîtresse, il l'épousa secrètement, comme Louis XIV avait épousé madame de Maintenon. Mademoiselle de Choin était à moitié dauphine à Meudon, comme madame de Maintenon à moitié reine à Versailles; elle y recevait le duc

et la duchesse de Bourgogne, qui la traitaient comme une belle-mère, et devant lesquels elle sut toujours conserver sa dignité, quoique son union ne fût pas avouée. Louis XIV, qui dans les dernières années de sa vie, et dominé par madame de Maintenon, se montrait fort sévère sur le chapitre des mœurs, manifesta d'abord du mécontentement; mais il finit par offrir à son fils de recevoir mademoiselle de Choin, et même de lui donner un appartement à Versailles, ce qu'elle refusa. La simplicité de ses goûts la porta sans doute à ce refus; car après la mort du dauphin elle vécut dans la retraite, contente d'une modique fortune, et sans paraître regretter jamais sa grandeur passée. Elle eut une heureuse influence sur le dauphin, homme faible et médiocre, qu'elle domina constamment. Saint-Simon fait de ce prince un portrait qui ne paraît que trop ressemblant.

Saint-Simon, *Mém.*, V, *et passim.* — Sismondi, *Hist. de Fr.*, XXVI, XXVII. — Le Bas, *Dict. encycl. de la France.*

CHOINE (*Pierre-François*), poëte français, né à Alençon, le 19 février 1681, mort vers 1742. Il exerça la profession d'avocat dans sa ville natale. Ennemi déclaré des jésuites, il les attaqua dans des écrits en prose et en vers : On a de lui : *Chanson d'un inconnu;* etc.; Turin, 1737; réimprimée sous ce titre : *Mœurs des jésuites, avec des remarques critiques et historiques;* ibid., 1 vol. in-12.

Feller, *Biog. universelle.*

***CHOISEL** (*Claude*), apothicaire français, vivait vers le milieu du dix-huitième siècle. Il appartenait à l'ordre des Jésuites. Envoyé dans les Indes orientales, il y séjourna cinquante ans, et tint une officine à Pondichéry. On a de lui : *Nouvelle méthode sûre pour le traitement des personnes attaquées de la rage;* Paris, 1756, in-8°, traduit en anglais; Londres, 1757, in-8°.

Carrère, *Bibliothèque de la médecine.*

CHOISEUL, ancienne famille française, qui tire son nom de la terre de Choiseul, en Champagne. Au rapport de Jacques Viguier, elle descendait d'un Hugues comte de Bassigny et de Boulogne-sur-mer, qui vivait vers 937, et selon Le Laboureur, dont l'opinion est plus vraisemblable, elle était issue des anciens comtes de Langres. Divisée en plusieurs branches, dont les plus célèbres furent les Choiseul-Beaupré, les Choiseul-Gouffier, les Choiseul-Praslin, et surtout les Choiseul-Stainville, les principaux personnages fournis par ces diverses branches sont :

CHOISEUL (*Charles* DE), comte du Plessis-Praslin, maréchal de France (connu sous le nom de *maréchal de Praslin*), né vers 1563, mort à Troyes, le 1er février 1626. Après s'être signalé sous les drapeaux de Mayenne, il fut assez heureux pour écarter les fureurs de la Ligue des provinces de Bassigny, de Champagne et d'une partie de la Bourgogne. Il fut un des premiers à faire sa soumission à Henri IV, qui
le nomma capitaine de la première comp
française des gardes, gouverneur de Troyes,
dans les troubles suscités en 1611 au sujet
jésuites, il prit parti contre ces derniers, ét
tablit le calme en expulsant de la ville le p
Coton et les autres religieux de la société. Ap
la mort du roi, il continua de servir la rég
puis Louis XIII, qui le fit maréchal de Fr
en 1619, et qui au siége de Royan lui adr
ces paroles : « C'est à vous de m'instruire
que je dois faire; c'est pour la première fois
je me trouve à pareille fête. » Il mourut aya
titre de gouverneur de la Saintonge, de l'An
mois et de l'Aunis. [*Encycl. des g. du m.*]

Bazin, *Hist. du règne de Louis XIII.* — Las
Oraison funèbre prononcée aux obsèques de
Choiseul. — Hénault, *Abrégé chronologique de*
de France. — Turpin, *Vie de Charles Choiseul;*
Hommes illustres de France., de D'Auvigny.

CHOISEUL (*César*, duc DE), sieur du Pl
Praslin, maréchal de France (connu sous l
de *maréchal du Plessis*), neveu du préc
né à Paris, le 12 février 1598, mort le
cembre 1675. Il commença à se disting
siége de La Rochelle, où il commandait
giment. Il défendit ensuite les îles d'Olé
de Ré contre les Anglais. Plus tard, il
bua à la prise de Pignerol, et gagna la c
du cardinal de Richelieu, qui l'employa à d
négociations, où il eut l'habileté de détac
l'alliance des Espagnols les ducs de Sav
Parme et de Mantoue. Depuis 1638 j
1645, il servit dans le Piémont, et c
plus d'une fois en chef l'armée française
quit toutes les places de ce pays, et
constamment les Espagnols; en 1645, il
siéger, en Catalogne, la forteresse de Ros
la prise lui valut le bâton de maréchal.
tourna ensuite en Italie, où, tour à tour
et négociateur, il vainquit le pape Inno
et le força à traiter. En 1648 il remporta
Espagnols la victoire de Trancheron, qui
sura la conquête du Milanais; mais
de tout, et ayant dépensé 450,000 fra
fortune, il ne put pousser plus avant
cès. Les troubles de la Fronde avaient é
cour le rappela, lui donna des éloges, et l
gea de défendre, avec 4,000 hommes,
Denis et le pays qui s'étend depuis
jusqu'à Charenton. Le maréchal s'acq
cette mission avec succès, battit les P
et força les Espagnols qui venaient à l
cours à battre en retraite; puis il sou
deaux; et lorsque Turenne leva, à Stena
dard de la révolte, Mazarin le charg
réduire le grand capitaine. Du Plessis a
renne, l'empêcha de venir délivrer les
détenus à Vincennes, et le vainquit à
Il suivit ensuite Louis XIV à plusieurs
où ses conseils et ses leçons formèrent
à l'art de la guerre; plus tard, il dirigea l
truction des fortifications de Perpignan,
ainsi à la France un de ses plus

boulevards. En 1665 il fut créé duc et pair, employé à diverses négociations, et il ménagea le traité d'alliance qui fut conclu entre Charles II et Louis XIV contre la Hollande.

Bazin, *Hist. du règne de Louis XIII*. — Le Bas, *Dict. encycl. de la France*.

CHOISEUL (*Gilbert* DE), prélat français, frère du précédent, né vers 1613, mort à Paris, le 31 décembre 1689. Nommé, en 1664, à l'évêché de Comminges, il fit changer de face à ce diocèse, établit des séminaires, réforma le clergé par ses leçons et ses exemples, nourrit les pauvres dans les années de misère, et assista lui-même les pestiférés dans un temps de contagion. Député de son ordre à l'assemblée du clergé en 1650, il y prononça une harangue. Depuis, il prit part aux négociations entamées pour ramener la paix dans l'Église, troublée par le livre de Jansénius sur la grâce, fut transféré, en 1670, au siége de Tournai, et concourut à la *Déclaration* du clergé de 1682. Ses principaux ouvrages sont : *Oraison funèbre d'Armand de Bourbon, prince de Conti*; Paris, 1666, in-4°; — *Oraison funèbre de Charles-Paris d'Orléans, fils de Henri II, duc de Longueville*; ibid., 1672, in-4°; — *Éclaircissement touchant le sacrement de pénitence*; Lille, 1679, in-12; — *Mémoires touchant la religion*; Paris, 1681-1685, 3 vol. in-12; — *les Psaumes, cantiques et hymnes de l'Église, traduit en françois*; — *Lettre pastorale sur le culte de la Vierge*, imprimée en tête des *Avis salutaires de la Vierge à ses dévots indiscrets*, par Baillet; Tournay, 1711, in-12; — *Rapport sur la déclaration du clergé de France*, en 1682; dans l'édition donnée par l'abbé Dinouart du *Traité de la puissance ecclésiastique et temporelle*, par Dupin, Paris, 1768, 3 vol. in-12, et dans le *Recueil sur les libertés de l'Église gallicane*, ibid., 1811, in-8°; — *la Rédaction des Mémoires de son frère, César de Choiseul*.

Dupin, *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques du dix-septième siècle*. — Langlet, *Méthode pour étudier l'histoire*. — Anselme, *Hist. généalogique*. — Lelong, *Biblioth. hist. de la France*, édit. Fontette. — *Journal des savants de* 1690, 9e numéro.

CHOISEUL-BEAUPRÉ (*Gabriel-Florent* DE), prélat français, né à Dinant, en juin 1685, mort en 1767. Sacré évêque de Saint-Papoul, le 17 juillet 1718, il fut appelé à l'évêché de Mende en 1723. On a de lui : *Statuts synodaux*; Mende, 1739, in-8°.

Quérard, *la France littéraire*.

CHOISEUL (*Claude*, marquis de FRANCIÈRES, comte DE), maréchal de France (connu sous le nom de *maréchal de Choiseul*), né à Langres, le 1er janvier 1632, mort le 15 mars 1711. Il passa pour l'un des plus grands capitaines du dix-septième siècle. Il fit ses premières armes en 1649, au combat de Vitry-sur-Seine, et fut l'un de ceux qui se distinguèrent le plus dans la campagne de Hongrie, en 1664; on lui attribua le gain de la victoire de Saint-Gothard. Nommé maréchal de camp en 1669, il alla la même année défendre Candie, assiégée par les Turcs. De retour de cette campagne, il suivit Louis XIV en Hollande, en 1672, se distingua au combat de Senef (1674), prit Deux-Ponts (1676), et força, en 1689, l'électeur de Bavière à la retraite sur le haut Rhin. Ses services furent récompensés, en 1693, par le bâton de maréchal. Il mourut sans laisser de postérité.

Le P. Desterne, *Oraison funèbre de Cl. Choiseul*. — Sismondi, *Hist. des Fr.*, XXVI. — *Mém. de Villars*. — *Mém. de Berwick*.

CHOISEUL-BEAUPRÉ (*François-Joseph*, comte de), mort en 1711. Il assista au bombardement d'Alger. Fait prisonnier dans cette occurrence, en 1682, et par suite exposé à la décharge des canons français, il fut tiré de ce danger par un corsaire algérien appelé Hali, qu'il avait lui-même sauvé dans une autre occasion. Le comte de Choiseul-Beaupré fut gouverneur de Saint-Domingue. A son retour en France, en 1711, il périt dans une rencontre du vaisseau qui le portait avec un vaisseau ennemi. C'est de son mariage avec Nicole de Stainville, sa cousine germaine, qu'est issue la branche de Choiseul-Stainville, qui a fourni à l'histoire plusieurs guerriers, prélats et ministres célèbres.

Moréri, *Dict. hist.*

CHOISEUL (*Étienne-François*, duc DE), célèbre homme d'État français, né le 28 juin 1719, mort en mai 1785. Il entra dans la carrière des armes, obtint un avancement rapide et mérité, et parcourut successivement, sous le nom de comte de *Stainville*, les grades de colonel (1743), de maréchal de camp (1748), et de lieutenant général (1759). Le rang qu'il occupait dans le monde joint à son mérite personnel et à son originalité mirent le comte de Stainville en réputation, et lui valurent d'abord un fort riche mariage, avec une fille du financier Crozat, puis la protection de Mme de Pompadour, qui voulut bien recevoir de lui d'autres soins que ceux de la reconnaissance. Il se forma entre la favorite et son protégé une espèce d'alliance offensive et défensive. Sous une telle égide le crédit de l'un et de l'autre était à l'abri de toute atteinte; car tous deux ils s'élevaient au-dessus de la tourbe des courtisans, tant par la pénétration de leur esprit que par l'énergie de leur caractère ou leur puissance de volonté.

C'est comme ambassadeur à Rome que M. de Choiseul débuta dans la carrière politique, et, s'il faut en croire les détails rapportés par le baron de Besenval dans ses *Mémoires*, le nouvel ambassadeur, par l'inflexibilité d'humeur qu'il affecta de prime abord, sur des questions fort minces d'étiquette, dut étonner les princes de l'Église autant qu'effrayer le bon goût des dames romaines. Mais il remplit le but principal de sa mission, en obtenant de Benoît XIV la *lettre encyclique* sur les billets de confession et le

refus des sacrements au sujet de la bulle *Unigenitus*, ainsi que la promesse du chapeau pour l'abbé comte de Bernis. Il rentrait d'une autre ambassade à Vienne, lorsque, sur la démission donnée par ce dernier, il le remplaça au ministère des affaires étrangères (nov. 1758). A peu d'intervalle de là il fut créé duc et pair ; il eut le portefeuille de la guerre, à la mort du maréchal de Belle-Ile (1761), en remettant celui des affaires étrangères à son cousin, depuis duc, de Praslin, et y réunit la même année le ministère de la marine. En 1766 il reprit le département des affaires étrangères, en permutant avec M. de Praslin.

Voici le tableau flatteur, mais vrai, qu'on a tracé de son administration : « Ministre de la guerre après sept ans de revers, il changea l'organisation de l'armée. La révolution opérée dans la tactique par le grand Frédéric en imposait la nécessité; mais les hommes ne renoncent pas sans peine à de longues habitudes, à de vieux préjugés. La nouvelle ordonnance du 10 décembre 1762 excita le mécontentement et amena la retraite d'un grand nombre d'anciens officiers : ils furent remplacés par une jeunesse active et belliqueuse, qui adopta avec zèle le nouveau système et reconnut son utilité. Le trésor royal fut, il est vrai, chargé de nombreuses pensions généreusement accordées aux anciens services; mais ce surcroît momentané de dépenses fut compensé par des économies bien entendues, et bientôt il n'y eut aucun militaire qui n'applaudit à cette réforme. Le corps de l'artillerie prit aussi en même temps une forme nouvelle; d'excellentes écoles furent établies... Le corps du génie reçut les mêmes encouragements, et ne se distingua pas moins. Les Antilles, seules possessions qui restassent aux Français en Amérique depuis la perte du Canada et la cession de la Louisiane, furent l'objet d'un intérêt particulier; la Martinique fut de nouveau fortifiée. Enfin, lorsque les ducs de Choiseul et de Praslin sortirent du ministère, en 1770, les pertes de la marine, en moins de sept ans, avaient été réparées : elle comptait 74 vaisseaux de ligne, d'une construction supérieure à celle des vaisseaux anglais, et 50 frégates ou corvettes. Les magasins étaient abondamment pourvus, et l'on pouvait commencer la guerre avec avantage... Ministre des affaires étrangères, il est auteur du *pacte de famille*... Il fait la conquête de la Corse sans que l'Angleterre ose s'y opposer; il force sa fierté à plier et à ne donner que des secours clandestins et inutiles. Le gouvernement britannique forme des prétentions sur quelques possessions espagnoles : les troupes sont aussitôt dirigées vers la côte et les vaisseaux en armement. » — Pour compléter cet aperçu, bornons-nous à rappeler les efforts qu'il fit pour maintenir l'indépendance de la Pologne. N'ayant pu suggérer quelque unité de vues aux membres influents de la confédération de Bar, du moins
pour traverser les projets ambitieux de la
sie, il lui fit déclarer la guerre par la Porte-O
mane, que son intention était d'appuyer
quement. Enfin, il nous reste à parler de l'
fameux du mois de novembre 1764, qui
prima les jésuites en France, ne leur perme
d'y séjourner qu'en se fondant avec le c
séculier, et en tous cas avec défense à ses
bres de se fixer à une moindre distance de
ris que dix lieues. Il est vrai que, dans les
moires qui portent son nom, le duc de C
se défend d'avoir en aucune façon provo
édit, et il paraît constant qu'il était pur de
nées qu'on avait supposées dans le Mé
présenté au roi par le dauphin; mais l'
de cet ordre fameux n'en a pas moins été
ralement attribuée à l'ascendant de ce m
sur Louis XV et à la complaisance du r
Mme de Pompadour.

Les détails abondent partout sur l'
ourdie par le duc d'Aiguillon, l'abbé Te
le chancelier Maupeou, pour renverser
de Choiseul, à qui la mort de Mme de P
dour avait enlevé son plus ferme appui;
qui est moins connu, c'est qu'il ne t
duc de Choiseul de faire tourner cette
tion contre ses auteurs eux-mêmes : il
eu pour cela qu'à entrer dans une intri
la nouvelle favorite, qui lui fit toutes les
d'une alliance pareille à celle qu'il avait
Mme de Pompadour. Il rejeta ses off
tant de mépris, qu'il est impossible de
voir dans cette détermination de sa p
trace de l'influence qu'exerça toujours
sa sœur, la duchesse de Grammont. La
à la tête de laquelle était cette femme
tieuse publiait hautement que, par l'e
précédente condition, tout commerce
comtesse du Barry pouvait être dange
premier rang des *grâces* que le duc d
seul devait à la bonté du roi (nous
vons des expressions de l'époque),
vait la charge de colonel général des
dont il avait été revêtu le 4 mars 1762.
pas plus tôt exilé à sa terre de Chant
grâce qui fut pour lui l'occasion d'ova
éclatantes que n'en ait jamais reçu
nistre à l'apogée de sa puissance)
pour lui ravir cette charge des brigues
quelles on engagea les princes du
mêmes.

Le duc de Choiseul mourut sans
Sa veuve, qui l'avait constamment
marques de la tendresse la plus tou
crifia le reste de sa fortune pour
mémoire; car cet homme, qui avait
continué de vivre en représentation,
petit monarque au milieu de sa cour,
après lui, avec d'immenses dettes,
de remplir les clauses d'un testament
il avait légué d'excessifs bienfaits à tous
vers lesquels il se croyait obligé à la

Cette pieuse épouse, retirée, avec une seule femme de service, dans l'un des plus pauvres couvents de Paris, y vécut assez longtemps pour être témoin des malheurs de la révolution, que son mari avait entrevue, et que peut-être ses derniers conseils auraient pu détourner en grande partie. [*Enc. des g. du m.*]

Besenval, *Mémoires*. — Duclos, *Mémoires*. — *Mém. de M. le duc E.-F. de Choiseul, écrits par lui-même*, etc. — Sismondi, *Hist. des Fr.*, XXVIII-XXX. — Soulavie, *Mém. de M. le duc E.-F. de Choiseul*.— Voltaire, *Siècle de Louis XV*. — A. de Tocqueville, *Hist. phil. du règne de Louis XV*.

CHOISEUL-STAINVILLE (*Léopold-Charles* DE), prélat français, frère du précédent, né au château de Lunéville, le 6 décembre 1724', mort en 1781. Il fut successivement évêque d'Évreux, archevêque d'Alby et de Cambray. On a de lui : *Statuts synodaux du diocèse d'Alby*; 1763, in-8°.

Mémoire pour Mgr. l'archevêque de Cambray L.-C. de Choiseul, contre le prévôt et les échevins de cette ville.

CHOISEUL (*Claude-Antoine-Gabriel* DE), duc et pair de France, aide de camp du roi et gouverneur du Louvre, né le 26 août 1760, mort à Paris, le 2 décembre 1838. Il appartenait à une branche cadette de la maison de Choiseul, et passa presque toute son enfance à Chanteloup, où le célèbre ministre du même nom, qui avait pour lui une tendresse toute paternelle, s'occupa beaucoup de son éducation, commencée par les soins et sous la direction de l'abbé Barthélemy. En 1726, le titre et la pairie de ce ministre, dont il avait épousé la nièce, fille du maréchal de Stainville, furent rétablis en sa faveur.

Son début dans la carrière politique remonte à l'époque des orageuses séances du parlement, en 1787, à la suite desquelles furent arrêtés MM. d'Espréménil et de Montsabert. La noble franchise des opinions que le jeune pair de France exprima dans cette occasion mémorable manifestait déjà les principes qui devaient faire la règle de sa vie politique.

Colonel du régiment royal-dragons en 1789, il fut choisi en 1791, avec MM. de Fersen et de Bouillé, pour préparer la fuite de Louis XVI et assurer son voyage jusqu'à Montmédy. Le roi et sa famille furent arrêtés à Varennes; les Mémoires du temps ont suffisamment prouvé que M. de Choiseul, à qui le poste de Varennes n'avait pas été confié, ne pouvait être responsable d'un événement dont seul il affronta les éminents périls : MM. de Fersen et de Bouillé étaient parvenus à sortir de France.

Emprisonné à Verdun et de là transféré à Orléans pour y être jugé par la haute cour nationale, M. de Choiseul recouvra sa liberté par suite de l'amnistie proclamée lors de l'acceptation de la constitution par le roi. Plus il était convaincu des nouveaux dangers qui le menaçaient auprès d'un trône dont il était déjà si facile de prévoir la chute, plus il mit d'empressement à s'en rapprocher. Le duc de Choiseul, qui avait été nommé chevalier d'honneur de la reine en 1792, n'abandonna pas un seul moment la famille royale jusqu'à sa translation au Temple, et ne se décida à quitter la France qu'après avoir entendu proclamer le décret qui mettait sa tête à prix. Dans le dénûment total où il se voyait réduit, sans autre ressource au monde que son épée, il leva un régiment de hussards, dans lequel il ouvrit un asile à des Français proscrits, sous des étendards qui n'étaient malheureusement pas ceux de la France. Fait prisonnier en mars 1795, il s'échappe des prisons de Dunkerque, où il avait été conduit, va rejoindre son régiment dans le Hanovre, et signe avec le gouvernement anglais une capitulation en vertu de laquelle il doit conduire aux Indes orientales la légion qu'il avait formée, avec stipulation de ne pas servir contre la France. Il s'embarque à Stade cinq jours après; trois de ses vaisseaux de transport, sur l'un desquels il se trouvait, se brisent sur la côte de Calais. Beaucoup d'hommes périssent; il est du petit nombre de ceux qui se sauvent à la nage; et cet événement ouvre devant lui une nouvelle carrière d'infortunes, où son rare courage lutte contre des périls qui se renouvellent sans cesse, et dont la mort semble toujours l'inévitable terme. M. de Choiseul, arrêté au moment où il toucha la terre natale, sur laquelle l'avait jeté la tempête, est traduit comme émigré devant une commission militaire, qui jugeait sans appel. L'arrêt qui l'acquitte n'en est pas moins attaqué au tribunal de cassation et devant le corps législatif, par le Directoire, dont les ordres réitérés pressaient le supplice des *naufragés de Calais*, en attendant la décision légale qu'il avait sollicitée. Cet ordre injuste aurait infailliblement reçu son exécution si le général Landremont, qui commandait alors l'armée du Nord, n'eût pris sur lui de suspendre l'arrêt de mort que le Directoire avait arbitrairement prononcé. Le 18 brumaire mit enfin un terme à cette procédure inique, interrompue et reprise à différents intervalles. A la suite d'une enquête ordonnée par le premier consul Bonaparte, M. de Choiseul fut déporté en pays neutre, le 1er janvier 1800. Il obtint la permission de rentrer en France l'année suivante : de nouvelles persécutions l'y attendaient. On ignore sur quelle dénonciation, quelques mois après son retour, il fut mis au Temple et ensuite envoyé en exil; mais on sait qu'il en fut rappelé dix-huit mois après par l'empereur, et qu'il rentra à Paris le jour même de l'arrestation du général Moreau. Cette circonstance permet de croire que son exil n'avait pas eu pour motif (comme l'ont publié la plupart des biographes) le soupçon d'avoir entretenu des relations avec Pichegru et Moreau. Le décret généreux du premier consul qui rendit une patrie à M. de Choiseul, en le rayant de la liste des émigrés, donna dès lors une autre direction à sa vie. A l'époque de la Restauration, M. de Choiseul

rentra à la chambre des pairs avec les anciens ducs et pairs du royaume, au nombre de vingt-huit. Il y fonda cette réunion connue alternativement sous son nom et sous celui de M. de Marbois, laquelle joua un si grand rôle dans les discussions de cette chambre, par la fermeté des principes constitutionnels qu'elle ne cessa d'y manifester. Cette opposition nationale ne pouvait se concilier avec l'esprit du gouvernement d'alors : aussi M. de Choiseul ne tarda-t-il pas à se voir exclu de ce qu'on appelait alors les grâces de la cour. Son refus des propositions que lui fit le duc de Feltre, de quitter le parti constitutionnel pour être employé dans son grade de lieutenant général, éveilla contre lui l'animosité du pouvoir, et sa conduite courageuse dans l'affaire du maréchal Ney vint y mettre le comble. Le même sentiment qui dicta son vote à la chambre des pairs, dans le procès de l'illustre maréchal, lui fit prendre la parole dans le procès de la conspiration du 9 août, en faveur d'un accusé dont le père n'était pas resté étranger aux longues persécutions que les *naufragés de Calais* avaient eu à souffrir. Major général de la garde nationale à l'époque du ministère du marquis Dessoles, sous celui de M. de Villèle, il donna sa démission de cette place dans une lettre au roi Louis XVIII, que l'histoire a recueillie comme un monument de franchise et de patriotisme.

Jusqu'à la révolution de Juillet, M. de Choiseul se livra exclusivement à ses travaux législatifs dans la chambre des pairs, et les nombreux discours qu'il y prononça attestent la part honorable qu'il prit à tous les événements de cette mémorable époque. Telle était la confiance publique dont ses opinions et ses sentiments bien connus l'avaient entouré, que son nom se trouva inscrit avec celui du maréchal Gérard et du général Lafayette au bas de la proclamation municipale qui l'avait désigné comme membre d'un gouvernement provisoire. M. de Choiseul n'avait point été consulté sur l'honneur périlleux qu'on lui rendait; tant que la victoire fut douteuse, il abandonna sa tête aux chances du combat engagé; le jour où la victoire fut remportée, quand il ne s'agissait plus que d'en recueillir le prix, M. de Choiseul fit connaître la vérité par une lettre qu'il adressa aux habitants de Paris, le 1er août 1830.

M. de Choiseul, devenu aide de camp du roi Louis-Philippe, remplit aussi les fonctions de gouverneur du Louvre, et reprit sa place dans la nouvelle chambre des pairs. A sa mort, sa fortune et son titre passèrent au marquis de Marmier, son gendre. [M. DE JOUY, dans l'*Enc. des g. du m.*]

Vaulabelle, *Hist. de la Rest.*— Lamartine, *Hist. de la Rest.* ;– Louis Blanc; *Hist. de dix ans.*

CHOISEUL-MEUSE (Le marquis *Henri-Louis* DE), général français, né le 22 juillet 1689, mort à Paris, le 11 avril 1754. Il fit, en 1704, la campagne de Flandre, assista aux batailles de R[...] millies, d'Oudenarde et de Denain, où il [...] grièvement blessé, devint lieutenant général [...] gouverneur du Fort-Louis, puis de Saint-M[...] et accompagna, en qualité d'aide de ca[mp] Louis XV aux siéges de Menin, de Fri[...] de Tournay, aux batailles de Fontenoy et [...] Lawfeld.

Voltaire, *Siècle de Louis XIV ; Siècle de Louis X[V]*

CHOISEUL-MEUSE (*Jean-Baptiste-Ar*[...] DE), général français, petit-fils du précédent, [...] en 1735, mort à Paris, le 10 décembre 18[...] fit la guerre de sept ans en Allemagne, d[...] colonel aux grenadiers de France, aide-major [...]néral en 1759, puis gouverneur de la Marti[nique] En 1789 il passa en Allemagne avec le p[rince] de Condé, dont il fut le capitaine des g[ardes] et ne rentra en France qu'en 1814. Choi[seul-] Meuse cultiva les lettres, et fit imprimer [...] volumes de poésies, parmi lesquelles une t[raduc]tion de l'*Aminte du Tasse*.

Desessarts, *les Siècles litt.* — Quérard, *la Fran[ce litt.]*

CHOISEUL-MEUSE (*Félicité* comtesse, [...] romancière française, vivait au commence[ment] de ce siècle; elle était de la famille du p[récé]dent. Elle a publié un grand nombre de ro[mans,] parmi lesquels nous citerons : *Aline* [...] *mance;* Paris, 1810, 3 vol. in-12; — *les A*[...] *de Charenton;* Paris, 1818, 4 vol. in-12; [...] *Famille allemande;*—*Cécile, ou l'élève d*[...] *pice de la Pitié;* 1816, 2 vol.; — *Paola*; [...] 4 vol. in-12; — *l'Héritier de mon oncle* [...] Paris, 1822, 2 vol. in-12 ; — *Camille, ou* [...] *de mort;* Paris, 1822, 4 vol. in-12. On lu[i attri]bua aussi deux romans licencieux, in[titulés] *Julie, ou j'ai sauvé ma rose*, et *A*[...] *Saint-Far*. On sait aujourd'hui qu'ils sont [...] de Mme Guyot. GUYOT DE F[...]

Quérard, *la France litt.* — Pigoreau, *Petit* [...] *mancière*, 1821. — Arnauld, etc., *Biog. nouv. des* [...] *porains.*

CHOISEUL-LA-BAUME (*Claude-A*[...] comte DE), général français, né le 5 [...] 1733, mort le 4 mai 1794. Après [...] dans l'armée d'Italie, il s'attacha au roi [...] gne Stanislas, et devint successivement [...] des gardes et chambellan de ce prince. [...] il fit la campagne de 1757 en Allemag[ne, se] trouva à la prise de Cassel et de la [...] combats de Lutzelberg, de Minden, [...] back, de Warbourg, de Clostercamp, [...] linghausen et de Johannisberg, et [...] grade de lieutenant général au mois de [...] 1781. Arrêté comme suspect, en 17[...] traduit devant le tribunal révolu[tionnaire...] envoyé à l'échafaud.

Biographie moderne.

CHOISEUL-GOUFFIER (*Marie-*[...] *Florent-Auguste*, comte DE), né à Pa[ris...] septembre 1752, mort le 20 juin [...] rang et la fortune de M. de Choiseul, [...] d'être pour lui des moyens de [...] favorisèrent son goût pour l'étude; il a[...]

collége d'Harcourt une instruction solide. Les souvenirs de l'ancienne Grèce le préoccupaient, et dès l'âge le plus tendre il conçut le projet de visiter ce sol classique de la gloire. Son mariage avec l'héritière de la maison de Gouffier, son titre de colonel, ne furent à l'accomplissement de son projet que des obstacles momentanés. Préparé à son voyage par les leçons de l'abbé Barthélemy, il partit au mois de mars 1776, sur *l'Atalante*, commandée par le marquis de Chabert, qui lui-même faisait une expédition scientifique dans la vue de dresser une carte réduite de la Méditerranée. Pendant son séjour en Grèce, le comte de Choiseul fouilla tous les débris de l'antiquité, recueillit toutes les traditions, s'enquit de tous les usages, de tous les mots qui pouvaient avoir survécu à la destruction; et de retour en France, il publia, en 1782, le premier volume de son *Voyage pittoresque en Grèce*. Tous ses récits sont clairs, sans sécheresse comme sans emphase. Peu de temps auparavant l'Académie des inscriptions, qui avait pris connaissance des manuscrits et des matériaux réunis par M. de Choiseul, le nomma l'un de ses membres, à la place de Foncemagne, et l'Académie française imita cet exemple en le donnant pour successeur à D'Alembert, qu'elle perdit en 1783. Le discours du récipiendaire fut remarquable par le meilleur goût et la correction du style. Bientôt il repartit pour la Grèce, non plus en simple voyageur, mais comme ambassadeur, et rendit de grands services aux Hellènes par la confiance qu'avaient en lui le grand-visir Halil-Pacha et le prince Mauro-Cordato, premier drogman de la Porte. Par les conseils du comte de Choiseul, des ingénieurs français furent appelés à Constantinople pour y enseigner la théorie et la pratique de l'art de la guerre. Lorsque les hostilités eurent commencé entre la Russie et la Porte, il joua le rôle de conciliateur (*voir* les *Mémoires* de Ségur, t. II), et parvint à faire rendre la liberté à l'ambassadeur de Russie, détenu aux Sept-Tours; il empêcha aussi que l'internonce d'Autriche ne fût arrêté, quand cette puissance se déclara pour la Russie; enfin, il adoucit constamment la position des prisonniers, et en racheta plusieurs de ses propres deniers. A ses frais aussi des artistes habiles parcoururent la Syrie et l'Égypte, pour en dessiner les monuments.

A l'époque de la révolution, le comte de Choiseul éprouva de grandes difficultés diplomatiques en Turquie, et fut nommé ambassadeur en Angleterre (1791), mission qu'il n'accepta point. Il resta donc à Constantinople, où il se considérait toujours comme l'ambassadeur du roi, ne voulant correspondre qu'avec les princes à Coblentz. Des pièces saisies en Champagne le firent décréter d'arrestation, le 22 novembre 1792. Ne pouvant rentrer en France ni rester à Constantinople, il se retira en Russie, et fut admis dans l'intimité de Catherine II. Paul I[er] le nomma conseiller privé, et le fit directeur de l'Académie des beaux-arts et de toutes les bibliothèques impériales. M. de Choiseul avait éprouvé un instant de disgrâce par suite de ses liaisons avec le comte de Cobentzel : il s'était même éloigné de la cour ; mais l'empereur le rappela, et le traita avec plus d'égards que jamais. Ces vicissitudes néanmoins inspirèrent à M. de Choiseul le plus vif désir de rentrer dans sa patrie, et il y revint en 1802, n'ayant plus d'autre fortune que son nom et ne voulant pas se ranger parmi les courtisans du premier consul. L'Académie s'ouvrit de nouveau pour lui; il ne voulait appartenir qu'à elle. Son premier volume, publié depuis si longtemps, attendait une suite, et cette suite était devenue difficile à faire, à raison de cette foule de voyageurs qui avaient depuis vingt ans publié leurs relations. Il lui fallut donc, selon l'heureuse expression de M. Dacier, rajeunir ses anciens travaux; il fit entreprendre de nouvelles recherches, leva des plans, etc., et ces soins remplirent sa vie entière. En 1809 parut la première partie du second volume. Il y a moins d'enthousiasme et plus de science, surtout plus d'observation. Homère devient pour lui l'historien, le géographe, plus encore que le poëte. La Troade, objet de la seconde partie de ce second volume, avait été mise sous presse par l'auteur, mais elle ne parut point de son vivant.

M. de Choiseul écrivit plusieurs savantes dissertations pour les Mémoires de l'Académie, tels que ceux *Sur l'hippodrome d'Olympie*, *Sur le Bosphore de Thrace*, *Sur l'existence d'Homère*, qu'il maintint contre les sceptiques. Au retour des Bourbons, il fut nommé ministre d'État et pair de France. Frappé tout à coup d'apoplexie, il se rendit aux eaux d'Aix-la-Chapelle en 1817, avec la princesse Hélène de Beaufremont (auteur d'un poëme de *Jeanne d'Arc*), qu'il avait épousée en secondes noces; mais sa santé ne put se rétablir. Sa précieuse collection d'antiquités a été déposée dans le Musée du Louvre; elle est exposée aux regards du public. [M. DE GOLBÉRY, dans l'*Enc. des g. du m.*]

Dacier, *Notice hist. sur la vie et les ouvrages de M. G.-F.-A. de Choiseul-Gouffier*; dans les *Mém. de l'Ac. des inscript. et belles-lettres*, séance du 28 juillet 1819.

* **CHOISEUL-D'AILLECOURT** (*Anne-Maxime-Urbain*, comte DE), neveu du précédent, né 1782 ou 1783, mort en 1854. Auditeur au conseil d'État, il fut nommé sous-préfet en 1810, adhéra à la déchéance de Napoléon, et fut appelé en 1814 à la préfecture de l'Eure par *Monsieur*, lieutenant général du royaume. Destitué au retour de l'empereur, il fut sous la seconde restauration préfet de la Côte-d'Or, de l'Oise et du Loiret, et cessa en 1823 d'appartenir à l'administration. En 1817 il fut élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en remplacement de M. Choiseul-Gouffier. On a de lui : *De l'Influence des croisades sur l'état*

des peuples de l'Europe; Paris, 1809. M. de Choiseul a fourni quelques *Mémoires* au corps savant dont il faisait partie, et publié des articles biographiques dans le recueil de Michaud.

Mém. de l'Acad. des inscript. et belles-lettres. — Quérard, *la France littéraire.*

CHOISNIN (*Jean*), diplomate français, né à Châtellerault, en 1550, mort vers la fin du seizième siècle. Issu d'une famille obscure, il reçut une éducation fort soignée, et, grâce à la recommandation de son frère, qui était au service de Jeanne d'Albret, il fut admis comme secrétaire auprès de Jean de Montluc, évêque de Valence, qu'il accompagna dans une mission importante. Il s'agissait de déterminer les Polonais à choisir pour leur roi le duc d'Anjou (depuis Henri III), que Catherine de Médicis et Charles IX désiraient écarter de France. A force d'habileté et malgré des obstacles de tous genres, l'ambassadeur réussit dans sa mission, et son secrétaire fut pour une bonne part dans ce succès; mais le nouveau roi, peu soucieux d'une pareille couronne, se rendit lentement à Varsovie, et en repartit presque aussitôt clandestinement, la nouvelle de la mort de son frère lui étant parvenue. Choisnin, qui n'avait plus rien à faire en ces pays lointains, revint en France, et fut, en récompense de son zèle, nommé conseiller du roi. Il n'est ensuite plus question de lui dans les auteurs contemporains. Il avait rédigé des *Mémoires*, qui ont été imprimés dans la *Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France* (éditée par MM. Petitot et Monmerqué), première série, t. XXXVIII, qui ont reparu dans la collection des chroniques et ouvrages historiques publiés par M. Buchon pour le *Panthéon littéraire*. G. B.

La Croix du Maine, *Biblioth. française.* — Lelong, *Bibliothèque historique de la France.*

CHOISY (*François-Timoléon*, abbé DE), littérateur français, né à Paris, le 16 août 1644, mort le 2 octobre 1724. Son père, chancelier de Gaston, frère de Louis XIII, rendit des services éminents dans diverses négociations, et notamment près de la landgravine de Hesse. Madame de Choisy était de la maison de Hurault de L'Hospital et arrière-petite-fille du fameux chancelier de ce nom. C'était une femme distinguée, habile, une maîtresse femme, comme le dit son fils, qui, toute bourgeoise qu'elle fût, avait un commerce de lettres avec la reine de Pologne Marie de Gonzague, avec Madame Royale de Savoie, Christine de France, avec la célèbre Christine de Suède, et avec plusieurs princesses d'Allemagne. Anne d'Autriche l'admettait dans sa familiarité; Louis XIV lui-même la traitait avec une considération et une bonté peu communes. « Sire, lui arriva-t-il de lui dire une fois, voulez-vous devenir honnête homme, ayez souvent des conversations avec moi. » Ce qu'il y a de particulier, c'est que Louis XIV le crut, et lui donnait des audiences réglées, deux fois la semaine, qu'il payait par une pension de huit mille liv[illegible] Au reste, pour madame de Choisy, il n'y [illegible] qu'un protecteur, qu'un maître, c'était le [illegible] « Mes enfants, disait-elle à ses fils, il n'y [illegible] rien de tel que le gros de l'arbre »; et dans [illegible] testament, avant toutes choses, elle leur recom[illegible] mandait de ne s'attacher à nul autre. Elle a[illegible] ses raisons pour parler ainsi. Son mari, à [illegible] mort de Monsieur, avait perdu sa charge [illegible] chancelier, qui ne lui avait pas coûté moins [illegible] cent mille écus. Cela, toutefois, ne l'empêch[illegible] pas de rechercher tous les moyens qui accrédi[illegible] auprès des grands et des puissants. « Ma [illegible] me demanda, raconte l'abbé de Choisy, si [illegible] vais été voir le duc d'Albret. Je lui dis que [illegible] et que l'abbé d'Harcourt était de mes amis [illegible] tait à la suite d'une querelle au collège entre [illegible] deux abbés), elle pensa me manger. Comm[illegible] me dit-elle, *le neveu de monsieur de Tur*[illegible] *Courez vite chez lui, ou sortez de chez* [illegible] Lorsque son fils vint au monde, elle avait [illegible] rante ans passés; elle avait pour lui une [illegible] tion plus tendre que pour ses autres enf[illegible] parce qu'il la faisait paraître jeune et qu'elle [illegible] lait encore paraître belle. Elle avait la sing[illegible] manie de l'habiller en fille; elle lui avait fait [illegible] cer les oreilles, et lui mettait des mouches. [illegible] s'y prit si bien que l'enfant, ayant grandi, [illegible] ces accoutrements, n'en voulut plus change[illegible] figure charmante de Choisy, son absence [illegible] barbe, sa taille délicate et fine se prêta[illegible] cette mascarade, qu'il devait pousser aussi [illegible] que possible. Jusqu'à l'âge de dix-huit [illegible] n'eut pas d'autre costume, et s'il le quitta [illegible] ques années, il le reprit à la mort de sa [illegible] en 1666, sur le conseil de madame de La F[illegible]

Il avait alors vingt-deux ans, et avait [illegible] en Sorbonne assez brillamment son acte [illegible] tative. Ses frères le trouvèrent accom[illegible] sur les partages de la succession de sa m[illegible] ne demandait que les pierreries, les bij[illegible] autres frivolités luxueuses de la toilette de [illegible] il allait au sermon, à l'Opéra, à la coméd[illegible] des habits féminins, et se faisait nommer [illegible] laquais *madame de Ganzi.* Il était très-[illegible] du duc d'Orléans, qui avait ses goûts, et [illegible] mettait aussi des cornettes, des pendants [illegible] reilles et des mouches. Ces étrangetés [illegible] faisaient fortune, et Choisy s'enivrait des [illegible] qu'obtenaient sa figure et ses atours, [illegible] allocution sévère du duc de Montausier [illegible] péra, en présence du jeune dauphin, qui [illegible] attiré dans sa loge, le fit retomber du ciel [illegible] terre. « J'avoue, lui dit l'austère gouv[illegible] monsieur ou mademoiselle, car je ne sa[illegible] comment il faut vous appeler, j'avoue que [illegible] êtes belle. Mais en vérité n'avez-vous pas [illegible] honte de porter un pareil habillement, [illegible] faire la femme, puisque vous êtes assez [illegible] reux pour ne pas l'être. Allez, allez vous [illegible] monsieur le dauphin vous trouve fort [illegible] comme cela. » Le jeune prince eut beau [illegible]

: « Vous me pardonnerez, monsieur, je la
re belle comme un ange »; le malheureux
tendit que le blâme glacial de De Mon-
ier, et cette mortification produisit sur lui
impression telle qu'il forma tout aussitôt
projet de quitter Paris et d'aller cacher sa
usion au fond de quelque province. Il
ta le château de Crépon, près de Bour-
, et s'y installa sous le nom de la comtesse
Barres; car la leçon qu'il venait de rece-
avait bien pu le chasser de Paris, mais non
orriger de son étrange manie. Comme elle
ait un grand train, qu'elle avait table ou-
, qu'elle était prodigue et pleine de poli-
, la comtesse des Barres fut reçue de la
leure société, et devint fort à la mode. L'abbé
hoisy, dans un petit livre fait à la sollicita-
de la marquise de Lambert, a raconté, avec
détails où la naïveté se mêle à l'effronterie,
peu édifiante qu'il menait à Crépon. Nous
rrons les curieux à l'*Histoire de madame
mtesse des Barres*, dont Louvet s'est ins-
dans son scandaleux roman de *Faublas*.
d'une jeune comédienne qu'il avait séduite
ga à revenir brusquement à Paris. « L'en-
être belle, dit-il, me reprit avec fureur. »
montra à tous les spectacles, à toutes les
nades publiques, se compromit au point
les parents durent intervenir et obtenir de
'il renonçât aux habits de femme et au nom
comtesse des Barres. Il se décida alors à
er, et partit pour l'Italie. Il fit un long sé-
Venise. Il prit du goût pour le jeu; et
e il apportait une grande passion dans tout
il faisait, il se livra à ce penchant dange-
avec frénésie. « La rage du jeu m'a pos-
t a troublé toutes les douceurs de ma vie.
ux! si j'avais toujours fait la belle, quand
j'eusse été laide. Le ridicule est préférable
auvreté. » Son séjour en Italie dura plu-
années. Nous le voyons revenir en France,
ller en femme comme auparavant, se bor-
à ne pas se montrer en public. Les pertes
avait faites au jeu le forcèrent à s'éloigner
es mois, et il alla passer ce temps à l'ab-
le Sainte-Seine, en Bourgogne, que le cré-
sa mère lui avait fait avoir en 1663. C'est
t ce voyage qu'il fit connaissance avec le
x Roger de Rabutin, alors exilé dans sa
le Bussy. De retour à Paris, sa vie dissi-
jette dans des embarras qui ne faisaient
oître chaque jour, et dont une circonstance
rue le tira fort heureusement. Le pape
nt X venait de mourir (1676); le cardinal
uillon partait pour Rome, il lui offrit d'être
nclaviste; Choisy accepta avec empresse-
Bientôt après il devint, grâce au cardi-
Retz, conclaviste général des cardinaux
is, et se trouva de la sorte initié aux in-
s qui précédèrent et signalèrent l'élection
cent XI.
e fallait rien de moins qu'une maladie des
plus sérieuses pour le faire sortir cette nature fri-
vole de sa vie désordonnée. La fin précipitée de
Marie-Thérèse avait déjà singulièrement frappé son
imagination impressionnable; une fièvre violente
dont il fut pris, et qui le mit dans le plus grand
danger, opéra ce miracle. Il avait entendu les
médecins dire : « il ne sera pas en vie dans deux
heures. » Il forma donc la résolution, s'il revenait
à la santé, de laisser là cette existence déréglée
et de se convertir. Le péril disparu, il n'oublia pas
ce solennel engagement. Il rompit avec le passé,
et ne songea plus qu'à expier ses fautes par la
pénitence. Il fut aidé dans son louable projet par
l'abbé de Dangeau, avec lequel il composa des dia-
logues sur l'immortalité de l'âme, sur l'existence
de Dieu, sur la Providence et sur la religion.
Un jour il apprend, au séminaire des Missions
étrangères, où il s'était retiré, qu'il était arrivé des
mandarins indiens, et qu'il était question d'en-
voyer une ambassade au roi de Siam. L'idée lui
vint de demander ce poste apostolique. Il était
appuyé par le cardinal de Bouillon, et sans doute
qu'il eût réussi dans ses prétentions si le choix
de l'ambassadeur n'eût déjà été fait. Faute de
mieux, l'abbé de Choisy, en cela fort prévoyant,
fit observer que le chevalier de Chaumont pouvait
mourir en chemin, et réclama la coadjutorerie du
chevalier et de plus l'ambassade ordinaire dans
l'hypothèse où sa majesté siamoise consentirait à
se convertir au christianisme. « Je n'avais pas en-
core ouï parler, dit Louis XIV, d'un coadjuteur
d'ambassade. Mais il a raison, à cause de la lon-
gueur et du péril d'un pareil voyage. » L'on
s'embarqua à Brest, le 3 mars 1685. L'abbé
de Choisy fait un long récit de cette ambassade,
récit enthousiaste et dans lequel toute chose est
tant soit peu exagérée. Au reste, comme le cheva-
lier de Chaumont et le père Tachard, qui étaient du
voyage, ont écrit chacun leur relation, ces trois
ouvrages se complètent et se corrigent l'un par
l'autre. C'est durant la traversée que Choisy re-
çut les ordres et la prêtrise, et c'est en pleine
mer qu'il dit sa première messe. Cette ambas-
sade, entreprise fort à la légère, ne devait abou-
tir à rien. Le roi de Siam ne répondit pas aux
ouvertures qui lui furent faites, et renvoya tout
le monde avec de belles paroles et de beaux
présents. L'on était de retour à Brest le 18 juin
1686. Le chevalier de Chaumont et Choisy furent
à Versailles l'objet d'une inconcevable curiosité.
« On nous entourait comme des ours », dit ce
dernier plaisamment. Le roi fut plein de caresses
pour l'abbé, qui se crut au faîte des grandeurs;
mais cet éblouissement passa vite. Parmi les pré-
sents que le roi de Siam envoyait en France, il y
en avait de considérables avec une lettre d'envoi
pour le cardinal de Bouillon. Choisy avait, sans
consulter l'ambassadeur, sollicité ces distinctions
pour son ami le grand-aumônier, qu'il avait
quitté en possession apparente d'une pleine faveur,
et qu'il retrouvait disgracié et exilé. Louis XIV
parut irrité de ce coup de tête du pauvre abbé,

et il n'en fallut pas davantage pour gâter ses affaires. Mais Choisy prit cela en esprit de pénitence; il retourna à son séminaire des Missions étrangères, où une demi-heure d'oraison devant le saint-sacrement, nous dit-il, lui fit oublier cette petite disgrâce. Cependant, l'arrivée des ambassadeurs siamois, un mois après, en le rendant utile, lui rouvrit la cour, où il reparut comme introducteur et interprète naturel des envoyés de Siam. Six mois encore après, il faisait sa paix avec le roi, auquel il présenta la *Vie de David* et la traduction des *Psaumes*. Il obtint même d'aller voir le cardinal de Bouillon, qui était malade à Tarascon. L'abbé de Choisy fut élu en 1687 membre de l'Académie française, en remplacement du duc de Saint-Aignan. Cette année même il écrivit une *Vie de Salomon*, qui est une perpétuelle allusion à Louis XIV. L'année suivante, en 1688, il composa une histoire de Philippe de Valois, une autre du roi Jean, celles enfin de Charles V et de Charles VI. Le duc de Bourgogne lui demanda comment il s'y prendrait pour dire que Charles VI était fou. « Monseigneur, répondit l'abbé de Choisy, je dirai qu'il était fou. » L'histoire de saint Louis est de 1689. Quelques années après, il donnait une traduction de l'Imitation de Jésus-Christ. « Il dédia, raconte l'abbé de Voisenon, son *Imitation de Jésus-Christ* à madame de Maintenon. La première édition en est remarquable, par deux versets du psaume 44, qui sont au bas d'une taille douce, où cette dame est représentée à genoux aux pieds du crucifix, avec ces paroles : *Écoutez, mes filles, soyez attentives; oubliez la maison de votre père, et le roi désirera votre beauté.* On a retranché cette instruction salutaire (1). » Son *Histoire de l'Église*, entreprise par le conseil de Bossuet, qui trouvait avec raison que celle de l'abbé Fleury n'était pas abordable pour tous, fit dire à quelqu'un « que la plus ancienne de ces deux histoires était un ouvrage Fleury, et l'autre un ouvrage Choisy ». L'abbé de Choisy poussa sa carrière jusqu'à un âge fort avancé, et mourut, un an après son ami l'abbé de Dangeau, dans sa quatre-vingt-et-unième année.

Il a laissé : *Dialogues* (quatre) *sur l'immortalité de l'âme, la Providence, l'existence de Dieu et la religion*; Paris, 1764-1768, (le quatrième est de l'abbé de Dangeau); — *Histoire de France sous les règnes de saint Louis, de Philippe de Valois, du roi Jean, de Charles V, de Charles VI*; Paris, 1750, 4 vol. in-12 (ces différents règnes avaient été d'abord publiés séparément); — *Histoire de la vie de David*, in-4°; — *Histoire de l'Église*; Paris, 1727, 11 vol. in-4°; — *Histoire de madame la comtesse des Barres*; Anvers, 1735; — *Histoires de piété et de morale, tirées de l'Écriture Sainte et des auteurs profanes*; Paris, 1711; — *Journal du voyage de Siam fait en* 1685 *et* 1686, par

(1) Ce fait a été contesté. Voyez le *Dictionnaire des anonymes*, t. I, p. 391. —

M. L. D. C.; Paris, 1741, in-12; — *Mémoi[res] pour servir à l'histoire de Louis XIV*; Utr[echt], 1727, 3 vol. in-12; — (*la*) *Nouvelle Ast[rée] dédiée à S. A. R. Madame*; Paris, 1713, in-[12]; — *le prince Kouchimen, histoire tartar[e]*; *don Alvar del Sol, histoire napolitaine*; Pa[ris], 1710, in-12; — *Vie de madame de Miram[ion]*; 1706, in-4°; — *Vie de Salomon*; in-12, 1[...]

GUSTAVE DESNOIRESTERRES.

L'abbé de Choisy, ses *Mémoires*; *Histoire de la c[om]tesse des Barres*; ses *Dialogues*; *Journal du voy[age de] Siam*. — L'abbé d'Olivet, *la Vie de M. l'abbé de C[hoisy]*. — D'Alembert, *Éloge de l'abbé de Choisy*. — L'a[bbé de] Voisenon, *Anecdotes littéraires*, *Œuvres complè[tes]*. — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. III. — [...] Champollion, *Notice sur l'abbé de Choisy* (Mich[aud et] Poujoulat).

CHOKIER. *Voy.* SURLET.

CHOLET, ou **COLETI**, ou **CIOLETI**, ou [...] **CARLET** (*Jean*), dit *de Nointel*, cardinal [fran]çais, natif de Nointel, en Beauvoisis, m[ort le] 2 août 1291. Après avoir été chanoine de [la ca]thédrale de Beauvais, et peut-être même é[vêque] de cette ville, il fut créé cardinal en 12[81], chargé de diverses missions par les papes [Mar]tin IV et Nicolas IV. Le premier de ces [deux] pontifes lui donna l'ordre de se rendre en [...] pour empêcher, sous peine d'excommunic[ation], Charles Ier d'Anjou et don Pèdre d'Arag[on d'en] venir à un combat singulier. Martin IV e[nvoya] aussi Cholet auprès de Philippe III, *le Hard[i]*, [roi] de France, pour offrir à ce prince, qu'il [...] décider à se croiser contre don Pèdre, les r[oyau]mes de Valence et d'Aragon avec le co[mté de] Barcelone. Le 17 août 1284, le cardin[al] tint à Paris un concile où Philippe III et se[s deux] fils aînés prirent en effet la croix. Atteint [d'une] maladie épidémique qui régnait dans son [armée], Philippe le Hardi mourut à Perpignan, le [5 oc]tobre 1285, et le cardinal Cholet, revenu à [Paris] avec Philippe le Bel, célébra les obsèques d[u feu] roi à Saint-Denis; puis il fit consentir Ph[ilippe] le Bel à la continuation de la croisade. A[u bruit] de ces préparatifs du roi de France, Alph[onse], successeur de don Pèdre au trône d'Arag[on], hâta de traiter avec Charles II, fils et suc[cesseur] de Charles Ier d'Anjou, roi des Deux-S[iciles]. Cholet fit conclure ensuite entre le roi de [France] et Sanche IV, roi de Castille, le traité du 1[...] 1289. La même année le cardinal fit son [testa]ment; les legs considérables qu'il institu[a sup]posent une fortune immense. Il fonda le c[ollège] des Cholets sur la montagne de Sainte-Gen[eviève].

Hist. littéraire de la France, t. XX, p. 113.

CHOLEX (*Roger-Gaspard-Jérôme*, [...] homme d'État sarde, né en 1771, à B[...] dans le Faucigny, mort le 24 juillet 18[...]. [Lors] de l'invasion de la Savoie et du Piémont [par les] Français, il se prononça contre les pri[ncipes] révolutionnaires. Obligé de s'expatrier, il [se ré]fugia à Genève, où il exerça avec distinc[tion la] profession d'avocat. A la rentrée du roi d[e Sar]daigne, après avoir été peu de temps int[endant] de la Maurienne, il se rendit à Paris pour y [...]

les intérêts de ce pays auprès de la commission de liquidation. De retour à Turin, il fut nommé intendant général de la Sardaigne, poste que l'intempérie du climat le contraignit d'abandonner. En 1821 il devint ministre de l'intérieur, et déploya toutes les qualités d'un administrateur actif et habile.

San-Tommaso, *Elogio del conte Reg. Gasp.* — *Jer. Cholex.* — Lesur, *Annuaire hist. univ.*

*CHOLGI. *Voy.* GOLGIUS.

CHOLIÈRES (*Nicolas*), littérateur français, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il fut avocat au parlement de Grenoble. On a de lui : *les Neuf matinées du Seigneur de Cholières, dédiées à monseigneur de Vendôme;* Paris, 1585, in-8° ; — *les Après-dînées du seigneur de Cholières ;* ibid., 1587, in-12. Ces deux ouvrages ont été réunis sous ce titre : *Contes et discours bigarrez, déduits en neuf matinées et après-dînées du carnaval ;* ibid., 1611 et 1613, 2 vol. in-12 ; — *la Guerre des masles contre les femelles, en trois dialogues, avec les mélanges politiques du sieur de Cholières ;* ibid., 1588, in-12 : « la rareté de ce livre, dit Desessarts, en fait le seul mérite » ; — *la Forêt nuptiale ;* 1600, in-12.

Desessarts, *les Siècles litt.* — *Biblioth. des romans.*

CHOLLET ou **CHOLET** (*François-Auguste*, COMTE), homme politique français, né à Bordeaux, en 1747, mort le 5 novembre 1826. Procureur du roi à l'amirauté de Guienne avant la révolution, il était administrateur du département de la Gironde lorsqu'il fut appelé, en septembre 1795, à siéger au Conseil des Cinq-Cents, où il débuta, le 16 novembre 1796, en s'opposant au rétablissement de la loterie. Il embrassa ensuite avec ardeur la défense des naufragés de Calais. Le 20 mai 1797 il fit rappeler les 198 conventionnels bannis de Paris en vertu de la loi du 21 floréal an IV (10 mai 1796), et fit rapporter cette loi. En même temps il soutint la proposition tendant à exiger des prêtres une déclaration nouvelle. Il vota le maintien des ventes de presbytères déjà opérées, et demanda la suspension des ventes non encore consommées. Le 27 août il proposa l'ajournement du projet relatif à la violation du secret des lettres. Le 2 septembre, avant-veille du coup d'État du 18 fructidor an V, il voulut qu'on écartât les propositions de Thibaudeau relatives à la marche des troupes. Le 9 du même mois il s'opposa à l'exclusion des nobles des emplois publics. Le 4 décembre il proposa la déportation des ecclésiastiques qui ne se soumettraient pas aux lois, et le 19 mars 1798 il demanda, avec le Directoire, la révision des jugements rendus de mai à septembre contre les représentants et les acquéreurs des biens nationaux. Le 27 novembre 1794 il combattit, comme entaché de rétroactivité, le projet de Duplantier de la Gironde, relatif aux biens des pères et mères des émigrés. Réélu membre du Conseil des Cinq-Cents, en mai 1799, il s'opposa à la suppression de la formule de *haine à l'anarchie* dans le serment que devaient prêter les officiers de la garde nationale. Après le 18 brumaire, il fit partie de la commission chargée de reviser la constitution. Il fut ensuite nommé sénateur, comte de l'empire et membre de la commission de la liberté de la presse. Appelé à la chambre des pairs le 4 juin 1814, il siégea encore dans cette assemblée à la seconde restauration.

Monit. univ. 1795-1826. — Arnault, Jouy, etc, *Biog. nouv. des contemp.*

* **CHOMATIANUS** (*Demetrius*), jurisconsulte grec, vivait probablement vers la première moitié du treizième siècle de J.-C. Il fut chartophylax, puis archevêque de Bulgarie, et écrivit des *Quæstiones* sur le droit ecclésiastique. Cet ouvrage, resté inédit, se trouve parmi les manuscrits de la bibliothèque de Munich. Il est mentionné par Cujas ; et au tome premier de la *chronologia* du *Jus greco-romanum* de Leunclavius, Freher place Chomatianus au nombre des commentateurs des *Basiliques ;* mais le fait est révoqué en doute par Boecking. Outre les passages de Chomatianus cités par Freher, on trouve des fragments de ses ouvrages dans le recueil de Bonnefoy. V. R.

Cujas, *Observ.*, V, c. 4. — Montreuil, *Hist. du droit byzantin*, III. — Boecking, *Institutio*, 1, 408, n° 48.

* **CHOMEL** (*François*), médecin français, natif d'Annonay, vivait dans le milieu du dix-septième siècle. On a de lui : *Observationes medicæ ;* Londres, 1646, in-8° ; — *Tractatus de tussi ;* Lyon, 1656, in-8°.

Carrère, *Biblioth. de la médecine.*

CHOMEL (*Jacques-François*), médecin français, natif de Paris, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *An naturales omnes corporis humani humores alibiles et excrementitii digeri possent ;* Montpellier, 1708, in-4° ; — *Universæ medicinæ theoricæ pars prima, seu physiologia ad usum scholæ accommodata ;* ibid., 1709, in-12 ; — *Traité des eaux minérales, bains et douches de Vichy ;* Clermont-Ferrand, 1734 et 1738, in-12 ; Paris, 1738, in-12.

Carrère, *Biblioth. de la médecine.* — Éloy, *Dict. de la médecine.*

CHOMEL (*Noël*), agronome français, né à Paris, vers 1632, mort à Lyon, le 30 octobre 1712. L'abbé Tronson, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, l'ayant chargé de régir les biens que la communauté possédait à Vincennes, il s'empressa d'acquérir toutes les connaissances nécessaires à une exploitation rurale; il devint depuis curé de Saint-Vincent, à Lyon. On a de lui : *Dictionnaire économique ;* Lyon, 1709, 2 vol. in-fol. Cet ouvrage a eu un grand nombre d'éditions, successivement améliorées, dont la plus récente est celle de Paris ; 1767, 3 vol. in-fol.

Histoire des Lyonnais, part. 2, p. 177. — Lelong, *Biblioth. hist. de la France*, édit. Fontette.

CHOMEL (*Pierre-Jean-Baptiste*), médecin et botaniste français, membre de l'Académie des sciences, né en 1671, mort en 1740. Aux études

médicales il joignit, par goût, celle de la botanique, et seconda puissamment Tournefort dans sa recherche des plantes de la France. Il parcourut surtout l'Auvergne, le Bourbonnais et les contrées voisines, où il fit une abondante récolte de plantes, la plupart inconnues. Il donna à l'Académie des sciences plusieurs notices contenant l'histoire et la description d'une partie de ces plantes et des observations sur les eaux minérales. Ces notices se trouvent dans les Mémoires de l'Académie des sciences de 1703 à 1720. En 1707 Chomel fut nommé médecin de quartier de Louis XIV. Quelque temps après, dans un jardin du faubourg Saint-Jacques, il fit cultiver une collection des plantes en usage dans la médecine, et en fit l'objet d'un enseignement spécial. Le résumé de ses leçons forma son principal ouvrage, qu'il publia sous le titre de : *Abrégé de l'histoire des plantes, dans lequel on a donné leurs noms différents, tant françois que latins, la manière de s'en servir, la dose et les principales compositions de pharmacie dans lesquelles elles sont employées*; etc., 1712, 1715, 1725, et un supplém. en 1730, 4 vol. in-12. Cet ouvrage a eu plusieurs éditions; son fils en a donné une en 1761, 3 vol. in-12; la 7e a été revue et augmentée par Maillard, 1803, 2 vol. in-8°; J.-J. Dubuisson a fait paraître le même ouvrage sous le titre : *Plantes usuelles indigènes et exotiques décrites par Chomel, au nombre de* 642, *dessinées dans l'état de floraison d'après nature et soigneusement gravées*; 1809, 2 vol. in-8°, avec 102 planches.

GUYOT DE FÈRE.

Biographie médicale. — Quérard, *la France litt.*

CHOMEL (*Jean-Baptiste-Louis*), docteur en médecine, fils du précédent, né vers 1700, mort en 1765. On lui doit plusieurs ouvrages, entre autres : *Éloge historique de Jacques Molin, dit Dumoulin*; 1761, in-8°; — *Éloge de Louis Duret*; 1765, in-12. Il a remporté pour cet éloge le prix décerné par la Faculté de médecine, et qu'il avait lui-même proposé; — *Essai sur l'histoire de la médecine en France*; 1762, in-12. Il a donné, en 1761, une édition de l'Histoire des plantes qu'avait publiée son père.

GUYOT DE FÈRE.

Biographie médicale. — Quérard, *la France littér.*

* **CHOMEL** (**), littérateur français, frère du précédent, vivait dans le milieu du dix-huitième siècle. On a de lui : *Tablettes morales et historiques*; Paris, 1762, in-12; ouvrage attribué à Grandmaison par *la France littéraire* de 1769; — *les Nuits parisiennes, à l'imitation des Nuits d'Aulu-Gelle*; ibid., 1769, 2 vol. in-8°; — *Aménités littéraires et recueil d'anecdotes*; ibid., 1773, in-8°. Tous ces ouvrages ont été publiés sous le voile de l'anonyme.

Quérard, *la France littéraire.*

* **CHOMEL** (*Auguste-François*), docteur en médecine, de la même famille que les précédents, né vers 1789. Il profita des savantes leçons de Pinel, de Corvisart, de Boyer, et, jeune encore, il fut attaché au service médical des hôpitaux. En 1813 il publia un *Essai sur les rhumatismes*, in-4°, et en 1817 des *Élém... de pathologie générale*, in-8° (2e édit. en 18...). Il eut un succès moins contesté dans son *Tr... des fièvres et des maladies pestilentiel...* 1821, in-8°, quoique Broussais eût attaqué ... ouvrage dans le *Journal des sciences médic...* (t. 23). Son éloignement pour la doctrine ... siologique et pour l'application de l'anatomie ... thologique à la connaissance des maladies l... tira beaucoup de contradicteurs. En 1827 ... nommé professeur à l'École de médecine ... remplacement de Laennec, dont il partag... principes en médecine. Il est un des mé... de l'Hôtel-Dieu et de la Charité. MM. G... Requin et Sestier ont publié ses leçons ... nique médicale (fièvres typhoïdes, rhumat... pneumonie); 1836, 3 vol. in-8°. M. Chom... aussi membre de l'Académie de méde... un des praticiens les plus justement esti...

GUYOT DE FÈRE.

G. Sarrut, *Biog. des hommes du jour.* — Quér... *France littéraire*, supplément. — *Les médecins ... ris.* — *Biogr. médic.* — Guyot de Fère, *Stat... gens de lettres.*

* **CHOMIAKOF** (*Alexis Stéphanovic...*), ... et littérateur russe contemporain. Ses pri... ouvrages, très-estimés, sont : Une c... de *Poésies*; — *Iemark* (la conquête de ... rie), drame historique, qui atteint parfois ... haut lyrisme, mais qui manque de vérit... rique; — *Dmitri Samozwanjez* (le fau... trius), œuvre plus accomplie, et sous l... port du style et de la versification, et ... de la conception et de la peinture des ca... Chomiakof est aussi un prosateur rem... Les articles qu'il fournit au *Moskwitj...* noncent un talent de publiciste et une i... très-variée.

Conversations-Lexicon.

CHOMORCEAU. *Voy.* MENU DE...

CHOMPRÉ (*Pierre*), littérateur fra... en 1698, à Narcy, près de Châlons-sur... mort à Paris, le 18 juillet 1760. Après av... bonnes études, il se consacra à l'enseign... ouvrit à Paris une institution, estimée. O... plusieurs ouvrages d'éducation, entre a... *Dictionnaire de la fable pour l'int... des poëtes, des statues et tableaux, etc.* ... succès multiplia les éditions. La premi... 1727, petit in-12; Millin en donna une, ... rablement augmentée, en l'an IX. Les ... vrages de Chompré sont : *Vie de Brut... mier consul de Rome*; Paris, 1730, in-... *de Callisthène*; 1730, in-8°; — *Selecta l... monis exemplaria*, 17.., 6 v. in-12 : ce... morceaux choisis dans les anciens aut... il en a donné une version, sous le titre ... *dèles de latinité*; 1746, 6 vol. in-12; — ... *bulaire universel latin-français*; 175... — *Dictionnaire abrégé de la Bible*, ...

connaissance des tableaux historiques tirés de la Bible; 1755, in-12; réimprimé en 1806; — *Introduction à la langue latine par la voie de la traduction*, tirée de Scioppius et de Sanctius; 1757, in-12; — *Moyen d'apprendre les langues, et principalement la latine*; 1757, in-12; — *Essai de feuilles élémentaires pour apprendre le latin sans grammaire ni dictionnaire*; 1768, in-8°. GUYOT DE FÈRE.

Desessarts, *les Siècles litt.* — Quérard, *la France litt.*

CHOMPRÉ (*Étienne-Maurice*), frère du précédent littérateur français, né à Paris, en 1701, mort en 1784. Comme son frère, il fut maître de pension à Paris. Il a publié : *Apologues, ou explication d'un certain nombre de sujets de la fable*, par E. C.; Paris, 1764, in-12 : c'est un supplément au *Dictionnaire de la fable* de Pierre Chompré; — *Recueil de fables*; 1779, in-12. Il a rédigé la table des matières de l'*Histoire des voyages* de l'abbé Prévost, et, pour le *Cours d'études* de Le Batteux, une grammaire française, grecque et latine.

Desessarts, *les Siècles litt.*

CHOMPRÉ (*Étienne*), fils aîné du précédent, né à Paris, en 1741, mort en 1811. Il professa à Aix et à Marseille. Il quitta cette dernière ville à l'époque de la révolution. En 1795 il exerça des fonctions judiciaires en Belgique, et devint plus tard professeur de belles-lettres à Bourges, puis greffier du tribunal de Versailles.

Feller, *Dict. hist.*

CHOMPRÉ (*Nicolas-Maurice*), fils puîné d'Étienne-Maurice, mathématicien et physicien français, né à Paris, en 1750, mort le 24 juillet 1825. D'abord employé au bureau des Mines et de l'agriculture du ministre d'État Bertin, il passa, en 1786, au trésor public, comme chef de bureau. Pendant les troubles révolutionnaires il se retira à Yvry-sur-Seine, où il composa plusieurs ouvrages. En 1794 il fut employé comme géomètre au bureau du cadastre du ministère de l'intérieur. Bientôt après, il fut nommé chef de bureau au ministère des relations extérieures, puis consul à Malaga. Dans ce poste, son inflexible justice ayant froissé les intérêts du gouvernement espagnol, celui-ci profita de la chute du Directoire pour demander le rappel de Chompré, comme gage de la bonne harmonie entre les deux nations. Il revint à Paris en 1800, et reprit ses travaux scientifiques. Une *société galvanique* s'étant formée pour donner l'essor aux découvertes de Galvani et de Volta, il en devint un des membres les plus actifs, et la classe des sciences physiques de l'Institut, dans son rapport du 6 février 1808, cita avec éloges ses expériences de galvanisme. En 1806 il fut nommé membre du conseil des prises. Ce tribunal ayant été supprimé en 1814, on le chargea de faire un état raisonné de toutes les affaires qui y avaient été jugées, travail important, qui resta déposé au ministère. On a de Chompré les ouvrages suivants : *Trigonométrie rectiligne et sphérique*, *traduit de l'italien de Cognoli*, 1780; 2e édit. en 1804; — *Éléments d'arithmétique, d'algèbre et de géométrie*, faisant partie du *Cours d'études de l'École normale*, 1776; nouvelle édit. augmentée, 1785, in-8°; — *Traité des angles horaires* (dans la *Connaissance des temps*); — *Expériences sur la compressibilité de l'eau par le galvanisme* : lues à l'Institut et rapportées par Izarn dans le *Manuel du galvanisme*; — *Expériences sur les effets des pôles négatif et positif* (avec Riffaut); mentionnées honorablement dans le rapport de Cuvier pour les prix décennaux, et insérées dans les *Mémoires des savants étrangers*, publiés par l'Institut; — *Dictionnaire de poche français-anglais et anglais-français, traduit de Blackstone*, 1823, in-8°. GUYOT DE FÈRE.

Monit. univ., 2 août 1825. — Mahul, *Annuaire nécrologique*, ann. 1825. — Quérard, *la France litt.*

CHOPART (*François*), chirurgien français, né à Paris, vers 1750, mort en juin 1795. Il professa la chirurgie, et fut chirurgien en chef à l'hospice de la Charité. Lié de la plus vive amitié avec Desault, il composa avec lui un de ses meilleurs ouvrages. Outre deux *observations* insérées dans le t. XI des *Mémoires de l'Académie de chirurgie*, on a de Chopart : *de Læsionibus capitis per ictus repercussos*; Paris, 1770, in-4° : cette thèse a été traduite en français par l'auteur lui-même, sous ce titre : *Mémoires sur les lésions à la tête*; ibid., 1771, in-12; — *de Uteri prolapsu*; ibid., 1772, in-4°; — *Traité des maladies chirurgicales et des opérations qui leur conviennent*; ibid., 1789, 2 vol. in-8°, en société avec Desault; — *Traité des maladies des voies urinaires*; ibid., 1791, 2 vol. in-8°; édition revue et augmentée par Pascal; ibid., 1812, 4 vol. in-8°.

Mem. de l'Acad. de chirurgie, XI. — Brunet, *Manuel du libraire*.

*CHOPIN (*Frédéric*), pianiste et compositeur polonais, né en 1810, à Zelazowawola, près de Varsovie, mort à Paris, le 17 octobre 1849. Il n'eut pas d'autres professeurs que Zigwny et Joseph Elsner. Le premier lui donna des leçons de piano, et le second lui enseigna la composition. Chopin se forma ensuite par l'étude et la réflexion, et devint un compositeur et un pianiste remarquable par l'originalité de ses productions et de son jeu. Vers 1830, Chopin, déjà connu en Pologne, en Russie et en Allemagne, quitta sa patrie pour voyager. « Chopin, dit J. d'Ortigue, produisit une vive sensation dans les concerts, et surtout dans les salons, autant par son jeu fin et délicat que par la nouveauté de ses compositions. Rien en effet ne pourrait donner l'idée de ce talent à la fois profond, gracieux, plein de force et de légèreté, rêveur, poétique, élevé, et qui se distinguait par un tour qui n'appartenait qu'à lui. Chopin était un des trois ou quatre musiciens de notre siècle qui avaient véritablement ce qu'on appelle un *style* à eux. Jamais artiste n'a réuni à un si haut degré dans ses inspirations

le culte des traditions classiques aux innovations les plus hardies. Quels que soient les progrès que le piano ait faits en dernier lieu entre les mains de Listz, de Thalberg, de Doëhler, jamais on ne ravira à F. Chopin la place à part qu'il occupe dans l'art. » On doit à Chopin deux concertos de pianos, un grand nombre d'études, de nocturnes, de chansons et de mazurkas. Il a introduit en France ce dernier genre de composition.

Conversations - Lexicon. — *France musicale.* — M. d'Ortigue, dans le *Dictionnaire de la conversation.*

*CHOPIN (*J.-N.*), littérateur français, né vers 1800. Ancien secrétaire du prince Keurakin, ambassadeur de Russie près le gouvernement français, il a publié : *Dithyrambe sur l'inondation de Saint-Pétersbourg;* Paris, 1825, in-8°; — *de l'État actuel de la Russie, ou observations sur ses mœurs, son influence politique et sa littérature, suivies de poésies traduites du russe;* Paris, 1822, in-8°; — *la Fontaine des fleurs*, poëme, traduit du russe de Pouschkin; 1826, in-8°; — *Ode sur l'indépendance d'Haïti;* Paris, 1825, in-8°; — *Ode sur la victoire de Navarin;* 1827; — *Traité de la composition et de l'exécution des jardins d'ornement;* 1830, in-32; dans l'*Encyclopédie portative* de M. Bailly de Merlieux; — *Première républicaine;* 1833; — *A M. l'abbé de Lamennais;* 1834; — *la Russie*, dans l'*Univers pittoresque;* 1838; — *Révolutions des peuples du Nord;* Paris, 1840; — *Choix de nouvelles russes;* Paris, 1853.

Quérard, *la France litt.*, supplément.

CHOPPIN ou CHOPIN (*René*), célèbre jurisconsulte français, né au Bailleul, près La Flèche, en l'année 1537, mort à Paris, le 2 février 1606. Son père, Thomas Choppin, et sa mère, Renée Gossin, riches bourgeois, le firent convenablement élever : quand il revint des écoles de Paris, il n'était bruit à La Flèche, à Angers même, que de son mérite précoce. A l'âge de dix-sept ans, il fut reçu docteur. Il se fit bientôt applaudir comme avocat au parlement. Papire Le Masson nous a laissé le portrait de Choppin : il n'était pas de haute taille; mais on remarquait l'ampleur de son front. Quant à ses mœurs, il vivait de peu, ne mangeait que pour satisfaire l'estomac le plus sobre, et consacrait au travail toutes les heures que le sommeil ne réclamait pas impérieusement. L'habile avocat devint en peu de temps un plus habile jurisconsulte, ce qui contraria vivement ses amis. En effet, quand la renommée de ses livres éclipsa celle de ses plaidoieries, Choppin négligea le palais, ferma sa porte aux clients, et voulut donner tout son temps à l'étude. C'était, disait-on, sacrifier des profits certains aux vaines fumées de la gloire. L'éclatant succès de son livre *de Domanio Franciæ* le vengea bien de tous les propos. Le roi Henri III, associant ses hommages à ceux du public, donna des lettres de noblesse au savant défenseur des droits de son domaine. Ces lettres, qui sont du mois de février 1578, furent vérifiées en la chambre des comptes, le 23 avril de
année. Il était en 1579 aux grands-jours
Poitiers. Il y prit part, avec Pasquier, Bri
Loysel, Mangot, Tournebu, Binet, etc., à
cette joute littéraire qui eut lieu chez les
Des Roches, et dont on connaît le sujet
trouve des vers latins de René Choppin
le recueil mis au jour par A. L'Angelier : *la*
de madame Des Roches. Quand il eut
son livre *de Legibus Andium* municip
la ville d'Angers, pour lui montrer sa reco
sance, lui conféra le titre d'échevin per
dans une assemblée du 24 novembre 1581.
un homme assez glorieux : tous ces titres
rent son cœur. Aussi, au moment où écl
les troubles qui suivirent l'assassinat de He
le vit-on, empressé de jouer un rôle,
témérairement au plus épais de la mêlée
faire remarquer par la véhémence de
cours, par l'emportement de son zèle
cause des Ligueurs. Il ne s'était pas
alors montré favorable à la suprématie
de la cour de Rome; il s'était même
ment déclaré, dans plusieurs de ses écrits
les doctrines des canonistes ultram
mais, possédé par l'envie de paraître,
voua tous ses principes, et devint un de
listes les plus ardents du parti catholique
man, réfutant un de ses libelles, ne
guère sa personne. Il lui reprocha
en style macaronique, d'avoir aban
grave maintien de l'*avocat Choppin*
venir l'*avocat des chopines.* Voici le
pamphlet d'Hofman : *Anti-Chopp*
Epistola congratulatoria M. Nicod
lupini ad M. Renatum Choppinum, S.
hispanitalo-gallicæ advocatum inc
bilissimum; 1592, in-4°. On y trouve
cétie sur le nom de Choppin : « A
« sive choppinando, istud nomen hab
« si choppinificentissimus magister C
« choppinando non choppinaret chopp
« choppina choppinabili, profecto dic
« nus non mereretur choppinificum
« pinatoris, quod ei inditum est ex
« tione, etc., etc. » Le recueil de ces
fut condamné aux flammes par un arrêt
lement de Paris. Cependant les
Ligue ne furent pas longtemps bril
de Navarre, rendu par la victoire sous
de Paris, mit le siége devant cette ville
fit ouvrir les portes. Le jour où il y
de sa brillante escorte, promettant
l'oubli même aux plus fanatiques li
femme, mêlée dans la foule, ne put
pler un tel spectacle sans perdre la raison
la femme de Choppin. On l'avait vu
les troubles, encore plus passionnée
mari pour les intérêts de la Sainte-Un
ne devait pas survivre à la ruine de
Les tragiques circonstances de sa
lèrent le courage de Choppin : les

comme un avertissement céleste, il se jeta tout à coup dans le parti du roi, pour s'y montrer bientôt le plus empressé des courtisans. Vers la fin de sa vie, Choppin se retira dans un domaine qu'il avait acheté près de Paris, à Cachant. C'est là qu'il composa ses derniers ouvrages. Choppin passe encore pour un des meilleurs interprètes de la Coutume : on ne loue pas moins son savoir profond que la rectitude de son jugement. Mais on lui reproche d'avoir trop négligé le style de ses écrits et de s'être exprimé souvent dans une langue hérissée de néologismes barbares. Il accusait Bacquet d'avoir pillé quelques chapitres de son traité *Sur le domaine*. Bacquet lui répondit : « Comment vous aurais-je fait cette injure? En effet, j'ai voulu vous lire; mais, je vous l'avoue, je n'ai pas entendu votre latin. » Voici la liste de ses ouvrages : *Bellum sacrum gallicum*; Parisiis, 1562, in-4° : c'est un poëme latin, qui n'eut pas beaucoup de succès; — *de Domanio Franciæ libri III*; Paris, 1574, in-4°; d'autres éditions parurent à Paris, 1589, 1605, 1621, in-fol., et dans la première partie du recueil *de Jure Domaniali*; Francfort, 1700, in-fol.; traduction française : *Trois livres du domaine de la couronne de France*; Paris, 1603, in-fol.; — *de Privilegiis rusticorum libri III*; Parisiis, 1575, in-4°; autres éditions : Paris, 1590, 1606, 1621, in-fol.; Cologne, 1582, in-8°, et dans le tome XVIII du *Tractatus universi juris*; Venise, 1584, in-fol.; traduction française : *des Priviléges des personnes vivant aux champs*; Paris, 1634, in-fol.; — *de Sacra politia forensi libri III*; Paris, 1577, in-4°; ouvrage réimprimé à Paris, 1580, 1603, in-fol.; traduit en français par J. Tournet; Paris, 1617, in-4°; — *Oraison pour le clergé de France*; Paris, 1590, in-4°; — *de Legibus Andium municipalibus, cum tractatu prævio de summis Gallicarum consuetudinum regulis*; Paris, 1581, in-fol.; ouvrage réédité à Paris, 1600, 1611, in-fol.; traduction française, par J. Tournet : *Commentaires sur la coutume d'Anjou*; Paris, 1635, in-fol.; — *de Pontificio Gregorii ad Gallos diplomate congratulatoria oratio*; Paris, 1591, in-4°; — *Panegyricus Henrico IV dicatus*; Parisiis, 1594, in-8°; — *de Civilibus Parisiorum moribus institutis libri III*; Parisiis, 1596, in-fol.; autres éditions : Paris, 1613, 1624, in-fol.; — *Monasticon, seu de jure cœnobiorum libri II*; Parisiis, 1601 et 1610, in-fol.; traduction, par J. Tournet : *Deux livres des droits des religieux et des monastères*; Paris, 1619, in-4°; — *Renati Choppini Opera*; Parisiis, 1609, 4 vol. in-fol. Ce recueil n'est pas complet. Il a été traduit par J. Tournet; Paris, 1635, 3 vol. in-fol., et Paris, 1662, 5 vol. in-fol.

B. Hauréau.

Papirius Masso, *Elogia*. — La Croix du Maine, *Biblioth. franç*. — Nicéron, *Hommes illustres*, t. XXXIV. — B. Hauréau, *Hist. litt. du Maine*, t. III.

Choque (*Pierre*), dit Bretagne, écrivain français, vivait à la fin du quinzième et au commencement du seizième siècle. Il était premier hérant et roi d'armes d'Anne de Bretagne. Il suivit, avec d'autres seigneurs bretons, Philippe de Ravestain dans la campagne qu'il fit en 1501, à Métélin, sur le vaisseau *la Cordelière*. Il y a lieu de croire qu'il dut rendre compte à la reine de cette expédition, car, comme le prouvent divers écrits de lui, il était dans l'usage de faire à sa souveraine la relation des missions dont elle le chargeait. En effet, on voit de lui à la Bibliothèque impériale un *Discours des cérémonies du sacre et mariage d'Anne de Fouez avec Ladislas, roi de Hongrie, Pologne et Bohême, mis en escrit du commandement d'Anne, royne de France, duchesse de Bretagne* (Ms. des *Blancs-Manteaux*, n° 46, p. 319). Cette pièce curieuse n'a point été mentionnée par le P. Lelong. Choque écrivit aussi une *Relation des cérémonies observées et des honneurs rendus dans l'État de Venise à madame Anne de Fouez, reine de Hongrie et de Bohême, épouse du roi Ladislas, en* 1502. Le poëme, sans titre, de Pierre Choque, auquel le savant M. Jal, historiographe de la marine, donne celui de *Combat et embrasement de la nef* Marie la Cordelière, *poëme traduit du latin de Brice par Pierre Choque, premier hérault et l'un des rois d'armes d'Anne de Bretagne, reine de France*, est un manuscrit in-4°, provenant du fonds Lancelot, n° 36, et faisant aujourd'hui partie de la Bibliothèque impériale, n° 7568-3. Il contient 455 vers dyssyllabiques, non compris la dédicace, en 35 lignes sans alinéa, l'épitaphe de Portzmoguer, en vers, le chant royal en 54, l'envoi compris, et le rondeau, en 12. Quant à l'auteur du poëme original, indiqué seulement par M. Jal sous le titre de secrétaire de la reine, il s'appelle (ce qui ne serait pas contradictoire, selon nous) Germain Brice d'Auxerre, chanoine de la cathédrale de Paris et aumônier de Louis XII, mort en 1538. Cette opinion semble partagée par M. de Fréminville, qui indique Germain Brice (*Antiquités du Finistère*, t. Ier, p. 159) comme l'auteur de l'épitaphe latine de Portzmoguer, qu'il rapporte en entier et dont celle de Choque est la traduction. Choque assista, en vertu de sa charge, aux obsèques de la reine Anne à Saint-Denis, et à la translation de son cœur à Nantes. Le récit de ce qui se passa dans ces deux cérémonies est consigné dans la relation qu'il en a laissée sous ce titre : *Discours et pompes funèbres faites aux obsèques de très-chrétienne et illustre princesse Anne, par la grâce de Dieu deux fois royne de France, duchesse de Bretagne, comtesse de Montfort, de Richemont, d'Étampes et de Vertus, avec un récit de l'ordre et cérémonies tenus à l'enterrement qui fut faict du cœur de la dicte dame à Nantes, en Bretagne, en l'église des Carmes, le dimanche dix-neufviesme jour de mars, l'an mil-cinq-*

cens-treize, mis en escrit par Bretaigne, premier hérault et l'un des roys d'armes de la dicte royne et duchesse (Manusc. de la Bibliothèque impériale, n° 46, *Blancs-Manteaux*, p. 191). P. Levot.

Marie la Cordelière, seizième siècle; étude pour une histoire de la marine française, par M. Jal, etc.; Paris, Imp. roy., 1845, in-8°.

CHOQUET, musicographe français, mort en 1761. Il fut avocat au parlement de Provence. On a de lui : *la Musique rendue sensible par la mécanique;* Paris, 1759, 1762, in-8°.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens*.

CHOQUET (*François-Hyacinthe*), théologien flamand, de l'ordre des Dominicains, mort à Anvers, en 1645. Il professa successivement, dans les maisons de son ordre, à Louvain, à Douai, et à Anvers. Ses principaux ouvrages sont : *Sancti Belgii, ordinis Prædicatorum;* Douai, 1618, in-8°; — *de Confessione per litteras seu inter nuntium;* ibid., 1623.

Échard, *Script. ord. Prædicatorum*. — André, *Bibliotheca belgica*.

CHOQUET (*Louis*), poëte français du seizième siècle; on ne connaît pas les particularités de sa vie. Il paraît qu'il était prêtre, et il composa un long *mystère*, intitulé : *l'Apocalypse sainct Jehan Zebedee, où sont comprises les visions et revelations que icelluy sainct Jehan eut en l'ysle de Pathmos, le tout ordonné par figures convenables selon le texte de la Saincte Escripture. Ensemble les cruaultez de Domicien Cesar*. Ce mystère forme la troisième partie des *Actes des Apôtres* composés par Arnault et Simon Grebun; il fut représenté à Paris, à l'hôtel de Flandre, par les confrères de la Passion et imprimé en 1541, chez Arnault et Charles, Les Angeliers frères. C'est la seule édition qu'ait obtenue cet ouvrage; aussi est-il fort rare. Saint Jean en est le héros; il est jeté dans une chaudière d'huile bouillante, sans ressentir aucun mal; il confond un magicien romain, Cynosis; il ressuscite trois enfants morts subitement. Tout ceci édifiait fort et charmait le public du seizième siècle. Les vers de Choquet sont très-mauvais, mais ils ne présentent pas les naïvetés par trop choquantes et les grossièretés qui reviennent souvent dans les mystères d'une date un peu plus ancienne. Duverdier et Bayle sont tombés dans l'erreur en attribuant à l'auteur de l'*Apocalypse sainct Jehan* la rédaction des *Actes des Apostres*, qu'il s'est borné à continuer. G. B.

Bibliothèque du Théâtre-Français, 1768, t. I, p. 114. — Les frères Parfaict, *Histoire du Théâtre-François*, t. III, p. 50.

CHOQUET (*François-Hyacinthe*). *Voyez* Thomas de Cantimpré.

***CHOQUET** (*Romain*), hagiographe français, de l'ordre des Récollets, vivait vers le milieu du dix-septième siècle. On a de lui : *Vie de saint Aye;* Mons, 1640, in-12.

Lelong, *Bibl. historique de la France*, éd. Fontette.

***CHOQUET** (...), biographe français, de l'ordre des Récollets, vivait dans la seconde moi du dix-septième siècle. On a de lui : *Abrégé la vie et des miracles de saint Gery;* Doua 1662, in-4°; — *Chronique raccourcie des é ques de Cambray*, insérée dans l'ouvrage pré dent. On doute si ce personnage est le mê que le précédent.

Lelong, *Biblioth. hist. de la France*, édit. Fontett

CHOQUET DE LINDU (*Antoine*), ingéni français, né le 7 novembre 1712, à Brest, le 7 octobre 1790. Il n'a cessé depuis 173 qu'en 1784, époque où il quitta le service, d' cuter dans le port de Brest des travaux toutes espèces : cales de construction, hôpitaux, digues, magasins, bassins de rade de construction, hôpitaux etc., tels furent vaux, sinon élégants de forme, du moins et parfaitement appropriés à leur desti On a calculé que les établissements et construits par cet ingénieur dans le cours longue et laborieuse carrière couvrent une ficie de 4,400 mètres. Les principales d' constructions sont la chapelle des Jésuites, nant à l'hôpital Saint-Louis, le bagne trois formes ou bassins de Pontanion. La pelle est de bon goût. Le bagne, qu'il cons en 1750-1751, ainsi que toutes ses dép ces, est figuré en détail dans l'ouvrage que quet a publié sous ce titre : *Description bagne pour loger à terre les galériens ç çats dans l'arsenal* (sic) *de Brest*, pr *bâti et dessiné par M. Choquet*, ing *ordinaire de la marine;* Brest, Rom lassis, 1759, in-fol., avec pl. Les trois f Pontanion avaient été commencées en 17 M. Ollivier; mais les obstacles présentés lieux étaient tels qu'à sa mort, en 17 n'avait encore placé que les premiers chapeaux dans l'entrée de l'anse sur fondeur de 7 mètres 68 centimètres, restait un espace considérable à piloter. C reprit le travail en 1751, et le termina e Il en a publié une relation curieuse, i *Description des trois formes du port d bâties, dessinées et gravées en 1757, etc.;* Romain Malassis, 1757, in-fol., avec pl. vaux autres que ceux du port de Brest occupé Choquet. En 1756 il fit un projet de La Hogue, et en 1772 celui d'un ch construction à Landevennec, dans la riv Châteaulin. Enfin, on lui doit la salle de cle de Brest, qu'il construisit en huit m favorable à l'acoustique et disposée d sorte que les spectateurs voient très-b tous les points. M. Dauvin (*Essais hist sur Brest*, p. 100) s'est trompé en att le plan de cet édifice à M. Louis, archi Paris. P. Lev

Archives de la marine.

CHORICIUS, rhéteur et sophiste gre Gaza, florissait sous le règne de Justinien 520. Il eut pour maître Procope, é

Gaza, autre rhéteur, assez médiocre, qu'il ne faut pas confondre avec l'historien célèbre qui portait le même nom et vivait vers le même temps. Il avait composé un grand nombre d'ouvrages, tous dans le genre sophistique, et qui furent recueillis sous le titre de Μελέται καὶ συντάξις λόγων διάφοροι. Photius accorde au rhéteur de Gaza de belles qualités. Il le loue de son style pur, clair, sentencieux, abondant; il lui reproche seulement l'abus des tours poétiques. Il s'étonne aussi que Choricius, quoique chrétien, parle très-peu de sa religion, et montre au contraire beaucoup de complaisance pour les souvenirs du paganisme. Vingt-et-un discours de ce rhéteur existent en manuscrits. Fabricius en publia deux, Villoison un troisième; Iriarte et Angelo Maï en donnèrent aussi des fragments. En réunissant ce qui avait été successivement publié par ces savants critiques, en y ajoutant trois morceaux copiés à son intention, par M. Em. Miller, à la bibliothèque de Madrid, M. Boissonade a donné au public un recueil, aussi complet qu'il était possible, des œuvres de Choricius, sous ce titre : *Choricii Gazæi orationes, declamationes et fragmenta. Insunt ineditæ orationes duæ*; Paris, 1846, in-8°.

Les opuscules recueillis par M. Boissonade peuvent se diviser en trois classes : 1° Exercices d'école, comme on en trouve un si grand nombre dans Libanius, dans Aristide, dans Dion Chrysostome, dans Quintilien, et dans Sénèque le père; 2° discours sérieux, tels qu'éloges et oraisons funèbres; 3° descriptions d'objets d'art dans le genre des *Images* de Philostrate. A part quelques curiosités de langage, les pièces de la première classe n'ont guère de prix que comme témoignage de l'état des études sophistiques au temps de Justinien. Dans l'éloge funèbre de Procope, on trouve, au milieu de beaucoup de platitudes et de lieux communs, certains traits expressifs et touchants. Il y a aussi quelques faits historiques à recueillir dans les éloges que Choricius adresse à des personnages vivants. Ses descriptions sont si fardées et si brillantes qu'on a peine à les croire exactes. Il est difficile cependant qu'elles ne renferment pas un fonds de vérité. On y remarque surtout la description d'une horloge qui se voyait dans la ville de Gaza, et qui, selon l'observation intéressante de M. Boissonade, rappelle celle qu'un roi de Perse envoya en présent à Charlemagne. Bien que les œuvres de Choricius contiennent trop peu de passages remarquables par le fond ou par le style, elles ne sont pas tout à fait à dédaigner, et le commentaire érudit et spirituel de M. Boissonade leur donne beaucoup de prix.

L. J.

Fabricius, *Biblioth. græca*. — Villoison, *Anecdota*, II. — *Nouvelle Revue encyclopédique*, 1846, t. II.

CHORIER (*Nicolas*), historien et littérateur, né à Vienne en Dauphiné, en 1609, mort à Grenoble, le 14 août 1692; il était avocat au parlement de cette ville. Écrivain fécond mais médiocre, il dut à son inconduite une vie misérable. Laissant de côté des ouvrages de jurisprudence et des livres qui n'offrent plus aucun intérêt, nous signalerons quelques-unes de ses productions historiques, telles que les *Recherches sur les antiquités de la ville de Vienne*, Lyon, 1639; l'*Histoire généalogique de la maison de Sassenages*, 1669; le *Nobiliaire du Dauphiné*, 1671, 4 tomes in-12, réimprimé en 1697; l'*Histoire générale du Dauphiné*, in-fol. t. I; Grenoble, 1661, t. II; Lyon, 1671. Ces ouvrages sont des guides fort peu sûrs : l'auteur prend sans critique les détails les plus invraisemblables; il manque d'ordre; il flatte souvent, sans nul soin de la vérité, des familles puissantes; ce qu'il veut dire, il le noye dans un style prolixe ou trivial, mais parfois il reproduit quelques documents intéressants. Tous ces écrits n'auraient pas fait sortir Chorier d'une obscurité profonde : son nom est resté connu grâce à un livre trop fameux dont on le croit l'auteur, quoique la chose ne soit pas bien démontrée. Il s'agit des dialogues très-libres publiés sous le titre d'*Aloisiæ Sigeæ Toletanæ satira sotadica de arcanis amoris; Aloisia hispanice scripsit, latinitate donavit J. Meursius*; plus tard ce titre fut changé en celui de *J. Meursii Elegantiæ latini sermonis*. C'était une diffamation à l'égard de l'Espagnole Louise Sigée et du Hollandais Meursius, l'un et l'autre fort innocents de compositions pareilles. L'édition originale de ce recueil cynique ne porte ni date ni nom de ville; il va sans dire que le typographe ne s'est pas fait connaître. Elle a été imprimée, à ce qu'on croit, à Grenoble ou à Lyon, mars 1680, et, à ce qu'on ajoute, aux frais d'un magistrat qui aurait fait ainsi un fort mauvais emploi de son argent. Cette édition contient une petite pièce de vers publiée par Chorier, circonstance qui a été regardée par quelques-uns comme prouvant que cet auteur avait composé les dialogues, tandis que d'autres critiques ont prétendu, au contraire, qu'il fallait en tirer une induction tout opposée; car Chorier se serait bien gardé de se révéler par une aussi sotte maladresse. D'ailleurs, ses autres écrits latins, ses *Carmina*, sont loin d'avoir le mérite de style de Meursius, style maniéré, néologique, mais qui paraît fort supérieur à ce qu'on pouvait attendre de l'avocat grenoblois. Des témoignages du temps, assez peu positifs toutefois, attribuent l'*Aloisia* à un Hollandais nommé Westrène, et l'on a conjecturé qu'une copie manuscrite avait pu venir dans les mains de Chorier, qui avait séjourné assez longtemps à Paris. Ce problème restera sans doute insoluble, ce qui importe peu. Le *Meursius*, quel que soit son auteur, a obtenu les honneurs d'une quinzaine d'éditions diverses, que des bibliographes ont pris la peine de décrire minutieusement; la plus belle est celle de 1757 (Paris), 2 tomes in-8°, avec l'indication supposée de Leyde, *typis elzevirianis*; la der-

nière que nous connaissions est datée de 1781. Il existe aussi des traductions françaises, dont nous nous dispenserons de parler.

G. Brunet.

Nicéron, *Mémoires*, t. XXXVI, p. 25. — Artigny, *Nouveaux mémoires d'histoire et de critique*, t. II, p. 18. — Barbier, *Dictionnaire des anonymes*, t. II, p. 490; t. III, p. 421. — Nodier, *note du Catalogue* Pixérecourt, n° 1404. — J. Ch. Brunet, *Manuel du libraire*, t. III, p. 378. — Colomb de Batines, *Mélanges relatifs à l'hist. littéraire du Dauphiné*, 1837, t. I, p. 26-46, et *Moniteur de la librairie*, 1842, n° 21 et 22; 1843, n°s 10 et 11.

*CHORINUS (*Jean*), poëte allemand, vivait vers la fin du seizième siècle. Il fut professeur à Prague, et s'adonna avec succès à la poésie latine. On a de lui : *Protrepticon*; Prague, 1597; — *Idyllia quatuor de quatuor partibus anni*; — *Idyllion mensis maii*.

Balbin, *Bohemia docta*.

CHORIS (*Louis*), peintre et voyageur russe, d'origine allemande, né à Iekaterinoslav, le 22 mars 1795, mort en Amérique, le 22 mars 1828. Il montra de bonne heure des dispositions extraordinaires pour les beaux-arts. Habile à peindre les objets d'histoire naturelle, il accompagna, en 1813, le célèbre botaniste Marschall de Biberstein, dans son voyage au Caucase, et dessina les plantes les plus belles de ce pays. En 1814 il se rendit à l'invitation de l'Académie des beaux-arts de Saint-Pétersbourg, pour faire partie d'un voyage de circumnavigation à bord du vaisseau *le Rourik*, sous les ordres d'Otto de Kotzebue. En 1819 il vint à Paris, où les savants l'engagèrent à dessiner sur pierre les belles esquisses qu'il avait rapportées de son voyage. Bien qu'occupé de la publication d'ouvrages importants, il travailla avec assiduité dans les ateliers de Gérard et de Regnault. Poussé de nouveau par une irrésistible envie de voyager, il quitta la France en 1827, et partit pour l'Amérique méridionale, où il fut assassiné par des voleurs sur la route de la Vera-Cruz. On a de lui : *Voyage pittoresque autour du monde, offrant des portraits de sauvages d'Amérique, d'Asie, d'Afrique et des îles du grand Océan, leurs armes, habillements, parures et instruments de musique, des paysages et des vues maritimes; plusieurs objets d'histoire naturelle, tels que mammifères et oiseaux, accompagnés de descriptions par M. le baron Cuvier; et des crânes humains, accompagnés d'observations par M. le docteur Gall*; Paris, 1821-1823, in-fol. Le texte de cet ouvrage fut rédigé par Georges Cuvier et par Chamisso, que Choris avait eu pour compagnon dans son voyage sur *le Rourik*, et le docteur Gall y ajouta des recherches phrénologiques sur les crânes des sauvages. Choris dessinait la nature telle qu'il la trouvait. De là cette vérité, cette fraîcheur de vie et cette originalité que l'on admire dans ses dessins. On ne possède rien de plus exact sur les populations, fort peu civilisées, de la Polynésie : portraits des naturels, armes, habillements,

ustensiles, canots, maisons, animaux de [illegible]
genres, rien n'a été oublié; — *Vues et paysag[illegible]*
des régions équinoxiales, recueillis dans [illegible]
voyage autour du monde; Paris, Didot, 1826, in-
fol. Cet ouvrage fait suite au précédent; 24 plan[illegible]
ches présentent l'aspect, la physionomie d[illegible]
plantes et des arbres des tropiques; — *Recu[illegible]*
de têtes et de costumes des habitants de [illegible]
Russie, avec des vues du mont Caucase et d[illegible]
environs, ouvrage posthume.

Conversations-Lexicon. — Quérard, *la Fr. litt.*

CHORON (*Alexandre-Étienne*), musicog[illegible]
phe français, né le 21 octobre 1772, à Caen, [illegible]
mort à Paris, le 29 juin 1834. Il était fils d'un d[illegible]
teur des Fermes, et fut mis au collége de Ju[illegible]
d'où il sortit à l'âge de quinze ans, après y a[illegible]
fait de brillantes études. Son goût l'entraîna[illegible]
vers la musique, qu'il apprit sans maître; il a[illegible]
ensuite quelques notions théoriques de cet [illegible]
en lisant les ouvrages de Rameau, de D'Alem[illegible]
de J.-J. Rousseau et de l'abbé Roussier. Ce g[illegible]
de lecture le conduisit à l'étude des mathé[illegible]
ques, et ses progrès furent tellement rapide[illegible]
le célèbre Monge l'adopta pour son élève e[illegible]
confia en 1795 les fonctions de répétiteur de [illegible]
métrie descriptive à l'École normale. Peu de t[illegible]
après il fut nommé chef de brigade à l'École [illegible]
lytechnique, qu'il quitta pour se livrer en [illegible]
liberté à la culture des sciences et des arts, [illegible]
peu soucieux de fortune que de titres et d'hon[illegible]
En avançant dans les mathématiques, Ch[illegible]
avait compris qu'il existe entre elles et la [illegible]
sique beaucoup moins de rapports qu'on [illegible]
pense généralement, et qu'il avait trop nég[illegible]
partie pratique de cet art. D'après les co[illegible]
de Grétry, il prit des leçons d'harmonie de [illegible]
Roze, et travailla ensuite avec Bonesi, qui l[illegible]
diqua les meilleurs traités italiens. Le dé[illegible]
comparer les diverses écoles et d'en app[illegible]
les différents systèmes lui fit apprendre la l[illegible]
allemande, et en peu d'années il acquit p[illegible]
connaissances théoriques et pratiques qu[illegible]
musicien français n'en eût encore possé[illegible]
milieu de ses travaux, et comme par di[illegible]
tion, Choron, frappé de la nécessité de p[illegible]
tionner l'enseignement dans les écoles pri[illegible]
avait composé une méthode pour appre[illegible]
lire et à écrire. Cet ouvrage est le premi[illegible]
le fit connaître du public; il parut en 18[illegible]
servi depuis lors de base au système d'[illegible]
gnement mutuel. Quatre ans plus tard, Ch[illegible]
publia, en collaboration avec Fiocchi, ses *P[illegible]*
cipes d'accompagnement des écoles d'I[illegible]
Dominé par l'idée de populariser en Fra[illegible]
goût de la bonne musique, il s'associa [illegible]
maison de commerce dans laquelle il e[illegible]
tout son patrimoine et publia à grands fr[illegible]
foule d'anciens ouvrages classiques des m[illegible]
maîtres. Il s'occupait en même temps d'un[illegible]
lumineuse compilation qui parut en 1808 [illegible]
titre de *Principes de composition des é[illegible]*
d'Italie, véritable répertoire et résumé [illegible]

des plus beaux modèles antérieurs au dix-neuvième siècle. Toujours préoccupé de plusieurs ouvrages à la fois, il ne s'apercevait pas que les énormes dépenses qu'exigeaient ces publications compromettaient sa fortune; il ne pensait qu'à recueillir les matériaux d'un *Dictionnaire historique des musiciens*, dont il avait conçu le plan d'après le livre du même genre écrit en Allemagne par Gerber. Sa santé s'étant dérangée, il proposa à Fayolle, son ancien camarade à l'École polytechnique, de travailler ensemble à ce dernier ouvrage, qui parut dans les années 1810 et 1811. Fayolle fit en quelque sorte tout le travail, à l'exception de quelques articles et du précis historique qui sert d'introduction. Ce fut vers la même époque que Choron, qui était correspondant de la classe des beaux-arts de l'Institut, rédigea entre autres rapports remarquables, celui sur les *Principes de versification* de Scoppa, dans lequel il examinait particulièrement ce qui touche au rhythme musical. Ses idées sur l'enseignement public de la musique fixèrent l'attention du gouvernement; le ministre des cultes le chargea d'un plan de réorganisation des maîtrises et des chœurs des cathédrales, ainsi que de la direction de la musique dans les fêtes et cérémonies religieuses; malheureusement pour Choron, quelques écrits relatifs à l'objet de ses nouvelles fonctions, et dans lesquels il attaquait le Conservatoire, dont la direction n'était pas conforme à ses vues, lui attirèrent d'implacables inimitiés, qui l'ont poursuivi jusqu'à la fin de sa carrière. Au mois de novembre 1815, il fut chargé, avec le titre de régisseur général, de la direction de l'Opéra; mais il avait à lutter contre trop d'adversaires pour pouvoir conserver longtemps sa place, et, malgré ses louables efforts pour réaliser les améliorations qu'il voulait apporter dans l'administration confiée à ses soins, il reçut sa démission au commencement de l'année 1817.

Choron ne perdit pas son temps à se plaindre de l'ingratitude dont on payait ses services. Il avait conçu le projet d'un mode d'enseignement musical par une méthode simultanée qu'il appelait *concertante;* il parla de son projet à M. de Pradel, alors intendant général du ministère de la maison du roi, et obtint une légère subvention pour l'école qu'il voulait fonder. Il fallait toute son activité et tout son dévoûment pour tirer parti d'aussi faibles ressources. Les voix étaient rares, les organisations musicales l'étaient plus encore; Choron sait triompher de toutes les difficultés. Bientôt il a réuni un certain nombre d'enfants, noyau de son école, qui s'accroît peu à peu, sous l'influence de son chaleureux enseignement. Encouragé par ses premiers essais, il parcourt rapidement les provinces du nord et du midi de la France, ramène à Paris les plus belles voix de basse et de ténor qu'il puisse rencontrer, et augmente encore le nombre de ses élèves en prenant des externes dans les écoles de charité. D'abord inaperçue, l'école de Choron, instituée sous la dénomination d'*École royale et spéciale de chant*, ne tarda pas à attirer l'attention publique; en 1824 elle fut transformée en *Institution royale de musique classique et religieuse*, et une augmentation de subvention permit de rendre plus fréquents ses concerts, qui, sous le titre modeste d'*exercices*, excitaient l'admiration des artistes et de la haute société de Paris. Là en effet on entendit exécuter pour la première fois en France par des masses considérables de voix, et avec cet amour de l'art et ce profond sentiment du beau que Choron savait inspirer à ses élèves, les sublimes compositions de Bach, de Handel, de Palestrina et d'autres grands maîtres de l'Allemagne et de l'Italie. Les événements de 1830 furent désastreux pour cet établissement; on réduisit son budget des trois quarts: autant valait le supprimer entièrement. Le coup qui frappa Choron dans l'existence de son école fut celui de sa mort. Il tenta de nouveaux efforts pour répandre le goût de la musique dans les masses, en la rattachant surtout au culte catholique, et parcourut dans ce but les départements; peu de mois se passaient sans qu'il fit paraître quelque œuvre destinée soit à l'enseignement, soit au service des églises; mais bientôt, exténué de fatigue, il expira, avec le regret de n'avoir pu réaliser ses projets faute d'avoir trouvé dans le pouvoir la protection qui lui était due, mais aussi avec la conscience des services qu'il avait rendus à l'art, auquel il avait consacré sa vie entière et sacrifié toute sa fortune. C'est principalement dans le professorat que Choron a prouvé son mérite comme artiste et comme théoricien, ce qui veut dire aussi comme philosophe, savant et littérateur. Au nombre des élèves sortis de son école et qui se sont distingués dans les diverses branches de l'art musical, on cite Hippolyte Monpou, MM. Duprez, Dietsch, Léon Bizot, Ad. de La Fage, Nicou-Choron, Scudo, Wartel, Boulanger-Kuntzé, Mme Stolz, Mlle Massy (Mme Hébert) et plusieurs autres.

Voici la liste des principales productions et publications de Choron : *Collection de romances et autres poésies mises en musique;* Paris, Le Duc, 1806 : on trouve parmi ces morceaux de musique *la Sentinelle*, dont le succès a été populaire; — *Bulletin musical d'Auguste Le Duc et compagnie;* Paris, 1807 et 1808; — *Notices françaises et italiennes sur Leo, Jomelli, Pierluigi de Palestrina, et Josquin Després*, mises en tête de chaque livraison de la *Collection générale des ouvrages classiques de musique;* Paris, Le Duc; — *Principes d'accompagnement des écoles d'Italie*, par Choron et Fiocchi; Paris, Imbault, 1804; — *Principes de composition des écoles d'Italie;* Paris, Le Duc, 1808; — *Dictionnaire historique des musiciens*, par Choron et Fayolle; Paris, 1810-1811, 2 vol. in-8°; — *Considérations sur la nécessité de rétablir le chant de l'église de Rome dans toutes les églises de l'empire fran-*

çais ; Paris, 1811, in-8° ; — *Méthode élémentaire de musique et de plain-chant ;* 1811, in-8° ; — *Rapport sur l'ouvrage de Scoppa* intitulé : *des Vrais principes de versification* ; 1812, 1 vol. in-4° ; — *Rapport sur le manuscrit qui contient la collection des traités de musique de J. Le Teinturier ;* Paris, 1813 ; — *Traité général des voix et des instruments d'orchestre, par Francœur ;* nouvelle édition, revue et augmentée des instruments modernes, par Choron ; Paris, 1813 ; — *Bibliothèque encyclopédique de musique ;* Paris, 1814 : le prospectus seul a paru ; — *Méthode élémentaire de composition, par Albrechtsberger,* traduit de l'allemand par Choron ; Paris, 1814 ; — *Méthode d'accompagnement selon les principes des écoles d'Allemagne, par Albrechtsberger,* traduit de l'allemand ; Paris, 1815 : cet ouvrage et le précédent ont été réunis, avec quelques additions, sous le titre de *Méthode d'harmonie et de composition ;* Paris, 1830 ; — *le Musicien pratique, ou leçons graduées qui conduisent les élèves dans l'étude de l'harmonie, de l'accompagnement et de l'art du contre-point, etc., par Azopardi,* traduit de l'italien par Framery ; nouvelle édition, revue et corrigée par Choron ; Paris, 1816 ; — *Livre choral de Paris, contenant le chant du diocèse de Paris écrit en contre-point,* à 4 parties, 1817 : une seule livraison de cet ouvrage a paru ; elle contient la messe des annuels et des grands solennels ; — *Méthode concertante de musique à plusieurs parties ;* Paris, 1817 ; — *Méthode de plain-chant ;* 1818, petit in-4° ; — *Exposition de la méthode concertante de musique ;* Paris, 1818 ; — *Salut du saint-sacrement, contenant les strophes et antiennes en l'honneur du saint-sacrement et de la sainte Vierge,* mises en musique à 3 voix égales, par Choron ; Paris, 1818, 1 vol. in-8° ; — *Méthode concertante de plain-chant et de contre-point ecclésiastique ;* Paris, 1819 ; — *Solfége harmonique, offrant une série méthodique d'exercices d'harmonie à 4 voix :* le prospectus seul de cet ouvrage a paru ; — *Instruction abrégée sur l'organisation et la conduite d'une école de musique, solfége et chant ;* Paris, 1819 ; — *Exposition élémentaire des principes de la musique, servant de complément à la Méthode concertante ;* Paris, 1819 : le prospectus seul a paru ; — *Solféges élémentaires ;* Paris, 1820, in-4° ; — *Méthode concertante élémentaire de musique à 3 parties ;* Paris, 1820 ; — *Méthode de chant à l'usage des élèves de l'École royale de chant ;* Paris, 1821 : il n'a paru que le premier cahier de cet ouvrage ; — *Chants chorals à 4 parties, en usage dans les églises d'Allemagne ;* Paris, 1822 ; — *Liber choralis tribus vocibus, ad usum collegii Sancti Ludovici ;* Paris, 1824. — Parmi les ouvrages que Choron n'a pas eu le temps de terminer, il faut ranger encore la traduction du *Traité de composition moderne,* de Preindl ; *l'Introduction à l'étude général[e] et raisonnée de la musique,* et le *Manuel en[-] cyclopédique de musique,* qui a été achevé p[ar] M. Ad. de La Fage et publié par l'éditeur Bor[...]

D. Denne-Baron.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens.* — [...] de La Fage, *Éloge de Choron ;* Paris, 1843. — *Dicti[on]naire de la conversation.*

***Chortakios** (*George*), poëte grec [...] derne, natif de l'île de Crète. Il vivait au c[om]mencement du seizième siècle, et il est l'aut[eur] d'une tragédie intitulée *Érophile ;* cette pi[èce] où l'on remarque un prologue et des chœur[s] été imprimée à Venise, en 1774.

J. Kew, *Eunomia,* t. I, p. 13.

***Chortel** (*Jean-François*), médecin [...] landais de la première moitié du dix-neuvi[ème] siècle, médecin à Luxembourg. Il a publié : [...] *nuel de pharmacopée moderne ;* Paris, [...] in-8° ; — *Philosophie médicale, ou [...] fondamentales de la médecine mod[erne]* Bruxelles, 1811, in-8° ; — *Recherches [...] pathogénie, ou introduction à la méd[ecine] pratique, renfermant la résolution de[s ...] jections faites par le professeur Pinel [...] la théorie de Brown ;* 1805, in-8° ; — [...] *flexions critiques sur la manière d[...] Anti-Browniens exercent la médecin[e ...] France, ou traité de l'abus de la [...] affaiblissante en général, et partic[ulière]ment de l'émétèse purgative, etc. ;* [...] in-8° ; — *Recueil d'observations faites [...] les principes de la théorie de Brow[n ...] J. Frank, Marcus,* etc. ; Luxembourg, [...] 1805, 3 vol. in-8° ; — *Traité où l'on dé[...] philosophiquement que le système de l'i[...] tel Brown est le seul vrai en physiologi[e ...]* in-8° ; — *Traité sur la propriété forti[...] de la chaleur et sur la vertu affaibli[...] du froid ; précédé d'un exposé des pri[ncipes] fondamentaux du nouveau système de B[...]* 1803, in-12 ; — *la Vraie théorie médici[...]* et suiv., in-8° ; — *Réfutation de la [...] des crises, des métastases des forces [...] vatrices et médiatrices de la nature ;* [...] in-8° ; — *Traité de l'inflammation et [...] différentes terminaisons ;* Paris, 180[.], in[...]

Quérard, *la France littéraire.* — Callisen, [...] *sches Schriftsteller-Lexicon.*

****Chotek** (*François-Xavier*), comp[ositeur] allemand, né à Liebisch, en Moravie, le [...] tobre 1800. Il quitta l'étude de la juris[prudence] pour se livrer à celle de la musique, [...] père lui avait déjà enseigné les éléments[...] successivement pour maîtres Hermeneg[ild ...] mon Sechter. Il habite Vienne, où il a [...] lante clientèle comme maître de musiq[ue ...] nombreuses compositions de Chotek [...] en contredanses, romances, fantaisies, [...] et autres morceaux du même genre. [...] connu de ses ouvrages est son *Antholo[gie mu]sicale.*

Conversations-Lexicon.

CHOUAN (*Jean-Cotterau*, dit). *Voy.* COTTERAU.

* **CHOUDIEU** (*Pierre*), révolutionnaire français, natif d'Angers, mort en 1840. Il suivit la carrière du barreau; et lorsque éclata la révolution, il fut investi des fonctions d'accusateur public près le tribunal du département de Maine-et-Loire. Député à l'Assemblée législative en 1791, il y devint bientôt membre du comité militaire, au nom duquel il accusa le ministre de la guerre Duportail. Il était dès lors dans le parti républicain, et il fit l'un des premiers entendre le cri de déchéance. Mais ce n'était pas seulement contre la cour et la royauté que s'élevaient alors les mécontents, c'était contre l'Assemblée législative elle-même; et la veille du 10 août nous voyons Choudieu déclarer à la tribune que cette assemblée, dont il faisait partie, est incapable de sauver la patrie. Le lendemain il se rangea du côté des démocrates, et contribua de toute sa puissance au renversement du trône constitutionnel. Cependant Choudieu, ancien avocat, était l'homme de la légalité; et on le vit tour à tour s'opposer à l'établissement d'un tribunal populaire aux Tuileries, combattre le projet de transférer les prisonniers d'Orléans à Paris, et s'élever contre la municipalité insurrectionnelle du 10 août. Élu ensuite membre de la Convention, il se rangea parmi les représentants qui composaient le parti de la Montagne. Après avoir repoussé, dans l'intérêt du duc d'Orléans, le projet d'expulsion de tous les Bourbons, il se porta accusateur du ministre Pache; puis, dans le procès de Louis XVI, il vota la mort sans appel ni sursis. Envoyé plus tard en mission dans la Vendée, il s'y prononça pour les mesures les plus rigoureuses. A son retour, il se montra l'un des plus ardents adversaires des Girondins. Décrété d'accusation après le 12 germinal, comme l'un des auteurs du mouvement insurrectionnel qui éclata contre la Convention, Choudieu était détenu au château de Ham, lorsque l'amnistie du 4 brumaire le rendit à la liberté. Nommé chef de division au ministère de la guerre, après le triomphe du parti républicain sur les directeurs Merlin et Treilhard, il fut disgracié sous le consulat, comme membre de la Société du manége. Poursuivi après le 3 nivose par la police de Fouché, qui s'obstinait à chercher dans les restes du parti jacobin les auteurs d'un crime commis par les royalistes, il se réfugia en Hollande, puis il rentra en France sous l'empire, et fut banni par la Restauration en 1816 comme régicide. Il se réfugia en Belgique, où le trouva la révolution de 1830.

Monit. univ. — *Galerie hist. des contemporains.* — Le Bas, *Dic. encyc. de la France.* — *Petite biogr. conventionnelle.*

CHOUDJAA-ED-DOULAH, surnommé *Djélal-eul-Dyn-Hayder*, nabab de l'empire mogol dans l'Inde et gouverneur de la province d'Aoude, né à Dehly, en 1729, mort le 27 janvier 1775. Il était d'une famille illustre et originaire de Nichabour, en Khoraçan. Son père n'était pas brocanteur, comme on l'a prétendu, mais gouverneur d'Aoude et d'Agrah. Il succéda à ce gouvernement en 1754, et débuta par une de ces mesures cruelles si communes dans ces contrées : il fit assassiner le gouverneur d'Allah-Abad, qui avait voulu se rendre indépendant. En 1763 il déclara la guerre aux Anglais, et en 1764 il pénétra dans les environs de Patnah, qu'il fit évacuer à l'ennemi; mais le 23 novembre de la même année les Anglais prirent leur revanche : avec une armée de beaucoup inférieure, le général Monro défit entièrement, près du Bakhchar, dans le Béhar, l'armée de Choudjaa. Il en coûta à celui-ci 2,000 morts et 133 pièces d'artillerie. Il résulta de cette victoire que le mogol se remit aux mains des Anglais, et leur offrit de les substituer au pouvoir de Choudjaa. Après avoir vainement tenté de négocier, celui-ci, secondé par les Mahrattes, reprit les armes. Mais les Anglais en eurent facilement raison, et Choudjaa alla se réfugier chez les Rohyllahs. Cependant, un Français, le chevalier Gentil, lui ménagea avec le général Carnac un traité, ratifié, au mois d'août 1765, par lord Clive. Il fut rétabli dans ses États, et obtint même de l'empereur mogol la propriété héréditaire du soubah d'Aoude, moyennant douze millions de francs et la cession de plusieurs forteresses et d'un territoire d'un revenu annuel de 120 laks de roupies. Dès lors il ne songea qu'à secouer le joug des Anglais, contre lesquels il conservait un profond ressentiment. Il organisa ses troupes, administra avec soin ses finances, et grossit son armée d'un certain nombre de Français rassemblés par le chevalier Gentil après la prise de Pondichéry et celle des autres comptoirs français. Ces auxiliaires le secondèrent dans l'établissement d'un parc d'artillerie et d'un arsenal à Fayz-Abad; mais les Anglais lui firent réduire ses forces, qui les inquiétaient. Ils l'aidèrent cependant, tant il sut se conduire habilement, à faire la guerre aux Rohyllahs. Ce fut encore grâce à leur concours qu'il put chasser les Mahrattes du territoire de Beunguich. Il recommença les hostilités contre les Rohyllahs, qu'il détruisit presque entièrement dans une bataille livrée le 23 avril 1773; et cependant il n'avait pas pris part à l'action, tandis que le chef Rohyllah, Hafer-Rahmet, s'y était conduit valeureusement. La mort arrêta Choudjaa dans la suite de ses desseins, celui surtout de se soustraire à l'influence anglaise.

Barchou de Penhoen, *Hist. de la domination angl dans l'Inde.*

CHOUÉDÉ, chef mantchou-tatare, ministre de l'empereur Khian-Loung, mourut en 1777. Longtemps gouverneur de Péking, il fut ensuite, à l'instigation de ses ennemis, envoyé aux armées, où l'on voulait éprouver sa capacité. C'était en 1759, pendant la guerre des Chinois contre les Éleuths; il fut chargé de la partie administra-

tive et de l'approvisionnement des troupes. Cependant on parvint à le noircir dans l'esprit de l'empereur, et l'ordre de le faire périr fut donné. Une circonstance inattendue lui sauva la vie : chargé de l'arrêt du souverain, le gendre de celui-ci avait accordé au condamné un sursis, pour lui laisser le temps de mener à fin une opération de laquelle dépendait le salut de l'empire. Dans l'intervalle, Laï-Pao, second ministre de l'empereur, avait obtenu la grâce de Chouédé, qui put ainsi lui être annoncée à temps. A son retour à Péking, il fut comblé d'honneurs et admis dans l'intimité de Khian-Loung, dont il devint le premier ministre; il mourut dans l'exercice de ces hautes fonctions.

M. de Jancigny, *la Chine*, dans l'*Univ. pitt.* — Amiot, *Mém sur les Chinois*, IX.

*CHOUET (*Jacques*), théologien protestant français, né en 1550, dans les environs d'Auxerre. Il quitta la religion catholique pour se faire protestant, et se rendit à Genève. On a de lui : *Observations apologétiques, contre Scaliger;* Genève; — *Doctrine ancienne, contre le même*; ibid., 1593, in-8°; — *de la Prédestination;* Bâle, 1599, 1606, in-8°; — *de la Conférence tenue à Nancy entre un jésuite et un capucin d'une part, et deux ministres de l'autre;* ibid., 1600, in-8°.

Papillon, *Bibl. des auteurs de Bourgogne.*

CHOUET (*Jean-Robert*), philosophe suisse, né à Genève, en 1642, mort le 17 septembre 1731. Il obtint à vingt-deux ans la chaire de philosophie de Saumur, adopta la doctrine de Descartes, revint dans sa patrie en 1669, et y fut suivi par un grand nombre de ses élèves. Nommé conseiller de la république en 1686, il rendit d'importants services dans cette place, et se montra négociateur habile à Zurich, à Berne, à Soleure et à Turin. On a de lui : *Brevis et familiaris institutio logicæ;* Genève, 1672, in-8°; — *Theses physicæ de varia astrorum luce;* 1674, in-4°; — *Lettre sur un phénomène céleste*, dans les *Nouvelles de la république des lettres* de mars 1685; — *Mémoire succinct sur la réformation*, écrit en 1694; — *Réponse à des questions de mylord Townshend sur Genève ancienne*, faites en 1696 et publiées en 1774; — *Diverses recherches sur l'histoire de Genève, sur son gouvernement et sur sa constitution*, 3 vol. in-fol. On trouve un extrait de cet ouvrage resté manuscrit dans le *Journal helvétique* de janvier 1755.

Senebier, *Hist. litt. de Genève.* — Bayle, *Dict. hist.* — Vernet, *Éloge hist. de J.-R. Chouet.*

*CHOUET DE LA GANDIE (*René*), vicomte de Maulny, antiquaire français, né au Mans, en 1620, mort dans la même ville, en 1694. On ne connaît rien de sa vie, si ce n'est qu'il fut conseiller honoraire au grand conseil. Il a laissé un ouvrage intitulé : *Explication des figures de Jupiter, d'Osiris, d'Isis et autres fausses divinités, qui sont dans la première face d'une pierre précieuse antique;* Le Mans, 1688, in-8°. La seconde partie de cette dissertation parut en 1691,
sous ce titre : *Explication en abrégé des fi-
gures de Jupiter armé de ses tonnerres, d'A-
pollon, d'Hercule, etc., etc., représentées dan
la seconde face d'une pierre précieuse*, etc., et
B. H.

N. Desporte, *Bibliographie du Maine.* — B. Haur-
Hist litt. du Maine, t. IV.

*CHOUÏSKI, nom d'une ancienne fa
russe, originaire de Chouïa, ville du gouver
ment de Vladimir, et qui formait une bran
cadette de celle des princes apanagés de Sou
et Nijegorod. Cette principauté resta ensuite
patrimoine des Chouïski, jusqu'à ce que Ivân
Vassiliévitch les en dépouilla. Pendant la
norité d'Ivân IV, Vassiliévitch, les Chou
disputèrent la régence aux Glinski; à leur t
ils furent renversés, en 1538, après avoir h
blement abusé de leur autorité, répandu
flots de sang, arraché violemment Ivân B
de l'appartement du jeune tsar, destitué le
tropolitain Joseph, et tyrannisé le peuple.
principaux membres de cette famille fure

*CHOUÏSKI (*Ivân*) vivait dans la se
moitié du seizième siècle. Il fut désigné par
Vassiliévitch le Terrible pour être memb
conseil de régence pendant la minorité de
fils Fœdor. Mais cette régence fut de c
durée : Boris Godounof, beau-frère de F
s'empara du pouvoir, et plus tard mê
trône, lorsque la branche directe de Ru
éteinte dans la personne du jeune Dimitri
métrius.

*CHOUÏSKI (*Vassili*, ou *Basile*), l'u
trois fils d'Ivân Chouïski, vivait dans la pr
moitié du dix-septième siècle. Il paraît a
témoin de la mort du jeune Démétrius,
siné, dit-on, par ordre de Boris Go
mais il garda un prudent silence à cet
Toutefois, lui et Dimitri, son frère, s'
rent d'abord à l'usurpateur; enfin, ils se
rent, et Boris gagna Dimitri en lui do
sœur en mariage. Boris Godounof tra
couronne à son fils : sous le règne de
nier, le peuple se déclara pour le faux
qui marcha sur Moscou. Maître de la vi
posteur ne dissimula pas assez ses pr
pour les Polonais et pour le clergé ro
plus, il se rendit odieux par son li
par ses cruautés. Une conspiration s
contre lui entre les boïars russes : le
Vassili Chouïski, quoiqu'il eût déjà
dans une première tentative et qu'il eût
de payer de sa tête sa témérité, y entra,
fois l'entreprise réussit; le faux Dimitri
à la vengeance de ses ennemis, et V
remplaça sur le trône. Il y eut une
lection, dont le rusé boïar sut faire
chances en sa faveur. Il régna de 1606 à
mais, privé des talents nécessaires pour

ir dans des temps aussi difficiles, sans éner- : et sans confiance en lui-même, haï des iars, qui, l'ayant connu leur égal, refusaient lui obéir, il chercha un point d'appui à l'é- nger, et livra aux Suédois plusieurs portions l'empire. Deux nouveaux imposteurs surgi- t dans la nation, et trouvèrent de nombreux tisans. Enfin, la Pologne, jalouse des progrès la Suède, et avide de ressaisir l'influence elle avait exercée sur le premier faux Démé- s, envoya son grand-général Zolkiewski vers scou. Vassili, abandonné de ses sujets, ne leur opposer aucune défense : la capitale prise et ravagée; les princes Chouïski fu- t emmenés en captivité, et Vassili, qui mou- quelques années après, à Gostynine, fut en- é à Varsovie, ainsi que son frère Démétrius. l'accusait d'avoir, par jalousie, fait donner du on à son neveu, le prince Michel Chouïski- pine, le plus vaillant de la famille, et qui avait lus contribué à soutenir le trône chancelant déconsidéré de son oncle. Vassili, ayant mé Michel gouverneur de Novgorod, l'avait gé de conclure avec les Suédois un traité iance défensive et offensive, qui fut en effet é en février 1609. Le boïar russe concerta opérations avec le général suédois Pontus de rdie, et eut des alternatives de revers et de ès; le peuple attendait de lui sa délivrance, qu'il mourut subitement, en mars 1609. [*Enc. j. du m.*]

pin, *Hist. de Russie*. — Karamsin, *Hist*

HOUL (Du). *Voy*. Duchoul.

CHOULANT (*Louis*), médecin allemand, né esde, le 12 novembre 1791. Il étudia d'abord armacie, et de 1811 à 1813 il acheva son t de médecine. Il se rendit en 1817 à Al- rg, où il se livra à la pratique, et s'y fit rquer en même temps par son goût des s. Il prit part à la rédaction de l'*Anato- h-physiologisches Realwoerterbuch* (Dic- aire anatomico-physiologique) et à celle nnales générales de médecine (*Allgemeine cinische Annalen*). De 1821 à 1827 il emplir l'emploi de médecin de l'hôpital de richstadt, à Dresde. En 1828 il fut appelé aux ons de professeur de médecine pratique et de eur de la clinique thérapeutique. En 1836 il pagna en Italie le prince Jean de Saxe, et 12 il eut la direction de l'Académie de méde- En 1844 il fut attaché au bureau médical du ère de l'intérieur; il était déjà médecin as- r du cercle de Dresde. Choulant s'est égale- distingué comme professeur et comme pra- Ses principaux ouvrages et éditions sont : ition des *Quæstiones medicinæ forensis tner*; Leipzig, 1824, in-8°; — les *Carmina* n de Ægidius Corboliensis; Leipzig, 1826; *Syphilis* de Fracastor; Leipzig, 1830; — *oria medica vera* de Stahl; 3 vol., Leip- 31-1833; — le *de Viribus herbarum* de ; — des tables pour l'histoire de la médecine (*Tafeln zur Geschichte der Medicin*; Leipzig, 1822; — *Handbuch der Bücherkunde für æltere Medicin* (Manuel pour servir à l'étude des ouvrages relatifs à l'ancienne médecine; Leipzig, 1828; — l'*Inleitung zum Studium der Medicin* (Introduction à l'étude de la médecine); Leipzig, 1829; — *Lehrbuch der speciellen Pathologie und Therapie des Menschen* (Manuel de la pathologie et de la thérapeutique spéciales de l'homme); Leipzig, 1831 et 1847; — l'*Einleitung zur ærztlichen Praxis* (Introduction à la chirurgie pratique); Leipzig, 1836; — *Historisch literarisches Jahrbuch für die Deutsche Medicin* (Annales historico-littéraires de la médecine allemande); Leipzig, 1838-1840; — *Bibliotheca medico-historica*; Leipzig, 1841; — *Geschichte und Bibliographie der anatomischen Abbildungen* (Histoire et bibliographie des descriptions anatomiques); Leipzig, 1852.

Conversations-Lexicon. — Callisen, *Medicinisches Schriftsteller Lexicon* (supplément).

*CHOUMARA (*F.-M.-Théodore*), ingénieur français, officier supérieur du génie. Il a publié : *Considérations sur les effets de l'artillerie dans la défense des places*; Paris, 1826, in-8°; — *Premier mémoire sur la fortification*; Paris, 1826, in-8°; — *Mémoires sur la fortification, ou examen raisonné*, etc.; Paris, 1827; — *Deuxième mémoire sur la fortification*; Paris, 1827, in-8°; — *Considérations militaires sur les Mémoires du maréchal Suchet et sur la bataille de Toulouse*; Paris, 1838, 1 vol. in-8°, et 1840, 2 vol. in-8°; — des *Lettres*, *brochures* et autres *Mémoires* sur des sujets divers.

Quérard, *la France littéraire*, et suppl.

CHOUO TOUNG-FANG-CHOUO. *Voy*. Toung-Fang-Chouo.

CHOUPPES (*Aimard*, marquis de), général français, né en 1612, mort en 1677. Il entra au service à seize ans. Protégé par Richelieu, qui l'employa dans plusieurs missions, il fut placé comme aide de camp près de La Meilleraye, grand-maître de l'artillerie, devint lieutenant général de cette arme en 1643, fit plusieurs campagnes en Flandre, en Italie et en Espagne, et commanda en 1650 l'artillerie au siége de Bordeaux, où il fut grièvement blessé. Il s'engagea sans motif dans la guerre civile avec le prince de Condé; mais il se réconcilia avec la cour, et fut nommé lieutenant général du Roussillon, puis gouverneur de Belle-Isle. Chouppes fit encore la campagne de Portugal en 1668. On a de lui des *Mémoires*, publiés par Duport-Dutertre; Paris, 1753, in-12.

Bazin, *Hist. du règne de Louis XIII*.

***CHOUVALOF** ou **SCHOUVALOF**, nom d'une famille noble en Russie, dont l'élévation date du règne de l'impératrice Élisabeth et dont les plus connus sont :

***CHOUVALOF** (*Ivân*) vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Il fut le plus avant

dans les bonnes grâces d'Élisabeth. Il devint grand-chambellan, conseiller privé curateur de l'université de Moscou, récemment créée (1755), membre de l'Académie des sciences (1776) et des différents conseils administratifs; ce fut dans sa maison que l'impératrice eut, en 1776, une entrevue secrète avec le malheureux Ivân Antonovitch, et ce fut aussi lui, dit-on, qui eut un des premiers l'idée de donner à Élisabeth un autre successeur que le grand-prince Pierre Fœdorovitch. Castéra le peint comme un homme très-intrigant et d'une ambition démesurée; cependant les lignes suivantes, du même écrivain, ne viennent pas trop à l'appui de son jugement. « Flatteur adroit de l'impératrice, Ivân Chouvalof ne lui parlait jamais que d'humanité ou de gloire. Il lui extorqua par ce moyen des dons immenses, et il lui inspira le désir de faire écrire l'histoire du règne de Pierre Ier, désir qu'il sut aussi tourner à son profit en s'attirant les louanges de Voltaire. » En effet, c'est à Ivân Ivanovitch Chouvalof, traducteur du monologue d'Hamlet et de quelques autres morceaux de littérature, et non pas à André Pétrovitch, que se rapportent ces mots de l'*Histoire de Pierre le Grand* : « C'est le même qui m'a fourni tous les Mémoires sur lesquels j'écris. » Pierre III ne l'éloigna pas de sa cour, et sous Catherine II il resta revêtu de ses hautes fonctions et amassa de grandes richesses.

Voltaire, *Hist. de Pierre le Grand.* — Castéra, *Hist.*

*CHOUVALOF (*Pierre*), cousin du précédent, mourut en 1762, peu de mois après avoir été nommé feld-maréchal. Jusque là il avait eu le grade de grand-maître de l'artillerie (*Feld-zeugmeister*), qu'Élisabeth lui avait conféré, et on le cite parmi ceux qui ont le plus contribué à perfectionner l'artillerie russe. Dans la guerre de sept ans, on employa, sous le nom d'*obus de Chouvalof*, des pièces qui se distinguaient en ce qu'elles avaient l'âme en ovale et qu'elles lançaient des projectiles qui se disséminaient dans le sens de la largeur et non dans celui de la hauteur. « Le comte Pierre Chouvalof, dit Castéra, était un génie hardi, romanesque, et l'opposé en tout de son cousin Ivân Chouvalof, qui n'avait que de la cupidité. Pierre s'est rendu célèbre en Russie par son ambition, et en Europe par l'invention des canons qui portent son nom. »

Castéra, *Histoire de Russie.*

*CHOUVALOF (*André-Pétrovitch*), fils du précédent, mort en 1789. Il fut chambellan, conseiller privé et chevalier de l'ordre de Saint-André. Il a pris place dans la littérature française par son *Épître à Voltaire* et par celle à *Ninon de Lenclos* (1774); la dernière a pu être attribuée au grand poëte-philosophe, dont cependant on y faisait l'éloge. « Mais ce n'est pas Voltaire, a dit Lévêque dans son *Histoire de Russie*, qui a fait les beaux vers que j'ai vu faire moi-même au comte Chouvalof; ce n'est pas Voltaire qui après sa mort a fait l'*Épître à Voltaire*, du même auteur; ce n'est pas, enfin, le vieillard de Ferney qui a traduit du r… en français l'épître de Lomonossof sur le ver… traduction peut-être supérieure à l'original. L… vers du comte Chouvalof suffiraient à la gl… d'un homme qui ne prétendrait qu'à celle de … poésie. » Pendant son séjour à Paris, ce s… gneur russe avait fait une profonde étude de … langue et de la littérature françaises; il é… lié avec Voltaire, et il correspondait aussi avec … Harpe, Chamfort, Helvétius, Marmontel. On … a attribué une grande part dans la rédaction … l'*Antidote* (*voy.* CATHERINE II*). Après av… joui de la faveur d'Élisabeth, il fut nommé … Catherine II membre du conseil de l'empire, … sénateur, et il organisa les banques publiq…

Lévêque, *Hist. de Russie.*

*CHOUVALOF (*Paul-Andréievitch*), fils … précédent, né vers 1775, mort à Saint-Pétersb… en 1823. Il fut lieutenant général et adj… général de l'empereur. Il se forma à l'école … Souvarof, se distingua à l'assaut de Praga, et … une grave blessure en franchissant le Saint-… thard. Il fut général à vingt-cinq ans. Da… guerre de Finlande, il fut le premier qui … pied sur le sol de la Suède; et l'audace avec … quelle il surprit et fit prisonnier huit mille … dois, en traversant la glace, lui valut le gra… lieutenant général. Dans la campagne de 18… fut constamment près de la personne de l'e… reur Alexandre : ce souverain, connaiss… talents diplomatiques, le chargea d'entrer e… gociations avec le duc de Vicence, et en 18… l'envoya à Blois pour ramener Marie-Louise à … père. Il accompagna aussi, au nom de la R… l'empereur Napoléon dans son exil à l'île d'… et le préserva, dans le midi, des outrages … des furieux lui prodiguaient. Il laissa deux … Les *Mémoires* qu'il a rédigés n'ont pas v… jour. [*Enc. des g. du m.*]

Conversations-Lexicon.

CHRESTIEN ou CHRESTIENS DE TRO… poëte français, mort de 1195 à 1198 (1). On … pas de détails sur sa vie. Seulement on sait … écrivit beaucoup et fut l'un des romanci… plus féconds et les plus estimés de son t… Plusieurs de ses ouvrages sont dédiés à Ph… d'Alsace, comte de Flandre; ce qui ferait c… qu'il fut attaché à ce prince. Ses contemp… et les écrivains du siècle suivant le louèrent … coup, et dans une pièce conservée à la B… thèque impériale on voit le cas tout partic… que faisait de lui Huon de Méry, religieux … l'abbaye de Saint-Germain. Chrestien de T… avait en effet de l'invention, de la cond… du style. Quelques-uns de ses ouvrages … connus; on lui en a attribué d'autres, qui n… raissent pas être de lui. Six de ses romans …

(1) Telle est la date que donne l'*Histoire* … Roquefort, dans la *Biographie universelle*, à … la mort de Chrestien de Troyes à l'an 119…

sont parvenus; ils sont intitulés : *Irec et Énide* (1); — *Perceval le Gallois* (2); — *le Chevalier au lion*; — le roman de *Cliget, chevalier de la Table ronde* (3); — *Lancelot du lac ou de la Charette* (4); — *Guillaume d'Angleterre* (5); — deux autres romans : *Tristan, ou le roi Marc et la reine Yseult*, et le *Chevalier à l'espée* ne se sont plus retrouvés. On a attribué à tort à Chrestien de Troyes la continuation du roman des *Chevaliers de la Table ronde*. Il n'est pas certain non plus qu'il ait écrit les romans de *Troyes*, de *Parthénopex de Blois* et de *Blanchandin*, les deux derniers particulièrement. Les ouvrages qui ont survécu au cours des siècles donnent, malgré la difficulté qui résulte d'une langue en quelque sorte à sa naissance, des détails qui font connaître l'époque où le romancier écrivait; il sera donc utile de donner de courts extraits de quelques-uns d'entre eux.

Roman d'Irec et d'Énide. Il contient à peu près sept mille vers, et fut probablement le début de l'auteur. Quoique le roi Artus y figure, que l'action se passé en grande partie en Angleterre, et que le dénouement ait lieu en Bretagne, ce n'est pas un roman de la *Table ronde* dans le sens convenu du mot, et c'est sans doute dans son imagination que le poëte puisa cette fable. On y trouve les incidents habituels des romans de chevalerie : amours et prouesses, défense du faible contre le fort, obstacles surmontés par la valeur ou la prudence du héros, et surtout fréquente intervention de la féerie et du merveilleux. Le chapitre où le poëte raconte le départ de la fiancée Énide avec Érec est un des plus gracieux du poëme. La séparation est décrite d'une manière touchante.

Li père et la mère altresi (également)
La baisent sovent et menu;
De plorer ne se sont tenu :
Al départir plore li mère,
Plore li pucelle et li père :
Tex est amors, tex est natures,
Tex est pitiés de noreture,
Plorer les faisoit li pitiés,
Et la douçors et l'amistiés
Qu'ils avoient de lor enfant.

Un autre passage, que nous reproduisons d'après les auteurs de l'*Histoire littéraire*, est une sorte d'épithalame, un peu hardi peut-être, quoique renfermé dans les limites nécessaires; il a de la grâce et de la fraîcheur. Les deux époux sont entrés dans la chambre nuptiale :

Après le message des iels
Vient la dolçor, qui moult vait miels,
Des baisers qui amor atraient;
Andui (tous deux) cele dolçor assaient
Et lors coers dedens en abolvrent,
Si qu'à peine s'en dessoivrent.
Del baisiers fu li primiers jeus,
Et l'Amor, qui est entre-deux,
Fist la pucele plus hardie,
Que rien ne s'est acordie;
Tot sofri; quanque li grevast.
Ainçois qu'ele se relevast,
Ot perdu le nom de pucele;
Al matin fu dame novele (1).

Dans le roman de *Cligès* ou de *Cliget*, Chrestien de Troyes débute par la liste des ouvrages qu'il a composés jusque alors. Quant au roman en lui-même, il est assez développé. Dans un prologue, qui vient ensuite, Alexandre, fils d'un empereur grec, est armé chevalier par le roi Artus. La reine Genoivre donne à cette occasion au jeune prince une cotte d'armes, qui

Es costures n'avoit un fil
Ne fust d'or ou d'argent al main;
Al cosdre avoit mises ses mains.

Sore d'Amors, ou sœur d'amour, maîtresse du jeune Grec, avait mis de ses cheveux dans ce présent de la reine. Ainsi encouragé et plein d'espoir, le nouveau chevalier fait des prodiges de valeur, et obtient en récompense la main de *Sore d'Amors*. De ce mariage naquit Cligès, le héros du roman, et qui à son tour passe par toutes les aventures qui doivent remplir la vie d'un chevalier. Cependant, on y voit des incidents peu ordinaires : une jeune fille, Fénice, épousée contre son gré par un prince qu'elle hait, tandis qu'elle aime Cligès, neveu de son mari; la nourrice de Fénice, dévouée aux jeunes amants, donne au féroce époux un breuvage qui lui fait prendre l'ombre pour la réalité, si bien que Fénice reste vierge. La complaisante nourrice fait plus; elle donne un autre breuvage à la jeune fille, et la plonge dans une léthargie qui, après plusieurs autres incidents, la fait passer pour morte, et Cligès la peut ainsi enlever. Quand enfin leur retraite est découverte, le trépas de l'oncle de Cligès, venu tout à propos, permet aux jeunes amants de s'unir dans un amour sans fin. Quant à la nourrice, loin d'être récompensée, son pouvoir surnaturel la rendait quelque peu suspecte, et Cligès, devenu empereur, la relègue à Constantinople.

Tos jors l'a fait garder en cambre
Plus por paor que por le haïe.

« Trait remarquable, dit l'*Histoire littéraire*, et assez fin, qui, dans sa tournure naïve, prouve que si Chrestien de Troyes écrivait bien pour son temps, il savait aussi penser. »

Le roman de *Guillaume d'Angleterre* a moins d'intérêt, et se rapproche assez des productions compliquées de nos jours, mais témoigne d'une grande fécondité d'imagination.

Le *Chevalier au lion* est moins connu; s'il n'est pas un des grands romans de la *Table ronde*, on peut cependant le regarder comme se rattachant à cette légende célèbre. Ce qui fait l'originalité du roman, c'est qu'on y voit un chevalier qui sauve un lion menacé par un serpent; le lion,

(1) *Bibl. imp.*; manuscrits nos 6987 et 7518.
(2) Manuscrits nos 6987, *Bibl. imp.*; 27 et 73, *Bibl. de l'Arsenal*, fonds de Cangé.
(3) Manuscrit n° 7518, *Bibl., imp.*; et fonds de Cangé, *Bibl. de l'Arsenal*, nos 27 et 73.
(4) *Bibl. de l'Arsenal*, manuscrit n° 73, fonds de Cangé.
(5) Manuscrit n° 6987, *Bibl. imp.*

(1) Ce vers se trouve employé pour une circonstance analogue dans le roman d'*Athis et Prophilias*.

comme ne le ferait pas un homme, se montre reconnaissant, s'attache à son libérateur, qu'il suit partout et à son tour lui rend une multitude de bons offices. On trouve dans l'*Histoire littéraire* une analyse développée des romans sur lesquels nous n'avons pu donner que des détails succincts. Les autres œuvres attribuées à Chrestien de Troyes y sont également appréciées avec sagacité. Il serait à désirer que des extraits au moins de ce poëte original fussent livrés à la publicité. V. Rosenwald.

Hist. littéraire de la France, XV, 193-263. — La Croix du Maine et Duverdier, *Bibl. fr.* — *Mém. de l'Acad. des inscr. et belles-lettres*, II et III.

CHRESTIEN (*Guillaume*), médecin, né à Orléans, prit le grade de docteur en médecine à l'université de Paris, et revint exercer sa profession dans sa ville natale. Il donna ses soins aux rois François I[er] et Henri II, à la reine, au duc de Bouillon et à divers grands personnages. Il fut père de Florent Chrestien, un des auteurs de la satire Ménippée. On a de lui : *Philaretes, sur les erreurs anatomiques de certaines parties du corps humain*; Lyon, 1536, in-8°; — *Extraits des sept premiers livres de la Thérapeutique de Gallien*; Paris, in-8°; — *de la Nature de l'enfant au ventre de la mère*, traduit du grec d'Hippocrate; Reims, Bacquenois, 1553.

Éloy, *Dict. de la méd.* — D. Gérou, *Bibl. du diocèse d'Orléans*, manuscrit.

CHRESTIEN (*Florent*), fils du précédent, littérateur français, né à Orléans, en 1541, mort à Vendôme, en 1596. Il fut initié aux beautés de la langue grecque par le célèbre helléniste Henri Estienne, et mérita bientôt la terminaison en *us* que les savants du dix-septième siècle ajoutaient à leur nom, latinisé. Son mérite et son zèle comme calviniste le firent choisir pour être le précepteur du jeune prince de Béarn, depuis Henri IV, à qui il donna une éducation virile. Scaliger prétend que ce prince ne l'aimait pas; cependant, il le nomma garde de sa bibliothèque.

Florent Chrestien demeura toujours dévoué à son royal élève; et tandis que les compagnons d'armes du Béarnais lui prêtaient l'appui de leur vaillante épée, il le défendait de sa plume dans le pamphlet politique dirigé contre la Ligue et connu sous le nom de *Satire Ménippée*. On ne sait pas exactement ce qui revient à Florent Chrestien dans cette publication; on s'accorde cependant à lui attribuer la harangue moitié française moitié latine du cardinal de Pellevé, créature de la maison de Lorraine (1).

Parmi les ouvrages d'érudition dus à la plume de Florent Chrestien, on remarque un grand nombre de traductions grecques en vers latins, entre autres les épigrammes de l'Anthologie; le poëme de Musée sur *Héro et Léandre*; et plusieurs pièces d'Aristophane, d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide. Il ajoutait à chaque version des commentaires fort estimés. Il fut moins heureux dans ses traductions françaises : le poëme de *la Vénerie* d'Oppien et le *Jephté* de Buchanan ne manquent pas de fidélité, mais de style. Sa verve satirique s'exerça contre Ron sard, dans plusieurs pamphlets en vers, entre autres *le Temple de Ronsard, où la légende de sa vie est briefvement descrite*. L'ardeur de ses opinions religieuses lui fit aussi saisir la plume contre Pibrac, qui avait fait l'apologie de la Saint-Barthélemi. Malgré son irrésistible inclination vers la satire, « Chrestien était un ex-« cellent homme, dit De Thou; il avait l'âme « noble et si éclairée qu'il était incapable de ri « écrire par une complaisance basse et servi « mais il n'était pas prudent d'échauffer sa b « calviniste; alors il frappait fort et juste, qu « à se réconcilier après. » Ch. Ba.

(1) Selon Éloy, Florent Chrestien se fit aussi recevoir médecin.

Nicéron, *Mém.* — La Croix du Maine, *Bibl.* — De Th *Hist.* — D. Gérou, *Bibl. du diocèse d'Orléans.* — *des hommes illustres de l'Orléanais.* — Éloy, *Dict. la médecine.*

CHRÉTIEN (*Gilles-Louis*), musicien fr çais, né à Versailles, en 1754, mort le 4 mai 18 A l'âge de vingt-deux ans il entra à la cha du roi, en qualité de violoncelliste. La révol lui fit perdre sa place; mais en 1807 il re à la chapelle de l'empereur Napoléon. Le p cipal ouvrage de Chrétien parut après sa m sous ce titre : *la Musique étudiée co science naturelle certaine et comme art, grammaire et dictionnaire musical*; Pa 1811, in-8°. « Ce traité, purement élémentaire Fétis, a pour objet l'analyse des formes de l'h monie, mais d'après un système particuli son auteur, et qui ne peut être d'aucune u dans la pratique. » Chrétien a aussi publié : *L tre sur la musique, en réponse à M. A auteur de l'analyse de l'ouvrage de M. loteau insérée dans le Moniteur du 17 octobre* 1807; Paris, 1807, in-8°.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

***CHRÉTIEN** (*Nicolas*), sieur des Croix, p dramatique français, vivait sous le règne de H ri IV. Il fit imprimer, de 1608 à 1613, q tragédies, *les Portugais infortunés*, *monde*, *Amnon et Thamar*, *Alborien*, ou *la geance*, et une pastorale; il traduisit de l'i de Chiabrera *le Ravissement de Céphale*, p à machines, représentée à Florence à l'occasi noces princières. On trouve, enfin, quelques bien frappés dans ces tragédies :

Oh! combien des humains la fortune est diverse!
Oh! combien le destin grands et petits renverse!

mais on y rencontre aussi des licences in rables (surtout dans le sujet scabreux emp à l'histoire de la famille du roi David) et fautes contre le goût. Le soleil est dé comme le souverain roi des célestes chand Devenues plus rares, les pièces de Chrétien Croix sont recherchées des amateurs qui tie à consulter la morale du vieux théâtre fran G. B.

Les frères Parfaict, *Histoire du Théâtre-François*, III, 104. — *Bibliothèque du Théâtre-Français*, I, 412. — *Bibliothèque dramatique* de M. de Soleinne, n° 922.

CHRÉTIEN (*Pierre*), poëte latin moderne, né à Poligny, en Franche-Comté, dans le seizième siècle. On a de lui : *Lucanici centones, ex Pharsaliæ libris desumpti, in quibus facies bellorum apud Belgas gestorum repræsentatur*; Besançon, 1588, in-4° ; Bruxelles, 1590, in-8° : ce centon de Lucain est un violent pamphlet contre les insurgés des Pays-Bas.

Feller, *Dict. biogr. univ.*, édit. de M. Weiss.

CHRÉTIEN. Voyez PLESSIS (*Toussaint* DU)

CHRIST (*Jean-Frédéric*), poëte et savant allemand, né à Cobourg, en 1701, mort le 3 août 1756. Il hérita du goût de son père pour les lettres, et de bonne heure il s'essaya dans la poésie. Trois ans de séjour à Iéna le mirent à même de compléter ses études. A son retour dans la maison paternelle, il se chargea de l'éducation des enfants du baron Wolzogen, premier ministre du duché de Saxe-Meiningen, et voyagea avec ses élèves. C'est ainsi qu'il visita une seconde fois Iéna, puis Halle, où il se lia avec les savants de l'université de cette ville et y obtint la permission d'ouvrir des cours publics, quoiqu'il ne fût pas encore maître ès arts. A Leipzig, où il connut Griebner, il fut recommandé par Celnia au chancelier polonais Bunau, qui lui confia l'éducation d'un de ses fils. En 1729 Christ se fit conférer le titre de maître ès arts ; il obtint à la même époque le titre de professeur adjoint d'histoire, puis il visita avec son élève les principales villes d'Allemagne, l'Angleterre et la Hollande, et séjourna quelque temps à La Haye. A son voyage de retour, il passa par Vienne, Venise, Vérone et Padoue. En 1740 il fût nommé professeur titulaire de poésie, et le succès de ses leçons fut tel, que pour avoir moins d'auditeurs il était obligé de commencer son cours avec le lever du soleil. L'excès du travail abrégea ses jours. Les principaux de ses nombreux ouvrages sont : *Commentatio de consensu artium*; Halle, 1726, in-4° ; — *Analecta de sportula clientelari*; ibid., 1726, in-4° ; — *Commentatio de Ulrico Hutteno*; ibid., 1727, in-4° ; — *Noctes academicæ observationibus literariis ad rem literariam miscellis et conjecturis expositæ*; Halle, 1727-1729, in-8° ; — *Disputatio de rebus Longobardicis*; ibid., 1730, in-4° ; — *de Nic. Machiavello libri III*; Halle et Leipzig, 1731, in-4° ; — *Variorum carminum silva*; ibid., 1733, in-8° ; — *Disputatio de murrinis veterum*; Leipzig, 1743, in-4° ; — *Magisteria veterum in poculis*; ibid., 1745, in-8° ; — *Prolusio de Phædro ejusque fabulis*; ibid., 1746 ; — *Anzeige und Auslegung der Monogrammatum berühmter Mahler, Kupferstecher und anderer Künstler* (Indication et explication des monogrammes des peintres, graveurs et autres artistes célèbres); ibid., 1747, in-8° ; traduit en français, sous le titre de *Dictionnaire des monogrammes*; Paris, 1750, in-8° ; — *ad Eruditos quosdam de moribus simul de Phædro ejusque fabulis uberior expositio; accessit auctarium fabularum quarundam Phædri nec Phædri*; Leipzig, 1747, in-4° ; — *Fabularum veterum Æsopicarum libri II*; ibid., 1748. in-4°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*. — Meusel, *Gel. Deutch.*

* **CHRISTENIUS** (*Jean*), musicien allemand, né à Bottstœdt, en Thuringe, vivait au commencement du dix-septième siècle. Il fut chanteur de l'électeur de Saxe et musicien à Altenbourg. On a de lui : *Selectissima et nova cantio, quam Valedictionis ergo dedicat Patronis*, 6 vocibus; Iéna, 1609 ; — *Musikalische Melodien mit 4 stimmen gesetzt*; Leipzig, 1616, in-4° ; — *Gulden Venus-Feil, in welcher zu finden, neue weltliche lieder, teutsche und polnische Tänze*; Leipzig, 1619 ; — *Symbola saxonica, Fürstlicher Personen tægliche gedenksprüche mit 3 stimmen gesetzt*; Leipzig, 1620 ; — *Complementum, und dritter Theil Fest und Aposteltægiger evangelischer Spreuch, so Melchior Vulpius ubergangen, mit 4-8 stimmen*; Erfurt, 1621 ; — *Omnigeni mancherley Manier neuer weltlicher Lieder*; Erfurt, 1621.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

CHRISTIAN, nom de huit rois de Danemark, dont voici l'histoire :

CHRISTIAN Ier, roi de Danemark, de Norvège et de Suède, né en 1425 ou 1426, mort le 21 mai 1481. Il fonda l'illustre maison d'Oldenbourg, dont les descendants ont régné jusqu'à nos jours sur le Danemark. A la mort du roi Christophe de Bavière, qui fut le dernier de la race des Valdemars, et ne laissa pas d'héritiers directs, l'aristocratie du royaume, pour mettre fin à de longues dissensions, offrit la couronne à Adolphe, duc de Slesvig ; celui-ci refusa, et recommanda son neveu Christian, comte d'Oldenbourg, descendant par les femmes de l'ancienne famille royale de Danemark. Christian accepta la couronne, et signa une sorte de charte (*capitulation*), conclue dans l'intérêt de l'aristocratie ; puis il épousa la reine Dorothée, veuve de son prédécesseur, et fut sacré roi de Danemark, le 28 octobre 1449. La célèbre reine Marguerite, en fondant à Calmar l'union des trois royaumes du Nord, avait dû admettre la clause que la royauté serait, comme avant l'union, le produit de l'élection par les états des trois royaumes ; mais l'application de cette clause amena de grandes difficultés. Cette fois encore les Suédois n'approuvèrent pas le choix des Danois. En Suède, malgré un parti puissant, composé surtout du clergé, Carl Knutson (Charles VIII), déjà administrateur avant le roi Christophe, avait réussi à se faire élire roi. Peu de temps après, il entra en Norvège, et par l'influence de l'archevêque de Drontheim, Aslak Bolt, il s'empara de la couronne de ce pays. Mais en 1450 la noblesse de Suède et de Danemark conclut un traité par suite duquel Carl Knutson dut renoncer à la couronne de Norvège ; il fut même

décidé qu'en cas de mort d'un des prétendants, le trône de Suède tomberait en partage au survivant. Christian fut sacré roi de Norvège en 1450, et en 1456 il commença la guerre contre la Suède ; peu de temps après, Carl Knutson, s'étant rendu odieux aux Suédois par ses violences, fut chassé, et Christian fut reconnu roi de Suède et couronné à Upsal, en 1458. A la mort du duc Adolphe, survenue sur ces entrefaites, en 1459, Christian, au lieu de garder le duché de Slesvig comme un fief tombé en déshérence, préféra négocier avec les nobles et prélats du Slesvig et du Holstein, et après avoir signé, en 1460, une convention qui liait plus encore qu'en Danemark le pouvoir royal au profit de l'aristocratie, il fut élu duc et comte de ces deux provinces, et reçut l'hommage de la ville de Hambourg. En Suède quelques impôts firent éclater de nouveau une révolte, et après une défaite de Christian, de retour d'une expédition contre les Russes, Carl Knutson fut rappelé, et remonta sur le trône en 1464. Christian réussit, par le concours du clergé, surtout de l'archevêque d'Upsal, Jens Bengtsen Oxenstiern, guerrier intrépide, à le chasser encore une fois. Il espéra en vain recouvrer le trône. En 1467 Carl Knutson fut encore rappelé par quelques familles puissantes de la noblesse, et à sa mort, en 1470, son neveu, Steen Sture, fut élu régent, ou administrateur du royaume.

Christian, pour faire valoir ses droits, arriva devant Stockholm à la tête d'une grande flotte et d'une armée de 5,000 hommes ; mais ayant perdu la sanglante bataille de Brunkebjerg, où le roi fut blessé par une flèche (1), les derniers 500 Danois se sacrifièrent, comme les compagnons de Léonidas ; il fut obligé de renoncer à ses projets, et dut se contenter de régner en Danemark et en Norvège. Roi loyal et guerrier, il n'eut peut-être pas assez le souci des finances du pays ; il manqua aussi de prudence lors de l'acquisition des duchés de Slesvig et d'Holstein, et n'en sut pas assurer la possession à ses successeurs. Il laissa le commerce de Norvège aux mains des villes hanséatiques, dont le pouvoir était si redouté que le roi respecta leurs priviléges même après que les marchands de la Hanse à Bergen, bravant l'autorité royale, eurent fait périr dans les flammes d'une église incendiée le bailli et l'évêque, en 1455. Les ports de la Norvège restèrent interdits aux Flamands, rivaux de la Hanse, et quelques-uns même aux Anglais, auxquels cependant une convention conclue plus tard avec Édouard IV fit ouvrir tous les ports norvégiens et danois, excepté ceux de l'Islande. Christian, las de ses guerres, fit vœu d'aller en pèlerinage à Jérusalem, et se mit en route en janvier 1474, avec une suite de 150 nobles et prélats. Il reçut dans ce voyage les hommages les plus empressés de l'empereur Frédéric III, des ducs d'Autriche et de Milan. Deux cardinaux l'attendaient à la frontière des États pontificaux, et les autres princes [illegible] l'Église l'escortèrent, au milieu d'une foule [illegible]mense, jusqu'au palais du pontife. Le roi [illegible] la plus grande piété, parla à genoux au p[illegible] et lui offrit, entre autres présents, des har[illegible] des morues et des peaux d'hermine. Sixte [illegible] lui fit présent d'une rose d'or, lui donna des [illegible]dulgences, un morceau de la vraie croix, [illegible] canne à pomme d'or, des mouchoirs béni[illegible] un habillement magnifique, également béni[illegible] le défraya tout le temps qu'il resta à Rom[illegible] le dispensa du pèlerinage à Jérusalem m[illegible]nant une aumône donnée à un hôpital. En [illegible] il lui accorda des priviléges pour les églis[illegible] Suède et la confirmation de l'ordre de l'Élép[illegible] (symbole de force et de courage), insti[illegible] l'occasion du mariage du prince royal Jean [illegible] Christine, fille d'Ernest, électeur de Sax[illegible] 1475, à son retour de Rome, le roi fit un v[illegible] à Cologne, pour réconcilier l'empereur F[illegible]ric III avec Charles le Téméraire. Christia[illegible] presque toujours en proie à des embarras f[illegible]ciers ; ainsi, lors du mariage de sa fille Marg[illegible] avec le roi Jacques III d'Écosse, ne p[illegible] trouver de l'argent pour payer la dot, [illegible] obligé de mettre en gage les îles de Shetl[illegible] d'Orkeney, qui sont devenues, par droit de [pres]cription, la propriété de l'Angleterre. Aussi [illegible] il lutter longtemps contre les mêmes e[illegible] avant que Christian pût réaliser son idée f[illegible] de fonder pour la première fois en Danem[ark une] université libre à Copenhague. Cette fo[ndation] avait été autorisée par le pape en 1474 ; m[ais l'u]niversité ne fut ouverte qu'en 1479. *Hans* [illegible] fils de Christian lui succéda sur le trône.

P.-L. Möller de Copenh[ague].

J. Langebek, *Christian I udödelige Ihukom[illegible]* ([pa]négyrique de Chr. I) ; Copenhague, 1769. — E. C. W[illegible] *Tre Afhandlinger til Christian I Historie* (*S[illegible] Litt. Selsk. Skrifter*, 16 vol.) ; 1819. — J.-H. Sch[illegible] *Christ. I. Udenlandsreise og Ophold i Rom.* ([illegible] séjour à Rome, en 1474 ; *Samlingen* [illegible] *Dan.* [illegible] 2 vol.). — *Lettres de Christian I*, dans *Suhms [Samlin]ger*, 3 vol., et dans *Scriptores rerum danicar[um]*.

CHRISTIAN II, roi de Danemark, de [Norvège] et de Suède, fils du roi *Hans* (Jean) [illegible] fils de Christian Ier, né le 2 juillet 1480, [roi de] 1513 à 1523, mort prisonnier, le 24 [illegible] 1559. Ce prince, dont les bonnes qualit[és] [illegible] longtemps mal appréciées par les histor[iens] [illegible] reçu une éducation des plus singulières. [illegible]lement doué d'un esprit juste, on laissa [illegible] à l'expérience le soin de l'éclairer. Son p[illegible] mis en pension chez un honorable bo[illegible] Copenhague, ensuite chez un chanoine, [illegible] nait chanter à l'église avec les enfants de [illegible] Un précepteur, venu de Brandebourg, l[illegible] la langue latine, et le laissa libre de ch[illegible] camarades et ses plaisirs. Nommé [illegible] au trône du vivant de son père, dès [illegible] prit part au gouvernement, notamment [illegible] vège, où, avec beaucoup d'énergie et de [illegible] il comprima les insurrections de Cnut[illegible] en 1502 et de Herluf-Hydefad en 1508. [illegible]

(1) Il tua de sa propre main dans cette bataille un chef ennemi.

vasion de l'île de Gothland fut moins heureuse. Cette entreprise avait pour objet de miner la prépondérance des villes hanséatiques, qui s'entendaient avec les insurgés de la Suède. Christian signa à son avénement, sans l'intention de la respecter, une *capitulation* qui mettait plus encore que celle de son père la royauté à la merci de l'aristocratie laïque et cléricale, en leur réservant le droit de haute et basse justice, et en prohibant l'hérédité de la couronne; mais dès son avénement au trône tous ses efforts tendirent à fortifier la puissance royale, surtout en Suède, où l'on avait refusé de le reconnaître, et où un nouvel *administrateur* ou *régent*, Steen Sture le jeune, fils de Svante Sture, s'opposait à l'union de Calmar. Christian, pour s'allier à la maison la plus puissante de l'Europe, demanda et obtint en mariage la princesse Élisabeth (Isabelle), fille de Philippe Ier, roi de Castille, et sœur de Charles-Quint; il l'épousa, à Copenhague, le 12 août 1515. La jeunesse et les vertus d'Élisabeth la firent aimer par le peuple; d'après son conseil, Christian fit venir en Danemark, où l'horticulture était peu développée, une colonie de villageois flamands, pour y introduire les modes de culture et les procédés en usage dans les laiteries des Pays-Bas, et dont les descendants, habitant la petite île d'Amak, ont conservé jusqu'à nos jours les anciens usages et costumes. Ce fut aussi par cette reine que le luxe et les modes de la brillante cour de Bourgogne pénétrèrent dans le Nord. Malgré son mariage, et sans que la paix domestique en parût troublée, le roi gardait sa maîtresse, la belle *Duvecke*, qu'il avait connue à Bergen en Norvège, où sa mère Sigbritte tenait une auberge. Cette femme, d'origine hollandaise, et douée d'un esprit très-judicieux, exerça sur le roi une grande influence. Elle connaissait bien les institutions, l'industrie, les sources de la richesse des Pays-Bas; et ses tendances libérales se trouvaient tellement d'accord avec les sympathies de Christian, qu'il lui confia l'administration des revenus des douanes, même de celles d'Œresund. A la fin, la favorite devint une sorte de premier ministre; elle fut pour beaucoup dans les sages lois qui concilièrent au roi l'amour du peuple; elle protégea efficacement le commerce national contre la concurrence des villes hanséatiques; forte de son bon sens et de la faveur du roi, elle brava la noblesse, qui s'exaspéra de plus en plus. *Duvecke* mourut subitement, en 1517, probablement empoisonnée à l'instigation de quelques membres du sénat, qui se composait des nobles, ou des parents de Torben Oxe, jeune gentilhomme, amoureux de Duvecke, et qui pensait à l'épouser. A la suite d'un bal de la cour, où Torben Oxe avait fait des aveux indiscrets, le roi, irrité et peut-être jaloux, le fit juger par un jury, composé, au mépris de la *capitulation*, de douze paysans, qui rendirent un verdict à double entente. Oxe fut immédiatement décapité, et ni le sénat, ni le légat du pape, ni la reine ne purent le sauver.

Peu de temps après, Christian entreprit la guerre contre la Suède. En 1518 il se présenta avec une flotte devant Stockholm, mais revint sans succès en Danemark. Le chef du parti danois, l'archevêque d'Upsal, Gustave Trolle, fut destitué par une assemblée de nobles et de prélats, puis assiégé par Steen Sture, le régent, qui brûla le château de l'archevêque et le mit en prison. A cette nouvelle, le pape Léon X excommunia Sture, mit tout le royaume en interdit, et chargea Christian de l'exécution de la bulle. Un légat du pape, Angelo Arcemboldi, qui vendait des indulgences, ayant révélé à Sture les plans du roi, Christian fit saisir les richesses, soit en argent, soit en provisions, qu'il avait accumulées en Danemark, et les employa à la nouvelle expédition, qui eut lieu en 1520. Une députation danoise, Sigbritte à la tête, avait été envoyée à Bruxelles, pour réclamer à la cour un à-compte de la dot de la reine, fixée à 200,000 florins d'or. La cour de Bruxelles, mécontente de ce que la même députation était allée à Paris réclamer des secours conformément aux traités, paya seulement, après une longue résistance, la moitié de la somme demandée. L'armée danoise, renforcée par des volontaires de tous pays et par un corps auxiliaire de 2,000 Français, commandé par Gaston de Brézé, se rassembla dans les provinces méridionales de la Suède actuelle, qui jusqu'en 1658 firent partie du Danemark. Le fameux Théophraste Paracelse assista, dit-on, comme chirurgien militaire à cette campagne. Les Danois, commandés par le général Otto Krumpen, passèrent la frontière, et battirent les Suédois dans la journée décisive de Bogesund, en Vestergothland, le 19 janvier 1520, où l'administrateur Steen Sture fut tué. Après une victoire remportée sur une nombreuse troupe de paysans, près d'Upsal, tout le pays tomba entre les mains de Christian, excepté Stockholm, où l'héroïque veuve de l'administrateur, Christine Gyldenstjerna, organisa une résistance énergique. Il fallut l'arrivée d'une flotte commandée par Christian lui-même, et un siége de quatre mois, pour que la ville ouvrît ses portes. Mais déjà le 7 mars la noblesse avait conclu la paix; l'union fut rétablie à Copenhague, le 31 mars, une amnistie complète promise, et Christian II couronné roi de Suède le 4 novembre 1520. Malheureusement les prélats qui entouraient le roi ne reconnurent pas l'amnistie promise par ce prince et par le général Krumpen. Gustave Trolle demanda, au nom de Dieu, du pape et de l'Église, d'être vengé; il fut soutenu par Jens Andersen Beldenak, évêque de Fionie, et par Diderik Slaghoek, parvenu vestphalien, amené en Danemark par Arcemboldi, et devenu secrétaire et confesseur du roi. Le bruit fut répandu qu'on avait voulu faire sauter par des mines le château royal à Stockholm. Cédant aux instances de ses conseillers cléricaux, Christian fit arrêter environ quatre-vingt-dix notables suédois, parmi lesquels deux évêques, dont l'un même était partisan du roi;

déclarés coupables d'hérésie et de conspiration contre le pape et l'Église, ils furent décapités à Stockholm, le 7 novembre. Leurs biens furent confisqués, ainsi que ceux de la veuve de Steen Sture, également condamnée pour hérésie, et emmenée en prison en Danemark. Slaghoek et Beldenak prirent possession des deux évêchés vacants. Le retour du roi de Stockholm en Danemark fut encore signalé par d'autres exécutions sanglantes.

Ayant soumis la Suède, et laissé des garnisons dans les principales villes, Christian crut pouvoir continuer les réformes de la législation, interrompues par la guerre. Il établit l'unité de poids et mesures dans tous ses États, fixa un nouveau tarif de douanes, et des taxes fort régulières; institua les postes aux lettres et une police sanitaire. Il organisa l'enseignement primaire du peuple, réforma les écoles supérieures, et éleva le salaire des précepteurs. Il fit défense de brûler les sorciers et sorcières, fit respecter les formes de la justice, et institua à Roskilde un tribunal spirituel, indépendant de Rome. Il s'occupa avec sollicitude du sort des paysans; il interdit la coutume barbare de les vendre et de les acheter, et porta ainsi un coup redoutable au servage, introduit seulement vers le commencement du quinzième siècle par les nombreux nobles allemands qui vinrent s'établir en Danemark. Jusque alors la féodalité avec l'hérédité des fiefs et d'autres abus étaient inconnus dans le Nord; les paysans y formaient une classe libre, ayant droit de participer à l'élection royale et au vote des lois et des impôts dans les assemblées publiques. Ensuite Christian II mit, sous peine de mort, fin au droit d'aubaine, si contraire au commerce, et que l'on exerçait de la manière la plus barbare : souvent les naufragés étaient tués, et leurs biens appartenaient par confiscation aux seigneurs et aux évêques voisins. Mais avant tout il avait en vue le tiers état; il comprit que la création et l'émancipation de cette force sociale n'étaient possibles que par l'encouragement de l'industrie nationale et la délivrance du commerce des mains de la ligue hanséatique. Il projeta de faire de Copenhague un port libre et le centre du commerce de la Baltique, en dépit de Lubeck. Puis il accorda à la bourgeoisie des droits politiques, en créant l'organisation indépendante des communes et l'administration des villes par des magistrats communaux (1). Il rendit des ordonnances contre le luxe énorme du clergé et de la noblesse, qui furent obligés de payer des impôts comme les autres classes. Il régna enfin presque en monarque absolu, entouré de conseillers du peuple, haï de l'aristocratie laïque et cléricale autant qu'il était aimé des bourgeois et des paysans. Malheureusement il ne lui fut pas permis de consolider son œuvre; bientôt on s'éleva contre lui de plusieurs côtés. La réforme des mœurs du clergé, qui s'était bea
coup plus occupé de commerce que de relig
les sympathies du roi pour les doctrines naissan
de Luther, professées dès 1520 à Copenhag
sans grand succès, par les prédicateurs Ma
Reinhard et Paulus Eliœ, éveillèrent les so
çons de la cour de Rome. Le nonce Jean Fr
çois de Potentia fut envoyé en Danemark p
demander réparation au sujet de l'exécution
deux évêques à Stockholm. L'archevêque
Lund, Diderik Slaghoek, reconnu seul coup
fut condamné et pendu à Copenhague, le 2
vier 1522. Mais déjà la Suède, où les réce
violences du roi l'avaient rendu impopulaire,
en pleine révolte. Le jeune Gustave Wasa,
le père avait été une des victimes du m
sacre de Stockholm, réussit à lever une a
de paysans de la Dalékarlie et à chasse
garnisons danoises. Il assiégea Stockhol
fut proclamé administrateur. En même t
Christian fut en lutte avec son oncle Fré
duc de Holstein-Segeberg, qui le poursuiv
ses prétentions féodales. Les Lubecquois,
de Gustave-Wasa, déclarèrent la guerre, e
nacèrent Copenhague d'une attaque. Chr
les repoussa vigoureusement avec 10,000 pay
mais, privé de ressources financières, il n
rien entreprendre contre la Suède, et conv
pour trouver les fonds nécessaires, une
vers la fin de 1522. Au lieu de s'y rendr
prélats et les nobles se réunirent à Vibo
Jutland, appelèrent l'oncle du roi, le du
déric, au trône, et proclamèrent la déché
Christian. Ils y accusèrent celui-ci d'avoir v
capitulation, exprimèrent leur méconten
contre ses réformes, en représentant les m
et les guerres des derniers temps comme
nition de Dieu. Un seigneur, appelé Mogens
ne craignit pas d'apporter en personne
cette insolente déclaration. Christian, au l
faire appel aux bourgeois et aux paysans,
barqua le 23 avril 1523 à Copenhague
reine, ses trois enfants, Sigbritte et pl
Danois de distinction, pour aller aux Pa
demander secours à son beau-frère C
Quint. Les fidèles citoyens de Copenh
de Malmoe soutinrent vaillamment un s
huit mois. Le départ de Christian assura
la victoire de Gustave. Maître de Stock
obtint la couronne, et mit fin en 1523 à l'u
Calmar, qui avait duré 126 ans, sans que
ples en comprissent encore les avanta
chute de Christian II fut l'affermissem
servitude féodale et le triomphe de l'aris
à laquelle les tentatives du roi avaient tan
que peu de temps après on brûla publiq
ses statuts comme « nuisibles et contra
bonnes vieilles coutumes ».

On a peu de détails sur la vie erra
que mena Christian II pendant neuf an
tranger. Assez bien reçu à Bruxelles, il f
du célèbre Érasme, qui dans ses écrits

(1) Les deux codes de Christian II, de 1521 et de 1522, furent réédités par P. Resen, en 1684.

l'esprit distingué du roi; et Albert Dürer, avec lequel il était également lié, fit son portrait. Mais son beau-frère était trop occupé de sa guerre avec la France pour lui prêter main forte, et il laissa mourir presque dans la misère sa sœur la reine Élisabeth. Christian visita ensuite, sans plus de succès, l'Angleterre et l'Allemagne, où il avait fait lever une armée considérable, qui se dispersa faute d'argent. Il assista aux prédications de Luther et Mélanchthon, et adopta leur doctrine. Cependant quelques partisans de Christian restés en Danemark, tels que le fameux corsaire Klément, tentèrent de le replacer sur le trône à l'aide de leurs propres ressources, et l'énergique amiral Soeren Norbyc organisa en Scanie une redoutable levée de boucliers pour la cause de son maître; mais, vaincu par Johan (Jean) Rantzau, général de Frédéric Ier, il s'enfuit, et vint en Russie réclamer l'assistance du czar Wasilius. Enfin, Christian II réussit, avec le secours de Charles-Quint, à armer une flotte en Hollande, et débarqua dans la Norvège méridionale en 1531. Il fut proclamé roi par la diète norvégienne, qui avait refusé de reconnaître Frédéric Ier. Une flotte danoise arriva, commandée par l'évêque Canut Gyldenstierne, qui en lui offrant un sauf-conduit sans condition, l'invita à se rendre à Copenhague, pour entrer en négociation. Mais Frédéric désavoua son évêque-amiral, et fit emprisonner Christian au château de Sonderborg, à l'île d'Als, où il passa douze ans, dans un donjon dont la porte fut murée, n'ayant pour communication qu'une seule fenêtre, et pour toute compagnie qu'un nain norvégien. Cependant une grande guerre, commencée par le comte Christophe d'Oldenbourg, en 1534, et qui eut quelque analogie avec les guerres de paysans en Allemagne et les jacqueries en France, faillit rendre le trône à Christian II; mais à la fin Christian III resta vainqueur. L'unique fils de Christian, le prince Jean, élevé par le célèbre Cornelius Agrippa, mourut à Ratisbonne, âgé de quatorze ans, et ainsi s'éteignit le dernier espoir du royal prisonnier. Frédéric Ier avait promis à l'aristocratie de ne jamais lui rendre la liberté; mais en 1544 Christian III accorda une amélioration à son sort: on lui permit de respirer l'air quelques instants par jour. En 1549 il obtint pour séjour le château de Kallundborg, où il fut sous une surveillance moins sévère jusqu'à sa mort, au commencement de 1559. Rien de plus touchant que les récits des chroniqueurs au sujet des souffrances du malheureux roi. S'il commit des fautes, il les expia cruellement; s'il était de son temps par ses erreurs, il le devança par ses lumières. Le premier il inaugura dans le Nord la grande lutte de l'histoire moderne pour délivrer les bourgeois et les paysans des empiétements du clergé et de la noblesse; le succès de ses réformes fut passager, et contribua à sa chute, et ses idées civilisatrices, ressuscitées pour quelque temps par les réformateurs du dix-septième et du dix-huitième siècle, par Christian IV Griffenfeldt et Struensée, ne durent se voir pleinement réalisées qu'au dix-neuvième. P.-L. Möller.

Joh. Svaningius, *Christ. II, Daniæ rex.*; Francof.,'1658. —, H. Gram, *Afhandl. til. Christ. II. Historie* (*Vidensk. Selsk. Skr.*); 1750. — H. Behrmann, *Kong Christ. II Historie*; Copenh., 1815. — C.-F. Allen, *de Rebus Christierni Sec. exulis*; Hafniæ, 1844. — J.-J. Altmeyer, *Isabelle d'Autriche et Christ. II*; Bruxelles, 1842.

CHRISTIAN III, roi de Danemark et de Norvège, fils de Frédéric Ier, né en Holstein, en 1502, mort au château de Colding, le 1er janvier 1559, ne monta sur le trône qu'après un interrègne de trois ans. A la mort de Frédéric Ier, en 1533, la noblesse et le clergé convoquèrent à Copenhague une diète pour l'élection du roi. Les prélats mirent alors en avant la question religieuse, se plaignant de l'hérésie luthérienne, qui, adoptée par Christian II pendant son exil, et prêchée avec succès en Danemark par Hans Tausen, avait fait de grands progrès sous le règne de Frédéric Ier, surtout dans les villes, où l'on commençait, même sous les auspices du maréchal du royaume Mogens Giœ, à démolir les cloîtres et à briser les images des saints. Les partisans de la réforme avaient obtenu la liberté religieuse par le *recès* d'Odensee de 1527, et la noblesse le favorisait, dans l'espoir de restreindre les privilèges du clergé et de s'approprier les biens de l'Église. Les prélats, qui ne voulaient pas du duc Christian, luthérien ardent, proposé par les nobles, témoignèrent leur prédilection pour Hans (Jean), le plus jeune fils de Frédéric Ier, et encore enfant, et parvinrent à retarder l'élection, sous prétexte d'attendre les conseillers norvégiens. Les évêques firent un procès à Hans Tausen, l'apôtre des luthériens, qui fut destitué et condamné à quitter le diocèse de Sélande, puis ramené à Copenhague par une révolte de la bourgeoisie; dans les campagnes, les prêtres protestants furent expulsés sans difficulté. Cependant les deux classes les plus puissantes n'ayant pu s'entendre sur le choix d'un roi, le tiers état et les paysans se souvinrent du prisonnier de Sonderborg. Les bourgmestres de Copenhague et de Malmoe, Ambroise dit *le Relieur*, et George Kok dit *Moenter*, se placèrent à la tête du mouvement, auquel s'associèrent les habitants de Lubeck, qui avaient en vain demandé au sénat danois l'abolition des privilèges commerciaux accordés aux Hollandais; ils furent encouragés par leur amiral Marcus Meyer et leur bourgmestre, Jurgen (George) Wullenweber, qui, outre le but ostensible de l'alliance, le rétablissement de Christian II et l'introduction de la réforme, avaient conçu le projet d'incorporer les principaux ports de mer danois dans la ligue hanséatique. Henri VIII d'Angleterre, qui convoitait la couronne de Danemark, leur envoya de l'argent. Pendant que le sénat recherchait l'alliance de Gustave Wasa, une armée lubecquoise envahit le Holstein, et débarqua en Sélande le 23 juin 1534, sous les ordres du comte Christophe d'Oldenbourg, parent de Christian II, qui s'était distingué dans la guerre de Hongrie con-

tre les Turcs, et d'après lequel sa nouvelle campagne fut appelée la *guerre du comte*. Copenhague et Malmoe lui ouvrirent leurs portes, et expulsèrent les troupes du sénat, et en peu de temps le comte fut maître de la Scanie, de la Sélande, de la Fionie et de toutes les îles. La noblesse, ayant essuyé quelques violences de la part des paysans, irrités par de longues oppressions, dut céder à la force, et les états provinciaux de Sélande et de Scanie proclamèrent roi Christian II, qui, emprisonné, ignorait le succès de sa cause. Le comte Christophe reçut les hommages au nom du roi, et se préoccupa du rétablissement de la réforme. Le clergé du Jutland se décida alors à se réunir à la noblesse pour l'élection du duc Christian, qui en ce moment assiégeait Lubeck. Mais déjà le marin Klément, envoyé en Jutland pour soulever le pays, avait formé une nombreuse armée de bourgeois et de paysans; après une complète défaite, près d'Aalborg, des troupes de la noblesse, commandées par Holger Rosenkrantz, tout le pays tomba au pouvoir du comte Christophe. Le parti populaire était à son apogée, et une jacquerie générale était à redouter. Mais un revirement soudain eut lieu: le duc Christian, ayant traité d'une paix séparée pour le Holstein avec les Lubecquois, envoya le célèbre Jean Rantzau contre les paysans jutlandais, qui s'étaient retranchés à Aalborg. La ville fut prise d'assaut: Rantzau ne ménagea que les femmes et les enfants; tous les autres, soldats et habitants, parmi lesquels plus de 2,000 paysans, furent passés au fil de l'épée, et le fameux Klément fut décapité. Les autres paysans du Jutland, race fière cependant et vigoureuse, perdirent alors courage, et se soumirent; leurs biens furent confisqués au profit de la noblesse et de la couronne, et ils tombèrent à l'état de fermiers, sans droits ni garanties. Une nouvelle victoire décisive, gagnée par Rantzau à Oexnebjerg, en Fionie, en 1535, enleva toute chance à Christian II. La Norvège méridionale même reconnut Christian III; son amiral Pierre Skram, dit *le Téméraire*, défit une flotte lubecquoise, près de l'île de Bornholm. Gustave Wasa, l'allié de Christian III, chassa les soldats hanséatiques de Scanie. Rantzau mit le siége devant Copenhague, qui résista courageusement toute une année, et ne capitula que contrainte par la famine, le 29 juillet 1536, et sous la promesse d'une amnistie qui devait s'étendre même au comte Christophe. Charles-Quint ne soutint pas la cause de son beau-frère captif, parce que la guerre était soutenue par les Lubecquois, ennemis du commerce des Pays-Bas dans la Baltique. Une armée et une flotte furent rassemblées par le comte palatin Frédéric, époux de Dorothée, fille de Christian II, pour secourir Copenhague; mais cette tentative fut paralysée par une diversion des troupes danoises dans la Frise orientale; et Christian III put prendre possession du trône. Dès lors commença la décadence des villes hanséatiques. On raconte de

ce prince, que très-jeune encore et accom
son oncle, l'électeur de Brandebourg, à la
de Charles-Quint, il assista au sermon
franciscain, qui se déchaînait contre le
ranisme. Le bout de la ceinture du préd
glissant par une ouverture de la chaire, le
prince y fit un nœud, de sorte que le
put se dégager que par le secours des
tants. Le moine demanda justice à l'empe
cette plaisanterie, comme d'une grave i
mais il ne reçut que cette réponse proph
« Je crains fort que ce jeune homme ne
jour l'ennemi des moines »; prédiction qui
rifia. Le premier fait qui marqua son avé
au trône fut l'établissement de la réform
membres laïques du sénat, séduits par l'
de l'exclusion du conseil des membres cléri
consentirent avec joie à un ordre secret
duquel tous les évêques du royaume fu
rêtés le 12 août 1536. On les mit plus t
liberté, à condition qu'ils renonceraient
opposition et garderaient une complète
L'évêque de Sélande, Roennow, le seul qui
fusa à cet engagement, resta en prison j
mort. A la diète extraordinaire convoq
penhague le 15 octobre 1536, et comp
quatre cents membres de la noblesse et d
ques députés des communes, le luthéra
déclaré religion de l'État; Christian III
capitulation de Fréderic Ier et des anci
sauf l'article qui autorise la révolte d
où le roi ne remplirait pas tous ses enga
Son fils Frédéric, enfant de deux ans, fut p
son successeur, et la Norvège, en p
ses deux insurrections pour rétablir Chr
fut déclarée province danoise, avec un
neur soumis au sénat danois. La nobless
serva de nouveaux priviléges, tels que l'
tion des dîmes, le monopole du com
poisson frais et salé, et le droit de rep
biens donnés par ses ancêtres aux églises
nastères.

Expulsé des conseils politiques, le
vit enlever tout privilége et toute
porelle: ses biens furent réunis à ceux de
ronne. Ce fut d'après les conseils de L
Christian, au lieu d'une sécularisation
comme en Angleterre et en Allemagne,
une partie des dîmes et des propriétés
pour l'entretien du culte protestant et
établissements de charité ou des éco
le reste fut bientôt accaparé par les
Ils y mirent tant d'ardeur qu'une fois
homme, l'épée à la main, attaqua Hans
dans la chaire au milieu d'un sermon,
d'une propriété que ce dernier refusa
dre. Ce fut donc à cette diète que se
longue lutte contre la noblesse par le
de celle-ci. Souveraine de fait, elle
royauté, qui jusque là avait trouvé un
appui dans les membres cléricaux du
d'une autre côté le clergé protestant,

fense contre les aggressions des nobles, se rapprochait désormais du peuple, parmi lequel il se recrutait exclusivement, la noblesse dédaignant les charges modestes de la nouvelle Église; il communiquait ses lumières et son intelligence aux masses, et faisait naître ainsi une puissance qui devint plus tard fatale aux oppresseurs. Pour diriger l'organisation de la nouvelle Église et la mettre en pratique, un ami de Luther, le professeur Bugenhagen, fut appelé de Wittenberg, en 1537, puis il couronna le roi et se chargea d'installer les nouveaux évêques. Une ordonnance ecclésiastique, basée sur l'Évangile, ébauchée par le clergé danois et approuvée par Luther, fut sanctionnée à la diète d'Odensée, en 1539. Les communes non soumises aux nobles eurent le droit d'élire elles-mêmes leurs curés, qui de leur côté devaient élire leurs supérieurs et évêques, auxquels on adjoignit des administrateurs laïques pour gouverner les affaires temporelles. Ainsi la réforme était imposée au peuple sans violences ostensibles; la Norvège, pauvre et faible, ne fit pas d'opposition; seulement, en Islande, où la foi paraissait plus vive, l'évêque de Holum, Jon Aresen, refusa de se soumettre à la nouvelle ordonnance, et ce ne fut qu'après une lutte obstinée et sanglante et la mort d'Aresen, fait prisonnier et décapité, en 1551, que la réforme se fixa et s'établit enfin dans ce pays. Cependant en Danemark le défaut d'ecclésiastiques capables et instruits se fit si vivement sentir, que pour avoir des desservants il fallut recourir dans l'origine à des moines illettrés qui avaient appartenu aux couvents supprimés, à d'anciens copistes des évêques et jusqu'à des valets de nobles. Une réorganisation de l'université, dont l'activité avait complétement cessé pendant les troubles civils, devint nécessaire; elle fut opérée sous les auspices et grâce aux efforts de Bugenhagen, et déjà dès 1537 elle put reprendre ses travaux. Le roi créa et dota largement quatorze chaires, où l'on professa la théologie, le droit, la médecine et une philosophie plus libérale; les écoles secondaires, appelées écoles latines à cause de la prépondérance du latin, furent comprises dans la réforme. Pour la première fois Christian fit traduire la Bible entière en danois; mais l'intolérance était encore si grande, qu'un noble polonais, Jean a Lasco, qui était venu d'Angleterre, avec soixante-dix de ses compatriotes, chercher un asile en Danemark, fut expulsé pour quelque divergence d'opinion en matière de dogme.

Un conflit, venu du dehors, menaça de nouveau pendant quelque temps le roi Christian; les gendres de Christian II, le duc François de Lorraine et l'électeur palatin Frédéric, soutenus alors par Charles-Quint et par sa sœur Marie, gouvernante des Pays-Bas, ayant élevé de nouveau des prétentions au trône de Danemark, Christian s'allia avec François I[er] de France, avec le duc Guillaume de Clève et avec Gustave Wasa. Un congrès eut lieu entre les deux rois à Broemsebro, en 1541, où tous les anciens différends avec la Suède furent aplanis. Mais cette réconciliation ne fut pas de longue durée, car en 1548 Christian, en signe de ses droits éventuels au trône de la Suède, replaça les trois couronnes dans son écusson, ce qui devint sous son successeur l'occasion d'une longue guerre. Cependant Charles-Quint, voyant que les hostilités devaient être destructives de tout commerce, se décida à abandonner la cause de son beau-frère, et conclut avec le Danemark la paix de Spire, en 1544; il se contenta de stipuler un adoucissement au sort de Christian II, et pour ses sujets la libre navigation dans le Danemark et la Norvège. A l'exemple de son père, Christian III s'était associé en 1538 à la ligue de Smalkalde, qui avait pour but de protéger les protestants contre les princes catholiques. Lorsque la guerre dite de Smalkalde vint à éclater, le roi de Danemark, qui avait fait la paix avec l'empereur, se trouva dans un embarras dont il s'efforça de sortir en envoyant à ses alliés un subside qui cependant arriva trop tard, la ligue ayant été défaite par l'empereur à la bataille de Mühlberg. Christian III agrandit le royaume par l'acquisition de la Courlande et de l'île d'Oesel; mais il n'osa pas prendre possession de la ville de Rével, qui demandait elle-même son annexion au Danemark, parce qu'il craignait un conflit avec le czar Ivan II Wasiliwitch. En 1544, il fut assez imprudent, contrairement aux conseils de Jean Rantzau, pour partager les duchés de Slesvig et de Holstein avec ses deux frères, Adolphe et Hans. Ce partage des duchés fut l'origine de diverses familles princières, qui par leur refus de remplir les devoirs féodaux compromirent presque continuellement la paix de la monarchie, et suscitèrent des troubles, qui commencèrent du vivant même de Christian III. Ce roi fit prospérer le commerce, et en favorisant les négociants étrangers, notamment les Anglais et les Hollandais, il réussit à neutraliser la prépondérance dangereuse des villes hanséatiques. Il fit de sages lois pour régler les poids et les mesures; et l'intérêt de l'argent, prohibé jusque alors, fut pour la première fois légalisé et fixé dans le Nord. L'ensemble de son œuvre législative se trouve dans trois collections, les *Recès* de Copenhague (1547), de Dronningborg (1551), et de Colding (1551). Il protégeait les lettres, cependant il favorisa peu la littérature danoise; il ignorait la langue du pays. Il restreignit le luxe, et, comme la plupart des premiers princes protestants, il fut très-dévot, mais d'un caractère faible, qui se trahit dans ses rapports avec la noblesse, le sénat, et avec ses frères, ainsi que dans sa trop grande déférence pour la reine, l'impérieuse Dorothée de Saxe-Lauenbourg. P.-L. MÖLLER.

Fr. Münter, *den danske Reformations Historie*; Copenh., 1802. — C.-J. Engelstoft, *Reformantes et catholici concertantes*; Copenhag. 1836. — Oplysninger, *til Mellemrigets Historie* (Histoire de l'interrègne), dans *Nye danske magasin*, 2 vol. — Barthold, *Jurgen Wullenweber* (*Raumers hist. Taschenbuch*, 6 vol.)—Wedel-Simonsen, *Fyen*.

under Grevens Feide (la Fionie pendant la guerre du comte) ; Copenh., 1818.—Nicolai Kragii (1602), *Annalium libri VI, quibus res Daniæ a Christiano III gestæ ad annum* 1550 *enarrantur, cum præfat. Johannis Grammii*; Hafniæ, 1737; *cum supplemento Steph. Stephanii, Hist. Dan. libri duo* (1550-1559), traduit en danois avec pièces justificatives par Sandvig; Copenh., 1776-1779.

CHRISTIAN IV, roi de Danemark et de Norvège, fils de Frédéric II, né le 12 avril 1577, mort le 28 février 1648. Il monta sur le trône en 1588. Ce fut le roi le plus célèbre de la maison d'Oldenbourg, et il a, malgré ses revers, ou peut-être à cause d'eux, joui jusqu'à nos jours d'une grande popularité, qui rappelle à certains égards celle du roi de France Henri IV. Il avait onze ans à la mort de son père, en 1588. Selon la coutume, la régence appartenait à la reine douairière, Sophie de Mecklenbourg ; mais elle fut usurpée par l'aristocratie, qui en chargea les quatre membres du sénat (conseil des nobles) N. Kaas, P. Munk, J. Rosenkrands, et Christophe Walkendorph, et fixa la majorité du roi à sa vingtième année. Cette commission, dont l'administration fut en général irréprochable, eut l'imprudence de reconnaître aux prélats et aux nobles des deux duchés le droit d'élection du roi, concession qui fut plus tard dangereuse pour l'intégrité de la monarchie. Mais on donna au jeune roi une éducation excellente ; il apprit parfaitement le latin, l'italien, l'espagnol, le français et l'allemand, et cultiva de préférence les sciences mathématiques et mécaniques ; un penchant naturel fit de lui un excellent marin, et il savait si bien l'architecture maritime, qu'il composa lui-même les modèles de plusieurs bâtiments, comptés parmi les plus beaux de l'Europe. Il n'excellait pas moins dans les exercices du corps. Un voyage en Norvège, en 1592, lui fit connaître la négligence des fonctionnaires et l'oppression que depuis longtemps ils faisaient peser sur ce pays, dont l'agriculture était presque nulle et le commerce dans les mains de la ligue hanséatique. Aussi les premiers soins de Christian IV, déclaré majeur et couronné en 1596, furent-ils dirigés vers une réforme des tribunaux et de l'administration de Norvège, pays que le roi visita presque tous les ans jusqu'à sa mort, et où il fonda les villes de Christiania, la capitale actuelle, et de Christiansand. Il opéra des réformes analogues dans les autres provinces danoises, qu'il visitait souvent. En Norvège, où le pouvoir royal était moins restreint, il réorganisa la législation par un nouveau code, en 1604, et par une ordonnance ecclésiastique, en 1607. Une convocation du tiers état, en 1604, demeura sans résultats, par suite des obstacles que suscita la noblesse. — Lorsque, vers 1599, la Suède et la Russie convoitèrent en même temps la Laponie norvégienne, où dans le moyen âge des marchands de fourrures avaient pris le titre de rois, et dont les limites n'avaient pas été suffisamment fixées depuis, Christian IV équipa une flotte de douze vaisseaux, qu'il com-

manda lui-même en qualité de capitaine. Il d
bla le cap Nord, explora les côtes et les ports
menaça la Russie en entrant dans la mer B
che. Ces quinze premières années du règne
Christian furent paisibles et heureuses ; il a
créé une flotte qui ne le cédait en rien aux
belles de l'Europe. Mais ce développement
ritime ne tarda pas à exciter la jalousie
Suède, dont le roi Charles IX, persistant à
peler roi des Lapons du Nord, bâtit et f
la ville de Gothenbourg, menaça les fro
danoises, et défendit aux Danois la navig
en Livonie et en Courlande. Christian, qui r
diqua alors la domination de la Baltique
prétendit même au trône de Suède, fit, en
déclarer la guerre à Charles par un héraut
mes, que celui-ci retint prisonnier. La
suédoise se retira partout, pendant que le
nois, commandés par leur roi en personne,
daient maîtres de l'île d'Oeland et de la fort
de Calmar. Ces succès irritèrent Charles
point qu'il écrivit à Christian une lettre d
insolentes, il lui envoya même un cartel. C
le refusa, par une réponse conçue dans le
style, où il traitait son confrère royal de «
teur paralytique, atteint d'un accès de
chaude », et lui conseillait de rester d
foyers, entre sa nourrice et son médecin ! L
cès des Danois continuèrent ; deux autres
resses, Guldborg et Elfsborg, furent p
Gothenborg détruit. Sur ces entrefaites C
mourut, et son successeur, le célèbre G
Adolphe, dont les vues se portaient aille
posa la paix, qui fut conclue à Sjoeroed,
sous la médiation de Jacques Ier d'Angle
roi de Suède renonça au titre de roi des
reconnut la liberté du commerce dans
tique, et racheta pour un million de rix
provinces conquises par les Danois. Le
mark abandonna ses prétentions au
Suède, tout en gardant dans ses arm
trois couronnes, si longtemps disputé
durant cette guerre que les paysans
de la vallée de Guldbrand se disting
un célèbre fait d'armes, en détruisant
de 1,000 Écossais, commandés par le co
clair, mercenaires qui avaient tenté de
en Suède.

Les douze années suivantes, la périod
glorieuse du règne de Christian IV, lui
de développer les qualités rares et vari
placent si haut parmi les rois de Dan
cette époque datent de nombreuses
dans les sciences, le commerce, l'ind
métiers et la législation, réformes qui
encore sa mémoire. L'université fut
en 1621, et augmentée de sept chaires
histoire, géographie, philosophie,
ques et sciences naturelles. Le roi élev
servatoire (*la Tour ronde*), dirigé pa
montanus, disciple de Tycho de Brahé,
jardin botanique, des bibliothèques,

pour cent étudiants pauvres, pensionnés par l'État; il établit des gymnases dans les villes de second ordre, et pour limiter l'habitude de voyager, exagérée surtout par les jeunes nobles, il créa une académie noble à Soroe, en 1623, et y fit venir des professeurs de l'étranger. La découverte de mines d'argent à Kongsberg en Norvège contribua à améliorer les finances. Le commerce étant alors entre les mains de grandes compagnies, le roi en favorisa plusieurs pour le commerce d'Islande et celui des Indes (en 1616), pour le sel, les draps et les soieries, etc. Il envoya en 1618 une flotte sous les ordres de l'amiral Ove Giedde aux Indes orientales, où la ville de Tranquebar fut acquise pour la compagnie danoise. Mais un fait plus intéressant, c'est que ce roi eut le premier l'idée de chercher le passage du nord de l'Amérique en Asie, et effectua dans ce but successivement quatre expéditions, dirigées par Lindenow, Richardson, et Jens Munk. Ce dernier pénétra, en 1619, jusqu'au 63° degré de latitude septentrionale, où il fut arrêté par les glaces. Mais s'il était reservé à un temps plus récent de réaliser la grande idée de Christian IV, ses expéditions ne furent pas sans résultat. On retrouva les côtes ouest du Groenland, oubliées depuis des siècles et perdues pour le commerce. Le Danemark prit possession de ce vaste territoire; on y fonda des colonies, qui y subsistent encore, ainsi que des missions pour convertir et civiliser les peuplades de ces parages, et une compagnie du Groenland exploita avec succès la pêche de la baleine. La marine marchande fit flotter le pavillon danois sur les mers les plus lointaines, et les villes du royaume s'élevaient à une richesse et à un bien-être jusque alors inconnus. A l'intérieur, le système postal, créé par Christian II, fut développé et soumis à la direction de députés des compagnies de commerce. En même temps furent fondées la ville de Christianshavn (partie importante de Copenhague, située sur l'île d'Amack, qui entoure et défend le port), des villes dans les provinces, la forteresse de Glückstadt pour la défense de l'Elbe, et celle de Christianopel sur la frontière suédoise; enfin, des églises et des châteaux, une multitude d'édifices publics d'un style solide et pur. D'autres améliorations furent opérées. Les corps de métiers, héritage embarrassant du moyen âge, furent abolis; le siècle suivant les rétablit. Des artisans, des artistes et des savants, tels que le grand peintre Charles van Mandern, les historiographes hollandais Pontanus et Meursius, furent appelés de l'étranger. La législation fut successivement revisée et réglée par quatre codes, dont le dernier, le *grand recès* de 1643, reproduisit toutes les lois et ordonnances promulguées depuis 1596. Le roi, auquel son caractère et un extérieur imposant prêtaient une autorité extraordinaire, remplit souvent lui-même les fonctions de juge suprême. Il rétablit l'armée permanente, création de Canut le Grand, mais désorganisée depuis; en outre, dès 1598 il organisa une garde communale, et la marine, arme de prédilection de Christian, eut de magnifiques arsenaux, des écoles, une grande cité servant exclusivement d'habitation aux marins et à leurs familles. Roi économe, jamais les finances ne firent défaut à ses vastes et nombreuses entreprises.

Mais la guerre de trente ans et l'accroissement de l'Autriche commençaient à menacer les États et les Églises du Nord. Le nom de Christian IV avait tellement grandi, qu'en 1625, lorsque les protestants allemands allaient succomber devant les armées catholiques, les princes protestants appelèrent à leur secours ce roi, qui était beau-frère de l'électeur palatin, et le nommèrent commandant de leurs armées et du cercle de la Basse-Saxe, envahie par les Impériaux. Mais les alliés ne remplirent pas les conditions auxquelles il avait soumis son concours, et les subsides en argent promis par la Hollande, la France et l'Angleterre n'arrivèrent pas. Christian néanmoins prit le commandement des troupes du cercle de la Basse-Saxe, et avec 20,000 hommes, Danois, Allemands, Écossais et Anglais, il traversa l'Elbe à Stade, où il publia un édit, remarquable pour son temps, portant défense à tous chefs et officiers de son armée, sous les peines les plus sévères, d'inquiéter ou troubler les habitants des localités par où ils passeraient. Renforcé par 7,000 Saxons, il pénétra dans le Brunswick, où il se trouva le 27 août 1626 en face du général bavarois Tilly, qui gagna avec des forces supérieures la bataille sanglante de Lutter-sur-Baremberg, où Christian, après une résistance opiniâtre, mais mal secondé par ses alliés, fut contraint de se retirer à Stade. Là il reçut un renfort de 6,000 Anglais et Écossais et d'un petit corps français sous les ordres du comte de Montgomery. Mais Wallenstein, venant de la Silésie, joignit ses forces à celles de Tilly, et Christian dut se retirer en Fionie, pendant que les armées allemandes ravageaient la presqu'île du Holstein et du Jutland. Le duc de Holstein-Gottorp, vassal de la couronne de Danemark, et neveu du roi, fit à cette occasion, en 1627, une paix séparée avec Wallenstein, et lui ouvrit les forteresses du pays, félonie qui fut cause de longues inimitiés entre la famille royale et la branche ducale. Déjà l'empereur Ferdinand II se flattait d'un empire maritime sur les côtes de la Baltique et de la conquête du Danemark, dont il offrait la couronne à Wallenstein. Celui-ci fut chargé d'occuper avec une flotte espagnole et autrichienne les ports de la ligue hanséatique, de Rostock et Wismar, et dirigea une attaque sur Stralsund. Mais Christian y conduisit une flotte, la Suède envoya des troupes, et le présomptueux Wallenstein fut obligé d'abandonner son rêve de roi des mers, de lever le siége et de se retirer, après avoir perdu 12,000 soldats. Christian reprit les provinces du Jutland, du

Slesvig et du Holstein. L'empereur devint moins exigeant, et Christian, poussé par l'aristocratie, qui pendant la guerre avait intrigué en faveur de l'empereur; consentit à la paix, qui fut conclue le 22 mai 1629, à Lubeck. L'Autriche réussit ainsi à isoler la Suède, et le roi de Danemark renonça aux diocèses de Brême, de Verden et de Schwerin, comme à toute intervention dans les affaires d'Allemagne, excepté en sa qualité de duc de Holstein. Ces conditions n'étaient pas trop défavorables; mais les finances étaient épuisées, les plus importantes provinces ruinées, et la noblesse refusant de contribuer pour sa part aux besoins de l'État, les efforts du roi devinrent inutiles. Mais déjà un esprit nouveau commençait à se manifester. La bourgeoisie des villes du Jutland osa pour la première fois, dans une pétition au roi, dictée par le désespoir, se plaindre de l'oppression des nobles. Ceux-ci obtinrent une ordonnance qui défendait aux bourgeois et paysans, et même au clergé, de pétitionner sans autorisation du bailli, fonctionnaire toujours choisi dans la noblesse. Plusieurs fois Christian IV essaya sans succès de diminuer les prérogatives de l'aristocratie, d'améliorer la position des paysans, d'abolir le servage, et de soustraire les domaines de la couronne à la noblesse, qui jusque là en avait disposé et les avait affermés; mais tous ces projets échouèrent contre l'égoïsme de la majorité dans la diète. Deux hommes de talent, George Dybvad, professeur de théologie à l'université de Copenhague, et son fils, ayant osé dans leurs écrits attaquer les priviléges des nobles, et surtout leur exemption des charges publiques, furent condamnés à des peines sévères, sans que le roi les pût gracier.

En 1630, un différend éclata entre le Danemark et Hambourg, ville qui en 1603 avait reconnu la souveraineté de Christian, mais qui, encouragée par les revers de celui-ci en Allemagne, s'était arrogé la domination de l'Elbe. Christian entra dans ce fleuve avec une flotte, à laquelle les Hambourgeois opposèrent trente navires de guerre, qui furent complétement défaits. Les Hambourgeois furent condamnés au payement d'un droit pour chaque navire passant Glükstadt, et en 1643, menacés d'un siége, ils durent payer en outre une indemnité de 280,000 écus.

Pendant la guerre de trente ans les flottes de Christian IV veillaient à la sécurité de la navigation dans la Baltique; en même temps l'empereur, réclamant sa médiation pour faire la paix, Christian ne cacha pas la jalousie que lui causaient les progrès des Suédois en Allemagne; mais l'avarice du sénat ne lui permit pas même de mettre en état de défense les frontières du royaume. La Suède en profita pour s'allier avec la Hollande, qui depuis longtemps convoitait l'abolition du péage d'Oeresund, et en 1643 le célèbre Oxenstiern, pour se défaire d'un médiateur incommode, ordonna, sans déclaration de guerre préalable, au général Torstenson de faire dans [illegible] Holstein une invasion, d'autant plus facile, [illegible] ne rencontra pas de résistance. Comme le [illegible] de Gottorp, trahissant une seconde fois [illegible] voir féodal, traita séparément avec l'[illegible] lui-ci put en peu de temps étendre l'occ[illegible] à toute la presqu'île Cimbrique. D'un autre [illegible] la Scanie était envahie par les Suédois, [illegible] corps auxiliaire qu'avait envoyé l'empe[illegible] Holstein, sous les ordres du général G[illegible] resta inactif; de sorte que Christian se vi[illegible] aux îles et à sa flotte. Il redoubla alors d'a[illegible] se mit avec une escadre de trente voiles à [illegible] cherche de la flotte suédoise, qui en c[illegible] quarante-six, et la battit, le 1er juillet 164[illegible] de l''île de Femern, dans la mémorable j[illegible] de Kolberger-Heide, où le roi, qui com[illegible] en personne, fut gravement blessé et p[illegible] œil. Le reste de la flotte suédoise, qui [illegible] réfugié dans la baie de Kiel, échappa dans [illegible] par l'insouciance de l'amiral Pierre G[illegible] capité plus tard pour ce fait, et put se j[illegible] une flotte hollandaise, qui venait d'arriv[illegible] battre un détachement de navires dano[illegible] les côtes de Lolland. Christian ne se déc[illegible] pas : il convoqua les états généraux p[illegible] tinuer la guerre avec leur concours; [illegible] noblesse s'y opposa. Le roi se vit ai[illegible] d'accepter, à Broemsebro, le 13 août [illegible] paix aux conditions que dicta la Suède, [illegible] la médiation de la France rendit s[illegible] moins dures. Le Danemark céda à la S[illegible] provinces norvégiennes de Herjedal et [illegible] teland, les îles de Gothland et d'Oesel, [illegible] session pendant trente ans de Hal[illegible] même temps la Suède fut affranchie des [illegible] du Sund et des Belts, et pour les Holla[illegible] droits furent réduits aux taxes fixées [illegible] pour toutes les nations.

Trois ans après Christian IV mourut, [illegible] teau de Rosenborg, à Copenhague, à [illegible] soixante et onze ans. Ses derniers [illegible] perte de son fils, Christian, désigné [illegible] 1608 comme héritier du trône, et ses [illegible] cessantes avec le sénat, hâtèrent sa fin. [illegible] d'une constitution vigoureuse, d'une t[illegible] tesque, et d'une figure noble et impos[illegible] populaire, s'il en fut, son portrait se t[illegible] core aujourd'hui dans les chaumières [illegible] les palais. Profondément pénétré de la [illegible] de sa tâche, il déployait une activité i[illegible] il embrassait également les grands et l[illegible] intérêts de l'État, et son ardeur patri[illegible] tait arrêtée que par le malheur et par les [illegible] infinis que lui suscitait une aristocrat[illegible] La droiture de son caractère et la [illegible] plicité de ses manières lui gagnaient [illegible] de ses peuples; sa justice et sa loyauté [illegible] proverbiales; ses vertus et son esprit [illegible] ment national survivront même aux [illegible] institutions et aux monuments qu[illegible] nous a légués. Après la mort de la [illegible]

Catherine, il avait épousé, en 1615 (de la main gauche), une noble danoise, Kirstine Munk, qui lui donna beaucoup d'enfants. Les filles, parmi lesquelles se distinguait par les qualités de l'esprit et du cœur Éléonore Christine, épouse du fameux majordome Corfits Ulfeldt, furent mariées à des nobles du pays, et le roi se procura quelque influence dans le sénat en y faisant entrer ses gendres. Le sénat comptait vingt-trois membres, chacun d'eux nommé à vie, qui, excepté l'archevêque et les évêques, étaient désignés par le roi. Mais après 1645 il dut partager ce privilége avec le sénat, qui proposait des candidats au nombre de six ou huit pour chaque place vacante, et à sa mort le sénat réussit même pendant douze ans, jusqu'au coup d'État de 1660, à priver entièrement la couronne de ce droit. P. L. Möller.

Niels Slange, *Kong Christ. IV Historie*, revisée et corrigée par Hans Gram; Copenh., 1749, in fol.; traduit en allemand par J. H. Schlegel; Copenh. et Leipz., 1759-1771. — R. Nyerup, *Kong Crist. IV Dagböger* (les journaux de Christ. IV); Copenh., 1825, idem : *Characteristik af Christ. IV*; Copenh., 1816. — Molbech, *Kong Christ. IV Breve, Befalinger og Statskrivelser*; Copenh., 1848. — *Amores Christ. IV*, dans *Suhm*; Nyc Saml., 1 vol. — Jonas Carlsius, *Dagbog over Christ. IV Reisetil Norge og Wardoehuus*, 1599 (Journal du Voyage de Christ. IV en Norvège); dans Schlegel, *Samml. zur dän Gesch.*, 1 vol. — F.-H. Jahn, *Christ. IV Krigshistorie* (Hist. militaire de Christ. IV); Copenh., 1820-1822. — Des Hayes, baron de Courmesvin, *Voyage en Danemark* (1629); Paris, 1664. — Caroli Ogeri *Iter Danicum* (1634); Lut. Par., 1656.

CHRISTIAN V, roi de Danemark et de Norvège, fils de Frédéric III, né le 18 avril 1646, mort le 25 août 1699. Déjà déclaré héritier de la couronne par les états généraux en 1655, il fut le premier roi de Danemark par droit d'hérédité (1670), la couronne ayant été élective jusqu'en 1660. Il n'eut pas non plus à souscrire une *capitulation* avec la noblesse. Il voyagea dès l'année 1662 à l'étranger, visita successivement la Hollande, l'Angleterre, Londres, les universités de Cambridge et d'Oxford; il vint aussi en France, séjourna pendant un an à Paris, où il fut accueilli avec de grands honneurs par Louis XIV et son oncle Gaston d'Orléans. A son retour, par l'Allemagne, il remarqua la princesse Charlotte-Amélie de Hesse, qu'il devait épouser plus tard. L'avénement de Christian V annonça un règne des plus glorieux. La flotte, bâtie, équipée et réorganisée sous la direction de l'amiral Kort Sivertsen Adelaer, qui revenait de l'étranger, était dans le meilleur état; le pays avait, pendant la dernière moitié du règne de Frédéric III, repris ses forces, et ce prince avait laissé à son fils un habile conseiller, le célèbre Schumacher, anobli ensuite sous le nom de comte de Griffenfeldt. Instruit par un long séjour à l'étranger, cet homme d'État s'éleva rapidement au poste de premier ministre (grand-chancelier) de la couronne. Il réforma toutes les branches de l'administration civile et militaire. Désireux d'imiter la cour de France, dont les usages faisaient alors loi en Europe, Christian institua en 1671 une nouvelle noblesse, à laquelle il conféra les titres, jusque là inconnus dans le Nord, de barons et de comtes. Cette noblesse eut certains priviléges que n'avait pas eus l'ancienne, entre autres une certaine juridiction sur leurs propres domaines (lesquels se transmettaient, comme à titre de majorats, aux héritiers mâles), et l'exemption pour leurs propriétés principales des dîmes et taxes ordinaires. Ce furent surtout les nobles allemands, venus en grand nombre s'établir dans le Danemark, qui jouirent de ces priviléges, lesquels, rigoureusement mis en application par ces étrangers, devaient amener la ruine des paysans. Conseillé par Griffenfeldt, et pour rendre les honneurs nobiliaires accessibles à tous les mérites, le roi publia une ordonnance qui créait une bourgeoisie privilégiée; et en même temps, en 1671, il institua un nouvel ordre de chevalerie, qui eut pour emblème l'oriflamme danoise connue sous le nom de *Danebrog*, et tombée du ciel, suivant une légende, lors d'une bataille livrée par Valdemar II, en Estonie; cette oriflamme primitive, perdue dans la guerre contre les Ditmarses en 1500, était la croix blanche à fond rouge, qui servit jusqu'à nos jours d'étendard à l'armée et à la marine. Griffenfeldt fut décoré un des premiers du Danebrog. L'ordre de l'Éléphant, fondé par Christian Ier, mais tombé en désuétude, fut également rétabli. Griffenfeldt eût voulu maintenir la paix, condition essentielle de la prospérité naissante du pays; mais les circonstances déjouèrent ses bonnes dispositions. Ainsi que cela arrivait presque toujours, la maison de Holstein-Gottorp, constamment hostile et malveillante à ses suzerains, les rois de Danemark, suscita les premiers troubles. Le comte d'Oldenbourg et de Delmenhorst, Anthon Gunther, étant mort en 1667, sans héritiers directs, Griffenfeldt fut assez habile pour obtenir du principal prétendant, le comte Joachim Ernest de Ploen, une renonciation à ses droits moyennant une indemnité. Les deux comtés furent ainsi réunis à la couronne du Danemark. Mais un autre prétendant, le duc de Holstein-Gottorp, Christian Albert, réclama de son côté et s'allia avec la Suède. A cette époque, Louis XIV, allié avec cette dernière puissance, attaqua la Hollande, qui était soutenue par l'empereur et l'électeur de Brandebourg. Griffenfeldt voulut d'abord garder la neutralité, qui lui eût permis de continuer ses réformes; mais rien ne put empêcher le cours des choses, et la guerre devint inévitable. Appréciant avec justesse la puissance de Louis XIV, il conseilla constamment, comme cela s'était vu à d'autres époques, l'alliance avec la France (1), et par conséquent avec la Suède. Mais le jeune roi, plein d'ambition, ne put surmonter la jalousie qu'il porta toujours à ce dernier pays, dont la puissance sous les règnes de Gustave-Adolphe et de

(1) Le premier traité d'alliance entre la France et le Danemark date de 1536.

Charles X avait atteint une prépondérance menaçante pour ses voisins. La Suède était alors gouvernée par un roi énergique et habile, Charles XI, qui y établit la royauté souveraine et héréditaire, et fut le régénérateur civil et politique de son pays. Christian V pensa que le moment était favorable pour recouvrer les provinces conquises par la Suède sous ses prédécesseurs; et cédant à cet espoir, comme aux instances et aux intrigues de la cour de Brandebourg, il déclara la guerre à Charles XI en 1675. Griffenfeldt dut tourner alors toute son énergie et son intelligence vers le succès de la guerre. Le traité de Rendsbourg (1675) avec le duc de Gottorp ayant été rompu par celui-ci, les troupes royales occupèrent le Slesvig, et prirent possession de la partie ducale. On attaqua ensuite la forteresse de Wismar, que les Suédois défendirent si opiniâtrément, que les généraux songèrent à lever le siége. Griffenfeldt s'y opposa; cette fois le roi écouta son conseiller, et bientôt la place tomba aux mains des Danois. Le plan de Griffenfeldt, de commencer la campagne par la Scanie, dont les habitants danois avaient encore de vives sympathies pour le Danemark, ne fut adopté que l'année suivante. Les armes danoises eurent d'abord un plein succès. Le gouverneur de Norvège, comte de Gyldenlœve, frère naturel du roi, fit une irruption dans le Jemteland, qui fut conquis. En Halland il s'empara de la forteresse de Carlsteen, considérée comme imprenable, et toute la Scanie se rendit aux Danois. A la bataille d'Uddevalle le général Lœvenhjelm battit avec 3,000 hommes 11,000 Suédois. Puis, il y eut quelques revers. Les Danois furent défaits par Charles XI près Halmstad, et les batailles de Lund et Landskrona, où les deux rois commandèrent en personne, et où Christian déploya beaucoup de bravoure, furent sans résultat. Sur mer les Danois furent partout victorieux. Le grand-amiral Niels-Juel s'empara de l'importante île de Gothland, et secondé par l'amiral hollandais, Cornelius Tromp, il remporta en 1676 près d'Oeland une victoire décisive. Le 1er juin 1677 il défit l'amiral suédois Sjoeblad près l'île de Femern, dans la rade de Kolberg, qui avait été le théâtre d'une victoire de Christian IV, et un mois plus tard, le 1er juillet, il détruisit totalement la flotte suédoise, dans la baie de Kioege. Après ces victoires et les succès de l'électeur de Brandebourg contre les Suédois, on pouvait espérer obtenir une paix avantageuse, d'autant plus que pendant toute la guerre aucun engagement n'avait eu lieu entre les Danois et les Français. Mais la Suède fut sauvée par l'alliance de Louis XIV et par l'habileté de sa diplomatie, et le Danemark n'obtint rien de ce que le sort des armes lui avait acquis. Dès les premières négociations, ouvertes à Nimègue, Louis XIV refusa de traiter si la Suède ne recouvrait pas tout ce qu'elle avait perdu durant la guerre. Le Danemark protesta, mais l'empereur et l'électeur cédèrent, la paix fut conclue, et le roi de Dane-

mark se vit isolé et obligé de signer, le 2 et le
26 septembre 1679, avec la France à Fontaine-
bleau, et avec la Suède à Lund, un traité de
paix qui rendait à cette puissance toutes les pro-
vinces et villes conquises. Le duc de Gottorp
ensuite réinstallé dans ses possessions, et la sœ
de Christian V, Ulricque-Éléonore, fut don
en mariage à Charles XI. Ainsi finit cette gu
entreprise sans prudence et sans sujet, et d
l'issue avait été prédite par Griffenfeldt. Mal
reusement ce grand diplomate ne tenait plu
timon des affaires, et le roi était entouré de c
seillers incapables et égoïstes. Une cabale, o
de longue main, par la reine douairière, par G
denlœve, par les courtisans allemands, l'
bassadeur de Brandebourg, et la maîtress
roi, mademoiselle Moth, fille de l'ancien pré
teur et médecin de Christian, parvint à lui
lever la faveur du roi. Accusé de crimes,
prouvés, Griffenfeldt, le plus éminent h
d'État que le Danemark eût possédé, fut
rêté le 11 mars 1676, condamné à mort; et
il était sur l'échafaud, lorsque sa peine
commuée par le roi en celle de la détention
pétuelle. L'absence de Griffenfeldt se fit
tôt sentir dans les affaires publiques; plus
fois Christian V déclara que « Griffenfeldt
mieux compris les intérêts de l'État que
son conseil intime »; mais le faible m
ne trouva jamais assez d'énergie pour le r
ler. Un différend avec Hambourg, que C
tian en 1686 bloqua sur terre et sur m
terminé par l'intervention de l'électeur de
debourg. Un nouveau conflit avec le d
Gottorp, Christian-Albert, fut suivi de l'in
du Slesvig par le roi; mais la médiati
l'Angleterre amena la convention d'Al
1689. Malgré le rétablissement de la paix,
déric, le fils de Christian-Albert, qui e
succéda à son père, montra des intenti
tiles, se lia avec la Suède, construisit d
teresses sans le consentement du roi, et
des troupes suédoises pour les défendre.
s'annonça dans l'avenir une nouvelle gue
la Suède, et dont le fils du roi de Danem
vait hériter. Christian V mourut à la sui
partie de chasse où il avait été blessé par u
Le règne de Christian V, funeste à l'agricu
oppressif pour les paysans, offrit cepend
ques compensations. Le commerce fut
et eut dans l'administration un départem
cial; on acquit l'île Saint-Thomas, dans le
occidentales, et en 1691 un traité de n
armée conclu avec la Suède augmenta l
rité du commerce, très-florissant à cette
Une école de navigation, nouvellement
fut dirigée par le célèbre mathémati
(Olaüs) Roemer, qui découvrit la vitess
lumière, et auquel on dut un nouveau sy
cadastre. Un tribunal suprême fut insti
les deux royaumes, et le grand code q
le nom de Christian V fut publié en 16

même temps on organisa la police, et la capitale fut éclairée la nuit. C'est à cette époque que remonte la création du nouveau port de Copenhague. A la fin de la guerre avec la Suède la flotte comptait quarante-huit vaisseaux de ligne, montés par 14,000 marins. L'armée de terre fut réorganisée par le comte de Roye, d'après le système français. Les sciences et les lettres comptèrent plusieurs illustrations, telles que Thomas Bartholin, Olaüs Borch, P.-H. Resen, les deux Islandais Thormod Torfæus et Arnas Magnæus, distingués dans l'histoire et l'étude de l'antiquité; enfin, le poëte Thomas Kingo, auteur de beaux psaumes. La cour fut le centre des plaisirs. Le roi se montrait souvent à l'improviste dans les fêtes et assemblées de la bourgeoisie. Il se faisait aimer par ses grâces naturelles; mais d'un caractère faible et insouciant, et soumis à la dangereuse influence de son frère Gyldenlœve, il ternit sa gloire en privant le pays des services de son meilleur conseiller Griffenfeldt. P. L. Möller.

Flegels, *Forsög til Christ. V Historie*; Copenh., 1792. — C. Molbech, *Christ. V egenhændige Dagböger* (Journaux de la main du roi). — Friedenreich, *Kong Christ. V, Krigs historie*; Copenh., 1758-1765. — N. Juel et Cornel. Tromp., *Rapports sur les entreprises de la flotte danoise*, en 1676. — N.-D. Mag., 4 vol. — Molesworth, *account of Danemark*; Lond., 1694.

Christian VI, roi de Danemark et de Norvège, fils de Frédéric IV, né le 30 novembre 1699, mort le 6 août 1746. Il monta sur le trône à la mort de son père, le 12 octobre 1730; son règne, complétement paisible, ne fut marqué par aucun événement politique important, ce qui permit au roi de s'occuper entièrement des affaires de l'intérieur. Malheureusement ici les bonnes intentions de Christian VI subirent souvent les dangereuses exigences des grands propriétaires nobles et la double influence du prédicateur de la cour, confesseur du roi, Bluhme, et de la reine, Sophie-Madeleine de Kulmbach-Bayreuth, dévote, orgueilleuse et prodigue. Ces deux derniers, comme le roi lui-même, étaient voués au *piétisme*, doctrine religieuse exagérée, professée en Allemagne vers la fin du dix-septième siècle, et dont la plupart des actes du gouvernement portèrent l'empreinte. On commença par la persécution de la reine douairière, seconde épouse de Frédéric IV, Anna-Sophie Revenlau, dont le mariage fut jugé illégitime, parce qu'elle n'était pas de naissance princière. On interdit même les panégyriques et oraisons funèbres du feu roi. Un des premiers actes de Christian VI fut d'augmenter la liberté des paysans, en abolissant la *milice* qui les attachait à la glèbe et qui avait été établie sous Frédéric IV en même temps que le servage fut aboli; mais, sous le prétexte que les gens de la campagne abusaient de la liberté, on rétablit la milice quelques mois après, et le villageois gémit dans la servitude comme par le passé, jusqu'en 1788. D'autres mesures, telles que l'ordonnance de 1735, qui prohibait les importations de grains, furent funestes non-seulement aux cultivateurs, mais à tout le pays, dont les intérêts n'étaient pas toujours compris par le roi et ses conseillers. Cependant les nombreuses lettres qu'il a laissées témoignent de son honnêteté et de sa bonne foi. Mais avant tout son attention se dirigeait vers la religion, dont il crut étendre l'influence en lui donnant une forme plus imposante. En 1735 il rendit une ordonnance relative à la célébration du dimanche et des jours de fête; elle interdisait ces jours-là tout travail, jusqu'aux amusements et promenades, et enjoignait à tout le monde, sous peine d'amende, d'assister le matin et l'après-midi au service divin. Dans les campagnes les contrevenants insolvables devaient être exposés au pilori, placé à cet effet devant les portes des églises. Les curés étaient tenus de désigner du haut de la chaire les personnes dont la vie offrait quelque irrégularité. Les peines les plus sévères étaient prononcées contre les blasphémateurs ou ceux qui juraient. En 1737 on institua un collége général de l'inspection des églises, qui avait pour mission de surveiller le clergé et de censurer les œuvres littéraires. L'art dramatique, encore voisin de son berceau, mais qui grâce à Holberg avait fait de remarquables progrès, fut dès l'avénement de Christian VI absolument proscrit, et le théâtre ne fut rouvert qu'après la mort de ce prince. D'autres mesures, plus intelligentes et plus libérales, telles que l'examen public et solennel (autrement dit confirmation) des jeunes gens après la première communion, l'ordre donné en 1739 aux autorités locales d'établir dans chaque village une école, n'empêchèrent pas que le nouvel esprit religieux, au lieu de produire l'uniformité espérée, ne provoquât que de profonds dissentiments et une sourde opposition parmi les ecclésiastiques opposés aux piétistes.

A quelques égards, cependant, le règne de Christian VI ne manqua pas d'un certain éclat. Au dehors la dignité de l'État fut maintenue et sa puissance respectée. Un conflit avec Hambourg, causé par l'établissement d'une banque d'assignation, qui portait atteinte aux intérêts danois, fut terminé par la clôture de la banque en 1736 et le payement d'une somme considérable au Danemark. En 1732 Christian conclut un traité avec la Russie et l'Autriche, qui lui garantirent de nouveau la possession du Slesvig, moyennant une indemnité d'un million d'écus qui devait être payée au duc Charles-Frédéric, mais que celui-ci refusa. En 1734 une convention assura une paix de quinze ans avec la Suède. Lié envers l'Angleterre, le roi fut sur le point d'être obligé d'intervenir dans la guerre de la succession d'Autriche. Mais bientôt un double danger menaça le Danemark. En 1743 le duc Charles-Pierre-Ulrich de Holstein-Gottorp, maison toujours hostile au Danemark, fut désigné comme successeur de l'impératrice Élisabeth de Russie; et en Suède un prince d'une autre ligne de la même maison, Adolphe-Frédéric, réussit, par

l'influence de la Russie et du parti dit des *bonnets*, à se faire nommer héritier de la couronne, au détriment du prince Frédéric fils de Christian VI, qui, soutenu par le parti dit des *chapeaux*, par le clergé et le peuple, espérait renouveler l'union de Calmar. Le Danemark arma; mais le parti danois en Suède ayant succombé, Christian plaça le maintien de la paix au-dessus de son ambition; Adolphe-Frédéric renonça au Slesvig, et le grand-duc de Russie fut obligé de remettre ses projets contre le Danemark jusqu'à son avénement au trône, sous le nom de Pierre III, en 1761. Christian VI rechercha l'amitié de la France, et conclut avec elle, en 1745, une alliance défensive. A l'intérieur, le roi, secondé par les habiles ministres Schulin et I.-L. Holstein, entreprit des améliorations d'un grand intérêt public. Il donna à l'enseignement du peuple des soins constants. Avec le concours du savant Gram, il fit reconstruire et réorganiser l'université de Copenhague, où l'étude du droit, jusque alors négligée, jeta, sous les auspices des jurisconsultes A. Höjer, Kofod Anker et Henri Stampe, un vif éclat. Il fonda l'amphithéâtre d'anatomie et de chirurgie en 1736, celui de médecine en 1740; en 1742, il établit, sur la proposition de Gram, la *Société des sciences*, et en 1744 la *Société de langue et d'histoire danoises*, présidée par Langebek, célèbre historien et éditeur du *Magazin danois*. Une académie des beaux-arts fut instituée à Copenhague, et des pensions et encouragements furent accordés aux artistes étrangers. Puis le roi fit faire, par le lieutenant de la marine Norden, un voyage scientifique en Égypte et en Nubie. Les lettres et les sciences comptaient des illustrations remarquables. Outre celles déjà mentionnées, on peut citer le théologien Eric Pontoppidan, le poëte Brorson, auteur de cantiques, et par-dessus tous le poëte comique Holberg, le père des lettres en Danemark, qui se distinguait dans presque toutes les branches des connaissances. Le commerce et l'industrie indigène furent particulièrement encouragés. L'industrie surtout, longtemps négligée, prit un grand essor; c'est de cette époque que datent les fabriques et les manufactures de Copenhague. En Norvège une compagnie spéciale s'appliqua au perfectionnement de la fabrication de la poix, du goudron, du fer, du soufre, etc. Pour la première fois on vit fonctionner à Copenhague une banque d'escompte (en 1736) et une *Société d'assurance* contre les incendies. Sur la proposition du comte Danneskiold-Samsoe, le roi créa un département *de l'économie rurale et du commerce*. La compagnie des Indes, dont l'activité s'étendait jusqu'à la Chine, excita l'envie des Hollandais; l'île de Sainte-Croix fut achetée à la France, et la mission religieuse d'Égède dans le Groenland étendit le commerce vers le pôle arctique. Sous l'administration de Danneskiold-Samsoe, la marine militaire fut mise sur un pied imposant; elle eut de magnifiques chantiers,
et la flotte fut portée à 30 vaisseaux de ligne et
frégates, non compris les bâtiments de
dimension. Malgré des qualités
Christian VI ne fut jamais populaire. La
religieuse de son esprit, qui le faisait parfois
aux influences de son entourage, ne lui
pas assez d'énergie pour qu'on pût deviner
tentions bienveillantes. Comme il ne parlait
l'allemand, ses actes de bienfaisance
étaient mal appréciés; la reine elle-même
gnait la langue danoise; ses prodigalités et
goût du luxe irritaient le peuple (1). En
reine avait amené à sa suite ses parents
grand nombre de gentilshommes allemands
fortune; la cour, toute allemande, établit
rigoureuse étiquette que le peuple n'eut
elle que de l'éloignement. Enfin, la dévotion
cessive de la reine favorisa dans le pays
pocrisie, bien plus que la religion. « Les
emplois, dit un historien, échurent à ceux
savaient le mieux baisser la tête et gémir sur
vanités de ce monde, tandis que ceux qui
refusaient n'obtenaient rien. » Cette
religieuse de la cour imprima une teinte de
tesse à tout le règne de Christian VI.

P. L. MÖLLER.

Riegels, *Skilderi af* (Tableau du règne de) Christ
Copenhague, 1799. — Jens Möller, *Hist.*
Christian VI, dans *Mnemosyne*; Copenhague,
— L. Helveg, *du Mouvement religieux de l'épo*
Christian VI, dans *for Litt. og Kritik*, Copenh.
— H. Treschow Grev, *F. Danneskiold Samsøe*
(Biographie de); Copenhague, 1834.

CHRISTIAN VII, roi de Danemark et de
vège, fils de Frédéric V, né le 29 janvier
mort le 13 mars 1808. Il monta sur le
1766; peu de temps après il épousa
Mathilde, princesse d'Angleterre,
George III. Il congédia plusieurs
son père, renvoya son ancien
Suisse Reverdie, l'ami des paysans, et se
peu à peu dominer par son favori, le
Holck, qui lui donnait le goût des plaisirs.
ans après son avénement, il fit un
France et en Angleterre, où tout le monde
son esprit; il était accompagné par le
Struensée, avec lequel il avait fait
Altona; celui-ci gagna la confiance
monarque, s'éleva du simple emploi de
du roi à la dignité de ministre intime, et
ordres eurent une autorité presque royale.
nistère de Struensée, qui ne dura que
(1770-1771), fut une suite non
tiles réformes, et il déploya une activité
loges sous bien des rapports. Disciple
et instruit de Rousseau, de Helvétius, etc.,
des idées philosophiques du dix-huitième
il devança à quelques égards les réformes
duites par la révolution française. Chargé
ducation du prince royal, auquel il

(1) La construction du château de
coûta, par exemple, à elle seule environ
francs.

système de l'*Émile*, il se fit chef du parti de la reine, et effectua, par son influence sur le roi, le renvoi du ministre Bernstorff, l'aîné, qui s'appuya sur la Russie. Plus tard les quatre ministres qui formaient le conseil reçurent leur démission, comme ennemis des réformes. A l'extérieur, Struensée combattit l'influence de la Russie, et se rapprocha de la France ; à l'intérieur, il protégea les classes bourgeoises, diminua les impôts, et fit réorganiser l'université avec l'aide du savant évêque Gunnerus. Le Danemark lui doit une grande simplification de l'administration, des tribunaux et de la procédure, une réforme radicale des finances, dont il fit un département séparé, sous la direction d'un homme de grande capacité, le comte U.-A. Holstein, puis une juste sévérité dans le choix des fonctionnaires ; on lui doit aussi des mesures salutaires pour l'agriculture et les rapports ruraux. Mais c'est surtout l'abolition, par un ordre de cabinet du 4 septembre 1770, de la censure et la liberté de la presse qui lui gagnèrent les suffrages des hommes éclairés. Cette initiative, qui fut le signal d'un développement des lettres jusque alors inconnu en Danemark, valut au roi cette épître chaleureuse de Voltaire qui commence ainsi :

Monarque vertueux, quoique né despotique,
Crois-tu régner sur moi de ton golfe Baltique ?...
.. Libre avec respect, hardi sans être vain,
Je me jette à tes pieds au nom du genre humain :
Il parle par ma voix, il bénit ta clémence ; [pense, etc.
Tu rends ses droits à l'homme, et tu permets qu'on

Cependant quelques-unes des réformes de Struensée furent prématurées ; les esprits n'y étaient pas préparés, et elles ne tenaient pas assez compte du caractère national et des mœurs du peuple. Par la nouveauté et la hardiesse de plusieurs de ses ordonnances, telles que l'abolition de quelques fêtes, trop nombreuses, la protection consacrée aux enfants trouvés par l'établissement des tours, il heurta les préjugés du peuple, en même temps qu'il s'attira la haine de la noblesse, qu'il méprisait. La presse libre dirigea des attaques malveillantes contre le ministre ; et bientôt la réaction de la noblesse et du clergé encouragea la formation d'un parti, dont le but était de perdre le puissant favori. On répandit le bruit d'une liaison intime de Struensée avec la reine Mathilde ; on provoqua quelques émeutes de soldats et de matelots, pour la répression desquelles Struensée ne mit pas assez d'énergie ; enfin la reine douairière Julienne-Marie et son fils, le prince héréditaire, frère consanguin du roi, qui convoitait le trône, se mirent à la tête du parti réactionnaire, et s'associèrent les comtes d'Osten et de Rantzau-Ascheberg, jadis le protecteur de Struensée, le colonel Koeller, le général Eichstedt, et Ove Guldberg, ancien théologien, puis précepteur et secrétaire des commandements du prince héréditaire. Dans la nuit du 16 au 17 janvier 1772, on arracha au faible roi la signature d'un ordre : Struensée fut arrêté, ainsi que son ami le comte Enevold de Brandt, qui avait remplacé Holck comme *maître des plaisirs* du roi et directeur des spectacles de la cour. Une commission les condamna à mort, et la sentence fut exécutée le 28 avril 1772. Dans la prison un prêtre du parti vainqueur s'occupa de convertir au christianisme Struensée, considéré comme une sorte d'Antichrist. On épargna son frère, qui était employé dans les finances, et qui fut plus tard ministre d'État en Prusse. La malheureuse reine fut entraînée dans la chute du favori ; son divorce ayant été proclamé, elle fut exilée à Celle, en Hanovre, où elle mourut, le 10 mai 1775, âgée de vingt-quatre ans.

Après la chute de Struensée la plupart de ses réformes furent abrogées ; la corvée, en partie abolie, fut rétablie ; la presse dut subir une restriction sévère ; cependant on protégeait les lettres, les intérêts matériels prospérèrent, et le commerce ne fut jamais si florissant que de 1775 à 1784. Le roi, en proie à une sorte d'aliénation mentale, et n'ayant que de rares intervalles lucides, fut éloigné des affaires, et la reine douairière, soutenue par les comtes de Thott, de Schack-Rathlau et de Schimmelmann, s'empara des rênes du gouvernement ; mais ce fut surtout Guldberg qui eut la plus grande influence sur l'administration. Le célèbre comte P.-A. de Bernstorff, le jeune, devint ministre des affaires étrangères en 1773, et l'un de ses premiers actes fut de garantir au Danemark la possession du duché de Holstein et de régler définitivement cette question, en donnant à la Russie en échange les comtés d'Oldenbourg et de Delmenhorst, que le grand-duc Paul Pétrowitsch érigea en duché et céda au prince Frédéric-Auguste de la branche cadette de Kiel. La guerre de l'indépendance des États-Unis d'Amérique ayant éclaté, tous les soins de Bernstorff tendirent à garantir le commerce danois contre les attaques des puissances belligérantes. Le Danemark conclut avec la Russie et la Suède, en 1780, un traité de neutralité armée pour défendre le principe que le pavillon neutre couvre la marchandise. Cette mesure fit fleurir le commerce du Danemark, surtout dans la Méditerranée et aux Antilles. Bernstorff sut habilement éviter les occasions de guerre ; mais sa fermeté, en conservant les bons rapports avec l'Angleterre, rencontra de l'opposition, et, mécontent de la marche du ministère Guldberg, il donna en 1780 sa démission. Guldberg eut le mérite d'être un ministre attaché à son pays ; il protégea la littérature et la langue danoises, peu respectées par Struensée, qui se servait exclusivement de l'allemand ; mais d'autre part il crut nécessaire une espèce de censure, qui pesa sur les gens de lettres. En 1784 il s'opéra tranquillement une révolution de cour, sanctionnée par le roi, à la suite de laquelle le fils du roi, Frédéric, âgé de dix-sept ans, fut déclaré majeur, et le ministère Guldberg congédié. Bernstorff fut rappelé, et le prince royal tint avec vigueur

les rênes du gouvernement; sans en porter le titre, il fut prince-régent jusqu'à la mort de son père. L'entente du Danemark avec la Russie lui valut en 1788 une guerre avec la Suède, qui cependant, par l'intervention de l'Angleterre et de la Prusse, fut terminée la même année. Lorsque la révolution française éclata, Bernstorff fut assez heureux pour maintenir pendant plusieurs années la neutralité du Danemark. Des nouvelles réformes marquèrent cette longue paix; les questions d'améliorations sociales furent discutées par des comités spéciaux; le code criminel fut revu, les monopoles abolis, et le crédit public conservé. Sur l'initiative du prince Frédéric, les paysans, qui depuis longtemps avaient été serfs, furent rendus à la liberté en 1788; les Israélites, privés de tous droits civiques, furent déclarés égaux aux autres citoyens, et le Danemark eut la gloire d'être le premier pays qui abolit la traite des nègres. Cependant les relations extérieures devenaient de plus en plus difficiles, et Bernstorff eut besoin de toute sa fermeté pour conserver la paix et maintenir la dignité du Danemark surtout vis-à-vis des prétentions et de l'arbitraire du gouvernement anglais. Malheureusement, au milieu de toutes ces difficultés, ce grand homme d'État mourut, en 1797. Ce furent surtout les prétentions de l'Angleterre dans la question du droit de visite qui irritèrent les puissances neutres. Le Danemark céda aux instances de l'empereur de Russie, et fit avec lui, la Suède et la Prusse, un nouveau traité de neutralité. Pour rompre cette alliance, l'Angleterre envoya dans le Sund une grande flotte, sous les ordres des amiraux Parker et Nelson. Le 2 avril 1801 il se livra dans la rade de Copenhague une sanglante bataille, où une partie seulement de la flotte danoise embossée en batteries combattit contre une force bien supérieure, avec un tel courage, que l'amiral anglais, après avoir vu échouer quelques-uns de ses vaisseaux dans ces eaux étroites, envoya à terre un parlementaire. Il fit proposer un armistice, qui ensuite fut négocié pour quatre semaines, pendant lesquelles le Danemark se sépara de la neutralité armée. A la mort de l'empereur Paul, son successeur, Alexandre, renonça de son côté à la neutralité armée, et la paix fut conclue. Peu d'années après, le Danemark fut entraîné de nouveau dans une guerre dont les conséquences furent longtemps et vivement ressenties par le peuple et le pays. Le gouvernement d'Angleterre, dirigé par Canning et Castlereagh, craignant que le Danemark, cédant à l'influence de la France, ne quittât sa neutralité et ne mît sa flotte à la disposition de l'empereur Napoléon, résolut de s'emparer de cette flotte par un coup de main. Cette déloyauté vis-à-vis d'une puissance amie fut hautement blâmée par le peuple anglais. Le Danemark se croyait en paix avec tout le monde, lorsque inopinément, sans déclaration de guerre, une nombreuse flotte, commandée par l'amiral Gambier, ayant à bord

une armée considérable, parut en août 1807
vant Copenhague. Par une étrange incurie,
cune mesure de défense n'avait été prise
flotte était désarmée, les troupes et le prince
se trouvaient dans les duchés. Le gouverne
ayant refusé de livrer la flotte, les Anglais
barquèrent sans que l'on pût y mettre ob
Une milice irrégulière, rassemblée à la
sous les ordres des généraux Castenski
Oxholm, fut battue près de Kioege; la
tale fut assiégée, puis bombardée pendant
jours, du 2 au 5 septembre. Le command
vieux Peymann, se crut obligé de capituler,
sauver Copenhague, dont déjà plusieurs
tiers étaient en ruines; les arsenaux furent
plétement pillés, et la flotte, composée de 18
seaux, de 17 frégates, de 8 briks et de 32
bâtiments, fut enlevée par les Anglais. Le
nemark n'étant pas, dans de telles circonst
disposé à accepter l'alliance que l'Anglete
proposa, cette dernière lui déclara la guerr
novembre. Le prince royal, qui fut depuis
ric VI, grand admirateur de Napoléon, se li
tement avec la France, et au printemps s
il déclara la guerre au roi de Suède, Gust
allié des Anglais. La Danemark se vit ainsi
à une lutte désespérée, qui, pendant se
épuisa toutes ses ressources, et finit par l
de la Norvège. Sur ces entrefaites Christi
mourut, à Rendsbourg. — Nonobstant les
qui agitaient presque toute l'Europe, il se
la fin du règne de ce roi, un mouvement
mement remarquable dans les arts, les le
les sciences. Dans la poésie, Baggesen
comme le dernier et le plus illustre repré
de l'école française. Oehlenschlaeger, l
grand poëte du Nord, ouvrait une ère n
et portait la poésie, comme Thorvaldsen la
ture, à une hauteur jusque alors incon
ces pays. Les peintres Abildgaard et Juel,
aveur Clémens eurent une grande réput
l'économie politique fut mise en honneur
Colbiörnsen et les Reventlow; la jurisp
et les sciences naturelles eurent pour re
tants les frères Oersted, les Wahl, les W
les Callisen, sans compter beaucoup d'autr
trations, telles que les Suhm, les Baden, l
ter, les Nyerup, les Moldenhawer, les Th
les Weyse (grand musicien), les Grundt

P. L. Mö

G.-L. Baden, *Christ. VII Regierings Aarbog* (
du règne de Christ. VII); Copenh., 1833. — J.-
Entwurf einer Geschichte der dän. monarchi
Christ. VII; Copenh., 1813-1816. — Le mê
Struensee und sein ministerium; Copenh., 18
moires de M. de Falkenskjold; Paris, 1826. — S
Murray Keith, *Mémoir of the queen Caro*
thilda of Denmark; Lond., 1849.

* **CHRISTIAN VIII**, roi de Danemark,
prince héréditaire Frédéric, né le 18 sep
1786, mort le 20 janvier 1848. Il succéda
cousin Frédéric VI en 1839. Doué de rare
lités et ayant reçu une éducation très-s
il se distingua de bonne heure par son e

des connaissances assez variées. Dès l'âge de vingt ans il sut se faire remarquer par son intelligence des sciences et des beaux-arts, par sa grâce naturelle et l'élégance de ses manières. En 1806 il épousa la princesse Charlotte Frédérique de Mecklembourg, mère du roi actuel. Il prit part alors aux affaires publiques. C'est ainsi qu'il appuya les prétentions des Norvégiens à des institutions plus libres et indépendantes, notamment à l'établissement d'une université, à la formation de laquelle il contribua en 1811. C'était l'époque où la Suède ambitionnait la possession de la Norvège; et la Russie, qui de son côté prétendait à la Finlande, favorisait cette ambition. Le roi de Danemark, jugeant bien que dans ces circonstances il aurait besoin d'un homme sûr, investi de la confiance des Norvégiens, envoya le prince Christian en Norvège comme son lieutenant. La Norvége étant bloquée par les vaisseaux anglais, le prince y était roi en réalité. Il parcourut tout le pays; partout il fut salué avec enthousiasme, partout il sut gagner les cœurs des Norvégiens; plus le danger approchait, plus il savait s'entourer de l'amour et du dévouement du peuple. Mais des nuages menaçants s'accumulèrent sur sa tête : les armées alliées étaient victorieuses en Allemagne, le prince royal de Suède se trouvait à la tête des vainqueurs, une affreuse disette désolait la Norvège, et le prince eut besoin de toute sa fermeté pour ranimer le courage des malheureux habitants. Enfin, au mois de janvier 1814, le roi de Danemark fut obligé de conclure la paix à Kiel et de céder la Norvège à la Suède; mais le peuple norvégien ne reconnut point cette paix; il déclara vouloir défendre son indépendance et se donner des institutions libres. Le prince se prêta volontiers à ces vœux. Il prit le titre de prince-gouverneur, convoqua au mois d'avril une assemblée constituante à Eidsvold, où fut sanctionnée, le 17 mai, la charte encore en vigueur en Norvège. Au même jour le prince reçut des mains du peuple la couronne de Norvège, et fut proclamé roi constitutionnel de ce pays. Cependant l'orage approchait de plus en plus; Charles-Jean, à la tête de 40,000 hommes, s'avança vers les frontières; sur la fin du mois de juin, des notes menaçantes arrivèrent des cabinets d'Angleterre, de Russie, d'Autriche et de Prusse. Le roi de Danemark désavoua Christian, qui vit l'impossibilité de résister à tant de difficultés réunies, et ne s'en cacha pas; la modération que la Suède mettait dans ses mesures lui donna l'espoir de faire sortir la Norvège d'une manière honorable de cette lutte dangereuse. Il se déclara prêt à employer toute son influence pour que l'union de la Norvège et de la Suède fût effectuée sans porter atteinte à l'indépendance et à la constitution norvégienne. Le roi de Suède ayant promis de maintenir les libertés du pays, Christian abdiqua au sein de la diète extraordinaire la couronne que le peuple avait placée sur sa tête, et le 26 octobre 1814 il s'embarqua pour ne plus revoir le pays qui lui doit la liberté dont il jouit. Les plus vives sympathies accueillirent le prince à son arrivée en Danemark; mais il se trouva dans une position difficile vis-à-vis du gouvernement, et le roi, pour l'éloigner de la capitale, le nomma gouverneur de la Fionie. Le premier mariage de Christian était dissous depuis quelque temps; il épousa, en 1813, la princesse Caroline-Amélie d'Augustenbourg, qui lui survit encore. Quelques années plus tard il fit avec son épouse un voyage (1819-1822). Partout, en Allemagne, en Italie, en Suisse, en France, en Angleterre, ce beau couple fut reçu avec un empressement dont ses hautes qualités le rendaient digne; partout le prince savait s'entourer des notabilités politiques, littéraires et artistiques, qu'il enchantait par sa grâce tout en les étonnant par la profondeur de ses connaissances et la pureté de son goût. Après une absence de quatre ans, il revint en Danemark, et s'occupa pendant plusieurs années à bien connaître les différentes provinces du pays, leurs besoins et leurs ressources. En 1831, le roi Frédéric VI voulant accorder au pays l'institution des états provinciaux, le prince fut appelé au conseil d'État, et y siégea depuis comme un des conseillers les plus éclairés du roi. Celui-ci mourut à la fin de 1839, et le prince Christian lui succéda. Il fut sacré le 28 juin 1840. Son avénement fut salué comme une nouvelle ère pour le Danemark; les amis de la liberté, voyant en lui le fondateur de la liberté de la Norvège, portèrent ouvertement leurs vœux au pied du trône; le roi leur répondit, avec une égale franchise, qu'il ne croyait pas encore le moment venu, que le pays avait besoin d'une loi communale plus libre et de beaucoup d'améliorations dans l'administration avant de pouvoir jouir complétement d'une liberté constitutionnelle. En effet tous les efforts du roi tendaient à réaliser ces réformes, et les résultats en furent la publicité des finances, l'établissement de lois communales, la réorganisation de l'armée et des corps administratifs. Néanmoins l'opinion publique n'en fut pas satisfaite; on avait voulu la liberté constitutionnelle, et les travaux préparatoires étaient trop longs pour l'impatience d'une presse agitée. Les esprits en Danemark, jusqu'à la révolution de juillet 1830, essentiellement préoccupés du progrès des arts, de l'industrie, des lettres et des sciences, furent de plus en plus entraînés vers la politique. L'opposition prit en même temps un caractère ultra national, pour contre balancer l'influence de l'esprit séparatiste dans les duchés, où le parti allemand, convoitant la domination de l'élément danois dans le Slesvig, prit des allures offensives. On excita des troubles, qui éclatèrent d'une manière menaçante dans les séances des états provinciaux. Le roi, se confiant trop à la loyauté du prince d'Augustenbourg, son beau-

frère, le nomma lieutenant du roi dans les duchés. Cette nomination y fut le prélude d'une insurrection qui vint s'associer au mouvement général en 1848; autour du prince et de son frère le duc d'Augustenbourg se groupèrent tous ceux qui voulaient enlever au Danemark les duchés et les réunir à l'Allemagne. Appuyé surtout par le gouvernement de Louis-Philippe, avec qui il était dans les meilleurs termes, Christian VIII avait publié en 1846 des lettres patentes où il déclarait l'inséparabilité du Slesvig d'avec la couronne de Danemark, et exprimait l'espoir, par le concours des grandes puissances, d'y annexer également pour toute éventualité le duché de Holstein. Cet acte eut un grand retentissement dans l'Allemagne, dont les princes n'étaient pas fâchés de voir s'ouvrir ainsi une soupape au mouvement des idées populaires, déjà inquiétantes. Toute la presse allemande engagea à cette occasion une polémique violente contre le roi, la nation et le gouvernement de Danemark. Le reste du règne, trop court, de Christian VIII fut une suite non interrompue de tentatives du parti insurrectionnel des duchés pour se séparer du Danemark; mais la levée de boucliers n'eut lieu que quelques semaines après la mort du roi. Christian légua à son fils, Frédéric VII, la gloire de donner au Danemark les institutions libres que lui-même avait sagement préparées, de concert avec ses ministres A.-S. Oersted, A.-V. et Charl. Moltke, et dont on trouva après sa mort le projet tout élaboré. Christian VIII, également initié aux lettres et aux sciences, a publié : *Tale ved det norske universitets Stiftelse* (Discours à la fondation de l'université norvégienne), 11 décembre 1811; — *Osservazioni sulla lava del Vesuvio del* 26 *gennajo* 1820; *memoria di S. A. Reale il principe Christiano Federico di Danimarco, socio onorario dell' Academia delle scienze di Napoli*; Nap., 1820, in-4° (extr. de la Bibl. univers. des sciences, belles-lettres et arts, tome XVIII, 1821); — *Om Oldtidsminder og nogle Oldsager fundne paa Bornholm* (des Monuments d'antiquité et de quelques antiques trouvés à l'île de Bornholm); *Antiq. Annal.*, t. IV, 1827.

ABRAHAMS (de Copenhague).

Arild Hvitfeldt, *Danmarks Riges Krönike*; Copenh., 1595-1604, 10 vol. in-4°; in-fol., 1652. — J.-J. Pontani, *Rer. Danic. historia*; Hamb., 1631. — J. Meursii *Historia Danica* (avec annotat. de Gram.); Florentiæ, 1746. — Holberg, *Danmarks Riges Historie*; Copenh., 1732-1735. — J.-H. Schlegel, *Geschichte der Könige v. Dänemark aus dem Oldenburgischen Stamme*; Copenh., 1769-1771. — Gebhardi, *Geschichte d. Königr. Danemark u. Norwegens*, Halle, 1770. — P.-H. Mallet, *Hist. de Danemark*; Copenh., 1758-1777. — G.-L. Baden, *Danmarks Riges Historie*; Copenh., 1829-1832. — P.-A. Munch, *Norges, Sverrigs og Danmarks Historie*; Christiania, 1838. — Dahlmann, *Geschichte v. Dänemark*; Hamb., 1840-1843. — Allen, *Haandbog i Fædrelandets Historie*; Copenh., 1849. — H.-C. de Reedtz, *Répertoire des traités conclus par la cour de Danemark, depuis Canut le Grand jusqu'à* 1800; Gœttingue, 1826.

CHRISTIAN, prélat allemand, né dans la première partie du douzième siècle, mort en 1183. Quoiqu'il occupât, comme archevêque [illegible]
Mayence, une place éminente dans l'Église, i[illegible]
surtout connu par ses expéditions militaires. [illegible]
1166, Frédéric Barbe Rousse Ier, songeant à [illegible]
hir l'Italie, envoya devant lui les archevêques [illegible]
Cologne et de Mayence, et les suivit, en [illegible]
bre, avec une nombreuse armée. Les Pisans [illegible]
nèrent 13,000 livres à Christian, qui les [illegible]
au nom de l'empereur, de l'île de Sar[illegible]
malgré les réclamations des Génois. L'emp[illegible]
reconnut d'abord tout ce qu'avait fait l'archev[illegible]
et celui-ci se dirigea sur Rome par Lucques. [illegible]
moins de mille Allemands il battit une armée [illegible]
sidérable de Romains, à Tusculum, le 30 mai [illegible]
s'empara de Civita-Vecchia, et fit entrer [illegible]
Rome l'anti-pape Paschal. Frédéric vint s'y [illegible]
sacrer avec son épouse le 1er août 1167; [illegible]
des fièvres pestilentielles le forcèrent [illegible]
se retirer dans la Lombardie avec une [illegible]
partie de son armée, et Christian resta [illegible]
de maintenir la Toscane et la Romagne [illegible]
béissance. Il chercha d'abord à rétablir la [illegible]
entre Gênes et Pise. Cette dernière ville, [illegible]
refusé d'accéder aux demandes de l'arche[illegible]
fut mise au ban de l'Empire, et déclarée [illegible]
de tous ses priviléges. Au printemps de [illegible]
Christian vint mettre le siége par terre [illegible]
Ancône, qui s'était entièrement jetée dans [illegible]
des Grecs. Les Vénitiens, de leur côté, blo[illegible]
la place par mer. Après un des siéges les [illegible]
mémorables du douzième siècle, la place [illegible]
livrée dans l'automne de 1174 par les [illegible]
de Ferrare et les gens de la comtesse [illegible]
noro. Les assiégés avaient été réduits à se [illegible]
rir de rats, de souris et de cuir bou[illegible]
1er août 1177 la paix entre le pape et [illegible]
pereur fut définitivement réglée, à Venise; [illegible]
il resta en Toscane un parti ultra-impéri[illegible]
plutôt gibelin, qui refusa d'accepter ce [illegible]
La capitale du parti était Viterbe; la [illegible]
Conrad, fils du marquis de Montferrat. [illegible]
tian essaya de soumettre Conrad, tomba [illegible]
ses mains, et languit dans les prisons [illegible]
pendente jusqu'en 1181, époque à laqu[illegible]
se racheta moyennant une forte rançon. [illegible]
aussitôt après sa mise en liberté, il vint [illegible]
cours du pape Luce III, successeur d'A[illegible]
dre III, et qui, de même que son p[illegible]
seur, avait fixé sa résidence à Tusculum. [illegible]
battit les Romains en plusieurs rencontres [illegible]
il mourut pendant la durée de la guerre. [illegible]
portrait qu'un historien moderne trace [illegible]
belliqueux prélat : « Ce Christian était [illegible]
gueux et joyeux seigneur, qui dépensait [illegible]
ses femmes et ses chevaux que l'empere[illegible]
toute sa maison. Son armée se com[illegible]
prêtres et de femmes, qui montaient à [illegible]
l'envi les uns des autres; du reste, c'était [illegible]
intègre, qui au besoin brisait lui-même [illegible]
choire aux gens qu'il trouvait en faute, et [illegible]
leureux chevalier, que l'on apercevait par[illegible]
il y avait du danger, couvert de son j[illegible]

corps violet et de son casque d'or, et tenant à la main sa massue de guerre, dont il assommait l'ennemi. »

Fr. Kortuma, *Kaiser Frederic I mit seinen Freunden und Feinden*. — Raumer, *Geschichte der Hohenstauffen*. — Leo et Botta, *Histoire de l'Italie*.

*CHRISTIAN (*André*), médecin danois, né en 1551, à Ripen, dans le Jutland, mort à Sora, en 1606. Après avoir été reçu docteur en médecine à Bâle, il se rendit à Copenhague, où il enseigna la médecine pendant dix-sept ans. Il abandonna sa chaire pour aller à Sora, présider le collége de la noblesse établi dans cette petite ville. Christian remplissait cette charge depuis cinq ans, lorsqu'il mourut, d'une fluxion de poitrine. On a de lui : *Enchiridion medicum de cognoscendis curandisque externis et internis humani corporis morbis*; Bâle, 1535 et 1607, in-8° : c'est un extrait de ce qu'il y a de mieux dans les ouvrages de Victor Triacavelli; — *de Comate sive cataphora; accessit questio sitne pestis morbus contagiosus?* Bâle, 1583, in-4°; — *Dissertatio de sanitate*; Copenhague, 1590, in-4°.

Biographie médicale. — Eloy, *Dictionnaire historique de la médecine*.

CHRISTIAN-REISEN (*Charles*). *Voy.* REISEN.

* CHRISTIAN (*Édouard*), jurisconsulte anglais, né dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, mort le 29 mars 1823. Élevé au collége Saint-John à Cambridge, il devint chef de justice de l'île d'Ely et professeur de droit anglais à l'université de Cambridge. On a de lui : *Examination of precedents, etc.; whereby it appears that an impeachment is determined by a dissolution of parliament*; 1790, in-8°; — *a Dissertation respecting the rules of evidence before the house of lords*; 1792, in-8°; — Une nouvelle édition des *Blackstone's Commentaries*, avec de nombreuses notes; 1795, 4 vol. in-8°; — Recueil de leçons (*Syllabus of Lectures*), faites à Cambridge; 1797, in-8°; — *Account of the origin of the two houses of parliament, with a statement of the privileges of the house of commons*; 1810, in-8°; — *a Treatise on the bankrupt laws*; 1812, 2 vol. in-8°; — *Treatise on the game laws*; 1816, in-8°; — *Plan for a contry provident bank*; 1816, in-8°.

Annual Register.

CHRISTIAN (*Thomas*), médecin allemand, né le 17 décembre 1735, à Schalkendorf, dans la haute Ukraine, mort à Vienne, en Autriche, le 8 mai 1800. Après avoir étudié la théologie à Graetz et la jurisprudence à Vienne, il se décida, vers l'âge de trente-trois ans, à entrer dans la carrière médicale. Reçu docteur en 1771, il fut nommé l'année suivante directeur du service médical de l'hôpital de Raab. Comme le climat de cette ville ne convenait pas à sa santé, il revint à Vienne, en 1775, et partagea le reste de ses jours entre la pratique de son art et l'éducation de ses enfants. On a de lui : *Dissertatio chemico-medica, historiam acidi sistens*; Vienne, 1771, in-8°; — *Observationum medicarum volumen primum*; Vienne, 1771, in-8°; *Beytreage zur Geschichte und Behandlung der natuerlichen Pocken, nach der Vernunft und Erfahrung*; Vienne, 1781, 2 vol. in-8°; — *Kurze Geschichte und pathologische Schilderung der neuen Epidemie*; Vienne, 1782, in-8°; — *Næhere Beleuchtung der neuen Epidemie und ihrer Folgen*; Vienne, 1782, in-8°; — *Fortsetzung der næheren Beleuchtung der neuen Epidemie und ihrer Folgen im Sommer*; Vienne, 1782, in-8°; — *Physikalisch-politisch Tagebuch ueber die merkwuerdigen Umstaende und Folgen des Eisstoffes, und des durch ihn verursachten Ueberschwemmungen im Jahr* 1784; Vienne, 1784, in-8°; — *Ueber das Verhalten in Absicht auf die Gesundheit der Truppen in den flachen, besonders südlichen Gegenden in Hungarn*; Vienne, 1788, in-8°,

Biographie médicale.

*CHRISTIAN (*Wolfgang*), médecin suisse, né à Berne, vivait au commencement du dix-huitième siècle. Après avoir étudié la médecine à Bâle, il revint exercer sa profession dans sa ville natale. On a de lui : *Dissertatio de natura humana in dispositionibus hereditariis*; Bâle, 1701, in-4°; — *Dissertatio de principio vitali ejusque cura in declinante senectute*; Bale, 1702, in-4°; — *Thesaurus Ludovicianus, sive compendium materiæ medicæ selectum ex B. Ludovici pharmacia moderno sæculo applicandum*; Bâle, 1707, in-12; Nuremberg et Altdorf, 1720, in-12; — *Ein ladungsbrief zu Erforschung aller, insonderheit aber der national Krankheiten des Schweitzerlands*; sans date ni lieu d'impression, in-4°; — *Umständlicher Bericht von dem hinter Weissenburg Berner Gebiets gelegenen heilsamen Trunk-und Badewasser*; Berne, 1725, in-4°.

Biographie médicale.

CHRISTIANI (*Guillaume-Ernest*), historien allemand, né le 23 avril 1731, à Kiel, mort le 1er septembre 1793. Il professa la philosophie, l'éloquence et l'histoire dans sa ville natale. Il écrivit dans les journaux de Berlin et de Iéna. On a de lui : *Geschichte der Herzogthümer Schleswig und Holstein*, en 4 parties; Leipzig, 1775-1779, in-8° (Histoire des duchés de Schleswig et de Holstein); — *Geschichte dieser Herzogthümer unter dem Oldenburgischen Hanse* (Histoire des mêmes duchés sous la maison d'Oldenbourg), 2 parties; Hambourg, 1781, et Kiel, 1797, avec une notice sur la vie de l'auteur par Heinze. La mort ne permit pas à Christiani de pousser cette œuvre estimable au delà de 1588; elle a été continuée jusqu'en 1694 par Hegewisch; Kiel, 1801; — les tomes XI et XII de la traduction allemande des *Éléments d'histoire générale* de Millot, par son beau-père, J.-B. Mieck, et dont il avait annoté les premiers volumes.

Ersch et Gruber, *Allg. Encyclop.*

CHRISTIE (*Guillaume*), pédagogue anglais, né à Montrose, en 1710, mort dans la même ville, en 1744. Professeur de grammaire à Montrose, il publia quelques ouvrages scolaires estimés.

Rose, *New biographical dictionary*.

CHRISTIE (*James*), antiquaire anglais, né dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, mort en 1831. On a de lui : *Essay on the ancient greek game supposed to have been invented by Palamedes, antecedent to the siege of Troy*; 1802. Christie cherche à prouver que le jeu de Palamède (les échecs) était connu des Chinois avant le siége de Troie, et que des Chinois il passa successivement aux Indiens, aux Perses et aux Européens ; — *a Disquisition upon etruscan vases*; 1806. Cette dissertation sur les vases étrusques fut faite en collaboration avec Charles Tourneley, dont la précieuse collection de vases et de marbres est aujourd'hui conservée au *British Museum*. Christie publia encore l'excellent *Catalogue des vases de M. Hope*; enfin, un ouvrage sur l'idolâtrie intitulé : *Essay on the earliest species of idolatry, the worship of the elements*.

Rose, *New biographical dictionary*.

CHRISTIE (*Thomas*), littérateur anglais, né à Montrose, en Écosse, au mois d'octobre 1761, mort à Surinam, en 1796. Il vint à Londres avec l'intention d'étudier la médecine, et entra au dispensaire de Westminster. Mais il ne se renferma pas longtemps dans une science spéciale, et, donnant carrière à son esprit encyclopédique, il commença la publication de l'*Analytical review*. Il visita la France vers 1789. Très-bien accueilli par les principaux chefs du parti révolutionnaire, il réfuta à son retour les violentes invectives de Burke contre l'Assemblée nationale et les Jacobins. Des affaires commerciales l'appelèrent à Surinam, où il mourut. On a de lui : *Miscellanies philosophical, medical and moral*; 1789, in-8°. Ces *Mélanges* contiennent les ouvrages suivants : *Observations sur les premiers écrivains chrétiens* : l'auteur prouve, contre Gibbon et Voltaire, que les Pères de l'Église n'étaient point ennemis de la philosophie et des sciences humaines ; — *Réflexions sur le caractère de Pamphile de Césarée* ; — *Idées sur l'état et l'éducation du peuple* ; — *Pensées sur l'origine des connaissances humaines et sur l'antiquité du monde* ; — *Remarques sur l'ouvrage du professeur Meiner intitulé : Histoire des opinions des anciens touchant la Divinité* ; — *Analyse de l'ouvrage du docteur Ellis sur l'origine des connaissances sacrées*.

Rose, *New biogr. dict.*

* **CHRISTIN** (*Bernardin*), médecin, né à Juvellina, dans l'île de Corse, vivait au seizième siècle. Après avoir étudié la médecine à Montpellier, sous Lazare Rivière, il se fit cordelier. Malgré l'habit religieux, il continua d'exercer publiquement la médecine empirique. Il publia un grand nombre de recettes médicales, comme étant l'extrait des leçons de son maître. Ell[…] trouvent à la suite de la plupart des édi[…] Rivière, dont l'ouvrage parut d'abord sous le[…] suivant : *Arcana Lazarii Riverii nusquam […] lucem edita, cum institutionibus medic[…] regulis et consultationibus, quibus acc[…]runt centuriæ quinque curationum […]rum, tractatus de lue seu morbo vener[…] febri pestilenti; cum brevi Romæ c[…] narratione, et astrologicus ad medic[…] pertinens*; Venise, 1676, in-4°.

Éloy, *Dict. historique de la médecine*. — *Biogr[…] médicale*.

CHRISTIN (*Charles-Gabriel-Frédéric*), [ju]risconsulte français, né à Saint-Claude, le […] 1744, mort dans la même ville, en 1799. […] lia avec Voltaire à l'occasion du procès […] au chapitre de Saint-Claude par les […] tables de cette ville. Nommé député au[x] généraux et plus tard président du trib[unal de] son district, il périt, avec de nombreux […]ments qu'il avait rassemblés sur l'histoire [de] Franche-Comté, dans l'incendie qui c[…] Saint-Claude au mois de juin 1799. On a d[e lui :] *Dissertation sur l'établissement de l'[…] de Saint-Claude, ses chroniques, ses […] des, ses chartes, ses usurpations, et […] droits des habitants de cette terre*; N[euchâ]tel, 1772, in-8° ; — *Collection des m[émoires] présentés au conseil du roi par les hab[itants] du mont Jura et le chapitre de Saint-C[laude] avec l'arrêt rendu par ce tribunal*; […] 1772, in-8° ; — *Lettre du P. Polycarpe […] vocat général Seguier, sur le livre des [incon]vénients des droits féodaux*. Ces trois […] ont été souvent attribués à Voltaire.

Quérard, *la France littéraire*.

CHRISTINE DE PISAN, femme au[teur fran]çaise, d'origine italienne, née à Venise, ve[rs …] morte vers 1431. Elle avait cinq ans l[orsqu'elle] vint, en 1368, à Paris, où Thomas de Pi[san, son] père, conseiller de la république vénitienne, […] précédée pour y prendre le titre d'astrol[ogue de] Charles V. Elle fut élevée à la cour de ce […] et reçut, par les soins d'un père éclairé, […] truction que comportait cette époque […] quinze ans elle épousa un gentilhomme p[…] nom d'Étienne Du Castel, qui fut notaire […]taire du roi. La mort de Charles V fit déc[hoir Tho]mas de Pisan du crédit dont il jouissait; […] dit une partie du traitement qu'on lui fi[…] il mourut de chagrin autant que par s[…] infirmités. La perte de Thomas de P[isan fut] bientôt suivie de celle de Du Castel, et C[hristine] se trouva ainsi privée de ses plus chers […] Elle était âgée alors de vingt-cinq ans, […] trois enfants. Après avoir subi les […] sieurs procès, elle ne songea plus qu'à […] des ressources par la composition de […] ouvrages. Ainsi put-elle dire d'elle-m[ême :] « nourrie en délices et mignottements, […] vint à sauver son désolé mainage et à c[…]

la nef démourée en mer orageuse sans patron ». De 1399 à 1405 elle composa, comme elle le raconte encore dans sa *Vision de Christine*, « quinze ouvrages principaux, sans compter les autres particuliers petits dictiez, lesquels tous ensemble contiennent soixante-dix cahiers de grant volume ». Les premiers de ces écrits furent les *Dictiez*, consistant en poésies diverses, telles que ballades, lais, virelais et rondeaux. Elle s'acquit ainsi un juste renom et des protecteurs. Venu en France à l'occasion du mariage du roi Richard II, le comte de Salisbury apprécia Christine, dont il emmena le fils pour le faire élever comme le sien. Après la déchéance de Richard et le supplice de Salisbury, Henri de Lancastre, qui s'empara du trône, lut un recueil des poésies de Christine que Salisbury avait apporté en Angleterre, et voulut attirer à sa cour l'auteur. Elle refusa. Le duc de Milan, Galéas Visconti, ne fut pas plus heureux dans sa tentative de s'attacher cette femme remarquable. Elle préféra le séjour de la France, où cependant elle n'était pas heureuse, mais où elle devint souvent l'objet de témoignages d'estime de la part des princes. C'est ainsi que Philippe, duc de Bourgogne, se chargea du fils aîné de Christine, revenu d'Angleterre; et c'est à la sollicitation de ce prince qu'elle écrivit *le Livre des faits et bonnes mœurs du sage roy Charles*. Elle fut aussi l'objet de la munificence de Charles VI, qui, en 1411, lui fit remettre 200 livres. Elle dédia quelques autres écrits, tantôt aux ducs de Berry et de Bourgogne (1), tantôt à la reine Isabeau elle-même. Cependant, chargée de subvenir aux besoins d'une mère âgée, d'un fils non placé (2) et de parents indigents, elle vécut presque toujours dans un état de gêne, qui était du reste le sort de presque tous les Français d'alors, éprouvés par des guerres civiles et des calamités sans nombre, que l'histoire a enregistrées. Christine ne se mêla aux questions du temps que pour prêcher la concorde; et souvent on rencontre dans ses écrits des pensées judicieuses. Malheureusement elles sont souvent obscurcies par la diffusion et par l'état d'imperfection où se trouvait encore la langue. Le portrait de Christine se trouve en tête du manuscrit de la Bibliothèque impériale (3). Elle avait de beaux traits et de la distinction. Des critiques graves, tels que Gabriel Naudé, estimaient les œuvres de Christine de Pisan. Naudé s'était même proposé de publier les œuvres inédites de cet écrivain du quinzième siècle. Christine a laissé de nombreux ouvrages en vers et en prose. On distingue parmi les premiers le roman d'*Othéa et d'Hector* (manuscrit n° 7223 et 7399, Bibl. impér.), dont le préambule dit suffisamment le sujet : « Cy commence l'épistre que Othéa, déesse de prudence, envoya à Hector de Troie, quand il estoit en l'aage de quinze ans. » Cet ouvrage, dit M. Raymond Thomassy, paraît avoir été destiné par elle à l'instruction du jeune Louis d'Orléans. Dédié, à ce qu'il paraît, au duc de Berry, il fut estimé 50 sols tournois lors de l'inventaire des papiers du duc, mort insolvable. L'abbé Sallier l'a analysé (Mém. de l'Acad. des insc., XVII). Les autres poésies Christine sont : *le Débat de deux amants*, lesquels, *parlant d'amour*, discutent sur la question de savoir : « *Si honneur en vient ou honte, et si c'est maladie ou grant santé* (l'abbé Sallier, ibid.); — *Epistre au dieu d'amour* (manuscrit n° 7217); — *le Livre des trois jugements*; ibid.; — *le Livre du jugement de Poissy*; — *les Lais* et *Dittiez*, morceaux de poésie légère, en plusieurs recueils. L'un d'eux est décrit en ces termes, à l'inventaire du duc de Berry : « Un livre compilé de plusieurs *ballades et dittiez*, fait et composé par damoiselle Christine, escript de lettre de court, bien historié; lequel livre monseigneur a acheté de la dite damoiselle deux cens escus. Prisé 40 livres parisis »; — *le Chemin de longue estude*, écrit au mois de mars 1402 (manuscrit n° 7217) traduit en prose par Jehan Chaperon; Paris, 1549, in-16; il est également mentionné dans l'inventaire de l'oncle de Charles VI, où il est estimé 4 liv. parisis; — *le Dit de la Pastoure*; mai 1403 (manuscrit 7216, fol. 48). C'est un poëme qui ne manque pas de grâce. Christine y décrit ses occupations des champs et ses ébats avec ses compagnes, dont elle disait :

N'il n'y avait si povreté
Qui ne fust riche d'amis ;

— *les Dits moraux*, ou les enseignements que Christine donne à son fils (manusc. 7223 et 7641); — *le Livre de mutation de fortune*; mars 1404 (manusc. 7087 et 7087-2). Cet ouvrage est désigné et prisé comme il suit dans l'inventaire déjà cité : « Un *Livre de la mutation de fortune*, escript en françois, rymé, de lettre de court, compilé par une damoiselle appelée Christine de Pizan, historié en aucuns lieux, lequel livre la dite damoiselle donna à Monseigneur au mois de mars 1403; prisé 8 livres parisis »; — *le Poëme de la Pucelle*, 1419, publié pour la première fois par M. Jubinal et inséré dans le *Procès de la Pucelle*, par M. Quicherat. Ce

(1) Il résulte d'extraits manuscrits des registres de la chambre des comptes qu'elle reçut du duc de Bourgogne une première fois, le 20 février 1405, cent écus pour les livres dont elle lui avait fait hommage et pour marier, est-il dit « une sienne povre niéce », et 50 francs une autre fois.

(2) Jean Castel ou Du Castel, fils de Christine de Pisan, devint à son tour un poëte distingué : c'est l'éloge que Martin Franc fait de lui en 1440, dans son *Champion des dames*. On l'a confondu à tort avec un autre Jean Castel ou Du Castel, chroniqueur de Louis XI. Ce dernier, toutefois, pourrait être non pas le fils, mais le petit-fils de Christine. (Voy. *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1re série, tome II, 1840-1841, p. 461 et suiv.) (V.)

(3) N° 7401, folio 2. Il en existe un autre, plus intéressant et plus beau, dans le manuscrit Harleyen 6431 du British-Museum, à Londres, qui contient aussi des œuvres de Christine de Pisan. Ce portrait a été gravé et colorié dans le recueil élégant de Shaw, *Dresses and decorations of the middle-age*; London, 1843, in-4°. Voyez aussi *Magasin pittoresque*, 1839, page 381. (V.)

poëme respire des sentiments d'honneur, de patriotisme. C'est ainsi que le poëte s'écrie :

> Chose est bien digne de mémoire
> Que Dieu par une vierge tendre
> Ait adès voulu, chose est voire (vraie),
> Sur France si grant grâce estendre ;

Et plus loin :

> Si rabaissez, Anglois, vos cornes ;
> Car jamais n'aurez beau gibier,
> En France ne menez vos sornes (sornettes) ;
> Matez estes en l'eschiquier.

Ses principaux ouvrages en prose sont *le Livre des faits et bonnes mœurs de Charles V*, « accompli, dit-elle, le 1er novembre 1404 ; et est parti le dit livre en trois parties » (manuscrit n° 9668), publié et annoté par l'abbé Lebeuf, dans ses *Dissertations sur l'histoire de Paris* et dans les collections de Petitot et de Michaud. Ce livre, porté dans l'inventaire du duc de Berry, ne fut, chose curieuse, estimé que 20 sols parisis ; — *la Vision de Christine*, composé vers 1405 (manuscrit n° 7394). La première partie du livre traite *de l'Image du monde ;* la deuxième, *de l'Opinion*, et la troisième est consacrée aux *Consolations de la philosophie*. Christine donne dans cet ouvrage des détails sur ce qui la concerne ainsi que sa famille ; — *le Livre de la paix*, que l'on peut considérer comme le complément du *Livre des faits et bonnes mœurs du sage roy Charles V*, et qui est dédié au prince de Guienne (manusc. de la Bibl. impér. n° 7398-22) ; — *le Trésor de la cité des dames, ou livre des trois vertus pour l'enseignement des princesses*, écrit vers 1406 et imprimé à Paris, chez Vérard, 1497, et chez Ph. Le Noir, 1503. D'abord séparés, les deux ouvrages se sont ensuite complétés l'un l'autre. L'indication de quelques titres de chapitres fera connaître l'esprit du livre : « De la manière comment il appartient que les dames ou damoiselles qui demeurent sur leurs manoirs se gouvernent en fait de mariage. » « Item, devise de celles qui sont outrageuses en leurs habillements. » L'auteur s'élève ici, comme son contemporain Clémengis, contre un luxe devenu extravagant, témoin ces hautes coiffures qui parfois empêchaient les dames de la cour de passer sous des portes trop basses. « Item, parle contre l'orgueil d'aucunes. » « Item, devise des maintiens qui appartiennent aux dames ». Du reste, Christine s'adresse aux femmes de toutes les classes, même « à celles de folle vie » ; — *le Livre des faits d'armes et de chevalerie*, traduit en anglais et imprimé par ordre du roi Henri VII, en 1489 ; — *le Corps de policie, lequel parle de vertus et de mœurs*, et est divisé en trois parties. « La première s'adresse aux princes ; la seconde, aux chevaliers et nobles ; et la tierce, à l'université de tout le peuple » (manusc. n° 7409) ; — *Épistres sur le Roman de la rose* (manuscrit n° 7217). Elles ont pour objet la critique de cet ouvrage de Jean de Meung, que Christine, soutenue cette fois par Gerson, regarde comme un livre dangereux ; — *Lettre à la reine Isabelle de Bavière ;* 1405 (manusc. n° 7073-2, f° 53). Christine y adjure cette princesse de [...]blir la paix ; on y remarque ce passage tou[...] « Hélas ! doncques qui seroit si dure mère [...] peust souffrir, si elle n'avoit le cuer de p[...] veoir ses enfants entre-occire et espandre le[...] l'un à l'autre et leurs povres membres de[...] et disperser ; et puis, qu'il venist par de[...] estranges ennemis, qui du tout les pers[...] sent et saisissent leurs héritages ; » — *La[...]tations sur les maux de la guerre ;* 23 [...] 1410 (manusc. n° 623, Saint-Victor, f° 13).

Une édition complète des œuvres de Chr[...] de Pisan serait un service à rendre aux l[...] et à l'histoire. V. Rosenwald.

Gabriel Naudé, *Œuvres*. — Prosper Marchand, [...] *hist.* — La Croix du Maine, *Bibliothèque fran*[...] J. Boivin, *Vie de Christine de Pisan* (*Mém. de l*[...] *des inscr. et belles-lettres*. — T. Guichard, *Jour*[...] *savants de Normandie*, 1844, p. 371. — *Nouv*[...] *nouv.* — Desalle-Régis, *Revue du dix-neuvième* [...] 28 août 1839. — Gauthier, *Notice sur Christine* [...]*san*, dans les *Actes de l'Académie de Bordeaux*[...] — Raimond Thomassy, *Essai sur les écrits p*[...] *Christine de Pisan*. — Quicherat, *Procès de la P*[...] — Le Laboureur, *Hist. de Charles VI*.

CHRISTINE *de France*, duchesse r[...] de Savoie, fille de Henri IV et de Marie de [...]cis, née le 10 février 1606, morte à Turin, [...] décembre 1663. Le 11 février 1619 elle [...] Victor-Amédée Ier, duc de Savoie ; ce maria[ge avait] été négocié du vivant du roi Henri IV, par [...] Bullion, son agent. Avant de mourir (1637) [Vic]tor-Amédée déféra à Christine la régence [...] telle de François-Hyacinthe, son fils aîné, et [...] autres enfants. Et dès ce moment comm[...] entre les prétentions et les ambitions div[...] agitations et les tourments qui remplirent l[...] cette princesse, que les historiens ont tan[tôt] exaltée, tantôt trop sévèrement jugée. [...]duite privée mérita souvent des reproch[es] Christine montra parfois de l'habileté [...] fermeté. « Elle avait, dit M. Sismondi, [...] et quatre filles ; mais le public ne vo[...] croire que ces enfants appartinssent à s[...] l'amant en titre était alors un comte P[...] d'Aglié. » L'ambassadeur de France, Éme[ry] manda au maréchal de Créqui de pro[fiter du] trouble causé par la mort du duc de [...] pour faire entrer la nuit même des troup[es fran]çaises à Verceil et à Turin, de manière à s'[...] de ces deux forteresses et retenir en [...] sorte captifs la duchesse et ses deux fils, [...] une trahison ; et Créqui témoigna d'ab[ord] que répugnance ; mais la crainte de la c[...] Richelieu, dont le menaçait Émery, l'[...] La duchesse, avertie par une femme [...]vice qui avait entendu le complot, prit [...] cautions ; et lorsque les troupes française[s se pré]sentèrent le matin du jour suivant au[...] des deux forteresses, elles les trouvè[rent fer]mées et les postes doublés. La régente [...] même temps à prévenir les menées de s[...] beaux-frères, le cardinal Maurice et le [...]

Thomas; elle y réussit d'abord. Au cardinal, qui avait quitté Rome pour se rendre à Turin à la nouvelle de la mort de son frère, la duchesse fit dire que l'ambassadeur de France avait déclaré qu'il ne souffrirait jamais sa présence en Piémont; et sous prétexte de le protéger, elle le fit reconduire par des gardes jusqu'en dehors des frontières. Quant au prince Thomas, elle lui tint un langage plus direct, et lui fit savoir que les engagements qu'elle avait contractés envers la France ne lui permettaient pas de le laisser entrer en Piémont. Après ce qui s'était passé, l'attachement de la duchesse pour l'alliance française devait être ébranlé; mais l'ambassadeur français eut recours à l'intimidation : il alarma la princesse pour Philippe d'Aglié, que les deux beaux-frères maltraiteraient sans doute s'ils revenaient. Elle consentit donc, le 3 juin 1638, à renouveler son alliance avec la France et à exiler son confesseur le P. Monod, qui, d'abord dévoué à Richelieu, la sollicitait et la maintenait dans le sens d'une politique toute savoyarde. Cependant, Verceil fut pris le 5 juillet par les Espagnols, et d'autre part la duchesse éprouva un malheur domestique. Son fils, François-Hyacinthe, au nom duquel elle gouvernait, mourut, le 4 octobre 1638, à l'âge de dix ans. Elle fit proclamer son autre fils, Charles-Emmanuel II, qui n'avait que quatre ans, et la moitié de ses sujets pensèrent que la régence avait cessé avec la mort de François-Hyacinche. Cependant, elle la conserva, malgré les réclamations de ses beaux frères et le décret de l'empereur Ferdinand III, qui en investissait le cardinal Maurice jusqu'à la majorité de Charles-Emmanuel. Christine ne se refusait pourtant pas à accorder à ses beaux-frères quelque part à l'autorité; mais Richelieu ne voulait même pas qu'il leur fût permis de rentrer en Savoie. Tout en protestant de son affection, dans ses lettres à la duchesse, le cardinal Maurice ourdissait une conspiration pour s'emparer des citadelles de Carmagnole et de Turin. On promettait au cardinal de lui livrer la duchesse et ses enfants. Le complot fut découvert, l'avant-veille de son exécution, le 15 novembre 1638. Christine fit entrer dans la citadelle un régiment français; les conspirateurs furent arrêtés, et quelques-uns livrés au supplice. Quant à Maurice, il repassa la frontière sur l'invitation que lui en fit Christine. Une fois en lieu de sûreté, il signa, ainsi que Thomas, avec le marquis de Leganez, gouverneur du Milanais, pour le roi d'Espagne, un traité aux termes duquel ce dernier devait attaquer la duchesse et investir de la régence le cardinal Maurice. D'autre part, Richelieu prévenait Christine que Maurice recourrait contre elle à des moyens plus odieux encore, et qu'elle eût à veiller sur ce qu'elle et son fils mangeraient; assuré qu'il était, disait-il, que le prélat s'était procuré à Gênes les poisons les plus subtils. Tout en donnant à Christine ces avis prétendus bienveillants, Richelieu fit enlever Monod, confesseur de la princesse, qui avait sur elle une grande influence. Attaquée par ses deux beaux-frères, assaillie par les Espagnols, menacée en même temps par la guerre civile et la guerre étrangère, elle sollicita des secours auprès du roi de France. Le plus redoutable de ses deux beaux-frères, le prince Thomas, envahit le Piémont à la tête d'une armée espagnole, et s'empara de plusieurs places importantes. En vain la duchesse, que Richelieu invitait à ouvrir aux Français certaines villes, fit-elle, pour éviter cette extrémité, des avances aux princes qui lui faisaient la guerre; elles furent repoussées. Le 24 juillet 1639 Turin fut surpris par le prince Thomas, et la régente n'eut que le temps de se retirer dans la citadelle. De là elle se rendit à Suze, puis à Grenoble, où elle eut, le 25 septembre de la même année, une entrevue avec le roi Louis XIII et Richelieu. Incapable d'éprouver un sentiment de pitié ou d'affection, Louis ne témoigna à sa sœur que de la froideur; d'ailleurs, Richelieu veillait sur lui. Pour l'empêcher de s'attendrir, le ministre répéta à la duchesse qu'il n'y avait pour elle qu'une voie de salut : la remise entre les mains des Français de toutes ses places de guerre, une garnison française dans Montmélian, et l'envoi du jeune duc de Savoie à Paris, pour y être élevé avec le dauphin. Elle repoussa avec fermeté toutes ces propositions. Richelieu ne fut pas plus heureux avec Philippe d'Aglié, amant de la princesse, qu'il fit arrêter l'année suivante et enfermer à Vincennes. Quoique Richelieu se fût tourné de nouveau vers eux, les princes savoisiens finirent par entrer en pourparlers avec leur belle-sœur. Un traité fut conclu entre eux le 16 juin 1642. La duchesse garda la régence; le cardinal Maurice eut la lieutenance générale du comté de Nice, et le prince Thomas celle de Bielle et d'Ivrée. Les parties contractantes ne vécurent pas en meilleure intelligence. Richelieu et Mazarin profitèrent de cette circonstance pour multiplier leurs avances aux princes savoisiens. Mais le traité du 3 avril 1645, conclu entre la duchesse et la régente de France, vint confirmer les traités précédents, et la Savoie recouvra la possession des places de Piémont occupées encore par les Français. Christine fit proclamer à Ivrée, le 20 juin 1648, la majorité de Charles-Emmanuel, son fils, mais elle garda l'autorité jusqu'à sa mort.

Bazin, *Histoire de France sous Louis XIII*, t. I-IV. — Sismondi, *Histoire des Français*, XXII-XXV. — Botta, *Stor. d'Italia*.

CHRISTINE, reine de Suède, fille de Gustave-Adolphe et de Marie-Éléonore de Brandebourg, née le 9 décembre 1626, morte le 19 avril 1689. Pour la distinguer d'une sœur aînée, morte avant la naissance de la cadette, celle-ci reçut le nom de *Christine-Auguste*. Les Suédois avaient manifesté le vœu de voir naître un prince, et les astrologues, dont la science était alors en grande vénération, avaient promis que le vœu de la na-

tion serait réalisé. Cependant Gustave, qui attendait depuis longtemps le bonheur d'être père, prit son enfant entre ses bras, et, se tournant vers ceux qui l'entouraient : « J'espère, dit-il, qu'elle vaudra bien un garçon; elle sera sans doute fort habile, car elle nous a tous trompés. » C'est d'après cette idée qu'il fit donner à Christine une éducation mâle et énergique. Elle avait à peine deux ans lorsque, conduite par son père à Calmar, sa présence empêchant le commandant de la forteresse de faire les salves d'usage : « Tirez! dit Gustave; la fille d'un soldat doit s'accoutumer au bruit des armes. » Si quelque temps après la mort n'eût pas enlevé son père sur le champ de bataille de Lutzen (1632), on n'eût pas entendu plus tard Christine regretter de n'avoir jamais assisté à un combat. Avant de partir pour l'Allemagne, d'où il ne devait plus revenir, Gustave-Adolphe avait confié sa fille aux soins de son ministre Axel Oxenstiern, et lui avait donné pour précepteur l'aumônier Jean Matthiæ, chargé de lui apprendre les sciences et les langues, et particulièrement le grec et le latin.

Christine avait six ans lorsqu'elle succéda à son père et fut proclamée reine avec l'assistance d'un conseil de régence, composé de cinq dignitaires de la couronne, tous hommes du plus grand mérite, et qui avaient à leur tête le chancelier Oxenstiern, dépositaire des plans et des secrets du roi défunt. La reine-mère, dont le caractère offrait trop peu de garanties pour qu'on pût lui abandonner l'éducation de sa fille, dut céder cet honneur à la comtesse palatine Catherine, tante de la jeune reine. Les progrès de Christine étaient rapides, et la singularité de ses goûts et de ses manières se montrait en parfaite harmonie avec les instructions laissées par son père à ses instituteurs. A peine âgée de dix ans, on la voyait presque toujours, vêtue en homme, faire de longues courses à pied et à cheval, et s'accoutumer aux dangers et aux fatigues de la chasse. Au milieu de ces exercices virils, elle trouvait encore le moyen de consacrer beaucoup de temps à l'étude, et, outre les langues anciennes, elle apprenait en même temps l'histoire, la géographie, le français, l'allemand, l'italien et l'espagnol. En 1636 Oxtenstiern, de retour de l'Allemagne, qu'il avait visitée après la mort de Gustave-Adolphe, se saisit de la direction des affaires, reprit sa place au conseil de régence, et pour développer les heureuses dispositions de la jeune reine, il lui donna des leçons de politique et l'initia sans peine aux secrets les plus ardus de cette science difficile. Elle avait seize ans lorsque les états jugèrent à propos de l'engager à prendre les rênes du gouvernement; mais elle allégua son extrême jeunesse pour s'excuser. Ce ne fut que deux ans plus tard, et lorsque la guerre venait d'être déclarée au Danemark, qu'elle se décida enfin à régner par elle-même (le 7 décembre 1644).

Les affaires étaient dans l'état le plus flori-
sant. Le premier soin de Christine fut de con-
firmer l'administration aux mains des anci
membres du conseil de régence; seulement,
tourna tous ses efforts vers la conclusion de
paix, en opposition avec le chancelier, qui vou
prolonger la guerre, afin d'en obtenir les av
tages auxquels, après tant de sacrifices, la Su
devait s'attendre. L'année suivante, un trait
conclu avec le Danemark, qui céda plusi
provinces. La guerre d'Allemagne ne se ter
pas aussi facilement, et il fallut que la r
elle-même formât une ligue secrète contre
ministres pour l'obtenir. Le fils du chanc
avait été envoyé à Osnabruck avec les inst
tions hostiles de son père; Christine lui adjoi
un jeune diplomate nommé Adler Salvius,
l'habileté l'emporta enfin. La paix de Westp
signée le 27 juillet 1648, termina la guerre
trente ans, et assura à la Suède la posses
de la Poméranie, de Wismar, de Bremen
Verden, avec trois voix à la diète de l'Em
et une indemnité de plusieurs millions
d'Allemagne. Après avoir assuré la tranq
de son royaume, Christine continua de
avec gloire, réforma des abus, enrichit le
et signa des édits avantageux au commerce
institutions savantes. L'Europe entière av
yeux sur elle, et son alliance était rech
par l'Espagne, la France, l'Angleterre, la
lande et le Danemark. Ses peuples la
saient; mais on formait hautement le vœ
la fille du grand Gustave-Adolphe ne lais
le trône sans héritier direct. Plusieurs p
aspiraient à sa main, et parmi eux on
fis du roi de Danemark et le fils de la p
Catherine, le comte Charles-Gustave, co
la jeune reine. Mais ses goûts repouss
mariage. « Il peut naître de moi aussi bi
Néron qu'un Auguste, » disait-elle aux S
et pour s'affermir dans sa résolution, elle
son cousin Charles-Gustave pour son s
seur, le présenta comme tel aux états de
et l'année suivante elle prit elle-même s
lement le titre de *roi*.

A compter de cette époque de grands é
ments survinrent tout à coup dans la c
de Christine, et le nouveau mode introd
le gouvernement fit naître la division
différents ordres de l'État. Le règne des
était venu. La reine, égarée par les cons
médecin français, nommé Bourdelot,
qu'elle disgracia plus tard, adopta les
d'un épicuréisme dont sa vie privée
depuis l'empreinte. Le comte Magnus de
die, son ambassadeur à la cour de Fr
élevé aux plus hautes dignités, et la reine
toute sa confiance. Dès ce moment le t
livré à d'énormes dilapidations; les titres
honneurs furent prodigués à des hom
talent; des partis et des factions se form
le mécontentement éclata de toutes part

embarras étaient immenses : Christine en fut épouvantée, et ne trouva de salut que dans la pensée d'une abdication (1651). Mais une vigoureuse opposition, à la tête de laquelle se distinguait le chancelier Oxenstiern, le plus sincère ami de la vieille monarchie de Gustave-Adolphe, empêcha la fille de ce grand roi de consommer son dessein. Elle sembla se résigner, reprit les rênes du gouvernement avec une nouvelle énergie, et pendant quelque temps on n'eut aucun reproche à lui adresser. Cette seconde partie de son règne fut consacrée à l'accomplissement de son idée favorite : les sciences, les lettres et les arts fixèrent presque exclusivement son attention; elle fit des achats d'objets précieux, dont elle embellit les musées de la Suède, et s'entoura de savants et d'artistes. Descartes, exilé de France, trouva un asile à sa cour, et elle se mit en correspondance avec Grotius, Puffendorf, Saumaise, Naudé, Vossius, Meibom, Bochard, Chevreau et Conring. Le médecin Bourdelot avait disparu; mais les favoris régnaient encore. Parmi eux, on citait particulièrement des étrangers : Chanut, ambassadeur de France, Whitelock, envoyé par Cromwell, et Pimentelli, que l'Espagne avait accrédité auprès de la reine. Cette société d'hommes érudits et de petits maîtres bien exercés dans l'art de la galanterie ne pouvait manquer d'inspirer à Christine une profonde antipathie pour un pays dont les mœurs simples et même grossières encore formaient à ses yeux un pénible contraste. La perspicacité de Christine ne pouvait d'ailleurs lui laisser ignorer à quel point elle descendait dans l'estime publique; elle n'attendait donc qu'une occasion pour en revenir à ses projets d'abdication. La conspiration de Messénius ne tarda pas à la lui fournir : les chefs du complot périrent sur l'échafaud, mais presqu'en même temps Christine convoqua les états à Upsal, et, inébranlable cette fois dans sa résolution, elle déposa sa couronne entre les mains de son cousin Charles-Gustave (6 juin 1654). Elle s'était réservé le revenu de plusieurs districts de la Suède, de la Poméranie et du Meklembourg, l'indépendance de sa personne et l'autorité suprême sur les personnes de sa maison qui se décideraient à la suivre. Peu de Suédois prirent ce parti : sa maison se composa presque entièrement de ces étrangers qu'elle avait si bien accueillis lorsqu'elle était sur le trône.

Quelques jours après son abdication, elle avait quitté les habits de son sexe, et partait en prenant pour devise ces mots : *Fata viam invenient*. Arrivée à Bruxelles en traversant le Danemark et l'Allemagne, elle se décida à mettre à exécution un projet qu'elle nourrissait depuis longtemps, et profita d'une entrevue qu'elle eut avec l'archiduc Léopold, le comte Fuen Saldanha, le comte Montecuculli et son favori Pimentelli, pour renoncer au luthéranisme, qu'elle abjura ensuite solennellement dans son passage à Inspruck, au grand étonnement de l'Europe. On chercha vainement les motifs de cette résolution, et l'impiété dont Christine faisait parade donna même lieu à un libelle; mais en voyant cet ouvrage, écrit par Campuzano, et intitulé : *Conversion de la reine de Suède*, elle mit en souriant cette remarque en marge de la première page : « Celui qui en a écrit n'en savait rien, celle qui « en savait quelque chose n'en a rien écrit. »

D'Inspruck, Christine se rendit en Italie; elle fit son entrée à Rome à cheval, et reçut la confirmation du pape Alexandre VII, qui la baptisa en outre du nom d'*Alessandra*. Logée au palais Farnèse, entourée de savants, et surtout, il faut bien le dire, d'alchimistes, elle passait tout son temps dans des occupations et des plaisirs qui l'empêchèrent d'abord de regretter son trône. Elle visitait un jour un monument célèbre, et s'arrêtait avec complaisance devant une statue de la Vérité, ouvrage de l'habile sculpteur Bernini : « Dieu soit loué, s'écria un cardinal, que « Votre Majesté fasse tant de cas de la vérité, « qui n'est pas toujours agréable aux personnes « de son rang ! — Je le crois bien, répondit-elle : « c'est que toutes les vérités ne sont pas de « marbre. »

Elle fit un premier voyage en France en 1656, y fut reçue avec honneur et excita la curiosité générale. « La reine de Suède », écrivait une dame de la cour, « m'a paru un fort joli petit garçon (1). » Elle alla voir le roi à Compiègne, visita Fontainebleau, et fit un assez long séjour à Paris. Ménage se chargea de lui présenter les savants français; et comme il les annonçait tous par ces mots : C'est un homme de mérite ! « Il faut convenir », dit enfin Christine, fatiguée de la cérémonie, « que ce monsieur Ménage connaît « bien des gens de mérite. » Ce fut pendant ce voyage qu'elle voulut se mêler de réconcilier la France et l'Espagne et de marier le roi à une des nièces de Mazarin; mais le cardinal trouva moyen de s'en débarrasser et de l'éloigner honnêtement. Elle revint l'année suivante, et, par les soins de Mazarin, ne put dépasser Fontainebleau. De là elle envoya, dit-on, sa couronne à Cromwell, avec des lettres pour se faire appeler en Angleterre. Le protecteur vit avec dedain les flatteries d'une reine qui avait autrefois hésité à recevoir son ambassadeur Whitelock, et y répondit par une lettre pleine d'ironie. Ce second séjour à Fontainebleau fut marqué par la mort de son

(1) Il existe à la Bibliothèque impériale de Paris, au département des estampes, un curieux monument qui justifie parfaitement cette appréciation. Il était alors d'usage de graver avec le plus grand luxe de vastes almanachs ou calendriers synoptiques qui se plaçaient, en guise de glaces, au-dessus des cheminées pour la décoration des appartements. On y représentait les personnages et les événements les plus intéressants de l'année. L'une de ces curiosités historiques nous a conservé le portrait de Christine, vêtue en amazone, d'une allure leste et militaire : son large feutre incliné est orné d'une touffe de rubans, qui devint à la mode, et qui, en se transformant, fut l'origine de la *cocarde* d'uniforme. (V)

grand-écuyer Monaldeschi. La cause de cet événement est restée ensevelie dans les ténèbres; tout ce que l'on a pu en savoir, c'est que Christine, ayant à se plaindre de cet homme, qui était alors son favori déclaré, prononça contre lui une sentence de mort : elle fit appeler un confesseur, et, malgré les prières et les larmes du condamné, elle ordonna à Santinelli, le capitaine de ses gardes, d'exécuter son arrêt. Monaldeschi était cuirassé pour une partie de chasse : il fallut le frapper de plusieurs coups, et la galerie des Cerfs fut teinte de son sang presque sous les yeux de la reine. Ce meurtre de cabinet excita le mécontentement de la cour de France, et pendant longtemps Christine n'osa se montrer en public; mais elle se dédommagea de cette contrainte par la liaison qu'elle contracta alors avec la comtesse de la Suze, dont le caractère offrait beaucoup de sympathie avec le sien. A son exemple, elle avait abjuré le protestantisme, et donnait pour raison de ce changement qu'étant séparée de son mari, qui était protestant, elle ne voulait le revoir ni dans cette vie ni dans l'autre.

De retour à Rome, en 1658, Christine reçut de mauvaises nouvelles de la Suède. Son revenu ne pouvait plus lui parvenir, à cause d'une guerre entreprise par ses anciens sujets contre le Danemark et la Pologne. Alexandre VII eut pitié de sa situation, et lui assigna une pension de 12,000 écus, avec le cardinal Azzolini pour intendant de ses finances. La fierté de Christine souffrait de cet état de choses, et, dans son dépit, elle alla jusqu'à demander des troupes à l'empereur pour marcher contre les Suédois. Elle saisit le prétexte de la mort de Charles-Gustave, arrivée en 1660, pour reparaître à Stokholm, et l'on dit même qu'elle fit des tentatives pour remonter sur le trône; mais elle s'était aliéné le clergé et le peuple par son changement de religion, et la noblesse redoutait son ambition. Par toutes sortes de tracasseries on la força de s'éloigner, et l'on trouva même moyen de lui faire signer une renonciation formelle à la couronne. De semblables motifs la ramenèrent encore en Suède plusieurs années après; mais ayant appris qu'on avait l'intention de lui refuser le libre exercice de sa religion, elle retourna à Hambourg, abandonnant pour jamais sa patrie et ses prétentions à une couronne qu'elle ne cessa jamais de regretter amèrement. Elle essaya d'obtenir en dédommagement celle de Pologne, que le roi Jean-Casimir venait d'abdiquer (1668); mais repoussée par les Polonais, elle alla se fixer à Rome, où elle resta jusqu'à la fin de ses jours, cultivant les lettres, cherchant des consolations dans la société des savants, et fondant l'académie des Arcades. Poursuivie par l'inquiétude et les regrets, elle ne cessait pas pourtant de s'occuper de politique, et voulait paraître exercer de l'influence sur les destinées de l'Europe. Dans une lettre qu'elle écrivit à l'ambassadeur de France en Suède, après la révocation de l'édit de Nantes, elle désapprouva hautement les mesures prises contre les protestants. Enfin, elle était depuis quelques années en contestation avec le saint-siége pour le payement de sa pension, lorsqu'une maladie négligée lui porta le dernier coup : elle mourut avec courage et résignation, le 19 avril 1689, à l'âge de soixante-trois ans. Son corps fut enterré dans l'église Saint-Pierre, et son tombeau est orné d'une inscription, malgré le désir formel qu'elle avait manifesté de n'avoir pour toute épitaphe que ces mots : *Vixit Christina annos* LXIII.

Elle laissa peu d'argent, mais en revanche une magnifique bibliothèque et une célèbre collection d'objets rares et précieux, de tableaux, d'antiques, qui allèrent grossir les trésors du Vatican. En 1722 le régent de France acheta, pour une somme de 90,000 écus, une partie de ces tableaux, que des volumes entiers avaient été employés à décrire. On a aussi conservé quelques ouvrages écrits par Christine; on y remarque des réflexions sur la vie et les actions d'Alexandre, qui était son héros, et un recueil de maximes et de sentences, dont quelques-unes ne manquent pas d'originalité. Elle avait encore commencé des Mémoires concernant les premières années de sa vie : la sincérité qui y règne l'a sans doute empêchée de continuer cette confession si curieuse. Les différents ouvrages écrits sur la vie de Christine ont été empruntés ou à l'*Histoire de la vie de la reine Christine*, traduite en latin par Meibom, ou aux Mémoires d'Archenholz, publiés en 1751 à Stockholm, 4 vol. in-4°.

Christine a été l'objet de plusieurs ouvrages : en France elle a été mise en scène dans *Une reine de seize ans*; dans *Christine de Suède*, drame par Brault, Paris, 1829; dans le drame historique de M. Soulié, *Christine à Fontainebleau* (1830); et dans *Stockholm, Fontainebleau et Rome, trilogie historique sur la vie de Christine*, en cinq actes et en vers, avec prologue et épilogue, par M. Alex. Dumas; Paris, 1830, pièce représentée pour la première fois à l'Odéon, le 30 mars [M. DÉADDÉ, dans l'*Enc. des g. du m.*]

Lacombe, *Histoire de Christine*. — D'Alembert, *Mémoires et réflexions sur Christine, reine de Suède*. — Geyer, *Histoire de la Suède*. — *Suède*, ...*pitt.*

CHRISTMAN (*Jacob*), savant allemand, né en 1554, à Johannisberg, ville de l'ancien électorat de Mayence, mort le 16 juin 1613. Outre sa langue maternelle, il savait l'arabe, le syriaque, l'hébreu, le chaldéen, le grec, le latin, le français, l'italien, l'espagnol. Il voyagea longtemps, et s'arrêta enfin à Heidelberg, où il mourut, après avoir enseigné pendant trente ans, d'abord l'hébreu, puis la logique et enfin l'arabe. Christman composa de nombreux traités de chronologie. Comme il n'était pas d'accord avec Scaliger, il se trouva exposé aux injures de ce savant. On a de Christman : *Alphabetum arabicum*

isagoge scribendi legendique arabice; Neustadt, 1582, in-4°; — *Muhamedis Alfragani arabis Chrolonogica et astronomica elementa, e Palat. Bibl. veteribus libris versa, expleta, et scholiis exposita; additus est commentarius qui rationem calendarii romani, ægyptiaci, arab., pers., syriaci et hebr. explicat*; Francfort, 1590 et 1618, in-8°; — *Kalendarium Palestinorum et univers. Judæorum ad annos XL supput.; auct. R. Ori, fil. Simeonis, ex hebr. in lat. versum, cum scholiis*; — *Epistola chronologica ad J. Lipsium de ann. hebr. connexione*; — *Disputatio de anno, mense, et die Passionis Dominicæ*; Francfort, 1594, in-4°; — *Observationum solarium libri III*; Bâle, 1601, in-4°; — *Theoria lunæ, ex novis hypothesibus et observat. demonstrata*; Heidelberg, 1611, in-fol.; — *Nodus Gordius ex doctrina sinuum explicatus; accedit appendix observ. quæ per radium artificiose habitæ sunt circa Saturn., Jov.*, etc.; ibid., 1612, in-4°; — *Is. Argirii computus Græcorum de solemni Paschalis celebratione*; *græce, cum lat. vers. et scholiis*; Heidelberg, 1611, in-4°; — *de Kalendario romano*, dans le tome VIII du *Thesaurus Antiq. Rom.* de Grævius; — *Epistola de litteris arabicis*, dans le *Sylloge Epistolarum* de P. Burmann; Leyde, 1727.

Vossius, *de Mathematicis*. — Melchior Adam, *Vita philosophorum germanorum*.

* **CHRISTMANN** (*Jean-Frédéric*), musicien allemand, né à Louisbourg, le 10 septembre 1752, mort à Heutingsheim, le 21 mai 1817. Il était ministre luthérien, et s'adonna avec succès à la musique. Il écrivit sur cet art plusieurs ouvrages, dont le plus connu est intitulé : *Elementarbuch der Ton-Kunst zum Unterricht beim Clavier für Lehrende und Lernende* (Éléments de musique, etc.); Spire, 1782, in-8°.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens*.

***CHRISTODORE**, poëte grec de la Thébaïde, né à Thèbes même ou à Coptos, florissait sous le règne d'Anastase Dicore, de 491 à 518 de J.-C., comme le constate l'inscription où il célèbre la victoire remportée par cet empereur, en 493, sur les Isauriens. Le plus précieux reste de ses poésies est une description, en 416 vers, des statues qui ornaient le Zeuxippe, thermes magnifiques de Constantinople, élevés près de l'église de Sainte-Sophie et de l'Hippodrome, qui furent détruits par un incendie, en 532, sous Justinien. Cette description, curieuse pour l'histoire de l'art, est intitulée : *Ἔκφρασις τῶν ἀγαλμάτων τῶν εἰς τὸ δημόσιον γυμνάσιον τὸ ἐπικαλουμένον τοῦ Ζευξίππου*. Imprimée dans les *Antiquit. Constantinop.* d'Anselme Banduri, elle forme tout le cinquième livre de l'*Anthologie* de Planude, et la deuxième section de l'*Anthologie* palatine. On cite encore de Christodore les ouvrages suivants : Ἰσαυρικά, poëme en six livres sur la prise de l'Isaurie par Anastase; — *Trois livres d'épigrammes*. Il ne reste de cet ouvrage que deux épigrammes (insérées dans l'*Anthologie*); — *Quatre livres de lettres*; — Πάτρια, poëme sur l'histoire et les antiquités de plusieurs villes, entre autres Constantinople, Thessalonique, Nacle près d'Héliopolis, Milet, Tralles, Aphrodisie. Suidas et Eudocia citent un autre poëte du même nom, né à Thèbes, et auteur des ouvrages suivants : Ἰξευτικὰ δι' ἐπῶν et Θαύματα τῶν ἁγίων ἀναργύρων Κοσμᾶ καὶ Δαμιανοῦ.

Suidas, aux mots Χριστόδωρος et Ζεύξιππος. — Eudocia, p. 436. — Fabricius, *Biblioth. græc.*, IV, p. 468. — Jacobs, *Anth. græc.*, XIII.

CHRISTOPHE, Χριστοφόρος (Saint), martyr chrétien, vivait probablement au troisième siècle de J.-C. Au rapport des uns il naquit en Syrie, et en Palestine selon d'autres. Il eut, dit-on, douze pieds de hauteur. Baptisé par saint Babylas, évêque d'Antioche, il aurait subi le martyre sous le règne de l'empereur Dèce. L'Église orientale célèbre son anniversaire le 9 mai, et celle d'Occident le 25 juillet. On avait recours à ce saint dans les temps de peste et quand on voulait conjurer les esprits gardiens des trésors cachés; on nommait *prière de saint Christophe* la formule d'invocation. En 1517 saint Christophe fut choisi pour patron de l'ordre de la Tempérance, fondé à cette époque en Autriche, et l'on montre encore des reliques de ce saint en Espagne. Selon la légende, Christophe n'aurait voulu servir que le plus puissant de tous les monarques. Il visita la cour d'un grand prince qui avait peur du diable : il en conclut que le diable était le plus puissant; mais il remarqua que ce dernier, auquel il offrit ses services, témoignait de la crainte en voyant l'image du Christ. C'est alors que Christophe se mit, d'abord sans succès, à la recherche de celui dont la puissance était supérieure à celle du diable. Dans son embarras, il prit conseil d'un solitaire qui lui suggéra l'idée de porter les pèlerins de l'autre côté d'un torrent qui manquait de pont. Telle avait été pendant longtemps l'occupation journalière de Christophe, lorsqu'un jour un enfant se présenta sur les rives du torrent. Christophe chargea sur ses épaules ce fardeau, qu'il croyait léger, mais qui manqua de l'écraser. Cet enfant était le Christ en personne, et pour se faire connaître à Christophe, il lui ordonna d'enfoncer son grand bâton dans la terre : Christophe obéit, et vit avec étonnement le lendemain matin ce bâton métamorphosé en dattier garni de feuillage et de fruits. Des milliers d'hommes, entraînés par ce miracle, adoptèrent avec lui le christianisme. Alors le gouverneur païen de la province le fit jeter en prison; mais les plus cruelles épreuves n'ébranlèrent pas la foi du saint homme. Il fut frappé de verges rougies au feu, on mit sur sa tête un casque ardent, on le lia sur une chaise embrasée; mais on le trouva invulnérable. Enfin, 3,000 soldats eurent ordre de tirer sur lui avec des flèches empoisonnées : aucun de ces traits ne le blessa, tous se tournèrent, au contraire,

contre les soldats qui les avaient décochés ; le gouverneur en personne en fut atteint à l'œil. Christophe lui indiqua un remède pour ce mal ; c'était de lui faire trancher la tête et de laver avec son sang la blessure. Christophe fut donc décapité ; et le gouverneur, entièrement guéri par le sang du martyr, se fit baptiser avec toute sa famille. Le saint est ordinairement représenté sous la forme d'un géant portant le Christ sur ses épaules, appuyé sur un grand bâton et faisant tous ses efforts pour ne pas succomber sous le fardeau. La croyance populaire au moyen âge identifiait l'image et le nom du Christ avec ceux de saint Christophe, et l'on disait que « quiconque voit saint Christophe est assuré de ne pas mourir de *male mort* » :

Christophori faciem die quacumque tueris,
Illa nempe die morte mala non morieris (1).

Il était donc d'usage de multiplier l'image de ce saint, que l'on plaçait dans les livres d'Heures ou que l'on exposait sur les routes, sur des monticules, dans les églises, etc. La statue colossale de saint Christophe qui existait autrefois dans l'église métropolitaine de Paris a été démolie en 1784. On donne son nom à la statue d'Hercule qui s'élève au-dessus de la cascade artificielle de Wilhelmshœhe, près de Cassel, à une hauteur considérable, et dont la massue est assez grande pour que trois personnes aient pu trouver place dans son intérieur. [*Enc. des g. du m.*, avec addit.]

Bollandus, *Acta sanct.*—M. Alfred Maury, *Essai sur les légendes pieuses* ; Paris, 1848, in-8°.

CHRISTOPHE, le César, fils de Constantin V Copronyme. Il publia en 775, avec son frère Nicéphore, contre le culte des images, un édit qui a été inséré dans le *Imperial. Decret. de Cult. Imag.* de Goldast ; Francfort, 1608, in-4°. On ne sait presque rien sur la vie de ce prince. *Voy.* Nicéphore.

Fabricius, *Biblioth. græc.*, XII. — Smith, *Dictionary of greck and roman biography.*

CHRISTOPHE, primicier romain au huitième siècle, joua un rôle important au milieu de l'anarchie qui désolait alors la capitale du monde chrétien. Après la mort de Paul I[er], Toto, duc de Nepi, voulant empêcher l'élection d'un prêtre qui devint plus tard le pape Étienne III, entra dans Rome à la tête de ses vassaux, et fit élire pape son frère Constantin. Cette élection, supportée impatiemment par la noblesse romaine, excita surtout l'indignation de Christophe et de son fils Sergius. Tous deux parvinrent à quitter Rome, et se rendirent aussitôt près de Théodic, duc de Spolète. Celui-ci, ne voulant pas agir contre le nouveau pape sous sa propre responsabilité, les fit conduire à Pavie près de Didier, roi des Lombards. Ils obtinrent l'assentiment de ce prince, et Théodic leur donna une nombreuse escorte, avec laquelle ils pénétrèrent dans Rome. Au milieu du combat qui s'engagea, Toto fut tué par trahison, et ses soldats prirent la fuite. Constantin fut enfermé dans un cloître, et Passivus, le plus jeune frère du duc de Nepi, eut les yeux crevés. Christophe et son parti placèrent Étienne III sur le trône pontifical, le 26 ... 752, rompirent avec les Lombards, pour ne p... être obligés de leur payer les frais de la gue... et s'unirent aux Francs aussi étroitement q... possible. Didier, sous prétexte de visiter le to... beau de saint Pierre, marcha sur Rome avec ... armée, et exigea qu'on lui livrât Christophe ... Sergius. Le pape ne put laisser à ceux-ci d'a... alternative que de se rendre aux Lombards ... de se faire prêtres et de rentrer dans un cloî... Christophe et Sergius ne voulurent adopt... l'un ni l'autre de ces partis ; mais parmi l... troupes il y avait beaucoup de gens qui re... taient plus l'ordre du pape que le leur, e... les abandonnèrent. Sergius voulut alors ... trouver le pape à Saint-Pierre pendant la ... mais il tomba, ainsi que son père, au pouvoi... Didier. Celui-ci les livra aux nobles romain... leur crevèrent les yeux. Christophe mourut ... jours après ; Sergius languit encore qu... temps dans les fers.

Leo et Botta, *Histoire de l'Italie.*

CHRISTOPHE, anti-pape en 903. Il était p... cardinal de Saint-Laurent *in Damaso*, l... Léon V fut élu pape. Voyant que ce po... qui il devait tout, était peu habile à gouve... incapable de prendre aucun soin de son a... il le jeta en prison, l'obligea de renoncer au ... ficat, et lui fit promettre qu'il rentrerait ... son couvent. Mais six mois après il fut e... sonné lui-même par Sergius III, et forcé de ... tirer dans un monastère, où il mourut mi... ment, en juin 904. Il fut enterré au Vatic... n'est pas compté par quelques écrivains au ... bre des anti-papes.

Platina, *Historia de vitis pontificum.*

CHRISTOPHE, empereur de Consta... mort en 931. Fils aîné de Romain Lecap... fut associé par son père à l'empire, le ... 920, et eut le bonheur de mourir avant l... de sa famille. Il épousa Sophie, fille du ... Nicétas, et en eut deux enfants : Marie, ... mariée à Pierre, roi de Bulgarie, et Mich... Constantin Porphyrogénète, délivré de ... Lecapène, fit enfermer dans un couvent ... Sophie fut aussi forcée d'embrasser l'état ... tique.

Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, t. XIII.— ... *Numismata imperat. rom.*

CHRISTOPHE, nom de trois rois de ... mark, dont voici l'histoire :

CHRISTOPHE I[er], roi de Danemark, ... le 29 mai 1259. Il était le troisième ... Valdemar le Victorieux, et frère du roi ... auquel il succéda, en 1252, par l'élect...

(1) Cette légende se voit sur la célèbre estampe datée de 1423, et représentant saint Christophe, estampe trouvée par Heinecken, en 1769, dans l'intérieur de la couverture d'un ancien livre ayant appartenu aux Chartreux de Buchelm, près Memmingen, en Souabe. (V.)

peuple. Son père avait déjà de son vivant partagé entre ses fils les provinces du royaume : les îles de Lolland et de Falster échurent à Christophe. Abel s'était allié par mariage à la maison des comtes de Holstein, ce qui fut cause de longues guerres. Les fils d'Abel ayant été exclus du trône par l'élection de Christophe, les comtes de Holstein réclamèrent pour eux la possession indépendante du Slesvig; et l'arrangement de 1253, qui reconnut Christophe pour tuteur des jeunes princes et le Slesvig pour fief de la couronne, devint la source de grands embarras ajoutés à ceux de la lutte de l'Église contre la royauté, lutte qui amena la guerre avec la Norvège et entretint en Danemark pendant soixante-dix ans des troubles funestes. L'Église l'emporta : la puissance du clergé s'affermit, l'archevêque de Lund et l'évêque de Roskilde disposaient de domaines considérables, de nombreux vassaux et même de places fortes, lorsque Jacques Erlandsen, savant prélat, de l'illustre famille des Hvide, à laquelle appartenait l'archevêque Absalon, entreprit d'élever l'Église danoise au niveau de celles des autres pays. Après avoir étudié à l'étranger le droit canonique, et ami du pape Innocent IV, qu'il avait défendu au concile de Lyon, il prit possession de son siége archiépiscopal sans avoir obtenu la sanction royale, et exerça son autorité dans toute sa plénitude. C'est ainsi qu'il établit une cour de justice, qu'il leva des impôts et modifia le code ecclésiastique de la Scanie. Lorsque le roi s'y opposa, Erlandsen l'accusa auprès du pape, fit enlever le trône de Christophe de la cathédrale, se ligua avec Hakon, roi de Norvège et engagea Birgerjarl, régent de Suède, à épouser Mathilde, veuve d'Abel, pour appuyer ainsi les fils de celuici dans leurs prétentions. Le roi convoqua alors une diète nationale à Nyborg, le 5 mars 1256, et de son côté l'archevêque convoqua pour le même jour un concile à Veile, où il promulgua la constitution dite *Cum Ecclesia danica*, qui favorisait les empiétements du clergé et lui donnait par exemple le droit de mettre le royaume en interdit dans le cas où un évêque aurait été l'objet d'une violence quelconque. La guerre se trouva ainsi déclarée entre Christophe et Erlandsen; le roi convoqua de nouveau une diète nationale, devant laquelle il exposa ses griefs contre l'archevêque, qu'il accusait de pousser les populations à la révolte. Erlandsen déclara qu'il n'avait de compte à rendre qu'au pape; le roi voulut reprendre les fiefs antérieurement donnés au diocèse de Lund, pendant que l'archevêque menaçait d'excommunication ceux qui se prêteraient au désir du roi de faire sacrer son fils Érik comme successeur au trône. Christophe résolut de faire arrêter le prélat. L'ordre fut exécuté par le frère de l'archevêque, Niels Erlandsen, resté fidèle au roi. On infligea à l'archevêque un traitement barbare : il dût traverser la Fionie attaché à un cheval et la tête coiffée d'une queue de renard. Seuls, deux évêques, neveux d'Erlandsen, tentèrent de lancer l'interdit autorisé par la bulle, et l'un d'eux se rendit à l'île de Rugen pour exciter le prince Jarimar à une invasion de la Sélande. Sur ces entrefaites, Christophe Ier mourut subitement, à Ripe (1259), empoisonné, dit-on, par le chanoine Arnfast. Son fils *Érik VII*, surnommé *Glipping*, lui succéda au trône. P. L. M.

CHRISTOPHE II, roi de Danemark, né en 1276, mort le 15 juillet 1333. Fils d'Érik VII, il succéda à son frère *Érik VIII*, surnommé *Menved*, en 1319. D'un caractère violent et peu loyal, il s'était mis, du vivant de son frère, à la tête d'une insurrection, et, associé aux ennemis d'Érik, aux Allemands, aux Suédois et aux Norvégiens, il avait dévasté les côtes du Danemark. Aussi, avant sa mort, le roi Érik avait sollicité les états du royaume de refuser leurs suffrages à Christophe. Néanmoins, grâce à l'influence de son frère Johan de Holstein et à celle des familles puissantes dont il avait été le chef durant l'insurrection qu'il avait fait éclater, Christophe réussit à se faire élire. Mais le clergé et la noblesse s'unirent contre Christophe, et il fut le premier roi danois qui pour monter sur le trône dut signer une honteuse *capitulation*, qui, ne lui laissant qu'une ombre de pouvoir, assurait à la noblesse et au clergé des priviléges excessifs. Une des clauses de cette capitulation portait que les forteresses royales seraient démolies, moins trois. Une autre clause, plus juste, rappelant les antiques franchises du Nord, prescrivait qu'un individu, quelle que fût sa condition, ne pourrait jamais être incarcéré avant un jugement public et sauf appel au parlement. Christophe II, qui dans l'intérêt de son ambition avait consenti à cette mutilation de son pouvoir, fit de vains efforts pour le recouvrer. Il provoqua l'opposition en imposant les nobles et le clergé, et en essayant d'attirer à lui les fiefs. Déjà du temps de son frère il y avait eu une contestation au sujet de l'île de Bornholm, réclamée par le diocèse de Lund. A Avignon, où l'archevêque Esger Juel s'était rendu pour y soutenir la prétention du diocèse, le pape s'était prononcé en faveur de cet établissement; mais plus tard l'île en litige fut reprise par le roi. Cependant la noblesse, ayant à sa tête trois puissants seigneurs, leva l'étendard de la révolte; et lorsqu'à la mort d'Érik, duc de Slesvig, en 1325, le roi prit la tutelle du jeune duc Valdemar, le comte de Holstein, Geert (Gerhard) le Grand, qui la réclamait de son côté, s'associa aux insurgés danois. Christophe, contraint d'abandonner le royaume, se réfugia à Rostock, où il vécut misérablement pendant quelques années. Le jeune Valdemar fut élu roi, et une partie des provinces furent partagées entre les chefs de la révolte; le comte Geert se réserva la régence du royaume et le Slesvig à titre de fief héréditaire. Mais en 1330 Christophe, soutenu par son frère Johan, remonta sur le trône; Valdemar dut retourner

dans le Slesvig. L'île de Fionie fut cédée à Geert, les autres îles et la Scanie à Johan. En 1331, après la défaite de Christophe à Lohede, en Slesvig, Geert s'empara encore du Jutland, de sorte qu'il ne resta au roi que la ville de Skanderbon, une partie de Lolland et quelques possessions en Estonie. Deux nobles de bas étage incendièrent la résidence du roi, et le firent prisonnier, espérant une grosse récompense s'ils le livraient à ses ennemis; mais ceux-ci n'en ayant pas voulu, ce roi, le plus malheureux qui fût en Danemark, mourut peu de temps après, dépouillé de toute autorité. Il y eut ensuite un interrègne de huit ans, pendant lequel le comte Geert exerça une autorité absolue. La ligue hanséatique, formée vers la fin du treizième siècle, s'empressa de profiter de la dissolution politique du Danemark. Ce ne fut qu'en 1340, lorsqu'un noble jutlandais, Niels Ebbesen, eut tué Geert et chassé les Holsteinois du Jutland, qu'on put appeler au trône le fils cadet de Christophe, Valdemar, surnommé le Grand ou Atterdag, père de *la Sémiramis du Nord,* la reine Marguerite.

P. L. M.

CHRISTOPHE III, dit *de Bavière,* roi de Danemark, de Norvège et de Suède, mort le 6 janvier 1448. Son prédécesseur, Érik de Poméranie, ayant été déposé par les états réunis, le sénat danois choisit, en 1439, Christophe, comte palatin de Bavière, neveu d'Érik et descendant par les femmes de Valdemar Atterdag. Il ne prit d'abord que le titre d'*administrateur;* mais en 1440, après avoir signé une *capitulation* à Viborg en Jutland, il fut élu roi de Danemark par les deux ordres privilégiés. En Suède, où Karl Knutson régnait déjà en qualité d'*administrateur,* il fut sacré en 1441, au prix d'une capitulation et en cédant la Finlande et Œland à Karl Knutson; l'année suivante il fut sacré en Norvège, où cependant Érik de Poméranie avait de nombreux partisans. La royauté était héréditaire dans ce pays, et Bugislav, le cousin d'Érik, était déjà désigné comme devant succéder à la couronne. Mais, secondé par le clergé, Christophe l'emporta, et il fut couronné en 1442. En Danemark, Christophe sanctionna la convention du sénat avec le duc Adolphe, qui cédait à ce dernier le Slesvig à titre de fief héréditaire. Mais dans le bas peuple les sympathies pour Érik et l'oppression croissante des nobles suscitèrent une révolte; en 1441 une armée de 25,000 paysans jutlandais battit les troupes royales, et douze nobles seigneurs, faits prisonniers dans la bataille, furent mis à mort. Christophe vint ensuite lui-même en Jutland avec des forces imposantes, et défit les paysans, dont 2,000 furent tués. La tranquillité étant rétablie, il interdit aux classes inférieures l'usage de porter des armes, fixa le tarif, jusque alors arbitraire, des dîmes, et chargea le clergé de surveiller le peuple. Christophe s'occupa ensuite de mettre des bornes au monopole commercial exercé dans le Nord par la ligue hanséatique; il accorda les mêmes privi-léges aux Hollandais, aux Anglais et aux Écossais; il augmenta le péage d'Œresund, il transféra la résidence royale de Roskilde à Copenhague, pour faire de cette ville, désormais la capitale du royaume, une rivale des villes hanséatiques, et ne laissa à celles-ci quelques-uns de leurs anciens priviléges qu'en échange d'avantages considérables. Il résolut même, en représailles de l'attaque sur Copenhague en 1428, de s'emparer par surprise de la ville de Lubeck. Il s'entendit avec quelques princes allemands, qui, sous prétexte d'un tournoi, devaient se rendre dans cette ville pendant que Christophe s'approcherait avec sa flotte; mais un accident fit échouer ce projet. En 1444 Christophe célébra dans les trois royaumes son mariage avec la princesse Dorothée, fille du margrave de Brandebourg, Jean l'*Alchimiste*; elle devait lui apporter une dot de 30,000 florins du Rhin, somme qui ne fut jamais payée, le margrave s'étant ruiné à la recherche de la pierre philosophale.

Christophe de Bavière se montra toujours préoccupé de la prospérité de ses États; il promulgua un code municipal, mais il ne fit rien pour les paysans, dont la position en Danemark, dès le commencement du quinzième siècle, était des plus tristes, ce qui contribua à rendre impopulaire dans les deux autres royaumes l'union avec le Danemark. Sous le règne de Christophe [illegible] les paysans de quelques provinces [illegible] mêler, pendant une disette, de l'écorce de [illegible] leau avec la farine, ce qui lui valut de leur part le surnom de *roi d'écorce*. Christophe mourut subitement, à Helsingborg, sans laisser d'enfants. En lui donnant pour successeur Christian I[illegible], le sénat comptait réunir le Slesvig au royaume; un autre parti aurait voulu donner la couronne à un gentilhomme danois, Canut Henriksen [illegible] denstierne, que la reine était disposée à [illegible]. Les premiers successeurs de Christophe de Bavière ne surent pas continuer ses efforts pour [illegible] tre la ligue hanséatique; et l'union de Calmar, dissoute à la mort de ce roi, pour se renouer et se rompre sous ses successeurs à diverses re[illegible]. L'idée politique de Marguerite, qui promettait un bel avenir aux royaumes unis, en les rendant maîtres des mers de la Baltique et du Nord, [illegible] après la mort de cette princesse qu'une [illegible] tion passagère. L'hérédité n'ayant pas été [illegible] comme règle absolue, les négociations, [illegible] renouvelées au décès de chaque roi, se trouvaient presque toujours entravées par une défiance et un désir mutuels de prééminence. Ce n'est que de nos jours qu'on regrette ces avantages [illegible] et que les peuples voisins, mieux éclairés, [illegible] ris de leurs anciennes jalousies, se [illegible] bras. P. L. MÖLLER, de Copenhague.

Mallet, *Histoire de Danemark.* — [illegible] *marks Riges Historie.* — Suhm, *Historie* [illegible] *mark* (jusqu en 1400).— *Allen Haandbog i* [illegible] *torie.*

CHRISTOPHE (*Antoine-Noël-Matthieu*[illegible]

-térateur français, né à Lyon, en 1768, mort à Néris-les-Bains, le 31 juillet 1824. Prêtre au commencement de la révolution, il émigra pour cause de refus de serment, et ne rentra en France qu'en 1797. On a de lui : *Antoinette et Valmont*; Paris, 1801, 2 vol. in-18. L'abbé Christophe traduisit de l'anglais trois romans de Henri Lée : *Arundel et Henriette*; 1800, in-12; *les Deux Émilie*; 1800, 2 vol. in-18; *le Château de Saint-Hilaire*; 1801, 2 vol. in-12; — *Lettres Athéniennes*; 1802, 4 vol. in-12; — *Dictionnaire pour servir à l'intelligence des auteurs classiques*; 1805, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage est traduit de Lemprière.

Quérard, *la France littéraire.*

CHRISTOPHE (*Henry*), le troisième des chefs noirs de l'ancienne colonie de Saint-Domingue, aujourd'hui Haïti, né dans l'île de la Grenade, le 6 octobre 1767, suicidé à la suite d'une insurrection, le 24 octobre 1820, en son château royal de Sans-Souci.

Né de parents esclaves, Christophe dirigea, au commencement de la révolution de 1789, l'hôtel de *la Couronne* au *Cap-Français*, après avoir été émancipé par un officier de marine, lors de la prise de la Grenade sur les Anglais par l'amiral d'Estaing. Son intelligence et son activité lui avaient procuré quelque aisance et du crédit sur les hommes de sa race. Il ne prit aucune part à la première insurrection des esclaves, au mois d'août 1791. Mais quand elle se renouvela, en 1793, il devint un des chefs de bande, et participa aux pillages qui désolèrent à cette époque la belle et riche colonie. Les planteurs, par leur orgueil et leur cruauté envers Ogé et les hommes de couleur, avaient fini par réunir contre eux les mulâtres et les noirs; la Convention, en prononçant, en 1794, l'abolition de l'esclavage, ne fit que consacrer un fait accompli. Christophe se fit remarquer de Toussaint-Louverture, généralissime des insurgés en 1797; il fut élevé à un grade supérieur, et contribua puissamment en 1798 à l'expulsion des Anglais qui avaient envahi l'ouest de l'île, de même qu'en janvier 1801 il fit partie de l'expédition qui opéra momentanément la réunion de la partie orientale, occupée par des Espagnols. Malgré leurs succès et une indépendance réelle de la métropole pendant plusieurs années, les chefs des noirs et les hommes de couleur avaient conservé pour elle une sorte d'attachement et de respect. Si donc sous le consulat le gouvernement français avait reconnu franchement la liberté des noirs et les droits politiques des affranchis, il eût été possible d'y faire reconnaître soit la suzeraineté de la France, soit au moins un traité d'alliance et de commerce qui eût ménagé à la France les privilèges coloniaux, malgré la jalousie de la Grande-Bretagne. Mais les anciens préjugés n'étaient pas dissipés à la cour des Tuileries; on ne croyait pas les noirs susceptibles d'organisation, et, en ne voyant en eux que des barbares, on oubliait la capacité qu'avaient montrée les hommes de couleur alliés avec eux depuis 1792. On envoya une armée formidable, composée des bandes de l'Italie et des débris de l'armée d'Égypte, sous le commandement du beau-frère de Napoléon, Leclerc, avec le titre de capitaine général. En même temps qu'on faisait inscrire sur les drapeaux : *Braves noirs, la France reconnait seule vos droits et votre liberté*, on donnait des ordres pour le rétablissement de l'esclavage à la Guadeloupe, où on ne réussit qu'en versant des flots de sang. Pendant que l'expédition commençait ses opérations à Saint-Domingue, on faisait décréter par le corps législatif, le 20 mai 1802, l'esclavage ancien dans les colonies restituées par le traité d'Amiens, ce qui s'appliquait aussi à la Martinique.

L'expédition française arriva sur les côtes de l'ancienne colonie à la fin de janvier 1802. Christophe déclara, dans un manifeste du 18 septembre 1814, que Toussaint-Louverture n'avait donné à ses lieutenants aucun ordre de résistance et n'avait fait aucun préparatif de défense. La flotte se présenta d'abord devant le port du Cap-Français, le 4 février; Christophe demanda un délai pour obtenir l'autorisation de son chef, afin de permettre le débarquement; on ne voulut pas l'accorder. Dans la nuit (1), Christophe donna l'ordre d'incendier la ville entière, avec tous ses édifices publics. Malgré la résistance qu'y opposèrent les habitants et la milice, le feu fit disparaître cette cité florissante par le commerce; et la population, repoussée par les soldats, dut l'évacuer, après avoir vu consumer toutes ses propriétés mobilières. Cet événement eut un retentissement immense en Amérique et en Europe, et a imprimé à la mémoire de Christophe une renommée presque ineffaçable de barbarie, quoique cinq ans après, devenu souverain de cette partie de l'île, il se soit plu à embellir pendant son règne la nouvelle ville, qui avait été rétablie, en bois, peu après son incendie, et qu'il ait créé sept palais, soit dans ses murs, soit dans ses environs.

Christophe avait été mis hors la loi, ainsi que d'autres chefs, par le capitaine général Leclerc. Le 26 avril (2) il fit sa soumission, à condition que sa proscription serait révoquée, et qu'il serait maintenu dans son grade, ce qui lui fut accordé. Cette défection lui fut reprochée par Toussaint-Louverture, qui fut forcé de se soumettre lui-même, ainsi que Dessalines et autres chefs, les plus redoutables. Plus tard, le 12 juin, le chef de l'expédition fit arrêter Toussaint, sous prétexte de conspiration, et l'embarqua pour la France. Cette conspiration restera sans doute un problème historique; mais un écrivain d'Haïti, qui n'est pas suspect, a publié des documents qui semblent en établir la réalité, en même temps que la trahison de Dessalines envers son ancien

(1) Madiou, *Hist. d'Haïti*, 3 vol. in-8°, 1847-1848, ch. 22, t. II, p. 142; imprimée au Port-au-Prince, et *Mémoires sur Saint-Domingue*.

(2) Madiou, ibid., ch. 26, p. 246.

chef (1). Quant à Christophe, il est difficile de croire qu'il ait trempé dans le fait, car avant sa soumission (le 22 avril) il avait refusé de livrer Toussaint-Louverture. La longue captivité du premier des noirs, et sa mort au fort de Joux, sans qu'on ait fait constater sa trahison, accusent le gouvernement français au moins d'avoir violé les lois de l'équité, en ne le rendant pas à la liberté, surtout après l'évacuation de Saint-Domingue. Cependant l'armée française s'affaiblissait à vue d'œil, par la fièvre jaune; les généraux mulâtres, Clairvaux et Pétion, ayant pris l'initiative de l'insurrection, le 16 septembre 1802, Christophe imita leur exemple; et dans la guerre sanglante qui se renouvela, il ne fut pas celui qui se distingua le moins par ses talents militaires. Il emporta d'assaut les avant-postes du Cap, et assiégea la ville, déjà rétablie par le capitaine général Leclerc. Après la mort du chef de l'expédition française (2 novembre 1802), il redoubla d'énergie contre Rochambeau, son successeur. De grandes cruautés furent commises de part et d'autre. Elles étaient du côté des noirs commandées surtout par Dessalines, un véritable barbare, qui après l'évacuation de la colonie, le 28 novembre 1803, proscrivit tous les blancs, et devint le souverain d'Haïti sous le nom de généralissime, et ensuite d'empereur. Après sa mort, arrivée le 17 octobre 1806, on vit qu'il avait, par ses excès monstrueux en tous genres, précipité Haïti dans l'anarchie. Christophe, son généralissime, conspirait lui-même pour se mettre à sa place. Les généraux insurgés offrirent de se rallier à son pouvoir, sous la condition qu'une constitution limiterait le pouvoir du chef de l'État (21 octobre). Le 23 Christophe adhéra à la résolution, ainsi que son état-major (2), et publia une proclamation (le 2 novembre). Il se mit, le 24, en relation avec les puissances étrangères. Mais, d'autre part, le général Pétion, homme de couleur, qui commandait dans l'ouest, où cette caste dominait, n'avait point reconnu le gouvernement rétabli dans le nord, et avait convoqué une assemblée constituante au Port-au-Prince. Elle proclama la république le 57 décembre, en lui donnant pour chef un président élu tous les quatre ans, comme aux États-Unis. Christophe protesta les armes à la main contre la nouvelle constitution, et marcha sur le Port-au-Prince. Pétion alla à sa rencontre; on se battit à Cibao. Christophe eut l'avantage, et attaqua la ville; mais il fut repoussé, et retourna sur ses pas. Il publia au Cap un acte constitutionnel, délibéré dans un conseil privé, qui lui déféra la présidence à vie, avec le titre de généralissime de toutes les troupes d'Haïti (17 février 1807) (3), avec les pouvoirs souverains extérieurs. C'était une aristocratie militaire qu'il voulait fonder. Non content de ces pouvoirs, en 1811 il prit le titre de roi,

(1) Madiou, *Hist. d'Haïti*, ch. 27, tom. II, p. 261 à 265.
(2) *Ibid.*, ch. 43, tom. III, p. 244.
(3) *Ibid.*, *P. Justif.*; et Linant, *Lois d'Haïti*, t. Ier.

créa une noblesse, et se fit sacrer sous le nom d[e] Henri Ier. Pour donner quelque consistance [à] cette royauté, il fallait ranger sous ses lois H[aïti] tout entier. Malgré ses talents militaires, Chr[is]tophe ne put triompher des forces du sud et [de] l'ouest, commandées par le général Pétion, s[on] rival, créé président de la république d'Haïti; la partie française de Saint-Domingue resta [di]visée en deux États, jusqu'à la mort de Christ[ophe].

L'acte du 28 mars 1811 qui investit c[e] de la royauté fut consacré par une belle méd[aille] d'argent, frappée à Londres, avec la lég[ende] *Dieu, ma cause et mon épée*, et un phénix naissant de ses cendres. Cet acte était calc[ulé] manière à lui ménager l'appui du clergé cathol[ique] auquel il accordait un archevêque et plusi[eurs] évêchés; mais comme il s'était fait sacrer av[ec] l'huile de cacao, par un ancien capucin, [qu']il fit son aumônier, et qu'il créa duc et a[rche]vêque avant d'avoir traité d'un concordat [avec] le pape, le saint-siége ne voulut point dépos[er] l'archevêque de Saint-Domingue et recon[naître] ce nouvel État. D'un autre côté, Christophe [avait] créé une maison royale et militaire, avec un[e ar]mée de 24,000 hommes, que ne pouvait ent[rete]nir une population pauvre et sans comm[erce de] 240,000 âmes à peine. Des avantages acc[ordés] au commerce anglais lui ménagèrent d'util[es re]lations, et une correspondance pour l'org[anisa]tion des écoles, entretenue avec Wilberforce [fit] croire qu'il voulait moraliser et éclairer l[a na]tion haïtienne. Il avait rétabli les mœurs, [en] honorant le mariage. Il avait épousé une f[emme] de condition libre, et lui demeura fidèle, a[u mi]lieu des déportements de la cour de l'emp[ereur] Jacques (Dessalines), son prédécesseur: [il ne] donna jamais à cet égard que de bons exem[ples]; mais son despotisme et sa cruauté étaient [into]lérables: il se livra à des exactions, mo[nopo]lisa l'industrie, et rétablit le servage de la g[lèbe] avec des moyens de répression bien voisi[ns de] l'esclavage. Wilberforce, qu'il avait trom[pé, a] chargé sa famille de publier sa correspond[ance] (1) et de justifier de l'emploi des sommes mi[ses à] sa disposition par ce chef pour lui procurer [des] instituteurs. Christophe avait organisé une g[arde] spéciale, établi une prison d'État, élevé [des] châteaux dispendieux, notamment le pal[ais de] Sans-Souci. Il avait prodigué les titres nobi[liaires] sous des dénominations dont un grand n[ombre] prêtaient au ridicule, comme celles de prin[ce du] Trou-Dondon, duc de la Marmelade, com[te de] Limonade, baron du Berceau, de la Seringue. Ces noms étaient ceux d'anciennes plant[ations], mais ils furent prodigués sans mesure et [sans] intelligence.

La mort de Pétion, en 1818, fit croire à Chr[isto]phe qu'il pourrait réunir le sud et l'ouest de l'[île à] la partie du nord, trop petite pour conten[ter son] ambition. Mais il échoua encore dans cette [...]

(1) Elle a été publiée en 7 vol. in-12, [illegible].

ion, et il fut forcé de rentrer dans ses étroites ites. Bien plus, en 1820 il éprouva une défec- n générale; sa capitale même se révolta, mal- tout ce qu'il avait fait pour la relever de ses ines et pour l'élever au-dessus du Port-au- ince et des autres villes des Antilles. Après ir tenté une défense inutile, il se tira deux ps de pistolet, dans son château de Sans- ci. Son deuxième fils, âgé de seize ans, fut mas- ré quelques jours après, et la partie du nord réunit à la partie du sud, sous la présidence Boyer (*voy.* ce nom), tant les institutions narchiques avaient fait peu de progrès sous istophe. En lui le règne des noirs finit mo- tanément à Haïti, pour faire place à celui hommes de couleur, ou mulâtres. Malgré état primitif d'esclave, Christophe passe pour r eu des manières distinguées. Il parlait aussi ement l'anglais que le français, et il affectait r le protestantisme une tendance qui vint être de son insuccès auprès du chef de l'É- romaine. I. DE SICHERVILLE.

moires du baron de Vastey, secrétaire de Christo- - Général Pamphile Lacroix, *Histoire de l'expédition int-Domingue*.—Mackensie, *Notes;* 1836.—Linstant, *Haïti;* 1851. — Saint-Remy, *Pétion et Haïti*.

HRISTOPHE (*Joseph*), peintre hollandais, Utrecht, en 1498, mort à Lisbonne, en 1557. d'Antoine Moro, imitateur de Pierre gin et de Jean Bellino, il peignit avec une habileté l'histoire et le portrait. Il fut ap- à la cour du roi Jean III de Portugal, qui le la de bienfaits et le nomma chevalier du t.

ler, *Neues Allg. Künstl.-Lexic.*

RISTOPHE (*Joseph*), peintre français, né à m, en 1667, mort à Paris, le 29 mars 1748. it peintre d'histoire. Avant la révolution, on t à Notre-Dame de Paris un tableau de sa représentant la *Multiplication des pains.*

idon et Delandine, *Dictionnaire historique*. — , *Neues Allg. Künstler-Lexicon*.

HRISTOPHE (*Jean-Baptiste*), curé à Dame-de-Fontaines, près Lyon, né à Ample- Rhône), le 3 juin 1809. Sous le titre de *ire de la papauté pendant le XIV*e , il a publié en 1852 un ouvrage for- 3 vol. in-8°, et dans lequel on trouve un exact, puisé aux meilleures sources, du des papes à Avignon. Une critique tou- appuyée sur des documents authenthiques it plusieurs erreurs historiques, propa- ar l'école sceptique du dix-huitième siècle, autres la fabuleuse entrevue de Clément V Philippe le Bel dans les environs de Saint- d'Angély. Cette composition historique, nt distinguée, a été l'objet d'un examen ondi dans les journaux les plus importants ris; elle a porté la lumière sur des faits nnus ou défigurés par la passion. A. R.

. *de la libr.*, 1852. — *Doc. part.*

ISTOPHERSON (*Jean*), théologien an- né dans le comté de Lancastre, au com- nent du seizième siècle, mort en 1558. Il étudia à Cambridge, et devint directeur du col- lége de la Trinité. Nommé doyen de Norwich, et resté fidèle à la religion catholique, il fut obligé de quitter l'Angleterre pendant les règnes de Henri VIII et d'Édouard VI. Il y revint après l'avénement de Marie, et en 1557 il fut nommé évêque de Chichester. Il traduisit du grec en latin Philon le Juif; Anvers, 1553, in-4°; — les *Histoires ecclésiastiques* d'Eusèbe, de Socrate, Sozomène, Évagre et Théodoret; Louvain, 1570, in-8°; Cologne, 1570, in-fol. Ces traductions ne sont ni exactes ni élégantes; et quoiqu'elles aient servi de guide à Baronius et à d'autres annalistes ecclésiastiques, elles attestent une connaissance très-superficielle de l'antiquité.

Biograph. britan.

***CHRISTOPHERSON** (*Michel*), théologien anglais du dix-septième siècle. Il fut élevé au séminaire de Douai, et se fit connaître par sa défense de Bellarmin contre un docteur anglican nommé George Downham. Cette défense est intitulée: *a Treatise of Antichrist in three parts;* 1613, in-4°.

Dod, *Church history of England*.

***CHRISTOPHORUS**, patriarche d'Alexandrie, vivait vers 836. Il écrivit une exhortation à l'ascétisme sous le titre : Τί ὁμοιοῦται ὁ βίος οὗτος καὶ εἰς ποῖον τέλος καταστρέφει; ce livre, qui existe en manuscrit à Vienne, Paris, Rome, Milan et Oxford, fut publié avec une traduction latine et des notes par F. Morel; Paris, 1608. L'éditeur attribua par erreur le livre qu'il publiait à Théophile d'Alexandrie. Il existe une lettre synodale sur le culte des images, adressée à l'empereur Théophile Iconomaque, par Christophorus d'Alexandrie, Job d'Antioche, Basile de Jérusalem et quatorze cent cinquante-cinq autres évêques et prêtres. Cette lettre, intitulée : Ἐπιστολὴ πρὸς τὸν βασιλέα Θεόφιλον περὶ τῶν ἁγίων καὶ σεπτῶν εἰκόνων, a été publiée en grec avec une traduction latine par Combesis, dans ses *Manipul. rerum Constant.*; Paris, 1664, in-4°; et par Michel Le Quien, dans son édition de Damascène; Paris, 1712.

Neussel, *Catal. bibliot. Vindobon.* — Cave, *Hist. litt.* — Fabricius, *Bibliot. græc.*, VIII, IX, XI.

CHRISTOPHORUS ANGELUS, écrivain grec du dix-septième siècle. Il fit imprimer en Angleterre, en 1619, un livre en grec avec une traduction latine *Sur l'état présent de l'Église grecque*. L'auteur, dans cet ouvrage, traite principalement de ce qui appartient à la discipline et aux cérémonies. On y trouve plusieurs choses curieuses sur les jeûnes des Grecs, sur leurs fêtes, sur la manière dont ils se confessent, et sur la discipline monastique. Georges Phelavius, protestant, en publia une nouvelle traduction latine, avec des notes; Francfort, 1655.

Moréri, *Grand dictionnaire historique*.

***CHRISTOPOULOS** (*Athanase*), poëte grec, né en mai 1772, à Castoria, en Macédoine, mort le 29 janvier 1847. Son père, Jean, prêtre grec, ayant quitté sa patrie avec ses jeunes enfants,

Athanase et Cyriaque, s'établit à Bukarest, en Valachie. Athanase y étudia la langue grecque sous le diacre Néophyte, connu par un long commentaire sur la grammaire de Théodore Gaza. Il apprit le latin à Bude, et il y étudia la médecine ainsi qu'à Padoue, où il suivit aussi le cours de droit, sans négliger toutefois les classiques grecs, latins, italiens, et français. De retour à Bukarest, il fut choisi pour précepteur des enfants du prince de Valachie Alexandre Mourousi, qu'il suivit en Moldavie, où il exerça des fonctions publiques. C'est à l'instigation de Mourousi que Christopoulos écrivit un drame intitulé *Drame héroïque*, qu'on joua à Yassi et à Bukarest, et qui fut publié en 1805. La même année parut sa grammaire de la langue grecque moderne, sous le titre de *Grammaire Eolodorique :* il y soutient que la langue moderne est formée des deux dialectes éolique et dorique. Quand Mourousi quitta le gouvernement de la Moldavie, il vint avec lui à Constantinople. C'est alors qu'il composa ses poésies lyriques, dans le genre érotique et bachique; elles sont le principal titre de sa gloire. Il recourut avec succès à la langue populaire, dont il fut toujours un des plus zélés partisans, et pour donner plus de popularité à ses poésies, il composa lui-même la musique de plusieurs de ses chansons. Il jouait de la flûte et du *tambouri*. Après la chute de la famille Mourousi, l'année 1812, le prince Caradja appela Christopoulos en Moldavie, et lui conféra de nouveau des fonctions publiques. Il fut aussi chargé de la rédaction d'un nouveau code, destiné à remédier à la confusion et à l'imperfection des lois romaines et byzantines qui régissaient la Valachie. Cet ouvrage fut achevé en deux années. Après la fuite du prince Caradja, Christopoulos rédigea des écrits politiques intitulés Παράλληλα. C'était une comparaison des diverses formes de gouvernement. Pendant son séjour à Hermanstadt, en Transylvanie, il composa une esquisse de la philosophie sceptique des anciens, qu'il publia avec ses poésies, revues par lui en 1833, 2 volumes in-8°. Cette édition et celle de 1841, faite aussi à Paris, par les soins de M. Piccolos, sont les seules reconnues de l'auteur. La dernière fut faite à ses frais, et elle diffère en plusieurs endroits de celle de 1833. Christopoulos se rendit plus tard en Grèce; mais il n'y resta que peu de temps, et la quitta en 1836. Étant revenu en Valachie, il écrivit ses Ἑλληνικὰ ἀρχαιολωγήματα, et traduisit le premier livre de l'Iliade; il écrivit aussi contre les érasmites, pour soutenir l'identité de la prononciation des Grecs anciens et des Grecs modernes. Tous ces écrits ont été publiés à Athènes, en 1853, sous le titre de Ἑλληνικὰ ἀρχαιολωγήματα, précédés d'une vie de l'auteur, d'où nous avons tiré cette notice. On trouve aussi dans ce volume des fragments d'une traduction des deux premiers livres d'Hérodote. On a de Christopoulos plusieurs écrits en prose, qui n'ont pas été publiés. Il avait commencé un dictionnaire de la langue grecque moderne, sur le plan du dictionnaire du grec ancien de Henry Étienne; mais il n'est arrivé qu'à la lettre *H*. Plusieurs de ses manuscrits ont été perdus.

Œuvres de Christopoulos. — Documents part.

*CHRISTOVAM, de Portugal, prince portugais, né en avril 1573, mort en 1638. Il é[tait] fils illégitime de D. Antonio, qui prit le titre [de] roi de Portugal et dont Henri IV favorisa [les] prétentions. Né à Tanger, mais réfugié avec [son] père en Angleterre, il fut envoyé en ambass[ade] par ce dernier auprès de l'empereur de Mar[oc] pour contracter un emprunt de 300,000 cruz[ades] à l'époque où le prétendant gardait l'espoir d'[ar]racher le pouvoir à Philippe II. Il partit p[our] cette mission le 25 octobre 1588, et débarqu[a à] Safy le 7 janvier 1589. Dès qu'il eut mis le [pied] en Afrique, il fut reçu de la part du souve[rain] musulman d'une façon vraiment royale, et [sa] maison devint aussitôt le refuge des chré[tiens] captifs. La somme qu'il demandait pour fai[re la] guerre à l'Espagne parut probablement trop f[orte;] elle ne lui fut pas accordée par le souve[rain] arabe. En 1590 il passa en Angleterre; mais [son] père avait déjà quitté Londres, et s'était réf[ugié à] Paris, où il vivait obscurément. Il le rejoign[it,] chose étrange, dans l'asile qu'il s'était choi[si en] France, il conservait les meilleurs rapports [avec] le schérif, qui, se rappelant ce qu'un prince [de] sa maison devait au roi D. Sébastien, lui [of]frir ainsi qu'à son père une splendide hos[pita]lité. D. Antonio et lui n'acceptèrent point; C[hris]tovam, que les recueils du temps qualifi[ent de] fils de roi, partagea la vie modeste de son [père,] et fut enterré près de lui. On lui attribue *[l']histoire de D. Antoine Ier, roi de Port[ugal]*, in-12. F. D.

Documents particuliers.

*CHRISTOVAO DE LISBOA (*Frey*), mi[ssion]naire portugais, premier explorateur du T[ocan]tin, né dans les dernières années du s[eizième] siècle, mort dans la première moitié d[u dix-]septième. Cet homme intrépide apparte[nait à] une noble famille du Portugal, et il ét[ait ...] de Faria Severim, secrétaire des grâces d[e Phi]lippe II. Nommé, en 1623, gardien d[u cou]vent des capucins du Maranhao, il s'op[posa de] tous ses efforts à ce que l'on réduisît les In[diens] en esclavage, et il entreprit pour catéchi[ser les] sauvages de vastes courses dans les so[litudes] inexplorées que les Français avaient vou[lu colo]niser dès l'année 1610, et dont ils avaient [ré]cemment expulsés. On sait peu de choses [de ces] immenses explorations; mais il serait possi[ble que] le résultat en fût consigné dans les archives [pré]cieuses, de la bibliothèque d'Evora, dont M. [J. H.] da Cunha Rivara a publié récemment le cat[alogue,] et qui renferme d'innombrables documents [inédits] sur l'ancienne Amazonie. F. [D.]

Documents inédits.

CHRISTYN (*Jean-Baptiste*), jurisconsu[lte]

historien, né à Bruxelles, en 1622, mort le 28 octobre 1690. Il obtint le grade de licencié en droit à l'université de Douai, et fut successivement avocat dans sa ville natale, assesseur du prévôt général et du drossart de Brabant, et en 1667 conseiller au grand conseil de Malines. Devenu en 1671 membre du conseil privé, il fut bientôt après appelé à Madrid pour siéger au conseil suprême chargé des affaires des Pays-Bas, et nommé chevalier de la Toison d'Or. Il fut envoyé par le roi d'Espagne, en 1678, comme ambassadeur au congrès de Nimègue, et, en 1681, comme premier commissaire, aux conférences qui se tinrent à Courtray avec les envoyés de France. Pour récompenser de si longs et si importants services, des lettres patentes du 11 janvier 1687 érigèrent en baronnie sa terre de Merbeck, et le 22 avril de la même année il fut revêtu des fonctions de chancelier de Brabant, qu'il exerça jusqu'à sa mort. Son portrait, peint par Van Dyck, a été gravé par Morin. Christyn est auteur des ouvrages dont voici les titres : *Jurisprudentia heroica, sive de jure Belgarum circa nobilitatem et insignia... liber prodromus*; Bruxelles, 1663, in-4° de 144 pages, fig.; — *Jurisprudentia heroica, sive de jure Belgarum circa nobilitatem et insignia demonstrato in commentario ad Edictum perpetuum*; Bruxelles, 1668, in-fol.; ibid., 1689, 2 vol. in-fol.; — *Observationes eugenealogicæ et heroicæ*, etc.; Cologne, 1678, in-4°; — *Basilica Bruxellensis, sive monumenta antiqua, inscriptiones et cœnotaphia*; Amsterdam, 1677, in-8°, fig.; 2e édit., Malines, 1743, in-8°, augmentée d'une seconde partie et d'une notice sur l'auteur, par J.-F. Foppens; — *les Tombeaux des hommes illustres qui ont paru au conseil privé du roi catholique aux Pays-Bas, depuis son institution, de l'an* 1517 *jusqu'aujourd'hui*; Leyde, 1672, et Amsterdam, 1674, in-12 de 93 pages; — *Septem tribus patriciæ Lovanienses*; Leyde, 1672, in-12; 2e édit., Louvain, 1754, in-12; — *Senatus populique Antuerpiensis nobilitas, sive septem tribus patriciæ Antuerpienses*; Louvain, 1672, in-12 de 55 pages; — *Tabula chronologica ducum Lotharingiæ, Brabantiæ, Limburgiæ, gubernatorum ac archistrategorum eorum ducatuum*; Malines, 1669, in-4°; 3e édit., Cologne, 1677, in-4°. Vander Vinckt (Ms. 16,310 de la Bibl. roy. de Bruxelles) déclare Christyn auteur des *Belgii et Burgundiæ gubernatores et archistrategi, eorumque ortus et series*; Cologne, 1677, in-8°. Enfin, J. Ermens et Van Hulthem, suivis par Brunet, lui attribuent *les Délices des Pays-Bas*; Bruxelles, 1697, in-12 de 342 pages, 1re édition d'un ouvrage souvent réimprimé, et que l'auteur du *Dictionnaire des anonymes* dit être de P. de Dobbeleer.

E. Regnard.

J. Britz, *Code de l'ancien droit belgique*. — *Documents particuliers*.

christyn (*Libert-François*), seigneur de Bautersem, vicomte de Tervueren, jurisconsulte, frère du précédent, né à Bruxelles, le 29 juin 1639, mort le 10 juin 1717. Il exerça d'abord la profession d'avocat au conseil de Brabant, et devint successivement substitut licencié de la cour féodale, substitut du procureur général au conseil de Brabant, conseiller au même conseil, conseiller de l'amirauté suprême et vice-chancelier de Brabant. Il a été l'éditeur des deux ouvrages suivants : *de Legibus abrogatis et inusitatis in regno Franciæ*, par P. Bugnyon; Bruxelles, 1677 et 1702, in-4°; — *Opera omnia juridica* de Jean et de Frédéric Van der Sande; Bruxelles, 1721, in-fol. Il a publié en outre, sous le voile de l'anonyme, l'*Anti-Tribonien, ou discours pour l'estude des lois*, de François Hotman; Bruxelles, 1681, in-4°.

E. Regnard.

J. Britz, *Code de l'ancien droit belgique*. — Klimrath, *Travaux sur l'hist. du droit français*, tom. I.

christyn (Le chevalier *Jean-Baptiste*), neveu des précédents, jurisconsulte, né à Bruxelles, vers 1635, mort en 1707. Il était fils de François-Antoine Christyn, assesseur à la chambre des comptes et conseiller au conseil de Brabant. Il était depuis longtemps avocat dans sa ville natale, et s'était acquis une juste considération par son savoir quand il devint conseiller au conseil de Brabant. Il est auteur des ouvrages suivants : *Placcaeten, ordonnantien, etc., van Brabant*; Bruxelles, 1664 et 1676, 2 vol. in-fol. C'est la continuation jusqu'en 1675 du recueil commencé par Anselmo; — *Brabantsrecht dat is generale costumen van Brabant, Limborch en Mechelen*; Anvers, 1682-1683, 2 vol. in-fol.; — *Consuetudines Bruxellenses latine reddita, commentariis et notis illustravit... necnon sententiis et turbis; accedunt consuetudines curiæ feudalis Brabantiæ*; Bruxelles, 1689, 2 vol. in-8°; — idem, *Accedunt additiones ex manuscripto*, par J.-B. Janin; Bruxelles, 1764, in-12; — *Droits et coutumes de la ville de Bruxelles, du chef-banc à Uccle, de la ville de Nivelles, de la cour féodale de Brabant et de celle de Lothier; ensemble... les turbes et sentences recueillies par Christyn...; le tout en français et en flamand*, par de Hoze; Bruxelles, 1762, 2 vol. in-12. Ce commentaire, fort savant, a fondé la réputation de Christyn; — *J. Deckeri dissertationum juris et decisionum libri II, editio altera*; Bruxelles, 1686, in-fol. E. Regnard.

J. Britz, *Code de l'ancien droit belgique*.

*christynen (*Paul* de), seigneur de Beyssem, Buecken et Assen, jurisconsulte, né à Malines, en 1543, mort le 6 octobre 1631. C'était un homme d'un savoir profond et un zélé protecteur des lettres. Ses principaux ouvrages sont : *Commentarii in leges municipales Mechlinienses*; Paris, 1624, in-4°; 4e édition, augmentée par Sébastien de Christynen, fils de l'auteur,

Anvers, 1671, in-fol.; — *Practicarum quæstionum rerumque in supremis curiis actarum et observatarum decisiones; emendatum et auctum studio et opera Seb. de Christynen*; Anvers, 1671, 6 vol. in-fol.; ibid., 1636, 3 vol. in-fol.; Erfurt, 1743, 7 vol. in-fol. Les écrits de Christynen sont mis au nombre des sources les plus importantes de l'ancien droit national de la Belgique. On a souvent confondu ce jurisconsulte avec les Christyn. E. REGNARD.

Draudius, *Bibliotheca classica*. — *Catalogue de la Bibl. imp.* — J. Britz, *Code de l'ancien droit belgique*.

***CHRISTUS** ou **CHRESTUS** (Χρῆστος), de Byzance, sophiste grec, vivait dans le second siècle de l'ère chrétienne. Disciple d'Hérode Atticus, il enseigna lui-même la rhétorique à Athènes, et réunit autour de lui plus de cent auditeurs. Parmi ses élèves les plus distingués on cite Hippodrome, Philiscus, Nicomède, Aristénète, et Callæschrus. Chrestus était adonné au vin.

Philostrate, *Vitæ sophistarum*.

CHROCUS ou **CROCUS**, chef d'une horde de Vandales. Il ravagea la Gaule à la fin du troisième ou au commencement du quatrième siècle après Jésus-Christ. Fait prisonnier par un général romain, nommé Marius, il fut mis à mort, à Arles. On ne sait rien sur ce prince barbare, qui n'est guère connu que par les légendes chrétiennes, qui l'accusent d'avoir fait tuer plusieurs saints prélats, entre autres saint Antide, évêque de Besançon, saint Didier, évêque de Langres, saint Privat, évêque de Gévaudan.

Grégoire de Tours, *Hist.*, l. I, ch. 2. — Baronius, *Annales*.

CHRODEGANG ou **GODEGRAND** (saint), évêque de Metz, né dans le Brabant, vers l'an 712, mort en 766. Il était parent de Pepin, et occupa à la cour de Charles Martel la charge de chancelier, ce qui ne l'empêchait point de vivre dans la plus grande austérité. Chrodegang ayant été élu évêque de Metz en 742, Pepin, qui venait de succéder à Charles Martel, ne consentit à son sacre qu'à condition qu'il continuerait de remplir ses fonction de ministre. Chrodegang suffit à tout, et dut même aller deux fois en ambassade auprès du pape Étienne II et d'Astolfe, roi des Lombards. Au retour de ces légations, il s'occupa activement de la réforme du clergé de son diocèse, et écrivit, en 755, pour les chanoines de sa cathédrale une *Règle* célèbre, où il rétablit entre eux la vie commune. Cette *Règle* ne tarda point à se propager, et reçut peu à peu une application qui devint générale. On trouve le texte de ce manuscrit important pour l'histoire de la discipline ecclésiastique dans le tom. VII de la Collection des conciles du Père Labbe. En même temps Chrodegang travaillait à la fondation des abbayes de Saint-Pierre, de Lorsch et de Gorze; il fut enterré dans cette dernière. Meurisse et Mabillon nous ont conservé son pieux testament. N. M.

Paulus, *de Episcopis Metensibus*. — Mabillon, *Annales*, *Acta diplomata*. — Meurisse, *Hist. des évêques de Metz*. — Dom Cellier, *Hist. générale des auteurs sacrés*. — Pétin, *Dict. hagiographique*.

***CHROMATIUS**, écrivain latin et évêque d'[illegible]
quilée, florissait à la fin du quatrième siècle [illegible]
au commencement du cinquième. On place [illegible]
mort vers 410. Le lieu et la date de sa [illegible]
sont inconnus; on croit, mais par [illegible]
seulement, qu'il était Romain. Tout en [illegible]
nant les écrits d'Origène, il resta lié avec [illegible]
qu'il avait baptisé, et qui lui avait dédié [illegible]
sieurs ouvrages, entre autres sa traduction [illegible]
tine de l'histoire ecclésiastique d'Eusèbe. [illegible]
matius engagea saint Jérôme à traduire en [illegible]
la bible hébraïque, et reçut la dédicace du [illegible]
mentaire fait par ce Père sur le prophète [illegible]
bakkuk. Lorsque éclata la querelle entre [illegible]
et saint Jérôme, Chromatius s'entremit, par [illegible]
lettre adressée à ce dernier. Il fut dans l'O[illegible]
dent le plus vigoureux défenseur de saint [illegible]
sostome, qui lui écrivit pour le remercier. [illegible]
thodoxie de l'évêque d'Aquilée n'est pas [illegible]
testable, mais son obéissance au saint-siège [illegible]
quelquefois douteuse. Ainsi lorsque le pape [illegible]
tase eut condamné à la fois Origène et [illegible]
et signifié cette décision à Chromatius, [illegible]
loin d'y souscrire, reçut Rufin dans la [illegible]
nion de son Église. On a perdu la plupart [illegible]
ouvrages de Chromatius, entre autres sa [illegible]
à saint Jérôme au sujet de Rufin, et son [illegible]
adressée à l'empereur Honorius pour la [illegible]
de saint Chrysostome; mais il reste de [illegible]
Discours sur les huit béatitudes, des [illegible]
Sur les chapitres V *et* VI *de saint* [illegible]
sur le baptême, et un petit nombre de [illegible]
La meilleure édition de ces ouvrages, qui [illegible]
déjà été publiés à Bâle, en 1528 et 1551, [illegible]
1646, est celle de la *Bibliotheca* [illegible]
Londres, 1677, t. V.

Tillemont, *Mém. sur l'hist. ecclés.*, t. XI. — [illegible] *Bibl. des auteurs ecclés*, III. — Cave, *Historia* [illegible] *ria*. — Larduer, *Works*, IV.

CHROSCIENSKI, CHROSCINSKI ou [illegible]
CINSKI (*Albert-Stanislas*), poëte [illegible]
mort vers 1737. D'abord secrétaire de [illegible]
Sobieski, puis de Jacques Sobieski, fils [illegible]
ce prince, il devint un des meilleurs [illegible]
la Pologne. Son père avait accompagné [illegible]
Jean III devant Vienne; peut-être s'y [illegible]
lui-même, ainsi que le ferait supposer son [illegible]
intitulé : *Traba wiekopomney Stawy* [illegible]
Varsovie, 1684, qui célèbre la victoire [illegible]
sur les Turcs près de Vienne, en 1683. [illegible]
grande faveur à la cour du roi Jean III, [illegible]
aux frais de ce souverain que fut [illegible]
traduction de *la Pharsale* de Lucain, [illegible]
vers par Chroscienski; Oliva, 1693, 2 vol. [illegible]
C'est un poëme fort estimé des Polonais, [illegible]
qu'il ne soit pas irréprochable. Les [illegible]
vrages de Chroscienski sont : une [illegible]
vers du *Livre de Job* et des [illegible]
de Jérémie; Varsovie, 1705, in-4°, et [illegible]
1759. Un malheur domestique survenu [illegible]

lui fit entreprendre *Aman* et *Assuérus*, poëme en neuf chants; 1745; — *Jozef od Brzi przedany poema IV, XIII piesniach* (Joseph vendu par ses frères), poëme en treize chants; 1695 et 1733, sans indication de lieu d'impression; — un recueil de chants pieux, tels que les *Psaumes*, etc.; — *Laur poetyczny*, etc. (Laurier poétique en l'honneur de la Vierge), sans indication de date; — *Clypeus serenissimi Joannis III, regis Poloniarum;* 1717, in-fol. C'est une généalogie de la maison Sobieski, dédiée au prince Jacques.

Bibl. post. Poloniæ.—Ersch et Gruber, *Allgem. Encycl.*

* **CHROUET** (*Warner*), médecin néerlandais, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *de Trium humorum oculi origine, formatione et nutritione;* Liége, 1688, in-8°, et 1691, in-12. Il s'élève dans cet ouvrage contre la doctrine de Nuck, et soutient que les prétendus *conduits aqueux* sont de véritables artères. Il traite aussi d'autres matières, telles que la structure celluleuse de l'humeur vitrée, le cristallin et l'humeur aqueuse, enfin la membrane qui forme l'iris; — *la Connaissance des eaux minérales d'Aix-la-Chapelle, de Chaude-Fontaine et de Spa, par leurs véritables principes;* Leyde, 1714, in-12; Liége, 1729, in-12; — une traduction annotée du *Spadacrone* de Henri de Heers; La Haye, 1739, in-12.

Éloy, *Dict. de la médecine.*

CHRYSANDER ou **GOLDMANN** (*Guillaume-Chrétien-Juste*), théologien protestant, né le 9 décembre 1718, à Gœdekenroda, village de la principauté d'Halberstadt, mort à Kiel, le 10 décembre 1788. Il fut successivement professeur de philosophie, de mathématiques, de langues orientales et de théologie dans les universités de Helmstädt, de Rinteln et de Kiel. Il aimait beaucoup la musique, et jusque dans sa vieillesse on l'entendait souvent chanter les psaumes en hébreu, en s'accompagnant de la guitare. Parmi ses dissertations, dont le nombre est immense, nous citerons les suivantes : *Plutarchi Vitæ selectæ parallelæ, græcis marginalibus nunc primum elaboratis instructæ, cum præfatione græca;* Helmstaedt, 1747, in-8°; — *Abbreviaturæ quædam in scriptis judaicis usitatiores, ordine alphabetico;* Halle, 1748, in-4°; — *Hypomnema de primo scripto arabico quod in Germania typis excusum est, tit. Bismilabi Walibni;* Halle, 1749, in-4°; — *Grammaire de la langue des juifs d'Allemagne;* Leipsick, 1750, in-4°; — *Recherches sur l'antiquité et l'utilité des accents dans la langue hébraïque;* Brême, 1751, in-8°; — *Historische Untersuchen von den. Kirchenorgel* (sur les orgues). Cette dissertation, insérée d'abord dans le *Magasin scientifique* de Hanovre, 1754, n° 91, fut imprimée séparément en 1755, 3 feuilles et demie, in-8°, sans nom de lieu.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

CHRYSANTHE (Le Père), auteur pseudonyme d'un ouvrage intitulé : *Chrysanthis historia et descriptio Terræ Sanctæ, urbisque Hierusalem;* Venise, 1728, in-fol.

* **CHRYSERME** (Χρύσερμος), médecin grec, vivait vers l'an 100 avant J.-C. Il fut un des maîtres d'Héraclide d'Érythrée et peut-être aussi d'Apollonius Mus. Une de ses formules médicales et sa définition du pouls nous ont été conservées par Galien. Chryserme pensait que le cœur n'exerçait aucune influence sur la production du pouls, et qu'elle était entièrement due à la force propre des artères. Le nom de ce médecin est aussi mentionné par Sextus Empiricus et par Pline.

Galien, *de Differ. puls.*; *de Compos. medicam. sec. loc.* — Sextus Empiricus, *Pyrrhon. Hypotyp.* — Pline, *Hist. nat.*, XXII.—Cramer, *Anecd. græc.*, vol. III.

* **CHRYSIPPE** (Χρύσιππος), de Tyane, écrivain grec gastronomique; on ignore l'époque où il vivait. Il composa plusieurs traités sur l'art culinaire, ou plutôt sur l'art de faire le pain et la pâtisserie. Il semble avoir été peu connu avant le temps d'Athénée, qui l'appelle un habile écrivain sur l'art de la pâtisserie (σοφὸς πεμματολόγος). Un des ouvrages de Chrysippe traite spécialement de la manière de faire le pain, et était intitulé Ἀρτοκοπικός.

Un autre Chrysippe, auteur d'un ouvrage intitulé Ἰταλικά, est cité par Plutarque, *Parall. min.* c. 28.

Athénée, III, XIV.

CHRYSIPPE, de Cnide, médecin grec, vivait dans le quatrième siècle avant J.-C. Il a été souvent confondu avec le philosophe stoïcien du même nom. Fils d'Érinée et contemporain de Praxagoras, il fut l'élève d'Eudoxe de Cnide et de Philistion, le père de Chrysippe, médecin de Ptolémée Soter, et le tuteur d'Érasistrate. On ne sait rien de sa vie, sinon qu'il accompagna en Égypte son maître Eudoxe. Les nombreux ouvrages de Chrysippe sont perdus aujourd'hui; mais plusieurs de ses doctrines médicales nous ont été conservées par Galien. Partisan de l'école pythagoricienne, Chrysippe avait en horreur la saignée et les purgatifs. Il attachait le plus grand prix aux vertus médicales du chou, sur lequel il avait écrit, au rapport de Pline, un traité tout entier. Pline nous apprend que toute la doctrine de ce médecin se réduisait à l'application plus ou moins arbitraire des remèdes tirés du règne végétal.

Diogène Laerce, VIII. — Pline, *Historia naturalis*, XXVI, XXIX. — Galien, *de Ven. sect., adv. Erasistr. Rom.*

* **CHRYSIPPE**, fils du précédent, médecin de Ptolémée Soter, qui régna sur l'Égypte de 323 avant J.-C. à 283. Faussement accusé d'un crime, il fut mis à mort.

Diogène Laerce, VII.

CHRYSIPPE, médecin grec, élève d'Érasistrate, vivait dans le troisième siècle avant J.-C. Quelques critiques lui attribuent le traité *de Brassica* (du Chou), mentionné par Pline, et

qui semble appartenir à Chrysippe de Cnide.

Diogène Laerce, VII.

*CHRYSIPPE, médecin grec, disciple d'Asclépiade, vivait probablement dans le premier siècle avant J.-C. Un de ses ouvrages est cité par Cœlius Aurelianus; cet auteur fait plusieurs fois mention d'un médecin du nom de Chrysippe. On ne sait si c'est le même que le disciple d'Asclépiade.

Cœlius Aurelianus, *de Morb. chron.*, IV, 8.

*CHRYSIPPE, de Cilicie, médecin grec, vivait au commencement de l'ère chrétienne. Il fut, à ce qu'on croit, le maître d'Athénée, natif aussi de Cilicie, et Galien l'appelle le grand père de la secte des *Pneumaticistes*.

Smith, *Dictionary of greek and roman biography*.

CHRYSIPPE, philosophe stoïcien, élève et successeur de Cléanthe, naquit à Soli, en Cilicie, vers 280 (av.-J.), et mourut à l'âge de soixante-treize ans, suivant Apollodore, ou de quatre-vingt-un, suivant Lucien et Valère Maxime. Il fut d'abord coureur du stade; puis, ayant perdu son patrimoine, il s'adonna à la philosophie, et choisit de préférence l'école où l'on enseignait à n'estimer autre chose que la liberté et la vertu. Il est peu probable qu'il ait entendu les leçons de Zénon : ce qu'il y a de certain, c'est qu'il s'attacha à Cléanthe, non point qu'il le suivît en aveugle : il paraît avoir fait plus d'état de sa personne que de ses enseignements : « Donnez-moi vos principes, lui disait-il souvent, je saurai bien trouver seul les démonstrations. » Toute l'antiquité nous représente en effet Chrysippe comme un génie doué d'une facilité et d'une pénétration rares, comme un dialecticien subtil et raffiné : « Si les dieux, disait-on, avaient une dialectique, ce serait celle de Chrysippe. » Il avait avec cela tout l'orgueil d'un chef de secte et une activité d'esprit infatigable. Le stoïcisme avant lui s'était tenu vis-à-vis des autres doctrines dans une réserve pleine de périls. Un système qui ne se défend pas est bien près de périr. Chrysippe, merveilleusement propre à la polémique, ne se contenta pas du rôle passif que Cléanthe avait gardé toute sa vie; il défendit avec énergie le Portique contre ses adversaires, et prit à son tour l'offensive, tantôt attaquant les disciples de Platon et d'Aristote, tantôt, et surtout, les épicuriens et les académiciens. Il paraît qu'il s'était laissé séduire par les leçons de Lacyde et d'Arcésilas, et qu'un instant il abandonna Cléanthe. On rapporte à cette époque de sa vie les écrits qu'il a composés *Pour et contre la coutume*, et l'ouvrage où il traite *Des grandeurs et des quantités* suivant les principes de l'académie. Mais il répara cette infidélité d'un instant en luttant toute sa vie contre le scepticisme des académiciens. La renommée de Chrysippe était telle, et l'estime qu'il s'était acquise était si grande, qu'on disait : « S'il n'y avait pas de Chrysippe, il n'y aurait pas de Portique. » Nul philosophe en effet n'est cité plus souvent ni plus volontiers par toute l'antiquité; nul ne possède une autorité égale à la sienne; et bien qu Plutarque lui ait reproché des contradictions, des obscurités, une subtilité excessive, bien q d'autres aient critiqué la négligence de son sty ses répétitions continuelles, sa complaisance citer les poëtes et à intercaler dans ses é des ouvrages presque entiers, on peut dire q nul ne contribua plus que lui à donner au s cisme une assiette fixe, une organisation défi tive, et en même temps à propager et à vulgari cette doctrine.

Chrysippe composa, dit-on, plus de sept livres, dont nous ne possédons que des fr ments, en très-grand nombre il est vrai. C énorme quantité d'ouvrages étonne moins q on fait réflexion à la fécondité de son esp surtout à sa manière de composer. Il écriva Diogène de Laerte, tout ce qui lui venait à la sée, reprenait souvent la même question, au hasard de tous les témoignages qu'il r trait, et grossissait ses ouvrages de citatio toute espèce. De plus, peu curieux de la de la forme et des charmes du style, étaient en général les premiers stoïciens, prenait pas la peine de relire et de corrig écrits. La tendance pratique de la philo stoïcienne est plus marquée chez Chrysipp chez ses prédécesseurs. Zénon et Cléanthe fiaient à la physique et même à la logique partie de la philosophie qui regarde la c de la vie. Chrysippe traita de la moral plus de développements; il alla même j dire que la physique n'avait pour but q conduire aux recherches sur le bien et le C'était continuer les traditions socratiq mettre le stoïcisme dans la voie qu'il ne plus, et où il ne fit même que s'enfoncer tage en passant de la Grèce à Rome.

Voici un aperçu succinct de la philo stoïcienne, dont Chrysippe peut être co comme le second fondateur. D'abord il di philosophie en logique, en physique, morale.

La logique stoïcienne, dans les divisio posées par les devanciers de Chrysippe, nait la dialectique et la rhétorique. Chrys crut considérablement le nombre de ces di et enrichit, d'autres disent embarrassa, la de nombreuses recherches sur la gram nérale, sur les étymologies, sur l'origine e gnification primitive des mots. Il fit trer dans cette science l'analyse et la so sophismes célèbres, appelés *sorites*. Mais tion principale à laquelle Chrysippe d soins est celle du critérium de la vérit sur ce point que roula surtout le procès stoïciens et les académiciens, Chrysippe silas. Zénon et Cléanthe plaçaient le crit vrai dans l'énergie plus ou moins g met l'esprit à saisir et à s'approprier la sentation sensible; Chrysippe le cherch l'énergie de l'impulsion extérieure et

dence empirique qui en résulte, fidèle en cela à la doctrine qui dérivait toute connaissance de la sensation. Mais n'expliquant pas en quoi consiste précisément la différence qui existe entre la vraie représentation et la fausse, et comment se reconnaît l'analogie de l'idée avec l'objet, il prêtait le flanc aux attaques que Carnéade ne manqua pas de diriger contre lui.

Un mot maintenant sur la physique stoïcienne. Le dogme suprême de cette doctrine est que tout ce qui existe est corporel. Être incorporel est pour Chrysippe synonyme d'être abstrait, d'être de raison. Deux choses constituent essentiellement tout être réel : l'élément passif, la matière indéterminée qui en soi est un pur néant, et est cependant le fondement nécessaire de toute existence; et l'élément actif, Dieu, Jupiter, le feu artiste et organisateur, qui se mêle à toute matière pour la déterminer et lui donner une existence réelle. Cette force active est répandue dans l'univers entier; elle anime chacun des êtres qui existent comme elle anime le tout,' et en pénétrant l'univers, en se mêlant intimement à lui, elle l'administre, elle lui communique une vie et une activité inépuisables. Le monde est un être vivant, un animal raisonnable. En tant qu'on peut le décomposer en une multiplicité de choses ordonnées, il est périssable; considéré dans son ensemble, il est éternel, il est Dieu même. La vie du monde se développe par un double mouvement d'expansion et de retour. Tout vient du feu, et tout s'y résout. De là cette opinion que l'univers finira par la combustion; mais il finira pour renaître de ses cendres et trouver dans le feu le germe d'une vie et d'une activité nouvelles. On voit que ce système n'est autre chose qu'un panthéisme naturaliste, dans lequel sont mélangées, par un étrange alliage, la métaphysique d'Héraclite et celle d'Aristote. Selon Chrysippe le monde est bon dans son ensemble; il n'y peut exister de mal que dans les détails, que dans l'opposition et le choc des activités périssables qui s'y développent. Le destin, la loi, la raison universelle règlent tous les différents mouvements qui s'accomplissent. Chrysippe faisait les plus grands efforts pour sauver la liberté de l'homme; mais, malgré la subtilité de sa dialectique, c'est en vain qu'il cherchait une place pour la liberté dans un système où l'inévitable nécessité régit toutes choses.

La morale stoïcienne doit beaucoup à Chrysippe. Il ne se contenta pas en effet de spéculer sur le souverain bien, il fit descendre ses recherches jusque dans les détails les plus chétifs de la pratique, et ne dédaigna pas de donner des préceptes pour l'éducation des petits enfants. Quintilien le cite plus d'une fois dans son institution oratoire. Il est peu de philosophes dans l'antiquité qui aient parlé plus fortement de la vertu et du devoir que les stoïciens, et qui aient relevé plus haut la dignité de la nature humaine. Mais qu'est-ce que ce devoir, qu'est-ce que cette vertu identifiée avec la sagesse et le bonheur? Bien vivre, c'est vivre suivant la nature; mais qu'est-ce que la nature? Cléanthe disait : C'est l'ordre du monde, c'est la raison divine. Chrysippe entend par là la nature particulière de l'homme. Sans doute cette nature particulière n'est qu'une fonction, un mode de la nature universelle, et son développement concourt à l'harmonie de la vie du monde; c'est cependant un progrès d'avoir placé au sein même de la nature humaine la source de tout devoir et de toute vertu. Selon Chrysippe, c'est pure folie de dire qu'il n'est pas conforme à la nature de se conserver soi-même et de regarder les richesses, la santé, comme des choses de nulle valeur. Si ce ne sont pas, à proprement parler, des biens, si dans certaines circonstances le sage doit savoir les rejeter et se sacrifier lui-même, de telles choses sont, quand le choix est permis, préférables à leurs contraires. En voulant qu'on tînt compte du préférable dans la vie, à côté du bien, Chrysippe atténuait l'excessive rigidité des principes de Cléanthe, et, si je puis le dire, humanisait un peu sa morale. Mais cette concession faite à la nature humaine ne détruit en rien le caractère de cette morale. La raison seule doit gouverner la vie, seule elle doit être entendue et suivie; les passions sont essentiellement mauvaises, en ce qu'elles ne sont propres qu'à énerver et à asservir l'âme, qu'à troubler cette égalité parfaite qui doit être maintenue à tout prix. Le sage décrit par Chrysippe est un être vivant en dehors des conditions de la vie humaine : il le propose, il est vrai, comme un idéal impossible à réaliser; mais quel homme que cet être qui a rompu tous les liens qui l'attachent à la nature, sans désirs, sans passions, absolument inaccessible aux atteintes de la fortune, que les événements extérieurs ne sauraient courber, qui ne connaît ni le plaisir ni la douleur, ni la joie ni la tristesse, être invulnérable, indifférent à tout ce qui l'entoure, enveloppé en lui-même, et trouvant dans la possession de son indépendance bonheur, richesse? N'est-ce pas le chef-d'œuvre de l'orgueil? Où est la nature qui comporte une pareille grandeur? N'est-ce pas le cas de s'écrier avec Bossuet : « C'est le prendre « d'un ton bien haut pour des hommes faibles et « mortels... O fausse et imaginaire sagesse, qui « croit être forte parce qu'elle est dure, et généreuse parce qu'elle est enflée (1). » Ou ne convient-il pas de rappeler la critique si fine d'Horace, qui dit, en parlant du sage stoïcien :

In summa felix, nisi quum pituita molesta est.

B. Aubé.

Diogène de Laerte, l. VII, l, ch. VII. — Plutarque de Stoic. repugn. — Baguet, Commentatio de Chrysippi vita, doctrina et reliquiis. — Petersen, Philosophiæ Chrysippeæ fundamenta. — Hagedorn, Novalia Chrysippea e rerum naturis petita. — Richter, de Chrysippo stoico fastuoso. — H. Ritter, Hist. de la

(1) *Sermon sur la Providence, pour le troisième dimanche après Pâques, prêché à Dijon*; t. III, p. 613.

philosophie, t. III, LXI, ch. 2 et suiv. — Tenneman; *Hist. de la philosophie.*

***CHRYSIPPE**, de Cappadoce, écrivain ecclésiastique, vivait dans le cinquième siècle de l'ère chrétienne. Lui et ses deux frères, Cosmas et Gabriel, reçurent une savante éducation en Syrie, et furent ensuite confiés aux soins d'Euthymius à Jérusalem. Ce fut dans cette ville que Chrysippe prit les ordres. Il devint économe du *Monasterium Laura*, préfet de l'église de la Sainte-Résurrection, gardien de l'église de la Sainte-Croix, et remplit cette dernière place pendant dix ans. Il écrivit, dans un style à la fois élégant et concis, plusieurs ouvrages sur des sujets ecclésiastiques; mais ils sont perdus, à l'exception d'un traité intitulé : *Homilia de sancta Deipara* (qu'on trouve, avec une traduction latine, dans le second volume de l'*Auctuarius Duceanus*), et de quelques fragments d'un petit ouvrage intitulé : *Encomium Theodori martyris*, qui existent encore dans Eustathe de Constantinople, *Liber de statu vitæ functorum.*

Cave, *Historia literaria*, vol. I.

***CHRYSOBERGE**, Χρυσοβέργης (*Lucas*), écrivain ecclésiastique grec, mort en 1167. Nommé patriarche de Constantinople en 1155, il présida le synode qui se tint dans cette ville en 1166. Il ne reste de ses ouvrages que treize *Decreta synodalia*, contenus dans le *Jus græco-romanum* de Léunclave. Voici les titres de quelques-uns de ces décrets : *de Clericis qui se immiscent sæcularibus negotiis ; de Indecoris et scenicis ritibus sanctorum notariorum festo abrogandis ; Ne clerici turpilucrifiant aut medici.* On trouve en manuscrit à la Bibliothèque impériale de Vienne deux poëmes, l'un en vers iambiques, l'autre *Sur le jeûne*, attribués à Chrysoberge.

Fabricius, *Bibl. med. et infim. ætatis.*

***CHRYSOBERGE** (*Maxime*), écrivain ecclésiastique grec, vivait vers 1400. On a de lui : *Oratio de processione Spiritus Sancti* ; ce discours a été imprimé dans le second volume de la *Græcia orthodoxa* de Leo Allatius.

Cave, *Historia literar.*, II. — Fabricius, *Bibl. græca*, IX, XI.

CHRYSOCÉPHALE. *Voy.* MACAIRE.

CHRYSOCOCCÈS (*George*), Γεώργιος ὁ Χρυσοκόκκης, savant médecin grec, vivait au milieu du quatorzième siècle. Il écrivit plusieurs bons livres sur l'astronomie et les mathématiques. George Chrysococcès était, à ce qu'on croit, le même que le Chrysococcès ami de Théodore Gaza, qui, ainsi que ce dernier, fut employé à la bibliothèque du Vatican et sauva de l'oubli ou de la destruction plusieurs manuscrits grecs précieux. Tous les ouvrages de Chrysococcès sont restés inédits, bien que la publication en eût été fort utile pour l'histoire de l'astronomie; les principaux sont : Ἐξήγησις εἰς τὴν σύνταξιν τῶν Περσῶν ἐν κεφαλαίοις μζ', σὺν τοῖς Ἀστρονομικοῖς διαγράμμασι, καὶ Γεωγραφικοῖς πίναξιν, (*Expositio in constructionem Persarum per capita 47, cum astronomicis designationibus et géographicis tabulis*), dans la bibliothèque Ambrosienne de Milan. C'est probablement le même ouvrage que celui qui se trouve dans la Bibliothèque impériale de Paris, sous le titre de Γεωργίου τοῦ Χρυσοκόκκη τοῦ ἰατροῦ Ἀστρονομικ[illegible] — Γεωργίου ἰατροῦ τοῦ Χρυσοκόκκη Περὶ τῆς εὑρήσεως τῆς ἡμέρας τῆς ἁπλῶς συζυγίας ἡλίου κα[illegible] σελήνης (*de Inveniendis syzygiis lunæ solaribus per singulos anni menses*), dans la Bibliothèque impériale de Paris; — Πῶς δεῖ κατασκευάζειν Ὡροσκόπον, ἤτοι Ἀστρόλαβον (*Quomodo construendum sit horoscopium [illegible] astrolabium*), dans la bibliothèque royale [illegible] Madrid. On attribue à Chrysococcès un ouvr[illegible] manuscrit de la bibliothèque Ambrosienne intitulé : Ἔκδοσις εἰς τὸ Ἰουδαϊκὸν ἑξαπτέρυγον (*E[illegible]tio et expositio syntagmatis canonum [illegible]tronomicorum judaicorum*). Ce savant [illegible] aussi un manuscrit de l'*Odyssée*, qu'il avait [illegible]pié en l'accompagnant de notes, dans l'an [illegible] monde 6844 (1336 de J.-C.), comme il le [illegible] lui-même en tête de cette copie. Ce manusc[illegible] placé d'abord à Heidelberg, dans la biblioth[illegible] Palatine, passa à Rome, d'où il fut rapport[illegible] Heidelberg en 1815, avec le reste de la bi[illegible]thèque Palatine. Il est douteux que Ge[illegible] Chrysococcès soit le même que le Chrysoc[illegible] auteur d'une *Histoire de l'empire byzan[illegible]* dont un fragment sur le meurtre d'Amur[illegible] été donné par Fabricius. Bien que les ou[illegible] astronomiques de Chrysococcès n'aient jam[illegible] publiées, plusieurs de ses tables astronomi[illegible] et géographiques ont été insérées dans [illegible] ouvrages modernes sur la géographie et l'a[illegible]nomie, entre autres dans l'*Astronomie [illegible] laïque* de Boullian.

Fabricius, *Bbl. græca*, XII. — Smith, *Diction[illegible] greek and roman biography.*

***CHRYSOGONE**, célèbre joueur de [illegible] athénien, vivait vers 400 avant J.-C. Il fi[illegible]tie de la pompe triomphale qui environna [illegible]biade à son retour de l'exil, en 407. Il écriv[illegible] poëme ou drame intitulé Πολιτεία, que que[illegible] critiques anciens attribuaient à Épicharme.

Athénée, VIII, XII, XIV.

***CHRYSOGONE** (*Frédéric*), médecin [illegible] de la seconde moitié du dix-huitième siècl[illegible] a de lui : *de Modo collegiandi, prognosti[illegible] et curandi febres, necnon de humana f[illegible]tate, ac denique de fluxu et refluxu [illegible] lucubrationes* ; Venise, 1528, in-fol.

Carrère, *Bibliothèque de la médecine.*

CHRYSOGONO (*Pierre Nutrizio*), éc[illegible] italien, auteur d'une histoire naturelle de la [illegible]matie, intitulée : *Pietro Nutrizio Chrys[illegible] Notizia per servire alla istoria naturale [illegible] Dalmatia, con l'aggiunta di un comp[illegible] dell' istoria civile da Sigismondi Gi[illegible] Rossignoli* ; Trévise, 1780, in-4°.

Tipaldo, *Biograf. degli Ital.*

***CRYSOGONO** (*Laurent*), écrivain [illegible]mate, né à Spolète, en 1590, mort en 165[illegible]

a de lui : *Mundus Marianus, seu Mariani Speculum Divinitatis et mundi cælestis.*

D. Czvitinger, *Specimen Hungariæ litteratæ.*

CHRYSOLOGUE (Le Père *Noël-André*), savant géologue français, né à Gy, en Franche-Comté, le 8 décembre 1728, mort dans la même ville, le 8 septembre 1808. Quoiqu'il fût entré jeune dans l'ordre des Capucins, il s'occupa presque exclusivement de l'étude de l'astronomie et de la géologie. Il se fortifia dans ces deux sciences, soit en suivant les leçons de Lemonnier, soit par les nombreux voyages auxquels l'obligeait sa profession ecclésiastique. On a de lui : *Hémisphère de la mappemonde, projeté sur l'horizon de Paris, avec la description et l'usage de ladite mappemonde*; Paris, 1774; — *Planisphères célestes, projetés sur le plan de l'équateur, avec un abrégé de l'astronomie pour leur usage*; 1778, in-8°; — *Théorie de la surface actuelle de la terre, précédée de la vie de l'auteur par M. L....* (Lecoz); Paris, 1813, 1 vol. in-8°.

Weiss, *Éloge du P. André Chrysologue*, dans le 3e volume des *Mémoires de la Société d'agriculture du département de la Haute-Saône*. — Quérard, *la France littéraire*.

CHRYSOLORAS (*Manuel*), (Μανουὴλ ὁ Χρυσόλωρας), érudit grec, né à Constantinople, vers l'an 1355, mort à Constance, le 15 avril 1415. Il fut un des savants qui contribuèrent le plus à faire revivre la littérature grecque dans l'Europe occidentale. Vers la fin du quatorzième siècle, l'empire grec était sur le point d'être détruit par Bajazet II, lorsque le conquérant osmanli fut vaincu lui-même par Timour, et mourut dans la captivité. Ce fut avant la bataille d'Ancyre, et probablement en 1389, que Manuel Chrysoloras fut envoyé par Manuel Paléologue auprès de plusieurs rois d'Europe, entre autres celui d'Angleterre, pour les solliciter à une croisade contre les Turcs. Cette ambassade ne réussit pas; et Chrysoloras, qui s'était lié avec les plus savants Italiens de son temps, consentit à rester en Italie pour y enseigner la littérature grecque. Il le fit avec un grand succès, à Venise, à Florence, à Milan (1397), à Pavie et à Rome. Ses élèves les plus distingués furent Léonard Arétin, Léonard Bruni, Poggio Bracciotini, Philelphe, François Strozzi. Telle était sa réputation de savant théologien et d'éloquent orateur, qu'il fut député au concile de Constance, où il mourut. Il fut enterré dans l'église des Dominicains de Constance, et Æneas Sylvius écrivit son épitaphe. Les nombreux ouvrages de Manuel Chrysoloras, qui se composent de traités sur des matières religieuses et de lettres sur divers sujets, existent en manuscrits dans différentes bibliothèques d'Italie, de France, d'Allemagne, de Suède; deux seulement ont été imprimés, savoir : *Epistolæ tres de Comparatione veteris et novæ Romæ*, publiées avec une traduction latine par Pierre Lambèce dans les *Codices de antiquitatibus Constantinop.*; Paris, 1655, in-fol. La première de ces lettres est adressée à l'empereur Jean Paléologue, la seconde à Jean Chrysoloras, et la troisième à Démétrius Chrysoloras; — Ἐρωτήματα (*Questions grammaticales*) : cette grammaire grecque, une des premières qui aient été répandues en Italie, semble avoir été imprimée pour la première fois en 1488. Elle fut souvent réimprimée, à la fin du quinzième siècle et au commencement du seizième.

Fabricius, *Bibliotheca græca*, VI, 322, édit. de Harles. — Hodius, *de Græcis illustribus*, p. 12. — Bœrner, *de Doctis hominibus græcis*; Lips., 1801, p. 1. — Van der Hardt, *Memoria Chrysoloræ*; Helmstädt, 1718, in-8°. — Tiraboschi, *Storia della lett. italiana*, t. XVI, p. 229.

CHRYSOLORAS (*Démétrius*), théologien grec, né à Thessalonique, vivait dans le quatorzième siècle. Recommandé par Jean Cantacuzène à l'empereur Manuel, il fut chargé par ce prince de plusieurs missions importantes près des cours étrangères. Cent lettres manuscrites de Chrysoloras à Manuel existent dans la bibliothèque Bodleyenne et dans la Bibliothèque impériale de Paris. Outre ces lettres, Chrysoloras écrivit sur des sujets religieux plusieurs traités; les plus importants sont : *Dialogus adversus Demetrium Cydonium pro Nicolao Cabasila de Processione Spiritus Sancti*; — *Dialogus contra Latinos*; — *Encomium in S. Demetrium martyrem*; — *Tractatus ex libris Nili contra Latinos de processione Spiritus Sancti*; — *Epistola ad Barlaamum de processione Spiritus Sancti*. Tous ces écrits se trouvent traduits, à ce qu'on croit, par Barlaam lui-même, avec une réfutation, dans la *Bibliotheca Patrum Coloniensis*. Les suivants : *Homiliæ de Transfiguratione Christi, de Sepultura, de Resurrectione, de Annuntiatione*, existent en manuscrits dans différentes bibliothèques de l'Europe. Un autre traité, dont le texte grec semble perdu, a été traduit par George Tromba, sous le titre de : *Disputatio coram Manuele imperatore inter Demetrium Chrysoloram et Antonium Asculanum de Christi verbis : « Melius ei (Judæ) esset si natus non fuisset. »*

Fabricius, *Bibliotheca græca*, XI. — Cave, *Hist. litteraria*, II.

CHRYSOLORAS (*Jean*), disciple et neveu de Manuel, mort vers 1462. Il composa quelques traités peu importants, et il est surtout connu comme maître et beau-père de Philelphe (*voy.* ce nom).

Smith, *Dictionary of greek and roman biography.*

CHRYSOSTOME, JEAN (Ἰωάννης, surnommé saint), le plus éloquent et l'un des plus courageux Pères de l'Église chrétienne, naquit le 14 janvier 347 (1), à Antioche. Il fut élevé au siége patriarcal

(1) D'après l'Épitome de sa vie en grec (éd. 1840, XIII, 101), saint Chrysostome serait mort âgé seulement de cinquante-deux ans huit mois, et serait né dès lors en 355 : mais on ne peut croire qu'il en soit ainsi, puisque d'après les calculs auxquels se sont livrés Bondelle, Hermann, Stilting, Tillemont et Montfaucon, il n'y aurait pas les huit ans qui se sont écoulés, ainsi que l'a rapporté Palladius, évêque d'Hélénopolis, son contemporain, entre son baptême et sa promotion comme lecteur de l'archevêque

de Constantinople le 4 des calendes de mars (26 février), 398, déposé injustement par un synode ecclésiastique fin septembre 403, rappelé et exilé de nouveau, par ordre impérial, et mourut victime de cette persécution, près de Comana du Pont (Gümenek, en Anatolie), le 18 des calendes d'octobre (14 septembre) 407. *Jean* (c'est le nom que lui donnent tous ses contemporains) eut pour père Secundus, maître de la milice, ou général de l'empire en Syrie, qui mourut peu après sa naissance. Sa mère, Anthuse, chrétienne, devenue veuve à vingt ans, après avoir aussi perdu une fille, issue de son mariage, resta fidèle à la mémoire de son époux en état de veuvage, pour se consacrer à l'éducation de son fils unique. Elle le destinait au barreau, et lui choisit entre autres maîtres le célèbre Libanius, ami de l'empereur Julien, qui avait publié le panégyrique de ce prince, et qui était le plus important des sectateurs de l'ancienne religion à Antioche. — Il existe de cet éloquent écrivain une lettre à son disciple, dans laquelle il lui rend compte de l'effet produit sur quelques amis par un éloge que Jean avait composé en l'honneur de l'empereur et de ses fils (Théodose, Arcadius et Honorius) vers 384; en l'écoutant, ses auditeurs avaient trépigné de joie et proféré des exclamations sur la beauté de l'œuvre. Libanius se félicite de ce succès, et en tire un pronostic pour la carrière à laquelle son élève se destinait (1).

Son maître ayant appris que sa mère, arrivée à l'âge de quarante ans, était restée veuve depuis vingt années, s'écria, en se tournant vers son auditoire païen : « O Dieux, quelles femmes se « trouvent parmi les chrétiens ! » (2)

A son lit de mort (en 396) Libanius disait avec amertume : « J'aurais laissé le soin de mon « école à Jean, si les chrétiens ne nous l'avaient « ravi (3). »

Les historiens Socrate et Sozomène, non suspects d'hostilité envers sa mémoire, et dont le témoignage d'ailleurs est confirmé par le catholique byzantin Suidas, attestent sa vivacité, sa véhémence, et même ses emportements; mais en même temps ils rendent justice à ses prompts retours et à la bonté de son cœur. Sa charité

Mélèce, à l'époque où il atteignait sa vingt-et-unième année, et celle où il fut ordonné prêtre par Flavien. Il faudrait plutôt compter à saint Chrysostome soixante-deux ans de vie, ce qui reporterait sa naissance à l'an 345. Stilting la reporte même à 344; mais nous pensons, avec Montfaucon, que l'an 347 est préférable. Du reste, ce savant bénédictin, qui a rédigé avec un grand soin et avec un grand détail la vie de saint Chrysostome, d'après ses œuvres et les témoignages imposants de Palladius et des historiens ecclésiastiques Socrate et Sozomène, rejette comme fabuleuse la vie du saint prélat écrite par George évêque d'Alexandrie, en 616, qui le fait naître de parents païens et élever à Athènes, ainsi que celle, plus abrégée, publiée sous le titre d'Éloge par l'empereur Léon, et une troisième, anonyme, recueillie dans l'édition de Savile.

(1) V. lettre 1576, XIII, 329. — Isidore de Peluse, II, ep. 42.

(2) Ep. de Chrys. à une jeune veuve, tom. I, 416.

(3) Sozomène, VIII, 2.

n'est mise en doute par personne : nul n'a trouv[illegible]
plus de sympathie parmi les non-catholiq[illegible]
d'Antioche. Jean paraît s'être séparé de s[illegible]
maître à l'âge de dix-huit ans (1); il resta trois a[illegible]
avec Mélèce, fut ensuite baptisé et nommé [illegible]
lecteur (2). A l'âge de vingt-et-un ans (en 366)[illegible]
son esprit ardent le poussait vers l'ascétisme [illegible]
la solitude. Il raconte (3), et c'est un des [illegible]
touchants morceaux de l'antiquité, que pen[illegible]
qu'il se livrait assidûment aux travaux du [illegible]
reau et aux distractions du théâtre, son [illegible]
Basile voulut lui faire abandonner le monde. [illegible]
s'apprêtait à le suivre au désert. « Sa mère l[illegible]
venir dans la chambre nuptiale, où elle l'a[illegible]
mis au jour, lui rappela la fidélité qu'elle a[illegible]
gardée à la mémoire de son père, les longs e[illegible]
de son veuvage, les soins qu'elle avait do[illegible]
la conservation de son patrimoine et à son [illegible]
cation. Elle lui demanda, en versant un t[illegible]
de larmes, de ne pas la rendre veuve de [illegible]
veau, et d'attendre plutôt sa mort que de [illegible]
bandonner. Quand elle aurait mêlé ses cen[illegible]
celles de son époux, alors il lui serait l[illegible]
d'entreprendre de longs voyages. Elle le su[illegible]
enfin de ne pas attirer sur lui l'indignati[illegible]
Dieu, en l'accablant d'un si grand malheur. [illegible]
céda pour un temps aux prières de cette [illegible]
mère, et l'on devrait penser que des ann[illegible]
coulèrent avant qu'il fût ordonné prêtre et [illegible]
rivât l'incident qui le força de renoncer au [illegible]
Le bruit se répandit qu'on voulait l'élire év[illegible]
ainsi que son ami Basile. L'empire romain [illegible]
encore partagé en deux religions principale[illegible]
paganisme, que Julien avait vainement c[illegible]
à relever de sa décadence, et le christian[illegible]
dont Théodose avait cherché à réunir les [illegible]
bres épars par ses lois sévères contre les [illegible]
siarques, était divisé lui-même. Naturelleme[illegible]
communions chrétiennes choisissaient leur[illegible]
ques. Antioche, ville de 200,000 âmes, [illegible]
mant la moitié de chrétiens, était un exem[illegible]
ces divisions (en 378). L'une avait pour [illegible]
Mélèce, qui fut plus tard canonisé, et q[illegible]
pour successeur, en 381, Flavien ; l'autre P[illegible]

Les fonctions épiscopales étaient alors [illegible]
difficiles; les nouveaux convertis avaient [illegible]
servé beaucoup des superstitions païennes. [illegible]
Chrysostome avait persuadé à son ami de [illegible]
senter à l'élection; mais pour son comp[illegible]
déroba, et il échappa à un honneur qu'il [illegible]
dait comme si dangereux. Basile lui adre[illegible]
reproches sur cette tromperie, et se pl[illegible]
fardeau qu'il lui avait fait accepter. Saint [illegible]
sostome s'en justifie, dans son célèbre d[illegible]
Jérôme, dont les talents comme écrivain [illegible]
férieurs à ceux de saint Chrysostome, [illegible]
nombreux écrits de celui-ci, mais décla[illegible]
n'en a lu que sur l'épiscopat. A peine [illegible]

(1) Palladius, p. 19, et Épitomé, p. 108, éd. [illegible]

(2) « Ἀναγνώστην τῆς ἐν Ἀντιοχείᾳ ἐκ[illegible]

(3) Dans son traité Περὶ Ἱερωσύνης. — [illegible] épiscopal, liv. Ier, § 2.

inscrit *Joannes* parmi les écrivains ecclésiastiques.

Mais il ne faut pas croire que saint Chrysostome resta longtemps fidèle aux promesses faites à sa mère; car on le trouve dès l'an 374, et pendant quatre ans (1), dans les montagnes du territoire d'Antioche, associé aux austérités d'un Syrien. Puis pendant deux ans, dans l'isolement complet d'un ermitage, il mortifia tellement sa chair que ses membres en devinrent presque paralysés, et qu'il en conserva toute sa vie un corps décharné et une figure empreinte d'une pâleur ascétique, ainsi qu'il l'avoue lui-même. Il paraît que sa mère, dont il ne parle plus dans ses nombreux écrits, mourut dans les premières années de l'acte qui l'attacha à l'église comme lecteur, vers 371. — Il fut obligé de revenir à Antioche, et pendant cinq ans encore Mélèce suspendit sa promotion au diaconat. Ce ne fut qu'après la mort de ce prélat (en 381), et six ans après (an 386), qu'il fut ordonné prêtre par Flavien. Il avait alors atteint sa trente-huitième année, âge *qu'il appelle extrême jeunesse* (2). Mais on sait que le mot νέος comprenait jusqu'à l'âge de trente-cinq ans environ. N'étant que diacre (en 382), il rédigeait les écrits qui l'ont rendu immortel. Il écrivit (vers 380) sa célèbre exhortation à Stagire, qui ayant, comme lui, passé des années dans la solitude de l'ascétisme, en avait presque perdu la raison (3). Il lui donne, d'après son expérience, le conseil de se guérir par de bonnes œuvres. C'est la contre-partie des trois livres qu'il avait écrits contre les détracteurs de la vie monastique (vers l'an 375). Un de ses amis du barreau, Théodore, l'avait quitté pour se livrer à des exercices ascétiques, mais depuis il était revenu dans le monde. Il n'avait guère que vingt ans, et il y était retenu par l'amour d'une jeune fille qu'il voulait épouser. Saint Chrysostome lui écrivit deux longues lettres sur sa chute, et parvint, dit-on, à le convertir, au point que Théodore devint évêque de Mopsueste. Mais Tillemont pense qu'il s'agit d'un autre personnage. Quoi qu'il en soit, si ces écrits datent de 368 et de 369, ils seraient l'œuvre de saint Chrysostome encore bien jeune, et son premier ouvrage (4). N'y a-t-il pas aussi quelque excès de zèle dans ses écrits sur la virginité? En employant toute son éloquence à persuader aux veuves de ne pas se remarier (5), il aidait à la dépopulation de l'empire, qui comptait déjà autant de célibataires que de personnes mariées. Toutefois, on doit reconnaître que c'est en opposant à la corruption des mœurs romaines l'exaltation, même exagérée, de la virginité, que le christianisme rendit service à la société.

(1) V. Palladius, p. 19. t. XIII.
(2) Cela résulte de la combinaison des phases de sa vie indiquées avec précision par son premier biographe, *Palladius* (p. 19, ibid.).
(3) Tom. Ier, p. 180-278.
(4) Tom. Ier, p. 184.
(5) Tom. Ier; p. [illegible].

De son temps, bien des personnes, en rendant hommage aux vertus de Jésus-Christ, ne le considéraient encore que comme un homme inspiré, comme un sage. C'était une grande victoire que de les convertir à sa divinité, et c'est à quoi saint Chrysostome travailla par un grand nombre d'écrits. Il commença à se livrer à la prédication orale, dans laquelle il obtint tant de succès. Vers la fin de l'année 387, les Antiochiens, écrasés d'impôts par Théodose, firent, par l'entremise de leurs magistrats, des remontrances sur l'impuissance où ils étaient de les acquitter. Mais la populace, au lieu d'attendre les résultats de cette démarche, se révolta, et brisa les statues de l'empereur et de sa femme Pulchérie. Théodose, affermi par dix ans de règne, était un maître sévère et absolu. Il l'avait prouvé par la vengeance qu'il tira dans une circonstance semblable de Thessalonique. L'émeute fut comprimée, et on s'attendait à de sanglantes exécutions. Le patriarche Flavien, qui gouvernait le diocèse, se détermina, malgré son grand âge, à se rendre à Constantinople pour implorer la clémence du puissant empereur. On croit généralement qu'en rapportant le discours touchant et courageux adressé par ce vénérable vieillard à Théodose, saint Chrysostome l'a paré de sa propre éloquence (1). Pendant les anxiétés de la mission de son évêque, il ne cessa de monter en chaire, pour rendre compte à cette immense population des progrès de la négociation. Ses nombreux discours ont été conservés, et lui font un éternel honneur. Quelle fut la joie de la cité d'Antioche lorsqu'elle reçut par sa bouche la nouvelle du pardon! Rien ne peut rendre l'élan de la reconnaissance publique. Le crédit de l'éloquent prêtre devint immense. Il était l'oracle des pays orientaux et l'arbitre des fréquents conflits qui s'élevaient entre les évêques des divers siéges. Quand sa voix était couverte d'applaudissements, il employait l'émotion qu'il avait produite, à la conversion des infidèles et des indifférents, surtout à l'amendement des riches, auxquels il reprochait le luxe de leurs esclaves, de leurs vêtements et de leurs voitures; et il les conjurait de les convertir en aumônes pour les pauvres, en secours pour les malheureux. La charité est pour ainsi dire son thème perpétuel, et on s'étonne de son inépuisable fécondité dans les moyens d'amener ce sujet. Mais c'est aussi à cette époque qu'il encourut la haine de Théophile, archevêque d'Alexandrie.

En 397 le siége de Constantinople devint vacant; c'était le premier de l'empire, car la puissance romaine allait périr en Occident, et la primauté du siége de Rome devenait nominale. — Ce ne fut pas par élection que saint Chrysostome fut appelé à cette haute dignité, mais par la volonté de l'empereur Arcadius et d'Eutrope, son ministre. Comme on craignait son

(1) Tom. II, p. 255-262.

refus et l'opposition d'Antioche, le comte de l'Orient l'attira hors de la ville sous un prétexte pieux, pour le conduire à Constantinople.

Théophile, patriarche d'Alexandrie, son compétiteur, y avait été mandé pour le sacrer. Les intrigues qu'il avait ourdies contre saint Chrysostome furent découvertes, et il n'eut que le choix de présider à la cérémonie ou de subir un procès criminel. Saint Chrysostome, monté sur ce siége éminent et dangereux (398), usa de la même liberté de langage qu'à Antioche; il fit aux riches et aux grands de la cour, ses auditeurs, les mêmes exhortations, et opéra lui-même de grandes réformes dans son Église pour assister les pauvres. Il acquit par ses vertus une immense popularité. Eutrope, le premier ministre, étant tombé en disgrâce, et menacé de mort, trouva la vie dans l'asile où saint Chrysostome le recueillit et put le protéger contre un mouvement populaire. Le pontife saisit cette occasion de révendiquer le privilége de l'asile dans les églises qu'Eutrope avait lui-même conseillé à l'empereur de restreindre par une loi de l'an 398 (1). C'est dans le discours qu'il prononça à cette occasion, dans sa cathédrale, que se révèle la puissance de l'éloquence de saint Chrysostome et l'élévation de sa pensée. Le droit d'asile était un abus grave, puisqu'il avait pour résultat d'assurer l'impunité des coupables. Mais dans la circonstance, et vu l'arbitraire qui régnait alors dans la justice impériale, et d'après le déchaînement des passions populaires, le saint archevêque faisait acte d'humanité et d'équité en sauvant l'ancien favori. Il fit un tableau pathétique du changement subit d'une si grande fortune, et sut attirer la commisération publique sur la tête de celui qui avait abusé de la confiance du faible Arcadius et en était alors lâchement abandonné, à cause des menaces d'un prince goth; Gaïnas. Saint Chrysostome interpella Eutrope lui-même sur ses actes passés, et ne dissimula pas que pour le protéger il oubliait l'injure faite à l'Église et bravait les ordres de l'empereur. Cette homélie, remarquable par sa brièveté, est un des ouvrages les plus sublimes de saint Chrysostome, et probablement il n'a pas été sans influence sur le rapport fait en 431 (2) de la loi de 398 relative à la limitation du droit d'asile.

Saint Chrysostome eut aussi la puissance de soustraire deux généraux de l'empire à la vengeance de Gaïnas, qui à cette époque faisait trembler Arcadius et attaquait l'indépendance de l'empire. Au moment où le sort de cet empire était livré au hasard des armes, saint Chrysostome se rendit auprès de Gaïnas, converti au christianisme, et parvint à le désarmer. Mais lorsque l'ambition de ce barbare l'entraîna à recommencer les hostilités, il le fit expulser de Constantinople, et en fut ainsi le sauveur.

(1) Code Théod., IX, 45, liv. 3.
(2) Loi de Théodose II et de Valentinien, Code Théodos et Code Justinien

Malgré ces importants services, les réform
que saint Chrysostome avait introduites dans so
clergé, la répression du luxe, sur laquelle il insi
tait avec plus d'autorité que jamais, et les gra
des aumônes qu'il faisait avec les revenus d
l'Église, avaient donné aux intrigues ecclésia
tiques une nouvelle vivacité. Une coalition s'ét
formée pour le perdre : Théophile, d'Alexandri
avait pris des mesures de rigueur contre d
membres de son clergé qu'il accusait d'origénism
plus de cinquante de ces ecclésiastiques étai
venus à Constantinople, et avaient été ad
dans la communion du bienveillant arche
que, qui écrivit à Théophile en leur faveur. C
lui-ci, loin de les recevoir à merci, suscita co
saint Chrysostome, Épiphane, évêque en Chyp
auteur du livre célèbre Contre les hérésies, d
zèle de Jérôme, qui répandit ses insinuati
dans l'Église de Rome. — Saint Augustin
resté, ainsi que l'Église d'Afrique, étrang
cette malheureuse polémique. Épiphane s'
rendu à Constantinople pour forcer saint Ch
sostome à condamner Origène. Celui-ci
était refusé, à cause des services immenses
dus à l'Église par Origène, dont les écrits
taient encore censurés par aucun concile.
phane avait par suite refusé de recevoir l
pitalité que lui offrit l'archevêque de Const
nople, et s'était retiré, outré de son insucc
mourut dans la traversée. — On accusa
Chrysostome de sa mort, ou au moins
défaut de déférence pour un si grand pe
nage (1). Cependant l'impératrice Eudoxie,
guée des censures indirectes que faisait saint
sostome de son luxe et de son avidité, se ré
ses ennemis. Par ordre du faible Arcadius,
phile et un synode nombreux furent convo
Constantinople pour demander compte à
Chrysostome de sa conduite. A son arrivée, l'
vêque d'Alexandrie refusa de communiqu
lui. Le synode se réunit dans le faubourg
(du Chêne), sous sa présidence. Saint Chrys
y fut mandé; il promit d'y comparaître si
phile, son ennemi personnel, et trois autr
ques, qu'il récusa pour la même cause, a
raient. Le synode rejeta la récusation;
nous a conservé l'analyse de cet important
ment (2). Le synode était composé de q
cinq évêques (2).

On y admit douze chefs d'accusation su
neuf que *Jean*, son diacre, et sur dix-
qu'*Isaac*, un autre de ses prêtres, avai
mulés contre lui. On l'accusait de s'e
avec des femmes, après avoir congédié
monde; de manger seul et avec l'intem
d'un cyclope, pour se soustraire à l'hosp
d'outrager, de faire frapper et de frapp
même les membres de son clergé, et
contre eux; d'avoir vendu et dissipé les

(1) Palladius, et autres.
(2) T. XIII, p. 3..-328.
(3) Selon Palladius, il n'était que de 36.

ses de son église et les dons qui étaient destinés à sa décoration; d'avoir commis plusieurs actes arbitraires et impies; on allait jusqu'à lui reprocher sa tenue dans l'église. On y ajoutait des infractions prétendues aux lois canoniques et son refus de communier avec saint Épiphane, avec Acace et avec d'autres évêques respectables; on l'accusait d'exciter le peuple à la sédition; d'être favorable aux païens, qu'il recevait trop facilement au baptême; et enfin d'être origéniste.

Photius dit que ses juges étaient accusateurs et témoins. Saint Chrysostome a cherché à se disculper (1) dans ses écrits d'un commerce clandestin avec les femmes, en disant que le délabrement de son corps prouvait à quel point on le calomniait.

Photius rapporte seulement l'admission de quatre de ces griefs, notamment de celui d'origénisme. Son défaut d'hospitalité s'explique par sa mauvaise santé, et se trouve d'ailleurs contredit par sa sobriété. On ne voulut pas aller plus loin, et on le condamna à être déposé de son siége. Cette sentence fut approuvée par le faible Arcadius, et notifiée au clergé de Constantinople par le synode, qui ne manqua pas de l'aggraver par une accusation au moins indirecte de lèse-majesté, en disant qu'il avait désigné l'impératrice Eudoxie sous le nom de Jésabel. Arcade, l'un de ses prêtres, qui avait porté témoignage contre lui, fut élu et installé à sa place. Ce vieillard octogénaire, malgré son intrusion, a été mis au nombre des saints dans l'Église grecque, après avoir gouverné le siége un an à peine.

Saint Chrysostome était très-populaire; pendant qu'on le jugeait, il prononçait tranquillement, dans son église, ces admirables homélies qui faisaient tant de conversions, et il enseignait au peuple à contenir son indignation et à se confier à la justice divine. — On jugea prudent de l'enlever la nuit de son palais, et de le conduire en exil à Prinetos, dans le golfe de Nicomédie. Le peuple à cette nouvelle se souleva; un tremblement de terre survint, agita le palais, et effraya l'impératrice Eudoxie, qui demanda deux jours après son rappel à Arcadius. — Elle écrivit au saint archevêque qu'elle était étrangère à sa disgrâce. Il rentra dans le port de Constantinople au milieu des acclamations universelles. Il voulait qu'auparavant la sentence fût rapportée; mais il céda à l'enthousiasme, et vint à Sainte-Sophie remercier Dieu du retour de la justice impériale; il exhorta le peuple à rester dans le calme (2). Théophile et son parti voulurent résister; mais, craignant pour sa vie, celui-ci s'embarqua pour Alexandrie, et ses adhérents se dispersèrent.

Dès le mois de décembre de la même année, saint Chrysostome s'éleva dans son église contre les excès qui furent la suite de l'érection d'une statue d'argent et des jeux en l'honneur de l'impératrice, trop voisins du temple. Sa harangue fut véhémente, et ses ennemis y relevèrent une nouvelle allusion injurieuse pour l'impératrice, qu'il aurait, dit-on, désignée sous le nom d'Hérodiade (1). L'historien Socrate le blâme de son défaut de circonspection (2). Eudoxie, irritée, sollicita de nouveau l'empereur de convoquer les évêques pour le juger. Arcadius suspendit même toute communication avec lui. Il y eut un grand concours d'évêques à Constantinople; quarante-deux s'étaient prononcés pour saint Chrysostome, mais ses adversaires étaient plus nombreux. L'accusé se présenta devant le synode, et fit baisser les yeux à ses accusateurs; mais le concile confirma (mars 404) la sentence de déposition, comme ayant acquis l'autorité de chose jugée. Saint Chrysostome, fort de sa popularité et du parti qui le soutenait, résista d'abord; mais le 16 avril les soldats se livrèrent à des violences même dans l'église, et massacrèrent jusqu'à des femmes. Son parti se dispersa, et saint Chrysostome rendit compte au pontife de Rome (Innocent I[er]) de la violence dont il était la victime, en réclamant son appui. Mais la papauté n'avait pas alors le pouvoir qu'elle a exercé depuis; et Innocent ne put qu'intercéder pour lui auprès de l'empereur Honorius. Il convoqua cependant un concile général à Thessalonique; mais (le 20 juin) saint Chrysostome fut enlevé de son siége par la force armée, conduit à Nicée, et de là à Césarée de Cappadoce, dont l'évêque, autrefois son ami, le repoussa. Cependant de grands troubles survinrent à Constantinople; le peuple, ne voulant pas recevoir Arsace, son successeur, mit le feu à l'église de Sainte-Sophie, ce qui donna lieu à l'arrestation de beaucoup d'évêques partisans de l'exilé. Dans le cours de son voyage, et malgré la faiblesse résultant d'une vieillesse anticipée, saint Chrysostome leur adressa des lettres de consolation; il entretint la correspondance la plus active avec le pontife Innocent et la plupart des évêques de l'Orient; on en possède une partie. Sa résidence avait été fixée à Cucuse (Cocussos, aujourd'hui Gogsyn), dans le Taurus, pays rude, où il tomba grièvement malade; il fut obligé, par les incursions des montagnards Isauriens, de se réfugier un peu plus loin, au fort d'Arabissus (Zantschin). L'empereur Honorius avait écrit en sa faveur, mais vainement, à son frère Arcadius. Quoique l'impératrice Eudoxie, que saint Chrysostome avait offensée, fût morte en couches, il ne put rentrer en grâce. Au contraire, sa popularité, croissant en raison de ses vertus et du zèle avec lequel il continuait ses travaux apostoliques, le rendit encore plus odieux à la cour

Un ordre vint de Constantinople pour le transférer à Pityonte, petite ville de la côte d'Abasie, sous le mont Caucase, dans le Pont-Euxin,

(1) V. sa lettre à Cyriaque, III, p. 669-699.
(2) On a cette brève homélie, tom. III, 424, qui fut suivie bientôt de celle sur la Chananéenne (III, 433).

(1) Homélie VIII, 1.
(2) VI, 18.

pays entièrement inhospitalier. Pour l'y conduire, il fallait traverser presque toute la péninsule de l'Asie Mineure. On eut l'inhumanité de lui faire parcourir cette route à pied, au milieu des chaleurs de l'été, la tête nue et chauve, sous la garde d'une escorte de soldats, qui n'avaient aucun ménagement pour la faiblesse d'un vieillard épuisé de travaux et ruiné par de fréquentes maladies. A l'approche de Comana du Pont, il se trouva dans l'impuissance de poursuivre sa route, et demanda, comme dernière faveur, de retourner à l'étape du matin, où se trouvait la chapelle de Saint-Basilisque, afin qu'il pût y réciter ses prières. Là, il se revêtit de vêtements blancs, en signe du voyage qu'il allait faire dans un autre monde, et il mourut sur le tombeau du saint, à peine sexagénaire. La nouvelle de son martyre se répandit rapidement dans les contrées d'alentour, et tous ceux auxquels la foi chrétienne était chère accoururent à ses funérailles. Ses cendres furent tranférées à Constantinople en 438 (1); mais dès l'an 414, sur les pressantes sollicitations du sage pontife Innocent Ier, saint Chrysostome fut porté sur la liste des saints, même à Constantinople, où Atticus, qui était devenu archevêque, revint sur le témoignage qu'il avait porté contre son illustre prédécesseur en 404. Théodose II vint prier sur ses cendres, et demander au saint martyr pour les auteurs de ses jours, Arcadius et Eudoxie, le pardon de leurs persécutions (2). Saint Chrysostome était de petite taille, et il avait le corps décharné; mais le feu de son génie éclatait dans ses yeux : son éloquence était vive et abondante. Ses amis, cependant, lui ont reproché trop de prolixité, surtout dans ses prologues. Il s'en est excusé, dans un de ses ouvrages, par la nécessité de l'improvisation et du grand nombre d'auditeurs illettrés auxquels il s'adressait. Sous le rapport littéraire et historique, il est utile qu'un choix de ses œuvres soit fait, pour ménager sa réputation d'écrivain éloquent et pour éviter de nombreuses répétitions. Il est incontestable qu'il était emporté et violent de caractère, et que la liberté de ses apostrophes n'aurait pas été tolérée dans une bouche moins éloquente et dans des fonctions moins sacrées. Saint Chrysostome rencontra du reste dans Sisinnius, évêque des novatiens, à Constantinople, un antagoniste éloquent et savant, qui, maître de lui-même dans la discussion, parvint sur la question de la fête de Pâques à tenir en échec le pouvoir de saint Chrysostome et composa un ouvrage contre lui. Un historien ecclésiastique presque contemporain atteste ce fait singulier (3).

Du reste, saint Chrysostome était beaucoup plus tolérant que sa véhémence et le nombre de ses écrits polémiques le feraient supposer; car il a reconnu la liberté de conscience, en professant

(1) Palladius, Socrate.
(2) Théodoret.
(3) Socrate, ss.

qu'il ne fallait pas poursuivre l'hérétique, mais l'hérésie (1), et en ajoutant, d'après la parole du Christ, qu'il ne faut persécuter personne, et que tuer l'hérétique serait exciter la guerre dans le monde entier (2). Aussi a-t-il encouru devant le synode l'accusation de s'être montré trop tolérant pour les Hellènes (païens). Le motif le plus plausible de sa déposition et de la persécution de trois années dont il devint la victime repose principalement sur son refus de condamner la mémoire d'Origène.

Ses œuvres sont considérables en nombre; elles ont été publiées plusieurs fois complétement: H. Savile, Eton, 1612, 8 vol. in-fol.; Fronton-du-Duc, 12 vol. in-fol., 1614-1621-16[illegible] 1633; Montfaucon et les bénédictins, 13 vol. in-fol., 1718-1738, édition réimprimée à Venise en 1753. — MM. Dübner et Th. Fix, d'après Montfaucon et les inédits, 13 vol. in-4°, [illegible] 1840, avec une table des matières, très-pro[illegible] mais incomplète en ce qui concerne les n[illegible] propres. — M. Fr. Dübner travaille à une é[illegible] définitive des œuvres historiques et des ch[illegible] d'œuvre oratoires pour la bibliothèque grecque MM. Didot (sous presse, in-8°, 1854, en 2 v[illegible] Ses œuvres ont été traduites partiellement [illegible] presque toutes les langues. Voyez l'édition Œuvres choisies par Ath. Auger, 1785, 4 [illegible] in-8°; par Guillon, évêque de Maroc, Bibl. Pères de l'Église, in-8°, 1835, et suiv., vol. XIX. Voyez aussi la magnifique apologie M. Villemain, avec la traduction des passages plus intéressants, dans son livre Sur l'élo[illegible] chrétienne au quatrième siècle, 2e éd., 1849, [illegible] p. 154-217. Les travaux critiques sur ce Pè[illegible] l'Église sont innombrables.

Analyse des principaux ouvrages de [illegible] Chrysostome : Tome Ier de l'édition des [illegible] tins. *Exhortation à Théodore*, son ami, qui, [illegible] avoir embrassé la vie solitaire, était rentré [illegible] monde, et que par ce motif il appelle *tomb[illegible]* visé en deux parties, l'ouvrage renferme l'[illegible] de plusieurs jeunes hommes, opulents comme [illegible] dore, qui après avoir abandonné momentan[illegible] la vie du désert, y étaient revenus, après avoir senti la satiété et le remords des voluptés [illegible] Tel n'était peut-être pas le cas de son ami, q[illegible] cherchait dans le mariage une position honorable; on dit qu'il ne céda pas aux prières de saint C[illegible] tome.—Il est suivi de trois opuscules sur la pré[illegible] due à la vie monastique, au point de vue de[illegible] âmes; d'un écrit dans lequel il compare un [illegible] à un monarque; et de deux livres à Stéléchi[illegible] la componction, ou religion du cœur. Mais l'ouvrage capital sur cette matière est celui, en trois p[illegible] qu'il écrivit à Stagire, auquel l'ascétisme avait [illegible] des hallucinations. Pour le guérir de cette m[illegible] saint Chrysostome lui conseille une vie active. [illegible] écrits sont relatifs aux mœurs des femmes d[illegible] virginité. Le premier a pour but de flétrir un [illegible] n'était ni le mariage ni la virginité : c'était l'[illegible] recevoir dans sa maison des vierges, dont un p[illegible] dait respecter la vertu; le second, d'interdi[illegible]

(1) Tom. II, p. 341.
(2) Tom. VII, p. 548.

réliens de donner asile aux femmes qui avaient
t des vœux; le troisième exalte la virginité, et
place bien au-dessus du mariage; le quatrième
commande aux jeunes veuves de rester dans cet
t, et leur donne sa mère pour modèle; et le cin-
ième prescrit d'éviter les secondes noces. L'œuvre
ipale de ce volume est le traité du Sacerdoce épis-
pal, en six livres, dans lequel on lit le touchant
sode des efforts faits par la mère de saint Chry-
tome pour le détourner de se retirer du monde.
nt ensuite sa première homélie, pour l'inaugura-
n de sa promotion à l'état de prêtrise. On y re-
rque encore, parmi de nombreux traités théologi-
s, une homélie sur saint Philogonius, qui d'avocat
it devenu évêque; sur le tremblement de terre
Antioche de l'an 386; sur les trop fréquents ana-
mes portés contre les vivants et les morts, et sur
divisions existant à Antioche entre les évêques
umés par les orthodoxes et par les ariens; sur la
ébration des calendes de janvier, ou étrennes du
r de l'an, adoptée par les païens et les chrétiens.
volume est terminé par d'assez nombreux écrits
ocryphes attribués à saint Chrysostome, et notam-
nt par une prétendue réponse de Théodore le
psé à son antagoniste.

om. II. Il renferme les écrits relatifs à l'émeute
ntioche dans laquelle on renversa les statues de
odose et de l'impératrice, à la désolation qui
para de la population quand elle se rendit
pte des dangers que lui faisait courir la colère
'empereur; aux premiers actes de répression; à
olution généreuse que prit l'archevêque Flavien,
gré son grand âge et ses infirmités, d'aller à
stantinople implorer la clémence du souverain;
incidents du voyage; au discours que le prélat
sa à Théodose et au résultat heureux de cette
arche; à la joie que ressentit la population nom-
se d'Antioche de l'obtention de son pardon; à la
naissance qu'elle en témoigna à saint Chrysos-
e, son consolateur pendant les jours de crise;
mesures de répression auxquelles l'empereur se
reignit vis-à-vis de quelques coupables, et aux
iléges perdus par la cité rebelle; aux leçons
le saint prêtre en tira pour l'amendement des chré-
s. — Nous citerons particulièrement les homé-
3, 6, 11, 14, 17, et surtout la 21e, contenant le dis-
s à l'empereur, composé par saint Chrysostome.
olume contient encore, p. 417-432, un discours
'époque précise de la naissance de Jésus-Christ,
n croyait avoir été récemment découverte, et
n voulait fixer définitivement; plusieurs ho-
es sur les actes de la vie de saint Paul, le plus
é et peut-être le plus grand des apôtres, no-
ment la quatrième; l'homélie sur Mélétius, ar-
êque d'Antioche, le premier bienfaiteur de
Chrysostome; les deux sermons sur saint Baby-
qui contiennent des accusations exagérées contre
pereur Julien, et l'apologie de l'incendie du
ple païen de Daphné, dont Libanius avait dé-
é la perte. On y trouve, enfin, une homélie sur
nouveau tremblement de terre éprouvé par An-
e, un grand nombre d'éloges de martyrs, des
rtations bibliques, et d'autres ouvrages théolo-
es.

om. III. La plus grande partie du Ier vol. de ce
e est consacrée aux écrits de saint Chrysostome
tifs à des sujets moraux, religieux et sociaux,
que le choix d'une épouse, la répudiation, etc.;
s l'éditeur a eu le bon esprit de réunir dans un
s chronologique les écrits relatifs aux actes de la
politique de saint Chrysostome, depuis son ar-
rivée à Constantinople, et à son double exil, jus-
qu'à sa mort prématurée. Ils terminent la première
partie, et remplissent toute la deuxième, à partir de la
p. 434 jusqu'à la p. 904. Cette série importante com-
mence par les deux homélies de l'an 399, au sujet
de l'asile accordé à Eutrope. La seconde fut pronon-
cée après qu'Eutrope, qui s'était imprudemment
éloigné de cet asile inviolable et avait été pris,
eut subi la peine capitale. Cette seconde homélie,
bien inférieure à la première, a paru suspecte au sa-
vant et consciencieux Tillemont. L'homélie sui-
vante a été prononcée sur les troubles de Constanti-
nople et l'exil des généraux Saturninus et Aurélien,
victimes des persécutions de l'usurpateur Gaïnas.
L'auteur n'aborde ce sujet qu'avec circonspection,
et par allusions. Trois sermons, conservés en latin
seulement, sont relatifs au voyage de saint Chrysos-
tome, en Asie, pour apaiser les troubles d'Éphèse, et
au différend qui s'éleva entre lui et Sévérien, évêque
de Gabales, à cause des intrigues que fit celui-ci à
Constantinople pour le supplanter dans son siége
et lui faire encourir la disgrâce du souverain.
On y trouve ensuite (p. 494-499) l'homélie dans
laquelle l'auteur rendit compte au peuple de sa
disgrâce et de l'exil dont il était menacé (en 403);
elle est suivie de deux écrits très-courts, dont un
au moins fut prononcé la veille de son départ et
dont l'autre est suspect de fabrication. Trois homélies
aussi courtes, qui auraient été prononcées au retour
de son premier exil, sont ici rapportées. L'homélie
sur la Chananéenne, attaquée comme suspecte par
Frouton, est défendue comme authentique par Tille-
mont et par Montfaucon, au moins pour la majeure
partie, à cause des détails qu'elle renferme sur son
premier exil. Quatre pièces de l'an 404 et de l'an 405
figurent ensuite dans ce recueil; c'est 1° la lettre par
laquelle saint Chrysostome informa Innocent, pontife
de Rome, des circonstances de son deuxième exil;
2° la réponse, courte mais sympathique, du saint pon-
tife; 3° sa lettre au clergé de Constantinople pour la
réunion d'un concile; 4° la lettre de l'empereur
d'Occident Honorius à son frère Arcadius, contre
cet acte odieux de persécution. Une cinquième lettre
au nom de saint Chrysostome est adressée aux prê-
tres arrêtés pour sa cause en 404. Enfin, on y trouve
une deuxième lettre écrite par saint Chrysostome au
pontife de Rome, du lieu de son exil et sur ses mi-
sères, en 406. Le volume se termine par le texte de
242 lettres écrites pendant le cours de cet exil et par
quelques autres, postérieurement découvertes, et qui
complètent le récit du martyre du grand et saint
prélat, qui dans cette terrible épreuve, et malgré
l'épuisement de ses forces, ne cessa d'édifier le monde
chrétien par ses vertus apostoliques, et fit rougir ses
ennemis les plus acharnés.

Tom. IV. — Consacré aux homélies ou commen-
taires et sermons sur la Genèse et autres parties de
l'Ancien Testament et à quelques parties du Nou-
veau.

Tom. V. — Commentaires sur les Psaumes; c'est
un ouvrage écrit avant son épiscopat, et dont il nous
reste à peine le cinquième.

Tom. VI. — Commentaires sur Isaïe, Jérémie, Da-
niel, et sur les obscurités des prophéties, avec sept
écrits de Sévérien sur la création du monde et le
serpent du jardin d'Eden.

Tom. VII et VIII. — Commentaires sur l'Évan-
gile de saint Matthieu et sur l'Évangile de saint Jean.

Tom. IX. — 55 homélies sur les Actes des Apôtres,
et 32 sur l'Épître de saint Paul aux Romains.

Tom. X, XI, XII. — Homélies sur les autres

épîtres de saint Paul, et 15 homélies sur divers sujets religieux, notamment celle qui est relative à la translation des reliques qui eut lieu en présence de l'impératrice Eudoxie, et de l'empereur Arcadius, avec un autre écrit de Sévérien.

Tom. XIII. — Dialogue historique de Palladius, évêque d'Hélénopolis, contemporain de saint Chrysostome, avec Théodore, diacre de l'Église romaine, sur les mérites et la vie du saint archevêque, en 101 pages. Cet ouvrage, étranger à saint Chrysostome, pourrait être réduit aux détails purement historiques, et dans tous les cas il devrait être divisé en paragraphes. — Il est suivi d'un Épitomé anonyme sur la vie du même prélat, qui paraît entaché de plusieurs erreurs, et d'une ample dissertation de Montfaucon sur cette vie, en 110 pages. On y a joint d'utiles dissertations sur les préjugés régnant à l'époque de saint Chrysostome; quinze sermons inédits, mais réputés apocryphes, comme tous ceux qui remplissent la fin des volumes précédents; les extraits de Photius sur les ouvrages de saint Chrysostome, une lettre de Libanius, et quelques autres témoignages anciens, notamment celui de Suidas; et enfin des tables. La deuxième partie de ce volume est remplie par un avertissement du nouvel éditeur, M. Théobald Fix, un double index, et l'Abrégé de la vie de saint Chrysostome par Stilthing. ISAMBERT.

Sa vie par Stilthing, angl., *Actes des Saints*. — *Sept.*, IV, 208. — Tillemont, *Mémoires*. — Montfaucon, éd. 1840, t. XIII, p. 103-218. — L'évêque de Maroc, X, p. 67-149. — Néander, 1827; 2e édit., 1848, 2 vol. in-8°.

CHRYSOSTOME (*Dion*). *Voyez* DION.

CHRYSOTHEMIS et **EUTELIDAS**, statuaires d'Argos, vivaient vers 520 avant J.-C. Ils firent les statues en bronze de Damarète et de son fils Théopompe, vainqueurs aux jeux olympiques dans la soixante-cinquième et la soixante-sixième olympiade. Pausanias décrit l'une de ces statues, et cite l'inscription qui donne les deux artistes comme Τέχναν εἰδότες ἐκ προτέρων. Ces mots semblent indiquer que Chrysothemis et Eutelidas appartenaient à des familles dans lesquelles l'art était héréditaire.

Pausanias, X, 6.

* **CHRZANOWSKI**, (*Adalbert*), général polonais, né en 1788, dans le palatinat de Cracovie. Il descendait d'une famille ancienne et célèbre dans les annales de la Pologne, parce qu'elle a produit l'immortelle héroïne de Trembowla, qui sauva cette forteresse en 1675, en forçant son mari, commandant du fort, à se défendre jusqu'à la fin contre les Ottomans. Il fit ses études à l'université du chef-lieu. En 1809 il entra dans le corps des cadets à Varsovie, d'où il passa en 1811 sous-lieutenant dans l'artillerie. Après la campagne de 1812, qui lui fournit plusieurs fois l'occasion de se signaler, principalement à Krasnoï, où il fut blessé, il se montra encore avec honneur à Leipzig, puis plus tard sous les murs de Paris, et enfin à la bataille de Waterloo. Après l'abdication de Napoléon, il retourna dans sa patrie, et fut nommé lieutenant dans la nouvelle armée polonaise, qui venait de s'organiser sous les ordres du grand-duc Constantin. Peu de temps après, on l'attacha au général russe d'Auvray, que son gouvernement avait charg[é] d'établir et de marquer les nouvelles limite[s] entre la Russie et le royaume de Prusse, et a[u]près duquel il resta huit ans. Grâce à la prot[ec]tion de ce général, il obtint le grade de capi[taine]. Lorsque Diebitsch partit, en 1828, po[ur] sa campagne contre les Turcs, il demanda d'e[m]mener Chrzanowski, dont il appréciait les talent[s] et que le général d'Auvray lui avait d'aille[urs] fortement recommandé. Dans cette campagn[e] on dut en partie à Chrzanowski la prise de Va[rna]. Après la paix d'Andrinople, l'empereur Nicol[as] le récompensa en le faisant lieutenant-colon[el] et ce fut lui que l'on envoya à Varsovie p[our] porter au grand-duc la nouvelle de la cessati[on] des hostilités. Il se trouvait dans cette ville l[ors]qu'éclata la révolution du 29 novembre. Au co[m]mencement de janvier on lui confia le comm[an]dement de la forteresse de Modlin, qu'il [mit] bientôt mise en état, et le mois suivant Skr[zy]necki, nommé généralissime, le choisit pour [son] chef d'état-major. Appelé au conseil, il s'y [fit] remarquer par la ténacité de son opposition. « [Il] avait rapporté (dit Roman Soltyk, dans son [ou]vrage sur la dernière révolution de Pologne) [de] ses campagnes de Turquie, faites sous les or[dres] de Diebitsch, une idée exagérée des forces [de] l'empire et de l'excellence des troupes mo[sco]vites aussi lorsque Prondzynski, plein de co[n]fiance et d'ardeur, disait qu'il faillait atta[quer] les Russes deux contre trois, partout où on [les] rencontrait, Chrzanowski répliquait que les [Po]lonais ne pouvaient pas même les combattr[e à] forces égales. Cependant ces opinions pers[on]nelles, ajoute Soltyk, ne le détournèrent pas [de] l'accomplissement de ses devoirs : il rendit [à la] Pologne, en différentes occasions, d'import[ants] services jusqu'au blocus de Varsovie, et en [fut] récompensé. » Sa belle résistance aux Rus[ses], qu'il empêcha de passer le Wieprz, lui v[alut] le grade de général de brigade. Dans le moi[s de] mai, il eut occasion de se mesurer près de K[...] avec le général Thieman, dont il avait été l'[aide] de camp et l'ami : il le culbuta, et se reti[ra à] Zamosc. Placé ensuite dans le palatinat de [Va]lakhie, il se signala dans plusieurs renco[ntres] qu'il eut avec le corps de Rüdiger. Le 14 j[uin] enfin, il remporta une victoire signalée prè[s de] Minsk. Si tous ces succès n'eurent pas [une] grande influence sur le sort de la Pologne, [ils] gênaient au moins les mouvements des R[usses] et les tenaient en respect. Mais ce qui fait le [plus] d'honneur à Chrzanowski, c'est de s'être [fait] jour à travers l'ennemi avec vingt-cinq p[ièces] de canon qu'il amenait de Zamosc pour la [dé]fense de la capitale, et d'avoir réussi à les [con]duire jusque dans les murs de Varsovie.

Sa retraite à Zamosc passe pour un chef-d'œ[uvre] stratégique. Le gouvernement lui rendit la j[ustice] qui lui était due en le nommant, à la fin de j[uillet], général de division. Vers cette époque, il eut [une] entrevue avec le général Thieman. On a [...]

jours ignoré le sujet de cette conférence; mais ce fut de ce moment que datèrent toutes ses demi-mesures et son opposition à tout élan de patriotisme. Comme chef d'état-major général, on l'accusa d'avoir laissé pénétrer les Russes jusqu'à Lowicz et d'avoir poussé Skrzynecki à l'inaction qui amena sa ruine. Il alla même jusqu'à protester contre le principe de la guerre. Dans la nuit du 15 août, le pouvoir ayant passé dans les mains de Krukowiecki, Chrzanowski fut nommé par le nouveau chef gouverneur de la capitale. Le dernier jour du bombardement, lorsque enfants et vieillards criaient : Aux armes! et couraient sur les remparts, il s'opposa de toutes ses forces à cet élan général; il fit arrêter et désarmer tous ceux qui se rendaient au lieu du combat (*Gazette nationale* de Zakroczym, 1831, n° 2). Lorsque enfin la trahison eut fait retomber Varsovie au pouvoir des Russes, il y resta; et pendant que ses compagnons se battaient encore aux portes de la capitale, il se dépouilla de son grade de général, que la révolution lui avait conféré. Quelques mois après les Russes lui délivrèrent un passeport de colonel pour l'étranger. Mal accueilli en France par ses frères d'armes, il se rendit à Bruxelles; mais le général Dwernicki, comme chef de l'émigration, s'empressa d'annoncer au gouvernement belge que les Polonais ne reconnaissaient point Chrzanowski pour leur compagnon d'exil, et il fut obligé de revenir à Paris. Dans les premiers mois de 1849, Chrzanowski fut appelé au commandement de l'armée piémontaise, avec le titre de major général. Les Piémontais, après une lutte acharnée, furent vaincus à Novarre, le 23 mars; mais les juges impartiaux ne sauraient rejeter sur Chrzanowski la responsabilité d'une défaite amenée d'un côté par l'audacieuse manœuvre du feld-maréchal Radetzky, qui reprit l'offensive en franchissant à Pavie le Tessin et le Gravellone, de l'autre par l'inexplicable inaction du général Ramorino, qui, placé près de Pavie, laissa, sans s'y opposer, les Autrichiens passer le Tessin. Depuis cette époque Chrzanowski est revenu habiter Paris. [A. Rypinski, dans l'*Enc. des g. du m.*]

Conversations-Lexicon.

CHTCHERBATOV (Le prince *Michel*), historien russe, mort le 12 décembre 1790. Il fut sénateur et chambellan. De bonne heure il témoigna un goût très-vif pour les lettres, et surtout pour l'histoire; l'impératrice Catherine II encouragea ce penchant, et mit à la disposition du jeune historien les documents placés dans les dépôts scientifiques et littéraires de l'empire. On a de lui : *le Livre des Tzars*; — *Histoire des troubles et des révolutions de Russie*; Saint-Pétersbourg, 1777; — le *Journal de Pierre le Grand*; — *Tableau des possessions de Vladimir Monomaque*.

Lévêque, Hist. de Russie.

CHUBB (*Thomas*), philosophe anglais, né à East-Hadham, près de Salisbury, le 29 septembre 1679, mort à Salisbury, le 8 février 1746. Fils d'un marchand de drèche, il apprit simplement à lire, à écrire et à compter; mais plus tard, dans ses moments de loisir, il compléta, par de nombreuses lectures, cette première éducation. Il se plaisait à méditer sur les sujets les plus difficiles de la théologie et de la philosophie. Dans ses premiers ouvrages, sans être orthodoxe, il se rattacha étroitement au christianisme; mais il inclina peu à peu vers le déisme. Il ne céda jamais aux instances des plus éminents littérateurs de son temps, qui l'appelaient à Londres, et resta à Salisbury. On a de lui : *the Supremacy of father asserted*; 1715; — Recueil de divers traités; 1732, 3 vol. in-8° : ce recueil contient les traités suivants : *a Discourse on reason, as a sufficient guide in matters of religion; On moral and positive duties, showing the higher claim of the former; On sincerity; On future judgement and eternal punishment; Inquiry about inspiration of the New Testament; the Case of Abraham; Doctrine of vicarious suffering and intercession refuted; Time for keeping a sabbath.*

Biographia britan. Aikin, *General biography.*

CHUDLEIGH (Lady *Mary*), femme poëte anglaise, née en 1656, à Winslade, dans le comté de Devon, morte à Ashton, le 15 décembre 1710. Elle épousa le baron sir George Chudleigh, dont elle eut plusieurs enfants, entre autres Élisa Maria, qui mourut de bonne heure et fut pleurée par sa mère dans un poëme intitulé : *a Dialogue between Lucinda and Marissa*. Mary Chudleigh écrivit un autre poëme, sous le titre de *the Ladies defence*, à l'occasion d'un sermon prêché contre les femmes. Ces deux poëmes furent recueillis, avec plusieurs autres, en un volume, en 1703, et réimprimés pour la troisième fois en 1722. On a encore de Mary Chudleigh *Essays upon various subjects, in verse and prose*, publiés en 1710 et dédiés à la princesse Sophie de Hanovre; — des Lettres insérées dans les *Mémoires* de Richard Gwinnett et M. Thomas; 1731, 2 vol. in-8°, et dans la *Collection de lettres* de Curl, vol. III.

Cibber, *Lives of English poet.* — Ballard, *Learned ladies.* — Rose, *New biog. dict.*

CHUMACERO (*Jean*), légiste espagnol, né à Valence d'Alcantara, dans l'Estramadure, au commencement du dix-septième siècle, mort en 1660. Il était chevalier de Saint-Jacques, et obtint successivement à l'université de Salamanque les chaires appelées *codicis*, *voluminis et vesperorum*. Envoyé en 1633 en ambassade à Rome, il passa dix ans dans cette ville, et fut nommé à son retour président du conseil suprême de Castille. On a de lui : *Selectarum juris disputationum dodecas*; Salamanque, in-8°; — *Pro legitimo jure Philippi IV, Hispaniarum et Portugalliæ regis*; in-4°; — *el Memorial de su Mayestad Catolica que dieron a nues-*

tro muy S. Papa Urbano VIII, etc. C'est le récit de l'ambassade de Chumacero à Rome.

Antonio, *Biblioth. hispana nova.*

* CHUMNUS (*Michael*), juriste et canoniste byzantin, vivait dans le treizième siècle. Contemporain de Nicéphore Blemmydas, patriarche de Constantinople, il fut d'abord *nomophylax*, et ensuite métropolitain de Thessalonique. Il est connu par un petit ouvrage sur les degrés de parenté (Περὶ τῶν βαλσαμῶν [βαθμῶν?] τῆς συγγενείας), inséré dans la collection de Léunclave. Suarez, qui confond mal à propos Domnus avec Chumnus, place celui-ci au nombre des scoliastes de la *Basilica*; c'est probablement une erreur.

Suarez, *ad Basilic.* — Böcking, *Institutiones*; Bonn, 1843. — Heimbach, *de Basil. orig.* — Smith, *Dict. of greek and roman biography.*

* CHUMNUS (*Nicéphore*), homme d'État byzantin, vivait dans la seconde moitié du treizième siècle et au commencement du quatorzième. Il était probablement natif de Constantinople, et appartenait certainement à une des premières familles de l'empire. Honoré de la confiance et de l'amitié de l'empereur Andronic Paléologue l'ancien, il fut nommé successivement préfet du *caniclée* (c'est-à-dire de l'écritoire impériale), garde des sceaux et grand stratopédarque. En 1295 il entra dans la famille impériale, par le mariage de sa fille Irène avec Jean Paléologue, fils d'Andronic. Pendant les guerres civiles des deux Andronic, Chumnus, resté fidèle à son maître, défendit Thessalonique contre les troupes d'Andronic le jeune; mais celui-ci fut vainqueur, et le grand stratopédarque se retira dans un cloître, sous le nom de Nathanael. On croit qu'il mourut après 1330, sous le règne d'Andronic le jeune.

Chumnus écrivit un grand nombre de traités, sur la philosophie, la religion, la rhétorique, le droit civil et le droit ecclésiastique. Nous citerons d'après les catalogues des principales bibliothèques de Rome, Venise et Paris, les titres de quelques-uns de ses ouvrages : *Confutatio dogmatis de processione Spiritus Sancti*; — *Sermo in Christi Transfigurationem*; — *Symbuleuticus de justitia ad Thessalonicenses, et urbis encomium*; — *ex Imperatoris decreto, ut judices jurejurando obligentur, ad munus sancte obeundum*; — *Encomium ad imperatorem (Andronicum II)*; — *Querela adversus Niphonem, ob male administratam patriarchatus sui provinciam*; — *Oratio funebris in Theoleptum, metropolitam Philadelphiæ*; — *ad Imperatorem, de obitu despotæ et filii ejus* : c'est une lettre à Andronic II, l'ancien, sur la mort de son fils, le despote Jean, mari d'Irène, fille de Chumnus; — *de Charitate erga proximum, et omnia relinquenda ut Christum sequamur*; — *de Mundi natura*; — *de Primis et simplicibus corporibus*; — *Quod terra, quum in medio sit, infra se nihil habeat*; — *Quod neque materia ante corpora, neque formæ seorsim, sed hæ ipsa simul constent*; — *Contra Plotinum, de Anima rationali questiones variæ, ubi de metempsychosi, de belluis, utrum intellectu præditæ sint necne, de corporum resurre[c]tione disseritur*; — *de Anima sensitiva et ve[-]getativa; quod non impossibile sit, etiam se[-]cundum physices rationes, collocatam esse aquam in firmamento, tum, quum orbis* [...] *rarum creatus sit, eamque ibi esse et per[pe]tuo manere*; — *Oratio in laudem impera[to]ris Andronici senioris*; et beaucoup de let[tres] qui offrent un grand intérêt historique. Plu[sieurs] des opuscules de Chumnus ont été publiés [par] M. Boissonade, *Anecdota græca*, t. I, II, [...] Paris, 1829; *Anedota nova*, Paris, 1844. M. C[...]zer avait déjà publié en 1814 le traité *de A[nima] contra Plotinum.*

F. Nicéphore, *Gregoras*, VII. — Cantacuzène, [...] Fabricius, *Bibl. græc.*, VII. — Cave, *Historia* [...] vol. II.

* CHUMNUS (*George*), historien grec, néà[...] doce ou Chandace, dans l'île de Crète, vivai[t pro]bablement dans la dernière période du B[as-Em]pire. Il écrivit en vers une histoire comme[nçant] à la création du monde et allant jusqu'a[ux rè]gnes de David et Salomon. Cet ouvrage [...] en manuscrit dans la Bibliothèque impéri[ale de] Vienne.

Fabricius, *Bibl. græc.*, XII. — Cave, *Hist. lit.*, [...]

CHUN, neuvième empereur de la Chine, [...] depuis 2,285 avant J.-C. jusqu'à 2,205. [...] qu'il fût né dans une famille obscure et q[u'il eût] toujours vécu dans une condition privée, [...] sur sa seule réputation de vertu, associé à [l'em]pire par Yao. Chun se montra digne de ce[tte fa]veur. « On admira en lui, dit une chroniq[ue chi]noise, une prudence, une affabilité jointe[s à un] grand génie, beaucoup de douceur et de g[...] il fut sincère, et il releva ses talents par une [...] modestie. » En faisant observer parmi le [...] les cinq règles immuables, c'est-à-dire l[es] devoirs, qui sont ceux du père et des e[nfants,] du roi et des sujets, des époux, des vi[eillards] et des jeunes gens, et enfin des amis ent[re eux,] il fonda cette profonde subordination hi[érarchi]que qui existe dans l'empire chinois, et q[ui] peut-être l'a préservé depuis quatre m[ille ans] de la dissolution morale et physique [...] quelle tant d'autres États ont succombé. [...] d'excellentes réformes dans le code cri[minel qui] existait avant lui, et qui portait l'em[preinte de] la barbarie. Il adoucit les supplices et [...] à des tortures cruelles des châtiments [...] disproportionnés avec les délits, et [...] moins contraires au dessein provide[ntiel de la] société, qui n'entend rejeter définitive[ment de] son sein que ceux de ses membres d[ont l'incor]rigibilité dangereuse peut la menacer [sérieuse]lement de graves périls. Avant le r[ègne de] Chun, on marquait au visage avec un f[er] ceux à qui on laissait la vie; on leur c[oupait le] nez ou les pieds, on les mutilait, ce qui [...]

rigine des eunuques, qui eurent, par la suite, la garde du palais et des femmes de l'empereur. A ces peines Chun substitua la cangue, la bastonnade, la confiscation et l'exil, châtiments qui sont encore en vigueur aujourd'hui. Lorsque Chun fut associé à l'empire par Yao, il choisit pour réparer les désastres causés par le débordement des eaux, et les faire rentrer dans leur lit, le jeune Yu, d'une condition obscure, mais qui passait pour descendre de Hoang-ti comme Chun lui-même. Ce fonctionnaire dirigea, avec autant d'art que de succès, la construction des jetées et des canaux qui empêchent la Chine d'être submergée annuellement par ses deux grands fleuves, quoique des inondations partielles et assez considérables encore aient eu souvent lieu depuis. Ces immenses travaux de canalisation, qui marquent la première grande conquête de l'homme sur la nature, désignèrent Yu au choix de Chun. On trouve dans le Chou-king un long et curieux entretien entre l'empereur et l'habile ingénieur, qui allait être associé à l'empire. Voici sur les devoirs des princes quelques paroles remarquables de Yu : « La vertu est la base du gouvernement, et ce gouvernement consiste d'abord à procurer au peuple les choses nécessaires à sa conservation, c'est-à-dire l'eau, le feu, les métaux, le bois et les grains. Il faut encore penser à le rendre vertueux, et ensuite à lui procurer l'usage utile de toutes choses. Il faut, enfin, le préserver de tout ce qui peut nuire à sa santé et à sa vie. Voilà neuf objets qu'un prince doit avoir en vue pour se rendre utile et recommandable. Ces neufs sujets doivent être la matière des chants nationaux. Quand on enseigne, on emploie les éloges; quand on gouverne, on emploie l'autorité. Ces neuf sortes de chants servent à animer et à exhorter; et c'est ainsi que l'on conserve le peuple. » Chun, touché de ces excellents principes de gouvernement, associa Yu à l'empire et le désigna pour son successeur. Les maximes de Chun furent recueillies 550 avant J.-C. par Confucius, qui les arrangea, mais ne les inventa pas. On peut facilement établir, par le caractère de la langue qui y est employée, que la plupart des fragments qui composent ce recueil appartiennent d'une manière évidente au temps des empereurs dont il est question, ou du moins à des époques bien antérieures à celle de leur arrangement par Confucius.

Pauthier, *la Chine*, dans l'*Univers pittoresque*. — L. P. Gaubil, *le Chou-king*, traduit en français.

CHUN-TCHI, premier empereur de la dynastie tartare mantchoue, aujourd'hui régnante en Chine, né en 1636, mort en 1662. Il fut proclamé empereur en 1644, et commença à régner par lui-même en 1651, à la mort de son oncle et tuteur Amavang, qui lui laissa un grand empire presque entièrement conquis. Le jeune empereur dégrada la mémoire d'Amavang, détruisit le magnifique tombeau qui lui avait été élevé, en arracha le cadavre, auquel il fit couper la tête, comme aux criminels d'État, parce que l'on découvrit, dit-on, que ce prince avait eu le projet de faire passer l'empire dans sa famille, au détriment de son neveu. Chun-Tchi adopta une politique toute contraire à celle des derniers empereurs chinois : au lieu de se tenir continuellement renfermé dans son palais, il voulut se rendre plus populaire en se montrant souvent au public, et en donnant un accès facile auprès de sa personne. Il ne fit que très-peu de changements aux lois et aux statuts de la politique de l'ancien gouvernement; et défendit aux Chinois d'apprendre la langue tartare sans une permission expresse. Il conserva les six conseils ou tribunaux suprêmes institués depuis quatre mille ans, mais en ordonnant toutefois que ces tribunaux ou conseils eussent autant de présidents tartares qu'ils en avaient de chinois; il voulut en même temps qu'ils ne siégeassent qu'à Péking, où résidait la cour, et que ceux, en pareil nombre, qui existaient à Nanking, sous la dynastie précédente, pour les provinces méridionales, fussent supprimés. Il continua de confier aux seuls lettrés chinois le gouvernement des villes et des provinces; mais il plaça à la tête du tribunal des mathématiques le P. Adam Schaal, missionnaire jésuite, pour réformer l'astronomie chinoise sur les méthodes européennes. En 1656 arriva à la cour de Péking la première ambassade moscovite; mais elle n'eut point de succès, parce que l'ambassadeur ne voulut pas s'assujettir au cérémonial chinois. Une ambassade hollandaise, qui arriva vers le même temps, ne reçut pas un meilleur accueil. Le nouveau gouvernement tartare eut à soutenir encore plusieurs combats sur mer avant d'être maître des provinces maritimes. Les provinces méridionales, où s'était retiré Young-Li, descendant des Ming, coûtèrent moins à soumettre. Young-Li fut forcé de quitter le territoire de l'empire pour se retirer dans le royaume de Pégou, sur les confins de la province Yun-Nân. Inquiet de ce voisinaage, Chun-Tchi envoya des troupes sur la frontière du Pégou, et somma le roi de ce pays de livrer le fugitif. Le malheureux Young-Li fut conduit avec toute sa famille à Péking, où il fut étranglé. L'empire chinois étant ainsi entièrement conquis, l'empereur s'abandonna à ses passions, longtemps comprimées. Il s'éprit violemment d'une jeune dame tartare remarquable par sa beauté. Ayant mandé le mari de cette dame à la cour, il lui donne un soufflet. Le Tartare offensé ne put survivre à cet outrage : il en mourut de chagrin. L'empereur épousa aussitôt sa veuve; mais celle-ci mourut au bout de quelque temps. Chun-Tchi, inconsolable, fit immoler trente hommes sur la tombe de cette femme, dont il fit réduire le corps en cendres sur un magnifique bûcher. Il recueillit les cendres, et les enferma dans une urne d'argent. Ensuite il voulut quitter le monde, se fit raser la tête, et courut de pagode en pagode comme un insensé.

Cependant, la raison lui étant un peu revenue, il reconnut ses fautes, et s'en accusa publiquement. Ensuite, il déclara que sa mort était prochaine, et nomma pour son successeur à l'empire chinois son plus jeune fils, qui n'avait que huit ans, et qui est devenu célèbre sous le nom de Khang-Hi. Il lui désigna en même temps quatre tuteurs. Puis il se fit apporter le manteau impérial, s'en revêtit, et, se repliant en quelque sorte sur lui-même, il dit à ceux qui l'environnaient: « J'irai bientôt retrouver mes ancêtres. » A peine avait-il achevé ces mots qu'il expira, âgé seulement de vingt-cinq ans.

Selon les historiens chinois, Chun-Tchi régna sur 14,883,858 familles, lesquelles, en comptant six personnes par familles, donnent une population de 89,000,000.

Pauthier, *la Chine, dans l'Univers pittoresque.*

CHUN-TI, empereur de la Chine, le dernier prince de la dynastie mongole-tartare, né en 1320, mort vers 1370. Il n'avait que treize ans lorsqu'il monta sur le trône. Le caractère faible et insouciant de cet empereur, son amour des plaisirs, lui firent abandonner le soin des affaires de l'État à des ministres qui préparaient sa ruine par leur mauvaise administration. Les historiens chinois qui ont écrit et mis en ordre l'histoire de la dynastie mongole vivaient sous les premiers empereurs de la dynastie des *Ming*. Ils ont eu soin de rendre odieux l'empereur Chun-Ti, en faisant voir ses vices dans tout leur jour. Ils ont, en outre, marqué exactement les famines, les inondations, les maladies épidémiques, les tremblements de terre, les chutes de montagnes, les comètes, les éclipses et les autres phénomènes qui effrayèrent l'empire sous le règne du dernier prince mongol. Ces mêmes historiens ont flétri la mémoire de l'un des ministres de Chun-Ti, nommé Pe-yen. C'était, disent-ils, un homme méchant, débauché, sans honneur; le ciel donna des marques de son indignation le jour même que cet homme fut élevé à la dignité de premier ministre, car la terre trembla et une montagne s'écroula avec fracas. La rivalité de beaucoup de grands seigneurs tartares-mongols, qui s'étaient abattus sur les riches provinces de la Chine, comme sur une proie facile à dévorer, et l'élévation de nouveaux favoris à la place des anciens, furent la cause de plusieurs rébellions, qui commencèrent à précipiter la chute de la dynastie conquérante; des intrigues et des massacres de palais se joignirent à ces causes de ruine prochaine. Les Chinois éclairés et patriotes, qui n'avaient jamais désespéré de délivrer leur patrie du joug odieux des Tartares, surent habilement exciter l'esprit de leurs concitoyens contre leurs conquérants. Plusieurs partis de révoltés se formèrent et se grossirent peu à peu. Il y eut en 1337 des troubles sérieux dans les provinces méridionales de l'empire. Chun-Ti augmenta encore le mécontentement en voulant changer le cours du grand fleuve Jaune (Hoang-Ho). Les travaux que l'on exécuta dans ce but insensé ruinèrent une infini[té] d'habitants, et firent imposer de nouvelles taxe[s]. Le mécontentement devint général, et dans tout[es] les provinces différents chefs de parti excitère[nt] les populations chinoises, que les mandari[ns] retenaient difficilement dans la soumission. Pe[n]dant que la révolte se propageait et menaç[ait] d'envahir l'empire tout entier, l'empereur Chu[n]-Ti ne pensait qu'à se livrer aux divertissem[ents] et à la débauche; tous ses soins se bornaient [à] inventer de nouveaux plaisirs et de nouvel[les] manières de satisfaire ses passions. Ce fut en 13[..] que le fondateur d'une nouvelle dynastie, Tch[u] sortit d'un couvent de bonzes, se joignit a[ux] révoltés, passa le Kiang, et prit la ville de T[ai]-Ping. Dès lors la révolte ne cessa de faire de r[a]pides progrès. Les généraux et les troupes [de] Chun-Ti furent vaincus par les insurgés dans p[lu]sieurs sanglantes batailles; lui-même se voy[ant], en 1358, sur le point d'être investi dans sa c[api]tale, assembla les grands, les princes et les p[rin]cesses de sa cour, et leur déclara qu'il vo[ulait] se retirer en Tartarie. La nuit suivante, il p[rit la] route du nord, et se rendit avec sa cour à Y[ng]-Tchang-Fou, ville alors considérable, à vi[ngt]-cinq ou trente lieues au nord-est de Ch[un]-Tou, aujourd'hui Péking. Ainsi finit cette dyna[stie] mongole-tartare, qui, presqu'un siècle aup[ara]vant, avait fait la conquête de la Chine avec [des] armées formidables et avec toute l'impétu[osité] de conquérants à moitié barbares, avides d[e se] précipiter dans toutes les jouissances de la c[ivi]lisation; cette même civilisation, en les dép[ouil]lant de leur rudesse, les avait aussi dépo[uillés] de l'énergie nécessaire pour conserver leur c[on]quête, et ils cédèrent la place à la dynastie [des] *Ming*.

Le P. Gaubil, *Histoire de Gentchiscan et de* [...] *dynastie des Mongoux, ses successeurs.* — Pau[thier,] *la Chine*, dans l'*Univers pittoresque.*

*__CHUNO__ (*Jean Helfrich*), jurisconsu[lte alle]mand, né à Cassel, en 1632, mort dans la [même] ville, en 1686. Il professa le droit à Rint[eln en] 1673, et devint conseiller et avocat du [...] Cassel. On a de lui : *Disputatio inaug[uralis] de feudis in genere*; Bâle, 1655, in-4°; — [...] *nunciationibus in genere*, Rinteln, 1674, [...] — *de Felonia*; ibid., 1674, in-4°; — *de Re*[...] *consanguinitatis*; ibid., 1674, in-4°.

Adelung, *supplém. à Jöcher, Allgem. Gelehrten*[...]

CHURCH (*Thomas*), théologien protest[ant ...] en 1707, mort en 1756. Nommé vicaire d[e Bat]tersea et prébendaire de la cathédrale de [Saint-]Paul, il écrivit les ouvrages suivants : *[A Vin]dication of the miraculous powers which [sub]sisted in the first three centuries of the [Chris]tian Church*; 1749. C'est une réponse à [l'ou]vrage du docteur Middleton intitulé : *Fr*[...] *quiry*; — *an Appeal to the serious an[d un]prejudiced, or a second Vindication*; 17[..]; *an Analysis of the philosophical works [of the] late lord Bolingbroke*; 1755.

Rose, *New biog. dictionary.*

CHURCH (*Benjamin*), colonisateur anglo-américain, né à Duxbury (Massachusetts), en 1639, mort à Saconet, le 17 janvier 1718. Il avait pris du service dans l'armée anglaise, et était arrivé au grade de capitaine, lorsqu'en 1675 les Indiens de la province de Massachusetts, se voyant chaque année plus resserrés dans leurs terrains de chasse, par suite des empiétements des blancs, prirent les armes contre ceux-ci. Le *sachem* de Pokanoket, Philipp (1), fils du grand chef Massasoit, réussit à soulever toutes les tribus par l'espoir de recouvrer les terres qu'avaient possédées leurs ancêtres. Les Anglais, attaqués sur plusieurs points à la fois, eurent souvent le dessous. Churh se distingua dans cette guerre : en juillet 1676, avec seize colons et vingt-deux Indiens de Plymouth, il prit, en quatre rencontres, soixante-dix-neuf Indiens ennemis, sans éprouver la moindre perte. Le 1er août suivant, avec trente soldats et vingt Indiens, il partit à la recherche de Philipp ; l'ayant atteint, il lui tua cent-trente hommes, et ne perdit qu'un soldat. Philipp s'échappa, mais sa femme et son fils tombèrent entre les mains de Church. Le 12 du même mois, un guerrier de Philipp, voulant venger un de ses amis mis à mort par ce chef pour avoir proposé un arrangement avec les Anglais, vint trouver ces derniers, et leur apprit que le sachem s'était retiré dans un marais près de Mount-Hope. Church cerna rapidement les issues : Philipp essaya de fuir, mais un Indien lui déchargea son fusil dans la poitrine. Church fit couper son corps en morceaux, et donna une de ses mains pour récompense à l'Indien qui l'avait abbattu. La mort de ce redoutable ennemi mit fin à une guerre dans laquelle Philipp avait montré autant de courage que d'intelligence. Dans une année, trois cents colons et un nombre beaucoup plus considérable de soldats et d'auxiliaires indiens avaient été tués. Treize villes anglaises avaient été détruites, et plus de six cents fermes ou établissements isolés réduits en cendres. En 1692, Church, alors major, fut envoyé contre les Indiens de la rivière Tennebock ; il brûla leurs grains, incendia leur fort de Taconik, et les força, le 11 août 1693, à se soumettre à l'Angleterre. En mai 1704, devenu colonel, Church eut le commandement d'une expédition dirigée contre les établissements français et indiens de la côte orientale de la Nouvelle-Angleterre. Cet armement se composait de cinquante bâtiments de transport, d'un vaisseau de guerre et de deux goëlettes ayant à bord cinq cent cinquante soldats. Church détruisit les villes de Menis et de Chignecto, et ravagea les districts de Penobscot et de Passamaguody. Le 2 juillet il mouilla devant Port-Royal, et tenta vainement de débarquer. Repoussé avec vigueur par les Français, il se retira honteusement, emmenant une cinquantaine de prisonniers, parmi lesquels se trouvaient des femmes et des enfants. Il les fit égorger « pour faire un exemple, » écrit-il lui-même dans ses *Mémoires* (1). Church fonda l'établissement de Sakonet (aujourd'hui *Little-Compton*) : il y mourut, d'une chute de cheval. Un de ses cinq fils, Thomas, a publié en 1716, d'après les notes de son père, l'*Histoire du roi Philipp*. S. G. Drake en a fait paraître une nouvelle édition annotée, en 1772. Cet ouvrage présente des détails curieux et dramatiques sur la guerre d'extermination que les Anglais et les Français se sont faite au Canada. Le célèbre romancier américain Fenimore Cooper y a puisé plusieurs épisodes. A. DE L.

Increase Mather, *a Brief history of New England* — Church, *History of king Philip's war*. — Neale, *New-England*, II, ch. 2. — Hutchinson, *History of Massachusetts Bay*, II, ch. 2. — Charlevoix, *Histoire générale de la Nouvelle-France*, II, liv. 10. — Marquis de Fortia, *Massachusetts*, dans l'*Art de vérifier les dates*, 3e partie, XVII, 378 et suivantes.

(1) A la demande de son père, il avait reçu ce nom du grand conseil de Plymouth. Les Anglais lui donnaient le titre de *roi de Mount-Hope*.

(1) L'assemblée générale de Massachusetts avait rendu à l'occasion de cette expédition le décret qui accordait comme prime aux troupes réglées dix louis *par chevelure*, le double aux volontaires en activité de service, aux simples volontaires cinquante livres, par prisonnier trente livres. Le pillage était autorisé ainsi que la mise en captivité des femmes et des enfants au-dessus de douze ans.

* **CHURCH** (sir *Richard*), général grec, d'origine anglaise, né en 1780. Il embrassa de bonne heure la carrière des armes, et servit longtemps dans les armées britanniques et dans celles de Naples. Il excita d'abord l'attention, en 1813, comme commandant du régiment grec d'infanterie légère, composé d'armatolis et de klephtes, que le gouvernement français, ainsi que l'avait fait le gouvernement russe, disséminait dans les diverses contrées de l'Archipel.

Les Hellènes combattaient depuis six ans pour leur indépendance, quand Church se rendit en Grèce : la nouvelle de son arrivée (en mars 1827) ranima le courage des patriotes, accablés par la force supérieure de l'armée d'Ibrahim-Pacha. L'assemblée nationale, siégeant à Damala (Trézène), nomma Church généralissime de toutes les forces de terre, en lui ordonnant de débloquer l'Acropolis d'Athènes. Church réussit à s'emparer du couvent de Saint-Spiridion par une capitulation honorable accordée à la garnison turque ; mais l'indignation qu'il manifesta lorsque cette transaction fut violée par les troupes de Karaïskakis et d'autres sujets de rivalité portèrent la désunion dans le camp des Grecs, et empêchèrent le général d'arriver au résultat qu'il espérait obtenir. L'Acropolis tomba au pouvoir de l'ennemi, et ce malheur, qu'on a faussement attribué à l'incurie de Church, servit merveilleusement l'acharnement et la violence de ses adversaires. Paralysé dans tous ses mouvements et abandonné par l'opinion du peuple, il se vit réduit à la nécessité de faire une petite guerre sans objet, et qui acheva d'éparpiller les forces qu'il avait encore à sa disposition. Après avoir vainement essayé d'opérer une fusion des partis à Napoli de

Romanie, il se rendit, à la tête d'un corps de Rouméliotes, dans l'isthme de Corinthe, où il fit construire un camp fortifié, dans le double but d'intercepter les convois destinés pour les Égyptiens et les Turcs de la Morée, et d'étendre, avec l'appui de lord Cochrane, ses conquêtes du côté de l'ouest. Il demeura dans cette position jusqu'à la mémorable bataille de Navarin; et au mois de décembre il commença enfin son expédition, longtemps projetée, dans la partie occidentale de la Grèce. Il s'embarqua avec environ 5,000 hommes, et débarqua le 30 du même mois à Dragomestre, en Acarnanie. Avant la fin de l'année, toute la contrée, jusque vers Vrachori et le golfe d'Arta, fut occupée par ses troupes : il n'y eut que quelques forts, voisins de la mer et par conséquent faciles à ravitailler, qui restèrent encore entre les mains des ennemis; on pouvait donc prévoir que les opérations traîneraient en longueur, à moins d'une coopération énergique du côté de la mer. Au commencement de l'année 1828, le séraskier Reschid-Pacha s'avança vers Dragomestre. Church prit une position près du rivage, pour se ménager une retraite par mer en cas de défaite; Capo-d'Istrias dirigea une partie de la flotte vers le golfe d'Ambracie pour former le blocus de Prevesa, et il envoya en même temps un renfort qui débarqua à Dragomestre au mois d'avril. Cette manœuvre et la défection de plusieurs beys et agas de l'Albanie obligèrent Reschid-Pacha à la retraite, et donna aux affaires de cette partie de la Grèce une tournure plus favorable. Mais lorsque, au mois de juin, Reschid Pacha s'avança encore une fois vers Missolonghi à la tête de 3,000 hommes, Church ne put rien entreprendre contre lui : ses forces avaient considérablement diminué, et les troupes, dont on ne pouvait payer la solde, étaient animées du plus mauvais esprit. L'intervention énergique des grandes puissances en faveur de la Grèce opéra seule le changement favorable qui survint.

Cependant l'occupation définitive des forteresses que possédait encore l'ennemi n'eut lieu que vers le milieu de l'année 1829. Au mois de décembre, Church se rendit maître du golfe de Prevesa; tous les points le long du golfe d'Ambracie furent promptement occupés par les Grecs, à l'exception de Prevesa, qui, bloquée dans le courant d'avril, fit une résistance opiniâtre. Mais la convention d'Anatoliko et de Missolonghi, conclue le 17 mai, mit fin aux opérations de la partie occidentale de la Grèce. Alors Church se rendit à Égine pour s'assurer en personne des dispositions du gouvernement à son égard : Capo-d'Istrias ne le reconnut point comme généralissime des forces réunies, et ne lui donna que le titre de commandant de l'armée occidentale. Lorsque l'Allemand Heidegger eut la direction générale du département de la guerre, et que le général Denzel fut nommé général en chef des troupes régulières, Church ne fut pas seulement mentionné. Le président, opposé alors à l'influence britannique, cherchait à
dessein à écarter tous les Anglais. Church offrit sa
démission à l'assemblée nationale; et, dans un
factum étendu, il exposa avec beaucoup de fran-
chise les raisons qui l'avaient empêché de dé-
poser plus tôt son autorité. L'assemblée nationale,
dominée par le président, refusa même d'en-
tendre la lecture de cet écrit, et le renvoya à la
commission des pétitions, qu'elle chargea de trans-
mettre au général Church les intentions du gou-
vernement. La commission déclara qu'elle accep-
tait la démission du général, et de ce mome
tous ses pouvoirs expirèrent. Cependant Churc
attaché de cœur à la cause des Hellènes, re
en Grèce; il vécut à Argos, dans une appare
obscurité, mais exerçant toujours de l'influe
sur ses anciens compagnons d'armes, rel
du gouvernement, et se ralliant à ceux qui f
mèrent ensuite une opposition contre le prési

Au mois de mai 1830 parut à Londres son
moire sur les limites à assigner au nouvel
grec (*Observations of an eligibile line of fro*
for Greece as an independant State). Réd
Épidaure, cet écrit fut publié par son beau-
Vilmot Norton. L'auteur y prouva que la G
ne pourrait pas être considérée comme un
indépendant avant que l'Acarnanie et l'Étolie
fussent incorporées à son territoire, dont le
mites naturelles étaient, d'un côté les Ther
pyles, et de l'autre le Makrinoros, avec les f
positions de Patradchik, de Karpenissa et le
trict d'Agrapha. Le président ne dissimula
sa haine contre le général, et, par une cond
arbitraire, il lui fit intimer l'ordre de quit
territoire grec. Church n'en tint pas compte
était trop bon observateur pour ne pas pr
le dénouement prochain des intrigues qui se
maient et qui amenèrent la fatale catastrop
1831. Alors sa résolution fut prompte et d
sive : il se rallia, après l'assassinat du prési
aux adversaires de son gouvernement et c
battit avec énergie le système qu'Augustin C
d'Istrias cherchait à remettre en vigueur. P
à la tête de l'armée, dont le quatier général
à Mégare, il se mit en opposition ouverte
le gouvernement. L'intervention française ré
l'ordre, et bientôt le général perdit tout
fluence sur les affaires. Après la créatio
royaume grec, Othon le nomma conseiller d
[*Enc. des g. du m.*]

Conversations-Lexicon.

CHURCHILL. *Voy.* MARLBOROUGH.

CHURCHILL (....), compilateur anglais,
vait dans la première moitié du dix-huit
siècle. On ne connaît de lui qu'une collecti
voyages fort estimée, rédigée d'après les d
ments originaux, la plupart manuscrits, et
bliée sous le titre de *Collection of voyages*
travels, etc.; Lond., 1732, 8 vol. in-8°.

Brunet, *Manuel du libraire.*

CHURCHILL (*Charles*), poëte satirique

glais, né au mois de février 1731, à Westminster, mort à Boulogne, en 1764. Fils d'un ministre de la paroisse Saint-Jean l'Évangéliste, il commença ses études à Westminster, fit peu de progrès, fut refusé à l'université d'Oxford pour cause d'ignorance des langues anciennes, et se fit recevoir au collége de la Trinité à Cambridge, sans y rester davantage. S'étant retiré à Sunderland, il y fit quelques études de théologie, fut ordonné prêtre en 1756, et succéda à son père en 1758. Pendant quelques mois il se conforma aux devoirs de son état, et consacra ses heures de loisir à l'instruction des enfants; mais bientôt il donna des marques d'une grande liberté de mœurs, fut assidu aux théâtres et fréquenta la société, plus spirituelle qu'édifiante, des trois poëtes Thornton, Colman et Lloyd. Ce dernier avait été camarade d'école de Churchill à Westminster; ils renouvelèrent leur connaissance, et se chargèrent de fournir la partie poétique de la Bibliothèque (*Library*) éditée par le docteur Kippis. Vers 1759, Churchill composa un poëme intitulé *le Barde*, qui ne trouva pas d'éditeur, et *le Conclave*, satire dirigée contre le chapitre de Westminster, et que ses amis lui firent sagement supprimer. Forcé de laisser de côté ses deux premiers ouvrages, le poëte se dédommagea par *la Rosciade*, critique aussi vive que spirituelle des acteurs de Drury-Lane et de Covent-Garden. Ce poëme, publié au mois de mars 1761, sans nom d'auteur, fut successivement attribué à Lloyd, à Colman et à Thornton; mais Churchill le revendiqua bientôt et le défendit par une *Apologie* adressée au *Critical review*. Le succès de ces deux ouvrages le décida à se démettre de sa cure et à rejeter jusqu'au costume ecclésiastique. Vers le même temps, il se sépara de sa femme, et essaya de justifier sa conduite dans un poëme de *la Nuit*, adressé à Lloyd. En 1762 il composa son poëme du *Revenant* (*Cock-lane Ghost*), dans lequel il attaquait Johnson, et se lia avec Wilkes. Ce fut pour servir les passions politiques de ce célèbre agitateur qu'il écrivit *la Prophétie de la Famine* (the Prophecy of Famine), l'*Épître à Hogarth*, *la Conférence*, *le Duelliste*, qui furent bientôt suivis de *l'Auteur*, de *Gotham*, du *Candidat* et de *l'Indépendance*, dernier ouvrage publié du vivant de l'auteur, car *le Voyage* et le *fragment de dédicace à Warburton* parurent après sa mort. En 1764, Churchill alla visiter à Boulogne son ami Wilkes, alors exilé, et mourut dans cette ville, d'une fièvre miliaire. Doué d'une facilité prodigieuse, Churchill soignait peu ses ouvrages; il poussa la satire jusqu'à la diffamation. La négligence et l'abus des personnalités le rendent inférieur à d'autres satiriques modernes, qu'il égalait peut-être par le génie. Ses œuvres complètes furent publiées à Londres, en 1774, 3 vol. in-8°; ses écrits poétiques parurent dans la même ville, 1804, 2 vol. in-8°.

Rose, *New biographical dictionary*.

CHURCHILL (Sir *Winston*), historien anglais, né à Wootton Glanville, dans le comté de Dorset, en 1620, mort en 1688. Pendant la révolution, il resta fidèle à la cause royale, et fut privé de ses biens; mais ils lui furent rendus à la Restauration. Il fut créé baronet par Charles II, obtint un siége à la chambre des communes, et devint membre de la Société royale. Il publia une histoire des rois d'Angleterre sous le titre de *Divi Britannici*, Londres, 1675, in-fol.; mais il est bien moins connu par ce médiocre ouvrage que par ses deux enfants, John Churchill, duc de Marlborough, et d'Arabella Churchill, maîtresse de Jacques II, et mère du duc de Berwick.

Biographia britannica.

* **CHURCHYARD** (*Thomas*), poëte anglais, né à Shrewsbury, vers 1520, mort en 1604 (1). Après avoir suivi la cour, sans rien gagner, il devint soldat, et fit plusieurs campagnes sur le continent, en Irlande et en Écosse. A son retour il publia un grand nombre de poëmes. Il vécut toujours dans une grande pauvreté. Parmi ses œuvres, on cite *Thomas Mowbray, duke of Norfolk, a tragedy*; — *Legende of Jane Shore*; — *Worthiness of Wales*. Ce dernier ouvrage, publié en 1580, a été réimprimé en 1776. L'ensemble de ses poëmes a été imprimé sous le titre : *Churchyard's Ship*; Londres, 1775.

D'Israeli, *Calamities of authors*. — Ritson, *Bibliographia poetica*. — Cibber, *Lives*, I, 63.

CHURCLICHE, voyageur polonais du dix-septième siècle. On a de lui : *Narratio itineris in Styriam, Carinthiam et Carniolam*; Vienne, 1661, in-8°.

Adelung, supplément à Jöcher, *Allg. Gelehr.-Lexicon*.

* **CHURRER** (*Gaspard*), savant allemand, vivait dans la première moitié du seizième siècle. On a de lui : *Historia Germanorum*; Tubingen, 1525, in-8°. C'est une édition de l'ouvrage de Lambert d'Aschaffenburg, publiée sans nom d'auteur; — *Luciani in calumniam oratio; Lysidis epistola ad Hipparchum, Gasp. Churrero interprete*; Paris, 1527, in-8°; — *Virgilii libri contra Eutychen; accessit vita ejusdem Virgilii*; Tubingen, 1528, in-fol.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

CHURRIGUERA (Don *Joseph*), sculpteur et architecte espagnol, né à Salamanque, vers 1650, mort en 1725. Chargé de diriger la construction et la décoration de plusieurs monuments publics de Madrid, il se fit connaître par certains ornements d'architecture, appelés de son nom *churriguerescos*. Il paraît que ce genre d'ornementation, de fort mauvais goût, était antérieur à Churriguera.

Cean-Bermudez, *Diccionario historico*.

CHURTON (*Ralph*), théologien anglais, né en 1754, à Rickley, dans le comté de Chester, mort en 1831. Élevé à Oxford, au collége de Bragennose, il entra dans les ordres, fut nommé

(1) Ou 1570. V. Cibber, *Lives*.

lecteur à Bampton en 1785, prédicateur à Whitehall en 1788, et archidiacre de Saint-David en 1805. On a de lui : *a Memoir of D. Townson, archdeacon of Richemond;* Oxford, 1783. Townson avait été son protecteur, et Churton trouve pour le louer des paroles simples et touchantes, bien supérieures à l'emphase ordinaire des panégyristes; — *Bampton lectures*; 1785, in-8° : ce sont huit sermons sur les prophéties relatives à la destruction de Jérusalem; — *the Lives of William Smyth, bishop of Lincoln, and sir Richard Sutton, knight, founders of Brazennose college;* Oxford, 1800, in-8°; — *the Life of Alexander Nowell, dean of Saint Paul's, etc.*; Oxford, 1809, in-8°; — *a Memoir of D. Richard Chandler*, placé en tête d'une nouvelle édition des Voyages de Chandler en Asie Mineure et en Grèce.

Rose, *New biographical dictionary*.

* **CHWOSTOW** (*Dmitri Iwanowitsch*, comte), poëte russe, né à Pétersbourg, le 19 juillet 1757, mort dans la même ville, le 3 novembre 1835. Élevé à Moscou, il suivit les cours de l'université de cette ville, et en 1772 il entra avec le titre d'officier dans la garde impériale; en 1788 il servit comme premier lieutenant sous les ordres de Suwaroff. Il entra au sénat en 1797 et dans le conseil privé en 1800. Il s'occupa de poésie vers 1779, composa des odes, des comédies, et traduisit en russe plusieurs chefs-d'œuvre français, tels que l'*Art poétique* de Boileau et l'*Andromaque* de Racine. Ses *Œuvres complètes* ont été imprimées à Saint-Pétersbourg, en 1817, in-8°.

Otto, *Lehrbuch der russichen literatur*. — *Conversat. Lexicon*.

CHYDENIUS (*Samuel*), physicien et mécanicien finlandais, né en 1727, mort le 11 juillet 1757. Il étudia à Upsal sous Linné, Vallerius et Klingenstiern, et dès lors il fit paraître deux *Dissertations* importantes, l'une sur la diminution des eaux dans le golfe de Bothnie, et l'autre sur les résultats utiles que produiraient en Suède les canaux navigables. Attaché à la faculté de philosophie de l'université d'Abo, il fit construire à ses frais un laboratoire de chimie. Puis il entreprit de nombreux et pénibles voyages, dans le but d'améliorer la situation de la Finlande; sondage des lacs et des rivières, construction des canaux, nivellement des terrains, tels furent les travaux qui le préoccupèrent particulièrement. Un accident terrible causa sa mort. A la descente d'un torrent, il tomba dans un gouffre, au moment où il se penchait pour mesurer les eaux. Son corps fut retrouvé huit jours plus tard.

Biographie universelle de MM. Weiss et Furne.

CHYRKOUH (*Assad-Eddyn*), prince turc, frère d'Aïoub et oncle de Saladin, né dans la première moitié du douzième siècle, mort le 22 du mois de gemady-êl-thany de l'an 564 de l'hégire (1169 de l'ère chrétienne). Chyrkouh et son frère étaient d'origine curde; ils se rendirent d l'Irak, et se mirent au service de Baharouz, gouverneur de Bagdad pour les sultans Seldjou des. Baharouz ayant reconnu beaucoup de va leur et d'habileté dans les deux frères, les charg de garder le château de Tekryt; mais Chyrk eut le malheur de tuer un homme, et fut for ainsi qu'Aïoub, d'aller chercher fortune aille Les deux frères se rendirent d'abord près l'atabek Oma-Eddyn-Zenghi, qui comma dans Mossoul, le servirent quelque temps, passèrent de là à la cour de Noureddyn-Zen sultan de Damas, d'Alep et d'une grande p de la Syrie. Ce prince confia à Chyrkouh commandement de l'armée chargée de proté Adhed, onzième khalife fathimite d'Égypte, tre l'ambition de son grand-vizir Chawer. C kouh partit, emmenant avec lui son n Youssouf, le jeune fils d'Aïoub. Ce Youssou vait peu d'années après devenir le souver l'Égypte et de presque tout l'Orient, so glorieux nom de Salah-êd-dyn (Saladyn). Cha effrayé, appela à son aide les Francs, comm par Amaury, roi de Jérusalem; mais il fut ainsi que ses alliés. Chyrkouh, victorieux d tre de toute la Thébaïde, courut soumett basse Égypte, et se fit ouvrir les portes d'Al drie. Les Francs de Syrie, voyant l'armée d Amaury en force au cœur de l'Égypte, cour lui offrir leurs bras et demander le partag butin. Hors d'état de résister à cette armée nemis, séparé de tous les renforts qui pou lui venir de la haute Syrie, Chyrkouh con à terminer les hostilités par un traité. Il fut venu que les croisés et les troupes syri évacueraient également l'Égypte, sans être quiétés, et qu'Alexandrie, dont Chyrkouh donné le commandement à son neveu You rentrerait au pouvoir de Chawer. Les F n'exécutèrent pas fidèlement les clauses du t et Chyrkouh, qui était retourné à Damas, en Égypte. Il attaqua les chrétiens à Belbé les eut bientôt chassés de tout le territ l'Égypte. Il fit son entrée au Caire le se jour du mois raly-êl-thany de l'an 564 de gire. Accueilli par les habitants de cette avec des acclamations d'allégresse, comblé neurs par l'atabek Adhed, il reçut aussi la de Chawer, qui le traita avec une polite fectée, tout en projetant de l'attirer chez de le faire périr avec ses principaux émirs. ceux-ci déjouèrent les projets du grand-vi le mirent à mort. Adhed, heureux d'être délivré du vizir dont la tyrannie l'avait si temps réduit au rôle d'esclave, nomma C kouh vizir suprême, généralissime (ém gyouch), et lui conféra le titre honorifique Mélek-êl-Mansour (le roi secourable). Chy prit possession de ses hautes fonctions san contrer aucun compétiteur : il alla loger d palais du grand-vizir, et signala les premier de son autorité par des largesses aux tro

qui l'avaient accompagné en Égypte. Mais à peine jouissait-il de ce poste éminent, qu'il tomba malade et mourut, au Caire, après avoir gouverné l'Égypte pendant deux mois et cinq jours. Son neveu Youssouf Saladin lui succéda.

D'Herbelot, *Bibliothèque orientale*. — Marcel, *Égypte moderne*, dans l'*Univers pittoresque*.

CHYR-SCHAH ou **SHER-KHAN**, prince indien, d'origine afghane, né au commencement du seizième siècle, mort le 24 août 1545. Son premier nom était Feryd. Il quitta sa patrie pour aller chercher fortune dans l'Inde. Il entra d'abord au service du prince du Béhar, et se fit remarquer par son courage, qui lui valut le surnom de *Chyr-Kan* (seigneur brave comme un lion). Après la mort du souverain du Béhar, il s'empara de cette province, au détriment de l'héritier légitime. Il prit ensuite possession du Bengale, et marcha avec une grande armée contre l'empereur mongol Houmaïoun. Celui-ci, d'abord battu, et forcé de se réfugier à Agra, reprit bientôt l'offensive; mais il fut encore défait, le 10 de moharrem 947 de l'hégire (19 mai 1540) et obligé d'abandonner ses États. Chyr-Khan, devenu maître de l'Indoustan, prit le titre de schah, et étendit de tous côtés les limites de son empire. C'était un prince sage et juste. Les travaux qu'il fit pour la sécurité et le bien-être des voyageurs, travaux qui dans toute l'Asie sont à la charge du souverain, étaient conçus sur une échelle dont aucun règne antérieur n'avait pu lui donner l'idée. Dans toute la largeur de l'Indoustan, du Gange à l'Indus, il fit construire une grande route bordée des deux côtés d'arbres fruitiers, avec des puits de deux milles en deux milles, et à chaque étape des caravansérails, où les voyageurs étaient défrayés sur le trésor public. Il s'était attaché surtout à faire rendre une bonne justice à ses sujets; la sécurité était générale, et lorsque Chyr-Schah périt, d'une explosion de poudre, en faisant le siége d'une citadelle, sa mort fut regardée comme un malheur public. Son fils Sélim, qui lui succéda, fut moins sage et moins habile que son père; et lorsqu'il mourut lui-même, neuf ans après, laissant le trône à un enfant, l'empire fondé par Chyr-Schah fut déchiré par les dissensions de la famille royale et par les nombreuses révoltes des omrahs et des vice-rois. On voit encore aujourd'hui à Sasseram, près de Djyonpour, le tombeau de Chyr-Schah; c'est un des plus beaux monuments de l'Inde.

D. de Jancigny et X. Raymond, *Inde*, dans l'*Univers pittoresque*.

CHYRYN, femme ou esclave favorite du roi de Perse Khosrou-Parviz, qui régna depuis 590 jusqu'en 628 de J.-C. On ignore si Chyryn est un personnage historique ou purement légendaire. Ses aventures, qui rappellent celles de Geneviève de Brabant et de Berthe aux grands pieds, ont été célébrées par les poëtes persans Firdousi, Djamy et Nizamy.

D'Herbelot, *Bibliothèque orientale*.

CHYTRÉE ou **CHYTRÆUS**, dont le vrai nom était **KOCHHAFF** (*David*), théologien protestant, né à Ingelfingen, en Souabe, le 26 février 1530, mort le 25 juin 1600. Il étudia à Tubingen, où il eut pour maître Camerarius, puis à Wittenberg, où il vécut dans la maison et recueillit les enseignements de Mélanchthon. Plus tard, en 1551, au retour d'un voyage en Suisse et en Italie, il devint et resta professeur à Rostock, malgré les offres brillantes que sa réputation lui valut de la part de plusieurs gouvernements. En 1555 il assista à la diète d'Augsbourg et aux conférences religieuses qui eurent lieu dans diverses localités, telles que Worms, Torgau, Naumbourg, et Jüterbok. L'empereur Maximilien II le chargea de l'organisation des temples protestants en Styrie et en Autriche. Chytrée eut aussi une grande part à la rédaction de la Formule de concorde (*Formula concordiæ*). Ses principaux ouvrages sont: *Chronicon Saxoniæ, ab anno* 1500 *ad annum* 1593; Leipzig, 1593; — *Historia Confessionis Augustanæ;* Rostock, 1576, in-4°: c'est l'édition la plus soignée; et Francfort, 1578, in-4°;— *Oratio de statu ecclesiarum in Græcia, Asia, Africa, Bohemia;* Wittenberg, 1575; Francfort, 1583; — *de Lectione historiarum recte instituenda;* Strasbourg, 1563, et sous cet autre titre : *Chronologia historiæ Herodoti et Thucydidis;* Helmstædt, 1586, in-4°; — *Regulæ studiorum, seu de ratione discendi in præcipuis artibus recte instituenda;* Leipzig, 1595, in-8°.

Crenius, *Animadv. philolog.* — Freher, *Theatrum*. — Teissier, *Éloges*, IV.

CHYTRÉE ou **CHYTRÆUS** (*Nathan*), poëte latin allemand, frère de David, né à Menzingen, le 15 mars 1543, mort à Brême, le 25 février 1598. Il étudia à Rostock, sous la direction de son père, puis à Tubingue, et en 1594 il fut appelé dans la première de ces deux villes à professer la langue latine. L'année suivante il visita la France, l'Angleterre et l'Italie. A son retour, il devint professeur de poésie. En 1593 il alla à Brême en qualité de recteur du gymnase de cette ville, où il mourut. On l'avait accusé d'avoir adhéré au calvinisme; mais il se défendit de son mieux de cette accusation. Il a laissé : *Poematum omnium libri XVII;* Rostock, 1579, in-8°; — *Fastorum Ecclesiæ christianæ libri XII;* Hanovre, 1584, in-8° (en vers); — *Cassii Parmensis Orpheus, cum commentariolo;* Francfort, 1585, in-4°.

Crenius, *Animadv. phil.* — Ersch et Gruber, *Allgem. Encyclopädie*.

CHYTRÉE ou **CHYTRÆUS** (*Herman*), voyageur suédois, natif de Vœ, dans la Scanie, vivait au milieu du seizième siècle. Il était recteur à Helmstædt. En 1598, il fit à pied en Scanie un voyage chorographique et topographique. On a de lui : *Monumenta præcipua quæ in Scania, Hallandia et Blekingia inveniuntur;* dans les *Monumenta Scaniæ de Lagerbring*, I, pl. 3.

Lagerbring, *Monum. Scaniæ*.

CIA. *Voy.* ORDELAFFI.

CIACONE ou **CIACCONIUS.** *Voy.* CHACON.

CIAFFERI. *Voy.* SMARGIASSO.

***CIAFFONI** (*Bernardin*), théologien italien, de l'ordre des Franciscains, natif de S.-Elpidio, mort en 1604. On a de lui : *Apologia in favore de' santi Padri, contro quei che nelle materie morali fanno de' medesimi poco stima*; Turin, sans date, in-12; Avignon, 1698, in-12.

Cinelli, *Bibl. volante.*

CIAKEIAK (....), littérateur et lexicographe arménien, religieux du monastère de l'île de Saint-Lazare, près de Venise, né en 1771, à Ghiumuskana, mort au monastère de Saint-Lazare, en janvier 1835. Il s'adonna particulièrement à l'étude des langues, et prit part à la publication en quatorze langues des *Preces S. Nierses, Armeniorum patriarchæ*. Ses principaux ouvrages sont : *Dictionnaire italien arméno-turc*; imprimerie du monastère de Saint-Lazare, 1804; — *la Mort d'Abel*, traduite de l'allemand en arménien; Venise, 1825; — *les Aventures de Télémaque*, traduites en arménien; 1826, in-8°; — *Dictionnaire arménien-italien*; imprimerie du monastère de Saint-Lazare, 1834. Ce religieux a encore laissé plusieurs ouvrages manuscrits, en prose et en vers, que l'on conserve dans le monastère de Saint-Lazare.

Feller, *Biog. univ.*, éd. Weiss.

CIAMBERLANI ou **CIAMBERLANO** (*Luca*), peintre et graveur italien, né à Urbin, en 1586, mort à Rome, en 1641. Il commença par se livrer à l'étude du droit; mais il abandonna bientôt cette carrière pour suivre celle des arts. Ses peintures sont peu nombreuses, et n'offrent aucune qualité bien saillante; il n'en est pas de même de ses gravures, qui se distinguent par une grande pureté de dessin, jointe à beaucoup d'habileté, de finesse et d'intelligence dans le maniement du burin. Parmi celles-ci, les plus recherchées sont : *le Christ au mont des Oliviers*, d'après Cesolani; — une suite de quatorze pièces d'après Raphael; — *Douze Anges portant les instruments de la passion*, d'après divers maîtres; — enfin, seize bustes de *la Vierge*, des *Évangélistes*, et autres saints. E. B—N.

Ticozzi, *Dizionario.*

CIAMPELLI (*Agostino*), peintre italien, né en Toscane, en 1578, mort à Rome, en 1640. Il fut élève de Santi di Tito. Jeune encore, il passa à Rome, où il fut chargé de nombreuses commandes à l'huile et à fresque, qui le placèrent au rang des plus habiles artistes que possédât alors cette capitale. On compte parmi ses meilleurs ouvrages les fresques de la sacristie et de la chapelle Saint-André à l'église du Jésus, et un *Crucifix* à Sainte-Praxède à Rome, une *Visitation* à l'église Saint-Étienne de Pescia, enfin une *Nativité de la Vierge* à S.-Michele Visdomini de Florence. Clément VIII, après lui avoir confié divers travaux au Vatican et à Saint-Jean de Latran, le nomma président de la fabrique de Saint-Pierre, charge qu'il conserva jusqu'à sa mort. Moins profond que son maître, Ciampelli avait cependant parfois des idées heureuses, et il se montra dessinateur correct, et un des meilleurs coloristes de l'école florentine. E. B—N.

Baglione, *Vite de' pittori dal 1572 al 1642.* — Lanzi, *Storia pittorica.* — Pistolesi, *Descrizione di Roma.* — Crespi, *Pitture di Pescia.*

***CIAMPI** (*François*), compositeur ital[ien], né en 1704, à Massa di Carrara. Il se rend[it à] Venise vers 1728, et y fit représenter pre[sque] tous ses opéras. Les principaux sont : *Onor[io]*, 1729; — *Adriano in Siria*, 1748; — *Il re[...] gente*, 1749; — *Catone in Utica*, 1756; — *[An]tigono*, 1762.

Fétis, *Biograph. univ. des musiciens.*

CIAMPI (*Legrenzio-Vincenzo*), compo[siteur] italien, né près de Plaisance, en 1719. Il était [en]core fort jeune lorsqu'il donna son pre[mier] opéra, *l'Arcadia in Brenta*. Le second, *Berto[ldo] alla corte*, eut un succès prodigieux. En [...] Ciampi passa en Angleterre, et fit représ[enter à] Londres les opéras suivants : *gli tre Cic[isbei] ridicoli*, 1748; — *il Trionfo di Camilla*, [...] — *Didone*, 1754; — *Tolomeo*, 1762. On [doit] encore à Ciampi quelques autres compos[itions].

Fétis, *Biogr. univ. des musiciens.*

***CIAMPI** (*Sébastien*), savant littérat[eur ita]lien, né à Pistoie, le 30 octobre 1769, mort [près] de Florence, le 14 décembre 1847. Il [fit ses] études au séminaire de sa ville natale, et [fut or]donné prêtre en 1793. Il se rendit ensuite à [...] pour y suivre les cours de droit civil [et de] droit canon, et devint professeur dans ce[tte ...] en 1803. En 1818, par suite d'une més[intelli]gence entre lui et ses collègues, il quitta Pi[se et] alla occuper une chaire à l'université de V[arso]vie, où il commença ses études relatives à [l'his]toire de la Pologne et de la Russie. Il re[vint en] Italie en 1822, et fit de Florence son sé[jour le] plus habituel. Il passa les dernières ann[ées de] sa vie dans une petite ville voisine de Flo[rence]. Ciampi ne s'est pas seulement occupé d[e re]cherches sur la littérature italienne; la litt[érature] ancienne et la littérature du moyen âge [atti]rent aussi son attention. Ses principaux o[uvrages] sont : *Memorie della vita di messer C[ino da] Pistoia*; Pise, 1808, in-8°; — *Notizie d[...] nonico Sozomeno*; ibid., 1810; — *Noti[zie ine]dite della sagrestia Pistoiese, de' belli [arredi] e del campo santo Pisano*; ibid., 1810; — [*Me*]*morie di Scipione Carteromaco*; ibid., 18[..]; *Memorie di Nicolo Forteleguerri*; ibid., [...] — une édition des *Poesie* de Cino; ibid., [...] nouv. édit., ibid., 1826; — *Statuti dell'[...] di S. Jacopo di Pistoia*; ibid., 1814; — [...] *santuari Pistoiesi*; ibid., 1814; — [...] *linguæ italicæ, saltem a sæculo quinto[...]* 1817; — une édition de la traduct[ion des] *Œuvres morales de Plutarque*, par [...] avec notes et commentaires; — une é[dition de] *Turpinus, de Vita Caroli Magni et [...]* Florence, 1822; — *Gesta Caroli Magni a[...]*

cassonam et Narbonam; ibid., 1823; — Une traduction de Pausanias; Milan, 1826-1843, 6 vol. in-8°; — *Monumenti d'un manuscritto autografo di Giov. Boccaccio da Certaldo*; Florence, 1827-1830: cet ouvrage contient de précieux matériaux pour l'histoire de Boccace, de Pétrarque, de Zanobi da Strada et de leurs contemporains;—*Bibliographia critica delle antiche reciproche corrispondence dell' Italia colla Russia, Polonia*, etc.; ibid., 1834-1843.

Conversations-Lexicon.

CIAMPINI (*Jean-Justin*), savant littérateur et antiquaire italien, né à Rome, le 13 août 1633, mort le 12 juillet 1698. Il abandonna la carrière du droit pour se consacrer à l'étude de l'antiquité, fut pourvu de différents emplois, établit à Rome plusieurs académies, et ne cessa d'encourager la culture des lettres. Sa maison était le rendez-vous de tous les savants. Ses principaux ouvrages sont : *Discorso tenuto nell' Academia fisico-matematica romana, in occasione della cometa apparsa in mese agosto* 1682, *ed osservazioni sopra di essa*; Rome, 1682, in-4°; — *Nuove invenzioni di tubi ottici*, etc.; ibid., 1686, in-4°; — *Conjecturæ de perpetuo azymorum usu in Ecclesia Latina*; ibid., 1688, in-4°; — *Examen Libri pontificalis, sive vitarum romanorum pontificum quæ sub nomine Anastasii bibliothecarii circumferuntur*, etc ; ibid., 1688, in-4°; — *Parergon ad examen Libri pontificalis, sive epistola Pii II ad Carolum VII, regem Franciæ, ab hæreticis depravata*, etc.; ibid., 1688, in-4°; — *Dissertatio historica an romanus pontifex baculo pastorali utatur*; ibid., 1690, in-4°; — *de Incombustibili lino, sive lapide amianthis*; ibid., 1691, in-4°; — *Sacro-historica disquisitio de duobus emblematibus, in qua disceptatur an duo Philippi imperatores fuerint christiani*; ibid., 1691, in-4°; — *de Sacris ædificiis a Constantino Magno constructis*; ibid., 1693, in-fol.; — *Investigatio historica de cruce stationali*; ibid., 1694, in-4°; — *Explicatio duorum sarcophagorum sacrum baptismatis ritum indicantium*; ibid., 1697, in-4°; — *Vetera monumenta in quibus, præcipue musiva opera, sacrarum profanarumque ædium structura, ac nonnulli antiqui ritus, dissertationibus, iconibusque illustrantur*; ibid., 1690 et 1699, in-fol. Les principaux ouvrages de Ciampini ont été recueillis par Gianini, en 3 vol. in-fol.; 1717.

Niceron, *Mémoires*, t. IV, p. 193. — Fabiani, *Vita di Giov. Giusto Ciampini.*

CIAMPOLI (*Jean-Baptiste*), poëte italien, né à Florence, en 1589, mort à Jési, le 8 septembre 1643. Il dut aux succès qu'il avait eus dans ses premières études la protection de J.-B. Strozzi; ce noble florentin lui fournit les moyens d'aller suivre les leçons de Galilée à Padoue. Là Ciampoli se lia avec les deux frères Aldobrandini, qui l'emmenèrent à Bologne, et le présentèrent au cardinal Maffeo Barberini, alors gouverneur de cette ville. De Bologne il se rendit à Rome, où il devint secrétaire des brefs, et obtint successivement plusieurs bénéfices. L'avénement du cardinal Maffeo au trône pontifical lui valut de nouveaux honneurs; mais son orgueil lui fit perdre les avantages que lui avaient mérités ses talents. Il préférait hautement ses vers à ceux de Pétrarque, de l'Arioste, du Tasse, de Virgile et de tous les poëtes les plus célèbres. Devenu insupportable à Urbain VIII, poëte lui-même, il fût éloigné de Rome, et nommé gouverneur de trois petites villes, Montalto, Norcia et Jési. La vanité de Ciampoli ne fut pas la seule cause de cette espèce d'exil, que l'on attribue encore à son attachement pour Galilée. Il laissa ses manuscrits à Ladislas IV, roi de Pologne, qui lui avait témoigné un vif intérêt pendant sa disgrâce. Ses poésies ont été recueillies et publiées après sa mort, sous ce titre : *Rime di monsignor Giovanni Ciampoli*; Rome, 1648, in-4°. On a publié dans la même ville, en 1667, in-8°, sous le titre de *Prose*, son dialogue intitulé : *Zoroaster*, et sa *Défense* du pape Innocent II. Il a laissé inachevée une *Histoire du règne de Ladislas IV*.

Rossi, *Pinacotheca*. — Crasso, *Elogi d'uomini illetrati*. — Imperialis, *Museum historicum*. — Baillet, *Jugements des savants*, t. II, p. 230.

***CIANCHETTINI** (*Pio*), compositeur anglais, d'origine italienne, né à Londres, le 11 décembre 1799. Dès l'âge de quatre ans, il annonça les plus heureuses dispositions pour la musique. A l'âge de cinq ans, il exécuta avec précision une sonate de piano de sa composition et des variations improvisées sur des thèmes qui lui furent présentés. Il voyagea avec son père jusqu'à l'âge de six ans, et se fit entendre en Hollande, en Allemagne et en France. Il n'avait pas encore huit ans que déjà il parlait et écrivait correctement quatre langues, l'anglais, le français, l'italien et l'allemand. Tant de prodiges donnaient de grandes espérances; et cependant Cianchettini n'est resté qu'un artiste estimable, dont le talent peut être comparé à celui de beaucoup d'autres. Ses principaux ouvrages sont : deux Concertos de piano; — des Fantaisies pour le même instrument; — *Ode de Pope sur la la solitude*; — soixante Nocturnes italiens pour deux, trois et quatre voix, avec accompagnement de piano; — *Benedictus* à trois voix.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

***CIANCI** (*Ignace*), poëte et théologien italien, natif du royaume de Naples, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Il fût visiteur général de l'ordre des Augustins déchaussés. On a de lui : *Poemata*; Venise, 1757, sous le pseudonyme de *Dasmone Andriaci*.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexicon.*

***CIANFANINI** (*Benedetto*), peintre florentin, du seizième siècle, est cité par les historiens de la peinture parmi les meilleurs élèves de Fra Bartolommeo de San-Marco. E. B—n.

Lanzi, *Storia pittorica.*

* CIANGULO (*Nicolas*), poëte italien, né en Sicile, vers 1680, mort à Leipzig, en janvier 1762. Après avoir professé la philosophie à Malte et la théologie à Meldola, il devint théologal et conseiller de l'évêque de Cervia. Il se rendit ensuite en Angleterre, et de là dans les Pays-Bas, où il embrassa probablement la religion protestante. Il enseigna successivement la langue italienne à Leipzig et à Gœttingue, où il fut couronné poëte, et finit par se fixer dans la première ville. On a de lui : *de Flagello feminarum;* Utrecht, sans date; — *Aminta di Torq. Tasso, con le osservazioni, etc.;* Leipzig, 1732, in-12; — *Lettere miste;* ibid., 1732, in-8°; — *Novum tyrocinium linguæ ital.;* ibid., 1732, 1740, in-8°; — *Acta coronationis Gottingæ;* ibid., 1737, 1739, in-12; — *la Gerusalemme liberata di Torq. Tasso, colle osservazioni*, etc.; ibid., 1740, in-12; — *Poesie sacré;* ibid., 1745, 1746, in-8°; — *della Commedia di Dante quattro canti, colle annotazioni*, etc.; ibid., 1755, in-8°; — *Dialoghi italiani e tedeschi;* ibid., 1757; — Plusieurs poésies latines et italiennes.

Acta coronationis Gottingæ. — Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

* CIANTAR (*Jean-Antoine*), littérateur italien, vivait vers le milieu du dix-huitième siècle. On a de lui : *De B. Paulo apostolo in Melitam, Siculo-Adriatici maris insulam, naufragio ejecto, dissertationes apologeticæ;* Venise, 1738, in-4°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexicon.*

* CIANTÈS (*Ignace*), prélat et théologien italien, de l'ordre des Dominicains, né à Rome, en 1594, mort dans la même ville, en 1667. Après avoir enseigné la théologie au couvent de la Minerve, il devint provincial de la province de Naples, puis commissaire général dans la Pouille, la Calabre et la Sicile. Partout il réforma les abus et ranima le goût des lettres et des sciences. Nommé en 1646 évêque des deux diocèses de Bisaccia et de Saint-Ange des Lombards, il remplit tous les devoirs d'un pasteur zélé. En 1661 il donna librement sa démission, pour se retirer parmi ses frères à la Minerve. Outre plusieurs discours prononcés dans différentes circonstances, on a de lui : *Constitutiones et decreta edita et promulgata in diœcesana synodo San Angeli Lombardorum anno* 1651 *habita;* Rome, 1652; — *Cæremoniale ordinis Prædicatorum;* Naples, 1654, in-8°; — *Raccolta de' miracoli dell' imagine di san Domenico di Soriano:* cet ouvrage est divisé en trois parties; la première parut à Messine, en 1621; la deuxième en 1634, dans la même ville; et la troisième à Milan, 1640, à Rome, 1642, et à Naples, 1656.

Échard, *Script. ordinis Prædicatorum.* — Touron, *Hommes illust. de l'ordre de Saint-Dominique.*

* CIANTÈS (*Joseph-Marie*), prélat et théologien italien, frère du précédent, de l'ordre des Dominicains, né à Rome, en 1602, mort dans la même ville, en 1670. Il se livra à l'étude des langues orientales, et fit servir heureusement la connaissance approfondie qu'il avait de la langue hébraïque à la conversion des juifs, dont Urbain VIII l'avait établi prédicateur à Rome. Nommé, en 1640, évêque de Marsico, dans le royaume de Naples, il se distingua par les beaux exemples de vertu qu'il donna toujours à ses diocésains, et ramena à l'obéissance par la for[ce] de ses discours et par les charmes de la cha[rité] les habitants de Saponara, qui depuis plus [de] soixante ans s'étaient soustraits à la juridi[ction] des évêques de Marsico. En 1656 il quitta v[o]lontairement les fonctions épiscopales, pour [se] retirer dans le couvent de la Minerve, où il v[é]cut dans les exercices de la piété et de l'étu[de]. Outre des statuts synodaux, imprimés à Rome, 1644, on a de lui : *de Sanctissima Trinit[ate] contra judæos;* Rome, 1667, in-4°; — *de S[anc]tissima Christi incarnatione, contra jud[æos];* ibid., 1668, in-4°; — *della Perfezzione de[l]... allo stato del vescovo por compazione di q[uelli] che devesi altri stati degli uomini;* ... 1669; — *Summa contra gentes D. Th[omæ] Aquinatis*, etc.; ibid., 1657 : c'est une tr[aduc]tion en hébreu de la *Somme* de saint Th[omas] contre les gentils. Les trois premiers livres [seu]lement ont été imprimés.

Échard, *Scriptor. ordinis Prædicat.* — Touron, *[Hom]mes illustr. de l'ordre de Saint-Dominique.*

* CIAPPI (*Moreni Antoine*), biograph[e ita]lien, vivait dans la seconde moitié du s[eizième] siècle. On a de lui : *Vita di papa G[rego]rio XIII;* Rome, 1591, 1596, in-4°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Le[xicon].*

* CIARPI (*Baccio*), peintre italien, [né à] Florence, en 1578, mort en 1642. Il fut él[ève de] Santi di Tito, qui fit de lui un dessinateur c[orrect] et un peintre consciencieux. Ciarpi fut u[n des] artistes appelés à décorer l'église de la C[oncep]tion à Rome; mais il n'a pu exécuter qu'u[n petit] nombre de travaux de quelque importance, [ayant] été occupé surtout de la direction de l['école] qu'il avait ouverte à Florence, et de la[quelle] sortit le célèbre Pierre de Cortone. E. B...

Orlandi, *Abbecedario.* — Lanzi, *Storia pitt[orica].* — Ticozzi, *Dizionario.* — Passeri, *Vite de' pittori ... morti dal* 1641 *al* 1673.

CIASLAS. *Voy* SEISLAS.

CIASSI (*Jean-Marie*), médecin et ... italien, né à Trévise, en 1654, mort vers ... [On] a de lui : *Meditationes de natura pla[ntarum], cui accedit tractatus physico-mathem[aticus] de æquilibrio fluidorum ac levitate ...;* Venise, 1677, in-12 : cet ouvrage est r[emarqua]ble; on y voit que l'auteur avait assez b[ien saisi] les principaux phénomènes de la vég[étation]. L'abbé Ficolaï a cru y trouver aussi la ... du problème des forces vives, attribuée ...lement à Leibnitz.

Léon Allacci, *Apes urbanæ.* — Baillet, *Jugem[ents des] savants*, t. IV, part. 2 de l'édition d'Amsterdam. — Carrère, *Biblioth. de la médecine.*

* CIATI (*Paul*), théologien italien, viv[ait dans] la seconde moitié du dix-septième siècle ... chanoine de Pistoie. On a de lui : *Il* ...

tragico spettacolo, discorso; Pistoie, 1663; — *la Santita prodigiosa di S. Casimiro, re di Polonia*; Lucques, sans date; — *gli Affetti d'un anima penitente*; ibid., 1685 :

Zaccheria, *Biblioth. Pistoiensis.*

CIBBER (*Colley*), poëte comique et acteur anglais, né à Londres, le 6 novembre 1671, mort le 12 décembre 1757. Il servit d'abord sous les ordres du duc de Devonshire, lors de l'expulsion des Stuarts. Engagé au théâtre malgré sa famille, il resta comédien obscur, jusqu'à ce qu'il eut trouvé les rôles qui convenaient à son talent, ceux que les Anglais désignent par l'expression de *grims*, c'est-à-dire *grondeurs*. Son genre tenait de près à la caricature. En 1695 parut sa première comédie, intitulée *Love's last shift*. On y remarque, comme dans celles qu'il donna depuis, un tableau piquant des mœurs de son époque, mais peu d'invention dans l'intrigue et peu d'originalité dans les caractères. Le fondement de sa réputation est sa pièce intitulée : *the Careless Husband*. Pope lui-même en a fait l'éloge, et Pope était un des ennemis de Cibber. La comédie de Cibber *the Non-Juror*, imitation du *Tartufe* de Molière, était dirigée contre les Jacobites, et lui fit des ennemis. Il s'en attira encore beaucoup comme co-directeur du théâtre de Drury-Lane et comme poëte lauréat, dont il remplit les fonctions obligées par des odes annuelles assez médiocres. Toutefois, comme il avait le bon esprit de rire tout le premier de ses vers, il désarmait ainsi les critiques. Pope ne laissa jamais échapper la moindre occasion de le tourner en ridicule. La meilleure édition des œuvres de Cibber parut à Londres, en 1777, 5 vol. in-12. Il a laissé un ouvrage sérieux : *Conduite et caractère de Cicéron*, etc, qui fit peu de bruit; mais on relit encore avec plaisir des espèces de Mémoires dramatiques, intitulés : *Apology for the life of Colley Cibber*, recueil précieux d'anecdotes et d'observations sur le théâtre anglais.

Apology for the life of Coll. Cibber. — Aston, *Brief supplement to Colley's Cibber Life.* — *Trial of Coll. Cibber, for writing a book intitled : Apology for his life*, etc., — Rose, *New biog. dict.*

CIBBER (*Théophile*), acteur et littérateur anglais, fils du précédent, né en 1703, mort en octobre 1758. Comme son père, il se consacra au théâtre; mais il avait été moins favorisé que lui par la nature. Sa passion pour les plaisirs l'empêcha de faire des études sérieuses. Il eut cependant l'ambition d'écrire pour le théâtre; mais ses pièces originales eurent moins de succès que celles qu'il emprunta de Shakspeare. Il périt dans un naufrage, en traversant le canal pour se rendre à Dublin. Cibber est surtout connu dans le monde littéraire par un ouvrage intitulé : *Lives of the poets of Great-Britain and Ireland, to the time of dean Swift*; Londres, 1753, 5 vol. in-12. Ce livre n'est pourtant pas de lui, mais d'un Écossais nommé Robert Shiel, qui, détenu pour dettes à la prison du *King's Bench*, acheta de Cibber le droit de le faire paraître sous son nom.

Apology for the life of Theophilus. — *Ciber Penny Cycl.* — Baker, *Biog. dram.*

CIBBER (*Suzanne-Marie*), actrice anglaise, femme du précédent, née en 1716, morte le 30 janvier 1766. Elle était sœur du compositeur Th.-Auguste Arne, qui lui enseigna la musique et la fit paraître dans une de ses pièces représentée à Hay-Market. Non moins distinguée par son talent que par sa beauté, elle fut l'une des meilleures actrices de la scène anglaise. A la suite d'un procès en adultère que lui intenta son mari, elle se sépara de lui, et se consacra à la tragédie. On dit qu'à la nouvelle de la mort de cette célèbre actrice, Garrick s'écria que la tragédie était morte avec elle (*tragedy expired with her*). Suz.-Mar. Cibber a traduit en anglais *l'Oracle*, petite comédie de Saint-Foix.

Fétis, *Biograph. univ. des musiciens.*

CIBO. *Voyez* CYBO et INNOCENT VIII.

CIBOT (*Pierre-Martial*), missionnaire français, né à Limoges, en 1727, mort à Pékin, le 8 aout 1780. Il fit de bonnes études au collége de Louis-le-Grand, à Paris, et entra jeune chez les jésuites. Il s'y distingua dans l'enseignement des belles-lettres et de la philosophie. Son zèle pour la propagation de la foi le conduisit en Chine, en 1758. La relation de ce voyage ne manque point d'intérêt, et est écrite avec une simplicité qui inspire la plus grande confiance. Les observations qu'il y fait sur le Brésil, l'Ile-de-France et les autres contrées où il aborda, sont curieuses et pleines d'intérêt. Admis d'abord dans le palais de l'empereur de Chine en qualité de jardinier, il ne tarda pas à se faire connaître par des talents au-dessus de cet emploi, qui lui valurent la charge de mathématicien de la cour. A des connaissances étendues dans l'astronomie, la mécanique, les langues et l'histoire naturelle, le P. Cibot joignait les vertus de son état et le zèle d'un excellent missionnaire.

Le P. Cibot avait formé le projet d'éclaircir tous les livres de l'Écriture Sainte par l'histoire de la Chine. L'étendue de l'entreprise l'effraya; il se borna au seul *livre d'Esther*. Cet ouvrage inédit compose trois gros volumes in-folio, dont on a donné d'amples extraits dans les dix derniers tomes des *Mémoires* de la Chine. On y remarque une digression sur l'antiquité des Juifs en Chine; il place leur transmigration 500 ans environ avant l'ère chrétienne, ce qui n'est pas hors de vraisemblance. Il trouve que dans les anciens livres chinois il est fait mention de la femme de Loth, changée en bloc de sel, de la manne du désert, de la suspension du cours du soleil sous Josué, et d'autres traits semblables de l'Histoire Sainte, que les auteurs de ces livres avaient appris des Juifs.

Cibot a écrit un grand nombre de *dissertations, traités, notices*, etc., renfermés dans les *Mémoires concernant l'histoire des lettres*,

sciences et arts de la Chine, 15 vol. in-4°.
A. D.

Biographie du Limousin, 1858. — *Mém. sur les Chinois*.

*CIBOULE (*Robert*), théologien et moraliste français, né à Breteuil en Normandie, mort en 1458; il fut camérier du pape Nicolas V et doyen d'Évreux, après avoir rempli les fonctions de chancelier de l'église de Notre-Dame de Paris; il avait été envoyé par le roi au concile de Constance. En 1437, il fut au nombre des juristes consultés sur la réhabilitation de la Pucelle, et donna un avis favorable. Il a laissé divers ouvrages, restés en manuscrits; celui qu'il intitula: *la sainte Méditation de l'homme sur soi-même* fut imprimé à Paris en 1510, in-fol. Un moine, confesseur de Charles-Quint, Pierre Le Febvre, en donna à Louvain, en 1556, une savante édition, augmentée, que les bibliophiles recherchent pour un motif absolument étranger au contenu du livre; le libraire y a placé des lettres initiales représentant des animaux fort habilement dessinés. La *Consultation* de Ciboule en faveur de la Pucelle a été imprimée par extraits dans l'édition du *Procès*, t. III, p. 326 et 328.
G. BRUNET.

P. Paris, *Manuscrits français*, t. IV. p. 162. — Du Boulay, *Hist. univ. Par.*, t. V, p. 921. — Quicherat, *Procès*, t. III, p. 326, et t. V. p. 467. — *Manuscrit de la Bibl. impér.* n° 5970, in-fol., 164 et suiv.

*CIBRARIO (*Luigi*), jurisconsulte italien, né à Turin, le 23 février 1802. Docteur en droit civil et en droit canon, il publia en 1825: *Notizie sulla storia dei principi di Savoia; Notizie di Paolo Simone dei Belli*; — et en 1827: *delle Storie di Chieri libri IV*. Ces ouvrages lui firent bientôt une belle réputation, et, favorisé par le roi Charles-Albert d'une vive amitié, il fut chargé de plusieurs missions importantes, relatives aux intérêts du royaume, en France, en Suisse et en Autriche. Nommé sénateur en 1848, il fut, après la chute de son souverain et ami, chargé par ses collègues de se rendre à Porto, et d'engager le chevaleresque monarque à rentrer dans sa patrie: on sait quelle fut la triste fin de ce roi, qui semblait appelé à de hautes destinées. C'est à la suite de ce voyage que M. Cibrario fit paraître un ouvrage des plus intéressants, et qui jette une vive lumière sur la révolution italienne de 1848: *Ricordi d'una missione in Portogallo, al re Carlo-Alberto*. M. Cibrario est en outre auteur d'un grand nombre d'ouvrages de littérature, parmi lesquels nous mentionnerons: *della Economia politica del medio evo* (1842); — *Storia e descrizione della Badia d'Altacomba* (1844); — *Libro di Novelle* (1834); — *Novelle* (1836); — *Storia di Torino* (1847). Il a aussi publié un grand nombre d'éditions d'anciens auteurs italiens, accompagnées de notes et de travaux de critique fort remarquables, toujours très-utiles à consulter.
T. ALBERT BLANQUET.

Le journal *Il Risorgimento*.

*CICADA (*Jérôme*), surnommé *Sternatis et Millonii dominus*, savant italien, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui: *Somnium S. Vafrinus ex Tancredo, poemate heroico Ascanii Grandi, libro V, ex ejusdem carmen de Vesevi conflagratione, et nonnulla epigrammata*; Licii, 1634, in-4°.

Cat. de la Bibl. imp.

CICCARELLI (*Alphonse*), médecin itali[en], natif de Bevagna, dans l'Ombrie, mort en 15[..]. Il s'est rendu tristement célèbre par les pl[us] insignes fourberies littéraires. Spéculant sur [la] faiblesse des grands, dont ses éloges flattai[ent] l'orgueil, il se mit à fabriquer des généalog[ies] et des histoires de familles. Arrêté par l'o[r]dre de Grégoire XIII et condamné comme c[ou]pable de falsification et de supposition de tit[res], il eut la main coupée, et fut ensuite pendu [sur la] place publique. Ceux de ses ouvrages qui ont [été] publiés sont: *Clitumno flumine*; avec un tr[aité] *de Tuberibus*; Padoue, 1564; — *Istoria di ca[sa] Monaldesca*; Ascoli, 1580. L'opuscule *de T[u]beribus* a été traduit en français par Amor[eux], 1813, in-8°.

Léon Allaci, *Observations sur les antiquités é[trus]ques d'Inghirami*. — Jacobelli, *Bibl. Umbriæ*. — S[..] *de Doctis impostoribus*. — Tiraboschi, *Storia d[ella] letter. ital.*, t. III.

CICCI (*Marie-Louise*), femme poëte itali[enne], née à Pise, le 14 septembre 1760, morte l[e ..] mars 1794. Ayant perdu sa mère de bonne he[ure], elle fut mise dans un couvent à l'âge de huit [ans]. Son père, qui voulait la faire instruire ex[clusi]vement dans la pratique des devoirs dom[esti]ques, défendit même qu'on lui apprît à lire. [..] la jeune Cicci, trompant la surveillance de [ses] maîtresses, lisait en cachette les poëtes itali[ens], et s'essayait à retracer des caractères ave[c de] petits morceaux de bois qu'elle trempait dan[s du] jus de groseilles. Elle avait à peine dix ans q[ue] elle composa ses premiers vers. De retour [dans la] maison paternelle, elle y étudia, outre la l[itté]rature italienne, l'histoire générale, le fra[nçais] et l'anglais. En 1783 elle fut nommée mem[bre] de l'Académie des Arcades, et peu après de [celle] des *Intronati* de Sienne. Ses poésies, recu[eillies] par son frère, ont été imprimées à Parme; 1[...], in-16.

Anguillesi, *Éloge de M.-L. Cicci*, en tête de ses *Po[ésies]*. — Tipaldo, *Biog. degli Ital. illustri*, t. IV, p. [...].

*CICCIONE (*Andrea*), sculpteur et archi[tecte] italien, né à Naples, dans la seconde moitié du [qua]torzième siècle, mort vers 1440. Élève de [Ma]succio II, il perfectionna son style par l'étu[de des] ouvrages de Donatello. Il avait reçu de la n[ature] un génie extraordinaire et une hardiesse d[igne de] son génie. Capable de tout entreprendre, [parce] qu'il ne croyait rien impossible, il mena à f[in les] travaux les plus extraordinaires, sans être [arrêté] par aucune difficulté. Parmi ses ouvrages [les] plus étonnants, on doit compter le Tombea[u du] roi *Ladislas*, à *Saint-Giovanni a Carbon[ara]*. Quoique ce monument fût placé dans une p[...]

église, il lui donna une hauteur de plus de seize mètres et une largeur proportionnée, et le décora de statues colossales. Le style, l'ornementation, la composition, tout indique qu'en 1415, époque à laquelle appartient ce mausolée, Ciccione n'avait pas encore acquis le goût plus pur qu'il déploya en 1432 dans l'érection du tombeau de Caracciolo, placé dans une autre chapelle de la même église. On trouve dans celui-ci une largesse de touche et une habileté de ciseau qui montrent ce qu'eût été cet artiste s'il fût né un siècle plus tard. Ciccione ne fut pas seulement un grand sculpteur, il fut aussi un des premiers architectes de son temps, comme l'attestent le monastère et l'église de Monte-Oliveto, le cloître de Santo-Severino, le palais du prince de la Riccia, et autres beaux édifices élevés sur ses dessins.

E. B—N.

Cicognara, *Storia della scoltura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Baldinucci, *Notizie*.

CICÉ. *Voyez*. CHAMPION.

CICÉ (*Louis* DE), missionnaire français, de l'ordre des Dominicains, vivait au commencement du dix-huitième siècle. Il fut vicaire apostolique en Chine. On a de lui : *Acta Cantoniensia authentica, in quibus praxis missionariorum S. J. circa ritus Cinenses approbata est communi consensu Dominicanorum et Jesuitarum; acc. epistola Lud. de Cicé*; 1700, in-8°; — *Lettre aux PP. Jésuites sur les idolâtries et sur les superstitions de la Chine*; 1700, in-12 et in-4°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allg. Gelehrten-Lexicon*.

CICERI (*Paul-César* DE), prédicateur français, né à Cavaillon, le 24 mai 1678, mort le 27 avril 1759. Il fut prédicateur de la cour. On a de lui : *Sermons et panégyriques*; Avignon, 1761, 6 vol. in-12. Il se plaisait à dire « que la nécessité l'avait rendu auteur malgré lui ».

L'abbé Bassinet, *Vie de P.-C. de Ciceri*, en tête des *Sermons et panégyriques*.

* **CICERI** (*Pierre-Luc-Charles*), peintre français, né à Saint-Cloud (Seine-et-Oise), le 18 août 1782. Il montra de bonne heure un goût très-vif pour la musique; à quatorze ans il jouait du violon chez Séraphin et composait à lui seul l'orchestre de ce spectacle d'ombres chinoises. Parent de Martin et ami d'Elleviou, ces excellents chanteurs le firent recevoir au Conservatoire de musique, où il resta pendant douze années. Il s'était fait remarquer par une belle voix de ténor, lorsqu'à la suite d'un accident (il fut renversé par une voiture), il demeura infirme, et dut renoncer au chant. Il se livra alors à l'étude du dessin, sous la direction de l'architecte Bellangé, et apprit la peinture de décors dans les ateliers de l'Opéra. Ciceri a fait faire à ce genre de peinture d'immenses progrès. Nommé peintre décorateur en chef de l'Opéra, il s'acquit une réputation européenne. En 1810 le roi de Westphalie, Jérôme Bonaparte, le chargea d'exécuter les décorations du grand théâtre de Cassel. En 1826 la direction des fêtes du sacre de Charles X lui fut également confiée. Le nombre des décorations qu'il a exécutées pour différents théâtres s'élève à plus de quatre cents. Son pinceau a puissamment contribué au succès d'un grand nombre d'opéras et de ballets; nous citerons entre autres : *la Vestale*; — *Armide*; — *la Lampe merveilleuse*; — *la Muette de Portici*; — *Moïse*; — *Guillaume Tell*; — *Robert le Diable*, etc., etc. Ciceri compte au nombre de ses élèves les plus habiles, tous peintres en décors, Cambon, Desplechin, Serchan, etc., etc. De son mariage avec une fille du peintre Isabey, Ciceri a eu six enfants, tous artistes : *Eugène* et *Ernest Ciceri* sont des peintres et des lithographes distingués.

ÉDOUARD RENARD.

Documents particuliers.

CICÉRON (1) (*Marcus Tullius*), le plus grand orateur romain, né le 3 janvier 106 avant J.-C., mort le 7 décembre 43 avant J.-C. Né avec ce caractère que Platon donne au véritable ami des sciences et de la sagesse, avec cette ardeur qui embrasse toutes les connaissances, qui ne néglige aucun genre de littérature ou d'instruction, il se sentit d'abord entraîné vers la poésie, et composa dès sa première jeunesse un petit poëme en vers tétramètres, intitulé : *Pontius Glaucus* (2). Parmi ses professeurs, tous Grecs, à l'exception du grammairien Q. Aelius, on remarque Archias d'Antioche, qui depuis 102 vivait à Rome sous la protection de Lucullus. Au sortir des études de l'enfance, Cicéron entendit l'académicien Philon, de tous les disciples de Clitomaque le plus admiré par les Romains pour son éloquence et le plus aimé pour son caractère. En même temps il alla écouter le jurisconsulte Mucius Scevola, un des plus illustres sénateurs de Rome, et il fit avec lui de grands progrès dans la connaissance des lois. Au plus fort de la guerre sociale, Rome, pour se défendre contre les insurgés italiotes, remit en vigueur l'ancienne loi qui soumettait tous les citoyens au service militaire, et le jeune Cicéron fit en 89 sa première et unique campagne sous les ordres de Cn. Pompeius Strabon, père du grand Pompée. Pendant les six années qui suivirent sa courte carrière militaire, il ne prit part à aucune affaire publique. Voyant s'élever les guerres civiles dans sa patrie, et des guerres civiles naître les tyrans, il se renferma dans la vie contemplative et littéraire, fréquenta les Grecs les plus habiles, et se perfectionna dans les sciences, jusqu'au moment où la république, sous la domination de Sylla, parut

(1) Le surnom de *Cicéron* (*Cicero*) lui venait, dit on, de ce qu'un de ses ancêtres avait au bout du nez une petite excroissance de la forme d'un pois (*cicer*).

(2) Les grammairiens citent encore les titres et parfois quelques rares débris de plusieurs petits poëmes de sa jeunesse : *la Prairie*, *le Nil*, *le Mari complaisant* (*Uxorius*), une élégie citée sous le titre, probablement défiguré, de *Tamelastis*. Ces essais furent suivis de deux productions plus importantes, une traduction des *Phénomènes* d'Aratus, conservée en grande partie, et son poëme de *Marius*, dont il parle avec tant de complaisance dans le livre *des Lois*.

reprendre quelque stabilité. A cette époque d'études paisibles au sein de la vie privée appartiennent *la Rhétorique à Hérennius*, que M. Le Clerc nous semble avoir définitivement rendue à Cicéron, et le traité *de l'Invention oratoire*, seconde édition de sa Rhétorique, qu'il eut l'intention de donner complète, mais dont il paraît n'avoir jamais achevé que deux livres; peut-être aussi faut-il y rapporter quelques traductions de Xénophon et de Platon.

Cicéron plaida sa première cause à l'âge de vingt-cinq ans. Nous n'avons ni aucun détail sur l'affaire, ni aucun débris du discours; mais il nous reste celui qu'il prononça la même année pour un certain Quintius, dans une question d'intérêt privé. Le jeune orateur triompha du crédit de la partie adverse et de l'éloquence d'Hortensius. Quelque temps après, son premier plaidoyer dans une cause criminelle le mit au premier rang des orateurs judiciaires. Un affranchi de Sylla, Chrysogonus, s'étant fait adjuger à l'enchère pour deux mille sesterces (440 fr.) les biens d'un citoyen qui avait été tué comme proscrit, Roscius, le fils et l'héritier du mort, indigné de cette fraude, prouva que ces biens valaient six millions de sesterces (1,320,000 francs) : Sylla, convaincu d'une telle injustice, devint furieux, et, à la sollicitation de Chrysogonus, il fit accuser Roscius d'avoir tué son père. L'accusé ne trouvait point d'avocat : tous craignaient la cruauté du dictateur; le jeune homme, dans sa détresse, ayant eu recours à Cicéron, les amis de celui-ci l'engagèrent à ne point laisser échapper la plus belle et la plus honorable occasion d'arriver à la gloire : il se chargea de la défense, réussit, et fut admiré. Craignant alors la vengeance de Sylla (1), il partit pour la Grèce, et fit courir le bruit qu'il avait besoin de rétablir sa santé. En effet, il était maigre et délicat; la faiblesse de son estomac l'obligeant à ne prendre que vers le soir une nourriture légère; sa voix, quoique bonne et forte, était dure et peu flexible; et comme dans ses discours, véhéments et pathétiques, elle prenait ordinairement les tons les plus élevés, son zèle ardent inspirait quelques alarmes.

Arrivé à Athènes en 79 (2), il fut assidu aux leçons d'Antiochus l'Ascalonite, dont la grâce et la facilité le charmèrent, sans qu'il approuvât ses innovations en philosophie; car Antiochus avait renoncé dès lors à la nouvelle académie et quitté la secte de Carnéade, ou entraîné par le témoignage des sens et par l'évidence, ou cédant, comme on l'a prétendu, à quelque jalousie, à quelque inimitié contre les disciples de Clitomaque et de Philon : déjà presque tous ses dog n'étaient plus que ceux du stoïcisme. Or, Cicé aimait la nouvelle académie, et s'y attachait t les jours, bien résolu, s'il abandonnait jam entièrement les affaires publiques, à venir, l du Forum et du sénat, goûter dans Athènes charmes de la philosophie et du repos. M ayant appris la mort de Sylla, et voyant que corps, raffermi par l'exercice, reprenait nouvelle vigueur, et que sa voix, plus ferm plus grave, en même temps agréable et fo répondait assez bien à sa complexion, pr d'ailleurs par les lettres et les prières de ses a de Rome et par les conseils d'Antiochus, l'engageait à entrer dans les affaires publiq il se remit à former son éloquence comme instrument nécessaire, et, soit par ses pro études, soit par son commerce avec les orat les plus célèbres, il réveilla son génie poli et oratoire. Ses nouveaux voyages n'eurent d'autre but : en Asie, il fréquenta les rhét Xénoclès d'Adramytte', Dionysius de Magn Ménippe le Carien; à Rhodes, Apollonius Mo et le philosophe Posidonius. Apollonius, n'entendait pas la langue latine, le pria, d de s'exercer en grec devant lui; le jeune teur s'empressa d'obéir, dans l'espérance d cevoir d'utiles conseils. Quand il eut ach l'admiration fut unanime, et il s'éleva entr auditeurs un combat de louanges; seul, Ap nius ne témoigna aucune joie en l'écoutant après le discours, il demeura longtemps p et silencieux. L'orateur s'en affligeait. « Cic lui dit Apollonius, je te loue et je t'admire; je plains le sort de la Grèce, quand je s que la seule gloire qui nous restait, celle lettres et de l'éloquence, va devenir par t conquête des Romains (1). »

De retour à Rome, Cicéron y vécut d' avec une extrême réserve : il voyait fort p magistrats, qui le connaissaient à peine, entendait souvent à ses oreilles ces terme reproche, si familiers à la populace de R *C'est un Grec, c'est un écolier*. Enfin, d aux inspirations de son amour pour la glo la voix de son père et de ses amis, il se tout entier à l'éloquence judiciaire : sa voc alors ne fut point douteuse; il obtint dès l'a le premier rang, et tous ses rivaux rest bien loin au-dessous de lui. Il passe pour eu dans l'action oratoire non moins de dé que Démosthène; il les corrigea en prenant grand soin des leçons de Roscius, acteur c que, et d'Ésopus, qui jouait dans la trag L'action fut bientôt pour l'orateur re une des plus puissantes armes de la per sion. Il disait, en se moquant de ceux qui laient y suppléer par des cris, que leur

(1) Ce motif, donné par Plutarque, semble peu vraisemblable, puisque le jeune orateur resta encore dans Rome plus d'une année, plaidant différentes causes et s'exposant même une seconde fois au mécontentement de Sylla, en défendant contre ses lois arbitraires une femme d'Arezzo.

(2) Ce fut alors qu'il se fit initier aux mystères d'Éleusis.

(1) « M. Cicero, qui omnia incrementa sua sibi d vir novitatis nobilissimæ, et, ut vita clarus, ita in maximus; qui effecit, ne, quorum arma viceramus, e ingenio vinceremur. » (*Velleius Paterculus*, II, 34.)

blesse les faisait monter sur un haut ton de voix, comme un boiteux monte à cheval. Ces plaisanteries et ces bons mots lui paraissaient propres à la plaidoirie, qu'ils rendent plus vive et plus piquante; il en abusa peut-être, et se fit par ses nombreux sarcasmes une réputation de méchanceté.

Cicéron avait alors trente ans; c'était l'âge où il était permis de solliciter les magistratures inférieures.

Nommé questeur en 76, dans un temps de disette, la Sicile lui échut en partage. Son administration déplut d'abord aux habitants, parce qu'il était forcé d'envoyer des blés à Rome. Bientôt les Siciliens firent l'épreuve de son zèle, de sa justice, de sa douceur, et le préférèrent à tous ceux qui avaient jamais gouverné la province. Pendant sa questure, on envoya au préteur plusieurs jeunes Romains des plus illustres et des plus nobles familles, accusés d'indiscipline et de lâcheté à la guerre; Cicéron les défendit avec un grand succès, et les fit absoudre. Fier de la gloire qu'il croyait s'être acquise dans cette charge, il fut, comme il le raconte lui-même dans son discours *pro Plancio*, singulièrement puni de son amour-propre. A son retour, en 74, il rencontra à Puteoli un des principaux citoyens de Rome, avec lequel il avait été lié, et lui demanda ce que les Romains disaient et pensaient de ses actions, comme s'il eût rempli la république entière de l'éclat de ses services et du bruit de sa renommée. « Cicéron, lui répondit l'autre, où avez-vous donc été si longtemps? » Il nous apprend que cette aventure le découragea d'abord, et qu'il ne put envisager sans effroi ce vaste abîme de Rome où son nom s'était perdu. Dans la suite il se fit une sorte de raison, et mit quelque frein à cet amour de la célébrité : il vit bien qu'en travaillant pour la gloire il entrait dans une carrière sans bornes, qu'il est impossible de parcourir tout entière. Cependant, il ne se guérit jamais de cette passion; il fut trop sensible aux éloges, et souvent la vanité nuisit à ses plus sages conseils.

Appelé par son ambition à jouer un rôle politique, il voulut s'en rendre digne : quand un simple artisan, qui ne se sert que d'instruments inanimés, n'ignore le nom d'aucun, ni sa place, ni son usage, il lui sembla qu'il était honteux pour un homme d'État, dont les autres hommes sont comme les instruments dans ses fonctions publiques, de ne pas chercher à connaître ses concitoyens. Il s'accoutuma donc à retenir non-seulement leurs noms, mais la demeure des plus distingués, le lieu et l'étendue de leurs possessions, leurs amis, leurs voisins; et quelque endroit de l'Italie que Cicéron traversât, il pouvait nommer et montrer facilement les terres et les maisons de ses amis. Comme son revenu, quoique suffisant à sa dépense, était peu considérable, on s'étonnait qu'il ne reçût aucun honoraire, aucun présent pour ses plaidoyers; on s'en étonna surtout quand il se chargea d'accuser Verrès. Cet ancien préteur était poursuivi par la province de Sicile, qu'il avait opprimée : Cicéron le força de s'exiler, non en plaidant contre lui, mais, pour ainsi dire, en ne plaidant pas. Les préteurs, qui favorisaient Verrès, ayant rejeté la cause par des délais sans fin jusqu'aux dernières audiences, comme il était manifeste qu'on ne pourrait, dans un temps si court, plaider l'affaire et la juger, Cicéron se leva, et, protestant que les plaidoiries étaient inutiles, fit entendre les témoins, prit les conclusions, et engagea le tribunal à prononcer (1).

Verrès ayant été condamné, Cicéron, qui n'avait fixé l'amende qu'à sept cent cinquante mille sesterces, fut accusé de s'être laissé corrompre pour demander si peu; mais la reconnaissance des Siciliens réfuta cette calomnie. Pour les jeux de son édilité (2), ils lui amenèrent beaucoup d'animaux de leur île, et lui firent de nombreux présents. Il ne profita point de leur bonne volonté pour s'enrichir, et ne s'en servit que pour faire baisser le prix des vivres.

Sa propriété la plus considérable était celle d'Arpinum; celle des environs de Naples et sa terre de Pompéi avaient moins de valeur. Il faut y joindre la dot de sa femme Terentia, qui était de cent vingt mille sesterces, et un héritage de quatre-vingt-dix mille deniers. Avec ce revenu, il mena une vie honnête et sage, ayant toujours près de lui des savants, ou grecs, ou romains. Rarement il se mit à table avant le coucher du soleil, moins à cause de ses occupations que pour ménager son estomac, qui ne lui permettait pas de manger plus tôt. Exact et minutieux dans tout ce qui regardait le soin du corps, il allait même jusqu'à régler le nombre de ses frictions et de ses promenades; en soignant ainsi son tempérament, il prévint les maladies, et devint capable de suffire à tant de travaux et de fatigues. Il céda la maison paternelle à son frère, et alla demeurer sur le mont Palatin, pour être plus à portée de ses clients; car tous les matins il n'y avait pas moins de foule à sa porte qu'à celle du riche Crassus ou à celle du grand Pompée, deux hommes qu'on admirait alors le plus, et qui étaient les plus puissants des

(1) On a conservé cependant plusieurs de ses bons mots dans cette cause. En latin, *verres* signifie verrat. L'affranchi Cecilius, soupçonné de judaïsme, voulant accuser Verrès à l'exclusion des Siciliens : « Qu'y a-t-il à démêler, dit Cicéron, entre un verrat et un Juif? » Verrès avait un fils adolescent, qui passait pour se déshonorer par des infamies. Comme le père accusait Cicéron de mollesse : « Voilà, répondit-il, ce qu'il faut dire à huis clos à ses enfants. » L'orateur Hortensius, qui n'avait pas osé prendre dans les formes la défense de Verrès, voulut bien se trouver à l'arbitration de la peine, et reçut un sphinx d'ivoire pour récompense. Cicéron lui adressa quelques reproches détournés. « Je n'entends pas les énigmes, » dit Hortensius. « Cependant, repartit Cicéron, vous avez chez vous le sphinx. »

(2) La principale affaire de Cicéron pendant son édilité fut la célébration des *Floralia*, des *Liberalia* et des *Jeux romains* (*Ludi romani*), en l'honneur des trois divinités du Capitole. Sans les présents des Siciliens, la fortune médiocre de Cicéron n'aurait pas suffi aux frais énormes de ces fêtes.

Romains. Pompée lui-même recherchait l'amitié de Cicéron, dont la politique lui servit beaucoup à augmenter son crédit et sa gloire.

Lorsque Cicéron brigua la préture, quoiqu'il eût un assez grand nombre de concurrents redoutables, il fut élu le premier de tous, et entra en fonctions au mois de janvier 66. Il se distingua par son intégrité. On dit que Licinius Macer, qui à son propre crédit joignait l'appui de Crassus, ayant été accusé de concussion au tribunal de Cicéron, eut tant de confiance dans sa faveur et ses sollicitations, que, sans attendre que les juges eussent fini d'aller aux voix, il retourna chez lui, se fit couper les cheveux, se revêtit de la toge blanche comme s'il eût gagné sa cause, et reprit le chemin du Forum. Au moment où il sortait, il rencontre Crassus, apprend de lui que toutes les voix l'ont condamné, rentre, se couche, et meurt (1).

Il ne devait plus exercer sa charge que deux ou trois jours, lorsqu'on traîna devant lui Manilius, accusé de péculat. Ce Manilius avait la faveur et la protection du peuple, qui le croyait persécuté à cause de Pompée, dont il était l'ami. Comme il demandait du temps pour répondre, Cicéron ne lui accorda que le lendemain. Le peuple s'en irrita, l'usage des préteurs étant d'accorder au moins dix jours aux accusés. Cité devant le peuple, interpellé, sommé par les tribuns, Cicéron prend la parole : « Romains, dit-il, moi qui ai toujours traité les accusés avec la douceur et l'humanité que les lois permettent, je serais coupable si je me conduisais autrement avec Manilius. C'est à dessein que je lui ai accordé pour terme le seul jour de ma préture dont je pusse encore disposer : si j'avais renvoyé le jugement à un autre préteur, m'auriez-vous cru l'ami de Manilius? » A ces mots, il se fait un merveilleux changement dans le peuple; on l'applaudit, on le prie de défendre lui-même l'accusé. Il s'en charge avec plaisir, surtout à cause de Pompée absent, et reprenant toute l'affaire, il s'élève vivement dans son discours contre les partisans de l'oligarchie et les envieux de Pompée.

Cependant, il ne fut pas moins porté au consulat par les patriciens que par le peuple, qui se réunirent pour sauver l'État à l'occasion de la conjuration de Catilina (*voyez* CATILINA).

Cicéron, à l'exclusion de Catilina, fut élu avec C. Antonius. Il était pourtant le seul des candidats dont le père ne fût pas sénateur, mais simple chevalier. Les projets de Catilina étaient encore ignorés du peuple; mais Cicéron, à peine entré en fonctions en 63, eut à soutenir de grands combats, prélude de ceux qui devaient suivre. D'un côté, les citoyens à qui les lois de Sylla interdisaient les charges, et qui n'étaient ni peu puissants ni en petit nombre, se déclaraient candidats et flattaient le peuple : leurs accusations contre la ty-
rannie de Sylla étaient presque toutes vraies
justes; mais ce n'était ni le temps ni l'occasion
changer les lois en vigueur. D'un autre côté,
tribuns proposaient aussi de funestes inno
tions; ils voulaient faire nommer dix magist
absolus, qui, maîtres de toute l'Italie, de
la Syrie, de toutes les nouvelles conquêtes
Pompée, auraient le droit de vendre les
priétés publiques, de juger ceux qu'ils voudrai
de condamner à l'exil, d'établir des colonies,
puiser dans le trésor, d'entretenir et de
des troupes à volonté. Aussi la loi était-elle
puyée par les hommes du premier rang, et
tout par le collègue de Cicéron, Antonius,
avait l'espérance d'être un de ces décemvirs.
croyait même qu'il avait connaissance des
séditieux de Catilina, mais sans en être fâché
cause de ses nombreuses dettes : c'était un
veau sujet de crainte pour les bons citoyens.
céron, voulant d'abord prévenir ce danger
décerner à son collègue le gouvernement
Macédoine, et refusa lui-même celui de la
Après l'avoir gagné par ce moyen, il
les factieux avec plus de confiance; il
dans le sénat la nouvelle loi, et son éloq
frappa tellement les tribuns eux-mêmes,
n'osèrent lui répondre. Mais ils revinrent
charge; et s'étant rendus maîtres de l'esp
peuple, ils appelèrent les consuls à la
publique. Cicéron ne s'en effraya point;
donna au sénat de le suivre, parut à la
et non-seulement il fit rejeter la loi, mais
gea les tribuns d'abandonner leurs autres
seins : tant son éloquence les avait

Frappés d'abord d'étonnement et de
les complices de Catilina reprirent bientôt
rage, et convinrent de la nécessité d'une
exécution avant le retour de Pompée,
menait, disait-on, ses troupes en Italie.
l'impatience du chef de la conjuration
tout excitée par les vieux soldats de Sylla,
toute l'Italie était couverte, et qui
fondé leurs colonies les plus formida
les villes d'Étrurie. Déjà ils ne rêvaient
pillage de la république, abandonnée une
fois à leur avidité. Dirigés par Mallius,
généraux qui avaient combattu avec
le dictateur, ils s'étaient joints à Catilina,
sieurs se trouvaient à Rome pour l'aider
brigues; car il demandait de nouveau le
lat, bien résolu de faire poignarder Cic
le tumulte des comices. Les indices de la
ration étaient nombreux, mais ne suffi
pour faire condamner un citoyen noble
sant comme Catilina. Cicéron différa
jour des comices; et, au milieu du
semblé par son ordre, il interrogea le
conjurés sur ce qui se disait contre lui.
persuadé qu'un grand nombre de séna
siraient une révolution, et avertissant
plices, fit à Cicéron cette réponse
« Quel est mon crime, si de deux corps,

(1) Tout en s'acquittant avec beaucoup d'exactitude des devoirs de sa charge, Cicéron trouvait le temps d'aller entendre les leçons de rhétorique d'Antonius Gniphon.

l'un, avec une tête, est faible et languissant, et dont l'autre est grand et fort, mais n'a point de tête, je prends celui-ci pour lui en donner une? » Ces mots, qui désignaient le sénat et le peuple, inquiétèrent encore plus Cicéron : le jour des comices, il mit une cuirasse, et les premiers citoyens, avec une partie de la jeunesse, le conduisirent de sa maison au Champ de Mars. Il eut soin d'entr'ouvrir un peu le haut de sa robe pour laisser voir sa cuirasse. Le peuple rejeta encore une fois Catilina; Silanus et Murena furent élus. Peu de temps après, comme les soldats d'Étrurie, vendus à Catilina, se rassemblaient de toutes parts, et que le jour fixé pour l'exécution du complot n'était pas loin, vers le milieu de la nuit, les personnages les plus illustres et les plus puissants de Rome, M. Crassus, M. Marcellus et Scipion Metellus, vinrent à la maison de Cicéron. Voici le motif qui les amenait : on avait remis à Crassus, après le souper, des lettres apportées par un inconnu; il y en avait pour différentes personnes, et une pour Crassus; il l'ouvrit; elle était anonyme. On lui écrivait que bientôt Catilina devait faire un grand carnage dans Rome, et on lui conseillait d'en sortir. Il n'ouvrit point les autres, mais sur-le-champ il vint trouver Cicéron, en partie à cause de l'effroi que lui inspirait cette terrible nouvelle, en partie pour se laver des soupçons que pouvaient attirer sur lui ses liaisons avec le coupable. Cicéron, d'après une décision prise en commun, assembla le sénat dès le matin, rendit les lettres à ceux à qui elles étaient adressées, et les leur fit lire à haute voix. Elles annonçaient toutes une conjuration. Quand, à l'appui de cette nouvelle, Q. Arrius, ancien préteur, eut annoncé les rassemblements de l'Étrurie; quand on eut appris que Mallius, errant avec une armée nombreuse autour des villes de cette contrée, attendait incessamment quelque révolution dans Rome, le sénat décréta que les consuls, chargés seuls désormais de la conduite des affaires, eussent à prendre toutes les mesures qu'ils jugeraient convenables pour sauver la république : sénatus-consulte auquel on n'avait jamais recours que dans les grands dangers de l'État. Cicéron, investi de cette puissance absolue, confia les affaires du dehors à Q. Metellus, et veilla sur celles de la ville; tous les jours il se montrait dans Rome, escorté d'un si grand nombre de citoyens, que le Forum était presque rempli de la foule qui suivait ses pas dès qu'il sortait de chez lui. Catilina vit alors qu'il ne pouvait plus différer. Se disposant à partir pour l'armée de Mallius, il ordonna à Marcius et à Cethegus de se présenter le matin, avec des armes cachées, à la porte de Cicéron, d'entrer comme pour le saluer, et de le percer de coups. Une femme patricienne, nommée Fulvie, découvrit tout à Cicéron; elle vint l'avertir la nuit de prendre garde à Cetehgus. Celui-ci parut au point du jour avec son complice : on les empêcha d'entrer, et leur présence confirma tous les soupçons. Le consul assemble le sénat dans le temple de Jupiter *Stator*, à l'entrée de la rue Sacrée, sur le penchant du mont Palatin. Catilina s'y présente avec les autres sénateurs, comme pour se justifier; mais personne ne veut s'asseoir auprès de lui : on s'éloigne du banc où il s'est placé. Il parle; on l'interrompt par de longs murmures. Cicéron se lève enfin, et lui ordonne de quitter la ville. « Je ne me sers, dit-il, que de la parole pour défendre la patrie; toi, tu as des armes pour l'attaquer : qu'un mur s'élève entre nous deux! » A l'instant même, Catilina sortit de Rome avec trois cents satellites en faisant porter devant lui les faisceaux et déployer les enseignes romaines, comme s'il eût été consul. La guerre était déclarée; Antonius fut envoyé contre l'ennemi. Cornelius Lentulus rassembla et encouragea ceux des conjurés qui étaient restés à Rome. Ce Lentulus, surnommé Sura, homme d'une naissance illustre, mais d'une vie méprisable, était en ce moment préteur une seconde fois, comme c'est l'usage de ceux qui veulent recouvrer la dignité sénatoriale (*Voy.* LENTULUS). Il se proposa d'assassiner tous les sénateurs et le plus de citoyens qu'il pourrait, de mettre le feu à la ville, et de n'épargner que les fils de Pompée. L'intention des conjurés était de les garder comme otages pour faciliter leur accord avec Pompée, qui, suivant un bruit dont personne ne doutait plus, revenait de sa grande expédition. On fixa pour l'accomplissement de ce projet une nuit des Saturnales. Des épées, des étoupes, du soufre, furent portés dans la maison de Cethegus. On assigna à cent hommes choisis par le sort différentes parties de Rome, pour qu'ils y missent le feu séparément, et que toute la ville en un seul instant devînt la proie des flammes. D'autres, postés autour des aqueducs et des fontaines, devaient tuer tous ceux qui viendraient y puiser.

Il se trouvait à Rome en ce moment deux ambassadeurs des Allobroges, nation qui était alors très-malheureuse et ne portait le joug qu'avec impatience. Lentulus et ses complices, jugeant qu'ils pouvaient s'en servir pour agiter et soulever la Gaule, les attirèrent dans la conjuration. Ils leur donnèrent des lettres pour leur sénat, et d'autres pour Catilina lui-même : les premières promettaient aux Gaulois la liberté; par les secondes, ils pressaient Catilina d'affranchir les esclaves et de marcher droit sur Rome. Ils envoyèrent avec eux à Catilina un certain Titus de Crotone, chargé de lui porter ces lettres. Mais tandis que leur légèreté et leur extravagance, au milieu du vin et des femmes, méditaient ces attentats, la sagesse infatigable, la vertu, le génie de Cicéron, veillaient pour le salut de Rome : instruit par de nombreux émissaires de tout ce qui se faisait au dehors, et s'informant lui-même des moindres détails dans des entretiens secrets avec des gens de confiance qui passaient pour

être du complot, il ne tarda pas à connaître les propositions faites aux étrangers, disposa une embuscade nocturne, et s'empara du Crotoniate et de ses lettres, aidé même secrètement par les députés des Allobroges.

Au point du jour il assembla le sénat dans le temple de la Concorde, fit lecture des lettres, et interrogea les témoins. Plusieurs personnes, au rapport de Junius Silanus, avaient entendu dire à Cethegus que trois consuls et quatre préteurs seraient bientôt assassinés. Un consulaire, Pison, fit des dépositions semblables. C. Sulpicius, un des préteurs, envoyé dans la maison de Cethegus, y trouva un amas de traits, d'armes, et surtout d'épées et de poignards nouvellement aiguisés. Enfin, un sénatus-consulte ayant garanti au Crotoniate son pardon s'il découvrait tout, Lentulus, convaincu, se démit de la préture, quitta en plein sénat la toge bordée de pourpre, et prit des vêtements conformes à son malheur. On le livra, lui et ses complices, à quelques-uns des premiers citoyens de Rome, pour les garder dans leurs maisons. Il était déjà tard, et le peuple attendait en foule, quand Cicéron sortit du sénat, et apprit aux habitants de Rome ce qui s'était passé. Reconduit par le peuple, il entra dans la maison d'un ami, voisine de la sienne, parce que les femmes célébraient alors chez lui les mystères de la Bonne Déesse. Cicéron, retiré avec peu de monde chez cet ami, réfléchit sur la conduite qu'il devait tenir envers les coupables. Pendant qu'il flottait dans cette incertitude, les femmes qui sacrifiaient chez lui furent témoins d'une espèce de prodige : le feu de l'autel semblait éteint depuis longtemps, lorsque du milieu des cendres et des écorces brûlées s'éleva tout à coup une flamme vive et brillante. L'assemblée fut saisie d'effroi; mais les vierges sacrées ordonnèrent à Terentia, femme de Cicéron, d'aller à l'instant même trouver son mari, et de l'engager à exécuter pour le bien de l'État ce qu'il avait résolu, la déesse ayant fait éclater cette lumière pour annoncer au consul son triomphe et sa gloire. Terentia alla sur-le-champ lui faire ce rapport et l'animer contre les coupables. Elle fut secondée par Quintus, frère de Cicéron, et par un ami que lui avait donné l'étude de la philosophie, P. Nigidius, qu'il consultait d'ordinaire dans les grandes circonstances politiques. Le lendemain, comme on délibérait dans le sénat sur le châtiment des conjurés, Silanus, qui opina le premier, fut d'avis de les mener en prison, et de les y punir du dernier supplice. Tous ceux qui opinèrent ensuite furent du même sentiment jusqu'à César, dont le discours adroit, rappelant aux sénateurs les lois protectrices de la vie des citoyens, les effrayant sur l'exemple qu'ils allaient donner, ramena beaucoup de sénateurs à son opinion, les uns par scrupule, les autres par faiblesse, d'autres par intérêt pour le consul, qu'on allait charger d'une terrible responsabilité. Cicéron prit alors la parole, et déclara qu'il ne fallait consulter
que l'intérêt public, et qu'il était préparé à tout.
Catulus et Caton, qui votèrent après lui, achevè
rent de décider la condamnation. Cicéron la fit exé
cuter sur-le-champ, dans la prison même, et dis
persa les groupes rassemblés près de la prison p
ce seul mot, qui les glaça de terreur : « Ils ont vécu

Il était déjà tard lorsque Cicéron traversa l
Forum pour remonter chez lui, non plus accom
pagné par les citoyens en ordre et en silen
mais salué, en quelque lieu qu'il passât, par
cris et les applaudissements de la foule, qui
surnommait le sauveur et le fondateur de Ro
Toutes les rues étaient illuminées; chacun a
mis à sa porte des lampes et des flambeaux.
femmes mêmes éclairaient du haut des t
pour lui faire honneur et pour contempler
grand homme, reconduit majestueusement
les premiers citoyens.

Cicéron, malgré de si grands services,
être en butte aux calomnies et aux persécu
à la tête de ses ennemis se trouvaient des
gistrats désignés, César pour la préture,
et Metellus pour le tribunat. Comme ils é
entrés en exercice peu de jours avant la fin d
consulat, ils ne voulurent point qu'en sort
charge il parlât au peuple, et firent placer
bancs sur la tribune pour l'empêcher d'y
ter; ils ne lui permirent enfin d'y paraître
condition qu'il prononcerait en peu de m
serment d'usage (1), et qu'il descendrait a
Il parut donc à la tribune; mais quand
monde lui eut prêté une oreille attentive, il
nonça, non le serment ordinaire, mais u
ment nouveau et fait pour lui seul; il jura
avait sauvé la patrie et maintenu le gou
ment de Rome. Tout le peuple jura qu'il
dit la vérité. César et les tribuns, encore
irrités de ce triomphe, cherchèrent d'
armes contre Cicéron : ils crurent détrui
puissance en proposant par une loi de r
Pompée avec son armée. Ce fut un grand
heur pour Cicéron et pour tout l'empire q
ton fût alors tribun du peuple : au droit d'o
sition, qui le rendait leur égal, il joignit,
les combattre, la supériorité de sa gloire.
content de rompre toutes leurs mesures, il
si haut, dans ses discours au peuple, le
lat de Cicéron, qu'il lui fit décerner les
grands honneurs qu'on eût jamais rendus
citoyen, et le beau surnom de *Père de la p*
car il paraît qu'il est le premier qui ait re
titre, et ce fut Caton qui le lui confirma
tout le peuple romain.

Le crédit de Cicéron fut alors très-p
dans Rome; mais bientôt il s'attira lui-mê
foule d'ennemis. Ce n'est pas qu'on lui rep
aucune injustice; on était seulement fatig

(1) Quand les consuls entraient en charge, ils j
entre les mains du consul qui les avait proclamés,
seraient fidèles à observer les lois ; et lorsqu'ils
taient, ils juraient de nouveau, en présence du p
qu'ils avaient rempli leur premier serment.

louanges excessives qu'il se donnait sans cesse : Dans le Forum, au sénat, devant les tribunaux, il fallait entendre répéter tous les jours les noms de Catilina, de Lentulus; il remplissait même de ses propres éloges tous ses livres, tous ses traités; son éloquence, si gracieuse et si aimable, finissait alors par déplaire; c'était comme une fatalité qui s'attachait à lui. Cependant, quoiqu'il fût si peu maître de sa vanité, il était bien loin d'être envieux, et il louait sans réserve ses contemporains comme ses devanciers : on peut en juger par ses ouvrages. Pour ne citer que les éloges qu'il donnait aux Grecs, il disait d'Aristote que c'est un fleuve qui roule des flots d'or, et des dialogues de Platon, que si Jupiter parlait, il parlait comme lui. Il avait coutume d'appeler Théophraste ses délices. Quant à Démosthène, comme on lui demandait lequel des discours de cet orateur il trouvait le plus beau, il répondit : « Le plus long. » Ceux qui, par un zèle outré pour Démosthène, ne pardonnent pas à Cicéron d'avoir dit dans une lettre à un de ses amis que Démosthène sommeille quelquefois, oublient sans doute les éloges pompeux qu'il donne partout à ce grand homme; ils oublient que ceux de ses discours auxquels il attachait le plus de prix, ses invectives contre Antoine, ont reçu de lui le titre de *Philippiques*.

Son humeur satirique lui fit perdre beaucoup d'amis. Déjà sourdement attaqué par César, qui excitait Pompée contre lui, il se brouilla en 61 avec le plus turbulent des agitateurs populaires, Appius Clodius Pulcher (*voy.* CLODIUS). Celui-ci, élu tribun en 59, accusa Cicéron d'avoir fait périr Lentulus et Cethegus sans jugement. Menacé d'une odieuse condamnation, Cicéron prit l'habit de deuil, laissa croître ses cheveux et sa barbe, et vint dans les rues de Rome supplier le peuple. Sur son chemin se trouvait partout Clodius, environné d'une foule de vils mercenaires, qui lui adressaient les plus grossiers outrages sur sa nouvelle et triste parure, et qui souvent même jetaient de la boue et des pierres à Cicéron suppliant.

Cependant presque tout l'ordre des chevaliers prit d'abord comme lui l'habit de deuil, et vingt mille jeunes gens le suivaient, dans le même appareil, priant et intercédant pour lui. Bientôt le sénat s'assembla; on y proposa de faire prendre le deuil au peuple comme dans une calamité publique : les consuls s'opposèrent à ce décret; Clodius fit briller les glaives autour du lieu d'assemblée, et la plupart des sénateurs s'enfuirent en déchirant leur toge, en poussant des cris de douleur. Mais comme ni la pitié ni la honte ne pouvaient rien sur les satellites de Clodius, comme il fallait s'exiler ou combattre, Cicéron implora le secours de Pompée, qui s'était retiré exprès dans sa maison d'Albe : il commença par lui envoyer son gendre Pison, ensuite il vint lui-même. Pompée, averti de son arrivée, n'eut point la force de l'attendre : obligé de sacrifier à César, son beau-père, les sentiments d'une ancienne reconnaissance, il évita, en sortant par une porte dérobée, la rencontre de Cicéron.

Trahi, délaissé par tout le monde, Cicéron fit auprès des consuls un dernier effort. Gabinius fut inflexible. Pison, moins cruel, le pria de s'éloigner, de céder à ce torrent soulevé par Clodius, de supporter avec courage ces vicissitudes politiques, et de sauver une seconde fois la patrie, que sa résistance exposerait à tous les maux de la guerre civile. Alors Cicéron tint conseil avec ses amis. Lucullus voulait qu'il restât, et lui promettait la victoire; d'autres l'engagèrent à partir, en lui disant qu'il ne tarderait pas à être rappelé par le peuple, fatigué bientôt des excès et du délire de Clodius. Cet avis fut le sien. Il porta au Capitole une statue de Minerve, qu'il honorait depuis longtemps chez lui d'un culte particulier, et la consacra dans le temple avec cette inscription : *A Minerve protectrice de Rome.* Il prit ensuite de ses amis des gens pour l'accompagner, sortit de la ville au commencement d'avril 58, vers le milieu de la nuit, et suivit par terre les côtes de Lucanie, dans l'intention de s'embarquer pour la Sicile. Lorsqu'on ne douta plus de son départ, Clodius fit porter contre lui et afficher dans Rome le plébiscite de son exil, l'interdiction de l'eau et du feu, et la défense de lui donner asile jusqu'à une distance de cinq cents milles de l'Italie (1). Le respect qu'on avait pour Cicéron fit partout mépriser cet ordre; on lui montrait l'affection la plus vive, et on l'escortait d'une ville à l'autre. Seulement à Hipponium, ville de Lucanie, appelée par les Romains Vibo, un homme à qui Cicéron avait rendu de grands services, et qu'il avait fait nommer pendant son consulat intendant des ouvriers, le Sicilien Vibius, pour ne point le recevoir chez lui dans la ville même, lui annonça qu'il mettait à sa disposition sa maison de campagne. Le préteur de Sicile, C. Virgilius, qui devait beaucoup à Cicéron, lui écrivit de ne point débarquer dans sa province. Indigné de cette ingratitude, il continua sa route par terre jusqu'à Brindes. De là il passa à Dyrrhachium. En vain on s'empressait autour de lui, et les villes grecques lui rendaient à l'envi les plus grands honneurs; triste, abattu, il tournait sans cesse les yeux vers l'Italie, comme un amant malheureux, et ce revers de fortune le réduisait à un état de découragement et de faiblesse vraiment incroyable dans un génie formé par les plus hautes leçons. Cependant il avait souvent prié ses amis de ne point l'appeler orateur, mais philosophe, parce qu'il avait

(1) Dion Cassius, qui a compté par stades, en met 3,750; ce qui à 125 pas le stade, ne fait pas tout à fait les 500,000 pas de Plutarque. Mais il y a entre ces deux auteurs une différence bien plus essentielle. Plutarque porte la limite du bannissement de Cicéron à 500,000 pas de l'Italie, et Dion à 3,750 stades de Rome seulement; de sorte que selon lui Cicéron aurait pu se retirer sur les frontières de l'Italie. Mais il y a plusieurs passages de Cicéron qui ne laissent aucun lieu de douter que Dion ne se soit trompé.

fait des études philosophiques l'œuvre de sa vie, tandis que l'art oratoire n'avait été pour lui qu'un instrument de politique et d'ambition. Mais l'opinion n'a que trop de force pour effacer de l'âme des hommes d'État l'empreinte, souvent trop légère, de la raison, et pour y imprimer les passions du commun des hommes.

Clodius, non content d'avoir fait bannir Cicéron, brûla ses maisons de campagne, brûla aussi celle de la ville, et sur l'emplacement éleva un temple à la Liberté. Il mit ses biens à l'enchère, et les fit proposer tous les jours par le crieur, sans que personne se présentât pour les acheter. Devenu redoutable aux chefs de l'aristocratie, fort de l'insolence et de l'audace du peuple, il menaça Pompée, et se mit à décrier les actes de son pouvoir militaire. Pompée, qui voyait tomber son crédit, se blâma lui-même d'avoir abandonné Cicéron; et dans son repentir, il ne négligea rien, avec l'aide de ses amis, pour le faire rappeler. Clodius s'y opposa vivement; et les premières tentatives faites en faveur de Cicéron au mois de juin 58 restèrent sans résultat. Mais en 57 les nouveaux consuls et la majorité du nouveau collége des tribuns, parmi lesquels on distinguait Milon, se déclarèrent hautement pour l'exilé; Pompée les encouragea; le sénat déclara qu'il n'examinerait aucune affaire, qu'il n'exercerait aucun acte de gouvernement avant le rappel de Cicéron, et il invita tous les citoyens romains dispersés en Italie à venir concourir à cette juste réparation envers le consul qui avait sauvé Rome et l'Italie. Le 4 août 57 le décret de rappel fut soumis aux comices par centuries, et passa à une immense majorité.

Cicéron fut rappelé seize mois après son départ. Une telle ivresse régna dans toutes les villes, les peuples mirent un tel empressement à voler sur son passage, que Cicéron, en disant plus tard *qu'il était rentré dans Rome porté comme dans les bras de toute l'Italie*, resta encore au-dessous de la vérité. Crassus lui-même, jusque là son ennemi, vint au-devant de lui comme les autres, et se montra jaloux de son amitié, entraîné, disait-il, par l'exemple de son fils Publius, grand admirateur de Cicéron. A peine Cicéron fut-il de retour, le 4 septembre, que, profitant de l'absence de Clodius, il monta au Capitole avec plusieurs de ses amis, enleva les tables tribunitiennes où étaient inscrits les actes de son persécuteur, et les brisa. Clodius lui reprochait cette violence. « Tu n'étais pas tribun, répondit-il, puisque tu es né patricien; et aucun des actes de ton tribunat n'est légitime. » Caton ne put entendre ce langage sans mécontentement, non qu'il approuvât Clodius et sa conduite politique; mais il disait qu'il y aurait de l'injustice et de la tyrannie au sénat de casser tous les actes de cette magistrature, parmi lesquels se trouvait le plébiscite qui l'avait envoyé en Cypre et à Byzance. Depuis ce temps il y eut entre Cicéron et Caton une certaine froideur, qui, sans aller jusqu'à une rupture ouverte, nuisit à leur bienveillance mutuelle. Deux discours prononc[és] dans le sénat et dans l'assemblée du peuple ex[primèrent] la reconnaissance triomphante de l'il[lustre] exilé; un troisième discours fit déclar[er] nulle par les pontifes la consécration du terr[ain] où sa maison avait été construite. Nous av[ons] encore ces trois discours, dont l'authenticité a [été] contestée sur d'assez faibles motifs par des c[ri]tiques anglais et allemands; il en est de m[ême] du discours sur les réponses des aruspices [qui] appartient à l'année suivante.

Cependant Clodius s'opposa par la force [au] rétablissement de la maison de son ennemi. [Mi]lon, en citant le turbulent démagogue devant [les] tribunaux, le combattit en même temps à [main] armée, et Rome devint un champ de [bataille]. Cet état de crise dura près de cinq ans, pen[dant] lesquels Cicéron reprit le cours de ses trav[aux]. A cette époque appartiennent les plaidoyers [pour] Sextius, pour Balbus, pour Plancius, pour [Cæ]lius, pour Rabirius, les invectives contre [Vati]nius et Pison, le discours sur les provinces [con]sulaires, beaucoup d'autres encore dont [nous] n'avons que les titres et quelques fragments, [par] exemple, la défense de Vatinius et celle de [Ga]binius, entreprises à la demande de Pompée, [que] Cicéron sentait le besoin de ménager; la dé[fense] de Scaurus, dont il fut chargé, lui sixième, [selon] l'usage alors admis de partager ainsi les [plai]doyers. Il faut citer encore parmi les trav[aux de] ces cinq années les trois dialogues *de l'Ora[teur]*, le traité *de la République*, et peut-être qu[elques] autres ouvrages dont la date ou l'authenticité [sont] douteuses. Ces travaux littéraires furent [à peu] près les seuls événements de sa vie de 57 à [52]. Il faut indiquer cependant la mort du p[remier] mari de sa fille Tullie, l'année du retour de [Cicé]ron, et le mariage de Tullie avec Furius C[ras]sipès l'année suivante, enfin, la nominati[on de] Cicéron à la dignité d'augure, après la m[ort du] jeune Crassus dans l'expédition contre les P[arthes].

La lutte entre Clodius et Milon avait fi[ni par] dégénérer en une véritable guerre civile : le [sénat,] pour mettre un terme à ces désordres, [avait] nommé Pompée consul unique, lorsque, [dans] une rencontre qui eut lieu à quelques mi[lles de] Rome, Clodius fut tué par les gens de Mi[lon, et] l'on peut ajouter, par ses ordres. Accusé [de ce] meurtre, il fut défendu par Cicéron. Le s[énat,] craignant que le procès d'un homme de ce [ca]ractère et de ce courage n'excitât quelque trouble dans [la ville,] chargea Pompée de présider à ce jugement [avant] tous les autres, et de rassurer par sa présence la ville et les tribunaux. Pompée, avant l[e jour,] investit le Forum d'une longue file de sold[ats. Mi]lon craignit que Cicéron, troublé par ce [spec]tacle inaccoutumé, ne plaidât moins bien [que de coutume,] et lui persuada de se faire porter en litière [sur] le Forum, pour y attendre, pendant une [partie] de la nuit, que les juges s'assemblassent e[t que] le tribunal fût rempli. Le spectacle qui frapp[a]

yeux au sortir de sa litière, Pompée assis vers le haut du Forum, cet aspect d'un camp, ces armes qui resplendissaient de toutes parts autour de lui, le troublèrent tellement qu'il osa à peine commencer son discours, le corps tremblant, la voix affaiblie, tandis que Milon assistait au jugement avec assurance et fermeté, sans avoir daigné même laisser croître ses cheveux et revêtir l'habit de deuil, ce qui sans doute ne contribua pas peu à le faire condamner. Pour Cicéron, cette terreur lui venait moins de quelque faiblesse d'âme que du vif intérêt qu'il prenait à ses amis.

Vers la fin de 52, lorsque la présence de Cicéron à Rome devenait indispensable pour prévenir une rupture entre César et Pompée, il eut une province à gouverner. Le sort lui donna la Cilicie, avec une armée de douze mille hommes de pied et de deux mille six cents chevaux. Il partit avec l'ordre de remettre la Cappadoce sous l'obéissance de son roi Ariobarzane; et il s'acquitta de cette commission, même sans prendre les armes, avec autant de désintéressement que de sagesse depuis la défaite des Romains chez les Parthes et les mouvements de la Syrie. Les peuples de la Cilicie commençaient à s'agiter : il les calma par un gouvernement doux et tutélaire. Il ne recevait aucun présent, pas même des rois; et sans vouloir que les habitants fissent de frais pour la maison du proconsul, il avait tous les jours à sa table les plus distingués d'entre eux, et les traitait avec dignité plutôt qu'avec magnificence. Aucun esclave ne défendait sa porte; dès le matin (car personne ne le voyait couché), se tenant debout, ou se promenant devant sa demeure, il accueillait ceux qui venaient le saluer. Jamais, dit-on, il ne condamna personne à être frappé de verges ou à avoir les vêtements déchirés; jamais il n'insulta personne, et quand il condamnait à l'amende, c'était sans outrage. Il avait trouvé plusieurs domaines publics usurpés par des particuliers : il les fit rendre aux villes, qu'il enrichit par ce moyen, et conserva l'honneur aux usurpateurs, sans les soumettre à d'autre peine qu'à cette restitution. Il fit aussi la guerre, et mit en fuite les brigands du mont Amanus; ses soldats lui donnèrent même le titre d'*imperator*. Il quitta la Cilicie à la fin de juillet 50. En revenant il s'arrêta quelque temps à Rhodes, et ensuite à Athènes, où il fut retenu par le souvenir des études qu'il y avait faites autrefois. Il y fréquenta les hommes les plus célèbres par leur savoir, revit avec plaisir ses anciens amis, et après avoir reçu de la Grèce un juste tribut d'admiration, il partit pour Rome, où il tomba, pour ainsi dire, au milieu des flammes de la guerre civile, car l'incendie qui couvait depuis longtemps allait éclater. Le sénat voulait lui décerner le triomphe; mais il dit qu'il suivrait plus volontiers la pompe triomphale de César, pourvu que la paix fût assurée entre les citoyens. Il travailla de son côté à une réconciliation : il écrivait à César, il suppliait Pompée, il cherchait à les calmer tous deux. La guerre était inévitable : César envahit l'Italie; Pompée quitta Rome avec un grand nombre de personnages illustres; Cicéron ne le suivit pas, et l'on crût qu'il s'attachait à César. La correspondance presque quotidienne qu'il entretint avec Atticus depuis le milieu de décembre 50 jusqu'à la fin de juin 49, est un fidèle témoignage de ses incertitudes et de ses fluctuations pendant les six mois qui précédèrent la guerre civile. « Quel parti dois-je prendre ? s'écrie-t-il : Pompée a pour lui la justice et l'honnêteté de sa cause; César, son génie, qui est une arme plus sûre pour lui-même et pour les siens. Je sais bien qui fuir, je ne sais qui préférer. » Trebatius, un des partisans de César, lui ayant écrit que César croyait qu'il devait se joindre à lui et participer à ses espérances, ou, si l'âge l'éloignait des affaires, se retirer en Grèce pour y rester neutre entre les deux partis, Cicéron, étonné que César ne lui écrivît pas lui-même, répondit avec mécontentement qu'il ne ferait rien d'indigne de sa vie politique. Mais dès que César se fut dirigé vers l'Espagne, Cicéron s'embarqua à Brindes, le 7 juin 49, pour aller rejoindre Pompée. A peine arrivé, il laissa trop voir son repentir d'être venu : il ne cessait de rabaisser les préparatifs de Pompée, de blâmer ses plans, jusqu'à se rendre suspect, et de lancer en toute occasion des sarcasmes contre son parti. Il n'était point gai cependant, et on le voyait se promener tout le jour dans le camp d'un air morne et soucieux; mais il faisait rire par ses reparties ceux qui songeaient le moins à rire.

Pompée venait d'être vaincu le 9 août 48, à Pharsale, où Cicéron ne se trouva point, parce qu'il était malade : Caton, qui avait à Dyrrhachium une nombreuse armée et une flotte considérable, voulut qu'il prît le commandement, que lui donnait, d'après la loi, son rang de consulaire. Cicéron refusa; il déclara même que la guerre était finie pour lui. Le jeune Pompée et ses amis l'accusant de trahison, tirèrent leur épée, et ils l'auraient tué, si Caton ne lui eût fait un rempart de son corps; il eut beaucoup de peine à le sauver et à le faire sortir du camp. Arrivé à Brindes, vers la fin de novembre, Cicéron y attendit pendant dix mois César, occupé à soumettre l'Égypte et l'Asie. Quand il sut que César était débarqué à Tarente, et qu'il continuait sa route par terre jusqu'à Brindes, il alla au-devant de lui. César, du plus loin qu'il le vit venir, descendit de cheval, le salua, et marcha plusieurs stades, s'entretenant seul avec lui. Depuis ce moment il ne cessa de le combler d'honneurs et d'amitiés. Cicéron même ayant écrit l'Éloge de Caton, César, en y répondant, loua non-seulement l'éloquence, mais la vie de Cicéron, comme parfaitement semblable à celle de Périclès et de Théramène. L'ouvrage de Cicéron était intitulé *Caton*, et celui de César, *Anti-Caton*. On raconte aussi

que Q. Ligarius étant accusé d'avoir fait la guerre contre César, et Cicéron s'étant chargé de le défendre, César dit à ses amis : « Qu'est-ce qui nous empêche d'entendre Cicéron, que nous n'avons pas entendu depuis si longtemps, lorsque Ligarius, reconnu pour un méchant homme et pour notre ennemi, est déjà condamné? » Mais une fois que Cicéron eut commencé de parler, et que son discours, merveilleux instrument de persuasion, eut offert l'heureux mélange de la force et de la grâce, on dit que César, changeant plusieurs fois de visage, laissa voir les divers mouvements dont son âme était agitée, et qu'au moment surtout où l'orateur rappella les dangers de Pharsale, César, hors de lui-même, tressaillit; des papiers, qu'il tenait à la main, lui échappèrent; il s'étonna de pardonner à Ligarius.

La volonté d'un seul ayant succédé au gouvernement jusque alors établi, Cicéron, désormais étranger à la conduite des affaires, s'entretint de philosophie avec les jeunes gens qui venaient l'écouter; et comme c'étaient les premiers et les plus nobles de Rome, il jouit de nouveau d'une grande autorité. Il passait presque tout son temps dans sa maison de Tusculum, d'où il écrivait à ses amis *qu'il vivait comme Laerte*, soit pour plaisanter, selon sa coutume, soit que l'ambition réveillât en lui le désir du pouvoir et le dégoût de sa fortune présente. Rarement il venait à la ville, et cela pour voir César; il était le premier de ceux qui lui décernaient de nouveaux honneurs et qui cherchaient de nouveaux éloges pour lui et pour ses actions. Ainsi, quand César fit rétablir les statues de Pompée, renversées et détruites pendant la guerre civile : « En relevant, dit-il, les statues de Pompée, César affermit les siennes. » Il eut un instant l'intention d'écrire l'histoire; mais il aima mieux commencer par donner à Rome une littérature philosophique. Il avait déjà comme essayé le goût de son siècle en publiant deux traités politiques, celui *de la République*, où la société des Scipions disserte sur la meilleure forme de gouvernement, et celui *des Lois*, où Cicéron lui-même, causant avec Atticus et Brutus, présente un vaste système de législation. Ensuite il prélude à ses ouvrages purement philosophiques par une apologie de la philosophie dans son *Hortensius ;* puis il expose le système de l'Académie avant et après la réforme d'Antiochus, d'abord en deux livres, dans sa première édition des *Académiques*, puis en quatre, dans la seconde, dédiée à Varron, toujours analysant des ouvrages grecs, souvent même les traduisant et appliquant tous ses soins à former une langue philosophique qui pût rivaliser avec celle de ses maîtres (1). Puis il écrit un traité *des Biens et des Maux*, où, par la bouche de trois illustres victimes de la dernière guerre, Torquatus, Caton et Pison, avec lesquels il discute lui-même, il développe le principe moral des Épicuriens, probablement d'après Zénon, celui des Stoïciens d'après Chrysippe, et celui de l'Académie d'après Antiochus. Dans *les Tusculanes*, il développe lui-même, en présence d'un disci qui se borne à lui donner la réplique, un cer nombre d'idées stoïciennes sur la mort, la dou leur, le chagrin, les passions, et sur cette i que la vertu suffit au bonheur. Après ces q tions de morale générale, il passe à la m particulière dans le traité *des Devoirs*; d dialogues développent ses idées *sur l'Amiti la Vieillesse*. Dans ce dernier, dont on ne sa trop admirer la grâce, on peut lui repro d'avoir trop adouci la figure austère du v Caton. Il arrive ensuite à la philosophie religi le traité *de la Nature des dieux*, dans une de dialogues entre l'épicurien Velleius, le s cien Balbus, et Cotta, partisan de la nou Académie, expose et discute toutes les opi des philosophes sur cette question. Les traités *de la Divination* et *du Destin* co tent l'ensemble des idées religieuses que l' voulait présenter à ses concitoyens. Dans le mier, il combat la réalité de l'art des de après l'avoir fait défendre par Quintus; da second, interrogé par Hirtius, son élève, il sente une suite d'arguments assez serrés c l'hypothèse stoïcienne de la fatalité. Nous vons plus les traités *de la Gloire* et *de la V* ces deux divinités de Cicéron et de Brutu premier subsistait encore au temps de Pétra Au milieu de ses grands travaux littéra philosophiques, Cicéron fut troublé par des grins domestiques, dont le plus cruel fut la de sa fille Tullie, en 45. Pour adoucir sa do il écrivit un de ces ouvrages appelés par l ciens *Consolations*, et prodigua les ho et jusqu'à l'*apothéose* à cette mémoire Trois ans auparavant il avait répudié sa Terentia, pour épouser la jeune Publilia; il dia cette dernière parce qu'elle parut se de la mort de Tullie.

Cicéron n'eut point de part à la conjura tre César, quoiqu'il fût intime ami de Bru que, fatigué des troubles civils, il regrett que personne l'ancienne liberté. Mais les jurés craignirent et son caractère, na ment peu hardi, et son âge, où l'audace que souvent aux plus fortes âmes. Brutus et Cassius eurent exécuté leur et que les cris de vengeance des amis de firent craindre que Rome ne retomb les guerres civiles, Antoine, alors con sembla le sénat, et dit quelques mots concorde : Cicéron, dans un discours plu et plus propre à la circonstance, pers sénat d'imiter les Athéniens, de décréter *nistie* pour tout ce qui regardait César, distribuer des provinces à Brutus et à C

(1) On assure, dit Plutarque, que c'est lui qui le premier exprima en latin l'*objet*, l'*assentiment*, l'*époque*, la *catalepsie*, les *atomes*, le *simple*, le *vide*, et d'autres idées de ce genre.

Antoine alors leva la tête; redoutable pour tous les Romains, dont il se croyait déjà le monarque, et terrible surtout pour Cicéron. Indigné de voir la puissance de cet orateur renaître et se fortifier dans la république, inquiet de ses liaisons avec Brutus, il souffrait avec peine sa présence. Les craintes de Cicéron le portèrent d'abord à demander la lieutenance de Syrie sous Dolabella, et à s'embarquer avec lui; mais quand les consuls désignés, Hirtius et Pansa, bons citoyens et grands zélateurs de Cicéron, l'eurent prié de ne point les abandonner, lui promettant, s'il restait, de renverser Antoine, alors, sans les croire entièrement ni désespérer tout à fait de l'avenir, il laissa partir Dolabella, et s'embarqua lui-même pour Athènes, en prenant avec Hirtius l'engagement de n'y passer que l'été, et de revenir pour le nouveau consulat. Le hasard voulut qu'il s'arrêtât pendant la traversée et reçut le 2 août 44 des nouvelles de Rome; ces nouvelles disaient qu'il s'était fait dans Antoine un merveilleux changement, qu'il n'agissait, qu'il ne gouvernait que de concert avec le sénat, et que les affaires, pour prendre la direction la plus heureuse, ne demandaient que la présence de Cicéron. Il condamne alors sa craintive prévoyance, et revient sur ses pas. Il put d'abord croire qu'il avait eu raison d'espérer; car une immense foule vint à sa rencontre, et depuis les portes de la ville jusque chez lui une journée presque entière suffit à peine aux félicitations sur son retour (1). Le lendemain, Antoine ayant convoqué le sénat, et averti Cicéron de s'y trouver, celui-ci n'y vint pas, et se tint couché, prétextant une indisposition causée par la fatigue du voyage; mais il paraît en réalité avoir craint quelque embûche, ses soupçons ayant été fortifiés par les avis qu'il reçut en chemin. Antoine, offensé du motif injurieux qu'on pouvait donner à cette absence, envoya des soldats avec l'ordre de l'amener par force ou de brûler sa maison. Toutefois, à la prière de plusieurs personnes, qui s'entremirent, il révoqua cet ordre, et se contenta des gages qu'il fit prendre sur les biens de Cicéron. Depuis ce jour, ils s'observèrent en silence et se tinrent en garde l'un contre l'autre, jusqu'au moment où le fils adoptif de César, à son arrivée d'Apollonie, se porta pour héritier de son père, et eut à réclamer d'Antoine les sommes immenses qu'il retenait de la succession de César. A l'occasion de ces démêlés, Philippus, qui avait épousé la mère du jeune Octave, et Marcellus, mari de sa sœur, allèrent avec lui trouver Cicéron; et ils convinrent ensemble que Cicéron aiderait le jeune Octave de son éloquence et de son crédit, tant auprès du sénat qu'auprès du peuple, et que le jeune Octave préterait à Cicéron l'appui de ses richesses et de ses armes; car à peine ce jeune homme avait-il paru, qu'un grand nombre des vétérans de César se rassemblèrent autour de lui. La haine d'Antoine et l'amour du pouvoir attachèrent Cicéron à Octave : il espérait diriger les affaires en se servant des armes de ce jeune homme, qui d'ailleurs savait le flatter, le séduire, jusqu'à l'appeler son père. Mécontent de cette politique, Brutus, dans ses lettres à Atticus, reprochait à Cicéron de faire la cour à Octave par la crainte qu'il avait d'Antoine, et de travailler non pas à rendre la liberté à sa patrie, mais à se donner un maître favorable. Il ne laissa pas de prendre avec lui le fils de Cicéron, occupé alors de suivre à Athènes les leçons des philosophes; il lui donna un commandement, et dans plusieurs circonstances il eut à se louer de ses services. Quant à Cicéron, les quatre mois qui s'écoulèrent depuis le commencement de 43 jusqu'à la fin d'avril furent l'époque de sa plus grande autorité : tout puissant dans le sénat, il en chassa Antoine, arma les Romains contre lui, envoya pour le combattre les deux consuls, Hirtius et Pansa, et fit décerner à Octave, par un sénatus-consulte, les faisceaux et tous les droits de la préture, comme au défenseur et au sauveur de Rome. Antoine fut vaincu; mais les deux consuls ayant péri, et les troupes, après le combat, s'étant réunies sous les drapeaux d'Octave, le sénat, craignant pour ce jeune homme l'ivresse d'une brillante fortune, offrit à son armée l'appât des distinctions et des récompenses, et, pour le dépouiller de cette grande puissance militaire, prétendit que la république, délivrée d'Antoine, n'avait plus besoin de tant de soldats armés pour elle. Mais il était trop tard pour désarmer le neveu de César. Le 29 mai Antoine s'unit à Lépide, et le sénat, qui n'avait plus qu'Octave pour défense, ne put rien lui refuser. Celui-ci fit prier Cicéron, par des émissaires secrets, d'obtenir le consulat pour tous deux; ils étaient en même temps chargés de l'assurer qu'il disposerait à son gré des affaires, jouirait seul de l'autorité, et n'aurait point de peine à gouverner un jeune homme qui ne demandait qu'un titre et des honneurs. Octave avoua depuis que, dans la crainte de voir licencier son armée et de se trouver seul et sans appui, il s'était servi fort à propos de l'ambition de Cicéron, en lui offrant le secours de ses amis et de ses brigues pour solliciter le consulat (1).

Ce fut alors surtout que la vieillesse de Cicéron fut séduite et abusée par le jeune Octave : il sollicita pour lui, et lui fit avoir les suffrages

(1) Depuis son retour à Rome, au commencement de septembre 44, jusqu'à la fin d'avril 43, Cicéron écrivit contre Antoine les douze discours si connus sous le nom de *Philippiques*, que Cicéron leur donna et que la postérité leur a conservé. Quelques-uns seulement furent prononcés. Ce sont plutôt des pamphlets que des discours.

(1) Dans ce récit que nous empruntons à Plutarque, cet auteur paraît s'être laissé tromper par les *Mémoires* d'Octave ou d'Asinius Pollion. Si Cicéron sembla favoriser les prétentions du neveu de César au consulat, c'est qu'il lui était impossible de s'y opposer. Le seul solliciteur d'Octave fut ce centurion qui, fatigué des retards du sénat, et comptant sur les huit légions campées aux portes de Rome, s'écria en montrant son glaive : *Hic faciet si non feceritis* (Suétone, *Aug.*, 26). Dion Cassius ajoute que

du sénat. A peine Octave fut-il consul, à peine vit-il sa puissance affermie, qu'il ne songea plus à Cicéron. Devenu ami d'Antoine et de Lépide, et joignant ses forces aux leurs, il partagea l'empire avec eux, comme il aurait partagé une succession. Ils commencèrent par dresser une liste de plus de deux cents citoyens dont ils avaient résolu la mort. La plus vive dispute qu'ils eurent ensemble fut au sujet de la proscription de Cicéron. Antoine ne voulait entendre à aucun accommodement que Cicéron ne fût tué le premier; Lépide se joignait à lui; Octave s'opposait à tous deux. Ces conférences secrètes eurent lieu pendant trois jours, du 24 au 27 novembre, près de la ville de Bologne, devant leurs camps, dans une île formée par le Reno. Les deux premiers jours Octave défendit opiniâtrément Cicéron (1), le troisième il se rendit, et l'abandonna. Pendant ce temps-là Cicéron était à sa campagne de Tusculum, avec son frère. A la nouvelle des proscriptions, ils résolurent de gagner promptement Astura, maison de Cicéron voisine de la mer, et de s'y embarquer pour aller joindre Brutus en Macédoine; car on parlait beaucoup de l'accroissement de ses forces. Les deux frères, accablés de désespoir, se mettent en route chacun dans une litière; au milieu du chemin, ils s'arrêtent, font rapprocher les deux litières l'une de l'autre, et confondent leurs douleurs. Quintus était le plus consterné : il songeait au dénûment où il allait se trouver, car il n'avait rien emporté de chez lui. Cicéron n'avait pris non plus avec lui que fort peu de chose. Ils jugèrent donc à propos que l'un des deux continuât de fuir, tandis que l'autre irait chercher quelque argent, pour venir ensuite rejoindre son frère. Quintus se chargea de ce soin; et, après de longs embrassements, ils se séparèrent en versant des larmes. Quelques jours après, Quintus, livré par ses esclaves à ceux qui le cherchaient, fut tué avec son fils. Cicéron, arrivé à Astura, y trouva un vaisseau, s'embarqua, et fit voile jusqu'à Circéi. Les pilotes voulant repartir sur-le-champ, Cicéron, soit qu'il craignît la mer, soit qu'il ne désespérât pas encore tout à fait de la reconnaissance d'Octave, descendit du vaisseau, et fit environ cent stades comme pour revenir à Rome.

Mais retombant dans ses doutes, et changeant d'avis, il se fit reporter vers la mer, et passa la nuit sur le rivage, livré à de si cruelles incertitudes, qu'il songea un moment à pénétrer en secret dans la maison d'Octave, et à se tuer lui-même sur son foyer, pour y attacher une furie vengeresse. La crainte des tortures qu'il aurait à souffrir, s'il était découvert, le détourna encore de prendre ce parti. Après de nouveaux plans, tour à tour conçus et rejetés par son esprit inquiet, il se remit enfin aux mains de ses esclaves pour se faire conduire par mer au port de Gaète, près duquel il avait une maison de campagne, qui lui offrait pendant les chaleurs de l'été le plus agréable asile, lorsque les vents étésiens font sentir leurs douces haleines. Là s'élevait sur le bord de la mer un petit temple d'Apollon. Au moment où la barque qui portait Cicéron s'approchait du rivage, un essaim de corbeaux sortit du temple avec de grands cris, [illegible] vint se poser aux deux côtés de l'antenne, [illegible] les uns continuèrent leurs croassements, [illegible] que les autres becquetaient les bouts des [illegible]ges. Tout le monde fut frappé de ce [illegible] comme d'un sinistre augure. Cicéron [illegible] à terre, gagna sa maison, et se coucha pour [illegible]dre quelque repos. Mais la plupart de ces [illegible]beaux vinrent encore se poser sur la fenêtre [illegible] chambre, en poussant des cris horribles; et [illegible] en eut un qui, pénétrant jusqu'au lit où [illegible] était couché la tête couverte, retira peu à [illegible] avec le bec le pan de sa robe qui lui [illegible] visage. A cette vue, ses esclaves, honteux [illegible] lâche indifférence avec laquelle ils [illegible] l'assassinat de leur maître, tandis que les [illegible]maux mêmes voulaient le secourir et l'[illegible] à ses persécuteurs, entreprennent aussi de [illegible]ver; et, moitié par prières moitié par force, le font entrer dans sa litière, qu'ils portent [illegible]sitôt du côté du rivage. En ce moment [illegible] les meurtriers, Herennius, centurion, et le [illegible]bun Popilius, qui autrefois, accusé de [illegible] avait été défendu par Cicéron. Suivis [illegible] troupe de satellites, ils se présentent aux [illegible] de la maison, les trouvent fermées, les [illegible]cent, cherchent en vain Cicéron, et le [illegible]dent à tous ceux qu'ils rencontrent. Tous [illegible] dirent qu'ils ne l'avaient point vu; mais [illegible] qu'un jeune affranchi de Quintus, élevé par [illegible]céron lui-même dans l'étude des sciences [illegible] lettres, et qui se nommait Philologus, [illegible] au tribun la litière que l'on portait vers le [illegible] par des allées couvertes. Le tribun, avec un [illegible] nombre de soldats, fit le tour pour gagner [illegible]sue de ces allées, et le centurion Herennius [illegible]versa en courant le jardin. Cicéron, qui [illegible] le bruit, ordonna à ses porteurs de s'arrêter [illegible] par un geste qui lui était ordinaire, [illegible] menton avec la main gauche, il regarda [illegible] ses meurtriers. Il avait la barbe et les [illegible] hérissés, couverts de poussière, et le [illegible]figuré par les inquiétudes et les chagrins : [illegible]ternés à sa vue, la plupart se voilèrent [illegible] qu'Herennius l'assassinait. Il tendit lui-[illegible] cou hors de la litière; Herennius, par [illegible] d'Antoine, lui coupa la tête, et la main qui [illegible] écrit les *Philippiques*.

Le jour où ce sanglant trophée fut [illegible] Rome, Antoine présidait les comices. [illegible] vit arriver le tribun, il s'écria : « [illegible]

Cicéron répondit : « Si vous le demandez ainsi, il l'obtiendra. »

(1) Ce fait paraît encore emprunté aux *Mémoires* d'Octave; mais il est difficile de croire que cette résistance fut sincère. On alléguerait en vain la clémence d'Auguste. Sénèque a dit avec raison : *Clementiam non voco lassam crudelitatem.*

s proscriptions sont finies ! » Il fit attacher la te et les mains de son ennemi sur la tribune aux rangues, spectacle d'effroi pour les Romains, i croyaient voir non les traits de Cicéron, is l'image de l'âme d'Antoine (1).

Ainsi périt, à l'âge de soixante-quatre ans, le plus and orateur de Rome et l'un de ses meilleurs oyens. Il n'avait pas la fermeté, la prévoyance, prit de suite, ni même la réserve et la dignité essaires pour soutenir le rôle politique que lui posèrent les circonstances, et sous ce rapport st au-dessous de la réputation que Middleton, biographe, a voulu lui faire comme homme tat; mais ses défauts contribuèrent presque ant que ses qualités à faire de lui l'écrivain plus parfait de toute l'antiquité. Sa vanité, fois puérile et si souvent indiscrète, animait s les efforts qu'il faisait pour arriver au prer rang dans tous les genres; la mobilité de imagination donne à ses écrits un éclat et vivacité qui se mêlent heureusement aux tudes solennelles de la langue oratoire chez Romains. Il y joignait des idées élevées, puis dans de longues études philosophiques, une ance et une pureté de langage qui n'existent t-être au même degré chez aucun écrivain, harmonie si douce et si riche qu'on n'ose lui reprocher d'être trop savante. Quelque t qu'il traite, Cicéron est un artiste accompli ait de langage. Nous ne parlons ici que de ouvrages en prose. Ses essais poétiques, ceux a jeunesse comme ceux de ses dernières an-, n'offrent le plus souvent, dans les fragments ous restent, qu'un travail de style plus facile eureux, quelques vers coulants au milieu de coup d'autres qui manquent de netteté, d'é-ce et d'harmonie, une poésie inanimée mal-a chaleur factice et le mouvement tout exté-de quelques passages, un style plein d'ex-ions vagues, parfois impropres, et chargé ériphrases aussi éloignées de la précision gique de Lucrèce que de l'élégance de Catulle l'harmonie profondément sentie de Virgile. n'est pas seulement dans ses discours que ron déploie toutes les richesses de son élo-ce : ses traités sur l'art oratoire ne se re-nandent pas moins par les charmes du style par la justesse des idées, qu'il doit à sa e expérience. Si nous n'avions plus aucun iscours de Cicéron, il suffirait de lire ses livres *de l'Orateur* pour voir que celui qui sait une si haute idée de son art, qui en si bien analysé tous les secrets et qui les mait avec tant de bonheur, était nécessaire-un homme puissant par le talent de la e. Plus tard, quand il cherche dans un adressé à Brutus l'idéal de l'éloquence, il e dans plusieurs passages quelque chose lévation platonique, et dans toute la première partie il déploie une élégance, une richesse de style, une finesse d'observation qui nous font regretter de le voir à la fin s'arrêter si longtemps sur des combinaisons de rhythme et des calculs de syllabes; et lorsque pour compléter tout ce qui se rattache à l'art qui lui avait donné tant de gloire, il trace dans le *Brutus* une histoire de l'éloquence latine, parmi cette foule de noms un peu sèchement entassés, mais qui nous attestent combien la parole était cultivée à Rome, avec quel éclat se détachent les portraits de Caton, de Gracchus, de Crassus et d'Antoine; avec quel intérêt on y voit Hortensius jugé par un ami qui se souvient d'avoir été son rival; avec quel plaisir on y suit l'histoire des études et des premiers travaux de l'auteur! Ajoutons que ces traités sur l'art oratoire sont, indépendamment de tout autre mérite, la source la plus abondante où nous puissions aujourd'hui chercher l'histoire littéraire de Rome et quelquefois de la Grèce; son traité même *de l'Invention* et ses livres *à Herennius*, dont il parle avec quelque dédain dans son premier livre *de l'Orateur*, sont peut-être ce qui nous fait le mieux connaître cette étonnante machine à improviser que le génie des Grecs avait inventée sous le nom de *rhétorique*. Les huit derniers chapitres du troisième livre nous donnent tout ce que nous savons sur la mnémonique des anciens.

'out ce qui a été dit jusque ici a été en grande extrait de Plutarque, *Vie de Cicéron*, trad. par Le Clerc.

C'est encore comme monuments historiques à la fois et comme modèles d'élocution que se recommandent ses ouvrages philosophiques. Cicéron n'est rien moins qu'un penseur profond qui se replie sur lui-même et cherche, par l'observation interne, à saisir la véritable nature de l'intelligence humaine et ce que l'homme peut savoir de sa destinée : c'est un curieux de philosophie, qui voit dans ces recherches une sorte de gymnastique pour la pensée, un moyen d'étendre ses idées et une matière de plus pour déployer l'inépuisable richesse de son style. Ce qui détermine sa préférence pour la philosophie de l'Académie, c'est d'abord l'absence de doctrines absolues, c'est la liberté qu'elle donne à la discussion, et qui permet de déployer toutes les ressources de l'esprit, c'est, enfin, qu'elle est la philosophie la plus éloquente. Cicéron veut donner à Rome une littérature philosophique, comme il lui aurait donné, s'il eût vécu plus longtemps, une littérature historique. Jusque alors la doctrine épicurienne était la seule qui eût produit à Rome quelques ouvrages. Outre l'admirable poëme de Lucrèce, qui paraît avoir été trop peu goûté de Cicéron, nous trouvons cités dans ses ouvrages les écrits de Catius et d'Amafanius, dont le succès le révolte : il leur reproche amèrement la nudité de leur style et la sécheresse de leur exposition. Pour lui, il veut donner aux Romains quelque chose qui rappelle à la fois l'éloquence et les idées sublimes de Platon. « La civilisation grecque, dit M. Duruy, dans une belle page de son *Histoire des Romains*,

s'était surtout portée vers l'Orient. Cicéron concentra en lui, si je puis dire, ses mille rayons épars, et les envoya à l'Occident barbare, pour lequel la Grèce n'avait rien fait. Mais, homme d'État et jurisconsulte, plus préoccupé d'application que de théorie, il ne prit de cette civilisation que ce qu'elle avait d'utile; et alliant, par un heureux eclectisme, l'idéalisme de Platon à la morale du Portique, il ébranla, au milieu de son triomphe, le sensualisme d'Épicure. Que nous importe, après tout, qu'il ait tant emprunté et qu'il ne soit souvent qu'un écho, si cet écho éclatant et sonore grandit cent fois la voix première et fait entendre du monde entier des paroles qui sans lui seraient restées obscures et inutiles? En morale religieuse, l'idée de l'unité et de la Providence divine, de l'immortalité de l'âme, de la liberté et de la responsabilité humaine, des peines et des récompenses réservées à une autre vie; en morale politique, l'idée de la cité universelle, dont la charité doit être le premier lien, le perfectionnement de notre espèce, la nécessité pour tous de travailler au progrès général, et l'impérieuse obligation de fonder l'utile sur l'honnête, le droit sur l'équité, la souveraineté sur la justice, c'est-à-dire la loi civile sur la loi naturelle révélée par Dieu lui-même et par lui gravée dans tous les cœurs : telles sont quelques-unes des nobles croyances que la magie de son style a popularisées. Tout cela n'est, il est vrai, ni rigoureusement démontré ni enchaîné en corps de doctrine. C'est l'effort d'une belle âme, qui atteint, par sa propre inspiration, aux vérités sublimes de la religion éternelle, et non le patient travail du philosophe qui construit un système où tout se tient et s'enchaîne. Mais pour parler au cœur, faut-il donc tant de logique? »

Comme philosophe politique, Cicéron est tout entier dans le *de Republica*, le *de Legibus*, et le *de Divinatione*; nous sommes heureux d'offrir au public une appréciation inédite d'un écrivain éminent, M. Villemain : « Le traité *de la République*, dit l'éloquent critique, longtemps perdu pour les modernes, sauf quelques belles pages du songe de Scipion; ce traité, en partie retrouvé de nos jours sur un palimpseste, et publié, discuté, traduit, au milieu des mouvements de liberté qui agitaient l'Europe de 1820 à 1825, aurait offert plus d'intérêt si l'auteur eût suivi, pour le composer, un conseil dont il fut tenté, et qu'il rappelle ainsi dans une lettre à son frère Quintus : « Tu me demandes où j'en suis de l'ouvrage que je m'étais mis à écrire pendant mon séjour à Cumes : je ne l'ai point quitté, et je ne le quitte pas; mais déjà plus d'une fois j'ai changé le plan et tout l'ordre de mon travail. Deux livres en étaient écrits, où, prenant pour date les neuf jours des grandes fêtes sous le consulat de Tuditanus et d'Aquilius, je plaçais un entretien de Scipion l'Africain avec Lelius, Philus, Manilius, Tubéron et les deux gendres de Lelius, Fanneius et Scévola. Le dialogue se partageait en neuf journées et en neuf livres, portant tout entier sur la meilleure organisation de l'État et sur les caractères du parfait citoyen. Le tissu de l'ouvrage avançait heureusement, et la dignité des personnes donnait du poids aux discours. Comme je me faisais relire ces deux livres à Tusculum, en présence de Salluste, il me remontra que ce sujet pourrait se traiter avec une bien plus grande autorité, si moi-même je prenais la parole sur la république, surtout n'étant pas un Héraclite de Pont, mais un consulaire, et celui-là même qui m'étais mêlé aux plus grandes crises de l'État; que tout ce que j'attribuais à des personnages anciens paraîtrait fictif [illegible] que dans mes autres ouvrages sur l'art de la parole j'avais, et cela de bonne grâce, écarté de moi la responsabilité d'orateur, mais en laissant la parole à des hommes que j'avais pu voir [illegible] qu'Aristote, enfin, dans ce qu'il dit sur le gouvernement politique et sur l'homme éminent [illegible] avait toujours parlé en son propre nom. Cela m'ébranla d'autant plus, que dans mon plan [illegible] ne pouvais toucher aux plus grands événements de la république plus récents que l'époque [illegible] mes personnages. Dans le fait, j'avais pris [illegible] bord cette voie pour n'avoir pas à craindre [illegible] rencontrant notre temps de heurter qui que [illegible] soit; mais je veux tout à la fois garder la [illegible] précaution, et faire un livre où je m'adresse [illegible] rectement à toi. Cependant, ce que j'avais [illegible] sous une première forme, si je vais à Rome [illegible] te l'enverrai; car tu jugeras, je crois, que [illegible] livres déjà tout écrits, je n'y renonce pas sans [illegible] peu d'humeur ». Cette humeur opéra si bien [illegible] Cicéron ne donna pas suite à sa nouvelle [illegible] et que, soit difficulté de la précaution qu'il [illegible] çait, soit plutôt répugnance à sacrifier une [illegible] déjà si avancée, il ne fit pas l'ouvrage sous [illegible] directe, et conserva ce premier cadre d'un [illegible] logue entre de vieux Romains, sauf à [illegible] duire un peu, en bornant le tout à six [illegible] C'est en effet ainsi qu'il l'acheva, qu'il le [illegible] bientôt à l'amitié d'Atticus, et qu'enfin il [illegible] blia, vers le temps de sa légation d'[illegible] heureux, disait-il, de s'être lié par des [illegible] publics à l'observance des devoirs, dont il [illegible] en effet l'exemple dans le désintéressement [illegible] pureté de son gouvernement. L'ouvrage [illegible] dant, par la forme même à laquelle s'[illegible] Cicéron, resta bien général, et n'offrit [illegible] déduction pressante et applicable que [illegible] rait donnée le plan conseillé par Sa[illegible] même temps, par comparaison à l'[illegible] Platon, il eut ce caractère de prés[illegible] pas un idéal philosophique, une con[illegible] abstraite à réaliser dans l'avenir, mais [illegible] d'utopie du passé, un tableau embelli [illegible] publique romaine, telle qu'elle n'exista [illegible] ou qu'elle dura bien peu, entre la ruine [illegible] thage et la mort de Scipion. Par là [illegible]

veaux fragments qui nous sont parvenus de l'ouvrage de Cicéron, l'ordre du dialogue en partie retrouvé, les problèmes discutés, selon le génie de l'école antique, les thèses soutenues pour et contre la réalité de la justice, quelques belles imitations de Platon et quelques mentions curieuses d'anciens usages romains, tout cela est loin de remplir pour nous l'idée que faisait naître un traité de Cicéron sur la république, et nous croyons que l'ouvrage même retrouvé tout entier n'aurait pas satisfait cette attente. Nous sommes heureux cependant d'avoir été des premiers à saluer une telle découverte et à en reproduire, même faiblement, les précieux débris, ces beaux souvenirs de politesse hellénique rendus avec la majesté de la diction romaine et ces sentiments d'équité primitive, de droit absolu, sur lesquels doit se fonder toute vertu civile, et que Cicéron portait trop profondément gravés dans son cœur et attestait au dehors avec trop de courage, pour n'en pas faire une bonne leçon utile, dans tous les temps, à la bassesse intéressée, à la crainte servile et à l'inertie pliant avec joie devant la force.

« Le traité *des Lois*, également inspiré de Platon, pour le titre et la pensée principale plus que pour les détails, doit être considéré comme une dépendance naturelle des livres *de la République*. C'est le même culte des aïeux, la même admiration du passé, c'est-à-dire le même vain effort pour évoquer les souvenirs exagérés de l'ancienne discipline et de l'ancienne vertu, contre l'irrésistible entraînement des nouvelles mœurs et de la dictature qui les suit. Seulement, et c'est le caractère comme la gloire du génie de Cicéron, à cette observance et à cette interprétation favorable des anciennes lois, il unit toujours la reconnaissance d'une vérité plus haute et l'appel direct à ces notions primitives, à ces ébauches infaillibles du vrai, que la nature a commencées en nous et que la dureté des conventions humaines a tant de fois altérées. C'est ainsi, c'est grâce à cette noble liberté d'esprit, à cet instinct de cœur, que le consulaire et le jurisconsulte romain est en même temps un beau génie de tous les temps, un moderne par l'humanité.

« Rapproché par la date du traité *des Lois*, le traité *de la Divination* partait, pour ainsi dire, d'un autre point extrême de la vaste et mobile intelligence qui sans cesse cherchait dans des travaux spéculatifs une distraction aux tourments de l'inquiétude ou de l'inaction politique. C'est un des livres où l'esprit philosophique de Cicéron sort tout à fait des lisières de l'ancienne discipline aristocratique et superstitieuse, et détruit par une moqueuse incrédulité des usages dont lui-même s'était montré plusieurs fois le défenseur officiel et le zélé ministre. Nulle part on n'a raillé plus finement les fonctions de ce collége augural, dont le grand orateur était membre; nulle part, y compris les ouvrages des premiers chrétiens, on n'a porté de plus rudes coups à l'édifice des fables païennes, et plus directement insinué le recours nécessaire à l'unité de l'être divin et au sentiment de la morale primitive. Cet ouvrage curieux justifie l'anathème que le vieux paganisme sénatorial infligea tout à coup à Cicéron, en interdisant la lecture de ses écrits, dont la plus grande part devait bientôt traverser les temps nouveaux de barbarie et d'ignorance, pour redevenir, dans un monde agrandi, l'entretien et le charme des esprits éclairés. (1) »

Une des parties les plus intéressantes des œuvres de Cicéron, c'est ce qui nous reste de ses *lettres* : ce sont les mémoires les plus curieux que nous puissions lire sur les événements, d'ailleurs si peu connus, de cette grande époque; mémoires tracés par un admirable écrivain et par un homme mêlé à tous les mouvements des dernières années de la république. Ce qui nous en reste est ordinairement partagé en quatre recueils : lettres à Brutus, dont l'authenticité est contestée; lettres à Atticus; lettres à Quintus, son frère; lettres à divers correspondants. A côté des lettres de Cicéron, ce dernier recueil en contient un certain nombre qui lui sont adressées souvent par les premiers personnages de la république, César, Pompée, Caton, Brutus, Cassius, Antoine, Pollion, Plancus, Lepidus, Sulpicius, Marcellus, et une foule d'autres. Toutes ces lettres, marquées de caractères différents, nous démontrent, par l'aveuglement des uns, par l'indifférence ou l'égoïsme des autres, par les misères des provinces, c'est-à-dire du monde, par la corruption des mœurs et l'anarchie qui régnait dans la capitale, la fatalité de ce dénouement que combat en vain la vertu fanatique de Caton et de Brutus, que déplore l'amour-propre de Cicéron, et que subit avec quelque regret l'égoïsme clairvoyant de Pollion. C'est là le grand mérite des lettres *ad diversos :* elles nous montrent une galerie de portraits, nous donnent une foule de détails de mœurs publiques et privées, et commentent par la peinture des hommes et de l'époque les faits même dont Cicéron n'a pas saisi le caractère. Quels doivent être nos regrets quand nous songeons que nous avons perdu la partie la plus considérable de ce recueil !

Les lettres à Quintus sont particulièrement intéressantes, par les conseils pleins de sagesse et d'honneur que Cicéron donne à son frère sur le gouvernement de sa province; et les faits attestent qu'il ne lui prescrivait rien qu'il ne pratiquât lui-même. Les lettres à Atticus nous font connaître surtout le caractère de Cicéron. C'est une épreuve difficile, même pour un homme de bien, que cette publicité donnée aux confidences de l'amitié la plus intime; et Cicéron, dans ces lettres, fournit souvent des armes contre sa vanité, sa faiblesse et l'imprévoyance de sa politique. Ces lettres sont souvent fort obscures. Le

(1) Extrait d'un ouvrage inédit de M. Villemain.

peu de sûreté des moyens de communication, les allusions nombreuses à des entretiens plus intimes ou à des passages, aujourd'hui perdus, d'auteurs anciens, probablement aussi, et même avant tout, l'extrême prudence d'Atticus, qui commandait plus de réserve à son correspondant, mêlent beaucoup d'énigmes à ces causeries, si attachantes quand Cicéron s'y laisse aller à toute la vivacité de ses impressions. Beaucoup de lettres annoncées comme devant contenir plus de détails ne se trouvent pas dans le recueil, et paraissent avoir été supprimées avec toutes celles d'Atticus.

Voici une liste aussi complète que possible de tous les ouvrages de Cicéron. Ils sont si nombreux et si divers que, pour éviter toute confusion, nous les diviserons en plusieurs classes, savoir : I. *Ouvrages philosophiques;* II. *Discours;* III. *Correspondance;* IV. *Poëmes;* V. *Œuvres historiques et Mélanges.*

Dans la liste que nous allons donner de ces ouvrages en les classant selon le genre auquel chacun d'eux se rapporte, nous marquerons d'un astérisque ceux qui sont incomplets, de deux astérisques ceux dont il ne reste qu'un petit nombre de fragments, de trois astérisques ceux qui sont complétement perdus, et nous enfermerons entre deux crochets ceux qui ont été, à tort ou à raison, regardés comme apocryphes.

I. *Ouvrages philosophiques.* — Sous ce titre nous comprenons tous les traités de Cicéron qui ont rapport : 1° à l'*art oratoire*; 2° à la *philosophie politique*; 3° à la *philosophie morale*; 4° à la *philosophie spéculative*; 5° à la *théologie*.

Art oratoire.
- *Rhetoricorum, seu de Inventione rhetorica, libri II.*
- *De Partitione oratoria.*
- *De Oratore libri III.*
- *Brutus, seu de claris oratoribus.*
- *Orator, seu de optimo genere dicendi.*
- *De Optimo genere oratorum.*
- *Topica.*
- **** Communes loci.*
- [*Rhetoricorum ad Herennium libri IV.*]

Philosophie politique.
- * *De Republica libri VI.*
- * *De Legibus libri (VI?).*
- ** *De Jure civili.*
- *** *Epistola ad Cæsarem de ordinanda republica.*

Philosophie morale.
- *De Officiis libri III.*
- ** *De Virtutibus.*
- *Cato major, seu de Senectute.*
- *Lælius, seu de Amicitia.*
- ** *De Gloria libri II.*
- ** *De Consolatione, seu de luctu minuendo.*

Philosophie spéculative.
- * *Academicorum libri IV.*
- *De Finibus libri V.*
- *Tusculanarum disputationum libri V.*
- *Paradoxa stoicorum sex.*
- ** *Hortensius, seu de Philosophia.*
- * *Timæus ex Platone.*
- ** *Protagoras ex Platone.*

Théologie.
- *De Natura deorum libri III.*
- *De Divinatione libri II.*
- * *De Fato.*
- ** *De Auguriis, seu Auguralia*

L'édition *princeps* de la collection des œuvres philosophiques de Cicéron fut publiée par Sweynheym et Pannartz; Rome, 1471, 2 vol. in-fol. Cette édition est excessivement rare. Le premier volume contient : *de Natura deorum, de Divinatione, de Officiis, Paradoxa, Lælius, Cato major, Versus duodecim sapientium*; le second volume contient : *Quæstiones tusculanæ, de Finibus, de Fato, Q. Cicero de Petitione consulatus, Hortensius* (des fragments), *Timæus, Academicæ quæstiones, de Legibus*.

A la même époque on publiait : *de Officiis, de Amicitia, de Senectute, Somnium Scipionis, Paradoxa, Tusculanæ quæstiones*, 2 vol. in-fol., sans indication de lieu ni de date. On croit que cette édition fut donnée par Gering, Crantz et Friburger; Paris, vers 1471. Les traités *de Natura deorum, de Divinatione, de Fato, de Legibus, Hortensius*, parurent à Venise, 1471, in-4°.

J.-A. Gœrenz avait commencé une excellente édition des ouvrages philosophiques de Cicéron. Les trois premiers volumes seulement ont été publiés; ils contiennent : *de Legibus, Academica, de Finibus;* Leipzig, 1809-1813.

L'édition *princeps* des traités de Cicéron relatifs à l'art oratoire fut publiée par Alexandre et Asulan : Venise, 1485, in-fol. Elle contient *de Oratore, Orator, Topica, Partitiones oratoriæ, de Optimo genere oratorum*, et fut reproduite à Venise en 1488 et 1495, in-fol. La première édition complète, contenant de plus que la précédente le *Brutus*, la *Rhetorica ad Herennium*, et le *de Inventione*, fut imprimée par Alde; Venise, 1514, in-4°. Parmi les éditions modernes on remarque celle de Schütz; Leipzig, 1804, 3 vol. in-8°; — les *Opera rhetorica minora* de Wetzel; Lignitz, 1807; — *Orator, Brutus, Topica, de Optimo genere oratorum*, avec les notes de Beier et d'Orelli; Zurich, 1830, in-8°.

Nous n'avons guère que des fragments des traités de Cicéron relatifs à la politique. Le *de Republica*, découvert par Angelo Maï, fut imprimé pour la première fois à Rome, 1822. Cette édition *princeps* fut suivie de celle de Creuzer et Moser; Francfort, 1826, in-8°. C'est la plus complète qui ait paru jusque ici. Le *de Republica* fut aussi

traduit par M. Villemain, et publié sous le titre suivant : *La République de Cicéron, d'après le texte inédit, récemment découvert et commenté par M. Mai, bibliothécaire du Vatican, avec une traduction française, un discours préliminaire et des dissertations historiques*; Paris, 1823. Quant aux fragments de cet ouvrage déjà connus avant la découverte de Mai, ils se trouvent dans les principales éditions de Cicéron, et avaient été traduits en français par Bernardi; Paris, 1807.

Le *de Officiis* fut publié pour la première fois par Fust et Schöffer à Mayence, 1465, 1466, petit in-4° : cette édition *princeps*, qui remonte presqu'à l'origine de l'imprimerie, n'est pas très-rare.

On regarde comme l'édition *princeps* du *de Finibus* une édition sans indication de lieu et de date, que l'on croit sortie des presses d'Ulric Zell, vers 1467, elle fut suivie de l'édition de Jean de Cologne; Venise, 1471, in-4°.

Les *Tusculanarum disputationum libri V* furent publiés pour la première fois par Ulric Han, Rome, 1469, in-4°, et réimprimés par Gering, Crantz et Friburger, Paris, vers 1471, in-fol.

II. *Discours.* — Voici la liste de tous les discours de Cicéron, avec les dates : *Pro Quinctio*, en 81 ; — *pro Sextio Roscio Amerino*, en 80 ; — *** *pro Muliere Aretina*, en 79 ; — * *pro Q. Roscio comœdo*, en 76 ; — *** *pro Adolescentibus Siculis*, en 75 ; — ** *Quum quæstor Lilybæo decederet*, en 74 ; — *pro Scamandro*, en 74 ; — ** *pro L. Vareno*, en 71 ; — * *pro M. Tullio*, en 71 ; — *pro C. Mustio*, avant 70 ; — *in Q. Cæcilium*, en 70 ; — *in Verrem, actio prima*, le 5 août 70 ; — *in Verrem, actio secunda* : ce second discours ne fut pas prononcé ; — * *pro M. Fonteio*, en 69 ; — *pro A. Cæcina*, en 69, probablement ; — ** *pro P. Oppio*, en 67 ; — *pro Lege Manilia*, en 66 ; — ** *pro C. Fundanio*, en 66 ; — *pro A. Cluentio avito*, en 66 ; — ** *pro C. Manilio*, en 65 ; — *** *pro L. Corvino*, en 65 ; — ** *pro C. Cornelio*, deux discours, en 65 ; — *** *pro C. Calpurnio Pisone*, en 64 ; — ** *Oratio in toga candida*, en 64 ; — ** *pro Q. Gallio*, en 64.

Discours prononcés pendant son consulat : *** *in Senatu*, le 1er janvier 63 ; — * *de Lege agraria, oratio prima, in senatu* ; — *de Lege agraria, oratio secunda, ad populum* ; — *de Lege agraria, oratio tertia, ad populum* ; — ** *de L. Roscio Othone* ; — * *pro C. Rabirio* ; — ** *de Proscriptorum liberis* ; — *** *in Deponenda provincia* ; — *in Catilinam, oratio prima*, 8 novembre ; — *secunda*, 9 novembre ; — *tertia, quarta*, 5 décembre ; — *pro Murena*, vers la fin de 63, mais avant le 10 décembre.

** *Contra concionem Q. Metelli*, le 3 janvier 62 ; — *pro Publio Cornelio Sulla*, en 62 ; — ** *in Clodium et Curionem*, en 61 ; — [*pro A. Licinio Archia*, en 61 ; —] *pro Scipione Nasica*, en 60 ; — *pro L. Valerio Flacco*, en 59 ; — *** *pro A. Minucio Thermo*, en 59 ; — *** *pro Ascitio*, avant 56 ; — *** *pro M. Cispio*, après 57 ; — [*post Reditum, in senatu*, le 5 septembre 57 ; —] [*post Reditum, ad Quirites*, 6 ou 7 septembre 57 ; —] [*pro Domo sua, ad pontifices*, 29 septembre, 57. —] [*de Haruspicum responsis*, en 56 ; —] *** *pro L. Calpurnio Pisone Bestia*, 11 février 56 ; — *pro P. Sextio*, en 56 ; — *in Vatinium interrogatio*, en 56 ; — *pro M. Cælio Rufo*, en 56 ; — *pro L. Cornelio Balbo*, en 56 ; — *de Provinciis consularibus*, en 56 ; — ** *de Rege Alexandrino*, en 56 ; — *in L. Pisonem*, en 55 ; — ** *in A. Gabinium*, en 95 ; — *pro Cnæo Plancio*, en 55 ; — *** *pro Caninio Gallo*, en 55 ; — *pro C. Rabirio Postumo*, en 54 ; — ** *pro Vatinio*, en 54 ; — * *pro M. Æmilio Scauro*, en 54 ; — *** *pro Crasso*, dans le sénat, en 54 ; — *** *pro Druso*, en 54 ; — *** *pro C. Messio*, en 54 ; — *** *de Reatinorum causa contra Interamnates*, en 54 ; — ** *de Ære alieno Milonis interrogatio*, en 53 ; — *pro L. Annio Milone*, en 52 ; — *** *pro M. Saufeio*, deux discours, en 52 ; — *** *contra T. Munatium Plancum*, en décembre 52 ; — *** *pro Cornelio Dolabella*, en 50 ; — [*pro M. Marcello*, en 47] ; — *pro Q. Ligario*, en 46 ; — *pro Rege Dejotaro*, en 45 ; — *** *de Pace*, dans le sénat, le 17 mars 44.

On a pu voir par les signes employés dans cette liste que des doutes avaient été élevés touchant les discours *pro Archia*, *post Reditum in senatu*, *pro Domo sua ad pontifices*, *de Haruspicum responsis*, *pro M. Marcello*. Quant aux suivants, ils sont regardés universellement comme supposés; nous ne les citons que parce qu'ils figurent dans quelques listes des écrits de Cicéron. Ces discours apocryphes sont : *Responsio ad Orationem C. Sallustii Crispi* ; — *Oratio ad populum et ad equites antequam iret in exilium* ; — *Epistola seu declamatio ad Octavianum* ; — *Oratio adversus Valerium* ; — *Oratio de Pace*.

Les discours de Cicéron furent publiés probablement pour la première fois à Rome, en 1471, in-fol., par Sweynheym et Pannartz, sous la direction d'André, évêque d'Aleria. Une autre édition fut imprimée la même année à Venise, par Waldarfer; et une troisième à Venise, en 1472, par Ambergau, toutes deux in-fol. Outre ces trois éditions, il en existe une quatrième, en très-vieux caractères, sans date ni indication de lieu ou d'imprimeur, et que beaucoup de bibliographes regardent comme la plus ancienne de toutes. Parmi les autres éditions, on remarque celle de J. Roigny ; Paris, 1536, in-fol. ; — de Grævius ; Amsterdam, 1695-1699, 3 vol. in-8° ; — de Klotz, Leipzig, 1835, 3 vol. in-8°.

III. *Correspondance* ; — Il nous reste de Cicéron plus de huit cents lettres d'une authenticité incontestable, et comprenant vingt-six ans de sa vie. On les classe généralement de la manière suivante : — *Epistolarum ad familiares, seu epistolarum ad diversos, libri XVI* : ce

recueil contient quatre cent vingt-six lettres; la plus ancienne est un billet de félicitation adressé à Pompée sur ses succès contre Mithridate, en 62; la dernière est une note envoyée à Cassius vers le commencement de juillet 43, pour lui apprendre que le sénat venait de déclarer Lepidus ennemi public; — *Epistolarum ad T. Pomponium Atticum libri XVI* : cette correspondance comprend trois cent quatre-vingt-seize lettres; commencée en 68, elle se termine au mois de novembre 44; — *Epistolarum ad Q. Fratrem libri III* : c'est une série de vingt-neuf lettres adressées par Cicéron à son frère, propréteur d'Asie; la première est datée de 59, la dernière de 54; — [*Epistolarum ad Brutum Liber*] : c'est un recueil de dix-huit lettres (onze de Cicéron à Brutus, six de Brutus à Cicéron, une de Brutus à Atticus), toutes écrites après la mort de César. A ce recueil il faut ajouter les huit lettres (cinq de Cicéron à Brutus, trois de Brutus à Cicéron) publiées par Cratander. L'érudition moderne a attaqué l'authenticité de ces vingt-six lettres par des raisons très-fortes, sinon décisives.

Les quatre collections que nous venons de mentionner ne contiennent pas, il s'en faut de beaucoup, toute la correspondance de Cicéron. Les scoliastes et les grammairiens anciens citent encore les recueils de lettres suivants, malheureusement perdus aujourd'hui : deux livres à Cornelius Nepos, trois livres à César, trois livres à Pansa, neuf livres à Hirtius, huit livres à M. Brutus, deux livres au jeune M. Cicéron, plusieurs livres à Calvus, plusieurs à Q. Axius, des lettres particulières à M. Titinius, à Caton, à Cœrellia, et, sous le titre de *Epistola ad Pompeium*, une histoire louangeuse des événements de son propre consulat.

L'édition *princeps* des *Epistolæ ad familiares* est de Rome, 1467, in-4°. Ce fut le premier livre qui sortit des presses de Sweynheym et Pannartz. La même année parut l'édition de Nicolas Jenson; Venise, in-fol. Toutes deux furent faites sur des manuscrits, et l'on ne saurait décider quelle fut la première. Une seconde édition, publiée par les mêmes typographes, sous la surveillance d'André, évêque d'Aleria, parut à Rome, 1469, in-fol.

Les *Epistolæ ad Atticum, ad M. Brutum, ad Q. Fratrem*, furent publiées par Sweynheym et Pannartz; Rome, 1470, in-fol., et par Nic. Jenson, 1470, in-fol. Les deux éditions, imprimées sur des manuscrits, soulèvent la même difficulté que les premières éditions des *Epistolæ ad familiares*, quant à la priorité. La première édition supportable des *Epistolæ ad Atticum* est celle de P. Victorius; Florence, 1571, d'après une copie faite par Pétrarque.

La plus commode et une des meilleures éditions de la correspondance de Cicéron est celle de Schütz; Halle, 1809-1812, 6 vol. in-8°.

Les lettres à Atticus ont été traduites en français par Mongault; Paris, 1714, 6 vol. in-12. La correspondance entière a été traduite en allemand par Wieland; Zurich, 1808-1821, 7 vol. in-8°.

IV. *Ouvrages poétiques*. — ** *Versus Homerici*. Les vers insérés dans le *de Divin.*, II, 30; *Tusculan.*, III, 26, 9; *de Fin.*, V, 1 dans saint Augustin, *de Civ. Dei*, V, 8, et forment en tout 44 hexamètres sont des spécimens des traductions d'Homère par Cicéron.

* *Arati Phænomena.*

** *Arati Prognostica.*

Ces deux traductions d'Aratus sont une œuvre de la jeunesse de Cicéron. Il reste les deux tiers (plus de cinq cents vers) de la première et vingt-sept vers seulement de la seconde.

** *Alcyones*. Nonius a conservé deux vers de ce poëme, que Capitolin attribue à Cicéron.

** *Uxorius*
** *Nilus* } cités par Capitolin (*Gordian.*, II

** *Limon*. Suétone (*Vita Terent.*) cite quatre vers à la louange de Térence, tirés de ce poëme dont le sujet nous est inconnu.

** *Marius*. Il reste de ce poëme, écrit en 82, un très-beau fragment (sur un serpent enlevé et tué par un aigle) dans le *de Divinat.* (I, 47), un vers dans le *de Legibus*, I, 1, un autre dans Isidore, *Orig.*, XIX, 1.

* *De Rebus in consulatu gestis*. On trouve un fragment de ce poëme (soixante-dix-huit vers) dans le *de Divinat.*, I, 11-13, trois vers dans une lettre à Atticus (II, 3), et un vers dans Nonius, au mot *Eventus*.

** *De meis temporibus*. Il reste de ce poëme quatre vers, dont deux sont bien connus, savoir :

Cedant arma togæ, concedat laurea linguæ ;

Et cet autre hexamètre, dont Juvénal s'est moqué :

O fortunatam natam me consule Romam (1) !

** *Tamelastis*; élégie sur un sujet inconnu; il n'en reste qu'un seul vers.

** *Libellus jocularis*; connu par une citation de Quintilien.

** *Pontius Glaucus*; petit poëme en tétramètres, et dont on ne connaît que le titre.

** *Epigramma in Tironem* : mentionnée par Pline.

La meilleure édition des fragments poétiques et autres de Cicéron est celle de Nobbe; Leipzig, 1827, in-4°; reproduite avec quelques améliorations par Orelli.

(1) C'est un vers par allitération, comme on en trouve tant chez Ennius, et chez tous les anciens poëtes latins. Juvénal a pu blâmer à bon droit l'emploi de cette forme poétique; mais on n'aurait pas dû traduire en français le vers de Cicéron par ces deux vers absurdes :

O Rome fortunée
Sous mon consulat née !

Le participe *natus* a ici le sens de *devenu*, comme dans cet autre passage du même auteur : *A vobis natus sum consularis* (par vous je suis devenu consulaire). Il faut donc traduire le vers cité par Juvénal, de la manière suivante : O Rome, devenue heureuse sous mon consulat

V. *Ouvrages historiques et Mélanges.* — ** *De meis consiliis, seu meorum consiliorum expositio.* Dans cet ouvrage Cicéron faisait l'apologie de sa conduite pendant son consulat. Il n'en reste qu'un petit nombre de fragments.

*** *De Consulatu* (περὶ τῆς Ὑπατείας). Cicéron avait rédigé l'histoire de son consulat en grec; il n'en reste rien.

*** *De Laude Cæsaris.* On voit par une lettre à Atticus que Cicéron avait écrit à la louange de César un livre, aujourd'hui perdu.

** *M. Cato, seu laus M. Catonis.* C'était un panégyrique de Caton, composé après la mort de celui-ci, à Utique, en 46. César y répliqua par un ouvrage intitulé *Anti-Cato.*

*** *Laus Porciæ.* Panégyrique de Porcia, sœur de M. Caton et femme de L. Domitius Ahenobarbus, écrit en 45.

** *Œconomica, ex Xenophonte.* C'était probablement une traduction libre de Xénophon, adaptée aux besoins et aux habitudes des Romains. Composée en 80 ou 79, elle était divisée en trois livres, dont Servius nous a conservé les *arguments.* On trouve dans Columelle d'importants fragments de cet ouvrage.

Il est douteux que les ouvrages cités sous les titres suivants, et complétement perdus aujourd'hui, aient été jamais écrits par Cicéron : *Admiranda; Chorographia; de Orthographia; de Re militari; Synonyma; de Numerosa oratione, ad Tironem; Orpheus, seu de adolescente studioso; de Memoria.*

La collection complète des ouvrages de Cicéron fut imprimée pour la première fois par Alexandre Minutianus; Milan, 1498, 4 vol. in-fol. Cette édition fut reproduite par Badius Ascensius, avec un petit nombre de changements, dus à Budée; Paris, 1511, 4 vol. in-fol. On note ensuite, comme indiquant autant d'*âges* différents, celle des Aldes, Venise, 1519-1523, 9 vol. in-8°, qui fut suivie par les éditeurs de Bâle, 1528 et 1534; celle des Juntes, avec le commentaire de Vettori (Victorinus), 4 vol. in-fol., 1534 : c'est celle qu'ont suivie dans leurs premières éditions Robert Estienne, 1538, et Gryphe, 1540; celle de Paul Manuce, 1540-1546, 9 vol., en y comprenant les ouvrages de rhétorique, imprimés à part; celle de Lambin, Paris, 1566, 4 tom. en 2 vol. in-fol.; celle de Gruter, Hambourg 1618, qui a servi de base à celles de Gronove, Leyde, 1692, et de Verburg, Amsterdam, 1724; celles d'Ernesti, particulièrement la troisième, Halle, 1774-1777, avec les tables réunies sous le nom de *Clavis Ciceroniana*, que M. Le Clerc a beaucoup augmentées dans son édition, sans essayer de les compléter entièrement; celle de Schütz, Leipzig, 1814-1823, 20 tom. in-8°, formant 28 vol., où le texte est trop souvent dénaturé par l'inconcevable hardiesse de l'éditeur : les quatre derniers tomes (7 vol.) contiennent un *Lexicon Ciceronianum*, beaucoup plus étendu que la clef d'Ernesti.

Mais les nouveaux fragments publiés postérieurement à tous ces travaux par M. Mai en 1814 et 1822, par M. Niebuhr en 1820, par M. Amédée Peyron en 1824, manquent à toutes ces éditions. La première qui ait été vraiment complète est celle de M. Le Clerc (en lat. et en fr., 1821-1825, 30 vol. in-8°, et 1823-1827, 35 vol. in-18). Depuis, la collection de M. Lemaire et celles de M. Panckoucke ont également donné tout ce qui nous reste de Cicéron. Ils avaient été précédés par M. Amar, 1823-1825, 18 vol. in-32. Plusieurs autres éditions ont paru depuis en Allemagne; elles ont été toutes surpassées par celle d'Orelli, Zurich, 1826-1837, 9 vol. in-8°. Le savant éditeur a ajouté à un texte revu avec le plus grand soin les scoliastes de Cicéron, C. Marius Victorinus, Rufinus, C. Julius Victor, Boèce, Favonius, Eulogius, Asconius Pedianus, *Scholia Bobiensia*, *Scholiasta Gronovianus*, et un admirable *Onomasticum Tullianum*, rédigé par lui et par M. Baiter, et qui remplit les trois derniers volumes.

La principale source pour la vie de Cicéron, ce sont les écrits du grand orateur et surtout sa correspondance. Il faut citer ensuite Plutarque, *Cicero*, précieuse notice, rédigée sur un grand nombre de documents originaux, perdus aujourd'hui. Parmi les autres historiens anciens, on peut encore consulter Velleius Paterculus, Appien et Dion Cassius.

La vie et les écrits de Cicéron ont donné lieu chez les modernes à un très-grand nombre d'ouvrages; les plus importants sont :

Fr. Fabricius, *Historia Ciceronis*; Cologne, 1563; cum notis et præfat. Gronovii et Hensingeri, 1727, in-8° (réimprimée dans le tom. IX du Cicéron de D'Olivet) — Conyers Middleton, *History of the life of Ciceron*; Londres, 1741, 2 vol. in-4°; souvent réimprimée, et traduite en français par l'abbé Prevost; Paris, 1743, 4 vol. in-12. — J. Facciolati, *Vita Ciceronis litteraria*; Padoue, 1760, in-8°. — Melcrotto, *Ciceronis vita, ex ipsius ejus scriptis excerpta*; Berlin, 1783, in-8°. — Orelli, *Onomasticum Tullianum.* — A. Gautier, *Cicéron et son siècle.* — Schoell, *Hist. de la littérature romaine*, t. II, p. 68-141, et 158-184. — Ritter, *Geschichte der philosophie*, t. IV, p. 103-170. — Péricaud, *Ciceroniana*; Lyon, 1812, in-8°. — Passeroni, *Cicerone*, poëme (en 33 chants); 1756, 2 vol. in-8° (voir le *Journal étranger*, 1758).

Les dissertations spéciales sur quelques points de la vie ou des doctrines de Cicéron sont très-nombreuses; nous en indiquerons seulement quelques-unes. A Beckmann, *de Usu scriptorum Ciceronis politico*; 1758, in-4°. — Gavalin, *de Usu scriptorum Ciceronis œconomico*; 1762. — Briegleb, *de Philosophia Ciceronis*; 1784. — Gaultier de Sibert, *de la Philosophie de Cicéron* (*Mém. de l'Ac. des inscriptions*, t. XLI et XLIII. — Van Heusde, *Cicero* Φιλοπλάτων; Utrecht, 1836. — Birkholtz, *Cicero medicus*; Leipzig, 1806, in-8°. — D.-F. Gedicke, *Historia philosophiæ antiquæ, ex Ciceronis scriptis*; Berlin, 1815. — R. Kühner, *M. Tull. Ciceronis in philosophiam ejusque partes merita*; Hambourg, 1825. — G.-E. Giery, *Von dem ästhetischen Werthe der Bücher des Cic. vom Redner*; Fulde, 1807.

Entre autres ouvrages destinés à l'interprétation du texte de Cicéron, on peut citer Nizolius, *Lexicon Ciceronianum*; Bâle, 1520, in-fol., édition fort augmentée; Padoue, 1734, in-fol. — C.-G. Schütz, *Lexicon Ciceronianum*; Lips., 1807-1821, 4 vol. in-8°. — Schirlitz, *Vorschule zum Cicero*; Wetzlar, 1836, in-8°. — Ernesti, *Clavis Ciceroniana*; 1737 (plusieurs fois réimprimée).

CICÉRON (*Marcus Tullius*), l'unique fils de l'orateur et de Terentia, né en l'an 65 avant

J.-C. Son père parle souvent de lui dans ses lettres, et avec une véritable tendresse. En l'an 51 il accompagna le grand orateur en Cilicie. Dans l'automne qui suivit leur arrivée dans ce pays, le jeune Cicéron fut envoyé avec son cousin Quintus vers le roi Dejotarus. Revenu en Italie en l'an 50, il passa en Grèce, et alla rejoindre l'armée de Pompée, où, mis à la tête d'un corps de cavalerie, il sut s'acquérir l'admiration du général et des soldats. Après la bataille de Pharsale, il demeura à Brindes jusqu'au retour de César de l'Orient, et bientôt après il fut nommé édile d'Arpinum. L'année suivante, 45 avant J. C. il demanda d'être envoyé en Espagne pour y prendre part à la guerre dirigée contre ses anciens alliés. Dissuadé de ce projet par son père, il se rendit à Athènes pour y continuer ses études. Mais il y mena d'abord une vie de plaisir et de dissipation, entraîné, à ce qu'il paraît, par un rhéteur du nom de Gorgias. Les conseils de son père et d'Atticus le firent bientôt rentrer dans le devoir; il avoua même ses torts dans une lettre adressée à Tirono, et il y ajoute, en preuve de son changement de vie, qu'il s'adonnait à l'étude de la philosophie sous Cratippe de Mitylène. Après la mort de César, il fut élevé aux fonctions de tribun militaire par Brutus, dans le parti duquel il attira la légion commandée par Pison, lieutenant d'Antoine; il battit et fit prisonnier C. Antonius, et rendit de nombreux services durant la campagne de Macédoine. Après la bataille de Philippes, il alla rejoindre Sextus Pompée en Sicile, et, profitant de l'amnistie rendue en faveur des exilés, amnistie stipulée expressément dans le traité conclu entre Sextus et les triumvirs, en l'an 39 avant J.-C., il revint à Rome. Il y vécut dans la retraite jusqu'à l'époque où Octave le fit entrer dans le collége des Augures, et plus tard, en l'an 30 à partir du 13 septembre, il le choisit pour collègue dans le consulat. Par une coïncidence assez singulière, c'est à Marcus Tullius Cicéron, en sa qualité de consul, que fut annoncée la prise de la flotte d'Antoine, suivie ensuite de la mort de ce Romain célèbre; il était écrit, remarque judicieusement Plutarque, qu'un Cicéron enregistrerait le châtiment d'Antoine. Plus tard le même personnage fut gouverneur en Asie Mineure, et selon d'autres en Syrie; à dater de ce moment on n'a plus de détails à son sujet.

Pline, *Hist. nat.*, XII, 8; XIV, 28. — Sénèque, *de Benef.*, IV, 30. — Plutarque, *Cicéron et Brutus*. — Appien, *Bell. civ.*, IV, 19, 20; V, 2. — Dion Cassius, XLV, 15; XLVI, 3, 18, 41, 19.

CICÉRON (*Quintus Tullius*), frère de l'orateur, né vers l'an 102, mort en l'an 43 avant J.-C. Il reçut la même éducation que son frère aîné, qu'il accompagna à Athènes, en l'an 79. En 67 il fut élu édile, et préteur en 62. Plus tard, il remplaça D. Flaccus dans le gouvernement de l'Asie, où il resta pendant trois ans. D'un caractère violent, il ne se concilia pas les sympathies des populations, qu'il indisposa d'ailleurs la

corruption de son affranchi Statius. Les m
mures que fit éclater cette rude façon de g
verner provoquèrent la lettre si connue que l
écrivit le grand orateur, son frère, et dans l
quelle il trace à Quintus le tableau des d
voirs d'un bon gouverneur de province. I
l'an 58, quelque temps après le départ de s
frère pour l'exil, Quintus fit tous ses eff
pour faire rappeler Cicéron; ce qui lui v
une accusation de la part d'Appius Clodi
fils de C. Clodius. En l'an 56 il accompagna C
sar en Bretagne, puis en 54 il fut envoyé
quartiers d'hiver, avec une légion, chez les
viens. Il y fut attaqué à l'improviste par
multitude d'Éburons et d'autres tribus, p
sées à la révolte par Ambiorix. Quoique at
d'une grave indisposition, Quintus Cic
prit de si énergiques mesures, et sut si bien
défendre, que César eut le temps de le ve
courir. En l'an 51 il fut un des lieutena
Marcus Tullius en Cilicie; il prit alors le c
mandement des opérations contre les m
gnards. Après la bataille de Pharsale, Q
Cicéron, n'écoutant que la violence de son
pérament, se laissa aller à des empor
inattendus de langage contre Marcus Tu
alla même jusqu'à écrire en Italie à des p
nages de distinction des lettres où il inc
la conduite de son frère; puis, se dirigea
Alexandrie, il y vint faire sa paix avec
A son retour en Italie, il y eut une réc
tion, et l'on n'entend plus parler de lui ju
l'an 43 avant J.-C., époque où il tomba v
des proscriptions des triumvirs. Quintus
ron avait aspiré aussi à la gloire littéraire;
poëte, et sous ce rapport son frère l'orate
connaissait comme son supérieur. Le fa
composé en quelques jours quatre tragé
pas une preuve bien suffisante de cette s
rité : il était réservé à notre époque de
la rapidité d'exécution un élément de
littéraire. Il ne nous est rien parvenu
compositions dramatiques. On n'a de
Cicéron que vingt-quatre *hexamètres*
douze constellations, une *épigramme* en
lignes sur l'amour des femmes, mais p
teuse pour le beau sexe. Il a laissé en p
épître à son frère, intitulée : *de Petiti*
sulatus, contenant tous les conseils né
pour réussir dans la recherche de cette
Il avait épousé Pomponia, sœur d'Atti
l'incompatibilité de caractère ne la r
heureux.

Cicéron, *ad Quint. fratr.*, I, II, III, 5; p
XXXI; *ad. Attic.*, III, 17; XI, 5, 2, 12,
pien, *Bell. civ.*, IV, 20. — D. Cassius, 7; X
César, *Bell. gall.*, V, 24.

CICÉRON (*Quintus Tullius*), neve
rateur, et fils de Quintus Tullius Cicé
Pomponia, sœur d'Atticus, naquit vers l
67, et mourut en 43 avant J.-C. Une part
enfance se passa avec son cousin M
les yeux de son oncle, qu'il accompagna

licie. Après la bataille de Pharsale, il s'éleva, dans l'unique désir de se concilier la faveur du vainqueur, contre la conduite de Cicéron. Il obtint en effet son pardon de César, qu'il suivit en Espagne, et continua de chercher le succès dans la désertion de ses plus proches relations, quand elles ne s'accordaient pas avec ses intérêts. Après le meurtre de César, il fut quelque temps l'homme de confiance d'Antoine, dont il abandonna le parti à la suite de quelque blessure d'amour-propre, pour se rallier à Brutus et à Cassius; ce qui le fit proscrire par les triumvirs. On dit qu'à ce moment il racheta de son mieux ses erreurs passées, en refusant, même sous la torture, de faire connaître la retraite où se tenait son père.

Cicéron, *ad Attic.*, V, VI, X, XIV, 20. — Dion Cassius, XLVII.

CICOGNA (*Pasqual*), doge de Venise, mort le 2 avril 1595. Il descendait de Marc Cicogna, apothicaire, élevé au patriciat en 1381, et dut la dignité de doge à la réputation de sainteté dont il jouissait. Il fut élu après cinquante-deux tours de scrutin, le 18 août 1593, contribua beaucoup à l'embellissement de Venise, et fit bâtir en terre ferme la forteresse de Palma-Nuova. Ce fut sous son gouvernement que la république reconnut Henri IV comme roi de France. Cette reconnaissance fut accueillie avec enthousiasme par les Vénitiens. Il y en eut même qui prirent parti dans l'armée du roi contre la ligue. La république prêta de l'argent à Henri, et, couronnant un si bon procédé, elle ordonna à l'ambassadeur de jeter au feu les titres de cette créance en présence du roi.

Daru, *Histoire de Venise*, IV, 28, 2 et 3.

***CICOGNA** (*Emmanuel-Antoine*), littérateur italien, naquit à Venise, le 17 janvier 1789. Il fit ses études au collége des nobles d'Udine, et fut en 1811 nommé procureur impérial, d'abord dans cette ville, puis à Venise; tout en remplissant ces fonctions, il cultiva les lettres et l'histoire. De 1808 à 1810 il publia quelques *Essais* sous le pseudonyme de *Angelo Eugenio Mentice Mantovano*, anagramme de son nom. On a en outre de lui : *Novelle inedite;* Venise, 1822, 2 vol. in-12; — *il Libro dei Vangelj testo di lingua di anonimo del secolo XV;* Venise, 1823; — *Le XXIII prime epistole di Seneca, volgarizzate da anonimo del secolo XIV;* Venezia, 1824; — *Trattato della povertade di Gesu Cristo, scritto nel buen secolo;* Venise, 1827, in-8°; — *Ristretto d'ortografia di saccoccia*; Venise: cet ouvrage a eu dix éditions; — *Ammaestramenti intorno al matrimonio ed alla educazione dei figliuoli;* Venise, 1816, in-8°; — *Dissertazione storico-critica sulla invenzione del corpo di san Marco;* Venise, 1811, in-8°; — *Guida del forastiere per le sale superiori del palazzo ducale;* Venise, 1817, in-12; — *Genealogia della veneta patrizia casa di Pasqualigo;* Venise, 1822; — *Lettere critiche intorno all' opera delle venete chiese del Soravia;* Trévise, 1822-1823, in-8°; — *Vite di Nicolo e di Jacopo Tiepoli, veneziani poeti del secolo XVI;* Venise, 1828, in-8°; — *Cenni storico-critici intorno a Bianca Capello;* Venise, 1828, in-8°; — *Iscrizioni veneziani*, *volumi* 10 in-4°, publiés en plusieurs années, sous les auspices de l'empereur d'Autriche. D. M.

Muzzarelli, *Biographies autographes inédites*.

CICOGNARA (*Léopold*, comte DE), savant antiquaire italien, né à Ferrare, le 26 novembre 1767, mort à Venise, le 5 mars 1834. Il reçut une éducation distinguée, étudia d'abord le droit public, l'histoire de sa patrie, et montra pour les beaux-arts un goût décidé. Pendant quelque temps les sciences physiques et mathématiques captivèrent son esprit; mais l'amour des arts ayant repris tout son empire, on vit Cicognara, contre la volonté de son père, partir pour Rome, où il brûlait de voir et d'étudier les monuments de tous les genres dont les siècles ont doté la ville des césars et des papes. Il explora la Sicile dans le même but, vit Rome de nouveau, et revint ensuite dans sa ville natale, riche d'études et de savoir.

Le comte Cicognara fut successivement membre du corps législatif, ministre plénipotentiaire de la république Cisalpine à Turin (1799), député aux comices de Lyon, conseiller d'État, président de l'Académie des beaux-arts de Venise en 1812, et décoré par Bonaparte de l'ordre de la Couronne de fer. Après les événements de 1814, l'empereur d'Autriche l'ayant maintenu au poste honorable de président de l'Académie de Venise, bien que fortement soupçonné de carbonarisme, Cicognara brûla de l'encens pour ce nouveau maître comme il en avait brûlé pour Napoléon. Chargé par les états de Venise de présenter à l'impératrice Caroline à Vienne divers objets d'art exécutés par ses compatriotes, il y joignit, à titre d'hommage particulier, cent exemplaires d'un livre imprimé à ses frais (*Oggio amdelle provincie Venete;* Venise, 1818, in-fol., orné de 18 planches), contenant la gravure et la description des statues, bas-reliefs, pierres gravées, orfévreries composant cette offrande nationale. Ce livre de luxe, tiré à petit nombre, n'ayant point été vendu, mais distribué seulement aux amis de l'auteur, est aujourd'hui une rareté bibliographique.

Comme président de l'Académie des beaux-arts de Venise, Cicognara s'est acquis des droits à la reconnaissance publique. L'accroissement du nombre des professeurs, l'agrandissement de l'Académie, le perfectionnement apporté dans la direction des études, l'institution des prix décernés aux élèves, la fondation d'un musée de tableaux vénitiens, sont considérés comme son ouvrage. Ses principaux travaux littéraires sont: *del Bello Ragionamenti;* Florence, 1808, in-4°, dédié à Bonaparte, à qui l'auteur dit : *I posteri potranno chiamare a buon dritto*

l'età nostra aureo secolo di Napoleone. Ce livre a été réimprimé in-12, à Pavie, en 1825; — *Memorie storichi de' litterati ed artisti Ferraresi*; Ferrare, 1811: composés à l'aide et comme réfutation du premier manuscrit de l'abbé Girolamo Baruffaldi: *le Vite de' più insigni pittori ed scultori Ferraresi*, conservé à la bibliothèque de Saint-Marc; — *Storia della scultura*, etc., depuis la renaissance jusqu'au dix-neuvième siècle, pour servir de continuation aux œuvres de Winckelmann et de D'Agincourt; Venise, 1813-1818, 3 vol. in-fol., avec 180 planches au trait, où sont figurés plus de 500 monuments. Cet ouvrage capital, dédié à Napoléon, qui contribua pécuniairement à sa publication, dès que le premier volume lui en eut été offert à Paris par l'auteur, en 1813, et que l'Institut de France en eut fait l'éloge, est celui sur lequel se fonde principalement la réputation de Cicognara; il lui valut d'être nommé correspondant étranger de l'Académie des beaux-arts; — 4° *le Fabbriche più cospicue di Venezia*, 2 vol. in-fol, avec 250 planches au trait; Venise, 1815 et années suivantes. Dans cet ouvrage, publié sous les auspices de l'empereur François Ier, sont figurés en plan, coupe, élévation, les monuments d'architecture les plus remarquables de tous les siècles que renferme la ville de Venise, avec des observations historiques et critiques, rédigées en grande partie par Cicognara sur les documents fournis par ses deux collaborateurs, Antonio Diedo, secrétaire de l'Académie, et Antonio Selva, tous deux architectes distingués; — *Memorie spettanti alla storia della calcografia*; Prato, 1831, in-8°, et atlas in-fol. Cicognara est de plus auteur de nombreuses dissertations sur la peinture, la sculpture, l'architecture, la gravure, les nielles, etc., dont Papoli, dans la 11e livraison de l'*Exilé*, recueil de littérature italienne publié par des réfugiés, donne une notice circonstanciée. On cite comme remarquables celles sur les chevaux de Saint-Marc, sur le Panthéon, sur les Propylées, sur deux tableaux du Titien; — les éloges de Fossini et San-Lazaro, de Milizia, de Canova; — enfin le catalogue raisonné (*Catalogo ragionato*, 2 vol., in-8°, Pise, 1821) des livres d'art et d'antiquités qui composaient sa bibliothèque particulière au moment où, sa fortune ne pouvant suffire aux dépenses de ses publications littéraires, il se vit contraint de la mettre en vente. (Le pape en fit l'acquisition en 1824, et la réunit à la bibliothèque du Vatican). Ce catalogue est un guide très-précieux pour les amateurs, en ce qu'il est enrichi de nombreuses remarques sur le contenu, la valeur, le nombre des gravures, les premières et les meilleures éditions, etc., des raretés bibliographiques qui s'y trouvent désignées.

Cicognara était un homme éclairé, avide de recherches, doué d'une grande sagacité et ami passionné des arts et des artistes. Marié à la la belle veuve Foscarini, sa maison était le rendez-vous d'une société choisie et d'hommes aussi recommandables par leur rang que par leurs lumières. C'est là que, par la controverse d'une conversation animée, Cicognara mûrissait les jugements qui devaient donner la vie à ses ouvrages, et particulièrement à sa *Storia della scultura*, objet de ses incessantes méditations.

Ce n'est point ici le lieu d'analyser un livre de cette importance. Les personnes qui voudraient se faire une idée de ses mérites et de ses défauts devront consulter, avec circonspection toutefois, les articles bienveillants de M. Quatremère de Quincy, dans le *Journal des savants*, 1816 à 1819, et ceux d'un adversaire, M. Emeric David, dans la *Revue Encyclopédique*, en 1819 et 1820. Fiorillo, dans les *Goetting. Anzeigen*, nous paraît avoir porté sur cette production capitale de Cicognara et de son collaborateur, Pietro Giordano, le jugement le plus sain et le plus désintéressé. Disons cependant que Cicognara possédait plus de science que n'en ont ordinairement les hommes d'esprit, plus de talent pour écrire que la plupart des antiquaires, plus de sagacité en matière d'art que les uns et les autres; mais qu'il juge trop souvent des arts en homme du monde, et semble n'avoir entrepris son grand ouvrage sur l'histoire de la sculpture que pour avoir occasion de sacrifier à son ami Canova, dont il publie à peu près l'œuvre complet, toutes les illustrations modernes dans de la statuaire.

Le comte Cicognara a passé à Rome les dernières années de sa vie. [M. Soyer, dans l'*Enc. des g. du m.*].

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, [...] p. 88. — Zanini, *Notice nécrologique sur L. Cicognara*, dans le septième vol. des *Progrès des sciences, des lettres et des arts*, etc. — Becchi, *Elogio del conte* [...] pol. Cicognara.

* CICOGNINI (*Jacques*), poëte italien, [...] de Florence, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Ses principaux ouvrages sont: *l'Amor pudico, festino e balli*; [...] 1614, in-12; — *l'Aurilla feritrice* [...] *battagliola*; Bologne, 1622, in-12; — *il Martirio di santa Agata, rappresentazione sacra*; Florence, 1624, in-8°; — *la Finta* [...] *commedia*; ibid., 1625, in-8°; — *il Gran natale di Cristo*; ibid., 1625, in-8°; — *Trionfo di David, rappresentazione sacra*; ibid., [...] in-8°; — *Inni sopra santa Antonio di Padoa*; ibid., 1633.

Negri, *Scritt. florent.*

* CICOLINI (*Barnabé*), médecin italien, [...] vait à Rome vers la fin du dix-septième siècle. On a de lui: *la Bile smascherata*, [...] *fuoco discoperto a beneficio de'* [...] Rome, 1691, in-8°; — *Quintessenza medica teorica e pratica*; ibid., 1692, in-8°.

Cinelli, *Bibliot. vol.*

* CICURINUS, nom d'une famille patricienne de la *gens Veturia*, dont les principaux [...]

bres, dans l'ordre chronologique, furent les suivants :

* **CICURINUS** (*Publius*). Il fut consul en 499 avant l'ère chrétienne et eut pour collègue T. Œbutius Elva. C'était à l'époque du siége de Fidènes, de la prise de Crustumeria et de la révolte de Preneste. Tite-Live donne à Cicurinus le prénom de *Caius*, et Denys d'Halicarnasse l'appelle *Publius*, et ce dernier prénom est plus vraisemblable ; il paraît que ce personnage fut en même temps questeur.

Tite-Live, II, 19. — Denys d'Halicarnasse, V, 38.

* **CICURINUS** (*Veturius Geminus*), consul en 494 avant J.-C. Il eut pour collègue Virginius Tricostus Cœliomantanus. C'était à l'époque de la retraite du peuple sur le mont Sacré et de l'établissement des tribuns ; Cicurinus fut envoyé contre les Èques, qui dans la même année avaient envahi le Latium. A l'approche du consul, ils se retirèrent dans les montagnes.

Tite-Live, II, 28-30. — Denys d'Halicarnasse, VI, 34.

* **CICURINUS** (*Veturius Geminus*), consul en 462 avant J.-C. ; il eut pour collègue Lucretius Tricipitinus. Il vainquit les Volsques, et reçut à cette occasion les honneurs du triomphe.

Tite-Live, III, 8, 10. — Denys d'Halicarnasse, IX, 69. — Diodore, XI, 81.

* **CICURINUS** (*Veturius Geminus*), consul en 455 avant J.-C. Il marcha avec son collègue Romilius Rocus Vaticanus contre les Èques, qui furent défaits, et sur lesquels les consuls firent un immense butin, qu'ils ne distribuèrent pas aux soldats, mais qu'ils destinèrent à combler le vide du trésor. Cela leur valut l'année suivante d'être accusés de concussion, et Cicurinus en particulier fut condamné à une amende de 10,000 as. On le consola de ce revers en le nommant augure en 453.

Tite-Live, III, 31-32. — Denys d'Halicarnasse, X, 33. — Diodore, XII, 5.

CID (*Rodrigue* DIAZ DE BIVAR), héros castillan, né à Burgos, en 1026, ou, plus tard, vers 1045, mort à Valence, en 1099. Héros immortalisé par Corneille, il porte en Espagne les surnoms d'*El mio Cid*, c'est-à-dire *Monseigneur*, et de *Campeador*. Voici ce qu'on raconte de lui : Don Rodrigue, l'idéal des vertus héroïques de son siècle, la fleur de la chevalerie espagnole, aimait, aussi tendrement qu'il en était aimé, la jeune Chimène, fille du comte Lozano de Gormaz, qui, avec Diego, père de Rodrigue, était le chevalier le plus distingué de la cour de Ferdinand I[er], roi de Castille. La haute considération dont jouissait Diego à cette cour excita cependant la jalousie de Gormaz, et mit la désunion entre les deux pères : il y eut entre eux un duel. Le vieux Diego, blessé et insulté par Gormaz, chargea son fils de le venger. L'honneur l'emporta sur l'amour dans le cœur de Rodrigue, et Gormaz succomba. Chimène, de son côté, ne put céder à la voix de son amour, et dut appeler la vengeance sur la tête de son amant. Rodrigue le souhaitait lui-même, pour apaiser les douleurs de son cœur déchiré ; mais Chimène ne put trouver de chevalier qui voulût s'essayer contre le jeune héros. Cinq rois maures avaient, sur ces entrefaites, envahi une partie de la Castille, répandant partout le ravage et la mort : Rodrigue, à peine âgé de vingt ans, mais impatient de trouver une distraction à ses chagrins, s'élança aussitôt sur son noble coursier Babieça, et à la tête de ses vaillants vassaux il alla combattre ces ennemis formidables, qui cessèrent bientôt d'être la terreur du pays. Il envoya les cinq rois prisonniers à Ferdinand : celui-ci, plein de reconnaissance, fit amener la belle Chimène devant lui, et l'accorda à Rodrigue. Les deux amants se marièrent peu de temps après, à Valence. Ferdinand réunit la Galice, les royaumes de Léon et d'Oviedo à la Castille, et si la renommée l'a surnommé le Grand, c'est à Rodrigue qu'il en est redevable. Ferdinand se trouvant quelque temps après en contestation avec Ramire, roi d'Aragon, au sujet de la possession de Calahorra, ce dernier appela Ferdinand en duel, et lui envoya à sa place le chevalier Martin Gonzalez. Ferdinand se fit représenter par le Cid, qui, vainqueur de Gonzalez, acquit à son roi la ville en litige. Ferdinand, dans son testament, avait partagé son royaume entre ses trois fils : la Castille échut à Sanche, Alphonse obtint les royaumes de Léon et d'Oviedo, et Garcia la Galice, avec la partie conquise du Portugal. Ce partage ayant suscité une guerre entre les frères, Sanche sortit victorieux de tous les combats, car le Cid, qu'il avait nommé *Campeador* de toute son armée, portait sa bannière. Alphonse fut fait prisonnier ; Garcia perdit sa couronne par son imprudence. Il ne s'agissait plus que de soumettre Zamora, qui se défendait opiniâtrément sous les ordres d'Urraca, sœur de Sanche, quand ce prince fut assassiné devant les murs de la ville. Alphonse, que le Cid avait battu huit mois auparavant, fut alors nommé roi. Les romances racontent que le Cid, au nom des états de Castille, lut à son nouveau souverain un serment qui devait le purger de l'assassinat de Sanche, avec une gravité tellement imposante qu'Alphonse VI en fut ébranlé. Malgré les grands et nombreux services qu'il lui rendit, le Cid apprit néanmoins bientôt à connaître l'inconstance de la faveur royale. Un homme tel que lui, droit, sévère, vertueux, inflexible, qui avait des sentiments élevés et méprisait la vie oisive des cours, n'était pas propre au métier de courtisan. Son ami fidèle, son inséparable compagnon d'armes, Alvaro Hanez Minaya, sa femme et son enfant, étaient pour lui tout au monde. La sévérité de ses traits excitait en même temps la crainte et le respect ; mais sa vie retirée alimentait la calomnie des courtisans, qui le firent plus d'une fois condamner au bannissement. On se ressouvenait de lui au moment d'un danger, et le généreux Cid oubliait alors toutes les offenses qu'il avait reçues. Le roi poussa l'injustice jusqu'à

lui enlever tout ce qu'il possédait, même sa femme; et s'il rendit Chimène à la liberté, ce fut par un sentiment tardif de pudeur, ou peut-être aussi déterminé par la crainte. Cependant Rodrigue, exilé et n'ayant d'appui que dans sa propre force, devint plus grand que jamais. Fidèle à sa foi et à sa patrie, il créa, par la seule gloire de son nom, une armée pour aller combattre les Maures à Valence. Au milieu de ses victoires, il vola au secours du roi, lorsqu'il le sut menacé par Ioussouf, fondateur de l'empire de Maroc. Mais cette fois encore il fut payé d'ingratitude, et se vit forcé de se sauver pendant la nuit avec une poignée de ses plus fidèles guerriers. Enfin, sa générosité toucha encore une fois Alphonse VI, et il permit indistinctement à tous ses sujets de prendre part à la guerre du Cid, qui combattait toujours avec le succès le plus constant pour l'Espagne et pour la foi, et depuis lors le cœur d'Alphonse lui resta ouvert. A cette époque, deux frères, les comtes de Carrion, résolurent de s'emparer des richesses du Cid, en épousant ses filles. Le roi avait fait lui-même la demande de leur main, et le héros n'avait pu résister à ses instances; mais, à peine mariés, les frères disparurent avec dona Elvire et dona Sol, dont ils vainquirent la résistance par toutes sortes de violences et avec les immenses trésors que le Cid avait amassés. Cette trahison ayant été découverte par un confident que le père avait envoyé sur leurs traces, le Cid demanda vengeance. Alphonse convoqua alors tous ses vassaux des royaumes de Léon et de Castille en une cour de justice qui se tint dans la ville de Tolède. On ordonna aux ravisseurs de rendre les bijoux et les richesses, et d'en venir aux mains avec les chevaliers dont le Cid ferait choix. Forcés malgré eux d'obéir au jugement, les deux comtes et leur oncle furent terrassés par les champions du Cid : on leur laissa la vie sauve, pour qu'ils la traînassent dans le déshonneur.

Les derniers exploits du Cid furent la conquête de Valence, en 1094, et celle de Murviedro (Sagonte). On l'enterra dans le couvent de San-Pedro de Cardena, près de Burgos, où des rois et des empereurs sont allés visiter sa tombe. Sa noble épouse y repose près de lui, et sous les arbres, devant le monastère, est enterré son fidèle coursier Babieça. Son épée, *Colada*, est déposée dans l'arsenal royal de Madrid, et l'on en voit une autre, nommée *Tizona*, dans les archives des marquis de Falce. D'après quelques auteurs, le Cid se serait marié deux fois : Chimène, la fille du fier Gormaz, aurait été sa première épouse, et une autre Chimène, nièce d'Alphonse, serait devenue la seconde, en 1074.

Les hauts faits du Cid, et particulièrement son bannissement et son retour, ont fourni le sujet du poëme le plus ancien de la Castille, vraisemblablement composé vers la fin du douzième siècle; il est intitulé : *Poema del Cid el Campeador*, et se trouve dans la *Coleccion de poesias castella- nas anteriores al siglo XV*, que Sanchez fit p- raître en 1775, et dans la *Bibliotheca castellan- protugues y provenzal* de Schubert. Des rom- ces plus modernes, également consacrées à la m- moire du héros, furent recueillies au commence- ment du seizième siècle par Fernando de Casti- et reproduites en 1614 par Pedro de Flores, d- le *Romancero general*. Nous citerons aussi l- recueil de romances publié par Escobar, sous titre de *Historia del muy noble y valeroso ballero el Cid Ruy Diaz* (Lisbonne, 1615; ville, 1632). Une autre édition, enrichie d'- traduction de la vie du Cid par Jean de M- a été publiée à Francfort-sur-le-Mein, 1828, in- Ces romances sont au nombre de plus de Herder en a traduit environ 80 dans son Robert Southey a recueilli dans sa *Chron- of the Cid, from the spanish* (Lond., in-4°), tout ce que les chroniques et les rom- encore existantes racontent du Cid. M- dans son *Historia critica de España* (1805), met l'histoire de ce héros espag- nombre des fables, mais sans alléguer des - suffisantes à l'appui de cette opinion.

Creusé de Lesser a publié à Paris (1814) *Romances du Cid*, imitées de l'espagnol en français; nouvelle édition, avec une préfac- torique de 35 pages; Paris, 1821, in-24. [*des g. du m.*].

Historia del famoso cavallero Cid Ruy Diaz, ville, 1716. — Jose Pereya Bayam, *Historia del fa- simo heroe et invencivel cavalheiro*, etc.; Lisbo- — Aschbach, *Diss. de Cidi hist. fontibus*; Bo- in-4°. — Quintana, *Vie du Cid*, trad. de l'e- Rouen, 1837, in-8°.

CIECO (*François* Bello, dit), poëte natif de Ferrare, vivait dans la seconde du quinzième siècle. Ce poëte était n'était connu que sous le nom de *l'Ave- Ferrare*. On a de lui : *Libro d'arme more nomato Mambriano*; Ferrare, 1509, Milan, 1517; Venise, 1523. C'est un poë- chevalerie en 45 chants, dont le sujet est vieux romans de Charlemagne.

Fontanini, *Biblioth. d'éloquenza*. — Ginguené, *littéraire d'Italie*, t. IV, p. 253-280. — Tirabo- *ria della letteratura italiana*, t. VI, p. 19.

CIECO (*François*), poëte italien, Florence, vivait dans la seconde moitié zième siècle. On a de lui : *Tornamento f- Bologna, l'anno* 1470, *per ordine di G- Bentivoglio*; Bologne, 1471, in-4°; — *Malagigi*; Bologne, in-4°; — *Laude nezia, in terza rima*; Venise, 1536, in- poëte n'est pas identique avec le précéd-

Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*, p. 197.

CIECO (*Christophe*), chroniqueur natif de Forli, vivait dans la seconde seizième siècle. On a de lui : *Cronica sale dell' antica regione di Tosca-* rence, 1572, in-8°; — *Cronica della Trivigiana*; Venise, 1574, in-8°.

Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*, t. VII, p. 196. — Bader, *Bibl. hist.*

* **CIECO** (*Jacques*), poëte italien, natif de Vérone, vivait vers la fin du seizième siècle. On a de lui : *Opera nova nelle quale si contiene uno combattimento tra due donne per una gallina*; Vérone, 1591, in-12; — *Opera nova sopra la masena del grano*, in-12.

Adelung, suppl. à Jöcher. *Allgem. Gelehrt. Lexicon*.

CIENFUEGOS (*Alvarez*), théologien et prélat espagnol, de l'ordre des Jésuites, né en 1657, à Aquerra, dans les Asturies, mort à Rome, le 12 août 1739. Il fut d'abord professeur de philosophie à Compostelle, et de théologie à Salamanque. Ayant embrassé le parti de l'archiduc Charles contre Philippe V, il se rendit en Allemagne, et fut chargé par les empereurs Joseph Ier et Charles VI de plusieurs négociations à la cour de Portugal. Charles VI le fit élever à la dignité de cardinal, et le nomma son ministre plénipotentiaire près de la cour de Rome, puis évêque de Catane, enfin archevêque de Mont-Réal en Sicile. On a de lui : *la Vida del venerable P. Juan Nieto*; 1693, in-8°; — *la Vida del grande santo Francisco Borgia*; Madrid, 1702, in-fol.; — *Ænigma theologicum, seu quæstiones de Trinitate divina*; Vienne, 1717, 2 vol. in-fol.; — *Vita abscondita sub speciebus eucharisticis*; Rome, 1728, in-fol.

Muratori, *Rerum italic. script.*, t. X. — Moréri, *Dict. hist.* — Ranft, *Lebensgeschichte aller Kardinaele*.

CIENFUEGOS (*Bernard*), botaniste espagnol, natif de Tarragone, vivait dans le seizième siècle. Il professa à l'université d'Alcala, et s'occupa surtout de la recherche des plantes indigènes. On a de lui : *Histoire des plantes*; 7 vol. Cet ouvrage, resté manuscrit, se trouve à la bibliothèque de l'Escurial.

Cavanilles, *Notice historique sur B. Cienfuegos*, dans les *Annales d'hist. naturelle espagnole*, p. 116.

* **CIENFUEGOS** (*Nicasio-Alvarez* DE), poëte espagnol, né à Madrid, le 14 décembre 1764, mort à Orthez, en juillet 1809. Il fit à Salamanque d'excellentes études, et parut dans le monde littéraire à l'époque où Cadalso et Melendez opéraient une rénovation dans la poésie espagnole. Le dernier reconnut hautement Cienfuegos pour son disciple, et lui légua sa lyre, tandis que don Manuel Quintana lui dédiait la dernière édition de ses poésies. L'école à laquelle appartenait le jeune poëte lui attira l'antipathie de quelques écrivains de son temps, et il fut regardé par Josef Marchena « comme un de ces corrupteurs fran- « cisés qui, sans l'opposition d'hommes d'un « goût délicat, auraient fait faire la culbute « à la belle langue castillane ». L'apparition de ses poésies, qui eut lieu en 1798, lui fit donner par le gouvernement la rédaction de la *Gaceta* et d'*El Mercurio*, et peu de temps après il fut nommé chef de division aux affaires étrangères. A l'époque de l'occupation de Madrid par les Français, le premier de ces journaux publia contre l'empereur Napoléon un article qui excita contre Cienfuegos le courroux de Murat. Peu de temps après le poëte fut condamné à mort pour s'être mis à la tête de l'insurrection du 2 mai 1808. Ses amis parvinrent pourtant à le sauver; ils sollicitèrent Cienfuegos de demander un sursis; il s'y refusa énergiquement, et, gravement malade, il vint mourir en France, lieu de son exil. Parmi ses *odes* et ses *épîtres*, qui jouissent d'une réputation méritée, on cite la pièce de vers qu'il adressa au général Bonaparte, et qui porte pour épigraphe :

Victorque viros supereminet omnes.

Il a laissé, en outre, plusieurs tragédies : *Pittacus*, qui le fit nommer membre de l'Académie de Madrid, *Zoraïde, la Comtesse de Castille, Idoménée*, et une comédie intitulée *les Sœurs généreuses*. Ses poésies sont en général pleines de sensibilité et de traits enfantins, qui ne laissent pas soupçonner l'énergie et le courage dont Cienfuegos fit preuve dans sa vie politique. L'Espagne poétique renferme deux morceaux de cet écrivain : *le Vieillard et le Frêne*, romance d'un charme inexprimable, et son idylle *le Tombeau*. Ses *Œuvres* ont été imprimées à Madrid, 1816, 2 volumes, et ses *Poésies lyriques* le furent à Paris, en 1821. Wolf en a inséré quelques passages dans la *Floresta de rimas modernas castellanas*; Paris, 1837.

B. FRESSE-MONTVAL.

Juan Maury, *Esp. poét.*, t. II. — *Dictionnaire de la conversation*.

CIEZA ou **CIEÇA DE LÉON** (*Pierre*), chroniqueur espagnol, natif de Séville, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Il servit dans les Indes occidentales, sous les ordres de Pizarre, et séjourna dix-sept ans dans le Pérou. On a de lui : *Chronica del Peru*; Séville, 1553, in-fol.; Anvers, 1554 et 1560, in-8°. On y trouve la description des provinces et des villes, des mœurs et des coutumes des Indiens. La seconde partie n'a jamais paru.

Antonio, *Biblioth. hispana nova*.

* **CIFRA** (*Antoine*), compositeur italien, né dans l'État Romain, vers 1575. Après avoir été maître de chapelle à Rome et à Lorette, il passa, en 1622, au service de l'archiduc Charles. En 1629 il retourna à Lorette, et y resta jusqu'à sa mort. Ses nombreux ouvrages sont excellents dans leur genre. Les principaux sont : *Motetti, a due, tre e quattro voci*; Venise, 1611; — *Motetti e salmo, a 12 voci, a tre cori*; ibid., 1629; — un *Agnus Dei*, à 7 voix; c'est un chef-d'œuvre de disposition et d'élégance du contre-point fugué; — *Salmi e motetti, a 8 voci*; Rome, 1610; — *Cinque libri di Messe*; ibid., 1619-1625.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens*.

CIGALA (*Lanfranc*), troubadour italien, natif de Gênes, mort en 1278. Il fut ambassadeur de la république de Gênes auprès de Raymond, comte de Provence, en 1241, et se livra pendant cette mission à la galanterie et à la poésie. Il reste de ce poëte environ trente pièces; la Bi-

bliothèque impériale de Paris en contient quelques-unes.

Raynouard, *Choix de poésies des troubadours*, IV, 210. — Millot, *Hist. litt. des troubadours.*

CIGALE (*Scipion*). *Voy.* SINAN-PACHA.

CIGALE (*Jean-Michel*), dit *Mahomet-Bey*, aventurier valaque, vivait dans le dix-septième siècle. Après avoir brillé un moment à la cour de France, il s'éteignit dans l'obscurité et probablement dans la misère. Nous n'avons sur lui que des renseignements fournis par Rocoles; nous les reproduirons littéralement, bien qu'ils nous paraissent assez suspects. « Cigale était né de parents chrétiens, dans la ville de Tergovisti, en Valachie. Son père, qui était fort estimé de Mathias, vaïvode de Moldavie, le mit en faveur auprès de ce prince, qui l'envoya avec son résident à Constantinople. Après la mort du prince Mathias, Cigale revint en Moldavie, où il espérait parvenir, avec l'appui des seigneurs du pays; mais n'ayant pu réussir dans son dessein, il retourna à Constantinople, et se fit Turc. Depuis, il courut dans des pays où il était inconnu, publiant son histoire, pleine de fourberies et d'impostures, avec une effronterie surprenante. Il y parlait de l'antiquité de la famille des Cigale en Sicile, et se faisait descendre de Scipion, fils du fameux vicomte Cigale, qui fut fait prisonnier par les Turcs en 1561. Il disait que Scipion, étant captif avec son père, prit le turban pour plaire à Soliman II, qu'il fut élevé aux premières charges de l'empire, et qu'il épousa la sultane Canon Salié, fille du sultan Achmet, aïeul de l'empereur Mahomet IV, et sœur d'Osman, d'Amurat IV et d'Ibrahim. Il se disait fils de cette sultane, et racontait de quelle manière il avait été établi vice-roi de Trébizonde et généralissime de la mer Noire. Il ajoutait qu'il s'était enfui secrètement en Moldavie, d'où il était passé dans l'armée des Cosaques, qui étaient alors en guerre avec les Moscovites. Enfin, il alla en Pologne, où la reine Marie de Gonzague le reçut honorablement, et lui persuada de recevoir le baptême en l'église cathédrale de Varsovie; il reçut le nom de Jean, et ensuite celui de Michel à la confirmation. »

Quelque temps après Cigale fit un voyage à Rome, et fut présenté au pape Alexandre VII. Il entra ensuite au service de l'empereur, se signala dans plusieurs campagnes contre les Turcs, visita les principales villes de l'Italie, et se rendit enfin en 1670 à Paris, où il reçut du roi et de toute la cour l'accueil le plus brillant. Moins heureux en Angleterre, il y fut démasqué par une personne de qualité qui l'avait connu à Vienne. Le reste de sa vie est inconnu.

Rocoles, *Hist. des imposteurs insignes.* — Moréri, *Grand dict. hist.*

CIGALINI (*François*), médecin italien, natif de Côme, mort en 1530. Il s'adonna à l'astrologie judiciaire. On a de lui : *Duæ epistolæ ad Th. Dunum, de oxymelitis usu et viribus, maxime in pleuritide;* Zurich, 1592, in-8°.

Ghilini, *Teatro d'uomini letterati.* — *Biographie mé-dicale.*

CIGALINI (*Paul*), médecin italien, fils d[illegible] précédent, né à Côme, en 1528, mort à Pavie, e[illegible] 1598. Il professa la médecine dans cette der[illegible]nière ville. On a de lui : *de Vera patria C. Pli[illegible]nii secundi, naturæ Historiæ scriptoris, eju[illegible]demque fide et auctoritate prælection[illegible]*; Côme, 1605, in-4°; Francfort, 1608, in-[illegible]; Leyde, 1669, in-8°.

Ghilini, *Teatro d'uomini letterati.* — *Biographie m[illegible]dicale.*

CIGNA (*Jean-François*), anatomiste itali[illegible] né à Mondovi, le 2 juillet 1734, mort à Turin, [illegible] 1790. Il suivit les cours de son oncle le P. [illegible]caria. Parmi les thèses qu'il fit imprimer à T[illegible]rin, en 1757, on en trouve une sur l'usage [illegible] l'électricité dans la médecine et de l'irrita[illegible] hallérienne. Ce fut par sa réponse aux criti[illegible] des doctrines de Haller qu'il se fit connaître [illegible] Europe. En 1770 il obtint la chaire d'anat[illegible] à l'université de Turin, et publia dans un [illegible] le résumé de ses leçons. Devenu secrétaire d'[illegible] société de savants, qui donna naissance à l'A[illegible]démie royale des sciences de Turin, il di[illegible] la publication de quatre volumes de mé[illegible]res, dont il rédigea la préface, en latin. On [illegible] lui : *Sur l'analogie du magnétisme [illegible] l'électricité; — Expériences sur la cou[illegible] du sang; — Expériences sur les m[illegible]ments électriques; — du Froid qui pro[illegible] de l'évaporation des liquides; — de la C[illegible] de l'extinction de la flamme et de la [illegible] des animaux privés d'air; — Sur de [illegible]velles expériences électriques; — Sur l'é[illegible]tricité; — Sur la respiration.* Toutes ces [illegible]sertations se trouvent dans le recueil de [illegible]cadémie des sciences de Turin. Les *Actes* p[illegible] à Vérone renferment un mémoire de Cigna [illegible] *la castration des poules et la fécond[illegible] de l'œuf*, et le *Journal de physique* de [illegible] une *Lettre sur un phénomène produit [illegible] l'éboulement.*

Mémoires de l'Acad. des sciences de Turin.

CIGNANI (*Charles*), peintre italien, né à [illegible]logne, en 1628, mort à Forli, le 6 sept[illegible] 1719. Il fut un des plus célèbres discip[illegible] l'Albane, avec lequel il vécut dans l'inti[illegible] associa ses pinceaux. Doux, modeste, géné[illegible] même envers ses ennemis (et il en eut d[illegible] vils pour mutiler ses ouvrages, qui exci[illegible] leur envie), il fût aimé des princes et des g[illegible] qui recherchèrent ses productions et lui c[illegible]rent d'importants travaux. L'entreprise q[illegible] fit le plus d'honneur est la coupole de la [illegible] *dona della Fuocò* de Forli, où, à l'exem[illegible] Corrége à Parme, il figura l'*Assomption* [illegible] *Vierge*; fresque immense, qui lui coûta vin[illegible]nées de travail, et qui est peut-être la [illegible] vaste et la plus remarquable des product[illegible] la peinture au dix-septième siècle. C'est là [illegible] peut apprécier toute la profondeur et la v[illegible] de son génie, ce feu créateur et poétique d[illegible]

était doué. Avec quelle science il savait disposer ses figures pour donner de la grandeur à sa composition, et combien son dessin, visiblement inspiré de celui du Corrége, était noble et gracieux, ses draperies larges, bien jetées et de bon goût, sa couleur solide, vive et soutenue, quoique suave comme celle du Guide; enfin, à quel éminent degré il posséda cette partie si difficile de l'art nommée *clair-obscur*, que tant de peintres de mérite ont totalement manquée! Viennent ensuite, dans l'échelle progressive des bons ouvrages de Cignani, l'*Entrée de Paul III à Bologne*; — *François Ier guérissant des écrouelles*, tableau qui fut commandé pour la salle publique du palais; — *les Trois Sujets sacrés*, dans des ovales, à *San-Michele in Bosco*; — *la Puissance de l'amour*, allégorie dont il orna les lambris d'une salle du palais ducal de Parme, décorée déjà d'un plafond magnifique par Augustin Carrache, avec lequel elles rivalisent de mérite.

Cignani, qui n'accepta aucun des honneurs qui lui furent offerts par le pape, le duc de Parme, et par d'autres princes, a joui de son vivant du seul titre qu'il ait ambitionné, celui de grand artiste. Nommé directeur de l'Académie de Bologne dite *Clémentine*, il soutint de tous ses efforts l'art, qui commençait à déchoir de la perfection où les Carrache l'avaient conduit : aussi l'Académie le suivit-elle en quelque sorte à Forli quand il y fut appelé pour peindre cette coupole où se reflète toute sa gloire et sous laquelle reposent ses restes mortels. [M. Soyer, dans l'*Enc. des g. du m.*]

Zanetti, *Vita del gran pittore Carlo Cignani*; Bologne et Rome, 1722, in-4°. — Nagler, *Neues Allg. Künstler-Lexicon*. — Ersch et Gruber, *Allgem. Encyclopædie*.

CIGOLI. *Voy.* Civoli.

* **CIGNARDI** (*Joseph-Marie*), littérateur italien, de l'ordre des Servites, natif de Milan, mort dans la même ville, en octobre 1582. On a de lui *Ristretto della vita dell' archiduchessa d'Austria Anna-Giuliana Gonzaga*; Milan, 1652, in-8; — *Faustum optatæ pacis augurium*; ibid., in-4°.

Argelati, *Biblioth. Mediolan.*

* **CIGNAROLI** (*Giovanni-Bettino*), peintre, né à Vérone, en 1706, mort en 1772. Il fut élève du Balestra, et l'un des peintres les plus renommés du dix-huitième siècle. Dans sa jeunesse, il fut appelé à Venise pour décorer plusieurs salles du palais Labia, où l'on voit encore de lui trois plafonds. Après quatre années de travail, il crut devoir attribuer aux procédés de la fresque le dépérissement de sa santé, et il abandonna entièrement ce genre de peinture. Savant et amoureux de son art, Cignaroli ressemble au Maratta sous plus d'un rapport, surtout par les mouvements de ses figures, la sagesse de sa composition, le choix et le rapprochement des couleurs; malheureusement, se fiant trop à sa facilité, il n'apporta pas toujours dans ses travaux tout le soin désirable; aussi voit-on beaucoup de tableaux qui sont peu dignes de lui. Dans ceux-là on trouve souvent un coloris faux et un clair-obscur outré. Ses meilleurs ouvrages sont, à Pise, un *Santo Zorzi*, dans la cathédrale; — à Parme, *la Fuite en Égypte*, à Saint-Antoine-Abbé, et *la Sainte Trinité*, à la Steccata; — à Bergame, *Saint Ferme* et *Saint Rustique*, à la cathédrale; — *Mathathias*, à Sainte-Marie-Majeure, et une *Descente de Croix*, à Santo-Alessandro della Croce; — à Vérone, *une Transfiguration*, à Saint-Zénon; — à Ferrare, une *Cène*, à l'église du Campo-Santo; — enfin, la *Mort de saint Joseph*, dans la cathédrale de Mantoue.

Aucun artiste ne fut plus que Cignaroli honoré par les grands et les souverains. L'empereur Joseph II, après lui avoir fait visite dans sa sa propre demeure, dit qu'il avait vu à Vérone deux choses très-rares, l'Amphithéâtre et le premier peintre de l'Europe. Cignaroli était non-seulement un peintre habile, mais encore un homme instruit et aimant à s'entretenir avec les savants. Il avait des connaissances en physique, composait des poésies italiennes, se plaisait à la lecture des auteurs latins, et écrivit sur son art avec une critique si judicieuse que l'on regrette qu'il ait écrit si peu.

Il mourut dans sa patrie, laissant deux frères, *Giovanni-Domenico*, et *Felice*, qui étaient ses élèves, mais restèrent bien loin derrière lui.

E. B—n.

Bevilacqua, *Vita del Cignaroli*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Malvasia, *Pitture di Bologna*. — Winckelmann, *Neues Mahler-Lexicon*. — Valery, *Voyages en Italie*.

* **CIGNOZZI** (*Joseph*), médecin italien, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Libro d'Ippocrate dell' Ulcere, con le note pratiche*; Florence, 1690, in-8°; — *la Cura delle pinghe*; Venise, 1739, in-8°.

Paitoni, *Bibliot. degli autori antichi volgarizzati*.

CIGOLI. *Voy.* Civoli.

CILANO (*George-Chrétien* Martenus de), médecin et antiquaire hongrois, né à Presbourg, le 18 décembre 1696, mort le 9 juillet 1773. Il fut professeur de médecine, de physique et d'antiquités grecques et romaines au gymnase d'Altona, et conseiller royal de justice de Danemark. Ses principaux ouvrages sont : *de Præstantia philosophiæ naturalis*; Altona, 1739, in 4°; — *de Corruptelis artem medicam hodie depravantibus*; ibid., 1740, in-4°; — *de Incrementis anatomiæ*; ibid., 1740, in-4°; — *de Vi centripeta corporum sublunarium*; ibid., 1744, in-4°; — *de Anniversaria Romanorum februatione*; ibid., 1749, in-4°; — *de Causis grandinum nocturnis horis decidentium*; ibid., 1755, in-4°; — *de Gigantibus nova disquisitio historica et critica*; ibid., 1756, in-4°; — *de Historia vitæ magistra*; ibid., 1757, in-4°; — *de Saturnalium origine et celebrandi ritu apud Romanos*; ibid., 1759,

in-4°; — *de Motu humorum progressivo, veteribus non ignoto*; ibid., 1762, in-4°; — *Ausführliche Abhandlung der römischen Alterthümer* (Traité détaillé des antiquités romaines); Altona et Hambourg, 1775 et 1776, in-8°; ouvrage posthume, publié par G.-C. Adler.

Adelung, supplément à Jöcher, *Allg. Gel.-Lex.* — *Biogr. méd.*

CILICUS (*Christianus*). *Voy.* RANTZAU (*Henri*).

* **CILLART DE KERAMPOUL** (*Clément-Vincent*), lexicographe breton, né en basse Bretagne, vers 1686, mort à Locminé, en 1749. Il fut successivement curé de Royal Pontivy et de Grand-Champ, puis chef des missions du diocèse de Vannes. On lui doit, indépendamment d'une traduction bretonne des *Stations de Jésus-Christ*, qui a eu cinq ou six éditions, un *Dictionnaire français-breton ou français-celtique du dialecte de Vannes*; Leyde, 1744 et La Haye, 1756, in-8°. Ce dictionnaire, faussement attribué à l'abbé Armerye, qu'on a supposé avoir été curé de Grand-Champ, est composé dans le dialecte vannetais. Il n'est pas exempt de défauts : il est loin d'abord d'être complet; ensuite les mots y sont souvent mal orthographiés ou présentés comme bretons, tandis qu'ils ne sont que des mots français bretonisés. L'abbé Cillart, comme nous l'apprend la préface de son *Dictionnaire*, avait aussi travaillé à des *Remarques sur la langue bretonne*, ainsi qu'à une *Grammaire bretonne* qu'il avait le projet de publier, puisqu'il y renvoie souvent dans son Dictionnaire. Ces deux ouvrages semblent perdus. P. LEVOT.

Grégoire de Rostrenen, préface de sa *Grammaire bretonne*, publiée en 1738.

* **CILLI** (*Alexandre*), historien italien, vivait à Pistoie dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Historia delle sollevazioni seguite in Pollonia gli anni* 1606-1608 *e delle azioni fatte in Moscovia da Sigismondo III*; Pistoie, 1627, in-4°.

Zaccheria, *Biblioth. pistoriensis*. — Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

CILLI, (*Barbe* DE), princesse allemande, appelée *la Messaline de l'Allemagne*, fille de Hermann, comte de Cilli ou Cillei, née en 1377, morte à Gratz, le 11 juillet 1451. Elle épousa, en 1408, Sigismond, margrave de Brandebourg, roi de Hongrie, puis empereur en 1410. De ce mariage naquit une fille, nommée Élisabeth, qui devint, en 1421, l'épouse d'Albert d'Autriche, depuis empereur. Après la mort de Sigismond, en 1437, Barbe de Cilli voulut garder la Hongrie et la Bohême, et forma le projet d'épouser le jeune Uladislas, roi de Pologne; mais Albert d'Autriche, que le testament de Sigismond avait appelé au trône, la fit arrêter, à Znaïm. On la vit traînée derrière le cadavre de son époux. Barbe de Cilli ne fut mise en liberté qu'après avoir livré les places fortes qu'elle occupait en Hongrie, et se retira à Gratz (Königgratz). Les déportements de cette princesse, peut-être exagérés par ceux qui les ont rapportés (surtout Æneas Sylvius Bonfini), lui ont valu son surnom et ont compromis sa mémoire.

Luden, *Hist. de l'Allemagne*.

CILLI ou **CILLEI** (.... comte DE), prince allemand, grand seigneur de Styrie, frère de la précédente, mort au mois de mars 1457. A l'époque où les États de Ladislas *posthume*, roi de Hongrie et de Bohême, dont il était l'oncle, se trouvaient placés sous sa régence et celle d'Huniade et de Podiebrad, il tenta d'attirer à lui l'autorité, et chercha à inspirer de la défiance au neveu contre les autres régents. Chassé de la cour par les seigneurs autrichiens, en 1452, rentra bientôt en faveur, et après s'être débarrassé de tous ceux qui en Autriche entravaient son autorité, il résolut de faire périr Huniade, devinant ses desseins, le menaça de mort osait se présenter de nouveau devant lui. pendant la médiation de quelques seig amena ensuite entre eux une réconciliation sincère. La mort d'Huniade, survenue au d'août de la même année, après la levée du de Belgrade, délivra Cilly de son rival le redoutable; mais il reporta sur les deux fi héros la haine que celui-ci lui avait insp Sa nomination au gouvernement du royaum eut lieu ensuite, irrita les seigneurs hongrois fit prendre parti pour les fils d'Huniade. Lo Ladislas *posthume* voulut aller visiter Belg Ladislas Corvin, fils d'Huniade, ne voulut voir dans la ville ni Cilli ni aucun soldat chien; il alléguait pour prétexte que ses étaient menacés par le comte. Au mois de 1457, ces deux ennemis se rencontrèrent hasard, et en vinrent à des reproches et outrages réciproques. Soudain Cilli arra sabre d'un spectateur, et en frappe son à la tête; aussitôt les gens de Ladislas accourent : une mêlée s'en suit, et Cilli y la mort. On sait quelles furent les consé de cet événement : après avoir reçu les de la veuve d'Huniade et juré sur l'eucha pardonner au meurtrier, Ladislas *posth* tira à sa cour, et lui fit trancher la tête.

P Fister, *Hist d'Allemagne*.

CILLICON (Κιλλικῶν), Milésien, tra patrie, qu'il livra aux habitants de Prié moment où il méditait sa trahison, on manda ce qu'il projetait de faire : « Rien bon, répondit-il (παντ' ἀγαθά); » et cette est devenue proverbiale. Un jour qu'il à Samos de la viande chez un boucher, Théagène, son compatriote, celui-ci pria d'indiquer de la main l'endroit où il voul morceau fût coupé. Et l'acheteur fit ce q demandait. « Cette main, dit alors le en la lui coupant, ne trahira plus d'autres

Frag. Hist. græc. de Ch Müller (*Bibl. gr.* dot), t. II.

* **CILON**, sénateur romain, mort en J.-C. Il était proscrit alors. Appien l'app λων. Peut-être est-il ce Cilon qui fut ami

ranius et de Cicéron, et que ce dernier mentionne dans ses lettres.

Cicéron, *ad Famil.*, VI, 20.

*CILON ou CHILON (*Junius*), personnage consulaire romain, vivait en 50 de J.-C. Procurateur du Pont, sous le règne de Claude, il conduisit à Rome Mithridate, qui adressa à l'empereur quelques paroles reproduites par Tacite, et qui ne manquaient pas de dignité. « On ne m'a point amené, dit-il, je suis venu. Si tu en doutes, laisse-moi partir, et fais-moi chercher (*si non credis, dimitte et quære*). » On décerna à Cilon les ornements consulaires. Dion Cassius raconte au sujet de ce personnage une assez plaisante anecdote, qui se rapporte à l'époque où Cilon gouvernait la Bithynie. Ses administrés étaient venus se plaindre à l'empereur des rapines qu'ils lui reprochaient. Le bruit qui se faisait autour de Claude, pendant qu'il leur donnait audience l'empêcha d'entendre; il demanda alors à ceux qui étaient le plus près de lui ce que disaient les Bithyniens. Narcisse, sans doute ami de Cilon ou gagné par lui, répondit qu'ils étaient venus pour le remercier des actes de son administration, et Claude n'eut rien de plus pressé que de faire tout le contraire de ce que les pauvres Bithyniens lui demandaient : il prorogea de deux années le gouvernement de Cilon. Cette anecdote, peut-être suspecte, eût mérité d'être reproduite par la plume de Tacite; elle peint bien Claude et sa cour. V. ROSENWALD.

Tacite, *Annales*, XII, 21. — Dion Cassius, LX, 33.

*CILON ou CHILON (*P. Magius*), Romain, meurtrier de M. Claudius Marcellus, en l'an 45 avant J. C. Il se tua aussitôt après. Cilon avait été ami et client de Marcellus, et les ennemis de César firent courir le bruit que le dictateur avait poussé à ce meurtre. En cette occasion, César fut défendu par Brutus, qui écrivit dans ce sens à Cicéron. Il paraît que le refus de Marcellus d'avancer à Cilon, très-endetté alors, une somme qui eût tiré celui-ci de ses embarras, fut l'unique cause du crime; d'autre part, Valère Maxime affirme que Cilon se vengea ainsi de la préférence témoignée par Marcellus à un autre ami.

Cicéron, *ad Attic.*, XIII, 10; *ad Famil.*, IV, 12. — Valère Maxime, IX, 11, § 4. — Tite-Live, *Epit.*, 115.

CILO SEPTIMIANUS (*Lucius Fabius*), vivait vers 193 ou 204 de J.-C. Dans une inscription citée par Tillemont, d'après Onuphrius Panvinius, il porte en outre les noms de *Catinius Acilianus Lepidus Fulginianus*. Consul en 193 ou 204, il posséda toute la confiance de Septime Sévère, qui le nomma préfet de la cité et tuteur de ses enfants. Les efforts qu'il tenta pour réconcilier ces deux frères ennemis, loin de lui valoir la gratitude de Caracalla, déterminèrent au contraire ce prince à l'envelopper dans le massacre qui suivit le meurtre de Géta. Des sicaires se présentèrent chez Cilon, pillèrent tout ce qui se trouva sous leurs mains, puis, s'attaquant au précepteur de l'empereur, ils l'arrachèrent du bain où il était alors, et, sans lui donner le temps de couvrir sa nudité, ils le poussèrent à travers les rues vers le palais, où ils pensaient qu'il serait mis à mort, et ne lui épargnèrent aucune espèce d'outrages. Témoin de ces indignes traitements, que subissait un homme naguère si haut placé, le peuple s'émut, et fit entendre des murmures qui trouvèrent de l'écho dans la milice. L'orage devenait menaçant : Caracalla se présenta alors, et, sans doute plutôt par crainte que par pitié, il jeta son propre vêtement sur les épaules de son ancien précepteur, qu'il appelait de ce titre, qu'il appelait même son père, puis il donna ordre de faire périr ses émissaires, trop fidèles exécuteurs de ses ordres, mais qui à ses yeux n'avaient eu évidemment qu'un tort, celui de n'avoir pas frappé le dernier coup. Ce fut Cilon qui sauva Macrin au moment où il allait partager le sort de Plautien, et c'est ainsi qu'il causa indirectement la perte de Caracalla, qui avait voulu tuer en lui un ami et un bienfaiteur.

Dion Cassius, LXXVIII, 11. — Spartien, *Caracalla*, 4. — Aurelius Victor, *Epit.*, 20.

CIMA (*Jean-Paul*), compositeur italien, né vers 1570. Il fut organiste et maître de chapelle de l'église de Saint-Celse, à Milan, et dut sa renommée à la composition de plusieurs morceaux d'église. Ses principaux ouvrages sont : *Motetti a quattro*; Milan, 1599; — *Canzoni, consequenze, e contrappunti doppii, a* 2, 3 *e* 4; ibid., 1609; — *Concerti ecclesiastici a* 1, 2, 3, 4, 5 *e* 8 *voci, con partitura*; ibid., 1610.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens*.

CIMA (*André*), compositeur italien, frère du précédent, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Après avoir été organiste et maître de chapelle à l'église *della Rosa*, à Milan, il devint maître de chapelle de *Sainte-Marie*, à Bergame, l'un des postes les plus éminents que pût alors obtenir un compositeur en Italie. On a de lui : *Concerti a* 2, 3 *e* 4 *voci, lib. I*; Milan, 1614; — *Concerti a* 2, 3 *e* 4 *voci, lib. II*; Venise, 1627.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens*.

CIMA. *Voy*. CONEGLIANO.

CIMABUE (*Giovanni Gualtieri*), peintre italien, né à Florence, en 1240, mort en 1300. Issu d'une illustre famille, il fut d'abord destiné à la carrière des lettres, que son amour pour la peinture lui fit bientôt abandonner. Morrona (*Pisa antica e moderna*) voudrait ramener à Pise, sa patrie, quelques parcelles de la gloire qui rayonne autour de ce grand nom. « Nous n'avons pas, dit-il, de preuves bien certaines que Cimabue soit sorti de l'école de Giunta Pisano; mais des auteurs graves croient pouvoir l'affirmer et le soutenir, par des raisonnements qui me paraissent pleins de vraisemblance et de force. » Malheureusement pour l'opinion du savant écrivain pisan et des historiens sur lesquels il s'appuie, nous savons d'une manière positive que ce fut en voyant travailler les artistes grecs appe-

lés à décorer Saint-Marie-Nouvelle que le jeune Cimabue sentit se développer cette passion irrésistible dont il portait le germe dans son sein, et qu'après avoir vaincu la résistance de ses parents, lorsqu'il put se livrer librement à son penchant, ce fut de ces mêmes artistes qu'il apprit les principes de son art. Il reste encore dans les cloîtres et les chapelles souterraines de Sainte-Marie-Nouvelle quelques vestiges de ces fresques ouvrages des maîtres de Cimabue; leur sécheresse, leur roideur ne font que mieux sentir combien il a fallu à l'artiste florentin de génie pour s'ouvrir une voie nouvelle. Guidé par lui, Cimabue détourna un jour ses regards de ses modèles, pour les porter sur la nature; il comprit alors qu'elle ne se retrouvait pas dans les informes symboles que son pinceau avait appris à traiter, qu'elle ne présentait pas ces yeux hagards, ces doigts écartés outre mesure, ces personnages longs et roides posés sur la pointe des pieds, ces draperies anguleuses et sans souplesse. De ce jour il prit l'héroïque résolution de rompre avec les traditions, d'étudier la nature, et de s'efforcer d'en approcher; s'il ne réussit pas entièrement à se séparer de la forme byzantine, au moins commença-t-il à s'en éloigner et à tracer l'entrée du chemin que devaient achever de frayer Giotto et ses successeurs.

Dans ses œuvres on trouve plutôt la sévérité que la beauté; aussi a-t-il moins bien réussi dans ses madones que dans ses figures de vieillards, qui, pleines de noblesse, se ressentent de l'austérité du siècle dans lequel vécut leur auteur. Son dessin est plus correct que celui de Guido de Sienne et de Giunta Pisano, et son coloris est aussi moins éloigné de la nature. Il sembla pressentir la science du clair-obscur, car le premier il abandonna le procédé des *hachures* exclusivement employé par les Grecs, et que nous retrouvons dans ses premiers ouvrages, tels qu'une *Madone* publiée par d'Agincourt. Ingénieux et vaste dans ses conceptions, il donna l'exemple des grandes compositions historiques. Je ne puis partager l'opinion de Stendhall (*Histoire de la peinture en Italie*), qui trouve les ouvrages du Cimabue *déplaisants*, tout en reconnaissant que son dessin offre un moins grand nombre de lignes droites que celui de ses prédécesseurs, qu'il y a des plis dans ses draperies, une certaine adresse dans sa manière de disposer les figures, et quelquefois une expression étonnante, tout en avouant surtout que sans Cimabue nous n'aurions peut-être jamais eu Andrea del Sarto, de même que sans Cimon la Grèce n'eût pas possédé Apelles et Polygnote.

Les plus anciennes fresques de Cimabue dont nous ayons connaissance sont une *Assomption*, et un *Christ entre saint Cléophas et saint Luc*, qu'il avait peint à Florence sur la façade d'un hôpital, et dont il ne reste plus de traces. Ces peintures et divers tableaux l'ayant mis en réputation, il fut appelé à décorer Saint-François d'Assise, en 1263 selon Vasari, en 1265 seule-ment selon d'autres historiens. Dès son déb[illegible] il se montra supérieur à Giunta et aux peintr[illegible] grecs ses collaborateurs. Avec l'aide de c[illegible] maîtres byzantins, il commença par peindr[illegible] dans l'église inférieure la *Vie de Jésus-Christ* [illegible] celle de *saint François*; mais c'est dans l'égli[illegible] supérieure qu'il faut chercher les fresques de [illegible] grand homme, que Lanzi a surnommé avec ju[illegible] tesse l'*Ennius de la peinture*; c'est là qu[illegible] le trouve véritablement admirable pour son s[illegible] cle. Dans la tribune, il peignit des *sujets de* [illegible] *vie de la Vierge, sa mort, son assompti*[illegible] et *son couronnement*; aux compartiments [illegible] voûtes, les *quatre Évangélistes, le Christ,* [illegible] *Vierge, saint Jean-Baptiste, saint Fran*[illegible] et *quatre Docteurs de l'Église*; enfin, sur [illegible] murailles, entre les fenêtres, un grand nomb[illegible] traits de l'Ancien et du Nouveau Testam[illegible] Au-dessous de ceux-ci, Cimabue avait entr[illegible] d'autres fresques, qu'il abandonna pour r[illegible] ner à Florence, et qui ne furent terminées [illegible] longtemps après, par le Giotto. Le temps [illegible] facé une grande partie de ces peintures; [illegible] plusieurs de celles des murailles, et surtout [illegible] de la voûte, sont encore bien conservées. [illegible] les premières, *la Nativité, le Christ* [illegible] *touré des saintes femmes*, trois figures [illegible] sales d'*Anges tenant des sceptres*, *la R*[illegible] *rection de J.-C.*, *le Sacrifice d'Abrah*[illegible] *tentation d'Ève*, *l'Expulsion du parad*[illegible] *restre, la Chute des anges rebelles*, [illegible] *Création de l'homme*, sont les plus rem[illegible] bles et les mieux conservées; les deux der[illegible] fresques surtout s'éloignent notablement [illegible] manière byzantine, moins cependant enco[illegible] les *Évangélistes* et les *Docteurs* de la voû[illegible] l'on trouve une originalité de style, un [illegible] composition, une vigueur d'expression, [illegible] de coloris, une entente de l'effet que n[illegible] encore atteints.

Cimabue revint à Florence dans tout l'é[illegible] son talent, et il semblait que sa réputa[illegible] pouvait s'accroître; cependant de nouveaux [illegible] phes l'attendaient, car ce fut alors que [illegible] glise de Sainte-Marie-Nouvelle il peignit [illegible] meuse *Madone*, qui parut tellement sup[illegible] aux autres peintures de cette époque, [illegible] regarde presque comme le premier m[illegible] de la renaissance de l'art à Florence. Ce [illegible] tableau se voit encore aujourd'hui, en [illegible] état de conservation, dans la chapelle [illegible] lai à Sainte-Marie-Nouvelle. Lorsque [illegible] d'Anjou passa par Florence pour aller [illegible] possession du royaume de Naples, il v[illegible] cette Madone, qui était encore chez le [illegible] La fête qu'occasionna cette visite fit d[illegible] nom de *Borgo Allegri* au quartier q[illegible] alors Cimabue. Plus tard, le tableau fut [illegible] porté processionnellement, au bruit des [illegible] de l'atelier du peintre à Sainte-Marie-N[illegible] Le Musée du Louvre en possède une co[illegible]

répétition avec quelques changements; elle avait été peinte par Cimabue pour l'église Saint-François de Pise, et elle est restée en France à la dispersion du Musée Napoléon.

Selon Vasari, Cimabue avait peint plusieurs sujets de la vie du Christ dans le cloître de *Santo-Spirito* de Florence; il n'en reste plus de traces, non plus que des fresques dont il avait décoré à Padoue l'église *del Carmine*, détruite par un incendie. Cimabue mourut comblé de richesses et d'honneurs, plus digne encore des hommages de la postérité pour avoir deviné le Giotto, et l'avoir donné au monde; il fut enterré dans la cathédrale de Florence, dont il avait été l'un des architectes. E. Breton.

Vasari, *Vite.* — Lanzi, *Storia pittorica.* — Della Valle, *Lettere sanesi.* — Morrona, *Pisa illustrata.* — Orlandi, *Abbecedario.* — Baldinucci, *Notizie.* — Ticozzi, *Dizionario*, etc.

CIMARELLA (*Barthélemi*), chroniqueur italien, de l'ordre des Mineurs, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il composa avec Hor. Diola l'ouvrage suivant : *Croniche dell' ordine de' frati Minori*; Venise, 1617, 5 vol. in-4°; traduit en français, Paris, 1623, 4 vol. in-4°.

Wadding, *Scriptor. ordinis Minorum.* — Dupin, *Table des auteurs ecclésiastiques du dix-septième siècle.*

CIMARELLI (*Vincent-Marie*), historien italien, de l'ordre des Dominicains, né à Corinalto, au commencement du dix-septième siècle, mort à Brescia, en 1660. Il professa la théologie, et fut inquisiteur dans différentes villes. On a de lui : *Resolutiones physicæ et morales*; Brescia, 1640, in-4°;— *Istoria dello stato d'Urbino da' Senoni, detta Umbria Senonia, e de' lor gran fatti in detta Umbria Senonia e de' lor gran fatti in Italia; delle citta e luoghi che in essa al presente si trovano; di quelle che distrutte gia furono famose, e di Corinalto che dalle Cenesi di Suasa hebbe l'origine*; Brescia, 1642, in-4°.

Échard, *Biblioth. script. ord. Prædic.*

***CIMAROLLUS** (*Ignace-Brentanus*), historien allemand, de l'ordre des Bénédictins, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Epitome chronologica mundi christiani, s. ab anno nativ. Chr. usque ad* 1726; Augsbourg, 1727, in-fol.; — *Historicus et encomiastes Marianus*; Vienne, 1729, in-4°.

Ziegelbauer, *Hist. liter. ord. S. Bened.*

CIMAROSA (*Domenico*), célèbre compositeur italien, naquit le 17 décembre 1749 (1), à Aversa, petite ville du royaume de Naples, et mourut à Venise, le 11 janvier 1801. Fils d'un pauvre maçon, il n'avait que sept ans lorsque son père, qui était venu se fixer à Naples, se tua en tombant d'un échafaud. Dans sa détresse, la mère de Cimarosa le recommanda à un moine qu'elle avait pour confesseur. Celui-ci, après avoir donné quelques leçons de latin à l'enfant, fut frappé de son intelligence, et se chargea non-seulement de son éducation, mais encore de son entretien. Par un heureux hasard, le bon moine était organiste de son couvent; s'apercevant du goût de son pupille pour la musique, il se mit aussi à la lui enseigner. Les rapides progrès de son élève lui ayant révélé sa vocation, il le fit entrer au conservatoire de Sainte-Marie de Loretto, et ce fut là que sous la direction de Fenaroli, disciple de Durante, le jeune Cimarosa étudia le contre-point et acquit cette pureté et cette élégance de style qui distinguent les maîtres sortis des écoles de Naples au dix-huitième siècle.

A l'âge de dix-neuf ans, Cimarosa avait terminé ses études musicales; doué d'une brillante imagination, ses premières productions annonçaient déjà ce qu'il serait un jour: on y trouvait ces mélodies heureuses qui caractérisent tous ses ouvrages. Outre son talent comme compositeur, il jouait bien du violon et chantait parfaitement. *La Baronessa stramba*; représentée en 1773, à Naples, fut le premier ouvrage par lequel il se fit connaître du public. Ce début fut couronné d'un plein succès, et en peu de temps l'*Italiana in Londra*, *la Finta Frascatana*, *la Finta Parigina*, et *il Fanatico per gli antichi Romani* placèrent leur auteur au premier rang des compositeurs de son époque. Déjà Piccini avait donné l'idée des *finali*; mais ce fut dans *il Fanatico* que l'on entendit pour la première fois des trios et des quatuors dans le courant de l'action. En 1776 il se rendit à Rome, où il écrivit *il Pittore Parigino* et *i Due Baroni*, et revint ensuite à Naples se mesurer avec Paisiello, dont les compositions excitaient l'enthousiasme général. *L'Armida imaginaria*, *gli Amanti comici* et une foule d'autres délicieux opéras, sortis comme par enchantement de sa plume féconde, portèrent sa réputation dans toute l'Italie. Rome, Florence, Vicence, Venise, Turin se disputèrent tour à tour l'honneur de posséder le jeune musicien. A Venise, en 1782, après la première représentation du *Convito di Pietra*, la population le ramena chez lui en triomphe à la lueur des flambeaux. On ne savait ce qu'on devait le plus admirer ou de sa prodigieuse facilité ou de l'invention qui brillait dans toutes ses productions.

Tant d'œuvres étincelantes de verve, de grâce et de naturel, répandirent bientôt le nom de Cimarosa dans toute l'Europe. L'impératrice de Russie, Catherine II, l'appela à sa cour, en lui faisant offrir le titre de compositeur de sa chambre et du théâtre impérial; des avantages pécuniaires considérables étaient attachés à cette offre. Cimarosa accepta : il partit de Naples au commencement de l'année 1787; mais avant de se rendre à Saint-Pétersbourg, il alla à Turin, et y écrivit *il Valdomiro*, qui obtint un éclatant succès. A son arrivée en Russie, il y fut accueilli avec la plus haute distinction et traité avec munifi-

(1) M. Fétis et plusieurs autres biographes indiquent l'année 1754 comme étant celle de la naissance de Cimarosa.

cence. *La Vergine del Sole*, *la Felicita inaspettata*, *la Cleopatra*, *l'Atene edificata*, une messe de *Requiem* pour les funérailles de la duchesse de Serra Capriola, morte en 1788, à Saint-Pétersbourg, et *la Serata non proveduta*, grande cantate composée pour le prince Potemkin, furent les principaux ouvrages qu'il produisit pendant les quatre années de son séjour en Russie. On évalue à près de cinq cents le nombre des morceaux détachés qu'il écrivit pour la cour.

Les rigueurs d'un climat si différent de celui du pays qui l'avait vu naître ayant affaibli sa santé, Cimarosa quitta la Russie en 1792, et s'arrêta à Vienne, où l'empereur d'Autriche Léopold, qui désirait le retenir à sa cour, lui conféra le titre de maître de chapelle. Ce fut à Vienne que Cimarosa composa *il Matrimonio segreto*. L'apparition de cet immortel chef-d'œuvre produisit une telle sensation qu'après l'avoir entendu, l'empereur invita à souper les chanteurs et les symphonistes en leur demandant immédiatement une seconde représentation de l'ouvrage. Avant de s'éloigner de la capitale de l'Autriche, il y donna encore *la Calamita de' cuori* et *Amore rende sagace*. Enfin, en 1793, il revit l'Italie; la renommée de son *Matrimonio segreto* l'y avait précédé; à Naples, près de cent représentations suffirent à peine à l'empressement du public, qui, dans son enthousiasme, sollicita de l'illustre maître qu'il voulût bien tenir le piano aux sept premières représentations. Cimarosa ne s'arrêta pas dans son triomphe : *i Traci amanti*, *le Astuzie feminili*, *Penelope*, *i Nemici generosi*, *gli Orazi e i Curiazi*, *Achille all' assedio di Troia* et plusieurs autres ouvrages sortirent successivement de sa plume. Lors de l'invasion du royaume de Naples par l'armée française, en 1799, il embrassa le parti de la révolution napolitaine, et faillit être victime de la sanglante réaction opérée par le cardinal Ruffo. Il fut mis en prison, et aurait sans doute été immolé à la fureur de la reine Caroline de Naples, sans l'intervention de l'ambassadeur de Russie. Il se réfugia à Venise, où il mourut peu de temps après, laissant inachevée sa partition d'*Artemisia*. L'opinion publique accusa hautement le gouvernement de l'avoir fait empoisonner. Pour se disculper de cette accusation, la cour fit publier la déclaration suivante du médecin Piccioli : « Feu Dominique Cimarosa, maître de chapelle, « est décédé en cette ville de Venise, le 11 jan- « vier de cette année (1801), par suite d'une « tumeur qu'il avait dans le bas-ventre, laquelle « de l'état squirreux est passée à l'état gangre- « neux, ce que j'atteste sur mon honneur, etc. »

Cimarosa s'était marié deux fois; il avait un embonpoint excessif; sa figure était belle, son aspect agréable. Il était doué de beaucoup d'esprit, et faisait fort bien les vers. On cite plusieurs traits de modestie qui ajoutent encore à la gloire de ce grand artiste. Un jour un peintre lui disait qu'il le regardait comme supérieur à Mozart. « Moi,

monsieur! répondit Cimarosa; que diriez-vous
à un peintre qui viendrait vous assurer que vous
êtes supérieur à Raphael? »

Le nombre des ouvrages dramatiques de Ci-
marosa s'élève à plus de cent. Ce composit
a abordé tous les styles, opéra *buffa*, op
seria, cantates, oratorios, messes, etc.,
Parmi ses opéras sérieux, *Cajo Mario* et
Orazi e i Curiazi sont les plus remarqua
mais malgré les beautés de premier ordre qu
trouvent dans ces ouvrages, le genre où
le plus son génie est celui de l'opéra bo
c'est là qu'il montre l'abondance, l'origi
et la fraîcheur, toujours nouvelle de ses i
Son *Matrimonio segreto* est dans ce genre
modèle qui n'a pas été surpassé. On a sou
comparé Cimarosa à Paisiello : si ce der
charme par la suavité de ses mélodies et
une expression dramatique supérieure peut-
à celle de son émule, Cimarosa l'emporte p
verve comique et sa franche gaieté. Son orche
sans avoir la variété et la plénitude de cel
Mozart, est nourri et rempli de piquants dét
qui relèvent la mélodie sans nuire à sa c
les instruments à vent n'y sont employés qu
beaucoup de réserve. Cet orchestre, sobre d
grands effets de sonorité dont on a depuis
tant abusé, est peut-être le plus parfait qui
dans le genre bouffe.

Voici la liste chronologique des principales
ductions de Cimarosa : *la Baronessa stra*
Naples (1773); — *l'Italiana in Londra*;
(1774); — *la Finta Frascatana*; Naples (17
— *la Finta Parigina*; Naples (1774); —
Fanatico per gli antichi Romani;
(1775); — *la Contessina* (1775); — *il C*
felice, cantate (1775); — un *Te Deum* (
— *il Pittore parigino*; Rome (1776);
i Due Baroni; Rome (1776); — *Amor co*
(1776); — *il Matrimonio per in*
(1776); — *i Finti nobili*; Naples (1777);
l'Armida immaginaria; Naples (1777); —
Amanti comici; Naples (1777); — *il*
per complimento (1778); — *il Matrim*
raggiro (1778); — *la Circe* (1778);
Ritorno di don Calandrino; Rome (17
des *Litanies* (1779); — *Cajo Mario*;
(1779); — *il Mercato di Malmantile*;
(1779); — *l'Assalonte*; Florence (1779);
Giuditta, oratorio; Florence (1779); —
dellà fidele; Naples (1780); — *il Fal*
Naples (1780); — *l'Amante combattu*
donne di punto; Naples (1780); — *l'A*
Maritati (1780); — *i Trionfo della r*
oratorio (1780); — *Alessandro nell'*
Rome (1781); — *l'Artaserse*; Rome (17
il Capricio dramatico (1781); — *il*
di S. Gennaro (1782); — *l'Amor co*
(1782); — *il Convito di Pietra*; Venise (
— *la Ballerina amante*; Naples (1782);
Nina e Martuffo; Naples (1782); —
lana riconosciuta; Naples (1783); — *l'*

Naples (1783); — *l'Eroe Cinese*; Naples (1783); — *Giunio Bruto* (1783); — *Chi d'altrui si veste presto si spoglia* (1783); — *l'Olimpiade*; Vicence (1784); — *i Due supposti Conti*; Milan (1784); — *le Statue parlanti* (1784); — Deux messes, dont une de *Requiem* (1784); — *Giannina e Bernadone*; Naples (1785); — *il Marito disperato*; Naples (1785); — *il Credulo*; Naples (1785); — *la Donna al peggior si appigli*; Naples (1785); — *la Scuffiara* (1785); — *gli Amanti alla prova* (1786); — *la Nascita del Delfino*, cantate (1786); — *la Trame deluse*; Naples (1786); — *l'Impressario in angustie*; Naples (1786); — *il Fanatico burlato*; Naples (1786); — *il Sacrifizio d'Abramo*; Naples (1786); — *il Valdomiro*; Turin (1787); — *la Feste d'Apollo* (1787); — *la Virgine del Sole*; Saint-Pétersbourg (1787); — *la Filicita inaspettata*; Saint-Pétersbourg (1788); — *la Cleopatra*; Saint-Pétersbourg (1788); — Messe de *Requiem* pour les funérailles de la duchesse de Serra Capriola; Saint-Pétersbourg (1788); — *l'Atene edificata*; Saint-Pétersbourg (1789); — *la Serata non proveduta*; cantate, Saint-Pétersbourg (1789); — Cinq cents morceaux détachés pour le service de la cour de Russie (1787 à 1791); — *il Matrimonio segreto*; Vienne (1792); — *la Calamita de' cuori*; Vienne (1792); — *Amore rende sagace*; Vienne (1792); — deux *Dixit*, l'un pour l'empereur d'Autriche, l'autre pour le prince Esterhazi (1792); — *i Traci amanti*; Naples (1793); — *le Astuzie feminili*; Naples (1793); — *Penelope*; Naples (1794); — *l'Impregno superato*; Naples (1795); — *i Nemici generosi*; Rome (1796); — *gli Orazj e i Curiazj*; Venise (1797); — *Achille nell' assedio di Troia*; Rome (1798); — *l'Imprudente fortunato*; Rome (1798); — *l'Apprensivo raggirato*; Naples (1798); — *la Felicità compita*, cantate; Naples (1798); — *Semiramide* (1799); *Artemisia*, opéra inachevé; Venise (1801).

DIEUDONNÉ DENNE-BARON.

Choron et Fayolle, *Dict. hist. des musiciens*. — Fétis, *Biog universelle des musiciens*. — Scudo, *Critique et littérature musicales*. — *Dict. de la conversation*. — *Documents inédits*.

CIMATORI. *Voy*. VISACCI.

CIMBER (*Elias-Olai*), astronome danois, natif de Mors, dans le Jutland, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Son véritable nom est *Morsing Elias-Œlsen*. On a de lui : *Diarium astrologicum et meteorologicum anni* 1586, *et de cometa quodam rotundo omnique cauda destituto, qui anno proxime elapso conspiciebatur*; Uranienbourg, in-4°.

Catalogue de la Bibliothèque de la Société des sciences de Norvège.

CIMENTI. *Voy*. EMPOLI.

***CIMERIO** (*Pierre*), littérateur italien, natif de Florence, vivait dans le milieu du dix-huitième siècle. On a de lui : *Dissertationes litterariæ*; Florence, 1742, in-8°. Parmi ces dissertations, on peut citer les suivantes : *de Vario Dei in SS. nomine*; — *Historia Amazonum in seriem redacta*; — *Lampridius ex se ipso correctus de mensibus commodianis*; — *de Grönlandia veteri*; — *de Apparitionibus Dei in V. T.*; — *de Usu et abusu periodi julianæ*; — *Introductio ad titulos psalmorum*; — *de Chronologia Pentateuchi usque ad Abrahamum*.

Adelung, supplément à Jöcher, *Allgemeines Gelehrt.-Lexicon*.

CIMIELLO. *Voy*. CARDONE.

CIMON, peintre grec, né à Cléone, vivait vers 700 avant J.-C. Il serait difficile de préciser, d'après un passage fort obscur de Pline, quel fut le mérite particulier de Cimon et quels services il rendit à l'art naissant de la peinture. Ne se contentant pas, à ce qu'il semble, de tracer comme ses prédécesseurs, de simples traits, il s'efforça de rendre les articulations des membres, les veines du corps, les plis des draperies. Pline lui attribue une invention qu'il appelle *catagrapha*, et qu'il explique par ces mots : *hoc est obliquæ imagines*. Il faut probablement entendre par *catagrapha* non pas le dessin de profil, mais la variété des attitudes et des figures, et peut-être les *raccourcis*. Il semblerait, d'après une épigramme de Simonide, que Cimon était contemporain du peintre Dionysius, et vivait vers la 80ᵉ olympiade. Mais le peintre de Cléone était certainement antérieur à cette époque, et dans le vers de Simonide il faut probablement lire Μίχων, au lieu de Κίμων.

Pline, *Hist. nat.*, XXXV. — Böttiger, *Archäolog. d. Malerei*. —

CIMON, un des plus grands généraux athéniens, né vers 510 avant J.-C., mort en 449. Fils de Miltiade et d'Hégésipyle, fille du roi thrace Olorus, il appartenait à la même famille que l'historien Thucydide. Celui-ci cependant n'a nommé son parent qu'au sujet de la victoire de l'Eurymédon, de l'expédition au secours de Sparte, et de la mort du général à Cypre. Hérodote, de son côté, mentionne seulement deux faits de la vie de Cimon : le payement de l'amende de Miltiade, et la prise d'Éion. Postérieure aux deux premières périodes de la guerre médique, antérieure aux vingt premières années de la guerre du Péloponnèse, la vie de Cimon n'a été racontée par aucun grand historien contemporain, et nous en sommes réduits, en ce qui le concerne, aux renseignements incomplets, incohérents, en partie calomnieux et controuvés, recueillis par Plutarque. Ils sont puisés à deux sources principales, savoir les précieux et spirituels *mémoires* du poëte Ion de Chios, et les anecdotes scandaleuses et sans valeur de Stésimbrote de Thasos. Les poëtes contemporains, Cratinus, Mélanthius et Archilaüs, les historiens et les poëtes d'une époque postérieure, Théopompe, Éphore, Eupolis, Aristophane et Critias ont aussi fourni au biographe de Cimon des faits curieux, bien que l'authenticité en soit quelquefois

fort douteuse. Si on en croit les détails empruntés par Plutarque à Stésimbrote, Cimon ne promit pas dans sa jeunesse les talents et les vertus qu'il montra plus tard. « Il eut dans ses premières années, dit l'historien de Chéronée, une mauvaise réputation; il était connu dans Athènes pour un débauché et un grand buveur, parfaitement semblable à Cimon son aïeul, que sa stupidité avait fait surnommer *Coalemos* (l'hébété). Selon Stésimbrote de Thasos, qui vivait à peu près du temps de Cimon, celui-ci n'apprit ni la musique ni aucun des arts libéraux que l'on enseigne aux enfants de condition libre; il n'avait rien de cette noblesse, de cette grâce du langage, si ordinaires aux Athéniens; mais il était d'un naturel franc et généreux, et la trempe de son âme tenait plus d'un homme du Péloponnèse que d'un Athénien. Il était, comme l'Hercule d'Euripide,

Inculte, sans agrément, mais bon pour les grandes [choses.

Plutarque, toujours d'après l'autorité de Stésimbrote et des poëtes comiques, prétend que Cimon dans sa jeunesse fut accusé d'une liaison incestueuse avec sa sœur Elpinice, qui passait pour n'avoir pas des mœurs sévères. Il ajoute aussitôt : « Quelques auteurs disent que les rapports d'Elpinice et de Cimon n'étaient ni criminels ni secrets, et qu'elle l'avait épousé publiquement parce que sa pauvreté l'empêchait de faire un mariage digne de sa naissance. » Dans la biographie de Cimon attribuée à Cornelius Nepos on trouve le même fait, avec cette remarque qu'Elpinice était la sœur germaine (issue du même père) de Cimon, et qu'il était permis aux Athéniens d'épouser leurs sœurs du côté paternel. Ce mariage singulier, car on n'en citerait pas un autre exemple dans l'histoire d'Athènes, a soulevé parmi les savants d'interminables discussions, dont on peut lire un résumé dans le *Dictionnaire* de Bayle. Nous croyons qu'il a été inventé par les poëtes comiques, et que le commerce incestueux lui-même est une calomnie de Stésimbrote. D'ailleurs, après tant de siècles, et en l'absence de documents authentiques, toute discussion à ce sujet n'aboutirait à aucun résultat; il suffit de dire que le récit de Plutarque est plein de contradictions, et que ce biographe s'est contenté de rapporter des assertions vagues, sans les vérifier et sans les mettre d'accord entre elles.

Cimon était encore fort jeune lorsqu'il perdit son père, en 489. Selon Diodore, pour obtenir que le corps de Miltiade fût enseveli, il entra volontairement en prison jusqu'au payement de l'amende de cinquante talents, à laquelle le vainqueur de Marathon avait été condamné; d'après Cornelius Nepos, Cimon, détenu dans la même prison que son père, ne pouvait recouvrer sa liberté avant d'avoir acquitté la dette paternelle. Mais l'emprisonnement de Miltiade est douteux, comme l'a fort bien remarqué Bayle : « Hérodote, parlant du procès de Miltiade, ne dit rien ni de la prison du père ni de la prison du fils, et insinue clairement que Miltiade ne fut pa emprisonné. » Son fils n'aurait donc pas e à prendre sa place. Quoi qu'il en soit de c fait, qui servait de thème aux déclamations d rhéteurs grecs et latins, une chose est certain c'est que Miltiade avait été condamné à u amende de cinquante talents, et qu'il éta mort avant de l'avoir payée. Par ce fait Cim se trouvait incapable d'exercer aucune fonc publique, et il ne pouvait se relever de cette i capacité légale qu'en payant la dette de son p Malheureusement il était hors d'état de s'acqu ter envers l'État, car les biens de sa famille, sit dans la Chersonèse de Thrace, étaient occu par les barbares. « Alors, dit Cornelius Nep un certain Callias, homme obscur mais ric et qui avait gagné sa fortune dans les mi voulait épouser Elpinice. Il la demanda à Ci en lui proposant de payer l'amende de son p s'il consentait. Cimon rejeta cette propo avec mépris; mais Elpinice déclara que, p qu'elle pouvait l'empêcher, elle ne souffrirait que le fils de Miltiade mourût dans les fers, qu'elle épouserait Callias s'il tenait sa promes Ce qui eut lieu en effet. Même en rejetant co controuvé l'emprisonnement du père et d du fils, il reste toujours que Callias paya mende de Miltiade, et que Cimon, dégagé en le fisc, put prétendre aux emplois publics. L vasion de Xerxès en 480 lui fournit l'occasi signaler son courage et de se montrer le d fils du vainqueur de Marathon. Lorsque Thé tocle proposa aux Athéniens de quitter leur v d'abandonner l'Attique et de se transport Salamine, au milieu de la consternation g rale que causa un conseil aussi hardi, Ci fût le premier qui, suivi de plusieurs de se marades, s'avança d'un air gai, le long du ramique, et monta à l'acropole portant da main un mors de bride qu'il allait consac Minerve. Il indiquait par là que dans la conj ture présente Athènes n'avait plus besoi cavaliers, mais de marins. Après avoir prés son offrande, il prit un des boucliers suspe aux parois du temple, fit sa prière à la dée descendit ensuite vers le rivage au milieu Athéniens, enhardis par son exemple. Les pre signalées de valeur qu'il donna à la batai Salamine lui acquirent l'estime et l'affecti ses concitoyens. Ceux-ci, s'attachant à l grand nombre, lui faisaient partout cortég l'exhortaient à concevoir des pensées et à des actions dignes de Marathon. « A son e dans le gouvernement, dit Plutarque, il fut du peuple avec les plus vifs témoignages de faction. Les Athéniens, déjà dégoûtés de Thé tocle, charmés d'ailleurs de la douceur et bonté de Cimon, l'élevèrent aux premièr gnités de la république. Mais personne ne tribua plus à son avancement qu'Aristide, voyait en lui un heureux naturel, et qui d'a

lut l'opposer comme contrepoids aux talents l'audace de Thémistocle. » Après la bataille Platée, Cimon fut mis avec Aristide, en 477, tête des vaisseaux athéniens, qui étaient pla-, ainsi que les autres flottes grecques, sous commandement suprême du roi spartiate Pauias. Bien que très-supérieur à ce chef médiocre, sier, insolent et déjà traître au fond du r, Cimon ne refusa point d'obéir. Il entretint ours parmi ses troupes un ordre admirable, ur inspira surtout une ardeur qui les distinit de tous les autres alliés. Pausanias, enivré immense autorité qu'il exerçait, traitait les avec une dureté et un orgueil insuppor-s, et entretenait des intelligences avec les ares. Cimon recevait avec beaucoup de douceux qui avaient à se plaindre de Paus; et par cette conduite il enlevait insenment aux Lacédémoniens l'empire de la e, sans employer la force des armes et par ascendant de son caractère et de ses dis. En même temps il demanda aux Éphores ppel de Pausanias, qui par ses trahisons norait Sparte et préparait la ruine de la . Puis lorsqu'il vit que l'indignation des était à son comble, il se déclara ouverte-, força Pausanias à s'enfuir de Byzance, et avec Aristide le commandement suprême, il fit aussitôt le plus glorieux usage. Appreque les Perses s'étaient emparés d'Éion, ituée sur les bords du Strymon, et que de inquiétaient les Grecs des pays voisins, il ndit avec toutes ses troupes, força les à se renfermer dans Éion, battit les s et occupa leur pays. Les assiégés, se t dans une situation désespérée, mirent le a ville, et périrent dans les flammes. Cette te et celle d'Amphipolis donnèrent aux ens la Chersonèse, pays fertile, parfaite-ropre à la colonisation, et admirable comme n militaire. Les Athéniens, dans leur reissance, permirent à l'heureux général d'érils Hermès de marbre avec des inscriptions utarque nous a conservées. Bien que le le Cimon n'y figure pas, elles passèrent plus haut degré d'honneur auquel un ciût parvenir. Ni Thémistocle ni Miltiade aient obtenu jamais de semblable.

née suivante, en 476, Cimon chassa de les pirates Dolopes qui l'habitaient, et à leur place une colonie athénienne. Une tance singulière augmenta l'enthousiasme ar cette conquête. Dans les fouilles qui t l'établissement de la colonie, on déles ossements de Thésée, qui, selon la , était mort dans cette île huit cents ans ant. Ils furent rapportés à Athènes quelnées après, en 468, par les soins du génétorieux, et devinrent l'occasion d'un céncours tragique entre Eschile et Sophocle ces noms). Cimon fut un des juges qui ent le prix au jeune Sophocle.

La conquête de Caryste et de Naxos suivit de près celle de Scyros; le fils de Miltiade profita de l'ascendant que lui donnaient ses victoires pour appuyer la politique d'Aristide. Tous deux contribuèrent au bannissement de Thémistocle; et on ne saurait les en blâmer, car l'habile vainqueur de Xercès, après avoir sauvé sa patrie et la Grèce entière au combat de Salamine, ne songeait, dit-on, qu'à les vendre l'une et l'autre aux barbares. Cimon, au contraire, se préparait à frapper sur les Perses un coup décisif, et qui allait mettre pour toujours la Grèce à l'abri de leurs invasions. En 466 il se porta avec trois cent cinquante vaisseaux contre la flotte perse, à peu près aussi forte et placée à l'ancre de l'embouchure du fleuve Eurymédon, sur les côtes de la Paphlagonie. Les Perses, décidés à ne pas combattre contre les Grecs avant l'arrivée de quatre-vingts vaisseaux phéniciens qui leur arrivaient de Cypre, remontèrent le fleuve pour se mettre sous la protection de leur armée de terre. Cimon les poursuivit, les attaqua, leur détruisit et prit plus de deux cents vaisseaux, puis, débarquant ses troupes, il battit complétement les Perses, surpassant en un jour, dit Plutarque, Salamine et Platée, et couronna ses deux victoires par la destruction des quatre-vingts vaisseaux phéniciens. Cette triple victoire est presque invraisemblable, et le récit de Plutarque semblerait plutôt le chant d'un poëme épique qu'une page d'histoire s'il n'était confirmé par le témoignage de Thucydide. Ce triomphe éclatant assura la Chersonèse aux Athéniens, et fit probablement rentrer le général victorieux en possession des biens que son père avait acquis dans cette province. Selon Plutarque, le roi des Perses, effrayé de ces événements, conclut un traité « par lequel il s'engageait à tenir ses armées de terre éloignées des mers de la Grèce de la course d'un cheval, et à ne jamais naviguer avec des galères ou d'autres vaisseaux de guerre entre les îles Chélidoniennes et les roches Cyanées ». L'historien Callisthène prétend que ces conditions humiliantes ne furent pas stipulées dans le traité, que Diodore de Sicile place dans la 82e olympiade, 448, c'est-à-dire dix-huit ans après la bataille de l'Eurymédon, et lorsque Cimon était déjà mort. Enfin, le silence de Thucydide ne permet guère de regarder ce traité comme authentique quoiqu'il figurât dans le recueil de pièces diplomatiques compilé par Cratère. Bien que le célèbre traité de Cimon soit probablement apocryphe, la victoire de l'Eurymédon n'en arrêta pas moins tout nouveau mouvement agressif de la part des Perses, et les força de se tenir désormais sur la défensive. Placé à la tête de l'empire qu'il avait conquis par sa valeur, qu'il étendait et raffermissait chaque jour par sa politique à l'égard des alliés, et débarrassé d'un rival dangereux par l'exil de Thémistocle, le fils de Miltiade trouvait dans Aristide un ami dévoué, qui le défendait contre

l'opposition naissante de Périclès. Son administration marque le plus beau moment de la politique intérieure d'Athènes. Aristide avait fait décréter l'admissibilité de tous les citoyens aux magistratures, même à celle d'archonte. La démocratie était donc souveraine; mais elle trouvait dans le pouvoir conservateur de l'Aréopage des limites assez fortes pour la préserver des erreurs qui entraînèrent dans une ruine commune Athènes et son gouvernement. La victoire de l'Eurymédon fut le point culminant de la grandeur de Cimon; mais la décadence ne se fit pas attendre longtemps. Périclès, qui n'était plus retenu par Aristide, mort depuis plusieurs années, n'attendait que l'occasion de renverser un grand homme dont la longue puissance et les opinions aristocratiques commençaient à fatiguer les esprits ombrageux de la démocratie athénienne.

La chronologie des événements qui suivent à partir de la bataille de l'Eurymédon est loin d'être fixée d'une manière certaine; nous adopterons les dates données par Clinton. Thasos se révolta en 465, et Cimon la ramena à l'obéissance en 463. Dans l'intervalle un tremblement de terre faillit renverser Sparte de fond en comble, et les hilotes en profitèrent pour se révolter. Cimon; qui admirait l'organisation politique de Sparte et qui regardait comme utile à la Grèce et à Athènes l'existence de cette puissance, obtint qu'une armée serait envoyée à son secours. Vers le même moment les colons athéniens de la Chersonèse furent expulsés par les Macédoniens. Cimon, préoccupé avant tout de réduire Thasos et de secourir Sparte, se contenta de rétablir les colons dans leurs domaines, mais sans pénétrer en Macédoine, comme il le pouvait facilement, et sans en conquérir une partie, comme le voulait le peuple. Ses ennemis l'accusèrent à son retour de s'être laissé gagner par les présents du roi de Macédoine Alexandre, et le firent mettre en jugement. Cette accusation fut faiblement soutenue par Périclès, et Cimon fut absous; mais un orage plus menaçant se formait contre lui. Les Spartiates rejetèrent avec un insultant dédain les secours des Athéniens; cette injure rejaillit sur Cimon, qui commandait les troupes auxiliaires, et qui se montrait partisan trop décidé de l'alliance lacédémonienne. Les poëtes comiques lui prodiguèrent l'injure, comme on le voit par ces vers d'Eupolis :

> Ce n'était pas un méchant homme; mais il aimait le vin, et était négligent.
> De temps en temps il allait coucher à Sparte,
> laissant cette pauvre Elpinice toute seule.

Cimon mit le comble à son impopularité en s'opposant aux modifications qu'Éphialte et Périclès voulaient introduire dans l'Aréopage. Ses ennemis déclarèrent alors que sa présence était un grave embarras pour le gouvernement, et le firent bannir par l'ostracisme, genre d'exil qui, comme on sait, devait durer dix ans, et n'entraînait ni flétrissure ni incapacité légale. On ne connaît pas la date exacte de ce bannissement, mais il fut prononcé probablement en 459 ou 458. Le parti aristocratique ne se résigna pas à sa défaite, et eut des intelligences avec les Lacédémoniens, qui vinrent camper à Tanagre. Les Athéniens marchèrent contre eux. Cimon, qui se trouvait alors en Béotie, accourut pour combattre dans les rangs de sa tribu; mais les généraux refusèrent de l'admettre, d'après l'ordre exprès du conseil des cinq-cents, qui le soupçonnait de vouloir désorganiser l'armée athénienne pour introduire les Spartiates dans Athènes. « Il se retira [illegible] dit Plutarque, après avoir conjuré Euthippe du bourg d'Anaphlyste, et quelques autres de ses compagnons, qu'on regardait comme les plus chauds partisans des Lacédémoniens, de combattre de toutes leurs forces et de se laver par leur conduite, aux yeux de leurs concitoyens, du soupçon que l'on avait formé contre eux. Ces guerriers, qui étaient au nombre de cent, placèrent au milieu de leur bataillon l'armure complète de Cimon; et, se tenant serrés les uns contre les autres, ils se firent tous tuer, [illegible] des prodiges de valeur, et laissèrent aux Athéniens autant de regret que de repentir. » Les Athéniens, complétement battus, s'attendaient pour le printemps prochain à une incursion des Péloponnésiens sur leurs terres; ils se hâtèrent, sur la proposition de Périclès lui-même, de rappeler Cimon d'un exil qui durait depuis cinq [illegible] Le premier soin du général à son retour fut de réconcilier sa patrie et Sparte. Il parvint à ménager entre les deux villes rivales une paix, du moins une trêve qui permit aux Athéniens de reprendre leurs projets contre les Perses.

Ils avaient envoyé en Égypte une expédition pour soutenir la révolte de cette province contre le grand roi; mais les dissensions civiles les empêchèrent d'apporter assez d'attention à ces troupes, et de leur envoyer des secours en temps opportun : elles furent presque entièrement détruites par les Perses. Trois ans se passèrent sans qu'Athènes pût tirer vengeance de cet échec; mais enfin la trêve avec Sparte lui en fournit les moyens. Cimon fit voile vers Cypre avec deux cents vaisseaux; il en détacha soixante pour aller au secours de l'Égyptien insurgé Amyrtée, qui tenait toujours dans les marais du Delta, et employa le reste à réduire les villes de l'île de Cypre. Il méditait les plus grands [illegible] se préparait à envahir l'Égypte avec [illegible] ses forces, et ne se proposait rien moins, dit Plutarque, que de détruire l'empire des [illegible] Perse. Mais cette gloire était réservée à Al[illegible] Cimon mourut au siége de Citium, de [illegible] suivant la plupart des historiens, et selon d'autres d'une blessure qu'il reçut en com[illegible] contre les barbares. En mourant, il [illegible] ses lieutenants de ramener la flotte à [illegible] et de cacher la nouvelle de sa mort aux [illegible] et aux alliés. Les amiraux obéirent, et [illegible] voile vers l'Attique avec les restes de [illegible]

ral. Ayant rencontré à la hauteur de Salamine en Cypre la flotte phénicienne et cilicienne, ils la détruisirent, battirent en même temps les Cypriotes dans un combat sur terre, et rentrèrent dans le Pirée après avoir rallié soixante vaisseaux envoyés en Égypte. Les restes de Cimon furent ensevelis à Athènes, et son tombeau s'y voyait encore du temps de Plutarque. Ce biographe nous donne sur la vie privée et sur le caractère du fils de Miltiade les détails les plus intéressants. « Cimon, dit-il, avait acquis honorablement une grande fortune sur les barbares, et l'employa plus honorablement encore au soulagement de ses concitoyens. Il fit enlever les clôtures de ses propriétés, afin que les étrangers et ceux des Athéniens qui en auraient besoin allassent sans crainte en cueillir les fruits. Il avait tous les jours chez lui un dîner simple, mais suffisant pour un grand nombre de convives; tous les pauvres qui s'y présentaient étaient reçus, et y trouvaient leur nourriture, sans être obligés de travailler, afin de n'avoir à s'occuper que des affaires publiques. Suivant Aristote, ce dîner n'était pas pour tous les Athéniens pauvres sans distinction, mais seulement pour tous les pauvres de son dème de Lacia. Dans les rues d'Athènes, il était suivi de deux ou trois esclaves très-bien habillés; et lorsqu'il rencontrait quelque vieillard mal vêtu, il lui faisait donner l'habit d'un de ses esclaves. Ceux-ci portaient sur eux beaucoup d'argent, et lorsqu'ils voyaient dans la place un de ces honnêtes indigents, ils lui mettaient secrètement dans la main quelque pièce d'argent. Cratinus rappelle ces libéralités dans les vers suivants de ses *Archiloques* :

> Et moi aussi, Métrobios le greffier, j'avais désiré
> avec Cimon, cet homme divin et très-hospitalier,
> le premier de tous les Grecs en toutes choses,
> mener une joyeuse vieillesse
> et passer toute ma vie en banquets; mais lui,
> me laissant, s'en est allé le premier.

Ce ne fut pas envers les simples particuliers seulement que Cimon se montra magnifique. Après avoir rempli par ses victoires le trésor public, il fit commencer à ses frais les longs remparts qui joignaient la ville au Pirée, ouvrage que la nature marécageuse du sol rendit aussi coûteux que difficile. Bien que ses manières eussent quelque chose d'inculte, qui tenait plus de la rudesse spartiate que de l'élégance attique, il se déridait dans les banquets, et prenait part aux chansons des convives, comme on le voit dans le spirituel récit que Plutarque emprunte aux *Mémoires* d'Ion de Chio. Il avait épousé Isodice, fille d'Eryptolème, cousin de Périclès, et aussi une femme d'Arcadie. Il laissa trois fils, Lacedemonius, Eleus et Thessalus. Quelques historiens lui en donnent encore trois autres, savoir : Miltiade, Cimon et Peisianax. L. J.

Hérodote, VI, 136; VII, 107. — Thucydide, I, 98, 100, 112. — Plutarque, *Cimon; Thémistocle*, 5, 24; *Aristide*, 25; *Périclès*, 5. — Cornelius Nepos, *Cimon*. — Diodore de Sicile; XI, 60, 64, 86; XII, 3, 4, *Excerpta*, 3, 4. — Athénée, XII, XIII. — Pausanias, I, 17; III, 3. — Clinton, *Fasti hellenici*. — Grote, *History of Greece*.

* **CINADON** (Κινάδων), chef d'une conspiration contre l'oligarchie spartiate, mort en 397 avant J.-C. Au commencement du quatrième siècle avant l'ère chrétienne, l'espèce de démocratie militaire que Lycurgue avait instituée dans la tribu dorienne des Spartiates avait dégénéré peu à peu en oligarchie. La loi du partage égal des terres ayant cessé d'être en vigueur, un grand nombre de Spartiates, trop pauvres pour contribuer aux repas publics, en furent exclus. Rejetés par cela seul hors de la caste dominante, ils tombèrent dans la classe inférieure des hypoméiones (déchus ou inférieurs). Frappé du petit nombre des citoyens qui avaient encore les titres de Spartiates et d'égaux (ὅμοιοι), Cinadon, « jeune homme aux membres vigoureux, dit Xénophon, et à l'âme forte, mais qui ne faisait point partie des égaux, » résolut de détruire la caste privilégiée. Il trouva de nombreux complices dans les classes inférieures et asservies. Un devin, qui assistait dans un sacrifice le roi de Sparte Agésilas II, le prévint vaguement du danger que courait la république. Cinq jours après un citoyen se présenta devant les éphores, et fit une révélation circonstanciée. Cinadon l'avait mené à l'extrémité de l'agora, et lui avait dit de compter combien il y avait de Spartiates dans cette place. Le compte fait, en y comprenant les rois, les éphores, les sénateurs, il s'en trouva quarante. « Voilà nos ennemis, dit Cinadon; quant à tous les autres que tu vois dans la même place, au nombre de plus de quatre mille, ce sont nos alliés. Dans chaque rue tu ne verras qu'un ou deux ennemis, tous les autres sont nos amis. Dans les campagnes, même disproportion entre le nombre de nos ennemis et celui de nos amis. Les hilotes (esclaves), les périèques (serfs), les néodamodes (affranchis), et les hypoméiones (Spartiates déchus) sont prêts à se lever avec nous; partout où parmi eux on vient à parler des Spartiates, ils ne peuvent dissimuler le plaisir qu'ils auraient à les manger tout vifs. » Celui qui dénonçait le complot déclarait que le moment de l'exécution n'était pas encore fixé. Effrayés de cette révélation, les éphores ne convoquèrent pas l'assemblée; mais ils consultèrent séparément plusieurs sénateurs, et prirent un parti digne de l'inflexible politique de Sparte. Cinadon, qui avait été employé plusieurs fois à d'importantes missions, fut chargé d'aller prendre des prisonniers à Aulon en Messénie. On le fit accompagner par des jeunes gens dévoués aux éphores, suivis à distance par un corps de cavalerie. En chemin, le hardi conspirateur fut arrêté. Mis à la torture, il révéla ses complices, et fut ramené à Sparte. Interrogé sur la cause de son entreprise, il répondit : « Pour n'être inférieur à personne dans Lacédémone ». Lui et ses complices furent battus de verges à travers les rues de Sparte,

et expirèrent dans les supplices. Cette répression inflexible empêcha des complots pareils de se renouveler; mais l'oligarchie, en sauvant ses priviléges, n'échappa point à une ruine dont Aristote a indiqué la cause avec sa précision ordinaire lorsqu'il a dit : « Elle périt faute d'hommes » (ἀλλ' ἀπώλετο δι' ὀλιγανθρωπίαν). L. J.

Xénophon, *Hellen.*, III, 3. — Aristote, *Polit.*, V, 6. — H. Wallon, *Histoire de l'esclavage dans l'antiquité.*

CINCHON (La comtesse DE), dame espagnole, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Attaquée d'une fièvre opiniâtre dans le Pérou, dont son mari était vice-roi, elle employa le quinquina comme remède, fut promptement guérie, et fit connaître les propriétés de cette plante à son retour en Europe, en 1632. Linné a consacré le souvenir de cet éminent service rendu à l'ancien Monde en donnant au genre de plantes qui renferme ce végétal précieux le nom de *Cinchona*.

Sébastien Badus, *Anastasis corticis Peruviani, seu Chinæ defensio*; Gênes, 1661.

CINCINNATO (*Romolo*), peintre, né à Florence, en 1502, mort à Madrid, en 1593. Il fut appelé en Espagne par Philippe II, qui lui fit exécuter différentes compositions à l'Escurial. en concurrence avec quelques-uns des plus célèbres peintres espagnols, et du Bolonais Pellegrino Tibaldi. Il peignit aussi à Guadalaxara, dans le palais du duc de l'Infantado et dans diverses églises de l'Espagne; dans celle des Jésuites à Cuenca, il a laissé une *Circoncision* célèbre par l'effet de raccourci de la jambe d'un personnage vu de dos.

Cincinnato eut deux fils, nés à Madrid, qui suivirent avec honneur la carrière de leur père; le premier, *Diego Romolo*, mourut à Rome, en 1620; le second, *Francesco Romolo*, en 1636.

E. B—N.

Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*.

CINCINNATUS (*Lucius Quinctius*), sénateur romain, né vers l'an 519, mort après 439 avant J.-C. Il s'était distingué par son courage, lorsqu'il fut nommé consul, l'an 460 avant J.-C., en remplacement de P. Valerius Publicola. C'était l'année de l'invasion du Capitole par Herdonius. Les Romains venaient de reprendre ce poste, mais Valerius était mort en les conduisant à l'attaque. De plus, deux questions divisaient le sénat et le peuple : d'une part la rédaction de lois fixes proposée par le tribun Terentillus, et de l'autre la guerre contre les Èques et les Volsques, qui avaient fait une incursion chez les Herniques. Le peuple, qui, grâce à ses tribuns, savait qu'on ne voulait le mettre en campagne que pour ne pas le laisser délibérer sur la première question, avait longtemps refusé le serment militaire, et enfin ne l'avait prêté que quand l'invasion du Capitole, peut-être favorisée par les optimates, avait fourni un prétexte plausible de le demander avec instance. Lorsque Quinctius entra en charge, son ascendant aida beaucoup les optimates à retenir les légions sous les drapeaux, quoique quelques-unes montrassent les dispositions les plus hostiles. La campagne de Cincinnatus n'offrit rien de remarquable; il n'avait d'autre mission que de tenir les turbulents en haleine. Cependant ses ravages chez les Èques et les Volsques forcèrent ceux-ci à la guerre. Comme le peuple avait prorogé ses tribuns dans l'exercice de leur charge, les patriciens offraient à Quinctius de l'élire de nouveau : il refusa de suivre un exemple qu'il blâmait chez les autres. Deux ans après (458), le consul L. Minucius Augurinus, chargé de faire la guerre aux Èques, s'étant laissé cerner dans son camp, Cincinnatus, nommé dictateur, le dégagea fort habilement. Il fit plus : poursuivant les Èques dans leur camp, il prit toute leur armée, la fit passer sous le joug, puis la renvoya, mais en retenant Claudius Gracchus, leur chef, qu'il amena captif à Rome. Plus sévère [illegible] être à l'égard de Minucius, il le déposa, et [illegible] après un autre consul, Q. Fabius Vibulanus, fut élu. Dans cet intervalle, Cincinnatus [illegible] entré à Rome en triomphe; puis ayant fait [illegible] former le jugement qui bannissait Cæso Quinctius, son fils, comme ayant tué un citoyen, [illegible] se démit de la dictature, qu'il avait retenue [illegible] seize jours. Vingt ans plus tard, à quatre-vingts ans, il reparut encore sur la scène en qualité [illegible] dictateur, et fut chargé par le sénat de comprimer ce que l'on appelle la sédition de Sp. [illegible]

On a beaucoup parlé de Cincinnatus, que [illegible] députés du sénat, chargés de lui annoncer sa [illegible]mination à la dictature (458), trouvèrent [illegible]rant son champ; et cette circonstance a [illegible] un beau passage à Pline. Cette pauvreté [illegible] de l'affaire de Cæso, qui, traduit devant [illegible] peuple et ne pouvant se justifier, n'avait [illegible] d'une liberté provisoire qu'en promettant [illegible] représenter et en donnant caution; mais il [illegible] ensuite pris la fuite, et il fallut indemniser [illegible] cautions; il ne resta au père qu'un champ [illegible] petit pour qu'il l'exploitât lui-même aisément [illegible] désintéressement de Cincinnatus est devenu [illegible]verbial ainsi que sa frugalité. [*Enc. des g. d*[illegible]

Tite-Live, liv. III et IV. — Florus, liv. I, ch. 11. — [illegible]rel. Victor, ch. 17. — Pline, *Hist. nat.*, XVIII, 4. — [illegible]ron, *de Senect.*, 16. — Dion, *Exc. de sent.*, 22, p. [illegible] Zonaras, VII, 18. — Niebuhr, *Hist. Rom.*

* **CINCINNATUS** (*Lucius Quinctius*), [illegible] dictateur, vivait en 420 avant J.-C. En [illegible] fut maître de la cavalerie sous le dictateur [illegible]lius Mamercus. Déjà tribun militaire avec [illegible]sance consulaire en 438, il remplit deux [illegible] fois, en 425 et en 420, les mêmes fonctions [illegible] un pouvoir égal.

Tite-Live, IV, 16, 17, 35, 44. — Diodore, XII, [illegible]

* **CINCINNATUS PENNUS** (*Titus Quinctius* [illegible] fils de Lucius Cincinnatus et gendre de [illegible]mius Tubertus, vivait encore en 426 avant [illegible] Il fut consul en 431, à l'époque de la reprise [illegible] hostilités par les Èques et les Volsques, qui [illegible]paient sur le mont Algide. Le danger [illegible] pressant qu'on songea à Rome à créer un [illegible]

tateur. Ce fut le beau-père de Cincinnatus que l'on éleva à cette dignité. Pendant qu'il faisait marcher une armée contre l'ennemi, Cincinnatus en dirigeait une autre de son côté. Ainsi attaqués de deux côtés, les Èques et les Volsques furent défaits. Cincinnatus fut encore consul en 428 et tribun consulaire en 426. Il marcha avec deux de ses collègues contre les Veiens; mais cette campagne ne fut pas heureuse, et il fallut élever à la dictature Æmilius Mamercus. Cependant Cincinnatus aida le dictateur à battre les mêmes Veiens et les Fidénates. L'insuccès de sa première expédition contre les Veiens l'avait fait mettre en accusation; mais on apprécia les autres services qu'il avait rendus, et il fut acquitté.

Tite-Live, IV, *passim*. — Diodore, XII, 80.

*CINCINNATUS (*T. Quinctius Capitolinus*) vivait en 380 avant J.-C. Tribun consulaire en 388, puis en 384, il fut nommé dictateur au temps de la guerre avec Preneste; il vainquit l'ennemi sur les rives de l'Alia, et prit neuf villes en autant de jours.

Tite-Live, VI, 4, 18, 28, 29. — Diodore, XV, 22, 36. — Eutrope, II, 2. — Festus, sub. v. *Triens*.

*CINCINNATUS (*T. Quinctius Capitolinus*) vivait en 367 avant J.-C. Tribun consulaire en 368, il fut maître de la cavalerie l'année suivante, sous le dictateur Furius Camillus. Tite-Live l'appelle Quinctius Pennus, et l'on trouve les autres prénoms ou surnoms dans les Fastes Capitolins.

Tite-Live, VI, 38, 42. — Diodore, XV, 78.

*CINCIUS (*Marius*), préfet de Pise en 194. Ce fut lui qui informa le sénat de l'insurrection de la Ligurie. Il est peut-être le même qui, sous le nom de *Cincius Alimentus*, fut tribun du peuple en 204.

Tite-Live, XXXIV, 56.

CINCIUS (*Alimentus Lucius*), jurisconsulte et historien romain, vivait au troisième siècle avant J.-C. Il eut la préture de Sicile en 209 et le commandement de deux légions. Il prit part à la seconde guerre punique, et, au rapport de Tite Live, il raconta lui-même qu'il avait été prisonnier d'Annibal. Le chef carthaginois ne traita pas Cincius avec la rigueur dont il usait habituellement envers ceux que le sort de la guerre faisait tomber entre ses mains; ce qui témoigne de la considération dont Cincius jouissait. Tite-Live ajoute que Cincius recherchait attentivement certains monuments du passé (*diligens talium monumentorum auctor*). Un auteur moderne, Niebuhr, rend la même justice à Cincius. Il est souvent cité dans Festus; les fragments de ses ouvrages qui ont traversé les siècles ont été recueillis par Wasse, et se trouvent joints au Salluste de Corte. Ces fragments sont le seul monument historique où les rapports de Rome avec le Latium soient exposés avec quelque impartialité. Il écrivit aussi une histoire de Gorgias de Leontium. Outre les ouvrages déjà cités, Cincius traita encore les matières suivantes : *de Officio jurisconsulti*, en deux livres; — *de Verbis priscis*; — *de Consulum potestate*; — *de comitiis*; — *de Factis*; — *Mystagogicon*; — *de Re militari*. Il était question dans ce dernier traité de tout ce qui se rapportait au *Jus feciale*.

V. ROSENWALD.

Denys d'Halicarnasse, *Antiq.*, I. — Aulu-Gelle, XVI, 4. — Tite-Live, VII, 3; XXI, 38. — Voss, *de Hist. græc.*, IV, 13; *de Hist. lat.* — Niebuhr, *Römische Geschichte*. — Lachmann, *de Fontib. hist. T.-Livii*. — Zimmern, *Römische Rechtsgesch.* I, § 78.

CINEAS (Κινέας), chef thessalien, vivait vers 350 avant J.-C. Il n'est connu que par une mention flétrissante de Démosthène, qui le nomme parmi les traîtres vendus à Philippe et instruments de la perte de leur patrie. Polybe accuse Démosthène d'avoir compris dans une accusation générale un grand nombre de citoyens distingués; il en justifie même quelques-uns, mais il ne dit rien de Cinéas en particulier.

Démosthène, *de Corona*, *de Cherson.* — Polybe, XVII, 14. — Diodore, XVI, 38, 69.

CINÉAS (Κινέας), célèbre orateur thessalien, mort probablement vers 277 avant J.-C. Ami et ministre de Pyrrhus, roi d'Épire, il passait pour l'homme le plus éloquent de son siècle, et rappelait Démosthène, qu'il avait entendu dans sa jeunesse. Pyrrhus faisait le plus grand cas de l'éloquence de son ministre : « Elle m'a valu, disait-il, plus de villes que toutes mes armées. » Cinéas n'était pas moins connu par la vivacité de sa conversation, et les historiens de l'antiquité nous ont transmis plusieurs de ses reparties. Nous voyons, par le témoignage de Cicéron, que l'orateur thessalien connaissait parfaitement la philosophie d'Épicure; mais il ne faut pas en conclure qu'il la prenait pour règle de conduite. On le voit, au contraire, préférer, à une vie tranquille les travaux et les périls militaires. Il s'intéressait assez à l'art de la guerre pour avoir écrit sur ce sujet un traité mentionné par Cicéron.

Lorsque Pyrrhus se fut décidé à la guerre contre les Romains, Cinéas, qui avait toujours conseillé la paix, devança son maître sur le territoire italien, releva les esprits abattus des Tarentins, et prépara tout pour la campagne prochaine. Après la bataille d'Héraclée, Pyrrhus délibéra avec ses conseillers pour savoir s'il adopterait les propositions de Fabricius. Milon, le plus vaillant des généraux du roi d'Épire, fut d'avis de pousser vivement la guerre contre les Romains. Cinéas fut d'un avis opposé. Selon lui, il fallait non-seulement renvoyer les prisonniers, mais les renvoyer sans rançon, afin de gagner l'affection des soldats romains. Pyrrhus adopta cette opinion. Fabricius revint à Rome avec les prisonniers, et Cinéas les suivit de près. Le rusé Thessalien mit tout en œuvre pour gagner les esprits. On dit que le lendemain de son arrivée il salua par leurs noms les sénateurs et les principaux citoyens. Il leur distribua de riches présents, ainsi qu'à leurs femmes; car il

savait que dans tous les États où il y a des assemblées publiques, les femmes ont une grande influence sur le résultat des délibérations. Quelles conditions Cinéas offrit-il au sénat? C'est une question sur laquelle les auteurs ne sont point d'accord. Zonare s'exprime à ce sujet d'une manière très-vague. Plutarque fait dire à Cinéas que Pyrrhus promettait d'aider les Romains à conquérir toute l'Italie, et qu'il ne demandait autre chose que leur amitié pour lui-même et des garanties pour ses alliés les Tarentins. Mais ce prince n'aurait pu faire de telles propositions sans se déshonorer, et le sénat n'aurait eu aucune raison de les rejeter. L'*Epitome* de Tite-Live n'est pas plus vraisemblable lorsqu'il dit que Cinéas demandait seulement que Pyrrhus fût admis à Rome, afin d'y traiter lui-même avec le sénat. C'est dans Appien qu'il faut chercher les véritables conditions proposées par Cinéas : la liberté des Grecs devait être solennellement reconnue, et Rome devait restituer tout ce qu'elle avait enlevé aux Brutiens, aux Apuliens et même aux Samnites. De pareilles propositions étaient inadmissibles. Appius l'aveugle, qui depuis longtemps vivait dans la retraite, se fit transporter au sénat en litière, et son éloquente indignation fit rejeter les offres de Cinéas. L'ambassadeur reçut ordre de sortir de la ville le jour même et d'aller dire à son maître que les Romains lui feraient une guerre irréconciliable jusqu'à ce qu'il fût sorti de l'Italie. De retour auprès de ce prince, il déclara qu'il n'avait jamais vu un peuple comme les Romains; que leur ville lui avait paru un temple, leur sénat une assemblée de rois. Deux ans après, en 278, lorsque Pyrrhus voulut passer en Sicile, il chargea Cinéas d'aller à Rome renouer les négociations. Le sénat déclara pour la seconde fois qu'il ne signerait la paix qu'après l'évacuation de l'Italie; mais il accepta l'échange des prisonniers, et consentit à conclure un armistice. Cinéas partit aussitôt après pour la Sicile, afin d'aplanir les voies à Pyrrhus. Son nom ne reparaît plus dans l'histoire. Il mourut probablement avant le retour de Pyrrhus en Italie.

Plutarque, *Pyrrhus*, 18, 20, 22. — Tite-Live, XXXIV, 4. — Pline, *Hist. nat.*, XIV, 12. — Appien, *Samn. fragment.*, X, XI.

CINELLI CALVOLLI (*Jean*), médecin et littérateur italien, né à Florence, le 26 février 1625, mort à Lorette, le 18 avril 1706. Après avoir exercé la médecine dans divers lieux d'Italie, il revint dans sa patrie, et se lia avec Antoine Magliabecchi, qui lui facilita l'accès de la bibliothèque du grand-duc. Cinelli se livra alors à la recherche de certains opuscules que leur utilité ne met pas toujours à l'abri de la destruction. Dès qu'il en eut découvert un certain nombre, il en publia le catalogue sous le titre de *Biblioteca volante*, et en donna successivement quatre cahiers, dont les deux premiers parurent à Florence, 1678, in-8°, et les deux autres à Naples, 1682-1685. Le dernier contenait une note piquante contre le médecin du grand-duc. Vivement blessé, ce médecin traduisit Cinelli devant les tribunaux, et le fit condamner à retirer l'édition du quatrième cahier et à en donner une autre qui ne contiendrait plus la note. Cinelli quitta Florence, vint chercher un asile à Venise, et y publia un écrit intitulé : *Giustificazione di Giovanni Cinelli;* 1683, in-fol. De Venise il se rendit à Bologne, puis à Modène, où ses amis lui procurèrent une chaire de toscan. Le traitement qu'il recevait ne suffisant pas à ses besoins, il reprit l'exercice de la médecine, qu'il pratiqua successivement dans différentes villes. *La Biblioteca volante*, qu'il avait poussée jusqu'au seizième cahier, fut portée au vingtième par le docteur Scanssani, qui refondit l'ouvrage dans une nouvelle édition; Venise, 1734, 4 vol. in-4°. C'est à Cinelli que l'on doit la 1[re] édition du *Malmantile racquistato* de Lippi.

Gagliardi, *Vie de J. Cinelli Calvolli*, Roveredo, 1[…]

*CINÉSIAS (Κινήσιας), poëte dithyrambique, fils de Mélès, né à Athènes, vivait vers 400 av. J.-C. Le scoliaste d'Aristophane le donne comme né à Thèbes, et Fabricius le croit fils d'Évag[…]; mais ce sont là deux erreurs, dont la première vient d'une confusion de personnes, l'autre d'un passage corrompu de Platon le comique. Les [ti]tres de Cinésias étaient fort médiocres, à ce qu'il semble. Le poëte comique Phérécrate l'accuse d'avoir corrompu la musique; Aristophane, dans *les Oiseaux*, le montre volant vers l'Olympe pour chercher dans les nuages des préludes aériens et neigeux (ἀεροδονήτους καὶ νιφοβόλους ἀναβολάς). Ce n'étaient pas seulement les œuvres de Cinésias qui prêtaient au ridicule, c'était aussi sa personne. Selon Athénée, il était si élancé et si mince, que pour soutenir son corps il était forcé de porter une sorte de corset fait de bois de tilleul; aussi Aristophane l'appelle-t-il φιλύρινον, l'homme de tilleul. On comprend combien cette taille ridicule donnait à rire aux poëtes comiques. Cinésias se vengea de leurs plaisanteries en proposant le décret qui, vers 390, supprima le chorégie comique. L'ancienne comédie, privée de chœurs, cessa d'être lyrique, personnelle, politique, et après une période de transition qui dura près d'un siècle, elle aboutit à la comédie nouvelle, c'est-à-dire à des critiques générales de mœurs rattachées à des intrigues amoureuses. Cinésias, qui, par son décret sur l'abolition des chœurs comiques, contribua beaucoup à transformer l'ancienne comédie, en fut une des dernières victimes. Attaqué chaque année par Phérécrate, Aristophane et les autres poëtes comiques, il fut mis en scène par Strattis, dans une pièce intitulée *Cinésias*. Son impiété et ses mœurs débauchées l'exposèrent à de plus sérieuses attaques. Lysias prononça contre lui deux discours, dont il ne reste qu'un curieux fragment cité par Athénée.

L. J.

Scoliaste d'Aristophane, *ad Ran.*, 153, 404; *ad* […]

2379. — Platon, *Gorgias.* — Plutarque, *de Glor. Ath.*, 5; *de Superstit.*, 10; *de Music.*, 30. — Athénée, XII. — Suidas, au mot Κινησιας. — Fabricius, *Biblioth. græca.* — Bœkh, *Staats-haushalt. von Athen.* — Clinton, *Fasti hellenici*, aux années 406, 388, 387.

*CINÉTHON (Κιναίθων), poëte cyclique, né à Lacédémone, vivait, selon Eusèbe, dans la troisième ou Olympiade, 765 avant J.-C. Il avait composé les poëmes suivants : la *Télégonie* (Τηλεγονία), histoire d'Ulysse depuis les derniers événements racontés dans *l'Odyssée*, jusqu'à la mort du héros; — les *Généalogies ;* cet ouvrage existait encore en l'an 175 de l'ère chrétienne, comme on le voit par les citations de Pausanias; — l'Héracléide (Ἡράκλεια), poëme sur la vie d'Hercule; — l'*Œdipodie* (Οἰδιποδία) : selon plusieurs critiques anciens, l'auteur de ce poëme est incertain, mais une inscription antique l'attribue à Cinéthon. On a aussi quelquefois attribué au même auteur la *petite Iliade* (Ἰλιὰς μικρά).

Eusèbe, *Chronic. olymp.*, 3, 4. — Pausanias, III, 3; IV, 2; VIII, 53; IX, 5. — Scoliaste d'Apollonius de Rhodes, I, 1357. — Scoliaste d'Euripide, *ad Phœn.*, 1760; *ad Troad.*, [illegible]. — Welcker, *Epischer Cyclus.*

CINGAROLI (*Martino*), peintre, né à Vérone, en 1667, mort à Milan, en 1729. Fils d'un peintre médiocre, il parvint, à l'aide de ses seules dispositions et de quelques conseils de Giulio Carpioni, qui alors travaillait à Vérone, à peindre avec un talent remarquable de petits sujets de figures dans de charmants paysages, et il se fit une immense réputation dans ce genre, qui tient plus de l'école flamande que de celle d'Italie.

E. B—N.

Pozzo, *Vite de' pittori veronesi.* — Orlandi, *Abbecedario.*

*CINGÉTORIX, chef gaulois, du pays de Trèves, vivait l'an 60 avant J.-C. Par jalousie et par ambition, il se mit à la tête du parti des Romains, que son beau-père, Indutiomar, combattait avec autant de patriotisme que d'habileté. A l'approche de l'armée de César, il courut, avec la plupart des nobles, se joindre au général romain, et son rival fut contraint de se soumettre. Le proconsul, récompensant la trahison, retint Indutiomar prisonnier, et signifia à sa nation qu'elle eût à reconnaître Cingétorix pour son magistrat suprême. Mais la soumission des Trévires ne fut pas longue. Sollicités par l'infatigable Intudiomar, ils se levèrent en masse, l'an 53, et déclarèrent Cingétorix ennemi de la patrie. Le banni se réfugia aussitôt dans le camp de Labienus, l'un des lieutenants de César, l'informa des résolutions du conseil et des plans d'Indutiomar; et bientôt une sanglante défaite essuyée par ses compatriotes et la mort d'Indutiomar, tombé sur le champ de bataille, le remirent à la tête du gouvernement. Cependant les Trévires secouèrent encore une fois le joug; mais Labienus remporta, en l'an 51, une seconde victoire, qui soumit enfin complétement cette courageuse nation.

César, *Bel. Gal.*, V, 3, 55, 58; VI, 8.

CINI (*Jean-Baptiste*), littérateur italien, né à Florence, vers 1530. On a de lui : *la Vedova*, comédie; Florence, 1569, in-12; — *la Vita di Cosmo de' Medici, primo gran-duca di Toscana ;* ibid., 1611, in-4°. Poëte et décorateur, Cini travailla surtout pour le théâtre, et fit représenter un grand nombre de pièces, dont quelques-unes se trouvent à la bibliothèque Magliabecchienne.

Negri, *Scrittori fiorentini.*

*CINI (*Dominique*), antiquaire italien, né à Santo-Marcello, près de Pistoie, le 17 février 1695, mort en septembre 1772. Il se livra à des recherches historiques sur les montagnes qui environnent Pistoie, et publia l'ouvrage suivant : *Osservazioni storiche sopra l'antico stato delle montagne Pistojese ;* Florence, 1737, in-4°.

Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, t. V, p. 468.

CINNA (*Lucius Cornelius*), général romain, mort 85 ans avant J.-C. Ce nom rappelle les sanglantes commotions qui amenèrent la chute de la république romaine. Cinna fut le complice des cruautés de Marius, sans participer à sa gloire. Patricien et né dans la *gens* ou maison *Cornelia*, dont Sylla était l'un des membres les plus illustres, Cinna se fit l'adversaire de cet homme, non moins sanguinaire que Marius. Il brigua le consulat, et fut nommé, après avoir promis à Sylla de ne point agir contre ses intérêts : en adjurant Jupiter, s'il manquait à ses serments, de le chasser de la ville comme il lançait au loin la pierre qu'il tenait dans la main. Néanmoins, il était à peine entré en charge qu'il fit tout ce qui dépendait de lui pour que Sylla fût contraint de s'éloigner, et il le fit même accuser par le tribun Virginius. Lorsque Sylla se fut rendu en Asie pour combattre Mithridate, Cinna travailla aussitôt au rappel de Marius. On dit qu'il était gagné à prix d'argent; mais, dévoré d'ambition, il lui suffisait de l'espoir de la domination pour tout oser, et il ne mit pas tout à coup ses projets à découvert. D'abord il se borna à demander la mise en vigueur de la loi de Sulpicius sur l'adoption des nouveaux citoyens dans les tribus. L'autre consul, Cn. Octavius, aussi paisible que Cinna était turbulent, s'y opposa vivement, de concert avec les anciens citoyens et la majorité des tribuns. Cinna se précipita sur les magistrats les armes à la main; mais Octavius combattit avec violence, et fut vainqueur. Repoussé jusqu'aux portes de la ville, Cinna appela à lui les esclaves; mais ils ne se laissèrent pas prendre à ses promesses de liberté, et il s'enfuit en Campanie. Le Forum était couvert de cadavres, et Plutarque fait monter à dix mille le nombre des tués, seulement du côté de Cinna. Sertorius, qui avait servi sous Marius, et que Sylla avait repoussé du tribunat, le suivit dans sa fuite. Cinna, déclaré déchu du consulat, gagna les chefs de l'armée d'Appius Claudius, et intéressa à sa cause les peuples d'Italie. Marius accourut d'Afrique avec 1,000 hommes; sa troupe se

grossit en chemin. De concert, Marius, Cinna, Sertorius et Carbon marchèrent sur Rome. En vain Pompeius Strabon, dont la conduite avait été fort équivoque jusque là, voulut secourir les assiégés : le sénat, découragé, demanda à capituler. Il fallut rendre le consulat à Cinna, qui refusa même de jurer qu'il épargnerait la vie des citoyens. Aussi Rome fut-elle traitée comme une ville prise d'assaut : d'illustres personnages périrent; de ce nombre furent le consul Octavius, Lucius, Caius César et l'orateur Marc-Antoine. L'autre consul, Merula (qui avait été substitué à Cinna) fut, ainsi que Catulus, accusé en forme : tous deux se donnèrent la mort. Un signe de tête de Marius coûtait la vie à ceux qui se présentaient devant lui, et l'on massacrait ceux auxquels il ne rendait pas le salut. L'année approchant de sa fin, Cinna et Marius se nommèrent eux-mêmes consuls. Marius mourut bientôt, par suite des excès auxquels il se livrait. Les crimes n'en continuèrent pas moins à ravager Rome. L'an 667 Cinna fut consul pour la troisième fois, avec Carbon; mais Sylla écrivit au sénat pour annoncer son retour. Les consuls levèrent aussitôt des troupes pour marcher à sa rencontre, et Cinna voulait conduire l'armée en Dalmatie. Déjà il était consul pour la quatrième fois, lorsqu'une sédition éclata dans les rangs; un centurion perça Cinna de son épée, en s'écriant : « Je délivre la république du plus injuste et du plus cruel de tous les tyrans. » [M. de Golbery, dans l'*Enc. des g. du m.*]

Appien, liv. I.—Tite-Live, *Hist. Rom.*—Plutarque, *Vies de Pompée, de Marius et de Sylla.* — Aurel. Victor, *de Viris illustribus.*

*CINNA (*Lucius Cornelius*), fils du précédent, vivait vers le milieu du premier siècle avant l'ère chrétienne. Très-jeune encore, il tenta de détruire la constitution de Sylla, de concert avec M. Lepidus, et après la défaite et la mort de celui-ci en Sardaigne, il alla rejoindre Sertorius en Espagne. César, son beau-frère, qui voulait se servir de lui contre le sénat, le fit rappeler de l'exil. Mais Cinna, comme fils d'un proscrit, resta exclu de toutes les fonctions publiques jusqu'à ce que les lois de Sylla eussent été abrogées sous la dictature de César. Cinna fut élu préteur en 44. Il ne tarda pas à se montrer mécontent du gouvernement de son beau-frère, et s'il ne se joignit pas aux meurtriers de ce grand homme, il approuva leur action. Telle était l'indignation de la foule contre les conspirateurs, que Cinna fut sur le point d'être massacré (*voy.* Cinna [*Helvius*]). Dans le partage des provinces, il n'en demanda aucune pour lui. Cicéron l'a beaucoup loué de ce désintéressement, qui fut peut-être forcé. Il avait épousé la fille du grand Pompée.

Plutarque, *Sertorius*, 18; *Brutus*, 18, *Cæsar*, 68. — Suétone, *Cæsar*, 5, 85. — Cicéron, *Philipp.*, III, 10.

*CINNA (*Cn. Cornelius Magnus*), fils du précédent, vivait vers l'an 10 avant J.-C. Il devait le nom de Grand (*Magnus*) à son grand-père Pompée. Bien qu'il eût pris parti pour Antoine contre Octave, celui-ci lui conféra une place de pontife. Cinna fut consul en l'an 5 avant J.-C. C'est à lui que se rapporte la pièce de Corneille, dont le sujet a été emprunté à Sénèque.

Sénèque, *de Clem.*, I, 9. — Dion Cassius, LV, 14, 22.

CINNA (*C. Helvius*), poëte latin, vivait vers 50 avant J.-C. Ami et contemporain de Catulle, il n'est connu aujourd'hui que par quelques vers de ce poëte. La date de sa naissance est inconnue, mais celle de sa mort semble fixée par le passage suivant de Suétone : « Le peuple, aussitôt après les funérailles de César, courut avec des torches aux maisons de Brutus et de Cassius, d'où il n'en fut repoussé qu'avec peine; sur sa route cette foule tumultueuse rencontra Helvius Cinna, et, par suite d'une erreur de nom, le prenant pour Cornelius, à qui elle en voulait pour avoir prononcé la veille un discours véhément contre César, elle le tua, et promena sa tête au bout d'une pique. » Valère Maxime, Appien et Dion Cassius racontent le même fait, en y ajoutant cette circonstance qu'Helvius Cinna était tribun du peuple. Suétone lui-même, dans un chapitre précédent, dit que « Helvius Cinna, tribun du peuple, avait rédigé et tenu prête une loi dont César lui avait ordonné de faire la proposition en son absence, et qui permettait à celui-ci d'épouser, à son choix, autant de femmes qu'il voudrait pour en avoir des enfants. » Plutarque dit aussi que Cinna, ami de César, fut mis en pièces par la foule, qui le prit pour un des meurtriers du dictateur, et il ajoute ce détail caractéristique que « Cinna était poëte (ἦν δὲ ὁ Κίννας ποιητικὸς ἀνήρ). De ce passage décisif on peut conclure que le poëte Cinna, ami de Catulle, devint tribun, et fut massacré le jour même des funérailles de César, c'est-à-dire le 17 ou le 18 mars 44. Cependant Weichert, d'après Reiske et Vossius, n'admet pas l'identité du poëte et du tribun. Il s'appuie sur ces deux vers de la neuvième églogue de Virgile :

Nam neque adhuc Vario videor, nec dicere Cinna
Digna, sed argutos inter strepere anser olores.

« Comme Varius, dit-il, était vivant à cette époque, Cinna devait vivre aussi; et comme ce Cinna est le même que Helvius Cinna, celui-ci ne peut pas avoir été massacré en 44, puisqu'il vivait encore en 40 ou 41, date de la neuvième églogue de Virgile. » Ce raisonnement n'est qu'une série d'hypothèses aussi peu probables les unes que les autres. La date de l'églogue de Virgile a été fixée plutôt sur des conjectures que sur des données positives. Rien dans les vers de Virgile n'atteste que Cinna fût en effet vivant, et l'auteur des *Églogues* a pu s'exprimer ainsi sur un poëte contemporain mort récemment. Enfin, bien que l'identité des deux Cinna ne soit pas constatée avec certitude, cette hypothèse est cependant plus probable que l'opinion contraire.

Le principal ouvrage d'Helvius Cinna était *Smyrna;* mais ni Catulle, qui en a fait l'éloge, ni aucun ancien écrivain ne nous disent quel en était le sujet. On ne peut faire sur ce point que

des conjectures. Selon quelques critiques, ce poëme célébrait les aventures de l'amazone Smyrna, qui, d'après la tradition, fonda dans l'Ionie la ville de ce nom. D'autres prétendent que dans cette composition il s'agissait du mythe d'Adonis et de Myrrha ou Smyrna, fille incestueuse de Cinyras. Quoi qu'il en soit, la *Smyrna* n'était point une tragédie, ainsi que l'a cru mal à propos un commentateur de Quintilien; c'était un poëme épique, comme le prouvent les fragments, trop peu nombreux, qui nous restent. Ils consistent en deux hexamètres séparés, cités, l'un par Priscien, l'autre par le scoliaste de Juvénal, et en ce court passage, conservé par Servius :

Te matutinus flentem conspexit Eous
Et flentem paulo vidit post Hesperus idem.

Ces vers, qui ne manquent ni de grâce ni d'harmonie, ne sauraient nous donner une idée du poëme entier. On sait que Cinna avait mis neuf ans à le composer, et cette patience, célèbre dans l'antiquité, semble avoir inspiré le fameux précepte d'Horace.

Outre la *Smyrna*, Cinna avait encore écrit un livre intitulé *Propempticon Pollionis*. Vossius a cru qu'il s'agissait d'un poëme sur Asinius Pollion, partant en 40 pour une expédition contre les Parthiniens de Dalmatie. Cette conjecture, qui repose sur l'hypothèse que nous avons combattue plus haut, n'a rien de vraisemblable, et les six vers qui nous restent du *Propempticon Pollionis* ne nous apprennent rien sur le sujet de cet ouvrage. Si aux fragments que nous venons de rappeler on ajoute quatre vers élégiaques qui se trouvent dans Isidore de Séville, un hexamètre cité par Suétone, un hexamètre et deux hendécasyllabes conservés par Aulu-Gelle, on aura l'indication de tout ce qui reste des compositions d'Helvius Cinna. L. J.

Catulle, X, XCV, CXIII. — Suétone, *Cæsar*, 85; *de Illust. gramm.*, II. — Valère Maxime, IX, 9. — Appien, *Bel. civ.*, II. — Dion Cassius, XLIV. — Plutarque, *Cæsar*, 68; *Brutus*, 20. — Priscien, VI, 16, ed. de Krehl. — Scoliaste de Juvénal, VI, 155. — Servius, *ad Virgil. Georg.*, I, 288. — Horace, *Ars poetica*, 387. — Isidore de Séville, *Origines*, XIX, 2, 4. — Weichert, *Poetarum latin. reliq.*

CINNA, jurisconsulte romain, vivait probablement au premier siècle avant l'ère chrétienne. Il serait difficile d'établir à son sujet une date précise. Peut-être eut-il pour père L. Cornelius Cinna, consul de 87 à 84 avant J.-C. Il est mentionné au Digeste par Pomponius, et fut un des disciples de Servius Sulpicius. Ulpien et Javolenus l'ont également cité. Maïansius paraît l'avoir confondu avec le poëte Helvius Cinna.

V. R.

Digeste, I, tit. II, § 44; XXXV, tit. I, § 40.

CINNAME (*Jean*), (Ἰωάννης Κίνναμος), appelé aussi quelquefois, CINAME et SINNAME (Κίναμος et Σίνναμος), un des écrivains byzantins les plus distingués et le meilleur historien de son temps, vivait dans la seconde moitié du douzième siècle. Fort jeune encore, il suivit Manuel Comnène dans plusieurs de ses expéditions militaires en Europe et dans l'Asie Mineure; parvenu aux fonctions de secrétaire impérial, il fut témoin oculaire d'une grande partie des (Ἐπιτομή) événements dont il rend compte. Son Histoire, divisée en quatre livres, d'après le manuscrit original et l'édition de Tollius, ou plutôt en six, d'après les éditions les plus récentes, est composée de deux parties inégales : la première, qui n'est pour ainsi dire qu'un abrégé, comprend le règne de Jean Ier Comnène, depuis 1118 jusqu'en 1143; la seconde contient celui de Manuel Comnène, depuis 1143 jusqu'en 1176. La fin du sixième livre manque; il y était sans doute question des événements arrivés dans les quatre dernières années du règne de Manuel. Bien que Cinname n'écrivît qu'après la mort de son bienfaiteur, son titre de secrétaire de la cour ne donne pas lieu d'attendre de sa part une extrême impartialité; on reconnaît aussi dans sa manière de présenter les faits les préjugés politiques et religieux d'un Grec du moyen âge. Mais il n'en est pas moins certain qu'il fournit des détails curieux sur les guerres de l'empereur Manuel contre les sultans d'Iconium et contre les rois normands de la Sicile. Sa narration est rapide et claire; son style, imitation habile de Xénophon et de Procope, ne manque ni de correction ni même d'élégance; toutes les fois que ses préventions ne l'égarent point, ses remarques sont pleines de sagacité. L'histoire de Cinname n'a été conservée que par un seul manuscrit, qui, par un hasard inattendu, a échappé au pillage de Constantinople, en 1453, lorsque cette ville fut prise par les Turcs; il est sur papier de coton, paraît dater du quatorzième siècle, et se trouve aujourd'hui à la bibliothèque du Vatican, sous le n° 163. C'est d'après ce manuscrit que le texte de Cinname fut publié pour la première fois par Corneille Tollius, Utrecht, 1652, in-4°, avec une version latine. Une seconde édition, beaucoup plus correcte et enrichie de notes savantes, a été donnée par Du Cange, Paris, 1670, in-fol.; on l'a réimprimée à Venise, 1729, in-fol. M. Meineke, helléniste d'un grand mérite, a donné en 1836 une nouvelle édition de Cinname, dans la collection des historiens byzantins qui paraît à Bonn, sous les auspices de l'Académie royale de Berlin. [M. HASE, dans l'*Enc. des g. du m.*]

Pope Blount, *Censura celebrium auctorum*. — Allatius, *de Simeonum scriptis*. — Suidas, *Lexicon*. — Hanke, *de Scriptoribus rerum Byzantinarum*. — Fabricius, *Biblioth. græc.*, VII.

CINO DE PISTOIE (*Guittoncino Guittone*), jurisconsulte et poëte italien, né à Pistoie, en 1270, mort dans la même ville, en janvier 1337. Il fut l'un des plus savants jurisconsultes, et l'un des poëtes les plus élégants d'une époque où les Muses n'avaient point en horreur la science. En 1314 Cino reçut à Bologne le titre de docteur; mais en 1307 il était déjà juge dans sa patrie, d'où, par suite de discordes civiles, il dut s'exiler. Il était gibelin, et, comme Dante, lié

avec les *blancs*, parmi lesquels il avait plusieurs de ses amis. Mais c'était un homme loyal, qui apportait dans les dissensions politiques le sentiment du juste, et qui aurait rougi de ternir par des moyens iniques la dignité de sa cause; aussi les factieux ne l'aimaient pas, et c'est encore un autre point de ressemblance entre lui et Dante, qui l'appela son ami, qui en parla plusieurs fois avec éloge dans le traité de l'éloquence italienne. Cino dans son exil, ou bien dans ses ambassades, visita les régions de la Lombardie; il voyagea même en France. Dans les montagnes de la Toscane, il connut Selvaggia, qu'il chanta dans des vers auxquels il n'y a rien qui puisse être comparé parmi ses prédécesseurs : c'est quelque chose entre la vigueur du Dante et la suavité de Pétrarque, quelque chose de plus joli et de plus franc que la poésie de Cavalcanti, cet autre ami du grand Florentin. Il enseigna le droit à Trévise, à Padoue et à Florence en 1334. Son commentaire du droit romain (*Lectura Cini de Pistorio super Codice;* Pavie, 1483; Lyon, 1526, in-fol.) jouit longtemps d'une célébrité méritée. Un autre rapprochement à faire entre Dante et Cino, c'est que tous les deux ont en même temps aimé plus d'une femme. Mais la Béatrix de Dante était déjà morte lorsqu'il se livra à de nouvelles amours, et la Selvaggia de Cino vivait encore lorsqu'il chantait une marquise Malaspina, une dame de cette grande famille envers laquelle le poëte de *l'Enfer* et du *Paradis* fut si libéral de remercîments et d'éloges. Les poésies de Cino furent imprimées sous le titre de *Rime di messer Cino*, etc.; Rome, 1559, in-8°. [TOMMASEO, dans l'*Enc. des g. du m.*]

Fichard, *Vitæ jurisconsultorum.* — Bayle, *Dict. hist.* — Fabricius, *Biblioth. latina mediæ ætatis.* — S. Ciampi, *Memoria della vita di M. Cino da Pistoja;* Pisa, 1808, in-8°. — Ginguené, *Histoire littéraire d'Italie*, t. II.

CINQ-ARBRES ou **CINQUARBRES** (*Jean*), en latin *Quincarboreus*, orientaliste français, natif d'Aurillac, mort en 1587. Il fut professeur d'hébreu et de syriaque au Collége de France. On a de lui : *Opus de grammatica Hebræorum; accessit liber de notis Hebræorum;* Paris, 1546 et 1549, in-4°; sous ce titre : *Institutiones linguæ hebraicæ*, ibid., 1582, in-4°; avec les additions de P. Vignal, ibid., 1609, in-4°, et 1621, in-8°; — *Tabula Nicolai Clenardi in Grammaticam hebræam, amendis repurgata et annotationibus illustrata;* ibid., 1564, in-4° et in-8°; — *Jonathanis Chaldæi Targum in Oseam, Joelem et Amos; necnon alterius autoris paraphrasis in Ruth, et Jeremiæ Lamentationes, latine redditæ, cum scholiis;* ibid., 1564, in-4° et in-8°; — *Evangelium secundum Matthæum in lingua hebraica, cum versione latina atque succinctis annotationibus Sebastiani Munsteri;* ibid., 1551, in-8°. Cinq-Arbres rendit encore un véritable service à la médecine par sa traduction latine de quelques ouvrages d'Avicenne; Paris, 1570-1572, 2 vol. in-8°.

La Croix du Maine, *Bibl. franç.* — Niceron, *Mémoires*, t. XXXIX, p. 217.

***CINQUANTA** (*Benoît*), littérateur italien [illegible] de l'ordre des Franciscains, natif de Milan, vi[illegible] dans la première moitié du dix-septième siècle. Ses principaux ouvrages sont : *lo Specchio* [illegible] *prelati;* Milan, 1628, 1670, in-4°; — *le Q*[illegible] *rant ore, sermoni XL;* ibid., 1632, in-4°; — *la Peste dell' anno* 1630, *tragedia* [illegible]; ibid., 1632, in-12; — *S. Agnese, tragedia* [illegible] *rituale in rima;* ibid., 1634, in-12.

Argelati, *Bibl. mediol.*

CINQ-MARS (*Henri* COIFFIER de RUZÉ, mar[illegible]quis DE), favori de Louis XIII, né en 1620, [illegible] à Lyon, le 12 septembre 1642. Il avait dix-[illegible] ans quand le cardinal de Richelieu, dont la [illegible] puissante avait élevé son père, l'appela à la [illegible] et le destina à la faveur du roi. C'était un [illegible] qui ne restait guère vacant, et auquel le car[illegible] se chargeait seul de pourvoir, comme aux [illegible]tres. Il venait d'en chasser Mme d'Haut[illegible] dont le dévouement à la reine lui faisait [illegible]brage; car il n'était rien de plus chaste [illegible] intimités du roi Louis XIII, dans la solitude [illegible] l'enveloppait son ministre. Ce qu'il lui [illegible] c'était un visage ami, toujours présent, [illegible] de femme ou d'enfant qui alimentât le [illegible] qu'il avait d'affection et de confiance, un [illegible] comme lui, aimant et faible, confident [illegible] plaintes monotones et de ses timides [illegible] contre son tout-puissant sujet; mais ce qu'il [illegible] au sujet tout-puissant, c'était un agent [illegible] fidèle, qui le tînt au courant des impressions [illegible]nalières du roi. En jetant les yeux sur le [illegible] d'Effiat pour remplir ce rôle, le grand [illegible] se trompa. Doué de formes et de quali[illegible]lantes, le favori fit un rapide chemin. L[illegible] l'appela bientôt plus que son cher ami, [illegible] maître de sa garde-robe et grand-écuyer [illegible] France, lorsqu'il avait à peine dix-neuf [illegible] paraît au reste qu'il payait assez cher [illegible]coces jouissances de l'ambition, car la [illegible] roi l'accablait d'ennui. Esprit vif et curieux [illegible] d'aliment et de culture, il soupirait [illegible] doctes soirées, les entretiens de messieurs [illegible] *Marais*. Mais il avait les nuits pour se [illegible]mager des ennuis du jour. C'est chez [illegible] de Lorme qu'il les passait le plus souvent [illegible] compagnie des beaux-esprits du temps. [illegible] épris, à ce qu'il paraît, de la spirituelle [illegible]sane, bien qu'engagé déjà dans d'autres [illegible] car il était aimé de la belle Marie de G[illegible] princesse de Mantoue, qui fut depuis [illegible] Pologne. Cette princesse, dit le duc de La [illegible]foucauld, une des plus aimables per[illegible] monde, souhaitait ardemment de l'épouser [illegible] projet ne pouvait déplaire à l'ambitieux [illegible] mais le cardinal, auquel il s'en ouvrit, n[illegible] pas : il l'accueillit d'une rude et [illegible]ponse. Car Richelieu voyait toujours [illegible] créature, et ne pouvait lui permettre [illegible] passer le rôle qu'il lui avait marqué. [illegible]

(c'était le nom qu'on donnait à la cour au grand écuyer) devait rester un enfant oisif et frivole, une élégante poupée mise aux mains du roi, et qu'il serait toujours facile de reprendre et de briser. Cinq-Mars entreprit vainement d'avoir part aux affaires, et sollicita un siége au conseil; le regard du cardinal l'en éloigna toujours; une fois même, dit le marquis de Montglat, « le cardinal le gourmanda comme un valet, le traitant de petit insolent ». Ces outrages et cette tyrannie finirent par ulcérer ce jeune cœur, qu'exaltait d'un autre côté son ambitieux amour pour la princesse Marie : il entreprit de renverser Richelieu. S'adressant à tous les ressentiments amassés contre le redoutable ministre, il en fit un faisceau, et osa tenter encore une conjuration contre lui. « Le roi, dit Mme de Motteville, en était tacitement le chef Cinq-Mars en était l'âme; le nom dont on se servait était celui du duc d'Orléans, frère du roi; leur conseil était le duc de Bouillon. » A leur suite vint s'enrôler le reste de ces hautes têtes que le grand niveleur n'avait pas encore trouvé le temps ou l'occasion d'abattre. C'était encore une lutte à mort qu'ils engageaient; et comme ils savaient par expérience jusqu'où l'on devait se fier à un conspirateur tel que Louis XIII, ils recoururent au triste et coupable expédient d'un traité avec l'Espagne, pour s'assurer une ressource en cas de défection de sa part. Le cardinal était à Narbonne : depuis longtemps il vivait confiné à cette extrémité de la France, dont le climat ranimait sa santé ruinée; son existence ne se révélait plus que par les effets de son pouvoir, dont les coups se succédaient par intervalles; et pour partir d'une main invisible et lointaine, ils n'en étaient ni moins rudes ni moins sûrs. Il semblait ainsi placé comme à distance pour mieux observer l'orage qui se formait contre lui. Il l'avait vu naître et le laissait grossir, suivant de l'œil ses moindres mouvements. Mais l'épreuve durait déjà trop pour Louis XIII; ses plus fermes résolutions survivaient rarement au jour qui les voyait naître. Il s'alarmait déjà de s'être tant compromis; en voyant s'éloigner son ministre, il s'en crut abandonné, et moins que jamais il se sentait de force à porter cette lourde couronne que le grand ouvrier lui avait faite. Il comprenait que l'État tout entier s'appuyait sur un homme, et que les ressorts du pouvoir pourraient cesser de fonctionner sous une autre main que la sienne. Il fallait donc encore une fois apaiser l'homme indispensable, et Louis XIII interdit sa présence à son *cher ami*. Cinq-Mars usa d'une manœuvre habile pour masquer sa disgrâce et soutenir le cœur de ses partisans. Disposant de l'huissier qui avait coutume de l'introduire, il continua de se présenter à l'heure des entrevues; puis, au lieu de pénétrer jusqu'à la chambre royale, il passait son temps dans un couloir obscur, auprès de son complaisant introducteur. Ce manége dura quinze jours. Mais Louis XIII avait déjà promis de le livrer à Richelieu : il le fit arrêter lui-même à Narbonne, ainsi que le jeune conseiller de Thou, son ami. On les conduisit au château de Perpignan, tandis que le roi se rendait à Tarascon auprès de son ministre, pour acheter une réconciliation au prix de ces deux jeunes têtes. Richelieu s'embarqua sur le Rhône, et le remonta jusqu'à Valence. Selon les récits contemporains (*Mémoires* du marquis de Montglat, de Mme de Motteville, etc.), il traînait après lui ses deux victimes dans une barque remorquée à la sienne. Ainsi on eût pu le voir des deux rives du fleuve, ce vieillard implacable, déjà condamné lui-même, demandant comme un sursis à sa mort pour faire durer sa vengeance et conduire à l'échafaud lui-même ces deux jeunes hommes pleins de force et de vie. Cinq-Mars et son ami, condamnés à mort, furent décapités à Lyon, le 12 septembre 1642. Ils avaient parmi leurs juges Seguier, le chancelier, que Cinq-Mars avait fait conserver dans cette charge.

Les historiens ont répété que Louis XIII, de retour à Saint-Germain, informé de l'heure où son ancien favori devait périr, dit, en regardant sa montre : « M. le Grand fait en ce moment une vilaine grimace! » Moquerie vraiment atroce et assez croyable de la part d'un roi auquel une volonté étrangère dictait tour à tour l'amour et la haine. [M. Amédée Renée, dans l'*Enc. des g. du m.*]

Mémoires du marquis de Montglat, de Mme de Motteville, du comte de La Châtre.— *Histoire universelle* du président de Thou. — Capefigue, *Richelieu, Mazarin, la Fronde et le siècle de Louis XIV*; Paris, 1836, 8 vol. in-8°. — M. Alfred de Vigny, *Cinq-Mars, ou une conjuration sous Louis XIII*; Paris, 1826, 2 vol. in-8°. — M. Bazin, *Hist. de Louis XIII.*

CINTRA (*Pierre de*), navigateur portugais, vivait dans le milieu du quinzième siècle. Il entreprit un voyage en 1462, pour continuer les découvertes sur la côte de la Guinée, s'avança jusqu'au cap Mesurado, par le 7° de latitude nord, donna des noms aux rivières et aux caps qu'il rencontra, et revint en Portugal. En 1482 il fit un second voyage, dans le même but, sur une flotte commandée par Diego d'Azambuja, qui poussa jusqu'au point appelé La Mina, où les Portugais construisirent un fort. La relation du premier voyage de Cintra, rédigée par Cadamosto, se trouve dans le tome Ier du recueil de Ramusio, et dans le tom. Ier du recueil de Temporal, intitulé : *Historiale description de l'Afrique, plus cinq navigations au pays des noirs*; Lyon, 1556, 2 vol. in-fol.

CINTRA (*Gonçalo de*), navigateur portugais, mort en 1445. Il faisait partie de cette école maritime de Sagres, qui avait été fondée par l'infant D. Henrique. Il fit même de bonne heure la guerre en Afrique, et il se distingua à Ceuta, durant la grande expédition de Jean Ier. Il alla ensuite porter le ravage le long des côtes de Grenade, alors que ce royaume était encore sous la domination musulmane. Cintra, dont le nom

est célèbre dans les fastes de la navigation, montrait d'autant plus de courage en prenant part aux explorations maritimes qui se multipliaient alors, qu'il ne savait point nager. En l'année même où il périt, Cintra découvrit la baie qui porte son nom avant le Rio do Curo, le long de la côte d'Afrique, encore si peu explorée; elle fut appelée *Angra de Gonçalo de Cintra*, et Ortelius la figura dès le seizième siècle dans son recueil de cartes, en altérant la première dénomination et en désignant cette région sous le nom de golfe de *Concintra*. Ce fut en entrant dans une lagune de l'île d'Arguim que son navire, resté à sec durant la marée basse, fut assailli par les noirs. Cintra périt alors avec plusieurs de ses compagnons. FERDINAND DENIS.

Gomez Eannez de Azurara, *Conquista de Guiné, os Portuguezes em Africa, Asia. America e Oceania, obra classica*; Lisboa, 1849, in-8°. t. I (renfermant la 2e édit. de l'*Indice chronologico* du cardinal Saraiva).

*CINUZZI (*Marie-Antoine*), traducteur italien, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On de lui : *il Rapimento di Proserpina di Claudiano, tradotto*; 1542, et Venise, 1608; — *il Prometeo d'Eschilo*, en manuscrit au Vatican. Peut-être ce Cinuzzi est-il le même que le Cinuzzi de Sienne, auteur de l'ouvrage intitulé : *della Disciplina militare antica e moderna, di nuovo ampliata*; Sienne, 1620, in-4°.

Paitoni, *Bibl. degli volgarizz.*

CIOFANO (*Hercule*), philologue et poëte italien, natif de Sulmone, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Ses principaux ouvrages sont : *Observationes in Ovidii Metamorphoses*; Venise, 1575, in-8°; — *Vita Ovidii*, imprimée avec des notes, et *Urbis Sulmonæ descriptio*; Anvers, 1583, in-8°; et dans l'édition d'Ovide; Francfort, 1601, in-fol.; dans l'édition donnée par Burmann, 1727, 4 vol. in-4°; — *Adverbia localia*, Sulmone, 1584, in-4°.

Toppi, *Bibl. napoletana*. — Baillet, *Jugements des savants*.

CIONACCI (*François*), littérateur italien, né à Florence, le 13 novembre 1633, mort le 15 mars 1714. Ses principaux ouvrages sont : *Vita d'Ant. Coltellini*, à la tête des *Osservazioni di Creanze*; 1675, in-12; — *Saggio della favellatoria*; 1679, in-12; ouvrage estimé et souvent réimprimé; — une bonne édition de *Rime sacre* de Laurent de Médicis, de Lucrèce Tornabuoni, sa mère, et de deux autres Médicis; Florence, 1680, in-4°; — *Discorso dell' origine e progressi del canto ecclesiastico*, en tête du *Cantore addottrinato* de Coferati; ibid., 1682.

Negri, *Scritt. fiorent.* — Fétis, *Biographie universelle des musiciens*.

CIONE. *Voy.* ORCAGNA.

CIPIERRE ou SIPIERRE (*Philibert de* MARSILLY, seigneur DE), gouverneur et guerrier français, né dans le Mâconnais, mort à Liége, en septembre 1566. Il dut aux Guises son élévation. Après avoir servi avec distinction sous Henri II, il fut nommé, à la recommandation de ses patrons, gouverneur du duc d'Orléans, depuis Charles IX, qui le fit ensuite premier gentilhomme de sa chambre, et lui donna les gouvernements de l'Orléanais et du Berry. « C'était, dit de Thou, un homme de bien et un grand capitaine, qui n'avait rien de plus à cœur que la gloire de son élève et la tranquillité de l'État. » Si Charles IX, sur le trône, ne suivit pas les leçons de son ancien gouverneur, ce fut, selon Brantôme, parce que le maréchal de Retz lui fit oublier la bonne nourriture que lui avait donnée le brave Cipierre.

De Thou, *Hist. universelle*. — Le Bas, *Dict. encyc.* de *la France*.

CIPIERRE (*René de* SAVOIE, plus connu sous le nom DE), fils de Claude de Savoie, gouverneur et grand-sénéchal de Provence, mort à Fréjus, en 1567. Il embrassa, sous Charles IX, le parti des huguenots, fit des levées en Provence par ordre du prince de Condé, combattit avec Crussol d'Acier, Mouvans, Cérute, etc., et assista à la prise de Nîmes et de Montpellier. Sa conduite lui attira la haine de son propre frère, le comte de Sommerive. Il revenait de Nice, où il était allé saluer le duc de Savoie, son parent, quand il fut assassiné dans Fréjus, par un parti de ses ennemis, qui d'abord lui avaient tendu, aux environs de cette ville, une embuscade à laquelle il avait échappé. On ne douta point que la cour et le comte de Sommerive n'eussent ordonné et préparé ce meurtre.

Mézerai, *Hist. de France*. — De Thou, *Hist. univers.* — Le Bas, *Dict. encycl. de la France*.

CIPRIANI (*Giovanni-Battista*), peintre et graveur, né à Florence, en 1732, d'une famille originaire de Pistoie, mort à Londres, en 1785. Il fut élève de Gaetano Gabbiani, et devint à son école très-habile dessinateur. Dans sa jeunesse, il peignit à Pistoïe dans l'abbaye de *San Michele in Pelago* deux tableaux représentant *Grégoire VII, pape*, et *Santo Tesauro*. Ces ouvrages font regretter que Cipriani ne se soit pas adonné davantage à la peinture. Il avait contracté à Florence une intime amitié avec l'excellent graveur Bartolozzi; celui-ci, se trouvant à Londres accablé de travaux, appela son ami près de lui, et de ce jour Cipriani quitta le pinceau pour le burin. Ses planches les plus estimées sont plusieurs portraits de *personnages du temps de Cromwell*, *la Mère et le* [illegible] composition, la *Mort de Cléopatre*, d'après Benvenuto Cellini, enfin la *Descente du Saint-Esprit*, d'après Domenico Gabbiani. E. B.

Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*.

*CIPUS ou CIPPUS GENUCIUS, [illegible] romain, vivait vers 240 avant J.-C. Il est [illegible] par un événement merveilleux dont nous empruntons le récit à Valère Maxime. « Au moment, dit cet historien, où le préteur Genucius Cipus sortait de Rome en costume de guerre, il s'opéra en lui un prodige d'une espèce [illegible]

libre et inconnue : il lui poussa subitement sur la tête comme des cornes. Les aruspices déclarèrent qu'il serait roi s'il rentrait dans la ville. Pour empêcher l'effet de cette prédiction, il se condamna lui-même à un exil perpétuel, résolution magnanime, et plus glorieuse que le règne des sept rois de Rome. En mémoire de cet événement, une tête d'airain fut incrustée dans la porte par où sortit Genucius, et fut appelée *Raudusculana*, du nom de *Raudera*, donné autrefois à la monnaie d'airain. »

Valère Maxime, V, 6. — Ovide, *Metam.*, XV, 565, etc. — Pline, *Hist. nat.*, XI, 37.

CIRCIGNANO. *Voy.* POMERANCIO.

CIREY (*Jean* DE), théologien français, natif de Dijon, mort le 27 décembre 1503. Il entra dans l'ordre de Cîteaux, et en devint général en 1476. Ses principaux ouvrages sont : *Capitulum generale Cisterciense;* Dijon, 1490 ; — *Collectio privilegiorum ordinis Cisterciensis* ; ibid., 1491, in-4° ; Anvers, 1630 ; — *Compendium sanctorum ordinis Cisterciensis ;* ibid., in-4°.

Papillon, *Biblioth. des auteurs de Bourgogne.* — De Visch, *Biblioth. script. ord. Cisterciensis.*

CIRILLO (*Bernardin*), historien italien, né à Aquila, vers 1500, mort le 15 juillet 1575. Il fut successivement secrétaire de la chambre royale à Naples, protonotaire et secrétaire apostolique à Rome, archiprêtre de la *Santa-Casa* de Lorette, chanoine de Sainte-Marie-Majeure, et commandeur de l'hôpital du Saint-Esprit *in Saxia*. On a de lui : *Gli annali della città dell' Aquila, con l'historia del suo tempo ;* Rome, 1570, in-4° ; — *Sur la décadence de la musique d'église*, en italien.

Toppi, *Bibl. napolet.* — Possevin, *Apparatus sacer*, t. I, p. 223.

*__CIRILLO__ (*Joseph-Pascal*), jurisconsulte italien, né à Grumo, dans le diocèse d'Aversa, en 1709, mort à Naples, le 20 avril 1776. Après avoir étudié sous la direction de Nicolas Capasso, il occupa en 1729 la chaire de droit canon et en 1732 celle de droit civil. En 1738 il fut appelé à professer le droit municipal. Il eut le titre de secrétaire de la commission du nouveau code carolin, et se fit partout remarquer par son talent oratoire. Il fut honorablement accueilli par le pape Pie VI, lorsqu'il se rendit à Rome, où il mourut. Ses principaux ouvrages sont : *Ad libr. IV Instit. civ. Commentarius perpetuus ;* Naples, 1737-1738, in-4° ; — *Osservazioni sul trattato di L. A. Muratori dei Difetti della giurisprudenza;* 1743, in-8° ; — *Codex legum neapolitanarum ;* 1789, in-8° ; — *Oratio de jure feudali ;* 1754, in-4° ; — *le Nozze di Ercole ed Ebbe, dramma ;* 1740 ; — *le Poesie di F. Lorenzini*, *Ragguagli dell' Accademia degli Oziosi*, 1744.

Ritratti poetici ; Naples, 1833, in-8°.

CIRILLO (*Nicolas*), médecin et physicien italien, né près de Naples, en 1671, mort à Naples, en 1734. Il fut professeur à l'université de sa ville natale et associé de la Société royale de Londres. Ses principaux ouvrages sont : une *Dissertation sur l'usage de l'eau froide dans les fièvres ;* dans les *Transactions philosophiques*, vol. XXXVI ; — *Mémoire sur les tremblements de terre ;* dans les *Transactions philosophiques*, vol. XXXVIII ; — deux dissertations, l'une *Sur le fer*, et l'autre *Sur le vif-argent* ; — *Consultations ;* Naples, 1738.

Sorau, *Vie de Cirillo*, en tête des *Consultations.* — Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

CIRILLO (*Dominique*), médecin et écrivain napolitain, né à Grugno, en 1734, mort à Naples, en 1799. Tout jeune encore, il obtint au concours une chaire de botanique, que laissait vacante la mort du professeur Pedillo. Quelques années après, il fit un voyage en France et en Angleterre. A Londres, il fut reçu membre de la Société royale ; à Paris, il fut accueilli par toutes les célébrités littéraires de l'époque, et devint l'ami de Buffon, de D'Alembert, de Diderot. A son retour à Naples, il fut nommé professeur de médecine pratique, puis de médecine théorique. Sa réputation lui valut d'être médecin de la cour; mais il ne négligea jamais sa véritable clientelle, les indigents.

Déjà, à cette époque, malgré la multiplicité de ses occupations, Cirillo avait publié divers ouvrages sur la botanique ; par la suite, son esprit fécond et infatigable trouva encore des loisirs suffisants pour se signaler, presque chaque année, par l'apparition d'une œuvre nouvelle. Tous ses écrits dénotent un esprit juste et observateur, une intelligence profonde, une science éclairée, en même temps qu'une douce philosophie et un constant sentiment d'amour pour l'humanité. Les uns sont en latin, les autres en italien ; ils traitent en général de la médecine et des sciences naturelles. L'un d'eux, une Entomologie napolitaine, est accompagné de planches dessinées par Cirillo lui-même. A ce sujet, on doit rappeler que Linné, dans son *Système de la nature*, déclare devoir à Cirillo la connaissance de plusieurs insectes. Un autre ouvrage de ce médecin paraît sortir du cadre ordinaire de ses œuvres ; il a pour titre : *les Qualités morales de l'âne, discours académique.* C'est une esquisse philosophique, doublement charmante, aux points de vue du style et de l'esprit.

Les événements politiques dont l'Italie a été le théâtre à la fin du dix-huitième siècle vinrent changer subitement les paisibles destinées du docteur Cirillo et couronner tragiquement une vie toute de labeur scientifique et de bienfaisance. L'entrée des troupes françaises à Naples, en janvier 1799, fit proclamer dans cette ville la république Parthénopéenne. Cirillo fut élu représentant du peuple, puis nommé membre, puis président de la commission législative.

Cependant le parti royaliste se reformait en Calabre ; et quand les troupes françaises, pressées de toutes parts, par les Russes et les Anglais, durent abandonner l'Italie, l'armée du roi de

Naples, commandée par le cardinal Ruffo, se présenta devant cette ville. Ce fut pour les lazzaroni le signal du massacre des patriotes et du pillage de leurs biens. Les membres du gouvernement républicain n'eurent que le temps de se réfugier dans les forts avec une faible garnison. Mais, privés d'approvisionnements, ils durent capituler après une courte résistance. La capitulation était des plus honorables, et garantissait formellement à chacun non-seulement la vie, mais la liberté et la tranquillité dans quelque lieu qu'il lui plût de se retirer, même à Naples. Cette convention était signée par le cardinal Ruffo, le général napolitain Micheroux, sir Food, commandant des vaisseaux anglais devant Naples, et Méjean, envoyé de la république française. Cirillo se retira sur un navire neutre, qui devait le transporter à Toulon. Mais le roi Ferdinand, et particulièrement Marie-Caroline d'Autriche, sa femme, irrités de voir leurs ennemis échapper à leur vengeance, refusèrent de reconnaître la capitulation, et obtinrent de l'amiral anglais Nelson que, de son côté également, il la déclarât nulle. Alors les patriotes, déjà rentrés en toute confiance chez eux ou qui se trouvaient sur des bâtiments neutres, furent tous arrêtés. Cirillo, qui plus d'une fois avait donné ses soins à la reine Marie-Caroline et à l'amiral Nelson lui-même, fut, comme les autres, jeté dans un cachot. Une junte fut nommée pour juger les prisonniers; mais elle fit observer qu'elle ne pouvait traiter en coupables des gens qui s'étaient rendus sur la foi d'une capitulation : la junte fut alors dissoute, et remplacée par un comité d'hommes disposés à toutes les complaisances. Cirillo comparut devant le président de ce comité, qui lui demanda son nom, puis son âge : « Soixante ans, répondit-il. — Votre profession? — Médecin sous la monarchie, représentant du peuple sous la république. — Et qu'es-tu devant moi? — Devant toi, lâche! je suis un héros, » répliqua-t-il. Sa condamnation à mort fut prononcée. Cependant Nelson s'employa pour obtenir la vie de l'ancien représentant. Le roi Ferdinand y mit la condition que Cirillo demanderait grâce. Un agent du gouvernement vint le sonder à cet égard dans son cachot; Cirillo répondit : « J'ai perdu dans « le pillage de ma maison tous mes écrits scien-« tifiques, fruit de tant d'années de travail; j'ai « perdu par le rapt de ma nièce toutes les dou-« ceurs du foyer domestique; je ne tiens plus à « la vie : la mort me promet le repos, je ne la « crains pas. » Il fut pendu.

Voici la liste des ouvrages de Cirillo : *ad Botanicas institutiones introductio*; Naples, 1771; — *Fundamenta botanicæ, sive philosophiæ botanicæ explicatio*, 2 vol. in-8°; — *Osservazioni pratiche intorno alla lue venerea*; Naples, 1783, in-8° : ce dernier ouvrage a été traduit en français par le docteur Auber en 1803; — *de Essentialibus nonnullarum plantarum caracteribus*; Naples, 1783, in-8°; — *Nosologiæ methodicæ rudimenta*; Naples, 178[illegible], in-8°; — *Riflessioni intorno alla qualità delle acque adoperate per la concia de' cuoj*; — Naples, 1786; — *le Virtù morali dell' asino*; Nice, 1786; — *la Prigione e l'ospedale*; Nice, 1787; — *Plantarum rariorum regni Neapolitani fasciculus primus*; Naples, 1788, in-fol.; — *Fasciculus secundus*, 1793; — *Entomologiæ neapolitanæ specimen primum*; Naples, 1787, in-fol.; — et quelques autres écrits [illegible] moins d'importance, notamment deux mémoires, l'un *Sur la manne de la Calabre*, l'autre *Sur* [illegible] *tarentule*, insérés dans les *Transactions philosophiques*.

Le comte Orloff, *Mémoires sur le royaume de Naples*.

CIRNI (*Antoine-François*), historien ital[illegible] né vers 1510, à Olmeta de Nebbio, en Corse. [illegible] a de lui : *Commentarii divisi in IX libri*, [illegible] *primi dei quali sono descritti alcuni f*[illegible] *delle guerre di religione accadate in Fra*[illegible] *sotto il regno di Carlo IX; la Celebra*[illegible] *del concilio di Trento; il Soccorso inviato* [illegible] *Filippo II, per liberare la fortezza d'Ora*[illegible] *e l'impresa dell' isola del Pignone*, etc.; [illegible] *con molta diligenza narrate le cose succ*[illegible] *nell' isola di Malta quando, nel* 1565, *fu* [illegible] *diata dall' armata di Solimano*; Rome, 1[illegible]

Jöcher, *Allgemeines Gelehrt.-Lexicon*.

CIRO-FERRI. *Voy.* FERRI.

CIRON (*Innocent*), jurisconsulte fran[illegible] mort vers 1650. Il fut chancelier de l'église [illegible] l'université de Toulouse, et professa le [illegible] dans cette ville. On a de lui : *Opera in jus* [illegible] *nonicum*; Toulouse, 1645, in-fol.; Vi[illegible] 1761, in-4°.

Denys-Simon, *Bibliothèque des auteurs de droit*.

*CIRUELO (*Pedro*), mathématicien et [illegible] turaliste espagnol, né en Aragon, dans la [illegible] conde moitié du quinzième siècle, mort en [illegible] Il fit ses études à Salamanque, et fort jeune [illegible] core il passa à Paris, pour professer dans [illegible] niversité de cette ville les mathématiques [illegible] philosophie. Il y résida pendant dix ans; [illegible] qu'il retourna dans son pays, sa réputation [illegible] tait déjà suffisamment accrue pour que le c[illegible] nal de Cisneros lui concédât une chaire au [illegible] lége de Saint-Ildefonse à Alcala. Nous le vo[illegible] occuper cet emploi dès le 17 janvier 1510, [illegible] il fut nommé successivement chanoine, pr[illegible] dier de l'église de Ségovie, puis de celle d[illegible] lamanque. Lorsque Charles-Quint voulut [illegible] Philippe II enfant reçût une éducation en [illegible] accord avec ses hautes destinées, Ciruelo [illegible] nombre des trois professeurs choisis par[illegible] quinze personnages les plus éminents d[illegible] pagne pour enseigner le jeune prince, et [illegible] cupa même le premier rang. On dit que l'ex[illegible] petitesse de sa taille lui fit perdre cette [illegible] dance, dans laquelle il fut remplacé par le [illegible] teur Martinez Siliceo. Ciruelo avait publié à [illegible] ris, dès 1502, la *Arithmetica especulativa* [illegible]

Thomas Bravardini, revue et corrigée par lui En 1505 il fit imprimer un autre traité d'arithmétique pratique. Trois ans plus tard, il édita *la Sphère* de Sacro-Bosco, avec un savant commentaire, qu'il dédia à D. Jaime Ramirez de Gusman, et plus tard à l'université d'Alcala, lorsque le livre se réimprima dans cette ville, en 1526. Ce fut encore à Alcala qu'il publia, dès 1521, son ouvrage intitulé : *Apotelesmata astrologiæ christianæ*, et en 1523 l'*Introductio astrologica*, qui en était déjà probablement à sa seconde édition. Publié dès 1516, toujours à Alcala, son Cours de mathématiques fut réimprimé en 1528. Fernandez de Navarrete fait observer que si Mestre Ciruelo soutint dans cet ouvrage l'excellence de l'astrologie contre les principes critiques émis par Pic de la Mirandole, plus tard dans son livre intitulé : *Reprobacion de las supersticiones*, publié en 1539, il établit une différence entre la véritable astrologie (l'astronomie de nos jours) et la fausse, qu'il rejette parmi les superstitions condamnables. Ciruelo fut un des hommes qui contribuèrent le plus à la diffusion des sciences exactes au seizième siècle. FERD. DENIS.

Fernandez de Navarrete, *Disertacion sobre lo historia de la Nautica y de las sciencias matematicas*; Madrid, 1846, in-8°.

CISINGE (*Jean* DE), ou *Janus Pannonius*, poëte hongrois, né le 29 août 1434, dans un village près de l'embouchure de la Drave, mort en 1472, dans la Carinthie. Il fit ses études en Italie, où l'avait envoyé l'évêque de Varadin, son oncle maternel, et s'y fit remarquer par son talent pour la poésie latine. Il n'avait que vingt-six ans lorsque le pape Pie II le nomma évêque de Cinq-Églises, dans la basse Hongrie. Obligé en vertu des lois de l'État de porter les armes contre les Turcs, il quitta bientôt les champs de bataille, pour lesquels il se sentait peu de goût, se rendit à Rome, et y sollicita des secours de la part du roi de Hongrie. Une conspiration tramée par les magnats contre le roi Mathias ayant été découverte en 1471, Jean de Cisinge craignit qu'on ne le soupçonnât d'y avoir trempé, prit la fuite, et mena une vie errante. Ses poésies, imprimées pour la première fois à Vienne en 1512, ont eu depuis un grand nombre d'éditions. La meilleure et la plus complète est celle d'Utrecht, 1784, 2 vol. in-8°, sous le titre de *Jani Pannonii Poemata*.

Czwittinger, *Specimen hungariæ literatæ*.

CISNER (*Nicolas*), savant littérateur allemand, né en 1529, à Merbach, dans le Palatinat, mort le 6 mars 1583. Il fut successivement professeur de morale et de droit à Heidelberg, recteur de l'université de cette ville, et conseiller à la chambre impériale de Spire. Les opuscules historiques, discours et poésies de Cisner ont été publiés par J. Reuber, avec un éloge de l'auteur, sous ce titre : *Nic. Cisneri, jurisconsulti, polyhistoris, oratoris et poetæ celeberr., Opuscula historica et politico-philologica, distributa in libros IV*; Francfort, 1611, 1 vol. in-8°. On doit encore à Cisner de bonnes éditions des *Annales de Bavière* d'Aventinus, de l'*Histoire de Saxe* de Krantz, et du *Recueil des historiens allemands* de Schard.

Nicéron, *Mémoires*, t. XXII, p. 200. — Adam, *Vitæ eruditorum*.

CISNEROS (*Diego*), historien espagnol, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Sitio natural, leyes y propriedades de la ciudad de Mexico*; Mexico, 1618, in-4°.

Antonio, *Biblioth. hispana nova*.

*__CISNEROS__, comédien espagnol qui jouit de la plus grande réputation à la fin du seizième et au commencement du dix-septième siècle. Né à Tolède, il devint directeur d'une troupe qui fit les délices du public des Castilles. Lope de Vega dit que depuis l'invention de la comédie il n'avait pas eu d'égal. Quelques autres auteurs, A. de Rojas, notamment, lui prodiguent l'éloge, et Aleman en fait mention dans son histoire de *Guzman d'Alfarache*. G. B.

Aleman, *Guzman d'Alfarache*.

* **CISPIUS** (*Marcus*), tribun du peuple, vivait vers 50 avant J.-C. En 57, pendant son tribunat, il contribua activement au rappel de Cicéron. Il courut même à cette occasion d'assez grands dangers de la part de la populace, ameutée par Clodius. Accusé plus tard de brigue (*ambitus*), il fut défendu par Cicéron, qui, malgré toute son éloquence, ne put le faire acquitter.

Cicéron, *pro Planc.*, 31; *Post red. in sen.*, 8; *pro Sext.*, 85.

* **CISSIDAS** (Κισσίδας), général syracusain, vivait vers 370 avant J.-C. Envoyé par Denys Ier au secours des Spartiates, en 367, il suivit Archidamus dans son expédition contre Caryes et contre l'Arcadie. Il le quitta, pendant cette dernière campagne, pour retourner en Sicile; mais il rencontra dans la Laconie un corps de Messéniens, et fut forcé d'appeler Archidame à son secours. Celui-ci accourut, et les deux généraux changèrent de route, livrèrent bataille aux troupes combinées des Arcadiens et des Argiens, et remportèrent la victoire. Ce combat est connu dans l'histoire sous le nom de bataille sans larmes.

Xénophon, *Hellenica*, VII.

CITADELLA (*Alfonso*). *Voy.* LOMBARDI.

CITERIUS (*Sidonius*), poëte et grammairien latin, vivait dans le quatrième siècle de l'ère chrétienne. Professeur de grammaire grecque à Bordeaux, il ne nous est connu que par quelques vers d'Ausone, dont il fut l'ami. Il était né à Syracuse. Dès sa jeunesse il composa des vers qui, suivant Ausone, surpassaient ceux de Simonide de Céos, et plus tard il égala dans la critique le génie, sinon la gloire, d'Aristarque et de Zénodote. Voici le texte de ces emphatiques et ridicules flatteries :

Esset Aristarchi tibi gloria Zenodotique
Græcorum, antiquus si sequeretur honos.
Carminibus quæ prima tuis sunt condita in annis,
Concedit Cei Musa Simonidei.

Citerius épousa une dame noble et riche, et mourut sans laisser d'enfants. Nous avons, sous le nom d'un Citerius, qui paraît être le même que le grammairien, une épigramme sur trois bergers. Cette petite composition, plus ingénieuse que poétique, a été recueillie par Burmann dans son *Anthologia latina*, II, 257, et par Wernsdorff dans ses *Poetæ latini minores*, t. II, 215.

Ausone, *Prof. Burdig.*, XIII. — *Histoire littéraire de la France*, t I. — Smith, *Dictionary of greek and roman biography*.

CITOIS (*François*), en latin *Citosius*, médecin français, né à Poitiers, en 1572, mort dans la même ville, en 1652. Il exerça d'abord la médecine dans sa ville natale. Étant venu à Paris, il fut quelque temps le médecin du cardinal de Richelieu, et retourna à Poitiers. On a de lui : *Abstinens Confolentanea;* Poitiers, 1602; Berne, 1604, in-4°; traduit en français sous ce titre: *Histoire merveilleuse de l'abstinence triennale d'une fille*, etc.; Paris, 1602, in-12; — *Abstinentia puellæ confolentaneæ ab Israelis Harveti confutatione vindicata;* Genève, 1602, in-8°; — *de Novo et populari apud Pictones dolore colico bilioso diatriba;* Poitiers, 1616, in-12; — *Advis sur la nature de la peste, et sur les moyens de s'en préserver et guérir;* Paris, 1623, in-8°. Tous ces opuscules, excepté le dernier, ont été réunis sous ce titre : *Opuscula medica;* Paris, 1639, in-4°.

Éloy, *Dict. de la médecine*. — Carrère, *Biblioth. de la médecine*.

CITOLINI (*Alexandre*), poëte et littérateur italien, né vers 1520, à Serravalle, dans le Trévisan. Ses talents pour la poésie le firent d'abord rechercher des princes et des grands. Obligé de quitter l'Italie pour se soustraire aux édits portés contre les novateurs du seizième siècle, dont il semblait approuver les doctrines dans ses écrits, il se réfugia à Strasbourg. De Strasbourg il se rendit en Angleterre, avec des lettres de recommandation de Sturm. On a de lui : *Lettera in difesa della lingua volgare;* Venise, 1540, in-4°; ibid., 1551, in-8; — *Tipocosmia;* ibid., 1561, in-8°; — *Canzone*, dans la *Racolta* d'Atanagi, t. II, p. 95; — une édition du *Diamerone* de Marcellino; Venise, 1565, in-4°.

Apostolo Zeno, dans les *Notes sur la Bibliothèque de Fontanini*. — Schelhorn, in *Epistolari dissertatione de Minocelso Senensi*.

CITRI DE LA GUETTE (*Samuel*), historien français, vivait vers la fin du dix-septième siècle. On a de lui : *Histoire de la conquête de Jérusalem sur les chrétiens par Saladin ;* Paris, 1679, in-12; — *Histoire des deux triumvirats;* ibid., 1681, 3 vol. in-12; avec la vie *d'Auguste*, par Larrey, 1715, 1719, 1741, 4 vol. in-12; — *Histoire de la conquête de la Floride sous Ferdinand de Soto*, traduite du portugais; Paris, 1685, 1699, in-12; — *Histoire de la conquête du Mexique*, traduite de l'Espagnol; ibid., 1691, in-4°; plusieurs fois réimprimée; — *Histoire de la découverte et de la conquête du Pérou*, traduite de l'espagnol; Amsterdam, 1700; Paris, 1716, 1742, 1774, 2 vol. in-12.

Feller, *Biogr. universelle*, édit. de M. Weiss.

* **CITTADELLA** (*Jean* COMTE), historien italien, né à Padoue, en 1806. Après avoir étudi[é] les belles-lettres et la philosophie sous la direc[-]tion de l'abbé Nodari, et le droit sous celle d[e] Melan, il fit son entrée dans le monde littérai[re] par quelques essais poétiques. Mais sa réputation a surtout pour fondement les recherch[es] qu'il fit sur une des époques les plus obscures d[e] sa patrie. On a de lui : *Il Caffé Pedrocchi;* Padoue, 1832; — *Traduzione in verso sciolt[o] dell' opuscolo poetico : Descriptio Prati Vall[is] et quarumdam imaginum ex civibus Patavinis ;* ibid., 1835; — *Storia della dominazion[e] Carrarese;* ibid., 1842, 2 vol. in-8°. Cet ouvrag[e], dont les documents historiques sont puisés à [de] bonnes sources, est écrit d'un style animé; il va[lut] à l'auteur le titre de membre correspondant d[e] plusieurs sociétés savantes.

Conversations-Lexicon.

CITTADINI (*Célse*), littérateur et antiqu[aire] italien, né à Rome, en 1553, mort à Sienne, [en] 1627. Il se fit une grande réputation en pro[fes]sant la langue toscane dans cette dernière vi[lle]. Ses principaux ouvrages sont : *Rime platoni[che] del signor Celso Cittadini dell' Angiolieri*, [...] Venise, 1585, in-12; — *Tre orazioni;* Sien[ne], 1603, in-8°; — *Trattato della vera origi[ne] del processo e nome della nostra lingua scri[tto] in volgar sanese;* Venise, 1601, in-8°; — [Ori]gini della volgar toscana favella ;* Sien[ne], 1604, 1628, in-8°. Girolamo Gigli a fait imp[ri]mer ces deux derniers traités, avec quelq[ues] opuscules inédits de Cittadini, sous le ti[tre] *Opere di Celso Cittadini, Sanese*, etc.; R[ome], 1721, in-8°; — *Discorso dell' antichità d[elle] famiglie*, édité par J.-J. Carli, avec de sava[ntes] notes; Lucques, 1741, in-8°.

Girolamo Gigli, *Vie de C. Cittadini*, en tête des [Ope]re, etc. — De Rossi, *Pinacotheca*.

* **CITTADINI** (*Jérôme*), poëte italien, [né] de Milan, vivait dans la première moitié [du] quinzième siècle. L'Arioste le place, c[omme] poëte, à côté de l'Arétin, dans le 46e chant [de] l'*Orlando furioso*. On a de lui : *Rime;* M[ilan], 1528, in-12.

Argelati, *Biblioth. mediol*.

CITTADINI (*Pier-Francesco*), peintre it[alien], né à Milan, en 1613, mort à Bologne, en 16[..]. [Il] apprit à Rome les principes de la peinture, [mais] on ignore sous quel maître; s'étant e[nsuite] rendu à Bologne, il entra à l'école du G[uide], dans laquelle il ne tarda pas à se faire co[nnaître] avantageusement sous le surnom du *Milan[ais]*. Il ne suivit pas cependant la carrière à laq[uelle] semblaient devoir le destiner de tels [commence]ments. Après avoir peint quelques tabl[eaux] d'autel, qui montrent qu'il eût pu aborder [avec] succès la grande peinture, il préféra s'a[donner] à peindre, à la manière des Flamands, des [...]

bleaux de petite dimension, représentant des paysages animés par des figures ou des animaux, des vergers, des fleurs, des fruits, etc. Ces ouvrages furent très-recherchés à Bologne, et bientôt ils figurèrent dans toutes les galeries de cette ville, si riche des chefs-d'œuvre de la peinture.

Cittadini laissa trois fils, *Giovanni-Battista*, *Carlo*, et *Angelo-Michele*, qui, après l'avoir aidé pendant sa vie, suivirent ses traces après sa mort. Carlo eut lui-même deux fils, *Gaetano* et *Giovanni Girolamo*, dont le premier s'adonna exclusivement au paysage, tandis que le second ne peignit que des animaux. E. B—n.

Oretti, *Necrologio dell' Annunziata*. — Crespi, *Felsina pittrice*. — Lanzi, *Storia pittorica*.

*CIUCCI (*Antoine-Philippe*), chirurgien italien, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Promptuarium medico-chirurgicum;* Macerata, 1679, in-4°; — *Filo d'Arianna, ovvero fidelissima scorta ai esercenti di chirurgia, al quale si aggiunge un breve trattato della circulazione di sangue;* ibid., 1652, in-12.

Carrère, *Biblioth. de la médecine*.

CIULLO D'ALCAMO, poëte italien, natif d'Alcamo, près de Palerme, vivait à la fin du douzième siècle. On lui attribue les premiers essais de poésie en langue italienne. La *canzone* qui nous reste de lui a été publiée pour la première fois par Allacci, dans les *Poeti antichi raccolti da codici mss. della bibliot. Vaticana e Barberina;* Naples, 1661, in-8°; et réimprimée par Crescimbeni, dans *l'Istoria della volgare poesia*, t. III, p. 7.

Ginguené, *Hist. litt. d'Italie*, t. I, p. 337. — Mongitore, *Biblioth. sicula*, p. 140. — Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*, t. IV, p. 397.

*CIVALLI (*Francesco*), peintre italien, né à Pérouse, en 1660, mort en 1703. Après avoir étudié dans sa patrie sous Giovanni Andrea Carlone, il devint à Rome élève du Baciccio. Tant qu'il resta sous la direction de ces maîtres, il annonça devoir être un jour un peintre distingué, mais dès qu'il les eut quittés, il se livra à toute la fougue de ses caprices, négligea l'étude, et, ne peignant plus que de pratique, il s'éleva à peine au dessus de la médiocrité.

Pascoli, *Vite de' pittori perugini*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*.

*CIVERCHIO (*Vincenzo*, dit *il Vecchio di Crema*), peintre italien, né à Crema, vivait dans la seconde moitié du quinzième siècle, et suivant quelques auteurs prolongea sa carrière au delà de 1535. Lomazzo dit qu'il était Milanais; mais la première opinion paraît être la plus générale et la mieux établie. Ce qui est certain, c'est qu'il avait ouvert à Milan une école d'où étaient sortis les meilleurs maîtres qui florissaient dans cette ville à la venue de Léonard de Vinci. Lomazzo donne de grands éloges aux fresques représentant des *traits de la vie de saint Pierre, martyr*, que Civerchio avait exécutées à *Sant-Eustorgio;* malheureusement les dominicains les ont fait disparaître sous le badigeon, pour donner plus de clarté à leur église, et il n'est resté que quelques peintures de la coupole. On y reconnaît que Civerchio était un peintre consciencieux, et possédant à fond les lois de la perspective, qui furent connues en Lombardie plus tôt que dans le reste de l'Italie. Deux petits tableaux de ce maître, *Saint Roch* et *Saint Sébastien*, existent à Saint-Barnabé de Brescia. E. B—n.

Vasari, *Vite*. — Lomazzo, *Idea del tempio della pittura*. — Morelli, *Notizia*.

*CIVIALE (*Jean*), médecin français, né en 1792, à Thiézac (Cantal). Il a pris rang parmi les opérateurs distingués de notre époque, par les découvertes qu'il a faites ou les perfectionnements qu'il a introduits dans la lithotritie, qui rend inutile dans un grand nombre de cas une des opérations les plus graves et les plus dangereuses, la taille ou lithotomie. On a de tout temps cherché à éviter d'en venir à cette extrémité : diverses méthodes avaient été proposées dans ce but; mais aucune n'était assez précise ni assez régulière pour être applicable dans la plupart des cas, et ce n'est qu'après des tâtonnements assez longs, des expériences réitérées, que M. Civiale, selon qu'il le rapporte lui-même, est parvenu aux résultats qu'il présenta dans son mémoire à l'Académie des sciences, en 1824. Introduire dans la vessie un instrument capable de saisir et de fixer le calcul, puis de le perforer et de le réduire en fragments assez petits pour traverser les voies naturelles, tel était le problème compliqué qu'il fallait résoudre. Le premier *litholabe* que fit connaître M. Civiale, en 1823, avait quatre branches articulées, et celui qu'il présenta à l'Académie des sciences en 1824 n'en avait que trois élastiques. M. Civiale, entre autres mérites, eut surtout celui d'avoir le premier osé employer sur le vivant des instruments qui n'avaient été essayés que sur des cadavres, et d'avoir fait ainsi d'une méthode inerte une méthode vivante. M. Civiale est membre de l'Académie des sciences. Voici les titres de ses principaux ouvrages : *Nouvelles considérations sur la rétention d'urine, suivies d'un traité sur les calculs urinaires, sur la manière d'en connaître la nature dans l'intérieur de la vessie, et la possibilité d'en opérer la destruction sans l'opération de la taille;* Paris, 1823, in-8°; — *de la Lithotritie ou broiement de la pierre dans la vessie;* Paris 1826, in-8°, avec 5 planches. [*Enc. des g. du m.*]

Sachaile (Lachaise), *les Médecins de Paris*.

CIVILE (*François* DE), gentilhomme normand, né à Rouen, le 12 avril 1537, mort en 1614. Il commandait une compagnie de la garnison protestante de Rouen, lorsque l'armée royale vint assiéger cette ville en 1562. Chargé de repousser les assiégeants et atteint d'une balle, il tomba du haut du rempart, et fut aussitôt dé-

pouillé et recouvert d'un peu de terre. Sur le soir, le combat étant fini, La Barre, domestique de Civile, sortit pour aller chercher son maître. On lui dit qu'il était mort et enterré. Ce zélé serviteur pria qu'on lui montrât la fosse où était le corps. Il remua longtemps la terre, considéra l'un après l'autre tous les cadavres défigurés par des blessures, reconnut celui de Civile, au clair de la lune, à l'éclat d'un diamant qu'il avait au doigt, se jeta sur lui pour l'embrasser, s'aperçut qu'il respirait encore, et le fit transporter à l'hôpital militaire, où les chirurgiens refusèrent de le panser, disant qu'il était mort. La Barre le porta alors à son logement. Des soins empressés lui furent aussitôt prodigués. Civile resta ainsi onze jours avant de reprendre connaissance. La ville ayant été prise d'assaut, des furieux l'arrachèrent de son lit, et le jetèrent par la fenêtre, dans une cour où il se trouva heureusement un tas de fumier, qui rendit la chute moins dangereuse. Civile resta encore trois jours et trois nuits abandonné et exposé au froid. Transporté secrètement dans une maison de campagne de Du Croisset, son parent, il recouvra une santé si parfaite qu'il vécut encore plus de cinquante ans. Il était octogénaire lorsqu'il mourut, d'une fluxion de poitrine, qu'il avait gagnée en se tenant la nuit sous les fenêtres d'une dame dont il était épris. Il a écrit lui-même son histoire, que Misson a publiée à la suite de son *Voyage d'Italie*; Utrecht, 1722, 4 vol. in-8°.

De Thou, *Historia sui temporis*.

CIVILIS (*Claudius*), chef des Bataves, vivait vers le milieu du premier siècle. Il descendait des anciens rois de sa nation. Son frère, Julius Paulus, faussement accusé de trahison, avait été mis à mort par ordre de Fonteius Capito, commandant de la basse Germanie avant Vitellius. Civilis lui-même, chargé de fers, fut conduit devant Néron. Absous par Galba, il fut une seconde fois près de périr sous Vitellius, parce que l'armée demandait son supplice. Comme Sertorius et Annibal, il était privé d'un œil, et se glorifiait d'avoir avec ces grands hommes une ressemblance de plus. L'occasion se présenta bientôt de soustraire son pays au joug de ceux qu'il abhorrait. Vespasien et Vitellius se disputaient l'empire : Civilis feignit d'abord d'embrasser le parti de Vespasien; mais bientôt, sous prétexte de donner un repas, il assemble dans un bois sacré les principaux Bataves, et là, par un discours éloquent, les anime à la révolte, leur promettant l'appui de la Germanie et des Gaules; et en cela il ne les trompait pas.

Les cohortes romaines sont attaquées, dispersées, et chassées enfin de la Batavie. Pour mieux couvrir ses desseins, Civilis blâme les commandants romains d'avoir quitté leurs postes, et s'offre de tout pacifier. Mais on commence à le soupçonner; les Germains eux-mêmes le forcent de se mettre à leur tête et de s'avouer leur chef. Il marche donc contre les Romains, commandés par Aquilius. A peine le combat est-il commencé qu'une cohorte de Tongrois passe de son côté, et bientôt les Romains, vaincus, laissent au pouvoir de Civilis la flotte qu'ils avaient sur le Rhin. Civilis poursuit le cours de ses succès : il défait Mummius Lupercus, chef de deux légions romaines qui hivernaient au camp de Vetera (près de Budelich, à six lieues de Trèves); il réunit sous ses drapeaux huit cohortes bataves, qui, renvoyées par Vitellius en Germanie, se trouvaient alors à Mayence; enfin il soulève les Trévirois, les Langrois, les Nerviens, les Tongr[illegible] Avec ces forces réunies, il ose assiéger le camp de Vetera, presque inexpugnable par sa position et par les travaux qu'y avait fait faire l'empereur Auguste. L'habile Batave se ménage des intelligences dans l'armée ennemie, et y sème la division avec tant d'adresse et de succès que les soldats se révoltent contre leurs chefs, assassinent leur général Hordeonius Flaccus et [illegible] Vocula, qui avait succédé à Hordeonius. Cependant les Romains continuent de se défendre; mais, par un dernier et puissant effort, Civilis force leur camp, et malgré lui les plus [illegible] d'entre eux sont massacrés par les Germains. [illegible] résultat de cette victoire est la destruction de toutes les villes et de tous les camps [illegible] par les Romains sur le Rhin, à la réserve de *Cologne* et de *Mayence*, que les vainqueurs [illegible] servent. Alors Civilis est regardé comme le libérateur de la Germanie; alors les druides [illegible] prêtresse Velléda prédisent le succès complet de son entreprise, et proclament la chute de la puissance romaine. Vaine prédiction! Vitellius [illegible] tué, et Vespasien, partout victorieux, [illegible] dans les Gaules Petilius Cerialis (et non C[illegible] comme le disent presque tous les biograph[illegible] Désormais il est impossible à Civilis de [illegible] le partisan de Vespasien; et, d'un autre [illegible] règne peu d'accord entre les Gaulois et [illegible] taves. Sabinus, chef des Langrois, se fait [illegible] mer empereur par ses troupes, et refroidit [illegible] les autres peuples de la Gaule. Civilis et [illegible] cus, autre chef batave, vainement somm[illegible] Cerialis de mettre bas les armes, sont [illegible] cus. Après une suite de revers et de succ[illegible] vilis est forcé de passer le Rhin; il affire[illegible] dans l'île des Bataves, inonde le pays [illegible] rupture de la digue que Drusus avait [illegible] construite à l'endroit où le Rhin commen[illegible] diviser en deux bras. Il se voit ainsi en [illegible] de faire périr l'armée romaine, et ne le [illegible] cependant. Ce fut à la fois grandeur d'â[illegible] manité, prudence. En effet, tout était [illegible] autour de lui, et il le voyait. La plup[illegible] Gaulois s'étaient soumis, les Germains [illegible] las de la guerre. Trompé dans ses hér[illegible] pérances, Civilis fut forcé de consentir [illegible] entrevue avec Cerialis, qui lui accord[illegible] complet du passé, et la paix fut conclue. [illegible] toire ne parle plus depuis de Civilis. [[illegible] *g. du m.*]

Tacite, *Hist.*, liv. IV et V. — Josèphe, *Bell. Jud.*, VII, 4. — Dion Cassius, l. XVI, 3. — Walckenaër, *Notices*, t. II, p. 74.

* **CIVININI** (*Jean-Dominique*), botaniste italien, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui *Discorso della storia e natura del caffé*; Florence, 1731, in-4°.

Cinelli, *Bibliot. volante.*

CIVITALI (*Matteo*), sculpteur et architecte italien, né à Lucques, en 1435, mort en 1501. On ignore quel fut le maître de ce grand artiste, l'une des gloires de sa patrie et de son siècle. Il exerça le métier de barbier jusqu'à plus de trente ans. Aussi regarde-t-on comme son premier ouvrage important, et peut-être aussi comme le plus beau, le Mausolée érigé dans la cathédrale de Lucques à Pierre de Noceto, secrétaire du pape Nicolas V, mort en 1472. Il est impossible de joindre plus de sobriété et d'élégance à tant de richesse et de majesté. La figure de Pierre de Noceto, de grandeur naturelle, est drapée simplement, et doucement assoupie dans l'éternel repos; elle est couchée sur une urne d'une pureté antique et sous un élégant baldaquin, dont le fronton rond est orné d'un médaillon de la Vierge. Au-dessous de l'épitaphe on lit: *Opus Matthæi Civitalis*. Dans la même église, on attribue à Civitali les deux bénitiers, et il est l'auteur de la précieuse statue de *Saint Sébastien*, dans la chapelle du *Volto Santo*, figure que le Pérugin n'a pas dédaigné d'imiter; enfin, à l'autel de Saint-Regulus, plusieurs bas-reliefs admirables représentant des *Martyrs*, et datant de 1484: ils peuvent être comparés à tout ce qu'ont fait de mieux en ce genre les premiers sculpteurs du quinzième siècle, les Donatello, les Ghiberti, les Robbia, les Verocchio, etc. On voit encore à Lucques, parmi d'autres ouvrages de Civitali, *la Vierge allaitant l'enfant Jésus*, à l'église de la Trinité. Appelé à Gênes, il fit pour la cathédrale de cette ville six belles statues de marbre, dont un *Abraham*, qui, par la sévère majesté de l'expression et le grandiose des draperies, rappelle le *Moïse* de Michel-Ange.

Civitali était aussi architecte, et c'est à lui que l'on doit à Lucques le palais Bernardini, édifice d'un style simple, fort et châtié. Il fut le chef d'une nombreuse famille d'artistes, dont les plus connus sont *Masseo*, son neveu, peintre et sculpteur; *Nicolao*, sculpteur et architecte, mort en 1553; *Vincenzo*, sculpteur et architecte, né en 1545; *Giuseppe*, fils de *Masseo*, comme le précédent, habile ingénieur civil et auteur d'une histoire de Lucques, né en 1511, mort en 1574; enfin, un autre *Vincenzo*, fils de *Nicolao*, né en 1523, ingénieur et architecte militaire.

E. B—N.

Cicognara, *Storia della scultura*. — Mazzarosa, *Guida di Lucca*. — Baldinucci, *Notizie*. — Vasari, *Vite*. — Ticozzi, *Dizionario*.

CIVOLI ou **CIGOLI** (*Louis*), peintre, architecte et poëte italien, né en 1559, à Cigoli, en Toscane, mort en 1613. Alexandre Allori fut son premier maître; mais la manière qu'il adopta est le fruit de ses études d'après Michel-Ange, le Corrége, André del Sarto, Pontorme et Baroche. Atteint d'aliénation mentale, autant peut-être par suite des tracasseries de ses ennemis et de ses envieux que par un excès d'application à modeler en cire d'après un cadavre disséqué, il lui fallut quitter ses pinceaux. Trois ans s'écoulèrent avant qu'il eût recouvré sa santé. Alors il visita la Lombardie, et revint à Florence, où il établit sa réputation par des ouvrages de la plus grande valeur. On cite, entre autres, un *Ecce homo*, peint en concurrence avec le Passignani et Michel-Ange dit de Caravage, sur lesquels il l'emporta. Ce chef-d'œuvre de Cigoli, porté pour 36,000 francs dans l'inventaire du Musée du Louvre, où il n'a fait qu'apparaître, a été rendu en 1815 au grand-duc de Toscane. Le dessin de Cigoli est correct et pris dans la nature; son coloris est plein de force, de chaleur et d'harmonie; son pinceau a beaucoup d'abandon et une grande vigueur. Cet artiste marche de pair avec les plus grands coloristes, sans en excepter Rubens, Van Dyck et Titien. Pour apprécier le mérite de Cigoli, il faut voir, dans Saint-Pierre de Rome, *le saint Apôtre guérissant un boiteux*; dans Saint-Paul hors les murs, *la Conversion de saint Paul*; à la villa Borghèse, l'*Histoire de Psyché*, peinte à fresque; à Florence, le *Martyre de saint Étienne*, qui le fit nommer le Corrége florentin, *le Christ aux limbes*, *le Sacrifice d'Isaac*, une *Vénus couchée avec un satyre*; à Forli, *le Repas chez le Pharisien*, *un Miracle du saint-sacrement*; à Foligno, *les Stigmates de saint François*. Son dernier ouvrage, celui qui abrégea ses jours par le chagrin qu'il ressentit de ne l'avoir pas conduit à bien, est la *coupole de la chapelle Saint-Paul*, à Sainte-Marie-Majeure, dont toutes les figures, excepté d'un seul point, paraissent raccourcies par suite d'une mauvaise disposition de perspective. Avant d'expirer, il reçut le titre de chevalier de Malte, que Paul V avait fait demander pour lui à l'ordre. [*Enc. des g. du m.*]

Lanzi, *Storia pitt.* — Ticozzi, *Dizion.*

CIZEMSKY (*André-Remi*), théologien polonais, de l'ordre des Franciscains, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui: *Laurus triumphalis sanguine Franciscanorum provinciæ Poloniæ a Suecis, Cosacis et Hungaris recenter profuso, emerita*; Cracovie, 1660.

Janotzki, *Von raren Pohlnischen Büchern in der Zaluskischen Bibliothek.*

CIZERON-RIVAL (*François-Louis*), littérateur français, né à Lyon, le 1er mai 1726, mort vers 1795. Ses principaux ouvrages sont: *Récréations littéraires, ou anecdotes et remarques sur différents sujets*; 1765, in-12; — *Lettre critique sur le livre intitulé: Le dessinateur pour étoffes d'or, d'argent et de soie*; 1766, in-12; — *Remarques historiques, critiques et mytho-*

logiques sur les œuvres choisies de J.-B. Rousseau, in-8° ; — *la Répétition*, comédie. Cizeron-Rival est l'éditeur *des Lettres familières de Boileau et Brossette*.

Desessarts, *les Siècles littéraires*.

CIZOS ou **CHÉRI** (*Rose*). Voyez MONTIGNY.

* **CLADIÈRE** (*Jean-Joseph*), historien français, religieux de la congrégation de Saint-Maur, né en 1656, dans le diocèse de Clermont, mort en 1720, à Saint-Jean-d'Angély. On a de lui : *Histoire des miracles de Notre-Dame de Vastinières, sous le Mont-d'or ;* Clermont, 1690, in-12.

Tassin, *Hist. litt. de la Congrégation de Saint-Maur*. — Lelong, *Hist. litt.*

CLAES (*Guillaume-Marcel*), théologien flamand, né à Gheel, en Brabant, le 8 octobre 1658, mort en 1710. Il fut professeur de morale à l'université de Louvain. On a de lui *Ethica, seu moralis ;* Louvain, 1702, in-12. Ce traité, où l'auteur établit que la connaissance de soi-même et de Dieu est le principe, la fin et la règle des devoirs, ne manque ni de pureté ni d'élégance dans le style.

Foppens, *Biblioth. belgica*.

* **CLAF** (*Cyriacus-Lucius* DE), médecin allemand, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On a de lui : *de Ligni cotonei naturâ, viribus et facultatibus libellus ;* Ingolstadt, 1580, in-4° ; — *de Lithosophistica errore, quorundam de lapide philosophico nunc disceptantium doctrina, religioni christianæ incommoda, observatio, etc. ;* ibid., 1582, in-4° ; — *de Variis medicorum sectis nunc in republica viventibus, optima doctrina et medicina philosophica ;* ibid., 1583, in-4° ; — *Disputatio physiologica de humoribus et superfluitatibus ;* ibid., 1588, in-4° ; — *de Medicina philosophica, in qua ostenditur quod scientia medica liberalibus disciplinis omnibus, etc., usui esse queat ;* ibid., 1597, in-4°.

Carrère, *Bibl. de la médecine*.

CLAG. *Voy.* ZÉNOB.

* **CLAGGET** (*Charles*), compositeur et acousticien anglais, né à Londres, vers 1755, mort vers 1820. Doué d'une imagination inventive, il employa presque toute sa vie et dissipa une fortune assez considérable à rechercher de nouveaux instruments de musique ou à perfectionner ceux qui étaient déjà connus. Il avait réuni chez lui, sous le nom de *Musée national*, la collection des instruments qu'il avait inventés ou modifiés. Les pièces contenues dans ce musée étaient : *le Teliochorde ;* — un *Corps double ;* — un *Clavecin* dont le clavier avait toutes ses touches sur le même plan ; — un *Orgue métallique ;* — un petit appareil à accorder. Clagget s'est aussi fait connaître comme compositeur.

Fétis, *Biogr. univ. des music.*

CLAGETT (*Guillaume*), théologien anglican, né à Saint-Edmunds-Bury, dans le Suffolk, le 14 septembre 1646, mort le 28 mars 1688. Après s'être distingué comme prédicateur, il fut successivement recteur royal de Tarnham et chapelain ordinaire du roi Jacques II. Ses principaux ouvrages sont : *Difference of the case between the separation of protestants from the Church of Rome, and the separation of dissenters from the Church of England ;* Londres, 1683 ; — *the State of the Church of Rome when the Reformation began, as it appears by the advices given to popes Paul III and Julius III by creatures of their own.*

Biogr. britann. — Wood, *Athenæ Oxonienses*.

CLAGETT (*Nicolas*), théologien anglican, frère du précédent, né en mai 1654, mort le 27 juin 1726. Il fut quarante-six ans prédicateur à Saint-Edmunds-Bury. On a de lui : *a Persuasive to an ingenious trial of opinions in religion ;* Londres, 1685, in-4° ; — *Truth defended, etc. ;* ibid., 1710, in-8° ; — des Sermons.

Biogr. britan.

CLAIR ou **CLAIRS** (Saint), premier évê[que] de Nantes, vivait dans la seconde moitié d[u] troisième siècle. Il vint de Rome dans les G[au]les, avec le diacre Adéodat, vers l'an 280, [et] prêcha l'Évangile sur la côte méridionale de B[re]tagne. Selon une ancienne tradition, il mou[rut] dans le diocèse de Vannes. On transporta [ses] reliques, en 878, à l'abbaye de Saint-Aubin d'A[n]gers. Des hagiographes confondent saint Cl[air] évêque de Nantes avec *saint Clair* ou Cl[er] martyr. Ce dernier, Africain d'origine, vint [...] de Rome en Aquitaine, prêcha dans le Limo[usin], le Périgord, l'Albigeois, et fut martyrisé à L[ec]toure.

Henschenius, *de Sancto Claro, episcopo martyre [Lec]toræ, in Novempopulania.* — Baillet, *Vies des saints.* — Travers, *Hist. abrégée des évêques de Nantes.*

CLAIR (Saint), prêtre en Touraine, né [en] Auvergne, au milieu du quatrième siècle. Il [se] mit sous la discipline de saint Martin, qui l[e fit] élever dans son monastère de Marmoutier [et] l'ordonna prêtre. Il mourut quelques jours a[près] ce saint évêque, dont il avait toujours suivi [les] conseils et les exemples. Sulpice Sévère, qui a[vait] été son ami et son compagnon dans le monast[ère] de Saint-Martin, en fait le plus grand éloge.

Sulpice Sévère, *Historia sacra*. — Baillet, *Vies des saints*.

CLAIR ou **CLER** (Saint), né au commence[ment] du règne de Clotaire II, sur les bords [du] Rhône, dans le village qui porte aujourd'hui [son] nom, mort vers l'an 660. Il fut abbé du monas[tère] de Saint-Marcel de Vienne, qu'il gouv[erna] pendant vingt ans, et eut en même temps l[a di]rection de celui de Sainte-Blandine, où sa [mère] s'était retirée. Il prédit, dit-on, les ravages [que] les Sarrasins et les autres barbares dev[aient] exercer dans sa patrie. Averti du moment d[e sa] mort par une apparition de sainte Blandine, [il] se fit porter à l'église, où, étendu sur un c[ilice], il ne cessa de prier et de chanter les lo[uanges] de Dieu, jusqu'à ce qu'il eut rendu le d[ernier] soupir. Sa vie, ouvrage d'un anonyme, a été [pu]bliée par Mabillon et Bollandus.

Les Bollandistes, *Acta sanctorum*. — Baillet, *Vies des saints*.

CLAIR (Saint), prêtre et martyr, natif de Rochester, mort vers 894. Il passa dans les Gaules, et s'établit dans le Vexin, où il acquit bientôt une haute réputation de vertu. Une femme éprise de lui n'ayant pu lui faire partager sa passion, s'en vengea en payant deux meurtriers, qui l'assassinèrent dans un bourg qui porte son nom, et qui est célèbre par le traité qui céda à Rollon la province de Neustrie.

Robert Denlau, *Vie de saint Clair*. — Matthieu le Bon, *Vie de saint Clair*. — Jacques Boyreau, *Vie de saint Clair*. — Trigan, *Hist. ecclésiastique de Normandie*. — Baillet, *Vies des saints*.

CLAIRAC (*Louis-André de la* Mamie de), ingénieur et historien français, né vers 1690, mort à Bergue, le 6 mai 1750. Il signala sa bravoure et ses talents dans les campagnes de Flandre, fut blessé au siége de Philipsbourg, et obtint en 1748 le grade de brigadier des armées. On a de lui : l'*Histoire des révolutions de Perse*; 1750, 3 vol. in-12; — *l'Ingénieur de campagne, ou traité de la fortification passagère*; 1750, in-4°; ouvrage estimé, dont Lecointe a donné un extrait sous ce titre : *la Science des postes militaires*; 1759, in-12.

Quérard, *la France littéraire*. — Desessarts, *les Siècles litt.*

* **CLAIRAIN-DESLAURIERS** (*François-Guillaume*), ingénieur et marin français, né le 13 février 1722, à Rochefort, mort dans cette ville, le 10 octobre 1780. On lui doit la construction de plusieurs navires et plusieurs écrits, restés inédits, parmi lesquels on remarque : *Dissertation sur les deux gouvernails*, br. de 24 p. in-fol. : afin de remédier aux inconvénients résultant de la difficulté qu'éprouvent les vaisseaux à effectuer certains mouvements d'armée, inconvénients dus soit à l'insuffisance de force des travailleurs, soit à la faiblesse du levier, l'auteur propose d'établir à l'étrave un gouvernail d'une superficie égale à celle du gouvernail de l'arrière; — *Réponse à un Mémoire qui a pour titre : Observations sur la construction actuelle des vaisseaux et sur une nouvelle méthode de conduire leurs fonds*; br. in-4°; — *Mémoire sur le jaugeage des vaisseaux, des flûtes du roy et des navires marchands destinés à porter dans les colonies les effets de S. M.*; br. in-fol.; — *Mémoire sur l'approvisionnement des bois et leur conservation*; — *Mémoire concernant l'établissement des couvertures sur les vaisseaux*, accompagné d'une vue coloriée et d'une légende très-détaillée représentant et expliquant toutes les parties de la charpente sous laquelle le vaisseau de 74 *le Fendant* fut construit en 1773. P. Levot.

Archives de la Marine et *de l'Académie royale de la Marine*.

CLAIRAMBAULT (*Pierre* de), généalogiste français, né en 1651, à Asnières, en Champagne, mort à Paris, en 1740. Il fut conseiller de marine et l'un des premiers commis du ministre Maurepas. Pourvu en 1688 de la charge de généalogiste des ordres du roi, il s'occupa toute sa vie à rassembler ce qu'il y a de plus curieux et de plus intéressant soit pour la noblesse, soit même pour l'histoire générale et particulière. Il finit ce long travail par une table générale. Ses ouvrages n'ont point été imprimés; la plupart subsistent en manuscrit, au cabinet des titres de la Bibliothèque impériale. Les principaux sont : *les Généalogies des principales familles de France*, ms. in-fol.; — un *Recueil pour servir à l'histoire de l'ordre du Saint-Esprit*, ms. in-fol.; — *le Catalogue des chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit*, pour la deuxième et la troisième édition de l'*Histoire de la maison de France* du P. Anselme.

Lelong, *Biblioth. hist. de la France*, édit. Fontette. — Moréri, *Dict hist.*

CLAIRAMBAULT (*Nicolas-Pascal*), généalogiste français, neveu du précédent, né en 1698. Il fut, comme son oncle, généalogiste des ordres du roi, et dressa les tables généalogiques de plusieurs familles illustres. Il travailla, dit-on, à l'*Extrait de la généalogie de la maison de Mailly, suivie de l'histoire de la branche des comtes de Mailly*, etc.; Paris, 1757, in-fol., et in-4°.

Moréri, *Dict. hist.* — Lelong, *Bibl. hist. de la France*, édit. Fontette.

* **CLAIRAMBAULT** (*Jean-Louis*), littérateur français, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Acantides Canariæ, seu Spini, gallice* Serins, *carmen*; Paris, 1737, in-8°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon*.

CLAIRAUT (*Alexis-Claude*), mathématicien français, né à Paris, le 7 mai 1713, mort le 17 mai 1765. D'un génie précoce, il comprenait à dix ans le traité *des Infiniment petits* du marquis de L'Hôpital, et à douze ans il lut devant l'Académie des sciences, au grand étonnement de la compagnie, un mémoire sur quatre courbes qu'il avait découvertes. Après d'autres travaux, non moins remarquables, le jeune Clairaut prit parmi les géomètres distingués le rang qu'il ne devait plus perdre, et fut reçu membre de l'Académie des sciences à l'âge de dix-huit ans (1731), par suite d'une dispense formelle, que l'Académie n'a pas eu l'occasion de décerner depuis. L'extrême application de Clairaut au travail lui fit rechercher avec ardeur les problèmes les plus difficiles de la géométrie transcendante. Il alla en Laponie avec Maupertuis pour mesurer un degré du méridien, et à son retour donna sa fameuse théorie *Sur la figure de la terre*. Il aborda ensuite, en concurrence avec D'Alembert, un problème qui est resté encore aujourd'hui le plus profond de la science analytique, le *Problème des trois corps*, et qui consiste en cet énoncé : *Trois corps étant lancés dans une direction quelconque, et s'attirant suivant la double loi newtonienne, déterminer leur position à chaque instant* Clairaut déduisit de

sa solution approximative une *Table des mouvements de la lune*, bien plus exacte que celles qui avaient paru avant lui, et qui a beaucoup servi à perfectionner la méthode des longitudes. Il eut aussi la gloire de faire rentrer les irrégularités lunaires dans la loi générale de la gravitation, résultat dont Newton lui-même avait presque désespéré. Mais le travail le plus généralement connu de Clairaut fut sa belle série de recherches et de calculs sur la comète de Halley (*voy.* ce nom). Halley avait annoncé que la comète de 1682 passerait à sa plus grande proximité du soleil vers la fin de 1758, ou au commencement de 1759 : Clairaut eut l'idée hardie et admirable d'appliquer sa solution du problème *des trois corps* à la détermination précise du prochain retour de cette comète. La question exigeait d'immenses calculs, pour lesquels Clairaut se fit aider par plusieurs astronomes, entre autres par Lalande, et aussi, suivant Delambre, « par plusieurs dames ». Il présenta son premier mémoire à ce sujet le 14 novembre 1758, tant il craignait que l'événement ne devançât la prédiction; et, se fondant sur l'action de Saturne et de Jupiter, il annonça le passage au périhélie pour le 18 avril 1759; ensuite, des calculs plus précis lui firent assigner la date du 4 avril. Le passage eut lieu le 12 mars de la même année, donnant une erreur de vingt-trois jours seulement sur la prédiction du géomètre; encore Laplace a-t-il observé que l'erreur n'eût été que de treize jours si Clairaut avait connu plus exactement la masse de Saturne. Cette prédiction vérifiée de Clairaut doit attacher à son nom une gloire impérissable. On a de lui : *Recherches sur les courbes à double courbure;* Paris, 1731, in-4°; — *Recueil de mémoires sur les mouvements des corps célestes;* Paris, 1740, in-4°; — *Éléments de géométrie;* Paris, 1741 et 1765, in-8°. Cet ouvrage avait été composé pour Mme du Chatelet; — *Théorie de la figure de la terre, où il est traité de l'équilibre des fluides:* Paris, 1743 et 1808, in-8°, fig.; — *Éléments d'Algèbre;* Paris, 1746 et 1760, in-8°, réimprimés avec des notes et des additions tirées en partie des leçons données à l'École normale par Lagrange et précédés d'un *Traité élémentaire d'arithmétique*, par Théveneau; Paris, 1797, et 1801, 2 vol. in-8°; — *Théorie de la lune déduite du seul principe de l'attraction*, pièce qui a remporté le prix de l'Académie de Saint-Pétersbourg; 1752, in-4°; et Paris, 1765, in-4°; — *Tables de la lune, calculées suivant la théorie de la gravitation;* Paris, 1754, in-8°; — *Théorie du mouvement des comètes, avec l'application de cette théorie à la comète qui a été observée dans les années* 1531, 1607, 1682, 1759; Paris, 1760, in-8°; — *Mémoire sur l'orbite apparente du soleil autour de la terre* (Extrait du *Journal des savants*, années 1760-1761); Paris, 1761, in-4°; — *Recherches sur les comètes des années* 1531, 1607, 1682 et 1759, pièce qui a remporté le prix à l'Académie de Saint-Pétersbourg; 1762, in-4°. [*Enc. des g. du m.*]

Quérard, *la France littéraire*. — *Nécrologe des hommes célèbres de France*, 1766.

CLAIRE (Sainte), vierge et abbesse, fondatrice de l'ordre des religieuses dites *Clarisses*, née vers 1193, à Assise, en Italie, morte dans la même ville, le 11 août 1253. En 1212, à l'âge de dix-huit ans, elle s'enfuit de la maison paternelle, suivie d'une jeune compagne, et se rendit au couvent de la Portioncule, auprès de saint François d'Assise, pour embrasser l'état religieux. Le vénérable cénobite alla avec ses compagnons la recevoir processionnellement à la porte de l'église, et la conduisit au pied de l'autel, où elle quitta ses riches vêtements et prit la tunique grise qu'il ceignit d'une corde. C'est de cette époque que date l'institution de l'ordre des *Clarisses*. Bientôt sa sœur Agnès et sa mère Hortulane vinrent la joindre dans une petite maison que leur donna saint François, et firent profession avec elle. Plusieurs dames de haute distinction les suivirent de près, et en peu de temps la communauté, sous la direction de la jeune abbesse, se répandit au loin. Après vingt-neuf ans d'infirmités occasionnées par ses austérités excessives, Claire mourut, dans la soixantième année de son âge. Elle fut canonisée deux ans après, par le pape Alexandre IV. [*Enc. des g. du m.*]

Bollandus, *Acta sanctorum*. — Wadding, *Annales Minorum*. — Helyot, *Hist. des ordres monastiques*. — Baillet, *Vies des saints*. — Murina Sallent, *Vida de santa Clara;* Valencia, 1708, in-8°. — *Sanctae Cl[…] virginis compendium;* Anvers, 1630, in-12. — Fr[…] de Faucogney, *Vie de sainte Claire;* Paris, 17[…], in[…]

CLAIRÉ (*Martin*), poëte français, de l'ordre des Jésuites, né en 1612, à Saint-Valery-sur-[…], mort à La Flèche, le 25 mai 1690. Il est m[…] connu par les emplois qu'il remplit dans sa compagnie que par ses poésies sacrées, dont plusieurs sont remarquables par l'élégance et la pureté du style. On a de lui : *Hymni ecclesiastici novo cultu adornati;* Paris, 1673; avec des augmentations; ibid., 1676, in-12.

Journal des savants du 4 janvier 1677. — […] Noël, *de Officio venerabilis sacramenti*, sect. […] Alegambe, *Bibliotheca scriptorum Societatis Jesu*. — Baillet, *Jugements des savants*, t. IV, p. […].

CLAIREMBAUD ou CLÉREMBAUD, ch[…] queur flamand, vivait dans le deuxième ou treizième siècle. On a de lui : *Histoire de […] ville de Belgis*. C'est l'histoire d'une prét[…] colonie troyenne, antérieure à celle qui [fonda] Rome.

De Guyse, *in Bignatibus*, ou *les Histoires* […], t. […] édit. de M. de Fortier. — Van Dieve, *Annales […] vain*. — *Bulletins de la Société de l'histoire de Fr[ance]*, t. Ier, p. 269, et t. II, p. 304.

CLAIRFAIT (Comte DE). *Voy.* CLERFAIT.

CLAIRFONTAINE (*Pierre-André*, […] DE), auteur dramatique, né à Paris, en […] mort à Versailles, le 23 mai 1788. Il fut successivement secrétaire du gouvernement de […]

nce et interprète du roi pour les affaires étran-res. On a de lui : *Hector*, tragédie en cinq actes; ris, 1753, in-8°. Cette tragédie annonçait un lent naissant. L'auteur n'avait que vingt-trois s quand il la composa. Les jalouses préten-ns d'une actrice médiocre en empêchèrent la présentation.

pérard, *la France littéraire*. — Fayolle, *Notice sur* rfontaine, en tête de l'édition de ses *Œuvres*.

CLAIRION. *Voy.* CLÉRION.

CLAIRON (*Claire-Joseph-Hippolyte* LEGRIS LATUDE, connue sous le nom de Mlle), actrice nçaise, née en 1723, à Saint-Wanon de Condé, Flandre, morte à Paris, le 18 janvier 1803. nenée dès son enfance dans la capitale, la ne Claire y montra de bonne heure des dis-sitions aussi brillantes que sa passion était e pour le théâtre, et l'actrice précoce débuta s les rôles de soubrette, à la Comédie-Ita-ne, n'ayant pas encore treize ans accomplis. succès ne fut pas douteux; mais des intri-s de coulisses empêchèrent sa réception : s'engagea dans la troupe de Rouen, dirigée rs par Lanoue, l'auteur de *la Coquette cor-*. Le parterre de Rouen, dont la sévérité connue, l'accueillit avec une grande faveur. eut le même succès à Lille et dans plusieurs res villes de province. Bientôt aussi les nts affluèrent : plus excusable que toute re, puisqu'elle ne recevait d'une mère, qui compagnait partout, que de mauvais exem-et de mauvais conseils, la jeune comédienne a au penchant de son cœur plutôt qu'à l'in-t. Toutefois, ses tendres faiblesses furent de justifier les calomnies du cynique libelle lié contre elle sous le titre d'*Histoire de* *tillon*, et auquel sa grande célébrité procura tard le scandaleux succès de six éditions. enue à Paris pour chanter à l'Opéra, où elle it des applaudissements, elle trouva enfin sa table place au Théâtre-Français, où elle dé-, en 1743, par le rôle de Phèdre. Il lui fallut de temps pour s'y placer au premier rang. ientôt elle n'eut pour rivale que Mlle Dumes-Cette dernière était l'actrice de la nature : Clairon devait plus à l'art et à l'étude, mais len en était la perfection, et l'on disait d'elle ue Dorat exprima si bien dans son poëme a *Déclamation théâtrale* :

Tout, jusqu'à l'art, chez elle a de la vérité.

resque tous les auteurs tragiques de ce temps, Belloy, Saurin, Marmontel, Voltaire même, nt de grandes obligations à son talent. Le iarche de Ferney voulut la connaître autre-t que par la renommée : elle vint jouer sur théâtre particulier Électre et Aménaïde, et and poëte, dans des vers qui passeront à la érité, immortalisa la grande tragédienne.

Mlle Clairon avait une figure agréable, et sur-de la physionomie, cette autre beauté es-ielle à la scène; mais sa taille était peu éle-et il lui fallut faire oublier au public ce dé-savantage, qui dans l'emploi des reines et des héroïnes pouvait paraître sensible. Elle y parvint complétement : elle était grande sur le théâtre comme Lekain y était beau. Un fâcheux incident vint interrompre ses triomphes et terminer sa carrière dramatique. Comme les autres acteurs du *Siége de Calais*, elle avait refusé d'y jouer avec un comédien médiocre nommé Dubois, convaincu d'un acte d'improbité. Dubois avait une fille fort jolie : il obtint l'appui de messieurs les gentilshommes de la chambre, tyrans du théâtre à cette époque, dont le despotisme envoya Mlle Clairon au For-l'Évêque, ainsi que ses camarades. L'actrice, avec la dignité du talent, exigea pour remonter sur la scène une réparation, qui ne lui fut point accordée; et à peine âgée de quarante-deux ans, elle renonça pour toujours à cet art, qui lui promettait encore tant de gloire.

Après quelques liaisons passagères, une entre autres avec Marmontel, qui a jugé convenable d'en faire confidence à ses lecteurs, et une plus longue intimité avec le comte de Valbelle, Mlle Clairon avait cinquante ans lorsqu'elle accepta les offres du margrave d'Anspach, plus jeune qu'elle de douze ou treize ans, qui l'appelait à sa cour. Leur âge respectif ne permettait de voir que de l'amitié dans cette nouvelle liaison, qui fut également d'une longue durée. Mlle Clairon revint à Paris en 1791, et en 1799 parurent ses *Memoires*, qui firent alors beaucoup de bruit. Quelques anecdotes bizarres, moins authentiques peut-être que conformes au goût du temps, contribuèrent à la vogue de l'ouvrage. Son véritable mérite était dans ses réflexions, pleines de tact, sur l'art théâtral et l'analyse des principaux rôles que l'auteur avait joués.

Mlle Clairon, qui avait eu 18,000 livres de rente, se trouva presque dans la gêne à la fin de sa longue carrière. Larive, qu'elle aima, et Mlle Raucourt avaient été ses élèves; mais dans ces deux legs faits par elle au Théâtre-Français, elle pensait qu'on devait lui savoir beaucoup plus de gré du premier que du second. [*Enc. des g. du m.*]

Mem. d'Hipp. Clairon, avec une *Notice* par Andrieux; Paris, 1822. — Lemontey, *Notice sur Mlle Clairon*; Paris, 1823, in-8°.

CLAIRON (*Maillet* DE). *Voy.* MAILLET.

CLAIRVAL (*Jean-Baptiste*, et non *René-André*, GUIGNARD, dit), célèbre acteur français, né à Étampes, le 27 avril 1735, mort à Paris, dans les premiers mois de 1795. Il était fils du jardinier de M. le marquis de Valori, gouverneur d'Étampes, ambassadeur de France en Prusse, dont Voltaire parle dans sa *Correspondance*. On jouait alors souvent la comédie au château du Bourgneuf, ancienne résidence du gouverneur, située dans le faubourg Saint-Pierre, mais qui est aujourd'hui démolie. Clairval, à peine adolescent, doué d'une charmante figure et d'une

tournure élégante, dut à ces avantages naturels l'honneur de prendre une part active à ces divertissements de grands seigneurs. Cependant, arriva le moment de se faire un état; le métier paternel paraissant peu lui sourire, Jean-Baptiste fut placé à Paris comme apprenti, chez un perruquier, son parent, dont la boutique, voisine de la *Comédie-Italienne*, était chaque jour le rendez-vous des auteurs et des comédiens de ce théâtre. Ce contact journalier ne pouvait manquer de réveiller ses dispositions naturelles. Aussi, délaissant bientôt la savonnette et le rasoir, le vit-on débuter, en 1758, sous le nom emprunté de *Clairval*, au spectacle forain de l'*Opéra-Comique*, où il ne tarda pas à justifier son admission par le talent avec lequel il s'acquitta du rôle principal dans *On ne s'avise jamais de tout*. A la suppression de ce spectacle, qui eut lieu le mardi 19 février 1762, Clairval fut au nombre des cinq acteurs qui, seuls de l'ancienne troupe, furent conservés et réunis à ceux de la *Comédie-Italienne*. Il y retrouva, notamment dans l'ouvrage déjà cité, le succès qu'il avait obtenu précédemment à la Foire-Saint-Germain. Le soir même de son début, conformément à l'usage établi, il avait débité un compliment dont le texte reposait sur la réunion des deux spectacles. Les Mémoires du temps ne disent pas qu'il en fût l'auteur; mais tous s'accordent à dire que si l'orateur fut applaudi, son discours parut fort mauvais. A dater de cette époque Clairval devint un des principaux soutiens de son théâtre; jouant avec la même supériorité le drame, la comédie et l'opéra-comique, quoi qu'en ait dit le poëte Guichard, qui se vengea du refus d'un rôle par une épigramme spirituelle, mais d'une application peu juste, et que voici :

> Cet acteur minaudier et ce chanteur sans voix
> Écorche les passants qu'il rasait autrefois.

Il serait trop long d'énumérer tous les rôles créés par Clairval. Bornons-nous à citer ceux dans lesquels il a laissé le plus de souvenirs : celui de Pierrot, du *Tableau parlant*, dans lequel, au dire de Grétry, juge peut-être quelque peu intéressé, « il unissait la décence et la grâce à la gaieté la plus folle »; celui d'Azor, où son succès fut prodigieux; celui de Blondel, de *Richard Cœur de Lion*, où son chant et son jeu électrisaient le public; enfin, *le Convalescent de qualité*, rôle qui le fit surnommer le *Molé* de la Comédie-Italienne, surnom qu'il dut autant à ses talents qu'à ses bonnes fortunes. Il n'entre pas dans notre plan de citer les preuves à l'appui de ce dernier genre de succès; nous rappellerons seulement en passant la passion si vive qu'il avait inspirée à Mme de Stainville, et dont l'issue fut si funeste à cette femme infortunée.

Clairval n'était pas moins bon camarade qu'acteur zélé, et pour faire briller Caillot, dont il était l'ami, « il voulut, c'est encore Grétry qui parle, par une complaisance bien rare, tant que celui-ci demeura en possession des grands rôles, ne jouer à ses côtés que des rôles accessoires. »

Il est d'ailleurs un fait dont la tradition est toujours vivante à Étampes, et qui seul suffirait pour témoigner des qualités du cœur chez Clairval. Chaque année il adressait à son vieux père, par l'entremise du respectable M. Ch. Boivin, curé de la paroisse Notre-Dame, décédé octogénaire, en 1807, une forte somme d'argent. Ce trait en lui-même, autant que le choix de l'intermédiaire, honore également Clairval et le vénérable prêtre. Un autre fait, peu connu, atteste que chez Clairval le courage politique ne le cédait pas à la noblesse de ses sentiments. Fidèle au malheur, il ne craignit pas, en pleine révolution, de substituer aux paroles si connues de l'ariette chantée par Blondel, celles que son cœur lui dictait, et dont il ne faut apprécier que l'intention :

> O Louis, ô mon roi!
> Notre amour t'environne;
> Pour notre cœur c'est une loi
> D'être fidèle à ta personne, etc.

Vers la fin de sa carrière, les moyens de l'acteur s'étant affaiblis, il résolut de prendre sa retraite, qu'il effectua en juin 1792, en résistant à toutes les instances que lui firent ses camarades, à qui son expérience pratique du théâtre et la sûreté de son goût étaient précieuses. Depuis ce temps il traversa ignoré les orages de la révolution jusqu'à sa mort, dont aucune feuille contemporaine ne fait mention. Cet oubli ne peut s'expliquer que par la gravité des événements qui préoccupaient alors exclusivement l'attention publique. Ed. de Manne.

Mém. de Lauzun. — *Annales du Théâtre-Italien*. — *Alm. des spectacles*. — *Correspondance de F*[illegible]. — *Mercure de France*. — *Documents inédits*.

*CLAIRVILLE (*Louis-François-Nicolaïe*, dit), auteur dramatique français, né à Lyon, [illegible] janvier 1811. Fils d'un régisseur de théâtre et artiste dramatique, M. Clairville, d'abord acteur au petit théâtre du Luxembourg à Paris, puis régisseur, y fit représenter un grand nombre de pièces qui se recommandaient déjà par une très-grande facilité de versification. Entré plus tard à l'Ambigu-Comique pour y tenir le modeste emploi de *grande utilité*, il obtint du directeur la représentation d'une *revue* intitulée : *1836 dans la Lune*, qui lui ouvrit les petits théâtres. [illegible] vingt pièces applaudies à l'Ambigu, à la Gaîté, au théâtre Beaumarchais, à celui des Délassements, parmi lesquelles nous citerons *le Page* [illegible] *danseuse*, *Rosière et nourrice*, *Jean le* [illegible]*gre*, vinrent deux sérieux succès au Vaudeville, *Satan ou le Diable à Paris*, et *les petites misères de la vie humaine*. Une grande féerie, *les sept Châteaux du Diable* (1844), eut un immense succès, et *les Pommes de terre malades* [illegible] revue hors ligne, posèrent l'heureux auteur comme le plus habile farceur de l'époque. *Gentil-Bernard* aux Variétés, et après la révolution de février *la Propriété c'est le vol!* sanglante satire, eurent des succès retentissants; — [illegible]

risse Harlowe et *la Poule aux œufs d'or*, n'eurent pas moins de part aux applaudissements du public. *Les Représentants en vacance* et *le Bourgeois de Paris, ou la leçon au pouvoir*, pièces jouées au Gymnase, n'eurent pas moins de succès.

Le nombre des ouvrages dramatiques de M. Clairville ne monte pas actuellement à moins de deux cent trente, parmi lesquels cinquante au moins ont atteint plus de cent représentations suivies; c'est un bonheur constant, qu'il faut attribuer au talent de l'auteur d'abord, et aussi à celui des collaborateurs habiles qu'il a su s'adjoindre, tels que MM. Dumanoir, Dennery, Cordier, Nicot, et autres. Il peut être considéré à bon droit comme le représentant du véritable vaudeville, tel que nos pères l'admettaient et tel que Désaugiers, Théaulon, Brazier, Dumersan le pratiquaient; il apporte surtout à la confection des couplets un soin tout particulier; il y met une forme, qui se retrouve dans toutes les œuvres qu'il signe, avec quelque collaboration que ce soit, une facture *sui generis*, dont le secret n'est pas donné à tous ses confrères, et qui s'éteindra peut-être avec lui.

M. Clairville a publié (1853) un volume intitulé *Chansons et poésies*, dont les vers, toujours richement rimés, établissent la part active qu'il a dans ses œuvres théâtrales. Ses chansons, qui rappellent Piron, Vadé, Panard, Collé et Désaugiers, plutôt que Béranger, sont du nombre de celles qui se chantent au dessert; quelques-unes, *la Lorette*, *Estelle et Némorin*, *Histoire de beaucoup de ces dames*, sont fort remarquables, par leur esprit égrillard; — *le Prêtre*, par sa douce et consolante philosophie.

Les poésies se ressentent du genre d'esprit de l'auteur, et ne gravissent pas les hauteurs réservées sur le Parnasse aux chantres des *Méditations* et des *Orientales*; mais nous y mentionnerons *Que sommes-nous?* et *la Lorette morte*. Le tout est précédé d'un *avant-propos* en vers, fort bien tournés. T. ALBERT BLANQUET.

Revue et Gazette des Théâtres. — *Le Magasin théâtral.*

CLAISSENS (*Antoine*), peintre flamand, vivait à la fin du quinzième siècle. Il fut élève de Quintin Messis, dit *le Maréchal d'Anvers*. On ne connaît de lui que trois tableaux : le premier représente *le Repas d'Esther* : il décorait l'hôtel de ville de Bruges; les deux autres retracent *le Jugement de Cambyse*, qui fit écorcher vif un juge convaincu de prévarication. La peinture du supplice du juge passe pour un chef-d'œuvre d'expression; mais on reproche à Claissens de la sécheresse, une couleur dure, du mauvais goût, et une ignorance complète du clair-obscur et de la perspective.

Nagler, *Neues Allgem. Künstler-Lexicon.*

CLAJUS. *Voy.* CLAY.

CLAJUS ou **CLAY** (*Jean*,) dit *l'ancien*, poëte et théologien allemand, né à Herzberg, en Saxe, en 1533, mort à Bendeleben, le 11 avril 1592. Après avoir étudié à Grimma et à l'université de Leipzig, où il fut assez heureux pour avoir des maîtres tels que Joachim Camerarius, il fut, sur la recommandation de Mélanchthon, nommé recteur du collége de sa ville natale. Il ne resta pas dans cette position, où des tracasseries de toute nature le vinrent assiéger. Il se fit envoyer alors à Goldberg, en Silésie, où pendant dix ans il fut chargé de professer la poésie, la langue grecque et la musique. De 1566 à 1569 il remplit à Frankenstein, ville également située en Silésie, les pénibles fonctions de recteur de l'école évangélique. Il remplit encore des fonctions analogues dans d'autres localités, notamment à Wittenberg, et ne se trouva placé suivant ses goûts qu'en 1576, époque à laquelle il fut envoyé comme prédicateur à Bendeleben, où il mourut. Ses principaux ouvrages sont : *Castitatis et pietatis præmium in Josepho et Suzanna poema*; Leipzig, 1555, in-4°; — *Elegiæ sacræ tres*; ibid., 1557; — *Explicationum anniversaliorum evangeliorum libri IV*; Leipzig, 1568, 1601; — *Carminum libri V*; Goerlitz, 1568, in-8°; — *Poematum græcorum libri VI*; Wittenberg, 1570, in-8°; — *Prosodiæ libri III*; ibid., 1570, in-8°; — *Catechesis D. M. Lutheri minor germanice, latine, græce et hebraice*; ibid., 1570, 1623, in-8° : Clay n'a fait que la version hébraïque, les autres sont l'œuvre d'auteurs divers; — *Elementa linguæ hebraicæ*; ibid., 1572, 1578, in-8°; — *Grammatica germanicæ linguæ ex bibliis Lutheri germanicis et aliis ejus libris collecta*; ibid., 1578, in-8°, et 1720; — *Ecclesiastes Salomonis carmine redditus et enarratus*; ibid., 1583, in-12; — *Carmen de Johanne Baptista*; in-4°; — *Carmen de signis extremi diei*; — *Postilla metrica*; Torgau, 1597, in-4°; — *Grammaticæ græcæ erotemata*; Leipzig, 1606, in-8°; — *Alkumistica, oder wahre Kunst aus Mist gutes Gold zu machen* (l'art de faire d'excellent or avec du fumier); 1616, in-8°.

Gottsched, *Kritische Beitræge* (Essais critiques). — Reichard, *Historie der Deutschen Sprachkunst* (Histoire de l'art de parler l'allemand).

CLAJUS ou **CLAY** (*Jean*), dit *le jeune*, poëte allemand, né à Meissen, en 1616, mort à Kitzingen, en 1656. A Wittenberg, où il étudia, il obtint la couronne poétique. En 1644, époque où la guerre exerçait en Saxe ses ravages, il alla demeurer à Nuremberg. Il partagea ensuite sa vie entre l'enseignement, les fonctions pastorales et la culture des lettres. On a de lui : *Weihnachts-Andacht* (Méditations de Noël); Nuremberg, 1644, in-4°; — *Die Auferstehung Jesu Christi, in jetzo neuen hochdeutsche Reimarten verfasst* (la Résurrection de Jésus-Christ, racontée en vers allemands modernes); ibid., 1644, in-4°; — *Herodes der Kindermœrder nach Art eines Trauerspiels vorgestellt* (Hérode tueur d'enfants représenté en manière de tragé-

die); ibid., 1645, in-4°; — *der Leidende Christus in einem Trauerspiele vorgestellt* (la Passion du Christ représentée sous forme de tragédie); ibid., 1645, in-4°; — *Andachtslieder* (Chants et méditations); ibid., 1646, in-4°; — *Lobrede der deutschen Poeterey* (Éloge de la poétique allemande); ibid., 1649, in-4°; — *Irene, das ist vollstaendige Ausbildung des zu Nurnberg geschlossenen Friedens* (Irène, ou plein développement de la paix qui vient d'être conclue à Nuremberg); ibid., 1650, in-4°; — *Engel und Drachenstreit* (la Guerre des anges et des dragons); ibid., 1650, in-4°; — *Freuden — Gedichte der seligmachenden Geburt Jesu-Christi zu Ehren gesungen* (Chant d'allégresse composé en l'honneur de la béatifiante nativité de Jésus-Christ); ibid., 1650, in-4°; — *Das ganze Leben Jesu Christi*; ibid., 1651, in-4°.

Will, *Nürnb. Gelehrt.-Lexic.* — Gottsched, *Geschichte der dramat. Dichtkunst.*

CLAMENGES, CLAMINGES ou **CLÉMANGIS**, (*Matthieu-Nicolas* DE), en latin *Clemangius* ou *Clemangiæ*, théologien français, né vers 1360, dans le village de Clamenges (en latin *Clemangia*), près de Châlons en Champagne, mort vers 1440. Il vint à Paris à l'âge de douze ans, et fut admis au collége de Navarre, dont son oncle, Pierre de Clamenges, médecin célèbre, était proviseur. Il eut pour professeur Pierre de Nogent, Gérard Machet, depuis évêque de Castres, et Jean Gerson. Il fit de rapides progrès en théologie; mais il se distingua surtout dans l'éloquence et la poésie. En 1393 il fut élu recteur de l'Académie de Paris. Ce fut en cette qualité qu'il présenta au roi, le 30 juin 1394, au nom de la Sorbonne et en présence des quatre ducs de Berry, de Bourgogne, d'Orléans et de Bourbon, un traité dans lequel il exposait les moyens que l'autorité royale devait employer pour faire cesser le schisme qui désolait l'Église. « Il voulait, dit Sismondi, que les deux papes fussent invités à abdiquer en même temps leur dignité pour laisser à l'Église la liberté d'en élire un nouveau : c'est ce qu'on nomma la voie de *cession mutuelle*. S'ils s'y refusaient, il leur proposait encore de nommer des arbitres, qui examineraient leurs droits, qui décideraient lequel des deux était le pape véritable; et comme ils devaient promettre de se soumettre d'avance à leur décision, ce second expédient fut nommé la voie du *compromis*. Si les deux compétiteurs refusaient d'embrasser à l'amiable l'une ou l'autre de ces voies, le roi devait, par son autorité, recourir à la troisième, la convocation d'un concile général, auquel on appellerait, avec les évêques, et vu leur ignorance, un certain nombre de docteurs choisis dans les universités les plus célèbres de l'une et l'autre obédience. Ce concile, en vertu de son autorité souveraine, prononcerait entre les deux papes, sans avoir eu besoin d'obtenir au préalable leur assentiment. »

Cette proposition hardie fit naître entre l'université de Paris et le gouvernement de Charles VI un conflit, et amena pendant quelque temps la fermeture des écoles. Elle causa même, dit-on, la mort du pape Clément VII, qui fut frappé d'apoplexie, le 16 septembre 1394. Son successeur, Benoît XIII, appela auprès de lui Clamenges, et le prit pour secrétaire. Mais en 1408, une bulle d'excommunication ayant été lancée par le pape contre Charles VI, Clamenges, soupçonné de l'avoir rédigée, se trouva exposé à la colère du roi, et fut forcé de passer plusieurs années en Toscane, dans l'abbaye de Valombrosa. Il parvi[illegible] cependant à se justifier, rentra en France, et [illegible] successivement trésorier de Langres, chantre [illegible] archidiacre de Bayeux. Il passa les derni[illegible] années de sa vie au collége de Navarre; il mourut, et fut enseveli sous la lampe, devant [illegible] grand autel. Son tombeau portait l'inscripti[illegible] suivante :

Qui lampas fuit Ecclesiæ sub lampade jacet.

Contemporain et ami de Gerson et de Pi[illegible] d'Ailly, Clamenges, s'il leur fut inférieur par [illegible] génie, les égala presque en réputation. « C'[illegible] certainement, dit Cave, un homme d'une pi[illegible] sincère, un écrivain d'une élégance au-dessu[illegible] son siècle. Intrépide censeur des mauvais prin[illegible] il ne se montra pas moins sévère pour l'ambi[illegible] et les vices des papes, l'avarice et le luxe [illegible] ecclésiastiques, la paresse et les débauches [illegible] moines. » Dans la plupart de ses écrits en [illegible] Clamenges s'élève contre les vices de son te[illegible] et exprime, comme Gerson, le désir d'une [illegible] forme modérée, qui aurait prévenu le déch[illegible] ment de l'Église au seizième siècle. Voici [illegible] liste de ses ouvrages : *Liber de corrupto [illegible] clesiæ statu*; écrit vers 1414, imprimé à Le[illegible] 1606, in-8°; à Helmstædt, 1620, in-8°; — [illegible] *plorata calamitatis ecclesiasticæ per schi[illegible] nefandissimum, cum exhortatione po[illegible] cum ad ejus exstirpationem*; c'est un p[illegible] en vers hexamètres, qui commence ainsi :

Christe, graves sponsæ semper miserate labores,
Aversos refer huc oculos..;

— *Liber de lapsu et reparatione justitiæ*: [illegible] ouvrage, adressé à Philippe de Bourgogne, [illegible] écrit vers 1421; il a été imprimé à Vi[illegible] 1481, in-4°; à Paris, 1512, 1519, in-4°; — [illegible] *putatio cum quodam Parisiensi schola[illegible] de concilio generali*; écrit en 1409, impri[illegible] Vienne, 1482, in-4°; à Paris, 1512, in-4°; [illegible] in-8°; — *Collatio duplex ad eundem [illegible] lasticum de eadem materia*; — *Liber de [illegible] natis non solvendis, seu responsio galli[illegible] nationis cardinalibus appellantibus ab [illegible] dem voto, conclusione et deliberatione [illegible] tantia factis de annatis amplius non [illegible] vendis*; Cologne, 1535, in-fol.; — *Tracta[illegible] parabolam de Filio prodigo*; — *de Fr[illegible] Eremi liber*; — *de Fructu, seu prosperi[illegible] rerum adversarum, liber*; écrit, ainsi q[illegible] précédent, vers 1413; — *de Novis festi[illegible] bus non instituendis liber*; écrit vers 1412[illegible]

de Præsulibus simoniacis liber; écrit en 1411; — *Oratio ad Galliæ principes*; — *Epistola ad Gerardum Machetum, quod tam corpore e Babylone sit fugiendum quam mente*; — *Epistolæ III ad Gregorium XII* : ces lettres sont écrites au nom du pape Benoît XIII pour arriver à l'extirpation du schisme et à l'union de l'Église; — *Scripta quædam nomine Universitatis Parisiensis*; — *Epistolæ CXXXVII*; — *Fragmentum descriptionis vitæ tyrannicæ, cum detestatione ac reprehensione*; satire en vers hexamètres; — *Liber de Antichristo, de ortu ejus, vita, moribus et operibus*. — Tous ces ouvrages ont été recueillis par Martin Lydius; Leyde, 1613, in-4°. On a encore de Clamenges quelques opuscules imprimés dans diverses compilations ecclésiastiques, et plusieurs ouvrages inédits, dont on peut voir la liste dans Cave et Fabricius.

Vie de M. N. de Clamengis, dans le *Gersoniana de Dupin*, et dans le *Recueil des pièces concernant le concile de Constance*. — Launois, *Historia Gymnasii Navarrei parisiensis*. — Trithème, *de Scriptor. ecclesiasticis*. — Cave, *Hist. litteraria scriptor. ecclesiast.* — Fabricius, *Biblioth. latina mediæ ætatis*.

*CLAM-MARTINICZ (*Charles-Joseph-Népomucène-Gabriel* DE), général autrichien, né à Prague, le 23 mai 1792, mort le 29 janvier 1840. Dans les campagnes de 1812 à 1814, il remplit les fonctions d'aide de camp auprès du prince de Schwartzemberg. En 1814 il accompagna avec Koller Napoléon à l'île d'Elbe. Appelé à prendre part aux délibérations du congrès de Vienne, il gagna les bonnes grâces des trois grands souverains qui y assistaient, et fut depuis chargé de plusieurs missions diplomatiques à l'étranger. En 1835 l'empereur le nomma son premier aide de camp; en 1837 il fut appelé à présider la section militaire du conseil d'État, et obtint le grade de feld-maréchal-lieutenant. Clam-Martinicz fut toute sa vie l'un des agents les plus dévoués de la politique de M. de Metternich.

Conversations-Lexicon.

CLAMORGAN (*Jean* DE), savant écrivain français, vivait dans le milieu du seizième siècle. Il servit pendant quarante-cinq ans dans la marine française, sous François Ier, Henri II, François II et Charles IX. Il avait composé, pour en faire hommage à François Ier, une *Carte universelle*, avec détermination des longitudes et des latitudes, et un *Traité sur la construction des navires et sur les navigations lointaines*. Ces ouvrages n'ont pas été publiés. On a encore de lui : *La Chasse au loup, en laquelle est contenue la nature des loups et la manière de les prendre, tant par chiens, filets, piéges qu'autres instruments*; imprimée à la suite de la *Maison rustique* de Ch. Estienne, Paris, 1566, in-4°. Le manuscrit de cet ouvrage curieux, dédié à Charles IX, est conservé à la bibliothèque de Dresde.

Lelong, *Bibl. hist. de la France*, éd. Fontette.

CLANCY (*Michel*), littérateur anglais, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il étudia la médecine; mais ayant perdu la vue avant d'avoir commencé à la pratiquer, il ouvrit une école de latin à Kilkenny. On a de lui : *l'Escroc*, comédie; 1737; — *Hermon, prince de Choræa, ou le zèle extravagant*, tragédie; Londres, 1746; — *Templum Veneris, seu amorum Rhapsodiæ*, poëme; — des *Mémoires* sur sa vie; Londres, 1746, 2 vol.

Mémoires de Mich. Clancy.

CLANRICARD. *Voy.* SAINT-ALBAN.

CLAPARÈDE (Le comte), général français, pair de France, né en 1774, à Gignac (Hérault), mort en 1841. Après avoir servi en Italie (an VII), comme chef de bataillon, et à l'armée du Rhin (an VIII), comme adjudant-commandant, il accompagna le général Leclerc à Saint-Domingue, et obtint dans cette funeste campagne plusieurs avantages importants sur les nègres. De retour en France, après la mort du général en chef de l'expédition, Claparède partit pour l'expédition de la Dominique, revint en France après la soumission de cette colonie, et reçut le commandement de la 1re brigade du 5e corps de la grande armée. A la tête de cette brigade, il se distingua aux combats de Wertingen, d'Ulm, d'Hollabrün, aux batailles d'Austerlitz et d'Iéna. A cette dernière bataille ce fut lui qui, avec sa seule brigade, commença l'attaque contre 8,000 Saxons, et les mit en déroute. Il se signala encore au combat de Pulstuck, où il fut blessé, ainsi qu'à toutes les affaires qui eurent lieu en Pologne en 1807. Après la paix de Tilsitt, il fut nommé général de division. En 1809 eut lieu la brillante affaire d'Ebersberg, au passage de la Tramm, sur laquelle le bulletin de la grande armée s'exprime ainsi : « La division Claparède seule, et « n'ayant que quatre pièces de canon, lutta pen- « dant trois heures contre 30,000 ennemis. Cette « action d'Ebersberg est un des plus beaux faits « d'armes dont l'histoire puisse conserver le « souvenir. La division Claparède s'est couverte « de gloire; le pont, la ville et la position d'Ebers- « berg seront des monuments durables de son « courage; le voyageur dira : C'est de cette su- « perbe position, de ce pont d'une si longue « étendue, de ce château si fort par sa situation, « qu'une armée de 30,000 Autrichiens a été « chassée par 7,000 Français. » Claparède prit encore une part glorieuse à la bataille d'Essling, où il fut blessé de nouveau, à celle de Wagram et au combat de Znaïm. Après la campagne, l'empereur le nomma grand officier de la Légion d'honneur. Après avoir servi avec distinction en Espagne pendant deux ans, Claparède reçut le commandement en chef du corps polonais au service de France, fit à la tête de ce corps la campagne de Russie, et se trouva à la bataille de la Moscowa et au passage de la Bérésina, où il fut encore blessé. En 1813 il fit partie du corps d'observation de Mayence. Il commandait la 3e subdivision de la 1re division militaire,

lorsque Napoléon débarqua au golfe Juan; il resta étranger aux événements des Cent-Jours, et après la deuxième restauration il fut nommé inspecteur général d'infanterie, gouverneur du château royal de Strasbourg et pair de France. Pendant la réaction de 1815 et de 1816, le général Claparède n'a pas cessé d'user de l'influence que lui donnaient ses fonctions militaires à Paris pour adoucir le sort de ses anciens frères d'armes, abandonnés par le ministre Clarke, duc de Feltre.

De Courcelles, *Dict. des gén. fr.*

CLAPASSON (*André*), littérateur français, né à Lyon, le 13 janvier 1708, mort le 21 avril 1770. Il avait embrassé la profession d'avocat; mais, ayant perdu sa première cause, il abandonna le barreau pour se livrer entièrement à la culture des lettres et des arts, qu'il aimait avec passion. Ses principaux ouvrages sont : *Description de la ville de Lyon*, sous le pseudonyme de *Paul Rivière de Brinais*; Lyon, 1741, in-8°; — *Recherches sur la bataille de Brignais* (avril 1362), insérées dans les *Archives du Rhône*, t. III, p. 413-424.

Delandine, *Catalogue des manuscrits*, III, 317. — Bollioud, *Éloge d'A. Clapasson*. — Lelong, *Biblioth. hist. de la France*, édit. Fontette.

CLAPIERS (*François*, sieur de Vauvenargues), jurisconsulte français, né à Aix, en 1524, mort en 1585. Il remplit avec honneur la profession d'avocat, et devint conseiller à la chambre des comptes et cour des aides de Provence, dont il publia les arrêts sous ce titre : *Centuriæ causarum*; Lyon, 1589, in-4°. On lui doit encore : un abrégé *de Provinciæ Phocensis comitibus*; Aix, 1584, in-8°; Lyon, 1726, in-4°; traduit en français, par Dufort, sous le titre : *Généalogie des comtes de Provence, depuis l'an* 577 *jusqu'au règne d'Henri IV*; Aix, 1598, in-8°.

Moréri, *Dict. hist.* — Lelong, *Biblioth. hist. de la France* édit. Fontette.

CLAPIÈS (... DE), ingénieur et astronome français, né à Montpellier, en 1671, mort le 19 février 1740. Il devint géomètre en lisant les Éléments d'Euclide, dont un exemplaire lui tomba par hasard dans les mains. Il entra dans la compagnie des cadets gentilshommes, et fit quelques campagnes dans le régiment de Santerre. De retour à Montpellier, il concourut à la formation de l'académie de cette ville, dont il fut un des premiers membres, calcula l'éclipse de soleil du 13 mai 1706, fut nommé directeur des chaussées du Rhône en 1712, et professeur de mathématiques en 1718, préserva la ville de Tarascon d'une submersion totale en 1724, et prit part à la description géographique du Languedoc. Outre plusieurs mémoires et quelques observations astronomiques insérés dans la collection de l'Académie des sciences, dont il était correspondant, et dans les Mémoires de la Société royale de Montpellier, on a de lui : *Éphémérides, ou journal du mouvement des astres pour l'année* 1708, *au méridien de Montpellier*, in-8°; — *Dissertation sur les diverses apparences de la lune éclipsée*; Montpellier, 1710, in-4°. Clapiès est le premier qui ait appliqué la trigonométrie rectiligne à la construction graphique des cadrans solaires.

De Rate, *Éloge de Clapiès*, dans les *Mémoires de la Société royale de Montpellier* — *Journal des savants*, 1747. — Moréri, *Dict. hist.*

CLAPIÈS (*Charles*), médecin français, né à Alais, le 26 octobre 1724, mort dans la même ville, le 7 septembre 1801. On a de lui : *Paradoxes sur les femmes, où l'on tâche de prouver qu'elles ne sont pas de l'espèce humaine*; 1766, in-12. C'est la traduction, avec des notes, de l'ouvrage intitulé : *Mulieres homines non esse*.

Quérard, *la France littéraire*.

* **CLAPISSON** (*Louis*), compositeur français, né à Naples, le 15 septembre 1809, de parents français et originaires de Lyon. Il fut amené dans cette dernière ville en 1814, et à Paris en 1819. Clapisson commença par étudier le violon, et obtint un prix au Conservatoire. Mais, doué d'une excellente organisation musicale, il se sentit poussé vers l'étude de l'harmonie et de la composition, et il suivit les leçons de Reicha, dont il devint l'ami par la suite. Il débuta par des pièces fugitives, par des romances, qui lui acquirent en quelques années une réputation méritée. En 1838 il put aborder le théâtre, et donna *la Figurante*, opéra-comique en cinq actes, qui eut beaucoup de succès. A partir de cette époque, il a écrit de nombreux ouvrages, tels que *la Symphonie* (un acte, 1839); *la Perruche* (un acte, 1840); *le Pendu* (un acte, 1841); *Frère et mari* (un acte, 1841); *le Code* [...] (trois actes, 1842); *les Bergers trumeaux* (un acte, 1844); *Gibby la cornemuse* (trois actes, 1846); *Jeanne la Folle* (grand opéra en cinq actes, 1848); *la Statue équestre* (opéra de circonstance; un acte, 1850); *les Mystères d'Udolphe* (trois actes, 1852); et *la Promise* (trois actes, 1854). La musique de Clapisson se distingue par de l'esprit, de la verve et un certain éclat. Dans ses albums comme dans ses opéras, il a prodigué des mélodies remplies de charme et d'originalité.

BUCHET DE CUBLIZE.

Documents particuliers.

CLAPMARIUS, nom latinisé de CLAPMAR (*Arnold*), écrivain politique allemand, né à Brême, en 1574, mort le 1[er] juin 1604. Il fut professeur de droit public à l'académie d'Altdorf. On a de lui : *de Arcanis rerum publicarum libri sex*; Amsterdam, 1641, in-[...]; *Nobilis adolescentis triennium : quo studiosus humanarum litterarum [...] animum juxta ac sermonem feliciter [...] possit*; dans l'ouvrage de Bermann : *[...]tio ad linguam latinam*; Wittenberg, [...] in-8°; dans celui de Christophe Colerus : [...] *dinando studio politico*; Leyde, 1643, [...] dans le recueil *H. Grotii et aliorum [...] tationes de studiis instituendis*; Amst[...]

1645, in-12; enfin, dans l'ouvrage de Th. Crenius : *de Eruditione comparanda*.

Thomasius, *de Plagio*. — Witte, *Diarium biogr.*

CLAPPERTON (*Hugues*), célèbre voyageur anglais, né en 1788, à Annan, en Écosse, mort le 11 avril 1827. Il était l'aîné des vingt-et-un enfants du docteur George Clapperton, médecin très-renommé dans toute la contrée, qui ne donna point à son fils Hugh une éducation scolastique, mais lui fit surtout apprendre, sous un bon maître, les mathématiques appliquées à la navigation. A treize ans le jeune Hugh s'embarqua comme novice sur un bâtiment du commerce qui naviguait entre Liverpool et l'Amérique du Nord. Après quelques voyages, la *presse* en fit un matelot sur le vaisseau *le Gibraltar*, puis il servit à bord de la frégate *la Renommée*, où la recommandation de son oncle le lieutenant-colonel Clapperton lui valut en 1806 les fonctions de *midshipman*. Dans un engagement sur les côtes d'Espagne, il reçut à la tête une blessure qu'il crut alors légère, mais qui dans la suite l'incommoda beaucoup. Revenu en 1808 en Angleterre, il obtint d'être employé sur *la Clorinde*, sous les ordres du capitaine de vaisseau Briggs, qu'il alla rejoindre en 1810 dans les mers de l'Inde. Trois ans après, il reprit la route d'Europe, et fut envoyé, sur sa demande, aux lacs du haut Canada; il commandait en 1815 un blockhaus sur le lac Huron, lorsque, attaqué par une corvette américaine et réduit à la plus fâcheuse extrémité, il résolut, avec sa petite troupe, de faire à pied, sur la glace, une course de soixante milles pour gagner York, où il arriva en effet, après avoir porté sur ses épaules, pendant huit à neuf milles, au milieu des rafales d'un vent glacé et de tourbillons de neige, un jeune homme qui se mourait de froid et que cette généreuse assistance ne put sauver; lui-même eut la main gauche gelée pendant qu'elle demeurait inerte à retenir son fardeau, et il perdit ainsi une phalange du pouce. Peu de temps après, il reçut du commandant des lacs une commission provisoire de lieutenant de vaisseau à bord de *la Confiance*, et ce grade lui fut confirmé par l'amirauté vers la fin de 1816. La suppression de la marine des lacs, dans le cours de l'année suivante, le fit retourner en Angleterre, où il fut mis en demi-solde. Retiré dans sa famille, en Écosse, il employait ses loisirs à des occupations agricoles, lorsqu'en 1820 la confidence qu'il reçut à Édimbourg des propositions faites au docteur Oudney pour un voyage dans l'intérieur de l'Afrique, l'enflamma du désir d'être attaché à cette aventureuse expédition. Sa haute stature, sa constitution robuste, son adresse aux exercices du corps, son caractère ferme et sûr, son esprit vif, enjoué et entreprenant, tout montrait en lui un homme fait pour remplir de telles missions, et ses offres furent agréées avec empressement.

On sait que le commandement de l'expédition appartint au major Denham, qui la conduisit jusqu'au Bornou, et fit quelques excursions par de là. Clapperton et Denham traversèrent l'Yeou, qui se jette dans le Tchad. Selon le récit des indigènes, cette rivière est la même que le Niger. Son cours est fort lent, et pendant la sécheresse son lit et quelques trous pleins d'eau sont tout ce qui annonce son existence. Les habitants du pays assurent que durant la saison des pluies ses eaux croissent et diminuent alternativement tous les sept jours. Sur la rive droite se trouve la ville d'Yeou, également entourée d'un mur, mais moins grande que Beurhwa. De là jusqu'à Kouka, capitale du Bornou, il n'y a que deux journées de marche. A peu de distance de Kouka, le chef arabe Bou-Khaloum, avec lequel voyageaient Denham et Clapperton, fut reçu par un détachement d'honneur. « Les officiers étaient revêtus de cottes de mailles, composées de chaînettes de fer, qui les couvraient depuis le cou jusqu'aux genoux, se partageant par derrière, et tombant sur chaque côté du cheval; quelques-uns étaient coiffés de casques de fer avec une mentonnière, et assez forts pour garantir d'un coup de lance. La tête des chevaux était également défendue par des plaques de fer, de cuivre et d'argent, qui laissaient une ouverture suffisante pour les yeux de l'animal. »

Clapperton ne joua dans cette expédition un rôle important qu'à partir du mois de mai 1823, où une partie de l'expédition fut dirigée à l'ouest, vers le Haousâ. Oudney et Clapperton se mirent en route ensemble; mais Oudney étant mort au premier tiers du chemin, Clapperton seul (dont le titre et le nom de voyage étaient *Râs-Abd-Allah*) accomplit cette curieuse exploration, qui fit connaître à l'Europe le sultan Bello, l'empire des Fellâtahs et les grandes villes de Kanoh, de Kasynah, de Sakatou, qui étaient alors à peine connus de nous. Familier avec l'usage des instruments astronomiques, il jalonna sa route de plusieurs positions observées; et la ligne qu'il avait suivie put ainsi figurer désormais au milieu du vide de nos cartes d'Afrique avec une précision jusque alors inconnue, la géographie intérieure de ce vaste continent. Il rédigea lui-même la relation de cette excursion, et il y joignit deux pièces fort intéressantes qu'il avait rapportées de Sakatou, savoir une carte du Haousâ, tracée de la propre main du sultan, et une description historique du pays de Takrour, composée par le même prince. D'après cette carte, corrigée par le capitaine Clapperton, le lac Tchad, espèce de Caspienne qui joue un rôle très-important dans la géographie de l'Afrique, est situé entre le 12° 20′ et le 14° 22′ 30″ lat. nord et entre le 14° et le 17° de long. est de Greenwich. Il a presque la forme d'un cœur, et reçoit deux grandes rivières, l'Yeou et le Chary; l'une et l'autre sont supposées avoir des communications avec le Niger. Les bords du lac sont en général très-bas, marécageux, infestés d'insectes,

et présentent des traces de débordements. Ils sont couverts de graminées, et surtout de roseaux, où se cachent des troupes d'éléphants, d'hippopotames et de buffles. Les eaux du Tchad sont douces, et prennent en quelques endroits le goût des herbes qui y croissent. Parmi les nombreux poissons qu'on y prend, il paraît y en avoir d'espèces nouvelles. De tout le voyage, la partie la plus remarquable, sans contredit, était celle qu'avait exécutée le lieutenant de vaisseau Clapperton. Aussi, de retour en Angleterre, reçut-il en récompense, le 22 juin 1825, le brevet de *commander* ou capitaine de corvette.

On lui laissa à peine le temps d'achever sa rédaction, et il fut immédiatement désigné pour conduire, par le golfe du sultan Benin, une nouvelle expédition auprès du sultan Bello, qui avait témoigné le désir de former des liaisons politiques et commerciales avec les Anglais. Débarqué en novembre 1825 au comptoir de Badagh, non loin de Oueydah, il se dirigea au nord-est pour aller rejoindre la ville de Kanoh, qu'il avait visitée à son premier voyage. Il se rendit d'abord à Eyo ou Katanghâ, capitale du grand pays de Yarbah; de là à Bousâ sur le Niger, à l'endroit même où, vingt ans auparavant, avait péri le célèbre Mungo Park; puis il atteignit Kanoh, et continua sa route jusqu'à Sakatou (1), où il fut parfaitement bien accueilli par le sultan. Mais sa santé fut sérieusement ébranlée pendant ce deuxième séjour, et la dyssenterie l'emporta, le 11 avril 1827, à l'âge de trente-neuf ans. Ses papiers, restés aux mains de son domestique Richard Lander, furent rapportés en Europe par ce fidèle serviteur, qui plus tard devait lui-même, chef à son tour d'une expédition, ajouter aux découvertes de son maître la solution définitive de la grande question de l'embouchure du Niger. Clapperton avait parcouru, à travers l'Afrique centrale, la ligne itinéraire qui peut-être offre le moins d'obstacles : elle s'étend, d'une manière non continue, depuis Tripoli de Barbarie jusqu'à la côte de Guinée. Cette ligne, appuyée sur des observations astronomiques assez nombreuses, est un des plus beaux résultats que les voyages modernes aient procurés à la géographie africaine.

La relation de la première expédition de Clapperton avait été imprimée à Londres en 1826, à la suite du récit de Denham, avec lequel elle forme un gros volume in-4°, sous ce titre : *Narrative of travels and discoveries in northern and central Africa in the years* 1822, 1823, 1824; la traduction française, par MM. Eyriès et de La Renaudière, fut publiée à Paris la même année, en 3 vol. in-8°. Le journal de la seconde expédition parut à Londres en 1829, en un vol. in-4°, sous ce titre: *Journal of a second expedition into the interior of Africa, from the bight of Benin to Saccatoo*, pareillement traduit en français par MM. Eyriès et de La Renaudière, en 2 vol. in-8°, qui portent aussi la date de 1829. [*Enc. des g. du m.*, avec add.].

Penny cycl. — Rose, *New biog. dict.* — Richard Lander, *Records of captain Clapperton*; Londres, 2 vol. in-8°.—Denham, Clapperton, Oudney, *Voyages dans les parties centrales de l'Afrique*, etc., I, 221. — Ferd. Hoefer, *Afrique centrale*, dans l'*Univers pittoresque*, p. 218, 221, et 282.

CLARA DIDIA. *Voy.* DIDIA.

CLARA D'ANDUSE, femme troubadour française du treizième siècle. Elle appartenait à la maison d'Anduse, de Sauve et d'Alais. Pierre Bermond d'Anduse, dit Pierre VI, était son père, et sa mère, Constance, était fille de Raimond VI, comte de Toulouse. On a peu de détails sur la vie de Clara; elle n'est connue que par la chanson remarquable que lui inspira Hugues de Saint-Cyr, homme de cour aussi séduisant, à ce qu'il paraît, qu'il était ambitieux. L'*Histoire littéraire de la France* a reproduit cette pièce, dont elle a traduit deux strophes; la traduction de la troisième est due à M. Raynouard. On trouve dans cette chanson de la grâce et de l'énergie. En voici la fin, qui en est aussi la partie la plus remarquable :

« Ne te donne pas de crainte, bel ami, que je te trompe ou que je t'abandonne pour un autre amant; quand cent femmes me pousseraient à cette infidélité, l'amour qui me tient en sa puissance me commande de te garder mon cœur, et je le ferai : ah! si je pouvais dérober ma personne, tel la possède (évidemment un mari) qui ne l'aurait jamais. » V. R.

Hist. litt., XIX, 477. — Raynouard, *Choix de poésies des troubadours*. — D. Vaissette, *Hist. du Languedoc*.

* **CLARAC** (*Charles-Othon-Frédéric-Jean-Baptiste*, comte DE), antiquaire et artiste, né à Paris, le 16 juin 1777, d'une ancienne famille de la Gascogne, mort en 1847. Forcé, encore très-jeune, d'émigrer à la suite de son père, maréchal de camp comte de Clarac, il alla achever en Suisse, puis en Allemagne, ses études commencées à Paris. Le goût, les heureuses dispositions qu'il montrait pour les arts, et que dé-

(1) « Le mot *saccatou* signifie *halte*, parce que cette ville fut bâtie par les Fellatahs, après la conquête de Goubir et de Zamfra. Elle est située au confluent de plusieurs petites rivières qui se jettent dans le Niger. Ses maisons, assez bien construites, forment des rues régulières, au lieu d'être réunies en groupes, comme dans les autres villes du Haoussa. Elles touchent presque aux murs, qui furent construits par le sultan actuel, après la mort de son père, en 1818. Ces murs ont de huit à dix mètres de hauteur et douze portes, qu'on ferme régulièrement au coucher du soleil. Il y a deux grandes mosquées, y compris celle que fait actuellement construire le *Godado* ; un marché spacieux au centre de la ville et une grande place carrée devant la demeure du sultan. Les demeures des principaux habitants sont entourées de hautes murailles, renfermant de nombreux *couzis* et des maisons en terrasse dans le genre mauresque; d'énormes gouttières, en argile cuite, ressemblent au premier coup d'œil à des canons. Le marché, très-bien fourni, se tient chaque jour, du matin au soir. Au nord de la ville est une plaine, avec quelques marécages, qui occasionnent des fièvres. C'est une de ces fièvres qui enleva le capitaine Clapperton, dans son second voyage à Saccatou. » (Ferd. Hoefer, *Afrique centrale*, dans l'*Univers pittoresque*.)

veloppa un premier voyage qu'il fit en Italie, en allant rejoindre son père, eussent décidé de sa vocation, si les liens de famille et les nécessités de sa position ne l'eussent pas mis dans l'obligation de prendre du service à l'armée de Condé. Employé pendant quelques années comme lieutenant de cavalerie, le duc d'Enghien se l'attacha bientôt comme officier d'ordonnance, et il resta plusieurs années auprès de ce prince. Au licenciement de l'armée de Condé, il passa en Pologne, et l'empereur de Russie lui conféra un grade dans un régiment de hussards en garnison en Wolhynie. Ayant peu de goût pour le métier des armes, le jeune Clarac profitait de tous les loisirs que lui laissait son service pour étudier les sciences naturelles et se livrer à la culture des arts. Heureusement doué pour les langues, il apprit à parler l'allemand, l'anglais, l'italien, le polonais et plus tard le portugais. Lors de l'amnistie rendue en faveur des émigrés par le premier consul, Clarac s'empressa d'en profiter; il rentra en France, et vint poursuivre à Paris les travaux qu'il avait commencés au milieu des camps. L'archéologie devint alors l'objet habituel de ses études. En 1808, forcé par la perte de sa fortune d'accepter une place sous le régime impérial, et désigné par Larcher et Sainte-Croix au choix de la reine Caroline Murat pour servir d'instituteur à ses enfants, il partit pour Naples. Pendant son séjour dans cette ville, il dirigea les fouilles de Pompéi, et il a consigné le résultat de ses explorations dans l'ouvrage intitulé : *Fouilles faites à Pompéi* (1).

En 1814, la Restauration ramena M. de Clarac en France. Un instant il parut rentrer dans la carrière des armes; mais son goût l'entraînait ailleurs. Désireux d'aller étudier en Amérique les scènes les plus magnifiques de la nature, il accompagna M. le duc de Luxembourg dans son ambassade au Brésil; de ce pays, il passa en Guyane, et revint en France par les Antilles. Il rapporta de ce voyage un grand nombre de dessins, qui ont formé longtemps chez lui un magnifique album destiné à être publié, mais qui ont été malheureusement dispersés après sa mort; parmi ces dessins se trouvait la vue d'une forêt vierge des bords du Rio-Bonito qui a été gravée par M. Fortier, et que M. de Humboldt a citée comme la reproduction la plus fidèle qu'il ait rencontrée de la végétation du Nouveau Monde. A peine de retour dans sa patrie, M. de Clarac fut appelé par Louis XVIII à l'honneur de succéder à Visconti dans la conservation du Musée des Antiques du Louvre. Il rédigea le Catalogue des statues et bas-reliefs confiés à sa garde, catalogue dont deux éditions successives ont été rapidement épuisées, et dans lequel il a fait preuve d'une connaissance solide de la sculpture et, en général, des arts et des usages de l'antiquité. Il donnait en même temps plusieurs dissertations sur divers points d'archéologie, et un catalogue des artistes anciens. Mais la plus importante de ses publications a été sans contredit son *Musée de sculpture*, commencé en 1826, et qui n'était point encore terminé au moment de sa mort. Les trois dernières livraisons, rédigées sur les papiers qu'il avait laissés, par l'auteur de cet article, ont paru de 1847 à 1852. Cet ouvrage est un vaste répertoire des monuments de la sculpture antique; les statues, bas-reliefs et bustes non-seulement du Musée du Louvre, mais encore des divers autres musées de l'Europe et des principales collections particulières, sont expliqués et reproduits par la gravure. Dans le but de mieux faire connaître ces collections, il avait entrepris divers voyages en France, dans la Grande-Bretagne et en Espagne. M. de Clarac avait commencé l'impression d'un *Manuel de l'histoire de l'art chez les anciens*, que M. V. Texier a fait paraître après sa mort (Paris, 1847, 3 vol. in-8°), et dans le premier volume duquel se trouve une nouvelle édition, très-augmentée, du Catalogue du Musée du Louvre.

(1) Cet ouvrage, aujourd'hui fort rare, est un recueil d'articles insérés en avril 1813 dans le journal français de Naples.

L'Académie des beaux-arts de l'Institut de France l'élut en 1838 membre libre. Il venait de recevoir le titre d'associé de diverses autres académies de l'Europe, telles que celles de Berlin, Turin, Bruxelles, la société des Antiquaires de Londres, lorsque la mort le frappa soudainement, le 20 janvier 1847.

M. de Clarac n'a été ni un archéologue très-profond ni un antiquaire fort sagace. On ne peut guère le ranger que dans la classe des amateurs distingués; mais par son zèle, son goût, son caractère, si plein de désintéressement et toujours prêt à obliger, il a singulièrement contribué à répandre en France le culte de l'art antique. C'était d'ailleurs un savant modeste, sans aucune prétention, qui cherchait et provoquait les conseils et était toujours le premier à reconnaître les méprises qu'il avait pu commettre. M. de Clarac n'avait jamais été marié; sa famille s'est éteinte avec lui. ALFRED MAURY.

M. Alfred Maury, dans la *Revue archéologique*, 3e année, p. 784. — Idem, *Notice sur Clarac*, en tête de la *Description historique du Louvre*; Paris, 1853, in-8°. — *Moniteur*, 1847, p. 188.

* CLARAMONTE (*Andres* DE), artiste dramatique, jouissait d'une grande réputation en Espagne à la fin du seizième siècle. On possède peu de détails sur sa vie; il mourut à Murcie, en 1610. Il cultiva la poésie avec succès, et dut surtout sa renommée à une *Comedia* dans laquelle il mit sur la scène des événements contemporains, de façon à flatter vivement le patriotisme et l'orgueil castillans. *El Negro valiente en Flandes*, tel est le titre de cette pièce, dont le héros est un Africain qui combat sous les drapeaux du duc d'Albe, et qui obtient, à force d'exploits, l'honneur insigne d'être admis au nombre des chevaliers de Saint-Jacques. Il pénètre seul au milieu du camp ennemi, s'introduit dans la tente

du prince d'Orange, et le fait prisonnier. Le plan de cette *comedia* est défectueux, le style parfois négligé; mais il y a de l'élévation, de la force, et l'enthousiasme du public ne pouvait être douteux. Vincent Guerrero y ajouta plus tard une seconde partie, qui ne rencontra pas un accueil aussi empressé : les passions s'étaient calmées. Le *Negro valiente* se trouve dans la *Coleccion de comedias* imprimée à Madrid, Valence, etc., et qui, de 1652 à 1704, se compose de 48 volumes. Ce recueil, véritable monument national et témoignage éclatant de la variété infinie du drame espagnol, est devenu fort rare, et les bibliographes les mieux renseignés n'en connaissent nulle part un exemplaire complet.

G. BRUNET.

Documents inédits.

CLARE (*Pierre*), chirurgien anglais, mort en 1784. Il fit connaître, en 1779, une nouvelle méthode pour obtenir la guérison des maladies vénériennes. Ses ouvrages ont été traduits en français par J.-D. Duplanil, sous le titre : *Méthode nouvelle et facile de guérir la maladie vénérienne, suivie 1° d'un Traité pratique de la gonorrhée, 2° d'Observations sur les abcès et sur la chirurgie générale et médicale, 3° d'une Lettre à M. Buchan, sur l'inoculation, sur la petite-vérole et sur les abcès varioleux;* Londres et Paris, 1785, in-8°.

Quérard, *la France littéraire.*

CLARE (*John*), surnommé *le Paysan de Northamptonshire*, poëte anglais, né le 13 juillet 1793, à Helpstone, dans le comté de Northampton. Il fut obligé d'aider dans ses travaux des champs son père, simple journalier, paralytique et dénué de toute ressource. Clare déplore avec une vérité déchirante le malheur d'une extrême pauvreté, dans son *Address to plenty in winter*. Les secours accordés au père par la bienfaisance fournirent au fils le moyen d'économiser, par des travaux du soir, une petite somme destinée à acquitter le prix d'écolage; il put ainsi apprendre à lire. Il lut alors le soir *Robinson Crusoé* et tous les livres qu'il parvint à se procurer. Les *Saisons* de Thomson éveillèrent dans le jeune homme de treize ans un talent poétique, et lui inspirèrent son chant *The morning Walk*, suivi bientôt de *The evening Walk*. En hiver, il allait deux ou trois fois par semaine dans un village voisin pour y chercher de la farine; et, revenant dans l'obscurité, les yeux fixés sur la terre, pour tromper l'ennui de la course, aussi bien que pour chasser la frayeur, il mettait en vers les histoires de revenants que lui avait racontées sa mère. John Tournill de Helpstone, qui avait eu occasion de voir les essais du jeune poëte, s'intéressa à son sort, et lui donna des leçons d'écriture et de calcul. Clare fit des progrès rapides, et, malgré les travaux manuels qui l'occupaient pendant le jour, il parvint sans maître, aidé seulement de quelques musiciens de village, à acquérir une assez grande habileté sur le violon; il sut ensuite en tirer parti. Clare composa des vers où il chanta Dieu et la nature, pendant treize ans, tout en maniant la bêche et la serpette, et cela sans le moindre encouragement, mais pour son propre plaisir. Au mois de décembre 1818, un sonnet de Clare sur le soleil couchant tomba entre les mains du libraire Drury, à Hamford. Par ses conseils, et, comme il le dit lui-même, pour payer son cordonnier, Clare entreprit une collection de ses poésies, qui fut bientôt généralement goûtée. Les *Poems descriptive of rural life and scenery, by John Clare, Northamptonshire peasant*, consistent en sonnets, ballades et poésies mêlées, consacrées à célébrer la vie champêtre. Un autre recueil parut en 1821, sous le titre de : *the Village minstrel, and other poems*, etc., 2 vol. ornés de son portrait. La simplicité, la vérité, la facilité, et surtout l'originalité, distinguent les productions poétiques de Clare. Il parvint à se créer une honnête aisance; mais à la suite de spéculations malheureuses il perdit tout son avoir, tomba dans une profonde mélancolie, et dut être enfermé dans une maison d'aliénés.

[*Enc. des g. du m.*]

Conversations-Lexicon.

CLARENCE (*duc* DE). *Voy.* GEORGE.

CLARENDON (*Édouard* HYDE, comte de), homme politique anglais, né à Dinton, dans le Wiltshire, le 16 février 1608, mort à Rouen, le 9 décembre 1674. Il commença ses études, dès sa treizième année, à l'université d'Oxford; il fit ensuite son droit sous la direction de son oncle Nicolas Hyde, président au *Kings-Bench*. Par ses grands talents, il sut gagner sous Charles Ier la confiance de tous les membres du parlement. Quand la guerre civile eut éclaté, il se rangea du côté du roi, devint chancelier de l'échiquier et membre du conseil privé. En 1644 il accompagna le prince Charles (depuis Charles II) dans l'île de Jersey, et il y resta deux années encore après que son compagnon de voyage l'eut quitté pour aller en France. Ce fut à cette époque qu'il conçut le plan de son *Histoire de la grande rébellion*. Il composa également dans l'île de Jersey les différents écrits qui ont paru au nom du roi, en réponse aux manifestes du parlement. Après la mort tragique de Charles Ier, Édouard Hyde fut appelé en France par le prince Charles, et ensuite envoyé à Madrid, pour voir s'il y avait des secours à espérer du gouvernement espagnol. Il se rendit bientôt après à Paris, chargé de tenter une réconciliation entre la reine-mère et le duc d'York. Il quitta cette capitale pour se rendre à La Haye, où Charles le nomma, en 1657, grand-chancelier d'Angleterre. Après la mort de Cromwell, Édouard Hyde contribua plus que personne à l'issue heureuse des négociations qui firent remonter ce prince sur le trône. Il donna de grandes preuves d'intelligence et de probité en débrouillant le chaos des affaires, suite naturelle de tant de

causes violentes; et il ajouta à sa renommée politique en s'opposant au projet de procurer au roi un revenu indépendant des votes du parlement et en trompant l'avidité des royalistes. Toutefois, l'ardeur avec laquelle il s'attachait à critiquer le presbytérianisme lui fit du tort dans l'opinion publique. En 1660 Édouard Hyde devint chancelier de l'université d'Oxford; en 1661 il fut admis à la pairie, et obtint les titres de vicomte de Cornbury et de comte de Clarendon. Mais tandis qu'en s'opposant aux vues du parlement, qui voulait accorder la liberté de conscience, et en favorisant l'intolérance de l'Église dominante, le chancelier s'attirait la haine de tous les dissidents, il déplut aussi au roi, qui voyait dans ces mesures un moyen de se montrer favorable aux catholiques. Alors il perdit journellement de son influence sur l'esprit de Charles II, moins soucieux d'avoir près de lui un ministre adroit que de s'entourer d'hommes qui servissent sa prodigalité. Charles II retira donc ses faveurs à Clarendon; et celui-ci, en butte aux continuelles railleries du favori Buckingham et responsable aux yeux du peuple de toutes les fautes de l'administration, se retira de plus en plus de cette cour dépravée, et se dégoûta des affaires. Enfin, son peu de succès dans la guerre avec la Hollande, la vente de Dunkerque à Louis XIV (1662) et d'autres circonstances encore, éveillèrent le mécontentement général; et l'humeur du roi se changea en haine, quand il vit que son plan de se séparer de son épouse, et de la remplacer par la belle lady Stuart, avait été déjoué par lord Clarendon, qui voulait la marier au duc de Richmond. Le monarque lui ôta tous ses emplois; on lui intenta même un procès de lèse-majesté, et Clarendon n'y échappa qu'en s'exilant de son pays. Cependant il fit parvenir sa justification à la chambre haute; mais les deux chambres décrétèrent que l'écrit serait brûlé par la main du bourreau, et l'exil du comte fut légalement prononcé. La haine du peuple le poursuivit encore sur le continent de France, où il fut maltraité par des matelots anglais et dangereusement blessé. Pendant six années il vécut alternativement à Montpellier, à Moulins et à Rouen. Transférés en Angleterre, ses restes furent plus tard déposés à l'abbaye de Westminster.

Le plus important des travaux littéraires de Clarendon est son *Histoire de la rébellion et de la guerre civile en Angleterre* (*History of the rebellion and civil war in England*; Oxford, 1702, 3 vol in-fol.). Dans la dernière édition, publiée en 1826, on a rétabli, au moyen des manuscrits de Clarendon, divers passages ou chapitres que ses héritiers avaient supprimés dans les éditions antérieures, par ménagement pour des personnes alors vivantes. Cette histoire a été traduite en français, La Haye, 1704, 6 vol. in-16, et comprise, moyennant une traduction nouvelle, dans la *Collection des Mémoires relatifs à la révolution d'Angleterre*, publiée par M. Guizot (Paris, 1823-1824, 4 vol. in-8°). On trouve le complément de cet ouvrage et de plus amples développements dans *the History of the civil war in Ireland* (London, 1721); dans *Clarendon's State's papers* (1767, 3 vol. in-fol.), et dans *the Life of Edward earl of Clarendon, written by himself* (Oxford, 1759, in-fol., et 1761, 3 vol. in-8°).

Ses fils, HENRY et LAWRENCE, firent paraître : *the Correspondence, with the diary of lord Clarendon and the diary of Lawrence Hyde*, etc. Ce journal, sur les années 1687, 1690, aussi traduit en français, fait également partie de la collection de M. Guizot (Paris 1824). La fille aînée du grand-chancelier, ANNE HYDE, fit à Bréda une vive impression sur le cœur du duc d'York, frère du roi; il l'épousa à l'insu de Charles et du grand-chancelier. Après la restauration des Stuarts, la grossesse d'Anne trahit le secret de cette union. Charles, l'ayant reconnue valablement contractée, y donna son consentement, et permit à la femme de son frère de prendre publiquement le titre de duchesse d'York, déclarant en même temps que cet événement ne changerait rien dans ses dispositions à l'égard de son chancelier. Les deux reines d'Angleterre Anne et Marie furent des fruits de ce mariage. [*Enc. des g. du m.*]

Lingard, *Hist. d'Angleterre*. — George Agar Ellis *Examen historique sur le caractère de Clarendon*.

* CLARENDON (*Georges-William-Frédéric* VILLIERS, comte DE), homme d'État anglais, né le 12 janvier 1800. Il est le petit-fils de Thomas Villiers, fils du comte de Jersey, créé en 1756 baron Hyde et comte de Clarendon en 1776. Après avoir étudié à Cambridge, Georges-William-Frédéric entra dans la diplomatie. Nommé ambassadeur à Madrid en 1833, il s'acquit dans ce poste une influence dont il usa pour faire adopter par le gouvernement espagnol les idées constitutionnelles. Devenu héritier du titre de comte de Clarendon, à la mort de son oncle, le 22 mars 1838, il revint en Angleterre pour y siéger à la chambre des lords. En mai 1839 il fut élevé aux fonctions de garde du sceau privé, auxquelles vinrent se joindre, en octobre 1840, celles de chancelier du duché de Lancastre, à la chute du ministère whig, au mois de septembre 1841. Lord Clarendon se fit remarquer dans l'opposition, notamment lors du débat relatif à la question de l'Orégon. Le 25 mai 1846 il se montra économiste intelligent en appuyant, malgré les dissidences de parti, la suppression des droits d'entrée sur les blés étrangers, proposée par Robert Peel. Au retour des whigs aux affaires (septembre 1846), lord Clarendon fut nommé président du bureau de commerce, et au mois de juin 1847 il succéda à lord Besborough dans le poste de lord-lieutenant d'Irlande. Les troubles dont ce malheureux pays était presque sans cesse le théâtre, et plus tard le contre-coup de la révolution de 1848

l'obligèrent de demander des pouvoirs plus étendus. Autorisé par un acte du parlement à suspendre l'*habeas corpus*, il appliqua, le 31 juillet de la même année, cette suspension à quinze comtés. Smith O' Brien, qui avait levé l'étendard de l'insurrection, fut arrêté avec ses complices et emmené prisonnier à Dublin, et bientôt la tranquillité, rendue d'ailleurs facile par l'esprit conciliant du lord-lieutenant, put être entièrement rétablie. Justement sévère envers les orangistes, surtout à la suite des désordres suscités par eux à Dolly's Brae le 12 juillet 1849, il s'attira l'animosité du parti tory, dont le plus éloquent organe, lord Stanley, le dénonça à la chambre haute le 18 février 1850. Clarendon se justifia sans peine : le ministère et l'opinion publique lui donnèrent également leur approbation. Au mois de février 1852, il fut remplacé en Irlande par le comte d'Églinton, puis il entra en février 1853 dans le ministère dont lord Russel est le chef, et il a aujourd'hui le portefeuille des affaires étrangères.

Annual register. — *Conversations-Lexicon.* — Lesur, *Ann. hist. univ.*

* **CLARET** (*François* DE), littérateur français, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il fut archidiacre à Arles. On a de lui : *la Nouvelle agriculture, traduite du latin de Pierre Guigneron;* Arles, 1613, 1614-1616 ; in-8° — *Oraison funèbre du chevalier de Guise*; Avignon, 1614, in-4°.

Lelong, *Bibl. hist. de la France*, éd. Fontette.

CLARET DE FLEURIEU *Voyez* FLEURIEU et TOURRETTE.

* **CLARI** (*Jean-Charles-Marie*), compositeur italien, né à Pise, en 1669. Il fut maître de chapelle à Pistoie. Ce qui lui assure une place honorable parmi les compositeurs, c'est la collection de duos et de trios pour le chant, avec la basse continue, qu'il publia en 1720. Cette œuvre, où l'on trouve une invention soutenue, un goût pur et une science profonde, forme une époque importante dans l'histoire de l'art. Le style des épisodes, qu'on nomme vulgairement en France les *divertissements de la fugue*, y sont admirables ; c'est la meilleure étude qu'on puisse conseiller aux élèves. Miracki, compositeur polonais, en a donné une édition, avec accompagnement de piano ; Paris, 1823.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

* **CLARIANA Y GUALBES** (*D. Antonio* DE), navigateur espagnol, né en Catalogne, mort au commencement du dix-huitième siècle. Il était chevalier de Malte, et prit part en cette qualité à de nombreuses expéditions ; il alla au secours de Corfou, assiégé par les Turcs, et il assista au combat naval livré dans le golfe de Pasava. Il servit également sur les flottes de Venise. Ce fut à Malte et à Toulon qu'il étudia tout ce qui a rapport aux arsenaux et à l'armement des navires ; il connaissait également tous les ouvrages relatifs à cette matière importante, sur laquelle il composa un livre qui est intitulé : *Resumen nàutico de lo que se practica en el teatro naval, o representacion sucinta del arte de marina; en la idea de un bajel de guerra desde los primeros rudimentos de la arquitectura nautica, hasta el conocimiento de la esfera celeste y terraquea*, etc. ; Barcelona, 1731, in-8°. Le second tome, qui fut cependant achevé, n'a jamais paru. F. D.

Fernandez de Navarette, *Disertacion sobre la historia de la nautica.*

CLARICI (*Paul-Barthélemy*), botaniste italien, né à Ancône, en 1664, mort à Padoue, le 22 décembre 1724. Il se fixa à Padoue, se livra à la culture des plantes, et embrassa l'état ecclésiastique, à la sollicitation du cardinal Cornaro, évêque de Padoue, qui le nomma son [illegible] On a de lui *Istoria e cultura delle piante che sono per il fiore più riguardevoli e più distinte per ornare un giardino, in tutto tempo dell' anno* ; Venise, 1726, in-4°, ouvrage posthume, publié par Dominique-Marie [illegible] neveu de l'auteur.

Haym, *Bibl. ital.* — *Éloge de P.-B. Clarici*, [illegible] *Giornale de' letterati d'Italia*, t. XXII.

* **CLARION** (*Jean.*), médecin français, [illegible] vers 1780, à Saint-Pont-le-Seyne (Basses-Alpes). Il vint jeune à Paris étudier la médecine, [illegible] en 1803 soutint une thèse sur l'*Analyse* [illegible] *végétaux en général et sur celle de la* [illegible] *barbe en particulier*. Devenu chef du [illegible] ratoire de chimie de l'École de médecine et [illegible] parateur de Fourcroy, il donna, dans le *Journal de Médecine*, plusieurs *Mémoires*, [illegible] lesquels on remarque ceux qui traitent de [illegible] *couleur jaune des ictériques* et de *l'analyse des sucs gastriques*. Nommé professeur de [illegible] nique lors de la dissolution et de la réorganisation de la Faculté en 1822, il a cessé depuis 18[illegible] faire partie du corps des professeurs, par [illegible] de la nouvelle organisation de l'école. [illegible] écrits cités, on a de lui : *Manuel médical*, [illegible] les principes de la doctrine philosophique ; [illegible] 1832, in-8°.

Le Bas, *Dict. enc. de la France.* — Quérard, *la* [illegible] *littéraire.*

* **CLARIUS**, moine et chroniqueur du [illegible] zième siècle, passa de l'abbaye de Fleury à [illegible] de Saint-Pierre-le-Vif à Sens. Député de [illegible] chevêque et de son abbé, il assista au concile [illegible] Beauvais qui se tint en 1120, faveur qu'il [illegible] moins à son titre de délégué qu'à sa [illegible] putation de savoir. Il est auteur d'une [illegible] de son abbaye, qu'il commença la seconde [illegible] du pontificat de saint Léon, en 446, et [illegible] mort de son abbé, en 1124. Clarius l'a [illegible] intéressante en y rapportant plusieurs [illegible] papes, des cardinaux, des légats, et en y [illegible] gnant la date des conciles. Dom Luc d'A[illegible] l'a publiée dans le tome II de son *Spicilège* [illegible] après en avoir retranché tout ce que l'auteur [illegible] emprunté aux anciennes chroniques d'[illegible]

de Grégoire de Tours, de Sigebert et de quelques autres. A. S. v.

Dom Ceillier, *Hist. des auteurs sacrés*, etc.

CLARIUS ou **DE CLARIO** (*Isidore*), prélat et théologien italien, né en 1495, dans le château de *Chiari*, près de Brescia, mort le 28 mai 1555. Il fut d'abord religieux du Mont-Cassin, où il étudia les belles-lettres, les langues grecque et hébraïque, la théologie et l'Écriture Sainte. Ses talents et son éloquence brillèrent surtout au concile de Trente, en 1546, dans les discussions qui s'élevèrent sur l'autorité du texte et des versions de l'Écriture; et ce fut sur sa demande que le concile déclara la *Vulgate* authentique. Paul III lui donna bientôt après l'évêché de Foligno, qu'il gouverna jusqu'à sa mort. Les travaux de Clarius sur la Bible sont pleins de solidité et d'érudition. On a de lui : *Ad eos qui a communi Ecclesiæ sententia discesserunt*, etc.; Milan, 1540, in-4°; — *de Modo divitias adhibendo oratio;* ibid., 1540, in-4°; — *Vulgata editio Veteris et Novi Testamenti*, etc.; Venise, 1542, 1557 et 1564, in-fol.; — *Canticum canticorum Salomonis ad hebraicam veritatem emendatum;* ibid., 1544, in-8°; — *Orationes quatuor habitæ in concilio Tridentino;* Venise, 1548, in-8°; — *Novi Testamenti vulgata quidem editio*, etc.; ibid., 1541, in-8° — *Super Missus est, et super canticum Magnificat, orationes variæ de B. Virgine;* ibid., 1565, in-4°; — *in Evangelium secundum Lucam, orationes quinquaginta quatuor;* ibid., 1565, in-4°; — *in sermonem Domini in Monte habitum, secundum Matthæum, orationes* 69, etc.; ibid., 1566 et 1567, in-4°; — *Orationum extraordinariorum volumen I et II, in quibus utriusque Testamenti insigniores quique loci illustrantur;* ibid., 1567, in-4°; — *Isidori Clarii epistolæ ad amicos*, etc.; Modène, 1705, in-4°; — *Bibliotheca Benedictino-Casinensis Mariani Armellini;* Assise, 1731, in-fol.

Nicéron, *Mémoires*, t. 34, p. 107. — Ellies Dupin, *Bibl. des auteurs ecclésiastiques*. — Ughelli, *Italia sacra*. — De Thou, *Éloges*. — Ghilini, *Teatro d'Uomini letterati*. — Papadopoli, *Hist. Gymnasii Patavini*.

CLARK (*Jean*), médecin écossais, né en 1744, à Roxburgh, mort à Bath, le 24 avril 1805. Il entra au service de la Compagnie des Indes en qualité d'aide-chirurgien, et recueillit dans le cours de ses voyages des remarques qu'il publia sous ce titre : *Observations on the diseases in long voyages to the countries, and particularly to the East Indies;* 1773 et 1792, in-8°. La ville de Newcastle lui doit la réforme des graves abus qui s'étaient introduits dans l'administration de son hôpital et la création d'un dispensaire pour la classe indigente. Outre l'ouvrage déjà cité, on à de lui : *Observations on fevers, espacially those of the continued type;* 1780, in-8°; — *On the influenza, as it appeared at Newcastle;* 1783, in-8°; — *a Collection of memoirs on the means of preventing the progress of contagious fevers;* 1802, in-12; — Plusieurs mémoires dans le recueil de la Société des médecins d'Édimbourg.

Rose, *New biographical dictionary*.

CLARK (*Jacques* ou *James*), médecin anglais, né en 1788. Il étudia la médecine à Édimbourg, voyagea en France, en Italie et en Suisse, pour étudier le climat et les établissements sanitaires de ces divers pays, s'établit à Édimbourg, et s'occupa surtout des maladies de poitrine. Plus tard, il se fixa à Londres comme médecin en chef de l'hôpital Saint-George, et devint médecin consultant du roi et de la reine des Belges, de la duchesse de Kent et de la princesse Victoria. Cette dernière, étant montée sur le trône, le nomma son premier médecin et lui conféra le titre de *baronet*. Les principaux ouvrages de ce savant sont: *Medical notes on climate, diseases, hospitals and medical schools in France, Italy and Switzerland, comprising an inquiry into the effects of a residence in the south of Europe, in cases of pulmonary consumption*, etc.; Londres, 1820; — *the Influence of climate in the prevention and cure of Chronic diseases, more particularly of the chest and digestive organs;* ibid., 1829; — *Treatise on pulmonary consumption;* ibid., 1835.

Conversations-Lexicon.

CLARKE (*Adam*), bibliographe et ministre méthodiste anglais, né en 1760, à Magherafelt, en Irlande, mort le 26 août 1832. Il fut un des coadjuteurs de John Wesley, fondateur de la secte des méthodistes. Chargé par ce réformateur d'aller prêcher dans diverses parties de l'Angleterre, il eut un succès prodigieux. De retour à Londres, en 1805, il se livra pendant plusieurs années à l'étude de la bibliographie, science sur laquelle il publia plusieurs ouvrages importants. En 1807 il fut nommé garde des archives publiques, et fit un rapport fort remarquable sur la compilation et la continuation de ces archives. Quelques années après, il mit le sceau à sa réputation par la publication de *his Commentary on the Bible*, 1810-1826, 8 vol. in-4°. Ses immenses travaux ne lui permettant plus de prêcher, il surveillait néanmoins les progrès du méthodisme dans toutes les parties du monde. Comme prédicateur, Clarke avait un talent remarquable; comme savant, il est peu d'hommes qu'on puisse lui comparer pour l'étendue des connaissances, surtout dans les langues sacrées et orientales. Outre l'ouvrage déjà cité, on a de lui: *a Dissertation on the use and abuse of tabacco;* 1797; — *a Bibliographical dictionary;* 1802, 6 vol. in-12 et in-8°; — *Bibliographical miscellanies*, 2 vol. in-12 et in-8°; — *Baxter's Christian directory abridged;* 1804, 2 vol. in-8°; — *Claude Fleury's History of the ancient Israelites, their manners*, etc.; 1805, in-12; — *the Succession of sacred literature*, etc.; 1807, in-12 et in-8°; — *Shuckford's Sacred and profane history of the world con-*

nected; 1808, 4 vol. in-8°; — *Narrative of the last illness and death of Richard Porson;* — *Sturm's reflections*, 4 vol. in-12; — *Harmer's Observations, with his life;* 1816, 4 vol., in-8°; — *Clavis biblica, or a compendium of Scripture Knowledge;* 1820, in-8°; — *Memoirs of the Wesley family*, in-8°; — Trois volumes de Sermons.

Rose, *New biog. dict.* — M. B. Clarke, *Vie religieuse et littéraire d'A. Clarke;* Londres, 1833, 3 vol. in-8°.

CLARKE (*Édouard-Daniel*), minéralogiste et voyageur anglais, né à Chichester, en 1767, mort le 9 mars 1822. Il eut pour aïeul maternel le célèbre Wotton, et son grand-père s'était fait connaître par une dissertation sur les médailles romaines, anglo-saxonnes et anglaises; enfin, son frère *James*, chapelain et bibliothécaire du roi, a publié une biographie de Nelson (1810) et la vie de Jacques II (*Life of James II*). Édouard Clarke naquit à Willingdon (Sussex), fit ses premières études à Tunbridge, et les continua ensuite depuis 1785 à Cambridge, avec beaucoup de succès. En 1709 il visita l'Angleterre occidentale, la principauté de Galles et l'Irlande; puis il voyagea avec un jeune gentilhomme en France, en Allemagne, en Suisse, en Italie et en Hollande. En 1799 il alla en Écosse, et, accompagné de Cripps, il partit ensuite pour le Danemark, la Norvège, la Suède, la Laponie, la Finlande, la Russie; et après avoir vu le pays des Cosaques du Don, celui du Kouban et ce qu'on appelait alors la petite Tartarie (Crimée, etc.), il se rendit à Constantinople. Lorsque les Anglais entreprirent leur expédition d'Égypte, Clarke commença un voyage en Orient, fit de précieuses recherches dans l'Asie Mineure, en Syrie, en Égypte, en Grèce, et ne revint en Angleterre qu'en 1802. Toujours avide de voyages, qu'il entreprenait surtout dans l'intérêt de la géologie et de la minéralogie, dont il avait fait sa principale occupation, il parcourut en 1812 la Bulgarie et la Valachie, et, poussé par son zèle pour la science, il visita encore les mines de la Hongrie. Depuis 1807 il faisait avec distinction à Cambridge des cours de minéralogie, lorsqu'il fut appelé à professer cette science à l'université, dans une chaire créée pour lui. Il fit à cette époque différentes découvertes en chimie et en minéralogie. Nommé conservateur de la bibliothèque de Cambridge en 1817, il a fait don au musée qui en dépend de plusieurs marbres qu'il avait rapportés de ses voyages; entre autres, de la statue colossale de Cérès d'Éleusis, sur laquelle il avait fait paraître, en 1803, une dissertation. L'Angleterre lui doit aussi le célèbre sarcophage avec l'inscription trilingue qu'il fit connaître dans l'écrit *the Tomb of Alexander, a dissertation on the sarcophagus brought from Alexandria and now in the British Museum* (Londres, 1805). Dans ses *Vues topographiques*, M. de Hammer conteste à Clarke d'avoir découvert les ruines de Saïs, et cet orientaliste prétend même que Clarke lui a dérobé la statue d'Isis qu'on voit au musée de Cambridge; mais Clarke raconte la chose tout autrement. Quoi qu'il en soit, ce furent ses *Voyages* qui mirent le sceau à la réputation du docteur Clarke. Après sa mort, l'université d'Oxford acheta ses manuscrits grecs et orientaux; parmi les premiers se trouve le célèbre manuscrit de Platon, que Clarke a découvert dans l'île de Pathmos. Clarke avait été créé docteur ès lois, et jouissait de bénéfices ecclésiastiques. Une collection complète de ses voyages fut publiée sous le titre de *Travels in various countries of Europa, Asia and Africa;* Lond., 1819-1824, 6 vol. in-4° et 11 in-8°. L'ouvrage est divisé en trois parties, qui ont été publiées successivement. La première partie, contenue dans le volume de 1810, comprend la Russie, la Tartarie et la Turquie. Ce volume a été réimprimé pour la deuxième fois en 1811, et on lui a donné un supplément en 1812. La seconde partie, publiée en 1813, comprend la Grèce, l'Égypte et la Palestine. La troisième partie, publiée en 1819, comprend la Scandinavie; mais ici on s'aperçoit facilement que l'auteur ignorait la langue de ces pays et qu'il est en général étranger aux idiomes germaniques (voir *Revue encycl.*, 1820, t. VII, p. 564-567). Les premiers volumes ont été plusieurs fois réimprimés, tant à Londres qu'à Philadelphie. On en a donné, en octobre 1816, une quatrième édition en 2 [illegible] vol. in-8°, avec carte. On a fait à Paris deux traductions de la 1re partie : l'une, sortie des presses de l'Imprimerie impériale en 1812, 2 vol. in-8°, mais que le gouvernement ne laissa pas publier, et qu'on trouve partout sur les quais de Paris; l'autre, en 3 vol. in-8° (*Voyages en Russie, en Tartarie et en Turquie;* Paris, 1813). [*Enc. des g. du m.*]

Rose, *New biog. dict.*

CLARKE (*Georges-Roger*), général américain, mort le 13 février 1808, et en 1817 [illegible] d'autres. En 1778, lors du massacre du Wyoming, il commanda le corps d'armée envoyé contre les Indiens des frontières. Convaincu que le voisinage des postes anglais enhardissait les déprédations des sauvages, il s'avança avec quelques centaines d'hommes vers le port anglais de Kaskaskias, sur le Mississipi, et si secrètement qu'il fit tomber en son pouvoir le fort et la ville sans qu'un seul individu se pût échapper. Il s'empara aussi de Cahokia et de Vincennes sans qu'il en coûtât un seul homme. Par suite de la prise de Vincennes, les lacs devinrent, lors de la conclusion de la paix, la frontière septentrionale des Américains. A l'époque de l'invasion de la Virginie par Arnold, en 1780, Clarke marcha avec Steuben contre l'ennemi, et lui tua ou blessa dans une embuscade, un assez grand nombre d'hommes. Devenu général en 1781, Clarke fut chargé de la direction du port de Kaskaskias. En 1782 il eut un commandement sur les rives de l'Ohio. Lors de la conclusion de la paix, Clarke

qui s'était fait remarquer dans cette guerre par la rapidité et la sûreté de ses mouvements, se retira dans le Kentucky, et mourut à Locust-Épore, près Louisville. Les historiens américains font de ce guerrier un éloge mérité.

Marshall, *Kentucky*, I.—Sparks, *American biograph.*, XIII.

* **CLARKE** (*Gilbert*), astronome anglais, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Astronomica specimina, ad observationes planetarum faciendas et horologiorum constructionem*; Londres, 1682, in-8°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

CLARKE (*Guillaume*), graveur anglais, né en 1650, mort vers 1720. Il grava au burin et en manière noire. On cite comme son meilleur ouvrage un portrait de George, duc d'Albermale, d'après François Barlow.

Pinkerton, *Dict. of painters.*

CLARKE (*Guillaume*), théologien et antiquaire anglais, né en 1696, à Haghmon-Abbey, dans le comté de Shrop, mort en 1771. Il fut successivement recteur de l'université de Buxted, en Essex, prébendier de Chichester, et vicaire d'Amport. Son principal ouvrage est: *Connexion of the roman, saxon and english coins*; Londres, 1767, in-4°. Ce savant ouvrage est recherché des curieux.

Rose, *New biographical dictionary.*

CLARKE (*Édouard*), fils du précédent, né à Buxted, en 1730, mort en 1786. Il succéda à son père dans le rectorat de Buxted, et fut chapelain du comte de Bristol, ambassadeur à Madrid. Son principal ouvrage est *Letters concerning the Spanish nation, written at Madrid during the years* 1760 *et* 1761, 1763, 1 vol. in-4°; traduit en français par Imbert; Bruxelles et Paris, 1770, 2 vol. in-12.

Rose, *New biographical dictionary.*

CLARKE (*Henri-Jacques-Guillaume*), comte d'Hunebourg et duc de Feltre, maréchal de France, né à Landrecies, le 17 octobre 1765, mort à Neuviller, le 28 octobre 1818. Orphelin dès son bas âge, le jeune Clarke, par les soins de M. Shee, alors secrétaire des commandements du duc d'Orléans, entra cadet à l'École militaire (17 septembre 1781), puis sous-lieutenant au régiment de Berwick (11 novembre 1782), et passa cornette blanche dans le 5e régiment de hussards, avec rang de capitaine le 5 septembre 1784. Ayant quitté le service (1790), il alla en Angleterre en qualité d'employé d'ambassade; et après y être resté jusqu'en 1791, il revint en France, où il obtint successivement les grades de capitaine de 1re classe au 4e régiment de dragons (15 septembre) et lieutenant-colonel au 2e régiment de cavalerie (5 février 1792). Employé à l'armée du Rhin, il se distingua à la prise de Spire, où à la tête de la cavalerie il fit un grand nombre de prisonniers à la défense du passage de la Nalse contre des forces numériquement bien supérieures aux siennes, et enfin au combat d'Ercheim, où il fut nommé (19 mai 1793) général de brigade provisoire, par les représentants du peuple près de l'armée du Rhin. Suspendu, comme suspect (12 octobre 1793), des fonctions de chef d'état-major général de cette armée, il obtint (18 février 1795) la levée de cette suspension; mais il ne put être réintégré dans son grade que le 1er mars suivant, par la protection de Carnot, qui le fit nommer chef du bureau topographique au ministère de la guerre. La grande part qu'il prit à la rédaction des plans dont l'exécution a jeté un si grand éclat sur les armées françaises lui valut le grade de général de division le 7 décembre 1795. Chargé l'année suivante, par le Directoire, d'une mission secrète près du cabinet de Vienne, Clarke y déploya assez de talent pour en obtenir encore une seconde, plus délicate encore, celle de surveiller les projets du vainqueur d'Italie, dont les succès donnaient des craintes au Directoire. Le but réel de cette mission, dont le prétexte apparent était la mise en liberté de Lafayette, de Latour-Maubourg et de Bureau de Pusy, prisonniers à Olmutz, n'échappa point à Bonaparte, qui, feignant de ne se douter de rien, parut donner dans le piége. Bientôt, fasciné autant par l'accueil amical du général en chef qu'ébloui par ses victoires, Clarke, oubliant le but de sa mission, s'attacha à Bonaparte, et coopéra à la conclusion du fameux traité de Campo-Formio. Impérativement rappelé en France par le Directoire, qui se voyait trompé dans ce qu'il attendait de son envoyé, il fut tout à la fois privé de son grade de général et de la place de chef du bureau topographique, dans laquelle il ne fut réintégré qu'après la révolution du 18 brumaire (9 novembre 1799). Appelé au commandement extraordinaire de Lunéville et de tout le département de la Meurthe (24 septembre 1800), il fut chargé, après le traité de paix signé à Paris entre la France et la Russie, de diriger vers leur patrie les prisonniers russes qui étaient au pouvoir des Français. Les égards que Clarke eut pour eux lui valurent une épée enrichie de diamants que l'empereur de Russie lui fit remettre. Ambassadeur en Toscane (23 septembre 1801) auprès du jeune prince de Parme, qui venait d'être appelé au trône d'Étrurie, il revint en France en 1804, et devint la même année conseiller d'État et secrétaire intime de Napoléon pour la partie de la guerre. Remis en activité comme général (24 octobre 1805), il suivit Napoléon en Allemagne, combattit à Ulm, à Iéna, où il força les grenadiers du régiment saxon de Hundt de lui remettre leur drapeau et plusieurs pièces de canon, et fut successivement gouverneur général de la haute et basse Autriche (15 novembre 1805), d'Erfurt (octobre 1806) et de Berlin (en novembre suivant). Il fut appelé à succéder à Berthier comme ministre de la guerre le 9 août 1807, et il occupa ce poste jusqu'au 3 avril 1814. Les services éminents qu'il rendit

alors, tant par l'ordre et la méthode qu'il introduisit dans toutes les branches de cette administration que par l'activité avec laquelle, en 1809, il parvint, en moins de trois semaines, à opposer une armée de 60,000 hommes aux Anglais qui sous lord Chatam venaient de débarquer dans l'île de Walcheren, lui valurent les titres de comte d'Hunebourg et de duc de Feltre (24 avril 1808 et 15 août 1809). Il envoya (8 avril 1814) son adhésion à la déchéance prononcée contre l'empereur Napoléon, et fut créé pair de France (6 juin). Appelé par Louis XVIII (le lendemain de l'entrée de Napoléon à Lyon) à prendre le portefeuille de la guerre (11 mars 1815), Clarke suivit ce prince à Gand, où il fut chargé d'une mission auprès du prince de Galles, alors régent d'Angleterre. Ramené en France avec la seconde restauration, il fut nommé gouverneur de la 9e division militaire, et reprit le portefeuille de la guerre le 28 septembre suivant. Maréchal de France le 3 juillet 1816, il donna sa démission de ministre le 12 septembre, et se retira à Neuviller, où il mourut, à l'âge de cinquante-trois ans.

Peu d'hommes d'État ont été plus sévèrement jugés que le duc de Feltre qui fut tour à tour accusé d'avoir formé les gardes d'honneur (1813) dans le but d'augmenter le mécontentement des familles riches, qui avaient déjà dépensé des sommes énormes pour sauver leurs fils de la conscription; d'avoir fait remplir de cendre les cartouches délivrées aux soldats en 1814; enfin, quelques biographes trouvent la preuve certaine d'une trahison dans les *égards* qu'un général étranger lui témoigna lors de la délivrance des passeports accordés à toutes les personnes qui suivirent l'impératrice à Blois. Sans chercher ici à disculper entièrement le duc de Feltre, notre impartialité nous fait un devoir de rappeler l'opinion de Napoléon et le silence qu'il garde sur les faits reprochés à Clarke, faits qu'il n'aurait pas manqué de flétrir s'ils eussent été vrais. Les paroles de l'empereur sont d'un si grand poids pour la mémoire du maréchal, que nous croyons devoir les consigner ici. « Clarke, disait Napoléon « (*Mémorial de Sainte-Hélène*, 10 octobre 1816) « avait la manie des parchemins; il passait une « partie de son temps, à Florence, à rechercher « une généalogie; il s'occupait aussi beaucoup de « la sienne, et était venu à bout de se persuader, je crois, qu'il était le parent de tout le « faubourg Saint-Germain. Nul doute qu'il ne « se croie aujourd'hui beaucoup plus relevé « d'être le ministre d'un roi légitime que d'avoir été celui d'un empereur parvenu. Il jouit « dans ce moment, dit-on, d'une grande faveur; « je lui en souhaite la durée. Elle a commencé « peu de jours avant mon arrivée à Paris, au « moment où la cause du roi était désespérée : « il aura trouvé beau d'accepter un ministère « quand tout paraissait perdu. Je n'ai rien à « dire contre : cela peut avoir son beau côté; « mais il faut avoir des convenances, et il en a « manqué. Toutefois, je lui pardonne facilement « ce qui me concerne. Plus d'une fois, en 1813 « et en 1814, on essaya de m'inspirer des doutes « sur sa fidélité; je ne m'y arrêtai jamais : je « l'ai toujours cru probe et honnête. »

Le duc de Feltre eut trois fils : l'aîné, *Edgar Clarke*, comte d'Hunebourg, né le 30 octobre 1799, pair de France à titre héréditaire le 7 février 1825, démissionnaire le 3 janvier 1832, mourut le 29 mars 1852, sans laisser de postérité. En lui s'est éteinte la maison ducale de Feltre. Le second fils, *Arthur*, né en 1802, mort en 1829, avait pris part, comme officier, à l'expédition de Morée. Le troisième, *Alphonse*, né à Paris, le 27 juin 1806, mort le 5 décembre 1850, s'était livré à l'étude de la musique. Élève de Reicha, il se fit connaître, entre autres, par la composition du *Fils du prince*, opéra-comique joué le 28 août 1831, et celle de *il Incendio di Babilonia*, opéra séria, en deux actes, représenté en société le 27 mai 1834. Il était affligé d'une forte obésité.

A. Sauzay.

Archives de la guerre. — *Bulletins de la grande armée.* — *Moniteur*, 1818, p. 1300. — *Mémorial de Sainte-Hélène.* — *Vict. et conq.*, t. 1, 18 ; II, 13, 16, 17, 18, [illegible] 23, 24.

CLARKE (*Jean*), l'un des fondateurs [illegible] de Rhode-Island, mort le 20 avril 1676. D'[illegible] médecin à Londres, il vint ensuite dans le [illegible]sachusetts, qu'il quitta bientôt après pour [illegible] s'établir avec ses co-émigrants dans Aquetneck, qui reçut de ses nouveaux habitants le nom [illegible] Rhode-Island, sans doute à cause de quelque ressemblance de configuration avec l'île de [illegible]des. Le pays leur convenait, à raison de sa [illegible]tilité et de la salubrité du climat. Ils l'acquirent des Indiens Narragansetts le 7 mars 1638, et [illegible]cèrent au nord de l'île, dans un endroit app[illegible] Portsmouth, le siége principal de la colonie. [illegible] paya au *sachem* quarante brassées de co[illegible] blancs. Ce prix, avec les accessoires et les [illegible]sents faits aux vendeurs, firent de cette acquisition une des plus coûteuses qui aient eu [illegible] dans la Nouvelle-Angleterre. En 1644 Clarke établit à Newport une église, dont il se fit [illegible]teur. Mais ses doctrines religieuses, qui tend[illegible] à des innovations, lui suscitèrent des persé[illegible]tions. En 1651, lors d'une visite qu'il fit a[illegible] quelques autres citoyens de Newport, au [illegible] de l'église de cette ville, chez un de leurs co[illegible] citoyens, avancé en âge, résidant à Lynn, et [illegible] avait besoin de leurs conseils spirituels, Clarke était occupé à prêcher au sein de cette famille, quand soudain il fut interrompu par deux co[illegible]tables, qui l'arrêtèrent, lui et ses compagnons, [illegible] vertu d'un ordre signé d'un des magistrats [illegible] gouvernement. Le mandat d'arrêt les qualifi[illegible] d'étrangers répandant des doctrines erron[illegible] Clarke ne fut remis en liberté qu'après a[illegible] payé une amende; en même temps il reçut l'[illegible]jonction de quitter la colonie. Obadiah H[illegible] son compagnon, qui ne put pas payer c[illegible] lui, fut fouetté publiquement à Boston. Par-

dant qu'il était en prison, Clarke avait écrit un mémoire justificatif de ses doctrines. En Angleterre, où il se rendit ensuite, il défendit énergiquement les intérêts de la colonie naissante, et surtout sa liberté religieuse, aux termes mêmes d'une adresse de ses commettants, qui demandaient qu'on ne s'immisçât point dans le secret de leur conscience, secret qui devait être inviolable tant qu'on ne troublait point l'ordre général (*so long as human orders, in point of civilty, are not corrupted or violated*). En même temps il sollicita et obtint le rappel du gouverneur Coddington, et en 1663 Rhode-Island dut aux persévérants efforts de Clarke une charte nouvelle, plus favorable que la première. Revenu à Newport en 1664, il y reprit ses fonctions pastorales. Il laissa un ouvrage intitulé : *Mauvaises nouvelles de la Nouvelle-Angleterre, ou récit de la persécution qu'on exerce dans ce pays.* V. R.

Sparks, *American Biog.*, IV, V, VI. — Callender, *Century sermon*, dans *Rhode-Island hist. collect.*, vol. VI.

CLARKE (*Jean*), graveur écossais, né vers 1650, mort à Londres, en 1721. Il exécuta les portraits des personnages les plus distingués de son temps. La planche dans laquelle il a représenté Guillaume, prince d'Orange, et Marie son épouse, Charles II, la reine, le prince Robert, le duc d'York, le prince duc de Montmouth et le général Monk, est un véritable monument historique. Il a laissé en outre douze pièces remarquables par leur originalité et la vérité des parodies; elles sont connues sous le nom de *the Humors of harlequin*.

Strutt, *Biograph. dictionary of engravers.*

CLARKE (*Samuel*), théologien et prédicateur anglican, né en 1599, à Woolston, dans le comté de Warwick, mort le 25 décembre 1682. Il se distingua par son talent pour la chaire, sous le protectorat de Cromwell et le règne de Charles II. Ses principaux ouvrages sont : *A mirror or looking-glass for saints and sinners*, Lond., 1645; — *the Marrow of ecclesiastical history*; 1649 et 1675, in-4° et in-fol.; — *a general Martyrology*; 1651, in-fol.; — *the Marrow of Divinity*, etc.; 1659, in-fol.;—*the Lives of sundry eminent persons in this latter ago*; Londres, 1683, in-fol.

Rose, *New biographical dictionary*. — Wood, *Athenæ Oxonienses*. — Assemann, *Biblioth. orientalis.*

CLARKE (*Samuel*), théologien anglican, fils du précédent, né en 1627, mort le 24 février 1701. Forcé par Cromwell de renoncer à l'emploi qu'il exerçait au collége de Pembroke, à Cambridge, il se livra à l'étude des livres saints. Son principal ouvrage est : *Annotations on the Bible*; 1690, in-fol.

Rose, *New biographical dictionary*. — Granger, *Biog. hist.*

CLARKE (*Samuel*), orientaliste anglais, né en 1623, à Brackley, dans le comté de Northampton, mort à Oxford, le 27 décembre 1669. Il fut architypographe de l'université d'Oxford, et surveilla l'impression de la Bible polyglotte de Walton. On a de lui : *Variæ lectiones et observationes in chaldaicam paraphrasim*, dans le 6e vol. de la Bible de Walton; — *Scientia metrica et rhythmica, seu tractatus de prosodia arabica, ex autoribus probatissimis eruta*, à la suite de l'édition du *Carmen Tograï*, donnée par Pococke; Oxford, 1661, in-8°; — *Masseceth Boracoth : titulus talmudicus in quo agitur de benedictionibus, precibus et actionibus gratiarum, adjecta versione latina in usum studiosorum litterarum talmudicarum*; ibid., 1667, in-8° ; — *Paraphrastes chaldæus in librum Paralipomenon*; — *Septimum Bibliorum polyglottum volumen*, etc.; ouvrage resté manuscrit.

Wood, *Athenæ Oxonienses*. — Walton, *in Prolegom.*

CLARKE (*Samuel*), philosophe anglais, né à Norwich, le 11 octobre 1675, mort le 17 mai 1729. Il fit ses études à l'université de Cambridge. Peu satisfait du système de Descartes, qui alors dominait encore, il fit ses études sous la direction de Newton, dont il traduisit l'Optique en latin, en 1706. Il se livra avec la même ardeur à la philosophie, à la théologie et à la philologie. L'évêque de Norwich, grand ami des sciences et dans la maison duquel Clarke passa plusieurs années, le fit son chapelain. En 1706 Clarke fut nommé titulaire d'une paroisse de Londres, ensuite chapelain de la reine Anne, et enfin, en 1709, recteur de Saint-James. Il s'attira beaucoup de désagréments par son ouvrage sur la Trinité (1712), dans lequel il annonça que l'Église primitive n'en avait pas admis le dogme. Mais le corps des évêques, qui sagement voulut éviter toute controverse à cet égard, admit une explication, bien insuffisante pourtant, et se contenta de la promesse que lui fit Clarke de ne plus écrire sur cette matière. Du reste, Clarke combattit énergiquement les esprits forts de son temps, entre autres Dodwell, contre qui il chercha à prouver l'immortalité de l'âme. Les plus célèbres de ses ouvrages sont une suite de discours sur l'existence et les attributs de Dieu, intitulés : *a Demonstration of the being and attributes of God* (Londres, 1705) : ce traité a été traduit en français par Ricottier (Amst., 1727, 3 vol. in-8°); — et *Verity and certitude of natural and revealed religion* (Londres, 1705). Son édition de *Jules César* est très-estimée; la mort vint interrompre celle qu'il avait commencée d'*Homère*, dont il n'a publié que les douze premiers chants de l'*Iliade*. Son fils, SAMUEL Clarke, fit paraître la suite, ainsi que l'*Odyssée*. On a imprimé à Londres la collection des œuvres philosophiques de Clarke (1738-1742, 4 vol. in-fol.).

Le principal ouvrage philosophique de Clarke (*de l'Existence et des attributs de Dieu*) est principalement destiné à la réfutation des doctrines de Hobbes et de Spinoza. Clarke les combat, en employant contre eux la forme et la méthode de raisonnement qu'ils avaient eux-mêmes

adoptées. Il raisonne *a priori*, et suit une méthode purement métaphysique et mathématique. L'ouvrage est divisé en deux discours; dans le premier l'auteur établit successivement : 1° que quelque chose a existé de toute éternité; 2° qu'un être indépendant et immuable a existé de toute éternité; 3° que cet être indépendant et immuable qui a existé de toute éternité existe par lui-même. Il dit en passant quelques mots sur la question de l'éternité de la matière, question qui est suivant lui étrangère à celle de l'existence de Dieu. Puis il démontre l'éternité, l'infinité et l'unité de Dieu. Il les prouve *a priori*, en faisant voir qu'il y a une connexion nécessaire entre ces attributs et l'existence par soi-même. Cherchant ensuite à démontrer que Dieu est un être intelligent, il avoue que cette démonstration peut difficilement se faire *a priori*; mais il la fait *a posteriori*, en s'appuyant sur les causes finales, sur l'existence de l'intelligence humaine, qui ne peut avoir été créée que par une autre intelligence, enfin sur l'existence du mouvement, dont le principe premier doit être dans une cause intelligente préexistante. Arrivant à démontrer contre Spinoza que Dieu est un agent libre, il le prouve encore par différentes raisons : la liberté suivant lui dérive nécessairement de l'intelligence. Il argumente aussi sur les changements que l'on remarque dans les choses du monde et sur les causes finales. Il ajoute qu'une cause infinie qui agirait nécessairement ne pourrait produire que des effets infinis, et que puisqu'il existe des choses finies, la cause qui les a produites doit être un agent libre. Enfin, il dit que quand on ne reconnaît aucune cause libre, on est forcé d'admettre une série de causes s'enchaînant à l'infini, ce qui est absurde. Il termine ce premier discours par la démonstration des attributs moraux de Dieu, la bonté, la sagesse, la justice, la vérité.

Le second discours a pour objet la démonstration des vérités de la religion naturelle et de la religion chrétienne. Clarke démontre d'abord la réalité des idées de devoir, de juste et d'injuste, de mérite et de démérite. Il donne ensuite les preuves rationnelles en faveur de la croyance à l'immortalité de l'âme et aux peines et récompenses après la mort. Ce que ce discours renferme de plus important, c'est la réfutation de l'opinion de Hobbes sur l'origine du droit. Hobbes, comme on sait, prétend qu'originairement et dans la nature des choses il n'y a aucune différence entre le bien et le mal, le juste et l'injuste; les obligations morales résultant uniquement des lois positives et de l'autorité de ceux qui gouvernent. Clarke, en le réfutant, cherche surtout à le mettre en contradiction avec lui-même : il montre que ces contrats même, auxquels les hommes, suivant Hobbes, s'assujettissent dans des vues d'intérêt, ne pourraient jamais être exécutés s'il n'y avait pas une loi naturelle antécédente. De la religion naturelle Clarke passe à la religion chrétienne : il démontre d'abord qu'il étai nécessaire que Dieu se révélât; il énumère ensuite les différentes preuves de la vérité du chris tianisme. Traitant la question de la possibili des miracles, il établit que par rapport au hommes les choses peuvent être naturelles o surnaturelles, mais que cette distinction n'exist pas par rapport à Dieu.

Un argument en faveur de l'existence de Die que l'on a remarqué à cause de sa nouveauté, que l'on a quelquefois désigné sous le nom d'a *gument de Clarke*, mérite une mention partic lière; il est fondé sur la réalité de l'espace et d temps. Clarke, d'après Newton, regardait l'e pace et le temps comme étant quelque chose réel, d'absolu, et non simplement l'ordre d coexistences et des successions, comme croyait Leibnitz. Il ne les regardait cepend pas comme des substances, mais comme d propriétés de la substance divine. Il déduisait là un argument en faveur de l'existence de Di en se fondant sur ce que des propriétés ne p vent pas exister sans que la substance à laque elles appartiennent n'existe aussi.

Le second ouvrage philosophique de Clarke sa polémique contre Dodwell et Collins sur l' mortalité et l'immatérialité de l'âme. Dod avait publié un livre dans lequel, entre autres radoxes, il établissait le principe que les â ne sont pas immortelles naturellement, mai le deviennent que par le baptême conféré pa évêques chrétiens. La réfutation que fit Cl de ce livre amena dans la lice un advers beaucoup plus redoutable que Dodwell, An Collins. Il contesta non-seulement l'immort de l'âme, mais encore son immatérialité, su quelle Clarke avait établi son principal argu Pour démontrer l'immortalité de l'âme, Cl se fonda surtout sur l'existence du sentim térieur, de la pensée. La matière est divi divisée : donc toutes ses causes doivent ê lement divisibles et divisées. Le sentim térieur est un, simple, indivisible : donc peut être la faculté que d'une substance sim indivisible, et par conséquent immatériel

Le troisième ouvrage philosophique de C est relatif au libre arbitre : c'est une rép un ouvrage sur ce sujet, publié par Antoin lins, qui fonde son principal argument c libre arbitre sur ce que nos actions sont d minées par nos conceptions, et que nos c tions ne sont pas libres. Clarke lui répond liberté des conceptions n'a rien à faire ave des actions. Nos conceptions détermine doute nos actions, mais non pas avec cett sité absolue et irrésistible à laquelle ob balance ou une horloge. Collins, dans l livre, confond l'indifférence par rapport a voir (c'est-à-dire un pouvoir physique égal ou de ne pas agir) et l'indifférence d'incli (c'est-à-dire une approbation égale d'une ou de son contraire). Il suppose toujours q

un homme n'est pas déterminé irrésistiblement, comme une balance l'est par les poids, les motifs et les raisons d'agir, quels qu'ils soient, n'ont sur lui aucune influence, qu'il n'y a aucun égard.

Le quatrième ouvrage philosophique de Clarke est intitulé *Discours sur les obligations nécessaires de la religion naturelle.* Ce n'est pas le plus profond des ouvrages de Clarke, mais c'est le plus original. Il propose une théorie particulière sur la philosophie morale, qu'il veut fonder sur la notion de la convenance des choses (*the fitness of things*). Toutes les choses suivant lui ont, en vertu des lois que la Divinité leur a imposées, leur nature et leur rapport déterminé, par lequel elles concourent à l'harmonie générale de l'univers. L'homme concourt à ce but général de la création; il a sa nature et son rapport aux choses déterminé par Dieu lui-même; la moralité pour lui consiste à agir conformément à cette nature et à ce rapport. Le grand principe de la morale est le suivant: Agis avec les êtres inanimés, sensibles et rationnels d'une manière qui s'accorde avec la convenance qu'ont les êtres entre eux par rapport à l'univers entier. Clarke donne aussi pour base à la morale la volonté divine, qui est le principe premier des lois naturelles et de la convenance des choses; mais ce n'est là pour lui qu'une base secondaire de la morale. La convenance des choses est déterminée par leurs lois éternelles et immuables; elle serait toujours le principe de la morale, même quand il n'y aurait pas de Dieu ni d'immortalité.

Il ne nous reste plus qu'à mentionner les discussions de Clarke avec Leibnitz. Elles furent provoquées par une lettre de Leibnitz adressée à la princesse de Galles, et dans laquelle il combattait la philosophie de Newton. La discussion porta sur deux points principalement, la nature de l'espace et du temps et le libre arbitre. Newton soutenait que l'espace et le temps étaient quelque chose de réel et d'infini, qu'ils étaient non des substances, mais des qualités ou propriétés de la substance divine, des suites nécessaires de son existence. C'est en ce sens qu'il avait dit que l'espace était une sorte de *sensorium* de la Divinité (1). Leibnitz réfuta cette opinion, et chercha à établir que l'espace n'est autre chose que l'ordre ou l'arrangement des corps, l'ordre des coexistences ou des situations; que de même le temps est l'ordre des successions, c'est-à-dire des choses qui existent successivement. L'espace et le temps sont quelque chose de tout à fait relatif; si l'on suppose l'univers anéanti, Dieu seul existant, l'espace et le temps disparaissent, ils n'existent plus que dans les idées, comme de simples possibilités. Clarke, en répondant à Leibnitz, allègue que l'univers matériel est fini et se meut dans un espace vide infini: ce qui prouve que l'espace existe indépendamment de l'univers et de ses différentes parties. Il argumente aussi sur ce que l'espace et le temps sont des quantités, ce qu'on ne peut pas dire de l'ordre des coexistences et des successions. Quant à la question de la liberté divine et humaine, il emploie contre Leibnitz à peu près les mêmes arguments qu'il avait fait valoir contre Collins.

Clarke est un métaphysicien que l'on a beaucoup trop vanté: c'était un esprit sec, qui avait peu d'invention et de profondeur, mais qui possédait à un assez haut degré un certain talent d'analyse et de controverse subtile, qui se trouve quelquefois dans les intelligences médiocres. Il n'a introduit dans la science philosophique presque aucune idée nouvelle; celles dont on lui a fait quelquefois des titres de gloire ne sont que les développements des pensées de Newton.

L'ouvrage sur l'existence de Dieu a été traduit en français par Ricottier; les lettres contre Leibnitz ont été traduites à Londres du vivant de Clarke et sous ses yeux. On les trouve dans la collection de Des Maiseaux, ainsi que la traduction de la réponse de Clarke à Collins sur le libre arbitre. Il n'y a donc que deux ouvrages philosophiques de Clarke qui n'aient pas été traduits en français; c'est son livre sur les obligations de la religion naturelle et sa polémique contre Dodwell et Collins au sujet de l'immatérialité et de l'immortalité de l'âme. On trouve une analyse assez complète de ce dernier ouvrage de Clarke dans la *Bibliothèque choisie* de Leclerc, tome XXVI. Il est analysé aussi dans l'article de Naigeon sur Collins dans l'*Encyclopédie méthodique*, article qui est écrit d'ailleurs avec une extrême partialité, et dans lequel Clarke est jugé avec une grande injustice. [M. Amédée Prévost, dans l'*Enc. des g. du m.*].

Nicéron, *Mémoires*, t. 25, p. 346. — William Whiston, *Historical memoirs of the life of Dr. S. Clarke*, etc. — Hoadley, *Vie de S. Clarke*. — Sykes, *Vie de S. Clarke*.

* **CLARKSON** (*Thomas*), célèbre philanthrope anglais, principal promoteur de l'abolition de la traite et de l'esclavage des noirs, né à Wisbeck, en Angleterre, en 1761, mort le 26 septembre 1846. Il étudia à Cambridge, et dès 1785 il concourut par un écrit latin pour le prix proposé par l'université de Cambridge sur cette question: *Est-il juste de soumettre les hommes à l'esclavage?* Et il le remporta: en juin 1786 il en publia une traduction en anglais, sous le titre d'*Essai sur l'esclavage et sur le commerce de l'espèce humaine* (trois parties, 167 pag. in-8°). Il s'appuya principalement des recherches du ministre David Ramsay (1784) et des publications de Granville Sharpe (1781). Il renonça, pour se vouer à la solution de cette question importante et difficile, à la carrière ecclésiastique, à laquelle il était destiné par ses parents, pauvres, et dans laquelle il avait déjà obtenu le diaconat.

(1) *As a sensorium*. La plupart des historiens de la philosophie, en rapportant ce passage, ont supprimé le mot *as* (en quelque sorte), et ont ainsi défiguré la pensée de Newton.

Dès 1783 une société de quakers s'était formée à Londres pour travailler, à l'exemple des quakers américains, à l'abolition de la traite. Avant eux, de 1776 à 1781, Condorcet avait traité ce sujet sous toutes ses faces. En 1770 un avocat du parlement de Paris, Henrion de Pansey (depuis premier président de la cour de cassation) avait honoré son pays en faisant consacrer le principe de la liberté naturelle, et en obtenant la liberté pour un esclave débarqué en France. Enfin, Montesquieu, en 1750, avait flétri, dans les pages immortelles de l'*Esprit des lois*, cet infâme trafic, et avait demandé comment les nations, qui font entre elles tant de conventions inutiles, ne se réunissaient pas en un traité pour l'abolir. Ce vœu n'a été exaucé qu'au congrès de Vienne, en 1815. Du temps de Clarkson, et malgré les progrès de l'opinion publique, la traite s'exerçait avec plus d'étendue que jamais sur les côtes d'Afrique, pour fournir des travailleurs aux colonies et au continent de l'Amérique. Le 22 mai 1787 il se forma à Londres, sous la présidence de Sharpe, une société plus générale qui, avec le zèle et l'activité de Clarkson et les talents oratoires de Wilberforce, membre du parlement, devait porter des coups directs à la coalition redoutable des trafiquants et des planteurs. Aussitôt la société se mit à l'œuvre, et par la plume de Clarkson elle publia, le 15 janvier 1788, un écrit dans lequel elle démontrait les inconvénients politiques autant que moraux de ce trafic, de nature à compromettre l'avenir des établissements coloniaux. Pour recueillir les preuves à l'appui de cette thèse, Clarkson se transportait chaque année dans les ports d'Angleterre, interrogeait les matelots et tous ceux qui étaient témoins oculaires des faits. Il fut bien des fois insulté pour ces courageuses investigations, et exposé à des périls personnels. En 1789 il publia son troisième ouvrage sur ce sujet.

Au mois de mai 1788, le célèbre Pitt, fils de lord Chatam, pendant une maladie de Wilberforce, avait présenté à la chambre des communes, de concert avec la société présidée par Sharpe, une motion tendant à prendre en considération la situation des nègres d'Afrique et à remédier aux abus de la traite. En mars 1789 Fox promit son appui à la société, et Wilberforce le 12 mai développa sa motion ayant un but plus hardi, celui de l'interdiction même du commerce des esclaves. Le conseil privé ainsi que la chambre des communes avaient pris la proposition en considération, et avaient ouvert une enquête pour constater les faits. Ce fut à cette occasion que Clarkson, dont la santé était affaiblie par ses voyages, redoubla d'efforts pour convaincre le gouvernement et le parlement de la vérité des sévices et des pertes énormes que ce trafic entraînait dans la population des noirs. Il vint en France, après la session. Dès l'ouverture des états généraux, le 5 mai 1789, Necker, avec l'assentiment de Louis XVI, déplorait devant les représentants de la nation française les résultats de la traite, et formulait des vœux pour son interdiction future. Clarkson trouva organisée la Société des amis des noirs, dont faisaient partie Lafayette, Mirabeau, La Rochefoucault, Condorcet, Grégoire, Brissot, et autres personnages influents. Il fut présenté à Louis XVI. En avril 1791 Wilberforce fit une deuxième motion pour arrêter l'importation des esclaves dans les colonies occidentales. Elle fut rejetée; mais Clarkson et ses amis obtinrent la signature de plus de trois cents pétitions en sa faveur. Trois cent mille personnes s'engagèrent à s'abstenir de l'usage du sucre cultivé par des mains esclaves. En même temps l'Assemblée constituante de France déclarait l'égalité des droits entre les hommes de couleur affranchis et les créoles, et garantissait les droits politiques aux premiers comme aux seconds. En avril 1792 les débats recommencèrent au parlement d'Angleterre, et les adversaires de l'abolition furent obligés de se borner à demander l'extinction graduelle de la traite, et sa suppression en 1800. En 1793 le duc de Clarence, depuis Guillaume IV, signataire du bill de l'abolition de l'esclavage, accusait les abolitionistes de fanatisme et d'hypocrisie. Wilberforce, qu'il désignait nominativement, n'en continua pas moins, d'accord avec Clarkson, son fidèle collaborateur, le cours de ses motions en 1794, 1795 et 1796. Mais la guerre maritime et les désastres de Saint-Domingue avaient refroidi les esprits; et malgré l'union persévérante de Pitt et de Fox avec Wilberforce, de 1797 à 1799, les abolitionistes suspendirent leur action jusqu'en 1804. Clarkson ne s'adressait plus qu'à la presse pour éclairer l'opinion publique. Alors la Société se renforça de l'adjonction de Brougham, Macaulay et autres. Pendant sept ans Clarkson, l'âme de cette société, avait entretenu une correspondance avec plus de quatre cents personnes, et fait plus de quarante mille kilomètres pour se procurer des preuves des crimes des traitants. Qu'on juge de la haine qu'on lui portait! En 1789 David Ramsay, qui avait fait les premières révélations, avait succombé devant les attaques dont il était l'objet, et son antagoniste s'était vanté publiquement de l'avoir tué par sa polémique. On vit les mêmes attaques se produire contre Wilberforce, qu'on accusait de vénalité, comme on accusa depuis les abolitionistes français d'être soudoyés par les pauvres noirs, tandis que les colons corrompaient les gouverneurs pour faire la traite de 1814 à 1830, et salariaient la presse de 1830 à 1848. Clarkson eut la fermeté d'âme de ne s'en point laisser imposer, et de poursuivre son œuvre. En 1806 une nouvelle motion de Wilberforce fut écartée par accident, quoique celle de 1804 eût été acceptée au parlement par d'imposantes majorités, pendant qu'en 1802 l'esclavage avait été rétabli par une loi dans les colonies françaises. Clarkson reprit son œuvre avec son activité ordinaire. Le ministère Fox, qui en 1806 succéda à celui de Pitt, interdit l'im-

portation des esclaves dans les colonies conquises, et la mesure reçut l'approbation des deux chambres.

Enfin, en 1807, la traite fut définitivement abolie ; et ce fût un premier triomphe pour Clarkson. En 1815 Napoléon publia un décret d'adhésion à ce principe, et répara ainsi la faute commise en 1802. La suppression de la traite conduisait nécessairement à l'abolition de l'esclavage. Clarkson fut encore l'âme de la société qui se forma dans le but de l'obtenir. Un bill proposé en 1833 en fixa le terme au 1er août 1840 ; mais ce terme fut rapproché à l'année 1838. Wilberforce avait déclaré borner sa longue et laborieuse tâche à l'abolition de la traite, et mourut en 1833. Clarkson vécut assez longtemps pour voir arriver le terme de l'émancipation, le jour où dans les colonies anglaises huit cent mille créatures humaines célébrèrent leur retour à la liberté. Ce fut un jour pur de tout excès, malgré bien des prédictions sinistres.

Président de la société britannique pour l'abolition de l'esclavage dans le monde entier, Clarkson, malgré son grand âge, ne cessa de correspondre avec ceux qui à l'étranger s'intéressaient au succès de l'œuvre. En 1840 une grande réunion eut lieu à Exeter-Hall, présidée par un prince royal, séance à laquelle prirent part l'ambassadeur de France, M. Guizot, et le délégué de la Société française. Là, au milieu du silence le plus religieux, parut Clarkson, l'illustre vieillard, presque octogénaire, appuyé sur sa belle-fille, et accompagné de son petit-fils ; il faudrait avoir assisté à cette assemblée pour éprouver l'émotion que plus de cinquante ans de travaux désintéressés et dictés par le pur amour de l'humanité faisaient éprouver aux quatre mille spectateurs, animés des mêmes sentiments. Il ne prononça que quelques mots, pour dire que la pensée qui lui avait fait consacrer sa vie au triomphe de cette cause lui était venue de Dieu, et que, plus heureux que tant d'autres athlètes, surpris en chemin par la mort, il avait le bonheur de voir presque tous ses vœux exaucés. Huit ans après, François Arago mit fin, par un décret du gouvernement provisoire de la France, aux mesures dilatoires que trop de circonspection et une résistance sourde ne cessaient d'opposer à l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises, malgré le malaise qu'éprouvaient les colons de cet état transitoire. Une équitable indemnité, provoquée par les abolitionistes eux-mêmes, vint fermer la bouche aux récriminations. Clarkson a pu pressentir cette troisième phase de sa laborieuse carrière ; car il n'est mort que le 26 septembre 1846, à sa résidence de Playford, près Ipswich. Les enfants de Wilberforce, en publiant la vie de leur illustre père, ont contesté à Clarkson l'antériorité de ses efforts et l'influence de son entremise. Mais lord Brougham, dans la préface de l'édition de 1839 de l'*Histoire de l'abolition de la traite*, a prouvé qu'en ce point ils avaient méconnu la vérité et les sentiments de leur père. Sans doute Clarkson n'avait pas les talents oratoires de Wilberforce, mais c'est de l'alliance de ces deux hommes qu'est résulté le triomphe obtenu sur la première question ; leur liaison fut inaltérable. Wilberforce s'est arrêté, sans doute épuisé par ses luttes parlementaires ; mais Clarkson a poursuivi l'œuvre trente ans de plus.

La Société américaine de New-York chargea W. Jay de faire l'éloge de Clarkson (23 octobre 1846). La Société de Londres prit le 30 octobre de la même année une délibération solennelle pour honorer sa mémoire ; et la Société française entendit, de la part d'un de ses membres, l'éloge du célèbre philanthrope. En 1846 sa ville natale frappa une médaille en son honneur, et les peintres Roem et Hayden ont fait son portrait. Son nom est inscrit sur le socle de la statue de Guttenberg à Strasbourg, fait par David (juin 1840). Mais ce qui est plus remarquable, c'est que le conseil de la Cité de Londres a placé sa statue dans la salle des séances à Guild-Hall, pour réparer les outrages que cinquante ans auparavant les traficants de la Cité avaient prodigués à ce bienfaiteur de l'humanité.

Clarkson a publié, outre ses nombreux mémoires polémiques contre l'esclavage, un Tableau du quakérisme, qui a été traduit en français, sous le titre d'*Histoire des quakers ;* Genève, 1820, in-8° ; — l'*Histoire de l'abolition de la traite*, 1808, 2 vol. in-8°, traduite par l'évêque Grégoire, sous le titre d'*Histoire du commerce homicide appelé traite des noirs*, *ou cri des Africains contre leurs oppresseurs ;* 1822, in-8°. Cette œuvre principale, dans laquelle Clarkson rend hommage à tous ceux qui ont coopéré au succès de l'œuvre, a été réimprimée à Londres, avec son portrait et une préface anonyme de 32 pages (de lord Brougham), en un beau volume in-8°, par la Société anglaise d'abolition. Enfin, Clarkson est auteur de Mémoires sur la vie publique et privée de G. Penn ; 2 vol. in-8°, 1813.

ISAMBERT.

Notice biographique sur Clarkson, dans l'*Antislavery Reporter*, 1846. — Notice de M. Isambert, dans le recueil de la Société française, *l'Abolitioniste*, t. III, p. 337-349.

*CLARUS (*C. Septicius*), préfet du prétoire sous Adrien, vivait dans la première moitié du deuxième siècle de l'ère chrétienne. Il nous est connu par la correspondance de Pline le jeune. « Je ne connais, dit de lui cet écrivain, rien de plus vrai, de plus simple, de plus candide, de plus fidèle, » (*quo nihil verius*, *nihil simplicius*, *nihil candidius*, *nihil fidelius*). Clarus fut nommé préfet du prétoire par Adrien ; mais il perdit bientôt cette place, victime, comme d'autres amis de ce prince, de son humeur soupçonneuse.

Pline, *Epistol.*, I, 1, 15 ; II, 9 ; VII, 28 ; VIII, 1. — Spartien, *Hadr.*, 9, 11, 15.

*CLARUS (*M. Erucius*), homme d'État ro-

main, frère du précédent, vivait vers 110 de l'ère chrétienne. Pline le cite comme un homme d'honneur, de probité, de savoir, et comme un habile avocat. C'est probablement le même Erucius Clarus qui prit et brûla Séleucie, avec Julius Alexandre, et le même aussi qui fut consul supplémentaire avec Tr. Julius Alexandre, en 117, l'année de la mort de Trajan.

Pline, *Epist.*, II, 9. — Dion Cassius, LXVIII, 30.

*CLARUS (*Sextus Erucius*), homme d'État et littérateur romain, vivait vers le milieu du deuxième siècle de l'ère chrétienne. Comme son père et son oncle, il fut l'ami de Pline, qui l'appuya de tout son crédit. Dans une lettre à Apollinaire, Pline raconte tout ce qu'il a déjà fait pour son ami, et donne en même temps sur celui-ci quelques détails biographiques. « Les démarches, dit-il, que fait mon ami Sextus Erucius pour obtenir la charge de tribun me donnent une véritable inquiétude. Je ressens pour cet *alter ego* des agitations qu'en pareille occasion je n'ai point senties pour moi-même. D'ailleurs, il me semble que mon crédit, mon honneur et ma dignité sont compromis. J'ai obtenu de l'empereur pour Sextus une place dans le sénat et la charge de questeur. Il doit à mes sollicitations la permission de demander celle de tribun. Si le sénat la lui refuse, j'ai peur que je ne paraisse avoir surpris le prince..... Quand une raison si pressante me manquerait, je n'aurais guère moins d'ardeur pour l'élévation de Sextus. C'est un jeune homme plein de probité, de sagesse, de savoir, et de qui l'on ne peut dire trop de bien, ainsi que de toute sa maison. » Erucius Clarus, suivant Aulu-Gelle, se livrait avec ardeur à l'étude de l'ancienne littérature. D'après le même auteur, il fut préfet de la ville et deux fois consul. L'époque de son premier consulat nous est inconnue, mais Spartien et une ancienne inscription nous apprennent qu'il fut consul pour la seconde fois en 146, avec Cn. Claudius Severus.

Pline, *Epist.*, II, 9. — Aulu-Gelle, VI, 6; XIII, 17. — Spartien, *Sever.*, 1.

*CLARUS (*Erucius Clarus*), homme d'État romain, probablement petit-fils du précédent. Il fut créé consul en 193 de J.-C., avec Q. Sosius Falco. L'empereur Commode avait résolu de faire tuer les deux consuls le jour de leur entrée en charge, le 1er janvier; mais il fut assassiné la veille. Après la mort de Niger, un des prétendants au trône, Sévère voulut que Clarus se fît délateur et accusât faussement plusieurs grands personnages d'avoir été les complices de Niger. En imposant un pareil rôle à un consulaire aussi vénéré que Clarus, Sévère avait le double but de le dégrader et de donner à ses propres vengeances une apparence de justice. Clarus refusa de rendre à l'empereur de pareils services, et fut mis à mort.

Dion Cassius, LXVII, 22; LXXIV, 9. — Capitolin, *Pertinax*, 15.—Spartien, *Severus*, 13.

CLARUS (*Julius*), jurisconsulte italien, né vers 1525, à Alexandrie de la Paille, dans le Milanais, mort à Saragosse, le 13 avril 1575. En 1550 le roi d'Espagne le nomma sénateur à Milan. Clarus mérita la confiance et l'estime de Philippe II, rendit à ce prince des services importants dans l'administration de ses États d'Italie, et fut appelé à Madrid avec le titre de conseiller d'État. Il revenait en Italie pour apaiser les troubles qui venaient d'éclater à Gênes, lorsqu'il mourut. Ses ouvrages, dont le plus important est intitulé : *Receptarum sententiarum opus*, ont été recueillis et imprimés plusieurs fois avec des commentaires. L'édition la plus récente est de Genève, 1666. Un ouvrage moins connu de Clarus est un traité de morale qu'il avait composé en espagnol, et qui fut traduit en italien par Buonlanti, sous ce titre : *Am-maestramenti sopra il ben vivere*, etc.; Florence, 1582, in-12.

Bayle, *Dict. historique*. — Freber, *Theatrum eruditorum*. — Pantaléon, *Prosopographia*.

*CLARUS (*Jean-Christian-Auguste*), médecin allemand, né à Buch, en Franconie, le 5 novembre 1775. Il étudia à Cobourg, puis à partir de 1795 il fréquenta les cours de l'université de Leipzig, où il eut Hebenstreit pour maître. Reçu médecin, il visita en 1801 et 1802 Vienne, Würzbourg et Paris. A son retour, en 1803, il devint médecin de garnison et suppléant d'Hebenstreit à l'Institut clinique. En 1804, à la mort de son maître, il fut nommé professeur suppléant d'anatomie et de chirurgie. En 1810 il reçut le titre de médecin en chef à l'hôpital Jacques, devint professeur de clinique, enfin professeur titulaire. Pendant quarante ans que dura son enseignement, il se fit remarquer par des qualités peu ordinaires. Le premier il fit à Leipzig des cours sur l'auscultation et la percussion. Ses principaux ouvrages sont : *Tractatus de omento lacerato et mesenterii chordapso*; Leipzig, 1830-1833, deux parties; — *Ansichten über die Verbreitung der Cholera*. (Vues sur la marche progressive du choléra); Leipzig, 1831; — *Adversaria clinica*; Leipzig, 1846; — *Beiträge zur praktischen Heilkunde* (documents pour servir à la médecine pratique); Leipzig, 1834-1837.

Conversations-Lexicon.

CLARY (*Fançois* DE), jurisconsulte français, né vers 1550, à Alby, mort à Toulouse, en [illegible]. Après avoir été avocat général au grand conseil, il devint conseiller au parlement de Toulouse. Henri IV le nomma à cette place pour le récompenser du zèle qu'il avait déployé pour la cause royale. On a de lui : *la Description de la [illegible]lette*, en vers français; Lyon, 1578, in-[illegible]; — *Remontrance au grand conseil du roi* [illegible] *rétablissement requis pour les officiers qui ont suivi la Ligue*; Tours, 1591, in-8°; — [illegible] *piques contre les bulles et autres pratiques de la faction d'Espagne*; ibid., 1592, 1611, [illegible]

D'Hoges, *Oraison funèbre de Fr. de Clary*. — [illegible]dier, *Bibl. française*.— Lelong, *Bibl. hist. de la France*.

*CLARY (*François*, comte), sénateur français, né à Paris, le 14 août 1814. C'est pour la première fois que le comte Clary paraît sur la scène politique. Allié à la famille de l'empereur et à celle du roi de Suède (1), il s'est tenu constamment éloigné des affaires publiques, pour ne s'occuper uniquement que de l'agriculture, étude à laquelle il a consacré une grande partie de son existence. Les études constantes auxquelles il s'était livré attirèrent sur lui l'attention du gouvernement de Louis-Philippe, qui le nomma chevalier de la Légion d'honneur, pour le récompenser des progrès qu'il avait fait faire à la science agronomique. Jusqu'à la révolution de 1848, M. Clary fut maire d'une commune de Seine-et-Marne. Lors de la réorganisation de la garde nationale par le suffrage universel, il fut nommé lieutenant-colonel de la première légion de la garde nationale de Paris, et se signala par son dévouement à l'ordre et au respect des lois. Le prince-président de la république le comprit, le 26 janvier 1852, dans la liste des membres appelés à faire partie du sénat. SICARD.

Biographie des sénateurs.

CLARY (*Joachim-Charles-Napoléon*), sénateur français, né à Paris, le 15 février 1802, parent du précédent, et, comme lui, allié à la famille impériale. Il a été appelé à siéger au sénat par décret du 31 décembre 1852; resté étranger à tout esprit de parti, il vota avec empressement les lois d'amélioration et d'intérêt général du pays. SICARD.

*CLASING (*Jean-Hermann*), compositeur allemand, né à Hambourg, en 1779, mort dans la même ville, le 7 février 1829. Il fut professeur de musique et pianiste dans sa ville natale. Ses principaux ouvrages sont : *Belsazar*, oratorio en trois parties; — *la Fille de Jephté*, oratorio en trois parties.

Fétis, *Biogr. universelle des musiciens.*

*CLASSENS (*Augustin*), théologien hongrois, né à Galgop, en Hongrie, mort à Pricwitz, en 1750. On a de lui : *Eucharisticon nomini Michaelis Caroli ab Althan, Vaciensium præsulis sacrum;* 1745, in-fol.; — *Eclogæ VIII;* — *Elegiæ et artificium chronostichorum pangendorum*, en manuscrit à Pricwitz.

Horanyi, *Memoria Hungarorum.*

*CLASSICUS (*Julius*), général gaulois, vivait vers 70 après J.-C. Il était commandant du corps de cavalerie (*ala*) trévirienne qui faisait partie de l'armée romaine campée aux bords du Rhin sous les ordres de Vitellius, en 69. Pendant la première période de l'insurrection de Civilis, les Trévires, comme les autres Gaulois, restèrent fidèles aux Romains; ils fortifièrent les bords du Rhin, et livrèrent aux Germains plusieurs combats sanglants. Mais la mort de Vitellius, en 70, et celle d'Hordeonius Flaccus devinrent le signal d'un soulèvement général. Des relations s'établirent entre Civilis et Classicus, qui commandait toujours l'aile des Trévires dans l'armée de Vocula; elles aboutirent bientôt à une défection ouverte. Classicus et son compatriote se séparèrent de Vocula, entraînant avec eux les soldats de leur nation. Bientôt la défection devint générale parmi les Romains, et Vocula fut assassiné par Emilius Longus, déserteur envoyé par Classicus. Celui-ci entra dans le camp romain portant les insignes impériales, et força les soldats de prêter serment à l'empire des Gaules (*pro imperio Galliarum*). Il fut désormais un des principaux chefs de l'insurrection provoquée par Civilis, et son histoire est inséparable de celle du général batave (*voy.* CIVILIS). La dernière fois qu'il est fait mention de Classicus dans l'histoire, c'est lors du passage du Rhin par les insurgés après leur défaite par Cerealis.

Tacite, *Hist.*, II, 14; IV, 57, 54-79; V. 19-22.

CLAUBERG (*Jean*), philosophe cartésien, né en 1622, à Solingen, en Westphalie, enseigna la philosophie et la théologie d'abord à Herborn, puis à Duisbourg, où il mourut, en 1665. C'est l'un des disciples les plus savants, les plus méthodiques et les plus profonds de Descartes, et l'on ne doit pas être étonné qu'il ait été mis au-dessus de son maître par Leibnitz, pour l'ordre, la clarté de sa doctrine. Ses principaux traités roulent sur la physique, sur la métaphysique, et la philosophie de Descartes, qu'ils expliquent, et sur diverses questions qui se rattachent à celles qui font naturellement partie des traités précédents, mais qui sont ici l'objet d'une étude plus approfondie. Dans sa physique, il expose d'abord en abrégé les principales vérités qui composent suivant lui la science de la nature; dans la seconde partie de cet ouvrage il insiste particulièrement sur les principes de cette science; la troisième n'est qu'une physiologie générale (*Theoria corporum viventium*); la quatrième a pour objet l'union de l'âme et du corps dans l'homme. L'auteur observe à ce sujet que le corps et l'âme ne sont point réellement unis l'un à l'autre; mais que ce qu'on appelle leur union consiste dans l'action et la réaction qui a lieu entre l'un et l'autre. Il résume ce dernier traité par l'énumération de trente faits, qu'il regarde comme l'expression complète de l'action réciproque de l'âme sur le corps et du corps sur l'âme (p. 272). Dans cette première partie de son ouvrage, l'auteur reste généralement très-fidèle à la doctrine de son maître. Dans la métaphysique (*de Ente, rectius ontosophia*), Clauberg distingue trois degrés de signification au mot *être*, suivant qu'on entend par là l'intelligible pur (τὸ *intelligibile*), ou quelque chose en général (*aliquid*), ou quelque chose en particulier (*res*). Dans la première de ces acceptions, le mot *être* signifie aussi le néant, parce que le néant est pensé comme l'être. Dans la seconde, l'être est l'op-

(1) Le roi Joseph, oncle de Napoléon III, et Barnadotte (Charles XIV) avaient épousé Mlles Clary (Julie et Eugénie), filles d'un honorable négociant de Marseille.

posé du néant ; dans la troisième, il s'entend d'une chose déterminée, de son essence et de ses modes. L'être objectivement pris (*esse objectivum*) diffère de l'être réel (*esse reale*), en ce que le premier n'est qu'en idée, et le second en réalité. Ainsi le néant *est objectivement* dès qu'il est pensé. C'est le sens du mot objectif au dix-septième siècle et chez les scolastiques. Ce mot n'indiquait que la qualité d'être présent en idée à l'esprit. Il a changé d'acception depuis, surtout dans la terminologie du criticisme. Le quelque chose (*aliquid* ἐτόν) a pu ou peut avoir une existence réelle (substantielle ou modale seulement) ; c'est-à-dire que le quelque chose n'est pas seulement parce qu'on y pense, comme l'objectif ou l'intelligible pour (νοητόν). Dans ses commentaires sur Descartes, Clauberg se montre très-intelligent ; mais il paraît naturellement plus original dans ses traités divers, et qui forment la seconde partie de son grand ouvrage, c'est-à-dire : 1° Cent exercices sur la connaissance de Dieu et de soi-même ; 2° la Logique ancienne et la nouvelle ; 3° la Logique abrégée ; 4° une Défense de Descartes ; 5° la Différence entre la philosophie de Descartes et la philosophie vulgaire ; 6° enfin, Divers fragments, des Lettres, etc.

Notre philosophe s'était aussi occupé avec grand succès de philologie. Ses principaux écrits ont été publiés en deux vol. in-4°, en 1691, sous le titre d'*Opera philosophica*. On y distingue le *de Conjunctione animæ et corporis humani* ; — les *Exercitationes centum de cognitione Dei et nostri* ; — *la Logica vetus et nova* ; — l'*Initiatio philosophi, seu dubitatio cartesiana*, etc. Il faut mentionner aussi l'*Ars etymologica Teutonum, e philosophiæ fontibus derivata*, que l'auteur avait fait précéder d'un ouvrage du même genre, mais moins important : *de Causis linguæ germanicæ*. J. T.

Morhof, *Polyhistor liter.*, I, 4, 4, 6. — Brucker, *Hist. crit. phil.*, t. IV, ult. p.; lib. 1, c. 7, p. 261 et suiv. — Tiedemann, *Geist der spec. phil.*, VI, 8, p. 153 et suiv. — Damiron, *Essai sur l'hist. de la phil. en France au dix-septième siècle*, t. II, p. 196 et suiv.

CLAUDE (*Tiberius Drusus Claudius*), empereur romain, fils de Drusus et d'Antonia la jeune, né à Lyon, en l'an 9 avant J.-C., mort à Rome, le 13 octobre 54 après J.-C. Par sa mère il était petit-neveu d'Auguste. Un vice d'organisation cérébrale sembla le vouer dès le berceau à une éternelle enfance, et des maladies cruelles assiégèrent son jeune âge. Sa mère l'abandonna aux soins des esclaves et des affranchis. Toutes ces causes d'abrutissement firent de Claude un personnage ridicule, une sorte d'idiot et de bouffon. Dion, Suétone et Sénèque nous le montrent bavant, bégayant, branlant la tête, traînant la jambe droite, toujours sot, toujours glouton, toujours bafoué sinon battu. Sa mère disait : « Plus bête que mon fils » ; elle l'appelait un *avorton*, une *ébauche*. Auguste disait de lui : *le pauvre petit*. Livie ne parlait pas à cet imbécile : pouvait-elle prévoir qu'il gouvernerait un jour le monde ? Auguste laissa Claude sans autre dignité que celle de prêtre et d'augure. Tibère ne montra guère plus d'estime pour son neveu. Il lui accorda seulement les honneurs consulaires. Claude, mécontent, sollicitait la charge même de consul : son oncle lui envoya quarante pièces d'or pour les saturnales. Condamné au mépris public, Claude vécut dans la retraite, tantôt dans un faubourg, tantôt dans la Campanie, s'abandonnant à l'ivrognerie, au jeu et à la débauche. Pourtant l'ordre des chevaliers le choisit deux fois pour interprète et pour protecteur, et Tibère, en mourant, le mit au nombre de ses héritiers les plus chers, et le recommanda aux armées, au sénat et au peuple. Élevé au consulat par Caligula, il n'en resta pas moins le jouet de la cour. A la table de l'empereur, où il s'endormait après le repas, on lui mettait des brodequins aux mains, on lui jetait des noyaux de datte ou d'olive, ou on le réveillait à coups de fouet et de verges. Sa stupidité lui sauva la vie. Plus tard il déclara devant le sénat qu'il avait employé ce moyen pour échapper aux fureurs de son neveu l'empereur Caligula. On ne crut point à son hypocrisie. Un caprice de quelques soldats fit de lui le maître du monde.

Caligula venait de périr assassiné, le 24 janvier 41 après J.-C.; les prétoriens, irrités, couraient çà et là dans le palais, criant vengeance. Claude, épouvanté, s'était blotti derrière une tapisserie : aperçu dans sa retraite, il fut proclamé empereur, et reconnu malgré la résistance du sénat.

Le règne de Claude fut celui des affranchis : Narcisse, Pallas, Calliste, Posidès, Polybe entassèrent des richesses, et disposèrent de toutes les fonctions. « Ce César bafoué, dit M. Nisard, et exploité jusqu'à cinquante ans par une cour qui s'en amusait comme d'un bouffon de famille, fut encore bafoué et exploité sur le trône impérial, mais cette fois par des gens qui le firent servir à de sérieux intérêts d'ambition et d'intrigue, et qui avec son seing et son cachet [illegible] firent donner des têtes et des provinces et remuèrent Rome et le monde. Claude, imbécile et presque toujours somnolent, mari et serviteur de plusieurs femmes, dont une prit un mari de son vivant, croupit quelques années sur son trône deshonoré ; empereur pour donner des signatures et pour avoir la meilleure table de l'empire, il laissa aux affranchis toutes les affaires, se renfermant dans celles de la table et du lit. » Cependant Claude commença son règne par quelques actes louables : il révoqua la loi de [illegible] majesté, arrêta les désordres et les dilapidations qui avaient signalé le règne précédent, rappela beaucoup de bannis, ordonna la construction de deux beaux aqueducs qui amenaient à Rome les eaux dites *Aqua Claudia* et *Anio Novus*. Les subsistances ayant été sur le point de manquer à Rome, il voulut que pour assurer le service on creusât sur la rive du Tibre et [illegible]

à-vis d'Ostie un port avec un phare, et cet ouvrage fut commencé dans des dimensions monumentales. Le sénat, que les persécutions du dernier règne avaient privé de beaucoup de ses membres, fut remis au complet par l'accession d'illustres Gaulois ou Romains des Gaules. Pendant ce temps, les armes romaines étaient heureuses au dehors; la Germanie, longtemps redoutable, était immobile ou plutôt se consumait en discordes intérieures; le roi du Bosphore, Mithridate, voyait sa rébellion comprimée aussitot que déclarée; un des généraux de Claude soumit la Bretagne orientale jusqu'à la Tamise, et prépara la voie à des victoires plus importantes encore. Au reste, Claude dans cette expédition facile n'avait en vue que l'occasion d'un triomphe. Pour avoir assisté de loin à quelques escarmouches, il fit son entrée dans Rome avec la pompe et l'appareil des anciens triomphateurs. L'administration aussi était l'objet des soins de Claude. Mais tandis qu'il s'amusait à des détails superflus, Messaline, sa cinquième femme, se livrait à ces déréglements inouïs qui ont rendu son nom fameux, bouleversait les fortunes et le gouvernement à son gré, donnait les charges à ses créatures, exilait, confisquait, et ne trouvait d'antagoniste que dans l'affranchi Narcisse, qui partageait avec elle la puissance et qui exploitait son crédit avec non moins d'avidité. L'incroyable dissolution de Messaline, qui osa, en présence de Rome entière et du vivant de son époux, s'unir au jeune Silius, causa une révolution au palais. Narcisse ramena Claude d'Ostie à Rome, et fit tuer l'impératrice par un centurion. Peu de temps après, Claude, parmi vingt femmes qui briguaient sa main, choisit pour sixième épouse Agrippine, sa nièce. Dès lors régna l'affranchi Pallas. Agrippine voulait porter sur le trône son fils Néron (issu d'un premier mariage) et en conséquence évincer le fils de Claude et de Messaline, Britannicus. Elle y réussit (*voy.* AGRIPPINE, BRITANNICUS), et lorsqu'elle n'eut plus besoin de l'empereur, dont elle craignait le repentir, elle l'empoisonna. « Agrippine, dit Tacite, dès longtemps décidée au crime, n'hésitait que sur le choix du poison; elle craignait que violent et prompt, il ne décelât le forfait, et que s'il était trop lent, s'il dégénérait en langueur, Claude à sa dernière heure, venant à ouvrir les yeux, ne reprît sa tendresse pour son fils. Elle voulait quelque composition nouvelle, qui troublât la raison sans trop précipiter la mort. On choisit une femme habile dans cet art, nommée Locuste, qu'on venait de condamner pour empoisonnement, et qu'on ménagea longtemps comme un instrument nécessaire aux tyrans. Cette femme mit tout son talent dans la préparation du poison, qui fut donné par l'eunuque Halotus, chargé de servir les mets et de les goûter. Les historiens de ce temps ont rapporté, tant les détails de ce crime furent promptement connus, que le poison fut mis dans des morilles, mets fort goûté du prince, et qu'on n'en vit pas l'effet sur-le-champ, soit stupidité de Claude, soit parce qu'il était ivre. D'ailleurs, une évacuation qui survint semblait l'avoir sauvé. Agrippine, saisie d'effroi et, dans ce péril extrême, bravant l'odieux des imputations, recourut au médecin Xénophon, qu'elle avait pris soin d'avance de mettre dans ses intérêts. Celui-ci, sous prétexte d'aider le vomissement, enfonça, à ce qu'on croit, dans le gosier de Claude, une plume imprégnée d'un poison subtil, n'ignorant pas que s'il y a des risques à ébaucher les grands crimes, il y a du profit à les consommer. » Claude avait régné treize ans. Il avait composé plusieurs ouvrages, dont une histoire contemporaine en 43 livres, écrite en latin, des mémoires sur sa vie, en grec, et 20 livres sur l'Étrurie et sur Carthage. Il ajouta trois lettres à l'alphabet romain; mais on cessa de les employer après sa mort. Il ne reste rien de ses ouvrages; Suétone dit qu'ils manquaient plutôt de sens que d'élégance (*magis inepte quam ineleganter composita*). Si, dans la période qui s'étend de 41 après J.-C. à 54, on considère seulement le caractère et les actions personnelles de l'empereur, les intrigues qui déshonorèrent sa vie et causèrent sa mort, rien n'est plus misérable, plus indigne même de l'histoire. Mais Claude n'occupe dans ce qu'on appelle son règne qu'une place insignifiante. Julien a dit dans le Banquet des Césars : « Sans Messaline et ses affranchis, Claude ressemblerait à un personnage muet de théâtre ou plutôt à un corps sans âme. » Ce sont en effet des affranchis, l'eunuque Harpocras, Félix, Polybe, Calliste, Narcisse, Pallas, qui donnent le mouvement et la vie non-seulement à l'empereur, mais à tout l'empire. Le monde romain ne dépérit pas entre ces mains serviles. A l'extérieur les armées impériales s'illustrent par de nombreuses victoires, et utilisent les loisirs des camps en ouvrant des mines, en creusant un canal de la Meuse au Rhin. A l'intérieur le système monarchique, inauguré par Jules César et par Auguste, se consolide et s'étend. Le principe de la centralisation fait des progrès essentiels, et absorbe les derniers éléments aristocratiques qui restaient en dehors du pouvoir impérial. Le droit de juger les accusations capitales passe du sénat aux mains de Claude. En 44, après l'expédition de Bretagne, le sénat livre encore à l'empereur le droit de paix et de guerre. Il donne accès dans l'assemblée au préfet des cohortes prétoriennes et aux tribuns des soldats. Ce n'est pas assez : Claude ouvre aux Éduens de la Gaule chevelue les portes du sénat en 48. Les familles patriciennes, vainement augmentées par Jules César et par Auguste, s'étaient presque éteintes. Le prince abat l'orgueil de celles qui survivent, en décorant du patriciat les plus anciens et les plus illustres sénateurs. Cette faveur apparente est une nouvelle atteinte à l'aristocratie. En qualité de censeur, il fait l'épuration du sénat; il n'y

admet ou n'y maintient que les possesseurs de grandes fortunes, ceux qui offrent, pour ainsi dire, à la défiance du pouvoir impérial la double garantie de leur vie et de leur richesse. Sous la menace de la peine de mort et de la confiscation, le grand conseil de l'aristocratie romaine devient l'instrument servile des femmes et des affranchis de la cour.

Suétone, *Claudius*. — Dion Cassius, LX. — Tacite, *Annales*, XI, XII. — Zonaras, XI, 8.—Josèphe, *Ant. Jud.*, XIX, 2; XX, 1. — Orose, VII, 6. — Eutrope, VII, 13. — Aurelius Victor, *de Cæs.*, 4; *Epit.*, 4.—Sénèque, *Lusus de Morte Drusi*. — Nisard, *Études sur les poëtes latins de la décadence*.

CLAUDE II (*M. Aurelius Claudius*), surnommé *Gothicus*, empereur romain, né en 214, mort en 270 de J.-C. Il descendait d'une ancienne famille illyrienne. Ses talents militaires le recommandèrent à la faveur de Dèce, qui le chargea de défendre les Thermopyles contre les envahissements des barbares. Valérien le nomma capitaine général des provinces illyriennes et commandant des provinces du bas Danube. Dans cette haute position, Claude montra toutes les qualités d'un grand général, et se rendit ainsi redoutable au faible et indolent successeur de Valérien. « Claude, dit M. Amédée Thierry, était encore un Illyrien parvenu, mais d'une trempe plus fine que ces autres soldats de fortune avec lesquels il était entré en rivalité d'ambition : esprit froid et calculateur, dont on ne perçait jamais ni les pensées ni les projets, tant il mettait de réserve à s'exprimer et de prudence à agir. De simple tribun qu'il était à l'avénement de Valérien, il trouva moyen d'arriver au commandement d'une armée, sans rien solliciter, en se faisant vanter dans le sénat et autour du prince comme un homme nécessaire. Sous Gallien on le vit encourager les généraux mécontents, et marcher ensuite contre eux dès qu'ils avaient pris les armes. L'empereur, embarrassé d'un pareil ami, le redoutait plus qu'un ennemi déclaré. Apprenant un jour que Claude, malgré la réserve dont il faisait profession, avait tenu sur sa mollesse et son indolence des propos outrageants, Gallien s'empressa d'écrire à un de ses familiers, nommé Venustus, une lettre où il lui disait : « Je ne pouvais pas recevoir une nouvelle plus triste. Si tu m'es fidèle, Venustus, je t'en supplie, fais en sorte que Gratus et Herennius travaillent à l'apaiser; mais que l'armée de Dacie ignore complétement tout cela : elle n'est déjà que trop mal disposée. Je t'envoie des présents pour Claude; tu tâcheras qu'il les accepte gracieusement. Sur toutes choses, qu'il ne suppose jamais que je suis instruit de ses attaques contre moi : il pourrait craindre ma colère et se porter par suite à quelque extrémité malheureuse. » Claude depuis lors n'avait fait qu'ajouter aux frayeurs de Gallien. Tout récemment encore il venait de s'élever au plus haut point de réputation militaire par la défaite et l'expulsion des Goths qui avaient fait irruption sur la Thrace; le sénat au milieu d'acclamations plus vives que de coutume lui avait décerné une statue, et l'avait même recommandé spontanément, comme consul, au choix de l'empereur, qui trouva que c'était le lui imposer. Aussi, quand le favori du sénat se présenta devant Milan pour secourir Gallien, celui-ci n'eut rien de plus à cœur que de l'éloigner. Claude parut accepter comme une marque honorable de confiance la garde de Pavie et de la ligne du Pô : il partit, mais en laissant derrière lui, dans le camp impérial, des amis ardents et de vives sympathies. A la première nouvelle de la mort de Gallien, en 268, Claude accourut, et fut aussitôt proclamé empereur par les soldats. Le sénat accueillit cette élection avec un enthousiasme sur lequel Trebellius Pollion donne de curieux détails. Après la lecture des lettres de Claude, les sénateurs s'écrièrent. « Auguste Claude, que les dieux vous conservent pour nous ! (répété soixante fois). Claude Auguste, c'est vous ou votre pareil que nous avons toujours souhaité ! (quarante fois). Claude Auguste, c'est vous que désirait la république (quarante fois). Claude Auguste, vous êtes un père, un frère, un ami, un excellent sénateur, un empereur véritable ! (quatre-vingts fois). Claude Auguste, délivrez-nous d'Aureolus! ([illegible] fois). Claude Auguste, Tetricus n'est rien devant vous ! (sept fois). »

Le nouvel empereur ne pouvait répondre à tous les vœux du sénat. L'empire était alors dans un état déplorable, que Claude résumait ainsi dans une lettre à cette assemblée : « Pères conscrits, connaissez toute la vérité : trois cent [illegible] mille barbares ont envahi le territoire romain. Si j'en triomphe, reconnaissez un tel service; [illegible] j'échoue, souvenez-vous que j'aurai voulu combattre après Gallien. La république est épuisée. Nous combattrons ensuite Valérien, Ingenuus, Régillien, Lollien, Posthumius, Celsus et [illegible] autres que le mépris inspiré par l'empereur Gallien a détachés de la cause de la république. Nous n'avons plus de boucliers, plus d'épées, plus de javelots. Tetricus est maître des Gaules et des Espagnes, qui sont les forces de l'empire; et, ce que j'ai honte d'écrire, tous nos archers servent sous Zénobie. Nos succès, quoi que nous fassions, seront toujours assez grands. »

Les barbares dont parlait Claude étaient les Goths, dont les principales tribus, Peucins (*Peucini*), Trutinges (*Trutingi*), Austrogoths (*Austrogothi*), Virtingiens (*Virtingui*), Sigipèdes (*Sigipedes*), s'étaient réunies pour envahir l'empire et avaient rassemblé une armée de plus de trois cent mille hommes, une flotte de plus de deux mille vaisseaux; le rendez-vous général de tous ces barbares était à l'embouchure du [illegible] Tyras, aujourd'hui Dniester. Ce fut là qu'ils s'embarquèrent en 269. Côtoyant toujours les terres, ils tentèrent sans succès deux descentes, l'une à Tomi ou Tomes, lieu fameux par l'exil d'Ovide; l'autre à Marcianopole. Ils ne furent pas

plus heureux contre Byzance et contre Cyzique, traversèrent l'Hellespont, et vinrent débarquer devant Thessalonique, qu'ils assiégèrent ainsi que Cassandrée, pendant que leur flotte dévastait toutes les côtes de la Grèce. Au moment de l'invasion des Goths, Claude s'était déjà débarrassé d'Aureolus, qui avait été vaincu et tué dans une bataille sur l'Adda, entre Milan et Bergame; il avait défait les Allemands aux bords du lac de Garde, et il se préparait à marcher contre Tetricus. A la nouvelle de l'invasion des barbares, il s'écria noblement : « L'affaire de Tetricus ne regarde que moi, celle des Goths regarde la république; » et il dirigea ses troupes sur la *péninsule hellénique*. A l'approche de Claude, les Goths levèrent le siége des deux places qu'il pressaient déjà depuis longtemps. Ils s'enfoncèrent dans la Pélagonie, province septentrionale de la Macédoine. Claude les suivit, et les atteignit à Naïssus, aujourd'hui Nissa, dans la Servie. Là il leur livra une bataille opiniâtrement disputée : les Romains plièrent plusieurs fois. Enfin, un détachement de leur armée décida la victoire, en se portant par des chemins réputés impraticables sur les derrières et le flanc de l'ennemi. Les Goths se retirèrent laissant cinquante mille des leurs sur le champ de bataille. Se voyant serrés de trop près pour pouvoir s'échapper, ils formèrent une enceinte de leurs bagages, et se défendirent avec courage derrière ce retranchement. L'enceinte fut forcée par le fer et par le feu; et les Romains, outre un butin immense, firent un nombre prodigieux de prisonniers. Les Goths qui échappèrent à ce désastre s'enfuirent vers la Macédoine. Ils y furent devancés par la cavalerie romaine. Revenant alors sur leurs pas, et passant sur le corps d'une partie de l'infanterie, ils se jetèrent dans les gorges de l'Hémus (Balkans), où la faim et les maladies achevèrent de les détruire. Le grand général qui par cette victoire décisive venait de sauver pour plusieurs siècles l'empire romain n'eut pas le temps de le reconquérir sur les usurpateurs qui en possédaient les plus belles provinces. Il mourut de la peste à Sirmium. D'après Zonare, il désigna en mourant Aurélien pour son successeur, et celui-ci fut aussitôt proclamé par les soldats de Thrace. Le sénat au contraire et l'armée d'Italie décernèrent la pourpre impériale à Quintillus, frère de Claude. Cette double élection aurait causé une nouvelle guerre civile, si Quintillus n'eût renoncé volontairement à la couronne et même à la vie. Il se tua après dix-sept jours de règne, et fut mis au rang des dieux.

Trebellius Pollion, *Claud.*, in *Hist. August.* — Aurelius Victor, *Epit.* 34, *de Cæsar.*, 34. — Eutrope, IX, 11. — Zosime, I, 40-43. — Zonaras, XII, 25, 26. — Tillemont. *Hist. des empereurs*, t. III. — Amédée Thierry, *Hist. de la Gaule sous l'administration romaine.*

CLAUDE (Saint), évêque de Besançon, mort vers l'an 697. Il appartenait à l'une des plus anciennes familles de la haute Bourgogne. De bonne heure il partagea son temps entre l'étude, la prière et les œuvres de charité. Cédant aux vœux du clergé et du peuple, il quitta à regret le couvent de Saint-Oyan-de-Joux, aujourd'hui Saint-Claude, pour monter sur le siége épiscopal de Besançon. Les règlements qu'il établit dans son diocèse, les efforts qu'il fit pour y ranimer le goût des lettres et la pratique des vertus chrétiennes le placent au rang des prélats les plus distingués de Besançon. Sept ans après son élection, saint Claude se démit de son évêché, et retourna dans sa chère abbaye de Saint-Oyan-de-Joux, où il fut jusqu'à sa mort un modèle de retraite, de pénitence et d'humilité. Le culte de ce saint devint si célèbre qu'il se forma autour de l'abbaye de Saint-Oyan une petite ville appelée Saint-Claude, où Benoît XIV a placé le siége d'un évêché. Son corps, retrouvé au treizième siècle, fut brûlé en 1794.

P.-F. Chifflet, *Illustrationes San-Claudianæ, dans le recueil de Bollandus.* — Boguet, *Vie de saint Claude.* — Coquelin, *Vie de saint Claude.* — Baillet, *Vies des saints*, 6 juin. — Dunod, *Hist. de l'Église de Besançon.*

CLAUDE ou CLAUDIUS (*Clemens*), évêque de Turin, mort en 839. Il était Espagnol d'origine, disciple de Félix, évêque d'Urgel. Il acquit une connaissance approfondie des livres saints, commenta l'Écriture Sainte dans l'école de Charlemagne, à Aix-la-Chapelle, devint chapelain de Louis le Débonnaire, et fut nommé par ce prince évêque de Turin. Poussé par un zèle outré pour la réforme des abus qui s'étaient glissés dans le culte des images, Claude alla jusqu'à faire effacer, briser et enlever toutes les images et toutes les croix des églises de sa juridiction. Il est le seul qui ait soutenu les iconoclastes dans l'Occident. On croit même qu'il renouvela l'arianisme dans ses derniers ouvrages. On a de lui des *Commentaires* manuscrits sur le Lévitique, sur le livre de Ruth et sur d'autres parties de l'Écriture Sainte; — une *Exposition de l'épître aux Galates;* Paris, 1542; — une *Apologie contre Théodomir*, qui l'avait accusé d'être iconoclaste. Cet ouvrage, dans lequel Claude attaquait le culte de la Croix, fut réfuté par Jonas, évêque d'Orléans, par Dungal, moine de Saint-Denis, et, peu de temps après la mort de son auteur, condamné par un concile de Paris.

Fleury, *Hist. ecclésiast.*, liv. 47, n° 20. — Simon, *Critique de la Bibl. ecclés. de Dupin*, t. I, p. 284. — Mabillon, *Analecta.* — Oudin, *de Scriptoribus ecclesiasticis.* — Fabricius, *Bibl. latina mediæ ætatis.* — Moréri, *Dict historique.*

CLAUDE (....), artiste français, peintre sur verre, né dans le midi de la France, vers 1470. Il a eu l'honneur de faire connaître à l'Italie l'art de la peinture sur verre. Jules II avait ordonné au Bramante d'orner les fenêtres du Vatican de verres historiés. Bramante, qui avait admiré chez l'ambassadeur français un vitrail superbe, appela à Rome le peintre Claude, qui vivait alors à Marseille, et qui jouissait d'une grande réputation. Claude amena avec lui un de ses confrères, nommé Guillaume, et tous deux exé-

cutèrent au Vatican plusieurs vitraux, qui furent détruits en 1527. Ils firent ensuite, pour l'église de Santa-Maria del Popolo, deux verrières où ils représentèrent l'histoire de la Vierge; on peut encore admirer ces beaux vitraux, dont les Italiens disaient qu'ils étaient descendus du ciel. Claude mourut peu de temps après avoir terminé cet ouvrage, et fut remplacé par Guillaume.

Vasari, *Vite de' Pittori*.

CLAUDE DE FRANCE, reine de France, née le 14 octobre 1499, à Romorantin, morte au Château de Blois, le 20 juillet 1524. Fille aînée de Louis XII et d'Anne de Bretagne, elle était fort aimée de ses parents, qui aussitôt que le roi devint paisible possesseur du duché de Milan, la firent proclamer solennellement, au parlement de Paris, *portes ouvertes*, duchesse héritière de Bretagne, du chef de sa mère, et de Milan, du chef de son père. Comtesse, en outre, de Blois, d'Ast, d'Étampes, de Coucy, de Richemont, de Montfort et de Vertus, c'était la plus riche héritière de l'Europe, et ses propriétés, qui valaient un royaume, lui donnaient droit d'aspirer à l'alliance d'un souverain. Aussi Charles d'Autriche, espérant joindre cet immense apanage aux grands biens de la maison de Bourgogne, qu'il tenait de sa grand'-mère, se mit-il sur les rangs longtemps d'avance. Claude était encore une enfant; son père accepta d'abord les propositions du prince, mais il réfléchit dans la suite, et changea d'avis, sur la représentation qui lui fut faite par son conseil du danger imminent pour le pays de porter la Bretagne à un prince étranger, et de faire naître par ce démembrement du royaume des guerres interminables. Anne, plus constante, mais moins raisonnable, persista dans le choix de son gendre, et voulant se mêler seule du gouvernement de ses enfants, qu'elle n'appelait jamais autrement que : *ma fille Claude* et *ma fille Renée*, apporta ainsi un désaccord dans le ménage royal. Louis XII résolut de donner sa fille à François de Valois, comte d'Angoulême (depuis François Ier), son héritier présomptif, prince aimable, mais inconstant. La mère, à qui sa tendresse révélait l'avenir, disait que sa fille ne serait pas heureuse avec un tel mari. Le père, qui devait demeurer roi, répondait : « Vous vous trompez. Elle n'est pas belle; mais sa vertu touchera le comte, et il ne pourra s'empêcher de lui rendre justice. » Il persista donc, et fiança les deux cousins en 1506, au château de Plessis-lès-Tours. Anne, s'entêtant de son côté dans sa préférence pour l'Autriche, le mariage ne put être conclu et ne fut célébré, Claude étant d'ailleurs trop jeune, qu'après la mort de sa mère. Les noces se firent le 14 (ou le 18) mai 1514, à Saint-Germain-en-Laye, en habit de deuil, selon l'ordre du roi, qui regrettait vivement sa femme. Louis XII étant mort peu après (1er janvier 1515), Claude, devenue reine, fut couronnée à Saint-Denis, le 10 mai 1517. « Son règne entier », dit un historien, « n'eut rien que de fort triste. » Exposée à l'indifférence de son époux et à l'humeur impérieuse de la duchesse d'Angoulême, qui semblait vouloir se venger sur la fille de la haine de la mère, « Claude n'eut presque à la cour que sa vertu pour elle. » L'autorité demeurait entre les mains de la mère du roi, nommée régente en l'absence du roi, en 1515, et de ses favoris. « Madame sa belle-mère, dit Brantôme, la rudoyoit fort; mais elle se fortifioit le plus qu'elle pouvoit de son bel esp[rit] et de sa douce patience et grande sagesse, pour supporter ces rigueurs. » Claude montra sur le trône tant de vertus, que ses sujets ne l'ap[pe]laient que *la bonne reine*, et que les histori[ens] contemporains l'ont regardée comme sai[nte]. Brantôme témoigne qu'elle « fut fort aimée [du] roy son mari et bien traitée; » mais il fut [en]tendre par ces mots qu'elle fut seulement res[pec]tée et honorée. François Ier, ne pouvant re[fuser] un hommage légitime aux qualités de son épou[se], la traitait toujours avec considération, la con[sul]tait en secret sur des affaires importantes, écoutait parfois les conseils de son esprit j[uste] et solide; enfin, du vivant de la reine, il s[e] jamais prendre de maîtresse en titre. Cependa[nt] nous devons à l'impartialité de l'histoire de [rap]peler que la reine périt, dans la fleur de sa j[eu]nesse, par suite des dangereuses débauches [de] son mari.

En dix années de mariage Claude donna [nais]sance à trois princes et à quatre princesses; [en] 1517, à François, dauphin, mort en 153[6], qu'elle voulut nommer ainsi parce qu'elle c[royait] l'avoir obtenu du ciel par l'intercession de [saint] François de Paule; en 1519, à Henri II; [en] 1521, à Charles duc d'Orléans; en 1515, à L[ouise], et en 1516, à Charlotte, mortes en bas â[ge]; [en] 1520, à Madeleine, reine d'Écosse; en 15[23], Marguerite, duchesse de Berry, puis de S[avoie].

Claude avait pris pour devise une plein[e lune] avec ces mots : *Candida Candidis*, soit pa[r allu]sion à sa sincérité et à celle des Français, [soit en] souvenir des lys, armes de France. Après [avoir] légué à son mari l'usufruit et l'admini[stration] de son duché de Bretagne, regrettée de t[out le] royaume et pleurée de la cour, elle m[ourut] au château de Blois, le 20 (ou le 25) juillet [1524], à l'âge de vingt-cinq ans accomplis, et fut [inhumée] à Saint-Denis, puis réunie à son époux [dans le] magnifique tombeau de marbre, que [son fils] Henri II lui fit élever et qu'on voit encore [dans] l'église, mais vide de la royale dépouille. [Les] chroniqueurs contemporains (Bouchet et [Par]digné) racontent qu'au lieu de prier pour [elle], on l'invoqua comme sainte après sa mort; « son corps faisait des miracles et re[ndait la] santé aux malades ».

Claude, mal partagée du côté des qualit[és ex]térieures, de taille médiocre, un peu b[oiteuse] (héritage de sa mère), ressemblait à sa [mère] par la douceur de la physionomie et la

des traits du visage, sans beauté, non sans charme, a été dignement peinte par Belleforest (1) : « Elle étoit estimée la fleur et perle des dames de son siècle, comme étant un vrai miroir de pudicité, sainteté, piété et innocence, la plus charitable et courtoise de son temps, aimée de chacun, et elle aimant ses sujets, et s'efforçant de bien faire à tous, et n'ayant souci que de servir Dieu et de complaire au roi son époux. »

A. DE MARTONNE.

Continuation de la Chronique d'Enguerrand de Monstrelet. — Jean Bouchet, *Annales d'Aquitaine*, IVe partie, p. 382. — Belleforest, *Annales de France*, an 1524, fol 437, r°. — Bourdigné, *Chronique d'Anjou*, IIIe partie, fol. 202, v°. — Brantôme, *Dames illustres*. — *Pièces concernant le règne de François Ier*. — Recueil de Fontanieu, Bibl. imp., n° 162-256 (mss.) — *Journal du règne de François Ier*, in-fol., mss. de Dupuy, 743, Bibl. imp. — *Hist. des premières annees du règne de François Ier*, par Sébastien Moreau, in-fol. Bibl. imp., 9901. — *Chronicon breve*, 1191-1539, Bibl. imp., mss. de Duchesne, 17 vol., p. 240. — *Chronique du roi François Ier*, Bibl. imp., mss. de Gaignières. — *Hist. particulière de France, de* 1514 *à* 1520, par un secrétaire du cardinal Duprat. Bibl. imp., mss., fonds Colbert, 407. — *Hist. des choses memorables*, etc., 1503-1521, par Robert de la Mark, in-fol., mss. de Dupuy, 107; de Brienne, 136, Bibl. imp. — *Hist. des sept premières années du règne de François Ier*, Bibl. imp., fonds Saint-Germain-des-Prés (mss.).

CLAUDE (*Jean*), le plus célèbre des controversistes protestants, né à La Sauvetat (Agénois), en 1619, et mort à La Haye, le 13 janvier 1687. Il commença par être pasteur à La Trègue, en 1645, et l'année suivante il passa à Saint-Afrique, où il resta huit ans. Il fut alors appelé à Nîmes pour remplir les fonctions de pasteur et de professeur en théologie. Un arrêt du conseil d'État lui interdit, en 1661, l'exercice du ministère évangélique dans le bas Languedoc, pour s'être opposé dans un synode provincial à un projet de réunion des protestants à l'Église catholique. Il se rendit aussitôt à Paris pour réclamer contre cette condamnation et pour se justifier. Ses démarches n'eurent aucun succès. Ce fut pendant ce séjour à Paris qu'il fut entraîné par les instances de madame de Turenne, qui désirait retenir son époux, prêt à se convertir au catholicisme, dans une polémique assez longue avec Arnauld et Nicole sur la matière de l'eucharistie. Nommé en 1662 pasteur et professeur de théologie à Montauban, il remplit ces fonctions pendant quatre années. Suspendu de nouveau, par suite des plaintes portées contre lui par l'évêque Berthier, il courut encore à Paris pour réclamer contre cette injuste interdiction; mais il ne fut pas plus heureux que les premières fois. Il fut alors attaché, comme pasteur, à l'église protestante de Paris. Quelques années après, il eut, sur la demande de Mlle de Duras, une conférence avec Bossuet sur les points controversés entre les deux Églises. A la révocation de l'édit de Nantes, le mérite de Claude lui valut une distinction de sévérité. Tandis qu'un délai de quinze jours était accordé aux pasteurs pour sortir du royaume, il reçut l'ordre de s'éloigner dans les vingt-quatre heures, le 22 octobre 1685, c'est-à-dire le jour même auquel l'édit de révocation fut enregistré au parlement et pour assurer l'exécution de cet ordre, on le fit partir sous la garde d'un valet de pied du roi, qui le conduisit jusqu'à la frontière. Il se retira en Hollande, où le prince d'Orange lui accorda immédiatement une pension considérable.

Claude a été regardé par les protestants comme l'écrivain le plus capable de se mesurer avec Arnauld, Nicole et Bossuet. Peu de controversistes se sont en effet servis plus heureusement des finesses de la logique et de l'autorité de l'érudition. Son style manque, il est vrai, d'élégance; mais il a de la force dans sa simplicité. Il n'était pas moins remarquable comme prédicateur. Doué d'une grande facilité de parole, il improvisait d'ordinaire ses discours, et cependant sa diction était vive et serrée. Bayle, qui était en général peu prodigue d'éloges, professait une grande admiration pour les talents de Claude (1). « Je ne sais, dit-il, si l'on vit jamais plus de délicatesse avec plus de force, plus d'abondance avec plus de choix, plus de pénétration avec plus de justesse, plus de vivacité d'esprit avec plus de solidité de jugement, un tour plus aisé avec une méthode plus exacte, plus d'élévation dans les pensées et plus de noblesse dans le langage, plus de beautés douces et modestes avec plus de grandeur et de majesté. » Quant à la prétendue déclaration de Claude, à son lit de mort, en faveur de la religion catholique, ce n'est qu'une fable, qui n'a pas même besoin d'être réfutée (2). On a de Claude : *Réponse aux deux traités intitulés : la Perpétuité de la foi de l'Église catholique touchant l'Eucharistie;* Charenton, 1665, in-8°, 2e édition; Saumur, 1666, in-12; — *la Parabole des noces et les fruits de la repentance, sermons;* Charenton, 1665, in-8°; — *Sermon sur les paroles : Ne contristez point le Saint-Esprit;* Charenton, 1666, in-8°; — *Réponse au livre du P. Nouet sur l'Eucharistie;* Amsterdam, 1668, in-8°; — *Réponse au livre de M. Arnauld intitulé : la Perpétuité de la foi de l'Église catholique touchant l'Eucharistie, défendue;* Charenton, 1671, 2 vol. in-8°; — *Défense de la réformation contre le livre intitulé : Préjugés légitimes contre les calvinistes;* Quevilly, 1673, in-4°; plusieurs autres éditions : c'est l'ouvrage le plus connu et le plus estimé de Claude; — *Examen de soi-même pour se bien préparer à la communion;* Charenton, 1682, in-12; — *Explication de la section* 53 *du catéchisme* (sur l'Eucharistie), *sermon;* Charenton, 1682,

(1) On trouvera dans les *Portraits des personnages les plus illustres du seizième siècle*, par M. Niel, Paris, Lenoir, 1848, in-folio, figures, tom. I, un très-beau et très-curieux portrait, en couleur, de la reine Claude, accompagné d'une intéressante notice de l'éditeur. (V.)

(1) *Nouvelles de la république des lettres*, numéro de novembre 1687.

(2) *OEuvres posthumes de Claude*, avertissement du 2e volume.

in-8°; — *Considérations sur les lettres circulaires de l'assemblée du clergé de France de l'année* 1682; La Haye, 1683, in-12, sans nom d'auteur; — *Réponse au livre de M. de Meaux intitulé : Conférence avec M. Claude;* La Haye, 1683, in-12; — *Réponses généreuses et chrétiennes de quatre protestants sur les affaires de la religion réformée en France;* Cologne, in-12; — *Sermon sur le verset* 14 *du chapitre* VII *de l'Ecclésiaste, prononcé à La Haye le* 21 *novembre* 1685; La Haye, 1685, in-12; — *Dernière exhortation de M. Claude à Charenton;* Rotterdam, 1688, in-8°; — *Les plaintes des protestants, cruellement opprimés dans le royaume de France, avec une préface contenant des réflexions sur la durée de la persécution et sur l'état présent des réformés en France;* Cologne, 1713, in-8°; la préface est de Basnage; — *Œuvres posthumes;* Amsterdam, 1688, 1689, 5 vol. in-8°.

MICHEL NICOLAS.

Nicéron, *Mémoires*. — Abel Rodolphe de Laderize, *Abrégé de la vie de M. Claude*, Amsterdam, 1687, in-12. — MM. Haag, *la France protestante*. — Bayle, *Dict.*

CLAUDE (*Isaac*), théologien protestant français, fils du précédent, né à Saint-Afrique, le 15 mars 1653, mort à La Haye, le 29 juillet 1695. Il exerça d'abord le ministère à Sedan, puis accepta la direction de l'église wallonne à La Haye. C'est par ses soins que parurent la plupart des œuvres de son père. On lui attribue *le Comte de Soissons*, nouvelle; Cologne, 1677, in-12.

Feller, *Biographie universelle*, édit. de M. Weiss.

CLAUDE (*Jean-Jacques*), théologien protestant hollandais, fils du précédent, né à La Haye, le 16 janvier 1684, mort à Londres, le 7 mars 1712. On a de lui : *Sermons sur l'Écriture Sainte* (ouvrage posthume); Genève, 1724; et quelques dissertations (*sur la salutation des anciens; sur les nourrices et sur les pédagogues*); Utrecht, 1702, in-12.

Nicéron, *Memoires*.

CLAUDE D'ABBEVILLE (*Clément* FOULLON, plus connu sous le nom du Père), missionnaire et historien français, de l'ordre des Capucins, mort à Paris, en 1632. Il fut l'un des quatre missionnaires qui partirent en 1612 avec Razilly, lieutenant général du roi aux Indes occidentales, pour former un établissement au Brésil. Dès que la mission eut été organisée, il revint en France solliciter des secours. Son âge ne lui permit pas de retourner au Brésil. C'est lui qui fit bâtir le couvent des capucins à Abbeville. On a de lui : *Histoire de la mission des PP. Capucins à l'île de Maragnon et terres circonvoisines, où il est traité des singularités admirables et des mœurs merveilleuses des Indiens*, etc.; Paris, 1614, in-12. Quoique crédule, l'auteur est si exact et si judicieux, que Buffon et Bernardin de Saint-Pierre le citent avec confiance; — *Histoire chronologique de la bienheureuse Colette, vierge, de l'ordre de Sainte-Claire;* ibid., 1619, in-12; ibid., 1628, in-8°. Quelques-uns attribuent cette histoire au P. Silvère d'Abbevil[le] bon prédicateur.

Feller, *Biographie universelle*, édit. de M. Weis[s].

CLAUDER (*Gabriel*), médecin allemand, [né] à Altenbourg, en Saxe, le 28 août 1633, [mort] le 9 janvier 1691. Il interrompit ses études p[our] parcourir la Hollande, l'Angleterre, l'Itali[e], Bohême et la Saxe, examina dans ses voy[ages] les productions naturelles, et visita les plus [cé]lèbres universités et les établissements scien[ti]fiques. De retour à Leipzig, il y fut reçu d[oc]teur en 1661. Nommé peu de temps après méd[e]cin de la duchesse de Saxe, puis des ducs F[ré]déric-Guillaume et Ernest-Pie, il refusa les o[ffres] brillantes du margrave de Brandebourg, qui v[ou]lait l'attirer à Berlin, et passa le reste de sa [vie] à faire des expériences alchimiques et à ré[diger] ses observations. Ses principaux ouvrages so[nt] : *Dissertatio de tinctura universali, vulgo l[apis] philosophica dicta*, etc.; Altenbourg, 16[..], in-4° : l'auteur croyait à la pierre philosophal[e, et] démontre qu'un chrétien peut la chercher s[ans] scrupule; — *Methodus balsamandi corp[ora] humana aliaque majora sine evisceratione[et] sectione hucusque solita*, etc.; ibid., 16[..], in-4° : les procédés qu'il indique pouvaient [of]frir quelques avantages avant la découverte [des] injections; — *Inventum cinnabarinum, [hoc] est dissertatio de cinnabari hungarica*, [..] Iéna, 1684, in-4°. Clauder a encore insér[é un] grand nombre d'observations dans les *Éphé[mé]rides* de l'Académie des Curieux de la na[ture].

Gotter, *Clari Altenburgenses*. — *Biographie méd[icale]*. — Éloy, *Dictionnaire de la médecine*.

CLAUDER (*Jean-Chrétien*), médecin [alle]mand, fils du précédent, vivait dans la sec[onde] moitié du dix-septième siècle. On a de lui [quel]ques opuscules, entre autres : *Physiologia [...] sus;* Iéna, 1689, in-4°.

Biographie médicale.

CLAUDER (*Frédéric-Guillaume*), m[édecin] allemand, neveu et gendre de Gabriel, v[ivait] dans la seconde moitié du dix-septième s[iècle]. On lui doit plusieurs dissertations, qu'il a insér[ées] dans les *Éphémérides* de l'Académie des Cu[rieux] de la nature. Les principales sont : *de L[...] lati historia; — de Cervo venatorum [...] subitaneo et raro occidente; — de [...] generatione*.

Éloy, *Dictionnaire de la médecine*.

CLAUDER (*Chrétien-Ernest*), médecin [alle]mand, vivait dans le commencement du [dix-]huitième siècle. On a de lui : *Gorgones [...] morphosis, seu mirabilis calculi hum[ani his]toria*, etc.; Chemnitz, 1728, in-4°; — *P[...] medico-legalis oder Ausgelesene Ca[...]*, Altenbourg, 1736, in-4°. Il a encore ins[éré di]verses observations dans les *Éphémérid[es de] l'Académie des Curieux de la nature*, en[tre au]tres : *de Vomitu sanguineo-carneo [...] lethali; — de Lapide vesicæ [...] magnitudinis excreto, superstite [...]*

Carrère, *Bibl. de la médecine*.

CLAUDER (*Salomon-Auguste*), jurisconsulte allemand, vivait à Altenbourg, dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Informator juris, theoretico-practicus*; Altenbourg, 1709, in-4°; — *Inquisitum ex vario crimine defensum*; ibid., 1709, 1715, in-4°; — *Decisiones casuum dubiorum per rationes juris pro et contra ventilatorum*; ibid., 1717, in-4°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

* **CLAUDIA** ou **CLODIA**. Cinq filles d'Appius Claudius Cœcus, censeur en 312 avant J.-C., ont porté ce nom. Une d'entre elles est connue dans l'histoire par le trait suivant. Se trouvant, au retour des jeux publics, pressée par la foule qui l'entourait, elle exprima le vœu que son frère, qui avait perdu une sanglante bataille navale, fût encore vivant pour en perdre une seconde et diminuer ainsi le nombre du peuple. Pour ce vœu impie, elle fut condamnée à l'amende par les édiles, en l'an 246.

Tite-Live, XIX. — Valère Maxime, VIII, 1. — Suétone, *Tib.*, 2. —Aulu-Gelle, X, 6.

* **CLAUDIA** (*Quinta*), dame romaine, probablement sœur d'Appius Claudius Pulcher, et petite-fille d'Appius Claudius Cœcus, vivait dans le deuxième siècle avant J.-C. Son histoire se rattache au récit du transport de la statue de Cybèle de Pessinonte à Rome. Le vaisseau qui portait la statue échoua à l'embouchure du Tibre. Les aruspices déclarèrent que pour remettre le vaisseau à flot, il fallait la main d'une femme chaste. Scipion, qui était chargé de recevoir la déesse, partit pour Ostie avec les premières dames de la ville. Parmi elles se trouvait Claudia (Quinta), dont la réputation avait été jusque là assez équivoque. Aussitôt qu'elle eut touché le sable, le vaisseau se mit en mouvement. On lui érigea une statue dans le vestibule du temple de la déesse.

Tite-Live, XXIX, 14. — Ovide, *Fasti*, IV, 305. — Cicéron, *de Harusp. resp.*, 13 — Pline, *Hist. nat.*, VII, 35.

* **CLAUDIA**, dame romaine, vivait vers 60 avant J.-C. Elle était la seconde des trois sœurs de Claudius, et était plus âgée que son frère. Elle épousa Q. Metellus Celer. Après avoir désolé la vie de son mari par ses déportements, elle fut soupçonnée de l'avoir empoisonné. Elle rechercha l'amour de Cicéron, essuya ses dédains, et s'en vengea en excitant contre lui son frère Claudius. Délaissée par un de ses amants, M. Cœlius, elle le fit accuser d'avoir voulu assassiner Dion, chef de l'ambassade de Ptolémée Aulète, et d'avoir tenté de l'empoisonner elle-même. Crassus et Cicéron défendirent Cœlius, qui fut acquitté. Dans son plaidoyer, Cicéron accuse Claudia d'un commerce incestueux avec son frère Publius Claudius, et lui applique souvent le nom infamant de *Quadrantaria*, qui ne se donnait qu'aux plus viles courtisanes.

Cicéron, *pro Cælio*; *ad Atticum*, II, 1, 9, 12, 14.

* **CLAUDIANUS** (Κλαυδιανός), poëte grec, vivait probablement dans la première moitié du cinquième siècle. On trouve de lui cinq épigrammes dans l'*Anthologie grecque*. On l'identifie généralement avec le célèbre poëte latin du même nom. Cette conjecture est démentie par deux épigrammes nouvelles contenues dans le manuscrit du Vatican et adressées au Sauveur. Ces deux compositions prouvent que le Claudien ou Claudianus de l'*Anthologie* était chrétien, tandis que l'auteur de *l'Enlèvement de Proserpine* était païen; c'est probablement le poëte qu'Évagrius cite comme vivant sous Théodose II, qui régnait de 408 à 450. *La Gigantomachie*, dont un fragment existe encore, et que l'on attribue au poëte latin, semble plutôt appartenir au Claudianus de l'*Anthologie*. Celui-ci écrivit aussi, d'après les scolies du manuscrit du Vatican, des poëmes sur l'histoire de certaines cités de l'Asie Mineure et de la Syrie, πάτρια Ταρσοῦ, Ἀναζάρβου, Βηρύτου, Νικαίας, d'où l'on peut inférer qu'il était natif de cette partie de l'Asie.

Jacobs, *Anth. græc.*, XIII, p. 872. — *Paralip. ad Anthol. græc.*, XIII, p. 616-617. — Iriarte, *Catal. manus. Matrit.*, p. 215. — Smith, *Dictionary of greek and roman biography*.

*__CLAUDIEN__ (*Claudius Claudianus*), poëte latin, né vers 365, à Alexandrie, en Égypte. On lui a donné longtemps pour patrie ou la Gaule, ou l'Italie, ou l'Espagne. Sa langue maternelle était le grec, et, de son aveu, il ne commença d'écrire en vers latins que sous le consulat des deux frères Anicius Probinus et Olybrius, en 395, lorsqu'il eut visité, on ne sait dans quel dessein, l'ancienne capitale de l'empire, cette Rome dont le prestige, malgré tant de catastrophes, n'était pas encore détruit, et Milan, cité moins glorieuse, mais devenue la résidence ordinaire des empereurs d'Occident. Il eut dès lors pour protecteur Flavius Stilicon, tuteur et ministre d'Honorius; il le chanta plus souvent et avec plus d'éclat que les princes; il lui réserva toutes les hyperboles de l'éloge, et toutes celles du blâme à ses ennemis.

On voit par un des poëmes de Claudien que, se trouvant à Alexandrie, entre 398 et 400, avec des lettres de recommandation de Serena, femme de Stilicon, il obtint en mariage une riche héritière, dont la famille fut sans doute éblouie par le crédit du poëte à la cour d'Honorius.

Dans cette cour chrétienne, il n'avait point renoncé à l'ancien culte de Rome; car les poésies chrétiennes qu'on a sous son nom ne lui appartiennent pas, et sont ou du Gaulois Mamert Claudien, qui écrivit environ cinquante ans après lui, ou peut-être de l'Espagnol Flavius Mérobaudès, comme M. Niebuhr le suppose, malgré des difficultés de plusieurs sortes, dans la seconde édition des Fragments qu'il a publiés de cet auteur du cinquième siècle, d'après un manuscrit palimpseste de la bibliothèque de Saint-Gall.

Si l'on se demande comment un poëte tel que Claudien, qui fut courtisan toute sa vie, n'a

trouvé que des louanges mythologiques et profanes pour des chrétiens aussi zélés que Théodose et son fils, que Stilicon lui-même, il n'y a rien là de plus étonnant que de voir le panégyrique de Gratien prononcé par Ausone, celui de Théodose par Thémiste et Pacatus, sans que les orateurs eussent fléchi devant la nouvelle croyance de leurs maîtres. En vain des lois rigoureuses, admises bientôt après dans le code Théodosien, menaçaient les dieux et leurs temples : on était encore dans un âge de transition et de tolérance; les sévérités que les évêques parvenaient à introduire dans les lois n'étaient pas encore passées dans les mœurs. On a des deux côtés plusieurs preuves frappantes de cette impartialité religieuse proclamée alors par Symmaque, et qui durait déjà depuis un siècle; car si Constantin avait écouté volontiers les félicitations païennes de Nazaire et d'Eumène, et rempli jusqu'à la fin ses fonctions de grand-pontife, Julien avait choisi pour le premier de ses gardes-du-corps un chrétien fervent, celui qui fut son successeur, Jovien.

Voici les principaux poëmes latins qui restent de Claudien, et que nous essayerons de ranger dans l'ordre chronologique de leur composition.

Le premier dont la date soit certaine est de 395, année de la mort de Théodose : c'est le panégyrique en l'honneur des deux consuls Probinus et Olybrius, où, mauvais imitateur des flatteries les moins heureuses de Virgile, il propose à l'un de ses héros, à Probinus, d'aller prendre au ciel la place de Castor, et réserve à Olybrius celle de Pollux.

Après ce début dans la longue carrière des louanges intéressées, après un assez grand nombre de poésies légères, dont plusieurs paraissent de ces premiers temps, et parmi lesquelles on a remarqué avec raison *le Vieillard de Vérone*, Claudien devint et resta le poëte de Stilicon. Non content des trois grands poëmes où il célébra, en 400, le premier consulat de son patron, et des chants sur la *Guerre de Gildon*, en 398, sur la *Guerre des Gètes* ou *des Goths*, en 402, chants consacrés à la même gloire, toutes les fois qu'il fait l'éloge d'Honorius, et il y revient très-souvent, il n'oublie jamais d'y joindre celui de Stilicon, qu'il ose préférer même à Théodose. Lorsqu'il s'exerce dans l'autre partie du genre démonstratif, dans le blâme, où il réussit mieux, c'est encore à Stilicon qu'il veut plaire, et les deux invectives *contre Rufin*, en 396, les deux invectives *contre Eutrope*, en 399, s'adressent moins peut-être à des ministres vicieux et inhabiles qu'à des ennemis de Stilicon.

Les autres sujets de ses poëmes sont, ou *Serena*, femme de son protecteur, ou *Maria*, leur fille, dont il chanta l'union avec Honorius en 398, ou leurs clients, tels que *Mallius Theodorus*, dont il récita en 399 le panégyrique, vraiment divin selon Barthius, et où l'on voit en effet paraître deux déesses, Astrée pour engager [illegible] à quitter de nouveau ses études philosophiques, et Uranie pour décrire les fêtes de cet heureux consulat.

Enfin, quand le héros de Claudien, Stilicon, en 408, à la veille de la prise de Rome par Alaric, est assassiné à Ravenne par le lâche Honorius, Claudien se tait : qu'il périt avec le dernier défenseur de Rome, ou il s'exila lui-même, soit en Égypte, soit en Orient, ou, s'il fit encore des vers, ils ne sont point venus jusqu'à nous.

Ses deux ouvrages proprement épiques, la *Gigantomachie*, dont il ne reste que peu de vers, et *l'Enlèvement de Proserpine*, en trois livres, le plus connu des poëmes de Claudien, sont d'une date incertaine. Ceux qui se figurent qu'il y a dans le dernier de ces poëmes quelques allusions aux imitations d'Éleusis sont plus [illegible] sins de la vraisemblance que ceux qui ont cru reconnaître le secret de la pierre philosophale; mais le poëte n'a probablement songé qu'à [illegible] des vers sur une fable qui prêtait à de brillantes descriptions, et dont la poésie et les arts s'étaient déjà emparés plusieurs fois.

Ces divers ouvrages de Claudien méritaient [illegible] la statue de bronze que Stilicon lui fit [illegible] dans le Forum de Trajan, avec une inscription latine que Pomponius Letus, qui en inventa [illegible] d'autres, prétendit avoir retrouvée à Rome [illegible] 1493, inscription où l'on imagine pour Claudien l'épithète barbare de *prægloriosissimus*, [illegible] qu'on fait suivre d'un distique grec qui lui [illegible] à la fois le goût de Virgile et le génie d'Homère. Méritaient-ils les pompeux éloges dont il a [illegible] souvent comblé; les titres qu'on lui donne [illegible] *loquent*, d'*admirable*, de *sublime*, de [illegible] l'enthousiasme qui l'a fait proclamer rival [illegible] mère et bien supérieur à Virgile, ou [illegible] l'admiration plus calme qui se contente de lui [illegible] cerner, comme Rollin, la première place [illegible] es poëtes héroïques latins qui ont paru depuis le siècle d'Auguste?

A cette question nous croyons pouvoir [illegible] pondre qu'il était juste d'admirer, au cinquième siècle, dans un temps où s'effaçaient de plus en plus les formes régulières et pures de l'ancienne poésie latine, un homme qui avait su en [illegible] ver quelque image, et dont la versification, [illegible] notone mais soignée, vide mais sonore, [illegible] duisait quelque illusion; ce qui ne nous [illegible] chera pas d'ajouter que ce poëte, si favorablement jugé de son temps et même longtemps après, nous semble beaucoup plus précieux aujourd'hui pour les nombreux témoignages [illegible] nous a transmis des faits et des mœurs de [illegible] siècle, que pour sa véritable valeur littéraire, [illegible] ne peut lui donner qu'un rang assez inférieur parmi les poëtes anciens.

Sans doute il lui était impossible de faire [illegible] On est généralement d'accord sur l'insipidité [illegible] la plupart des sujets qu'il a choisis ou qu'il [illegible] pas eu le courage de refuser, et pour lesquels [illegible]

cherche avec effort la parure et le luxe, désormais surannés, de la vieille mythologie; sur le plan vague et commun de ses panégyriques, et même de ses satires; sur tous ces défauts de composition qui se retrouvent dans les poëmes historiques de ses contemporains ou de ses successeurs, comme Mérobaudès et Corippus. Il eût fallu à une telle époque un génie vraiment rare pour s'élever beaucoup plus haut.

Les cœurs et les esprits, tout dégénérait : la puissance et la fortune publiques étaient en proie à des favoris, à des eunuques, à de lâches ambitieux, qui ne s'élevaient que par des assassinats. Théodose, qui seul avait soutenu l'empire chancelant, le partage entre deux fils incapables de régner. Honorius, dont Claudien a chanté le mariage, les consulats, les chevaux et les présents, établit le siége de son faible pouvoir dans la ville de Ravenne, parce que le roi des Visigoths, Alaric, savait le chemin de Rome. Stilicon, ce Vandale protecteur du poëte et de l'empire, brave, mais souvent perfide envers ceux qu'il aspirait à remplacer; Rufin, dont l'affreux portrait semble justifié par l'histoire; un Eutrope, non moins odieux; un Gaïnas, qui effraye et humilie son maître; enfin deux princes méprisés, voilà ce que les restes de l'antiquité opposent aux peuples du Nord qui viennent sur les débris de Rome élever les monarchies modernes. Goths, Suèves, Alains, Sicambres, tous ces conquérants étaient prêts, et les grands hommes se trouvaient parmi eux; un courage invincible, un sentiment généreux de la liberté, un noble dédain pour ces maîtres du monde qui ne se défendaient pas, et je ne sais quel instinct de gloire que le Midi ne connaissait plus, allaient abattre à leurs pieds ces Grecs et ces Romains dont le règne était passé. Le sénat achète la paix, demande la vie, et de toutes parts des royaumes commencent. C'est alors que paraissent les premiers fondateurs de l'empire des Francs dans les Gaules, où Clovis devait bientôt vaincre Siagrius et faire agenouiller ses hordes farouches devant le labarum de Constantin, comme pour annoncer que les peuples nouveaux étaient venus.

Les grandes compositions épiques pouvaient-elles naître dans la vieille société qui périssait? Aussi n'est-ce jamais le talent de créer et de disposer une fable avec intérêt et grandeur qu'on a vanté dans Claudien. On y a le plus souvent remarqué le style, où le poëte, que son origine grecque avait heureusement obligé d'étudier d'abord le latin dans les anciens modèles, surpasse en effet les écrivains de son temps, et surtout les poëtes chrétiens; mais c'est bien peu dire, et il n'a pu vaincre, malgré ses talents et ses efforts, la fatale influence de son siècle.

Quelle langue la poésie latine, quoique supérieure à la prose du même temps, pouvait-elle parler encore au milieu de ce mélange des nations? Lucrèce et Virgile ont chanté parmi les guerres civiles et les combats Horace entendit le fracas des armes; mais Rome était debout, le peuple-roi n'avait pas été chassé du Capitole. Au siècle de Claudien, la pureté du langage était corrompue depuis longtemps par tous les jargons des peuples dont il fallait recevoir la loi. L'Occident, que tant d'invasions avaient couvert de ruines, vit disparaître le premier les lumières et le goût, qui ne s'exilèrent que plus tard d'Athènes et de Byzance : on ne saurait comparer pour le style les Augustin et les Ambroise avec les Basile et les Chrysostome. Le latin, quoi qu'on puisse dire, n'est guère plus correct dans l'Égyptien Claudien que dans les poëtes bucoliques Némésien de Carthage et Calpurnius de Sicile; et peut-être l'est-il moins que dans Rutilius et dans les vers de Boèce, qui n'ont jamais trouvé de si violents admirateurs. Beaucoup d'expressions impropres, de figures incohérentes, de constructions embarrassées ou irrégulières; un chaos où tous les styles se confondent; nulle variété d'harmonie, nulle simplicité, nulle grâce, nulle vérité : tel est le caractère de ces poëtes du cinquième et du sixième siècle, que nous pouvons presque regarder comme modernes, et qui semblent ne parler déjà qu'une langue d'imitation, copiée docilement, lorsqu'elle est restée latine, sur les écrivains d'un âge plus heureux. Joseph Scaliger avait raison : *Claudianus recentior.*

Les œuvres de Claudien, négligées par les grammairiens latins qui suivirent, lues et citées au douzième siècle par Jean de Salisbury, Pierre de Blois et par Alain de Lille, surnommé le docteur universel, qui, d'après l'invective contre Rufin, composa son *Anti-Claudianus*, en y rassemblant les vertus au lieu des vices; citées encore au treizième siècle, par Vincent de Beauvais, furent imprimées pour la première fois à Vicence, en 1482; car personne, excepté Th. Dempster, ne connaît l'édition de Venise, 1470. On distingue ensuite celles de Pulmann, Anvers, 1571; d'Étienne de Clavière, Paris, 1602; de Barthius, Francfort, 1650, avec un immense commentaire; de Nic. Heinsius, Leyde, 1650; de J.-M. Gesner, Leipzig, 1759; de P. Burmann, Amsterdam, 1760; de G.-L. Kœnig, Gœttingen, 1808, dont il n'a paru que le premier volume, etc.

La première traduction française qui soit complète est celle de M. de La Tour; Paris, 1798, 2 vol. in-8°. On cite en italien celle de Nic. Beregani, Venise, 1716; en allemand, celle de C.-Fr. Kretschmann, Zittau, 1797; en anglais, celle d'A. Hawkins, Londres, 1817. [*Enc. des g. du m.*]

VICTOR LECLERC.

Matt. Hankius, *de Rom. rer. scriptor.*, t. I, p. 171, et t. II, p. 311. — J.-M. Gesner, G.-L. Kœning, dans les prolégomènes de leur edition. — Th. Mazza, *Vita di Claudiano*; Vicence, 1668. — Tillemont, *Hist. des empereurs*, t. V, p. 666, in-4°. — Baillet, *Jugements des savants*, t. IV, page 223. — Bayle; au mot *Rufin*. — Antonio, *Bibliotheca hispana vetus litt.*, III. c. 5, t. I, p. 265. — Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*,

édit. de Rome, 1782, t. II, p. 390. — Mérian, *Discours sur Claudien*, dans les *Mémoires de l'Académie de Berlin*, 1764, p. 437, et à la tête de sa traduction française de *l'Enlèvement de Proserpine;* Berlin, 1777. — Gibbon, *Décadence de l'emp. rom.*, c. 30, t. V, 328, éd. fr. de 1812. — Thomas, *Essai sur les éloges*, c. 23. — Arth. Beugnot, *Histoire de la destruction du paganisme en Occident;* 1835, liv. IX, c. 3, t. II, p. 28. — Smith, *Dictionary of greek and roman biography*. — Pauly, *Real-encyclopædie*.—Ersch et Gruber. *Algem. encyclopedie*.

CLAUDINI ou **CHIODINI** (*Jules-César*), médecin italien, mort le 2 février 1618. Il fut un des plus célèbres professeurs de l'université de Bologne. Ses principaux ouvrages sont : *Responsionum et consultationum medicinalium tomus unicus, in duas sectiones partitus;* Venise, 1606, in-fol.; Francfort, 1607, in-8°; Turin, 1628, in-4°; — *de Crisibus et diebus criticis tractatus*, etc.; Bologne, 1612, in-fol.; Bâle, 1620, in-8°; — *de Ingressu ad infirmos libri duo*, etc.; Turin, 1627, in-4°; — *Empirica rationalis, libris sex absoluta, et in duo volumina divisa*, etc.; Bologne, 1653, 2 vol. in-fol.

Von der Linden, *de Scriptoribus medicis*. — Freind; *Hist. medicinæ*. — Kestner, *Medicinisches Gelehr.-Lexic.*

CLAUDIUS ou **CLODIUS**. (*Appius*). *Voy.* Appius.

* **CLAUDIUS** (*Jolaüs*), historien et géographe grec, d'une époque incertaine. On ne sait rien de sa vie, mais on peut conclure de son nom qu'il était l'affranchi de quelque Romain appelé Claudius. On peut assurer aussi qu'il vivait après Auguste, puisqu'il parle de la ville de Césarée. Il avait composé sur la Phénicie un ouvrage (Φοινικικά), en trois livres au moins. C'est probablement le même Jolaüs qui écrivit un livre sur le Péloponnèse (Πελοποννησιακά.). Dans un de ses ouvrages il parlait de la ville de Lampe en Crète. On connaît encore, dans l'antiquité, des historiens grecs du nom de Claudius : Claudius Theon (saint Jérôme, *in Danielem*) et Claude de Naples (Bentley, *Epist. ad Milli*).

C. Müller, *Hist. græc. fragmenta*, t. IV. — Étienne de Byzance, aux mots Ἄκη Ἰουδαία, Λῶρος, Λάμπη.

CLAUDIUS (*Marius Victor*). *Voy.* Victor.

CLAUDIUS (*Appius Caudex*), général romain, vivait vers 270 avant J.-C. Élu consul en 264, il commandait les forces envoyées au secours des Mamertins. Il opéra pendant la nuit une descente sur les côtes de la Sicile, défit Hiéron et les Carthaginois, et fit lever le siége de Messine. Mais après avoir éprouvé un échec devant Égeste, et tenté quelques autres entreprises malheureuses, il laissa garnison dans Messine, et retourna à Rome. Son surnom lui venait d'une espèce de vaisseau qu'il avait probablement inventé.

Sénèque, *de Brev. vitæ*, 13. — Polybe, I, 11, 12, 16.

CLAUDIUS (*Publius Appius Pulcher*), général romain, le premier de la famille des Claudius qui ait porté le surnom de *Pulcher*, vivait vers 250 avant J.-C. Il possédait au plus haut degré l'orgueil et la dureté qui caractérisaient sa famille. Élu consul en 249, il reçut le commandement de la flotte qui amenait des renforts à l'armée de Lilybée. Quoique les augures fussent défavorables, il vint attaquer Drépane, et s'exposa, par ses mauvaises dispositions, à une perte certaine. Il fut complétement battu par Adherbal, et put à peine sauver trente vaisseaux. Cette défaite faisait perdre à la république presque tous les résultats des succès obtenus jusque là sur les Carthaginois. Les Romains rappelèrent Claudius, et le chargèrent de nommer un dictateur. Il désigna M. Claudius Glycias ou Glicia, fils d'un affranchi; mais cette nomination fut considérée comme non avenue. Au rapport de Polybe et de Cicéron, Claudius fut accusé de haute trahison et sévèrement puni. La date exacte de sa mort n'est pas connue. On sait seulement qu'il ne survécut pas longtemps à sa disgrâce, et qu'il était mort en 246. Il mit probablement lui-même fin à ses jours.

Tite-Live, XIX. — Polybe, I, 40, 52. — Cicéron, *de Divin.*, I, 16; II, 8, 33. — Valère Maxime, VIII, 1.

CLAUDIUS (*Appius Pulcher*), homme d'[illegible] romain, vivait vers 50 avant J.-C. En 70 il [illegible] en Asie, sous les ordres de son beau-frère Lucullus, et fut envoyé à Tigrane pour [illegible] que Mithridate fût livré aux Romains. En [illegible] parcourut la Grèce, rassemblant des [illegible] des peintures pour orner les jeux qu'il [illegible] donner en qualité d'édile; mais, grâce à l'influence du consul Pison, il fut nommé [illegible] sans avoir eu besoin de passer au préalable [illegible] l'édilité. L'année d'après, il devint propréteur [illegible] la Sardaigne, et fut élu consul en 54 avec L. Domitius Ahenobarbus. Au mois de juillet [illegible] alla prendre possession de sa province, la Cilicie, qu'il gouverna pendant deux ans. Son administration semble avoir été rapace et tyrannique [illegible] fit la guerre dans les montagnes de l'Amanus [illegible] remporta quelques succès, qui lui servirent [illegible] prétexte pour demander le triomphe. Cicéron, qui entretenait avec lui une correspondance [illegible] vie, fut appelé à le remplacer, et Claudius [illegible] sentit un vif déplaisir, qu'augmentèrent [illegible] quelques mesures administratives prises par [illegible] successeur. De retour à Rome, il continua de solliciter le triomphe; mais, loin de l'obtenir, il [illegible] sur l'accusation de Dolabella, mis en jugement comme coupable de concussions. Il dut [illegible] quittement à la protection de Pompée, de [illegible] et d'Hortensius. Vers le même temps, il [illegible] candidat à la censure, fut accusé de brigue, [illegible] tint un second acquittement. Nommé [illegible] avec Pison en 50, il déploya une grande [illegible] et dégrada plusieurs sénateurs, entre autres [illegible] torien Salluste. Par sa liaison avec Pompée [illegible] son opposition à Curion, il se rangea [illegible] ennemis de César, et lorsque celui-ci [illegible] Rome, il se hâta de quitter l'Italie. Il [illegible] Pompée le commandement de la Grèce, [illegible] dans l'île d'Eubée, avant la bataille de [illegible] Il faisait partie du collége des augures et [illegible]

écrit sur la science augurale un livre dédié à Cicéron.

Cicéron, *Epistol. ad famil.; ad Attic.* — Orelli, *Onomast. Tull.* — Smith, *Dictionary of greek and roman biography*.

CLAUDIUS (*Publius Pulcher*). *Voy.* CLAUDIUS.

* **CLAUDIUS** (*M. Gottfried-Christophe*), théologien allemand, mort le 19 mars 1747. Fils d'un ministre, il parcourut la même carrière, et remplit les fonctions pastorales à Pratau et à Gieshubel. Ses principaux ouvrages sont : *Historia fratrum Sportulantium*; Francfort, 1724, in-8°; — *Animadversiones ad Dissertationes Tremoniæ, habitas de imagine Dei et mundo, etc.*; 1733, in-4°; — *Commentatio de Chameunia*; Wittenberg, 1738, in-4°.

Moser, *les Théologiens contemporains* (en allemand).

* **CLAUDIUS** (*Mathias*), poëte allemand, né en 1743, à Rheinfeld, près de Lubeck, mort à Hambourg, en 1815. Il se fixa de bonne heure à Wandsbeck, petite ville située non loin de Hambourg. En 1776 il fut nommé commissaire supérieur (*Oberlands-Komissar*) à Darmstadt; mais le séjour de cette ville lui ayant déplu, il donna sa démission en 1777. Il fut alors nommé aux fonctions de contrôleur de la banque d'Altona, charge qui lui permit de continuer de demeurer à Wandsbeck, dont il affectionnait le séjour. Klopstock habitait alternativement Hambourg et Altona : il s'établit bientôt des rapports d'amitié entre les deux poëtes, dont les ouvrages appartiennent toutefois à des genres bien différents. Claudius était essentiellement l'homme du peuple : il publia un grand nombre de productions, tant en prose qu'en vers, dans le journal intitulé : *Wandsbecker Bote* (Messager de Wandsbeck), ann. 1770-1775. Dans ses excursions nocturnes, ce messager sentimental, traversant les forêts silencieuses, éclairées par des astres brillants, aime à se livrer à la contemplation; on le suit volontiers dans ses considérations sublimes sur la Divinité et sur l'immortalité de l'âme, considérations qu'il présente avec naïveté et dans un style d'une simplicité touchante. Les écrits de Claudius appartiennent en grande partie au genre humoristique, emprunté aux Anglais, surtout depuis Sterne. A ce genre appartient entre autres son chapitre, si original, Sur le génie (*Ueber das Genie*). Parmi une foule de poésies burlesques, nous nous contenterons de rappeler la chanson qui commence : *Wenn Jemand eine Reise thut* (Si quelqu'un fait un voyage). Parmi ses poésies graves, plusieurs sont d'un mérite supérieur, par exemple celles dont voici les titres : *Bei dem Grabe meines Vaters* (Sur la tombe de mon père); *Trost am Grabe* (Consolation près d'une tombe); *Abendlied* (Chant du soir). Claudius est aussi l'auteur du fameux Chant du vin du Rhin (*Rheinweinlied*), qu'on entonne encore aujourd'hui à toutes les fêtes bachiques d'Allemagne, et que l'on pourrait appeler *la Marseillaise* des Allemands. Pour faire juger de l'originalité de ses idées, nous traduirons ici l'un de ses passages sur la religion : « Vouloir corriger, dit-il, la religion par la raison, cela serait comme si je voulais régler le soleil d'après mon horloge de bois. » La piété entraîne notre poëte jusqu'au mysticisme, et c'est sous l'inspiration de ce sentiment exalté qu'il a traduit quelques ouvrages de Saint-Martin et de Fénelon. Claudius a lui-même publié ses *Œuvres complètes*, sous ce titre : *Asinus omnia secum portans, oder saemmtliche Werke des Wandsbecker Boten* (ou œuvres complètes du messager de Wandsbeck), Hambourg, 1774-1812, 8 vol. [*Enc. des g. du m.*]

Conversations-Lexicon.

* **CLAUS** (*Werner-Jacques*), savant allemand, né vers 1680, mort en 1730. Il fut ministre à Calbe sur la Saale, en 1710, et à Westleben. Ses ouvrages sont: *de Eruditione et pietate Jo. Pici Mirandulani*; Halle, 1707, in-fol.; — *Politianum, seu de Angeli Basti Politiani vita, scriptis et moribus liber*; ibid., 1718, in-8°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

* **CLAUS** (*Matthieu*), médecin allemand, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *de Rebus salubribus, insalubribus et neutris*; — *Œnohydromachia, sive vini et aquæ certamen*; Inspruck, 1638.

Carrère, *Biblioth. de la médecine.*

* **CLAUSADE** (*Georges-Jacques-Amédée* DE), légiste français, né à Rabastens (Tarn), le 3 mai 1809, mort dans la même ville, le 22 octobre 1847. Il étudia le droit à Toulouse, et la médecine à Montpellier, où il publia: *Essai sur la médecine légale considérée comme science*; 1838, in-8°. Membre du conseil général du Tarn pour le canton de Rabastens, il remplit les fonctions de secrétaire pendant les quatre dernières années de sa vie. Il fit paraître, sous le pseudonyme *C. Dalause* (anagramme de Clausade), la première traduction française de l'ouvrage de Silvio Pellico, intitulé : *mes Prisons* (Paris, 21 mars 1833). Ses autres ouvrages sont: *Usages locaux ayant force de loi dans le département du Tarn*; Toulouse, 1843; in-8°; — *Feuilles de voyage, Belgique, Hollande, ouest de l'Allemagne*; Paris, 1834, in-8°; — *Voyage à Stockholm*; Paris, 1845, in-8°. Ce dernier ouvrage témoigne d'un vaste savoir. Il contient les renseignements les plus précieux sur les institutions, les mœurs et les personnages illustres de la Suède. Amédée de Clausade a laissé plusieurs ouvrages inachevés. Nous nous bornerons à citer : un *Dictionnaire de médecine légale* et les *Œuvres complètes de Boèce*, avec des notes historiques et critiques. E. D.

Discours prononcé sur la tombe de M. Amédée de Clausade par M. Rigal ; Gaillac, 1847, in-8°.

CLAUSBERG (*Christlieb*), mathématicien allemand, né le 27 décembre 1689, mort le 6 juin

1751. Il quitta la religion juive, et se fit baptiser. Ses leçons d'hébreu rabbinique, de calcul et d'arithmétique appliquée au commerce l'ayant fait connaître avantageusement, il fut appelé à Copenhague, comme précepteur du prince royal, et nommé ensuite contrôleur de la caisse particulière du roi et conseiller d'État. On a de lui en allemand : *la Lumière et le droit du commerce;* Dantzig, 1724-1726, 3 parties in-fol. ; — *Manuel d'arbitrages du change d'Hambourg;* Hambourg, 1730, in-12; — *Réfutation de la fausse explication donnée relativement au problème de Lübeck;* ibid., 1731, in-8° ; — *Dialogues sur le projet du renouvellement des monnaies à Hambourg;* 1735, in-4° ; — *Arithmétique démonstrative;* Leipzig, 1732, in-8° ; 5e édit., ibid., 1795, 4 vol. in-8° ; ouvrage classique en Allemagne, et dont on ne connaît point de traduction française ; — *Règles universelles du change de Leipzig,* ouvrage posthume ; ibid., 1781, in-8°.

Dunkel, *Nachrichten*, t. II, p. 627.

CLAUSEL (*Jean-Baptiste*), homme politique français, né dans le Roussillon, vers le milieu du dix-huitième siècle, mort en 1804. Il adopta les principes de la révolution avec chaleur, fut élu par le département de l'Ariége député à l'assemblée législative, puis à la Convention, où il vota la mort du roi sans appel et sans sursis. Pendant la Terreur, il siégea constamment avec les hommes les plus exaltés, provoqua l'arrestation des membres de l'Assemblée constituante, la confiscation des biens de Mme du Barry et le rappel des députés nobles en mission. Après le 9 thermidor, il entra au comité de sûreté générale, et parut un instant revenir à des opinions plus modérées. Mais aux journées de prairial il se prononça avec énergie contre les factions, quoiqu'il eût demandé quelque temps auparavant le maintien de la constitution de 1793. A la fin de la session, il entra au Conseil des Anciens, où il se montra encore exalté dans ses discours. Au 18 fructidor, il fut l'un des défenseurs du Directoire ; il était alors membre du Conseil des Cinq-Cents. Il vit avec plaisir la révolution du 18 brumaire, et fut appelé au corps législatif.

Petite biographie conventionnelle.

CLAUSEL (1) (*Bertrand*, comte), maréchal de France, neveu du précédent, né à Mirepoix (Ariége), le 12 décembre 1772, mort à Secourrieu (Haute-Garonne), le 21 avril 1842. Sous-lieutenant au régiment royal-vaisseaux (43e) le 14 octobre 1791, il donna sa démission le 15 septembre 1792, et rentra au service en qualité de capitaine dans la légion nationale des Pyrénées. Chef de bataillon, adjudant général (5 avril 1794), on le désigna pour présenter à la Convention nationale (13 mars 1795) vingt-quatre drapeaux pris aux Espagnols et aux Portugais, et il obtint le grade de chef de brigade le 13 juin suivant. La paix ayant été faite avec l'Espagne (22 juillet), il accompagna (15 décembre) à Madrid le général Pérignon, qui remplissait les fonctions d'ambassadeur. De retour en France, il passa à l'armée d'Angleterre (18 mars 1798), en qualité de chef d'état-major du général Grouchy, qu'il suivit (1er novembre) en Italie. Tout à la fois guerrier et diplomate, on le chargea de poursuivre auprès de Charles-Emmanuel IV, roi de Sardaigne, la remise de toutes les places fortes de son royaume, ainsi que le commandement des troupes piémontaises. Dans une mission dont le résultat [illegible] était une abdication forcée, Clausel sut tellement adoucir ce qu'il y avait de pénible, il y apporta tant de délicatesse et de loyauté, que Charles-Emmanuel, voulant laisser au général français un témoignage éclatant de sa reconnaissance, le pria d'accepter le tableau *la Femme hydropique* de Gérard Dow, l'un des chefs-d'œuvre de sa galerie. Clausel, qui se trouvait assez récompensé par la bonne opinion que le roi [illegible] de lui, écrivit le 21 frimaire an VIII (12 décembre 1798) au Directoire pour le prévenir qu'il faisait don de ce tableau à la galerie du Louvre (1). Général de brigade (5 février [illegible]) et mis en disponibilité le 1er juillet 1801, il fut envoyé (2 novembre) à l'armée de Saint-Domingue. Il s'empara du Port-de-Paix, du fort [illegible]phin, et reçut le commandement de la ville du Cap. De retour en France avec le grade de général de division, que Leclerc lui avait fait [illegible]nir (18 décembre 1802), Clausel resta [illegible] jusqu'au 18 novembre 1805, époque où il [illegible] successivement employé aux armées du [illegible] et de Hollande. Le 22 juillet 1806 il fut de nouveau mis en disponibilité. Appelé à reprendre du service, il fut dirigé (30 septembre [illegible]) l'armée l'Italie, et reçut le commandement de les dépôts de l'armée de Naples. Grand-officier de la Légion d'honneur le 17 juillet 1807, il [illegible] à l'armée de Dalmatie le 8 mars 1808, et [illegible] le titre de baron le 19 du même mois. [illegible] tête du 11e corps de l'armée d'Allemagne ([illegible] let 1809), il prit possession des provinces [illegible]riennes. Employé au huitième corps de l'armée d'Espagne, devenu partie de l'armée du Portugal (29 décembre 1809), il se distingua au [illegible] d'Astorga et au combat de Sobral, où il [illegible] combattre un ennemi très-supérieur en [illegible]. L'issue de la funeste bataille de Salamanque [illegible] des Arapiles (23 juillet 1812) est son plus [illegible] fait d'armes. La bataille était perdue sans [illegible]source, les généraux Marmont et [illegible] baient grièvement blessés ; encore quelques [illegible]tants, et l'armée française allait être [illegible] par les Anglo-Espagnols guidés par Wellington.

(1) Ce nom s'écrit *Clausel*, et non *Clauzel*, comme le met M. Durozoir dans la *Biographie universelle* (t. VIII).

(1) Ce tableau, acheté 30,000 florins (63,000 fr.) par [illegible] teur palatin, fut donné au prince Eugène. A la [illegible] prince, il passa par héritage dans la maison de Savoie [illegible] fut placé dans la galerie royale de Turin.

lorsque Clausel fut désigné par le duc de Raguse pour en prendre le commandement. Le moindre retard, la moindre hésitation dans ce moment suprême auraient causé une déroute que l'ennemi regardait déjà comme accomplie. Clausel paraît, son énergie se communique aux soldats; bientôt, grâce à la confiance qu'il inspire à tout ce qui est sous ses ordres, la résolution de vaincre ou de mourir succède au découragement, et les Français, par un dernier effort, conservent le champ de bataille jusqu'à la nuit. Cette action d'éclat lui valut le surnom de *héros malheureux des Arapiles*. Forcé par les blessures qu'il avait reçues de quitter l'armée, il resta en congé jusqu'au 18 janvier 1813, époque où il fut appelé au commandement en chef de l'armée du nord d'Espagne; mais la défaite de Vittoria (21 juin) l'obligea à rentrer en France, où il continua à soutenir l'éclat de nos armes jusqu'au moment de l'abdication de Napoléon. Inspecteur général d'infanterie (13e division militaire et chevalier de Saint-Louis (1er juin 1814), il obtint, le 14 février 1815, le grade de grand croix de la Légion d'honneur. Lors du retour de l'empereur, il reçut de lui le commandement en chef du corps d'observation des Pyrénées-Occidentales (23 avril 1815), et fut appelé à la chambre des pairs le 2 juin suivant. L'ordre qu'il donna au soixante-sixième régiment, qui était à Bordeaux, de faire feu sur tout rassemblement royaliste, et la persistance qu'il mit à refuser d'arborer le drapeau blanc tant qu'il put espérer que la cause de Napoléon n'était pas tout à fait perdue, lui ayant suscité de puissants ennemis auprès des Bourbons, Clausel prévint en s'embarquant pour l'Amérique les suites d'une condamnation à mort qui fut prononcée contre lui, le 11 septembre 1816, par le 2e conseil de la 1re division militaire. Amnistié le 20 juillet 1820, il revint en France, où il fut élu (1827) député par le département de l'Ariége. Réélu en 1830, il reçut du roi Louis-Philippe le commandement de l'armée d'Afrique, qu'il conserva jusqu'à son remplacement, en octobre, par le général Berthezène. Créé maréchal de France le 30 juillet 1831, il fut de nouveau envoyé en Afrique (8 juillet 1835). L'issue malheureuse de l'expédition de Constantine ayant été attribuée au maréchal, il s'empressa d'envoyer (1er décembre 1836) un rapport justificatif, que les journaux officiels ne publièrent qu'après l'avoir tronqué et dénaturé. Rappelé en France, et voyant que l'opinion générale, qui n'avait pas été éclairée sur son compte, lui était peu favorable, il publia une brochure sur les événements de Constantine et sur la politique du cabinet relativement à l'Afrique; il rejetait la responsabilité de l'échec sur le ministère, qui lui avait intimé l'ordre d'entrer en campagne en lui refusant les renforts qu'il demandait. Dès ce moment le maréchal Clausel, mis à l'écart, vécut dans la retraite. Il mourut à l'âge de soixante-dix ans. — Entre autres brochures, il a laissé un *Exposé justificatif* de sa conduite depuis le rétablissement des Bourbons en France jusqu'au 24 juillet 1815. A. SAUZAY.

Archives de la guerre. — *Bulletins de la grande armée.* — *Biog. des hommes du jour* — *Journaux d'avril 1842.* — *Memorial de Sainte-Hélène* (mardi 5 décembre 1815).

*CLAUSEL (de *Coussergues*). Trois frères de ce nom sont nés au château de Coussergues, dans le Rouergue (Aveyron), et ont occupé de hautes fonctions dans la politique, dans la magistrature, et dans le clergé.

Le premier, *Jean-Claude*, né le 4 décembre 1759, mort en 1846, succéda à l'office de son père, conseiller à la cour des aides et des comptes de Montpellier, le 26 octobre 1789, et perdit sa charge lors de la suppression, en 1790, des offices patrimoniaux, qui rendaient la magistrature vénale. Adversaire naturel de la révolution de 1789, il émigra, s'enrôla dans l'armée des princes, en août 1792, et fit quatre campagnes dans le corps de Condé, de 1793 à 1796. Rentré dans sa patrie sous le consulat, il fut en février 1807 nommé membre du corps législatif, et en 1808 conseiller à la cour de Montpellier, par la protection de Cambacérès, son compatriote. En avril 1814 il adhéra, comme législateur, à la déchéance de Napoléon. Il dut à son zèle pour le rétablissement de l'ancien régime d'être membre de la commission qui prépara la charte octroyée, le 4 juin 1814, par Louis XVIII, et figura au premier rang des réacteurs de cette époque. Nommé conseiller à la cour de cassation, le 28 février 1815, il s'y montra peu versé dans la science du jurisconsulte. Après la seconde restauration et jusqu'en 1827, il fut élu et réélu membre de la chambre des députés, et il y siégea toujours parmi les membres du parti ultra-royaliste. En 1820, après l'assassinat du duc de Berry, il dénonça le comte Decazes, ministre de la police générale, comme complice de Louvel. Une telle accusation de la part d'un magistrat de la cour suprême, chargé de statuer sur les garanties dues aux accusés dans les procès criminels, le déconsidéra au point que le comte de Sainte-Aulaire put impunément l'interrompre, et lui crier de sa place : « Vous êtes un calomniateur. » Après la révolution de 1830, il donna sa démission de conseiller à la cour de cassation, le 30 septembre, et mourut dans la plus profonde retraite. On a de lui : *Projet de la proposition d'accusation contre M. le duc Decazes*; Paris, 1820, in-8°; — *Seconde et dernière réponse à M. le comte d'Argout et autres apologistes de M. le duc Decazes*; Paris, 1820, in-8°; — *Discours sur les fonds destinés aux dépenses secrètes de la police*; Paris, 1821, in-8°; — *Considérations sur la marche du parti libéral dans les premiers mois de 1822*; Paris, 1822, in-8°; — *Considérations sur la révolution d'Espagne et l'intervention de la France*; Paris, 1823, in-8°; — *du Sacre des rois de France, et des rapports de cette au-*

guste cérémonie avec la constitution de l'État aux différents âges de la monarchie; Paris, 1825, in-8°; — *de la Liberté et de la licence de la presse;* Paris, 1826, in-8°; — *Considérations sur l'origine, la rédaction, la promulgation et l'exécution de la Charte;* Paris, 1830, in-8°; — *de la Souveraineté du peuple et du serment demandé aux membres des colléges électoraux;* Paris, 1831, in-8°; — *de la Succession au trône d'Espagne et de la convocation des cortès;* Paris, 1833, in-8°; — *Considérations historiques sur les serments politiques depuis* 1789 *jusqu'en* 1830; Paris, 1834, in-8°.

Michel-Amant, frère puîné du précédent, né le 7 octobre 1763, mort à Paris, le 22 janvier 1833, fut ordonné prêtre en 1787. Il refusa le serment à la constitution civile du clergé, décrétée en 1792; mais il se montra partisan du concordat et des lois organiques en 1802; grand-vicaire du diocèse d'Amiens, il fut chargé par son évêque de l'administration spirituelle du département de l'Oise, à Beauvais. En 1822 il fut appelé au conseil royal de l'instruction publique. A l'époque de la mort de Léon XII il se trouvait à Rome, où le cardinal de Clermont-Tonnerre le choisit pour conclaviste. Après la révolution de 1830, il vécut retiré, auprès de l'évêque de Versailles. Il a publié, entre autres, six petits mémoires sur l'inamovibilité des curés, sous le titre de *Réflexions et lettres sur l'affaire du curé de Chartres* (Chasles); 1824; — *Observations sur le nouveau catéchisme de Beauvais;* 1828. S.

* *Claude Hippolyte* Clausel *de* Montals, évêque, frère des deux précédents, né le 5 avril 1769. Élève de Saint-Sulpice au moment de la prise de la Bastille, il se vit obligé, par suite de la fermeture de cet établissement, de quitter sa cellule et de se réfugier chez son père, en Rouergue. Ses deux frères ayant fait partie de l'émigration générale, le jeune étudiant en théologie eut à souffrir de cette circonstance, qui lui était étrangère, et on le jeta dans un cachot. Sous l'empire, les chaires de la capitale retentirent de sa voix éloquente. Appelé à la cour sous Louis XVIII, on l'y entendit prêcher la Cène, puis un Avent, enfin le sermon de la Pentecôte. Il possédait les qualités qui conquièrent l'estime des auditeurs: inflexibilité de principes, instruction étendue, et zèle apostolique. Nommé en 1819 aumônier de madame la duchesse d'Angoulême, il prononça en 1820 l'éloge funèbre du duc de Berry, et fut promu le 26 août 1824 à l'évêché de Chartres. Déjà il était chanoine honoraire de la cathédrale d'Amiens. Ami de M. de Lamennais, l'évêque de Chartres s'en sépara après que l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence* eut fait paraître son livre intitulé: *de la Religion considérée dans ses rapports avec l'ordre civil et politique.* Cet ouvrage, qui excita une vive controverse, fut attaqué par M. Clausel de Montals. Comme évêque, il se fit remarquer dans son diocèse par son dévouement aux malheureux. Il signa la protestation de ses collègues contre les ordonnances de 1828 qui fixaient le nombre des élèves dans les séminaires, et en vertu desquelles huit établissements de ce genre placés sous la direction des jésuites furent fermés. Après la révolution de Juillet, M. Clausel ne cachait point ses opinions légitimistes; toutefois, dans les matières purement politiques il ne compromettait jamais son caractère épiscopal. En 1833, un prêtre de l'*Église dite française* ayant ouvert près de Chartres une succur[illegible] de l'abbé Chatel, M. Clausel insista pour que cet ecclésiastique quittât son diocèse. Une émeute eut lieu; le peuple se rua sur l'évêché et il n'abandonna point son poste, d'où les fa[illegible]tieux voulaient le chasser. Sous le gouvernement de Louis-Philippe, M. Clausel fut un des plus ardents champions de la liberté d'enseignement, promise par la charte. Sa polémique, quelquefois virulente, s'attaquait principalement à la philosophie éclectique, qui à ses yeux réduisait à un panthéisme plein de dangers pour la jeunesse. En 1851 il se démit volontairement de ses fonctions, et aujourd'hui le siége de Chartres est occupé par celui qu'il avait fait nommer son coadjuteur. On pourrait désirer dans l'écrivain plus de netteté et moins d'abondance; son imagination l'emporte quelquefois. Dans la récente polémique qui a eu lieu à l'occasion de la réforme proposée par l'abbé Gaume, et qui consiste principalement à substituer jusqu'en quatrième les auteurs chrétiens aux auteurs classiques dans l'enseignement des colléges, M. Clausel de Montals s'est prononcé pour le maintien de l'ancienne méthode pédagogique. On a de lui: *le Concordat justifié, ou exam[illegible] réclamations contenues dans quelques [illegible] qui ont paru contre le concordat;* Paris, [illegible] in-8°; — *Coup d'œil sur l'Église de [illegible] ou observations adressées aux catholiques [illegible] l'état présent de la religion dans ce royaume;* Paris, 1818, in-8°; — *Instruction pastorale [illegible] sujet des attaques livrées dans ces der[illegible] temps à la religion et à ses ministres;* [illegible] 1826, in-8°; — *Lettre à un de ses dioc[illegible] sur un écrit de M. de Lamennais;* Paris, [illegible] in-8°; — *Réclamation en faveur de l'Église de France;* Paris, 1817, in-8°; — *la Reli[illegible] vée par la révolution, ou exposition d[illegible] jugés décisifs qui résultent en f[illegible] christianisme de la révolution, de s[illegible] et de ses effets;* Paris, 1818, in-8°, 3e éd. [illegible] *ponse aux quatre concordats de M. d[illegible] ancien archevêque de Malines;* Paris, [illegible]

A. [illegible]

Biographie des contemporains. — *Biog*[illegible] *clergé contemporain.* — *L'Univers religieux.* — [illegible] *de la religion.* — Quérard, *supplément.*

*CLAUSEN (*Henri-George*), célèbre p[illegible]teur danois, né en Slesvig, en 1759, mort [illegible] Après avoir été curé de campagne pendant [illegible]

ques années, il fut nommé, en 1797, pasteur à l'église de Notre-Dame à Copenhague. Pendant près d'un demi-siècle il y édifia ses auditeurs par la force et l'éloquence de ses sermons, dont un grand nombre ont été publiés. Chef de l'école des rationalistes, il professa sa doctrine dans deux recueils intitulés *Prædikener* (Sermons), 1795 et 1817, et dans plusieurs revues.

Erslew, Forfatt.-Lexic.

* **CLAUSEN** (*Henri-Nicolas*), célèbre théologien et homme d'État danois, fils du précédent, né en 1793. Après avoir fait ses études à l'université de Copenhague, il entreprit, en 1817, un voyage en Allemagne, en Italie et en France. De retour en 1821, il fut nommé professeur de théologie à l'université. En 1825 il publia *Catholicismens og Protestantismens Kirkeforfatning, Lære og Ritus* (l'Etat ecclésiastique, la doctrine et le rite du catholicisme et du protestantisme); ouvrage savant, qui par les opinions qui s'y trouvaient professées donna lieu à une violente polémique. Fidèle à ses principes, Clausen continua de développer ses doctrines dans plusieurs écrits, remarquables par l'érudition, la clarté et l'éloquence. En même temps il se fit le champion le plus intrépide de la liberté civile, de celle de la presse, le défenseur le plus infatigable des droits nationaux et de toutes les idées libérales de l'époque. En 1840 il fut élu membre de l'assemblée des états consultatifs; mais ce fut surtout en 1848 qu'il se mit à la tête du mouvement qui valut à sa patrie une liberté réglée par la constitution. A la fin de cette même année il fit partie du ministère jusqu'en 1852. Sans compter un très-grand nombre de brochures et d'articles sur des sujets de théologie et de politique, il a publié : *Aurelius Augustinus Hipponensis, Sacræ Scripturæ interpres*; Copenhague, 1826; — *Quatuor Evangeliorum tabulæ synopticæ*; Copenhague, 1829; — *Bulla reformationis Pauli Papæ Tertii, ad historiam concilii Tridentini pertinens, concepta, non vulgata*; Copenhague, 1829; — *Populaire Foredrag over Reformationen* (Discours populaires sur la réformation); Copenhague, 1836; — *Historisk Fremstilling af Kiobenhavns Universitets Virksomhed*, 1837-1838 (Précis historique sur les travaux de l'université de Copenhague en 1837-1838); — *Det nye Testaments Hermeneutik* (Herméneutique du Nouveau Testament); Copenhague, 1840; — *Den Augsburgske Confession historisk og dogmatisk belyst* (la Confession d'Augsbourg expliquée historiquement et dogmatiquement); Copenhague, 1851. Clausen publie depuis 1831 : *Tidsskrift for udenlandsk theologisk literatur* (Journal de littérature théologique étrangère); cette publication n'a pas eu moins de succès à l'étranger qu'en Danemark. ABRAHAMS.

Convers.-Lexicon. — *Erslew, Forfatt.-Lexicon.* —

CLAUSEWITZ (*Charles* DE), général prussien, né à Burg, le 1er juin 1780, mort le 16 novembre 1831. Il ne reçut qu'une éducation imparfaite, son père ayant une nombreuse famille et de très-modiques revenus. En 1792 il entra, en qualité de porte-enseigne, dans le régiment d'infanterie du prince Ferdinand, et en 1793 et 1794 il fit les campagnes du Rhin. Ce ne fut qu'à l'École militaire de Berlin (1801-1803) qu'il trouva l'occasion de s'instruire; puis, nommé aide de camp du prince Auguste de Prusse, il l'accompagna dans la campagne de 1806, et fut conduit comme prisonnier en France, à la suite de la capitulation de Prenzlow. Il eut le grade de major, et servit jusqu'en 1812 dans l'état-major général, où il travailla dans les bureaux du général Scharnhorst, son ancien maître à l'école de Berlin, qui s'occupait alors des préparatifs pour la nouvelle guerre. En même temps il donna des leçons de stratégie au prince royal de Prusse ainsi qu'au prince Frédéric des Pays-Bas. Lors de la guerre de Russie, il demanda sa démission pour entrer au service de l'autocrate, et après avoir eu un commandement dans l'armée active, il fut employé, sur la demande du général York, dans la négociation au sujet du traité par lequel le corps d'armée prussien se détacha des Français. Clausewitz fit la campagne de 1813 comme officier supérieur d'état-major russe, et écrivit pendant l'armistice l'histoire de cette guerre intitulée : *Uebersicht des Feldzugs vom Iahre* 1813, Leipzig, 1814. Après avoir formé la légion russe-allemande qui se joignit au corps de Wallmoden dans le Mecklembourg, Clausewitz en fut nommé chef d'état-major. Ce fut en 1815 qu'il rentra au service de la Prusse : il fut employé au quartier général. Le général Clausewitz fut nommé en 1818 directeur de l'École générale de la guerre. En 1830 il passa dans l'artillerie, et il fut nommé plus tard chef de l'état-major du feld-maréchal Gneisenau. Son ouvrage *de la Guerre* passe en Allemagne pour l'un des meilleurs qui aient été écrits sur l'art militaire : il a paru après sa mort, à Berlin, en 1833 (2 vol. in-8°). Parmi ses autres ouvrages, on distingue encore sa biographie du célèbre tacticien de Scharnhorst (Berlin, 1832). Clausewitz jeta par ses écrits les fondements d'une réforme complète dans la théorie de la guerre. [*Enc. des g. du m.*]

Conversat.-Lex.

CLAUSIER (*Jean-Louis*), médecin et chimiste français, d'origine allemande, né à Aheim, en Bavière, mort vers le milieu du dix-huitième siècle. On a de lui : *Introduction à la Chimie*, etc., traduit de l'allemand de Meuder; Paris, 1741, in-12; — *Principes généraux de la théorie et de la pratique de la pharmacie*, etc.; ibid., 1747, in-4°; — *Pharmacopée universelle raisonnée*, etc., traduit de l'anglais de Quincy; ibid., 1749, in-4°.

Quérard, *la France littéraire*. — Éloy, *Dictionnaire de la médecine*. — Carrère, *Bibl. de la médecine*.

* **CLAUSSIN** (*J.-J.* DE), antiquaire français, né en 1766, mort en 1844. Ami passionné des arts,

il vécut par goût dans une obscurité profonde; il a gravé avec une habileté consommée plusieurs estampes d'après Rembrandt et Boissieu; mais il ne l'a fait que pour son amusement, et il ne les a point livrées au commerce. Il avait consacré sa vie et sa fortune à former une collection extrêmement précieuse de dessins et de gravures. A cet égard laissons parler un journal qui n'existe plus (le *Bulletin de l'Alliance des Arts*, n° du 25 septembre 1844) : « M. de Claussin avait d'admirables épreuves de Rembrandt « renfermées dans un petit portefeuille qui ne le « quittait jamais; il le mettait le soir sous son « chevet, il se couchait dessus, et il se levait la « nuit pour remarquer quelque nouvelle perfec- « tion qui lui sautait au yeux pendant un rêve. « Il avait juré de ne s'en séparer qu'à sa mort. « Il restait sourd aux propositions les plus folles « pour ses chers Rembrandt, pour ses dessins « de Boissieu (il en avait réuni une centaine), « pour ses dessins de Van Velde, de Berghem « et autres grands maîtres des écoles flamande « et hollandaise; c'était un Romain de la répu- « blique dans ses affections. Il aimait toutes les « belles choses et toutes les raretés; il avait des « montres introuvables, des chefs-d'œuvre d'or- « févrerie; et ce fanatisme d'artiste, il en était « possédé depuis soixante ans, et partout, en « Angleterre, où il avait demeuré longtemps, en « France, dans le cours de ses voyages, il avait re- « cueilli tous ces trésors. » Après le décès de M. de Claussin, cette collection a été éparpillée dans une vente publique mal faite; le propriétaire s'était éteint, sans parents et presque sans amis, dans une petite maison des Batignolles, où il cachait ses trésors avec toute la défiance jalouse d'un avare. On lui doit un livre bien fait, et relatif à l'artiste auquel il avait voué un véritable culte : *Catalogue raisonné des estampes qui forment l'œuvre de Rembrandt*, 1818, Didot, in-8°; seconde édition, fort augmentée, 1824, in-8°, xx et 217 pages; avec un supplément, 1828, xv et 244 pages. Ce travail, rédigé avec amour et avec la plus sévère exactitude, est bien supérieur aux ouvrages de Daulby, *Londres*, 1796, et de Jossi, *Amsterdam*, 1810, sur le même sujet. G. B.

Documents particuliers.

CLAUSTRE (*André* DE). *Voy.* DECLAUSTRE.

CLAUZEL. *Voy.* CLAUSEL.

*CLAVAREAU (*Nicolas-Marie*), architecte français, né à Paris, en 1757, mort à Arras, en 1815. Il fut successivement architecte de l'hôpital de la Charité, contrôleur des bâtiments de l'Hôtel-Dieu, et architecte adjoint des hôpitaux civils. Clavareau est surtout connu par la *façade de l'Hôtel-Dieu de Paris*, celle de *l'École de médecine clinique de la rue des Saints-Pères* et l'*Hôpital d'Arras*. On a de lui : *Mémoire sur les hôpitaux et hospices civils de Paris*; Paris, 1805, in-8°.

Quérard, *la France littéraire.*

CLAVE (*Étienne* DE), médecin et chimiste français, vivait dans le milieu du dix-septième siècle. Il attaqua la philosophie d'Aristote et les alchimistes, qui jouissaient alors d'une grande faveur. Ses principaux ouvrages sont : *Paradoxe, ou traité philosophique des pierres et pierreries, contre l'opinion vulgaire...*; *ensemble la génération de tous les mixtes, savoir est animaux, végétaux et minéraux*; Paris, 1635, in-8°; — *Nouvelle lumière philosophique des vrais principes et éléments de nature et qualités d'iceux, contre l'opinion commune*; ibid., 1641, in-8°; — *le Cours de chimie d'Estienne de Clave, docteur en médecine, qui est le second livre des Principes de nature*; ibid., 1646, in-8°.

Launois, *Hist. Gymnasii Navarrei Parisiensis.* — *Biograph. médicale.*

*CLAVE (*Gaston le Doux* DE), chimiste français, natif de Nevers, vivait à la fin du seizième et au commencement du dix-septième siècle. Il remplit, dit-on, des fonctions publiques dans sa ville natale, et consacra ses loisirs à l'étude de la chimie. On a de lui : — *Apologia Chrysopœiæ et Argyropoeæ, adversus Thomam Erastum*; Nevers, 1590, in-8°, et dans le *Theatrum Chymicum*; — *Philosophia chymica*; Cologne, 16[illegible], in-8°; — *de Triplici præparatione auri et argenti*; Strasbourg, 1613; — *de Recta et vera ratione progignendi lapidis philosophici, seu salis argentici et aurifici*; dans le *Theatrum Chymicum*; traduit en français, Paris, 1695, in-[illegible].

Carrère, *Bibl. de la médecine.*

CLAVENA (*Nicolas*), pharmacien et botaniste italien, natif de Belluno, vivait vers la fin du seizième siècle. Il fit des recherches botaniques sur les Alpes et les montagnes de l'Italie, et trouva une plante, à laquelle on a donné le nom d'*achillea Clavenæ*. Cette plante, qu'il classa à tort dans le genre *absinthium*, avait déjà été décrite par L'Écluse; mais il en découvrit les propriétés, et se fit donner un privilége pour les remèdes qu'il en tira. On a de lui : *Historia de Absinthio umbellifero*; Cividа, 1609, in-4°; les éditions de Venise, 16[illegible] et 1611, in-4°, sont augmentées de l'*Historia scorzoneræ italicæ*.

Biog. médicale.

CLAVENA (*Jacques-Antoine*), botaniste italien, vivait vers le milieu du dix-septième siècle. Il fut protonotaire apostolique et chanoine du chapitre de la cathédrale de Trévise. Il tira de l'*Histoire des plantes* de Dalechamp une nomenclature alphabétique des plantes et de leurs vertus, qu'il publia sous le titre : *Clavis Clavenæ, aperiens naturæ thesauros*, etc.; Trévise, 1648, in-fol.

Biog. médicale.

*CLAVENAU (*Ignace*), théologien allemand, de l'ordre des Bénédictins, né à Gratz, en 16[illegible], mort en 1701. Sa vie s'écoula entre les devoirs de son état et l'enseignement. Il mourut de la

pierre, ainsi qu'une dévotion outrée le lui avait fait désirer. Ses œuvres ont été publiées par ordre de ses supérieurs dix-neuf ans après sa mort et sous ce titre : *Ascesis posthuma rev. religiosi ac doctissimi Patris Ignatii Clavenau;* Salzbourg, 1721, in-4°. On y remarque les traités suivants : *Vita Benedicti moraliter exposita; Elucidarium in regulam ejusdem et in formulam professionis benedictinæ; de Regendo homine exteriore; Tractatus de arte rhetorica, cum appendice de eloquentia sacra pro concionatoribus.*

Ziegelbauer, *Hist. literar. ord. Sanct.-Bened.* — Agricola, *Bibl. eccl.*

CLAVER (*Pierre*), missionnaire espagnol, de l'ordre des Jésuites, mort à Carthagène, le 8 septembre 1654. Envoyé en 1610 aux Indes occidentales, il se consacra tout entier au soulagement des esclaves nègres, des prisonniers et des pauvres; Benoît XIV déclara, par un décret de 1747, que Claver avait possédé les vertus théologales et cardinales à un degré héroïque.

Fleuriau, *Vie de Claver;* Paris, 1781. — *Mémoires de Trévoux*, novembre 1781.

CLAVERET (*Jean*), littérateur français, né à Orléans, vers l'an 1590, mort en 1666. Il étudia les lois dans l'université de cette ville, et se fit recevoir avocat. Quelques petites pièces de vers assez bien tournées lui persuadèrent qu'il avait des talents supérieurs pour réussir dans tous les genres de poésie; et sans prendre le temps de faire un stage littéraire, il s'inscrivit d'office au tableau des auteurs dramatiques. Pour mieux réussir, il rechercha l'amitié de Pierre Corneille, qui lui conseilla de se restreindre à la profession d'avocat. Claveret, mécontent de cette franchise, se brouilla avec celui qu'il traitait familièrement d'*ami;* il poussa l'extravagance jusqu'à se mettre en parallèle avec le grand poëte, et publia, en 1638 ou 1639, une *Lettre contre le sieur Corneille, soi-disant auteur du* Cid.

La *Phèdre* de Pradon serait à peine connue sans le chef-d'œuvre de Racine : sans la comédie de Corneille, qui saurait que Claveret fit représenter la même année, à Forges, devant le roi et la cour, une pièce sous le même titre : *La place Royale, ou l'amoureux extravagant?* Si l'œuvre de Claveret plut à la cour, celle de Corneille fut applaudie par la ville. Étourdi par ce succès officiel, Claveret fit, en 1638, une autre pièce intitulée : *les Eaux de Forges.* Les comédiens ne voulurent pas la jouer, de crainte, disait-on, qu'on n'en fit des applications; selon Corneille, c'était simplement parce qu'elle ne valait rien. Claveret trouva un moyen ingénieux de se faire quelques amis en se faisant beaucoup d'ennemis. Il publia, en 1665, *l'Écuyer, ou les faux nobles mis au billon, comédie dédiée aux vrais nobles de France.* Bussy-Rabutin fit dans le même temps une chanson sur le même sujet; ce qui obligea beaucoup de gens à montrer leurs parchemins. Une des œuvres les plus singulières de Claveret est *le Ravissement de Proserpine,* tragi-comédie qui remonte à 1639. A une époque où la règle des trois unités était inflexible, l'auteur eut la bizarre idée de mettre tour à tour la scène au ciel, en Sicile et aux enfers. On sait combien les auteurs étaient alors pointilleux, et comme ils tiennent en tout temps à expliquer dans leur préface pourquoi ils ont cru parfois devoir faire exception à la règle. Claveret trouva, lui aussi, le moyen d'autoriser sa licence poétique : il se représenta, en imagination, une sorte d'unité de lieu, en concevant une ligne perpendiculaire tirée d'un point du ciel, et passant par la Sicile pour s'abaisser sur les enfers. On cite encore de Claveret : *le Pèlerin amoureux; — le Roman du Marais; — la Visite différée; —* et une traduction de *Valère Maxime.* C. Brainne.

Bibliothèque du diocèse d'Orléans, par le bénédictin D. Gérou, mss. — *Mémoires* de l'abbé de Marolles. — *Biographie orléanaise.*

CLAVERGER (*Jean*), poëte français, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il fut avocat au parlement de Paris, conseiller et maître des requêtes de la reine Marguerite de Navarre. On a de lui un *Recueil de poésies françoises;* Paris, 1624.

Goujet, *Bibliothèque française*, t. XV, p. 148.

* **CLAVESON** (*Charles* de), poëte religieux français, vivait en 1615; il était chevalier de l'ordre du roi et sous-lieutenant des terres d'Hostun, de Mercurol et Mureil. Il se glorifiait d'avoir toujours été attaché à la religion catholique, et prenait les titres de *Philostaure*, d'*Ami de la Croix* et de *vieux Papiste.* On a de lui des *Oraisons pour les dimanches et féries de l'année et pour les fêtes des saints,* mises en vers français et dédiées à sa sœur Constance de Bauffremont, abbesse de Saint-Menoulx; — *Cent quarante sonnets* religieux dans le genre de ce quatrain :

Nous n'avons rien de plus utile
Pour bien servir Dieu et nos rois,
Qu'ouyr l'Église et le concile,
Oracles de leurs saintes lois.

Goujet, *Bibliothèque française*, t. XV, p. 89.

CLAVIER (*Étienne*), helléniste français, né à Lyon, le 26 décembre 1762, mort le 18 novembre 1817. Il étudia de bonne heure les langues anciennes et l'histoire, avec assez de profondeur pour en retirer un grand avantage lorsqu'il s'occupa de jurisprudence. En 1788 il obtint une charge de conseiller au Châtelet, en remplit les fonctions jusqu'à ce que ce tribunal fut supprimé; puis, lors de la création de la cour de justice criminelle du département de la Seine, il y siégea comme juge jusqu'en 1811, époque de la suppression de cette cour. On sait avec combien d'indépendance il se prononça contre la condamnation de Moreau; et sa réponse aux émissaires du pouvoir, qui demandaient ce service aux juges, est à juste titre devenue historique : « Mais, disait-on, le premier consul ne veut que voir con-

damner le général, et il lui fera grâce.—Et à nous, répondit Clavier, qui nous la fera? » — Les fonctions judiciaires de Clavier ne l'avaient point empêché de se livrer aux études de prédilection de sa jeunesse. Sa réputation comme helléniste était très-grande. En 1809 il fut élu membre de la classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut, en remplacement de Dupuis. Il mourut presque subitement, à l'âge de cinquante-cinq ans. Il avait marié sa fille à Paul-Louis Courier.

Les trois principaux ouvrages de Clavier sont ses traductions de la *Bibliothèque d'Apollodore* (Paris, 1805, 2 vol. in-8°), et de *Pausanias* (Paris, 1814-1824, 6 vol. in-8° : les quatre derniers revus et publiés par Coray et P.-L. Courier), et son *Histoire des premiers temps de la Grèce*, (1809, 2 vol. in-8° ; 2e éd. 1822, 3 vol. in-8°). Ce dernier ouvrage a été composé surtout d'après les données fournies par Apollodore et par Pausanias, et d'après ce principe : que la mythologie héroïque des Grecs n'est autre chose que leur histoire primitive altérée par des hyperboles et des métaphores. Nous indiquerons encore de Clavier son édition de Plutarque en français (Amyot retouché, avec notes de Brottier et de Vauvilliers), plus sa version de divers traités et fragments inédits de Plutarque; 1801-1806, 21 vol. in-8°; 2e éd., 1818-1821; et parmi ses *Mémoires* lus à l'Institut, ceux *Sur les oracles des anciens ; Sur la législation des anciens relative à l'avortement*, et *Sur l'histoire de la famille des Callias*. — Clavier a collaboré aux premiers volumes de la *Biographie universelle*. [Val. Parisot, dans l'*Enc. des g. du m.*]

Biographie des contemporains.

CLAVIÈRE (*Étienne* de), littérateur français, né à Bourges, vers le milieu du seizième siècle, mort à Paris, le 21 avril 1622. Il fut d'abord principal du collége de Sens, puis avocat au parlement de Paris. On a de lui : *Claudiani Opera, cum annot. perpetuis*; Paris, 1602, in-4°; — *Panegyricus in adventum Andr. Fremiotti, archiepiscopi Bituric.*; Bourges, 1604, in-4°; — *Persii Satyrarum sex liber explanatus*; Paris, 1607, in-8°; — *Panegyrici, elegiæ et epigrammata*; ibid., 1607, in-8°; — *Juvenalis periphrases prope ænigmaticæ enodatæ*; ibid., 1607, in-8°; — *Figure emblématique en trois langues, où se peut voir une fleur de louanges de Henri IV*; ibid., 1607, in-8°; — *Relatio totius Galliarum Cleri nomine habita coram Henri IV*; ibid., 1608, in-4°; — *de Cæde nefaria Henrici M. carmen*; ibid., 1610, in-8°; — des Notes sur Martial; ibid., 1617, in-fol.; — *Ceres legifera, opus heroici generis*; ibid., 1619, in-4°; — *Floridorum liber singularis, unde pleraque*, etc.; ibid., 1621, in-8°; — Une lettre en latin à Joseph Scaliger, dans le t. II du recueil de Burmann, p. 346.

Lelong, *Biblioth. hist. de la France*, éd. Fontette. — Goujet, *Bibliothèque française*, t. XV, p. 44.

CLAVIÈRE (*Étienne*), financier et homme d'État français, né à Genève, le 27 janvier 1735, mort le 8 décembre 1793. Il vint se fixer à Paris, pour se soustraire aux poursuites que ses opinions lui avaient attirées lors des dissensions intestines qui agitaient sa ville natale. Plein d'habileté et d'audace dans les opérations financières, il contribua à étendre les mouvements de la bourse. Il avait amassé une fortune assez considérable, lorsqu'il se lança avec ardeur dans la carrière de la révolution. Membre zélé de la Société des amis des noirs, lié avec Mirabeau et son collaborateur dans les matières de finance, doué d'un esprit actif, mais irascible et opiniâtre, il se fit bientôt remarquer par sa haine contre la [illegible] et par une critique amère des plans de son compatriote Necker. Brissot, de concert avec les jacobins, le fit porter, en mars 1792, au ministère des finances, dit des *contributions publiques*, et lorsqu'au mois de juin le roi lui reprit son portefeuille, l'Assemblée législative déclara, par un décret, que Clavière emportait l'estime et les regrets de la nation. Après la sanglante journée du 10 août, les Girondins, devenus tout-puissants, réclamèrent et obtinrent la réintégration de leurs amis Rolland et Clavière. Aussi Clavière, partageant les destinées de sa faction, se trouva-t-il ensuite compris dans toutes les accusations qui furent dirigées contre elle. Décrété d'arrestation avec son collègue Lebrun, sur la proposition de Couthon, il fut traduit au tribunal révolutionnaire, dont il prévint la sentence en se tuant dans sa prison, le 8 décembre 1793. Après s'être entretenu avec d'autres détenus sur la manière la plus prompte de mourir, il avait marqué, avec la pointe de son couteau, la place où il devait frapper, puis il s'était retiré dans sa chambre. Le lendemain on le trouva étendu sur son lit, [illegible] un couteau enfoncé dans le cœur.

Le Bas, *Dict. encyclop. de la France.* — [illegible] Roux, *Hist. parlementaire.* — M. Villaumé, *Hist. de la révol.*

CLAVIGERO (*François-Xavier*), historien mexicain, de l'ordre des Jésuites, né vers 17[illegible], mort à Césène, en octobre 1793. Il employa trente-six ans à parcourir le Mexique et à recueillir des matériaux sur l'histoire de cette contrée avant et depuis l'invasion des Espagnols. Il se retira à Césène, lors de la suppression de la Compagnie de Jésus, et y publia le fruit de ses recherches, sous le titre : *Storia antica del Messico, cavata da' migliori storici spagnuoli, e da' manoscritti e pitture antiche degli Indiani*; Césène, 1780 et 1781, 4 vol. in-4°.

Feller. *Biographie universelle*, édit. de M. Weiss.

CLAVIGNY (*Jacques* de la Mariouse [illegible]), théologien français, natif de Bayeux, mort dans la même ville, en 1702. Il fut chanoine dans sa ville natale. On a de lui : *Vie de Guillaume le Conquérant, duc de Normandie et roi d'Angleterre*; Bayeux, 1675, in-12; — *Prières tirées des psaumes que David a faits pour [illegible] comme roi*; 1690, in-12; — des *Luxes selon les sentiments de Tertullien, saint Basile* [illegible]

saint Augustin; in-12; — *l'Esprit des psaumes dont l'Église se sert aux vêpres du dimanche*; in-12.

Moréri, *Dict. hist.*

CLAVIJO (*Ruy Gonzalez* DE), homme d'État espagnol, vivait au commencement du quinzième siècle. Le roi de Castille Henri III, qui avait déjà envoyé des ambassadeurs à Tamerlan, confia à Clavijo une mission auprès de ce conquérant, qui faisait alors trembler une grande partie du monde. Pareil voyage était alors chose fort pénible et hérissée de périls. L'intrépide Castillan n'hésita point; il partit au mois de mars 1403, s'embarqua à Cadix, se rendit d'abord en Sicile, puis à Rhodes, de là à Constantinople, et, après un assez long séjour dans cette capitale, il traversa la mer Noire, débarqua à Trébizonde, et s'acheminant par l'Arménie, la Perse septentrionale et le Khoraçan, il atteignit enfin, le 8 septembre 1404, la mystérieuse cité de Samarcande, qui a vu si peu d'Européens et dont l'accès est encore aujourd'hui entouré d'entraves insurmontables et de dangers excessifs. Les envoyés espagnols trouvèrent le monarque tartare fort malade et au terme de son orageuse carrière; ils reçurent d'ailleurs un bon accueil : on leur fit de riches présents. Ils revinrent dans leur patrie, où ils furent de retour après une absence de trois années. Clavijo avait écrit une relation de son périlleux voyage; un écrivain laborieux, Argote de Molina, la mit au jour après un intervalle de près de deux siècles : *Historia del gran Tamerlan e itinerario y enarracion del viage y relacion de la embassada que Ruy Gonzalez de Clavijo le hizo*; Séville, 1582, in-folio. Les détails contenus dans cette relation trouvèrent des incrédules; l'authenticité en fut contestée. On est aujourd'hui plus juste, et on reconnaît dans Clavijo un observateur judicieux et fidèle. Il est à peu près le seul qui ait pénétré dans certaines parties des régions inhospitalières de l'Asie centrale. Son *Historia* fut réimprimée à Madrid, en 1782, in-4°; elle est aussi dans le troisième volume de la *Colleccion de las cronicas y memorias de los reyes de Castilla*, publiée par Amirola; Madrid, 1779, 6 vol. in-4°. G. B.

Mariana, *Historia de España*, t. VII, p. 83. — Antonio, *Bibliotheca hispana vetus*, t. II, p. 196. — Lardner, *History of maritime and island discovery*, t. I, p. 231. — Wimmer, *Histoire des voyages de découvertes* (en allemand); Vienne, 1834, t. III, p. 44.

CLAVIJO Y FAXARDO (*Joseph*), littérateur espagnol, né dans les îles Canaries, vers 1730, mort à Madrid, en 1806. Il vint de bonne heure à Madrid, y publia avec succès le *Pensador*, journal dans le genre du *Spectateur* d'Addison, et fut nommé garde des archives de la couronne. Les sœurs de Beaumarchais résidaient alors en Espagne. Épris de la plus jeune, Clavijo promit de l'épouser; mais, soit inconstance, soit ambition ou vanité, il oublia sa promesse sans renoncer à son amour. Beaumarchais, irrité, se rendit à Madrid, le provoqua en duel, et le força de signer sous sa dictée une déclaration par laquelle il reconnaissait que sa conduite avait été celle d'un malhonnête homme. Muni de cette pièce, il obtint du roi un ordre qui le priva de sa place. La disgrâce de Clavijo eut un terme. En 1773 il fut chargé de la rédaction du *Mercure historique et politique de Madrid*; plus tard, il eut quelque temps la direction du théâtre de *Los Sitios*. Clavijo joignit à une connaissance parfaite de la langue française beaucoup de goût pour l'histoire naturelle, et donna en espagnol une traduction estimée de l'*Histoire naturelle de Buffon*; Madrid, 1785-1790, 12 vol. in-8°. Cet ouvrage lui valut la place de vice-directeur du Cabinet d'histoire naturelle de Madrid, qu'il conserva jusqu'à sa mort. Gœthe, Marsollier des Vivetières, Dorat-Cubières et d'autres ont mis en scène l'aventure de Clavijo.

Beaumarchais, *Fragment de mon voyage d'Espagne en 1764*. — M. de Loménie, *Vie de Beaumarchais*, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1853.

CLAVIJO. *Voy.* VERRA Y CLAVIJO.

CLAVILLE. *Voy.*. LEMAÎTRE DE CLAVILLE.

CLAVIUS (*Christophe*), mathématicien allemand, de l'ordre des Jésuites, né à Bamberg, en 1537, mort à Rome, le 6 février 1612. Ses contemporains l'appelaient *l'Euclide du seizième siècle*. Ses supérieurs l'envoyèrent à Rome, où il professa pendant vingt ans les mathématiques avec un grand éclat. Chargé, en 1581, par le pape Grégoire XIII, des principales opérations de la réforme du calendrier, Clavius s'acquitta de ce travail avec succès; néanmoins, il eut à réfuter les critiques injustes de plusieurs de ses contemporains. Ses principaux ouvrages sont : *Euclidis Elementorum libri XVI, cum scholiis*; Rome, 1574; souvent réimprimés; — *Gnomonices libri VIII*; ibid., 1581, in-fol.; — *Calendarii romani gregoriani explicatio, jussu Clementis VIII*; ibid., 1603, in-fol.; — *Computus ecclesiasticus per digitorum articulos et tabulas traditus*; ibid., 1603, in-8°. Les ouvrages de Clavius ont été recueillis à Mayence, 1612, 5 vol. in-fol.

Vossius, *de Scientiis mathematicis*. — Bailly, *Hist. de l'astronomie moderne*, t. Ier, p. 396. — Alegambe, *Biblioth. scriptor. Societatis Jesu*. — Crasso, *Teatro d'uomini letterati*. — De Rossi, *Pinacotheca*. — Bayle, *Dict. hist.*

CLAY. *Voyez* CLAJUS.

* **CLAY** (*Henri*), homme d'État américain, né à Hanovre, dans l'État de Virginie, le 12 avril 1777, mort le 29 juin 1852. Privé de son père dès l'âge de cinq ans, il fut élevé sous les yeux de sa mère, qui avait cinq enfants et pas de fortune. Il reçut sa première instruction dans une école de village, où il ne se rendait pas assidûment, obligé de faire valoir avec ses frères le domaine paternel. A quinze ans il fut placé et resta un an chez un droguiste de Richemond en Virginie, puis il devint expéditionnaire au greffe de la cour supérieure de la chancellerie de l'État, siégeant dans cette ville. On l'engagea à étudier

le droit ; il suivit ce conseil, et à vingt ans fut reçu avocat. Il alla s'établir et exerça avec succès sa profession dans le Kentucky. C'était au moment où l'on songeait à refaire la constitution de cet État. Il se prononça alors, mais en vain, pour l'émancipation des noirs. En 1803 il fut élu membre de la chambre des représentants de sa province, et en 1806 il fut envoyé à Washington pour y remplir les fonctions de sénateur. Redevenu membre de la chambre des représentants du Kentucky, il fut nommé *orateur* de cette assemblée. Il retourna à Washington en qualité de sénateur de 1809 à 1811, et à cette époque, élu membre de la chambre des représentants des États-Unis, il fut nommé président de ce corps politique. Il s'était depuis longtemps fait remarquer par son talent oratoire. Quoiqu'il eût fortement engagé son pays à combattre par les armes les prétentions de l'Angleterre, il fut un des cinq commissaires envoyés en 1814 à Gand pour y négocier la paix avec la Grande-Bretagne. Il fit rayer du traité conclu alors la clause qui accordait à l'Angleterre le droit de naviguer sur le Mississipi, depuis l'embouchure jusqu'à la source. En attendant la ratification du traité, il passa deux mois à Paris, où il connut, entre autres célébrités, madame de Staël. A la nouvelle de la victoire de la Nouvelle-Orléans. « Maintenant, dit-il, je pourrai aller en Angleterre sans m'exposer à des mortifications » ; et il retourna en Amérique en passant par l'Angleterre. Sous le président Monroe, de 1817 à 1825, Clay chercha toujours à accroître son autorité dans la chambre des représentants. Ce fut lui qui, en 1824, engagea le congrès à déclarer que les États-Unis prendraient parti en faveur des républiques de l'Amérique méridionale dans le cas où les États européens interviendraient en faveur de l'Espagne. Un nouveau président devant être élu vers la fin de l'année 1824, Clay aurait pu se mettre au nombre des concurrents. Cependant, les voix étaient divisées entre le général Jackson, Adams et Crawfurd : aucun des concurrents n'ayant obtenu la majorité absolue, le choix, d'après la constitution, devait être fait par la chambre des représentants. Henry Clay sut alors faire réussir l'élection de son protecteur, Adams (1825), qui lui conféra aussitôt la charge de secrétaire d'État aux affaires étrangères. Ami et conseiller intime du président, Clay vit bientôt se former contre lui une forte opposition dans la chambre des représentants. John Randolph, représentant de la Virginie, l'appela en séance publique « un homme qui trichait au jeu », voulant faire allusion à sa passion pour le jeu. Cette qualification amena (avril 1826) entre Clay et Randolph un duel, qui se termina sans qu'il y eût une goutte de sang versée. En sa qualité de secrétaire d'État, Clay négocia auprès de l'empereur de Russie et du roi d'Espagne (1825) la reconnaissance des nouvelles républiques de l'Amérique du Sud, en alléguant surtout que dans toute l'Amérique il ne se trouverait pas une seule épée qui voulût jamais combattre pour l'Espagne. Le premier répondit d'une manière évasive, et le dernier déclara qu'il n'abandonnerait jamais les droits de l'Espagne sur les colonies rebelles. Lors de l'élection de 1828 pour la présidence, Clay partagea les voix avec Jackson et Adams ; mais Jackson l'emporta, et Van Buren, ennemi déclaré de Clay, fut nommé secrétaire d'État et plus tard vice-président. Depuis lors Clay, en sa qualité de membre du sénat pour le Kentucky, se mit dans plusieurs occasions à la tête de l'opposition, surtout dans les négociations entamées avec l'Angleterre au sujet du commerce avec les colonies anglaises. Dans l'élection pour le renouvellement du président (1833), il eut encore des voix ; mais une majorité considérable réélut Jackson. Il propagea [illegible] vement l'œuvre qui, avec des noirs affranchis [illegible] fondait, sur la côte d'Afrique, la colonie [illegible] *Liberia*. Ce fut lui qui, en 1832, proposa la [illegible] de douanes qui porte son nom (*Clay's bill*) [illegible] qu'on appelle aussi *loi du compromis*, aux [illegible] mes de laquelle un tarif décroissant devait [illegible] placer celui de 1832, de telle façon qu'au bout [illegible] dix ans aucun droit d'entrée n'excédât 20 p[illegible] 100 ; il était stipulé en outre que toutes les [illegible] tières premières entreraient en franchise. D[illegible] l'affaire de l'indemnité française, il exerça ([illegible] une grande et heureuse influence sur le sénat.

Ses candidatures à la présidence devaient [illegible] jours échouer, peut-être parce qu'il arrive [illegible] ment aux partis de choisir le plus digne. Ce [illegible] Van Buren qui l'emporta en 1836. Celui-ci [illegible] sans doute un homme remarquable ; mais il [illegible] vait pas rendu encore à son pays les [illegible] services que son compétiteur. Henri Clay [illegible] réussit pas mieux en 1844, et son parti [illegible] comme il arrive si souvent, se retira de [illegible] voyant que la fortune l'abandonnait. Clay [illegible] donna alors quelque temps la politique, [illegible] aller vivre en sage dans son domaine d'[illegible] land. Lors de la guerre amenée entre le [illegible] que et les États-Unis par la question du [illegible] Clay perdit un fils (1846), placé à la tête [illegible] brigade d'artillerie. Il allait se retirer dé[illegible] ment de l'arène politique, quand les pré[illegible] croissantes des États à esclaves le contrai[illegible] de rentrer de nouveau dans le champ [illegible] polémique. Élu au sénat par le Kentucky, [illegible] saya du rôle honnête, mais rarement [illegible] ces matières, de médiateur. Il ne recueill[illegible] l'ingratitude ; on chercha même à le [illegible] dicule, et on alla jusqu'à l'appeler le bill [illegible] *bus*, à cause du nombre de propositions [illegible] émettait sur tous les sujets. Cependant [illegible] de conciliation fut adopté, en définitive [illegible] important service fut le dernier qu'il rendi[illegible] patrie. Il se démit de ses fonctions de [illegible] à la fin de 1851. Sa mort fit [illegible] l'Amérique la perte considérable qu'elle [illegible] de faire : on lui rendit enfin justice, [illegible]

hommages publics honorèrent de toutes parts sa mémoire.

Monit. univ. — Lesur, *Ann. hist. univer.* — *Conversations-Lexicon.*

*CLAY (*Cassius*), homme d'État, et chef de parti américain, neveu du précédent, né en 1810. Il fut élevé dans le Kentucky, sous la tutelle de son oncle, annonça de bonne heure de rares talents pour la politique, de grandes facultés oratoires, devint par sa loyauté l'idole des chevaleresques habitants du Kentucky, et ne tarda pas à abandonner le système politique suivi par son oncle. Aussi les partisans de l'abolition de l'esclavage, les *émancipationistes* l'envoyèrent-ils d'abord à l'assemblée législative de l'État, puis à la chambre des représentants du congrès. A l'époque de la guerre contre le Mexique, il commandait cette audacieuse avant-garde qui, après la plus héroïque résistance, tomba au pouvoir des Mexicains, et fut détenue prisonnière dans la forteresse de Pérote. Au mois de novembre 1849, dans la lutte qui éclata entre les partisans de l'esclavage et les abolitionistes du Kentucky, grièvement blessé d'un coup de couteau, il conserva encore en tombant assez de force et de présence d'esprit pour tirer un coup de pistolet à son adversaire et l'atteindre au cœur. Guéri de sa blessure au bout d'une année seulement, il recommença résolument la guerre contre l'esclavage. En 1851 il se porta candidat aux fonctions de gouverneur du Kentucky; s'il échoua, il eut du moins la gloire de faire consacrer dans cet État, pour la première fois, la liberté de la presse et de la parole sur la question de l'esclavage. Il fut le plus éminent des orateurs dans la convention nationale des *free soilers*, tenue en septembre 1851. Il arriverait sans doute à la présidence si la démocratie des *free soilers* venait à l'emporter sur la démocratie conservatrice. Dans la vie privée, Cassius Clay est un homme de mœurs exemplaires et d'un caractère aimable. Il est auteur de plusieurs ouvrages de philosophie et d'économie politique, qui tous ont pour but de contribuer à la réalisation la plus radicale possible du principe démocratique. Il est d'ailleurs le fondateur du parti de l'émancipation des esclaves.

Conversations-Lexicon.

CLAYTON (*Jean*), médecin et botaniste anglais, né vers 1685, à Fulham, dans le comté de Kent, mort le 15 décembre 1773. Il rejoignit en 1705 son père, procureur général dans la Virginie, y pratiqua la médecine, et recueillit sur l'histoire naturelle de cette contrée des observations, qui ont été insérées dans les volumes 17, 18 et 41 des *Transactions philosophiques*. Il forma aussi un herbier, qui servit à Gronovius et à Linné pour composer la *Flora Virginica, exhibens plantas quas in Virginia J. Clayton collegit*; Leyde, 1739 et 1743, deux parties, in-8°; ibid., 1762, in-4°, avec une carte géographique : le fils de Gronovius fit paraître la troisième partie. Cet ouvrage est le premier qui ait paru sur la flore de la Virginie. Gronovius donna, en l'honneur de Clayton, le nom de *claytonia* à un genre de plantes de la famille des portulacées.

Rose, *New biograph. dictionary.*

CLAYTON (*Robert*), théologien anglican, né à Dublin, en 1695, mort le 26 février 1758. Il dut son avancement dans les dignités ecclésiastiques au docteur Clarke. Celui-ci, ayant eu occasion de remarquer son caractère généreux et charitable, le recommanda à la reine Caroline. Clayton fut successivement évêque de Killala, de Cork, de Cloyher. Ses principaux ouvrages, écrits en anglais, sont : une *Introduction à l'histoire des Juifs;* traduite en français, Leyde, 1747, in-4° ; — *Défense de la Chronologie de la Bible hébraïque;* 1747, in-4° ; — *Dissertation sur les prophéties ;* 1749; — *Recherche impartiale sur le temps de la venue du Messie ;* 1751 ; — *Défense de l'Ancien et du Nouveau Testament*, en trois parties; 1752-1757 ;— *Journal d'un voyage au grand Caire et au mont Sinaï, et retour ;* traduit d'un manuscrit composé par le préfet d'Égypte, etc.; 1753, in-4° et in-8°; — Quelques lettres entre l'évêque Clayton et Guillaume Penn *Sur le baptême;* 1755; — *Pensées sur l'amour-propre, les idées innées, le libre arbitre, le goût, le sentiment, la liberté et la nécessité*, etc.; 1754, in-8°. Clayton avait attaqué le dogme de la Trinité dans plusieurs de ses ouvrages. Il fut cité devant une assemblée d'évêques, pour y rendre compte de ses doctrines; mais la mort vint le soustraire aux censures ecclésiastiques.

Biographia britannica. — Rose, *New biograph. dictionary.*

*CLAYTON (*John*), homme d'État américain né dans l'État de Delaware. Il se fit d'abord connaître comme avocat. Élu membre de l'assemblée législative de son État, il s'y distingua comme orateur, et défendit avec chaleur les principes des whigs. Il ne tarda pas à être envoyé au sénat, où, sans jamais manquer de modération, il se montra adversaire plein de finesse, et mania parfois l'arme du sarcasme avec un rare bonheur. Après avoir siégé plusieurs années au sénat, il fut appelé par le président Taylor au poste important de secrétaire d'État, et chargé de la composition du cabinet. Les circonstances étaient des plus critiques : il ne fallait pas seulement suivre une politique extérieure qu'approuverait la majorité du peuple, il s'agissait encore de lutter contre les difficultés qu'avait fait naître la question de l'esclavage. Tout en restant fidèle aux principes des whigs, Clayton fut exposé et aux attaques les plus violentes de la part des démocrates et aux reproches d'une grande fraction de son propre parti. Il s'attira l'animadversion des démocrates par sa persistance à défendre la politique de non-intervention à l'égard des puissances européennes, et se brouilla avec les whigs du nord par sa condescendance

pour les États du sud. On le blâma presque généralement pour le traité qu'il conclut avec l'Angleterre au sujet de Nicaragua, et on le désapprouva dans la discussion qu'il eut avec le major Guillaume-Tell Poussin, envoyé en 1848 comme plénipotentiaire de la république française. Enfin, par suite de l'escroquerie commise dans l'exercice de ses fonctions par Crawfurd, ministre de la guerre, il perdit toute la confiance du peuple, et dut donner sa démission à la mort du général Taylor. Les fautes de Clayton ont sans doute été nombreuses; néanmoins, on peut dire que la triste réputation qui s'est attachée à son administration provient surtout de l'incapacité de ses collègues. Comme homme privé, il est resté inattaquable : ses adversaires politiques se plaisent à le reconnaître. Clayton a repris sa place au barreau.

Conversations-Lexicon.

* **CLÉANDRE** (Κλέανδρος), général lacédémonien, vivait dans le quatrième siècle avant J.-C. Harmoste de Byzance en 400, il promit de venir à Calpe avec des vaisseaux pour transporter en Europe les soldats grecs qui achevaient la fameuse retraite des dix mille; mais il refusa longtemps de tenir sa promesse, et déclara même qu'aucune ville grecque ne pouvait être ouverte aux débris de l'expédition du jeune Cyrus. On voit dans l'*Anabase* de Xénophon par quelles longues négociations les chefs des Grecs amenèrent l'harmoste spartiate à une détermination plus favorable, mais qui fut traversée par le mauvais vouloir de l'amiral Anaxibius. Cléandre fut remplacé dans le gouvernement de Byzance par Aristarque.

Xénophon, *Anabasis*, VI, VII.

* **CLÉANDRE**, général grec, fils de Polémocrate et lieutenant d'Alexandre le Grand, fut mis à mort en 325 avant J. C. Pendant l'hiver de 334, Alexandre, qui se trouvait en Carie, le chargea d'aller rassembler des mercenaires dans le Péloponnèse. Cléandre mit plusieurs années à s'acquitter de cette mission, et il rejoignit, avec les renforts qu'il amenait de Grèce, Alexandre au siége de Tyr, en 331. Ce fut Cléandre qui, par l'ordre d'Alexandre, tua Parménion, sous lequel il servait en qualité de gouverneur en second d'Ecbatane. A l'arrivée d'Alexandre en Caramanie, en 325, Cléandre accourut auprès de ce prince avec les autres gouverneurs de la Médie. Accusé ainsi que ses collègues d'avoir désolé le pays par ses brigandages, déshonoré les plus illustres familles par ses violences, et pillé jusqu'aux tombeaux et aux temples, il fut mis à mort par l'ordre d'Alexandre.

Arrien, *Anab.*, VI, 27. — Diodore, XVII. — Plutarque, *Alexander*. — Quinte-Curce, X. — Justin, XII, 10.

* **CLÉANDRE**, esclave phrygien et premier ministre de Commode, mort vers 189 après J.-C. Conduit à Rome comme esclave, vendu à l'encan, attaché à la domesticité du palais en qualité de portier, il attira l'attention et gagna la faveur de l'empereur Commode, qui l'éleva à la dignité de chambellan, puis à celle de premier ministre après la mort de Perennis. L'esclave phrygien, devenu maître de l'empire, mit publiquement en vente toutes les charges civiles et militaires, et multiplia le nombre des magistratures au point de créer dans une seule année vingt-cinq consuls, parmi lesquels on remarque Septime Sévère, qui fut plus tard empereur. Les sommes immenses amassées par un pareil trafic servirent aux prodigalités de l'empereur et de son ministre, et celui-ci tomba aussi vite qu'il s'était élevé. Papirius Dionysius, préfet de *l'annone*, exploita contre lui la cherté des grains et provoqua un soulèvement. Pendant une course de chars, une troupe d'enfants, à la tête desquels on voyait, dit Dion Cassius, une grande fille d'un regard fier et terrible, entra dans le cirque en poussant de grands cris contre Cléandre. Le peuple, y répondant par des cris semblables, se précipita hors de Rome, vers le palais de Quintilius, où Cléandre se trouvait avec Commode, en accablant le ministre de malédictions, et en demandant sa tête à l'empereur. Cléandre ordonna à la cavalerie prétorienne de charger la foule, qui rentra dans Rome en désordre. Mais une fois dans la ville, les insurgés se barricadèrent dans les maisons, et firent pleuvoir des pierres et des tuiles sur les cavaliers. L'infanterie de la garde se déclara pour le peuple. A cette nouvelle Commode ordonna la mort de son ministre, et can[illegible] ter le cadavre au peuple. La femme de Cléandre, ancienne maîtresse de Commode, ses enfants, dont l'un était toujours sur les genoux de l'empereur, ses affranchis et ses amis, furent aussi égorgés, et leurs corps après avoir été longtemps traînés dans les rues finirent par être jetés dans les cloaques.

Dion-Cassius, LXXII, 12, 13. — Hérodien, I, 12, [illegible] Lampride, *Commode*, 6, 7, 11. — Tillemont, *Hist. des empereurs*, t. II.

CLÉANDRIDAS (Κλεανδρίδας), général spartiate, vivait vers 450 avant J.-C. Chargé par les éphores de servir de conseiller au jeune Plisthonax pendant l'invasion de l'Attique en [illegible] il se laissa gagner par Périclès, et décida Plisthonax à rentrer dans le Péloponnèse. Condamné à mort pour ce fait, il se sauva à Thurium, et obtint le droit de cité dans cette ville. Plus [illegible] il commanda les Thuriens dans leur guerre contre les Tarentins. Il eut pour fils Gylippe.

Plutarque, *Périclès*, 22; *Nicias*, 28. — Thucydide, [illegible] 104, 93; VII, 2. — Diodore, XIII, 106. — Strabon, [illegible]

* **CLÉANOR** (Κλεάνωρ), un des chefs de la retraite des dix mille, né à Orchomène, dans l'Arcadie, vivait vers 400 avant J.-C. Il entra au service du jeune Cyrus, et après la bataille de Cunaxa, en 401, il refusa, au nom des Grecs, de rendre les armes à Artaxercès. Lorsque Tissapherne se fut saisi par trahison de Cléarque et des autres généraux, Cléanor fut un des chefs grecs élus pour les remplacer, et se trouva ainsi un des chefs de l'admirable retraite des dix mille. Au terme de cette retraite, il prom[illegible]

compagnons, déçus par l'aventurier Cératadès, d'entrer au service du prince thrace Seuthès, dont il avait reçu des présents. Plus tard nous le voyons occupé avec Xénophon à obtenir de Seuthès la solde promise.

Xénophon, *Anabasis*, VII.

CLÉANTHE (Κλεάνθης), ancien peintre de Corinthe, vivait à une époque incertaine. Il est cité parmi les inventeurs de l'art par Pline et Athénagoras. On voyait dans le temple de Diane près de l'Alphée une peinture de Cléanthe représentant la naissance de Diane.

Pline, *Hist. nat.*, XXXV, 5. — Athénagoras, *Legat. pro Christ.*, c. 17 — Strabon, VIII. — Athénée, VIII.

CLÉANTHE, philosophe stoïcien, naquit à Assos, ville de la Troade, dans les premières années du quatrième siècle avant J.-C., succéda à Zénon de Cittium dans la direction de l'école stoïcienne, et mourut vers 225 av. J.-C. La philosophie du Portique paraît s'être d'abord recrutée parmi des hommes d'une naissance obscure, éprouvés par les luttes et les privations de la vie, et enseignant, par leur exemple autant que par leurs discours, à mépriser les richesses et les voluptés, comme une servitude, et à porter fièrement la pauvreté. Cléanthe exerça d'abord la profession d'athlète; plus tard il vint à Athènes, s'attacha à Zénon, et en embrassa avec ardeur la doctrine. On dit que sa pauvreté était si grande que pour fournir à ses besoins et payer à Zénon l'obole que celui-ci exigeait de ses disciples, il fut obligé de se louer à un jardinier. Le jour il s'adonnait tout entier à l'étude, et trop pauvre pour acheter du papier, écrivait sur des crânes et des os de bœuf tout ce qu'il avait recueilli de la bouche de son maître; la nuit, il tirait de l'eau pour arroser des jardins, ou blutait de la farine. Cette infatigable assiduité au travail lui valut le surnom de second Hercule, et lui attira l'estime et l'amitié de Zénon, l'admiration des Athéniens, et des présents d'Antigone, roi de Macédoine, qui avait un goût marqué pour la doctrine stoïcienne. Cléanthe avait, dit-on, plus d'amour pour la science que de facilité naturelle et de pénétration dans l'esprit. Il cheminait lentement sur les traces de son maître, notant fidèlement ce qu'il lui entendait dire pour en faire la matière de ses réflexions. On lui demandait un jour quel précepte il fallait surtout donner à un jeune homme; il répondit par un vers d'Électre: « Silence, va doucement. » Plus d'une fois cette lenteur de conception exposa Cléanthe aux railleries de ses condisciples. Il supportait leurs sarcasmes avec un sang-froid vraiment stoïque. — « Ane! répondit-il un jour à quelqu'un qui lui donnait ce nom, soit; mais le seul dont les reins peuvent porter le fardeau de Zénon. »

Cléanthe mourut, dit-on, volontairement, comme Zénon, son maître. Le suicide semble avoir été dès la naissance du stoïcisme le dernier mot de cette doctrine, qui marque dans l'histoire de la philosophie ancienne un abaissement du génie spéculatif et une préoccupation presque exclusive de la liberté humaine. La mort est pour le sage des stoïciens le suprême et inviolable asile où il doit se retirer, quand les maux de la vie l'assiègent et menacent de le forcer.

S'il faut en croire le petit nombre de témoignages qui se rapportent à Cléanthe, son rôle comme chef du Portique fut purement négatif. Génie ferme, mais sans originalité, esprit plus solide que brillant, moins propre à remplir les vides d'une doctrine incomplète et à en coordonner les diverses parties qu'à se l'assimiler profondément, Cléanthe sut, par son caractère autant que par son enseignement, maintenir avec vigueur et conserver pur de toute altération l'héritage qu'il avait reçu des mains de Zénon. Tandis que quelques-uns des disciples du fondateur de l'école, Herillus de Carthage, Ariston de Chios, s'égaraient dans diverses routes, en voulant développer les conséquences de la doctrine du maître, Cléanthe ne chercha d'autre gloire que celle d'interprète fidèle de Zénon.

Diogène de Laerte, dans son incohérente analyse de la doctrine des premiers stoïciens, à l'article *Zénon*, rapporte plusieurs opinions particulières à Cléanthe, mais qui ne sont pas assez considérables pour trouver place ici. Sénèque, dans sa 107e lettre à Lucilius, cite, en les traduisant, quelques vers de Cléanthe, qui n'ont qu'un médiocre intérêt. Enfin, Cicéron, dans son *de Natura deorum*, nous rapporte les diverses opinions que Zénon professait touchant la nature de la Divinité. Tantôt il la confond avec le monde lui-même, tantôt il l'appelle l'âme et l'intelligence de l'univers, ailleurs un feu répandu partout, et qui embrase toute la nature. Parmi les raisons qui inspirent à l'homme la croyance à la Divinité, Cléanthe s'étendait principalement, au dire de Cicéron, sur la beauté et l'harmonie de toutes les parties de l'univers, la constance des mouvements des astres, l'ordre et le dessein qui apparaissent partout, et qui prouvent que la nature est soumise à une intelligence qui la gouverne.

Diogène de Laerte nous a laissé une liste assez longue des ouvrages de Cléanthe. Un de ces ouvrages, sur la volupté, est en même temps cité par Cicéron. Ce catalogue est tout ce qui nous reste de ce philosophe, à l'exception de quelques rares fragments, dont le plus étendu est un hymne à Jupiter que Stobée nous a conservé. Cet hymne est plus remarquable par la grandeur et l'élévation des pensées que par la forme, qui est en général assez rude. Quelques critiques, jaloux à l'excès de tout ce que l'antiquité païenne a produit de grand, ont voulu trouver dans ce fragment, très-profondément marqué à l'empreinte du stoïcisme, comme un reflet anticipé de l'esprit chrétien. Mais en vérité qu'est-ce que l'esprit chrétien au troisième siècle avant J.-C.?

B. AUBÉ.

Diogène de Laerte, L VII. — Cicéron, *de Nat. deor.*, I, 14; II, 5; III, 7. — Sénèque, *Lettre à Lucil.*, CVIIe.

— Plutarq., *de Rect. rat. aud.*, 18; *de Stoic. repugn.* — Stobée, *Eclog.*

CLÉARQUE (Κλέαρχος), général spartiate, fils de Ramphias, assassiné en 401 avant J.-C. Chargé en 410 d'un commandement important dans l'Hellespont, il combattit à la bataille de Cyzique sous les ordres de Mindarus, qui lui confia la partie de la flotte opposée aux vaisseaux de Thrasybule. Dans la même année, sur la proposition d'Agis, il fut envoyé à Chalcédoine et à Byzance, pour s'opposer aux achats de blé faits par les Athéniens, et fixa sa résidence dans la dernière ville en qualité d'harmoste. Lorsque Byzance fut assiégée par les Athéniens, en 408, Cléarque réserva toutes les provisions pour les soldats, et réduisit ainsi les Byzantins à un tel excès de famine, qu'ils rendirent leur ville aux Athéniens. Cléarque, qui se trouvait en Asie lorsque cet événement s'accomplit, fut mis en jugement, à son retour à Sparte et condamné à une amende, mais sans être privé de son grade militaire. En 406, il assista à la bataille des Arginuses, et reçut de Callicratidas, mortellement blessé, le commandement en chef de la flotte. A la fin de la guerre du Peloponnèse, Cléarque, qui ne pouvait supporter la paix, se fit envoyer en Thrace pour protéger les Grecs contre les habitants de ce pays. Malgré les ordres des éphores, il se rendit à Byzance, où il se conduisit avec une grande cruauté, mit à mort les principaux citoyens, s'empara de leurs propriétés, et avec le produit de ses confiscations leva des mercenaires, qui l'aidèrent à se maintenir dans la ville. Les éphores, voyant qu'il ne faisait aucun cas de leurs décrets, envoyèrent contre lui des troupes sous les ordres de Panthoïdès. Cléarque, ne se croyant pas en sûreté dans Byzance, se retira à Selymbria. Assiégé dans cette ville, il se sauva pendant la nuit, et se rendit en Asie, à la cour du jeune Cyrus. Ce prince, qui voulait lever, sans exciter les soupçons, une armée aussi nombreuse que possible, fournit à Cléarque des sommes considérables, avec lesquelles celui-ci enrôla des mercenaires, qu'il employa, en attendant les ordres de Cyrus, à protéger les Grecs de la Chersonèse de Thrace contre les barbares des environs. Lorsque Cyrus se fut décidé à commencer son expédition, Cléarque le rejoignit à Célènes, en Phrygie, avec deux mille Grecs; ceux-ci ignoraient encore le but de cette campagne, et lorsqu'ils le connurent, ils refusèrent d'aller plus loin. Cléarque ne les y décida qu'à force d'instances, et en s'exposant à de grands dangers. A la bataille de Cunaxa, il commandait l'aile droite des Grecs, et, malgré les ordres de Cyrus, il s'obstina à ne pas quitter les bords de l'Euphrate. Plutarque le blâme de cette prudence excessive, qui semble avoir causé la perte de la bataille. Dès le commencement de la retraite des dix mille, Cléarque fut facilement reconnu pour général en chef, et il déploya dans ce commandement beaucoup de prudence, d'énergie et une grande sévérité pour le maintien de la discipline. Tombant dans un piége que lui tendait le satrape Tissapherne, il eut l'imprudence de se rendre dans le camp des Perses avec quatre généraux et vingt officiers. Ces derniers furent massacrés, et Cléarque ainsi que ses quatre collègues envoyés à la cour d'Artaxercès, qui, malgré les instances de la reine mère, Parysatis, les fit mettre à mort. Au récit de leur supplice, Ctésias, d'ailleurs témoin oculaire, ajoute les détails suivants, que Plutarque appelle avec raison une fable tragique : « Les corps des capitaines furent après leur mort déchirés par les chiens et par les oiseaux de proie; mais un tourbillon de vent, qui s'éleva tout à coup, porta sur le corps de Cléarque une grande quantité de sable, qui le couvrit tout entier et lui fit comme un tombeau, autour duquel quelques palmiers formèrent en peu de temps un bois agréable, et ombragèrent tous les environs; ce qui donna au roi un vif regret d'avoir fait mourir dans Cléarque un homme chéri des dieux. »

Xénophon, *Anabasis*, I, 11. — Diodore, XIV. — Plutarque, *Artaxercès*.

CLÉARQUE, tyran d'Héraclée, sur le Pont-Euxin, né dans cette ville, en 411 avant J.-C., mort en 353. Dans sa jeunesse, il visita Athènes [illegible] étudia sous Platon et Isocrate. Banni plus [illegible] d'Héraclée, il se retira près de Mithridate I[er], [illegible] de Cappadoce. Rappelé par les nobles, qui [illegible] laient l'opposer aux prétentions séditieuses [illegible] peuple, il convint avec Mithridate de lui livrer Héraclée, à condition que lui, Cléarque, en [illegible] rait le gouverneur. Mais s'apercevant qu'il [illegible] vait s'emparer de cette ville sans l'aide du [illegible] de Cappadoce, il abusa de la confiance de [illegible] prince, se saisit de lui et de ses amis, et leur [illegible] payer chèrement la liberté. Aussi infidèle [illegible] parti oligarchique qu'à Mithridate, il se mit à [illegible] tête du peuple, prit une garde de mercenaires [illegible] se débarrassa des principaux citoyens par l'[illegible] ou la mort, et s'empara de la tyrannie. D[illegible] cruel et superbe, il prit les attributs de la [illegible] nité, et donna à un de ses fils le nom de K[illegible] (la Foudre). Malgré cette apothéose qu'il s[illegible] corda de son vivant, et en dépit de toutes [illegible] précautions qu'il prit contre les assassins, il [illegible] tué par Chion et Leon, après douze ans de règne [illegible]

Diodore, XV, 81; XVI, 36. — Justin, XVI, 4, 5. — [illegible] lyen, II, 30. — Memnon, dans la *Bibliothèque* de [illegible] — Plutarque, *de Alex. fort.*, II, 5; *ad Princip.* [illegible] 4. — Théopompe, dans Athénée, II. — Isocrate, *Ep.* [illegible] *Timoth.* — Suidas, au mot Κλέαρχος.

*****CLÉARQUE** de Soles, polygraphe grec, [illegible] vait vers 320 avant J.-C. Élève d'Aristote, [illegible] composa les ouvrages suivants, tous perdus [illegible] jourd'hui : — Βίοι, recueil biographique en [illegible] livres; — un Commentaire sur le *Timée* [illegible] Platon; — Πλάτωνος ἐγκώμιον; — Περὶ [illegible] τῇ Πλάτωνος Πολιτείᾳ μαθηματικῶς [illegible] — Γεργίθιος, traité sur la flatterie, ainsi [illegible] suivant Athénée, à cause de Gergithius, un [illegible] courtisans d'Alexandre; — περὶ [illegible]

περὶ Φιλίας, — Παροιμίαι; — περὶ Γρίφων, recueil d'énigmes; — Ἐρωτικά, recueil d'histoires amoureuses, — περὶ Γραφῶν : ce titre, donné par Athénée, est douteux; — περὶ Νάρκης, ou *sur la torpille*; — περὶ τῶν Ἐνύδρων, ou *sur les animaux aquatiques;* — περὶ Θινῶν; περὶ Σκελετῶν, ouvrage d'anatomie; — περὶ Ὕπνου : l'authenticité de ce traité est douteuse. Clément d'Alexandrie le cite pour prouver qu'Aristote connaissait les livres juifs. Quant au traité *de la Tactique militaire*, mentionné par Élien, on ne sait s'il appartient à Cléarque de Soles ou au tyran d'Héraclée,

Athénée, VI, IX, XII, XIV, XV. — Diogène Laerce, III, 2. — Fabricius, *Bibliotheca græca*, III. — Saint Clément d'Alexandrie, *Stromata*, I, 18. — Vossius, *de Historicis græcis*.

*CLÉARQUE, poëte athénien de la nouvelle comédie, vivait probablement dans le troisième siècle avant J.-C. Il nous reste des fragments de quatre de ses comédies, savoir : Κιθαρῳδός, Κορινθίοι, Πάνδροσος, et une comédie, dont le titre est inconnu.

Athénée, X, XIV. — Eustathe, *ad Odyss.*, p. 1623, 47. — Meinecke, *Com. græc.*

CLÉARQUE ET OXYATHRÈS, tyrans d'Héraclée, petits-fils de Cléarque, vivaient vers 300 avant J.-C. Après la mort de leur père Denys, en 302, Amastris (*voy.* ce nom), leur mère, épousa Lysimaque, qui servit de tuteur aux jeunes princes. Quand Cléarque fut majeur, il prit les rênes du gouvernement, et se signala par son courage dans plusieurs expéditions. Il fut fait prisonnier par les Gètes avec Lysimaque, et racheté par les soins de celui-ci. De retour à Héraclée, il s'unit avec Oxyathrès pour faire périr Amastris. Lysimaque, qui se trouvait alors en Thrace, accourut, et fit mettre à mort les deux fils parricides, vers 287 avant J.-C.

Memnon, dans les *Historicorum græcorum fragmenta* de C. Müller, publiés par M. Am. Fir. Didot, t. III.

*CLÉARQUE, statuaire grec, né à Rhégium, vivait vers la soixante-douzième olympiade. Élève du Corinthien Eucheir, il fut le maître du célèbre Pythagore, qui florissait au temps de Myron et de Polyclète. Toute la généalogie de l'école à laquelle appartient Cléarque est donnée par Pausanias.

Pausanias, VI. — Heyne, *Opusc. acad.*, V.

*CLEDONIUS, grammairien byzantin, d'une époque incertaine. On ne sait absolument rien de lui; mais on a conjecturé qu'il avait été attaché à l'*Auditorium*, ou université établie dans le capitole de Constantinople. On a de Cledonius un essai de grammaire latine publié par Putsch, d'après un manuscrit unique et très-imparfait. Cet ouvrage, intitulé : *Ars Cledonii, romani senatoris, Constantinopolitani grammatici*, est un commentaire sur le célèbre traité de Donat; il se divise en deux parties : dans la première, *Ars prima*, se trouvent des explications sur l'*Editio prima* de Donat; la seconde, *Ars secunda*, contient un commentaire sur l'*Editio secunda* du même grammairien. La seule édition de l'*Ars Cledonii* est celle de Putsch : *Grammaticæ latinæ auctores antiqui*; Hanovre, 1605, in-4°.

Osann, *Beiträge zur Griech und Röm. Litteratur-Gesch.*, vol. II.

CLÉEF (VAN), nom d'une famille de peintres flamands, dont les plus distingués sont :

Willem, né à Anvers : il se distingua par ses peintures historiques.

Joseph, dit *le Fou*, fils du précédent, né à Anvers, en 1479, mort en 1529. Il suivit les leçons de son père, et devint un des premiers coloristes de l'école flamande. Il fit un voyage en Espagne, et fut présenté à Philippe par Antonio Moro, peintre du roi. Joseph de Cléef ne pouvait souffrir que les tableaux du Titien fussent préférés aux siens, et la supériorité notoire du peintre italien dérangea la raison de Joseph. On le vit se promener par les rues avec un habit vernissé de thérébentine. Il prit la singulière habitude de peindre ses tableaux des deux côtés, afin qu'en les retournant on ne vît rien de désagréable. Il fit encore d'autres extravagances, dont la plus fâcheuse fut qu'à mesure qu'il pouvait retrouver un de ses tableaux, il le retouchait et le gâtait. Sa famille fut obligée de le faire enfermer. On cite parmi ses nombreuses productions : à Anvers, dans l'église Notre-Dame, *Saints Côme et Damien*; — à Middelbourg, une *Vierge*, dont le fond est un charmant paysage de Patener; — à Amsterdam, un *Bacchus à cheveux gris*. En le peignant ainsi Joseph Cléef a voulu montrer que l'habitude de l'ivresse avance l'âge.

Henry, frère du précédent, né à Anvers, en 1500. Il était excellent paysagiste, et voyagea longtemps en Italie. Les paysages dont cet artiste a embelli les tableaux des autres peintres sont remplis de vérité. On a de lui : des *Ruines antiques*, qui ont été gravées; — un grand nombre de *Vues de Constantinople* et de ses environs, d'après les dessins de Melchior Lorch; — la parabole de *l'Enfant prodigue*, peinte à Vienne, d'une manière bizarre et avec des costumes flamands.

Martin, deuxième frère de Joseph, né à Anvers, en 1520, mort en 1570. Il était élève de Franc-Flore. Il quitta le genre historique, et composa de petits sujets. Il faisait les personnages de plusieurs paysagistes, principalement ceux de son frère Henry et de Coninxloo. Incommodé sans cesse de la goutte, il resta dans son pays. On cite de lui un fort beau tableau représentant un *Ménage flamand*, avec quantité de figures. Ce tableau se trouve dans la galerie de Vienne.

Willem, quatrième frère des précédents. Il peignait fort bien en grand; malheureusement il mourut jeune.

Martin de Cléef laissa quatre fils, tous bons peintres :

Gilles, l'aîné, peignait parfaitement en petit, et ses tableaux sont très-estimés. Sa passion pour les femmes abrégea sa vie.

Martin, le second, demeura longtemps en Es-

pagne; il s'embarqua ensuite pour les Indes, où il finit ses jours.

Georges mourut jeune.

Nicolas resta dans sa patrie. Il peignait encore à Anvers en 1604.

Descamps, *Vies des peintres flamands*, I, 61. — *Biographie générale des Belges.*

CLÉEF (*Jean* VAN), peintre flamand, le plus connu de la famille précédente, né à Vanloo, en 1646, mort en 1716. Il était élève de Gaspard de Crayer. Il avait une manière large, un pinceau coulant et un dessin correct. Son coloris laisse à désirer, mais ses compositions sont claires et bien conçues. Il s'est surtout fait remarquer par la grâce avec laquelle il peignait les têtes de femme et les enfants. Il a dépassé tous les peintres flamands dans l'art de draper les figures. Parmi ses nombreux ouvrages on cite, à Gand, dans le cloître des Dominicains, cinq tableaux représentant des saints de l'ordre; à Saint-Bavon, *Saint Pierre délivré de sa prison par un ange*; — à Saint-Nicolas, *la Madeleine aux pieds de J.-C.*, *Jésus-Christ au milieu d'une gloire et des anges*, *la Circoncision*; — à Saint-Michel, l'*Immaculée conception*, *Deux martyrs délivrés par des anges*; — à Saint-Jacques, *le Serpent d'airain*, *la Découverte de la vraie Croix*, *Sainte Barbe*, *l'Assomption de la Vierge*, *l'Enfant Jésus au milieu d'une gloire d'anges*: au bas sont *saint Pierre et saint Paul*; *la Rédemption des captifs* (ce tableau est regardé comme le chef-d'œuvre de Cléef); — à Saint-Martin d'Ackerghem, *la Cène*; — à Notre-Dame, *l'Immaculée conception*; — aux Récollets, *Saint Joseph à qui l'ange ordonne de fuir en Égypte*; — à l'abbaye de Baudeloo, *Saint Bernard guérissant plusieurs malades*, *la Vierge avec l'Enfant Jésus*; — aux Dominicains, *Sainte Catherine confondant les docteurs païens*, *le Corps de la Madeleine enlevé par des anges*, *la Fuite en Égypte*, *Saint Joseph, l'Enfant Jésus et la Vierge contemplant les instruments de la passion*, *le Martyre de sainte Barbe*; — aux Béguines, *la sainte Vierge et l'Enfant Jésus*; — à Sainte-Claire-les-Riches, *la sainte Vierge levant l'Enfant Jésus*, *la Sainte Trinité au milieu d'une gloire et des anges*; — aux Sœurs Noires, *les Sœurs Noires secourant les pestiférés*, *la Vierge et l'Enfant Jésus : saint Augustin*, *sainte Monique*, *sainte Catherine* et *saint Roch* occupent le ciel au haut de ce tableau, qui est considéré comme le chef-d'œuvre de Van Cléef; à l'hôtel de ville, deux plafonds et deux grands tableaux de cheminée; — dans la galerie Baut, *la Continence de Scipion*, belle et grande composition; — A Alost, *Saint Aubert qui distribue du pain aux pauvres*, *le Martyre de saint Corneille*, pape; — A Bruges, *Jésus parmi les Docteurs*.

Descamps, *Vies des peintres flamands.*

CLEERS ou **CLERIS** (*Hugues* DE), seigneur angevin, vivait en 1118. Il avait été élevé à l'école d'Angers, et se fit remarquer par son savoir, sa bravoure et son habileté dans les affaires publiques. En 1118 il fut envoyé en ambassade à Louis le Gros, roi de France, par Foulques V, comte d'Anjou. Foulques consentait à aider le monarque français dans sa guerre contre Henri Ier, roi d'Angleterre, mais à la condition que le titre de grand-sénéchal de France lui serait accordé comme charge héréditaire. Louis le Gros y consentit. Hugues de Cleers a laissé la relation de cette ambassade, sous le titre de : *Hugonis de Cleriis de Majoratu et senescalia Franciæ*. Elle contient des détails fort curieux sur la mairie du palais et la sénéchaussée de France. On trouve cette relation dans le *Recueil des historiens de France* de Duchesne, tome IV; dans les *Notes de Sirmond*, sur *les Lettres de Geofroy de Vendôme*; Paris, 1620, tome III; et dans Baluze, *Miscellanæ*, IV, 8.

Moréri, *Grand dictionnaire historique*. — [illegible] *Histoire de la France*, I, 216. — Sismondi, *Histoire des Français*, V, 134. — *la France littéraire*, IX [illegible] — [illegible]long, *Bibl. hist. de la France*, 1578. — Daniel, *Histoire de la milice de France*, I, 88.

CLEGHORN (*Georges*), médecin anglais, [illegible] à Granton, près d'Édimbourg, le 18 décembre 1716, mort en décembre 1789. Il fit ses [illegible] au collége de Grammond, et apprit la médecine [illegible] Édimbourg, sous le célèbre Alexandre Monro. [illegible] 1736 Cleghorn fut nommé chirurgien dans [illegible] régiment anglais en garnison à Minorque, et [illegible] meura treize ans dans cette île. En 1750 il [illegible] vint en Angleterre, et l'année suivante se [illegible] Dublin, où il ouvrit des cours d'anatomie. [illegible] 1756 il fut nommé professeur de l'université [illegible] Dublin, et en 1784 membre honoraire du [illegible] des médecins de cette ville. Ce fut Cleghorn [illegible] avec Fothergill, Russel et Cuming, fonda [illegible] ciation d'où la Société royale d'Édimbourg [illegible] origine. Il avait rassemblé une foule d'observations [illegible] importantes sur le climat, les habitants et [illegible] toire naturelle de Minorque; il les publia [illegible] l'aide de Fothergill. Cleghorn contribua beaucoup [illegible] mettre en vogue comme remède dans les [illegible] putrides le *quinquina*, qu'on regardait [illegible] vant comme une substance nuisible ou [illegible] On a de lui : *Observations on the epidemical diseases in Minorca from the year* 17[illegible] 1749; Londres, 1751, in-4°; 1763 et 1768, [illegible] trad. en allemand par J.-C.-G. Ackermann [illegible] Gotha, 1776, in-8°.

Biographie médicale.

CLÉLAND (*Jean*), littérateur anglais, [illegible] le 23 janvier 1789. Il était fils du colonel [illegible] land dont il est parlé dans le *Spectateur* [illegible] dison, sous le nom de Will Honeycomb. Cléland étudia à Westminster; plus tard il [illegible] à Prague en qualité de consul. Envoyé [illegible] aux Indes orientales, il s'y brouilla avec [illegible] membres de la présidence de Bombay, et [illegible] en Angleterre. Les embarras dans lesquels [illegible] trouva jeté alors le portèrent à écrire [illegible]

vrage qui fit scandale : *the Women of pleasure* (les Filles de joie), que l'éditeur du *Monthly review* paya 20 guinées à l'auteur, et dont il retira, dit-on, 10,000 liv. sterl. Cléland fut poursuivi : heureusement qu'il trouva un protecteur dans Jean comte Granville, qui arrêta la prévention et fit à Cléland une pension annuelle de 100 liv., pour lui ôter la tentation de faire de nouveau de son talent un indigne usage. A partir de ce moment il écrivit encore d'autres romans et nouvelles d'un genre plus inoffensif, et qui ne sont pas sans mérite. Ses autres ouvrages sont : *the Way to things by words, and to words by things*; 1765, in-8°; — *Specimens of an etymological vocabulary, or essay by means of the analytic method to retrieve the ancient celtic;* de nombreux articles politiques dans plusieurs recueils, notamment dans le *Public advertiser*.

Monthly magaz. — Nichols, *Lit. anec. of the 18th cent.*

CLÉLIE, héroïne romaine, vivait en 508 avant J.-C. Elle fut donnée en otage au roi étrusque Porsenna. Voici, d'après Tite-Live, ce que racontaient les traditions romaines au sujet de cette jeune fille : « Comme le camp des Étrusques n'était pas très-éloigné des bords du Tibre, Clélie, l'une des jeunes Romaines livrées en otage, trompe les sentinelles, et, se mettant à la tête de ses compagnes, traverse le fleuve au milieu des traits ennemis, et sans qu'aucune d'elles eût été blessée, elle les ramène à Rome, et les rend à leurs familles. » Clélie, rendue à Porsenna, sur la demande de celui-ci, obtint la liberté non-seulement pour elle, mais pour plusieurs de ses compagnes. « La paix rétablie, dit Tite-Live, les Romains récompensèrent par un genre d'honneur extraordinaire un courage aussi extraordinaire dans une femme : on lui décerna une statue équestre, et l'on plaça au haut de la voie sacrée l'image de Clélie à cheval. » D'après une autre tradition, tous les otages furent massacrés par Tarquin, à l'exception de Valeria, qui se sauva en traversant le Tibre à la nage, et ce fut à cette héroïne, et non à Clélie, que fut élevée la statue équestre.

Tite-Live, II, 13. — Denys d'Halicarnasse, V, 63. — Plutarque, *Poplic.*, 19; *Illust. fem.*, aux mots *Valeria* et *Clœlia*. — Florus, I, 10. — Valère Maxime, III, 2. — Aurelius Victor, *de Vir. ill.* — Pline, *Hist. nat.*, XXXIV, 6. — Virgile, *Æn.*, VIII, 651. — Juvénal, VIII, 265.

CLÉMANGIS. *Voy.* CLAMENGES.

CLÉMENCE ISAURE, dame toulousaine, fille de Louis Isaure, naquit à Toulouse, en 1450, morte vers 1500, et selon quelques historiens vers 1513. Elle se fit connaître par la protection qu'elle accorda aux lettres. On la considère comme la bienfaitrice et même la fondatrice des *Jeux floraux*. Elle présida en quelque sorte à cette fête littéraire le 3 mai 1496, époque où une autre personne de son sexe, la dame de Villeneuve, lut une ode ou *canso*, où elle s'adressait précisément à Clémence : « Lorsque le printemps, lui disait-elle, a fait fondre les neiges, et que nous possédons le fleuri mois de mai, vous offrez à maint joyeux troubadour les fleurs si agréables du gai savoir. » C'est encore Clémence, qui, en 1498, remit l'*églantine* à un autre lauréat, Bertrand de Roaux. « Dame Clémence, dit un poëte, auteur d'une ode historique sur Duguesclin, si vous le permettez, je vous raconterai fidèlement tous les événements de la guerre entre Pierre roi de Léon, et Henri son frère, roi de Castille, secondé par le généreux Duguesclin. Je vous entretiendrai des Toulousains, dont un grand nombre périt dans cette guerre, sans que je vous demande aucune récompense. Il me suffit d'obtenir votre bienveillance. »

On a révoqué en doute l'existence de Clémence Isaure, qui aurait été substituée à N.-D. la vierge Marie comme patronne des *Jeux floraux;* cette thèse a été soutenue avec beaucoup de sagacité par M. Noulet. Quoi qu'il en soit, Clémence consacra, dit-on, presque toute sa fortune à cette institution littéraire. Elle ne se borna pas à ce rôle de bienfaitrice; elle composa aussi des poésies qui méritent d'être tirées de l'oubli. Le recueil de ses productions a été publié, en caractères gothiques, sous le titre de *Dictas de Dona Clemensa Isaure*, à Toulouse, en 1505, in-4°, par Grandjean, libraire. Les pièces qui composent ce volume consistent en *cansos* et en *pastorellas*. On y remarque une *ode* élégiaque où Clémence invite les troubadours à célébrer la Vierge, et un morceau intitulé *lo Planh d'Amor* (Plaintes d'Amour), où elle raconte en quelque sorte sa propre vie et la cause qui l'a décidée à vivre dans le célibat : c'était la perte de l'homme qu'elle aimait, et que le champ de bataille avait ravi à sa tendresse. Voici la traduction que donne un recueil, la *Biographie toulousaine*, des deux premières strophes du *Planh d'Amor :*

Au sein des bois la colombe amoureuse
Murmure en paix ses longs et doux accents
Sur nos coteaux la fauvette orgueilleuse
Va célébrer le retour du printemps :
Hélas ! et moi, plaintive, solitaire,
Moi, qui n'ai su qu'aimer et que souffrir
Je dois au monde, au bonheur étrangère,
Pleurer mes maux, les redire et mourir.

Clémence institua la ville de Toulouse pour son héritière; une inscription gravée sur une table de bronze placée sous sa statue reproduit les dernières volontés de la protectrice des *Jeux floraux*.

Biographie toulousaine. — J B. Noulet, *de Dame Clémence Isaure, substituée à notre-dame la vierge Marie;* Toulouse, 1852; *de la prétendue Pléiade toulousaine ;* Toulouse, 1853.

CLÉMENCE de Hongrie, reine de France, femme de Louis X, *le Hutin*, morte le 13 octobre 1328. Elle était fille de Charles Martel, roi de Hongrie, frère aîné de Robert, roi de Naples et de Hongrie (quoiqu'il n'eût jamais vu ce pays). C'est à ce Robert que Louis X fit demander Clémence en mariage, et pendant la négociation il eut soin de se débarrasser de Marguerite de Bourgogne, sa première femme, accusée d'adultère. Au commencement d'avril 1315, il la fit étouffer entre des lin-

ceuls au château de Gaillard, où elle était renfermée. Clémence ne vint en France qu'au mois de juillet (1); elle avait fait naufrage pendant la traversée et perdu ses joyaux, ses robes de prix, et, ce qui devait particulièrement affliger le roi, elle avait perdu aussi sa dot. Le mariage fut célébré le 3 août 1315, à Saint-Dié, près de Troyes, en Champagne, et le 15 du même mois le roi et la reine furent sacrés par Robert de Courtenay, archevêque de Reims. A la mort de Louis le Hutin (5 juin 1316), Clémence de Hongrie était enceinte; le 15 novembre 1316 elle donna le jour à un fils, qui ne vécut que cinq jours, et Philippe le Long succéda à Louis *le Hutin*. Rien ne retenait plus dès lors Clémence à la cour de France: elle se retira d'abord à Avignon; puis, en 1318, elle prit le voile à Aix, en Provence, dans le couvent de Saint-Dominique, où elle passa ses dernières années dans la pratique d'une piété qui ne fut pas, comme on l'a prétendu à tort, une sorte d'expiation, puisque le rapprochement même des dates prouve qu'elle n'avait été pour rien dans la mort de Marguerite de Bourgogne. Il ne paraît pas non plus qu'on ait eu d'autres faits coupables à lui reprocher.

Clémence de Hongrie était petite-fille de Charles d'Anjou, frère de saint Louis. Elle fut inhumée aux Jacobins de Paris, à côté de son aieul, sous un monument qu'elle avait fait construire en leur commune mémoire. La statue qui représente l'effigie de cette reine est aujourd'hui placée dans la crypte de la basilique de Saint-Denis (2).

Contin. de Nangis. — Thomas Walsingham, *Hist. Angliæ*. — Jean Villani, IX, 65. — Sismondi, *Histoire des des Franç.*, t. IX. — Michelet, *Hist. de France*. — Henri Martin, *Hist. de France*.

CLÉMENCE (*Joseph-Guillaume*), chanoine et théologien français, né au Hâvre, le 9 octobre 1717, mort le 6 août 1792. Il fut successivement curé de Saint-Claude, à Rouen, grand-vicaire de Poitiers et prieur commendataire de Saint-Martin de Machecoult. On a de lui : *Défense des livres de l'Ancien Testament, contre la Philosophie de l'histoire*, de Voltaire; Paris, 1768 et 1776, 2 vol. in-8°; — *les Caractères du Messie vérifiés en Jésus-Christ de Nazareth*; Paris 1776, 2 vol. in-8°; — *l'Authenticité des livres tant du Nouveau que de l'Ancien Testament démontrée, et leur véridicité défendue, spécialement contre l'auteur de la* Bible enfin expliquée *par les aumôniers du roi de Prusse*; Paris, 1782, in-8° : Les *aumôniers du roi de Prusse* ne sont autres que Voltaire et ses partisans. Cet ouvrage a été réimprimé sous ce titre : *Réfutation de la Bible* enfin expliquée, *de Voltaire, mise dans un nouvel ordre et augmentée d'une foule de preuves, contre les attaques d'autres auteurs impies*, par l'abbé Marquet; Nancy, 1826, in-12.

Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*. — Quérard, *la France littéraire*.

(1) Elle ne put donc pas, comme on l'a prétendu, empoisonner Marguerite, morte en avril.

(2) Voy. Guilhermy, *Monographie de Saint-Denis*; 1848 in-12, pages 246 et 263. (V.)

CLÉMENCET (Dom *Charles*), historien, de l'ordre des Bénédictins, né à Painblanc, en 1703, mort le 5 août 1778. Il étudia chez les Oratoriens de Beaune et chez les Dominicains de Dijon, et le 7 juillet 1723 il entra dans la congrégation de Saint-Maur. A l'abbaye de Saint-Calais, où il fut envoyé immédiatement après sa profession, il s'appliqua, sans maître, à l'étude du grec; puis il alla professer la rhétorique à Pont-le-Voy. Venu ensuite à Paris, au monastère des Blancs-Manteaux, il fut chargé, avec Durand, de la continuation des *Décrétales des papes* et d'autres travaux historiques. C'était un homme ardent au travail; il écrivit jusqu'au moment de sa mort. On a de lui : *l'Art de vérifier les dates*, etc.; Paris, 1750, in-4°; ouvrage important, conçu et imparfaitement exécuté par D. Maur Dantine, refait par Clémencet, revu et terminé par dom Clément; — *Histoire générale de Port-Royal*; Amsterdam (Paris), 1755-56, 10 vol. in-12; — les vol. 10 et 11 de l'*Histoire littéraire de la France*; — *Lettres d'Eusèbe Philalèthe à M. F. Morenas, sur son prétendu* Abrégé de l'Histoire ecclésiastique *de Fleury*; Liége (Paris), 1750, 1755, 1759, in-12; — *Histoire générale des écrivains de Port-Royal, contenant la vie, le catalogue des ouvrages*, etc.; 4 vol. in-4°, restés manuscrits; — *Conférences de la mère Angélique de Saint-Jean* (Arnauld), *abbesse de Port-Royal, sur les constitutions du monastère de Port-Royal*; Utrecht (Paris), 1760, 3 vol. in-12; — *la Vérité et l'innocence victorieuses de l'erreur et de la calomnie; lettres à un ami sur la réalité du projet de Bourg-Fontaine*, par le P. Sauvage; Cologne (Paris), 1758, in-12; — *Lettres de Philippe Gramme, imprimeur à Liége, à l'auteur de la* Lettre sur le nouvel Abrégé de l'Histoire ecclésiastique, par l'abbé Racine; Liége, 1759, in-12; — *Authenticité des pièces du procès criminel de religion et d'État qui s'instruit contre les jésuites depuis deux cents ans, démontrée*; 1760, in-12; — *Histoire des vies et des écrits de saint Bernard et de Pierre le Vénérable*; Paris, 1773, in-4°; — *S. Gregorii vulgo Nazianzeni Opera omnia*; 1778, in-fol., ouvrage collationné sur quelques manuscrits; — l'Épître dédicatoire et la préface générale de la traduction de la Bible de D. Sabbatier (1743); — *Apologie de saint Bernard, au sujet des croisades*, dans les *Lettres sur l'ouvrage intitulé* : Querelles littéraires; — Une édition des *Œuvres posthumes* de L. Racine; 1759; — *deux Lettres du doge de la république des Apistes au général des Solipses pour lui demander des secours dans une affaire qui intéresse les deux nations*; in-12; —

de conscience sur la commission établie pour réformer les corps réguliers ; 1767, in-12 : attribué à Clémence par Bachaumont.

Tassin, *Hist. de la Congrég. de Saint-Maur.* — Desessarts, *les Siècles litt.*

* CLEMENS PACTUMEIUS, jurisconsulte romain, vivait probablement dans la première moitié du second siècle. Il fut, selon toute apparence, contemporain de Pomponius, qui cite d'après lui, en ces termes, une constitution de l'empereur Antonin : « Pactumeius Clemens aiebat imperatorem Antoninum constituisse ». (Pactumeius Clemens prétend qu'une constitution de l'empereur Antonin porte, etc.). Il s'agit sans doute d'Antonin le Pieux ; seulement, il importe de remarquer que dans les compilations justiniennes le nom d'Antonin sans addition se rapporte, suivant l'époque où vivait le jurisconsulte mentionné, soit à Caracalla, soit à Marc-Aurèle ou à Antonin le Pieux. C'est de ce dernier empereur qu'il est question dans Pomponius, puisqu'il est probable que Clemens Pactumeius fut aussi contemporain de ce prince. V. R.

Digeste, XL, tit. 7. — Smith, *Dictionary.*

* CLÉMENT évêque d'Ancyre et martyr. Les Grecs en célèbrent la fête le 23 janvier, comme de l'un des plus grands martyrs. Ils lui adjoignent pour compagnons Agathange, diacre, et Chariton ; mais les actes de leur martyre, donnés par Bollandus, sont rejetés par Baronius, comme un pur roman. « Les faits en sont, dit-il, contraires à l'histoire du temps auquel on suppose qu'ils ont vécu. C'est un enchaînement de prodiges extraordinaires, de supplices affreux soufferts pendant vingt-huit années, de province en province, avec une patience et une force miraculeuses. Il n'en est pourtant fait aucune mention dans les historiens ni dans les saints Pères de l'Église, qui ont parlé de beaucoup d'autres martyrs moins importants. »

Baronius, *Martyrol. roman.* — Bollandus, *Acta sanctorum.* — Tillemont, *Mémoires ecclés.* — Baillet, *Vies des saints.* — Moréri, *Grand dictionnaire hist.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

CLÉMENT (*Titus Flavius* saint), d'Alexandrie (Κλήμης Ἀλεξάνδριος), naquit vers 250 de J.-C., à Athènes, selon les uns ; selon les autres, et plus probablement, à Alexandrie, d'où lui est venu son surnom d'Alexandrin, et mourut vers 317. On ignore l'époque précise de sa naissance ; mais on ne peut douter qu'il n'ait vécu sous Commode, puisque dans un de ses ouvrages, au livre Ier de ses *Stromates*, il arrête à la mort de ce prince la chronologie des empereurs romains. Élevé dans les superstitions du paganisme, ainsi que nous l'apprend un passage de son *Exhortation aux gentils*, Clément se convertit au christianisme, et après la mort de Pantène, son maître, il gouverna l'école chrétienne fondée par saint Marc à Alexandrie. Ce fut sans doute par le souvenir des erreurs où il avait été plongé, et pour amener les Grecs à la lumière qui avait éclairé son esprit, qu'il composa son premier ouvrage, l'*Exhortation aux gentils*, l'un des traités les plus complets que les Pères aient écrits contre l'idolâtrie. Dans cette *Exhortation*, saint Clément se propose un double but : d'abord de détourner les Grecs de l'idolâtrie, ensuite de les amener au Verbe, fils de Dieu, c'est-à-dire de les tirer des idées terrestres et des passions honteuses qu'ils adoraient dans leurs dieux, pour les conduire au culte spirituel, aux vertus sévères du christianisme. Dans un préambule brillant, il les invite donc à glorifier le vrai Dieu au nom du Verbe et à le remercier de la révélation faite aux hommes. Lui aussi, il était incrédule, jouet de l'erreur, lorsque la bonté de Dieu lui est apparue, non à cause de ses œuvres de justice, mais dans sa miséricorde infinie. Au reste, la loi qu'il leur apporte n'est pas nouvelle : elle existait même avant la création du monde, car « au commencement était le Verbe, le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu. Il y a peu de temps, il est vrai, que sous le nom de Christ le Verbe a paru sur la terre ; mais de toute éternité il existait comme Dieu, et il était, comme il est encore aujourd'hui, le principe divin de toutes choses. Ainsi, ce n'est pas aujourd'hui seulement que le Verbe a eu pitié de nos misères, c'est au commencement du monde. Seulement, il a attendu, pour venir nous sauver, que nous fussions sur le point de périr. Jean a été son précurseur : il était la voix de celui qui crie dans le désert ; quant au Christ, il est la porte du ciel ; il est impossible de voir Dieu autrement que par le Christ. »

Après cet exposé de la doctrine évangélique, saint Clément s'attache à démontrer l'absurdité du paganisme, et entre autres choses l'imposture des oracles et le mensonge des mystères. Ces oracles aujourd'hui sont muets ; et quant aux mystères, ils n'ont d'autre fondement que les impudicités de Jupiter, de Cérès et de Bacchus. Il prouve que les symboles en usage dans ces mystères n'ont d'autre objet que de rappeler les obscénités qui les ont fait instituer. Il indique ensuite l'origine de l'idolâtrie des hommes : les uns, induits en erreur par le spectacle de la nature et les mouvements de ces grands corps qui roulent au-dessus de nos têtes, ont pris les ouvrages de la création pour le Créateur lui-même ; d'autres, charmés des productions de la nature, ont regardé comme des dieux les hommes qui leur ont appris à ensemencer la terre et à cultiver la vigne ; enfin, quelques-uns ont mis au rang des dieux ceux qui ont détourné d'eux de grands fléaux, comme Dioscore, Hercule, et le médecin Esculape. Pour se convaincre que ces prétendus dieux ne sont que des hommes, il n'y a qu'à examiner ce que les poëtes nous racontent sur leur naissance, leur vie et leur mort : on compte jusqu'à trois Jupiters, trois Minerves ; d'Apollons, on ne sait combien. Si encore ces dieux n'étaient pas les plus impudiques et les plus corrompus de tous les êtres ! Mais les femmes qui adorent ces dieux voudraient-elles que leurs maris et leurs fils leur ressemblas-

sent? Ajoutez que ces dieux ne sont pas seulement impudiques, ils sont cruels et atroces; le sang humain ruisselle sur leurs autels. L'homme leur immole son semblable, dans des sacrifices abominables. Tels sont les arguments à l'aide desquels saint Clément bat en brèche le paganisme; c'est la première partie de l'*Exhortation*. Après avoir renversé les arguments des païens, saint Clément s'attache à prouver que la philosophie est incapable de conduire l'homme à la vérité. Il énumère donc les opinions des différentes sectes de philosophie sur le principe du monde, et il en conclut que les philosophes, même les plus éclairés, n'ont vu la vérité qu'en songe, quoiqu'il leur soit arrivé quelquefois, avec l'inspiration de Dieu, de dire des choses conformes à la vérité; quant aux véritables philosophes, il n'y en a pas d'autres que Moïse, David, Isaïe, Jérémie. Saint Clément termine son discours en invitant les Grecs à abandonner leurs erreurs pour se livrer entièrement au Christ, unique précepteur de la vérité. « Une auguste vocation se fait en ce moment entendre à tous les peuples de la terre; bien coupables seraient ceux qui résisteraient à cet appel. Si donc les Grecs ont vieilli dans le culte des démons, qu'ils se rajeunissent dans le culte du vrai Dieu : Dieu les mettra au nombre de ses enfants. »

Le second ouvrage de saint Clément, *le Pédagogue*, est divisé en trois livres. Il fut sans doute composé alors que, disciple et bientôt successeur de Pantène, saint Clément était chargé de l'instruction des catéchumènes. Le mot *Pédagogue* a dans saint Clément un sens nouveau : son pédagogue, c'est ce précepteur de la vérité dont il parlait à la fin de l'*Exhortation*, c'est le Sauveur des hommes, le Verbe incarné. Sous le voile de ce nom divin, saint Clément trace des règles de conduite aux néophytes chrétiens; il entre dans les détails les plus circonstanciés sur la nourriture et les vêtements; il indique même les heures du coucher et du lever, la manière de passer la nuit; il marque les occupations qui regardent les hommes et celles qui conviennent aux femmes; à tous il recommande la pureté, la modestie, la frugalité. Mais on voit combien le christianisme avait de peine à vaincre les vices de la société ancienne, combien les mœurs étaient corrompues; quelles habitudes de coquetterie, de mollesse, de honteuses débauches se conservaient dans l'un comme dans l'autre sexe. Si l'on s'étonnait de la liberté des peintures que saint Clément fait de ces désordres, il ne faudrait pas oublier que ces instructions n'étaient pas publiques; qu'elles s'adressaient non pas à des enfants, mais à des hommes faits, conquis la plupart sur le paganisme ou la philosophie; et surtout que les Pères de l'Église, véritables médecins des âmes, n'en étalent avec hardiesse les plaies que pour les plus sûrement guérir. Toutefois, cet ouvrage de saint Clément veut être lu avec quelque précaution.

Le troisième et le plus important des ouvrages de saint Clément, ce sont ses sept livres des *Stromates*, c'est-à-dire *Tapisseries*, recueil de divers morceaux, ou *mélanges*, comme nous dirions aujourd'hui. Le premier livre des *Stromates* est consacré à l'histoire de la philosophie et à démontrer cette thèse, qui revient souvent dans les apologistes chrétiens, que les livres de Moïse sont de beaucoup plus vieux que tous les ouvrages de l'antiquité. Saint Clément ne répudie pas la philosophie; mais il s'en sert pour amener les hommes à la vérité chrétienne, tendance particulière aux Pères grecs, qui, à la différence des Pères latins, ne condamnent pas la philosophie, et, loin d'y voir une sorte d'hérésie, y voient une préparation à la foi. Au second livre, reprenant, après quelques-unes de ces digressions qu'on lui peut reprocher, son sujet où il l'avait laissé à la fin du premier livre, Clément énumère les larcins que la philosophie aurait faits à l'Écriture Sainte. Il met un grand nombre de passages tirés des livres saints [illegible] parallèle avec des passages tirés des livres [illegible] philosophes, pour faire voir ce que les seconds doivent aux premiers. Le troisième livre, par[illegible]ticulièrement dirigé contre les hérétiques, [illegible] principalement sur la question du mariage, [illegible] tous les hérétiques, bien qu'à des points de [illegible] entièrement opposés, s'accordaient à com[illegible]tre. Les Basilidiens, les Marcionites, les E[illegible]tites ou Continents, proscrivaient l'union [illegible] sexes, parce que suivant eux, le monde [illegible] été formé d'une mauvaise matière, il n[illegible] fallait pas peupler. Les Carpocratiens, les [illegible]phaniens, eux, voulaient que les f[illegible] fussent communes ainsi que tous les biens [illegible]néral : communauté et égalité, telle était [illegible] maxime religieuse et sociale. Saint Clém[illegible]fend le mariage contre les premiers, contre les [illegible]conds la chasteté. Aux uns il fait voir qu'i[illegible] exagéré le principe de la continence; [illegible] proscrire le mariage en haine de la c[illegible] est un horrible blasphème contre l'auteur [illegible] choses; aux autres, qu'ils ne sont pas [illegible] condamnables que les premiers, pour avoir [illegible] plaisir la seule et unique règle de cond[illegible] quatrième livre traite du martyre. A la fin [illegible]sième livre, saint Clément opposait aux [illegible]dres des hérétiques le tableau de la pureté [illegible]tienne. Mais la vertu du chrétien n'est pa[illegible] faite, si avec la pureté il n'a le courage d[illegible]rir pour la foi. Pour être parfait, il [illegible] martyre de la confession joindre le mar[illegible] sang. Le chrétien s'y disposera donc de [illegible] main, afin de n'être pas épouvanté un j[illegible] les menaces des tyrans, ni affaibli par l'a[illegible] supplice. Il faut d'abord qu'il s'étudie, [illegible] possible, à séparer son âme de son co[illegible] se préparer à la dernière séparation, qu[illegible] mort. En effet, la dignité de l'homme [illegible] dans son âme; son corps est attaché à la [illegible] mais son âme tend vers le ciel. Cette [illegible] unit le corps est une mort; la véritable [illegible]

la séparation du corps d'avec l'âme. Ainsi, quand le martyr abandonne son corps, son âme reste libre. Pour lui la mort même est une jouissance : elle lui ouvre la porte du ciel. Ces préceptes de résignation n'étaient pas de vaines paroles ; ils avaient leur à-propos et leur application : Clément les donnait sous Sévère, et au milieu des persécutions. Le cinquième livre des *Stromates* est consacré à montrer que tous les signes et symboles qui se rencontrent dans l'ancien Testament ne sont autre chose que la figure de Jésus-Christ. Cette proposition conduit saint Clément à une longue et intéressante digression sur les symboles ; et à l'occasion des symboles, il entre dans beaucoup de détails sur les hiéroglyphes. Selon lui les Égyptiens avaient trois langues. La première était le langage proprement dit, celui qui s'exprimait par la réunion des consonnes et des voyelles. La seconde était symbolique, mais simplement symbolique. Par exemple, voulait-on exprimer le soleil, on formait un signe qui ressemblait au soleil ; et ainsi de suite. La troisième était symbolique et métaphorique tout ensemble. Ainsi, pour exprimer le soleil, on représentait un scarabée, parce que cet insecte reste six mois sur la terre dans son état parfait et six mois caché sous la terre dans son état de larve. Si l'on voulait exprimer les astres, on figurait des serpents, à cause de leur course oblique. Cette langue était particulièrement consacrée à l'histoire des dieux, des anciens rois, et aux inscriptions des temples. Saint Clément donne l'interprétation d'une de ces inscriptions. A Diospolis, ville d'Égypte, on voyait sur la porte d'un temple un enfant, un vieillard, un épervier, un poisson, un crocodile. L'enfant était le signe de la naissance, le vieillard celui de la mort, l'épervier celui de Dieu, le poisson celui de la haine, le crocodile celui de l'impudence. Le tout réuni signifiait : Vous qui naissez et mourez, Dieu hait l'impudence. Saint Clément donne encore la clef de beaucoup d'autres signes hiéroglyphiques. Il interprète aussi les figures représentées sur les habits des prêtres hébreux et celles des cérémonies usitées dans les sacrifices. Cet épisode sur les symboles est sans contredit un des morceaux les plus curieux qui nous restent de l'antiquité. — Les sixième et septième livres sont presque exclusivement consacrés à la description du gnostique, dont saint Clément avait déjà, dans *le Pédagogue*, esquissé les traits principaux. On sait quel rôle le gnosticisme a joué dans les premiers siècles du christianisme. Les gnostiques prétendaient à une révélation particulière, à une connaissance mystérieuse et plus relevée du christianisme ; et par leurs affinités mêmes avec lui, par leurs subtiles interprétations, ils étaient son plus grand péril : car le nom même de gnostique, l'Église ne le rejetait pas ; mais elle distinguait entre ces gnostiques appelés faux gnostiques, et les vrais gnostiques, qui étaient le modèle du parfait chrétien. Tel est celui dont saint Clément s'attache à tracer le portrait. Le gnostique de Clément, c'est celui qui ne s'est perfectionné dans la philosophie et dans les sciences que pour se perfectionner dans l'étude de la religion, qui tout à la fois *sait*, *pratique et enseigne ;* c'est le fidèle imitateur des apôtres, auxquels Jésus-Christ a révélé sa doctrine.

A la suite de ces ouvrages de saint Clément, l'*Exhortation aux gentils*, *le Pédagogue*, les *Stromates*, on trouve un assez court traité intitulé : *Quel riche peut être sauvé?* Le moyen de salut pour le riche, c'est la charité ! « Dieu ne proscrit pas les richesses : il les a formées et accommodées à notre usage ; elles sont, entre les mains de celui qui sait les employer, la matière et l'instrument du bien. » Saint Clément avait en outre composé sur la Pâque un livre qui ne nous est point parvenu, et des *Hypotyposes*, ou *institutions*, dont nous avons un fragment. Ces *Hypotyposes* avaient été, à ce qu'il paraît, singulièrement altérées par les hérétiques, et les erreurs dont ils les avaient remplies furent un moment fatales aux autres écrits de saint Clément. Le pape Gélase les mit au rang des apocryphes ; ce jugement était sévère. Photius aussi accuse saint Clément de grandes erreurs dans ses *Institutions* ; d'un autre côté, Eusèbe et d'autres écrivains ecclésiastiques ne parlent de ce livre qu'avec éloges ; mais eux-mêmes ne sont pas irréprochables. On ne peut nier en effet que certaines opinions de Clément ne soient périlleuses. Dans son désir de concilier la foi et la philosophie, il côtoye quelquefois l'hérésie. Comme les gnostiques, il n'est pas éloigné d'admettre à côté de la doctrine ordinaire, de la doctrine du peuple, une doctrine secrète et supérieure. Trop souvent aussi, à l'exemple de Philon, il explique l'Écriture dans le sens allégorique. Il a préparé Origène, source lui-même d'Arius. Enfin, la critique ecclésiastique lui reproche des fautes contre la pureté de la doctrine et la vérité de l'histoire ; par exemple, d'avoir dit qu'épris de l'amour des femmes, les anges leur révélèrent des mystères qu'ils auraient dû tenir secrets ; que Jésus-Christ prêcha pendant un an, et qu'il est mort à l'âge de trente-et-un ans ; que les apôtres ont, à l'exemple du Sauveur, annoncé l'Évangile dans les enfers. Mais si au point de vue du dogme saint Clément n'est pas absolument irréprochable, au point de vue de l'érudition ses écrits sont une mine aussi riche que brillante pour la connaissance de l'antiquité chrétienne et païenne. Nourri de la lecture des poëtes et des philosophes anciens, il les cite continuellement ; et grâce à lui, nous avons d'un grand nombre de systèmes philosophiques et de poëtes profanes, des comiques entre autres, des fragments que l'on chercherait vainement ailleurs. Il n'est pas moins précieux pour la connaissance approfondie de l'antiquité sacrée. Il rappelle sans cesse le souvenir et les écrits de

ses prédécesseurs dans la foi ; il en conserve des fragments et en confirme l'authenticité. Il nous expose les doctrines que la tradition avait transmises d'âge en âge jusqu'à lui ; il est important surtout pour l'histoire des hérésies, dont ses ouvrages, rapprochés de celui de saint Irénée, offrent pour les deux premiers siècles un tableau complet ; en un mot, les ouvrages de saint Clément sont pour le philosophe, l'historien, l'antiquaire, le philologue une source inépuisable autant qu'une agréable étude. On peut regretter seulement qu'il n'y ait pas mis en général plus d'ordre. Dans les *Stromates* particulièrement, il se laisse trop facilement entraîner à son imagination ; il quitte et reprend ses idées un peu au hasard, comparant lui-même ses *Stromates* à une prairie, où mille objets se mêlent et se confondent, à la manière des fleurs, selon qu'ils se sont présentés à son esprit, jetés sans ordre et sans art, quelquefois même dispersés à dessein.

Saint Clément d'Alexandrie eut Origène pour successeur dans son école. Il quitta l'Égypte pendant la persécution des chrétiens par l'empereur Sévère, voyagea en Capadoce, et passa quelque temps à Jérusalem. Il mourut dans la retraite où il avait composé des *Stromates*. CHARPENTIER.

Voici les titres grecs des ouvrages de saint Clément : Λόγος Προτρεπτικός πρὸς Ἕλληνας ; — Παιδαγωγός ; — Στρωματεῖς ; — Τίς ὁ σωζόμενος Πλούσιος ; — Ὑποτυπώσεις ; — περὶ τοῦ Πάσχα ; — περὶ Νηστείας ; — περὶ Καταλαλιᾶς ; — Προτρεπτικός εἰς Ὑπομονήν ; — Κανὼν Ἐκκλησιαστικός ; — Εἰς τὴν προφήτην Ἀμώς ; — περὶ Προνοίας ; — Ὅροι διαφόροι.

Les ouvrages de saint Clément ont été souvent réimprimés ; nous citerons seulement les principales éditions, savoir : l'édition *princeps*, par Victorius, Florence, 1550, in-fol., texte grec ; l'édition de Frédéric Sylburge, Heidelberg, 1592, in-fol., grec et latin ; celle d'Hervet (*Protrepticus* et *Pædagogus*) et de Strozzi (*Stromata*), Florence, 1551, in-fol., latin ; d'Hervet (*Protrepticus*, *Pædagogus* et *Stromata*), Bâle, 1556, in-fol., 1566, in-fol. ; Paris, 1572 et 1590, in-fol., et dans la *Bibliotheca Patrum*, Leyde, 1677, in-fol ; vol. III ; de Sylburge et d'Heinsius, Leyde, 1616, in-fol., grec et latin : cette édition fut reproduite avec les notes additionnelles de Ducœus, Paris, 1629, in-fol. ; 1641, in-fol. ; Cologne, 1688, in-fol. ; l'édition de Potter, Oxford, 1715, 2 vol. in-fol., grec et latin : c'est sans comparaison la meilleure des éditions de saint Clément ; celle d'Oberthür, Wirtzbourg, 1788-89, 3 vol. in-8°, grec et latin ; de Klotz, Leipzig, 1830-34, 4 vol. in-8°, grec ; de A.-B. Cailleau, dans la *Collectio selecta SS. Ecclesiæ Patrum*, Paris, 1827, in-8°, t. IV : le traité *Quis dives salvetur* a été publié en grec et en latin avec un commentaire par Segaar, Utrecht, 1816, in-8°, et en latin seulement par H. Olshausen, Kœnigsberg, 1831, in-8° ; *l'Hymne au Christ sauveur* et la fin du *Pédagogue* ont été publiés en grec et en latin par Piper ; Gœttingue, 1835, in-8°. Quelques écrits de saint Clément ont été traduits en français par Nicolas Fontaine, sous ce titre : *Œuvres de saint Clément d'Alexandrie, traduites du grec, avec les opuscules de plusieurs autres Pères grecs* (saint Nil, saint Athanase, saint Jean Chrysostome), Paris, 1696, in-8° ; et par M. de Genoude, dans sa *Collection des Pères de l'Église traduits en français* ; Paris, 1838.

Eusèbe, *Histor. eccles.*, V, VI. — Cave, *Histor. literar.* — Le Nourry, *Apparatus ad Bibl. maxim. Patrum* ; Paris, 1703, in-fol. — P.-H. de Groot, *de Clement. Alexandr. Disp.* ; Groningue, 1826, in-8°. — Guerike, *Comment. histor. et theolog. de schola quæ Alexandriæ floruit, catechetica* ; Halle, 1824-25, in-8°. — Matter, *Essai historique sur l'école d'Alexandrie.* — Vacherot, *Histoire de l'école d'Alexandrie.* — Redepenning, *Origines* ; Bonn, 1841, in-8°. — Neander, *de Fidei gnoseque ideæ, qua ad se invicem atque ad philosophiam referatur ratione secundum mentem Clementis Alex.*, Heidelb., 1811, in-8°. — *Allgemeine Gesch. der Christ. Religion and Kirche* ; Hambourg, 1827, in-8°. — Guerike, *Handbuch der Kirchengeschichte* ; Halle, [illegible], 2 vol. in-8°. — Baur, *Die Christliche Gnosis* ; Tubingue, 1835, in-8°. — Dähne, *de Γνώσει Clementis Alex.* ; Halle, 1831, in-8°. — Bp. Kaye, *Account of the writtings and opinions of Clement of Alexandria* ; Londres, 1835, in-8°. — Davidson, *Sacred Hermeneutics* ; Édimbourg, 1843, in-8°. — Reinecken, *Disser. sur saint Clém. d'Al.*, 5e édition, Varsovie, 1831.

* **CLÉMENT** ou **CLEMÈS** (Κλήμης), dit le Grec, disciple de saint Paul, était un citoyen de Philippes, en Macédoine (sur la frontière de Thrace), qui donna asile à ce grand apôtre pendant la persécution que celui-ci éprouva dans cette ville, et fit d'autres œuvres, pour lesquelles il mérita, « avec ses autres collaborateurs (1), d'être inscrit dans le livre de vie ». Ce passage semble prouver que Clément le Grec resta dans sa patrie, et qu'ainsi il n'a rien de commun avec Clément romain, disciple de saint Pierre.

La similitude du nom seul, ou peut-être le désir de donner deux apôtres pour fondateurs du souverain pontificat, semble avoir porté Origène (2), Eusèbe (3), saint Épiphane (4) et saint Jérôme (5), à dire que saint Clément le pontife de Rome était le disciple rencontré par saint Paul à Philippes. Mais saint Irénée, qui leur est antérieur, et qui le premier a donné la généalogie des évêques de Rome, n'en dit pas un mot ; et rien ne paraît mieux établi que l'origine romaine de Clément, pontife de cette ville. Saint Chrysostome l'atteste lui-même, et distingue ces deux personnages (6). Dans les récits si détaillés des Clémentines, le texte grec ou le texte latin, quoique différents, auraient parlé des faits ultérieurs du disciple de saint Pierre avec saint Paul, puisque sa sainteté en aurait été augmentée. C'est donc avec raison que le [illegible]

(1) Μετὰ Κλήμεντος καὶ τῶν λοιπῶν συνεργῶν μου, ὧν τὰ ὀνόματα ἐν Βίβλῳ ζωῆς (Lettre de saint Paul et de Timothée aux Philipp., IV, 3.)

(2) *Comment. sur saint Jean*, I, 29.

(3) *Hist. ecc.*, III, 13.

(4) *Hæres.*, XXVII, 6.

(5) *Catal.*, 15.

(6) Sur les Actes des Apôt., *Hom. II*, et sur Timoth. [illegible]

liteur des Pères apostoliques, le savant Hele (1), a établi que le disciple de saint Paul ait un citoyen de la ville de Philippes, et n'ait de commun que le nom avec Clément romain. Déjà Gieseler, Guerike et Jacobson aient fait cette distinction. On ne sait rien de us sur Clémès de Philippes que le témoignage saint Paul et de Timothée. Il vivait par conquent vers le milieu du premier siècle. Il n'y pas de date dans les livres sacrés, et les rivains postérieurs ainsi que les savants de la naissance tendent à faire remonter le plus ut possible tous les événements relatifs au rceau du christianisme. ISAMBERT.

Epist. ad Philipp., IV, 3. — Saint Chrysostome, Hot. sur les actes des Apôtres. — Hefele, Dissert. sur pître de Clément; Rome, 1842.

CLÉMENT, en latin *Clemens*, nom commun quatorze papes, que voici dans leur ordre ronologique.

CLÉMENT, *Romain* (Saint), premier ou troime pontife de Rome après les Apôtres, né dans tte capitale, vers l'an 30 de notre ère, de Faus, noble romain, allié à la famille des Césars, et Mattidie, fille d'un patricien. Disciple de saint rre en Palestine, institué par cet apôtre chef vêque) de l'Église de Rome, il gouverna cette lise pendant environ neuf ans (de 91 à l'an 0), et mourut la troisième année de Trajan. Importance de ce pontife et le rang qu'il ocpe dans la succession des papes, ainsi que mérite des écrits qui lui appartiennent, ou qui t été publiés sous son nom, appellent une tice détaillée, qui d'ailleurs fera connaître la imitive Église depuis son berceau jusqu'au mmencement du deuxième siècle.

La conversion de saint Clément se trouve ns un écrit, probablement rédigé par luiême, puis considérablement amplifié pour l'édification des fidèles. Ce fut un Alexandrin qui traduisit en grec, sous le titre d'*Anagnosis*, *Recognitio*), ou mémoire divisé en vingt chapitres ou livres appelés homélies. Cet écrit, dont quatrième siècle il existait deux textes assez férents, a été abrégé en dix livres, et retrait en latin, par Rufin, prêtre d'Aquilée, par rdre de son évêque, Gaudence. L'antiquité rétienne n'adresse aucun reproche d'hétérole à ce récit, et elle l'a au contraire beaup recommandé, comme émané d'un vrai rétien; il contient sur les travaux de saint rre en Orient, sur sa famille, et sur ses ciples particuliers, des renseignements préux, qui ne se trouvent pas dans les Actes des ôtres. La lettre de Clément à l'apôtre Jacques, i lui est postérieure, selon Rufin, ainsi que la tre de l'Église de Rome écrite aux Corinthiens, firment d'ailleurs la tradition qui conduit pôtre saint Pierre à Rome, pour y finir, ainsi que nt Paul, sa vie dans le martyre.

(1) Dissertation sur l'épître de Clément romain; 2e édit., 2.

Saint Clément donc, car c'est lui qui parle, ou qu'on fait parler dans l'écrit dont il s'agit, surnommé *les Clémentines*, raconte (1) que dans sa jeunesse il avait éprouvé de l'enseignement des divers philosophes connus à Rome un grand vide, surtout au sujet de l'immortalité de l'âme, tandis qu'il avait appris que sous Tibère (mort en l'an 37) un homme annonçait depuis le printemps (2) une doctrine plus consolante, et qu'il avait prouvé sa mission divine. L'automne de la même année (3) (c'est sans doute un anachronisme), un des disciples de ce prophète (J.-C.), disciple qu'on ne nomme pas, et qui ne peut être que saint Paul, avait invité les Romains à se convertir. Émue par sa prédication, l'âme inquiète du jeune Clément abandonna son pays (on verra plus tard que son père et sa mère n'étaient plus à Rome), et alla s'embarquer à Portus pour l'Orient. Il débarqua d'abord à Alexandrie d'Égypte, où il avait, à ce qu'il paraît, d'importants intérêts à régler, y fit la connaissance d'un Juif, autre disciple du prophète (J.-C.), nommé Barnabas, qui y avait organisé une société religieuse. Mais celui-ci se trouva en butte à la coalition des sophistes, qui cherchaient à tourner ses enseignements en ridicule, et qui, n'y pouvant réussir, eurent recours à la violence. Clément, profitant du crédit que lui donnait dans la cité sa condition de citoyen romain opulent, donna un asile à Barnabas dans sa maison, et paraît lui avoir sauvé la vie. Barnabas, ne pouvant tenir à Alexandrie devant le danger de sa position, retourna en Palestine, où Clément promit de le suivre quand il aurait terminé ses affaires. Quelque temps après en effet Clément s'embarqua pour Césarée-de-la-Mer, où il apprit, à son arrivée, que Pierre, le plus accrédité des disciples du prophète (c'est le nom que l'écrivain donne toujours à J.-C.), allait entamer une controverse publique avec Simon de Gitthes en Samarie (4),

(1) Nous nous servons de l'édition complète que vient d'en publier le D. Dressel; Gœtting, 1853, in-8° de 430 et VIII pag.

(2) I, § 6.

(3) Cet anachronisme résulte 1° de la suite du récit, où il n'est plus question de J.-C., dont la prédication a duré au moins trois ans, s'il n'a pas vécu cinquante ans, selon l'Évangile de saint Jean et l'interprétation d'Irénée; 2° de ce que la prédication faite pour la première fois à Rome date de l'an 61, et de l'époque où saint Paul y fut envoyé d'abord comme prisonnier; 3° mais surtout de ce qu'il n'est rien dit, même par allusion, du jugement infâme et de l'exécution barbare de J.-C.

(4) Dans l'*Hom. II*, § 21, Gitthes, ou Gitta, patrie de Simon, est placée à six schœnes de Samarie. Le schœne est une mesure exclusivement égyptienne, et révèle l'origine alexandrine du rédacteur de la version grecque des mémoires par lesquels Clément romain a décrit les circonstances de sa conversion au christianisme.

D'après l'*Onomasticon* d'Eusèbe et de saint Jérôme, Gitthes, la même évidemment que Gitta, était alors un bourg, situé entre Jamnia et Samarie. Robinson, dans ses savantes recherches bibliques (III, 144, à la note), propose de le placer au village moderne de Kuryet-Jit' à l'ouest de Naplouse; mais ce village est au nord-est d'Antipatris, et à une distance de 6 kilomètres à peine de Sébastieh, anc. Samarie. Il faut donc placer de préférence Gitta au village moderne de Beith-Dejan, ou Beit-

qui professait les arts magiques, et séduisait la population en arrêtant la propagation de l'Évangile des Apôtres. Clément, avide de discussions religieuses, se rendit à l'assemblée, où il rencontra Barnabas, qui le présenta à saint Pierre. L'apôtre lui fit une cordiale réception, en le remerciant de l'appui qu'il avait donné dans Alexandrie à ses frères; et il l'invita à le suivre dans les divers lieux où il se proposait d'enseigner la nouvelle religion, jusqu'à ce qu'il pût se rendre à Rome avec lui (1). On voit que cet écrit et ses annexes ont pour but de suppléer aux lacunes des Actes de Apôtres, et d'établir la liaison de saint Pierre avec la fondation de l'Église romaine.

Clément commença à écrire sous la dictée de saint Pierre, à l'apôtre saint Jacques, évêque de l'Église de Jérusalem, le récit de ses prédications et de ses succès contre la secte de Simon (2). Il avait été convenu entre les deux apôtres que saint Pierre lui rendrait ce compte tous les ans, comme si l'Église de Jérusalem fût la mère et maîtresse de l'Église naissante. Le lendemain de cette première entrevue (c'est l'objet de la deuxième homélie ou du deuxième livre des *Clémentines*), Clément se trouva chez saint Pierre, avec ses disciples (3); on y raconta l'histoire de Simon le Samaritain de Gitthes, qui fut, dit-on, élevé à Alexandrie dans les lettres grecques et initié aux mystères de la magie. De retour en Palestine, après la mort de saint Jean le précurseur, qui s'était choisi trente disciples, nombre égal aux jours du mois lunaire; et lorsque J.-C. avait réduit ses disciples à douze, en raison du nombre annuel des mois, Simon était devenu le chef des trente disciples Joannistes. Dosithée, l'un des trente, pendant un des voyages de Simon avait cherché à le supplanter. Mais à son retour, celui-ci avait été assez habile pour réduire Dosithée à la soumissiOn, et s'était servi d'Héléna, ou de Luna, l'une des disciples de saint Jean, pour séduire les esprits; il était parvenu à se faire un parti, en la représentant comme la sagesse incarnée, et en faisant prononcer par sa bouche ses propres oracles; il prétendait aussi faire des miracles, et entre autres celui d'imprimer aux meubles un mouvement spontané (4) (tables tournantes). Les disciples, qui s'étaient retirés de lui à cause de son charlatanisme et de son immoralité, croyaient néanmoins à ses miracles. — La controverse s'engagea publiquement entre Simon et saint Pierre (1). Simon soutint la pluralité des dieux, même d'après le texte des livres juifs (2); mais au bout de trois jours, se sentant vaincu, il se retira à Tyr. L'apôtre, après avoir institué Zacchée, malgré sa résistance, comme chef ou évêque de la nouvelle Église qu'il venait de fonder à Césarée, envoya Clément et deux autres de ses disciples à Tyr, ses précurseurs, pour arrêter la propagation des calomnies de Simon. Clément raconte qu'à leur arrivée dans cette cité, ils reçurent l'hospitalité de Bérénice, fille de Justa, la Chananéenne, où ils apprirent les jongleries de Simon, et notamment celle qui consistait à faire marcher les statues (3). Du reste, Simon ne les attendit pas, et se réfugia à Sidon. Cependant il avait laissé Appion Plistonice, célèbre grammairien d'Alexandrie, et ami du père de Clément, un astrologue de Diospolis, et un Athénien de la secte d'Épicure. Appion se rendit avec ses amis et un nombreux cortége pour dé[illegible]buser, disait-il, cet hôte distingué, qu'il [illegible] connu à Rome, des séductions exercées sur [illegible] jeunesse par Pierre avec les doctrines des b[illegible]bares (les Juifs), et lui reprocha d'aband[illegible] la religion de ses pères. On prit rendez-vous pour s'expliquer, dans un jardin bien ombragé, [illegible] par un Tyrien opulent. Là Clément s'attach[illegible] à réfuter les erreurs du polythéisme, qui, di[illegible]sait-il, quoique faux, avait été jusque là utile à la société, et à établir la supériorité de la nouvelle religion. Seule elle offrait un grand encourag[illegible] à la vertu, par la prédication d'une autre vie, [illegible] laquelle il y aurait des récompenses et des pein[illegible] Pendant cette controverse, Appion se trouv[illegible] indisposé : c'était le même personnage (4) qui [illegible] écrit plusieurs ouvrages contre les Juifs. Pend[illegible] un séjour qu'il avait fait à Rome, dans la mai[illegible] du père de Clément, il avait cru remarquer qu[illegible] tristesse de celui-ci était le résultat d'un a[illegible] méconnu. Appion lui proposa d'employer pour l[illegible] guérir deux moyens, la magie, ou la séduction [illegible] Clément repoussant l'efficacité du premier, [illegible] de souscrire à l'emploi du second. Son hôte [illegible] apporta alors un projet de lettre, dans laquelle, pour amener la dame à condescendre aux [illegible]deurs du jeune homme, il employait com[illegible] arguments les nombreux exemples tirés [illegible] amours adultères, et même contre nature, [illegible] dieux du paganisme. Sa rédaction en est [illegible] jusqu'au cynisme; et l'on aurait bien fait de [illegible] pas recommander la lecture de l'ouvrage qui [illegible] contient, ou d'en retrancher les détails. Clé[illegible] laissa croire à Appion qu'il l'avait envoyée à [illegible] adresse, et lui communiqua la réponse qu[illegible] dame était réputée avoir faite à l'insolente [illegible]sive. Dans cette réponse on trouve un grand [illegible] juste éloge de la chasteté, et une vive con[illegible]

Dagon, qui en est à environ 24 milles géogr. ou 43 kilom. 1/2; le petit schœne, selon Hérodote, tel qu'il est évalué par M. Jomard (*Mém. sur le syst. métr. des Égypt.*, 1809) est d'environ 6,000 m.; la distance donnée par *les Clémentines* est donc de 36 à 40 kil. Voyez carte de Kiepert, 1840.

(1) T. grec, I, 16; t. latin; I, 43.

(2) T. gr., I, 20; lat. I, 17.

(3) Le texte grec, II, 1, en nomme seize, dont le principal était Zacchée, ancien receveur des péages, qui avait été l'hôte de J.-C., et les derniers Nicétas et Acylas ou Aquila, ex-disciples de Simon; le texte latin, II, 1, n'en nomme que treize.

(4) Texte grec, II, § 32.

(1) T. grec, *Hom.*, III, § 29 et suiv.; t. latin, [illegible]

(2) Grec, III, 38; latin, II, § 9.

(3) *Hom.*, IV, l. 14.

(4) *Hom.*, V, 1.

e l'impureté et de la corruption des dieux de la rèce. La lettre se terminait par l'invocation de doctrine du prophète juif, dont la renommée ait venue jusqu'à Rome. « J'ai donc bien raison détester ces Juifs, » s'écria Appion. Clément lui alors l'aveu de la feinte, afin de connaître son inion sur la moralité de sa religion, et ajouta le lui se sentait entraîné vers la religion noulle, qui lui semblait plus pure. Appion, de tour à la conférence, ne nia pas ce qui s'était ssé à Rome, mais prétendit qu'il n'avait voulu e travailler à la guérison morale du fils de n *hôte*, et que les exemples qu'il avait tirés s amours des dieux n'étaient que des fictions, des attributions différentes de ces divinités, 'on ne devait accepter qu'à titre d'allégories, pour expliquer au vulgaire les phénomènes physiques. Clément lui répondit que ces égories n'étaient pas moins funestes que celles les représentaient comme des réalités, puisqu'elles avaient pour résultat de diviniser le vice. son arrivée à Tyr, saint Pierre fit un grand e de la réfutation qu'avait faite Clément de doctrine d'Appion; celui-ci d'ailleurs avec ses s avait déserté le terrain de la discussion, et it été rejoindre Simon. Saint Pierre fonda une velle église à Tyr, et poursuivit sa route; arrivé don avec ses disciples, il trouva ses adverss partis pour Béryte. Il prit à Sidon les mêmes ures qu'à Tyr, et s'embarqua pour Béryte, où ra un tremblement de terre (1). Simon et les es ne manquèrent pas d'attribuer cette calaaux sortiléges de saint Pierre. Cet apôtre ste devant le peuple qu'il n'était pas un magiet qu'il ne voulait pas faire périr ses advers, même Simon, qu'il préférerait convertir. opulation poursuivit alors à coups de pierres ux prophète et ses disciples, qui se sauvèrent los, et n'en continuèrent pas moins leurs marres. Saint Pierre les y suivit, mais les trouva s pour Tripolis, où il ne tarda pas à les re (2). Là, pendant quatre jours, l'apôtre se publiquement, en présence de ses disciples, longs développements sur les principes de la elle religion, pendant que Simon émigrait en (3). C'est là qu'enfin il baptisa Clément (4). ommanda à tous les néophytes de se mainen communion avec saint Jacques, frère de , chef de l'Église des Hébreux à Jérusalem, na Marcon, son hôte, évêque ou chef de e fondée dans cette ville (5), et se dirigea Antioche, par Orthosia, Antaradus, et Lao(de la mer) (6). Dans la seconde de ces , il trouva une pauvre femme mendiant s d'un temple païen, et dont les mains t paralysées. Secourue par l'apôtre, cette lui raconta ses infortunes : elle était issue

'om., VI, § 6 et 8.
n de l'*Hom.* VII
om. VIII, § 8.
'om., XI. 5. 35.
Id., § 36.
om. XII.

d'une illustre famille; mais exposée aux poursuites du frère de son mari, qui voulait attenter à sa vertu, elle lui avait caché sa trahison et feint un motif grave pour s'éloigner de lui, afin que son absence fît tomber cette passion adultère. Elle avait obtenu la permission de se rendre à Athènes avec deux fils jumeaux, en laissant le troisième avec son mari. Mais elle avait fait naufrage sur l'île d'Aradus, et s'était sauvée sans ses enfants : elle avait été recueillie par la veuve d'un pauvre matelot, que les infirmités mettaient dans l'impuissance de pourvoir sans l'assistance publique, à leur subsistance commune. Elle n'avait plus de nouvelles de son mari, qui était allé à sa recherche, ni de son autre fils. Saint Pierre lui fit reconnaître ce fils dans son disciple Clément. Mattidie, car c'était elle, se convertit à la foi nouvelle. L'apôtre la reçut dans la société de sa femme, qui voyageait dans ces contrées avec lui (1). A Laodicée une nouvelle reconnaissance se fit au profit de cette chaste mère. Nicétas et Aquilas, disciples de saint Pierre et compagnons de Clément, étaient ces frères jumeaux, qu'on croyait morts dans le naufrage d'Aradus; ils avaient été enlevés par un pirate, et vendus à Césarée, où ils avaient été élevés dans les lettres grecques par Justa, séduits par l'imposteur Simon, et ramenés dans la bonne voie par Zacchée, disciple de l'apôtre. Ils reprirent aussitôt les noms de Faustin et Faustinien, qui étaient ceux de leur naissance (2). Enfin, un vieillard, récemment arrivé de Séleucie à Laodicée, se présenta devant saint Pierre; et d'après les détails qu'il lui fit connaître sur les motifs qui l'avaient amené en Orient, l'apôtre reconnut que ce vieillard n'était autre que ce mari, parti à la recherche de Mattidie et de ses fils. Cette cruelle perte l'avait jeté dans la misanthropie. En se réunissant à sa famille retrouvée tout entière, malgré sa reconnaissance pour saint Pierre, il tenait aux doctrines du paganisme, et à la secte de Simon en particulier. Son fils Clément parvint cependant à le rapprocher d'eux, quoique Simon fût accouru d'Antioche pour empêcher sa conversion. Il s'appelait Faustus. Simon renouvela ses controverses avec saint Pierre (3); mais dans ses efforts prolongés il ne fut pas plus heureux, et apprenant que le centurion converti Cornelius était venu de Césarée à Antioche, par ordre de l'empereur, pour l'arrêter, il se sauva en Judée, après avoir laissé à Laodicée ses disciples Appion et Annubion, pour veiller sur Faustus. Avant de quitter Antioche, Simon avait tellement calomnié saint Pierre auprès des habitants, que ceux-ci étaient résolus à le lapider s'il se présentait dans leur ville. Ici le texte grec raconte (4) une transfiguration que, par son art magique, l'imposteur était parvenu à

(1) *Hom.* XII, § 12-23, et XIII, 1.
(2) *Hom.* XIII, § 3-9.
(3) *Hom.* XV, XVI, XVII, XVIII et XIX.
(4) *Hom.* XX, § 12.

exercer à l'égard de Faustus, auquel il avait imprimé sa ressemblance. Saint Pierre en aurait profité pour envoyer Faustus à Antioche, et celui-ci, sous cette figure, aurait déclaré qu'il avait calomnié saint Pierre, et pour ramener les esprits en sa faveur. Rufin, dans sa lettre à Gaudence, déclare qu'il n'avait pas trouvé cette fiction dans l'exemplaire qui a servi à sa traduction. Quoi qu'il en soit, saint Pierre, trouvant les voies préparées par Faustus, se rendit avec Clément et ses autres disciples dans cette cité, où il convertit Faustus et Annubion à la vraie religion; il y fonda, ainsi qu'il l'avait fait à Laodicée, une église, et lui donna Théophile pour premier pasteur (1).

Là finissent les vingt homélies, et les dix livres de Rufin, que l'antiquité nous a transmis comme l'œuvre de saint Clément, et qui sont sans doute entachés, comme tous les écrits du premier et du second siècle, de beaucoup d'interpolations, mais qui respirent, au jugement de Neander, les sentiments qu'ont éprouvés les premiers d'entre les païens qui se soient convertis par un effort de leur raison.

On sait que c'est après la fondation de l'Église d'Antioche que les nouveaux convertis prirent le nom de *chrétiens*. Il n'est pas dit, mais il est probable, puisque le récit des Clémentines s'arrête là, que saint Clément retourna immédiatement à Rome avec sa famille, et employa sa fortune au profit de la société chrétienne.

Les Clémentines ne parlent pas, comme saint Justin, du voyage que le Samaritain Simon aurait fait à Rome, de l'impression considérable que par ses artifices il aurait faite sur le sénat et sur le peuple au temps de l'empereur Claude, c'est-à-dire entre l'an 41 et l'an 54, et enfin de la statue qu'on lui aurait élevée dans une île du Tibre avec l'inscription *Simoni Dei sancto* (2). La découverte qu'on a faite, en 1574, de la base de la statue, avec l'inscription *Semoni sancto*, a démontré qu'il s'agissait du dieu des Sabins, et nullement du magicien juif.

N'est-ce pas un fait remarquable que les Clémentines se soient préservées de cette erreur, et n'est-ce pas une preuve qu'elles dérivent d'un ouvrage original, antérieur à l'époque où Justin écrivait?

On a du moins la preuve, par la mention qu'en fait Origène (3), écrivain du commencement du troisième siècle, qu'elles existaient et étaient lues par les chrétiens avant cette époque. On possède avec elles: 1° une lettre en grec et en latin, écrite par saint Pierre à Jacques, seigneur et évêque de la sainte Église instituée par J.-C., dans laquelle le grand apôtre recommande au saint évêque de ne communiquer qu'aux fidèles (et non aux gentils) le récit de ses prédications, écrit sous sa dictée par saint Clément; 2° une espèce de procès-verbal de la délibération du clergé de Jérusalem, par laquelle, après avoir reçu de leur évêque communication de ces documents, les membres de ce clergé s'obligent à n'en faire usage qu'avec la plus grande discrétion, ce qui s'accorde fort bien avec l'état d'une société encore secrète; 3° enfin, une longue lettre de saint Clément lui-même au même évêque, comme chef de toutes les églises, dans laquelle il l'informe que Simon-Pierre, le chef des apôtres, est venu à Rome pour éclairer l'Occident, et qu'il y a péri de mort violente (βιαίως). Il ajoute qu'avant sa mort saint Pierre l'avait présenté à ses frères, et l'avait institué malgré sa vive résistance évêque de l'église de cette cité. Saint Clément avait insisté sur les difficultés et les dangers de cette mission; mais l'apôtre en avait conclu qu'il ne pouvait faire un meilleur choix. Du reste, il s'était longtemps étendu sur les devoirs du pasteur [illegible] ses coopérateurs; il lui avait recommandé [illegible] de marier les jeunes gens, et même les vieillards, afin de remédier à la corruption des mœurs [illegible] de diminuer le nombre des adultères et autres désordres contraires à la chasteté; d'établir la vie en commun parmi les chrétiens, de visiter les prisonniers, d'éviter les recours à la justice, et de remettre la décision de leurs différends à l'arbitrage du clergé; d'observer une stricte probité, de catéchiser les ignorants; enfin, de prêcher l'obéissance à leur chef.

Rien de plus pur que la morale de cette lettre. On attribuait du temps de saint Chrysostome la rédaction des *Actes des Apôtres*, dont l'auteur est resté anonyme, tantôt à Barnabas, tantôt à saint Clément, et tantôt à l'évangéliste saint Luc. C'est à ce dernier que l'archevêque de Constantinople donne la préférence (1); en effet, s'il en eût été autrement, la composition des Clémentines eût passé dans les *Actes des Apôtres*, au moins par abréviation, avec les nombreuses fondations d'églises dont elles font le mérite exclusif à saint Pierre, tandis que la deuxième partie des *Actes*, rédigée évidemment par un compagnon de saint Paul, ne parle que des églises de cet apôtre.

Parmi les premiers pontifes de Rome, la tradition place avant saint Clément saint Lin et [illegible] Clet ou Anaclet, d'après le témoignage [illegible] saint Jérôme (2). La plupart des Latins le [illegible] nent comme successeur immédiat de saint Pierre; selon Tertullien aussi (3), il fut institué [illegible] ment par cet apôtre; enfin, saint Clément [illegible] même, dans sa lettre à l'évêque de Jérusalem, [illegible] moins qu'on ne la suppose tout à fait apocryphe, établit qu'il a été proposé et accepté [illegible] obstacle. Saint Irénée est le premier (4) qui [illegible]

(1) Texte latin seulement, X, 72.

(2) Justin, Apol. Ire, § 26. Voy. Otto, 2e éd., 1847, et la note.

(3) Sur la Genèse, Philoc., c. 22, et sur l'Évang. de Matt., c. 6. — Elles sont aussi citées par Eusèbe, *Hist eccl.*, III, 38; saint Jérôme (Catal.), v°. CLÉMENT.; Comm. sur l'ép. aux Galat., I, 18 saint Épiphane, *Her.*, XXX, 15, qui reproche aux hérétiques d'en abuser; et par d'autres écrivains, trop récents pour qu'il soit utile d'en parler.

(1) *Hom.* II, *sur les Actes*, éd. 1840, tom. III, p. [illegible]

(2) *Catal.*, v°. CLÉMENT.

(3) *De Præscrip.*, liv. 32.

(4) III, 3.

admis l'interposition de deux personnages dans le gouvernement de l'Église de Rome avant saint Clément. Mais il donne à saint Lin la qualité de disciple de saint Paul, ainsi qu'il est dit dans les Épîtres à Timothée (1) ; et il paraît bien que cette qualité a aussi appartenu à Anaclet : une Église que son fondateur, saint Paul, avait quittée, avait sans doute besoin d'un guide pendant ses absences ; mais ces guides ont-ils eu le nom d'évêques, dans le sens d'un gouvernement stable et permanent, comme Eusèbe l'a supposé en donnant la durée précise de chacun d'eux ? Cette remarque suffit peut-être pour expliquer comment saint Jérôme (2) penchait à croire que saint Clément était le premier évêque de Rome après les apôtres ; comment saint Augustin (3), ainsi qu'Optat (4), l'a mis le second ; et comment les constitutions apostoliques (5) ne regardent saint Lin que comme un disciple de saint Paul.

Mais ce qu'on ne conteste plus à saint Clément romain, c'est la rédaction de la première des deux lettres écrites au nom de l'Église de Rome à celle de Corinthe, quoiqu'elle paraisse une imitation de celles de saint Paul : cette lettre, dont le texte n'a été trouvé qu'en grec, il y a deux siècles environ, est mentionnée avec éloge par saint Polycarpe, saint Denys de Corinthe et saint Irénée, au deuxième siècle ; par saint Clément d'Alexandrie et Origène, au commencement du troisième ; par saint Cyrille, Eusèbe, saint Épiphane, saint Jérôme, au quatrième. La deuxième n'est pas regardée comme authentique, ainsi que plusieurs de ces Pères le déclarent ; elle n'a d'ailleurs rien d'historique. La première, à cause de son excessive longueur, et des citations bibliques dont elle est surchargée, a paru interpolée en grande partie, notamment au savant Laurent Mosheim elle se compose de cinquante-neuf paragraphes ; mais il en admet la substance. Au reste, quel est l'écrit, même parmi les plus importants du premier et du deuxième siècle, qui n'ait été retouché ou amplifié souvent dans des intentions pieuses ? Il suffit de rappeler ici les plaintes de saint Jérôme au pape Damase, sur l'état dans lequel il avait trouvé les copies des Évangiles. Cette lettre donc fut écrite à l'Église de Corinthe à l'occasion de dissidences graves, et même d'un schisme accompagné de violences, survenus parmi les chrétiens de cette cité, évangélisée par saint Paul. Il y est aussi question d'une persécution récente et non encore apaisée ; ce qui a porté des savants, qui se sont occupés des origines du christianisme, à conclure qu'il s'agissait de la persécution de Néron, quoique, d'après Tacite, celle-ci n'ait frappé sur les chrétiens qu'indirectement, en les confondant avec les Juifs. Il est plus vraisemblable qu'il est fait allusion à celle qui eut lieu sous Domitien, vers la fin du premier siècle. C'est en effet l'époque où saint Clément était pontife de Rome, puisque selon Eusèbe (1) il n'a gouverné cette Église que neuf ans, et qu'il est mort dès la troisième année du règne de Trajan, en l'an 100. Il est d'ailleurs parlé dans cette lettre de canons, de liturgie, et d'autres détails attestant l'existence d'un culte déjà organisé et l'ancienneté de l'Église de Corinthe (2). Cette lettre annexée aux Clémentines, avec le témoignage de Denys, évêque de Corinthe sous les Antonins (3), et celui du prêtre Caius (4), attestent que saint Paul et saint Pierre ont subi ensemble leur martyre, et qu'on voit leurs monuments sur la voie Ostie, l'un ayant été décapité et l'autre crucifié, selon la tradition complétée par Eusèbe (5).

On a répété souvent que saint Clément était Juif, quoique Rufin l'appelle *Clemens romanus*, parce qu'il appelle Jacob notre Père (6) ; mais on a répondu victorieusement que les chrétiens, ayant adopté les livres sacrés des Juifs, donnaient aux patriarches le nom d'ancêtres (7). On a dit, enfin, que Clément avait subi le martyre à Rome, sur la foi d'un martyrologe : « Clément fut accusé par Mamertius, préfet de la ville, devant Trajan, qui le condamna à la déportation dans la Chersonèse Taurique, pour y travailler aux mines. Il y fonda soixante-dix Églises, fit plusieurs miracles ; par ordre de l'empereur, le saint fut jeté dans la mer, attaché à une ancre, et son corps fut retrouvé sur le rivage, enseveli dans un tombeau de marbre élevé sur un rocher. » Mais ces actes paraissent être apocryphes ; car saint Irénée, qui le premier a donné la liste des pontifes de Rome, à la fin du deuxième siècle, ne signale parmi eux comme martyr que Télesphore ; Eusèbe et saint Jérôme ne mettent pas saint Clément au rang des victimes de l'intolérance romaine ; enfin, il faudrait des preuves éclatantes pour accuser un prince comme Trajan d'une telle barbarie.

Les écrits réels et supposés de saint Clément ont été imprimés par Cotelier (*Pères apostol.*, tom. V, in-fol. ; en dernier lieu, l'épître authentique et la deuxième, suspecte, ont été publiés par Fr.-X. Reithmayr, 1844, in-18 ; et par C.-J. Hefele, 2[e] éd., 1839, et 1842, avec variantes et bonne dissert. *Les Clémentines*, ou *Recognitiones*, ont été imprimées par Dressel, avec variantes, 1853, et le texte latin de Rufin, par Gersdorf, 1837, in-8°. L'épître authentique est si surchargée de citations, que l'abbé Genoude en la traduisant (1837, I, 107) l'a abrégée. Il donne d'ailleurs saint Clé-

(1) Dans la 2[e] Epît., § 21, il parle de son voyage à Rome et de ceux qui l'accompagnaient.
(2) *Ibid.*, et *Comm. sur Isaïe*, c. 52.
(3) Ép. 53, à Génér.
(4) Liv. II.
(5) VII, 46.

(1) *Hist. ecclés.*, III, 13, 34, et V, 6.
(2) Ἀρχαιάν Κορινθίων ἐκκλησιαν (§ 47).
(3) Fragm., 3, Routh, I, 180.
(4) 2[e] Frag., II, p. 127.
(5) *Hist. eccl.*, II, 25.
(6) § 4. Ὁ πατὴρ ἡμῶν.
(7) Dans sa principale épître, saint Clément annonce clairement qu'il croit à la résurrection du phénix (§ 25) ; il est vrai que Tacite partageait la même croyance, avec bien d'autres.

exercer à l'égard de Faustus, auquel il avait imprimé sa ressemblance. Saint Pierre en aurait profité pour envoyer Faustus à Antioche, et celui-ci, sous cette figure, aurait déclaré qu'il avait calomnié saint Pierre, et pour ramener les esprits en sa faveur. Rufin, dans sa lettre à Gaudence, déclare qu'il n'avait pas trouvé cette fiction dans l'exemplaire qui a servi à sa traduction. Quoi qu'il en soit, saint Pierre, trouvant les voies préparées par Faustus, se rendit avec Clément et ses autres disciples dans cette cité, où il convertit Faustus et Annubion à la vraie religion; il y fonda, ainsi qu'il l'avait fait à Laodicée, une église, et lui donna Théophile pour premier pasteur.

Là finissent les vingt homélies, et les d... de Rufin, que l'antiquité nous a transm... l'œuvre de saint Clément, et qui sont entachés, comme tous les écrits du ... second siècle, de beaucoup d'inter... qui respirent, au jugement de N... ments qu'ont éprouvés les pr... païens qui se soient convertis ... raison.

On sait que c'est apr... ...g. glise d'Antioche que ... ...onnaire prirent le nom de ch... ...s souverains mais il est probable, ...e-seizième pape, tines s'arrête là, q... ...t Romain, et se nom- médiatement à R... . fut successivement cha- sa fortune au p... ...e-Majeure, cardinal-prêtre

Les Clémen... ...180, puis évêque de Preneste. Justin, du ... ...a Pise, le 19 décembre 1187. De- rait fait ... ...ante ans il existait des dissensions que par ... ...uple romain et les papes; Clément con- sur le ... ...traité avec les Romains, qui reconnurent c'est ... ...té du pontife, à la charge par celui-ci de la ... ...ter les libertés du peuple, qui continuerait T... ...ire pour son administration un préfet et des ...teurs. Clément III fit son entrée à Rome le ... mars 1188. Il releva le cloître Saint-Laurent *extra muros*, et répara le palais de Latran, qu'il fit orner de peintures. Il introduisit dans l'office l'usage d'avertir les assistants avec une sonnette au moment de l'élévation ainsi que sur le passage du viatique porté aux malades. Clément III fit publier une croisade contre les Sarrasins, qui venaient de prendre Jérusalem. Philippe-Auguste, roi de France, et Henri II, roi d'Angleterre, se virent entre Gisors et Trie, et résolurent de prendre la croix. Clément s'entremit ensuite pour apaiser les troubles survenus après la mort de Guillaume, roi de Sicile. On attribue à ce pontif diverses *Épîtres*. Il eut pour prédécesseur Grégoire VIII et pour successeur Célestin III.

Baronius, *Ann.*, 1188-1191. — Louis Jacob, *Bibliotheca pontif.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*. — Artaud de Montor, *Histoire des souverains pontifes*, II, 292.

CLÉMENT III, antipape. *Voy.* GUIBERT.

CLÉMENT IV (*Guido* FULCODI ou GUY-FOULQUES ou FOUQUET), cent-quatre-vingt-cinquième pape, natif de Saint-Gilles, mort à Viterbe, le 27 novembre 1268. Élu en 1265 pour

saint évêque de ... (et non aux ... écrit sous ... pèce de pr... de Jérus... leur é... les p... u...

... été succes- ... secrétaire de ... veuf, prêtre, ... Narbonne et ... vait à la pro- ... ngea rien à la ... éra point la ro- ... puis IX. Il ... ... erme aux dif- ... rs de Rome et ... ejeta le projet ... lui présenta le ... à peu près celui ... . Bien que Clé- ... es croisades, il ... ercha à dissuader ... r en personne celle qui ... quelques historiens accusent ... conseillé à Charles d'Anjou la ... onradin, en lui envoyant une médaille ... quelle on lisait d'un côté : « La mort ... e Conradin est le salut de Charles », et de l'autre côté : « La vie de Conradin est la perte de Charles ». Mais la plupart des historiens français rejettent cette anecdote, comme fabuleuse. Dom Martenne a recueilli quelques ouvrages, quelques lettres de ce pape dans son *Thesaurus anecdot. nov.*, t. II. [*Enc. des g. du m.*]

Martenne, *Thes. anecdot.*, II. — Platina, *Hist. de ... pontif.* — Sainte-Marthe, *Gall. christ.* — Sismondi, *Hist. des rép. ital.*

CLÉMENT V (*Bertrand* DE GOTH), le premier des papes d'Avignon, auteur du code des *Clémentines*, né à Uzeste, probablement vers 1264, ... le 20 avril 1314. Il fonda dans sa ville ... une collégiale, où il voulut être enseveli, ... son épitaphe de 1315. Uzeste est un petit ... voisin de Villandraut, territoire de Bazas, ... selon la même épitaphe et les historiens du ... il fonda une autre église et un château. P. L... de Beauvais, dans son Histoire d'Aquitaine ... dit positivement que dans son enfance Bertrand se rendait pieds nus d'Uzeste à Bazas ... deux lieues) pour aller étudier en cette ville; ... cordonnier lui donnait gratuitement un petit ... pour travailler, et il retournait tous les ... chez lui. Mais cet historien, qui prétend ... cette relation était écrite dans le chapitre ... Villandraut, avoue que d'autres le croyaient ... gentilhomme; son père, Berard Garcias de G... ou de Gauth, est désigné dans la chronique comme chevalier, seigneur d'Uzeste et Villandraut. Son aïeul, Arnaud Garcias de Gauth, était lui-même frère de G. Benquet, évêque de Bazas en ... Quoi qu'il en soit, Bertrand fut ordonné prêtre à Bordeaux, et six ans après institué évêque de Comminges par le pape Boniface VIII, en ... Lors des démêlés de ce pontife avec Philippe le Bel, il fut du petit nombre de ceux du clergé français qui obéirent à la sommation pontificale, et se rendit à Rome malgré la défense ...

(1) Bordeaux, 1680, p. 112.

oar le même pape arche-
fin de 1299. Lorsque le
-t, les cardinaux réu-
15 (selon Labbe;
élection), étaient
réunirent dans
is convin-
hoix de
i op-
que

évê-
ret dans
a route d'I-
furent, à ce qu'il
au roi de France avec
remise des décimes ecclé-
cinq ans, pour les besoins mi-
condamnation de la mémoire de
la réintégration des deux Colonna
urs fonctions de cardinaux, et 5° la créa-
de cardinaux français. Il y avait une sixième
use réservée. On jura de part et d'autre avec
s solennités alors usitées, et l'archevêque donna
es otages. Le courrier porteur du consentement
u roi rapporta la réponse au cardinal de Prat
t à Napolion des Ursins, chefs du parti français,
n moins de trente jours, et Bertrand de Goth
e trouva élu sans difficulté : le procès-verbal
e son élection, du 15 juin, lui fut porté en
rance; il fut proclamé le 22 juillet, dans la ca-
thédrale de Bordeaux. Il manda aux cardinaux
e se rendre à son sacre à Lyon; ce qui mécon-
nta beaucoup les Italiens. Le sacre eut lieu vers
a fin de cette année, en présence de Philippe le
el, qui l'accompagna à cheval, tandis que les
rinces tenaient les guides de sa haquenée. Il rem-
lit de suite la plus grande partie de ses engage-
ents, par la création de dix cardinaux français
t le rétablissement des deux Colonna, en rele-
ant le roi des excommunications prononcées
ar Boniface VIII, et en lui accordant les dé-
imes dont il avait besoin.

Au commencement de 1306, il abolit les deux
ulles par lesquelles son prédécesseur avait em-
iété sur les droits de la souveraineté temporelle
(voy art. BONIFACE); au mois de juin, il manda le
rand-maître de l'ordre des Hospitaliers, alors
n Orient, pour conférer sur l'état des affaires
e ces contrées. Cette conférence ayant été se-
rète, il est probable qu'il y fut question de l'or-
dre rival, des Templiers, alors beaucoup plus puissant et plus riche, qui par son insolence s'était rendu redoutable aux princes et suspect d'hérésie ou d'infidélité à la cour de Rome.

En 1307 il se rendit à Poitiers pour conférer avec les rois de France, de Navarre et de Sicile, avec les comtes de Flandre et de Valois; il excommunia Andronic, empereur grec, adjugea la Hongrie au comte de Valois, et convoqua un concile œcuménique. Philippe insista sur la condamnation de la mémoire de Boniface, dont le procès n'était pas encore commencé, et il obtint, non sans peine, qu'une procédure fût instruite par-devant les commissaires nommés par ...; mais Clément se réserva expressément le jugement. C'est dans cette conférence que fut concertée entre lui et Philippe le Bel la destruction de l'ordre des Templiers. Cette grande mesure était nécessitée aux yeux de la politique par l'indépendance que cet ordre religieux et militaire affectait vis-à-vis des potentats, et par le poids qu'il mettait dans la balance de leurs intérêts, au milieu des guerres si fréquentes entre eux et avec leurs vassaux; d'un autre côté, le grand-maître était jusqu'à un certain point le rival du pape. Les relations qu'ils avaient avec l'Orient et les peuples qui professaient le schisme grec et l'islamisme avaient pu les refroidir beaucoup sur la catholicité. On a découvert dans ces dernières années un coffret-templier qui révèle des signes de l'hérésie des gnostiques. La papauté et la royauté avaient donc des motifs supérieurs pour supprimer l'ordre et pour disperser ses biens, qui s'accroissaient sans cesse; mais était-ce un motif suffisant pour brûler les templiers et leur chef, et flétrir leur mémoire à l'aide des préjugés du temps? Philippe était un prince alors bien puissant, puis qu'en vertu de ses ordres secrets, des hommes si nombreux, si considérés jusque là, appartenant pour la plupart à la noblesse, furent arrêtés en même temps dans toutes les parties de la France sans qu'il y ait eu de résistance armée. Cette mesure causa une profonde sensation en France et dans toute l'Europe, où les templiers avaient des commanderies. On possède la bulle par laquelle Clément V, à Poitiers, le 31 juillet de l'an III de son pontificat, c'est-à-dire en 1308 (1), donne mission à quatre évêques et à trois autres commissaires, non compris un notaire apostolique, de se rendre à Sens, pour y informer contre les templiers. Dans cette bulle il est exposé que, tant avant son couronnement à Lyon (en 1305) que depuis, des révélations lui avaient été faites sur les crimes commis par le grand-maître, les précepteurs et membres de l'ordre, et par l'ordre lui-même, soit par apostasie, soit par sodomie. Le pape ne put d'abord y croire;

(1) Ces détails sont empruntés aux *Ann. ecclés.* de Raynaldi, contin. de Baronius. — Dans un écrit récent (Saintes, 1840), l'abbé Lacurie cherche à prouver que cette entrevue est controuvée.

(1) *Procès des Templiers*, publié par M. Michelet, t. Ier, p. 2-7, 1841, in-4°, d'après les pièces officielles. Cette bulle est sans doute l'original de l'ampliation datée de Toulouse, 3 des calendes de janvier, 9e anniv. du pontif., publiée par Raynaldi, p. 41.

ment pour un Juif de la *famille de Jacob* et pour disciple de saint Paul. Guillon, évêque de Maroc, dans sa Bibliothèque des Pères de l'Église, en a donné l'analyse, 114-123. ISAMBERT.

Tillemont, *Mémoires*, II, 127. — Neander, *Kirchengesch.* III, p. 1100; *Genetische Entwickelung*, p. 367. — Gersdorf, *Bibliotheca Patrum ecclesiasticorum latinorum selecta*; Leipzig et Bruxelles, 1837. — Krabbe, *Ueber den Ursprung und Inhalt der Apostol. Constitutionen*, 1839. — Neander, *Histoire de l'établissement de l'Église chrétienne*, 4e sect., II, 28-30, trad de Fontanès. — Lardner, *Sur les écrivains ecclésiastiques du premier et du deuxième siècle.*

CLÉMENT II, cent-cinquante-unième pape, mort à Pesaro, le 7 octobre 1047. Il était Saxon d'origine, et se nommait ROGER ou SWIDGER. Il fut successivement chanoine d'Halberstadt, chapelain de l'archevêque de Brême, chancelier de Henri III et évêque de Bamberg. Il succéda à Grégoire VI le 21 décembre 1046. L'année suivante il convoqua un concile dans le but d'arrêter les simoniaques, qui désolaient l'Église. Il couronna l'empereur Henri III le 25 décembre 1046, et canonisa sainte Viborade, vierge et martyre hongroise. On attribue à Clément II une *Épître* à Jean, archevêque de Salerne. Ce pape a été enterré à Bamberg.

Baronius, *Annal.*, 1046. — Moréri, *Grand dictionnaire historique.* — Artaud de Montor, *Histoire des souverains pontifes*, II, 133.

CLÉMENT III, cent soixante-seizième pape, mort le 29 mars 1191. Il était Romain, et se nommait *Paulin* SCOLARI. Il fut successivement chanoine de Sainte-Marie-Majeure, cardinal-prêtre de Palestrina en 1180, puis évêque de Preneste. Il fut élu pape à Pise, le 19 décembre 1187. Depuis cinquante ans il existait des dissensions entre le peuple romain et les papes; Clément conclut un traité avec les Romains, qui reconnurent l'autorité du pontife, à la charge par celui-ci de respecter les libertés du peuple, qui continuerait d'élire pour son administration un préfet et des sénateurs. Clément III fit son entrée à Rome le 13 mars 1188. Il releva le cloître Saint-Laurent *extra muros*, et répara le palais de Latran, qu'il fit orner de peintures. Il introduisit dans l'office l'usage d'avertir les assistants avec une sonnette au moment de l'élévation ainsi que sur le passage du viatique porté aux malades. Clément III fit publier une croisade contre les Sarrasins, qui venaient de prendre Jérusalem. Philippe-Auguste, roi de France, et Henri II, roi d'Angleterre, se virent entre Gisors et Trie, et résolurent de prendre la croix. Clément s'entremit ensuite pour apaiser les troubles survenus après la mort de Guillaume, roi de Sicile. On attribue à ce pontif diverses *Épîtres*. Il eut pour prédécesseur Grégoire VIII et pour successeur Célestin III.

Baronius, *Ann.*, 1188-1191. — Louis Jacob, *Bibliotheca pontif.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.* — Artaud de Montor, *Histoire des souverains pontifes*, II, 292.

CLÉMENT III, antipape. *Voy.* GUIBERT.

CLÉMENT IV (*Guido* FULCODI ou GUY-FOULQUES ou FOUQUET), cent-quatre-vingt-cinquième pape, natif de Saint-Gilles, mort à Viterbe, le 27 novembre 1268. Élu en 1265 pour succéder à Urbain IV, après avoir été successivement militaire, jurisconsulte, secrétaire de Louis IX, marié, père de famille, veuf, prêtre, évêque du Puy, archevêque de Narbonne et cardinal, son élévation, qu'il devait à la protection du roi de France, ne changea rien à la simplicité de ses mœurs, et n'altéra point la reconnaissance qu'il avait vouée à Louis IX. Il mit, par la pragmatique sanction, un terme aux différends qui régnaient entre les cours de Rome et de France. En 1267 ce pontife rejeta le projet de réformation du calendrier que lui présenta le cordelier Roger Bacon, et qui est à peu près celui que Grégoire XIII adopta depuis. Bien que Clément ait prêché et approuvé les croisades, il est certain néanmoins qu'il chercha à dissuader saint Louis de commander en personne celle qui lui fut si funeste. Quelques historiens accusent ce pape d'avoir conseillé à Charles d'Anjou la mort de Conradin, en lui envoyant une médaille sur laquelle on lisait d'un côté : « La mort de Conradin est le salut de Charles », et de l'autre côté : « La vie de Conradin est la perte de Charles ». Mais la plupart des historiens français rejettent cette anecdote, comme fabuleuse. Dom Martenne a recueilli quelques ouvrages et quelques lettres de ce pape dans son *Thesaurus anecdot. nov.*, t. II. [*Enc. des g. du m.*]

Martenne, *Thes. anecdot.*, II. — Platina, *Hist. de vit. pontif.* — Sainte-Marthe, *Gall. christ.* — Sismondi, *Hist. des rép. ital.*

CLÉMENT V (*Bertrand* DE GOTH), le premier des papes d'Avignon, auteur du code des *Clémentines*, né à Uzeste, probablement vers 1264, mort le 20 avril 1314. Il fonda dans sa ville natale une collégiale, où il voulut être enseveli, selon son épitaphe de 1315. Uzeste est un petit bourg, voisin de Villandraut, territoire de Bazas, où, selon la même épitaphe et les historiens du pays, il fonda une autre église et un château. P. Louvet de Beauvais, dans son Histoire d'Aquitaine (1), dit positivement que dans son enfance Bertrand se rendait pieds nus d'Uzeste à Bazas (à deux lieues) pour aller étudier en cette ville; un cordonnier lui donnait gratuitement un petit [illegible] pour travailler, et il retournait tous les soirs chez lui. Mais cet historien, qui prétend que cette relation était écrite dans le chapitre de Villandraut, avoue que d'autres le croyaient gentilhomme; son père, Berard Garcias de Goth ou de Gauth, est désigné dans la chronique comme chevalier, seigneur d'Uzeste et Villandraut. Son aïeul, Arnaud Garcias de Gauth, était [illegible] frère de G. Benquet, évêque de Bazas en [illegible] Quoi qu'il en soit, Bertrand fut ordonné [illegible] à Bordeaux, et six ans après institué évêque de Comminges par le pape Boniface VIII, en [illegible] Lors des démêlés de ce pontife avec Philippe le Bel, il fut du petit nombre de ceux du clergé français qui obéirent à la sommation pontificale, et se rendit à Rome malgré la [illegible]

(1) Bordeaux, 1659, p. 112.

du roi. Il fut nommé par le même pape archevêque de Bordeaux à la fin de 1299. Lorsque le siége de Rome devint vacant, les cardinaux réunis à Pérouse, au nombre de 15 (selon Labbe; de 19 selon le procès-verbal d'élection), étaient divisés depuis onze mois; ils se réunirent dans une transaction. Ceux du parti français convinrent de laisser au parti de Boniface le choix de trois candidats, et celui-ci de laisser au parti opposé le choix d'un pape parmi eux. L'archevêque de Bordeaux fut porté sur la liste des candidats; comme on avait accordé quarante jours pour l'élection définitive, le chef du parti français écrivit à Philippe le Bel que « ce candidat était d'un caractère cupide et accommodant, et que si le roi s'entendait préalablement avec lui, son élection était assurée ». Le courrier mit onze jours pour venir de Pérouse à Paris, Philippe le Bel six jours pour aller conférer avec l'archevêque, auquel il donna un rendez-vous secret dans une abbaye, à moitié chemin sur la route d'Italie (1). Les conditions du traité furent, à ce qu'il paraît : 1° la réconciliation du roi de France avec l'Église romaine; 2° la remise des décimes ecclésiastiques pendant cinq ans, pour les besoins militaires; 3° la condamnation de la mémoire de Boniface; 4° la réintégration des deux Colonna dans leurs fonctions de cardinaux, et 5° la création de cardinaux français. Il y avait une sixième clause réservée. On jura de part et d'autre avec les solennités alors usitées, et l'archevêque donna des otages. Le courrier porteur du consentement du roi rapporta la réponse au cardinal de Prat et à Napolion des Ursins, chefs du parti français, en moins de trente jours, et Bertrand de Goth se trouva élu sans difficulté : le procès-verbal de son élection, du 15 juin, lui fut porté en France; il fut proclamé le 22 juillet, dans la cathédrale de Bordeaux. Il manda aux cardinaux de se rendre à son sacre à Lyon; ce qui mécontenta beaucoup les Italiens. Le sacre eut lieu vers la fin de cette année, en présence de Philippe le Bel, qui l'accompagna à cheval, tandis que les princes tenaient les guides de sa haquenée. Il remplit de suite la plus grande partie de ses engagements, par la création de dix cardinaux français et le rétablissement des deux Colonna, en relevant le roi des excommunications prononcées par Boniface VIII, et en lui accordant les décimes dont il avait besoin.

Au commencement de 1306, il abolit les deux bulles par lesquelles son prédécesseur avait empiété sur les droits de la souveraineté temporelle (*voy* art. BONIFACE); au mois de juin, il manda le grand-maître de l'ordre des Hospitaliers, alors en Orient, pour conférer sur l'état des affaires en ces contrées. Cette conférence ayant été secrète, il est probable qu'il y fut question de l'ordre rival, des Templiers, alors beaucoup plus puissant et plus riche, qui par son insolence s'était rendu redoutable aux princes et suspect d'hérésie ou d'infidélité à la cour de Rome.

En 1307 il se rendit à Poitiers pour conférer avec les rois de France, de Navarre et de Sicile, avec les comtes de Flandre et de Valois; il excommunia Andronic, empereur grec, adjugea la Hongrie au comte de Valois, et convoqua un concile œcuménique. Philippe insista sur la condamnation de la mémoire de Boniface, dont le procès n'était pas encore commencé, et il obtint, non sans peine, qu'une procédure fût instituée par-devant les commissaires nommés par le pape; mais Clément se réserva expressément le jugement. C'est dans cette conférence que fut concertée entre lui et Philippe le Bel la destruction de l'ordre des Templiers. Cette grande mesure était nécessitée aux yeux de la politique par l'indépendance que cet ordre religieux et militaire affectait vis-à-vis des potentats, et par le poids qu'il mettait dans la balance de leurs intérêts, au milieu des guerres si fréquentes entre eux et avec leurs vassaux; d'un autre côté, le grand-maître était jusqu'à un certain point le rival du pape. Les relations qu'ils avaient avec l'Orient et les peuples qui professaient le schisme grec et l'islamisme avaient pu les refroidir beaucoup sur la catholicité. On a découvert dans ces dernières années un coffret-templier qui révèle des signes de l'hérésie des gnostiques. La papauté et la royauté avaient donc des motifs supérieurs pour supprimer l'ordre et pour disperser ses biens, qui s'accroissaient sans cesse; mais était-ce un motif suffisant pour brûler les templiers et leur chef, et flétrir leur mémoire à l'aide des préjugés du temps? Philippe était un prince alors bien puissant, puis qu'en vertu de ses ordres secrets, des hommes si nombreux, si considérés jusque là, appartenant pour la plupart à la noblesse, furent arrêtés en même temps dans toutes les parties de la France sans qu'il y ait eu de résistance armée. Cette mesure causa une profonde sensation en France et dans toute l'Europe, où les templiers avaient des commanderies. On possède la bulle par laquelle Clément V, à Poitiers, le 31 juillet de l'an III de son pontificat, c'est-à-dire en 1308 (1), donne mission à quatre évêques et à trois autres commissaires, non compris un notaire apostolique, de se rendre à Sens, pour y informer contre les templiers. Dans cette bulle il est exposé que, tant avant son couronnement à Lyon (en 1305) que depuis, des révélations lui avaient été faites sur les crimes commis par le grand-maître, les précepteurs et membres de l'ordre, et par l'ordre lui-même, soit par apostasie, soit par sodomie. Le pape ne put d'abord y croire;

(1) Ces détails sont empruntés aux *Ann. ecclés.* de Raynaldi, contin. de Baronius. — Dans un écrit récent (Saintes, 1840), l'abbé Lacurie cherche à prouver que cette entrevue est controuvée.

(1) *Procès des Templiers*, publié par M. Michelet, t. Ier, p. 2-7, 1841, in-4°, d'après les pièces officielles. Cette bulle est sans doute l'original de l'ampliation datée de Toulouse, 3 des calendes de janvier, 7e anniv. du pontif., publiée par Raynaldi, p. 41.

mais le roi Philippe, auquel des révélations semblables avaient été portées, et qui avait fait saisir leurs personnes, d'ailleurs sans aucune vue sur leurs biens, dont il avait laissé le dépôt et l'administration à l'Église, lui avait communiqué ses informations. L'infamie de ces templiers avait transpiré. Clément lui-même avait reçu, mais sous le sceau du secret, des aveux d'un templier de grande noblesse; dans ces aveux, il avait été déposé qu'à leur réception les chevaliers niaient la divinité de J.-C., crachaient sur la croix, et se livraient les uns envers les autres à des actes de libertinage. D'après cet aveu, le pontife se croyait obligé d'agir, et de céder à la clameur publique, d'autant plus qu'elle était appuyée par le roi, les ducs, comtes, barons et membres du clergé, et par le peuple, qui se fondaient sur d'autres confessions, attestations et dépositions du grand-maître, de plusieurs précepteurs et chevaliers, reçues par les prélats et inquisiteurs, et rédigées par écrit : il avait entendu lui-même jusqu'à soixante-douze membres de l'ordre, sous la foi du serment, en présence de plusieurs cardinaux, ses assesseurs, et quelques jours après il avait fait lire leurs aveux dans un consistoire *public*, en présence des inculpés. Ceux-ci y avaient persisté, et des enquêtes avaient été ordonnées soit par le saint-siége, soit par le grand-maître de France et d'outre-mer, en Normandie, en Aquitaine et en Poitou. Plusieurs ayant excipé de leur impuissance à se rendre à Poitiers, Clément avait, indépendamment des procédures suivies par l'inquisiteur de France, délégué trois de ses cardinaux pour entendre les absents et promettre le pardon à ceux qui feraient humblement leur soumission. Il atteste que les trois cardinaux et les quatre notaires assistants, avec d'autres citoyens honorables, ont reçu des aveux spontanés, sous la foi du serment, confirmatifs des mêmes impuretés, sacriléges et hérésies, et que les pénitents ont reçu leur absolution. Mais à cause de la diffusion de l'ordre, cela ne suffisait pas; et il fallait continuer l'enquête pour laquelle il autorise ses nouveaux commissaires à requérir l'assistance du bras séculier, et à procéder, soit au nombre de sept, six ou cinq, soit même au nombre de deux, pourvu que ce soient des prélats. La copie des enquêtes remise aux archives pontificales n'est pas connue, et on n'a encore publié que les deux premiers volumes de la copie française, que M. Michelet croit authentique, en promettant au public la publication de tous les documents renfermés aux Archives de France. C'est la plus ancienne et la plus considérable procédure que l'on connaisse. Elle renferme la copie d'autres bulles confirmatives de la première, datées d'Avignon, l'une du 6 mai 1309, deux du 22 mai 1309, an IV du pontificat. Quelques-uns des commissaires se désistèrent. On sait qu'en mai 1310 le synode de Sens condamna cinquante-quatre chevaliers, et qu'ils furent immédiatement brûlés, pendant que la procédure se poursuivait à Paris, où elle avait été transportée. Le procès-verbal porte la trace d'une suspension de l'instruction, dans laquelle figure l'interrogatoire du grand-maître et de deux cent trente-un chevaliers ou servants, devant les commissaires pontificaux; plusieurs, et des plus notables, s'étaient rétractés et s'excusaient sur l'atrocité des tortures qu'on leur avait fait subir. On sait que cette procédure se prolongea, et que le grand-maître, J. de Molay, qui à son retour en France avait été reçu avec de grands honneurs à la cour, fut brûlé, le 18 mars 1314, avec d'autres dignitaires de l'ordre, qui protestèrent de leur innocence.

C'est dans le cours de ce procès, et dès 1308, que Clément fixa sa résidence à Carpentras et à Avignon. Il ne faut pas oublier qu'alors la France s'arrêtait aux portes de Lyon, et que l'archevêque de cette ville élevait des prétentions même au partage de la souveraineté, qui ne furent continuées par Clément V qu'à la fin de son pontificat. La Provence et le Dauphiné étaient, aussi bien que le pays Venaissin, dans des mains étrangères, de sorte que la papauté y était aussi libre qu'en Italie. Clément résista quand il le voulut à Philippe le Bel, et notamment après avoir, par une bulle de l'an IV de son pontificat, ouvert le procès à la mémoire de Boniface VIII. Il finit par l'acquitter, et le déclarer intact de tout reproche d'hérésie (1311). Clément était impitoyable envers les hérétiques; car non-seulement il fit brûler en Lombardie le moine Dubian et autres, accusés d'incontinence et de violation de leurs vœux, mais, en 1308, il fit écarteler comme complice, une femme Margarita, et brûler ses os, d'après une procédure dirigée par l'évêque de Verceil.

Il publia, sur la demande de l'empereur Henri, roi des Romains, une bulle pour la cérémonie du sacre; il y inscrivit l'obligation de l'empereur de baiser les pieds du souverain pontife (19 juin 1311, an VI de son pontificat)(1). Il avait aussi délié le roi d'Angleterre pour l'obligation que ce prince avait contractée de respecter les libertés de son pays. Enfin, le pape prit sur lui d'abolir l'ordre des Templiers par une bulle de propre mouvement, délibérée dans un consistoire secret de cardinaux; il notifia cette bulle au concile dans sa seconde session, en 1312, en présence de Philippe le Bel, qui sans doute l'avait porté à cette résolution. Cette bulle reçut son exécution parce qu'elle était nécessaire. Les biens des Templiers furent transférés à l'ordre des Hospitaliers; mais Philippe en retint une bonne partie, pour le couvrir des frais de procédure. La constitution de Clément V sur cette abolition est datée du 6 mai de l'an VII de son pontificat, c'est-à-dire le 6 mai 1311. L'ordre des Templiers, qui avait cent quatre-vingt-quatre ans d'existence, n'avait pas été défendu devant le concile. C'est pourquoi, dit Walsingham, écrivain contemporain, il

(1) Apud Raynaldi, p. 346, t. XXIII.

il ne fut pas statué à son égard par voie de jugement, mais par autorité ecclésiastique. Qu'était-ce en effet que des procédures accompagnées de violentes tortures, le plus souvent avec des aveux rétractés, quand il n'y avait pas eu débat public et confrontation, et qu'on faisait prêter aux témoins le serment de garder le secret (1)? On ne saura jamais la vérité sur la culpabilité de la majorité des membres de l'ordre, quoiqu'il soit évident par soi-même que le célibat commandé à des hommes dans la force de l'âge, dévoués à une vie active et guerrière, et vivant souvent en Orient, a dû amener chez beaucoup les vices honteux et secrets qui sont restés dans les mœurs de ces contrées. Dans tous les cas, d'après les lois romaines de l'empire chrétien, la sodomie n'était pas punie du supplice du feu, comme chez les Juifs. D'un autre côté, pourquoi les templiers auraient-ils renié le Christ, craché sur la croix, et commis tant de sacriléges? On ne les poursuivit pas avec cet acharnement en pays étranger; on se contenta de leur suppression.

Le 5 mai 1313 Clément canonisa Célestin V. (*Voy.* ce nom.) Et en l'an IX (1314) il publia les constitutions qu'il avait puisées dans les délibérations du concile de Vienne, et qui portent le nom de *Clémentines*. Elles figurent encore dans le code des lois canoniques, et forment cinq livres et cinquante-deux titres; elles n'ont rien de bien remarquable. Il abolit celle qui ne permettait pas d'admettre le témoignage des chrétiens entre les juifs et les sarrasins; il y prend diverses mesures pour conserver les bonnes mœurs des membres du clergé, des moines et des religieuses. Le titre XVII du livre III révoque la bulle de Boniface *Clericis laicos*, comme ayant causé de grands scandales. Il veut qu'il soit établi au moins deux chaires d'hébreu, d'arabe et de chaldéen dans les universités de Rome, Paris, Oxford, Bologne et Salerne. Il réprime les malversations des inquisiteurs et des prélats, ainsi que l'usure. Il promulgua les Clémentines dans le concile de Vienne, et son successeur, Jean XXII, en ordonna l'enseignement dans l'université de Bologne. Clément V mourut à l'age de quarante ans, au château de Mauranez, appartenant à Philippe le Bel; son corps fut porté à Carpentras, où les cardinaux résidaient alors. Son trésor fut pillé, et les voleurs furent mis en jugement par son successeur. Ses restes furent transférés en Gascogne, et ensevelis dans l'église de Sainte-Marie d'Uzeste, près de Bazas, sa patrie, en 1315.

ISAMBERT.

Vie de Clément V, dans Baluze, *Vies des papes d'Avignon*, 1er vol., p. 111; in-4°, 1693. — *Ann. de Rayn.*, t. XXIII et XXIV, avec notes de Mansi. —*Pièces du Procès des Templiers*, tom. I et II, par J. Michelet; 1841-1851, in-4°, non achevé. — Deux mémoires de M. Mignard, in-4°, 1852-1853, sur le *coffret des Templiers*. — M. Rapetti, *Procès des Templiers* (Moniteur, janvier 1854).

CLÉMENT VI (*Pierre* ROGER), deux-centième pape, né dans le Limousin, mort à Villeneuve d'Avignon, en 1352. Après avoir été moine de la Chaise-Dieu, archevêque de Rouen, cardinal, il fut élu pape, le 7 mai 1342. Il eut des démêlés très-vifs avec Édouard III, roi d'Angleterre, au sujet des bénéfices, dont il prétendait disposer en maître absolu. Il renouvela les anathèmes de son prédécesseur contre Louis de Bavière, et confirma l'élection de Charles IV, roi des Romains. Il acheta, par contrat du 9 juin 1348, la ville d'Avignon et son territoire, de Jeanne, reine de Naples, pour la somme de 80,000 florins, qui n'ont jamais été payés. Les Romains, en proie à la faction de Rienzi, l'appelèrent inutilement à leur secours. Le 10 avril 1349 il réduisit à la cinquantième année le jubilé que Boniface VIII avait établi pour la centième. Le jubilé, dans la bulle, est comparé au jubilé des Juifs; les anges reçoivent l'ordre de tenir pour absous et d'introduire dans le paradis sans délai quiconque mourrait en allant à Rome pour le jubilé. Dans le fort de ses démêlés avec Louis de Bavière, on feignit une lettre écrite par Satan, du fond des enfers à Clément, son vicaire, et aux cardinaux, ses conseillers, dans laquelle il rapportait les péchés favoris de chacun d'eux, et les exhortait à mériter les premières places dans son royaume. Elle finissait ainsi : « Votre mère, « la Superbe, vous salue, avec vos sœurs l'A« varice et l'Impureté, et les autres qui se van« tent que par votre secours elles sont très-bien « dans leurs affaires. » Visconti, archevêque de Milan, à qui cette pièce était attribuée, se réconcilia avec le pape moyennant 12,000 florins d'or par an. Clément VI couronna André roi de Naples. Villani ne traite pas mieux ce pape qu'il n'avait traité Clément V; mais Pétrarque fait l'éloge de sa mémoire, de ses manières et de sa générosité. Ce pontife, qui eut pour successeur Innocent VI, a laissé des sermons et un discours pour la canonisation de saint Yves.

Muratori, *Script. rer. ital.* — Platina, *de Vit. pontif.* — Villani, *Hist. flor.*, III. — Artaud de Montor, *Hist. des souv. pontifes rom.* —Ranke, *Gesch. des Papsthum.*

CLÉMENT VII (*Jules* DE MÉDICIS), deux-cent-vingt-troisième pape, natif de Florence, mort le 25 septembre 1534, Florentin, chevalier de Malte, grand-prieur de Capoue, nommé à l'archevêché de Florence par son cousin Léon X, créé cardinal et chancelier de l'Église romaine, devint pape en 1523. Le 2 mai 1524 il donna une bulle pour la réformation des abus qui régnaient en Italie. Le 22 mai 1526 il se ligua par un traité avec les rois de France et d'Angleterre, les Vénitiens et d'autres puissances italiennes, contre l'empereur Charles-Quint. Après le siége et la prise de Rome par l'armée impériale, Clément se vit assiégé dans le château Saint-Ange, et obligé de capituler le 5 juin 1527; mais ne pouvant remplir les conditions de la capitulation, il se sauva déguisé en marchand, le 9 décembre de la même année, et se réfugia à Orvieto. Il traita néanmoins avec l'empereur en 1529, et le couronna à Bologne le 24 février 1530. L'affaire du divorce de Henri VIII avec Cathe-

(1) Voir les pièces du procès dans Michelet.

rine d'Aragon, tante de Charles-Quint, l'occupait alors extrêmement : il l'avait évoquée à Rome, et le 23 mars 1534 il rendit son jugement définitif, par lequel il déclarait bon et valide le mariage du roi d'Angleterre et de Catherine d'Aragon, et défendait à ce monarque, sous peine de censure, d'en poursuivre désormais la dissolution. En 1533 il fit le voyage de Marseille, pour remettre à François Ier Catherine de Médicis, sa nièce, qui devait épouser le duc d'Orléans, connu depuis sous le nom de Henri II. Clément avait approuvé l'institution des Théatins, des Capucins et des Barnabites, enrichi la bibliothèque du Vatican d'un grand nombre de livres, et protégé les sciences. Nous avons de lui plusieurs lettres adressées aux rois de France, d'Angleterre et à des savants. Celles qu'il écrivit à Charles-Quint, et qui ont été recueillies sous ce titre : *Epistolæ Clementis VII ad Carolum V, altera Caroli V Clementi respondentis*, 152?, in-4°, sont rares et recherchées. Clément VII eut pour successeur Paul III.

Guichardin, *Istor. d'It.*—Onuphrius, *de Vit. Clem. VII* V, II. — Bower, *Hist. der Pæpste.* — L. Ranke, *Gesch. des Papst.*

CLÉMENT VIII (*Hippolyte* ALDOBRANDINI), deux-cent-trente-cinquième pape Italien, né en 1536, mort le 3 mars 1605, auditeur de rote, référendaire de Sixte V et cardinal, devint pape en 1592. Clément VIII fixa au 15 avril 1595 le triomphe et le couronnement du Tasse, dont il honorait le talent; mais ce poëte tomba malade, et mourut la veille de cette brillante cérémonie. Le 17 septembre de la même année, il donna solennellement l'absolution à Henri IV, contre lequel il s'était d'abord laissé prévenir par les Espagnols et les ligueurs, après que d'Ossat et Duperron eurent fait abjuration au nom de ce prince. On a trouvé indigne que le roi de France ait pu consentir à recevoir une sorte de *bastonnade* sur le dos de deux hommes qui furent depuis cardinaux; mais il faut savoir que le pape, en frappant les envoyés français d'une petite baguette, pendant qu'il prononçait la formule d'absolution, ne faisait que suivre le cérémonial du Pontifical romain, qui le prescrit ainsi, pour marquer que l'Église rend la liberté chrétienne à ceux qui étaient liés par des censures, à l'imitation des anciens Romains, qui affranchissaient les esclaves de cette manière. Les deux envoyés eussent été bien plus répréhensibles s'ils avaient permis au pape d'insérer dans sa bulle, comme il le voulait, cette clause particulière : *Nous le réhabilitons dans la royauté.* Le 2 janvier 1598 commencèrent les célèbres conférences *de Auxiliis*, au sujet de l'ouvrage de Molina *de Concordia gratiæ et liberi arbitrii*, dans lesquelles les dominicains et les jésuites s'attaquèrent et se défendirent tour à tour sur les matières ardues de la grâce et du libre arbitre. Il s'en tint un très-grand nombre sous la présidence du pape et en présence des cardinaux et des plus savants théologiens; mais ce pontife eut la sagesse de ne point prononcer. Le 8 mai 1598 le pape fit son entrée solennelle à Ferrare, dont il s'empara après la mort d'Alphonse d'Este, au préjudice de César d'Este, fils illégitime. Clément VIII eut pour successeur Léon XI.

Cicarella, *de Vita Clementi VIII.* — De Thou, *Hist. sui temp.* — *Art de vérifier les dates*, III. — Artaud de Montor, *Hist. des souv. pontifes rom.*

CLÉMENT IX (*Jules* ROSPIGLIOSI), deux-cent-quarante-deuxième pape, né à Pistoie, en 1600, mort le 9 décembre 1669, auditeur de la légation de France, nonce en Espagne, cardinal, fut élu pape en 1667. Il se rendit médiateur entre Louis XIV et l'Espagne au traité d'Aix-la-Chapelle. En considération de l'esprit conciliateur du pape, le roi de France consentit à laisser abattre la pyramide élevée à Rome en réparation de l'insulte faite à l'ambassadeur marquis de Lavardin, sous le dernier pontificat. Par un bref du 28 septembre 1668, Clément IX, de son côté, félicita les évêques d'Alais, de Pamiers, de Beauvais et d'Angers de la parfaite obéissance avec laquelle ils avaient souscrit et fait souscrire sincèrement le *formulaire*, dans les discussions au sujet de la doctrine de Jansenius. Tout le monde était content, tout le monde chanta victoire : c'est ce qu'on appela sur des médailles et dans des livres *la paix de l'Église* ou *paix de Clément IX*. On sait qu'elle ne fut pas de longue durée. Le pape cherchait alors à secourir Candie, assiégée par les Turcs; mais la place fut prise malgré ses efforts. On prétend que le chagrin qu'il en conçut accéléra sa mort.

Giannone, *Stor di Nap.*, IV. — Artaud, *Hist. des souv. pontifes de Rome.* — *Art de vérif. les dates.*

CLÉMENT X (*Émile-Laurent* ALTIERI), deux-cent-quarante-troisième pape, Romain, né le [illegible] juillet 1590, mort le 22 juillet 1676. Il fut élu le 29 avril 1670, après un conclave de quatre mois et quatre jours. Il avait alors quatre-vingts ans. Au rapport de Muratori, Clément IX avait eu le pressentiment qu'Altieri lui succéderait. En [illegible] Clément X donna un édit en faveur de la noblesse commerçante. Il érigea en évêché l'église de Québec, en 1676. Le grand âge de ce pape l'obligea de laisser en grande partie l'administration des affaires au cardinal Altieri, son neveu d'adoption. Il eut pour successeur Innocent XI.

Art. de vérif. les dates, III. [illegible]

CLÉMENT XI (*Jean-François* ALBANI), deux-cent-quarante-septième pape, né à Pesaro, le [illegible] juillet 1649, mort le 19 mars 1721. Il fut élu pape le 23 novembre 1700, et se fit connaître par la bulle *Vineam Domini*, du 15 juillet [illegible], lancée contre ceux qui prétendent satisfaire par le silence respectueux aux constitutions apostoliques; par la bulle *Unigenitus*, du 8 septembre 1713, portant condamnation de 101 propositions extraites du livre des *Réflexions morales* du Père Quesnel, parmi lesquelles on remarque celle-ci : *La crainte d'une excommunication injuste ne doit pas nous empêcher de faire notre* [illegible]

voir ; par la bulle *Ex illa die*, du 19 mars 1715, contre les pratiques superstitieuses et idolâtriques que certains missionnaires permettaient aux nouveaux chrétiens de la Chine; par ses vives contestations avec le roi de Sicile Victor-Amédée, à l'occasion du tribunal appelé *de la monarchie de Sicile*. On a de lui un *Bullaire*, 1718, in-fol.; et des *Homélies*, Rome, 1729, 2 vol. in-fol. Son successeur fut Innocent XIII.

Art de vérif. les dates. — Artaud de Montor, *Hist. des souv. pontifes de Rome.* — Richard et Giraud, *Bibl. sacrée.* — *Vie de Clement XI*, en tête de ses *Œuvres complètes*, par Annibal Albani; Francfort, 1729, in-fol.

CLÉMENT XII (*Laurent* Corsini), Florentin, né en 1652, mort le 6 février 1740. Il fut créé cardinal le 17 mai 1706, évêque de Frascati en 1725, et élu pape le 12 juillet 1730. Un de ses premiers actes fut la poursuite et le châtiment des malversations commises sous le pontificat précédent par le cardinal Coscia. La publication d'un jubilé, des lois somptuaires, la protection accordée aux dominicains furent les autres actes importants de son pontificat, troublé d'ailleurs par les guerres dont l'Italie était alors le théâtre. Clément XII eut des démêlés avec Turin. Il donna au roi des Deux-Siciles l'investiture du royaume de Naples. Il canonisa Vincent de Paul, et Régis, de la compagnie de Jésus. Il n'est pas prouvé qu'il ait été aveugle pendant douze ans, ainsi que l'a prétendu Caraccioli, dans sa Vie de Clément XIV. Les Romains lui érigèrent une statue de bronze, que l'on plaça au Capitole. Il avait succédé à Benoît XIII, et eut pour successeur Benoît XIV.

Art de vérif. les dates. — Artaud de Montor, *Hist. des souv. pontifes de Rome.*

CLÉMENT XIII (*Charles* Rezzonico), Vénitien, né le 17 mars 1693, mort le 3 février 1769. D'abord évêque de Padoue et cardinal, il devint pape en 1758. On lui doit la continuation des travaux entrepris par Benoît XIV pour la réparation et l'embellissement du Panthéon, ceux relatifs au desséchement des marais-Pontins et à la reconstruction du port de Cività-Vecchia, la répression de quelques abus, et des secours abondants durant la disette de 1764. Il condamna l'*Histoire du peuple de Dieu*, par le jésuite Berruyer, le livre *de l'Esprit*, par le philosophe Helvétius, et l'*Émile* de Jean-Jacques. Il s'éleva avec force contre la corruption du clergé et les mauvaises doctrines de plusieurs de ses membres. En 1768 il publia un bref en forme de monitoire contre des règlements de l'infant duc de Parme, et les déclara *attentatoires à la liberté de l'Église, à la cause de Dieu et aux droits du saint-siége*. Le bref fut supprimé par le duc de Parme, par les rois d'Espagne, de France, de Portugal et de Naples, dans le courant de la même année ou de la suivante. La France s'empara d'Avignon, et Naples de Bénévent. Les esprits s'aigrirent encore par la bulle *Apostolicam*, qui confirmait les jésuites dans leurs priviléges, les justifiait contre toutes les accusations si souvent renouvelées contre eux, et faisait l'éloge de leur zèle, de leurs talents et de leurs services. Dans cette extrémité, il indiqua pour le 3 février 1769 un consistoire, où il se proposait de remédier au mal; mais il mourut dans la nuit même.

Artaud de Montor, *Hist. des souv. pontifes de Rome.* — *Art. de vérif. les dates.* — Léopold Ranke, *Geschichte des papsthum.*

CLÉMENT XIV (*Jean-Vincent-Antoine* Ganganelli), né à San-Arcangelo, le 31 octobre 1705, mort le 22 septembre 1774. Il était fils de Laurent Ganganelli, médecin (1), et d'Angela Serafina de Mazza, de Pesaro. Ses parents le destinaient à exercer la profession médicale; mais dès ses plus jeunes années il témoigna un invincible penchant pour l'étude et le recueillement. Son éducation fut d'abord confiée aux jésuites de Rimini; trois ans plus tard il fut envoyé au collége des Piétistes (*Scuolopj*) d'Urbin. Son goût pour les sciences et une vie retirée alla dès lors croissant; et bientôt après, malgré les représentations de sa famille, il entra dans l'ordre des frères Mineurs de Saint-François d'Assise, qui portent en France le nom de Cordeliers. Le 17 mai 1723 Ganganelli prit l'habit, sous le nom de Fra Lorenzo, et le 18 mai 1724 il fit sa profession solennelle. Il poursuivit ensuite ses études de philosophie et de théologie dans les couvents de Fano et de Pesaro, et se fit assez remarquer pour que, dans l'année 1728, on l'envoyât à Rome, où il fut admis au collége de San-Bonaventura, qui préparait à l'enseignement théologique les sujets les plus remarquables de l'ordre. Sous la direction du P. Lucci, ses progrès furent tels qu'il put être reçu docteur en 1731. Il fut envoyé alors à Ascoli, pour y professer la philosophie. Ganganelli se distingua dans cet enseignement, de même qu'il se fit remarquer ensuite comme orateur. Bologne, Milan, Ferrare, Venise, Florence l'admirèrent tour à tour. « Partout où il se présentait, dit un de ses historiens (le P. Theiner), il laissait ses auditeurs ravis de sa grande doctrine et de son éloquence. Il était moins remarquable par les formes oratoires que par la profondeur d'une admirable ascétique, qui réunissait dans un harmonieux ensemble les mystères du temps et ceux de l'éternité. » Rappelé à Rome, en 1741, il fut chargé de diriger le collége de San-Bonaventura, et nommé définiteur général de l'ordre. Quelque temps après, sa congrégation eut à élire un nouveau général, et Benoît XIV voulut ouvrir en personne le chapitre qui se devait tenir à cet effet. Ce fut Ganganelli qui prononça devant l'éminent pontife le discours d'usage. Il rappela éloquemment les talents administratifs de Benoît, les progrès que les sciences avaient faits sous son pontificat et l'énergie qu'il avait déployée dans le rétablissement de la discipline ecclésiastique. Cette éloquence, puisée à sa meilleure source, la vérité, valut à Ganganelli la

(1) Chirurgien de campagne, selon quelques biographes; il en est même qui prétendent qu'il était laboureur.

protection d'un pape qui savait apprécier les hommes, et en 1746 il fut nommé consulteur du saint-office. Il devint l'ami et le conseiller de Benoît, qui prenait son avis sur toutes les questions importantes. Deux fois, en 1753 et en 1759, Ganganelli refusa la dignité de général de l'ordre des Cordeliers. Loin de s'attiédir, son goût de la solitude était devenu plus vif que jamais. A Jesi, où il se trouvait un jour, il communiqua à un de ses amis, le père Antonio Sandriani, son projet de quitter Rome et d'aller finir ses jours à Assise, au tombeau de saint François, loin du bruit et du monde. « Dieu te veut à Rome, mon fils, aurait répondu Sandriani, et te destine dans cette ville à de grandes choses. » Les habitudes de Ganganelli répondaient du reste aux sentiments qu'il manifestait. Il cherchait de préférence les endroits peu fréquentés. Ses promenades favorites étaient les jardins isolés des Pères Capucins, sur le mont Pincius, et des Pères de la Mission de Saint-Vincent de Paul, à San-Giovanni et Paolo, sur le mont Celio, parmi les souvenirs de l'ancienne Rome, en face des ruines du Colisée et de l'Arc de triomphe de Constantin. Mais ce qui l'attirait par-dessus tout, c'était la nature elle-même : la botanique, l'entomologie comptaient parmi les calmes distractions qu'il se permettait. On le voyait parfois passer des heures entières à l'analyse d'un insecte, d'une fleur ; et souvent, un livre à la main, il se perdait dans le silence des forêts. S'il éprouvait le besoin de quelque divertissement plus mondain, il faisait une promenade à la villa Patrizi, où il jouait au *trucco*, sorte de jeu de boules, qu'il regardait comme un exercice salutaire à sa santé. Quelquefois aussi il montait à cheval ; il paraît même qu'il fut bon cavalier. « Le pape, écrivait plus tard en parlant de lui le cardinal de Bernis au duc de Choiseul, le 4 octobre 1769, le pape galope tous les jours à cheval, et ses officiers ne peuvent le suivre. Il s'est fait faire un habit court, blanc, des bottes blanches, un chapeau rouge ; voilà ce qui compose son habillement de cheval. » Malgré son apparente répugnance pour les honneurs, Ganganelli fut nommé cardinal le 24 septembre 1759 ; son autorité comme savant, comme théologien, grandit encore ; mais sa simplicité, qui allait jusqu'à l'extérieur de la pauvreté, ne varia point.

Tels étaient les antécédents, le caractère et les habitudes de l'homme qui, sous le nom de Clément XIV (1), fut élu pape le 19 mai 1769. Il n'était pas évêque quand il s'assit sur la chaire de saint Pierre ; on le sacra au Vatican, le 28 mai, et il fut couronné le 4 juin. Le 26 novembre il prit possession de Saint-Jean de Latran. Un accident, que les esprits superstitieux pouvaient considérer comme un présage, signala cette solennité, accomplie d'ailleurs avec la plus grande pompe.

(1) Le culte presque superstitieux qu'il avait pour la mémoire de Sixte-Quint le disposait à prendre le nom de Sixte VI ; mais ses amis l'en dissuadèrent.

C'est encore le cardinal de Bernis qui, à la date du 29 novembre, rend compte du fait au duc de Choiseul : « Sa sainteté, dimanche 26, dit-il, en allant à cheval avec la pompe ordinaire, prendre possession à Saint-Jean, fut culbuté (*sic*) sur le pavé en descendant du capitole. Elle devait se casser la tête ; mais, grâce à Dieu, elle en fut quitte pour la peur : elle but un verre d'eau, marcha à pied quelque temps, et puis continua sa route dans une chaise découverte. Le soir on lui appliqua les sangsues, et le saint-père dormit six heures sans s'éveiller. Je fus à son audience le lendemain, et je ne l'ay jamais vu plus gay ni plus content. Le prince Borghèse lui avait prêté un cheval de manége, que les cris du peuple effarouchèrent, et qu'aucun des officiers du pape n'eut le courage d'arrêter. C'est un miracle qu'une chute si rude n'ait eu aucune suite, et un grand bonheur d'avoir conservé le pape présent, car nous serions bien embarrassés d'en faire un qui le valût à tous égards. » Le 12 décembre 1769 le nouveau pontife adressa aux évêques, suiv l'usage de ses prédécesseurs, une encyclique q l'on peut considérer comme le programme de conduite, et qui respirait les sentiments les pl élevés. L'histoire du pontificat de Clément X se lie étroitement à celle de l'Europe entière, la situation de l'Europe à cette époque expl en grande partie les actes qui signalèrent le r de ce pape, et le plus éclatant de tous, la supp sion des jésuites. Un rapide mais néces coup d'œil rétrospectif trouvera donc ici sa pl

En voulant sauver l'existence des jésu contre laquelle l'Europe presque tout entière s tait liguée, Clément XIII s'aliéna même les p sances qui jusque alors avaient été fidèles saint-siége. La publication de la consti *Apostolicum pascendi*, du 7 janvier 1765, tinée à défendre les jésuites, indisposa s les cours étrangères. Au rapport du P. T elle avait été rédigée « dans le secret le plus p fond par le général des jésuites et quelques p lats influents qui lui étaient entièrement voués. » Aussitôt il y eut comme une levée boucliers de la plupart des princes. Croy voir une provocation, ils en prirent occ de s'armer de toutes les mesures les plus op sives contre les décisions venant de Rome, d quelque nature qu'elles fussent. L'affaire Parme, qui aboutit à l'annulation des décr duc par le pape (30 janvier 1768) et à la re dication de la suzeraineté du duché par la c Rome, suivit bientôt. Les autres princes Bou entrèrent dans cette querelle, que l'on c suscitée par les jésuites. Les amis de cette ciété fameuse s'agitèrent, et souvent avec imprudence déplorable.

« C'est ainsi, continue le même historien, dans ces tristes jours les amis peu intell des jésuites provoquèrent en Portugal, comme Espagne, comme en France, comme en Italie, leur imprudence, les lois les plus oppressive

les plus humiliantes, et des persécutions non-seulement contre ces religieux, mais encore contre l'Église elle-même. Peut-on s'étonner encore que les puissances catholiques ne se donnassent aucun repos jusqu'à ce qu'elles vissent entièrement supprimée la Société de Jésus.... La mesure contre l'infant de Parme fut un prétexte de représailles; la France fit saisir le comtat d'Avignon; Naples s'empara de Bénévent et de Ponte-Corvo. Puis on demanda avec instance l'extinction de la Société de Jésus. « Cette démarche des cours fit un grand éclat à Rome, écrivait d'Aubeterre au duc de Choiseul (lettre du 25 janvier 1769), et épouvanta justement les jésuites et leurs amis. Les plus prudents parmi eux commencèrent à réfléchir, à reconnaître l'impossibilité de maintenir la Société malgré cet orage, et à adhérer à l'opinion de ceux qui pensaient que le pape ferait sagement de condescendre au désir des cours pour prévenir des maux plus grands encore. » La situation de l'Église ne pouvait donc être sous aucun rapport ni plus déplorable ni plus triste... Partout était la destruction, le désordre partout. Les liens les plus sacrés de soumission, de respect et d'amour envers l'Église et son chef étaient brisés, et l'édifice sublime de la hiérarchie catholique, ébranlé jusque dans ses fondements, semblait presque devenu le jouet de l'orage. L'Église avait besoin d'un ange de paix pour sauver ceux qui étaient en danger, pour guérir les plaies du monde social, rétablir la concorde et réconcilier l'Église avec les peuples et les rois. Dieu le lui envoya dans la personne de Lorenzo Ganganelli, Clément XIV. » (Le P. Theiner, *Hist. du pontificat de Clément XIV*, 147.)

Telles étaient les difficultés de toute nature que Clément XIV, ce pontife qui devait occuper dans l'histoire une si grande place, trouva sur son chemin, au moment où il ceignit la tiare dans la chaire de saint Pierre. Les dangers mêmes que courut l'Église traçaient au saint-père sa voie. Résolu de réconcilier Rome avec les princes, il s'attacha d'abord à éviter ce qui causait le plus d'ombrage aux puissances. C'est ainsi qu'il décida qu'on ne lirait plus le jeudi saint la bulle *In cœna Domini*, qui paraissait attentatoire aux droits des autres souverains. Il renonça à la suzeraineté du duché de Parme, ne craignit pas de faire le premier pas vers le roi de Portugal, qui menaçait de se séparer entièrement de l'Église, et il décida le roi Joseph à recevoir un nonce de sa main, au même titre que les autres cours. Cette politique, aussi habile qu'elle était conciliante, amena plus tard la restitution du comtat d'Avignon et du duché de Bénévent. Restait la grande affaire des jésuites, qui grondait toujours dans toute l'Europe. En présence de la passion que mettaient les puissances à demander l'abolition de cette Société (1), il faut reconnaître que le pape mit la plus grande prudence, la plus sage lenteur à se prononcer. Il voulait, disait il, peser « au poids du sanctuaire » une si grave résolution. Il nomma une commission de jurisconsultes pour examiner l'affaire, et prit lui-même connaissance de ce qui avait été écrit pour ou contre les jésuites; c'est ainsi qu'il fit demander au roi d'Espagne la correspondance de Philippe II et de Sixte-Quint au sujet de cet ordre, et tous les jours, se défiant de lui-même, il adressait de ferventes prières au Saint-Esprit pour en être éclairé dans cette conjoncture. Quand enfin son parti fut pris, il n'éclata pas brusquement; mais jugeant opportun de préparer et de sonder l'opinion publique par quelques actes préalables contre la Société, il donna aux principaux évêques de l'État pontifical « le droit de visiter les maisons des jésuites situées sur leur diocèse, et les munit des pouvoirs nécessaires pour qu'ils pussent examiner l'administration de ces religieux, contre laquelle de nombreuses plaintes s'étaient élevées, et séculariser les membres qui le demanderaient. Benoît XIV avait déjà suivi cette marche vis-à-vis des jésuites en Portugal, lorsque s'était élevée contre eux la grande tempête que tout le monde sait » (Theiner, II, p. 326). — Outre qu'il désirait familiariser les esprits avec la mesure de suppression, le pape voulait encore, en ordonnant la visite apostolique, empêcher les membres de la Société de Jésus d'aliéner les objets appartenant à leurs maisons; le 25 juin 1773 il fit mettre les scellés sur les archives du noviciat de la Société à Rome, et le cardinal d'Aragon fut chargé de se mettre en possession de tous les biens situés dans le ressort de sa légation. Un ordre analogue fut donné le jour suivant à l'évêque de Montalto. Enfin, après une retraite presque absolue de plusieurs jours, le 27 juillet 1773 le bref de suppression (*Dominus ac Redemptor*), préparé dès le 22 novembre de l'année précédente, fut signé par le pontife. Le plus profond secret couvrait encore, comme cela était habituel à Clément XIV, l'adoption d'une mesure qui devait avoir un si long retentissement et exciter tant de passions diverses.

La publication du bref de suppression eut lieu peu à peu, et l'exécution en fut poursuivie avec assez de ménagement. Le pape laissa, par exemple, dans le collége romain, à titre séculier, quatre jésuites pour y professer la théologie. Il ordonna à son trésorier de faire confectionner, aux frais de la chambre apostolique, des habits de prêtres séculiers aux jésuites de Rome; et les vieillards et les infirmes, autorisés à rentrer dans leurs maisons, y furent traités avec charité. Cependant le général de l'ordre, le P. Ricci, fut arrêté.

Il était dans la nature des choses qu'un si grand acte que celui de l'abolition d'une société puissante attirât à son auteur un nombre incalcu-

(1) L'Espagne surtout allait jusqu'à la menace. Il paraît qu'une promesse liait Clément envers cette cour. En vain essaya-t-il de gagner du temps. « C'est en arrachant la racine d'une dent qu'on fait cesser la douleur », lui répondit l'ambassadeur Florida-Blanca.

lable d'ennemis; il était naturel encore qu'il fût l'objet de jugements divers, souvent passionnés ou de mauvaise foi. C'est ainsi qu'un jésuite, Vincent Bolgeni, dont M. Crétineau-Joly a reproduit le récit, a prétendu que Clément XIV, n'ayant cédé qu'à la violence de l'ambassadeur d'Espagne, était tombé depuis la signature du bref dans un état de démence qui dura jusqu'à sa mort. M. Theiner, dont le livre porte tous les caractères de la plus judicieuse impartialité, démontre la fausseté de cette assertion. D'autre part, le pontife était attaqué sur plusieurs points, en Italie, en France, en Portugal, tantôt par des discours, tantôt dans des libelles, tantôt, enfin, par les moyens les moins sérieux, comme les prétendues prophéties d'Anne-Thérèse Poli, dominicaine au couvent de Valentano, près Viterbe, connue sous le nom de Marie-Thérèse du Cœur de Jésus, et d'une autre fille, Bernardine Renzi, paysanne du même endroit. Celle-ci avait osé prédire la prochaine vacance du saint-siége. Les deux femmes dont on cherchait à exploiter les visions furent arrêtées. En vertu d'un billet écrit de la main même de Clément XIV, le 19 juillet 1774, on instruisit leur procès et celui de leurs complices.

La santé du pape, parfaite à l'époque du bref de suppression, s'altéra dans le cours de l'année suivante. Après de longues souffrances, cette lumière de l'Église s'éteignit. Des accidents naturels, un refroidissement, les suites d'une humeur dartreuse et d'ailleurs l'âge avancé, furent, s'il faut en croire le P. Theiner, les seules causes de la mort du pontife. Cet historien, qui a su placer dans leur vrai jour la conduite respective de Clément XIV et de ses ennemis, a produit avec la même impartialité toutes les preuves qui établissent que la mort du pape fut naturelle. Au rapport du cardinal de Bernis (lettre à M. de Vergennes, 28 septembre 1774), il mourut ayant conservé sa présence d'esprit jusqu'au dernier moment. L'empoisonnement n'a pas été soutenu avec moins de persistance par d'autres écrivains, et les partisans de cette opinion mettent en avant, d'abord les menaces des ennemis du pape, traduites par exemple dans ce placard affiché sur les murs de Rome : ISSV (*in settembre sara sede vacante*), puis tous les symptômes précurseurs de la mort du pape : brusque réclusion, faiblesse subite, enrouement, inflammation de l'intérieur de la gorge; vomissements, et enfin, en dernier lieu, complète prostration. En présence de ces témoignages contradictoires l'histoire ne peut que douter, et renvoyer la cause au dépositaire éternel de toute vérité.

Clément XIV peut être compté à juste titre parmi les grands pontifes de l'Église. Le rang suprême n'avait rien changé à ses habitudes. Souvent il parlait de l'humilité de ses premières années, de ses commencements, si pénibles. Il procédait dans ses actes avec une discrétion remarquable, et rarement appelait-il un autre homme à prendre part à ses travaux. Il accordait moins de confiance aux grands qu'à quelques subalternes, dont un, le frère Francesco, fut toujours son ami; et ce qui honore son cœur autant que sa haute raison, c'est qu'il n'était heureux qu'entouré de ceux qui avaient été ses égaux. Il accueillait avec affabilité les étrangers, parlait presqu'à tous leur langue, et savait les traiter avec magnificence. Un d'eux, le duc de Glocester, fut si charmé de l'accueil du saint-père, qu'il dit que l'Angleterre ne se serait pas séparée de la communion romaine si Clément XIV eût vécu du temps de Henri VIII. Frédéric II, Catherine II, le sultan lui-même prodiguaient au pontife des témoignages de vénération. Il était infatigable, et il passait des nuits entières au travail. Le peuple profita de cette vigoureuse administration, qui se traduisait pour lui en abondance et en bien-être. Les pauvres surtout furent l'objet des bienfaits de Clément. Les beaux-arts eurent également à s'applaudir de sa sollicitude. Il fit élever au Vatican le musée Clémentin, destiné à être le dépôt des monuments antiques que l'on découvrait dans Rome. Quelques *lettres* et *écrits* de Clément XIV ont été traduits par Caraccioli; Paris, 1775, 3 vol. in-12. On a publié aussi, sous le voile de l'anonyme et sous le titre de *Entrevues du pape Ganganelli, servant de suite aux lettres du même auteur*, un recueil de dissertations sur divers sujets, dues à Clément XIV. Enfin, le P. Theiner a publié un recueil du même pontife, sous le titre : *Clementis XIV pont. max. Epistolae et Brevia selectiora ac nonnulla alia acta pontificatus illustrantia*, etc., recueil puisé aux archives du Vatican; Paris, Didot, 1852. V. R.

Alletz, *Hist. des papes.* — Artaud, *Hist. des souv. pont. rom.* — *Art de vérif. les dates.* — Caraccioli, *Vie de Clément XIV.* — Crétineau-Joly, *Clément XIV et les Jésuites.* — Le P. Theiner, *Hist. du pontificat de Clément XIV.* — Saint-Priest, *Hist. de la chute des Jésuites.*

* CLÉMENT, surnommé *le Scot*, ou *l'Hibernien*, vivait au neuvième siècle. C'est un des savants que Charlemagne fit venir à sa cour, et qu'il chargea d'instruire la jeunesse admise à l'école du palais. Son surnom indique sa patrie. Il était originaire de cette Irlande qui, protégée par l'Océan contre les barbares, avait conservé l'intelligence des lettres latines, des lettres grecques, tandis que les ténèbres de l'ignorance s'étaient étendues sur toutes les autres parties du monde romain. Une très-ancienne notice des abbés de Fulde nous apprend que l'abbé Ratgaire envoya quelques-uns de ses moines étudier la grammaire sous la discipline d'un certain Clément, Scot de nation, qui passait alors pour le plus habile des maîtres (Usserius, praefatio ad *Veterum epistol. Hibernic. sylloge*), mais cette notice laisse ignorer où Clément donnait ses leçons. Un moine de Saint-Gall nous le représente à l'école du palais, y remplissant les fonctions de principal modérateur. Alcuin s'étant retiré dans le monastère de Saint-Martin de Tours, Charlemagne avait choisi Clément, comme le plus digne successeur d'un maître si fameux. Cependant, il

ne suivaient pas la même méthode, ils n'enseignaient pas la même doctrine. L'Anglo-Saxon Alcuin, sorti de l'école d'York, avait reçu des élèves de Beda la tradition dégénérée du péripatétisme; l'Irlandais Clément montrait plus de penchant pour le platonisme alexandrin. Aussi lisons-nous dans les *Lettres* d'Alcuin qu'il s'affligeait de voir ses anciens auditeurs abandonnés à la conduite d'un guide aussi dangereux. « Je quitte, dit-il, le glorieux palais de David, et j'y laisse des Romains : qui donc y a furtivement introduit les Égyptiens? » Théodulfe, évêque d'Orléans, était un ennemi déclaré de Clément. Il l'accable, dans ses vers, d'amers sarcasmes; le comparant même à tous les fléaux, à toutes les pestes, à tous les monstres, il lui décerne la palme de la malfaisance. On peut supposer que, par l'étendue de ses connaissances, Clément s'était montré supérieur à tous les *Romains*, et que ceux-ci ne lui pardonnaient pas de les avoir compromis dans l'estime de Charlemagne. L'*Histoire littéraire de la France* confond notre docteur avec un autre *Clemens Scotus*, qui troubla l'Église de Mayence, au huitième siècle, par d'étranges déclamations contre les Pères de l'Église latine; mais cette confusion doit être rejetée. L'hérésie de Mayence fut dénoncée par Boniface au pape Zacharie dès l'année 745, et l'on voit encore notre Clément gouverner l'école du palais après la mort d'Alcuin, qui mourut en 804. Comment d'ailleurs s'expliquerait-on le prudent, le pieux Charlemagne, confiant la suprême direction de l'école palatine à un hérétique signalé par saint Boniface et puis condamné par un concile, dans la ville de Rome, dans la métropole de l'orthodoxie? B. Hauréau.

Usserius, *Veter. epist. Hiber. sylloge*; 1632, in-4°.

* Clément, prêtre et écrivain anglais, vivait en 1170. Il était chanoine régulier de l'ordre de Saint-Augustin. Il a laissé : *Commentaire sur l'Écriture; — Concordance des Évangélistes; — de Orbibus astrologicis; etc.*

Voss, *Math.*, c. 36, § 28. — Pits, *Scriptores Angl.* — Moréri, *Grand dictionnaire historique.*

* Clément (....), écrivain du dix-septième siècle, qu'on ne connaît que comme l'auteur d'un *Voyage de Brême en vers burlesques*, publié à Leyde, en 1676, et qui reparut en 1705, rafraîchi d'un titre nouveau. Ce volume est une assez triste imitation du genre que Scarron avait mis à la mode; il est devenu rare, et l'on a vu, dans quelques ventes de Paris, des exemplaires s'élever jusqu'à 50 et même 70 francs. Charles Nodier pensait que le nom de Clément était un pseudonyme sous lequel s'était caché ce mystérieux Corneille Blessebois, qui avait fait quelque bruit. Il est plus vraisemblable de voir dans un Français retiré en Hollande, et ne se faisant peut-être connaître que par son surnom de Clément, l'auteur de cette production de mauvais goût, et qui sans le caprice des bibliomanes n'aurait jamais attiré quelques regards. G. B.

Catalogue de la Bibliothèque de M. de Montaran, 1849, n° 285.

Clément (*Augustin-Jean-Charles*), évêque et canoniste français, frère de Clément de Boissy, né à Creteil, en 1717, mort le 13 mars 1804. Il embrassa l'état ecclésiastique; mais ayant refusé de signer le formulaire de doctrine (1), exigé à cette époque, il ne put être ordonné à Paris. Il se présenta à Auxerre, où Gabriel de Caylus, évêque de cette ville, lui conféra la prêtrise. Protégé par ce prélat, il devint trésorier de l'église d'Auxerre. Clément était très-attaché aux opinions de Port-Royal; en 1752 il fit un premier voyage en Hollande pour cette cause. En 1755 il fut élu député à l'assemblée provinciale de Sens. De 1758 à 1768 il ne cessa de parcourir l'Espagne, la Hollande et l'Italie dans l'intérêt de ses idées religieuses. En 1786 il se démit de sa trésorerie, et se retira à Livry, ce qui ne l'empêcha pas d'être incarcéré en 1794. En 1797 il fut élu évêque de Versailles par les ecclésiastiques constitutionnels, mais il renonça à ce poste lors du concordat. On a de lui : *Mémoire sur le rang que tiennent les chapitres dans l'ordre ecclésiastique;* 1779, in-8°; — *Lettres à l'auteur* (Larrière) *des Observations sur le nouveau Rituel de Paris;* 1787, in-12; — *des Élections des évêques et de la manière d'y procéder;* Paris, 1790, in-8°; — *Formes canoniques du gouvernement ecclésiastique*, etc.; Paris, 1790, in-8°; — *Lettres d'un jurisconsulte sur les intérêts actuels du clergé;* Paris, 1790, in-8°; — *Principes de l'unité du culte public;* Paris, 1790, in-8°; — *Journal, correspondance et voyages en Italie et en Espagne, dans les années* 1758 et 1768; Paris, 1802, 3 vol. in-8°; — *Lettre apologétique de l'Église de France, adressée au pape Pie VII;* Londres, 1803, in-4°.

Mémoires sur la vie de M. Clément, évêque de Versailles, pour servir d'éclaircissement à l'histoire ecclésiastique du dix-huitième siècle; 1812, in-8°.

* Clément (*Charles-François*), compositeur et claveciniste français, né en Provence, vers 1720. Il était professeur de clavecin à Paris. On a de lui : *la Pipée*, opéra en deux actes, Théâtre-Italien; Paris, 1756; — *la Bohémienne*, deux actes, Opéra-Comique; Paris, 1756; — *Essai sur l'accompagnement du clavecin;* Paris, 1758, in-4° obl.; — *Essai sur la basse fondamentale, pour servir de supplément à l'Essai sur l'accompagnement du clavecin et d'introduction à la Composition pratique;* Paris, 1762, in-4° obl.; — *le Départ* et *le retour des guerriers*, cantatilles; — un livre de pièces de clavecin avec accompagnement de violon; — sept cahiers d'un journal de clavecin, etc.

Casanova, *Mémoires*. — Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

Clément (*Claude*), jésuite et théologien

(1) Il condamnait le jansénisme, et défendait d'enseigner la philosophie de Descartes; ce formulaire avait été dressé en 1678, par la congrégation de l'Oratoire.

français, né à Ornans-sur-la-Louve (Franche-Comté), mort à Madrid, en 1642. Il entra dans la Société de Jésus en 1612, et professa la rhétorique à Lyon, puis à Dôle. Il fut ensuite envoyé en Espagne, où il enseigna les belles-lettres. Ses moments de loisir furent consacrés à l'étude de la théologie et de l'archéologie : On a de lui : *Clemens IV, eruditione, vitæ sanctimonia, rerum gestarum gloria et pontificatu maximus*, suivi de l'éloge de Rodolphe de Chevriers, cardinal-évêque d'Albano ; Lyon, 1623 et 1624, in-12 ; — *Musei, sive Bibliothecæ, tam privatæ quam publicæ, exstructio, instructio, cura, usus Libri IV ; Ecclesiæ Lugdunensis christiana simulac humana Majestas* ; Lyon, 1628, in-8° ; — *Musei accessit accurata descriptio regiæ Bibliothecæ Sancti Laurentii Escurialis ; insuper parænesis allegorica ad amorem litterarum* ; Lyon, 1635, in-4° : cet ouvrage ne manque pas d'érudition ; « mais il y a, dit Moréri, trop de babil et de ce que nous appelons *fatras* ; si le père Clément avait eu un peu plus de jugement, il aurait renfermé tout ce qu'il y a de bon dans cet ouvrage en un fort petit livre. » — *Machiavelismus jugulatus a christiana sapientia, hispanica et austriaca dissertatio christiano-politica, ad Philippum IV, regem. cathol.* ; 1637, in-4° : cette dissertation fut traduite en espagnol et réimprimée plusieurs fois ; — *Tables chronologiques de l'histoire d'Espagne avant et après J.-C.* (en espagnol) ; Madrid, 1643, in-fol. ; May. et Valence, 1689, in-4°, avec augmentation.

Colonia, *Histoire littéraire de Lyon*, II, 380. — *Journal des savants* (1712). — Alegambe, *Bibliotheca Societatis Jesu*. — Lemire, *de Scriptoribus sæculi* XVII. — Labbe, *Biblioth. gall.* — Baillet, *Jugements des savants*, II, 273. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

CLÉMENT (*David*), bibliographe hessois, né à Hofgeismar, en Hesse, le 16 juin 1701, mort le 10 janvier 1760. Son père, exilé de France par suite de la révocation de l'édit de Nantes, était pasteur (*Prediger*) à Hofgeismar. Le jeune Clément fit ses études à Rinteln, Marbourg et Brême. En 1725 il remplaça son père dans ses fonctions d'instructeur, qu'il remplit à son tour jusqu'en 1736. Il alla alors à Brunswick en qualité de prédicateur français, puis à Hanovre, où il mourut. On a de lui : *Bibliothèque curieuse, historique et critique, ou catalogue raisonné de livres difficiles à trouver* ; Gœttingue et Hanovre, 1750-1760, 9 vol. in-4° : cet ouvrage, qui contient des indications exactes et de nombreux extraits, s'arrête au mot *Hessus* ; — *Specimen Bibliothecæ Hispano-Majansianæ, seu idea novi catalogi critici operum scriptorum hispanorum, quæ habet in sua bibliotheca Majansius* ; Hanovre, 1753, in-4° : ouvrage qu'il composa sur les indications données par Mayans de Valence.

Strieder, *Hess. Gel. Gesch.* — Sax, *Onomast.*, V, II, 144, 882. — Meusel, *Lex. der verst. Schriftst.*

CLÉMENT (*Denis-Xavier*), prêtre et théologien français, né à Dijon, le 6 octobre 1706, mort le 7 mars 1771. Il était docteur en théologie et abbé de Marcheroux. Stanislas, roi de Pologne, le prit pour prédicateur ordinaire, et Mesdames, tantes de Louis XV, pour confesseur. Il obtint sur ses vieux jours le décanat de Ligny. On a de lui : *Entretiens de l'âme avec Dieu tirés des paroles de saint Augustin dans ses Méditations, ses Soliloques et son Manuel* ; Paris, 1740, in-8° ; Lille, 1817, in-24 ; Alais, 1826, in-18 ; — *Oraison funèbre de la reine de Sardaigne* ; Paris, 1741, in-12 ; — *Sermon sur la dédicace de l'église des Petits-Pères*, ibid. ; — *Panégyrique du bienheureux Alexandre Pauli, théatin* ; Paris, 1743, in-12 ; — *Sermon sur la consécration de la paroisse Saint-Sulpice*, 1746, in-12 ; — *Discours sur la politique*, ibid. ; — *Oraison funèbre de la reine de Pologne* ; Paris, 1747, in-4° ; — *Maximes pour se conduire chrétiennement dans le monde* ; Paris, 1749, et 1753, in-12 ; Lille, 1812, in-18 ; Toulouse, 1820, in-12 ; Avignon, 1826, in-18 ; — *Exercices de l'âme, pour se disposer aux sacrements de pénitence et d'eucharistie* ; Paris, 1751, et 1823, in-12 ; Toulouse, [illegible], in-12 ; Avignon, 1822, in-12 ; Lyon, 1822 et [illegible], in-12 ; — *Panégyrique de la bienheureuse mère Jeanne-Françoise Frémiot de Chantal, fondatrice de l'ordre de la Visitation* ; Paris, 1752, in-18 ; — *Pratique de dévotion en l'honneur de saint Jean-Népomucène* ; Paris, in-18 ; — *Élévation de l'âme à Dieu, ou prières tirées de la Sainte Écriture, pour toutes les différentes situations de la vie* ; Paris, [illegible], in-18 ; Saint-Brieuc, 1818, in-18 ; Avignon, [illegible], in-18 ; — *Heures et prières pour remplir saintement les principaux devoirs du christianisme* ; Paris, 1756, in-12 ; — *Avis à une personne engagée dans le monde* ; ouvrage *ascétique, dans lequel on trouvera des règles certaines pour assurer une conscience scrupuleuse, et une direction exacte pour conduire à la plus haute perfection au milieu du monde* ; Paris, 1759, in-24 ; — *Méditations sur la passion de J.-C.* ; Paris, [illegible], 3 vol. in-12 ; — *Instruction sur le saint sacrifice de la messe* ; Paris, 1763, in-12 ; — *Oraison funèbre de Louis, dauphin de France* ; Paris, 1766, in-4° ; — *Oraison funèbre de Stanislas Ier, roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar* ; ibid. ; — *Bréviaire de Paris*, avec supplément ; Paris, 1767 ; — *la Journée du chrétien sanctifiée par la prière et la méditation* ; Paris, 1768, in-8°, réimprimée très-souvent et dans tous les formats ; — *Sermons* ; Paris, 1770, 9 vol. in-12. Ce recueil est ainsi distribué : *Avent*, 1 vol. ; *Carême*, 3 vol. ; *Panégyriques*, 3 vol. ; *Mystères*, 2 vol. ; *Exercices spirituels*, trad. du latin de saint Ignace de Loyola ; Paris, 1772 et 1820 ; Toulouse, [illegible], in-12 ; Avignon, 1824, in-12.

Dictionnaire des prédicateurs. — *Journal chrétien*

— Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*. — Quérard, *la France littéraire*.

CLÉMENT (Dom *François*), historien français, né à Bèze, près de Dijon, en 1714, mort en mars 1793. Après avoir fait ses études au collège des jésuites de Dijon, il entra dans la compagnie des Bénédictins de Saint-Maur, et prononça ses vœux en 1731. Au milieu des savants religieux de son ordre, il continua à se livrer à l'étude; il y mit une telle ardeur qu'à l'âge de vingt-cinq-ans, épuisé par les veilles, il fut obligé d'interrompre ses travaux, et il ne put les reprendre avec suite qu'au bout de dix ans. Sa santé s'était alors tellement raffermie que souvent il ne dormait que deux heures dans la nuit. Il entra dans la maison des Blancs-Manteaux à Paris, et fut chargé de continuer l'*Histoire littéraire de la France*, dont il acheva les onzième et douzième volumes, qui finissent à l'année 1167. Il avait réuni la plus grande partie des matériaux du volume suivant, lorsque la congrégation le chargea, avec D. Brial, de remplacer D. Poirier dans la rédaction du recueil des Historiens de la France. Ils en firent paraître les onzième et douzième volumes. D. Clément rendit un service non moins important aux sciences historiques. D. Maurice d'Antine avait conçu le projet d'un grand ouvrage destiné à constater, d'une manière précise, les dates des faits historiques. D'après ses tables, D. Clémencet avait composé l'*Art de vérifier les dates des faits historiques depuis la naissance de J.-C.* Mais cette chronologie offrait beaucoup d'erreurs et d'omissions. D. Clément en fit une révision complète, et en donna une nouvelle édition, bien supérieure à la première. Le 1er volume parut en 1783, le 2e en 1784 et le 3e en 1787; les tables furent ajoutées en 1792. Ce grand ouvrage, fruit de treize années d'un travail assidu, est un des plus beaux monuments d'érudition de l'époque. Le roi récompensa D. Clément en le nommant l'un des membres du comité chargé de publier la collection des chartes, des diplômes et des actes relatifs à l'histoire de France, et l'Académie des inscriptions l'admit, en 1785, au nombre de ses membres associés. La révolution, en détruisant les communautés religieuses, vint interrompre les savants travaux des bénédictins. D. Clément se retira chez son petit neveu, Duboy-Laverne, directeur de l'Imprimerie nationale, où, malgré son grand âge, il s'occupa avec ardeur d'un complément à *l'Art de vérifier les dates*, comprenant les temps antérieurs à l'ère chrétienne. Il avait réuni un grand nombre de matériaux et rédigé une partie de cet ouvrage, quand une attaque d'apoplexie l'enleva subitement, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. M. Viton de Saint-Alais, ayant acheté les manuscrits du savant bénédictin, publia une nouvelle édition de *l'Art de vérifier les dates depuis la naissance de J.-C.*, avec la continuation, 1818, 1819, 18 vol. in-8°; ou 5 in-4°; mais cette édition est moins estimée que la précédente. Il donna aussi *l'Art de vérifier les dates avant l'ère chrétienne*, ouvrage posthume de D. Clément, 1820, 5 vol. in-8°, réunis en un fort vol. in-4°, ou en un vol. in-folio. Cet ouvrage, moins parfait que le précédent, se ressent de la vieillesse de l'auteur. Enfin, M. Julien de Courcelles, et après lui M. Fortia d'Urban donnèrent une continuation sous le titre : *l'Art de vérifier les dates depuis l'année* 1770 *jusqu'à nos jours* (1827), 1821-1842, t. 1 à 17, in-8°, avec une table des noms en un volume. La mort de Fortia d'Urban a interrompu ce grand ouvrage. Cependant M. Wardon a fait paraître, comme suite, un Tableau chronologique de l'histoire d'Amérique. GUYOT DE FÈRE.

Desessarts, *Siècles littéraires*. — Guyot de Fère, *Statistique des gens de lettres, etc.*

CLÉMENT (*Hugues-Joseph*), épistolographe français, né à l'Isle-sur-le-Doubs, en 1756, mort à Besançon, le 24 avril 1828. Il était curé de Flangebouche (Doubs). Il prêta d'abord serment à la constitution, et le rétracta ensuite. Au lieu de cesser ses fonctions, ainsi que les décrets l'ordonnaient, il continua son ministère, au risque de tout ce qui devait en résulter. Des gendarmes envoyés pour l'arrêter furent repoussés par les habitants armés. Cependant après le 10 août Clément crut devoir émigrer en Suisse, mais dans un endroit rapproché de la frontière, d'où il pouvait entretenir une correspondance active avec ses paroissiens. Aussi, lors de l'insurrection des paysans du Doubs, en septembre 1793, les habitants de Flangebouche se montrèrent au premier rang des révoltés. Les chefs qu'on leur avait promis n'arrivèrent point, et un seul bataillon de la Drôme, venu de Besançon, suffit pour les disperser. Ceux qui purent gagner la Suisse s'enrôlèrent sous les drapeaux du prince de Condé; les autres furent fusillés ou périrent sur l'échafaud. Le drapeau de la garde nationale de Flangebouche, semé de fleurs de lis d'or, fut brûlé de la main du bourreau. Clément revint en France en 1802; mais il ne fut point rétabli dans sa paroisse; il fut nommé à Pierre-Fontaine, et ne tarda pas à donner sa démission. On a de lui : *Correspondance avec M. Seguin, évêque constitutionnel du département du Doubs*; Paris, 1791, 2 parties in-8°.

Feller, *Biographie universelle*, édit. de M. Weiss.

CLÉMENT (*Jacques*), assassin du roi Henri III, né à Sorbonne (diocèse de Sens), en 1567, tué à Saint-Cloud, le 1er août 1589. Le roi de France et le roi de Navarre s'étaient rapprochés, et assiégeaient ensemble Paris; cette réconciliation avait frappé la ligue de terreur. Le duc de Mayenne, La Châtre, Villeroi, et les autres principaux ligueurs, étaient réunis et délibéraient sur les moyens de se défaire de Henri III, lorsque Bourgoing, prieur des Jacobins de Paris, se présenta à eux, et leur offrit le bras d'un de ses moines, qu'on était parvenu à décider à tuer le roi; c'était Jacques Clément. Pour exalter ce misérable, qui était à la fois jeune, ardent, fanatique;

dévot et visionnaire, on avait eu recours à toutes sortes de manœuvres. Pendant le jour on ne cessait de présenter à son imitation l'exemple de Judith délivrant sa patrie par le meurtre d'Holopherne; pendant la nuit ses supérieurs se présentaient à lui sous la forme de fantômes, et, lui parlant dans l'obscurité, troublaient sa tête, déjà échauffée par le jeûne et la superstition; si bien que le malheureux était convaincu qu'un ange lui était apparu, lui présentant une épée nue, et lui ordonnant de tuer le tyran (1). Des contemporains ajoutent, sans preuves cependant, que la duchesse de Montpensier était l'âme de cette machination infernale, et qu'elle s'était prostituée à Jacques Clément pour le déterminer au parricide (2). L'offre de Bourgoing fut acceptée avec joie; mais la difficulté était de faire pénétrer Clément jusqu'au roi : une lettre d'Achille de Harlay, tombée entre les mains de Mayenne, en fournit le moyen. Le 31 juillet 1589, Clément jeûne, se confesse et communie; puis il part pour Saint-Cloud, où se trouvait Henri III. Le lendemain il se présente au palais pour remettre la lettre dont il était porteur. Pendant que le roi la lit, ce fanatique tire un couteau caché sous ses vêtements, et le lui plonge dans le flanc. Henri s'écrie : « Ah! le méchant moine, il m'a tué! qu'on le tue! » Aussitôt cent épées immolent l'assassin sous les yeux du roi. Henri III mourut le lendemain. Jacques Clément fut loué à Rome en pleine chaire; à Paris, on mit son portrait sur les autels avec l'eucharistie; on l'honora comme un martyr, et il fut rangé au nombre des saints.

De Thou, *Histoire*, liv. XCVI, p. 467. — *Mémoires de la Ligue*, IV, 5. — L'Estoile, *Journal de Henri III*, 407. — Cayet, *Chronologie novenaire*, LVI, 55; *Journal* ou *Chronique du temps de Henri III*. — Chiverny, *Mémoires*, LI, p. 1-5. — Sismondi. — *Histoire des Français*, XX, 537; XXI.

CLÉMENT (*Jean*), savant médecin anglais, mort à Malines, le 1er juillet 1572 (3). En 1519 il fut chargé de professer la rhétorique [illegible] Oxford, et plus tard, protégé par Wolsey, il [illegible] une chaire de grec. Il abandonna ensuite l'enseignement pour étudier la médecine, et devi[illegible] membre du Collége des médecins de Londr[illegible]. Déjà remarqué comme professeur, il le fut enc[illegible] dans sa nouvelle carrière. En 1529, lors de [illegible] maladie du cardinal Wolsey, il fut envoyé [illegible] prélat par Henri VIII. Ami de Morus, il a[illegible] puisé dans les entretiens de ce philosophe un p[illegible] chant prononcé pour la religion catholique. [illegible] quitta la Grande-Bretagne sous Édouard VI, [illegible] qui le fit excepter de l'amnistie de 1552. Rev[illegible] dans sa patrie sous le règne de Marie, et o[illegible] de s'exiler de nouveau à la mort de cette p[illegible] cesse, il se retira à Malines, où il mourut. [illegible] fut souvent secondé dans ses travaux par [illegible] femme, qui avait une instruction peu commun[illegible]. Elle mourut en 1580. On a de Clément la tra[illegible] duction des *Épitres* de saint Grégoire [illegible] Nazianze; des *Homélies* de Nicéphore Calliste, [illegible] un recueil d'*Épigrammes* latines.

Éloy, *Dict. de la méd.* — Wood, *Athen. Oxon.*

***CLÉMENT** ou **CLÉMENTI** (*Jean-Georges*), compositeur allemand, né à Breslau, vers 171[illegible], mort vers 1780. Il était directeur du chœur [illegible] l'église de Sainte-Croix, notaire apostolique [illegible] chevalier de l'Éperon d'or. Le 5 novembre 17[illegible] il célébra le jubilé de sa place de maître [illegible] chapelle de Saint-Jean, qu'il occupait depuis ci[illegible]quante ans. Il a beaucoup écrit pour l'église; mais ses idées sont mesquines, son style [illegible] et très-incorrect. On a de lui : *Messe de Requiem pour les obsèques de l'empereur Charles VI*; — *Diverses pièces de musique*, [illegible] orchestre, dédiées au roi de Prusse Frédéric II, pour l'inauguration de l'église de Sainte-Edwige, à Berlin, et l'inauguration de la statue de [illegible] Jean; — *Lamentations pour les mercredi, jeudi et vendredi saints*; — douze *Messes*; — deux *Messes de morts*; — cinq *Introïts*; — vingt-sept *Offertoires*; — dix-huit *Graduels*; — trois *Vêpres complètes*; — huit *Airs d'église*; — trois *Te Deum*; — quatre *Stations*; — neuf *Hymnes*; — trois *Nocturnes figurés*; — deux *Salve, Regina*; — six *Ave, Regina*; — sept *Litanies*; — *Responsorium in [illegible] pedum*; — *Credo*; — *Alleluia et Versus [illegible] Sabato sancto*. Tous ces ouvrages sont restés [illegible] manuscrits.

Hoffmann, *Biographie des musiciens de la Silésie*. — Fétis, *Biographie universelle des musiciens*.

CLÉMENT (*Jean-Marie-Bernard*), litté[illegible]teur français, né à Dijon, le 25 décembre 1742, [illegible] à Paris, le 3 février 1812. Celui qui devait être [illegible] jour l'antagoniste de Voltaire montra bien j[illegible] encore un caractère assez intraitable. Ainsi, il ré[illegible]sista à la volonté de son père, qui voulait lui faire suivre sa profession de procureur; et ses [illegible] études lui ayant fait obtenir la chaire de philo[illegible]sophie au collége de Dijon, il refusa de se [illegible]mettre à quelques règlements nouveaux, et [illegible]

(1) Un des plus judicieux chroniqueurs de cette époque agitée, Palma Cayet, laisse entendre que le meurtre du roi était en effet depuis longtemps prémédité : « Dès lors, dit-il, on remarqua à la vérité comme l'assassinat de ce prince avoit esté comploté, et aux sermons que fit depuis le prince des Jacobins, nommé Bourgouin, sur cest assassinat, louant l'acte et le meurtrier, l'appelant enfant bienheureux et martyr, avec une infinité d'exclamations en sa louange; on présuma aussi... que c'estoit luy qui avoit persuadé ce Jacques Clément à commettre ce parricide, et l'avoit deceu, le voyant fort dévot et niais, luy faisant boire quelque bruvage pour le faire resver, et puis estant endormy luy avoit fait ouïr par quelque subtil moyen une voix qui luy auroit commandé de tuer le roy. » *Chron. noven.* de Palma Cayet (1589).

(2) « A celui qui lui en porta les premières nouvelles (de la mort du roi), dit l'Estoile en parlant de la duchesse, lui sautant au col et l'embrassant, lui dit : « Ha! mon ami, soiés le bien venu! Mais est-il vrai, au moins? ce meschant, ce perfide, ce tiran est-il mort? Dieu! que vous me faites aise! Je ne suis marrie que d'une chose : c'est qu'il n'a sceu, devant que de mourir, que c'estoit moi qui l'avois fait faire. » Puis, se retournant vers ses damoiselles : « Et puis, dit elle, que vous en semble? ma teste ne me tient-elle pas bien à cette heure? Il m'est avis qu'elle ne me bransle plus comme elle faisoit. »

(3) Et non 1582.

compagna sa démission d'attaques assez vives contre les administrateurs. Le scandale fut tel, que le parlement crut devoir intervenir. Clément vint se réfugier à Paris. Il y trouva l'appui de l'abbé Mably. Quelques vers qu'il avait adressés à Voltaire, comme un de ses admirateurs, lui valurent sa recommandation près de La Harpe, qui encouragea sa vocation pour les lettres. Clément réussit à faire jouer une tragédie de *Médée*, qu'il avait apportée; mais, froide et sans action, cette pièce n'obtint qu'une chute complète. Renonçant au théâtre, il fit, avec l'abbé Delaporte, une compilation, en 3 vol. in-8°, intitulée : *Anecdotes dramatiques*, qui parut en 1763. Il rédigea ensuite des épîtres, des satires; et, se posant bientôt en défenseur des principes du goût et des maîtres dans l'art de penser et d'écrire, il annonça, en 1770, un volume ayant pour titre: *Observations critiques sur la traduction des Géorgiques de Delille, sur les poëmes des Saisons de Saint-Lambert, la Peinture de Lemière*, etc. Saint-Lambert, irrité, eut le tort d'employer son crédit pour faire enfermer l'aristarque au For-l'Évêque, et faire saisir l'édition entière. Ce procès fit du bruit; J.-J. Rousseau, au nom des hommes de lettres, éleva la voix contre une mesure d'autant plus inique, que le critique attaquait les ouvrages, et non la personne des auteurs. Dès le troisième jour Clément recouvra sa liberté, en recevant même l'autorisation de publier son livre. Cette mésaventure, du reste, qui fit quelque bruit alors, donna de la vogue à son ouvrage et une certaine réputation au jeune auteur. Encouragé par ce succès, il publia l'année suivante de *Nouvelles observations critiques sur différents sujets de littérature*, un volume in-12 de cinq cents pages, où, en traitant de la manière de traduire les poëtes en vers, il attaque de nouveau le traducteur des *Géorgiques*. Voltaire eut son tour. Oubliant la bienveillance que le grand écrivain lui avait témoignée, Clément dirigea contre lui des attaques passionnées. Son premier acte d'hostilité fut une réponse à l'*Épître de Voltaire à Boileau*, sous le titre de *Boileau à Voltaire* (1773, in-8°). Ce dernier riposta en disant :

Toujours ami des vers et du diable poussé,
Au rigoureux Boileau j'écrivais l'an passé;
J'ignore si mon style aura pu lui déplaire ;
Mais il m'a répondu par un plat secrétaire, etc.

L'attaque continua dans neuf lettres successives. La première, qui parut en 1773, s'élève contre l'influence que l'auteur de *la Henriade* a exercée sur le goût, l'esprit et les mœurs de son temps. Dans les deux suivantes, Clément examine avec sévérité les jugements que Voltaire a portés sur les grands écrivains. Il consacre la quatrième et la cinquième à l'éloge de Corneille et à relever les critiques de son commentateur. *La Henriade* est l'objet des trois dernières lettres. Clément trouve ce poëme dépourvu de tout sublime; il prétend que son auteur est « très-médiocrement partagé du talent poétique; que Sarrazin et le P. Le Moine avaient plus de goût que lui pour la grande poésie; que ses vers sont habillés de tous les lambeaux des autres poëtes; qu'il n'y a pas dans tout son poëme une seule épithète qui lui appartienne, » etc.; enfin, le censeur, outrant les défauts, n'oublie rien, que les beautés nombreuses de ce poëme, qui est resté l'un des meilleurs titres de gloire de Voltaire. La Harpe, dans son *Lycée*, a fait justice de cette critique sans bonne foi. Clément ne se montra pas moins injuste dans son livre intitulé: *de la Tragédie, pour faire suite aux Lettres à M. de Voltaire*; 1784, in-8°. Celui qui, de l'aveu de presque tous les gens de lettres, a su atteindre le dernier degré d'énergie dans l'expression des passions n'a obtenu qu'une censure passionnée de la part de son antagoniste. Celui-ci cependant avait montré son impuissance comme auteur tragique; et ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'au moment même où Clément déchirait les tragédies de Voltaire, il publiait sa pièce de *Médée*, qui avait si complétement échoué. Dans la même année (1784) il donnait un *Essai sur la manière de traduire les poëtes en vers*, 1 vol. in-8°; et en 1785 un *Essai de critique sur la littérature ancienne et moderne*, 2 vol. in-12. Ces deux ouvrages se composent de morceaux qui avaient déjà paru dans quelques recueils périodiques, entre autres dans le *Journal de Monsieur*, auquel il avait été attaché pendant quelques années. Durant les troubles de la révolution, Clément vécut dans la retraite, étranger à toutes les luttes de l'époque. Son réveil se signala par l'épigramme suivante contre le poëte Lebrun :

Nos rimeurs plébéiens, las d'un joug importun,
Ont détrôné le dieu qui régnait au Parnasse.
Détrôné, dites-vous? Qu'ont-ils mis à la place
Du blond Phébus?.... Phébus le brun.

Lebrun riposta par d'autres épigrammes, qui ne valent pas mieux que celle-ci. En 1796 Clément publia, avec Fontanes et Deschamps, un journal littéraire, qui, après 4 vol. in-8°, fut supprimé pour quelques hardiesses politiques. Une autre feuille, le *Journal français*, en collaboration avec Geoffroy, n'eut pas plus de durée. Depuis longtemps Clément travaillait à une traduction de la *Jérusalem délivrée;* elle parut en 1801, un vol. in-8°. Mais, malgré quelques morceaux remarquables, cette traduction, où l'original est trop souvent mutilé, n'eut point de succès. Clément passa dans le repos les dernières années de sa vie, et mourut âgé de soixante-dix ans. Outre les ouvrages que nous avons déjà cités, on a de lui : *Nouvelles observations critiques sur différents sujets de littérature;* 1772, in-8°. — *Projet de règlement sur la manière de tenir à l'avenir les soi-disant philosophes;* 1786, in-8°. — *Satires;* 1786, in-8° : elles ont été réimprimées dans le *Recueil des satires du dix-huitième siècle*, publié par Col-

net; — *Petit dictionnaire de la cour et de la ville;* 1788, in-8°. — Lettre de M*** *sur un écrit intitulé: Éloge de La Fontaine, par M. D. L. H.* (de La Harpe), *où l'on discute les opinions modernes sur quelques auteurs du dernier siècle, principalement sur Boileau, Quinault,* etc.; 1795, in-8° de deux feuilles; — *Onze journées, contes arabes; traduction posthume de Galland, revue et corrigée par Clément;* 1796, in-12. — *Amours de Leucippe et de Clitophon, nouvellement trad. du grec d'Achille Tatius, évêque d'Alexandrie;* 1800, in-12; — *Tableau annuel de la littérature française;* 1801, cinq parties in-8°. Il a pris part, avec Gueroult et Desmeuniers, à la traduction de Cicéron publiée de 1783 à 1789, en 8 vol. in-12; les tomes 5, 6 et 7 (harangues et plaidoyers) sont de lui. Il avait commencé une nouvelle édition de J.-J. Rousseau, avec commentaires; mais il n'en a été imprimé qu'un volume et quelques pages, qui n'ont pas même été publiés. Clément, qui a mérité le nom d'*inclément*, que lui donna Voltaire, s'attira de nombreux ennemis par sa critique sans convenance et sans équité. Avec une instruction solide, le talent de l'analyse, l'art d'écrire correctement et souvent avec énergie, il avait malheureusement une rudesse de caractère qui l'éloignait du monde, et qui émoussa chez lui le sentiment de la délicatesse et des grâces. Admirateur exclusif des modèles de l'antiquité et du dix-septième siècle, il était, comme certains réprouvés que le Dante représente toujours retournés vers le passé, et, dans son aveugle passion, il frappait de son fouet littéraire les malheureux vivants en l'honneur des illustres morts. GUYOT DE FÈRE.

Desessarts, *Siècles littér.* — La Harpe, *Lycée.*, etc. — *Corresp.* de Grimm. — *Mém. pour servir à l'hist. de notre litt.*

CLÉMENT (*Julien*), chirurgien-accoucheur français, né à Arles, mort à Paris, le 7 octobre 1729. Il apprit dans son pays les premiers éléments de la chirurgie, puis vint à Paris, où il se mit au service de Jacques Le Fèvre, célèbre accoucheur de cette époque. Clément fit de rapides progrès, reçut la maîtrise, et épousa la fille de son maître. Sa réputation parvint jusqu'à la cour, où il fut mandé par Fagon pour accoucher la dauphine; il y réussit si bien, que les princesses du sang et les dames de qualité ne voulurent plus d'autre accoucheur. Julien Clément avait été employé dans toutes les couches de Mlle de La Vallière. Comme elle souhaitait le plus grand secret à la première, qu'elle fit le 27 décembre 1663, on vint chercher Clément avec mystère, et on le conduisit les yeux bandés dans une maison écartée où cette dame était alitée, le visage couvert d'un voile. Le roi s'y trouvait caché derrière les rideaux du lit de sa maîtresse. L'accouchement fut heureux, et Clément montra autant de discrétion que de talent. En 1711 Louis XIV lui accorda des lettres de noblesse, à la clause expresse qu'il ne pourrait abandonner la pratique de son art ni refuser ses conseils aux femmes dans l'enfantement. En 1713, 1716 et 1720, il fit le voyage de Madrid pour accoucher la reine d'Espagne. La fortune de Clément était considérable; cependant il ne quitta la pratique que quand l'âge et les infirmités l'y forcèrent. Il laissa pour élève l'habile Nicolas Puzos.

Eloy, *Dictionnaire historique de la médecine.* — *Dictionnaire de la Provence,* III.

CLÉMENT (*Nicolas*), bibliothécaire et historien français, né à Toul, en 1651, mort à Paris, le 18 juin 1716. Il vint fort jeune à Paris, fut employé comme copiste par Carcavi, bibliothécaire de Colbert, et entra en qualité de commis d'ordre à la Bibliothèque royale. En 1692 il y fut nommé bibliothécaire en second. Il travailla avec ardeur à dresser le catalogue de tous les livres de ce vaste dépôt, et enrichit ce catalogue de notes curieuses. Clément avait réuni les *Mémoires et négociations secrètes de la France touchant la paix de Munster*, contenant les *Lettres, Réponses, Mémoires et Avis* envoyés *de la part du roi, du cardinal Mazarin et du comte de Brienne, secrétaire d'État,* aux *plénipotentiaires afin de leur servir d'instructions.* Ce recueil fut volé par Jean Aymon, qui le publia en 4 vol. in-8°, et en un vol. in-fol., Amsterdam, 1716. Nicolas Clément eut tant de douleur de cette soustraction, qu'il en mourut. Il avait ramassé une collection de dix-huit mille estampes, qu'il légua à la Bibliothèque royale. On a de lui : *Défense de l'antiquité de la ville et du siége épiscopal de Toul;* Paris, [illegible], in-8°. Cet ouvrage, publié sous le pseudonyme d'Artimon, est une réponse au *Système historique des évêques de Toul*, de l'abbé [illegible]

Éloge de Nicolas Clément, par dom Bernard de Montfaucon, en tête des *Hexaples d'Origène.* — Dom Calmet, *Bibliothèque lorraine.* — Moréri, *Grand dictionnaire historique.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque* [illegible]

CLÉMENT (*Pierre*), littérateur genevois, né à Genève, en 1707, mort à Charenton, en 1767. Il fut reçu ministre dans son pays en 1732, puis vint à Paris, où lord Waldegrave lui confia l'éducation de ses enfants. Clément accompagna ses élèves en Angleterre et en Italie. De retour à Paris, il s'y livra à son goût pour la composition théâtrale, ce qui le fit inviter en 1740 par le consistoire de Genève à renoncer au titre de ministre. De 1749 à 1754, Clément fit paraître un Bulletin littéraire, dans lequel il se fit remarquer par son impartialité et son style vif et enjoué. Une trop grande activité d'esprit le conduisit à la folie, et, prétendant être gravement malade, il demeura douze années alité. Ayant un jour entendu parler d'une pièce en vogue, il exigea qu'on le conduisît le soir même au théâtre; il écouta cette pièce avec calme, et en fit une critique très-sensée. Ce rétablissement dura peu; Clément sentit de nouveau son intelligence s'obscurcir, et demanda lui-même à être reconduit à Charenton, où il mourut peu après. On a de lui:

les Frimaçons (ou *les Francs-Maçons trahis*), hyperdrame en un acte, sous le pseudonyme de *Vincent;* Londres, 1740, in-8°; — *le Marchand de Londres;* tragédie bourgeoise en cinq actes, trad. de l'anglais de Lillo; Paris, 1748 et 1751, in-12; — *Mérope*, tragédie en cinq actes; Paris, 1749, in-12; — *la Double Métamorphose*, comédie, trad. de l'anglais (*the Devil to pay*); ibid.; — *les Cinq Années littéraires de* 1749 à 1754; La Haye, 1754, 2 vol. in-12; Berlin, 1755, 4 vol. in-8°; — *les Sottises du temps, ou mémoires pour servir à l'histoire générale et particulière du genre humain;* La Haye, 1754, 2 vol. in-8°; — *Pièces posthumes de l'auteur des Cinq Années littéraires;* Amsterdam; 1766, in-8°.

Le Nécrologe des grands hommes (1768). — Quérard, *la France littéraire*. — Desessarts, *les Siècles littéraires*. — Senebier, *Histoire littéraire de Genève*, III, 247.

* CLÉMENT (*Knut Jungbohn*), linguiste danois, né dans l'île d'Amram (Frise septentrionale), le 4 décembre 1803. Ses premières années et même son adolescence se passèrent sous les yeux et la direction presque unique de sa mère; le 13 mai 1825 un naufrage le priva de son père, qui avait été capitaine de vaisseau. Ce n'est qu'en 1826 qu'il se décida à faire de sérieuses études; il entra au gymnase d'Altona, et alla se perfectionner à l'université de Kiel. Il étudia d'abord la théologie, puis il s'adonna aux langues; en 1833 il se rendit à l'université de Heidelberg, où il vécut en donnant des leçons particulières, mais où en même temps il eut l'avantage d'entendre Schlosser, Thibaut et Creutzer. En mai 1835 il retourna à Kiel, et y devint docteur en philosophie. Une subvention du gouvernement danois le mit ensuite à même de visiter l'Écosse, l'Irlande, l'Angleterre, le nord de la France, les Pays-Bas et une grande partie de l'Allemagne. A son retour en Danemark, il fit à Kiel, de 1841 à 1848, des cours qui furent suivis avec empressement. Ses ouvrages sont : *Ueber den Ursprung der Theudisken* (de l'Origine des Teutons); Altona, 1836; — *Erklaerende Einleitung zur Geschichte Danemarks* (Introduction pour servir à éclaircir l'histoire de Danemark); Hambourg, 1839; — *Die nordgermanische Welt* (le Monde germanique du nord); Altona, 1836; — *Lex salica;* Manheim, 1843; — *die Lebens und Leidensgeschichte der Friesen* (Histoire de la vie et des souffrances des Frisons); Kiel, 1845; — *Reisen in Irland* (Voyage en Irlande); Kiel, 1845; — *Reisen durch Friesland, Holland und Deutschland im Sommer* 1845, (Kiel, 1847); — *Shakspeares Sturm, historisch beleuchlet* (La tempête de Shakspeare expliquée historiquement); Leipzig, 1846; — *Der Franzos und seine Sprache* (le Français et sa langue); Francfort, 1848; — *Das wahre Verhaeltniss der Süd — Jütischen Nationalitaet und Sprache* (Ce que sont en réalité la langue et la nationalité du sud-Jutland). L'auteur témoigne dans cet ouvrage son zèle pour la question du Schleswig-Holstein.

Conversations-Lexicon.

* CLÉMENT (*Ambroise*), économiste français, né à Paris, le 21 mars 1805. Il occupe actuellement les fonctions de secrétaire de la mairie de Saint-Étienne. En outre de nombreux articles dans le *Journal des Économistes*, il a publié deux ouvrages, dont l'un, et le premier par ordre de dates, a fondé sa réputation comme économiste; ce sont ses *Recherches sur les causes de l'indigence;* Paris, Guillaumin, 1846, 1 vol. in-8°. « L'auteur n'a rien négligé, disait M. H. Passy, dans un rapport à l'Institut sur cet excellent livre, pour saisir la vérité et l'exposer dans tout son jour. Conditions essentielles de la prospérité des nations, nature et caractère de l'indigence aux diverses époques d'avancement social, causes qui l'entretiennent, il a tout examiné, tout décrit avec une rare habileté, et nous ne saurions trop recommander aux lecteurs les deux chapitres consacrés aux causes d'indigence existant dans les mœurs ou les habitudes privées des individus ou des familles, ainsi que dans les mœurs ou les habitudes collectives des populations. Là se trouvent des considérations de la plus haute valeur, et qui attestent des études à la fois profondes et sûres. La même force de raison, la même puissance de savoir se rencontrent dans les parties du livre où il est question des moyens de prévenir l'indigence et d'atténuer les causes de misère liées aux mauvaises directions que l'autorité publique peut donner aux forces dont elle dispose. »

La seconde publication de M. A. Clément est loin d'avoir la même importance; c'est une courte réponse, mais pleine d'ailleurs d'une haute et courageuse raison, aux dangereuses utopies prêchées au Luxembourg en 1848. Elle a pour titre : *des Nouvelles idées de réforme industrielle, et en particulier du projet d'organisation du travail de M. Louis Blanc;* Paris, Guillaumin, 1848, in-32. — M. A. Clément a été l'un des principaux collaborateurs du *Dictionnaire de l'Économie politique;* Paris, Guillaumin, 2 vol. in-8°, 1852-1853. La rédaction en chef de cette vaste publication lui avait même été confiée, et il en avait dressé le plan général, lorsque des circonstances particulières l'obligèrent à aller reprendre à Saint Étienne ses fonctions de secrétaire de la mairie. Il y a inséré un grand nombre d'articles, dont les plus importants ont pour titre : *Balance du commerce, Association; Armées permanentes, approvisionnements; Administration publique, accumulation, accaparement, mendicité, monopole; Produit net; Progrès industriels, richesse, services productifs.* A. Legoyt.

Documents particuliers.

* CLÉMENT (*Pierre*), économiste français, né à Draguignan (Var), en 1809. Il est sous-chef de bureau au ministère des finances, et a publié :

Histoire de la vie et de l'administration de Colbert, contrôleur général des finances, ministre secrétaire d'État de la marine, des manufactures et du commerce, surintendant des bâtiments ; précédée d'une notice historique sur Nicolas Fouquet, suivie de pièces justificatives, lettres et documents inédits; Paris, Guillaumin, 1846, 1 vol. in-8°. Cet ouvrage a été couronné par l'Académie française, en 1846 ; il est sans contredit le titre le plus important de M. Clément à l'estime des savants. « Ce n'est pas, disait M. H. Passy à l'Académie des sciences morales et politiques, dans la séance du 13 juin 1846, ce n'est pas un livre écrit à la hâte et sous l'empire des préoccupations du moment ; c'est un livre savamment conçu et rédigé. Les recherches de l'auteur ont été couronnées de succès. Des correspondances inédites, de nombreux manuscrits, des documents enfouis dans les portefeuilles de nos bibliothèques, lui ont fourni des informations neuves et de précieuses lumières. Il fallait pour en tirer tout le parti désirable un tact fin et sûr, un esprit nourri de fortes études, un jugement impartial et calme, et surtout la hauteur d'intelligence qui, en faisant nettement discerner l'ensemble des faits, assigne à chacun sa véritable importance. Toutes ces qualités M. Clément les a eues, et il a enrichi la science économique et l'histoire d'un travail dont le mérite est grand et a droit à de sincères éloges. »

Deux ans après, M. Clément continuait avec succès cette remarquable étude économique par une publication analogue sur la même époque, intitulée : *le Gouvernement de Louis XIV, ou la cour, l'administration, les finances et le commerce, de 1683 à 1689; études historiques, accompagnées de pièces justificatives, lettres et documents inédits;* Paris, Guillaumin, 1848, 1 vol. in-8°. A la suite de ce second ouvrage, non moins rempli de recherches curieuses, non moins riche de documents inédits, mais n'embrassant pas un espace aussi considérable que le précédent, l'Académie des sciences morales et politiques a décerné à son auteur, dans la séance annuelle de 1848, le second prix Gobert. Continuant sans relâche ses savantes investigations sur l'histoire économique de son pays, et jaloux de porter la lumière sur les époques les moins connues de cette histoire, M. P. Clément a publié en 1853 un nouveau travail, plein d'intérêt, sous le titre de : *Jacques Cœur et Charles VII, ou la France au quinzième siècle; étude historique, précédée d'une notice sur la valeur relative des anciennes monnaies françaises et suivie de pièces justificatives et de documents la plupart inédits;* Paris, Guillaumin et Comp., 1852, 2 vol. in-8°.

En étudiant avec un soin minutieux cette grande et impérieuse figure de Jacques Cœur, l'auteur jette de vives lumières sur l'industrie, le commerce, les monnaies, les finances, l'administration intérieure et extérieure, la justice, l'armée, la politique, la population, le territoire, les sciences, les lettres, les arts en France au quinzième siècle.

En 1854 M. Clément a publié une *Histoire du système protecteur en France depuis le ministère de Colbert jusqu'à la révolution de 1848*, in-8°. Ce livre, qui contient d'utiles recherches, mais sans atteindre à la hauteur de vues et de pensées des deux premiers ouvrages du savant historien, est un habile manifeste à l'appui de la doctrine du libre échange. Enfin, M. Clément, malgré les travaux considérables dont nous venons de parler, a encore trouvé le temps de composer pour le *Moniteur universel* des biographies fort goûtées sur des financiers éminents. Nous citerons notamment ses Notices sur M. le comte Mollien, ministre du trésor sous le premier empire, sur les frères Paris, etc.

A. Legoyt.

Documents particuliers.

*CLÉMENT-AUGUSTE DE BAVIÈRE (*Marie-Hyacinthe*), électeur et 83e archevêque de Cologne, né à Bruxelles, le 16 août 1700, mort au château d'Ehrenbreitstein, le 5 février 1761. Il fit ses études à Rome, sous la direction du pape Clément XI. Nommé le 19 décembre 1715 coadjuteur de l'évêque de Ratisbonne, il fut élu en mars 1719 évêque de Munster et de Paderbonn. Le siége de Cologne étant devenu vacant par la mort de son oncle Joseph Clément, dont il était coadjuteur, il en prit possession en 1723; le 8 février 1724 il fut élu évêque d'Hildesheim, ordonné prêtre le 4 mars 1725; il fut sacré par le pape Benoît XIII, le 10 novembre 1727. L'évêché d'Osnabruck lui échut le 4 novembre 1728, et le 17 juillet il fut élu grand-maître de l'ordre Teutonique. L'empereur Charles VI étant mort en 1740, Clément-Auguste fit alliance avec la France pour appuyer les prétentions de son frère Maximilien, électeur de Bavière, à l'Empire ainsi qu'à une partie des États de la maison d'Autriche. Le 12 février 1742 il le couronna empereur à Francfort. Les armes autrichiennes ayant été victorieuses, Clément-Auguste fit la paix en 1744 avec Marie-Thérèse. En 1745 Clément-Auguste porta à l'Empire François de Lorraine, et assista à son couronnement. En 1761 il projeta un voyage en Bavière : s'étant arrêté chez l'électeur de Trèves, il se sentit attaqué à table de violentes coliques, et mourut le lendemain. Ce prince avait pour devise : *Non mihi, sed populo*; il justifia cette devise par le bien qu'il fit à ses sujets.

Moréri, *Grand dictionnaire univ.* — *Art de vérifier les dates* (*Archevêques de Cologne*), 1re partie, [illegible] p. 240.

CLÉMENT DE BOISSY (*Athanase-Alexandre*), jurisconsulte et littérateur français, né à Creteil, le 16 septembre 1716, mort à Sainte-Palaye, le 22 août 1793. Il fut conseiller à la chambre des comptes, et passa une partie de sa vie à former un *Recueil de la juridiction et*

de la jurisprudence de la chambre des comptes, qui forme quatre-vingts cartons in-fol., et est actuellement à la Bibliothèque impér. La table des pièces dont est composé ce précieux recueil a été imprimée en 1787, in-4°. On doit en outre à Clément de Boissy : *Abrégé et concorde des livres de Sagesse*; Auxerre, 1767, in-12; — *le Maire du Palais*; Paris, 1771, in-12; — *Vues pacifiques sur l'état actuel du parlement*; Paris, 1771-1772; — *l'Enfant grammairien*; Blois, 1775, in-12 : cet ouvrage contient des principes de grammaire générale, une grammaire latine et une méthode franco-latine; il a été réimprimé sous le titre de *Grammaire latine, contenant le rudiment et la syntaxe et une méthode française-latine, précédés d'une Introduction aux langues, mise à la portée des enfants*; Paris, 1777, in-12; — *le Livre des seigneurs, ou le papier terrier perpétuel*; Paris, 1776, in-4°; — *l'Art des langues, ou essai sur la véritable manière d'apprendre les langues, et spécialement la langue latine*; Paris, 1777, in-12; — *l'Auteur de la Nature*; Paris, 1782, 1785 et 1794, 3 vol. in-12 : cet ouvrage contient les principales connaissances de l'histoire naturelle; des vues sur la nature de l'âme; un détail d'anatomie suffisant pour faire connaître l'admirable mécanisme du corps humain; quelques notions sur la destruction des éléments, sur la formation d'une nouvelle terre et de nouveaux cieux après la catastrophe générale de l'univers; — *de la Grâce de Dieu et de la Prédestination*, sous le pseudonyme de Fontenay; Paris, 1787, in-12; — *Mémoire sur la réformation des Finances*; Paris, 1787, in-8°; — *Abrégé de l'Ancien et du Nouveau Testament*, sous le pseudonyme de *Fontenay*; Paris, 1788, 2 vol. in-12; — *Jésus-Christ, notre Amour*, même pseudonyme; Paris, 1788, in-12; — *Traité de la Prière*; ibid.; — *Manuel des Saintes-Écritures*; ibid., 1789, 3 vol., in-12; — *de l'Élection des évêques et nomination des curés d'après les monuments de l'histoire ecclésiastique*; Paris, 1791, in-8°; — *le Mépris des choses humaines*; ibid., in-12; — *Imitation de Jésus-Christ*, mise par ordre de matières; Paris, 1792, in-12.

Barbier, *Examen critique des dictionnaires hist.* — Quérard, *la France littéraire*.

* **CLÉMENT-DESORMES** (1), professeur de chimie industrielle au Conservatoire des arts et métiers, né à Dijon, mort en 1842. Il fit ses premières études dans sa ville natale, et vint ensuite à Paris, où il entra en qualité de clerc chez un de ses oncles, qui était notaire. Mais son goût pour les sciences s'était déjà révélé. Dans ses courses, il trouvait le temps de visiter les bibliothèques publiques. Il y puisa de premières connaissances, qui augmentèrent son ardeur pour les études scientifiques. Bientôt il put, à l'aide de ses économies, acheter des livres; il abandonna la carrière du notariat, et se livra à l'étude de la chimie. Il reçut de Montgolfier et de Guyton de Morveau des conseils utiles, et compléta son instruction chimique. Clément Desormes a publié dans les *Annales de Chimie et de Physique*, de 1801 à 1830, un assez grand nombre de mémoires sur des questions de science pure et surtout de science appliquée; mais il n'a laissé aucun grand corps d'ouvrage, et il n'est point resté de traces de son cours. On a de lui : *Essai sur l'analyse et la recomposition des deux alcalis fixes et de quelques-unes des terres réputées simples*, en collaboration avec M. Guyton, dans les anciens *Mémoires de l'Académie*, III, 1801; — *Pièces d'expériences sur l'oxide de carbone gazeux*, dans le *Journal de l'École polytechnique*, IV, 1802; — *Notice sur la cristallisation du lapis lazuli*, dans le *Journal des mines*, XVII; 1804; — *Théorie de la fabrication de l'acide sulfurique*; ibid., XVIII, 1805; *Appréciation du procédé d'éclairage par le gaz hydrogène du charbon de terre*; Paris, 1819, in-8°.

(1) C'est à tort que Quérard, dans *la France littéraire* t., II, p. 226 et 228, a divisé Clément-Desormes en deux personnes différentes, qu'il fait travailler en collaboration. C'est un seul personnage.

Ch. Dunoyer, *Journal des economistes*, 1842. — *Journal des Débats*, 8 janvier 1842. — *Monit. univ.*, 14 janvier 1842. — Louandre et Bourquelot, *la Littérature française* (supplém. à Quérard).

CLÉMENT-MERSEAU, ingénieur français. *Voy.* MÉTÉZEAU.

CLÉMENT DE RIS (*Dominique*, comte), homme d'État français, né en 1750, à Paris, mort en 1827. Il était avocat en 1789, fit partie, en 1794, en 1795, avec Garat et Ginguené, de la commission exécutive d'instruction publique, à laquelle la France dut l'École normale. Il donna sa démission en 1795; mais le gouvernement consulaire alla le chercher dans sa retraite pour l'élever à la dignité de sénateur. Ce fut au mois de septembre 1800 que lui arriva l'aventure singulière qui donna lieu à tant de conjectures et de fables. Étant dans une de ses terres, en Touraine, il fut enlevé en plein jour par un parti de chouans, enfermé dans un souterrain, et ne fut rendu à la liberté qu'après une captivité de dix-neuf jours. Après lui avoir volé son argent monnayé, son argenterie et sa propre voiture, les ravisseurs le forcèrent d'écrire à sa femme pour lui demander 50,000 francs qu'elle n'envoya pas. Le tribunal d'Indre-et-Loire prononça la peine de mort contre trois des auteurs de ce coup audacieux, et Mme Lacroix, propriétaire du château du Portail, où il avait été détenu, fut condamnée à plusieurs années de détention et à l'exposition au moment de l'exécution de ses complices. Peu de temps après, Clément de Ris fut appelé à la préture du sénat. Nommé pair de France en 1814, maintenu dans cette dignité pendant les cent-jours, il se vit, par l'ordonnance royale du 24 juillet 1815, exclu de la chambre, où il rentra en 1819.

Dictionnaire de la conversation.

***CLÉMENT DE RIS** (*Émile*), officier supérieur et pair de France, fils aîné du précédent, né à Châteaudun, en 1786, mort le 19 décembre 1839. Il entra au service dans le 16e de dragons en 1801, et passa par tous les grades pour devenir officier. Il fit la campagne d'Italie comme aide de camp de Masséna, et se distingua au passage de l'Adige. En 1806 il servit en Prusse et en Pologne, comme adjudant-major. En 1807 il fut blessé à Deppen, le 4 février, et combattit à Eylau et à Friedland. En 1808 il passa en Espagne comme aide de camp du maréchal Lefebvre, et eut son cheval tué à Sotès. En 1809 il fit les campagnes de Bavière, de Tyrol et d'Autriche. Nommé capitaine aux dragons de la garde impériale, en mars 1811, il fit en 1812 la retraite de Moscou, et obtint le grade de chef d'escadron. En 1813, après les batailles de Wurschen et de Reichembach, il fut promu officier de la Légion d'honneur. Il quitta alors l'armée pour cause de santé, et entra dans l'administration militaire. En avril 1815 il courut aux frontières, et fut blessé à la poitrine le 9 juillet devant Strasbourg. Mis en non-activité au licenciement de l'armée (octobre 1815), il succéda comme pair de France à son père, en 1827.

Biographie nouvelle des contemporains. — *Dictionnaire de la conversation.*

CLÉMENT DE RIS (*Paulin*), officier français, frère du précédent, né en 1788, tué à Friedland, en 1807. Il entra à l'École militaire de Fontainebleau en 1803, en sortit comme officier au 1er de carabiniers, se distingua à Iéna, à Willimberg, et fut tué à Friedland.

Biog. nouvelle des contemporains. — *Mon. univ.* — *Vict. et conq. des Franç.*

CLÉMENT DE LA RONCIÈRE. *Voy.* LA RONCIÈRE.

***CLEMENTE** (*Cynthio*), médecin italien, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il étudia la médecine, pratiqua à Rome, et devint médecin du pape Paul V. Il fut aussi prêtre et chanoine de Saint-Jean de Latran. On a de lui : *Epistola apologetica ad Joannem Amodeum, quæ innominati auctoris opinionem refellit, et clarissime demonstrat verum ligni sancti essentiam;* dans un recueil intitulé : *Disputationes medicæ de natura atque facultatibus ligni sancti;* Rome, 1602.

Carrère, *Bibliothèque de la médecine.*

CLEMENTI (*Prospero*), sculpteur italien, né à Reggio, dans la première moitié du seizième siècle, mort en 1584. On a dit qu'il avait été élève de Michel-Ange, mais le genre de son talent indique bien plutôt qu'il eut pour maître Giovanni-Andrea Clementi, son oncle, sculpteur d'un grand talent, que cependant il surpassa de beaucoup. Prospero a sculpté pour la cathédrale de Reggio le *Tombeau de l'évêque Rangoni*, orné de la statue du prélat, de grandeur naturelle, et de deux jolis enfants; le beau tabernacle du maître-autel, représentant *le Triomphe du Sauveur*, et deux excellentes figures d'*Adam et Ève*. Dans la cathédrale de Parme, le *Mausolée du jurisconsulte Bartolommeo Prati*, avec deux femmes assises plongées dans la douleur, est un ouvrage touchant et plein de vérité. On retrouve les mêmes qualités et à peu près la même disposition dans le *Tombeau de l'évêque Giorgio Andreasi*, savant et diplomate, à Saint-André de Mantoue. Enfin, on cite encore parmi les bons ouvrages de Clementi deux statues en marbre placées dans la cathédrale de Carpi.

Cet artiste distingué mériterait d'être plus connu; il a été surnommé par Algarotti *le Corrége de la sculpture;* c'est un éloge suffisant pour donner la mesure de son mérite, et c'est aller trop loin que de dire, comme l'auteur de sa notice dans la *Biographie universelle*, *qu'il fut le plus grand sculpteur qu'ait produit l'Italie avant Canova.* E. B—N.

Orlandi, *Abbecedario.* — Malvasia, *Pitture, sculture e architetture di Bologna.* — Vasari, *Vite.* — Tiraboschi, *Bibliotheca modenese.* — Weiss, *Biographie universelle;* suppl.

CLEMENTI (*Muzio*), compositeur italien, né à Rome, en 1752, mort à Evesham, le 16 avril 1832. Son père le mit très-jeune sous la direction de Buroni, son parent et maître de chapelle. A six ans Clementi commençait à solfier; à sept, l'organiste Cordicelli lui enseigna le clavecin et les principes de l'accompagnement; à neuf ans il obtint dans un concours une place d'organiste. Alors il passa sous la direction de Santarelli, et deux ans après il entra dans l'école de Carpini, le meilleur contrapuntiste romain. Peu après, un Anglais, qui voyageait en Italie, fut si émerveillé de son talent sur le clavecin, qu'il pressa son père de le lui confier pour l'emmener en Angleterre. La proposition fut acceptée : Clementi, arrivé avec son protecteur dans le Dorsetshire, fit une étude approfondie des ouvrages de Hændel, de Séb. Bach et de Scarlatti. A dix-huit ans il publia son œuvre II, qui devint le type des sonates de piano. Il composa à Paris ses œuvres V et VI, et donna une nouvelle édition de son œuvre I, auquel il ajouta une fugue. En 1781 il partit pour Vienne, où il se lia avec Haydn, Mozart, etc. L'empereur Joseph II prit souvent plaisir à écouter Mozart et Clementi, qui se succédaient au piano. En 1780 J.-B. Cramer, alors âgé de quinze ans, devint l'élève de Clementi, après avoir reçu des leçons de Schrœter et de F. Abel. En 1784 Clementi revint en France, et retourna à Londres en 1785. Depuis lors jusqu'en 1802 il resta en Angleterre, et se livra à l'enseignement. Vers 1800 il forma une association pour la fabrication des pianos et le commerce de la musique. Sa maison devint une des premières de Londres en ce genre. Parmi les élèves de Clementi, on distingue surtout J. Field : c'est avec lui qu'en 1802 Clementi vint à Paris pour la troisième fois. Field y joua les fugues de Bach d'une manière supérieure; tous deux partirent pour Vienne en 1803. Clementi voulait confier Field aux soins d'Al-

brechtsberger, pendant qu'il irait en Russie; mais Field le supplia de lui permettre de l'accompagner, et ils partirent ensemble pour Pétersbourg. Ce fut là que Kalkbrenner se lia avec Clementi et en reçut des conseils. Après une absence de huit ans et divers autres voyages, Clementi revint en Angleterre (1810). La Société philharmonique de Londres ayant été instituée, Clementi y fit entendre deux symphonies qu'il dirigea lui-même. Il en a donné de nouvelles en 1824, à l'âge de soixante-douze-ans.

Les œuvres de Clementi consistent en 606 sonates divisées en 34 œuvres, et en plusieurs symphonies et ouvertures à grand orchestre. On lui doit la belle collection publiée sous le titre de *Gradus ad Parnassum*; Londres, 3 vol. in-folio. Les sonates de Clementi sont éminemment classiques; son chant est pur, mais il manque souvent d'animation. C'est lui qui a fixé le premier les principes du doigter et du mécanisme d'exécution sur le piano. [FAYOLLE, dans l'*Enc. des g. du m.*]

Fétis, *Biographie universelle des musiciens*. — Tipaldo. *Biographia degli Italiani illustri*.

CLÉMENTINI (*Cesare*), historien italien, né à Rimini, mort dans la même ville, le 9 mai 1624. Il était chevalier de Saint-Étienne, et remplit plusieurs charges publiques. On a de lui : *Raconto istorico della fondazione di Rimino, dell' origine e vite de Malatesti*; Rimini, 1617-1627, 2 vol. in-4°.

Lenglet-Dufresnoy, *Méthode pour étudier l'histoire*, II, 449.

* **CLEMENTINUS** (*Clément*), médecin italien, né à Amelia (duché de Spolette), vivait en 1535. Il enseigna la philosophie et les mathématiques à Padoue, puis vint à Rome, où, en 1513, il fut nommé médecin de Léon X. Les ouvrages de Clementinus ont joui d'une grande réputation, quoiqu'il y montre trop d'attachement pour l'astrologie. On cite de lui : *Clementia medicinæ, sive de præceptis medicinæ et de arte medica*; Rome, 1512, in-fol.; — *Lucubrationes, in quibus nihil est quod non sit ex artis usu, quodque non sit tam probata fide traditum quam sapienti judicio scriptum, sive theoricem, sive praxim, quam vocant, spectemus*; Bâle, 1635, in-fol.

Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine*. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel*.

CLEMENTONE. *Voy.* BOCCIARDO.

* **CLEMM** (*D. Henri Guillaume*), savant allemand, né à Hohen-Asperg, le 31 décembre 1725, mort le 28 juillet 1775. Il étudia à Tubingue, et parcourut ensuite l'Allemagne; en 1745 il devint professeur et prédicateur au couvent de Behenhausen; en 1761 il fut chargé d'enseigner les mathématiques à Stuttgard et nommé bibliothécaire consistorial. En 1767 il fut rappelé à Tubingen, où il devint docteur. Il laissa la réputation d'un philosophe, d'un mathématicien et d'un théologien distingué. Ses principaux ouvrages sont : *Dissertatio de limitibus creaturarum*; Tubingue, 1745; — *Examen temporum mediorum, secundum principia astronomica et chronologica, sive chronologia mathematica*; Berlin, 1752, in-8°; — *Lettres sur quelques paradoxes du calcul analytique*; Tubingue, 1753, in-8°; — *Versuch einer kritischen Geschichte der hebräischen Sprache*; (Essai d'une histoire critique de la langue hébraïque); Heilbrunn et Tubingue, 1753, in-8°; — *Amœnitates academicæ, sive sylloge thematum theologico-philosophico-historicorum, III fasciculi*; Stuttgard, 1758, in-8°; — *Principia cogitandi*; Francfort, 1758, in-8°; — *Erste Gründe aller mathematischen Wissenschaften* (Principes fondamentaux des sciences mathématiques); Stuttgard, 1759 et 1769, in-8°; — *Moralische Betrachtungen* (Observations morales); Stuttgard, 1761, in-8°; — *Schriftmæssige Betrachtung über den Tod des Menschen und seinem Zustand nach dem Tode* (Observations dogmatiques sur la mort de l'homme et son état après la mort); ibid., 1761, in-8°; — *Mathematisches Lehrbuch*, etc. (Manuel de mathématiques, etc.); ibid., 1764, 1768, in-8°; — *Von den Kräften der menschlichen seele* (Des forces de l'âme humaine); Stuttgard, 1767, in-8°.

Strodtmann, *Neues Gel. Europa*. — Moser, *Wurtemb. Gelehrten-Lexicon*.

CLÉNARD (*Nicolas*). *Voy.* CLEYNAERTS.

CLÉOBULE (Κλεόβουλος), un des sept sages de la Grèce, fils d'Évagoras, né à Lindes, dans l'île de Rhodes, vivait vers 560 avant J.-C. D'après Clément d'Alexandrie, il fut le roi et d'après Plutarque le tyran de sa ville natale; on voit cependant, par une lettre de lui à Solon, conservée par Diogène Laerce, et peut-être apocryphe, que Lindes avait un gouvernement démocratique. On peut concilier ces diverses assertions en supposant que l'autorité souveraine avait été déléguée à Cléobule par le peuple. Ce philosophe emprunta une grande partie de sa doctrine aux Égyptiens. Il composa des poëmes lyriques et des énigmes (γρίφοι) en vers. C'est à lui, selon Diogène Laerce, qu'appartiennent l'épitaphe de Midas, attribuée à Homère, et l'énigme sur l'année, attribuée à Cléobuline, fille de Cléobule.

Diogène Laerce. — Suidas, *au mot* Κλεόβουλος. — Clément d'Alexandrie, *Stromata*, I, 14. — Fabricius, *Bibliotheca græca*, II.

CLÉOBULINE (Κλεοβουλίνη), fille de Cléobule de Lindes, vivait dans le sixième siècle avant J.-C. Selon Plutarque elle était née à Corinthe, et s'appelait Eumetis. Aussi remarquable par ses qualités morales que par son talent poétique, elle composa des énigmes (γρίφοι), qui jouirent chez les anciens d'une grande célébrité. Athénée cite une comédie de Cratinus intitulée Κλεοβουλῖναι, dans laquelle il était probablement question de la fille de Cléobule.

Plutarque, *de Pyth. orac.*, 14; *Conviv.*, VII; *Sap.*, 3. — Diogène Laerce, I. — Clément d'Alexandrie, *Stromata*, IV. — Suidas, au mot Κλεοβουλίνη. — Aristote, *Rhe-*

tor., III. — Athénée; IV. — Meineke, *Hist. crit. com. græc.*

***CLÉOCHARÈS** (Κλεοχάρης), orateur grec, né à Myrleia, dans la Bithynie, vivait vers 300 avant J.-C. Il était contemporain de Démocharès et d'Arcésilas, et Rutilius Lupus nous a conservé une liste de ses discours. Il écrivit aussi sur la rhétorique un traité, dans lequel il comparait Isocrate et Demosthène, appelant le premier un athlète, le second un soldat. Il ne reste plus rien des ouvrages de Cléocharès.

Strabon, XII. — Diogène Laerce, IV. — Rutilius Lupus, *de Figuris sentent.* — Ruhnken, *Hist. crit. orat. græc.* — Westermann, *Gesch. der Beredtsamkeit in Griech.*

***CLÉOCRITE** (Κλεόκριτος), Athénien, hérault des mystères (μυστῶν κῆρυξ), vivait en 404 avant J.-C. Banni d'Athènes par les trente tyrans, il se mêla aux exilés qui, sous la conduite de Thrasybule, renversèrent le gouvernement oligarchique de Critias et de ses collègues. Après la bataille de Munychie, les deux partis firent une trêve pour ensevelir les morts, et les conversations s'engagèrent entre les soldats des deux camps. Cléocrite, qui avait une voix éclatante (μάλ' εὐφώνος ὢν), adressa aux Athéniens, soldats des tyrans, un discours dont Xénophon nous a transmis les pensées, sinon les expressions. Cléocrite était fort ridicule de sa personne, si l'on en croit les plaisanteries d'Aristophane; mais on sait que le grand poëte s'inquiétait peu de la vérité et des convenances, lorsqu'il s'agissait de tourner en ridicule un membre du parti démocratique.

Xénophon, *Hellen.*, II, 4. — Aristophane, *Ranæ*, 1433; *Aves*, 876.

***CLÉODÈME MALCHUS** (Κλεόδημος Μάλχος), historien d'une date incertaine. Il écrivit une Histoire des Juifs, citée par Alexandre Polyhistor. On prétend que Malchus avait en syriaque la même signification que Cléodème en grec.

Joseph, *Antiquit. jud.*, I, 15.

***CLÉODÈME** (Κλεόδημος), médecin grec, vivait dans le premier siècle après J.-C. Plutarque, qui l'a placé dans son *Banquet des sept sages*, prétend que Cléodème employait plus souvent les ventouses qu'aucun médecin de son temps, et qu'il mit ce remède à la mode.

Plutarque, *Septem sapientum convivium.*

CLÉODÈME, ingénieur grec, vivait vers 260 de l'ère chrétienne. Il fut chargé avec l'architecte Athénée de fortifier les villes de l'empire menacées par les Goths. Selon Gibbon, ce personnage est le même que Cléodème d'Athènes qui, en 267, chassa les Goths de cette ville.

Zonaras, *Annales*. — Gibbon, *the Decline and fall of the Roman Empire.*

CLEODÆUS (Κλεόδαιος), fils de l'Héraclide Hyllus, essaya aussi vainement que son père de s'emparer du Péloponnèse. On peut placer vers le treizième siècle avant J.-C. l'existence de ce personnage, peut-être fabuleux.

Apollodore, II. — Pausanias, III.

CLÉŒTAS (Κλεοίτας), sculpteur et architecte grec, vivait vers 450 avant J.-C. Il eut un fils nommé Aristoclès. Visconti (dans la *Biographie universelle*), confondant cet Aristoclès avec un artiste sicyonien du même nom, Aristoclès frère de Canachus, a présumé que Cléœtas était né à Sicyone, et, par suite de la même confusion, Thiersch a cru que cet artiste vivait vers la 61ᵉ olympiade (552 avant J.-C.); ce sont là des erreurs manifestes, comme on peut le voir en comparant deux passages de Pausanias (VI, 3, § 4; VI, 9, § 1), et il est très-probable que Cléœtas était Athénien. Une inscription grecque de la 86ᵉ olympiade (452 avant J.-C.) nous apprend qu'il était disciple de Phidias, qu'il suivit son maître à Olympie, et qu'il y dirigea la construction de la fameuse barrière (ἄφεσις) située au bout du stade. On cite encore parmi les ouvrages de Cléœtas une statue de guerrier placée dans l'Acropolis d'Athènes.

Visconti, *Œuvres diverses*, vol. III. — *Museo Pio-Clementino.* — Thiersch, *Epochen D. Bild. kunst.* — Müller, *de Phidia*, I, 13. — Böckh, *Corp. inscript. græc.*, vol. Iᵉʳ, p. 39, 237, 884. — Schultz, dans *Jahn's Jahrbücher für Philologie*; 1829, p. 73. — Brunn, *Artific. liber. Græciæ tempora.*

CLÉOMBROTE I (Κλεόμβροτος), fils de Pausanias, et vingt-troisième roi spartiate de la famille des Agides, régna de 380 avant J.-C. à 371. Il succéda à son frère Agésipolis. Envoyé dans le printemps de 378 contre les Thébains, qui venaient de chasser la garnison lacédémonienne, il ne fit rien d'important, et resta à Sparte après avoir laissé Sphodrias à Thespies, en qualité d'harmoste. Cette conduite fut vivement désapprouvée par les Spartiates, qui confièrent à Agésilas II le commandement des forces envoyées contre les Thébains. En 376 il fallut, à cause de la mauvaise santé d'Agésilas, rendre le commandement à Cléombrote, qui fut plus malheureux encore que la première fois. Après cinq ans d'une lutte peu décisive, il rencontra l'armée thébaine dans la plaine de Leuctres. La bataille s'engagea bientôt, et Cléombrote fut tué; sa mort fut le signal de la défaite des Spartiates. Il eut pour successeur son fils Agésipolis.

Xénophon, *Hellenica*, V, 1, VI. — Plutarque, *Pelopidas*, 13, 20-23; *Agesilas*, 28. — Diodore, XV. — Pausanias, I, III, IX.

CLÉOMBROTE II, trentième roi spartiate de la famille des Agides, régna de 243 avant J.-C. à 240. Il fut élu roi après la déchéance de son beau-père Léonidas. Déposé à son tour à la rentrée de celui-ci, il fut exilé à Tégée. Il ne dut la vie qu'à l'intercession de sa femme Chilonis, qui donna un exemple d'affection conjugale souvent cité par les anciens. Cléombrote laissa deux fils, Agésipolis et Cléomène.

Plutarque, *Agis*, 11, 16-18. — Pausanias, III, 6. — Polybe, IV, 35.

CLÉOMBROTE, un des fils d'[illegible], roi de Sparte, vivait vers 480 avant J.-C. [illegible] la mort de son frère Léonidas, il devint tuteur de Plistarque, fils de ce prince, et fut mis à la tête des troupes qui au moment de la bataille de Sa[illegible]

lamine étaient occupées à fortifier l'isthme de Corinthe. Malgré la victoire des Grecs, ce travail de fortification fut repris le printemps suivant, et ne fut abandonné que vers le commencement de la campagne de Platée. Au rapport d'Hérodote, Cléombrote mourut peu de temps après avoir, à la suite d'une éclipse de soleil, ramené ses troupes de l'Isthme à Sparte. On peut fixer la date de sa mort à 479 avant J.-C. Il laissa deux fils, Nicomède et Pausanias, qui lui succéda en qualité de régent.

Hérodote, V, 41; VIII, 71; IX, 10. — Clinton, *Fasti hellenici*. — Thirlwall, *Hist. of Greece*.

CLÉOMBROTE, philosophe académique d'Ambracie, d'une époque incertaine. Il se précipita dans la mer, après une lecture du *Phédon* de Platon, non pour échapper à un malheur présent, mais pour arriver plus tôt à la vie meilleur qu'annonçait le dialogue du grand philosophe athénien. Dans ce dialogue même du Phédon, il est parlé d'un certain Cléombrote, disciple de Socrate, et qui se trouvait à Égine au moment de la mort de son maître. C'est peut-être le même personnage que Cléombrote d'Ambracie.

Callimache, *Epigram.* — Lucien, *Philop.* — Cicéron, *pro Scauro; Tuscul.*, I, 34. — Augustin, *de Civ. Dei*, I, 22. — Fabricius, *Bibliot. græc.*, III.

CLÉOMÈDE (Κλεομήδης), athlète grec, né dans l'île d'Astypalée, vivait vers 490 avant J.-C. Voici d'après Pausanias et Plutarque l'histoire ou plutôt la légende de Cléomède. Aux jeux olympiques, dans la lutte du pugilat, il tua Iccus, son adversaire, fut jugé coupable de ne s'être pas battu selon les règles, et fut privé du prix. Cette sentence égara la raison du malheureux athlète. De retour dans sa patrie, il renversa une colonne qui soutenait le faîte d'une école publique, et causa la mort de soixante enfants environ. Poursuivi par les Astypaléens, qui voulaient le lapider, il se réfugia dans le temple de Minerve, et s'enferma dans un coffre que ceux qui le poursuivaient s'efforcèrent vainement d'ouvrir; ils prirent alors le parti de le briser, mais on ne retrouva pas l'athlète. Les Astypaléens envoyèrent consulter l'oracle de Delphes, qui leur répondit : « Cléomède d'Astypalée est le dernier des héros; honorez-le par des sacrifices comme un immortel. »

Pausanias, VI, 9. — Plutarque, *Romulus*, 28.

CLÉOMÈDE (Κλεομήδης), astronome grec, vivait probablement au second siècle de J.-C. (1). Cette époque cependant est loin d'être certaine; car les uns (2) le font vivre vers l'an 427 de J.-C., les autres bien antérieurement (3).

Letronne conclut d'un passage de Cléomède que cet astronome est moins ancien que Ptolémée. En établissant que la terre n'est qu'un point mathématique par rapport à la sphère des étoiles, Cléomède ajoute : « Il y a deux étoiles semblables par la grandeur et la couleur, et diamétralement opposées l'une à l'autre : elles occupent le 15e degré, l'une (Antarès) du Scorpion, l'autre (Aldébaran) du Taureau. »

Voici au sujet de ce passage le raisonnement de Letronne : « De ces deux étoiles, l'une est *Antarès*, que le catalogue de Ptolémée place à 12°,20′ du Scorpion; l'autre est *Aldébaran*, ou *la Brillante* des Hyades (λαμπρὸς τῶν Ὑάδων), placée dans le même catalogue à 12°,50′ du Taureau. Cléomède fixe la position de toutes les deux au 15e du signe auquel elles appartiennent; comme il ne donne point la fraction de degré, prenons le milieu entre 14 et 15 degrés, c'est-à-dire 14°,30′; il en résulte une différence en longitude de 2°,10 pour Antarès, de 1°,40′ pour Aldébaran. Un fait de ce genre peut avoir été connu de deux manières, ou par une observation directe, ou par un calcul déduit du catalogue de Ptolémée. Dans le premier cas, il suffirait de remonter jusqu'à l'époque où Aldébaran était à 14°,30′ du Taureau. En 1786, cet astre était à 6°,47′ des Gémeaux, c'est-à-dire à 22°,17′ du point où le place Cléomède. En partant de la précession annuelle de 50″,1, on voit que l'étoile a dû employer environ seize cents ans à rétrograder de cette quantité. Ce résultat n'est qu'approximatif, parce que je ne tiens pas compte du mouvement propre d'Aldébaran; mais un calcul plus précis serait inutile. Il s'ensuit qu'Aldébaran avait la longitude que lui donne Cléomède en l'an 186 de J.-C. Dans le second cas, l'époque de Cléomède serait plus récente d'un siècle environ. On sait que les astronomes anciens, marchant avec une entière confiance sur les pas d'Hipparque, ne paraissent avoir fait pendant bien longtemps, pour déterminer la position des fixes en longitude, que diviser par 100 le nombre quelconque d'années qu'ils savaient s'être écoulées entre le temps d'Hipparque et le leur, et ajouter la quantité de degrés résultant de cette opération. M. Delambre est même convaincu que Ptolémée n'a point fait autre chose, et qu'il s'est contenté d'ajouter uniformément 2°,40′ aux longitudes d'Hipparque. Dans cette hypothèse, il faudrait multiplier par 100 la différence de 1°,40′ entre les deux positions d'Aldébaran; il en résulterait cent soixante-six ans pour celle des époques, c'est-à-dire que l'observation se rapporterait à l'an 300 ou 306 de notre ère. Si l'on songe que Cléomède est un ignorant compilateur, incapable d'avoir fait par lui-même la moindre observation, et qui

(1) C'est l'opinion de Sax, *Onomast.*, t. I, p. 294, et de Sainte-Croix, *Mém. de l'Acad. des inscriptions*, t. XLIV, p. 462.

(2) Peucer, in *Elementis astron.*; Vossius, *de Scient. mathemat.*, III, 34.

(3) Balfour (*Comment. in Cleom.*), pour défendre cette opinion, s'appuie principalement sur ce que Cléomède ne cite pas une seule fois Ptolémée, tandis qu'il cite souvent Ératosthène, Hipparque, et surtout Posidonius, contemporain de Cicéron; enfin, parce qu'il ne mentionne aucune des doctrines sur les mouvements des planètes, des épicycles, etc., qui ont répandu partout le nom de Ptolémée.

Bailly (*Hist. de l'astronom. moderne*, éclairc. II, § 21), Delambre (*Hist. de l'astron. anc.*, t. I, p. 218), La Place (*Précis de l'astron.*, p. 42), placent Cléomède sous le règne d'Auguste.

d'ailleurs, d'après son propre aveu, a pris chez les autres tout ce qu'il dit dans son livre, on sera convaincu que ce fait astronomique ne saurait lui appartenir, qu'il l'a tiré de quelque astronome, et conséquemment qu'il a vécu postérieurement à l'an 186, et peut-être à l'an 300 de notre ère. On ne saurait donc le faire remonter plus haut que le commencement ou le milieu du troisième siècle, et il serait difficile de le descendre plus bas que le milieu du quatrième. (1) »

Voilà bien des hypothèses pour justifier une date. Pour faire voir que Cléomède n'est pas un aussi ignorant compilateur que le suppose Letronne, je vais donner ici les points les plus saillants qui m'ont frappé à la lecture de l'ouvrage de Cléomède intitulé : Κυκλικὴ θεωρία μετεώρων (*Doctrina circularis de sublimibus*) (2).

Le monde se compose du ciel, de la terre et des créations (φύσεις) qui s'y trouvent; il contient tous les corps, et il n'y a rien en dehors du monde. Il n'est pas infini, mais fini (3). Si toute la matière était réduite en vapeur par le feu, elle occuperait un espace dix mille fois plus grand; si ensuite cette vapeur venait à être condensée, elle formerait un volume beaucoup moindre, en produisant un vide, qu'un autre corps viendrait aussitôt occuper (4). Il ne peut donc pas y avoir de vide dans le monde; dans le vide nos sens mêmes ne fonctionneraient plus (ἐνεποδίζοντο ἂν ὑπ' αὐτῶν αἱ αἰσθήσεις).

L'auteur divise, avec la plupart des physiciens de l'antiquité, la sphère céleste en cinq zones, correspondant à celles de la sphère terrestre : 1° la zone arctique, 2° la zone intermédiaire entre le tropique d'été et l'arctique, 3° la zone intermédiaire entre les deux tropiques (d'été et d'hiver), et divisée en deux parties égales par la ligne équinoxiale; 4° la zone intermédiaire entre le tropique d'hiver et la zone antarctique; 5° la zone antarctique. Les deux zones extrêmes sont inhabitables à cause du froid, et la zone moyenne est inhabitée à cause de la chaleur. Quant aux deux zones tempérées, les seules habitées, elles se divisent chacune en deux parties, dont l'une comprend les périèques (περίοικοι), et l'autre les antipodes (5). La sphéricité de la terre est appuyée sur d'excellentes preuves, qu'on allègue encore, en partie, aujourd'hui (6).

(1) *Journal des savants*, déc. 1821, p. 708.

(2) J'ai suivi, dans cette analyse, l'édition de Bake.

(3) Dans le langage de la science moderne, on appelle *Monde* le Soleil avec tout son cortège de planètes. C'est dans ce sens seulement que le Monde pourrait être dit *fini*.

(4) Πληρωθήσεται ὑπὸ τοῦ ἐπιλαμβάνοντος καὶ γενήσεται τόπος αὐτοῦ, ὅπερ ἐστὶ κενὸν ὑπὸ σώματος κατεχόμενον, καὶ πεπληρωμένον; lib. I, cap. 1. Ces indications prouvent que du temps de Cléomède on avait déjà quelques données sur la force élastique de la vapeur.

(5) Ces divisions ont fait longtemps autorité, et on y avait puisé les principales objections que l'on opposa à Christophe Colomb (*voy.* ce nom).

(6) Lib. I, cap. 2.

Les planètes, dit-il, se distinguent des astres proprement dits en ce que, outre le mouvement général du ciel, elles ont un mouvement propre, à peu près comme le passager qui va de la poupe à la proue pendant que le navire marche. Les astres non errants ou fixes (ἀπλανῆ), peuvent être comparés aux passagers qui se tiendraient immobiles sur ce même navire (1). Les astres non errants, ajoute l'auteur, sont innombrables; quant aux planètes, il n'en est parvenu que sept à notre connaissance, et il est incertain s'il y en a un plus grand nombre (2). Le plus élevé (c'est-à-dire le plus éloigné du Soleil) s'appelle l'*Apparent* (Φαίνων); c'est l'astre de Saturne, qui met trente ans à faire sa révolution (3). Au-dessous de lui vient le *Brillant* (Φαέθων), l'astre de Jupiter, qui met douze ans. Au-dessous de lui l'*Igné* (Πυροείς), l'astre de Mars, moins régulier dans son mouvement, et qui paraît faire sa révolution en deux ans cinq mois. Puis vient le Soleil, qui, occupant le milieu (μέσος ὑπάρχων τῶν ἄλλων), met un an à faire sa révolution (à travers le zodiaque), à produire les saisons et le jour en tournant avec le monde (σύν τῷ κόσμῳ). Au-dessous du Soleil vient l'astre de Vénus, qui se nomme *Hesperus* quand il suit le coucher du soleil, et *Lucifer* quand il précède le lever. Au-dessous de Vénus est l'astre de Mercure, appelé le *Scintillant* (Στίλβων). Enfin, vient la Lune, qui est de tous les astres le plus rapproché de la Terre (4). Elle occupe, dit-on, les confins de l'air et de l'éther; c'est pourquoi elle paraît comme un corps [illegible]que, et son hémisphère éclairé emprunte sa lumière au Soleil. Elle fait sa révolution en vingt-sept jours et demi. Tous ces astres errants ne parcourent pas indifféremment toutes les parties du ciel; ils se tiennent tous dans le zodiaque, c'est là qu'ils décrivent leurs orbites. »

Cet exposé textuel, qui résume très-nettement les notions des anciens sur le mouvement des astres prouve, contrairement à ce qu'on a dit, que Cléomède ne méritait pas précisément le reproche de compilateur inintelligent.

Les autres chapitres (4, 5, 6 du livre Ier), qui traitent du zodiaque, de l'écliptique, de l'inégalité des jours et des nuits, sont écrits avec la même clarté, à l'exception de quelques passages, mutilés probablement par des copistes ignorants. L'auteur s'attache ensuite à démontrer que la Terre, quelque grande qu'elle nous paraisse, n'est qu'un point comparativement à [illegible]

(1) Cléomède ne paraît pas avoir connu ce mouvement particulier qui détermine la précession des équinoxes.

(2) Τά δὲ πλανώμενα ἄδηλον μὲν εἰ καὶ [illegible] ἐστίν, ἑπτὰ δὲ ὑπὸ τὴν ἡμετέραν γνῶσιν [illegible]; lib. I, 3. Ces paroles sont remarquables, parce que, contrairement à l'habitude des savants, elles laissent [illegible] latitude aux recherches ultérieures, qui, comme on [illegible], ont considérablement augmenté le nombre des planètes.

(3) C'est-à-dire le temps qu'il lui faut pour parcourir tous les signes du zodiaque, et revenir à son point de départ.

(4) On voit que le Soleil et la Lune étaient compris dans le nombre des sept planètes.

grandeur du monde. « Si, ajoute-t-il, nous étions placés dans le Soleil, la Terre ne nous serait peut-être pas visible, à cause de sa petitesse, ou elle nous paraîtrait comme une très-petite étoile (ὡς ἀστέρος τοῦ βραχυτάτου τὸ μέγεθος ἔχουσα). » Puis (lib. II, cap. 1) il soutient, contre l'opinion des Épicuriens, que le Soleil est beaucoup plus grand qu'il ne nous paraît à la simple vue. Il est étonnant qu'avec de pareilles idées, déjà émises par Hipparque (qui considérait le Soleil comme quinze cents fois plus grand que la Terre), on ait laissé le système de Ptolémée s'établir, et qu'on n'ait pas songé plus tôt à faire tourner la Terre autour du Soleil.

Mais le passage le plus remarquable est relatif à la réfraction de la lumière. Cléomède parle le premier de ce phénomène, si important en astronomie; et comme Ptolémée ne le connaissait pas, Cléomède ne pouvait pas être antérieur à Ptolémée (1). Voici comment il s'exprime au sujet de la réfraction : « Le disque du Soleil paraît plus grand à son lever et à son coucher qu'à midi, parce que dans les premiers cas nous le voyons à travers un air plus dense et plus humide. Le rayon qui à midi nous arrive à l'œil ne se brise pas, tandis que le rayon du soleil à l'horizon se brise en traversant l'air. C'est ainsi que des objets vus sous l'eau nous paraissent tout différents de ce qu'ils sont réellement. Il y a des grandeurs ou des distances apparentes fournies par des cônes de rayons réfractés, et qu'il faut distinguer des grandeurs ou distances vraies. La vue humaine a donc des bornes qu'il faut prendre en considération. »

En parlant des étoiles fixes, l'auteur dit que probablement elles sont aussi grandes et quelques-unes même plus grandes que le Soleil, et que si le Soleil était plus éloigné de nous, il aurait l'aspect d'une étoile fixe. « Quant à la Lune, elle est aussi, ajoute-t-il, plus grande qu'elle ne paraît : elle opère dans l'air de grands changements, et tient sous sa dépendance beaucoup de choses qui se trouvent à la surface de la terre; c'est elle notamment qui est la cause du flux et reflux de la mer (2). » La Lune tourne autour de son axe en même temps qu'elle accomplit sa révolution autour de la terre. Elle ne nous montre qu'une de ses faces éclairée, et toujours la même. Sa lumière ne vient pas tout entière du Soleil : c'est un mélange de rayons solaires et de lumière propre. Enfin, les éclipses de Lune et de Soleil sont expliquées d'une manière aussi simple que vraie. Il est à regretter que Cléomède n'ait rien dit des *astres chevelus* ou comètes, sur lesquels les anciens paraissent avoir eu des idées fort inexactes (1).

D'après cette analyse, qui touche aux grandes découvertes de l'astronomie, on n'admettra guère le jugement de Delambre, auquel a souscrit Letronne, savoir que « l'ouvrage de Cléomède est un traité élémentaire composé par un ignorant pour le commun des lecteurs (2). »

Parmi les autorités que cite Cléomède, se trouve en première ligne Posidonius, contemporain de Cicéron, et dont il a extrait, comme il l'avoue lui-même, beaucoup de passages (3). Partisan de l'école de Zénon, il cite aussi Hipparque et Ératosthène, pour les opposer à la secte d'Épicure, qu'il combat vigoureusement.

La Κυκλικὴ θεωρία μετεώρων parut d'abord en latin, Venise, 1498, in-fol. (rare), dans un recueil d'ouvrages astronomiques, traduits par G. Valle. On mentionne des éditions grecques de Bâle, 1533, in-8°, de Paris, 1539, in-4° (par Conrad Neoba), de Bâle, 1547, et d'Anvers, 1553 et 1554. L'édition de Robert Balfour, Bordeaux, 1605, in-4°, fut la meilleure jusqu'à l'apparition de celle de J. Bake, dont le texte grec est accompagné d'une nouvelle traduction latine, avec des notes et des commentaires de Balfour; Leyde, 1820, in-8°. Le texte grec a été soigneusement revu par l'éditeur, à qui M. Boissonade avait fait passer quelques bonnes variantes, tirées du manuscrit n° 2403 (treizième siècle) de la Bibliothèque impériale de Paris.

On a attribué à Cléomède, entre autres, un traité *Sur la sphère*. Les mss. grecs nos 2180 et 2419 de la Bibliothèque impériale donnent en effet sous le nom de Cléomède un traité *de Sphæra* (Κλειωμείδους Μήτησις ἐν τοῖς σφαιρικοῖς τῶν οὐράνων); mais je me suis assuré que c'est tout simplement le second livre de sa *Théorie circulaire* (commençant par ces mots : Ἐπίκουρος καὶ οἱ πολλοὶ τῶν ἀπὸ τῆς αἱρέσεως, etc.), auquel on a donné ce titre spécial, qui a causé toute la méprise. F. H.

Delambre, *Histoire de l'astronomie ancienne*, t. I, c. 12. — Riccioli, *Almagest. nov.*, vol. I, p. XXXII et 367. — Weidler, *Hist. astronom.*, p. 182. — Fabricius,

(1) Letronne fait, il est vrai, remarquer qu'il est question de la réfraction dans l'*Optique*, ouvrage attribué à Ptolémée. Mais cet ouvrage, dont la publication serait un service à rendre à l'histoire des sciences, paraît être d'un auteur plus récent.

(2) Voici le texte même de ce passage remarquable, que j'ai cru devoir rendre aussi fidèlement que possible : Τῆς σελήνης μεγάλας ἐν τῷ ἀέρι τροπὰς ἐργαζομένης, καὶ πολλὰ τῶν ἐπὶ γῆς συμπαθοῦντα ἐχούσης, ἀλλὰ καὶ τῶν περὶ τὸν ὠκεανὸν ἀμπώτεων καὶ πλημμυρίδων αὐτῆς αἰτίας γινομένης; lib. II, cap. 3.

(1) Les astronomes modernes n'ont eux-mêmes que des idées fort incomplètes sur les comètes, qui (c'est une hypothèse que j'établis) ne sont peut-être que des *planètes à l'état naissant* : le noyau incandescent serait la masse compacte, ignée du globe, et la portion chevelue l'atmosphère de vapeurs transparentes non encore condensées. La force élastique de ces vapeurs, venant à s'ajouter aux lois ordinaires de la gravitation, ferait ainsi décrire à l'astre une ellipse plus ou moins allongée, et à mesure que ces vapeurs se condenseraient par la diminution graduelle de l'incandescence du noyau, l'astre finirait par décrire une orbite de plus en plus semblable à celle des planètes. Toutes nos planètes auraient donc été originairement des comètes. Voilà mon hypothèse, que je livre à la discussion des astronomes. (F. H.)

(2) *Hist. de l'astronomie ancienne*, t. I.

(3) Τὰ πολλὰ δὲ τῶν εἰρημένων, ἐκ τῶν τοῦ Ποσειδωνίου εἴληπται, lib. II; cap. 7. Cette phrase termine tout l'ouvrage.

Bibl. græca, t. IV, p. 81. — Vossius, *de Nat. art.*, p. 117. — Letronne, *Journal des savants*, année 1821.

CLÉOMÈNE I (Κλεομένης), fils d'Anaxandride et seizième roi spartiate de la famille des Agides, succéda à son père, vers 519 avant J.-C., et mourut vers 490. Au commencement de son règne il ne manqua ni d'habileté ni de prudence. Mæandrius, qui, après la mort de Polycrate, avait eu quelque temps la souveraineté de Samos, et qui en avait été chassé par les Perses, se rendit à Sparte, et essaya de gagner Cléomène à sa cause par de riches présents; mais il n'obtint que des refus, et reçut l'ordre de quitter le territoire lacédémonien. En 510 Cléomène alla soutenir Athènes contre les Pisistratides; mais il ne resta pas impartial entre les factions qui déchiraient la démocratie naissante : il se prononça pour le parti aristocratique, commandé par Isagoras, exigea l'expulsion de Clisthène et de sept cents familles impliquées dans le meurtre de Cylon, et substitua au conseil des cinq cents un nouveau conseil de trois cents membres, tous amis d'Isagoras. Cléomène n'avait pas des forces assez considérables pour faire prévaloir ces résolutions violentes; il fut bientôt assiégé dans la citadelle, et forcé de s'enfuir à Sparte. Il se hâta de lever des troupes, et envahit l'Attique; mais à Eleusis, sur le point d'en venir aux mains avec les Athéniens, il fut abandonné par les Corinthiens et par son collègue Démarate, et dut renoncer à ses projets de vengeance. Pendant son séjour dans la citadelle, il avait pénétré dans le sanctuaire de la déesse, malgré la loi qui en interdisait l'entrée aux Doriens. Hérodote attribue à cette profanation religieuse le mauvais succès de l'expédition lacédémonienne. En 500 Sparte fut visitée par Aristagoras, prince de Milet, qui venait demander des secours pour les Ioniens révoltés. Cléomène suivit d'abord avec complaisance, sur la carte géographique apportée par le prince de Milet, les conquêtes magnifiques que les Spartiates pouvaient faire en Asie; mais, apprenant que ces conquêtes étaient placées à plusieurs mois de distance de Sparte, il voulut rompre aussitôt la négociation. Aristagoras eut alors recours à l'argent, offrit d'abord dix talents, puis vingt, puis cinquante. A ces derniers mots, la jeune fille de Cléomène, Gorgo, qui jusque là avait écouté silencieuse l'entretien de l'étranger et de son père, s'écria, en s'adressant à celui-ci : « Va-t'en, il te corromprait. » Cléomène suivit le conseil de sa fille, qui plus tard épousa Léonidas. En 491 les héraults de Darius vinrent demander aux Grecs la terre et l'eau. Cléomène, sur la dénonciation des Athéniens, se chargea de punir les Éginètes, qui s'étaient soumis aux Perses. Démarate, poussant secrètement les Éginètes à la résistance, prépara la ruine de son collègue; mais celui-ci accourut, et fit déposer Démarate. Il ne jouit pas longtemps de son triomphe. Accusé d'avoir gagné la Pythie, et obtenu d'elle des oracles contre Démarate, il se retira d'abord en Thessalie, puis en Arcadie, fut rappelé à cause de la terreur qu'il inspirait, et tomba, peu après son retour, dans une folie furieuse. Ses parents le firent enfermer et enchaîner; mais il se fit donner un couteau par l'hilote qui le gardait, et se tua.

Sa folie et sa mort furent attribuées par les uns à ses habitudes d'ivrognerie, par les autres aux sacriléges qu'il avait commis à Delphes, à Éleusis et à Argos. Ce dernier acte s'était accompli avec les circonstances les plus odieuses. Cléomène venait de remporter une grande victoire sur les Argiens; cinq mille vaincus se réfugièrent dans un bois voisin consacré à Argus, fils de Niobé. Le roi de Sparte y fit mettre le feu par les hilotes; et le bois sacré fut brûlé avec les cinq mille Argiens qui imploraient en vain la clémence du vainqueur.

Hérodote, III, 148; V, 41, 64, 74, 76; VI, 50; VII, 8, 2. — Müller, *Dor.* — Clinton, *Fasti hellenici.*

CLÉOMÈNE II, fils de Cléombrote I et vingt-cinquième roi de la famille des Agides, régna depuis 370 avant J.-C. jusqu'en 309. Il succéda à son frère Agésipolis II, et occupa le trône pendant soixante ans et dix mois, sans accomplir aucune action mémorable. Il eut deux fils, Acrotatus et Cléonyme.

Diodore XX, 29. — Plutarque, *Agis.* — Pausanias, I, 13; III, 6.

CLÉOMÈNE III, fils de Léonidas II et trente-unième roi de la famille des Agides, régna de 236 à 223 avant J.-C. Après la mort d'Agis IV, en 240, Léonidas fit épouser Agiatis, veuve de ce prince, à Cléomène, pour réunir sur la tête de celui-ci les droits des deux familles royales. Agiatis avait cédé à la contrainte en épousant le fils de Léonidas; mais elle ne tarda pas à s'attacher à son mari, et lui inspira la noble ambition de reprendre les réformes vainement tentées par Agis. Cléomène était, au rapport de Plutarque, un prince d'un grand caractère, aussi simple qu'Agis dans la vie privée, mais bien plus énergique, bien moins scrupuleux sur l'emploi des moyens. Les leçons de sa mère Cratesicleia et celles du philosophe stoïcien Sphærus de Borysthènes fortifièrent encore sa fermeté naturelle, et la mort de son père Léonidas, en 236, lui permit de tenter la réforme de Sparte, mais par des moyens plus praticables que ceux d'Agis. N'essayant pas, comme celui-ci, de s'appuyer contre les éphores sur un parti populaire, dont les éléments n'existaient pas à Lacédémone; il ajourna à une autre époque ses projets de réforme intérieure, et résolut de rendre d'abord à Sparte son ancienne gloire et de la replacer à la tête de la Grèce. La politique du nouveau roi fut donc toute guerrière, et ses ennemis naturels furent les Achéens. Lydiadas, tyran de Mégalopolis, devinant les dangers que ceux-ci avaient à craindre de la part de Cléomène, les pressa vainement de l'attaquer les premiers. La confiance aveugle d'Aratus l'emporta sur les

soupçons de Lydiadas, et la ligue achéenne donna au roi de Sparte tout le temps de se préparer à la guerre. Cléomène commença par se saisir, sans aucun motif légitime, des villes arcadiennes de Tégée, Mantinée et Orchomène, qui venaient de s'unir aux Étoliens. Ceux-ci, ménageant dans Cléomène un adversaire de la ligue achéenne, lui abandonnèrent les villes dont il venait de s'emparer, et il s'assura ainsi une excellente base pour ses opérations militaires. Aratus, nommé stratége des Achéens, se tint prêt à repousser une agression désormais inévitable. Au commencement de l'année 227, Cléomène s'empara de la petite ville de Belbina, placée sur la route de Sparte à Mégalopolis. Sans se plaindre de cette occupation arbitraire, Aratus essaya de surprendre à son tour Tégée et Orchomène; mais il échoua, et dut se contenter de Caphyes, près d'Orchomène. Ces surprises de villes constituaient une véritable guerre; mais elle ne fut déclarée que lorsque Aristomaque eut remplacé Aratus en qualité de stratége, au mois de mai 227. Aristomaque, à la tête de 20,000 fantassins et 1,000 cavaliers, rencontra près de Palantium Cléomène, qui n'avait que 5,000 hommes; mais les Achéens n'avaient jamais été de bons soldats, et Aratus conseilla sagement au stratége de ne pas tenter le sort des armes. Mai lui-même, redevenu stratége au mois de mai 226, hasarda la bataille au pied du mont Lycée, sur le territoire de Mégalopolis, et essuya une défaite complète. Aratus, qui dans la bataille n'avait montré ni de grands talents militaires ni beaucoup de courage, rallia une partie de l'armée vaincue, enleva la ville de Mantinée, et l'attacha à la cause des Achéens en donnant aux métèques (étrangers domiciliés) le droit de cité.

Cléomène avait réalisé la première partie de son plan, et, fort de sa victoire, il put songer aux réformes intérieures. Ses actes sont différemment représentés par Plutarque, qui suit l'opinion de Phylarque, panégyriste de Cléomène, et par Polybe et Pausanias, qui écrivent d'après Aratus et d'autres auteurs achéens. Nous suivrons de préférence le récit de Plutarque. Après la mort d'Agis, son fils Eurydamidas resta entre les mains d'Agiatis, et son frère Archidamus s'enfuit en Messénie. Eurydamidas périt par le poison, et Archidamus, rappelé à Sparte, fut assassiné presque aussitôt après son retour. Bien que Cléomène ait été accusé de ces deux crimes par le parti achéen, il est bien plus vraisemblable de les attribuer aux éphores. Si Cléomène ne fit rien pour venger immédiatement la mort de ses parents, c'est que l'heure d'attaquer l'oligarchie spartiate n'était pas encore venue; et il aimait mieux s'exposer à des soupçons injurieux que compromettre par une tentative prématurée ses futurs projets. Il fit même tout ce qu'il put pour gagner les éphores, et alla jusqu'à donner sa mère en mariage à un des chefs du parti oligarchique. Au prix de cette apparente soumission, il lui fut permis de continuer la guerre. Il s'empara de Leuctres, et gagna sous les murs de cette ville une bataille décisive contre Aratus. Lydiadas y périt, et les Achéens, découragés, ne tentèrent plus rien pour le moment contre les Lacédémoniens. Cléomène put réaliser la révolution qu'il projetait depuis longtemps. Après s'être assuré de l'appui de son beau-père, Mégistonus, il enrôla dans l'armée les principaux chefs du parti oligarchique, et les emmena avec lui dans une nouvelle expédition; puis, laissant son armée dans l'Arcadie, il marcha soudainement sur Sparte à la tête d'une troupe de mercenaires, surprit les éphores à table, et les tua tous, à l'exception d'Agésilas, qui se sauva dans le temple de la Peur. Après avoir frappé ce coup décisif, Cléomène, soutenu par ses mercenaires et par les restes du parti d'Agis, ne trouva pas de résistance. Il étendit le pouvoir des rois, abolit celui des éphores, rétablit la communauté des biens, fit une nouvelle division des propriétés, et augmenta le nombre des citoyens en rappelant les bannis et en donnant le droit de cité à beaucoup de Laconiens qui ne le possédaient pas encore. Il restaura enfin sur tous les points le système social et la discipline militaire des anciens Spartiates. Dans toutes ces réformes, il fut assisté par le philosophe Sphærus. La famille des Proclides se trouvant éteinte, Cléomène, qui aurait pu garder le pouvoir pour lui seul, associa à la royauté son frère Euclide, donnant ainsi un exemple de l'ancienne vertu lacédémonienne.

C'est à ce moment (en 225) que commença entre le roi réformateur et les Achéens, au sujet de la suprématie de la Grèce, une guerre qui se termina au printemps de 222, par la bataille de Sellasie. Dans cette lutte de trois ans, Cléomène commit quelques fautes; mais n'en eût-il commis aucune, il n'aurait pas pu résister aux forces réunies de la Macédoine et de la ligue achéenne. Aratus (*voy.* ce nom) eut le grand tort de sacrifier à une vaine jalousie la liberté de la Grèce, et s'il parvint à perdre son rival, il prépara la ruine de Corinthe et des Achéens.

Après la défaite de Sellasie, Cléomène ne fit que traverser Sparte, conseilla aux citoyens de se soumettre à Antigone, roi de Macédoine, et se retira auprès de Ptolémée Évergète, auquel il avait déjà confié comme otages sa mère et ses enfants. Tout son espoir de recouvrer son royaume fut détruit par la mort de Ptolémée Évergète. Traité avec mépris par Ptolémée Philopator, emprisonné par le ministre Sosibius, Cléomène s'échappa avec quelques amis, et essaya de soulever le peuple d'Alexandrie contre Ptolémée; voyant qu'il n'y réussissait pas, il se tua, 220 avant J.-C. Avec Cléomène finit la famille des Agides; ce prince fut le dernier grand homme de Sparte, et si on excepte Philopœmen, de toute la Grèce.

Plutarque, *Cléomène*, *Aratus*. — Polybe, II, V. — Pausanias, III, 6. — Droysen, *Geschichte der Hellenen*, vol. II. — Manso, *Sparta*, III.

CLÉOMÈNE, Grec de Naucratis en Égypte, mis à mort vers 323 avant J.-C. Il fut nommé par Alexandre le Grand nomarque des districts arabes de l'Égypte et receveur des impôts de tous les districts de cette contrée; mais il ne fut pas, comme on l'a cru quelquefois, satrape d'Égypte, car les autres nomarques de ce pays restèrent indépendants de son autorité. Il remplit avec la plus odieuse rapacité sa charge de receveur général. Pendant une disette qui désolait les contrées voisines de l'Égypte, il imposa sur les blés de ce pays un droit d'exportation considérable. Dans une autre circonstance, il éleva de sa propre autorité le prix du blé de dix drachmes à trente-deux. Il ordonna aux habitants de Canope de venir s'établir à Alexandrie, reçut d'eux une somme énorme pour révoquer cet ordre, et cependant le fit exécuter quelque temps après. Il mit aussi un impôt sur la superstition des Égyptiens, en ordonnant de tuer tous les crocodiles, et en forçant les prêtres de racheter la vie de leurs animaux sacrés au prix d'une rançon considérable. Alexandre, qui pendant longtemps avait semblé ne pas s'apercevoir des exactions de son nomarque, finit par lui promettre son pardon s'il faisait élever un magnifique monument à Héphæstion.

Dans le partage de l'empire d'Alexandre, Cléomène fut laissé en Égypte avec le titre d'hyparque, et sous le commandement de Ptolémée. Celui-ci le fit mettre à mort, comme partisan de Perdiccas. Ce n'était là qu'un prétexte; en réalité Ptolémée voulait s'emparer des 8,000 talents que possédait Cléomène.

Arrien, *Anabasis*, III, 5; VII, 23. — Quinte-Curce, IV, 33 § 5. — Droysen, *Geschichte Alex.*

CLÉOMÈNE, sculpteur athénien, vivait vers 220 avant J.-C. Pline le cite comme l'auteur du groupe des Thespiades ou Muses de Thespies, placé par Asinius Pollion dans un de ses palais de Rome, peut-être dans sa bibliothèque du mont Palatin. Cléomène, qui ne semble pas avoir joui d'une grande célébrité chez les anciens, nous intéresse surtout aujourd'hui parce que son nom se trouve gravé sur un des plus précieux restes de l'antiquité, la Vénus de Médicis. Sur la base de cette admirable statue on lit l'inscription suivante :

ΚΛΕΟΜΕΝΗΣ ΑΠΟΛΛΟΔΩΡΟΥ
ΑΘΗΝΑΙΟΣ ΕΠΟΙΗΣΕΝ.

(*Ouvrage de Cléomène, fils d'Apollodore, Athénien.*)

C'est à tort que plusieurs critiques modernes ont regardé cette inscription comme une imposture, et réclamé pour Phidias, Praxitèle ou Scopas, la gloire d'avoir sculpté la Vénus de Médicis. Visconti a fort bien démontré que l'inscription citée plus haut était authentique. D'ailleurs, quel que soit le mérite de cette statue, beaucoup trop vantée par Winckelmann, il est bien évident qu'elle n'appartient pas au siècle de Périclès. Le groupe des Muses fut apporté de Thespies à Rome après la destruction de Corinthe, en 146 avant J.-C. La Vénus de Médicis est une imitation évidente de la Vénus de Gnide, chef-d'œuvre de Praxitèle, décrit par Lucien; et selon la conjecture probable de Müller, Cléomène essaya de faire revivre à Athènes le style de ce grand artiste. C'est donc entre 363, époque où florissait Praxitèle, et 146, date de la prise de Corinthe, qu'il faut placer la vie de Cléomène. Mais il est possible d'arriver à une date plus précise.

Il existe au Musée du Louvre une fort belle statue, appelée *Germanicus*, sans aucune raison valable. Elle représente un orateur romain, la main droite levée et avec les attributs de Mercure. Sur l'écaille de la tortue placée aux pieds de la statue, on lit :

ΚΛΕΟΜΕΝΗΣ
ΚΛΕΟΜΕΝΟΥΣ
ΑΘΗΝΑΙΟΣ Ε
ΠΟΙΗΣΕΝ.

(*Ouvrage de Cléomène, fils de Cléomène, Athénien.*)

Ce Cléomène n'est pas le même que le précédent, mais il doit être son fils. La profession d'artiste en effet se transmettait héréditairement. Un sculpteur athénien n'aurait pas fait la statue d'un Romain, surtout avec les attributs d'une divinité, avant l'établissement de la puissance romaine en Grèce, à la suite de la guerre de Macédoine, et le second Cléomène est certainement postérieur à la bataille de Cynoscéphales, 200 avant J.-C. Nous pouvons donc placer vers 220 le premier Cléomène, l'auteur de la Vénus de Médicis.

On trouve à Florence un bas-relief représentant l'histoire d'Alceste, avec cette inscription: ΚΛΕΟΜΕΝΗΣ ΕΠΟΙΕΙ. Mais il est impossible de décider si cet ouvrage appartient au père, au fils, ou à un autre artiste du même nom cité par Raoul-Rochette (*Monuments inédits, Orestéide*, pl. XXV, p. 130). Quatre statues du Musée de Wilton-House portent aussi le nom de Cléomène; mais l'authenticité de ces inscriptions est fort douteuse. L. J.

Visconti, *Œuvres diverses*, vol. III, p. 11. — Thiersch, *Epochen*. — Smith, *Dictionary of greek and roman biography*.

CLÉON (Κλέων), célèbre orateur et homme d'État athénien, mort en 422 avant J.-C. Lorsque Cléon prit la direction des affaires publiques, Athènes était depuis longtemps une démocratie. Les institutions de Clisthène, développées par Périclès, avaient facilité à tous les Athéniens l'accès du pouvoir; mais le peuple n'avait point usé du droit que les lois lui conféraient. Loin de choisir ses chefs dans son propre sein, il avait toujours porté ses suffrages sur des orateurs ou des généraux appartenant aux vieilles familles de l'Attique. Cléon fut le premier homme du peuple qui arriva au pouvoir. De là son importance lé-

orique, de là aussi la haine et le mépris dont 'accablèrent les défenseurs des vieilles mœurs t des institutions antiques. Il ne faudrait pas cependant prendre à la lettre les plaisanteries l'Aristophane, et voir un ouvrier dans l'homme l'État que le poëte désigne sous le nom ironique le Paphlagonien. Cléon, fils de Cléénète, hérita le son père d'un atelier de tannerie, et, tout en 'occupant des affaires publiques, il continua à le ire exploiter par des esclaves. Il débuta dans a carrière politique en attaquant Périclès, dont es institutions lui plaisaient, mais dont la puissance lui faisait ombrage. N'osant pas s'en prenre directement au grand homme qui depuis rente ans gouvernait Athènes avec tant de loire, il l'attaqua dans ses amitiés. Il accusa naxagoras d'avoir dit que le soleil était une asse de matière incandescente (μύδρον διάπυρον). Enhardi par le succès de cette première ataque, il fit à Périclès une opposition continuelle, ui troubla les derniers jours de ce grand orateur. ans une comédie, représentée pendant l'hiver ui suivit la première invasion de l'Attique, ermippe nous montre Périclès mordu par rdent Cléon (δηχθεὶς αἴθωνι Κλέωνι). Celui-i en vint même, la seconde année de la guerre u Péloponnèse, à une accusation directe, dont objet est resté douteux. Accusa-t-il Périclès 'avoir provoqué la guerre ou de ne pas la faire vec assez de vigueur? On l'ignore; on sait seument que les accusateurs de Périclès ne remortèrent qu'une demi-victoire, et furent forcés 'attendre sa mort pour s'emparer du pouvoir. lle arriva en 428, et à partir de ce moment usqu'en 422 on peut regarder Cléon comme chef de la démocratie athénienne. Il se mona l'adversaire déclaré du parti de la paix et partisan des moyens violents et extrêmes. n 427, la prise de la ville de Mitylène, qui, près s'être révoltée contre Athènes, fut forcée e se rendre à discrétion, lui fournit une occaion de se montrer impitoyable. Il proposa et t passer un décret qui condamnait à mort tous s citoyens mâles et adultes de Mitylène, et éduisait leurs femmes et leurs enfants à une ervitude perpétuelle. Une galère fut aussitôt xpédiée pour aller signifier cette cruelle résoluon à Pachès, commandant de l'armée qui venait e s'emparer de Mitylène. La nuit amena la réexion : le peuple, honteux de sa férocité, remit délibération le décret proposé par Cléon; celi-ci le défendit avec un implacable acharneent. Bien que le discours que Thucydide prête démagogue athénien n'ait rien d'authentique, que l'historien de la guerre du Péloponnèse, nemi politique de Cléon, le traite avec une gueur trop partiale, cependant celui-ci, s'il ne renonça pas les paroles sanguinaires qu'on lui ttribue, eut le tort de proposer un décret atroce, ui heureusement ne fut pas exécuté. Un excelnt citoyen, nommé Diodote, prit le parti de humanité, et le fit triompher. Le décret fut rapporté. Une galère chargée de porter à Pachès la nouvelle décision de l'assemblée partit aussitôt, et arriva au moment où les Mityléniens venaient d'entendre leur arrêt de mort.

Dans ce grand débat Cléon avait joué un rôle odieux, et il avait été vaincu. C'était assez pour donner prise aux mordantes railleries des poëtes comiques; il eut encore le malheur de se brouiller avec le plus redoutable de tous. En 426, aux *Dyonisiaques* de la ville, en présence des nombreux alliés que la curiosité attirait à Athènes, Aristophane fit représenter ses *Babyloniens*. Il attaquait le système d'élection par le tirage au sort, et offrait probablement aux spectateurs une esquisse peu flatteuse de la démocratie athénienne. Cléon n'était pas nommé dans cette comédie, mais son parti y était attaqué, et lui-même pouvait se sentir blessé par quelques allusions. Il accusa juridiquement le poëte d'écrire des comédies sans être Athénien, et de discréditer par des plaisanteries injurieuses le gouvernement d'Athènes en présence de ses alliés. Mais en même temps qu'il poursuivait l'auteur des *Babyloniens*, il était lui-même accusé de concussion et forcé de restituer cinq talents (environ 26,000 fr.), qu'il avait illégalement perçus sur quelques insulaires. Malgré cette condamnation, il ne semble pas avoir déchu dans la considération du peuple, et il reparaît en 425 plus puissant que jamais. Les Lacédémoniens, qui assiégeaient Pylos, avaient dû, à la suite d'un grave échec, abandonner dans l'île de Sphactérie quatre cent vingt Spartiates pesamment armés, avec un nombre supérieur d'hilotes; l'île fut bientôt bloquée par le général athénien Démosthène. A cette nouvelle, le gouvernement spartiate, s'effrayant de la position de ses soldats, qui d'assiégeants étaient devenus assiégés, chargea des ambassadeurs d'aller à Athènes conclure la paix à des conditions honorables pour les deux parties belligérantes. Cléon, craignant que la paix ne diminuât, ne détruisît peut-être son pouvoir, travailla de toutes ses forces à augmenter la présomption des Athéniens. Il demanda qu'avant tout les troupes assiégées dans Sphactérie se rendissent et fussent échangées contre les places de Nisée, Pégé, Trézène et Achéa, perdues en 445. De pareilles conditions étaient inacceptables. Les négociations furent rompues, et des deux côtés on se prépara au combat. Démosthène resserra le blocus de Sphactérie, mais il n'osa pas tenter une attaque ouverte contre une île escarpée, couverte de bois, et défendue par ces terribles Spartiates qui passaient pour invincibles. Cependant l'hiver approchait; le blocus, chaque jour plus difficile, allait devenir impossible. Les Athéniens, se voyant sur le point de perdre les avantages qu'ils avaient espéré retirer de la prise de Sphactérie, commençaient à s'irriter contre celui qui avait fait manquer la paix. Cléon, inquiet pour son crédit, proposa d'envoyer au camp de Démosthène des commissaires chargés

de faire une enquête et de presser les opérations du siége. Cette proposition, si nous en croyons Thucydide, fut suivie d'une scène de comédie que le grand historien raconte avec beaucoup de talent. Comme nous n'avons sur ce fait que son seul témoignage, nous sommes forcés de nous en tenir à son récit, bien qu'il soit empreint de la rancune impitoyable d'un ennemi politique. En voici un court résumé. « A peine Cléon avait-il demandé l'envoi de commissaires, que le peuple lui cria de remplir lui-même cette mission; craignant alors de devenir la dupe de son propre artifice, il changea la question en disant que s'il était général il se rendrait à Sphactérie avec un corps d'infanterie légère et s'emparerait de cette île au premier assaut. Nicias, un des généraux d'Athènes présents à l'assemblée, sentant que le trait de Cléon était dirigé contre lui, déclara qu'il résignait le commandement. Alors le peuple cria à l'orateur, que puisque l'entreprise était aussi facile qu'il le prétendait, elle n'en convenait que mieux à ses talents, et qu'il devait s'en charger. » Nicias ayant déclaré de nouveau qu'il renonçait au commandement, Cléon l'accepta, croyant que c'était une feinte; dès qu'il vit que la chose était sérieuse, il voulut s'en défendre en disant qu'il n'était pas général. Accablé de sarcasmes, le démagogue dut céder; mais il ne se déconcerta pas, et s'écria que dans vingt jours il ramènerait prisonniers les Spartiates de Sphactérie ou mourrait dans l'entreprise. Thucydide trouve cette promesse fort plaisante, et déclare qu'elle excita une hilarité générale dans l'assemblée. « Les honnêtes gens, ajoute-t-il, s'en réjouirent en pensant qu'on serait débarrassé de Cléon (c'était là surtout ce qu'ils espéraient), ou que les Lacédémoniens succomberaient. » Le nouveau général partit aussitôt pour Sphactérie. Au moment où il y arrivait, un accident venait de rendre plus facile l'assaut de cette île. Des soldats qui préparaient leurs aliments ayant mis le feu à une forêt, l'incendie envahit presque toute l'île et découvrit le camp des Spartiates. Sphactérie fut enlevé pendant la nuit, et les Athéniens firent deux cent quatre-vingt-douze prisonniers, parmi lesquels se trouvaient cent quatre-vingts Spartiates. Les résultats matériels de cette victoire étaient considérables pour les Athéniens, et l'effet moral en fut immense. Depuis la bataille des Thermopyles, il était généralement admis que les Spartiates pouvaient être tués, mais non pas pris : ce qui venait de se passer à Sphactérie prouvait le contraire. Les Lacédémoniens, consternés, envoyèrent à Athènes des ambassadeurs chargés de faire la paix. Cléon, enivré de son succès, eut le tort de faire rompre les négociations.

Le hardi démagogue était encore dans tout l'éclat de son triomphe lorsqu'il fut livré au ridicule sur le théâtre d'Athènes. En 424, dans les *Lénéennes* d'hiver, Aristophane fit jouer sa comédie des *Chevaliers*. Dans cette admirable farce, le peuple d'Athènes est représenté comme un vieillard radoteur, capricieux et crédule, gardant encore quelque raison tant qu'il est au logis, mais absolument stupide du moment qu'il est sur la place publique. Nicias et Démosthène, anciens serviteurs de ce vieillard, se plaignent que leur maître est abusé par Cléon, esclave nouvellement entré à son service, Paphlagonien rusé, grand parleur, poltron et voleur. Ne sachant comment se débarrasser de ce rival, ils sont sur le point de s'empoisonner en avalant, à l'exemple de Thémistocle, du sang de taureau. Ils rencontrent Cléon endormi, et profitent de l'occasion pour lui enlever de vieux oracles qui annoncent que le *Dragon* l'emportera sur le *Vautour*. Le *Vautour* est l'emblème de Cléon, et le *Dragon* représente Agoracrite, fameux faiseur de boudins et de saucisses. Celui-ci a beau dire qu'il n'entend rien aux affaires, qu'il sait à peine lire, Nicias et Démosthène lui répondent en citant l'oracle, que son ignorance le rend parfaitement capable de gouverner Athènes; que cette charge n'exige aucun talent, qu'il faut seulement crier plus fort que Cléon. Agoracrite s'acquitte à merveille de cette tâche, et les oracles s'accomplissent. Il est impossible de ne pas admirer la patience et le bon goût du peuple athénien riant de sa propre caricature, et couronnant le poëte qui se moquait si impitoyablement de la démocratie et de ses chefs; mais, comme l'a fait observer M. Grote, « il serait aussi absurde de voir une appréciation historique dans les parodies d'Aristophane que de juger les hommes d'État d'Angleterre et de France d'après les caricatures du *Punch* et du *Charivari*. » Des événements fâcheux pour Athènes venaient de s'accomplir en Thrace. Thucydide, aussi médiocre général que grand historien, avait laissé le Spartiate Brasidas s'emparer d'Amphipolis. Cléon fit condamner à l'exil le général vaincu; et celui-ci employa ses loisirs forcés à écrire une histoire dans laquelle il ne ménagea pas son adversaire. Aristophane, de son côté, enhardi par le succès des *Chevaliers*, redoublait ses attaques. Il accusa, dans ses *Guêpes*, Cléon de protéger tous les abus judiciaires et de flatter cette manie de juger qui possédait les Athéniens. Cléon avait fait porter en effet de une à trois oboles par séance le traitement des juges athéniens. A l'expiration de la trêve conclue en 423, il fit voile pour la côte de Macédoine avec une escadre de trente galères et un corps d'armée composé de douze cents citoyens pesamment armés, de trois cents chevaux et d'une division puissante d'auxiliaires armés à la légère. Il s'empara de Mende, de Torone, et marcha sur Amphipolis. Une bataille s'engagea sous les murs de cette ville. Brasidas et Cléon y périrent, et la victoire resta aux Spartiates. Selon Thucydide, Cléon montra dans cette rencontre une complète ignorance de l'art militaire. On voit que le sévère historien ne se laisse pas même apaiser par la mort de son ennemi. Tout en répétant que les renseigne-

ments que nous avons sur le célèbre démagogue nous viennent de ses ennemis, nous rappellerons les reproches qui lui ont été faits. On l'accuse d'avoir corrompu le gouvernement athénien, en donnant trop d'influence à la classe populaire. Selon Plutarque, « Cléon, sans aucun égard pour la décence des assemblées, donna le premier l'exemple d'y crier de toutes ses forces, de rejeter sa robe par derrière, de frapper sur sa cuisse, de marcher à grands pas dans la tribune pendant son discours; et par là il introduisit parmi ceux qui administraient les affaires publiques une licence et un mépris de toute bienséance qui portèrent dans la république la confusion et le désordre. » Plutarque raconte à ce sujet une anecdote assez curieuse. « Un jour que Cléon devait parler au peuple, il se fit attendre fort longtemps; il vint enfin très-tard, avec une couronne de fleurs sur la tête, et pria le peuple de remettre l'assemblée au lendemain. « Car aujourd'hui, dit-il, je n'ai pas le temps de parler d'affaires : je reçois chez moi des étrangers et je fais un sacrifice. » Les Athéniens se levèrent en riant, et congédièrent l'assemblée. » On reproche encore à Cléon d'avoir fait voter à plusieurs reprises la continuation d'une guerre qui devait perdre sa patrie. Quelque graves que soient ces accusations, il faut reconnaître qu'Athènes prospéra sous son administration. Il accomplit par la prise de Sphactérie un des actes les plus éclatants de la guerre du Péloponnèse. Mort en 422, il ne saurait être responsable des fautes qui amenèrent dix-huit ans plus tard la chute d'Athènes et le triomphe de sa rivale.

L. J.

Thucydide, III, 36-41, 48-50 ; IV, 21, 22, 27, 28, 122; V, 2-3, 6-10. — Diodore de Sicile, XII, 55, 63, 73, 74. — Aristophane, *Acharn.*, 377, 502; *Equites*, *Vespæ*, *Nubes*, 549, 580; *Ranæ*, 569-577.—Plutarque, *Périclès*, 31; *Nicias*, 7.— Böckh, *Staats-haushaltung*, etc., II, 15.—Grote, *History of Greece*, t. V, VI. — P. Mérimée, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1 juin 1840.

CLÉON, sculpteur grec, né à Sicyone, vivait vers la centième Olympiade (376 avant J.-C.). Il reçut les leçons d'Antiphane, qui lui-même avait étudié sous Périclyte, élève du grand Polyclète. Il exécuta, après la quatre-vingt-dix-huitième olympiade, pour le temple d'Olympie, deux statues de Jupiter en bronze. Au rapport de Pline, il excellait à faire des statues représentant des personnages vivants.

Pline, *Histor. nat.*, XXXIV, 19. — Pausanias, VI.

CLÉONICE. *Voy.* PAUSANIAS.

CLÉONYME (Κλεώνυμος), second fils de Cléomène II, roi de Sparte, et oncle d'Areus I[er], vivait vers 300 avant J. C. Il fut exclu du trône après la mort de son père, en 303, à cause des craintes qu'inspirait son caractère violent et tyrannique. En 303, les Tarentins, en guerre avec les Romains et les Lucaniens, demandèrent des secours aux Spartiates, qui leur envoyèrent quelques troupes commandées par Cléonyme. L'arrivée des Spartiates obligea les Lucaniens à la paix; les Romains traitèrent aussi avec les Tarentins, et Cléonyme, qui avait d'abord songé à délivrer la Sicile de la tyrannie d'Agathocle, se mit à courir la mer Adriatique, plutôt en pirate qu'en général. Il fit une descente sur le territoire des Venètes, fut défait par les Padouans et forcé de se rembarquer. Il parvint à s'emparer de Corcyre, mais il en fut bientôt chassé par Démétrius Poliorcète. Une nouvelle tentative sur Tarente ne réussit pas à Cléonyme; il revint à Corcyre, et à partir de ce moment il disparaît de l'histoire jusqu'en 272, où nous le retrouvons appelant Pyrrhus à Sparte (*voy.* ACROTATUS). On ignore ce que devint Cléonyme, mais son fils Léonidas fut dans la suite roi de Sparte.

Diodore, XX, 104, 105. — Tite-Live, X, 2. — Strabon, VI. — Pausanias, III, 6. — Plutarque, *Agis*, 3; *Pyrrhus*, 26.

* **CLÉONYME**, fils du général spartiate Sphodrias, vivait vers 380 avant J.-C. Il était lié par la plus étroite amitié avec Archidame, fils d'Agésilas. Ce prince intervint à la prière d'Archidame en faveur de Sphodrias, mis en jugement en 378, et le sauva contre les véritables intérêts de Sparte. Cléonyme montra la plus vive reconnaissance pour le sauveur de son père, et fut tué à la bataille de Leuctres, 371 avant J.-C.

Xénophon, *Hellenica*, V, 4. — Plutarque, *Agésilas*, 25, 28.

CLÉOPATRE (Κλεοπάτρα), reine des Macédoniens, nièce d'Attale, général macédonien, mis à mort en 335 avant J.-C. Philippe, père d'Alexandre le Grand, avait répudié Olympias en 337, pour épouser Cléopâtre. Après la mort de ce prince, Olympias fit périr sa rivale et l'enfant que celle-ci avait eu de Philippe.

Justin, IX, 5, 7. — Pausanias, VII, 7. — Diodore, XVI, 93; XVII, 2. — Plutarque, *Alexandre*, 10.

CLÉOPATRE, reine d'Épire, fille de Philippe et d'Olympias, et sœur d'Alexandre le Grand, morte en 308 avant J.-C. Elle épousa, en 336, Alexandre, roi l'Épire, son oncle du côté maternel. Philippe fut assassiné pendant les fêtes qui accompagnèrent ce mariage. Cléopâtre, devenue veuve en 326, fut, après la mort d'Alexandre, recherchée en mariage par les principaux lieutenants de ce prince. Léonat, Perdiccas, Cassandre, Lysimaque et Antigone demandèrent inutilement sa main. Cléopâtre, qui vivait à Sardes, comblée d'honneurs, mais captive, résolut de passer en Égypte, auprès de Ptolémée; Antigone, informé de ce dessein, la fit assassiner.

Diodore, XVIII, 23; XX, 37. — Justin, IX, 6; XIII, 6; XIV, 1.

CLÉOPATRE, reine d'Égypte, fille d'Antiochus III, le Grand, morte vers 174 avant J.-C. Elle épousa, en 193, Ptolémée V, Épiphane, à qui elle apporta pour dot la Cœlé-Syrie. Après la mort de son mari, en 181, Cléopâtre, en qualité de régente, gouverna l'Égypte avec beaucoup de sagesse; elle mourut avant la majorité de son fils, Ptolémée Philométor.

Tite-Live, XXXVII, 3. — Polybe, XXVIII, 17.

CLÉOPATRE, reine d'Égypte, fille de la précédente, et de Ptolémée Épiphane, vivait vers 150 avant J.-C. Elle épousa son frère Ptolémée VI, Philométor, 164 avant J.-C. Ce prince mourut en 147, laissant avec la reine Cléopâtre, sa veuve, deux filles et un fils encore en très-bas-âge. Enhardi par cette circonstance, Ptolémée Physcon ou Évergète II, frère de Ptolémée Philométor, s'empara de la couronne d'Égypte. Cléopâtre, incapable de résister, lui envoya des députés qui réglèrent avec lui qu'elle deviendrait sa femme, et qu'il prendrait la tutelle du roi. Il entra dans Alexandrie avec le titre de régent, épousa la reine mère, et le jour même du mariage il fit égorger le jeune héritier du trône. Il ne tarda pas à s'éprendre de Cléopâtre, fille de son frère et de sa nouvelle épouse, et répudia celle-ci pour épouser l'autre. Cléopâtre essaya de profiter des troubles de l'Égypte pour remonter sur le trône, vers 130. Elle demanda du secours au roi de Syrie, Démétrius, qui se préparait à envoyer une armée en Égypte, lorsqu'il en fut empêché par la révolte d'Antioche et de plusieurs autres villes de Syrie. N'espérant plus de secours en Égypte, Cléopâtre quitta ce pays, en emportant de grandes richesses, et se retira auprès de Démétrius. On ignore l'époque de sa mort; mais on sait qu'elle se réconcilia avec Ptolémée Physcon.

Justin, 39. — Josèphe, *Antiq. Jud.* —Tite-Live.

CLÉOPATRE, reine de Syrie, fille de la précédente et de Ptolémée VI, morte vers 121 avant J.-C. Elle épousa d'abord Alexandre Balas, usurpateur de la couronne de Syrie, et, après la mort de celui-ci, Démétrius Nicator. Apprenant que son second mari, captif chez les Parthes, avait pris pour femme Rodogune, princesse de cette nation, elle se maria avec Antiochus VII, Sidètes, frère de Démétrius; et lorsque celui-ci revint dans ses États, il fut mis à mort par l'ordre de Cléopâtre. Cette reine ambitieuse fit subir le même sort à un de ses fils, Séleucus, qui avait osé s'emparer de la couronne sans le consentement de sa mère. Elle plaça sur le trône son autre fils, Antiochus VIII, Grypus, en 125; mais, ne le trouvant pas assez soumis à ses volontés, elle essaya inutilement de l'empoisonner, et périt victime de son propre attentat. « Cette femme, dit Justin, qu'une soif ardente de dominer avait portée à trahir Démétrius son mari, et à tuer l'un de ses fils, regrettait la victoire de l'autre, qui affaiblissait son autorité; un jour qu'il revenait d'un exercice militaire, elle lui présenta une boisson empoisonnée. Mais Grypus, déjà prévenu des desseins de sa mère, la presse, comme s'il eût voulu lui donner un témoignage de son respect filial, de boire la première. Elle refuse, il insiste. Alors, produisant le dénonciateur du crime, il en accuse sa mère, ajoutant « que le seul moyen de se justifier est de boire ce qu'elle offre à son fils ». La reine, poussée à bout, meurt victime de son crime, et périt par le poison qu'elle avait préparé pour un autre. » C'est à ce récit que Corneille a emprunté le sujet de sa tragédie de *Rodogune*.

Justin, XXXIX, 1, 2. — Appien, *Syr.*, 68. — Josèphe, *Antiquit. Jud.*, XIII.

CLÉOPATRE, reine d'Égypte, sœur de la précédente, morte en 89 avant J.-C. Elle épousa son oncle Ptolémée Physcon. Ce prince, en mourant, laissa la couronne à sa veuve et à celui de ses deux fils qu'elle choisirait pour régner avec elle. La reine eût préféré le plus jeune des deux, qu'elle croyait plus dévoué à ses volontés; mais les vœux du peuple d'Alexandrie la forcèrent de placer sur le trône son fils aîné, Ptolémée Lathyre. Cléopâtre le rappela de l'île de Chypre, où il commandait; elle exigea de lui qu'il répudiât sa sœur Cléopâtre, à laquelle il était uni depuis quelques années, et qu'il épousât sa autre sœur, nommée Sélène. A ces conditions, le fils aîné de Physcon monta sur le trône, et prit le surnom de Soter II, vers l'an 117 avant J.-C. Mécontente de ce fils, la reine Cléopâtre excita contre lui la populace d'Alexandrie (109), le sépara de Sélène, dont il avait deux enfants, le força de déposer la couronne, et la mit sur la tête de son second fils, qui prit le surnom d'Alexandre. Pendant la durée du règne de ce prince, des haines violentes se déclarèrent entre la mère et le fils. Celui-ci, épouvanté par les fureurs de sa mère, la quitta subitement, et se retira en Chypre. Elle le rappela; mais la discorde continua entre eux. Elle méditait de le faire périr, lorsqu'il la prévint, en la faisant assassiner.

Justin, XXXIX, 4. — Pausanias, VIII, 7.

CLÉOPATRE, reine d'Égypte, puis de Syrie, fille de la précédente et de Ptolémée Physcon, morte vers 116 avant J.-C. Elle fut d'abord mariée avec son frère Ptolémée VIII, dit *Lathyre*. Forcée de divorcer, elle s'enfuit en Syrie, et elle épousa Antiochus IX, Cyzicène, qui disputait alors le trône de Syrie à son frère Antiochus Grypus. Elle porta pour dot à son nouvel époux une armée, qu'elle leva et qu'elle conduisit en Syrie. Antiochus Cyzicène fut complétement battu, et Cléopâtre se réfugia dans Antioche. Elle y fut assiégée et prise par Grypus, qui la fit mourir sur la demande de sa femme Cléopâtre Tryphène, sœur de l'épouse de Cyzicène.

Justin, XXXIX, 3.

CLÉOPATRE TRYPHÈNE, reine de Syrie, sœur de la précédente, morte vers 115 avant J.-C. Elle épousa Antiochus Grypus, et causa la mort de sa propre sœur, femme de Cyzicène. Justin a raconté les horreurs qui ensanglantèrent la décrépitude des monarchies grecques de Syrie et d'Égypte : c'est à cet historien que nous empruntons le récit de la mort de Cléopâtre Tryphène et de sa sœur, qui s'égorgèrent pour ainsi dire mutuellement. « Après la prise d'Antioche par Grypus, Tryphène se hâta de faire chercher sa sœur Cléopâtre, non pour adoucir sa captivité, mais pour empêcher qu'elle n'échappât au châtiment. Elle l'accusa d'avoir amené des troupes pour [illegible]

aux prises les deux frères, et de s'être mariée contre la volonté de sa mère. Grypus, au contraire, supplia Tryphène de ne pas le forcer à commettre un crime abominable. Il lui représenta qu'aucun de ses ancêtres, durant la longue série de leurs guerres étrangères ou domestiques, n'avait sévi, après la victoire, contre les femmes, préservées par leur sexe des périls de la guerre et de la cruauté des vainqueurs; qu'outre le droit des gens, les droits de parenté plaidaient en faveur de Cléopâtre, qu'elle était la sœur germaine de celle qui la traitait si cruellement, et sa propre cousine, et la tante maternelle de leurs enfants. A tous ces liens du sang il ajoutait la sainteté du temple où Cléopâtre s'était réfugiée, disant qu'il devait d'autant plus respecter les dieux, qu'il avait vaincu sous leurs auspices et avec leur appui; que d'ailleurs la puissance de Cyzicène ne serait ni affaiblie par la mort de Cléopâtre ni sauvée par le pardon qu'on lui accorderait. Mais plus il la priait, plus elle persistait, avec une opiniâtreté toute féminine, pensant que toutes ces paroles n'étaient pas de la pitié, mais de l'amour. Elle appela ses soldats, et leur ordonna d'aller égorger sa sœur. Ils entrèrent dans le temple, et, ne pouvant l'en arracher, lui coupèrent les mains lorsqu'elle embrassait la statue de la déesse. Cléopâtre expira en maudissant les parricides, et en léguant aux dieux outragés la vengeance de sa mort. Bientôt après, Cyzicène, vainqueur dans une seconde bataille, prit Tryphène, qui avait versé le sang de sa sœur, et l'immola aux mânes de sa femme. »

Justin, XXXIX.

CLÉOPATRE SÉLÉNÉ, reine d'Égypte, puis de Syrie, sœur de la précédente, morte vers 76 avant J.-C. Mariée d'abord à son frère Ptolémée Lathyre, elle resta en Égypte pendant l'exil de ce prince. Elle épousa ensuite Antiochus XI, Épiphane et, après la mort de celui-ci, Antiochus X, Eusèbe. Assiégée par Tigrane dans une ville de Syrie ou de Mésopotamie, elle tomba, selon Strabon, entre les mains de ce prince, et fut mise à mort. Joseph prétend, au contraire, qu'elle fut sauvée par l'invasion de Lucullus en Arménie. Cléopâtre Séléné fut la mère du dernier des Séleucides, Antiochus XIII, surnommé l'Asiatique.

Strabon, XVI. — Josèphe, *Antiquit. jud.*

CLÉOPATRE, dernière reine d'Égypte, née en 69 avant J.-C., morte en 30 avant J.-C. Elle avait pour père Ptolémée Aulète, chassé du trône par Bérénice, sa fille, et rétabli par Gabinius. Aulète, en mourant, laissa deux autres filles et deux fils, et voulut que Cléopâtre, l'aînée, régnât avec l'aîné de ses enfants mâles (51 av. J.-C.). Un mariage unit ces deux jeunes héritiers des Lagides; mais Ptolémée Denys (c'était le nom du roi) n'avait que treize ans et sa sœur en comptait dix-huit. Ptolémée Denys était gouverné par l'eunuque Photin et par Achillas, commandant de toutes les troupes de la monarchie; sa sœur haïssait ces deux favoris. Ceux-ci, plus habiles qu'elle, la réduisirent à quitter le royaume en 49. Cléopâtre, fugitive, gagna la Syrie, leva des troupes, et vint les armes à la main redemander sa part du royaume. Les deux armées étaient en présence à Peluse, quand César, vainqueur à Pharsale, apparut dans Alexandrie, et reçut en don la tête de Pompée. On sait combien il marqua de froideur aux auteurs de cette triste offrande, et comment la guerre civile, commencée en Italie et en Macédoine, fit sa troisième apparition en Égypte. Heureusement César avait Ptolémée en sa puissance, et deux légions à sa disposition. Un soir Apollodore, intendant de Cléopâtre, entre chez lui et dépose un matelas, qui, dit-il, contient un présent, et tout à coup une femme s'élance de cette prison bizarre et tombe aux pieds du dictateur. C'était Cléopâtre. Le lendemain César déclare au roi, son otage ou son captif, qu'il doit rendre à sa sœur sa part de pouvoir; et à ce prix il le laisse retourner à Alexandrie. Bientôt l'émeute égyptienne reprend une vivacité nouvelle : des combats s'engagent, le roi se noie pendant une affaire qu'il livre sur le Nil; et, renonçant à une lutte désormais sans objet, l'Égypte reconnaît pour reine Cléopâtre, à qui le plus jeune de ses frères, Ptolémée l'Enfant, est alors donné pour associé et pour mari nominal. Amant déclaré de Cléopâtre, César resta quelque temps en Égypte pour elle; et lorsqu'il la quitta, elle était près de lui donner un fils, qui eut le nom de Césarion, et qui périt dans la suite, (l'an 30) par les ordres d'Auguste. La vie du jeune Ptolémée fut moins longue encore : il périt empoisonné à quatorze ans, âge fixé pour sa majorité. Arsinoé, sa sœur, qui avait été reine de Syrie, fut massacrée dans le temple d'Éphèse. Unique héritière des Lagides, Cléopâtre rejoignit César à Rome, et resta dans cette ville jusqu'à l'assassinat du dictateur en 44. Ce séjour à Rome, bien qu'il ait été révoqué en doute, paraît incontestable, d'après les témoignages de Cicéron, de Dion Cassius et de Suétone. Fidèle aux cendres de César, elle se déclara contre ses meurtriers, refusa le concours de sa flotte à Cassius, et sans doute elle allait avoir la guerre à soutenir contre ce défenseur de la république, quand l'apparition des triumvirs en Macédoine rappela le dernier des Romains dans le Nord. Mandée ensuite à Tarse par Antoine, vainqueur, pour rendre compte de sa conduite, elle arriva sur un navire dont la décoration était un chef-d'œuvre de luxe et d'élégance, entourée de suivantes dont les poses et le costume rappelaient les syrènes, et avec tous les attributs de Vénus sortant du sein des eaux (41 av. J.-C.). Antoine, qui dans un premier voyage en Égypte, à la suite de Gabinius, avait reçu une impression ineffaçable à la vue de Cléopâtre, alors âgée de quinze ans, fut ébloui en revoyant cette princesse dans tout l'éclat de sa beauté, et, à l'exem-

ple de César, il regarda Cléopâtre comme le plus beau prix de ses victoires. Son amour fut presque un délire : il la suivit dans Alexandrie ; il l'emmena dans sa première expédition contre les Parthes ; il revint de la seconde sans l'avoir sérieusement engagée, pour ne pas rester loin de son amante. La Phénicie, la Syrie inférieure, la Crète, Cypre, la Cyrénaïque, la Libye étaient annexées à son empire, et formaient les provinces d'une monarchie orientale, qui eût pu de nouveau balancer la fortune romaine. Césarion était déclaré roi d'Égypte avec sa mère, et promettait au pays des Sésostris une 33e dynastie. Ces grandes idées naissaient, croissaient au milieu des parties de plaisir, des fêtes civiles et religieuses, des folles gageures et des banquets dans lesquels la reine se faisait nommer nouvelle Isis. Pline nous a transmis le souvenir d'une de ces folles gageures. Cléopâtre paria avec Antoine qu'elle dépenserait dans un seul repas dix millions de sesterces. Antoine l'en défia. Elle détacha alors de ses oreilles deux grosses perles, se fit apporter une coupe remplie de vinaigre, ou plutôt d'un acide dont la composition nous est inconnue, y fit dissoudre une de ses perles, et l'avala ; elle allait en faire autant de la seconde lorsque Plancus, juge du pari, la retint en déclarant Antoine vaincu. Cette anecdote n'est pas très-vraisemblable ; on ne comprend pas comment Cléopâtre a pu avaler sans danger un acide assez violent pour dissoudre des perles. Cependant Cléopâtre n'était guère plus fidèle au triumvir que celui-ci ne l'était à Cléopâtre : Marianne lui inspirait de la jalousie et Hérode de l'amour.

Octave, en attendant, laissait Antoine prodiguer les provinces à la reine d'Égypte, résolu de montrer un jour aux Romains dans le triumvir oriental l'ennemi public (l'an 32). Quand il jugea le moment favorable, la guerre éclata. Rome fut pour Octave. Cléopâtre, dont l'empire n'était pas moins en question que la puissance d'Antoine, suivit partout son amant, à Éphèse, à Smyrne, à Athènes et même au cap d'Actium (l'an 31) : 60 vaisseaux formaient sa flotte. Par l'ordre de la reine, cette flotte prit la fuite à un instant où la bataille n'était point encore gagnée pour Auguste. Antoine ne se battit plus qu'à regret, et bientôt, donnant le signal de la retraite, il abandonna l'empire du monde et rejoignit Cléopâtre. Il s'attendait à trouver des ressources en Afrique, à traîner la guerre en longueur : la reine ne songeait plus qu'à fuir sur les côtes de la mer Rouge, et à y établir un nouveau royaume. Puis elle fit courir le bruit de sa mort, et s'enferma dans une tour. La fausse nouvelle contribua à déterminer Antoine au suicide. Dès lors rien ne s'opposait plus au triomphe d'Octave. Cléopâtre eut une entrevue avec lui : elle essaya le pouvoir de ses charmes, mais en vain. Une place parmi les dépouilles et les captifs derrière le char de triomphe du vainqueur semblait être la perspective de cette reine de trente-neuf ans. Elle résolut de tromper l'attente des Romains, avides de ce spectacle. Par ses ordres un paysan vint lui apporter un aspic caché sous des pêches magnifiques : elle l'approcha de son bras gauche, et mourut bientôt, malgré les psylles et les remèdes. Personne, il est vrai, ne retrouva le reptile, et le fait peut être contesté. Quelques historiens pensent qu'elle s'empoisonna au moyen d'un puissant narcotique.

Cléopâtre passe pour une des femmes les plus belles qui aient existé, bien que les médailles qui nous restent d'elle ne répondent pas à cette idée de beauté. Elle avait beaucoup d'esprit et de savoir, et parlait, dit-on, dix langues. Au milieu des projets ambitieux et des voluptés, elle ne cessa de cultiver les lettres. La magnifique bibliothèque d'Alexandrie fut augmentée par ses soins des deux cent mille volumes contenus dans la bibliothèque de Pergame. Elle eut trois enfants d'Antoine, Alexandre, Cléopâtre et Ptolémée Philadelphe. [Val. Parisot, dans l'*Enc. des. g. du m.*, avec des additions.]

Plutarque, *Antoine*. — Dion Cassius, XLII, 34 ; XLIII, 27 ; XLVIII, 24 ; XLIX, 32, 33, 39 ; L, 4, 5, 6, 26, 32 ; LI, 6, 8, 14. — Suétone, *Cæsar*, 35 ; *Augusta*, 17. — César, *Bellum civile*, III. — Hirtius, *Bellum Alex.*, 31. — Appien, *Bell. civil.*, V, 8, 9. — Tite-Live, *Epitome*, 132. — Cicéron, *Epist. ad Atticum*, XIV, 8. — Josèphe, *Antiquit. jud.*, XV, 4. — Velleius Paterculus, II, 87. — Pline, *Hist. natur.*, IX, 58. — Horace, *Carmina*, I, 37. — Properce, *Eleg.*, III, 11.

CLÉOPÂTRE, reine de Mauritanie, fille de la précédente et d'Antoine, née en 40 avant J.-C. Elle reçut de son père le surnom de *Séléné* (Lune), tandis que son frère jumeau Alexandre recevait le titre de *Hélios* (Soleil). Après la prise d'Alexandrie par Octave, Cléopâtre, conduite à Rome pour orner le triomphe du vainqueur, fut recueillie ainsi que ses deux frères par la femme d'Antoine, Octavie, qui les fit élever parmi ses propres enfants. Elle épousa Juba, roi de Mauritanie ; et elle eut de ce prince deux enfants, Ptolémée, qui succéda à son père, et Drusilla, mariée à Antonius Felix, gouverneur de Judée.

Dion Cassius, LI, 15. — Plutarque, *Antoine*, 87.

CLÉOPÂTRE, reine d'Arménie, fille de Mithridate, vivait vers 75 avant J.-C. Elle épousa Tigrane, roi d'Arménie. Par quelques détails que les historiens nous ont conservés sur cette princesse nous voyons qu'elle montra beaucoup de courage et d'habileté.

Plutarque, *Lucullus*, 22. — Appien, *Mithrid.*, 108. — Justin, XXXVIII, 3.

***CLÉOPÂTRE**, femme savante, vivait vers le premier siècle de l'ère chrétienne. Elle composa un traité sur les *Cosmétiques* (Κοσμητικόν, ou Κοσμητικά). Cet ouvrage, qui fut abrégé par Criton, est souvent cité par Galien, par Aétius et par Paul d'Égine. Quelques critiques ont prétendu, mais sans preuves, que Cléopâtre (Κλεοπάτρα) n'était pas le nom de l'auteur, mais le titre du livre. On attribue à cette Cléopâtre, ou à la reine d'Égypte, un traité sur les maladies

les femmes, dont l'abrégé se trouve dans Gasard Wolf, *Volumen Gynæciorum;* Bâle, 566, 1586, 1597, in-4°.

On cite aussi parmi les écrivains alchimiques ne *Cléopâtre*, dont M. Hoefer a cité quelques ragments dans son *Histoire de la chimie*.

Galien, *de Compos. medicam. sec. locos; de Pond. Mens.* — Aétius, *Lib. medic.*, 142. — Paul d'Égine, *Re med.*, III, 2. — Hoefer, *Hist. de la chimie*, t. I.

CLÉOPHANTE (Κλεόφαντος), artiste corinhien, inventeur de la peinture. Il est inutile de hercher à quelle époque vivait ce personnage ythique; il suffit de rappeler que, d'après une adition rapportée par Pline, Cléophante eut le remier l'idée d'appliquer sur des dessins une uleur faite avec de la brique pilée, et qu'il suivit émarate dans sa fuite de Corinthe en Étrurie.

Pline, *Hist. nat.*, XXXV, 5.

***CLÉOPHANTE**, médecin grec, vivait au commencement du troisième siècle avant J.-C. Il t le maître d'Antigène. Il fonda une doctrine édicale, dont parlent Galien et Cœlius Aurenus, mais dont les principes ne sont pas bien nnus. Asclépiade lui emprunta sa manière rticulière d'administrer le vin dans les fièvres termittentes.

Cælius Aurelianus, *de Morb. acut.*, II. — Galien, *Comm. in Hippocr. Epid.*, III. — Celse, *de Medic.*, III, 14. Pline, *Histor. nat.*, XX, 18; XXIV, 92; XXVI, 8.

***CLÉOPHAS** ou **ALPHÉE** (Saint); il était ère de saint Joseph et oncle de Jésus-Christ. épousa la sœur de la sainte Vierge, appelée aussi arie; il devint ainsi doublement oncle de Jés-Christ et doublement beau-frère de la Vierge. n lui donne pour fils saint Siméon, deuxième êque de Jérusalem, saint Jacques le Mineur, ôtre, saint Jude, et José ou Joseph. Cléophas t un des disciples assidus de Jésus-Christ, et t honoré de sa présence après la résurrection. éophas était alors en compagnie d'un autre rsonnage du bourg d'Emmaüs. Les Grecs cérent la fête de saint Cléophas le 30 octobre, et Latins le 25 septembre.

Saint Luc, *Évang.*, ch. 24. — Eusèbe, *Hist.*, lib. III. — Tillmont, *Mémoires eccl.*, I, art. 2. — Baillet, *Vies des saints*.

CLÉOPHILE. *Voy.* OCTAVIO.

CLÉOPHON (Κλεοφῶν), démagogue athénien, rt en 405 avant J.-C. Selon Aristophane, il it de condition obscure et Thrace d'origine. bassesse de sa naissance est mentionnée par ien, et c'est un des points sur lesquels il fut aqué par Platon le Comique, dans une comé intitulée *Cléophon*. Il se montra violent enmi de l'oligarchie, et soutint contre Critias, des chefs de ce parti, une lutte dont il est rlé dans Aristote. Comme les autres chefs de démocratie, il s'attacha en toute circonstance repousser les propositions de paix des Sparites. On cite trois occasions décisives dans leselles il fit voter, contre l'intérêt d'Athènes, continuation de la guerre : d'abord en 410, rès la bataille de Cyzique, quand des condims très-favorables furent offertes aux Athéns; puis en 406, après la bataille des Arginuses; enfin, dans l'année suivante, après la bataille d'Ægos-Potamos. Non content de combattre les propositions de l'ennemi, qui demandait la démolition partielle des longs remparts, il provoqua la condamnation à mort de quelques partisans de la paix. La vivacité avec laquelle il défendit les opinions populaires l'exposa aux railleries d'Aristophane et aux allusions d'Euripide. Ce dernier songeait, dit-on, au démagogue athénien en écrivant les vers qui commencent ainsi : « Après cela se lève un homme dont la langue est sans frein. » Pendant le siége d'Athènes par Lysandre, en 405, le conseil des cinq cents, dont la majorité était dévouée au parti oligarchique, fut dénoncé par Cléophon comme une assemblée de conspirateurs et de traîtres. Irrités de cette agression, les cinq cents, sur la proposition de Satyrus, firent emprisonner le dénonciateur, et le livrèrent à la justice comme prévenu d'avoir négligé son service militaire. Cette accusation n'était qu'un prétexte. Devant un tribunal régulier, nul doute que Cléophon n'eût été acquitté; aussi un certain Nicomaque, chargé de rassembler les lois de Solon, fut suborné par les ennemis du démagogue, et fabriqua une loi de circonstance qui autorisait le conseil à juger le prévenu. Cette loi fut produite le jour même du jugement, et Cléophon, condamné à mort, fut exécuté sur-le-champ. Cette sentence inique souleva une vive opposition parmi le peuple; une émeute s'en suivit, et à la faveur du tumulte, quatre complices de Cléophon prirent la fuite et échappèrent à la peine capitale. Telle fut la fin, peut-être méritée, mais certainement illégale, du démagogue qui avait succédé à Cléon dans l'art d'émouvoir et de dominer la foule athénienne. Si nous en croyons Aristophane, il fut aussi débauché dans la vie privée que brouillon dans la vie publique. Isocrate le place avec Hyperbolus en contraste avec les honnêtes gens du bon vieux temps; et l'orateur Andocide met au nombre de ses malheurs que sa maison ait été quelque temps habitée par Cléophon le *faiseur de lyres*. On voit par ce dernier trait que Cléophon fabriquait ou faisait fabriquer des instruments de musique, comme Cléon avait une manufacture de cuirs. Malgré les injures des poëtes comiques, on ne peut ranger Cléophon parmi ces démagogues qui voyaient dans la politique une occasion de s'enrichir et faisaient trafic de leur éloquence, puisque, après avoir dirigé pendant plusieurs années les affaires publiques, il mourut pauvre. L. J.

Élien, *Variæ historiæ*, XII, 43. — Aristophane et son scoliaste, *Ranæ*, 677; *Thesmoph.*, 805. — Diodore, XIII. — Eschine, *de Falsa legat.* — Lysias, *contra Nicom.*; *contra Agor.*; *de Arist. bon.* — Isocrate, *de Pace.* — Andocide, *de Myst.* — Euripide, *Orestes*, vers 892. — Meineke, *Hist. crit. com. græc.*

***CLÉOPHON**, poëte tragique athénien, d'une époque incertaine. Il est cité par Aristote, et Suidas donne les titres de dix de ses pièces.

Suidas, au mot *Cléophon*. — Aristote, *Poët.*, 2, 22.

CLÉOSTRATE (Κλεόστρατος), astronome de Tenedos, vivait dans le cinquième siècle (avant J.-C.). Censorinus le regarde comme l'inventeur réel de l'*octaeteris*, ou cycle de huit ans, usité avant le cycle de Méton, et qu'on attribuait généralement à Eudoxe. Théophraste le cite comme observateur météorologique à côté de Matricetas de Methymne et Phaenus d'Athènes. D'après le même écrivain, Méton fut l'élève de Phaenus. Si Cléostrate était, comme on le croit, contemporain de ce dernier, il devait vivre avant la quatre-vingt-septième olympiade (428 avant J.-C.). Au rapport de Pline, Anaximandre découvrit l'obliquité de l'écliptique dans la cinquante-huitième olympiade (544 avant J.-C.), et Cléostrate divisa plus tard le zodiaque en signes, à commencer par le Bélier et le Sagittaire. Hygin dit que Cléostrate désigna le premier dans la constellation du Chariot (*Auriga*) les deux étoiles appelées les Chevreaux (*Hædi*).

Censorinus, *de Die nat.*, 18. — Théophraste, *de Sign. pluv.* — Pline, *Hist. nat.*, II, 8. — Hygin, *Poet. astr.*, II, 13. — Ideler, *Technische Chronologie*, vol. I. — Schaubach, *Gesch. d. Gr. Astron.* — le P. Petau, *Uranolog.; Doctrina temp.*, II, 2. — Fabricius, *Bibl. græc.*, vol. II.

* **CLÉOXÈNE** (Κλεόξενος), ingénieur grec, d'une époque incertaine. Il inventa avec Démoclite un système de télégraphie. Polybe, qui perfectionna ce procédé, en a fait une minutieuse et intéressante description.

Polybe, X, 45-47. — Suidas, aux mots Κλεόξενος καὶ Δημόκλειτος.

CLÉPHIS ou **KLEPH**, roi des Lombards, régna de 573 à 574. Après la mort d'Alboïn, qui ne laissait pas d'enfant mâle, les seigneurs lombards élurent Cléphis pour lui succéder. Il était l'un des plus nobles de la nation, chrétien, mais mal affermi dans ses convictions, aussi brave qu'Alboïn, mais avare et sanguinaire. Il traita cruellement les Italiens vaincus, chassa les nobles de la race romaine, se fit haïr, et fut assassiné par un de ses domestiques, après dix-huit mois de règne. Ce prince avait ajouté de nouvelles conquêtes à celles de son prédécesseur. Il resserra de plus près Ravenne, par la prise de Rimini, et il fit bâtir le château d'Imola, qui ensuite donna son nom à la ville qu'on éleva dans les environs.

Paul Diacre, II. — Baronius, *Annales*, ann. 571-73. — Leo et Botta, *Histoire de l'Italie*, traduite par M. Dochez.

CLÉRAMBAULT ou **CLAIRAMBAULT** (*Louis-Nicolas*), musicien compositeur, naquit à Paris, le 19 décembre 1676, et mourut dans la même ville, le 26 octobre 1749. Il était élève de Raison, organiste de l'abbaye de Sainte-Geneviève et des Jacobins de la rue Saint-Jacques, et lui succéda dans cette dernière place ; il devint ensuite organiste de l'église Saint-Louis, de la paroisse Saint-Sulpice et de la maison royale de Saint-Cyr. Clérambault s'était acquis une grande réputation par ses cantates, qui faisaient alors les délices de la cour de Louis XIV ; celle d'*Orphée* fut surtout applaudie. On a de ce compositeur : deux livres de pièces de clavecin (1707) ; un Office complet à l'usage de l'abbaye de Saint-Cyr ; un livre d'orgue (1710) ; cinq livres de cantates. Il fit représenter en 1719, à l'Opéra, *le Soleil vainqueur des nuages*, et écrivit aussi une idylle intitulée *le Départ du roi*, qui fut exécutée à la cour, en 1745. — Clérambault eut deux fils, qui suivirent la profession de leur père : le premier, *César-François-Nicolas* Clérambault, remplit les fonctions d'organiste de Saint-Sulpice jusqu'à l'époque de sa mort, en 1760 ; on connaît de lui un livre de pièces d'orgue. Le second fils de Clérambault, *Évrard-Dominique* Clérambault, a fait graver des trios de violon et plusieurs livres de cantates.

D. Denne-Baron.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens.* — De la Borde, *Essai sur la musique*, t. III, p. 406. — *Encyclopédie méthodique*, au mot *Cantate*.

* **CLERC** (*Jean* de), écrivain flamand, du quatorzième siècle ; il était vers 1320 secrétaire de la ville d'Anvers. Il écrivit un ouvrage de morale divisé en trois livres, et intitulé : *Dietsche Doctrinael* ; en 1340 cet ouvrage fut mis en vers hollandais, et il fut imprimé à Delft, en 1489. Vers la même époque il fut mis aussi en vers dans le dialecte de la basse Allemagne ; J.-A. Scheller a publié cette version en l'accompagnant d'un glossaire : *Der Laien Doctrinael, ein altsächsisches gereimtes Sittenbuch* ; Brunswick, 1825, in-8°.

Scheller, *Bucherkunde der niederlandische sprach*, p. 45, 444, et 457.

* **CLERC** (*Antoine-Marguerite*, vicomte) général français, né à Lyon, le 17 juillet 1774, mort en 1846. Simple soldat au 10e régiment de chasseurs à cheval en 1790, il parvint successivement au grade de lieutenant (5 juin 1797), après s'être distingué à Landau ainsi qu'à l'affaire de la Ruell, près de Manheim. Lieutenant en premier aux grenadiers de la garde consulaire (26 octobre 1800), il fit la campagne d'Italie, et eut sa part de gloire à la bataille de Marengo. Capitaine dans les chasseurs à cheval de la garde des consuls (13 octobre 1802), devenue garde impériale, puis chef d'escadron (3 septembre 1805), il se distingua à la bataille d'Ulm et à celle d'Austerlitz, où, à la tête de 100 chasseurs de son régiment, il mit en fuite une colonne russe, qui abandonna huit pièces de canon. Après avoir fait les campagnes de Prusse et de Pologne (1806, 1807), il passa l'année suivante en Espagne, et revint (1809) faire, à la grande armée, la campagne d'Autriche, puis celle de Russie (1812), en qualité de colonel du 1er régiment de cuirassiers. Blessé d'un éclat d'obus à la bataille de Hanau (30 octobre 1813), il le fut encore sous les murs de Paris en 1814. Nommé maréchal de camp (le 23 août suivant), il ne prit aucune part aux événements militaires de 1815. Il fut chargé des commandements des 7e et 14e divisions militaires. Ce général, qui avait été créé baron en 1813, reçut le titre de vicomte par lettres patentes du 21 avril 1820, et fut nommé commandeur de la Légion d'honneur le 30 octobre 1829. Mis en

disponibilité après la révolution de Juillet, il fut placé dans le cadre de réserve de l'état-major général. A. S.... Y.

Archives de la guerre. — De Courcelles, *Dict. des généraux français.*

CLERC (*Nicolas-Gabriel*), dit Leclerc, médecin et historien français, né à Baume-les-Dames (Franche-Comté), le 6 octobre 1726, mort à Versailles, le 30 décembre 1798. Il commença par être médecin du duc d'Orléans, à Villers-Coterets, puis vint à Paris, et obtint en 1757 la place de médecin dans les armées du roi de France en Allemagne. En 1759 il passa en Russie, où l'hetman des cosaques, Rasoumofskoi, le prit pour médecin, et l'emmena dans plusieurs cours d'Europe. En 1769 Clerc fut nommé premier médecin du grand-duc, directeur scolaire du corps impérial des cadets, puis inspecteur de l'hôpital de Saint-Paul, à Moscou. Il profita de sa position pour réunir de nombreux et intéressants documents sur la Russie, empire très-imparfaitement connu à cette époque, et revint en France en 1777. Louis XVI lui donna le cordon de Saint-Michel, des lettres de noblesse et une pension de six mille livres. Il se fit alors appeler *Leclerc*. En 1778 il fut nommé inspecteur général des hôpitaux du royaume, et présenta un plan pour l'administration des établissements de charité. Ce plan fut accueilli, mais les événements politiques en empêchèrent l'application. Leclerc rentra dans la vie privée, et reprit ses études littéraires. Il était membre de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Saint-Pétersbourg, de Besançon et de Rouen. On a de lui : *Mémoire sur la goutte*; 1750-51, in-12; — *Problème donné par l'Académie de Besançon : Le seul amour du devoir peut-il produire d'aussi grands effets que le désir de la gloire?* Dijon, 1756, in-12; — *Dissertatio de hydrophobia*; 1760, in-4°. — *Medicus veri amator, ad Apollinis artis alumnos*; Moscou, 1764, in-8° : c'est un recueil de bonnes observations sur les venins, les différentes espèces de contagions et les épidémies : l'auteur y traite en particulier des maladies épidémiques qui ont régné dans l'Ukraine en 1760 et des moyens d'en prévenir le retour; — *Essai sur les maladies contagieuses du bétail, avec les moyens de les prévenir et d'y remédier efficacement*; Paris, 1766, in-12. « Le grand secret de l'auteur, dit Éloy, est de tuer toutes les bêtes infectées ou soupçonnées de l'être. » — *Histoire naturelle de l'homme, considéré dans l'état de maladie, ou la médecine rappelée à sa première simplicité*; Paris, 1767, 2 vol. in-8°, et 1784, 2 vol. in-8 : ce livre, écrit avec chaleur et élégance, se fait lire avec plaisir; — *Yu le Grand et Confucius*, histoire chinoise; Soissons, 1769, 2 part. in-4°, roman historique, composé pour l'éducation du grand-duc de Russie, depuis Paul Ier; — *de la Contagion, de sa nature, de ses effets, de ses progrès et des moyens les plus sûrs pour la prévenir et pour y remédier*; Saint-Pétersbourg, 1771, in-8° : cet ouvrage contient de faits et des conseils utiles; les règles qui y sont prescrites sont le fruit de l'observation et de l'expérience; — l'*Art de débuter dans le monde avec succès, dédié à messieurs les cadets du cinquième âge*; 1774, in-8°; — *les Plans et statuts de différents établissements ordonnés par l'impératrice Catherine II pour l'éducation de la jeunesse de son royaume*, trad. du russe de Betzki; Amsterdam, 1775, in-4° ou 2 vol. in-12; — *Éducation morale et physique des deux sexes, pour les rendre aussi utiles aux autres qu'à eux-mêmes*, trad. du russe de Betzki; Besançon, 1777, 2 parties in-4°, avec fig.; — *la Boussole morale et politique des hommes et des empires*, dédiée aux nations; Boston (Neufchatel), 1779, in-8°, et Rostock, (Besançon), 1780 in-8°; — *Histoire physique, morale, civique et politique de la Russie, ancienne et moderne*; Versailles et Paris, 1783-85, 6 vol. in-4°, fig. et atlas; le fils de l'auteur a eu part à cette histoire; la description de l'empire de Russie est entièrement de lui; — *Portrait de Henri IV*; Paris, 1783, in-8°, port.; — *Atlas du Commerce, tableau des richesses de la France, commerce de Russie*; — *Observations sur la carte de Russie, sur la mer Baltique, sur la mer Caspienne, sur la mer Noire, sur le plan et la carte du détroit de Constantinople et de l'île de Candie et sur la Méditerranée*, ouvrage publié d'après les ordres de Vergennes et de Calonne, dédié au roi; Paris, 1786, in-fol., 15 cartes, ou in-4°, 11 cartes; — *Examen impartial de la critique des cartes de la mer Baltique et du golfe de Finlande présentées au maréchal de Castries*; Paris, 1786, in-8°; — *Abregé des études de l'homme fait en faveur de l'homme à former*, dédié aux représentants de la nation; Paris, 1789, 2 vol. in-8°; — *les Maladies du cœur et de l'esprit*; Paris, 1793, 2 vol. in-8°; — *le Patriotisme du cœur et de l'esprit, ou l'accord des devoirs et des droits de l'homme pour le bonheur commun*; Paris et Versailles, 1795, in-8°. — *Traité des Maladies morales qui ont affecté la nation française depuis plusieurs siècles*; Paris, 1798, in-8°.

Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine.* — Barbier, *Dictionnaire des anonymes.* — Quérard, *la France littéraire.* —

CLERCK (*Charles*), entomologiste suédois, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Élève de Linné et membre de l'Académie d'Upsal, il se fit connaître par deux ouvrages d'entomologie : *Aranei Suecici*; 1757, in-4°, en latin et en suédois. Cet ouvrage décrit soixante espèces d'araignées, trouvées en Suède et classées suivant la méthode de Linné; il a été traduit en anglais, avec l'ouvrage de Lister et des extraits de celui d'Albin, sous le titre : *Aranei, ou histoire naturelle des araignées*; Londres, 1793,

in-4° ; — *Icones insectorum rariorum, cum nominibus eorum trivialibus locisque e Linnæi Systemate naturæ adlegatis ;* Stockholm, 1759, in-4° ; — *Mémoire sur la manière de prendre et nourrir les araignées*, dans les *Actes de la Société des sciences de Stockholm*.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

CLÉREMBAULT, ancienne famille française, qui remonte à *Geoffroi Clérembault*, seigneur du Plessis, au commencement du treizième siècle. Les principaux membres de cette famille sont : *Macé Clérembault*, petit-fils de Geoffroi, seigneur du Plessis-Clérembault et de la Plesse ; il fut, en 1347, capitaine général pour le roi en Bretagne, Anjou et Maine.

CLÉREMBAULT (*Philippe* DE), comte de *Palluau*, maréchal de France, né en 1606, mort le 24 avril 1665. Il entra au service dès l'âge de seize ans, et combattit (23 juin 1636) à Buffarola, sous le duc de Savoie et le maréchal de Créquy. Capitaine d'une compagnie d'arquebusiers à cheval (12 novembre), il passa capitaine lieutenant des chevau-legers du cardinal de Richelieu, obtint le gouvernement de la ville de Niort, et se trouva au siége de Landrecies (26 juillet 1637), ainsi qu'à la reddition d'Arras, le 2 août 1640. Maréchal de camp (14 avril 1642), il servit sous les maréchaux de Schomberg et de La Meilleraye, aux siéges de Perpignan et de Thionville (1643), à Fribourg, où, à la tête du régiment d'Enghien, il força une partie des retranchements bavarois, ainsi qu'à la bataille de Nordlingen. Mestre de camp général de cavalerie (30 mai 1646), il eut part à la conquête de Courtray (28 juin), de Bergues-Saint-Vinox (31 juillet), de Mardik (24 août), de Furnes (7 septembre) et de Dunkerque le 7 octobre. S'étant démis de son gouvernement de Niort, il fut pourvu de celui de la ville et de la citadelle de Courtray. Clérembault, créé lieutenant général des armées du roi (22 mars 1648), servit à l'armée de Flandre sous le prince de Condé, en Normandie sous le comte d'Harcourt, et suivit le roi en Bourgogne, d'où il fut détaché pour se rendre au siége de Bellegarde, que le comte de Tavannes lui rendit par capitulation. Commandant l'armée du Berry (12 octobre 1651), il força, après trois mois de siége, le marquis de Persan, qui commandait pour monsieur le Prince dans Montrond, de lui remettre cette place. Créé maréchal de France (24 août 1652) « en considération de la prise du « château et du fort de Montrond », et gouverneur général du Berry sur la démission du prince de Conty, il fut reçu chevalier des ordres du roi le 31 décembre 1661, et mourut à Paris, à l'âge de cinquante-neuf ans. A. S....Y.

Clérembault était aussi distingué par le mérite de l'esprit que par la bravoure; et bien qu'il eût beaucoup de peine à s'énoncer, il se faisait écouter avec plaisir. Il avait été longtemps l'ami de Mme Cornuel, célèbre par ses bons mots. S'étant brouillé avec cette dame, elle dit, en faisant allusion à son bégayement : « Je suis fâchée de l'avoir perdu ; je commençais à l'entendre. » Ménage rapporte que dans ses derniers moments le maréchal de Clérembauld dit : « Je vais donner tête baissée dans l'avenir. »

Le marquis de *Clérembault*, son fils aîné, lieutenant général, périt à la suite du combat d'Hochstett, le 13 août 1704, en traversant le Danube à cheval. — L'abbé *Jules de Clérembault*, son autre fils, mort le 17 août 1714, devint académicien, et ne fut célèbre que par sa laideur. Comme il occupait le fauteuil du grand fabuliste français, les plaisants disaient qu'on avait mis Ésope à la place de La Fontaine.

Quincy, *Hist. milit. de Louis le Grand*. — Anselme, *Hist. générale des grands officiers de la couronne*, t. VII, p. 582. — Pinard, *Chronol. milit.*, t. II, p. 587.

CLERFAYT (*François-Sébastien-Charles-Joseph* DE CROIX, comte DE), général autrichien, d'origine belge, né à Bruille, près Binche, le 14 octobre 1733, mort à Vienne, le 18 juillet 1798. Il était fils de Sébastien de Croix-Drumez, comte de Clerfayt, gouverneur-prévot de Binche, lieutenant-colonel autrichien, et de Marie-Anne Leduc. Son éducation fut cultivée avec soin ; il se montra passionné pour les mathématiques. Sa mère, restée veuve en 1738, combattit son goût pour la carrière des armes ; néanmoins, à peine âgé de vingt ans, il lui arracha l'autorisation de porter l'habit militaire ; il n'obtint un drapeau qu'après avoir servi six mois en qualité de cadet, fit avec distinction les campagnes de la guerre de sept ans contre les Prussiens, se signala aux batailles de Prague, de Lissa, de Hochkirchen, de Lignitz, et fut un des premiers braves décorés par Marie-Thérèse de l'ordre qu'elle avait institué en 1757. La paix de 1763 vint mettre un terme à ses succès ; il commandait alors un régiment d'infanterie, dont il devint colonel-propriétaire. L'ancienneté lui valut le grade de général major en 1773, et le souvenir de ses utiles services le brevet de lieutenant général, à l'époque de la vaine démonstration belliqueuse de l'empereur Joseph contre la Hollande, en 1784 (1). Quoique chambellan, Clerfayt ne se montrait guère à la cour.

Inaccessible à la voix de l'ambition, ennemi de toute intrigue, Clerfayt repoussa les propositions qu'on lui fit lorsque éclatèrent les premiers troubles des Pays-Bas, en 1787. Il n'était point partisan des innovations qui signalèrent le règne de Joseph II, mais il ne s'en croyait pas moins tenu de garder la foi promise à son prince. Nommé feldzeugmeister (général d'artillerie) (2) et commandant de la haute Hongrie, en 1788, il fut mis à la tête d'un corps d'armée, et parvint à

(1) La Hollande paya dix millions de florins à l'empereur Joseph II ; c'est ainsi, comme le dit alors Frédéric le Grand, que cette guerre se termina moyennant un *pourboire*.

(2) Ce grade, inférieur à celui de maréchal, mais supérieur à celui de lieutenant général, n'a point d'équivalent en France.

repousser les Turcs, qui, sous les ordres de Jussuf-Pacha, menaçaient le bannat de Temeswar. Il leur tua beaucoup de monde, le 28 août 1789, à Schupaneck, et les reconduisit sous le canon d'Orsowa. Le lendemain, 29, il battit une autre colonne près de Korammeck, et la força de repasser la rivière de Czerna, laissant sur le champ de bataille douze cents morts, deux mille blessés, de nombreux prisonniers, plusieurs pièces d'artillerie, etc. Ayant ensuite opéré sa jonction avec le maréchal Laudon, il contribua puissamment à la prise de Belgrade et au brillant succès de la campagne. L'impératrice de Russie, Catherine II, lui écrivit de sa main pour l'en féliciter, et l'empereur Léopold II lui fit remettre le grand cordon de Marie-Thérèse, en 1790. Déjà se préparait la lutte des vieilles dynasties du droit divin contre les principes de la souveraineté des peuples. Au delà des frontières françaises l'émigration, chaque jour croissante, ralliée sous les bannières des princes, ne cessait de fomenter des troubles dans l'intérieur et de provoquer une croisade des cabinets de l'Europe contre leur patrie. La France sentit qu'il fallait à tout prix s'affranchir d'un pareil état de choses, et prendre l'initiative. La guerre fut donc déclarée le 20 avril 1792.

Clerfayt prit le commandement des douze mille hommes que l'Autriche réunit à l'armée prussienne sur les confins de la Champagne; il se rendit maître de Stenai, força le passage de la Croix-aux-Bois, ce qui décida la retraite de Dumouriez sur Châlons. Plus tard, lorsque le roi de Prusse et le duc de Brunswick eurent évacué le territoire français, il se replia sur les Pays-Bas avec son corps d'armée. Le 6 novembre 1792 Clerfayt à la journée de Jemmapes, où l'impétuosité française triompha d'une position presque inexpugnable, fut le seul général autrichien qui ne fit point de fautes. Il opéra sa retraite en bon ordre sur Mons. Il fit preuve d'une grande habileté en dirigeant, après le départ du duc de Saxe-Teschen, les dernières opérations de l'armée, qui se retrancha derrière la Roer. Il fondit, le 1er mars 1793, sur Altenhoven, et s'empara des retranchements; puis, avec une prodigieuse rapidité, se porta sur Maestricht, dont il fit lever le siége. Il commandait le 18 mars l'aile gauche de l'armée autrichienne à Neerwinden; il soutint avec avantage le choc du général Valence, et décida du gain de la bataille en s'emparant à la baïonnette des positions les plus importantes. S'étant porté bientôt après dans le Hainaut, il fut victorieux aux combats de Quiévrain, de Hanson et de Famars. Le Quesnoy lui ouvrit ses portes, non sans s'être valeureusement défendu, mais il ne put s'emparer de Maubeuge.

Placé en 1794 (à la tête d'un corps d'observation, Clerfayt se vit contraint de rester sur la défensive, dans la Flandre occidentale. Les attaques réitérées de Pichegru le trouvèrent inébranlable; il ne céda la victoire, en se retirant sur Tournai, qu'après sept jours de combats consécutifs; et, combinant ses opérations avec celles du prince de Saxe-Cobourg, il ramena l'armée sur les bords de la Meuse, puis derrière le Rhin. Il fut alors nommé lieutenant gouverneur et capitaine général des Pays-Bas autrichiens. En 1795 Clerfayt reçut le bâton de feld-maréchal, avec le commandement des troupes impériales du Rhin. Obligé d'abord de céder aux efforts réunis de trois armées françaises, dont l'une bloquait Mayence tandis que les deux autres passaient le Rhin sur deux points très-éloignés, Clerfayt les attaqua toutes trois successivement et les contraignit à la retraite. Le 28 octobre 1795 il pénétra dans Mayence à la tête d'un corps d'élite, et le lendemain il chassa les Français de leur ligne de circonvallation. Malgré ces succès, Clerfayt fut rappelé à Vienne en janvier 1796. La cour décida que l'archiduc Charles le remplacerait à l'armée: Clerfayt devait faire partie du conseil de guerre. On lui avait donné le collier de la Toison-d'Or; on y ajouta le titre de conseiller d'État, comme fiche de consolation. Vivement blessé d'être ainsi condamné à l'inaction, Clerfayt ne cacha pas son mécontentement. Sa santé, déjà ébranlée par les fatigues de la guerre, s'affaiblit insensiblement; il quitta sa résidence d'Hernaels, et vint mourir à Vienne, dans sa soixante-cinquième année.

Le comte de Clerfayt est justement considéré comme un des capitaines les plus habiles qu'on ait opposés aux Français. Il réunissait les vertus privées aux qualités guerrières. Personne n'a fait un plus noble usage des dons de la fortune; il veillait lui-même à ce que les hôpitaux fussent abondamment pourvus de tous les objets nécessaires; les sacrifices en pareil cas ne lui coûtaient rien. Aussi mérita-t-il le surnom de *père du soldat*. Sa bourse était toujours ouverte aux officiers qui servaient sous ses ordres, et la veille de sa mort il brûla toutes les reconnaissances qu'il en avait reçues : « On est moins sûr, dit-il, de ses héritiers que de soi. » Modeste même dans ses habits, on le voyait néanmoins, lorsqu'il allait au feu, toujours en grand uniforme et décoré de ses ordres, prétendant qu'un jour de bataille « est un jour de fête pour le guerrier ». Malgré son éclatante bravoure, il n'avait jamais reçu que deux légères blessures, pendant ses premières campagnes. Il s'était refusé constamment à toutes les propositions de mariage. « Une femme avec moi, disait-il, ne se croirait pas heureuse: je suis incapable de ces petits soins, de ces attentions continuelles dont elle compose son bonheur; et n'ai-je pas d'ailleurs, ajoutait-il, une famille assez nombreuse? Mes soldats ne sont-ils pas mes enfants? » Il a laissé des neveux et des nièces; ses trois sœurs avaient épousé, l'aînée le baron de Norman, la seconde le baron de Labarre, et la cadette le comte de Spangen.

BARON DE STASSART.

Jomini, *Histoire critique et militaire des guerres de la révolution*. — *Œuvres diverses* du baron de Stassart.

CLERGERIE (*Gilles* DE LA). *Voy.* BRY DE LA CLERGERIE.

CLÉRIC (*Pierre*), jésuite et littérateur français, né à Béziers, en 1661, mort à Toulouse, le 16 mars 1740. Il enseigna la rhétorique pendant vingt-deux ans à Toulouse. Il avait l'esprit vif, l'imagination féconde et des saillies heureuses. La correction manque quelquefois à ses ouvrages. Il a remporté huit fois le prix de poésie à l'Académie des Jeux floraux, et les recueils de cette société sont pleins de pièces de vers présentées par Cléric aux concours. Le père Vanière parle ainsi de ce poëte :

Hic ego te lauro cinctum Parnasside vidi,
Clerice, felici meditantem pectine versus.

On a du P. Cléric : *Oraison funèbre* (en prose latine) *de M. le duc de Bourgogne*; — un *Poëme* en plusieurs chants, présenté aux princes de France à leur passage par Toulouse; — un *Recueil* de vers latins au sujet de plusieurs statues de grands hommes; — *Électre*, tragédie en vers, trad. de Sophocle; — *l'Embarras de l'homme de lettres*, comédie; — *Dictionnaire pour les vers français*, resté inachevé.

Vanière, *Prædium rusticum*, lib. I, et *Opuscula*, p. 171. — Goujet, *Bibliothèque française*. — Du Tillet, *Parnasse français*, p. 721.

CLÉRION (*Jacques*), sculpteur français, né en 1640, à Tretz, près d'Aix (Provence), mort en 1714. On ignore quel fut son maître, mais ses ouvrages, peu nombreux malheureusement, montrent qu'il avait puisé aux meilleures sources les principes de son art. Ses principales statues sont placées dans le parc de Versailles. Il avait épousé Geneviève Bologne, bon peintre de fleurs et de fruits, morte en 1708. E. B—N.

Cicognara, *Storia della scultura*.

CLÉRISSEAU (*Charles-Louis*), peintre et architecte français, né en 1721, mort en 1820. Dans le cours de sa longue et honorable carrière, il a exposé un grand nombre de restaurations de monuments et de compositions d'édifices antiques. Ses études archéologiques l'avaient mis en rapport avec Winckelmann, et il entretint avec lui une correspondance suivie, qui est imprimée dans le recueil des *Lettres familières* du célèbre antiquaire allemand.

Clérisseau a publié en 1778 les *Antiquités de France, monuments de Nîmes*, etc., ouvrage in-fol., accompagné de 42 planches, qui a été réimprimé en deux volumes en 1806. Comme architecte, il a contribué à l'érection d'un grand nombre d'édifices, parmi lesquels on remarque l'hôtel du gouvernement à Metz. Il était membre de l'ancienne Académie de peinture et de sculpture de Paris, des académies de Londres et de Saint-Pétersbourg, et il avait eu le titre de peintre et de premier architecte de Catherine II, impératrice de Russie. E. B—N.

Gabet, *Dictionnaire des artistes de l'école française au dix-neuvième siècle*. — Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexic.*

CLERJON (*Pierre*), littérateur et médecin français, né à Vienne (Dauphiné), en mars 1800, mort à Lyon, le 20 février 1832. Il commença ses études à Lyon et les acheva à Paris. Envoyé à Montpellier pour rétablir sa santé, il s'y fit recevoir docteur en médecine. Il avait entrepris l'*Histoire de Lyon*, lorsqu'une phthisie du larynx l'enleva à la fleur de l'âge. Il a laissé : *Chroniques françaises*, 1re *série*; Paris, 1829-1830, 8 vol. in-12 : cet ouvrage se compose de deux romans : *le Curé de campagne, ou la petite ville en révolution* et *l'Attaque du Pont, ou la fille retrouvée*; — *Histoire de Lyon jusqu'à Henri II*; Lyon, 1829-1831, 4 vol. in-8°. Cette *Histoire* a été continuée par Morin.

Quérard, Suppl. à *la France littéraire*.

CLERK (*Jean*), théologien anglais, mort en 1540. Après avoir commencé ses études à Cambridge, il alla à Bologne pour y apprendre le droit canon. A son retour, il devint chapelain du cardinal Wolsey. Ce fut lui que le roi Henri VIII députa vers Léon X pour présenter à ce pontife le traité du roi théologien contre Luther, ce qui valut à Henri de la part du pape le titre de *défenseur de la foi*, qu'il ne devait pas, comme on sait, mériter longtemps. Clerk s'acquitta si bien de sa mission, qu'à son retour, en 1523, il fut nommé évêque de Bath et de Wells. Une seconde négociation lui fut confiée : il fut chargé de poser auprès du duc de Clèves les bases du divorce d'Henri avec la sœur de ce prince. Il mourut empoisonné, dit-on, à l'issue de ce voyage.

John Lingard, *Hist. of Engl.* — Ersch et Gruber, *Allg. Encycl.*

CLERK (*Jean*), tacticien naval anglais, mort en juillet 1812. On lui doit l'invention d'une manœuvre navale, appliquée depuis dans la marine anglaise, et connue sous le nom de *breaking the line* (c'est-à-dire l'attaque du centre de la ligne ennemie). En 1780 il communiqua son idée à Richard Atkinson, ami de lord Rodney; celui-ci déclara aussitôt qu'il la mettrait en application contre l'ennemi. En effet le 12 avril 1782 la manœuvre fut expérimentée, et contribua à la victoire remportée par Rodney sur de Grasse dans les Indes occidentales. Bientôt les autres amiraux anglais suivirent cet exemple, et dans les dernières guerres Howe, Nelson et d'autres appliquèrent avec un égal succès cette manœuvre. La communication faite par Clerk à lord Rodney a été contestée par le général Howard Douglas, qui avait servi sous les ordres de cet amiral. Mais la majorité de ses compatriotes, parmi lesquels Walter Scott, ont été plus justes pour Clerk. Il y a cela de curieux que l'auteur d'une théorie qui a modifié si profondément la tactique navale en Angleterre n'avait jamais voyagé sur mer. On a de lui : *An Essay on Naval Tactic, systematical and historical*, avec des planches explicatives; 1782 et 1790; traduit en français par Lescallier; 1797, 2 vol. in-4°. V. R.

Edinburgh rev., VI, 301. — *Penny cyclopædia.*

CLERKE (*Charles*), navigateur anglais, né n 1741, mort en vue du Kamtchatka, le 22 août 1779. Il fut élevé à l'Académie de marine le Portsmouth. A quinze ans il était pilotin et 'était déjà trouvé à plusieurs actions. Au combat le *la Bellone* et du *Courageux*, posté à la hune l'artimon, il tomba à la mer avec le mât, mais fut ecueilli sans être blessé. En juin 1764, Clerke tait *midshipman* à bord du *Dauphin*; il fit alors on premier voyage autour du monde, sous les rdres du commodore Byron (*voyez* ce nom). De stour le 17 mai 1766, il fut envoyé presque ssitôt en station sur les côtes d'Amérique. Il artit pour son second voyage autour du globe, rec le titre d'aide du contre-maître de l'*Endea-our*, commandé par l'illustre Cook. Par une romotion faite en mer, le 24 mai 1771, Clerke t nommé lieutenant. Depuis lors la vie du jeune arin et celle du grand navigateur se trouvent timement liées. Cook étant reparti le 13 juillet 72 sur *la Résolution*, Clerke le suivit dans cette uvelle expédition comme second lieutenant, et ssa son nom à un port du *canal de Noël* (1). 1775, peu de temps après son retour en Anterre, Clerke fut élevé au grade de capitaine et mmé commandant de *la Découverte*, navire trois cents tonneaux. C'est en cette qualité qu'il compagna encore Cook et qu'il entreprit un atrième voyage de circumnavigation. Parti de mouth le 10 août 1776, il rejoignit Cook dans baie de la Table (cap de Bonne-Espérance), 10 septembre suivant. Les deux capitaines areillèrent le 3 octobre, et voguèrent de conve jusqu'au 13 février 1779, époque à laquelle neurtre de Cook plaça le commandement de pédition entre les mains de Clerke (2). Aussi rgique que prudent, le nouveau commandant serva le détachement anglais resté à terre conles atteintes des sauvages, fit achever la répaon des agrès débarqués, et obtint la remise des es de ses compatriotes massacrés à Korowa. employa la force pour arriver à ces importants ultats, ce ne fut que dans les cas d'absolue néité, et l'humanité n'eut pas à regretter des imes inutiles. Il ne quitta même l'île d'Owhyqu'après avoir conclu la paix avec les nals et reçu l'assurance de leurs regrets. Clerke atteint d'une consomption, qui, s'étant dée dès son départ d'Angleterre, l'avait tenu uissant durant tout le voyage. Sa faiblesse nentait chaque jour. Vainement lui fit-on ober qu'il se trouvait hors d'état d'affronter les eurs des hautes latitudes septentrionales, et la seule chance de guérison qui lui restât un prompt retour vers un climat tempéré: pondit qu'il craindrait le reproche d'avoir passer sa conservation avant son devoir. Il persévéra donc dans la recherche du passage au Nord. En conséquence, après avoir exploré de nouveau les îles Sandwich et complété les observations sur cet archipel intéressant, il se dirigea vers le nord. Le 28 mars on mouilla dans la baie de Petropavlosk (1); Clerke résolut d'hiverner dans ces parages, et employa ce temps à faire réparer ses navires, guérir ses malades et embarquer de nouvelles provisions. Le 16 juin il reprit la mer, et s'avança sur la côte d'Amérique, jusqu'à ce qu'un champ de glace, fixe, sans bornes, paraissant soudé au continent, le vint forcer d'abandonner le projet de revenir en Angleterre par le nord-est. Cet obstacle était le même qui avait arrêté Cook l'année précédente; Clerke était alors parvenu à 70° 33' de lat. septentrionale. Son livre de lock fournit sur ce sujet les détails suivants; voici les dernières lignes que sa santé lui permit de tracer: « Il est maintenant (21 juin 1779) impossible de pénétrer plus avant au Nord sur la côte d'Amérique, et il est hors de toute vraisemblance que le reste de l'été puisse fondre l'amas prodigieux de glaces qui nous arrête; il paraît qu'elles offriront une barrière insurmontable à chacune des tentatives que nous pourrons former. Je crois donc qu'il n'y a rien de mieux à faire que de passer à la côte d'Asie et de chercher par cette route quelque ouverture qui nous mène plus loin. » Il fit donc gouverner à l'est-nord-est, pour se rapprocher de l'Asie, et côtoya un mur de glaces immuable. Le 23 juillet les deux vaisseaux furent enfermés dans un cercle d'énormes glaçons: ils tentèrent de briser cette barrière en courant dessus toutes voiles dehors; la *Résolution* y réussit, mais *la Découverte* fut renversée par une de ces masses flottantes, et courut les plus grands dangers; elle se releva, grâce à un changement de vent, mais elle était tellement maltraitée que de promptes réparations devinrent urgentes. Voyant la mer fermée d'un continent à l'autre, Clerke assembla ses officiers. Ils déclarèrent que la persévérance la plus opiniâtre n'avait pas été suivie de la plus légère apparence de succès, et que toutes tentatives ultérieures seraient non-seulement inutiles, mais dangereuses. Les observations faites par les savants de l'expédition amenèrent ces conclusions: que le promontoire appelé *Cap oriental* est la pointe la plus orientale de cette partie du globe, c'est-à-dire qu'aucune partie du continent asiatique ne s'étend en longitude au delà de 190° 22" est, et que la latitude de l'extrémité la plus nord-est est au sud du 70e parallèle nord; qu'il ne pouvait y avoir de passage nord-ouest de la mer Atlantique dans l'océan Pacifique au sud du 65e parallèle; que s'il en existait un, il de-

Ce port est situé au sud de la Terre de Feu, par 55' t. sud. et 67e 10" long. ouest.
Le récit des aventures et des découvertes de l'exon jusqu'à cette époque se trouve placé à l'article

(1) *Saint-Pierre et Saint-Paul*, port russe dans le Kamtchatka. Il est situé au fond de la baie d'Awastaka, par 53° 51' de lat. nord et 158° 46' de long. orientale. Il se compose d'une trentaine de maisons de bois ou de huttes de forme conique.

vait se trouver dans l'hémisphère occidental (1). Après ce conseil, tenu autour de son lit, Clerke ordonna de diriger au sud sur la baie d'Awasska, afin d'atteindre le Japon avant l'hiver. Le 3 août on reconnut à l'entrée nord de la mer de Behring, à égale distance des deux continents, une terre habitée, déjà découverte l'année précédente et nommée par Cook *île Clerke*. Elle est située par 63° 15″ de lat. et 190′ de long. On la signala considérable et composée de quatre collines réunies par des terrains très-bas (2). Quelques jours plus tard, Clerke s'éteignit, en vue des côtes du Kamtchaska, à trente-huit ans. Suivant sa dernière volonté, son corps fut débarqué et enterré à Pétropavlosk. Les marins visitent encore sa tombe, située au sommet d'une colline qui domine la mer à une grande distance.

ALFRED de LACAZE.

William Smith, *Voyages autour du monde*. — *Voyages de Cook*, passim.

CLERMONT (*Charles Ier*, duc de Bourbon, comte DE). *Voy.* BOURBON.

CLERMONT (*Louis de Bourbon-Condé*, comte DE), prince de la maison royale de France, né le 15 juin 1709, mort en 1771. Il fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique, reçut les ordres à neuf ans, et fut pourvu des abbayes du Bec, de Marmoutiers, de Saint-Claude et de Saint-Germain-des-Prés. Il n'avait ni le caractère brutal du duc de Bourbon, ni les goûts dépravés du comte de Charolais, ses frères, mais l'on ne parlait à Paris que du sérail qu'il s'était formé. En 1733 le pape Clément XII lui accorda une dispense qui lui permit de porter les armes. Le comte de Clermont fit alors les campagnes d'Allemagne et des Pays-Bas; il se signala le 28 juin 1743, à la malheureuse journée de Dettingue. En 1744, il attaqua et prit Ypres et Furnes; le 11 mai 1745, il combattit à Fontenoy, puis s'empara d'Anvers; il assista ensuite aux batailles de Raucoux (11 octobre 1746), et de Lawfeld (2 juillet 1747). A la paix, il revint à Paris vivre dans le libertinage, et fut bientôt accablé de dettes. En 1754 il voulut entrer à l'Académie française. « Le désir qu'il en avait, dit Duclos, ayant été communiqué à dix d'entre nous, tous gens de lettres, le premier mouvement de nos confrères fut d'en marquer au prince leur joie et leur reconnaissance; je partageai ce second sentiment, mais je les priai d'examiner si cet honneur serait pour la compagnie un bien ou un mal, s'il ne pouvait pas devenir dangereux; si l'égalité que le roi veut qu'il règne dans nos séances entre tous les académiciens, quelque différents qu'ils soient par leur état dans le monde, s'étendrait jusqu'à un prince du sang; enfin, si nous, gens de lettres, ne nous exposions pas à perdre nos prérogatives les plus précieuses, qui toucheraient peu les gens de cour nos confrères, assez dédommagés de l'égalité académique par la supériorité qu'ils ont sur nous partout ailleurs. » Malgré les observations de Duclos, le comte de Clermont fut élu, et l'Académie ayant déclaré qu'elle ne dérogerait pas en cette occasion à ses règlements, le prince sachant que la place du récipiendaire est la dernière le jour de sa réception, ne voulut pas se faire recevoir en séance publique. Il crut éviter la difficulté en se présentant à une séance ordinaire, et après avoir salué ses confrères, prit place, discuta et vota comme s'il était ancien académicien. Cette réception excita les plaisants, qui lancèrent un grand nombre d'épigrammes contre l'Académie et son nouveau membre. Roy, poëte de ce temps, publia celle-ci :

> Trente-neuf joints à zéro,
> Si j'entends bien mon numéro,
> N'ont jamais pu faire quarante,
> D'où je conclus, troupe savante,
> Qu'ayant à vos côtés admis
> Clermont, cette masse pesante,
> Ce digne cousin de Louis,
> La place est encore vacante.

Les gens du comte de Clermont maltraitèrent cruellement l'auteur; mais le comte n'osa plus assister aux séances de l'Académie. En février 1758 le comte de Clermont remplaça Richelieu dans le commandement de l'armée de Hanovre. Cette armée se composait de quatre-vingt mille hommes, mais dispersés sur une trop grande étendue de terrain. En apprenant le choix de *l'abbé* de Clermont pour général, Frédéric II s'écria : « J'espère qu'il sera bientôt relevé par l'archevêque de Paris. » De son côté, le nouveau général écrivait à Louis XV : « J'ai trouvé l'armée de Votre Majesté divisée en trois parties, l'une au-dessus de terre, composée de pillards et de maraudeurs, la seconde est sous terre, et la troisième dans les hôpitaux; dois-je me retirer avec la première troupe ou attendre qu'elle ait rejoint l'une des deux autres? » Ainsi, attaqué par le prince Ferdinand de Brunswick, qui n'avait que trente mille hommes, Clermont perdit Brême, Brunswick, Hanovre, Minden, et repassa le Rhin avec une perte de onze mille hommes. Il répartit ses troupes dans les duchés de Clèves, de Juliers et dans l'électorat de Cologne; mais il ne sut pas défendre le passage du Rhin : ce fleuve, le prince Ferdinand le franchit le 1er juin, à Emmerich. Clermont se décida à attendre l'ennemi dans la forte position de Crefeldt, où il fut attaqué le 23. Après un combat de trois heures, Clermont donna l'ordre de la retraite et l'exemple de la fuite en laissant [illegible] mille Français sur le champ de bataille. La cour le rappela aussitôt, et le maréchal de Contades vint le remplacer. Déjà mourant, il s'honora par un acte courageux d'opposition : ce fut chez lui et autour de son lit que se rédigea la protestation des princes et de la noblesse contre le coup [illegible]

(1) Les navigations des capitaines John Ross et Beechey, ainsi que les voyages par terre de Mackenzie, Francklin, etc., sont venus contredire la croyance de Clerke et de son état-major. Le passage, quoique difficile et sans utilité, existe réellement.

(2) Elle a été reconnue depuis pour être le prolongement de l'île Laurentia.

tat qui exilait le duc de Choiseul, supprimait l'ancien parlement et le remplaçait par le parlement dit *Maupeou* (*voy.* ce nom).

Comte de Saint-Germain, *Correspondance*, II, 1. — Lacretelle, *Histoire du dix-huitième siècle*, III, liv. XI, p. 330. — Flassan, *Diplomatie*, VI, 104. — Sismondi, *Histoire des Français*, XXVIII, 27, 281, 311, 476; XXIX, 180, 449. — Voltaire, *Précis du siècle de Louis XV*, ch. X, XI, XVIII. — Noailles, *Mémoires politiques et militaires*, VI, 50. — Archenholtz, *Guerre de sept ans*, 124. — Duclos, *Mémoires secrets*, II, 182. — Rochambeau, *Mémoires*, I, 101, 107, 112. — Prince de Montbarrey, *Mémoires*, I, 146, 164.

CLERMONT (Comtes DE), ancienne famille française, qui remonte, d'une manière certaine, à *Renaud Ier*, premier comte de Clermont, l'un des généraux de l'armée qu'Eudes, frère de Henri Ier, dirigea contre Guillaume le Bâtard, duc de Normandie. Cette famille se divise en plusieurs branches; parmi ses membres les plus célèbres, on remarque :

CLERMONT-EN-BEAUVOISIS (*Raoul Ier*, comte DE), connétable de France, mort à Acre, en 1191. Il fut l'un des plus puissants barons du royaume. Nommé connétable en 1158, il accompagna le roi Philippe-Auguste en Terre Sainte, et y mourut. Il avait épousé Alix, dame de Breteuil.

CLERMONT-EN-BEAUVOISIS (*Jean* DE), seigneur de Chantilly, maréchal de France, de la famille du précédent, mort le 19 septembre 1356. Il fut créé maréchal de France en 1352, puis en janvier 1354 nommé lieutenant du roi pour le Poitou, la Saintonge, l'Angoumois, le Périgord, le Limousin et quelques parties de l'Auvergne. Il commandait en Berry en 1356, et fut tué à la bataille de Poitiers.

Louvet, *Histoire de Beauvais*. — Loisel, *Mémoires de Beauvais*. — Anselme, *Hist. généalogique* etc.

CLERMONT-TONNERRE (Barons, plus tard comtes DE), famille originaire du Dauphiné, qui remonte à *Sibaut*, seigneur de Clermont, mentionné dans un acte de 1094.

Sibaut II, son fils, vivait encore en 1180. Comme il avait commandé les troupes qui servirent, en 1120, à chasser de Rome l'antipape Grégoire VIII, le pape Calixte II, pour lui témoigner sa reconnaissance, accorda à la maison de Clermont le privilége de porter pour armes deux clefs d'argent passées en sautoir, sur un champ de gueules, et pour cimier la tiare papale avec cette devise : *Si omnes te negaverunt, ego te nunquam negabo*, réduite plus tard par ellipse à *Etsi omnes, ego non*. Jusque alors les armes de cette maison avaient consisté en *une montagne argentée, éclairée par un soleil brillant*, expression symbolique de son nom.

Les personnages les plus remarquables de cette famille sont :

CLERMONT-TONNERRE (*Aynard* DE), deuxième du nom, créé en 1340, par Humbert II, dauphin de Viennois, *chef des guerres delphinales*.

CLERMONT-TONNERRE (*Antoine* DE), troisième du nom, en faveur de qui fut érigé, en 1547, le comté de Clermont, grand-maître des eaux et forêts de France, et lieutenant général des armées du roi en Dauphiné, mort en 1569, des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Montcontour.

CLERMONT-TONNERRE (*Catherine* DE), duchesse de Retz, née à Paris, en 1543, morte dans la même ville, le 18 février 1603. Elle était fille unique de Claude de Clermont-Tonnerre, baron de Dampierre et de Jeanne de Vivonne. « Elle mérita, dit La Croix du Maine, d'être mise au rang des plus doctes et mieux versées tant en la poésie et art oratoire qu'en philosophie, mathématiques, histoire et autres sciences. » Elle parlait le latin, le grec et presque toutes les langues étrangères. A dix-huit ans elle épousa Jean d'Annebaut, qui fut tué à la bataille de Dreux. Veuve à vingt ans, Catherine, fort courtisée, fut nommée dame d'honneur de la reine Catherine de Médicis, puis gouvernante des enfants de France. En 1573, lorsque les ambassadeurs de Pologne vinrent demander le duc d'Anjou (depuis Henri III) pour roi, elle leur répondit publiquement en latin pour la reine mère, et son discours l'emporta sur ceux du chancelier de Birague et du comte de Chiverni, qui répondirent pour Charles IX et le duc d'Anjou. Catherine épousa en secondes noces le comte de Retz, de la maison des Gondi de Florence. On voyait au Musée des monuments français, rue des Petits-Augustins, la statue de Catherine sculptée par Leprieur.

Prudhomme père, *Biographie des femmes célèbres*.

CLERMONT-TONNERRE (*François* DE), évêque et comte de Noyon, pair de France, commandeur des ordres du roi, mort en 1701. En 1694 il fut reçu membre de l'Académie française, où il fonda un prix de poésie. Saint-Simon parle ainsi de l'excessive vanité de ce prélat : «Toute sa maison était remplie de ses armes, jusqu'aux plafonds et aux planchers, des manteaux de comte et pair dans tous les lambris; son chapeau d'évêque, des clefs partout (qui sont ses armes), jusque sur le tabernacle de sa chapelle; ses armes sur sa cheminée en tableau, avec tout ce qu'on peut imaginer d'ornements, tiare, armures, chapeaux, etc., et toutes les marques des offices de la couronne; dans sa galerie, une carte que j'aurais prise pour un concile, sans deux religieuses aux deux bouts : c'étaient les premiers et les successeurs de sa maison; et deux autres grandes cartes généalogiques, avec le titre de : *Descente de la très-auguste maison de Clermont-Tonnerre d'Orient*, et à l'autre, *des empereurs d'Occident*. Il me montra ces merveilles, que j'admirai à la hâte dans un autre sens que lui.»

Saint-Simon, *Mémoires*.

CLERMONT-TONNERRE (*François* DE), évêque et duc de Langres, mort en 1724, neveu du précédent, fut chargé de l'oraison funèbre de Philippe de France, duc d'Orléans, frère de Louis XIV.

Saint-Simon, *Mémoires*.

CLERMONT-TONNERRE (*Gaspard*, marquis DE), né en 1688, mort en 1781, maréchal de France, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, duc et pair, se distingua à l'armée de Bohême en 1741, au combat de Sahay, dans la défense de l'Alsace, au siége de Fribourg, à la bataille de Fontenoy, où il commandait la gauche de l'armée française, à la prise de Tournay, à celle de Bruxelles, à Raucoux et à Lawfeld. En qualité de doyen des maréchaux, il représenta le connétable au sacre de Louis XVI.

CLERMONT-TONNERRE (*Jules-Charles-Henri* DE), lieutenant général, duc et pair de France, commandant du Dauphiné, né en 1720, périt sur l'échafaud, le 7 thermidor 1794, deux jours avant la chute de Robespierre.

CLERMONT-TONNERRE (*Gaspard-Charles-marquis* DE), fils aîné du duc Jules-Charles-Henri, né en 1747, mort en 1793. Il servit à Lyon pendant le siége de cette ville en 1793, et fut guillotiné lorsqu'elle tomba au pouvoir des troupes de la Convention.

CLERMONT-TONNERRE (*Anne-Antoine-Jules* DE), cardinal français, second fils du duc Jules-Charles-Henri, né à Paris, le 1er janvier 1749, mort à Toulouse, le 21 février 1830. Il fit ses études en Sorbonne, et fut reçu docteur de cette société. Nommé grand-vicaire de Besançon, il fut ensuite élevé à l'évêché de Châlons en 1782. Élu député aux états généraux, il protesta contre les décrets relatifs au clergé, et prit part à l'*Exposition des principes*. En 1791 il fit paraître, sur les matières controversées, une *Lettre* et une *Instruction pastorale* qui furent remarquées. Il émigra ensuite en Allemagne, où il signa en 1798 l'*Instruction des évêques émigrés sur les atteintes portées à la religion*. Lors du concordat, il donna sa démission, et revint en France. En 1814 il fut appelé à la pairie, et en 1817 à l'évêché de Châlons, qui pourtant ne fut pas rétabli. En 1820 il fut nommé à l'archevêché de Toulouse, et au mois de décembre 1822 il reçut la pourpre romaine. En 1823 le cardinal de Clermont-Tonnerre publia de Rome une *Lettre pastorale*, dans laquelle il semblait attaquer les libertés de l'Église gallicane. Cette lettre, déférée au conseil d'État, fut supprimée par une ordonnance royale, comme coupable d'*abus*. En 1824, le ministre de l'instruction publique ayant demandé aux directeurs et professeurs des séminaires leur adhésion à la déclaration du clergé de 1682, le cardinal de Clermont-Tonnerre écrivit à plusieurs évêques qu'ils devaient regarder comme non avenue l'obligation que le ministre croyait devoir leur imposer. En 1828, l'ordonnance qui soumettait les petits séminaires au régime universitaire, et qui enjoignait aux professeurs de déclarer *qu'ils n'appartenaient à aucune congrégation non autorisée par les lois*, provoqua de la part du cardinal de Clermont-Tonnerre une nouvelle opposition. Pressé par le ministre de se soumettre, il répondit : « Monseigneur, la devise de ma famille, qui lui a été donnée par Calixte II, en 1120, est celle-ci : *Etiamsi omnes, ego non*. C'est aussi celle de ma conscience. » Charles X intervint, et notifia au prélat qu'il eût à se retirer dans son diocèse. Le cardinal céda enfin, par les conseils du saint-siége, mais de mauvaise grâce. En 1829, malgré son grand âge, il se rendit au conclave, et concourut à l'élection de Pie VIII. Dans le voyage, il fit une chute, qui hâta sa mort.

CLERMONT-TONNERRE (*Stanislas*, comte DE), petit-fils du maréchal Gaspard, par la branche cadette, né en 1747, massacré à Paris, le 10 août 1792. Il était colonel au moment où éclata la révolution. Député de la noblesse aux états généraux, il fut élu président de la minorité de cette chambre lorsque cette minorité résolut de se réunir aux députés du tiers état. Dans la nuit du 4 août 1789, il vota l'abolition de tous les priviléges; et quelque temps après il fit accorder le droit de cité aux protestants, aux juifs, aux comédiens. Il présida deux fois avec distinction l'assemblée nationale, et fut membre du premier comité de la constitution. Le 22 février 1790, il proposa d'investir le roi de toute la puissance exécutive, afin qu'il pût réprimer les troubles des provinces. Partisan d'une monarchie constitutionnelle, il fonda, avec Malouet, une société politique en opposition avec les Jacobins, et qui prit pour organe le *Journal des impartiaux*. La publication de cette feuille, dont les principes étaient en opposition directe avec ceux qui dominaient, excita contre lui un mouvement populaire qui mit sa vie en danger. Il fut aussi arrêté par le peuple en juin 1791, après la fuite du roi. En ces deux circonstances l'assemblée constituante le fit remettre en liberté, et il continua d'y siéger. Resté à Paris après la fin de la session, il fut encore arrêté le 10 août et relâché au bout de quelques instants. Mais comme il retournait chez lui, un de ses anciens domestiques, qui le rencontra, ameuta le peuple contre lui et le fit massacrer. Ses opinions politiques ont été recueillies et publiées en 1791, en trois volumes in-8°.

* **CLERMONT-TONNERRE** (*Aimé-Marie-Gaspard*, marquis, puis duc DE), lieutenant général, pair de France, ministre de la guerre et de la marine, fils du prince Gaspard-Paulin et neveu du cardinal, né à Paris, en 1780. Il entra en 1798 à l'École polytechnique, fit les campagnes d'Italie, d'Allemagne et d'Espagne, et était en 1808 capitaine et aide de camp de Joseph Bonaparte, alors roi de Naples. En 1814 il fut admis comme lieutenant dans les mousquetaires gris, puis nommé successivement colonel des grenadiers à cheval de la garde royale et maréchal de camp. En 1815 il fut appelé à la pairie, et éleva la voix contre le système de violence qu'avaient adopté les Bourbons. En 1816 il combattit comme contraire à la charte la loi d'élection proposée par le gouvernement. Depuis 1817 il modifia ses opi-

nions; il soutint les lois contre la presse et l'élection directe. Dans le ministère Villèle il eut le portefeuille de la marine, qu'il échangea en 1823 contre celui de la guerre. Dans ces deux postes il montra du zèle pour le développement de la marine et la réorganisation de l'armée. En 1827, après la revue de la garde nationale parisienne, passée au Champ de Mars par Charles X, M. de Clermont-Tonnerre s'opposa à la dissolution complète de cette milice : il demandait seulement le licenciement des trois légions qui par leurs cris avaient le plus protesté contre le ministère Villèle. Lors des troubles de la rue Saint-Denis qui suivirent le rejet de la loi du droit d'aînesse par la chambre des pairs, M. de Clermont-Tonnerre fit disperser les rassemblements par les moyens les plus énergiques; mais le ministère dont il faisait partie n'en tomba pas moins. Depuis lors M. de Clermont-Tonnerre vit retiré dans ses terres, où il cultive les lettres et les arts.

Robert Leuvir, *Table générale de la maison de Clermont*. — Chorier, *Histoire du Dauphiné*. — Le Bas, *Dict. encycl. de la France*. — Saint-Simon, *Mémoires*. — *Galerie des contemporains*. — *Biographie moderne*.

CLERMONT-GALERANDE (1) (*Charles-Georges*, marquis DE), général français, issu d'une des plus anciennes familles du Maine, né à Paris, le 30 juillet 1744, mort dans la même ville, le 16 avril 1823. Mestre de camp, commandant le régiment d'Orléans, il fut créé le 1er mars 1780 brigadier de cavalerie, puis le 1er janvier 1784 maréchal de camp. En 1791 il fit un voyage à Coblentz; après avoir conféré avec les princes émigrés, il revint en France, et assista à la journée du 10 août. Incarcéré pendant la Terreur, il fut mis en liberté après le 9 thermidor. Il fit alors partie du conseil royaliste chargé de veiller en France aux intérêts des Bourbons sous le Directoire et le consulat. Après le 18 brumaire, il espéra que Bonaparte se désisterait de sa dictature militaire en faveur des héritiers directs de la couronne. Pour arriver à ce résultat, le marquis de Clermont-Galerande obtint une lettre du comte de Provence (Louis XVIII) qui faisait de brillantes offres au premier consul s'il voulait imiter Monck. Bonaparte refusa par une lettre motivée. Clermont-Galerande fut nommé pair de France au retour des Bourbons, et obtint sa retraite en 1817, comme lieutenant général honoraire. Il laissa en mourant des *Mémoires particuliers pour servir à l'histoire de la révolution de France en* 1789. Les Mémoires publiés en 1825 (Paris, 3 vol. in-8°) ont été l'objet de vives critiques. On leur a reproché de n'être que le recueil des accusations et des calomnies débitées sur la révolution et les hommes qui y ont figuré; cependant cet ouvrage présente des détails remarquables.

(1) Clermont, bourg du Maine, aujourd'hui du département de la Sarthe, à 4 kilomètres de La Flèche, fut érigé en marquisat en 1576, en faveur de *George Ier*, seigneur de Clermont et de Galerande, trisaïeul de *Charles-George de Clermont-Galerande*.

Rabbe, *Biographie des contemporains*. — Le Bas, *Dictionnaire encyc. de la France*. — Feller, *Biographie universelle*, édit. de M. Weiss.

CLERMONT-MONT-SAINT-JEAN (*Jacques*, marquis DE), homme politique français, né le 25 octobre 1752, au château de Visargent (Bourgogne), mort à Vichy-les-Eaux, en 1827. Il se destina d'abord à l'état ecclésiastique, mais, en 1771, il entra sous-lieutenant dans le régiment de Lyonnais, d'où il passa, en 1777, capitaine dans celui de Bourbon. En 1784 il fut nommé colonel des chasseurs des Ardennes. Député par la noblesse du Bugey aux états généraux, il s'opposa au vote par tête, à la réunion des ordres, et vota constamment contre tout changement à l'ancien ordre de choses. En 1792 il émigra en Savoie, où il fut arrêté lors de la conquête de ce pays par les Français. Mis en liberté, il devint aide de camp du roi de Sardaigne, et fit en cette qualité toutes les campagnes contre la France. En 1800 il rentra dans sa patrie, et fut nommé en 1814, par les Bourbons, inspecteur des gardes nationales de Seine-et-Marne. Ce département le choisit pour député en 1815. Il fût un des membres les plus zélés de la majorité d'alors. On a de lui : *Déclarations et protestations de messieurs les députés des trois ordres aux états généraux de* 1789 *contre les décrets de l'Assemblée dite constituante*; Provins, 1814, in-4°; — *Un mot sur la loi des élections*; Paris, 1815.

Biographie des contemporains.

CLERMONT (*C. Joachim-Jean*), homme politique français, d'une famille bourgeoise, né à Salins, en 1732, guillotiné à Paris, le 12 juillet 1794. En 1776 il était échevin de sa ville natale. En 1788 il fut élu successivement député-commissaire aux états de Franche-Comté, colonel de la garde nationale et enfin maire. Il accepta les principes de la révolution, et fut nommé, en septembre 1791, député du Jura à l'Assemblée législative. S'y étant montré opposé aux jacobins, il fut arrêté en 1793, traduit devant le tribunal révolutionnaire de Paris, le 24 messidor an II, condamné comme conspirateur et exécuté le jour même.

Biographie moderne.

CLERSELIER (*Claude*), philosophe français, mort en 1684 ou 1686. Il poussa l'ardeur du cartésianisme au point de donner sa fille en mariage, fin, avocat au parlement de Paris et d'une famille distinguée, à un jeune homme sans naissance et sans fortune, mais fervent cartésien, et qui promettait à la cause de cette philosophie un appui sérieux. Il ne fut pas trompé dans les espérances qu'il avait conçues de Jacques Rohault : c'était le nom de son gendre. Mais il ne s'en tint pas à cette alliance, contractée pour l'amour du cartésianisme : il servit la nouvelle philosophie d'une manière plus directe, en publiant les *Lettres de Descartes sur la morale, la physique, la médecine et les mathématiques*; Paris, 1667, 3 vol. in-4°; — les *Traités de*

l'homme du monde et *de la Lumière*, par le même; Paris, 1677, in-4°; — les *Principes de la philosophie de Descartes;* Paris, 1681, in-4°, dont il revit la traduction par Picot. Il fut aidé dans ces différents travaux par son fils, par son gendre et par Louis de La Forge. — Sa traduction des objections qui avaient été faites contre les Méditations de Descartes parut par ses soins, avec les réponses de Descartes en tête de la traduction de ces Méditations, publiées par le duc de Luynes Charles d'Albert; Paris, 1647, 1661 et 1673, in-4°. J. T.

Baillet, *Vie de Descartes.* — *République des lettres,* (juin 1684). — Bayle, *Dissertation sur l'essence des corps.*

CLERVANT (*Claude-Antoine* de VIENNE, baron DE), issu de la famille des ducs de Bourgogne, né à Metz, vers 1505. Il fut le premier gentilhomme de cette ville qui embrassa le protestantisme, et l'homme qui, par l'ardeur de son prosélytisme, contribua le plus aux progrès de la réforme dans le nord-est de la France. Clervant établit des prêches à Metz et dans les villages de la Lorraine; assista, en 1575, au traité conclu entre les princes d'Allemagne, le prince de Condé et le duc d'Alençon; amena à ce dernier les 2,000 reîtres que le duc de Guise battit près de Château-Thierry, et fut fait prisonnier dans cette affaire. Il mourut quelques années plus tard, sans que l'on sache précisément en quel lieu ni à quelle époque.

Le Bas, *Dictionnaire encyclop. de la France.*

CLERVILLE (*Louis-Nicolas*, chevalier DE), ingénieur militaire français, mort à Oléron, en décembre 1677. Il se distingua comme ingénieur aux siéges de Crémone en 1647 et 1648, et fut fait sergent de bataille en 1650. En 1651 il servait en Guyenne. Nommé maréchal de camp, le 21 septembre 1652, il prit part aux siéges de Sainte-Ménehould, Stenay, Landrecies, Condé, Saint-Guilain, Valenciennes (1656), Montmédy (1657), Dunkerque et Ypres (1658). Il fut nommé à cette époque commissaire général des fortifications, dirigea les siéges de Douay, Tournay, Lille et Besançon, et devint gouverneur de l'île d'Oleron. On a de lui : *Lettres sur l'histoire généalogique des familles royales d'Espagne;* Paris, 1644, in-4°; — *Mémoire sur ce qui reste à faire au port de Cette pour enlever les sables et le perfectionner;* Montpellier, 1677, in-4°; — *Discours sur les ouvertures vulgairement appelées* graus, *par lesquelles les étangs du Languedoc se déchargent dans la mer;* 1665, in-4°; — *Carte des montagnes de la haute Auvergne;* Paris, 1642; — *Rapport à M. de Colbert sur le canal du Languedoc* (ms.).

Dictionnaire historique, de 1821.

CLÉRY (*Jean-Baptiste*, CANT-HANET), né à Jardy, près de Versailles, en 1759, mort à Itzing, Autriche, le 27 mai 1809. Il s'est rendu célèbre par son dévouement à Louis XVI et à sa famille, pendant leur captivité au Temple (*voy.* LOUIS XVI). On lui doit le *Journal de ce qui s'est passé à la tour du Temple pendant la captivité de Louis XVI;* Londres, 1798, in-8°, ouvrage qui a eu un nombre considérable d'éditions.

Vigée-Lebrun, *Souvenirs*, II, 342. — Eckard, *Hist. de la captivité de Louis XVI.* — Montgaillard, *Hist. de France*, III, 203. — Walter Scott, *Tableau de la révolution française.* — Mme Campan, *Mémoires.*

CLÉRY (*Jean-Pierre-Louis*, HANET), frère du précédent, né à Jardy (Seine-et-Oise), le 29 juin 1762, mort à Paris, le 7 mars 1834. Il était au service de Mademoiselle, fille de Louis XVI (depuis duchesse d'Angoulême). Après le 10 août, il se réfugia en Belgique, et fut vingt ans munitionnaire des armées françaises. En 1814 il fut nommé inspecteur des forêts en Corse et membre de la Légion d'honneur. On a de lui ses *Mémoires de* 1776 *à* 1823; Paris, 1825, 2 vol. in-8°, avec portraits.

Quérard, *la France littéraire.*

***CLESINGER** (*Jean-Baptiste-Auguste*), sculpteur français, natif de Besançon. Fils d'un sculpteur fécond, il apprit chez son père les procédés de la statuaire, et alla se perfectionner en Italie. En 1843 il envoya de Florence, au salon de Paris, un buste qui passa inaperçu. En 1844 il exposa le *buste de M. Scribe*, et en 1845 ceux *du duc de Nemours* et de *M. Weiss*, bibliothécaire de Besançon. En 1846 il aborda la figure: un *Faune* et *la Mélancolie* lui valurent une médaille de troisième classe. Ce fut l'exposition de 1847 qui attira le plus sur M. Clesinger l'attention du public: il y produisit plusieurs ouvrages de valeurs différentes, tels que la *Jeune Néréide*; *les Enfants du marquis de Las Marismas*; un *Buste de Mme de Beaufort*; *la Femme piquée par un serpent* et le *Buste de Mme de*....... Ces deux dernières productions furent surtout remarquées : le premier de ces deux tableaux se distinguait par le mouvement de l'expression et les brillantes qualités de la facture. Le *Buste de Mme de*....... rappelait les œuvres les plus élégantes des sculpteurs du dernier siècle. *La Bacchante* exposée par M. Clesinger en 1848 n'eut pas l'éclat de *la Femme piquée par un serpent*. En 1851 M. Clesinger s'essaya dans la sculpture religieuse. Son groupe de *la Pieta* fut jugé froid de coloris et faible de sentiment. Il représenta aussi Mlle Rachel dans deux rôles : *le Moineau de Lesbie* et *Phèdre*, et exposa en 1852 la statue de *la Tragédie*, pour le foyer de la Comédie-Française, et deux autres bustes en 1853. On voit au jardin du Luxembourg une *Louise de Savoie* due au ciseau de M. Clesinger (1847). Il fit aussi le buste colossal de *la Liberté* offert en 1848 au gouvernement provisoire, ainsi que la figure de *la Fraternité* placée au Champ de Mars lors de la fête de la Concorde, le 21 mai 1848. M. Clesinger vient d'exécuter une statue de *la Tragédie lyrique* d'après Mlle Cruvelli. Le même artiste a été chargé par le gouvernement de faire la statue équestre de François Ier. Déjà, dit-on, les dessins des bas-reliefs sont arrêtés.

d'un côté la bataille de Marignan; de l'autre le roi entouré des grands hommes de son temps.

Dict. de la convers. — G. Planche, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1847.

*CLESS (*André*), écrivain mystique allemand, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Nugæ somniorum, oder träumende Schwätzer Gesichte* (Les futilités des songes, ou figures de songeurs parlants); Nuremberg, 1678, 2 parties, in-4°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

*CLESS (*Valentin*), théologien allemand, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Nicod. Frischlini Operum poeticorum paralipomena*; Gera, 1607, in-8°; — *Weck-und Betgloecklein in Kriegsgefahr* (Clochette du réveil de la prière dans les périls de la guerre); Leipzig, 1622, in-8°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allg. Gelehrten-Lexicon.*

CLET. *Voy.* ANACLET.

*CLÉTY (***), théologien français, de l'ordre des Bénédictins, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il fut bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Bertin. On a de lui : *Dissertation historique et critique sur l'origine et l'ancienneté de l'abbaye de Saint-Bertin et sur la supériorité qu'elle avoit autrefois sur l'église de Saint-Omer*; Paris, 1737, in-12; sans nom d'auteur; — *Réponse aux Observations générales sur l'écrit intitulé : Dissertation*, etc. (L'ouvrage précédent avait été l'objet de ces *Observations*, également publiées par un anonyme); 1737.

Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, édit. Fontette.

CLÈVE (*Corneille* VAN), sculpteur français, né à Paris, en 1645, mort en 1732. Son nom indique assez qu'il était issu d'une famille originaire de Hollande. Entré jeune chez François Anguier, il fit sous sa direction des progrès assez rapides pour pouvoir l'aider dans la sculpture des bas-reliefs de la porte Saint-Martin. En 1671 il remporta le grand prix, et devint pensionnaire de l'Académie de France à Rome. A son retour, il fut admis à l'Académie, et donna un *Polyphème* pour morceau de réception. Le plus connu de ses ouvrages est le *Groupe de la Loire et du Loiret*, placé aux Tuileries en avant de la grille de la place de la Concorde.

E. B—N.

Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon.*

CLEVELAND ou CLEIVELAND (*Jean*), poëte anglais, né à Loughborough, en 1613, mort à Londres, en 1659. Après avoir reçu sa première instruction à Hinckley et continué ses études à Cambridge, il fut chargé d'enseigner la rhétorique, et, à ce titre, de haranguer les personnages de distinction. Il se fit remarquer dès lors par la pureté et l'élégance de son style. Attaché à la cause de Charles I[er], qu'il alla trouver à son quartier général d'Oxford, il y fut accueilli avec un honorable empressement. Bientôt il perdit son emploi, et, quoique nommé ensuite juge-avocat de la garnison de Newark, il fut encore privé de cette position par la prise de Newark, en 1646, et dès lors il vécut dans la pénurie, n'ayant pour se soutenir que les secours d'un frère, arrêté lui-même à Norwich, en 1655. Il fut emprisonné à Yarmouth, et remis en liberté par Cromwell, qui tint vis-à-vis du poëte la conduite la plus généreuse. Les contemporains de Cleveland le regardaient comme supérieur à Milton, jugement que la postérité n'a point ratifié : ses œuvres sont presque oubliées. La dernière édition qui en ait été publiée est de 1687.

Rose, *New biog. dict.* — *Biograph. brit.*

CLÈVES (*Anne* DE), femme de Henri VIII. *Voy.* HENRI VIII.

*CLÈVES (*Marie* DE), duchesse d'Orléans, de Milan, etc., femme de lettres, née le 9 septembre 1426, morte à Chauny, en 1487. L'existence poétique et romanesque de cette princesse, à défaut de grands événements historiques, offre une étude des plus instructives sur les mœurs de l'époque qui la vit naître, et lui mérite une place dans cette biographie. Marie était née d'Adolphe IV, duc de Clèves, et de Marie de Bourgogne, fille de Jean sans Peur. Philippe le Bon, duc de Bourgogne, et la duchesse Isabelle de Portugal, son épouse, oncle et tante de Marie de Clèves, négocièrent son mariage avec Charles d'Orléans, le duc-poëte. Cette union fut célébrée en grande pompe, à Saint-Omer, le 6 novembre 1440. Marie était alors dans toute la fleur de la jeunesse et touchait à peine à sa quinzième année. Son mari, qu'elle n'avait jamais vu, et qui revenait d'Angleterre après vingt-cinq ans de captivité, était veuf de deux premières femmes, et avait vu le jour en 1391. Le duc de Bourgogne, principal auteur de ce mariage, se proposait par là de reconstituer à son profit une grande influence princière auprès de Charles VII. La politique, on le voit, détermina seule cette alliance, et laissait peu de place aux sympathies et aux convenances des personnes. Le duc d'Orléans ne donna pas même à sa jeune épouse la satisfaction ou l'orgueil de le voir remplir la mission que lui destinait son cousin de Bourgogne. Peu propre à lutter contre un adversaire aussi redoutable que l'était le roi de France, Charles d'Orléans fut repoussé froidement dès ses premières démonstrations ambitieuses.

En juin 1444 le duc et la duchesse d'Orléans se rendirent à Nancy, où le roi Charles VII tenait cour plénière. Parmi les personnages de distinction accourus à cette solennité chevaleresque, se trouvait un jeune gentilhomme qui avait servi le frère de Marie de Clèves en qualité d'écuyer pannetier, et que la duchesse avait connu à la cour de Bourgogne. L'auteur de la *Chronique de Lalain* raconte, en des termes fort curieux, les avances gracieuses que la duchesse fit alors au jeune écuyer et la conduite habilement platonique dans laquelle ce dernier

eut l'art de se renfermer en cette périlleuse occurrence (1).

Le duc d'Orléans, contraint de renoncer à jouer un grand rôle près de l'habile et défiant Charles VII, porta de l'autre côté des Alpes ses dernières velléités d'ambition. En 1447 il invoqua l'assistance de son puissant patron et allié le duc de Bourgogne, et, muni des secours qu'il en obtint, il se rendit dans le Milanais pour y revendiquer les droits qu'il tenait de sa mère, Valentine. Marie de Clèves accompagna et assista le duc dans ses tentatives. Mais en 1449, au retour de son voyage infructueux d'Italie, Charles d'Orléans, atteint par l'âge et les infirmités, dégoûté de la vie politique, pour laquelle il n'était point né, embrassa définitivement une existence calme, opulente, et embellie par les charmes de la littérature. Marie de Clèves suivit naturellement son époux dans cette phase nouvelle, et prit aux côtés du prince et du poëte un rang distingué, auquel elle était appelée par la conformité de ses goûts et de ses facultés. Des documents encore inédits ou peu connus nous permettront d'esquisser en raccourci le portrait physique et moral de cette princesse. Il existe à la Bibliothèque impériale un manuscrit (2), composé vers 1451 et marqué de la signature autographe de Marie de Clèves, qui présente au frontispice ses armes et son effigie, unies à celles de son mari. Le duc y paraît âgé d'environ soixante ans et la duchesse de trente-cinq. D'après cette miniature, exécutée par un pinceau habile et probablement très-fidèle, Marie était grande, blonde, pâle et de cette constitution lymphatique assez commune de tout temps chez les femmes nées dans les contrées rhénanes de la Belgique. Les libéralités de Philippe le Bon, augmentées de celles de Charles VII, avaient établi de bonne heure sur un pied de magnificence la petite cour du duc d'Orléans. Cette cour, parfois nomade, avait son siége principal au château de Blois. La suite ou maison particulière de la duchesse se composait d'une cinquantaine de personnes, parmi lesquelles figuraient douze dames, demoiselles et femmes; trois pages, un trésorier, un maître d'hôtel, un aumônier; quatre charretiers ou cochers, quatre valets d'étable; deux folles, un fou, une naine; plusieurs médecins, chirurgiens, et astrologues; des secrétaires, clercs et calligraphes; des peintres, orfévres, couturiers, tapissiers; des tabourins, ménestrels, huissiers, etc., etc. Ce train ne fit que s'accroître lorsqu'en 1463, le duc Charles étant mort, Marie de Clèves devint duchesse douairière d'Orléans. Des détails très-circonstanciés, auxquels nous devons renvoyer le lecteur (3), font connaître le luxe d'habillements, de bijoux, de meubles, et les fantaisies de toutes espèces qu'alimentaient ses immenses revenus. Les goûts de la duchesse étaient ceux d'une dame amoureuse, pour employer une expression propre de l'époque, c'est-à-dire adonnée aux inclinations d'un cœur noble et tendre, ainsi qu'aux exercices réservés à l'aristocratie et aux occupations d'un esprit cultivé. Marie aimait beaucoup la chasse, et les comptes de sa dépense offrent des mentions et descriptions fréquentes de son équipage, de ses chevaux, de ses lévriers et de ses faucons de vénerie. Elle se montrait curieuse de toutes les nouveautés singulières, et même bizarres, qui parvenaient à sa connaissance. Il est juste d'ajouter que ses largesses s'exerçaient souvent d'une façon mieux entendue, en soulageant l'infortune, ou en répandant autour d'elle le bonheur et la prospérité. Marie de Clèves avait aussi un vif penchant pour la musique et les représentations dramatiques, telles qu'un art naissant pouvait les lui fournir. Parmi les peintres qu'elle entretenait au nombre de ses officiers ou qu'elle employait à l'occasion, nous distinguerons un artiste appelé *Piètre André* (Pietro Andrea), dont le nom indique assez l'origine italienne, et le célèbre Jean Fouquet, premier peintre calligraphe du roi Louis XI. La duchesse d'Orléans, selon l'usage de son temps, accueillait et élevait autour d'elle les enfants naturels de son frère Adolphe de Clèves et de ses proches, ou des officiers de sa cour. Elle leur accordait la même protection et la même sollicitude qu'à ses serviteurs les plus favorisés et à ses parents légitimes. Elle trouva ces traditions établies dans la maison de son mari par Valentine de Milan, qui avait nourri avec une indulgente tendresse l'illustre bâtard de Dunois. Marie de Clèves emprunta de Valentine sa devise personnelle, qui consistait en un arrosoir ou *chantepleure*, versant des larmes avec ces mots: *plus ne m'est rien*. L'épouse de Charles d'Orléans se contenta d'y ajouter des *pensées*, et de joindre pour support à ses armes un *cygne*, en commémoration du *chevalier au cygne*, qu'une tradition chevaleresque célébrait comme ayant été le fondateur de la lignée des ducs de Clèves. A ces goûts, fort mondains, la duchesse alliait des pratiques de dévotion et des œuvres pies très-multipliées. Mais sa passion la plus noble et la plus mémorable est celle qui l'animait en faveur de la littérature. Marie de Clèves posséda depuis son mariage une bibliothèque à elle propre, et qu'elle ne cessa d'accroître jusqu'à la fin de sa carrière. Non contente de faire transcrire pour son usage personnel les œuvres de son mari, elle s'exerçait elle-même à composer des ballades et autres poésies. Deux de ces pièces qui nous sont restées portent, avec une teinte particulière de mélancolie, le reflet des qualités qui distinguent Charles d'Orléans, comme poëte, et montrent que l'élève marchait avec succès sur les traces

(1) Voy. la Chronique de Lalain, dans la collection du *Panthéon littéraire*, grand in-8°, 1842, pages 615 à 626.

(2) *La Passion de Jésus-Christ, translatée en françois*; ms. 7206.

(3) Voir les archives de l'empire et les mss. de la Bibl. impér.

du maître. Le lecteur en pourra jugèr par le spécimen que nous allons reproduire :

Rondel par la duchesse d'Orléans.

En la forest de Longue attente
Entrée suis en une sente,
Dont oster je ne puis mon cœur,
Pourquoi je viz en grant douleur,
Par fortune qui me tourmente.
. . . .
Ay-je donc tort si me garmente
Plus que nulle qui soit vivante ?
Par Dieu, nenni ! Ven mon malheur :
Car ainsi m'aist mon Créateur,
Qu'il n'est peine que je ne sente,
En la forest de Longue attente (1) !

Marie fit en outre composer ou traduire par divers auteurs quelques ouvrages de littérature chevaleresque, tels que le roman du *Chevalier au cygne*, celui de *Troïle et Cressida*, et plusieurs autres. Elle entretenait aux universités d'Orléans et de Paris de jeunes clercs qui s'y instruisaient dans diverses connaissances, et ce fut elle qui fit don à l'université de Caen du premier local que possédèrent les *grandes écoles* de cette ville (2).

Devenue veuve, elle eut la tutelle et l'administration des biens de ses enfants, dont un porta la couronne royale sous le nom de Louis XII. Vers 1480, Marie de Clèves, duchesse douairière d'Orléans, de Milan et de Valois, comtesse de Blois, de Pavie et de Beaumont, dame d'Ast et de Coucy, épousa un simple gentilhomme artésien, beaucoup plus jeune qu'elle selon toute apparence, et nommé Jean de Rabodanges, seigneur de Boncourt, gouverneur et bailli de Saint-Omer. Elle fit faire des tapisseries sur lesquelles se voyaient des *rabots* et des *anges*, avec ces mots : *encores n'est-il que rabots d'anges*. Marie n'existait plus au mois de juillet 1487. Elle mourut à Chauny, en Picardie, et fut inhumée en l'église des Cordeliers de Blois, dont elle avait été la bienfaitrice, puis transférée dans la somptueuse chapelle d'Orléans, en l'église des Célestins de Paris. VALLET DE VIRIVILLE.

Archives de l'empire, comptes originaux ; regist. K, nos 270 et 771. — *Manuscrits de la Bibliothèque impériale ;* titres originaux : *Clèves*, *Orléans-Valois*, *Rabodanges*. — Manuscrit, fonds des Blancs-Manteaux, n° 49 ; *inventoire*, etc., du 6 juillet 1487.—Barante, *Hist. des ducs de Bourgogne*, etc. ; 1825, in-8°, t. VII, p. 70.— Léon de Laborde, *les Ducs de Bourgogne*, etc. ; 1852, in-8°.— Aimé Champollion-Figeac, *Louis et Charles d'Orléans*, etc.; 1844, in-8°. — Wernher Teschenmacher ab Elverfeldt, *Annales Cliviæ*, *Juliæ*, etc ; Lipsiæ, 1721, in-folio, etc.

CLÈVES (*Marie* DE), princesse de Condé, la plus jeune des enfants de François Ier de Clèves, duc de Nevers, et de Marguerite de Bourbon-Vendôme, née en 1553, morte le 30 octobre 1574. Elle fut élevée par sa mère dans la religion calviniste. Elle portait le titre de marquise d'Isle, et parut à la cour sous le règne de Charles IX. Sa beauté fixa aussitôt tous les regards ; et les poëtes du temps la célébrèrent sous le nom de la *belle Marie*. Le duc d'Anjou, depuis Henri III, éprouva pour elle un violent amour. La différence de religion, suivant quelques Mémoires, fut la seule cause qui l'empêcha de l'épouser. Quoi qu'il en soit, Marie de Clèves fut mariée en juillet 1572, à Henri, prince de Condé, son cousin germain. Peu de temps après arriva la Saint-Barthélemy, qui força le prince de Condé et sa femme à abjurer le calvinisme : c'était deux mois après la célébration de leur mariage. Marie abjura publiquement, dans l'église de Saint-Denis, le 3 octobre 1572, et fut félicitée de sa conversion par un bref du pape. Le duc d'Anjou avait d'abord été désolé du mariage de Marie de Clèves ; mais son désespoir dura peu, car son poëte favori, Desportes, dans une élégie, a mis en vers épiques l'aventure de la princesse de Condé, jeune femme de seize à dix-sept ans alors, mariée depuis quelques mois à peine, séduite, débauchée, presque enlevée par Marguerite de Valois, autre jeune femme de dix-neuf ans, au profit de son frère le duc d'Anjou. Il faut lire dans Desportes cette pièce, vraiment curieuse comme histoire des mœurs du temps. Les noms seuls sont changés, mais tout le détail y est. Desportes, cependant, laisse entièrement à la charge de Marie de Clèves (*Olympe*), la proposition d'aller au Louvre en compagnie de Marguerite de Valois (*Fleur de Lys*) et de la belle Mme de Sauves, visiter le duc d'Anjou (*Eurylas*), le duc de Guise (*Floridant*), et le gracieux Charry (*Nicée*), maître de camp des gardes, et compagnon d'Henri. Par un heureux hasard, les trois amies :

Sitôt qu'au vieux palais sans bruit furent entrées,
Des trois jeunes amants elles sont rencontrées.

Pendant le temps que Marguerite tient rigueur à Charry,

Les amants désireux et les deux autres dames
Entrent au paradis tant de fois souhaité,
Agréable séjour de leur félicité.

Ainsi, en ne tenant pas compte de l'exception obligée que Desportes fait en faveur de la sœur de son souverain, et l'on sait que Marguerite n'était pas femme à se contenter du rôle de *portière du paradis*, il demeure établi, par un document rédigé, selon toute apparence, par les ordres et sous la dictée des acteurs eux-mêmes, que le duc d'Anjou, avec le duc de Guise et Charry, d'une part, la princesse de Condé, Mme de Sauve et Marguerite de Valois, d'autre part, ont en commun,

. . . . Savouré les mignardes caresses,
Les soupirs, les regards, les doux ravissements,
Et ces petits refus suivis d'embrassements,
Ces propos enflammés, ces agréables plaintes,
Ces désirables morts et ces colères feintes, etc., etc.,

dans une chambre du Louvre *à nuaux argentés*,

Où l'on voit à main droite une figure sainte
Du paradis heureux des amants fortunez
De leurs longues douleurs à la fin guerdonnez.

L'élection de Henri au trône de Pologne vint séparer les deux amants. Marie mourut en couches deux ans après. Henri III, qui venait de

(1) Aimé Champollion, *les Poésies de Charles d'Orléans* ; 1842, in-8°, *Appendice*, pag. 409 ; voy. *ibidem*, un autre rondel : *l'habit le moine ne fait pas, etc.*.
(2) Expilly, au mot *Caen*.

succéder à Charles IX et était depuis un mois de retour de Pologne, en fut saisi d'une si vive douleur, qu'il resta enfermé plusieurs jours sans manger, dans un appartement tendu de noir, et ne reparut ensuite en public que couvert de vêtements de deuil parsemés de têtes de mort.

On trouve dans les *Œuvres* de Pasquier une complainte sur Marie de Clèves.

La Poplinière, *Histoire de France*, liv. XXIV, fol. 12. — De Thou, *Historia*, lib. L, p. 490. — D'Aubigné, *Mémoires*, t. II, p. 8. — Sismondi, *Histoire des Français*, XIX, p. 107 et 148. — A. Bussière, dans la *Revue de Paris*, 14 avril 1844.

* **CLEVESAAL** (*George*), musicien allemand, mort à Gœttingue, en 1725. Il était maître de quartier du collége de Gœttingue, et se faisait remarquer par sa belle voix. On a de lui : *Oratio de musicæ voluptate et commodo ejus insigni, in supremo electoralis pædagogii Gœttingensis auditorio, IV non. nov. anni* 1706 *habita, quo die auctoritate electorali cantor et collega rite renunciabatur*; Gœttingue, 1707, in-4°.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens*.

CLEYER (*André*), médecin et botaniste allemand, né à Cassel, vivait au dix-septième siècle. Il se rendit à Batavia, dans l'île de Java, et devint premier médecin de la compagnie hollandaise des Indes. Il profita de son séjour dans ce pays pour enrichir la botanique d'un grand nombre d'observations, insérées dans les *Éphémérides de l'Académie impériale des Curieux de la nature*, dont il était membre, sous le nom de *Dioscoride*. Bien que Cleyer n'ait pas écrit de livre spécial sur la flore de Java, il n'en a pas moins jeté une vive lumière sur l'histoire de beaucoup de plantes et de drogues médicinales, parmi lesquelles on peut citer le genseng, le cachou et le gingembre. On regrette que la brièveté de ses descriptions les rende souvent insuffisantes, lorsqu'elles ne sont pas accompagnées de figures. Thunberg a donné à un genre de plantes le nom de *cleyera*, qui a été changé depuis en celui de *ternstrœmia*. Ce fut aussi à Batavia que Cleyer recueillit les matériaux des ouvrages qu'il publia sous les titres suivants : *Herbarium parvum sinias vocabulis insertis constans*; Francfort, 1680, in-4°; — *Clavis medica, ad Chinarum doctrinam de pulsibus*; Francfort, 1680, in-4°; — *Specimen medicinæ Sinicæ, sive opuscula medica ad mentem Sinensium*; Francfort, 1682, in-4°. Les opuscules rassemblés dans cet ouvrage sont au nombre de six, savoir : *de Pulsibus, libri quatuor, e sinico translati*; — *Tractatus de pulsibus ab erudito Europæo collecti*; — *Fragmentum operis medici, ibidem ab erudito Europæo conscripti*; — *Excerpta ex litteris eruditi Europæi in China*; — *Schemata ad meliorem præcedentium intelligentiam*; — *de Indiciis morborum ex linguæ coloribus et affectionibus*. Le *Specimen medicinæ Sinicæ*, orné de cent quarante-trois figures en taille-douce, « n'est autre chose dit la *Biographie médicale*, qu'une traduction des quatre livres chinois de Wang-cho-Ho, faite par Michel Boym, et que Cleyer publia sans y mettre le nom du traducteur, en y joignant quelques morceaux, traduits aussi du chinois, et probablement par le même jésuite. Cet ouvrage a servi de base à tous ceux qui ont essayé de nous faire connaître la grossière et empirique médecine des peuples soumis à la domination chinoise. »

Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine*. — *Biographie médicale*.

CLEYN (*François*), peintre d'histoire et paysagiste danois, natif de Rostock, mort en 1658. Il alla se perfectionner dans son art à Rome, et se fit bientôt une réputation méritée. D'abord attaché à la cour de Christian IV, roi de Danemark, il fut ensuite appelé à celle de Jacques Ier, roi d'Angleterre, qui lui donna une pension de 100 liv. sterling. Il exécuta alors de remarquables dessins pour la fabrique de tapis de Mortlack, et fit d'autres travaux, non moins distingués, pour quelques palais. Hollare et d'autres ont reproduit par la gravure plusieurs des productions de ce peintre.

On lui a attribué quelques-unes des œuvres de son fils Francis, qui peut-être peignait dans le même genre. Le père signait F.-C., et l'une de ses compositions, *les sept Arts libéraux*, de sept planches, est devenue très-rare.

Heinecke, *Dict.* — Nagler, *Neues Allg. Kunst.-Lexic.*

CLEYNAERTS ou **CLÉNARD** (*Nicolas*), philologue hollandais, né à Diest, le 5 décembre 1495, mort à Grenade, en 1542. Il professait à Louvain le grec et l'hébreu. Ayant résolu d'apprendre les langues orientales, il partit, en 1535, avec Jean Vasæus de Bruges, visita Guillaume Budé à Paris, puis passa en Espagne, où il enseigna les langues à l'université de Salamanque. Jean III, roi de Portugal, l'appela près de lui, et lui confia l'éducation de son frère don Henri. Le désir de se perfectionner dans les divers dialectes arabes donna à Cleynaerts la pensée d'aller en Afrique : il arriva à Fez le 4 mai 1540, et y fit de rapides progrès ; il mourut à son retour en Espagne. Il avait commencé une traduction du Coran, dont il se proposait de faire une réfutation en arabe. Il voulait ensuite faire répandre cet ouvrage dans tout l'Orient, espérant convertir ainsi beaucoup de mahométans au christianisme. Callenberg a publie à ce sujet un écrit intitulé : *Nic. Clenardi circa Muhamedorum ad Christum conversionem conata*; Halle, 1742, in-8°. On a de Cleynaerts : *Tabula in grammaticam hebræam*; Louvain, 1529, in-8° ; réimprimée avec des notes de Cinq-Arbres, Paris, 1564 ; — *Institutiones linguæ græcæ*, Louvain, 1530 ; réimprimées par Vossius en 1632 ; — *Meditationes græcanicæ*; Louvain, 1531 ; — *Epistolarum libri duo*; Louvain, 1550 (rare), et 1551, in-8°; Hanovre, 1606, in-8°.

Valère André, *Bibliotheca belgica*, p. 903. — Le Mire, *de Scriptoribus sæculi XVI*. — N. Antonio, *Bibl. hisp.*, p. 46. — Baillet, *Jugements des savants*, 1685. — Moréri.

Grand dictionnaire historique. — Biographie générale des Belges.

CLICHTOVE ou **CLICTHOUE** (*Josse*), en latin *Jodæus Clicthoveus*, théologien flamand, né à Nieuport, mort à Chartres, le 22 septembre 1543. Il commença ses études à Louvain, et vint les terminer à Paris, au collége du cardinal Lemoine, sous Jacques Lefebvre d'Étaples. Il professa ensuite la philosophie au collége de Navarre, et se fit recevoir docteur le 3 décembre 1506. Il fut ensuite nommé chanoine théologal à Chartres. Il est un des premiers qui aient écrit contre Luther; il le fit avec érudition et solidité, mais sans aigreur. Son latin est plus pur que celui des scolastiques de son temps. Érasme disait des ouvrages de Clicthoue: *Uberrimus rerum optimarum fons*. Ses principaux ouvrages sont: *Anti-Lutherus*; Paris, 1523, et Cologne, 1525, in-fol. L'auteur y combat l'esprit de révolte que Luther établit sous l'apparence d'une liberté évangélique. Il prend ensuite la défense de la célébration de la messe et des vœux monastiques, et soutient, contrairement à Luther, que tous les chrétiens ne sont pas prêtres; — *de Bello et pace, opusculum christianos principes ad sedandos bellorum tumultus et pacem componendam exhortans*; Paris, 1523, in-8°; — *Introductio in terminos, in artium divisionem*; Paris, 1526, in-8°; — *de Sacramento Eucharistiæ*; Paris, 1526, in-8°; — *Propugnaculum Ecclesiæ adversus Lutheranos*; Paris, 1526, in-fol.; — *Introductorium astronomicum*; Venise, 1528, in-fol.

Sponde, *Annales*. — Valère André, *Bibliotheca belgica*. — Le Mire, *Biog. Belg.* — Dupin, *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques* (seizième siècle). — Moréri, *Grand dictionnaire historique*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

CLEYTON. *Voy.* CLAYTON.

***CLICQUET** (*Paul*), charpentier-ingénieur, né à Paris, vivait en 1690. Il inventa et construisit les machines qui ont servi à amener, monter et mettre en place les deux énormes pierres qui composent la cymaise du fronton de la principale porte de la colonnade du Louvre. Ces pierres, ayant chacune 54 pieds de long sur 8 de large, et seulement 18 pouces d'épaisseur, exigèrent beaucoup de précautions. Clicquet déploya un grand talent pour en opérer le transport et la pose. Les machines dont il s'est servi sont décrites et gravées dans la dernière édition de *Vitruve*, traduction de Perrault; Paris, 1768, in-12.

Chandon et Delandine, *Dictionnaire universel*.

***CLICQUOT** (*François-Henri*), l'un des plus habiles facteurs d'orgues qu'il y ait eu en France au dix-huitième siècle, naquit à Paris, en 1728, et mourut dans la même ville, en 1791. On lui doit l'introduction dans l'orgue du jeu de hautbois et de notables améliorations dans les diverses parties du mécanisme de l'instrument. Il abolit les claviers défectifs, et voulut que les gammes chromatiques fussent complètes au clavier des pédales ainsi qu'aux claviers des mains. Son talent consistait principalement à donner aux jeux de l'orgue une bonne qualité de son et une harmonie convenable; mais ses instruments ont le défaut commun, aux anciennes orgues françaises, d'être trop chargés de jeux d'anches de grandes dimensions et de n'être pas assez variés dans les jeux de récit; cependant, on trouve dans les orgues de Clicquot qui subsistent encore une certaine qualité de son difficile à obtenir aujourd'hui, malgré l'amélioration de beaucoup de procédés. Le premier orgue important construit par ce facteur fut celui de Saint-Gervais, achevé en 1760. Clicquot prit ensuite Dallery pour associé, et fit avec lui les orgues de Notre-Dame, de Saint-Nicolas des Champs, de Saint-Méry, de la Sainte-Chapelle et de la Chapelle du roi, à Versailles. Plus tard il rompit son association avec Dallery, et entreprit seul la construction du bel orgue de Saint-Sulpice; ce majestueux instrument est le plus considérable de tous ceux qui sont sortis des ateliers de Clicquot.

DIEUDONNÉ DENNE-BARON.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens*. — A. de La Fage, *Rapport sur l'orgue de l'église royale de Saint-Denis*; Paris, 1846.

CLICQUOT DE BLERVACHE (*Simon*), économiste français, né à Reims, le 7 mai 1723, mort le 31 juillet 1796. Il fut élu procureur syndic de sa ville natale en 1760, et nommé en 1765 inspecteur général du commerce. En 1778 il fut admis à l'Académie d'Amiens, et en 1788 à la Société d'agriculture de Paris. L'ordre de Saint-Michel lui avait été accordé. On a de lui: *Dissertation sur l'effet que produit le taux de l'intérêt de l'argent sur l'agriculture et le commerce*; Amiens, 1755, in-8°: cette *Dissertation* obtint un prix à l'Académie d'Amiens; — *Dissertation sur l'état du commerce en France, depuis Hugues Capet jusqu'à François Ier*; Amiens, 1756, in-8° (couronnée par la même académie); — *Mémoire sur les corps de métiers*; Amiens, 1757, in-8° (couronné par la même académie), réimprimé sous le pseudonyme de *Delisle*; La Haye (Amiens), 1758, in-8°: cet ouvrage est rempli de vérités utiles et de vues judicieuses; l'abbé Coyer y puisa son roman *Chinki*; — *Considérations sur le commerce, et en particulier sur les compagnies, sociétés et maîtrises*, en collaboration avec M. de Gournay; Amsterdam, 1758, in-12; — *Discours sur les avantages et les inconvénients du commerce extérieur*; Paris, 1778, in-8°; — *Mémoire sur les moyens d'améliorer en France la condition des laboureurs, des journaliers*, etc.; Paris et Chambéry, 1783, 2 vol. in-8°: cet ouvrage, couronné par l'Académie de Châlons-sur-Marne, a été réimprimé, sous le titre de *l'Ami du cultivateur, par un Savoyard*; Chambéry, 1789, 2 vol. in-8°; — *Mémoire sur la possibilité et l'utilité d'améliorer les laines dans la province de Champagne*; Paris, 1787, in-8°; — *Considérations sur le traité de commerce du*

26 *septembre* 1786 *entre la France et la Grande-Bretagne;* Paris, 1789, in-8°; — *Mémoire sur l'état du commerce intérieur et extérieur de la France, depuis la première croisade jusqu'à Louis XII*; Paris, 1790, in-8° (couronné en 1789, par l'Académie des inscriptions). Clicquot de Blervache a laissé en manuscrits: *Sur la navigation de la Vesle*, mémoire présenté à Turgot, en 1775; — *Essai sur le commerce du Levant;* — *Sur la droiture du cœur, aussi nécessaire que la justesse de l'esprit dans la recherche de la vérité;* — *Éloge de Sully;* — plusieurs *Mémoires* sur le commerce; des *Notes* littéraires, un *Recueil* de poésies, etc., etc.

Fréron, *Année littéraire*, 1778, I, 280. — Quérard, *la France littéraire.*

CLIDÈME (Κλείδημος), et non **CLITODÈME**, historien attique, vivait vers 470 avant J.-C. Voici, d'après Athénée, la liste de ses ouvrages: Ἐξηγητικός: c'était probablement un traité en vers sur les rites et les cérémonies religieuses; — Ἀτθίς: c'était une description et une histoire de l'Attique; — Πρωτογονία, ouvrage sur les antiquités du même pays; — Νόστοι: Athénée emprunte au huitième livre de ce dernier ouvrage un passage relatif à la restauration de Pisistrate et au mariage d'Hipparche avec Phya.

Athénée, XII; — Plutarque, *Aristide.* — Vossius, *de Historicis græcis.*

CLIEU ou **DECLIEU** (*Gabriel* DE), marin français, célèbre pour avoir introduit la culture du cafier dans les Antilles, né en Normandie, en 1686, mort près de Dieppe, le 29 novembre 1774. Il entra dans la marine royale, parvint au grade de capitaine de vaisseau, et fut nommé, en 1723, lieutenant de roi à la Martinique. Le fait le plus remarquable de son administration fut l'introduction du café dans cette île. Clieu a raconté lui-même, dans une lettre au rédacteur de *l'Année littéraire*, comment il transporta d'Europe en Amérique la plante précieuse qui allait devenir une des branches les plus considérables du revenu des Antilles. Voici un extrait de cette lettre, fort intéressante: « J'étais en 1720 capitaine d'infanterie à la Martinique. Des affaires personnelles me rappelèrent en France dans la même année; mais, plus occupé du bien public que de mes propres intérêts, sans être découragé par le peu de succès des tentatives qu'on avait faites depuis quarante ans pour introduire et naturaliser le café dans nos îles, je fis de nouvelles démarches pour en obtenir un pied au Jardin du roi: elles furent longtemps infructueuses. Je revins plusieurs fois à la charge sans me rebuter; enfin, la réussite couronna ma constance....... Il est inutile d'entrer dans le détail des soins infinis qu'il me fallut donner à cette plante délicate pendant une longue traversée, et de la peine que j'eus à la sauver des mains d'un homme bassement jaloux du bonheur que j'allais goûter d'être utile à ma patrie, et qui, n'ayant pu parvenir à m'enlever ce pied de café, en arracha une branche; je ne puis cependant m'empêcher de dire que l'eau devenant rare dans le vaisseau qui me portait, et n'étant distribuée à chacun qu'avec mesure, je partageai avec ma plante chérie le peu qu'on m'en donna. Je fus à peine débarqué à la Martinique, que je plantai dans un terrain convenable et préparé cet arbuste précieux, qui m'était encore devenu plus cher par les dangers qu'il avait courus et par les soins qu'il m'avait coûtés. Au bout de dix-huit ou vingt mois, j'eus une récolte très-abondante; les fèves en furent distribuées aux maisons religieuses et à divers habitants qui connaissaient le prix de cette production et pressentaient combien elle devait les enrichir; elle s'étendit de proche en proche; je continuai à distribuer les fruits des jeunes plants qui croissaient à l'ombre du père commun. La Guadeloupe et Saint-Domingue en furent bientôt abondamment pourvues.... Cette nouvelle production se multipliait partout. Mais ce qui en rendit les progrès plus rapides à la Martinique, ce fut la mortalité qui frappa tous les cacaotiers, sans exception...... Ce qu'on appelle les petits habitants, au nombre de cinq à six mille, absolument dépourvus par là d'une denrée territoriale presque la seule qu'ils eussent à échanger contre celles de France, ne trouvèrent de ressource que dans la culture du café, à laquelle ils se livrèrent exclusivement, avec un succès qui passa leurs espérances, et qui répara bientôt leurs pertes. L'île se trouva couverte en trois ans d'autant de milliers de cafiers qu'elle avait eu de cacaotiers. Voilà la vraie marche de l'introduction du café dans les îles sous le Vent; c'est une source inépuisable de richesses pour les quatre cinquièmes de leurs habitants. »

Les colons de Saint-Domingue proposèrent à plusieurs reprises d'élever un monument à ce généreux marin; mais ce projet n'a pas eu de suite. Clieu est peut-être l'homme auquel les colonies françaises doivent le plus de reconnaissance. Il fut gouverneur de la Guadeloupe, et se distingua, en 1759, lors du bombardement du Hâvre.

Guilbert; *Mémoires biographiques*, etc.

CLIFFORD (*George*), troisième comte de Cumberland, aventurier anglais, né à Brougham Castle (Westmoreland), le 8 août 1558, mort à Londres, le 30 octobre 1605. Il montra de bonne heure un goût décidé pour la marine, et se prépara à suivre cette carrière par l'étude des mathématiques et de la navigation. Beau, bien fait, excellent dans les exercices chevaleresques, il ne tarda pas à gagner les bonnes grâces de la reine Élisabeth, qui dans les tournois et carrousels le choisit souvent pour son chevalier. Un jour elle lui donna son gant; Clifford le fit garnir de pierreries, et depuis le porta à son chapeau. En 1586, comme pair d'Angleterre, il prit part à l'arrêt inique qui fit monter la reine Marie Stuart sur l'échafaud. Le 17 août de la même année, Clifford partit de Plymouth avec

rois bâtiments armés à ses frais, dans l'intention de dévaster les établissements espagnols de la mer du Sud; il croisa sur les côtes de l'Amérique septentrionale, pilla ou rançonna tous les navires qu'il put joindre, sans distinction de pavillon, et revint en Angleterre avec un butin énorme. Il fit ainsi plusieurs courses plus ou moins heureuses. En 1588, Clifford fut un des premiers à offrir son bras et sa fortune à la reine, menacée par les formidables armements de Philippe II. Il se distingua par son intrépidité dans les combats livrés à la fameuse flotte espagnole *l'Armada*. Élisabeth fut si satisfaite des services de son favori, qu'elle lui donna un des meilleurs vaisseaux de la marine anglaise, *le Lion d'Or*. Clifford équipa splendidement ce bâtiment, et partit en croisière avec un grand nombre de gentilshommes anglais. L'événement ne répondit point à leur attente. Le mauvais temps et les vents contraires les arrêtèrent longtemps. Clifford ne retira cette fois d'autre dédommagement de ses considérables dépenses que le produit du pillage d'un navire marchand dunkerquois, *le Lièvre*, en destination d'Espagne. Assailli peu après par une violente tempête, qui le força à sacrifier sa mature, il se hâta de gagner l'Angleterre. Ce mauvais succès ne fit que l'exciter, et le 15 juin 1589 il sortit de Plymouth avec quatre navires bien armés. Il avait à son bord Édouard Wrigth, mathématicien distingué, chargé par la reine de dresser la relation de cette nouvelle expédition, dirigée contre les Açores. Après avoir rançonné successivement trois navires français venant de Terre-Neuve, onze bâtiments transéates, trois vaisseaux espagnols et neuf portugais, Clifford, rallié par deux navires de guerre anglais, s'empara de Sayal, peuplé de vingt-deux mille habitants, dont il tira d'importantes contributions. Il fit encore quelques prises, puis mit le cap sur l'Angleterre, où il n'arriva qu'après avoir été forcé de relâcher en Irlande et couru les plus grands dangers. Le nombre des expéditions semblables que fit Clifford s'élève à onze. « Quelques éloges qu'on doive, dit le baron de Walkenaër, donner à la valeur et à la générosité du comte de Cumberland, il est fâcheux pour sa gloire que ses voyages ne puissent porter que le nom de pirateries et de brigandages. » En effet Clifford s'inquiétait peu de la nationalité du navire qu'il attaquait et de la couleur de son pavillon. Il n'en était pas moins à son retour gracieusement accueilli par sa royale maîtresse, qui le créa en 1601 chevalier de la Jarretière. La même année, Clifford fut l'un des lords chargés d'agir contre le comte d'Essex, cet autre favori d'Élisabeth. Clifford dépensa le produit de ses captures en fêtes offertes à la reine, courses de chevaux, spectacles publics, prodigalités de toutes espèces. Il ne lui restait presque rien de ses immenses richesses lorsqu'il mourut, jeune encore.

ALFRED DE LACAZE.

Van Tenac, *Histoire générale de la Marine*, III, 284. — Walkenaër, *Voyages en Afrique*. — Pennant, *Tour in Scotland*.

CLIFFORD (*Anne*), fille du précédent, née à Skiptoncastle, dans le Craven, le 30 janvier 1589, morte en 1676. Héritière des immenses domaines de la famille Clifford Cumberland, elle épousa d'abord Richard, lord Buckhurst, depuis comte de Dorset, et ensuite Philippe Herbert, comte de Pembroke et Montgomery, dont elle n'eut pas d'enfants. Elle avait eu de son premier mariage trois garçons, qui moururent jeunes, et deux filles. Cette dame écrivit des Mémoires sur son premier mari, Richard, comte de Dorset, sur elle-même et sur ses enfants. Ces deux ouvrages sont restés manuscrits. Dans le cours de sa vie, elle bâtit deux hôpitaux, et érigea ou restaura sept églises. Elle éleva aussi deux monuments aux poëtes Spencer et Daniel, dont le dernier avait été son maître. Elle est surtout connue aujourd'hui par une lettre publiée par lord Orford dans le n° 14 du *Monde* (*World*), et adressée à sir Joseph Williamson, secrétaire d'État sous Charles II. Ce ministre l'ayant invitée à faire nommer le candidat du gouvernement dans le bourg d'Appleby, dont elle disposait, elle lui répondit par ces paroles, assez laconiques et assez curieuses pour que nous les reproduisions textuellement : *I have been bullied by an usurper, I have been neglected by a court; but I will not be dictated by a subject: your man shan't stand.*

ANNE DORSET, PEMBROKE AND MONTGOMERY.

(J'ai été vexée par un usurpateur, j'ai été négligée par une cour; mais je ne me laisserai pas commander par un sujet : votre homme n'aura pas mon appui).

Biographia britannica.

* **CLIFFORD** (*Jacques*), chapelain et musicien anglais, né à Oxford, mort à Londres, en 1700. Il fut d'abord enfant de chœur au collége de la Madelaine, puis devint chapelain de Saint-Paul de Londres. On a de lui : *Collection of divine services and anthems usually sung in His Majesty's chapell and in all the cathedral and collegiate choirs of England and Ireland*; Londres, 1664, in-12. On y trouve des détails curieux sur la musique d'Angleterre et des instructions pour les organistes.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

* **CLIFFORD** (*Martin*), théologien anglais, de l'ordre des Chartreux, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il fut prieur de son ordre. On lui a souvent donné, par erreur, le prénom de *Matthieu*. On a de lui : *Treatise on human reason*; Londres, 1674. Il prit part aussi à la publication intitulée : *Rehearsal*.

Granger, *Biog. hist.*

CLIFFORD (*Thomas*), homme d'État anglais, né en 1630, mort en 1673. Dans sa jeunesse il voyagea sur le continent, et embrassa probablement la religion catholique. Élu en 1660 membre du parlement de la restauration, il se montra un des plus ardents défenseurs des prérogatives

royales. Créé baronet, il s'attacha particulièrement au duc d'York, et le suivit dans ses campagnes maritimes contre les Hollandais en 1665 et 1666. A son retour, il entra au conseil privé. Tour à tour contrôleur du palais, trésorier de la maison du roi, commissaire de la trésorerie, il fit partie du fameux cabinet si connu sous le nom de Cabale (*Cabal*). « Sir Thomas Clifford, dit M. Macaulay, y était membre de la commission de la trésorerie, et s'était fort distingué dans la chambre des communes; c'était le plus respectable de tous les membres de la cabale. A un caractère ardent et impérieux il joignait au moins un sentiment profond de ses devoirs et de son honneur, bien qu'il donnât à ces mots une fausse interprétation. » Tout en étant le plus honnête des membres de la *Cabale*, ce qui d'ailleurs ne supposait pas une bien grande moralité, Clifford conseilla cependant la suspension des payements de l'échiquier, mesure frauduleuse, qui déshonora le règne de Charles II, et amena la chute de la Cabale, en excitant au plus haut point l'indignation publique. Clifford fut récompensé de cette coupable faiblesse par la dignité de pair, avec le titre de lord Clifford de Chudleigh, en 1672, et la charge de lord grand-trésorier, le 26 novembre de la même année. En 1673 les communes forcèrent Charles II à donner sa sanction à une loi célèbre, qui fut exécutée jusquau règne de George IV. Cette loi, connue sous le nom d'acte du *Test*, ordonnait que toute personne remplissant une charge civile ou militaire prêterait le serment de suprématie, souscrirait une déclaration contre la transsubstantiation, et recevrait publiquement le sacrement selon les rites de l'Église anglicane. A la suite de cette loi, le duc d'York se trouva dans la nécessité d'abandonner sa haute position de lord grand-amiral. Clifford eut le courage de ne pas cacher ses croyances religieuses. Refusant de prêter le nouveau serment, il déposa la *verge blanche* de lord grand-trésorier, et se retira à sa maison de campagne, où il mourut, au bout de quelques mois.

Debrett, *Peerage*. — Macaulay, *Hist. d'Angleterre depuis l'avénement de Jacques II*, trad. de M. Jules de Peyronnet.

CLIFFORD (*Arthur*), jurisconsulte et littérateur anglais, mort à Winchester, le 16 janvier 1830. Après ses études de droit, il passa quelques années sur le continent, et à son retour il vécut indépendant, mais occupé d'utiles travaux littéraires. Ses principaux ouvrages sont : *Portefeuille et correspondance officielle de sir Ralph Sadler*, en anglais; Londres, 1809; — *Poésies de Tixall*, avec notes; Londres, 1813, in-4°. C'est à Tixall qu'habitait la famille de Clifford; — *Carmen seculare*, ode en commémoration du centième anniversaire de l'avénement de la maison de Hanovre au trône britannique; Londres, 1814, in-8°.

Rose, *New biographical dictionary*.

CLIFFORT, et non **CLIFFORD**, botaniste hollandais, natif d'Amsterdam, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Quoique jurisconsulte, il aimait la botanique, que sa fortune lui permettait de cultiver à loisir. Il fut un des directeurs de la compagnie hollandaise des Indes orientales. Ayant établi sur une de ses terres à Hartecamp, entre Harlem et Amsterdam, un jardin botanique, unique en son genre à cette époque, une ménagerie et un muséum, il confia, sur la recommandation de Boerhaave, la direction de ces rares collections à Linné, qui s'acquitta avec zèle de cet emploi de 1736 à 1738, et récompensa l'opulent Hollandais en appelant *cliffortia* un genre de plantes de la famille des rosacées. Cliffort fit aussi les frais de l'ouvrage de Linné intitulé : *Hortus Cliffortianus*; Amsterdam, 1737, in-fol. Linné dédia le livre à son protecteur. Il eut une vertu que n'ont pas toujours les protégés : la reconnaissance. Dans son épitre dédicatoire et dans la préface en date du 30 juillet 1737, il exalte, dans un style qui n'ote rien à la dignité de l'écrivain, la magnanimité de Cliffort.

Linné, *Hortus Cliffortianus*. — Ersch et Gruber, *Allgemeine Encyclopædie*.

CLIFTON (*François*), médecin anglais, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Reçu docteur à Leyde en 1724, il vint ensuite pratiquer la médecine à Londres, où il fut agrégé à la Société royale et au Collége des médecins. C'est là tout ce que l'on sait de sa vie. Nous possédons de lui les ouvrages suivants: *Dissertatio de Variolis*; Leyde, 1724, in-4°; — *the State of physick ancient and modern*; Londres, 1732, in-8°; trad. en français par l'abbé Desfontaines, Paris, 1742, in-8° : « C'est, dit la *Biographie médicale*, un ouvrage médiocre, rempli de lacunes, d'erreurs et d'assertions hasardées. Moins patriote que les Anglais n'ont coutume de l'être, il cherche à dépouiller Newton de la gloire d'avoir découvert le système de l'attraction, pour en reporter tout l'honneur à Hippocrate. Il essaye de prouver que l'anatomie est inutile au médecin, ce qui suffit pour donner une idée de son *génie* médical. Il déclame aussi contre tous les systèmes, et cependant il finit par se déclarer partisan du boerhaavisme, c'est-à-dire de celui peut-être qui a le plus nui aux progrès de la physiologie ; » — *Hippocrates, upon Air, water and situation*; Londres, 1734, in-8° : c'est une traduction en anglais du traité d'Hippocrate *Sur l'air, l'eau et les cieux ; des epidémies et du pronostic dans les maladies aiguës*, traduction à laquelle il a joint celle de la description de la peste d'Athènes par Thucydide.

Biog. médicale.

* **CLIFTON** (*Jean-Charles*), compositeur anglais, né à Londres, en 1781. Il fit ses premières études musicales sous la direction de Bellamy, puis de Charles Wesley. Refusant la car-

ière du commerce, que suivait son père, il s'é-ablit à Bath, professeur de musique; en 1802 alla à Dublin, d'où il revint à Londres en 1816, près avoir inventé une machine qu'il appelait *lidomusicon*, laquelle était destinée à être at-ichée au piano pour écrire les improvisations. n a de lui plusieurs compositions pour le piano, nprimées à Dublin; — une *Notice biographique ur Jean Stevenson, musicien*, insérée dans la *evue littéraire* de Dublin; — *Edwin*, opéra, iéâtre de Crow-Street; Dublin, 1815; — *Théo-ie simplifiée de l'harmonie*; Dublin.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens*.

CLIGNETT (*Jacques-Arnaud*), érudit hol-ndais, mort le 30 décembre 1828. Il fut con-iller à la haute cour de La Haye et membre e l'Institut des Pays-Bas. Versé dans l'ancienne ngue de son pays, il se livra à des travaux ialogues à ceux de Grimm pour les sources rmaniques; il essaya, par exemple, de démon-er les rapports qui existent entre le bas-saxon t le hollandais ou flamand. On a de lui une vante préface à la *Theutonista*, vocabulaire tin-bas-saxon et bas-saxon-latin; Cologne, 177, in-fol.; — *Bijdragen tot de onde Neer-ndsche Letterkunde* (Recueil d'ancienne lit-rature néerlandaise); La Haye, 1819, in-8°. n y trouve des fables portant le nom d'Ésope un poëme de Guillaume van Hillegaersberch.

Archives pour servir à l'hist. des Pays-Bas.

CLIMAQUE (Saint *Jean*) (Ἰωάννης ὁ Κλί-αξ), surnommé *le Scolastique* (Ὁ Σχολασ-ικός), l'un des Pères de l'Église grecque, vivait ns le sixième siècle de l'ère chrétienne. Son ritable nom était *Jean*; il fut surnommé *Cli-aque* à cause d'un de ses ouvrages, intitulé Κλί-αξ (*l'Échelle*). Il prit les ordres, et bien que n éducation le disposât à vivre avec des per-nnes instruites, il passa quarante ans parmi s moines grossiers et illettrés. Élu abbé du uvent du mont Sinaï, il y mourut, à l'âge d'en-ron cent ans, le 30 du mois de mars de nnée 606, à ce que l'on croit, car cette date t fort douteuse. On a de saint Jean Climaque ouvrages suivants : *Scala Paradisi* (Κλί-αξ). Ce livre, adressé à Jean, abbé de Raithu, t divisé en trente chapitres, et traite des moyens tteindre le plus haut degré possible de per-tion religieuse. Il a été traduit en latin par nbroise le Camaldule; Venise, 1531; ibid., 69; Cologne, 1583; ibid., 1593, avec un com-ntaire de Denys, moine cartésien; ibid., 1601, 8°. Le texte grec, accompagné d'une traduc-n latine, et les scolies d'Élias, archevêque Crète, fut publié avec l'ouvrage de Climaque é plus bas, par Matthieu Rader; Paris, 1633, fol. Il est aussi contenu, ainsi que les scolies lias, dans les diverses *Bibliothecæ Patrum*. ns plusieurs manuscrits, ce livre est intitulé: άκες Πνευματικαί, ou *Tables spirituelles*; — *ber ad Pastorem*, traduit aussi en latin par ibroise le Camaldule; le texte grec et la traduc-tion latine ont été imprimés dans la *Scala Paradisi*, et les scolies d'Élias, dans l'édition de Rader citée plus haut; Paris, 1633, in-fol. Ces deux ouvrages de Climaque ont été traduits en grec moderne, et publiés par Maximus Margunius, évêque de Cérigo; Venise, 1590.

La vie de saint Jean Climaque, écrite par un moine nommé Daniel, se trouve dans la *Bibliotheca Patrum maxima*, dans les *Acta sanctorum*, au 30 mars, dans les diverses éditions des œuvres du saint, et dans les *Johannis Climaci, Johannis Damasceni et Johannis Eleemosynarii Vitæ*, par le P. Jean Vicart, jésuite; Tournay, 1664, in-4°. La *Scala Paradisi* a été traduite en français par Arnauld d'Andilly, sous le titre d'*Échelle sainte*; Paris, 1688, in-12. Cette traduction est précédée d'une vie du saint par Le Maistre de Sacy.

Fabricius, *Bibl. græc.*, IX. — Cave, *Hist. lit.*, vol. I. — Hamberger, *Zuverlässige Nachrichten von Gelehrten Männern*, vol. III.

CLIMENT (*Joseph*), évêque espagnol, né à Castellon de la Plana (Valence), mort, dans la même ville, le 25 novembre 1781. Il fit ses études dans sa ville natale, et y fut reçu docteur en théologie. Il y fut nommé ensuite successivement professeur de philosophie à l'université, curé et théologal de la cathédrale. En 1766 il fut appelé à l'évêché de Barcelone. Dénoncé comme ayant fait l'éloge de l'église d'Utrecht, dans une de ses *Instructions pastorales*, Climent fut justifié, sur l'avis d'une commission ecclésiastique. En 1773 il calma à Barcelone une sédition causée par une loi rendant la milice applicable à la Catalogne. Son influence dans son diocèse le rendit suspect à la cour, qui voulut l'envoyer à Malaga. Il refusa, et donna sa démission en 1775. Il a traduit en espagnol les *Mœurs des Israélites et des Chrétiens* de l'abbé Fleury, et publié les *Instructions sur le mariage*, de Le Tourneur, traduites par la comtesse de Montijo. Climent a laissé aussi des *Instructions pastorales*, telles que celles *Sur le renouvellement des études ecclésiastiques*; *Sur le jubilé*; et *Sur la théorie et la pratique de l'éloquence chrétienne*.

N. Antonio, *Bibl. hisp. nova*.

***CLINCH** (*Guillaume*), médecin anglais, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Rufus Hephesius, de Vesicæ renumque morbis, de purgantibus medicamentis, etc., græce et latine, et dissertatio de auctore et ejus scriptis*; Londres, 1726, in-4°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexicon*.

***CLINCHAMP** (*Gervais Giancolet* DE), cardinal français, né dans la première moitié du treizième siècle, mort à Rome, de la peste, en 1287. Il était fils d'Odon de Clinchamp, sieur de Groëstel, et de Jacqueline de Lavardin. Dès qu'un personnage d'une aussi noble origine se destinait à l'église, il ne pouvait manquer d'y faire une grande fortune. Tour à tour archidiacre

du Mans, chanoine et doyen de Notre-Dame de Paris, Gervais de Clinchamp fut nommé cardinal, au titre de Saint-Silvestre et de Saint-Martin des Montagnes, le 12 avril 1281. Simon de Brion, qui venait de succéder à Nicolas III sur le siége pontifical, avait autrefois rempli les fonctions de trésorier à Saint-Martin de Tours, et Gervais de Clinchamp était alors son grand ami, le compagnon de ses études, peut-être le confident de ses lointaines espérances. Villani, Mariana, Ciaconius et beaucoup d'autres historiens nous représentent, en l'année 1284, le cardinal Gervais, dit *Giancolet*, prêchant une croisade contre don Pedro d'Aragon, à la suite des Vêpres Siciliennes. Mais ils se trompent : cette croisade fut prêchée par le cardinal Jean Cholet. Gervais de Clinchamp n'en fut pas moins de son temps un personnage très-considérable, exerçant une grande influence sur toutes les affaires. Il n'a laissé que deux lettres, l'une imprimée dans le *Speculum Carmelitanum*, t. I, p. 89, l'autre dans le *Bullarium Carmelitanum*. Ces lettres n'offrent pas beaucoup d'intérêt.

B. HAURÉAU.

Frizon, *Gallia purpurata*. — Fr. Duchesne, *Hist. des cardinaux français*, t. I.— Lajard, dans *l'Histoire littéraire de la France*, t. XX. — B. Hauréau, *Hist. littéraire du Maine*, t. II.

*CLINCHAMP (*François-Étienne-Victor* DE), peintre et écrivain français, né à Toulon (Var), en 1787, issu d'une des plus anciennes familles de la noblesse de Normandie. Son père, qui le destinait à la marine, lui fit apprendre les mathématiques; mais sa santé, trop faible, et son goût prononcé pour les beaux-arts, lui firent renoncer à cette carrière; il vint à Paris, et suivit les ateliers de Barbier l'aîné, de Peyron et surtout de Girodet, se livrant avec ardeur à la peinture et aux connaissances qui s'y rattachent. Il retourna à Toulon, où un grand nombre de sujets religieux et historiques sortirent de ses pinceaux, entre autres : *la Guérison du paralytique; — les Fils de Zébédée; — la Mort de Phocion; — le Baptême de saint Mandrier*, etc. La plupart de ces tableaux parurent aux expositions du Louvre. Il dota l'art du dessin d'un instrument appelé *hyalographe*, destiné à dessiner la perspective, et qu'il présenta en 1822 à la Société d'encouragement avec un procédé pour tirer des épreuves de dessins exécutés sur verre. Ses connaissances en mécanique lui firent inventer encore d'autres instruments utiles, tels que l'*angulomètre*, destiné à mesurer le périmètre d'un lieu sans avoir aucune notion mathématique, et le *noctographe*, imaginé pour permettre d'écrire aux personnes accidentellement privées de la vue. En 1820, M. de Clinchamp publia des *Éléments de perspective linéaire et aérienne, à l'usage des personnes qui s'occupent de paysage*; in-8°, avec 5 planches. En 1826 parut son *Nouveau traité de la perspective des ombres et des reflets*; in-8°. En 1840 il publia un *Cours complet de perspective linéaire et aérienne*, en 2 vol. in-4°. On doit encore à M. de Clinchamp un volume de *fables*; — un recueil de 50 *Facéties ou parades de société*. — *Rodolphe de Vart*; *Christine à Fontainebleau*, drames en cinq actes et quelques autres pièces de théâtre; enfin, plusieurs mémoires sur les arts, et tout récemment un grand ouvrage sur la peinture, ayant pour titre : *l'Idiome de la peinture, ou le panlexique de l'atelier*, contenant tout ce qui peut se rattacher à l'esthétique ainsi qu'à la pratique de l'art de peindre.

GUYOT DE FÈRE.

Renseignements particuliers.

*CLING (*Conrad*), en latin Clingius, franciscain et théologien allemand, vivait en 1550. Il était de l'ordre des frères Mineurs et prédicateur à Erfurt. On a de lui : *Locorum communium sacræ theologiæ sylva*; Cologne, 1551, et Paris, 1553; — *de Securitate conscientiæ*; Cologne, 1563; — *Cathéchisme romain*, en 4 livres; Cologne, 1570.

Le Mire, *Scriptores sæculi XVI*. — Jean de Saint-Antoine, *Bibliotheca univers. Franciscorum*, I, [illegible]; — Dupin, *Table des auteurs ecclésiastiques* (seizième siècle), p. 1164. — Moréri, *Grand dictionnaire historique*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

CLINIAS (Κλεινίας), père d'Alcibiade, mort en 447 avant J.-C. Il épousa Dinomaque, fille de Mégaclès, et eut de ce mariage le fameux Alcibiade. Il combattit vaillamment à la bataille d'Artemisium, sur une trirème équipée à ses frais, et fut tué à la bataille de Coronée, où les Athéniens furent défaits par les Béotiens et les [illegible] béens exilés. Un de ses fils, portant le même nom que lui, se fit remarquer par un manque absolu d'intelligence, et devint même fou, au témoignage de Platon.

Hérodote, VIII, 17. — Plutarque, *Alcibiade*. — Thucydide, I, 113. — Platon, *Protagoras*.

CLINIAS, philosophe phythagoricien, vivait vers 400 avant J.-C. Né à Tarente, il fut le contemporain et l'ami de Platon; on sait, par une assertion, fort hasardée il est vrai, de Diogène Laerce, que Platon, ayant voulu brûler tous les écrits de Démocrite qu'il avait pu rassembler, en fut empêché par Amyclas et Clinias. Celui-ci, dans la pratique, était un vrai pythagoricien. Quand il se sentait irrité, il avait l'habitude de jouer de la harpe pour calmer sa colère. [illegible] qu'un philosophe pythagoricien, qu'il ne connaissait pas d'ailleurs, Prorus de Cyrène, [illegible] d'être ruiné par les troubles civils de cette ville, il partit pour Cyrène, racheta les biens de Prorus, et les lui rendit.

Quelques fragments de ses écrits [illegible] par Stobée figurent dans les éditions de cet auteur publiées par Canter, par Gale, par [illegible] et plus récemment par Gaisford, 1822. Orelli les a insérés, en y joignant les notes *variorum*, dans les *Opuscula Græcorum veterum sententiosa*; Leipzig, 1821, t. II, p. 702.

Jamblique, *Vit. Pyth.*, 27, 31, [illegible]. — Élien, *Var. Hist.*, XIV, 23. — Athénée, XIV. — Diodore, *Fragm.* [illegible] — Fabricius, *Bibl. græc.*

***CLINOMAQUE.** L'un des philosophes de l'école de Mégare, fondée par Euclide, né à Thurium, dans la Lucanie, contrée de l'Italie méridionale. On peut estimer approximativement que l'existence de ce philosophe fut comprise entre les olympiades LXXXXV et CXI (400-336 av. J.-C.), et qu'il fut un des disciples qui suivirent l'enseignement mégarique d'abord dans les dernières années d'Euclide, puis sous Ichthyas, qui, au rapport de Suidas (1), succéda au fondateur de l'école. Diogène de Laerte (2) nous apprend que Clinomaque fut le premier qui composa un traité sur les axiomes, les catégorèmes et autres matières de ce genre. Il doit donc être regardé comme l'un des fondateurs de la logique; et dans cette voie il eut la gloire d'être le précurseur d'Aristote. C. MALLET.

Diogène de Laerte. — Suidas. — C. Mallet, *Hist. de l'École de Mégare;* Paris, 1845, in-8°.

CLINTON (*George*), guerrier américain, né à Longford (Irlande), en 1690, mort le 19 novembre 1773. Il descendait de Guillaume Clinton qui, attaché à la cause de Charles Ier, s'était réfugié en Irlande. En 1729 George Clinton passa en Amérique; mais ce ne fut qu'au printemps de 1731 qu'il put s'établir, avec quelques compatriotes, dans le comté d'Ulster, à environ 60 milles de New-York. Son premier soin fut d'élever les ouvrages nécessaires pour se garantir des attaques des Indiens. Il fut ensuite nommé juge de la cour du comté, devint lieutenant-colonel, et assista à la prise du fort Frontenac, sous le commandement de Bradstreet. George Clinton eut quatre fils, parmi lesquels Jacques et George. Ce dernier devint vice-président de l'Union Américaine.

Roux de Rochelle, les *États-Unis d'Amérique*, dans l'*Univ. pitt.*

CLINTON (*George*), homme d'État américain, fils du précédent, né à la Nouvelle-Angleterre, le 26 juillet 1739, mort à Washington, le 20 avril 1812. Après avoir fait ses premières armes, en 1752, dans le régiment que son père commandait pendant la guerre du Canada, il alla en 1760 étudier le droit à New-York, et y débuta comme avocat. En 1773 il fut élu représentant de sa province à l'assemblée coloniale, et en mai 1775 son opposition aux empiétements du gouvernement anglais le fit nommer membre du congrès de Philadelphie. Cependant il assista peu aux séances de ce corps politique; il trouva plus urgent de défendre les armes à la main l'indépendance de sa patrie. Devenu brigadier général et commandant de l'armée de New-York, il contribua, par d'habiles dispositions, à faire capituler à Saratoga, le 12 octobre 1777, le général anglais Burgoyne. Nommé gouverneur de l'État de New-York à la fin de la même année, il fut maintenu dans cet emploi jusqu'à son élection, en 1804, comme président des États-Unis et président du sénat, fonctions qu'il exerça jusqu'à sa mort. Étranger à tous les partis, n'ayant en vue que les intérêts de son pays, il ne provoqua jamais que d'utiles innovations. C'est ainsi qu'il fit retirer en 1811 à la banque des États-Unis le privilége dont elle faisait un usage si funeste aux intérêts américains.

(1) In. Euclid.
(2) L. II, in Diod. Cron.

Roux de Rochelle, les *États-Unis*, dans l'*Univ. pitt.* — Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*—Sparks, *American biog.*, XV.

CLINTON (*Jacques*), général américain, frère du précédent, né dans le comté d'Ulster, État de New-York, le 9 août 1736, mort le 22 décembre 1812. Capitaine en 1756, il assista en cette qualité à l'attaque de Frontenac, et prit un sloop français sur le lac Ontario. En 1763 il fut placé à la tête de quatre compagnies préposées à la défense de l'Ulster et de l'Orange, exposés aux entreprises des Indiens. Colonel en 1775, il suivit Montgomery au Canada, et devint brigadier général en 1776. En octobre 1777, lorsque les forts Montgomery et Clinton, qui défendaient l'Hudson, au-dessous de West-Point, eurent été pris d'assaut par le général anglais Henri Clinton, Jacques Clinton, grièvement blessé, s'échappa à cheval, et après s'être laissé glisser le long d'un précipice jusqu'à une crique, il arriva chez lui tout sanglant après une course de seize milles. En 1779 il fit partie, avec Sullivan, d'une expédition contre les Indiens; avec 1,600 hommes placés sous ses ordres, il remonta le Mohawk en bateau, et s'avança de Canojoharie à l'extrémité du lac Onego. Il arriva à Tiogo, où il se réunit à Sullivan. Pendant presque toute la durée de la guerre il commanda le nord, et se trouva à la défaite de Cornwallis, en 1781. Lors de l'évacuation de New-York, il se retira dans ses terres. Il fut commissaire pour le règlement des limites de la Pensylvanie et délégué à la Convention de 1801, appelée à modifier la constitution. Il fut aussi membre du sénat.

Roux de Rochelle, les *États-Unis*, dans l'*Univ. pitt.*

CLINTON (JAMES DE WILT), homme d'État américain, fils du précédent, né à Little-Britain (État de New-York), en 1769, mort le 4 février 1828. Sa mère, d'origine hollandaise, appartenait à l'illustre famille de Witt. Le jeune Clinton fut élevé au collége Colombia de New-York, puis il entra dans la carrière du barreau. En 1797 il fut appelé à faire partie de la législature de l'État de New-York. Il s'était préparé à ces fonctions par celles de secrétaire de son oncle George Clinton, et plus tard de la régence de l'université et du comité des fortifications de New-York. En 1801 il fut élu sénateur des États-Unis. Il devint ensuite maire de New-York, et garda ce titre jusqu'en 1815, époque où les intrigues des partis lui firent abandonner temporairement ces fonctions. De 1817 à 1826 il fut plusieurs fois chargé du gouvernement de l'État de New-York. Clinton était membre de plusieurs sociétés scientifiques et littéraires. Il mérite de figurer parmi les hommes qui ont rendu

le plus de services aux États-Unis. C'est ainsi qu'il contribua par ses efforts, par ses conseils, à la construction du canal qui fait communiquer le lac Érié avec l'océan Atlantique. Il n'eut pas moins de part à plusieurs réformes législatives. Membre de la cour des *erreurs*, il combattit l'introduction en Amérique de la jurisprudence anglaise. En 1813 il fit lever les restrictions qui pesaient sur les catholiques romains. On voulait chasser de New-York les Irlandais ; il s'y opposa énergiquement. Il ne voulut pas non plus laisser poser en principe de jurisprudence qu'en matière politique le confesseur pût être contraint de trahir le secret de la confession. Clinton concourut à la fondation de plusieurs établissements de bienfaisance. Sa mort donna lieu à une publique et juste démonstration de regrets. On a de lui des *Discours* prononcés au sein des sociétés dont il faisait partie de 1815 à 1825. . V. R.

Hosack, *Memoirs of de Witt Clinton ;* New-York, 1820 et 1828. — *Penny cycl.*

CLINTON (Sir Henry), général anglais, mort à Gibraltar, le 24 décembre 1795. Sa carrière militaire commença à la guerre de sept ans (1750). Il succéda en 1778 à Howe dans le commandement en chef de l'armée britannique, après s'être distingué sous lui dans le grade de général major en 1775. Obligé d'évacuer Philadelphie à l'approche de Washington, il fit une retraite habile sur New-York. Il prit Charlestown en 1779, et marcha l'année suivante contre les Français, établis dans Rhode-Island ; mais il trouva encore devant lui le généralissime américain, qui s'opposa à cette marche. Alors sir Henry Clinton appela à son secours la corruption : le général américain Arnold s'y prêta, et promit de lui livrer le poste de Westpoint ; mais l'arrestation du major André, porteur de la correspondance secrète, fit échouer ce complot. Après son remplacement par le général Carleton, en 1782, sir Henry rédigea un rapport sur ses campagnes d'Amérique, et publia en 1784 des *Réflexions sur l'histoire de la guerre d'Amérique*. Il était gouverneur de Gibraltar lorsqu'il mourut.

Conversations-Lexicon. — Rose, *New biographical dictionary.*

***CLIPSTON** (*Jean*), carme et théologien anglais, mort en 1378. Il a laissé *Expositorium sacrorum bibliorum ; — Exempla Sacræ Scripturæ ; — Questiones in Magistrum sententiarum ; — Sermones.*

Lucius, *Bibliotheca carmel.* — Pitseus, *Scriptores Angl.* — Moréri, *Grand dictionnaire historique.* — Giraud et Richard, *Biblioth. sacrée.*

CLISSON (*Olivier* de), connétable de France, né en Bretagne, vers 1332, mort à Josselin (Bretagne), le 24 avril 1407. Il était encore enfant lorsque son père fut décapité en 1344, par ordre de Philippe de Valois. Il fut élevé en Angleterre, où l'avait envoyé sa mère ; mais il revint en Bretagne vers l'âge de vingt ans, et assista, en 1364, à la bataille d'Auray, où il perdit un œil. Il portait aux Anglais une haine implacable : Jean V de Montfort, duc de Bretagne, ayant donné au célèbre Chandos le château de Gavre, Clisson jura qu'il n'aurait pas un Anglais pour voisin, alla attaquer le château, et le démolit entièrement. Forcé alors de quitter la Bretagne, il vint à la cour de Charles V, où il fut comblé de faveurs. Il devint en 1370 le frère et le compagnon d'armes de Duguesclin, avec lequel il contribua à délivrer la France du fléau des *grandes compagnies*. Il voulut ensuite retourner en Bretagne, et il y fut en effet bien reçu ; mais le duc, qui conservait contre lui un profond ressentiment, avait ordonné en secret à Balavan, commandant du château de L'Hermine, de le saisir, le coudre dans un sac, et le précipiter dans la mer. Balavan conserva son prisonnier, dans l'espoir que le duc de Bretagne se repentirait bientôt d'un ordre si cruel. En effet, Jean de Montfort consentit, peu de temps après, à rendre à Clisson sa liberté, moyennant une rançon considérable ; il se réconcilia même depuis sincèrement avec lui. En 1380, Charles V, au lit de la mort, désigna Clisson comme le seul homme capable de remplir le poste de connétable pendant la minorité de Charles VI. Olivier commanda en cette qualité l'avant-garde de l'armée française à la bataille de Rosbecq, où les Flamands perdirent vingt-cinq mille hommes. Il s'occupait du projet de chasser les Anglais du sol de la France, lorsque, dans la nuit du 13 au 14 juin 1393, il faillit être assassiné par une troupe de brigands que commandait Pierre de Craon, son ennemi particulier. (*Voy.* Craon [*Pierre de*]).

Olivier de Clisson, l'un des plus habiles généraux de son siècle, l'ami et le compagnon d'armes de Duguesclin, auquel on l'a souvent comparé, se déshonora par une incroyable avidité pour l'argent. Il jouit cependant d'une faveur constante sous le règne de Charles V et dans les premiers temps de celui de Charles VI ; ces deux princes appréciaient ses talents et savaient qu'il leur était nécessaire. Mais dans les troubles qui signalèrent la démence de Charles VI, les nombreux ennemis qu'il s'était faits se [illegible] nirent pour l'accabler : il fut dépouillé de [illegible] ses charges, accusé de maléfices, et condamné à une amende de cent mille marcs d'argent. Il se retira alors dans son château de Josselin, où il mourut, laissant une fortune évaluée à 1,700,000 livres, somme prodigieuse pour le temps.

Saint-Foix, *Essais sur Paris.* — Sismondi, *Hist. des Français.* — Henri Martin, *Hist. de France.* — Le Bas, *Dict. encycl. de la France.*

CLISTHÈNE (Κλεισθένης), fils d'Ari[illegible] et tyran de Sicyone, mort vers 580 avant J.-C. Descendant d'Orthagoras, qui, un siècle [illegible] vant, avait fondé cette dynastie, et [illegible] Myron, il succéda à ce dernier. En 595, il [illegible] les amphictyons dans la guerre sacrée [illegible] Cirrha, guerre qui, après dix ans, finit par la destruction de la ville coupable. Nous [illegible]

ensuite Clisthène en guerre avec les Argiens. Telle était sa haine pour ce peuple, qu'il défendit de chanter les poésies d'Homère parce qu'elles étaient consacrées à la gloire d'Argos, et il fit tous ses efforts pour détruire le culte institué à Sicyone en l'honneur d'Adraste héros argien. Otfried Müller rattache les hostilités contre Argos au dessein formé par Clisthène d'abaisser et d'avilir les tribus doriennes de Sicyone. Ce prince imposa en effet à trois des tribus de cette ville les noms ridicules de Ὑᾶται, Ὀνεᾶται, Χοιρεᾶται, dont les racines ὗς, χοῖρος et ὄνος signifient *porc* et *âne*; et réserva pour la quatrième, dont il faisait partie lui-même, le nom royal de Ἀρχέλαοι. Cependant son pouvoir fut, si nous en croyons Aristote, modéré, populaire et glorieux. Ami des arts, Clisthène fit construire, avec les dépouilles de la guerre sacrée, une colonnade mentionnée par Pausanias. Ce prince, voulant marier sa fille Agariste, déclara qu'il la donnerait au meilleur des Grecs. Des prétendants accoururent à Sicyone de toutes les parties de la Grèce, et parmi eux se trouvait Mégaclès d'Athènes, fils d'Alcméon. Après un an d'épreuves, le prince de Sicyone choisit Mégaclès. Nous ignorons la date exacte de la mort de Clisthène; mais comme il remporta le prix de la course des chars aux jeux pythiques, en 582, sa mort est certainement postérieure à cette époque.

Hérodote, V, 67, 68; VI, 126-130. — Aristote, *Polit.*, V, 12. — Athénée, VI, 12. — Pausanias, X, 37. — Otfried Müller, *Die Dorier*, I, 8; III, 4.

CLISTHÈNE, homme d'État athénien, fils de Mégaclès et d'Agariste, et petit-fils du précédent, vivait dans le sixième siècle avant J.-C. Chef des Alcméonides, famille puissante, de tout temps ennemie des Pisistratides, qui l'avaient exilée en Macédoine', il songea à renverser Hippias. Aidé d'une foule de mécontents qui l'avaient suivi dans l'exil, il gagna la pythie, et obtint, par le moyen de celle-ci, les secours des Spartiates. Il marcha ensuite contre Hippias, et le força d'abdiquer la tyrannie, en 510. Après avoir renversé le dernier des Pisistratides, Clisthène, nommé archonte, eut encore à lutter pendant plusieurs années contre le parti puissant d'Isagoras. Pour triompher de ce rival, il ne vit d'autre moyen que de s'appuyer sur les classes inférieures et de supprimer les obstacles que Solon avait mis aux progrès de la démocratie. Il n'est donc pas vrai que Clisthène ait, comme l'a dit Isocrate, rétabli les lois de Solon; l'assertion contraire serait plus exacte. Les quatre anciennes tribus, qui avaient pour base la fortune, furent remplacées par dix tribus nouvelles, dont la répartition, purement locale, détruisit le pouvoir des anciennes familles aristocratiques. Au nombre des institutions fondées par Clisthène, on place l'ostracisme, et Élien ajoute qu'il en fut la première victime. Isagoras, incapable de résister plus longtemps à son ennemi, sollicita les secours de Cléomène Ier, roi des Spartiates. Celui-ci accourut, et demanda aux Athéniens le bannissement de Clisthène et des autres Alcméonides, sous prétexte que cette famille était restée souillée du meurtre de Cylon : il l'obtint; mais, non content de cette première concession, il demanda l'abolition du conseil des cinq cents et l'établissement d'une oligarchie de trois cents membres. Le conseil résista, et fut soutenu par le peuple. Cléomène et Isagoras, assiégés dans l'acropole, capitulèrent au bout de trois jours, et quittèrent Athènes. Clisthène et ses partisans furent rappelés.

Hérodote, V, 63, 66, 69, 73; VI, 131. — Isocrate, *Areopag.* — Arist., *Polit.*, VI, 4. — Élien, *Var. hist.*, XIII, 24. — Diodore, XI, 55.

CLITARQUE (Κλείταρχος), historien grec, fils de Dinon l'historien, vivait vers 330 avant J.-C. Il accompagna en Asie Alexandre le Grand, et écrivit l'histoire de ce prince. On a prétendu que Quinte Curce avait pris l'ouvrage de Clitarque pour base de ses propres récits, et n'avait souvent fait que le traduire. Cependant nous voyons dans un passage l'historien romain contredire Clitarque et même l'accuser de négligence. Cicéron reproche à l'historien grec d'avoir, dans son récit de la mort de Thémistocle, mêlé la fable à l'histoire. Quintilien déclare que Clitarque est plus ingénieux que véridique, et Longus le trouve frivole et enflé. Malgré ces défauts, Clitarque jouit chez les anciens d'une grande célébrité; il est souvent cité par Pline, Athénée, Strabon, et semble avoir servi de guide, malheureusement bien infidèle, à Trogue-Pompée, à Diodore et à Quinte-Curce. Les fragments de Clitarque ont été recueillis par M. Ch. Müller dans ses *Scriptorum de rebus Alexandri M. fragmenta*, à la suite de l'*Arriani Anabasis et Indica*, publiée par M. A.-F. Didot; Paris, 1846, in-8°.

On a souvent, mais à tort, confondu Clitarque l'historien avec un glossographe du même nom, auteur d'un lexique (ἡ περὶ γλώσσων πραγματεία) souvent cité par Athénée.

Pline, *Hist. nat.*, X, 49. — Cicéron, *de Legib.*, I, 2; *Brutus.* — Quintilien, *Inst. orat.*, X, 1. — Longin, *de Sublim.*, 3. — Fabricius, *Bibl. græc.*, III. — Vossius, *de Hist. græc.*

CLITODÈME. *Voy.* CLEIDÈME.

CLITOMACHUS (Κλειτόμαχος), athlète grec, né à Thèbes, vivait vers 220 avant J.-C. Il remporta dans un seul jour, aux jeux olympiques, le prix de la lutte, celui du pugilat et celui du pancrace. Pour conserver ses forces, il se soumettait rigoureusement au régime de continence et de sobriété imposé aux athlètes.

Suidas, au mot Κλειτόμαχος. — Pausanias, VI, 15. — Élien, *Var. hist.*, III, 30. — Brunck, *Analecta*, t. I, p. 488.

CLITOMACHUS, philosophe grec, d'origine punique, né à Carthage, vers 186 avant J.-C., mort vers 110. Il se nommait *Asdrubal* dans la langue de son pays. Il quitta l'Afrique vers le milieu du second siècle avant J.-C., et vint à Athènes suivre les leçons du fondateur de la nouvelle académie, Carnéade, auquel il succéda

en 129. Sans ajouter aux arguments de son maître contre l'autorité de la raison, il se distingua par une connaissance profonde des écoles péripatéticienne et stoïcienne. Diogène Laerce lui attribue plus de quatre cents volumes, dont il ne reste que les titres. Disciple fidèle de Carnéade, il se contenta d'exposer les doctrines de son maître; il assurait d'ailleurs n'avoir jamais pu savoir à quelle opinion ce philosophe donnait la préférence. Ses ouvrages semblent avoir excité l'attention de Cicéron, qui en mentionne plusieurs, entre autres un traité *de Sustiniendis offensionibus*, un autre *Sur la suspension du jugement* (περί Ἐποχῆς), et un livre adressé aux Carthaginois pour les consoler après la destruction de leur ville. Clitomaque avait écrit sur les diverses écoles philosophiques (περί αἱρέσεων). Cet ouvrage était probablement le premier essai d'une histoire de la philosophie.

Diogène Laerce, IV, 67-92. — Étienne de Byzance, au mot Καρχηδών. — Suidas, au mot Κλειτόμαχος. — Cicéron, *Tuscul.*, III, 22; *Acad.*, II, 6, 31, 32. — Fabricius, *Bibl. græc.*, III. — Brucker. *Hist. phil.*, I, 771. — Orelli, *Onom. Tull.*, II.

***CLITONYME** (Κλειτώνυμος), historien grec, d'une époque incertaine. Plutarque cite de lui un ouvrage sur l'Italie et un autre sur Sybaris. Quant aux *Tragica* du même auteur, cités aussi par Plutarque, Vossius y voit un recueil de ces légendes qui servaient ordinairement de sujets de tragédie; mais, d'après une correction adoptée par M. Charles Müller, on lit aujourd'hui dans le texte de Plutarque Θρᾳκικῶν, au lieu de Τραγικῶν. Les fragments de Clitonyme ont été recueillis par M. Charles Müller, dans les *Fragmenta historicorum græcorum*, t. IV, p. 366.

Plutarque, *Parall. min.*, 10, 21. — Vossius, *de Historicis græcis.*

CLITOPHON (Κλειτοφῶν), historien et géographe grec, né à Rhodes, vivait à une époque incertaine. Plutarque cite de lui les ouvrages suivants: Γαλατικά : Plutarque a tiré de ce livre sur les Gaulois une historiette qui fait pendant à celle de Tarpeia dans Tite-Live. Chez Clitophon, il s'agit de Brennus, roi des Galates, et d'une jeune fille d'Éphèse nommée Démonice qui livre sa patrie aux ennemis et périt étouffée sous l'or qu'elle avait demandé pour prix de sa trahison; — Ἰνδικά; du dixième livre de cet ouvrage Plutarque a tiré une recette médicale pour la jaunisse; — Ἰταλικά; — Κτίσεις, traité sur l'origine des différentes villes: Plutarque en a tiré l'étymologie suivante du mot *Lugdunum* (Lyon). « Momor et Atepomar, chassés de leur royaume par Seseroné, résolurent, par l'ordre de l'oracle, de bâtir une ville sur une colline près de la Saône. Les fondements n'étaient pas encore jetés, lorsqu'une nuée de corbeaux vint s'abattre sur tous les arbres des environs. Momor, qui était très-versé dans l'art des augures, appela la nouvelle ville *Lugdunum*; car dans la langue celtique *lugum*, signifie *corbeau*, et *dunum* veut dire *colline*. » Les fragments de Clitophon ont été recueillis par M. Charles Müller, dans les *Fragmenta historicorum græcorum*, t. IV, p. 367.

Plutarque, *Parallel. min.*, 15; *de Fluv.*, 25, 3; 6, 4. — Stobée, *Floril.*, X, 71. — Vossius, *de Historicis græc.*

CLITUS (Κλεῖτος), amiral macédonien, né vers 365, mort en 318. Dans la guerre lamiaque, en 323, il commanda la flotte macédonienne, forte de deux cent quarante vaisseaux, et battit deux fois, près des îles Échinades, l'amiral athénien Ection. Dans le partage des provinces à Triparadise, il obtint d'Antipater la satrapie de Lydie. Peu de temps après, Antigone vint, à la tête d'une armée, le chasser de son gouvernement. Clitus, laissant des garnisons dans les principales places de la Lydie, alla demander du secours à Polysperchon, qui gouvernait la Macédoine depuis la mort d'Antipater. Polysperchon lui confia une flotte, avec mission de se joindre aux troupes d'Arrhidée, et d'empêcher les forces d'Antigone de passer en Europe. Clitus avait déjà exécuté la première partie de ses instructions, lorsqu'il fut attaqué près de Byzance par Nicanor, commandant de la garnison de Munychie, envoyé par Cassandre avec plus de cent voiles. Clitus remporta une victoire complète, coula dix-sept des vaisseaux ennemis, et en prit quarante; tous les autres se sauvèrent dans le port de Chalcédoine. Rendu imprudent par sa victoire, il permit à ses soldats de débarquer. Antigone, ayant emprunté aux Byzantins des barques de transport, les fit charger pendant la nuit d'archers, de frondeurs, et autres troupes armées à la légère, et les fit arriver au point du jour à l'endroit où les vainqueurs campaient en toute confiance. Ceux-ci firent peu de résistance, et l'arrivée subite de Nicanor leur ferma la seule voie de retraite qui leur restât. La flotte de Clitus fut entièrement détruite, et lui-même, essayant de se sauver en Macédoine, tomba aux mains de quelques soldats de Lysimaque, qui le tuèrent.

Diodore, XVIII, 18, 39, 52, 72.

CLITUS, officier macédonien, surnommé Λευκός (*le Blanc*), pour le distinguer du suivant, vivait du temps d'Alexandre. Il se fit remarquer, selon Élien et Athénée, par son luxe et ses prodigalités. C'est lui probablement qui est cité par Justin parmi les vétérans licenciés en 324.

Athénée, XII. — Élien, *Var. hist.*, IX, 3. — Justin, XII, 12. — Arrien, *Anabasis*, VII, 12.

CLITUS, général macédonien, surnommé Μέλας (*le Noir*), né vers 380 avant J.-C., mort en 328. Il avait pour père Dropides, et pour sœur Lanice ou Hellanice, nourrice d'Alexandre le Grand. Il s'était déjà signalé sous Philippe, lorsque le fils de ce prince monta sur le trône de Macédoine. Il suivit Alexandre en Asie, et eut le bonheur de lui sauver la vie au passage du Granique, en 334, en abattant la main de Spithridate qui allait porter un coup mortel au jeune monarque. A la bataille d'Arbèle, en 331, Clitus commandait à l'aile droite le corps de cavalerie qu-

pelé 'Αγῆμα; et fut ensuite nommé général d'une des deux divisions des gardes (ἑταῖροι); Héphestion commandait l'autre. Il rendit encore d'autres services à son maître dans les immortelles campagnes qui donnèrent au vainqueur de Darius l'empire de l'Asie jusqu'à l'Indus; mais, comme tant d'autres vieux soldats macédoniens, plus braves qu'intelligents, il s'indignait en voyant Alexandre adopter les usages orientaux, et le regardait comme un transfuge des mœurs nationales. Il ne cherchait point à cacher son mécontentement, et, comparant les campagnes d'Alexandre à celles du roi son père, il donnait de beaucoup la préférence à celles-ci. En 328, la satrapie de Bactriane étant devenue vacante par la démission d'Artabaze, Alexandre donna cette province à Clitus. La veille du jour où celui-ci devait aller prendre possession de son gouvernement, il fut invité à souper à la table du roi, qui se trouvait à Maracande, dans la Sogdiane. Un poëte musicien, appelé Pranique ou Piéron, admis au banquet royal, chanta des vers dans lesquels les vieux capitaines macédoniens, vaincus par les barbares, étaient tournés en ridicule. On voulut lui imposer silence; mais Alexandre et ses courtisans lui ordonnèrent de continuer. Alors Clitus prit la parole pour défendre les *vieux capitaines*, et la dispute s'étant échauffée, on en vint aux personnalités, surtout lorsque Alexandre qualifia leurs revers de lâcheté. « C'est pourtant cette lâcheté, dit Clitus, qui te conserva la vie, oui, à toi, fils des dieux, lorsque tu tournais le dos à l'épée de Spithridate. Cette main sauva ta tête au combat du Granique. » Il lui reprocha ensuite le meurtre d'Attale, et, se moquant de l'oracle de Jupiter Hammon, il ajouta « J'ai dit au roi des choses plus vraies que son père. » A ces mots Alexandre, arrachant une *sarisse* des mains de ses gardes, s'élança pour en percer Clitus; Perdiccas et Ptolémée l'en empêchèrent. Les amis de Clitus le forcèrent de quitter la salle; mais il y rentra aussitôt par une autre porte en récitant des vers de l'*Andromaque* d'Euripide, où ce poëte se plaint de ce que toute la gloire d'une bataille rejaillit non sur les soldats, mais sur leur général. Alexandre, hors de lui-même, ordonne de sonner la trompette, afin que le camp prenne les armes; il repousse ses amis, qui le conjurent de ne rien précipiter; la frénésie lui ferme les oreilles; les lumières sont éteintes, tout le monde s'enfuit. Seul, errant dans les ténèbres, Alexandre entend du bruit, appelle, et Clitus se nomme en disant qu'il sort du festin. Le roi le perce de part en part, et, couvert de son sang, lui adresse ces paroles : « Va maintenant rejoindre Philippe, Parménion et Attale. » Quelques historiens ont douté de la vérité de ce fait; d'autres ont pensé qu'une cause inconnue, plus sérieuse que les propos d'ivrogne, qu'on prête à Clitus, avait armé le bras d'Alexandre contre son général.

Diodore, XVII, 21, 57. — Plutarque, *Alexander*, 16, 50-52. — Arrien, *Anabasis*, 1, 15; III, 11, 27; IV, 8, 9. — Quinte-Curce, IV, 13; VIII, 1. — Justin, XII, 6.

CLITUS, fils de Bardylis et roi d'Illyrie, vivait vers 340 avant J.-C. Ce pays était alors soumis à la Macédoine. Clitus crut trouver dans la guerre qu'Alexandre faisait au delà du Danube une occasion favorable de recouvrer son indépendance. Il s'allia en 335 avec Glaucias, roi des Taulantiens. Alexandre, instruit de cette révolte, marcha contre ses nouveaux ennemis, et les défit complétement. Clitus fut forcé de se réfugier auprès de Glaucias; il ne reparaît plus dans l'histoire. Selon Arrien, les Illyriens avant d'en venir aux mains avec les soldats d'Alexandre, sacrifièrent trois jeunes garçons, trois jeunes filles, et trois béliers noirs.

Arrien, *Anabasis*, I, 5, 6. — Plutarque, *Alexander*, 11. — Diodore, XVII, 8.

CLITUS, Juif de Tibériade, vivait dans le premier siècle de l'ère chrétienne. C'était, dit Josèphe, un jeune homme hardi et téméraire. Il excita une sédition du temps de la guerre que Titus et Vespasien firent aux Juifs. Josèphe, voulant le punir, ordonna à un de ses gardes de lui couper les mains. Celui-ci hésita; Clitus, voyant qu'il ne pouvait éviter la punition, pria qu'on lui laissât au moins une main : Josèphe le lui accorda, pourvu que lui-même s'en coupât une. Aussitôt le hardi jeune homme tira son épée, et se coupa la main gauche.

Josèphe, *Bell. Jud.*, II.

CLIVE (*Robert, baron de* PLASSEY), fondateur de l'empire britannique dans l'Inde, né le 29 septembre 1725, à Styche, près Market Drayton, dans le comté de Shrop, mort à Londres, le 22 novembre 1774. Dès sa première jeunesse il montra le caractère hardi et entreprenant auquel il dut plus tard sa brillante renommée. Incapable de se plier à la discipline et à l'étude, il passa sans succès les années de sa jeunesse dans diverses écoles. Il reçut sa première éducation à Lostok, dans le Cheshire. Le maître d'école prévit, dit-on, l'avenir de son élève, et déclara que cet enfant, s'il était servi par les circonstances, deviendrait un des plus grands hommes de l'Angleterre. A l'âge de onze ans, le jeune Clive fut mis à l'école de Market Drayton, puis à celle de Merchant Taylors, à Londres. Il fut enfin confié aux soins d'un M. Sterling, à Hemel Hempstead, dans le comté de Herford. Il y resta jusqu'en 1743, époque à laquelle il partit pour les Indes en qualité de commis aux écritures (*writer*) de la Compagnie des Indes orientales. Il arriva à Madras en 1744. La puissance britannique dans les Indes, gigantesque aujourd'hui, n'était presque rien alors. Une corporation de marchands anglais, qui possédaient quelques milles carrés de territoire, payait tribut aux gouvernements indigènes, et n'avait pour se défendre que deux ou trois petits forts de boue et d'argile. Parmi ces établissements, Madras était au premier rang. Cette ville et toute la con-

trée reconnaissaient pour maître suprême le Grand-Mogol, dont le nizam (vice-roi) gouvernait le Dékan. Clive arriva malade et sans argent, après une traversée d'un an. Violent, impétueux et querelleur, il se fit des ennemis. Sa pénurie le força de s'endetter. Par la négligence avec laquelle il remplissait ses fonctions, il s'attira la colère de ses supérieurs, qui deux ou trois fois voulurent le chasser. Il essaya de se tuer. L'amorce du pistolet n'ayant pas pris feu, il recommença, et ne réussit pas mieux. Il se mit alors à examiner le pistolet, et ayant reconnu que rien n'y manquait, il rejeta l'arme loin de lui, en s'écriant : « C'est bien ; il faut vivre, il paraît que j'ai quelque chose à faire au monde. »

La France était alors en guerre avec l'Angleterre. En 1746 Madras fut pris par La Bourdonnaye, gouverneur de l'Ile-de-France. Ce général permit aux Anglais de rester prisonniers sur parole jusqu'à ce qu'ils eussent réuni la rançon convenue. Mais Dupleix, général en chef des forces françaises dans l'Inde, refusa de ratifier les conditions acceptées par La Bourdonnaye, et dégagea ainsi les Anglais de leur parole. Clive, déguisé en Maure, s'enfuit avec quelques-uns de ses compatriotes. Il se réfugia dans le fort Saint-David, à peu de distance de Madras. Brûlant du désir de se distinguer, il quitta l'administration civile, et entra dans l'armée comme lieutenant, en 1747. Pendant les deux premières années il ne trouva l'occasion de faire aucune action d'éclat; mais il se fit remarquer de ses chefs par une résolution à toute épreuve et une grande exactitude à remplir ses devoirs militaires. En 1749, un prince de Tanjore, du nom de Sakadji, détrôné par un de ses frères, implora l'aide des Anglais, et leur offrit, en retour de leurs services, la forteresse et la province de Devicotah. Après avoir fait sans succès une première tentative contre cette place, les Anglais dirigèrent sur Devicotah une nouvelle expédition, sous les ordres du major Laurence. Clive demanda à monter à l'assaut à la tête de trente-quatre Anglais et de sept cents cipayes. Les cipayes ayant pris la fuite, Clive, seul avec les Anglais, continua d'avancer ; mais, assailli par un corps nombreux de cavalerie, il fut obligé de battre en retraite, et revint vers les siens accompagné seulement de trois hommes. Lorsqu'une nouvelle colonne d'assaut, toute composée d'Européens, s'élanca sur la brèche, Clive se plaça encore au premier rang, et contribua ainsi puissamment à la prise de Devicotah. La paix fut bientôt après conclue avec le rajah de Tanjore. Clive, rentrant dans l'administration civile, obtint, grâce à l'amitié du major Laurence, la place lucrative de commissaire des troupes britanniques. Pendant son second séjour à Madras, il fut atteint d'une fièvre nerveuse. Cette maladie lui causa un tel abattement, qu'il ne pouvait souffrir de rester seul un moment. Même après sa guérison, il continua d'être sujet à de grands affaissements d'esprit, dans les intervalles de ses audacieuses entreprises.

Dupleix faisait alors de vastes conquêtes au profit de la France. Appuyant de toutes ses forces Mirzapha Djung, subadhar du Dékan, il obtint de ce prince le titre de nabab de toutes les contrées situées au sud de la Kistnah, c'est-à-dire d'un territoire égal en superficie à celui de la France, et fit céder à la Compagnie française des Indes plusieurs districts autour de Pondichéry, de Karical et de Masulipatam. A la vue des proportions colossales que prenait la puissance française, les Anglais étaient dans la consternation et semblaient frappés de stupeur. Cet esprit d'audace et de résolution qui chez eux n'éclate jamais mieux que dans les revers semblait les avoir abandonnés. Leur allié Mohammed-Ali, intrépide et obstiné compétiteur de Chanda-Sahib, que Dupleix avait établi nabab du Carnatique, se voyait assiégé par son rival, dans Tritchinopoly, et ne cessait d'invoquer le secours des Anglais; ceux-ci, comprenant qu'il ne leur restait plus d'autre chance pour conjurer la ruine complète de leurs affaires dans l'Inde, se décidèrent à diriger sur Tritchinopoly, vers la fin de janvier 1752, un corps de 200 Européens et de 800 cipayes. Chanda-Sahib, de son côté, s'était mis en campagne à la tête de 8,000 hommes, dont 800 Français. Il battit les Anglais, leur enleva tous les forts qu'ils occupaient, et les poussa jusque sous le canon de Tritchinopoly, seul abri qui leur parût suffisant contre l'ennemi et contre leurs propres terreurs. Ce fut à ce moment désespéré que se révéla l'homme qui devait fonder l'empire indo-britannique.

Clive, qui venait de reprendre du service avec le grade de capitaine, pénétra dans le conseil de la régence, et parvint non sans peine à s'y faire entendre. « Nous ne pouvons plus nous défendre, dit-il; prenons l'offensive. Pendant que Chanda-Sahib nous poursuit à Tritchinopoly, prenons-lui Arcot, sa capitale. » On lui donna trois cents cipayes, deux cents soldats, et pour officiers des commis qui n'avaient point vu le feu. Il marcha sur Arcot, continua sa route malgré un orage épouvantable, et entra sans coup férir dans la forteresse. Mais il était plus facile de s'emparer de oette place que de s'y maintenir. Quelques murailles de boue desséchée, des fossés sans eau, des soldats épuisés, que le climat décimait, telles étaient les faibles ressources que Clive avait à sa disposition. Il soutint cependant un long siége, repoussa victorieusement l'assaut de Rajah-Sahib, fils de Chanda-Sahib, et força l'ennemi à lever le siége. Ayant reçu un renfort de 250 hommes de troupes anglaises et de 700 cipayes, il livra bataille aux Français, fut vainqueur, et rasa la ville de Fatihabad (la cité de la victoire), qui avait été construite par Dupleix. Mais ces succès seraient restés stériles si le gouvernement français, pour obtenir la paix de l'Angleterre, n'eût sacrifié Dupleix. Celui qui a

quelques années avait donné à la France un empire de deux cents lieues de long sur une largeur moyenne de vingt-cinq ou trente lieues, abandonna les Indes à son rival, non pas plus grand que lui, mais mieux soutenu par son gouvernement.

Pendant que Dupleix revenait en France mourir de chagrin et de misère, Clive, après un voyage triomphal en Angleterre, repartait pour l'Hindoustan avec le grade de lieutenant-colonel, le titre de gouverneur du fort Saint-David et la promesse du gouvernement de Madras. Sa valeur s'exerça d'abord contre des pirates des environs de Bombay, que d'autres avaient tenté vainement de détruire. Avec l'aide des amiraux Pocock et Warton, il s'empara de Gheriah, où Angria, chef des pirates, avait tous ses trésors, et porta ainsi un coup mortel à la piraterie. Le Bengale attira bientôt tout l'effort des armes anglaises. Surajah-Doulah, nabab (vice-roi) de cette province, s'était déclaré contre les Anglais, avait détruit leurs factoreries, pris Calcutta et fait périr les soldats anglais prisonniers dans un cachot célèbre sous le nom de Trou Noir (Black-Hole). En décembre 1756 Clive s'embarqua sur l'escadre de l'amiral Watson, remonta le Gange jusqu'à Calcutta, et reprit possession de cette ville. Surajah-Doulah, après avoir essayé inutilement de la lui arracher, fit aux Anglais d'importantes concessions, et conclut avec eux une alliance offensive et défensive. Clive s'en servit pour enlever Chandernagor aux Français. Débarrassé de ces rivaux, qui depuis le rappel de Dupleix n'étaient plus redoutables, le général anglais se tourna contre son propre allié. Le trône de Surajah-Doulah était convoité par son grand oncle Mir-Jaffier. Clive accepta les ouvertures de ce traître, surmonta les scrupules de l'amiral Watson et les craintes de la Compagnie, et, par l'intermédiaire d'Omischund, très-riche marchand de Calcutta, il conclut le fameux traité qui livra le Bengale à l'Angleterre.

Cette négociation, dans laquelle Clive se servit d'un traître pour perdre un allié, fut bientôt suivie de la victoire décisive de Plassey, en 1757. Surajah-Doulah, vaincu, fut mis à mort, et le Bengale appartint à Mir-Jaffier, c'est-à-dire à l'Angleterre. Dans le traité dont nous avons parlé plus haut, le négociateur Omischund avait stipulé pour lui cinq pour cent sur tout l'argent du trésor de Surajah-Doulah; le quart des pierreries, bijoux, etc. Lorsqu'il vint réclamer son salaire après la victoire, on lui répondit que les conditions stipulées avec lui étaient illusoires, et qu'il ne lui revenait rien. Omischund fut si frappé de cette mystification qu'il devint fou, et mourut bientôt. Clive accepta de Mir-Jaffier un présent de 210,000 l. (5,250,000 fr.). Sur la demande de la Compagnie, il prit le gouvernement de Calcutta. Le fils du Grand-Mogol forma à cette époque le projet de ramener à l'obéissance les vice-royautés émancipées de l'Hindoustan, et vint mettre le siége devant Patna. Clive n'eut qu'à se présenter pour forcer le prince mogol à lever le siége et à sortir du Bengale.

Vers le même temps, quoique la Hollande fût en paix avec l'Angleterre et avec le nabab du Bengale, sept vaisseaux envoyés par le gouverneur hollandais de Batavia, et portant quinze cents hommes de débarquement, se présentèrent à l'embouchure du Gange. Clive, sans perdre un instant, se fit donner par le nabab Mir-Jaffier un ordre enjoignant aux Hollandais de sortir du fleuve; puis, muni de cette pièce, il se mit en mesure de les expulser. Il y réussit si bien que les Hollandais, vaincus et faits prisonniers, se trouvèrent heureux de se racheter en payant les frais de la guerre (1er décembre 1759). Mir-Jaffier, que la puissance des Anglais, d'abord protectrice, maintenant tyrannique, effrayait de plus en plus, essaya de s'attacher Clive en lui assurant un revenu annuel de 27,000 liv. sterl. (675,000 fr.)

Ce n'était pas un simple protectorat que voulait le général anglais, c'était l'acquisition de la souveraineté du Bengale pour la Compagnie et l'Angleterre. Malheureusement sa santé l'obligea de rentrer dans sa patrie, en 1760. Il y fut reçu avec le plus grand enthousiasme, et le roi lui conféra en 1761 la dignité de pair d'Irlande, avec le titre de lord Clive, baron de Plassey. A peine le général anglais avait-il quitté l'Inde, que les éléments de trouble qu'il laissait derrière lui se montrèrent de toutes parts. Mir-Jaffier, déposé et remplacé par Mir-Cossim, se ressaisit du trône, et força son rival à se réfugier près de Surajah-Doulah, nabab d'Oude. A cette nouvelle, la Compagnie, voyant ses intérêts compromis dans le Bengale, supplia lord Clive de reprendre son commandement; celui-ci, qui était brouillé avec Sullivan, président de la Compagnie, s'y refusa longtemps. Cependant Sullivan ayant été remplacé, Clive, muni de pouvoirs illimités, même de celui d'organiser un gouvernement nouveau, partit le 4 juin 1764, et arriva à Calcutta le 3 mai de l'année suivante. Avant son arrivée, le major Adams avait complétement changé la face des affaires, en battant Surajah-Doulah et en le forcant à la paix. Clive n'eut donc qu'à s'occuper de l'administration intérieure, et il déploya toute son énergie pour détruire les abus qui existaient parmi les agents de la Compagnie. En même temps il fit nommer nabab le troisième fils de Mir-Jaffier. Ce jeune prince consentit à ceder à la Compagnie son pouvoir et ses revenus en échange d'une pension de 50 lacs de roupies. Désormais le Bengale n'était plus qu'une province anglaise.

Tant de travaux et le climat du Bengale avaient ruiné la santé de Clive. Ses réformes intérieures avaient soulevé la plus violente opposition parmi les directeurs civils et l'état-major de l'armée. Il n'aspira plus qu'à retourner en Angleterre. Dès

le mois de mai 1766, au plus fort de sa lutte avec les officiers, il écrivait au gouverneur de Madras : « Pensez-vous que l'histoire fournisse un autre exemple d'un homme ayant 40,000 livres sterling de rente, une femme, une famille, un père, une mère, des frères et des sœurs, et abandonnant sa patrie et toutes les jouissances de la vie pour prendre la charge d'un gouvernement aussi corrompu, aussi insensé, aussi dénué que l'est celui-ci de tout principe de raison et d'honneur ? » A la fin de janvier 1667, Clive quitta le Bengale, pour n'y plus revenir. En Angleterre il devait encore rencontrer des luttes.

En 1773 le parlement chargea deux commissions de faire une enquête sur les affaires de la Compagnie. A la session suivante, en 1774, le colonel Burgoyne présenta le rapport des commissions, et provoqua un débat à jamais mémorable dans les annales parlementaires de la Grande-Bretagne. Après avoir tracé l'histoire du Bengale depuis la prise de Chandernagor sur les Français, le rapporteur, s'attaquant à Clive lui-même, le montrait profitant, pour s'enrichir, des désordres de l'administration, recevant pour plus de 2,080,000 roupies de présents; il concluait en demandant un grand acte de justice nationale, qui imposât une restitution générale de tant de millions indûment perçus, afin que la Compagnie, frustrée par ces concussions, pût les appliquer à payer ses dettes. Si les concussions de Clive étaient incontestables, ses services l'étaient plus encore. Les uns firent oublier les autres, et la chambre, tout en constatant la véracité des comptes présentés par Burgoyne, refusa d'admettre ses conclusions, et déclara à l'unanimité que lord Clive avait rendu à son pays de grands et méritoires services. Ce débat causa à lord Clive une irritation profonde, et lui laissa une mélancolie sombre dont rien ne pouvait le distraire. Cette idée que lui, le conquérant et pendant quelques années le souverain absolu du Bengale, lui qui avait élevé et renversé des trônes, avait été forcé de s'asseoir sur la sellette de l'accusé, cette idée l'obsédait, et finit par troubler sa raison. Il avait rapporté du Bengale une maladie de foie. Le seul remède qu'il voulut employer fut un usage immodéré de l'opium. Bientôt il augmenta tellement les doses, que sa mort fut un véritable suicide.

Telle fut la fin d'un des hommes qui ont le plus fait pour la grandeur de l'Angleterre. Malgré ses brusqueries et ses violences, Clive était dans la vie privée bon et aimable; il faisait le plus libéral usage de son immense fortune. Il donna 70,000 livres sterling (1,780,000 fr.) pour constituer un fonds dont la rente serait employée en pensions pour les officiers et les sous-officiers infirmes par suite de blessures reçues au service de la Compagnie. Il représenta le bourg de Shrewsbury depuis 1760 jusqu'à sa mort; mais il parla rarement. Cependant, lorsqu'il fut attaqué en 1774, il déploya dans sa défense une éloquence très-remarquable. En politique, il appartenait au parti des whigs modérés.

Biographia britannica. — Rose, *New biographical dictionary.* — MM. Dubois de Jancigny et Xavier Raymond, *Inde*, dans *l'Univers pittoresque*.

CLIVE (*Catherine*), actrice anglaise, née en 1711, morte en 1785. Elle s'appelait *Raftor* de son nom de famille. Elle montra de bonne heure du goût et du talent pour le théâtre. Ayant été recommandée à Cibber, elle fut aussitôt engagée, et débuta sur le théâtre de Drury-Lane, dans le rôle d'Ismérie, page de Zéphores, de la pièce de *Mithridate*. En 1731, la manière dont elle joua le rôle de Nell, dans *le Diable à payer* (*Devil to pay*), la fit regarder comme la première actrice anglaise dans son genre. En 1732 elle épousa un homme de loi, nommé George Clive. Ce mariage ne fut heureux pour aucun des deux époux, et aboutit bientôt à une séparation. En 1768 mistriss Clive quitta le théâtre. Peu d'actrices ont possédé un talent aussi étendu et aussi flexible. Elle était de plus bonne musicienne et avait une belle voix. « La vie de mistriss Clive, dit un biographe anglais, bien loin de prêter à la censure, était exemplaire et digne d'éloges. »

Rose, *New biographical dictionary*.

CLODION, dit *le Chevelu*, roi ou chef des Francs, vers 430 de J.-C. Les Francs, qui commencèrent alors à s'établir en Gaule, étaient divisés en plusieurs tribus, commandées par autant de chefs indépendants les uns des autres. Le plus ancien de ces chefs sur lequel nous ayons des données véritablement historiques est Clodion. Grégoire de Tours ne parle qu'avec une extrême défiance des chefs antérieurs à ce dernier. Suivant cet écrivain, Clodion partit de sa résidence, le château de Disparg en Thuringe, vers l'an 430; il passa le Rhin, s'empara de Cambrai, et soumit peu à peu tout le pays situé entre le Rhin et la Somme. « Quelques-uns as- « surent, dit ensuite l'historien, que le roi Mé- « rovée, qui eut pour fils Childéric, était de sa « race. » Mais il ne dit pas un mot de plus ni sur Clodion ni sur Mérovée. Il faut donc regarder comme fabuleux tout ce que plusieurs histoires de France racontent des exploits du règne de Clodion. Quoique la longue chevelure fût le signe distinctif des princes mérovingiens, les chroniqueurs donnent plus particulièrement à Clodion le nom de *Chevelu*. Selon le philologue allemand Grimm, *hlodio*, d'où l'on a fait Clodion, signifie *célèbre*.

Grégoire de Tours. — Sismondi, *Hist. des Français*.

CLODION (*Claude-Michel*), sculpteur, né à Nancy, vers 1745, mort en 1814. Il est moins connu par ses ouvrages de grande proportion, tels que l'*Hercule en repos*, *le fleuve Scamandre*, *le Déluge*, etc., que par ses charmantes figurines, la plupart de terre cuite, aujourd'hui si recherchées des amateurs. S'il avait eu un goût moins pur, on eût pu le surnommer *le Boucher de la sculpture*. E. B—N.

Gabet, *Dictionnaire des artistes français au dix-neuvième siècle.* — Orlandi, *Abbecedario pittorico.*

CLODIUS (*Publius-Appius*), tribun romain, tué l'an de Rome 701 (53 avant J.-C.). Il appartenait à l'antique et orgueilleuse famille *Claudia* ou *Clodia* (*voy.* APPIUS). Seul de cette maison, il démentit l'esprit aristocratique qui semblait y être héréditaire, et il a obtenu une sorte de célébrité par ses intrigues ambitieuses et la scandaleuse dissolution de ses mœurs. Clodius eut d'abord un commandement en Asie, dans l'armée de Lucullus, son beau-frère, dont il essaya de faire révolter les soldats; puis son autre beau-frère, Marcius Rex, l'ayant mis à la tête de sa flotte, il fut battu et pris par les pirates. Lorsqu'il eut été rendu à la liberté, il s'attira quelques désagréments à Antioche par son humeur factieuse, et revint à Rome. A cette époque on l'accusait déjà d'inceste avec ses sœurs, et pendant sa questure il excita l'indignation publique par une conduite audacieuse et effrontée. César avait épousé Mutia Pompeia, la fille du grand Pompée : Clodius était amoureux de cette femme, qui le payait de retour; et pour s'assurer une entrevue avec elle, il saisit l'occasion des mystères de la bonne déesse, d'où tout homme était sévèrement exclu. Ces mystères étaient célébrés alors dans la maison même de Mutia Pompeia. Clodius, déguisé en femme et guidé par une esclave, espérait entrer sans être reconnu; mais une maladresse le fit découvrir. Il eut pourtant le bonheur de s'évader. Cette violation des choses saintes excita dans Rome une indignation générale : le sénat ordonna aux consuls de rendre un décret pour faire juger Clodius par le peuple. Les débats furent si violents, qu'il fallut se contenter de l'assigner au tribunal du préteur. Clodius avait pour lui la populace, dont il partageait les désordres, et la faveur de Crassus, de César et de Pompée, qui voyaient en lui un utile instrument de leur ambition. Il gagna ses juges par les moyens les plus honteux, et fut absous. Non content de ce succès, Clodius voulut encore se venger de ses accusateurs, de Cicéron surtout, qui avait porté témoignage contre lui. Il renonça au rang de patricien, se fit adopter par Fonteius, plébéien obscur, et fut bientôt après nommé tribun du peuple par l'appui de César, de Pompée et de Crassus, qui non moins que lui désiraient alors humilier le sénat. Les deux consuls, Pison et Gabinius, secondèrent ses vues. Clodius fit rendre plusieurs lois favorables au peuple : par l'une il était ordonné que le blé, ordinairement vendu au peuple, serait distribué gratuitement; une autre défendait aux censeurs d'exclure du sénat un citoyen et de lui infliger aucune peine infamante avant de l'avoir accusé et fait condamner publiquement; une troisième défendait de prendre les auspices et d'observer le ciel lorsque le peuple serait assemblé pour les affaires publiques; une quatrième statuait que les anciennes compagnies ou associations d'ouvriers, abolies depuis Numa, seraient rétablies, et qu'on instituerait d'autres corporations de même nature. Mais ces lois n'atteignaient pas Cicéron, et c'était lui surtout que Clodius voulait frapper. L'an de Rome 695 (59 avant J.-C.), Clodius fit passer une loi qui privait du feu et de l'eau quiconque aurait fait mourir un citoyen non condamné par le peuple. Cicéron (*voy.* ce nom) n'était pas nommé dans cette loi; mais il se l'appliqua : le danger qu'il courait rallia autour de lui le sénat et les chevaliers. Clodius était à la tête d'une partie de la populace et d'esclaves armés; il avait pour lui les deux consuls et la faveur secrète des triumvirs, ce qui fit dire publiquement qu'il fallait que Cicéron *pérît une fois* ou qu'il fût deux fois vainqueur. Cicéron ne crut pas devoir engager la lutte, et sortit de Rome la nuit pour se rendre en Sicile. Claudius fit passer une loi qui le condamna à l'exil, ordonna la confiscation de ses biens, et fit détruire et piller toutes ses propriétés.

Un démagogue aussi audacieux ne pouvait être longtemps l'instrument docile de ceux qui l'avaient employé. Aussitôt que César fut parti pour les Gaules, ce tribun ménagea si peu les triumvirs eux-mêmes que Pompée songea à rappeler Cicéron. Alors eurent lieu les scènes sanglantes qu'excitait le tribun Milon, non moins turbulent que Clodius. Clodius ne parut pas ébranlé du retour de Cicéron. Après de nouveaux excès, il obtint l'édilité. Rome était à cette époque livrée à une déplorable anarchie : il y avait plus d'un an qu'elle était sans consuls, lorsque Milon prétendit au consulat et Clodius à la questure. La lutte semblait devoir s'engager entre ces deux hommes avec plus de fureur que jamais, lorsqu'ils se rencontrèrent par hasard sur la voie Appienne, non loin de Rome. Les gens qui les accompagnaient s'insultèrent. Clodius, blessé dans la mêlée, s'enfuit dans une maison voisine : Milon vint l'y assiéger, et son rival en fut arraché et tué. Le corps de Clodius resta sur la route.

Outre les lois que nous avons indiquées plus haut, Clodius en avait fait rendre d'autres encore, dont le détail ne peut trouver place ici. [A. SAVAGNER, dans l'*Enc. des g. du m.*]

Plutarque, *César*, *Cicéron*, *Pompée*. — Drumann, *Geschichte Roms*. — Cicéron, *pro Sextio*, *pro Milone in Claudium*.

CLODIUS (*Macer*), général romain, mort en 68 de l'ère chrétienne. Nommé gouverneur de l'Afrique par Néron, il leva l'étendard de la révolte après la mort de ce prince, et prétendit au trône impérial. Il s'engagea dans cette entreprise à l'instigation de Calvia Crespinilla, que Tacite appelle l'intendante des débauches de Néron (*magistra libidinum Neronis*). Ce fut aussi par ses conseils que Macer interdit le transport des grains en Italie, dans le but d'affamer Rome. Galba, dès son avénement au trône, fit tuer Macer par le procurateur Trebonius Garucianus.

Pendant les quelques jours que cet usurpateur avait exercé la souveraine puissance en Afrique, il s'était fait détester par ses cruautés et ses extorsions.

Tacite, *Hist.*, I, 7, 11, 37, 73; II, 97; IV, 49. — Suétone, *Galba*, 11. — Plutarque, *Galba*, 6, 18.

* **CLODIUS** (*Lucinus* ou *Licinius*), historien romain, vivait probablement vers le commencement du premier siècle avant J.-C. Son ouvrage était intitulé Ἔλεγχος χρόνων. Il s'étendait, à ce qu'il semble, depuis la prise de Rome par les Gaulois, jusqu'au premier siècle avant l'ère chrétienne. Plutarque le cite comme autorité au sujet de la destruction des archives publiques, après la prise de Rome par les Gaulois. Nous apprenons de Tite-Live que Clodius parlait dans son troisième livre du second consulat de Scipion l'Africain, et nous voyons par un fragment d'Appien qu'il racontait la défaite de L. Cassius Longinus par les Liguriens, en 107. Cet historien est appelé simplement Clodius par Cicéron et Plutarque Clodius Licinus par Tite-Live, et Παύλῳ τῷ Κλαυδίῳ par Appien. Au lieu de Παύλῳ il faudrait peut-être lire Publius; le nom de cet auteur serait alors P. Claudius Licinus. Ce Claudius a été souvent confondu avec Q. Claudius Quadrigarius. Niebuhr pense que c'est de ce dernier que parle Plutarque dans le passage rappelé plus haut; mais les expressions de Plutarque, Κλώδιός τις, prouvent qu'il s'agit de quelque écrivain moins connu que Quadrigarius. On ignore si l'*Elenchus* de Clodius était écrit en grec ou latin.

Krause, *Vitæ et Fragm. vet. hist. rom.* — Perizonius, *Animadvers. hist.*

* **CLODIUS** (*Sextus*), rhéteur sicilien, vivait dans le premier siècle avant l'ère chrétienne. Il était à la fois professeur d'éloquence grecque et latine. « Il avait de mauvais yeux, dit Suétone; mais il était fort caustique, et il disait qu'il devait la perte de ses yeux à l'amitié du triumvir M. Antoine » (à cause de ses parties de débauche). Fulvia, femme du triumvir, avait une joue plus grosse que l'autre; Clodius dit qu'elle provoquait la pointe du stylet; « ce qui loin de diminuer sa faveur auprès d'Antoine ne fit que l'augmenter encore. Celui-ci pendant son consulat lui fit un riche présent, comme Cicéron le lui reproche dans ses *Philippiques*. On trouve en effet dans la deuxième *Philippique* cette violente sortie contre le favori d'Antoine : « Vous entretenez près de vous un bouffon, qu'à votre exemple vos compagnons de table osent proclamer un rhéteur. Vous lui avez donné le droit de tout dire et contre tout le monde. C'est sans doute un fin railleur; mais parler contre vous et les vôtres, la matière est si riche! Et pourtant quel énorme salaire a été payé à ce rhéteur! Écoutez, pères conscrits, écoutez et connaissez toutes les plaies de la république. Deux mille arpents dans les plaines de Leontium (les plus fertiles de la Sicile) ont été assignés au rhéteur Sextus Clodius, deux mille arpents, affranchis de tout droit : voilà donc ce que vous payez à Antoine pour apprendre à n'avoir pas le sens commun. » On ne sait rien de plus sur le rhéteur Clodius. C'est probablement le même personnage que le Sextus Clodius auteur d'un ouvrage grec *Sur les dieux* (*de Diis*), cité par Arnobe et par Lactance.

Suétone, *de Claris rhetoribus*, V. — Cicéron, *Philipp.* II, 17. — C. Muller, *Historicorum græcorum fragmenta*, t. IV.

* **CLODIUS**, médecin latin, vivait probablement dans le premier siècle avant l'ère chrétienne. Il était élève d'Asclépiade de Bithynie. Cœlius Aurelianus cite de lui un ouvrage *Sur les Ascarides*.

On trouve dans Cicéron un certain L. CLODIUS d'Ancône, médecin ambulant, débitant ses drogues sur les places publiques (*Pharmacopola circumforaneus*), lequel Clodius fut employé par Oppianicus à empoisonner Dinea, dans le premier siècle de notre ère. Il est possible, mais peu probable, que ces deux Clodius soient la même personne.

Cœlius Aurelianus, *de Morb. chron.*, IV, 9; *de Morb. acut.*, III, 8 — Cicéron, *pro Cluent.*, 14.

CLODIUS (*David*), linguiste allemand, natif de Hambourg, mort le 10 septembre 1687. En 1671 il fut professeur de langues orientales à Giessen, et plus tard professeur de théologie. En dernier lieu il était prédicateur. Ses principaux ouvrages sont : *Biblia ebraica, cum summariis*; — *Grammatica linguæ ebrææ*; — *de Ritibus precandi veterum Ebræorum*; — *de Synagogis Judæorum*; — *de Prophetia et prophetis*. Il donna des éditions de la *Geographia sacra* et de l'*Hierozoicon*, de Bochart; de la *Grammatica linguarum orientalium* de Louis de Dieu. Mais il n'est pas probable qu'il revit le dictionnaire arabe de Golius, publié en 1653.

Jöcher; *Allgem. Gelehrten-Lexicon*. — Möller, *Cimbria litt.*

CLODIUS (*Jean*), théologien allemand, né à Neustadt, le 15 août 1645, mort le 14 juin 1733. Il remplit des fonctions ecclésiastiques et enseigna la philosophie. A sa mort il était le doyen d'âge des pasteurs de la Saxe électorale. Il ne fit guère que des *dissertations*. Les principales sont : *de Gemina et propria significatione cameli ad Matth.* XIX, 24, où l'on recherche si dans ce passage de saint Matthieu il est question d'un câble ou d'un chameau; — *de Tuissatione Dei et vossitatione hominis* (Pourquoi on tutoie Dieu, et non les grands de la terre); — *Schola philologica de capillis Romanorum veterum*; — *de Magia sagittarum Nabuchodonosoris*. On voit que ce théologien avait du goût pour les questions bizarres.

Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

CLODIUS (*Jean-Christian*), orientaliste allemand, fils de Jean Clodius, mort à Leipzig, le 23 janvier 1745. Il étudia à Iéna, et s'appliqua

sous la direction de Dantze, aux langues de l'Orient; en même temps il étudia la médecine. Puis il vint à Leipzig, où il donna des leçons d'arabe et de turc. Il étudia aussi les langues de l'occident : le portugais, l'espagnol, l'italien, le français. Après quelques voyages, il revint à Leipzig, où il fut professeur d'arabe. Ses ouvrages sont: *Specimen ex historia literaria orientali de nonnullis historicis et geographicis arabicis, persicis et turcicis;* Leipzig, 1723, in-4°; — *de Usu linguæ arabicæ etymologico in exegesi sacra;* ibid., 1724, in-4°, et 1729, sous un autre titre; — *de Causis contemptus linguæ arabicæ;* ibid., 1724, in-4°; — *de Germanorum meritis in linguis orientalibus;* 1728; — *Compendium grammaticæ arabicæ, una cum appendice de vulgari hodierno dialecto arabico*, etc.; 1724 ou 1725, in-4°; — *Theoria et praxis linguæ arabicæ;* Leipzig, 1729: la cinquième partie de cet ouvrage, qui reproduit en quelque sorte le *Compendium*, est de Kromager; — *Excerptum alcoranicum de peregrinatione sacra;* Leipzig, 1730, in-4° : cet *Excerptum* se trouve joint dans quelques exemplaires à la *Theoria linguæ arabicæ;* — *Compendiosum lexicon latino-turcico-germanicum; accessit triplex index ac grammatica turcica;* Leipzig, 1729, in-8°; — *Chronicon peregrinantis, seu historia ultimi belli Persarum cum Aghwanis gesti, a tempore primæ eorum irruptionis ejusque occupationis usque ad Eschrefum Aghwanum continuata;* Leipzig, 1731, in-4°. L'original latin, écrit par le jésuite Krusinski, avait été traduit en turc et imprimé à Constantinople en 1729; — *Liturgiæ syriacæ septimanæ Pass.* D. N. J.-C. *Excerptum notis illustratum;* Leipzig, 1721-1725, in-8°; — *Lexicon hebraicum selectum, in supplementum Lexici Gossetani et aliorum quorumdam adornatum;* ibid., 1744, in-8°; — *Bibliothecæ orientalis edendæ delineatio*, brochure contenant le plan d'une traduction latine de la *Bibliothèque orientale* de D'Herbelot; — *Schediasma de ephemeribus orientalibus scribendis*, autre brochure contenant le plan d'une publication *d'Éphémérides orientales;* — *Scopelismi criminis Arabiæ Rudera;* — *Historiæ patriarcharum Alexandriæ Recensio brevis;* — *Schesdiasma de jurisconsulto philologo;* — Clodius fut un des rédacteurs du journal *Historie der Gelehrsamkeit unserer zeiten* (Histoire de l'érudition de notre époque).

La Croze, *Thes. epist.* — Schnurrer, *Bibl. arab.* — Eichhorn, *Gesch. der Sprachk.*

CLODIUS (*M. Christian*), érudit allemand, neveu de Jean Clodius, né à Neustadt, en 1694, mort le 13 juin 1775. Il étudia à Leipzig, devint recteur à Annaberg, et en 1740 à Zwickau. Le poëte Christian-Auguste était son fils. On a de lui : *Commentatio de instituto Societatis philo-teutonico poeticæ;* Leipzig, 1722, in-4°, ouvrage composé à l'occasion de la formation de la société *Deutschübende poetische Gesellschaft*, à laquelle il contribua; — *Ultima fata, morbus, mors et sepultura Krumbholzii;* Zwickau, 1742, in-4°; — *de Manuscriptis Krumbholzianis et carcere;* — *de Pronunciatione emphatica;* — *de Singularibus quibusdam ephororum Zwickaviensium dictis, factis et fatis;* Zwickau, 1759, in-4°; — des *Poésies diverses*, dans les *Waldanische Gedicthe*, d'Hoffmann, t. 7.

Adelung, supplément à Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon.*

CLODIUS (*Christian-Auguste*), poëte allemand, fils de M. Christian, né à Annaberg, en 1738, mort le 30 novembre 1784. Il reçut sa première instruction à Zwickau, et dès lors il témoigna le goût le plus vif pour les monuments littéraires de l'antiquité. En 1756 il alla à Leipzig, où il étudia d'abord la théologie; il s'y lia avec le poëte Kleist, qui encouragea ses dispositions pour la poésie. Plus tard il rechercha les conseils de Gellert, qui le porta également à cultiver les facultés qu'il annonçait. Il entra dans la carrière de l'enseignement à partir de 1759, devint professeur agrégé, puis en 1764 professeur titulaire de philosophie. En 1778 il fut chargé d'enseigner la logique, et en 1782 il fut appelé à la chaire de poésie. Mais alors sa santé s'altéra, et il mourut avant d'avoir pu donner la mesure de son talent. Ce fut pour le monde comme pour les lettres une perte regrettable. Ses ouvrages sont : *Versuche aus der Literatur und Moral* (Essai de littérature et de morale); Leipzig, 1767-1769, in-8°; — *Neue vermischte Schriften* (Nouveaux mélanges); Leipzig, 1780, in-8°. On y trouve des fables, des dialogues, des épigrammes; — *Odeum*, recueil mensuel commencé en 1784 et arrêté par la mort de l'auteur. Les œuvres latines de Clodius ont été recueillies par son ami Moens et publiées sous ce titre : *Christ.-August. Clodii, quondam professoris poeseos in Academia Lipsiensi, dissertationes et carmina;* Leipzig, 1787. On trouve dans Jordens l'indication de quelques autres écrits laissés par Clodius.

Sa femme, *Julie-Frédérique-Henriette Stoelzel*, née à Altenbourg, morte le 3 mars 1805, a donné une traduction allemande des *Poésies* anglaises d'Élisabeth Carter et de Charlotte Smith; Leipzig, 1787, in-8°. Elle écrivit aussi dans les journaux.

Jordens, *Lexicon Teutscher Dichter und Prosaisten*, I et V. — Ernesti, *Elogium Ch.-A. Clodii*, dans ses *Opusc. orator. philol.* — Meusel, *Lexicon der vom Jahr 1750 bis 1800 verstorbenen Teutschen Schriftseller.*

CLODIUS (*Henri-Jonathan*), bibliographe allemand, mort le 4 août 1767. Il fut bibliothécaire à Dresde. On a de lui : *Specimen thesauri novæ bibliothecæ literariæ universalis realis;* Dresde, 1758, in-8°; — *Primæ lineæ bibliothecæ historiæ, seu notitia scriptorum de ludis præcipuis domesticis ac privatis;* Leipzig, 1761, in-8°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allg. Gelehrten-Lexicon.*

CLODOMIR, roi franc, l'aîné des fils de

Clovis et de Clotilde, né en 495, mort en 524. Il devint roi d'Orléans à la mort de son père, en 511. Excité par sa mère, et sans doute aussi par sa propre ambition, il marcha avec ses frères contre Sigismond, roi de Bourgogne. Ce prince fut vaincu et fait prisonnier par Clodomir. L'habit religieux dont il était revêtu lui servit quelque temps de sauvegarde. Mais son frère Gondemar ayant, sur ces entrefaites, rassemblé les Bourguignons dispersés et repoussé les Francs, Clodomir ne voulut pas plus longtemps épargner son prisonnier. Il refusa l'intercession d'un saint abbé, qui lui annonçait que Sigismond était déjà sous la protection divine; il fit jeter le roi des Bourguignons dans un puits à Coulmiers, près d'Orléans, avec sa femme et ses deux enfants, puis il marcha de nouveau contre les Bourguignons, en 524. Cette seconde campagne ne fut pas heureuse. L'armée des Francs et celle des Bourguignons se rencontrèrent à Véséronce, sur les bords du Rhône, entre Vienne et Belley. Selon Grégoire de Tours, les Francs étaient victorieux, lorsque Clodomir, en poursuivant les fuyards, s'écarta trop de ses soldats; il fut enveloppé par les Bourguignons, et tomba sous leurs coups. Sa tête, élevée au bout d'une pique, fut montrée aux deux armées. Les Bourguignons espéraient décourager les Francs en leur présentant ce trophée; mais la vue de la tête de Clodomir produisit un effet tout différent : ils devinrent furieux, se précipitèrent aveuglément sur leurs ennemis, et en firent un carnage horrible. Clodomir n'était âgé que de trente ans. Il avait eu de sa femme Godinque trois enfants, dont les deux aînés furent massacrés par leurs oncles, Childebert et Clotaire, qui se partagèrent le royaume d'Orléans. Le troisième, Clodoald, fut forcé d'embrasser la vie monastique. Il a été canonisé, et est connu sous le nom de *saint Cloud*. (*Voy*. CHILDEBERT. et CLOUD [Saint]).

Grégoire de Tours. — Sismondi, *Histoire des Français*.

CLODORÉ (*Jean* DE), voyageur français, vivait en 1671. Il était secrétaire de vaisseau, et a laissé : *Relation de ce qui s'est passé dans les îles et terre ferme de l'Amérique pendant la dernière guerre avec l'Angleterre, en* 1666 *et* 1667, *avec un journal du dernier voyage de M. de La Barre en l'île Cayenne; accompagnée d'une exacte description du pays, mœurs et naturel des habitants; le tout recueilli des mémoires des principaux officiers qui ont commandé en ces pays;* Paris, 1671, 2 vol. in-12.

Ch. Brunet, *Manuel du Libraire*.

***CLOËT** (*J.-J.* DE), écrivain belge, né à Bruges, le 4 mai 1794. Ancien professeur de rhétorique du collége d'Alost et membre de la Société de littérature et des beaux-arts de Gand, il a fourni au *Spectateur belge* en 1821 et à l'*Ami du roi et de la patrie* de 1821 à 1824 un grand nombre d'articles littéraires. On a de lui : *Tableau général ou analyse succincte de la rhétorique;* Bruxelles, 1819, in-4° : c'est un résumé de tout ce que les rhéteurs ont écrit sur l'art de bien dire, avec les indications des passages les plus remarquables de Cicéron et de Quintilien. — *Histoire du soulèvement des Pays-Bas contre la domination espagnole*, trad. de l'allemand de Schiller; ibid., 1821, in-8°; — *Géographie historique, physique et statistique du royaume des Pays-Bas et de ses colonies;* ibid., 1822, in-8°; — *Manuel de l'administrateur, du manufacturier et du négociant, ou tableau statistique de l'industrie des Pays-Pas;* ibid., 1823, in-8°; — *Essai comparatif sur l'arrangement des mots dans les langues française et hollandaise, ou règles faciles au moyen desquelles on peut connaître en peu de temps toutes les différences qui existent entre ces deux langues sous le rapport de la construction;* ibid., 1823, in-12; — *Éloge historique du comte d'Egmont, décapité à Bruxelles, le* 15 *juin* 1568, suivi du *Dénombrement de l'armée de Philippe II* et de la *Relation des batailles de Saint-Quentin et de Gravelines*, pièces officielles et inédites extraites des archives de Dinant; ibid., 1825, in-8°, portrait.

Dictionnaire des hommes de lettres de la Belgique. — Quérard, *la France littéraire*.

* **CLOISEAULT** (*Charles-Edme*), oratorien et théologien français, né à Clamecy, mort à Châlon-sur-Saône, le 3 novembre 1728. Il entra en 1664 dans la congrégation de l'Oratoire, et devint supérieur du séminaire et grand-vicaire de Châlon-sur-Saône. On a de lui : *Vie de saint Charles Borromée*, trad. de l'italien de Guissano; Lyon, 1685, in-4°; — *Vie de François de Saint-Pé, prêtre de l'Oratoire;* 1696, in-12; — *Méditations des prêtres devant et après la messe, pour se disposer à la célébrer dignement et avec fruit;* Lyon, 1723, in-12; — *Méditations d'une retraite ecclésiastique de dix jours à l'usage des curés;* ibid., in-12; — plusieurs ouvrages manuscrits, dont la liste se trouve dans Moréri.

Moréri, *Grand dictionnaire historique*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

* **CLONARD** (Le chevalier SUTTON DE), marin français, l'un des compagnons de La Pérouse, né vers 1745, mort à une époque inconnue. Il entra au service le 18 août 1767, en qualité de garde de la marine à Rochefort, et devint enseigne de vaisseau en 1773. Il se trouva, l'année suivante, au combat de Mahé, assiégée par 10,000 hommes. Le chevalier de La Pérouse, qui commandait un bâtiment, accourut au secours de la place, et réussit à faire lever le siége. Clonard le seconda, et se distingua beaucoup, dit La Pérouse, dans son rapport, sur un petit navire armé d'un seul canon, avec lequel il canonna à portée de mousquet le retranchement de l'ennemi. Il y fut blessé. Clonard obtint dans la guerre d'Am-

lique plusieurs commandements, fit des prises importantes et prit part à divers combats. Devenu lieutenant de vaisseau en mars 1779, il eut commander le vaisseau particulier de 64 canons *Comte d'Artois*, et livra un combat, le 13 août 1780, dans lequel il fut blessé et fait prisonnier. Délivré à la paix, Clonard fut choisi pour second par La Pérouse dans son mémorable voyage autour du monde : c'est assez pour attester qu'il était l'un des meilleurs officiers de la marine. Il partit de Brest sur *la Boussole*, le 1er août 1785, et prêta au chef de l'expédition un concours dont celui-ci ne cesse de se louer dans ses rapports. La Pérouse, pendant le cours de la campagne, demanda pour son second le grade de capitaine de vaisseau, qui lui fut accordé le 1er janvier 1787. La mort du capitaine de Langle, massacré par les sauvages de l'île Maouanna, fit passer *l'Astrolabe* sous le commandement du chevalier de Clonard. L'expédition aborda le 1er janvier 1788 à la Nouvelle-Hollande, et relâcha à Botany-bey, d'où La Pérouse écrivit pour la dernière fois, à la date du 7 février 1788. Cette lettre, dont l'original se trouve dans les archives de la marine, a été maintes fois publiée; mais une lettre de Clonard, restée inédite, porte la date du 25 février; elle est par conséquent postérieure de dix-huit jours à la dernière lettre de La Pérouse. Voici le texte de cette lettre de Clonard, adressée au maréchal de Castrie, ministre de la marine :

« Monseigneur,

« Le commandement de la frégate du roi *l'Astrolabe* ayant vaqué, par la mort si déplorable de M. le vicomte de Langle, et M. le comte de La Pérouse ayant bien voulu me nommer pour le remplacer, j'ai l'honneur de vous rendre compte de cette nomination et en même temps de vous assurer que je vais redoubler de zèle pour seconder M. de La Pérouse et rendre sa campagne intéressante. Permettez-moi, monseigneur, de profiter de cette occasion pour vous témoigner ma vive reconnaissance pour toutes les bontés dont vous m'avez honoré; j'ai tout lieu d'espérer que les comptes que M. de La Pérouse vous rendra de moi à son retour vous convaincront du désir que j'ai de les mériter....

« A la Baye de Botanique, Nouvelle-Hollande,
« ce 25 février 1788 (1). »

Cette date, postérieure de dix-huit jours à celle du dernier rapport de La Pérouse, ne peut s'expliquer que par des conjectures. Celle qui semble la plus plausible, c'est que la frégate *l'Astrolabe*, que commandait Clonard, mouillée peut-être à une certaine distance de *la Boussole*, se serait trouvée sur le passage d'un bâtiment faisant voile pour l'Europe, ou plus à portée de la station anglaise de Port-Jackson, que commandait le commodore Philip. Quoi qu'il en soit, la lettre de Clonard que nous avons citée paraît être comme le dernier murmure qui nous soit parvenu de cette triste et fameuse expédition.

AM. RÉNÉE.

Milet-Mureau, *Relation du voyage de La Pérouse*.

(1) Coll. d'autographes de M. Am. Rénée.

CLONARD (*Joseph-Ernest* DE), auteur dramatique français, né en 1765, mort en janvier 1816. Il était employé au ministère de la marine, et devint membre de plusieurs sociétés littéraires de France et de l'étranger. Il a fait représenter avec succès un grand nombre de pièces de théâtre, dont voici les principales : — *Frontin tout seul, ou le valet de la malle*, vaudeville; Paris, 1801, in-8°; — *Jean-Baptiste Rousseau, ou le retour à la piété filiale*, comédie-vaudeville, en un acte; ibid., 1803, in-8° (avec Fr. Bourguignon); — *Monsieur Botte, ou le négociant anglais*, comédie en trois actes; ibid., 1803, in-8° (avec Servières); — *l'Epingle et la Rose, ou les talismans d'amour*, comédie-vaudeville en un acte; Bordeaux, 1808, in-8°; — *la Ville au village, ou les hommes tels qu'ils sont*, comédie-vaudeville en un acte; Paris, 1809, in-8°; — *les Époux de quinze ans*, comédie-vaudeville en un acte; Bordeaux, 1810, et Paris, 1812, in-8°.

Quérard, *la France littéraire*.

* **CLONAS**, poëte et musicien grec, vivait vers 620 avant J.-C. Les Arcadiens le disaient né à Tégée, tandis que les Béotiens le réclamaient comme natif de Thèbes. Son époque est aussi incertaine que sa naissance. Il était probablement contemporain de Terpandre. Il excellait à jouer de la flûte; on a même prétendu qu'il avait emprunté à l'Asie et introduit en Grèce l'usage de cet instrument. De l'union bien connue de la poésie élégiaque et des accords de la flûte on a conclu que Clonas était un poëte élégiaque. Parmi les morceaux de musique de sa composition, on en citait un intitulé: *Elegos*. C'est à Clonas qu'on attribue l'invention de l'*Apothetos*, du *Schœnium*, et des *Prosodies* (Προσῳδίαι). Dans un de ses chœurs, il avait fait usage des trois anciens modes de la musique, du dorien pour la première strophe, du phrygien pour la seconde, du lydien pour la troisième.

Plutarque, *de Musica*. — Héraclide du Pont. — Pausanias, X, 7.

* **CLOQUET** (*Hippolyte*), médecin français, né à Paris, en 1787, mort dans la même ville, le 3 mars 1840. Reçu docteur en médecine en 1815, il remplit longtemps les fonctions de prosecteur et de professeur d'anatomie. C'était un savant, ayant des connaissances très-variées. On a de lui : *Traité d'anatomie descriptive;* Paris, 1815, 2 vol. in-8°; — *Traité des odeurs, des sens et des organes de l'olfaction;* Paris, 1821, in-8°; — *Faune des médecins;* 1822-1827, in-8°; — *Traité de l'anatomie de l'homme comparée dans ses rapports les plus importants avec celle des animaux, et considérée

sous le double rapport de l'histologie et de la morphologie, 1825 et années suivantes; cinq parties in-4°. — Son fils, *Ernest Cloquet*, est chirurgien du schah de Perse depuis 1845.

Le Bas, Dictionnaire encycl. de la France.

*CLOQUET (*Jules-Germain*), médecin français, frère du précédent, né à Paris, le 18 décembre 1790. Il se livra de bonne heure à l'étude des sciences naturelles et médicales, dans lesquelles jeune encore il se distingua. Tous les titres qu'il possède ont été conquis par lui dans des concours brillants, dans lesquels il eut à lutter contre la plupart des chirurgiens et des anatomistes français de notre époque. C'est surtout à l'anatomie et à la chirurgie que s'est livré M. J. Cloquet; comme professeur, comme praticien et comme écrivain, il s'est acquis des droits à une solide réputation. Ses ouvrages, assez nombreux, contiennent des recherches généralement pleines de sagacité et de vues originales, dont les principales sont relatives aux hernies, à la préparation et à la construction des squelettes, à l'existence et à la disposition des voies lacrymales dans les serpents, à l'anatomie des vers intestinaux, enfin aux calculs et aux maladies des voies urinaires. Plusieurs mémoires de M. Cloquet ont été couronnés par l'Académie des sciences ou par d'autres sociétés savantes. M. Cloquet est l'inventeur de plusieurs procédés opératoires et de beaucoup d'instruments de chirurgie, plus ou moins ingénieux; il a excellé dans la préparation des pièces anatomiques et dans l'art de modeler en cire; une foule d'ouvrages de ce genre, dus à son talent et à son zèle, sont conservés dans les collections de la Faculté. Depuis 1831, M. Cloquet a été appelé par le concours à occuper l'une des chaires de clinique chirurgicale de la Faculté de Paris, qu'il remplit encore actuellement. On a de lui : *Recherches anatomiques sur les Hernies de l'Abdomen*; Paris, 1817-1819, in-4°, avec planches; — *Traité des Hernies*, trad. de l'anglais de William Lawrence, en collaboration de A. Béclard; Paris, 1818, in-8°; — *Mémoire sur la membrane pupillaire et sur la formation du petit cercle artériel de l'œil*; Paris, 1818; — *de la Squelettopée, ou de la préparation des os, des articulations et de la construction des squelettes*; ibid., 1819, in-4°; — *de l'Influence des efforts sur les organes renfermés dans la cavité thoracique*; ibid., 1820, in-8°; — *Mémoires sur les fractures par contrecoup de la mâchoire inférieure*; ibid., 1820, in-8°; — *Mémoire sur l'existence et la disposition des voies lacrymales dans les serpents*; ibid., 1821, in-4°, fig.; — *Anatomie de l'homme, ou description et figures lithographiées de toutes les parties du corps humain*; ibid., 1821-1830, 5 vol. in-fol., avec 300 pl.; — *Anatomie des vers intestinaux, ascarides, lombricoïdes et échinorhynques géants*; ibid., 1824, in-4°, avec planches, travail fait en collaboration avec son frère Hippolyte; — *Manuel d'anatomie descriptive du corps humain, représentée en planches lithographiées*; ibid., 1825-1831, 2 vol. in-8°, 250 pl.; — *Mémoire sur l'acupuncture*; ibid., 1825; — *Pathologie chirurgicale*; ibid., 1831; — *Souvenirs de la vie privée du général Lafayette*; ibid., 1835. [*Enc. des g. du m.*]

Dictionnaire de la conversation. — Sachaille, les médecins de Paris.

CLOOTZ, et non CLOOTS (*Jean-Baptiste*, baron DE), dit *Anacharsis*, utopiste allemand, né au Val-de-Grâce, près de Clèves, en 1755, guillotiné à Paris, le 23 mars 1794. Il vint à Paris dès l'âge de onze ans, pour y achever son éducation. Un esprit vif et pénétrant, mais égaré par l'exaltation, l'enflamma de bonne heure pour les idées confuses de régénération sociale, qu'il avait puisées dans les écrits de son oncle, le chanoine polygraphe Cornélius de Pauw, et surtout dans les doctrines des métaphysiciens de l'époque. Désormais sa vie était consacrée à la réforme du monde. Maître de ses actions et d'une immense fortune, il s'abandonna bientôt à toute la fougue de son imagination, et ne songea plus dès lors qu'à réaliser ses vastes plans d'émancipation universelle. Aussi avide de plaisir que de réputation, il renonce à son titre de baron, et, sous le nom romanesque d'*Anacharsis*, nouveau voyageur philosophe, il parcourt successivement l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie et diverses autres contrées de l'Europe, répandant avec la même profusion son or et ses idées extravagantes. Vrai cosmopolite, l'univers est sa patrie; et persuadé de la possibilité de fondre toutes les nations en une seule famille de frères, sa philanthropie embrasse l'humanité tout entière.

La révolution française, qui éclata sur ces entrefaites, mit le comble à son exaltation. De retour à Paris, le beau rêve de sa réformation universelle lui apparaissait comme un fait accompli. Déjà il s'était proclamé l'orateur du genre humain, et en cette qualité, le 19 juin 1790, à la tête d'un petit nombre d'étrangers, qui, à titre de députés de toutes les parties du globe, vinrent, sous le costume des différentes nations de la terre, rendre hommage à l'Assemblée nationale constituante et la remercier d'avoir donné le signal de la résurrection des peuples, il se présenta à la barre, lut, au milieu de bruyants applaudissements, une adresse rédigée contre les despotes du monde, et demanda pour tous les étrangers réunis à Paris le droit d'être admis à la grande Fédération du 14 juillet suivant. « Jamais ambassade ne fut plus sacrée! « s'écria-t-il avec transport. Nos lettres de « créance ne sont pas tracées sur le parchemin; « mais notre mission est gravée en chiffres ineffaçables dans le cœur de tous les hommes, et « grâce aux auteurs de la *Déclaration des* « *droits de l'homme*, ces chiffres ne seront plus « inintelligibles aux tyrans! »

Tout glorieux d'avoir présidé la députation des peuples aux fêtes de la Fédération, il prend le titre d'ambassadeur du genre humain dans une lettre qu'il adresse à madame de Beauharnais, et se croit déjà à la veille de sa république universelle. Sa fortune ne laissa pas que de se ressentir de tant d'extravagances : cependant, les mesures de défense que prit la France en 1792 pour repousser ses ennemis coalisés lui fournirent une brillante occasion de prouver toute la franchise de sa sympathie. L'un des premiers, il vint mettre 12,000 fr. à la disposition de la nation « pour armer et solder quarante ou cinquante combattants dans la guerre sacrée des hommes contre les tyrans » ; et il fit en même temps don à l'Assemblée législative de l'un de ses derniers ouvrages, intitulé : *la République universelle.*

Le 10 août poussa l'exaltation de Clootz jusqu'au délire. Non content d'attaquer tous les rois et toutes les puissances de la terre, il s'en prit à Dieu lui-même, dont il se déclara « l'ennemi personnel ». Après avoir défendu autrefois le mahométisme, il abjura toute religion, et devint l'apôtre le plus zélé du matérialisme. En félicitant la Convention sur sa victoire, il demanda avec instance la mise à prix des têtes du duc de Brunswick et du roi de Prusse, qu'il appelait ridiculement *le Sardanapale du Nord*, et offrit de lever à ses frais une légion de Prussiens, qui prendrait le nom de *légion vandale.* Un décret du 26 août 1792 ayant déféré à cet énergumène étranger le titre de *citoyen*, il vint à la barre remercier le peuple français de cet honneur insigne, et termina sa harangue par le panégyrique du régicide Ankarstrœm, « qui, disait-il, ne pouvait trouver partout que de généreux imitateurs ». Quelques jours après, il réclama de l'Assemblée nationale l'apothéose du Panthéon pour « le créateur de la parole, pour le verbe des philosophes », pour Guttenberg, l'inventeur de l'imprimerie, et pour le prêtre renégat Jean Mellier.

La terreur qui suivit les journées de septembre le porta à la Convention, qu'il fatigua de ses discours et de ses motions. Il vota pour la mort du roi « au nom du genre humain, » en ajoutant « qu'il condamnait pareillement à mort *l'infâme* Frédéric-Guillaume ». Plus tard, il fut exclu, à l'instigation de Robespierre, du club des Jacobins, comme noble et trop riche, et la vengeance de ce puissant ennemi ne devait pas en rester là. Il ne tarda pas en effet à être impliqué dans l'accusation soulevée contre Hébert, Ronsin, Vimeux et douze autres. Quoique son innocence résultât évidemment de l'instruction, Anacharsis Clootz fut condamné à mort avec ses prétendus complices. Il entendit son arrêt avec indifférence, et revint dans sa prison avec autant de calme qu'il l'avait quittée. Le peu de moments qui devait lui rester jusqu'au départ pour le supplice, il l'employa à consoler ses compagnons d'infortune. Sur la fatale charrette, il prêchait encore le matérialisme à Hébert. Arrivé au pied de l'échafaud, il demanda à être exécuté le dernier, « afin, disait-il, de pouvoir encore constater certains principes tandis qu'il verrait tomber les têtes de ses camarades ». Il monta enfin avec assurance les marches, en protestant publiquement contre l'iniquité d'un jugement dont il en appelait « au genre humain », et reçut le coup fatal avec courage, le 23 mars 1794. Il a laissé différents ouvrages singuliers : *la Certitude des preuves du mahométisme;* 1780, in-12; — *l'Orateur du genre humain;* — *la République universelle*, etc. [*Enc. d. g. d. m.*]

Léonard Gallois, *Hist. des journaux et des journalistes de la révolution*, t. II, p. 375-384.

CLOPINEL. *Voy.* MEUN ou MEUNG (*Jehan* DE).

CLOPPENBURG (*Jean-Éverhard*), théologien hollandais, né à Amsterdam, le 13 mai 1592, mort à Franeker, le 30 août 1652. Il acheva ses études à Leyde, et de 1612 à 1616 il parcourut l'Allemagne, la Suisse et la France. De retour dans sa patrie, il fut nommé ministre de l'Église protestante à Ælburg, puis à Neusden, en 1621; il revint en cette qualité à Amsterdam. Des disputes théologiques l'obligèrent de quitter cette dernière ville, et il occupa la chaire de la Brille jusqu'en 1640, où il fut appelé à Harderwick comme ministre et professeur de théologie. En 1644 il passa à Franeker aux mêmes titres. On a de lui quatorze ouvrages de théologie, contenant des dissertations contre les anabaptistes et les sociniens, sur l'usure, sur les sacrifices des patriarches, sur le jour où Jésus mangea l'agneau pascal, etc. Ces ouvrages ont été reunis et publiés sous le titre de : *Johannis Cloppenburgii theologica Opera omnia, nunc demum conjunctim edita;* Amsterdam, 1684, 2 vol. in-4°.

Nicéron, *Mémoires*, XI, 184. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel.*

CLORIVIÈRE (*Pierre-Joseph* PICOT DE), jésuite et théologien français, né en Bretagne, vers 1735, mort le 5 janvier 1820. Il fit ses études chez les jésuites, mais ne put y prononcer ses vœux, cette société ayant été supprimée en 1762 par arrêt du parlement de Bretagne. Clorivière fut nommé curé de Paramé, et continua à entretenir des relations avec les membres de la Société de Jésus et le parti royaliste. Devenu suspect sous Napoléon I, il fut enfermé au Temple plusieurs années. Le retour des Bourbons le rendit à la liberté; il s'empressa alors de réunir quelques membres de la Société de Jésus, qui formèrent ainsi la pépinière de la nouvelle communauté des jésuites. On doit au père Clorivière une pieuse association qui existe encore. On a de lui : *Vie de Grignon de Montfort;* Saint-Malo, 1785, in-12; — *Exercice de dévotion à saint Louis de Gonzague*, trad. de l'italien de Galpin; 1785, in-12; — *Considérations sur l'exercice de la prière et de l'oraison;* 1802, in-12; — *Explication des Épîtres de saint Pierre;* 1809, 3 vol. in-12

Feller, *Biographie universelle*, édit. de M. Weiss.

CLOS. *Voy.* LACLOS ou LECLOS.

***CLOSENER** (*Frédéric*), chroniqueur allemand, né à Strasbourg, vers 1315, mort après l'an 1384. Il entra jeune dans l'Église, et fut d'abord vicaire de la cathédrale, ensuite prébendier à Sainte-Catherine; il écrivit une *Chronique* qui arrive jusqu'à l'an 1362, et qui, au milieu de beaucoup de faits qui ne se rattachent qu'à des maisons religieuses, présente des détails intéressants pour l'histoire de l'Allemagne et de l'Alsace. Cette chronique a été publiée pour la première fois par Schott, à Stuttgard, en 1842.

A. G. Strobel, *de F. Closneri Chronico Germanico*; 1829, in-8°. — Pertz, *Monum. Germ.*, VII, 695.

CLOSIUS (*Samuel*), philologue allemand, né à Breslaw. Il reçut le titre de poëte impérial, fit l'éducation de plusieurs jeunes seigneurs, et fut nommé en 1669 prévôt de Magdebourg. On a de lui : *Brunellus Nigelli et Vetula Ovidii, nunc ex illustri quadam Saxoniæ inferioris bibliotheca deprompta*; Wolfenbüttel, 1661, in-8°; — *Jo. Marii Philelphi Epitome*; ibid., 1662, in-8°; — *Bibliothecæ Augustæ Guelferbytanæ generalis Sciagraphia*; ibid., 1660, in-4°; — Quelques poésies latines, imprimées en 1690, et plusieurs lettres manuscrites.

Burkhard, *Comm. de Biblioth. Guelferbyt.*, part. Ire, pag. 110 et 148.

CLOSS ou **CLOSSIUS** (*Jean-Frédéric*), médecin et philologue allemand, né à Marbach (Wurtemberg), en 1735, mort en 1787. Il exerça la médecine à Bruxelles et à Hanau, et consacra ses loisirs à la culture de la poésie latine. Voici ses principaux écrits, dans l'ordre chronologique : *Petri Apollonii Collatini carmen de duello Davidis et Goliæ, emendatum atque illustratum*; Tubingue, 1762, in-4°; — *Dissertatio de Gonorrhœa virulenta, sine contagio nata*; ibid., 1764, in-4°; — *Nova variolis medendi methodus, cum aliquot observationibus miscellaneis*; Utrecht, 1766, in-8°; — *Specimen observationum in Cornelium Celsum*; ibid., 1767, in-4°; — *Davidis Macbride Introductio methodica in theoriam et praxin medicinæ, ex lingua anglica*, etc.; ibid., 1774, 2 vol. in-8°; Bâle, 1783, 2 vol. in-8°; — *Medicamentum, non πολύχρηστον, alias universale dictum, revelat, elegisque latinis decantat Janus Irenæus Soliscus*; ibid., 1783, in-8° : l'auteur s'est désigné sous le nom de *Soliscus*, anagramme de *Clossius*; — *Carmen de medico, ignorata morbi causa, male curante*; Tubingue, 1784, in-8°; — *Aurelii Cornelii Celsi De tuenda sanitate volumen, elegis latinis expressum*; ibid., 1785, in-8°; — *Hippocratis Aphorismi elegis latinis redditi*; ibid., 1786, in-8°.

Hamberger, *Germania docta*, avec le supplément de Meusel. — Sax, *Onomast. litt.*

CLOSS (*Charles-Frédéric*), chirurgien allemand, fils du précédent, né le 25 mars 1768, à Honsholvedyk, près La Haye, mort à Tubingue, le 10 mai 1797. Il fit ses premières études à Kirchheim, fréquenta, de 1782 à 1790, les principales universités d'Allemagne, et fut depuis 1792 professeur d'anatomie et de chirurgie à Tubingue. On a de lui : *Anmerkungen über die Lehre von der Empfindlichkeit und Heizbarkeit der Theile* (Notes sur la doctrine de la sensibilité et de l'irritabilité); Tubingue, 1794, in-8°; — *Ueber die Enthauptung* (Sur la décollation); ibid., 1796, in-8°; — *Ueber die Hautseuche* (Sur la syphilis); ibid., 1796, in-8°; — *Ueber die Krankheiten der Knochen* (Sur les maladies des os); ibid., 1798, in-8°; — *de Perforatione ossis pectoralis*; ibid., 1795, in-4°.

Eisenbach, *Gesch. der Universit. Tubing.* — Baur, dans *Allgem. Encyclop.* de Ersch et Gruber.

CLOSTERMANN. *Voy.* KLOSTERMANN.

CLOTAIRE Ier, roi de France, mort en 561, était le plus jeune des fils de Clovis et de Clotilde. En 511, après la mort de son père, il obtint en partage le royaume de Soissons. Quand l'âge de l'ambition et de l'activité fut venu pour lui, il s'associa à ses frères, les suivit dans leurs expéditions, et combattit avec eux contre les Burgondes. Bientôt il se montra plus cruel qu'aucun d'eux; ce fut lui qui, après la mort de Clodomir, roi d'Orléans, fit massacrer les fils de ce prince pour s'emparer de son héritage (*voy.* CHILDEBERT). Clotaire, après avoir partagé le royaume d'Orléans avec Childebert, ajouta encore à ses possessions les États de Théodebald, roi d'Austrasie, petit-fils de Théodoric, son frère aîné. Childebert, jaloux des accroissements de Clotaire, excita contre lui Chramne, son fils, qui prit les armes et se révolta, malgré tous les efforts de son père pour le ramener à l'obéissance. Tant que Childebert vécut, Chramne put se soutenir; mais à la mort de son oncle, il devint trop faible, et se trouva exposé à la vengeance de Clotaire. Poursuivi et atteint dans les États du duc de Bretagne, il fut battu de verges, enfermé dans une chaumière, et brûlé avec toute sa famille. Cependant Clotaire, revenu de sa fureur, se repentit, et mourut bourrelé de remords et de terreurs religieuses, en s'écriant : « mais quel est donc ce roi du ciel qui fait mourir les grands rois de la terre, » Il fut enterré à Soissons, dans l'église de Saint-Médard. Sa luxure avait égalé sa cruauté et son ambition.

CLOTAIRE II, roi de France, mort en 628. Il n'avait que quatre mois lorsqu'il succéda à Chilpéric Ier, son père, en 584, sous la tutelle de Frédégonde, sa mère, qui le plaça sous la protection de Gontran, roi de Bourgogne, en lui affirmant que sa naissance était légitime. Gontran, tant qu'il vécut, empêcha les effets de la haine de Frédégonde et de Brunehaut, et suspendit la lutte de l'Austrasie et de la Neustrie. Mais à sa mort, qui arriva en 593, ces deux femmes ne se continrent plus, et sur la fin de leur carrière elles se firent une guerre acharnée, comme dans leur jeunesse. Frédégonde remporta une victoire en 596, après la mort de Childebert II,

et mourut triomphante, en 597. La Neustrie, dont son génie avait soutenu la puissance, s'affaiblit sous son fils enfant. Clotaire fut dépouillé de presque tous ses États par les fils de Childebert; mais il se releva ensuite à la faveur de leurs dissensions, et triompha par leur mort (613). Brunehaut se trouva alors à la tête de la vaste monarchie austrasienne, comme tutrice de ses ar rière-petits-fils. Elle était menacée par la coalition les leudes; héritier de la haine que sa mère avait vouée à cette princesse, Clotaire fit tout pour la perdre. Aveuglé par sa passion, il se fit le complice de l'aristocratie guerrière, et entra lans une conspiration dont le résultat définitif levait être la ruine du pouvoir royal. Brunehaut succomba en 614, et périt d'un supplice horible (*voy.* BRUNEHAUT). Clotaire avait satisfait sa vengeance; les leudes voulurent à leur our contenter leur ambition. En 615, à l'assemblée de Paris, ils arrachèrent à Clotaire une constitution qui sanctionnait le triomphe de l'aristocratie laïque et religieuse; dès lors les maires levinrent inamovibles. Bientôt l'Austrasie se assa de Clotaire, et voulut un roi particulier; Clotaire lui donna son fils aîné Dagobert; mais e prince était si peu capable de gouverner, que on père fut obligé de repousser lui-même les axons qui menaçaient ses États. La fin du règne le Clotaire II fut paisible; il s'occupa d'administration, et reconquit sur les leudes une partie de on autorité. Il mourut âgé de quarante-cinq ans, aissant le trône à Dagobert Ier.

CLOTAIRE III, roi de France, né vers 652, nort vers 670, était petit-fils de Dagobert, l'aîné les fils de Clovis II. Il obtint en 655, à la mort e son père, la Neustrie et la Bourgogne; Childéic II, son frère, régna en Austrasie. C'est à cette poque que commence la décadence des Méroingiens, décadence qu'avaient préparée les concessions faites par Clotaire II aux leudes et ux maires du palais. Batilde, mère de Clotaire III, itta vainement contre Ébroïn, qui la força de uitter le pouvoir, et qui tint le jeune prince en utelle jusqu'à sa mort, arrivée vers l'an 670; il vait dix-huit ans (1).

CLOTAIRE IV, dont l'origine est incertaine, fut créé roi d'Austrasie par Charles Martel, en 717. C'était un de ces personnages de circonstance auxquels les chefs ambitieux de l'Austrasie faisaient jouer le rôle de roi mérovingien et chevelu, pour tenir les peuples en respect. Charles Martel exerça tout le pouvoir, et Clotaire IV ne fut qu'un instrument entre ses mains. Charles l'abandonna après s'en être servi pendant trois ans, de 717 à 720.

Grégoire de Tours. — Sismondi, *Hist. des Français*. — Aug. Thierry, *Récits mérovingiens*— H. Martin, *Hist. de France*.

CLOT-BEY, médecin français, né aux environs de Marseille, en 1799. Élève de l'hospice de la Charité de Marseille, il se livra de bonne heure à l'étude des sciences médicales. Reçu médecin à Montpellier, il exerçait la chirurgie à Marseille lorsqu'il fut engagé, en 1823, par un agent du vice-roi d'Égypte, Méhémet-Ali, en qualité de chirurgien en chef. Seul, dans un pays dont il n'entendait pas même la langue, il osa concevoir le projet, qu'il exécuta plus tard, d'y organiser un enseignement médical complet. Il serait trop long de dire les difficultés qu'il eut à vaincre et les moyens qu'il employa pour amener les Arabes à l'étude de l'anatomie et aux dissections, si fortement réprouvées par leur religion. Qu'il nous suffise de rappeler que de l'école d'Abouzabel, fondée par ses soins, il est déja sorti un grand nombre de chirurgiens pour les armées du vice-roi, qu'il s'y fait des cours de toutes espèces, et qu'une école de sages-femmes, dans laquelle sont admises des négresses et des Abyssiniennes et une école de pharmacie y sont annexées. M. Clot a également constitué un conseil de santé pour l'armée de terre et de mer, à l'imitation de ce qui existe en France. Dans ces fonctions si nombreuses et si variées, M. Clot a déployé tant d'activité, de talent et de courage, surtout lors de l'épidémie du choléra, que Méhémet-Ali, auquel un tel homme ne pouvait manquer de plaire, lui conféra le tire de *bey*, sans exiger de lui un changement de religion. En 1832 M. Clot-Bey vint faire un voyage en France, amenant avec lui douze des élèves les plus distingués de l'école d'Abouzabel, pour leur faire compléter

(1) Il existe dans les collections numismatiques un assez rand nombre de monnaies frappées au nom de Clotaire; ce sont des sous et des tiers de sou d'or. Les plus urieux et les plus nombreux sont sortis des ateliers Arles et de Marseille, ils présentent le type ordinaire e ces deux villes, c'est-à-dire qu'on y voit au revers ne croix ansée sur un degré au-dessous duquel se trouve n globe. De chaque côté de cette croix se trouvent s lettres initiales MA ou AR, et en outre, sur les *triens*, s chiffres VII, destinés à indiquer que ces pièces valent sept siliques ou 24 grains d'or. Le champ du droit t occupé par une tête laurée et de profil. Ces pièces ortent pour légende tantôt CHLOTARIVS REX des deux ôtés, tantôt CHLOTARIVS REX au droit et VICTVRIA OTTICA, VICTORIA CHLOTARII au revers; enfin, il y en sur lesquelles on lit : CHILDIRICVS REX au droit, HLOTARIVS REX au revers, et CONOB à l'exergue.
Ces monnaies, frappées à Arles et à Marseille, ne sont as les seules qui portent le nom de Clotaire. Il y en a autres, qui sont sorties de l'atelier de Châlon-sur-aône, et sur lesquelles on voit les mots CHLOTARIVS REX, une croix ansée et accostée des lettres MA, CAVILLONNO, et un profil droit; d'autres viennent peut-être de Verdun : on y voit le nom royal CHLOTARIVS, une croix heaumée, le mot VIREDIVCV, et une tête de profil.
Il est assez difficile de déterminer quel est celui des trois Clotaire auquel appartiennent toutes ces pièces; ce qu'il y a de certain, c'est que ces princes ont tous trois fait battre monnaie. La pièce qui porte pour légende les mots VICTVRIA GOTTICA appartient incontestablement au premier, qui a seul remporté une victoire sur les Goths. Celle qui porte le nom de Childéric appartient à Clotaire III et à son frère Childéric, roi de Neustrie. Quant aux autres pièces, on ne peut les attribuer avec certitude à un de ces princes plutôt qu'aux autres; cependant, il est probable qu'elles ne sont pas de Clotaire Ier, parce que c'est seulement à la fin du règne de ce prince que l'on commença à remplacer en France le nom de l'empereur par celui du roi, et que l'usage contraire subsista même encore sous plusieurs de ses successeurs.

leurs études médicales, et prendre le titre de docteur de la Faculté de Paris. Il retourna en Égypte, qu'il a quittée de nouveau pour venir finir ses jours en France. On a en outre de lui : *Aperçu général sur l'Égypte*, 1840, 2 v. in-8°; — *de la Peste observée en Égypte ;* 1840, 1 vol. in-8°.

Conversations-Lexicon.

* **CLOTERIUS** ou **CLOTTERIUS** (*Anastase*), capucin et théologien allemand, vivait en 1688. Il entra dans l'ordre des frères Mineurs de Saint-François, comme prédicateur. Il y devint maître des novices, gardien et définiteur de la province romaine. On a de lui : *Thymiama devotionis ;* Cologne, 1674 ; — *de Sacris ritibus secundum morem sanctæ romanæ Ecclesiæ ;* Cologne, 1688.

Jean-de-Saint-Antoine, *Bibliotheca univ. francisc*, I, 60. — Dupin, *Table des auteurs ecclésiastiques* (dix-septième siècle). — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

CLOTILDE (Sainte), fille de Chilpéric, roi d'une partie de la Bourgogne. Elle naquit vers l'an 475, et mourut à Tours, le 3 juin de l'année 545. Encore au berceau, elle vit massacrer par la main fratricide de Gondebaud, son père, sa mère et ses deux frères. Sa sœur aînée Chrona, condamnée d'abord à l'exil, prit l'habit religieux, et se consacra au service du Seigneur. Quant à Clotilde, elle parvint par sa beauté, sa douceur et son extrême jeunesse, à toucher le cœur du meurtrier de sa famille, qui épargna ses jours, et la fit même élever dans son palais. Le père de Clotilde était arien ; mais sa mère, catholique fervente et éclairée, avait déposé dans son cœur les germes de la foi orthodoxe. Aussi la jeune princesse, quoique vivant au milieu d'une cour hérétique, sut-elle opposer aux séductions de l'erreur une volonté inébranlable, devant laquelle vinrent échouer jusqu'aux sollicitations du terrible Gondebaud. A cette époque le jeune roi des Franks, Clovis, envoyait fréquemment des messagers en Bourgogne. Il connut par eux l'existence de la fille de Chilpéric, et ayant entendu louer sa beauté et ses vertus, il la demanda en mariage. Gondebaud, n'osant refuser, remit Clotilde entre les mains des envoyés du roi franc, vers lequel elle se laissa conduire, guidée par un pressentiment mystérieux. Clovis, de son côté, fut transporté de joie à la vue de la jeune princesse, et il l'épousa (1) (493). L'année suivante Clovis eut un fils, que la reine Clotilde, par ses instantes supplications, obtint de faire baptiser selon les rites et les prescriptions de l'Église. L'enfant fut nommé Ingomer ; mais Clotilde eut la douleur de le perdre, couvert encore des vêtements blancs dont elle l'avait paré pour cette auguste cérémonie. Vivement ému de cet événement, Clovis adressa d'amers reproches à la reine. « Les dieux me « punissent de ma faiblesse, disait-il ; et c'est « parce que vous avez baptisé notre enfant au « nom de votre Dieu que nous l'avons perdu. — « Que le nom du Seigneur soit béni ! répondit « Clotilde, car il n'a pas jugé indigne de compter parmi ses élus un enfant à qui son humble « servante a donné le jour. » Le roi barbare écoutait avec admiration ce langage mystérieux pour lui, car il ne pouvait comprendre comment les pleurs d'une mère se changeaient, sous l'influence d'une croyance religieuse, en bénédictions et en paroles d'amour. La reine mit bientôt au monde un second enfant, qui reçut le nom de Clodomir, et obtint, comme son frère, la grâce du baptême. Mais Dieu réservait encore une épreuve à sa servante : à peine l'eau sainte eut-elle touché le front du nouveau-né qu'il fut, lui aussi, atteint d'une maladie violente. Le roi entra dans une grande colère. Mais Clotilde ne désespéra pas de la divine miséricorde ; elle pria avec ferveur, et son enfant fut rappelé à la vie (1).

L'épouse de Clovis était soutenue dans ces épreuves et dans la tâche qu'elle avait entreprise par les conseils et les prières de l'évêque de Reims saint Remi. « C'était, dit Grégoire de « Tours, un prélat plein de science et d'éloquence, et qui égalait en sainteté les premiers « apôtres du christianisme (2). » Il joignit souvent ses efforts à ceux de Clotilde pour toucher le cœur du roi barbare, et souvent la pieuse reine eut la joie de remarquer l'attention que son époux prêtait aux vérités que le prélat exposait avec cette éloquence simple et touchante dont les humbles de cœur ont seuls le secret. Une puissance mystérieuse attirait chaque jour Clovis vers une religion dont la majesté et la douceur se révélaient à ses yeux sous les traits de Remi et de Clotilde. Mais pour que cet esprit inculte et superbe renonçât à la foi idolâtre de ses pères, il fallait des signes plus éclatants et pour ainsi dire matériels de la toute-puissance du Dieu des chrétiens. Il s'était engagé (496) contre les Allemans, un des peuples les plus puissants de la Germanie, dans une guerre dont les vieux historiens ne précisent ni la cause ni toutes les circonstances. Selon quelques-uns, il marchait au secours d'un de ses parents, Sigebert, roi des Ripuaires, qui avait vu son territoire envahi par ces barbares. Les deux armées se rencontrèrent à Tolbiac, aujourd'hui Zulpich, dans le duché de Clèves, à quatre lieues de Cologne. De part et d'autres, on combattait avec le plus grand acharnement ; mais les Francs, inférieurs en nombre, étaient sur le point de succomber, lorsque Clovis, désespérant à la fois de ses dieux et de son épée, lève au ciel ses mains suppliantes, et d'une voix qui domine le bruit du combat : « Dieu de Clotilde ! s'écrie-t-il, accorde-moi la victoire, et je « renonce à ces dieux qui ne répondent point à ma « prière ! J'implore avec ferveur ton appui glorieux, et si j'éprouve les effets de cette puissance « que ton peuple t'attribue, je croirai en toi, et je

(1) Gregor. Tur, *Hist. Franc.*, lib. II, cap. 28.

(1) Greg. Tur., II, 29.

(2) Greg. Tur., II, 31.

« me ferai baptiser en ton nom! » Le Dieu des armées entendit cette prière. Soudain les Alemans tournent le dos, prennent la fuite, et Clovis, maître du champ de bataille, couronne sa victoire en accordant la vie à ses ennemis vaincus. Peu de temps après, le jour de Noël de l'année 496, Clovis et trois mille soldats de l'armée des Francs recevaient le baptême des mains de saint Remi, dans la cathédrale de Reims (1).

Après la mort de Clovis (511), la jeune reine réunit ses trois fils : Clodomir, Childebert et Clotaire, pour les exciter à continuer la guerre de Bourgogne entreprise par son époux contre l'assassin de sa famille. « Mes enfants, leur dit« elle, que je n'aie point à me repentir de vous « avoir élevés avec tendresse : partagez le res« sentiment de mon injure, et mettez tout votre « zèle à venger la mort de mon père et de ma « mère (2). » On connaît les résultats de cette entreprise. Sigismond et Godomar, fils de Gondebaud, furent vaincus. Godomar prit la fuite, et Sigismond, prisonnier de Clodomir, fut enfermé dans la cité d'Orléans, d'où il ne sortit que pour être précipité avec sa femme et ses fils dans un puits du village de Coulmiers. Clodomir mourut bientôt après, dans une seconde bataille contre les Burgondes. Il laissa trois fils : Théodebald, Gontaire et Clodoald, qui furent recueillis par leur aïeule. Celle-ci s'était retirée à Tours, près du tombeau de saint Martin. Elle y vivait dans la pratique de toutes les vertus et dans les plus rigoureuses macérations; mais elle était réservée pour de plus cruelles épreuves. Voyant que sa mère avait porté toute son affection sur les trois fils de Clodomir, Childebert en conçut de l'envie. Il mande en secret son frère Clotaire à Paris; et les deux rois, craignant de voir le royaume de Clodomir échapper à leur ambition, firent dire à la reine, qui habitait alors la même ville : « Envoyez-nous les enfants, pour que nous les élevions au trône. » Clotilde, remplie de joie et trompée par cet artifice, remit au messager les fils de Clodomir. Mais bientôt un nouvel envoyé, nommé Arcadius, arrive auprès d'elle, et lui présente une épée nue et des ciseaux. La malheureuse reine ne comprend que trop ce message muet : « Plutôt morts que tondus! » s'écrie-t-elle, dans l'aveugle douleur qui l'accablait. Sur cette parole, les deux fils aînés de Clodomir furent impitoyablement égorgés. La reine Clotilde, au comble de la douleur, fit placer leurs corps dans un cercueil, et les conduisit elle-même, avec un grand appareil funèbre, dans l'église de Sainte-Geneviève, où Clovis avait déjà été inhumé par ses soins. L'un avait dix ans et l'autre sept. Le troisième, Clodoald, ne put être pris, et parvint à s'échapper, grâce au dévouement de quelques leudes fidèles. Il se réfugia dans la vie religieuse, et il mourut vers l'an 560, après avoir fondé un monastère, près de Paris, à *Noventium* (Nogent-sur-la-Rivière), aujourd'hui Saint-Cloud. (1)

(1) Greg. Tur., II, 30.
(2) Greg. Tur., III, 6.

Clotilde avait aussi une fille, du même nom qu'elle, mariée en Espagne au roi des Goths, Amalaric. Moins heureuse que sa mère, elle n'avait pu convertir à la foi catholique un époux arien. Celui-ci lui infligeait d'indignes traitements; mais le châtiment ne se fit pas attendre : le roi des Goths fut tué dans un combat. Déjà Clotilde pensait au bonheur de presser sur son sein sa fille bien aimée, libre désormais, quand on vint lui apprendre qu'au lieu d'une réception, il fallait lui préparer un cercueil : la jeune reine était morte à quelques lieues de la ville où l'attendait sa mère. Tant de tribulations n'abattirent pas le courage de la veuve de Clovis : l'adversité la trouva forte, et il n'y eut désormais rien que d'admirable dans sa vie. On la vit constamment, dit Grégoire de Tours, répandre des aumônes, consacrer les nuits à la prière et donner l'exemple de la chasteté et de toutes les vertus.

La reine Clotilde, dit encore le même historien, pleine de jours et riche de bonnes œuvres, mourut dans la ville de Tours, au temps de l'évêque Injuriosus (2). Sa mort, selon les historiens les plus accrédités, eut lieu le 3 juin 545. Quelques-uns l'éloignent jusqu'en 549; d'autres la reportent à l'an 540. Ses fils accompagnèrent son convoi jusqu'à Paris, où elle fut enterrée, au milieu des chants de triomphe et des cantiques d'actions de grâces dans l'église de Saint-Pierre et Saint-Paul. On déposa son corps, ainsi qu'elle en avait manifesté le désir, au pied de la châsse de sainte Geneviève. Sa tombe devint bientôt l'objet d'un culte fervent, et le pape Pelasgien, qui fut élevé au pontificat peu d'années après la mort de Clotilde, ne tarda pas à l'inscrire au martyrologe des saints (3). Ses reliques furent alors placées dans une châsse de vermeil, d'un beau travail, pour être exposées à la vénération des fidèles. Plusieurs églises réclamèrent des parcelles de ses précieuses dépouilles. L'église de Soissons obtint une partie considérable du chef de la sainte, que les moines de Vallery, prieuré situé près de Viviers en Valois, montraient encore dans le dernier siècle, accompagné d'un titre de 1284. Les chanoines d'Andely, petite ville du Vexin normand, voulant ranimer la ferveur publique pour le culte de la première fondatrice de leur église, obtinrent en 1656, de l'abbé et des chanoines réguliers de Sainte-Geneviève, une côte de ses reliques, qui leur fut remise avec une grande solennité.

La fête de sainte Clotilde a été célébrée régulièrement le 3 juin de chaque année, et ses restes ont été conservés avec un soin religieux jusqu'à

(1) Greg. Tur., III, 18.
(2) Greg. Tur., IV, 1.
(3) André du Saussay, *Martyrologe gallican.*

la Révolution, dans l'église de Sainte-Geneviève. A cette époque, ils furent soustraits à la rage des persécuteurs par le P. Claude Rousselet, dernier abbé de Sainte-Geneviève. Mais la crainte d'une profanation inspira à ce religieux la malheureuse pensée de consumer par le feu son précieux dépôt. Ces cendres sacrées ont été cédées, en 1814, par M. Frémin, ancien genovéfain, à la petite église paroissiale de Saint-Leu, où elles se trouvent encore aujourd'hui.

Sainte Clotilde a doté la France d'un grand nombre d'abbayes et de plusieurs églises qui sont demeurées célèbres. Ce fut à sa prière que Clovis éleva, sur la colline qui dominait au sud-est le vieux Paris, cette basilique dont les vicissitudes ont été si célèbres, et qui a porté tour à tour les noms de Saint-Pierre et de Saint-Paul, des Saints-Apôtres et de Sainte-Geneviève. Ce fut elle aussi qui fit bâtir Saint-Pierre de Tours, Saint-Germain d'Auxerre et l'église des Andelys.

L'art chrétien, qui dut tant à sainte Clotilde, lui élève en ce moment une église remarquable non loin de cette montagne de Sainte-Geneviève où ses restes reposèrent pendant tant d'années. Cet édifice est conçu dans le style ogival le plus pur, et rien n'a été épargné pour en faire une des merveilles de l'art au dix-neuvième siècle.

Georges Cadoudal.

Grégoire de Tours. — Les Bollandistes. — Baillet, *Vies des saints.* — Jacques Desmay, *Vie de sainte Clotilde*; Rouen, 1613, in-12. — Modeste de Saint-Aimable, *la Monarchie sainte*; Clermont, 1660, in-fol. — Dom Mabillon, *Annales ord. Sancti Benedicti.* — Mme de Renneville, *Vie de sainte Clotilde*; Paris, 1809, 2 vol. in-12.

* **CLOTILDE**, fille de Clovis et femme d'Amalaric, roi des Visigoths, morte en 531. Dès le commencement de son règne, Amalaric conclut un traité de paix avec les rois des Francs, ses voisins, et demanda en mariage leur sœur Clotilde, qui fut conduite à Narbonne, avec une dot somptueuse. Mais Clotilde était attachée à la foi catholique, et Amalaric à l'arianisme; cette différence de religion détruisit toute intelligence entre les deux époux. Amalaric voulut convertir sa femme, et selon Grégoire de Tours il eut recours pour cela aux outrages et aux mauvais traitements. Clotilde, en se rendant à l'église catholique, fut insultée et couverte de boue par le peuple; elle reçut ensuite de son mari un coup qui fit couler son sang; elle recueillit ce sang sur son voile, qu'elle envoya à ses frères. Childebert, un d'eux, envahit aussitôt le royaume des Visigoths, le ravagea, et retourna à Paris, emmenant avec lui sa sœur et les riches dépouilles des palais et des églises de Narbonne. Clotilde mourut en chemin.

Grégoire de Tours, *Hist.*, lib. III. — Sismondi, *Hist. des Français*, t. I.

CLOTILDE, reine de Sardaigne. *Voy.* Marie-Clotilde.

CLOTILDE DE VALLON-CHALYS. *Voy.* Surville.

* **CLOTZ** (*Matthias*), luthier tyrolien, né vers 1640. Il apprit son état sous la direction de Jacques Steiner, et après sa mort éleva une manufacture d'instruments dont les formes sont imitées de celles de Steiner, mais dont la qualité de son est moins argentine. Les fils de Clotz, George et Sébastien, ont aussi fabriqué des violons; mais leurs produits sont inférieurs à ceux de leur père. Par une fraude blâmable, ils ont étiqueté du nom de Steiner un grand nombre de leurs instruments.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

CLOTZ. *Voy.* Klotz.

* **CLOUD** ou **CLODOALD** (Saint), mort à Nogent (depuis Saint-Cloud), vers 560. Il était le plus jeune des fils de Clodomir, et fut sauvé de la fureur de ses oncles par l'intervention des guerriers francs. Enfermé dans un monastère, il grandit dans la solitude et la méditation, coupa sa longue chevelure, et, après avoir fait plusieurs voyages et embrassé la vie cléricale, il fonda un monastère dans le village de Nogent-sur-la-Rivière, depuis nommé Saint-Cloud en l'honneur de ce saint, qui y mourut et dont le corps a été longtemps conservé dans l'église collégiale. Il est honoré le 7 septembre.

Grégoire de Tours, *Historia*, lib. III, ch. 18. — Du Saussay, *Martyrologe des saints de France.* — Mabillon, *Annales ord. Sancti Bened.* — Baillet, *Vies des saints.* — *Vie de saint Cloud*; Paris, 1696. — Moréri, *Grand dictionnaire universel.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

* **CLOUD, CLODULPHE** ou **FLONDULPHE** (Saint), évêque de Metz, né en 597, mort en 696. Il était fils de saint Arnoul et de la bienheureuse Dode. Il fut élevé à la cour des rois d'Austrasie. Il se maria à Almaberte, et en eut plusieurs enfants, entre autres le duc Martin de Metz. Saint Cloud était ministre d'État d'Austrasie, lorsqu'en 656, saint Godon, évêque de Metz, étant mort, le peuple élut saint Cloud pour son successeur. Le martyrologe de Metz mentionne ce prélat sous le nom de saint Flondulphe, au 8 juin.

Mabillon, *Acta sanctorum ord. S. Ben.* — Meurisse, *Histoire des évêques de Metz.* — Lecointe, *Annales de France.* — Baillet, *Vies des saints.*

CLOUET, dit *Janet.* *Voy.* Janet.

CLOVER. *Voy.* Clower.

CLOVIO (*Don Giulio*), peintre de l'école de Mantoue, né en Croatie, en 1498, mort en 1578. Il était chanoine régulier de l'ordre des *Scopettini*, flagellants; mais une dispense du pape lui permit de rentrer dans le monde. Il s'était d'abord adonné à la grande peinture, sous la direction de Jules Romain; mais il l'abandonna, par le conseil même de son maître, qui avait su reconnaître ses dispositions pour la miniature, art dans lequel il fut dirigé à Vérone par *Girolamo da' libri.* Clovio est regardé comme le plus habile peintre en ce genre qu'ait produit l'Italie. On conserve précieusement à la bibliothèque du Vatican une *Vie de Frédéric, duc d'Urbin*, enrichie de ses merveilleuses miniatures.

E. B—n.

Baldinucci, *Notizie*. — Lanzi, *Istoria pittorica*. — Orlandi, *Abbecedario* — Valery, *Voyages en Italie*.

CLOVIS ou **HLODWIG**, en latin de Grégoire de Tours *Clodoveus*, roi de France, né en 465, mort en 511, fils de Childéric, devint, par la mort de son père, en 481, chef de la peuplade franque établie à Tournay. D'autres chefs francs étaient déjà établis à Cologne, à Saint-Omer, à Cambray et au Mans. Clovis attaqua d'abord les plus faibles de ses voisins, les Gallo-Romains. Avec le secours de Ragnacaire, chef des Francs de Cambray, il attaqua Syagrius, et le vainquit près de Soissons. Syagrius, réfugié près d'Alaric II, roi des Visigoths, fut réclamé par Clovis, qui le fit tuer. Clovis se trouva alors assez puissant pour obtenir la main de Clotilde, fille d'un prince des Burgondes ou Bourguignons. Les chroniqueurs des âges suivants, qui ont compris toute l'importance de cette union, en ont singulièrement embelli toutes les circonstances. Grégoire de Tours se contente de dire que Clovis, envoyant souvent des députés en Bourgogne, ceux-ci virent la jeune Clotilde. Témoins de sa beauté et de sa sagesse, et ayant appris qu'elle était du sang royal, ils dirent ces choses à Clovis. Celui-ci envoya aussitôt des députés à Gondebaud pour la lui demander en mariage. Gondebaud, craignant de la refuser, la remit entre les mains des députés, qui, recevant la jeune fille, se hâtèrent de la mener au roi. Clovis, transporté de joie à sa vue, en fit sa femme. Mais l'abréviateur et le continuateur de Grégoire de Tours, Frédegaire, en dit bien davantage. « Le Gaulois Aurélien, déguisé en mendiant, portant sur son dos une besace au bout d'un bâton, est chargé du message : il devait remettre à Clotilde un anneau que lui envoyait Clovis, afin qu'elle eût foi dans les paroles du messager. Aurélien, arrivé à la porte de la ville (Genève), y trouva Clotilde assise avec sa sœur Sœdehleuba : les deux sœurs exerçaient l'hospitalité envers les voyageurs, car elles étaient chrétiennes. Clotilde s'empresse de laver les pieds d'Aurélien. Celui-ci se penche vers elle, et lui dit : « Maî-« tresse, j'ai une grande nouvelle à t'annoncer, « si tu me veux conduire dans un lieu où je te « puisse parler en secret. — Parle, » lui répond Clotilde. Aurélien dit : « Clovis, roi des Francs, « m'envoie vers toi ; si c'est la volonté de Dieu, « il désire vivement t'épouser, et pour que tu « me croies, voilà son anneau. » Clotilde l'accepte, et une grande joie reluit sur son visage ; elle dit au voyageur : « Prends ces cent sous d'or pour « récompense de ta peine, avec mon anneau. « Retourne vers ton maître ; dis-lui que s'il veut « m'épouser, il envoie promptement des ambas-« sadeurs à mon oncle Gondebaud. » C'est presque une scène de l'*Odyssée*. « Aurélien part ; il s'endort sur le chemin : un mendiant lui vole sa besace, dans laquelle était l'anneau de Clotilde ; le mendiant est pris, battu de verges, et l'anneau retrouvé. Clovis dépêche des ambassadeurs à Gondebaud, qui n'ose refuser Clotilde. Les ambassadeurs présentent un sou et un denier, selon l'usage, fiancent Clotilde au nom de Clovis, et l'emmènent dans une basterne. Clotilde trouve qu'on ne va pas assez vite ; elle craint d'être poursuivie par Aridius, son ennemi, qui peut faire changer Gondebaud de résolution. Elle saute sur un cheval, et la troupe franchit les collines et les vallées. « Aridius, sur ces entrefaites, étant revenu de Marseille à Genève, remontre à Gondebaud qu'il a égorgé son frère Chilpéric, père de Clotilde ; qu'il a fait attacher une pierre au cou de la mère de sa nièce, et l'a précipitée dans un puits ; qu'il a fait jeter dans le même puits les têtes des deux frères de Clotilde : que Clotilde ne manquera pas d'accourir se venger, secondée de toute la puissance des Francs. Gondebaud, effrayé, envoie à la poursuite de Clotilde ; mais celle-ci, prévoyant ce qui devait arriver, avait ordonné d'incendier et de ravager douze lieues de pays derrière elle. Clotilde, sauvée, s'écrie : « Je te rends grâce, « Dieu tout-puissant, de voir le commencement « de la vengeance que je devais à mes parents et « à mes frères ! »

« Véritables mœurs barbares, qui n'excluent pas la mansuétude des mœurs chrétiennes, mêlées dans Clotilde aux passions de sa nature sauvage (1). »

Clovis avait étendu sa domination jusqu'à la Loire. Les Alemans, à cette nouvelle, vinrent pour prendre leur part du butin. Clovis n'entendait point partager. Il se retourna contre eux ; il les rencontra à Tolbiac, à quatre lieues de Cologne. La bataille fut sanglante, indécise ; Clovis désespéra même un moment du succès. Depuis longtemps Clotilde, sa femme, s'efforçait de le convertir au catholicisme. Elle avait même obtenu de faire baptiser ses deux enfants ; mais Clovis résistait pour lui-même. Il avait peine à comprendre un Dieu mort sur la croix ; il lui semblait qu'il n'était pas d'assez noble origine. « Votre Dieu, disait-il, ne peut rien, et, qui « plus est, il n'est pas même de la race des dieux. » *Deus vester nihil posse manifestatur, et, quod magis est, nec de deorum genere esse probatur.* » Cependant, dans le péril, il se souvint des exhortations pieuses de sa femme. Clovis invoqua le Dieu des chrétiens pour le tirer de peine, et mettant en quelque sorte son baptême en enjeu, promit sa conversion pour la victoire. La fortune à l'instant changea. Les Alemans furent vaincus, et Clovis tint parole ; il se fit baptiser. La moitié de ses barbares, au nombre de trois mille, suivirent son exemple, et changèrent Odin pour le Christ, sans comprendre sans doute le mystère de la cérémonie qui les initiait à l'Église. Cette conversion des Francs eut cependant de sérieux et im-

(1) Cette réflexion est de M. de Châteaubriand dans ses *Études historiques*, auxquelles nous avons emprunté ce dernier extrait de Frédegaire.

menses résultats. Par un singulier hasard Clovis se trouva seul roi orthodoxe entre tous les princes contemporains. L'hérésie d'Arius avait saisi les barbares à leur entrée dans l'empire. Les Vandales, les Visigoths, les Bourguignons étaient ariens. L'empereur de Constantinople lui-même persécutait ceux qui croyaient à la divinité de Jésus-Christ. Ainsi le clergé de toutes les églises eut les yeux sur ce nouveau royaume, consacré à sa naissance par un baptême orthodoxe. Le pape Anastase écrivait à Clovis : « Votre foi, c'est notre victoire; » et l'évêque de Vienne, sujet des Bourguignons, lui disait : « C'est nous qui triomphons quand tu combats. *Quum pugnatis, vincimus.* » C'était beaucoup d'avoir pour soi tous les évêques de la Gaule. L'assistance de l'Église ne manqua pas à Clovis. Nous le verrons tout à l'heure miraculeusement conduit à la conquête du royaume des Visigoths.

Clovis, maître des provinces centrales, allié des cités armoricaines, vainqueur des Alemans, qui sur ses traces voulaient pénétrer dans la Gaule, voyait chaque jour augmenter son renom et sa puissance. Les guerriers des autres rois francs venaient en foule se ranger sous les drapeaux d'un chef si habile. Aussi fut-il bientôt en état d'agrandir ses possessions aux dépens des Bourguignons et des Visigoths. Les Bourguignons furent attaqués les premiers. Clotilde poussait son époux à cette guerre pour venger la mort de son père, assassiné par Gondebaud. Les évêques l'appelaient secrètement. Pour les rattacher à son parti, Gondebaud leur promit de se faire catholique, leur donna ses enfants à élever. Il n'en fut pas moins attaqué, battu par Clovis, qui le soumit à un tribut annuel. Puis ce fut le tour des Visigoths.

« Alaric, roi des Goths, voyant les conquêtes continuelles que faisait Clovis, lui envoya des députés pour lui dire : « Si mon frère y consent, « j'ai dessein que nous ayons une entrevue sous « les auspices de Dieu. » Clovis, y consentit, et alla vers lui. S'étant joints dans une île de la Loire, située auprès du bourg d'Amboise, sur le territoire de la cité de Tours, ils conversèrent, mangèrent et burent ensemble; après s'être promis amitié, ils se retirèrent en paix.

« Beaucoup de gens, dans toutes les Gaules, désiraient alors extrêmement être soumis à la domination des Francs. Il arriva que Quintien, évêque de Rodez, haï pour ce sujet, fut chassé de la ville. On lui disait : « C'est parce que ton « vœu est que la domination des Francs s'étende « sur ce pays. » Peu de jours après, une querelle s'étant élevée entre lui et les citoyens, les Goths qui habitaient cette ville ressentirent de violents soupçons, car ces citoyens reprochaient à Quintien de vouloir les soumettre aux Francs; et ayant tenu conseil, ils résolurent de le tuer. L'homme de Dieu, en ayant été instruit, se leva pendant la nuit, avec ses plus fidèles ministres, et sortant de la ville de Rodez, il se retira en Auvergne, où l'évêque saint Euphrasius le reçut avec bonté et le garda avec lui (1). »

Nous ignorons quelles instances furent faites à Clovis par les évêques du midi; mais un jour le roi dit à ses soldats : « Je supporte avec grand « chagrin que ces ariens possèdent une partie « des Gaules. Marchons, avec l'aide de Dieu, « et après les avoir vaincus, réunissons le pays « en notre pouvoir. » Ce discours plut à tous ses guerriers. L'armée se mit en marche, et se dirigea vers Poitiers. Là se trouvait alors Alaric; mais comme une partie de l'armée passait sur le territoire de Tours, par respect pour saint Martin, Clovis donna l'ordre que personne ne prît dans ce pays autre chose que des légumes et de l'eau. Un soldat de l'armée s'étant emparé du foin d'un pauvre homme, dit : « Le roi ne nous « a-t-il pas recommandé de ne prendre que de « l'herbe et rien autre chose ; eh bien ! c'est de « l'herbe. Nous n'avons pas transgressé ses « ordres, si nous la prenons; » et ayant fait violence au pauvre, il lui arracha son foin par force. Ce fait parvint aux oreilles du roi. Ayant aussitôt frappé le soldat de son épée, il dit : « Où « sera l'espoir de la victoire, si nous offensons « saint Martin ? » Ce fut assez pour empêcher l'armée de rien prendre dans ce pays.

« Le roi envoya des députés à la basilique du saint, leur disant : « Allez, et vous trouverez « peut-être dans le saint temple quelque présage « de la victoire. » Apres leur avoir donné des présents pour orner le lieu saint, il ajouta : « Seigneur, si vous êtes mon aide, et si vous « avez résolu de livrer en mes mains cette nation « incrédule et toujours ennemie de votre nom, « daignez me faire voir votre faveur à l'entrée de « la basilique de Saint-Martin, afin que je sache « si vous daignez être favorable à votre servi- « teur. » Les envoyés, s'étant hâtés, arrivèrent à la sainte basilique, selon l'ordre du roi; au moment où ils entraient, le premier chantre entonna tout à coup cette antienne : « Seigneur, « vous m'avez revêtu de force pour la guerre, « et vous avez exterminé ceux qui me haïssaient. » Ayant entendu ce psaume et rendu grâce à Dieu, ils présentèrent les dons au saint confesseur, et allèrent pleins de joie annoncer au roi ce présage.

« L'armée étant arrivée sur les bords de la Vienne, on ignorait entièrement dans quel endroit il fallait passer ce fleuve, car il était enflé par une inondation de pluie. Pendant la nuit, le roi ayant prié le Seigneur de vouloir bien lui montrer un gué par où l'on pût passer, le lendemain matin, par l'ordre de Dieu, une biche d'une grandeur extraordinaire entra dans le fleuve aux yeux de l'armée, et passant à gué, montra par où on pouvait traverser. Arrivé sur le territoire de Poitiers, le roi se tenait dans sa tente

(1) Grégoire de Tours.

sur une élévation ; il vit de loin un feu qui sortait de la basilique de Saint-Hilaire et semblait voler vers lui, comme pour indiquer qu'aidé de la lumière du saint confesseur Hilaire, le roi triompherait plus facilement de ces bandes hérétiques, contre lesquelles le pontife lui-même avait souvent soutenu la foi. Clovis défendit à toute l'armée de dépouiller personne ou de piller le bien de qui que ce fût dans cet endroit ou dans la route....

« Cependant Clovis en vint aux mains avec Alaric, roi des Goths, dans le champ de Vouglé, à trois lieues de la ville de Poitiers. Les Goths ayant pris la fuite selon leur coutume, le roi Clovis, aidé de Dieu, remporta la victoire. Il avait pour allié le fils de Sigebert-Claude, nommé Cloderic. Ce Sigebert boitait, d'un coup qu'il avait reçu au genou à la bataille de Tolbiac contre les Alemans. Le roi, après avoir mis les Goths en fuite et tué leur roi Alaric, fut tout à coup surpris par derrière par deux soldats, qui lui portèrent des coups de lance sur les deux côtés. Mais la bonté de sa cuirasse et la légèreté de son cheval le préservèrent de la mort. Il périt dans cette bataille un grand nombre d'Auvergnats, qui étaient venus avec Appolinaire, ainsi que les premiers des sénateurs. Après le combat, Amalaric, fils d'Alaric, s'enfuit en Espagne, et gouverna avec sagesse le royaume de son père. Clovis envoya son fils Théoderic en Auvergne par Albi et Rodez. Celui-ci soumit à son père toutes les villes depuis la frontière des Goths jusqu'à celle des Bourguignons. Alaric avait régné vingt-deux ans. Clovis, après avoir passé l'hiver dans la ville de Bordeaux et emporté de Toulouse tous les trésors d'Alaric, marcha sur Angoulême. Le Seigneur lui accorda une si grande grâce qu'à sa vue les murs s'écroulèrent d'eux-mêmes. Après avoir chassé les Goths, il soumit la ville à son pouvoir. Ayant ainsi obtenu la victoire, il rentra dans Tours, et offrit un grand nombre de présents à la sainte basilique du bienheureux Martin.

« Clovis, ayant reçu de l'empereur Anastase des lettres de consul, fut revêtu, dans la basilique de Saint-Martin, de la tunique de pourpre et de la chlamyde, et posa la couronne sur sa tête. Ensuite, étant monté à cheval, il jeta de sa propre main, avec une extrême bienveillance, de l'or et de l'argent au peuple assemblé sur le chemin qui est entre la porte du vestibule de la basilique de Saint-Martin et de l'église de la ville, et depuis ce jour il fut appelé consul ou auguste. Ayant quitté Tours, il vint à Paris, et y fixa le siége de son empire. Théoderic vint l'y trouver....

« Le roi Clovis, pendant son séjour à Paris, envoya en secret au fils de Sigebert, lui faisant dire : « Voilà que ton père est âgé, il boite de « son pied malade : s'il venait à mourir, son « royaume t'appartiendrait de droit ainsi que « notre amitié. » Séduit par cette ambition, Cloderic forma le projet de tuer son père. Sigebert étant sorti de la ville de Cologne, et ayant passé le Rhin, pour se promener dans la forêt de Buconia, s'endormit à midi dans sa tente ; son fils envoya contre lui des assassins, et le fit tuer, dans l'espoir qu'il posséderait son royaume. Mais, par le jugement de Dieu, il tomba dans la fosse qu'il avait méchamment creusée pour son père. Il envoya au roi Clovis des messagers pour lui annoncer la mort de son père, et lui dit : « Mon père est mort, et j'ai en mon pou-« voir ses trésors et son royaume ; envoie-moi « quelques-uns des tiens, et je leur remettrai « volontiers ceux des trésors qui te plairont. » Clovis répondit : « Je rends grâce à ta bonne « volonté, et je te prie de montrer tes trésors à « mes envoyés, après quoi tu les posséderas « tous. » Cloderic montra donc aux envoyés les trésors de son père. Pendant qu'ils les examinaient, le prince dit : « C'est dans ce coffre « que mon père avait coutume d'amasser ses « pièces d'or. » Ils lui dirent : « Plongez votre « main jusqu'au fond pour trouver tout. » Lui, l'ayant fait et s'étant tout à fait baissé, un des envoyés leva sa francisque, et lui brisa le crâne. Ainsi cet indigne fils subit la mort dont il avait frappé son père. Clovis, apprenant que Sigebert et son fils étaient morts, vint dans cette même ville, et ayant convoqué tout le peuple, il lui dit : « Écoutez ce qui est arrivé. Pendant que « je naviguais sur le fleuve de l'Escaut, Clo-« deric, fils de mon parent, tourmentait son « père en lui disant que je voulais le tuer. « Comme Sigebert fuyait à travers la forêt de « Buconia, Cloderic a envoyé des meurtriers qui « l'ont mis à mort ; lui-même a été assassiné, je « ne sais par qui, au moment où il ouvrait les « trésors de son père. Je ne suis nullement « complice de ces choses. Je ne puis répandre « le sang de mes parents, car cela est défendu. « Mais puisque ces choses sont arrivées, je « vous donne un conseil ; s'il vous est agréable, « acceptez-le : Ayez recours à moi, mettez-vous « sous ma protection. » Le peuple répondit à ces paroles par des applaudissements de mains et de bouche, et l'ayant élevé sur un bouclier, ils le créèrent leur roi. Clovis reçut donc le royaume et les trésors de Sigebert, et les ajouta à sa domination. Chaque jour Dieu faisait tomber ses ennemis sous sa main, et augmentait son royaume, parce qu'il marchait le cœur droit devant le Seigneur, et faisait les choses qui sont agréables à ses yeux.

« Il marcha ensuite contre le roi Cararic. Dans la guerre contre Syagrius, Clovis l'avait appelé à son secours ; mais Cararic se tint loin de lui ; il ne secourut aucun parti, attendant l'issue du combat pour faire alliance avec celui qui remporterait la victoire. Indigné de cette action, Clovis s'avança contre lui, et l'ayant entouré de piéges, le fit prisonnier avec son fils, et les fit tondre tous deux, enjoignant que Cararic fût ordonné prêtre et son fils diacre. Comme Ca-

raric s'affligeait de son abaissement et pleurait, on rapporte que son fils lui dit : « Ces branches « ont été coupées d'un arbre vert et vivant : il « ne séchera point, et en poussera rapidement « de nouvelles. Plaise à Dieu que celui qui a fait « ces choses ne tarde pas davantage à mourir ! » Ces paroles parvinrent aux oreilles de Clovis, qui crut qu'ils le menaçaient de laisser croître leur chevelure et de le tuer; il ordonna alors qu'on leur tranchât la tête à tous deux. Après leur mort, il s'empara de leur royaume, de leurs trésors et de leurs sujets.

« Il y avait alors à Cambray un roi, nommé Ragnacaire, si effréné dans ses débauches qu'à peine épargnait-il ses proches parents eux-mêmes. Il avait un conseiller, nommé Farron, qui se souillait de semblables déréglements. On assure que lorsqu'on apportait au roi quelque mets, quelque don, ou quelque objet que ce fût, il avait coutume de dire que c'était pour lui et son Farron, ce qui excitait chez les Francs une indignation extrême. Il arriva que Clovis ayant fait faire des bracelets et des baudriers de faux or (car c'était seulement du cuivre doré), les donna aux leudes de Ragnacaire pour les exciter contre lui. Il marcha ensuite contre lui avec son armée. Ragnacaire avait des espions pour reconnaître ce qui se passait. Il leur demanda, quand ils furent de retour, quelle pouvait être la force de cette armée. Ils lui répondirent : « C'est un renfort très-considérable pour toi et « ton Farron. » Mais Clovis étant arrivé, lui fit la guerre. Ragnacaire voyant son armée défaite, se préparait à prendre la fuite, lorsqu'il fut arrêté par ses soldats, et amené, avec son frère Ricaire, les mains liées derrière le dos, en présence de Clovis. Celui-ci lui dit : « Pourquoi as-« tu fait honte à notre famille en te laissant en-« chaîner ? Il te valait mieux mourir; » et ayant levé la hache, il la lui rabattit sur la tête. S'étant ensuite tourné vers Ricaire, il lui dit : « Si tu avais porté secours à ton frère, il n'au-« rait pas été enchaîné; » et il le frappa de même de sa hache. Après leur mort, ceux qui les avaient trahis reconnurent que l'or qu'ils avaient reçu du roi était faux. L'ayant dit au roi, on rapporte qu'il leur répondit : « Celui qui de sa « propre volonté traîne son maître à la mort « mérite de recevoir un pareil or; » ajoutant qu'ils devaient se contenter de ce qu'on leur laissait la vie, s'ils ne voulaient pas expier leur trahison dans les tourments. A ces paroles, voulant obtenir sa faveur, ils lui assurèrent qu'il leur suffisait qu'il les laissât vivre. Les rois dont nous venons de parler étaient les parents de Clovis. Renomer fut tué par son ordre dans la ville du Mans. Après leur mort, Clovis recueillit leurs royaumes et tous leurs trésors. Ayant tué de même beaucoup d'autres rois, et ses proches parents, dans la crainte qu'ils ne lui enlevassent l'empire, il étendit son pouvoir dans toute la Gaule. On rapporte qu'ayant un jour assemblé ses sujets, il parla ainsi de ses parents qu'il avait fait périr. « Malheur à moi, qui suis « resté comme un voyageur parmi des étran-« gers, n'ayant pas de parents qui puissent me « secourir si l'adversité venait ! » Mais ce n'était pas qu'il s'affligeât de leur mort; il parlait ainsi seulement par ruse, et pour découvrir s'il avait encore quelques parents afin de les faire tuer. Toutes ces choses s'étant passées ainsi, Clovis mourut à Paris, où il fut enterré, dans la basilique des Saints-Apôtres, qu'il avait lui-même fait construire avec la reine Clotilde. Il mourut cinq ans après la bataille de Vouglé. Son règne avait duré trente ans, et sa vie quarante-cinq. » Tel est le récit de Grégoire de Tours, où tous les biographes de Clovis ont dû puiser.

Grégoire de Tours. — Sismondi, *Histoire des Français*. — Aug. Thierry, *Recits mérovingiens*. — Michelet, *Histoire de France*. — Châteaubriand, *Études historiques*. — Le Bas, *Dictionnaire encyclop. de la France*.

CLOVIS II, fils de Dagobert, mort en 656, lui succéda, en 638. Il réunit sous sa domination les royaumes de Neustrie et de Bourgogne; mais il n'exerça qu'un pouvoir nominal : les maires du palais étaient arrivés déjà à un degré de puissance qui annihilait presque le pouvoir royal. On raconte que dans une disette Clovis II, après avoir distribué aux pauvres tout l'argent contenu dans ses coffres, fit enlever de la basilique de Saint-Denis les lames d'or et d'argent dont son père avait fait couvrir les tombeaux des rois, et qu'il en partagea le produit entre les plus indigents. Il fut enterré à Saint-Denis.

Grégoire de Tours. — Frédégaire. — Sismondi, *Histoire des Français*.

CLOVIS III, roi de France, fils de Thierry III, né en 681, mort en 695, régna cinq ans, sous la tutelle de Pepin d'Héristal, duc des Francs, qui avait réuni les mairies de Neustrie et d'Austrasie, et dont le pouvoir l'emportait de beaucoup sur celui des rois (1). Il mourut à quatorze ans.

Sismondi, *Histoire des Français*. — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France*.

(1) On possède un grand nombre de *triens* portant le nom de Clovis; ces pièces ont été frappées dans différents endroits, tels que. Orléans : CHLODOVIVS, profil droit; AVRILIANIS FITVR; croix avec les lettres REX (peut-être pour REX), Arles : CHLODOVICVS, profil droit, dans le champ; ELIGIVS MO, croix ansée, avec les lettres AR, initiales du nom de la ville, et le chiffre VII; Paris : CLODOVEVS REX, croix ancrée et accostée des lettres ELIGI, pour *Eligii*, profil droit, PARISIVS INCIVET; Tournay : CHLODOVEVS REX, profil droit, TORNACVM, croix ancrée sur un globe. Le Palais : CHLOTOVICVS REX, tête de profil, PALATINA MONETA, croix ansée et ancrée, accostée des lettres ELICI. On connaît encore d'autres monnaies de Clovis, qui ne portent aucun nom de ville et sont seulement marquées du nom du roi et de celui du monétaire; tel est un *triens* faux, que possède M. Rousseau, et sur lequel on lit CLODOVIOREX, FRONNOMON.

Des trois princes mérovingiens qui ont porté le nom de Clovis, Clovis II est le seul à qui l'on puisse attribuer ces monnaies; en effet, Clovis I[er] n'en fit jamais frapper aucune à son nom propre, et Clovis III régna très-peu de temps, et à une époque où la barbarie était à son comble, tandis que les pièces que l'on vient de décrire sont d'un style assez remarquable. D'ailleurs, elles sont

CLOWER (*Joseph*), médecin vétérinaire, né à Norwich, en 1725, mort en 1811. Fils d'un forgeron, il n'abandonna pas l'état de son père; mais il mêla aux travaux de sa profession des études sur la médecine vétérinaire. Encouragé dans cette voie par le docteur Kirwan Wright, qui lui conseilla d'apprendre le latin et le français, il devint membre de la société établie à Norwich pour le progrès des mathématiques et des sciences expérimentales. Il avait fait de curieuses recherches sur l'*œstrus equi;* mais il n'a pas laissé d'ouvrage.

Rose, *New biographical dictionary.*

CLOWES (*Guillaume*), chirurgien anglais, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il obtint la place de premier chirurgien de l'hôpital Saint Barthélemy à Londres, où il résidait, suivant toutes les apparences, en 1573, et fut, en 1586, nommé chirurgien de l'armée anglaise dans les Pays-Bas. Il écrivit plusieurs traités sur les maladies vénériennes, les plaies d'armes à feu, les brûlures causées par la poudre à canons; voici les titres de ces ouvrages : *a New and approved treatise concerning the cure of the french pox by the unctions;* Londres, 1575, in-8°; ibid, 1585, in-4°; ibid, 1595, in-4°; ibid., 1637, in-4°; — *a Necessary book of observations for all those who are burn'd by the gunpouder, made with musket shot; with a treatise on the lues venerea;* Londres, 1596, in-8°; ibid., 1637, in-4°; — *Right, fruitful and approved treatise on the struma;* Londres, 1602, in-4°.

Rose, *New biographical dictionary.* — *Biographie médicale.*

CLOWES (*Jean*), théologien anglais, né en 1743, mort en 1831. Élevé à l'université de Cambridge, il fut nommé en 1769 recteur de la paroisse Saint-Jean à Manchester. En 1773 il lut les écrits théologiques d'Emmanuel Swuedenborg, et ne songea plus qu'à traduire les ouvrages et à propager les doctrines de cet illuminé. Les tracasseries que lui attirèrent ses publications ne l'empêchèrent pas de vivre jusqu'à un âge très-avancé.

Rose, *New biographical dictionary.*

CLOWET, CLOUET, CLOUVET ou **CLOVET** (*Pierre*), graveur belge, né à Anvers, en 1606, mort dans la même ville, en 1677. Après avoir fait dans sa patrie de premières études artistiques, il se rendit en Italie, où il se perfectionna, sous la direction de Spierre et de Bloemaert; de retour dans sa ville natale, il grava, d'après différents maîtres, le portrait et l'histoire. On cite parmi ses meilleurs ouvrages : *la Descente de croix*, *le Saint Michel*, *la Mort de saint Antoine*, le paysage connu sous le nom de *l'Étable à vaches*, d'après Rubens, et les cinq beaux portraits in-fol. d'après Vandyck.

Nagler. *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon.*

presque toutes marquées du nom de saint Eloi, monétaire de Dagobert et de Clovis II.

CLOWET (*Albert*), graveur belge, neveu du précédent, né à Anvers, en 1624, mort dans la même ville, en 1687. Il suivit l'exemple de son oncle, en allant se perfectionner en Italie, à l'école de Corneille Bloemaert; il résida longtemps à Rome, puis à Florence, où il grava plusieurs tableaux du palais Pitti, notamment un *Combat de cavalerie*, d'après le Bourguignon, et la *Defaite des Amalécites par Josué*, d'après Guillaume Comtois, frère de Bourguignon. Il quitta Florence, et revint mourir à Anvers. On a de lui un grand nombre de portraits, parmi lesquels on remarque ceux de *Nicolas Poussin*, des cardinaux *Azzolini*, *Rospigliosi*, *Rosetti*, etc. : son chef-d'œuvre est la *Conception mystérieuse de la Vierge Marie*, d'après Piètre de Cortone.

Nagler, *Neues Allgem. Künstler-Lexicon.*

CLUBBE (*John*), écrivain anglais, né à Cambridge, en 1703, mort en 1773. Élevé dans sa ville natale, au collége du roi, il fut nommé recteur de Wheatfield, et vicaire de Debenham, dans le Suffolk; il eut le malheur de perdre la vue quelque temps avant sa mort. On a de lui : *the History and antiquities of the ancient villa of Wheatfield, in the county of Suffolk,* 1758; cette excellente satire, dirigée contre les antiquaires modernes, a été réimprimée par Dodsley, dans le second volume de ses *Fugitive pieces;* — *a Letter of free advice to a young clergyman;* 1763.

Rose, *New biographical dictionary.* — Nichols, *Lit. anec. of the 18th century.*

* **CLUBBE** (*William*), écrivain anglais, fils du précédent, né dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, mort en 1814. Il était vicaire de Brandeston, dans le comté de Suffolk. On a de lui : Une traduction libre de six *Satires* d'Horace; 1795, in-4°; — *the Epistle of Horace on the Art of poetry, translated into english verse;* 1797, in-4°; — *Omnium, containing the journal of a late Three Days's Tour in France;* 1798, in-8°; — *Three lyric odes on celebrated occasions;* 1806, in-4°.

Rose, *New biographical dictionary.*

* **CLUENTIUS** (*Lucius* ou, selon Eutrope, *Avitus*), général italiote, fut un des chefs des insurgés dans la guerre sociale. Il remporta une victoire sur Sylla, dans le voisinage de Pompéi; mais dans une seconde rencontre avec le général romain il essuya une défaite complète. Trente mille de ses soldats périrent, dit-on, dans leur fuite vers Nole, et vingt mille, parmi lesquels se trouvait Cluentius, périrent sous les murs de cette ville. Les habitants de Nole n'avaient voulu ouvrir qu'une seule porte aux fuyards, de peur que les soldats de Sylla ne pénétrassent avec eux dans la ville.

Appien, *Bel. civ.*, I, 50. — Eutrope, V, 3. — Cicéron, *de Div.*, I, 33. — Valère Maxime, I, 6. — Pline, *Hist. nat.*, XXII, 6.

* **CLUENTIUS** (*Habitus*), citoyen romain, né à Larinum, vers 103 avant J.-C., mort vers le

milieu du premier siècle avant l'ère chrétienne. Il n'est connu que par le célèbre plaidoyer de Cicéron. Les faits qui donnèrent lieu à ce plaidoyer sont assez curieux pour être racontés en détail. En 74 Cluentius, se trouvant à Rome, accusa son propre beau-père, Statius Albius Oppianicus, d'avoir essayé de l'empoisonner. La cause fut portée devant un certain C. Junius, à une époque où les juges, choisis exclusivement parmi le sénat, étaient toujours suspects de vénalité. Peu avant le jugement, le bruit courut dans le public que de nombreux moyens de corruption avaient été mis en œuvre par les parties. Aussi, lorsque la culpabilité eut été prononcée, à une faible majorité, composée en grande partie d'hommes mal famés, lorsqu'on sut qu'un des membres du tribunal avait siégé d'une manière illégale, et avait voté sans même écouter la défense, lorsqu'on connut surtout, de manière à n'en pas pouvoir douter, qu'un des juges les plus mal famés d'Oppianicus avait reçu une forte somme d'argent pour la distribuer entre ses collègues, il passa pour certain que Cluentius avait, par d'infâmes manœuvres, obtenu la condamnation d'un innocent. L'indignation publique contre les juges se manifesta de la manière la plus énergique, et Junius fut en danger de la vie. Les censeurs dégradèrent Cluentius et les juges les plus compromis. Enfin, les mots de *judicium Junianum* ou *Albianum judicium* devinrent synonymes de jugement inique et prévaricateur. C'est ainsi que Cicéron lui-même les emploie dans ses discours contre Verrès.

Huit ans après ces événements, en 66, Cluentius fut lui-même accusé de trois empoisonnements par le jeune Oppianicus, fils de Statius Albius, mort dans l'intervalle. L'accusation fut soutenue par T. Accius Pisaurensis; la défense fut présentée par Cicéron, qui était alors préteur. Par le peu de place que les empoisonnements occupent dans la réponse de Cicéron, on voit qu'ils avaient été plutôt le prétexte que la cause et le sujet de l'accusation. Le véritable fait à la charge de Cluentius, c'était ce fameux *judicium Junianum*, et cette réputation de corrupteur attachée à son nom. Aussi tous les efforts de Cicéron consistent à écarter cet odieux précédent. Il s'attache à représenter Statius Albius Oppianicus comme un monstre de scélératesse, et fait retomber sur lui le soupçon de corruption. Ce plaidoyer peut passer pour un des chefs-d'œuvre de l'orateur romain.

Cicéron, *pro Cluentio*. — Quintilien, II, 17. — Blair, *Lectures upon rhetoric and belles-lettres*.

* **CLUGNY**, nom d'une ancienne famille de Bourgogne, qui a produit plusieurs personnages remarquables. Les principaux sont :

Ferri de CLUGNY, évêque de Tournay, cardinal et conseiller du grand conseil du duc de Bourgogne. Il fut, à différentes reprises, chargé par ce prince de missions importantes, et mourut à Rome, en 1483.

Guillaume de CLUGNY, frère du précédent, remplit, comme lui, des charges importantes sous Philippe le Bon et Charles le Téméraire, ducs de Bourgogne, et après la mort de ce dernier passa au service de Louis XI, qui le nomma évêque de Poitiers, en 1479. Il mourut à Tours, l'année suivante.

Anselme, *Hist. généalog.* — Moréri, *Dict. hist.* — Le Bas, *Dictionnaire encyc. de la France*.

CLUGNY (*François* DE), théologien français, de la famille des précédents, né à Aigues-Mortes, le 4 septembre 1637, mort à Dijon, le 21 octobre 1694. « Il entra dans la congrégation de l'Oratoire à l'âge de quatorze ans, et fut ordonné prêtre à Pâques en 1662. Frappé d'une cécité presque complète, il recouvra la vue au bout de quelque temps, de manière à pouvoir, quoique avec peine, lire et écrire. Forcé de renoncer à l'enseignement, il se livra à la prédication, et publia d'excellents livres de piété. Voici la liste de ses ouvrages : *La dévotion des pécheurs, par un pécheur*; Lyon, 1685, in-12; ibid., 1701, in-12; — *le Manuel des pécheurs*; Dijon, 1687, in-12; Lyon, 1696, in-12; ibid., 1713, in-12; — *de l'Oraison des pécheurs*; Lyon, 1689, in-12; ibid., 1701, in-12; — *Sujets d'oraison pour les pécheurs, tirés des épîtres et des évangiles de l'année*; Lyon, 1695 et 1696, 4 vol. in-12; — *Sujets d'oraison pour les pécheurs sur tous les mystères de notre Seigneur Jésus-Christ*; Lyon, 1696, in-12; cet ouvrage est la suite du précédent; — *Sujets d'oraison pour les pécheurs sur les saints et les saintes les plus remarquables, dont on fait les fêtes durant le cours de l'année, ou qui ont excellé dans la vertu de pénitence*; Lyon, 1696, 2 vol. in-12.

Le P. Edme Bernard Bourrée, *Abrégé de la vie du P. François de Clugny, par un prêtre de sa congrégation*; Lyon, 1698, in-12. — Nicéron, *Mémoires*. — Moréri, *Dict. hist.*

CLUGNY DE NUIS (*Jean-Étienne-Bernard*), contrôleur général des finances sous Louis XVI, né dans la première partie du dix-huitième siècle, mort le 18 octobre 1776. Il avait été intendant de la marine à Brest, intendant à Perpignan, puis à Bordeaux, lorsqu'il fut nommé contrôleur général à la place de Turgot. Son administration fut une tentative de réaction contre celle de son prédécesseur. Il se hâta de suspendre l'édit sur les corvées, et de relever l'établissement des jurandes et des maîtrises. L'esprit public s'attrista en voyant périr les réformes qu'il avait mal encouragées; le crédit tomba à ce point, que dans l'institution de la caisse d'escompte, la seule où Clugny continua Turgot, les actionnaires ne remplirent le chiffre de deux millions qu'avec beaucoup de lenteur et de timidité. Les procédés inconséquents de Clugny durent l'augmenter encore au moment où il venait de mettre la main à l'utile établissement de nature à contraster avec le premier. Il institua la loterie; déjà le

gouvernement avait fermé les yeux sur plusieurs loteries particulières, qui s'étaient établies sous d'hypocrites prétextes de bienfaisance. Grâce au successeur de l'honnête Turgot, le gouvernement descendit jusqu'à l'emploi d'une telle ressource, et ne craignit pas d'organiser à son profit une des causes les plus actives de l'immoralité publique. Clugny, malgré sa complaisance pour la cour, était sur le point d'être disgracié, lorsqu'il mourut, après une administration que Marmontel appelle quatre mois de pillage, dont le roi seul ne savait rien.

Sismondi, *Hist. des Français*, t. XXX. — Marmontel, *Mémoires*, t. II.

* **CLUMES** (*Jacques* DE), antiquaire français, né à Saint-Jean-de-Losne, petite ville de Bourgogne, en 1662, mort en 1710. On a de lui : *Histoire du siége de Saint-Jean-de-Losne, par le comte Galas, général des armées impériales, en 1636*; Dijon, 1703, in-12; ouvrage extrêmement rare, parce que tous les exemplaires, conservés dans le magasin de l'éditeur, furent consumés par un incendie en 1704.

Papillon, *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*.

* **CLUSA** (*Jacques* DE), nommé aussi DE PARADES, ou plutôt DE PARADISA, théologien allemand, né en 1385, mort en 1465. Il habita d'abord le couvent du Paradis, de l'ordre de Cîteaux, dans le diocèse de Posen, en Pologne. On dit qu'ensuite il se fit chartreux et vécut vingt ans dans la chartreuse d'Erfurt. On a de lui un traité intitulé : *de Apparitionibus animarum post exitum a corporibus et de earumdem receptaculis;* Burgdorff, 1475, in-fol.

Dupin, *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques du quinzième siècle*.

CLUSIUS. *Voy.* LECLUSE.

CLUTTERBUCK (*Robert*), historien anglais, né le 2 juin 1772, à Watford, dans le comté de Hertford, mort le 23 mars 1831. Après avoir fait ses études au collége de Exeter à Oxford, il entra dans Lincoln's Inn, pour suivre la carrière du barreau. Mais, entraîné par son goût pour la chimie et pour la peinture, qu'il étudia sous Barry, il abandonna ses premiers projets après plusieurs mois de séjour à Londres. Après la mort de son père, il s'établit à Watford, obtint une place de magistrat dans ce comté, et consacra ses moments de loisir à rassembler des matériaux pour une nouvelle édition de l'*Histoire du comté d'Hertford* par Chaucy. Le grand nombre de matériaux qu'il recueillit le décida à donner une histoire nouvelle de son pays natal. Il consacra dix-huit ans à la composition de cet ouvrage, qui parut sous le titre de *History of Hertfordshire*, en trois vol. in-fol., publiés séparément en 1816, 1821, et 1827. Les planches de cet ouvrage n'ont jamais été surpassées dans aucune publication du même genre.

Rose, *New biographical dictionary*.

CLUVIER, en latin *Cluverius* (*Philippe*), géographe allemand, né en 1580, à Dantzig, mort à Leyde, en 1623. Il reçut sa première éducation dans sa ville natale, séjourna quelque temps en Pologne et en Allemagne pour apprendre les langues de ces deux pays, et vint ensuite à Leyde faire son droit; mais il se dégoûta bientôt de la jurisprudence, et se livra tout entier à l'étude de la géographie, sous la direction de Joseph Scaliger. Irrité de cette détermination, son père cessa de subvenir à ses besoins, et il fut forcé, pour vivre, de se faire soldat. Il servit pendant deux ans en Bohême et en Hongrie. Au bout de ce temps, le baron de Popel, mis en prison par ordre de l'empereur, composa une apologie, et chargea Cluvier de la traduire et d'aller la faire imprimer en Hollande. Cet ouvrage n'eut pas plus tôt paru, que Cluvier, sur la demande de l'ambassadeur d'Autriche, fut mis en prison. Dès qu'il en fut sorti, il passa en Angleterre, où il se maria. De retour en Hollande après un voyage en France, il commença en 1611 la publication de ses ouvrages, et obtint en 1616 une pension de l'Académie de Leyde. Il se fixa alors dans cette ville, et travailla à la description de l'Italie et de la Sicile, qu'il acheva en seize mois. Mais avant de la publier il voulut parcourir les pays qu'il venait de décrire. Ce voyage d'Italie, fait aux frais de l'Académie de Leyde, dura un an. Cluvier, de retour à Leyde, termina sa description de l'Italie, et commença plusieurs autres ouvrages du même genre, qu'une mort prématurée l'empêcha d'achever. On a de lui : *de Tribus Rheni alveis atque ostiis, et de quinque populis quondam accolis ;* Leyde, 1611, in-4°; — *Germania antiqua libri tres, nec non Vindelicia et Noricum ;* Leyde, 1616, 2 vol. in-fol. Cet ouvrage, qui excita de vives controverses parmi les érudits du temps, renferme un grand nombre de recherches intéressantes et beaucoup trop de conjectures. Jean Bunon en donna un abrégé, sous le titre de *Ph. Cluverii Germania antiqua in compendium redacta ;* Wolfenbüttel, 1663, in-4°; — *Siciliæ antiquæ libri duo; Sardinia et Corsica antiqua ;* Leyde, 1619. Jean Bunon en donna un abrégé; Wolfenbüttel, 1659, in-4°; — *Italia antiqua*; Leyde, 1624, in-fol.: cet ouvrage est accompagné, comme les autres descriptions de Cluvier, d'un grand nombre de cartes, que Jean Bunon a conservées dans ses abrégés, en les réduisant à un plus petit format. Son abrégé de l'*Italie* parut à Wolfenbüttel, 1659, in-4°. Lucas Holstenius a fait sur l'*Italie ancienne* de Cluvier des notes, imprimées à Rome, 1666, in-8°; — *Introductionis in universam geographiam, tam veterem quam novam, libri sex;* Leyde, 1629, in-12. Cet ouvrage a eu un grand nombre d'éditions; Nicéron en cite vingt-six; la meilleure est celle d'Amsterdam, 1729, in-4°, avec les annotations de Bunon, Hekel, de La Martinière et Reiske.

Meursius, *Athenæ Batavæ*. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*. — *L. Holstenii Epistolæ*, publiées par M. Boissonade; Paris, 1817, in-8°.

CLUVIER (*Jean*), historien allemand, de la même famille que le précédent, né dans le Holstein, en 1583, mort le 25 décembre 1633. Le plus connu de ses ouvrages est intitulé : *Epitome historiarum totius mundi, usque ad annum* 1630 ; Leyde, 1637, in-4°.

Feustking, *Mémoires pour servir a l'histoire du Holstein.*

CLUVIER (*Dethlef*), mathématicien allemand, petit-fils du précédent, né à Schleswig, vers le milieu du dix-septième siècle. Après avoir voyagé en France et en Italie, il se rendit à Londres, où il enseigna les mathématiques et établit une imprimerie. Il s'occupait beaucoup trop de l'astrologie, de l'alchimie et de la quadrature du cercle ; cependant, malgré la bizarrerie de quelques-unes de ses opinions, il fut reçu en 1678 membre de la Société royale de Londres. Pendant un voyage qu'il fit dans sa patrie, en 1708, il eut le malheur de perdre son imprimerie et sa bibliothèque, détruites par un incendie. Il passa le reste de ses jours à Hombourg, réduit à la pauvreté et écrivant pour vivre. Outre un assez grand nombre d'ouvrages, dont on peut voir la liste dans Möller, Cluvier a donné dans les *Observationes hebdomad.*, de Hambourg (ann. 1707, n° XIV), un mémoire sur un système de proportions des intervalles de sons. Ce système a été attaqué avec violence par Matheson, dans son *Forschen der Orchester*, et par Heufling, dans les Miscellanées de Berlin (ann. 1710, t. I).

Möller, *Cimbria literata.*

CLUYT, en latin *Clutius* (*Théodore-Auger*), botaniste hollandais du seizième siecle. Il exerçait la pharmacie à Leyde, lorsqu'il fut chargé, par les magistrats de cette ville, de diriger l'établissement du jardin de botanique, fondé en 1577. Il dut cette distinction au zèle avec lequel il cultivait la botanique et l'entomologie. Il justifia complétement la confiance des magistrats, et fit du jardin de Leyde un des plus beaux et des plus riches de l'Europe. Nous n'avons aucun détail sur la vie de ce savant, et nous ne possédons de lui qu'un ouvrage, assez rare, sur l'histoire naturelle, la nature et les propriétés des abeilles ; ce livre est intitulé : *Van de byen, haer wonderliche Oorsprang, natur, eygenschap*, etc.; Leyde, 1598, in-8° ; Amsterdam, 1608, in-8° ; ibid., 1705, in-8°.

Biographie médicale.

CLUYT (*Auger*), botaniste hollandais du dix-septième siècle, plus connu sous le nom latinisé de *Clutius*, et fils du précédent. Héritier des goûts de son père pour la botanique, il visita, pour se perfectionner dans cette science, les principales contrées de l'Europe méridionale. S'étant arrêté à Montpellier, il attira l'attention de Richer de Belleval, qui le prit pour suppléant dans sa chaire de démonstrateur. Au bout de deux ans de séjour dans cette ville, Cluyt passa en Espagne, et fit jusqu'à trois voyages sur les côtes d'Afrique. Il eut chaque fois le malheur d'être pris, dépouillé et conduit en esclavage. Il trouva cependant le moyen de se tirer de cet état ; car on le retrouve à Amsterdam en 1634 et en 1636. On a de lui les ouvrages suivants : *Calsuve, sive dissertatio lapidis nephretici, seu jaspidis viridis, naturam, proprietates et operationes exhibens* ; Rostock, 1627, in-12 : c'est une traduction latine faite par Guillaume Lauremberg ; — *Opuscula duo singularia : Historia cocci de Maldiva Lusitani, seu nucis medicæ Maldivensium ; de Hemerobio, sive ephemero insecto et malali verme* ; Amsterdam, 1634, in-4°. On doit encore à Cluyt un important ouvrage, en langue hollandaise, son *Art d'emballer et d'envoyer au loin les arbres, les plantes, les fruits et les graines* ; Amsterdam, 1631, in-8°.

Biographie médicale.

CNAPIUS (*Grégoire*), jésuite polonais, né à Grodziec, en Mazovie, vers 1564, mort à Cracovie, le 12 novembre 1638. Il se livra à l'enseignement, et publia : *Thesaurus polono-latino-græcus, seu promptuarium linguæ latinæ et græcæ, Polonorum, Roxolanorum, Sclavorum, Boemorum usui accommodatus* ; Cracovie, 1620, in-fol. Cet ouvrage fut réimprimé avec des additions considérables ; Cracovie, 1643, in-fol., et abrégé sous le titre de *Synonyma, seu dictionarium polono-latinum* ; Cracovie, 1769, in-8° ; — *Thesaurus latino-polonicus* ; Cracovie, 1626, in-4° ; — *Adagia polono-latino-græca* ; Cracovie, 1632, in-4°.

Adelung, supplém. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexic.*

* CNAUTH (*Samuel*), philologue allemand, était bibliothécaire à Wittenberg, dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il a publié : *Poemata latina et græca* de C. S. Schurtzfleisch ; Wittenberg, 1702, in-8° ; — *Pet. Albini Commentaria de linguis peregrinis atque insulis ignotis, ex manuscripto, etc.* ; ibid., 1714, in-8°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

* CNEIUS, graveur grec en pierres fines, vivait à une époque inconnue. Son nom se trouve gravé sur diverses gemmes conservées dans de riches collections. Une de ces pierres, représentant une tête d'Hercule jeune, est admirable ; elle appartenait à un abbé italien, qui la céda, presque de force, à un prince, et son regret fut tel qu'il en fit une très-longue et très-grave maladie.

Clarac, *Catalogue des artistes de l'antiquité*, p. 73.

* CNIRIM (*Constantin*), antiquaire allemand, natif d'Eschwège, mort en 1627. Il fut pasteur à Ober-Hohna, et a laissé : *Isagoge musica, ex probatissimorum auctorum præceptis observata* ; Erfurt, 1610, in-8° ; — *Philosophiæ prodidagmata* ; Cassel, 1611, in-8°.

Strieder, *Histoire des savants de Hesse* (en allemand).

CNOBLOCH. *Voy.* KNOBLOCH.

CNOEFEL ou KNOEPFEL (*André*), médecin allemand, né à Bautzen, dans la haute Lusace,

dans la première partie du dix-septième siècle, mort le 24 décembre 1658. Il fut successivement médecin des rois de Pologne Vladislas IV et Jean Casimir, et mourut au camp devant Thorn. On a de lui : *Epistola de podagra curata;* Amsterdam, 1643, in-12; — *Apologia wegen eines uebel curirten Gliedschwamms;* Leipzig, 1645, in-4°; — *Methodus medendi febribus epidemicis et pestilentialibus;* Strasbourg, 1655, in-12.

Éloy, Dict. hist. de la médecine.

CNOEFEL (*André*), médecin allemand, frère cadet du précédent, né à Bautzen, dans la première partie du dix-septième siècle, mort à Marienbourg, en 1699. Il fut médecin de l'évêque d'Ermeland, des rois de Pologne Michel et Jean III, et bourgmestre de Marienbourg. Il n'a publié aucun ouvrage, mais il a inséré dans les *Éphémérides de l'Académie des Curieux de la nature*, dont il était membre, un grand nombre d'observations, parmi lesquelles on remarque : *de Utero cartilagineo, de infante monstroso cutem porcelli assati similem et duram ex parte gerente; — de Aeris inspirati per aurem sinistram emissione*, etc.

Biographie médicale.

CNOLL. *Voy.* KNOLL.

* **CNOPF** ou **KNOPF** (*Jean-Jacques*), médecin allemand, né à Vienne, en 1660, et mort à Hersbruck, en 1739. Après avoir été reçu docteur à Altorf, en 1687, il se rendit à Augsbourg, puis à Biberach, et fut nommé successivement médecin du comte de Hohenlohe, des troupes du cercle de Franconie et de la ville d'Hersbruck, où il mourut. On a de lui les trois opuscules suivants : *Dissertatio de corpore humano;* Ratisbonne, 1680, in-4°; — *Dissertatio de odoramentis et suffimentis;* Altdorf, 1686, in-4°; — *Dissertatio de plica;* Altdorf, 1687, in-4°.

Éloy, Dict. hist. de la médecine.

* **CNOPF** (*Christophe-Maximilien*), médecin allemand, fils du précédent, né à Hersbruck, le 17 août 1705, mort dans la même ville, vers 1760. Il fut élevé à l'université d'Altdorf, et succéda en 1739 à son père dans la place de médecin d'Hersbruck. On a de lui : *Specimen animadversionum physico-medicarum in loca quædam Novi Testamenti;* Altdorf, 1728, in-4°; — *Dissertatio de podagra retrocedente;* Altdorf, 1728, in-4°.

Biographie médicale.

COBB (*Jacques*), auteur dramatique anglais, né en 1756, mort le 2 juin 1818. Il fut secrétaire de la Compagnie des Indes, et consacra tous ses loisirs à la littérature scénique. On a de lui : quatre opéras-comiques : *the Humourist; Love in the east; the Haunted tower; the Sieg of Belgrad;* — un grand nombre de comédies, dont quelques-unes sont imitées du français.

Rose, New biographical dictionary. — Baker, Biographia dramatica.

COBB (*Samuel*), poëte anglais, mort à Londres, en 1713. Il fut maître de l'école de grammaire de l'hôpital du Christ. On a de lui : *a Collection of poems on several occasions*, etc.; Londres, 1700, in-8°; — *the Miller's Tale, from Chaucer; — a Translation of the Muscipula; — the Oak and the briar, a tale; — the Female reign, pindaric ode*, dans la collection de Dodsley et dans le *Gentleman's magazine* de 1753. Cobb a encore donné des remarques sur Virgile, et pris part à la traduction anglaise de la *Callipédie*, poëme latin de Quillet, et à celle du *Lutrin* de Boileau.

Rose, New biograph. dictionary.

COBBET (*Thomas*), théologien anglican, vivait vers le milieu du dix-septième siècle. On a de lui : *Vindication of the convenant and church-estate of children and of their right unto baptisme;* Londres, 1648, in-4°; — *the Civil magistrats power in matters of religion debuted;* ibid., 1653, in-4°; — *Discourse concerning the honour due from children to parents, and the duty of parents towards their children;* ibid., 1656, in-8°.

Cat. bibl. Bodlei.

COBBET (*William*), célèbre publiciste anglais, né le 9 mars 1762, à Farnham, dans le comté de Surrey, et mort le 18 juin 1835. Son père exploitait une petite ferme et tenait en même temps une auberge. Le jeune William passa les premières années de sa vie à aider son père dans ses travaux de cultivateur et dans sa profession d'aubergiste. En novembre 1782, le hasard l'ayant amené dans les environs de Portsmouth, la vue de la mer lui fit une impression tellement profonde, qu'il résolut d'entrer sur-le-champ dans la marine militaire. Dans ce but il se rendit à bord d'un des bâtiments de guerre stationnés dans la rade de cette ville, et demanda au capitaine à contracter un engagement comme mousse. Mais cet officier, qui ne croyait pas à l'efficacité d'une vocation aussi soudaine, adressa quelques observations au jeune William, qui en reconnut la sagesse, et renonça à son projet presqu'aussi vite qu'il l'avait conçu. Au mois de mai 1783, au moment de se rendre à la foire de Guildforf pour les affaires de son père, l'idée lui vint de monter dans une voiture publique qui partait pour Londres, et d'aller chercher fortune dans cette capitale. Pendant le voyage, il fit la connaissance d'un négociant qui avait eu des relations d'affaires avec son père. L'honnête marchand chercha à le dissuader de donner suite à cette nouvelle équipée, et n'ayant pu y réussir, le recueillit d'abord chez lui, puis le fit entrer, comme copiste, dans le cabinet d'affaires d'un avocat très-occupé. Après un travail assidu de neuf mois, Cobbet, fatigué d'un genre de vie si contraire à sa nature inquiète et agitée, quitta tout à coup son patron, et se rendit à Chatam, où il s'engagea dans un régiment destiné à aller tenir garnison dans la Nouvelle-Écosse. Il profita du séjour de près d'une année qu'il fit à Chatam pour s'initier aux principes des lettres et des sciences et ajouter ainsi à l'instruction très-

insuffisante qu'il avait reçue à l'école élémentaire de Farnham. Il venait d'être élevé au rang de caporal lorsque son régiment partit pour sa destination. Cobbet revint au bout de quelques années en Angleterre, et s'empressa de prendre son congé. Presque en même temps il porta contre quatre officiers de son régiment une plainte en détournement frauduleux, à la suite de laquelle un conseil de guerre fut convoqué. Le jour du jugement venu, on attendit longtemps Cobbet, qui ne se présenta pas, et que l'on fit vainement chercher. Sa plainte fut déclarée calomnieuse. Aucun de ses biographes n'a fait connaître la cause de cette étrange conduite.

Au mois de mars 1792, il se rendit en France, et y passa six mois, qu'il a appelés, dans ses Mémoires, les six mois les plus heureux de sa vie. Il se disposait à se rendre à Paris, pour se perfectionner dans l'étude de la langue française et étudier les nouvelles institutions que ce pays venait de se donner, lorsqu'il apprit l'arrestation et l'incarcération du roi ainsi que la proclamation de la république. Ces graves événements le détournèrent de son projet de voyage, et le décidèrent à quitter la France. Il se rendit immédiatement au Havre, et s'y embarqua pour l'Amérique du Nord, où il arriva en octobre 1792. Il y commença sa carrière de pamphlétaire par une attaque violente contre le docteur Priestley, qui avait émigré en Amérique en 1794, sous le titre de *Tartufe dévoilé, ou observations sur l'émigration d'un martyr de la liberté*. Ce pamphlet ouvrit la série des nombreuses publications de même nature que Cobbet signa du pseudonyme de *Peter Porcupine*, et dont il fit à Londres, en 1801, une édition revue et corrigée en 12 volumes. Des difficultés avec son éditeur le décidèrent à s'établir lui-même à Philadelphie comme libraire éditeur et à vendre ses écrits à son compte. A cette époque (mai 1796) il avait déjà acquis une sorte de célébrité aux États-Unis par la violence et la continuité de ses attaques contre les principes démocratiques. A Philadelphie, il donna à ses pamphlets le titre de *Censeur politique*, tout en conservant le pseudonyme de *Porcupine*. Quelque temps après, il substitua au *Censeur* un journal quotidien intitulé la *Gazette de Porcupine*. Ce journal obtint rapidement une vogue considérable. Mais, condamné plusieurs fois pour délit de presse à des dommages-intérêts qu'il était incapable de payer, il se vit dans la nécessité de quitter l'Amérique, pour retourner en Angleterre, où il débarqua en juin 1800. Sa réputation de publiciste l'y avait précédé, et le fit accueillir avec beaucoup d'empressement par le parti conservateur. A son arrivée, il fonda un journal quotidien sous le titre de *Porcupine*, et y soutint chaudement le ministère de M. Pitt. Cette feuille, par suite d'une mauvaise administration, ne put se soutenir. Elle fit place au *Weekly Register*, qui pendant plus de trente ans devait être l'organe des opinions de Cobbet, et obtenir un grand et durable succès, grâce à la plume infatigable et toujours acérée de son célèbre éditeur.

Cobbet commença sous les auspices les plus favorables sa carrière d'écrivain politique en Angleterre. Il était alors ultra-tory, jouissait de la confiance des hommes les plus éminents des deux chambres, et recevait ouvertement le patronage du ministère. L'estime que ses amis faisaient de son talent était telle, que l'un d'eux, M. Windham, ne craignit pas de dire un jour, en pleine chambre des communes, qu'il méritait que la nation lui élevât une statue d'or. Cobbet justifiait d'ailleurs cette vive sympathie du parti tory par un dévouement sans bornes, et qui n'était pas sans utilité pour ce parti. Ses lettres sur ou plutôt contre le traité d'Amiens firent notamment une profonde impression tant en Angleterre que sur le continent, et préparèrent, en même temps que la rupture avec la France, le retour des torys aux affaires. C'est en 1803 que l'on vit se manifester les premiers signes du changement qui devait s'opérer dans ses opinions et le faire passer de l'ultra-torysme au radicalisme le plus violent. La cause de cette conversion est attribuée par quelques biographes au refus qu'aurait fait M. Pitt de se rencontrer avec lui à la table de M. Windham, et au vif ressentiment que Cobbet aurait éprouvé de cette injure imméritée. Le ministère, d'ailleurs, sembla vouloir prendre l'initiative des hostilités contre le célèbre publiciste, en lui intentant, en 1804, deux procès de presse, dans lesquels il fut condamné à 24,000 fr. de dommages-intérêts. Poursuivi de nouveau, en 1810, à la requête du gouvernement, il fut condamné à deux ans de prison, à 25,000 fr. d'amende, et obligé de garantir, par une caution de 125,000 fr., sa *bonne conduite à l'avenir*. Ces condamnations donnent une idée de la sévérité des lois sur la presse en Angleterre, lois qui n'ont pas été modifiées; mais la sagesse de l'opinion publique, fondée sur le progrès des mœurs politiques, et le ton chaque jour plus modéré des feuilles politiques dispensent aujourd'hui le gouvernement d'en provoquer l'application. La haine de Cobbet pour le ministère et pour le parti tory ne fit que s'accroître par ses persécutions. Ardent à chercher tous les moyens de nuire à ses ennemis, il réduisit d'abord le prix de son *Weekly Register*, et publia ensuite son *Twopenny Tract*, qui atteignit le chiffre, inouï jusque alors, de 100,000 souscripteurs. Le gouvernement, alarmé, se décida à provoquer le bill fameux dit des *six actes*, qui l'autorisait à saisir la nouvelle et incendiaire publication dirigée contre lui et à faire arrêter son auteur. Cobbet n'attendit pas l'effet de ce bill, et s'embarqua secrètement pour l'Amérique du Nord, en avril 1817. Il y resta jusqu'à la fin de 1819, utilisant ses loisirs par des recherches sur l'agriculture, dont il a consigné le résultat dans un livre intitulé : *une Année de séjour en Amérique*, et continuant d'ailleurs à

ublication de sa redoutable fouille à 20 centimes ont il faisait parvenir l'édition presque entière n Angleterre. En 1819 l'acte qui avait motivé on exil ayant été rappelé, il revint dans son ays. Il y fonda un nouveau journal quotidien, ui n'eut aucun succès et le jeta au milieu de gras es embarras financiers, en même temps qu'il lui ttira de nouvelles condamnations pécuniaires our un chiffre très-élevé. Découragé par ces ouvelles et sévères épreuves, Cobbet résolut 'utiliser les connaissances qu'il avait acquises n agriculture pendant son séjour aux États-Unis, t notamment d'introduire en Angleterre diverses ultures nouvelles dont il avait constaté le succès ans l'Amérique du Nord. Il prit successivement eux fermes à cet effet; mais à la suite de uelques essais infructueux, il se vit obligé de ésilier ses baux. En 1820 il fit inutilement pour ntrer à la chambre une tentative qu'il devait enouveler sans plus de succès en 1826.

En 1825 il publia une *Histoire de la réformation en Angleterre et en Irlande*, où il oue à la dérision et au mépris Luther et Calvin, u'il représente comme les plus grands imposeurs qui aient jamais surpris la bonne foi des euples. Ce livre fut traduit dans tous les pays atholiques du continent. En 1829 il donna au ublic un livre qu'on ne s'attendait guère à voir ortir de sa plume; c'est un recueil d'excellentes ègles de conduite et de morale, sous le titre d'*Avis aux jeunes gens et aux jeunes femmes*. A a même époque on le vit faire une tournée dans es principales villes industrielles du Royaume-Uni et y ouvrir des conférences sur l'économie olitique. Traduit pour la huitième fois devant le ury, en 1831, pour délit de presse, et sur la poursuite du gouvernement, il se défendit lui-même, ans un discours qui ne dura pas moins de six eures. Une majorité n'ayant pu se former au ein du jury, il dut à ce fait son acquittement.

En 1832 il atteignit enfin le but suprême de on ambition : il entra à la chambre, grâce au ill de réforme, comme représentant du bourg 'Oldham. Membre du parlement, M. Cobbet se évoua à l'exécution de son mandat avec toute énergie qui le caractérisait; c'est ainsi qu'il refusa oute fonction de nature à le distraire de ses devoirs envers ses commettants. Ses amis l'attenaient avec une certaine impatience à la tribune, ans la pensée de retrouver dans l'orateur la verve gressive de l'écrivain. Leur attente fut trompée : ses discours se firent remarquer, à la surprise générale, par le calme, la modération et par ne certaine sévérité de diction qui contrastait vec les hardiesses originales de son style. Dans lusieurs circonstances, il produisit une impression considérable sur la chambre. Renommé ar le même bourg aux élections générales qui uivirent l'arrivée de sir Robert Peel aux affaires, l avait repris ses travaux avec un redoublement e zèle, lorsqu'il fut saisi d'une angine aiguë, ont il mourut, en juin 1835, à l'âge de soixante-treize ans, laissant quatre fils et trois filles.

Nous avons déjà mentionné quelques-unes de ses publications; voici les titres des autres, non compris les pamphlets politiques : *the Emigrant's Guide* (le Guide de l'Émigrant), en dix lettres; — *Cobett's poor man's friend* (l'Ami du pauvre de Cobbet); — *Cottage economy* (Petite économie rurale); — *Rural rides* (Promenades rurales); — *Village sermons* (Sermons du village); — *an English grammar* (une Grammaire anglaise, sous forme de lettres adressées à son fils); — *a Grammar to teach frenchmen the english language* (une Grammaire pour apprendre aux Français la langue anglaise); — *a Translation of Martens's law of nations* (une Traduction des lois internationales par Martens); — *Parliamentary history of England to* 1803 (Histoire parlementaire de l'Angleterre jusqu'en 1803, en douze volumes); — *Debates from* 1803 *to* 1810 (Débats parlementaires de 1803 à 1810, 16 volumes royal-8); — *Porcupine Works* (Œuvres de Porcupine, publiées aux États-Unis, de 1793 à 1801, 12 vol. in-8°); — *Weekly political Register from* 1802 (Registre politique hebdomadaire depuis 1802).

A. Legoyt

Gentleman's magazine, et autres *reviews* et *magazines* de 1835.

*COBDEN (*Richard*), l'un des hommes politiques d'Angleterre qui ont le plus contribué au triomphe dans ce pays du principe de la liberté commerciale, est né en 1804, à Midhurst, dans le comté de Sussex. Son père appartenait à cette classe de petits propriétaires cultivant eux-mêmes le petit domaine qui les fait vivre, et dont le nombre diminue chaque jour en Angleterre, par suite du mouvement rapide, visible surtout depuis un demi-siècle, qui tend à centraliser la propriété foncière dans un petit nombre de mains. Le père de M. Cobden fut l'une des victimes de ce mouvement : par suite de circonstances diverses, il perdit sa petite fortune, et mourut laissant neuf enfants dans un état voisin de l'indigence. On assure que le jeune Richard fut réduit, dans son enfance, à garder les moutons, et, par une coïncidence singulière, dans le voisinage du château de Goodwood, résidence seigneuriale du duc de Richmond, destiné à devenir plus tard l'un des chefs du parti protectioniste. L'homme qui devait porter quelques années après les plus redoutables atteintes à l'influence politique de l'aristocratie territoriale, en lui donnant pour contrepoids celle de l'aristocratie industrielle, parvint à l'adolescence sachant à peine lire, écrire et compter; c'est assez dire qu'il ne dut qu'à lui-même, à ses propres efforts, à son inébranlable volonté, l'instruction solide et variée qu'il acquit depuis, et qui a fait de lui un des orateurs les plus goûtés du parlement. La vivacité de son esprit et la promptitude de son intelligence appelèrent sur lui l'attention d'un frère de son père, qui avait acquis une assez belle for-

tune comme fabricant de cotonnades fines à Londres. Cet oncle le fit venir, et l'attacha comme commis à son établissement. Mais au bout de quelques années Cobden se trouva, par suite de la ruine de son patron, dans la nécessité de chercher de nouveaux moyens d'existence. A cette époque la fabrication des cotons imprimés était à peu près concentrée aux environs de Londres; les cotons unis, qui sont la principale branche d'exportation du commerce anglais, sortaient presque exclusivement des manufactures de Manchester et de sa banlieue. Richard Cobden eut l'idée de se rendre dans cette ville et de chercher à y créer une fabrique de cotonnades fines. Son activité, son intelligence, son expérience spéciale lui valurent la confiance de quelques capitalistes, qui lui fournirent les moyens de réaliser son projet. Selon quelques biographes, il aurait commencé par s'attacher à une manufacture de Manchester en qualité de voyageur du commerce. Ce qui est certain, c'est qu'en quelques années il avait fondé une maison dont les produits rivalisaient, pour l'éclat des couleurs et la variété des dessins, avec les principales fabriques de Londres. Or, comme les salaires à Manchester et dans les environs sont moins élevés que dans la métropole, sa fabrication prit un rapide essor, et en 1835, époque à laquelle il songea à aborder la carrière politique, sa manufacture était l'une des plus considérables du royaume-uni.

En 1834 Cobden visita l'Égypte, la Grèce et la Turquie. Il parcourut l'Amérique du Nord en 1835, quelques États industriels de l'Europe, notamment la France, la Belgique, la Suisse en 1837 et l'Allemagne en 1838. Entre ses divers voyages, il publia deux brochures intitulées, l'une : *l'Angleterre, l'Irlande et l'Amérique;* l'autre : *la Russie*. Dans la première il pose les bases de la doctrine qu'il a depuis soutenue avec la plus grande et la plus constante énergie, tant au sein du parlement que dans les nombreuses réunions populaires dont il a été le héros. Cette doctrine peut être définie en quelques mots : « La civilisation est dans l'état de paix; la barbarie est dans l'état de guerre. Si les grands États affectaient au développement de leurs relations commerciales et des institutions consacrées à l'amélioration physique et morale du peuple une partie seulement des trésors qu'ils consacrent à des armements le plus souvent inutiles, l'humanité ne tarderait pas à atteindre les plus brillantes destinées. » En ce qui concerne l'Angleterre particulièrement, Cobden attaquait très-vivement, dans cet opuscule, sa politique extérieure, qui la porte à intervenir plus ou moins ouvertement dans toutes les affaires des autres États et à se créer ainsi plus d'inimitiés que d'alliances. Comparant son pays à l'Amérique du Nord, il signala cette république « comme un modèle à suivre sous beaucoup de rapports, mais surtout au point de vue de son abstention (à cette époque) de toute prétention d'influence sur la politique des États voisins, situation excellente, qui exonère ses finances et par conséquent les contribuables des charges énormes que des armements permanents, sans but et sans raison, font peser sur les États européens. »

Dans sa brochure sur la Russie, Cobden, combattant la *russophobie* de M. David Urquhard, défend de nouveau le principe de paix et de non intervention. Ces deux publications eurent un certain retentissement dans le monde politique; elles obtinrent un véritable succès dans le monde des affaires et de l'industrie. Cobden devait bientôt trouver l'occasion de développer ses théories devant une assemblée nombreuse. Il avait puissamment contribué à la fondation de l'*Athenæum* de Manchester, établissement consacré à l'instruction et à la moralisation des classes ouvrières, et qui a servi de type aux nombreuses créations de même nature dont la plupart des grandes villes industrielles du Royaume-Uni se sont enrichies depuis. Il fit le discours d'inauguration en décembre 1835. Parlant pour la première fois devant un public d'élite, Cobden ne put se défendre d'une vive émotion, qui nuisit beaucoup à l'effet de sa parole, et à laquelle on assure qu'il n'a jamais pu se soustraire dans le cours de sa carrière politique. On sait en effet qu'aujourd'hui même, quoique aguerri par treize années de luttes parlementaires, c'est presque toujours avec une certaine inquiétude qu'il aborde la tribune, et qu'il ne retrouve guère qu'après son exorde la plénitude de ses ressources oratoires. Quoique la ville de Manchester fût alors, comme elle a continué de l'être, la capitale industrielle du Royaume-Uni, elle était encore placée, au point de vue communal, sous la juridiction féodale d'un *lord of the manor*, qui exerçait sans contrôle l'administration municipale, imposant les taxes locales et en prescrivant seul l'emploi. Grâce aux efforts de Cobden et de quelques amis, cet état de choses fut changé. La ville ayant obtenu une charte royale qui l'autorisait à s'administrer elle-même, Cobden fut naturellement un des membres du nouveau conseil municipal. Peu de temps après, le choix de ses concitoyens l'appelait aux fonctions de membre de la chambre de commerce.

A cette époque la législation anglaise sur les céréales avait déjà été l'objet de vives attaques. Le D. Bowring, Williers. Thompson et d'autres économistes s'étaient efforcés, dans le sein ou en dehors du parlement, d'en démontrer les fâcheuses conséquences au point de vue des relations commerciales, des intérêts industriels de l'Angleterre. Une association, composée d'un petit nombre d'hommes dévoués, s'était même formée depuis quelques années pour éclairer le public sur l'importance de la question. Telle était la situation lorsque Cobden revint d'Allemagne à Manchester, en octobre 1838. Peu de jours après son arrivée, la chambre de commerce se réunit

our discuter un projet de pétition au gouvernement dans le sens d'une simple modification des ois sur les céréales. Cobden proposa et fit riompher, après un débat très-vif, un amendement par lequel cette assemblée demandait leur brogation complète et définitive. Il fut même hargé de rédiger la pétition. L'exemple donné ar la chambre de Manchester eut un effet immense; de toutes parts des délibérations de même nature arrivaient aux deux chambres du arlement. Au printemps de 1839, deux cents élégués se trouvaient à Londres porteurs de étitions que couvraient plus de deux millions de ignatures. Cette éclatante manifestation ne deait cependant encore avoir aucun résultat, la hambre des communes ayant rejeté à une immense majorité la motion de M. Williers relative l'abolition des droits de douane sur les céréales. lais le lendemain de ce vote les défenseurs de liberté du commerce se réunissaient en assemlée publique, se constituaient en association ermanente, et à la suite d'un chaleureux disours de Cobden, ils prirent l'énergique et significative dénomination de *ligue* pour l'abolition es lois des céréales (*anti-cornlaw-league*).

Cobden, appelé à prendre la direction de la gue, consacra toutes les forces de son intelliance et toutes les ressources de son indompable volonté à lui donner une organisation foridable. C'est sur ces entrefaites que la ville de tockport, près de Manchester, l'envoya à la hambre des communes. Sur ce terrain nouveau our lui, Cobden sentit la nécessité de se reueillir et d'étudier les secrets de cette stratégie arlementaire dont la connaissance approfondie nportait au succès de son plan d'opérations. Ses remiers discours ne portèrent aucune trace de ette éloquence tribunitienne qu'on lui avait conue dans les réunions de la ligue, et qui n'auait que médiocrement réussi dans une assemlée habituée à la langue des affaires; sa parole it grave, mesurée, sans exagération, sans délamation. Cependant, en février 1843, à l'occaion d'un débat sur la détresse des populations idustrielles, Cobden prononça un discours d'une nination extraordinaire, dans lequel, après avoir iit une peinture navrante de la misère qui déolait les districts manufacturiers du nord de Angleterre, il se laissa emporter jusqu'à prendre partie le chef du cabinet, le déclarant personnelement responsable de cette misère et des conséuences qu'elle pouvait avoir au point de vue du naintien de l'ordre public. Sir Robert Peel, qui 'était pas encore remis de l'impression douloueuse que lui avait causée la mort de son secréaire Drummont, récemment assassiné, exaspéré ar la violence de cette attaque, répondit en reprochant à son adversaire de provoquer à un ouvel assassinat sur sa personne. Cette accuation fut le signal d'un des plus violents orages qui eussent depuis longtemps éclaté dans la hambre. Malgré des efforts désespérés pour prendre la parole dans le but de repousser une pareille imputation, Cobden dut céder devant les clameurs de la majorité et ajourner sa justification à une autre séance. Chose étrange! trois années après, le même ministre venait demander lui-même et faire consacrer, par une majorité frémissante, qui maudissait en secret ce qu'elle appelait son apostasie, l'abrogation des droits sur les céréales, et déclarait hautement, dans son célèbre discours du 28 juin 1846, que le mérite de cette importante et décisive réforme appartenait tout entier à Richard Cobden. Avec le triomphe de la ligue finit en grande partie le rôle politique que Cobden avait joué avec un éclat incomparable. Selon l'usage de l'Angleterre, ses amis et partisans lui offrirent un témoignage de leur reconnaissance et de leur admiration sous la forme substantielle d'un don en argent de deux millions de francs.

Cobden, pour réparer sa santé, gravement éprouvée par les fatigues d'une lutte de cinq années, se décida à faire un nouveau voyage sur le continent. Il partit vers le milieu de 1846, après avoir refusé une place dans le ministère whig qui venait de se former, et visita successivement la France, l'Espagne et l'Italie, puis l'Allemagne, la Russie et la Suède. Il fut reçu partout avec la plus brillante distinction; une ovation lui fut même donnée à Moscou. C'est à Madrid qu'il reçut la nouvelle que le West-riding (Yorkshire) venait de le nommer son représentant, à une majorité de 38,000 voix. Il utilisa l'influence que lui donnait cette brillante élection par l'un des districts électoraux les plus considérables de l'Angleterre, pour prêter un vigoureux appui aux diverses lois proposées dans le sens de la liberté du commerce par le cabinet whig, et notamment à l'acte de rappel des lois sur la navigation. Devenu membre de *l'association pour la réforme financière* qui avait succédé à la célèbre ligue et se confondit plus tard avec *l'association pour la réforme parlementaire*, il concourut très-activement aux travaux de cette société, et prononça dans ses réunions publiques d'excellents discours sur la nécessité de réaliser d'importantes économies, principalement sur le budget de la marine et de l'armée. C'est surtout à partir de cette époque qu'il reprit, avec une grande vigueur, son thème favori de la réduction des armements et de l'adoption par l'Angleterre d'une politique de paix absolue. En janvier 1849 il fit au sein du parlement une double motion, l'une pour le désarmement, qu'il a renouvelée depuis à peu près chaque année; l'autre pour l'introduction du principe d'arbitrage dans les traités internationaux. Aux congrès de la paix tenus à Paris (1849), à Francfort (1850), à Londres (1851), il prononça des discours vivement applaudis à l'appui de sa théorie (renouvelée de l'abbé de Saint-Pierre) de la paix universelle fondée sur le développement des relations commerciales et garantie par un tribunal arbitral. Sa motion relative à la constitution

de ce tribunal, qui avait été rejetée en 1849 par une majorité de 176 voix contre 97, reproduite en 1851, fit une impression assez vive sur la chambre pour que lord Palmerston, qui avait déjà trouvé dans Cobden un rude adversaire à l'occasion du débat sur la question grecque en juin 1850, se crût obligé de venir déclarer qu'il était disposé à exécuter cette politique de paix et de conciliation autant qu'il dépendrait de lui. Cobden, par une contradiction assez singulière, témoigna d'une sympathie très-prononcée pour l'insurrection hongroise, et fit, bien que sans succès, les plus grands efforts, soit par ses discours au parlement, soit par ses lettres aux journaux, pour faire échouer l'emprunt que peu de temps après la catastrophe de Vilagos le gouvernement russe réussit à contracter sur la place de Londres. Il fut d'ailleurs l'un des premiers à complimenter Kossuth à son arrivée en Angleterre.

Bien que l'un des chefs du parti de la réforme parlementaire, Cobden n'appartient cependant pas à la fraction radicale de la chambre; et il n'a pas hésité, dans un discours tenu à Manchester, le 3 octobre 1851, à se prononcer énergiquement contre tout projet de modification au système électoral qui aurait pour base le suffrage universel.

Voici les titres de ses ouvrages et des diverses publications où ses travaux politiques ont été exposés : *England, Ireland and America, by a Manchester manufacturer* (l'Angleterre, l'Irlande et l'Amérique, par un manufacturier de Manchester); Londres, James Ridgeway and sons, 3e édition, in-8° de 160 pages; — *Russia, by the author of the England, Ireland and America;* Édimbourg, William Tait, 1836, in-8° de 52 pages. Dans son ouvrage intitulé *Cobden et la ligue,* Fr. Bastiat a traduit, mais pas toujours avec une fidélité suffisante, les principaux discours prononcés par Cobden dans les meetings de la ligue depuis octobre 1842 jusqu'à la fin de 1844. Le *Journal des Économistes* a traduit son discours contre les gros armements (tom. XIX, p. 299); sa lettre à l'association de Liverpool pour la réforme financière (tome XXII, p. 311); son discours sur le même sujet à Manchester (ibid., p. 311); son discours sur l'influence des réformes de Robert Peel (t. XXXIII, p. 179); son discours au congrès de la paix à Paris en août 1849 (t. XIX, p. 164); son discours sur la réforme coloniale du 14 février 1850 (t. XXV, p. 264).

Les discours les plus importants du célèbre réformateur ont été recueillis en un volume publié en Angleterre en 1850. Cobden a écrit divers articles dans l'*Antibread-tax-circular,* premier journal de la ligue, et dans la *League,* qui lui succéda. Il avait commencé dans le *Journal des Économistes* une série de lettres, que les événements de 1848 ont interrompue (t. XIX, p. 344, et t. XX, p. 68). Les deux premières ont pour objet l'origine du système protecteur et la vie à bon marché.

A. LEGOYT.

Revue britannique, janvier 1846. — M. Joseph Garnier. *Richard Cobden, la ligue et les ligueurs, précis de l'histoire de la dernière révolution économique et financière en Angleterre.* — M. de Loménie, *Biographie des contemporains.* — Henri Richelot, *Histoire de la réforme financière en Angleterre;* 1853.

COBENZL (*Charles*, comte DE) (1), homme d'État autrichien, chevalier de la Toison d'Or, grand'-croix de l'ordre royal de Saint-Étienne, conseiller d'État et ministre plénipotentiaire au gouvernement général des Pays-Bas, né à Laybach (Carniole), le 21 juillet 1712, mort à Bruxelles, le 20 janvier 1770. Il débuta fort jeune dans la carrière diplomatique, et remplit avec succès diverses missions importantes auprès des cercles de l'Empire, principalement à l'époque où l'Europe, conjurée contre Marie-Thérèse, cherchait à lui ravir l'héritage de ses pères. Les services du comte de Cobenzl furent récompensés d'abord par des faveurs de cour; mais l'impératrice ne s'en tint point là : voulant lui donner une marque éclatante de sa confiance, elle le mit, en 1753, à la tête de l'administration des Pays-Bas autrichiens, en qualité de ministre plénipotentiaire, sous les ordres du prince Charles de Lorraine. Homme du monde et à la fois homme de cabinet, Cobenzl partageait son temps entre les plaisirs et les affaires. Il passait pour avoir le coup d'œil d'une justesse peu commune et pour travailler avec une facilité prodigieuse. Peu d'hommes d'État ont porté plus loin ces grâces, ces agréments de l'esprit qui non-seulement font le charme de la société, mais qui sont de puissants auxiliaires pour aplanir les difficultés de l'administration. Ces difficultés étaient grandes, car depuis plus d'un siècle les ressources du pays s'amoindrissaient de jour en jour. Les trois principales branches de la prospérité publique, l'agriculture, l'industrie et le commerce, étaient également en souffrance. Le nouveau ministre appliqua tous ses soins à les raviver; il fit dans un cercle plus étroit, mais avec la même habileté, ce que Colbert avait fait en France. La Belgique lui fut redevable de plusieurs règlements utiles. Frappé des inconvénients qui résultaient de la tendance des communautés religieuses à s'agrandir sans cesse par de nouvelles acquisitions, il leur en fit interdire la faculté. Cette mesure fit surgir beaucoup de constructions nouvelles : plusieurs monastères, pour employer leurs capitaux, firent reconstruire leurs églises et prirent à leur solde des artistes pour les décorer. Ce fut encore lui qui chargea les abbayes les plus riches de pensions au profit des filles de militaires sans fortune.

Cobenzl protégeait les lettres et les arts : il fut le fondateur de l'Académie des sciences de Bruxelles et de l'école gratuite de dessin. Il avait

(1) M. le baron de Reiffenberg (*Annuaire de l'Académie de Bruxelles,* 1835, p. 8) prétend qu'il faut écrire *Cobentzl;* mais il se trompe; car il faut bien admettre que les membres de cette famille devaient savoir correctement orthographier leur nom, et toutes leurs lettres portent pour signature *Cobenzl.*

rassemblé dans sa bibliothèque des livres curieux sur toutes sortes de matières; et lorsque *l'Esprit des lois* parut, il exprima son opinion sur ce livre dans les termes les plus flatteurs. Aussi Montesquieu mandait-il à son ami l'abbé de Guasco, le 26 décembre 1753 : « Si vous écrivez à M. le comte de Cobenzl, à Bruxelles, je vous prie de le remercier pour moi, et marquez-lui combien je me sens honoré par le jugement qu'il porte sur ce qui me regarde. Quand il y aura des ministres comme lui, on pourra espérer que le goût des lettres se ranimera dans les États autrichiens. » Cobenzl aimait beaucoup la dépense et les femmes. Marie-Thérèse paya deux fois ses dettes, et le prince Charles de Lorraine fut obligé de venir en aide à Mme de Cobenzl lors de la mort de son mari. Bon DE STASSART.

Conversations-Lexicon.

COBENZL (*Louis*, comte DE), diplomate allemand, fils du précédent, né à Bruxelles, en 1753, mort le 22 févrieı 1808. Il entra dans la diplomatie en 1792, sous le comte de Bergen, au moment où ce ministre venait d'être chargé de l'administration de la Gallicie et de la Lodomérie, acquises à l'Autriche par le premier partage de la Pologne. Successivement ministre ou ambassadeur à Copenhague (1774), à Berlin 1777), à Saint-Pétersbourg (1779), il resta dans cette dernière résidence jusqu'en 1797. Il s'insinua dans les bonnes grâces de l'impératrice Catherine II, tant par son habileté diplomatique que par son amabilité. Son dévouement alla jusqu'à lui faire composer des pièces pour le théâtre de l'impératrice et même jusqu'à prendre part aux représentations. Il conclut, au nom de l'Autriche, dans le mois de septembre 1795, un traité avec la Russie et l'Angleterre contre la France. Il était encore ambassadeur extraordinaire à la cour de Russie, lorsqu'en 1797 il se rendit comme plénipotentiaire à Udine, pour y traiter avec Bonaparte. Le 17 octobre il signa la paix de Campo-Formio. De là le comte de Cobenzl se rendit au congrès de Rastadt, et eut à Selz plusieurs conférences avec le ministre français François de Neufchâteau, au sujet des événements qui avaient forcé Bernadotte, ambassadeur de la république française, à quitter Vienne. Puis il revint à Saint-Pétersbourg, conclut en 1801 la paix de Lunéville, et fut nommé à la haute charge de chancelier d'État et de ministre dirigeant le département des affaires étrangères. Au mois de novembre 1803, il accompagna la cour à Olmütz; il donna sa démission après la paix de Presbourg, et mourut à Vienne, en 1808.

Voici le jugement que porte sur cet homme d'État le comte de Ségur, qui fut longtemps accrédité comme lui à la cour de Russie : « Le comte de Cobenzl faisait oublier une laideur peu commune par des manières obligeantes, une conversation vive et une gaieté inaltérable. Il était spirituel.... Croyant en politique tout moyen convenable, pourvu qu'il réussît, il surpassait en complaisance et en déférence les courtisans les plus dociles et les plus dévoués. » *Mémoires et Souvenirs*, tom. II, p. 257. [*Enc. des g. du m.*]

Conversations-Lexicon. — Thiers, *Hist. du consulat et de l'empire.* — Ségur, *Mém.*

COBENZL (*Jean-Philippe*, comte DE), diplomate allemand, cousin du précédent, né à Laybach, en 1741, mort à Vienne, le 30 août 1810. Il fit ses études à Vienne et à Salzbourg, occupa d'abord une place à Bruxelles, et fut nommé conseiller d'État en 1767. Il organisa, d'après un plan à lui, la nouvelle administration des douanes, accompagna bientôt l'empereur Joseph en France, et prit part, en qualité de ministre plénipotentiaire autrichien, aux négociations de Teschen, qui eurent lieu en 1779. Après son retour à Vienne, il fut nommé vice-chancelier d'État et de la cour. Lors des troubles du Brabant, il s'y rendit pour entamer des négociations; mais les états le forcèrent à se retirer à Luxembourg. Il vécut alors dans ses terres jusque après la paix de Lunéville, époque où il se rendit à Paris, comme envoyé extraordinaire. Les hostilités ayant éclaté de nouveau en 1805, il quitta Paris, et séjourna depuis cette époque à Vienne. Son cousin le comte de Coronini devint l'héritier de ses biens en Autriche et en Illyri [*Enc. des g. du m.*]

Conversations-Lexicon.

COBHAM (Lord). *Voy.* OLDCASTLE (*Sir Jean*).

COBHAM (*Éléonore*). *Voy.* GLOCESTER (*Humphrey*).

COBHAM (Lord). *Voy.* JACQUES Ier.

* **COBIDAS** ou **COBIDIUS** ou **GOBIDAS** (*Jean*), jurisconsulte gréco-romain, vivait dans la seconde moitié du cinquième siècle. Il est un des jurisconsultes grecs dont les commentaires sur les titres *de Procuratoribus et defensoribus* du Digeste et du Code, traduits en grec, constituent le huitième livre des *Basiliques*. Ces commentaires ont été publiés par Ruhnkenius, après l'avoir été pour la première fois dans le tome V du *Thesaurus* de Meermann. On en trouve souvent des extraits, joints aux *Basiliques*, comme annotations, et le scoliaste de ce recueil cite Cobidas; lui-même, dans les *Basiliques*, fait mention de Cyrille et d'Étienne, contemporains de Justinien. Nicolas Comnène parle d'un Gobidas qui aurait fourni des scolies sur les *Novelles* de Léon, et Balsamo s'en réfère également sur certains points à un jurisconsulte du nom de Cobidas. Le commentateur du Digeste est sans doute encore le même que Jean Cubidius (Cobidius, Convidius), auteur d'un Ποινάλιον, ou traité des peines. On en trouve des *fragments* dans l'*Appendix* de Léon et de Constantin, qui contient certains monuments de législation relatifs surtout aux huitième et neuvième siècles, et a été publié d'après un manuscrit parisien dans les *Anecdota* de Zachariæ. V. R.

Fabricius, *Bibl. græc.*, XII. — Nic. Comnène, *Prænot.*

mystag.; *Basiliques* (ed. Heimbach), I et II. — Zachariæ, *Hist. juris græco-romani*.

COBO (*Barnabé*), jésuite espagnol, né à Lopera, dans le royaume de Jaen, en 1582, mort à Lima, en 1657. Missionnaire au Mexique et au Pérou pendant plus de cinquante ans, Cobo profita de tous ses voyages, entrepris dans l'intérêt de la foi, pour se livrer avec ardeur à l'étude de l'histoire naturelle, et principalement de la botanique. Après sa mort, ses œuvres, restées en manuscrit et formant 10 vol. in-fol., furent rapportées en Espagne et déposées à la bibliothèque de Séville; elles se composent d'une histoire des Indes et d'un grand nombre de traités d'histoire naturelle. C'est pour rendre hommage à sa mémoire que les botanistes ont nommé *cobæa* une plante d'ornement originaire du Mexique.

Relations des missionnaires jésuites.

COBO (*Jean*), dominicain espagnol, né à Alcazar de Consuegna, près de Tolède, mort en 1592. Il prit l'habit à Ocania, et se livra d'abord à l'instruction dans différents couvents de son ordre, puis s'attacha à l'œuvre des missions étrangères. Embarqué au mois de mai 1586, Cobo se rendit à Mexico, où il acquit en peu de temps beaucoup de renommée comme prédicateur; mais l'ardeur de son zèle l'ayant poussé à reprendre vivement dans ses discours la conduite dépravée du gouverneur, le marquis de Villamaurique, ce dernier pour se débarrasser d'un censeur incommode, le fit déporter aux îles Philippines. Cobo arriva à Manille en 1586, et fut chargé aussitôt d'instruire une colonie de Chinois. Pour accomplir cette mission, il étudia la langue chinoise avec courage, et fut bientôt en état de s'en servir. Nommé en 1592 à la chaire de théologie de Manille, il exerça peu de temps ces fonctions, et fut envoyé auprès de l'empereur du Japon, pour conclure entre lui et les Espagnols un traité d'amitié; il réussit parfaitement dans cette mission, obtint de grands avantages pour les chrétiens, et sut plaire à l'empereur au point d'être sollicité par lui de s'établir dans ses États. Cobo, n'ayant pas accepté ces offres, s'embarqua, au mois de novembre 1592, pour retourner aux Philippines; mais le navire fut jeté sur la côte de l'île Formose, et tous les passagers furent massacrés par les habitants. — Cobo avait composé, pour l'usage des missionnaires différents ouvrages sur la langue chinoise, dont voici les titres : *Lingua sinica ad certam revocata methodum, quatuor distinctis characterum ordinibus, generalissimis, generalibus, specificis et individualibus, seu vocabularium sinense*; — *Catéchisme chinois*; — *Sentences choisies de Sénèque et d'autres auteurs païens traduites en chinois*; — *Traité d'astronomie en chinois*. Ces ouvrages, imprimés à Manille, contribuèrent beaucoup à étendre les progrès de la mission; il serait difficile d'indiquer la date précise de leur publication. A. DE SANTEUL.

Quétif et Échard, *Scriptores ordinis Prædicatorum*.

***COBO** de **GUSMAN** (*Joseph*), peintre espagnol, né à Jaen, le 10 avril 1660, mort à Cordoue, en 1746, était probablement de la même famille que le précédent. Il étudia la peinture sous Valois, et tient un rang honorable parmi les artistes de l'époque de la décadence de l'école espagnole. Ses principaux tableaux furent faits pour les couvents de Saint-Jean de Dieu et de la Merci de Cordoue; ils rappellent la manière de Sébastien Martinez. A. DE SANTEUL.

Quillet, *Dictionnaire des peintres espagnols*.

COBOURY (*Rachyd-Eddyn-Aly*, surnommé IBN-AL-), médecin et botaniste arabe, mort l'an 639 de l'hégire (1241-1242 de J.-C.). Il fut ainsi appelé du nom de sa patrie, Cobour, ville de l'Arabie déserte. On a de lui : *Adwyah-Al-mofredah* (Traité des médicaments simples).

Catalogue de la Bibl. Impériale (Manuscrits arabes).

***COBURGER** (*Antoine*), typographe allemand, mort en 1513. Il fut un des plus anciens imprimeurs de Nuremberg. En peu de temps il eut vingt-quatre presses, que cent ouvriers faisaient fonctionner. A l'impression il joignit ensuite la vente des ouvrages, qu'il étendit jusqu'à l'étranger. Il établit en France, à Lyon, une imprimerie particulièrement consacrée à l'impression des livres de droit. Parmi les ouvrages sortis de ses presses, on cite surtout ses *Bibles*; pour en rendre l'exécution irréprochable, il les faisait corriger par des hommes consommés dans leur art, tels que les Frédéric Pistorius et les Jean Ammerbach. Le catalogue le plus complet des ouvrages imprimés par Coburger se trouve dans Roeder; Maittaire en cite aussi quelques-uns.

F. Didot, *Ess. sur la typographie*. — Maittaire, *Annal. typogr.* — Roeder, *Cat. libr. sec. XV Norib. impress.*

***COCANARI** (*Fabricius*), médecin italien, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Theonoston, sive de vita producenda, atque incolumitate corporis conservanda, dialogus*; Rome, 1617, in-4°; Cologne, 1620, in-4°.

Carrère, *Bibl. de la médecine*.

COCCAIE (*Merlin*). *Voy.* FOLENGO.

COCCAPANI (*Camille*), littérateur italien, né à Carpi, en 1535, mort à Ferrare, en juin 1591. Il fut professeur de belles-lettres dans différentes villes d'Italie, et passa pour un assez bon poëte latin. On a de lui : *Errata Bendinellii in P. Scipionis Æmiliani Vita*; Modène, 1570, in-4° : il se vengea par cette critique des injures que Bendinelli, son ancien maître, lui avait prodiguées dans plusieurs lettres; — *ad Pomponium Taurellum, comitem Montis Chiaruguli, ode tricolos tetrastrophos*, dans le recueil des poésies latines d'Angelo Guicciardi; Reggio, 1593; — *Comento sulla poetica d'Orazio*, resté manuscrit.

Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*.

COCCAPANI (*Sigismondo*), peintre et architecte, né à Florence, en 1583, mort en 1642. Il consacra les premières années de sa vie à l'é-

ude des mathématiques, qui lui aplanit le hemin de celle de l'architecture, qu'il apprit du Cigoli en même temps que la peinture. Il fit de els progrès dans ces deux arts, qu'en 1610 son naître l'emmena à Rome pour l'aider dans ses ravaux de la chapelle Pauline. De retour à Florence, les commandes lui arrivèrent de toutes arts; mais il n'abandonna jamais ses études favorites de mathématiques et d'architecture, et il omposa sur ces sciences plusieurs traités, qui ui valurent l'estime et l'amitié de son illustre ompatriote Galilée. Parmi ses peintures, on emarque à Florence, au palais Buonarotti, *Mihel-Ange couronné par les arts*, et plusieurs resques dans une chapelle de Saint-Gaétan. Comme architecte, il donna un projet de façade our la cathédrale de Florence et le dessin de leux beaux autels placés dans la cathédrale de ienne. E. B—N.

Baldinucci, *Notizie*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Romagnoli, *Cenni storico-artistici* 'i *Siena*.

* **COCCEIUS AUCTUS** (*L.*), architecte romain, ils ou seulement affranchi de C. Posthumius, rivait au commencement du premier siècle. Il st sans doute identique avec celui qui, au rapport de Strabon, fut chargé de la conduite de livers travaux entrepris par Agrippa aux environs de Naples, entre autres des chemins souterrains taillés dans les rochers qui s'étendent le Naples à Pouzzoles, et du lac de ce nom usqu'à Cumes. On voit encore des restes de ces assages souterrains; on compte aussi parmi les ouvrages exécutés par Cocceius la grotte du Pausilippe et le temple de marbre blanc et d'ordre corinthien qui existait dans le voisinage de Naples. Strabon parle du père et du fils; et leurs noms e trouvent sur deux inscriptions antiques.

Strabon, V. — Félibien, *Recueil hist. de la vie et des ouvrages des plus célèbres architectes*.

* **COCCEIUS NERVA**, consul romain, vivait n l'an 40 avant J.-C. Il fut consul avec Gelius Poplicola, en 36 : et ce fut lui sans doute qui éconcilia Antoine et Octave. On suppose qu'il st l'aïeul de l'empereur Nerva; mais il n'a u être identique avec le suivant, qui se donna a mort en l'an 33 de l'ère chrétienne.

Dion Cassius, XLVIII, 54. — Horace, *Sat.*, I, 5, 28. — ppien, *Bell. civ.*, V, 60.

COCCEIUS NERVA, jurisconsulte romain, mort en 33. On croit qu'il était fils du Cocceius Nerva consul en l'an 36 avant J.-C.; il fut luimême revêtu de cette dignité, en l'an 22 de l'ère hrétienne. Tibère lui donna la surintendance des queducs de Rome, et en l'an 26 il accompagna 'empereur à Caprée. Parvenu ainsi au comble de a faveur et des honneurs, il prit une résoluion bien extraordinaire pour un courtisan : celle le se laisser mourir de faim, sans doute par légoût des scènes de dépravation dont Tibère le rendait témoin. Peut-être aussi ne faisaitl que devancer le sort qui l'attendait sous un tel naître. Instruit de ce dessein, l'empereur ne quitte point Nerva; il l'interroge, il le supplie, il avoue, enfin, combien c'est chose grave pour son cœur, pour sa réputation, que le plus intime de ses amis veuille s'ôter la vie, sans avoir aucun sujet de mourir (*grave conscientiæ, grave famæ suæ, si proximus amicorum, nullis moriendi rationibus, vitam fugeret*). Sourd à ces représentations (*aversatus sermonem*), Cocceius Nerva refusa toute nourriture. Au rapport de l'immortel auteur des *Annales*, ce malheureux ami de Tibère avait une profonde connaissance des lois civiles et religieuses (*omnis divini humanique juris sciens*). Il est souvent mentionné au Digeste, et il publia divers traités, dont nous n'avons plus les titres.

V. Rosenwald.

Digeste, XLIII, tit. VIII; XVI, tit. III. — Tacite, *Annales*, VI, § 16.

COCCEIUS NERVA, jurisconsulte romain, fils du précédent, vivait au premier siècle de l'ère chrétienne. Il se fit connaître comme jurisconsulte à l'âge où l'on songe moins à l'étude qu'aux plaisirs; et s'il en faut croire Ulpien, il donnait des *réponses* sur des questions de droit (*publice de jure responsitasse*) lorsqu'il n'avait encore que dix-sept ans. Cela suppose en effet une précocité vraiment remarquable, si l'on considère que les *réponses* des *prudents* ou jurisconsultes avaient une autorité en quelque sorte légale. Ce Cocceius Nerva est sans doute celui dont Tacite parle comme du préteur désigné (*prætor designatus*). Il est mentionné au Digeste sous le nom de *Nerva filius*; Gaius cite un Nerva, sans autre désignation; selon Papinien, Cocceius Nerva écrivit un traité *de Usucapione*. V. R.

Digeste, III, tit. 1; XLI, tit, II. — Gaius, *Inst.*, II et III. — Tacite, *Ann.*

COCCEIUS ou **COCK** (*Jean*), théologien protestant hollandais, né à Brême, en 1603, mort à Leyde, le 4 novembre 1669. Il a donné son nom à un parti religieux et à ce qu'on a appelé la théologie *coccéienne*. Après avoir fait de bonnes études à Hambourg et à Francfort, il devint, en 1629, professeur de langue hébraïque dans sa ville natale. En 1636 la même chaire lui fut offerte à Franecker, où il remplit en même temps celle de théologie, et en 1650 il permuta encore pour aller enseigner la théologie à Leyde. Là il s'engagea dans de longs débats, qui ne furent pas sans amertume; car les paradoxes de Cocceius lui suscitèrent de nombreux antagonistes. Le principal ouvrage de ce docteur est le *Lexicon et Comm. sermonis hebr. et chald. Vet. Test.* (Leyde, 1669, in-fol.), qui eut depuis un grand nombre d'éditions, augmentées et corrigées par d'autres savants.

Cocceius suivait une étrange méthode d'interprétation : il croyait qu'un mot employé dans la Bible pouvait s'entendre dans tous les sens attachés à ce mot; qu'une idée, outre sa signification naturelle, devait être prise aussi dans

son sens symbolique, et qu'elle exprimait en conséquence différentes choses à la fois. Ce système le conduisit à penser que le Nouveau Testament tout entier était déjà renfermé dans l'Ancien. Comme dans l'Écriture Sainte il est souvent question d'*alliance*, la dogmatique devint pour lui la *doctrine des alliances*, appelée aussi *théologie fédérale*. Ces idées sont principalement développées dans l'ouvrage *Summa doctrinæ de fœdere et Testamento* (1648). Des théories si originales firent déjà beaucoup de sensation; mais lorsqu'il trouva bon de nier que l'institution du dimanche fût la reproduction ou la continuation du *sabbat* des Juifs, des attaques violentes furent dirigées contre lui par Desmarets, par Voëtius, par d'autres encore, et la polémique dont il fut l'objet mit sa théologie en faveur dans les Pays-Bas et dans les Provinces-Unies de Hollande. Les œuvres complètes de Cocceius forment 8 vol. in-fol. dans l'édition d'Amsterdam de 1673-1675, et 10 dans celle de 1701; elles ont été complétées par les *Opera anecdota* (ibid., 1706, 2 vol. in-fol). [*Enc. des g. du m.*]

Nicéron, *Mémoires*, t. VIII, p. 198. — Baillet, *Jugements des savants*, 466. — Mosheim, *Hist. ecclésiast.*, t. V. — Sagittarius, *Introductio ad historiam ecclesias.* — Benthem, *Holländischer Kirchen-Staat.* — Vriemot, *Series professorum franequeranorum.* — Joncourt, *Entretiens sur les coccéiens.*

COCCEJI ou **COCCEIUS** (*Henri*, baron DE), jurisconsulte allemand, né à Brême, le 25 mars 1644, mort à Francfort-sur-l'Oder, le 18 août 1719. Il professa successivement le droit naturel et le droit des gens à Heidelberg, à Utrecht et à Francfort. L'empereur le nomma baron de l'Empire en 1713, pour le récompenser des services qu'il lui avait rendus dans plusieurs affaires importantes. Les principaux ouvrages de Cocceius sont : *Juris publici prudentia*; Francfort, 1695, in-8°; — *Hypomnemata juris*; 1698, in-8°; — *Exercitationes juris gentium curiosæ*; Lemgo, 1722, 2 vol. in-4°; — *Autonomia juris gentium*; Francfort, 1718, 1720, in-8°. De tous les ouvrages de Cocceius, le plus connu est son *Commentaire* sur le traité de Grotius : *de Jure belli et pacis*, qui fut publié par son fils; Breslau, 1744-1748, 3 vol. in-fol.; Lausanne, 1751, 5 vol. in-4°.

Nicéron, *Mémoires*, t. IX, p. 281. — *Bibliothèque germanique*, t. I. — Burmann, *Trajectum eruditum.*

***COCCEJI** (*Samuel*), homme d'État et jurisconsulte allemand, fils du précédent, né à Heidelberg, en 1679, mort à Berlin, en 1755. Il étudia la jurisprudence sous la direction de son père, à Francfort-sur-l'Oder. Devenu licencié en 1699, il visita ensuite une partie de l'Europe. En 1702 il devint professeur titulaire de droit à Francfort, docteur en 1703, conseiller de régence à Halberstadt en 1704, et directeur de la régence en 1710. Il remplit ensuite d'autres fonctions publiques, fut envoyé à Vienne en 1714, lors de la guerre dans le nord, et en 1718 il fut chargé d'améliorer le service de la justice en Prusse; il améliora en effet le *Corpus juris Prutenici*. En 1723 il devint président de cour d'appel; en 1727, ministre d'État et de la guerre; en 1730, chef des affaires ecclésiastiques et françaises; en 1731, président du tribunal supérieur d'appel et directeur des fiefs (*Lehens-Director*). En 1738, il se démit de toutes ses fonctions, hors celles de ministre de l'État et de la guerre, et resta préposé à la justice pour tous les États prussiens. Le roi Frédéric II le chargea en 1746 d'améliorer dans le royaume le service judiciaire, et particulièrement d'abréger la procédure. Cocceji s'acquitta avec zèle et succès de cette importante mission. Ses principaux ouvrages sont : *Disputatio inauguralis de principio juris naturæ unico, vero et adæquato*; Francfort-sur-l'Oder, 1699, in-4°; — *de Regimine usurpatoris rege ejecto*; ibid., 1702, in-4°; — *de Regali postarum jure*; ibid., 1703, in-4°, et dans les *Scriptores juris postarum* de Leonhard; — *Resolutiones dubiorum circa hippotheses de principio juris naturæ*; ibid., 1705, in-4°; — *Jus controversum civile Pandectarum ad ordinem Lauterbachii*; Francfort et Leipzig, 1713-1718, in-4°; — *Elementa jurisprudentiæ naturalis et romanæ*; Berlin, 1740, in-8° et in-4°; — *Naehere Ausführung des preussischen Rechtes auf die Schlesschen Herzogthümer Jægerndorf, Liegnitz, Brieg, Wohlau*, etc. (Application directe du droit prussien aux duchés du Plépi, Jægerndorf, Liegnitz, Brieg, Wohlau, etc.); 1741; — *Dissertationes proœmiales in Hug. Grotii libros de Jure belli et pacis*; Berlin, 1744; — *Grotius illustratus, seu commentarii ad Hug. Grotii de Jure belli et pacis libros*; Breslau, 1744; — *Codex Fridericianus*; Berlin, 1747; 3 vol. in-8°.

Brucker, *Pinacotheca scriptorum illustrium*, dec. I, n. I. — Weidlich, *Geschichte jetztlebender Rechtsgelehrten in Deutschland*, I, 139. — Meusel, *Lexicon der verstorbenen Gelehrten*, II, 156.

COCCHI (*Antoine*), médecin, philologue et antiquaire italien, né à Bénévent, en 1695, mort le 1er janvier 1758. Avant de se livrer à la pratique de la médecine, il consacra plusieurs années à l'étude des langues anciennes et modernes. La connaissance de l'anglais le mit en rapport avec Hastings, comte d'Huntington, qui l'emmena à Londres et lui procura l'avantage de voir des savants distingués. De retour en Italie, il fut nommé professeur de médecine à Pise, ville qu'il quitta bientôt pour revenir à Florence, où il professa la philosophie et l'anatomie. Il concourut avec Micheli à doter cette dernière ville d'une société de botanique. On a de lui : *Xenophontis Ephesii Ephesiacorum lib. V, græce et latine*; Londres, 1726, in-8°; — *Medicinæ laudatio in gymnasio Pisis habita*; Lucques, 1727, in-4°; — *Epistolæ physico-medicæ*; 1732, in-4°; — *Orat. de usu artis anatomicæ*; Florence, 1736, in-4°; — *Elogio di Piet. Ant. Micheli*; ibid., 1738, in-4°; — *del Vitto pitagorico per uso della medi-*

cina; ibid., 1743, in-12; traduit en français, sous le titre de *Régimè de Pythagore*, Paris, 1762, in-8°; — *Discorso d'anatomia*; Florence, 1745, in-4°; — *Lettera critica sopra un manoscritto in cera*; ibid., 1746, in-4°; — *Vindiciæ corticis peruviani*; 1747, in-4°; — *Dissertazione sopra l'uso esterno appresso gli antichi dell' aqua fredda sul corpo umano*; Florence, 1747, in-12; — *Trattato dei bagni di Pisa*; ibid., 1750, in-4°; — *Græcorum chirurgici libri; Sorani unus, de Parturarum signis; Oribasii duo, de Fractis et luxatis, e collectione Nicetæ conversi atque editi ab Ant. Cocchio, gr. et lat.*; ibid., 1754, in-fol.; — *Discorsi sopra Asclepiade*; ibid., 1758, in-4°; — *dei Vermi cucurbitini dell' uomo*; Pise, 1759, in-8°; — *Discorsi*; Florence, 1761, in-4°.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. IV, p. 88. — F. Fossi, *Vie d'Ant. Cocchi*. — Fabroni, *Vitæ Italorum doctrina excellentium*, t. XI. — Éloy, *Dict. hist. de la médecine*. — Carrère, *Biblioth. de la médecine*. — *Elogj degli Toscani illustri*, part. 4, p. 728. — Xav. Manetti, *Lettera sopra la malattia e morte d'Ant. Cocchi*.

* **COCCHI** (*Camille*), médecin italien, natif de Viterbe, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Élève de Francaciano de Bologne, il publia une nouvelle édition du livre de ce maître intitulé : *de Morbis venereis*; Bologne, 1564, in-4°. « Mais, dit Éloi, Cocchi a gâté ce livre en voulant le corriger. »

Éloy, *Dict. hist. de la méd.* — Carrère, *Bibl. de la médecine*. — *Biog. médic.*

* **COCCHI** (*Antoine-Célestin*), médecin italien, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il exerça la médecine et enseigna la botanique à Rome. On a de lui : *Epistola ad Morganum de lente crystallina oculi, vera suffusionis sede*; Rome, 1721, in-4°; — *Epistolæ physico-medicæ, ad Lancisium et Morganum*, etc.; Rome, 1725, in-4°; Francfort, 1732, in-4° : on y trouve beaucoup de remarques intéressantes; — *Oratio habita in apertione horti botanici super Janiculum*, etc.; Rome, 1726, in-4°; — *Narratio de morbo variolari quo affecta est nobilis monialis*; ibid., 1739, in-4°; — *Lectio de musculis et motu musculorum*; ibid., 1741-1743, in-4°; — *Dissertatio physico-practica, continens vindicias corticis peruviani*; ibid., 1746, in-8°.

Éloy, *Dictionnaire historique de la medecine*.

* **COCCHI** (*Raimond*), médecin italien, fils du précédent, mort en 1775. Il succéda à son père dans la place de professeur d'anatomie et de chirurgie de l'hôpital de Sainte-Marie la Neuve à Florence. On a de lui : *Lezioni fisico-anatomiche*; Livourne, 1775, in-4°.

Éloy, *Dict. de la médecine*. — Carrère, *Biblioth. de la médecine*.

* **COCCINUS** (*Jean-Baptiste*), jurisconsulte italien, natif de Venise, mort en 1641. Ses principaux ouvrages sont : *Decisiones rotæ romanæ*; Lyon, 1623; Venise, 1624 et 1647; — *Tractatus de electione pontificis romani*.

Dupin, *Table des auteurs ecclésiastiques* (dix-septième siècle).

* **COCCIO** (*François-Ange*), traducteur et humaniste italien, natif d'Arezzo, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On a de lui : *Cebete thebano, tradotto*; Venise, 1530, et 1538, in-8°; — *Achille Tatio, dell' Amore di Leucippe e di Clitophonte, tradotto*; Venise, 1550; Florence, 1617, in-8°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

* **COCCIUS** ou **COCCYUS**, en allemand **KOECHLIN** (*Hulderic*), théologien allemand, né à Fribourg, en 1525, mort le 10 février 1585. Il étudia à Bâle, y prit ses degrés, devint prédicateur, puis, en 1564, professeur de l'exégèse du Nouveau Testament, et docteur en théologie en 1569. On a de lui : *Index et præfatio in opera D. Gregorii pontificis*; Bâle, 1551, in-fol.; — *Jo. Lud. Vivis Opera, ab. Huld. Coccio edita*; ibid., 1555, 2 vol. in-fol.

Athenæ Rauracæ.

COCCIUS (*Jodocus* ou *Josse*), théologien et historien allemand, de l'ordre des Jésuites, né à Trèves, en 1581, mort à Rouffach, en Alsace, le 25 octobre 1622. Il professa la philosophie au collége de Molsheim, et fut honoré de la confiance de l'archiduc Léopold. On a de lui plusieurs ouvrages sur la théologie et sur l'histoire; les principaux sont : *Disputationes de arcano S. Scripturæ, de vero et falso antichristo*; Molsheim, 1621, in-4°; — *Dagobertus rex, Argentinensis episcopatus fundator prævius, notis illustratus*; ibid., 1623, in-4°.

Alegambe, *Biblioth. scriptorum Societatis Jesu*. — Le Mire, *de Script. sæc. XVI*.

COCCIUS (*Jodocus*), controversiste allemand (différent du précédent), natif de Bilfeld, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il quitta le luthéranisme pour embrasser la religion catholique, et devint chanoine à Juliers. On a de lui : *Thesaurus catholicus*; 1599, 1600; Cologne, 1619, 2 vol. in-fol.

Dupin, *Bibliothèque des auteurs ecclés* (seizième siècle).

COCCOPANI (*Jean*), ingénieur italien, né à Florence, en 1582, mort dans la même ville, en 1649. Il s'adonna avec succès à l'étude des lois, de l'histoire, de la mécanique, des mathématiques, de l'architecture civile et militaire, et cultiva également la peinture. Appelé à Vienne, en 1622, il fut employé par l'empereur Ferdinand II, en qualité d'ingénieur, dans différentes guerres, et rendit d'importants services, dont il fut récompensé par le don de plusieurs fiefs. De retour à Florence, il y construisit le palais appelé *Villa imperiale* et le couvent de Sainte-Thérèse de Jésus, et fut nommé professeur de mathématiques.

Nagler, *Neues Allgem. Künstler-Lexicon*.

* **COCCUS** (Κόκκος), orateur et rhéteur athénien, vivait au quatrième siècle avant J.-C. Selon Suidas, il fut disciple d'Isocrate, et écrivit des discours de rhétorique (λόγους ῥητορικούς). Un passage de Quintilien ferait croire que Coccus

vivait avant Isocrate et même avant Lysias; mais l'écrivain romain avait moins en vue de fixer les dates que de comparer les auteurs entre eux.

Quintilien, XII, 10. — Suidas, au mot Κόκκος.

COCHARD (*Nicolas-François*), littérateur français, né en 1763, à Villeurbane, près de Lyon, mort à Sainte-Colombe, le 20 mars 1834. Cochard, dont la première éducation avait été négligée, ne dut qu'à un travail opiniâtre les progrès qu'il fit dans l'étude des lois et de l'histoire. Après avoir rempli différentes fonctions dans la magistrature et dans l'administration, il fut nommé conseiller de préfecture à Lyon, et conserva cette place jusqu'à la Restauration. Outre une édition des *Antiquités de Vienne* par Chorier, on a de lui : *Description historique de la ville de Lyon;* Lyon, 1817, in-12; réimprimée sous ce titre : *le Guide du voyageur et de l'amateur à Lyon;* ibid., 1826, in-18; — *Séjours d'Henri IV à Lyon;* ibid., 1817, in-18; — *Voyage à Oullins et au Pérou;* ibid., 1826, in-8°; — *Dissertation sur Barthélemy Aneau*, dans *la France provinciale*, t. Ier; — *Notice sur la vie et les ouvrages de Louise Labé*, dans la nouvelle édition de cette femme poëte; — Des notices statistiques sur plusieurs communes du département du Rhône; — Plusieurs opuscules d'un intérêt local.

Dumas, *Éloge de Cochard*. — Quérard, *la France littéraire*.

COCHELET (*Anastase*), controversiste français, de l'ordre des Carmes de l'étroite observance, né à Mézières, en 1551, mort à Reims, en 1624. Il se fit un nom parmi les prédicateurs de son temps, et devint une des trompettes de la faction des Seize. Obligé de s'expatrier, après la reddition de Paris, il se réfugia à Anvers, où il passa une partie considérable de sa vie, toujours occupé à prêcher et à écrire contre les hérétiques. Il rentra en France en 1617. On a de lui : *Répétitions du saint sacrifice de la messe, en forme d'homélies;* Anvers, 1602, in-8°; — *Réponse à l'abjuration de la vraye foi que font les calvinistes;* ibid., 1604, in-8°; — *Palæstrita honoris divæ virginis Hallensis;* ibid., 1607, in-8°; — *Calvini infernus;* 1608, in-8°; — *Cœmeterium Calvini;* 1612, in-12; — *Commentaire catholique en forme de discours sur deux lettres missives : l'une de Frédéric, électeur-comte palatin, l'autre du prince Loys de Bourbon, duc de Montpensier, sur la fuite de sa fille, abbesse du monastère de Jouarre;* Anvers, 1616, in-8°.

Villiers, *Biblioth. Carmelitana*, t. Ier, p. 84. — Boulliot, *Biographie ardennoise*, t. I, p. 254. — Leleng, *Hist. de Laon*, p. 471.

CO-CHÉOU-KING, célèbre astronome chinois, né à Chun-te-Fou, dans le Pé-tché-Li, vivait dans le treizième siècle de l'ère chrétienne. On ignore la date de sa mort, et les événements de sa vie sont peu connus; mais les grands progrès qu'il fit faire à l'astronomie chinoise ont été racontés par le père Gaubil, auquel nous empruntons les détails qui suivent. Le fondateur de la dynastie des Youan ou des Mongols Chi-Tsou, connu aussi sous les noms de Khou-bilaï-Khan et de Hou-pi-Lie, qui régnait sur la Chine en 1280, nomma Co-Chéou-King président du tribunal des mathématiques. Cet astronome fit pendant soixante-dix ans des observations importantes. Une partie seulement de ses ouvrages est parvenue jusqu'à nous. On n'a ni son *Catalogue des longitudes des villes*, ni celui *des latitudes, longitudes et déclinaisons d'étoiles*. Il réforma le calendrier chinois. « Il abolit, dit le P. Gaubil, la méthode de l'époque feinte appelée *Chang-Yen*; et la sienne fut réelle. L'an de J.-C. 1280, il observa le solstice d'hiver. Il se servit de gnomons de quarante pieds. Il avait égard au diamètre du soleil, dont l'image se formait sur le plan; il compara les ombres méridiennes d'une longue suite de jours avant le solstice avec une pareille suite après le solstice; par cette comparaison, il détermina, l'an 1280, le solstice à Pé-King (d'aujourd'hui), le 14 décembre 1 h. 26' 24" après minuit. Ce moment du solstice fut la vraie époque de l'astronomie de Co-Chéou-King. En conséquence d'un grand nombre d'observations, il détermina pour ce moment le lieu du soleil dans les constellations, le mouvement de la lune d'anomalie et de latitude, et le lieu de chaque planète; il marqua pour ce moment l'épacte et tous les autres éléments du calcul. C'est à Pé-King qu'il fixa le premier méridien. » Co-Chéou-King envoya des astronomes dans les différentes provinces de la Chine, dans la Tartarie et en Corée. On trouve dans le père Gaubil les résultats de leurs observations. Co-Chéou-King examina lui-même, plusieurs années de suite, la hauteur du pôle de la ville de Ta-Tou (aujourd'hui Pé-King), et il la plaça au-dessus de 40 degrés chinois. Il observa longtemps le mouvement de l'étoile qu'on appelle polaire, et assura qu'elle était éloignée du pôle d'un peu plus de trois degrés chinois. Persuadé que la connaissance de la déclinaison du soleil est un des principaux éléments du calcul, il s'efforça, par toutes sortes de moyens, de la connaître. « Depuis les *Han*, ajoute le P. Gaubil, on avait constamment supposé la plus grande déclinaison du soleil de 24 degrés chinois, et les *Han*, l'année 106 avant J.-C., donnèrent cette déclinaison comme un principe connu. Co-Chéou-King, après avoir fait beaucoup d'observations des solstices, assura qu'au solstice d'hiver le soleil est éloigné de 115°, 21', 73" du pôle boréal, et de 67°, 41', 13" au solstice d'été. La différence de ces deux distances est, dit Co-Chéou-King, la distance des deux tropiques, 47°, 80', 60"; la moitié est de 23°, 90', 30" (c'est-à-dire en réduisant à nos degrés, 23°, 33', 40", 17 à 18'"). C'est selon Co-Chéou-King la plus grande déclinaison du soleil. » Les découvertes de Co-Chéou-King en géométrie ne sont pas moins importantes que ses observations astronomiques. Il a connu le premier la trigo-

nométrie sphérique. Avant lui on savait en général la proportion de la circonférence au diamètre comme de 3 à 1; on savait aussi calculer les triangles rectilignes rectangles. Mais c'est à cela que se réduisaient toutes les connaissances des Chinois sur la trigonométrie sphérique avant Co-Chéou-King. On ne dit pas en quoi consistait la méthode de cet astronome, et on ne saurait décider si elle fut le fruit de ses recherches, ou s'il l'apprit des mathématiciens étrangers qui vivaient à la cour du premier empereur de la dynastie mongole. Il perfectionna aussi les instruments d'observation. Ayant examiné les instruments des *Song* et des *Kin*, il les trouva défectueux de 4 et 5 degrés, et en fit de nouveaux, qui passaient alors pour être du premier ordre, sphères, gnomons, armilles, globes, quarts de cercle, boussoles. La plupart de ces instruments subsistent encore; mais on ne permet pas de les voir : ils sont dans une salle fermée. On vante beaucoup un instrument dont se servait Co-Chéou King; on n'en dit autre chose, sinon qu'il y avait un tube et deux fils; on ajoute qu'avec cet instrument il savait jusqu'aux minutes la mutuelle distance des planètes, des étoiles et de la lune.

Le P. Gaubil, *Histoire de l'astronomie chinoise*, p. 108-118.

*COCHEREAU (*Matthieu*), peintre français, né à Montigny, près Châteaudun, fut appelé à Paris en 1807, par son oncle Prévost, l'inventeur des panoramas, et admis dans l'atelier du célèbre David. Il aida son oncle dans la confection de ses grandes toiles, et peignit, entre autres sujets, l'église de Westminster dans le panorama de *Londres*, qui eut tant de retentissement. Mais le tableau qui a fait sa réputation est *l'Intérieur d'un atelier*, petit chef-d'œuvre de genre qui est en quelque sorte le pendant de l'*Intérieur d'une cuisine* de Drolling. Ce tableau a été placé au Musée du Louvre, après la mort de Cochereau, qui fut enlevé aux arts à l'âge de vingt-sept ans

Annuaire du département d'Eure-et-Loir.

COCHET (*Claude-Ennemond-Balthasar*), architecte français, né à Lyon, en 1760, mort en 1835. Il reçut d'abord des leçons de son père, qui était également architecte, et fut ensuite élève de Dugourre et de Brongniart. En 1783 il remporta le grand prix à l'Académie de Paris, et alla à Rome comme pensionnaire. Pendant la république et l'empire il présenta divers projets, dont plusieurs furent approuvés, mais dont aucun n'a été exécuté. L'un d'eux lui avait valu le premier prix au concours des colonnes départementales. En 1814 il fut nommé professeur à l'École des beaux-arts de Lyon, et en exerça les fonctions jusqu'en 1824. Ce fut lui qui donna les dessins du monument funèbre élevé aux Brotteaux en expiation des massacres de Lyon; et quoique ce monument soit loin d'être d'un goût irréprochable, il lui fit décerner en 1821 le titre de correspondant de l'Institut de France.

Cochet a publié plusieurs ouvrages estimables : *Museum astronomique, géologique et zoologique*; Lyon, 1804, in-8°; — *Notice historique sur M. Loyer, architecte*; Lyon, 1808, in-8°; — *Compte-rendu des travaux de l'Académie de Lyon pendant le premier semestre de* 1815; 1822, in-8°; — *Essai sur les moyens d'opérer la restauration de la grande salle de l'hôtel de ville de Lyon*; in-8°; — *Essai sur les moyens d'opérer la restauration du Palais de justice de la ville de Lyon.* E. B—N.

Biographie des contemp.

COCHET (*Jean-Baptiste*), philosophe français, originaire de Faverges, en Savoie, mort à Paris, le 8 juillet 1771. Il fut successivement professeur de philosophie au collége Mazarin, principal du collége du cardinal Lemoine et recteur de l'académie de Paris. On a de lui : *Éléments de mathématiques de M. Varignon*, mis en français; Paris, 1731, in-4°; — *la Logique, ou l'art de raisonner juste*; ibid., 1744, in-12; — *la Clef des sciences et des beaux-arts*; ibid., 1750, in-8°; — *la Métaphysique*; ibid., 1753, in-8°; — *la Morale*; ibid., 1755, in-8°; — *la Physique expérimentale et raisonnée*; ibid., 1756, in-8°; — *Preuves sommaires de la possibilité de la présence de Jésus-Christ dans l'eucharistie, contre les protestants*; ibid., 1764, in-12.

Formey, *France littéraire*.

*COCHET DE SAINT-VALLIER (*Melchior*), jurisconsulte français, natif de Montcenis, en Bourgogne (1664), mort à Paris, le 19 décembre 1738. Il devint, en 1701, président au parlement de Paris. On a de lui : *Traité de l'indult*; Paris, 1703, 2 vol. in-12; ibid., 1747, 3 vol. in-8°. Les *Mémoires* de Trévoux (1706 et 1707) contiennent deux dissertations de Cochet de Saint-Vallier *Sur les armoiries de France* et *Sur les droits des chapitres*.

Papillon, *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*. — Moréri, *Dict. hist.*

*COCHET (*Jean-Benoît-Désiré*), archéologue français, né à Sanvic, près Le Havre, le 7 mars 1812. Élevé au collége du Havre et au séminaire de Rouen, il entra en 1836 dans les ordres, et devint successivement vicaire au Havre, puis à Dieppe, aumônier du collége de Rouen, enfin curé de Saint-Remy à Dieppe, poste qu'il occupe encore. M. l'abbé Cochet découvrit en 1842 les vestiges d'une villa romaine, dans l'enclos même du presbytère de son village d'enfance, à Étretat. Ses fouilles des environs de Dieppe depuis 1845 n'ont pas été moins fructueuses. Membre des Sociétés des antiquaires de France, de Normandie, de Picardie et de Morinie, de l'Académie d'archéologie de Belgique, de l'Association archéologique de la Grande-Bretagne, etc., cet antiquaire zélé a publié : *Églises de l'arrondissement du Havre*, 2 vol. in-8°; Ingouville, 1844-1846; — *Églises de l'arrond. de Dieppe*, 2 vol. in-8°; Dieppe, 1846-1850; —

Églises de l'arrond. d'Ivetot, 2 vol. in-8°; Dieppe, 1852; — *Étretat, son passé, son présent, son avenir*; in-8°, Dieppe, 1852. — Enfin, la *Galerie dieppoise;* — des notices *Sur les hommes célèbres de Dieppe;* in-8°; — *Dieppe depuis* 1846, tiré seulement à 50 exemplaires; — grand nombre de brochures et d'articles d'Archéologie, dans divers recueils, revues et journaux, surtout dans *la Vigie de Dieppe*, depuis 1845. D'après l'heureux emploi du crédit annuel de 20,000 francs, voté pendant dix ans par le conseil général de la Seine-Inférieure, pour la recherche des antiquités du département, il a fait paraître : *Normandie souterraine, ou notices sur des cimetières romains et franks explorés en Normandie;* Rouen, 1854, un fort volume, grand in-8°, orné d'un grand nombre de planches lithographiées.

J. DE MANCY.

Archives des hommes du jour. — *Bibliographie normande;* in-8°, 1851. Dieppe.

COCHIN (*Nicolas*), graveur à l'eau-forte, né à Troyes, en 1619, mort vers 1670. On a de ce maître un assez grand nombre d'estampes, dont la pointe, facile et agréable, a quelque ressemblance avec celle de Callot. Il a gravé, d'après ses compositions, le *Passage de la mer Rouge; Pharaon submergé;* un *Repos en Égypte*, etc.; d'après Paul Véronèse, les *Noces de Cana*, et d'après le Titien, le *Martyre de saint Pierre Dominicain;* enfin, d'après Fouquières, Vander Meulen, etc., divers sujets relatifs à l'histoire militaire du règne de Louis XIV.

Basan, *Dict. des graveurs.*

COCHIN (*Noël*), graveur français, natif de Troyes, en Champagne, mort à Venise, en 1695. Il grava les planches du livre de la fille du fameux Charles Patin: *Tabellæ selectæ a Carola Catherina Patina, Parisina academica.* [*Enc. des g. du m.*]

Basan, *Dict. des graveurs.*

COCHIN (*Charles-Nicolas*), graveur français, né à Paris, en 1688, mort dans la même ville, en 1754. Il mania la pointe et le burin avec succès. Il exerça la peinture jusqu'à l'âge de vingt-deux ans, et fut meilleur dessinateur que ne le sont la plupart des graveurs. Ses estampes de moyenne grandeur sont traitées avec plus d'esprit et de goût que celles de plus grande dimension, auxquelles il appliquait les mêmes combinaisons de travaux qu'aux petites. Il a gravé un grand nombre d'estampes d'après ses propres dessins, d'après Watteau, Restout, Lemoine, N. Coypel, L. de Boullongne, les peintures du dôme des Invalides, et 52 sujets de l'Histoire du Languedoc. [*Enc. des g. du m.*]

Basan, *Dict. des graveurs.*

COCHIN (*Charles-Nicolas*), fils du précédent, dessinateur et graveur français, né à Paris, en 1715, mort le 29 avril 1790. De tous les artistes de cette famille, il est celui dont la postérité gardera le plus longtemps la mémoire. En 1749 il fit le voyage d'Italie avec Soufflot et l'abbé Leblanc, à la suite du marquis de Marigny, nommé depuis peu directeur des bâtiments de la couronne. Les réflexions que suggérèrent à ces hommes éclairés les monuments des arts, objet de leur investigation, furent recueillies et publiées par Cochin, sous le titre: *Voyage en Italie*; Paris, 1758, 3 vol. in-12. Ce livre, plusieurs fois réimprimé, est encore un des meilleurs que puisse consulter le voyageur qui veut avoir des notions précises et justes sur les principaux ouvrages de l'art répandus en Italie et une critique impartiale des beautés et des défauts qui les distinguent. Cochin et Bellicard ont publié des observations sur les antiquités d'Herculanum (Paris, 1754, in-12), qui sont encore recherchées, à cause des nombreux et jolis sujets d'antiquités qui s'y trouvent gravés. A son retour d'Italie, C.-N. Cochin fut nommé chevalier de l'ordre de Saint-Michel, garde des dessins du Cabinet du roi et secrétaire de l'Académie de peinture. Il fut aussi savant dessinateur qu'habile graveur, et son œuvre est l'un des plus considérables et des plus variés qu'on puisse citer. Les 1500 pièces au moins dont il se compose, ses vignettes, ses culs-de-lampe, les grandes planches où il figura les fêtes et cérémonies de la cour, méritent une mention particulière. C'est sous sa direction que furent gravées, pour l'empereur de la Chine, les seize grandes estampes représentant des sujets historiques de l'empire chinois, dont les missionnaires Attiret, Damascenus, Sikelbar et Castillone avaient fait les dessins. Ces gravures sont aujourd'hui une rareté dans le commerce et dans les cabinets, les planches ayant été submergées dans leur trajet de France en *Chine*, et nulle autre épreuve n'ayant été tirée que celles des graveurs et celles qui étaient destinées à la famille royale de France; elles ont été regravées en petit par Helman. Heinecken, dans son *Dictionnaire des Artistes*, a donné le catalogue détaillé de l'œuvre gravé de Cochin. Outre les ouvrages déjà cités, on a de Cochin : *Recueil de quelques pièces concernant les arts, avec une dissertation sur l'effet de la lumière et des ombres relativement à la peinture;* Paris, 1757, 3 vol. in-12; — *Réflexions sur la critique des ouvrages exposés au Louvre;* ibid., 1757, in-12; — *les Misotechnistes aux enfers, ou examen critique des observations de N.-D.-L.-G. sur les arts;* Amsterdam et Paris, 1763, in-12; — *Lettres sur les vies de M. Slodtz et de M. Deshays;* Paris, 1765, in-12; — *Projet d'une salle de spectacle*, etc.; ibid., 1766, in-12; — *Lettre à une société d'amateurs prétendus;* 1769, in-12; — *Réponse à M. Raphael;* Paris, 1769, in-8°; — *les Amours rivaux, ou l'homme du monde;* ibid., 1774, in-8°; — *Lettre sur l'Opéra;* ibid., 1781, in-12; — *Lettre à un jeune artiste peintre.* On doit encore à Cochin des éditions du *Traité des diverses manières de graver en taille douce,*

par Rosse, Paris, 1758, in-8°, et des *Costumes des anciens peuples*, par Dandré Bardon, ibid., 1784, 4 vol. in-4°; la publication de la *Manière de bien juger dans les ouvrages de peinture*, ouvrage posthume de l'abbé Laugier, ibid., 1771, in-12, et celle des *Grandes batailles de la Chine*, in-4°, avec atlas in-fol. [*Enc. des g. du m.*]

Heinecken, *Dict. des artistes*. — Jombert, *Catalogue des ouvrages de C.-N. Cochin*. — *Magasin encyclopédique*, 1re année, t. 6, p. 255. — Quérard, *la France littéraire*. — Basan, *Dict. des graveurs*.

*COCHIN (*Henri*), jurisconsulte français, né à Paris, le 10 juin 1687, mort le 24 février 1747. Il fut admis au barreau en 1706, plaida sa première cause à l'âge de vingt-deux ans, et obtint, pendant tout le cours de sa carrière, les plus grands succès par son talent naturel et son érudition. On ne trouve pas néanmoins dans ses écrits, peu lus de nos jours, les preuves de cette éloquence qui l'avait placé dans les premiers rangs de son ordre. Ses *Œuvres*, contenant ses plaidoyers, factums et mémoires, ont été publiées, Paris, 1751-1759, 6 vol. in-4°; 3e édit., Paris, 1777, 9 vol. in-8°. Il en a été réuni des extraits sous le titre d'*Œuvres choisies*; Paris, 1773; 2 vol. in-12. Enfin, on doit à Jean-Denis-Marie Cochin, son parent, une nouvelle édition des ouvrages de ce célèbre orateur, classés par ordre de matières; Paris, 1821-1824, 8 vol. in-8°. E. REGNARD.

Bernard, *Préface* des œuvres de Cochin, édit. de 1751-1757. — J.-D.-M. Cochin, *Discours préliminaire* en tête de l'édit. de 1821-1824. — Berriat-Saint-Prix, dans *la Thémis*, t. V, p. 433.

COCHIN (*Denis-Claude*), botaniste français, né en 1698, mort au mois d'août 1786. Il fut doyen des échevins de Paris. Ce magistrat contribua aux progrès de la botanique, en inspirant le goût de cette science. Il avait rassemblé dans un jardin, qu'il cultivait à Châtillon, à deux lieues de Paris et que visitaient tous les amateurs, un grand nombre de plantes rares, indigènes et exotiques. Le catalogue de ces plantes, commencé par Prosper Hérissant, fut achevé et publié par Coquereau, sous ce titre : *Jardin des curieux, ou catalogue raisonné des plantes les plus belles et les plus rares, soit indigènes, soit étrangères, avec les noms français et latins, leur culture et les vertus particulières de chaque espèce, le tout précédé de quelques notions sur la culture en général*; Paris, 1771, in-8°.

Chaudon et Delandine, *Dict. Hist.*

COCHIN (*Jacques-Denis*), théologien et philanthrope français, fils du précédent, né à Paris, le 1er janvier 1726, mort dans la même ville, le 3 juin 1783. Nommé, en 1756, à la cure de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, il se fit remarquer par le zèle qu'il déploya dans l'exercice de ses fonctions sacerdotales et par une charité inépuisable envers les pauvres. Il ne quittait la chaire que pour entrer au confessionnal ou s'occuper de bonnes œuvres. On serait véritablement étonné, dit un auteur, qu'un seul homme eût pu faire tout ce qu'il a fait, former tant d'établissements, procurer tant de secours à toutes les classes d'indigents, si l'on ne savait que l'on est capable de tout lorsqu'à l'esprit, au bon sens et aux lumières acquises, telles que les réunissait M. Cochin, se joint le désir de faire le bien, qui devient une espèce de besoin pour certains hommes, et surtout pour ceux qu'anime la religion, le plus pur et le plus puissant des motifs. » En 1780, l'abbé Cochin conçut l'idée de fonder un hospice pour les pauvres du faubourg Saint-Jacques, et annonça qu'il consacrait à cette bonne œuvre un fonds de 37,000 francs. Des aumônes lui arrivèrent aussitôt de toutes parts. L'architecte Viel se chargea gratuitement de la direction des travaux, et deux pauvres de la paroisse posèrent la première pierre du monument, qui fut terminé en juillet 1782. On a de l'abbé Cochin : *Exercices de retraite pour l'intervalle de l'Ascension à la Pentecôte, avec les paraphrases sur les psaumes*; Paris, 1778, in-12; — *Entretiens sur les fêtes, les jeûnes, usages et principales cérémonies de l'Église*; ibid., 1778, 1786, 1789, in-12; — *OEuvres spirituelles*; t. Ier et unique; ibid., 1784, in-12; — *Paraphrase de la prose* Dies iræ, *ou sentiments du pécheur qui désire travailler sincèrement à sa conversion*; ibid., 1782, in-12; — *Paraphrase des psaumes, prières et cantiques qui se chantent à Saint-Jacques*, etc.; ibid., 1786, in-12); — *Prônes ou instructions familières sur les épîtres et évangiles des dimanches et principales fêtes de l'année*; ibid., 1786-1787, 4 vol. in-12; 1791, 3 vol., in-12; — *Prônes ou instructions familières sur toutes les parties du saint sacrifice de la messe*; ibid., 1787, 1791, in-12; — *Prônes ou instructions sur les grandeurs de Jésus-Christ dans les prophéties qui l'ont annonce, dans les exemples de sa vie mortelle*, etc.; ibid, 1800, 2 vol. in-12.

Galerie hist. des contemporains. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire hist.*

*COCHIN (*Jean-Denis-Marie*), philanthrope français, né en 1789, mort en 1841. Il fut avocat aux conseils du roi et à la cour de cassation, maire du douzième arrondissement de Paris jusqu'en 1831, et député du même arrondissement de 1837 à 1841. Ces deux places avaient déjà été remplies par son père. Il est surtout connu comme fondateur des salles d'asile de Paris et par les efforts qu'il fit pour améliorer et propager l'instruction primaire. On a de lui : *Discours sur la vie et les ouvrages de H. Cochin*; Paris, 1821; — *de l'Extinction de la mendicité*; ibid., 1829, in-8°; — *Manuel des fondateurs et des directeurs des premières écoles de l'enfance connues sous le nom de salles d'asile*; ibid., 1834, 1845, in-8°.

Son fils, *Augustin* COCHIN, suit les traces de

bienfaisance de son père. Il est aujourd'hui maire du dixième arrondissement de Paris.

Quérard, *la France littéraire*. —*Dict. de la conversation* (nouvelle edit.).

COCHLÉE ou **COCHLÆUS** (*Jean*), théologien catholique allemand, né en 1479, à Wendelstein, près de Nuremberg, mort à Breslau, le 10 janvier 1552. Il fut successivement chanoine à Worms, Mayence et Breslau. Infatigable et fougueux adversaire des nouvelles doctrines, il alla jusqu'à proposer une conférence publique à Luther; celui-ci accepta le défi. Selon les conventions, le vaincu devait être brûlé; mais leurs amis empêchèrent l'exécution de ce projet insensé. Cochlée a composé un grand nombre d'ouvrages, la plupart sur des questions théologiques. Les principaux sont: *Musica activa*; Cologne, 1507, in-8°; — *Tetrachordum musices*; Nuremberg, 1512, in-4°; —*de Christi natura, pro et contra*; 1527, in-8°; — *Concilium delectorum cardinalium et aliorum prælatorum, de emendenda ecclesia, Paulo III jubente, etc.; accessit J. Cochlæi discussio æquitatis super concilio, etc., ad tollendam per generale concilium inter Germanos in religione discordiam*; 1539, in-8°; — *Vita Theodorici, regis quondam Ostrogothorum et Italiæ*; Ingolstadt, 1544; Stockholm, 1699, in-4°; — *Speculum antiquæ devotionis circa missam*; 1549, in-fol.; — *Historiæ Hussitarum libri XII*; 1549, in-fol.; — *Commentaria de actis et scriptis M. Lutheri, ab anno 1517 ad 1546*; 1549, in-fol. Ces trois derniers ouvrages furent imprimés à l'abbaye de Saint-Victor, près de Mayence.

Seckendorf, *Hist. Lutheranismi*. — Teissier, *Éloges des savants*. — Pantaléon, *Prosopographia*. — Boissard, *Icones virorum illustrium*. — Bayle, *Dict. hist.* — De Thou, *Hist.*, liv. II. — Le Mire, *de Script. sæc. XVI*. — Possevin, *Apparatus sacer*. — Dupin, *Biblioth. des auteurs ecclés* (seizième siècle). — *Conversations-Lexicon*.

* **COCHON-DUPUY** (*Jean*), médecin français, né à Niort, le 11 avril 1674, mort à Rochefort, le 10 octobre 1757. Il pratiqua la médecine dans cette dernière ville. On a de lui: *Histoire d'une enflure au bas-ventre, très-particulière*; 1698, in-12; — *Manuel des opérations de chirurgie, extrait des meilleurs livres*; Toulon, 1726, in-12.

Carrère, *Bibl. de la med.*

COCHON DE LAPPARENT (Le comte *Charles*), homme politique français, né dans la Vendée, le 25 janvier 1749, mort à Poitiers, en 1825. Il était conseiller au présidial de Poitiers, lorsque la révolution le plaça sur un plus vaste théâtre. Nommé député suppléant aux états généraux, il s'associa avec enthousiasme aux défenseurs de la cause populaire. En 1792 il reparut à la Convention nationale comme député des Deux-Sèvres. Cochon s'y montra d'abord ardent montagnard, et vota la mort de Louis XVI. Envoyé ensuite à l'armée du Nord, en remplacement des commissaires que Dumouriez venait de livrer aux Autrichiens, il chercha en vain à pénétrer jusqu'au quartier général, et fut obligé de s'enfermer dans Valenciennes, où il fut assiégé par les Anglais. Après avoir contribué à la défense de cette place, et résisté à toutes les propositions de l'ennemi, il en sortit, le 1er août 1793, avec la garnison, et reparut, le 6 du même mois, à la tribune, pour y justifier la conduite du général Ferrand et celle des volontaires républicains, et dire que les habitants et les troupes de ligne avaient seuls été coupables. Ayant évité d'ailleurs de se prononcer d'une manière positive entre les divers partis qui divisèrent la Convention, il entra, après le 9 thermidor, au comité de salut public, où il obtint assez d'influence pour faire donner des commandements en chef aux généraux Dumas, Canclaux et Moulin. En 1795 il fut chargé d'une nouvelle mission à l'armée du nord. Élu ensuite membre du Conseil des Anciens, il fut choisi, au mois de germinal an IV (avril 1796), pour remplacer Merlin au poste difficile de ministre de la police générale. Il signala son activité par la double répression de la conspiration républicaine de Babeuf et du complot monarchique de Brottier. Les complices de ce dernier semblaient néanmoins avoir compté sur le ministre de la police, qu'on accusait généralement de royalisme, puisqu'ils avaient résolu de lui conserver son portefeuille, en cas de succès. Il eut beau protester: sa perspicacité habituelle à deviner de quel côté serait la victoire s'était trouvée en défaut; non-seulement il n'obtint pas la majorité des suffrages lors du remplacement de Letourneur dans la pentarchie directoriale, mais il fut destitué peu de jours avant le 18 fructidor. Cette disgrâce ne fut pour lui que le prélude d'une proscription complète. Condamné à la déportation, il en fut quitte pour rester prisonnier dans l'*Ile d'Oléron*, jusqu'au moment où le 18 brumaire vint le rendre à la liberté. Il fut nommé en 1800 à la préfecture de la Vienne, à celle des Deux-Sèvres en 1805, et sénateur en 1809. Après les désastres de 1813, l'empereur l'envoya avec des pouvoirs extraordinaires dans la 20e division militaire, pour y organiser la défense contre les armées ennemies. Sous le gouvernement royal, il fut, en raison de son vote de 1793, exclu de la pairie et des fonctions publiques. Pendant les cent jours, il occupa la préfecture de la Seine-Inférieure, et rentra dans la vie privée au 8 juillet. Exilé ensuite comme régicide, il fut rappelé en France, par une ordonnance de 1817, et mourut à Poitiers.

Biographie des contemporains. — Le Bas, *Dict. encyc. de la France* — *Monit. univ.* — Villiaumé, *Hist. de la rév. franç.*

* **COCHORELLA** (*Benoît*), géographe italien, né dans l'île de Tremiti, vivait au commencement du dix-septième siècle. On a de lui: *Tremitanæ insulæ accurata descriptio*; Messine, 1604.

Buder, *Bibl. hist.*

COCHRAN (*Guillaume*), peintre écossais, né à Strathaven, dans la Clydesdale, le 12 décembre 1738, mort à Glasgow, le 23 octobre 1785. Après avoir passé quelque temps à l'aca-

démie de peinture de Glasgow, il alla se perfectionner dans son art à Rome, sous un de ses compatriotes, Gavin Hamilton, et revint en Écosse, où l'on trouve un grand nombre de ses compositions. Ce sont des portraits et quelques tableaux d'histoire assez estimés.

Gentleman's magazine — Gorton, *Biograghical dictionary*.

FIN DU DIXIÈME VOLUME.

AVIS.

—

Bien que les mots *Biographie universelle,* consacrés par un usage général, aient été depuis plus de vingt ans déclarés appartenant au domaine public en vertu de l'arrêt de la Cour royale de Paris, du 8 décembre 1833, et que ce soit sous ce titre que M. Furne, M. Gosselin, M. Chalandre et autres réimpriment journellement les *Biographies universelles* dont ils sont les éditeurs, cependant, pour que notre ouvrage n'ait rien de commun avec ces diverses Biographies universelles, et notamment avec celle de MM. Michaud frères, c'est sous la désignation de NOUVELLE BIOGRAPHIE GÉNÉRALE, titre qui n'a pas encore été employé en France, que nous faisons paraître l'ouvrage dont nous avons confié la direction à M. le Docteur Hoefer.

FIRMIN DIDOT FRÈRES.

